

THE LIBRARY OF THE  
UNIVERSITY OF  
NORTH CAROLINA



PRESENTED BY  
GRAY MacW. BRYAN  
IN MEMORY OF  
HIS GREAT-GRANDFATHER  
JAMES W. BRYAN

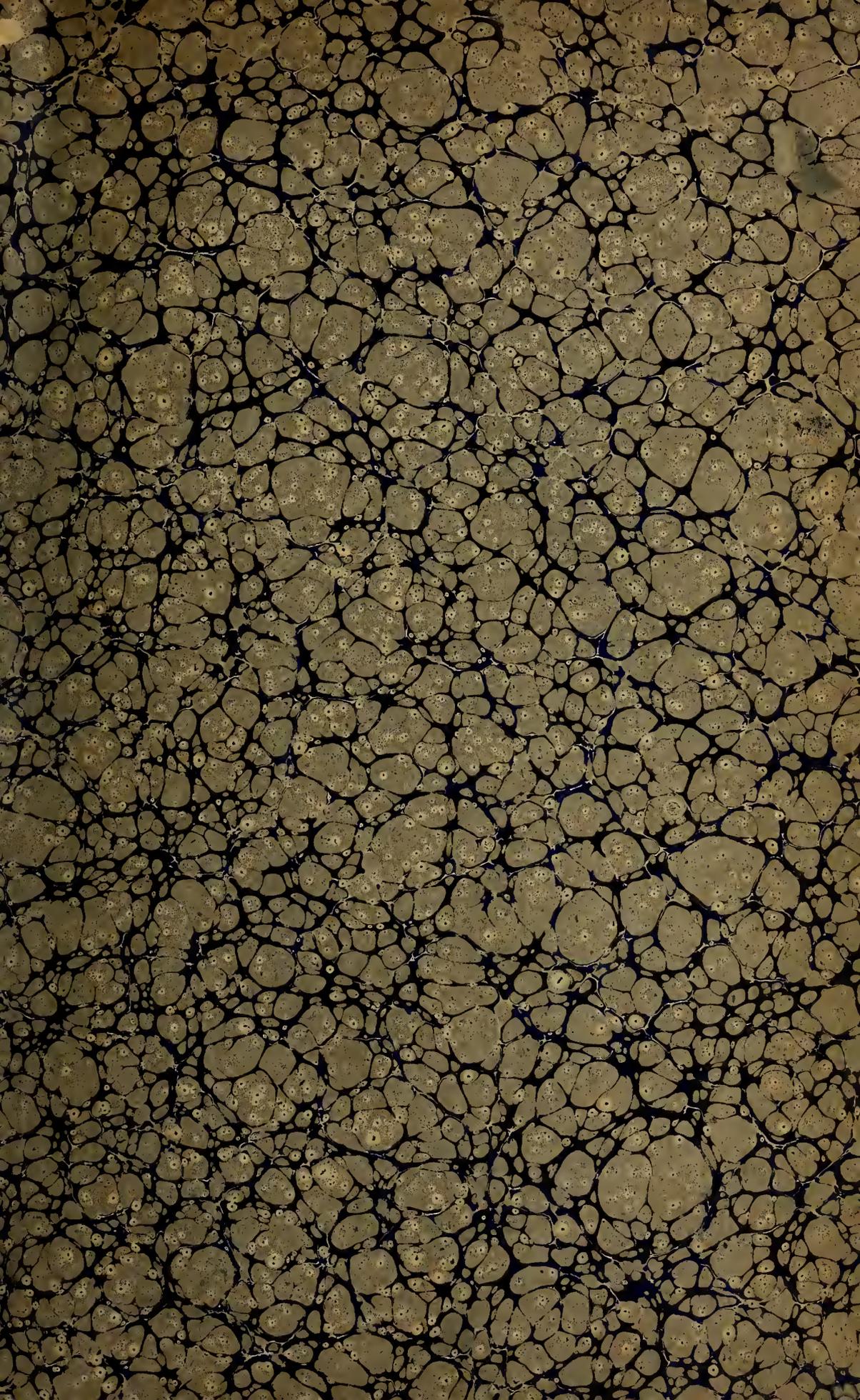
CLASS OF 1824

RB0

B61

v 3

HUMANITIES





Digitized by the Internet Archive  
in 2014





**BIOGRAPHIE**  
**UNIVERSELLE**

**ANCIENNE ET MODERNE.**

**III.**

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,  
RUE GARANCIÈRE, 8.

---

# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES  
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité (VOLTAIRE.)

TOME TROISIÈME.



PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52,

ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1854



# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

## B

BAMBOCHE. Voyez LAAR.

**BANCAL (JEAN-HENRI)**, connu sous le nom de **BANCAL DES ISSARTS**, naquit en Auvergne le 3 novembre 1750. Il était notaire à Paris, et y possédait une des meilleures études (1). Il adopta les principes de la révolution avec enthousiasme, et publia, le 21 avril 1789, sous le voile de l'anonyme, une brochure intitulée : *Déclaration de droits à faire et de pouvoirs à donner par le peuple français pour les états généraux dans les soixante assemblées indiquées à Paris* (2). Le 14 juillet suivant il fut député avec Ganilh par l'assemblée des électeurs de Paris vers l'assemblée nationale, pour lui faire connaître la situation de ces électeurs, qui s'étaient déclarés en permanence; et quelques jours après ces deux mêmes députés témoignaient devant le Châtelet dans l'affaire Bezenval. Lorsque l'assemblée nationale s'occupa de la constitution qu'elle voulait donner à la France, dans le mois de juillet 1791, Bancal lui présenta, de la part du club des jacobins de Clermont-Ferrand, une adresse dans laquelle ces démocrates réclamaient de la manière la plus insolente, et même avec menace, contre la dissolution des assemblées électorales, qui venait d'être ordonnée par un décret. Biauzat, député de l'Auvergne, parla contre les signataires, et plus particulièrement contre Bancal, qu'il traita d'*intrigant*. Sur sa demande, l'adresse fut envoyée au comité des recherches; mais cette affaire n'eut pas de suite, et le 29 juillet, dans une nouvelle pétition, Bancal demanda avec plus d'insolence encore, de la part des patriotes de Clermont, *justice et réparation*. Toutes ces circonstances contribuèrent à lui faire une réputation de patriotisme, et l'année suivante il

fut nommé député à la convention nationale par le département du Puy-de-Dôme. Mais dès lors ses opinions s'étaient singulièrement modifiées; et elles semblaient se modérer à mesure que l'irritation des esprits devenait plus grande. Lorsque le Prussien Anacharsis Clootz, se disant *l'oracle du genre humain*, publia son plan de *république universelle*, il avança que Bancal appuyait son *système fédératif*: Bancal répondit par un pamphlet de 46 pages in-8°: « Frère, disait-il, vous me prêtez vos rêveries... Je ne veux pas, comme vous, que l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, et tous les autres États de l'Europe deviennent des *départements* de la France, dont le chef-lieu serait Paris. » Il reproche plaisamment à Clootz de vouloir *créer environ 1,400 départements* dans sa *république universelle*. « La seule opération de la division de la France fit envoyer, dans le temps, à l'assemblée constituante, environ 2,000 députés extraordinaires. Combien en faudrait-il pour tout le genre humain?... Je conçois la fierté anglaise, et je ne pense pas que ce peuple, qui a versé tant de sang pour se rendre libre, voulût faire de son île un *département* de la France. » Le 27 novembre 1792, Bancal demanda à l'assemblée qu'on laissât indépendante la Savoie, qui venait d'être conquise, et qu'il lui fût permis de se donner le gouvernement qui lui conviendrait. Il était un des secrétaires à l'époque du procès de Louis XVI, et il commença la discussion par contester à l'assemblée le droit de le juger. Il vota ensuite de la manière la plus favorable à ce prince, c'est-à-dire pour la détention et le bannissement à la paix, pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution. Dans la séance du 26 février, lorsque la convention discuta la question de savoir si Marat serait décrété d'accusation, Bancal demanda qu'il fût expulsé de l'assemblée comme un fou, et renfermé dans une maison de santé, où son état serait constaté par des médecins. Collot d'Herbois déclara que c'était Bancal lui-même qu'il fallait taxer de folie; et Marat répondit que c'étaient les hommes de l'appel au peuple qui accusaient *l'ami du peuple*. Le décret d'accusation ne fut pas prononcé. De plus en plus opposé au système de tyrannie qu'il voyait se former dans le sein de l'assemblée nationale, Bancal combattit quelques jours après avec succès la proposition de prendre les mi-

(1) Bancal n'était connu comme notaire que sous le nom de des Issarts. Il vendit en 1788 à Delacour, qui fut dans la révolution un jacobin effréné, membre de la municipalité du 18 août, puis de la commune de Paris; et compris dans la mise hors la loi de cette commune, à la chute de Robespierre, périt sur l'échafaud le 11 thermidor an 2.

(2) Cette déclaration fut depuis insérée dans la *Chronique du mois*, rédigée par Condorcet, Kersaint, etc. Bancal nous apprend lui-même que, peu de temps après la révolution du 14 juillet, il était membre d'une société où il enseignait publiquement les principes de la *fraternité universelle*. « Elle les propageait, dit-il, et j'ai même été, durant mon séjour en Angleterre, chargé par elle d'une mission pour y former un lien avec les amis de la liberté... La paternité est la loi de la nature; la fraternité est celle de la société. (Henri Bancal à Anacharsis Clootz, son collègue.)

nistres au sein de l'assemblée; mais il fit d'inutiles efforts pour que les attributions du comité de salut public se bornassent à surveiller le conseil exécutif, et pour que ses membres fussent renouvelés deux fois par mois. Nommé à la fin de mars l'un des commissaires qui furent envoyés à l'armée du Nord avec le ministre Beurnonville (*voy.* ce nom), pour y faire exécuter le décret qui ordonnait à Dumouriez de se rendre à la barre, il chercha par des moyens de douceur et de persuasion à le décider à l'obéissance. « En homme d'esprit, a dit ce général dans « ses *Mémoires*, il me donna pour exemple de sou- « mission les généraux des Grecs et des Romains, « tandis que son collègue Camus parlait avec une « dureté et une rigueur excessives. » Mais ni l'un ni l'autre ne réussirent à persuader le général; les quatre représentants et le ministre furent arrêtés et livrés aux Autrichiens comme otages de ce qui restait encore à Paris de la famille royale. Bancal se soumit avec résignation à une destinée aussi imprévue; et il est plus que probable que cette détention le sauva de l'échafaud. Lié comme il l'était au parti qui succomba dans la journée du 31 mai, ennemi personnel de Marat, et l'un des votants de l'appel au peuple, comme le lui avait reproché cet homme féroce, il n'eût certainement pas échappé aux proscriptions qui décimèrent bientôt cette assemblée. Au contraire, tandis que les Autrichiens le traînaient de prison en prison, sa place lui fut conservée par un décret dans le lieu des séances de la convention nationale, et son nom dut rester inscrit sur la liste des représentants. Bancal et ses collègues furent successivement transférés à Ehrenbreistein, à Égra, au Spielberg, à Olmutz. Ce ne fut que trois ans après leur arrestation que leur échange fut consommé à Bâle, et qu'ils recouvrèrent la liberté en même temps que la fille de Louis XVI. Dès qu'il fut revenu en France, il publia, dit le cousin Jacques (Beffroy de Reigny), un mémoire sur sa captivité, « qui annonce une âme « timorée, un cœur honnête et des intentions pures : « aussi l'appela-t-on capucin. » (*Dict. néolog. des hommes et des choses.*) Devenu membre du conseil des cinq-cents par un décret spécial, Bancal parut pour la première fois dans cette assemblée le 1<sup>er</sup> janvier 1796. Il fut porté en triomphe dans les bras du président, et reçut de lui l'accolade fraternelle. Nommé secrétaire quelques jours après, il ne prit plus de part aux discussions que dans l'intérêt de la religion et des mœurs. Les méditations de sa longue captivité avaient entièrement échangé ses idées. Il demanda avec beaucoup d'instances la prohibition des maisons de jeu et de débauche, la suppression du divorce; enfin il fit hommage aux deux conseils d'un écrit de sa composition, intitulé : *du Nouvel Ordre social fondé sur la religion*, Paris, an 5 (1797), in-8° de 353 pages. Cet ouvrage avait déjà paru dans la *Chronique* du mois de décembre 1792 et février 1795. Lors de cette réimpression, Poultier accusa Bancal, dans son journal intitulé *l'Ami des Lois*, d'avoir reçu de l'argent de Roland, et d'avoir voulu *rolandiser les départements*. Bancal, dans une réponse en date du 23 février, in-8°, taxa Poultier d'avoir un goût

*extrême pour les sottises et les calomnies*. Sorti du corps législatif le 20 mai 1797, il alla vivre à Clermont-Ferrand dans une retraite absolue, se livrant exclusivement à ses devoirs religieux et à l'étude du grec et de l'hébreu pour mieux comprendre les Écritures. Il est mort dans cette ville au mois de juin 1826, avec toutes les démonstrations d'une piété sincère; ce qui a fait dire aux ennemis de toute croyance religieuse que ses facultés mentales n'étaient plus les mêmes; mais rien dans sa conduite ne devait donner lieu à cette supposition; et ce qu'il y a de bien sûr, c'est que les dernières années de sa vie n'en furent pas les plus malheureuses. M—D j et V—ve.

BANCBANUS, magnat de Hongrie, régent du royaume pendant l'expédition d'André II dans la terre sainte, en 1217, poignarda la reine Gertrude, qui avait aidé son frère à outrager sa femme, sortit l'épée toute fumante, en publiant sa vengeance, et demandant à être jugé par le roi lui-même. Ce prince, à son retour, ayant trouvé la reine coupable, pardonna à Bancbanus, qui fut sacrifié néanmoins, lui et sa famille, au ressentiment des fils du roi. B—P.

BANCHI (SÉRAPHIN), religieux florentin, de l'ordre de St-Dominique, fut envoyé jeune à Paris, où Catherine de Médicis lui fournit les moyens de faire son cours d'études. La mort de sa protectrice l'obligea de retourner dans sa patrie. Il s'y acquit la confiance de Ferdinand 1<sup>er</sup>, grand-duc de Toscane, qui le renvoya en France pour observer les troubles dont ce royaume était agité, et lui en rendre compte. Barrière lui ayant fait part à Lyon, en 1595, de son projet d'assassiner Henri IV, il se hâta d'en faire prévenir ce prince, et le scélérat fut arrêté au moment où il allait exécuter son crime. La loyauté de Banchi lui valut sa nomination à l'évêché d'Angoulême, qu'il refusa par humilité. Il se contenta d'une pension qu'il employa à de bonnes œuvres, et à faire d'utiles réparations au collège de son ordre, où il passa le reste de ses jours dans la pratique des vertus religieuses, et mourut après 1622. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Apologie contre les jugements téméraires de ceux qui ont pensé servir la religion en faisant assassiner le roi de France*, Paris, 1596, in-8°. Il y raconte de quelle manière il avait découvert le projet de Barrière. 2<sup>o</sup> *Le Rosaire spirituel de la sacrée vierge Marie*, ibid., 1610, in-12. Il se justifie dans la préface de ce qu'on lui imputait d'avoir abusé de la confession pour révéler le dessein de Barrière. 3<sup>o</sup> *Histoire prodigieuse d'un détestable parricide entrepris sur la personne du roi, et comme il en fut miraculeusement garanti*, Paris, 1598, in-8°. Cette pièce est différente d'une autre du même auteur, et à peu près du même titre, qu'on trouve dans le tome 6 des *Mémoires de la ligue* et des *Mémoires de Condé*, intitulée : *Histoire prodigieuse d'un détestable parricide attenté contre le roi Henri IV à la suscitation des jésuites*. T—D.

BANCK (LAURENT), né à Norkoping, vint en 1641 à Franeker, pour y étudier la jurisprudence. Il se concilia tellement l'estime et la faveur des curateurs de l'université de cette ville, qu'en 1647 ils le nommèrent professeur extraordinaire de droit. Il exerça cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 13 oc-

tobre 1662. On a de lui : 1° *Roma triumphans, seu Inauguratio Innocentii X, cum appendice de quarundam caeremoniarum papalium origine*, Franecker, 1645, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé dans la même ville en 1656. Bayle, qui n'a connu que cette seconde édition, paraît croire qu'elle était la première. 2° *De Tyrannide papæ in reges et principes christianos Diasepsis*, Franecker, 1649, in-12. Ce mot *diasepsis*, qui signifie examen, considération, réflexion, a été pris pour un nom de ville par un biographe, ou plutôt par son imprimeur. 5° *Commentarii de Privilegiis militum, jurisconsultorum, studiosorum, mercatorum, mulierum*. Ce sont cinq dissertations séparées, imprimées à Franecker, les quatre premières en 1649, la cinquième en 1651. 4° *De Bancæi ruptoribus* (sur les banqueroutiers), Franecker, 1650, in-4°. 5° *Toxa S. Cancellariæ apostolicæ, notis illustrata*, Franecker, 1651, in-8°. Banck dit dans sa préface qu'il a consulté les différentes éditions de ce livre, et que J.-B. Sibon, moine bernardin et lecteur du collège romain, lui en a communiqué à Rome un exemplaire manuscrit. 6° *Dissert. de jure et privilegiis nobilium*, Franecker, 1652, in-4°. 7° *De Duellis*, Franecker, 1658, in-4°. 8° *Bizarrie politiche*, etc., *ibid.*, 1658, in-12. C'est un ouvrage satirique sur lequel on peut consulter Niceron, t. 41, p. 584. 9° *Dissertatio de structura et ruptura aureæ bullæ Caroli IV*, Franecker, 1661, in-4°, etc., etc. B—ss.

BANDARINI (MARC), poète italien très-médiocre du 16<sup>e</sup> siècle, était né dans les environs de Padoue. On a de lui : 1° *li due primi canti di Mandriardo innamorato*, Venise, 1542, in-8°; l'*Impresa di Barbarossa contra la città di Cattaro*, etc., *poema diviso in tre canti*, Ferrare, 1543, in-4°. 5° *Sonetti in diversi c'varsj oggetti*, 1547, in-8°. 4° *Varco Vittorioso da questa mortale all' immortal vita fatto dal sig. conte Gio. Luigidi Fiesco, in ottava rima*, Venise, 1550, in-8°. Il publia aussi un petit traité sur les coutumes particulières des villes d'Italie, avec ce titre fastueux : *le Due Giornate del pocta Bandarini, dove si tratta di tutti i costumi*, etc., 1556, in-8°; et ces *Journées du poète Bandarini* ne sont qu'une traduction en prose italienne du traité latin d'Ortenzio Landi, publié sous le nom de *Philaethes, Polytopiensis civis*, et sous le titre de *Forcianæ quæstiones*. (Voy. LANDI.) G—É.

BANDARRA (GONÇALO EANNES), cordonnier, natif de Francoso, en Portugal, vécut sous les rois Emmanuel, Jean III et Sébastien. Sans savoir lire ni écrire, il composa des couplets prophétiques sur le sort futur de sa nation, qui furent bientôt dans la bouche de tout le monde. Les Portugais étaient mécontents des innovations que la cour ne cessait de faire dans leurs lois et leurs usages, depuis que leurs souverains ne se mariaient plus que dans la famille de Charles V. Ceux qui ont étudié l'histoire de Portugal savent que la cour de Madrid, par l'influence de ces princesses, prépara la ruine de cette monarchie et sa conquête. Le mécontentement était général; la cour seule et ses adhérents étaient aveu-

gés. Les poésies de Bandarra, qui, sous un voile allégorique, prédisaient la perte de la nation et sa résurrection, n'étaient au fond que l'expression de l'opinion publique, et flattaient l'amour-propre des Portugais. Le cardinal Henri, qui fut depuis le dernier roi de cette ligue des ducs de Béja, et qui était alors à la fois grand inquisiteur et le plus aveugle instrument de ces innovations, fit poursuivre Bandarra par le saint-office, qui le condamna à de grandes pénitences, et à paraître dans un auto-da-fé, en 1544. Il paraît cependant que l'opinion publique lutta cette fois avec l'inquisition, et l'emporta sur elle; car Bandarra continua à publier ses couplets; et quinze ans après en dédia la collection entière à l'évêque de Guarda, don Jean de Portugal, qui était d'une branche légitimée de la maison royale. On ignore l'époque de sa mort, mais elle a dû être postérieure à l'année de cette dédicace (1556). Lorsque le royaume fut occupé par les Espagnols, et qu'une partie de ces prophéties se trouva vérifiée, les Portugais, qui souffraient leur joug très-impatiemment, donnèrent une grande importance à l'autre partie, qui concernait le rétablissement de leur indépendance. Il se forma une secte très-répendue et très-entêtée, appelée les *sebastianistes*, aux yeux desquels le livre des couplets de Bandarra était le livre sacré et le point de ralliement du patriotisme. La politique espagnole fut impuissante contre cette secte et contre Bandarra. On eut beau en faire défendre la lecture par l'inquisition, en faire un crime, et en rechercher les exemplaires; la persécution, comme il arrive toujours, leur donna plus de consistance. Don Jean de Castro, petit-fils du héros des Indes, en fit faire une édition à Paris, en 1605, avec des commentaires très-propres à alimenter ce feu sacré des espérances populaires, qui contribua si puissamment à secouer le joug espagnol, en 1640. Cette secte mériterait bien que l'on en donnât une histoire particulière. Tout ce que Bandarra dit de la restauration de la monarchie, ils l'entendent du rétablissement personnel du roi Sébastien sur le trône. Le long laps de temps, depuis sa perte, n'a jamais ébranlé leur foi. Leur nombre, leur puissance secrète et mystique, ont toujours été grands jusqu'au règne du roi Joseph 1<sup>er</sup>. Les princes de la maison de Bragance, sûrs de leur inébranlable fidélité, jusqu'au moment du retour du roi Sébastien, ont eu la sagesse de ne pas les persécuter; ils ont, au contraire, eu l'air de flatter leur opinion: ce dont on pourrait citer beaucoup d'exemples remarquables. Lors de l'acclamation de Jean IV en 1640, ce prince, qui se trouvait alors dans son palais de Villa-Vieiosa, en reçut la nouvelle à une porte qui mène au parc, et que l'on appelle la porte du Nord. Ce fut aussi par cette porte qu'il sortit quelques jours après, pour se rendre à son couronnement à Lisbonne. On a mis sur cette porte une inscription en vers latins, qui, après quelque galimatias sur les nœuds de la porte, le nœud gordien, le nœud de la domination espagnole, se termine par ces deux vers :

Solvit Alexander nodum, ut rex imperet orbi :  
Rex meus, ut regis sceptrâ latentis agat.

Sous le roi Jean V, le savant Barbosa Machalo publia

des *Mémoires du roi Sébastien*, en 4 vol. in-4°, imprimés aux frais du roi, à l'imprimerie royale, avec la sanction de l'académie royale d'histoire portugaise. Un beau portrait du roi Sébastien se trouve à la tête de cet ouvrage, avec cette inscription :

Vivo equidem, vitamque extrema per omnia duco.

Le roi Jean IV permit au marquis de Niza, son ambassadeur extraordinaire en France, de publier une nouvelle édition de Bandarra, avec des commentaires dans le vrai sens des sébastianistes. Cette édition curieuse est de 1646, à Nantes, par Guillaume Monier, sous le titre de *Couplets de Bandarra, purifiés et imprimés par un grand seigneur de Portugal, offerts aux vrais Portugais fidèles au roi caché*. Il est remarquable que les jésuites aient été de tout temps les plus grands partisans de Bandarra et des sébastianistes. Comme la sentence de l'inquisition avait imputé à celui-ci des mœurs dissolues, le jésuite Vasconcellos a soutenu, dans un ouvrage, que la pureté des mœurs n'était pas nécessaire pour jouir du don de prophétie, et que Bandarra pouvait bien être inspiré, comme Balaam et Caïphas l'avaient été. Plusieurs auteurs portugais et espagnols se sont occupés de Bandarra, soit pour l'approuver, soit pour le censurer. Le marquis de Pombal, au milieu des plus grandes affaires, n'a pas dédaigné de s'en occuper dans la *Déduction analytique et politique de la conduite des jésuites en Portugal*, ouvrage qu'il publia en 1767, sous le nom du procureur général de la couronne, Scabra da Silva. Bandarra est enterré à St-Pierre de Francoso, où don Alvaro de Abranches, fameux général portugais, dans la guerre de la révolution, lui fit faire un mausolée en 1641. Au seul nom de Bandarra, on a vu, plus d'une fois, les Portugais se lever en masse contre leurs ennemis.

C—S—A.

BANDELLO (VINCENT DE), célèbre théologien, naquit, en 1455, à Castel-Nuovo. Après avoir achevé ses études à Bologne, il embrassa la règle de St-Dominique. Le talent pour l'argumentation qu'il eut l'occasion de montrer dans les disputes publiques, si fréquentes à cette époque, ne tarda pas à le faire connaître. Chargé d'abord d'enseigner la théologie, il s'en acquitta d'une manière brillante, et fut député plusieurs fois à ces assemblées solennelles où s'agitaient, en présence du souverain pontife et du sacré collège, des questions que l'esprit religieux du siècle faisait trouver très-importantes, mais qui n'exciteraient aujourd'hui qu'un superbe dédain. Ce fut dans une de ces assemblées que Vincent reçut, en 1484, des mains du pape Innocent VIII, le laurier doctoral. Cet honneur accrut encore l'estime dont Vincent jouissait parmi ses confrères. Revêtu successivement des principales dignités de l'ordre, il en fut élu général en 1501. Son zèle pour la gloire d'un institut qui comptait déjà tant de saints et savants docteurs lui fit entreprendre la visite de toutes les maisons que l'ordre possédait en France, dans les Pays-Bas et en Espagne. Mais il revint en Italie épuisé de fatigues, et mourut à Altomonte, dans la Calabre citérieure, le 27 août 1506.

Vincent joignait à une vaste érudition un esprit vif, pénétrant, et beaucoup d'éloquence; mais trop entier dans ses sentiments, il fut l'un des plus violents adversaires de l'immaculée conception de la Vierge, traitant les franciscains qui la défendaient d'ignorants, d'impies et d'hérétiques, jusqu'à ce que le pape Sixte IV, par sa bulle de 1485, condamnant Bandello et ses adhérents, eût fait triompher l'opinion opposée. Outre quelques ouvrages restés manuscrits et dont on trouvera les titres dans les *Scriptores ordinis prædicator*. des PP. Quétif et Échard, t. 2, p. 4, on a de Bandello : 1° *Libellus recollectorius de Veritate conceptionis B. Mariæ Virginis*, Milan, Valdarfer, 1475, in-4°, goth., volume très-rare. Cet ouvrage fut, suivant le P. Laire, l'origine des querelles qui divisèrent si longtemps les cordeliers et les dominicains. (Voy. l'*Index libror. ab invent. typograph.*, t. 2, p. 99.) Il a été vivement réfuté par le P. Louis della Torre, cordelier, dans son *Apologia pro Conceptione immaculata*, Brescia, 1486, in-4°. 2° *Traclatus de singulari puritate et prærogativa conceptionis Salvatoris Dom. nostri Jesu Christi*, Bologne, 1481, in-4°; ce volume n'est pas moins rare que le précédent. La réimpression, format in-12, ad exemplar Bononiæ, 1481, n'est point recherchée. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, par le P. Touron, t. 3, p. 675-84.

W—s.

BANDELLO (MATTHIEU), dominicain, neveu du précédent, naquit à Castelnuovo di Scivina, dans le Tortonnais, en 1480. Il fit ses études à Rome et à Naples. Négligeant les subtilités des scolastiques de son temps, et méprisant aussi la vaine science de l'alchimie, qui occupait plusieurs savants contemporains, il s'appliqua presque exclusivement aux belles-lettres. Il paraît qu'il se fixa pendant plusieurs années à Mantoue et dans les environs de cette ville, qu'il y fut particulièrement estimé de Pirro Gonzaga et de Camille Bentivoglio, et qu'ils lui confièrent l'éducation littéraire de leur fille, la célèbre Lucrece Gonzague, qui apprit de lui le latin et même le grec. Il s'arrêta ensuite à Milan jusqu'en 1528. Son séjour dans cette ville fut souvent interrompu par des voyages, et par différentes négociations dont il fut chargé par les princes et les grands seigneurs qui gouvernaient alors les principales villes de Lombardie. Lorsqu'après la bataille de Pavie, en 1525, les Espagnols se rendirent maîtres de Milan, les biens de sa famille, dévouée à la France, furent confisqués, et la maison de son père brûlée. Contraint de prendre la fuite sous un déguisement, il erra quelque temps de ville en ville. Il se retira d'abord chez Louis Gonzague, célèbre capitaine de ces temps-là. Il s'attacha enfin à César Frégose, qui, de général des Vénitiens, était passé au service de la France. Il s'arrêta avec lui en Piémont, jusqu'à la trêve conclue entre les puissances belligérantes, et il le suivit en France. La mort de son protecteur, assassiné en 1541, par ordre du marquis del Vasto, gouverneur de Milan, lorsqu'il revenait de Turquie où il avait été envoyé, revêtu de la qualité d'ambas-

sadeur du roi François 1<sup>er</sup>, ne le détacha pas de cette famille illustre. Il continua à demeurer à Agen, avec la veuve et les enfants de ce général. Il fut enfin nommé, en 1550, évêque de la même ville ; mais laissant bientôt le gouvernement de son diocèse à Jean Valerio, évêque de Grasso, il s'appliqua, à l'âge de soixante-dix ans, à polir, à arranger, à écrire même des nouvelles, jusqu'en 1554, où les trois premières parties de son ouvrage furent imprimées à Lucques en 3 vol. in-4°. La 4<sup>e</sup> partie parut à Lyon, 1573, in-8°. Les éditions de Milan, 1560, 3 vol. in-8°, et de Venise, 1566, 3 vol. in-4°, sont tronquées et incomplètes. Cependant on trouve dans le 3<sup>e</sup> volume quelques nouvelles qui ne sont pas dans l'édition originale. Les éditions de Londres, 1740, 4 tomes in-4°, et de Livourne, sous la rubrique de Londres, 1791-93, 9 vol. in-8°, sont estimées et passent pour complètes. On ne connaît pas l'époque précise de sa mort. On sait seulement qu'il vivait encore en 1561. Les ouvrages de Bandello sont tout à fait analogues à la vie toute séculière qu'il menait parmi les sociétés brillantes, ou dans les camps. « La li- berté, dit Apostolo Zeno, avec laquelle quelques-unes des nouvelles de Bandello sont écrites ne fait pas plus d'honneur au moine qui les a composées qu'à l'évêque qui les a publiées. » Il fit imprimer, à l'âge de vingt ans, une traduction latine d'une des nouvelles de Boccace (Milan, 1508) ; ce qui a entraîné dans de singulières erreurs Vossius, Bayle, Fontanini et plusieurs autres. Tiraboschi dit que Bandello, dans ses *Nouvelles*, a pris dans Boccace les obscénités, sans en imiter l'élégance. Mazuchelli (*Gli Scrittori d'Italia*) croit aussi qu'on ne peut comparer, en aucune manière, le style de l'auteur lombard avec celui de l'auteur florentin. Cependant, malgré l'autorité de ces deux écrivains, nous croyons, avec le savant auteur (Napione) de l'éloge italien de Bandello (*Piemontesi illustri*, t. 5), que, quand même on ne voudrait pas admirer dans celui-ci l'harmonieuse brièveté des périodes, la rapidité de la narration, jointe à une grande simplicité naturelle, on devrait avouer que ses nouvelles sont beaucoup plus intéressantes que celles de Boccace, par l'abondance des faits historiques. Il a encore publié deux poèmes, l'un à la louange de Lucrèce Sigzague sous ce titre : *Canti 11 delle lodi della sig. Lucretia Gonzaga di Gazuolo, e del vero amore; col Tempio di pudicia*, Agen, 1545, in-8° ; on trouve à la suite *le tre Perche* ; l'autre, pour la naissance d'un fils de César Fregoso ; ce dernier en 3 chants ou chapitres (*capitoli*), très-rare et assez plats tous les deux. Il n'en est pas de même de ses poésies, qui peuvent être comparées à celles des meilleurs poètes. Elles ont été publiées pour la première fois par le docteur Luigi Costa, Turin, 1816, in-8°. Il existe des traductions françaises peu estimées d'une partie des *Nouvelles* de Bandello. (*Voy.* BELLEFOREST et BOAISTUAU.)

B—BE.

BANDIERA (ALEXANDRE), né à Sienne en 1699, fut d'abord jésuite, depuis vingt jusqu'à quarante ans, et, selon l'institution de cet ordre, il professa les belles-lettres dans plusieurs villes d'Ita-

lie ; mais ayant embrassé des opinions littéraires et une méthode d'enseignement différentes de celles que la compagnie avait généralement adoptées, il en résulta pour lui quelques désagréments qui l'engagèrent à passer, avec toutes les permissions nécessaires, dans l'ordre des frères servites. Il s'y consacra, pendant le reste de sa vie, aux travaux de l'enseignement public, et jouit de la considération due à son savoir et à son zèle. Il publia plusieurs traductions italiennes d'auteurs latins, avec des notes et des observations grammaticales, qui les rendent utiles pour les études de la jeunesse italienne, quand elle veut apprendre sa propre langue en même temps que la langue latine : ce sont, entre autres, les traductions de Cornélius Népos, des *Oraisons* de Cicéron, de ses *Épîtres familières*, de ses traités *des Offices*, *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, du *Songe de Scipion*, et des *Paradoxes*. Il composa aussi plusieurs ouvrages de son propre fonds, tels que : 1<sup>o</sup> *Gerotricamerone, ovvero tre sacre Giornate*, etc., Venise, 1745, in-8°. Le titre et la forme de cet ouvrage sont imités du *Décameron* de Boccace, mais le caractère en est très-différent. Les interlocuteurs sont dix jeunes gens pieux et de bonnes mœurs, qui racontent chacun à leur tour des traits de l'histoire sainte. On en critiqua le titre, qui devait être *Gerotrimerone*, et non pas *Gerotricamerone* ; l'auteur défendit son titre, mais ne le justifia pas. 2<sup>o</sup> *I Pregiudizj delle umane lettere*, etc., Venise, 1755, in-8°. 3<sup>o</sup> *Componimenti di varie maniere*, etc., Venise, 1755, in-8°. Ce volume de mélanges contient des panégyriques, des discours de piété, des morceaux de littérature et quelques poésies. Le P. Bandiera a aussi publié, en 2 parties in-8°, Venise, 1754, une édition du *Décameron* de Boccace, purgée de tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs, et accompagnée d'une préface et d'un grand nombre de notes sur les expressions de Boccace qui ont vieilli, et sur d'autres objets de philologie et de grammaire. Alexandre Bandiera eut deux frères.—L'un, François BANDIERA, son aîné de plusieurs années, prêtre et juriconsulte, écrivit sur le droit public un ouvrage enrichi de notes historiques et critiques.—L'autre, Jean-Nicolas BANDIERA, aussi son aîné, de la congrégation de l'Oratoire, a laissé, entre autres ouvrages estimés : 1<sup>o</sup> *Augustino Dato libri 2*, Rome, 1755, in-4°. C'est une vie du célèbre Augustin Dati, tirée en grande partie de ses ouvrages, et qui en contient un catalogue exact et raisonné. 2<sup>o</sup> *Trattato degli studj delle donne, opera d'un accademico intronato*, Venise, 1740, in-8°. L'auteur, qui ne se nomma point, et se désigna seulement par le titre de l'académie de Sienne, dont il était membre, y emploie l'érudition et le raisonnement pour prouver que l'étude des arts, des lettres et même des sciences, convient aux femmes autant qu'à nous. Les femmes connaissent peu cet ouvrage, qui prouve, peut-être trop savamment pour elles, qu'elles peuvent devenir savantes. G—É.

BANDINELLI (le cavalier BACCIO), sculpteur, naquit à Florence, en 1487 ; son père, orfèvre et joaillier très-habile, était, au dire de Benvenuto

Cellini, fils d'un charbonnier; mais, ajoute-t-il malignement, Bandinelli eut l'honneur d'être le premier de sa race, et d'anoblir sa postérité. Dans son enfance, et pendant un hiver rigoureux, il tomba à Florence une grande quantité de neige; le jeune Baccio eut l'idée de s'en servir pour modeler une figure gigantesque, et y réussit avec le secours d'autres enfants et au grand étonnement des artistes de la ville, qui prédirent qu'il deviendrait un homme extraordinaire. Cet horoscope développa en effet les dispositions de Bandinelli, mais contribua peut-être à lui donner un caractère vain et envieux; il conserva aussi toujours un goût décidé pour le colossal, et exécuta par la suite plusieurs figures de ce genre. Baccio avait appris de son père les premiers éléments du dessin; et, pour se perfectionner, il entra chez François Rustici, l'un des meilleurs sculpteurs de ce temps-là. Sur ces entrefaites, le fameux carton que Michel-Ange avait fait en concurrence avec Léonard de Vinci, ayant été offert à l'admiration du public, devint l'objet de l'étude de tous les jeunes artistes; Baccio fut un de ceux qui en profitèrent le mieux; mais lors de la révolution qui éclata à Florence en 1512, ce chef-d'œuvre de l'art ayant été mis en pièces, on accusa Bandinelli de cette coupable action. Quoi qu'il en soit, l'envie et la haine qu'il avait vouées à Michel-Ange et qu'il ne dissimulait pas, durèrent autant que sa vie. Sans cesse tourmenté du désir d'égaliser et même de surpasser dans tous les genres ce célèbre artiste, Bandinelli voulut apprendre à peindre; il essaya à plusieurs reprises; mais, soit faute d'adresse, soit manque d'intelligence et de dispositions pour cet art, il échoua complètement, quoiqu'il fût grand dessinateur. Il tourna alors toute son ambition vers la sculpture, et exécuta un  *Mercure* , qui fut envoyé à François I<sup>er</sup>. Il fit ensuite le  *St. Pierre*  qu'on voit dans la cathédrale de Florence, et l' *Orphée*  du palais Pitti. Il chercha dans cet ouvrage à imiter la nature de l' *Apollon du Belvédère* , et y réussit assez bien: cette statue fut posée sur une base sculptée avec délicatesse par Benedetto da Rovizzano. François I<sup>er</sup> ayant demandé au pape une copie du  *Laocoon* , Bandinelli en fut chargé, et se vanta de surpasser l'original. C'était à cette occasion que Michel-Ange disait: « Celui qui marche sur les traces d'un autre « reste toujours en arrière. » Cette copie du  *Laocoon*  resta à Florence; elle est encore dans la galerie; mais on ne peut plus guère juger de son mérite, parce qu'elle a été brisée et presque calcinée en 1762, dans l'incendie qui dévora une partie de ce musée. Le plus important des nombreux travaux de Bandinelli est le groupe colossal d' *Hercule terrassant Cacus* , qu'on voit à Florence, sur la place du Palais vieux. Cet ouvrage a été l'objet de la critique des contemporains de Bandinelli; l'on ne cessait d'appliquer sur la base des inscriptions satiriques et injurieuses, au point que, pour faire cesser le scandale, l'on fut obligé de mettre en prison quelques mauvais plaisants. L'auteur profita néanmoins des critiques, et retoucha ses figures; elles ont du grandiose dans le dessin, mais l'action est froide, les attitudes roides et gênées, et

les muscles sont trop ressentis: ce qui fit comparer le torse de l'Hercule à un sac rempli de pommes de pin. L'attache du col de la figure de Cacus est admirable; cette partie fut moulée en plâtre, et on l'envoya à Rome, à Michel-Ange, qui se contenta de répondre « qu'elle était fort belle, mais qu'il fallait « voir le reste. » Bandinelli entendait bien la composition des bas-reliefs; il en exécuta un très-beau, qu'il fit couler en bronze, et dont il fit présent à Charles-Quint: cet empereur récompensa l'artiste orgueilleux de la manière la plus flatteuse, en le nommant chevalier de St-Jacques. On voit dans la cathédrale de Florence, autour du chœur, d'autres bas-reliefs du même auteur; ils sont d'un beau style, et ont été gravés par Morghen. On connaît quelques compositions dessinées par Bandinelli, telles que le  *Martyre de St. Laurent*  et le  *Massacre des Innocents* , qui ont été gravées par Marc-Antoine, Marc de Ravenne et Augustin le Vénitien. Son dernier ouvrage de sculpture est une figure du  *Christ mort, soutenu par Nicodème* , dans lequel on reconnaît la tête de l'auteur, exécutée par Clément, son fils, qui annonçait beaucoup de talent, mais dont la mort fut prématurée. Ayant obtenu la permission de placer ce groupe dans une chapelle de l'église de  *Servi* , et sur le tombeau dans lequel il désirait être déposé, ainsi que son épouse, Bandinelli voulut aussi y transporter lui-même les ossements de son père: après ce transport, qu'il exécuta de ses propres mains, et un travail forcé, il tomba malade de fatigue, et mourut au bout de quelques jours à l'âge de 72 ans, laissant plusieurs enfants, qui héritèrent de ses grandes richesses et d'une foule de dessins, de modèles et de marbres ébauchés. Baccio Bandinelli fut mieux apprécié après sa mort que de son vivant. Il avait un style élevé et grandiose, mais ses figures manquent de mouvement, de souplesse et de grâce. Ses compositions dessinées sont compliquées et se recommandent par des expressions fortes; on y remarque plus de savoir que de goût. Enfin, malgré sa haine contre Michel-Ange, il semble ne s'être élevé qu'en s'appuyant sur lui. La dureté de son caractère obscurcissait ses bonnes qualités; il disait sans cesse du mal des ouvrages des autres artistes; il aimait les procès, et eut des altercations fort vives dans lesquelles l'autorité fut obligée d'intervenir. Très-vain de sa noblesse récente, il changea plusieurs fois de nom pour faire oublier son origine, et s'en tint à la fin à celui de Bandinelli, parce qu'il prétendait que ses ancêtres étaient de la famille des Bandinelli de Sienne.

C—N.

BANDINI (ANGE-MARIE), célèbre littérateur italien du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Florence, le 25 septembre 1726. Resté orphelin dans son enfance, il eut pour appui et pour premier guide son frère Joseph Bandini, jurisconsulte estimé. Ange-Marie fit ses études sous les jésuites. Il annonça de bonne heure une sorte de passion pour les manuscrits, les livres rares et la recherche des inscriptions inédites; il montra aussi du goût pour la poésie; mais il y renonça pour une cause qui fait voir que ce goût n'était pas en lui une passion bien forte. Il composa pour le

mariage de milord Carteret un épithalame, qu'il fit imprimer magnifiquement; il avait sans doute compté sur la générosité anglaise : trompé dans son attente, il dit à la poésie un éternel adieu. C'est une épreuve à laquelle il ne serait pas mal que l'on mit de temps en temps de prétendus talents poétiques. L'histoire littéraire devint le principal objet de ses études. Le célèbre docteur Lami le prit en amitié, et l'aïda de ses encouragements et de ses conseils. Bandini fit, en 1747, un voyage à Vienne, avec l'évêque de Volterra, qui l'avait pris pour secrétaire. Il fut présenté à l'Empereur, et lui fit agréer la dédicace de son *Specimen litteraturæ Florentinæ*, qu'on imprimait alors à Florence. Il revint l'année suivante par Venise, Padoue, Ferrare et Bologne, se liant d'amitié avec les savants de toutes ces villes, comme il l'avait fait à Vienne. Après quelque séjour à Florence, il se rendit à Rome, où il prit l'habit et les ordres ecclésiastiques. Il passait tout son temps dans la bibliothèque du Vatican et dans celles des cardinaux Passionei et Corsini, occupé de recherches savantes. On découvrit alors à Rome le fameux obélisque d'Auguste, enseveli parmi les ruines du champ de Mars, et qui avait autrefois servi de gnomon. Il en entreprit, par ordre du pape Benoît XIV, la description et l'explication, qu'il eut achevé en peu de mois; mais s'apercevant que l'air de Rome était contraire à sa santé, il repartit pour Florence, emportant les regrets des cardinaux les plus distingués par leur savoir, et du pape lui-même. En 1750, Alexandre Marucelli fit choix de lui pour présider à la riche bibliothèque que l'abbé François Marucelli, son oncle, avait laissée, et qui devait, d'après le testament de cet oncle, être ouverte au public, sorte de générosité dont on trouve beaucoup d'exemples en Italie, et peu ailleurs. Mais à peine avait-il commencé à mettre cette bibliothèque en ordre, que le propriétaire mourut, le 4<sup>er</sup> décembre 1750, en laissant pour son héritière universelle cette bibliothèque même, et nommant l'abbé Bandini, non-seulement bibliothécaire perpétuel, mais son exécuteur testamentaire. Il fallut à Bandini deux ans entiers pour liquider la succession, terminer plusieurs procès à ce sujet, et former le catalogue complet de cette vaste bibliothèque; mais il l'ouvrit au public dès le mois de septembre 1752. Il fut pourvu, en 1756, par l'Empereur, d'un canonicat à Florence, et nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque Laurentienne, deux places que le savant chanoine Biscioni laissait vacantes. Il a rempli avec honneur pendant quarante-quatre ans ce poste important pour les lettres, et est mort en 1800, généralement estimé et regretté. Il possédait, près de Fiésole, la jolie villa de St-Antoine; il y a fondé en mourant une maison d'éducation publique, et a consacré le reste de son bien à d'autres actes de bienfaisance. Bandini a laissé peu d'ouvrages d'une certaine étendue, mais un grand nombre de savants opuscles, imprimés, les uns à part, les autres dans les collections où ces sortes de productions sont recueillies. L'un des premiers par lesquels il se fit connaître est sa *Dissertatio de veterum sallationibus*, qu'il fit à

vingt-deux ans, et que le savant Lami inséra dans le 5<sup>e</sup> volume de son édition de Meursius (*Joan Meursii Opera omnia, Florentiæ, 1745-63, in-fol.*). Nous ne citerons parmi ses ouvrages que : 1<sup>o</sup> *Specimen litteraturæ Florentinæ sæculi 15, etc.*, Florence, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; vol. 1<sup>er</sup> 1747; vol. 2<sup>e</sup>, 1751. En racontant dans ce livre la vie du savant Christophe Landino, l'auteur expose aussi les services rendus à la république des lettres par d'autres savants ses contemporains; il fait connaître l'université de Florence, dont Landino fut en quelque sorte le fondateur, et les actes de l'académie platonicienne, établie par Cosme de Médicis, aïeul de Laurent le Magnifique, et dont ce même Landino était président. 2<sup>o</sup> *De Obelisco Augusti Cæsaris, e campi Martii ruderibus nuper eruto*, Rome, 1750, in-fol. C'est ce travail qu'il avait fait d'abord en italien, par ordre de Benoît XIV, et que le même pape voulut qu'il publiât en latin et en italien. L'auteur consulta les astronomes les plus célèbres de l'Europe sur l'usage astronomique auquel cet obélisque avait servi, et les réponses de tous ces savants sont imprimées à la suite de l'ouvrage. 3<sup>o</sup> *Collectio veterum aliquot Monumentorum ad historiam præcipue litterariam pertinentium*, Arezzo, 1752, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage fut dénoncé et prohibé l'année suivante, par la congrégation de l'Index; mais sur les explications que donna l'auteur, la prohibition fut levée par un décret, et l'on croit que ce fut à cette occasion qu'une bulle très-prudente du pape ordonna à cette congrégation de ne plus proscrire à l'avenir aucun livre, sans avoir auparavant appelé l'auteur, et sans avoir entendu ses explications et ses défenses. 4<sup>o</sup> *Elogio dell' abb. Francesco Marucelli, fondatore della pubblica libreria Marucelliana*, Livourne, 1754, in-4<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Vita e Lettere di Americo Vespucci*, Florence, 1745, petit in-4<sup>o</sup>. Les sept lettres originales d'Améric Vespuce, imprimées après sa vie, contiennent des relations de ses quatre voyages. Les trois dernières sont adressées à Laurent le Magnifique. 6<sup>o</sup> *De Vita et Scriptis Joan. Bapt. Donii, patricii Florentini, libri 5, adnotationibus illustrati; accedit ejusdem Donii litterarium commercium nunc primum in lucem editum*, Florence, 1755, in-fol. 7<sup>o</sup> *Vita di Filippo Strozzi*, Livourne, 1756, in-4<sup>o</sup>. 8<sup>o</sup> *Vita del cardin. Niccolo da Prato*, ibid., même année, in-4<sup>o</sup>. 9<sup>o</sup> Depuis 1765 jusqu'en 1766, il publia successivement et enrichit de notes et de variantes sept poètes grecs, avec des traductions en vers italiens d'Antoine-Marc Salvini, et le texte grec, revu sur les meilleurs manuscrits, savoir : Callimaque (*Theriaca* et *Alexipharmaca*); les deux poèmes de Nicandre; les *Phénomènes* d'Aratus; le poème de Musée; celui de Coluthus (*l'Enlèvement d'Hélène*); et Tryphiodore (*la Destruction de Troie*); enfin, Theognis, Phocylide, et les *Vers dorés* de Pythagore. 10<sup>o</sup> *Catalogus codicum manuscriptorum græcorum, latinorum et italorum bibliothecæ Laurentianæ*, Florence, 1764-78, 8 vol. in-fol. Ils sont ainsi disposés : manuscrits grecs, 3 vol.; latins, 4 vol.; italiens, 1 vol. 11<sup>o</sup> *Bibliotheca Leopoldina Laurentiana, sive Catalogus manuscriptorum*

*rum qui jussu Petri Leopoldi in Laurentianam translati sunt*, Florence, 1791-93, 5 vol. in-fol., que l'on joint à l'ouvrage précédent. Assemani avait déjà donné le catalogue des manuscrits orientaux de cette bibliothèque. (Voy. ASSEMANI.) 12° *De Florentina Juntarum Typographia, ejusque Censoribus*, Lucques, 1791, 2 part. in-8°. 13° *De Vita et Rebus gestis Bessarionis cardinalis Niceni Commentarius*, Rome, 1777. G—É.

BANDINI (SALLUSTE), naquit à Sienne, d'une famille noble, le 10 avril 1677. Ses parents l'avaient destiné à la profession des armes, mais l'amour de l'étude lui fit abandonner cette carrière, à laquelle il préféra les méditations sévères de la jurisprudence civile et ecclésiastique. Vers 1740, il composa sur la Maremma de Sienne une dissertation écrite avec beaucoup de profondeur et de clarté. Cette œuvre d'un bon citoyen fut une source féconde de vérités utiles qui déterminèrent l'empereur François 1<sup>er</sup> et son fils, le grand-duc Léopold, à chercher les moyens d'assainir le territoire siennois, ravagé par le mauvais air. Les vus développées par Bandini sont nouvelles et démontrent qu'avant les courageux efforts de Quesnay, qui jeta en 1755 les premiers éléments de la science économique en France, un étranger avait abordé les mêmes matières avec succès. Mais les Français ne peuvent être accusés de plagiat; car la dissertation de Bandini, déposée dans les archives du gouvernement, ne fut imprimée qu'en 1775. C'était la première fois que de grandes et nobles découvertes s'obtenaient simultanément dans des pays divers. Bandini mourut en 1760. A—D.

BANDURI (DOM ANSELME), né vers 1670, à Ra-guse, d'une famille noble, entra fort jeune dans l'ordre de St-Benoît. Il fit ses premières études à Naples, où la congrégation dont il était membre possédait une maison, et obtint ensuite la permission de se rendre à Florence, qui lui offrait, plus qu'aucune autre ville d'Italie, des moyens de suivre son goût pour les recherches d'antiquités. Il visita auparavant les principales villes de ce pays, sans autre ressource que celle de son talent pour toucher l'orgue. Arrivé à Florence, ses connaissances dans les langues le firent juger propre à diriger les études de ses confrères. Bientôt il se fit connaître des savants, et, entre autres, de D. Bernard de Montfaucon, qui l'indiqua au grand-duc pour remplir la chaire d'histoire ecclésiastique qu'il venait de fonder à l'université de Pise. Ce prince, d'après l'avis de Montfaucon, l'envoya à Paris, à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, afin de former son goût au milieu des savants dont s'honorait alors cette abbaye. D. Banduri songea à répondre aux vus du grand-duc, en publiant, avec des éclaircissements, plusieurs ouvrages rares ou peu connus, sur l'histoire ecclésiastique. Il annonça, par un prospectus intitulé *Conspectus Operum S. Nicephori*, Paris, 1703, in-12, qu'il préparait une édition des œuvres de Nicéphore, patriarche de Constantinople, et qu'il mettrait au jour successivement le commentaire de Théodore de Mopsueste sur les douze petits Pro-

phètes, le commentaire de Philon, de Carpathos, sur le *Cantique des cantiques*; celui d'Hésychius sur les *Psaumes*, et divers opuscules des Pères grecs. Il suspendit l'exécution de ce projet pour se livrer à des travaux encore plus importants; il avait découvert plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire de Constantinople; il les compara, les traduisit en latin, en éclaircit les passages obscurs ou difficiles, et, les joignant à d'autres pièces sur le même sujet, déjà connues, les publia sous le titre d'*Imperium Orientale*, Paris, 1771, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui fait partie de la *Collection Byzantine*, fut vivement attaqué par Casimir Oudin, homme savant, mais partial, et qui, outré de ce que D. Banduri avait relevé quelques erreurs où il était tombé, ne prit pas même la peine de le lire pour le combattre. Aussi sa critique ne fit-elle aucun tort à l'ouvrage, qui a conservé toute sa réputation. D. Banduri publia ensuite : *Numismata imperatorum Romanorum*, depuis Trajan Déce jusqu'au dernier Paléologue, Paris, 1718, 2 vol. in-fol. Ce recueil est fort estimé : il faut y joindre le *Supplément* publié par Jérôme Tanini, à Rome, 1791, 4 vol. in-fol. D. Banduri a placé en tête de cet ouvrage le catalogue de tous les auteurs qui ont traité de la numismatique. Jean-Alb. Fabricius l'a fait réimprimer séparément, à Hambourg, en 1719, in-4°. Banduri avait été reçu membre de l'académie des inscriptions en 1715. Le chagrin qu'il eut de se voir abandonné par le grand-duc, son protecteur, lui fit accepter, en 1724, la place de bibliothécaire du duc d'Orléans. Il assurait, à cette époque, que son travail sur Nicéphore et Théodore de Mopsueste, formant 4 vol. in-fol., était terminé. Il paraît que sa mauvaise santé seule l'empêcha de le publier. En effet, il ne fit plus que languir, tourmenté par de fréquents accès de goutte, qui duraient jusqu'à trois ou quatre mois. Il mourut dans un de ces accès, le 14 janvier 1745. On a dit assez légèrement, et on a répété de même, que de la Barre (voy. ce nom), de l'académie des inscriptions, était le véritable auteur des ouvrages de D. Banduri. Ce savant bénédictin n'a jamais caché les obligations qu'il avait à son confrère, ni les services qu'il en avait reçus : il est clair qu'il en aurait agi autrement s'il avait voulu s'approprier son travail. On a dit encore qu'il était fils naturel du grand-duc de Toscane. Un pareil fait aurait besoin de preuves pour être cru; mais cette assertion tombe d'elle-même, si l'on veut bien se rappeler que ce fut Montfaucon qui fit connaître Banduri au grand-duc, et qui le lui recommanda, et que jamais celui-ci ne put obtenir la survivance de Magliabecchi dans la place de bibliothécaire du duc de Florence, qui lui permit seulement d'en prendre le titre à la tête d'un de ses ouvrages. W—s.

BANES (DOMINIQUE), originaire de Mondragon, ou plutôt de Valmaseda, en Biscaye, né à Valladolid, vint, à l'âge de quinze ans, à Salamanque, et, après y avoir achevé ses cours, entra dans l'ordre des frères prêcheurs. Il étudia la théologie sous les savants Melchior Cano, Didace de Claves, et Pierre Sotomayor, tous dominicains. Après avoir prononcé

ses vœux, Banes professa la théologie pendant plus de trente-deux ans à Avila (où il fut le confesseur de Ste. Thérèse pendant huit ans), à Alcalá de Henarès, à Valladolid, à Salamanque, et mourut à Medina del Campo, le 1<sup>er</sup> novembre 1604, à 77 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *de Generatione et Corruptione, sive in Aristotelis eos libros commentaria et quæstiones*, Salamanque, 1585, in-fol. ; Cologne, 1614, in-4<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Relectio de merito et augmento charitatis*, Salamanque, 1590, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *In Aristotelis Dialecticam*. 4<sup>o</sup> *Institutiones minoris dialecticæ, hoc est summarulæ*, Cologne, 1618, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Commentaria scholastica in primam partem Summæ S. Thomæ, nec non in secundam secundæ*, Venise, 1602, 5 vol. in-fol. ; Douai, 1614-16, 2 vol. in-fol. La 1<sup>re</sup> édition parut à Salamanque, de 1584 à 1594. A. B.—T.

BANG ou BANGIUS (THOMAS), savant philologue, naquit en 1600, dans l'île de Fionie, où son père était ministre. Quoique pauvre, il vint à Copenhague, et s'étant rendu agréable au chef de l'université, il y fit gratuitement son cours de théologie. Il se chargea ensuite de l'éducation de quelques jeunes gentilshommes, entre autres, du fils du grand trésorier de Danemark, dont il eut une pension. Avec ce secours il vint en Allemagne, et suivit les leçons des plus célèbres professeurs. En 1650, on lui offrit la chaire d'hébreu à Copenhague. Il ne l'accepta que sous la condition qu'on lui permettrait d'aller quelque temps étudier l'arabe et le syriaque sous Gab. Sionita, fameux maronite, alors à Paris. En 1652, il passa de la chaire d'hébreu à celle de théologie, et fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'académie. Ce savant mourut le 27 octobre 1661, après une courte maladie. De quinze enfants qu'il avait eus de son mariage avec la fille d'un sénateur, un seul lui survécut. On a de Bang un assez grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition ; mais ce sont pour la plupart des thèses et des programmes qui n'offrent plus guère d'intérêt (1). On se contentera de citer : 1<sup>o</sup> *Observationum libri duo*, Copenhague, 1640, in-8<sup>o</sup>. Ce sont des remarques que Bang fit par ordre du roi sur la *Grammaire latine* de Denys Jersin ou Jersinus, adoptée par les écoles de Danemark et de Norwége. 2<sup>o</sup> *Cælum Orientis et præsci mundi triade exercitationum litteriararum repræsentatum, seu Exercitationes de litteris antiquis*, ibid., 1657, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage a été reproduit sous ce titre : *Exercitationes philologico-philosophicæ, quibus materiae arabe et progressu litterarum ex intimis et genuinis suis principiis pertractatur*, Craeovie, 1691. C'est la même édition avec un autre frontispice. Dans cet ouvrage curieux et singulier, Bang recherche l'origine des lettres, des signes astronomiques et même des caractères cabalistiques. Il y expose et réfute les opinions des auteurs qui s'étaient occupés avant lui du même sujet, tels que Tesco-Ambrosio, Duret, Gaffarel, etc. Tous savants danois contemporains l'ont comblé

(1) On en trouve une liste complète dans l'ouvrage, fort rare en France, d'Albert Bartholin : *De Scriptis Danorum*, Copenhague, 1666, p. 158.

d'éloges. Bayle lui a consacré un article dans son *Dictionnaire critique*. W—s.

BANG (FRÉDÉRIC-LOUIS), médecin danois, naquit dans l'île de Scéland, le 4 janvier 1747. Après avoir fini ses études, il voyagea pendant quelques années, visita les hôpitaux de Berlin, Paris, Strasbourg, et y suivit les leçons des plus habiles professeurs. En 1775, il fut nommé premier médecin de l'hôpital Frédéric de Copenhague, fonction qu'il exerça longtemps avec un zèle digne d'être imité. Il enseigna la clinique dans cet hôpital et y recueillit avec le plus grand soin les objets dignes de remarque qui s'offrirent à sa pratique. En 1782, Bang fut élevé à la dignité de professeur à l'université de Copenhague ; il y rendit de grands services aux élèves, soit par ses leçons, soit par ses conversations instructives. En 1807, son habitation fut incendiée dans le bombardement de Copenhague par les Anglais, et il perdit sa bibliothèque et ses manuscrits. Il montra pendant toute sa vie un penchant pour la solitude et une grande piété. Dans ses dernières années, il s'occupa de poésie latine, et traduisit en vers hexamètres plusieurs morceaux choisis de la Bible. Quelques-uns ont été imprimés. Ce médecin mourut à Copenhague, le 26 décembre 1820. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Selecta Diarii nosocomii Fridericiani Hafniensis*, Copenhague, 1789, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, traduit en allemand par Jugler, 1790, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, trop peu connu en France, est un journal ou recueil des faits cliniques que Bang a observés dans l'hôpital Frédéric, depuis 1782 jusqu'en 1787. C'est une mine féconde d'observations pratiques précieuses. Elles ne sont pas toujours assez détaillées ; et l'auteur a négligé d'indiquer la constitution atmosphérique de chaque mois. On trouve plusieurs autres années de cet intéressant journal, dans les *Nouveaux Actes* de la société de médecine de Copenhague. 2<sup>o</sup> *Praxis medica systematicè exposita*, ib., 1789, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Ce traité de médecine pratique est basé sur les observations recueillies dans l'ouvrage précédent, qui se montent à plus de 20,000, comme l'auteur l'annonce lui-même dans sa préface. Quand il indique une méthode de traitement, il renvoie ordinairement aux faits nombreux de son journal qui en constatent l'utilité. Il a paru une 2<sup>e</sup> édition de cet ouvrage, avec des changements et des additions, en 1818 ; il a été traduit en allemand par Heinze en 1796. 3<sup>o</sup> *Pharmacopœa in usum nosocomii Fridericiani Hafniensis*, ibid., 1788, in-8<sup>o</sup>. Cette pharmacopée est très-courte. Bang a encore publié plusieurs mémoires ou observations dans les *Actes* de la société de médecine de Copenhague ; il est aussi auteur de quelques ouvrages ascétiques. G—TH—R.

BANGIUS, ou BANG (PIERRE), théologien suédois, né à Helsinburg, en 1653, d'abord professeur de théologie à l'université d'Abo, et ensuite évêque de Wiborg, mort en 1696. Pendant qu'il professait la théologie, il fit soutenir des thèses qui engagèrent dans une querelle très-animée avec Miltopæus, professeur de philosophie, et qui occasionnèrent un schisme dans l'université d'Abo. On a de Bangius plusieurs ouvrages en latin, parmi les-

quels on doit observer son commentaire sur *l'Épître aux Hébreux*, et son *Histoire ecclésiastique*. Ce dernier ouvrage, qui parut en 1675, contient plusieurs idées singulières. On y lit, entre autres, qu'Adam demeura quelque temps en Suède, et fut le premier évêque de ce pays. — Il y a eu en Danemark plusieurs autres savants du nom de BANG, qui ont écrit sur les langues et sur la théologie. C—AU.

BANIER, ou BANER (JEAN GUSTAFSON), seigneur de Mulhammar, Norrby, etc., feld-maréchal de Suède, naquit à Dürsholm, dans la province d'Upland, en 1596. Son père fut du nombre des sénateurs que Charles IX fit décapiter en 1600, après les avoir accusés, devant les états du royaume, de complicité avec le roi de Pologne. Jean Banier était cependant destiné à devenir l'ami et le compagnon de gloire du fils de Charles, du grand Gustave-Adolphe. Ce prince, une fois monté sur le trône, continua la guerre que la Suède avait commencée contre la Pologne. Connaissant le mérite de Banier, il l'attacha à sa personne, en le nommant son chambellan, et à son armée, en lui donnant un brevet d'officier de cavalerie ; en 1625, il l'envoya en Livonie, pour s'emparer de Cokenhusen. Cette expédition fut couronnée d'un succès qui justifia le choix du monarque, et qui ouvrit à l'armée suédoise le chemin de la Courlande et de la Livonie. Banier accompagna ensuite Gustave-Adolphe dans toutes ses campagnes contre les Polonais, prit une part glorieuse à toutes les affaires importantes, et obtint le titre de général. Une trêve ayant été conclue en 1629, il retourna en Suède, et fut créé chevalier par le roi, en présence des états. Lorsqu'en 1630 Gustave-Adolphe conduisit son armée en Allemagne, Banier fut du nombre des généraux qu'il choisit pour l'accompagner. A la bataille de Leipsiek, il lui confia le commandement de l'aile droite, et fut si satisfait de son intelligence et de son courage, qu'il dit, « qu'après Dieu, c'était à Banier qu'il devait la « victoire. » Ce général fut ensuite chargé de faire le blocus de Magdebourg, dont il s'empara. Le roi s'étant porté vers la Bavière, Banier le suivit, prit les villes de Donawerth, Munich, et assista à l'affaire de Nuremberg, où il fut blessé dangereusement. Il resta en Bavière pour y commander une armée pendant l'expédition que Gustave entreprit en Saxe, et qui amena la bataille de Lutzen. Ayant appris la mort du roi, il se joignit aussitôt à l'armée principale, et appuya les opérations du général Horn, qui avait pris le commandement. Lorsque le corps du roi fut conduit en Suède, Banier voulut accompagner ce convoi funèbre, pour revoir sa patrie, et pour rendre un hommage solennel à la mémoire du héros qu'il avait chéri et admiré ; mais le chancelier Oxensiern, qui appréciait ses talents, le persuada de rester à l'armée. Sa présence et les ressources de son génie devinrent bientôt nécessaires. La bataille de Nordlingen avait été perdue ; Horn était prisonnier de guerre, et les Autrichiens poursuivaient les débris de l'armée suédoise : Banier rassembla les troupes qui étaient restées dans le nord de l'Allemagne, se porta vers Erfurth, et prit une position si avanta-

geuse, qu'il fit échouer les projets des impériaux. Ce fut depuis ce moment surtout qu'il déploya de grands talents militaires, tantôt par des manœuvres savantes, tantôt par des victoires signalées. Après avoir assuré ses communications avec la Baltique, il alla, en 1636, à la rencontre de l'armée ennemie, composée d'impériaux et de Saxons. La bataille s'engagea près de Wittstock, en Brandebourg, et Banier remporta une victoire qui décida de l'issue de cette guerre. Inférieur en forces, mais suppléant au nombre par son courage et la rapidité de ses mouvements, il répandit la terreur parmi les ennemis ; 5,000 Saxons restèrent sur la place ; un grand nombre fut tué en fuyant ; cent cinquante drapeaux, l'artillerie, les munitions et le bagage tombèrent entre les mains des vainqueurs. Le bruit de cette victoire s'étant répandu dans l'Europe entière, les armes de la Suède reprurent leur éclat ; les impériaux virent se détacher de leur parti la plupart des princes d'Allemagne, que leurs succès avaient intimidés ; la Hollande et la France firent de nouveaux efforts pour seconder la Suède. Cependant les Autrichiens renforcèrent leurs armées, et Banier eut besoin de toute sa vigilance pour se maintenir dans la situation avantageuse qui avait été le fruit de ses exploits. Une retraite savante à Stettin, et plusieurs batailles, dont celle de Chemnitz fut la plus décisive, lui firent conserver la supériorité. Ayant eu des renforts, il avança en Bohême, et força les ennemis à se jeter dans la forteresse de Prague. Il était à Mersebourg, méditant de nouvelles expéditions, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie très-grave, qui lui ôta bientôt la force de s'occuper du commandement. Il se fit conduire à Halberstadt, où il mourut, en 1641. Une année avant, il avait épousé, en troisièmes noces, la princesse Jeanne de Bade, qui lui avait inspiré la plus forte passion. On prétend que l'ardeur avec laquelle il se livra à cette passion abrégéa ses jours ; d'autres ont dit que sa mort fut l'effet du poison. Doué des plus heureuses dispositions, formé à la plus savante école, Banier joignait à une grande intrépidité une connaissance profonde de l'art militaire ; et à la maturité du conseil, la rapidité de l'exécution. On l'appelait le second Gustave ; et il ressemblait à ce prince, non-seulement par les qualités guerrières, mais par les traits du visage. C—AU.

BANIER (ANTOINE), né à Dalet, village d'Auvergne, le 2 novembre 1673, de parents honnêtes, mais assez mal partagés des biens de la fortune, fit ses études au collège des jésuites de Clermont, où il se distingua par une grande facilité et par une mémoire plus étonnante encore. L'éclat avec lequel il soutint ses thèses publiques, à la suite de son cours de philosophie, détermina son père à faire un sacrifice d'argent pour l'envoyer à Paris. La petite somme qu'il avait reçue en partant fut bientôt dissipée ; et n'attendant pas de nouveaux secours de sa famille, il fut obligé, pour subsister, de donner des leçons de latinité et de belles-lettres. Au bout de quelque temps, il entra chez le président Dumetz, comme précepteur de son fils ; et il eut le double bonheur de trouver dans ce jeune homme un sujet digne de ses soins, et

dans Dumetz un savant modeste, qui mettait à sa disposition une bibliothèque nombreuse. En relisant avec son élève les poètes grecs et latins, Banier eut occasion de remarquer le faux des systèmes au moyen desquels on avait prétendu éclaircir la mythologie, dont le développement pouvait jeter un si grand jour sur l'histoire, les mœurs et l'état des connaissances des peuples anciens. Le fruit de ses études fut l'*Explication historique des fables*, ouvrage qu'il publia en 1711, 2 vol. in-12. De Boze, chargé d'examiner cet ouvrage, fut étonné de l'intérêt que l'auteur avait su répandre sur une matière qui en paraissait peu susceptible, et de l'érudition qu'il avait montrée, sans affectation et sans étalage. Dès lors il le regarda comme un sujet précieux pour l'académie des inscriptions et belles-lettres; et il l'y fit recevoir deux années après, en 1715. Son amour pour le travail et la douceur de ses mœurs le firent aimer et estimer de ses confrères. On peut juger, par le grand nombre de mémoires qu'il a fait imprimer dans le recueil de cette compagnie, de son zèle pour le progrès des sciences: il n'abandonna jamais son projet d'éclaircir la mythologie, et il fut continuellement occupé à perfectionner l'ouvrage qu'il avait entrepris sur ce sujet. Il en donna une nouvelle édition en 1715, 5 vol. in-12. Celle-ci n'a de commun avec la précédente que le titre. Le plan de l'ouvrage est entièrement changé, et il est divisé en dialogues, dont les interlocuteurs sont: *Alcidas*, son élève, *Éliante*, son épouse, et *Théophile*, nom sous lequel l'auteur s'est désigné lui-même. La meilleure édition de cet ouvrage est la troisième, intitulée: *la Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire*, Paris, 1753, 1740, 5 vol. in-4°, ou 1764, 8 vol. in-12, avec beaucoup de changements, de corrections dans le style, et d'additions dans les faits. Cet ouvrage assure à son auteur une réputation durable; il y travailla pendant trente ans. Il en a publié d'autres moins connus. De ce nombre est le *Voyage dans la Turquie, l'Asie*, etc., de Paul Lucas, Rouen, 1719, 5 vol. in-12. Il le rédigea d'après les notes informes de ce célèbre voyageur, et y ajouta différentes remarques d'érudition. Le succès en fut assez grand pour que les libraires qui l'avaient publié chargeassent l'abbé Banier de présider à la nouvelle édition du *Voyage par la Moscovie en Perse*, etc., de Corneille le Bruyn, qui parut à Paris, en 1725, 5 vol. in-4°. L'éditeur en corrigea le style, défectueux en beaucoup d'endroits, et éclaircit différents passages par des notes géographiques. La même année, il publia la 4<sup>e</sup> édition des *Mélanges d'histoire et de littérature* de d'Argonne. Il en distribua les matériaux avec plus d'ordre, et y ajouta quantité d'anecdotes, qui ne sont pas toutes également certaines ni piquantes. Ce fut à peu près vers ce temps-là qu'il entreprit la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide. Elle parut en 1752, à Amsterdam, Western, grand in-fol., et dut une partie de ses succès aux gravures de Bern. Picart, dont elle est ornée. On en donna une 2<sup>e</sup> édition la même année, Amsterdam, 1752, 5 vol. in-12, et une 5<sup>e</sup>, Paris, 1758, 2 vol. in-4°: elle reparut avec de nouvelles gra-

vures de Lemire et Basan, Paris, 1767-71, 4 vol. in-4°, et Paris, 1807, 1808, 2 vol. in-8°. Cette traduction est assez exacte, mais froide et sèche. L'exemple de l'abbé Banier prouve que, pour rendre les beautés d'un poète, il ne suffit pas toujours de les sentir et d'en être pénétré. Le dernier ouvrage auquel il ait eu part est l'édition des *Cérémonies et Coutumes religieuses des différents peuples du monde*, Paris, 1741, 7 vol. in-fol. Cette édition, moins estimée que celle d'Amsterdam, a cependant conservé quelques partisans. On a reproché à l'abbé Banier et à l'abbé Lemascrier, son collaborateur, de ne point parler avec assez de ménagement de Jean Fréd. Bernard, le véritable auteur de l'ouvrage, et de lui dire des injures en s'appropriant son travail. Les nouveaux éditeurs, en réformant les déclamations que l'esprit de parti lui avait dictées contre l'Eglise romaine et ses usages, auraient dû rendre plus de justice à son érudition; ils ajoutèrent à l'ouvrage plusieurs morceaux estimables, dont Bernard s'empara à son tour, en leur rendant les injures qu'ils lui avaient dites. L'abbé Banier mourut à Paris, le 2 novembre 1741, d'une maladie qui lui fit souffrir de grandes douleurs pendant les trois dernières années de sa vie. Il avait donné une édition de l'*Histoire poétique* du P. Gautruche, 1758, in-12. Le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres renferme treize mémoires de l'abbé Banier. W—s.

BANISTER (JEAN), reçu à la faculté d'Oxford, en 1575, pratiqua la médecine avec succès à Nottingham, et a écrit sur cette science quelques ouvrages encore bons à consulter: 1<sup>o</sup> *Traité nécessaire et nouveau de chirurgie, comprenant en abrégé le traitement général et particulier des ulcères*, Londres, 1575, in-8°; 2<sup>o</sup> *Certaines expériences* de son invention, ibid.; 3<sup>o</sup> *l'Histoire de l'homme, extraite de la quintessence des meilleurs anatomistes*, etc., Londres, 1578, grand in-fol. en 9 livres; 4<sup>o</sup> *Chirurgie abrégée, recueillie et traduite principalement de Wecker*, Londres, 1585, in-12; 5<sup>o</sup> *Antidote chirurgicale*, Londres, 1589, in-8°, sorte de matière médicale, formulaire de beaucoup de remèdes. Haller n'a parlé que de son *Histoire anatomique de l'homme*. Plusieurs années après sa mort, ses ouvrages furent rassemblés en 6 livres, et publiés dans l'ordre suivant: *des Tumeurs, Blessures, Ulcères en général et en particulier; des Fractures et Luxations; de la Guérison des Ulcères; l'Antidote*, etc., Londres, 1663, in-4°. — Richard BANISTER, son parent, exerça aussi la médecine, mais se livra plus particulièrement aux maladies des yeux. On le considère comme l'auteur d'un traité intitulé: *Traité merveilleux des yeux, contenant la connaissance et la cure de cent treize maladies auxquelles cette partie et les paupières sont sujettes*; mais c'est une erreur: ce traité est de Jacques Guilleméau; (voy. ce nom). La 1<sup>re</sup> édition en fut dédiée à Jean Banister; et, quand elle fut épuisée, Richard la réimprima avec un ouvrage de sa composition, ayant pour titre: *Bréviaire de Banister*: On ne connaît pas l'époque de la mort d'aucun de ces médecins

C. et A—N.

BANISTER (JEAN), missionnaire de l'Eglise

anglicane et botaniste voyageur, qui a vécu sur la fin du 17<sup>e</sup> siècle, séjourna quelque temps aux Indes orientales; de là il passa dans la Virginie, d'où il envoya, en 1680, un catalogue de plantes à Ray, qui les fit connaître. Il fit aussi passer plusieurs lettres et mémoires au docteur Lister, à Petiver, à la société royale de Londres, et elles furent insérées dans les *Transactions philosophiques*, vol. 17, numéro 498, et vol. 22, numéro 270. Petiver a publié le catalogue des plantes de l'herbier de la Virginie, de Banister. Ce sont les seuls ouvrages qu'il ait laissés. Ayant voulu gravir un rocher pour y cueillir une plante, il tomba et fut brisé dans sa chute. Son herbier passa dans la collection d'Hans-Sloane. Houston, autre botaniste voyageur, et qui ne fut pas plus heureux que Banister, lui a dédié, sous le nom de *Banisteria*, un genre de la famille des malpighiacées. Linné, qui aimait que le nom d'une plante fit allusion aux habitudes ou au caractère de celui dont elle porte le nom, a donné à une espèce celui de *scandens* ou *grimpeante*, pour mieux rappeler les inclinations de ce botaniste et la catastrophe qui le fit périr, parce que, comme lui, elle aime à grimper sur les rochers escarpés.

D—P—s.

BANKERT (JOSÉPH VAN TRAPPEN), né d'une famille obscure, à Flessingue. De simple matelot qu'il était d'abord, il s'éleva bientôt au rang de commandant de la côte, puis de capitaine de vaisseau et de vice-amiral. Ce fut en cette qualité qu'il combattit sur la flotte de Pierre Hein, lors de la prise des riches galions espagnols, en 1622, et qu'il seconda avec succès, en 1629, les tentatives de la compagnie des Indes sur Fernambouc. En 1657, ayant mis en mer avec quatre vaisseaux de guerre, Bankert rencontra sept vaisseaux sortis de Dunkerque; il leur livra un combat opiniâtre, en prit trois, et les amena victorieusement à Flessingue. L'année d'après, il se trouva à un autre combat naval, livré également aux Dunkerquois par toute la flotte hollandaise, sous le commandement du fameux Tromp. La bravoure qu'il y montra fut récompensée par le don d'une chaîne en or. Bankert se distingua encore sous le même amiral, en 1659, contre la flotte espagnole, sur la côte d'Angleterre. Toutes ces affaires honorables le portèrent enfin au rang d'amiral, et la compagnie des Indes lui confia le commandement d'une flotte destinée à rétablir ses affaires dans le Brésil. Bankert mit à la voile en 1646; mais à peine fut-il en mer, que plusieurs malheurs se réunirent pour contrarier ses projets. Une tempête anéantit deux de ses vaisseaux, et poussa les autres sur la côte d'Angleterre. La désunion se mit ensuite entre les officiers de la flotte, et l'équipage se révolta. Après avoir momentanément calmé cette sédition, Bankert se dirigea sur Olinde; mais arrivé dans la rade de cette ville, il y éprouva de nouveaux désagrèments de la part des matelots mutinés et des Hollandais établis au Brésil. Il voulut enfin commencer ses opérations, et approcha avec sa flotte de la rivière de St-François, pour en venir aux mains avec les Portugais; mais cette tentative n'aboutit qu'à la prise de la petite île de Tagaripa, qui lui

coûta plus de 2,000 hommes, et qu'il ne garda que très-peu de temps; aussi l'a-t-on blâmé en Hollande d'avoir sacrifié tant de sang pour une possession de si peu d'importance. Bankert réussit mieux dans la baie de Tous-les-Saints, où il battit la flotte portugaise, et prit cinq de ses vaisseaux richement chargés, ayant à bord le vice-roi, l'amiral et d'autres personnes de marque. Dans un autre combat, il leur prit encore quatre vaisseaux chargés de sucre, et mit ensuite à la voile pour retourner en Hollande; mais il mourut d'une attaque d'apoplexie, dans la traversée. Ses deux fils, qui l'accompagnaient, rapportèrent ses restes dans sa patrie.

D—G.

BANKERT (ADRIEN), né à Flessingue, fut nommé, en 1665, vice-amiral, et, l'année suivante, lieutenant-amiral de la Hollande. Il n'était encore que capitaine de vaisseau, quand il se distingua par sa belle défense contre les Suédois qui vinrent attaquer, auprès de l'île de Ween, ses vaisseaux très-endommagés par les glaçons. Malgré sa mauvaise position, il parvint à repousser les Suédois, et à se frayer un chemin jusqu'à Copenhague, où il fut reçu par le roi avec beaucoup de distinction. Dans un combat naval livré aux Anglais en 1666, Bankert courut risque de périr, son vaisseau étant sur le point de couler bas; il se jeta avec son équipage dans quelques bateaux, mit le feu à son vaisseau, attaqua lui-même les Anglais, et sauva trois vaisseaux hollandais qu'ils avaient déjà entourés. L'année suivante, il commanda cinq vaisseaux dans l'entreprise dirigée contre Chatham. En 1672, il se battit une journée entière contre les flottes combinées de la France et de l'Angleterre; il seconda ensuite Ruyter dans trois actions qui eurent lieu contre la flotte française, et qui furent toutes à l'avantage de la Hollande, quoique les marins français, tels que d'Estrées et Martel, y déployassent la plus grande valeur. En 1674, les trois amiraux, Bankert, Tromp et van Nees, d'intelligence avec le chevalier de Rohan, formèrent le projet d'une descente sur la côte de France; mais ce projet ayant été écarté, ils ne purent s'emparer que de l'île de Noirmoutier, qu'ils évacuèrent au bout de quelques jours, après avoir pris dix-neuf vaisseaux échoués sur la côte de l'île, et avoir exigé 50,000 francs de contributions. Bankert mourut à Middelbourg, en 1684: son corps repose dans l'église St-Pierre de cette ville. Plusieurs médailles ont perpétué le souvenir de ses actions les plus glorieuses. — On présume que Jean BANKERT, qui périt dans la bataille navale entre les Hollandais et les Anglais, le 13 juin 1665, était son frère, et que Joseph Bankert, dont nous avons parlé, était son père.

D—G.

BANKES (sir JOHN), jurisconsulte anglais, né en 1589, à Keswick, dans la province de Cumberland, étudia à Oxford et suivit la carrière du barreau. Son application aux devoirs de son état, la gravité de son maintien et son excellente réputation lui attirèrent l'attention de Charles I<sup>er</sup>, qui l'éleva à différentes places importantes. Nommé, en 1654, procureur général, il s'acquitta avec une haute estime par la manière dont il remplit ce poste difficile dans

ces temps de troubles. Il fut nommé, en 1640, président de la cour des plaids communs, et ensuite conseiller privé. Au milieu des orages de la guerre civile, il resta constamment fidèle à la cause de son roi. Sa femme, lady Bankes, assiégée dans son château de Corffe, avec ses enfants et ses domestiques, déploya un courage extraordinaire contre un parti nombreux de troupes du parlement; secondée seulement par une petite troupe, composée d'abord de cinq hommes, et qui ne s'éleva jamais à plus de quarante, elle résista aux surprises, à un siège régulier, à la famine; et, bien que la petite ville du château eût été obligée de se rendre, cette femme courageuse tint dans sa forteresse jusqu'à l'arrivée d'un secours, qui mit les rebelles en fuite. Sir John Bankes mourut à Oxford, en 1644. Il a écrit plusieurs ouvrages de jurisprudence, qui n'ont point été imprimés. S—D.

BANKS (JEAN), écrivain anglais, né en 1709, à Sunning, dans le comté de Berk, fut d'abord mis en apprentissage chez un tisserand; mais s'étant démis le bras, et ne pouvant continuer ce genre de travail, il vint à Londres, où il ouvrit une petite boutique de libraire, qu'il abandonna ensuite pour le métier de relieur. Il consacrait ses moments de loisirs à la littérature, et il a travaillé à une *Vie de Jésus-Christ*, in-fol., et à différents journaux anglais. On a de lui quelques poésies; mais il est plus connu comme auteur de l'*Examen critique de la vie d'Olivier Cromwell*, en 4 vol. in-12, ouvrage célèbre en Angleterre, et qui a été souvent réimprimé. Jean Banks mourut à Islington, en 1751. X—S.

BANKS (JEAN), auteur anglais du 17<sup>e</sup> siècle, a donné au théâtre plusieurs tragédies, qui, quoique écrites dans un style emphatique et peu élégant, ont eu du succès, et ont arraché plus de larmes que des pièces meilleures et plus correctes. Il faut, au reste, qu'il ait su se conformer au goût de sa nation et de son temps. Ces tragédies sont : 1<sup>o</sup> *les Rois rivaux*, 1677; 2<sup>o</sup> *la Destruction de Troie*, 1679; 3<sup>o</sup> *la Vertu trahie*, 1682; 4<sup>o</sup> *les Reines d'Albion, ou la Mort de Marie, reine d'Écosse*, 1684 et 1702; 5<sup>o</sup> *le Favori malheureux, ou le Comte d'Essex*, 1685; 6<sup>o</sup> *l'Usurpateur innocent*, 1694; 7<sup>o</sup> *Cyrus le Grand*, 1696. X—S.

BANKS (THOMAS), sculpteur anglais, né vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, eut deux avantages qui avaient manqué à son rival Bacon, celui d'être élevé pour son art, et celui de voyager en Italie; aussi, quoiqu'il ne puisse pas être mis sur la même ligne que la Canova, les Julien et les Sergel, ses contemporains, il mérite une place distinguée parmi les bons statuaires. Ses meilleurs ouvrages sont une statue de *Caractacus* et une autre de *l'Amour*, qu'il rapporta de Rome, en 1779. Quand Banks revint en Angleterre, tous les encouragements y étaient pour l'école de peinture qui venait de naître, et les amateurs ne recherchaient pas encore les statues des artistes de leur nation. Ce fut donc en vain que Banks chercha dans son pays un homme riche qui voulût lui acheter sa statue de *l'Amour*; ce désagrément le décida à partir, en 1781, pour St-Pétersbourg, où l'im-

pératrice acheta cette statue pour la placer dans son jardin anglais, à Tzarskœ-Selo. Banks, très-supérieur à Bacon pour le goût et la correction du dessin dans ses figures isolées, n'a guère été plus heureux que lui dans ses grandes compositions, et l'on peut s'en convaincre par les monuments du célèbre Nelson et du capitaine Burgess, placés à St-Paul. V. S. M.

BANKS (le chevalier baronnet sir JOSEPH), président de la société royale de Londres, naquit dans cette ville, le 15 décembre 1745, de Guillaume Banks-Hodgkinson et de Sarah Bate. Sa famille était d'origine suédoise, mais on a différé sur l'époque à laquelle elle vint s'établir en Angleterre; et, tandis que les uns la font remonter à un Simon Banks, qui serait venu se fixer dans le comté d'York, à l'époque d'Édouard, et qui aurait été le dix-huitième aïeul de sir Joseph; les autres ne lui accordent que deux générations en Angleterre, et nient que ce Robert Banks, qui géra sous Élisabeth et Jacques la charge d'attorney principal à Giggleswick, et dont les fils se distinguèrent pendant les guerres civiles, ait été un de ses ancêtres. Ce que l'on ne conteste pas, c'est que l'aïeul paternel de Banks, celui qui, par son mariage avec une Hodgkinson, fournit à Guillaume son fils l'occasion de joindre ce dernier non à celui de sa famille, n'ait été médecin dans le comté de Lincoln, et que ses succès dans l'exercice de sa profession n'aient été assez lucratifs pour le mettre à portée de léguer à ses fils un patrimoine considérable. Il fut même revêtu, en 1756, des fonctions de shérif, et la ville de Peterborough l'envoya siéger à la chambre des communes. Comme tous les riches héritiers, Banks fut d'abord confié aux soins d'un ecclésiastique, des mains duquel il passa au collège de Harrow, situé dans le voisinage de Londres. Plus tard il alla compléter ses études à l'université d'Oxford, où l'on fit choix pour lui du célèbre collège de Christ. Il y était encore en 1761, lorsque la mort inattendue de son père le laissa maître de lui-même et de sa fortune : il n'avait alors que dix-huit ans. Cette liberté prématurée n'eût pas manqué de devenir un écueil pour tout autre. Mais déjà le goût des sciences naturelles était devenu pour Banks une passion à laquelle les autres devaient toujours céder. Ses tuteurs n'eurent pas à combattre en lui les penchants funestes qui amènent si vite à leur ruine tant de jeunes Anglais, peu de temps après la fin de leur minorité. Il est à noter qu'à cette époque l'histoire naturelle, qui jusque-là, faute d'être bien comprise et bien apprise, était restée dans l'enfance, venait de voir apparaître en même temps deux interprètes sublimes, Buffon et Linné; Buffon aux tableaux éloquentes, au style large et majestueux; Linné aux formes sévères, aux classifications ingénieuses. Grâce à ces deux hommes, l'histoire naturelle devenait à la fois attrayante et philosophique, littéraire et savante. Les genres d'esprit les plus divers étaient entraînés vers elle. Mais instinctivement l'on sentait que les bases seules étaient posées, que bien des milliers d'êtres organiques ou inorganiques se trouvaient cachés dans les

contrées étrangères; que pour commencer à comprendre la science, il fallait d'abord avoir des collecteurs. Peut-être aussi l'on pensait que ces collecteurs seraient longtemps à se montrer; car il faut non-seulement du savoir et du temps pour récolter les éléments de l'histoire naturelle, il faut aussi beaucoup d'argent. Or, qui serait d'humeur à le fournir? D'ordinaire, les savants ne sont pas millionnaires, et les millionnaires ne sont pas savants. Quant aux gouvernements, du temps de Banks, ils étaient encore fort peu sensibles aux progrès de l'histoire naturelle. C'est Banks qui, plus que tout autre, était destiné à faire cesser cette indifférence. En attendant le jour où sa célébrité lui donnerait de l'influence, il méditait les œuvres des deux illustres naturalistes que l'Europe admirait. Déjà sa bibliothèque, plus riche de jour en jour, s'accroissait de tous les ouvrages relatifs à sa science favorite. Décidé à tous les genres de sacrifice pour arriver à l'apogée de la science, il herborisait beaucoup, et c'est un sacrifice en Angleterre; car on n'herborise qu'à pied, et telle est la facilité des communications dans cette terre d'industrie, telle est surtout la tyrannie des usages, qu'un voyageur pédestre est presque toujours suspect. Du moins ne peut-on s'imaginer que ce soit un gentleman. Aussi plus d'une fois le jeune amateur de botanique fut-il pris pour un voleur; et un jour que, harassé de fatigue, il s'était endormi à quelque distance de la grande route, des officiers de police l'emmenèrent sous prévention de vagabondage, et bien et dûment garrotté, devant un juge de paix de campagne, que l'aventure divertit singulièrement. — La nature de ses biens, pour la plupart situés au milieu de la campagne, facilitait beaucoup ses savantes excursions, qui, au reste, ne l'empêchaient en rien de veiller à la prospérité de ses domaines. Au contraire, il les améliorait à vue d'œil, sans être infidèle à la science à laquelle il s'était voué. Sa propriété principale, connue sous le nom de Revesby Abbey (dans le comté de Lincoln), se trouvait sur la lisière de ces vastes prairies marécageuses qui entourent la baie de Bolton, et dont l'aspect, analogue à celui des côtes planes de la Hollande, leur a fait donner le nom de cette contrée. C'est là que Banks passait la plus grande partie de l'année; il perfectionnait l'art de conduire les canaux et d'élever les digues, art si important pour les dessèchements qui doivent rendre un jour d'immenses étendues à l'agriculture; il peuplait de poissons à son choix les étangs et les petits lacs de ce terrain aquatique, et quelquefois il s'y livrait au divertissement de la pêche. C'est dans cet exercice qu'il contracta des liens d'amitié avec Jean de Montaigu, comte de Sandwich, qui plus tard devint chef de l'amirauté, et dont tant de découvertes importantes pour la connaissance du globe ont immortalisé le nom. « Si l'anecdote est « vraie, dit Cuvier, elle offre un exemple de plus « des grands effets que peut amener une petite cause; « car on ne peut douter que l'ascendant de Banks « n'ait puissamment contribué à multiplier ces dé- « couvertes. S'il n'eût pas besoin d'exciter le comte « de Sandwich à des expéditions auxquelles la vo-

« lonté du roi l'engageait assez, toujours est-il vrai « qu'il lui indiqua plus d'une fois les points où il « convenait le mieux de les diriger, et qu'il lui fit « connaître les moyens les plus sûrs de les rendre « profitables. L'exemple de ce ministre passa du reste « dans la suite en une sorte de règle, et les nom- « breux successeurs qu'il eut dans ce poste mobile « crurent tous s'honorer en prenant les avis de « l'homme qui lui en avait donné de si avantageux. » (*Eloge de Banks*, p. 4 et 5.) Quoique présentant aussi combien un jour la haute protection du pouvoir aurait d'utiles résultats pour la science, et jetant en conséquence les fondements de l'autorité qu'il voulait avoir afin d'en faire rejaillir l'effet sur elle, Banks n'avait pas pris la résolution d'attendre qu'il fût bien en cour pour servir effectivement la cause de l'histoire naturelle. — Dès 1765, profitant de l'offre d'un de ses amis qui était capitaine de vaisseau, il fit un voyage au delà de l'Atlantique, et alla visiter les plages jusqu'alors inconnues du Labrador et de Terre-Neuve; nous disons inconnues, car, bien qu'annoncées au monde depuis Gaspard de Cortereal, ces froides régions n'étaient visitées que par des pêcheurs. C'est probablement pendant ce premier voyage que Banks acquit cet art heureux d'observation, ces habitudes, cette connaissance du moral des matelots et des indigènes qu'il déploya dans ses expéditions subséquentes. Aussi regrette-t-on que, même dès ce temps, le jeune voyageur n'ait pas publié le récit de ce qu'il avait vu et recueilli dans son excursion: peut-être comptait-il que quelques-uns de ses compagnons de voyage se chargeraient d'un soin dont il ne voulut point leur dérober la gloire. Effectivement sir Roger Curtis, alors lieutenant sur le navire qui portait Banks au Labrador, et le capitaine Cartwright ont mis au jour diverses observations dont ce voyage a été l'origine. Peut-être aussi le chevalier crut-il avoir assez fait en rapportant de la plage transatlantique des produits différents de ceux que l'Europe connaissait, et en les plaçant dans ses collections, où bientôt plus d'un savant serait à même de les examiner et de les décrire. Peut-être enfin eut-il la modestie de ne voir dans ce voyage qu'un essai de ses forces, qu'une étude de sa tâche à venir. — En effet, il était déterminé à s'expatrier de nouveau et pour longtemps, lorsque le gouvernement anglais équipa l'*Endavour*, et en donna le commandement au capitaine Cook, le chargeant de visiter les archipels naguère entrevus par Byron, Wallis, Carteret, Bougainville, et surtout d'observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, passage qui avait eu lieu en 1761, et qui devait se reproduire en 1769. Une même ardeur excitait à cette époque les trois puissances principales de l'Europe à faire preuve de quelque intérêt pour les sciences. L'apathique Louis XV lui-même avait signé la commission de Bougainville partant pour le tour du monde avec Commerson; et Catherine II courtisant les encyclopédistes français, alors dispensateurs de la renommée, ordonnait ces grands voyages en Sibérie, exécutés sous la direction de Pallas, et destinés aussi en partie à l'observation du passage de Vénus sur le

disque du soleil. A peine Banks eut-il connaissance des préparatifs de l'*Endeavour*, qu'il sollicita la permission de s'embarquer à bord du navire qui allait faire le tour du monde, et qu'il consacra une portion considérable de sa fortune aux apprêts indispensables à la réussite de ses projets. Il fit placer sur le vaisseau des instruments, des outils aratoires, des graines, beaucoup d'animaux utiles, puis tous les appareils nécessaires aux observations et aux expériences physiques, ainsi qu'à la conservation des objets qu'on récolterait chemin faisant. De plus, sentant combien il y aurait d'avantage à ce que les observations fussent faites sur une grande échelle, et par conséquent par un grand nombre de collaborateurs, il détermina par des offres pécuniaires assez élevées diverses personnes à le suivre. Ce furent d'abord un secrétaire, quatre gens de service, deux dessinateurs, puis enfin le docteur Solander, Suédois, élève de Linné, et nouvellement fixé à Londres par un emploi au musée Britannique.<sup>3</sup> Banks l'avait connu depuis son retour de Terre-Neuve; et bientôt la communauté des goûts, des études, avait fait naître entre eux une intimité qui dura autant que leur vie. — L'*Endeavour* mit à la voile, de Plymouth, le 26 août 1768; et, avant même que l'on eût atteint la hauteur du cap Finistère, nos naturalistes avaient déjà retiré des profondeurs de la mer des poissons, des mollusques et des crustacés encore inconnus aux savants, et un oiseau des rives de France était venu mourir blessé dans les mains de Banks qui lui donna le nom de *Motacella velificans*. A Madère, grâce à l'intervention active du consul anglais Cheap, qui eut de la peine à triompher des absurdes répugnances du gouverneur portugais, il obtint, pour le docteur Solander et pour lui, la permission d'explorer les curiosités naturelles de l'île, et d'employer des indigènes à pêcher des poissons, à faire la chasse aux oiseaux et aux insectes, puisque le temps les empêchait de procéder par eux-mêmes à toutes ces opérations. De Madère le navire continua sa route au sud; et Banks, soit en passant près de Ténériffe, soit en cinglant vers les îles du cap Vert, soit enfin en se dirigeant de celles-ci vers les côtes du Brésil, saisit toutes les occasions d'ajouter de nouvelles richesses à celles dont s'enorgueillissait alors l'histoire naturelle. Chaque île, chaque flot pour ainsi dire lui payait son tribut: ni ailes ni nageoires ne pouvaient soustraire l'agile habitant des eaux ou des airs à sa curiosité. Il arriva ainsi en vue de Rio-Janeiro. Mais là dominait un vice-roi encore plus ignare que le gouverneur de Madère. Ce profond politique pensa que le désir d'herboriser, de chasser et de pêcher dans sa province couvrirait quelque arrière-pensée; et en conséquence défense expresse fut faite à nos naturalistes de mettre pied à terre. En vain alléguèrent-ils l'intention d'aller rendre leurs hommages à Son Excellence le vice-roi. Quel supplice! Rebrousser chemin en présence de toute une création nouvelle, de tout un monde, où rien, ni fleurs, ni plantes, ni reptiles, ni oiseaux, ne ressemblait à leur monde! où du sol, du ciel de l'Europe rien ne restait que le soleil! Nos savants n'y

tinrent pas. Après avoir envoyé les gens de service rassembler sur la côte et dans le pays tout ce qu'ils rencontreraient de plantes, d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, Solander se glissa dans la ville avec le titre de chirurgien de l'*Endeavour*; et Banks, trompant aussi la surveillance des gardes-côtes, s'introduisit la nuit sur la plage brésilienne et butina en personne, mais sans oser s'avancer dans Rio-Janeiro. Bientôt pourtant la soupçonneuse police du vice-roi eut vent de ce qui se passait: dès le lendemain, des officiers portugais vinrent faire à bord une stricte recherche des personnes qui étaient descendues à la côte sans permis; et Banks ainsi que son ami se virent forcés de rester dans le navire, si mieux ils n'aimaient aller en prison à Rio-Janeiro. On leva l'ancre le 7 décembre; et à peine le garde-côte eut-il affranchi le vaisseau anglais de sa présence, que Banks passa sur une embarcation dans les îles de la baie de Rio. Là du moins il s'indemnisait de la contrainte qu'il avait soufferte, en moissonnant à pleines mains plantes et insectes. Avancé toujours au sud, il put admirer de plus en plus la richesse majestueuse de la nature, et entre autres végétaux marins, il recueillit le célèbre *facus gigantes*, qui offre souvent un développement de plus de cent pieds de longueur. Un nombre immense d'insectes vint ensuite s'offrir à lui le long des côtes de la Patagonie. Mais nous ne finirions pas, si nous essayions de suivre ainsi de contrée en contrée l'histoire des acquisitions de Banks. Ce qui le caractérise non moins que ce zèle infatigable qui sans cesse grossit ses collections, ce qui donne au voyage de l'*Endeavour* la physionomie toute romanesque, toute épique du voyage des Argonautes ou de l'*Odyssee*, c'est cette influence qu'il exerce, lui non marin, sur les marins, lui Anglais, sur les sauvages qu'il visite. Les périls que court l'équipage dans les neiges de cette Terre de Feu, dont le nom présente une si bizarre antinomie avec le froid glacial dont elle est le domaine, et qui menace d'endormir nos navigateurs d'un sommeil de mort; plus loin leur perte imminente dans les rochers de la Nouvelle-Hollande, lorsqu'ils voient les pièces de leur bordage se détacher, une voie d'eau s'ouvrir plus puissante que leurs pompes, et qu'à l'instant de périr ils sont sauvés par l'idée que suggère un des hommes de la suite de Banks de faire entrer du dehors quelques flocons de laine dans les fentes du navire; les combats avec les anthropophages de la Nouvelle-Zélande; l'incendie général des herbes dans lequel les habitants de la Nouvelle-Galles du sud furent au moment de les envelopper; les amours des marins et des Circé basanées qui ont valu à Otaïti le nom de Nouvelle-Cythère: tous ces épisodes, dit l'auteur de l'éloge cité plus haut, communiquent à la relation de Cook l'intérêt de ces « amusantes fêtes de « l'*Odyssee*, qui ont fait le charme de tant de nations et de tant de siècles. Or, c'est incontestablement à la présence de deux hommes nourris d'aussi grandes idées que de simples marins, c'est à leur manière d'observer et de sentir qu'est dû en grande partie ce puissant intérêt. Banks surtout se montre

« toujours d'une activité étonnante; la fatigue ne le rebute pas plus que le danger ne l'arrête. A Otaiti il a la patience de se laisser peindre de noir, de la tête aux pieds, pour faire un personnage dans une cérémonie funèbre qu'il n'aurait pu voir autrement. Et ce n'est pas seulement pour voir, pour observer qu'il déploie son caractère : en tout lieu, bien que sans autorité légale, il semble prendre naturellement le rang que lui auraient donné en Europe les conventions de la société. Il est toujours en avant : il préside aux marchés, aux négociations; c'est à lui qu'on s'adresse des deux parts dans les embarras; c'est lui qui poursuit les voleurs, qui recouvre les objets volés. S'il n'eût retrouvé ainsi le quart de cercle qui avait été adroitement enlevé par un insulaire, le but principal de l'entreprise, l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil, aurait été manqué. Une seule fois il n'osa se faire rendre justice; mais ce fut lorsque la reine Obéréa, l'ayant logé trop près d'elle, lui fit, pendant la nuit, voler tous ses vêtements; et l'on conviendra qu'en pareille occurrence il n'eût pas été galant de trop insister sur son bon droit. Cette sorte de magistrature à laquelle il se trouva porté tenait à ce que, dès lors, sa figure, sa contenance étaient faites pour inspirer du respect, en même temps que sa bonté soutenue captivait l'amitié. Il donnait aux sauvages des outils d'agriculture, des graines de plantes potagères, des animaux domestiques; il veillait à ce qu'on ne les maltraitât point, et même à ce qu'on les traitât avec indulgence lorsque les torts étaient de leur côté. » On comprend qu'ainsi aimé des naturels de l'Océanie il trouvait toutes les facilités nécessaires pour remplir ses caisses et ses portefeuilles. Aussi ses récoltes en tout genre furent immenses. Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande, reçut alors le nom qu'elle conserve en mémoire de la multitude de végétaux qu'il en remporta. Malheureusement le navire éprouva quelque temps après, sur les récifs de corail de cette grande île, l'accident relaté plus haut, et presque toutes les magnifiques collections qu'il avait formées au prix de tant de peines et de dangers furent perdues ou endommagées au point qu'on eut des peines inouïes à les restaurer. Plus tard, Banks et Solander faillirent périr dans l'archipel de Batavia, victimes du climat meurtrier de ces îles. Ils échappèrent cependant, mais ils eurent le chagrin de perdre Toupia, chef otaitien, qu'ils emmenaient en Angleterre, et dont l'esprit supérieur promettait à la fois et des renseignements à nos savants et d'utiles leçons à ses compatriotes, lorsqu'il serait revenu dans les îles qui l'avaient vu naître. Enfin, après avoir successivement parcouru les archipels de l'Océan Pacifique, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Guinée, les îles au sud de l'Inde, côtoyé l'Afrique, doublé le cap de Bonne-Espérance, et visité Ste-Hélène, l'*Endeavour* jeta l'ancre en Angleterre, le 12 juin 1774. — Un applaudissement universel accueillit les voyageurs à leur retour; et le 40 août suivant, sur le désir formellement exprimé du roi, Banks et Solander, ac-

compagnés du président de la société royale de Londres, John Pringle, lui furent présentés à Richmond. Banks profita de cette occasion pour offrir au monarque, dont le goût pour l'agriculture et la botanique était connu, des échantillons de graines rares et de plantes dont la naturalisation en Europe pouvait présenter des avantages ou contribuer à l'ornement des jardins. George III reçut de tels dons avec un plaisir sensible; et dès ce jour il ne cessa de donner à Banks des marques de son intérêt. Aussi lorsque, deux ans après, Cook dut partir pour une seconde expédition, non-seulement il obtint sans peine l'autorisation de donner un nouvel exemple de ce genre si nouveau et si généreux d'entreprise qu'avait admiré l'Angleterre, il fut encore décidé en principe qu'il pourrait se donner sur le vaisseau les aises qui, sans gêner l'expédition, eussent rendu son dévouement et celui de ses amis moins pénible. Mais l'ombrageuse jalousie de Cook mit obstacle à des arrangements si justes; et, soit mécontentement de voir sa gloire partagée, soit souvenir de quelques embarras qu'avaient pu lui occasionner, pendant son premier voyage, les égards dus à des gentlemen, il imagina tout ce qu'il put pour ôter à nos naturalistes l'envie de faire partie du second voyage, et fit de son chef détruire à bord de son vaisseau des préparatifs ordonnés par Banks. Ce dernier en fut piqué au vif, et déclara formellement qu'il renonçait à ses projets. — Toutefois, ne voulant pas que ses préparatifs demeurassent inutiles, il résolut de diriger ses efforts d'un autre côté. Au bout de quelques semaines (12 juillet 1772), un vaisseau nolisé à ses frais le transportait avec le docteur Solander, le Suédois Uno de Troil, depuis évêque de Linköping, et quelques autres personnes, vers le nord de l'Europe. En passant ils visitèrent Staffa, restée inconnue, quoique déjà nommée par Buchanan, qui n'avait pas même parlé de cette grotte de 250 pieds de profondeur, qu'environnent des milliers de colonnes balsamiques dont la régularité naturelle simule celle des produits les plus corrects de l'architecture. Depuis que Banks, par son récit, eut attiré l'attention sur cette île merveilleuse dont la formation a donné lieu à des différends si vifs parmi les géologues, chaque année a vu des compagnies de curieux braver la mer orageuse qui baigne les Hébrides pour admirer cette configuration exceptionnelle. Faujas de St-Fond et Necker de Saussure, entre autres, s'y sont rendus, et ont visité les divers points de l'île avec un soin qui n'a été surpassé que dans ces derniers temps. — Les voyageurs arrivèrent ensuite en Islande. Cette île de glace, située aux confins de l'Amérique et de l'Europe, offre à ceux qui la visitent un spectacle non moins inattendu que les îles équatoriales dont la mer Pacifique est semée, et qui forment entre l'Asie et la côte ouest de l'Amérique un troisième monde, le monde maritime. Des neiges éternelles et des volcans se disputent l'empire de cette contrée polaire. qu'éclaira à certaines époques un jour de cinq semaines, que désolent des hivers de neuf mois, souvent prolongés jusque dans le cœur de l'été par

l'irruption des glaces flottantes qu'une cause inconnue détache des pôles. Les roches pelées et tranchantes, les *geisers* ou jets d'eau bouillante et les sources thermales ou tièdes (*Averer* et *Laugar*), au milieu des images les plus attristantes de la nature polaire; les amas de basalte qui forment, comme dans le comté d'Autrim, d'immenses piliers naturels, les collines de soufre au pied desquelles on voit l'argile dans une ébullition continuelle, et dans les flancs desquelles sans cesse bouillonnent et sifflent les eaux; la végétation rabougrie et maigre qui a succédé aux grandes forêts dont jadis, à ce que l'on assure, étaient couvertes les rives méridionales; les énormes quantités de gros troncs de sapins et autres arbres qui viennent chaque année se jeter sur les côtes septentrionales de l'île, principalement au Cap-Nord et à la pointe dite Langaness; enfin, les nombreuses espèces ou variétés zoologiques qui peuplent l'air, la terre et les eaux dans cette île si peu connue, tout fut pour Banks et sa suite l'objet d'un examen attentif et fécond en résultats. L'ichthyologie et l'entomologie d'une part, de l'autre la partie de la botanique relative aux acotylédones, furent spécialement à ce voyage des accroissements inappréciables. — Les observations de Banks ne portèrent pas simplement sur l'histoire naturelle. Les mœurs, la langue, la religion, la littérature, l'état social des peuples, attirèrent aussi son attention; et l'Europe lui doit quelques notions aujourd'hui populaires sur l'ancienne culture intellectuelle des Islandais, sur leurs rapports avec le culte odinique dont les traces subsistent encore chez eux, sur la langue des Eddas dont ils parlent un dialecte fort peu éloigné de l'idiome primitif. Il fit plus; et, tant par suite de son voyage que par des relations directes avec d'illustres Danois, il fixa les regards du gouvernement de Copenhague sur cette possession trop négligée; et dans la suite, attentif à donner lui-même aux habitants des marques effectives de souvenir, deux fois les sachant en proie aux famines, si fréquentes alors dans un pays aussi infertile qu'isolé, il leur expédia des cargaisons de grains à ses frais. L'expédition d'Islande fut la dernière de ce genre à laquelle se livra Banks. A partir de cette époque, il ne s'occupa plus que de la coordination des matériaux qu'il avait rassemblés. A côté de sa bibliothèque, depuis longtemps commencée et dès lors extrêmement importante par le nombre, le choix et la spécialité des ouvrages, grandirent des collections qui, par leur magnificence vraiment royale, emportaient de beaucoup sur celles qui attirent les amis de l'étude dans la plupart des établissements publics. On s'attendait à voir Banks mettre au jour le fruit de ses recherches si variées; et probablement tel fut dans l'origine son projet. On avait même commencé à exécuter des gravures qui devaient être portées à 2,000. Mais, soit que dès le principe le travail eût été mal distribué entre ceux qui auraient pu coopérer à cette belle publication, soit que dans les commencements les affaires politiques rendissent les circonstances difficiles pour la librairie, et qu'ensuite la mort du docteur Solan-

der, survenue en 1782, eût fait ajourner indéfiniment un ouvrage dont il eût nécessairement été le collaborateur principal, soit enfin que des soins de patronage et les petites intrigues auxquelles donna lieu l'élevation de Banks à la place de président de la société royale de Londres aient absorbé le temps qu'il eût pu consacrer pour sa part à cette entreprise, les préparatifs n'amènèrent aucun résultat; et, au grand déplaisir des naturalistes, rien ne parut de ce qu'ils s'attendaient à voir. Il faut ajouter que cette inaction ne tint ni à l'oisiveté (trop de preuves d'activité en tout genre ont été données par Banks pour que l'on s'arrête à ce soupçon), ni, ce qui pourrait sembler plus plausible, au désir de garder pour lui le secret de ses découvertes. Un des traits essentiels de son caractère est la générosité avec laquelle il mit toujours au service de quiconque voulait se livrer aux travaux scientifiques, ses collections, ses dessins et ses livres. Il céda ses vues de Staffa, les premières de toutes, à Th. Pennant, qui avait en vain tenté d'aborder à la grotte mélodieuse ou grotte de Fingal (*An Gua-Vine*), tel est le nom de la grotte aux colonnes prismatiques de basalte, et qui en enrichit la relation de son voyage en Écosse. Gærtner a librement et des milliers de fois consulté ses herbiers pour composer son admirable traité de *Fruetibus et Seminibus plantarum*. Les *Eclogæ americanae* de Vahl doivent une partie de leur mérite aux facilités non moins grandes qu'il ne cessa d'accorder à l'auteur. L'ouvrage de Rob. Brown sur les plantes de la Nouvelle-Hollande a de même été rédigé au milieu des collections de Banks; et on le sent assez à l'extrême netteté des descriptions. Fabricius a disposé de tous ses insectes; Broussonnet, en commençant son ichthyologie, reçut de lui, à titre de don, des échantillons de tous ses poissons. Qu'on ajoute à tout cela que sa maison était le rendez-vous perpétuel des naturalistes et des savants de toutes les nations, et l'on comprendra que ce n'est pas au désir de monopoliser ses trésors scientifiques qu'est dû le silence de Banks. En effet, qu'exigeait l'intérêt des sciences? Que ces immenses richesses fussent mises en œuvre; il n'exigeait pas qu'elles le fussent par lui-même. Il y a plus, il était à souhaiter que d'autres mains exploitassent cette mine opulente; car de cette manière chacun empruntait à la collection de Banks les objets de nature à entrer dans le cadre spécial de ses études; de cette manière ils couraient moins de risque d'être décrits deux fois, trois fois, ou même davantage, tandis que certes la publication d'un *Thesaurus Banksianus* ou *Gazophylacium Banksianum*, comprenant à la fois des objets géologiques, minéralogiques, botaniques, zoologiques, de toutes les classes, de tous les ordres, de toutes les familles, eût nécessairement amené cet inconvénient, et imposé d'avance à tout naturaliste la loi de répartir ensuite chacun des objets admis aux honneurs du *Gazophylacium* dans sa famille, dans son ordre, dans sa classe. — Pendant que Banks se recommandait ainsi à l'estime de l'Europe savante par la protection éclairée qu'il accordait à ses frères en histoire naturelle, la présidence de la société royale de Londres vint à vaquer par la dé-

mission de Pringle. Ici remarquons que cette société ne recevant du gouvernement anglais aucune subvention, et en conséquence se composant d'un grand nombre de membres dont les cotisations volontaires forment son budget des recettes, attache une importance excessive au choix des hommes auxquels elle confie son administration, et que la nature de l'influence que ceux-ci exercent, soit sur la société en général, soit même sur le sort des individus, exige en quelque sorte qu'ils soient bien avec le gouvernement. Ceci est vrai surtout du président. Il en résulte qu'un très-petit nombre de sociétaires réunissent toutes les conditions nécessaires à ce poste, qui d'ailleurs demande chez celui qui l'occupe l'alliance de la science, de la fermeté, de la richesse et d'une influence sociale réelle. De là, en dépit de l'usage de réélire tous les ans le président, l'usage non moins respecté de réélire toujours le même jusqu'à ce que la mort nécessite un autre choix. On pressent déjà par là toute la nouveauté du cas actuel : Pringle, qui donnait sa démission, ne pouvait être réélu. Mais les circonstances qui avaient amené cette résolution rendaient l'affaire plus piquante encore, et sous d'autres rapports faussaient singulièrement la position de ceux qui se présentaient pour obtenir la succession de Pringle. On sait que Franklin, en expérimentant sur l'électricité, avait découvert la propriété qu'ont les pointes d'attirer le fluide électrique, et qu'il avait fondé sur cette propriété la construction des paratonnerres. Un nommé Wilson, voulant qu'il fût aussi parlé de lui, se mit à prétendre que les sphères attirent bien plus énergiquement le fluide, et conseilla de terminer les paratonnerres par des boutons de cuivre. Or Franklin appartenait aux colonies américaines; et les colonies étaient en guerre avec la métropole qui, comme on sait, ne put parvenir à les remettre sous le joug. La théorie de Franklin ne pouvait donc être bonne, puisque c'était celle d'un rebelle, et Wilson, sans administrer beaucoup de preuves en faveur de son assertion, compta très-vite un grand nombre de champions. Bientôt les boutons et les pointes devinrent une affaire de parti, et l'on regarda très-sérieusement les adversaires des boutons comme des ennemis de la métropole. Les hommes sensés eussent au moins dû se tenir à l'écart et garder en riant une stricte neutralité. Malheureusement un des princes du sang royal crut cette précaution superflue; et, s'imaginant sans doute que quelque tempérament diplomatique pouvait arranger l'affaire à son gré, il se rangea, en digne soutien de la vieille Angleterre, sous la bannière des boutons, et se rendit, auprès de quelques membres de la société royale, sollicitateur contre les pointes. Pringle lui représenta respectueusement que la société ne pouvait faire d'amendements à ce qu'avait voulu la nature. Ces réflexions déplurent; et Pringle, au bout de trois ans de traasseries, acheta le repos par sa démission. Elu à sa place au mois de novembre 1778, Banks eut pendant longtemps à subir d'amères et injustes critiques. Aux yeux des uns il était trop jeune. « Qu'a-t-il écrit ? » disaient les autres. L'as-

tronome Maskelyne et d'autres demandaient comment un naturaliste pourrait présider tant de mathématiciens, ce à quoi l'on eût pu répondre : « Comment Newton, mathématicien, a-t-il pu présider tant de naturalistes ? » Au fond, la cause véritable de tout ce tumulte, c'était l'envie. Horseley, depuis évêque de St-David et de Rochester, mathématicien et théologien fougueux, aspirait au fauteuil : intrigues, pamphlets, calomnies de salon, discours à la société, prédictions sinistres, il n'omit rien de ce qui pouvait servir sa haine, et il fut au moment d'écarter Banks de la présidence, quand enfin ses amis s'aperçurent qu'il la convoitait pour lui-même. Ce remède parut pire que le mal; et, quelques séances après, la société, réunie en une assemblée solennelle, déclara qu'elle était satisfaite de son choix (2 janvier 1784). Horseley et quelques-uns de ses plus fougueux adhérents se retirèrent, et la compagnie, rendue à la paix, réélu pendant trente-huit années consécutives le président qu'elle s'était donné. Newton lui-même n'avait occupé le fauteuil que vingt-quatre ans. C'est surtout à partir de cette époque que les savants anglais se sont élevés au premier rang par des entreprises lointaines, qui ont étendu le domaine de la géographie, par une foule d'importantes découvertes en physique, en chimie, en géologie, en histoire naturelle; et, sans exagérer ici l'influence d'un homme, sans faire honneur à un seul de ce qui a eu surtout pour cause et l'énergie propre aux habitants de la Grande-Bretagne, et la marche ascendante du siècle, toujours est-il que Banks contribua par ses avis et sa direction aux progrès de la science; que les plans soumis par lui au gouvernement, et toujours approuvés, activèrent les découvertes en lançant toujours les hommes qui se dévouaient pour la science dans les pays qu'il était le plus utile d'explorer; que le recueil des mémoires de la compagnie, tout en s'accroissant, parut avec plus de régularité et dans un format plus digne de l'importance de ses travaux; enfin que sa faveur personnelle auprès du roi fut profitable à la société même, qui, aujourd'hui, grâce à Banks, occupe dans un des palais royaux un grand et bel appartement. Rien de ce qui intéressait les sciences ou les hommes de la science ne lui était indifférent. De même que Louis XVI, au commencement de la guerre anglo-américaine, avait ordonné à tous ses vaisseaux de respecter Cook et ses compagnons, de même, lors du départ de la Pérouse, George III, sur les instances du chancelier Banks, ordonna que sa marine eût les mêmes égards pour le navigateur français; et c'est surtout par ses réclamations réitérées, infatigables, que ce respect pour les savants est devenu un article de la loi des nations. Dans la suite, quand des inquiétudes trop fondées présagèrent la perte de l'infortuné navigateur, il le fit à ses dépens chercher par toutes les mers. Les collections de la Billardière étaient tombées au pouvoir du gouvernement anglais : Banks eut le crédit de se les faire remettre, et il les renvoya en France sans avoir ouvert une seule des caisses qui les composaient. Il fit de même parvenir

à un illustre voyageur (M. de Humbolt) des caisses ravies par des corsaires et rachetées par lui au cap de Bonne-Espérance. Broussonnet, forcé de fuir la France, retrouva partout, à Madrid, à Lisbonne, à Maroc, la main bienfaisante de Banks. C'est Banks aussi qui fit le premier parvenir des secours et une lueur d'espérance dans le cachot où gémissait Dolomieu à Messine. En revanche, quand la France, violatrice à son tour du droit des gens, emprisonna des milliers d'Anglais, paisibles et inoffensifs consommateurs des produits de l'industrie française, il s'empressa d'adresser à l'Institut une liste de tous ceux de ses compatriotes en faveur desquels pouvait s'alléguer le moindre titre scientifique; et l'Institut, peu difficile sur le prétexte, réclamait le captif comme savant. De tels procédés certes suffiraient pour immortaliser un nom, même lorsqu'il ne se recommanderait par nul autre mérite. — Banks peut encore être cité comme un des fondateurs de la société horticultrale de Londres et du bureau d'agriculture, ainsi que comme un des membres les plus anciens, les plus actifs de la société africaine dont le but est d'augmenter nos connaissances sur cette partie du monde et de la civiliser. Tous ceux qui ont voulu pénétrer dans l'intérieur de cette effrayante et mystérieuse contrée, tombeau des Européens, les Park, les Belzoni, les Bowdich, ont reçu de Banks des encouragements efficaces et l'appui le plus flatteur. C'est encore lui qui a contribué, en dépit de quelques tentatives malheureuses, à faire persévérer l'ambassade dans la recherche du passage nord-ouest, enfin trouvé, au moins en partie, par le capitaine Parry. — Tant de travaux, tant de services, furent successivement récompensés par les titres que nous avons énumérés au commencement de cet article, et dont sans doute la chronologie complète intéresserait peu le lecteur. Nous rappellerons néanmoins que celui de conseiller du roi, conféré à Banks en 1797, donna lieu à quelques plaisanteries dont il ne fit que rire, comme jadis il avait ri de l'*Héroïde de la reine Obérea à sir Joseph Banks* (opuscule attribué au professeur Porson), et du pamphlet qui le représentait implorant du Seigneur la rénovation des plaies d'Égypte, ou au moins la multiplication des insectes. Cette fois on le montrait courant après des papillons, tandis que ses graves collègues délibéraient sur les intérêts de l'Europe. Mais comme évidemment ce n'est point aux véritables conseils politiques que Banks était admis, l'épigramme tombe d'elle-même : le rôle de Banks, à vrai dire, se bornait à cette influence familière que lui donnait sur le monarque la communauté de goûts et de travaux. Cette influence sans doute était assez grande, puisque les ministres l'employèrent quelquefois pour faire adopter des plans que les circonstances nécessitaient peut-être, mais que George III n'envisageait qu'avec répugnance. Ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais Banks ne travailla directement à augmenter cette influence, et qu'il n'en usa pas plus avec l'idée d'usurper un rang politique que dans l'intérêt de sa fortune et de sa vanité. En effet, qu'eût-il souhaité de plus? Tout ce qui contribue au bonheur du sage,

tout ce qu'il avait ambitionné dès sa jeunesse, il le possédait : richesse, amis, considération, instruments et matériaux scientifiques, position sociale, moyens d'être utile. — La félicité domestique ne lui manqua point. Marié en 1779 à Dorothee Weston Huggeson, s'il n'eut pas d'enfants, du moins il vit constamment ses jours embellis par les soins de sa compagne; il ne perdit sa mère qu'en 1804. Sa sœur, une des femmes les plus spirituelles de l'Angleterre, vécut jusqu'en 1817, et depuis son veuvage demeura toujours auprès de lui. L'habile botaniste Brown était devenu son bibliothécaire; tout respirait autour de Banks la science et l'amitié, lorsque des infirmités douloureuses l'avertirent que sa fin approchait. Il expira dans sa maison de Soho-Square, le 19 mai 1820, léguant à Brown, sinon de quoi l'indemniser des espérances qu'il avait abandonnées pour lui, au moins de quoi rendre sa situation indépendante; à M. Bauer des sommes pour continuer les beaux dessins botaniques commencés dans le jardin royal de Kew; et enfin au musée Britannique sa bibliothèque, dont le catalogue seul (3 vol. in-8°, Londres, 1796-1800), publié par Dryander, est sans contredit le monument bibliographique le plus utile aux naturalistes. (*Voy. DRYANDER.*) Ses ouvrages, qui réunis ne forment guère qu'un volume in-8°, consistent surtout en articles dans les recueils périodiques des sociétés savantes (*Transactions philosophiq., Archaeologia, etc.*). Il faut y joindre un essai sur les causes des maladies des blés (*A short Account of the cause of blight, the mildew and rust in corn, 1805*). — Cook donne le nom de Banks à une île située au sud-est de la Nouvelle-Zélande par 45° 45' lat. S. et environ 176° long. O. du méridien. Depuis on a donné ce même nom à diverses terres parmi lesquelles nous ne mentionnerons qu'une des îles découvertes en 1820 par le *Fury* et l'*Héck* dans la mer polaire. VAL. P.

BANNELIER (JEAN), savant juriconsulte, naquit à Dijon, en 1685. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il fut nommé professeur de la faculté de droit établie dans la capitale de la Bourgogne en 1722, et en devint ensuite le doyen (1). Il était avec Davot (*voy. ce nom*) l'oracle du barreau de Dijon, et ses décisions, en ce qui touche l'ancienne coutume de la province, sont encore suivies dans les tribunaux. Outre une *Introduction à l'étude du Digeste*, Dijon, 1750, in-8° de 60 pages, qu'il composa pour ses élèves, on a de lui des notes sur quelques-uns des arrêts notables du parlement, dans le recueil de Fr. Perrier, 1752, in-fol.; et des *Observations sur la coutume de Bourgogne*, qui forment le 8° volume de l'édition des *Traité sur diverses matières de droit français, à l'usage du duché de Bourgogne*, de Gab. Davot, qu'il fit paraître de 1751 à 1766, Dijon, 8 vol. in-12, avec des notes étendues. Le barreau de la province accueillit ce travail avec faveur, et il fit souvent autorité de-

(1) L'université accordée à la ville de Dijon fut, sur les représentations de celles de Paris et de Besançon, restreinte à la seule faculté de droit. *Essais historiques sur Dijon*, par X. Girault, p. 258

vant les tribunaux (1). Honoré de la confiance publique et chéri de ses concitoyens pour sa douceur et son désintéressement, il mourut en 1766. Une des rues de Dijon a reçu le nom de Bannelier (2).

L—M—X.

**BANNÈS.** Voyez BANÈS.

**BANNIER.** Voyez BANIER.

**BANQUO**, *thane* ou gouverneur royal de Locharber, dans le nord de l'Écosse, sous le règne de Duncan. « C'était, dit Buehanan, le seul homme puis-« sant de ces contrées qui cultivait la justice, » et son courage égalait son intégrité. Ceux dont il punissait les crimes ou réprimait les passions conspirèrent contre lui, vinrent le surprendre dans un de ses châteaux, l'en arrachèrent tout sanglant : leur cupidité le sauva de leur rage : après l'avoir couvert de blessures, ils le laissèrent pour mort, impatients d'aller piller sa maison et ses biens. Rappelé à la vie par de fidèles serviteurs, Banquo, dès qu'il put faire un mouvement, alla monter ses plaies non encore fermées au monarque, dont la molle indulgence envers les méchants dégénérait en faiblesse meurtrière pour les bons. Duncan fit partir un héraut d'armes pour assigner les coupables à comparaître devant la justice royale ; ils le massacrèrent. Le monarque irrité envoya contre eux une division de ses troupes ; elle fut vaincue. Alors Macbeth, cousin germain du roi, déclara que, si on voulait le revêtir, lui et Banquo, du commandement absolu dans cette province, livrée à l'anarchie, il répondait de la faire rentrer dans le devoir. Le roi n'hésita pas à leur confier cette mission, et ils la remplirent avec autant de rapidité que de succès. Les rebelles, battus de poste en poste, réduits à une poignée d'hommes et à leur dernière citadelle, aimèrent mieux s'entre-tuer que se rendre à discrétion. Macbeth fit chercher parmi leurs cadavres celui de leur chef Macduald, lui coupa la tête, qu'il envoya au roi, partagea le tronc et les membres, et les fit distribuer et exposer sur les lieux les plus éminents du canton rebelle : justice barbare, qui pouvait déjà inspirer des inquiétudes sur le juge. Cependant un plus grand danger vint du dehors menacer le royaume. Les Danois, qui occupaient le trône d'Angleterre, voulurent occuper aussi celui d'Écosse. Duncan, sorti de sa léthargie, alla au-devant d'eux, les combattit, non sans bravoure, mais sans talents, et eut son armée écrasée à Curles. L'habileté de Banquo parvint à détruire complètement l'armée victorieuse ; et bientôt après, son active intrépidité, allant à la rencontre d'un corps de Danois nouvellement débarqués, en fit un tel carnage, que ceux de leurs chefs échappés à ce désastre se jurèrent l'un à l'autre de ne plus reparaitre en Écosse. Jusqu'ici l'histoire nous a

(1) C'est par erreur que Camus, dans la *Bibliothèque d'un avocat*, et après lui le général Beauvais, dans son *Dictionnaire universel*, attribuent à Bannelier un *Traité politique et économique des cheptels*, Dijon, 1763, in-12. Cet ouvrage est de H. Colas.

(2) « La nouvelle rue ouverte le long des bâtiments où Bannelier « donna pendant tant d'années de si doctes leçons méritait bien de « porter le nom de ce savant professeur. » *Essais historiques sur Dijon*, par X. Girault, p. 288. )

présenté Banquo comme un héros vertueux, Macbeth comme un guerrier politique, dont la valeur et la fermeté pouvaient avoir quelque chose de barbare, mais utile à son pays et fidèle à son souverain. Une révolution s'opère. Macbeth va devenir un monstre et Banquo perdre jusqu'à son innocence. Macbeth, cousin de Duncan, révèle tout à coup à ses amis le projet caché depuis longtemps dans les replis de son âme, de détrôner, tuer et remplacer un monarque « plus fait, leur dit-il, pour gouverner des « moines que pour commander à des braves. » Banquo n'est pas le complice du crime ; mais il en reste le confident muet ; et, dans cette occasion, ne pas le révéler, c'était y participer. Il en fut puni : sa vie fut sacrifiée par celui-là même auquel il avait sacrifié son devoir. Après avoir consommé son parricide et usurpé la couronne (1040) ; après s'être contenu pendant dix ans, et avoir du moins employé pour le bien de son pays le pouvoir qu'il avait acquis par le meurtre de son roi, Macbeth, redevenu lui-même, poursuivi par l'ombre de Duncan, menacé par la jeunesse croissante des orphelins royaux, se méfiant de ceux-là même dont les conseils n'avaient tendu qu'à lui concilier la faveur du peuple, choisit Banquo pour sa première victime, l'invita, lui et son fils, à un repas, au sortir duquel tous deux devaient tomber sous le fer d'assassins apostés par le roi. Banquo fut frappé à mort (vers 1050) ; son fils Fléanclus eut le bonheur de s'échapper, à la faveur de la nuit, se réfugia dans le pays de Galles, revint en Écosse après la mort du tyran, mérita par ses exploits d'être créé *stuart*, ou sénéchal de tout le royaume, et c'est de lui que les anciennes chroniques ou légendes font sortir toutes les différentes branches de la maison royale de Stuart. Au surplus, ces événements ont été placés par Robertson dans sa seconde période de l'histoire d'Écosse, celle où la vérité, dit-il, commence à se montrer, mais demande encore à être dégagée avec discernement de toutes les fables dont elle est environnée. Nous avons donc, avec la sévérité historique, retranché de notre récit les circonstances merveilleuses qu'a introduites dans le sien Hector Boëtius ; mais nous n'aurons pas le courage de reprocher à sa crédulité ce qui a produit le chef-d'œuvre de l'immortel Shakespeare. Tout le monde connaît le terrible effet de cette scène, où Macbeth, ayant invité tous ses grands vassaux à un festin royal, au moment où il s'avance vers le banquet, recule tout à coup avec une horreur convulsive, parce qu'il trouve sa place occupée par le spectre de Banquo. (Voy. MACBETH.)

L—T—L.

**BANTI**, fameuse cantatrice italienne, née à Créma, en 1757 (1), morte à Bologne, le 18 février 1806. Cette femme, que l'on surnomma, par exagé-

(1) Selon d'autres, elle serait née un an plus tôt à Monticelli d' Ongina, dans le duché de Parme. Son véritable nom était Bandi (Giorgina-Brigida). Sa voix était prodigieuse, tant sous le rapport de la force et de l'étendue que sous celui de la qualité de son et de l'accent. Lorsque, après sa mort, son corps fut ouvert par les médecins, on trouva que ses poumons étaient d'un volume énorme ; cela explique, du moins sous un certain rapport, ce que sa voix offrait d'extraordinaire.

ration, la virtuose du siècle, chantait en 1778, à Paris, dans un des cafés du boulevard, où le directeur de l'Opéra l'entendit : il l'engagea sur-le-champ pour la troupe de l'Opéra buffa, qui, à cette époque, jouait sur le théâtre de l'Académie royale de musique. Elle acquit, en peu de temps, une grande réputation, et elle l'a soutenu, tant en Italie qu'à Londres. C'est surtout dans cette dernière ville, où elle a chanté pendant neuf ans, que la signora Banti a laissé des souvenirs de son rare talent. P—X.

BAODAN, fils de Ninéadha, monarque d'Irlande, issu, au 4<sup>e</sup> degré, du grand Niall-Noygiallach (ou Neill des neuf otages), monta vers l'an 565 sur le trône suprême de cette île, que venait d'occuper avant lui son cousin germain Inméric. Il n'y resta pas longtemps. Attaqué par un compétiteur qui voulait lui ravir le sceptre à tout prix, vaincu, poursuivi, près d'être atteint, il se réfugia dans un monastère, qu'avait fondé et que gouvernait le célèbre Columba, ou Columb-Kill, qui fut depuis l'apôtre des Pictes. Le monarque et l'abbé avaient un aïeul commun, et tous deux espéraient que la loi de l'hospitalité, si sainte en Hibernie, devenant encore plus sacrée par le respect dû à un asile religieux, sauverait au moins la vie du roi vaincu. Colman, fils de Dermot (c'était le nom de l'usurpateur victorieux), vint arracher lui-même le malheureux Baodan des autels qu'il tenait embrassés, et le fit massacrer à la porte du monastère. Columba courut aussitôt dans toutes les tribus des Hy-Nial, ou O-Neills septentrionaux, demandant vengeance pour un monarque de leur sang assassiné, pour la loi de leur pays enfreinte, pour les asiles de leur religion violés et profanés par le meurtre. A la voix de son saint et royal anachorète, l'Ultonie entière prit les armes, et celui qui s'était rendu coupable de tant d'attentats en fut puni. Colman perdit l'espoir du trône avec la vie. Baodan, d'autant plus regretté que ses vertus et son savoir lui avaient valu son éléction au rang suprême, eut pour successeur Aodh, ou Hugues II, fils d'Inméric. L—T—L.

BAPST (MICHEL), médecin allemand du 16<sup>e</sup> siècle, composa un ouvrage de chirurgie, sous le titre de *Neues Arznei-Kunst und Wunder buch*, en 5 vol. Le 1<sup>er</sup> fut imprimé à Mulhausen, en 1590; le 2<sup>e</sup> à Leipsick, en 1592; le 3<sup>e</sup> à Eisleben, en 1596 : ils furent réimprimés plusieurs fois. Dans le 3<sup>e</sup> volume, l'auteur traite des plaques qui ont la propriété d'éteindre le sang. Bapst a composé un autre ouvrage, sous le titre de *Juniperetum oder Wachholder-Garten*, etc., imprimé d'abord à Eisleben, en 1601; réimprimé en 1605 et en 1675. C'est une énorme et misérable collection de toutes les propriétés réelles et supposées que l'on attribuait alors au genévrier. D—P—S.

BAPTISTA. Voyez BATTISTE.

BAPTISTE (JEAN). Voyez MONOYER.

BAPTISTE aîné (NICOLAS-ANSELME, dit), acteur, sociétaire du Théâtre-Français, naquit à Bordeaux, le 18 juin 1761. Il était fils légitime de Joseph-François Anselme et de Marie Bourdais, qui jouaient sur les théâtres de province, d'une manière

fort distinguée, l'un cette bande de fripons dramatiques surnommée *la grande livrée*, l'autre les reines de tragédie. Tous deux, par des qualités essentielles, avaient mérité la protection de Voltaire; et Lekain descendait chez eux dans ses tournées départementales. C'est pendant un de ces voyages de l'illustre tragédien, et sous ses auspices, que le jeune Nicolas joua, pour la première fois, un rôle secondaire dans la tragédie de *Gaston et Bayard*. Les encouragements du maître décidèrent la vocation du débutant. Anselme, sous le pseudonyme de Baptiste, contracta un engagement avec le directeur du théâtre d'Arras pour l'emploi des jeunes amoureux de la tragédie et de la comédie. Sa mémoire prodigieuse, son zèle extrême, furent ses premiers titres à l'amitié de ses camarades. Bien que son double répertoire tragi-comique fût très-considérable, il chantait encore, par complaisance, dans l'opéra, et jouait, par dévouement, dans la pantomime. En 1788, le directeur du théâtre de Rouen s'attacha un sujet si précieusement; et durant les trois années que Baptiste passa dans la capitale de la Normandie, son talent se développa et sa renommée d'acteur nomade s'accrut à tel point, qu'en 1791, il reçut des propositions pour le théâtre du Marais, à Paris. Baptiste aîné ne se le fit pas dire deux fois : il arriva un moment dans la vie des artistes où les applaudissements de la province ne suffirent plus pour alimenter leur amour de la gloire; ils ont soif de voir leur talent apprécié par les Parisiens. Cette heure venait de sonner pour Baptiste, qui, presque au débotté, joua, fut applaudi et accepté. C'est de cette époque que date sa réputation dramatique; car c'est à ce théâtre qu'il établit le rôle du fameux *Robert chef de brigands*. Il sut développer dans ce drame excentrique, et affichant des prétentions à une émancipation sociale, un talent de composition qui fixa sur lui, non-seulement les regards enthousiastes de la foule, mais encore l'attention réfléchie des connaisseurs. Un fait doit être signalé à cause de sa singularité. Dans cette pièce monstrueuse, Baptiste aîné tenait sous son commandement un brigand, représenté par une espèce de comparse nommé Gouvion, qui fut depuis Gouvion-St-Cyr, maréchal de France; et un petit voleur naïf représenté avec naïveté par un jeune frère de Baptiste, lequel partit dans un bel élan républicain, et devint par la suite le colonel Anselme, baron de l'empire, aide de camp du maréchal Ney : tous les brigands, même ceux de comédie, ne parcouraient pas des carrières aussi brillantes. Au théâtre du Marais, Baptiste aîné devint le voisin, le commensal, l'ami de Beaumarchais, qui lui confia le rôle du comte dans *la Mère coupable*, cette dernière partie de la trilogie de Figaro, dont les comédiens français ne voulurent pas d'abord, et dont mademoiselle Constat refusa le principal rôle pour cause d'immoralité. Après ces triomphes, qui posèrent sa réputation sur de solides bases, Baptiste aîné aborda avec un grand succès les premiers rôles littéraires : *le Dissipateur*, *le Festin de Pierre*, *le Glorieux* surtout, dans lequel il brisa la manière ancienne, et répudia les traditions. Dès lors les regards des gens de goût se fixèrent à

tel point sur lui, que force fut à Gaillard et Dorfeuil, directeurs du théâtre de la République, de l'appeler à eux, en payant, pour le posséder plus vite, un dédit de 20,000 fr. C'est à Pâques 1793, après avoir passé deux ans au Marais, que Baptiste aîné, sur le théâtre de la République, porta la responsabilité et le poids des premiers rôles dans les deux genres (le répertoire de Talma excepté), jusqu'à l'époque de la réunion des deux troupes. Alors, avec cette modestie, apanage des vrais artistes; il accepta une hiérarchie qui le reléguait à un rang assez modeste. Molé fut chef d'emploi; Fleury venait après Molé; après Fleury, St-Phal; après St-Phal, Baptiste. Mais, le dernier sur cette échelle dramatique, il s'étudia à faire la conquête d'un emploi mixte; et tout en doublant ses chefs de file, il leur arrachait et s'appropriait par le succès des rôles importants. C'est en procédant ainsi que, jeune encore, il conquit le rôle du capitaine dans *les Deux Frères*, rôle qu'il a joué pendant trente ans avec une originalité et un sentiment parfaits. L'âge, qui est pour tant de comédiens une époque de déception, fut pour Baptiste aîné une occasion nouvelle et un nouveau moyen de succès. En 1807, il échangea d'emploi, et prit les rôles nobles de la tragédie et de la comédie, éclipsant Vanhove, et substituant à son pathétique larmoyant une sensibilité noble et vraie qui allait au cœur, et qui ne coûtait rien au bon goût. Dans les deux phases de sa carrière théâtrale, Baptiste aîné fut l'un des acteurs les plus laborieux de la Comédie-Française. Il avait l'amour de son art au point d'en jouir en lui-même plus encore que dans les résultats qui se traduisent en applaudissements. Cette disposition le rendait heureux du succès des autres. Baptiste aîné se pénétrait profondément des caractères des personnages à représenter; il raisonnait savamment, et s'entendait à donner une physionomie déterminée à ses créations; il excellait aussi dans le détail; homme d'étude, on voyait qu'il avait suivi, ligne à ligne, mot à mot, l'intention de l'auteur, et cette qualité était rehaussée par une diction correcte et savante. Baptiste aîné avait une supériorité théorique incontestable; mais dans l'exécution, il ne possédait pas autant d'avantages. La hauteur excessive de sa taille, une voix sourde et nasale, une vue d'une extrême faiblesse, furent pour lui des obstacles contre lesquels il eut toujours à lutter. A côté de ces défauts physiques, il avait aussi quelques-uns des défauts amenés par l'exagération des plus précieuses qualités acquises. Il laissait voir la méthode dans son débit, et dans ses développements scéniques il s'attachait trop à accentuer chaque syllabe, à jouer les points et les virgules. Son jeu muet péchait par la même exagération; sa figure grimaçait à force de vouloir trop exprimer ses sentiments intérieurs. Les rôles où Baptiste aîné a laissé des souvenirs durables sont, dans la tragédie, les vieillards à barbe blanche: Lusignan, Argire, Zopire, où il produisait de grandes émotions; dans la comédie: *le Glorieux*, où il se présenta longtemps dans son jour le plus avantageux, car ce rôle était complètement approprié à ses moyens, et son talent s'y déployait librement,

sans entraves; Damis, de *la Métromanie*, qui lui permettait de braver, et où l'emphase, en défaut de la manière savante, devenait une qualité; *Tartufe*, si difficile à cause du tact qu'il demande, à côté de la chaleur qui l'anime; le *Distrait*, *l'Homme singulier*, *le Somnambule*, *les Châteaux en Espagne*, rôles d'originalité ou de diction; le capitaine des *Deux Frères*, cité déjà avec éloges; le flegmatique Dorval, du *Bourru bienfaisant*; M. de Clairville, de *la Gageure*, où il sera difficile de le remplacer; enfin le père de *l'Enfant Prodigue*, celui du *Glorieux*, *le Philosophe sans le savoir*, et son admirable et avant-dernière création, dans *Orgueil et Vanité*. Baptiste aîné fut professeur au Conservatoire. Un grand nombre d'acteurs de talent ont reçu de lui d'utiles leçons; mais ses principaux élèves sont: madame Desmousseaux, sa fille, excellente duègne du Théâtre-Français; mademoiselle Demerson, qui porta d'une manière si brillante le tablier des Marton; M. Cartigny, tour à tour acteur et directeur de théâtre; M. Perlet, l'excellent comique du Gymnase; madame Boulanger et M. Ponchart, de l'Opéra-Comique, M. Levasseur, de l'Opéra, et Nourrit fils, qu'il appelait toujours son élève chéri. Après trente-sept années de service, savoir: trente-cinq années à la Comédie-Française et deux années au théâtre du Marais, qui lui furent comptées, Baptiste aîné prit sa retraite le 4<sup>er</sup> avril 1828; et sept ans après, le 30 novembre 1835, cet artiste distingué, cet homme honorable et laborieux, mourut aux Batignolles, dans les bras de son genre et de sa fille M. et madame Desmousseaux. A — o (E.).

BAPTISTE cadet (EUSTACHE-ANSELME dit), nature tout opposée à celle de son frère. Sa jeunesse fut orageuse et s'il fût né après la comédie de Picard, son père et sa mère eussent pu l'appeler le Philibert mauvais sujet de la famille. N'ayant jamais su ce que c'était que le travail, il fut avant tout un comédien d'instinct. Après avoir joué avec le plus grand succès en province d'abord, et à Paris ensuite, sur le théâtre Montensier, il débuta au Théâtre-Français, le 5 mars 1792, dans *l'Amour et l'Intérêt*, pièce assez faible de Fabre d'Églantine. Engagé peut-être à titre de farceur, Baptiste cadet prouva bientôt qu'il était comédien, et qu'il n'était pas de ces acteurs auxquels la nature n'a donné tout juste que la mesure l'esprit nécessaire pour faire la bête. Il s'habillait avec une grande exactitude comique; il se grimait très-plaisamment; il excellait surtout dans les excentricités comiques, et dans ce qu'on appelle les bouts de rôle. Dans *l'Officieux*, une espèce d'accessoire lui suffisait pour fixer sur lui les regards; il était parfait dans l'huissier Michel de *l'Intrigue Épistolaire*, dans le père des *Fourberies de Scapin*, dans Michel des *Étourdis*. Les rôles de paysans faisaient également partie de son domaine dramatique. Baptiste cadet faisait beaucoup avec peu; et c'est là le vrai talent du comédien; mais ce n'est pas à dire qu'il manquât d'haleine pour les grands rôles; dans le *Tambour Nocturne*, il joua le rôle de M. Pincé, l'un des meilleurs de Préville; et l'on s'accorda à reconnaître qu'il n'était pas possible de mieux soutenir une concurrence effrayante et de dangereux souvenirs. On sait aussi

quelle physionomie il donnait à l'oncle du *Dissipateur* et à Perrin Dandin des *Plaideurs*, où il atteignait au *nee plus ultra* de la bouffonnerie. Baptiste cadet baragouinait plaisamment l'anglais, l'allemand, l'italien. Pour faire briller ce talent, assez facile du reste, il fit transporter sur le Théâtre-Français les *Déguisements amoureux* de Patrat, faible ouvrage à tiroirs du vieux théâtre des Variétés, et il soutint quelque temps cette bluette à côté des grands ouvrages : c'est tout ce qu'il pouvait faire. Plus tard il joua Jacques Spleen dans *le Conteur*, ou *les Deux Postes* : cela valait mieux. On peut reprocher à Baptiste cadet d'avoir borné son répertoire : en l'étendant il eût acquis encore plus de renommée de son vivant, et laissé plus de souvenirs après sa mort. Il est un rôle qui l'a longtemps désigné, bien que ce ne soit pas celui où il a déployé le plus de talent réel. Le *Sourd*, c'était Baptiste cadet. Il y excitait un rire inextinguible, il y provoquait la désopilation de la rate. Aussi l'appela-t-on longtemps Baptiste-d'Asnières. Dans les voyages du Théâtre-Français à Fontainebleau, sous l'empire, Baptiste cadet était toujours désigné par Napoléon comme l'acteur indispensable avec Talma. Trois ou quatre fois de suite il y joua *le Parleur contrarié*. Dans cette pièce oubliée, Baptiste cadet représentait un bégue qui contrariait le parleur sans jamais pouvoir placer un mot, le parleur gagnant toujours de vitesse sur l'infirmité du bégue. Ce n'était qu'après de longues scènes que ce dernier lâchait son mot en bégayant ; et c'étaient alors des éclats de rire universels, tant il y avait de joie et de contentement dans la physionomie de l'acteur. Baptiste cadet se retira de la Comédie-Française le 1<sup>er</sup> avril 1822, et il mourut à Paris, au mois de juin 1839. Après la révolution de 1830, le Théâtre-Français eut à passer de mauvais jours. Alors on vit les deux frères Baptiste sortir de leur retraite, pour venir aider leurs camarades, comme avaient fait d'autres artistes retirés du théâtre à l'époque de la première révolution. Leurs représentations furent très-suivies ; et les deux frères rentrèrent dans le repos, après avoir couronné leur existence dramatique par une bonne action. A—O (E.).

BAPTISTIN, ou BATISTIN (JEAN-BAPTISTE STUCK), compositeur de musique et virtuose, Allemand d'origine, né à Florence, fit connaître en France le violoncelle, sur lequel il excellait. Il dut à son talent sur cet instrument, dont il joua le premier à l'Opéra, une pension de Louis XIV. Baptistin composa la musique de trois opéras ; *Méléagre*, représenté en 1769 ; *Manto la fée*, en 1711 ; *Polydore*, en 1720. Il a composé et publié, à diverses époques, des cantates qui ont eu beaucoup de réputation. Ce musicien est mort à Paris, en 1745. P—X.

BAQUOY (PIERRE-CHARLES), né à Paris, en 1760, petit-fils et fils de graveurs distingués, fut lui-même un des artistes les plus habiles de son temps. Elève de son père (Jean Baquoy), qui était auteur de très-bonnes planches pour l'édition in-4<sup>o</sup> des *Métamorphoses* d'Ovide, il se fit remarquer jeune encore par de belles gravures d'après Moreau jeune et Monsiau, pour la belle édition in-8<sup>o</sup> des *OEuvres de Racine*. Il grava ensuite, d'après les dessins de My-

ris, toutes les planches d'une *Histoire Romaine*, in-4<sup>o</sup>, composée d'abord pour l'éducation des enfants d'Orléans, et continuée, en 1795, par ordre du comité de salut public. (Voy. MYRIS.) Il a aussi gravé *St. Vincent de Paul recueillant un enfant* ; *Fénélon secourant des soldats blessés*, et quelques sujets pour le musée Robillard, entre autres *Diane chasseresse* et *la Mort d'Adonis*, d'après le Poussin. Son chef-d'œuvre est une estampe encadrée du *Martyre de St. Gervais et de St. Protas*, d'après Lesueur. Enfin il a gravé d'après Moreau, Monsiau et Myris, de fort jolies vignettes pour les *OEuvres de Delille* et celles de *Berchoux*. Cet excellent homme fut aimé de tous ceux qui le connurent. Il est mort à Paris, le 4 février 1829. — Ses deux filles, mesdames Couet et Coelino, qui furent ses élèves, ont aussi gravé au burin avec succès. M—D J.

BAR (FRANÇOIS DE), né en 1558, à Seizencourt, près de St-Quentin, ayant embrassé l'état monastique, fut admis à l'abbaye d'Anchin, ordre de St-Benoît, sur la Scarpe ; il devint, en 1574, grand prieur de cette maison, qu'il gouverna jusqu'à la fin de sa vie. Il était, dit Foppens (*Biblioth. Belg.*), homme de grande vertu et de grande érudition. Il avait cultivé l'histoire ecclésiastique avec tant de soin et de réputation, que le fameux cardinal Baronius ne dédaignait pas de le consulter pour la rédaction de ses *Annales*. Les ouvrages de François de Bar n'ont pas été publiés. On les conservait manuscrits à la bibliothèque d'Anchin, d'où ils ont été transportés, lors de la révolution, dans la bibliothèque publique de Douai, qui les possède actuellement. Les treize volumes in-fol. dont Foppens a donné le détail ne contiennent pas toutes les productions de ce laborieux historiographe. Ici nous nous bornerons aux indications suivantes : 1<sup>o</sup> *Epistolæ*, petit in-4<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Cosmographia*, in-42. 3<sup>o</sup> *Opera varia*, petit in-4<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Chronicon ab origine mundi ad annum 1575*, in-fol. Cette chronique, commencée par Jean Tobœuf ou Dobœuf, promoteur de l'officialité d'Arras, sous l'évêque François Richardot, a été complétée et mise en ordre par de Bar, vers 1586. 5<sup>o</sup> *Compendium Annalium ecclesiasticarum Cæsaris Baronii*, in-fol. 6<sup>o</sup> *Historia archiepiscopatus Cameracensis et cenobiorum ejus*, in-fol. 7<sup>o</sup> *Historia episcopatus Atrebatensis et cenobiorum Artesiæ*, in-fol. 8<sup>o</sup> *Historia episcopatus Tornacensis, item Audomarensis et Gandensis*, in-fol. 9<sup>o</sup> *De Ordinibus monasticis*, in-fol. 10<sup>o</sup> *Opus Ordinum monasticorum*, in-4<sup>o</sup>. 11<sup>o</sup> *Historia monastica Franciæ, Italiæ et Hispaniæ*, in-fol. 13<sup>o</sup> *Historia Aquieinctensis Ecclesiæ*, in-4<sup>o</sup>. 14<sup>o</sup> *Electio et Gesta Warneri de Davre, abbatis Aquieinctini*, in-fol. 15<sup>o</sup> *Opera varia*, in-fol. Fr. de Bar est souvent cité par les auteurs qui ont traité de l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Ghesquière et Smet le mentionnent plusieurs fois dans leurs *Acta Sanctorum Belgii*. L'examen attentif du recueil de ses lettres fournirait assurément quelques notions nouvelles sur l'histoire littéraire de nos contrées du Nord. Fr. de Bar est mort le 23 mars 1606. L. G.

BAR (NICOLAS DE), peintre célèbre, originaire

du Barrois, connu en Italie sous le nom d'*el signor Nicoletto*, descendait de la famille de la pucelle d'Orléans, et vivait dans le 17<sup>e</sup> siècle. Il a peint un grand nombre de *Vierges*, genre où il excellait. On lui doit aussi le *Saint Sigebert* qui orne une chapelle latérale de la primatiale de Nancy, près du chapitre. Ce peintre, mort à Rome qu'il habita presque toute sa vie, a laissé un fils né dans cette ville et peintre comme lui, qui prit le nom de *du Lys* accordé à ses ancêtres par Charles VII, en mémoire de Jeanne d'Arc, et qui vint en 1710 se fixer en Lorraine, où il mourut en 1752. Nicolas du Lys a beaucoup travaillé. Ses tableaux, généralement sombres, ornaient jadis l'église des Tiercelins et celle des Orphelins de Nancy, celles des Bénédictins de Lay, des Prémontrés de Pont-à-Mousson, et les galeries de plusieurs particuliers.

B—N.

BAR (JEAN DE), bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit à Reims en 1700, et fit profession dans l'abbaye de St-Remi de cette ville. Sa piété, son érudition, le firent remarquer de ses supérieurs, qui l'envoyèrent à Paris pour y travailler à plusieurs ouvrages importants. D. Bar publia, conjointement avec François Pradier et Nicolas Jalabert, *l'État présent de la France*, dédié au roi, Paris, 1749, 6 vol. in-12. Il s'occupa aussi fort longtemps et d'une manière spéciale de l'impression d'un grand nombre de livres de piété dont il revoyait lui-même les épreuves. Après la mort de Dantine, son compagnon d'études et son ami, il recueillit et mit en ordre les papiers de ce savant religieux, et y trouva les matériaux d'une 4<sup>e</sup> édition des *Psaumes avec des notes tirées de l'Écriture et des Pères*, traduction faite sur l'hébreu, et qui parut pour la première fois en 1758. (Voy. DANTINE.) D. Jean de Bar mourut dans la maison des Blancs-Manteaux de Paris, le 25 septembre 1763.

CH—S.

BAR (GEORGE-LOUIS, baron de), littérateur, était né vers 1701, en Westphalie, où sa famille tenait un des premiers rangs. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat du chapitre d'Osnabruck, et fut en outre revêtu de la dignité de prévôt, héréditaire depuis longtemps dans sa famille, et qui donnait le droit de présider la noblesse aux états du pays. Possesseur d'une grande fortune dont il se servit pour encourager la culture des lettres, le baron de Bar, dans ses loisirs, s'appliqua lui-même à la poésie française; et, suivant Barbier, il y surpassa tous les Allemands qui s'en étaient occupés avant lui (Voy. *Examen critiq. des dictionn.*, p. 72); mais ce succès auprès des étrangers ne prouve pas que ses vers soient très-bons. Ils furent peu connus en France lors de leur publication; et ils sont aujourd'hui complètement oubliés partout. Le baron de Bar mourut dans sa terre de Barnau, le 6 août 1767. Ses ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *Épîtres diverses sur des sujets différents*, Londres, 1740, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1751, 3 vol. in-8<sup>o</sup>; Francfort, 1765, 5 vol. in-12. Le 3<sup>e</sup> contient des *Réveries poétiques sur différents sujets*. Elles ont été imprimées séparément, Francfort, 1766, in-8<sup>o</sup>. Il existe une traduction allemande des *Épîtres*, Berlin, 1756,

5 vol. in-12. 2<sup>o</sup> *Consolations dans l'infortune*, poème en 7 chants, Hambourg et Leipsick, 1758, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Babioles littéraires et critiques*, en prose et en vers, ibid., 1761-62, in-8<sup>o</sup>, 5 parties. 4<sup>o</sup> *L'Anti-Hégésias*, ibid., 1762, in-8<sup>o</sup>. C'est un dialogue en vers contre le suicide.

W—S.

BAR (JEAN-ÉTIENNE), né à Anneville (Manche), en 1748, était avocat à Thionville à l'époque de la révolution. Il en adopta les principes avec enthousiasme, et fut élu député à la convention nationale par le département de la Moselle. Il y siégea constamment avec la faction de la montagne, et vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Le 15 août 1795, membre du comité de législation, il proposa au nom de ce comité un projet de décret portant : « Art. 1. Le tribunal de cassation est tenu de « juger dans deux mois, à compter de ce jour, « toutes les affaires dont les pièces et les moyens lui « sont complètement parvenus, à peine de destitution. » Envoyé à l'armée du Nord dans le mois d'octobre 1795 avec Carnot et Duquesnoy, ils adressèrent à la convention le rapport de la victoire de Watignies et du déblocage de Maubeuge. Rentré dans la convention nationale, Bar en fut élu secrétaire, et dans la discussion qui eut lieu sur la nouvelle constitution qu'il s'agissait de donner à la France, il prétendit que l'initiative de la révision ne pouvait appartenir qu'au peuple. Il prit peu de part aux discussions jusqu'à la révolution du 9 thermidor; et ce fut après cet événement qu'il demanda la cassation du jugement d'un conseil de guerre qui avait condamné à mort le représentant Dechezeaux. (Voy. ce nom.) Il s'opposa ensuite à toute radiation sur la liste des émigrés. Devenu après la session conventionnelle membre du conseil des anciens, il ne conserva ses fonctions que jusqu'au 1<sup>er</sup> prairial an 5 (28 mai 1797). Nommé par le directoire commissaire près les tribunaux civil et criminel du Bas-Rhin, il fut réélu en l'an 6, par les électeurs de la Moselle, au conseil des anciens. Il en devint deux fois secrétaire et prit souvent la parole pour des objets de finances et de législation. Il vota pour l'exclusion de Job Aymé; et, dans la séance du 1<sup>er</sup> fructidor an 7 (août 1799), il se plaignit de ce que l'on avait attaqué sans raison le *Journal des hommes libres*, tandis qu'on laissait paraître impunément un pamphlet intitulé : *Changement de domicile*, ou le conseil des cinq-cents était placé rue de l'*Egout*, celui des anciens à *Montmartre*, les conscrits rue des *Bougeries*, et les royalistes au *Cap de Bonne-Espérance*. Sur sa demande il fut décidé que le directoire aurait à rendre compte des poursuites qu'il dirigerait contre les auteurs de ce libelle. Après la révolution du 18 brumaire, Bar retourna dans sa patrie, et quelques mois après (mai 1800) le premier consul le nomma président du tribunal de Thionville. Il mourut dans cette ville, l'année suivante.

M—D j.

BARAC. Voyez BORAC.

BARAGUEY D'HILLIERS (LOUIS), général français, né le 15 août 1764, à Paris, d'une famille noble, fit dans cette ville des études qui, sans être

profondes, lui furent très-utiles, parce qu'il les dirigea entièrement vers la carrière des armes, à laquelle dès lors on l'avait destiné. Il entra comme sous-lieutenant dans le régiment d'Alsace en 1784, et il était lieutenant au même corps le 1<sup>er</sup> mai 1791, lorsqu'il donna sa démission, pour ne pas servir la cause de la révolution. Ayant bientôt changé d'opinion, il fut nommé capitaine dans un bataillon d'infanterie légère le 20 janvier 1792, et, le mois suivant, aide de camp du général Crillon. Trois mois après il obtint le même emploi auprès de Labourdonnaye, puis auprès de Custine qui le fit son sous-chef d'état-major, en lui donnant le grade de général de brigade. En remplissant ces fonctions, Baraguey d'Hilliers prit part à l'invasion du Palatinat et à la prise de Mayence, à la fin de 1792. La confiance du général en chef lui offrait alors la perspective d'une destinée encore plus brillante : il était question de le faire ministre de la guerre ; mais, entraîné dans la chute de son protecteur, il fut comme lui suspendu de ses fonctions, arrêté et conduit à Paris ; cependant il ne parut pas dans le procès de Custine. Ce ne fut qu'un an après que, traduit au sanglant tribunal révolutionnaire avec cinquante victimes (1), qui ce jour-là même périrent sur l'échafaud, accusés d'avoir conspiré dans la prison où tous étaient détenus, Baraguey d'Hilliers fut absous avec deux autres accusés. Un bonheur si rare et si inespéré donna lieu à beaucoup de conjectures, et l'on alla jusqu'à dire que le général Baraguey avait racheté sa vie par des actes de faiblesse ; mais son caractère connu et le courage qu'il a tant de fois déployé ne permettent guère d'ajouter foi à de pareilles assertions. Malgré cette sentence d'absolution, il fut envoyé de nouveau à la prison du Luxembourg comme noble et suspect, et il n'en sortit qu'après la chute de Robespierre. Remis en activité le 5 prairial an 3 (24 mai 1795), il fut employé à Paris, et concourut sous les ordres de Pichegru à

réduire le parti des démagogues du faubourg St-Antoine, révoltés contre la convention nationale ; mais quelques mois plus tard (15 vendémiaire an 4 ; 5 octobre 1795) il fut accusé d'avoir manqué de fermeté contre d'autres révoltés du parti contraire, de la section Lepelletier que l'on accusait de royalisme ; ce qui le fit encore une fois destituer. Réintégré dès le mois suivant, il fut employé dans l'ouest sous les ordres de Hoche ; puis à l'armée d'Italie, où il arriva vers la fin de la belle campagne de 1796. Le général en chef Bonaparte lui donna un commandement dans la Lombardie, et le chargea ensuite de s'emparer de Bergame, place de l'Etat vénitien qu'il lui importait d'occuper, mais que la neutralité semblait mettre à l'abri d'une pareille entreprise. Baraguey d'Hilliers usa dans cette occasion de beaucoup d'adresse, et voici comment Bonaparte rendit compte de cette expédition au directoire : « Quoique l'occupation de Bergame ne soit pas une « opération militaire, il n'en a pas moins fallu des « talents et de la fermeté pour l'obtenir. Le général « Baraguey d'Hilliers que j'en avais chargé s'est par- « faitement conduit ; je vais lui donner le com- « mandement d'une brigade, et j'espère qu'aux « premières affaires il méritera sur le champ de ba- « taille le grade de général de division. » Chargé en effet bientôt après de conduire un corps d'armée dans le Tyrol, Baraguey d'Hilliers pénétra dans la vallée de l'Adige jusqu'aux gorges de la Brenta, où il se réunit à l'armée principale, après avoir fait 4,000 prisonniers ; et le grade de général de division lui fut donné (mars 1797). Il reçut peu de temps après du général en chef une preuve de confiance encore plus grande. L'adresse qu'il avait mise à s'emparer de Bergame fit avec raison penser à celui-ci qu'il ne se montrerait pas moins habile dans une opération de même nature, mais de beaucoup plus d'importance : c'était l'occupation de Venise dont il s'agissait également de s'emparer à la faveur des dissensions que le voisinage de l'armée française y avait fait naître, et des mouvements populaires que l'envoyé de France, Lallemand, et son secrétaire, Villetard, y avaient excités. Baraguey d'Hilliers se tint pendant quelques jours en observation avec sa troupe, attendant le résultat de toutes ces manœuvres et les ordres du général en chef, qui ne tardèrent pas à arriver. Dès le lendemain Venise fut au pouvoir des Français, et la plus ancienne des républiques avait cessé d'être !... Bonaparte ne fut pas moins satisfait de Baraguey d'Hilliers dans cette occasion qu'il ne l'avait été à la prise de Bergame ; il lui donna le commandement de Venise ; et ce général, établi dans l'une des plus riches maisons (l'hôtel Pisani), déploya un faste jusqu'alors inconnu dans l'armée française. On voit dans l'historien Botta qu'après avoir dépouillé les Vénitiens de leur marine, de leurs monuments des arts et de toutes leurs richesses, Baraguey d'Hilliers planta solennellement sur la place St-Marc un arbre de la liberté ; et qu'il négociait en même temps pour les livrer à l'Autriche. Quand cette opération fut consommée, le général en chef lui donna un autre

(1) Un des documents historiques manuscrits les plus curieux pour l'histoire de la convention nationale est celui que je possède, et qui a pour titre : *Extrait du registre des audiences du tribunal criminel révolutionnaire*. « Du 22<sup>e</sup> jour de messidor de l'an second « de la république une et indivisible. — Appert le tribunal avoir con- « damné à la peine de mort... » Suit la liste de quarante-six individus condamnés à mort ce jour-là, et l'on y trouve : « Louis BARA- « GUEY D'HILLIERS, âgé de trente ans, ex-général de brigade à l'armée du « Rhin, né à Paris, y demeurant rue des Couffes, n° 51. » Cet article a été ensuite barré sur la liste, ainsi que huit autres : ce qui prouve que les procès verbaux des jugements étaient dressés avant l'audience où ces jugements étaient rendus ! Les huit autres noms retirés et barrés sur la liste sont : J.-B. Larchevêque Thibault, qui avait joué un rôle dans la première révolution de St-Domingue ; deux planteurs ou habitants du Cap, un cultivateur américain, un capitaine de vaisseau, un horloger de Paris, un secrétaire de paix de la section du Muséum, et un juge militaire du tribunal criminel du premier arrondissement de l'armée des Ardennes. — Parmi les trente-sept autres condamnés dont les noms ne sont point barrés sur l'extrait, et qui furent exécutés le même jour 22 messidor, on remarque Jacq.-Raoul CORA-DEUX (sic), dit LA CHALOTAYE (sic), ex-procureur général au ci-devant parlement de Rennes ; George - Marie LECLERC BUFFON fils, âgé de trente ans, etc. ; deux journalistes, P.-Germ. PARISEAU et Ant. FOURNON ; six curés ou vicaires, des maréchaux de camp, des colonels, des nobles, un cuisinier, un chevalier de Malte, des capitaines de vaisseau, des militaires de divers grades, un aboureur, des comtes, un homme de confiance, etc. — Cette pièce est ainsi terminée : *Et avoir déclaré leurs biens acquis à la république*. V—VE.

commandement. Baraguey se trouvait à Mantoue en février 1798, lors de l'insurrection qui éclata parmi les troupes de la garnison, ainsi qu'à Rome, et il informa de cet événement, par une lettre confidentielle du 10 février, Bonaparte qui était alors à Paris, se disposant à partir pour l'Égypte. Le général Baraguey fut appelé à faire partie de cette expédition, et il s'embarqua dans le port de Gènes avec sa division pour se réunir devant Malte à la grande flotte que Bonaparte lui-même conduisait à la conquête de l'Orient. On sait comment cette inexpugnable forteresse tomba dans les mains des Français, et l'on sait aussi tout ce qu'ils y trouvèrent de munitions et de richesses de toute espèce. Baraguey d'Hilliers fut chargé de porter à Paris la nouvelle de cette belle conquête avec une partie de ces richesses; mais la frégate *la Sensible*, sur laquelle il s'était embarqué, fut prise par les Anglais, et rien de la précieuse cargaison ne put arriver dans la capitale. On conçoit tout le mécontentement que durent éprouver les directeurs; ils s'en prirent à Baraguey d'Hilliers; sa destitution fut prononcée par un arrêté du 26 thermidor an 6 (juillet 1797); et lorsqu'il revint de captivité, peu de mois après, il fut traduit à un conseil de guerre pour la reddition de la frégate, dont il ne pouvait être responsable, puisqu'il n'en avait pas le commandement. Acquitté par un jugement, il fut néanmoins mis à la réforme; mais dès l'année suivante il recouvra son activité. D'abord chef d'état major de l'armée du Rhin, il en commanda ensuite l'aile droite. Il se trouvait à Landau au commencement de 1800, lorsque le feu prit au magasin d'artillerie; et ce fut à son sang-froid et à son courage que la ville tout entière dut son salut. Il obtint ensuite quelques succès contre les Autrichiens dans les montagnes des Grisons. Après la paix de Lunéville, le gouvernement consulaire le fit inspecteur général d'infanterie; et Napoléon, devenu empereur, le nomma grand officier de la Légion d'honneur et colonel général des dragons. Cependant on a remarqué qu'il ne jouissait point alors de toute la faveur qui semblait due à l'un des plus anciens généraux de l'armée française, et surtout à l'un de ceux qui avaient fait les campagnes d'Italie. Napoléon le tint presque toujours éloigné de lui, et ne l'employa pas dans les occasions les plus importantes. Il lui donna le gouvernement de Venise en 1808, et ce fut en Italie, puis en Hongrie, sous le vice-roi Eugène, que Baraguey fit la campagne de 1809. Après la paix de Vienne, il fut chargé de réduire les insurgés du Tyrol qui refusaient de se soumettre, et qui combattirent avec tant de courage sous les ordres du fameux Hofer (*voy.* ce nom). Baraguey passa ensuite à l'armée d'Espagne, et le 5 mai 1811 il battit sous les murs de Figuières un corps espagnol commandé par Campo-Verde. Appelé à la grande armée l'année suivante, il fut mis à la tête d'une division qui partit de Smolensk dans les premiers jours de novembre 1812, pour se diriger vers Kalouga, au-devant de l'empereur, lequel avait d'abord dû faire sa retraite dans cette direction, mais en avait

changé par suite de la bataille de Malojaroslawitz. Ignorant tout à fait ce changement, Baraguey se trouva bientôt au milieu de plusieurs corps russes, et une partie de sa division fut obligée de capituler. Napoléon, informé de cet événement au milieu des désastres de la retraite, en fut vivement courroucé, et il traita Baraguey d'Hilliers avec une extrême rigueur; il le suspendit de ses fonctions, et par un ordre du jour du 15 novembre, il lui prescrivit de se rendre en France aux arrêts, jusqu'à ce qu'une enquête eût été faite sur sa conduite dans l'affaire du 9. Le malheureux général, déjà tant de fois jugé et suspendu, conçut de ce dernier malheur un tel chagrin, qu'il tomba malade en route, et que, forcé de s'arrêter à Berlin, il mourut dans cette ville, vers la fin de décembre 1812. — Une de ses filles avait épousé le général Foy. M—D j.

BARAHONA Y PADILLA (JEAN), de la ville de Xérès, a fait une paraphrase, plutôt qu'une traduction littéraire, du traité italien d'Alexandre Piccolomini, *Instituzione di tutta la vita dell' uomo nobile*, Séville, 1577, in-8°. — Louis BARAHONA Y SOTO, né au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, à Lucena, dans l'Andalousie, était médecin à Archidona, mais n'est connu aujourd'hui que comme poète. Il entreprit de continuer le *Roland* de l'Arioste, et donna avec succès le commencement de son travail, sous le titre de *Primer parte de la Angelica*, Grenade, 1586, in-4°. Cervantes (*Don Quichotte*, 1<sup>re</sup> partie, chap. 6), fait l'éloge de ce poème. Lorsque le curé, fatigué de l'examen de la bibliothèque de don Quichotte, se décide à faire sauter tous les livres par la fenêtre: « Mème celui-ci, *les Larmes d'Angélique!* s'écria le « barbier. — *Les Larmes d'Angélique!* reprend le « curé avec vivacité: ah! quelle injustice nous allons faire! son nom seul m'en ferait verser des « larmes, chaque fois que je l'entendrais prononcer, « si j'avais fait brûler ce charmant ouvrage. L'auteur « est un des plus grands poètes qui aient jamais « existé; lui seul a su, en traduisant Ovide, nous « transmettre toutes les grâces de l'original... » — Pierre BARAHONA VALDIVIESO, franciscain de la province de Castille, né, suivant les uns, à Madrid, suivant les autres à Burgos, fut professeur de théologie morale, et habile prédicateur. Il vivait encore en 1606; il a laissé en latin plusieurs ouvrages théologiques. A. B—T.

BARAILON (JEAN-FRANÇOIS), médecin et membre de la convention nationale, naquit le 12 janvier 1745, à Viersat, en Auvergne, d'une famille honorable. Reçu docteur en 1765, à la faculté de Montpellier, il conserva toujours beaucoup d'attachement à cette école; et il la défendit avec chaleur lorsque son existence fut menacée. Ses talents l'ayant fait promptement connaître, l'académie royale de médecine l'admit au nombre de ses correspondants en 1776, de ses associés en 1778, et lui décerna successivement cinq médailles, pour autant de mémoires sur des questions médicales qu'il avait traitées avec succès. Pourvu, en 1786, de la charge de médecin en chef de la généralité de Moulins, il fit adopter par l'administration diverses mesures d'utilité publique;

et le Bourbonnais lui fut redevable d'établissements qui contribuèrent à rendre les maladies contagieuses moins fréquentes et moins meurtrières. Il avait toujours montré un goût très-vif pour les recherches d'antiquités. De fréquents voyages le mirent à même d'explorer les ruines des anciennes villes du Bourbonnais, de la Marche et du Berri ; il entreprit à ses frais plusieurs fouilles ; et, sans négliger l'exercice de son état, il acquit des connaissances étendues dans l'archéologie, la numismatique, la géographie et l'histoire du moyen âge. Jouissant de l'estime et de la confiance générale, il fut élu, en 1789, maire de Chamban, petite ville de la Marche, où il avait fixé sa résidence. Nommé plus tard juge de paix, il fut enfin député à la convention, en 1792, par le département de la Creuse. Il y débuta par accuser le ministre Pache de malversations dans l'approvisionnement des armées ; et, dès les premiers jours de 1795, il apostropha Robespierre qui restait impassible à la tribune, malgré les cris des Girondins, en lui demandant s'il se croyait encore au 2 septembre. Lorsqu'il fut question du procès de Louis XVI, Barailon se refusa dans ces termes : « Je ne crois pas être ici pour juger des criminels, ma conscience s'y refuse. » Cependant il vota, non comme juge, mais comme homme d'État, la détention et l'exil à la paix. Dans la séance du 11 mai suivant, il proposa des moyens de pacifier la Vendée, et demanda une amnistie pour tous les hommes égarés qui déposeraient les armes. Son nom était le vingt-cinquième sur la liste des députés qui devaient être proscrits au 31 mai, et s'il ne partagea pas le sort de ses collègues, il le dut à Chaumette, qui le fit rayer à la prière d'un de ses amis, que Barailon avait obligé dans une circonstance récente. Pendant tout le régime de la terreur, il ne parla qu'une seule fois : ce fut pour demander la suppression des loteries. Mais, après le 9 thermidor, il reparut à la tribune pour dénoncer les dilapidateurs des deniers publics, contre lesquels il provoqua des mesures qui ne furent jamais exécutées. Il fit rendre plusieurs décrets dans l'intérêt des musées et des dépôts d'objets d'art, ainsi que de l'instruction publique. Quoiqu'il s'obstinât à regarder les prêtres comme les auteurs de tous les troubles, il réclama des adoucissements pour ceux qui étaient détenus ; et il ne tint pas à lui de faire rapporter la loi qui condamnait à la déportation ceux qui avaient refusé de prêter serment. Il saisissait toutes les occasions de combattre les anarchistes, et fit rejeter la proposition de remettre en vigueur la loi sur le *maximum*, qui, dit-il, en tuant le commerce, avait organisé la famine. Ce fut au nom du comité d'instruction publique qu'il présenta, le 15 janvier 1796, un programme pour la fête anniversaire de la mort du roi (1). Le 4 février suivant, il fit décréter que les jardins botaniques de Montpellier et de Strasbourg resteraient à la disposition des nouvelles écoles de santé. Nommé l'un des

commissaires chargés de l'exécution des lois sur l'instruction publique, il organisa en trois mois les écoles centrales de dix-sept départements. Le 7 août, il demanda le rapport de la loi sur le partage des biens communaux, qu'il déclara destructive de l'agriculture et contraire au but qu'on s'était proposé. En novembre, il fit décréter que le seau de l'État porterait le bonnet et le niveau. Lors de l'attaque de la convention par les sections de Paris, au 13 vendémiaire, il se signala parmi les médecins qui portèrent des secours aux blessés. Entré au conseil des cinq-cents, il attaqua le projet sur l'instruction primaire, qui, s'il était adopté, dit-il, coûterait à l'État des sommes énormes en pure perte. Il montra le ridicule de charger un instituteur de campagne d'enseigner dix sciences, dont chacune exigeait un professeur, et demanda qu'on se bornât dans les petites écoles à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul. Lorsqu'il fut question de fixer le traitement des instituteurs, il réclama de nouveau l'ajournement, fondé sur ce qu'il n'existait pas en France assez de sujets propres à remplir les fonctions de maître d'école (1). « J'ai visité, dit-il, des communes considérables où il n'y a qu'un seul instituteur, et celui qui prend ce titre ne sait pas l'orthographe. » Dans la discussion sur les hôpitaux, il vota pour qu'on en réduisit le nombre, en adoptant le mode de secours à domicile. Le 1<sup>er</sup> octobre 1796, dans un discours très-remarquable, il attaqua le système d'organisation de l'école polytechnique, qu'on aurait pu, dit-il, nommer encyclopédique, puisqu'on y démontre en ce moment jusqu'aux éléments d'anatomie et de botanique. Il rend justice au mérite des professeurs, parmi lesquels il se plaît à reconnaître des savants très-distingués ; « mais, « ajoute-t-il, on paraît s'être moins occupé de l'instruction des élèves que de faire une grande montre, « une superbe parade de savoir..... Cependant la « triste expérience des écoles normales aurait dû « nous corriger de la folie de vouloir tout enseigner, « et de vouloir qu'on sache tout à la fois. Si une « pareille méthode était adoptée, nous n'aurions bien « tôt plus un seul homme vraiment instruit ; mais « nous posséderions à la place beaucoup de *savantes* « *tasses*, qui disserteraient sur tout, et ne sauraient « raisonner sur rien... Enfin, cet établissement « absorbe à lui seul les fonds qui feraient fleurir six « écoles spéciales, à coup sûr plus profitables. » Le 31 décembre, il fit, au nom d'une commission, un rapport sur le nouveau costume des fonctionnaires publics. « On a pensé, dit-il, qu'il fallait laisser à des Français l'habit français, et qu'il était ridicule de « leur donner celui des brames et des talapoins. » Adjoint, en 1797, à la commission d'instruction publique, Barailon fit décréter l'établissement d'écoles spéciales de médecine à Paris, Lyon, Strasbourg et Montpellier. Il était absent par congé à l'époque du 18 fructidor ; mais à son retour il s'empressa d'adhérer aux mesures prises contre les royalistes,

(1) Il n'est pas exact de dire, comme la *Biographie nouvelle des contemporains*, que Barailon fit décréter la fête anniversaire du 21 janvier ; elle était déjà décrétée quand il fut chargé d'en dresser le programme.

(1) La convention avait trouvé que 10,000 écoles suffisaient à toute la France.

et il demanda qu'on poursuivit les prêtres qui continuaient d'exercer des troubles dans les départements. Il ne voulait pas qu'on leur imposât l'obligation de se soumettre à la constitution du clergé, « tellement absurde, dit-il, qu'il n'est pas un seul individu, pour peu qu'il fût raisonnable, qui ne se fit un devoir de le rejeter avec dédain ; » mais prétendant qu'ils troublaient le pays, il voulait qu'ils fussent tenus d'en sortir. Quelques jours après il attaqua le projet d'écoles secondaires, demandant qu'on se bornât à améliorer les écoles centrales, en supprimant comme inutiles les chaires d'histoire et de grammaire générale, qui seraient avantageusement remplacées par deux nouvelles chaires de latin, dont les titulaires enseigneraient simultanément la grammaire française et la géographie. C'est, dit-il en terminant, pour la cinquième fois que je combats les systèmes *fantastiques* d'instruction publique. Mais ce ne devait pas être la dernière. Le 15 janvier 1798, à l'occasion des changements que l'on projetait au régime de l'école polytechnique, il ne craignit pas d'attaquer de nouveau cette école, présentée par les journalistes comme une des plus admirables conceptions du siècle. « Si j'avais, disait-il, une école de service public à former, je me garderais bien d'enlever à la surveillance de leurs familles, de livrer à eux-mêmes des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, et surtout de les stationner à Paris.... L'ancien gouvernement s'était montré plus prévoyant à cet égard, en disséminant les mêmes écoles dans des communes peu populeuses.... » Après avoir prédit que cette école ne peut être qu'une cause perpétuelle de troubles et de désordres, Barailon vient à l'argument ordinaire de ses partisans, l'habileté des professeurs. « Je sais, dit-il, que les professeurs sont les hommes les plus habiles de l'Europe, et c'est à cause de cela même qu'ils ne peuvent pas bien enseigner. Ils sont beaucoup trop au-dessus de leur auditoire, et se perdent dans des régions où l'élève ne peut pas les atteindre. On ne fait point des savants comme des artistes.... Les professeurs ne peuvent que préparer ; l'étude et les livres font le reste. A quoi bon d'ailleurs la recherche scientifique dans l'enseignement ? Est-ce pour être un peu plus obscur et inintelligible ? Le néologisme empêche souvent d'utiles institutions de s'établir. Le système des poids et mesures serait en activité, si, au lieu de mots prétendus grecs, on eût appliqué au calcul décimal les anciennes dénominations françaises. « Je me résume : l'école polytechnique est inutile. » L'impression de ce discours fut ordonnée. Barailon reparut encore à la tribune dans le cours de la session, mais il n'y parla qu'une seule fois, avec quelque étendue, et d'une manière remarquable. Ce fut pour attaquer le plan d'organisation des écoles spéciales de médecine. « Il est, dit-il, j'en conviens, le plus avantageux pour Paris où l'on veut tout centraliser ; il est le meilleur pour le maintien des abus, pour les professeurs qui en profiteront sans rien faire, pour cette foule d'employés dont on paye l'oisiveté. On reconnaît facilement la main à laquelle on doit ce projet. Il est dû à des métaphy-

« siens, à des naturalistes, à des physiciens, à des chimistes, à des moralistes, à des poètes, tous excellents académiciens, mais dont on peut révoquer en doute le mérite dans l'art de guérir. » Barailon demanda ensuite que l'âge de la conscription fût fixé à vingt et un ans au lieu de dix-huit. Après la session, il fut élu membre du conseil des anciens, où il provoqua des mesures contre les assemblées politiques dont les membres étaient connus la plupart pour leurs opinions anarchiques ; et il s'opposa vivement au rapport de la loi du 14 frimaire an 5, qui exceptait de l'amnistie les complices et les partisans connus de Robespierre. Étranger aux partis qui divisaient les membres du gouvernement, il combattit les propositions qui tendaient à renforcer l'autorité des conseils et à diminuer celle du directoire. Dans le comité secret du conseil des anciens, il se prononça presque seul contre les mesures qui préparèrent le 18 brumaire (1). Il entra cependant au nouveau corps législatif, dont il fut élu président en 1801. Rendu à la vie privée en 1806 (2), il se hâta de revenir à Chambon, et il y reprit, avec la pratique de la médecine, ses études archéologiques. Il était associé correspondant de l'institut depuis sa fondation ; il y avait lu plusieurs mémoires ; en 1801 : *sur la Découverte d'une ancienne ville, appelée aujourd'hui Toull, dans le département de la Creuse* ; en 1802 : *sur les premiers Ouvrages de tuilerie et de briqueterie exécutés pendant le séjour des Romains dans les Gaules*. Il offrit en 1806, à l'académie des inscriptions et belles-lettres, des vases d'étain trouvés récemment dans une fouille à Nérès, près de Montluçon, et qui devinrent le sujet d'un mémoire de Mongez. Sur le rapport d'une commission composée de MM. Visconti, Quatremère et Mongez, la même académie décida qu'il serait pris sur ses fonds particuliers la somme nécessaire pour faire dessiner et graver les monuments gaulois et celtiques recueillis par Barailon dans la Marche et les provinces voisines. Le zèle qu'il avait montré pour la propagation de la vaccine dans le département de la Creuse (3) lui valut, en 1812, le second prix. Il était occupé de revoir son ouvrage d'archéologie, dont il se proposait de donner une édition augmentée de plusieurs nouveaux mémoires, lorsqu'il mourut subitement à Chambon, le 14 mars 1816, à 75 ans, laissant la réputation d'un habile médecin, d'un savant antiquaire et d'un homme de bien. Son exaltation révolutionnaire fut attribuée à la chaleur de son imagination. Il était membre d'un grand nombre d'académies, de sociétés littéraires ou agricoles, etc. Indépendamment de plusieurs articles dans les journaux de médecine, on a de lui : 1° *Observations sur*

(1) Les biographies contemporaines disent cependant par erreur qu'il prit une part très-active à cette journée.

(2) C'est à tort que les biographies contemporaines supposent que Barailon, plus que sexagénaire lorsqu'il sortit du corps législatif, accepta la place de substitut du procureur impérial ; il est évident que la ressemblance de nom l'a fait confondre avec un de ses parents.

(3) Ce département fut cité, dans le rapport de 1811, comme celui où il avait été le plus pratiqué de vaccinations dans le courant de l'année.

une espèce d'épilepsie qui reconnaît pour cause le virus miliaire (Mém. de la soc. de médecine, t. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> partie, p. 225). 2<sup>o</sup> Mémoire sur les fièvres miliaires, couronné par l'académie d'Amiens. L'auteur, ayant revu son travail, l'adressa à la société de médecine, qui le jugea digne de paraître dans son recueil. La 1<sup>re</sup> partie, contenant la description des symptômes, des variétés et des complications de cette maladie, se trouve t. 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> part., p. 155-244; et la 2<sup>e</sup>, relative au traitement, mais par extrait, t. 2, p. 198-206. 3<sup>o</sup> Mémoire sur la nature et les causes des différentes espèces d'hydropisie (ibid., t. 6). Barailon avait partagé le prix sur cette question avec Camper, en 1782. 4<sup>o</sup> Mémoire sur les avantages et les dangers du quinquina : il lui valut le second prix en 1785. 5<sup>o</sup> Recherches sur les peuples Cambiovicenses de la carte théodosienne, dite de Peutinger; sur l'ancienne ville romaine de Neris; sur les Ruines de plusieurs autres villes romaines de l'ancien Berri; sur divers Monuments celtiques; sur les Ruines et les Monuments de la ville celtique de Toull; sur les premiers Ouvrages de tuilerie et de briqueterie, etc., Paris, 1806, in-8<sup>o</sup>, de 350 p. On trouve une analyse très-étendue de ce recueil dans le *Moniteur*, 16-25 mars 1807. M. Eloi Johanneau reproche quelques légères erreurs à Barailon; mais il loue sans réserve son érudition consciencieuse et son infatigable patience. On conserve de lui plusieurs mémoires inédits.

W—s.

BARANOWSKI, ou BARANOVIUS (ALBERT), né en Pologne, dans le 16<sup>e</sup> siècle, fut nommé évêque de Przemisl par Sigismond II, auprès duquel il était en grande faveur, et qu'il accompagna dans un voyage à Revel. Au retour de ce voyage, il devint évêque de Wladislas; et enfin, dans un âge avancé, il obtint l'archevêché de Gnène. Il mourut en 1615, laissant plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1<sup>o</sup> *Constitutiones synodi diœcesanæ Uladislaviensis* an. 1607 *celebratæ*, Cracovie, 1607; 2<sup>o</sup> *Concilium provinciale regni Poloniæ* an. 1607 *celebratum*, Cracovie, 1611; 3<sup>o</sup> *Synodus diœcesana Gnesnensis habita* 1612, Cracovie, 1612. — BARANOWSKI (*Stanislas à Rzeplin*), gentilhomme polonais, qui a vécu dans le 17<sup>e</sup> siècle, a continué, en langue polonaise, les *Insignia Facinoræ præclara nobilitatis Poloniæ* de Barth. Paprocki, jusqu'à l'année 1635; mais cette continuation n'existe qu'en manuscrit.

C—AU.

BARANOWSKI. Voyez BOGUSLAS.

BARANTE. Voyez BRUGIÈRE.

BARANTE (CLAUDE-IGNACE BRUGIÈRE DE), né à Riom en 1755, était petit-fils de Claude-Ignace Brugière (voy. ce nom). Après avoir fait des études brillantes au collège de Juilly, il fut fixé dans sa province par des fonctions de magistrature. Lorsque la révolution commença, il professa des opinions libérales et modérées, mais ne fut appelé ni élu à aucun emploi public. Sous le régime de la terreur, il fut persécuté et emprisonné. En 1800, Bonaparte le nomma préfet à Carcassonne, et deux ans après à Genève. Homme de bien et homme d'esprit, il sut se faire estimer et aimer dans cette ancienne répu-

blique, qui regrettait vivement son indépendance et gémissait de sa réunion forcée à la France. Barante n'était point un de ces administrateurs dont le zèle est sans bornes et sans mesure; il se croyait aussi des devoirs à remplir envers les habitants du pays dont l'administration lui était confiée; mais Napoléon ne l'entendait pas ainsi. Barante eut un autre tort à cette époque. Madame de Staël, M. de St-Priest et d'autres exilés habitaient sur cette frontière; le préfet, sans manquer à ses obligations officielles, avait pour eux plus d'égards et de ménagements que ne l'eût voulu le maître. Il vivait en société habituelle avec les exilés, sans songer à les tracasser ni à les faire espionner. Vers la fin de 1810, il fut remplacé dans la préfecture de Genève, et se retira à la campagne en Auvergne. Il y est mort au commencement de 1814. Outre son mérite comme administrateur consciencieux et éclairé, il était studieux et ami des lettres. Il a publié : 1<sup>o</sup> *Introduction à l'étude des langues*, Riom, 1791, 4 vol. in-12. 2<sup>o</sup> *Éléments de géographie*, 4 vol. in-12, qui a eu plusieurs éditions. Ces deux livres avaient été composés pour l'éducation de ses enfants, dont il s'était fort occupé. 3<sup>o</sup> *Essai sur le département de l'Aude*, Carcassonne, 1802, et Paris, 1805, in-8<sup>o</sup>. Il a placé, dans une édition des *Maximes* de la Rochefoucauld, un morceau de morale très-remarquable intitulé : *Examen du principe fondamental des Maximes*, Riom, 1798, in-12. Il a fourni plusieurs articles à la *Biographie universelle* et a inséré quelques fragments de critique ou de politique dans divers journaux, surtout dans *l'Historien* et dans la *Décade philosophique*. Claude de Barante est le père de M. de Barante, notre collaborateur dès le commencement de l'entreprise.

Z.

BARANZANO (REDEMPUS), né en 1590, à Serravalle, bourg du diocèse de Verceil, dans le Piémont. Après avoir fait ses premières études avec distinction, il entra dans l'ordre des barnabites. Ses supérieurs ne tardèrent point à reconnaître en lui les dispositions les plus heureuses pour les sciences; et peu de temps après, ils le chargèrent de professer la philosophie dans leur collège d'Annecy. Baranzano connut l'un des premiers le vide et la fausseté des systèmes enseignés dans les écoles; il secoua l'autorité d'Aristote, et essaya de substituer aux hypothèses des philosophes grecs les siennes propres. Les sciences philosophiques ont fait depuis cette époque des progrès que Baranzano n'avait point prévus, et auxquels il n'a eu aucune part; mais on ne doit pas oublier qu'à l'époque où il écrivait, c'était beaucoup que d'oser s'écarter des idées reçues, et que d'ailleurs le temps lui a manqué pour mûrir et perfectionner ses ouvrages. Il était en correspondance avec le chancelier Bacon; et le père Nicéron a conservé, dans le t. 5 de ses *Mémoires*, une lettre intéressante adressée à Baranzano, par ce grand homme; il fut envoyé en France par ses supérieurs, qui comptaient sur sa réputation et sur son crédit pour obtenir l'établissement de quelques maisons de leur ordre dans ce royaume. Il réussit dans cet objet, et mourut dans le couvent qu'il avait vu établir

à Montargis, le 25 décembre 1622, âgé seulement de 55 ans. La Mothe-le-Vayer, qui met Baranzano au nombre des esprits les plus subtils de son siècle, raconte qu'il lui avait promis de se faire revoir à lui s'il mourait le premier; il ne tint pas sa promesse. Outre quelques ouvrages de dévotion, on a de lui : 1° *Uranoscopia, seu de celo*, Genève, 1617, in-4°; 2° *Novæ Opiniones physicae*, Lyon, 1619, in-8°; 3° *Campus philosophicus*, ibid., 1620, in-8°. W—s.

BARAS (MARC-ANTOINE), publiciste, né à Toulouse en 1764, cultiva d'abord les lettres et la jurisprudence, disputa quelques prix à l'Académie des jeux floraux, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il ne tarda pas à renoncer au barreau pour se livrer à l'étude de l'économie politique, science qui ne comptait alors en France qu'un petit nombre d'adeptes et de partisans. Des plans de réforme et d'amélioration qu'il soumit au jugement de Condorcet lui méritèrent l'estime de cet homme célèbre. Il reçut aussi des encouragements de Bailly et de Rabaut de St-Étienne, auxquels il fut présenté dans un voyage à Paris. Son traité d'*Arithmétique politique*, ouvrage composé sur le plan de celui d'Arthur Young qui porte le même titre, lui valut les suffrages des hommes éclairés. Baras se montra dès le principe partisan de la révolution. Il suivit la ligne de conduite adoptée par ses illustres amis, et partagea l'erreur dans laquelle ils étaient sur la possibilité de résister aux factions. Élu en 1791 membre du conseil municipal de Toulouse, il se servit de son influence pour assurer l'exécution des nouvelles lois. Néanmoins il se montra constamment l'ennemi de tous les excès, et ne craignit pas de compromettre sa popularité pour soustraire aux persécutions les prêtres insermentés. Une armée espagnole s'étant approchée des Pyrénées, Baras fut un des commissaires envoyés près de la convention par le conseil général du département, pour presser l'adoption des mesures propres à garantir la frontière. Il était à Paris au 31 mai; et de retour à Toulouse, dans le compte qu'il rendit de sa mission, il retraça les scènes odieuses dont il avait été le témoin avec une énergie capable de soulever l'indignation de tous les hommes généreux. Dénoncé peu de temps après comme fédéraliste, il fut ramené à Paris; et déclaré complice d'Hébert, de Vincent, de Momoro, qu'il ne connaissait pas personnellement, dont il n'avait cessé de combattre les doctrines, il périt sur le même échafaud, le 15 avril 1794. Outre le traité d'*Arithmétique politique* dont on a parlé, et un mémoire plein de détails historiques d'un grand intérêt, sur la fête qui se célébrait à Toulouse le 27 mai, en souvenir de l'avantage remporté en 1591 sur les protestants, fête qu'il fit supprimer, on a de ce jeune et malheureux écrivain un *Éloge du docteur Prieur*, Toulouse, 1791, in-4°, et un *Tableau de l'instruction publique en Europe*, ibid., 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est si rare qu'aucun des bibliographes qui l'ont cité n'indique la date de sa publication.

W—s.

BARAT (NICOLAS), savant orientaliste, né à Bourges, dans 17<sup>e</sup> siècle, fit ses premières études à Sens

et vint les achever à Paris. Bien qu'il eût amassé, jeune encore, les trésors d'une vaste érudition qu'il pouvait rendre plus fructueuse pour lui, il se contenta d'un chétif emploi de sous-maître au collège Mazarin. Adonné à l'étude des langues orientales, il devint l'élève de Richard Simon et le collaborateur du P. Thomassin, qui, sans son secours, n'eût pu achever le *Glossarium universale hebraicum*. Cet ouvrage fut publié, après la mort de l'auteur, par les soins de Barat et du P. Bordes, Paris, 1697, in-fol. Le P. Bougerel (*Vie du P. Thomassin*, dans le t. 1<sup>er</sup>, p. 12, de l'*Ancienne discipline de l'Église*, 1723, 3 vol. in-fol.) dit que Barat et le P. Bordes mirent à la tête du *Glossarium* du P. Thomassin, outre sa vie, une préface en 4 parties, où ils exposent son système. C'est une erreur : cette préface est du P. Thomassin; les deux éditeurs la traduisirent seulement en latin, tout en la rangeant dans un nouvel ordre, et en s'efforçant de rendre, avec le plus de fidélité possible, les idées et le style de l'auteur. Barat aida beaucoup de ses lumières J.-B. Duhamel, pour l'impression de la Bible que ce savant publia en 1706, Paris, Mariette, in-fol. Il s'était surtout chargé de comparer la Vulgate avec le texte hébreu et d'expliquer les passages obscurs sur lesquels les interprètes différaient de sentiment. L'éditeur parle avec reconnaissance, dans sa préface, de ce qu'il doit à Barat; il l'appelle : *Inter alios vir doctus, isque in lectione Scripturarum valde tritus, atque in critica sacra exercitatus*. Barat mourut en 1706, dans un âge peu avancé. Son éloge fut prononcé par l'abbé Paul Tallemant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était entré dans cette compagnie comme élève, sur la désignation de Despreaux (1). Barat était fort écharitable envers les pauvres, qualité d'autant plus méritoire qu'il avait peu de moyens pour satisfaire ce généreux penchant. Il répandait même avec joie jusqu'à son nécessaire. Il avait formé une collection de livres curieux sur lesquels il amassa les matériaux d'un travail critique. Ces observations furent publiées après sa mort sous le titre de *Nouvelle bibliothèque choisie, où l'on fait connaître les bons livres en divers genres de littérature et l'usage qu'on en doit faire*, Amsterdam, Mortier, 1714, 2 vol. in-12. Elles se rapportent surtout à des livres qui ont pour objet les langues savantes, aux éditions des Pères de l'Église grecque, aux ouvrages des rabbins, etc. Les réflexions de l'auteur sont presque toujours judicieuses et exposées avec beaucoup de clarté. L'ouvrage de Barat, quoique traitant des mêmes matières et portant le même titre, est différent de celui de Richard Simon. Barat, à la vérité, eut aussi beaucoup de part à la *Bibliothèque choisie* de ce savant, qui fut publiée sous le nom de Sainjore (2). « Le P. Thomassin se plaignait

(1) La classe des élèves fut supprimée en 1716, et remplacée par un nombre égal d'associés. L'éloge de Barat est inséré dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, in-4°, t. 1<sup>er</sup>, p. 545, et dans l'*Histoire* de cette Académie (par M. de Boze), t. 1<sup>er</sup>, p. 41.

(2) *Éloge historique de M. Simon*, à la fête de ses *Lettres choisies*, par Bruzen de la Martinière. Amsterdam, 1750, 4 vol. in-12, t. 1<sup>er</sup>, p. 98.

« de sa trop grande et trop continuelle application à l'étude, comme s'il eût prévu dès lors que ces grands travaux pourraient épuiser ses forces et abrégier sa vie (1). » Il avait entrepris la traduction en latin de la *Bibliothèque rabbinique* de Schabtaï, qu'il se proposait de publier avec des remarques et des additions considérables. Ce dessein ne put être exécuté.

L—M—X.

BARATELLA (ANTOINE LAUREGIO), de Campo-San-Piero, dans le territoire de Padoue, poète latin très-fécond, florissait dans la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle; il passa la plus grande partie de sa vie dans une villa voisine de Campo-San-Piero, appelée Lauregia, ce qui lui fit ajouter à son nom celui de *Lauregio*. Il paraît qu'il ne s'y occupa d'autre chose que de composer des vers latins. On a écrit qu'il avait pour cet exercice de l'esprit la même facilité qu'Ovide; et que, si l'on eût réuni tous ses ouvrages, la somme totale de ses vers aurait monté à 60,000. On n'a pourtant jamais rien imprimé de lui, ce qui fait croire qu'il ne joignait à la facilité d'Ovide ni son génie ni son talent. Il mourut en 1448, à Feltre, où il enseignait la rhétorique. On cite des recueils entiers de ses vers manuscrits conservés à Padoue, à Trévise, à Venise, à Milan. Les poèmes que ces manuscrits contiennent ont des titres assez singuliers: *Palifodia, Lavandula, Echaton, Polidemonareis, Foschara, Rovea, Cribratura*, etc. Un autre manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne est tout composé d'éloges, et il n'y en a pas moins de cent-une divisées en 5 livres, faisant en tout 2,000 vers, moins dix-huit, comme il s'est donné la peine de le dire lui-même dans ces deux vers mis à la fin du recueil :

Continet hæc elegeia bis duo millia versus,  
Ter senis minor est calculus ille tamen.

G—É.

BARATIER (JEAN-PHILIPPE), né le 19 janvier 1721, à Schwabach, dans le margraviat d'Ansbach. Son père, qui était pasteur de l'Église française de ce lieu, eut le talent de lui apprendre à écrire à l'âge de trois ans, et à parler le latin, le français et l'allemand, avant la fin de sa quatrième année, sans grammaire, sans livre, et sans qu'il sût ce que c'était que conjugaisons, déclinaisons, etc. L'usage qu'il faisait de ces trois langues ne mit pas la moindre confusion dans son esprit : il parlait français avec sa mère, latin avec son père, et allemand avec la servante. L'étude du grec et de l'hébreu ne lui coûta pas davantage. Dès l'âge de sept ans, il savait par cœur tous les psaumes dans cette dernière langue. Deux ans après, il composa un *Dictionnaire hébreu des mots les plus difficiles*, avec des réflexions critiques assez curieuses, acheva, dans le même temps, de transcrire en hébreu la *Biblia parva* d'Opitz, et substitua une version latine de sa façon à celle d'Arias Montanus. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits. Ils furent suivis de

plusieurs dissertations savantes dans la *Bibliothèque germanique*. Baratier lut ensuite les livres rabbiniques, et traduisit de l'hébreu en français l'*Itinéraire* de Benjamin (voy. ce nom), qu'il publia avec des dissertations et un commentaire plein d'érudition et marqué au coin d'une saine critique, Amsterdam, 1754, 2 vol. in-8°. L'année suivante, il donna *Anti-Artemonius, seu Initium S. Joannis ex antiquitate ecclesiastica, adversus Artemonium, vindicatum atque illustratum*, Nuremberg, 1757, in-8°. (Voy. CRELIUS.) Il mit à la fin de cet ouvrage une dissertation sur les trois dialogues intitulés *Eranisthe* ou *Polymorphe*, qu'il prétendit n'être pas de Théodoret. Les journalistes de Trévoux l'attaquèrent sur ce point de critique, mais il soutint son sentiment par une nouvelle dissertation, dans la *Bibliothèque germanique*, où il prétendit encore ôter à ce Père sa *Philothée*. Deux globes lui étant tombés entre les mains, il se procura des livres de mathématiques et d'astronomie, laissa de côté ses études de l'antiquité, et en huit ou dix jours, il fut en état de résoudre des problèmes, de rendre raison de tous les systèmes et de faire des observations. En moins de trois mois, il connut les étoiles, les planètes, calcula leur cours, se fit un astrolabe, des tables astronomiques, et divers instruments de carton. Il inventa de nouveaux calculs, de nouvelles méthodes, ou du moins qui étaient telles pour lui, parce qu'il ne les trouva point dans ses livres. Enfin, il forma dès lors le projet de découvrir les longitudes, qu'il envoya aux académies royales d'Angleterre et de Prusse. Celle-ci se l'agrégea peu de temps après. Le roi de Prusse l'admit plusieurs fois auprès de sa personne. Ce prince, qui ne faisait pas grand cas de l'astronomie, chercha à l'en dégoûter, et voulut l'engager à s'appliquer à des choses plus utiles pour sa fortune, surtout au droit public, qui, en Allemagne, ouvrait la porte à toutes les places. Cependant il lui donna cent écus pour acheter des instruments, et lui lit présent d'une pendule astronomique. Arrivé à Hall, en 1753, où son père venait d'être nommé pasteur, il reprit ses études sur les antiquités ecclésiastiques, qui produisirent plusieurs dissertations sur divers sujets de ce genre, entre autres *Disquisitio chronologica de successione antiquissima rom. pontificum*, Utrecht, 1740, in-4°, qui n'était que le prélude du grand ouvrage qu'il méditait sur l'histoire des premiers siècles de l'Église. Ces travaux n'empêchèrent pas Baratier de suivre son goût pour les mathématiques. Il reprit son projet des longitudes, ou plutôt en forma un nouveau, fondé sur la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée, et il proposa une boussole de son invention propre à cet usage. Il envoya, en 1758, son travail à l'académie des sciences de Paris, avec trois autres propositions, une sur les réfractions, la seconde sur l'obliquité de l'écliptique, la troisième sur la meilleure forme des tables astronomiques. L'académie jugea toutes ces inventions ingénieuses, et elle eut devoir en encourager l'auteur. Baratier ne borna pas là ses études : architecture militaire, littérature de tous les genres et dans toutes les langues anciennes et modernes, médailles

(1) *Éloge de Barat*, par Tallemant, *Hist. de l'académie des inser.*, t. 1, p. 42.

inscriptions, antiquités grecques, romaines, orientales, indiennes, chinoises, rien n'échappa à ses recherches. Il rassemblait des matériaux sur les monuments des Égyptiens, qu'il prétendait éclaircir par l'intelligence de leur astronomie, et le déchiffrement des hiéroglyphes, lorsqu'il fut arrêté dans ce travail par une maladie qui le conduisit au tombeau, le 5 septembre 1740, à l'âge de 49 ans. Il voyait depuis longtemps la mort s'avancer; il en supporta les approches avec la plus constante résignation, et mourut, dans de grands sentiments de piété. Une mémoire prodigieuse, une érudition immense, un esprit vif, original, capable des méditations les plus métaphysiques, doué d'une grande netteté dans les idées, d'une grande précision dans la manière de les rendre, telles sont les heureuses qualités qu'il porta dans l'étude des sciences. Il joignit à tout cela un caractère gai et plein d'enjouement. Barattier n'avait jamais eu d'autre maître que son père, dont la plus grande peine fut de fixer son esprit sur un objet assez longtemps pour lui en donner une idée distincte, et de réprimer son avidité insatiable de tout savoir. Du reste, il lui avait toujours laissé une très-grande liberté, et ne l'avait point conduit par la voie ordinaire des grammaires et des dictionnaires. Il lui avait toujours fait un amusement de l'étude, épiait le moment où son esprit était disposé à recevoir une nourriture plutôt qu'une autre. Outre les ouvrages dont on a parlé, il est encore auteur d'une traduction de la *Défense de la Monarchie sicilienne*, de Ludwic, à laquelle il a ajouté une *Histoire abrégée de la dispute entre Clément XI et le roi des Deux-Siciles*, 1758, in-8°. On trouve, à la fin de la vie de cet étonnant jeune homme, donné par Formey, Utrecht, 1744, in-8°, un catalogue détaillé de ses manuserits.

T—D.

BARATON, poète français, né vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, ne descendait pas, comme on pourrait le conjecturer, de Baraton, grand échevau de France, dont la ligne masculine s'éteignit à la fin du 16<sup>e</sup> siècle; mais il ne serait pas improbable qu'il descendit d'un Martin Baraton, ménétrier d'Orléans, dont parle Duverdier dans sa *Bibliothèque*. Quoi qu'il en soit, notre Baraton composa un grand nombre de pièces de vers, une entre autres, en 1676, sur la mort de Turenne. C'est de lui aussi qu'est cette épigramme si connue :

Huissiers, qu'on fasse silence,  
Dit, en tenant audience,  
Un président de Bauge;  
C'est un bruit à tête fendre;  
Nous avons déjà jugé  
Dix causes sans les entendre.

Quelques-unes de ces pièces ont été insérées dans plusieurs collections poétiques, notamment dans le *Recueil de vers choisis* publié par le P. Bouhours, en 1695, et dans le livre 2 du *Nouveau recueil des épigrammatistes français*, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12, t. 2, p. 10-20. L'éditeur Bruzen de la Martinière dit que le 2<sup>e</sup> livre comprend les auteurs vivants, ce qui nous porte à croire que Baraton vi-

vait encore à cette époque. Il eut grande part à la rédaction du *Dictionnaire des rimes* de Richelet, et, dans l'édition de 1692, il supprima toutes les rimes indécentes. Il fit paraître en 1704, in-12, ses *Poésies diverses*, réimprimées en 1705. (Voy. le *Journal de la librairie*, 1825, p. 550; et 1824, p. 485.) Z.

BARATTIERRI (le comte CHARLES), physicien, était né vers 1758, à Plaisance, d'une famille patri-cienne. Toute la fortune devant, suivant la coutume, passer à son frère aîné, ses parents cherchèrent à le dédommager en lui donnant une éducation brillante. Après avoir terminé ses études classiques, il apprit les principales langues de l'Europe, et se rendit très-habile dans les mathématiques et dans le dessin. Sa position lui faisant un devoir du célibat, il chercha dans les voyages une utile distraction aux peines d'un amour naissant et partagé. Il visita la plus grande partie de l'Allemagne, la Prusse, où il s'arrêta quelque temps à la cour de Frédéric, la France et l'Angleterre. Ce fut dans la patrie de Newton que se développa son goût pour les sciences physiques. Quoique admirateur de ce grand homme, il n'adopta point son système sur l'optique. Soutenant que les couleurs et la clarté ne sont point inhérentes à la lumière, il essaya d'expliquer son action sur l'organe de la vue, dans un mémoire intitulé : *Congettura sulla superfluità della materia colorata o de colori nella luce, e del supposto intrinseco suo splendore*. Cet ouvrage, où l'on trouve quelques aperçus ingénieux, est peu connu en France. De retour dans sa patrie, Barattierri consacra ses loisirs à des expériences de physique, dont les résultats sont consignés dans les *Opusculi scelti*, recueilli qui s'imprimait à Milan. Il y mourut en 1806, à 68 ans. Son éloge parut la même année, à la tête de la *Physique mise à la portée de tout le monde*, par M. Duburqua, Paris, in-8°. Barbier en a donné un court extrait dans son *Examen critique*, p. 75. W—s.

BARAZE (CYPRIEN), jésuite, fut destiné par sa compagnie, vers l'an 1675, à porter la lumière de l'Évangile chez les nations sauvages qui occupent les contrées immenses situées sous la zone torride, derrière les montagnes du Pérou, et que l'on comprend sous le nom général de Moxes, parce que la pcuplade des Moxes fut la première à embrasser le christianisme. Pendant plus de vingt-sept ans que le P. Baraze passa au milieu de ces sauvages, sa vie présente une suite continue de travaux dont le récit paraît incroyable. La chaleur d'un climat brûlant, le fréquent débordement des rivières, des forêts presque impraticables, même aux naturels du pays, la crainte des bêtes féroces, celle des habitants plus cruels encore, rien ne put ralentir le zèle du missionnaire. En prêchant la religion à ces grossiers néophytes, il adoucit leurs mœurs, détruisit leurs barbares coutumes, et fit briller au milieu d'eux l'aurore de la civilisation; ce fut par lui qu'ils reconnurent des lois, obéirent à des chefs, eurent des laboureurs, des charpentiers, des tisserands, et trouvèrent leur subsistance par des moyens moins incertains que la

chasse et la pêche, jusque là leur unique ressource. Dès que le P. Baraze avait instruit et discipliné une peuplade, abandonnant à d'autres le soin de recueillir le fruit de ses peines, il volait à de nouveaux travaux. Après la conversion des Moxes, celle des Cosérémoniens, des Guarayens, des Tapacures, des Baires, devint l'objet de ses prédications. Ce fut chez ce dernier peuple, un peu plus civilisé que les autres, mais plus cruel encore, que le P. Baraze trouva le terme de sa laborieuse carrière, et couronna par le martyre les vertus d'une vie apostolique. Déjà percé de flèches, il pria encore pour ses assassins, lorsque l'un d'eux l'acheva en lui déchargeant sur la tête un grand coup de hache. Ainsi mourut ce digne missionnaire, le 16 de septembre de l'an 1702, dans sa 61<sup>e</sup> année. Ses travaux le mettent au premier rang de ces missionnaires que l'auteur du *Génie du christianisme* nous peint, « se faisant « jour à travers les forêts, marchant dans des terres « marécageuses, où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, gravissant des roches escarpées, et furetant « dans les cavernes et les précipices, au risque d'y « trouver des serpents et des bêtes féroces, au lieu « des hommes qu'ils y cherchaient. » S—s.

BARBA (ALV. ALONZO), prêtre espagnol, a cultivé avec succès la minéralogie, et a écrit sur la métallurgie. Il vivait au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Étant curé au Potosi, il eut occasion d'y voir tous les procédés employés par les Espagnols pour l'essai et l'exploitation des mines d'or et d'argent, et les publia dans un livre intitulé : *Arte de los metales en que se ensena el verdadero beneficio de los oros*, etc., Madrid, 1640 et 1729, in-4<sup>o</sup>; traduit en allemand, 1676, 1696, 1759; en hollandais, 1740; en français dès 1750, par Charles Hautin de Villars, sous ce titre : *Traité de l'art métallique*, in-12, extrait des œuvres de Barba. Une autre traduction française fut donnée par Lenglet Dufresnoy, sous le pseudonyme de Gosfort : *Métallurgie, ou l'Art de tirer et de purifier les métaux*, Paris, 1751, 2 vol. in-12. Fourcroy cite Alonzo Barba comme un auteur digne de foi, et remarquable pour le temps où il a écrit. C—G.

BARBA (PIERRE), médecin espagnol dans le 17<sup>e</sup> siècle, de la faculté de Valladolid, sous le règne de Philippe IV, dont il fut le premier médecin. Il est un des premiers qui aient préconisé l'emploi du quinquina fébrifuge, dans un ouvrage intitulé : *Vera Praxis de curatione tertianæ stabilitur, falsa impugnatur, liberantur Hispani medici a calumniis*, Séville, 1642, in-4<sup>o</sup>. On a encore de lui un écrit en espagnol sur la peste, Madrid, 1648. C. et A—N.

BARBA (POMPÉE DELLA), né à Pescia en Toscane, florissait, comme médecin et comme philosophe, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Il était membre de l'académie de Florence, et y lut, en 1578, une exposition ou explication d'un sonnet platonique. Cette exposition, divisée en 5 chapitres, est imprimée, Florence, 1549, in-8<sup>o</sup>. L'auteur n'est désigné que sous le nom de *Pompeo da Pescia*. Le sujet du sonnet est le premier effet de l'amour, qui est, porte le texte, *de séparer l'âme du corps de l'amant*; et les 5 chapitres de l'exposition traitent de l'immortalité

de l'âme, selon Aristote et selon Platon. Salvini nous apprend, *Fasti consolari*, p. 74, que Pompée della Barba fut le premier à établir cet usage académique. Il avait commencé à traduire en italien l'*Histoire naturelle* de Pline, lorsque Pie IV l'appela à Rome auprès de lui, en qualité de médecin, ce qui l'empêcha de continuer ce travail. Il mourut en 1582. Il a laissé, outre l'exposition ci-dessus : 1<sup>o</sup> *Discorsi filosofici sopra il Platonico e divino Sogno di Scipione di M. Tullio*, Venise, 1555 et 1554, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Dialogo delle armi e delle lettere*, Venise, 1558 et 1578, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *de Secretis naturæ*, Venise, 1558, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *de Balneis montis Catini*. Cet opuscule n'a été imprimé que dans le dernier siècle, par le docteur Targioni, qui l'a inséré dans le 3<sup>e</sup> volume de son *Voyage dans la Toscane*. G—É.

BARBA (SIMON DELLA), frère puîné du précédent, et né à Pescia comme lui, fut aussi académicien de Florence. A l'exemple de son frère, il fut, dans cette académie, l'exposition du sonnet de Pétrarque qui commence par ce vers :

In nobil sangue vita umile e queta.

Il y explique quelle était la véritable noblesse de Laure, et prouve facilement que c'était celle de l'âme. Cette exposition fut imprimée à Pescia, 1554, in-8<sup>o</sup>. Il publia, de concert avec son frère, un ouvrage plus considérable, intitulé : *la Topica di Cicerone, tradotta, col commento, nel quale si mostrano gli esempi di tutti i luoghi, cavati da Dante, dal Petrarca e dal Boccaccio; e le differenze locali di Boezio, cavate da Temistio e Cicerone, ridotte in arte, tradotte e abbreviate*, Venise, 1556, in-8<sup>o</sup>. La traduction des *Topiques* est de Simon; le commentaire dans lequel tous les exemples des *Topiques* sont tirés de Dante, Pétrarque et Boccace, est de Pompée, ainsi que la traduction de Boèce. G—É.

BARBACENA (FELISBERTO-CALDEIRA BRANT, marquis DE), maréchal et sénateur brésilien, naquit en 1772, à Sabara, dans la province de Minas-Geraes. Il embrassa la carrière militaire, et commença à servir dans la marine royale de Portugal; il passa ensuite dans l'armée de terre, où, par ses talents et ses connaissances il s'est élevé de grade en grade à la dignité de maréchal. Il s'était déjà signalé par une grande habileté et une prodigieuse activité, avant les événements qui ont amené le démembrement de la monarchie portugaise, en 1822. Le prince régent, qui venait d'être proclamé empereur, le choisit pour être un des plénipotentiaires chargés de faire sanctionner par la mère-patrie l'indépendance de la couronne du Brésil. Une négociation préliminaire s'ouvrit entre les représentants du Brésil et celui de Portugal, sous la médiation de l'Angleterre et de l'Autriche; et, conformément aux conditions qui y furent arrêtées, on signa à Rio-Janeiro, le 27 août 1825, le traité définitif qui consacra la séparation des deux couronnes de Portugal et du Brésil. Le savant diplomate s'acquitta avec honneur des devoirs difficiles de cette négociation. Il obtint successivement de l'empereur D. Pedro les titres de vicomte et de marquis de Barbacena. Une mission plus dif-

ficile que celles qu'il avait jusqu'alors remplies lui fut confiée; il fut appelé à conduire en Europe la jeune reine de Portugal. On sait que le vaisseau qui portait dona Maria avait reçu l'ordre public et officiel de faire voile pour Livourne; mais des ordres secrets, dont Barbacena était dépositaire, donnaient à la jeune reine une autre destination. Il défendit avec autant d'habileté que de fermeté les droits de la fille de don Pedro, et seconda puissamment les efforts des partisans de la légitimité. Barbacena se distingua également dans plusieurs autres missions de haute confiance. Deux fois il fut élevé aux fonctions de ministre des finances, en raison de ses connaissances spéciales; et pendant la longue minorité du jeune empereur Pierre II, il a été au sénat un des plus zélés promoteurs de tout ce qui pouvait servir les intérêts du nouvel empire. Il a travaillé constamment à l'amélioration de l'agriculture et aux progrès de la civilisation au Brésil. C'est à lui que ce pays doit l'importation de la première machine et du premier bateau à vapeur. Il est mort à Rio-Janeiro, le 10 juin 1842. H. D.—z.

BARBADILLO (ALPHONSE-JÉRÔME DE SALAS), né à Madrid, fut un des auteurs espagnols distingués de la fin du 16<sup>e</sup> siècle et du commencement du 17<sup>e</sup>. On a de lui des poésies et des comédies écrites d'un style pur et naturel. Quoique attaché à la famille royale, il ne put échapper à la misère, compagne presque inséparable du génie; il était mort en 1655. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1<sup>o</sup> *el Sagaz estacio marido examinado*, comédie, Madrid, 1620, in-42; 2<sup>o</sup> *la Sabia flora malsabidilla*, Madrid, 1621, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *el Subtil Cordovez Pedro de Urdemalas*, avec un traité *del Caballero perfecto*, Madrid, 1620, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *los Triumphos de la beata soror Juana de la Cruz*, en vers héroïques, 1621, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Coronas del Parnaso, y platos de las Musas*, ouvrage posthume, 1653, in-8<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *la Hija de Celestina*, roman, Saragosse, 1612, in-8<sup>o</sup>; seconde édition, revue et corrigée, Madrid, 1614, in-42; Milan, 1616, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Casa del plazer honesto*, Madrid, 1620, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> *Rimas Castellanas*, 1616, in-8<sup>o</sup>; 9<sup>o</sup> *el Cortesano descortes*, 1621, in-4<sup>o</sup>; 10<sup>o</sup> *Correccion de vicios*, 1615; 11<sup>o</sup> *la Estafeta del dios Momo*, 1627; 12<sup>o</sup> *el Necio bien afortunado*, 1621, in-8<sup>o</sup>; 13<sup>o</sup> *D. Diego de Noche*, Madrid, 1625, in-8<sup>o</sup>; 14<sup>o</sup> *la Incasable mal casada*, ibid., 1622, in-8<sup>o</sup>; 15<sup>o</sup> *Boca de todas verdades*, 1615, in-8<sup>o</sup>. A. B.—t.

BARBADORI (DONATO), issu d'une famille illustre de Florence, fut élevé dans cette république aux emplois les plus importants. Ce fut lui que la seigneurie envoya en ambassade à la cour d'Avignon, pour justifier, en 1375, la conduite de ses concitoyens, et la guerre qu'ils faisaient à l'Église. Il le fit avec tant d'éloquence, qu'il arracha des larmes à tous les cardinaux italiens. Florence cependant fut condamnée par le consistoire; mais Barbadori se retourna vers le crucifix qui était au milieu de l'assemblée, et s'écria qu'il en appelait de la sentence du pape à celle de Dieu lui-même, espérant voir juger à un tribunal plus juste les juges humains et leurs victimes. Trois ans après la plus

vile populace s'empara du gouvernement de Florence, et elle persécuta tout le parti de Pierre des Albizzi (*voy. ALBIZZI*), auquel Barbadori était attaché. Celui-ci fut accusé d'avoir conjuré contre le peuple, pour lui enlever un pouvoir dont il abusait indignement, et il eut la tête tranchée en 1579. — Nicolas BARBADORI, son petit-fils, s'attacha au parti de Renaud des Albizzi. Impétueux et prompt à tout entreprendre, il proposa toujours à sa faction les expédients les plus violents; et comme ses conseils ne furent jamais suivis, il put attribuer son malheur et celui de sa patrie à la fausse prudence de ceux qui se donnaient pour plus modérés. Il s'efforça vainement, en 1455, d'engager Nicolas d'Uzzano à prendre les armes, pour chasser les Médicis de Florence. Lorsque, l'année suivante, les Albizzi furent attaqués à leur tour par leurs adversaires, il rassembla seul des soldats, et se mit en état de défense, sans se laisser décourager, lors même qu'il vit tous les chefs de son parti et tous ses amis l'abandonner l'un après l'autre. Il ne posa les armes que sur l'ordre exprès de Renaud des Albizzi, son chef, et bientôt après il fut enveloppé avec lui dans une même sentence d'exil. S—S—1.

BARBANÇOIS (CHARLES-HÉLION, marquis DE), issu d'une ancienne famille du Berri, naquit le 17 août 1760, au château de Villegongis, près de Châteauroux. Comme la plus grande partie de la jeune noblesse de l'ancienne France, il entra d'abord dans la carrière des armes et parvint au grade de lieutenant-colonel d'infanterie. Il avait déjà quitté le service lorsque la révolution éclata; et, depuis plusieurs années, il se livrait tout entier, dans ses vastes domaines, à son penchant pour l'économie rurale et les expériences agricoles. Le château de Villegongis est au centre d'une contrée du Berri connue sous le nom de Champagne. Le sol végétal y a très-peu de profondeur et ne se prête qu'avec peine à la culture des céréales; mais il produit une herbe fine et courte, qui convient parfaitement à la nourriture des bêtes à laine. On en élevait plus de 250,000 dans ce canton, et il était en possession de fournir aux manufactures les laines les meilleures et qui présentaient le plus d'analogie avec celles de l'Espagne. Il fallait soutenir cette prééminence que la routine pouvait laisser échapper, au moment où des efforts se tentaient sur d'autres points de la France pour améliorer les races. Barbançois dirigea le mouvement qui fut imprimé à cette partie intéressante de notre industrie agricole. Par son exemple, ses écrits, et l'émulation qu'il sut exciter à propos chez le propriétaire et le métayer, il obtint des succès tels, qu'il força la concurrence même à reconnaître que les toisons de la Champagne égalaient presque en beauté les laines étrangères les plus renommées. C'est dans le domaine de Villegongis que l'introduction des bêtes à laine d'Espagne a eu lieu pour la première fois au centre de la France, vers l'année 1776 (1). Depuis lors Barbançois parvint à conserver cette race dans sa pureté. Un dépôt aussi précieux

(1) Le marquis de Barbançois dans son *Petit Traité*, etc., p. 159, fait

eut l'avantage de faciliter le croisement des races qui fut pratiqué avec non moins de succès par cet habile agronome. Ce mode de propagation, d'abord rejeté par l'accoutumance, dut être accueilli aussitôt que l'intérêt des propriétaires de troupeaux fut mieux entendu, et Barbançois ne contribua pas peu à leur inspirer, sous ce rapport, des idées plus justes. Il exposa ses vues dans un *Mémoire sur les moyens d'améliorer les laines et d'augmenter les produits des bêtes à laine dans le département de l'Indre*, Châteauroux, 1804, in-8°; et dans les *Ephémérides de la société d'agriculture du départ. de l'Indre, pour l'an 15*, Châteauroux, in-8°, p. 55. Toutes les améliorations se tiennent en agriculture. Un nouveau système d'assolements, introduit par le propriétaire de Villegongis sur la vaste étendue de 500 hectares de terre, acheva de vivifier la contrée. Barbançois obtint, en 1809, le prix proposé par la société d'agriculture du département de la Seine, pour le meilleur mode d'irrigation. Répandre le goût des entreprises utiles, éclairer l'intelligence tardive du cultivateur, inspirer aux classes aisées le désir d'habiter la campagne, donner à tous la leçon du travail, telle est la noble tâche qu'il s'était imposée et qu'il n'a cessé de remplir jusqu'à la fin de sa vie, arrivée prématurément le 17 mars 1822. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Petit Traité sur les parties les plus importantes de l'agriculture en France*, Paris, 1812, in-8°. Cet écrit est, comme le dit l'auteur, le fruit de son expérience, et non l'extrait sans examen des divers traités qui l'ont précédé. Il renferme, en moins de 500 pages, toutes les notions élémentaires et pratiques les plus propres à diriger l'homme des champs dans ses travaux, quel que soit le genre d'exploitation qu'il ait embrassé. 2° *Le Rêve singulier, ou la Nation comme il n'y en a point*, par M. de B., t. 1<sup>er</sup>, Paris, 1808, in-8°. Barbier dit que cet ouvrage n'a été tiré qu'à vingt-cinq exemplaires. 3° *Principes généraux d'instruction, rédigés par demandes et par réponses*; 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1820, in-8°. Ces principes, puisés dans une série d'idées trop métaphysiques, rempliraient difficilement l'objet que s'était proposé l'auteur en écrivant pour l'instruction de la jeunesse. Il y a quelque chose de plus vrai et de plus positif dans une pétition imprimée à la suite de l'ouvrage et présentée à la chambre des députés en 1818, relativement à l'instruction publique. Barbançois y propose le rétablissement de ces écoles centrales qui, après les années les plus désastreuses de la révolution, contribuèrent à faire revivre le goût des bonnes études. 4° *Des Droits et des Devoirs des députés*, Paris, 1818, in-8°. Ce sujet est principalement envisagé par l'auteur sous les rapports de l'économie politique. Il range, parmi les devoirs d'un bon député, l'obligation de prévenir les divisions de partis, en répandant l'instruction dans toutes les classes. 5° *Les Majorats dans la Charte, ou Réponse à la brochure de*

*M. Lanjuinais*, intitulée : *la Charte, la Liste civile et les Majorats*, Paris, 1819, in-8°. 6° *Lettres* (deux) *écrites en 1809, à M. le Président de l'académie des sciences : la première relative à un système sur l'électricité; la seconde relative à un tableau synoptique des sciences*, Paris, Barrois aîné, 1819, in-8°. 7° *Lettre adressée à M. de la Métherie, rédacteur du Journal de Physique, contenant un essai sur le fluide électrique*, 1817, in-8°. Outre l'extrait de l'ouvrage sur les moyens d'améliorer les laines, on trouve, dans les *Ephémérides de la société d'agriculture de l'Indre* de l'an 15 à 1818, plusieurs mémoires de Barbançois relatifs à l'économie rurale. Il fut, dans cette compagnie, membre d'une commission chargée de jeter les bases d'un code rural. Il a composé plusieurs articles pour les *Annales de l'agriculture française* de Tessier et Bosc. On lit dans le compte rendu des travaux de la société des sciences et arts du département de l'Indre, pour 1805, une *Opinion de Barbançois sur une question de morale délicate*. Il y cherche à définir ce que l'on doit entendre par grand homme, homme célèbre, homme illustre. Le choix d'un pareil sujet et la manière dont il est traité présentaient plus d'une allusion piquante. Barbançois avait épousé une riche héritière de St-Domingue, dont toute la fortune fut perdue par la révolution. Nommé président du collège électoral de l'Indre en 1815, il ne put réussir à se faire nommer député, et s'en consola facilement en reprenant ses travaux agricoles. M. Bonneau, membre de la société d'agriculture de l'Indre, a publié des *Notes sur la vie de M. de Barbançois*, présentées à cette société le 1<sup>er</sup> septembre 1822, Châteauroux, 1823, in-8°. Le propriétaire de Villegongis a laissé beaucoup de manuscrits sur des questions de physique, de médecine et de philosophie. On peut regretter que, dans ces matières, il ne se soit pas toujours défendu d'un certain penchant au paradoxe. L—M—X.

BARBANÈGRE (le baron JOSEPH), général français, né en 1772, dans la petite ville de Pontac, au pied des Pyrénées, d'une famille pauvre, scruta d'abord sur mer dans un emploi subalterne, puis dans le 5<sup>e</sup> bataillon de volontaires des Basses-Pyrénées, où il fut nommé capitaine. Ce fut en cette qualité qu'il fit ses premières campagnes contre les Espagnols. Devenu surnuméraire par suite de la nouvelle organisation en 1796, il ne rentra dans le service actif qu'en 1801, et fut alors nommé capitaine dans la 17<sup>e</sup> demi-brigade. Il passa avec le même grade dans les chasseurs à pied de la garde consulaire en 1802; fut nommé, trois ans après, chef de bataillon dans le même corps, et enfin colonel du 48<sup>e</sup> régiment de ligne, qu'il commanda avec beaucoup de distinction dans la campagne d'Austerlitz, et l'année suivante, contre les Prussiens et les Russes. Nommé général de brigade, le 21 mars 1809, il fut encore employé à la grande armée, et combattit avec la même distinction aux batailles de Ratisbonne et de Wagram. Il conduisit une brigade dans la malheureuse expédition de Russie en 1812, et fut successivement commandant de Borisow et de Smolensk. Placé à l'arrière-garde dans la retraite,

remonter cette importation à l'année 1763, en nous apprenant que son père, dès cette époque, avait fait venir quelques béliers espagnols, et qu'il les avait croisés avec ses races indigènes.

il fut blessé de deux coups de feu à Krasnoï, le 18 novembre, et se vit forcé, quelques jours après, de se renfermer avec les débris de sa troupe dans la place de Stettin, où il soutint un long siège et ne se rendit que le 3 décembre 1813. Conduit prisonnier en Russie, il revint en France dans le mois de juillet 1814. Le roi le créa chevalier de St-Louis, et l'adjoignit à l'inspection générale de l'infanterie. Barbanègre n'hésita pas néanmoins à se ranger sous les drapeaux de Napoléon, lorsque celui-ci revint de l'île d'Elbe en 1815, et il fut nommé commandant de la ville d'Orléans le 23 mars, puis commandant de la place d'Huningue, où il eut bientôt à soutenir un siège contre les Suisses et les Autrichiens, réunis sous les ordres de l'archiduc Jean. Désespérant de réussir par les moyens ordinaires contre des forces très-nombreuses, il bombarda à plusieurs reprises la ville de Bâle, et causa dans cette cité peuplée des pertes considérables. Les alliés s'étant approchés de la place, et ayant ouvert la tranchée, Huningue essuya à son tour un bombardement qui dura deux jours, et qui força Barbanègre à capituler le 26 août. La faible garnison sortit avec les honneurs de la guerre, et alla se réunir aux débris de la grande armée, sur la rive gauche de la Loire, à l'exception des bataillons de garde nationale qui en formaient la plus grande partie, et qui furent licenciés. Les circonstances de ce siège, qui dura deux mois, ayant donné lieu à beaucoup d'assertions inexactes et contradictoires dans les journaux de Paris, *le Spectateur Autrichien*, journal officiel, les réfuta avec amertume, et traita durement Barbanègre, pour avoir fait bombarder inutilement une place ouverte et sans défense. Une commission d'enquête chargée d'examiner sa conduite déclara à l'unanimité, le 14 septembre, qu'elle était sans reproches. Ce général arriva à Paris quelques jours après, et cessa d'être employé (1). Il est mort dans cette ville le 9 novembre 1830. — Son frère (*Jean*), colonel de cavalerie, était un des meilleurs officiers de cette arme. Ses premières campagnes furent aussi contre les Espagnols, puis en Italie; il s'y trouva aux batailles de Rivoli, d'Arcole et de Crémone, où il fut blessé de six coups de sabre et d'une balle dans la poitrine. Remarqué alors par le général en chef, il fut admis dans ses guides avec le grade de lieutenant; il le suivit en Égypte, et fut nommé à son retour capitaine, et mis à la tête d'une compagnie des grenadiers à cheval de la garde des consuls, qu'il commandait à la bataille de Marengo. Il mérita un sabre d'honneur dans cette mémorable journée, et devint, peu de temps après, chef d'escadron, aide de camp du maréchal Bessières, et enfin colonel du 5<sup>e</sup> régiment de hussards qu'il commandait à la bataille d'Iéna, où il se distingua encore par sa brillante valeur. Mais ce fut son dernier exploit. Atteint d'un boulet de canon, il expira sur le champ de bataille. Napoléon, qui, plus d'une fois, avait admiré sa bravoure, voulut qu'un monument fût élevé

(1) Il fut nommé inspecteur général en 1819, et remis en disponibilité le 1<sup>er</sup> janvier 1820.

à sa mémoire, et il fit transporter ses restes à Paris où ils sont restés longtemps déposés au Gros-Cail-lou, et enfin accordés aux demandes réitérées de sa famille.

M—D j.

BARBANTANE. *Voyez* PUGET.

BARBARELLI. *Voyez* GIORGION.

BARBARIGO (AUGUSTIN), doge de Venise, succéda, en 1486, à son frère Marc, dont le gouvernement, qui n'avait duré que six mois, ne fut remarquable par aucun événement. Sous celui d'Augustin, le royaume de Chypre fut réuni aux États de Venise, par la cession de la reine de Chypre, qui était de la maison Cornaro. On lui donna pour dédommagement une pension de 8,000 ducats, et quelques châteaux dans la Marche de Trévis. L'invasion de Charles VIII en Italie entraîna ensuite la république dans une guerre continentale, tandis que les Turcs lui enlevaient ses provinces grecques, et qu'ils poussaient leurs ravages jusque dans le Frioul. Le règne de Barbarigo fut pour les Vénitiens une époque de dangers et de calamités; il mourut dans l'automne de 1501. Léonard Loredano lui succéda. — *Nicolas BARBARIGO*, de la même famille, fut ambassadeur de Venise à Constantinople, et mourut dans la première de ces villes, en 1579. Il a donné la vie du doge André Gritti, et celle du cardinal Contarini, en latin. — Un autre BARBARIGO, aussi de la même famille, et dont Cordora a écrit la vie, devint cardinal, et publia quelques ouvrages de piété. S—S—1.

BARBARIGO (GRÉGOIRE), noble vénitien et cardinal, naquit le 25 septembre 1625. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait successivement chanoine de Padoue, référendaire et prélat-domestique du pape Alexandre VII, évêque de Bergame en 1657, cardinal en 1660, et en 1664 transféré à l'évêché de Padoue. Il y institua un séminaire pour les jeunes ecclésiastiques, le dota, le pourvut d'habiles maîtres pour les langues grecque, latine, hébraïque, chaldéenne, arabe, syriaque, et y établit une imprimerie, fournit des caractères de toutes ces langues. Il mourut à Padoue, le 18 juillet 1697. Outre quelques réglemens ou constitutions pour le bon gouvernement de son église, on a de lui vingt-cinq lettres écrites en italien au célèbre Magliabecchi, insérées au commencement du t. 2, des *Epistolæ clarorum Venetorum ad Antonium Magliabechium*. G—É.

BARBARIGO (JEAN-FRANÇOIS), cardinal, naquit à Venise, en 1638, Placé par son oncle le cardinal Grégoire Barbarigo (*voy.* l'art. précéd.) au séminaire qu'il venait de fonder à Padoue, il y fit des progrès rapides dans les sciences et les lettres. Sa naissance lui ouvrit la carrière des honneurs; et, après avoir rempli diverses fonctions, il fut, malgré sa grande jeunesse, nommé deux fois ambassadeur à la cour de Louis XIV. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut fait primicier de l'église St-Marc, et en 1697 évêque de Vérone. Il passa de son siège en 1714 sur celui de Brescia. Le pape Clément XI le créa cardinal; et en 1723, il fut transféré au siège épiscopal de Padoue, où il mourut le 27 janvier 1750, regretté surtout des pauvres auxquels il distribuait la plus grande partie de ses revenus. Il aimait les lettres, et ne cessa de

favoriser ceux qui les cultivaient. L'*Histoire ecclésiastique de Vérone* fut entreprise sur son invitation. Il fit réimprimer à ses frais les œuvres de St. Zénon, Padoue, 1710, in-4°; et on lui doit la première édition des œuvres de St. Gaudence, publiée par le P. Gagliardo, Padoue, Comino, in-4°, 1720; enfin le séminaire de Padoue se ressentit de sa bienfaisance. Désirant transmettre à la postérité le souvenir de ses ancêtres, il lit graver leurs portraits avec des vignettes où sont représentées leurs principales actions, et y joignit un abrégé de leur vie en italien, qui fut traduit en latin par le P. J. -Xav. Valcari. L'impression, exécutée avec une magnificence vraiment royale, ne fut terminée qu'en 1732, deux ans après la mort du cardinal. L'ouvrage est intitulé : *Numismata virorum illustrium ex Barbatica gente, Patavii, ex typis seminari.*, gr. in-fol., 80 pl. (1). Suivant le P. Moschini, les exemplaires restèrent entre les mains des héritiers du cardinal jusqu'en 1760, et parurent alors avec une addition de 5 pl. accompagnées d'un texte rédigé par Angiol.-Ant. Fabri, professeur à l'académie de Padoue. Quelque temps après parut sous ce titre : *Ad Numismata gentis Barbaticæ Additamentum*, un nouveau supplément de 4 pl. avec une explication par le P. Noël Lastesio. (*Voy. ce nom.*) Il est dédié à madame Contarina Barbarigo, dernier rejeton de cette illustre famille. Cette dame mourut en 1804, à Santa-Maria Zobenigo, après avoir institué son héritier Marc-Ant. Michel, patricien de Venise. La vie du cardinal Barbarigo fait partie des *Vitæ illustrium virorum seminarii Patavini*, par J.-B. Ferrari, Padoue, 1816, in-8°. On peut encore consulter Moschini : *Storia della Letterat. Venezian. del secol.* 18, t. 2, p. 93. W—s.

BARBARO (JOSAPHAT), naquit à Venise, d'une famille noble et ancienne. La plupart des grands de cette république se livraient alors au commerce. Barbaro suivit cette carrière, et fit, en 1436, un voyage à la Tana (aujourd'hui Asof), alors l'entrepôt principal des marchandises de la Chine et des Indes, et qui portait ce nom, parce qu'elle est à l'embouchure du Don, qu'on appelait alors le Tanaïs, et en italien *la Tana*. Barbaro resta seize ans en Tartarie, et s'y trouva lorsque les mahométans, qui vivaient sur les bords du Ledil ou Volga, soumièrent toute cette contrée, et y firent adopter leur religion. Le consul vénitien l'envoya en ambassade vers le général mahométan, qui l'accueillit avec distinction, et lui accorda la protection qu'il sollicitait. Barbaro, de retour dans sa patrie, fut chargé d'une autre mission. En 1475, on l'envoya en Perse pour diriger Ussun-Cassan dans la guerre qu'il soutenait contre les Turcs. Après une absence de cinq ans, il revint à Venise jouir de la considération que lui méritait sa vie laborieuse et utile. Il mourut en 1494, dans un âge très-avancé. Barbaro termine en quelque sorte cette longue suite de voyageurs, qui, depuis le 15<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup>, parcoururent l'intérieur de l'Asie, qu'ils firent connaître aux Européens. Les relations de ses voyages donnent sur la Perse et la Géorgie des ren-

seignements qu'on chercherait vainement ailleurs. Tout ce qu'il dit du kanat de Kaptchak est du plus grand intérêt pour le tableau géographique de la Tatarie au 15<sup>e</sup> siècle. Presque toutes ses observations sur les mœurs et les usages de ces contrées ont été confirmées par les voyageurs russes et allemands. La relation des voyages de Barbaro fut imprimée pour la première fois chez les fils d'Alde Manuce, dans une petite collection, assez rare aujourd'hui, qui a pour titre : *Viaggi fatti da Venezia alla Tana in Persia, India, e in Constantinopoli, con la Descrizione delle città, luoghi, siti, costumi, e della Porta del Gran Turco*, etc., Venezia, 1545 et 1545, in-8°. Ramusio a inséré ces voyages dans sa collection. On les trouve traduits en latin, par Geuder de Herolzburg, dans la *Rerum Persicarum Historia*. L. R—E.

BARBARO (FRANÇOIS), noble vénitien, et l'un des plus célèbres littérateurs du 15<sup>e</sup> siècle, naquit à Venise vers l'an 1398. Il eut pour maîtres, dans les langues latine et grecque, les plus savants professeurs; dès l'âge de dix-huit ans, il se fit admirer à Padoue par deux discours latins qu'il prononça dans des solennités scolaires. Revenu à Venise, il s'y forma une nombreuse bibliothèque, riche surtout en anciens manuscrits. Il se maria à vingt et un ans avec une Loredano, dont il eut six enfants, un garçon et cinq filles. Malgré sa grande jeunesse, il fut élu sénateur l'année même de son mariage. En 1424, il complimenta en langue grecque l'empereur Paléologue, et ce fut avec tant de naturel et d'élégance, que l'empereur en témoigna de l'étonnement. Barbaro fut successivement nommé podestat de Trévise, de Vicence et de Vérone, et chargé par sa république de plusieurs ambassades et autres missions politiques, dont il s'acquitta toujours avec autant de capacité que de zèle. Celle de ces missions qui eut le plus d'éclat fut celle de capitaine de Brescia, qu'il exerça pendant trois ans. Il y réconcilia les principaux citoyens, divisés en plusieurs partis, et y soutint vers la fin de 1438, avec le plus grand courage, un siège célèbre dans l'histoire de ce siècle contre Piccinino, général du duc de Milan. Aussi, lorsqu'il quitta le gouvernement de Brescia, la ville qu'il avait délivrée, voulant lui donner un témoignage public de reconnaissance et d'estime, lui fit présent d'un étendard et d'un écu relevés en or. On prononça publiquement son panegyrique; et le même orateur, chargé de le reconduire honorablement à Venise, en prononça un second en le présentant au doge, qui était assis sur son trône. Après avoir exercé plusieurs autres emplois, il fut fait, en 1452, procureur de St-Marc, et mourut au commencement de janvier 1454. Dans cette vie toujours occupée, il ne se rendit pas seulement célèbre par ses talents et son savoir, mais par les services qu'il rendit aux lettres, et par l'appui que les littérateurs de son temps trouvèrent en lui. Il a laissé : 1<sup>o</sup> plusieurs harangues ou discours publics, imprimés, les uns à part, les autres dans divers recueils. 2<sup>o</sup> *De Re uxoria libri 2*, Paris, 1515, in-4°; réimprimé à Amsterdam, 1679, in-16; et traduit en français sous ce titre : *de l'Etat du*

(1) Ces planches ont été gravées par Oudenarde. (*Voy. ce nom.*)

*mariage*, par Claude Joly, Paris, 1667, in-12. Cet opuscule, rempli d'érudition et très-élegamment écrit, a été réimprimé plusieurs fois, et de plus, traduit en italien par Alberto Lollio, Venise, 1548, in-8° ; et deux fois en français, l'une par Martin du Pin, 1557 et 1560, in-12, l'autre par Claude Joly, Paris, 1667, in-12. 5° *Francisci Barbari et aliorum ad ipsum Epistolæ ab anno 1425, ad annum 1455*, etc.; Brescia, 1745, in-4°. Plusieurs de ces épîtres avaient été publiées par Bernard Pez, part. 5, t. 6, du *The-saurus Anecdotorum*; le cardinal Quirini, en donnant cette édition de Brescia, l'a fait précéder d'un premier volume où, sous le titre de *Diatriba*, il a rassemblé des notices précieuses sur la littérature du 15<sup>e</sup> siècle. Il serait seulement à désirer qu'il y eût mis plus d'ordre, et laissé échapper moins d'erreurs. 4° Il existe de plus une histoire du siège de Breseia, soutenu en 1458 par Barbaro, qui est censée écrite par Evangelista Manelmo ou Manelino de Vicence. Barbaro dit, dans une de ses épîtres, l'avoir fait écrire par ce Manelmo, son ami; mais de fortes raisons portent à croire, et c'est l'opinion du cardinal Quirini, que cette histoire fut écrite par François Barbaro lui-même. Elle est intitulée : *Evangelistæ Manelmi Vicentini Commentariolum de obsidione Brixie, anno 1458*, Brescia, 1728, in-4°. G—É.

BARBARO (ERMOLAO), ou HERMOLAUS BARBARUS, petit-fils de François, et fils de Zacharie, naquit à Venise, le 21 mai 1454. Il se distingua de bonne heure par son habileté dans les affaires politiques. Le sénat de Venise le chargea de négociations importantes près des empereurs Frédéric III et de Maximilien son fils, et ensuite l'envoya en ambassade près du pape. A dix-huit ans, il composa un traité sur le célibat, qui n'a point été imprimé; il n'en avait que vingt lorsqu'il prononça l'oraison funèbre du doge Nicolas Marcello. Il s'occupa ensuite à rétablir la gloire et l'éclat des sciences, en publiant des éditions soignées de quelques ouvrages des anciens, et par là, contribua beaucoup à la renaissance des lettres. Barbaro était ambassadeur auprès d'Innocent VIII, en 1491, qui le nomma patriarche d'Aquilée; il accepta sans avoir préalablement obtenu le consentement du sénat, qui, jaloux de conserver ses droits, lui intima l'ordre de ne pas profiter de sa nomination, et ensuite lui ordonna de renoncer à cette dignité. Barbaro n'obéit que lorsqu'on l'eut menacé de dépouiller son père de ses dignités et même de ses biens. Il resta à Rome, où il n'avait pour subsister qu'une modique pension que lui faisait le pape. Attaqué de la peste, et se trouvant abandonné de tout le monde, il mourut le 14 juin 1495, à l'âge de 59 ans. Malgré la brièveté de sa vie, il a laissé des ouvrages qui sont le résultat d'immenses travaux. Il a corrigé tout le texte de l'*Histoire naturelle* de Pline, qui avait souffert beaucoup d'altérations, par l'ignorance des copistes; et il s'est vanté d'y avoir fait plus de 5,000 corrections : celles qu'il propose ne sont cependant pas toujours heureuses. Cet ouvrage se ressent de la précipitation avec laquelle il le composa, puisqu'il dit n'y avoir employé que vingt mois : cependant on ne

peut disconvenir qu'il n'ait soupçonné bien des erreurs dans Pline, et il en a découvert un très-grand nombre. Il relève souvent avec beaucoup de justesse les méprises que Pline a faites sur les plantes des auteurs grecs. La première édition de son ouvrage parut à Rome, sous ce titre : *Castigationes Plinianæ Hermolai Barbari, Aquilensis pontificis, Romæ, 1492, octavo kalendar. decembris*, in-fol. L'épître dédicatoire est datée du 25 août 1492; elle est adressée au pape Alexandre VI, qui avait été élevé au trône pontifical, le 12 du même mois. Cette édition, qui est certainement la première, est extrêmement rare; elle a été inconnue à presque tous les bibliographes. Barbaro, pressé d'expliquer et d'éclaircir encore quelques passages de Pline, ajouta ses *Castigationes secundæ*, qu'il dédia encore à Alexandre VI. Maittaire, Haller, Mead, D. Montfaucon, parlent de plusieurs réimpressions. Hermolaüs Barbarus s'appliqua aussi à faire connaître Dioscoride, et il donna sur cette auteur un corollaire, ou plutôt des commentaires qui attestent une profonde connaissance des langues latine et grecque. Barbaro a réuni tout ce que les anciens nous ont laissé sur les plantes. On doit le regarder comme le premier qui ait frayé la route; et si on l'a surpassé, ce n'a été qu'en profitant de ses travaux. Quoiqu'il n'exerçât pas la médecine, il a rendu service à cette science, en la tirant de la sécurité où elle était sur les remèdes des anciens. Il est à regretter qu'il n'ait eu aucune connaissance sur d'autres parties de l'histoire naturelle. Son travail sur Dioscoride fut publié sous ce titre : *Hermolai Barbari, patricii Veneti, in Dioscoridem corollariorum libri 5, cum præfatione Joannis Baptistæ Egnatii*. Cette édition est sans date et sans désignation de lieu. On croit qu'elle fut publiée à Rome, après la mort de l'auteur. Cet ouvrage a été réimprimé à la suite de la traduction de Dioscoride, par Marcellus Virgilius, Cologne, 1554. On a encore de Barbaro une traduction latine de la *Catena græcorum Patrum in quinquaginta Psalmos*, Venise, 1567, in-fol., et il a donné la première édition des *Dialoghi di messer Speron Speroni*, ibid., 1542, in-8°; du *Compendium ethnicorum librorum*, ibid., 1544, in-8°; et du *Compendium scientiæ naturalis*, ibid., 1545, in-8°. On trouve la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Nicéron. (Voy. aussi le t. 5 de la *Bibliothèque curieuse* de David Clément, et surtout le *Giornale de' letterati d'Italia*, t. 58.) D—P—s.

BARBARO (ERMOLAO), évêque de Trévise et ensuite de Vérone, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, naquit à Venise, vers l'an 1410. Après avoir commencé ses études à Vérone, sous le célèbre Guarino, il alla les continuer à Florence, sous le même maître; déjà très-instruit dans la langue latine, il y étudia le grec, et fut en état, dès l'âge de douze ans, de traduire du grec en latin quelques fables d'Ésope. De retour à Venise, il alla étudier les lois à Padoue, et y fut reçu docteur, en 1455. L'année suivante, le pape Eugène IV, qui était à Bologne, l'appela auprès de lui, lui donna le titre de protonotaire apostolique, et un bénéfice. Après avoir voyagé dans presque toute l'Italie, il

revint à la cour romaine, et fut nommé, en 1445, à l'évêché de Trévise. Plusieurs années se passèrent avant qu'il en prit possession, et il y resta peu de temps, ayant été transféré, en 1455, à l'évêché de Vérone. Il assista, en 1459, au concile tenu par Pie II à Mantoue, et fut envoyé, en 1460, légat du même pape auprès du roi de France Charles VII. Il mourut à Venise, en 1471. Il avait laissé plusieurs ouvrages, entre autres la version latine d'Ésope dont il est parlé ci-dessus, deux harangues latines contre les poètes, des sermons, des épîtres, etc. ; mais aucun de ces ouvrages n'a été imprimé. G—É.

BARBARO (DANIEL), noble vénitien, patriarche d'Aquilée, naquit le 8 février 1515, de François Barbaro, arrière-petit-fils du fameux François Barbaro, dont nous avons parlé dans un article précédent. Si l'on veut connaître la descendance de tous ces membres plus ou moins illustres d'une même famille vénitienne, il suffit de savoir que Candiano Barbaro, sénateur au 14<sup>e</sup> siècle, eut deux fils, François qui fut le célèbre littérateur nommé ci-dessus, et Zacharie; de ce dernier naquit Ermolao, évêque de Trévise et de Vérone; de François, un autre Zacharie qui fut procureur de St-Marc; de ce Zacharie vinrent trois fils, Louis, mort sans postérité, Ermolao, patriarche d'Aquilée, auteur des *Casigationes Pliniane*, etc., et Daniel: de ce dernier, un second François; et de ce François, un second Daniel, qui est le sujet de cet article. Il fit ses études à Padoue, et montra de bonne heure un goût particulier pour les mathématiques. Il en avait aussi pour les sciences naturelles; et le prouva en faisant construire et planter à Padoue le jardin de botanique qui le reconnaît pour fondateur. Il fut reçu docteur de la faculté des arts en 1540, retourna ensuite à Venise et entra dans les emplois publics. Il fut chargé, en 1548, d'une ambassade auprès du roi d'Angleterre, Édouard VI, et s'y distingua par ses talents, son savoir et sa magnificence. A la fin de 1550, le pape Jules III le donna pour coadjuteur à Jean Grimani, patriarche d'Aquilée, avec qui il partagea alors le gouvernement de cette Église. Il prit le titre de *patriarche élu*, et le porta jusqu'à sa mort, car Jean Grimani lui survécut. L'évêché de Vérone étant resté vacant en 1559, le sénat mit Daniel Barbaro au nombre des sujets qu'il présentait au pape pour le remplir. Le pape lui préféra un autre candidat, mais en réservant à Daniel une pension de 500 écus d'or, qui fut doublée l'année suivante. Il assista au concile de Trente, et les services qu'il y rendit à l'Église auraient été récompensés par la pourpre romaine, s'il avait vécu plus longtemps. Il mourut à Venise, le 12 avril 1570. Daniel Barbaro était mathématicien, philosophe, littérateur, antiquaire et théologien, presque également habile dans toutes ces facultés. Il eut pour amis les hommes de lettres les plus célèbres de son temps, Bembo, Varchi, Sperone Speroni, le Tasse, Pierre Arétin, Nicolas Franco, et surtout l'illustre cardinal Navagero. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Exquisite in Porphyrium Commentationes*, Venise, Alde, 1542, in-fol. 2<sup>o</sup> *Predica de' sogni*, sous le faux nom significatif du *rever. padre D. Hypneo*

*du Schio*, imprimé pour la première fois in-12, sans date et sans nom de lieu, et réimprimé à Venise, 1542, in-8<sup>o</sup>. Cet opuscule singulier et très-rare est en vers rimés de sept pieds, et l'auteur assure dans son épître dédicatoire, adressée à Giulia Ferretti, qu'il l'a composé comme en rêvant. 5<sup>o</sup> La traduction latine de la *Rhétorique* d'Aristote par son grand-oncle Ermolao Barbaro, avec de savants commentaires de lui Daniel, Venise, 1544, in-4<sup>o</sup>, ouvrage réimprimé la même année à Lyon, et plusieurs fois ensuite ailleurs. 4<sup>o</sup> *I dieci libri dell' Architettura di M. Vitruvio tradotti e commentati*, Venise, 1556, in-fol., ouvrage estimé, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1567, in-4<sup>o</sup>. Il donna sur le même auteur d'autres commentaires latins, Venise, 1567, in-fol.; ces derniers ont été insérés, par extraits dans l'édition de Vitruve des Elzevirs, Amsterdam, 1649, in-fol. 5<sup>o</sup> *Dell' Eloquenza, dialogo*, etc., Venise, 1557, in-4<sup>o</sup>; Florence, 1644. 6<sup>o</sup> *La Pratica della Perspettiva, opera molto utile a' pittori, scultori, e architetti*, Venise, 1568, in-fol. G—É.

BARBAROUX (CHARLES-JEAN-MARIE), naquit à Marseille, le 6 mars 1767, et fit d'excellentes études au collège des oratoriens de cette ville. Il manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour les sciences : à dix-huit ans, il était en correspondance avec Franklin et le P. Paulian; cependant, à la sollicitation de sa famille, il embrassa la profession d'avocat, et, dès son début, plaida avec succès plusieurs causes importantes, notamment celle d'une colonie de Catalans qu'on voulait expulser des environs de Marseille, où ils s'étaient établis. Lorsque la révolution éclata, Barbaroux en adopta les principes avec enthousiasme. Il fut nommé secrétaire de la commune, et, au commencement de 1792, envoyé extraordinairement auprès de l'assemblée législative. A Paris, son premier soin fut de se lier avec les jacobins les plus influents et de se faire recevoir dans leur société. Le ministère était en contestation avec la commune de Marseille : une correspondance s'établit à ce sujet entre Barbaroux et Roland, qui, frappé des talents du jeune Marseillais, rechercha son amitié, et le mit en rapport avec la plupart des députés de la Gironde. Barbaroux prit une part très-active à toutes les intrigues qui amenèrent le 10 août. De retour à Marsaille après cette journée, il fut nommé électeur du département, président de l'assemblée électorale, puis député à la convention, où il se rangea du côté des Girondins. En conséquence, on le vit dénoncer, dès leurs premiers pas, Robespierre, Marat, et tous ceux qui s'efforçaient d'imprimer à la révolution un caractère de terreur et de sang. Il appuya avec force la motion de Gensonné pour la poursuite des septembriseurs; insista pour qu'en même temps la commune de Paris fût tenue de justifier des sommes confisquées, et voulut dissoudre les sections qui s'étaient déclarées en permanence. « Je n'aurai de repos, s'écria-t-il à la tribune, que lorsque les assassins seront punis, les vols restitués, et les diétateurs précipités de la roche Tar-a-péenne. » Il soutint aussi une proposition tendant à ce que les députés ne pussent remplir aucun em-

ploi public pendant les six années qui suivraient la législature, s'éleva contre ceux de ses collègues qui sollicitaient des faveurs pour leurs parents ou pour leurs créatures, vota pour qu'on fit rendre compte aux ministres ainsi qu'à tous les fonctionnaires depuis 1789, et s'opposa à l'emprunt forcé d'un milliard. Dans le procès de Louis XVI, il rejeta la proposition faite par Robespierre de fouiller les défenseurs de ce prince, et vota pour la mort. Cependant, par un reste d'humanité et de justice, il se déclara partisan de l'appel au peuple. C'était un crime aux yeux des montagnards. Barbaroux acheva de s'attirer leur haine en demandant plus tard la dissolution du comité de salut public, et en s'opposant à la création du tribunal révolutionnaire, dont il ne craignait pas de prédire les affreux résultats : aussi fut-il en butte à des attaques de plus en plus violentes, et lorsque la journée du 31 mai 1793 arriva, de nombreuses pétitions avaient déjà sollicité son expulsion et sa mise en accusation. Le 2 juin, après une séance très-orageuse, il refusa de donner sa démission. Déclaré traître à la patrie sur la demande de St-Just, et mis en état d'arrestation sur celle de Thuriot, il trouva moyen d'échapper au gendarme qui le gardait, et se réfugia dans le Calvados avec Gorsas, Salles, Buzot, et plusieurs de ses collègues, proscrits comme lui. Ils y provoquèrent un soulèvement contre la convention nationale, mais leurs déclamations refroidirent bientôt le zèle de la jeunesse du pays, généralement très-opposée aux principes de la révolution, et malgré les efforts du général Wimpfen (*voy.* ce nom), malgré la valeur du marquis de Puisaye, qui était accouru avec 5 ou 4,000 hommes, la petite armée départementale fut complètement défaite à Vernon, et les Girondins, perdant tout espoir, se hâtèrent de gagner Bordeaux. Forcés de quitter cette ville, pour ne pas compromettre leurs parents et leurs amis, ils se retirèrent dans les vastes grottes qui avoisinent St-Emilion, où ils furent arrêtés dix mois après. Barbaroux se tira deux coups de pistolet, sans pouvoir s'ôter entièrement la vie. On le transporta à Bordeaux, et le tribunal révolutionnaire, après avoir constaté l'identité, le fit porter à l'échafaud, le 7 messidor an 2 (25 juin 1794). Il était alors dans sa 28<sup>e</sup> année, et avait été tour à tour secrétaire de l'assemblée, membre du comité de constitution, de la fameuse commission des vingt-quatre, et du comité de salut public. A une éloquence entraînant, il réunissait des connaissances étendues, et ce fut principalement dans les questions de finances, de commerce et d'administration générale, qu'il se fit remarquer à la tribune. Ses premières sympathies avaient été pour les jacobins, mais il est probable que leurs excès contribuèrent, autant que les séductions de ses compatriotes, à l'entraîner dans le parti de la Gironde, auquel il resta fidèle, et dont il partagea les erreurs. Son intimité avec madame Roland ne put échapper à la malignité du public. On trouve, dans les *Mémoires* de cette dame, un portrait fort brillant de Barbaroux, et qui semble en effet dicté par un sentiment beaucoup plus vif

que celui de l'amitié. On a de ce Girondin : 1<sup>o</sup> un mémoire enrioux sur les *Volcans éteints des environs de Toulon*, ouvrage de sa jeunesse ; 2<sup>o</sup> plusieurs rapports administratifs, entre autres, les deux suivants : de *l'Influence de la guerre maritime sur le commerce*; de *l'Organisation des travaux publics*; 3<sup>o</sup> quelques poésies, parmi lesquelles on distingue une ode sur les *Volcans*, insérée par Cambry dans le 2<sup>e</sup> volume de son *Voyage dans le Finistère* (Paris, 1799, 5 vol. in-8<sup>o</sup>). Il a rédigé avec l'avocat Loys les *Observations de la commune de Marseille sur l'état du département des Bouches-du-Rhône*. — Les frères Baudouin ont publié, en 1822 : *Mémoires de Ch. Barbaroux* (inédits), avec une *Notice sur sa vie*, par M. Ogé Barbaroux, son fils, et des *Éclaircissements historiques*, par MM. Berville et Barrière, in-8<sup>o</sup>. Ce volume, qui fait partie de la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*, donnée par les mêmes éditeurs, ne contient que la seconde partie des mémoires de Barbaroux, la première ayant échappé à toutes les recherches de la famille.

CH—S.

BARBATO (MARC), poète italien du 15<sup>e</sup> siècle, né à Sulmone au royaume de Naples, n'est célèbre que par l'amitié qui le liait avec Pétrarque. Parmi les lettres latines de ce dernier, il y en a un grand nombre adressées à Barbato de Sulmone, *Barbato Sulmonensi*. Barbato fut en faveur auprès du roi Robert, qui le fit même son chancelier. Après la mort de ce roi, il s'éloigna de la cour, et y revint ensuite sous le ministère du grand sénéchal Acciajuoli. Il mourut en 1362. Toppi affirme, dans sa *Biblioteca, Napolitana*, p. 100, que l'on conservait à Sulmone, chez les frères mineurs de l'Observance, un volume manuscrit de ses poésies.

G—É.

BARBATO (PÉTRONE), poète italien du 16<sup>e</sup> siècle, était né à Foligno, où il mourut le 22 novembre 1554. Il fut un des premiers à écrire en vers libres, non rimés, ou *seolti*, dont Trissino passe pour avoir donné le premier l'exemple. Ses poésies, d'abord éparses dans différents recueils, ont été réunies en un seul volume, sous ce titre : *Rime di Petronio Barbato, gentiluomo di Foligno, estratte da varii raccolte del secolo 16 e da' suoi manoscritti originali*, etc., Foligno, 1742, in-8<sup>o</sup>. Il avait aussi laissé deux comédies, *l'Ortensio* et *l'Ippolito*, et une exposition ou explication de plusieurs vers de Pétrarque, qui sont restées en manuscrit à Foligno, et n'ont jamais été imprimées.

G—É.

BARBATO (BARTHÉLEMY), de Padoue, littérateur italien du 17<sup>e</sup> siècle, a laissé quelques ouvrages en vers et en prose. Tomasini en parle honorablement (*Athenæ Patavinæ*), p. 97, et cite de lui trois ouvrages : 1<sup>o</sup> *Poesie*, Padoue, in-12; 2<sup>o</sup> *il Valaresso, istoria della peste 1650 e 1651*, Padoue, in-fol. 3<sup>o</sup> *Esempiare del buon governo*. Il ne donne la date d'aucune de ces éditions; il y en a une du second ouvrage, sous ce titre : *il Contagio di Padova, anno 1651*, Rovigo, 1640, in-fol. On trouve deux idylles de Barbato, *la Lettera* et *Galatea*, dans un recueil d'idylles publié par Bidelli, Milan, 1648, in-42. Il existe une édition de la *Jérusalem délivrée*, Padoue,

1628, in-4°, avec une vie du Tasse, et les arguments à chaque chant, par Barthélemy Barbat. Ces arguments ont été mis ensuite dans différentes éditions. Quant à la vie du Tasse, ce n'est qu'un simple abrégé de celle qui fut écrite par Manso. G—É.

BARBAULD (ANNA-LÆTITIA), fille du docteur Aikin, ecclésiastique et maître d'école dans le petit village de Kilworth-Harcourt en Leicestershire, naquit en 1743. Douée d'une intelligence précoce, et d'un goût très-vif pour l'étude et pour la poésie, elle décida son père, malgré le préjugé subsistant contre les femmes savantes, à lui enseigner le latin et un peu de grec. Aikin ayant été appelé à enseigner dans l'école de Warrington, Anna, qui avait alors atteint sa quinzième année, se trouva dans un cercle plus étendu, et eut occasion d'augmenter son instruction dans la société de plusieurs hommes de mérite, notamment les docteurs Enfield et Priestley. Là, ses sentiments et sa verve poétique prirent un plus grand essor; et lorsque son frère, qui venait de terminer ses études médicales, vint s'établir dans la petite ville habitée par la famille (voy. AIKIN), il la pressa de faire un choix parmi les effusions de sa muse et de les retoucher; et il les livra à l'impression. Ce mince volume fut si bien reçu du public, que quatre éditions se suivirent presque immédiatement en 1775. Le succès engagea l'éditeur à réunir les morceaux en prose sortis de la plume de sa sœur et de la sienne; et ce recueil (*Miscellaneous Pieces*), publié la même année, ne fut pas moins heureux que le précédent. En 1774, Anna épousa M. Rochemont Barbauld, issu de protestants français réfugiés en Angleterre sous le règne de Louis XIV, et qui, devenu peu de temps après son mariage pasteur d'une congrégation dissidente à Palgrave en Suffolk, ouvrit dans le voisinage une maison d'éducation particulière. Quelques dames qui avaient de l'influence dans la société, entre autres mistriss Montague (voy. ce nom), auteur de l'*Essai sur Shakespeare*, ayant désiré établir une sorte de collége pour les femmes, avaient jeté les yeux sur Anna pour la direction de cet établissement; mais elle s'en défendit, et exposa les raisons de son refus dans un écrit qui a été conservé. Nous y lisons cette comparaison ingénieuse: « Les femmes doivent acquérir le savoir loin du bruit et de l'éclat. Les lar-  
« cins que les personnes de notre sexe font à la  
« science sont assujettis à une règle analogue à celle  
« des anciens Spartiates: on les tolère seulement  
« lorsqu'ils sont cachés avec soin; mais on les pu-  
« nit, s'ils paraissent, par une sorte de flétrissure. »  
La réputation dont madame Barbauld jouissait déjà attira en peu d'années dans la nouvelle pension un grand nombre d'enfants, parmi lesquels plusieurs ont fait honneur à cette école. L'un d'eux, W. Taylor, auteur des *Synonymes anglais*, a signalé le talent de l'institutrice pour former à la composition anglaise. Barbauld et sa femme, n'ayant point d'enfants, adoptèrent, avant sa deuxième année, un des fils du médecin Aikin, et c'est pour ce petit Charles qu'elle composa ces leçons destinées à la première enfance (*Early Lessons*), qui ont fait époque dans

l'art de l'éducation première. La fatigue et l'intérêt de sa santé obligèrent M. Barbauld, au bout de onze années d'exercice, à quitter la carrière de l'enseignement. Accompagné de sa femme, il alla faire quelque séjour en France (1785 et 1786), puis vint se fixer dans le joli village de Hampstead, comme pasteur d'une congrégation peu nombreuse. Anna comptait se borner désormais à soigner l'éducation de deux jeunes personnes; mais son frère, moins indifférent qu'elle à la gloire littéraire, vint réveiller, au nom de la liberté, la muse qui sommeillait. Elle écrivit en 1790 pour exprimer l'indignation que lui inspirait le rejet du bill pour le rappel des actes de *corporation* et de *test*. Le rejet d'un autre bill pour l'abolition du commerce des noirs lui inspira, en 1791, une épître à Wilberforce. Quelques autres écrits sur des sujets politiques et religieux, plusieurs des morceaux composant les *Soirées au logis*, des essais critiques, imprimés en tête de belles éditions des *Plaisirs de l'imagination* d'Akenside et des odes de Collins, furent les fruits de ses veilles jusqu'en 1797. Elle vint s'établir à Stoke-Newington en 1802, afin de se rapprocher de son frère. En 1804, elle publia un choix du *Spectateur*, du *Babilard*, du *Tuteur*, et du *Franc-Tenancier*, précédé d'un essai contenant la vie des auteurs et des jugements sur leurs écrits. Cet essai est considéré comme ce qu'elle a produit de meilleur en ce genre. Le caractère de son esprit et de ses pensées avait de l'analogie avec celui d'Addison; on aperçoit en la lisant qu'elle s'était nourrie de bonne heure de la lecture de ces feuilles qui semblaient devoir être et ne furent pas éphémères. Madame Barbauld consentit vers le même temps à faire un choix dans une masse de lettres de Samuel Richardson que ses héritiers venaient de vendre; elle en élagua les deux tiers, et malgré ces suppressions, ce qu'elle destina à voir le jour (Londres, 1804, 6 vol. in-8°) fut peu goûté du public; mais il n'y eut qu'une voix pour reconnaître le mérite du mémoire biographique et des observations critiques dont l'éditeur enrichit ce recueil épistolaire. L'un des rédacteurs de la *Revue d'Edimbourg* trouve les observations de madame Barbauld sur la conduite et les caractères des romans de Richardson pleines à la fois de justesse et de finesse; il est vrai qu'il reconnaît dans cet écrit le ton emphatique commun, dit-il, à tous les ouvrages de cette dame; mais le style ampoulé qu'il lui reproche ne nous a pas également frappé dans celles de ces productions qui nous sont connues. Walter Scott, en écrivant la vie de Richardson dans les *Vies des Romanciers*, n'a pas cru pouvoir en puiser les matériaux à une meilleure source qu'à cet ouvrage, écrit, « disait-il, avec autant de talent que de candeur. » Madame Barbauld avait depuis quelque temps devant elle le spectacle d'un époux dont les facultés intellectuelles s'altéraient graduellement; elle en fut entièrement séparée par sa mort en 1808. Elle chercha encore des consolations dans la culture des lettres. Une édition des *Romanciers anglais* parut en 1810 (50 vol. in-12), avec une introduction, et des notices biographiques et critiques rédigées par elle.

Ce fut vraisemblablement sous l'inspiration de son frère qu'elle se hasarda l'année suivante sur un terrain souvent dangereux, en écrivant un poëme intitulé *Mil huit cent onze*, le plus étendu de ceux qu'elle a composés. L'horizon politique était sombre alors pour l'Angleterre. Cet ouvrage, qui présente de grandes beautés, et dans lequel l'auteur prédisait à son pays des malheurs qu'il n'a point éprouvés, attira sur elle les traits d'une critique outrageuse; et elle en fut si profondément blessée, qu'elle ne voulut plus rentrer dans la carrière littéraire, et vécut dès lors dans le cercle de ses amis intimes resserré de jour en jour. Elle mourut le 9 mars 1825, dans la 82<sup>e</sup> année de son âge. Anna-Lætitia Barbauld était d'un naturel bienveillant, indulgent, exempt d'envie. En contact avec les femmes auteurs les plus distinguées de son temps, elle n'avait pour elles qu'admiration, estime, affection; sentiments qui se montraient dans sa conversation, et que la publication de sa correspondance n'a pas démentis, comme il arrive quelquefois. Le recueil de ses poésies, depuis longtems épuisé, et qu'elle se préparait à reproduire quand une critique malveillante la fit renoncer à toute prétention littéraire, a été réimprimé avec ses écrits en prose, sous la direction d'une de ses nièces, Lucy Aikin, et précédé d'une notice biographique, 1825, 2 vol. in-8°. On trouve dans ces deux volumes des morceaux tantôt sérieux, comme *l'Essai sur l'inconséquence de nos prétentions*, tantôt badins et enjoués, comme *l'Inventaire du mobilier du cabinet de Priestley*; parmi les meilleurs sont des essais *sur l'Éducation et sur les Préjugés*. Dans un essai *sur les romans*, elle s'est proposé d'imiter le style de Samuel Johnson, et elle a si complètement réussi, que ce littérateur célèbre a avoué que c'était la meilleure imitation qu'on en eût faite, en ce qu'elle réfléchissait la couleur de ses pensées non moins que le tour de ses expressions. Tout ce qu'elle a écrit annonce beaucoup de sagacité, d'instruction, un grand sens; le style en est énergique, clair, élégant. Nous avons omis, dans le cours de cette notice, de mentionner des hymnes en prose pour les enfants, des morceaux religieux (*Devotional Pieces*), compilés d'après les psaumes de David, avec des réflexions sur l'esprit de religion, sur les religions établies et sur les sectes (1775); *the Female Speaker*, recueil de vers et de prose, 1814, 4 vol. in-12. On a publié en 1827 : *A Legacy*, etc., (Legs aux jeunes dames), par mistriss Barbauld, in-12. Plusieurs de ces productions ont été traduites en français : 1° *Dieu dans la nature*, hymne en prose à l'usage des enfants, 1800, in-12 de 47 pages; 2° *Vie de Richardson*, avec l'examen de ses ouvrages, traduite par J.-J. Leuliette, Paris, 1808, in-8°; 3° *Simple contes à l'usage des enfants*, traduits par madame de Givrey, in-12, avec fig., Paris, 1829; 4° *les Soirées au logis*; 5° *Historiettes et conversations du premier âge*, 1854, in-18. L.

BARBAULT (ANTOINE-FRANÇOIS), médecin et chirurgien, né à Paris, y fut démonstrateur de l'art des accouchements pendant vingt-cinq ans, et mourut le 14 mars 1784, dans un âge avancé, après

avoir donné : 1° *Splanchnologie, suivie de l'Angiologie et de la Névrologie*, 1759, in-12; 2° *Principes de la chirurgie*, in-12; 3° *Cours d'accouchements, en faveur des étudiants, des sages-femmes et des aspirants à cet art*, 1776, 2 vol. in-12. A. B.—T.

BARBAZAN (ARNAULD-GUILHEM, seigneur DE), d'une famille distinguée de Bigorre, fit preuve, jeune encore, d'une grande intrépidité dans un combat singulier que six chevaliers français livrèrent, en 1404, à autant de chevaliers anglais, devant le château de Montendre, et en présence des deux armées ennemies. Le roi Charles VI avait choisi Barbazan pour chef de cette espèce de joute guerrière, dont tout l'honneur resta aux Français. Barbazan renversa d'un coup de lance le chevalier de l'Escale, chef des chevaliers anglais. On reconnut depuis lors « tant d'honneur dans sa conduite, qu'on le nomma le « *Chevalier sans reproche*. » Charles VI l'honora lui-même de ce titre, qu'il fit graver avec la devise : *Ut lapsu graviore ruant*, sur le sabre dont on lui fit présent. Les factions d'Orléans et de Bourgogne ayant allumé la guerre civile et étrangère, Barbazan ne tarda pas à s'y distinguer. Il défendit Corbeil contre le duc de Bourgogne, en 1417, et, réfugié ensuite à la Bastille avec d'autres seigneurs, partisans du dauphin, depuis Charles VII, il emmena ce prince à Melun, et revint deux jours après dans Paris avec 1600 hommes pour surprendre les Bourguignons. Un combat sanglant eut lieu dans le faubourg St-Antoine, au désavantage des royalistes. En 1420, Barbazan défendit Melun, place alors imprenable, contre Henri V, roi d'Angleterre, et soutint ses attaques avec une bravoure qui étonna le monarque anglais. De part et d'autre, des juges décernaient le prix du courage et nommaient les vainqueurs. Barbazan, à l'imitation du roi d'Angleterre, créa plusieurs chevaliers. Forcé par le manque de vivres d'accepter une capitulation que le monarque anglais viola indignement, il fut transféré à Château-Gaillard, près de Rouen, et retenu prisonnier dans cette forteresse pendant huit années, jusqu'à ce que le brave Lahire le délivrât, en 1450, après avoir surpris le château par escalade. Barbazan reprit aussitôt les armes pour la défense du royaume, s'empara de Pont-sur-Seine l'année suivante, et remporta, à la Croisette en Champagne, avec 5,000 hommes seulement, sur les Bourguignons et les Anglais réunis, la victoire la plus complète que les généraux de Charles VII eussent encore obtenue. Il en fut récompensé non-seulement par le gouvernement de Champagne et de Brie, mais encore par le titre de *restaurateur du royaume et de la couronne de France*, titre énoncé dans les lettres patentes que Charles VII lui accorda pour l'autoriser à porter dans ses armes les trois fleurs de lis sans brisure. En 1451, il reçut ordre de joindre ses troupes à celles de René d'Anjou, pour soutenir les prétentions de ce prince sur le duché de Lorraine et de Bar. Sourd aux conseils de Barbazan, René vint attaquer imprudemment l'ennemi à Bulgniville, près Nancy, et fut complètement défait. La perte la plus douloureuse pour la France, dans cette journée, fut celle du brave Barbazan, qui, percé de

plusieurs coups et fait prisonnier, mourut six mois après des suites de ses blessures. Sa mort priva Charles VII d'un général qui joignait à une expérience consommée une valeur et une fidélité peu communes. Le roi fit porter son corps à St-Denis, où il fut inhumé dans le tombeau des rois, et avec les mêmes honneurs et les mêmes cérémonies. Quoiqu'il eût une fille de Sibylle de Montaut sa femme, il avait appelé son neveu, Louis de Fautoas, à sa succession ; ce qui valut à la maison de Fautoas les trois fleurs de lis de France dans ses armoiries. Cette maison a subsisté jusqu'à nos jours dans la personne de M. Félix de Fautoas, parent de mesdames de Crussol, Tonnerre et de Rovigo. B—P.

BARBAZAN (ÉTIENNE) naquit à St-Fargeau, en Puisaye, diocèse d'Auxerre, en 1696, et mourut à Paris en 1770. De tous les genres de littérature auxquels, avec ses heureuses dispositions, il aurait pu se livrer avec succès, Barbazan choisit l'étude des auteurs français, depuis le 12<sup>e</sup> jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle. Profond dans la connaissance du langage de ces temps, il en suivit habilement les progrès, ne négligea pas même le patois des provinces ; et ses écrits l'avaient fait estimer des savants, ils le décidèrent à venir à Paris. L'abbé Pérau avait commencé une collection par ordre alphabétique de pièces relatives à l'histoire, et l'avait laissée à la lettre C : Barbazan eut part à la continuation de cet ouvrage, qui fut publié en 1745-62. (Voy. PÉRAU.) En 1756, il fit paraître le prospectus de son *Glossaire du nouveau Borel* ; en même temps Ste-Palaye annonça un *Glossaire de la langue française*. La concurrence intimidait le premier, qui, dénué de moyens pécuniaires, ne voulut pas lutter contre un académicien riche ; et aucun libraire n'osa traiter de son manuscrit, tant en imposait la réputation de son antagoniste. Il ne lui restait que le parti d'en proposer l'acquisition à Ste-Palaye lui-même. Celui-ci, prévoyant que cet ouvrage pourrait servir à la perfection du sien, accepta. Le prix fut convenu, mais l'acte de cession ne fut point signé, et le marché n'eut pas lieu. Cet ouvrage, formant six portefeuilles in-fol., passa, après la mort de Barbazan, dans les mains du marquis de Paulmy, qui, après s'en être servi pour ses travaux littéraires, s'en arrangea avec la bibliothèque de la chancellerie. Cédé par celle-ci à la bibliothèque royale, il est enfin passé à celle de l' Arsenal, mais privé de la première partie, qui s'est perdue. Cette perte est d'autant plus sensible, que l'auteur y indiquait comment, par les vignettes et par les caractères, on peut reconnaître l'époque où les manuscrits ont été faits. Cette partie contenait encore une notice des auteurs qu'il avait consultés, des exemples d'écritures de tous les temps, et une vie abrégée des écrivains français du premier âge, avec une notice de leurs productions. Pour venger ces écrivains de l'espèce de mépris dans lequel il les voyait injustement plongés, Barbazan avait composé plusieurs ouvrages dont les manuscrits ne se sont pas trouvés à sa mort. On doit particulièrement regretter un *Dictionnaire étymologique* dont la publication avait été annoncée. On a de cet auteur : 1<sup>o</sup> *Fabliaux et Contes des poètes*

*français des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1756, 5 vol. in-12. 2<sup>o</sup> *L'Ordène de chevalerie*, Lausanne et Paris, 1759, in-12. Il y a en tête de cet ouvrage un discours préliminaire fort curieux, qui contient un essai sur les étymologies et une dissertation sur l'origine de la langue française. 3<sup>o</sup> *Le Castoïement, ou Instruction d'un père à son fils*, ouvrage moral, traduit dans le 13<sup>e</sup> siècle, d'après le *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, juif portugais, qui l'avait lui-même traduit de l'arabe. Ce livre, imprimé en 1760, in-12, contient encore quelques pièces historiques et morales en vers, qui sont également du 13<sup>e</sup> siècle ; le tout est précédé d'une dissertation sur la langue des Celtes, avec quelques observations sur les étymologies. En 1808, on a publié, en 4 vol. in-8<sup>o</sup>, fig., une édition de ces trois ouvrages. L'éditeur (M. Méon) y a joint quelques pièces intéressantes ; il est seulement à regretter qu'il n'ait pas suivi l'exemple de Barbazan, qui expliquait tous les endroits difficiles, et qu'il n'y ait pas joint des notes. R—T.

BARBE (Sainte), vierge et martyre. On n'a rien de bien certain sur cette sainte, honorée toutefois avec une dévotion particulière par les Latins, les Grecs, les Syriens et les Moscovites. Baronius pense qu'on doit préférer ceux qui la font disciple d'Origène et placent son martyre à Nicomédie, en 258, sous le règne de Maximin 1<sup>er</sup>. Jos. Assemani préfère les actes qui se trouvent dans Métaphraste et Montbritius. On y lit que Ste. Barbe fut martyrisée à Héliopolis, sous le règne de Galère, vers l'an 306. D'autres prétendent que son père, n'ayant pu lui faire abandonner la foi de Jésus-Christ, lui trancha lui-même la tête, et fut ensuite frappé de la foudre ; ce qui fait qu'on l'invoquait dans les temps d'orage. Il y avait autrefois près d'Édesse un monastère qui portait le nom de Ste-Barbe. T—D.

BARBE, reine de Pologne, fille d'Étienne Zapol, comte de Scépus ou Zips, palatin de Transylvanie, épousa, en 1512, Sigismond 1<sup>er</sup>, roi de Pologne, et mourut le 2 octobre 1525, emportant les regrets du roi et de la nation. Cette princesse, qu'on avait surnommée *Esther* à cause de sa piété touchante, ne donna que deux filles à Sigismond ; l'une mourut jeune, et l'autre fut mariée à l'électeur de Brandebourg. B—P.

BARBE RADZIWIŁ, reine de Pologne, fille de George Radziwil, castellan de Wilna, et veuve de Stanislas Gastold, palatin de Trocki, se fit remarquer par son esprit et par les grâces de sa figure, et inspira une passion violente au jeune Sigismond (Auguste), fils de Sigismond, roi de Pologne. Attentive aux leçons d'une mère fort adroite, Barbe sut exciter cet amour par des refus ménagés avec art. Le fils du roi s'unit à elle par un mariage secret, n'osant point l'avouer pour sa femme, dans la crainte d'encourir la disgrâce de son père. Le mystère que demandait cette union en fit longtemps le charme, et contribua beaucoup à la rendre durable. Ce ne fut qu'à la mort du roi, en 1548, que Sigismond, se voyant en possession du trône, déclara publiquement son mariage, et ordonna aux palatins et aux principaux officiers de la cour, alors à Wilna, d'al-

ler reconnaître Barbe Radziwil pour leur reine. On l'amena comme en triomphe de l'un des faubourgs de Wilna, où elle logeait, dans le palais du monarque. Arrivée à Cracovie, le roi, sans attendre le consentement de la diète, lui fit rendre tous les honneurs dus à son rang ; mais bientôt la diète, assemblée à Pétrikow, en 1549, délibéra si l'on ne casserait pas ce mariage inégal, reprochant à Sigismond d'avoir déshonoré le trône et négligé de procurer à la Pologne l'avantage d'une puissante alliance. Le prince montra en cette occasion beaucoup de fermeté, et déclara qu'il n'avait dû consulter dans son choix que son inclination personnelle, et non les désirs et les caprices de la nation. Il résista à toutes les menaces des grands, qui firent éclater l'esprit d'indépendance qui caractérisait alors la noblesse polonaise. Sigismond en craignit un moment les suites ; mais, cédant aux avis de son épouse, il jugea que la violence serait un moyen dangereux et inutile, et il finit par triompher, en se servant des moyens indiqués par la sagesse de la reine. Les grands, dans la crainte qu'il ne fit revivre une loi qui défendait qu'une seule personne cumulât plusieurs dignités, consentirent enfin au couronnement de Barbe ; mais cette princesse survécut peu de temps à la cérémonie qui mit le comble à son bonheur ; elle mourut six mois après, regrettée de toute la nation. On répandit le bruit que des ennemis secrets de la maison de Radziwil l'avaient fait empoisonner par un médecin italien ; mais tous les historiens polonais assurent qu'elle mourut d'un cancer.

B—P.

BARBE (le Père PHILIPPE), docteur, naquit en 1725, à Londres, de parents français réfugiés en Angleterre par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Son père, pasteur de l'Église anglicane, étant rentré dans la communion romaine, revint en France avec sa famille vers 1755. Le jeune Barbe obtint une bourse au collège de Louis-le-Grand, où il fit ses études d'une manière brillante, et se rendit ensuite à Dublin, près de son aïeul paternel, homme d'un rare mérite, dont les conseils et les leçons l'aidèrent à se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes. Il revenait en France par les Pays-Bas, en 1746, lorsqu'il tomba devant Louvain dans les mains des Français qui assiégeaient cette ville, et qui le prirent pour un espion. Il se tira de cet embarras par sa présence d'esprit et l'à-propos de ses réponses. Arrivé à Paris, il fut admis dans la congrégation des pères de la Doctrine chrétienne, et chargé d'enseigner la rhétorique successivement à Avalon et à Vitry-le-Français (1). Après la suppression des jésuites, il fut nommé principal du collège de Langres ; mais ses supérieurs l'envoyèrent bientôt à Chaumont avec le double titre de préfet des études et de professeur de belles-lettres. Il avait pour confrères le conventionnel Jacob Dupont et

(1) Il passa plusieurs années dans cette dernière ville et y publia le *Manuel des rhétoriciens, ou Rhétorique moderne*, 1759 et 1762, in-12, réimprimé à Paris, 1765, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, que Barbier lui attribue avec doute, est bien réellement de lui : il était au nombre des livres classiques dans tous les collèges des docteurs, comme la grammaire de Domergue, qui avait aussi été doctrinaire.

A—T.

Manuel, devenu si célèbre comme procureur de la commune de Paris. (*Mémoires de Lombard de Langres*, t. 4, chap. 1<sup>er</sup>.) La réputation dont jouissait le P. Barbe ne pouvait manquer d'attirer à Chaumont un grand nombre d'élèves. Ses talents, relevés encore par sa douceur, par sa piété, par son infatigable patience, le faisaient chérir des jeunes gens, et de tous ceux qui avaient eu occasion de suivre ses leçons : il n'en était pas un qui ne conservât la plus profonde vénération pour ce digne maître. Appelé par ses supérieurs à Paris, en 1785, il laissa sa bibliothèque à Chaumont pour que les écoliers pussent continuer à s'en servir. Depuis quelques années, il jouissait, sur la cassette de la reine, d'une pension de 800 livres ; mais il n'en avait jamais employé la moindre partie pour ses besoins. Dès qu'il la touchait, il s'empressait de la distribuer aux pauvres. Sur l'invitation de l'archevêque de Paris, M. de Juigné, il se rendit au mont Valérien pour y travailler à la révision des ouvrages des Pères grecs, dont une société d'ecclésiastiques préparait, sous la direction du prélat, une traduction française (voy. LAMBERT) ; mais cette tâche était au-dessus de ses forces, et il revint épuisé de fatigues dans la maison de St-Charles, chef-lieu de sa congrégation, à Paris. Son nom était inscrit sur la liste des prêtres qui devaient être arrêtés la veille des massacres de septembre. Manuel le sut, et l'envoya chercher par un de ses agents pour le mettre en sûreté. Le P. Barbe, échappé comme par miracle au fer des assassins, erra pendant plusieurs jours dans les rues de Paris. Bouchesiche, son ancien élève, le trouva sur une borne et le recueillit dans sa maison ; mais le P. Barbe, craignant de compromettre son hôte, sortit de chez lui et fut arrêté par des gens de police, qui le conduisirent à la commune auprès de Manuel. Cet homme, qui n'était pas naturellement cruel, lui remit, avec l'argent nécessaire pour son voyage, un passe-port où se trouvaient ces mots : *honnête homme quoique prêtre* ; et il le fit conduire hors des barrières. A son arrivée à Chaumont, Barbe reçut d'un de ses anciens élèves l'accueil le plus tendre ; mais en vain tous les soins lui furent prodigués : le coup était porté, et il expira le 8 octobre 1792, à l'âge de 69 ans. On a du P. Barbe : 1<sup>o</sup> *Fables nouvelles*, divisées en 6 livres (sans nom d'auteur), Paris, 1762, in-12 ; 2<sup>o</sup> édition, dédiée à madame la dauphine, Paris, 1770, in-12. 2<sup>o</sup> *Fables et contes philosophiques*, ibid., 1771, in-12 ; Ces deux volumes sont rares (1). On y distingue : *l'Origine des fables, la Précipitation, les Deux Intérêts, la Mort de Turenne*, etc., qui sont dans la mémoire des amateurs. Outre une foule de jolies pièces de vers, il a laissé manuscrits des *Précèptes*

(1) Les deux recueils de Barbe contiennent deux cent sept fables, y compris celle qui forme la dédicace du second, adressée au comte de Bourbon-Busset. Quatorze fables seulement ont été insérées dans le *Fablier français* de Hérisant et Lottin ; quelques autres, dont deux inédites, ont été recueillies dans le *Fablier* de Bérenger, le *Nouveau Fablier français*, etc. Les fables de Barbe se distinguent par le naturel, le but moral et la concision. A la fin de son deuxième recueil, il a placé une table alphabétique des matières de morale qu'il a mises en apologues, méthode qu'il a perfectionnée d'après un essai de Crozelier, et adoptée depuis par Lebailly (voy. ce nom). A—T.

de rhétorique, des *Discussions ultérieures*, etc. Le P. Barbe comptait au nombre de ses élèves des hommes distingués, entre autres le célèbre d'Ansse de Villoison. Lombard de Langres, qui fut aussi de ce nombre, a parlé de lui avec beaucoup de sensibilité dans ses *Mémoires*. L'abbé Matthieu (voy. ce nom) a publié : *Notice sur le P. Barbe*, Chaumont, in-8° de 8 pages, extrait d'un annuaire de la Haute-Marne.

D—B—S et W—S.

BARBEAU DE LA BRUYÈRE (JEAN-LOUIS), né à Paris, le 29 juin 1710, fils d'un marchand de bois, était destiné à l'état de son père; mais son goût en décida autrement. Après avoir pris l'habit ecclésiastique, il quitta sa famille pour aller en Hollande, où il séjourna quinze ans. Ce fut là, dit Barbier, sur le témoignage de L. Th. Hérisant, que Barbeau composa une *Vie de M. François de Paris, diacre*, 1751, in-12 de 80 pages, avec cette épigraphe : *Consummatus in brevi explevit*, etc. Nous remarquerons qu'il n'est fait aucune mention de ce livre dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*. En revenant en France, Barbeau rapporta de Hollande plusieurs cartes peu connues, qu'il communiqua à Buache, qui le garda chez lui pendant longues années, et aux ouvrages de qui il a eu part. En 1750, il publia une *Mappemonde historique* : c'est un tableau chronologique très-ingénieux, dans lequel on voit d'un coup d'œil toutes les révolutions de chaque État, et la situation politique de tous les États contemporains, à une époque quelconque, depuis les temps historiques les plus anciens, jusqu'à 1750. Priestley, Chantreau, Goffaux, etc., ont publié depuis, sur le même plan, des cartes chronologiques qui vont jusque vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle; cependant la *Mappemonde historique* de Barbeau de la Bruyère est encore consultée avec fruit, parce qu'au mérite de l'invention elle joint celui d'offrir un plus grand détail. Quelques années après, il traduisit de l'allemand, de Strahlemburg, la *Description de l'empire russe*, 1757, 2 vol. in-12. Il fut éditeur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, par la mère Angélique, Utrecht, 5 vol. in-12, et donna de nouvelles éditions des *Tablettes Chronologiques* de Lenglet Dufresnoy, 1765, 2 vol. in-8°, qu'il fit encore réimprimer en 1778; de la *Géographie moderne* de Nicolle de la Croix, avec des corrections et augmentations qui en font presque un ouvrage neuf, 1773, 2 vol. in-12, souvent réimprimés. Ce fut lui qui, avec Drouet, donna la 4<sup>e</sup> édition de la *Méthode pour étudier la Géographie*, par Lenglet Dufresnoy, 1768, 10 vol. in-12, et il a eu beaucoup de part aux deux premiers volumes de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, 1768-1778. Barbeau de la Bruyère mourut d'une attaque d'apoplexie, le 20 novembre 1781; il s'était marié deux ans auparavant. A. B—T.

BARBEAU-DUBARRAN. Voyez DUBARRAN.

BARBÉ DE MARBOIS (FRANÇOIS, comte, puis marquis), homme d'État, littérateur, magistrat, naquit à Metz, le 31 janvier 1745. Son père était directeur de la monnaie de cette ville. Le jeune Marbois, après avoir fait avec distinction ses études lit-

téraires et de jurisprudence, obtint la protection du maréchal de Castries, ministre de la marine, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Attaché depuis 1768 au département des affaires étrangères, il fut successivement secrétaire de légation à Ratisbonne, chargé d'affaires à Dresde et à Munich. Lorsqu'à la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph (1778), l'impératrice Marie-Thérèse éleva, en vertu d'une clause du traité de Westphalie, des prétentions sur les principales provinces de l'électorat, le duc de Deux-Ponts, Charles-Théodore, accourut à Munich pour défendre ses droits. Marbois, consulté par ce prince, et sans instructions sur un cas si important, tint une conduite qui excita les plaintes du cabinet de Vienne. Mais il fut approuvé par le conseil du roi et par le comte de Vergennes, qui dès lors le prit en singulière estime. Cependant l'étroite alliance des cours de Paris et de Vienne ne permit plus d'employer Marbois auprès des princes de l'Empire. Rappelé alors en France, il parut abandonner momentanément la carrière diplomatique pour la magistrature, et fut reçu, la même année, conseiller au parlement de Metz; mais il y siégea peu de temps. Lors de la guerre d'Amérique, le comte de Vergennes le chargea de remplir près des États-Unis les fonctions de secrétaire de légation et de chargé d'affaires de Sa Majesté Très-Chrétienne, et, peu après, d'y organiser, avec le titre de consul général, tous les consulats français. Dans cette mission, Barbé de Marbois montra autant de zèle que d'habileté, et fit si bien estimer son caractère que William Moore, président et gouverneur de la Pensylvanie, le choisit pour genre. De retour en France, il fut nommé, en 1785, intendant général des îles sous le Vent. Arrivé à St-Domingue, il se montra dans cette colonie administrateur intègre et courageux. Il remit l'ordre dans les finances, veilla à l'exacte administration de la justice, et résista aux empiétements de l'autorité militaire. Si cette conduite lui mérita l'estime et la reconnaissance des colons, elle lui fit beaucoup d'ennemis parmi les agents dont sa sévérité réprimait les abus de pouvoir et les malversations. Ils sollicitèrent son rappel, mais leurs calomnies ne firent impression ni sur le roi, ni sur le ministre de la marine, la Luzerne, bon juge dans cette partie administrative, ayant été lui-même gouverneur des îles sous le Vent. Ce ministre approuva en tous points la fermeté avec laquelle l'intendant avait résisté au gouverneur général, qui fut rappelé et dont les ordonnances furent cassées. A la suite de la dépêche du 5 juillet 1789, dans laquelle la Luzerne témoignait ainsi sa satisfaction à Barbé de Marbois, était ce billet autographe de Louis XVI : « C'est par mon ordre ex-  
« près que M. de la Luzerne vous écrit; continuez à  
« remplir vos fonctions et à m'être (*sic*) aussi utile  
« que vous l'avez été jusqu'ici; vous pouvez être  
« sûr de mon estime et compter sur mes bontés.  
« Signé LOUIS. » Cependant le contre-coup de la révolution ne tarda pas à se faire violemment sentir à St-Domingue. Dès le mois d'octobre suivant, les habitants arborèrent la cocarde tricolore, et obligèrent les autorités de la prendre. « Ce fut, disent les

« relations officielles du temps, une cérémonie que « d'aller la présenter à M. de Loppinot, commandant particulier de la ville du Cap; Marbois la « reçut aussi d'un nombreux cortège, et madame de « Marbois, qui avait mis beaucoup de grâce à distribuer des cocardes aux officiers militaires, fut « décorée d'une écharpe des mêmes couleurs..... « Cependant St-Domingue n'a pas été exempt de « troubles..... Les agents du gouvernement ont « donc été inquiétés, menacés, poursuivis. M. et madame de Marbois, décorés de la cocarde nationale « et de l'écharpe patriotique, ont été forcés de se retirer avec assez de précipitation (*Moniteur* du 27 « décembre 1789). » Ce fut le 27 octobre que Marbois quitta la colonie. Il relâcha à Cadix, où il s'arrêta quelques jours avec sa famille, et d'où il envoya au ministère français des nouvelles sur la situation de St-Domingue. A son retour à Paris, au commencement de 1790, il eut à répondre devant l'assemblée constituante à des imputations élevées contre sa conduite dans les colonies, et toujours il sortit à son avantage de cette périlleuse épreuve. Un décret prescrivait aux administrateurs coloniaux de rendre compte de leur gestion et de leurs dépenses arriérées. En conséquence, Barbé de Marbois présenta les états de l'administration des finances de St-Domingue. Il en résultait que, toutes dépenses payées, il avait laissé dans les caisses plus d'un million en réserve, et dans les magasins du roi 6,000 quintaux de farine et d'autres approvisionnements en tout genre, pour des sommes considérables. La Chevalerie, qui avait succédé à Barbé de Marbois dans les îles sous le Vent, reconnut si bien l'exactitude de cet énoncé, qu'il déclara se rendre responsable de tout ce que son prédécesseur avait affirmé. Ce dernier s'en félicita dans une lettre adressée, le 12 juillet 1790, au président de l'assemblée, et dont la lecture fut fort applaudie. On l'accusa cependant, vers la fin de cette même année, d'avoir, pendant son séjour à St-Domingue, fait le monopole des farines pour le gouvernement, et d'en avoir tenu de grandes quantités en magasin à Philadelphie, par l'entremise de son beau-père, alors président de l'État de Pensylvanie. Il répondit à cette assertion par une lettre adressée, le 9 janvier 1791, au président de l'assemblée nationale. A cette lettre était joint un décaveu authentique signé par les principaux citoyens de Philadelphie. L'assemblée prononça le dépôt de ces pièces aux archives. Cependant, depuis son retour en France, Barbé de Marbois était rentré au département des affaires étrangères, par ordre de Louis XVI, qui avait pour lui une estime particulière, fondée non-seulement sur les talents et la probité de ce magistrat, mais sur la gravité de ses mœurs. Ce prince l'envoya en qualité de son ministre à la diète de Ratisbonne. Après avoir prêté serment devant la municipalité de Paris, le 20 janvier 1792, Barbé de Marbois se rendit à son poste. Sa mission était des plus délicates : elle consistait à régler avec les plénipotentiaires de l'Empire les droits féodaux des princes allemands possessionnés en Alsace et en Lorraine, et que les décrets de l'as-

semblée nationale en avaient dépouillés. Quelques semaines après, il alla à Vienne, comme adjoint à l'ambassadeur Noailles, pour savoir les intentions positives de l'Empereur à ce sujet (1). A peine était-il arrivé dans cette capitale, que Léopold II mourut, laissant le trône à François II. Les diplomates français se virent l'objet des défiances du ministère autrichien, et pendant plusieurs jours ils furent gardés à vue dans leur hôtel. Le ministère de Louis XVI, voyant qu'il ne pouvait obtenir une réponse catégorique du cabinet autrichien, rappela Barbé de Marbois, qui se retira à Metz. On l'y emprisonna pour fait d'émigration, bien qu'il n'eût jamais émigré. Après la chute de Robespierre, ses concitoyens le dédommagèrent de cette vexation en l'élisant maire de la commune de Metz; puis (1795) secrétaire de l'assemblée des électeurs de la Moselle, enfin député au conseil des anciens. Comme on le savait lié d'attachement et de reconnaissance avec les membres d'un ministère qui se serait formé hors de France, si Louis XVI n'eût pas échoué dans sa fuite de Varennes, ce fut avec la réputation d'un ennemi de la révolution que Barbé de Marbois vint siéger au corps législatif. Il eut d'abord à se défendre d'avoir participé à la rédaction du traité de Pilnitz. C'était Tallien, qui, dans un rapport fait quelques jours auparavant à la convention, au nom de la commission des cinq, avait hasardé cette assertion. Barbé de Marbois, dans une longue lettre adressée au conseil des cinq-cents, le 8 novembre 1795, repoussa l'accusation avec force. « J'ai employé, disait-il, l'année 1791, pendant laquelle on pense que ce traité a été conçu, « à l'étude et à la pratique de l'agriculture; j'ai « préparé, sous les yeux des administrateurs du département, un ouvrage étendu sur les prairies artificielles; d'accord avec eux, je me suis occupé, « pendant cette année, à prendre des renseignements locaux dans les départements où elles se « cultivent avec succès, et ils ont fait imprimer mon « ouvrage l'année suivante. Je ne connais pas la date « du traité de Pilnitz. A quelque époque qu'on la « fixe, je prouverai que, tandis qu'il se négociait, et « lorsqu'il a été conclu, j'étais à plus de cent cinquante lieues de Pilnitz, et loin des affaires publiques..... On n'a songé à me l'attribuer que « quand mes concitoyens, sans aucune sollicitation « de ma part, se sont montrés disposés à me nommer membre du corps législatif..... Des gazettes « publièrent alors des dénonciations violentes contre « moi; je n'y répondis point. La municipalité, le « district de Metz, et le département de la Moselle, « dont mes affaires m'avaient continuellement rapproché en 1791, détruisirent ces dénonciations par « des arrêtés énergiques, etc. » Puis il demandait à être jugé. Le député Genevois, qui avait été alors envoyé en mission dans la Moselle, attesta qu'il avait

(1) Siméon, dans sa notice sur Marbois, lue à la chambre des pairs, explique ainsi l'objet de cette mission : « Il fallait détourner « la cour de Vienne de la guerre. M. de Marbois y réussit; il obtint qu'on fit rétrograder quelques troupes autrichiennes, qui, « sous le commandement du général Brentano, s'avançaient déjà « vers l'Alsace. »

entendu un grand nombre de citoyens rendre hommage au patriotisme de Marbois et à la conduite qu'il avait tenue pendant qu'il était maire de Metz. Sur la proposition de Dumolard, il fut décidé que Tallien serait entendu pour s'expliquer sur l'accusation intentée par lui; mais celui-ci n'avait garde de le faire. Quatre jours après, Barbé de Marbois, dans une nouvelle lettre au conseil des anciens, réitéra sa demande d'être jugé; mais le conseil prononça l'ordre du jour par ménagement pour la commission des cinq. Les révolutionnaires n'étaient pas fâchés de laisser planer un soupçon, quelque vague qu'il fût, sur un député qu'ils regardaient comme leur adversaire. « Est-ce d'ailleurs à la commission « des cinq, disait Villers, que Barbé de Marbois doit se « plaindre de l'accusation formée contre lui? Toutes « les gazettes ont répété qu'il avait signé le traité de « Pilnitz, avant que la commission eût inséré ce fait « dans son rapport. Il n'a pas repoussé l'accusation, « tous les citoyens ont pu le croire; la commis- « sion a pu aussi prendre son silence pour un aveu. « Je ne prétends pas justifier la commission, mais ce « n'est pas elle que Barbé doit prendre à partie; ce « sont les journaux qui sont les premiers accusa- « teurs, ce qu'il n'a pas démenti. » La calomnie était évidente; mais la tâche restait, et c'est ce que demandaient les révolutionnaires, qui se firent plus tard une arme des souvenirs de Pilnitz, ainsi que des anciennes liaisons de Marbois, pour prononcer contre lui la déportation. Cependant, dès les premières séances, tout ce qu'il y avait d'hommes modérés, et qu'on pouvait appeler royalistes constitutionnels, formèrent entre eux une association tendant à arrêter l'impétuosité révolutionnaire des cinq-cents, à contenir le directoire dans les limites de la constitution, en un mot, à repousser toutes les propositions dangereuses. Cette association se composait de douze députés, qui s'assemblaient une fois par semaine; c'étaient, outre Marbois, Lebrun (depuis duc de Plaisance), Dupont de Nemours, Tronson du Coudray, Dumas, Malleville, Torcy, Paradis, etc. Ils exercèrent longtemps une grande influence sur la nomination des présidents, des secrétaires et des commissions. Le nouveau tiers des députés suivait communément leur impulsion. La première fois que Marbois parut à la tribune, ce fut pour combattre une résolution des cinq-cents tendant à conférer au directoire la nomination des autorités administratives et judiciaires. Quelques jours après, il fit une motion d'ordre sur les embarras financiers de la république, insista pour qu'on n'accordât point au directoire des milliards sans connaître bien la situation des finances, et demanda la nomination d'une commission chargée de prendre tous les renseignements à cet égard. L'ajournement de cette motion fut prononcé; mais, en même temps, l'impression du discours ordonnée, ce qui atteignait indirectement le but que s'était proposé l'orateur, en exprimant avec franchise des vérités qui allaient à l'adresse du directoire. Dans la séance suivante, il parla plusieurs fois sur des objets financiers. Il serait trop long de suivre Marbois dans les différentes discussions aux-

quelles il prit part; nous mentionnerons toutefois le discours qu'il prononça en janvier 1796 sur l'organisation de la marine, et où il manifesta les sentiments les plus hostiles contre l'Angleterre, dans un style d'exaltation qui ne convenait guère à un législateur: « Hâtons-nous, dit-il, de porter le dés- « ordre et le trouble dans ce gouvernement anglais, « qui voudrait voir l'Océan desséché jusque dans ses « abîmes, plutôt qu'd'en partager les fruits avec les « autres habitants du globe. Si la nature l'a isolé de « tous les continents, ses vaisseaux l'en rapprochent « et lui ouvrent autant de routes qu'il peut partir de « rayons du centre où il s'est placé. Que ses naviga- « teurs redoutent des Jean Bart, des Duguay-Trouin, « des Thurot, sur tous les chemins qu'ils parcou- « rent; que les assurances absorbent pour eux toutes « les chances de bénéfices, et puisqu'il est dévoré « de la soif de l'or et des richesses, coupons, détour- « nons tous les canaux, arrêtons toutes les sources « qui servaient à le désaltérer, etc. » Rappelons en- « core le rapport aussi plein d'intérêt qu'entendu qu'il fit (2 avril) sur la résolution relative aux récompenses à accorder à des livres élémentaires destinés à l'éducation de la jeunesse. Le 47 août, il parla en faveur des rentiers, et fut élu secrétaire du conseil des anciens le mois suivant. Plusieurs fois il attaqua sans succès la loi du 5 brumaire an 4, qui excluait des fonctions publiques les nobles et les parents d'émigrés. S'étant trouvé désigné pour le ministère des colonies, sur une liste faite par Berthelot de la Villeurnoy, agent des princes émigrés (14 pluviose an 5) (1797), il fut regardé plus que jamais comme attaché au parti royaliste, et comme ennemi du directoire. Cependant, lors des préliminaires de Léoben, on ne l'entendit pas sans surprise donner des éloges à la sagesse et à la modération de ce gouvernement. Mais quand la lutte s'engagea ensuite entre le directoire et la majorité des conseils, il se prononça avec énergie dans la séance extraordinaire du 20 juillet, et vota des remerciements au conseil des cinq-cents pour la fermeté qu'il montrait dans le danger qui menaçait le corps législatif. Les directeurs ne lui pardonnèrent pas; aussi, lors du coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), on rappela ses anciennes liaisons, on fit revivre le bruit de sa présence au congrès de Pilnitz, on lui supposa des projets auxquels il n'avait pas pensé, et il fut mis sur la liste des déportés. Marbois pouvait se cacher ou fuir; il ne le voulut pas, demanda inutilement des juges, et fut transporté à la Guyane. Il ne fut point du nombre de ceux qui se sauvèrent de cette terre d'exil avec Pichegru, Willot, Aubry et d'autres. On voit dans la *Relation* de Ramel, qu'il refusa de se réunir à cet adjudant général lorsqu'il parvint à s'échapper. Marbois ne cessait de demander au directoire à être jugé; il lui envoya plusieurs mémoires dans lesquels il invoquait en sa faveur l'exécution des lois et de la constitution. L'habitude qu'il avait contractée aux États-Unis et à St-Domingue du climat d'Amérique le préserva des maladies qui frappèrent de mort la plupart de ses compagnons d'infortune. Cependant en l'an 7 l'insalubrité de l'île

de Cayenne détermina madame de Marbois à demander au gouvernement que son mari fût transféré ailleurs. Il obtint l'autorisation de se rendre à Oléron, d'où il revint à Paris après le 18 brumaire (novembre 1799). Pendant son exil, il avait écrit jour par jour, depuis son arrestation jusqu'à son retour, tout ce qui lui arrivait. Dans ce journal qu'il a fait imprimer pour ses amis à un petit nombre d'exemplaires, l'auteur se joue du malheur plutôt qu'il n'emploie ses forces à lutter contre lui. Souvent des traits de gaieté qu'on n'aurait pas attendus de son air austère et de sa gravité habituelle viennent se mêler à des réflexions touchantes et aux sentiments de tendresse qu'il exprime à sa femme et à sa fille. « Quoi qu'il puisse m'arriver, dit-il, dans ma déportation, fût-ce la mort, plus de la moitié des hommes n'ont-ils pas subi ses lois avant l'âge où je suis parvenu?.... Je vais dans la captivité me trouver plus libre que je ne l'ai été à aucune époque de ma vie. Je ne serai plus obligé de prolonger mon travail jusque dans la nuit ou de devancer le jour. Je prendrai du repos à ma volonté. Je n'aurai de devoirs importants à remplir qu'envers moi-même.... Mes devoirs envers les autres se réduiront à des procédés d'amitié, d'égards et de civilité. On ne se plaindra plus de mes refus, de mon austérité. Je n'aurai plus de jugements qui mécontenteraient infailliblement une des parties..... Je ne croyais pas, ma chère Elise (c'était sa femme), finir par vous parler des plaisirs de la zone torride; n'en dites rien à personne : »

« Si mes persécuteurs pénétraient ce mystère,  
« Je pourrais payer cher une ombre de bonheur :  
« Pour les pôles glacés, Barras, en sa colère,  
« Me ferait arracher aux feux de l'équateur. »

La plus grande consolation de Marbois consistait alors dans une petite bibliothèque qu'il avait su construire comme menuisier et qu'il put garnir de livres. La corvette qui portait les déportés avait capturé, dans la traversée, un vaisseau anglais où se trouvait un assortiment de livres. Les déportés avaient eu chacun un lot dans cette prise. Un grand nombre de ces livres étaient échus à Pichegru, qui les troqua contre du vin que Marbois avait apporté de Cayenne à Sinnamari. « Pichegru, dit ce dernier dans son journal, était fort libéral du vin ainsi acquis. Nous étions quelquefois en contestation sur une bouteille de plus ou de moins, pour un Hérodote ou un Tite-Live; ses convives se moquaient de ma simplicité, lorsque, faisant les honneurs de ces joyeux banquets, il leur disait : *Buvons un verre de mon Virgile, sablons une strophe de mon Horace, une rasade à la mémoire d'Homère.* » La considération personnelle dont jouissait Marbois lui donna occasion de reprendre, même dans son exil, l'autorité qui appartenait à son caractère. Au commencement de l'an 8, l'agent Burnel, que le directoire avait envoyé à Cayenne, proclama la liberté des noirs et les appela à la défense de l'île, sous prétexte d'une prétendue inva-

sion des Anglais. Ces nègres remplirent la ville et les faubourgs; il était impossible de les solder et de les nourrir. De là la menace d'incendier les habitations, d'égorger les propriétaires, et tous les présages de ce qui s'était passé à St-Domingue. Les blancs et les mulâtres se réunirent pour leur défense commune. Marbois et son compagnon Laffon-Ladébat, investis de leur confiance, devinrent les conseils de la colonie, expulsèrent Burnel, et tout rentra dans l'ordre, à peu près vers le même temps que le directoire était renversé par Bonaparte. Après son retour en France, Barbé-Marbois ne tarda pas à rentrer dans les affaires publiques. Le troisième consul Lebrun était lié avec lui depuis longues années. Il peignit au général Bonaparte l'expérience de son ami dans les affaires, sa probité austère, son amour de l'ordre et de l'économie, sa physionomie grave et magistrale; enfin il le représenta comme peu flexible, mais n'ayant peut-être pas toute l'adresse convenable dans un ministre (1). Ces discours effacèrent les préventions qu'on avait inspirées à Bonaparte; il nomma Marbois conseiller d'État, puis (1801) directeur du trésor. Cette direction ayant été érigée en ministère par arrêté consulaire du 5 vendémiaire an 10 (septembre 1801), Marbois devint ministre. En 1803, il avait été chargé d'une importante négociation relative à la Louisiane. On sait qu'en 1801 Napoléon avait recouvré ce pays, cédé par la France à l'Espagne, en 1768, et rétrocedé à la France par le cabinet de Madrid. Cette colonie était entièrement dépourvue de défense. Napoléon ne put en prendre possession qu'en 1803; et avant qu'il lui eût été possible d'y envoyer les garnisons nécessaires, l'Angleterre se préparait à l'envahir. Déjà maîtresse du Canada, elle se serait aussi facilement emparée de la navigation du Mississipi et des contrées qui sont à l'ouest de ce fleuve. Napoléon, après une possession précaire et purement nominale de peu de mois, comprit combien il était important que l'Angleterre n'envahit pas ce beau pays; il résolut de le céder aux États-Unis, et chargea Barbé de Marbois de cette négociation, en lui annonçant qu'il ne ferait cette cession qu'au prix de 50 millions. Marbois eut l'habileté d'en obtenir 80, dont 20 applicables aux indemnités dues aux commerçants des États-Unis, pour les prises indument faites sur eux. Napoléon, qui savait récompenser, mit alors à la disposition de l'heureux négociateur 192,000 fr. « pour suppléer, lui écrivait-il, à l'insuffisance de votre traitement, ayant l'intention que vous voyiez dans cette disposition le désir que j'ai de vous témoigner ma satisfaction de vos importants travaux et du bon ordre que vous avez mis dans votre ministère, qui ont valu à la république un grand nombre de millions, et la négociation que vous venez de terminer, par laquelle vous avez procuré à la république 10 millions en sus de ce que portaient vos instructions. » La même année Barbé-Marbois accompagna le premier

(1) Notice biographique sur le prince Lebrun, duc de Plaisance, publiée par son fils

consul à Bruxelles; en 1804, il présida le collège électoral de l'Eure, qui l'élut candidat au sénat conservateur. En 1805, il fut successivement nommé grand officier de la Légion d'honneur, grand cordon de l'ordre de St-Hubert de Bavière et comte de l'empire. Une baisse imprévue, survenue dans les fonds publics, et causée par une fausse mesure de finances qu'il avait approuvée, mais plus encore sans doute par le faux bruit d'une défaite de l'armée impériale, produisit de funestes effets. Les billets de banque perdirent jusqu'à 15 pour cent; tout le monde voulut les convertir en argent. Le ministre fut obligé de se concerter avec le préfet de police, et la force armée intervint dans une affaire de crédit public. De pareils moyens n'étaient guère propres à calmer les inquiétudes et à rétablir l'ordre, lorsque la nouvelle de la victoire d'Austerlitz vint au secours des fautes de l'administration. Napoléon, à son arrivée à Paris, manda le ministre, le traita fort durement et le destitua sur-le-champ. Marbois, en quittant le cabinet de l'empereur, lui dit les larmes aux yeux : « J'ose « espérer que Votre Majesté ne m'accusera pas d'être « un volcur. — Je le préférerais cent fois, répondit « Napoléon : au moins la friponnerie a des bornes; « la bêtise n'en a point. » Cependant la disgrâce de Marbois cessa en 1808, et Napoléon, qui n'avait jamais suspecté sa probité, le nomma alors premier président de la cour des comptes. Nulle place assurément ne convenait plus au caractère et aux habitudes de Marbois. Dans le discours qu'il prononça lors de l'installation de cette cour, le prince Lebrun, après avoir adressé à son ami les éloges les plus flatteurs, ajoutait, en faisant allusion aux sentiments de l'empereur : « De là cette bienveillance soutenue « dans tous les temps et marquée surtout dans votre « retour. Sous ce nuage passerai qui l'a voilée, lorsqu'au sein de la retraite vous éprouviez la seule « crainte qui pouvait atteindre une âme comme la « vôtre, celle d'avoir perdu l'estime d'un grand « homme et les bontés du restaurateur de la France, « Sa Majesté vous couvrait encore de ses regards; « elle daignait écrire à votre ami qu'elle vous « servait toute son estime. Souvent elle laissait « échapper des paroles d'intérêt destinées à parvenir « jusqu'à vous, et à consoler votre solitude. Et tout « à coup, sans que vous ayez osé former un vœu, « sans que l'amitié ait prononcé votre nom..... Sa « Majesté vous appelle à des fonctions qui se lient « aux plus grands intérêts de l'empire. » Dès le premier moment, Marbois se livra tout entier à ces fonctions; il ne se ralentit pas un instant pendant une présidence qui dura près de trente ans, et l'on doit en grande partie lui faire honneur des bons résultats obtenus par la cour des comptes. Dès ce moment aussi il se montra l'admirateur le plus exclusif de Napoléon, ainsi qu'on peut en juger par les discours officiels qu'il fut à même de prononcer. « Ces lois sont votre ouvrage, Sire, » disait-il le 10 janvier 1808, à l'empereur, auquel il venait de prêter serment, « et nous ne pouvons y lire les obligations qu'elles nous imposent, sans remarquer en « même temps les progrès que l'ordre a faits sous

« votre règne dans toutes les parties de l'adminis-  
« tration, sans admirer par quels moyens vous assu-  
« rez, vous préparez la prospérité de l'empire; nos  
« travaux, nos recherches, nos routes mêmes, nous  
« rappellent sans cesse les grandes intentions de  
« Votre Majesté. » Le 24 janvier 1809, félicitant  
l'empereur à son retour d'Espagne, il lui disait en-  
core : « Loin de vous, tout manque à notre bon-  
« heur; votre présence nous rend toutes nos espé-  
« rances, nos affections. Nous avons joui de vos vic-  
« toires, nous jouissons des biens que vos lois et  
« votre génie nous assurent. » L'adulation est encore  
plus forte, s'il est possible, dans cet autre discours  
qu'il adressa au maître, le 16 novembre 1809, sur  
la paix de Vienne. Après l'avoir comparé à Scipion :  
« La fortune, ajouta-t-il, docile à vos ordres, est fi-  
« dèle à vos drapeaux : ce seraient, Sire, des pro-  
« diges sous un autre règne; ce ne sont, sous le  
« vôtre, que des événements ordinaires. Notre ad-  
« miration épuisée depuis longtemps, etc. » Ces fla-  
gorneries ne furent pas sans récompense : Marbois  
fut nommé au sénat le 5 avril 1815. Le 22 décembre  
de la même année, il fit partie de la commission  
extraordinaire chargée de prendre connaissance des  
documents relatifs aux négociations entamées avec  
les puissances coalisées. La fortune avait cessé de  
sourire à Napoléon; et Marbois fut un des commis-  
saires du sénat qui préparèrent le décret de déchéance  
et la création d'un gouvernement provisoire (1<sup>er</sup> avril 1814).  
Cinq jours après, il proposa à la cour des comptes de  
manifester son vœu en faveur des Bourbons. Le 18 du même  
mois, il retrouva pour haranguer Monsieur, comte d'Artois,  
lieutenant général du royaume, les mêmes formes adu-  
latrices qu'il avait si souvent employées pour louer Napo-  
léon. Dans l'intervalle (9 avril), il avait été nommé  
membre d'une commission spéciale pour présenter  
au sénat un mode suivant lequel les pétitions indi-  
viduelles devaient être présentées à ce corps. Le jour  
de l'entrée de Louis XVIII (5 mai), Barbé de Marbois  
se porta à sa rencontre avec la cour des comptes. « Sire,  
lui dit-il, les monuments que nous con-  
« servons, les dépôts, les archives qui nous envi-  
« ronnent, tout nous instruit des grandeurs des  
« Bourbons.... » Il fut créé pair le 4 juin 1814, puis  
conseiller de l'université. Une ordonnance du roi du  
27 février 1815 le confirma dans sa dignité de premier  
président de la cour des comptes. Barbé de Marbois,  
en qualité de membre du conseil général des hospices  
civils de Paris, accompagna Monsieur dans la visite que  
ce prince fit, le 4 mars, dans les hôpitaux de Paris. « Monseigneur,  
lui dit-il, vous « quittez votre palais pour visiter la demeure du  
« pauvre. L'Hôtel-Dieu est l'ouvrage de la piété pu-  
« blique et de la bonté royale de St. Louis et de  
« Henri IV; à la présence du petit-fils de ce grand  
« roi, les douleurs vont se taire, et Votre Altesse  
« royale n'entendra que des bénédictions. » Peu de  
jours après, Napoléon était aux Tuileries. Barbé de  
Marbois fit pressentir par le général Lebrun, son  
gendre, fils du duc de Plaisance, les dispositions de  
l'empereur à son égard. Celui-ci témoigna vive-

ment son indignation contre un homme qui, *tenant tout de lui, avait témoigné*, disait-il, *un empressement d'ingratitude que la nécessité ne justifiait point*. Il lui fit donner l'ordre de quitter Paris, et nomma en sa place Collin de Sussy. Marbois ne entra dans ses fonctions que lors du retour du roi. Nommé alors président du collège électoral du Bas-Rhin, il arriva le 16 août à Strasbourg, qu'il trouva bloqué par les Antrichiens. Il obtint des généraux qu'ils laissassent entrer dans la ville les électeurs de l'arrondissement, et fit, le 18, l'ouverture du collège. De retour à Paris, il reprit la présidence de la cour des comptes. Ici se place un fait qui sort du caractère de modération que Marbois avait montré dans les circonstances les plus difficiles. Un maître des comptes nommé Carret avait, pendant les cent jours, été président de la fédération parisienne; la première fois qu'il se présenta à la cour des comptes, après la réintégration du premier président : « Monsieur, lui dit celui-ci, vous êtes nommé à vie, et personne n'a le droit de vous destituer; mais toutes les fois que vous vous présenterez ici, la séance sera levée. » Cette apostrophe dut paraître d'autant plus étrange, que, si l'on avait pu reprocher au maître des comptes Carret, mort en 1817, l'exaltation de ses opinions libérales, il avait souvent usé de son influence sur les fédérés parisiens pour empêcher des désordres. Le roi, qui avait appelé Marbois à son conseil privé, lui confia les sceaux et le portefeuille de la justice, en remplacement de M. Pasquier. Le 2 octobre, le nouveau garde des sceaux adressa aux chefs des cours du royaume une circulaire dont le ton conciliant contrastait avec les vœux de la majorité de la chambre des députés. Il y faisait l'éloge de son prédécesseur, et parlait des sentiments qui les unissaient. « Vous m'aidez, disait-il, à dissiper les alarmes qui ont été répandues touchant des objets de la plus grande importance : ce sont principalement les domaines, de quelque espèce qu'ils soient, qui ont été aliénés par l'État depuis le commencement de la révolution; ce sont des droits anciens abolis pour toujours, tels que ceux qui résultaient de la féodalité, les dîmes, les privilèges en matière de contribution. Je n'indique que les principaux objets des inquiétudes qui se sont manifestées sans fondement : nous savons par quels moyens et dans quelles intentions elles ont été répandues; ce qui importe, c'est de les dissiper pour toujours, sans négliger néanmoins la poursuite de ceux qui auraient tenté de semer d'injustes méfiances. Les lois sur les objets que je viens de mentionner existent. La volonté du roi est qu'elles soient ponctuellement exécutées et maintenues; et Sa Majesté, en me remettant les sceaux, m'a dit : *Je vous les confie, parce que j'ai la certitude que vous n'apposerez les sceaux de France qu'à des actes et à des lois conformes à la charte constitutionnelle du royaume.* » Quelques jours après, à l'installation de la cour royale de Paris, il manifesta le vœu de voir se perpétuer les beaux exemples donnés par l'antique magistrature française. « Touchant au bord

« de la tombe, dit-il en terminant, je ne verrai pas, Messieurs, tous ces glorieux succès; mais tant que je vivrai, je chercherai à remplir dignement les devoirs qui me sont imposés; heureux si mon nom peut être un jour cité avec honneur à la suite de tant de grands hommes qui m'ont précédé dans cette illustre carrière! » Il prit, le 15 octobre, à la chambre des pairs, une part à la discussion de l'adresse au roi, s'éleva très-fortement contre la partie du projet qui demandait à Sa Majesté *la justice et la rétribution des peines*; puis, invoquant à l'appui de son opinion les lois anciennes et modernes qui veulent qu'un juge se refuse, s'il a été sollicité dans l'affaire sur laquelle il a été appelé à prononcer, il appliqua ce principe à la chambre des pairs, qui devait elle-même juger la plupart des grands coupables que désignait le projet d'adresse. Ces observations parurent d'un si grand poids, que la chambre l'adjoignit à la commission chargée de rédiger cette adresse. Il parut plusieurs fois à la tribune au milieu des débats très-animés auxquels donna lieu, dans les séances des 24, 28 et 30 octobre, le projet de loi présenté par lui sur les cris séditieux. La majorité voulait substituer la peine de mort à celle de la déportation; Marbois, pour faire changer cette opinion, essaya de prouver que la déportation était plus affreuse que la mort. A cette occasion, il rappela les horreurs de son exil à Sinnamari. Le 30, la discussion étant terminée, il fit un tableau très-étendu des travaux des ministres qui, tous en même temps, venaient de prendre possession de leurs portefeuilles. Il annonça ensuite que le roi consentait aux amendements proposés par la chambre à la loi dont elle allait voter l'adoption. Cette même loi passa le 7 novembre à la chambre des pairs, non sans une discussion approfondie. Là, Marbois eut à combattre, non plus l'opposition royaliste, mais une opposition toute libérale dont Lanjuinais se rendit l'organe. Quelques jours auparavant, la chambre des pairs avait voté un projet de loi relatif à une nouvelle organisation de la cour des comptes, que Marbois lui avait présenté le 16 octobre, et dont il avait exposé les motifs. Dans la chambre des députés, plusieurs membres combattirent avec force divers articles de ce projet, en faveur duquel on pouvait alléguer l'expérience que le garde des sceaux avait dû acquérir par huit années d'exercice dans les fonctions de premier président. La commission, en effet, avait proposé d'adopter ce projet, et la chambre, dans la séance du 24, l'avait, sauf quelques modifications, voté article par article; mais, lorsqu'on passa au scrutin sur l'ensemble de la loi, le projet fut rejeté à une majorité de treize voix. Nous qui avons assisté à cette séance, nous ne saurions exprimer l'effet que produisit une telle mystification, qui n'était, à vrai dire, qu'une preuve de la défaveur de l'assemblée à l'égard de Marbois. Quoiqu'il eût organisé les cours prévôtales, après en avoir défendu l'établissement devant cette même chambre, il n'en était pas moins en butte à la haine de la majorité. Commissaire du roi dans le procès du maréchal Ney devant la cour des pairs, il fut présent à

toutes les audiences, mais se récusait comme juge. Constamment occupé des travaux de son ministère, il venait de faire adopter une loi tendant à supprimer les places de substituts des procureurs généraux, faisant fonctions de procureurs du roi au criminel. Il fut moins heureux pour un autre projet tendant à supprimer les cours royales d'Angers et d'Agen (avril 1816), et qui ne fut pas même discuté dans les bureaux. La majorité ne lui pardonnait pas les adoucissements qu'il avait apportés à la loi d'amnistie par son instruction aux procureurs généraux (26 janvier). Louis XVIII ôta à Marbois le portefeuille de la justice et des sceaux ; mais il ne continua pas moins de lui témoigner de la bienveillance, et, quelque temps après, le comprit au nombre des pairs qui obtinrent le titre de marquis. De son côté, Marbois ne négligeait aucune occasion de manifester ce dévouement d'apparat dont les puissants de la terre seront éternellement dupes. Il s'était mis, dès le mois de février 1817, à la tête de ceux qui provoquèrent le rétablissement de la statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf. Lors de son inauguration, le 25 août 1818, il prononça le discours d'usage, et, au mois de décembre suivant, rendit avec solennité l'arrêt qui constatait la recette et la dépense pour l'érection de ce monument. Du reste, sérieusement occupé de ses attributions à cette cour, il y faisait régner l'ordre et l'activité, et sut toujours la maintenir dans l'indépendance ministérielle. Doué d'une activité d'esprit qu'il conserva jusqu'à la fin de sa longue carrière, il fut un des membres les plus utiles du conseil général des hospices et de la société royale pour l'amélioration des prisons. Lui-même, malgré son grand âge, parcourut plusieurs départements pour visiter les maisons de détention, afin d'étudier les moyens d'en améliorer le régime. Il ne se montrait pas moins assidu à la chambre des pairs, où son nom figurait sans cesse soit à la tête des bureaux, soit comme membre de commissions. On l'entendit avec intérêt développer devant cette chambre les motifs de sa proposition tendant à substituer à la déportation une autre peine proportionnée à la nature et à la gravité du délit. Il vota contre la proposition relative à l'abolition du droit d'aubaine, et prétendit que cette abolition gratuite et sans réciprocité était une loi artificieuse qui ne pourrait prendre racine sur notre sol. Dans la discussion provoquée en 1819 par la fameuse proposition de Barthélemy, tendant à changer la loi des élections, Marbois termina ainsi le discours qu'il prononça : « Nous combattons son opinion, et nous nous faisons gloire de la compter parmi les citoyens les plus recommandables par leurs vertus publiques et privées.... » A la mort de Louis XVIII, Marbois dut se présenter aux Tuileries devant Charles X avec la cour des comptes, et jurer au nouveau roi d'être fidèle à son service. Admis à l'honneur de haranguer le duc de Bordeaux, alors âgé de six ans, le vieux président lui fit entendre ces paroles graves et solennelles : « Et vous, Monseigneur, qui êtes encore si jeune, et sur la tête duquel repose le bonheur de la France, souvenez-vous que ce beau

« royaume demande aussi un bon roi, un roi qui aime la vérité, qui veuille qu'on la lui dise ; un roi qui n'aime pas la flatterie et qui éloigne de sa personne les hommes qui le trompent. Vous souviendrez-vous, Monseigneur, que ces conseils vous ont été donnés par un vieillard qui avait la tête couverte de cheveux blancs ? » — L'enfant répondit : *Oui*. — « Votre *oui*, Monseigneur, reprit Marbois, va être consigné sur nos registres : vous l'y trouverez dans votre majorité ; en attendant, il est pour nous d'un avenir heureux. » Cet incident fut dans le temps remarqué avec intérêt par tous ceux qui prenaient à cœur la stabilité du trône légitime ; mais, aux yeux de l'histoire, il ne devient plus qu'une pitoyable comédie, quand on voit, après la révolution de 1850, Marbois accepter sans hésiter la nouvelle dynastie, et dix-huit jours après avoir officiellement félicité, pour la conquête d'Alger, Charles X qu'il proclamait son *roi bien-aimé*, le *bienfaiteur des hommes*, venir avec empressement haranguer le duc d'Orléans (5 août) en qualité de lieutenant général du royaume ; puis, cinq jours après (10 août), comme roi. Ce sont toujours les mêmes formules d'enthousiasme ou plutôt de servilité. Marbois siégea avec beaucoup d'assiduité dans les nombreux procès politiques dont fut chargée la chambre des pairs sous le nouveau règne. Dans le procès d'avril, il se signala par sa sévérité envers les accusés, qui, essayant une révolte contre la justice, prétendaient la rendre muette et impuissante par leur refus de se défendre. « L'ancien député de la Guyane », disent les biographes Sarrut et St-Edme, l'ancien auteur d'un écrit intitulé : « *le Jugé sans juges*, a voulu couronner dignement sa carrière en se faisant *juge sans jugés* ; il est un de ceux qui proposent de condamner les prévenus d'avril sans les entendre, et qui ont prononcé contre les défenseurs les peines exorbitantes dont on vient de les frapper. » Quand Marbois se signalait par cette rigueur judiciaire, il n'était déjà plus que premier président honoraire de la cour des comptes. Une de ces combinaisons qui sont inhérentes au régime parlementaire l'avait forcé d'abandonner, le 5 avril 1854, la présidence effective à M. Barthe, qui venait lui-même d'abandonner à M. Persil la simarre de garde des sceaux. Ce changement avait été accompagné de circonstances pénibles pour le vieux président. L'année précédente, attaqué d'une maladie grave, à laquelle il craignait de ne pas survivre, il avait envoyé sa démission au roi Louis-Philippe, en le priant de lui désigner un successeur, pour que le service de la présidence éprouvât le moins d'interruption possible. Le roi ne disposa pas de la place ; et Marbois rétabli rentra en possession de ses fonctions. Lors de sa première réception à la cour, ce prince lui parla de sa démission, comme étant devenue sans objet. Marbois, par convenance, ne crut pas devoir la retirer. Mais, le 4 avril au soir, on lui fit connaître qu'on était dans l'intention d'user du droit que l'on avait légalement de se servir de la pièce qu'il avait imprudemment laissée entre les mains de Louis-Philippe. Marbois

écrivit au roi une lettre très-ferme et très-digne, dans laquelle il faisait sentir tout ce qu'avait d'extraordinaire le procédé dont on usait à son égard ; puis, afin de montrer que ce n'était qu'en vertu d'un nouveau consentement de sa part que l'on pourrait disposer de la présidence, il terminait sa lettre par une impérative démission. Le roi lui adressa une lettre autographe dont les termes étaient assez embarrassés, et qui se terminait par l'acceptation de la démission. A cette lettre était joint le portrait de Louis-Philippe. Le lendemain, Marbois, président pour la dernière fois la cour des comptes, lui mit sous les yeux les circonstances qui avaient amené sa retraite, et donna lecture de sa lettre au roi et de la réponse de Louis-Philippe, comme pour rendre l'assemblée juge de la manière dont on avait cru pouvoir payer ses anciens services. Il était tellement ému en faisant ces adieux forcés, que des larmes abondantes coulaient de ses yeux. Les membres de la cour ne montrèrent pas moins de sensibilité, et le public blâma unanimement la conduite du gouvernement. Marbois survécut trois ans à sa disgrâce. Il mourut le 14 janvier 1837, dans sa 92<sup>e</sup> année. Son corps était affaibli et usé ; sa vue presque éteinte ; mais il avait conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés intellectuelles, toute l'activité de son esprit. Il n'a laissé d'autre postérité que madame la duchesse de Plaisance, qui, peu de temps après la mort de son père, a vu mourir sa fille unique. Madame de Marbois, lors de la déportation de son époux, avait été si vivement affectée, qu'elle fut atteinte d'une aliénation mentale qui ne finit qu'avec sa vie, en 1854. L'éloge de Barbé de Marbois a été prononcé devant la chambre des pairs, le 17 janvier 1858, par son collègue Siméon, qui avait partagé sa proscription au 18 fructidor. Barbé de Marbois était, depuis 1821, associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, où il a eu pour successeur Joseph Michaud. On a de lui un assez grand nombre d'écrits dans différents genres : 1<sup>o</sup> *la Parisienne en province, ouvrage national*, 1766, in-8<sup>o</sup>. Le frontispice porte : *par M. Bar. de Mar.* Des exemplaires avec un nouveau frontispice sont datés de 1769, sans cette indication abrégée du nom de l'auteur. 2<sup>o</sup> *Guliane, conte physique et moral*, traduit de l'anglais, 1769, in-12. 3<sup>o</sup> *Essai sur les moyens d'inspirer aux hommes le goût de la vertu*, 1769, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Essai de morale*, 1772, in-12. 5<sup>o</sup> *Socrate en délire*, traduit de l'allemand de Wieland, 1772, in-12. 6<sup>o</sup> *Lettres de madame la marquise de Pompadour*, depuis 1746 jusqu'en 1762, Londres, 1774, 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; 1772, 3 vol. in-12 ; 1772, 4 vol. in-12 ; 1775, in-8<sup>o</sup> ou in-12. Nouvelle édition (précédée d'une *Notice sur madame de Pompadour*), Paris, 1814, 2 vol. in-12. « Ces lettres, dit le bibliographe Barbier, attribuées « d'abord à Crébillon fils, l'ont été ensuite, avec plus « de vraisemblance, au comte Barbé de Marbois. » 7<sup>o</sup> *Lettres sur les affaires présentes*, Paris, 1775, in-8<sup>o</sup>. 8<sup>o</sup> *État de la partie espagnole de St-Domingue*, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. 9<sup>o</sup> *État des finances de St-Domingue*, contenant le résumé des recettes et dépenses de toutes les caisses publiques, depuis le 1<sup>er</sup> janvier

1788 jusqu'au 5 décembre de la même année, Paris, in-8<sup>o</sup>, 1789. L'auteur publia cet écrit pour répondre aux imputations qui s'élevaient contre sa gestion dans cette colonie. A la même époque appartient une autre publication de l'auteur, sous ce titre : *Recueil de pièces sur les finances de St-Domingue*, in-4<sup>o</sup>. X<sup>o</sup> *Culture du trèfle, de la luzerne et du sainfoin*, Paris, 1792. C'est l'ouvrage dont il a été parlé dans le cours de cette notice, et dont le directoire du département de la Moselle ordonna l'impression. 11<sup>o</sup> *Réflexions sur la colonie de St-Domingue, ou Examen approfondi des causes de sa ruine et des mesures pour la rétablir*, 1796, in-8<sup>o</sup>. 12<sup>o</sup> *Mémoire sur les finances*, 1797, in-4<sup>o</sup>. 13<sup>o</sup> *Voyage d'un Français aux salines de Bavière et de Saltzbourg en 1776*, Paris, 1800, in-18. Marbois fit imprimer cet écrit à l'occasion de discussions qui s'étaient élevées dans le corps législatif, relativement aux salines. 14<sup>o</sup> *Eloge du citoyen Dufresne, conseiller d'Etat, directeur général du trésor public*, Paris, an 10 (1802), broché, in-8<sup>o</sup>. 15<sup>o</sup> *La Richesse du cultivateur*, traduit de l'allemand, 1805, in-8<sup>o</sup>. 16<sup>o</sup> *Complot d'Arnold et de sir Henri Clinton, contre les Etats-Unis d'Amérique et contre Washington*, septembre 1780, Paris, 1816, in-8<sup>o</sup>, avec une carte et deux portraits ; 2<sup>e</sup> édition, 1851. L'auteur s'étant trouvé sur les lieux, au moment même où les faits qu'il raconte se sont passés, possédait tous les moyens de constater la vérité ; il n'a eu d'autre ambition que de la mettre au jour, et son livre, composé avec toute la dignité simple qui doit caractériser l'histoire, a obtenu un succès universel. Il est au nombre des ouvrages adoptés par l'université. 17<sup>o</sup> *De la Guyane, de son état physique, de son agriculture, de son régime intérieur et du projet de la peupler avec des labourers européens*, Paris, 1822, in-8<sup>o</sup>. 18<sup>o</sup> *Rapport sur l'état actuel des prisons dans les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de la Seine-Inférieure, et de la maison de correction de Gaillon* (octobre 1825, Paris, 1824, in-4<sup>o</sup>, tiré à un petit nombre d'exemplaires). Un second rapport de Barbé de Marbois, sur l'amélioration des prisons, fait le 24 juin 1825, a été inséré dans la *Revue encyclopédique* ; quelques exemplaires ont été tirés à part, in-8<sup>o</sup> de 12 pages. 19<sup>o</sup> *Observations sur les votes de quarante et un conseils généraux de département, concernant la déportation des forçats libérés*, présentées à Monseigneur le dauphin, par un membre de la société royale pour l'amélioration des prisons (Barbé de Marbois), Paris, 1828, in-8<sup>o</sup>. L'auteur, dans ce mémoire, se prononce avec force contre la déportation. 20<sup>o</sup> *Histoire de la Louisiane*, 1828, in-8<sup>o</sup>. Ouvrage remarquable et plein de documents curieux. Marbois avait inséré, avant 1789, quelques articles dans le *Journal encyclopédique* et dans le *Journal des Savants*, entre autres, un morceau curieux sur les *Flagellants* (1). On lui doit la publication d'un *Mémoire historique* relatif aux négociations qui eurent lieu en 1778 pour la succession de Bavière par le comte de Goertz, en-

(1) Voy. la *Correspondance de Grimm*, avril 1778, t. 40. Grimm lui attribue mal à propos l'*Essai sur le commerce de Russie*, qui est de Marbaud.

voyé du roi de Prusse près des princes bavaro-palatins (Paris, 1812, in-8°). Marbois, qui figure dans le *Mémoire* comme secrétaire de la légation française, a ajouté à l'ouvrage dont il est l'éditeur une introduction où se trouvent des détails sur les principaux personnages, une notice sur le chevalier de la Luzerne et des notes intéressantes. — Madame Barbé de Marbois a publié, en l'an 7 (1798), le *Mémoire justificatif* de son mari sur le 18 fructidor, qu'il lui avait fait parvenir lui-même de Sinnamari. On peut consulter à cet égard les *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor*, qui parurent vers cette époque (1 vol. in-12). Marbois, qui avait des propriétés dans l'arrondissement des Andelys (Eure), fut le bienfaiteur de cette localité. Une notice publiée en 1838 par M. Ant. Passy, ancien préfet de l'Eure, a révélé au public que de 1822 à 1853 Marbois lui confia diverses sommes montant à 77,000 fr. pour des établissements utiles dans l'arrondissement des Andelys ; et cet argent devait toujours être employé sous le voile de l'anonyme. M. Étienne, alors député de la Meuse, lui ayant remis, sur l'instruction élémentaire dans ce département, un mémoire dont les auteurs étaient deux jeunes gens modestes et ignorés, qui avaient mis en commun leurs talents et le peu de ressources qu'ils possédaient, pour propager chez le peuple des campagnes des vérités utiles, Marbois donna pour eux 500 fr. « Mais rappelez-vous bien », dit-il à M. Étienne, que si mon nom « est connu, je retire mes 500 fr. » Au mois de mars 1856, la famille de Barbé de Marbois fit rédiger une courte notice sur sa vie, qui a été revue par Marbois lui-même et lithographiée à une centaine d'exemplaires (Paris, Bineteau). Marbois avait publié ses propres mémoires, en 2 vol. in-8°, dans l'année qui précéda sa mort.

D—R—R.

BARBEDETTE-CHEMELAIS (JOSEPH-JEAN), né au village des Faucherics, sur la paroisse de Louvigné-du-Désert (département d'Ille-et-Vilaine), le 11 octobre 1784, étudia successivement à Fougères, à Rennes et à Paris. Après avoir terminé son cours de droit qu'il était venu suivre dans cette dernière ville, il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat avec beaucoup de succès, et se fit aussi une réputation par un *Traité des attributions des juges de paix*, Paris, 1810, in-8°. Les circonstances le conduisirent à accepter une place de sous-chef dans l'administration de la guerre; mais son goût pour les matières judiciaires lui rouvrit bientôt une carrière qu'il n'avait quittée qu'à regret. Il montra aussi dans ce temps-là du goût pour les compositions dramatiques; mais, à en juger par quelques essais, ce n'était pas sa vocation. Il renonça donc au culte des muses, et se livra tout entier à l'étude de la jurisprudence. Après la restauration, les députés de son département, auxquels se joignit un magistrat qui lui portait beaucoup d'intérêt, Favard de Langlade, le présentèrent au ministre de la justice pour la place de président du tribunal civil de Fougères, et il y fut nommé lors de l'organisation des tribunaux, en 1816. Dans ces fonctions importantes, Barbedette se fit beaucoup d'honneur par son assiduité et

par ses lumières. Il continua néanmoins à concourir au *Répertoire de la nouvelle législation*, etc., publié par Favard de Langlade. On peut voir ce qu'en dit ce magistrat dans sa préface. Barbedette peut même en être regardé comme l'auteur, vu la part principale qu'il eut à la composition et à la rédaction. Une maladie de langueur, occasionnée ou aggravée par une application trop continue, abrégé les jours de Barbedette. Son neveu, le docteur Riban, le fit venir à Louvigné-du-Désert pour lui prodiguer ses soins; mais tout fut inutile. Il mourut au village du Planty, le 28 janvier 1826.

B—D—E.

BARBERET (DENIS), médecin, membre de l'académie de Dijon et de plusieurs sociétés savantes, docteur dans la faculté de Montpellier, né dans le bailliage d'Arnay-le-Duc en Bourgogne, en 1714, se distingua par son activité à briguer les suffrages académiques, et son empressement à répondre aux questions que les sociétés savantes, encore dans le zèle de leur première institution, présentaient de toutes parts aux esprits avides d'instruction. Il exerça successivement la médecine à Dijon, à Bourg en Bresse, à Toulon et dans les armées; il travailla même à la collection académique ou recueil de mémoires, d'actes, etc., qui se publiait à Dijon, et rédigea les tables raisonnées des premiers volumes. Mais ses titres principaux au souvenir de la postérité sont : 1° deux mémoires couronnés, l'un par l'académie de Lyon, en 1762, et l'autre par celle de Besançon, en 1761, *sur la meilleure manière de cultiver la vigne et de faire le vin*. On y trouve surtout des observations précieuses sur les altérations spontanées que la continuation du travail fermentatif amène chaque jour dans le vin, sur les moyens de les régler, de hâter celles qui ajoutent à ses bonnes qualités, de le maintenir le plus longtemps possible à cet état, de prévenir, suspendre celles de ces altérations qui lui sont contraires. On regrette que les connaissances chimiques actuelles n'aient pu l'éclairer et lui servir à lier tous ces faits, qui n'en sont pas moins de précieux matériaux pour une histoire du vin, ouvrage que nous ne possédons pas encore. 2° Un mémoire couronné par la société royale d'agriculture de Paris, en 1763, *sur les maladies épidémiques des bestiaux*, où l'on trouve aussi les premiers germes d'une médecine vétérinaire bien ordonnée, et un des premiers essais en ce genre, que les médecins, égarés par des préjugés, avaient pour la plupart refusé jusqu'alors de cultiver. 3° Une *Dissertation sur la nature et la formation de la grêle*, dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Mémoires de l'académie de Dijon*. Les sociétés de Bordeaux et de Rouen le couronnèrent aussi, la première, pour un mémoire relatif aux analogies du tonnerre et de l'électricité, 1750; la seconde, pour un autre, traitant de la meilleure manière d'amender les terres, 1763, prix partagé avec l'abbé Carro.

C. et A—N.

BARBERI (FRANÇOIS), né à Rome, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, se livra dès sa jeunesse à une étude approfondie des lois romaines, et devint, sous le règne de Pie VI, procureur fiscal, c'est-à-dire chargé d'instruire, de poursuivre et à peu près de

juger toutes les espèces de crimes commis dans les États de l'Église. Il jouissait d'une grande réputation de probité et de savoir. Chargé de suivre le procès du fameux Cagliostro, il le fit condamner à une détention perpétuelle. Il publia ensuite, sur l'affaire de Bassville (*voy.* ANTONELLI), une brochure où il prouva que l'on ne devait attribuer son assassinat qu'à l'effervescence populaire. En 1799, les Français arrêtèrent Barberi, et lui firent subir de fort mauvais traitements ; mais il ne voulut ni prêter le serment qu'on exigeait de lui, ni reconnaître la nouvelle autorité. Persécuté avec acharnement, il résista à toutes les menaces. Comme il mourut sous la paroisse de St-Louis-des-Français, on plaça sur son tombeau une épitaphe qui rappelait les mauvais traitements qu'il avait reçus ; mais la prudence des administrateurs des établissements appartenant à la France fit effacer ces récriminations. On doit regretter que Barberi n'ait pas laissé des observations sur les lois criminelles alors en usage à Rome, et dont l'étude lui était si familière. Z.

BARBERINI, famille florentine, originaire de Semifonte, et qui, depuis le pontificat d'Urbain VIII, est parvenue à un rang distingué dans la noblesse romaine. Le cardinal Maffeo Barberini fut élevé au saint-siège, le 6 août 1623, sous le nom d'Urbain VIII, et pendant un règne de vingt et un ans, jusqu'au 29 juillet 1644, il combla ses neveux d'honneurs et de richesses. Sa tête s'était affaiblie avec l'âge, et ses parents abusèrent d'une manière scandaleuse du crédit qu'ils avaient obtenu sur son esprit. Trois Barberini, savoir, François et deux Antoine, furent appelés par lui au sacré collège : le pape leur assura 300,000 écus de rente en biens ecclésiastiques, et leur partagea de plus les produits des vacations de la chambre apostolique, qui montaient annuellement à 200,000 écus. Urbain VIII accorda la principauté de Palestrine, avec 60,000 écus de rente, à un quatrième neveu, nommé Taddeo, qu'il nomma général de ses troupes. Tant d'honneurs et de richesses ne satisfirent point l'avidité des Barberini ; ils désiraient acquérir les duchés de Castro et de Ronciglione, fiefs de la maison Farnèse, situés entre Rome et la Toscane : ils cherchèrent d'abord à les acheter du duc de Parme, ou à les obtenir comme dot de sa fille, qu'ils voulaient faire épouser au prince de Palestrine ; mais, ne pouvant amener Edouard Farnèse à céder à leurs vœux, ils lui firent déclarer la guerre par le pape, en 1641, sous prétexte qu'il ne lui était pas permis d'élever des fortifications dans ses États. La conquête des duchés de Castro et de Ronciglione fut accomplie en peu de jours, par les Barberini ; mais en 1642, ils voulurent aussi tenter celle du duché de Parme, et, dans ce but, ils rassemblèrent 48 à 20,000 hommes dans l'État de Bologne : D. Taddeo Barberini, préfet de Rome et général de l'Église, les commandait, et il demanda le passage au duc de Modène pour entrer dans l'État de Parme. Farnèse d'autre part avait rassemblé une armée ; mais il se trouva bientôt sans argent pour la payer, il résolut de la faire vivre aux dépens de ses ennemis, et de prendre l'offensive. Il traversa l'État de

Modène, sans artillerie et sans bagages, avec 3,000 hommes de cavalerie seulement, et il alla chercher l'armée du pape. Celle-ci n'avait jamais supposé qu'il pût être question pour elle de combattre ; lorsque ces pacifiques soldats virent, comme le rapportent les historiens italiens, qu'on leur proposait d'attendre un ennemi qui frappait avec le tranchant, non avec le plat du sabre, et qui chargeait les fusils avec des balles, ils prirent tout la fuite : leur général leur en donna lui-même l'exemple. Toutes les villes de la Romagne ouvrirent leurs portes à Édouard Farnèse ; Rome même était dans la confusion, et le pape songeait à s'enfermer dans le château St-Ange. Mais le duc de Parme s'arrêta imprudemment entre la Piève et Castiglione, pour ouvrir des négociations avec le pape, par l'entremise des ministres de France et de Toscane ; et ses soldats, perdant l'espoir du pillage qui les avait animés jusqu'alors, l'abandonnèrent presque tous. Les Barberini, revencus de leur premier effroi, augmentèrent leurs prétentions : ils menacèrent à leur tour, et, à l'entrée de l'hiver, Farnèse fut obligé de se retirer dans l'État de Parme. Les Vénitiens, le grand-duc de Toscane et le duc de Modène formèrent, l'année suivante, une ligue pour défendre le duc de Parme ; le cardinal Antoine Barberini se mit à la tête des troupes pontificales, et fut battu par Montécuculli, alors général du duc de Modène ; enfin un traité, conclu à Venise le 31 mai 1644, rétablit chacun dans les droits qu'il avait avant le commencement des hostilités. Mais cette guerre ridicule avait coûté des sommes immenses aux Barberini ; il fallut, pour la soutenir, accabler les peuples d'impôts, et s'exposer à toute leur haine ; elle se manifesta bientôt après, lorsqu'Urbain VIII expira, le 29 juillet 1644. Cependant, malgré les clameurs des Romains, les Barberini, à l'aide de nombreux partisans qu'ils avaient dans le conclave, et des troupes qu'ils avaient prises à leur solde, balancèrent encore longtemps les suffrages des cardinaux dans l'élection du nouveau pape. Ils donnèrent enfin, par une espèce de compromis, leur voix à Paulili, qui prit le nom d'Innocent X. Ce nouveau pontife, quoiqu'il leur eût des obligations, ne les ménagea pas longtemps : il ôta la charge de général de l'Église à Taddeo Barberini ; il demanda compte au cardinal Antoine de 40 millions d'écus dont il avait eu l'administration comme trésorier du pape, et de 8 millions d'écus dont il avait endetté la chambre apostolique. Les Barberini, auparavant si puissants, n'entendirent plus que plaintes et que reproches ; ils comprirent que leur ruine était résolue, et ils s'enfuirent en France, où ils se mirent sous la protection du cardinal Mazarin. Celui-ci réussit en effet à les réconcilier avec la cour de Rome, et à faire lever le séquestre qui avait été mis sur leurs biens. Taddeo Barberini mourut à Paris, en 1647 ; mais les deux cardinaux revinrent en Italie, et leur famille conserva la principauté de Palestrine. S—S—1.

BARBERINI (FRANÇOIS), cardinal, neveu du pape Urbain VIII, était né à Florence, le 23 septembre 1597. Il fut nommé successivement légat de France et d'Espagne, vice-chancelier de l'Église, bi-

bibliothécaire du Vatican, évêque de Sabine, puis de Porto, d'Ostie, doyen du sacré collège, etc., et mourut le 10 décembre 1679. Il était savant dans les langues anciennes et orientales. Le cardinal Barberini fut directeur d'une académie littéraire établie par Urbain VIII. Le catalogue de sa bibliothèque, imprimé à Rome en 1681, 2 vol. in-fol., est lui-même un livre devenu rare. Il a laissé une traduction italienne, du grec, de l'empereur Marc-Aurèle, où il n'a pas mis son nom, et qui a été imprimée sous ce titre : *i dodici Libri di Marco Aurelio Antonino imperadore, di se stesso, ed a se stesso, con varie lezioni di testi greci*, etc., Rome, 1667, in-8°; 1675, in-12. — Un second cardinal, nommé aussi François BARBERINI, est mentionné par erreur dans certains dictionnaires, mais il ne se trouve nulle part ailleurs. — Il y eut un cardinal Autoine BARBERINI, frère du pape Urbain VIII, né à Florence en 1569, capucin en 1585, cardinal et évêque de Sinigaglia en 1624, mort en 1646, qui laissa des *Constitutions synodales* pour son évêché, et d'autres écrits relatifs au régime de l'ordre des capucins. On le nomme *il vecchio* (l'ancien), pour le distinguer d'un second Autoine BARBERINI, aussi cardinal, son neveu, fils de Charles Barberini, autre frère d'Urbain VIII, et que l'on appelle *il giovane* (le jeune). Celui-ci, né à Rome en 1608, fut fait cardinal en 1628, et mourut le 4 août 1671. Il aimait les lettres, et surtout la poésie; il y a de lui des vers latins et italiens dans la description du palais Barberini, publiée sous ce titre : *Ædes Barberinæ ad Quirinalem descriptæ*, Rome, 1642, in-fol. G—É.

BARBERINO (FRANÇOIS DA), l'un des plus anciens poètes toscans, et l'un des meilleurs de cette première époque de la poésie italienne, naquit en 1264, à Barberino, dans la Valdelsa, en Toscane. Son père se nommait *Neri di Rinuccio*, c'est-à-dire fils de *Rinuccio*; mais ni *Rinuccio* ni *Neri* n'étant des noms de famille, on ignore généralement le nom de notre François. Quelques auteurs l'ont appelé *Francesco Tafani*; ce qui porterait à croire que c'était, en effet, son nom, c'est que les Barberini, qui donnèrent à l'Église des cardinaux et un pape, descendaient de lui, et que les trois abeilles que portaient leurs armes étaient, dit-on, dans l'origine, trois taons, en italien *tafani*, qui, dans la suite, furent changés en abeilles. François fit ses premières études sous le célèbre Brunetto Latini. Il était encore très-jeune, lorsqu'il fut en état de répondre publiquement, et sans préparation, à vingt-quatre questions sur des matières d'amour, qui étaient alors une partie de la philosophie morale, et un objet sérieux d'étude. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence, et, après la mort de son père, il prit l'état de notaire public, l'un des plus estimés de ce temps-là. Il voyagea en Provence, en France, et y passa quatre ans, et même davantage; il séjourna surtout longtemps à Avignon, où la cour pontificale était alors. De retour à Florence, en 1513, il y reçut, non pas le bonnet, comme nous disons en France, mais le laurier de docteur en droit, *la laurea*: on assure qu'il fut le premier à y prendre ce grade, et que ce

fut par un privilège particulier de Clément V. Il était intime ami et parent de l'évêque de Florence, Antoine d'Orso, qui lui donna une partie de ses biens. D'Orso étant mort en 1521, Barberino eut à soutenir un procès contre les nonces apostoliques, qui réclamaient les biens de cet évêque, provenant, disaient-ils, des aumônes qu'il avait reçues pour envoyer des seecours dans la terre sainte, et dont il n'avait pas le droit de disposer autrement. Barberino se défendit vigoureusement, prouva que ce qu'il avait reçu n'était que le remboursement d'avances faites, et garda les biens. Il mourut en 1548, âgé de 84 ans. Il s'est surtout rendu célèbre par un ouvrage intitulé : *Documenti d'amore*, qui, après être resté longtemps enseveli dans les bibliothèques, a été imprimé, pour la première fois, à Rome, 1640, in-4°. Frédéric Ubaldini, qui donna cette édition, y joignit une vie de Barberino, son portrait, une jolie gravure à l'effigie de *Documenti*, plusieurs autres poésies du même auteur, et à la fin une table explicative des mots et des locutions qui lui sont propres, très-utile pour l'étude approfondie de la langue. Il ne faut pas croire que cet ouvrage, que l'auteur commença vers l'an 1290, n'ait pour objet que l'amour proprement dit. C'est un traité de philosophie morale, où sont présentés les préceptes les plus essentiels de toutes les vertus. Il est divisé en 12 parties, dont les sujets sont : *la Docilité, l'Adresse ou la Dextérité (Industria); la Constance; la Discretion; la Patience; l'Espérance; la Prudence; la Gloire; la Justice; l'Innocence, la Reconnaissance*; et, ce qui est plus singulier, *l'Éternité*. Barberino y employa des vers de différentes mesures, dont la plupart étaient peut-être de son invention. Crescimbeni, (*Historia della volgar poesia*), le cite souvent comme une autorité. Il lui reproche seulement d'avoir trop imité les poètes provençaux, dont la langue et les poésies lui étaient en effet très-familiales. Il est cependant compté parmi les écrivains qui font, comme on dit en italien, *texte de langue*, et souvent cité par les académiciens de la Crusca. G—É.

BARBEROUSSE 1<sup>er</sup> (AROUNDJ), roi d'Alger, surnommé *Barbevousse* à cause de la couleur de sa barbe, fils d'un corsaire renégat de Mételin (Lesbos), et d'une Espagnole d'Andalousie, commença fort jeune le métier de corsaire sur les côtes d'Afrique, se signala dès l'âge de treize ans par la prise de deux galères du pape, et, huit ans après, fut à la tête d'une escadre de quarante galères, montées par des Maures et des Turcs attirés par le bruit de ses exploits. Appelé au secours du roi de Bugie, qui avait été chassé de ses États, il débarqua avec une petite armée, attaqua inutilement la capitale, et eut le bras gauche emporté d'un boulet de canon. La réputation de Barberousse s'étendit alors chez les Arabes des montagnes, qui lui donnèrent le titre de sultan. Ce fut en cette qualité qu'il reçut, en 1516, l'ambassade de Sélim-Eutemy, souverain d'Alger, qui l'invitait à venir chasser les Espagnols de la côte. Barberousse fit partir dix-huit galères et trente barques sous les ordres de son frère Khaïr-Eddyn, et marcha lui-même par terre avec tout ce qu'il put

trouver de Maures et de Turcs affectionnés. Mais au lieu d'aller droit à Alger, il tourne du côté de Sargel, où Hassan, autre fameux corsaire, s'était établi; Barberousse le surprend, lui fait couper la tête, se saisit de ses vaisseaux, et oblige les Turcs qui étaient au service de Hassan de le suivre dans son expédition d'Alger. A son arrivée dans cette ville, les habitants le portèrent en triomphe aux acclamations du peuple. Le pirate, enflé de ces honneurs, conçut le projet de s'emparer du pouvoir souverain. Il s'assura d'abord de ses principaux officiers, laisse commettre impunément les plus grands excès à ses troupes, et se place sur le trône, après avoir ôté la vie au malheureux Sélim. Il augmenta ensuite ses forces, fit réparer les fortifications, et s'affermir sur le trône; mais sa tyrannie l'ayant rendu odieux aux Arabes et aux Algériens, ceux-ci formèrent le projet de rétablir le fils d'Eutemy, qui s'était sauvé à Oran. Le vigilant Barberousse ne tarda pas à découvrir la conspiration; il fit couper la tête à une vingtaine de conjurés, ce qui jeta l'épouvante dans la ville. En vain le jeune Eutemy parut avec une flotte de 10,000 Espagnols : Barberousse les attaqua au moment du débarquement, et la plupart furent tués ou faits prisonniers; ceux qui regagnèrent leurs vaisseaux périrent par la tempête avec le reste de la flotte. L'usurpateur se crut alors invincible, et redoubla de cruauté. Les Arabes indignés se liguerent contre lui avec le roi de Tenèze, et marchèrent vers Alger avec 15,000 hommes. Barberousse les attaque et les disperse avec 1,000 arquebusiers turcs et cinq cents Maures seulement; il poursuit le roi vaincu jusqu'aux portes de Tenèze, dont il s'empare, et force les habitants de le reconnaître pour souverain. Il subjugué également le royaume de Tlemsen, dont le roi se sauve à Oran, auprès des Espagnols. Charles-Quint sentit alors la nécessité de s'opposer à la puissance et aux progrès du redoutable Barberousse. Les Arabes et 40,000 Espagnols réunis sous les ordres du marquis de Gomarès, gouverneur d'Oran, marchèrent contre Barberousse, lui enlevèrent d'abord l'importante forteresse de Colou, située entre Alger et Tlemsen, et s'avancèrent ensuite vers cette dernière ville. Barberousse se jeta dans le château, résolu de s'y défendre. Il fit effectivement une vigoureuse résistance; mais n'ayant plus de vivres, il se sauva, avec ses Turcs, par un souterrain qu'il avait fait creuser, emportant avec lui toutes ses richesses. Poursuivi par les Espagnols, il fit semer derrière lui, sur la route, son or, son argent, sa vaisselle, employant ainsi, pour favoriser sa fuite, le même artifice dont s'était servi Mithridate; mais il n'en obtint pas le même succès, par la vigilance du général espagnol, qui le joignit au passage de la rivière de Huexda, à huit lieues de Tlemsen. Obligé de faire face, Barberousse combattit avec acharnement; mais, accablé par le nombre, il fut massacré avec le reste de ses soldats, en 1518, à l'âge de 44 ans, laissant le trône à son frère Khaïr-Eddyn. B—P.

BARBEROUSSE II (KHAÏR-EDDYN), roi d'Alger, frère, lieutenant et successeur du précédent, surnommé aussi *Barberousse* fut proclamé roi des

Algériens, et général de la mer, du consentement de tous les capitaines corsaires; mais craignant, après deux ans de règne, une révolte générale dans ses États, il se mit sous la protection de la Porte, à laquelle il céda la souveraineté d'Alger. Sélim 1<sup>er</sup> le nomma pacha ou vice-roi, et lui envoya 2,000 janissaires. Khaïr-Eddyn exécuta alors deux grands projets qu'il méditait depuis longtemps: il se rendit maître de la forteresse que les Espagnols avaient élevée près d'Alger, et fit construire un môle pour former un nouveau port. 50,000 esclaves chrétiens y travaillèrent. Le port ayant été achevé en moins de trois ans, Barberousse se vit en état de fondre sur tous les vaisseaux marchands qui naviguaient vers la côte de Barbarie, et de se signaler par un grand nombre d'exploits. Soliman II, voulant l'opposer au célèbre Doria, le nomma amiral de toutes ses flottes. Bientôt ce pirate-roi vint rendre hommage à Soliman, et lui offrit Tunis, qu'il s'engageait à conquérir en son nom; il reçut à Constantinople, des mains du sultan, un sceptre et une épée, avec 80,000 ducats pour les frais de la guerre. Rempli du vaste projet de conquérir toute la Barbarie, Barberousse mit en mer avec quatre-vingts galères et plusieurs galiotes: il ravagea d'abord les côtes d'Italie, jeta l'épouvante dans Rome même, fit voile ensuite pour l'Afrique, prit Biserte et Tunis, qu'il soumit au croissant. L'empereur Charles-Quint, craignant que Barberousse n'attaquât ses États, vint en personne disputer à cet heureux corsaire la conquête de Tunis, et débarqua en 1555 près de cette ville avec une puissante armée. Khaïr-Eddyn, résolu de tenir tête au plus grand souverain de la chrétienté, marcha courageusement avec ses troupes à la rencontre de l'Empereur; le combat fut vif, mais de peu de durée. Les Maures ayant tourné le dos, Khaïr-Eddyn se renferma dans Tunis; mais la révolte des captifs chrétiens, qui brisèrent leurs chaînes et fondirent sur les Turcs, le força d'abandonner cette ville au vainqueur, et de se réfugier à Biserte. Là, équipant à la hâte une escadre, il longea la côte, gagna Alger, courut ensuite ravager les côtes d'Italie; il porta la terreur dans la Pouille, surprit la ville de Fondi, où la belle Julie de Gonzague, qu'il venait enlever pour l'offrir à Soliman, n'échappa de ses mains qu'en fuyant presque nue au milieu de la nuit. Barberousse continua d'être la terreur des chrétiens et le rival de Doria. Lorsque cet amiral parut avec la flotte chrétienne dans le golfe d'Ambracie, où mouillèrent les galères turques, Khaïr-Eddyn montra de l'indécision, ce qui lui attira les reproches d'un eunuque de la cour, qui le menaça de l'indignation de son maître. Barberousse, se tournant alors vers ses principaux capitaines, leur dit: « Il faut, à ce qu'il me paraît, que nous hasardions une bataille avec beaucoup de désavantage, de peur que nous ne périssions par les clameurs de ce demi-homme. » Il fit aussitôt lever l'ancre, attaqua la flotte chrétienne, et resta maître de la mer par l'habileté de ses manœuvres. Envoyé ensuite par Soliman pour assiéger Castel-Nuovo par mer et par terre, il prit cette place d'assaut, en 1559. Aussi heureux sur terre que sur mer,

il mit le royaume d'Yémen sous l'obéissance des sultans ; et, reparaissant l'année suivante à la tête des flottes ottomanes, il battit les chrétiens, forts de trois cents voiles, devant l'île de Candie. Il parut ensuite devant la rivière de Gênes, avec cent cinquante voiles, comme auxiliaire des Français ; il entra à Marseille, assiégea la citadelle de Nice, qu'il ne put prendre, et réunit contre Charles-Quint la flotte de Soliman le Grand à celle de François I<sup>er</sup>. L'amiral turc évita néanmoins Doria son rival : ces deux célèbres marins semblaient se respecter mutuellement. Après avoir mouillé à Toulon, Khaïr-Eddyn ravagea de nouveau les côtes d'Italie, et rentra à Constantinople avec 7,000 captifs. Soliman le reçut avec distinction, et approuva sa conduite. Ce fut la dernière campagne de Barberousse ; quoique âgé alors de soixante-dix ans, il s'abandonna aux délices du harem, passant les jours et les nuits avec ses plus belles esclaves : il poussa si loin l'incontinence, qu'on le trouva mort dans son lit, en 1546 (an de l'hégire 955). Soliman sentit vivement la perte de ce grand homme de mer. Il fut enterré dans sa maison de plaisance de Béchiktoch, village situé à l'entrée du canal de la mer Noire, à quatre milles environ de Péra, où il avait fait bâtir une mosquée à ses dépens : son tombeau s'y voit encore. On a publié, en 1781, in-12, une vie de ce roi-corsaire, où l'on cherche à établir, contre toute vraisemblance, qu'il était Français d'origine, et de la famille d'Authon, de la province de Saintonge. Nous ferons observer que *Khaïr-Eddyn*, corrompu par les historiens occidentaux en *Hariadan*, est un surnom qui lui fut donné par Soliman, et qui signifie *le Bien de la religion*. Son nom véritable est *Hadher*, ou *Hazer*, selon la manière de prononcer des Turcs. B—P.

BARBEROUSSE. Voyez FRÉDÉRIC I<sup>er</sup>.

BARBESIEU. Voyez RICHARD DE BARBESIEU.

BARBÉSIEUX (LOUIS-FRANÇOIS-MARIE LETELLIER, marquis DE), ministre et secrétaire d'État sous Louis XIV, 5<sup>e</sup> fils du marquis de Louvois, naquit à Paris, en 1668, et fut d'abord chevalier de Malte. Quoique Louvois fût mort disgracié, Louis XIV n'hésita pas à le remplacer par Barbésieux son fils, à qui il avait accordé la survivance du ministère de la guerre. Barbésieux n'avait alors que vingt-trois ans, et, malgré sa grande jeunesse, le roi lui abandonna la direction des affaires les plus difficiles de l'administration de la guerre. Il montra beaucoup de pénétration et d'activité, mais il s'aperçut qu'il était dangereux de succéder à un homme tel que son père. On compara les actions de ce ministre consommé avec les tâtonnements d'un jeune homme qui essayait ses forces, et cette comparaison ne fut pas avantageuse à Barbésieux. Cependant il avait à pourvoir à l'entretien de plusieurs armées, en Allemagne, en Flandre et en Piémont, et, quoique Louvois eût épuisé toutes les ressources du royaume, son fils, en 1692, mit Louis XIV en état d'entreprendre le siège de Namur, à la tête d'une armée de 100,000 hommes. Namur fut pris, et les courtisans les plus prévenus contre Barbésieux ne purent s'empêcher de lui rendre justice. A la paix de Ris-

wick, Barbésieux, se trouvant dans une sorte d'inaction, se livra à ses passions et négligea les affaires publiques : Louis XIV, mécontent alors de sa conduite, mais voulant le corriger sans trop le mortifier, s'adressa à son oncle, l'archevêque de Reims, auquel il écrivit à ce sujet la lettre suivante : « C'est, dit « Voltaire, qui le premier a fait connaître cette lettre, un maître instruit de tout, un père qui parle. » — « Je sais, écrivit Louis XIV, ce que je dois à la « mémoire de M. de Louvois ; mais si votre neveu « ne change de conduite, je serai forcé de prendre « un parti. J'en serai fâché ; mais il en faudra prendre « un. Il a des talents ; mais il n'en fait pas un bon « usage. Il donne trop souvent à souper aux princes ; « au lieu de travailler, il néglige les affaires pour les « plaisirs ; il fait attendre trop longtemps les officiers « dans son antichambre ; il leur parle avec hauteur, « et quelquefois avec dureté. » Barbésieux ne fut pas témoin de la guerre malheureuse que Guillaume III suscita à Louis XIV pour la succession d'Espagne, et dans laquelle ses talents auraient été mis à une longue épreuve. Épuisé par son goût pour les femmes et par tous les genres d'excès, il mourut le 5 janvier 1701, à 53 ans. Il croyait, ainsi que son père, à l'astrologie judiciaire et aux visions, et le P. Alexis, cordelier qu'il consultait souvent sur son horoscope, lui annonça, dit-on, qu'il mourrait dans sa trente-troisième année : c'est ainsi, du moins, qu'on explique la note suivante, écrite de sa main et trouvée dans ses papiers : « J'aurai, à ma trente- « troisième année, une grande maladie, de laquelle « je n'échapperai pas. » Barbésieux avait épousé une demoiselle de Crussol-Uzès, qui mourut à 20 ans. Il en eut deux filles : l'aînée, Anne-Catherine-Éléonore Letellier, épousa, le 2 juillet 1715, Paul-Sigismond de Montmorenci Luxembourg, duc de Boutteville ; et la cadette, Marie-Madeleine Letellier, fut mariée à François, duc d'Harcourt, mort maréchal de France, en 1750. B—P.

BARBETTE (PAUL), médecin et chirurgien d'Amsterdam dans le 17<sup>e</sup> siècle, a perdu de nos jours presque toute la réputation qu'il eut de son temps. Il adopta le système de Dubois del Boë, qui voulait guérir toutes les maladies par la voie exclusive des sueurs, et blâmait universellement les saignées. Toute méthode exclusive en médecine annonce des vues étroites, et frappe de stérilité tous les ouvrages qu'on peut composer sur une science dont le sujet est ce qu'il y a de plus universel. Aussi ceux de Barbette sont-ils de nos jours oubliés : 1<sup>o</sup> *Chirurgie, enrichie d'observation des modernes*, Amsterdam, en hollandais, 1658, 1665, in-8<sup>o</sup> ; en latin, Amsterdam, 1672, in-12 ; 1695, in-12 ; Lyon, 1695, in-8<sup>o</sup>, 5 vol. 2<sup>o</sup> *Anatomie pratique*, Amsterdam, 1659, in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> *Traité de la peste*, Leyde, 1667, in-12, avec des notes de Frédéric Decker ; 4<sup>o</sup> *Praxis medica*, avec notes du même, Leyde, 1669, 1678, in-12. en allemand, Francfort, 1685 ; en français, Lyon, 1694, in-12. Manget a réuni toutes ces œuvres sous le titre de : *Opera omnia medica et chirurgica, notis et observationibus*, etc., Genève, 1682, in-4<sup>o</sup> ; 1688, 1704, in-4<sup>o</sup> ; Rome, 1682 ; en flamand, Amsterd., 1688, in-8<sup>o</sup> ; en

italien, Bologne, 1692, in-8°; en allemand, Leipsick, 1748, in-8°.

C. et A.—N.

BARBEU-DUBOURG (JACQUES), médecin et botaniste, né à Mayenne, le 12 février 1709, mort à Paris, le 14 décembre 1779, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des langues anciennes, en sorte qu'il savait très-bien le grec et l'hébreu. S'étant fixé à Paris, il y pratiqua la médecine, et publia différents ouvrages, plus remarquables par l'élégance du style que par la profondeur des connaissances. En 1767, il se fit connaître comme botaniste par un ouvrage intitulé *le Botaniste français*. C'est un des livres élémentaires les plus agréablement écrits que l'on ait publiés dans notre langue. On n'y trouve aucune découverte, mais celles qui ont été faites précédemment sont mises en œuvre d'une manière exacte et très-habile. Le 1<sup>er</sup> volume contient des principes qui lui est particulière, et semble tenir le milieu entre les systèmes artificiels et la méthode naturelle. Il y a de plus trois lettres sur les propriétés et les usages des plantes, qui annoncent un praticien éclairé et prudent. Le 2<sup>e</sup> volume comprend toutes les plantes désignées dans l'ouvrage, rangées suivant la méthode de l'auteur, c'est-à-dire par familles naturelles, mais distribuées méthodiquement. La description du caractère des genres est un peu vague. Pour les espèces, Barbeau est le premier qui ait tenté de traduire les phrases de Linné, et c'est encore aujourd'hui celui qui a le mieux réussi. Il avait étudié les champignons, et fait des essais sur leurs qualités; il avait même entrepris d'en former une collection en empreinte, faite par mademoiselle Bihéron, et il donna le nom de cette aimable artiste à un des genres qu'il créa. *Le Botaniste français* lui attira de vives altercations avec Adanson. Ce savant, nommé censeur de l'ouvrage, fut choqué de ne pas y être nommé, bien qu'il eût fourni l'idée des familles, et que Barbeau-Dubourg eût adopté ses genres. Barbeau demanda un autre censeur, ce qui lui fut accordé. On peut regarder ce travail comme bien supérieur à celui de Dalibard, et l'un des meilleurs que l'on ait sur les plantes des environs de Paris; cependant il n'est jamais cité par les botanistes. J.-J. Rousseau seul en a parlé fort brièvement, et il reproche à l'auteur, on ne sait pourquoi, de se livrer trop à son imagination. Sa méthode tient un peu à celle de Tournefort combinée avec celle de Rivin. Pour faire suite à cet ouvrage, il en publia un autre intitulé *Usage des plantes*. Barbeau-Dubourg avait été lié dans sa jeunesse avec lord Bolingbroke; il traduisit ses *Lettres sur l'histoire*, mais en s'engageant avec lui de ne les publier qu'après sa mort. Dans sa vieillesse, il rechercha l'amitié de Franklin, et lui dédia son *Petit Code de la raison humaine*, Londres, 1774, in-8°; Passy, imprimerie de Franklin, in-24; 1782, 1789, in-12. Cette dernière édition est la plus complète; celle de 1782 est la plus rare, presque tous les exemplaires ayant été envoyés en Amérique. On a en outre de Barbeau-Dubourg : 1<sup>o</sup> *Projet*

*d'un cours complet de médecine*; 2<sup>o</sup> *Recherches sur la durée de la grossesse et le terme de l'accouchement*, Amsterdam, 1765, in-8°, etc.; 3<sup>o</sup> traduction des *Lettres sur l'histoire* de Bolingbroke, 1752, 2 vol. in-12; 4<sup>o</sup> *Chronographie, ou Description des temps*, contenant la suite des souverains de l'Europe, une carte sur les révolutions des empires, faite sur un plan assez ingénieux, Paris, 1753, in-4°; 5<sup>o</sup> *le Calendrier de Philadelphie, ou Constitution de Sancho Pança et du bonhomme Richard en Pensylvanie*, Philadelphie et Paris, 1778, in-12; 6<sup>o</sup> *Éléments de médecine*, etc., Paris, 1780, in-12; 7<sup>o</sup> *Manuel de botanique*, 1768, in-12; 8<sup>o</sup> *Opinion d'un médecin de la faculté de Paris en faveur de l'inoculation de la petite vérole*, Paris, 1769, in-12; 9<sup>o</sup> *Usage des plantes*, faisant suite au *Botaniste français*, Paris, 1767, 2 vol. in-12; 10<sup>o</sup> quelques opuscules peu importants. Il a été éditeur des œuvres de Franklin, traduites de l'anglais par Lecuy, 1775, 2 vol. in-4°. Barbeau-Dubourg a laissé aussi plusieurs thèses, mémoires et dissertations sur divers points des sciences médicale et naturelle. Il a pris part à la rédaction de la *Gazette d'Épidaure*, continuée sous le titre de *Gazette de médecine* (1761-1762). L'un des auteurs de cet article a consacré à la mémoire de ce savant estimable, sous le nom de *Barbeuia*, un genre découvert à Madagascar; il ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce, dont la place, dans les familles naturelles, est encore inconnue. Rainoard a donné une notice assez étendue sur Barbeau-Dubourg, dans ses *Essais historiques sur le Maine*, t. 2.

D.—P.—s, C. et A.—N.

BARBEYRAC (CHARLES), né en 1629, en Provence, fut reçu docteur en médecine à Montpellier, en 1649. Il jouit dans cette ville d'une très-grande réputation comme praticien; on dit même que Locke le comparait à son illustre ami Sydenham. Comme il n'a rien écrit, on ne peut indiquer quelle philosophie régla sa pratique et sa théorie, ni même si sa réputation, dans un monde qui ne peut être jugé compétent, reposait sur des fondements solides: on est disposé à le croire s'il avait, comme on le rapporte, secoué la méthode trop suivie de son temps, d'abuser des médicaments dans le traitement des maladies; cela annonce un esprit judicieux et discret contemplateur des mouvements de la nature. Il mourut en 1699.

C. et A.—N.

BARBEYRAC (JEAN), neveu du précédent, né le 15 mars 1674, à Béziers, de parents calvinistes qui l'amènèrent en Suisse lors de la révocation de l'édit de Nantes. Son père désirait qu'il se livrât à l'étude de la théologie; mais son goût le portait à celle de la jurisprudence, et spécialement au droit de la nature et des gens. Il fut successivement professeur de belles-lettres au collège français de Berlin, de droit et d'histoire à Lausanne, de droit public à Groningue, puis membre de la société des sciences de Prusse, et mourut en 1729. C'était un homme savant, laborieux, exact dans ses recherches; mais son style sec et dépourvu de grâces est peu attrayant. La plupart de ses ouvrages sont des traductions ou des compilations de divers traités sur

le droit de la nature et des gens, recommandables surtout par les notes instructives, mais souvent trop prolixes, quelquefois même inutiles, dont il les a enrichis. 1° *Traité du droit de la nature et des gens ; des devoirs de l'homme et du citoyen*, traduits de Puffendorf, accompagnés d'excellentes notes, qui ont été traduites en latin. L'édition la plus ample du premier est celle de Londres, 1740, 3 vol. in-4°, et du dernier, celle de 1741, 2 vol. in-12. 2° *Du Pouvoir des souverains et de la Liberté de conscience*, traduit du latin de Noodt, et augmenté, dans l'édition d'Amsterdam, en 1744, du discours sur la loi royale, de Gronovius, et d'un autre discours du traducteur sur la nature du sort : l'édition d'Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12, est plus ample. 3° *Le Jugement compétent des ambassadeurs*, etc., traduit de Bynkershoek, la Haye, 1725, in-4°. 4° *Défense du droit de la compagnie hollandaise des Indes orientales contre les prétentions des habitants des Pays-Bas autrichiens*. 5° Traduction du traité sur les lois naturelles, de Cumberland, avec des notes estimées, 1744, in-4°. 6° *Supplément au grand Corps diplomatique*, avec des notes, Amsterdam, 1759, in-fol., 5 vol. L'*Histoire des anciens traités*, qui en fait partie, et qui va jusqu'à Charlemagne, est curieuse pour l'histoire ancienne, à cause des remarques que Barbeyrac a jointes à ces traités. 7° *Traité du droit de la guerre et de la paix*, traduit de Grotius, Amsterdam, 1724, 1729; Bâle, 1746, 2 vol. in-4°, avec de bonnes notes et une ample préface. 8° *Traité du jeu*, 2 vol. in-8°, dont la seconde édition est de 1757, 5 vol. in-12. L'auteur, souvent interrompu dans son travail par des dames qui jouaient presque tous les jours dans sa chambre, chez sa belle-mère, et obligé de décider des coups qui excitaient des disputes entre elles, conçut l'idée de ce livre, qui fut le fondement de sa réputation. Il y a de la méthode, beaucoup de recherches, des vues assez fines; mais l'auteur écrit sans goût, accorde trop aux joueurs, se jette trop souvent dans des discussions étrangères à son sujet, fatigue ses lecteurs par la peine qu'il se donne de ramener sans nécessité les principes du droit et de la morale aux conventions des joueurs. 9° *Traduction de divers Sermons de Tillotson*, Amsterdam, 1722, 6 vol. in-8° : le 2° volume est précédé d'une bonne préface sur la personne et les sermons du prélat anglais. 10° Dans sa préface du *Traité du droit de la nature et des gens* de Puffendorf, Barbeyrac avait fortement attaqué le goût des saints Pères pour les allégories, sans épargner celles de l'Écriture sainte. D. Cellier en ayant fait l'apologie, en 1718, Barbeyrac revint à la charge dans son *Traité de la morale des Pères*, 1728, in-4°. On y voit avec peine qu'en renouvelant contre les Pères les mêmes reproches que Daillé leur avait faits, il y mit beaucoup moins de réserve. D. Cellier réfute cet ouvrage en divers endroits de son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* : le docteur William Rewes, protestant anglais, en a fait une réfutation particulière. Barbeyrac publia, en 1709, dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, le plan et l'essai d'une édition de Lucrèce, *eum notis variorum*, mais il ne l'a pas exécutée. Il a été l'un

des rédacteurs de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* (1728-1753), et de la *Nouvelle Bibliothèque, ou Histoire littéraire des principaux écrits* (1758-1744). T—D.

BARBIANO (ALBÉRIC I<sup>er</sup>, comte DE). Pendant le 14<sup>e</sup> siècle, les Italiens avaient complètement renoncé à l'art de la guerre; toutes leurs armées étaient composées de soldats étrangers, et ils laissaient désoler leurs provinces et trahir leurs souverains par des bandes redoutables d'Allemands, de Français, d'Anglais et de Hongrois, qu'on nommait compagnies d'aventure. Albéric, comte de Barbiano, et seigneur de quelques châteaux dans le voisinage de Bologne, changea entièrement l'état de sa patrie sous le rapport militaire; il rétablit l'honneur des armes italiennes, et réussit, par son exemple et ses leçons, à remplacer les étrangers par des soldats italiens. Il commença en 1577 à se faire connaître, par la part qu'il eut au massacre de Césène. Il commandait à cette époque un corps de six cents chevaux, sous les ordres du cardinal de Genève, qui fut depuis antipape sous le nom de Clément VII. Dès lors il appela auprès de lui tous les Italiens qui, dans différentes armées, servaient parmi les étrangers; il en forma un corps, qu'il nomma la compagnie de St-George, et qu'il mit, dans le schisme, au service du pontife italien; donnant ainsi à la première armée italienne qui eût existé dans ce siècle un intérêt national. Il remporta devant Marino, le 28 avril 1579, une victoire sur les Bretons, les plus redoutables parmi les soldats étrangers qui servaient en Italie, et il assura ainsi l'honneur de sa nouvelle troupe. La compagnie de St-George devint la grande école de l'art militaire en Italie; Barbiano y appela ses frères et tous ses parents. Il distingua parmi ses soldats tous ceux que leurs talents rendaient dignes de commander les armées: Ugolotto Biancardo, Jacob Verme, Facino Cane, Ottobon Terzi, Broglio, Braccio de Montone, Biordo et Ceccolino des Michelotti, Sforza enfin, furent formés par ses leçons. (Voy. ces noms.) Barbiano servit utilement sous Charles III, roi de Naples, et sous Jean Galeas Visconti, duc de Milan. Le premier, en 1584, lui donna le titre de grand connétable du royaume, qu'il conserva toute sa vie. Il fut mis, en 1402, par le testament du second, au nombre des tuteurs de ses enfants, et à la tête du conseil de régence. Il mourut en 1409, au château de Piève près de Pérouse; il était alors au service de Ladislas, roi de Naples, et il se préparait à commencer, au nom de ce monarque, la guerre contre les Florentins. S—S—1.

BARBIANO (ALBÉRIC II, comte DE ZAGONARA), probablement fils du précédent, s'était mis sous la protection de la république florentine, avec les fiefs qu'il possédait dans les Apennins. Il fut assiégé, en 1424, dans Zagonara, par Ange de la Pergola, général du duc de Milan. Charles Malatesti, seigneur de Rimini, fut chargé par les Florentins d'aller le délivrer; mais Malatesti fut battu et fait prisonnier, et Albéric de Barbiano fut obligé de se soumettre au duc de Milan. Dès lors il fut toujours attaché à son parti; et en 1450, comme il était général des Sienn-

nois, ses alliés, il remporta plusieurs avantages sur les troupes florentines.

S—S—1.

BARBIANO (JEAN), frère d'Albéric I<sup>er</sup>, fut un de ses principaux élèves dans l'art militaire; mais il suivit rarement le même parti que lui. Il se mit au service des Bolonais, et il combattit presque toujours, de concert avec les Florentins, contre le duc de Milan ou le roi de Naples. Dans les guerres civiles de Ferrare, en 1594, il embrassa le parti d'Azzo d'Est, contre le marquis Nicolas III. Les conseillers de celui-ci crurent cependant pouvoir engager Jean de Barbiano à un crime horrible, celui de massacrer ce marquis Azzo, dont il était l'ami et le principal confident. Ils lui offrirent pour récompense de cette perfidie les châteaux de Lugo et de Conselice, situés en Romagne, près de celui de Barbiano. Le comte accepta les offres qui lui étaient faites, mais il en avertit en même temps Azzo son ami. Ils firent choix d'un domestique qui était de même taille qu'Azzo, et ils le firent attendre dans une salle écartée du château de Barbiano. Azzo et le comte eurent cependant une conférence avec l'ambassadeur de Nicolas III, qui avait caché sa mission perfide sous le voile d'une négociation avec tous deux. Ils sortirent ensuite, et passèrent dans la chambre où leur domestique les attendait. Azzo changea d'habits avec lui et se retira, et aussitôt Jean de Barbiano fit massacrer ce malheureux domestique, qui ne savait point le motif de son déguisement. On eut soin de lui donner plusieurs coups de poignard dans le visage pour le défigurer. Alors Barbiano appela l'ambassadeur du marquis d'Est, à qui il montra ce cadavre, encore palpitant, comme celui de son ami, et il demanda la récompense de sa perfidie. L'ambassadeur écrivit à sa cour qu'il avait vu le meurtre accompli sous ses yeux. Les deux châteaux, prix du sang versé, furent livrés au comte de Barbiano, et celui-ci fit aussitôt réparer Azzo d'Est, se glorifiant d'avoir joué des traîtres, d'une manière qui n'était guère moins atroce que leur proposition. Jean de Barbiano s'étant mis, en 1401, à la solde de Jean Bentivoglio, celui-ci, sur un soupçon de trahison, lui fit trancher la tête la même année.

S—S—1.

BARBIÉ DU BOCAGE (JEAN-DENIS) naquit à Paris, le 28 avril 1760, d'une ancienne famille, originaire de Normandie. Il annonça de bonne heure un goût décidé pour les sciences géographiques. Au sortir du collège Mazarin où il avait fait d'excellentes études, il se présenta chez l'illustre d'Anville, fort vicieux alors; il en fut parfaitement accueilli, devint son disciple, et ne tarda pas à être connu. Choiseul-Gouffier lui confia les cartes et plans de son *Voyage pittoresque de la Grèce*, et l'abbé Barthélemy, qui l'avait placé en 1785 au cabinet des médailles, l'Atlas d'*Anacharsis*. Ce grand travail parut en 1789, et fonda la réputation de son auteur. Pendant la tourmente révolutionnaire, la géographie ancienne dut rester silencieuse. Barbié du Bocage fut arrêté comme suspect, et perdit sa place à la bibliothèque du roi. Nous le retrouvons en 1797 attaché au bureau du cadastre, et en 1802 au dépôt de

la guerre, où il fut chargé de la carte de la Morée, qui ne vit le jour que longtemps après (1). En 1810, il publia la grande carte de la Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes, qu'on peut regarder comme le complément de l'Atlas d'*Anacharsis*. Vers le même temps il fut employé par Napoléon à la rédaction d'une suite de cartes et de mémoires sur les expéditions des Romains en Asie, et notamment dans l'Inde. Barbié du Bocage était alors membre de l'Institut, d'un grand nombre d'académies, et professeur de géographie à la faculté des lettres de l'académie de Paris, dont il fut nommé doyen en 1815. Il est peu d'ouvrages marquants pendant une période de quarante années, pour lesquels il n'ait composé des cartes ou des plans topographiques, accompagnés d'analyses ou de mémoires. Dévoué tout entier aux progrès de la science qui avait occupé sa vie, Barbié du Bocage fut en 1821 un des fondateurs de la société de géographie, dont il eut deux fois la présidence. Il était dans sa destinée de finir sa carrière par l'ouvrage même qui avait commencé sa réputation. Après la mort de Choiseul-Gouffier, il se chargea de terminer, de concert avec M. Lefronne, le *Voyage pittoresque de la Grèce*. On lui doit toute la géographie ancienne du 2<sup>e</sup> volume: ce fut son dernier travail. Après une maladie de trente-quatre jours, il fut enlevé à la science, le 28 décembre 1825. La Grèce, ses colonies et ses conquêtes furent les terres de prédilection de Barbié du Bocage. L'Atlas d'*Anacharsis* est sans contredit son meilleur ouvrage; il a fait faire un pas à la partie topographique de la science: ce fut une heureuse et savante application de l'érudition classique à l'ancienne géographie. Toutefois, l'école de d'Anville, à laquelle appartenait Barbié du Bocage, a été dépassée sous le point de vue de la critique rationnelle, qui ne se borne pas aux textes seuls pour l'identité des localités, mais qui demande à l'histoire religieuse et morale des peuples et à l'ethnographie des témoignages encore plus certains. C'est aussi à la géographie mathématique perfectionnée des modernes qu'il appartient d'éclairer d'une lumière nouvelle les descriptions des auteurs anciens, et d'indiquer l'emplacement des villes détruites et des localités incertaines. Les ouvrages de Barbié du Bocage sont nombreux: voici les principaux: 1<sup>o</sup> *Urbis Mytileni Specimen vetus*. — *Urbis Halicarnassi Specimen vetus*. — *Mileti Vicinia variis temporibus*, pour le 1<sup>er</sup> vol. du *Voyage pittoresque de la Grèce*, 1782. 2<sup>o</sup> *Atlas pour le Voyage du jeune Anacharsis*, Paris, 1788-1789, in-4<sup>o</sup>. Dans la nouvelle édition in-fol. publiée en 1799, on remarque de nombreuses corrections: l'analyse est entièrement refaite. 3<sup>o</sup> *Cartes et notices pour le mémoire de M. de Ste-Croix sur le*

(1) En 1805, il fut nommé géographe du ministère des relations extérieures; en 1806, membre de l'Institut (5<sup>e</sup> classe), en remplacement d'Anquetil, et chargé, la même année, de la direction de la grande carte de France pour les ponts et chaussées; membre de l'académie de Florence en 1807, et de la société royale de Goettingue en 1808; il fut nommé, en 1809, professeur à la faculté des lettres de l'académie de Paris, et membre de l'Institut de Hollande.

*cours de l'Araxe et du Cyrus. — Essai sur la bataille de Cunaxa avec un plan.* 4° *Carte pour la Retraite des dix mille de Xénophon*, pour les *Mélanges de géographie* de M. de Fortia. 5° *Carte de l'île de Crète et an.* pour les *Anciens gouvernements fédératifs* de Ste-Croix. 6° *Carte de la Seythie, de l'Égypte*, etc., pour la trad. du *Traité des airs, des eaux et des lieux* du docteur Coray. 7° *Notice sur la vie et les ouvrages de d'Anville*, Paris, 1802, 1 vol. in-8°, attribuée aussi à M. de Manne. 8° *Carte semi-topographique de la Morée*, 1807, 1 feuille. Cette carte, terminée en 1807, n'a paru que longtemps après. 9° *Cartes des marches d'Alexandre et analyse; Plan de Tyr, de Thèbes en Bétie; Essai sur la topographie de cette ville* (pour l'*Examen des historiens d'Alexandre* de Ste-Croix). 10° Divers plans pour le *Voyage en Morée* de M. de Pouqueville. 11° *Carte de la navigation intérieure d'une partie de la Russie européenne*, Paris, an 15 (1805). 12° Traduction des *Voyages dans l'Asie Mineure* de Chandler, Paris, 1806, 5 vol. in-8°, en société avec l'abbé Servois. 15° *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque du prince de Talleyrand*, 1807. Barbié du Bocage cherche à établir que la côte orientale de la Nouvelle-Hollande a été reconnue par des Portugais en 1523. 14° *Plans d'une partie de l'île de Cerigo, de l'île de Tine*, pour le *Voyage* de MM. de Castellan et de Zalony. 150. *Carte générale de la Grèce*, Paris, 1810. Cette carte forme le 1<sup>er</sup> numéro qui manquait à la nouv. édit. du *Voyage d'Anacharsis*, imprimée par Didot jeune, en 1799. 16° *L'Hellespont et l'île de Lesbos*, pour le *Thucydide* de Gail. 17° *Partie septentrionale de l'Inde*, pour les *Indiques* d'Arrien. 18° *Précis de géographie ancienne* (imprimé à la suite de l'*Abrégé de la géographie de Pinkerton*, édit. de 1814). 19° *Cartes historiques de l'état de l'Inde en 1605, en 1707, en 1812*, pour les *Monuments de l'Indoustan*, etc., par Langlès. 20° *Carte de l'Espagne ancienne*, pour les classiques de Lemaire. 21° *Carte de la Grèce moderne*, pour le *Voyage* de M. de Pouqueville, 1821. 22° *Mémoires sur Énoé, Phylée et Eleuthères*, pour la topographie de la bataille de Platée, de M. Spencer Stanhope. 23° *Plans topographiques et itinéraires de Constantinople, du Bosphore*, etc., pour le *Voyage pittoresque* de M. Melling (1). 24° Toute la partie géographique du *Voyage pittoresque de la Grèce*, de Choiseul-Gouffier. Barbié du Bocage a inséré plusieurs mémoires, dissertations et notices dans le *Mémorial topographique et militaire*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans le *Bulletin de la société de géographie*, etc. Il a laissé inédits ou manuscrits plusieurs cartes et mémoires, entre lesquels on remarque ceux sur la plaine d'Argos, sur les expéditions en Asie de Lucullus, de Pompée, de Crassus, sur la longueur du mille romain, etc. (1). L.—R.—E.

(1) Barbié du Bocage se servit du savant travail fait par le général Andréossi pendant son ambassade à Constantinople, ce qui excita une réclamation faite par ce dernier dans les feuilles publiques. V.—V.

(2) Plusieurs savants et hommes de lettres, collègues ou amis de Barbié du Bocage, ont prononcé à ses funérailles, ou publié postérieurement des discours ou des notices pour donner de touchants regrets et de justes éloges aux vertus privées de ce savant. Les discours imprimés sont de MM. Lemaire, Walckenaër, Durozoir,

BARBIER (LOUIS). Voyez RIVIÈRE (l'abbé DE LA).

BARBIER D'AUCOUR (JEAN), né à Langres, de parents pauvres, vers l'année 1641, fit ses études dans cette ville, sa philosophie à Dijon, et vint ensuite à Paris, où il se mit répétiteur au collège de Lisieux, et en même temps étudia en droit. Une aventure qui lui arriva en 1663 parut décider de la nature de ses liaisons et de ses écrits. Tous les ans, les jésuites exposaient dans l'église de leur collège une suite de tableaux énigmatiques dont les spectateurs étaient invités à donner l'explication en latin. Barbier ayant laissé échapper quelques paroles peu décentes, le jésuite qui présidait à l'exercice l'en reprit, en lui rappelant la sainteté du lieu. Il répondit brusquement : *Si locus est sacerus, quare exponitis?*... On ne lui laissa pas le temps d'achever sa phrase; tous les écoliers se mirent à répéter son barbarisme, et le sobriquet d'*avoocat sacerus* lui en resta. On prétend que cette petite mortification le jeta dans le parti opposé aux jésuites, que depuis il attaqua en corps ou individuellement dans ses divers écrits. Il fit d'abord contre eux une satire en vers, intitulée *l'Onguient pour la brûlure* (c'est-à-dire pour empêcher les jésuites de brûler les livres), 1664; nouvelle édit., Paris, 1826, in-32. Cette pièce fut suivie d'une apologie ayant pour titre : *Lettre d'un avoocat à un de ses amis* (1666); et ensuite il composa ses *Sentiments de Cléanthe*, 1671, in-12, excellente critique des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, ouvrage du P. Bouhours, qui voulut vainement en empêcher la publication. En sa qualité de janséniste, il fit une *Réponse à la première lettre de Racine, contre Port-Royal* (1666), et plusieurs années après (1675), il attaqua de nouveau ce grand poète, dans une plate et ignoble satire intitulée *Apollon vendeur de Mithridate*, qui se trouve, sous le titre d'*Apollon charlatan*, dans le t. 2<sup>e</sup> de la *Bibliothèque critique* du P. Simon. Il semblait être destiné aux déconvenues les plus fâcheuses; il ne fut pas plus heureux aux exercices du barreau qu'à ceux du collège des jésuites. La première fois qu'il plaïda, il resta court au bout de quelques phrases. Boileau, pour venger son ami Racine, fit allusion à cette disgrâce dans ces vers de la fin du *Lutrin* :

Le nouveau Cicéron, tremblant, décoloré,  
Cherche en vain son discours sur sa langue égaré.

Il renonça donc à plaider, mais non pas à écrire des mémoires. Il fit entre autres deux factums fort estimés pour un pauvre domestique nommé le Brun, qui avait été injustement condamné à mort, comme ayant assassiné sa maîtresse, et qui mourut des suites de la question. (*Voy. les Causes célèbres* de Gayot de Pitaval, t. 5.) Il fut, en général, très-maltraité de la fortune; elle sembla lui sourire une seule fois, en le plaçant, en qualité de précepteur, auprès d'un des fils de Colbert; mais ce ministre étant mort trop peu de temps après, il vit échouer, par cette mort, des entreprises où il avait mis le fruit de ses épargnes. Il épousa, pour subsister, la fille de son libraire, de

Bottin, Letronne, Éméric-David et Jomard. Les notices sont de M. de Larenauzière, auteur de cet article, et de M. Dacier. A.—Z

qui heureusement il n'eut point d'enfants, et mourut d'une inflammation de poitrine, à 55 ans, le 15 septembre 1694. L'Académie française, dont il était membre depuis onze ans, lui envoya, dans sa dernière maladie, des députés qui se montrèrent touchés de le voir mal logé. « Ma grande consolation, leur « dit-il, c'est que je ne laisse point d'héritiers de « ma misère. » L'abbé de Choisy, l'un des députés, lui dit poliment : « Vous laissez un nom qui ne « mourra point. — Ah ! c'est de quoi je ne me flatte « pas, reprit-il. Quand mes ouvrages auraient d'eux- « mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix « de mes sujets. Je n'ai fait que des critiques, ou- « vrages peu durables ; car si le livre qu'on a critiqué « vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe « en même temps, parce qu'elle passe pour inutile ; « et si, malgré la critique, le livre se soutient, alors « la critique est pareillement oubliée, parce qu'elle « passe pour injuste. » Cela est vrai, en général, mais ne l'est pas à son égard. On n'a point oublié, on n'oubliera point ses *Sentiments de Cléanthe*. D'Olivet, très-favorable aux jésuites, à qui il avait appartenu, dit de ce livre « qu'il est admirable en « son genre, qu'on y trouve de la délicatesse, de la « vivacité, de l'enjouement, un savoir bien ménagé « et un goût sûr, qui saisit jusqu'à l'ombre du ridicule « dans un amas d'excellentes choses, comme le creu- « set sépare un grain de cuivre dans une once d'or. » Barbier d'Aucour fut remplacé à l'Académie par l'évêque de Noyon, Clermont-Tonnerre. On a prétendu que ce prélat, si vain de sa noblesse, n'avait point parlé de son prédécesseur dans son discours de réception, attendu qu'il s'était fait une loi de ne jamais louer un roturier ; mais que, sur les représentations de l'Académie, il voulut bien suppléer à ce silence dans le discours imprimé. D'Alembert traite cette anecdote de fable, mais les raisons qu'il donne ne sont point concluantes. A—G—R.

BARBIER. Voyez Metz.

BARBIER (MARIE-ANNE), née à Orléans, vint s'établir à Paris, s'y lia d'amitié, ou, selon d'autres, d'un sentiment plus tendre avec l'abbé Pellegrin, et se mit à composer comme lui des pièces de théâtre. Elle donna quatre tragédies, *Arrie et Petus*, *Cornélie*, *Tomyris* et *la Mort de César*. On voit que, jalouse de la gloire de son sexe, elle a fait de trois femmes qui l'honorèrent par leurs vertus et leur courage les héroïnes de ses trois premières pièces. L'intention n'a rien que de louable, mais malheureusement l'exécution n'y répond pas. Mademoiselle Barbier n'a rien ajouté à la renommée des femmes illustres qu'elle a mises sur la scène, et elle-même n'augmentera pas le nombre de celles qui se sont signalées par de grands talents. La conduite de ses pièces est sage, mais froide et sans effet. Voulant donner plus de grandeur à ses héroïnes, elle rapetisse ridiculement les héros qu'elle place à côté d'elles. Elle tend sans cesse au sublime ; mais la faiblesse de ses pensées et de son style ne saurait y atteindre, et elle tombe dans une déclamation vague. Sa versification ne manque pas de facilité, ni même d'une sorte d'élégance ; mais elle est tout à fait sans éclat et sans

force. Quelque médiocres que fussent ses ouvrages, ils ne lui en furent pas moins disputés. On ne voit pas de raisons pour douter qu'elle en fût véritablement l'auteur ; seulement on peut croire que son ami, l'abbé Pellegrin, ne lui refusa ni ses avis, ni même ses secours au besoin. Elle mourut à Paris, en 1745. Son théâtre, imprimé en 1755, 4 vol. in-12, comprend ses quatre tragédies et une comédie intitulée *le Faucon*. On n'y a pas joint ses opéras, qui sont *les Fêtes d'été*, *le Jugement de Paris*, et *les Plaisirs de la campagne* ; ni ses *Saisons littéraires*, ou *Mélanges de poésie, d'histoire et de critique*, in-12. A—G—R.

BARBIER (FRANÇOIS DE SALES), chanoine régulier de l'abbaye de Bellelay, ordre des Prémontrés, né en 1739, étudia à Bellelay, dont son oncle, Ambroise Monite, était abbé. Cette abbaye, située dans l'évêché de Bâle, à six lieues de Porentrui, dans les gorges du Jura, fut fondée en 1154. Son avant-dernier abbé y établit, vers l'an 1775, un pensionnat qui s'acquît en peu d'années une telle réputation que les élèves y affluaient de la Suisse, de l'Allemagne, de la Bourgogne et des provinces les plus éloignées de la France. La maison soutint son non sous le dernier abbé ; le P. Barbier fut chargé d'y enseigner les mathématiques et d'y donner un cours de belles-lettres. Il était principal de ce bel établissement, lorsque les principes de la révolution y pénétrèrent. Les élèves furent transférés à Soleure, et les troupes françaises s'étant emparées de Porentrui, un gouvernement populaire fut établi, sous le nom ridicule de *République rauracienne*. Les biens de l'abbaye furent vendus, et le pensionnat fut détruit. Après avoir voyagé en Allemagne, le P. Barbier revint en 1807 pour rendre à son oncle les derniers soins. Il remplit quelques fonctions dans l'instruction, et mourut le 1<sup>er</sup> avril 1824. Il a traduit de l'allemand de Schmidt : *Geneviève de Brabant*, *histoire touchante du vieux temps, sous une nouvelle forme, à l'usage des mères et des enfants*. Quelques jours avant sa mort, il l'envoya en manuscrit à son général. G—Y.

BARBIER (ANTOINE-ALEXANDRE), célèbre bibliographe, né le 11 janvier 1765, à Coulmniens, termina ses études en 1782 au collège de Meaux ; et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, remplit successivement les fonctions de vicaire à Acy, à Dammartin et à la Ferté-sous-Jouarre, dont il fut nommé curé en 1791 par les électeurs du district de Meaux. En 1795, il renonça à la prêtrise, et, après le concordat de 1801, il obtint du pape un bref qui le rendit à l'état séculier et lui permit de se marier en face de l'Église. Son goût pour les livres s'était développé pendant son séjour au séminaire de St-Firmin ; et il sentit le besoin de se former de bonne heure une bibliothèque pour ses études et pour ses travaux. Dès 1789, Barbier s'occupait de rassembler des matériaux pour compléter la *Bibliothèque d'un homme de goût*, le *Dictionnaire historique* de Ladvocat et celui de D. Claudon. Il revint à Paris en 1794, pour entrer à l'école normale comme élève envoyé par le département de Seine-et-Marne. Peu de temps après il fut nommé membre de la com-

mission temporaire des arts, et, en cette qualité, chargé de répartir, entre les différentes bibliothèques de Paris, les livres entassés pendant les premières années de la révolution dans des dépôts où le moindre risque qu'ils courussent était de se détériorer. Dans l'examen que Barbier fit de ces dépôts, il eut le bonheur de découvrir, parmi les livres de Querbeuf (*voy. ce nom*), le recueil des *Lettres* de Huet, qui, sur sa demande, fut envoyé à la bibliothèque nationale, et la collection complète des manuscrits de Fénelon, qui, restitués d'abord à ses héritiers, font aujourd'hui partie de la bibliothèque du séminaire de St-Sulpice, et ont été si utiles au cardinal de Bausset pour la publication de ses intéressants écrits. (*Voy. BAUSSET.*) Chargé par François de Neufchâteau (*voy. ce nom*) de composer une bibliothèque pour le directoire, Barbier en fut nommé le conservateur. Après le 18 brumaire, il devint bibliothécaire du conseil d'État; et en 1807 il remplaça Ripault (*voy. ce nom*) comme bibliothécaire particulier de l'empereur (1). Malgré les devoirs que lui imposaient ses diverses fonctions, et qu'il remplissait consciencieusement, Barbier trouva le loisir de publier plusieurs ouvrages qui lui assurent un rang parmi les bibliographes. Laissant à ses doctes confrères, les Mercier de St-Léger, les Rive, les Lair, les Chardon de la Rochette, etc., le soin d'éclaircir les origines de l'imprimerie, d'en illustrer les premières productions, et d'indiquer aux riches amateurs les livres rares, dignes de figurer dans leurs cabinets, il préféra tourner ses recherches vers les ouvrages vraiment utiles. La publication du *Catalogue de la bibliothèque du conseil d'État* le fit avantageusement connaître de tous ceux qui cultivent la bibliographie. Depuis plusieurs années, il recueillait des renseignements sur les auteurs anonymes; mais, instruit que son confrère van Thol s'occupait de recherches du même genre, il craignit de le priver du fruit qu'il pouvait attendre de son travail, et se contenta d'exprimer le désir qu'il en fit jouir promptement le public. La délicatesse de ce procédé n'ayant pas décidé van Thol à faire paraître l'ouvrage qu'il promettait depuis si longtemps, Barbier mit au jour,

(1) Les nouvelles fonctions de Barbier le rapprochaient souvent de la personne de Napoléon. C'était pendant ou après son dîner qu'il le faisait appeler, et alors le bibliothécaire lui présentait les publications nouvelles, ainsi que les livres envoyés en hommage par les auteurs. — Pendant les campagnes, Barbier faisait parvenir par les estafettes les nouveautés avec les analyses et les jugements qu'il en portait. Souvent Napoléon chargea son bibliothécaire de lui faire des rapports sur différents points d'histoire, et quelquefois sur des matières religieuses. Il lui fit demander, soit par les secrétaires de son cabinet, soit par le duc de Frioul, des mémoires ou des notes sur l'Église gallicane, sur la tiare et sur son origine; s'il y avait des exemples d'empereurs qui eussent suspendu ou déposé des papes; sur le procès des templiers; sur celui de Catilina; sur les campagnes qui ont eu lieu vers l'Euphrate contre les Parthes, depuis celle de Crassus jusqu'au 8<sup>e</sup> siècle; sur différents auteurs grecs et latins non traduits ou dont il n'existe que des traductions surannées, etc., etc. J'ai remarqué, en parcourant la correspondance de MM. Fain, Menneval et Duroc, que, dans la campagne d'Espagne (1808), l'empereur faisait demander avec instance les *Mémoires* de Favart; et qu'à Moscou, il pressait l'envoi de quelques bons romans, dont devaient être chargés les auditeurs avant tous les jeudis de Paris; car, écrivait M. de Menneval, nous avons des moments de loisir qu'il n'est pas aisé de remplir ici.

en 1806, les deux premiers volumes du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, etc., avec un discours préliminaire dans lequel, après avoir rendu compte de l'objet de son travail et des soins qu'il lui a coûtés, il eut avec autant de candeur que de modestie tous les savants dont il avait reçu des secours. Personne ne sentait mieux que Barbier que son ouvrage était susceptible de nombreuses améliorations; et il invita les littérateurs à lui faire part des erreurs qu'ils remarqueraient pour les corriger dans un supplément ou dans une nouvelle édition. Mais, s'il appelait la critique bienveillante à l'aider de ses lumières, il n'était pas disposé à souffrir patiemment les attaques mal fondées; et l'abbé Guairard ayant publié dans le *Mercur*, sur le *Dictionnaire des anonymes*, des articles moins solides que piquants, Barbier lui répondit avec une vivacité qui dut surprendre ceux qui connaissaient la douceur habituelle de son caractère (1). Aux matériaux qu'il recueillait depuis vingt ans pour perfectionner les dictionnaires historiques, il avait eu le bonheur de réunir les notes de l'abbé du Masbaret (*voy. ce nom*) renfermant une foule d'articles échappés aux différents éditeurs et continuateurs de Moréri. Les éditeurs de la *Biographie universelle* pensèrent qu'il serait utile d'attacher à la rédaction de cet ouvrage un biographe si distingué; et ils lui firent des propositions qu'il accepta d'abord; mais Barbier voulut ensuite être le maître de donner à cette entreprise la direction qui lui conviendrait, et on ne crut pas devoir souscrire à de telles conditions. Dans le même temps Prudhomme venait de susciter à la *Biographie universelle* une espèce de concurrence en faisant une nouvelle édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon; Barbier s'associa d'abord à cette entreprise, dont il composa le prospectus; mais il ne put être longtemps d'accord avec un pareil homme (*voy. PRUDHOMME*), et le bibliothécaire impérial n'eut bientôt plus qu'à observer la marche des deux entreprises rivales. C'est dans cette position qu'il conçut l'idée de son *Examen critique des Dictionnaires*, dont il n'a paru jusqu'à ce jour qu'un seul volume contenant les lettres A.-J. Quelques soins que nous ayons pris pour rendre notre ouvrage supérieur à tous les dictionnaires historiques, nous n'avons jamais pensé que la *Biographie* ne renfermerait pas des erreurs et n'offrirait pas d'omissions. Loin donc de nous plaindre des critiques de Barbier, nous regrettons qu'il ne les ait pas multipliées davantage; et cette nouvelle édition fournira la preuve que nous avons jugé notre ouvrage avec plus de sévérité que Barbier ne l'avait jugé lui-même. Cependant il doit nous être permis de dire que souvent ses observations manquent de justesse et d'exactitude. C'est

(1) La *Réponse* de Barbier, Paris, 1807, in-8<sup>o</sup> de 25 pages, fut réimprimée en 1808, à la fin du 4<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des anonymes*. L'auteur y joignit une dissertation sur différentes éditions des traductions de Plutarque et d'Héliodore, par Jacques Amyot, composée pour être lue à la société d'agriculture de Meaux, qui l'avait admis parmi ses membres; et enfin sa *Notice sur David Durand*, déjà publiée dans le *Magasin encyclopédique*, mais reproduite avec de nombreuses augmentations. Ces divers morceaux ne font point partie de la 2<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire des anonymes*.

ainsi qu'il nous reproche d'avoir omis des articles qui sont à leur véritable place, où lui-même a eu le tort de ne pas les chercher (1), ou de n'avoir pas épuisé la liste des productions d'un écrivain obscur, quand nous avons pris le soin d'avertir que nous nous bornions à indiquer ses principaux ouvrages. Les traducteurs italiens de la *Biographie universelle*, tout en intercalant dans leurs colonnes le travail de Barbier, n'ont pu s'empêcher de remarquer qu'en relevant nos erreurs prétendues il lui est arrivé d'en commettre lui-même de très-graves. C'est là d'ailleurs ce que nous continuerons de démontrer quand l'occasion s'en présentera ; mais nous le ferons avec les égards qui sont dus à l'un des hommes qui, de notre temps, ont contribué le plus aux progrès de la bibliographie. Il nous a d'ailleurs souvent témoigné de très-vifs regrets de n'avoir pas concouru à notre entreprise ; il n'en parlait jamais qu'avec beaucoup d'estime ; et toutes les fois qu'il a pu nous être utile par ses avis et ses recherches, il l'a fait avec tout le zèle et le désintéressement d'un véritable ami de la science. Naturellement obligeant, Barbier fut utile autant qu'il le put aux jeunes littérateurs : il leur communiquait avec une rare complaisance ses livres et ses notes, et il leur donnait de sages conseils pour la direction de leurs études. On lui doit la formation de la bibliothèque du Louvre, celle des bibliothèques de Fontainebleau, de Compiègne, de St-Cloud, qu'il enrichit de collections curieuses et dont il rédigea les catalogues. Ses ouvrages lui avaient fait une réputation dans toute l'Europe, et les bibliographes étrangers recouraient fréquemment à ses lumières. On peut voir dans la traduction du *Voyage* de Dibdin (t. 4, p. 45), qui, comme l'on sait, n'est rien moins que prodigue de louanges, un portrait flatteur de Barbier, dont tous ceux qui l'ont connu peuvent attester la parfaite ressemblance. A la restauration, conservé dans la place de bibliothécaire du conseil d'État, il avait en même temps obtenu le titre d'administrateur des bibliothèques particulières du roi. Partageant son temps entre des fonctions qu'il remplissait avec zèle et des travaux dont il occupait ses loisirs, il se croyait à l'abri des revers de la fortune, lorsque au mois de septembre 1822, quelques jours après avoir reçu du roi la décoration de la Légion d'honneur, il fut remplacé dans tous ses emplois. Il soutint en apparence cette disgrâce avec fermeté ; mais sa constitution robuste qui lui présageait une longue carrière ne tarda pas à s'affaiblir ; et il mourut le 5 décembre 1825, à 60 ans, regretté de ses nombreux amis. Barbier a fourni des articles intéressants au *Mémoire*, au *Magasin* et à la *Revue encyclopédique*, ainsi qu'à quelques autres journaux littéraires. Il a donné des éditions, enrichies de notices, d'une foule d'ouvrages parmi lesquels on se contentera de citer les *Mémoires* de Collé, le *Supplément à la correspondance* de Grimm (voy. ce nom), la *Correspondance* de l'abbé Galiani, etc. (2).

(1) Alfere, voy. ALFIERI ; Barrio, voy. BARRI ; Barthius, voy. BARTH, etc., etc.

(2) La notice sur Barbier, imprimée à la tête du 4<sup>e</sup> vol. du *Dic-*

Il a eu quelque part à l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin, à la *Biographie* du général Beauvais (voy. ce nom), à la collection des classiques latins de Lemaire, aux premiers volumes du *Dictionnaire historique* de Chaudon, publié par Prudhomme, etc. Enfin on lui doit : 1<sup>o</sup> *Catalogue des livres de la bibliothèque du conseil d'Etat*, Paris, imprimerie nationale, 1805, 2 tomes en 4 vol. in-fol. (4). Barbier en avait publié précédemment la préface avec la table des divisions, in-8<sup>o</sup> de 54 pages. Il eut le bon esprit de conserver la classification adoptée généralement en France, non comme la plus parfaite, mais comme la plus simple et la plus commode ; et il faut lui savoir gré d'avoir donné cet exemple dans un temps où la plupart de ses confrères, entraînés par la manie des innovations, bouleversaient les bibliothèques confiées à leurs soins, au point de ne pas s'y reconnaître eux-mêmes, sous le prétexte de se rapprocher dans leur classement de l'arbre encyclopédique de Bacon. 2<sup>o</sup> *Catalogue des livres de la bibliothèque du comte de Boutourlin*, Paris, 1805, in-8<sup>o</sup>. Pougens (voy. ce nom) a eu part à la rédaction de ce catalogue. La bibliothèque du comte de Boutourlin a péri, comme l'on sait, dans l'incendie de Moscou. 3<sup>o</sup> *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits et publiés en français et en latin*, Paris, 1806-1808, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Chardon de la Rochette (voy. ce nom) a publié sur cet ouvrage, dans le *Magasin encyclopédique*, deux articles pleins de recherches curieuses, et qui ont été réimprimés dans ses *Mélanges de critique et de philologie*, Paris, 1812, t. 5, p. 266-317. La seconde édition, Paris, 1822-27, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, contient 23,647 articles : c'est près du double de la première, qui n'en renferme que 12,405. Quoique ce dictionnaire laisse encore beaucoup à désirer, il est d'une utilité incontestable ; et l'auteur s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous les amateurs de l'histoire littéraire (2). 4<sup>o</sup> *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, entièrement refondue, Paris, 1808-10, 5 vol. in-8<sup>o</sup>. Le nom de Désessart figure sur le fron-

tionnaire des anonymes, est suivie de la liste détaillée des éditions auxquelles il a eu part, et des articles de quelque importance qu'il a publiés dans les journaux littéraires. On a donc cru pouvoir se dispenser de la reproduire.

(1) En 1807, les livres de la bibliothèque du conseil d'Etat, à l'exception de la partie de jurisprudence et d'économie politique, ont été transportés à Fontainebleau. Ils furent évacués des Tuileries si précipitamment que des soldats formant la chaîne se les passaient rapidement pour les entasser dans la grande galerie, d'où on les enleva bientôt pour leur destination. V—VE.

(2) Barbier avait réuni un grand nombre d'anonymes anglais et italiens. Mais pensant que des auteurs nationaux pourraient seuls compléter son travail, il offrit publiquement les matériaux qu'il avait réunis aux savants étrangers qui voudraient faire connaître les anonymes de leurs littératures. (Voy. p. 4 et 5 de la préface du t. 5 du *Dictionnaire des anonymes*.) Personne ne s'étant présenté, les matériaux ont été vendus, en 1828, avec les livres de sa bibliothèque. Le catalogue de cette bibliothèque est remarquable par un grand nombre d'ouvrages relatifs à la bibliographie et à l'histoire littéraire. On doit regretter que cette collection ait été dispersée, et que plusieurs manuscrits curieux, entre autres le catalogue de la bibliothèque de Goujet et celui des manuscrits de St-Léger, etc., aient été acquis par des étrangers. La suite de l'*Examen critique* a été achetée par un libraire qui ne la fera probablement pas imprimer. V—VE.

tispice, parce qu'il était associé pour les frais ; mais les additions sont de Barbier. (*Voy. CHARDON.*) 5<sup>o</sup> *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ, suivies de Considérations sur l'auteur de l'Imitation* (par M. Gence), *ibid.*, 1812, in-12. 6<sup>o</sup> *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus, depuis le dictionnaire de Moréri jusqu'à la Biographie universelle inclusivement*, *ibid.*, 1820, in-8<sup>o</sup>, t. 1<sup>er</sup>. Barbier préparait une nouvelle édition de la *Bibliothèque des romans* par Lenglet Dufresnoy ; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le temps de la publier. On peut consulter, pour plus de détails, la notice sur Barbier par son fils aîné, à la tête du 4<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des anonymes* (elle a été imprimée séparément) ; et une autre par M. Tourlet dans le *Moniteur* du 5 janvier 1826, dont il existe aussi des exemplaires tirés in-8<sup>o</sup> ; et enfin l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, la *Revue encyclopédique*, etc. On trouve dans l'édition anglaise du *Voyage* de Dibdin un beau portrait de Barbier, dessiné par Lewis, et d'après lequel a été gravé en France celui de Vigneron. — M. Louis BARBIER, fils aîné d'Antoine-Alexandre, et son collaborateur dans ses derniers travaux, employé, depuis 1818, dans la bibliothèque particulière du roi, au Louvre, est, depuis 1829, sous-bibliothécaire de cet établissement créé par son père. — M. André-Thomas BARBIER, neveu du bibliographe, a donné, dans la 1<sup>re</sup> édition de la *Biographie universelle*, quelques articles que l'on retrouvera dans celle-ci. W—s.

BARBIER (PIERRE-FRANÇOIS), qui, pour se distinguer de plusieurs musiciens de même nom que lui, se fit appeler *Barbier de St-Pieux*, nom d'un village des environs du Mans, pays de sa famille, naquit à Paris, le 2 septembre 1795. Son père faisait le commerce des tableaux, ce qui donna au jeune Barbier le goût de la peinture, pour laquelle il montrait beaucoup de dispositions ; il n'en avait pas moins pour la musique, et les succès que son frère aîné obtenait en ce genre finirent par le déterminer à suivre la même carrière. Comme il possédait une belle voix de haute-contre, il se présenta au Conservatoire, et y fut reçu pensionnaire en 1810. Il en sortit pour entrer à l'Opéra-Comique en qualité de coryphée, et ne quitta plus ce théâtre, où il devint chef des chœurs peu d'années avant sa mort. En 1817, il avait été admis dans la classe de Lesueur ; mais la nécessité de conserver sa place du théâtre et de donner des leçons pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille l'empêcha de suivre ces leçons avec beaucoup d'assiduité ; cependant il écrivit bientôt et fit exécuter divers morceaux de musique d'église d'un genre simple, facile et agréable, dans lesquels il chanta lui-même tant que sa voix conserva quelque fraîcheur. En 1855, il entra comme haute-contre à l'église St-Roch, d'où il passa maître de chapelle à Ste-Élisabeth, en 1856. Il a composé plusieurs messes et un grand nombre de motets presque toujours à trois parties, voix égales. On n'en a gravé qu'une très-petite quantité ; le reste appartient à l'église à laquelle il était attaché en der-

nier lieu. Barbier a aussi composé plusieurs romances ou chaussonnettes : quelques-unes ont été publiées. Cet estimable artiste avait un caractère très-gai et des saillies fort spirituelles. Il est mort de la poitrine le 25 mars 1859, regretté de tous ses camarades dont il était généralement estimé. Ses compositions sont en général d'une harmonie faible et d'une mélodie vulgaire ; mais il faut considérer qu'elles étaient destinées à des exécutants fort peu exercés ; elles sont d'ailleurs d'un usage et d'une disposition commodes pour les églises, et l'on peut dire qu'elles ont contribué à ranier le goût de la musique dans le diocèse de Paris. — *Constant BARBIER*, frère aîné du précédent et mort quinze ans avant lui, avait pour la composition musicale un talent tellement hors de ligne, que, d'après la recommandation de Lesueur, il fut exempté de la conscription. Quelques personnes ont prétendu que son frère avait profité de ses manuscrits : le fait n'est aucunement probable ; la qualité des idées, tant sous le rapport du chant que sous celui de l'harmonie, était trop différente chez l'un et chez l'autre, du moins d'après ce qui nous est connu de leurs productions.

J.-A. DE L.

BARBIERE (DOMENICO FIORENTINO). *Voyez* DOMINIQUE.

BARBIERI (JEAN-MARIE), savant philologue né en 1519, à Modène, apprit dans sa première jeunesse les éléments du latin et du grec, et plus tard se perfectionna dans ces deux langues, sous la direction de Fr. Portus (*voy.* ce nom) qui venait d'ouvrir une école à Modène. Ses études terminées, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes seigneurs, et accompagna le comte Louis de la Mirandole à la cour de France, où il demeura près de huit ans. Ses rapports avec un secrétaire de la reine, qui possédait à fond la langue provençale, lui fournirent l'occasion d'en faire une étude spéciale. De retour à Modène, il apprit l'hébreu d'un rabbin que ses affaires avaient amené dans cette ville, et il y devint bientôt assez habile pour pouvoir se passer de maître. Les magistrats de Modène choisirent Barbieri pour leur chancelier, certains que ce choix serait agréable au duc Alphonse, qui l'honorait de sa protection. La manière dont il s'acquitta de ses fonctions ne fit que lui donner de nouveaux droits à l'estime publique. Il mit en ordre les archives, en dressa lui-même un inventaire exact, et rédigea sur les pièces qu'il avait choisies une chronique du Modénois qu'il a laissée manuscrite. Son zèle lui mérita de plus en plus l'affection de son souverain, qui lui donna des marques réitérées de sa bienveillance. Barbieri mourut d'une rétention d'urine, le 9 mars 1574, dans un âge où il pouvait espérer de mettre la dernière main aux travaux qu'il avait entrepris dans l'intérêt de sa patrie. Il comptait au nombre de ses amis les Pigna, les Castelvetro, et beaucoup d'autres hommes distingués. Il a publié : *la Guerra d'Attila, Flagello di Dio, tratta dall' archivio di principi d'Este*, Ferrare, 1568, in-4<sup>o</sup>. C'est l'extrait d'un ouvrage supposé traduit du latin de Thomas d'Aquille, mais écrit par Nicolas de Casola, en vieux

français. Dans la traduction abrégée qu'en fit Barbieri, par l'ordre du prince d'Este, il affecta de donner à son style toutes les formes qui pouvaient faire croire que l'ouvrage était plus ancien qu'il ne l'est réellement. L'édition de 1568, que l'on vient de citer, est aussi rare que recherchée. Il en existe une seconde, Venise, 1564, in-8°, dont on fait moins de cas. Dans la *Raccolta di Rime di diversi*, par Atanagi, on trouve, t. 1<sup>er</sup>, p. 52, une pièce de Barbieri : *Canzone in lode della reina di Francia, moglie di Francesco II*. Cette reine est l'intéressante et malheureuse Marie Stuart. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits sur lesquels on peut consulter la notice exacte et détaillée que lui a consacrée Tiraboschi dans sa *Biblioth. Modenese*, t. 1, p. 158-169. Ce savant a depuis fait imprimer l'ouvrage de Barbieri : *Origine della poesia rimata*, Modène, 1790, in-4°, qu'il enrichit de notes et d'additions très-importantes. W—s.

BARBIERI. Voyez GUERCHIN.

BARBO (PAUL), théologien et philosophe aristotélicien du 15<sup>e</sup> siècle, était né à Soncino, dans le Crémonais. Il entra fort jeune dans l'ordre des dominicains, et s'y distingua par ses bonnes mœurs et par ses talents. Il professa pendant plusieurs années la philosophie à Milan, à Ferrare, à Sienna et à Bologne. Élu prieur des dominicains de Crémone, il y mourut en 1494. On a publié de lui : 1<sup>o</sup> *Elegantissima Expositio in artem veterem Aristotelis, cum questionibus*, Venise, 1499 ; 2<sup>o</sup> *Questiones metaphysicæ super divina sapientia Aristotelis*, Venise, 1593, in-fol., réimprimé plusieurs fois à Venise, à Lyon et ailleurs ; plusieurs autres ouvrages ou éditions d'ouvrages à peu près sur les mêmes matières, et entre autres une très-bonne édition des *Opuscules* de St. Thomas, Milan, 1488, in-fol. — Il y eut dans le même siècle un autre BARBO (Paul), noble vénitien, orateur latin, né vers l'an 1415, et frère de Pierre Barbo, qui devint pape sous le nom de Paul II. Il remplit honorablement plusieurs des premiers emplois de sa république ; ce fut lui qui conclut la paix à Lodi, entre Venise et le duc de Milan, en 1454. Il fut envoyé ambassadeur en 1461, avec Bernard Guistiniano, pour complimenter Louis XI sur son avènement au trône. Il harangua à Tours le nouveau roi. Son discours latin a été inséré dans un recueil intitulé : *Orationes aliquot patriciorum Venetorum*, imprimé à la suite du petit traité du cardinal Augustin Valiero de *Cautione adhibenda in edendis libris*, Padoue, Joseph Comino, 1719, in-4°. Paul Barbo mourut à Venise, en 1464, peu de jours après l'élection de son frère à la papauté. G—É.

BARBO (JEAN-BAPTISTE), poète italien de quelque mérite, qui florissait au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, était de Padoue. Il y en eut un autre des mêmes nom et prénom, qui était de Ravenne, on peut-être était-ce le même, dont les éditeurs des *Rime scelte de' poeti Ravennati* auront mal connu la patrie. Celui de Padoue a publié : 1<sup>o</sup> une traduction en vers italiens, non rimés, *sciolti*, du poème de Sannazar de *Partu Virginius*, Padoue, 1604, in-4° ; 2<sup>o</sup> *Rime piacevoli*, Vicence, 1614, in-12 ; 3<sup>o</sup> *Oracolo, ovvero invettiva contro le Donne*, etc., Vicence, 1616,

in-12 ; 4<sup>o</sup> *il Ratto di Proserpina di Claudiano, tradotto in versi sciolti*, Padoue, sans date, in-4° ; 5<sup>o</sup> une satire en tercets, ou *terza rima*, contre un sonnet de Bragadina Cavalli, insérée dans les œuvres mêmes de cette femme poète, imprimée à Vérone, 1609, in-8°. G—É.

BARBOSA, ou BARBESSA (ÉDOUARD), naquit à Lisbonne, vers l'an 1480. Son zèle pour les progrès de la géographie lui fit franchir les mers. Il parcourut les Indes, visita les Moluques, et recueillit des renseignements précieux sur l'Asie méridionale, depuis la mer Rouge jusqu'au Japon. Ayant accompagné Magellan dans son voyage autour du monde, il fut assassiné dans l'île de Zébu, le 1<sup>er</sup> mai 1521. Barbosa acheva, en 1516, la relation de ses voyages en Asie. Elle paraît n'avoir pas été imprimée en Portugal, où l'auteur était si peu connu, que Faria y Souza ne l'a pas même cité dans sa notice des principaux auteurs portugais qui ont écrit sur l'Asie. Ramusio a publié une traduction de ce voyage, faite d'après un manuscrit très-défectueux. On la trouve dans son recueil, t. 1<sup>er</sup>, p. 288. L. R—E.

BARBOSA (PIERRE), professeur célèbre de droit romain, dans l'université de Coïmbre, sous le règne du roi Sébastien, qui le tira de cette université, en 1577, pour le placer dans le conseil suprême de justice, où il resta jusqu'à sa mort, en 1606, avec la plus grande réputation de droiture, d'intégrité et d'indépendance. Il était persuadé que Philippe III possédait injustement la couronne de Portugal, et ne cachait pas son opinion. Le rusé monarque sentit le tort qu'il se ferait dans l'esprit des Portugais en persécutant un homme qui d'ailleurs ne donnait aucune prise par sa conduite, et pour le gagner, il lui conféra la place de grand chancelier, devenue vacante. Mais Barbosa ne changea point de langage, et lorsque l'on annonça que Philippe était mort dans les sentiments de la plus haute piété, le grand chancelier demanda froidement « si le roi avait ordonné dans son testament qu'on rendit le Portugal à celui à qui il appartenait de droit. » Les ouvrages de cet homme vertueux sont des commentaires sur les titres du Digeste, de *Judicis*, Lyon, 1622, in-fol. ; de *solutio Matrimonio*, Madrid, 1595, in-fol. ; de *Legatis et Substitutionibus*, Lyon, 1664, in-fol. ; de *Donationibus*, Francfort, 1625, in-fol. C—S—A.

BARBOSA (AUGUSTIN), jurisconsulte portugais, né à Guimarães, en 1590, se distingua dès sa jeunesse par un ouvrage qui était pour ce temps-là d'un très-grand intérêt, et qui eut une grande vogue dans le clergé catholique des deux derniers siècles. La 1<sup>re</sup> édition de ce livre, dont le titre est : *Remissiones in loca varia Concilii Tridentini*, parut à Lisbonne, 1618, in-4°. On l'a réimprimé à Tolède, à Brescia, à Anvers, à Lyon, à Venise. Le grand succès de son ouvrage engagea Barbosa à sortir de Portugal pour visiter les universités de France, d'Italie et de l'Allemagne catholique. Il se fixa enfin à Rome, qui était effectivement la ville où l'on pouvait le mieux apprécier son genre de connaissances. Urbain VIII et Innocent X le distinguèrent et le récompensèrent par des bénéfices. Lors du rétablissement de la mo-

narchie portugaise, en 1640, il suivit le parti espagnol, et il fut nommé, par Philippe IV, en 1649, évêque d'Ugento, dans le royaume de Naples. Il se rendit à son évêché et y mourut la même année. Ses ouvrages très-nombreux ont été souvent imprimés en France, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas; ils ont été recueillis sous le titre de *Opera omnia*, Lyon, 1716 et suiv., 16 vol. in-fol.; mais les changements survenus en Europe ont infiniment diminué les occasions d'en faire usage, et ils ne tarderont pas à tomber dans l'oubli. On doit distinguer les suivants : 1° de *Officio et Potestate episcopi*, duquel il existe une édition de Rome, deux de Venise, une de Paris et quatre de Lyon; 2° de *Officio et Potestate parochi*, imprimé deux fois à Rome, trois fois à Venise et trois fois à Lyon. — Son père (*Emmanuel*) a publié des commentaires estimés sur les lois portugaises. C—S—A.

BARBOSA (DOM JOSEPH), théatin portugais, membre de l'académie royale de l'histoire portugaise, et historiographe de la maison de Bragance, né à Lisbonne, en 1674, mort en 1730. C'était un homme de lettres fort laborieux, et qui ne manquait pas de goût. Il a laissé un fort grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on doit distinguer : 1° son *Histoire des reines de Portugal*, 1 vol. in-4°, Lisbonne, 1727; 2° *Archi-Athenæum Lusitanum*, 1 vol. in-4°, Lisbonne, 1733. On avait imprimé après sa mort, en 2 vol. in-fol., l'*Histoire des ducs de Bragance*, et on était au moment de les publier, lorsque l'incendie qui suivit le grand tremblement de terre du 1<sup>er</sup> novembre 1755 en consuma toute l'édition. On trouve, dans les *Actes de l'académie royale d'histoire portugaise*, un grand nombre de mémoires de ce savant. C—S—A.

BARBOSA (DOM VINCENT), théatin portugais, né à Redondo, en 1663, mort à Lisbonne, en 1711, est auteur d'un ouvrage curieux, et qui est presque le seul que l'on ait sur l'île de Bornéo. Les théatins avaient entrepris la conversion de cette île à la religion chrétienne, et le P. Barbosa a extrait de la correspondance de ces missionnaires les matériaux de son ouvrage qui est intitulé : *Résumé des relations envoyées au roi Pierre II, de la nouvelle mission établie à Bornéo*, Lisbonne, 1692, 1 vol. in-4°. — Un autre BARBOSA (*Antoine*), jésuite missionnaire portugais dans la Cochinchine, a laissé un dictionnaire de la langue de ce pays, qui a été publié dans le *Dictionarium lingue annamiticæ*, donné à Rome, en 1651, par le P. de Rhodes. C—S—A.

BARBOSA-MACHADO (DIÈGUE), abbé de Sever, et membre de l'académie royale d'histoire portugaise, né à Lisbonne, en 1682, mort vers 1770. Son érudition était grande, mais il manquait absolument de goût et de jugement. On lui doit *Bibliotheca Lusitana*, Lisbonne, 1741-52, 4 vol. in-fol., où l'on trouve une grande abondance de matériaux de tout genre, bons et mauvais. Il a aussi publié 4 vol. in-4° de *Mémoires pour l'histoire du roi Sébastien*, et quelques autres ouvrages qui ne méritent pas qu'on les cite. C—S—A.

BARBOT (JEAN), voyageur français, que nous

connaissions par une *Description des côtes occidentales d'Afrique et des contrées adjacentes*, écrite d'abord en français, et qu'il a ensuite traduite en anglais. Cette description a été publiée dans la *Collection des voyages et navigations*, de Churchill, Londres, 1732, 7 vol. in-fol. D'après ce qu'on a pu recueillir dans l'ouvrage de Barbot, il paraît qu'il avait été employé, jusqu'à l'année 1682, par les diverses compagnies françaises qui se succédèrent alors assez rapidement sous le nom de compagnies des Indes occidentales. Barbot jouissait d'une grande considération; il a fait plusieurs voyages à la côte d'Afrique et aux Antilles, chargé d'inspecter les établissements de la compagnie, et de rendre compte de leur état aux administrateurs résidant à Paris. C'est pendant ces différents voyages qu'il a rassemblé les matériaux qui depuis lui ont servi à composer son ouvrage. Il paraît que Barbot était de la religion réformée, et qu'à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, il passa en Angleterre avec Jacques Barbot son frère, et un autre Jacques Barbot, fils de ce dernier. Jean Barbot cessa ses navigations, après avoir quitté sa patrie; mais son frère et son neveu firent des voyages à la côte de Guinée et d'Angola, en qualité de subrécargues, sur des bâtiments où il était intéressé. La description des côtes d'Afrique qu'il nous a laissée est très-complète; il n'a rien omis de ce qui a rapport aux mœurs et usages des peuples qui l'habitent. Il parle, en particulier, des diverses religions qu'ils professent et des gouvernements sous lesquels ils vivent. On y trouve aussi une foule de remarques utiles à la navigation et au commerce. Le plan vaste que Barbot avait embrassé ne lui a pas permis de se borner à ce qu'il avait vu par lui-même; il a inséré dans son ouvrage toutes les connaissances transmises par les voyageurs et les écrivains qui l'avaient précédé. Il a fait beaucoup d'usage des écrits de Dapper, de Bosman, d'Artus et d'autres qui sont inconnus; mais comme il cite rarement ses autorités, on doit le lire avec précaution. Sa description d'Afrique contient l'histoire de ce pays jusqu'en 1682, époque de son dernier voyage. La première partie d'un supplément assez considérable est consacrée à faire connaître les changements les plus remarquables qui ont eu lieu jusqu'à l'année 1708, d'après ses correspondances, et ce qu'il a pu apprendre des voyageurs les plus dignes de foi. Cette première partie de son supplément est terminée par le journal du voyage que Jacques Barbot, son frère, a fait au nouveau Calabar, et par le voyage de son neveu à la côte d'Angola. Barbot a donné, dans la seconde partie du supplément, des instructions nautiques sur la route à suivre, en partant de la Rochelle pour se rendre aux côtes d'Afrique, et sur la navigation de ces côtes elles-mêmes. Il y a joint quelques notions sur les colonies de Cayenne et des îles Antilles. R—L.

BARBOT (MARIE-ÉTIENNE, vicomte DE), de la même famille que le précédent, naquit à Toulouse, le 2 avril 1770. Son père, ancien magistrat et alors capitoul, lui fit donner une excellente éducation. Selon toute apparence, il le destinait au barreau,

lorsqu'en 1792, Barbot, animé par l'exemple de plusieurs de ses compagnons d'étude, partit comme volontaire dans le 4<sup>e</sup> bataillon de la Haute-Garonne. Il fit la guerre de Savoie sous les ordres du général Montesquieu, devint bientôt officier, et au siège de Toulon (décembre 1795), pénétra l'un des premiers dans les redoutes anglaises. Envoyé, dès le commencement de l'année suivante, à l'armée des Pyrénées-Orientales, il participa successivement à toutes les actions marquantes de la première campagne d'Espagne, notamment à l'attaque de St-Elme, à celle de Collioure, après laquelle il fut nommé adjudant chef de brigade, enfin à la bataille de la Montagne-Noire. Il servit ensuite dans la Vendée, et seconda, plus encore par son humanité que par son courage, la pacification de cette province. En 1804, Barbot fit partie de l'expédition des Antilles comme chef d'état-major du général Lagrange. Il contribua principalement à la prise de Roseau, capitale de la Dominique. L'eau trop basse ne permettait plus aux chaloupes des assiégeants d'avancer : le jeune commandant se jette à la mer et s'élance vers la place, entraînant sur ses pas les soldats qui hésitaient sous le feu des batteries ennemies. De retour en France, il fit la campagne de 1807, et trouva l'occasion de déployer une autre sorte de courage. Après la bataille d'Eylau, quelques séditions ayant éclaté dans la Hesse, un officier fut massacré aux environs d'Hersfeld. Bonaparte, dans un premier mouvement de colère, ordonna que cette ville serait abandonnée au pillage, puis brûlée, que trente habitants des plus coupables seraient fusillés, et eent autres détenus comme otages. Chargé de cette terrible exécution, Barbot ne tarda pas à se convaincre qu'Hersfeld, loin d'avoir participé au meurtre, avait servi d'asile à plusieurs soldats poursuivis par les paysans. Il se contenta alors de livrer aux flammes quatre maisons qui pouvaient brûler sans danger, et les désignant à sa troupe : « Il vous est permis de piller, dit-il ; que celui qui veut user de cette permission quitte les rangs. » C'était éluder des ordres positifs, et par conséquent s'exposer à toute la rigueur des lois militaires. Les habitants, pénétrés de reconnaissance, offrirent au commandant français un riche présent ; il refusa, en disant qu'une action qui n'était que juste ne devait pas se payer. En 1808, Barbot passa une seconde fois en Espagne. Dirigé sur les points les plus dangereux, il se distingua surtout à la bataille des Aropilles, où il eut trois chevaux tués sous lui, fut nommé général de brigade, et rentra en France avec l'armée du maréchal Soult. Il concourut, en 1813 et en 1814, à tous les engagements qui eurent lieu près des Pyrénées, jusqu'à la bataille de Toulouse, à laquelle il prit une part glorieuse. Barbot se rallia franchement à la restauration. Il se trouvait à Bordeaux lors des événements de mars 1815 : fidèle à ses nouveaux serments, il appuya les efforts de la duchesse d'Angoulême pour conserver cette ville, signa l'adresse par laquelle les officiers de la 11<sup>e</sup> division protestaient de leur dévouement au roi, et se retira dans ses foyers jusqu'au second retour de Louis XVIII. Il

fut alors nommé lieutenant général et reçut le commandement militaire de Bordeaux, qu'il échangea en 1821 contre celui de Toulouse. Il conserva ce poste honorable jusqu'à la révolution de 1830, après laquelle il donna sa démission, et rentra dans la vie privée. Le général Barbot mourut en 1859, dans sa 69<sup>e</sup> année, laissant, après de si longs services, la réputation la plus pure que jamais militaire eût obtenue. Il était commandeur de l'ordre militaire de St-Louis et de celui de la Légion d'honneur. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, *Armée des Pyrénées.* CH—s.

BARBOTAN (CLAIRE-JOSEPH-CARRIS, comte DE), l'une des nombreuses victimes de la terreur de 1795, était d'une famille noble de l'Armagnac. Quelques biographes lui donnent le titre de maréchal de camp ; mais son nom ne se trouve pas dans la liste des officiers généraux de cette époque. Député par la noblesse de Dax à l'assemblée constituante, il y vota constamment avec les amis de la monarchie, et d'ailleurs ne s'y fit point remarquer. Après la session, il revint habiter sa terre de Bonnas, près d'Auch ; et, malgré le danger qu'on courait alors à se prononcer contre le nouvel ordre de choses, il ne dissimula pas son espérance de le voir promptement renversé. Regardé comme le chef des royalistes de cette province, il fut dénoncé pour avoir entretenu des correspondances criminelles et envoyé des sommes considérables à des émigrés (son petit-fils et le jeune Juliae, son pupille). Un mandat d'arrêt fut aussitôt décerné contre lui. Son fils aîné, qui devait être arrêté, voyant les gendarmes entrer dans sa chambre, s'élança par une fenêtre et se brisa la tête sur le pavé. Le comte de Barbotan fut traduit devant le tribunal criminel du département du Gers ; mais trois des jurés ayant déclaré que les preuves de l'accusation ne leur paraissaient pas suffisantes, le tribunal, obligé d'absoudre Barbotan, prononça sa réclusion comme suspect jusqu'à la paix. Ce jugement, dénoncé par d'Artigoyte à la convention, fut annulé, sur le rapport du comité de sûreté générale, pour fausse application de la loi ; et le malheureux Barbotan, renvoyé devant le tribunal révolutionnaire, fut condamné à mort, le 11 avril 1794 : il était âgé de 75 ans. W—s.

BARBOU, imprimeurs, qui se sont fait un nom par la correction et l'élégance des livres sortis de leurs presses. La famille des Barbou remonte jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle. Le premier que l'on connaisse, Jean BARBOU, établi à Lyon, donna, en 1559, les *Œuvres de Clément Marot*, petit in-8<sup>o</sup>, caractère italique, édition très-correcte. La devise de *Mort n'y mord*, qu'on y lit, paraît être celle de Marot ; on la trouve du moins dans toutes les éditions de ce poète. Les successeurs de Barbou prirent pour devise *Meta laboris honos.* — Hugues BARBOU, fils du précédent, quitta Lyon pour aller s'établir à Limoges ; il y donna, en 1580, une très-belle édition, en caractères italiques, des *Épîtres à Atticus* de Cicéron, avec les corrections et les notes de Siméon Dubois, lieutenant général de Limoges ; il existe en

core dans cette ville un imprimeur de ce nom. — Le premier des Barbou qui se fixa à Paris fut *Jean-Joseph*, reçu libraire en 1704, par arrêt du conseil ; il mourut en 1752. — Son frère *Joseph* fut reçu libraire en 1717, et imprimeur en 1725 ; il mourut en 1757. Sa veuve lui succéda, et se démit de son imprimerie en 1750. — *Joseph-Gérard* BARBOU, neveu des deux précédents, né en 1715, fut reçu libraire en 1745, et reprit, en 1750, l'imprimerie de Joseph, qui lui fut cédée par la veuve. Il mourut en 1815, dans sa 98<sup>e</sup> année. C'est ce même Joseph-Gérard qui a entrepris la suite de la jolie collection des classiques qui porte son nom ; cependant il faut dire qu'elle n'a point été commencée par lui ; car les premiers volumes ont paru dès 1745, et ceux qui ont été publiés par Barbou commencent à l'année 1755. Voici ce qui a donné lieu à cette collection. L'abbé Lenglet Dufresnoy, voyant que les jolies éditions des auteurs latins, exécutées par les Elzevirs, devenaient plus rares de jour en jour, conçut, en 1745, le dessein de suppléer à cette rareté, en faisant réimprimer toute la suite des mêmes auteurs, dans un format aussi commode, et avec autant d'élégance. Son projet fut goûté par des libraires de renom, et entre autres par Antoine Coustelier, fils d'Urbain, si connu dans la typographie française. Alors on vit paraître : *Catullus, Tibullus, Propertius*, 1745, 4 vol. ; *Lucetius*, 1744, 4 vol. ; *Sallustius*, 1744, 4 vol. ; *Virgilius*, 1745, 5 vol. ; *Cornelius Nepos*, 1745, 4 vol. ; *Lucretius*, 1745, 4 vol. ; *Phædri Fabulæ*, 1742, 1747, 4 vol., et 1754, 4 vol. ; *Horatius*, 1746, 4 vol. ; *Velleius Paterculæ*, 1746, 4 vol. ; *Eutropius*, 1746, 4 vol. ; *Juvenalis, Persius*, etc., 1746, 4 vol. ; *Martialis Epigramm.*, 1754, 2 vol. ; et *Terentii Comædiæ*, 1755, 2 vol. Le zèle des entrepreneurs de ces éditions se ralentissant, et la collection étant menacée d'en rester là, Barbou résolut de la continuer. En conséquence, il acquit le fonds des auteurs déjà publiés par différents libraires, et y ajouta lui-même *Cæsar's Commentarii*, 1755, 2 vol. ; *Quintus-Curtius*, 1757, 4 vol. ; *Plauti Comædiæ*, 1759, 5 vol. ; *Tacitus*, 1760, 5 vol. ; *Selecta Senecæ*, 1761, 4 vol. ; *Ovidius*, 1762, 3 vol. ; *Cicæronis Opera omnia*, 1768, 14 vol. ; *Justinus*, 1770, 4 vol. ; *Plinii Hist. nat.*, 1769, 6 vol. ; *Plinii (C.) Epistolæ*, etc., 1769, 4 vol. ; *Titus Livius*, 1775, 7 vol. A ces classiques, Barbou ajouta encore : *Novum J.-C. Testamentum*, 1767 et 1785, 4 vol. ; *de Imitatione Christi*, 1758, 1764, 1775, 1789, 4 vol. ; en français, 1759, 1789, 1787, 4 vol. ; *Amænitates poeticæ*, 1757, 1779, 4 vol. ; *Sarbievii Carmina*, 1759, 4 vol. ; *Massenii Sarcotis*, etc., 1757, 4 vol. ; *Rapini Hortorum lib. 4.*, 1780, 4 vol. ; *Vannerii Prædium rusticum*, 1774, 4 vol. ; *Desbillonis Fabulæ*, 1759, 1778, 4 vol. ; *Erasmii Eneomium moriæ et Th. Mori Utopia*, 1777, 4 vol. J.-G. Barbou céda, en 1789, son fonds à Hugues Barbou son neveu, mort en 1808. Les héritiers de ce dernier vendirent leur fonds à Auguste Delalain, qui a publié : *Juvenius*, 1809, 4 vol. ; *Musæ rhetorices*, 1809, 4 vol. ; *Quintilianus*, 1810, 2 vol. ; *Statius*, 1820, 4 vol. ; *Celsius*, 1821, 4 vol. ; *Valerius Maximus*,

1822, 1 vol. Pour compléter cette jolie collection, il faut y ajouter *Meursii Elegantiæ latini sermonis*, 1757, 2 tomes en 1 volume, ainsi que les *Tablettes géographiques* de Philippe de Pretot, éditeur du Têrence, et de la plupart des auteurs imprimés pour cette collection, avant 1755. Les éditeurs postérieurs ont été Lallemand, Brotier, Capperonnier, Valart, Denis, Beauzée, etc. La collection complète jusqu'à ce jour est en 79 vol. in-12. P—T.

BARBOU (GABRIEL), général français, né à Abbeville, en 1761, était fils d'un officier de fortune, chevalier de St-Louis, parvenu au grade de capitaine dans le régiment d'Artois ; ce qui était alors un avancement extraordinaire pour un simple roturier. Le jeune Barbou en ressentit les effets ; il fut admis sous-lieutenant dans le même corps, le 14 janvier 1782, et lieutenant en 1788. Il fit partie en 1791 de l'expédition de St-Domingue, et revint en France après les désastres de cette colonie. S'étant montré partisan très-prononcé de la révolution, il fut nommé capitaine adjoint aux adjudants généraux, et se rendit en cette qualité à l'armée du Nord, où il concourut à la défense de Maubeuge, dans le mois d'octobre 1795, ce qui lui valut le titre d'adjudant général. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Fleurus, et fut employé comme sous-chef d'état major sous Marescot, à la reprise de Landrecies, du Quesnoy et de Valenciennes. Devenu général de brigade le 7 septembre 1794, il concourut au siège de Maestricht sous Kléber, et fit les campagnes de 1795 et 1796, à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Bernadotte. Il se trouva aux batailles de Kirchberg et de Wurtzbourg, et passa ensuite à l'armée du Nord comme chef de l'état major général, lequel fut dissous quelques mois après. Barbou eut alors un commandement dans le Brabant, et ce fut lui qui soumit par sa prudence et sa fermeté la révolte qu'excitèrent dans la Campine les lois de la conscription. Il passa ensuite à l'armée de Hollande, et contribua beaucoup aux succès que Brune obtint contre les Anglo-Russes à Berghein et à Castricum. La valeur qu'il déploya dans cette dernière affaire le fit nommer général de division sur le champ de bataille (18 octobre 1799). Il prit part en cette qualité à la campagne de Franconie sous Augereau, et concourut ensuite aux opérations de l'armée commandée par Moreau, jusqu'à la paix de Lunéville. Il passa alors en Piémont, puis en Suisse, et revint en Hollande, d'où il se rendit à l'armée d'Hanovre, qui se porta bientôt sur le Danube, sous les ordres de l'empereur. Barbou resta dans le pays d'Hanovre avec une faible division, qui, se voyant assaillie par un corps russe fort nombreux, se renferma dans Hameln. Il se maintint dans cette forteresse jusqu'à la victoire d'Austerlitz, qui amena la paix de Presbourg. Revenu en France, il passa au commandement de Bordeaux, puis à l'armée d'observation de la Gironde, lorsque Napoléon se prépara à l'envahissement de l'Espagne. Il commandait sous le général Dupont une des premières divisions qui pénétrèrent dans ce royaume, à la fin de 1807 ; il eut beaucoup de part aux affaires du pont d'Alcala et à la prise de Cordoue ; mais il par-

tagea aussi l'échec de ce corps d'armée à Baylen, et sa division, qui se trouvait sous les ordres immédiats de Dupont, fut obligée de mettre bas les armes. Sa captivité dura peu ; mais l'empereur, sans lui faire porter tout le poids de cette malheureuse capitulation, ne lui témoigna plus la même confiance, et l'envoya en Italie, où il se trouva sous les ordres du prince Eugène, le 16 avril 1809, à la malheureuse bataille de Sacile. Le général Vaudoncourt, qui a écrit l'histoire de cette guerre, prétend que Barbou mit à cette affaire de la mollesse et de la mauvaise volonté. Il fut ensuite chargé de la défense de Venise, et se maintint avec assez de fermeté dans cette ville contre les Autrichiens victorieux. Sa défense du fort de Malghera lui fit surtout beaucoup d'honneur. Lorsque l'archiduc Jean, qui l'avait poussé avec tant de vigueur, fut obligé de s'éloigner pour aller au secours des États héréditaires pressés par la grande armée, Barbou fut envoyé dans le Tyrol, pour y réprimer quelques soulèvements, et plus tard, dans la Marche d'Ancone, où il éprouva, en 1814, le elagrin de se voir attaqué par les troupes d'un Français, celles de Murat, devenu roi de Naples. Barbou se retira dans la citadelle, où il fut obligé de se rendre le 18 février. Revenu en France par suite de cette capitulation, il reçut du roi le commandement d'une division de l'intérieur, et fut admis à la retraite le 8 février 1816. Depuis cette époque, il ne fut plus occupé que de soins domestiques et de l'éducation de sa famille. Le général Barbou mourut à Paris, le 6 décembre 1827.

M—D j.

BARBOUR (JEAN), auteur écossais du 14<sup>e</sup> siècle, né vers 1520, fut chapelain du roi David Bruce, qui l'envoya plusieurs fois en ambassade en Angleterre, où Édouard III lui témoigna beaucoup de considération. Il réunissait aux qualités de l'homme d'État un talent poétique très-distingué pour le siècle où il vivait. Il a écrit en vers héroïques l'histoire de ce Robert Bruce, l'un des plus grands capitaines de son temps, qui délivra la nation écossaise du joug des Anglais. Jean Barbour tenait le détail des événements qu'il retrace de la bouche même des guerriers qui y avaient eu part, et l'on trouve dans son ouvrage plusieurs faits et anecdotes qui ont échappé aux autres historiens. La plus ancienne édition que l'on connaisse de ce poème est celle de 1616, Edimbourg, in-12. Il en avait paru depuis environ vingt autres, dont la dernière à Glasgow, en 1672 ; mais toutes plus ou moins corrigées pour le style, et écrites en langage moderne, lorsqu'un écrivain anglais, J. Pinkerton, entreprit d'en donner une nouvelle édition, qui parut en 1790, 3 vol. in-12, sous ce titre : *Bruce, ou l'Histoire de Robert I<sup>er</sup>, roi d'Écosse, écrite en vers écossais, par Jean Barbour, première édition authentique, publiée d'après un manuscrit daté de 1489, avec des notes et un glossaire*. Jean Barbour mourut à Aberdeen, en 1578. X—s.

BARBUD. Ce nom d'un célèbre musicien persan, qui vivait sous la quatrième dynastie des rois de Perse, est devenu en ce pays le surnom habituel des musiciens qui ont quelque célébrité. On a aussi donné le nom de *barbud* à un instrument de mu-

sique de son invention, et *l'air du trône* est une de ses compositions que l'on a conservées, et qui tire son principal mérite de son antiquité. P—x.

BARBUO', ou BARBO' SONCINO (SCRIPION), gentilhomme padouan, du moins s'en donne-t-il le titre dans le seul ouvrage que l'on ait de lui, était docteur en droit au 16<sup>e</sup> siècle, et descendait d'un Pierre Barbuo', ou Barbo'Soncino, jurisconsulte, qui eut quelque célébrité dans le 15<sup>e</sup>. Les auteurs d'histoires littéraires qui ont parlé de son aïeul (Pierre Scardeoni, *de claris Jureconsultis Patavinis* ; Tomasini, *de Gymnasio Patavino*) rendent ce nom de *Barbuo'*, assez étrange en italien, par celui de *Barbobus*, qui ne l'est pas moins en latin, et ils ajoutent *seu Sonzinius*. Les uns disent qu'il était de Padoue, les autres de Soncino, dans le Crémonais, d'où sa famille tirait peut-être son origine et son nom. Pierre a laissé quelques consultations (*Consilia*), qui sont imprimées dans les recueils d'ouvrages de ce genre, tels que *Concilia diversorum*, Venise, 1572, in-fol. ; *Tractatus diversorum*, ibid. ; *Consilia criminalia diversorum*, etc. Quant à Scipion, il n'existe de lui qu'un ouvrage historique, qui ne mérite d'être cité que par les gravures qui l'accompagnent ; c'est un abrégé de ce qu'on avait écrit sur l'histoire des ducs de Milan, tant des Visconti que des Sforce, avec leurs portraits d'après nature, gravés par le célèbre Girolamo Porro, à qui l'on doit les gravures d'une belle édition de l'Arioste, et de tant d'autres bien connues des bibliographes. On n'en a pas moins défiguré son nom de la manière la plus étrange ; on l'a nommé *Porro Girolmo*, dans un dictionnaire qui ferait du nôtre un errata, si nous en relevions toutes les fautes. L'ouvrage de Barbuo' Soncino est intitulé : *Sommario delle Vite de' duchi di Milano, così Visconti, come Sforzeschi*, etc., *col natural ritratto di ciascuno d'essi intagliato in rame*, Venise, 1574, in-8<sup>o</sup>, et 1584, in-fol. Le duc de la Vallière en possédait un exemplaire, porté sur le catalogue imprimé de sa bibliothèque, n<sup>o</sup> 21,769, et qui se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de l'Arsenal. G—É.

BARCA (ALEXANDRE), né à Bergame, le 26 novembre 1741, était élève régulier dans un couvent de cette ville. Il publia un mémoire sur la décomposition de l'acide phlogistique. Cette publication précéda les observations analogues du célèbre chimiste Berthollet, qui se plut à le reconnaître dans un de ses écrits sur l'acide prussique. On assure aussi que les idées de Barca sur les supersaturations chimiques sont contemporaines de celles de Guyton de Morveau sur le même sujet. Barca est mort le 15 juin 1814. A—D.

BARCHAM ou BARKHAM (JEAN), savant théologien et antiquaire anglais, né à Exeter, vers l'année 1572, et mort en 1642, à Bocking, dans le comté d'Essex, où il était ministre d'une paroisse, a laissé une riche collection de médailles et de monnaies, qui se trouve aujourd'hui dans une des salles de l'université d'Oxford. Il a écrit les règnes des rois Jean et Henri II, dans *l'Histoire de la Grande-Bretagne* publiée par Jean Speed ; l'*Explication du*

*Blason*, imprimée pour la première fois à Londres, en 1610, in-fol., sous le nom de *Jean Guillim*, et un traité inédit sur les médailles. X—s.

BARCIA (ANDRÉ GONZALEZ DE), de l'académie d'Espagne, auditeur du conseil suprême de la guerre, est auteur de : *Ensayo eronologioeo para la historia general de la Florida desde el año 1512 que desenhrio la Florida Juan Ponce de Leon*, Madrid, in-fol., 1725. Barcia était un des Espagnols les plus savants de son temps. Il comprend, sous le nom de *Floride*, tout le continent et les îles adjacentes de l'Amérique septentrionale, depuis la rivière de Panuco, à l'orient du Mexique, et rapporte tout ce qui s'est passé dans ces vastes contrées, depuis 1512 jusqu'à 1722. Il avait publié son ouvrage sous le nom supposé de *Gabriel de Cardenas*. K.

BARCKHAUSEN, ou BARCHUSEN (JEAN CONRAD), médecin, né à Horn, dans le comté de Lippe, en Westphalie, en 1666, s'attacha moins à l'étude de la médecine qu'à celle de la chimie ; mais, dans ces temps, la première de ces sciences comprenait implicitement la seconde : il l'étudia successivement à Berlin, Mayence et Vienne, l'abandonna momentanément pour servir en qualité de médecin dans les troupes vénitiennes en Morée, revint, en 1694, se faire recevoir docteur à Utrecht, et finit par y être nommé professeur de chimie en 1705. A sa mort, arrivée en 1725, il légua ses plus beaux livres à la bibliothèque d'Utrecht. Quoique Stahl eût déjà commencé de donner aux faits de la chimie une consistance scientifique par sa *Théorie du phlogistique*, Barckhausen, dans les ouvrages qu'il a écrits sur cette science, ne suivit pas la direction imprimée par ce grand homme, son contemporain ; cependant, comme beaucoup d'opérations et d'expériences y sont réunies, ils constituent au moins un recueil assez précieux de matériaux ; en voici les titres : 1° *Synopsis pharmaceutica*, Francfort, 1690, in-12 ; sous le titre de *Pharmacopeus synopticus*, Utrecht, 1696, in-8°. 2° *Pyrosophia*, Leyde, 1698, in-4° ; 1717, in-4°, avec fig., ouvrage où il est question encore de la folie du temps, de la recherche de la pierre philosophale. Barckhausen en avait donné un abrégé sous ce titre : *Compendium ratioeivni chemici, more geometrarum concinnatum*, 1712, in-8°. 3° *Aeromata in quibus eomplura ad iatrochemiam atque physieam spectantia, jucunda rerum varietate explicantur, Trajecti Batavorum*, 1705, in-8°. 4° La médecine doit encore à Barckhausen une histoire des sectes qui l'ont partagée, sous la forme de dialogues : *Historia medicinæ in qua, si non omnia, pleraque saltem medicorum ratiocinia, dogmata, hypotheses, sectæ, etc., que ab exordio mundi usque ad nostra tempora inelataruerunt, pertractantur*, Amsterdam, 1710, in-8° ; 1725, in-4°. Elle est suivie d'une dissertation sur le népenthès d'Homère, que Barckhausen dit avoir quelque rapport avec l'opium. 5° *Collecta medicinæ practicæ generalis*, Amsterdam, 1715, in-8°. Barckhausen est un des premiers chimistes qui aient reconnu la nature acide du sei de succin obtenu par la sublimation. Il s'est aussi beaucoup occupé de la chimie

animale. On trouve dans ses *Analyses de la bile et des matières excrémentielles* plusieurs observations qui méritent d'être conservées. C'est lui qui a estimé aux  $\frac{23}{24}$  la quantité d'eau contenue dans l'urine humaine ; cette proportion varie nécessairement un peu. C. et A.—N.

BARCLAY (ALEXANDRE), auteur anglais du 16<sup>e</sup> siècle, jouissait d'une telle réputation de son temps, que l'Angleterre et l'Écosse se disputèrent la gloire de lui avoir donné la naissance ; il paraît néanmoins qu'il était Écossais, et qu'il vint étudier à Oxford, vers l'année 1495, sous le patronage de Thomas Cornish, depuis évêque de Tyne. Il visita ensuite les différents royaumes de l'Europe. De retour en Angleterre, il prit les ordres, fut pendant quelque temps bénédictin, ensuite franciscain, et occupa successivement deux bénéfices dans les comtés de Sommerset et d'Essex. Il mourut en 1552, à Croydon, dans la province de Surrey, dans un âge très-avancé. Bale, écrivain protestant, l'accuse d'avoir vécu en adultère ; Pits, auteur catholique, le représente comme dévouant tout son temps au service de la religion et à la lecture de la *Vie des Saints*. Ces deux faits ne paraissent pas absolument contradictoires, surtout à cette époque. C'était, au reste, un homme inconstant, peu réglé dans ses mœurs, aussi triste et inquiet dans sa vieillesse qu'il avait été gai et aimable dans sa jeunesse. Ce qu'on ne peut contester, ce sont les services qu'il a rendus à la littérature anglaise par ses ouvrages, et surtout par ses nombreuses traductions écrites d'un style plus pur et plus facile que celui d'aucun des ouvrages de ses contemporains. On remarque parmi ces traductions : 1° *Églogues sur les misères des courtisanes*, du latin d'Éneas Sylvius ; 2° des églogues, trad. du latin de Baptiste le Mantouan ; 3° *le Château du Travail*, trad. du français ; 4° *la Guerre de Jngurtha*, de Salluste ; 5° *The Shyp of Folyes*, traduction libre du *Navis stultifera* de Séb. Brandt, avec des additions considérables. Ce singulier ouvrage, le plus connu de tous ceux d'Alexandre Barclay, est une espèce de satire, écrite moitié en prose, moitié en vers, et ornée de gravures en bois. Il a été imprimé la première fois à Londres, en 1509, réimprimé en 1519, in-fol., et en 1570, in-4°. (*Voy. BRANT.*) On trouve, parmi les productions de cet auteur : 1° un traité de la prononciation française ; 2° les *Vies de Ste. Marguerite, de Ste. Catherine, de St. George*, etc., en vers anglais ; 3° la *Figure de notre mère la sainte Église, opprimée par le roi de France*. Barclay avait suivi tous les changements opérés par Henri VIII dans l'état religieux. S—B.

BARCLAY (GUILLAUME), né à Aberdeen, en 1545, d'une ancienne famille d'Écosse. Après avoir reçu une bonne éducation dans son pays, il alla étudier en droit à Bourges, sous le célèbre Cujas ; dès qu'il y eut été reçu docteur, il fut appelé à Pont-à-Mousson, pour occuper la chaire de jurisprudence dans l'université nouvellement établie de cette ville, dont le jésuite Edmond Hay, son oncle, était recteur. Le duc de Lorraine conçut tant d'estime pour lui, qu'il le fit conseiller d'Etat et maître des requêtes ;

il y épousa une demoiselle de la maison de Malleville. Les jésuites ayant voulu attirer son fils dans leur société, il s'y opposa fortement, ce qui lui valut de leur part des tracasseries qui l'obligèrent de quitter le pays. Barclay fut amplement dédommagé de la perte de sa chaire par celle de professeur royal à Angers, dans la même faculté. Ménage rapporte que, lorsqu'il allait donner ses leçons, il était revêtu d'une très-belle simarre, portait une grosse chaîne d'or au cou, se faisait accompagner par son fils, et suivre par deux laquais en livrés. Barclay avait été témoin, dans sa jeunesse, des troubles que les maximes républicaines avaient causés en Ecosse. Il n'en fallut pas davantage pour le porter, en France, à se déclarer contre la ligue, et à consacrer sa plume à la défense de la cause royale contre les Buchanan, les Languet, les Boucher, en général, contre les anarchistes de toutes les couleurs. Les partisans des maximes ultramontaines, tels que Bellarmin, Bécane, Eudémon-Jean, trouvèrent également en lui un puissant adversaire. Lorsque Jacques I<sup>er</sup> fut monté sur le trône d'Angleterre, Barclay, qui avait été élevé dans sa cour, en Ecosse, se rendit, en 1605, à Londres, où sa grande réputation l'avait précédé. Jacques lui fit les offres les plus avantageuses pour le fixer auprès de lui; mais il y mettait pour condition que Barclay embrasserait la religion anglicane. Celui-ci rejeta la condition, s'en retourna, en 1604, à Angers, où il mourut vers 1606. C'était un des plus habiles juriconsultes de son temps. On a de lui, en ce genre, un ouvrage intitulé : *Comment. in tit. Pandectarum de Rebus creditis et de Jurejurando*, Paris, 1695, in-8°. Il était, de plus, savant dans les matières ecclésiastiques relatives à la politique, comme on peut en juger par les deux ouvrages suivants : 1° *de Regno et regali Potestate libri 6*, Paris, 1600, in-4°; et avec l'ouvrage suivant, Hanovre, 1612, in-8°; 2° *de Potestate papæ, an quatenus in principibus sæculares jus et imperium habeat*, Londres, 1609, in-8°; Pont-à-Mousson, 1610, in-8°; traduit en français sous ce titre : *Traité de la puissance du pape sur les princes séculiers*, Pont-à-Mousson, 1611, in-8°; Cologne, 1688, in-12. L'ouvrage fut publié par son fils. Quoiqu'il y combatte le pouvoir direct et indirect des papes sur le temporel, il avait déjà fait une épître dédicatoire à Clément VIII, qu'on trouve à la fin de la traduction française. Dans le premier de ces traités, Barclay combat les démocrates qui donnent aux peuples le droit de déposer leurs souverains; et, dans le dernier, il réfute les ultramontains, qui accordent le même droit aux papes. T—D.

BARCLAY (JEAN), fils du précédent, naquit en 1582, à Pont-à-Mousson. Après la mort de son père, il passa en Angleterre, où il s'était fait connaître avantageusement dans un premier voyage, par un poème latin sur le couronnement de Jacques I<sup>er</sup>. Ce prince l'accueillit avec distinction, et se l'attacha par un emploi lucratif, qui le mit en état de vivre honorablement avec sa famille. Ses liaisons avec plusieurs amis qui faisaient profession de la religion anglicane; le soin qu'il prit de faire imprimer les ou-

vrages de son père contre les maximes ultramontaines; ses propres ouvrages, calqués sur les mêmes principes, le rendirent suspect à une certaine classe de catholiques plus zélés qu'éclairés. Le fameux jésuite Eudémon-Jean se mit à la tête de la cabale. Pour faire cesser les bruits calomnieux répandus contre son orthodoxie, Barclay quitta l'Angleterre en 1616, après dix ans de séjour dans ce pays, se rendit à Paris, et de là à Rome, où il fut bien reçu de Paul V et des cardinaux, surtout du savant cardinal Barberini, qui depuis fut pape sous le nom d'Urbain VIII. Pour mettre son catholicisme dans la plus grande évidence, il donna d'abord une apologie (*Apologia pro se*), où il confondit toutes les calomnies avancées contre lui (elle se trouve dans plusieurs éditions de son *Euphormion*); puis il publia un ouvrage où il combattait toutes les sectes protestantes, sous le titre de *Parænesis ad sectarios*, Cologne, 1617, in-8°, traduit en français par Jean Walteri de Castro, Liège, 1654, in-4°. Barclay passa le reste de ses jours à Rome, où il mourut le 12 août 1621. C'était un homme mélancolique, se communiquant peu, passant une grande partie de la journée dans son cabinet, et l'autre dans son jardin. Ses ouvrages de controverse attestent son savoir et la loyauté de ses principes, surtout ses *Publicæ pro regibus, et privatæ pro G. Barclaio parente Vindictæ*, Paris, 1612, imprimé par les soins de Peiresc, son ami; ouvrage solide, rempli d'excellents principes, auquel Bellarmin ne répliqua point. Il laissa ce soin à son confrère l'Heureux, déguisé sous le nom d'*Eudémon-Jean*, qui accusa Barclay de n'avoir pas parlé assez respectueusement des papes. Ses autres ouvrages sont : 1° un commentaire en anglais sur la *Thébaïde* de Stacc, qu'il avait composé à l'âge de dix-neuf ans, imprimé à Pont-à-Mousson, 1601, in-8°; 2° *Poematum libri duo*, 1615, in-4°; 3° *Histoire de la conjuration des poudres*, Oxford, 1654; 4° *Icon animorum*, Londres, 1614, in-8°, traduit en français sous le titre de *Tableau des esprits*, Paris, 1625, in-8°. Barclay est principalement connu par deux romans allégoriques : *Euphormio, sive satyricon*, dont les meilleures éditions sont celles d'Elzevir, 1657, in-12, et de Leyde, 1674, in-8°, *cum notis variorum*. L'édition de Rouen, 1628, renferme l'*Apologia pro se, l'Icon animorum, et l'Alæthophili Lucrymæ*, qui en forme la 5<sup>e</sup> partie dont Morisot, de Dijon, est l'auteur. Il a été traduit très-librement en français par l'abbé Drouet de Maupertuis, Anvers, 1741, 5 vol. in-12. L'autre allégorie satirique, qui eut beaucoup de succès, est son fameux *Argenis*, dont la lecture faisait, dit-on, les délices du cardinal de Richelieu, qui croyait y retrouver les principes de sa politique. C'est une histoire du règne d'Henri III et d'Henri IV sous des noms empruntés. Il fut imprimé pour la première fois à Paris en 1624, puis en 1625, avec une elfe, au moyen de laquelle on croyait marquer les principaux personnages que l'auteur avait voulu désigner sous le voile de l'allégorie. On en donna une édition à Leyde en 1650, *cum notis variorum*; idem, 1664 et 1669, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues vivantes de

l'Europe: il y en a trois traductions en français, la première par le P. Marcassus, 1623, in-8°, réimprimée en 1633 sous les initiales M. G. (Marcassus Gimontois); la seconde par l'abbé Josse, chanoine de Chartres, 1752, 3 vol. in-12; l'autre, beaucoup meilleure, quoique libre et abrégée, par M. Savin, Paris, 1776, 2 vol. in-8°. L'auteur avait cherché à imiter le style de Pétrone. Quoique l'ouvrage en général soit bien écrit, on y a critiqué des néologismes, des termes impropres, des locutions étrangères à la bonne latinité: sa prose est plus estimée que les vers dont elle est mêlée. L'auteur a laissé en manuscrit une histoire de la conquête de Jérusalem. Grotius, admirateur du style de Barclay, fit, en son honneur, le distique suivant, qu'on a mis au bas de son portrait:

Gente Caledonius, Gallus natalibus, hic est  
Romam romano qui docet ore loqui.

T—D.

BARCLAY (ROBERT), célèbre quaker, était le fils aîné de David Barclay de Mathers, d'une ancienne famille d'Écosse et alliée à quelques-unes des premières maisons de ce pays. Il naquit en 1648, selon quelques-uns, à Edimbourg, mais plus probablement à Gordon, dans le comté de Murray. Il fut envoyé, pour son éducation, au collège des Écossais, de Paris, dont un de ses oncles était alors principal. Il paraît qu'on essaya dans ce collège de le convertir au catholicisme, et qu'on n'était pas sans espoir d'y réussir, lorsque son père, instruit, selon toute apparence, de ce qui se passait, se hâta de le rappeler en Angleterre, quoiqu'il ne fût encore que dans sa dix-septième année. A la vérité, ses dispositions et son goût pour l'étude avaient avancé son éducation. Ce même goût le suivit chez son père; et, après avoir appris le grec et l'hébreu, il se tourna vers l'étude de la théologie. Son père ayant embrassé, en 1666, la doctrine des quakers, Robert suivit bientôt cet exemple, et devint un des plus fermes appuis de son parti. Un changement de religion dans un homme de bonne foi va rarement sans un peu d'enthousiasme, et l'enthousiasme fait partie essentielle de la religion des quakers. Barclay, converti de vingt-deux ans, dut nécessairement s'y livrer comme les autres, du moins dans les premiers temps; et il raconte lui-même, qu'ayant senti un mouvement qui le poussait à parcourir les rues d'Aberdeen, couvert d'un sac et de cendre, il n'eut point de repos qu'il n'eût obéi à cette impulsion, qu'il regardait comme un commandement de Dieu; et si, dans la suite, Barclay ne porta pas aussi loin que d'autres quakers cette idée d'un commerce immédiat avec la Divinité, du moins demeura-t-il toujours fidèle à ce point fondamental de la doctrine de l'ouvrage le plus important qu'il ait écrit, puisque sa secte a pour objet de prouver la possibilité et la nécessité d'une révélation intérieure et immédiate. Cependant il conserva, autant qu'il fut possible, dans ses opinions religieuses, le calme de son caractère et la solide maturité de son jugement. Il combattit les enthousiastes de sa secte en même temps que ses

adversaires; mais il s'appliqua surtout à la justifier et à la présenter avec avantage aux yeux des autres communions religieuses. *L'Apologie de la véritable théologie chrétienne, telle que la professent et l'enseignent ceux que par dérision on appelle quakers*, passe pour être plutôt l'exposé de la doctrine de l'écrivain, que de celle de la secte en général; et Barclay fut comparé en cette occasion à un bon avocat qui défend une mauvaise cause. Mais l'effet certain de cet ouvrage, publié d'abord en latin à Amsterdam, 1676, in-4°, et traduit ensuite en différentes langues, fut, ainsi que celui des autres écrits de Barclay, de procurer à la secte des quakers une considération dont elle n'avait pas joui jusqu'alors, et qu'il soutenait par son caractère et sa conduite. La délicatesse de cette *Apologie*, adressée à Charles II, est remarquable par un ton de courage et de liberté sans grossièreté; elle a toujours été citée comme un modèle dans son genre. En voici un passage: «Tu as connu « la prospérité et l'adversité; tu as éprouvé ce que « c'est que d'être banni de son pays natal; d'être « dominé comme de dominer et d'occuper un trône; « et ayant été opprimé, tu dois savoir combien l'op- « presseur est en horreur à Dieu et aux hommes. » Voltaire, qui cite l'ouvrage avec beaucoup d'éloges, ajoute que « cette lettre eut son effet, et que la per- « sécution cessa. » Mais cela n'est pas exact; car nous voyons qu'en 1677, Robert Barclay, à son retour d'un voyage en Hollande et en Allemagne, où il avait accompagné le célèbre Guillaume Penn, fut jeté dans la prison d'Aberdeen, avec son père et un grand nombre de personnes de sa secte, à l'instigation de l'archevêque de St-André. Il obtint sa liberté par l'entremise de la princesse palatine du Rhin, Elisabeth, qui était pénétrée d'estime pour les quakers, et entretenait une correspondance avec Penn et Barclay. Il jouit même ensuite d'une certaine faveur à la cour de Jacques II, qui érigea en baronnie sa terre d'Ury. En 1682, les propriétaires de la Nouvelle-Jersey, dans l'Amérique septentrionale, l'éurent gouverneur de cette province, en lui offrant les plus grands avantages; il n'accepta point, mais il choisit le gouverneur qui fut envoyé à sa place. Il mourut le 15 octobre 1690, dans sa terre d'Ury, âgé de 42 ans, laissant l'honorable mémoire d'une vie employée tout entière au soutien de ce qu'il regardait comme la vérité, et il fut toujours digne de cette noble mission. Bien que l'influence de l'esprit de controverse ait mêlé un peu d'aigreur dans quelques-uns de ses écrits, une douceur aimable faisait le fond de son caractère. Il laissa sept enfants, qui tous vivaient encore cinquante ans après sa mort. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Catéchisme et Confession de foi, approuvés par l'assemblée générale des patriarches, des prophètes et des apôtres, présidée par Jésus-Christ lui-même*, etc., Rotterdam, 1675. L'auteur essaye de prouver que la doctrine des quakers n'est autre chose que la religion protestante perfectionnée. 2° *Apologie de la vraie théologie chrétienne*, etc., Amsterdam, 1676, in-4°, en latin; 1678, en anglais; traduite en français, Londres, 1702, in-8°. 3° *Theses theologice*. 4° *Traité sur l'amour universel*, 1677. S—D.

**BARCLAY (ROBERT)**, colonel anglais, né en 1774, entra au service en 1789, dans le 53<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui fut embarqué pour les Indes orientales, et se trouva aux principales actions qui eurent lieu dans ces contrées, en 1795. Il se fit tellement remarquer par ses talents et sa valeur, qu'il fut promu au grade de lieutenant hors de tour, le 31 mai 1795, et que, le 3 avril 1795, bien qu'il ne fût âgé que de dix-huit ans, il obtint, également hors de tour, le commandement d'une compagnie. Fait prisonnier par l'ennemi, et après avoir beaucoup souffert dans sa captivité, il retourna en Angleterre dans l'année qui suivit sa promotion. Mais, quoiqu'il eût droit à un congé de six mois, il se hâta d'aller rejoindre son corps dans les Indes occidentales. En 1805, les qualités distinguées du capitaine Barclay étant venues à la connaissance du général sir John Moore, il le fit nommer au grade de major dans le 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie, connu comme l'un des corps les mieux disciplinés et les plus braves de l'armée anglaise. Lorsque plus tard Barclay fut promu au grade de lieutenant-colonel dans le même régiment, le major David Barclay, son père, écrivit à sir John Moore pour lui exprimer sa reconnaissance. Le général, dans sa réponse, donna de grands éloges au lieutenant-colonel Barclay, qui, en 1808, accompagna J. Moore d'abord en Suède, puis en Portugal. Le 25 juillet 1810, il fut particulièrement cité dans le rapport comme s'étant distingué à la bataille d'Alméida, où il reçut une balle dans son chapeau et eut un cheval tué sous lui. Peu de temps après, lord Wellington lui confia le commandement d'une brigade, composée, outre le régiment de Barclay, d'Anglais et de Portugais. Ce fut en chargeant à la tête de cette troupe, sur les hauteurs de Busaco, que, le 27 septembre 1810, il reçut au-dessous du genou gauche une blessure qui le mit hors d'état de continuer le service, et le conduisit au tombeau, le 5 mai 1811. Z.

**BARCLAY DE TOLLY** (le prince MICHEL), feld-maréchal russe, naquit en 1755, dans la province de Livonie. Sa naissance, la médiocrité de sa fortune, et l'absence de toute protection, étaient loin de faire présager le haut rang où devaient le porter ses talents et ses services. Il dut lui-même en douter, car sa noble carrière, dans laquelle il devint si constamment utile à une patrie, dont la profonde ingratitude causa sa mort, fut d'abord extrêmement lente. Entré au service avant sa douzième année, le 4<sup>e</sup> (12) janvier 1767, bas officier en 1769, enseigne en 1773, lieutenant au commencement de 1786, capitaine en 1788, major en 1790, lieutenant-colonel en 1794, colonel le 7 (18) mai 1798, il avait déjà quarante-huit ans d'âge, et plus de trente et un ans de service, quand il parvint au grade où il put enfin manifester les talents que la nature, l'étude et l'expérience lui avaient fait acquérir, dans ses campagnes contre les Turcs, les Suédois et les Polonais. Sa fortune fut dès lors rapide; car, général major un an après qu'il eut été fait colonel, il devint lieutenant général en 1807, général d'infanterie en 1809, et feld-maréchal en 1814. Il s'était déjà distingué en

combattant les Suédois et les Français, toujours placé à l'avant-garde dans les marches en avant, et à l'arrière-garde dans les mouvements de retraite, quand lui-même il ne commandait pas en chef. Il avait aussi fait preuve d'habileté dans la guerre qui, en 1806, fut le résultat de la non ratification de la paix signée à Paris par l'envoyé d'Oubril. La bataille de Pultusk (14 novembre 1806), le combat de Lamborg, la sanglante bataille de Preussich-Eylau, où il fut blessé (1), attestent et son impassible valeur et ses rares talents; ils brillèrent bien davantage encore en Finlande, contre les Suédois, en 1808; mais la conquête de cette province n'ayant pu décider à la paix le cabinet de Stockholm, il fallait, pour amener un tel résultat, frapper au cœur cette puissance. La marche d'une armée russe par Tornéo, en traversant des contrées stériles pour s'engager dans la belliqueuse, fidèle et pauvre Dalécarlie, dénuée de routes et de moyens de subsistance, eût été l'opération la plus ruineuse. Barclay de Tolly conçut le dessein de renouveler, sur une plus grande échelle, l'expédition qui immortalisa Charles-Gustave, quand, pour attaquer les Danois, en janvier 1658, il avait passé sur la glace le Petit-Belt, large d'environ une lieue; mais ici c'était une vingtaine de lieues qu'on avait à parcourir sur la glace dont était couvert le golfe de Bothnie. Quelque romanesque que parût un tel projet, le général, doué d'une audace réfléchie, exempt de tout écart d'imagination, inspirait à l'empereur Alexandre une si juste confiance, que ce monarque n'hésita point à adopter ses vues et à le charger de les réaliser. Barclay partit donc des côtes de Finlande, au cœur de l'hiver, en 1809, avec 12,000 hommes, son artillerie, ses vivres, ses bagages, marcha rapidement, suspendu sur le golfe, bivouaqua trois nuits sur la glace, après avoir donné l'ordre terrible, mais nécessaire, de s'écarter vivement au moindre brisement du fragile cristal sur lequel on s'élançait, sans chercher à sauver qui que ce fût, pas même le général en chef. Il parvint ainsi aux rivages suédois, ce qui hâta la révolution tramée contre Gustave-Adolphe II, et contraignit la Suède à demander la paix. Cette gigantesque et périlleuse expédition valut à Barclay le grade de général d'infanterie, et il fut, en février 1810, nommé ministre de la guerre. Dès lors la plus grande activité régna dans l'administration qui lui était confiée: il rétablit la discipline, considérablement altérée par les désastres des dernières campagnes, réforma nombre d'abus, chercha à mettre l'armée sur un pied respectable. Mais l'empereur Alexandre, abattu par les malheurs de la guerre et par ceux d'une paix qui, entraînant l'interdiction de ses ports à l'Angleterre, ruinait la branche la plus utile du commerce russe; redoutant une lutte nouvelle, et la regardant néanmoins comme indispensable, n'osait rien espérer ni rien résoudre, et, en se soumettant à tous les genres d'humiliation, il fei

(1) A Preussich-Eylau, Barclay de Tolly, qui commandait l'avant-garde russe, fut chargé de la défense de la ville, et il résista longtemps dans les rues, puis dans l'église et dans le cimetière. Tous les historiens, et surtout Matthieu Dumas, ont fait l'éloge du courage qu'il déploya dans cette occasion.

gnait de faire librement ce à quoi il était contraint ; car il n'avait plus de confiance ni en ses généraux ni en ses troupes. Ce fut dans ces circonstances que le duc de Serra-Capriola, qui, depuis la paix de Tilsitt, n'était plus ostensiblement reconnu comme ministre du trône de Naples, occupé par le beau-frère de Napoléon que reconnaissait le cabinet russe, fit passer à l'empereur Alexandre, par l'amiral Mordwinoff, ancien ministre de la marine sous Catherine II, chef alors du grand conseil de l'empire et l'homme le plus justement estimé de son pays, un plan de guerre, pour la délivrance de la Russie et par suite de l'Europe entière, plan dont le monarque fut vivement frappé, et que l'ignorance des écrivains contemporains a depuis attribué à l'Angleterre, à Bernadotte, à Moreau même, mais dont l'auteur est encore inconnu. Ce plan consistait, dans sa première partie purement militaire, en une défense ferme, vigoureuse, souvent agressive, et une retraite régulière et lente, afin d'allonger la ligne d'attaque de l'ennemi, d'attirer celui-ci dans le centre de l'empire, de le harceler sans cesse sur ses deux flancs, de se porter sur ses derrières, de le priver de ses ressources, en enlevant les convois, les dépôts, les magasins, et d'attendre ainsi l'hiver pour agir offensivement contre lui et le forcer à mettre bas les armes, faute de vivres, de fourrages, de munitions, de transports, sur un sol généralement couvert de neiges épaisses. Alexandre ne consulta sur ce plan que le général Barclay, qui, après l'avoir mûrement examiné dans son essence, son but, et les moyens d'exécution, l'approuva entièrement (1), et prépara avec le plus grand zèle tout ce qui pouvait en assurer le succès. Mais il fallait préalablement se ménager l'éventuelle coopération des autres puissances : et tel était l'objet de la deuxième partie de ce plan militaire et politique, calculé sur une longue et constante étude du génie et du caractère de Napoléon, chose trop peu connue encore des cabinets européens. L'empereur, enfin éclairé à cet égard et ne se fiant à aucun de ses autres ministres, surtout à Romanzoff (*voy. ce nom*), homme de bien, mais imbu de l'idée qu'il fallait laisser le volcan se dévorer lui-même, sans s'apercevoir qu'avant cette époque il aurait tout dévoré, forma à cet effet une diplomatie secrète, que dirigea le comte d'Armfeldt (*voy. ce nom*), tandis que Barclay, qui n'y prit pas une part active, s'occupait uniquement des combinaisons militaires, dans lesquelles il fut grossièrement trompé par la cupidité et la malveillance, comme on le verra plus loin. Les exigences du cabinet de St-Cloud devenaient chaque jour plus choquantes, et l'empereur, un peu rassuré, commençait à s'y refuser ou à en éluder les effets. Cependant la guerre de Turquie usait les forces russes sans amener d'utiles résultats, et la coopération du corps d'armée qu'elle neutralisait entraînait dans le plan de guerre secrètement adopté. Koutouzoff n'en retardait pas moins la conclusion

d'une paix devenue indispensable, agissant d'après les vues erronées de Romanzoff, qui voulait empêcher toute rupture avec la France. L'empereur indigné lui envoya Tchitschagoff avec ordre de signer promptement la paix et de prendre le commandement de l'armée de Turquie ; mais Koutouzoff, instruit de cette mesure, signa lui-même le traité de Bukharest. Ce général n'en tomba pas moins dans la disgrâce de son souverain ; mais il voua une profonde haine à l'amiral Tchitschagoff, son successeur, qui devait plus tard servir sous ses ordres, et à Barclay qu'il soupçonnait de lui être peu favorable. L'empereur Alexandre attendait avec calme l'invasion dont il était menacé, voulant laisser à son ennemi tous les torts d'une rupture que suspendit un moment le projet conciliatoire d'un partage sur les dispositions duquel on ne put s'entendre, et la guerre devint inévitable. Barclay de Tolly, remplacé alors dans son ministère par le vieux prince Korschlakoff, fut nommé, en juin 1812, commandant en chef des armées russes, ayant sous lui plusieurs généraux, ses anciens, et qui, très-mécontents de cette innovation, étaient disposés à le mal seconder ; tandis que la nation tout entière, considérant Barclay comme étranger en qualité de Livonien, murmurait hautement de le voir chargé des intérêts de la Russie, quoiqu'il fût sans contredit le meilleur des généraux qu'elle possédât ; et il faut ajouter à tout cela, qu'en raison des nombreux abus qui régnent dans les troupes de cet empire et auxquels tous les genres d'administration se prêtent, par négligence ou cupidité, le corps principal, à la tête duquel il se plaçait, et que tous les rapports officiels avaient porté à 530,000 hommes, ne se trouva monter effectivement qu'à 404,000, et la totalité des troupes stationnées des bords de la Baltique aux rives du Pruth, à 220,600 hommes seulement. C'était avec cette infériorité de moyens qu'il devait lutter contre les 455,000 hommes que Napoléon dirigeait, et dont ses incontestables talents augmentaient encore beaucoup la puissance ; puis la présence de l'empereur au quartier général russe ouvrait la voie à mille intrigues ourdies par la malveillance. On eût donc été forcé d'exécuter ce plan de retraite précédemment adopté, au moment même où l'on croyait avoir des forces infiniment plus considérables ; et, en dépit des obstacles que l'ignorance et l'envie amoncelaient autour de lui, Barclay sut se retirer avec une rapidité, un ordre, une vigueur admirables, engageant sans cesse une partie de ses troupes pour faciliter au prince Bagration (1) les moyens de le rejoindre, et à l'amiral Tchitschagoff ceux de se porter sur les derrières de l'ennemi, semblant parfois vouloir livrer une bataille que Napoléon désirait, puis lui échappant avec adresse. C'est ainsi que, retardant la marche de son redoutable adversaire, et après plusieurs actions partielles, il se rap-

(1) C'est ce qui a fait dire à Napoléon, dans les mémoires dictés à Ste-Hélène, que le plan de retraite avait été donné à Alexandre par le général Barclay.

(1) La division que quelques écrivains français ont prétendu exister entre Barclay de Tolly et Bagration est tout à fait imaginaire. Ces deux généraux s'entendirent parfaitement pendant cette campagne ; et, sans cet accord, il est évident qu'ils n'auraient jamais pu se réunir, ni faire à Smotensk la belle résistance qui, pendant plusieurs jours, arrêta l'armée française.

prochait de ses ressources en ruinant celles de l'armée française, qu'il attirait vers le point où ses opérations offensives devaient commencer. Mais le général Koutousoff, exilé depuis sa destitution, fut, à la demande des deux impératrices dont on avait égaré l'opinion, placé à la tête de l'armée que Barclay lui remit, le 17 août, avec le même sang-froid qu'il conservait dans les plus grands dangers, et avec la noble résolution de servir sans hésitation sous celui par qui il se voyait enlever une gloire immortelle et certaine. Commandant la droite de l'armée russe, dans la célèbre bataille de la Borodino, ou de la Moskowa, le 26 août, seul il sut conserver sa position, ne fit sa retraite que le lendemain, et couvrit ainsi celle de l'armée qui, sans lui, eût éprouvé les plus irrémédiables désastres; aussi les troupes, étonnées de son imperturbable fermeté, et reconnaissantes de ses éminents services, lui rendirent-elles alors toute l'estime qu'elles lui devaient, et Koutousoff ayant rédigé un ordre du jour dans lequel il tentait de le désionorer, l'indignation publique força ce général à supprimer cet écrit. Si Barclay fût demeuré commandant en chef des armées russes, il eût, conformément au plan de campagne arrêté dans le cabinet secret de l'empereur, continué sa retraite en disputant le terrain pied à pied, jusqu'à Nijwi-Novogorod au confluent du Volga et de l'Ocka, pour y attirer l'ennemi; et ces deux grands fleuves eussent couvert ses communications avec le Nord et le Midi, en attendant que l'hiver, une nuée de cosaques et les opérations secondaires des généraux Schwarzenberg, Teliutschagoff et Wittgenstein le bloquassent de toutes parts. Mais Koutousoff, à qui l'on avait donné carte blanche, abandonnant le plan de campagne convenu et la marche suivie jusqu'alors, s'était fait battre à Borodino, et se retirait en hâte sur Moscou, sans conserver dans ce mouvement rétrograde l'ordre et la fermeté dont son prédécesseur lui avait donné l'exemple. Campé à Fili, au-dessus de l'ancienne capitale, il y assembla un conseil de guerre qui fut des plus orageux. Tous les généraux voulaient livrer une nouvelle bataille; le général en chef la redoutait, mais n'osait se prononcer. « L'empereur pourra-t-il jamais nous pardonner d'abandonner sans coup férir la ville sainte? s'écrie Benigsen (*voy. ce nom*). — Oui, répond Barclay: je connais sa pensée, et j'en réponds sur ma tête. » Koutousoff, charmé de voir son rival assumer sur lui toute la responsabilité, ordonne une nouvelle retraite, dans laquelle l'évacuation tumultueuse de Moscou jette la plus grande confusion; en découvrant tout le Nord, ainsi que les immenses magasins de Tvar, il va s'enfermer à Tarantino, dans un camp si mal assis, qu'à la moindre attaque sérieuse il eût été perdu sans ressources. Mais aussi fin diplomate que médiocre général, endormant Napoléon par des négociations illusives, il atteignit l'hiver libérateur, sans pourtant en profiter autant qu'il l'aurait pu. Laissons donc ce timide général se faire battre à Malo-Ieroslavith; ne pas oser attaquer l'ennemi à Krasnoï; s'arrêter avant le passage de la Bérésina, pour laisser écraser Teliutschagoff, dont, à cet effet,

il avait disséminé les troupes; et mourir en conseillant chaque jour la paix, dans la crainte d'avoir à lutter contre Napoléon. Tandis que la grande armée russe perdait son chef, remplacé aussitôt par le général Wittgenstein, homme plus médiocre encore que Koutousoff, et que Barclay se trouvait ainsi sous les ordres de celui qui, peu de mois auparavant, était sous les siens; celui-ci, dont le zèle et la fidélité ne pouvaient être altérés ni par les dégoûts qu'il éprouva, ni par la conduite d'un souverain qui très-injustement livrait à la vindicte publique lui et Teliutschagoff, c'est-à-dire ses deux généraux les plus scrupuleusement fidèles aux ordres qu'ils en avaient reçus; Barclay, disons-nous, s'était déjà emparé, après huit jours de siège, le 4 avril 1813, de l'importante forteresse de Thorn. Il battit ensuite Lauriston à Kœnigswarta. Placé à la droite de l'armée russe, dans une position très-mal choisie, à la bataille de Bautzen, le 8 mai, ayant à y supporter les efforts de l'ennemi qui avait échoué dans la première attaque sur le centre, et était repoussé à sa droite, il sut prendre une position nouvelle, d'où il allait faire un mouvement offensif, qui pouvait assurer la victoire, quand la retraite fut ordonnée sur toute la ligne, d'après de fausses notions données par l'Anglais Wilson. Barclay ne rétrograda que le lendemain, couvrant, comme il l'avait fait à Borodino, la retraite de l'armée, dont le commandement lui fut confié le 11, en remplacement du très-inepte Wittgenstein, replacé de nouveau sous ses ordres. Il éleva le moral des troupes par la brillante affaire de Gorkitz, suivie de l'armistice de Silésie et du congrès de Prague, ce qui lui donna le temps de rétablir la discipline, et de faire arriver des renforts. Après la reprise des hostilités, dont il prévint le chef d'état-major de l'armée française par une lettre du 25 juillet, et après les désastres de Dresde, dans un mouvement agressif exécuté, contre son avis et celui du général Moreau, par les conseils de Jomini, il fit mettre bas les armes à Vandamme et à tout son corps d'armée à Kulm, dans les montagnes de Bohême; et le 6 octobre, il rendit encore de brillants services dans la célèbre et décisive bataille de Leipsick, après laquelle il fut nommé comte, premier désaveu tacite du silence désapprouvateur de son maître. Subordonné dès lors au feld-maréchal prince de Schwarzenberg, généralissime des armées combinées, il marcha vers le Rhin, et, prêt à pénétrer en France, il annonça, dans son ordre du jour du 5 janvier 1814, que l'objet de la guerre était *de donner la paix au monde*, et l'intention de son souverain *de diminuer*, autant que possible, *les malheurs du pays* qu'on allait envahir: il y recommandait en conséquence la plus exacte *discipline*, et menaçait *les coupables de toute violence contre les habitants, de les livrer, sans acception de personne, à toute la rigueur de la justice*: aussi le corps qu'il commandait ne commut-il aucun désordre dans les provinces qu'il traversa. Barclay de Tolly dirigea et commanda les troupes russes aux batailles de Brienne, de la Fère-Champe-noise, et à celle qui eut lieu sous les murs de Paris. Après le combat du 30 mars 1814, suivi de la red-

dition de cette capitale, il fut élevé au rang de feld-maréchal, nouvel avenu également tacite de la loyauté de sa conduite. Revenu momentanément dans ses foyers, après la retraite des armées combinées, il se reporta sur le Rhin en 1815, à la tête d'un corps composé de soldats d'élite, Russes, Autrichiens, Prussiens, Bavares et Hessois, quand la bataille de Waterloo renversa de nouveau Napoléon. Barclay de Tolly établit alors son quartier général à Châlons-sur-Marne. Il avait, dès le 25 juin, annoncé la seconde invasion comme dirigée contre Napoléon seul, et uniquement libératrice du peuple français, qu'il invitait à le seconder, et auquel il disait : *Votre cause est la nôtre ; votre bonheur, votre gloire, votre puissance, sont nécessaires à la gloire et à la puissance des nations qui combattent pour vous.* Tels étaient les sentiments qu'il regardait comme ceux des souverains alliés, et qu'il éprouvait lui-même ; sa conduite ne cessa jamais d'y être conforme, et ses troupes furent maintenues dans la discipline la plus sévère. Ce fut près de la capitale de la Champagne, dans le camp des Vertus, que les trois souverains alliés passèrent en revue leurs troupes respectives ; et après le service divin, célébré dans les trois rites, catholique, grec et luthérien, ils y signèrent et traité de la sainte-alliance, que madame de Krudner (voy. ce nom) avait conçu et fait approuver par l'empereur Alexandre. Le feld-maréchal Barclay de Tolly fut élevé alors à la dignité de prince, et signa pour la première fois en cette qualité, le 15 septembre, un ordre du jour dans lequel il félicita les soldats russes de leur parfaite discipline, qui devait, disait-il, *laisser aux pays étrangers des souvenirs honorables pour eux, et flatteurs pour le monarque.* Il se rendit ensuite à Paris, où Louis XVIII lui conféra le grand cordon du Mérite militaire, assimilé à celui de St-Louis, faveur dont l'objet était de reconnaître les services qu'il avait rendus au peuple français par sa modération dans la victoire et la parfaite discipline de ses troupes. Il quitta la France dans le mois d'octobre, et reentra enfin et définitivement dans ses foyers, où il n'était plus défendu, contre les attaques multipliées d'une injuste haine, par l'espoir de rendre à son prince et à sa patrie de nouveaux services. Les faveurs et les dignités dont il était revêtu ne le consolèrent point d'une opinion que rien ne pouvait vaincre. Affligé, indigné, il vit sa robuste santé s'altérer journellement ; et le héros du golfe de Bothnie, de Borodino, de Bautzen et de Kulm, mourut à Justerbourg, le 25 mai 1818, âgé de 65 ans, après en avoir servi trente-neuf, avec autant de talent que d'honneur et d'utilité. Outre les titres et les grades que Barclay de Tolly gagna successivement durant sa vie militaire, il avait été décoré des ordres de St-André et de St-Alexandre Newski ; des cordons de St-George, de St-Wladimir, de Ste-Anne de la première classe, des ordres de Marie-Thérèse d'Autriche, de l'Aigle-Rouge et de l'Aigle-Noir de Prusse, etc. Ce n'était certainement pas l'un de ces colosses militaires, de ces généraux modèles, qui, au nombre de sept ou huit seulement, doivent, selon l'opinion de Napoléon, être un constant objet d'étude pour tous ceux qui

commandent des armées. Il ne doit pas même être mis au premier rang parmi ceux qui les suivent dans l'ordre du talent et du génie ; mais il savait son métier, il l'aimait, il l'étudiait sans cesse : sa valeur était froide, sa tête calme, son coup d'œil juste, sa fermeté inébranlable, et il doit conserver un rang très-distingué parmi les généraux modernes, et le premier, parmi les généraux russes de son temps. D'ailleurs homme de bien, sujet fidèle et dévoué, travailleur infatigable, il ne répondit aux outrages que par de nouveaux services ; mais, de son lit de mort, il écrivit à l'empereur une lettre dépositaire de sa douleur et de son indignation. Alexandre, alors, décida qu'il lui serait élevé une statue sur l'une des places de St-Pétersbourg ; et l'empereur Nicolas, voulant rendre un éclatant hommage à la mémoire de cet honorable guerrier, déclara, en 1826, que le 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers porterait à l'avenir et à perpétuité le nom de *carabiniers du feld-maréchal Barclay de Tolly.* A—L—E.

BARCO-CENTENERA (MARTIN DEL), prêtre de l'Estremadoure, passa au Paraguay en 1575, et écrivit en vers son *Argentina*, histoire de la rivière de la Plata, depuis sa découverte jusqu'en 1581. Cet ouvrage fut imprimé à Lisbonne ; en 1602 ; on le trouve aussi dans le tome 5 du *Recueil de Barca*, Madrid, 1749. C'est un poème irrégulier, en mauvais vers, mêlé de faits, de fables et d'épisodes étrangers au sujet ; on y rencontre cependant quelques faits que l'on chercherait en vain dans d'autres auteurs. — Un autre BARCO (*Alexis*), peintre espagnol du 17<sup>e</sup> siècle, a fait des paysages estimés, et que l'on trouve dans beaucoup de maisons particulières de Madrid. — Ce nom est aussi celui d'un général bavarois qui fut tué dans la campagne de 1809 contre les Tyroliens. B—P.

BARCOK. Voyez BARKOK.

BARCOKHEBA, ou BARKOKEBAS, l'un des imposteurs juifs qui, dans les premiers siècles de l'Église, voulurent se faire passer pour le Messie. Il n'eut d'abord d'autre occupation que de s'enrichir par le vol et pillage. Lorsqu'il eut conçu l'idée de jouer le rôle de révélateur, il changea son nom de Siméon (1) en celui de Barcokheba, c'est-à-dire Fils de l'étoile (2), et s'annonça comme étant l'astre qui, suivant la prédiction de Balaam, devait sortir de Jacob et relever la puissance d'Israël. Akiba, chef du sanhédrin, reconnut le premier sa mission et se donna pour son précurseur. Barcokheba envoya des émissaires en Mésopotamie, en Égypte, en Grèce, en Italie et jusque dans les Gaules, afin de s'y faire des partisans. Pour mieux tromper le peuple et lui persuader qu'il était réellement un astre favorable descendu du ciel, il semblait, au rapport de St. Jérôme, voir des flammes, au moyen d'un morceau d'étoupe allumée qu'il mettait dans sa bouche. Les Juifs, irrités de ce que l'empereur Adrien avait fait élever un temple à Jupiter à la

(1) Il nous reste de lui des médailles qui portent ce nom.

(2) Ses ennemis l'appelèrent par dérision *Bar-Coziba*, c'est-à-dire Fils du mensonge.

place du temple de Dieu, et séduit par la promesse tant de fois réitérée à ce peuple vain et crédule, qu'il devait triompher de toutes les nations, étaient très-disposés à se révolter contre les Romains. Barcokeba profita de leur mécontentement : il rassembla une nombreuse armée, se fit saluer solennellement roi et messie, surprit plusieurs forteresses, établit à Bithér le siège de sa puissance, fit battre monnaie à son nom, se fit couronner roi, et fut joint par tous les brigands des contrées voisines, que l'espoir du pillage attirait auprès de lui. Il exerça toutes sortes de ravages dans le pays, déchargeant principalement sa fureur sur les chrétiens, qu'il regardait comme des apostats de la religion juive (131 après J.-C.). L'empereur négligea d'abord de réprimer ces brigandages. Tinnius Rufus, qui commandait en Judée, fut battu en plusieurs rencontres. Il fallut faire marcher contre les Juifs Jules Sévère, l'un des plus habiles généraux de l'empire ; mais les révoltés étaient si nombreux, que, n'osant les attaquer en bataille rangée, il se borna à les harceler, à les serrer de près, à leur couper les vivres. Après les avoir ainsi affaiblis, il les assiéga dans Bithér. Barcokeba, qui s'y était renfermé, fit mourir le rabbin Tryphon, pour avoir proposé de capituler. La ville fut prise d'assaut, le faux messie périt dans la mêlée, et toute son armée fut passée au fil de l'épée. Les auteurs juifs racontent que, lorsqu'on voulut enlever le corps de l'imposteur pour le montrer à Adrien, on trouva autour de son cou un serpent qui effraya les porteurs, et que le prince reconnut alors que Dieu seul avait pu tuer cet homme. Les mêmes auteurs ajoutent qu'il périt plus de monde dans cette guerre qu'il n'en était sorti d'Égypte, sous la conduite de Moïse ; que les ruisseaux de sang entraînaient des pierres de quatre livres jusqu'à la mer, éloignée de quatre milles ; que, pendant sept ans, on n'eut pas besoin de fumer les terres des environs, etc. Du reste, Dion représente cette guerre comme une des plus cruelles qu'on eût vues, et il dit que les Romains y perdirent un grand nombre de leurs meilleures troupes. Elle avait duré plus de deux ans, et ne fut terminée qu'en l'an 136 de l'ère chrétienne. Adrien, voulant prévenir le retour d'une pareille révolte, lit raser la ville de Jérusalem, qui fut ensuite rebâtie sous un autre nom. Dès cette époque les Juifs cessèrent de former un corps de nation. Ils ont dans leur liturgie un jour de jeûne solennel, des prières et des hymnes destinées à perpétuer la mémoire de ce terrible événement. Un écrivain allemand a publié une histoire de cette guerre sanglante, sous ce titre : *Der Jüdische Krieg unter den Kaisern Trajan und Hadrian*, Altona, 1821. Bossuet, dans son explication de l'*Apocalypse*, a rapproché diverses circonstances d'après lesquelles il croit que Barcokeba était l'étoile dont il est parlé dans le 8<sup>e</sup> chapitre de ce livre mystérieux. T—D.

BARCOS (MARTIN DE), naquit en 1600, à Bayonne, d'une famille distinguée. Le célèbre abbé de St-Cyran, son oncle maternel, après lui avoir donné les premiers éléments des sciences, l'envoya

étudier la théologie à Louvain, sous Jansénius, depuis évêque d'Ypres. Le cardinal de Richelieu voulut se l'attacher : mais le jeune de Barcos, qui avait déjà des liaisons avec la famille des Arnauld, préféra de se charger, par pure amitié, de l'éducation du fils de d'Andilly ; puis il se retira auprès de son oncle, et s'associa à tous ses travaux. C'était l'époque où les réguliers d'Angleterre, ayant les jésuites à leur tête, attaquèrent la juridiction des évêques. Barcos lit à cette occasion, pour la défense du clergé de France et de la Sorbonne, qui avaient censuré les livres des jésuites anglais, un ouvrage composé sous la direction de son oncle, auquel on l'attribue communément, sous le titre de *Petrus Aurelius*. Ce livre, où les droits du second ordre sont quelquefois sacrifiés aux prérogatives du premier, fut approuvé par trois assemblées consécutives, et imprimé aux dépens du clergé, qui fit d'inutiles recherches pour en découvrir l'auteur, afin de lui donner des preuves de sa reconnaissance. L'abbé de Barcos avait inséré, dans la préface du livre de la *Fréquente Communion*, cette proposition incidente, « que St. Pierre et St. Paul sont les deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un. » Rome en fut alarmée, et vit en cela le projet d'admettre deux papes avec une autorité égale. C'est sous ce rapport que cette proposition fut censurée, malgré l'explication qu'il en donna dans deux écrits, intitulés, l'un, *la Grandeur de l'Église romaine* ; et l'autre, *Traité de l'autorité de St. Pierre et de St. Paul*. Cette disgrâce ne l'empêcha pas d'être pourvu de l'abbaye de St-Cyran, après la mort de son oncle, en 1644. Quelques années après, il s'y retira, releva tous les bâtiments claustraux, répara les murs de l'église, meubla la sacristie, enrichit la bibliothèque, rétablit la discipline monastique dans toute sa rigueur, donna lui-même l'exemple de la régularité la plus stricte, comme s'il y eût été obligé par une profession solennelle. Il composa même en latin un commentaire sur la règle de St-Benoit, pour en faciliter l'intelligence et la pratique aux religieux. Son attachement à la cause de Port-Royal lui valut une lettre de cachet qui l'exilait à Boulogne ; mais il l'évita en se cachant, et ne reparut qu'après que la paix eut été rendue à l'Église, en 1669. Il revint alors à son abbaye, où il mourut, le 22 août 1678. Dans les disputes au sujet du formulaire, l'abbé de Barcos ne fut pas toujours d'accord avec Arnauld, Nicole et les autres théologiens de Port-Royal, trouvant tantôt qu'on accordait trop, tantôt qu'on n'accordait pas assez ; mais sur le fond de la doctrine, il n'y eut jamais la moindre dissidence entre eux. C'est à la défense de cette doctrine que sont consacrés les nombreux écrits sortis de sa plume, dont on trouve la liste dans le *Nécrologe des Défenseurs de la vérité*. De tous ces écrits, celui qui lit le plus de bruit est l'*Exposition de la foi de l'Église, touchant la grâce et la prédestination*, ouvrage composé à la prière de Pavillon, évêque d'Aleth, censuré par le cardinal de Noailles, en 1696, dans la célèbre ordonnance qui ne satisfît ni les jansénistes, ni les jésuites, dont il condamnait la doctrine. La plus grande partie des

ouvrages de Martin de Barcos est aujourd'hui complètement oubliée, comme les discussions qui les ont fait naître.

T—D.

**BARD (SAMUEL)**, médecin américain, fils d'un médecin d'origine française, naquit à Philadelphie, le 4<sup>er</sup> avril 1742. Après avoir fait ses études au collège royal de New-York, il se rendit en Europe, en 1761, pour y étudier la médecine. Comme la guerre existait alors entre la France et l'Angleterre, il fut pris par les Français pendant la traversée, et retenu prisonnier à Bayonne pendant neuf mois. Il se rendit ensuite à Londres, où il fit connaissance de Fothergil, de Hunter, de Mackensie, de Russel, et de là à Édimbourg, où il eut pour maîtres Cullen et les deux Monro. Il y suivit aussi les leçons particulières du célèbre Brown, mais il n'embrassa pas sa doctrine. Bard reçut le grade de docteur à Édimbourg, le 6 septembre 1765, et soutint à cette occasion une thèse sur les vertus de l'opium. Il revint ensuite en Amérique, s'y livra à la pratique avec son père pendant trois ans, et entreprit ensuite de fonder à New-York une école de médecine, qui fut d'abord réunie avec le collège royal. Ses collègues furent les docteurs Clossy, Jones, Middleton, Smith et Tennant. Bard enseigna la pathologie et la thérapeutique. Le nouvel établissement commença, en 1769, à conférer les grades académiques. La même année on y fonda un hôpital pour l'instruction des élèves; mais il fut détruit peu après dans un incendie, et institué de nouveau, en 1791, sous la présidence de Bard. Durant la guerre de l'indépendance, Bard se retira pendant quelque temps à New-Jersey; il revint bientôt à New-York, et après la paix, il se livra de nouveau avec zèle à ses fonctions de professeur et à la pratique. Il compta même parmi ses élèves le célèbre Washington. En 1787, il eut le malheur, sur six enfants qu'il avait, d'en perdre quatre de la scarlatine, et de voir sa femme atteinte d'une mélancolie grave. Il quitta alors ses occupations habituelles pendant un an, et ne les reprit qu'après le rétablissement de sa femme. En 1798, il donna sa démission de ses fonctions de professeur et se retira à la campagne; il fut cependant encore nommé, en 1815, président du collège des médecins et des chirurgiens de New-York. Il mourut le 24 mai 1821. Ce médecin avait des connaissances étendues en histoire naturelle, en botanique et en chimie. Il a été utile à son pays par la fondation de plusieurs établissements. Ainsi il a été le fondateur du dispensaire de la cité et de la première bibliothèque publique de New-York. Bard a peu écrit. On a de lui un mémoire sur l'*Angine gangréneuse* (traduit en français par Ruette, Paris, 1810, in-8°); plus, un traité d'accouchements : *A Compendium of the theory and practice of midwifery*, New-York, 1814-1815, in-8°.

G—TH—R.

**BARDANES**, surnommé **LE TURC**. Voyez **IRÈNE** et **NICÉPHORE**.

**BARDANES**. Voyez **PHILIPPICUS**.

**BARDAS**, patrice de l'empire d'Orient, dut son élévation au mariage de sa sœur Théodora avec l'empereur Théophile, en 850. Sa naissance était

illustre; Marin son père, et Manuel son oncle, occupaient des places importantes. Bardas, dévoré d'ambition et capable de tous les crimes, avait l'art de cacher ses vices sous un extérieur séduisant. Théophile y fut trompé, le nomma, en mourant, tuteur de son fils Michel (842), encore au berceau, et lui donna pour collègues le sage Théoctiste, et Manuel, que ses vertus faisaient généralement estimer. Tous trois formaient le conseil de l'impératrice, déclarée régente pendant la minorité de son fils. Bardas, gêné par l'ascendant que ses collègues avaient à la cour, et par l'attachement que le peuple témoignait pour Théodora, prit, pour les renverser, une route détournée, mais qui devait le conduire à son but. Il ne rougit pas de nourrir et d'exciter les mauvaises dispositions du jeune Michel, et de développer les semences du vice dans le cœur d'un prince, son neveu, son pupille et son maître. L'assassinat de Théoctiste fut le premier résultat de ces funestes soins; l'exil de Manuel suivit de près. Théodora ne tarda pas à être chassée du palais, et bientôt après, cette mère infortunée fut enfermée dans un cloître avec les princesses ses filles. Dès lors rien ne s'opposa plus à l'ambition de Bardas, qui venait de se faire donner le titre de César. Une conjuration, vraie ou supposée, tramée contre lui, devint le prétexte de la mort des sénateurs et des patrices les plus distingués. L'illustre patriarcale Ignace voulut mettre un frein à ces crimes; il fut déposé, renfermé dans un cachot, et le fougueux Photius fut installé sur le trône patriarcal de Constantinople. Tandis que Bardas désolait l'empire par ses concussions et ses cruautés, il s'élevait en silence un vengeur à ses côtés. Basile le Macédonien, sorti de l'obscurité la plus profonde, parvenu de degré en degré jusqu'au grade de grand chambellan, s'était introduit peu à peu dans la familiarité de l'empereur. Il sut écarter les soupçons que Bardas conçut plusieurs fois contre lui, et Michel, qui commençait à sentir le joug que la patrice lui avait imposé, parut songer à le briser. Basile entretint des dispositions dont il espérait recueillir tout le fruit, et hâta la perte de Bardas. L'empereur annonça le projet de porter la guerre en Crète, et l'armée, campée dans une plaine, attendait le moment favorable pour s'embarquer. Bardas avait placé sa tente loin de celle de l'empereur, sur une éminence d'où il dominait sur tout le camp. Basile profita de cette circonstance pour exciter les soupçons de Michel, et pour mettre un terme aux irrésolutions de ce prince; l'ordre de massacrer Bardas lorsqu'il se présenterait le lendemain fut donné. Celui-ci, informé de ce qui se tramait, eut intimidé son neveu en faisant bonne contenance et en se présentant dans un appareil magnifique. Rempli de cette idée, il arrive à la tente de l'empereur. Basile le reçoit avec respect et l'introduit; à l'instant Symbace, officier des gardes, donne le signal. Les conjurés, saisis de crainte, restent immobiles, mais Basile tire son épée; en vain Bardas se jette aux genoux de l'empereur, il est repoussé et tombe percé de coups aux pieds de ses assassins, le 24 avril 866.

L.—S.—E.

**BARDAS-PHOCAS.** *Voyez* BARDAS-SCLÉRUS, et BASILE II.

**BARDAS-SCLÉRUS**, général romain, devait être d'une naissance illustre, puisque, sous le règne de Constantin VII, Jean Zimisces, déjà parvenu à de hautes dignités, épousa Marie, sœur de Sclérus. La fin tragique de Nicéphore Phocas, en 969, ayant à la fois donné à Zimisces et la couronne impériale et la tutelle de ses jeunes collègues, Basile II et Constantin VIII, enfants et successeurs de Romain le Jeune, Sclérus fut élevé par le nouvel Auguste aux premières charges militaires. L'année suivante (970), les Russes, qui depuis longtemps ravageaient les frontières de l'empire, passèrent le mont Hémus, sous la conduite de Venceslas, leur prince, et, réunis aux Bulgares, aux Patzinaces et aux Hongrois, vinrent camper à la vue d'Andrinople. Cette irruption soudaine n'avait pas laissé le temps de rassembler des forces imposantes; mais Sclérus s'enferma dans la place avec 40,000 hommes, et cette petite armée sauva l'empire. Les barbares, trompés par des manœuvres savantes, furent battus séparément et contraints de regagner leur patrie. Ils laissèrent 20,000 des leurs dans cette expédition, qui ne coûta aux Grecs qu'un petit nombre de soldats. Sclérus avait à peine mis l'épée dans le fourreau, qu'un ordre de Zimisces l'envoya en Asie chercher un adversaire plus digne de son courage et de ses talents. Bardas-Phocas, relégué dans Amasie, après le meurtre de l'empereur Nicéphore, son oncle, cherchait dans l'ombre les moyens de se venger. Uni en secret avec Léon le Curopalate, son père, et avec son frère Nicéphore, il se sauve d'Amasie, s'empare de Césarée de Cappadoce, qui lui est livrée par les fils du gouverneur, et là, jetant le masque, il se revêt de la pourpre et prend le titre d'empereur. Son parti s'étendait jusqu'en Thrace, où le Curopalate et le jeune Nicéphore se disposaient à se rendre, lorsque leur mauvaise fortune les fit tomber entre les mains de Zimisces, qui borna sa vengeance à les faire enfermer. Bardas-Sclérus, arrivé en Phrygie, déconcerta par son activité tous les projets des rebelles. Les chefs, effrayés à la vue de l'armée impériale, abandonnèrent le malheureux Phocas, qui consentit à se soumettre, pourvu qu'il n'éprouvât pas de traitement rigoureux. Sclérus le promit, et Zimisces l'envoya dans un monastère de l'île de Chio. Ce prince étant mort en 975, l'eunuque Basile, chambellan et premier ministre des jeunes empereurs Basile et Constantin, redoutant le génie et la réputation de Sclérus, qui commandait les troupes d'Orient, le fit créer duc de Mésopotamie, et envoya, pour lui succéder dans le commandement, Pierre Phocas, second frère de Bardas-Phocas, qui vivait alors, sous l'habit de moine, dans l'île de Chio. Sclérus, indigné contre le ministre, appelle auprès de lui le jeune Romain son fils, se montre à son arrivée dont il était adoré, et se fait proclamer empereur. Les mécontents de toute l'Asie se rallient sous ses drapeaux, et les Sarrasins, jaloux de fomenter des divisions intestines parmi les Grecs, lui donnent de puissants secours d'hommes et d'argent. Le

ministre épouvanté oppose successivement plusieurs armées, sous les ordres de Pierre Phocas, du Patrice Jean, et de Léon le Protovestiaire. Tous furent battus; Pierre Phocas et le Patrice perdirent la vie; Léon tomba dans les mains du vainqueur. Basile étonné, mais non pas abattu par ces revers multipliés, imagina d'opposer à Sclérus un ennemi irrécyclable : c'était Bardas-Phocas. Celui-ci quitta avec joie son froc monastique, et se prêta à des vues qui pouvaient par la suite favoriser son ambition. Par un jeu singulier de la fortune, on vit Phocas, autrefois rebelle et poursuivi par Sclérus, châtier ce même Sclérus devenu rebelle à son tour. Les avantages furent souvent balancés, et ces capitaines déployèrent toutes les ressources de la haine et du talent. Enfin, Phocas, aidé des secours que David, roi d'Ibérie, lui avait envoyés, et l'armée de Sclérus, grossie des troupes du sultan d'Alep, se rencontrèrent sur les bords du fleuve Halys. Des deux côtés la fureur était au comble; on combattait depuis plusieurs heures, lorsque Phocas, voyant ses troupes qui commençaient à plier, préféra la mort à une défaite qui flétrissait sa gloire; il écarte tout ce qui s'oppose à son passage, marche droit à Sclérus, l'attaque et commence avec lui un combat singulier. Les deux armées s'arrêtent, on suspend le carnage; le destin de l'empire flotte entre ces deux fiers rivaux. Le sort se décide pour Phocas; Sclérus, frappé d'un coup terrible, est renversé sur son cheval. Le coursier épouvanté prend la fuite, parcourt les rangs, et leur montre le général sanglant et abattu. A cette vue, l'armée se débande, et le malheureux Sclérus, fugitif et poursuivi, ne peut trouver d'asile qu'auprès du calife de Bagdad. Ce prince lui fit un accueil distingué; mais bientôt après, se défiant d'un pareil hôte, il le fit surveiller, puis renfermer assez étroitement. Dix années s'écoulèrent, pendant lesquelles Phocas garda le commandement de l'Orient. Sclérus parvint à adoucir sa captivité; il rendit même au calife des services importants dans la guerre contre les Perses : le calife, persuadé par les conseils du général grec, avait armé 5,000 prisonniers chrétiens, et l'avait chargé de les commander. A la tête de cette troupe, Sclérus abandonna les Sarrasins, passa l'Euphrate, s'empara de Malatria, grossit son armée d'une foule de mécontents, et reprit le titre d'empereur. De son côté, Phocas était irrité des changements survenus à la cour de Constantinople. Basile avait enfin secoué le joug de son ministre et l'avait exilé; Phocas, sa créature, pouvait être renversé; il prévint sa chute, en ceignant une seconde fois son front du diadème. Sclérus, supérieur aux événements, tira parti d'un contre-temps qui lui donnait deux ennemis à combattre; il résolut de les tromper tous deux. Par son ordre, son fils Romain se rendit à Constantinople, et se présenta comme un transfuge à l'empereur. Il était chargé, dans le cas d'une défaite, d'obtenir le pardon de son père. Il parvint facilement à s'insinuer dans les bonnes grâces de l'empereur Basile, qui, élevé avec lui, l'avait toujours tendrement aimé. Pendant ce temps, Sclérus proposait à Phocas de réunir leurs forces et de par-

tager la puissance. Phocas feignit d'y consentir ; un traité fut signé par les deux prétendants. Sous la foi des serments, Scélérus vint trouver Phocas en Cappadoce, et s'apprêtait déjà à éluder le traité ; mais celui-ci le prévint en le faisant enfermer dans une forteresse, en 989. Débarrassé d'un aussi dangereux rival, Phocas réunit toutes ses forces pour résister à l'empereur, et marcha vers Constantinople. La défaite et la mort du patrice Colayr Delphinus commença la ruine du rebelle. Phocas assiégeait Abyde ; l'armée des deux empereurs vint offrir la bataille ; le signal allait être donné, lorsque Phocas, saisi d'un mal subit, s'éloigna de ses soldats, s'assied sous un arbre, et meurt à la vue des deux armées. Cette mort, attribué au poison, n'étouffa pas la révolte. Marie, veuve de Phocas, maîtresse du château Tyropée, remit Scélérus en liberté. Tous les partisans de Phocas vinrent se ranger autour de lui, et les deux empereurs n'avaient commis qu'un crime inutile. La guerre allait recommencer, lorsque Scélérus, accablé de vieillesse, fatigué de tant de dangers et de traverses, chargea son fils, qui était resté près de l'empereur, de négocier son pardon, et l'assurance d'un traitement honorable. Basile saisit avec joie l'occasion de pacifier l'empire, et promit à Scélérus la dignité de curopulate avec de grands revenus. Le rebelle se soumit, et, soutenu par deux écuyers à cause de son grand âge, il vint trouver l'empereur. Ce spectacle frappa Basile, qui fit remarquer à ses courtisans cet assemblage de grandeur et de fragilité. Les partisans de Scélérus obtinrent leur grâce et conservèrent leurs biens. Il mourut peu de temps après, vers l'an 990.

L—S—E.

BARDE (JEAN DE LA), marquis de Marolles-sur-Seine, né vers 1600, fut d'abord employé dans les bureaux des affaires étrangères. Son mérite et la protection particulière du cardinal Mazarin lui valurent un avancement rapide. Il fut envoyé au congrès d'Osnabruck, nommé ensuite ambassadeur en Suisse, poste qu'il occupa pendant douze ans, et enfin conseiller d'État. Il mourut à Paris, en 1692. On conservait ses lettres, ses harangues et les différentes pièces de son ambassade dans la bibliothèque de Ste-Geneviève. La Barde avait écrit en latin l'histoire de son temps. Les 40 premiers livres furent imprimés à Paris en 1671, in-4° ; ils contiennent le récit des événements arrivés de 1643 à 1682. La suite n'a jamais paru. Bayle dit que cet ouvrage, longtemps attendu comme un chef-d'œuvre, fut bien reçu du public ; que son style en est bon, et que les choses y sont racontées sans flatterie. L'abbé de Marolles, qui compare l'auteur à Salluste, aurait voulu que cette histoire fût traduite en français ; mais elle ne l'a pas été, et il n'est pas probable qu'elle le soit jamais. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que la Barde ayant traduit son nom à la tête de son ouvrage par celui de *Labardæus*, quelques compilateurs ne l'ont pas reconnu sous cette espèce de déguisement. Cet homme, dont la vie entière avait été occupée par la politique, trouva cependant le loisir d'étudier la théologie, et il a publié un livre de con-

troverse en latin sous ce titre : de *Eucharistia*, Soloduri, 1662, in-8°, sans nom d'auteur ; réimprimé, en 1665, avec le nom de l'auteur et des augmentations. — Denis DE LA BARDE, son frère, évêque de St-Brieux, fut secrétaire de l'assemblée du clergé de France tenue à Mantes en 1641, et prononça, en 1645, l'oraison funèbre de Henri d'Escoubleau, archevêque de Bordeaux.

W—s.

BARDESANES, hérésiarque du 2<sup>e</sup> siècle, né en Syrie, d'une famille originaire d'Édesse. C'était un génie fin et délié, cultivé par l'étude de la philosophie, qui se fit d'abord une grande réputation par son zèle pour la défense de la religion. Le philosophe Apollonius, se trouvant à Édesse avec l'empereur, tenta d'enlever un si beau génie au christianisme ; mais ni les promesses ni les menaces ne purent l'ébranler. Parmi les nombreux ouvrages qu'il composa dans cette première époque de sa vie, on estimait surtout celui où il combattait le destin et la fatalité ; Eusèbe nous en a conservé un long fragment bien propre à faire regretter la perte du reste. On trouve encore dans Porphyre quelques fragments de sa relation d'un voyage dans les Indes, que l'envie de connaître la philosophie des brahmanes lui avait fait entreprendre. On ne sait par quelle voie ni à quelle époque précise cet homme, dont le savoir, l'éloquence et les talents avaient fait la gloire de l'Église, excita l'admiration des païens mêmes, et qui avait confessé la foi devant Marc-Aurèle, se laissa entraîner dans l'hérésie des valentiniens. Il n'y persista pas longtemps ; mais il ne s'en releva que pour tomber dans d'autres erreurs, en voulant chercher la solution de cette question qui a égaré tant de philosophes : « Pourquoi y a-t-il du mal dans le « monde ? » Séduit par les charmes apparents de la philosophie orientale, il l'adopta avec empressement, en la modifiant de manière à rendre son système moins révoltant que celui des marcionites, contre lesquels il avait composé des dialogues très-estimés. « Il y a, disait-il, un Dieu suprême, pur et bienfait, absolument exempt d'imperfection, et étranger à toute espèce de mal. Il y a aussi un prince « des ténèbres, la source de tous les désordres et de « toutes les imperfections. Le Dieu suprême a créé « le monde sans aucun mélange de mal. Il a donné « l'existence à tous les hommes qui sont sortis de ses « mains, purs, innocents, revêtus de corps subtils, « doués d'une nature céleste. Le prince des ténèbres « les ayant séduits et portés au péché, le Dieu suprême a permis qu'ils soient tombés dans des corps « grossiers, formés d'une matière corrompue par le « mauvais principe qui avait introduit la dépravation « et le désordre dans le monde moral ; de là ce conflit perpétuel chez l'homme entre sa raison et ses « passions. C'est pour l'affranchir de cette servitude « que Jésus-Christ est descendu des régions supérieures avec un corps céleste, afin d'enseigner aux « hommes à dompter et à soumettre leur corps terrestre par l'abstinence, le jeûne et la contemplation. » Bardesane eut un fils appelé Hermonius, qui suivit ses erreurs, et en ajouta plusieurs autres sur l'origine de l'âme, la corruption du corps, etc.

Le père et le fils avaient beaucoup de talent pour la poésie et pour la musique ; ils mirent leur doctrine en beaux vers ; ils en composèrent des hymnes que le peuple chantaient. Ce moyen leur servit merveilleusement à répandre leurs erreurs. Ce fut pour en détruire l'illusion que St. Éphrem, Syrien, diacre de l'église d'Édesse, qui florissait au 4<sup>e</sup> siècle, mit aussi en vers et en musique la doctrine de l'Église. La secte des bardesanites subsista longtemps en Syrie. T—D.

BARDET (PIERRE), avocat au parlement de Paris, naquit à Montagnet, en Bourbonnais, le 15 décembre 1591. Après avoir achevé ses études en droit à Toulouse, il vint suivre le barreau dans la capitale, où son savoir le fit bientôt distinguer. Quoiqu'il s'exprimât avec facilité, il renonça de bonne heure à la plaidoirie pour s'adonner au travail du cabinet, préférant une tranquille obscurité à l'éclat des audiences. C'est là qu'il répétait à ses confrères que l'avocat doit être aussi réservé, aussi scrupuleux, en donnant une consultation, que le juge qui est appelé à prononcer une sentence. Il avait surtout approfondi la matière des substitutions ; ce qui lui valut la clientèle de plusieurs grandes maisons. Obligé d'aller en Provence pour suivre un procès, il vit sa fortune compromise ; et, de retour à Paris après une longue absence, il ne retrouva plus ses amis !... Ce changement le détermina à se retirer à Moulins, où il mourut le 20 septembre 1685. Dès son entrée au palais, il avait commencé un recueil des arrêts rendus sur les questions les plus importantes ; il l'augmenta successivement dans le cours de sa longue carrière. Après sa mort, ses manuscrits passèrent à Berroyer, avocat, son ami, qui en publia une partie sous le titre de *Recueil d'arrêts du parlement de Paris, pris des Mémoires de feu M. Bardet*, Paris, 1690, 2 vol. in-fol. Berroyer y ajouta des notes et une préface instructive, dans laquelle il donne un précis de la vie de l'auteur. Malgré le ton d'emphase et les traits de mauvais goût qu'on trouve à reprendre dans ce morceau, il intéresse parce qu'on sent que le panégyriste l'a écrit d'inspiration. Lalaure en donna une nouvelle édition, Avignon, 1773, 2 vol. in-fol. L'article BARDET dans Moréri (édit. de 1759), qu'on annonce avoir été tiré des manuscrits de Boucher d'Argis, est extrait mot pour mot de la préface de Berroyer. L—M—X.

BARDET DE VILLENEUVE. Voyez VILLENEUVE.

BARDI (JEAN), comte de Vernio, noble Florentin, se distingua, dans la dernière moitié du 16<sup>e</sup> siècle par ses connaissances et par ses talents dans les mathématiques, les belles-lettres, la poésie et la langue grecque. Il était membre de l'académie de la Crusca et de celle des *Alterati* de Florence. Ce fut lui qui fournit, en 1585, à François Patrizi l'occasion d'entrer dans la fameuse querelle entre les partisans de l'Arioste et ceux du Tasse, en lui écrivant une lettre où il lui demandait son avis. Patrizi y répondit par une défense de l'Arioste, contre laquelle le Tasse adressa à Bardi lui-même un discours, imprimé la même année à Ferrare. Le pape Urbain VIII, qui avait pour Bardi beaucoup d'amitié, l'appela auprès de lui, à Rome, et le fit son

*maestro di camera*. Jean-Baptiste Doni, de *Musica scenica*, et François-Xavier Quadrio (*della Storia d'ogni poesia*, t. 2), lui attribuent l'honneur d'avoir, l'un des premiers, engagé à mettre les tragédies en musique, à l'imitation des Grecs et des Latins. Il a laissé : 1<sup>o</sup> *Discorso sopra il giuoco del Calcio Fiorentino del Puro academico Fiorentino* (le Puro était son nom dans l'académie des *Alterati*), Venise, 1580, in-4<sup>o</sup> ; réimprimé en 1615, aussi in-4<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Tractatus eorum que vehuntur in aquis, experimenta ad Archimedis trutinam examinata*, Rome, 1614 ; 3<sup>o</sup> des poésies, une églogue et une comédie non imprimées. Celle-ci, intitulée l'*Amico fido*, fut représentée à Florence, en 1585, aux noces de César d'Este et de Virginie de Médicis. On a la description des fêtes de ce mariage, écrite par le célèbre Bastiano de' Rossi, imprimée à Florence la même année, in-4<sup>o</sup>. De' Rossi y fait un grand éloge de la comédie de Bardi. Le troisième intermède de *il Giudizio di Paride*, composé par Michel-Ange Buonarroti le jeune, est de lui. On dit aussi qu'il avait traduit en italien les *Vies* de Plutarque. G—É.

BARDI (PIERRE DE'), comte de Vernio, fils du précédent, fut comme lui de l'académie de la Crusca et de celle des *Alterati*. On ignore l'époque précise de sa naissance et de sa mort ; on sait seulement qu'il vécut jusqu'à un âge très-avancé, et vraisemblablement au delà de 1660. On a de lui : 1<sup>o</sup> *i Discorsi di Massimo Tirio filosofo Platonico*, Venise, 1642, in-4<sup>o</sup>. La traduction de ces discours est faite sur la version latine de Cosme de' Pazzi, archevêque de Florence, qui les avait traduits du grec. 2<sup>o</sup> *Avino, Avolio, Ottonne e Berlinghieri, poema eroico*, sous le nom anagrammatique de *Beridio d'Arpe, Cornetano*, Florence, 1645, in-12. C'est un poëme burlesque que l'auteur intitulait aussi *Poemone*, où il tourne en ridicule les hauts faits d'armes des paladins. — *Ferdinand* DE' BARDI, fils de Pierre, jouit d'une haute faveur auprès du grand-duc de Toscane, Ferdinand II : il fut son chambellan, son gentilhomme résident à la cour de France, son secrétaire pour le département de la guerre, son conseiller d'État, et mourut le 1<sup>er</sup> mai 1680. Il cultivait aussi les lettres, et l'on a de lui : 1<sup>o</sup> une *Oraison funèbre du prince François de Toscane, frère de Ferdinand II*, prononcée, en italien, aux obsèques de ce prince, Florence, 1604, in-4<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Description des fêtes célébrées à Florence pour le mariage du grand-duc et de Victoire de la Rovère*, Florence, 1657, in-4<sup>o</sup>. G—É.

BARDI (JÉRÔME), moine camaldule, naquit à Florence, vers 1544. Il se distingua dans cet ordre par son érudition ; mais il quitta l'habit religieux quelque temps après, et se retira à Venise, où il vécut plusieurs années comme prêtre séculier. Nommé en 1595 curé de la paroisse de St-Mathieu et St-Samuel, il y mourut le 28 mars de l'année suivante. On a de lui plusieurs ouvrages, où Fontanini lui a reproché de n'avoir pas joint à son nom celui de son ordre, sans penser, comme Apostolo Zeno l'a observé, qu'il avait été sécularisé avant de les publier, et peut-être de les écrire. Ce sont : 1<sup>o</sup> *Joannis Lucidi Samothai Chronicon ab orbe condito usque ad annum 1555*,

*cum additionibus Hieronymi Bardi*, etc., Venise, 1575, in-4°. La continuation ou addition de Bardi s'étend depuis 1555 jusqu'en 1575. 2° *Cronologia universale dalla creazione d'Adamo sino al 1581*, Venise, 1581, 2 vol. gr. in-fol. L'auteur se vante, dans une lettre en forme d'avis au lecteur, d'avoir écrit tout cet ouvrage en sept mois. Il en publia un abrégé la même année, *ibid.*, 2 vol. in-4°. 3° *Vittoria navale ottenuta dalla repubblica de Venezia contra Ottone figliuolo di Federigo I, imperadore*, etc., Venise, 1584, in-4°; et 1619, in-4°. Le fruit de cette victoire des Vénitiens sur les Impériaux fut le rétablissement du pape Alexandre III, qui s'était réfugié à Venise. 4° L'explication, en italien, de toutes les histoires représentées dans les tableaux qui ornent les salles du palais ducal de Venise, contenant l'exposition des victoires les plus signalées remportées sur différentes nations par les Vénitiens, Venise, 1587, in-8°, et réimprimée plusieurs fois. 5° *Delle cose notabili della città di Venezia e degli uomini illustri di quella dominante*, *ibid.*, 1587, 1592, 1601 et 1660, in-8°. 6° La traduction italienne du *Martyrologe romain*, remis en ordre selon l'usage du calendrier grégorien, etc., Venise, 1588, in-4°. G—É.

BARDI (JÉRÔME), prêtre et médecin italien, au 17<sup>e</sup> siècle, était de Rapallo, mais d'origine génoise. Il entra en 1619 dans la compagnie de Jésus, d'où sa mauvaise santé l'obligea de sortir cinq ans après. Il alla ensuite à Gènes, où il reprit ses études, et fut reçu docteur en théologie et en médecine. La chaire de philosophie de l'université de Pise, où l'on expliquait Aristote et Platon, étant devenue vacante, l'archevêque de Pise, Julien de Médicis, la fit donner à notre Bardi, qui y professa avec beaucoup d'éclat. Il continuait cependant d'étudier l'anatomie, la médecine, et trouvait encore des moments à donner à la poésie. Après la mort de son père, il se rendit à Rome, où il resta depuis 1651 jusqu'en 1667; et, quoique prêtre, obtint du pape Alexandre VII la permission d'exercer la médecine. Les principaux ouvrages qu'on a de lui sont : 1° *Profusio philosophica habita in Pisarum celeberrimo Athenæo, 11 mensis nov.* 1653, etc., Pise, 1654, in-4°. C'est le discours d'ouverture de ses cours de philosophie dans cette université. 2° *Medicus politico-catholicus*, etc., Gènes, 1643, in-8°. 3° *Theatrum naturæ iatrochymicæ rationalis*, etc., Rome, 1634, in-4°. 4° *Xaverius Peregrinus, pede pari et impari descriptus*, Rome, 1659, in-4°. Ce poème valut à l'auteur, de la part d'Alexandre VII, une pension de 50 écus romains. Parmi les ouvrages de Jérôme Bardi qui n'ont point été imprimés, on en remarque un dont le titre est singulier : *Musica medicæ, magicæ, moralis, consona, dissona, curativa, catholica, rationalis*. G—É.

BARDI (DEA DE'), religieuse à Florence au 15<sup>e</sup> siècle, cultiva la poésie italienne. Une seule pièce a fait sa réputation; c'est une ode, imprimée dans plusieurs recueils et écrite avec un ton de douleur ironique : *in morte d'una ghiandaja*, sur la mort d'un geai qui s'était noyé dans un puits. Elle est insérée dans le 2<sup>e</sup> livre dell' *Opere burlesche del Berni e d'altri*, Florence (Naples), 1725, in-8°. G—É.

BARDIN (PIERRE), né à Rouen, en 1590, membre de l'Académie française, se noya, en 1657, en voulant secourir M. d'Humières, qui avait été son élève et était son bienfaiteur. Chapelain dit, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée :

. . . Quand au fond des eaux il fut précipité,  
Les vertus avec lui firent toutes naufrage.

Son goût le portait à l'étude des mathématiques; cependant ses ouvrages sont de pure littérature; ils ne méritent guère d'être tirés de l'oubli. En voici la liste : 1° *le Grand Chambellan de France*, Paris, in-fol., 1623, dédié au duc de Chevreuse; 2° *Essai sur l'Ecclésiaste de Salomon*, Paris, 1626, in-8°; 3° *Pensées morales sur l'Ecclésiaste de Salomon*, 1629, in-8°; 4° *le Lycée, où, en plusieurs promenades, il est traité des connaissances, des actions et des plaisirs d'un honnête homme*, 1652, 1654, 1640, 2 vol. in-8°. La mort de l'auteur a laissé cet ouvrage imparfait. Ce fut à la mort de Bardin que l'Académie française arrêta qu'elle ferait célébrer un service pour chaque académicien qu'elle perdrait. A. B—T.

BARDIN (JEAN,) peintre, né en 1752 à Monibar. Envoyé à Paris pour s'y livrer au commerce, il céda au penchant qui l'entraînait vers les arts, et, devenu élève de Lagrenée aîné, remporta le grand prix de peinture. Après un séjour de quelques années à Rome, il revint en France, et fut reçu à l'Académie en 1778. Bardin fut nommé membre correspondant de l'Institut, et professeur de dessin à l'école d'Orléans. Il mourut dans cette ville en 1809, à l'âge de 77 ans. Ce peintre n'a laissé aucun ouvrage remarquable. Il possédait bien ce qui tient au mécanisme de l'art; mais ayant commencé ses études dans le temps de la plus grande dégradation de l'école française, il saisit trop facilement le goût alors dominant pour pouvoir rien changer à sa manière, lors de l'heureuse révolution opérée par les Vien et les David vers la fin du siècle dernier. D—T.

BARDIN (PIERRE), d'une ancienne famille de Toulouse illustrée par le capitoulat dès le 14<sup>e</sup> siècle, naquit dans cette ville, et y fut fait conseiller au parlement en 1424. Il est auteur de plusieurs ouvrages assez remarquables pour le temps : l'un sur l'origine de la juridiction ecclésiastique, qu'il rapportait aux empereurs et aux rois; l'autre sur les privilèges et immunités des moines. Il avait aussi composé un traité sur les moyens de réprimer la trop grande puissance des évêques, et un commentaire sur le titre des Décrétales de *episcopali Audientia*; mais ces derniers ouvrages sont perdus. — Guillaume BARDIN, fils du précédent, et conseiller au même parlement, est auteur d'une chronique du Languedoc, imprimée pour la première fois dans le tome 4 du savant ouvrage publié sur cette province par D. Vaissette et D. de Vie, sous le titre d'*Historia chronologica parlamentorum patriæ occitanicæ*. Elle commença en 1051 et finit en 1454. Cet ouvrage, écrit en latin, est intéressant; mais l'auteur n'est pas toujours fidèle, et il se montre d'une extrême crédulité. Cependant Farke, un des premiers annalistes de Toulouse, l'a pris trop souvent

pour guide. Aussi les bénédictins auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* les réfutent-ils, l'un et l'autre, en divers passages. L—M—X.

BARDON DE BRUN (BERNARD), pieux ecclésiastique, né dans le 16<sup>e</sup> siècle, à Limoges, d'une famille honorable, donna, pendant sa longue vie, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, et mourut en 1625, laissant une mémoire vénérée. Il est auteur de *Saint Jacques*, tragédie en 5 actes et en vers, Limoges, 1596, in-8°. Cette pièce, qui tient beaucoup de nos anciens mystères, fut représentée à Limoges par les confrères pénitents de St-Jacques, le jour de la fête de leur patron. Elle est très-rare. On en trouve une analyse dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. 1<sup>er</sup>, p. 309-11. Le P. Etienne Petiot a publié : *Vie de Bernard Bardon*, Bordeaux, 1656; Limoges, 1644 et 1668, in-8°. W—s.

BARDON (DANDRÉ). Voyez DANDRÉ-BARDON.  
BARDOU (JEAN), curé de Rilly-aux-Oyes, en Champagne, sur les bords de la rivière d'Aisne, près d'Attigny, naquit à Torey près de Sedan en 1729, et mourut à Rilly, le 15 mars 1803. C'était un homme simple dans ses mœurs, fort gai avec le maintien le plus sérieux, rempli d'idées originales, et conteur infatigable lorsqu'il était dans une société d'amis. Il aimait la musique, la peinture et la littérature; mais il lui manquait dans tout cela le goût et la délicatesse nécessaires pour obtenir des succès. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Histoire de Laurent Marcel, ou l'Observateur sans préjugés*, Lille (Bouillon), 1770, 1 vol. in-12; réimprimée en 1779 et 1781. Cet ouvrage, écrit peu correctement, mais où l'on trouve de la franchise gaieté et des détails agréables, obtint une espèce de succès qu'il dut en partie aux contes et aux lazzi dont il est rempli; mais quelques bouffonneries sur des matières graves déplurent aux supérieurs ecclésiastiques de l'auteur, qui se fit pardonner cet oubli des convenances de son état en publiant : 2<sup>o</sup> *Esprit des apologistes de la religion chrétienne*, Bouillon, 1776, 3 vol. in-12. 3<sup>o</sup> *Les Amusements d'un philosophe solitaire*, Bouillon, 1785, 3 vol. in-8°. Bardou a laissé manuscrits quelques ouvrages du même genre que son *Laurent Marcel*, tels que *le Prince cosmopolite*, *l'Histoire de Fulbert Ansart*, etc. C. T—y.

BARDOZZI (JEAN DE), historien hongrois, était né vers 1758, d'une famille de magnats. Après avoir complété ses études à l'université de Vienne, il revint dans sa patrie, et consacra ses loisirs aux recherches historiques. Nommé directeur du gymnase de Leutschaw, il joignit à cette place celle de conservateur de la bibliothèque royale. Sur la fin de sa carrière, il se démit de ses emplois, et vint demeurer dans sa famille à Pesth, où il mourut le 18 mars 1819, à 81 ans. Les ouvrages de Bardozzi sur l'histoire de Hongrie sont fort estimés de ses compatriotes, mais peu connus en France. Outre la continuation des *Analecta* de Ch. Wagner, on cite : 1<sup>o</sup> *Animadversiones historico-critico-diplomaticæ in opus de Insurrectione nobilium, auctore Joseph Kesturius*, Vienne, 1790; 2<sup>o</sup> *Observationes in Greor. Berzeviczii libellum de Commercio et Industria*

*hungarica*, Leutschaw, 1797, in-8° de 70 p. (Voy. BERZEVICZI); 3<sup>o</sup> *Moldaviensis vel Szepsiensis Indagatio*, Presbourg, 1803, in-4° de 192 p. W—s.

BARDYLIS, de simple charbonnier devint chef de voleurs, et ensuite roi de l'Illyrie. Il défit Perdiccas, roi de Macédoine, qui fut tué dans le combat, et s'empara d'une partie de ses États; mais il fut bientôt lui-même vaincu par Philippe, frère et successeur de Perdiccas, qui lui reprit toutes ses conquêtes, l'an 559 avant J.-C. Peu d'années après, Bardylis se souleva de nouveau, de concert avec le roi des Thraces et celui des Pæoniens; Philippe les ayant prévenus, les défit et les rendit tributaires de la Macédoine. Bardylis, quoique âgé de quatre-vingt-dix ans, combattit à cheval avec beaucoup de valeur; il ne fut cependant pas tué, comme le dit Olivier, dans son *Histoire de Philippe*; mais il est probable qu'il ne poussa pas sa carrière bien loin. Clitus son fils se révolta contre Alexandre, qui venait de monter sur le trône; ce prince le défit, le dépeuilla de ses États, et le força de se réfugier chez Glaucias, roi des Taulantiens. Il rentra sans doute dans son royaume après le départ d'Alexandre pour l'Asie; car on trouve au nombre des femmes de Pyrrhus une Bircenna, fille de Bardylis, roi des Illyriens, qui devait être petit-fils de celui-ci. C—R.

BARDZINSKI (JEAN ALANUS), religieux polonais de l'ordre des dominicains, vécut dans le 17<sup>e</sup> siècle. Il a traduit en vers polonais la *Pharsale* de Lucain, Oliva, 1691; les tragédies de Sénèque, Thorn, 1696, partie en prose, partie en vers; la *Consolation* de Boëce, Thorn, 1694. Les Polonais s'occupèrent, dès le 16<sup>e</sup> siècle, à traduire dans leur langue les auteurs grecs et latins. Pendant le 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>, cette branche de leur littérature s'est étendue aux écrivains de l'Italie, de la France, tels que Pétrarque, le Tasse, Racine, Fénelon, etc. C—AU.

BARÉ ou BARET, née, en 1741, dans un village de la Bourgogne, fut la première femme qui eut le courage d'entreprendre le voyage autour du monde. Déguisée en homme, elle suivit le célèbre Commerson, qui s'embarqua avec Bougainville en 1766. La curiosité et peut-être un sentiment plus vif purent seuls l'entraîner sur les pas du naturaliste; mais il fallait qu'elle eût une force d'âme peu commune pour suivre jusqu'au bout l'exécution de ce projet. Son sexe, ignoré de l'équipage, fut révélé à l'odorat subtil des habitants de Taïti. Prodiges de leurs femmes envers les étrangers, ils voulurent exiger de l'Européenne les mêmes preuves de complaisance. Pour la soustraire à leur empiètement, Bougainville la consigna à bord. Elle n'abandonna Commerson dans aucune de ses excursions scientifiques. Sur tous les points de relâche elle recueillait des insectes, des coquilles et des plantes, avec toutes les précautions nécessaires pour en assurer la conservation. Il y a quelque grâce dans la peinture que Commerson a faite de cette héroïne d'une nouvelle espèce. « Vestigia nostra scuta est, per celsissimas freti « Magellanici alpes, profundissimasque insularum « sylvas; Dianæ instar pharetrata; Minervæ instar « sagax et austera, ferarum hominumque insidias,

« non sine plurimo vitæ et pudicitia periculo sospes » et integra, afflante prospero quodam numine, evasit (1). » Commerson, voulant perpétuer dans la mémoire des hommes le souvenir de sa compagne, imposa son nom à des arbrisseaux qu'il trouva aux îles de France et de Bourbon, et qu'il décrivit le premier (2). Le genre *Baretia* fut une création de la reconnaissance; mais les botanistes, ne l'ont point conservé (3). La courageuse Baré ayant reçu les derniers soupirs de Commerson, qui succomba en 1775, à l'île de France, y épousa ensuite un soldat. C'est là que finit sa gloire, et que cessent les renseignements qu'on a pu obtenir sur elle. L—M—X.

**BAREBONE** (**LOUEZ-DIEU**), rebelle et fanatique du temps de Cromwell, fut d'abord marchand de pelletteries, et ensuite un des membres les plus furieux de ce parlement fanatique et ridicule qui remplaça le rump (1653), et qui a retenu le nom de *Barebone* (os décharné). Cromwell, voulant conserver l'apparence d'une république, décréta que l'autorité suprême résiderait dans la réunion de cent quarante personnes, sous la dénomination de parlement. C'était un rassemblement d'hommes vils et ignorants qui, avec des noms de l'Ancien Testament ou d'une sentence de l'Écriture ajoutée à leur nom, se dirent inspirés de l'Esprit Saint, et délibérèrent pour détruire le clergé, les universités et les cours de justice. Barebone prit pour surnom *Louez-Dieu*. Lorsque Monk vint à Londres pour rétablir la royauté, Barebone parut à la tête d'une populace si nombreuse, qu'il effraya ce général. Il présenta une pétition au parlement pour exclure le roi et sa famille; mais Monk adressa ses plaintes au même corps qui encourageait ce fanatique et ses partisans, et on les vit bientôt rentrer dans l'obscurité. B—R J°.

**BARENTIN DE MONTCHAL** (le vicomte **LOUIS DE**), lieutenant général, naquit, en 1757, à Paris, d'une famille de Normandie fort ancienne, et distinguée tour à tour dans l'épée et dans la robe. Destiné à la profession des armes, il entra jeune au service et fit la guerre de sept ans. A la paix, il fut nommé officier dans la compagnie écossaise des gardes du corps, et profita de ses loisirs pour se livrer à la culture des lettres. En 1790, il suivit les princes dans l'émigration et fit toutes les campagnes de l'armée de Condé. Ayant été licencié, il rejoignit à Mittau le roi Louis XVIII, et prit le commandement de sa garde. Il était rentré en France depuis plusieurs années lorsque, malgré son grand âge, il reprit du service en 1814 dans les gardes du corps;

(1) Extrait des manuscrits de Commerson, sur lesquels M. Paulin Grassous a donné deux notices intéressantes (*Décade philosophique et littéraire*, an 6, numéros 29 et 30).

(2) *Baretia bonafidia*; *B. oppositiva*; *B. ovata*; *B. hacterophylla*. Ces dénominations spécifiques sont tirées de la description même de Commerson.

(3) Le nom de *Quivisia* a été préféré, parce que les arbrisseaux qui composent ce genre sont appelés *quivi* dans les îles de l'Océan indien. Cavanilles, Decandolle et Sprengel ont adopté cette dénomination, quoique Gmelin, Willdenow et Smith eussent voulu faire prévaloir celle de *Gilibertia*. Commerson fut d'autant plus porté à donner au quivi le nom de *Baretia*, que cette plante a des caractères sexuels douteux, et qu'en cela elle lui parut être l'image de celle dont le cœur et les vêtements virils démentaient le sexe.

mais il fut obligé de demander sa retraite en 1816. Il mourut à Paris en 1824, âgé de 87 ans. On lui doit une traduction du *Voyage fait aux Etats-Unis d'Amérique* en 1784, par J.-C.-D. Smith, Paris, 1791, 2 vol. in-8°; puis une *Géographie ancienne et historique, composée d'après les cartes de d'Anville*, ibid., 1807, 2 vol. in-8°; elle est très-estimée. (*Voy. MOLLEVEAU.*) Dans la *France littéraire* de M. Quérard, on lui attribue : *Rapport fait à S. M. Louis XVIII* (sur les principes de la monarchie française, contre le *Tableau de l'Europe* par Calonne), Londres, 1796, in-8°; et *Traité sur les haras*, extrait de l'ouvrage italien de Brugnoni, Paris, 1807, in-8°. Mais c'est une double erreur. Le *Rapport* est, comme l'on sait, de Montyon (1), et le *Traité sur les haras* de M. Charles de Barentin, page de la petite écurie et capitaine de cavalerie. On trouve une notice sur le vicomte de Barentin de Montchal dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mabul. — Madame DE BARENTIN DE MONTCHAL a donné une *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, semée de courtes réflexions pour les enfants et les adolescents*, Paris, 1804, 2 vol. in-12. W—S.

**BARENTIN** (**CHARLES-LOUIS - FRANÇOIS DE PAULE DE**), garde des sceaux de France, frère du précédent, naquit en 1758. Son père, neveu du chancelier d'Aguesseau, avait été élevé par les soins de ce grand homme, et il s'était montré digne d'un tel maître. Le jeune Barentin, destiné également de bonne heure à la magistrature, fut d'abord conseiller (1757), puis avocat général au parlement de Paris (1764). Dans cet emploi, il se fit remarquer pour son exactitude et sa rigoureuse justice. En 1773, il remplaça Malesherbes dans la présidence de la cour des aides. Les talents incontestables et l'excessive popularité de son prédécesseur rendaient cette tâche difficile; mais s'il ne s'y montra pas aussi brillant, on ne peut douter qu'il n'y ait rendu des services plus réels. Dirigé par son enthousiasme et méconnaissant le calme et la gravité judiciaires, Malesherbes avait communiqué trop souvent à sa compagnie l'agitation et le mouvement qui l'entraînaient lui-même. Barentin eut donc à rétablir dans la cour des aides l'ordre et la régularité qui trop longtemps en avaient disparu; et il est sûr qu'au bout de quelques mois elle offrit un aspect tout différent. Malesherbes s'en montra fort étonné; et, avec la bonne foi qui le caractérisait, il dit un jour de son successeur : « C'est l'homme de tous les temps et de toutes les affaires; moi je n'étais que l'homme des circonstances et de l'occasion. » Le garde des sceaux Miromesnil ne laissa point ignorer au roi ces bons résultats, et Louis XVI conçut dès lors de Barentin une idée très-favorable. Appelé à l'assemblée des notables, il joua sans doute un rôle important, mais cette assemblée, dont le principal but avait été de restaurer les finances, ne produisit que de nouvelles tracasseries entre les ministres; et l'animosité des partis ne fit que

(1) L'auteur, sans se nommer, se désigne, dans la lettre d'envoi à Louis XVIII, comme l'*ancien des conseillers d'État retirés en Angleterre*, titre qui n'appartenait point au vicomte de Barentin. V—VE.

s'en augmenter. Calonne réussit alors à faire renvoyer Miromesnil; mais lui-même fut remercié peu de temps après. Le nouveau garde des sceaux Lamoignon s'étant livré dans l'administration de la justice à des plans à peu près aussi hasardés que ceux de Calonne l'étaient en finances, éprouva bientôt le même sort, et Barentin lui succéda. L'embarras du ministère augmentait chaque jour, et les circonstances devenaient de plus en plus difficiles. Ce qui ajoutait beaucoup aux difficultés, c'est que Necker, qui était véritablement principal ministre et qui tenait les rênes de l'État, plus jaloux de la faveur populaire que de celle du roi, poussait à une révolution. Imbu de son dangereux système d'accorder tout au tiers état, il conçut le projet de lui faire donner, dans les états généraux qui allaient être convoqués, une double représentation, et il réunit une seconde fois les notables pour les faire consentir à cette innovation; mais son projet fut unanimement rejeté. Necker n'y renonça pas cependant, et son ascendant sur l'esprit du roi était tel, ou plutôt son parti était devenu si puissant, qu'il fallut céder, malgré l'opposition de tous les bons esprits, et surtout de Barentin. Dès lors les deux ministres furent en contradiction sur tous les points; et cette opposition qui fut connue du public, parce que tout ce qui se passait alors, même dans le conseil du roi, était incessamment divulgué, fit du garde des sceaux une sorte de point de mire pour tous les hommes qui voulaient une révolution. A côté de ces divisions funestes les états généraux qui avaient été réunis (1) ne faisaient rien de ce qui avait été le but de leur convocation; leurs délibérations tumultueuses ajoutaient chaque jour à l'animosité des partis, et l'embarras des finances augmentait. Le conseil sentit la nécessité de sortir d'une situation aussi fâcheuse, et il fut décidé que le roi énoncerait lui-même clairement ses intentions; qu'une loi serait donnée qui établirait des états généraux périodiques et ferait dépendre d'eux la création de l'impôt et le règlement de la dépense; que toute exemption serait abolie, et que le monarque ne conserverait l'intégrité de sa puissance que pour le commandement de l'armée. Cette espèce de constitution, ouvrage de Necker, fut adoptée par le conseil; on en supprima seulement quelques dispositions qui portaient atteinte à l'ordre et au pouvoir sans présenter aucun avantage. La vanité de Necker fut tellement choquée de ces suppressions, qu'il désavoua hautement cette loi, et refusa de se rendre à l'assemblée où elle fut promulguée. Le roi, mécon-

(1) Le 1<sup>er</sup> juillet 1789, je me trouvais dans le salon de M. de Barentin, à la place Royale, avec la comtesse de Pontgibaud, lorsque le garde des sceaux arrivant de Versailles nous dit avec émotion : « J'étais allé porter au roi le discours que, suivant l'usage, j'avais rédigé pour être prononcé par Sa Majesté à l'ouverture des états généraux : le roi l'a lu très-attentivement, et m'a dit avec quelque embarras : *Votre discours est fort bon ; mais moi, j'en ai composé un ; le voici : et si vous le trouvez bien, si vous l'approuvez, je le lirai en ouvrant l'assemblée.* J'ai trouvé, en effet, le projet du roi fort supérieur au mien ; je l'ai déclaré avec franchise : je rap-  
« porte donc mon discours, et la France admirera celui que le roi  
« a fait lui-même. »

tent et suivant les conseils d'hommes peu prévoyants, renvoya alors ce ministre. Quoique Barentin n'eût pas conseillé ce renvoi, qu'il regardait comme dangereux, le public l'en accusa hautement, et dans tous les journaux et les pamphlets du temps il fut désigné à la haine publique. La réponse qu'il fit à la même époque, au nom du roi, à l'adresse des communes qui demandaient l'éloignement des troupes, indisposa les esprits encore davantage; Mirabeau l'accusa à la tribune de prévenir le monarque contre l'assemblée et de lui donner des conseils perfides. Voyant alors combien lui serait difficile de rien faire d'utile, et craignant que la malveillance qui se dirigeait contre lui ne réagit sur la personne du roi, Barentin demanda sa retraite. Louis XVI ne la lui accorda, le 16 juillet, qu'après des instances répétées et en l'accompagnant de la lettre la plus affectueuse. Le même jour Barentin partit pour le château de Meslay, près de Chartres. Mais ses ennemis firent courir le bruit que la reine était partie avec lui, et qu'elle était cachée dans le château; ses jours furent menacés, et il fut obligé de chercher un autre asile. Quand il avait été institué garde des sceaux, il l'avait été avec la survivance de l'office de chancelier. Lors de sa retraite, il ne donna sa démission que de l'office de garde des sceaux, persuadé que l'assemblée nationale ne saisisait pas cette distinction, et que ne le voyant plus à la tête des affaires, elle ne porterait pas plus loin son ressentiment. Cependant il essaya encore plus tard des preuves de malveillance bien pénibles. Le 18 novembre 1789 il fut accusé, par l'espèce de tribunal d'inquisition que l'on avait établi sous le nom de *comité de recherches de la ville de Paris*, d'avoir participé, de concert avec MM. de Bezenval et d'Autiechamp, à une conspiration dont le but était de former un rassemblement de troupes dans les environs de la capitale pour l'opprimer. Vers la fin de décembre, Garan de Coulon reprit avec chaleur cette dénonciation (1), qui fut portée au Châtelet de Paris,

(1) Garan de Coulon accusa le garde des sceaux d'avoir foulé aux pieds les lois de toutes les nations et celles du royaume. Voici quels étaient les douze chefs d'accusation : 1<sup>o</sup> Conspiration contre l'Assemblée nationale et la ville de Paris, du mois de mai au 25 juillet (1789). 2<sup>o</sup> Nombre effrayant de troupes, composées d'étrangers avec tout leur attirail de guerre; ces troupes établies entre Paris et Versailles, et la communication interrompue entre ces deux villes. 3<sup>o</sup> Paris investi. 4<sup>o</sup> L'Assemblée nationale chassée du lieu de ses séances et ensuite captive. 5<sup>o</sup> La liberté de l'assemblée violée, et les lois sacrées de l'État foulées aux pieds dans la séance du 23 juin. 6<sup>o</sup> Préparatifs à la Bastille pour foudroyer la capitale; une garnison formée de troupes étrangères introduite dans cette forteresse; direction donnée aux canons pour attaquer en tous sens les citoyens. 7<sup>o</sup> Approvisionnements de la capitale, qui éprouvait déjà une sorte de disette, interceptés pour nourrir des soldats rassemblés contre les habitants. 8<sup>o</sup> Les ordres de couper le blé avant son entière maturité, pour servir à la subsistance des troupes. 9<sup>o</sup> Ordre au prince Lambese d'entrer dans les Tuileries, à la tête de son régiment, et d'y poursuivre les bourgeois désarmés. 10<sup>o</sup> Promesses perfides aux citoyens d'armes et de munitions qu'on leur cachait. 11<sup>o</sup> Ordre donné au gouverneur de la Bastille de tenir jusqu'à la dernière extrémité. L'artillerie de cette forteresse ayant tué ou blessé, rue St-Antoine, plusieurs citoyens allant et venant pour leurs affaires. 12<sup>o</sup> Inaction inconcevable des troupes et de leur commandant, tandis que des brigands armés, profitant du désordre, incendiaient les barrières, pillaient St-Lazare, et enfonçaient les

où Barentin, jugé par contumace, fut complètement absous, le 1<sup>er</sup> mars 1790. Voyant alors qu'il n'y avait plus en France de sécurité pour lui, Barentin se rendit en Piémont, puis en Allemagne et en Angleterre. C'est dans ce dernier pays qu'il passa la plus grande partie de son exil; il ne revint dans sa patrie qu'avec le roi Louis XVIII, en 1814. Ne pouvant alors, à cause de son grand âge, remplir les fonctions de garde des sceaux, il fut créé chancelier honoraire et commandeur du St-Esprit. D'Ambray, son gendre, fut nommé garde des sceaux et chancelier. Barentin est mort à Paris, le 50 mai 1819.— Madame DE BARENTIN, sa sœur, abbesse des Annonciades, était une femme de beaucoup d'esprit. Lors que Ch. de Lameth vint faire des recherches dans son couvent, croyant y trouver le garde des sceaux, elle persifla adroitement le colonel qui venait faire un pareil siège. Ses paroles, qui furent partout répétées, donnèrent lieu à beaucoup de plaisanteries : le marquis de Bonnav, député, composa même sur ce sujet une pièce de vers qui eut un grand succès (*Voy. BONNAV et Ch. LAMETH.*) M—D J.

BARENTSEN, ou BARENTS (THIERRY), peintre, né en 1534, à Amsterdam. Son père, surnommé *le Sourd*, était un peintre médiocre, et auteur d'un tableau qui fut placé dans l'hôtel de ville d'Amsterdam. Il y avait représenté une sédition qui eut lieu en 1535. Thierry Barentsen, après avoir reçu de son père les premières leçons, passa en Italie à l'âge de vingt et un ans, et eut l'avantage de se concilier à Venise l'amitié du Titien. Ce grand artiste, charmé de ses connaissances en littérature, de ses talents en musique, et de l'agrément de ses manières, le reçut chez lui avec une affection paternelle. Après sept années de séjour en Italie, Barentsen retourna dans son pays, où il épousa une jeune personne alliée aux principales maisons d'Amsterdam. On estime beaucoup une *Chute des Anges rebelles* qu'il avait faite pour la communauté des arquebusiers de cette ville; mais ce tableau périt dans les guerres de religion. Parmi plusieurs autres ouvrages de ce peintre, répandus dans les principales villes de Hollande, on cite une *Judith*, que l'on regarde comme son meilleur ouvrage. Barentsen fit aussi un grand nombre de portraits : tous, dit Descamp qui a fourni ces détails, sont dans le goût du Titien. De Piles cite le portrait de ce même peintre, par Barentsen, qui l'apporta d'Italie à Amsterdam, où Barentsen mourut en 1592. D—R.

portes de l'hôtel de la Force. — Tels sont les sommaires des douze chefs d'accusation établis par de Barentin dans le mémoire qu'il publia en 1790 (in-8° de 68 pages). Sa justification était facile. Presque tous les faits incriminés ne pouvaient être imputés qu'à une autorité militaire ou à un ministre principal, et non à un simple garde des sceaux. Cependant il crut devoir se justifier sur chaque grief; il le fit avec le calme et la dignité du magistrat. Il le disait en terminant : « Qui osera élever la voix pour m'accuser de « nouveau?... Dénoncé à la nation, c'est à la nation que je demande « justice. Il m'est dû une réparation éclatante, proportionnée à l'« tendue de l'outrage; je la réclame : je l'obtiendrai, etc... » Il venait de perdre un fils unique qui donnait les plus belles espérances; « objet, disait-il tristement, de mes tendres affections, et dans lequel « j'espérais me survivre. O mon fils ! toi qui jurais entre mes mains « de servir la patrie... faut-il que, par un sentiment de tendresse, je « regarde ta mort comme un bienfait pour toi ! » V—VE.

BARENTZEN (GUILLAUME), pilote hollandais, entreprit, en 1594, d'aller à la Chine en passant par le nord de l'Asie. Il parvint au delà de la Nouvelle-Zemble jusque vers le 77° et le 78° degré de latitude; mais le froid excessif et les glaces le forcèrent de revenir. Il y retourna courageusement en 1596, passa l'hiver à la hauteur de 77 degrés où il éprouva une nuit de près de trois mois. Cependant comme nos voyageurs ne perdirent de vue le soleil que le 4 novembre, et que, selon leur calcul, cet astre devait disparaître dès le 1<sup>er</sup>, ignorant la réfraction et ses causes, ils furent tous étrangement surpris. Ils ne le furent pas moins, lorsque, le 24 janvier 1597, ils aperçurent le soleil; les mêmes calculs astronomiques ne leur annonçant cet astre que le 8 ou le 9 février. Ils en causèrent avec beaucoup d'étonnement entre eux, et les savants en raisonnèrent à leur retour. Ce fait n'étonnerait plus à présent; et l'on sait que nous apercevons à l'horizon l'inage du soleil avant de jouir réellement de sa présence. Le courage et la patience de Barentzen et de ses compagnons méritèrent d'être couronnés par le succès; cependant tourmentés par les ours blancs, accablés par les maladies, ayant à renverser sans cesse des monceaux de glaces impénétrables, ils revinrent enfin par la mer Blanche. On a pensé que Barentzen avait eu tort de se tenir toujours près des côtes, et qu'il aurait dû se jeter dans la haute mer et jusque sous le pôle, où le froid ne doit pas être aussi sensible qu'auprès des terres. Sa relation, imprimée en hollandais, a été traduite dans l'*Histoire générale des voyages.* M—E.

BARÈRE (BERTRAND DE VIEUZAC) (1), naquit à Tarbes, le 10 septembre 1755. Son père, homme de loi anobli, possédait à Vieuzac, dans la vallée d'Argelez, un petit fief, au titre de baron. Le fils, avocat à Toulouse, aux succès du barreau joignait des succès académiques que lui valurent, de 1782 à 1787, ses éloges de Louis XII, du cardinal d'Amboise, du chancelier Séguier, de Montesquieu, de J.-J. Rousseau et de Pompignan. L'auteur les réunit vingt ans après en un seul volume (Paris, 1806, in-8°). Barère venait de recueillir, avec l'héritage paternel, une charge de judicature à la sénéchaussée de Tarbes, lorsqu'il fut nommé député aux états généraux par la province de Bigorre. À son arrivée à Paris, il forma des liaisons avec la maison d'Orléans, devint de la société de madame de Genlis et rédigea un journal assez modéré, *le Point du jour*, contenant l'analyse succincte des délibérations de l'assemblée. Le peintre David, dans son tableau du *Serment du Jeu de Paume*, a représenté Barère prenant des notes pour sa rédaction. La première fois qu'il parut à la tribune, le 19 juin 1789, ce fut pour demander la nomination de commissaires chargés de vérifier les causes de la disette des grains, et de faire des perquisitions dans les couvents et communautés religieuses. Le 7 juillet, il fut un des premiers à établir avec l'évêque d'Autun Talleyrand, que les mandats impératifs donnés par les assemblées de bail-

(1) Que la plupart des historiens et particulièrement les tables du *Moniteur* écrivent fautiveusement *Barrère*.

liages n'étaient point obligatoires. L'assemblée partagea cette opinion : ainsi fut levé un des principaux freins qui pouvaient arrêter les novateurs. Le 9 août, il s'opposa à ce que l'emprunt proposé par Necker fût hypothéqué sur les biens du clergé, attendu, disait-il, qu'un pareil gage mettrait obstacle à l'exécution des projets de l'assemblée sur les biens ecclésiastiques. Chaque jour son langage prenait un caractère plus décidé. Ainsi, le 5 octobre, ce fut avec beaucoup de vivacité qu'il s'éleva contre la réponse évasive du roi, à la demande de sanctionner les articles décrétés sur la constitution. Il n'accordait au monarque que la faculté d'y accéder, et non le droit de les refuser et encore moins d'en faire la critique. On le vit demander avec animosité, les 10 et 11 novembre 1789, puis le 9 janvier 1790, la suppression ou la mise en jugement des magistrats des parlements de Rouen (*voy. BARNAVE*), de Metz et de Rennes, pour avoir protesté contre les décrets de l'assemblée. Le 10 avril, au nom du comité des domaines, il proposa de déclarer tous les biens de la couronne aliénables par la nation seulement, et mis en vente sur-le-champ, à l'exception des châteaux, domaines et maisons royales qu'il plaira à Sa Majesté de conserver, motion qui fut passée en décret le 9 mai suivant, et qui lui fut reprochée sous la convention comme un acte de royalisme. Il avait été élu le 4 janvier 1790 secrétaire de l'assemblée. Il publia alors un petit volume in-12 de 53 pages, sorti des presses de Firmin Didot, intitulé *les Étrennes du peuple, ou Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen, précédée d'une Épître aux nations*. Le 21 décembre, il fit accorder une pension à la veuve de J.-J. Rousseau. Barère professait aussi la plus grande admiration pour Voltaire, et il fut, le 12 juillet 1791, au nombre des quinze membres qui assistèrent au nom de l'assemblée à la translation des cendres du patriarche de Ferney au Panthéon. Lors du départ de mesdames, tantes du roi, il proposa (23 février 1791) d'obliger à la résidence tous les fonctionnaires publics, en commençant par le roi, et par tous les membres de la famille royale. Le 7 mars, il insista pour que les ministres fussent nommés par le roi, et non pas élus par le peuple, car, observa-t-il, « donnez au « peuple une part dans leur élection : aussitôt le « pouvoir devient une chimère et la responsabilité « est impossible... » Le 15 mai, il se prononça pour qu'on accordât le titre et les droits de citoyens aux hommes de couleur. A l'occasion de l'évasion de Varennes, il s'opposa à ce que les déclarations du roi et de la reine sur *ce grand délit national* fussent reçues par les commissaires de l'assemblée, et insista pour que les juges seuls reçussent, par écrit, ces déclarations. Quelques jours après, il appuya un projet de loi contre les émigrés; l'assemblée en la votant fut surtout déterminée par les sophismes que prodigua Barère, afin de prouver la nécessité de cette mesure, qui n'était, à l'en croire, qu'une simple mesure de police. Ce décret fut comme non avenu, par suite de l'amnistie générale du 14 septembre suivant. La discussion étant engagée le 15 août sur les relations du corps législatif avec le

roi, Barère se joignit à Robespierre pour demander que les ministres n'eussent le droit de prendre la parole dans l'assemblée que pour donner, quand ils en seraient requis, des éclaircissements sur les objets appartenant à leur administration. Il s'opposa à ce que l'initiative de la proposition des contributions publiques leur fût laissée. Il faut lire ce long discours de Barère, qui fut fort applaudi, pour avoir l'idée des principes désorganisateur qui animaient alors nos gouvernants. Barère ne fut point compté parmi les grands orateurs de l'assemblée constituante; seulement l'on peut remarquer la hardiesse ascendante de ses opinions tant dans son journal qu'à la tribune, à mesure que la révolution acquérait plus de force. Il avait d'abord préféré le club des feuillants, qu'il présida, au club des jacobins; plus tard, il devint un des plus zélés apôtres de ce dernier club. Pendant l'assemblée législative, il fut élu juge au tribunal de cassation au mois de mars 1791. Après le 10 août, il obtint, avec Collot d'Herbois et Robespierre, une place parmi les jurisconsultes patriotes qui, sous Danton, formaient le conseil du ministère de la justice. Élu, en septembre 1792, député des Hautes-Pyrénées à la convention nationale, il proposa, dès le lendemain de l'ouverture de la session, d'envoyer des commissaires dans les départements des Pyrénées, afin de mettre en état de défense les places de Perpignan et de Bayonne. Lui-même fut nommé membre de cette commission; mais il demeura à Paris, car on le voit, deux jours après, demander le rejet sur toutes les propositions des ministres Roland, Servan et Danton. Il fut nommé le 11 octobre membre du comité de constitution. Le 30 octobre il appuya la suspension de cette commune de Paris, « qui, dit-il, a si souvent « donné l'exemple de la violation des décrets. Le « conseil général, né de l'anarchie, doit cesser avec « l'anarchie. » Barère tenait encore quelque peu au parti des modérés; mais, voyant que la modération était une cause de proscription, la terreur s'empara de lui, et il alla faire amende honorable aux pieds de Robespierre. Celui-ci lui promit sa protection, à condition qu'il se dévouerait à son parti. Il est à croire toutefois que leur pacte n'était pas encore bien cimenté lorsqu'à la séance du 5 novembre Barère, en demandant l'ordre du jour sur les premières accusations des Girondins contre Robespierre, le motiva sur ce que la convention ne devait s'occuper que des intérêts de la république? « Ne faisons pas, dit-il, des piédestaux à des pygmées. — Je ne veux « pas de votre ordre du jour, s'écria Robespierre. » Le soir même, à la société des jacobins, Barère, qui avait à cœur d'apaiser le mécontentement de Robespierre, fit l'apologie des journées de septembre, « comme ayant anéanti tous les projets désastreux « enfantés par l'hydre du feuillantisme, du royalisme et de l'aristocratie. » Bientôt commencèrent les débats sur le procès de Louis XVI. Barère y prit toujours une grande part. D'abord il fit décrier l'impression de tous les discours prononcés dans cette discussion (15 novembre); puis, à propos de la lettre du défenseur officieux Huet, qui

s'offrait à défendre le roi, « Nous devons, dit-il, « donner à la défense du ci-devant roi toute la latitude que le droit naturel établit. Nous devons encourager tous ceux qui voudront exercer le « plus intéressant ministère... » Élu président, il répondit en cette qualité, le 2 décembre, à une députation de la commune de Paris qui demandait qu'on accélérât la mise en jugement de Louis XVI, qu'il qualifia de *traître*. Au milieu de ces manifestations d'exaltation révolutionnaire, impliqué dans les pièces trouvées dans l'armoire de fer, il quitta momentanément le fauteuil pour se défendre d'avoir montré, comme rapporteur de l'omité des domaines à l'assemblée constituante, des dispositions favorables à Louis XVI. Cet incident n'eut pas de suite, et Barère fut invité à reprendre la présidence. Le 4 décembre il donna l'accolade fraternelle aux députés belges et liégeois qui demandait l'indépendance de leur pays. « Notre diplôme d'alliance, dit-il, et de défense réciproque est écrit « de la main de la nature. Nos principes et notre « haine contre les tyrans, voilà nos ministres plénipotentiaires. » Le 11 décembre, il fit subir à Louis XVI son premier interrogatoire ; et déploya beaucoup de hauteur dans cette occasion ; mais il est certain que dans ses relations particulières avec Malesherbes, il mit aussi beaucoup d'urbanité et de modération. Cet illustre défenseur de Louis XVI crut devoir consulter Barère avant d'adresser une lettre à la convention, et pria un de ses amis de demander une entrevue à celui-ci. Barère se rendit chez Malesherbes et lui dit : « Non seulement je vous approuve, mais je vous admire. « Un pareil dévouement est digne de votre grande « âme..... Je briguerais moi-même une si noble « tâche, si je n'étais pas président de la convention. Je me ferai un devoir, un honneur de « vous donner, pour la défense du roi, toutes les « facilités qui pourront dépendre de moi..... » Ah ! « pourquoi suis-je député ! » A la séance du 26 décembre il fit décréter l'impression du mémoire des défenseurs de Louis XVI, en y rétablissant ces mots effacés par eux : *Le peuple a voulu la liberté, il la lui a donnée*. Il appuya la proposition d'ostracisme contre d'Orléans, Roland et Pache ; et se plaignit en ces termes de ce que la minorité cherchait à égarer l'opinion publique : « Ils disent de nous : s'ils « ne font pas mourir le tyran, nous les accuserons « d'être coalisés avec les tyrans. S'ils le font mourir, « c'est une cruauté indigne du peuple français. » Le 4 janvier, dans une opinion très-développée écrite sous l'inspiration de Robespierre, il demanda le rejet des propositions de Salles et de Buzot pour l'appel au peuple, soutint que la convention avait ces pouvoirs illimités ; et établit l'utilité d'un système de condamnation absolue. Il s'attacha surtout à démontrer tout le danger auquel on exposerait la France en laissant la vie à Louis XVI, ou en le déportant. Son éloquence ne fut que trop persuasive, et l'on ne peut douter que ce discours n'ait été l'une des principales causes de l'issue du procès. Le 6 janvier, lors de la discussion si orageuse sur la perma-

nence des sections, Barère, occupant le fauteuil à la place de Treillard, censura Robespierre qui voulait parler malgré la majorité de l'assemblée. Le même jour, à propos du compte rendu des succès des Français à Naples : « Encore un Bourbon au nombre des « vaincus ! s'écria Barère, les rois sont ici à l'ordre « du jour. » Sur les différents appels nominaux, il déclara Louis coupable ; vota contre l'appel au peuple en disant : « J'ai prouvé *non*, et je dis *non* ; » enfin ce fut sur sa proposition ainsi que sur celle de Robespierre et de Guadet que la convention rejeta la demande de l'appel au peuple, et passa à l'ordre du jour sur la proposition relative à la quotité des suffrages. Ce fut alors que se disant *organe de la loi*, il ajouta ces paroles devenues fameuses : *L'arbre de la liberté croît lorsqu'il est arrosé du sang de toute espèce de tyrans*. Le jugement rendu, il en demanda le maintien, et vota l'ajournement au lendemain de la discussion des observations de Tronchet, relativement au nombre de voix pour fixer le sort de Louis XVI. Le 19 janvier, répondant à Brissot qui demandait le sursis, il s'écria : « Entre les « rois et les peuples, il n'y a que des combats à « mort. La punition de Louis, qui sera la leçon des « rois, sera encore la terrible leçon des factieux, des « prétendants à la dictature, ou à tout autre pouvoir « semblable à la royauté..... On nous a dit qu'en « abattant la tête d'un roi, il en renaîtrait une autre. « Prenez des mesures fermes pour empêcher cette « résurrection de la tyrannie ; mais faites en sorte « de ne vous écarter jamais du chemin de la justice. « Sachez distinguer celui qui a été le défenseur de « la révolution d'avec celui qui a conspiré contre « elle. Si l'un est punissable, l'autre doit être éloigné. Croyez que le peuple français ne voudra pas « plus de Louis d'Orléans pour roi (1) que de Louis « Capet. On ne peut semer la royauté sur les terres « nouvelles de la république. » Après avoir émis son opinion contre le sursis, il ajouta : « Il faut « que la famille des Bourbons s'éloigne des terres « de la liberté, jusqu'à ce que la liberté soit affermie. » On voit, par tous ces détails, qu'à Barère avait été attribuée par les meneurs la tâche de donner le ton dans cette grave circonstance. A la séance du 21 janvier, il demanda qu'on accordât les honneurs de Panthéon à Félix Lepelletier, dont la fille fut le lendemain, sur sa proposition, adoptée par la république. En même temps il fortifia le système de la terreur en faisant décréter les visites domiciliaires. La proclamation au peuple français qu'il rédigea le 25 janvier par l'ordre de la convention, tant sur la mort du tyran que sur l'assassinat de Michel Lepelletier est une des pièces officielles les plus remarquables de cette époque : on y voit la convention se réjouir de la sentence régi-

(1) Cette attaque contre le duc d'Orléans avait sans doute encore été imposée à Barère, car il avait été en relation non interrompue avec la maison d'Orléans depuis l'assemblée constituante, et ces relations avaient été assez étroites pour qu'il acceptât la tutelle d'une jeune personne qui tenait de très-près à la maison d'Orléans. C'était cette Pamela que les écrits de madame de Genlis ont rendue si célèbre, et qui fut depuis lady Fitzgerald.

eide et braver la coalition des rois. Cependant il hésitait encore entre la montagne et la Gironde ; il se montra favorable au plan de constitution présenté par Condoreet, et renouvela plusieurs fois ses plaintes contre la conduite des membres de la commune de Paris, qui, le 25 février, n'avaient pris aucune mesure pour empêcher le peuple de piller les boutiques des épiciers. Le 2 mars, il fit adopter un projet d'adresse au peuple batave, et, peu de jours après, au nom du comité diplomatique, déclara la guerre à l'Espagne. Le 10 mars, à propos des défiances et des alarmes qu'on s'efforçait de répandre dans la convention : « Est-ce à la royauté « qu'on en veut venir ? » s'écria-t-il. Il y a ici plus de « sept cents députés qui auront chacun un pistolet « et un poignard pour détruire l'ambitieux ou le « tyran qui aura oublié le 21 janvier. » Deux jours après, il prit la défense de Dumouriez et félicita Santerre d'avoir fait échouer les tentatives d'insurrection contre les Girondins, en empêchant de sonner le tocsin dans la nuit du 10 mars. Toutefois rien n'est moins certain que cette prétendue conspiration du *dix mars*, dont les députés de ce parti avaient l'esprit frappé (4). Ce fut le 17 mars que commença la longue série des rapports faits par Barère au nom du comité de défense générale, qui fut quelques jours après (le 26) reconstitué sous le nom de comité de salut public. Dans ces rapports qu'on a qualifiés de *carmagnolades*, et qui ont fait surnommer leur auteur l'*Anacréon de la guillotine*, la plus brillante facilité d'élocution n'est mise en usage que pour donner au crime les couleurs de la justice et de la vertu. La peine de mort contre la proposition des lois agraires ; la prompte division des propriétés au moyen de ventes de biens nationaux ; la démolition des châteaux d'émigrés ; la tradition au tribunal révolutionnaire des auteurs de l'attentat commis à Orléans sur le député Léonard Bourdon ; enfin une adresse *révolutionnaire* au peuple français, tels furent les décrets qui résultèrent, dans cette même séance du 17 mars, d'un vaste rapport de Barère, embrassant, on doit le dire, dans une proportion grandiose la plupart des garanties que réclamait le nouvel ordre de choses. Il n'y manquait que la peine de mort contre les émigrés : proposée par Duhem et par Charlier, elle fut votée séance tenante. Cependant le comité de sûreté générale, composé de vingt-cinq membres délibérant en présence d'un grand nombre de députés, était moins un comité qu'un club bruyant. Barère, appuyant la proposition d'Isnard, fit décréter l'organisation d'un nouveau comité de neuf membres seulement qui délibérassent en secret, et fussent autorisés à prendre des mesures d'exécution. Le 16 août, il fit adopter un projet de manifeste de la convention nationale de France à tous les peuples et à tous les gouvernements, lequel avait été rédigé antérieurement par Condoreet. Le 26 avril, il rédigea une proclamation pour remonter l'esprit des armées, découragées par

la défection de Dumouriez et amollies par de faux bruits de paix. Cependant la lutte était plus acharnée que jamais entre la montagne et la Gironde. Guadet ayant proposé des mesures extraordinaires pour rétablir la tranquillité publique, et particulièrement la cassation des autorités municipales de Paris, Barère, en accusant la commune d'altérer ou d'exagérer les lois, repoussa la proposition comme anarchique, et fit décréter la formation d'une commission de douze membres pour se concerter avec le comité de sûreté générale. Dans la séance du 25 mai, il énonça que le comité dont il était membre s'honorait de n'être d'aucun parti, et qu'il n'estimait pas plus l'influence de Marat que celle de Brissot ; mais le 31 mai il se prononça décidément pour les montagnards. Ce jour-là il présenta, au nom du comité, un projet de décret tendant à mettre la force armée de Paris à la disposition de l'assemblée, et à supprimer la commission des douze. Le lendemain, il fit décréter une proclamation adressée au peuple français sur les événements de la veille. A la séance du soir, sur la pétition des autorités de Paris qui demandaient la mise en accusation des Girondins, il dit que l'on devait promettre de rendre justice au peuple, et fit décréter que le comité de salut public présenterait, sous trois jours, un rapport à ce sujet et proposerait des mesures pour sauver la chose publique. Dès le lendemain, il fit passer un décret invitant les vingt-deux membres dénoncés à se suspendre volontairement de leurs fonctions pour un temps déterminé. Cependant au milieu de cette délibération, la garde nationale commandée par Henriot avait investi la convention. « Nous sommes « en danger, s'écria Barère ; car des tyrans nous « veaux veillent sur nous : leur enseigne nous « entoure, et la représentation nationale est prête « à être asservie par elle ; cette tyrannie est dans « le comité révolutionnaire de la commune. » Puis, il engagea la convention à prouver qu'elle était libre, en allant délibérer au milieu de la force armée. Sur cette motion, l'assemblée entière se leva, sortit de la salle, passa dans les rangs des soldats ; puis, après avoir ainsi parcouru les Tuileries et le Carrousel, revint sur ses bancs reprendre le cours de ses délibérations. Le 6 juin, à la suite du rapport sur les événements du 31 mai, Barère provoqua la suppression de tous les comités révolutionnaires, le changement du chef de la garde nationale parisienne, et l'envoi aux départements dont les députés avaient été arrêtés par suite du 31 mai, d'un nombre égal d'otages pris dans le sein de la convention. Cette proposition, vivement appuyée par Danton et par Couthon, qui s'offrit lui-même pour otage, indisposa la majorité des montagnards ; Robespierre la combattit dans la séance suivante. Barère, qui ne sut jamais résister en face à ce terrible homme, retira la proposition concernant les otages et présenta le lendemain un projet entièrement modifié. Il fit de nouveau partie du comité de salut public renouvelé le 10 juillet, et proposa en son nom la plupart des mesures révolutionnaires qui signalèrent *ce règne de la terreur*. On le vit successivement faire décréter d'ac-

(4) On peut consulter les *Mémoires* de Levasseur, qui se moque, des terreurs des Girondins.

cusation Wimpfen et Custine; déclarer Paoli traître à la patrie; ordonner l'incendie des lieux occupés par les Vendéens, l'abattis de leurs forêts, la destruction de leurs récoltes, la confiscation de tous leurs biens, la levée en masse au son du tocsin de tous les citoyens, depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de soixante (1<sup>er</sup> août); puis, le même jour, faire adopter une manifeste contre l'Angleterre, prononcer l'expulsion de tous les Bourbons, l'envoi au tribunal révolutionnaire de Marie-Antoinette; la réduction au strict nécessaire de la dépense pour l'entretien et la nourriture des *deux enfants de Louis Capet*, enfin la destruction de tous les tombeaux des rois. Lors de l'incendie de l'arsenal d'Huningue, il en accusa les agents de Pitt, fit décréter la peine de mort contre tout homme déguisé en femme ou trouvé en fausse patrouille; convertir en greniers d'abondance les châteaux et *palais des féroces émigrés*, et accorder 100 millions pour la subsistance du peuple (9 août). La réquisition de dix-huit à vingt-cinq ans fut ensuite (14) votée sur son rapport. Le 5 septembre, il annonça la fermeture du théâtre de la Nation, qui, ajouta-t-il, *n'était rien moins que national*, et l'arrestation des acteurs, ainsi que de François de Nenfchâteau, auteur de *Paméla*, pièce, selon lui, toute en faveur des aristocrates et dont le principal vice était le *modérantisme*. Le surlendemain, il fit décréter la création d'une armée révolutionnaire et adjoindre Billaut-Varennes et Collot d'Herbois au comité de salut public. Jamais son langage n'avait été si violent. Après avoir dénoncé les menées de l'étranger et des aristocrates pour amener un mouvement dans Paris: « Eh bien, s'écriait-il, ils l'auront ce mouvement! ils l'auront, mais organisé, régularisé par une armée révolutionnaire qui exécutera enfin ce grand mot qu'on doit à la commune de Paris: *Plaçons la terreur à l'ordre du jour!* C'est ainsi que disparaîtront en un instant les royalistes et les modérés, et la tourbe contre-révolutionnaire qui vous agite. Les royalistes veulent du sang; eh bien, ils auront celui des conspirateurs, des Brissot, des Marie-Antoinette, » etc. Quelques jours après il fit régulariser le décret proposé par Danton, tendant à salarier les artisans qui assisteraient aux assemblées des sections. Le 17, il demanda la peine de mort contre les *alarmistes*, et la déportation de tout individu qui, depuis le 10 août 1791, ne se serait pas montré *ami du gouvernement républicain*. Cependant des accusations s'élevèrent dans la convention contre le comité de salut public, au sujet de la situation critique de la frontière du Nord. Barère répondit (25 septembre) à ces inculpations en récriminant contre la commune de Paris. Le 15 octobre, il fit décréter la création d'une commission extraordinaire pour juger militairement les rebelles contre-révolutionnaires de Lyon, le désarmement de ses habitants, la démolition de toutes les maisons habitées par les riches, l'abolition du nom de cette ville, qui fut changé en celui de *Commune affranchie*. Le lendemain, il annonça la destruction de tous les ennemis de la république, puisque Marie-Antoinette, *cette femme scélérate, allait expier ses forfaits*. Ce fut

encore lui qui, après l'exécution de cette princesse, s'écria: « La guillotine a coupé là un puissant nœud de la diplomatie des cours de l'Europe! » Malgré tous ces gages révolutionnaires, il fut dénoncé aux jacobins par Saintex et Dufourny. Ces attaques avaient moins pour objet Barère lui-même, que d'entamer le comité de salut public qui pesait alors de toute sa puissance sur les *dantonistes* et les *hébertistes*. Aussi Robespierre fit-il écarter l'accusation. « Barère, dit-il à cette occasion, a des torts qui tiennent à son caractère, mais il les a réparés, et sert bien sa patrie au comité. Barère connaît tout, il sait tout, il est propre à tout. » La prodigieuse facilité du député des Hautes-Pyrénées étonnait ses collègues du comité. Ils en faisaient même un objet de plaisanterie qu'autorisait la lâcheté de son caractère: *Tiens, Barère, rapporte*, lui disaient-ils, comme s'ils eussent parlé à un chien, en jetant sur le bureau les pièces d'un rapport. Cependant Barère, insensible à tout pourvu qu'il sauvât sa tête, ne laissait échapper aucune occasion, même la plus indifférente, de faire montre de patriotisme. Dévoué de plus en plus à la montagne, il fit, vers ce temps-là (22 novembre), rapporter le décret qui donnait à un député le droit d'être entendu par l'assemblée avant d'être décrété d'accusation. Le 25, à la suite d'un rapport circonstancié sur la situation militaire de la république, il fit concentrer toute l'action du gouvernement entre les mains du comité de salut public, mais s'opposa prudemment à ce qu'on lui donnât le titre de *comité de gouvernement*. A propos d'un réquisitoire du procureur de la commune de Paris, Hébert, il fit défendre à toute autorité constituée de convoquer et de réunir les comités révolutionnaires. C'est dans le même esprit gouvernemental que, de concert avec Robespierre, il s'opposa à la suppression des ministres. Le 25 décembre, en annonçant la reprise de Toulon, il fit décréter que l'armée avait bien mérité de la patrie, qu'il serait célébré une fête nationale pour cet événement, que la ville prendrait le nom de *Port la Montagne*, etc.; en enfin il fit l'éloge de la conduite des forçats pendant le siège. Le 22 janvier 1794, il s'éleva contre les partisans de la paix: « Lorsque les républicains ont formé quinze armées, dit-il, il n'y a ni paix, ni trêve, ni amnistie, ni aucun traité à faire avec les despotes; » puis il déclara que la république n'avait pas besoin pour exister d'être reconnue par les étrangers; que sa destinée l'appelait à ne reconnaître les autres gouvernements que *provisoirement*. Le 6 mars, il signala les *conspirations de l'étranger*, et, pour première application de ce système d'accusation, donna, quelques jours après, des détails sur la conspiration d'Hébert et de ses partisans, fit successivement plusieurs rapports à ce sujet, annonça l'arrestation des conjurés, et dit que le glaive de la loi ne tarderait pas à frapper les coupables. Il provoqua ensuite la suppression de l'armée révolutionnaire dont le chef, Ronsin, venait de périr sur l'échafaud avec Hébert. Après cela, Danton, désigné aussi par Robespierre comme *agent de l'étranger*, fut arrêté le 31 mai; le lendemain, Barère s'opposa à ce qu'il fût entendu à la

barre, et Danton fut envoyé au tribunal révolutionnaire. Aux mois de juin et de juillet 1794, Barère parut souvent à la tribune pour annoncer les succès des armées républicaines. Il le faisait avec une exagération telle, que St-Just lui dit un jour : « Tu fais trop mousser nos victoires. » A l'occasion de la prise de Tournay, Barère fit ordonner que les garnisons de Condé et de Valenciennes seraient passées au fil de l'épée, si elles n'évacuaient ces places dans les vingt-quatre heures ; ce qui ne fut pas exécuté. Mais il n'en avait pas moins prononcé ces paroles qu'on lui reprochera toujours : « Transigez aujourd'hui, ils vous massacreront demain... Non, non, que les ennemis périssent ! Je l'ai déjà dit à cette tribune. Il n'y a que les morts qui ne reviennent point. » Il avait fait décréter, le 26 mai précédent, qu'il ne serait fait aucun prisonnier anglais. Le 9 juillet, il fit, au nom du comité, passer à l'ordre du jour sur les accusations dirigées contre Joseph Lebon pour les cruautés qu'il avait commises à Arras et à Cambrai. « *Des formes un peu acerbes*, dit le mielleux rapporteur, ont été érigées en accusation ; mais ces formes ont détruit les pièges de l'aristocratie. Une sévérité outrée lui a été reprochée, mais pas un patriote n'a été frappé... Il ne faut parler de la révolution qu'avec respect, et des mesures révolutionnaires qu'avec égard. La liberté est une vierge ont il ne faut pas soulever le voile. » On n'aurait jamais fini de citer les paroles atroces qu'on a recueillis de la bouche de Barère. C'était, pour les bons mots, le Talleyrand de l'époque. « La guillotine, disait-il, n'est pour mourir qu'un lit un peu plus mal fait qu'un autre. » Il répétait en plaisantant cet autre mot de Cambon : *Il faut battre monnaie sur la place de la Révolution*. Barère appelait encore le fatal tombeau destiné au transport des condamnés la *bière des vivants*. Le 7 thermidor (24 juillet 1794), après avoir fait l'éloge de Robespierre et demandé l'impression du discours par lequel celui-ci avait essayé de repousser l'accusation d'aspirer à la dictature, Barère, voyant sa proposition vivement combattue et les attaques tomber de toutes parts sur Robespierre, changea tout à coup de note, retira sa proposition et ajouta que si, depuis quatre décades, ce dernier eût suivi les opérations du comité, il aurait supprimé son discours. En abandonnant si promptement Robespierre, Barère, Carnot et les autres membres du comité s'associèrent au succès de la journée du 9 thermidor. Appelé ce jour-là à la tribune par cette même majorité qui refusait d'entendre Robespierre, l'éternel et fécond rapporteur, qui n'était jamais au dépourvu, dénonça en peu de mots, au nom du comité, un complot tendant à changer le gouvernement. A la suite de ce rapport, il fit décréter une proclamation, supprimer le grade de commandant général de la garde nationale, et décréta, en cas de troubles, la responsabilité du maire de Paris, de l'agent national et du commandant à tour de rôle de la garde parisienne. Robespierre, qui n'avait pas un instant quitté la tribune, et qui savait

que ce décret adroit, en destituant Henriot, brisait dans sa main la cheville ouvrière de ses projets, essaya de nouveau de se faire entendre ; les cris : *A bas le tyran ! à bas le dictateur !* lui coupent la parole. Il est mis en arrestation, ainsi que ses amis. Barère fut encore chargé le soir d'en faire un second rapport, et de proposer de nouvelles mesures ; il raconta les événements de l'hôtel de ville et rédigea derechef une proclamation au peuple français. Ce fut seulement le 30 juillet, en proposant la nomination de trois nouveaux membres du comité de salut public à la place de ceux dont la tête venait de tomber sous le glaive de la loi, qu'il entra pour la première fois dans le détail de la conspiration de Robespierre. Il avait eu le temps de préparer son thème, et il fit de cette conspiration un roman contre-révolutionnaire qui eut tout le succès désirable. Le moment n'était pas éloigné où il allait perdre le peu qui lui restait d'influence ; il sortit, le 4<sup>er</sup> septembre, du comité de salut public, où il avait siégé dix-sept mois. Le 29 août, il avait été dénoncé par Lecointre de Versailles, qui, n'ayant pu produire les pièces à l'appui de sa dénonciation, la vit déclarer calomnieuse. Accusé de nouveau par Legendre et par Clauzel, Barère rejeta sur la popularité de Robespierre les ménagements dont on avait usé à son égard ; déclaration contradictoire avec ce qu'il avait dit dans un de ses précédents rapports, que ce n'était que quelques jours avant le 9 thermidor que le comité avait pu apprécier l'hypocrisie du dictateur. Barère invoqua encore le témoignage de Carnot, qui prit sa défense. Après une longue discussion, une commission de douze membres fut nommée, pour examiner sa conduite. Le 14 novembre, Barère se plaignit de la réaction thermidorienne, de l'audace du parti contre-révolutionnaire, et dit qu'il avait été frappé dans le Jardin national pour avoir crié *vive la république !* Quelques jours après (le 26), il fut encore l'objet d'une provocation indirecte de la part de Legendre, qui s'étonna que « les trois conspirateurs fiéffés, les intimes de Robespierre, qui ne s'étaient divisés que sur les victimes, fussent encore dans la convention. » Chaque jour la tribune retentissait de nouvelles accusations, lorsque, le 27 décembre, Merlin de Douai fit décréter la nomination d'une commission de vingt et un membres pour examiner la conduite de Barère, Collot d'Herbois, Billaut-Varenes et Vadier. Le 5 janvier 1795, Courtois, chargé de l'examen des papiers de Robespierre, ayant dénoncé Barère et Collot d'Herbois comme ses complices, l'assemblée décréta le renvoi de son rapport à la commission des vingt et un ; le 2 mars, sur le rapport de Saladin, ils furent décrétés d'accusation. Barère prit la parole pour se défendre, et essaya encore une fois de rejeter sur Couthon, Robespierre et St-Just la responsabilité des mesures odieuses dont on accusait le comité. Dans la séance du 23, il présenta habilement sa défense, qui fut appuyée par les témoignages favorables de plusieurs députés ; mais l'émeute du 12 germinal (4<sup>er</sup> avril) ayant été attribuée au projet de sauver Barère et ses coaccusés, la déportation fut prononcée contre eux.

Le lendemain, une troupe nombreuse de soldats conduisit à pied Barère, ainsi que Collot et Billaud, des Tuileries à la barrière de Montrouge. Pendant ce trajet, la foule menaçante les accablait d'outrages. A la barrière, on les fit monter en voiture; à Orléans, leur vie fut sérieusement menacée; enfin ils furent déposés dans le château de l'île d'Oléron. Cependant le décret de leur déportation ne s'exécutait pas, et, le 21 mai, Rouyer demanda contre eux la peine de mort; et en effet deux jours après, Barère fut traduit avec Vadier, Billaud et Collot, au tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure; mais ces deux derniers avaient été embarqués pour Cayenne, et Barère était demeuré à Oléron, le bâtiment qui devait l'emmener n'étant pas encore prêt; sur quoi Boursault observa que « Barère, pour « la première fois, avait oublié de suivre le vent. » Quelques jours après, il fut transféré à pied de Marennes dans les prisons de Saintes, au milieu des huées et des malédictions. A Saintes, on lui témoigna toute l'horreur qu'il inspirait; chaque nuit on chantait sous ses fenêtres le menaçant *Réveil du peuple*. C'est alors qu'il écrivit à ses commentants un *compte rendu* demeuré manuscrit. Le triomphe du 13 vendémiaire sur les réacteurs thermidorien ne fut pas favorable à Barère. Le 17 septembre 1793, Fréron demanda qu'il fût jugé ou déporté dans le plus bref délai, afin, dit-il, qu'il emporte à Madagascar le secret de tailler des carnaques. Un mois après, on rétablit contre Barère le décret primitif de déportation. Après huit mois de captivité, il s'évada des prisons de Saintes, resta d'abord quinze jours caché dans les landes de Bordeaux, puis trouva dans cette ville, pendant cinq ans, un asile où il composa deux ouvrages qui furent imprimés : 1° de la *Pensée du gouvernement*, 1796, in-8°; 2° *Montesquieu peint par ses ouvrages*, 1796, in-8°. Ces deux écrits appelèrent de nouveau sur lui l'attention publique; mais ce fut vainement que, dans le conseil des cinq-cents, Lamarque demanda qu'il fût compris dans les dispositions d'amnistie de la loi du 3 brumaire. Barère avait toujours à Tarbes un grand parti, car il avait su préserver son département des mesures révolutionnaires, protégeant tous les individus sans acception de parti; il fut donc élu député au corps législatif par les Hautes-Pyrénées. Son élection fut annulée, et, plus tard, une commission fut chargée de présenter des mesures pour l'exécution du décret de sa déportation. Mais les amis qu'avait conservé Barère dans les comités voulurent bien ignorer sa retraite, et le décret ne fut pas encore exécuté. Le 18 fructidor ne changea rien à sa situation, car les vainqueurs étaient ces mêmes thermidorien dont le triomphe avait été le signal de sa proscription. Barère retourna donc à ses études, et publia la *Liberté des mers, ou le gouvernement anglais dévoilé, datée de ma retraite, le 1<sup>er</sup> ventôse de l'an 6 de la république*, Paris, 1796, 3 vol. in-8°, et 1798, 4 vol. in-4°. En composant cet ouvrage, qui n'est que la substance de ses nombreux rapports à la convention nationale sur la politique anglaise, il avait l'intention de plaire au directoire,

mais au lieu de désarmer les ressentiments, la *Liberté des mers* donna lieu de nouvelles poursuites contre lui; des ordres furent donnés pour son arrestation à Bordeaux. Plus tard, dans le conseil des cinq-cents, Tarteyron, en déclarant qu'il lui devait la vie, appuya la résolution d'amnistie en sa faveur. Baudin des Ardennes, en exprimant le vœu qu'il vécût en paix, mais oublié, l'accusait de la mort du ministre Lebrun (Toudu). « Si Barère, ajoutait-il, n'avait « jamais eu d'autre tort que celui de l'inconvenance; « s'il s'était borné à mettre nos victoires en épi- « grammes, on aurait pu l'assimiler au marquis de « Mascarille; mais un cliquetis d'esprit, mais des « antithèses, des calembours sur des échafauds! Ah! « il n'y a plus de morale publique si de pareilles « choses peuvent être tolérées. » Barère quitta donc Bordeaux, et vint se réfugier à St-Ouen, aux environs de Paris, où il demeura caché jusqu'au 18 brumaire. Il adressa alors à Bonaparte un exemplaire de son livre sur la *Liberté des mers*, et huit jours après il fut compris dans une amnistie. Il s'empressa d'aller remercier le premier consul, qui l'invita à réfuter un discours du ministre anglais, lord Granville (1), et un pamphlet de sir Francis d'Yvernois (2), dirigés l'un et l'autre contre le nouveau gouvernement. Au mois de janvier 1800 (nivôse an 4), Barère fut cité comme témoin dans le procès d'Aréna, Ceracchi et Demerville. Ce dernier, lui ayant rendu des services essentiels, avait fondé sur sa déposition des espérances qui furent déçues. Barère était attaché à la police, et son ancien collègue Fouché ne cessait d'employer sa plume. Enfin, après la rupture du traité d'Amiens, Bonaparte lui donna à rédiger le *Mémorial anti-britannique*. Le seul nom de Barère fut un obstacle au succès de cette feuille. Les communications que le premier consul entretenait avec lui, par l'intermédiaire de Bourrienne et de Duroc, furent toujours empreintes d'hésitation et de réserve. Cependant quelques travaux lui furent encore demandés sur la législation, sur la marine, sur l'organisation des pouvoirs administratifs. Enfin, le premier consul le chargea de faire un rapport chaque semaine, soit sur l'opinion publique, soit sur la marche du gouvernement, Barère s'acquitta de cette tâche avec zèle jusqu'à la fin de 1807, que Duroc lui écrivit que « les occupations de Sa Ma- « jesté ne lui permettaient plus de lire ses rapports. » Déjà Barère, que les électeurs du département des Hautes-Pyrénées avaient porté candidat au sénat conservateur en 1805, puis au corps législatif, s'était vu deux fois repoussé par ce sénat tout dévoué au pouvoir impérial. Il passa alors rapidement d'une admiration excessive pour Bonaparte à des jugements sévères, même haineux et injustes, dont ses papiers sont remplis (3). Du reste, il s'abstenait soigneusement de toute manifestation

(1) Lettre d'un citoyen français en réponse à lord Granville Paris, an 8 (1800), in-8°.

(2) Réponse d'un républicain français au libelle de sir Francis d'Yvernois, naturaliste anglais, contre le premier consul de la république française, Paris, an 9 (1801), in-8°.

(3) Notice sur Barère, par M. Carnot.

politique, fréquentant les théâtres, les acteurs et quelques sociétés. Il allait beaucoup chez Cambacérès. Dans les salons, il brillait toujours par sa conversation; mais trop souvent, quand quelqu'un, admirant l'amabilité de cet homme et ses manières distinguées, venait à demander qui il était, le nom de Barère détruisait le prestige. Au retour de l'île d'Elbe, il se hâta d'écrire à Napoléon pour l'inviter à conserver les grands principes de la révolution. Il n'apposa point sa signature à l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. En mai 1815, il publia une traduction ou plutôt un extrait du roman anglais de Brooke, intitulé : *le Fou de qualité*, mais sous ce titre plus grave : *Théorie de la constitution de la Grande-Bretagne, ou de ses trois pouvoirs séparés et réunis*, précédée d'un examen des constitutions qui se sont succédé en France depuis 1791 jusqu'en 1814. Barère, nommé membre de la chambre des représentants, fit encore paraître : *Considérations sur la chambre des pairs ou sur la chambre des représentants héréditaires, avant qu'elle soit acceptée, établie et composée*, 1815, in-8°. Le 19 juin il parait à la tribune pour appuyer la proposition du ministre de la police, Fouché, tendant à établir une commission spéciale, chargée de proposer des mesures contre les ennemis du gouvernement. Il s'attacha à faire sentir de quelle importance ce projet devait être pour assurer l'initiative à la chambre des représentants. « Félicitons-nous, dit-il, de ce que « cette initiative, qui paraissait si entravée, reçoit « aujourd'hui, par le meilleur des temps, un accroissement de constitutionnalité : remercions-en les « circonstances. » Une satisfaction si déplacée excita de violents murmures. Lorsqu'après la convention du 5 juillet, on communiqua à la chambre la proclamation par laquelle la commission du gouvernement, en annonçant la capitulation de Paris, faisait entendre aux Français que la seule voie de salut était de se soumettre au roi, Barère proposa de placer les représentants ainsi que les pairs sous la sauvegarde de tous les citoyens et particulièrement de la garde nationale, et de *déclarer antinational* tout gouvernement, tout prince, qui prétendrait établir son autorité sans la participation de la chambre. Aucune de ces propositions ne fut adoptée. Inscrit sur la liste du 24 juillet, il demeura caché à Paris jusqu'à la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, qui le bannit de France comme régicide. Il se réfugia en Belgique, où il vécut du revenu de son modique patrimoine, et du produit de ses travaux littéraires. La révolution de 1850 le ramena à Paris. Revenu à Tarbes en 1852, il fut élu député, mais son élection fut annulée pour vice de forme. Les électeurs le dédommagèrent en l'appelant au conseil général de son département; il donna sa démission en 1840, et mourut le 15 janvier 1841, âgé de 86 ans. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, un grand nombre de publications dont le détail se trouve dans la *France littéraire* de M. Quérard. Barère a publié en outre les deux premiers volumes de ses *Mémoires* (Paris, 1854, in-8°), précédés d'une notice par M. Carnot, député et fils du conventionnel.

D—R—R.

BARET (JEAN), né à Tours, en 1511, fut conseiller au présidial de cette ville, puis lieutenant général du siège royal de Loches, et considéré comme un des meilleurs magistrats de son temps. Il a publié : 1° *le Style de Touraine*, Tours, 1588, in-24. 2° *Coutumes du duché et bailliage de Touraine*, édition augmentée de *la Forme du style des procédures es cours et juridictions* de ce duché, ibid., 1591, in-4°. — René BARET, petit-fils du précédent, né également à Tours, chevalier de l'ordre de St-Michel et maître d'hôtel du roi, a fait paraître un livre intitulé : *de la parfaite Connaissance des chevaux et de toutes leurs maladies*, Paris, 1661, in-8°. — Jacques BARET de LA GALANDERIE, né à Tours en 1579, fils du procureur du roi à la prévôté, se fit recevoir avocat, puis référendaire à la chancellerie de France. Plus porté à l'étude des lettres qu'à celle de la jurisprudence, il fit paraître un livre curieux intitulé : *le Chant du coq François au Roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand*, Paris, 1621, in-12. Dans la première partie de cet ouvrage, Baret engageait Louis XIII à faire la guerre aux Turcs pour les obliger à reconnaître la croix. La seconde partie est un recueil de révélations pour annoncer le triomphe de l'Église sur l'hérésie de Calvin. — Chalmel, dans son *Histoire de Touraine*, t. 4, p. 18, cite un autre Jean BARET, qui rédigea, sur les mémoires de Charles de Joppcourt, l'*Histoire des derniers troubles de Moldavie*, Paris, 1620, in-8°.

F—T—E.

BARETTI (JOSEPH), littérateur et poète italien du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Turin, le 22 mars 1716. Son père le destinait d'abord à l'étude des lois; le jeune Baretti, ne se sentant aucun goût pour cette carrière, partit de Turin et se rendit à Gualtalla, auprès d'un oncle qui le plaça, en qualité de secrétaire, chez un riche négociant. Ce négociant avait un associé nommé Cantoni, qui était poète. Baretti ne lui connaissait pas ce talent; et lorsqu'il arrivait à Cantoni de vouloir lui dicter des lettres de quelque importance, il se fâchait, et répondait qu'il saurait bien les écrire lui-même. Un jour, Cantoni tira de son bureau un volume de poésies manuscrites, et les donna à lire aux jeunes gens du secrétariat, sans dire qu'elles fussent de lui. Baretti les ayant lues à son tour en fit de grands éloges. Cantoni, soit par modestie, soit seulement pour s'amuser, soutint qu'elles ne valaient rien du tout. « Elles « sont très-bonnes, vous dis-je, répondit Baretti; et « vous, monsieur, qui n'êtes pas poète, vous ne devriez point juger de ce que vous n'entendez pas. » Quand cette scène eut assez duré, Cantoni se fit enfin connaître. « Excusez-moi, reprit le jeune « étourdi; je ne vous prenais pas pour un homme « d'esprit : vous pourriez désormais, quand il vous « plaira, me dicter mes lettres. » Cantoni le prit dès lors en amitié, et l'engagea à cultiver avec plus d'application la poésie, dont il ne s'était jusqu'alors fait qu'un jeu. Baretti réussissait également dans le genre sérieux et dans le genre burlesque; mais il avait pour ce dernier des dispositions particulières. Au bout de deux ans, il retourna dans sa patrie, et

voyagea ensuite à Mantoue, à Venise et à Milan. Il était à Venise en 1745, et s'y arrêta pendant deux ans, principalement occupé de traduire en vers libres (*sciolti*) les tragédies de Corneille, dont on dit qu'il fut bien payé par le libraire. Il revint à Turin en 1747, y publia quelques opuscules; puis partit pour Londres à la fin de janvier 1751, avec le projet d'y prendre la direction du théâtre italien. Il y ouvrit un cours de langue italienne, et se fit aimer par la douceur de son caractère et les agréments de son esprit. Il traitait, dit-on, de rêveries les idées de J.-J. Rousseau, appelait *philosophisme* notre philosophie, et prétendait qu'elle ne pouvait imposer qu'aux femmes de chambre. Quel que soit le jugement que l'on porte sur les écrits philosophiques du 18<sup>e</sup> siècle, on conviendra que l'opinion d'un poète burlesque italien ne peut être ici d'un grand poids. Baretti mourut à Londres le 5 mai 1789. Sa traduction de Pierre Corneille fut imprimée à Venise, avec le texte original, 1747 et 1748, 4 vol. in-4<sup>e</sup>. Ses poésies plaisantes ou badines (*piacevoli*) le furent à Turin, 1750, in-4<sup>e</sup>; ses traductions en vers libres des deux poèmes d'Ovide, de *l'Art d'aimer* et du *Remède d'amour*, ont été insérées dans les tomes 29 et 30 de la grande collection des poètes latins traduits en vers italiens, imprimée à Milan. On a de lui quelques opuscules critiques, publiés pendant qu'il était encore en Italie. A Londres, il a donné 1<sup>o</sup> *Dictionnaire anglais et italien*, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, 1760. 2<sup>o</sup> *Grammaire italienne et anglaise, anglaise et italienne*, et plusieurs autres ouvrages pour l'étude de deux langues. 3<sup>o</sup> Un recueil intitulé *Pamphlets*, contenant des dissertations diverses, écrites en langue anglaise, dans l'une desquelles il réfute ce qu'a écrit Voltaire, dans son *Traité de la poésie épique*, sur la poésie et les poètes italiens. Cette dissertation fut traduite en italien, et imprimée à Turin, par le comte Caroccio de Villars, intime ami de l'auteur. 4<sup>o</sup> *Projet pour avoir un opéra italien à Londres, dans un goût tout nouveau*. Dans cet écrit, imprimé en anglais et en français, il s'amuse aux dépens de l'opéra que l'on devait jouer au carnaval de 1754, sur le grand théâtre de Londres; il en propose une parodie, qui fut jouée, en effet, sur l'autre théâtre, et qui fit tomber l'opéra. 5<sup>o</sup> *Voyage de Londres à Gènes par l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne et la France*, 4 vol. in-8<sup>e</sup>, 1770, etc., traduit en français par Henri Rieu, 1778, 4 vol. in-12. 6<sup>o</sup> *Les Italiens, ou Mœurs et coutumes d'Italie*, traduit en français par Fréville, 1775, in-12. On joint ce dernier ouvrage aux *Nouveaux Mémoires ou Observations de deux gentilshommes suédois sur l'Italie*, etc. (Voy. GROSLEY.) G—É.

BAREUTH ou BAREITH (FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILHELMINE, margrave DE), princesse fort distinguée par les qualités du cœur, de l'esprit, et surtout célèbre par la tendresse qu'eut pour elle Frédéric II, son frère. Le second des enfants de Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup>, roi de Prusse, elle naquit à Potsdam, le 5 juillet 1709, et elle eut pour parrains trois monarques, Frédéric 1<sup>er</sup>, son grand-père, et les rois de Danemark et de Pologne, qui se trouvaient à cette époque à Potsdam, pour y signer un traité

d'alliance contre Charles XII, roi de Suède. En 1715, il y avait à Berlin beaucoup d'officiers suédois faits prisonniers au siège de Stralsund. L'un de ces officiers, nommé Cron, savant dans l'astrologie judiciaire, fut consulté par la reine de Prusse, et il lui prédit que son fils (Frédéric II) serait un des plus grands princes qui eussent jamais régné; quant à la jeune princesse, il annonça que toute sa vie ne serait qu'un tissu de fatalités, et qu'elle serait recherchée par quatre têtes couronnées. Cette prédiction s'est si bien vérifiée, que nous pensons qu'ainsi que beaucoup d'autres du même genre, elle n'a été imaginée qu'après l'événement. Frédérique-Sophie montra de bonne heure beaucoup d'intelligence et d'esprit; madame de Sonsfeld lui enseigna l'anglais, l'italien, l'histoire, la géographie, la philosophie et la musique, et elle fit de rapides progrès dans toutes ces sciences. L'ardeur avec laquelle elle se livrait à l'étude était si vive et si soutenue, qu'on fut obligé de la modérer pour que sa santé n'en souffrit pas. Lorsqu'elle était encore fort jeune, il fut successivement question de la marier avec les héritiers des couronnes d'Angleterre, de Danemark, de Suède et de Pologne; mais tous ces projets échouèrent successivement pour des causes d'inconvenance politique ou personnelle. La princesse passa une jeunesse extrêmement triste et malheureuse; elle eut beaucoup à souffrir de l'humeur de sa mère, femme entêtée, sottise et ridicule, mais surtout de celle de son père, homme emporté, brutal et grossier à l'excès. Ce prince ayant eu, en 1729, une violente attaque de goutte aux deux pieds, sa fille était obligée, ainsi que son frère, de se trouver chaque jour, à neuf heures du matin, dans sa chambre. Le violent monarque l'accablait continuellement d'injures telles que nous n'oserions les répéter. Un jour, qu'au sortir de table il voulait la frapper de sa béquille, elle eut le bonheur d'esquiver le coup, dont certainement elle eût été assommée. Ces mauvais traitements finirent par altérer la santé de la princesse; elle tomba malade, et un continuel délire s'empara d'elle. Cette maladie en amena une autre plus dangereuse encore, la petite-vérole; mais elle eut le bonheur de guérir sans en conserver de traces. Dans cette circonstance, elle reçut de précieuses marques d'intérêt et d'amitié de la part de l'aîné de ses frères, ce qui contribua beaucoup à la consoler et à la rétablir. De nouvelles souffrances, de nouveaux chagrins l'assaillirent, lorsque Frédéric essaya de se dérober par la fuite aux cruels traitements de son père. En apprenant l'arrestation de ce frère objet de ses affections, elle ressentit la plus violente douleur. Malheureusement elle s'était compromise dans cette affaire: son père prétendit qu'elle avait eu connaissance du complot, et la maltraita indignement: *Infâme canaille, lui dit-il, oses-tu bien te montrer devant moi? va tenir compagnie à ton coquin de frère*. A ces mots, il lui applique plusieurs coups de poing sur le visage; la force des coups la fait tomber, elle perd tout sentiment. Le roi, ne pouvant maîtriser sa colère, allait continuer de la battre en cet état, s'il n'en eût été empêché par plusieurs personnes, témoins de cette scène.

Non content de l'odieuse et injuste punition qu'il lui avait infligée, le terrible monarque lui ordonna de rester en prison dans sa chambre, et la malheureuse princesse fut ainsi longtemps resserrée, manquant de tout et abreuvée de larmes. Peu de temps après, le roi voulut la marier à un prince qui ne lui inspirait que de la répugnance ; c'était le duc de Weissenfeld, homme dépourvu de toute espèce d'agrément : heureusement ce mariage manqua. La grâce du jeune Frédéric vint enfin, vers le même temps, donner quelques consolations à sa sœur ; et tous ses chagrins semblèrent terminés lorsqu'elle épousa un prince qui ne lui était point désagréable. Ce fut le 20 novembre 1751, qu'elle donna sa main au prince héréditaire de Bareuth, jeune homme adonné, comme le margrave son père, à la débauche et à l'ivrognerie, mais d'un caractère assez doux et fort passionné pour l'art militaire. Quelques jours après la célébration de son mariage, elle partit pour Bareuth, espérant y goûter, sinon les jouissances de la grandeur, du moins les douceurs d'une vie tranquille et indépendante : son espoir fut à peu près réalisé. Quatre ans après (le 17 mai 1755), elle devint margrave de Bareuth, par la mort de son beau-père. Son propre père mourut en 1740, et quoiqu'elle ne pût avoir perdu le souvenir de tous les chagrins qu'il lui avait fait endurer, elle se montra fort sensible à cet événement. On a vu combien elle fut chère à Frédéric, elle l'était devenue plus encore dans les derniers temps de sa vie ; c'était elle que le grand monarque prenait pour confidente de ses plus intimes pensées ; elle lui donna souvent, sur les affaires politiques, des avis très-prudents, et, dans les moments de ses plus grandes adversités, elle fit en secret d'inutiles efforts auprès de la cour de France pour en obtenir la paix : c'était de concert avec Voltaire qu'elle avait formé ce projet. Ce grand homme, qui l'avait connue à Berlin, qui lui avait vu jouer la comédie avec beaucoup d'intelligence et de finesse, était un de ses admirateurs les plus enthousiastes. On lit dans la collection de ses œuvres plusieurs lettres de cette princesse, et toutes sont empreintes d'un esprit fort extraordinaire, et surtout d'un intérêt bien tendre pour les succès de son frère chéri. On sait tout le chagrin que causa à Frédéric la mort de cette tendre sœur, qui expira le jour où il perdait la bataille de Hockirchen (14 octobre 1758). Il exprima ses regrets d'une manière fort touchante, dans une lettre par laquelle il pria Voltaire d'élever à sa sœur un monument poétique. Le poète s'empressa de répondre à l'appel de son royal ami, et il composa une pièce de vers qui commence ainsi :

Ombre illustre, ombre chère, âme héroïque et pure.

Il y avait plusieurs mois que la margrave n'était plus, lorsque Frédéric fit à Voltaire une réponse qui prouve combien son cœur était encore déchiré : « J'ai reçu les vers que vous avez faits. Apparemment je ne me suis pas bien expliqué ; je désire quelque chose de plus éclatant et de public. Il faut que l'Europe pleure avec moi une vertu trop peu commune ; il ne faut point que mon nom partage

« cet éloge ; il faut que tout le monde sache qu'elle « est digne de l'immortalité, et est à vous de l'y « placer. On dit qu'Apelles était le seul digne de « peindre Alexandre ; je crois votre plume la seule « digne de rendre ce service à celle qui sera le sujet « éternel de mes larmes. Je vous envoie des vers « faits dans un camp, et que je lui envoyais un mois « avant cette oruelle catastrophe qui nous en prive « pour jamais. Ces vers ne sont certainement pas « dignes d'elle, mais c'était du moins l'expression « vraie de mes sentiments ; en un mot, je ne mour- « rai content, que quand vous vous serez surpassé « dans le triste devoir que j'exige de vous. Faites « des vœux pour la paix ; mais, quand même la « victoire la ramènerait, cette paix et la victoire, et « tout ce qu'il y a dans l'univers, n'adoucirait point « la douleur qui me consume. » Voltaire composa alors son *Ode sur la mort de la margrave de Bareuth*. Cette princesse a écrit en langue française des *Mémoires* qu'elle avait légués au conseiller privé de Superville, son premier médecin ; ils n'ont été publiés qu'après la mort de celui-ci, et ils ont obtenu, en France, un grand succès, lequel est attesté par quatre éditions successives dont la dernière parut à Paris en 1815, 2 vol. in-8°. Ils le doivent principalement aux intéressants détails qu'ils renferment, tant sur la famille royale de Prusse, que sur les affaires politiques du temps et sur les nombreux personnages qui y figurent. Ils sont écrits dans un style fort incorrect, souvent même trivial ; mais on doit se souvenir qu'ils sont l'ouvrage d'une étrangère. Cependant, malgré ce défaut, le style a un mérite précieux, c'est d'être vif, naturel et pittoresque. L'auteur peint avec beaucoup de vérité et d'énergie les scènes orageuses qui se passaient dans le palais de son père, et où ce prince se livrait aux plus révoltantes brutalités. Lorsqu'on lit ces récits, et que l'on voit tous les excès auxquels se portait journellement le roi contre sa femme et ses enfants, on se croit transporté parmi les gens de la plus basse classe, et il est difficile de ne pas être indigné contre un tel prince. Il est vrai que la reine se montre elle-même si sottise et si entêtée, que l'on s'intéresse médiocrement à cette princesse. D'ailleurs, ce n'est pas sur elle que tombent les coups : le roi les réserve tous pour ses enfants. Tantôt c'est le prince-royal qu'il veut étrangler avec un cordon de rideau ; tantôt c'est la margrave qui tombe évanouie sous les coups de bâton que lui applique le roi son père ; quelquefois il se contente de leur jeter des assiettes à la tête, et il est bien rare que de pareilles scènes ne troublent pas les repas de cette auguste famille ; pour peu que S. M. soit ivre, ce qui lui arrive assez souvent, il n'y a plus de salut à espérer ; alors il faut que tout le monde se cache dans les armoires ou sous les lits. Quand la princesse, dans ses *Mémoires*, ne raconte pas de pareilles turpitudes, on y voit successivement passer une foule de personnages dont elle marque parfaitement la physionomie. La plupart de ses observations, justes et piquantes, annoncent une connaissance parfaite du cœur humain. Elles prouvent aussi qu'à beaucoup d'esprit

naturel, la margrave joignait un noble caractère, une sensibilité délicate et un vif amour de la vérité. Cet ouvrage s'arrête à la fin de l'année 1742; on pense qu'il avait été poussé plus loin, et qu'il traitait du règne du grand Frédéric. Les éditeurs annoncèrent, en le publiant, qu'ils en recherchaient la suite avec activité; il paraît que leurs efforts ont été inutiles, car cette suite est encore attendue; on ne peut guère douter maintenant qu'elle n'ait disparu. C'est pour l'histoire une perte fâcheuse et que ne peut réparer la publication faite à Hambourg, en 1829, par le docteur Cramer, des *Pièces pour servir à l'histoire de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et de Frédéric II*, in-8°, bien que ce volume offre des détails assez piquants sur l'intérieur de la famille royale de Prusse. M—D J.

BARGAGLI (SCIPION), noble siennois, fut un des auteurs italiens les plus distingués qui fleurirent vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Il obtint de l'empereur Rodolphe II les titres de chevalier et de comte palatin, et la permission d'ajouter à ses armes l'aigle à deux têtes. Il fut l'un des membres les plus illustres de l'académie des *Intronati* de Sienne, et de celle qui fut créée à Venise en 1595. On le regarde comme le premier qui ait écrit convenablement sur les devises. Il mourut dans un âge très-avancé, le 27 octobre 1612. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Orazione delle Lodi delle accademie*, discours prononcé par l'auteur à Sienne, devant l'académie des *Accesi*, Florence, 1569, in-4°. 2<sup>o</sup> *Orazione nella morte di monsig. Alessandro Piccolomini, arcivescovo di Patrasso ed eletto di Siena*, Bologne, 1579, in-4°. 3<sup>o</sup> *I Trattamenti, dove da vaghe donne e giovani nomini rappresentati sono onesti e dilettevoli giuochi, narrate novelle, e cantate, alcune amorose eanzonette*, Florence, 1581, in-8°; Venise, 1587, in-4°, et *ibid.*, 1591 et 1592. 4<sup>o</sup> *Le Imprese*, Venise, in-4°; cet ouvrage est divisé en 2 parties, dont la 1<sup>re</sup> parut en 1589, et la 2<sup>e</sup> en 1594. 5<sup>o</sup> *I Rovesej delle medaglie*, Sienne, 1599, in-12. 6<sup>o</sup> *Jephthé*, tragédie latine de Buchanan, traduite en italien, Venise, 1600 et 1601, in-12. 7<sup>o</sup> *Il Turamino, ovvero del parlare e dello scrivere sanese*, Sienne, 1602, in-4°. Cet ouvrage a pour objet de prouver que la langue italienne est plutôt siennoise que Toscane, et qu'on ne doit pas l'appeler le toscan, mais le siennois. Il est en forme de dialogue, et intitulé *Turamino*, du nom de *Virgino Turamini*, qui est un des interlocuteurs. 8<sup>o</sup> Une tragédie d'*Oreste*, qui était en manuscrit dans la bibliothèque du marquis Capponi, et qui est portée au catalogue de cette bibliothèque, p. 455. On trouve des poèmes de Scipion Bargagli dans plusieurs recueils de son temps. — Jérôme BARGAGLI, son frère, fut de la même académie des *Intronati*. Il était jurisconsulte. Après avoir professé le droit civil pendant plusieurs années dans sa patrie, il fut auditeur de rote à Gênes, et retourna ensuite à Sienne, où il exerça, avec beaucoup de distinction, la profession d'avocat. Il y mourut en 1586. Il a laissé : 1<sup>o</sup> *Dialogo de' Giuochi che nelle vegghe saneti si usano di fare*, Sienne, 1572, in-4°; Venise, 1581, in-8°, et réimprimé plusieurs fois. 2<sup>o</sup> *La Pellegrina*, comédie

en prose, qui ne fut représentée et publiée qu'après la mort de l'auteur. Elle fut jouée en 1589, à Florence, aux fêtes du mariage du grand-duc Ferdinand de Médicis, et publiée la même année par Scipion, frère de l'auteur, à Sienne, in-4° et in-12, puis réimprimée plusieurs fois. 5<sup>o</sup> Des poésies lyriques, insérées dans plusieurs recueils. G—É

BARGÈDÉ (NICOLE, ou NICOLAS), né dans le 16<sup>e</sup> siècle, à Vézelay, petite ville du Nivernais, avocat et ensuite président au présidial d'Auxerre, a composé des poésies qui annoncent une imagination triste et mélancolique. La mort des grands et des rois, le néant de l'homme, ses misères, sont les seuls sujets dont il se soit occupé. On a de lui : 1<sup>o</sup> *le Moins que Rien, fils aîné de la Terre* (c'est-à-dire l'homme), poème en vers de dix syllabes, Paris, Guill. Thibault, 1550, in-8°; 2<sup>o</sup> *les Odes pénitentes du Moins que Rien*, Paris, Vinc. Sertenas, 1550, in-8°; 3<sup>o</sup> *Églogue sur le trépas de Marie d'Albret, duchesse de Nivernois*, Paris, Est. Groulleau, 1550, in-8°; 4<sup>o</sup> *l'Arrêt des trois Esprits, sur le trépas du prince Claude de Lorraine, duc de Guise*, Paris, le même, 1550, in-8°. On ignore le temps de la mort de cet auteur. — Etie BARGÈDÉ, son fils, avocat au bailliage d'Auxerre et bailli de Vézelay, a composé un poème en 6 livres intitulé : *la France triomphante*, et d'autres poésies qui n'ont point été imprimées. W—s.

BARGE. Voyez ANGELO.

BARGETON (DANIEL), naquit à Uzès, vers 1675. Méconnu, tant qu'il fut obscur et peu riche, par une famille de son pays et de son nom, qui se prétendait noble, il s'en vit recherché aussitôt que son mérite lui eut acquis du crédit et de la fortune; mais, dédaignant ce genre de lustre, il répondit à l'homme qui, pour l'engager à se laisser reconnaître pour son parent, vantait l'ancienneté de son origine : « Puisque vous êtes gentilhomme, je n'ai pas l'honneur de vous appartenir. » Il parvint de bonne heure au premier rang des avocats du parlement de Paris. Il dirigeait, par ses conseils, les affaires des plus grandes et des plus opulentes familles du royaume, et il jouissait particulièrement de la confiance du duc et de la duchesse du Maine. Ces rapports le compromirent un moment, à l'époque de la découverte de la conspiration du prince de Cellamare. On voit, par les *Mémoires* de Dangeau, que Bargeton, soupçonné d'avoir pris part à cette intrigue, fut mis à la Bastille; mais son innocence ayant bientôt été reconnue, il recouvra la liberté, le 16 mai 1719. La réputation de Bargeton comme publiciste n'eut pas moins d'éclat que celle qu'il s'était faite comme jurisconsulte. Le contrôleur général des finances, Maclault, forma le dessein, en 1749, d'assujettir les biens du clergé à l'impôt des vingtièmes. Il communiqua son projet à Bargeton. Quoique bien convaincu que l'ordre ecclésiastique n'avait aucun droit réel de se soustraire aux charges publiques, et de n'accorder que des dons gratuits, Bargeton, sans confiance dans le succès de la lutte qui allait s'engager, parce qu'il connaissait la faiblesse et la versatilité de Louis XV, conseilla ou

de commencer par interdire les assemblées du clergé, ou de ne pas hasarder le combat. Le ministre, qui croyait avoir inspiré au monarque la force et le courage de le soutenir, insista sur l'exécution de son plan, en disant : « J'ai la promesse du roi. — Il y « manquera, » répondit Bargeton ; et l'événement ne tarda pas à vérifier cette prédiction. Malgré sa prévoyance, Bargeton n'hésita pas à céder au désir de Machault, et à lui prêter le secours de ses lumières pour éclairer l'opinion publique. Il composa, dans cette intention, les lettres *Ne repugnatè vestro bono*, ainsi appelées du passage de Sénèque qui leur sert d'épigraphie. Ce livre fut regardé par tous les bons esprits comme un ouvrage profond, « ou l'érudition, « le bon sens, la philosophie et le talent d'écrire plaident à l'envi, suivant les propres expressions de « l'auteur, la cause de la patrie, de la noblesse, des « peuples ; et, si j'ose le dire, ajoutait-il, celle du roi « lui-même, du droit naturel, des lois divines et « humaines, des lois fondamentales du royaume, « des libertés de l'Église gallicane, et de l'usage « constant et immémorial de la monarchie. » Le duc de Noailles, le contrôleur général ayant écarté le clergé eut le crédit de faire supprimer les lettres de Bargeton, par un arrêt du conseil du 1<sup>er</sup> juin 1750. M. de Caulet, évêque de Grenoble, voyant que cet acte de rigueur, loin d'avoir ébranlé les principes développés par Bargeton, n'avait servi qu'à les affermir, entreprit de les attaquer dans une réponse en forme épistolaire, 1751, 3 vol. in-12. Le docteur de Sorbonne Duranthon avait déjà essayé de réfuter les maximes de Bargeton, dans sa *Réponse aux lettres contre l'immunité des biens ecclésiastiques*, 1750, in-12 ; mais les armes de l'intérêt et des préjugés, assez maladroïtement maniées, furent encore plus impuissantes que celles de l'autorité. Au surplus, Bargeton ne sentit pas ces coups : il était mort à Paris, âgé d'environ 75 ans, avant même la publication de son livre. La première édition est supposée de Londres, 1750, in-12. Il s'en fit la même année, sous la rubrique d'Amsterdam, une réimpression où se trouve l'arrêt du conseil.

V. S—L.

BARILLI (LOUIS), chanteur de l'Opéra buffa, naquit à Modène vers 1767, ou dans le royaume de Naples vers 1764. Après avoir joué avec succès sur différents théâtres de l'Italie, il était dans toute la force de son talent lorsqu'il fut engagé par l'Opéra italien de Paris, en 1805. Il y débuta dans la salle de Louvois, le 19 août, par le rôle du comte Cosmopoli, dans la *Locandiera*, de Farinelli ; il obtint le plus brillant succès, ainsi que dans ses autres débuts, et fut dès lors regardé comme l'acteur le plus précieux de la troupe italienne, dont lui et sa femme devinrent les principaux soutiens. Sa manière était franche et naturelle, son jeu piquant et vrai, sa gaieté sans apprêt, sans grimaces et sans trivialité. Quelques soi-disant connaisseurs prétendaient qu'il n'était pas grand musicien ; mais ils étaient forcés de convenir que son chant avait beaucoup d'expression, et que sa voix, l'une des plus fortes basses-tailles qu'on ait entendues au théâtre, secondait merveilleusement sa verve comique. Succédant à

Raffanelli et à Martinelli, il chantait mieux que le premier et jouait mieux que le second. Dans les rôles où il parut après eux, comme dans ceux qu'il créa successivement, Barilli soutint sa réputation, en déployant une grande variété de talents, et en donnant à chaque personnage un cachet original. Il était inimitable surtout dans *le Cantatrici villane*, où il jouait le maître de musique Bucéphale ; dans *la Prova d'un opera seria* où il faisait rire jusqu'aux larmes, pendant le duo qu'il chantait à genoux ; dans *les Due Gemelli*, où la finesse de son jeu et la mobilité de ses traits imprimaient une physionomie particulière aux deux rôles dont il était chargé ; dans *Belarosa des Virtuosi ambulanti*, traduction des *Comédiens ambulants* de Picard, mis en musique par Fioravanti ; dans *gli Nemici generosi*, où il chantait et jouait en excellent comédien l'air et la scène du duel ; dans *il Pazzo per la musica* ; dans les rôles de Bonario de la *Capriciosa corretta* ; d'Oronzo du *Matrimonio segreto* ; de Gianicolo de la *Griselda*, etc. Barilli avait suivi avec sa femme le Théâtre-Italien, en 1808, de la salle de Louvois à celle de l'Odéon, où ils attirèrent la foule. Il en fut un des quatre administrateurs en 1809, et en subit depuis toutes les chances sous diverses directions, dont la plus déplorable fut celle de madame Catalani à la salle Favart, de 1815 à 1818. La mort de madame Barilli, avec qui ce théâtre semblait être descendu au tombeau, fut pour son mari le prélude d'un enchaînement de malheurs. Elle lui avait laissé trois fils en bas âge ; ils périrent tous les trois, en peu d'années, de la phthisie pulmonaire. Le dernier expira dans ses bras, vers la fin de 1823. Tant de coups portés à son cœur avaient altéré sa santé et affaibli ses moyens. Il jouait plus rarement. Mais l'Opéra italien, revenu, en 1818, dans la salle Louvois, y avait repris son premier éclat ; Barilli en fut régisseur, depuis 1820, et y était logé. Ayant fait une chute, le 4<sup>er</sup> février 1824, il se cassa la jambe gauche. Des secours prodigués à temps paraissaient avoir prévenu des suites plus funestes de cet accident. Il était en pleine convalescence ; une représentation brillante avait été donnée, le 28 mars, à son bénéfice, et il devait faire sa rentrée au théâtre, dans un opéra de MM. Balochi et Paër, l'*Ajo nell'imbarazzo* (le Précepteur dans l'embarras). Le 25 mai il écrivait à madame Pasta, qui était à Londres, lorsque, saisi tout à coup par un étouffement, il expira sans pouvoir proférer un seul mot. Barilli n'était pas seulement bon chanteur et excellent bouffe ; il était homme probe, administrateur actif et intègre. Sa bienfaisance, sa générosité n'avaient point de bornes. Depuis plusieurs années, il consacrait une partie de ses appointements à payer les dettes d'une entreprise théâtrale dans laquelle il n'avait été qu'associé. Traversant en voiture le faubourg St-Germain, au temps de sa prospérité, il fut témoin de la douleur d'une famille dont on vendait les meubles : il fallait 4,600 fr. pour les racheter ; Barilli les donna et disparut. Comme il n'avait rien à lui, il ne laissa pas même de quoi subvenir à ses funérailles. Ses camarades y ont pourvu au moyen d'une souscription, et un tom-

beau a été élevé à cet homme estimable, près de celui de sa femme, au cimetière de l'Est. A—T.

BARILLI (MARIE-ANNE BONDINI, femme), célèbre cantatrice, épouse du précédent, naquit à Dresde, le 18 octobre 1780, de parents originaires de Bologne. Elle n'avait que dix ans lorsque son père, chargé de l'entreprise du théâtre de Prague, fut ruiné par un incendie qui consuma la salle, les magasins, la musique et la redoute. Il n'eut pas d'autre parti à prendre que de retourner avec ses enfants en Italie, où il espérait trouver des ressources pour former un nouvel établissement. Mais il mourut pendant le trajet, laissant toute sa famille dans la plus fâcheuse position. La jeune Marie-Anne annonçait déjà d'heureuses dispositions pour la musique et possédait même un talent assez remarquable sur le piano. Arrivée à Bologne, elle fut placée à l'école de chant de Sartorini, la plus célèbre de l'Italie, et où s'était conservée la tradition de la belle méthode de Farinelli. Elle y puisa cette pureté de goût, cette exécution brillante, qui, plus tard, firent l'admiration des connaisseurs. Ayant épousé Barilli, elle l'accompagna peu de temps après, lorsqu'il fut engagé au Théâtre-Italien de Paris, en 1805. Elle se fit entendre dans quelques concerts, et les applaudissements qu'elle y reçut triomphèrent de sa timidité naturelle, de la répugnance qu'elle avait montrée jusqu'alors à paraître sur un théâtre, et même d'une clause de son contrat de mariage. Cédant aux instances de la direction de l'Opéra buffa, elle débuta, le 14 janvier 1807, à la salle Louvois, par le rôle de Clorinda dans *le Due Gemelli*, de Guglielmi. Son second début n'eut lieu que le 50 mai, dans la *Griselda* de M. Paër; le succès qu'elle y obtint, l'enthousiasme qu'elle excita dans les autres pièces où elle parut, et dans celles que l'on composa pour elle, la déterminèrent à se fixer à Paris, et à refuser les engagements les plus avantageux qui lui furent offerts par les entrepreneurs des principaux théâtres de l'Europe. Les Parisiens n'avaient pas besoin de cette marque de préférence et de gratitude pour s'attacher à madame Barilli. Si sa taille un peu ramassée manquait d'élégance, si ses traits étaient dépourvus de noblesse, la nature l'avait dédommée par un assemblage assez rare de qualités non moins essentielles. Sa physionomie intéressante exprimait la douceur et la décence; sa voix, d'une justesse incomparable, brillait aussi par une étonnante facilité, perfectionnée par une méthode admirable. Madame Barilli n'avait pas moins de droits à l'estime publique par la régularité de ses mœurs, par ses vertus privées et par sa modeste bienfaisance. Placée, dès son début, au rang des premières cantatrices, elle soutint sa réputation et l'accrut même par l'habitude de la scène et le jeu théâtral. Applaudie dans *il Matrimonio segreto*, dans *le Cantatrice villane*, dans *le Nozze di Figaro*, où elle jouait le page, dans *le Nozze di Dorina*, *la Cosa rara*, *Gianina e Bernardone*, etc., où d'autres, avant elle, avaient échanté le principal rôle, elle enleva tous les suffrages dans plusieurs pièces nouvelles, telles que *gli Nemici generosi*, *i Virtuosi ambulanti*, *il Credulo*, *il Matrimonio per*

*raggiro*, *Così fan tutte*, ainsi que dans la *Distruzione di Gerusalemme*, et *Merope*. Après une série de succès sans aucun mélange de critique, elle avait l'espoir de parcourir encore une brillante carrière en France, où elle s'était nationalisée, lorsque, à peine relevée d'une longue et grave maladie, elle redoubla de zèle et de travail pour suppléer au départ précipité de deux de ses camarades, et mettre en scène un ouvrage nouveau, *la Donna di Genio volubile* de Portogallo, où elle se surpassa; mais ce fut le chant du cygne. Après qu'elle y eut paru trois fois, une fièvre putride l'emporta, quatorze jours après, le 24 octobre 1815. Le nombreux cortège qui accompagna ses obsèques prouva combien étaient sincères et universels les regrets causés par sa mort. *Le Rideau levé*, qu'on attribue à Sévelinges, un de nos collaborateurs, dit, en parlant de madame Barilli, qu'il nomme *femme incomparable*: *Le ciel envia la moderne sainte Cécile à la terre; elle fut réunie au chœur des anges pour chanter les louanges de l'Éternel*. Un an après, le même concours se porta à l'église St-Sulpice, où ses camarades exécutèrent en son honneur une messe en musique. — Madame Barilli avait une sœur religieuse à Modène, la compagne de ses études musicales et sa rivale en talents. A—T.

BARILLON (JEAN), nommé JEHAN BOURDEL, dans un manuscrit du président de Mesmes, mérite d'être mentionné à cause de son histoire inédite des sept premières années du règne de François 1<sup>er</sup>. D'après une ancienne note ajoutée à son ouvrage, on sait qu'il était fils d'un apothicaire d'Issoire, et qu'il devint secrétaire du chancelier Duprat en 1515; il fut ensuite notaire et secrétaire du roi en 1534, et mourut dans le courant de l'année 1555. On peut croire qu'il eut part aux négociations confiées à son maître le chancelier, et qu'il rédigea plusieurs des actes de la chancellerie, rapportés dans son histoire, où il ne se met en scène que par cette phrase souvent répétée: *les paroles que j'ai couchées par écrit selon ma fantaisie*. Cette histoire, dont il existe plusieurs copies à la bibliothèque du roi, sous les nos 8437-8618 et dans les portefeuilles de Fontanieu, année 1515, ne nous est point parvenue tout entière, et même les manuscrits ne finissent pas tous au même endroit: le plus complet est celui du no 8437, d'une écriture de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, commençant à la mort de Louis XII, le 1<sup>er</sup> janvier 1515 et s'arrêtant au dernier jour d'août 1520. Un discours prononcé par l'université, à l'entrée de la reine Marie d'Angleterre à Paris, en 1514, se trouve placé comme un hors-d'œuvre à la tête de ce journal extrêmement fidèle et circonstancié pour les faits politiques, mais sec et décoloré, sans détails de mœurs et sans descriptions: on reconnaît partout la plume du secrétaire d'État, qui préférerait l'exactitude d'un traité à la singularité d'une anecdote. Cependant cette histoire, qui contient tout au long les discours, les serments, les instructions aux ambassadeurs, les lettres patentes et les documents secrets sortis du cabinet du roi, est très-précieuse pour servir de matériaux et de preuves aux histo-

riens modernes : elle est écrite d'un style clair et logique, bien différent du style obscur et alambiqué des contemporains Jean d'Auton et Jean de St-Gelais. On ne saurait mieux comparer l'histoire de Barillon qu'aux *Mémoires* de Dangeau, quant à la forme du journal ; mais les pièces diplomatiques lui donnent seules une importance bien supérieure : ce sont là de ces trésors enfouis que l'imprimerie royale devrait rendre publics.

L—C—X.

BARILLON (HENRI DE), un des prélats les plus recommandables de l'Église gallicane, était d'une famille illustre d'Auvergne, fils de Jean-Jacques de Barillon, président au parlement de Paris et d'une dame de Fayet, fille d'un autre président à la même compagnie. Né le 4 mars 1659, il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte et entra ensuite dans l'état ecclésiastique. Son oncle, le conseiller d'État Barillon de Morangis, directeur des finances, par qui il avait été élevé, était l'ami de St. Vincent de Paul ; il fit admettre le jeune Henri dans l'intimité de cet homme vertueux, qu'il sembla prendre pour modèle. Barillon se lia ensuite avec d'autres notabilités du clergé, comme le cardinal le Camus, l'abbé de Grignan et l'abbé de Rancé. Il arriva même que celui-ci, ayant conçu le projet de se retirer à l'abbaye de la Trappe pour la réformer, résigna son prieuré de Boulogne à l'abbé de Barillon. Mais une position plus élevée l'attendait : Nicolas Colbert, évêque de Luçon, voulant se démettre de son siège en 1671, fit proposer au roi Henri de Barillon, comme l'ecclésiastique qu'il croyait le plus propre à le remplacer. A la première nouvelle de sa nomination, le modeste abbé alla se cacher au fond de la Bourgogne et demanda avec instances à être déchargé d'un poids qu'il croyait au-dessus de ses forces ; ses excuses ne furent point agréées : il fut obligé de prendre possession du siège de Luçon en 1672. Fidèle jusqu'au scrupule aux lois de l'Église, il se démit aussitôt de son prieuré de Boulogne, et consacra son patrimoine, ainsi que les produits de son siège, à la création d'établissements utiles et au soulagement des pauvres. Ce prélat fit construire un séminaire, une nouvelle entrée à sa cathédrale, des maisons de retraite, des maisons de refuge pour les protestants qui changeaient de religion, des maisons pour l'instruction publique et des hôpitaux ; il établit des conférences et donna à l'étude tout le temps que ne lui enlevaient pas les obligations de son ministère. Tandis que tant d'autres prélats passaient leur vie à la cour ou à Paris, il demeurait toujours dans son diocèse ; et, s'il entreprenait, à des époques éloignées, des voyages dans la capitale, c'était toujours dans l'intérêt de son troupeau. Sa manière de vivre était d'une si grande simplicité et ses mœurs si douces, qu'il était aimé et vénéré de tous ceux qui le connaissaient. Henri de Barillon avait vingt-sept ans d'épiscopat, lorsqu'il se sentit atteint de la pierre, et pour se faire guérir, il se rendit à Paris dans le mois d'avril 1699. Opéré avec une grande promptitude et d'une manière qu'on croyait heureuse, il mourut cependant le lendemain, après avoir reçu les secours de la religion

(6 mai 1699). Il fut inhumé, ainsi qu'il l'avait demandé, dans l'église de l'Oratoire de Paris, et l'on mit sur son tombeau une épitaphe latine de la composition de son ami l'abbé Dubos, archidiacre de Luçon, qui publia une histoire détaillée du prélat sous ce titre : *Abrégé de la vie de messire Henri de Barillon, évêque de Luçon, avec des résolutions pour bien vivre, des pensées chrétiennes sur les maladies, des réflexions sur la mort, la manière de s'y préparer et des consolations contre ses frayeurs, par le même prélat*, Delft (Rouen), 1700, in-12. Le cœur de Henri de Barillon fut porté à Luçon, et à ce sujet on imprima la brochure suivante : *A la mémoire immortelle de messire Henri de Barillon, évêque de Luçon (Cérémonies observées à la réception de son cœur, avec son épitaphe latine et française)*, Fontenay, 1701, in-4°. L'oraison funèbre prononcée dans la cathédrale de Luçon, le 29 juillet 1697, lors de la réception du cœur du prélat, par Dupuis, archidiacre et théologal, fut imprimée à Paris, en 1704, in-4°. Ce savant évêque a laissé, outre les morceaux imprimés avec sa vie : 1° *Statuts synodaux de Luçon*, 1684 ; 2° *Ordonnances synodales du diocèse de Luçon*, Paris, 1683, in-8° ; 3° *Prônes et ordonnances du diocèse de Luçon*, Fontenay, 1693, in-4°. F—T—E.

BARING (DANIEL EVRARD), né en 1690, à Oberg, dans le pays d'Hildesheim, d'un père ecclésiastique, étudia d'abord la théologie et la médecine, puis se livra, par le conseil de ses protecteurs, à l'étude de l'histoire littéraire. Ses connaissances bibliographiques lui valurent, en 1719, la place de sous-bibliothécaire royal à Hanovre. Baring s'est rendu recommandable par ses travaux sur l'histoire de la diplomatie. Son principal ouvrage est un livre intitulé : *Clavis diplomatica, specimen veterum scripturarum tradens*, Hanovre, 1757, in-4° ; seconde édition, à laquelle est ajoutée une bibliothèque des auteurs sur la diplomatie, Hanovre, 1754, 2 vol. in-4°. On a encore de lui un *Essai sur l'Histoire ecclésiastique et littéraire du Hanovre*, 1748, in-8°. Baring mourut en 1753.

G—M.

BARISANO (FRANÇOIS-DOMINIQUE), médecin du 17<sup>e</sup> siècle, né à Albe, dans le Montferrat. Il habita Turin, où il fut en grande réputation. Il a prouvé qu'il la méritait dans son *Tractatus de Thermis Valderianis, prope Cuneum in Pedemontio sitis*, Turin, 1690, in-8°. On a aussi de Barisano : *Hippocrates medico-moralis ad utramque, corporum scilicet et animarum, salutem accommodatus*, Turin, 1682, in-4°.

C. et A—N.

BARISON, roi de Sardaigne, héritier de la famille Sardi de Pise, l'une de celles qui avaient conquis sur les Sarrasins et partagé la Sardaigne, vers l'an 1050, était, en 1164, seigneur d'Arborea, lorsqu'il pria Frédéric Barberousse de le créer roi de Sardaigne, en lui offrant pour cette île, qui depuis longtemps n'obéissait plus à l'Empire, un tribut de 4,000 marcs d'argent. Les Génois appuyèrent sa demande, et lui firent l'avance du tribut ; et quand il eut obtenu le diplôme de Frédéric, ils armèrent une flotte pour la conduire en Sardaigne, espérant ainsi soustraire cette île aux Pisans, leurs rivaux ; mais ils

ne voulurent jamais rendre la liberté au nouveau roi, qu'ils gardaient comme otage des sommes qu'ils lui avaient prêtées ; et après l'avoir promené sur toutes les côtes de Sardaigne, sans lui permettre de débarquer, lorsqu'ils virent que personne ne prenait les armes en sa faveur, et que Barison lui-même ne songeait qu'à s'échapper de leurs mains pour aller dans ses montagnes se parer de son nouveau titre parmi ses sujets demi-sauvages, ils le ramenèrent à Gênes, où Barison, abandonné par ses vassaux, mourut en prison. S—S—1.

BARISONI (ALBERTIN), noble de Padoue, où il naquit le 7 septembre 1587, y fit ses premières études ; il alla ensuite faire sa philosophie à Rome, revint prendre le doctorat à Padoue, et obtint, à vingt-trois ans, un canonicat de cette cathédrale. Il le résilia quelques années après pour une abbaye en Allemagne ; mais l'air de ce pays ne lui convenant pas, il revint à Padoue. Il y enseigna publiquement, d'abord les matières féodales qu'il possédait parfaitement, et ensuite les *Pandectes* de Justinien. Il quitta cette chaire en 1636, lorsqu'à la mort de l'évêque de Padoue, il fut élu, par ce chapitre, vicaire général épiscopal. Il redevint, en 1647, professeur dans l'université de Padoue, et y enseigna la philosophie morale ; il fut enfin élu, en 1655, évêque de Cénéda, dans l'Etat de Venise, où il mourut en 1667. Il eut pour amis plusieurs des gens de lettres les plus célèbres de son temps, parmi lesquels on compte surtout Laurent Pignoria (et non pas Pignorius) et Alexandre Tassoni, auteur de la *Secchia rapita*, auquel il ne fut pas inutile pour corriger et limer son poëme. Il en donna une édition avec des arguments à tous les chants (*con gli argomenti del canonico Albertino Barisoni*), mais sans notes, Paris, 1622, in-12. Il prononça, en latin, dans l'académie des *Ricovrati*, dont il était l'un des principaux membres, un *Éloge de la poésie*, qui fut imprimé à Padoue, 1619, in-4°. Il prit, sous le nom d'*Ermidoro Filalete*, la défense de son ami Pignoria, contre Ange Portenari, dans un écrit intitulé : *degli Antiventagli d'Ermidoro Filalete faseio primo*, Venise, 1625, in-4°. Il s'agissait de la patrie du juriconsulte Paul Portenari : tous les Padouans voulaient qu'il fût de Padoue, et Pignoria soutenait qu'il était Romain. On peut voir les détails de cette controverse dans les *Notes sur la Bibliothèque de Fontanini*, par Apostolo Zeno, p. 155. Barisoni laissa, de plus, un traité intitulé : *de Archivis antiquorum Commentarius*, qui fut publié, pour la première fois, par le marquis Poleni, dans le 4<sup>er</sup> vol. de ses *Nova Supplementa Antiquit. Roman.*, p. 1077, Venise, 1757, in-fol. L'éditeur nous apprend dans sa préface, p. 15, qu'il tenait le manuscrit de cet ouvrage du marquis Ugolin Barisoni, descendant de l'auteur, lequel en possédait encore plusieurs autres qui n'ont point été imprimés. G—É.

BARJAUD (JEAN-BAPTISTE-BENOIT), littérateur, naquit à Montluçon, le 28 novembre 1783. Son père, architecte, pensa d'abord à lui faire parcourir une carrière qu'il avait suivie lui-même avec succès ; mais le jeune Barjaud, dès l'âge de six ans, fit

assez connaître que l'art des Mansart et des Soufflot était loin de flatter ses goûts. Doué d'une imagination vive, il se livrait avec tant d'ardeur à la lecture et aux études littéraires, que ses parents furent souvent obligés de l'arracher à un travail trop assidu, et qui, dans un âge aussi tendre, pouvait lui devenir funeste. Placé dans une maison d'éducation de sa ville natale, il y remporta chaque année toutes les palmes scolastiques. En 1800, son père l'ayant envoyé à Paris, il entra d'abord au collège Ste-Barbe, où il n'eut pas moins de succès. Admis au concours des écoles centrales, il entendit proclamer son nom un des premiers parmi ceux des vainqueurs, et dès ce moment sa destinée pour les lettres fut irrévocable. Mais il fallait avant tout s'assurer une existence. La fortune de ses parents ne lui permettant pas de se livrer exclusivement au commerce des muses, il prit le parti du barreau, sans renoncer cependant à ses travaux poétiques. Ce fut même à cette époque qu'il publia l'*Épître aux femmes*, faible essai qui annonçait une imagination ardente et des sentiments bien vifs pour le sexe qu'il chantait. Les éloges qu'il reçut de ses amis lui inspirèrent plus de confiance, et il abandonna tout à fait le barreau. Il publia successivement des odes à la gloire des armées françaises ; il composa plusieurs comédies avec M. Cormenin, son ami, et fit paraître quelques notices sous le voile de l'anonyme. Une pièce de vers sur la naissance du roi de Rome lui valut un des premiers prix qui furent donnés à ce sujet. Barjaud avait osé former un projet bien plus vaste, celui d'un poëme épique, intitulé : *Charlemagne, ou Rome conquise*. Il en avait déjà publié quelques fragments, et il y travaillait avec ardeur, lorsqu'en 1812 il perdit un emploi qui assurait son existence. Dès lors Barjaud résolut, avant de terminer et de revoir son poëme, de suivre la carrière des armes ; il adressa au duc de Feltre, ministre de la guerre, une pétition en vers, pour obtenir du service. L'épaulette de sous-lieutenant lui fut accordée. Il arriva à l'armée du prince Eugène, qui se repliait sur Magdebourg, et se fit remarquer à la bataille de Bautzen. Après l'armistice de Neumark, il composa plusieurs odes qu'il vint présenter à l'empereur lors d'une grande revue qui fut passée à Dresde. Napoléon, qui probablement connaissait déjà les ouvrages de Barjaud, dit au poëte guerrier qu'il lui accordait une décoration. « Laquelle, sire, demanda Barjaud ; est-ce celle de la Légion d'honneur, ou celle de la Réunion ? — Celle que tu choisiras, » répondit l'empereur, Barjaud, déjà ceint des lauriers d'Apollon et de Mars, mais ne croyant pas avoir fait assez pour mériter la décoration de la Légion d'honneur, désigna celle de la Réunion, et le brevet lui en fut expédié. Barjaud assista, le 28 août, au combat de Hollendorf, et le lendemain à l'affaire de Kulm. Il était, le 16 octobre, à la bataille de Wachau, et, le 18, à celle de Leipsick ; c'est là que, après avoir fait des prodiges de valeur, il fut blessé mortellement. Ses ouvrages imprimés sont : 1<sup>o</sup> *Poésies nouvelles, ou les premiers essais d'un jeune littérateur* (anonyme), Paris, 1805, in-8°. 2<sup>o</sup> (Avec M. D.) *le Bavard et l'Entêté, co-*

médie en 1 acte et en vers, représentée à l'Odéon en 1809, Paris, 1809, in-8°. 5° *Description de Londres*, texte de l'ouvrage de Landon, Paris, 1810, in-8°. 4° *Homère, ou l'origine de l'Iliade et de l'Odyssée*, poème (d'environ 4,000 vers), suivi de quelques fragments de celui de *Charlemagne*, et autres poésies, Paris, 1814, in-12. 5° Deux recueils d'odes nationales, à la suite desquelles on trouve des fragments de traductions en vers de Juvénal, de Claudien et de Sénèque, Paris, 1811 et 1812, in-8°. Quelques-unes de ces odes avaient été publiées séparément. 6° *Ode à M. Lemaire sur la mort de son fils*, 1812, in-8°. Avant son départ pour l'armée, Barjaud remit à son ami et collaborateur les manuscrits des ouvrages qu'il n'a point publiés, parmi lesquels se trouvent le poème de *Charlemagne*, en 18 chants, dont le dernier n'est pas terminé; trois comédies, et un acte héroïque intitulé : *une Matinée d'Auguste*. On trouve, dans le *Moniteur* du 4 décembre 1818, une notice sur Barjaud, par l'auteur de cet article.

E—K—D.

BAR JÉSUS. Voyez ÉLYMAS.

BARJOLS. Voy. ELIAS DE BARJOLS.

BARKER (JEAN), médecin anglais, vivait dans le 18<sup>e</sup> siècle. Il fut attaché quelque temps à l'hôpital fondé par le duc de Cumberland à Londres, et mourut vers la fin de 1748, dans un âge peu avancé. Suivant Ralph Schomberg, son compatriote, Barker était un homme de génie, doué du coup d'œil médical le plus sûr, et d'une érudition prodigieuse. On connaît de lui : 1° *Recherches sur la nature des fièvres qui ont régné à Londres en 1740 et 1741* (en anglais), in-12; 2° *Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne dans le traitement des maladies aiguës*, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que la médecine est une véritable science dont les règles sont certaines, puisqu'à toutes les époques les médecins instruits ont agi de la même manière. Cet ouvrage estimable a été traduit en français par Schomberg, Amsterdam, 1749, in-12, et avec des notes de Lorry, Paris, 1767, in-12. L'original anglais est si rare, que Lorry fit d'inutiles démarches pour en trouver un exemplaire à Londres. Barker eut part à plusieurs publications relatives à la médecine.

W—s.

BARKOK, 1<sup>er</sup> sultan des mameluks circassiens ou borgistes, était un esclave circassien vendu à Ilbogha, puissant émir d'Égypte. Élevé aux premières dignités de l'empire des mameluks, alors livré à la plus cruelle anarchie, et s'en étant fait déclarer régent, il ne tarda pas à précipiter du trône son pupille Hadjy pour s'y placer lui-même, de ramadan 19 784 (26 novembre 1582 de J.-C.) Cette conduite lui fit de nombreux ennemis parmi les officiers qui avaient les mêmes prétentions que lui; le calife, dont le consentement avait légitimé son usurpation, conspira contre lui; et deux gouverneurs de Syrie, Ilbogha et Mantach, levèrent l'étendard de la révolte. En vain Barkok jeta le calife en prison et fit périr plusieurs des émirs séditieux; en vain il essaya d'arrêter les progrès de l'armée des rebelles. Son crédit et son autorité s'affaiblirent; le peuple, qui ne

prévit pour lui que des malheurs, l'abandonna; sa milice déserta, et il tomba au pouvoir de ses ennemis. La plupart des émirs demandaient sa mort, mais il fut envoyé prisonnier à Krac. Ilbogha tira Hadjy de sa prison, le plaça sur le trône et régna sous son nom. Mantach, non moins ambitieux, se voyant privé de l'autorité qu'il croyait partager, prit les armes; Ilbogha suivit son exemple, et le Caire devint un champ de bataille. Les rues se teignirent chaque jour du sang des deux partis; la populace et la milice s'abandonnèrent aux plus affreux excès; les maisons furent pillées et incendiées, et ces scènes de carnage se terminèrent enfin par la chute d'Ilbogha et l'élévation de son rival. Mantach, maître du pouvoir, ordonna la mort de Barkok; mais ce dernier, instruit de son sort, était parvenu à sortir de sa prison, et s'avancait à la tête d'un parti considérable: la fortune lui fut aussi favorable qu'elle lui avait été contraire. Ses forces et son crédit s'accrochèrent rapidement, Mantach succomba, et le Caire ouvrit ses portes à Barkok. Il y fit son entrée au bruit des acclamations du peuple, qui était venu à sa rencontre et avait étendu des tapis de soie dans les rues où il devait passer. Barkok s'assit de nouveau sur le trône, en sefer 40 792 (28 janvier 1590), fit reconduire en prison Hadjy, pour qui il eut toujours les plus grands égards, et détruisit ainsi la dynastie des mameluks baharites, qui avaient occupé le trône pendant près d'un siècle et demi (voy. AÏBEK.) Depuis ce moment, son règne fut heureux, quoique agité. Les troubles de l'État se calmèrent peu à peu, et Tamerlan, qui menaçait de subjuguier l'Égypte, se contenta d'écrire une lettre menaçante, et s'en retourna, effrayé peut-être des préparatifs et de la bonne contenance de Barkok. Ce prince, après avoir joué avec excès au mail, fut attaqué d'une fièvre violente, et expira au Caire, le 20 juin 1599 (15 de chawal 801 de l'hégire), à l'âge de 60 ans, après en avoir régné environ 49 en deux fois. Sa mort fut suivie d'une affliction générale, car il était également cher au peuple et aux soldats; il avait rétabli l'ordre dans l'État, et quoiqu'il eût aboli un grand nombre d'impôts, il laissa 400,000 pièces d'or dans son trésor, et pour une paireille somme d'effets précieux, et dans ses écuries 6,000 chevaux et 5,000 chameaux. Il avait porté le corps de ses mameluks à 5,000 hommes, et anéanti la puissance des vizirs par l'établissement d'une régie particulière (*diwand mofred*). Il protégea les savants, fit élever au Caire un superbe collège, où les étudiants recevaient gratuitement tout ce qui leur était nécessaire; il fit construire un pont sur le Jourdain, réparer l'arsenal d'Alexandrie et défricher les montagnes du Fayoum. Il n'oublia point à sa mort les pauvres, qu'il avait toujours secourus pendant sa vie, et leur légua une somme de 14,999 pièces d'or. Faradj son fils, à qui il avait fait prêter serment de fidélité par tous ses officiers avant de mourir, lui succéda. J—N.

BARKYAROC, 4<sup>e</sup> prince de la dynastie des Seldjoucides de Perse, était l'aîné des fils de Mélik-Schah, à qui il succéda en 1092. Élevé sur le trône par le peuple d'Ispahan, il en fut chassé par Tur-

kan-Khatoun, sa belle-mère, qui avait fait reconnaître Mahmoud, son fils, sultan à Bagdad, et s'avantageait à la tête d'une nombreuse armée. Barkyaroc ne tarda pas à revenir avec des forces considérables que lui donna le gouverneur du Farès, livra bataille à Turkan-Khatoun, défait son armée, et lui accorda la paix et la ville d'Ispahan, sous la condition qu'elle partagerait avec lui les trésors de son père Mélik-Schah. L'armée d'Ismaël, frère de ce dernier, éprouva le même sort que celle de la sultane. Après ces victoires, Barkyaroc fut proclamé prince légitime à Bagdad en 1094. Turkan-Khatoun était morte, et Mahmoud et Barkyaroc vivaient en bonne intelligence, lorsque Tanac, prince de Damas, après avoir soumis la Syrie, le Dyarbekr et une partie de l'Irak, vint menacer l'Azerbeydjan. Barkyaroc marcha à sa rencontre avec 4,000 hommes seulement, et osa l'attaquer. Une déroute complète le punit de cette témérité. Revenu en toute hâte à Ispahan, il en trouva les portes fermées, et on ne les lui ouvrit que pour se saisir de lui et le jeter en prison. Cet attentat était l'œuvre des princes Seldjoucides, partisans de la défunte sultane. Déjà l'ordre était donné de lui crever les yeux, lorsque la mort de Mahmoud lui rendit la liberté et le sceptre. Après avoir mis ordre aux affaires de l'empire, il marcha contre Tanach, qui avait négligé de profiter de ses premiers succès, et le défait. Ce rebelle périt dans l'action. Aussitôt après cette victoire, Barkyaroc s'avança vers le Khoragan, où Arcelan, autre prince Seldjoucide, s'était rendu indépendant. Mais lorsqu'il y arriva, Arcelan venait d'être assassiné, et aucun obstacle ne s'opposa à la réduction de cette province, dont il confia le gouvernement à Sandjar, son frère. De retour en Irak, il y trouva un ennemi nouveau, et plus redoutable que ceux qu'il avait déjà vaincus. Mouayyd-ed-Daulah, fils du célèbre Nédham-el-Mulk, à qui il avait ôté la dignité de vizir, venait de porter Mohammed son frère à lui faire la guerre. Barkyaroc s'appretait à combattre, lorsqu'une sédition élevée à Ispahan le mit dans le plus grand danger. Modjered-el-Mulk, son ministre des finances, avait irrité, par sa probité sévère, les officiers Seldjoucides, habitués aux prodigalités de ses prédécesseurs. Enhardis par le danger que courait l'État, ils assaillirent l'hôtel de ce ministre, qui se réfugia dans le palais du sultan; mais les rebelles, sans respect pour cet asile, enfoncèrent les portes, en arrachèrent Modjered-el-Mulk, et le mirent en pièces. Il s'en fallut peu que Barkyaroc ne devint aussi leur victime; il se sauva à Rey, de là à Bagdad, où il fit rétablir son nom dans la prière, et marcha contre Mohammed. Vaincu par ce frère rebelle, il prit la fuite vers le Khoragan, unit ses troupes à celles du général de cette province, et combattit contre Sandjar, qui le défait une seconde fois. Il se réfugia alors en Khouystan, où il trouva un ami fidèle dans Ayyas, ancien esclave de Mélik-Schah. Cet officier, que la faveur de son prince et son rare mérite avaient élevé aux premières charges de l'empire, embrassa avec ardeur la cause du fils de son bienfaiteur. Il marcha avec lui contre Mohammed, qui,

cette fois, fut complètement battu. Mouayyd-ed-Daulah, ce ministre auteur de la guerre, tomba au pouvoir du vainqueur; et, loin de recevoir le châtiment que méritaient ses crimes, il obtint, par son adresse, la dignité de vizir de Barkyaroc; mais il ne jouit pas longtemps de son bonheur. Barkyaroc ayant entendu un jour ses courtisans blâmer sa conduite à l'égard de Mouayyd-ed-Daulah, et dire qu'il avait craint de le punir, il le fit venir sur-le-champ en sa présence, et lui abattit la tête d'un coup de son cimeterre. « Voyez, dit-il à ses courtisans, si les princes de ma maison savent se faire « craindre et se venger de leurs ennemis. » Cependant Mohammed et Sandjar avaient réuni leurs forces, et s'avançaient sur Ispahan. Barkyaroc, dénué d'argent, alla en demander au calife de Bagdad. Arrivé dans cette ville, il y tomba dangereusement malade. La conquête de tous ses États coûta peu à ses deux frères; ils marchèrent, sans perdre de temps, vers Bagdad, dont ils s'emparèrent. Barkyaroc, à leur approche, avait été transporté à Wacith, où il s'était rétabli; il s'appretait à les combattre. Quoique les deux partis fussent également las de la guerre, ils se livrèrent encore deux combats, où la victoire resta à Barkyaroc. Enfin ces trois frères, après avoir ensanglanté l'empire pendant quatre ans, songèrent sérieusement à la paix: elle fut conclue en 497 de l'hégire (1104 de J.-C.) Barkyaroc fut reconnu sultan du Djebal, de Hamadan, Ispahan, Rey, Bagdad et de leurs dépendances: il lui fut permis de faire battre le tambour dans son palais, aux heures de la prière; Mohammed eut tout le pays, depuis la rivière d'Ispidaz jusqu'au Derbend, le Dyarbekr et la Syrie; Sandjar eut le Khoragan. On convint que ces trois frères n'auraient de relations entre eux que par l'entremise de leur vizir, et que chacun d'eux ferait faire la prière en son nom, dans les pays qui lui étaient soumis. Barkyaroc mourut à Béroudjerd, en reby 1<sup>er</sup> 498 (décembre 1104.) On dit qu'il n'avait alors que 25 ans, dont il avait régné 12. Les historiens ont fait un éloge complet de ce prince, qui montra dès sa plus tendre jeunesse une prudence rare, une constance et une valeur à toute épreuve: il était naturellement libéral, et s'était attiré l'affection de ceux qui l'entouraient par la douceur de son caractère. Peu de jours avant sa mort, il avait fait prêter aux troupes le serment de fidélité à son fils Mélik-Schah. (Voy. MOHAMMED, 5<sup>e</sup> prince Seldjoucide.)

J—N.

BARLAAM, savant moine de St-Basile, qui se rendit célèbre, ou du moins fit beaucoup parler de lui dans la première moitié du 14<sup>e</sup> siècle, était né à Seminara, dans la Calabre ultérieure. Il prit dès sa jeunesse l'habit religieux, et quitta, en entrant dans le cloître, son nom de *Bernard* pour celui de *Barlaam*. Il se livra avec une grande ardeur à l'étude, et se distingua bientôt par l'étendue de ses connaissances, non-seulement dans les sciences sacrées, mais dans les mathématiques, la philosophie et l'astronomie. Le désir de lire dans l'original les livres d'Aristote le fit passer en Orient pour apprendre la langue grecque. Il se rendit d'abord en Étolie, et commença à y étu-

dier cette langue ; mais il y puisa en même temps les erreurs de l'Eglise grecque. Il alla ensuite à Salonique, où les lettres étaient florissantes ; il y resta quelque temps, se perfectionnant dans la langue et s'endurcissant dans les erreurs. Lorsqu'enfin il fut en état de paraître avec avantage à Constantinople, il s'y transporta, en 1527 ; il ne tarda pas à s'y faire des amis puissants, et parvint à obtenir les bonnes grâces de l'empereur Andronic le Jeune, par la protection de Jean Cantacuzène, favori de ce monarque. Cantacuzène, livré lui-même à l'étude, était alors occupé de former une riche bibliothèque. Barlaam lui fut très-utile pour l'exécution de ce projet ; Cantacuzène le logea dans son palais, s'occupa de sa fortune, et obtint pour lui, en 1531, l'abbaye du St-Esprit (1). La faveur dont Barlaam jouissait l'enorgueillit. Il traita les Grecs d'ignorants, et osa défier à une controverse, sur différentes matières philosophiques, le savant Nicéphore Grégoras. Il fut vaincu : la honte qu'il en eut et la haine que lui portaient les Grecs l'engagèrent à quitter Constantinople. Il retourna en 1532 à Salonique ; mais l'occasion se présenta bientôt pour lui de se remettre bien avec les Grecs. Le pape Jean XXII ayant envoyé deux légats à Constantinople pour traiter de la réunion des deux Eglises, les Grecs refusèrent d'entrer en discussion avec eux ; Barlaam se déclara alors ouvertement pour le schisme, publia contre les légats du pape divers écrits, et dans l'ardeur de son zèle, il lui échappa des traits contre les moines du mont Athos, contre leur manière de prier, et leurs opinions sur la lumière du Thabor ; il alla jusqu'à les traiter d'imposteurs, de corrupteurs du dogme et de séducteurs du peuple. L'un de ces solitaires, qui jouissait parmi eux d'un grand crédit, George Palamas, prit leur défense. Cette dispute, fort animée de part et d'autre, dura trois ans. Il y eut, en 1539, trêve ou suspension d'armes. Andronic envoya secrètement Barlaam en Occident, pour demander des secours contre les Bulgares et les Turcs, qui étendaient chaque jour leurs conquêtes, les premiers en Europe, les seconds le long des côtes de l'Hellespont. Barlaam alla premièrement à Naples, auprès du roi Robert ; il vint ensuite en France, à la cour de Philippe de Valois, et à Avignon, où régnait alors Benoît XII. On lui fit partout bon accueil, mais les princes latins ne lui accordèrent rien de ce qu'il sollicitait pour l'empereur. Barlaam repassa, en 1540, à Salonique, et y recommença ses hostilités contre les solitaires du mont Athos ; mais un grand nombre de ceux des monastères voisins, et plusieurs du mont Athos même, étant accourus à Salonique, il craignit quelque événement sinistre, et s'enfuit à Constantinople. Là, se sentant fort, il accusa, devant le patriarche et devant les évêques, la doctrine de ces solitaires, et demanda avec instance un synode pour la condamnation de leurs er-

(1) Des lettres de Benoît XII, rapportées par Léon Allacci dans son ouvrage intitulé : *de Ecclesiâ occident. et orient. perpetua Consensione* (liv. 3, ch. 16), prouvent que ce fut bien l'abbaye du St-Esprit qui fut donnée à Barlaam, et non celle de St-Sauveur, comme le prétendent quelques auteurs.

reurs. Le patriarche les appela à Constantinople ; ils obéirent, mais se montrèrent disposés à une vigoureuse défense. L'empereur, pressé par les armes des Turcs, voulut en vain apaiser ce tumulte théologique. Barlaam, obstiné dans ses attaques, et Palamas, non moins obstiné à y répondre, firent tant de bruit, qu'Andronic se vit forcé de convoquer le synode demandé par les deux partis. Il fut ouvert le 11 juin 1541. Le patriarche et l'empereur même y présidèrent. Barlaam parla le premier ; Palamas répondit, et soutint que la lumière du Thabor était la gloire incréée de Dieu ; il parla aussi d'une certaine formule de prière qu'on reprochait aux siens, et qui consistait à laisser tomber sa barbe sur sa poitrine, en tenant les regards baissés. On les accusait de regarder leur nombril, et de croire y voir cette lumière incréée qui était l'objet de la dispute. Il n'est pas démontré qu'ils ne le crussent pas en effet ; les limites sont trop difficiles à poser dans ces matières ; et Dieu n'a sans doute pas dit à la superstition, comme à la mer : *Non procedes amplius*. Quoi qu'il en soit, Barlaam, s'apercevant que la victoire penchait du côté de Palamas et de ses solitaires, songea, suivant le conseil de son protecteur Cantacuzène, à faire sa retraite et à se raccommoder avec eux. Il y réussit ; les moines lui pardonnèrent, et le synode fut dissous. Andronic mourut quatre jours après. Alors Barlaam se mit à réclamer hautement contre le synode, et, ne pouvant supporter la honte dont il crut que la décision de cette assemblée l'avait couvert, il repassa en Italie, laissant chez les Grecs une mémoire abhorrée, à cause de sa doctrine sur la lumière du Thabor, et de la distinction qu'il admettait entre les opérations de Dieu et son essence. Il chercha un asile auprès du roi Robert, grand protecteur des lettres, dont il reçut le meilleur accueil, et qui le mit avec d'autres savants, entre autres avec le grammairien Paul de Pérouse, à la tête de sa bibliothèque. Mazzuchelli (*Gli Scritt. d'Italia*, t. 3, p. 374), rapporte que ce fut à la cour de Naples que Barlaam rencontra Pétrarque, et qu'il lui enseigna les éléments de la langue grecque ; mais c'est évidemment une erreur. Le synode de Constantinople fut ouvert, comme on l'a vu, le 11 juin 1541. Barlaam n'en partit au plus tôt que vers la fin du même mois, et n'arriva qu'au commencement de juillet à Naples. Pétrarque en était parti dès le commencement d'avril, puisque son triomphe à Rome, où il se rendit en quittant le roi Robert, eut lieu le jour de Pâques, 8 de ce mois. C'était plutôt à Avignon, à la cour de Benoît XII, dans le voyage que Barlaam y fit vers la fin de 1539 ; et, comme il n'y resta que peu de temps, il faut croire que ses leçons se bornèrent à donner à Pétrarque les premiers éléments, et à lui indiquer une méthode pour avancer seul dans cette étude. Barlaam, revenu en Italie, rétracta les opinions qu'il avait embrassées en Grèce, redevint bon catholique, et écrivit plusieurs ouvrages à l'appui des dogmes de l'Eglise romaine. Clément VI récompensa son zèle en le nommant, en 1542, à l'évêché de Geraci, dans le royaume de Naples. On ignore l'époque précise de sa mort ; mais elle doit

être placée avant le 4 août 1548, puisque Ughelli, dans son *Italia sacra*, t. 9, col. 596, lui donne pour successeur, dans cet évêché, un autre moine de St-Basile, nommé Siméon de Constantinople, et qu'il fixe ce jour pour date de son élection. Comme il écrivit tantôt pour l'une des deux Églises, tantôt pour l'autre, quelques auteurs ont cru qu'il y avait eu deux Barlaam. Allacci a réfuté cette opinion dans l'ouvrage cité ci-dessus ; elle fait trop d'honneur à ce moine, qui ne se fit aucun scrupule de soutenir, dans les différentes circonstances de sa vie, ce qui convenait le mieux à ses intérêts. On a imprimé de Barlaam les ouvrages suivants : 1° *Contra Primum papæ liber*. Le texte grec de ce livre, avec une traduction latine, parut d'abord à Oxford, 1592, in-4° ; ensuite, avec les notes de Claude Saumaise, Hanovre, 1605, in-8° ; 1608, idem, etc. 2° *Λογιστικῆς, sive Arithmetica algebraica libri 6*, avec le texte et la traduction latine, Strasbourg, 1572, in-8°, et avec des scolies de Jean Chamber, Paris, 1606, in-4°. 3° *Ethica secundum stoicos lib. 2*, dans les *Antiquæ Lectiones* de H. Canisius, édit. d'Ingolstadt, et t. 4 de l'édition d'Anvers. Canisius avait tiré ce traité de la bibliothèque du duc de Bavière : on le trouve aussi dans le t. 26 de la *Bibliotheca Patrum*, éditions de Paris et de Cologne. 4° *Orationes*. Ces deux harangues, pour la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine, prononcées à Avignon devant Benoît XII, ont été insérées par Bzovius dans ses *Annales*, année 1359, §. 23. 5° Plusieurs lettres de controverse imprimées dans les *Antiquæ Lectiones* de Canisius ; dans les *Annales* de Bzovius, et ailleurs : on y trouve aussi son traité, intitulé : *Probatio per sanctam Scripturam, quod Spiritus sanctus et ex Filio est, quemadmodum et ex Patre*. On n'a point imprimé les traités composés en Grèce, dans lesquels il avait aussi essayé de prouver tout le contraire. G—É.

BARLAND, ou BAARLAND. La famille de ce nom a produit plusieurs hommes distingués dans l'histoire politique et littéraire de la Hollande. *Adrien* DE BAARLAND, le plus célèbre, naquit dans l'île de Sud-Beveland, en 1488. Après avoir fait ses études à Gand, sous la direction du P. Schot, puis à Louvain, il enseigna le latin au collège de Busleiden depuis 1518 jusqu'en 1520, alla ensuite jusqu'en Angleterre, et à son retour obtint une chaire d'éloquence. Ses cours furent suivis par un grand nombre d'élèves, dont plusieurs se distinguèrent dans la suite. Baarland parlait et écrivait le latin avec beaucoup de facilité. Érasme dit de lui qu'il était versé dans toutes les sciences. Baarland mourut à Louvain, vers 1542. Il a écrit un grand nombre d'opuscules, sur lesquels, on peut consulter le P. de la Rue, *Gelehrted Zeeland*, les *Mémoires* de Nicéron, le *Dictionnaire* de Moréri de 1740. Voici les titres de ceux qui traitent de l'histoire : *Chronologia brevis ac historia ab orbe condito ad annum 1552*. — *De litteratis urbis Romæ Principibus*. — *De Ducibus Venetis*. — *De Comitibus Hollandiæ*. — *De Episcopis Ultrajectinis*. — *Chronicon ducum Brabantia*

ou, de *Rebus gestis ducum Brabantia*., trad. en français, Amst., 1605 ; Anvers, Plantin, 1612, in-fol. — *De Urbibus inferioris Germaniæ*. Tous ces opuscules, imprimés en divers endroits et à des époques différentes, ont été rassemblés et publiés en 4 vol. in-8°, par Bernard Gualter, Cologne, 1605. — *Michel* DE BAARLAND, secrétaire de la ville de Goës, était bon poète et bon jurisconsulte. Ses *Poésies mêlées* ont été publiées à Dordrecht, en 1658, in-8°. — *Hubert* DE BAARLAND, né en Zélande, exerça la médecine à Namur, et écrivit sur cet art : 1° *Velitatio medica, Antverpiæ*, 1552, in-8° ; 2° *Epistola medica de aquarum distillatarum facultatibus*, ibid., 1556, in-8°. Il a traduit le livre de Galien, intitulé : *de Medicamentis paratu facilibus, Wexiæ*, 1555. D—G.

BARLÆUS. Voyez BAERLE.

BARLES (LOUIS), médecin qui pratiquait son art à Marseille, sur la fin du 17<sup>e</sup> siècle, est connu par deux traductions de Régnier de Graaf sur les organes de la génération, qu'il enrichit des nouvelles connaissances de van Hoorn et de Vesling sur cette matière, et de plusieurs planches des Wamerdam : 1° *Les Nouvelles Découvertes sur les organes des femmes servant à la génération*, Lyon, 1674, in-12 ; 2° *les Nouvelles Découvertes sur les organes des hommes servant à la génération*, Lyon, 1675, in-12. Ils ont été réunis en une édition, à Lyon, 1680, 4 vol. in-12. C. et A—N.

BARLESIO, ou BARLEZIO (MARIN), né à Scutari, dans l'Albanie, vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle. On l'a confondu quelquefois avec son compatriote, également nommé *Marin*. Barlesio est plus connu sous le nom latin *Barletius*, parce que c'est dans cette langue qu'il a écrit. On a de lui : 1° de *Vita et Moribus ac Rebus præcipue adversus Turcas gestis Georgii Castrioti, clarissimi Epirotarum principis*, etc., Strasbourg, 1557, in-fol. : cette édition est la meilleure ; quelques biographes prétendent qu'il en existe une plus ancienne et plus rare, Rome, sans date. Cet ouvrage a été traduit en allemand, en italien, en portugais, et enfin en français, par Lavardin, Paris, 1597, in-8°, et encore par le P. Duponcet, jésuite, sous le titre de *Histoire de Scanderberg*, 1706, in-12. 2° *De Expugnatione Scodrensi a Turcis libri tres*, Venise, 1504 ; Bâle, 1556, in-4°. Ces deux ouvrages ont été abrégés par George Barthold Pontanus, Hanau, 1609, in-8°, et insérés dans le *Chronicum Turcicum*, 3<sup>e</sup> partie de l'édition de 1578. Nous avons fixé approximativement, mais sur le témoignage des biographes les plus accrédités, la date et la naissance de Barlesio, il nous paraît donc probable que l'*Histoire abrégée des papes jusqu'à Marcel II* n'est pas de lui ; puisque Marcel II étant mort en 1555, Barlesio aurait eu plus de cent ans lorsqu'il aurait terminé son ouvrage. W—s.

BARLETTA (GABRIEL), prédicateur dominicain du 15<sup>e</sup> siècle, eut alors la plus brillante réputation, qu'on lui a fait expier depuis par le ridicule. Le plus grand nombre des auteurs qui ont parlé de lui veulent qu'il soit né à Barletta, petite place ou château dans le royaume de Naples, et qu'il en ait pris le

nom; d'autres affirment que c'était son nom de famille, et que la ville d'Aquino, patrie de St. Thomas, était aussi la sienne. François de la Serre, *Épître dédicatoire des Sermons* de Barletta, édition de Paris, 1551; Toppi, *Bibliothèque Napolitaine*; Fontanini, *Bibliotheca napolitana*; Tafuri, *Istoria degli Scrittori nati nel regno di Napoli*, sont de ce dernier avis. Quoi qu'il en soit, Barletta donna, par ses sermons, une si haute opinion de son éloquence, qu'il fit naître ce proverbe souvent cité : *Nescit prædicare, qui nescit barlettare*. Des écrivains graves se sont égayés à recueillir des traits de cette prétendue éloquence, qu'ils ont livrés à la risée publique. On peut les lire dans l'*Apologie d'Hérodote*, par Henri Estienne, chap. 15, 19 et 21; dans l'article BARLETTA du *Dictionnaire hist. et crit.* de Bayle, note B; dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 5. Il est inutile de les répéter ici. Quelques auteurs ont pris sa défense; ils ont prétendu, les uns, que des auditeurs malins avaient travesti les paroles du prédicateur, qu'ils les avaient exprès écrites de travers, et en avaient fait circuler des copies; les autres, que c'était dans le siècle suivant qu'on y avait ajouté tous ces passages, ces proverbes triviaux et ces bouffonneries; ce qu'il y a de certain, c'est que l'Italie n'était pas, au 15<sup>e</sup> siècle, dans le même état de barbarie et d'ignorance que le reste de l'Europe; qu'elle était remplie de savants et de littérateurs en état de bien juger de l'éloquence, et qu'il y en eut parmi eux qui louèrent celle de Barletta, et attestèrent que les sermons qu'on lui attribuait n'étaient point ceux qu'il avait prêchés. Léandre Alberti, son contemporain, dont le témoignage doit être d'un grand poids, lui donne, dans sa *Description de toute l'Italie*, le titre de *savant et éloquent prédicateur*. « On a imprimé, ajouta-t-il, des sermons qu'on lui attribue, et qui ne sont pas en vérité dignes d'un si grand homme; ils sont l'ouvrage d'un ignorant que j'ai connu dans ma jeunesse. Pour leur donner du prix, il les publia sous le nom du P. Gabriel. On y trouve beaucoup de choses qu'il vaudrait mieux que qui n'eussent jamais été écrites, etc. » Au reste, ce que ces sermons ont de ridicule ne l'est peut-être pas encore autant, et ne l'est sûrement pas plus que tant de traits que l'on peut citer des sermons de Menot, de Maillard, et de plusieurs autres sermonnaires du même siècle. Les lettres étaient plus avancées en Italie, mais l'instruction du peuple ne l'était pas beaucoup davantage, et c'est le peuple qui fait la réputation des prédicateurs. On cite plus de vingt éditions des sermons de Barletta; la première a pour titre : *Sermones a Septuagesima ad feriam tertiam post Pascha. Item sermones 18 de Sanctis. Item Sermones 5, de Paucitate salvandorum, de Ira Dei, et de Choreis, et 4 pro dominicis Adventus, Brixia, 1498, in-8<sup>o</sup>*. Cave et Dupin en ont cité une de 1470, mais, à ce qu'il paraît, sans fondement. Celle de 1497, que cite Maittaire, n'est sans doute que celle de 1498, avec une seule année d'erreur. Il y en a aussi une jolie édition, petit in-8<sup>o</sup>, gothique, Rouen, 1515. Celle de Venise, 1577, en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, passe, au jugement de Mazzuchelli, pour être la meilleure de

toutes, comme la plus mauvaise, selon Tafuri (ouvrage déjà cité), est celle que donna à Bénévent le cardinal Orsini, qui, peu de temps après, devint pape. G—É.

BARLETTI. Voyez SAINT-PAUL.

BARLOTTA (JOSEPH), noble sicilien, littérateur et poète du 17<sup>e</sup> siècle, naquit à Trapani, le 13 décembre 1654. Il entra, dès l'âge de treize ans, dans la congrégation de l'Oratoire, fit son cours de philosophie et de théologie scolastique et morale chez les jésuites de Trapani, et, dès qu'il fut devenu prêtre, se livra à la prédication. Il cultivait aussi la poésie, mais ne l'exerçait que sur des sujets pieux, auxquels il donnait quelquefois, selon l'esprit qui régnait de son temps en Italie, des titres singuliers. Par exemple, son poème sur le massacre des innocents est intitulé : *la Voce del Verbo troncata in bocca al martirio a' colpi dell'incontinenza d'Erode*, Trapani, 1695, in-4<sup>o</sup>. Il y en a plusieurs autres de cette espèce. Il a fait aussi un drame en musique, dont St. Eustache est le héros, *l'Eustachio, dramma melotragico*, Trapani, 1692, in-8<sup>o</sup>; un recueil de quatre sermons pour les vendredis du mois de mars, sous le titre de *la Sacre Veglie*, terminé par l'oraison funèbre d'un évêque de Mazzara, Trapani, 1686, in-8<sup>o</sup>; et un recueil plus considérable de sermons pour tout le carême : *Prédiche quaresimali, parte 1*, Trapani, 1698, in-4<sup>o</sup>; *parte 2*, *ibid.*, 1707 ou 1708. Il avait de plus composé des poésies diverses, *Sonetti, Odi e Madrigali*, et deux volumes de sérénades et de cantates. On ne croit pas qu'elles aient été imprimées. G—É.

BARLOW (THOMAS), théologien anglais, né en 1607, à Langbill, dans le Westmorland, étudia à l'université d'Oxford, où il fut nommé professeur de métaphysique, en 1635. Lorsque cette ville se rendit au parlement, Barlow se déclara pour le parlement, qui le récompensa par différentes places. Aussitôt après la restauration, Barlow se rangea du parti du roi, et les places et la faveur le suivirent encore. Il fut nommé, en 1660, professeur en théologie, en 1661, archidiacre d'Oxford, et en 1675, évêque de Lincoln. Après s'être signalé par ses écrits contre la doctrine catholique, après avoir contribué à éveiller la nation sur le danger qu'elle courait de la part d'un prince soumis au pape, Barlow, dès que Jacques II fut monté sur le trône, s'empressa de lui témoigner de toutes les manières et son attachement et sa soumission, jusqu'à ce que, à l'époque de la révolution, il eût reconnu le prince d'Orange, Guillaume III, pour souverain légitime. Il ne balança jamais à se ranger dans le parti du plus fort. Il était regardé comme un très-savant théologien et un excellent casuiste. Il est difficile de lui faire un grand mérite de ses principes de tolérance; il eut du moins celui de les répandre par ses écrits, en même temps qu'il en usait dans sa conduite. On aurait pu les trouver en contradiction avec la rigidité de son calvinisme; mais ils s'accordaient à merveille avec sa négligence à remplir ses devoirs d'évêque. Il mourut à Bugden, en 1691, âgé de 85 ans. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *de la Tolérance en matière de religion*, 1660;

2° *l'Origine des sinécures*, 1676; 3° *Principes et doctrine de la cour de Rome sur l'excommunication et la déposition des rois*; traduits en français, 1679, in-8°; 4° *Cas de conscience*, résolu par lui, et publiés après sa mort, 1691, in-8°; 5° *Exercitationes aliquot metaphysicæ de Deo*, publié à Oxford, à la suite de la *Métaphysique* de Scheibler et réimprimé en 1658, in-4°. C'est le recueil de ses leçons publiques dans l'université d'Oxford. L'une de ses leçons roule sur la fameuse question : « S'il vaut mieux ne pas vivre que de vivre malheureux. » Il pense qu'il vaut mieux ne pas exister. Il est vraisemblable que presque tous les hommes qui examineront de sang froid cette question la résoudreont de même; mais il est certain que presque tous les hommes qui sont malheureux préfèrent encore leur existence malheureuse à la non-existence. On a aussi de Barlow des lettres où il se montre le champion de la doctrine d'Aristote, contre ce qu'on appelait alors la nouvelle philosophie. S—D.

BARLOW (FRANÇOIS), peintre anglais, né en 1646, dans la province de Lincoln, et mort en 1702, étudia les premiers éléments de son art sous un peintre de portraits nommé Sheppard. Son goût le porta à peindre des animaux. La correction de dessin qu'on remarque dans ses ouvrages fait regretter qu'il n'ait pas également possédé la science du coloris. Il ne lui a manqué que cette partie de l'art pour être mis à côté des plus grands peintres d'animaux; mais ce défaut est d'autant plus frappant dans le genre qu'il avait choisi, que l'imitation parfaite y constitue essentiellement la première de toutes les beautés, et presque la seule dont il soit susceptible. Ce défaut disparaît dans les gravures nombreuses qu'on a faites d'après ses ouvrages, où l'on remarque d'ailleurs des figures bien dessinées, bien groupées; et le beau choix des paysages dans lesquels il les a placées prouve également la fertilité de son génie et la pureté de son goût. Holler a beaucoup gravé d'après lui. F. Barlow a dessiné et gravé lui-même les 112 figures qui ornent l'édition des *Fables d'Ésope* publiée à Londres, 1666, in-fol. — Un autre BARLOW, célèbre horloger anglais, inventa, en 1676, les montres à répétition. V. S. M.

BARLOW (JOEL), écrivain politique et poète américain, naquit en 1755, dans la ville de Reading de l'État de Connecticut, alors province anglaise. Son aïeul maternel avait quitté la Grande-Bretagne pour le nouveau monde. Son père, ayant acheté des terres incultes dans le district de Reading, les défricha lui-même. Joël Barlow était le dernier de dix enfants. La part qu'il recueillit dans l'héritage paternel, divisé également suivant les lois du pays, suffisait, bien que faible, à l'achèvement de son éducation. En 1774 il entra au collège de Darmouth, du New-Hampshire; mais cet établissement à peine formé n'offrant pas plus de ressources que le collège de New-Haven du Connecticut, le jeune Barlow revint dans son pays natal. Quelques morceaux en prose et en vers, notamment un *Hymne à la paix*, publiés comme exercices d'écolier, commencèrent sa précoce

renommée. Il poursuivait le cours de ses études lorsque la querelle qui, depuis onze ans, s'agitait entre la métropole et les colonies, aboutit à une guerre déclarée (1775). Il y avait dans l'âme de Barlow trop d'ardeur et de patriotisme, dans son imagination trop de poésie, pour qu'il pût rester paisible spectateur de la lutte qui allait se livrer. Dès lors, et plusieurs fois, profitant de la liberté que lui laissait le temps des vacances, il prit le mousquet et se rendit au camp où quatre de ses frères étaient sous les armes. Servant en qualité de volontaire, il combattit dans diverses rencontres, et se trouva, en 1776, à l'une des actions les plus chaudes qui eurent lieu pendant la guerre de l'indépendance. L'amour des lettres ramena le jeune homme aux écoles de New-Haven. En 1778, il prit le degré de bachelier ès-arts, et se voua à l'étude des lois; mais, après avoir consacré un hiver à méditer les ouvrages de Coke et de Blakstone, le hasard l'entraîna dans une carrière bien différente. La place d'aumônier de brigade, à la nomination de Massachussets, vint à vauquer; étranger à cette province, Barlow la demanda et l'obtint. Observons que chez les presbytériens de la Nouvelle-Angleterre, la prêtrise n'était qu'une sorte d'ordination civile, qui n'empêchait nullement de passer plus tard à d'autres fonctions, et qu'on voyait beaucoup de jeunes gens prêcher l'Évangile pour se donner le temps de se préparer à une profession quelconque. Avec son titre d'aumônier, Barlow suivit l'armée jusqu'à la conclusion de la paix (1783). C'est pendant cette époque qu'il esquaissa et finit son poème épique, intitulé *la Vision de Colomb, ou la Colombiade*. Dès que l'indépendance des États-Unis fut reconnue, et que l'armée anglaise eut évacué le pays, les chefs et les soldats de l'armée américaine rentrèrent dans leurs foyers. Barlow, dont la petite fortune ne s'était pas augmentée, se rendit à Hartford pour y reprendre l'étude des lois. En 1781, il avait épousé mademoiselle Baldwin, de New-Haven, sœur du sénateur de ce nom, et femme aussi distinguée par la supériorité de son esprit que par ses qualités aimables. En 1785 il débuta au barreau, et y obtint des succès extraordinaires. Barlow s'occupait encore de la rédaction d'une gazette, travail qui le familiarisait avec les rapports et les intérêts politiques des deux mondes. La publication de son poème (1787) jeta un nouvel éclat sur lui dans sa patrie, et le fit connaître au delà des mers. Peu de mois après son apparition, l'ouvrage fut réimprimé à Londres. Cependant une société, composée d'hommes que Barlow avait connus pour la plupart à l'armée, venait d'acheter du congrès une vaste étendue de terres situées sur les bords de l'Ohio : il s'agissait d'en revendre une partie à des étrangers et de distribuer l'autre aux actionnaires. On offrit à Barlow de concourir à l'exécution de ce plan, et à cet effet de passer en Europe. Il accepta d'autant plus volontiers, que depuis longtemps il nourrissait un vif désir de visiter les principales contrées de l'ancien continent (1788). Il se rendit d'abord en Angleterre, puis en France, d'où il repassa en Angleterre. On a prétendu que sa mission n'était qu'une spéculation fondée sur la cré-

dulité européenne, qui en définitive coûta cher à quelques Français (*voy. LEZAY-MARNESIA*), sans remplir l'espoir des spéculateurs, à cause des troubles et des guerres qui surgirent tout à coup. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'établissement dont Barlow devint un des premiers propriétaires prit un accroissement si rapide, que, reçu en 1802 dans l'union fédérale, et formant la dix-septième province de la république américaine, l'État de l'Ohio comptait en 1812 une population de plus de 200,000 habitants; aujourd'hui cette population a dépassé le chiffre de 900,000. Barlow semblait prédestiné au spectacle des révolutions; il avait vu s'accomplir celle d'Amérique; il allait voir éclater celle de France, et ne pouvait manquer de l'accueillir avec enthousiasme. Pendant les deux premières années de cette grande crise, il se trouvait à Londres: vers la fin de 1791 et le commencement de 1792, il y publia plusieurs écrits politiques, dont le plus remarquable est l'*Avis aux ordres privilégiés*. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur examine d'une manière neuve et piquante le système féodal, les armées, l'Église, les finances, les subsistances, la littérature, les arts, la guerre, la paix, plut tellement au célèbre Fox, qu'il en fit l'éloge dans la chambre des communes. La société constitutionnelle de Londres, dont Barlow était membre, l'ayant choisi pour son représentant à Paris, le chargea d'une adresse de félicitation pour la convention nationale. Il revint donc en France, où il écrivit une brochure sur les vices de la constitution de 1791, dont Thomas Payne, son ami, fit hommage à la convention dans la séance du 7 novembre 1792. Le 27 du même mois, Barlow se présenta lui-même à la barre pour s'acquitter de son message; il fut salué des plus bruyantes acclamations, et, au mois de février 1795, Guyton de Morveau lui fit décerner par un décret le titre de citoyen français, honneur accordé également à deux de ses compatriotes, Washington et Hamilton. A son retour en Angleterre, Pitt le signala comme l'un des plus zélés propagandistes et l'agent des jacobins anglais sur le continent. A ce sujet on rapporte qu'après le supplice de Louis XVI, se trouvant à Hambourg dans une réunion d'étrangers inbus, comme lui, de principes révolutionnaires, Barlow s'était amusé à parodier le refrain de la prière anglaise *God save the king*, auquel il en avait substitué un autre appelant sur la tête des rois le glaive des révolutions. Quoi qu'il en soit de ce bruit, Barlow ne séjourna pas longtemps sur le sol britannique: des affaires politiques et commerciales l'appelèrent dans le nord de l'Europe, et ensuite sur les côtes d'Afrique (1795). Jamais jusqu'alors la paix n'avait régné entre les États-Unis et les puissances barbaresques; chargé des instructions du président Washington, Barlow réussit à conclure des traités avec Alger, Tunis, Tripoli, et à renvoyer dans leurs foyers une centaine de prisonniers, reste des équipages de vaisseaux dont les Barbaresques s'étaient emparés. Le succès de cette négociation lui valut les remerciements officiels de son gouvernement. Barlow revint à Paris en 1797; et là, il écrivit les *Lettres à ses concitoyens*, dans lesquelles, parmi de bonnes idées exprimées en beau style, on

rencontre des théories sur la liberté politique et civile, qui lui suscitèrent de nombreux ennemis, entre autres le nouveau président John Adams, chef du parti fédéraliste. Le chef du parti opposé, Jefferson, étant parvenu à la présidence (1803), Barlow quitta la France, qu'il ne croyait plus revoir, et retourna aux États-Unis en passant par l'Angleterre. Il acheta une propriété dans les environs de Washington, et s'occupa d'un projet d'université ou école polytechnique à fonder dans cette ville, pour donner à la jeunesse une instruction uniforme, et fortifier les liens de la fédération par l'accord des lumières. Ce plan utile, quoique soutenu par Jefferson, échoua contre la jalousie des provinces. Alors Barlow se résigna à finir ses jours dans le calme de la vie des champs. Il publia en 1807 une édition de sa *Colombiade* (1), qui fut jusqu'alors le plus magnifique monument sorti des presses américaines. Il avait aussi entrepris d'écrire l'histoire de son pays; une nouvelle mission le détourna de ce dessein. En 1811, le président Madison le nomma ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement français. Barlow se rendit à son poste: au mois d'octobre 1812, forcé de partir pour Wilna, il en revenait avec les débris de l'armée française, lorsque, le 26 décembre, une inflammation des poumons, causée par le froid excessif, l'enleva subitement à Zarnovichi. Comme homme d'État, comme écrivain, Joël Barlow a rendu à son pays de notables services: sa loyauté, sa franchise, sa fermeté n'étaient contestées par personne. On ne pouvait lui reprocher qu'une certaine exagération de doctrines tempérée par ses vertus, et que nécessairement l'âge et l'expérience modifièrent. Comme poète, il a enrichi d'un ouvrage capital une littérature naissante. Son poème de la *Colombiade*, divisé en 10 chants, contient 7550 vers. Contre les lois ordinaires de l'épopée, rien ne s'y passe en action. Christophe Colomb, plongé dans les prisons de Valladolid, a une vision dans laquelle Hesper, le génie gardien de l'hémisphère occidental, lui dévoile les conséquences de ses hautes découvertes, les peuples qui doivent naître, les empires qui doivent grandir sur le nouveau continent. On conçoit que l'auteur ait été contraint d'adopter cette forme bizarre, et insolite, afin de rendre son poème national, de lui donner un intérêt patriotique, en transportant à volonté la scène dans des contrées que Colomb ne visita jamais, et en célébrant des actions et des hommes dont l'existence appartenait encore à l'avenir. Sous ce rapport, c'est une imitation du 6<sup>e</sup> livre de l'*Énéide*. Du reste, ce poème abonde en descriptions brillantes et en généreux sentiments. La prose de Barlow est encore préférable à ses vers: l'énergie, la clarté de son style, le talent de revêtir d'images les idées les plus abstraites, la justesse et la profondeur de ses aperçus, le placent au premier rang des écrivains de son pays. Voici la liste de ses œuvres: 1<sup>o</sup> *the Columbiad* (la Colombiade), poème en 10 chants, réimprimé à Londres, 1809, in-8<sup>o</sup>;

(1) L'abbé Grégoire a publié des *Observations critiques* sur ce poème, Paris, 1809, in-8<sup>o</sup>.

2° *Hasty pudding* (la Polenta), petit poëme dans le genre du *Village abandonné* de Goldsmith; 3° *Advice to the privileged orders* (Avis aux ordres privilégiés); 4° *the Conspiracy of kings* (la Conspiration des rois); 5° *A Letter to the convention of France* (Lettre à la convention de France); 6° *the royal Recollections* (Souvenirs de la royauté); 7° *Letter to the people of Piedmont* (Lettre au peuple du Piémont); 8° une traduction anglaise des *Ruines* de Volney. Outre ces divers ouvrages, Barlow laissa des fragments inédits de son histoire de la révolution américaine, pour laquelle il avait rassemblé d'immenses matériaux.

M—N—S.

BARLOWE (GUILLAUME), savant évêque anglais du 16<sup>e</sup> siècle, né dans le comté d'Essex, fut élevé et reçu moine dans un couvent des augustins de St-David, dans ce même comté, prit ensuite à Oxford le degré de docteur en théologie, et devint prieur d'un chapitre de son ordre. Il fut, en cette qualité, envoyé en ambassade en Écosse, en 1535. Lors de la suppression des monastères par Henri VIII, non-seulement il se soumit de bonne grâce à cette mesure, mais il engagea plusieurs abbés à en faire autant; ce qui le mit tellement en faveur auprès de ce monarque, qu'il le nomma successivement évêque de St-Asaph, de St-David, et de Bath et Wells. Il avait montré d'abord beaucoup de zèle pour la religion protestante; mais il paraît qu'il savait, suivant l'occasion, se relâcher de la sévérité de ses principes; et l'on a conservé une de ses lettres, adressée à Henri VIII, où il se déclare bon catholique, et reconnaît que tout ce qu'il a dit et écrit jusqu'alors contre la messe, contre le purgatoire, le pape et le clergé, n'est qu'un tissu d'erreurs et d'infamies, dont il demande pardon. Il redevint protestant sous le règne du roi protestant Edouard VI, et, pour cette raison, se vit persécuté sous le règne de la reine Marie, qui le dépouilla de son évêché, et le fit mettre en prison. Etant parvenu à s'échapper, il passa en Allemagne, où il resta jusqu'à l'avènement d'Elisabeth. De retour dans sa patrie, il fut élevé au siège épiscopal de Chichester, et nommé premier chanoine de Westminster. Il mourut dans son évêché, en 1568, laissant onze enfants, dont cinq filles, mariées toutes cinq à des évêques. On a de lui, entre autres ouvrages: 1° *l'Enterrement de la messe*; 2° *Homélies chrétiennes*; 3° *Traité de cosmographie*; 4° *Réponses à certaines questions concernant les abus de la messe*, imprimées dans *l'Histoire de la réformation* de l'évêque Burnet; 5° *l'Ascension des moines et religieux, représentée avec des figures*. Il a eu part aussi à un livre intitulé: *la Divine et pieuse Institution d'un chrétien*, vulgairement appelé en Angleterre *le Livre de l'évêque*, imprimé à Londres, en 1537.

S—D.

BARLOWE (GUILLAUME), physicien anglais, fils du précédent, né dans le comté de Pembroke. Après avoir étudié à l'université d'Oxford, il fit différents voyages sur mer, où il acquit de grandes connaissances dans la navigation. En 1573, il entra dans les ordres, et fut nommé archidiacre de Salisbury. Il est le premier auteur qui ait écrit sur les pro-

priétés de l'aimant, et il a fait sur ce sujet plusieurs découvertes intéressantes, qu'il a publiées dans les ouvrages suivants: *the Navigator's Supply*, (l'Aide du navigateur) Londres, 1597, in-4°; 2° *Avertissement magnétique, ou Observations et Expériences concernant la nature et les propriétés de l'aimant*, Londres, 1616, in-4°; 3° *Court Examen des frivoles éritiques du docteur Ridley sur l'Avertissement magnétique*, 1618, in-4°. Guillaume Barlow mourut en 1625.

X—S.

BARMECIDES. Voyez YAHIA AL-BARMEKY.

BARNABÉ (Saint), était né dans l'île de Chypre, d'une famille de la tribu de Lévi. St. Luc lui donne le titre d'*apôtre*, parce que, bien qu'il ne fût pas du nombre des douze disciples dont Jésus-Christ avait composé le collège apostolique, il eut beaucoup de part à leur mission pour l'établissement du christianisme. Son nom était originairement *José*, ou Joseph. Après l'Ascension, les apôtres y substituèrent celui de Barnabé, qui, selon St. Luc, signifie, *Fils de consolation*, et selon St. Jérôme, *Fils de prophète*, double qualité qui lui convenait parfaitement, soit parce qu'il possédait un rare talent pour consoler les affligés, soit parce qu'il était doué du don de prophétie. Il avait été condisciple de St. Paul sous Gamaliel. Il signala sa conversion par la vente de son patrimoine, qui était considérable, et dont il déposa le prix aux pieds des apôtres, pour être employé au soulagement des pauvres et à l'entretien des fidèles. Lorsque St. Paul eut embrassé la foi, ce fut lui qui le présenta à St. Pierre et à St. Jacques, en se rendant garant de la sincérité de sa conversion. L'Écriture l'appelle un homme *bon, plein de foi, rempli du St-Esprit*. Ayant été envoyé par l'Église de Jérusalem vers celle d'Antioche, pour y accélérer, par ses instructions, les progrès de l'Évangile, il y reçut la mission du ciel pour aller avec St. Paul prêcher la foi aux gentils. Cette mission leur fut confirmée dans le concile de Jérusalem, où ils avaient beaucoup contribué à faire rendre le décret contre les cérémonies légales. Ils parcoururent ensemble l'Asie, la Syrie, la Grèce et plusieurs autres contrées, exerçant partout, avec le plus grand zèle et le plus grand succès, le ministère de l'apostolat. S'étant séparés dans la suite pour donner plus d'extension à ce ministère, Barnabé prit avec lui St. Marc, son cousin, avec lequel il alla en Chypre. Ici se termine ce que l'on sait de plus positif sur cet apôtre; le reste n'est fondé que sur des conjectures. Les Grecs, d'après une relation d'Alexandre, moine de Chypre au 6<sup>e</sup> siècle, croient que Barnabé souffrit le martyre à Salamine, après avoir converti une grande partie des habitants de l'île, par ses prédications et ses miracles. D'autres l'envoient prêcher l'Évangile en diverses contrées. L'Église de Milan le reconnaît pour son apôtre, parce que, suivant l'ancienne tradition du pays, c'est de lui qu'elle aurait reçu la première prédication de la foi. Il y a même une église sous son invocation, desservie par les clercs réguliers, qui en ont pris le nom de *barnabites*. St. Paul parle de St. Barnabé comme vivant en 56; St. Chrysostome place sa mort en 63: tous

les auteurs s'accordent à dire qu'il parvint à une extrême vieillesse. Les deux Églises grecque et latine célèbrent sa fête le 11 juin. On rapporte qu'en 488, son tombeau fut découvert dans les environs de Salamine, et qu'on trouva sur sa poitrine l'Évangile de St. Matthieu, écrit en hébreu de sa propre main. Anthime, archevêque de Salamine, profita de cette découverte pour soutenir, contre Pierre le Foulon, que son église étant de fondation apostolique devait être indépendante du patriarcat d'Antioche, conformément aux décrets du concile d'Éphèse. Les *Actes* et l'*Évangile* qui portent le nom de St. Barnabé sont des ouvrages supposés et indignes du saint apôtre. L'*Épître* qu'on lui attribue est citée, par St. Clément d'Alexandrie, comme étant de lui. St. Eusèbe et St. Jérôme la mettent dans la classe des livres apocryphes : c'est comme telle qu'on la lisait anciennement dans les églises. Elle était connue avant la fin du second siècle. Le style a le caractère des temps apostoliques ; mais jamais l'Église ne l'a admise au rang des livres canoniques. Elle fut adressée aux juifs convertis peu de temps après la destruction du temple de Jérusalem, pour leur prouver l'abolition des cérémonies légales par la prédication de l'Évangile, et les convaincre de la nécessité de l'incarnation. L'auteur y dit que les six jours de la création signifient, dans un sens allégorique, six mille ans, après la révolution desquels arrivera l'embrassement général, idée qui lui est commune avec plusieurs anciens Pères. Le texte grec des cinq premiers chapitres est perdu ; mais nous l'avons entière d'une très-ancienne version. D. d'Achéry la fit imprimer, en 1645, in-4°, avec une préface de sa façon, et les notes de D. Nicolas-Hugues Ménard (*voy. ACHÉRY*). Elle a été insérée dans le recueil de Cotelier, dans les *Varia sacra* de Lemoine, et traduite en français par le P. Legras, de l'Oratoire.

T—D.

BARNARD (sir JEAN), alderman distingué de la cité de Londres, naquit à Reading, dans le Berkshire, en 1685, de parents quakers : son père était marchand de vin, et lui-même exerça quelque temps cet état. A dix-neuf ans, Bernard quitta la secte des quakers et embrassa la religion anglicane. La nomination que fit de lui le corps des marchands de vin, pour adresser des observations à la chambre haute, sur un bill qui intéressait leur commerce, mit d'abord ses talents en évidence, et il fut élu, en 1722, membre du parlement, par la cité. Il siégea dans ce corps pendant près de quarante ans, de manière à mériter l'affection de ses concitoyens, qui lui élevèrent une statue à la Bourse royale. Il prit souvent part aux discussions, et proposa, entre autres, un bill pour réduire le nombre des spectacles et réprimer la licence des comédiens. En 1752, George II le créa chevalier ; en 1758, il fut nommé lord maire de Londres, et ensuite alderman du premier quartier de la cité, poste dans lequel il mérita réellement le titre de *Père de la cité*, par de grandes améliorations dans la police. Barnard se retira de sa place en 1758, et vécut à Clapham jusqu'au 29 août 1766, laissant la réputation d'un sage et vertueux magis-

trat, et d'un bon orateur. — Un autre Jean BARNARD, ou BERNARD, ecclésiastique du 17<sup>e</sup> siècle, né à Castor, dans le comté de Lincoln, mort à Newark, en 1685, est auteur d'un ouvrage anglais intitulé : *Censura cleri, contre les ministres de mauvaises mœurs, qui ne sont point propres à être rétablis dans les bénéfices de l'Église, ni par leur prudence ni par leur piété*, Londres, 1660, in-4°. On a aussi de lui : *Theologo-historicus*, ou la *Vie de Pierre Heylin*, Londres, 1685, in-8°, et quelques écrits de peu d'importance.

B—R j<sup>e</sup>.

BARNAUD (NICOLAS), protestant, né dans la petite ville du Crest, en Dauphiné, dans le 16<sup>e</sup> siècle, voyagea pendant une partie de sa vie, en France, en Allemagne, en Suisse, et en Espagne. Il exerçait la médecine, et trouvait dans son état des moyens de vivre dans les différentes villes où le conduisaient son humeur vagabonde et la crainte des châtimens que lui méritait sa hardiesse à manifester ses opinions religieuses et politiques. Il s'appliqua longtemps à la recherche de la pierre philosophale, et il a publié un grand nombre d'ouvrages d'alchimie, dont on trouvera les titres dans les *Bibliothèques* de van der Linden, Mercklin, Borel, Lenglet Dufresnoy, etc. ; mais nulle part d'une manière aussi exacte et aussi détaillée que dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, à son article. Des critiques qui ne connaissaient les ouvrages de Barnaud que par les titres, étonnés de leur multitude, ont pensé que Prosper Marchand avait confondu plusieurs auteurs du même nom, mais ils n'ont pas su que tous les ouvrages de Barnaud avaient été mis dans un seul volume, qui forme le 5<sup>e</sup> du *Theatrum chemicum* publié par Zetzner, à Strasbourg, en 1659 ; et ils conviendront qu'il n'est pas extraordinaire qu'un seul homme ait pu composer ce volume. Barnaud était lié avec Socin, et il traduisit un de ses ouvrages, intitulé : *de l'Autorité de la sainte Écriture*, 1592. Après la journée de la St-Barthélemy, il se réfugia à Genève, et y fit imprimer, sous le nom d'Eusèbe Philadelphie, le *Réveil-matin des Français et de leurs voisins*, 1574, in-8°. Cet ouvrage, traduit en latin, reparut la même année, et, comme l'original, sous la fautive indication d'Édimbourg ; il est entièrement dirigé contre les instigateurs des massacres qui venaient d'avoir lieu ; mais l'auteur s'était exprimé avec si peu de ménagement sur leur compte, qu'il en fut désapprouvé même par ceux de son parti, qui craignirent les suites de cette levée de boucliers. On raconte qu'un gentilhomme nommé Lafin, ayant rencontré Barnaud seul dans une des rues de Bâle, lui donna un soufflet, en lui reprochant amèrement le tort que son imprudence faisait aux protestants. La Monnoie croit que Nicolas Barnaud est le véritable auteur d'un ouvrage fort rare et très-ancien, intitulé : *le Miroir des Français, contenant l'état et le maniement des affaires de France, tant de la justice que de la police, mis en dialogue par Nicolas Montand*, 1582, in-8°. Comme la Monnoie ne dit pas les raisons sur lesquelles il fonde son opinion, on ne peut savoir jusqu'à quel degré elle mérite confiance. Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire*, de Lisle

de Sales, dans son ouvrage intitulé *Malsherbis* ; et enfin Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, adoptent l'opinion de la Monnoie, sans examen. *Le Miroir des Français* est dédié à Louise de Lorraine, reine de France, épouse de Henri III. Parmi les moyens que l'auteur indique pour la réforme du royaume, on en trouve plusieurs qui ont été mis en usage par les révolutionnaires de 1789, tels que la vente des biens du clergé, la déportation des prêtres, leur mariage, la fonte des cloches, le *maximum*, l'établissement d'une milice sédentaire, formée de tous les ordres de citoyens, etc. Le même esprit qui règne dans cet ouvrage paraît en avoir dicté un autre, qui avait paru un an avant celui-ci, intitulé : *le Cabinet du roi de France, dans lequel il y a trois perles d'inestimable valeur*, 1581 ou 1582, in-8°, réimprimé à Londres, 1624, in-8°. L'auteur est désigné sur le frontispice par les initiales N. D. C., qu'on peut rendre par *Nicolas de Crest*.

W—s.

BARNAVE (ANTOINE-PIERRE-JOSEPH-MARIE) est du petit nombre d'hommes qui ont conçu la révolution de 1789 dans le sens d'idées, exaltées, sans doute, mais purement spéculatives, sans flétrir ce rôle par aucune vue personnelle. Aussi, par une conséquence nécessaire, Barnave devait-il, comme les Bailly, les Duport, les Camille Desmoulins, s'arrêter des premiers sur la pente rapide de l'abîme qu'eux-mêmes avaient creusé, et être des premiers aussi les victimes de la tourmente populaire (1). Il naquit à Grenoble, en 1761, d'une famille protestante : son aïeul avait été officier d'infanterie, son père était un avocat riche et distingué. Sa mère, mademoiselle de Presle, était d'une ancienne noblesse, et, ce qui vaut mieux, une femme d'un mérite supérieur. De concert avec son mari, elle s'appliqua sans relâche à développer dans ses deux fils et dans ses deux filles les dons d'une heureuse nature par ceux d'une excellente éducation. Le plus jeune, Dugua Barnave, voué à la carrière des armes, mourut à 21 ans, officier du génie. Quant à Antoine Barnave, qui fait le sujet de cet article, il fut destiné au barreau ; sa vie aussi devait être courte, mais bien remplie ; car, après Mirabeau, Barnave est, sans contredit, l'orateur qui dans l'assemblée constituante a jeté le plus d'éclat. Doué d'un caractère à la fois vif et ferme, il se fit remarquer, dès sa dix-septième année, par le courage avec lequel il soutint une affaire d'honneur pour venger son frère, plus jeune que lui de deux ans. Il reçut dans ce duel un coup d'épée qui mit ses jours en danger. Reçu, à vingt et un ans, avocat au parlement de Grenoble, ce fut moins par la plaidoirie que par la polémique qu'il révéla son talent. A cette époque, la lutte allait s'engager entre un ordre social nouveau, qui cherchait à se produire, et la vieille monarchie. Dans certaines provinces, dans le Dauphiné surtout, l'esprit de liberté,

(1) Cet article, bien que rédigé par un homme de lettres des plus distingués, M. Michaud l'aîné, tient à peine deux colonnes dans la première édition. La censure impériale n'a pas permis alors plus de développements sur celui qui fut à l'assemblée constituante l'émule de Mirabeau. Nous avons eu devoir le refaire.

tout en se faisant une arme des idées philosophiques, s'appuyait cependant sur les souvenirs d'antiques franchises, tant populaires que féodales. En 1783, Barnave, presque à son début comme avocat, était entré dans la lice par un discours sur la *Nécessité des pouvoirs dans le corps politique*. Quelques années après, il révéla encore mieux ses sentiments et ses tendances dans une brochure éloquentement intitulée : *l'Esprit des édits enregistrés*. Sous ce titre de circonstance, se cachait un manifeste en faveur de la constitution anglaise. « Cette constitution, fille des siècles, a dit M. de Salandy, était depuis longtemps l'admiration du jeune jurisconsulte. Il l'avait embrassée dans un culte qu'il étendait à toutes les institutions, à toutes les habitudes de l'Angleterre. Il portait cette passion jusqu'à la frivolité. A voir son élégante et minutieuse anglomanie, on n'eût pas deviné l'homme d'Etat profond, ni le législateur populaire qui devait nous entraîner loin des conditions de la monarchie constitutionnelle (1). » Élu député du tiers état par la province du Dauphiné, il prit part à toutes les discussions d'intérêt général, lutta souvent avec avantage contre les Cazalès et les Maury, quelquefois contre Mirabeau, et lors même qu'il ne faisait pas prévaloir son avis, il se faisait toujours écouter avec intérêt. A l'ardeur des opinions et du caractère, il joignait le sang-froid, la résolution, et cette gravité précoce de manières et d'esprit, qui, malgré sa jeunesse, lui soumettait les volontés et appelait le respect. Et chez lui cette réunion de qualités si opposées, qui en fit tout d'abord un des chefs d'une révolution qui ne savait où elle allait, devint d'autant plus redoutable, qu'elle donnait aux factions pour guides l'enthousiasme, l'illusion, l'opiniâtreté, la colère, en leur promettant la réserve et la prudence. La cour le reconnut d'abord pour un de ses plus dangereux adversaires, en même temps que le parti démagogique l'adopta pour son idole et lui fit une auréole de cette popularité qui devait plus tard l'abandonner, le conduire à l'échafaud, et justifier cette prédiction de Mirabeau sur Barnave : « C'est un jeune arbre qui montera haut si on le laisse croître. » Au surplus, personne ne montra plus de résolution dans les premières attaques portées à la cour. Il se réunit à Mounier pour faire substituer le mot de commune à celui de tiers état, et soutint avec une égale énergie la proposition de Sieyès, qui constitua définitivement l'assemblée nationale. A la séance du jeu de paume, il insista pour que l'assemblée prononçât le serment de ne se séparer qu'après l'établissement de la constitution. A l'issue de la séance royale du 23 juin, il devança Mirabeau à la tribune, fit déclarer inviolable la personne des députés, et maintenir les arrêtés que le roi venait de casser. Son exaltation croissait avec sa popularité ; il abandonnait ainsi des premiers, peut-être sans lui-même s'en apercevoir, ces idées de monarchie constitutionnelle, ces théo-

(1) Article BARNAVE, dans le *Dictionnaire de la Conversation*,

ries anglaises auxquelles les Mounier, les Malouet, les Lally-Tolendal voulaient avant tout rester fidèles. Marchant avec Lafayette, Bailly, Dupont et les deux Lameth, auxquels une étroite amitié l'attacha bientôt, il ne voyait pas qu'il faisait les affaires de ce parti qui ne comptait alors dans l'assemblée que Robespierre et ses trente voix, mais qui, au dehors, avait déjà à son service les piques et les poignards des masses populaires. Dans la discussion à laquelle donna lieu l'assassinat de Foulon, Barnave s'emporta jusqu'à dire : « Le sang qui a coulé est-il donc si « pur ? » Ces paroles, qui formaient un contraste si déplorable avec son caractère, lui furent amèrement reprochées, et lui attirèrent, dans tout le cours de la session, les sarcasmes les plus amers. On peut croire cependant que personne ne lui reprocha plus vivement que lui-même cette fatale exclamation : car, selon le témoignage que lui rend un de ses adversaires les plus prononcés, le duc de Lévis, Barnave, « loin d'être cruel, avait des mœurs douces : il ne « pouvait que désapprouver de tels excès ; mais le « désir d'excuser le peuple l'égarait. » Quoi qu'il en soit, le moment n'était pas encore venu où Barnave devait faire trêve à cette guerre à mort qu'il avait engagée contre la monarchie. On le voit sans cesse dans le cours des années 1789 et 1790, proposer ou appuyer les décrets qui détruisaient pièce à pièce ce vieil édifice. Le 15 juillet, il vota la demande au roi du renvoi des ministres ; mais en ajoutant que celle du rappel de Necker excédait les droits de l'assemblée. Le 25, il proposa l'organisation des gardes bourgeoises, des municipalités, et l'institution d'une justice légale pour les crimes d'État. « Alors, dit-il, le « peuple s'apaisera et rentrera de lui-même dans « l'ordre. » Le lendemain, il se prononça contre l'abus des justices souveraines. Le 31 juillet, il demanda le maintien de l'arrestation de Bezenval, compromis pour les ordres de résistance qu'il avait donnés au gouverneur de la Bastille, de Launey. Dans la séance du 1<sup>er</sup> août il réclama vivement une déclaration des droits de l'homme « qui, dit-il, devint le « catéchisme national. » Le 2 septembre, il se prononça contre le veto absolu, et pour n'accorder au roi qu'un veto suspensif. Quelques jours après, il demanda que les arrêtés pris dans la nuit du 4 août eussent force de loi, sans qu'il fût besoin de la sanction royale. C'était le moment où Barnave et les deux Lameth gouvernaient le club des jacobins. Péthion, Salles, Robespierre, Dumetz, tous démagogues plus ou moins influents, et agissant de concert, souffraient impatiemment le joug impérieux des Lameth, jaloux de la popularité de Barnave et épiaient l'occasion de la lui enlever ; mais ce moment n'était pas encore venu. On ne peut douter, d'après cela, que Barnave et ses amis n'aient eu une part indirecte à l'émeute des 5 et 6 octobre ; mais que, comme le prétendent certaines relations, il ait été reconnu dans les groupes déguisé en femme, c'est ce qui n'est rien moins que prouvé. Cependant l'assemblée tenait sa séance pendant que les masses populaires menaçaient le palais de Versailles, et Barnave appuya fortement la motion de Mirabeau qui avait demandé

que le roi et l'assemblée fussent inséparables pendant cette session. Cette proposition s'accordait trop bien avec les vues secrètes des conjurés pour ne pas être adoptée ; car tous les partis, révolutionnaires purs, ou orléanistes, calculaient les avantages qu'ils allaient tirer de la translation du roi et de l'assemblée à Paris, où ils auraient toujours à leur aide la populace dont ils disposaient, et 50,000 hommes de gardes nationales à l'entière disposition d'un des principaux chefs de la révolution. Dans une discussion qui eut lieu quelques jours après (le 13) sur la motion de Mirabeau, relative à l'entretien des membres du clergé, Barnave se plaignit de ce qu'on voulait donner trop d'étendue à la question : il établit que les biens du clergé appartenaient à la nation, qu'il n'était point propriétaire, qu'il ne devait point être regardé comme un ordre de l'État, mais comme une profession. Ce ne fut pas la seule fois qu'on entendit Barnave s'exprimer sur le clergé catholique avec toute l'amertume d'un protestant. Ainsi, le 13 novembre, il vota pour l'apposition des scellés sur tous les chartriers des bénéfices, les eures exceptées. « Nous avons mis, dit-il, les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, il faut les « conserver à la nation ; sans cela nous n'aurions « établi qu'une maxime sans conséquence. » Le 20 octobre, à propos d'une émeute dans laquelle un boulanger avait été massacré par le peuple, Barnave, sans s'opposer à ce qu'une loi martiale fût rendue pour réprimer de pareils excès, présenta sur leurs causes secrètes des réflexions dont le but évident était de laisser planer le soupçon sur les ennemis de la révolution. Le 26, il fut nommé secrétaire. Le 10 novembre, il demanda la poursuite en forfaiture de la chambre des vacations du parlement de Rouen, qui, dans un arrêté, s'était élevée contre les décrets de l'assemblée. Ce fut dans le même esprit que le 17 novembre il demanda la suppression du parlement de Metz, et dénonça la réunion « qui « se formait, disait-il, contre l'heureuse révolution que « vous avez commencée avec tant de succès. Nous « ne sommes pas à la fin de nos efforts ; il faut encore au courage joindre la persévérance. Les parlements ne sont pas les seuls qui sèment ces intrigues. » Le 19 novembre, il fit décréter que le bureau et les états du Cambrésis, qualifiés d'*aristocratiques* par Robespierre, étaient incapables de représenter cette province et d'exprimer ses vœux. Le 26 décembre, il alla, dans la rigueur des déductions de ses principes, jusqu'à assimiler les protestants, les juifs, et, le croirait-on ? les bourreaux, pour la revendication de l'égal et libre exercice des droits politiques. Tandis que Mirabeau, soit conviction, soit vénalité, et sans doute par ces deux motifs, s'arrêtait dans le chemin rapide de la révolution, Barnave voulait encore pour elle des conquêtes. Leur dissentiment éclata de nouveau dans la discussion sur la question d'éligibilité graduelle aux fonctions publiques (10 décembre). Barnave, répondant à Mirabeau, débutait ainsi : « Si, pour anéantir la constitution d'un « seul coup, il suffisait de s'envelopper de principes « contraires, de quelques idées morales, de quel-

« ques preuves d'érudition, le préopinant pourrait se flatter de produire de l'effet sur vous ; mais « heureusement il vous a aguerris contre les prestiges « de son éloquence, et plusieurs fois nous avons eu « l'occasion de chercher la raison et le bien parmi « les traits élégants dont il avait embelli ses opinions. Cette occasion se présente aujourd'hui d'une « manière plus éclatante. » A ces sarcasmes, Mirabeau répondit avec toute la hauteur d'une raison supérieure : « Le préopinant paraît oublier que si « les rhéteurs parlent pour vingt - quatre heures, « les législateurs parlent pour le temps. » Au mois de janvier suivant, lors de la discussion sur le serment civique, Barnave demanda qu'il n'énonçât point fidélité au roi, attendu que le roi était compris dans la constitution. C'était un précédent dont nous avons vu, sous la restauration, se prévaloir les libéraux, qui ne voulaient crier que *Vive la Charte!* Mais revenons au député de Grenoble. Il s'éleva le 9 janvier contre le parlement de Rennes, accusé de désobéissance à la nation et au roi. « Il est temps, dit-il, de contenir les « ennemis de la constitution, et de rendre le courage « à ceux qui la défendent. Les parlements, les défenseurs de l'ancienne aristocratie sont plus que « jamais coalisés. De toutes parts on sème les calomnies, on répand des libelles séditieux : une partie « du peuple peut se laisser tromper et nous préparer d'affreuses catastrophes. Ces hommes, aveugles et lâches, qui ne savent pas encore préférer « le titre de citoyens libres au droit d'humilier leurs « semblables, n'ont pas perdu l'espoir de renverser « votre ouvrage. Assez insensés pour ne pas voir « que le premier signal des combats serait celui de « leur destruction, ils méditent des scènes sanglantes, et ils osent envisager les désastres de leur patrie comme une consolation pour eux. C'est donc « en leur faveur que j'invoque votre pitié, quand je « vous invite à prévenir les effets de leur aveugle « rage; vous leur devez votre pitié. Une sévérité « modérée peut aujourd'hui prévenir des maux incalculables. » Barnave termina en demandant que l'assemblée, *usant d'indulgence* envers les magistrats inculpés, les déclarât incapables de remplir aucunes fonctions publiques. Cette fois, Mirabeau alla plus loin, en voulant qu'ils fussent traduits devant le Châtelet comme criminels de lèse-nation. Le 18 janvier, Barnave combattit l'impôt proposé sur le luxe par l'abbé Maury; il insista pour qu'on ne se servit plus que de marchandises fabriquées en France, et que le traitement de tous les ecclésiastiques bénéficiers fût réduit à 1,000 écus. Deux jours après, il repoussa une autre motion du même orateur tendant à soumettre à une réhabilitation publique les parents des condamnés. A la même séance, il proposa de décréter, qu'attendu le vœu émis par les habitants de la Corse, de former partie intégrante de la monarchie française, il n'y avait pas lieu de délibérer sur la réclamation de la république de Gènes au sujet de cette île. Le 12 février, il demanda la suppression des ordres religieux, et présenta l'existence des moines comme incompatible avec les droits de l'homme, avec les besoins de la société et

comme nuisible à la religion, ce qui excita de vives réclamations de la part de la minorité. Quand cette suppression eut été prononcée, Barnave fit décréter, relativement à la pension des religieux, un amendement favorable aux vieillards et aux jésuites; et, à l'occasion de la destruction de cet ordre célèbre, on entendit avec surprise un orateur protestant dire : « Le premier acte de la liberté naissante est de « réparer les injustices du despotisme. » Le 20 février, il s'opposa à ce que les autorités civiles eussent le droit de requérir la force armée. Nommé, le 4 mars, membre du comité des colonies, il fit quatre jours après un rapport à leur sujet, et fit décréter que chacune d'elles fût autorisée à émettre son vœu pour la constitution. Il présenta ensuite l'instruction qui devait accompagner ce décret, et répondit dans la séance du 28 aux objections élevées contre son projet qui fut adopté et qui porta la perturbation dans les colonies. C'est ce qui sans doute a fait attribuer à Barnave ce mot qui n'est pas de lui : *Périssent les colonies, plutôt qu'un principe* (1)! Le 6 avril, il proposa d'étendre l'institution du jury aux matières civiles, et sa motion, contraire à l'opinion de Thouret et des jurisconsultes les plus éclairés de l'assemblée, ne fut point adoptée. Le 10 avril, il demanda que tous les biens ecclésiastiques fussent mis à la disposition de la nation. Le 15 mai, dans la discussion sur l'armement ordonné par Louis XVI à l'occasion des différends entre l'Espagne et l'Angleterre, Barnave appuya vivement l'opinion de Lameth, qui voulait que, préalablement à l'examen du message du roi, l'assemblée décidât si la nation devait lui déléguer le droit de faire la paix et la guerre. Cette discussion n'était que le prélude de celles des 21 et 22 mai, dans laquelle on vit encore une fois aux prises Mirabeau et Barnave. Mirabeau attribuait le droit de paix et de guerre au roi conjointement avec la législature; Barnave, au corps législatif seul : la discussion fut vive et brillante. Barnave développa son opinion le premier jour; le lendemain, Mirabeau retrouva toute la puissance de sa raison et de son éloquence pour réfuter son rival : « Et moi aussi, dit-il, on voulait, il y a peu de jours, « me porter en triomphe, et maintenant on crie « dans les rues la *grande trahison de Mirabeau*. Je « n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il « est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéenne; mais l'homme qui combat pour la raison « et pour la patrie ne se tient pas si aisément pour « vaincu. » L'assemblée finit par adopter le terme moyen adopté par Mirabeau; et le décret fut ainsi rédigé : « 1° Le droit de paix et de guerre appartient à « la nation; 2° la guerre ne pourra être déclarée que « par un décret de l'assemblée nationale, qui sera « rendu sur la proposition formelle et nécessaire du « roi, et qui sera sanctionné par lui (2). » Le parti patriote se montra très-mécontent; le peuple s'indi-

(1) Le duc de Lévis, dans ses *Souvenirs et Portraits*, a contribué à propager cette assertion erronée.

(2) Nous avons cru devoir insérer cet article de la loi textuellement, pour réfuter les biographes qui disent que Barnave fut vainqueur dans cette délibération.

gna contre Mirabeau. Quant à Barnave, au sortir de la séance, il fut porté en triomphe, et partagea cet honneur avec Alexandre de Lameth, Péthion et Robespierre. Dans la soirée du 19 juin, Maury ayant demandé que toutes les propositions destructives qui venaient d'être accumulées ne fussent point votées séance tenante, Barnave insista pour que l'assemblée décidât, *sans désenparer*, la suppression de tous les droits et titres féodaux. Le 8 juillet, dans la discussion sur le serment que devait prêter le roi à la fédération du 14 juillet, il appuya le projet du décret présenté par Target, et demanda seulement qu'à ces mots de la formule : *Moi, premier citoyen et roi des Français*, on substituât seulement : *Moi, roi des Français*. « S'il jurait comme citoyen, dit-il, incontestablement « il prêterait le même serment que tous les autres ; « mais c'est comme roi des Français, c'est comme « chargé par la constitution de faire exécuter les « lois qu'il doit jurer. » Le 29 juillet, il fit décréter le transport à Paris de Bonne-Savardin et de l'abbé de Barmont, qui avaient été arrêtés dans leur fuite, et qu'on accusait de conspiration contre l'État. Un duel qu'il eut avec Cazalès après une séance orageuse, le 10 août, contribua encore à augmenter sa popularité. Passant près de ce député royaliste, Barnave lui entend dire très-haut, en parlant des membres de la majorité : « Ce sont tous des j... « f....., des f... gueux. — Parlez-vous collective- « ment, lui demanda le député dauphinois, ou cette « insulte m'est-elle personnelle ? — L'un et l'autre, » reprend fièrement Cazalès. Le lendemain les deux législateurs, accompagnés de leurs témoins, Alexandre de Lameth pour Barnave, et St-Simon pour Cazalès, se rendirent au bois de Boulogne avec des pistolets. Barnave, favorisé par le sort, tira le premier et manqua son adversaire, qui ne fut pas plus adroit. On recommença, et Barnave atteignit au front son ennemi, qui tomba en s'écriant : *Je suis mort!* Heureusement, le coup, amorti par le chapeau, frappa le frontal sans l'enfoncer, et Cazalès en fut quitte pour une blessure assez grave. Barnave s'était déjà battu au mois de mars précédent avec le vicomte de Noailles ; il avait manqué son adversaire, celui-ci lâcha son coup en l'air, et l'on s'était réconcilié. Le jour même de son duel avec Cazalès, les amis de Barnave l'entraînèrent à la séance des jacobins, où on le força de présider. Il était si ému de sa déplorable victoire, qu'il put à peine prononcer quelques mots. On fit la motion, ou plutôt on lui enjoignit en quelque sorte de solliciter une loi sur les duels. C'était dans la société des jacobins que Barnave allait en quelque sorte retremper son exaltation politique. La tribune de ce club fut plus d'une fois, comme celle de l'assemblée, le théâtre des luttes de Mirabeau et de Barnave. Barnave y trouvait plus de soutien, et, par là, se sentait de force à braver le géant. Cependant le club monarchique s'était formé, et la guerre ne tarda pas à éclater entre ses membres et les jacobins. Chassé du Waux-Hall par ces derniers, le club monarchique loua un autre local, et continua, sous la sauvegarde des lois, d'y tenir ses séances. Les jacobins entreprirent de nouveau de le

chasser. On se porta au club, on en forma le siège ; les monarchistes, prévenus, sortirent en armes, et repoussèrent sans peine une multitude qui ne s'attendait à aucune résistance. A cette nouvelle, les jacobins indiquèrent une séance extraordinaire : Barnave ne manqua pas de s'y trouver. Là, comme si la chose publique eût été en danger, ils arrêtaient que tous les membres promettaient, sous la foi du serment, de défendre de leur sang et de leur fortune tout citoyen qui aurait le courage de se dévouer à la dénonciation des traîtres à la patrie et des conspirateurs contre la liberté. Mais avant d'employer leurs grands moyens, ils voulurent s'autoriser du consentement au moins tacite de l'assemblée nationale. A cet effet, la discussion étant tombée sur les troubles du Languedoc (25 janvier 1791), Barnave profita de l'occasion pour faire l'apologie de la société des jacobins et pour dénoncer le club monarchique, qu'il qualifia de ramas de factieux, menaçant la constitution et la tranquillité publique. On vit dès le lendemain l'effet de la dénonciation de Barnave et de l'arrêt des jacobins ; une troupe d'hommes payés, parmi lesquels se trouvaient quelques membres du club des jacobins, entourèrent la maison du comte de Clermont-Tonnerre, où se tenait le club monarchique, disant qu'il y fallait mettre le feu. La fermeté de ce député et l'intervention de quelques membres de l'assemblée constituante dissipèrent cette émeute, qui n'eut pas d'autre résultat. Il nous reste à reprendre la suite des travaux législatifs de Barnave, depuis son duel avec Cazalès. Le 18 août, il demanda l'arrestation de l'abbé de Barmont, contre lequel il fit rendre, quelques jours après, un décret d'accusation. De plus en plus ardent dans sa haine contre les royalistes, qui, au reste, se faisaient un jeu de troubler les délibérations, il demanda, à la même séance, l'envoi à l'Abbaye de deux de ses collègues, le président de Fondeville, qui avait imprimé dans un écrit que le blâme de l'assemblée était un honneur, et le marquis de Faucigny qui, en parlant de la majorité, avait proposé de *tomber le sabre à la main sur ces gaillards-là*. Le 20 septembre, Barnave accusa la ci-devant assemblée de St-Domingue, alors réfugiée à Brest, de n'avoir cessé, depuis le premier moment de son existence, de préparer la scission de la partie française de cette colonie avec la métropole ; puis, quelques jours après, il qualifia d'*insolente* une adresse de cette assemblée ; enfin, à la suite d'un rapport très-étendu, il fit rendre un décret qui la dissolvait et annulait ses actes. Dans le même temps (28 septembre), Barnave prononça, en faveur d'une nouvelle émission d'assignats, un discours rempli des assertions les plus hasardées, empreint surtout de la sophistique révolutionnaire en matière de finances, et dans lequel il revenait avec une nouvelle insistance sur la nécessité de hâter la vente des biens du clergé. Le 2 octobre, il vota pour les conclusions du rapport de Chabroud, qui déclarait qu'il n'y avait lieu à accusation contre Mirabeau et le duc d'Orléans, au sujet des journées des 5 et 6 octobre 1789. « Tout le monde a vu, dit « Barnave, que pour qu'il y eût des coupables il

« fallait qu'il y eût conjuration. Personne n'a vu  
 « d'autre conjuration que la procédure même. Je  
 « demande que le plus profond mépris pour cette  
 « procédure, pour ceux qui l'ont instruite, pour  
 « ceux qui n'ont pas craint d'y déposer leurs con-  
 « jectures, leurs malicieuses et perfides insinuations,  
 « soit le seul effet de votre justice et de votre bonté,  
 « que vous ne donniez pas de la gravité à ce qui  
 « n'en mérite aucune, et que vous n'enleviez pas à la  
 « chose publique un temps précieux qu'elle réclame  
 « de vous. M. d'Orléans publiera, imprimera tout  
 « ce qu'il croira convenable de publier, d'imprimer,  
 « il ne fera que confirmer l'estime de la nation  
 « pour son patriotisme; mais nous ne pouvons lui  
 « accorder le temps de présenter une justifica-  
 « tion rendue inutile par ses propres accusa-  
 « teurs, etc. » Cette prodigieuse activité de tribune,  
 qui poussait le député dauphinois dans toutes les dis-  
 cussions, même sur des matières où il était le moins  
 compétent, le désignait assez aux suffrages de la  
 majorité pour la présidence. Il prit place au fauteuil  
 le 25 octobre. Le 5 novembre, dans la discussion  
 des articles sur la contribution foncière, l'abbé  
 Maury ayant articulé que des paroisses s'étaient liées  
 par serment pour ne plus payer aucun impôt, Bar-  
 nave l'interrompit par le rappel à l'ordre, ce qui  
 donna lieu à Maury de préciser cette allégation en  
 citant dix-sept paroisses de Saintonge, ce qu'il ne fit  
 point sans persiller quelque peu le président trop  
 pressé d'interrompre. A la séance du 15 novem-  
 bre, un député d'Angoulême, nommé Roy, indigné  
 d'entendre l'assemblée applaudir l'orateur d'une dé-  
 putation parisienne, qui préconisait l'invasion par  
 la populace de la maison du duc de Castries à la  
 suite de son duel avec Lameth, s'était écrié qu'il n'y  
 avait que des scélérats qui pussent faire entendre ces  
 applaudissements. Barnave, en proposant l'emprison-  
 nement de ce député, affecta de se plaindre de ce que  
 les patriotes étaient sans cesse exposés à des insultes  
 et à des provocations dans les rues, dans les places,  
 dans les jardins publics et dans les Tuileries. La chose  
 était vraie; mais qu'étaient les provocations parti-  
 elles de quelques jeunes étourdis, qu'on appelait aristo-  
 crates, en comparaison des excès de la populace qui  
 avaient donné lieu à cet incident? Le 28 novembre,  
 Barnave, qui, quelques jours auparavant, avait deman-  
 dé que la députation des catholiques d'Uzès fût  
 conduite à la barre par la force armée, s'opposa à  
 tout ajournement de la mise à exécution de la con-  
 stitution civile du clergé. Lors de l'insurrection de  
 Nancy, il demanda avec beaucoup d'insistance le  
 rappel à l'ordre de Cazalès, qui avait loué le mar-  
 réchal de Bouillé d'avoir sévi contre les séditeux,  
 et dit que le jeune Désilles avait honoré le siè-  
 cle et l'ordre dans lequel il était né. « Jamais en  
 « France, dit Barnave, il ne sera permis d'attaquer  
 « les lois constitutionnelles, et il est constitutionnel  
 « qu'il n'y a plus d'ordres. » Dans la même séance  
 (7 décembre), il obtint une seconde victoire dans  
 cette affaire, en faisant révoquer les remerciements qui  
 avaient été votés au directoire du département de la  
 Meurthe pour sa conduite lors des troubles de Nancy.

Peu de jours auparavant (1<sup>er</sup> décembre), la société  
 des jacobins ayant reçu une adresse du club établi  
 aux Petits-Pères sous le titre de société des gardes  
 nationaux de France, Barnave fut chargé de rédi-  
 ger la réponse. Il exprima des principes fort sages  
 sur le danger de voir une institution militaire s'éri-  
 ger en corps délibérant. « Ce n'est point, disait-il,  
 « sous un caractère guerrier et sous le costume des  
 « armes que les citoyens doivent se réunir et for-  
 « mer entre eux des associations délibérantes. Cha-  
 « cun, à titre de citoyen, a le droit d'exprimer son  
 « opinion; chacun, à titre de citoyen, a l'usage de  
 « ses droits, de sa volonté politique; mais, sous un  
 « titre militaire, aucun ne peut être que l'instru-  
 « ment de la loi, sans autre volonté que celle de la  
 « loi, sans autre guide que la voix du magistrat qui  
 « en est l'organe. Les hommes libres sont fiers  
 « quand ils exercent leurs droits individuels; mais  
 « ils ne connaissent plus qu'une soumission reli-  
 « gieuse sous le caractère qui met dans leurs mains  
 « le dépôt imposant de la force publique. » Per-  
 sonne ne poussa plus ardemment que Barnave à la  
 question impolitique du serment éviqve, soit pour  
 les fonctionnaires civils, soit pour les ecclésiasti-  
 ques. Le 18 décembre, il demanda que les Français  
 fugitifs fonctionnaires publics fussent tenus, non-  
 seulement de rentrer dans le royaume, mais de  
 prêter le serment, sous peine de perdre leurs pen-  
 sions et traitements, appliquant surtout aux ecclé-  
 siastiques cette manie de vouloir, au nom de la li-  
 berté, violenter le for intérieur des particuliers. Le  
 23 décembre, réfutant l'abbé Maury, il insista sur  
 la nécessité de demander au roi une réponse signée  
 de son refus de sanctionner la constitution civile du  
 clergé. Dans les séances des 4, 5 et 6 janvier 1794,  
 il pressa plusieurs fois l'assemblée d'exiger que les  
 ecclésiastiques députés fussent interpellés de prêter  
 leur serment, et s'éleva surtout contre les lettres expli-  
 catives que plusieurs avaient cru devoir adresser à  
 ce sujet à l'assemblée. On aime mieux suivre Bar-  
 nave dans la discussion qui eut lieu quelques  
 jours après sur le jury en matière criminelle. Il  
 appuya la proposition du comité, qui voulait que  
 l'opinion de trois jurés suffit pour l'acquiescement,  
 et que celle de dix jurés sur douze fût néces-  
 saire pour la condamnation. « Si l'on réfléchit,  
 « dit-il, que pour donner sa voix contre l'accusé  
 « il faut être convaincu de son crime, au lieu que  
 « pour l'absoudre il suffit d'en douter, que celui  
 « des jurés qui concevra des doutes raisonnables les  
 « fera toujours partager à ses collègues, on pensera  
 « que la disposition du comité est la disposition la  
 « plus douce et la plus humaine qui ait jamais existé  
 « dans les lois criminelles d'aucun peuple. » Il com-  
 battit ensuite l'article du projet qui voulait que les  
 dépositions des témoins fussent écrites. « Gardez-  
 « vous, dit-il, d'embarrasser la simplicité des jurés  
 « par cet art qui leur est étranger, de chercher la  
 « vérité dans les écritures; laissez-les juger par leurs  
 « impressions, qui sont profondes et sûres. Le 21, à  
 propos du projet de départ de Mesdames, tantes du roi,  
 il demanda que le comité de constitution présentât un

projet de loi sur les obligations et les devoirs des membres de la famille royale. Dans son discours, il faisait allusion au prochain départ de Monsieur, frère du roi. « Quelle que soit la réalité de ces bruits, ajoutait-il, « les citoyens en sont alarmés, la tranquillité publique en peut être troublée; il faut que la loi fixe « les esprits, en déclarant ce qu'elle autorise et ce « qu'elle défend. Certes, il est permis de s'étonner « que dans un moment de crise, au moment où la « nation, éprouvée par une révolution qui la régé- « nère, appelle à son secours tous ceux qui ont in- « térêt à maintenir sa gloire et sa prospérité, les « membres d'une famille qu'elle a comblée de biens « abandonnent presque tous la chose publique et « nous autorisent à les compter parmi les adversai- « res les plus dangereux de la constitution qu'elle « s'est donnée. Vainement le chef de la famille « royale a-t-il employé sur eux les ressources de la « persuasion et de la sensibilité. La loi doit parler à « son tour. Il est temps de déclarer les devoirs « de ceux dont nous n'avons déclaré jusqu'ici que « les honneurs et les émoluments. » Trois jours après, à l'occasion de l'arrestation de Mesdames, à Arnay-le-Duc, il vota pour que le président de l'Assemblée exposât au roi les motifs qui devaient décider sa famille à rester dans le royaume. Le lendemain, il demanda qu'avant de décréter une loi définitive sur la régence, sur les devoirs de la famille royale, on fit du moins une loi provisoire pour empêcher les membres de la famille royale de sortir du royaume; puis, que l'Assemblée se fit rendre compte de l'exécution des décrets sur les émigrants et sur les fonctionnaires absents. Dans la discussion sur la régence, se prononçant pour l'hérédité de cette fonction, il établit qu'un régent élu aurait tous les moyens de passer de la régence élective à la royauté élective. « Les devoirs et les pré- « rogatives de la régence, dit-il, étant les mêmes que « ceux de la royauté, établir un mode différent pour la « régence que pour la royauté, c'est changer l'unité « et la nature de notre gouvernement. Tout choix « qui porte un citoyen au plus haut degré d'honneur « et de pouvoir est l'occasion d'une crise plus ou « moins violente, d'une commotion plus ou moins « étendue. Mais ce n'est pas seulement pour la sta- « bilité du gouvernement, c'est pour l'intérêt de la « liberté que la royauté est héréditaire. Chacun sait « que les hommes sont disposés à réunir leur aveu- « glement, leur confiance, leurs affections, leur dé- « vouement sur un individu, et qu'un seul, supé- « rieur à tous, n'ombrage et ne nuit à personne. « Celui qui réunirait au prestige de la royauté, à « toute la puissance qu'elle confère, l'avantage d'avoir « été appelé à la régence par le choix du peuple, d'être, « pour ainsi dire, l'enfant politique de la nation, au- « rait entre ses mains tous les moyens d'anéantir la « liberté publique. La régence élective présenterait « donc sous ce point de vue des inconvénients plus « grands encore que la royauté élective. Elle ten- « draît à changer la nature du gouvernement; car « un régent aurait plus de puissance, par la con- « fiance qui l'aurait fait élire, qu'un roi qui ne tien-

« draît ses droits que de la loi et de la naissance. « La régence ne serait qu'un passage à l'usurpation « et à l'établissement de la royauté élective. Dans « les orages où nous avons vécu depuis deux ans, « dans ces crises violentes qui ont environné le ber- « ceau de la liberté, si deux ou trois hommes s'é- « taient fait nommer régents, avaient obtenu une « royauté momentanée, s'ils eussent eu les talents « et le courage qui arrachent à une nation tout en- « tière une confiance sans bornes, n'auraient-ils pas « eu assez de force pour essayer de rendre la royauté « éligible, et pour influencer avec succès sur la nation « et les représentants? » Barnave demanda ensuite que la prestation d'un serment civique fût ajoutée aux conditions nécessaires pour être reconnu régent. On peut voir par ce qui précède que déjà ses opinions s'étaient modifiées; il commençait à entrevoir le précipice dans lequel l'exagération des principes démocratiques allait entraîner la France. Il suivit dès lors une marche plus modérée, mais la fureur du peuple, agité par les factions, ne menaçait pas moins les amis que les ennemis de la révolution. Barnave prouva encore mieux son heureux changement en se joignant à Mirabeau pour demander l'ajournement de la question relative au mode d'élection du régent, en cas de défaut de parent du roi ayant les qualités requises. Pour la première fois il essaya les murmures du côté gauche, lorsqu'à cette occasion il vint dire: « Quant à moi, « il me semble qu'il serait utile de trouver un corps « électoral qui pût remplacer le corps législatif; « quoiqu'être nommé par le corps législatif, ce soit « aussi être nommé par le peuple. » Le 3 avril, il fit adopter une rédaction d'une proposition relative aux honneurs à décerner à Mirabeau qui venait de descendre dans la tombe. Le 3 mai, en votant pour la réunion du comtat d'Avignon à la France, il laissa de côté la question révolutionnaire pour entrer dans des considérations politiques de la plus haute importance. La partie gauche de la salle et toutes les tribunes applaudirent; mais l'on peut dire que ce fut son dernier triomphe de popularité. Déjà Barnave avait pu connaître les funestes effets de ses doctrines exagérées sur les affaires de St-Domingue; et son buste, placé dans la salle des séances de l'Assemblée du nord de cette colonie, était là pour être en quelque sorte témoin de tous ses malheurs. On l'entendit avec surprise, le 11 mai 1791, demander que dorénavant aucune innovation relativement aux hommes de couleur ne fût introduite dans l'organisation des colonies, sans avoir préalablement pris l'avis des colons. Les amis des noirs furent indignés de ce qu'ils appelaient une trahison. Sieyès, Péthion, Robespierre, Lanjuinais même, attaquèrent plus ou moins violemment Barnave, et leur opinion prévalut; mais on ne put qu'approuver l'orateur qui, conservant tout son sang-froid au milieu des sarcasmes et des murmures presque unanimes de l'Assemblée et des tribunes, osa dire: « Je « supplie l'Assemblée de considérer qu'il faut que je « sois bien convaincu de l'importance de l'intérêt « que je défends, pour que je combatte des choses

« que j'ai soutenues dans un ordre différent. S'il y a quelque mérite à appuyer, à discuter des principes généraux, il y a quelque mérite encore à présenter, quand de grands intérêts le commandent, des modifications particulières de principes. Celui qui se livre avec courage à cette tâche défavorable a quelque patriotisme, quelque audace dans le caractère, quelque amour de son pays dans le cœur. » La fuite de Louis XVI acheva de montrer combien Barnave était changé. Il conserva le plus grand calme au milieu de la stupeur qu'avait causée cette nouvelle dans l'assemblée, empêcha les mesures sévères qu'elle voulait prendre, et justifia Lafayette de la participation qu'on lui supposait à l'événement. Aussitôt après l'arrestation du roi, il fut envoyé à Varennes avec Péthion et de Latour-Maubourg, pour assurer le retour de ce prince. Il revint depuis Épernay dans la voiture du monarque, à qui il témoigna, ainsi qu'à la reine, tous les égards réclamés par leur rang et par leur malheur. Le roi voulut faire manger les trois commissaires à sa table; déjà Péthion s'était placé entre la reine et le roi avec tout le sang-froid de cette présomption stupide qui le caractérisait. Barnave s'en défendit d'un air modeste, protestant qu'il se tiendrait derrière la chaise du roi. Tant d'événements si propres à ramener sur l'instabilité des grandeurs humaines avaient produit sur le cœur du jeune député une profonde impression; son âme s'ouvrit à des sentiments jusqu'alors inconnus. La vue du plus grand roi du monde, dépouillé de tout, même de la pitié que semblaient lui promettre ses malheurs; celle d'une reine, fille et sœur de tant d'empereurs; de Madame Élisabeth, cette jeune princesse si intéressante par sa beauté, par ses vertus; de deux tendres enfants, destinés à la plus haute fortune, réduits à la plus humiliante dépendance, tandis que des hommes, dont l'existence n'était pas même soupçonnée il y a deux ans, régnaient sur ce même peuple avec une autorité et un empire que ni Louis XVI ni ses prédécesseurs n'avaient jamais exercés; quelles sensations pour l'âme encore neuve de Barnave! Latour-Maubourg n'avait pu les soutenir; et pour s'y dérober, il s'était chargé de veiller, conjointement avec Dumas, sur l'escorte. Péthion seul ne sentait rien, ne voyait rien, ne comprenait rien; il ne soupçonnait pas même un changement dans son existence ni dans celle des personnes qui l'environnaient. Il recevait, avec une orgueilleuse sottise, les cris de la multitude, comme des hommages adressés à lui seul; parlait sans cesse du projet d'établir une république française, et ne cachait ni au roi ni à la reine que c'était l'unique objet de ses desirs. La reine, résolue de profiter de l'attendrissement de Barnave, chercha encore à l'augmenter par les innocentes caresses du dauphin. Le petit prince, pendant la route, ne cessa de jouer avec Barnave, se livrant cet épanchement naturel qui porte de préférence les enfants vers ceux dont la physionomie leur inspire le plus de confiance. Un jour, après quelques jeux et beaucoup de questions auxquelles Barnave se prête avec complaisance, les yeux du dauphin se fixent sur les

boutons de l'habit de Barnave; il y aperçoit des lettres: aussitôt il prend un de ces boutons dans ses petites mains; il assemble les lettres, et sa bouche enfantine prononce ces mots qui en formaient la légende: « Vivre libre, ou mourir. » Enchanté d'avoir déchiffré l'inscription, il s'écrie: « Tiens, maman, vois-tu; vivre libre ou mourir! » La curiosité l'engage à examiner les autres boutons; il les trouve les mêmes. « Ah! maman, partout vivre libre ou mourir! » La reine garde le silence. Barnave ému ne peut refuser un tendre sentiment à cette précieuse naïveté. Cette favorable impression ne se borna point à une émotion passagère. Barnave sut se ménager quelques conversations particulières avec le roi; il lui donna d'utiles avis, lui traça la marche qu'il devait suivre, lorsque l'assemblée, conformément à son décret, enverrait des commissaires recevoir sa déclaration. Ses égards, ses respects touchaient ses prisonniers, qui retrouvaient un Français et un sujet en lui. La reine en est frappée; Madame Élisabeth s'en montre émue; la vertueuse princesse voit avec attendrissement l'âme du jeune tribun bondir au spectacle des outrages qui accueillent là et là le triste cortège. Un prêtre qui s'est approché de trop près est sur le point d'être massacré. Barnave s'élançait: « Tigres, s'écrie-t-il, avez-vous cessé d'être Français? êtes-vous devenus une nation d'assassins? » Le peuple s'arrête, et le prêtre est sauvé. Barnave ne démentit pas cette conduite généreuse à son retour dans l'assemblée. Après avoir renvoyé au comité de révision le mémoire du roi, qui renfermait les motifs de son départ, et rendu compte de sa mission en termes simples et mesurés (1), il se prononça fortement dans un discours plein d'énergie et d'éloquence pour l'inviolabilité de la personne du roi. Il perdit dès lors en popularité ce qu'il gagna en estime. Son opinion fut accueillie par les huées des tribunes, auxquelles il ne répondit que par le regard du mépris. L'assemblée néanmoins vota sa proposition. Barnave, continuant à marcher dans la nouvelle route qu'il s'était tracée, déclara que beaucoup d'officiers avaient été chassés de leurs corps par des motifs qui n'étaient pas toujours ceux de la cause de la patrie, et repoussa un projet de comité militaire, tendant à permettre aux soldats de dénoncer leurs chefs, projet subversif de toute discipline. Il combattit encore un projet de décret contre les prêtres réfractaires, fit de vigoureuses sorties contre les libellistes, accusa les factieux de ne vouloir d'aucun gouvernement, et s'opposa à ce que le corps législatif conservât le droit de déclarer que les ministres avaient perdu la confiance de la nation. Barnave fut alors regardé comme déserteur de la cause du peuple, et s'il parvint, le 24 septembre, à faire rapporter le décret du 15 mai sur les colonies, il ne fut redevable de ce succès qu'à son éloquence, seule influence qu'il eut conservée sur l'as-

(1) Un endroit de son rapport fut interrompu par des murmures, ce fut lorsqu'il rappela que le roi avait dit aux commissaires « que jamais il n'avait eu l'intention de passer les limites du royaume. »

semblée. Son crédit, en revanche, s'était accru à la cour en raison de ce qu'il avait perdu auprès du peuple. Le roi consultait souvent Barnave, qui, tout à fait désabusé de ses premières illusions, répondait de bonne foi à la confiance du monarque, croyait fermement que l'établissement d'une chambre unique devait entraîner la ruine de la royauté, et cherchait, dans l'intérêt du peuple même, à fortifier l'autorité du prince, en perfectionnant la constitution de 1791. Après la session, il se retira à Grenoble dont il avait été nommé maire. Il épousa alors la fille d'un ancien conseiller de la cour des aides, qui lui apporta en dot 700,000 francs. Là, il se vit l'objet des attaques de Guadet, qui, le 25 mars 1792, dans une discussion qui avait lieu à l'assemblée législative sur les colonies, inrimina la conduite et les intentions de celui qui avait provoqué le décret du 24 septembre précédent. Il présenta Barnave comme l'instrument de quelques colons orgueilleux, comme l'ennemi des hommes de couleur et des droits de l'humanité, pour avoir dit : « Si l'on con-  
« serve aux hommes de couleur leur état politique,  
« c'est perdre les colonies sans retour. » — « Men-  
« nonce à la France entière, ajoutait Guadet, puis-  
« qu'enfin M. Barnave m'en a donné le droit en  
« cherchant à rentrer en lutte avec nous par l'im-  
« pression et la distribution dans nos bureaux de son  
« rapport du 24 septembre. » Théodore de Lameth  
« prit sur-le-champ la défense de Barnave. « Il est  
« faux, dit-il, qu'il ait voulu influencer la décision  
« de l'assemblée par la distribution de son rapport.  
« Ce rapport a été imprimé par ordre de l'assemblée  
« constituante, et il n'a eu aucune part à la distribu-  
« tion. M. Barnave est absent depuis trois mois, il  
« est à cent lieues d'ici, et il ignore certainement la  
« délibération de l'assemblée. » Quelques jours après  
(2 avril), Barnave adressa de Grenoble au *Moniteur*  
une lettre dans laquelle, repoussant les imputations  
erronées de Guadet, il ne laissait pas de faire pressen-  
tir que son opinion n'avait pas changé sur la question  
des hommes de couleur. L'ouverture de l'armoire  
de fer vint, après la journée du 10 août, l'exposer  
à des dangers plus menaçants. On y découvrit la  
correspondance qu'il avait eue avec la cour dans les  
derniers temps de la session de l'assemblée consti-  
tuante et sous l'assemblée législative, on sut alors que  
d'accord avec Alexandre de Lameth, il avait conseillé à  
Louis XVII l'usage du *veto* contre les décrets qui frap-  
paient les prêtres de déportation et les émigrés de mort.  
Ce fut Gohier qui les dénonça tous les deux. Décrété  
d'accusation avec Alexandre Lameth et l'ex-ministre  
Duport-Dutertre, Barnave fut arrêté à sa maison de  
campagne près de Grenoble, le 19 août 1792, et en-  
fermé au fort Barraux. Transféré à St-Marcellin, à  
l'approche de l'armée sarde, il attendit pendant plus  
de quinze mois en prison le sort qui lui était réservé.  
Au fort Barraux, il pouvait s'échapper par les fenê-  
tres de son appartement, qui n'étaient pas grillées, et  
dont les portes restaient souvent ouvertes. Un jour, un  
jeune réquisitionnaire chargé de le garder s'endor-  
mit : « Tu dors, lui dit Barnave en l'éveillant, et si

« je m'échappais, que deviendrais-tu ? » On espérait  
qu'il serait oublié. Enfin il fut conduit à Paris.  
Enfermé d'abord à l'Abbaye, il passa de là à la Con-  
ciergerie, et peu après fut traduit devant le tribunal  
révolutionnaire. Il s'y défendit avec la plus haute  
dignité. Son discours, dans lequel il énumérait  
les services nombreux qu'il avait rendus à la cause  
de la liberté, fit un effet surprenant sur la multi-  
tude et même sur une partie des juges. Mais sa mort  
était résolue ; il entendit prononcer l'arrêt sans que  
sa fermeté en fût un moment ébranlée. En sortant  
du sanglant tribunal, il vit sur son passage Camille  
Desmoulins : « Camille, lui dit-il, tu ne m'en veux  
« pas, nous avons, dès le commencement, défendu  
« la même cause ; je fais des vœux sincères pour  
« que tu n'en sois pas la victime ainsi que moi. » Cam-  
« mille pleura. Barnave était impassible. Arrivé sur  
l'échafaud, il frappa du pied la planche, et présenta  
sa tête au bourreau en s'écriant : « Voilà donc le  
« prix de ce que j'ai fait pour la liberté ! » Ainsi  
périt, à 52 ans, un des plus sincères amis de la li-  
berté, un homme qui fut du petit nombre des purs  
parmi les révolutionnaires. Pendant sa captivité, il  
avait commencé à rédiger des mémoires qui sont  
restés entre les mains de la plus jeune de ses sœurs,  
madame de St-Germain, qui vit encore. Son der-  
nier écrit est la lettre qu'il lui adressa de Dijon,  
le 5 novembre 1793, comme on le transférait à  
Paris. Rien de plus touchant que cette lettre qui  
peint son âme toute entière. Barnave aimait tendre-  
ment sa famille dont il était l'idole. Son premier  
acte, après la mort de son père, dont il avait été  
institué l'héritier, fut d'augmenter de sa portion celle  
de ses sœurs. Il aimait les arts et particulièrement la  
peinture, qu'il cultivait avec succès ; son buste décore  
le musée de Grenoble. Sa statue en marbre avait été  
placée, par ordre du gouvernement consulaire, dans  
le grand escalier du palais du sénat (le Luxembourg).  
Cette statue et celle du général Joubert avaient été  
enlevées en 1814 et conservées dans l'orangerie ;  
c'est là que les Prussiens les ont tellement mutilées  
en 1815, qu'il a été impossible de les réparer. M. Jules  
Janin a publié un ouvrage intitulé *Barnave*, où il  
y a de belles pages. C'est plus qu'un roman ; mal-  
heureusement c'est moins qu'une histoire. Un bio-  
graphe (M. de Salvandy), a comparé Barnave à un  
des plus brillants orateurs de la restauration, à  
Martignae, qui se distinguait aussi « par cette im-  
« provisation abondante qui allie l'élégance à la faci-  
« lité, la grâce à la force, une rhétorique fleurie à  
« une puissante dialectique. Tous deux révélaient  
« dans leur discussion une âme convaincue et une  
« conscience dévouée, joignant ainsi à l'empire de  
« leur talent celui de leur loyauté. Mais Barnave  
« avait plus de vigueur, il avait plus de passion ; et  
« comme son étoile voulut qu'il brillât aux débuts  
« de la révolution, la passion fit ses fautes ; elle fit  
« aussi ses malheurs, malheurs qui, après ses fautes,  
« étaient nécessaires à sa gloire. » D—R—R.

BARNER (JACQUES), médecin et chimiste, né à  
Ellbing, en 1641, professa successivement la méde-  
cine et la chimie à Padoue, en 1670, et à Leipsick

et mourut à Elbing, en 1686. Compilateur qui céda entièrement à l'influence de son siècle, Barner apprend mieux qu'aucun écrivain de son temps ce qu'était alors la chimie, tout occupée de la recherche chimérique de la pierre philosophale, et dont aucune doctrine générale ne systématisait les faits ; et ce qu'était aussi la médecine, dont cette science avait envahi la théorie et la pratique. A peine quelques faits précieux, et épars çà et là dans ses écrits, y compensent-ils le vide ou la surcharge des raisonnements ; c'est ce que prouvent : 1° *Prodromus vindiciarum, experimentorum ac dogmatum suorum, Augustæ Vindelicorum, 1667, in-8°*. 2° *Exercitium chemicum delineatum, Patav., 1670, in-4°*. 3° *Spiritus vini sine acido, etc., Lipsiæ, 1675, in-8°*. 4° *Chimia philosophica cum doctrina salium, medicamentis sine igne culinari parabilibus et exercitio chimiæ, Norimbergæ, 1689, in-8°*. Les chimistes ne pensaient alors qu'à faire de l'or ; les médecins, par leur empressement à ne faire dans l'étude de l'économie animale que de fausses applications chimiques, semblaient méconnaître jusqu'au nom de leur science ; et cette marche erronée infectait jusqu'aux compilations, que, par une autre erreur de ce temps de ténèbres, on préférait à l'étude immédiate de la nature. Barner, dans son *Prodromus Sennerii novi, etc., Augustæ Vindelicorum, 1674, in-4°*, rassemble tous les dogmes que la médecine a vu naître dans son sein, depuis Hippocrate, Galien, jusqu'à Paracelse, à van Helmont, les oracles de son temps, et veut les épurer d'après ses principes anatomico-chimiques. C. et A.—N.

BARNES ou BERNERS (JULIENNE), fille de sir James Berners, qui eut la tête tranchée sous le règne de Richard II. Née à Roding, dans la province d'Essex, vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle, son savoir et ses vertus la firent nommer prieure d'une communauté religieuse de Sopewell, près de St-Alban, où elle vivait encore en 1640. Elle joignait à des qualités solides une rare beauté, et un goût pour la chasse et les exercices du corps qui paraîtrait aujourd'hui peu convenable dans une femme, et surtout dans une religieuse. Elle a composé sur la fauconnerie, la chasse et le blason, quelques traités qui ont été publiés dans l'enfance de l'art de l'imprimerie, en 1481 ou 1486, à St-Alban, en un petit vol. in-fol. ; réimprimés à Westminster, in-4°, en 1496, et plusieurs fois à Londres, notamment en 1550 et en 1595, in-4°. La dernière édition a pour titre : *L'École du gentilhomme, ou le livre de St-Alban*. Le traité sur la chasse est écrit en vers rimés. On y trouve des expressions un peu libres, qui ont fait présumer que ce n'est qu'une traduction du français ou du latin. X—s.

BARNES (ROBERT), chapelain du roi d'Angleterre Henri VIII, fut envoyé en Allemagne par ce monarque, en 1555, pour conférer avec les théologiens protestants de Wittemberg, relativement à l'affaire de son divorce. Il parvint à entraîner en partie les opinions de ces théologiens, et prit sur lui de supprimer celles de leurs conclusions qui n'étaient pas favorables aux vues du roi. Cette conduite lui

concilia la faveur de son maître, qui le chargea de négocier son mariage avec Anne de Clèves ; mais le roi, mécontent par la suite de cette union, en conserva un ressentiment profond contre celui qui en avait été l'instrument. En 1540, l'évêque Gardiner s'étant élevé en chaire contre les opinions de Luther, Barnes s'empressa de le réfuter dans un sermon composé sur le même texte, où il n'épargnait ni les personnalités ni les invectives les plus triviales, jusqu'à plaisanter sur le nom de Gardiner, qui en anglais signifie *jardinier*. Il lui fut enjoint de se rétracter ; il obéit, mais d'une manière si ambiguë que cela ne fit qu'aigrir davantage ses ennemis. Il fut conduit à la Tour de Londres par ordre du roi, et, bientôt après, condamné sans examen, et comme hérétique, à périr dans les flammes. Il subit son supplice le 30 juillet 1540, argumentant, jusqu'au dernier soupir, en faveur de sa doctrine. Un grand nombre d'autres personnes partagèrent son sort, les unes comme professant les opinions de Luther, les autres comme attachées à la religion catholique. On a de Robert Barnes deux ouvrages : 1° un traité contenant sa profession de foi, en dix-neuf thèses, publié d'abord en latin, avec une préface de Ponéranus, réimprimé en allemand, à Nuremberg, en 1551 ; 2° *Vitæ Romanorum pontificum*, publié en latin, à Wittemberg, en 1556, avec une préface de Luther ; réimprimé plusieurs fois, notamment à Bâle, in-8°, en 1568, sous ce titre : *Vitæ Romanorum pontificum quos papas vocamus, per Robert. Barnesium S. theol. doctorem Anglum, Londini, anno abhinc 28, pro Christi nomine combustum, etc.* : cet ouvrage, qui contient les vies des papes depuis St. Pierre jusqu'à Alexandre III, a été traduit en allemand, 1566, in-8°, sans nom de lieu ni d'auteur. S—D.

BARNES (JOSUÉ), théologien anglais, fils d'un marchand de Londres, naquit en cette ville, le 10 janvier 1654. Il s'était fait remarquer, dès son enfance, par ses progrès dans l'étude du grec, et par une grande facilité à faire des vers anglais et latins. Elevé à l'université de Cambridge, où il fut nommé en 1695, professeur de grec, il s'était fait connaître par des ouvrages de différents genres, où l'imagination et l'esprit brillaient plus que le goût et le jugement. Sa mémoire était prodigieuse ; il avait peut-être dans la tête plus de mots grecs qu'aucun autre homme de son temps, et personne n'écrivait en cette langue avec autant de facilité, mais toujours sans goût et sans grâce. Le docteur Bentley disait que Barnes savait le grec aussi bien qu'un savetier d'Athènes. Le docteur Clarke a été jusqu'à lui disputer cet avantage. Il était cependant si fier de ses connaissances en ce genre, que lorsqu'on lui faisait apercevoir quelques fautes dans ses ouvrages : « Petits grimauds, disait-il, j'ai oublié plus de grec que vous n'en saurez jamais. » Son intolérable vanité lui faisait un grand nombre d'ennemis, et la bizarre vivacité de son imagination l'entraînait à des singularités de conduite, au milieu desquelles cependant il ne perdait jamais de vue son intérêt, bien ou mal entendu. Ainsi par exemple, persuadé que nos charités nous sont remboursées dès ce monde avec

usure, il donna un jour son habit à un pauvre, et il prétendait, dans ses marchés avec la Providence, avoir toujours gagné à ces sortes de générosité. C'était probablement dans le même esprit qu'il avait soin de dédier toujours ses ouvrages, ou les éditions qu'il faisait des auteurs anciens, à des personnes du plus haut rang; c'est avec ce discernement qu'il dédia son Anacréon au duc de Marlborough. On ne sait s'il faut blâmer son goût ou louer son jugement dans le choix de sa femme, riche veuve appelée mistriss Mason, âgée d'environ quarante-cinq ans, qui, dit-on, étant venu un jour à Cambridge pour le voir, lui demanda la permission de lui léguer par son testament une rente de 100 livres sterl.; Barnes n'y voulut point consentir, à moins qu'elle n'y joignit le don de sa personne, qui n'était rien moins qu'agréable. La dame avait le cœur trop bon pour rien refuser à « Josué, pour qui le soleil, disait-elle, s'était arrêté. » Leur mariage eut lieu peu de temps après, en 1700. On peut juger des idées de mistriss Mason en littérature critique, s'il est vrai que ce soit pour lui plaire qu'il ait écrit une longue pièce de vers, tendant à prouver que Salomon est l'auteur des ouvrages attribués à Homère. Josué Barnes mourut le 5 août 1712. Sa femme lui fit élever à Hemingford, dans le Huntingdonshire, un monument avec une inscription singulière, partie en latin, partie en vers grecs anacréontiques. On a proposé d'y substituer ce jeu de mots, que Ménage avait précédemment appliqué à Montmaur :

Joshua Barnes,  
Felicis memoriae, judicium exspectans.

Ses principaux ouvrages sont : 1° *Poèmes et poésies*, en latin et en anglais, 1669; l'auteur n'avait que quinze ans lorsqu'il publia ce recueil. 2° *Gerania, ou Nouvelle Découverte d'une petite espèce d'hommes appelés Pygmées*, Londres, 1675. 3° *Le Miroir des courtisans, ou Paraphrase de l'histoire d'Esther, en vers grecs*, avec une traduction latine et des scolies ou notes grecques, etc., Londres, 1679, in-8°. 4° *Histoire d'Édouard III, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande*, etc., suivie de *l'Histoire du prince Noir*, Cambridge, 1688, in-fol. (en anglais) : c'est une compilation indigeste, où Barnes, mauvais imitateur des anciens, se perd dans des harangues longues et ennuyeuses qu'il prête à ses héros, et dans des origines imaginaires, telles que celle de l'ordre de la Jarretière, qu'il fait remonter jusqu'aux Phéniciens; elle a été réimprimée, avec d'utiles augmentations de Beck, Leipsick, 1778-88, 3 vol. in-4°. 5° *Euripidis quæ extant Omnia*, etc., Cambridge, 1694, in-fol. : cette édition renferme, outre le texte et la traduction latine de Guillaume Canter, revue par Barnes, une notice sur Euripide, une dissertation sur la *Tragédie des anciens Grecs*, trois index et des notes. 6° *Anacreon Teius, poeta lyricus, summa cura et diligentia ad fidem etiam vet. manuscr. Vaticani emendatus*, Cambridge, 1705 et 1721, in-8°; on y trouve une vie d'Anacréon, des prolégomènes, quelques odes de Barnes, en grec et en latin, sous le titre de *Anacreon christianus*, etc.

7° *Homeri Opera*, grec et latin, Cambridge, 1710, 2 vol. in-4°; c'est une des éditions les plus complètes qui existent de ce poète. Les autres ouvrages de Barnes sont entièrement oubliés, et sa réputation, même comme helléniste, est bien peu de chose aujourd'hui. S—D.

BARNES (JEAN), ou BARNS, bénédictin anglais, né dans la province de Lancastre, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, fit une partie de ses études dans l'université d'Oxford; mais la religion anglicane ne lui convenant point, il alla étudier en théologie à Salamanque, où il finit par entrer dans l'ordre de St-Benoît. Étant retourné en Angleterre pour y exercer les fonctions de missionnaire, il fut pris, déporté en Normandie, d'où il fut appelé à Dieulouart, prieuré de son ordre en Lorraine, pour y être professeur de théologie. Peu de temps après, il alla remplir le même emploi à Douai, d'où il repassa en Angleterre, et se fixa à Oxford. Ennemi de la doctrine des équivoques, il attaqua fortement sur cet article les jésuites Parsons et Lessius, dans un ouvrage intitulé : *Dissertatio contra æquivocationes*, Paris, 1625, in-8°, qui fut traduit la même année, en français, 1625, in-8°, et vivement attaqué l'année suivante, par Théophile Raynaud, déguisé sous le nom d'*Emonerius*. Il s'était fortement prononcé contre les prétentions ultramontaines, dans un traité anglais de la *Suprématie des conciles*. Les bénédictins de sa nation, disséminés dans des missions isolées, ne dépendant chacun que des divers supérieurs étrangers et éloignés sous lesquels ils avaient fait profession, se réunirent en congrégation, sous un chef national, avec la permission du pape. Barnes, à la tête de ceux qui avaient émis leurs vœux en Espagne, refusa de se réunir, et il publia à ce sujet un ouvrage sous ce titre : *Examen trophaeorum congregationis prætensæ Anglicanæ ord. S. Benedicti*, Reims, 1622, in-8°. Il y attaquait le bref de Rome pour l'érection de la nouvelle congrégation, soutenait qu'avant le schisme, il n'y avait jamais eu en Angleterre d'autre congrégation de bénédictins que celle de Cluny, et que ceux qui, dans leur profession, avaient voté obéissance à un supérieur étranger ne pouvaient s'y soustraire. C'est contre cet ouvrage que Clément Reynier, son confrère et son compatriote, publia en 1626, à Douai, in-fol. l'*Apostolatus benedictinorum in Anglia*. Toutes ces causes réunies donnèrent de l'inquiétude à ses confrères, et il se vit contraint de se réfugier à Paris. Les appréhensions qui l'avaient chassé de son pays l'y suivirent, et lui causèrent quelque dérangement d'esprit, de sorte qu'on fut obligé de le renfermer. L'ordre s'étant rétabli dans ses idées, il se retira en Flandre, puis à Rome. Là de nouveaux symptômes d'aliénation mentale se manifestèrent, et il fut mis dans une maison de fous, où il resta près de vingt ans; il y était encore en 1650. Tel est le récit que fait de cette aventure Dodd, auteur d'une *Histoire de l'Église catholique anglicane*, Bruxelles, 3 vol. in-fol., 1742. Le *Mercur* de 1626 et de 1628 raconte la chose un peu différemment. On y lit que Barnes fut arrêté le 5 décembre 1626, comme il travaillait

à la réfutation de Reyner, garrotté sur un cheval, livré à deux de ses confrères, conduit par la maréchaulsée, et enfermé au château de Vaerden, à deux lieues de Bruxelles, qu'il y resta jusqu'au 11 mai 1628, que le nonce du pape le fit transférer à Rome sous l'escorte de six cavaliers. L'abbé Goujet ajoute, dans la dernière édition de Moréri, qu'il fut mis dans les prisons de l'inquisition, où il mourut après trente ans de captivité. Barnes avait des talents, beaucoup d'érudition, et encore plus d'amour-propre. Sa tête, trop faible pour résister aux contrariétés que lui causèrent ses sentiments et la manière vive dont il les rendait, fut en grande partie la cause de ses malheurs. Outre les trois ouvrages dont on a parlé, il avait encore traduit de l'espagnol *le Combat spirituel* de Castaniza, et composé un livre intitulé : *Catholico-Romanus pacificus*, dans lequel il attaque plusieurs des prérogatives du saint-siège. L'ouvrage était resté manuscrit entre les mains des protestants d'Oxford, qui le firent imprimer dans cette ville, en 1680, in-4°. L'auteur s'y proposait d'engager le pape à recevoir les anglicans à sa communion, sans aucune dépendance de son siège, jusqu'à ce qu'un concile libre et universel eût terminé le différend qui existe entre les deux Églises. T—D.

BARNEVELDT (JEAN D'OLDEN), grand pensionnaire de Hollande, joignait à une profonde pénétration une grande simplicité de mœurs. Né vers 1549, il fit éclater de bonne heure un zèle ardent pour la cause de l'indépendance des Provinces-Unies, qui venaient de secouer le joug de l'Espagne. Nommé avocat général de la province de Hollande, Barneveldt se signala bientôt comme savant magistrat et habile négociateur. En 1587, il s'opposa avec succès aux injustices et aux plans ambitieux de Leicester, général des troupes anglaises, et favori d'Élisabeth, que les Hollandais avaient nommé capitaine général. Envoyé ensuite en ambassade auprès de Henri IV, roi de France, il détourna, en 1593, ce monarque de faire la paix avec les Espagnols ; enfin ce fut lui qui déterminait le cabinet de Londres à restituer aux Provinces-Unies les places de la Brille, de Flessingue et de Remekens. Trente années de services et de travaux importants avaient acquis à Barneveldt un grand crédit dans sa république naissante ; il l'avait sauvée de l'ambition de Leicester, et il observait d'un œil attentif les desseins secrets de Maurice de Nassau, que ses concitoyens venaient d'élever à la dignité de stathouder, ou de capitaine général. Prévenu contre Maurice, qui l'avait fait sonder, il se défia des talents et des vues de ce prince, et devint par là même le chef du parti républicain, qui voulait que le pouvoir fût partagé et amovible, et que la part de la législation fût plus grande que celle du stathoudérat. Cependant les Provinces-Unies, après avoir défendu leur indépendance contre les forces espagnoles, étaient à la veille de recueillir le fruit de leur persévérance et de leur courage. L'Espagne, épuisée, sans espoir de recouvrer ces provinces, venait d'ouvrir des négociations pacifiques, par l'entremise de l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas. Barneveldt y fut envoyé, et déploya, dans cette

négociation délicate, les talents d'un homme d'État et la fermeté d'un républicain intègre ; il déclara d'abord à l'ambassadeur du roi d'Espagne que les états n'entreraient en conférence que lorsque leur souveraineté serait reconnue. Ce principe admis, Barneveldt s'engageait à souscrire à la trêve que proposait le roi catholique ; mais il lui restait encore à vaincre les obstacles que lui opposait Maurice de Nassau, qui, préférant la guerre par intérêt personnel, entravait les négociations, et ne voyait dans Barneveldt qu'un ennemi de sa maison et de sa personne. Il fomenta secrètement la haine du peuple contre ce puissant adversaire. Chaque jour voyait éclore des écrits satiriques et des libelles. On crut même, en 1608, intimider Barneveldt par des lettres anonymes qui contenaient des menaces d'attenter à sa vie. Le pensionnaire mit ces lettres sous les yeux des états, et, après un réquisitoire aussi noble qu'énergique, il résigna sa charge, et quitta l'assemblée. Il fut suivi aussitôt par les députés, qui le conjurèrent de ne pas abandonner l'État dans une conjoncture si difficile. Barneveldt, cédant aux instances des députés, reprit ses fonctions, poursuivit avec chaleur les négociations, et conclut, en 1609, une trêve de douze ans avec l'Espagne, qui reconnut l'indépendance de la Hollande. Le crédit que donna au pensionnaire l'accomplissement de la trêve, malgré les efforts de la maison de Nassau, le mit en mesure de balancer, et même de circonscrire le pouvoir militaire. Ce fut ainsi qu'il empêcha ses concitoyens de prendre part aux troubles de la Bohême, dont Maurice voulait profiter pour élever encore sa fortune. Les deux partis se surveillaient attentivement, entretenant dans l'État une rivalité funeste, lorsque des querelles théologiques vinrent encore ajouter à la fureur des factions. Deux sectes opposées et rivales venaient de prendre naissance dans l'université de Leyde : l'une, dont Jacques Arminius était le chef, tendait à mitiger les principes durs et sévères de Calvin, sur la prédestination et la grâce ; l'autre avait pour fondateur François Gomarc, qui soutenait les dogmes de Calvin dans toute leur rigidité. Bientôt toute la Hollande fut partagée par ces opinions : on fut arminien ou gomariste, beaucoup plus par intérêt que par persuasion. Barneveldt et ses amis se déclarèrent pour Arminius ; les arminiens ou *remontrants* ne réclamaient que le principe de la tolérance universelle. S'ils étaient moins nombreux que les gomaristes ou *contre-remontrants*, ils se montraient cependant redoutables par l'influence et la capacité de leurs chefs. Non-seulement Barneveldt, mais Vossius, Grotius, Ledenberg, Hoogenbergs, et presque tous les savants et les magistrats suivaient les opinions d'Arminius. Il suffisait que Barneveldt épousât un parti, pour que Maurice se déclarât en faveur du parti contraire. Dès lors des questions purement spéculatives devinrent une affaire d'État ; la guerre civile semblait inévitable. Barneveldt, craignant la ruine de la liberté, voulut opposer une digue aux factieux : il proposa un règlement ecclésiastique, qui fut confirmé par les états, espérant dès lors que les disputes théologiques

cédèrent enfin à la puissance des lois, et il insista fortement pour une tolérance universelle à l'égard des points de controverse ; mais ce sage parti, adopté d'abord, fut repoussé ensuite par les efforts secrets de la faction de Nassau, dont il contrariait les vues. Tout fut mis en usage pour affaiblir le crédit de Barneveldt. Les arminiens furent présentés par leurs adversaires comme des amis secrets de l'Espagne. On attaqua Barneveldt par d'infâmes libelles, qu'il tenta vainement de faire supprimer ; il fut insulté dans l'assemblée même des états, et par le peuple, dont Maurice était l'idole. La tenue des états généraux fut le seul moyen qu'entrevit Barneveldt pour préserver la constitution des dangers qui la menaçaient ; mais son puissant adversaire viola le privilège des villes, et déposa les magistrats voués à la cause de Barneveldt. N'espérant plus arrêter le torrent, le grand pensionnaire prévint le sort qui lui était réservé, et songea de nouveau à résigner ses fonctions, pour se dérober à l'archarnement de ses ennemis ; mais ses devoirs et les instances de ses amis l'emportèrent encore, et il se dévoua. Maurice, devenu tout-puissant, demanda un synode national, sous prétexte de mettre un terme aux dissensions dogmatiques. Les états, d'après l'impulsion de Barneveldt, se déclarèrent contre cette mesure, dont on prévoyait les dangers. On leva des troupes, sans le consentement de Maurice, pour faire régner l'ordre dans les villes que les gomaristes troublaient par leurs violences. Cette atteinte portée au pouvoir du stathouder ne fit rien perdre à Maurice de sa popularité et de sa puissance. Il fit diriger contre Barneveldt des libelles encore plus amers que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors. Pour les réfuter, le grand pensionnaire publia ce mémoire célèbre où étaient dévoilées toutes les trames de ses adversaires, et où il signalait aux Provinces-Unies la faction de Nassau comme voulant anéantir la liberté : la profondeur, la sagesse et le dévouement de Barneveldt étaient très-remarquables dans cet écrit ; on le censura néanmoins avec toutes les marques de la haine la plus aveugle. Maurice fit tenir, en 1618, le synode de Dordrecht, composé des députés de presque toutes les Églises calvinistes de l'Europe : ce fut le signal des vengeances. Le synode condamna les arminiens avec autant de rigueur et d'injustice que s'ils n'eussent pas été de la communion. Maurice, excité à des mesures encore plus violentes, fit arrêter Barneveldt avec les autres chefs du parti arminien, sans aucun égard pour les représentations motivées des états, qui avaient pris ce respectable vieillard sous leur protection. Il fut emprisonné avec ses amis dans la tour de Lœvenstein, d'où le parti dont il était le chef a depuis tiré son nom. Barneveldt fut jugé par vingt-six commissaires vendus à Maurice. On lui imputa des crimes imaginaires ; on l'accusa d'avoir trahi la patrie qui lui devait son existence politique. En vain la princesse douairière d'Orange, et l'ambassadeur de France du Maurier, élevèrent leurs voix en faveur de Barneveldt ; en vain son épouse et ses enfants le réclamèrent à haute voix, il fut condamné à périr sur l'échafaud, à l'âge de 70

ans ; et il subit son jugement le 15 mai 1619, devant un peuple immense, avec la même fermeté qu'il avait déployée dans toutes les circonstances de sa vie. Sa mémoire est encore aujourd'hui en grande vénération dans les Provinces-Unies. Une médaille a été frappée en son honneur, et sa mort a laissé une tache ineffaçable sur la maison d'Orange. Le poète Vondel, son ami, a donné, sous le titre allégorique de *Palamède*, une tragédie où il voue cet événement à l'exécration de la postérité ; la mort de Barneveldt a également fourni un sujet de tragédie à Lemière. La lettre touchante qu'il écrivit à sa femme avant d'aller au supplice est un monument de tendresse et de grandeur d'âme : elle a été recueillie dans le *Præstantium virorum Epistola*. — Ses deux fils (*Guillaume* et *René*) occupaient tous deux, dans la république, un emploi dont ils furent privés lorsque leur père fut décapité. Le premier, seigneur de Stautembourg, conçut le projet de venger à la fois la mort de son père et l'injustice dont il venait d'être lui-même victime. Il communiqua à son frère, seigneur de Groenvald, son dessein d'assassiner le prince d'Orange, et l'exhorta d'une manière pressante à se joindre à lui pour délivrer sa patrie du joug d'un tyran. René reçut cette confiance avec une sorte d'horreur, et employa les raisonnements les plus solides pour détourner son frère de l'exécution de cet attentat ; mais ses représentations furent sans effet. Guillaume, obstiné, implacable, était résolu de se venger ou de périr ; il engagea dans ce complot un grand nombre d'arminiens ou remontrants, dont la mort de Barneveldt avait consommé l'oppression, et qui, tous également animés contre Maurice, étaient précédemment d'avis de délivrer leur patrie de la servitude. On résolut d'assassiner le prince dans le chemin de Riswyk à la Haye. Les conjurés avaient déjà choisi le lieu et le jour de l'exécution, lorsque deux des complices, tourmentés par la crainte et les remords, découvrirent la conspiration. Guillaume prit la fuite, et se sauva à Anvers, où il mourut peu de temps après. René fut arrêté, mis en prison, et condamné à mort, comme complice, parce qu'il n'avait pas découvert le projet criminel de son frère. Sa mère demanda sa grâce à Maurice, qui lui répondit qu'elle faisait pour son fils une démarche qu'elle avait refusé de faire pour son mari : « Je n'ai pas demandé grâce pour mon mari, » dit-elle, « parce qu'il était innocent ; mais je la demande pour mon fils, parce qu'il est coupable. » Maurice resta inflexible, et le malheureux René eut la tête tranchée en 1625.

B—r.

BARNSTORF (BERNARD), s'est occupé de l'histoire naturelle, et a publié, au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, un ouvrage intitulé : *Programma de resurrectione plantarum, Rostochi, 1705*. Il traite de la palingénésie, ou de la manière dont les cendres ou les molécules d'une plante, après sa destruction et sa décomposition par le feu, mises dans certains fluides, se rapprochent, se combinent, s'arrangent spontanément d'après des lois particulières, et forment l'esquisse d'un corps qui représente la plante dont elles proviennent. Ce phénomène méritait l'at-

tention ; aussi plusieurs savants des différentes contrées de l'Europe, mais surtout de l'Allemagne, s'en sont-ils occupés, et le plus grand nombre de leurs observations se trouve consigné dans les premiers volumes des *Actes et Mélanges de l'Académie des Curieux de la nature* ; mais quoique ces faits aient été rapportés par des auteurs graves et qui paraissent dignes de foi, les physiiciens s'accordent maintenant à les reléguer parmi les fables. Bonnet a donné depuis le titre de *Palingénésie* à un de ses ouvrages ; mais il n'a de commun que le titre avec cette merveilleuse opération. D—P—s.

BARO (BALTHASAR), né à Valence, en 1600, fut pendant sa jeunesse secrétaire de d'Urfé, qui mourut après avoir achevé la 4<sup>e</sup> partie d'*Astrée* ; Baro la fit imprimer, et composa la 5<sup>e</sup> sur ses mémoires, Paris, 1647, 5 vol. in-8°. Arrivé à Paris, il eut accès chez la duchesse de Chevreuse ; aussi le cardinal de Richelieu eut-il beaucoup de peine à consentir à ce qu'il fût de l'Académie française qu'on formait alors. Baro fut fait gentilhomme de mademoiselle de Montpensier. Sur la fin de sa vie, il obtint les charges de procureur du roi au présidial de Valence, et de trésorier de France à Montpellier. Il mourut en 1650. On a encore de lui plusieurs ouvrages : 1<sup>o</sup> *Célinde*, poème héroï-tragi-comique en 5 actes et en prose, 1629, in-8°. Dans le 5<sup>e</sup> acte de cette pièce, on donne une tragédie de *Judith*, en trois cents vers. 2<sup>o</sup> *Parthénie*, 1642, in-8°. C'est le moins faible des ouvrages de l'auteur. 3<sup>o</sup> *Clorise*, pastorale, 1652, in-4°. 4<sup>o</sup> *Clarimonde*, tragédie, 1645, in-4°. 5<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> *Le Prince fugitif*, et *St. Eustache, martyr*, poèmes dramatiques, 1649, in-4°. 7<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> et 9<sup>o</sup> *Carista, ou les Charmes de la beauté* ; *l'Amante vindicative*, poèmes dramatiques, et *Rosemonde*, tragédie, 1651, in-4°. 10<sup>o</sup> *Ode sur la mort du maréchal de Schomberg*, dans les recueils de l'Académie. 11<sup>o</sup> *Contre l'auteur d'un libelle, ode pour M. le cardinal de Richelieu*, 1657, in-4°. A. B—T.

BAROCCI. Voyez BAROZZI.

BAROCCI (ou FIORI FEDERICO D'URBINO), dit LE BAROQUE, l'un des ancêtres du Baroque, sculpteur milanais, fut appelé, avec beaucoup d'autres artistes, à la cour de Frédéric Feltrio, duc d'Urbain ; il s'établit dans cette ville, s'y maria, et devint le chef d'une famille qui compte plusieurs hommes habiles dans la sculpture, la cislure, l'horlogerie et les sciences mathématiques. L'un d'eux exerça avec distinction la profession d'horloger, et exécuta pour le pape Pie V une pendule qui marquait la révolution des temps, et tout le système planétaire, ce qu'on regarda comme une merveille. Frédéric Barocci naquit à Urbain, en 1528. Son oncle, Barthélemy Genga, architecte du duc Guidobaldo, reconnut de bonne heure ses dispositions pour les arts du dessin, et le recommanda à Baptiste Veneziano, qui était venu à Urbain pour peindre la voûte de la chapelle de l'archevêché. Au départ de cet artiste, Frédéric alla à Pesaro, où habitait le Genga, qui lui apprit la géométrie, l'architecture, la perspective, et lui procura la facilité d'étudier, dans la galerie dueale, les peintures du Titien et des autres grands maîtres.

A vingt ans, l'enthousiasme de Barocci pour les ouvrages de Raphaël, son compatriote, le conduisit à Rome, où il rencontra un de ses parents, qui était intendant du cardinal Jules de la Rovère. Il présenta le jeune artiste à son maître, qui lui accorda sa protection. Il étudia aussitôt avec assiduité les fresques du Vatican ; mais il était si simple et si timide, que les autres élèves ne prenaient pas garde à lui. Jean d'Udine ayant par hasard jeté les yeux sur les études du modeste Frédéric, et apprenant qu'il était d'Urbain, patrie de son propre maître, l'embrassa avec une vive affection, l'encouragea et lui prédit qu'un jour il ferait honneur à son pays. Michel-Ange, à qui on montra ces mêmes dessins, confirma la prédiction. En effet, les premiers ouvrages que Barocci exécuta à son retour de Rome sont d'une grande manière, d'un beau dessin, et dans le style de Raphaël ; mais n'étant plus soutenu par la vue des chefs-d'œuvre de ce grand maître, il se laissa aller à la pente naturelle de son caractère doux et timide. Il quitta le sublime pour le gracieux ; séduit par le coloris du Corrège, il se livra en entier à cette nouvelle étude, adopta le style et la couleur de ce maître, dont il devint l'imitateur. Rappelé à Rome, en 1560, par le pape Pie IV, il exécuta, avec son ami Frédéric Zuccaro, plusieurs grands ouvrages de peinture au palais du Belvédère. Les succès de Barocci excitèrent la jalousie de quelques autres artistes, et il fut empoisonné dans un repas où ils l'avaient invité. Le cardinal de la Rovère, son protecteur, le fit aussitôt transporter dans son palais ; on lui prodigua tous les secours de la médecine ; mais, s'ils lui conservèrent la vie, ils furent insuffisants pour lui rendre la santé. Le poison continua ses ravages et tourmenta toujours le malheureux artiste, qui, revenu dans sa patrie, resta plusieurs années sans travailler. Cependant, soit qu'il voulût faire diversion aux cruelles souffrances qu'il éprouvait, soit qu'il s'y habituât, il se remit à peindre dans les courts instants de relâche que lui laissait son mal ; il vécut même encore cinquante-deux ans, et produisit un grand nombre d'ouvrages où l'on ne retrouve aucune trace de gêne et de contrainte, et qui se font remarquer au contraire par des idées gracieuses, spirituelles et même riantes. Cet artiste laborieux travailla jusqu'à son dernier moment, et il achevait un tableau, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, en 1612, à l'âge de 84 ans. Il fut enterré avec pompe dans l'église de St-François, à Urbain, où était le tombeau de ses ancêtres. Barocci vécut d'une manière très-honorable, respecté des grands et aimé de son prince, qui lui avait donné un logement dans son propre palais. Plusieurs autres souverains lui avaient fait des offres avantageuses pour l'attirer dans leurs États ; mais ses infirmités lui servaient de prétexte pour ne point quitter sa patrie. Ses nombreux ouvrages, dont il fixait lui-même le prix, lui procurèrent une grande fortune, et il en faisait un digne emploi. Presque tous ses tableaux offrent des sujets pieux. Il a fait quelques portraits, et gravé un petit nombre d'eaux-fortes, estimées des connaisseurs. On

voit de ses peintures à Rome, à Gènes, à Pérouse, à Urbino, à Sinigaglia, etc. Ce fut au milieu des douleurs qu'il exécuta, pour la cathédrale de Pérouse, sa célèbre *Déposition de croix*, qu'on voit aujourd'hui au musée du Louvre. Il peignit aussi, pour l'église de St-François, à Urbino, un tableau qu'il fut sept ans à finir, et qu'on connaît sous le nom du *Pardon*. Ce tableau, selon Lanzi, est un chef-d'œuvre de perspective aérienne, de couleur et d'harmonie ; il le termina avec le plus grand soin, y mit son nom, et le grava lui-même à l'eau-forte, en 1581. On cite aussi son *Annonciation*, de Lorette ; le *Martyr de St. Vital*, à Ravenne ; quelques tableaux de chevalet qu'on voit à la galerie de Florence, à Milan, à Rome, à Vicence, etc. L'*Extase de Ste. Micheline sur le Calvaire* était regardée, par Simon Cantarini, comme le chef-d'œuvre du Baroque. Ce tableau, qui se trouve au musée de Paris, donnerait une bien pauvre idée du jugement de Cantarini et du talent de l'auteur, si ses autres ouvrages ne plaidaient en sa faveur. Au reste, Barocci chercha, comme nous l'avons dit, la manière du Corrège, dans ses airs de têtes, dans le faire des draperies, dans le vague des contours, et dans le raccourci des figures ; mais généralement son dessin est moins large, son clair-obscur moins parfait ; ses couleurs imitent dans leur choix cette belle harmonie (*la bella irida*) du Corrège ; mais elles ne sont pas aussi vigoureuses, et manquent de finesse et de vérité. En abandonnant le cours de ses premières études et les traces de Raphaël, le Barocci s'égarait ; ses compositions eurent encore de la vivacité, de la grâce et de l'expression ; mais, voulant imiter le style du Corrège, il l'exagéra et tomba dans le maniéré. L'emploi abusif du cinabre et de l'azur donna à ses chairs un ton livide ou rosé qui s'éloigne de la nature ; son dessin est peu correct ; l'expression de ses têtes, parfois très-vive, est souvent exagérée et grimée. Cet artiste fut longtemps admiré ; ses défauts mêmes étaient si brillants, qu'ils éblouirent le vulgaire ; mais aussi ils contribuèrent à la décadence de l'art en Italie, en multipliant le peuple servile des copistes. Le meilleur des élèves de Frédéric Barocci est François Vanni ou Vannius de Sienna. (Voy. VANNI.) C—N.

BAROERO (JACQUES), né à Soglio, dans le comté d'Asti, en 1790, fit ses études sous la direction de ses parents à Montechiaro, et son cours de chirurgie à l'université de Turin, où il fut agrégé au collège de la faculté. Nommé bientôt après professeur de chirurgie, il devint membre du comité médical, puis premier chirurgien de l'hospice royal de la Charité. S'étant livré à l'étude spéciale des maladies vénériennes, il fut nommé chirurgien de l'hospice dit *l'Opera Bogetta*, où il fit des cures étonnantes, dont on trouve la description dans son *Traité de Chirurgie pratique*, publié à Turin en 1824, 2 vol. in-8°. Cet habile praticien s'est noyé dans le Pô, le 9 juillet 1851, lorsqu'il allait visiter un malade, avec deux de ses amis : leur voiture fut entraînée dans le fleuve par un violent orage.

G—G—Y

BARON (MICHEL BOYRON, dit), né à Paris, en 1652, d'un marchand d'Issoudun, comme lui nommé Michel, et comme lui comédien, fut l'ami et l'élève de Molière qu'il suivit dans sa double carrière d'acteur et d'auteur. Autant il lui fut supérieur dans la première, autant il resta au-dessous de lui dans la seconde. Né avec tous les dons de la nature, il les avait perfectionnés par l'art. Figure noble, taille imposante, voix sonore, geste naturel et intelligence supérieure, il réunissait tout. Racine, après avoir donné aux autres acteurs les instructions les plus détaillées sur leurs rôles, lui disait : « Pour vous, monsieur Baron, je vous livre à vous-même ; votre cœur vous en apprendra plus que mes leçons. » Un de ses principes en fait d'action était que les bras, dans le geste ordinaire, ne devaient point s'élever au-dessus de l'œil ; « mais, ajoutait-il, si la passion les porte au-dessus de la tête, laissez-la faire ; la passion en sait plus que les règles. » Baron fut appelé le *Roseus* de son siècle. Néanmoins, il estimait peu sa profession ; mais il faisait un cas extrême de son art, et surtout de lui-même. « Tous les cent ans, disait-il, on peut voir un César ; mais il en faut dix mille pour produire un Baron. » Il affectait avec les grands un ton d'égalité familière qui ne lui réussissait pas toujours bien. Un jour, son cocher et son laquais ayant été battus par ceux du marquis de Biran, il porta sa plainte au marquis, et lui dit : « Vos gens ont maltraité les miens ; je vous en demande justice. » Il répéta tant de fois *vos gens et les miens*, que le marquis, impatient du parallèle, lui dit : « Mon pauvre Baron, que le diable veux-tu que je te dise ? Pourquoi as-tu des gens ? » Il avait aussi la manie de passer pour homme à bonnes fortunes, et l'on croit qu'il a voulu se peindre dans la pièce qui porte ce titre. Les bontés de beaucoup de grandes dames pouvaient autoriser en lui ce genre de fatuité. Une fois, il s'avisait d'aller pendant le jour, comme compagnie, chez l'une d'elles, qui était dans l'habitude de le recevoir la nuit. « Monsieur Baron, lui dit-elle froidement, que venez-vous chercher ici ? — Mon bonnet de nuit, » répondit-il tout haut. En 1691, il quitta le théâtre. Il y remonta en 1720, au bout de vingt-neuf ans, en ayant lui-même soixante-huit. Il y eut encore d'étonnants succès ; mais quelquefois aussi on lui fit sentir la décadence de ses moyens. « Ingrat par terre ! s'écriait-il alors, si tu as du goût, c'est moi qui te l'ai donné, et tu le tournes contre moi ! » Une fois on lui cria : « Plus haut. — Et vous, plus bas, » répliqua-t-il. Il fut obligé de faire des excuses au public, et commença ainsi : « Messieurs, je n'ai jamais senti avec plus d'amertume qu'en ce moment la bassesse de mon état... » On voulut bien se contenter de cette orgueilleuse humiliation, et les applaudissements l'empêchèrent de continuer. Il mourut le 22 décembre 1729, âgé de 77 ans. Son théâtre, Paris, 1756, 2 vol. in-12 ; ibid., 1759, 5 vol. petit in-12, contient sept comédies : *le Rendez-vous des Tuileries, ou le Coquet trompé ; les Enlèvements ; la Coquette et la fausse Prude ; l'Homme à bonnes fortunes ; l'Andrienne ; le Ja-*

*loux et les Adelpes, ou l'École des pères* : la meilleure, *l'Homme à bonnes fortunes*, est restée au théâtre. *L'Homme à bonnes fortunes, la Coquette et la Fausse Prude, et l'Andrienne*, ont été insérées par les libraires Verdet et Lequien dans leur *Répertoire du Théâtre-Français, 1825*, in-8°. Trois pièces de Baron, *le Débauché, les Fontanges mal-traités, ou les Vapeurs, et la Répétition*, n'ont jamais été imprimées. Déjà de son temps on attribuait au P. Larue, jésuite, son *Andrienne* et son *École des Pères*, imitées de Térance. Dans la préface de la première, il réclame contre cette injustice, et rappelle assez à propos que Térance lui-même était accusé de ne faire que prêter son nom aux ouvrages des autres. Il n'est nullement impossible qu'il ait traduit lui-même *l'Andrienne et les Adelpes* : il n'était point étranger aux lettres latines. Duclos, qui l'a connu, dit qu'il avait dans son cabinet la collection entière des *Ad usum* et des *Vartorum*. De plus, il a imité en vers une satire et dix odes d'Horace. Son père était mort en 1655 des suites d'une légère blessure qu'il s'était faite au pied, dans le rôle de don Diègue, en repoussant, avec le mouvement d'indignation que la situation exige, son épée qui n'a pu le venger du comte. Le mal ayant été négligé, il devint nécessaire de lui couper la jambe. Il ne voulut jamais y consentir. « Il ferait beau « voir, disait-il, un roi de théâtre avec une jambe « de bois ! » Sa femme, mère de Baron, comédienne aussi, était si belle, que, lorsqu'elle allait voir la reine mère à sa toilette, cette princesse faisait en-fuir toutes ses dames, en leur criant : « Voilà la « Baron. » Elle mourut de saisissement en apprenant qu'un de ses amants venait de lui voler tout son argent et tous ses meubles de prix. A—G—R.

BARON (BONAVENTURE), moine irlandais du 17<sup>e</sup> siècle, naquit à Clonmell, dans le comté de Tipperary; son véritable nom était FITZ GÉRALD, et il sortait d'une branche de cette famille, qui a fourni à l'Église plusieurs personnages distingués. Son oncle maternel, Luc Wadding, savant franciscain, prit soin de son éducation, et l'envoya à Rome, où il fit profession dans un couvent de cet ordre. Il écrivait en latin avec beaucoup de pureté et d'élégance. Bonaventure Baron a publié en latin plusieurs ouvrages en prose et en vers, dont les principaux sont : 1<sup>o</sup> *Metra miscellanea*, Rome, 1645, in-24; 2<sup>o</sup> *Opuscula varia*, Wurtzbourg, 1666, in-fol.; 3<sup>o</sup> *Theologia*, 6 vol., Paris, 1676. Il mourut à Rome, en 1696, aveugle, et dans un âge très-avancé. — Robert BARON vivait sous le règne de Charles I<sup>er</sup> et sous le protectorat de Cromwell. On a de lui un roman, *l'Académie cyprienne*, et une tragédie intitulée *Mirza*. — Deux autres BARON, graveurs, ont laissé des ouvrages peu remarquables. L'un d'eux (*Jean*), né à Toulouse, vivait au 17<sup>e</sup> siècle; l'autre (*Bernard*), né en France, mourut en Angleterre au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. X—S.

BARON. Cette famille, originaire de la Côte-St-André, et qui depuis plusieurs générations exerçait la pharmacie, donna, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 18<sup>e</sup>, trois médecins

qui honorèrent la faculté de Paris. — *Hyacinthe-Théodore* BARON, né en avril 1686 à Paris, reçu docteur en 1710, s'adonna de bonne heure à la pratique de la médecine, et, après avoir rempli avec distinction les fonctions de professeur de chirurgie, de matière médicale et de pharmacie, il fut élu doyen de la faculté en 1730, et, par un honneur que cette compagnie accordait rarement, continué dans cette place en 1752. C'est principalement en cette dernière qualité qu'il servit la médecine; car il a peu écrit, et la tradition et ses ouvrages ne nous ont laissé rien de bien important sur sa théorie ni sur sa pratique; mais pendant son administration commença la belle et riche bibliothèque qui orne la faculté actuelle; par ses soins s'imprima le *Codex medicamentarius, seu Pharmacopœa Parisiensis, 1752*, in-4<sup>o</sup>, ouvrage qui indique aux pharmaciens la série de procédés à suivre dans la confection des médicaments, et que les talents de Baron en pharmacie le rendaient très-propre à diriger. Il résista aux prétentions de Chirac, premier médecin du roi, qui voulait créer une académie de médecine, présidée à jamais par les médecins de la cour, et qui aurait ainsi anéanti la juridiction de la faculté; enfin, il continua ce qu'avait commencé Andry, en exigeant des jeunes médecins deux examens relatifs à la chirurgie, afin de sanctionner par le mérite, la seule autorité à jamais respectée, la suprématie que les lois et l'opinion donnaient alors à la médecine sur la chirurgie. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Estne humor acidus χλωστος opifex?* Paris, 1711, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *An senibus chocolata potus*, ibid., 1739, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Question dans laquelle on examine si c'est aux médecins à traiter les maladies vénériennes*, ibid., 1755, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Quæstio medica : An ut sanandis sic et præcavendis pluribus morbis aquæ novæ minérales Passiacæ?* Paris, 1745, in-4<sup>o</sup>. Il mourut le 29 juillet 1758. — *Hyacinthe-Théodore* BARON, fils du précédent, né à Paris, le 12 août 1707, suivit la même carrière que son père. Il fut reçu docteur en 1732. De 1759 à 1748, il exerça la médecine aux armées, en qualité de premier médecin; il revint ensuite à Paris, et remplit quelque temps les fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu : la faculté le nomma doyen en 1752, et lui fit aussi l'honneur de le réélire en 1754. H.-B. Baron s'occupa surtout de la partie littéraire et historique de la médecine; il fit réimprimer un recueil des statuts et usages de la faculté : *Ritus, Usus et laudabiles facultatis medicinæ Parisiensis Consuetudines*, Paris, 1751, in-12. Il publia aussi un catalogue chronologique de tous les médecins de Paris, depuis le 15<sup>e</sup> siècle, doyens, bacheliers, licenciés et docteurs, depuis 1295 jusqu'en 1752 : *Compendiaria medicorum Parisiensium Notitia*, et une notice chronologique de toutes les thèses, sur la théorie et la pratique de la médecine, soutenues dans l'école de Paris, depuis 1539 jusqu'en 1752 : *Quæstionum medicarum Seris chronologica*, in-4<sup>o</sup>. Ces trois ouvrages, imprimés en 1752, et qui éclairent l'histoire de la faculté de Paris, furent corrigés et continués par lui en 1765. En 1758, il donna le *Codex Parisiensis*, et déjà son service aux armées l'avait porté

à faire imprimer un ouvrage analogue, sous le titre de *Formules de pharmacie pour les hôpitaux militaires*, Paris, 1747 et 1758, in-12. Baron mourut le 27 mars 1787. Son érudition était vaste : on a remarqué que sa bibliothèque contenait presque tous les monuments du charlatanisme des hommes, et qu'il avait réuni surtout ceux des gens de lettres, des chimistes et des médecins. Il avait aussi publié, à différentes époques, plusieurs mémoires sur des questions relatives à son art. — **Théodore BARON D'HÉNOUVILLE**, frère du précédent, né à Paris, le 17 juin 1715, reçu docteur en 1741, se distingua plus particulièrement comme chimiste, quoiqu'il ait pratiqué la médecine proprement dite, et écrit sur cette science ; mais ses principales productions ont trait à la chimie et à la pharmacie, sur lesquelles il a fait plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'académie des sciences, dont il avait été nommé membre en 1752, et parmi ceux des savants étrangers. Les plus importants sont : 1° de la *Précipitation des sels neutres par le sel de tartre* (t. 1<sup>er</sup>, 1750); 2° *Expériences pour servir à l'analyse du borax* (deux mémoires); 3° *Examen chimique du sel apporté de Perse sous le nom de Borech*, dédié à la société royale de Londres (t. 2, 1755); 4° sur l'*Evaporation de l'eau*; 5° sur la *Nature de la base de l'alun*, etc. Quoique l'on présente que les progrès de la chimie ont dû frapper de stérilité les travaux de Baron, ils n'en étaient pas moins beaux dans ce temps, et bons à consulter dans le nôtre comme histoire des faits et des opinions. En 1756, il donna une nouvelle édition du *Cours de chimie* de Lemery, Paris, in-4°, avec d'heureuses et utiles additions que quatre-vingts ans avaient rendues nécessaires. Il rendit le même service pour la pharmacopée de Fuller : *Pharmacopœa Thomæ Fulleri editio castigatior*, Paris, 1768, in-12. Élève de Rouelle, il lui succéda dans sa place d'adjoint-chimiste, et fut de même quelque temps adjoint au chimiste chargé de juger tous les projets d'arts, de teintures, de mines proposés au ministère. Il mourut le 10 mars 1768. Ses écrits sur la médecine proprement dite ne sont guère que des observations isolées et des dissertations : parmi les premières, on en remarque une sur les perforations spontanées de l'estomac, bien connues de nos jours, 1748 ; et une autre, en latin, sur l'avantage qu'il y a pour les femmes à nourrir elles-mêmes leurs enfants, 1744. C. et A—N.

**BARON (EGUINAIRE)**, juriconsulte, naquit en 1495, à St-Pol-de-Léon, petite ville de Bretagne. Après avoir achevé ses études, il professa le droit à Poitiers et à Angers avec beaucoup de succès ; et en 1542, il obtint une chaire à l'université de Bourges, déjà célèbre par le mérite de ses professeurs. Au nombre de ses nouveaux collègues, était son compatriote F. Duaren (*voy.* ce nom), homme savant, mais tracassier et jaloux de toutes les réputations qui pouvaient balancer la sienne. (*Voy.* Cujas.) Duaren, craignant sans doute qu'Eguinaire ne lui enlevât une partie de ses élèves, employa tous les moyens pour le dégoûter du séjour de Bourges ; mais il finit par reconnaître ses torts et lui demanda

son amitié. Noël Dufail, qui nomme Baron un grand et notable enseigneur de loix, s'il en fut oncques, rapporte que Lhopital, alors conseiller au parlement de Paris, allant aux grands jours de Riom, voulut juger par lui-même « si le bruit et réputation qu'il avoit répondoit à la vérité des rapports « du sujet. Le bonhomme étant dans sa chaire, accoutré d'une robe de taffetas, avec sa barbe grise, « longue et épaisse, voyant qu'en son école y avoit « des auditeurs non accoutumés, commence à se « plaindre que l'empereur Justinien n'eût fait défense d'écrire et faire commentaire sur le droit « civil, puisqu'il suffisoit que Bartole, Balde ou autre protonotaire de droit eût en quelque passage « traité un point, pour que la tribule et suite des « docteurs vint l'expliquer à son tour » (*Baliverneries d'Eutrapele*, ch. 4). Outre le droit, Baron possédait les langues et la philosophie ; et même, quoi qu'en aient dit quelques écrivains, il avait fait une étude particulière des belles-lettres, comme on le voit par son travail sur Quintilien (1). Il mourut à Bourges, le 22 août (2) 1550, à 55 ans. Son épitaphe, rapportée par Taisand dans les *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, p. 53, est de Duaren, qui voulut être inhumé près de Baron, pour marquer à la postérité que leur réconciliation avait été sincère. (*Voy.* les *Elogia* de Gauthier de Ste-Marthe, livre 1<sup>er</sup>.) Cujas appelle Eguinaire le Varron de la France. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Pandectarum juris civilis OEconomia, in adversariis miræ vetustatis apud Pictones inventa*, Poitiers, 1555, in-4°. 2° *Notæ in titulum de Servitute libr. 8 Pandectarum*, Angers, 1528, in-4°. 3° *De dividuis et individuis Obligationibus*, Lyon, 1542, in-4°; inséré dans le *Tractatus tractatum*, t. 6, 2<sup>e</sup> part. (*Voy.* ZILETTI.) 4° *De Beneficiis commentarii*, ibid., 1549, in-4°. 5° *Commentaria in quatuor Institutionum libros*, ibid., 1574. Les œuvres de Baron ont été recueillies, Paris, Vascosan, 1562, 5 vol. in-fol. Son portrait a été gravé sur bois, in-4° et in-8°. W—s.

**BARON (PIERRE)**, théologien du 16<sup>e</sup> siècle. Comme il ajoutait à son nom l'épithète de *Stempanus*, Bayle en conclut avec assez de vraisemblance qu'il était originaire d'Étampes. Après avoir achevé ses études, Baron prit le grade de licencié ès-lois à l'université de Bourges. Les persécutions auxquelles les protestants étaient en butte, sous le règne de Charles IX, le décidèrent à sortir de France avec sa famille. Il alla chercher un asile en Angleterre, où son savoir lui mérita bientôt des protecteurs. En 1575, il fut pourvu d'une chaire de théologie au collège Marguerite de l'université de Cambridge. Le traitement attaché par la fondation à cette place ne pouvant lui suffire pour élever sa famille, les amis de Baron sollicitèrent du chancelier de l'université, Burghley, une pension qui fut promise ; mais on ignore si réellement elle fut accordée. Si l'on en excepte quelques disputes qu'il eut à soute-

(1) *Tabula in Quintiliani Institutiones oratorias*, Paris, 1557, in-8°.

(2) Et non pas le 22 septembre, comme le dit M. Miorcec de Kerdanet, dans ses *Notices sur les écrivains de la Bretagne*.

nir contre son collègue, le docteur Whitaker, Baron occupa paisiblement la chaire pendant un assez grand nombre d'années. Il n'avait point adopté le système rigoureux de Calvin sur la prédestination, et Whitaker au contraire le poussait à l'excès. Longtemps leurs querelles ne franchirent point l'enceinte du collège; mais en 1595, Whitaker ayant défendu son sentiment dans un sermon qu'il prêcha devant l'université, Baron crut avoir le droit d'exposer à son tour le sien. Malheureusement les membres de l'université penchaient presque tous pour le rigorisme, et la reine Élisabeth, informée du scandale que le docteur français avait causé, blâma son imprudence de soutenir, dans un pays où il était souffert, une opinion qui pouvait troubler la paix publique. Cité devant le consistoire, pour y rendre compte de sa doctrine, Baron se défendit avec autant de douceur que de fermeté; mais toutes les raisons qu'il put alléguer pour sa justification n'empêchèrent pas ses adversaires de dresser une espèce de profession de foi qu'il devait signer. Son refus d'apposer son nom au bas de cette pièce lui aurait certainement fait perdre sa chaire; mais le chancelier Burghley se contenta de l'inviter à s'abstenir en public et en particulier de tout discours qui pourrait renouveler cette dispute. Les professeurs en théologie du collège Marguerite n'étaient nommés que pour trois ans, au bout desquels ils étaient continués s'il y avait lieu. A la fin de sa troisième année, Baron, n'ayant pas témoigné le désir de conserver ses fonctions, fut regardé comme démissionnaire. Il vint alors habiter Londres, où il mourut vers 1599, dans un âge avancé, et fut enterré dans sa paroisse, avec toutes les cérémonies de l'Église anglicane. On a de Baron plusieurs ouvrages de théologie, aujourd'hui complètement oubliés, dont les moins inconnus sont : *Summa trium de prædestinatione sententiarum* et *Prædicationes in Jonam*, Londres, 1575, in-4°. L'article que Bayle lui a consacré dans son *Dictionnaire critique*, etc., renferme plusieurs inexactitudes; elles ont été rectifiées dans celui de Chaupepié, où les curieux trouveront sur ce personnage tous les détails qu'ils peuvent désirer.

W—s.

BARON (le Père VINCENT), théologien, né, en 1604, à Martres, diocèse de Rieux, acheva ses études au collège de Toulouse d'une manière brillante. N'étant encore qu'en rhétorique, il fit une description en vers latins du fameux moulin de Bazacle, qui lui mérita les plus grands éloges. En 1621 il embrassa, malgré ses parents, la règle de St-Dominique au couvent de Toulouse, et fut bientôt chargé d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères. Le talent qu'il montra pour la chaire ne tarda pas à lui frayer le chemin des dignités. Nommé définitive de la province de Languedoc, il fut en 1656 l'un des députés au chapitre général de l'ordre à Rome; et il eut l'honneur de présider aux thèses dédiées au pape Alexandre VII. L'année suivante, il fut élu prieur de la maison du noviciat à Paris, et en 1660, envoyé commissaire en Portugal pour des affaires importantes, qu'il eut le bonheur d'arran-

ger à la satisfaction de toutes les parties intéressées. Le pape Alexandre avait témoigné le désir de voir composer, d'après la doctrine de St. Thomas, une théologie morale pour l'opposer à celle des nouveaux casuistes. Le P. Baron entreprit de satisfaire au vœu du pontife; mais les jésuites eurent assez de crédit à Rome pour y faire condamner son ouvrage, sous le prétexte banal qu'il renfermait des sentiments erronés. L'*Apologie* que Baron avait faite pour la défense de son ordre, et que le P. Capisucchi (*voy. ce nom*) publia sans son aveu, Rome, 1662, in-4°, éprouva le même sort. A tous les adversaires que ces deux ouvrages avaient soulevés contre lui, se joignit le célèbre Launoy; mais rien ne pouvait ébranler son courage, et il soutint cette lutte inégale jusqu'à la fin de sa vie. Le P. Baron mourut à Paris, le 21 janvier 1674, à 70 ans, regardé par ses confrères comme un des théologiens qui faisaient le plus d'honneur à leur ordre. Ses écrits assez nombreux n'offrent maintenant aucun intérêt. On en trouvera la liste dans les *Scriptores ord. prædicator.* du P. Echard, t. 2, p. 655. Les principaux sont : 1° *Theologia moralis*, etc., Paris, 1655; 2° édit. corrigée, 1667, 2 vol. in-8°; 3° *SS. Augustini et Thomæ vera et una mens de humana libertate*, etc., ibid., 1666, 2 vol. in-8°; 4° *Ethica christiana*, ibid., 1673, in-8°. Ces cinq volumes forment la théologie du P. Baron. L'article que Bayle lui a donné dans son *Dictionnaire* est incomplet. *Voy. l'Hist. des hommes illustres de l'ordre de St. Dominique*, par le P. Touron, t. 5, p. 489-98.

W—s.

BARON (ERNEST-THÉOPHILE), célèbre joueur de luth, naquit à Breslau, le 27 février 1696. Il étudia d'abord le droit et la philosophie; mais à l'âge de vingt-quatre ans, il se fit connaître par ses talents en musique, et voyagea pendant quelque temps jusqu'à l'époque où il fut attaché à la cour de Saxe-Gotha, position qu'il conserva jusqu'à la mort du duc, arrivée en 1752. Après un séjour de cinq années à Eisenach, Baron se rendit à Berlin, où il obtint la place de théoriste de la cour; il fit encore quelques voyages, et le 12 avril 1760, mourut dans la ville où il s'était fixé. Quel qu'ait été le mérite de Baron comme exécutant et celui de ses compositions restées manuscrites, il devra surtout sa réputation à ses écrits, dont les principaux, comme on va le voir, concernent son instrument. On de lui : 1° *Historisch-theoretisch und praktische Untersuchung des Instruments der Lauten*, etc. (Recherches historiques, théoriques et pratiques sur le luth), Nuremberg, 1727, in-8°; 2° *Beitrag zur Historisch-theoretischen und praktischen Untersuchung der Laute* (Essai de recherches historiques, théoriques et pratiques sur le luth), dans les *Essais historiques et critiques* de Marpurg, t. 1, p. 65; 3° *Abhandlung von dem Notensystem der Laut und der Theorbe* (Traité du système de notation du luth et du théorbe), dans le même ouvrage, p. 119; 4° *Abriss einer abhandlung von der melodie* (Essai d'une dissertation sur la mélodie), Berlin, 1756, in-4°; 5° *Zusätzliche gedanken ueber verschiedene Materien* (Pensées sur divers objets relatifs à la musique), dans le 2°

tome des *Essais* de Marpurg, p. 124 ; 6° *Versuch ueber das Schöne*, etc., Altenbourg, 1757, in-8° ; c'est une traduction de l'*Essai sur le beau* du P. André ; 7° *Von dem wralten Adel und dem Nutzen der Musik*, Berlin, 1757, in-8°, traduction du *Discours sur l'harmonie*, de Gresset. J.—A. DE L.

BARONI (LÉONORA), fameuse cantatrice italienne du 17<sup>e</sup> siècle. Elle ne fut pas moins admirée pour la pureté de sa méthode, la facilité de son exécution, et la beauté de sa voix, que recherchée pour ses excellentes qualités, son esprit et ses grâces, ainsi que le prouve un ouvrage intitulé : *Applausi poetici alle glorie della signora Baroni*, Rome, 1636. — Sa mère, *Adrienne-Basile* BARONI, surnommée la *belle Adrienne*, célèbre par sa beauté, son esprit et ses talents, avait déjà reçu les hommages d'une foule de poètes dans un pays où, à la vérité, on les prodigue facilement. Tous les vers qu'on lui adressa furent réunis dans un gros volume, publié en 1623, sous le titre de *Teatro della gloria d'Adriana*. P—x.

BARONI (CAVALCABO-GASPAR-ANTONIO), peintre, né près de Rovérédo, en 1682, fut élève de Balestra. Il a fait cinq belles fresques dans le chœur de l'église des Carmes de cette ville. Le comte Vannetti a écrit la vie de ce peintre, et a donné une notice de ses ouvrages, Vérone, 1781, in-8°. Baroni eut les défauts de Balestra, sans avoir tout son talent, et il passe pour un artiste du troisième ordre. Ses meilleurs tableaux sont les prophètes *Élie et Élisée*, et *la Cène*. Ce dernier était à Notre-Dame de Lorette. Baroni est mort en 1759. A—D.

BARONIUS (CÉSAR), cardinal, appelé le *Père des Annales ecclésiastiques*, naquit le 30 octobre 1538, à Sora, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, fut un des premiers disciples de St. Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, et lui succéda, en 1593, dans la place de général de cette congrégation. Clément VIII, dont il était le confesseur, le revêtit, en 1596, de la pourpre romaine, et le fit, peu de temps après, bibliothécaire du Vatican. On ne doute point qu'il n'eût été élevé sur le saint-siège, dans le conclave de Léon XI, et surtout dans celui de Paul V, où il eut trente et une voix, si la faction espagnole ne s'y fût opposée, à cause de son traité de la *Monarchie de Sicile*, contre l'usurpation de Philippe III. Il s'était rendu digne de cette place éminente par sa piété, sa probité, et par les services qu'il avait rendus à l'Église, en composant ses *Annales ecclésiastiques*, auxquelles il ne discontinua pas de travailler jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1607. Les centuriateurs de Magdebourg avaient donné à l'histoire ecclésiastique une tournure aussi favorable à la cause du protestantisme qu'elle était désavantageuse à celle de l'Église catholique. Baronius entreprit de leur opposer un ouvrage du même genre, mais conçu d'après des vues différentes ; et il composa ses *Annales ecclesiastici*, à *Christo nato ad ann. 1198*, 42 vol. in-fol., dont le 1<sup>er</sup> parut à Rome, en 1588. On convient généralement que cet ouvrage renferme beaucoup de fautes de chronologie et d'histoire. Les catholiques ont encore mieux relevé ces défauts que les protestants. Luc

Holstenius a même outré ce reproche, en avançant qu'il se faisait fort d'y montrer huit mille faussetés. Baronius y parle de plusieurs faits dont il n'avait pas assez de connaissance, surtout dans l'histoire des Grecs, dont il ne savait que médiocrement la langue, ce qui l'obligeait d'emprunter des secours étrangers pour les monuments qui n'étaient point traduits en latin ; il y fait quelquefois usage de pièces peu authentiques, ce qui vient en partie de ce que la critique n'avait pas encore fait les progrès qu'elle a faits depuis ; il se jette trop dans la controverse, et il ne s'y montre pas toujours très-impartial. Malgré ces défauts, l'ouvrage est infiniment utile : c'est le corps d'histoire ecclésiastique le plus étendu, le mieux travaillé qui se soit fait en ce genre. Il est bien digéré, plein de recherches, composé avec soin, et avec toute l'exactitude qu'on peut exiger d'un homme qui s'engage seul et le premier dans une aussi vaste entreprise. Quoiqu'il écrive plus en dissertateur qu'en historien, il est cependant méthodique, clair et intelligible. Scaliger, tout protestant qu'il était, ne pouvait s'empêcher de l'admirer, et d'avouer qu'il y avait toujours quelque chose à apprendre. Le judicieux Fleury, quoique obligé de s'écarter souvent des sentiments du docte annaliste, rend hommage à sa profonde érudition, et reconnaît que l'ouvrage, nonobstant ses erreurs, est d'une très-grande utilité. Les plus belles éditions sont celles de Rome et d'Anvers : on préfère la première, parce qu'elle est l'originale, et qu'on y trouve le traité de la *Monarchie de Sicile*, qui a été omis dans la seconde, après avoir été supprimé par une ordonnance du roi d'Espagne. La plus commode est celle de Mayence, 1601-3, 42 vol. in-fol., parce que les autorités des écrivains ecclésiastiques y sont marquées d'un caractère différent de celui du discours, et qu'elle est à deux colonnes : c'est d'ailleurs celle que Baronius avait désignée pour servir d'original aux éditions subséquentes. L'ouvrage entier, avec la continuation de Rinaldi et Laderchi, et la critique de Pagi, compose 51 volumes. Brovius et Sponde ont fait aussi des continuations, mais elles ne sont pas estimées. Ce dernier a donné également un abrégé dont il existe une mauvaise traduction par P. Coppin. La collection des *Annales* de Baronius a encore été réimprimée à Lucques, 1757-57, en 38 volumes in-fol., avec les diverses continuations, les notes de Mansiet un index qui manque dans les éditions précédentes. Les critiques et les corrections de Pagi (*voy.* ce nom) y sont insérées dans les divers endroits auxquels elles appartiennent. Il est fâcheux que l'exécution typographique ne réponde pas à l'importance de l'ouvrage. On a de ce savant cardinal le *Martyrologium romanum*, avec des notes, Rome, 1586, in-fol. Cette édition, quoique moins exacte que celle de la même ville, en 1600, et de Paris, en 1607, est recherchée des curieux, à cause de quelques fautes échappées à l'auteur, qui, pour cela, en avait retiré tous les exemplaires qu'il avait pu recueillir : ce qui l'a rendue rare. On donne sur les autres éditions de Rome, quoique revues par l'auteur, la préférence à

celles d'Anvers, parce que le P. Rosweide y a joint deux anciens martyrologes qui ne sont point dans les autres. (Voy. RINALDI, LADERCHI, SPONDE, PAGI.) T—D.

BARONIUS (JUSTE), né à Xanten, dans le duché de Clèves, fit abjuration du calvinisme, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, entre les mains du pape Clément VIII, et eut pour parrain le cardinal Baronius. Il a publié : *Motifs de la conversion*, etc. ; *Traité de préjugés et de prescription contre les hérétiques* ; et un recueil de lettres intitulé : *Epistolarum saecrarum ad pontif. libri sex*, Mayence, 1605, in-8°. K.

BAROTTI (JEAN-ANDRÉ), savant littérateur italien du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Ferrare, en 1701. Après avoir fait ses études sous les jésuites, il suivit, pour plaire à ses parents, les écoles de droit, et fut reçu docteur au bout de trois ans ; mais dès qu'il fut libre de suivre ses inclinations paisibles, il se livra entièrement aux belles-lettres. Il voulut d'abord cultiver la poésie ; mais voyant, après une épreuve de quatre ou cinq ans, combien le peu qu'il avait fait lui avait coûté de peine et lui produisait peu de profit et de gloire, il renonça au projet de devenir poète, et n'écrivit plus qu'en prose. Il composa beaucoup d'ouvrages et d'opuscules de différents genres, et traita un grand nombre de sujets, selon les occasions qui se présentaient, et le plus souvent pour plaire à ses amis ou aux personnes dont il cultivait la bienveillance. La douceur de son caractère et sa complaisance naturelle le disposaient toujours à donner son temps et ses soins au premier qui venait les réclamer. Il fut mis, vers le milieu du siècle, à la tête de la bibliothèque publique que l'on ouvrit à Ferrare, et cet emploi fut pour lui un moyen de rendre plus de services et de se faire plus d'amis. Barotti vécut ainsi jusqu'à un âge assez avancé. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, peu considérables, mais où l'on remarque une érudition bien digérée et un bon goût. Les principaux sont : 1<sup>o</sup> *Ragionamento sopra l'intrinseca ragione del proverbio : Nessun profeta alla sua patria è caro*, Ferrare, 1729. Ce proverbe : *Aucun prophète n'est aimé dans son pays*, est, comme on le voit, différent du nôtre : *Nul n'est prophète en son pays*, et vaut mieux. 2<sup>o</sup> *Difesa degli Scrittori Ferraresi*, etc. Cette défense des écrivains de Ferrare contre des observations faites sur le 3<sup>e</sup> livre du traité de Fontanini, *dell' Eloquenza italiana*, est remplie d'érudition et d'une critique solide. Elle a été réimprimée dans le recueil intitulé : *Esami di varj autori sopra il libro dell' Eloquenza italiana di monsignore Giusto Fontanini, arcivescovo d'Ancira*, Venise, 1759, in-4°. 3<sup>o</sup> *Del Dominio delle donne, discorsi accademici*, Bologne, 1745, in-8°. Ce sont deux discours prononcés par l'auteur dans l'académie *degl' Intrepidi* de Ferrare. 4<sup>o</sup> *Delle Chiome bionde e Ciglia nere d'Alcina*, Padoue, 1746, in-8° ; autre discours prononcé dans la même académie. 5<sup>o</sup> Traduction italienne du livre du P. Bouhours : *de la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*. Elle est imprimée dans le 1<sup>er</sup> volume des *Considerazioni* du marquis Orsi sur ce livre, Modène, 1745, in-4°. 6<sup>o</sup> Des notes et con-

sidérations sur plusieurs poèmes, lesquelles donnent beaucoup de prix aux éditions où elles se trouvent, telles que : 1<sup>o</sup> *la Via della croce, rime sacre di Girolamo Baruffaldi, con le Considerazioni di Gio. Andr. Barotti*, Bologne, 1752, in-fol. Ces considérations sont remarquables par une érudition théologique très-étendue, et qui s'exerce avec la réserve convenable sur des questions débattues entre les différents interprètes des livres saints, même au sujet de la passion de Jésus-Christ. 2<sup>o</sup> *Bertoldo, Bertoldino e Caesanno, poema in ottava rima*, Bologne, 1756, in-4°. Cette édition d'un poème facétieux très-connu est enrichie de gravures, d'allégories et de notes (*annotazioni*), qui sont de notre Barotti. 3<sup>o</sup> *Le Opere di Lodovico Ariosto, con le Annotazioni del medesimo*, Venise, 1741, 4 vol. in-42. 4<sup>o</sup> *La Secchia rapita di Alessandro Tassoni*, Modène, 1744, in-4°, avec une longue et savante préface historique, et beaucoup de notes du même Barotti, etc. G—É.

BAROTTI (l'abbé LAURENT), prédicateur, biographe et poète, naquit à Ferrare, le 20 décembre 1724. Son père, Jean-André Barotti (voy. l'art. précé.), lui inspira de bonne heure le goût des lettres. Après avoir achevé ses études sous les jésuites, il prit l'habit de St-Ignace en 1740, et fut chargé d'enseigner la grammaire et la rhétorique dans divers collèges. A Padoue, il mérita l'estime du célèbre Faciolato (voy. ce nom), qui lui prédit les succès qu'il obtiendrait un jour. Doué d'une grande vivacité d'esprit, d'une mémoire heureuse et d'un organe agréable, il quitta l'enseignement pour la prédication, et parut plusieurs années avec éclat dans les principales chaires de l'Italie. A la suppression de son ordre en 1775, il revint à Ferrare. Son père en mourant avait laissé des matériaux précieux pour l'histoire littéraire de cette ville. Il s'occupait de les rassembler, de les mettre en ordre, et ne tarda pas à faire paraître une suite de notices intéressantes sur les illustres Ferrarais du 15<sup>e</sup> siècle. Au milieu d'études graves et sérieuses, l'abbé Barotti n'avait pas négligé la littérature. Il cultivait la poésie ; et l'on trouve dans ses compositions la preuve qu'il s'était nourri de la lecture des grands modèles, et en particulier de l'Arioste, dont son style a la douceur et la facilité. Des talents si variés ne pouvaient manquer de lui faire ouvrir les portes de tous les lycées d'Italie ; mais, peu jaloux des honneurs littéraires, il refusa constamment de laisser inscrire son nom sur aucune liste académique. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit. Il mourut d'apoplexie en 1801. L'abbé Barotti fut l'éditeur de l'ouvrage de son père : *Memorie istoriche de Litterati Ferraresi*, Ferrare, 1777, in-fol. Cette édition, ornée de magnifiques portraits, est très-rare. Il en parut une seconde, *ibid.*, 1792, in-4°, moins belle, mais corrigée en quelques endroits. La suite de cet ouvrage important ne fut publiée qu'en 1798, in-4°. Elle est entièrement de l'abbé Barotti. Il faut y joindre une continuation par Jérôme Baruffaldi (voy. ce nom). On doit encore à Barotti : 1<sup>o</sup> *Serie dei vescovi ed arcivescovi di Ferrara*, Ferrare, 1781, in-4°, ouvrage érudit et rempli de recherches. 2<sup>o</sup> *Lezioni sacre*, Parme, 1785-86,

2 vol. in-fol. C'est le recueil des sermons qu'il avait prêchés à Stc-Lucie de Bologne. Le 1<sup>er</sup> volume contient des sermons sur les livres de *Tobie*, de *Judith* et de *Esther*, et le 2<sup>e</sup> sur *les Machabées*. Tous les critiques italiens en parlent avec éloge. 3<sup>e</sup> *La Fisica*, Bologne, 1753, in-8°; Ferrare, 1754, in-4°. C'est un poème didactique *in ottava rima*. Il a été réimprimé plusieurs fois avec des notes et d'autres opuscules en vers et en prose de l'auteur. La 3<sup>e</sup> édition, Turin, 1767, est augmentée de stances sur *l'Origine des fontaines*, et la 4<sup>e</sup>, Venise, 1775, d'un discours académique. 4<sup>e</sup> *Il Caffè*, Parme, 1781, gr. in-8°. L'idée de ce poème paraît empruntée d'une fable de Phèdre. Les dieux se sont réunis pour choisir, chacun, l'arbre qui lui plaira davantage. Pallas et Vénus se disputent le café. Pour les mettre d'accord, Jupiter décide que les deux déesses auront le même droit sur cet arbuste. De là vient que Pallas et Vénus répandent l'usage du café parmi leurs favoris. La lecture de ce poème est très-agréable. Les épisodes en sont ingénieux et la versification en est pleine d'élégance et d'harmonie (1).

W—s.

BAROU DU SOLEIL (2) (PIERRE-ANTOINE), magistrat non moins distingué par ses vertus que par la fermeté de son caractère, était né en 1741, à Lyon, d'une ancienne famille originaire d'Annonay. Il fut fait, en 1766, avocat général, et en 1770, procureur du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon. Possesseur d'une fortune assez considérable, il consacra ses loisirs à la culture des lettres et des arts (3). Sa maison devint le rendez-vous des personnes les plus spirituelles, et les étrangers y reçurent un accueil honorable. Il comptait au nombre de ses amis les plus célèbres littérateurs; et les fréquents voyages qu'il faisait à Paris lui fournissaient l'occasion de resserrer des liens formés par une estime réciproque. Admis à l'académie de Lyon, il y lut plusieurs morceaux parmi lesquels on distingue des traductions restées inédites de fragments de Sterne, de Hugh Blair, de Gay, etc. Le seul ouvrage imprimé de Barou est *l'Éloge de Prost de Royer*. (Voy. ce nom.) Ce fut en 1783, à la rentrée des corps de magistrature, qu'il prononça cet éloge, devant une foule immense dont il excita l'enthousiasme (4). Ayant refusé de concourir à l'enregistrement de l'édit du 8 mai 1788, destructif de la magistrature, il fut exilé par une lettre de cachet au château de Brescou, près d'Agde; et il y resta détenu jusqu'au renvoi du ministre qui avait signé l'ordre de l'arrêter. En reprenant l'exercice de ses fonctions, il pro-

(1) Après la suppression des jésuites, l'abbé Barotti composa plusieurs poésies épigrammatiques contre les capucins appelés à leur succéder dans la plupart des collèges d'Italie : l'autorité pontificale empêcha la publication de ces satires; mais elles circulèrent manuscrites, et plusieurs ont été recueillies. Nous connaissons un sonnet où il badine fort agréablement sur un capucin sans culotte, expliquant le galant Ovide.

A—T.

(2) C'est un hief situé dans le village de Beynost, près de Montluel, qui avait appartenu à la famille de Grollier.

(3) Barou est l'un des philologues lyonnais qui firent réimprimer, en 1762, les œuvres de Louise Labbé.

(4) *Archives du Rhône*, t. 12, p. 29.

nonça un discours, véritable monument historique, recueilli dans les *Archives du Rhône*, t. 12, p. 431-54. Loin de briguer l'honneur, qu'il aurait sans doute obtenu, d'être député de Lyon aux états généraux, il quitta cette ville au moment des élections, et vint s'établir à Paris, résolu d'y passer le reste de ses jours dans le sein des lettres et de l'amitié. Les excès qui, dès son début, souillèrent la révolution lui rendirent odieux le séjour de Paris; et n'espérant pas trouver à Lyon le calme dont il avait besoin pour exécuter les ouvrages qu'il méditait, Barou se décida pour Annonay, où il conservait encore quelques parents. Des affaires importantes l'obligèrent malheureusement à faire un dernier voyage à Lyon, et il s'y trouva dans le moment où les troupes de la convention vinrent en faire le siège. Élu président de sa section, il ne voulut pas décliner ce dangereux honneur; et il dut en cette qualité signer les ordres que les circonstances rendaient nécessaires. En conséquence, après la prise de Lyon, il fut traduit devant la commission militaire établie par Dubois-Crancé, et condamné à mort le 15 décembre 1795. Une notice sur Barou, publiée par Boissy d'Anglas dans ses *Études littéraires*, t. 3, p. 377-87, a été reproduite avec des notes dans les *Archives du Rhône*, t. 12, p. 26-34.

W—s.

BAROUD (CLAUDE-ODILE-JOSEPH), auteur de quelques écrits sur les finances, naquit à Lyon en 1755. Après avoir exercé la profession d'avocat dans sa ville natale, il vint à Paris, où Calonne l'avait appelé pour l'employer sous sa direction. La confiance que ce ministre lui témoignait attira bientôt auprès de Baroud des spéculateurs intéressés à connaître d'avance les plans du contrôleur général qui, s'aveuglant sur les suites inévitables du déficit, ne songeait qu'aux moyens de tromper la cour en soutenant son système de prodigalités. Baroud fut intéressé dans plusieurs affaires, notamment dans le prêt que Calonne fit, vers la fin de 1786 et au commencement de 1787, à plusieurs banquiers, d'une somme de 41,500,000 francs en assignations sur le domaine pour soutenir les actions de la compagnie des Indes et de celle des eaux. Après la retraite de Calonne, ce prêt fut dénoncé au conseil d'État; et un arrêt, dont les événements publics suspendirent l'exécution, condamna les banquiers qui avaient reçu cette somme à la restituer au trésor, s'ils ne justifiaient de son emploi dans l'intérêt public. La convention prit connaissance de cette affaire; mais elle ne put rien statuer. Enfin, le 26 juin 1796, sur le rapport de M. Pelet de la Lozère, le conseil des cinq-cents renvoya Baroud et ses associés devant le tribunal civil de la Seine. (Voy. *le Moniteur*, an 4, n° 485.) Baroud s'était tenu caché pendant la terreur; et on ne voit pas qu'il ait pris aucune part aux divers événements de la révolution, à laquelle il se montra toujours fort opposé. En 1798, il écrivit une brochure contre l'emprunt dont la banque de Paris offrait de se charger pour fournir au directoire les moyens d'opérer une descente en Angleterre (1). Ses diverses spéculations

(1) Cet emprunt pour la descente en Angleterre fut l'annonce de

ne l'avaient sans doute pas enrichi, puisqu'il fut longtemps détenu pour dettes à Ste-Pélagie, et qu'il ouvrit ensuite son cabinet d'avocat. On le consultait surtout dans les affaires commerciales; et il a publié des mémoires dans des causes importantes, notamment ceux qui parurent en 1813, pour Michel jeune, contre Reynier, Boissière et Guible, prévenus de faux en écriture de commerce. A la restauration, il aborda l'un des premiers la question de l'indemnité des émigrés; et, dès le mois d'août 1814, il fit distribuer aux chambres un mémoire dans lequel il proposait de leur accorder 18 millions de francs 5 p. 100 en rentes sur le grand livre, assurant que cette somme représentait la valeur des biens confisqués. Il reproduisit ce mémoire en 1816, avec de nouvelles considérations, mais sans plus de succès que la première fois. On sait que l'indemnité, basée sur des documents beaucoup plus authentiques que ceux de Baroud, a été réglée à 50 millions par la loi du 28 avril 1825. Baroud était mort l'année précédente, au mois de mai, âgé d'environ 69 ans, d'une fluxion de poitrine causée par l'extrême chaleur qu'il mit à plaider sa propre cause devant un tribunal.

W--s.

BAROZZI (FRANÇOIS), que d'autres appellent, mais moins exactement, BAROCCI. Il y eut deux écrivains italiens de ce nom et surnom. L'un était noble vénitien, parent des deux papes Eugène IV et Paul II, et professait publiquement le droit canon à Padoue, en 1447. Il était grand jurisconsulte, bon orateur, et savant dans les lettres grecques et latines. Paul II le fit chanoine de Bergame, et ensuite évêque de Trévise, où il mourut en 1471. Il avait laissé un traité de *Cognitione juris*, une oraison funèbre de Bertholde d'Este, général de l'armée des Vénitiens, et quelques vers latins, qui n'ont point été imprimés. — L'autre, François BAROZZI, est beaucoup plus célèbre dans les lettres. Il était aussi noble vénitien, sans doute de la même famille, et florissait dans la dernière moitié du 16<sup>e</sup> siècle. Il s'adonna particulièrement à la philosophie et aux mathématiques; mais il y joignit d'autres connaissances, et surtout celle des langues grecque et latine, qui lui étaient aussi familières que sa propre langue. Il avait un esprit vif et étendu, une mémoire prodigieuse, et une disposition singulière à passer d'une étude à l'autre, sans confusion et sans effort. Tant de qualités ne le garantirent pas des travers les plus extraordinaires, qui compromirent sa tranquillité et même sa vie. Il n'eut pas seulement la faiblesse de croire aux sortilèges et à la magie; mais il y recourut pour deviner l'avenir, et satisfaire ses passions amoureuses qui étaient chez lui très-ardentes. Les pratiques

l'expédition d'Égypte. Les actions étaient de 1,000 francs. La liste originale de la souscription que je possède commence par Bonaparte, qui signe pour vingt-cinq actions, et finit par Ouvrard, qui s'inscrit pour dix actions. Ce fut pour ce dernier nombre que signèrent Barras, Laréveillère-L'époux, Merlin, Rewbel et François de Neufchâteau, directeurs. Il y eut, parmi les banquiers, des souscriptions plus fortes. Les généraux, les ministres, les agents de change, les deux conseils des anciens et des cinq-cents, le poète Nougaret, Panckoucke, libraire, et beaucoup d'autres citoyens signèrent cette liste comme preneurs d'actions.

V--VE.

qu'il employait furent dénoncées à l'inquisition. Son procès s'instruisit à Venise pendant dix mois, en 1587. Il fut enfin arrêté et mis en prison. Conduit devant le tribunal, il en obtint la promesse qu'il aurait la vie et la fortune sauvées, s'il voulait avouer la vérité; alors il fit une longue confession de ses erreurs, et fut condamné à payer différentes sommes qui devaient être employées à la fabrication de plusieurs croix d'argent, à pratiquer certaines dévotions à des époques déterminées, enfin à rester en prison tant qu'il plairait au tribunal. On apprend, par cette confession, qu'il avait un fils nommé André, né en 1570, à qui il avait cru pouvoir enseigner toutes les sciences par le moyen de la magie, et une fille mariée, instruite, ainsi que son mari, de tous ses secrets; qu'il avait enseigné à son élève Daniel Malpiero la sphère et ensuite la magie; qu'il avait vécu longtemps dans l'île de Candie; que, par suite d'un procès criminel, il avait été renfermé dans un couvent, et ensuite banni; mais qu'au moyen d'un sauf-conduit, il avait échappé au bannissement; qu'il était né assez riche, ayant reçu de ses pères 4,000 ducats de rentes, mais qu'il s'était toujours trouvé pauvre et mal à l'aise, à cause de ses péchés; qu'ayant obtenu en Candie, par ses sortilèges, de faire pleuvoir après une grande sécheresse, la pluie, accompagnée de tempête, fut si forte qu'elle renversa un moulin qui lui appartenait, et lui fit perdre plus de 100 écus de rentes, etc. On ignore l'époque précise de sa mort. Il laissa en mourant à son neveu, Jacques Barozzi, une bibliothèque nombreuse et choisie, avec des instruments curieux de physique et de mathématiques. Cette bibliothèque, dont le catalogue est imprimé, passa ensuite en Angleterre, comme on le verra dans l'article suivant. On a de François Barozzi : 1<sup>o</sup> *Procli Diadochi Commentaria in lib. primum Elementorum Euclidis, latine, per Fr. Barocium, cum ejusdem scholiis*, Padoue, 1560, in-fol. 2<sup>o</sup> *Hieronis liber de Machinis bellicis et Geodesia, latine, cum scholiis*, Venise, 1572, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *De Cosmographia libri 4*, Venise, 1585 et 1598, in-8<sup>o</sup>; ce traité a été traduit en italien, Venise, 1607, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Geometricum problema tredecim modis demonstratum, quod docet duas lineas in eodem plano designare que nunquam invicem coincidunt, etsi in infinitum protrahantur*, Venise, 1586, in-4<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Il nobilissimo ed antichissimo giuoco pitagorico chiamato Ritmomachia, cioè battaglia di consonanze di numeri, in lingua volgare a modo di parafrasi composto*, Venise, 1572, in-4<sup>o</sup>, avec figures. Cet ouvrage singulier, imité du latin de Buxérius, a été traduit en allemand par Auguste, duc de Brunswick-Lunébourg, Leipsick, 1616, in-fol. Le traducteur est désigné par les noms de Gustave Seleno, dont le premier, selon la remarque de Mazzuchelli (*gli Scrittori d'Ital.*, t. 3, p. 415, note 23), est l'anagramme d'Auguste, et le second, qui signifie la lune en grec, fait allusion à la ville ducale de Lunébourg. 6<sup>o</sup> Enfin, quelques autres opuscules latins, et une *Description de l'île de Crète* en italien, qui n'a point été imprimée, et dont la bibliothèque royale possède un manuscrit.

G—É.

BAROZZI (JACQUES), noble vénitien, neveu du

précédent, était aussi très-savant en mathématiques et très-instruit dans les lettres; on lui attribue : 1° *Commentaire sur la Sphère*; 2° *Traité de mathématiques*; 3° des traductions du grec en latin, et des discours latins prononcés en différentes occasions. Il hérita, comme on l'a vu plus haut, de la riche bibliothèque de son oncle, et y ajouta un grand nombre de manuscrits grecs. Il en fit imprimer le catalogue, Venise, 1617, in-4°. Elle passa en Angleterre, sans doute après sa mort. Tomasini, qui a réimprimé ce catalogue (dans ses *Bibl. manuscr. Venet.*), prétend qu'elle fut achetée par le comte Thomas d'Arondel; mais Foscarini (*Letteratura Veneziana*, p. 316) affirme avec raison qu'elle le fut par le comte de Pembroke, qui en fit présent, en 1629, à la bibliothèque de l'université d'Oxford dont il était chancelier. G—É.

BAROZZIO. Voyez VIGNOLE.

BARRA (PIERRE), médecin du 17<sup>e</sup> siècle, établi à Lyon, a publié : 1° *de l'Abus de l'antimoine et de la saignée*, Lyon, 1664, in-12; 2° *de l'Usage de la glace, de la neige et du froid*, 1671 et 1675, in-12; 3° *de veris Terminis partus humani; accessit historia mulieris romanæ, jam ab annis quatuor gravide*, 1666, in-8°.

A. B.—T.

BARRABAND (PIERRE-PAUL) (1), l'un des peintres d'oiseaux les plus distingués que la France ait produits, était fils d'un ouvrier de la manufacture de tapis d'Aubusson. Né dans cette ville, en 1767, il annonça de bonne heure des dispositions remarquables pour le dessin. A seize ans, il vint à Paris, où il entra dans l'atelier de Malaine, peintre-dessinateur des Gobelins; mais bientôt il fut en état de se passer de maître, et n'étudia plus que la nature. Il s'était déjà fait une réputation par quelques petits tableaux de fleurs qui promettaient un rival à van Huysum, lorsque le célèbre voyageur le Vaillant le chargea de dessiner et de peindre les oiseaux de sa collection. On n'avait pas encore l'idée de la perfection à laquelle Barraband atteignit dans les planches qu'il exécuta pour l'*Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, celle des *perroquets*, et surtout celle des *oiseaux de paradis*. (Voy. LE VAILLANT.) Il se vit dès lors accablé de demandes; mais, laborieux, et travaillant avec une facilité rare, il put fournir des planches au Buffon publié par Sonnini, à l'*Histoire des insectes* de Latreille, et au magnifique ouvrage sur l'Égypte, que préparait une commission de savants et d'artistes. (Voy. FOURIER.) Dans le même temps, il trouvait encore le loisir d'exécuter de nombreux dessins pour la manufacture de Sèvres, dont il contribua beaucoup à étendre la réputation. En 1804, Barraband peignit, d'après les dessins de Percier, le plafond d'un cabinet portatif destiné à Joseph Bonaparte; et dans cet ouvrage il se montra l'égal des anciens maîtres flamands et hollandais, si fameux par

l'éclat et la beauté des couleurs. Il fut ensuite chargé de décorer la salle à manger de St-Cloud. En 1808, il obtint une médaille d'or pour *Deux Oiseaux* qu'il avait mis à l'exposition, et qui furent acquis par l'impératrice Joséphine, pour les placer à la Malmaison. L'année précédente, par un décret daté de Varsovie, le 25 janvier, Barraband avait été nommé professeur de l'école des arts à Lyon. Il tomba malade peu de temps après son arrivée dans cette ville, et il y mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1809, âgé seulement de 42 ans. Un monument à la mémoire de ce grand artiste, construit aux frais de ses élèves, décore le principal cimetière de Lyon. W—s.

BARRABAS était en prison à Jérusalem, pour cause de meurtre et de sédition, à l'époque de la passion de Jésus-Christ. La coutume des Juifs, à la fête de Pâques, était de donner la liberté à un criminel, et Pilate demanda au peuple à qui, de Barrabas ou de Jésus, il voulait accorder cette faveur. Le peuple choisit Barrabas. K.

BARRADAS (SÉBASTIEN), jésuite portugais, né à Lisbonne en 1542, enseigna longtemps dans les universités de Coïmbre et d'Evora, exerça le ministère de la prédication avec tant de zèle, qu'il mérita d'être appelé *l'apôtre du Portugal*, et mourut saintement en 1615. Ses ouvrages ont été publiés en 4 vol. in-fol., Anvers, 1617, et Cologne, 1620. On estime surtout les deux suivants : *Commentaria in conoordiam et historiam evangelicam*, et *Itinerarium fliorum Israel ex Aegypto in terram repromissionis*. Ce dernier a été imprimé séparément, à Paris, en 1620, in-fol. T—D.

BARRAIRON (FRANÇOIS-MARIE-LOUIS), directeur général de l'enregistrement et des domaines de France, offre un des exemples les plus remarquables des avantages que procurent, dans les révolutions politiques, une grande flexibilité et une absence de toute opinion réelle. Né le 10 juin 1746, à Gourdon en Gascogne, il entra de bonne heure dans la carrière où il a obtenu de si grands succès, et dans laquelle son père avait été receveur et inspecteur. A peine arrivé dans la capitale, il obtint, dans les bureaux de l'enregistrement et des domaines, un emploi de directeur de correspondance, puis de chef de division. Il était directeur des domaines lorsque la révolution commença, et par le crédit du ministre de Lessert, il fut nommé administrateur en 1790. Chargé ainsi de diriger et d'organiser cette partie du revenu public dans les temps les plus orageux, il obéit sans scrupule et sans murmure à tous les pouvoirs qui se succédèrent; il les seconda dans tous leurs systèmes, fit exécuter toutes les lois de confiscation, de séquestre; et s'il n'en augmenta pas la rigueur, il est au moins sûr qu'il ne fit rien pour les adoucir. Après avoir su, par son impassible soumission, conserver son emploi pendant tout le règne de la terreur, il les conserva encore sous le directoire et sous le gouvernement impérial. Sa faveur parut augmenter à cette époque, et il fut nommé baron. Cependant Napoléon ne voulut pas qu'il fût membre du corps législatif ni du sénat conservateur, bien que plusieurs fois il lui eût été présenté comme can-

(1) Quelques biographes lui donnent le nom de Jacques, et le font naître en 1727; mais, dans son *Histoire de la Marche*, t. 2, p. 411, M. Joullette, que nous avons dû croire mieux instruit des particularités qui concernent un de ses compatriotes, rectifie la date de sa naissance, et lui attribue les prénoms qu'on lit en tête de cet article.

didat. Sous le règne Louis XVIII, il n'en fut pas ainsi; dès le mois de juillet 1815, ce prince le nomma directeur général, et lui donna, six mois après, le titre de conseiller d'État. Après la dissolution de la chambre introuvable, en septembre 1816, Barrairon, qu'appuyait le ministère, fut envoyé par le département du Lot à la chambre des députés, où il ne se montra jamais comme orateur, mais où il siégea constamment au centre, ne manquant pas une occasion de faire prévaloir les projets du gouvernement. Le ministère, reconnaissant, le nomma comte et officier de la Légion d'honneur. Soigneux de conserver un pareil député, il l'avait choisi en 1820 pour président du collège électoral du département du Lot, où son élection était assurée, lorsqu'il mourut dans sa terre de Château-Regnault qu'il avait eue de sa seconde femme. Le curé de cette petite ville hésita d'abord à lui accorder la sépulture, à cause de son divorce en 1795; mais il y consentit enfin sur la demande des autorités.

M—D J.

BARRAL (PIERRE), naquit à Grenoble, où il fit ses études et où il prit les ordres; il se rendit ensuite à Paris, où il se dévoua à l'éducation de la jeunesse, et y mourut le 21 juillet 1772. D'une humeur douce et sociable, d'une bonté extrême, il prodiguait le fruit de ses travaux aux indigents qui recouraient à sa générosité. On a de lui : 1° *les Appelants célèbres* (avec un *Discours sur l'appel*, par L.-Ét. Rondet), 1755, in-12. Partisan de Jansénius et de Quesnel, il consacra dans cet ouvrage sa plume aux défenseurs de leur cause. Ce fut dans les mêmes principes qu'il entreprit l'ouvrage suivant. 2° *Dictionnaire historique, littéraire et critique des hommes célèbres*, 1758, 6 vol. in-8°. Les PP. Guibaud et Valla, oratoriens, ont coopéré à cet ouvrage, qu'on appelle le martyrologe du jansénisme fait par un convulsionnaire. 3° *Maximes sur le devoir des rois et le bon usage de leur autorité*, 1754, in-12; cet ouvrage parut aussi sous les deux titres suivants : *Manuel des Souverains*, 1754, in-12; *Principes sur le gouvernement monarchique*, Londres, Nourse, 1755, in-12. 4° *Lettres sur l'ouvrage* (de l'abbé Iraillh) intitulé : *Querelles littéraires* (1762), in-12; ces lettres sont au nombre de dix; celle qui renferme l'apologie de St. Bernard est de D. Clémencet. L'abbé Leroi, oratorien, est auteur de celle qui roule sur la dispute du quietisme entre Fénelon et Bossuet. 5° *Recueil de différentes pièces concernant M. de Visé* (Gasp. Donneau), ancien prêtre de l'Oratoire, 1763, in-12. 6° *Dictionnaire portatif, historique, géographique et moral de la Bible*, 1756, in-8°; 1758, 2 vol. in-8°. 7° *Dictionnaire des Antiquités romaines*, traduit et abrégé du grand dictionnaire de Pitiscus, 1766, 6 vol. in-8°. M. Pougens a donné, en 1796, 2 vol. in-8°, une nouvelle édition de cet ouvrage, auquel il ajouta un *Essai sur l'étude des Antiquités septentrionales et des anciennes langues du Nord*. 8° *Sevigniana, ou Recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires*, etc., tirées des *Lettres de madame de Sévigné*, avec des remarques, in-12, 1756, 1767, réimprimé en 1788. Barral a été éditeur des *Mémoires historiques et littéraires* de l'abbé Goujet, 1767, in-12.

A. B—T.

BARRAL (VINCENT), né à Nice, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Lérins, et y fit profession le 12 mars 1577. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, fut fait abbé titulaire, et mourut à Palerme, en Sicile, au monastère de St-Benoit. On a peu de documents sur la vie de ce religieux; mais la compilation dont il est l'auteur doit sauver son nom d'un injuste oubli. Cette compilation a pour titre : *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrum ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis, etc., sumptibus P. Rigaud*, Lyon, 1615, in-4°. Située sur la côte de Provence, au midi de Fréjus et d'Antibes, l'île de Lérins occupe une grande et belle place dans nos fastes ecclésiastiques; elle fut, au 5<sup>e</sup> siècle, la retraite où se formèrent les saints, le séminaire d'où sortaient les grands évêques des Gaules, et l'académic où s'élevaient les savants. St. Honorat, qui plus tard occupa le siège d'Arles, avait fondé un monastère à Lérins vers l'an 440; là venaient se réfugier, comme dans un port assuré et propice à tout le monde (1), les hommes qui portaient dans le cœur quelque triste plaie, ceux qui avaient senti ce cœur brisé par quelque une des peines de la vie, ceux qui se trouvaient agités de cette inquiétude sans but qui souvent précède de grands maux. Bientôt, avec l'immense concours des solitaires que recevait cette paisible retraite, l'Occident put se vanter aussi de sa Thébaïde, qui, dans ses sages institutions, rappelait quelque peu les règles et les statuts des Pères de l'Égypte. « Quelle assemblée de saints, dit Eucher, « quelle famille de pieux personnages n'ai-je point « vue là (2) ! » Le même auteur fait un magnifique éloge tant de Lérins que des cénobites qui la peuplaient. Césaire d'Arles, *Homélie* 25 (5); Hilaire, *Oraison funèbre de St. Honorat*; Sidoine Apollinaire, *Lettre à Faustus* (4), et d'autres écrivains qui avaient passé par cette solitude, épuisent pour elle toutes les formes de la louange. Or, Barral, dans sa *Chronologie*, s'est proposé de réunir, comme en un seul faisceau, toutes les richesses littéraires qui se rattachent à Lérins. Son livre nous offre donc la vie de St. Honorat, les œuvres de Salvien, le *Commonitorium* de Vincent, etc., quelques pièces de vers, des hymnes, et des notices intéressantes. Tout cela, s'il faut le dire, n'est pas très-bien réparti; il y a confusion, embarras des matières; les textes, pour l'ordinaire, manquent de pureté; mais, en somme, la *Chronologie* de Barral peut être fort utile à ceux qui s'occupent d'antiquités ecclésiastiques; et l'on y trouve des documents que l'on chercherait vainement ailleurs. Un article assez étendu sur Barral est inséré dans la *Bibliotheca Benedictino-Cassinensis* d'Armellini, t. 2, p. 46, et dans D. Ziegelbauer,

(1) In portum religionis cunctis semper fidissimum (Vincent, Lerin., *Commonitorium.*) 31

(2) Quos ego illic sanctorum cœtus conventusque vidi! (*De Laude eremi.*)

(5) Beata et felix insula Lerinensis, quæ quum parvula et plana esse videatur, innumerabiles tamen montes ad cœlum misisse cognoscitur.

(4) — Fratribus insinuans quantos illa insula plana miserit in cœlum montes, ..

*Historia rei litterariæ ordinis S. Benedicti*, t. 4, p. 122. Z.

BARRAL (JOSEPH-MARIE DE), connu aussi sous le nom de marquis DE MONTFERRAT, était issu d'une ancienne et illustre famille du Dauphiné, qui a fourni plusieurs magistrats distingués au parlement de Grenoble. Né dans cette ville en 1742, il y fit d'excellentes études, et montra de bonne heure un goût décidé pour la littérature latine. Ayant obtenu les dispenses nécessaires, il fut, à vingt-deux ans, reçu conseiller au parlement ; et plus tard (1767) il acquit une charge de président à mortier, qu'il remplit avec autant de zèle que de délicatesse. Les devoirs de cette place ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres ; et dans ses loisirs il composa plusieurs morceaux que sa modestie ne lui a pas permis de publier, où l'on trouve ce goût pur et cette facilité qu'il avait puisés dans le commerce assidu des bons auteurs de l'antiquité. Il fut l'un des fondateurs de la bibliothèque publique de Grenoble, créée en 1772, et l'un des premiers membres de l'académie de cette ville, où il lut plusieurs discours intéressants. Député par sa compagnie en 1787 à Versailles, pour se concerter avec le ministère, sur les moyens de combler le déficit des finances, il en revint convaincu de la nécessité de faire concourir, dans une égale proportion, tous les ordres de l'État au paiement de l'impôt ; et en défendant, soit au sein du parlement, soit dans les assemblées bailliagères, ce principe d'égalité qui trouvait alors beaucoup de contradicteurs, il acquit une grande popularité dans sa province. Élu maire de Grenoble en 1789, il se servit autant qu'il put de son influence pour modérer les premiers élans d'une révolution dont le signal avait été donné par les Dauphinois. A l'organisation des administrations départementales, en 1790, il fut fait président du département de l'Isère, et l'année suivante, juge au tribunal de cassation. Ennemi de tous les excès, il ne tarda pas à être suspect aux chefs de la faction sanguinaire qui s'était emparée du pouvoir ; son nom fut inscrit sur les tables des proscriptionnaires, et sans le 9 thermidor, il aurait augmenté le nombre des victimes. A peine de retour à Grenoble, il reçut de ses concitoyens une nouvelle marque de confiance. Nommé commandant de la garde nationale en 1795, il employa son autorité à maintenir l'ordre. Après le 18 brumaire, il fut honoré pour la seconde fois du titre de maire de Grenoble ; et il ne quitta cette place qu'à la réorganisation de l'ordre judiciaire, pour remplir celle de président du tribunal d'appel. En 1805, il fut élu membre du corps législatif pour le département de l'Isère. Il en sortit en 1808, et peu de temps après, il fut nommé premier président de la cour impériale de Grenoble, place qu'il occupait encore à la restauration. Ayant eu, pendant les cent jours, la faiblesse de participer à l'organisation des corps de fédérés, il fut, au second retour des Bourbons, mis à la retraite sans traitement. Il supporta cette disgrâce avec courage, se consolant des rigueurs du pouvoir par l'étude. Barral mourut le 14 juin 1828, à 86 ans. Sous l'empire, il avait été créé baron et officier de la Légion

d'honneur. Outre quelques discours insérés dans les recueils des sociétés littéraires et agricoles dont il était membre, on lui doit une *Description du département de l'Isère*, Grenoble, 1800, in-8° de 40 pages. Cette description, beaucoup trop succincte, fut imprimée par ordre de l'administration centrale. W—s.

BARRAL (ANDRÉ-HORACE-FRANÇOIS, vicomte DE), frère puîné du précédent, naquit à Grenoble, le 1<sup>er</sup> août 1745. Il embrassa jeune la carrière des armes, obtint une sous-lieutenance dans le régiment de la Ferronaye, et fit les dernières campagnes de la guerre de sept ans. Attaché depuis à l'état-major du général Bourete (*voy.* ce nom), il parcourut les Alpes depuis le col de Tende jusqu'au St-Gothard, et rédigea sur cette chaîne des mémoires qui lui firent beaucoup d'honneur. Nommé major dans les dragons de Noailles, il fit, en 1782, partie de l'armée qui s'assemblait à Cadix. Au mois de décembre 1791, il fut créé maréchal de camp, et, l'année suivante, employé à l'armée des Alpes, sous les ordres de Kellermann. Ayant été désigné par le comité de salut public pour servir dans la Vendée, il ne crut pas devoir accepter un poste qui l'aurait forcé de combattre des Français, et il profita du voisinage de la frontière pour passer en Italie. Après le 18 brumaire, il fut rétabli dans son grade de général, faveur qu'il dut à la protection de madame Bonaparte dont il était l'allié par son mariage avec la fille de la comtesse Fanny de Beauharnais. (*Voy.* ce nom.) Nommé préfet du Cher en 1805, il conserva cette place jusqu'en 1812, époque où il demanda lui-même sa retraite. Il habitait sa terre, près de Voinron, lorsque l'invasion des armées alliées, en 1815, vint l'arracher au repos dont il jouissait depuis quelques mois. A l'approche des Autrichiens, il se mit à la tête d'une poignée de soldats et défendit vaillamment le poste important des Échelles ; mais, obligé de céder au nombre, il se replia sur Grenoble. Aux talents du général et de l'administrateur, Barral joignait des connaissances très-étendues en histoire. Pendant son séjour à Bourges, il avait profité de ses loisirs pour faire des recherches sur les antiquités du Berri, et il s'occupait de les mettre en ordre, lorsqu'il mourut, le 15 août 1829, à 86 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Mémoire sur les usines employées à la fabrication du fer dans le département du Cher*. Ce travail important, inséré d'abord dans le *Journal des Mines*, t. 26, a été publié séparément, Paris, 1805, in-8°. L'auteur y promet un mémoire sur les forêts du département ; mais il n'a point paru. 2<sup>o</sup> *Lettre à M. Eloi Johanneau en réponse à un mémoire de M. Mongez sur les signaux chez les Gaulois* (Mémoire de l'académie celtique, t. 2). Barral était membre de cette académie depuis sa fondation. W—s.

BARRAL (LOUIS-MATHIAS DE), archevêque de Tours, frère cadet des précédents, naquit à Grenoble, le 26 avril 1746. Destiné à l'état ecclésiastique, il vint achever ses études au séminaire de St-Sulpice à Paris, et lit sa licence dans la maison de Navarre. De l'esprit, de la finesse, de la facilité pour le travail, lui concilièrent l'affection du cardinal de Luynes,

archevêque de Sens, qui l'emmena à Rome, et le fit son conclave, lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Clément XIII. Depuis le cardinal le nomma grand vicaire et archidiaire de son église. En 1785, l'abbé de Barral fut nommé agent général du clergé, place alors importante par les fonctions et les prérogatives qui y étaient attachées. L'évêque de Troyes, son oncle, l'obtint pour coadjuteur; et le nouveau prélat fut sacré le 5 octobre 1788, sous le titre d'évêque d'Isaure. En 1790 il succéda à son oncle, qui donna sa démission. Il était à peine entré en fonctions, qu'on lui demanda le serment prescrit par les décrets de l'assemblée nationale. Il adressa des lettres aux électeurs du département et à l'évêque élu de l'Aube; mais peu après les progrès de la révolution le forcèrent de quitter le royaume. L'Allemagne fut son premier asile; de là il passa en Angleterre, où il resta jusqu'en 1802. Dans cet intervalle il publia quelques écrits sur les serments et soumissions exigés des prêtres en France pendant le cours de la révolution. De Barral était d'avis qu'on pouvait les faire, et il développa son opinion dans une *Lettre à L.-M.-C. Butler*, et dans la *Réponse au véritable état de la question*. En 1801, les évêques français qui se trouvaient à Londres délibérèrent entre eux sur les demandes de démission que leur faisait Pie VII. L'évêque de Troyes fut du nombre des cinq qui jugèrent qu'ils devaient se démettre. En conséquence les portes de la France lui furent ouvertes, et on le nomma à l'évêché de Meaux. Il porta dans l'administration de son diocèse l'esprit de conciliation qui l'avait toujours animé, et fut transféré en 1815 à l'évêché de Tours. Une lettre de lui, insérée vers cette époque dans le *Moniteur*, lui fait honneur; elle avait pour objet de venger le cardinal de Boisgelin, son prédécesseur, des imputations de Lalande dans son *Deuxième Supplément au Dictionnaire des athées* (1). Barral eut dans le même temps, avec le préfet Pommereul, quelques démêlés où le gouvernement l'appuya, et même le vengea des sottises de cet homme bizarre. En 1806, il fut fait sénateur et premier aumônier de madame Murat, puis de l'impératrice Joséphine dont il se disait parent et qui avait pour lui beaucoup d'estime (2). Napoléon se servit de ce prélat dans ses différends avec Pie VII. Ce fut sans doute à son instigation que l'archevêque écrivit au pape, le 4 août 1809, pour solliciter les bulles des évêques nommés; le moment n'était pas bien choisi: Pie VII, enlevé de Rome, était traîné captif dans le midi de la France. De Barral fut membre des deux commissions formées à Paris sur les affaires de l'Église à la fin de 1809 et au commencement de 1811. Les réponses de ces commissions appartiennent à l'histoire ecclésiastique de ce temps. On prétend qu'il eut beaucoup de part à la rédaction des réponses, où l'on voit une extrême

complaisance pour celui qui était évidemment l'auteur de tous les troubles. En avril 1811, il fut envoyé à Savone où était le pape; les évêques de Nantes et de Trèves l'accompagnaient. Ils devaient tâcher d'obtenir du pontife prisonnier quelques concessions. Ils rapportèrent en effet un bref qui faisait espérer l'institution canonique pour les évêques nommés; mais ce bref, qui n'était pas signé, ne parut point assez authentique au conclave qui s'ouvrit peu après à Paris, et les députés de Savone furent vus d'assez mauvais œil par leurs collègues. L'archevêque de Tours fit encore partie d'une seconde députation envoyée à Savone à la fin d'août 1811, et qui ne fut pas plus heureuse. En 1812 et 1815, on l'envoya plusieurs fois à Fontainebleau, auprès du pape qui y avait été transféré, et on l'employa dans différentes négociations qui n'eurent aucun résultat. En 1814, il fut, en sa qualité de sénateur, conservé par le roi dans la chambre des pairs (1). Il publia alors des *Fragments relatifs à l'histoire ecclésiastique des premières années du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1814, in-8°. Cet écrit, auquel il ne mit pas son nom, ne parut pas le justifier pleinement, et on lui a même reproché quelques altérations dans les pièces qu'il y avait insérées. A la même époque, il prononça, dans l'église de Ruel, une oraison funèbre de l'impératrice Joséphine, qu'il fit imprimer. Choisi dans les cent jours pour dire la messe au champ de mai, il tomba dans une nouvelle disgrâce au second retour de Louis XVIII, et fut rayé de la chambre des pairs par l'ordonnance du 14 juillet 1815. Sensible à cet affront, il adressa au roi un mémoire pour sa justification, et envoya en même temps sa démission à laquelle il devait peu survivre. Une attaque d'apoplexie l'enleva subitement le 6 juin 1816. L'année suivante, l'abbé de Barral, son frère, publia un ouvrage posthume du prélat, sous le titre de : *Défenses des libertés de l'Église gallicane*, etc., in-4°. C'est la réfutation de quelques écrits qui avaient paru en Angleterre; elle n'est point achevée. L'abbé de Barral y joignit une notice sur la vie politique et les écrits du prélat. Cette notice, en 52 pages, contient très-peu de faits, et n'a pas une date. On n'y dit rien du rôle que l'archevêque avait joué dans les affaires de l'Église. Ce prélat avait annoncé une suite à ses *Fragments* pour ce qui concernait l'histoire de l'Église; on croit que cette suite existe, mais elle n'a jamais été publiée.

P—c—t.

BARRALIER (HONORÉ-FRANÇOIS-NOËL-DOMINIQUE), jeune littérateur à qui Baillet n'aurait pas manqué de donner une place dans son livre des *Enfants célèbres*, mais qu'on nous reprochera peut-être d'avoir admis dans la *Biographie*, naquit à Marseille en 1805. Doué de dispositions les plus heureuses, il montra de bonne heure un penchant pour les lettres que son père, avocat distingué du barreau de Marseille, encouragea par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Après avoir fait ses premières études sous la direction d'un habile précepteur,

(1) Traducteur en vers des *Héroïdes* d'Ovide, il est certain que le cardinal de Boisgelin s'était fait dans le monde une réputation assez équivoque sous le rapport de sa croyance. V—ve.

(2) Il avait été nommé auparavant comte de l'empire et commandant de la Légion d'honneur. Plus tard, il fut nommé grand-croix de l'ordre de la Réunion.

(1) Il prit la parole en faveur du projet de loi sur la liberté de la presse, et son opinion fut imprimée par ordre de la chambre.

il suivit, au petit séminaire, les cours d'humanités et de rhétorique. A quinze ans, il commença son cours de philosophie; et il se proposait en terminant d'aller à Paris pour s'y livrer à l'étude des langues orientales. Mais, ayant pris un bain en sortant de table, il mourut victime de cette imprudence, le 24 juillet 1821, à 46 ans et 4 mois. Dans un âge si tendre, il avait déjà composé plusieurs ouvrages dont le sujet annonce une maturité remarquable. Le seul que l'on connaisse est un *Discours sur l'immortalité de l'âme*, ouvrage posthume, Marseille, 1822, in-8°. On cite encore de lui, outre des poésies couronnées par une société littéraire, un *Tableau des mœurs des anciens comparées à celles des modernes*, dont son père promettait la publication. W—s.

BARRAS (LOUIS, comte DE), né en Provence, d'une famille ancienne et distinguée dans le service militaire (1), mort peu de temps avant la révolution française, lieutenant général des armées navales. Ses premières années eurent peu d'éclat; mais dans la guerre maritime qui fixa l'indépendance de l'Amérique septentrionale, Barras montra des qualités encore plus rares que l'expérience et le courage. Lieutenant général plus ancien que le comte de Grasse, et libre d'agir en chef au nord des États-Unis, il n'hésita point à venir se placer sous les ordres de cet amiral, quand il crut cette réunion nécessaire au bien du service; exemple d'un dévouement noble et généreux, qui a toujours eu peu de modèles et peu d'imitateurs. Barras avait d'abord suivi le comte d'Estaing dans sa campagne au nord de l'Amérique, et s'était distingué au combat naval de la Grenade. Il suivit pareillement le comte de Grasse, de la baie de Chesapeake aux Antilles, et combattit vaillamment, sous ses ordres, le 25 et le 26 janvier 1782, contre l'amiral Hood, dont l'escadre était mouillée sous le canon de St-Christophe. Cette île s'étant rendue aux troupes françaises, commandées par le marquis de Bouillé, Barras fut détaché pour s'emparer des colonies anglaises de Névis et de Montserrat, qui se rendirent à lui. Peu de temps après, il retourna en Europe, et n'eut aucune part aux revers qui accablèrent l'escadre française au mois d'avril suivant. (*Voy. GRASSE.*) La paix de 1783 fut pour le comte de Barras l'époque d'une retraite absolue, dans laquelle il a joui, jusqu'à sa mort, de l'estime de ses compagnons d'armes, et du repos honorable qu'il avait mérité par ses services et ses vertus. E—D.

BARRAS (PAUL - FRANÇOIS - JEAN - NICOLAS, comte DE), l'un des cinq premiers directeurs de la république française, naquit le 20 juin 1755, à Fos-Emphoux, village de la Provence. Il était l'aîné de trois frères de la branche cadette d'une ancienne famille originaire de Digne, et si ancienne qu'on disait

(1) Entre autres membres de la même famille, BARRAS DE LA PENNE, premier chef d'escadre du roi, a publié : *Lettre critique à M. le bailli de \*\*\**, au sujet d'un livre intitulé : *Nouvelles découvertes sur la guerre*, etc., avec des remarques critiques sur les trois nouveaux systèmes de trémes, ou vaisseaux de guerre anciens, imprimées dans les *Mémoires de Trévoux* en 1722 (Marseille, 1727, in-8°, fig.).

proverbialement : « Noble comme les Barras, aussi anciens que les rochers de la Provence. » Ce fut chez son oncle, chef d'escadre, qu'alla descendre, dans son voyage en Provence, Monsieur, depuis Louis XVIII. Le jeune Barras fut élevé avec peu de soin dans son pays natal. Né avec des passions vives et un goût effréné pour les plaisirs, il commença de bonne heure sa carrière militaire, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc; mais ses fredaines l'en firent sortir en 1775. On l'envoya alors à l'île de France, dont un de ses parents était gouverneur, et il y entra dans le régiment de Pondichéry. Se rendant à la côte de Coromandel, il faillit périr. Le vaisseau qui le portait, assailli par la tempête, donna contre des écueils qui bordent les Maldives. Tout l'équipage s'abandonnait au désespoir, lorsque, tirant les matelots de leur stupeur, Barras leur fit construire un radeau, monta dessus avec eux, et réussit à gagner une île habitée par des sauvages. Un mois après, il fut secouru et transporté avec ses compagnons à Pondichéry. Son aventure eut un certain éclat, et lui valut quelque renommée. Un peu plus tard, il concourut, sous les ordres du général Belle-Combe, à la défense de Pondichéry, investi par les Anglais. Après la reddition de la ville, il assista, sur l'escadre de Suffren, au combat de la Proqua. Ayant ensuite pris parti dans l'Inde pour son parent le gouverneur, contre le maréchal de Castries, ministre de la marine, il en éprouva du désagrément et donna sa démission (1). De retour en France avec le grade de capitaine, il vint à Paris, et s'y livra à son goût pour le jeu et les femmes, ce qui déranger sa fortune, d'ailleurs médiocre. On le confondit souvent avec son frère le chevalier, dont la passion pour le jeu était encore plus violente, et qui a fini par en être victime. Avant son départ pour l'Inde, Barras s'était marié avec mademoiselle Templier, fille d'un riche négociant de Cotignac. Mais, préférant le séjour de Paris, il continua d'y habiter, tandis que sa femme restait en Provence. Ainsi il se trouvait dans cette ville au mois de juillet 1789, et il fut présent à la prise de la Bastille. Il est faux que dès lors il ait manifesté des opinions révolutionnaires : bien qu'on ne le rangeât point, de même que son frère, parmi les adversaires de la révolution, qu'on désignait sous le nom d'aristocrates, il penchait ouvertement pour le parti de la cour. Appelé comme témoin devant le Châtelet, dans la procédure sur les attentats des 5 et 6 octobre, il déposa : « qu'ayant entendu trois individus dire des choses affreuses contre le roi et la reine, il avait voulu leur représenter l'innocence du roi; mais qu'ayant été mal reçu, il s'était éloigné en frémissant d'horreur. » Les événements qui suivirent

(1) Les événements conduisirent alors Barras au cap de Bonne-Espérance; il y servit sous le général Conway, avec lequel il eut des démêlés au sujet des mauvais traitements qu'on infligeait aux soldats sans mesure comme sans pitié. Ce zèle philanthropique le fit accuser d'indiscipline : on le nota comme insubordonné. Déjà, au sujet de ses débats avec le ministre Castries, la cour de France avait lancé contre lui des ordres arbitraires, qu'on n'osa pas exécuter par égard pour sa famille.

amenèrent de grands changements dans ses opinions, et il paraît évident que voyant la révolution devenir la route du pouvoir et de la fortune, ce fut par calcul qu'il s'en fit partisan (4). C'était d'ailleurs un de ces hommes qui, par leur immoralité et le désordre de leurs affaires, appartiennent nécessairement à toute espèce de révolution. S'étant rendu en Provence vers le commencement de 1799, il y obtint, par de violentes déclamations, quelque ascendant sur la multitude (2). On le nomma administrateur du département du Var, puis juré à la haute cour d'Orléans, et enfin, au mois de septembre 1792, député à la convention nationale, où il siégea dès le commencement sur la crête de la montagne, et où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis (3). Envoyé en septembre 1795 dans le Midi avec Fréron, il se porta vers Toulon, au moment où cette ville s'était livrée aux Anglais pour se soustraire au joug de la convention. Il eourut alors les plus grands dangers : après avoir échappé, en combattant, à des gens apostés qui attaquèrent sa voiture à Pignans, il s'embarqua à St-Tropez, arriva de nuit à Nîmes, et arrêta, au milieu de son armée, le général Brunet, qu'il accusa d'avoir été, avec le contre-amiral Trogoff, l'auteur secret de la reddition de Toulon. Il mit ensuite en état de siège Marseille, où il se montra néanmoins un peu moins cruel que son collègue Fréron. S'étant porté immédiatement sur Toulon, il suivit lui-même toutes les opérations du siège de cette place. Son premier soin fut d'éloigner de l'armée assiégeante le général en chef Carteaux, dans la seule vue de s'attribuer les honneurs du succès. Mais ce succès se fit longtemps attendre : l'armée de la république échoua dans plusieurs attaques ; elle était dans l'état le plus déplorable ; et les représentants commissaires, désespérant de réussir, avaient écrit à la convention qu'il fallait se retirer derrière la Duranee, lorsque le général Dugommier, secondé par l'activité et l'intelligence d'un jeune officier d'artillerie, Bonaparte, réussit à s'emparer des forts des Anglais, et les força de rentrer dans la place. Fréron et Barras désavouèrent alors la dépêche alarmante qu'ils avaient adressée à la convention ; et peu

de jours après, ils entrèrent dans Toulon. C'était Barras qui avait distingué le jeune capitaine d'artillerie, et qui lui avait fait confier la direction des principales attaques (1), malgré l'opinion de son collègue Salicetti, compatriote de Bonaparte, qui en faisait peu de cas. « Il est faux comme un jeton, » dit-il à Barras. — Cela est possible, répondit ce lui-ci, mais il est habile ; j'ai été frappé de l'intelligence qu'il a montrée pour élever la première « batterie. » Ce fut par l'effet des batteries que les Anglais se virent contraints d'évacuer la place. Les commissaires représentants y exercèrent alors d'horribles massacres. (Voy. FRÉRON.) Selon l'usage de ce temps-là, ils rendirent en même temps compte de leurs opérations à la convention nationale et à la société des jacobins, et, par une cruelle dérision, ils annoncèrent « que les seuls honnêtes gens qu'ils « eussent trouvés dans la ville étaient les galériens. » On conceit que cette société, où ils siégeaient parmi les plus exaltés, ne leur épargna pas les éloges. Seul avec Fréron, Barras y fut nominativement excepté des plaintes portées par quatre cents sociétés populaires de ces contrées, contre tous les représentants qui y avaient été en mission. Cependant il eut le malheur de déplaire à Robespierre par l'exces même de son effervescence, et le redoutable dictateur avait résolu de l'envelopper dans la grande proscription méditée contre ceux de ses collègues qu'il appelait *les brigands de la montagne*. Retranché dans son appartement au Palais-Royal, où il avait formé sous sa main une espèce d'arsenal, Barras était résolu de repousser la force par la force, et de périr en vendant chèrement sa vie, plutôt que de se laisser traîner à l'échafaud. Dès qu'il sut qu'une conspiration se formait contre Robespierre, il se joignit aux membres des comités, qui, menacés comme lui de l'échafaud, tentèrent un effort pour renverser leur oppresseur. C'est ainsi qu'il devint un des principaux auteurs de la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Nommé par ses collègues commandant de la garde nationale de Paris, et secondé par sept autres représentants, il dispersa les troupes d'Henriot et s'empara de Robespierre ; puis, après avoir rendu compte à la convention des mesures prises et du dévouement général qui s'était manifesté pour l'exécution de ses décrets, s'étant démis du commandement, il acquit par là de la popularité et beaucoup d'influence. Le 23 septembre, il dénonça Moïse Bayle et Granet comme auteurs des derniers troubles du Midi, et comme ayant été les ennemis de Marat : c'était encore alors un crime que Barras lui-même ne devait pas tarder à partager. Inculpé à son tour par Granet et par Euseudier comme dilapidateur, il fut justifié par un décret. En novembre,

(1) Délégué par le club des jacobins de Marseille, Barras vint à Avignon en 1791, pour y opérer une réconciliation entre les deux partis qui avaient fait la révolution. Mais tout rapprochement était impossible entre des hommes désintéressés qui n'avaient voulu que rendre le pays français, et une faction anarchique dont Duprat, Mainvielle, Rovère, etc., étaient les chefs, et qui ne respirait que le meurtre et le pillage. Barras ne pouvait réussir dans une négociation où le maire d'Arles, avec plus de talent, avait échoué. (Voy. ANTONELLE.) Dépourvu de toute instruction, parlant peu et parlant mal, Barras paraissait alors doux, froid, timide, apathique, irrésolu, et il était loin de faire entrevoir cette ambition, ce caractère dominateur qu'il déploya deux ans après. Il séjourna deux mois à Avignon, et y resta neutre, dînant chez Mainvielle ou chez Duprat, et souvant chez le père de l'auteur de cette note, lequel était alors commandant de la garde nationale, ou chez son associé, qui était maire.

A—T.

(2) Si l'on en croit Despaze dans *les Cinq Hommes*, brochure évidemment dictée par Barras (Paris, 1796, in-18), dès 1789 il écrivit contre les désordres des courtisans, et s'unit, les 12, 13 et 14 juillet, à la masse des insurgés qui réduisirent la Bastille.

(3) Selon la brochure déjà citée, Barras avait demandé la déchéance du roi avant le massacre des prisonniers d'Orléans en 1792.

nommé membre du comité de sûreté générale, il se déclara tout à fait contre les montagnards, et se jeta dans le parti de la réaction, désigné sous le nom de *thermidorien*, parce qu'il avait renversé Robespierre le 9 thermidor. Pour ne pas perdre sa popularité, il se prononça, en janvier 1793, contre les émigrés du Haut et du Bas-Rhin. Peu de jours après, il provoqua la célébration de l'anniversaire du supplice de Louis XVI, et, voulant intéresser le peuple à cette commémoration, il fit décréter la remise aux indigents des effets engagés au Mont-de-Piété. Peu de temps après, il fut élu président. Lorsque le 1<sup>er</sup> avril la convention fut assiégée par le peuple des faubourgs, qui venait lui demander du pain et la constitution de 1793, Barras montra encore beaucoup d'énergie ; il fit déclarer Paris en état de siège, et donner le commandement des troupes à Pichegru, auquel on l'adjoignit pendant le péril. Le 20 mai suivant, il fut chargé de la direction de la force armée, et il acheva la défaite du parti terroriste. On lui confia ensuite différentes missions pour l'approvisionnement de Paris, et il dirigea la force armée qui protégeait les arrivages. A St-Omer, il étouffa les troubles occasionnés par le pillage d'un convoi de grains, et fit traduire les séditieux au tribunal criminel. A sa rentrée dans la convention, il fut nommé de nouveau l'un des membres du comité de sûreté générale. C'était l'époque où la réélection forcée des deux tiers des conventionnels excitait des troubles, et où le parti royaliste commençait à se montrer. Barras en prit occasion de présenter à l'assemblée des réflexions sur la situation de la république : il jura qu'elle triompherait des royalistes et des anarchistes, et, quelques jours après, il proposa des mesures contre les séditieux, et surtout contre les journalistes. Les sections de Paris se déclarèrent contre la convention ; et, la crise étant imminente, Barras parla avec force contre les factieux, et demanda la permanence. Les colonnes sectionnaires ayant marché le 13 vendémiaire (3 octobre 1793) contre la convention, Barras, qui avait signalé ce mouvement comme dirigé par le parti royaliste, fut encore chargé du commandement général de la force armée. Ce fut dans cette circonstance qu'il employa sous ses ordres Bonaparte, qui depuis longtemps sollicitait en vain, auprès du comité de salut public, sa réintégration dans le grade de général de brigade. (Voy. NAPOLÉON.) Barras l'employa de la manière la plus utile, et ce fut réellement Bonaparte qui fit toutes les dispositions de défense. La convention triompha (4), et l'on vit Barras attribuer franchement au jeune général tous les honneurs de la victoire. Il loua hautement, en présence de l'assemblée, les dispositions qu'il avait faites ; sa nomination au grade

de général de division fut votée par acclamation, et aussitôt après on lui donna le commandement de Paris. Son protecteur Barras fut un des cinq directeurs créés par la constitution de l'an 3, et il alla avec ses collègues s'établir dans le palais du Luxembourg. Ce fut ainsi que commença, après la plus sanglante révolution, le retour graduel des Français au gouvernement monarchique. On a blâmé avec raison, sous beaucoup de rapports, le système qui fut adopté par ce nouveau gouvernement. Cependant il est juste de dire que d'abord il comprit, mieux que la convention, les moyens de terminer à la fois les guerres du dehors et les dissensions de l'intérieur. Quant à Barras, il s'occupa toujours beaucoup moins des affaires que de ses plaisirs : il eut des chevaux, une meute, des équipages, table ouverte, enfin une cour, de beaux aides de camp et de jolies maîtresses : mesdames de Château-Regnault, Tallien et Beauharnais étaient en quelque sorte ses sultanes favorites. Toutefois, par la violence de son caractère, il conserva un grand ascendant sur ses collègues ; et, si ce ne fut par l'éloquence, ce fut par son énergie et son audace qu'il domina souvent les délibérations. Pour ne pas montrer de suite une cupidité criante, il ne prenait rien, mais il se laissait donner 30, 400,000 francs par les fournisseurs et les hommes à grandes affaires qu'il favorisait. Ce fut alors que madame Tallien lui présenta le fameux Ouvrard qui, pour première affaire, obtint une fourniture de la marine. Quant à Ramel, son ancien collègue à la convention, il le fit nommer ministre des finances, et reçut, pour prix de ce service, quelques poignées d'assignats ou de mandats sans valeur ; mais il se fit adjudger plusieurs propriétés nationales, entre autres un hôtel dans la rue des Francs-Bourgeois, un autre dans la rue de Babylone, puis le château de Ruel. Il fit aussi dans le même temps l'acquisition de la terre de Grosbois qui devint à la fois son quartier général et son rendez-vous de chasse. Pendant tout le ministère de Ramel, il roula sur l'or et l'argent. Du reste, on sait qu'en France, et surtout depuis la révolution, de pareils travers n'ont jamais fait beaucoup de tort au pouvoir ; ils n'ôtèrent donc rien au crédit de Barras, et il est même sûr qu'il fut alors le plus populaire des cinq directeurs ; ce qui est plus remarquable, c'est qu'il était dans ce gouvernement le protecteur connu des anciens nobles. Sa cour offrait un singulier mélange des plus grands noms de l'ancienne France et des hommes les plus fameux de la révolution. Qu'on ne perde pas de vue que lui et ses quatre collègues étaient investis d'un pouvoir absolu sur l'armée, et qu'ils étaient portés naturellement à marcher sur les traces du comité de salut public. Quoi qu'on en ait dit, il n'est pas douteux que Bonaparte n'ait mis tous ses soins à obtenir la faveur de Barras, et que dans cette vue il n'ait pas hésité à lui épargner l'ennui d'une passion usée, en recevant de sa main, pour femme, la veuve du général Beauharnais, si célèbre depuis sous le nom de l'impératrice Joséphine. S'étant ainsi assuré de la protection de Barras, Bonaparte lui présenta comme infaillible la conquête de

(4) Après le 13 vendémiaire, Danican, qui avait combattu pour les sections, publia en Angleterre, où il se réfugia, une brochure intitulée : *les Brigands démasqués, ou Mémoire pour servir à l'histoire du temps présent*, Londres, 1796, in-8°. Barras, en grand costume de directeur, est représenté au frontispice avec cette légende : *Paul Barras, premier du nom, roi de France, de Navarre et de Lombardie, duc de Brabant, comte de Nice, prince de Liège, électeur de Cologne*, etc.

l'Italie, qu'il proposa de diriger lui-même. Carnot, dont il avait su aussi gagner la confiance, fut l'examineur et le juge du plan, d'abord remis à Barras. Les services qu'il avait rendus à la convention le 13 vendémiaire (5 octobre 1795) et la faveur résultant de cet exploit lui firent également obtenir sans peine les suffrages des trois autres directeurs. Ayant pris le commandement de l'armée d'Italie, qu'il mena si rapidement à la victoire, il ouvrit une correspondance confidentielle, soit avec Carnot, soit avec Barras, auquel il adressait plus particulièrement ses aides de camp chargés de missions secrètes. Quand, après le traité avec le roi de Sardaigne, il eut fait son entrée à Milan, tant de pouvoir réuni dans ses mains offusqua les directeurs, et ils voulurent qu'il partageât le commandement avec Kellermann. Voyant tout son avenir compromis par cette résolution, Bonaparte envoya des instructions à son aide de camp Murat qui était alors à Paris, et déjà très-avant dans la confiance de Barras. Il le chargea de s'assurer entièrement le patronage de ce directeur, en faisant mettre à sa disposition un million qui était en dépôt à Gènes; et, tandis que Murat pressait Barras de détourner ses collègues de disloquer l'armée d'Italie, Joséphine circonvenait Carnot pour le même objet. Sur les observations de celui-ci, le directoire remit en délibération la séparation des deux armées, et il fut décidé que Bonaparte resterait le maître absolu de l'Italie. Que ne lui fallut-il pas alors d'adresse et de ménagements pour se maintenir en même temps dans la faveur de Barras et de Carnot déjà en pleine rivalité! Barras était fort mécontent de son collègue, qui aurait voulu conduire à son gré toutes les opérations de la guerre; et le rigide Carnot s'indignait de ce que Barras, protecteur éhonté de tous les traitants, de tous les fournisseurs, s'enrichissait de leurs pots de vin, et par ce funeste exemple répandait dans toutes les parties de la république une contagion de rapine et de concussion. Et ce fléau ne s'arrêtait point aux affaires de l'intérieur. A l'ouverture de la campagne de 1797, l'antique république de Venise craignant pour son existence, l'ambassadeur Quirini vint implorer contre les projets de Bonaparte l'appui du directoire. Saisissant avec empressement une pareille occasion, Barras lui dépêcha un aide de camp pour le sonder, et mettre à prix la protection qu'il lui offrait. Le puissant directeur voulait bien consentir à préserver les Vénitiens de leur ruine, si de leur côté ils mettaient à sa disposition une somme de 200,000 ducats. Quirini, ayant consulté son gouvernement, fut autorisé à suivre cette négociation, mais avec la recommandation de prendre des sûretés. En faisant intercepter un courrier du gouvernement de Venise, Bonaparte découvrit cette intrigue; et comme elle contrariait ses projets, il la signala au directoire, sans toutefois compromettre le nom de Barras (1). Le traité pré-

liminaire de Léoben, en donnant plus d'activité aux négociations diplomatiques, donna aussi plus d'intensité aux passions politiques du dedans et du dehors. Le directoire d'ailleurs était divisé. La méintelligence entre Barras et Carnot prenait un tel caractère de violence et d'aigreur, qu'un déchirement dans l'État était inévitable par la raison que les partis se groupaient autour de ces deux directeurs, qui formaient comme deux sommités opposées dans le gouvernement. Le parti de Barras, en minorité dans les deux conseils, l'emportait au directoire sur le parti de Carnot, qui, aux yeux des révolutionnaires, penchait trop décidément vers la paix au dehors et vers un système de modération dans l'intérieur. La réunion de Clichy, où n'entraient que des membres du corps législatif, voulait donner la prépondérance à Carnot et à Barthélemy. Barras, en butte aux attaques de ce parti, fit tomber un accès de sa colère sur Poncelet, rédacteur d'un journal qui l'avait fort mal traité, et qui, enlevé par des sbires, fut indignement flagellé dans une des chambres du palais directorial. (Voy. PONCELET.) Cet étrange abus de pouvoir redoubla les clameurs, et le nom de Barras retentit dans tous les journaux en même temps qu'il figurait sur les placards dont chaque jour les murs de Paris étaient couverts. C'était le prélude d'événements plus importants, et auxquels chaque parti se préparait. La majorité du directoire, conduite par Barras, ne négligeait rien pour mettre l'armée dans ses intérêts. Ce fut à cette époque qu'il envoya Dubois de Crancé à Bonaparte pour l'obliger à se prononcer. Déjà blessé par les discours et les écrits des orateurs et des journalistes du parti *clichyen*, le général en chef de l'armée d'Italie envoya son aide de camp Lavalette à Barras, avec une lettre où il offrait à la majorité du directoire de marcher sur Paris à la tête de 25,000 hommes, *si les affaires prenaient une tournure défavorable à la république*. Barras fit signer à ses deux collègues une réponse secrète d'approbation et d'acceptation. Mais, pour l'exécution du coup d'État qu'on méditait contre les conseils, et dont le plan fut d'abord arrêté chez Barras, les amis de ce directeur jetèrent les yeux sur Hoche, dont l'armée d'ailleurs était plus rapprochée de Paris que celle d'Italie. Madame Tallien ayant contribué à ce choix par l'ascendant qu'elle exerçait sur Barras, on vit madame de Staël et sa coterie, fortifiées par le parti qui prônait et exaltait Bonaparte, faire concevoir des craintes sur les suites de l'intervention de Hoche, en représentant ce général comme très-entreprenant et d'une ambition dangereuse. Ainsi fut écarté Hoche, au moment où il allait entrer dans la carrière du pouvoir. La marche des troupes fut suspendue par suite de l'éveil que cet incident donna aux deux conseils; et le triumvirat directorial, voulant s'assurer désormais l'action entière du gouvernement, pour frapper le coup d'État qui n'était qu'ajourné, écarta les ministres qui n'étaient pas exclusivement à sa disposition. Barras se promettait surtout par ce changement d'ôter le portefeuille de la guerre à Carnot, et, en renversant Pétiet, sa créature, de faire donner celui des affaires étrangères à Talleyrand qui y

(1) Quirini s'était déjà fort avancé, et il avait signé des lettres de change pour 700,000 fr. Lorsque la république de Venise tomba définitivement, il lui fut impossible de les payer. On l'arrêta le 3 décembre 1797, et il fut conduit au château de Milan, d'où il s'évada quelques mois après.

était porté par la coterie de madame de Staël. Mais Rewbell, qui votait avec Barras, repoussait Talleyrand, qu'il qualifiait, dans sa grossièreté révolutionnaire, d'intrigant, d'émigré ayant joué tous les partis : « Cela est possible, dit Barras, mais trouvez-en « un qui connaisse mieux tous les cabinets, qui ait « autant de talent, et qui puisse servir aussi utile- « ment un gouvernement qui ne doit plus être celui « des *sans-culottes* !... » A force d'entendre vanter Talleyrand, Rewbell renonça à son opposition, et Barras annonça le changement des ministres à Bonaparte, changement qui irrita au dernier point le parti de Clichy et les amis de Carnot. Willot, arguant de la déclaration de Barras au Châtelet en 1790, où il s'était dit lui-même âgé de trente-trois ans, prétendit qu'il n'avait pas l'âge de quarante ans exigé par la constitution pour être directeur, et fit passer la proposition d'un message au directoire pour savoir quel était l'âge de Barras lors de son entrée en fonctions. Par là on espérait l'expulser du gouvernement. Le directoire écrivit au conseil que Barras était né le 30 juin 1755; qu'ainsi, à l'époque de son entrée en fonctions, il avait quarante ans plus trois mois, et par conséquent l'âge voulu par la loi. Barras publia même à l'appui de cette assertion un acte de naissance que l'on crut être celui de son frère (1). Au reste, cette attaque, d'un caractère trop vague pour les circonstances, ne pouvait avoir d'autre résultat que de donner l'éveil à celui contre lequel on la dirigeait, et de le décider à surprendre ses ennemis avant qu'ils eussent rassemblé des moyens suffisants pour le renverser (2). On pourra juger dans quelle disposition d'esprit était Barras par la lettre confidentielle qu'à cette même époque l'aide de camp Lavalette écrivit à Bonaparte. « Ce matin « j'ai vu Barras; il m'a paru bien affecté de tout ce « qui se passe. Il ne m'a pas caché que la division est « très-prononcée entre les membres du directoire. — « Nous nous tiendrons fermes, m'a-t-il dit, et si nous « sommes décrétés d'accusation, nous monterons à « cheval et nous les écraserons. — Il m'a répété que, « dans la crise où ils se trouvaient, de l'argent les « aiderait puissamment. Je lui ai fait *vo*tre *proposi-* « *tion*; il l'a acceptée avec transport, et vous écrit à « ce sujet. » Cette proposition n'était rien moins que l'offre de 5 millions pour aider le directoire dans son coup d'État. Barras ne tarda pas en effet à demander à grands cris de l'argent à Bonaparte lui-même. « *Point de retard*, lui disait-il, *songe bien* que c'est « avec de l'argent seulement que je peux remplir « tes honorables et généreuses intentions. » En attendant les 5 millions promis, Bonaparte envoyait à Paris son lieutenant Augereau, pour diriger la journée qui se préparait contre les conseils et la mi-

norité du directoire. Le 5 août, Lavalette mandait encore à Bonaparte : « Barras dit à qui veut l'en- « tendre : J'attends le décret d'accusation pour mon- « ter à cheval et marcher contre les conspirateurs « des conseils, et bientôt leurs têtes rouleront dans « les égouts. » Ces menaces faites par un homme d'exécution ne laissaient pas d'intimider les conseils. Toutefois Laréveillère et Rewbell ne partageaient pas d'abord les passions fougueuses de Barras, ni la violence de ses projets : aussi était-ce sur lui que se portait plus particulièrement l'animadversion publique; c'était à ses liaisons avec Bonaparte, avec Hoche et avec d'autres généraux, qu'on attribuait l'esprit dont les troupes étaient animées. Dans le triumvirat il y avait donc hésitation, lorsque Barras pressait le coup d'État. La situation, d'ailleurs, se compliquait par les lenteurs que l'Autriche mettait à conclure la paix, espérant trouver, dans les troubles qui agitaient la France, des chances d'arrangement plus favorables. Barras ayant poussé Rewbell et Laréveillère—l'Époux à la rupture de l'armistice, l'ordre de reprendre les hostilités allait être expédié, lorsque Carnot et Barthélemy demandèrent que leur opinion motivée, pour s'opposer à une mesure si désastreuse, fût insérée sur le registre des délibérations. Cette demande ayant effrayé Barras, la question fut ajournée. Mais sur une nouvelle dépêche, peu pacifique de Bonaparte, le triumvirat posa de nouveau la question déjà débattue. Une explication avec les deux directeurs dissidents eut lieu dans la nuit du 14 au 15 août, et se renouvela dans la matinée; elle fut des plus vives : il y eut même des provocations entre Barras et Carnot. Toutefois les deux directeurs du parti de la paix parvinrent à faire ajourner de nouveau tout projet de recommencer la guerre. Lavalette fit ainsi part à Bonaparte de ces déchirements du directoire : « Voici mot pour « mot ce que m'a dit Barras avant-hier : *Enfin j'ai « déchiré le voile ce matin au directoire*. Il était ques- « tion des négociations d'Italie. Carnot prétendait « que Bonaparte était dans une situation assez avan- « tageuse, quand il signa les préliminaires, pour ne « souscrire qu'à des conditions qu'il pût tenir par la « suite. J'ai défendu Bonaparte; j'ai dit à Carnot : « Tu n'es qu'un vil scélérat; tu as vendu la répu- « blique, et tu veux égorger ceux qui la défendent : « infâme brigand ! *Il n'y a pas un pou de ton corps « qui ne soit en droit de te cracher au visage*. Carnot « me répondit d'un air enbarrassé : Je méprise vos « provocations, mais un jour j'y répondrai. » A l'ar- « rivée d'Augereau à Paris, Barras avait annoncé cette nouvelle à Lavalette en lui disant : « *Sa présence « en fera pâtir plus d'un*, surtout quand nous lui « aurons conféré un titre qui donnera plus de poids « à ses actes. » En effet, Augereau fut nommé commandant de Paris, et destiné *in petto* à se mettre à la tête du mouvement contre les conseils. C'était particulièrement avec Barras qu'il conférait à ce sujet. Dans une dépêche confidentielle à Bonaparte, il lui disait : « Hâtez-vous de recueillir et d'envoyer, par « un officier de confiance, toutes les pièces trouvées « à Venise, Vérone et autres lieux, qui dévoilent le

(1) On accusa dans le temps Barras d'avoir fait arracher du registre des baptêmes de sa commune le feuillet sur lequel était inscrit l'acte véritable de sa naissance. A—T.

(2) Peu de temps après parut un pamphlet dicté par Barras lui-même, qui a pour titre : *les Crimes de Barras, pour servir de base à son acte d'accusation*. On se doute bien que ces crimes, au nombre de neuf, sont autant de vertus civiques. Et après ce début : *Vil avorton de l'honneur français*, vient l'apologie de ses rares et sublimes vertus, qu'on dit être son plus grand crime.

« système royal de Clichy; elles donneront lieu à « démasquer les traîtres et à provoquer leur sup- « plice: *c'est au directeur Barras qu'il faut les adres- « ser...* » Ce fut sur ces pièces qu'on fonda le coup d'Etat provoqué par Barras, Augereau et le ministre de la police, Sotin. Le prince de Carency, fils aîné du duc de la Vauguion, ayant révélé à Barras et à Sotin le secret des royalistes qui devaient opérer leur mouvement contre les triumvirs directoriaux, le 3 septembre, ceux-ci paralysèrent le mouvement par leurs menées dans le corps législatif; et le lendemain, 18 fructidor (4 sept. 1797), ils assurèrent leur attaque dirigée par Augereau, qui, après avoir investi le lieu des séances des deux conseils, en força l'entrée, et se saisit des députés qu'on voulait proscrire. Cinquante-quatre furent condamnés à la déportation, ainsi que les directeurs Carnot, Barthélemy, et plusieurs journalistes. Carnot parvint à se soustraire à la déportation par la fuite. Dans la journée même du 18 fructidor, Barras et Lavalette annoncèrent leur triomphe à Bonaparte; et par post-scriptum le directeur ajouta : « *La paix, « la paix!* mais honorable et solide, mais non pas « l'infâme proposition de Carnot... » Deux jours après, il lui écrivit encore : « Les infâmes journa- « listes auront leur tour aujourd'hui. La résolution « des cinq-cents sera adoptée. On nous donne de- « main deux collègues, François de Neufchâteau et « Merlin (qui remplacèrent en effet les deux direc- « teurs proserits). Termine la paix, mais une paix « honorable; que le Rhin soit limite; que Mantoue « soit à la république cisalpine, et que Venise ne « soit pas à la maison d'Autriche. Voilà le vœu du « directoire épuré; voilà celui de tous les républi- « cains; voilà ce que veulent l'intérêt de la répu- « blique et la gloire bien méritée du général et de « l'immortelle armée qu'il commande. » Il lui écrivit encore deux jours après : « Ton silence est « bien étrange, mon cher général; les déportés sont « partis hier; Augereau se conduit on ne peut mieux, « il a la confiance des deux partis; elle est bien mé- « ritée. Les Bourbons partent demain pour l'Es- « pagne (1). » Mais, malgré toutes ses avances à Bonaparte, Barras conservait à son égard une grande méfiance, au sujet des 3 millions que le conquérant de l'Italie ne lui avait pas envoyés. Bonaparte, de son côté, n'entendait pas se soumettre au pouvoir toujours croissant de Barras; et gêné par ses instructions relatives à la paix, dont la révolution du 18 fructidor pressait le dénouement, il renouvela le stratagème de l'offre de sa démission et de la menace de sa retraite. Bien que son énorme puissance donnât déjà beaucoup d'ombrage aux directeurs, ils ne pouvaient pas, dans l'état des affaires, se passer de ses services. En conséquence, Barras, d'accord avec ses collègues, lui envoya à Passeriano, au moment où les négociations touchaient à leur terme, Bottot, son secrétaire intime, qui fut chargé de le sonder. Bonaparte devina facilement la mission

(1) C'étaient les Bourbons de la branche d'Orléans et le prince de Conti.

de cet agent : il se joua de lui, et fit la paix au mépris de ses instructions. Le directoire n'osa pas se plaindre; et quelques mois plus tard, lorsque Bonaparte revint de Rastadt, où il avait paru un instant pour y diriger les négociations, on lui fit à Paris une magnifique réception (10 décembre 1798). C'était Barras qui présidait ce jour-là le directoire. Il adressa à Bonaparte une réponse ridiculement emphatique, puis termina en lui donnant l'accouade fraternelle. Ses collègues suivirent cet exemple, et ils pressèrent aussi fort tendrement dans leurs bras le héros pacificateur. Ce fut une véritable scène de comédie, où personne ne dit sa pensée. Il est sûr que dès lors Bonaparte aurait voulu renverser le directoire et s'emparer du pouvoir; mais, selon son expression, *la poire n'était pas mûre*. Les directeurs, qui l'avaient pénétré, mais qui craignaient de se dévoiler, lui offrirent la perspective d'une invasion de l'Angleterre. Il préféra la conquête aventureuse de l'Égypte. Barras et le ministre Talleyrand s'entendirent pour l'y pousser. S'étant ainsi débarrassé de l'ambitieux général, le directoire se crut plus affermi; mais il avait à lutter contre les efforts souvent réunis des royalistes et des jacobins. Ces derniers inquiétaient tellement Barras, que, dans la semaine même qui avait suivi la révolution du 18 fructidor, il n'avait pas hésité à se mettre en rapport avec des agents du prétendant, cherchant à les rassurer, et les couvrant de sa protection. On sait que ce fut lui qui fit alors écarter la proposition de bannir tous les nobles. On ne peut douter que, frappé de l'instabilité de tous les gouvernements révolutionnaires, il n'ait voulu, dans ce temps-là, se faire un appui d'un autre côté, et qu'à la même époque il n'ait combattu de tout son pouvoir les anarchistes dans les élections. Au mois de mai 1798, il fit tous ses efforts pour que celles où ce parti avait prévalu fussent annulées. Il avait à ses ordres une police de sûreté, dont la principale affaire était d'épier les démarches des jacobins. Les royalistes avec lesquels il était en rapport furent contraints de lui faire parvenir des bulletins sur cette faction anarchique, qui leur était encore mieux connue qu'à lui-même. Ces bulletins lui furent toujours remis par l'entremise de Macé de Bagneux, son ami, qui vivait avec lui, occupant une partie de son appartement au Luxembourg. Quel contraste dans cet homme qui venait de frapper si cruellement lui-même le parti royaliste à la journée du 18 fructidor! Sentant cette contradiction, il disait, dans l'intimité, qu'il n'avait agi dans cette occasion que pour sa sûreté personnelle. Il convenait aussi qu'il avait échappé à un grand danger, ne concevant pas comment le directoire avait pu triompher dans une lutte où toutes les chances étaient pour les conseils. « Il ne leur aurait fallu, disait-il, qu'assez d'énergie et d'unanimité pour porter le décret « d'accusation! » Ces contradictions dans les pensées et les actions de Barras expliquent assez sa conduite ultérieure. Maintenant nous devons le considérer sous l'influence de l'époque si remarquable où le directoire, n'étant plus retenu par aucun contre-poids, envahit l'Égypte en pleine paix, ren-

versa le pape, révolutionna la Suisse, subjuga le royaume de Naples, et, faisant crouler le trône de Sardaigne, suscita une nouvelle coalition plus formidable que la première. Pendant ces événements qui remplissent un intervalle de quinze mois, Barras n'eut que les apparences de la suprématie, puisque Rewbell, plus maître que lui de ses mouvements, l'obtenait presque toujours par sa fermeté ou son obstination, sachant gagner et amener à ses vœux ses trois autres collègues, que Barras, toujours occupé de ses plaisirs, ne soignait et ne ménageait pas assez. Quoiqu'il dirigeât exclusivement tout ce qui avait rapport à la guerre, Rewbell parvint à en faire donner le portefeuille à Schérer, son parent et sa créature, et à prodiguer les places les plus importantes à tous ses affidés. L'accaparement de toutes les affaires était, tel de la part de ce dur Alsacien, que Barras n'était pas sûr de la plus petite faveur, à moins de l'emporter de vive force et par des menaces. Cette tyrannie de Rewbell devint si insupportable pour Barras, qu'il l'obligea, en mai 1799, de sortir du directoire, en acceptant la *boute noire*, que d'abord il avait été convenu de faire tomber dans les mains de Laréveillère-l'Époux. Barras préféra l'autre combinaison, bien qu'il prévit que Sieyes serait le remplaçant, et que celui-là avait derrière lui un parti très-puissant. Le directoire, plus que jamais en butte au mécontentement général, se voyait obligé, bien que privé de ses meilleurs généraux, de résister aux efforts de la seconde coalition qui, sur le vaste théâtre de la guerre, obtenait des succès effrayants. A la suite d'une révolution appelée la journée du 30 prairial (18 juin 1799), trois des cinq directeurs, Treillard, Laréveillère-l'Époux et Merlin de Douai, furent éliminés par le corps législatif. Gohier (voy. ce nom), Roger-Ducos, ex-conventionnel, tous deux de la plus complète nullité, Moulins, général presque ignoré, devinrent les collègues de Barras, dont le talent politique consistait dans l'audace, et de Sieyes, doué de toute l'astuce d'un mauvais prêtre. Entre toutes les journées de la révolution, celle-là se distingua par cette exception, qu'elle s'opéra sans émeute comme sans baïonnettes, par la seule force des actes législatifs. Il était aisé de voir que Barras ayant résisté à ce mouvement, mais ne l'ayant pas fait, avait perdu de son influence. Il lui en resta néanmoins assez pour faire appeler Fouché de Nantes au ministère de la police. Toutes les factions s'agitaient, et la France était sur un volcan. C'est ici qu'il faut placer le récit des relations de Barras avec les agents de Louis XVIII, que voulait rétablir l'empereur de Russie, Paul I<sup>er</sup>, chef de la nouvelle coalition. Le Neuchâtelois Fauche-Borel (voy. ce nom), qui déjà avait gagné Pichegru à la cause royale, fut chargé de ces périlleuses communications. Un rapport fut fait à ce sujet par les envoyés de Louis XVIII à l'empereur de Russie, Paul I<sup>er</sup>, qui approuva les négociations, et le prétendant expédia aussitôt à Barras des lettres patentes que le comte de St-Priest remit à Guérin de St-Tropez, ami et confident de ce directeur. Ces lettres patentes avaient pour base les demandes faites au

nom de Barras, qui *consentait* à rétablir la monarchie, dans la personne de Louis XVIII, lequel, de son côté, promettait à Barras *sûreté, indemnité* : sûreté, en engageant sa parole royale de s'interposer entre Paul Barras et tout tribunal quelconque qui voudrait connaître de ses opinions, de ses votes et de sa vie passée, et d'annuler par son pouvoir souverain toute recherche à cet égard ; indemnité, en lui assurant le paiement d'une somme au moins équivalente à celle que pourraient lui valoir deux années d'exercice encore au directoire. Cette somme était évaluée largement à douze millions de livres tournois, y compris les deux millions qui devaient être distribués entre ses coopérateurs, sans compter la somme nécessaire aux frais du mouvement à effectuer dans Paris. Telle fut la substance des lettres patentes du 8 mai 1799, revêtues de la signature du roi, contre-signées par le comte de St-Priest et scellées du sceau de l'État. Voici maintenant le récit que Fauche-Borel a publié : « Je me suis bien gardé de représenter M. de Barras, régicide, comme revu franchement aux Bourbons et comme *accueillant* avec transport le projet qui tendait à rétablir Louis XVIII. J'ai dit et j'ai prouvé que Barras avait ouvert une négociation secrète avec les agents du roi, et que le roi s'était assuré de l'assentiment de l'empereur Paul I<sup>er</sup>, qui était alors le chef de la coalition armée contre la France. Et dans quelle circonstance eut lieu cette négociation ? Au moment où la république était dans le plus grand péril, déchirée par les factions dans l'intérieur, et au dehors attaquée sur ses frontières mêmes par des armées victorieuses. La destinée de la France, ou plutôt celle du gouvernement directorial, allait dépendre d'une seule bataille. Or, j'ai dit que, dans un avenir si menaçant, M. de Barras négocia secrètement pour sa sécurité, pour s'assurer au besoin un asile, de l'argent et du repos. Tel on a vu Fouché, régicide, négocier à Gand avec Louis XVIII, d'abord dans la vue de sa sécurité future et de la conservation de ses richesses ; puis, par un délire d'ambition, changer de vue et former un plan plus vaste. » Barras vivait encore lorsque cet écrit a paru, et il n'y a opposé aucune dénégation. Du reste, comme dans toutes les intrigues politiques essentiellement cachées, il y eut la négociation confidentielle, dont Guérin de St-Tropez, ancien officier de marine, fut l'intermédiaire, et la négociation, en quelque sorte ostensible, que Fauche-Borel exécuta. D'autres agents encore y furent employés, et nous savons que l'abbé de Crangeac, neveu de Précý, eut, pour le même objet, plusieurs conférences secrètes au Luxembourg. Pour plus de sûreté, Barras fit à ses collègues quelques ouvertures ; mais il est certain qu'il ne donna aucun renseignement, et que surtout il ne compromit pas les agents royalistes avec qui il continua d'avoir des rapports (1). Pendant les deux mois de crise qui pré-

(1) Dans un écrit publié par Barras en 1819, sous ce titre : *Le Général Barras à ses concitoyens*, il donne à ce sujet les explications suivantes : « Au fort de la proscription exercée contre moi par Buonaparte, les uns ont répandu que j'en recevais en secret un

cédèrent l'invasion du pouvoir par Bonaparte, Barras seconda Sieyes dans son opposition aux jacobins exagérés, qui voulaient faire déclarer la patrie en danger, afin de s'emparer du gouvernement. Ils n'avaient pour eux que deux des directeurs nouvellement élus, Gohier et Moulin. Barras, blasé par la possession du pouvoir, par l'habitude de la dissolution, et d'ailleurs en proie aux anxiétés d'une négociation épincuse, semblait disposé à se neutraliser. Sieyes conspirait avec son humble collègue, Roger-Ducos, pour renverser la constitution qu'il n'avait pas faite, et y substituer son sénat absorbant et son *grand électeur*, dont il eût été le *grand chancelier*. Ce grand électeur était le duc de Brunswick, appuyé par des armées, par sa haute réputation et par des alliances. Mais il fallait à Sieyes un chef d'exécution, un moteur visible. Moreau seul, parmi tous les généraux, depuis la mort de Joubert, avait assez de réputation, de crédit pour se charger d'un tel rôle; mais il n'avait pas assez de caractère : sans en rejeter le projet, il en déclina l'exécution. Alors Sieyes se crut obligé de mettre dans ses intérêts son collègue Barras; comme il n'avait pas avec lui de liaisons d'intimité, il lui adressa son confident Chazal, après l'avoir averti de mettre beaucoup de prudence dans ses discours. Chazal arriva chez Barras, lui débita d'abord des lieux communs, en parlant des dangers que présentaient d'un côté les royalistes et de l'autre les jacobins; il passa ensuite à la situation de la république, à celle des membres du directoire, enfin à la nécessité d'un autre ordre de choses. Barras répondit avec humeur : « Tous ces maux sont dus à ton grand prêtre; il entrave toutes nos déli-  
« bérations, il conspire : sa tête très-sûrement

« traitement particulier et même des bienfaits; les autres ont ré-  
« pandu en même temps et depuis, qu'avant le 18 brumaire j'aurais  
« pris part à des entreprises tentées contre la forme du gouverne-  
« ment dont le dépôt nous était confié par la nation. . . . .  
« Une proposition venue des pays étrangers fut, dans le temps,  
« apportée à l'un des membres du directoire. A l'instant même le  
« directoire tout entier en eut connaissance. Si le témoignage un-  
« nime de tous mes anciens collègues qui vivent encore ne suffisait  
« pas pour ce fait historique, les archives du directoire comme celles  
« des ministères feraient foi que tout ce qui a pu avoir lieu en con-  
« séquence de cette proposition n'a existé que par délibérations  
« spéciales du directoire, portées en ses registres secrets, et dont les  
« ministres d'alors, particulièrement ceux des relations étrangères  
« et de la police, suivirent l'exécution. Je déclare que non-seule-  
« ment je n'ai reçu aucun traitement de Bonaparte, mais qu'il a  
« refusé le remboursement même d'avances faites de mes deniers et  
« de mon propre mouvement au ministère de la guerre, en l'an 7,  
« pour le besoin de nos armées, dans une circonstance des plus ur-  
« gentes. Je déclare que depuis je n'ai jamais reçu de lui que ce  
« soit aucun genre de traitement, même de réforme. J'ai dû au gou-  
« vernement impérial une persécution continue; je dois au gouver-  
« nement constitutionnel le repos de la vie privée désormais abritée  
« sous les lois, comme celle de tous les citoyens qui respectent  
« l'ordre social. Voilà mon existence, mon ambition, mes vœux. »  
Ces faits, en reste, seront bien éclaircis, si jamais les mémoires de  
Barras sont publiés. Il paraît certain, si l'on en croit ceux qui jus-  
qu'à la fin ont connu ses intimes pensées, qu'à propos des proposi-  
tions de Louis XVIII, il était convenu d'attirer à Vesel ce prince  
et ses partisans, et d'opérer à son égard comme le fit depuis Bonaparte  
à l'égard du duc d'Enghien. Cela paraît assez probable; mais ce  
qui ne le paraît pas moins, c'est qu'en se rendant ainsi l'intermé-  
diaire entre les révolutionnaires impitoyables et Louis XVIII, Bar-  
ras était assez habile pour se ménager, quel que fût l'événement, un  
moyen de mettre en sûreté sa personne et sa responsabilité. D—R—R,

« et peut-être les nôtres rouleront dans les rues de  
« Paris qu'il agite et qu'il trompe. » Cette réponse  
portée à Sieyes le détermina à ne plus différer le  
renversement du directoire pour établir son gouver-  
nement projeté. Mais son embarras était grand sous  
le rapport de l'exécution. Moreau persistait dans son  
refus, quand on apprit que Bonaparte venait de dé-  
barquer à Fréjus (9 octobre 1799). *La patrie est  
sauvée!* s'écria Sieyes avec un transport involon-  
taire; et Bonaparte était à peine entré dans Paris,  
qu'il lui envoya des émissaires. Bientôt fut établi  
chez ce général un comité qu'il présidait lui-même,  
et auquel Sieyes et ses adhérents ne manquaient pas  
d'assister. Barras eut aussi des conférences avec Bo-  
naparte, mais sans confiance ni intimité. Il y fut  
pourtant question, une fois, des moyens de sauver  
l'État : Talleyrand, Fouché, Réal, étaient présents;  
chacun redoutait le retour de l'anarchie. Bonaparte  
dit : « Si Barras n'était pas membre du gouverne-  
« ment, je ne verrais aucune garantie, et je m'en  
« irais : c'est lui qui doit se mettre seul à la tête des  
« affaires. » Barras répondit : « Je m'occupe de ga-  
« rantir la France des entreprises des méchants.  
« J'irai au corps législatif lui exprimer ce qu'il con-  
« vient de faire, et je donnerai ma démission... »  
Tous alors feignirent de l'en dissuader. Barras  
ajouta : « Le changement dont vous sentez la né-  
« cessité est prévu partout, il est urgent; le corps  
« législatif désignera un chef provisoire pris hors  
« de l'armée, en attendant la réunion d'une assem-  
« blée constituante et l'organisation définitive de la  
« France... Quant à moi, je n'accepterai rien; je  
« veux me retirer des affaires. » Cette opinion fut  
combattue; on aperçut du dépit, et l'on vit bien  
qu'il y avait de la froideur entre Barras et Bonaparte.  
Sieyes n'avait pas manqué de mettre celui-ci en  
garde contre les projets de son collègue; il lui avait  
même révélé des détails qu'il tenait du ministre  
prussien Haugwitz, sur la négociation secrète avec  
les Bourbons, que Fauche-Borel avait communiquée  
à la cour de Berlin, et il avait représenté Barras  
comme un lâche parjure qui, voyant la république  
en danger, voulait transiger avec ses ennemis. Fort  
de cette révélation et de quelques autres confidences  
de Sieyes, Bonaparte se promit d'en profiter autant  
que les circonstances le permettraient. Ainsi tout  
marchait à une révolution, et chacun se préparait à  
en tirer parti, quand Dubois de Crancé, ministre de  
la guerre, et l'un des jacobins les plus prononcés de ce  
temps-là, se fit fort d'arrêter Bonaparte. Il en de-  
manda l'ordre à Barras, et lui dit du ton le plus  
résolu : « Signez l'ordre d'arrêter le despote qui  
« veut monter sur le trône; je le tue. — Je me f...  
« de tout ce qui arrivera : je vais me mettre au  
« bain; qu'on ne me me tracasse pas davantage. » Ce  
fut toute la réponse de Barras. Il ne savait rien de  
ce qui se passait aux Tuileries, lorsque mesdames  
Tallien et de Carvoisin vinrent lui apprendre que  
Bonaparte, à la tête de la force armée, s'emparait  
définitivement du pouvoir. Il en parut confondu, et  
s'écria douloureusement : « Ce petit b... de gueux  
« nous a tous trompés ! » Quoique maître de la force

armée, Bonaparte craignait cependant encore Barras ; et, voulant le dépopulariser, il dit alors hautement qu'il lui avait conseillé de se mettre au-dessus des lois, et le menaça, s'il osait faire la moindre tentative pour s'opposer à son entreprise, de révéler tout ce qu'il lui avait proposé en faveur des royalistes. C'était la démission du directeur que Bonaparte voulait ainsi arracher ; et, en effet, Barras l'envoya à St-Cloud, par une lettre entortillée dans laquelle on parut entrevoir quelques regrets à travers les assurances d'adhésion à des événements auxquels il ne pouvait plus s'opposer. Dès que Bonaparte eut cette démission, il voulut rattacher au nouvel ordre de choses son ancien protecteur ; mais Barras refusa les ambassades et les commandements qui lui furent offerts. Le lendemain, Bottot s'étant présenté de sa part à Bonaparte, le nouveau consul l'apostropha ainsi, frémissant de colère : « Que venez-vous faire ? m'espionner pour votre Barras ! Il sait que je n'aime pas le sang ; dites-lui qu'il se rende sur-le-champ à Bruxelles, car si j'eusse connu huit jours plus tôt l'affaire des lettres patentes, je les lui aurais fait placer sur la poitrine, et je l'aurais fait fusiller ainsi que vous... » Barras, qui s'était retiré dans sa terre de Grosbois, fut obligé de la vendre et de se rendre à Bruxelles, avec défense de revenir sans une permission (1). Ainsi exilé, le malheureux directeur parut vivre dans un complet éloignement de toute affaire politique. Cependant on ne peut douter qu'il ne nourrit secrètement dans son âme un grand désir de vengeance. Lié depuis longtemps avec Moreau, il connut, en 1805, les projets de ce général, et fut alors relégué à Toulon. Plus tard, impliqué dans la conspiration dite de Charles VI, en faveur des Bourbons de France et d'Espagne, il fut soupçonné, mais sans motifs, d'avoir communiqué avec l'amiral anglais Exmouth, par l'entremise de Constant, son maître d'hôtel ; car il tenait encore un grand état de maison, étant sorti du directoire avec plus de 2 millions de fortune. A la suite de cette affaire, où il y eut quelques victimes, Barras, relégué à Rome, y resta près de deux ans. Là il renoua ses anciennes relations avec Murat, qui lui était encore attaché, et qui le couvrit tant qu'il put de sa protection pendant tout ce temps de défaveur et d'exil. Enfin la restauration offrit de nouveau à Barras l'accès de Paris, dont si longtemps il avait regretté le séjour. Il vint, en 1814, occuper, rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel qu'il avait donné à M. Victor Grand, ancien intendant de sa maison. C'est là que Fauche-Borel, qui n'avait jamais eu avec lui de relations que par écrit, fit sa connaissance personnelle. « Je compris en le voyant, dit-il dans ses *Mémoires*, qu'il n'avait pas dévié des sentiments qu'il m'avait paru avoir adoptés avant et depuis l'avènement de Bonaparte au pouvoir. Il cherchait depuis à se réhabiliter dans l'opinion publique, contre laquelle il avait sans

« doute beaucoup à lutter, parce qu'elle juge tous les jours trop les hommes d'État comme des citoyens ordinaires. Barras paraissait intimement convaincu de la nécessité d'une réunion franche de tous les partis autour du roi, qui seul pouvait assurer le repos et la tranquillité dont la France éprouvait un si grand besoin. Ces dispositions me semblaient d'autant plus heureuses, que je n'ignorais pas qu'il exerçait déjà dans Paris, sur les débris du parti républicain, une influence qui ne resta pas inaperçue... » C'était au moment où l'on commençait à tramer le retour de Bonaparte relégué à l'île d'Elbe. L'un des hommes les plus fameux de l'époque, Fouché, disgracié et relégué lui-même en Italie par Bonaparte, inconsolable d'avoir été étranger aux derniers événements, et réuni déjà au parti qui se reformait contre les Bourbons, fit épier Barras. Sachant qu'il voyait Fauche et Guérin de St-Tropez ; soupçonnant qu'il agissait dans les intérêts du roi, et craignant qu'il ne parvint à faire échouer la conspiration qui tendait au retour de Napoléon, il lui détacha Lombard-Taradeau pour le sonder et le ramener à ses idées. Tallien, qui avait marché dans la convention avec Barras, entra aussi dans les vues de Fouché. Quant à Lombard-Taradeau, compatriote de Barras, et dès longtemps un de ses protégés, mais devenu la créature et le commensal de Fouché, il inspira de la défiance à l'ancien directeur, qui repoussa durement ses insinuations ; mais Lombard ne se tint pas pour battu ; il revint à la charge, et le pressa de voir son ancien collègue. « Je ne veux pas voir Fouché, dit Barras, parce qu'il a porté la livrée d'utyrân, et moi je n'ai pas porté cette livrée. » Toutefois, Barras ayant fait part de ces menées à Guérin de St-Tropez, qui avait toujours sa confiance, celui-ci lui dit qu'il ne fallait pas repousser l'émissaire de Fouché, et il lui représenta que, dans la situation des choses, il devait tout entendre et tout savoir. Barras insistant pour ne pas recevoir chez lui Fouché, on convint d'un rendez-vous sur le boulevard St-Antoine ; et le rendez-vous eut lieu dans le mois d'août 1814. L'ancien ministre de la police indiqua les bases de son plan à Barras, et lui dit : « Nous savons que vous agissez contre nous, et que vous voulez conserver les Bourbons ; nous n'en voulons point, et vous ne devez pas plus en vouloir que nous. Que pouvez-vous en attendre?... » Barras furieux lui répondit : « Vous êtes des coquins, des misérables, vous avez servi le tyran ; mais moi je ne me suis pas vantré, et je ne donnerai jamais les mains à ce qu'il ressaisisse le pouvoir. — Vous avez tort, reprit Fouché, de vous laisser emporter par le ressentiment ; il s'agit ici de bien autre chose que de petits souvenirs et de petites passions ; il s'agit des plus grands intérêts de la terre. Avec nous, je vous le promets, vous serez influent ; cet homme, d'ailleurs, est usé, et n'est plus à craindre. Nous ne voulons le faire rentrer que pour rallier l'armée et lui redonner toute sa force ; ensuite nous le... » et il fit signe qu'on le poignarderait. « Vous le tuerez ! répondit Barras, mais qui mettez-vous à sa place ? Cette vermine de famille,

(1) On fit alors une caricature dégoûtante sur la manière dont il rendait cette terre, qui, achetée depuis par le général Moreau, porta toujours malheur à son propriétaire. A—T.

« ce bambin ? — Nous trouverons le moyen aussi de « les annuler. » Ici Fouché et Barras se séparèrent. Quelques jours plus tard, ce dernier sollicita une audience du roi pour lui dire tout. Le premier mouvement de Louis XVIII fut d'accorder cette audience ; mais des intrigues de cour l'y firent renoncer, et tous les avertissements, tous les conseils que Barras pouvait donner se bornèrent à une conversation qu'il eut chez le duc d'Havré avec M. de Blacas. Il fit d'inutiles efforts pour faire comprendre à ce ministre qu'on était sur un volcan ; qu'on ne devait pas ignorer les intelligences qui existaient entre l'île d'Elbe, Murat, Joseph Bonaparte en Suisse, l'armée, les généraux et même les Tuileries, et qu'il était urgent de prendre une autre marche. M. de Blacas fit entendre à Barras que des intérêts personnels excitaient souvent de fausses craintes ; qu'il ne fallait pas s'en rapporter aux alarmistes, qui ne cherchaient qu'à grossir le danger. « Je savais bien, ré-  
« pliqua Barras, que vous ne me comprendriez pas. « Vous êtes mon parent. À vingt-cinq ans vous avez « émigré, vous avez vingt ans d'émigration, et vous « n'avez rien appris ni rien oublié. Vous ne com-  
« prenez pas le danger que court le roi. Vous êtes « sur un volcan, vous ne vous en doutez même pas. « Du reste, soyez tranquille, je ne veux pas me pla-  
« cer entre le roi et vous. Je voudrais seulement « contribuer au repos de la France par la stabilité « des Bourbons ; mais il y a des choses que je ne « veux révéler qu'au roi. Tout ce que je puis vous « dire, pour que vous en fassiez le rapport à Sa Ma-  
« jesté, c'est que la conjuration est flagrante... » La conférence finie, M. de Blacas se plaignit à Guérin des réticences de Barras. Guérin en justifia le motif, et il insista fortement pour que Barras fût admis auprès du roi, ajoutant qu'il y allait peut-être du salut de la monarchie. « Quoi ! répond M. de Blacas, vou-  
« driez-vous exposer madame la duchesse d'Angou-  
« lême à tomber évanouie à la vue d'un homme qui « a voté la mort de son père ? » Voyant M. de Blacas intraitable, il lui insinua que peut-être Barras s'ouvrirait tout à fait s'il recevait de la main du roi une lettre qui pût le porter à ne rien cacher à son ministre. Cet expédient fut agréé, et le roi écrivit de sa main la lettre suivante : « Les circonstances ne  
« me permettant pas de voir en ce moment M. le « général comte de Barras, et connaissant les servi-  
« ces qu'il a cherché à me rendre dans le temps « qu'il était membre du directoire exécutif, ainsi « que ceux qu'il peut me rendre encore en ce mo-  
« ment, je l'engage à communiquer avec MM. les « duc d'Havré et comte de Blacas, auxquels il doit « avoir une pleine et entière confiance. *Signé* LOUIS.  
« Aux Tuileries, le 30 août 1814. » Barras reçut avec joie la lettre de Louis XVIII, qui lui offrait une garantie dans l'avenir ; mais, n'ayant aucune confiance en M. de Blacas, et ne pouvant plus se dissimuler qu'il venait de se compromettre en pure perte pour lui et pour l'État vis-à-vis de son propre parti, il persista dans sa résolution de ne révéler qu'au roi lui-même les secrets de la conjuration. Il annonça au duc d'Havré que, ne pouvant plus être

utile à Sa Majesté, il allait se rendre dans le midi de la France pour éviter les confidences d'un parti qu'il n'avait plus l'espoir de rattacher aux intérêts du monarque ; et il se rendit dans sa terre des Aigalades, près de Marseille. La catastrophe du 20 mars et la seconde invasion de la France justifiaient les avertissements de Barras, et attestèrent sa bonne foi dans les révélations qu'il avait offertes. Rentré à Paris peu de temps après le second retour du roi, il se mit de nouveau en rapport avec le duc d'Havré. On ne peut pas douter que la haine profonde dont il était animé contre Napoléon et les siens ne fût alors le véritable motif de son zèle pour les Bourbons. Avant même la seconde entrée de Louis XVIII dans Paris, il avait fait passer à ce prince plusieurs mémoires et avertissements qui furent mis sous les yeux du roi. Quand Fauche résolut, au commencement de 1816, de faire imprimer et de publier le *Précis historique des différentes missions dans lesquelles il avait été employé pour la cause de la monarchie*, Barras, sachant qu'il devait y figurer, et craignant d'être compromis auprès de son parti, fit tout pour dissuader Fauche de ce projet. Voyant qu'il ne pouvait obtenir un tel sacrifice, il agit sourdement pour mettre obstacle à la publication ; et il obtint du ministre de la police (M. de Cazes) un ordre en vertu duquel la première édition fut saisie. Vingt-huit exemplaires seulement furent sauvés et répandus. Barras, très-contrarié de cette publicité partielle, dit un jour à Fauche : « Voyez dans quelle fausse posi-  
« tion vous me mettez. Je suis forcé de répondre « aux personnes qui me demandent si ce que vous « dites est vrai relativement aux lettres patentes. Ne « pouvant vous désavouer entièrement, que puis-je « dire ? Que c'est Bottot et Mounier qui ont conduit « cette affaire dans laquelle vous n'auriez pas dû me « faire figurer. Vous me rendez suspect à mes amis « et à mes connaissances, et je n'apprendrai plus « rien, si vous ne faites pas un correctif que vous « ajouterez comme note additionnelle à votre *Précis* « *historique*, et que vous refondrez ensuite dans vo-  
« tre récit, lors d'une seconde édition. Là, vous ex-  
« pliquez que c'est avec Bottot et Mounier que vous « avez traité directement ; et comme je communi-  
« quai dans le temps votre première lettre au direc-  
« toire, je puis avouer sans inconvénient que j'ai « reçu des propositions de l'étranger. » Fauche consentit à ces modifications, et il continua d'entretenir avec Barras les mêmes rapports, au grand mécontentement des vieux républicains qui circonvenaient celui-ci, et qui disaient entre eux : « Il est bien éton-  
« nant que, lorsque nous parlons à Barras des lettres « patentes, il les désavoue, et qu'en même temps il « reçoive aussi bien Fauche-Borel qui les a mises au « jour. » En effet, Fauche était reçu chez Barras sur un pied très-amical. Au mois de juin 1819 parut une déclaration intitulée : *le Général Barras à ses concitoyens*. Loin d'avoir aucun rapport direct avec les écrits de Fauche, cette espèce de désaveu regardait spécialement les *Souvenirs et Anecdotes secrètes* publiées par Lombard de Langres, qui y avait inséré diverses anecdotes très-piquantes sur les dernières

années du règne de Bonaparte, et qu'il annonçait avoir puisées dans des conversations que le général Lefebvre, duc de Dantzick, avait eues chez Barras et souvent même à sa table. Ces anecdotes étaient vraies; mais leur divulgation parut alors prématurée. Le duc de Dantzick, se voyant compromis, dépêcha ses aides de camp pour faire supprimer l'édition. Il y avait une page qui révélait également les rapports qu'avait eus Barras avec Louis XVIII avant l'année 1814. Voilà ce qui donna lieu au désaveu qui fut d'ailleurs suggéré à Barras par ceux qui l'entouraient. Il contribua aussi beaucoup à faire supprimer l'édition des *Souvenirs et Anecdotes secrètes*, parce que certains faits qui y étaient consignés l'auraient compromis avec le parti qui déjà maîtrisait l'opinion publique. Ce fut dans ce sens qu'il publia la déclaration dont il s'agit : c'était moins encore une réfutation captieuse de *faits avérés* qu'une profession de foi de républicanisme pour satisfaire l'opinion de l'époque. Ainsi il est évident que sur son déclin l'ex-directeur fut circonvenu par une coterie qui voulait le faire mourir républicain, et sans aucune *tache* de royalisme. Ces contrariétés empoisonnèrent les derniers jours de Barras, infirme et ne quittant plus son fauteuil. Il ne voulait cependant pas désavouer les publications de Fauche-Borel, où tout se trouvait dévoilé, et qui parurent avant sa mort, bien qu'on l'ait obsédé pour tirer de lui un désaveu. Barras mourut le 29 janvier 1829, âgé de 74 ans, à Chaillot (1). Une tentative d'enlèvement de ses papiers politiques eut lieu aussitôt par l'ordre du ministre de la justice Peyronnet; mais déjà ces papiers avaient été soustraits. Le 1<sup>er</sup> février, Barras fut inhumé au cimetière de l'Est. M. Pierre Grand, et M. Hortensius de St-Albin, tous les deux avocats à la cour royale, prononcèrent chacun un discours funèbre sur sa tombe (2). On annonça bientôt après la publication des mémoires de Barras; mais cette publication n'a pas eu lieu : on sait que sa veuve y met obstacle. Barras était grand et assez bel homme. Sans esprit ni culture, il avait cette sorte d'intelligence prompte qui tient au caractère. Ses manières étaient prévenantes; il était actif, brave, généreux, rendait volontiers service; mais ces qualités furent obscurcies par la dissolution de ses mœurs. Dans tout ce qui a été publié au nom de Napoléon, on voit sans cesse celui-ci occupé de repousser et de dénier ses rapports avec Barras, et surtout les services qu'il en avait reçus. Cependant il est incontestable que ce fut cet ancien représentant qui le premier sut le distinguer, l'apprécier et

l'employer utilement au siège de Toulon; et il n'est pas moins notoire que ce fut encore Barras qui, au 15 vendémiaire, le produisit, et fut la première cause de sa haute fortune. Après tant de persécutions et d'ingratitude, on comprend aisément les motifs de pareilles dénégations. Barras n'a pas eu d'enfants. Il avait deux frères : l'un était chanoine de St-Victor, à Marseille; l'autre, qui avait émigré (le chevalier), était un joueur effréné; il s'est noyé par désespoir.

B—P.

BARRAUD (JACQUES), jurisconsulte, naquit à Poitiers, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, fut reçu docteur en droit à Toulouse, et vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. Lorsque l'âge l'eut forcé d'y renoncer, il publia un commentaire sur la coutume du Poitou. Les avocats de cette province, si renommés par leur science, ont toujours fait le plus grand cas de ce travail. Jean Faulcon, qui commenta lui-même la coutume, met Jacques Barraud, pour le droit nouveau, presque sur la même ligne que Jacques Cujas, pour le droit romain. Dreux du Radier, deux siècles après, compare l'ouvrage de Barraud à celui de Domat sur le droit romain (1). Il y avait peut-être un peu d'exagération patriotique dans cet éloge. La *Bibliothèque de droit* de Camus (5<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup>, t. 2, page 247) rapporte d'une manière vague le titre du commentaire de Barraud. Il aurait dû être indiqué ainsi : *Coutumes du comté et pays de Poictou, etc., avec les annotations sommaires de M<sup>o</sup> Jacques Barraud, Poitiers, 1625, in-4<sup>o</sup>*. On trouve dans la préface un abrégé de l'histoire du Poitou. Les annotations de Barraud ont été reproduites dans le *Coutumier général*, ou corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume de Poitou, publié, en 1727, par J. Boucheul, 2 vol. in-fol. Barraud laissa une nombreuse postérité. — JACQUES BARRAUD, son fils, se fit connaître comme poète latin et comme jurisconsulte. On a de lui : *Recitatio solemnis de sponsalibus et matrimonio*, 1652, in-8<sup>o</sup>. C'est une thèse pour le concours d'une chaire de droit à Poitiers. Barraud père et fils ne figurent ni dans les *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, de Taisand, ni dans la *Nouvelle Bibliothèque historique des principaux auteurs de droit* de Simon. Il y a lieu de croire qu'ils descendaient de François Barraud, commissaire enquêteur à Poitiers. Duverdièr, qui en a fait mention dans sa *Bibliothèque française*, t. 1, p. 607, édition de Rigoley de Juvigny, le cite comme auteur d'une traduction du discours de la jeunesse de Fox Morzillo (*voy.* ce nom), Paris, 1579, in-8<sup>o</sup>.

L—M—X.

BARRE (JOSEPH), chanoine régulier de Ste-Geneviève, et chancelier de l'université de Paris, mort dans cette ville, le 25 juin 1764, âgé de 72 ans. Il entra jeune dans cette congrégation, et fit de grands progrès dans les sciences ecclésiastiques et profanes. Des travaux utiles remplirent le cours de sa vie laborieuse. Les principaux ouvrages sortis de sa plume sont : 1<sup>o</sup> *Vindiciae librorum deutero-canonorum veteris Testamenti*,

(1) Ce fut là qu'il passa les dernières années de sa vie, vivant assez modestement et recevant quelques amis. Il se faisait appeler *citoyen* par ses gens.

(2) Le discours de M. Hortensius de St-Albin fit partie d'une brochure intitulée *Obsèques du général Barras* (1<sup>er</sup> février 1829), Paris, in-8<sup>o</sup> de 12 pages. On y trouve l'éloge du caractère généreux et facile de Barras comme homme privé. Ce discours est précédé d'une notice sur Barras tirée du *Constitutionnel*; on y relate des traits de bienfaisance. M. de St-Albin père, dépositaire des manuscrits de Barras, prépare, dit-on, la publication de ses mémoires; ils éclairciront, sans doute, des faits qui jusqu'à présent n'ont été présentés qu'avec passion par des écrivains de parti. D—R—R

(1) *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, t. 3, p. 278.

*Parisiis*, 1759, in-12, livre où l'on trouve beaucoup d'érudition. 2° *Histoire générale d'Allemagne, avant et depuis l'établissement de l'Empire jusqu'à François*, Paris, 1748, 41 vol. in-4°, avec carte. L'auteur avait publié auparavant une lettre où il exposait le plan qu'il se proposait de suivre. La critique, en rendant justice aux recherches de l'auteur, lui reproche cependant de manquer d'exactitude dans les faits et d'élégance dans le style, et de plus une partialité nationale capable de rendre l'ouvrage odieux aux peuples qui ont eu quelque démêlé avec la France. C'est un effort de mémoire, plutôt que de génie, et souvent cette mémoire est infidèle. Enfin on convient généralement que cette histoire ne peut lui assigner une place parmi les bons écrivains en ce genre. Une observation assez piquante, c'est que le P. Barre a inséré dans son ouvrage beaucoup de faits et de discours pris mot par mot dans l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire. Il met entre autres ces paroles dans la bouche de Charles-Quint : « Le pape est bien heureux que les princes de la « ligue de Smalkade ne m'aient pas proposé de me « faire protestant ; car, s'ils l'avaient voulu, je ne « sais pas trop ce que j'aurais fait. » C'est la réponse de l'empereur Joseph, quand le pape Clément XI se plaignit à lui de sa descendance à l'égard du monarque suédois. « Il ne suffit pas, dit un critique, « pour composer une bonne histoire d'Allemagne, « de compiler ce qui se trouve dans les auteurs modernes, au moyen de quelques liaisons ; il faut « consulter les auteurs originaux, que les Allemands « ont recueillis avec soin. Celle de Heiss n'en mé- « rite pas le nom ; et celle de l'abbé Schmidt, tra- « duite en français, est moins l'histoire des Alle- « mand qu'un cadre où l'auteur a cherché à placer « ses systèmes. » On trouvera dans le *Journal des savants* une longue analyse de cet ouvrage. 5° *Vie du maréchal de Fabert*, 1752, 2 vol. in-12, curieuse, mais dont la diction n'est pas assez pure, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis. 4° *Examen des défauts théologiques*, Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12, diffus, mal écrit, mais plein d'excellentes vues. 5° *Lettre sur l'unité de la monarchie française*, dont on trouve un extrait dans le *Mercure* de 1762. 6° *Histoire de l'empire d'Allemagne et principalement de ses révolutions, depuis son établissement par Charlemagne jusqu'à nos jours*, Paris, 1771, 8 vol. in-8°. Cet ouvrage a été abrégé par Fréron. On doit au P. Barre une nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne* de l'effel. Il a enrichi de notes la meilleure édition des œuvres de Bernard van Espen : *Van Espen*, etc., *Scripta omnia*, 1755, 4 vol. in-fol. Il fit paraître, en 1755, le prospectus d'une *Histoire des lois et des tribunaux de justice* ; mais l'état d'imperfection où il laissa en mourant cette entreprise en empêcha la publication. Cependant, si l'on en croit l'abbé de Feller, ce serait son meilleur ouvrage. — Un autre BARRE (Nicolas) a fondé dans le 17° siècle l'ordre des frères et sœurs *piétistes*, consacrés à l'éducation des enfants pauvres.

N—L.

BARRE (JEAN DE LA), prévôt de Corbeil pen-

dant dix-sept ans, s'occupa à recueillir des mémoires, pour en composer une histoire, intitulée : *Antiquités de la ville, comté et châtellenie de Corbeil*, 1647, in-4°. Cet ouvrage est en 2 livres. Dans le 1<sup>er</sup>, les saints et les comtes du pays sont mentionnés fort au long ; dans le 2°, l'auteur suit les règnes de chaque roi de France, depuis Louis le Gros qui conquiert la ville, jusqu'à Henri IV. Il donne aussi la liste de tous les auteurs qu'il avait consultés pour la composition de son ouvrage.

A. B—T.

BARRE (FRANÇOIS-POULAIN DE LA), né à Paris, en juillet 1647, allia l'étude de la théologie à celle de la philosophie cartésienne. Il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le titre de docteur de Sorbonne, et la cure de la Flamangrie dans le diocèse de Laon. Des chagrins que lui avait attirés la liberté avec laquelle il s'exprimait sur des choses que son état lui faisait un devoir de respecter le déterminèrent à quitter sa patrie et à renoncer à sa religion. Il exécuta son dessein en 1688, à l'âge de quarante et un ans, et se retira à Paris, puis à Genève, où il se maria en 1690. Il donna d'abord des leçons de philosophie et de belles-lettres, et fut nommé régent de seconde en 1708 ; il reçut gratuitement le titre de bourgeois en 1716, et mourut en mai 1725. On a de lui plusieurs ouvrages médiocres : 1° *L'Egalité des deux sexes*, 1675, 1691, in-12. L'opinion soutenue dans ce livre n'était point nouvelle ; l'auteur la combattit ensuite dans un autre ouvrage, intitulé : *de l'Excellence des hommes*, 1675, in-12 ; 1692, in-8°. 2° *De l'Education des dames*, 1679, in-12. 3° *Les Rapports de la Langue latine à la française, pour traduire élégamment*, Paris, 1672, in-12. 4° *Doctrine des protestants sur la liberté et le droit de lire l'Écriture sainte*, etc., Genève, 1720, in-12. Suivant Senebier, c'est un des meilleurs ouvrages de controverse qu'il y ait. Senebier lui attribue encore le *Catalogue des mauvais termes communs au peuple de Genève*, titre d'après lequel on peut juger que l'auteur ne possédait pas assez bien les finesses de sa langue pour pouvoir en donner des leçons. W—s.

BARRE (JEAN-JACQUES DE LA), fils du précédent, naquit à Genève, en septembre 1696 ; fut nommé pasteur de l'Eglise réformée, remplit les devoirs de son ministère avec zèle et charité, et mourut en 1751. On a de lui : *Pensées philosophiques et Pensées théologiques*, imprimées à Genève, in-8°, des *Dialogues sur divers objets*, in-12, qui sont moins connus.

W—s.

BARRE (LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE LA), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Tournay, le 9 mars 1688. Son père, qui jouissait d'une fortune considérable, ayant été ruiné par suite d'entreprises mal dirigées, le jeune de la Barre, qu'on avait envoyé faire ses études à Paris, se trouva presque obligé de les interrompre, au moment où il entra en quatrième ; mais la douceur de son caractère et son assiduité au travail l'avaient fait aimer du maître de pension, qui voulut le conserver gratuitement, et lui obtint, quelque temps après, une bourse au collège de Ste-Barbe. Ses études achevées, il demeura pendant deux années chez un savant ec-

clésiastique, qui lui enseigna le grec, et lui apprit à collationner les manuscrits anciens. Dans le même temps, D. Anselme Banduri étant venu à Paris pour y faire imprimer son *Imperium orientale*, et les *Numismata imperatorum romanorum*, on lui indiqua la Barre comme très-capable de surveiller l'impression de ces deux importants ouvrages. Celui-ci répondit à l'idée avantageuse qu'on avait eue de son savoir, et aussitôt que ce premier travail fut terminé, à la demande de plusieurs savants, il donna une nouvelle édition du *Spicilegium* de D. Luc d'Achéry. (Voy. ACHÉRY.) La nécessité où il se trouvait de se faire une ressource de ses connaissances l'engagea à publier successivement : 1° les *Vetera Analecta* de Mabillon, 1725, in-fol.; 2° le *Dictionnaire* de Moréri, avec des additions considérables, surtout pour la partie géographique. Cette édition parut en 1725; mais elle a été effacée par les suivantes. 3° Les *Mémoires de l'Histoire de France et de Bourgogne*, connus sous le titre de *Journal de Charles VI*, 1729, 2 vol. in-4°, avec une préface eueuse. 4° *Le Secrétaire du Cabinet*, et *le Secrétaire de la Cour*, 1752, 2 vol. in-12. 5° *L'Histoire de Louis XIV*, par Larrey, 1755, 9 vol. in-12. 6° Enfin, *L'Histoire de Paris* de D. Lobinau, 1755, 5 vol. in-12. Ce furent là les principaux ouvrages dont il a été l'éditeur. Reçu à l'académie des inscriptions en 1727, il a enrichi les *Mémoires* de cette compagnie d'un grand nombre de morceaux curieux, parmi lesquels on distingue des *Eclaircissements sur l'Histoire de Lycurgue*, et un *Traité complet du Poème épique*. Tous ces travaux, qui auraient suffi à un homme très-laborieux, laissaient encore des loisirs à la Barre, puisqu'il se chargea en 1727 de la rédaction du *Journal de Verdun*, et qu'il continua cette entreprise jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mai 1758. Il était alors âgé de 50 ans. On a trouvé dans ses papiers des matériaux pour un *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, ouvrage immense, et qu'il se proposait de terminer dans le cours de trois années. La Barre, quoique affecté de surdité, s'était marié deux fois, et il avait eu le bonheur de trouver dans son ménage cette tranquillité, si précieuse pour ceux qui s'occupent des lettres. W—s.

BARRE DE BEAUMARCHAIS (ANTOINE DE LA), frère utérin du précédent, naquit à Cambrai. Élevé secrètement chez une de ses tantes, après avoir fait ses études, il fut clanoine régulier de la maison de St-Victor à Paris. Ses vœux lui étant à charge, il se retira à la Haye en 1727, et y fut professeur dans la pension de Jean Rousset. Il alla ensuite à Hambourg, puis revint à la Haye, où Rousset « l'em-  
ploya, dit Bruys, à traduire Suétone et à faire des « notes sur la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide « par Duryer. » Vers cette époque, Beaumarchais embrassa le calvinisme, se maria peu de temps après, apprit l'anglais, l'espagnol et l'italien, et se mit aux gages des libraires. Un de ses écrits (*les Lettres sérieuses et badines*) ayant été dénoncé à la cour de Hollande il se vit obligé de se retirer à Leyde. Ayant été désapprouvé et condamné, il abandonna la Hollande en 1755 et s'arrêta à Francfort-sur-le-

Mein, où il composa, au profit du libraire Varentrap, une gazette française, sous le titre d'*Avant-Coureur*; enfin il se rendit à Bamberg, ou à Wurtzbourg, où il paraît qu'il entra dans le sein de l'Église. Il est mort vers 1757. Beaumarchais possédait les poètes grecs et latins; son style est agréable. On a de lui : 1° *Aventures de don Antonio de Busalis*, histoire italienne, la Haye, 1712, 1722, 1724, in-12. 2° *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants*, la Haye, 1729-1755, 8 vol. in-12. « Cet ouvrage « contient, dit Barbier (*Exam. crit.*), quelques ana-  
« lyses très-bien faites, quelques morceaux d'histoire « littéraire très-curieux, entre autres une histoire « des traductions françaises des ouvrages de Ci-  
« céron. » 3° *Journal littéraire*, de 1752 à 1757. Cet ouvrage, commencé en 1715, et rédigé jusqu'au 15° vol. par S' Gravesande, de Joncourt et autres, a 24 vol. in-12; la partie due à Beaumarchais n'est pas la meilleure. Les premiers volumes surtout renferment des personnalités odieuses contre Jean Rousset, avec qui Beaumarchais s'était brouillé; aussi Bruys appelle-t-il les *Lettres sérieuses et badines*, un livre *horridum et sacrum*. 4° *La Monarchie des Hébreux*, traduite de l'espagnol du marquis de St-Philippe, la Haye, 1727, 4 vol. in-12. 5° *Le Temple des Muses, orné de soixante tableaux dessinés et gravés par B. Picart*, Amsterdam, 1756, in-fol. 6° *Le Hollandais, ou Lettres sur la Hollande ancienne et moderne*, Francfort, 1758, in-12. 7° *Amusements littéraires, ou Correspondance politique, philosophique, critique et galante* (pour les années 1758 et 1759), 1741, 5 vol. in-12, divisés chacun en 2 parties; la dernière lettre est du 25 juin 1759. L'ouvrage est dédié à *très-haut et très-puissant prince, le Public*; et cet intitulé de la dédicace est ce qu'il y a de plus piquant dans les trois volumes. On y trouve cependant le portrait de Voltaire, deux lettres de cet écrivain célèbre sur l'âme, quelques pièces de vers très-connues aujourd'hui. Il y a fort peu d'intérêt dans les nouvelles politiques et littéraires que donne l'auteur, dans ses petits contes et dans ses extraits des ouvrages nouveaux. 8° *Le Héros chrétien*, traduit de l'anglais de Steele, avec un traité des vertus païennes dont l'objet est de ramener les hommes à la loi naturelle, la Haye, 1729, in-12. Barre de Beaumarchais a en outre donné une nouvelle édition de *l'Histoire des sept sages de la Grèce* par de Larrey, avec des notes et un discours où il explique et développe divers points que l'auteur n'avait pas traités avec assez d'étendue, la Haye, 1754, 2 vol. in-12; et de *l'Histoire abrégée de la maison palatine*, par l'abbé Schannat, avec l'éloge historique de l'auteur. A. B.—T.

BARRE (MICHEL LA), compositeur de musique et virtuose, né à Paris, vers 1680. Il eut dans son temps la réputation du plus célèbre joueur de flûte, et se distingua dans l'orchestre de l'Académie royale de musique. Après avoir composé divers duos et trios pour la flûte, il fit la musique de deux opéras de Lamotte, qui furent représentés à l'Opéra; le premier, intitulé : *le Triomphe des Arts*, en 1700; et le second, *la Vénitienne*, en 1705. Cette dernière pièce

a été remise en musique par d'Auvergne, en 1768. La Barre est mort à Paris, vers l'année 1744. Son père était marchand de bois dans le quartier St-Paul. P—x.

BARRE (ANTOINE LE FÈVRE DE LA), lieutenant général, entra d'abord dans la magistrature, obtint une charge de conseiller au parlement, et remplit successivement les fonctions de maître des requêtes, d'intendant du Bourbonnais et de l'Auvergne, et enfin de Paris. Bientôt après il quitta la magistrature pour l'état militaire, fut admis dans le corps de la marine, et ayant trouvé l'occasion de signaler son courage, fut élevé au grade de capitaine de vaisseau. (*Voy. Chronologie historique* de Pinard, t. 4, p. 247.) Nommé gouverneur de la Guyane en 1665, il reprit Cayenne sur les Hollandais qui s'en étaient emparés, et fit de cette île le centre d'une colonie qui pouvait devenir très-florissante. Il encouragea la chasse aux tigres; et, s'il ne parvint pas à les détruire entièrement dans cette partie de l'Amérique, il en réduisit au moins beaucoup le nombre, en accordant à tout chasseur le fusil avec lequel il aurait tué un tigre, et la peau de l'animal, dont les marchands de pelleterie donnaient un prix assez considérable. La Barre dressa le plan des fortifications nécessaires pour mettre Cayenne à l'abri d'une nouvelle invasion: il examina les produits naturels de l'île, et fit divers essais pour s'assurer des cultures qu'on pourrait introduire avec le plus de succès; mais on ne lui laissa pas le temps d'achever les améliorations qu'il avait entreprises dans l'intérêt de la colonie naissante. Toutes les îles que la France possédait en Amérique ayant été cédées à la compagnie des Indes, la Barre revint en Europe avec la réputation d'un habile administrateur. Il fut créé lieutenant général en 1667; et, envoyé dans les Antilles, il y battit les Anglais qu'il força de lever le blocus de St-Christophe. En 1682, il remplaça le comte de Frontenac dans le gouvernement du Canada; mais déjà sur le retour de l'âge, il n'était plus guère propre à remplir un poste qui exigeait une grande activité. En arrivant à Québec, il se laissa prévenir contre la Salle (*voy. ce nom*), à qui la France devait la découverte récente de la Louisiane; et, sans attendre d'autres témoignages, il manda que ce voyageur était l'unique cause des actes d'hostilité que les Iroquois venaient d'exercer sur des marchands français. Avec un peu de réflexion, il aurait vu que ces hostilités avaient été suscitées par les Anglais, qui, désirant s'attribuer exclusivement le commerce du Canada, cherchaient par tous les moyens à éloigner les concurrents. La Barre, n'ayant pas des forces suffisantes pour commencer la guerre avec quelque espérance de succès, demanda des secours, et, en attendant leur arrivée, il prit le parti de continuer avec les Iroquois les négociations entamées par son prédécesseur. Sur la fin de l'année 1685, il reçut deux cents hommes de renfort; mais en même temps le ministre le chargeait d'empêcher les Anglais de former aucun établissement dans la baie d'Hudson, attendu que, dès 1656, la France en avait pris possession par la cérémonie usitée en pareil cas. Ce

secours était beaucoup trop faible pour le mettre en état d'entreprendre une guerre que les Anglais auraient bien pu ne pas voir s'achever tranquillement. Il fut donc encore forcé de recourir à la voie des négociations; mais pendant qu'il cherchait à ménager les Iroquois, il traitait secrètement avec leurs ennemis, et il en obtint la promesse d'un secours dans le cas où la guerre viendrait à éclater. Les Iroquois, non moins rusés, lui envoyèrent des députés à Montréal, pour l'assurer de leur attachement sincère à la France. N'imaginant pas que des sauvages pussent porter aussi loin la dissimulation, la Barre leur fit mille caresses, et les renvoya comblés de présents; mais à peine étaient-ils partis, qu'on reçut la nouvelle que les Iroquois devaient, avant la fin de l'année, pénétrer dans les possessions françaises pour les ravager. La Barre résolut de les prévenir; et, après avoir réuni toutes les troupes dont il pouvait disposer (1) à Montréal, il s'embarqua sur le fleuve St-Laurent, le 1<sup>er</sup> août 1684. La flottille, retardée par différentes circonstances, employa pour descendre le fleuve plus de temps qu'il n'aurait fallu. Mal pourvue de vivres, elle en manqua bientôt, et la petite armée, encore affaiblie par la disette et par les maladies, se trouvait dans l'état le plus déplorable, lorsque la Barre, campé sur les bords du lac Ontario, dans une anse qui depuis a reçu le nom de l'*anse de la Famine*, vit, avec autant de plaisir que de surprise, arriver trois députés iroquois. Ils venaient lui proposer la paix, sous la condition d'abandonner à leur vengeance les Illinois, ces fidèles alliés des Français, depuis leur établissement dans l'Amérique septentrionale. La Barre, forcé d'y souscrire, revint à Québec, où, peu de temps après, arrivèrent les troupes qu'il avait demandées, et qui lui auraient permis de dicter les conditions à ceux dont il venait de les recevoir. (*Voy. l'Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, liv. 10 et 11.) Accusé d'avoir fait manquer cette expédition par sa faiblesse et ses mauvaises mesures, il fut remplacé l'année suivante dans le gouvernement du Canada par le marquis de Jennonville. La Barre resta depuis sans emploi, et mourut le 4 mai 1688. On a de ce général: 1<sup>o</sup> *Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée la Guyane, et par les Espagnols, el Dorado, nouvellement remise sous l'obéissance du roi*, Paris, 1666, in-4<sup>o</sup>. Ce volume curieux est devenu très-rare. 2<sup>o</sup> *Journal d'un voyage à Cayenne*. On le trouve à la suite de la *Relation de ce qui s'est passé dans les îles et terre ferme de l'Amérique, pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, en 1666 et 1667*, Paris, 1671, 2 vol. in-12 (2). « C'est, dit le P. Labat, moins « une relation qu'un factum contre M. de Clodoré, « gouverneur de la Martinique. » Il ajoute qu'il a vu des notes écrites par Clodoré, sur les marges du 4<sup>e</sup> volume de l'*Histoire des Antilles*, par le P. Du-tertre, « par lesquelles il répond très-bien et très-

(1) Cette armée se composait de 4,000 hommes, dont sept cents Canadiens, deux cents sauvages et cent trente Français.

(2) Cette *Relation* est attribuée à Clodoré, secrétaire de vaisseau (*voy. Clodoré*), qu'il ne faut pas confondre avec le gouverneur de la Martinique.

« vivement à ce que M. de la Barre avait avancé contre « lui dans son *Journal*. » (*Voy. la préface du Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique* par Labat.) W—s.

BARRE (JEAN-FRANÇOIS LE FÈVRE, chevalier DE LA), petit-fils du précédent, a été, en France, l'une des dernières victimes de l'intolérance religieuse. Son père ayant dissipé sa fortune, sa tante, abbesse de Villancourt, le fit venir auprès d'elle, et se chargea de son éducation. Ce jeune homme répondait aux bontés et aux soins de sa parente : à dix-huit ans, il avait déjà fait de grands progrès dans les mathématiques et dans les arts du dessin ; il avait lu avec fruit tous les ouvrages des écrivains anciens et modernes qui ont traité de l'art militaire, et même il avait fait des notes intéressantes sur quelques-uns. On venait de solliciter pour lui une compagnie de cavalerie, qui avait été promise, lorsqu'arriva l'horrible événement que notre devoir nous force de retracer. Dans le courant de l'année 1765, un crucifix en bois, placé sur le pont d'Abbeville, avait été mutilé ; l'évêque d'Amiens, de la Motte d'Orléans, publia un monitoire pour inviter à révéler les auteurs de ce crime, à peine d'encourir les censures ecclésiastiques et l'excommunication. Duval de Saucourt, conseiller au présidial d'Abbeville, et que des raisons d'intérêt avaient rendu ennemi de l'abbesse de Villancourt, en accusa le chevalier de la Barre : plusieurs témoins furent entendus. Le chevalier de la Barre et Morival Détallonde, jeune homme de son âge, furent décrétés de prise de corps. Détallonde se sauva, et passa en Prusse, où il a servi avec distinction ; le chevalier fut arrêté, et conduit en prison. L'acte d'accusation dressé par le lieutenant criminel d'Abbeville portait que les prévenus avaient passé devant une procession sans ôter leur chapeau ; qu'ils avaient parlé contre le dogme de l'eucharistie ; et enfin qu'ils avaient chanté des chansons libertines et impies. Le tribunal d'Abbeville condamna le chevalier de la Barre à avoir la langue et la main droite coupées, et à être ensuite brûlé vif. Un arrêt du parlement de Paris, du 5 juin 1766, rendu à la majorité de cinq voix sur vingt-cinq, adoucit ce jugement, en ordonnant que le chevalier de la Barre serait décapité avant d'être jeté dans les flammes. Cet arrêt fut exécuté le 1<sup>er</sup> juillet suivant. L'infortuné jeune homme, à peine âgé de dix-neuf ans, fut conduit au lieu du supplice, dans un tonnerre, avec un écriteau sur la poitrine, portant : *Impie, blasphémateur, sacrilège abominable et exécrationnable*. Voltaire réclama avec autant de force contre ce jugement que contre celui de Calas ; il fit paraître, sous le nom de M. de Casen, avocat au conseil du roi, une *Relation de la mort du chevalier de la Barre*, qui se trouve dans le 56<sup>e</sup> vol. de la collection de ses œuvres, édit. de Beaumarchais. « On lui donna, dit-il, pour « confesseur et pour assistant, un dominicain, ami « de sa tante l'abbesse, avec lequel il avait souvent « soupé dans le couvent ; ce bon homme pleurait, « et le chevalier le consolait. On leur servit à dîner ; « le dominicain ne pouvait manger. — Prenons un « peu de nourriture, lui dit le chevalier, vous aurez « besoin de force autant que moi pour soutenir le « spectacle que je vais donner. — Ce spectacle, en

« effet, était terrible : on avait envoyé de Paris cinq « bourreaux pour cette exécution... Il monta sur « l'échafaud avec un courage tranquille, sans plainte, « sans colère et sans ostentation : tout ce qu'il dit « au religieux qui l'assistait se réduisit à ces paroles : « Je ne croyais pas qu'on pût faire mourir un jeune « gentilhomme pour si peu de chose » W—s.

BARRE (CÉSAR-ALEXIS CHICHEREAU, chevalier DE LA), littérateur, était né vers 1650 à Langeais, dans la Touraine. Après avoir servi quelque temps comme volontaire, il obtint une compagnie, ou du moins le rang de capitaine dans le régiment royal. La vie des camps n'avait point affaibli son goût pour les lettres. Il cultivait la poésie, et quelques pièces recueillies dans le *Mercur galant* lui firent une réputation qui ne s'obtient plus à si bon marché, depuis que les versificateurs se sont si fort multipliés. A soixante ans, il faisait encore des vers naturels et faciles, mais négligés. Retiré du service, il partagea son temps entre Paris et la province, où il avait conservé des relations avec les amis de sa jeunesse, et il mourut plus que septuagénaire, dans les premières années du 18<sup>e</sup> siècle. On a de lui : 1<sup>o</sup> des *Fables*, Cologne, 1687, in-8<sup>o</sup>. Il a puisé les sujets de quelques-unes dans nos anciens poètes et dans les conteurs italiens ; mais il en reste un assez grand nombre dont l'invention lui appartient. 2<sup>o</sup> *Conseils à une jeune dame qui entre dans le monde*, Tours (vers 1690), in-4<sup>o</sup> de 58 pages. C'est une épître en vers libres. Dans la préface de son recueil de fables, il annonçait « qu'après avoir fait parler les héros « d'Ésope, sa Muse allait prendre un vol plus élevé. » Mais on ne connaît de la Barre que les deux ouvrages qu'on vient de citer. Chalmel (*voy. ce nom*) lui a consacré une courte notice dans le 4<sup>e</sup> vol. de son *Histoire de Touraine*, etc. W—s.

BARRE (JEAN DE LA), littérateur, né, vers 1650, à Paris, se fit recevoir avocat au parlement, et partagea son temps entre les devoirs de sa profession et la culture des lettres. Il jouissait d'une assez grande réputation au barreau. (*Voy. le Journal des savants, 1705-1715*.) On lui doit une *Continuation du Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. Dans sa préface, l'auteur avoue, « qu'il ne « s'est engagé dans ce dessein que par une espèce « de désespoir de ce que nous ne pouvions pas avoir « la suite que cet illustre prélat avait promise. » Mais le nom seul d'un concurrent aussi redoutable aurait dû lui faire tomber la plume des mains. Cette prétendue *Continuation*, imprimée d'abord à Paris en 1705, in-12, a été reproduite un grand nombre de fois en Hollande à la suite du chef-d'œuvre de Bossuet. La Barre a traduit le livre de Sénèque de *la Brièveté de la vie*, 1705, in-12. Son nom ne se trouve plus sur le tableau des avocats pour 1712 ; on peut en conclure qu'il était mort l'année précédente. Drouet, dans les tables de la *Méthode pour étudier l'histoire*, a confondu le continuateur de Bossuet avec Louis-François-Joseph de la Barre, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. W—s.

BARRÉ (YVES), né à Paris le 17 avril 1749, fut

d'abord avocat, et en 1775 greffier-commis au parlement de Paris ; mais, neveu du chansonnier Laujon, il ne tarda pas à préférer à ces graves occupations les jeux de la scène. Il se réunit à Piis pour donner, au théâtre qui n'avait d'italien que le nom, des pièces en vaudeville. Les flonflons du théâtre de la Foire avaient vieilli ; les pièces de Piron et de Panhard s'étaient effacées. Piis et Barré, héritiers de la société du Caveau, crurent que le vaudeville pourrait lutter contre l'opéra-comique qui l'avait écarté, et firent représenter quatre pièces tout en couplets, intitulées : *les Vendangeurs*, *la Matinée* et *la Veillée villageoise*, *le Printemps*, et *les Amours d'été*. Ces quatre petites pièces, roulant sur les quatre saisons, eurent, excepté la troisième, un succès fort marqué, et qui rétablit pour un temps le genre du vaudeville (1). Ce n'est pas qu'elles ne fussent toutes plus ou moins remplies de choses de très-mauvais goût. De plus, la nécessité que s'étaient imposée les auteurs de faire, comme à l'opéra, chanter depuis le commencement jusqu'à la fin, inspirait aussi, comme à l'opéra, un peu de fatigue et d'ennui, et d'ailleurs, parmi tant de couplets, forçait à en laisser de très-médiocres, et d'autres pis encore par les mauvais calembours dont ils étaient remplis ; mais ces défauts furent couverts par beaucoup de choses spirituelles et par des tableaux souvent gais, naïfs et même gracieux. Les auteurs voulurent continuer et soutenir ce genre par d'autres pièces qui furent moins heureuses : et, après quelques années, le vaudeville disparut encore devant l'opéra-comique, ou du moins le peu de pièces qui furent données en ce genre n'eurent point de vogue. Bientôt après, la multiplicité des spectacles que la révolution de 1789 avait fait surgir dans Paris inspira à Barré, à Piis et à Rosière, auteur de la Comédie-Italienne, l'idée de fonder un théâtre spécialement consacré au vaudeville. Ils se concertèrent avec des actionnaires, et Barré devint directeur de ce théâtre, qui ouvrit le 12 janvier 1792. Il obtint un succès très-grand, parce qu'en effet le vaudeville est un genre fait pour plaire aux Français, par l'esprit des couplets et la simplicité des airs, qui contiennent souvent plus de véritable chant que de plus grands morceaux. Barré avait ménagé à son théâtre le talent de son ancien associé Piis, qui fit seul la pièce d'inauguration, et

(1) Piis et Barré n'ont été les régénérateurs du vaudeville en France que sous le rapport du succès d'un grand nombre de leurs pièces, parmi lesquelles il ne faut pas oublier *Cassandre oculiste*, jouée en 1780. Outre ce genre, éclipsé au Théâtre-Italien par l'opéra-comique ou comédie à ariettes, n'en avait pas été entièrement exclu, et qu'on y voyait reparaitre de temps en temps des opéras-vaudevilles de Favart et de quelques autres vieux auteurs vivants, neuf pièces en vaudevilles furent jouées depuis 1775 jusqu'à la fin de 1779. La plus ancienne fut une parodie d'*Orphée*, intitulée *Roger-Bontemps et Javotte*, par Moline et Dorvigny, l'auteur des *Jeannot*. En 1776, parut *le Mai*, par Desfontaines qui, plus tard, fut le collaborateur de Piis, de Radet et de Barré ; deux mois après, Piis donna, avec Després et Regnier, *la Bonne Femme, ou le Phénix*, parodie d'*Alceste*, et l'année suivante, avec les mêmes, *l'Opéra de province*, parodie d'*Armide*. Les autres pièces furent *Gabrielle de Passy*, par Imbert, *la Rage d'amour*, par Dorvigny, *les Révertes renouvelées des Grecs*, par Favart, parodies de *Gabrielle de Vergy*, de Roland et d'*Iphigénie en Tauride*, etc., etc. Barré n'a jamais donné seul un ouvrage au théâtre. A—T

qui avait même eu une pension pour ces motifs. Mais il paraît que la condition de cette pension était que Piis ne donnerait de vaudevilles à aucun autre théâtre. Cet auteur ayant oublié cette condition en fondant le théâtre des Troubadours, en 1799, sa pension fut supprimée, et tous ses rapports avec son ancien collaborateur entièrement rompus. Barré, qui avait déjà composé avec Radet l'agréable opéra-comique de *Renaud d'Ast*, s'associa avec lui et avec Desfontaines, et ils firent ensemble beaucoup de pièces dont la plupart réussirent. Les plus connues, outre les parodies souvent plaisantes, sont : *Arlequin afficheur*, folie qui, depuis 1792, a été jouée peut-être sept ou huit cents fois, parce que pendant plus de vingt ans elle précéda presque tous les vaudevilles nouveaux ; *Colombine mannequin* ; *le Mariage de Scarron* ; *Monsieur Guillaume*, excellente petite comédie ; *René le Sage* ; *Gaspard l'Avisé* ; *le Fandango* ; *les Deux Edmond*, etc. Il paraît que le plus habile des trois collaborateurs était Radet. Barré, qui avait peu de temps à lui, et qui n'eut jamais de style (1), avait en revanche une assez grande connaissance du théâtre. Il donnait de bons conseils aux jeunes auteurs, s'associant rarement à eux, et abusait beaucoup moins à cet égard de sa qualité de directeur qu'on ne l'a fait, dit-on, quelquefois depuis. Il ne faut pas oublier, dans les pièces auxquelles il travailla, celle qu'il a faite avec Ourry, le vaudeville de *la Danse interrompue*, qui contient la scène la plus folle et peut-être la plus gaie qui ait été offerte au public. La direction d'un théâtre, si mince qu'il soit, est un petit empire. Il est difficile de mener tant d'actrices et d'acteurs souvent spirituels, plus difficile quelquefois de mener ceux qui ne le sont pas ; par exemple, que dire à un acteur (Chapelle) plus Cassandre que tous ceux qu'il représentait, et qui, ayant voulu énumérer les fonctions d'acteur et d'écopier, fit de mauvaises affaires, et répondait à un créancier importun : « Mon ami, foi d'honnête homme, j'ai fait banqueroute. » Barré se tira très-bien de ces difficultés et de beaucoup d'autres. Quoique naturellement vif et brusque, il franchit avec adresse et mesure des temps orageux et des circonstances épineuses. Je lui ai entendu raconter que peu de temps après le 15 vendémiaire le général Bonaparte le fit venir et lui dit : « Citoyen Barré, je suis fort mécontent de votre « parterre.—Pourquoi, général?—A cause des allusions antirépublicaines qu'il fait tous les soirs.— « Général, j'en suis désolé ; mais je ne sais aucun « moyen de les empêcher.—J'en sais un, moi.—Lequel, général, s'il vous plaît?—Je ferai mitrailler « votre parterre. » C'était au milieu des victoires de l'armée d'Italie, que, tout en les admirant, il me répétait ce propos qu'il trouvait un peu vif, et qui m'a fait plus d'une fois penser aux républicains qui vantent et même regrettent Bonaparte. Barré, très-bon pour sa famille, ne le fut pas moins pour ses acteurs, qu'il ne cessa de protéger. Cet homme

(1) Barré fut de la société des dîners du vaudeville, dans le recueil de laquelle on trouve quelques chansons de lui, qui ne sont pas les meilleures. A—T.

si brusque leur rendait beaucoup de services : un jour il en rencontra un qui sortait de l'administration en pleurant parce que l'on venait de réduire son traitement ; il le consola en s'engageant personnellement à lui payer ce qu'on lui ôtait. Après avoir pendant vingt-trois ans dirigé le théâtre du Vaudeville, il désira prendre du repos et fut remplacé en 1815 par Désaugiers. Le genre qu'il avait rétabli n'avait eu que trop de succès ; car cinq ou six théâtres l'imitaient et rivalisaient avec le sien en donnant aussi des vaudevilles. Il faut dire que chez lui et surtout on avait senti la nécessité d'entremêler les couplets de prose et de beaucoup de prose. Ce genre ainsi constitué passera difficilement de mode en France ; il y a même nuï à l'opéra-comique proprement dit, qui, au moment où j'écris, obtient moins de faveur et de succès. Mais c'est que l'opéra-comique, forcé de se charger de musique et de finales, a presque cessé d'être l'opéra-comique ; et au contraire le vaudeville, aujourd'hui mêlé de jolis airs et même de jolis duos, trios et quatuor empruntés à l'opéra-comique lui-même, est au fond le véritable opéra-comique. C'est ainsi que les choses changent de nom ; mais les noms ne peuvent changer les choses. Le vaudeville, ainsi modifié, plaît généralement en France et même ailleurs ; car ce genre, traité, il faut le dire, avec encore plus d'élégance et d'esprit par un auteur remarquable (M. Scribe), se joue non-seulement en langue française sur des théâtres de société dans presque toute l'Europe, mais nous pourrions citer des villes étrangères, Munich, par exemple, où l'on joue dans la langue du pays nos vaudevilles traduits, en les chantant sur nos airs souvent très-agréables. Ce que je dis des vaudevilles actuels ne doit pas empêcher d'apprécier ceux de Barré et de ses collaborateurs, dont plusieurs mériteraient d'être goûtés dans tous les temps. Mais, de même qu'en Italie il se perd une quantité incroyable de bonne musique, on n'a pas d'idée de tout l'esprit qui se perd en France, également par la multiplicité de la production. Barré, retiré avec une pension bien méritée et une fortune assez médiocre, passa le reste de sa vie à la campagne. Il n'avait pas oublié pour cela le théâtre, et plus qu'octogénaire, il y paraissait souvent. Jamais il ne s'était rapproché de son premier collaborateur Pils ; mais la fortune leur avait réservé une triste et dernière association. Barré mourut le 5 mai 1852, du choléra ; et la même maladie enleva Pils peu de jours après (1).

C. D. L.

BARRÉ (GUILLAUME), né en Allemagne, vers 1760, d'une famille de protestants français réfugiés, servit d'abord dans la marine russe, et vint en France au commencement de la révolution dont il embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Il fit les premières campagnes d'Italie dans l'armée française et y devint capitaine. Parlant et écrivant toutes les langues de l'Europe, il fut distingué par le général

(1) Barré avait institué sa légataire universelle mademoiselle Betzi, ancienne actrice du Vaudeville, qui depuis longtemps lui prodiguait les soins les plus affectueux.

V—ve.

Bonaparte, et devint son interprète avec 12,000 francs de traitement. Mais ayant composé contre lui des couplets satiriques, il fut obligé de fuir, ce qui était assez difficile en France à cette époque. Ne pouvant voyager par terre, il détacha pendant la nuit, du rivage, une petite barque, et descendit ainsi sur la Seine jusqu'au Havre, d'où il gagna l'Angleterre sur un bâtiment américain. Arrivé à Londres, il se moqua de la police de Paris, dont il avait trompé la surveillance, et se vengea de Napoléon en publiant en prose, dans la langue du pays, des écrits qui ne sont pas aujourd'hui moins oubliés que ses chansons : 1° *Histoire du consulat français sous Bonaparte*, Londres, 1807 ; 2° *l'Origine, les Progrès, la Décadence et la Chute de Bonaparte en France*, Londres, 1815, in-8°. Ce dernier ouvrage devait être composé de deux volumes, mais le second n'a point paru. Barré a traduit en français l'ouvrage de Sidney-Smith sur l'expédition d'Égypte. Cet auteur s'est donné lui-même la mort à Dublin, en 1829 Z.

BARRÉ DE SAINT-VENANT (JEAN), agronome, né, en 1757, à Niort, entra jeune comme officier dans un régiment de cavalerie, et fut envoyé à St-Domingue. Ayant observé les différents modes de culture employés dans la colonie, il en reconnut les vices, trouva les moyens de les corriger, et formula, d'après ses principes, un des plus grands et des plus riches établissements de l'île. Le gouvernement, informé des succès qu'avait obtenus Barré, le nomma membre de la chambre d'agriculture et de commerce des colonies ; et, pendant dix ans qu'il remplit ces fonctions, il ne cessa d'entretenir une correspondance très-active avec le ministère sur les intérêts de St-Domingue. Il eut beaucoup de part à la création au Cap d'une académie connue sous le nom de *cercle des Philadelphes*, et qui rendit de grands services, en répandant parmi les colons la connaissance de pratiques utiles et le goût des sciences naturelles. De retour en France, en 1788, Barré tenta de s'opposer à l'adoption de mesures qui devaient entraîner la ruine des colonies ; mais tous ses efforts furent inutiles, et il eut la douleur de voir toutes ses prédictions réalisées. Avec les débris de son immense fortune, il acquit aux environs de Paris un domaine d'une assez grande étendue, mais d'un rapport médiocre, et il en dirigea lui-même l'exploitation avec tant d'habileté, qu'en peu d'années il en doubla les revenus. Admis en 1803 à la société d'agriculture du département de la Seine, il lui communiqua plusieurs mémoires sur le code rural, sur la possibilité et sur les moyens d'introduire dans les parties méridionales de l'Europe la culture du coton, du café, de l'indigo et surtout de la canne à sucre. Malgré son âge avancé, Barré devait aller dans le royaume de Naples diriger une plantation de cannes à sucre, et les préparatifs de son départ étaient terminés, lorsqu'il mourut au mois de février 1810, à 75 ans. Il est auteur d'un ouvrage intéressant : *des Colonies modernes sous la zone torride, et particulièrement de celle de St-Domingue*, Paris, 1802, in-8° avec cartes.

W—s.

BARRÉ (LÉONARD), né à Bordeaux, dut à ses

malheurs quelque renommée dans sa patrie, et ensuite l'également complet de sa raison. Un incendie ayant consumé sa maison, en 1791, il pensa que ce désastre était l'ouvrage d'une main criminelle, et porta plainte au tribunal du district. Les poursuites n'ayant pas été faites avec la célérité qu'il désirait, il s'adressa au club des amis de la constitution, qui lui conseilla de porter ses réclamations devant le ministre de la justice. En adoptant ce parti, Barré publia un mémoire où le tribunal de Bordeaux était accusé de lenteur, sans doute en termes peu convenables, car l'auteur fut sur-le-champ décrété de prise de corps. Il dénonça cet acte sévère au club bordelais, et il en reçut une longue lettre dans laquelle perce une vive indignation contre le décret lancé : « Il nous ferait « presque douter, y est-il dit, que la Bastille soit « renversée. » Et la lettre est terminée par ces mots : « Souvenez-vous que vous trouverez en nous des « frères et des amis. » Elle est signée Grangeneuve, président (depuis conventionnel) ; Blondela, prêtre, secrétaire, etc. Barré s'était adressé en même temps au ministre de la justice Dupont, qui lui répondit (31 janvier 1792) : « Vous demandez que je vous « fasse rendre l'existence civile que ce décret vous a « enlevé... Les voies de droit vous sont ouvertes... « Je vous renvoie, en conséquence, les pièces que « vous m'aviez remises, vous invitant seulement à « employer les moyens que la loi vous indique pour « faire anéantir le décret de prise de corps contre « lequel vous réclamez. » Le tribunal de Bordeaux avait été trop loin, le décret fut rapporté, et Barré recouvra son existence civile, mais non la raison, qu'avaient altérée l'incendie et la prise de corps. Il n'était pas entré dans une de ces démenées qui nécessitent l'action des lois et la séquestration ; c'était une de ces aberrations morales qui ne jettent pas le trouble dans la société, et telles qu'on en voit se déclarer en si grand nombre à la suite des crises politiques et des révolutions. Léonard Barré composa, sous l'empire, un ouvrage intitulé : *le Véritable Système de gouvernement du corps politique et d'économie générale*, en deux volumes traitant, l'un, de la direction du pouvoir temporel ; l'autre, de la direction du pouvoir spirituel. Il fit imprimer un résumé de son système, et l'adressa (1804), avec des épîtres, à l'empereur Napoléon et au pape Pie VII. Il envoya l'ouvrage entier et vingt-cinq exemplaires du résumé au sénat conservateur ; et il écrivit à l'archevêque de Bordeaux que, depuis le triple envoi, son imagination n'avait cessé d'être tendue sur le même sujet. « Plusieurs « étincelles de lumière, disait-il, jaillissent sans cesse « de mon cerveau, et toutes tendent à corroborer « l'idée qu'il a enfantée. » Vers le même temps, il pria le maire de Bordeaux de mettre sous le cachet municipal un paquet de ces étincelles adressées au sénat, afin que les préposés des postes ne regardassent pas, écrivait-il, ce paquet *comme renfermant les ouvrages de quelque fou* : il ne n'agissait pas moins, dans cet envoi, que *du salut de l'empire et de celui de l'univers*. Barré ne tarda pas à venir se fixer à Paris. Les événements de 1814 et de 1815 donnèrent un nouvel ébranlement à son cerveau. Il composa

III.

une foule d'écrits, la plupart assez volumineux, sous le titre de *Traits de lumière*, qu'il adressa, les uns au pape, *pour en faire ce que bon lui semblera* ; les autres à l'empereur d'Autriche, *président du congrès de Vienne, en quelque lieu qu'il soit*. Ces *traits de lumière* n'étaient pas moins obscurs que ceux qu'il adressa à tous les francs-maçons de l'univers, dont il se disait le *vrai frère et ami*. En 1818, il écrivit encore à S. S. le pape Pie VII et à tous les grands maîtres de la franc-maçonnerie, *principaux membres de la diplomatie*. En 1819, il se mit en correspondance avec les ambassadeurs de Perse, d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie. Il adressa divers écrits au prince de Metternich et à la chambre des pairs. Mais, en 1821, il choisit des correspondants moins illustres, et, pendant trois ans, il ne fit part de ses *traits de lumière* qu'à un peintre en miniature, à un artiste vitrificateur, à M. Chevalier, opticien, à un naturaliste, même à une marchande, et à un marchand du Pont-Neuf qui vendait un *jeu représentant les différentes échelles qu'il faut parcourir pour monter jusqu'au soleil*. Il suffira, pour faire connaître ce qu'étaient les écrits de ce visionnaire, de dire qu'il les signait quelquefois ainsi : « LÉONARD qui n'est plus Barré, parce qu'il a fondu « la calotte d'airain qui tenait tous nos cerveaux en « clavés. »

V—VE.

BARREAU (FRANÇOIS), célèbre tourneur, naquit à Toulouse, le 26 septembre 1731, et vint, très-jeune s'établir à Avignon, où l'honnêteté de ses mœurs et l'urbanité de son caractère, non moins que son talent dans un art qu'il cultivait déjà avec distinction, le firent accueillir dans les meilleures maisons. Estimé et considéré, jouissant d'une honnête aisance, et n'ayant d'autre ambition que de s'élever de la classe des artisans au rang des artistes, il s'occupait sans relâche à perfectionner, à inventer, soit dans ses instruments et dans ses procédés, soit dans les ouvrages qui sortaient de ses mains. La révolution de 1789 arriva, et Barreau était plus que sexagénaire lorsque le choix de ses concitoyens le porta à des fonctions municipales, qu'il eut le courage ou la faiblesse d'accepter. Mais bientôt une de ces réactions politiques, si fréquentes dans Avignon, le contraignit d'abandonner cette ville, vers 1797, et lui fit perdre une partie de sa fortune. Réduit à chercher une nouvelle patrie, il se décida sagement pour Paris, suivant le conseil de M. de Fortia d'Urban, dont les recommandations lui furent fort utiles. Il y apporta ses outils, son industrie et ses ouvrages, en fit de nouveaux, et y fut si promptement et si avantageusement connu, que, dès le 30 mai 1799, sur le rapport d'une commission nommée par le ministre de l'intérieur, plusieurs de ses chefs-d'œuvre furent jugés dignes d'être placés au conservatoire des arts et métiers. Bientôt un logement lui fut accordé dans les bâtiments de l'ancien collège de Navarre. Ces encouragements stimulèrent Barreau, et le mirent en position d'en obtenir de nouveaux. Le 10 juin 1800, une commission composée de Monge, Charles et Perrier, fit à la première classe de l'Institut le rapport le plus honorable de ses travaux, sur leur

20

variété, sur le bon goût, l'élégance et les belles proportions de leurs formes, la précision et la délicatesse de leur exécution. Elle donnait en même temps de justes éloges à l'intelligence et à l'adresse de l'artiste ; à sa patience, à son enthousiasme, qui lui avaient fait vaincre des difficultés jusqu'alors insurmontables, et reculer les bornes de son art ; enfin à l'extrême simplicité, à la justesse et à la solidité des outils qu'il avait exécutés et perfectionnés lui-même, et surtout de son tour en l'air et de son tour à pointes, bien préférables aux tours plus compliqués. L'envie et la malveillance avaient accrédité le faux bruit que Barreau n'était point l'auteur des merveilles qu'il présentait : son extrême modestie ne se serait point offensée qu'on eût trouvé ses ouvrages imparfaits. « Je tâcherai de faire mieux, » aurait-il dit. Mais il fut sensible à l'injustice qui osait lui en disputer la paternité. Malgré son âge avancé, il ne craignit pas d'entrer dans l'arène et de défier ses adversaires. Un rapport, lu à l'athénée des arts, le 6 septembre 1807, constata qu'on l'avait vu exécuter un ouvrage demandé au hasard, et le conduire jusqu'à la fin, avec cette célérité résultant d'une main exercée et de la simplicité des moyens ; enfin que Barreau était sans égal, comme il avait été sans maître. A la suite de ce rapport, le président lui remit la médaille et la couronne, en disant : « Soixante-seize ans de travail n'ont fait qu'épurer votre goût, sans altérer la fermeté de cette main habituée à produire chaque jour de nouveaux prodiges. Pour elle le simple ciseau est le sceptre du tour ; au nom de l'athénée des arts, j'en pose sur votre tête la couronne. » Peu de temps après, Barreau fut reçu membre de l'athénée et ensuite de la société des inventions, découvertes et perfectionnements. Il était de l'athénée de Yateluse. De nouveaux rapports des deux sociétés parisiennes, en faveur d'ouvrages plus récents de cet homme habile, achevèrent d'établir sa réputation et de prouver qu'il avait porté l'art du tour à un point de perfection jusqu'alors inconnu. On n'attend pas que nous fassions ici l'énumération et encore moins la description de tous les chefs-d'œuvre sortis des mains de Barreau. Il suffira de donner au lecteur une idée de la pièce qui est devenue pour lui le type d'ouvrages délicats, plus élégants et plus perfectionnés : c'est une sphère en ivoire de 4 pouces de diamètre, portée sur un piédestal en ébène, et percée à jour de trente ouvertures au moyen desquelles l'artiste a travaillé dans le même bloc une urne dont le pied tient à la sphère par un pivot à vis, et dont le couvercle se dévisse à volonté. Dans cette urne se trouve une autre boule également percée à jour, et qui contient une étoile à douze rayons. Cette pièce fut faite à Avignon, il y a près de cinquante ans, pour la famille de l'auteur de cet article, qui la possède encore. Barreau en fit depuis quelques autres à peu près semblables pour l'invention, la forme et les dimensions. Mais à Paris il exécuta ces sphères avec plus de hardiesse et de perfection, soit de même grandeur, et contenant neuf à dix pièces différentes, les unes dans les autres ; soit dans des proportions beaucoup plus petites, puisqu'il y en a qui n'ont pas

plus de quinze lignes de diamètre, et qui sont percées et compliquées à l'extrémité du même bloc, dont il faisait une colonne, un obélisque, une aiguille, auxquelles la boule semblait ne tenir que par un fil. Barreau adapta de pareilles sphères à une pièce composée de douze colonnes, circulairement placées, et de même hauteur, mais différentes par les ornements qu'elles supportent, et entre lesquelles sont des candélabres qui tiennent à la fois du goût antique, moderne, arabesque et chinois. Nous supprimons les autres détails de cette pièce admirable, connue sous le nom de *Kiosque*, qui a 26 pouces de haut sur 46 de large, à sa base. Barreau l'offrit à Napoléon, qui lui fit compter 2,000 francs, et la plaça à Trianon. D'autres rapports lus aux deux sociétés dont Barreau était membre avaient mentionné honorablement les nouveaux ouvrages dont s'occupait sans relâche l'infatigable vieillard. Tous y manifestaient le désir que cet artiste publiât un ouvrage élémentaire où il expliquerait ses procédés ; mais soit paresse, soit modestie, soit inhabileté à rédiger la théorie d'un art qu'il pratiquait avec une supériorité si marquée, Barreau, à l'exception de quelques notes pour son usage, n'a rien écrit, quoiqu'il n'ait pas cessé de travailler jusqu'à sa mort, arrivée le 2 août 1814, à 85 ans. N'ayant jamais été marié, il n'a point laissé d'héritiers de son secret. Plusieurs de ses ouvrages, admirés à diverses expositions de l'industrie, et achetés par le gouvernement, figurent encore au Conservatoire des arts et métiers.

A—T.

BARREAU (ALEXANDRINE-ROSE), née à Sariens, département du Tarn, vers 1774, servit dans les armées françaises comme simple soldat, et donna des preuves d'intrépidité qui lui méritent une place à côté de Jeanne d'Arc et des Jeanne Haehette. Jalouse de partager les périls de son mari, Layrac, et de son frère, tous deux grenadiers dans le 2<sup>e</sup> bataillon du Tarn, elle échangea les vêtements de son sexe contre l'uniforme militaire, et, sous le nom de Barreau, que nous lui avons conservé dans cet article parce que ce fut celui qu'elle honora, se rendit à l'armée des Pyrénées-Occidentales, où elle ne tarda pas à se distinguer par des traits de bravoure et de dévouement qui excitèrent une admiration générale. Nous n'en citerons qu'un seul. A l'attaque de la redoute d'Alloqui (13 août 1794), elle combattait sous le feu d'une artillerie formidable, auprès de son mari et de son frère : ce dernier tombe blessé mortellement, et Layrac est atteint d'une balle. Ce double malheur enflamme le courage de l'héroïne : « Avant de vous secourir, il faut que je vous venge, » s'écrie-t-elle. Aussitôt, s'élançant hors des rangs, elle pénètre la troisième dans les retranchements ; la redoute est enlevée, et Alexandrine se précipite avec ardeur à la poursuite de l'ennemi. Elle se retirait cependant, après avoir épuisé toutes ses cartouches, quand un Espagnol s'approche et veut la saisir corps à corps. Elle l'évite adroitement, le reverse d'un coup de sabre, s'empare de sa giberne, et court à de nouveaux exploits, jusqu'à ce que la victoire ne soit plus douteuse. Cette femme extraordinaire revient

alors auprès de son mari qu'elle venait de venger si complètement, le porte elle-même à l'hôpital militaire, lui prodigue tous les soins de la tendresse conjugale, et attend qu'il soit tout à fait guéri pour rejoindre son bataillon. Après les guerres de la république vinrent celles de l'empire. Alexandrine Barreau se fit remarquer dans presque toutes les batailles de cette époque, conservant toujours le même sang-froid au milieu des plus grands dangers. Devenue veuve sous la restauration, elle fut admise à l'hôtel des Invalides d'Avignon, honneur qui n'avait encore été accordé à aucune femme, et elle y mourut dans un âge avancé, le 24 janvier 1845. On lui rendit les honneurs militaires, par ordre exprès du général commandant, et quelques mots d'éloge furent prononcés sur sa tombe.

СII—S.

BARREAUX (JACQUES VALLÉE, seigneur des), né à Paris, en 1602, était petit-neveu de Geoffroy Vallée. Il étudia à la Flèche, chez les jésuites, qui lui proposèrent vainement d'entrer dans leur société. Son père, qui mourut maître des requêtes et président au grand conseil, le fit pourvoir d'une charge de conseiller au parlement de Paris. Des Barreaux, rapporteur d'une affaire, et se voyant pressé par les parties, les fit venir, brûla les pièces du procès en leur présence, et paya lui-même ce qui en était l'objet : il s'agissait de 4 ou 500 livres. D'autres disent qu'ayant fait perdre injustement un procès dont il était rapporteur, et s'étant aperçu de son erreur, il paya de son argent la partie qu'il avait fait condamner. Ce trait a fourni à la Chaussée le sujet de sa *Gouvernante*. Des Barreaux se démit de sa charge pour goûter plus aisément les délices d'une vie voluptueuse ; il porta le raffinement du plaisir jusqu'à changer de climats suivant les saisons de l'année ; il passait l'hiver à Marseille : la maison qu'il appelait sa favorite était dans le Languedoc : c'était celle du comte de Clermont de Lodève, où il disait que la bonne chère et la liberté étaient sur leur trône. En Anjou, il fréquentait la maison du Lude ; quelquefois il allait voir Balzac, sur les bords de la Charente. Le lieu qu'il fréquenta le plus était Chenailles-sur-Loire, où l'un de ses oncles avait une maison. Il alla voir, en Hollande, Descartes, qu'il appelait son ami. Dans sa jeunesse il avait été lié avec Théophile Viaud, chez lequel on trouva des lettres latines de des Barreaux, qui l'auraient fait condamner au même supplice que son grand-oncle, si on ne l'eût excusé sur son âge. On trouve dans les lettres de Boursault et dans plusieurs *Ana* quelques contes sur des Barreaux, qui paraissent faits à plaisir. On croit que, quatre ou cinq ans avant sa mort, il se retira à Châlons-sur-Saône, le meilleur air, disait-il, et le plus pur qui fût en France. Des Barreaux mangeait souvent chez l'évêque de cette ville, et plus souvent encore avec un carme qui l'exhortait à la pénitence, sur quoi Chapelle disait que des Barreaux ne s'était converti qu'à condition de ne s'enivrer qu'une fois le jour avec ce religieux. Des Barreaux demandait trois choses à Dieu, oubli pour le passé, patience pour le présent, miséricorde pour l'avenir. Il mourut à Châlons-sur-Saône, le 9 mai 1675. De toutes ses poésies,

qui passèrent pour de petites pièces de vers agréables dans le goût de Sarazin et de Chapelle, il ne nous reste que le célèbre sonnet :

Grand Dieu ! tes jugements sont remplis d'équité !

On prétend que l'ayant fait étant malade, il le désavoua lorsque sa santé fut rétablie. Voltaire va plus loin : « Il est faux, dit-il, que ce sonnet, aussi mé- « diocre que fameux, soit de des Barreaux ; il est « de l'abbé de Lavau ; j'en ai vu la preuve dans « une lettre de Lavau à l'abbé Servien. » A. B.—T.

BARRELIER (JACQUES), dominicain, né à Paris en 1606, a laissé un volume de figures de plantes qui sont estimées. Après avoir fait d'excellentes études, il se voua à la médecine, prit le grade de bachelier en 1632, et celui de licencié en 1634 ; mais, au lieu de se faire recevoir docteur, il abandonna le monde pour entrer dans l'ordre de St-Dominique, et il prononça ses vœux en 1655. Il se livra alors à l'étude des Pères de l'Église, et il enseigna la théologie ; mais il consacrait ses heures de loisir à la botanique. Le P. Thomas Tureo, général de l'ordre, étant venu à Paris en 1646, fut frappé de l'étendue de ses connaissances, et il le prit pour assistant dans la visite qu'il fit des couvents de son ordre ; ce qui lui donna l'occasion de parcourir la Provence, le Languedoc, et ensuite l'Espagne et l'Italie. Il fit des courses dans les Apennins, et partout il recueillait des plantes dont il voulait donner l'histoire générale. Après les avoir dessinées, il les fit graver à Rome, prenant celles de Fabio Colonna pour modèles. Il fut secondé dans cette entreprise par Gaston, duc d'Orléans, qui voulut fournir à une partie des dépenses de ce travail. Le P. Tureo étant mort en 1650, Barrelier continua ses fonctions d'assistant auprès du P. Martin, nouveau général de l'ordre, qui mourut en 1670 ; alors, après vingt-cinq ans de séjour à Rome, il revint à Paris en 1672, au couvent de la rue St-Honoré. Il s'occupait à perfectionner son ouvrage, lorsqu'il fut étouffé par un asthme, le 17 septembre 1675. Il avait légué ses manuscrits à la bibliothèque des Jacobins-St-Honoré, où il demeurait ; mais peu de temps après sa mort, tous ces matériaux se trouvèrent dispersés ; une partie fut la proie d'un incendie ; mais les planches en cuivre furent sauvées : sans cela la réputation du P. Barrelier eût été engloutie ; car il n'aurait été connu que par quelques citations de Morison, de Tournefort et de Plumier. Quarante ans après, Antoine de Jussieu trouva le moyen de rassembler les planches, mais il n'y avait plus de texte ; il fut obligé d'y suppléer, et il donna des observations, avec la vie de l'auteur. C'est donc à ses soins que l'on doit l'ouvrage intitulé : *R. P. Barrelieri Plantæ per Galliam, Hispaniam et Italiam observatæ, iconibus æneis exhibitæ : opus posthumum, aecurante Antonio Jussieu, botanices professore, in lucem editum et ad recentiorum normam digestum, Parisiis, 1714*, in-fol. L'ouvrage contient 554 planches et 1,592 figures de différentes espèces de plantes, avec 5 planches de coquillages. Le zèle d'Antoine de Jussieu l'entraîna peut-être trop loin, lorsqu'il accusa Boc-

cone d'avoir été plagiaire à l'égard de Barrelier, parce qu'ils ont publié les mêmes plantes. Il est certain que Boccone annonça plusieurs plantes comme les tenant de Barrelier; et il est à présumer que ce dernier en reçut aussi beaucoup du botaniste sicilien, d'autant plus que le projet du botaniste français étant de faire une collection générale, il avait pris dans tous les auteurs ce qui lui convenait. C'est ainsi que l'on y trouve toutes les plantes publiées par Cornuti, et toutes celles de l'*Hortus Farnesianus* d'Aldini. Si l'on met de côté les plantes communes qui avaient été bien figurées, sur 1,592 il en reste 400 qu'il a bien fait connaître. Quelques-unes de ces figures sont très-correctes pour le dessin, mais dans des proportions trop petites. Il y a bien quelques détails sur la fructification, mais ils sont loin de ce que l'on exige maintenant. La réputation de Barrelier était tellement établie, quoiqu'il n'eût rien paru de lui, que Plumier consacra à sa mémoire un genre de plantes sous le nom de *Barleria*; il est composé de plusieurs arbustes des pays chauds, remarquables par la beauté des fleurs; ils appartiennent à la famille des acanthiacées. Le P. Barrelier a aussi composé un grand ouvrage, dans lequel il traitait de toutes les plantes du globe qui étaient connues alors, et dont il voulait donner des figures: il lui avait donné le titre de *Hortus mundi*, d'autres disent *Orbis terrarum*; mais il n'a pas été imprimé. On a encore de ce savant laborieux 700 figures de champignons et 500 de coquillages, qui n'ont pas été publiées.

D—P—s.

BARRÈME (FRANÇOIS), arithméticien dont le nom est devenu proverbe, naquit à Lyon, et vint se fixer à Paris vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Il y ouvrit des conférences sur la tenue des livres en partie double, et sur tout ce qui concerne la comptabilité et la banque. Ces cours attirèrent une foule d'auditeurs et furent très-suivis; Colbert en reconnut l'utilité et honora le professeur de sa protection. Barrême mourut à Paris, en 1705. On a de lui: 1<sup>o</sup> les *Comptes faits du grand commerce*, etc., dédiés à Tavernier, baron d'Aubonne, avec une épître à ce célèbre voyageur. La 1<sup>re</sup> édition est de 1670. On en compte un grand nombre d'autres. La meilleure est celle de 1708, revue par Barrême fils. 2<sup>o</sup> *L'Arithmétique ou le Livre facile pour apprendre l'arithmétique soi-même*, etc., Paris, 1677, in-12, souvent réimprimé. L'édition de 1706, in-12, avec un double frontispice gravé, est encore recherchée des amateurs, à cause de plusieurs articles qui n'ont pas été conservés dans les réimpressions. 3<sup>o</sup> *Le Livre nécessaire pour tous les comptables*, etc., contenant les calculs des intérêts, Paris, 1694 et 1704, in-12. Sur le frontispice, Barrême prend le titre de calculateur de la chambre des comptes de Paris. 4<sup>o</sup> *La Géométrie servant à l'arpentage*, 1675, in-12, avec une ode dédicatoire à M. Legendre, négociant. Cette dédicace a 25 strophes de 10 vers chaque. Les vers ont la mesure, et les rimes sont exactes: voilà tout ce qu'on en peut dire. 5<sup>o</sup> *Le Grand Banquier, ou le Livre des monnaies étrangères réduites en monnaies de France*, Paris, 1681 et 1696, in-8<sup>o</sup>, dédié à Colbert; rema-

nié et augmenté d'un 2<sup>e</sup> volume par Barrême fils, Paris, 1717. 6<sup>o</sup> *Le Cahier curieux de Barrême arithmétique*, etc., brochure in-8<sup>o</sup>, dédiée par un sonnet au duc de la Feuillade. 7<sup>o</sup> *Quatre traités sur les parties doubles*. 8<sup>o</sup> *Le Livre des aides et domaines*, dédié au dauphin par une ode que Barbier juge digne d'éloge. (*Voy. l'Examen critique*, etc.) A. B—T.

BARRÈRE (PIERRE), naturaliste, a exercé la médecine à Cayenne et à la Guyane, pendant trois années, vers le commencement du 18<sup>e</sup> siècle. Après son retour en France, il fut nommé professeur de botanique à Perpignan, sa patrie, où il est mort le 4<sup>er</sup> novembre 1755. Il a publié plusieurs ouvrages: 1<sup>o</sup> *Question de médecine, dans laquelle on examine si la théorie de la botanique et la connaissance des plantes est nécessaire à un médecin*, Narbonne, 1740, in-4<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, ou Dénombrement des plantes, des animaux et des minéraux qui se trouvent dans l'île de Cayenne et à la Guyane*, Paris, 1744 et 1749, in-12, et inséré dans le tome 2 de la *Collection des Voyages* publiée par Haller, à Goettingue, 1751, in-8<sup>o</sup>. Dans ce petit ouvrage, l'auteur ne donne qu'une idée fort imparfaite des richesses naturelles de ces contrées; les plantes y sont rangées par ordre alphabétique, sous les noms que Plumier et Tournefort leur ont donnés. 3<sup>o</sup> *Ornithologia Specimen novum, sive Series avium, in Ruscinone, Pyrenæis montibus atque in Gallia æquinoctiali observatarum*, Perpignan, 1745, in-4<sup>o</sup>, avec une planche. 4<sup>o</sup> *Observations sur l'origine et la formation des pierres figurées*, Paris, 1746, in-8<sup>o</sup>, 2 planches. 5<sup>o</sup> *Observations anatomiques tirées de l'ouverture des cadavres*, Perpignan, 1751, in-8<sup>o</sup>; 1753, in-4<sup>o</sup>: il y traite des effets nuisibles de la jusquiame. 6<sup>o</sup> En 1745, il donna à l'académie des sciences de Paris un *Mémoire sur la manière dont on cultive le riz en Espagne*. 7<sup>o</sup> *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, Paris, 1745, in-12. 8<sup>o</sup> *Dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres*, Paris, 1741, in-8<sup>o</sup> et in-12. Barrère prétendait que la bile des nègres était noire, et qu'elle était la cause de la couleur de leur peau. Cette opinion, qui n'était pas nouvelle, a été réfutée dans le *Journal des savants* (année 1742). Il a été réfuté par Lecat. Willdenow a donné, en son honneur, le nom de *Barrera* à un genre de plantes de la Guyane qu'Aublet avait fait connaître, mais sous un autre nom. D—P—s.

BARRETO (MONIZ DE), vice-roi des Indes, d'abord gouverneur de Malacca, parvint au gouvernement des Indes en 1573, sous le règne de Sébastien, et passa en Afrique à l'expiration de sa vice-royauté en 1589, avec le titre de gouverneur général des côtes orientales. Arrivé à Mozambique, il soutint une guerre sanglante contre les barbares africains, pénétra dans les États du roi de Mongas et s'empara de sa capitale; mais il se vit forcé de retourner à Mozambique, pour arrêter les complots de Pereira, gouverneur de la citadelle. Son arrivée imprévue fit trembler les séditieux. « Allez, dit-il à Pereira, qui implorait sa clémence à genoux, allez, je vous « pardonne; vos remords vous puniront assez de

« votre perfidie et de votre ingratitude. » Barreto préparait une expédition contre le Monomotapa, lorsqu'un religieux portugais, enflé de la faveur de la cour, s'y opposa, et lui dit avec arrogance : « Vous serez responsable devant Dieu et devant les hommes de tous les malheurs qui arriveront en Afrique. » Le fier et sensible Barreto fut si navré de l'injustice de cette menace, qu'il en mourut de douleur, deux jours après.

B—P.

BARRETT (GUILLAUME), chirurgien anglais, natif du comté de Sommerset, mort en 1789, était membre de la société des antiquaires de Londres. Quoiqu'il eût beaucoup de talent comme chirurgien, il est plus particulièrement connu comme auteur d'un livre intitulé *Histoire et antiquités de la ville de Bristol*, etc., avec planches, 1788, 1 vol. in-4°, ouvrage mal écrit, mais plein de recherches utiles et faites avec une grande exactitude. — Un peintre de paysage du même nom a acquis quelque célébrité à Londres dans le 18<sup>e</sup> siècle, et a été membre de l'académie de peinture, dont il était un des fondateurs.

X—s.

BARRETT (JEAN-JACQUES DE), né à Condom, le 12 novembre 1717, était fils de Jacques de Barrett, qui avait suivi le roi Jacques en France. Après avoir fini ses études, Jean-Jacques vint à Paris, se lia avec quelques littérateurs distingués, et se livra entièrement à l'étude de la littérature ancienne. En 1762, il fut nommé professeur de la langue latine à l'école militaire, et, trois ans après, inspecteur général des études dans cette école. Après plusieurs années d'exercice, il donna sa démission, et, dans la retraite, continua de traduire des auteurs latins : il est mort le 19 août 1792. Il a traduit : 1<sup>o</sup> *de la Vieillesse, de l'Amitié, les Paradoxes, le Songe de Scipion et la Lettre politique à Quintus*, 1760 et 1776, in-12; 2<sup>o</sup> *les Offices de Cicéron*, 1759 et 1776, in-12; 3<sup>o</sup> *Histoire des deux règnes de Nerva et de Trajan*, Paris, 1790, in-12; 4<sup>o</sup> *les Métamorphoses d'Ovide*, 1778, 1796, 2 vol. in-12; 5<sup>o</sup> *Œuvres de Virgile* (il n'a fait que revoir la traduction de Catrou), 1782, 1787, 2 vol. in-12; 6<sup>o</sup> *Histoire de Florence*, de Machiavel, 1784, 1789, 2 vol. in-12; 7<sup>o</sup> *Eloge de la Folie*, par Érasme, 1789, in-12; 8<sup>o</sup> *Histoires et Maximes morales*, etc., 1784, 1805, in-12 : c'est une traduction du *Selectæ e Profanis*; 9<sup>o</sup> *de la Loi naturelle*, 1790, 2 vol. in-8°; 10<sup>o</sup> *Œuvres de Tacite*, traduction littérale et classique, Paris, Aug. Delalain, 1814, 3 vol. in-12. Ces ouvrages sont estimés et ont été réimprimés plusieurs fois. Ce sont les seuls de J.-J. Barrett, d'après les renseignements pris auprès de sa famille. Tous les bibliographes l'ont appelé *Paul Barrett*, et le faisaient naître à Lyon, le 28 juin 1728. Nous n'avons pu, à Lyon même, obtenir aucun renseignement sur ce Paul Barrett, ou plus probablement Barret, sur le compte duquel cependant nous croyons devoir mettre : 1<sup>o</sup> *les Amours d'Alcidor et de Charisée*, traduction (supposée) du grec, Amsterdam (Paris), 1751, 2 parties in-12; 2<sup>o</sup> *le Grelot ou les Etc.*, ouvrage dédié à moi (1754), 2 parties in-12; nouvelle édit. augmentée de l'*Anti-Grelot*, et suivie de *l'Iroque*, conte tragico-comique,

1762, in-12; *Mademoiselle Javotte, ouvrage moral, écrit par elle-même et publié par une de ses amies*, Londres et Paris, 1762, in-12; 4<sup>o</sup> *l'Homme, ou le Tableau de la vie, histoire des passions*, etc., trouvé dans les papiers de l'abbé P\*\*\*, Francfort, 1765, 6 part. en 3 vol. in-18, ouvrage faussement attribué à l'abbé Prévost; 5<sup>o</sup> *Foka ou les Métamorphoses, conte chinois dérobé à M. de V\*\*\**, Paris, 1777, 2 part. in-12; 6<sup>o</sup> quelques pièces de théâtre, et entre autres : *les Colifichets*, comédie en 1 acte et en vers, Paris, 1751, in-12; et *l'Amant supposé*, comédie en 1 acte et en prose, Paris, 1760, in-12; 7<sup>o</sup> *les Petits Spectacles de Paris* (l'année 1775), in-18.

A. B—T.

BARRETT (JOHN), savant anglais, né en 1755, fils d'un ecclésiastique, entra lui-même dans l'Église, et devint membre du collège de la Trinité à Dublin, bibliothécaire et professeur de langues orientales. Il était doué d'une mémoire prodigieuse; et, donnant presque toutes ses heures à l'étude, il acquit une érudition étendue et profonde. La société n'avait aucun attrait pour lui, et il ne lui faisait aucun sacrifice. Ses habits étaient sales et hors de mode, et ses manières étranges. On ne le voyait guère sortir de l'enceinte du collège que lorsqu'il était chargé de prêcher le carême, lorsqu'il allait toucher ses revenus à la banque; et s'il consentait à visiter un ami, c'était à condition qu'il n'y aurait pas de femmes. Le peu de dépense qu'il faisait lui avait permis d'amasser une fortune considérable, et la connaissance que l'on avait de son trésor faillit lui coûter la vie. Le conciergé, qui le sauva dans cette occasion, fut dès lors son confident, et il ne l'oublia pas dans l'acte de ses volontés dernières. John Barrett mourut à 69 ans, le 15 novembre 1807, laissant par son testament près de 100,000 liv. sterling, destinées, suivant ses expressions, « à nourrir ceux qui ont faim, et à vêtir ceux qui sont nus. » On lui a reproché toutefois de n'avoir assigné que peu de chose à ses quatre nièces, qui étaient dans une situation peu aisée. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Recherches sur l'origine des constellations qui composent le zodiaque, et sur les usages auxquels elles furent destinées*, 1800; 2<sup>o</sup> *Essai sur la première partie de la vie de Swift*, 1808, in-8° de 252 p.; intéressant morceau de biographie, qui a été inséré dans les dernières éditions des œuvres de cet homme célèbre. 3<sup>o</sup> *Evangelium secundum Mathæum, ex codice rescripto in bibliotheca collegii SS. Trinitatis juxta Dublin*. — Eaton-Stannard BARRETT, né en Irlande, suivit quelque temps la carrière du barreau et cultiva la littérature. Il mourut des suites de la rupture d'un vaisseau sanguin, et n'ayant encore que 55 ans, le 20 mars 1820. On cite de lui : 1<sup>o</sup> *la Comète*, œuvre burlesque, 1805, in-8°; 2<sup>o</sup> *Tous les Talents*, poème satirique, 1807, in-8°; 3<sup>o</sup> *la Femme, ou Aventures de Chérubin*, poème, 1810, in-8°; 4<sup>o</sup> *l'Héroïne*, 3 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édition, 1814; roman plein d'esprit et de naturel, et qui a eu un grand succès. L.

BARRI (GABRIEL), et non pas BARRIO, né à Francica, dans la Calabre, au 16<sup>e</sup> siècle, fut prêtre séculier, bon humaniste et savant géographe. Le princi-

pal ouvrage qu'on a de lui date de 1571, ce qui fait penser qu'il était alors dans la force de l'âge. C'est un livre intitulé : *de Antiquitate et Situ Calabriae libri 5*, Rome, 1571, in-8°, réimprimé dans l'*Italia illustrata*, Francfort, 1600, in-fol. ; et dans le tome 9, part. 5, du *Thesaurus antiquit. Italiae* de P. Burmann. Il en a paru une nouvelle édition, avec des additions et des notes de Thomas Aceti, et des *Ani-madversiones* de Sertorio Quattromani, Rome, 1757, in-fol. ; enfin, il est inséré dans le *Delectus Scriptorum rerum Neapolitanarum*, publié à Naples, in-fol., par Dominique Giordani. Ce nombre d'éditions atteste le mérite de l'ouvrage ; il a été cependant vivement critiqué dans quelques-unes des observations de Quattromani ; mais il n'a pas manqué de défenseurs. Quelques écrivains ont prétendu que Barri n'en était que le prête-nom, et l'ont attribué, les uns au cardinal Sirllet, les autres au cardinal Santorio. Il est à croire que s'il était de l'un ou de l'autre, on l'aurait su positivement, du moins après leur mort. Trois opuscules latins du même auteur, sur trois sujets très-différents, parurent ensemble cette même année : *Pro Lingua latina libri tres* ; *de Aeternitate urbis liber unus* ; *de Laudibus Italiae liber unus*, Rome, 1571, in-8° ; mais c'est une seconde édition augmentée ; la première avait paru dès 1554. L'auteur se montre, dans le premier de ces traités, extrêmement passionné pour la langue latine, et ennemi déclaré de la langue italienne ou vulgaire. Son aversion allait si loin, qu'il fait, dans son livre *de Antiquitate et Situ Calabriae*, des imprécations horribles contre quiconque bserait le traduire en italien ; elles se trouvent au commencement du 2<sup>e</sup> livre, p. 1054. G—É.

BARRIÈRE (PIERRE DE LA), cardinal, né à Rodez, en Rouergue, au commencement du 14<sup>e</sup> siècle, appartenait à une famille opulente qui ne négligea rien pour développer les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. Élève des écoles de Toulouse et de Bordeaux, il suivit, après ses études classiques, un cours de jurisprudence et de théologie, fut reçu docteur en droit civil et canonique, et professa, dès l'âge de dix-huit ans, avec un grand éclat, la philosophie religieuse à Paris. Un mérite aussi transcendant ne pouvait demeurer ignoré de la cour de Rome. Le pape Innocent IV nomma de la Barrière évêque de Léon en Bretagne, d'où il fut élevé, en 1561, sur le siège de Toul, qu'il gouverna jusqu'en 1565. Urbain V, successeur d'Innocent, le tira de l'évêché de Toul, où il ne parait pas avoir résidé, pour le mettre à la tête du diocèse de Mirepoix. En 1577, de la Barrière monta sur le trône épiscopal d'Autun. Il venait de recevoir le chapeau de cardinal des mains de l'antipape Clément VII, lorsqu'il mourut à Avignon, le 15 juin 1585. Cet évêque, regardé par ses contemporains comme un des docteurs les plus célèbres de l'époque, eut le tort de consumer sa vie dans les discussions religieuses qui agitaient alors l'Église. Il demeura peu dans les diocèses qui lui furent assignés, refusa constamment de se soumettre à l'autorité d'Urbain VI, et composa différents écrits en faveur de l'antipape. Le seul qui

nous soit parvenu est un discours latin composé en 1580, contre le traité de Jean Signano sur la légitimité d'Urbain VI. Ce discours existait manuscrit dans la bibliothèque de l'abbaye de Jumièges. B—N.

BARRIÈRE (PIERRE), ou LABARRE, d'abord batelier à Orléans, sa patrie, puis soldat, esprit sombre, mélancolique, qui s'est rendu fameux par le projet d'assassiner Henri IV. Son dessein ayant été découvert (voy. BANCHI), il fut arrêté à Melun, comme il allait l'exécuter, et rompu vif le 26 août 1595, sans avoir témoigné le moindre repentir. Il déclara dans son testament de mort, et il soutint sur l'échafaud, qu'il avait été porté ou encouragé dans son régicide par un capucin de Lyon, par Aubri, curé de St-André-des-Arcs, et par le P. Varade, recteur des jésuites de Paris. (Voy. les *Lettres* de Pasquier, liv. 11, lett. 2 ; l'*Histoire* de de Thou, liv. 107.) L'histoire particulière de ce régicide fut publiée, Paris, 1594, in-8°. T—D.

BARRIÈRE (JEAN DE LA), instituteur de la congrégation des feuillants, naquit en 1544, à St-Céré en Querci, d'une famille noble. Il fut nommé, en 1562, abbé de Feuillant, au diocèse de Rieux, dont il prit possession en 1565, et qu'il posséda pendant onze ans en commende. Il fit profession à Toulouse en 1575, et entreprit aussitôt d'y faire revivre le premier esprit de St. Bernard. Il fut quatre ans sans pouvoir trouver un seul religieux qui voulût embrasser sa réforme. On le dénonça même au chapitre général de Citeaux, comme un novateur dangereux ; mais enfin son humilité, sa patience, son zèle, ses exemples triomphèrent de tous les obstacles et attirèrent de nombreux disciples dans sa solitude. Sixte V, par un bref du 5 septembre 1586, confirma le nouvel institut et l'affranchit de l'obédience de Citeaux. La Barrière resta constamment attaché à la cause royale durant les troubles qui désolèrent la France. Henri III lui en témoigna sa reconnaissance, en faisant bâtir pour son institut le couvent de la rue St-Honoré, dont le pieux réformateur prit possession en 1587 avec soixante de ses disciples. Les ligueurs firent de vains efforts pour l'attirer dans leur parti. Fidèle à son prince, même jusqu'après la mort funeste de Henri III, qu'il apprit à Bordeaux, il lui fit faire un service solennel dans l'église de son ordre, et prononça lui-même son oraison funèbre. Quelques-uns de ses religieux, séduits par la ligue, se soulevèrent contre lui et devinrent ses persécuteurs. Ils le dénoncèrent à Sixte V, et provoquèrent contre lui la convocation d'un chapitre en Italie, sous l'influence de ce pape. L'inquisiteur Alexandre de' Franciscis, dominicain, qui y présidait en qualité de commissaire apostolique, l'interrogea sur les crimes qu'on lui imputait. L'abbé, quoique innocent, déclara au général, par humilité, qu'il était un grand pécheur. Sur cette simple déclaration, prise pour un aveu de ses prétendus crimes, il fut suspendu de l'administration de son abbaye, interdit de dire la messe, et eut ordre de se présenter tous les mois devant le tribunal de l'inquisition pour y rendre compte de sa conduite.

Le chapitre général des feullants de 1598 ayant demandé son rétablissement, le fanatique de Franciscis, devenu évêque de Forli, l'empêcha par ses intrigues; enfin le cardinal Bellarmin, chargé par Clément VIII d'examiner les griefs allégués contre de la Barrière, le fit absoudre solennellement. Le pape modéra seulement quelques austérités trop excessives qu'il avait introduites dans sa réforme. Quelques-unes de ses institutions durent, avec raison, paraître assez bizarres, comme celle de se servir à table de crânes humains, au lieu de tasses ou gobelets. La Barrière mourut à Rome le 25 avril 1600, entre les bras du cardinal d'Ossat, son ami. Toute sa vie présente une suite de pénitences, de mortifications, d'austérités qui surpassaient celles des anciens anachorètes. Il joignait à cela un grand fonds de bonté, et des manières douces et affables. Les divers événements de sa vie étaient peints sur verre dans des tableaux placés au centre des vitraux du cloître des feullants de la rue St-Honoré, où ils attiraient les curieux. Les plus beaux, au nombre de douze, sont l'ouvrage de Benoit Michu, en 1706, sur les dessins de Matthieu Élye, peintre flamand. Ils ont tous été transportés au musée des Petits-Augustins, et n'ont éprouvé que de légères mutilations. T—D.

BARRIÈRE (DOMINIQUE). Voyez DOMINIQUE.

BARRIN DE LA GALLISSONNIÈRE. Voyez GALLISSONNIÈRE.

BARRIN (JEAN), grand chantre de la cathédrale de Nantes, et l'un des vicaires généraux du diocèse, était de la famille des Barrin de la Gallissonnière, qui a fourni des officiers distingués à la marine française. Barrin a traduit en vers les *Épîtres et Élégies* d'Ovide, Paris, 1676; la Haye, 1692 et 1701, in-12. Afin d'effacer auprès du clergé cette erreur de sa jeunesse, il composa la *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, femme du duc de Bretagne, Pierre II, Rennes, 1784, in-12. Barbier (n° 7253) lui attribue *Vénus dans le cloître*, ou la *Religieuse en chemise*, publiée sous le pseudonyme de l'abbé Duprat, 1759, 1740; Londres, 1761, in-12; Pékin, 1776, in-8°, et qualifiée de *livre infâme* par Lenglet Dufresnoy. D. N—L.

BARRINGTON (JEAN-SHUTE), fils d'un négociant anglais nommé Benjamin Shute, naquit en 1678 à Théobald, dans le comté de Hertford. Après avoir reçu sa première instruction à l'université d'Utrecht, il entra dans la société d'Inner Temple à Londres, où il se livra particulièrement à l'étude du droit. Il publia ensuite, en faveur des protestants séparés de l'Église d'Angleterre, plusieurs ouvrages estimés, où l'on trouve beaucoup de talent et de savoir réunis à un esprit de tolérance et de liberté religieuse qu'il avait puisé à l'école de Locke, son maître et son ami. Ses principes lui méritèrent, sous le règne de la reine Anne, la confiance du ministère whig, qui le chargea, à l'âge de vingt-quatre ans, de négociations relatives au projet de la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. Les services qu'il rendit dans cette circonstance furent récompensés, en 1708, par la place de commissaire des douanes, qu'il perdit sous le ministère suivant. A cette même époque, un

riche particulier du comté de Berks, qui le connaissait à peine, l'adopta pour son fils, et lui laissa tous ses biens; quelques années après, un parent éloigné, nommé Barrington, dont il prit le nom et les armes, le fit également son héritier. Il se trouva alors, par sa fortune, ses talents et sa considération personnelle, à la tête du parti dissident. Il fut nommé membre du parlement à l'avènement de George I<sup>er</sup>, qui le créa, en 1720, baron Barrington de Newcastle et vicomte Barrington d'Ardglass; mais, en 1725, il fut expulsé de la chambre des communes, à l'occasion de la malheureuse affaire de la loterie d'Harburgh, dont il était sous-gouverneur: cette flétrissure que, selon l'opinion publique, il n'avait pas méritée, fut, à ce qu'on présume, une suite de la haine du premier ministre Walpole, son ennemi déclaré. Il mourut dans sa terre du comté de Berks en 1754, des suites d'une chute, laissant neuf enfants, dont plusieurs se sont distingués dans le gouvernement, l'Église, l'état militaire et les lettres. Le docteur Swift, qui professait les principes les plus opposés aux siens, et dont le témoignage ne peut être suspect, le présente, dans une de ses lettres, comme l'esprit le plus délié de toute l'Angleterre, également sage et modéré. Voici les principaux de ses ouvrages: 1<sup>o</sup> *Essai sur l'intérêt de l'Angleterre relativement aux protestants non conformistes*, in-4°, 1701 et 1705; 2<sup>o</sup> *les Droits des protestants non conformistes*, 1705, in-4°; 3<sup>o</sup> *Miscellanea sacra*, 2 vol. in-8°, 1725, réimprimés avec des additions considérables en 1770, en 5 vol. in-8°; 4<sup>o</sup> *Essai sur les diverses dispensations de Dieu sur le genre humain, dans l'ordre où elles se trouvent dans la Bible, ou Système abrégé de la religion naturelle et révélée*, 1725, in-8°, réimprimé plusieurs fois depuis. X—s.

BARRINGTON (DAINES), 4<sup>e</sup> fils du précédent, fut destiné par son père à l'étude des lois, et occupa différents emplois dans la judicature et dans le gouvernement; mais il se distingua beaucoup plus dans la connaissance que dans l'application des lois; il est aussi connu comme antiquaire et comme naturaliste. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres, et celle des antiquaires le choisit pour son vice-président. Il résigna ces diverses places vers la fin de sa vie, et mourut dans la retraite, le 14 mars 1800. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: 1<sup>o</sup> *Observations sur les statuts, spécialement les plus anciens*, etc., 1766, in-4°, réimprimé la même année. Cet ouvrage, qui a eu depuis cinq éditions, notamment en 1769 et 1775, jouit encore d'une grande réputation, et il est très-souvent cité comme une autorité par les meilleurs historiens anglais et par ceux qui se sont livrés à l'étude et à la recherche des anciennes lois. 2<sup>o</sup> *Le Calendrier du naturaliste*, 1767, in-4°. 3<sup>o</sup> Une édition d'Orosius, avec la traduction anglo-saxonne d'Alfred le Grand, et une traduction anglaise, accompagnée de notes, par Daines Barrington, 1775, in-8°. Ces notes ont été vivement critiquées. 4<sup>o</sup> *Traité sur la probabilité d'atteindre au pôle septentrional*, 1775, in-4°, publié à l'occasion du voyage au Nord, entrepris par le capitaine Phips, depuis lord Mulgrave.

5° *Expériences sur le chant des oiseaux*; *Essai sur le langage des oiseaux*. 6° *Voyage d'Othar, ou Éclaircissements sur la géographie du 9° siècle*. 7° *Recherches sur l'invasion de Jules-César en Angleterre*. 8° *Mémoire sur la fameuse médaille d'Apamée*. Plusieurs de ces différents écrits, et beaucoup d'autres du même auteur, sur les antiquités et sur l'histoire naturelle, se trouvent dans les mémoires de la société royale de Londres et de la société des antiquaires, et dans un recueil qu'il a publié lui-même en 1780, en 1 vol. in-4°, sous le titre de *Mélanges sur divers sujets*. On y reconnaît un esprit ingénieux et observateur, mais un peu trop enclin au paradoxe et aux opinions singulières. Ses recherches sur le chant des oiseaux sont neuves et curieuses. — Son frère (*Samuel*), devint contre-amiral, et se distingua par la prise de Ste-Lucie. En 1782, il contribua au ravitaillement de Gibraltar, et mourut en 1800. S—D.

BARRINGTON (SHUTE), 6<sup>e</sup> fils du lord de ce nom, naquit à Becket dans le Berkshire, en 1754, et sept mois après perdit son père. Il fit ses études à l'école d'Éton et au collège de Merton de l'université d'Oxford, dont il devint un des associés. Ordonné en 1756 par l'évêque d'Oxford, il fut successivement chapelain ordinaire du roi, chanoine de Christ-Church en 1761, de St-Paul en 1768, et sacré évêque de Landaff l'année suivante. L'appui qu'il donna dans la chambre des lords pour faire maintenir l'obligation de souscrire aux trente-neuf articles lui suscita des ennemis parmi les dissidents, qui, considérant les sentiments religieux que sa famille avait professés, semblaient lui reprocher une sorte de désertion. En 1779, il proposa un bill tendant à prévenir plus efficacement le crime d'adultère; mais ce bill, après une deuxième lecture dans la chambre des communes, fut écarté par l'influence de Fox. Le roi George III, qui avait pour lui la plus haute estime, et qui l'appelait son évêque, l'éleva de son propre mouvement au siège épiscopal de Salisbury. Comme la cathédrale et le palais tombaient en ruines, une souscription fut ouverte pour les réparer. Un jour un homme simplement vêtu, après avoir visité l'église, demanda le registre de la souscription, et mit dans les mains du commis un billet de banque de 1000 livres sterling au nom, dit-il, d'un *gentleman du Berkshire*. On sut plus tard que ce gentleman si généreux était le roi lui-même. Thomas Thurlow, évêque de Durham, étant décédé en 1791, Barrington, toujours favorisé par le monarque, obtint cet évêché si ambitionné. Il publia plusieurs mandements : dans l'un d'eux, en 1801, il attribuait la première cause de la révolution française à ce qu'il appelait les corruptions de l'Église de Rome. En 1806, il revint sur ce sujet, et imprima ses idées sous ce titre : *Motifs pour lesquels l'Église d'Angleterre s'est séparée de l'Église de Rome*. Aussitôt un prêtre catholique de Newcastle prit la plume pour accuser sa seigneurie « d'avoir « prêché d'un bout à l'autre de son diocèse une sainte « croisade contre les opinions et les personnes des « catholiques. » Quant aux personnes, l'imputation était injuste, car dans le même temps où le prélat

signalait son zèle contre les progrès du catholicisme, il employait une partie de son revenu à secourir, par l'entremise de l'avocat Butler, les prêtres français réfugiés dans la Grande-Bretagne. La controverse fut continuée néanmoins pendant quelque temps. En 1814, l'évêque de Durham recueillit en un volume les sermons, mandements et autres écrits qu'il avait publiés à diverses reprises. En 1815, il termina sa carrière littéraire par une *Esquisse de la vie politique de William, deuxième vicomte Barrington*, son frère. Dans la rédaction de cet ouvrage, il fut aidé par son cousin sir Thomas Bernard (*voy. ee nom*), qui le seconda également pour satisfaire son penchant à la bienfaisance, en fondant des sociétés charitables et des écoles, et en soutenant des hôpitaux. Des hommes distingués et utiles trouvèrent en lui un protecteur actif, entre autres William Paley, auteur de la *Théologie naturelle*; Carlyle, connu par ses voyages en Orient; Andrew Bell, qui a introduit en Angleterre et perfectionné une méthode d'enseignement (*voy. BELL*); Faber, auteur d'ouvrages sur les prophéties; le docteur Gray, à qui l'on doit la *Clef de l'Ancien Testament*. Il n'y avait peut-être pas dans Londres une institution charitable dont l'évêque de Durham ne fût un des bienfaiteurs; et par son testament les effets de sa générosité se sont étendus au delà du tombeau. On voyait réunis à sa table des ministres non-conformistes, des catholiques romains, des quakers, d'illustres étrangers. L'un des derniers, Abou-Taleb, qui a écrit une curieuse relation de ses voyages, dont une traduction anglaise a été publiée à Calcutta, s'est plu à rendre hommage à ses vertus. (*Voy. ABOU-TALEB.*) La figure de ce prélat était noble et sa taille élevée. Dans sa première jeunesse, il paraissait menacé de consommation; mais par la tempérance et par l'exercice il parvint, exempt de maladies graves, à l'âge de 92 ans. Mort le 27 mars 1826, il fut inhumé sans pompe, conformément à ses dernières volontés. L.

BARRIS (PIERRE-JEAN-PAUL), président à la cour de cassation, naquit à Montesquiou, bourg du département du Gers, le 50 juin 1759, d'une famille de bourgeoisie considérée, et fit ses études à Toulouse. Se sentant un goût très-vif pour les voyages, il parcourut pendant plusieurs années toutes les parties de l'Europe, et ne revint dans sa patrie qu'après avoir recueilli un grand nombre d'observations sur les mœurs et la législation de ces différentes contrées. Il exerça depuis avec beaucoup d'éclat la profession d'avocat. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra partisan, mais avec modération, et fut nommé en 1790 commissaire du roi près le tribunal de Mirande, puis député à l'assemblée législative, où il ne parut point à la tribune, mais se fit remarquer par la sagesse de ses opinions et par son zèle à préparer dans les comités tout ce qui tenait à la jurisprudence et au droit civil. Revenu dans son pays après la révolution du 10 août 1792, il fut obligé de se tenir caché pendant le règne de la terreur, et n'échappa à la mort que par la fuite. Le collège électoral du Gers le nomma en 1796 juge à la cour de cassation; et, quand le terme de ses fonctions fut

arrive, le directoire l'envoya dans les départements du Rhin pour y présider les tribunaux de révision. Lorsque Bonaparte devint premier consul, Barris fut nommé un des conseillers à la cour de cassation ; et le 17 avril 1806, il y devint président de la section criminelle. C'est dans l'exercice de ces importantes fonctions qu'il a passé les dernières années de sa vie ; et il s'y est fait remarquer dans toutes les occasions par ses lumières et par sa probité. Ce digne magistrat est mort à Paris, le 27 juillet 1824. La plupart des journaux de Paris publièrent alors son éloge sans restriction ; le *Courrier Français* fut le seul qui l'accusa de faiblesse et de complaisance pour le pouvoir. MM. de Laplagne, neveux de Barris, prirent sa défense avec beaucoup de chaleur dans le *Moniteur* du 10 août 1824 ; et ils présentèrent, comme un témoignage incontestable de sa fermeté, la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire du jury d'Anvers, où sa résistance au despotisme impérial fut généralement admirée.

M—D J.

BARROIS (JACQUES-MARIE), libraire à Paris, mort le 20 mars 1769, à 65 ans, s'acquit une grande réputation par son immense instruction. « Il con-  
« naissait, dit Ladvocat, non-seulement les éditions  
« et les prix des livres, mais leur contenu. » Il a rédigé un grand nombre de catalogues, dont quelques-uns sont indiqués dans la *France littéraire* de 1769. On recherche surtout, et l'on consulte souvent encore son *Catalogue des livres de Falconnet*, avec des éclaircissements et une table très-commode, 1763, 2 vol. in-8°. La filiation des Barrois dans la librairie française offre le même tableau que les familles des Ancillon et des Bernoulli dans les sciences. A. B—T.

BARROS (JEAN DE), le plus célèbre des historiens portugais, naquit à Viséu en 1490 ou 1496, d'une famille distinguée et d'ancienne noblesse. On a recueilli sur sa vie ce que les auteurs contemporains en ont écrit, et quelques circonstances, dont il fait lui-même mention dans ses écrits. A un âge très-peu avancé, il entra au service du roi Emmanuel le Grand en qualité d'enfant gentilhomme. Cette institution portugaise, dont il ne restait plus que l'ombre dans ces derniers temps, ressemblait en quelque sorte à celle des pages ; mais les enfants gentilhommes étaient très-nombreux, et, en les élevant, on avait moins pour but le service personnel du roi, quoiqu'ils le fissent par tour, que le service qu'il recevrait d'eux un jour comme chef de l'État. Tous les mois le roi avait un travail avec leurs directeurs et leurs maîtres ; il prenait connaissance de leurs progrès et de leurs défauts, et distribuait lui-même les récompenses ou le blâme. Jean de Barros était, nous dit-il, encore à l'âge où faire tourner le sabot était son grand amusement, quand il entra dans cette école. Il se fit bientôt après distinguer par son esprit et son application, et lorsqu'il fut parvenu à l'âge de dix-sept ans, le roi le plaça auprès du prince royal, qui fut depuis le roi Jean III, dans un rang que je traduirais volontiers, d'après ses attributions, par *page-chambellan*. Il y en avait un certain nombre attaché à chacun des princes de la maison royale, vivant habituellement dans leurs appartements, et

continuellement occupé de leur service. Jean de Barros avait pris un goût si décidé pour l'étude, qu'il profitait de tous les moments libres pour s'occuper et vivre avec Salluste, Tite-Live et Virgile. Il écrivit même son premier ouvrage au milieu des distractions inévitables dans une cour ; il le composait dans l'antichambre, sans être jamais sûr de n'être pas interrompu avant de parvenir à la fin de la période qu'il écrivait ; mais le prince royal, qui lui-même aimait les lettres, voulut voir son travail à mesure qu'il avançait, lui donnait des conseils et y faisait des corrections. L'ouvrage parut en 1520 ; l'auteur n'avait que vingt-quatre ans ; il le présenta au roi en lui disant : « Sire, je n'ai écrit ce petit  
« livre que pour essayer mes forces, et voir si on  
« trouve mon style digne d'être employé à écrire  
« l'histoire de mon pays. » Le roi lui ordonna de lire quelques chapitres, dont il se montra satisfait, et lui dit : « Je souhaitais beaucoup que l'on écrivit  
« ce que nous venons de faire dans l'Inde ; mais je  
« ne trouve personne dont le style me contente ;  
« occupez-vous-en, et je vous promets que votre  
« temps ne sera point perdu. » Quoique le roi mourût peu de mois après, ces paroles eurent leur effet, et le Portugal leur doit peut-être le bel ouvrage historique qui parut trente-deux ans plus tard. Le premier ouvrage qu'il composa dans l'antichambre est un roman intitulé : *Cronica de emperador Clarimundo*, Coïmbre, 1520, in-fol. C'est un prince imaginaire, dont Barros écrit l'histoire comme s'il eût existé, sans viser au merveilleux ni au romanesque. Quoique la fable n'ait rien d'extraordinaire, le charme du langage l'a sauvée de l'oubli : on en a donné plusieurs éditions au 16<sup>e</sup>, au 17<sup>e</sup> et même au 18<sup>e</sup> siècle. Le roi Jean III, à son avènement au trône, le nomma gouverneur des établissements portugais sur la côte de Guinée. Lorsqu'il fut de retour, il le fit trésorier général des colonies, et, quelques années après, agent général des mêmes pays, place importante qui équivalait presque à un ministère d'État, et que Barros occupa pendant trente-huit ans, avec une grande réputation d'intelligence et de probité. Tous ces emplois étaient de nature à lui fournir des renseignements sur le théâtre et les événements de l'histoire à laquelle il travaillait. On s'aperçoit, en lisant cette histoire, combien il en avait profité. En 1559, le roi lui fit donation de la province du Maranhao, dans le Brésil, à la charge d'y faire des établissements. L'entreprise fut malheureuse, il y perdit beaucoup de son bien, et finit par rendre la province au roi, qui le dédommagea et le récompensa ailleurs. A l'âge de soixantedouze ans, il se retira dans sa terre d'Alitem, où il mourut en 1570. On a de Jean de Barros, sous le titre de l'*Azia Portuguesa*, 40 livres de l'histoire des Portugais dans l'Inde, de 1412 à 1527, écrits dans un langage majestueux, quoique simple, et avec une rare connaissance de la matière, un jugement calme, et une stricte véracité. Cet ouvrage est divisé en 3 décades. Il en existe des continuations de Lavanha, Diego de Couto, Castanheda, Bocarro et Fernand de Villaréal. Ulloa traduisit en italien

cet ouvrage, dont le président de Thou et les savants contemporains parlent avec de grands éloges. Le *Dictionnaire historique* s'est avisé d'opposer à leurs témoignages l'autorité de la Boullay le Gouz, que le même dictionnaire traite d'écrivain incorrect, et diseur de faussetés. L'*Azia portugueza* est un livre classique, et qui a beaucoup contribué à fixer la prose portugaise. Il en existe plusieurs éditions, dont la plus rare est l'originale, avec les suites, Lisbonne, 1552-1615, divisée en 14 volumes in-fol. ; et la plus belle est celle de 1774, de l'imprimerie royale de Lisbonne, 11 vol. in-8°, y compris la vie de Barros. Les autres ouvrages de cet auteur sont : 1° un dialogue moral, intitulé : *Rhopicancuma*, où il fait voir comment on se corrompt, lorsqu'on abandonne les principes pour s'accommoder aux temps; cet ouvrage fut défendu par l'inquisition; 2° un autre dialogue moral, sur la mauvaise honte; 3° une *Grammaire de la langue portugaise*, la première qui ait été publiée. Il avait laissé d'autres ouvrages sur le commerce et la géographie des Indes, et sur des sujets de morale, que le roi Philippe II acheta à grand prix de la belle-fille de l'auteur, mais qui n'ont jamais été publiés. — Un autre BARROS (Alphonse DE) a laissé un recueil de *Proverbes moraux*, Madrid, 1601 et 1608, in-8°; Lisbonne, 1617, in-8°. Il a publié aussi une des premières éditions de *Gusman d'Alfarache*, avec l'éloge de ce roman et de son auteur. C—S—A.

BARROSO (MICHEL DE), né à Madrid, en 1540, posséda plusieurs talents; mais c'est surtout comme peintre qu'il mérite une notice. Il étudia les arts du dessin sous Becerra, célèbre artiste, qui avait reçu en Italie les leçons de Raphaël et de Michel-Ange. Aidé de ces lumières, Barroso devint habile architecte, et excella dans la perspective. Palomino Velasco lui accorde un coloris agréable et une touche légère, mais il ne le regarde pas comme un grand dessinateur; il vante surtout une *Stacion* de cet artiste, placée dans le principal cloître de l'Escorial. Barroso possédait plusieurs langues, entre autres le grec et le latin. Il était de plus bon musicien. Il mourut à Madrid, en 1590, à l'âge de 50 ans. D—T.

BARROW (ISAAC), né à Londres, au mois d'octobre 1650, fut théologien et géomètre; mais ce n'est que par ce dernier titre qu'il est connu maintenant, du moins hors de son pays, et surtout parce qu'il fut le maître de Newton, et qu'il donna, du problème des tangentes, une solution qui ne pouvait manquer de faire naître le calcul différentiel. Quoiqu'il ait, à plusieurs reprises, montré pour les mathématiques une prédilection marquée, il ne s'en occupa néanmoins que comme d'une science accessoire : la lecture d'Eusèbe et de Scaliger le conduisit à l'étude de la chronologie; cette dernière, à l'astronomie, qui l'obligea de se livrer à la géométrie. Ses connaissances dans la langue grecque, et même dans l'arabe, lui ouvrirent les sources de cette science, et nous virent des versions latines des traités d'Euclide, d'Archimède, d'Apollonius, et de Théodose, qu'il réduisit à de petits volumes, soit en employant des signes abrégés, soit en évitant les répétitions qui

sont fréquentes dans les originaux; mais son goût pour l'érudition se montre sous des formes un peu rebutantes dans ses *Lectiones mathematicæ*. Ce recueil de discours sur la philosophie des mathématiques, comme on la concevait alors, est hérissé de citations grecques et fort difficile à lire. Il faut cependant en excepter quatre leçons d'une date incertaine, et dont l'objet est d'indiquer la méthode par laquelle Archimède a découvert ses plus beaux théorèmes. C'est dans ses *Lectiones opticae et geometricæ* qu'il expose les découvertes qui lui sont propres. Les *Leçons géométriques* ont pour objet les propriétés des courbes; on y trouve (p. 80) la considération du triangle, nommé depuis *triangle différentiel*, et duquel se déduit sur-le-champ la sous-tangente d'une courbe quelconque. Dans les *Leçons d'optique*, il discute la question qui s'était élevée sur le lieu apparent des images que présentent les miroirs courbes, et propose, à ce sujet, une loi très-ingénieuse. Les querelles religieuses et les troubles politiques qui agitèrent sa patrie opposèrent de grands obstacles à son avancement. Soupçonné de pencher vers la doctrine d'Arminius, et de plus royaliste, il fut écarté d'une chaire de grec qu'il avait méritée. Cette contrariété le fit sortir de son pays : il voyagea en France, en Italie; il alla à Smyrne, et, dans la traversée, il prit une part honorable au combat que le vaisseau qui le portait soutint contre un corsaire algérien. De retour en Angleterre, il obtint, en 1660, une chaire de grec à Cambridge; en 1662, il fut nommé professeur de philosophie au collège de Gresham; la société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres, en 1665; et, l'année suivante, il remplit la chaire de mathématiques fondée par Lucas dans l'université de Cambridge. Ce fut là qu'il compta Newton parmi ses disciples, et il lui résigna sa chaire, en 1669. Se livrant alors entièrement à la théologie, il reçut, en 1670, le grade de docteur dans cette faculté; devint, en 1673, chancelier de l'université de Cambridge, et mourut le 4 mars 1677. Il fut enterré dans l'église de Westminster, où ses amis lui firent élever un monument. Ainsi sa carrière s'est terminée d'une manière honorable, quoiqu'il ait été d'abord oublié dans les grâces que Charles II, à son rétablissement, répandit sur les partisans de la monarchie. Le distique suivant paraît avoir été composé par Barrow, dans l'intention de se rappeler au souvenir du prince :

Te magis optaret rediturum, Carole, nemo;  
Te reducem sensit, Carole, nemo minus.

Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lectiones opticae et geometricæ, in quibus phaenomenon opticorum genuinæ rationes investigantur ac exponuntur, et generalia curvarum linearum symptomata declarantur*, Londres, 1674, in-4°, 1 vol. 2° *Archimedæ Opera, Apollonii Pergæi Conicorum libri 4, Theodosii Spherica, methodo nova illustrata et succincte demonstrata*, Londres, 1675, in-4°, 1 vol. 3° *Euclidis Elementorum libri 15, breviter demonstrati*, Londres, in-12, 1 vol. : ce livre, qui est très-estimé, a eu plusieurs éditions; la première est de 1659, et

ne comprend que les *Eléments*; à la suite des dernières, de celle de 1678, par exemple, on trouve les *Data*, et une leçon de Barrow sur les théorèmes d'Archimède, concernant la sphère et le cylindre, exposés par la méthode des indivisibles. 4° *Isaacii Barrow, mathematicæ professoris Lucasiani, Lectiones habitæ in scholis publicis academiæ Cantabrigiænsis*, Londres, 1684, 1 vol. in-12, Barrow est de plus auteur d'*OEuvres théologiques, morales et poétiques*, en 3 volumes in-fol., dont Tillotson a été l'éditeur. L—x.

BARROW (JEAN), compilateur anglais, s'était fait connaître avantageusement comme auteur d'un *Dictionnaire géographique*, lorsqu'il publia, sous le voile de l'anonyme, un *Abrégé chronologique, ou Histoire des découvertes faites par les Européens dans les différentes parties du monde*, Londres, 1756. Il donna, en 1765, sous son nom, une nouvelle édition de cet ouvrage, et il y ajouta plusieurs découvertes importantes. Le succès que cette histoire obtint en Angleterre engagea Targe à en publier une traduction française, qui parut sous le même titre, Paris, 1766, 12 vol. in-12. Le t. 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> contiennent les voyages de Christophe Colomb, de Vasco de Gama, d'Alvarez Cabral et de Fernand Cortez, de 1402 à 1523, et les deux derniers les voyages d'Ulloa, d'Anson, d'Ellis, et le naufrage du vaisseau le *Dodington*, de 1755 à 1755. Les autres volumes sont consacrés aux voyages de Pizarre, Soto, Magellan, Raleigh, Thomas Rowe, Nieuhoff, Dampier, Wafer, Rogers, et une dizaine d'autres auxquels l'auteur a donné moins d'étendue; mais on n'y trouve aucun des nombreux voyages au Levant, en Perse, en Égypte, en Barbarie, etc., à l'exception de ceux de Gemelli Carreri, qui y tiennent deux volumes. Le traducteur se proposait de donner une suite à cet ouvrage, en y joignant un extrait des voyages modernes par terre; mais il fut arrêté par la publication du prospectus de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, entreprise littéraire qui, exécutée sur un plan plus vaste, bien qu'imparfait, fit oublier en France l'ouvrage de Barrow et sa traduction. Barrow est mort vers la fin du dernier siècle. — Il ne faut pas le confondre avec son double homonyme, Jean BARROW, qui est connu par les relations des voyages qu'il a faits personnellement, depuis 1792, en Chine, en Cochinchine et dans l'Afrique méridionale, et qui ont été traduits par Cassera, Malte-Brun et M. Walckenaër. A—T.

BARRUEL (l'abbé AUGUSTIN), l'un des plus zélés adversaires de la philosophie du 18<sup>e</sup> siècle, naquit en 1741, à Villeneuve de Berg, dans le Vivarais, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites, et fut envoyé par ses supérieurs au collège de Toulouse pour y professer la grammaire latine. A la suppression de la société, il partagea l'exil de ses confrères qui refusèrent de se soumettre à l'édit du roi, ne lui reconnaissant pas le pouvoir de prononcer la dissolution de leur institut sans le concours de l'autorité ecclésiastique. Accueilli dans les États de la maison d'Autriche, il régenta quelque temps dans la Moravie et la Bohême, et fut enfin

nommé professeur de rhétorique au collège Thérésien, à Vienne. Barruel se démit bientôt de cette chaire pour se charger de l'éducation d'un jeune seigneur qu'il accompagna en Italie, voyage qui ne lui fut pas moins utile qu'à son élève. De retour en France en 1774, il fut fait aumônier de la princesse de Conti (1), et devint l'un des collaborateurs de l'*Année littéraire*. Ce fut dans les loisirs que ce travail pouvait lui laisser qu'il entreprit de réfuter les divers systèmes des philosophes antichrétiens. Son ouvrage, écrit en forme de lettres qu'il intitula *les Helviennes*, de l'ancien nom des habitants du Vivarais (*Helvii*), est resté le premier titre de Barruel à la célébrité. Sans doute on doit lui reprocher de n'avoir pas assez épargné les personnes dont il combattait les faux systèmes, et d'avoir fait un emploi trop fréquent de l'ironie; mais on ne peut lui refuser de l'esprit, de la malice, et le mérite si rare d'être toujours intéressant et clair en discutant les questions les plus obscures. Son compatriote, Soulavie, qu'il n'avait pas plus ménagé que les autres, ayant essayé de défendre son sentiment sur la formation de la terre, il lui répondit par un écrit intitulé : *la Genèse selon M. Soulavie* (2). Celui-ci, sentant bien le tort que ne pouvait manquer de lui faire un pareil éclat, rendit plainte contre Barruel au Châtelet; mais l'archevêque de Paris étouffa l'affaire en l'évoquant à l'officialité; et dans la suite les deux adversaires se donnèrent des témoignages réciproques d'estime et de confiance. (*Voy. SOULAVIE.*) Après la mort de Dinouart (*voy. ce nom*), Barruel concourut à la rédaction du *Journal ecclésiastique*; et depuis 1788 il le soutint seul jusqu'en juillet 1792, avec un succès toujours eroissant et un courage qu'il semblait puiser dans les périls mêmes dont il était entouré; mais, après le massacre des prêtres dans les journées de septembre, il dut céder aux conseils de ses amis qui l'engageaient à fuir, et s'embarqua pour l'Angleterre. A Londres, il fut accueilli par le célèbre Burke, dont il nous apprend qu'il eut beaucoup à se louer (3). Son éloignement ne ralentit pas son zèle pour la cause qu'il avait embrassée, et de nouveaux écrits signalèrent bientôt son exil. Le plus connu de tous est l'*Histoire du jacobinisme*, ouvrage dans lequel il attribue la révolution française aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés réunis pour renverser la religion et toutes les institutions sociales. Cet ouvrage, auquel la réputation de l'auteur, et peut-être aussi la difficulté de se le procurer, a donné quelque temps une assez grande vogue, est à peu près oublié maintenant. Toutefois il mérite d'être conservé dans la classe nombreuse des livres singuliers qui montrent jusqu'où peut conduire l'esprit de système (4). Il a

(1) C'était un titre purement honorifique.

(2) *Voy. les Mémoires secrets* de Bachaumont, t. 27, p. 79. Le pamphlet de Barruel fut supprimé par le garde des sceaux avec une telle exactitude qu'on n'en connaît aucun exemplaire.

(3) *Mém. sur le jacobinisme*, t. 5, p. 268.

(4) Barruel trouve une preuve de la conjuration des encyclopédistes et des économistes contre le trône et l'autel dans le vœu qu'ils formaient de voir les habitants des campagnes plus éclairés sur leurs intérêts.

été réfuté par Mounier (*voy. ce nom*); et Dussault l'a assez bien caractérisé par ce mot spirituel : c'est moins l'*histoire* que le *roman* du jacobinisme. Après l'établissement du consulat, Barruel fit paraître une brochure qui étonna beaucoup de monde, et qui parut n'être que le prélude de son retour en France; elle est intitulée : *l'Évangile et le clergé sur la soumission dans les révolutions*, Londres, 1800. L'auteur y établit en principe que les pasteurs admis à continuer ou à reprendre leurs fonctions au prix d'une simple soumission aux lois existantes peuvent et doivent même, pour tout ce qui ne contrarie ni les mœurs ni la religion, faire cette soumission plutôt que d'abandonner les fidèles au schisme, à l'intrusion ou à l'impiété. En conséquence de cette doctrine, Barruel adressa au nouveau gouvernement une promesse de fidélité; et il obtint en 1802 la permission de rentrer en France. Lors de la réorganisation du chapitre de Notre-Dame, il en fut nommé chanoine honoraire. Convaincu de la nécessité de faire cesser le schisme qui désolait l'Église de France, il écrivit, en faveur du concordat, un ouvrage intitulé : *de l'Autorité du pape*, qui fut réfuté vivement par l'abbé Blanchard (*voy. ce nom*), et quelques autres opposants; mais c'est à tort qu'ils essayèrent de flétrir sa réputation, en l'accusant de s'être vendu à Bonaparte. Placé comme émigré sous la surveillance de la police, il y resta dix ans, et fut même en 1811 arrêté sur le soupçon qu'il avait eu connaissance du bref lancé contre le cardinal Maury. Enfin il est certain qu'il n'a jamais reçu de l'empereur aucun traitement. Vivant au milieu de ses livres et des amis qui lui étaient restés, Barruel passa ses dernières années dans la retraite, et mourut à Paris le 5 octobre 1820, à 79 ans. Outre la traduction des *Eclipses*, poème latin du P. Boscovich (*voy. ce nom*), et quelques écrits contre la constitution civile du clergé, le serment des prêtres, le divorce, etc., on a de lui : 1° *les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques*, Paris, 1788, 5 vol. in-12; 2° édit., *ibid.*, 1825, 4 vol. in-12, précédée d'une notice sur l'auteur et d'un jugement sur ses divers ouvrages par Dussault (*voy. ce nom*). Toutes les éditions antérieures sont incomplètes. 3° *Collection ecclésiastique, ou Recueil des ouvrages faits depuis l'ouverture des états généraux relativement au clergé*, Paris, 1791-95, 12 vol. in-8°. Dans un avertissement mis en tête du 4<sup>e</sup> volume, Barruel prévient qu'il s'est donné pour associé à ce travail M. l'abbé Guillon. 5° *Histoire du clergé de France pendant la révolution*, Londres, 1794, in-8°; et avec des additions, Paris, Méquignon-Havard, 1804, 2 vol. in-8°; ouvrage plein d'erreurs et de faits controuvés. 6° *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Londres, 1797 et ann. suiv., 5 vol. in-8°; réimprimés en Allemagne et à Lyon sous la rubrique de Hambourg. Barruel en a donné lui-même un abrégé, Augsburg, 1800, in-8°. Il en existe un autre abrégé de l'abbé Jacquemin, Hambourg, 1811; Paris, 1817, 2 vol. in-12. La partie qui traite de l'illuminisme a été traduite en anglais et vivement critiquée dans le *Monthly-Review*. On

a déjà dit que Barruel a composé cet ouvrage pour prouver que la révolution est due aux efforts criminels des templiers, des rose-croix, des illuminés et des francs-maçons; mais un de ses confrères, l'abbé Fiard (*voy. ce nom*), ne fait nul doute qu'elle ne soit l'œuvre des sorciers et des démonolâtres; et cette opinion, qui paraîtra beaucoup plus singulière que celle de Barruel, a trouvé dans l'abbé Wurtz (*voy. ce nom*) un prôneur qui, pour la mieux répandre, a reproduit sous son nom l'ouvrage de Fiard. 5° *Du Pape et de ses Droits religieux à l'occasion du concordat*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°; Gênes, 1808, 2 vol. in-8°. 6° *Du Principe et de l'Obstination des jacobins*, en réponse au sénateur Grégoire, Paris, 1814. Cette brochure, qui parut au moment de la restauration des Bourbons, contenait de violentes invectives contre le parti révolutionnaire, et des vues qui ont été bien loin de se réaliser sur le système de gouvernement qui devait être adopté; il en parut une réfutation anonyme, sous ce titre : *Réfutation de l'écrit de M. l'abbé Barruel contre le sénateur Grégoire*. Barruel promettait l'*Histoire des sociétés secrètes au moyen âge*, et une *Dissertation sur la croisade contre les Albigeois*, dans laquelle, en vengeant l'Église et les conciles du reproche d'avoir prétendu déposer les souverains et dégager les sujets du serment de fidélité, il se proposait de faire voir combien on s'est étrangement trompé sur ces décrets, faute de connaître l'histoire des temps où ils furent rendus. (*Voy. Mémoires sur le jacobinisme*, t. 2, p. 411.) W—s.

BARRUEL — BEAUVERT (ANTOINE-JOSEPH, comte DE), auteur d'écrits nombreux et très-médiocres (1), naquit le 17 janvier 1756, au château de Beauvert près de Bagnols en Languedoc, d'une famille originaire d'Écosse, dont il vante, dans la plupart de ses ouvrages, l'antique noblesse et l'illustration. Il entra de bonne heure au service, et obtint d'abord une compagnie de réforme dans le régiment de Bel-sunce, dragons, puis le brevet de capitaine dans les milices de Bretagne. Jouissant, à ce qu'il paraît, d'une fortune assez considérable, il vint habiter Paris, où il vécut dans l'intimité des littérateurs, entre autres de Rivarol, son compatriote (2). Quoiqu'il n'eût fait, de son propre aveu, que d'assez mauvaises études, il ambitionna bientôt la réputation de bel-esprit, et publia divers opuscules empreints des

(1) « J'ai, dit M. Nodier, rencontré peu de causeurs plus spirituels, et je n'ai jamais lu d'auteur plus commun. Placé au hasard « et partout, un tact exquis l'associait sur-le-champ à l'esprit de ses « auditeurs, et il enchantait tout le monde. Assis au bureau de « l'homme de lettres, il rappelait, dès la première ligne, ce joli mot « qu'il avait inspiré à Rivarol : *Quand il écrit, il ne sait plus « ce qu'il dit*. Naturellement aimable et conciliant, comme il était « ingénieux et piquant sans amertume, il puisait dans son écriture « de la morgue et du mauvais ton. Personne n'a plus perdu que « Barruel-Beauvert à l'invention de l'imprimerie. » (*Souvenirs et Portraits.*)

(2) On imprima en 1782, sous le nom de Barruel, un écrit satirique de Rivarol contre Delille, intitulé : *Lettre critique sur le poème des Jardins, suivie du Chou et du Navet* (dialogue en vers). C'est à l'occasion de cette publication que M. de Boisjolin lança contre Barruel l'épigramme suivante :

Débonnaire en champ clos, brave sur l'Hélicon.  
Quand Virgile est abbé, Mœvus est dragon.

opinions du temps, mais surtout d'une incroyable vanité (1). Passionné pour J.-J. Rousseau, dont il relisait sans cesse les ouvrages, il fit les fonds d'un prix qui devait être décerné à l'auteur du meilleur éloge du citoyen de Genève, au jugement de l'Académie française (2). Comme tant d'autres, le comte de Barruel avait appelé de ses vœux une révolution ; mais quand il vit les privilèges de la noblesse menacés, il quitta Paris et revint à Bagnols, où il fut élu commandant de la garde nationale en 1790. Lors des troubles d'Avignon, dans la même année, il s'y rendit avec un détachement de deux cent cinquante hommes, et contribua, par sa coopération avec la garde nationale d'Orange et de plusieurs autres communes, à sauver quelques-unes des personnes arrêtées pour cause d'opinion, en les faisant conduire sous escorte dans cette ville. Élu peu de temps après juge de paix de son canton, il ne crut pas devoir accepter cette marque de confiance ; et, vers la fin de 1791, il revint à Paris avec le projet de se dévouer à la défense de la monarchie. Il regretta vivement alors de n'avoir pas fait des études qui lui permissent de prendre rang parmi les écrivains politiques. Cependant il entreprit la publication d'un journal intitulé *le Royaliste* ; mais les circonstances devenant de plus en plus graves, il fut contraint de le discontinuer. Le 20 juin 1792, sur l'avis des dangers que le roi courait, Barruel se rendit aux Tuileries vêtu de son ancien uniforme de capitaine des milices bretonnes. Cette imprudence faillit à lui devenir funeste ; mais le roi, que le bruit avait attiré dans le salon où il se trouvait, témoigna par un regard qu'il était satisfait de sa conduite. Le lendemain il reçut la croix de St-Louis sans l'intervention du ministre (3). Elle devait être accompagnée d'un brevet ; mais, outre le dégoût qu'il éprouvait d'entrer en relation avec des ministres imposés au roi, il était choqué de ce que les brevets expédiés alors portaient cette formule *bizarre et ridicule* : On vous salue, on vous délivre telle grâce, etc. Il prit donc le parti de s'en passer jusqu'à ce que des circonstances plus favorables lui permissent de le demander au roi lui-même ; mais cette excessive susceptibilité lui causa dans la suite la plus grande mortification qu'il ait essayée de sa vie. Le 10 août, Barruel ne manqua pas de revenir au château ; mais le roi ayant été forcé de chercher un asile dans le sein de l'assemblée, tous ses défenseurs se disper-

sèrent. Barruel sortit, l'épée à la main, par la galerie des tableaux ; et, ayant pris un fiacre sur la place du Carrousel, se fit conduire chez le fameux chevalier de Cubières (*voy.* ce nom), alors président de la section de l'Unité. Dans la retraite que son ami s'empressa de lui procurer, son premier soin fut de se faire apporter par un valet de chambre des hardes et ses *papiers de famille* (4). Aussitôt que les barrières furent ouvertes, et qu'il eut pu sortir de Paris sans courir le risque d'être arrêté, Barruel se réfugia dans un village où il avait fait louer une maison qu'il quitta quelques semaines après, pour s'établir à Villeneuve-St-George sous un nom supposé, tremblant toujours d'être reconnu. Cependant il assure qu'au mois de décembre, informé que la convention s'était déclarée compétente pour juger Louis XVI, il s'empressa d'écrire au président qu'il s'offrait pour défendre le malheureux monarque. Mais le président n'ayant pas communiqué cette lettre à l'assemblée, et Barruel ayant négligé d'en adresser la copie aux journaux, ce n'est que sur son propre témoignage que les biographies modernes lui ont fait honneur de cet acte de dévouement. Inquiet des fréquentes visites domiciliaires qu'il était obligé de subir, et craignant de tomber à chaque instant dans les mains des agents de la terreur, Barruel, après avoir mis en sûreté ses *papiers de famille*, quitta Villeneuve pour venir s'établir à Vincennes ; et, sur la fin de la terrible année 1793, il entra dans Paris, où, logé dans un quartier éloigné de toutes les affaires, et ne sortant que très-rarement, il passa quelques mois assez tranquille. Le supplice de Robespierre lui rendit un peu de courage. Il revit d'anciens amis qui partageaient ses opinions, et fit tous ses efforts pour ranimer leurs espérances. Mais après le 15 vendémiaire (octobre 1795), inserit sur la liste des personnes suspectées de royalisme, il jugea prudent de se tenir à l'écart. Il reprit cependant bientôt la plume, et publia plusieurs brochures, entre autres des *Lettres à un rentier*, où il fait une peinture affreuse, mais trop vraie, de cette classe. Il devint dans le même temps le principal rédacteur des *Actes des apôtres*, journal qui n'a de commun que le titre avec celui de Peltier (*voy.* ce nom), et qui cessa de paraître le 18 fructidor (4 septembre 1797). Condamné par suite de cette journée à la déportation avec beaucoup d'autres écrivains royalistes, il eut le bonheur d'échapper aux premières recherches de la police, et se réfugia chez Bonneville. (*Voy.* ce nom.) Il y soupa le jour même avec Thomas Payne qui rédigeait, avec Bonneville, *le Bien-Informé* ; et avant de se mettre à table il corrigea l'épreuve de cette feuille, où il lut « que tous les proscrits du 18 fructidor méritaient le dernier supplice. » Le souper n'en fut pas moins très-gai, et se prolongea fort avant dans la nuit. Dès le lendemain, malgré les instances de son hôte pour le retenir, Barruel crut devoir chercher un

(1) C'est à sa vanité connue que Rivarol fait allusion dans cette phrase piquante, où il feint de se justifier de ne pas lui avoir donné place dans son *Petit Almanach des grands hommes* : « Nous refusons « très-fièrement le portefeuille de M. le comte de Barruel-Beauvert. « *Qu'a-t-il à faire de nos éloges ?* »

(2) *Voy.* la préface de la *Vie de J.-J. Rousseau*. Dans son enthousiasme, il ne se bornait pas à proposer l'éloge de l'auteur d'*Émile*, il voulait qu'on lui élevât un monument public. Il en avait marqué la place et donné l'inscription, dans laquelle se retrouvait le nom de M. le comte de Barruel-Beauvert. (*Ibid.*, 565.)

(3) « Cette décoration, dit-il, revenait, à peu de chose près, à mes « services passés, à mon grade, et je l'obtins des bontés de mon « souverain. Ainsi ma délicatesse allait trop loin lorsque je voulus « solliciter la confirmation d'une faveur et d'une justice accordées « par le roi captif, mais accordées sans intermédiaire jacobin. » (*Lettres sur quelques particularités secrètes*, t. 4<sup>e</sup>, p. 150.)

(4) Dès lors il les porta constamment avec lui. On les lui rendit à sa sortie du Temple, et il en parla à ses enfants comme de la plus belle partie de l'héritage qu'il doit leur transmettre.

autre asile; et, changeant souvent de nom et de demeure, il parvint à se soustraire à toutes les poursuites. De tous les journalistes que la loi de fructidor avait frappés, il fut le seul que Bonaparte excepta de son amnistie, après le 18 brumaire. La police redoubla dès lors d'activité pour le saisir. On savait qu'il n'était pas sorti de Paris, et Fouché s'irritait de voir qu'il échappait à toutes les recherches. Enfin, trahi par son propre domestique, Barruel fut arrêté le 10 février 1800, et enfermé dans la prison du Temple comme prévenu de conspiration et de correspondance avec les chouans. Après avoir subi plusieurs interrogatoires qui démontrèrent que les reproches qu'on lui faisait étaient injustes, il s'attendait tous les jours à recouvrer sa liberté; mais sa détention se prolongea jusqu'au 10 juillet 1802. En sortant de prison, Barruel devait être conduit à l'île d'Elbe; mais cet ordre fut révoqué sur la demande de madame Bonaparte qu'on avait intéressée à son sort. Étant allé présenter ses hommages à sa généreuse protectrice, elle lui dit : « Voilà treize ans que « vous êtes malheureux pour une cause honnête, « mais désespérée.... Vous ne sauriez pas seul recommencer la guerre contre le gouvernement « établi en France! vous êtes mari et père! songez « à ce que vous devez à votre femme, à vos enfants, « à votre propre tranquillité. Je veux que vous « soyez nommé à une préfecture, et à une bonne. » En attendant l'accomplissement de cette promesse, Barruel consentit à recevoir de madame Bonaparte une pension de 500 francs par mois qui lui fut très-exactement payée. Enfin, comme la préfecture n'arrivait pas, il se laissa nommer, en 1804, inspecteur divisionnaire du système métrique dans les départements du Léman, du Jura, de l'Ain, du Mont-Blanc et du Doubs, et vint demeurer à Genève, ville qui lui déplut beaucoup, « parce que les habitants s'y louent réciproquement jusqu'à satiété. » Dans l'an 15, il écrivit à Napoléon : « Sire, quand le « destin vous a donné la roue de fortune et que « vous en faites sortir une multitude de lots.... je « sollicite la place d'administrateur de la loterie, etc. » Quoique employé du gouvernement dans des fonctions qu'il trouvait, il est vrai, très-inférieures à son mérite, Barruel n'en restait pas moins attaché dans le fond du cœur aux princes de la maison de Bourbon. Il nous apprend lui-même que dans les diverses villes où les devoirs de sa place l'obligeaient de résider successivement, son premier soin était de rechercher les personnes qui passaient pour avoir les mêmes opinions que lui sur la révolution. « Qu'un « Bourbon, s'écriait-il quelquefois, reparaisse sur le « sol français, et je ne resterai plus sous le bois- « seau! » Lors de l'invasion des alliés en 1814, Barruel, enfermé dans Besançon, que bloquait une armée autrichienne, eut le regret de ne pouvoir, un des premiers, aller offrir ses hommages à Monsieur pendant son séjour à Vesoul, c'est-à-dire lui demander la récompense de ses services. « Mais, dit-il, si je ne suis pas foudroyé ou mis en pièces par « les boulets ou les obus des puissances alliées; en- « fin si la cause de notre souverain légitime l'emporte

« sur celle de l'usurpateur, je ne manquerai pas, ce « me semble, de titres pour être nommé maréchal « des camps et armées de Louis XVIII (1) : les « honnêtes gens s'accordent même à dire que je « puis y prétendre sans le solliciter (2). » Dès que les portes de Besançon furent ouvertes, il courut à Paris, persuadé, comme on voit, qu'il n'aurait pas même la peine de demander les récompenses qui lui étaient dues, tant on serait empressé de les lui offrir. Le retour imprévu de l'empereur, au mois de mars 1815, ajourna ses espérances. A la nouvelle de son débarquement à Cannes, Barruel voulut aller dans le Midi ou dans la Vendée rallier les royalistes et combattre avec eux pour la cause des Bourbons. Toutes les dispositions étaient faites pour son départ; mais, quelques amis lui ayant représenté qu'il courait le risque d'être assassiné sur la route, il prit le parti de rester à Paris pour y faire à Bonaparte une guerre de plume. Après les cent jours, Barruel fut rétabli, non sans difficulté, dans sa place d'inspecteur des poids et mesures; mais ce n'était pas celle-là qu'il voulait. Il écrivit pour demander la *bonne préfecture* que Joséphine lui avait promise, ou tout au moins la charge de gouverneur des pages. L'inutilité de ses démarches acheva de l'exaspérer. Dans des *Lettres* dont on parlera tout à l'heure, il n'épargna ni les sarcasmes ni les injures aux ministres, qu'il accusa d'avoir favorisé le retour de Bonaparte par leur impéritie, sinon par leur déloyauté. Le sieur Biennais, rôtisseur, qu'il avait signalé dans le même ouvrage comme un des assassins de la princesse de Lamballe, l'ayant poursuivi devant les tribunaux pour obtenir une réparation de l'atteinte portée à son honneur, ce procès donna lieu d'examiner ces *Lettres*, contre lesquelles s'élevaient de toutes parts des réclamations. Enfin, par jugement du tribunal de première instance, à la date du 13 août 1816, Barruel-Beauvert, n'ayant pu fournir la preuve légale du fait qu'il avait avancé contre le sieur Biennais, fut condamné, vu les circonstances atténuantes, à 5 fr. d'amende et aux dépens; mais, sur la demande du procureur du roi, l'ouvrage fut supprimé comme injurieux à la personne du monarque, et l'auteur condamné à 500 fr. d'amende. Quelques mois après, Barruel, qui continuait, malgré l'avis qu'on lui avait déjà donné, de porter la croix de St-Louis sans en avoir demandé l'autorisation (3), reçut l'ordre de sortir de Paris. Plein de courroux, il partit pour l'Italie, et mourut

(1) Quelques années auparavant il avait dit du frère de Louis XVI, dans la réfutation des mémoires de la soi-disant princesse de Conti (p. 480) : « La romancière devait-elle aussi présenter Monsieur « comme bienfaiteur de quelqu'un, et surtout d'elle, inconnue? Ce « prince a toujours été l'homme le plus orgueilleux, le plus froid, le « plus égoïste qui ait jamais existé; et par cela même, le moins « digne d'occuper le rang et la charge d'un descendant de trente- « deux monarches. »

(2) *Lettres sur quelques particularités secrètes*, t. 2, p. 460.

(3) Barruel, qui refusait de demander l'autorisation de porter la croix de St-Louis, avait conseillé de condamner à dix années de travaux forcés, et à une amende équivalente à dix années de leurs revenus, tous ceux qui porteraient une décoration quelconque sans y être autorisés. (*Lettres*, t. 5, p. 440.)

à Turin, au mois de janvier 1817, à 61 ans (1). Jamais on n'a poussé plus loin que Barruel les prétentions et la vanité. C'était de la meilleure foi du monde qu'il croyait avoir contribué plus que personne au rétablissement des Bourbons. Depuis qu'il avait été nommé commandant de la garde nationale de Bagnols, il n'avait pas cessé de prendre le titre de colonel, persuadé qu'il ne faisait qu'user de son droit. Se jugeant propre à tous les emplois, il aurait également accepté le commandement d'une armée, une ambassade ou un ministère. Il écrivait très-sérieusement en 1788 : « Si j'étais ministre, j'aurais « bientôt réglé toutes les affaires. » Malgré les aveux échappés de temps en temps à sa conscience (2), il ne s'en croyait pas moins un écrivain très-distingué. Il avait plus de cinquante ans quand il composa une tragédie : *le Dernier des Carvajals*. Cette pièce, louée dans quelques journaux, n'a point été imprimée; et les acteurs, en refusant de la jouer, ont certainement épargné le chagrin à l'auteur de s'entendre siffler. Il serait assez inutile d'allonger cet article d'une liste de tous les écrits de Barruel; nous nous bornerons à citer les plus importants : 1° *Vie de J.-J. Rousseau*, précédée de quelques lettres relatives au même sujet, Londres et Paris, 1789, in-8°. C'est un panégyrique écrit au courant de la plume sans ordre et sans suite, comme l'auteur en convient lui-même. En faisant l'éloge d'un des plus grands apôtres de l'égalité, Barruel a trouvé le moyen de parler de sa noblesse, de ses alliances et de ses privilèges, dont il est bien décidé à ne rien sacrifier. Il se repent dans la suite d'avoir tant loué Rousseau, et fit l'aveu « qu'il avait été dupe des pièges que ce « philosophe tend avec adresse à la sensibilité; pièces que dans la candeur, ayant une vie et des sentiments expansifs, n'aperçoit pas dans les écrits de « tout personnage qui affecte de pleurer avec abandon sur les bords d'une écriture magique. 2° *Aetes des philosophes et des républicains*, Paris, 1807, in-8°. C'est une compilation de traits de l'histoire ancienne et moderne, entreprise dans le but de prouver que les philosophes ont été dans tous les temps les principaux artisans des troubles et des révolutions. L'auteur a dédié cet ouvrage à ses enfants, qu'il avertit de ne pas confondre leur lignée ascendante avec des personnages du même nom, quoiqu'il en ait connu de bonne maison, les uns chanoines, grands vicaires et aumôniers des princesses du sang; d'autres gardes du corps, capitaines de cavalerie, etc. (*Voy. p. 7.*) Suivant Barruel, l'histoire en général est à refaire; et ce n'est qu'en attendant qu'il en donne des esquisses en miniature (p. 127). Plus loin, il dit que *Judas Machabée* est un brigand et ses frères des séditeurs (p. 169). On peut juger par là de ce que serait l'histoire refaite par Barruel! Malgré ses efforts pour plaire au « héros qui « nous a seul délivrés de la tyrannie populaire » (*Ép. déd.*, p. 9), son ouvrage encourut la disgrâce du chef

du gouvernement, parce que certains fonctionnaires n'y étaient pas assez ménagés. Il reçut donc l'ordre de retirer les exemplaires en circulation; et il s'y soumit avec un empressement dont il voulut, mais en vain, se faire un titre à de nouvelles faveurs 3° *Histoire tragico-comique de la soi-disant ci-devant princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti*, Besançon, 1810, in-8°. C'est une réfutation trop minutieuse des mémoires d'une dame Billet, femme d'un procureur de Lons-le-Saulnier, qui voulait se faire passer pour la fille naturelle du prince de Conti. On y trouve quelques détails assez curieux sur l'étiquette de la cour de France avant la révolution, et de nombreux témoignages de la reconnaissance de l'auteur pour l'impératrice Joséphine, sa *divinité tutélaire*, et pour le grand Napoléon, l'*organe de la Providence*; mais l'ouvrage n'en fut pas moins supprimé par la police. Il est très-rare, ainsi que le précédent. 4° *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'inter règne des Bourbons*, Paris, 1815, 5 vol. in-8°. L'auteur y donne ses propres mémoires. C'est presque uniquement de lui qu'il est question dans cet ouvrage, où les événements les plus importants de la révolution ne sont envisagés que relativement au rôle qu'y joua le comte de Barruel-Beauvert. Il y rabaisse Bonaparte autant qu'il l'avait exalté dans ses autres écrits, et se déchaîne avec une inconcevable fureur contre tous ceux qui, depuis 1789, n'avaient pas comme lui suivi la ligne de l'honneur et de la fidélité. Son zèle l'emporte si loin, qu'il accuse de régence François de Neufchâteau, qui n'était pas conventionnel, et qu'il ne pardonne pas à Fontanes d'avoir fléchi le genou devant l'idole. C'est dans ces *Lettres* qu'on a puisé la plupart des faits rapportés dans cet article. Ainsi c'est d'après ses propres paroles que Barruel se trouve apprécié. 5° *Adresse aux immédiats représentants et organes du peuple, membres du premier corps législatif en France, qui ont en se réunissant l'intention et le pouvoir de protéger la religion, de consolider sur le trône l'antique et respectable famille des Bourbons, de fermer et cicatrizer les plaies profondes que les jacobins ont faites à l'État*, etc., Paris, septembre 1815, in-8°. Il attaque dans cet écrit, avec beaucoup de violence, le ministre Fouché, qui fut destitué peu de temps après; demande le renvoi des employés de tous les ministères, l'éloignement de Paris de 10 à 12,000 officiers parjures, etc. 4° *Dix-huit gentilshommes purs, au nom de tous les royalistes, sollicitant en faveur de M. le comte de Barruel-Beauvert, leur digne client, frère d'armes et compagnon d'infortune, les justes récompenses de S. M. Louis le Désiré et l'Obtenu*, mai 1816, in-8°. Le titre seul de cette brochure suffit pour en faire connaître l'esprit et le but. Elle donna lieu dans le temps à beaucoup d'attaques et de traits satiriques contre l'auteur et sa phalange d'hommes purs (1).

W—s.

(1) On a dit qu'il s'y était brûlé la cervelle. A—r.

(2) « Presque tout ce que j'ai écrit jusqu'à ce moment, disait-il en 1789, n'a pas le sens commun. » (*Vie de J.-J. Rousseau*, p. 19).

(1) Le comte de Barruel a retracé toute sa vie politique dans une lettre qu'il adressa, le 9 octobre 1825, à madame la duchesse d'Angoulême : après avoir parlé des longs services de ses aïeux, il dit

**BARRY** (GIRALD), plus connu sous le nom de **GIRALDUS CAMBRENSIS** (Girald, du pays de Galles), naquit vers l'an 1146, au château de Mainarp, près de Pembroke, dans le midi du pays de Galles. Il était d'une famille noble, alliée même aux princes de ce pays. L'excessive vanité qui a dicté ses mémoires ne permet guère de le croire entièrement sur ce qu'il nous dit des extraordinaires dispositions de son enfance. Cependant, après avoir été envoyé achever son éducation en France, où il demeura trois ans, et où il se distingua dans l'étude de la rhétorique, à son retour dans son pays, en 1172, il commença à se faire connaître par ses talents et principalement par son caractère ardent et inquiet, qui le fit juger propre à soutenir les intérêts de l'Église. Neveu de l'évêque de St-David, il obtint bientôt plusieurs bénéfices; mais après la mort de cet évêque, il fut toute sa vie appelé à ce siège par le chapitre, et repoussé par les rois d'Angleterre Henri II et Richard I<sup>er</sup> (Cœur de Lion), qui craignaient l'influence d'un Gallois de haute naissance. Ce fut en 1176 qu'il reçut à cet égard un premier dégoût. Barry, alors âgé de trente ans et qui n'avait pu être évêque, pour se distraire de son chagrin, fit de nouveau un voyage à Paris, dans l'intention de poursuivre ses études, surtout celle de la théologie. Il s'acquitt, du moins à ce qu'il nous dit, une réputation prodigieuse, principalement par sa connaissance des Décrétales. En 1179, il fut nommé professeur de droit canon à l'université de Paris; mais il refusa cette place, et en 1180 il retourna dans son pays, où il fut chargé, par l'archevêque de Cantorbéry, de l'administration de l'évêché de St-David, dont le titulaire avait été chassé par le peuple et le clergé réunis. Après de longs débats, que Barry fut accusé d'avoir entretenus, l'évêque fut rétabli sur son siège, et, en 1180, Barry, qu'on ne craignait apparemment que comme évêque, fut appelé à la cour, où Henri II le nomma son chapelain, l'employa utilement dans plusieurs affaires relatives au pays de Galles, et, l'année suivante, l'envoya en Irlande, en qualité de secrétaire et de conseiller privé de son fils (Jean Sans-Terre). Barry n'eut aucune part aux imprudences de ce prince; il désapprouva hautement sa conduite envers l'Église d'Irlande, et, nommé par lui aux évêchés de Ferns et de Leighlin, il refusa noblement des fonctions où, lui dit-il, il

qu'il n'a échappé à aucune des proscriptions célèbres depuis le commencement de la révolution; qu'il s'est inscrit comme otage de Louis XVI; qu'il s'est trouvé le 20 juin et le 10 août pour le défendre au château des Tuileries; qu'il fut proscrit en vendémiaire an 3, pour avoir sollicité, en qualité d'électeur de Seine-et-Oise, la liberté de Madame royale, détenue à la tour du Temple; qu'il a rédigé seul le Journal royaliste, et continué seul également les Actes des Apôtres; que, condamné à la déportation le 18 fructidor, et le lendemain à être fusillé, il a fini par accomplir cinquante-neuf mois de captivité dans la tour du Temple; qu'il fut destiné ensuite à périr dans les casemates de l'île d'Elbe, mais qu'enfin l'usurpateur se contenta de l'exiler; qu'à la restauration, monseigneur le duc d'Angoulême, ce prince sublime, ce véritable héros, avait appuyé sa demande de gouverneur des pages ou de conseiller d'Etat d'épée, ou de ministre de la police; que les ambitieux et les intrigants l'ont écarté; et il finit par demander la direction d'un des hôpitaux militaires, et s'il ne peut l'obtenir, il lui faudra demander, dit-il en terminant, une place de malade dans un de ces hôpitaux.

V—VE.

sentait qu'il ne pouvait faire le bien. Ce fut dans ce voyage qu'il recueillit les matériaux de sa *Topographie de l'Irlande*. Les circonstances qui en accompagnèrent la publication témoignent à la fois de la vanité de l'auteur et de l'importance qu'on croyait alors devoir attacher aux productions de l'esprit. Barry lut publiquement son ouvrage à Oxford en 1187; cette lecture dura trois jours: le premier, il réunit dans un banquet tous les pauvres de la ville; le second, il invita à un second festin tous les docteurs et tous les savants de quelque réputation; le troisième fut destiné aux savants d'un ordre moins distingué, aux soldats, aux bourgeois et aux pauvres de la ville. Cette topographie, remplie de fables et d'erreurs grossières, a depuis été vivement réfutée. Barry fut accusé d'avoir, pour lui donner plus de prix, fait disparaître plusieurs chroniques irlandaises qu'il avait eues entre les mains. En 1188, Baudoin, archevêque de Cantorbéry, ayant entrepris une tournée dans les montagnes du pays de Galles, à l'effet de prêcher la croisade, Barry l'accompagna, et, pour donner l'exemple, se croisa lui-même; mais Richard I<sup>er</sup> lui ayant laissé, en partant pour la Palestine, l'administration du royaume, conjointement avec Guillaume de Longchamp, chancelier et évêque d'Ély, Barry obtint du pape d'être relevé de son vœu; il quitta la cour en 1192, sur quelques désagrémens, et se retira à Lincoln, où les lettres le consolèrent. L'évêché de St-David se trouvant vacant en 1198, ses amis l'engagèrent à se présenter; mais il leur répondit par un mot qui est devenu mémorable: *Virum episcopalem peti, non petere debere*, qu'un homme digne de l'épiscopat ne doit pas demander, mais être demandé. Cependant, l'année suivante, ayant été de nouveau nommé par le chapitre et refusé par le roi Richard, il en appela à Rome, où il se rendit en personne; mais, après trois voyages et de longs délais, il eut la douleur d'échouer dans l'objet de son ambition. Dès ce moment il renonça pour jamais aux affaires du monde et se livra entièrement à la culture des lettres. En 1215, on lui offrit encore l'évêché de St-David, mais à des conditions si peu convenables qu'il le refusa. On ignore la date précise de sa mort; on sait seulement qu'il vivait encore en 1220. Cet homme, qui paraît avoir uni à une vanité excessive du talent pour les affaires et une certaine fermeté de caractère, n'est remarquable aujourd'hui, comme écrivain, que par le nombre de ses ouvrages, monuments de la crédulité et du mauvais goût du siècle. Leur liste seule formerait un livre; les plus connus sont: 1<sup>o</sup> *Topographia Hiberniæ*, en 3 livres. 2<sup>o</sup> *Historia Vaticinalis de expugnatione Hiberniæ*, en 2 livres. Cet ouvrage et le précédent ont été publiés en 1602 à Franefort, par les soins de Camden. 3<sup>o</sup> *Itinerarium Cambriæ*, en 2 livres. C'est la relation du voyage que Barry fit avec l'archevêque Baudoin dans les montagnes du pays de Galles, voyage dont il ne manque pas de s'attribuer tout le succès. On y trouve des détails précieux sur la prédication des croisades. Elle a paru pour la première fois dans un recueil in-8<sup>o</sup>, Londres, 1583, suivie de la *Cambriæ*

*Descriptio* du même auteur. Puis séparément avec des notes de Powel, Londres, 1804, in-4°. Colt Hoare en a publié une traduction en Anglais, Londres, 1806, 2 vol. grand in-4° fig. Bachmann a donné un précis de cette relation dans son *Histoire littéraire des anciens Voyages*. On en trouve un extrait dans les *Annales des Voyages* de Maltebrun, t. 3, p. 310. 4° *De Rebus a se gestis*, en 2 livres. C'est surtout dans ce journal de sa vie qu'on trouve des traits vraiment curieux de sa ridicule vanité, comme lorsqu'il parle de la prodigieuse réputation qu'il s'était faite dans les écoles par son éloquence; éloquence telle, dit-il, que ses innombrables auditeurs ne savaient ce qu'ils devaient admirer le plus, ou de la douceur de sa voix, ou de l'élégance de ses expressions, ou de la force irrésistible de ses arguments. 5° *Ecclesiæ Speculum, sive de monasticis ordinibus, ex ecclesiasticis religionibus variis, distinctionum libri 4*. L'auteur s'était proposé, dans cet ouvrage, d'exposer les vices des moines, contre lesquels il avait conçu une haine invétérée; on rapporte qu'il avait coutume d'ajouter à sa litanie : *A monachorum malitia libera nos, Domine* (délivrez-nous, Seigneur, de la méchanceté des moines). S—D.

BARRY (JACQUES), de la même famille que le précédent. Son père, riche négociant de Dublin, était membre du parlement d'Irlande. Jacques Barry suivit la carrière du barreau, où il se fit une grande réputation par ses talents. Le lord Wentworth, ensuite comte de Stafford, lui procura des places et des distinctions honorables; mais les troubles qui agitérent le règne de Charles 1<sup>er</sup> lui enlevèrent son protecteur, dont il fut bien près de partager la destinée tragique. Son attachement à la cause royale fut récompensé, aussitôt après le rétablissement de Charles II, par la place de président de la cour du banc du roi en Irlande; il fut élevé à la pairie, peu de temps après, avec le titre de baron de Santry, et nommé conseiller privé. Il mourut en 1672. On a de lui un ouvrage intitulé : *The Case of tenures, etc.* (le Cas des tenures sur la commission des titres défectueux, discuté par tous les juges d'Irlande, avec la décision et ses motifs), Dublin, 1657, in-fol., et 1732, in-12. X—S.

BARRY (JACQUES), peintre d'histoire, né à Cork en Irlande en 1741, était fils d'un maçon. Après avoir appris le grec et le latin, il se livra à l'étude de la peinture. Le premier ouvrage par lequel il se fit connaître était un tableau de *St. Patrice baptisant le roi de Cashel*, composé à dix-neuf ans. Fort de la protection d'Edmond Burke, son compatriote, il vint à Londres, où ses talents obtinrent aussitôt de l'emploi. En 1763, il passa sur le continent pour y étudier les ouvrages des grands maîtres aux frais de Burke; après un séjour de quatre ans en France et en Italie, il revint en Angleterre, où il composa, vers 1772, un tableau de *Vénus*, dont on a donné la gravure, et un tableau de *Jupiter et Junon*, tous deux remarquables par l'originalité et la grandeur de la conception, mais d'un très-médiocre coloris. Ce fut vers cette époque qu'il provoqua le refroidis-

sement d'Edmond Burke, en refusant durement de faire son portrait, genre d'ouvrage qu'il regardait comme au-dessous de lui. Il se brouilla également avec Reynolds qu'il soupçonnait d'être jaloux de ses talents. En 1775, voyant son pinceau sans emploi lucratif, il prit la plume, et publia un ouvrage intitulé : *Recherches sur les obstacles réels et imaginaires qui s'opposent au progrès des arts en Angleterre*, dans lequel il réfute les théories de Dubos, de Montesquieu et Winkelmann sur l'influence du climat. Son mérite réel le fit nommer membre de l'académie royale de peinture de Londres, et, en 1786, professeur; mais ses bizarreries et ses procédés peu obligeants envers ses confrères lui firent ôter cette place vers l'année 1799. Ses opinions en faveur de la révolution de France achevèrent ensuite de lui aliéner la plus grande partie de ses compatriotes; et le roi s'étant fait apporter le registre des membres de l'académie de peinture, en raya le nom de Barry de sa propre main. Le principal monument de sa réputation en Angleterre est une suite de six tableaux représentant les progrès de la société et de la civilisation parmi les hommes, qu'il peignit pour la société d'encouragement. L'exécution de ces tableaux, commencés en 1777, et dont deux ont chacun 42 pieds anglais de longueur, employa sept années de sa vie. Cet ouvrage se voit dans les salles des bâtiments nommés les Adelphe. Les compatriotes de Barry, tout en vantant la grandeur de la composition de ces six tableaux, connus sous le nom de *l'Élysée*, conviennent eux-mêmes que l'exécution est médiocre et le coloris détestable. Le seul prix qu'il en demanda fut l'exposition publique et à son profit de ses ouvrages, dont il fit à cette occasion une notice explicative, dans laquelle il rappelle souvent une cabale qu'il suppose formée contre lui, et qui le poursuivit partout. Il prétendait que les offices en musique célébrés à Westminster, dans le temps de cette exposition, n'avaient d'autre but que de détourner l'attention publique et de lui ravir sa gloire et ses profits. Ne croyant pas être assez remarqué par ses talents, on prétend qu'il voulut l'être par ses singularités; ainsi, bien qu'il pût s'habiller décemment, tout chez lui présentait l'image de la misère et de la malpropreté, et on ne l'appelait dans son quartier que le sale Barry. La pitié qu'il inspirait engagea la société des arts à former en sa faveur une souscription qui se monta à 4,000 liv. sterl.; mais il mourut l'année suivante, en 1806, et fut enterré dans l'église de St-Paul. Barry était savant et possédait bien la théorie de la peinture, comme on en peut juger par ses lettres écrites d'Italie à Edmond Burke, mais surtout par six *Leçons sur la peinture*, qui sont ce qu'il a écrit de mieux. Il parlait de son art avec enthousiasme, et en parlait bien; mais il avait adopté un style grand et sévère qui s'éloigne de la véritable nature. Quoique, dans un de ses écrits, il eût présenté sur le coloris du Titien les observations les plus sages et les plus judicieuses, il méprisait cette partie de l'art, et faisait peu de cas de Rubens, de van Dyck, de Téniers, de Rembrandt et de toute l'école flamande, qui brille surtout par le coloris.

Barry était d'un caractère peu sociable, et vivait très-retiré; il était extrêmement frugal; il ne lui fallait, disait-il, que *du pain, un toit et la gloire*. Outre les tableaux que nous avons cités, on a de lui, entre autres, un *Philoctète* peint à Bologne, plus grand que nature, et dont il a lui-même donné l'estampe. On a publié en 1809 les *OEuvres de J. Barry, peintre d'histoire, avec une notice sur sa vie et ses écrits*, Londres, 2 vol. in-4°. Il a gravé lui-même à l'eau-forte plusieurs de ses ouvrages. X—s.

BARRY (SPRANGER), acteur célèbre, né à Dublin, le 20 novembre 1719. Son père, qui était orfèvre, l'avait élevé dans sa profession; mais dominé par une passion irrésistible pour le théâtre, le jeune Barry débuta en 1744 dans le rôle d'Othello, où il obtint le plus grand succès. On peut juger de son mérite en apprenant qu'il sut se faire remarquer sur un théâtre où brillaient Garrick, Quin et Cibber. L'affluence des spectateurs, attirés par la réunion de tant de talents, fut souvent si grande, qu'elle devint funeste à plusieurs, et l'on rapporte qu'il était alors assez ordinaire d'entendre dire : « Un tel est mort d'une fièvre de Garrick, de Quin, ou de Barry. » Ce fut en 1746 qu'il vint à Londres et se fit applaudir sur le théâtre de Drury-Lane, dans des rôles que Garrick et lui remplissaient tour à tour. Vers 1758, Barry revint en Irlande et fit construire, de concert avec un autre acteur, deux jolies salles de spectacle à Dublin et à Corke. De retour à Londres, en 1766, il reparut en 1775 sur le théâtre de Covent-Garden, et, malgré des infirmités et des souffrances continuelles, obtint encore les applaudissements du public. Il excellait surtout dans les situations pathétiques, dans les pièces de Shakespeare, surtout dans le rôle d'Othello, qu'il avait choisi pour son début, et dans lequel il n'a jamais été égalé. X—s.

BARRY (GEORGE), né au Berwickshire, en 1747, fit ses études à l'université d'Édimbourg, et fut successivement instituteur chez un noble des Orcades, puis second prédicateur à la cathédrale de Kirkwall, et enfin ministre dans l'île de Shapinshay, où il mourut vers la fin de 1804. Le premier ouvrage de Barry, celui qui le fit d'abord connaître, fut une description statistique des deux diocèses qu'il avait présidés. Cet ouvrage a été publié par John Sinclair dans son recueil intitulé : *A statistical Account of Scotland drawn up from the communications of the ministers of the different parishes*, Édimbourg, 1792, 1799, in-8°. Barry, envoyé dans les Orcades, se livra avec zèle aux fonctions de son état, et donna des soins assidus à l'instruction publique, qu'il organisa sur un meilleur pied. Ce service fut apprécié par la société établie en Écosse pour hâter les progrès du christianisme; elle admit Barry au nombre de ses membres, et le nomma inspecteur général des écoles dans les Orcades. Son goût pour la statistique prit une nouvelle force dans son séjour de Shapinshay; il examina les Orcades sous leurs rapports physique, moral et politique, et le résultat de ses travaux fut l'excellente histoire de ces îles qui parut à Édimbourg, en 1805, 4 vol. in-4°, cartes et

figures, sous ce titre : *The History of the Orkney Islands, etc., illustrated with maps of the whole islands and with plates of some of the most interesting objects they contain. By the rev. Georges Barry, minister of Shapinshay, Edinburg and London, 1805, in-4°*. Cet ouvrage, comme toutes les topographies minutieuses, contient plusieurs choses qui n'ont d'intérêt que pour les habitants des Orcades; mais il en renferme aussi beaucoup d'autres d'un intérêt plus général. C'est la première description fidèle de cet archipel, sur lequel les Torfée, les Wallace, les Buchanan n'avaient donné que des aperçus historiques. L. R—E.

BARRY, ou BARRI (PAUL DE), né en 1585, à Leucate, diocèse de Narbonne, jésuite en 1601, recteur des collèges d'Aix et de Nîmes, provincial de la province de Lyon, mort à Avignon, le 28 juillet 1661, dont le nom n'a dû l'avantage d'être conservé qu'à la singularité d'un grand nombre de livres de dévotion, et au ridicule que Pascal a versé sur ces livres, dans les *Lettres provinciales*, ridicule pleinement justifié par leurs seuls titres : 1° *le Paradis ouvert à Philagie, par cent dévotions à la mère de Dieu*; 2° *la sainte Faveur auprès de Jésus, par cent dévotions aux sacrés mystères*; 3° *les saintes Résolutions de Philagie*; 4° *les saints Accords de Philagie avec le Fils de Dieu*; 5° *la riche Alliance de Philagie avec les saints du paradis*; 6° *la Pédagogie céleste*; 7° *les Cent Illustrés de la maison de Dieu*; 8° *les Deux illustres Amants de la mère de Dieu*, et plusieurs autres ouvrages du même genre, dont le seul qui ait échappé à l'oubli est le *Pensez-y bien*, que les personnes pieuses lisent encore, au moyen de la correction que l'on a faite au style et du retranchement des mysticités. — Il y a un autre BARRY (René), historiographe du roi, auteur d'une *Vie de Louis XIII* en latin, traduite en français par Jean Nicolaï, qui se trouve dans l'ouvrage intitulé : *le Triomphe de Louis le Juste*, poème latin, de Charles Beys, Paris, 1649, in-fol. Il avait composé une *Rhétorique française*, Paris, in-4°, qui eut plusieurs éditions; et divers ouvrages sur la logique, la morale, la physique et la métaphysique, où ceux qui sont venus après lui ont puisé de bonnes choses. On a encore de lui des *Conversations*, Paris, 1675, in-4°, 2 vol. T—D.

BARRY (MARIE-JEANNE AIMART DE VAUBERNIER, comtesse DU), naquit à Vaucouleurs, en 1746; elle était fille d'une couturière nommée Bécu, dite Cantigny, laquelle épousa par la suite Rançon de Vaubernier, commis aux barrières, à la charge par celui-ci de reconnaître la petite Marie-Jeanne. C'est un jeu remarquable du hasard, que le même pays ait donné naissance à Jeanne d'Arc, qui fut l'appui du trône, et à la comtesse du Barry, qui en fut la honte. La nature l'avait douée des charmes extérieurs les plus séduisants; elle vint à Paris, et entra chez une marchande de modes, école ordinaire de corruption; elle acheva de se dépraver chez la fameuse Gourdan, où le public la connut sous le nom de mademoiselle Lange. Le comte Jean du Barry, un de ces hommes sans principes et sans mœurs, mais non pas sans nom et sans esprit, à qui l'habitude et le talent du vice

procuraient alors une sorte d'existence sous le titre de *roué*; le comte Jean du Barry spécula sur les charmes de cette prostituée, encore peu connue, et la présenta à Lebel, valet de chambre de Louis XV, comme méritant les regards de ce vieillard couronné, dont les sens étaient blasés par la débauche, et qui ne savait plus depuis longtemps ennoblir ou faire excuser par son choix ses honteuses faiblesses. Le vieux monarque, accoutumé à rencontrer le respect jusque dans les bras de ses maîtresses, retrouva des jouissances et des désirs près d'une femme d'une espèce nouvelle pour lui. Il l'aima de toute sa faiblesse, et l'empire d'une vile prostituée sur le souverain le plus majestueux et le plus imposant fut fondé sur la lubricité. Dans le délire de sa passion, Louis XV craignit cependant de voir dans sa maîtresse une femme publique; il fallut lui trouver un mari : on ne le chercha pas, il s'offrit dans la personne de Guillaume du Barry, frère du comte Jean, et bientôt la comtesse du Barry parut publiquement à la cour. Le triomphe du vice sur les mœurs publiques fut marqué le jour où, au scandale universel, la méprisable compagne des débauches du roi, qui forçait, malgré eux, ses sujets à le mépriser, fut présentée à Versailles, en 1769, conduite par une femme de qualité, dont le nom sera sans doute inconnu de la postérité. L'étrange favorite, jetée dans une sphère si brillante et si nouvelle pour elle, se laissa conduire par les fourbes plus ou moins adroits, plus ou moins obscurs, mais tous également ambitieux et avides, qui l'entouraient : les ennemis du duc de Choiseul, d'un côté, et les du Barry de l'autre, la firent servir d'instrument à leurs intrigues, à leurs haines, et concourir ainsi au bouleversement général qui signala les dernières années de Louis XV. Le duc de Choiseul osa faire rougir son souverain du vil choix qu'il avait fait; la disgrâce de ce ministre fut la récompense de sa noble hardiesse : on n'attribua ses tentatives qu'au dépit de n'avoir pu faire jouer à la duchesse de Gramont le rôle de madame de Montespan. L'arme du ridicule fut employée de part et d'autre, avec plus ou moins d'esprit et de légèreté, chez une nation qui rit de tout, et souvent d'elle-même. Le parti opposé consola la favorite par les mêmes moyens, comme si le ridicule était la lance d'Achille, dont les blessures se guérissaient par elle-même. On attribua au duc de Nivernais la chanson qui commence par ce couplet :

Lisette, ta beauté séduit  
Et charme tout le monde;  
En vain la bourgeoise en gémit  
Et la duchesse en gronde;  
Chacun sait que Vénus naquit  
De l'écume de l'onde.

Il paraît, au surplus, que Louis XV lui-même sentait son abjection : « Je sais bien, dit-il un jour au duc de Noailles, je sais bien que je succède à Ste-Foy. — Sire, dit le duc en s'inclinant, comme Votre Majesté succède à Pharamond. » (*Nouv. Mél.* de madame Necker, t. 2, p. 59.) Elle influa beaucoup

sur l'exil du parlement (1771), à l'instigation du chancelier Maupeou. Voici une anecdote peu connue et qui mérite de l'être : Maupeou lui fit présent d'un tableau de Charles 1<sup>er</sup> par van Dyck, représentant ce prince dans une forêt, fuyant ses persécuteurs, tableau qui est aujourd'hui au musée du Louvre. Ce tableau fut placé dans le boudoir de la comtesse, en face de l'ottomane où Louis XV avait l'habitude de s'asseoir; et quand ce prince fixait sa vue sur ce tableau, la favorite lui disait : « Eli bien! la France, tu vois « ce tableau! si tu laisses faire ton parlement, il te « fera couper la tête, comme le parlement d'Angle- « terre l'a fait couper à Charles. » Madame du Barry n'était pas une méchante femme : les malheurs publics ne furent pas son ouvrage; on ne doit les attribuer qu'aux avides et perfides conseillers qui l'égarèrent sans cesse, et abusèrent de son inexpérience pour favoriser les plus monstrueuses dilapidations et faire triompher les manœuvres les plus odieuses. On vit le maréchal de Richelieu descendre au rang de ses adulateurs; le chancelier Maupeou, qui se disait allié aux Barrymore d'Écosse, s'empresser de reconnaître le même droit aux du Barry, et traiter la favorite de cousine. Cependant cette femme, aux pieds de laquelle Louis XV vivait dans le dernier degré d'abjection, voyait le trésor public ouvert à ses moindres demandes. Fatiguée de Versailles, où elle éprouvait sans cesse de nouvelles humiliations de la part de la famille royale, madame du Barry fit bâtir le pavillon de Luciennes, et ce fut là qu'elle traitait Louis XV comme un valet, et l'appela *la France*. A la mort du monarque, en 1774, madame du Barry fut reléguée dans l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux. Livrée à elle-même, elle vécut avec décence, et donna des marques d'un grand respect pour la religion. Louis XVI lui permit de sortir du monastère où elle s'était fait plaindre et presque estimer : Luciennes lui fut accordé pour demeure, et le petit-fils de Louis XV lui donna une pension. Madame du Barry parut dès lors oublier entièrement la cour, et ne s'occupa qu'à embellir sa retraite et à protéger les beaux-arts. Abandonnée de presque tous ceux qui avaient été ses flatteurs, elle n'imita pas leur ingratitude. A l'époque de la révolution, elle professa pour la mémoire de son bienfaiteur, et les malheurs de son auguste famille, un respect et un dévouement qui ne peuvent absoudre sans doute la moitié de sa vie, mais qui jettent quelque honneur et quelque intérêt sur sa malheureuse fin. Il paraît que madame du Barry ne fit courir le bruit que ses diamants avaient été volés, qu'afin d'assurer un honorable emploi à ce gage de sa fidélité, que la morale sévère appellera toujours des *dépouilles du peuple* et des *richesses d'iniquité*. Quoi qu'il en soit, on l'accusa de n'être allée en Angleterre que pour porter ses diamants. Arrêtée sur ce motif, à son retour, en juillet 1793, elle fut traduite au tribunal révolutionnaire le 4 novembre suivant, et condamnée à mort « comme « conspiratrice, et ayant porté à Londres le deuil du « tyran. » Conduite à la mort, le 6 décembre, elle ne cessa de demander grâce; ses yeux étaient baignés

de larmes; elle poussait des cris perçants, et implorait la pitié du peuple; à l'instant de l'exécution, on l'entendit s'écrier sur l'échafaud : *Monsieur le bourreau, encore un moment!* On a remarqué qu'elle fut la seule femme condamnée par le tribunal révolutionnaire qui ait montré tant de faiblesse. Parmi les nombreux ouvrages publiés sous le nom de madame du Barry, on doit distinguer : 1° *Anecdotes de madame la comtesse du Barry, 1777, 2 parties in-12*; 2° *Lettres de madame du Barry, 1779, in-8°*; 3° *Mémoires de madame la comtesse du Barry* (par madame Guénard, baronne de Méré), Paris, 1805, 4 vol. in-12; 4° *Mémoires de la comtesse du Barry* (par MM. Paul Lacroix, Touchard-Lafosse et Amédée Pichot), Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829-30, 6 vol. in-8°; ibid., Abel Ledoux, 1843, 5 vol. in-8°. Les *Lettres* sont apocryphes, et les *Mémoires* n'offrent qu'une longue suite de contes populaires et d'anecdotes scandaleuses plus ou moins vraisemblables. S—y.

BARRY (EDWARD), théologien anglican, né en 1759, était fils d'un médecin de Bristol. Destiné à suivre la même carrière, il prit ses degrés à l'université de St-André; mais sa vocation était pour l'Église. Après de profondes études, il entra dans les ordres; fut successivement, à Londres, curé de Maryle-Bonne et de St-Léonard dans Wallingford; s'y distingua par son zèle, sa charité sans bornes, et par un rare talent comme prédicateur. Il est mort très-regretté, le 16 janvier 1822. On cite de lui les écrits suivants : 1° *Appel amical à une nouvelle espèce de dissenters*, imprimé plusieurs fois. Ces nouveaux dissidents étaient des chrétiens qui, tout en professant les principes et conservant le culte de l'Église établie, avaient cru pouvoir admettre dans leurs chaires des prédicateurs non conformistes. 2° *Lettre à M. Cumberland, à l'occasion de sa Lettre à l'évêque de Landaff, 1785, in-8°*. 3° *Sermon prêché, le 14 août 1786, devant la compagnie d'assurance britannique, in-4°*. 4° *Sermon prêché aux criminels condamnés à mort, à Newgate, le 20 avril 1788, in-4°*. 5° *Douze Sermons prêchés en diverses circonstances, 1789, in-8°*. 6° *Lettre sur l'usage de boxer, adressée au roi, aux lords et aux communes, 1789*. — Un autre Edward BARRY, médecin anglais, vécut au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, et fut professeur à l'université de Dublin, et membre de la société royale de Londres. Il a laissé : 1° *a Treatise on a consumption, etc.*, Londres, 1727 et 1759, in-8°; 2° *Treatise on three different digestions*, ibid., 1759, in-8°; 3° *Observations historical and medical on the wines of the ancients, and the analogy between them and modern wines*, ibid., 1775, grand in-4°. L.

BARRY-CÈRES (le comte JEAN DU), dit LE ROUÉ, fils d'un homme obscur, sans fortune, et beau-frère de la fameuse comtesse du Barry (voy. ce non), se disait allié aux Lamoignon par les Doujat, et portait pour devise dans ses armes : *Boutez en avant*. Né à Lévigac, près de Toulouse, en 1722, il habita cette ville jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Alors un goût vif pour l'intrigue et l'attrait du plaisir l'attirèrent à Paris comme sur un théâtre plus

digne de son industrie. Il s'y fit d'abord connaître sous le nom de comte de Cères; madame de Malause le répandit dans ce qu'on appelait la bonne compagnie. Quelques années après, le désir de se procurer un état le fit entrer dans les affaires étrangères. Le ministre Rouillé, à qui il fut recommandé par le duc de Duras, l'engagea à voyager dans diverses cours de l'Europe. C'est du moins ce que rapporte le comte du Barry lui-même, dans un précis de sa vie, écrit de sa main, que possède l'auteur de cet article. Mais il est vraisemblable que le dérangement de ses affaires et les poursuites de ses créanciers influèrent beaucoup sur sa détermination. Il prétend qu'à son retour il allait être employé dans le cercle de France, lorsque Rouillé fut remplacé aux affaires étrangères par le cardinal de Bernis, qui promit beaucoup, mais ne réalisa rien. Le duc de Choiseul, qui succéda au cardinal, éconduisit du Barry, en lui déclarant nettement qu'il avait plusieurs personnes à placer avant lui. Forcé de chercher d'autres moyens de fortune, il obtint du ministre de la marine, Berruyer, la permission de jouir, sous un autre nom que le sien, du bénéfice que pourraient donner plusieurs fournitures, et le maréchal de Belle-Isle trouva bon qu'il cherchât le même avantage dans celles de son département. Par ce double moyen, à la paix de 1765, la fortune du comte se trouva faite; elle fut augmentée encore par l'intérêt qu'il eut dans les vivres de la Corse. Son fils était page du roi. Depuis plusieurs années il avait chargé madame Raçon et mademoiselle Vaubernier, sa fille, de tenir sa maison, et d'en faire les honneurs à des femmes d'une vertu équivoque, à de jeunes seigneurs joueurs et débauchés. Il avait cédé, dit-il, à la mère et à la fille son intérêt dans les vivres de la Corse. Elles en jouissaient depuis quelques mois, lorsqu'elles s'en virent privées par les nouvelles dispositions du duc de Choiseul. Ces dames firent à cette époque divers voyages à Versailles pour solliciter la maintenance de leur intérêt dans les vivres, et c'est alors que mademoiselle Vaubernier fixa les regards de Louis XV. « Lebel, dit le comte, fut chargé des ordres du roi; » et Lebel, avec qui elle ni moi n'avions de liaison, « en poursuivit l'exécution auprès d'elle seule. Néanmoins, avant de la conduire à Compiègne, il voulut « qu'elle n'y parût que comme l'épouse de mon « frère, ce à quoi je me prêtai, ainsi que lui, sans « autre motif certainement alors que celui d'une « aveugle et respectueuse obéissance. » Mais, suivant les mémoires du temps, ce fut le comte lui-même qui chercha et réussit à inspirer à l'agent secret des plaisirs du monarque le désir de présenter mademoiselle Vaubernier. Bientôt madame du Barry fut élevée au degré de faveur où toute la France l'a vue. Le comte ne mit plus de bornes à son insolence, à son faste et à ses prodigalités. « Pour soutenir, dit-il, le nouvel état de ma sœur pendant les « quinze premiers mois, où elle ne reçut aucune « grâce pécuniaire, je fondis mon portefeuille et en « gageai le reste de ma fortune. Mes avances me « furent remboursées à titre de don sous le ministère « de M. l'abbé Terray. C'est à cette époque que ma-

« dame du Barry, se croyant quitte envers moi par « les rentes viagères et les contrats échangés ensuite « contre le comté de Lille, que j'avais reçu en paye- « ment, toujours sous le titre de don ; c'est à cette « époque, dis-je, qu'elle se crut libérée envers moi « de tout autre genre de reconnaissance, et qu'elle « cessa, pendant ses voyages à Paris, de venir chez « moi, et se dispensa de me recevoir chez elle, quand « mes affaires m'appelaient à Versailles. » Cette situation dura deux ans. Le comte Jean rapporte qu'il ne revit sa belle-sœur que le second jour de la maladie du roi, et qu'il s'était retiré dans une maison de campagne, à six lieues de Paris. Lorsqu'il sut qu'on avait envoyé madame du Barry dans un couvent, et que toute sa famille était exilée de la cour, saisi de crainte il se hâta de sortir du royaume (1). Depuis dix-huit mois il errait dans diverses contrées, achevant de dévorer sa fortune et de ruiner sa santé, lorsqu'il écrivit de Bruxelles pour demander la permission de venir passer quelques jours à Paris, promettant de n'y voir que ses créanciers, des oculistes et des médecins. Le comte de Maurepas, à qui cette demande fut communiquée, répondit à Malsherbes « qu'il avait pris le parti le plus convenable à tous égards, en renvoyant ce personnage « à la police dont il était le gibier. » Il fut d'avis cependant qu'on lui permit de faire à Paris un séjour limité, et de se retirer ensuite en province. « Cela vaudra encore mieux, écrivait Malsherbes, « que le spectacle indécent qu'il donne en parcourant les pays étrangers, tantôt sous un nom, tantôt « sous un autre, jouant gros jeu et menant sa vie « ordinaire. » Le comte se retira à Toulouse, où il vécut grandement et fit bâtir un hôtel magnifique. Le désordre le plus grand régna toujours dans ses affaires. Il écrivait à sa belle-sœur, qu'il avait insultée et chansonnée (2), et qui cependant lui envoyait encore des secours. Lors de la réforme parlementaire, en 1787, il embrassa avec tant de chaleur la cause des magistrats, qu'on l'obligea d'aller rendre compte de sa conduite à Paris avec MM. Jamme et Lafage, avocats célèbres ; et, lorsque les cours furent rappelées l'année suivante, ces trois messieurs firent une entrée triomphante dans Toulouse. On leur donna des couronnes, et leur éloge, en prose comme en vers, fut dans toutes les bouches. Le comte du Barry jouit de cette faveur populaire jusqu'à l'époque de la révolution. Il se montra d'abord partisan des innovations, et fut nommé colonel d'une légion de la garde nationale, qu'il arma et habilla presque tout entière à ses frais ; mais, dès qu'il vit les premiers excès de cette époque, il les désapprouva hautement, et fut dès lors en butte aux attaques des mêmes hommes qui naguère vantaient son patriotisme et sa

(1) On dit qu'il emporta des sommes considérables et l'écrin de la comtesse sa sœur, dont il était dépositaire. — Avant sa disgrâce, il avait eu l'ambitieuse fantaisie de marier son fils avec une demoiselle de Béthune, et ensuite avec d'autres héritières de grandes maisons ; il essaya à cet égard de vives mortifications, et il écrivait à la comtesse du Barry qu'il était plongé dans *des nuages de honte*.

(2) Princesse,  
D'où te vient tant de fierté ?  
Drôlesse, etc.

libéralité. Aussitôt après la révolution du 10 août 1792, il fut arrêté ; et dès qu'un tribunal révolutionnaire eut été établi à Toulouse, on le désigna pour une des premières victimes. Conduit devant ces terribles juges, le 17 janvier 1794, on ne put lui trouver d'autres torts que sa conduite sous le règne de Louis XV. Sans daigner répondre aux questions qui lui étaient adressées, il se contenta de dire : « A quoi me servirait de vous disputer le peu de « jours qui me restent à vivre ! » Il éprouva d'abord un moment de faiblesse en marchant au supplice ; mais, reprenant ses forces, il salua la foule qui se pressait sur son passage, et mourut avec courage, environ trois mois après que sa belle-sœur eut péri de la même manière. — Son fils, *Adolphe du Barry*, qui avait été page de Louis XV, fut tué en duel d'un coup de pistolet, à la suite d'une querelle de jeu. — Le comte *Guillaume*, époux de la maîtresse de Louis XV, fut aussi arrêté en 1793, et il aurait subi le sort de son frère *le Roué*, s'il n'eût pas été notoire qu'il avait été constamment son mannequin et son jouet. Il est mort en 1814. — Un troisième frère, connu sous le nom de comte *d'Hargicourt*, était capitaine des Suisses de Monsieur et maréchal de camp ; il est mort en 1820, à l'âge de 79 ans.

V—VE.

BARSINE, fille d'Artabaze, fut mariée en premières noces à Memnon de Rhodes. Elle fut prise à Damas, avec les autres femmes de la suite de Darius ; et, comme son mari était mort, Alexandre la prit pour concubine, et en eut un fils nommé Hercule ; il la donna ensuite en mariage à Eumènes de Cardie. Elle resta à Pergame après la mort d'Eumènes ; car ce fut dans cette ville que Polysperchon fit venir Hercule pour le faire reconnaître roi. Il est probable qu'elle fut tuée en même temps que son fils, par l'ordre de Cassandre, l'an 509 avant l'ère chrétienne. — Arrien donne aussi le nom de BARSINE à la fille aînée de Darius, qu'Alexandre épousa ; ce qui est sans doute une faute de copiste, car tous les autres auteurs la nomment *Statira*. C—R.

BARSUMA, célèbre hérétique, métropolitain de Nisibe, contribua beaucoup, par ses intrigues et ses violences, à propager dans la Perse et la Chaldée le nestorianisme, presque anéanti à la mort de son auteur, et voulut encore ajouter aux erreurs de Nestorius. Il soutint que le mariage devait être permis aux évêques, aux prêtres et aux clercs, s'appuyant sur cette parole de l'apôtre : *Melius est nubere, quam uri*, et donna lui-même l'exemple de cette infraction des règles ecclésiastiques, en vivant avec une femme qu'il disait être son épouse légitime. Babucéus, évêque de Seleucie, s'étant élevé contre ses principes irréligieux, il le rendit si odieux à Sironz, roi de Perse, que ce prince ordonna sa mort, et permit à Barsuma de poursuivre les partisans de l'Église d'Occident. Barsuma leur fit une guerre ouverte, et on dit qu'il en périt 7,000. Enfin cet homme, méprisable pour ses principes et sa conduite immorale, mourut en 489 de J.-C., après avoir établi en Perse et dans la Mésopotamie une secte qui a causé de grands malheurs dans l'Église d'Orient, et dont il

subsiste encore aujourd'hui quelques restes. On peut consulter sur Bârsûma et ses écrits la *Bibliotheca orientalis* de J.-S. Assemani. J—N.

BART (JEAN), né à Dunkerque, en 1631, ennoblit son nom et répandit sa renommée dans toute l'Europe, par des actions d'une bravoure extraordinaire. Il était fils d'un simple pêcheur, et Louis XIV se plut à l'honorer au milieu de sa cour. Le chevalier de Forbin, son compagnon et son rival de gloire, qui joignait une naissance illustre et une éducation polie à l'intrépidité de Jean Bart, le conduisit à Versailles, en 1691. Les courtisans se disaient entré eux : « Allons voir le chevalier de Forbin, qui mène « l'ours ; » mais le roi lui fit un accueil plein de bonté. L'apercevant un jour dans la galerie, il l'appela, et lui dit obligeamment : « Jean Bart, je viens « de vous nommer chef d'escadre. — Sire, vous avez « bien fait, » répondit le marin. Les courtisans rirent aux éclats de cette naïveté grossière, qui, selon eux, peignait à la fois la sottise et la vanité. « Vous n'avez pas compris Jean Bart, leur dit Louis XIV ; sa « réponse est celle d'un homme qui sent ce qu'il « vaut, et qui compte m'en donner de nouvelles « preuves. » Jean Bart justifia bientôt la confiance du monarque ; il n'avait encore montré que l'audace infatigable d'un armateur ; il signala son courage par des actions plus utiles. Trente-deux vaisseaux de guerre anglais et hollandais bloquaient le port de Dunkerque ; Jean Bart en sortit avec sept frégates, et, dès le lendemain, s'empara de quatre navires anglais richement chargés pour la Russie. Dans le cours de la même campagne, il brûla plus de quatre-vingts bâtiments ennemis, fit une descente vers Newcastle, ravagea tout le pays des environs, et revint à Dunkerque avec plus de 4,500,000 fr. de prises. Il en ressortit avant la fin de l'année (1692) avec trois vaisseaux de guerre, rencontra la flotte hollandaise de la Baltique, chargée de grains, attaqua et mit en fuite l'escorte qui la protégeait, et prit seize navires marchands. En 1695, Jean Bart, commandant le vaisseau *le Glorieux*, de 64 canons, se trouva sous les ordres du maréchal de Tourville à la journée de Lagos, où les Français vengèrent le désastre de la Hogue sur l'escadre et les flottes marchandes parties d'Angleterre pour l'Espagne, l'Italie et le Levant. Quatre-vingt-sept navires de commerce et plusieurs vaisseaux de guerre furent pris ou brûlés, et la perte des alliés, dans cette occasion, fut évaluée à plus de 25 millions de livres. Jean Bart, s'étant séparé du corps de l'armée, fit échouer, près de Faro, six bâtiments hollandais richement chargés, qui furent livrés aux flammes. L'année suivante fut signalée par des succès plus utiles. On manquait de blé : Jean Bart, malgré la vigilance des Anglais, fit d'abord entrer à Dunkerque une flotte considérable chargée de grains ; il courut ensuite au-devant d'un convoi plus nombreux, qui apportait en France les blés du Danemark et de la Pologne. Le contre-amiral Hidde, avec huit vaisseaux de guerre, s'en était emparé ; déjà il était à la hauteur du Texel, près d'entrer dans les ports de Hollande ; il n'y avait pas un moment à perdre. Jean Bart ; quoiqu'il n'eût

avec lui que six vaisseaux d'un rang inférieur à ceux de l'ennemi, l'attaqua sans hésitation, enleva le contre-amiral hollandais à l'abordage, prend deux autres vaisseaux de guerre, et ramène toute la flotte marchande à Dunkerque. Cette action brillante lui valut des lettres de noblesse. En 1696, ayant encore trompé les Anglais, qui l'attendaient à la sortie du port avec une escadre trois fois plus forte que la sienne, il rencontra la flotte hollandaise de la Baltique, composée de cent dix voiles, et protégée par cinq frégates. L'escorte tomba bientôt au pouvoir des Français avec une quarantaine de navires ; mais treize vaisseaux de ligne hollandais ayant paru dans le temps que Jean Bart conduisait ses prises à Dunkerque, il fut forcé d'en brûler la plus grande partie, et d'éviter lui-même un combat trop inégal. La paix seule pouvait interrompre les travaux de ce mariin célèbre : elle fut conclue à Riswick, et Jean Bart passa les dernières années de sa vie à Dunkerque. Il y mourut d'une pleurésie, le 27 avril 1702, au moment où la guerre de la succession d'Espagne ouvrait une nouvelle carrière à son expérience et à son courage. Il était âgé d'environ 50 ans, et son tempérament n'avait rien perdu de sa force. On a dit que Jean Bart n'était guère bon que sur son navire, c'est-à-dire qu'il n'était propre à commander qu'un seul vaisseau, et qu'il était plus capable d'une action hardie que d'un projet étendu. La seconde partie de cette assertion paraît assez juste ; la première est démentie par les faits : c'est avec des escadres de six et de huit vaisseaux que Jean Bart accomplit ses entreprises les plus glorieuses, et qu'il montra plusieurs fois autant de prudence dans la combinaison de ses plans, que d'intrépidité dans leur exécution.

E—D.

BARTAS (GUILLAUME DE SALUSTE DU), né vers 1544, près d'Auch, de parents nobles, et élevé pour le métier de la guerre, se signala comme militaire et comme négociateur. De la même religion que Henri IV, avant qu'il fût roi de France, et attaché à la personne de ce prince en qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre, il fut employé par lui avec succès pour ses affaires en Danemark, en Écosse et en Angleterre. Jacques VI, qui eut successivement ces deux derniers royaumes, voulut le retenir à son service ; mais du Bartas préféra de revenir dans sa patrie. Il se trouva à la bataille d'Ivry, et chanta la victoire à laquelle il avait contribué. Quatre mois après, en juillet 1590, il mourut, âgé de 46 ans, des suites de quelques blessures qui avaient été mal guéries. Tout le temps que ses devoirs laissaient à sa disposition, il le passait à son château du Bartas, et là composait ses longs et nombreux poèmes : *la Première Semaine*, c'est-à-dire la création, en sept journées ; *l'Uranie*, la *Judith*, le *Triomphe de la foi*, les *Neuf Muses*, et la *Seconde Semaine*, ouvrage très-bizarrement intitulé, qui comprend une grande partie des histoires de l'Ancien Testament. Le seul de ses poèmes dont on ait retenu le titre, *la Semaine*, eut, en moins de six ans, plus de trente éditions, et fut traduit en latin, en italien, en espagnol, en anglais en allemand, et en vers hollan-

daïs par Zacharie Heyns. Cela n'empêche pas qu'aujourd'hui le nom de du Bartas ne soit, pour ainsi dire, passé en proverbe pour exprimer la barbarie et le mauvais goût du style. Le sien est hérissé de métaphores extravagantes et de mots composés à la manière grecque et latine. Laharpe y a pourtant reconnu « quelques vers qui ont de la précision » et de l'énergie ; » et le célèbre Goëthe, dans un morceau très-piquant *sur le goût*, trouve que les sujets traités par ce poëte sont vastes et bien choisis, sur descriptions riches, et ses pensées majestueuses. De Thou, qui rend du caractère de du Bartas un témoignage fort honorable, attribue ses défauts, comme poëte, à l'éloignement où il vivait de la capitale et des gens de mérite qui l'habitaient : il est douteux qu'il eût trouvé des avis bien utiles dans un pays dont Ronsard était l'idole. Ses œuvres ont été imprimées à Paris en 1614, 2 vol. in-fol., avec d'énormes commentaires de Simon Goulard de Senlis. En 1601, on avait déjà publié une édition de ses *OEuvres poétiques*, 1 tome en 2 vol. in-12.

A—G—R.

BARTELS (ERNEST-DANIEL-AUGUSTE), médecin allemand, professeur de médecine clinique à l'université de Berlin, naquit à Brunswick, le 26 décembre 1778. Après avoir commencé des études anatomico-chirurgicales dans sa ville natale, il se rendit, en 1796, à Iéna pour y étudier l'art de guérir. L'université d'Iéna comptait alors parmi ses professeurs Hufeland, Stark, Loder et d'autres hommes distingués. Après y avoir reçu le bonnet de docteur, il fit un voyage à Vienne, revint ensuite à Brunswick, et fut nommé, en 1803, professeur d'anatomie et de physiologie à l'université d'Helmstadt. Cette université ayant été supprimée lors de la création du royaume de Westphalie, Bartels fut appelé, en 1810, à Marbourg, où il enseigna l'anatomie, et ensuite à Breslau, où la chaire de physiologie lui fut confiée. Il quitta Breslau après y avoir demeuré dix ans, et revint à Marbourg, où il obtint la chaire de professeur de clinique ; il y forma de nombreux élèves à la pratique. La réputation qu'il y acquit fixa sur lui les yeux du gouvernement prussien, et il fut nommé, en 1827, professeur de médecine clinique à l'université de Berlin, à la place de C.-A. Berends, qui venait de mourir. Il s'occupa de ses nouvelles fonctions avec beaucoup de zèle. Ses travaux nuisirent à sa santé, qui était déjà peu robuste, et il mourut le 26 juin 1838. Bartels était conseiller du roi de Prusse, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge et du Lion d'or. Ses ouvrages sont : 1° *Fondements d'une nouvelle théorie de la chimie et de la physique, d'après l'expérience* (en allem.), Hanovre, 1804, in-8° ; 2° *Remarques anthropologiques sur le crâne et le cerveau chez l'homme, principalement dans leurs rapports avec les découvertes de Gall* (en allem.), Berlin, 1806, in-8° ; 3° *Plan systématique d'une biologie générale* (en allem.), Francfort, 1808, in-8° ; 4° *Physiologie de la force vitale chez l'homme* (en allem.), Fribourg, 1810, in-8° ; 5° *Esquisse d'une physiologie et d'une physique du magnétisme animal* (en allem.), Francfort, 1812, in-8° ;

6° *Recherches pathologiques*, t. 1<sup>er</sup> (en allem.), Marbourg, 1812, in-8° ; 7° *la Respiration considérée chimiquement et comme une dépendance du cerveau* (en allem.), Breslau, 1813, in-8° ; 8° *Euchariston, ou des rapports du monde avec la Divinité* (en allem.), 1819, in-8° ; 9° *Principes des sciences naturelles* (en allem.), Leipsick, 1821, in-8° ; 10° *Manuel de thérapeutique générale* (en allem.), Marbourg, 1824, in-8° ; 11° *Sur les Mouvements internes et externes des plantes et des animaux* (en allem.), Marbourg, 1828, in-8° ; 12° *Considérations sur la philosophie de la religion et ses principaux problèmes* (en allem.), Leipsick, 1828, in-8° ; 13° *Physiologie pathogénique, ou les doctrines physiologiques considérées dans leur application à la pathologie* (en allem.), Cassel, 1829, in-8° ; 14° *Esquisse de pathologie et de thérapeutique du choléra oriental*, Berlin, 1832, in-8° ; 15° *Traité théorique et pratique sur les fièvres nerveuses, contenant non-seulement les fièvres nerveuses proprement dites, mais encore les fièvres épidémiques et les fièvres intermittentes* (en allem.), Berlin, 1837-38, 2 vol. in-8°. Le 2<sup>e</sup> volume de cet ouvrage renferme plus de deux cents observations particulières. Bartels est encore auteur de plusieurs rapports annuels sur les maladies observées dans sa clinique ; il a été l'un des principaux collaborateurs des *Archives du choléra*, journal publié à Berlin en 1832 et 1835. Enfin on trouve un grand nombre d'articles de lui dans plusieurs journaux de l'Allemagne.

G—TH—R.

BARTENSTEIN (JEAN-CHRISTOPHE DE), vice-chancelier d'Autriche et de Bohême, né en 1690, fut longtemps secrétaire d'État de l'Empereur, et se fit connaître par plusieurs manifestes qu'il écrivit pour la maison d'Autriche : le plus remarquable est la déclaration de guerre contre la France, en 1741. Il composa pour l'instruction du prince, depuis empereur sous le nom de Joseph II, un *Droit de la nature et des gens*, imprimé à Vienne en 1790, in-8°. Il mourut à Vienne, le 6 août 1766. — BARTENSTEIN (Laurent-Adam), né à Heldbourg, le 28 août 1717, fut précepteur de deux comtes d'Auersberg à Burgstall, en Autriche, recteur de l'école de Cobourg en 1745, professeur au gymnase de la même ville, où il mourut le 25 février 1796. On a de lui : 1° *Religionis christianæ Excellencia ex insigniter commendato amoris studio adserenda*, Cobourg, 1757, in-4° ; 2° *Rudiments simplifiés de la langue grecque*, ibid., 1778, in-8° ; 3° *Cur Virgilius moriens Æneida comburi jussert*, 1772, etc.

G—T.

BARTH, ou BARTHIUS (GASPARD DE), savant critique allemand, né le 22 juin 1587, à Custrin, d'une famille noble. Son père, Charles Bart, était professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, conseiller de l'électeur de Brandebourg, et chancelier à Custrin. Le jeune Barth fit ses premières études à Gotha et à Eisenach. A douze ans, il traduisit en vers latins les *Psaumes* de David, et à seize, il publia une dissertation sur la manière de lire les auteurs latins ; il visita l'Italie, la Suisse, la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, revint habiter Leipsick et Halle, où il passa le reste de sa vie, et où il mourut

le 17 septembre 1658. On a de lui des commentaires estimés, quoique diffus, sur Claudien, *Francofurti*, 1650, in-4°; sur Stace, *Cignæ* (Zeitz), 1664, 4 vol. in-4°, et sur plusieurs autres auteurs grecs et latins, sacrés et profanes. Son principal ouvrage est celui connu sous le nom d'*Adversaria*, Francfort, 1624, in-fol. Il en avait laissé deux autres volumes pareils, qui n'ont jamais été publiés; enfin des poésies latines, imprimées à Francfort, 1625, in-8°. La liste de ses ouvrages se trouve dans les *Mémoires* de Nicéron. — BARTH, ou BARTHIUS (*Michel*), médecin allemand, né vers l'an 1650, à Annaberg, en Saxe, professa à Leipsick, et mourut dans cette ville, en 1684. Il laissa un recueil de lettres sur la médecine; il composa aussi des vers latins qui sont estimés, dont on trouve quelques fragments dans le 1<sup>er</sup> volume des *Deliciæ Poetarum Germanorum*. — BARTH (*Frédéric-Gottlieb*), né à Wittenberg, le 5 août 1758, mort à Pforta, le 6 octobre 1794, se distingua aussi comme professeur et comme érudit. On a de lui : 1° une édition peu estimée de Propertius, avec des notes, des variantes et un index, Leipsick, 1777, in-8°. 2° *Stricturæ aliquot animadversionum ad Anacreontem*, Naumbourg, 1777, in-4°. 3° Une *Grammaire allemande-espagnole*, Erfurth, 1778, in-8°, qui a eu trois éditions. 4° Une *Nouvelle Chrestomatie poétique anglaise*, Erfurth, 1778, in-8°, etc. — BARTH (*Godefroi*), habile jurisconsulte et praticien de Leipsick, naquit dans cette ville, le 12 septembre 1650. Après avoir obtenu, en 1670, le degré de bachelier en philosophie, il étudia la médecine, qu'il quitta ensuite pour s'adonner à l'étude du droit. Le 28 septembre 1686, il prit à Bâle le bonnet de docteur. Il alla ensuite professer avec succès à Leipsick, où il mourut le 21 juin 1728. Le Moréri de 1759, qui donne la liste de plusieurs de ses thèses, dit qu'on estime beaucoup son *Hodegeta forensis, civilis et criminalis*. G—T.

BARTHE. Voyez THERMES.

BARTHE (NICOLAS-THOMAS), naquit à Marseille en 1754, d'une famille honnête. Ses parents l'envoyèrent étudier chez les pères de l'Oratoire de Juilly, où il fit connaître de bonne heure ses dispositions pour la poésie. Après avoir terminé ses études, il débuta dans le monde littéraire par quelques pièces fugitives qui le firent remarquer. En 1764, il fit représenter à la Comédie-Française une pièce intitulée *l'Amateur*, dans laquelle on trouva une versification facile et spirituelle; elle a été imprimée à Paris en 1760, in-8°, et à Dijon, 1776, in-8°. Peu de temps après, il donna les *Fausse Infidélités* (1768, in-8°), en 4 acte et en vers, restée au théâtre, et qui, au jugement de Laharpe, vaut mieux que toutes les petites pièces jouées depuis Dufresny. Barthe fut moins heureux dans *la Mère jalouse* (en 3 actes et en vers, Paris, 1772, in-8°); cette pièce fut médiocrement accueillie du public. La veille de la représentation, il montrait quelques inquiétudes à Chamfort. « Qu'avez-vous à craindre, lui dit ce dernier, « vous n'avez point d'ennemis? — Je n'en connais « point, répondit Barthe, si ce n'est peut-être mes « amis. » *La Mère jalouse* ne justifia que trop le

pressentiment de l'auteur, et lui suscita beaucoup de tracasseries. Il voulut reconquérir les suffrages du public par une nouvelle comédie en 5 actes, intitulée *l'Homme personnel*, Paris, 1778, in-8°. Il y travailla longtemps. Avant la représentation, il alla la lire à Colardeau, attaqué d'une maladie mortelle; celui-ci eut la patience d'en entendre la lecture jusqu'au bout, et se contenta de lui dire : « Vous avez oublié « un trait essentiel dans votre comédie, c'est celui « d'un homme qui vient lire une comédie en 5 actes « à son ami mourant. » *L'Homme personnel*, qui avait beaucoup réussi dans les sociétés particulières, n'eut que fort peu de succès au théâtre; on y trouva de l'esprit, de la finesse; mais rien de ce qui fait la bonne comédie. Barthe renonça alors à la carrière dramatique, où il avait cessé de réussir, en cherchant à s'élever au-dessus de son talent. Il entreprit de traduire *l'Art d'aimer* d'Ovide, et bientôt renonça à ce projet pour faire un *Art d'aimer* de sa composition. Ce poème en 4 chants, dont Laharpe dans sa *Correspondance littéraire*, a cité quelques fragments avec éloge, n'a point vu le jour. Barthe était d'un caractère aimable et enjoué, fécond en réparties heureuses, mais d'une humeur capricieuse et changeante. Thomas disait, en parlant de lui : « Il m'a fait trouver dans « l'amitié tous les orages de l'amour. » Barthe mourut le 17 juin 1785, victime de son amour pour la dissipation et pour le plaisir. Lorsqu'il était sur son lit de mort, un de ses amis vint lui apporter un billet de loge pour la première représentation d'*Iphigénie en Tauride*, de Piccini. « Mon cher ami, lui dit-il, « on va me porter à l'église, je ne puis aller à « l'Opéra. » Les œuvres de Barthe n'ont point été recueillies; les amateurs recherchent encore, parmi ses pièces fugitives, les *Statuts de l'Opéra*, badinage charmant et plein de bonne plaisanterie. On trouve dans ses autres pièces, comme dans ses ouvrages dramatiques, plus d'esprit que de verve et de poésie. Quelques biographes l'ont placé entre Gresset et Desmahis, rapprochement assez singulier; nous pensons qu'il est beaucoup plus près de Desmahis que de Gresset. Les *Œuvres choisies de Barthe* ont été publiées en 1811, in-12 et in-18 (édit. stéréotype). On y trouve *la Mère jalouse*, les *Fausse Infidélités*, des épîtres, des poésies diverses et quelques fragments de *l'Art d'aimer*. Quelques-unes des pièces de Barthe sont restées au théâtre, et par conséquent ont été réimprimées dans les *Répertoires du Théâtre-Français*. M—D.

BARTHEL (JEAN-GASPARD), jurisconsulte, naquit en 1697, de parents obscurs, à Kitzingen, dans le pays de Wurtzbourg, étudia dans cette ville chez les jésuites, et annonça de bonne heure une vocation particulière pour le droit. L'évêque de Wurtzbourg le prit sous sa protection, et l'envoya perfectionner ses études à Rome. Barthel eut le bonheur d'y profiter des leçons du cardinal Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV. En 1727, il fut reçu docteur en droit, et retourna à Wurtzbourg, où il fut nommé régent du séminaire et professeur de droit canon à l'université; en 1728, il fut nommé conseiller ecclésiastique de l'évêque; en 1729, doc-

teur en théologie ; en 1758, chanoine bénéficiaire à Wurtzbourg ; en 1744, conseiller privé ; en 1754, doyen des chanoines, et enfin vice-chancelier de l'université. Revêtu ainsi successivement de toutes les dignités auxquelles un ecclésiastique séculier pouvait parvenir dans la principauté de Wurtzbourg, il mourut dans cette ville, le 8 avril 1771. Barthel était un jurisconsulte fort savant. Les universités catholiques lui ont des obligations incontestables. Il perfectionna l'enseignement du droit canonique, qui se réduisait avant lui à répéter les Décrétales et les commentaires de la cour de Rome, sans rattacher cette science à l'histoire de l'Église et de l'État, sans pénétrer dans l'esprit des lois de l'Église, ni approfondir la constitution ecclésiastique de l'Allemagne, qui a son organisation et ses principes à part : il ne faut donc pas s'étonner si Barthel, dans le sentiment de sa supériorité, appelait ses prédécesseurs, non des canonistes, mais des décrétalistes. Il suivit avec ardeur une carrière que les théologiens avaient encore à peine tentée en Allemagne, et que Pierre de Marca, Bossuet, Thomassin, Fleury et d'autres grands hommes avaient parcourue avec tant d'honneur, et, joignant aux principes généraux, puisés dans leurs ouvrages, l'étude des prérogatives et de l'organisation particulière de l'Église d'Allemagne, il dirigea son attention sur les édits de pacification religieuse, les traités de sa nation avec la cour de Rome, et les autres lois fondamentales de l'Empire ; sur les libertés des Églises d'Allemagne, leurs alliances, soit entre elles, soit avec l'État et les autres Églises de la même communion. Il réduisit ainsi le droit canonique à une forme appropriée à l'Allemagne, sans négliger les institutions de pratique qui concernent les dicastères ; travail d'autant plus facile pour lui, qu'il avait été employé lui-même, pendant quarante ans, dans les affaires les plus importantes de l'évêché de Wurtzbourg. Barthel joignit à ses moyens de succès personnels l'avantage d'avoir vécu dans la familiarité de deux hommes éminents à l'école desquels il ne pouvait manquer de se former. L'un était le pape Benoît XIV, l'autre, le prince-évêque de Wurtzbourg, Charles-Frédéric, qui, ayant rempli trente ans les fonctions de vice-chancelier de l'Empire, avait été appelé à étudier à fond toutes les particularités de la constitution politique et ecclésiastique de l'Allemagne. Ce fut encore pour Barthel un bonheur d'avoir pour amis Ickstadt et Sundermahler, deux jurisconsultes distingués, et pour collaborateur de ses travaux scientifiques, le célèbre professeur Neller, de Trieste. Les écrits de Barthel roulent presque tous sur des objets de recherches fort intéressants pour l'Allemagne ; on y remarque partout de la franchise, du patriotisme, un attachement non équivoque pour la constitution et l'Église germanique, joint à un respect profond pour le saint-siège. Tous ses ouvrages portent l'empreinte d'un zèle ardent pour la religion ; on regrette que ce zèle soit trop souvent mêlé d'amertume et d'intolérance. Barthel avait puisé chez les jésuites de Wurtzbourg et à la cour de Rome une haine contre les protestants, qui éclate

souvent chez lui en expressions que les catholiques raisonnables désavouent. Voici le titre de ses principaux écrits : 1° *Historia pacificationum Imperii circa religionem consistens*, Wurtzbourg, 1736, in-4° ; 2° *de Jure reformandi antiquo et novo*, ibid., 1744, in-4° ; 3° *de restituta canonicarum in Germania electionum Politia*, ibid., 1749 ; 4° *Tractatus de eo quod circa libertatem exercitii religionis ex lege divina, et ex lege Imperii justum est*, ibid., 1764, in-4°.

G—T.

BARTHÉLEMY (Saint), apôtre, dont le nom est patronymique, et signifie *filz de Tholomé* ou *Tolmai*. Plusieurs savants interprètes pensent que ce saint est le même que Nathanaël, né à Cana, en Galilée, qui fut docteur de la loi et un des soixante-douze disciples. Ce saint fut, comme les douze apôtres, témoin des principales actions de Jésus-Christ sur la terre. On le compte parmi ceux qui virent sa résurrection et reçurent le St-Esprit. Il visita les contrées les plus barbares de l'Orient, et pénétra jusqu'à l'extrémité des Indes, à ce qu'assure Eusèbe. Cet écrivain ajoute qu'au commencement du 5<sup>e</sup> siècle, St. Patène alla dans les Indes pour réfuter les brachmanes, qu'il y trouva le christianisme établi, et qu'on lui montra l'*Évangile* de St. Matthieu, en langue hébraïque, apporté dans ces contrées par St. Barthélemy. Lors de son retour, l'apôtre rencontra St. Philippe à Hiéraple, en Phrygie, et se rendit de là en Lycaonie, où, selon St. Chrysostome, il prêcha aussi la foi. Enfin, après avoir parcouru quelques autres pays, il trouva les Arméniens tellement attachés à l'idolâtrie, qu'ils lui firent subir le martyre. La plus commune opinion est qu'il fut écorché vif ; mais les historiens grecs modernes assurent que le gouverneur d'Albanopolis le fit crucifier. Ces deux opinions peuvent se concilier, puisque ce double supplice était en usage chez les Egyptiens et les Perses, de qui les Arméniens pouvaient l'avoir emprunté. Les reliques de St. Barthélemy furent, dit-on, déposées d'abord dans la ville de Duras, en Mésopotamie, d'où on les transporta successivement dans l'île de Lipari, à Bénévènt, et enfin à Rome, où, en 985, elles furent placées dans un monument de porphyre, sous le grand autel de l'église qui porte le nom du saint, dans l'île du Tibre. Les Latins révèrent la mémoire de St. Barthélemy le 24 août, et les Grecs le 11 juin. Le martyre de ce saint a été souvent représenté par de grands peintres, jaloux de traiter un sujet si terrible, où ils trouvaient moyen de montrer leur connaissance de l'anatomie ; et Michel-Ange, le plus savant des dessinateurs, a introduit dans son fameux *Jugement dernier*, peint sur un des murs de la chapelle Sixtine, St. Barthélemy tenant sa peau d'une main, et montrant de l'autre le fer, instrument de son cruel supplice.

D—T.

BARTHELEMY (PIERRE), prêtre, né à Marseille, accompagna, en 1096, Raimond de St-Gilles, et Adhémar, évêque du Puy, dans la première expédition de la terre sainte. Pieux et crédule, il joua un très-grand rôle dans le siège d'Antioche, en racontant aux croisés les visions qu'il avait eues pen-

dant son sommeil. Il vint annoncer aux chefs de la croisade que St. André lui était apparu, et lui avait dit que, dans l'église de St-Pierre d'Antioche, on trouverait, en fouillant la terre, la lance avec laquelle on avait percé le flanc de Jésus-Christ. Cette lance était révélée aux chrétiens comme une arme céleste avec laquelle ils devaient mettre en fuite les infidèles. L'avis de cette découverte excita un grand enthousiasme parmi les croisés; par l'ordre des chefs, et en présence de douze témoins, on fouilla la terre au lieu indiqué; après avoir fait d'inutiles recherches pendant une journée, vers le soir, Barthélemy descendit dans la fosse qu'on avait creusée, et bientôt en ressortit avec le fer merveilleux qu'il avait annoncé. L'enthousiasme redoubla parmi les croisés, qui, trois jours après, remportèrent une grande victoire sur les Sarrasins; la lance fut portée au milieu de l'armée chrétienne, et sa vue contribua beaucoup à ranimer l'ardeur des soldats; cependant, comme elle attirait de nombreuses offrandes aux Provençaux, la jalousie des autres nations chrétiennes ne tarda pas à élever des doutes sur l'authenticité de sa découverte; l'armée chrétienne fut longtemps agitée par les plus violents débats; mais enfin Barthélemy, qui s'était persuadé à lui-même la vérité de ce qu'il avait annoncé, prit le parti de se soumettre à l'épreuve du feu, pour attester sa véracité. Le vendredi saint, 1099, un grand bûcher fut allumé au milieu du camp des croisés, qui faisaient alors le siège d'Arcas, près de Tripoli. Barthélemy, après avoir passé trois jours en prières, se précipita au milieu des flammes, et traversa le bûcher fatal en présence de 40,000 pèlerins; mais il ne résista pas longtemps à cette terrible épreuve, et mourut peu de jours après. Depuis ce temps, la lance miraculeuse fut tout à fait abandonnée. M—D.

BARTHÉLEMY DE COLOGNE, né dans cette ville, vers 1460, fut condisciple d'Érasme au collège de Deventer, alors très-florissant, et s'y appliqua de bonne heure à l'étude des langues grecque et latine, sous le célèbre Alexandre Hégius. Il professa ensuite lui-même avec succès à Zwoll, à Cologne, puis à Minden. Il était recteur du collège de Prague, lorsqu'il mourut en 1514, dans un état voisin de l'indigence. Barthélemy de Cologne peut être considéré comme un des principaux restaurateurs de la langue latine: par ses écrits et ses leçons, il contribua puissamment à remettre en honneur les ouvrages des anciens, et à répandre en Allemagne le goût des études classiques. Mais la violence avec laquelle il attaquait ceux qui ne partageaient pas ses opinions lui suscita beaucoup d'ennemis, et il en résulta des querelles et des injures qui empoisonnèrent son existence et nuisirent à sa réputation. Il nous reste de ce savant: 1° *Sylva carminum*, Deventer, 1491 et 1505, in-4°. C'est un éloge de la philosophie. 2° *Epistola mythologica*, Zwoll, 1499, in-4°. 3° *Dialogus mythologicus*, Deventer, 1496, in-4°; réimprimé plusieurs fois sous différents titres. 4° *Canones Zuollis*, Zwoll, 1500, in-4°. 5° *Libellus elegiacus de septem Doloribus S. Virginis Mariæ*, Deventer, 1514, in-4°. 6° *Poemata*. D'après D. Montfaucon (*Bibliotheca*

*manuscript.*), ils existent en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne. 7° *De Secta Diogenis liber unus*. On ne croit pas que ce dernier ouvrage ait vu le jour, bien que Trithème en fasse mention (*de Luminaribus Germaniæ*). CH—S.

BARTHÉLEMY DES MARTYRS, ainsi appelé de l'église de Notre-Dame-des-Martyrs, à Lisbonne, où il reçut le baptême en 1514. Il entra, en 1528, dans l'ordre de St-Dominique, professa pendant vingt ans la théologie, devint précepteur de don Antonio, neveu du roi Jean III, et fut nommé, en 1559, archevêque de Brague, à la sollicitation de Louis de Grenade, malgré la plus forte opposition de sa part. Il assista au concile de Trente, y parla fortement pour la résidence des évêques de droit divin; soutint, contre les ultramontains, qu'ils tenaient leur juridiction de leur titre, et non de la concession du pape; proposa de leur prescrire une vie frugale, la modestie dans leurs ameublements, et de les obliger à rendre compte de l'usage de leurs revenus, dans le concile de la province. Pie IV lui témoigna beaucoup de confiance dans un voyage qu'il fit à Rome, ce qui ne l'empêcha pas de montrer au pontife combien il était choqué de voir les évêques debout et découverts devant les cardinaux assis et couverts: sa remontrance fit cesser cet usage indécent. En général, il était peu favorable aux cardinaux, à cause de leur luxe, et il s'en exprima librement, et en plein concile, dans les termes suivants: *Eminentissimi cardinales eminentissima egent reformatione*. L'objet de son voyage à Rome avait été de solliciter de Pie IV la permission de se démettre de son archevêché, ce qu'il ne put obtenir. De retour dans son diocèse, il renouvela ses instances auprès de Grégoire XIII, qui accéda à sa demande. Il vécut encore huit ans dans le couvent de Viane, en simple religieux, et mourut en odeur de sainteté, en 1590. Clément XIV l'a béatifié en 1773. Le P. d'Inguibert, depuis évêque de Carpentras, a recueilli ses œuvres, dont il a donné une édition à Rome, en 1744, 2 vol. in-fol.; le P. Quétil en avait traduit une grande partie du portugais en latin. On en estime surtout l'*Abrégé des Maximes de la vie spirituelle; les Devoirs et les Vertus des évêques*; traduits l'un et l'autre en français, le dernier par Guill. de Mello, Paris, 1672, in-12; *Stimulus pastorum*; une relation de son voyage à Trente; le *Recueil de ce qui s'est passé de plus considérable durant la tenue du concile*, etc. Ses ouvrages historiques se ressentent du peu de progrès qu'avait faits la critique de son temps. Ses autres écrits sont pleins d'onction, et contiennent d'excellentes règles de conduite pour tous les états, et des réflexions aussi justes que solides. Le Maître de Saci a donné une vie très-estimée de ce saint archevêque, Paris, 1665, in-4° et in-8°. On y lit surtout avec beaucoup d'édification l'activité de son zèle pendant la famine et la peste qui désolèrent la ville de Brague, en 1575, sa charité compatissante envers les pauvres, qu'il instruisait par ses leçons, et auxquels il faisait distribuer chaque jour des vivres et tous les secours qu'exigeait leur état. T—D.

**BARTHÉLEMY DE PISE.** Voyez ALBIZZI.

**BARTHÉLEMY (NICOLAS)**, poète latin, presque inconnu, était né en 1478, à Loches, petite ville de la Touraine. Ayant embrassé la règle de St-Benoît, il fut élu prieur de Fretteval, près de Vendôme et Châteaudun, et ensuite de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Orléans. Il profita de son séjour en cette ville pour suivre les leçons de l'université, qui jouissait alors d'une assez grande réputation, et s'y fit recevoir docteur en droit. Il était l'ami du savant Guillaume Budé, comme on le voit par une longue lettre badine qu'il lui adressa sur l'inutilité de l'étude (*non esse studendum*). Barthélemy n'en continua pas moins de cultiver avec ardeur les différentes branches de la littérature. Il mourut après l'année 1531. On cite de lui : 1° *Epigrammata, Momiæ, Edylia*, etc., Paris, 1514, in-8° ; 2 parties, la 1<sup>re</sup> de 48 pages, et la 2<sup>e</sup> de 141, non chiffrées. Les épigrammes ont été réimprimées en 1532, in-8°. Suivant de la Monnoie, c'est d'un hendécasyllabe de Barthélemy que Rabelais a tiré le conte de Dodin et du Cordelier, qu'on lit dans la *Pantagruel*, liv. 3, chap. 23. (Voy. le *Ménagiana*, t. 1<sup>er</sup>, p. 567, édition de 1715.) 2° *De Vita activa et contemplativa liber unus*, ibid., 1523, in-8°. 3° *Ennææ* (c'est-à-dire Méditations), ibid., 1531, in-8°. 4° *Christus xilonicus*, ibid., 1531, in-8°. C'est une tragédie en 4 actes. Elle a été réimprimée, Anvers, 1557, in-8°. Panser en cite une édition de Paris, 1529. (Voy. *Annal. typograph.*, t. 11.) Suivant quelques autres bibliographes, il en existe une quatrième, Cologne, 1541, in-8°. Cette pièce n'en est pas moins très-rare. Barthélemy a laissé plusieurs ouvrages inédits, entre autres : 1° Une *Vie du roi Louis XII*, qui était conservée dans les manuscrits de la bibliothèque Colbert, et qui avait appartenu à André Duchesne. Théodore Godefroy en a inséré un fragment dans la *Vie de Charles VIII*, Paris, 1627, in-4°, et Denis Godefroy l'a reproduit dans un recueil sur le règne de ce prince, p. 255. 2° Une *Vie de Charles d'Orléans*, dans la bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits de la reine de Suède, n° 868. La notice que Nicéron a publiée sur Barthélemy, dans le tome 58 de ses *Mémoires*, 279-82, quoique diffuse, est incomplète. On peut encore consulter sur ce poète la *Biblioth. curieuse* de David Clément, t. 2, p. 454. — **Nicolas BARTHÉLEMY**, avocat à Senlis, et officier du comte d'Harcourt, est auteur de l'*Apologie du banquet sanctifié de la veille des Rois*, Paris, 1664, in-12 de 156 pages. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions qui sont également recherchées. Le but de l'auteur est de prouver que les amusements qui ont lieu à cette époque de l'année ne sont condamnables que par l'abus qu'on en peut faire. Il proteste que son livre était terminé avant la publication de l'ouvrage de J. Deslyons, théologal de Senlis, sur le même sujet, et qu'ainsi son intention n'a point été d'en faire la critique. « Ce serait, dit-il, jeter des pierres contre le soleil, parce qu'il est trop éclatant, et combattre le tonnerre, parce qu'il fait trop de bruit. D'ailleurs, je révere trop la main qui a conduit la plume de cet œuvre, et ai trop de respect pour la

« vertu et la doctrine éminente de l'auteur. » Tous les éloges et toutes les protestations de Barthélemy ne purent faire prendre le change à Deslyons, qui le réfuta solidement dans la préface des *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy boit*. (Voy. DESLYONS.) W—s.

**BARTHÉLEMY (JEAN-JACQUES)**, abbé, grand trésorier de St-Martin de Tours, secrétaire général des Suisses et Grisons, naquit à Cassis, près Aubagne, le 20 janvier 1716. Il fit ses premières études à Marseille, d'abord sous le P. Reynaud, de l'Oratoire, dans le collège de cet ordre, puis chez les jésuites. Les langues anciennes furent l'objet particulier de ses travaux et de ses affections ; il y fit des progrès rapides, et puisa dans les poèmes d'Homère ce goût de la belle antiquité qui ne s'éteignit qu'avec sa vie. Il étudiait à la fois l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, les mathématiques et l'astronomie ; et, comme il le dit lui-même, insatiable de travail, mais sans expérience, il se précipita dans le chaos et s'y enfonça si bien, qu'il en tomba dangereusement malade. En 1744, il se rendit à Paris. Gros de Boze, alors garde du cabinet des médailles, l'accueillit avec intérêt, et bientôt le jugea digne de partager ses travaux. Sous cet habile maître, Barthélemy parcourut, sans s'égarer, les nombreux dédales de la numismatique, cette science difficile qui semblerait n'offrir à l'histoire que des documents sûrs, si, trop souvent, les hommes ne se faisaient un jeu d'altérer la vérité, même dans les monuments destinés à la constater. En 1747, Burette, de l'académie des inscriptions, étant mort, cette compagnie nomma Barthélemy pour le remplacer. La société royale de Londres, celle des antiquaires de la même ville, l'admirent également parmi leurs membres ; et, lorsqu'en 1755, la place de garde du cabinet des antiques vint à vaquer par la mort de Boze, Barthélemy y fut appelé par le choix particulier de Louis XV. Ce cabinet, riche alors de 20,000 médailles, s'accrut par ses soins de plus du double : il fit un choix dans les nombreuses collections de Carry, de Clèves, de Pellerin, de d'Ennery, et porta ses recherches jusqu'en Italie, où, précédé par sa réputation, il fut accueilli avec empressement par les savants les plus recommandables. Il visita Pompéïa, Pæstum, Herculanium, expliqua la mosaïque de Pa-lestrine, et revint à Paris avec de nouveaux trésors. Pendant son voyage, il connut à Rome madame la comtesse de Stainville, depuis duchesse de Choiseul, et son mari, alors ambassadeur de France. « Quarante ans, dit Ste-Croix, d'un attachement « pur comme la vertu, n'affaiblirent point, dans la « suite, l'impression qu'avaient faite sur lui les « qualités rares et touchantes de cette respectable « amie. » Le duc de Choiseul, appelé peu de temps après au ministère, s'occupa de la fortune de l'abbé Barthélemy, et lui donna par là les moyens de se livrer entièrement à ses travaux littéraires. Barthélemy usa des dons de la fortune avec modération. « J'aurais pris, disait-il, une voiture, si je n'avais pas « craint de rougir en trouvant sur mon chemin des « gens de lettres à pied qui valaient mieux que

« moi. » L'abbé Barthélemy n'était encore connu que par une saine érudition, et par des mémoires pleins de recherches neuves et précieuses, de vues utiles et d'heureuses découvertes; il devait bientôt couronner tous ses travaux par son *Voyage d'Anacharsis*. Il travailla trente ans à élever ce monument digne des anciens, dont il nous a retracé les usages, les mœurs et le génie. Cet ouvrage, un de ceux qui font le plus d'honneur au siècle dernier, parut en 1788, époque où commençait la révolution française : le succès qu'il obtint dans un temps si peu favorable aux lettres surpassa les espérances du modeste écrivain. Il eut d'abord trois éditions, et fut traduit dans plusieurs langues. Tous les hommes éclairés de l'Europe se réunirent pour admirer, dans le *Voyage d'Anacharsis*, la réunion de l'élégance et de l'érudition, un style clair, naturel, un coloris plein de grâce, réuni à la vérité des tableaux et à la scrupuleuse exactitude des recherches et des citations. De Fontanes fut l'interprète des sentiments du public, dans ces vers qu'il adressa à l'abbé Barthélemy :

D'Athènes et de Paris la bonne compagnie  
A formé dès longtemps votre goût et vos mœurs;  
Toute l'antiquité, par vos soins rajeunie,  
Reparaît à vos yeux sous ses propres couleurs,  
Et vous nous rendez son génie, etc.

En 1789, l'Académie française reçut dans son sein l'abbé Barthélemy. L'année suivante, il refusa la place de bibliothécaire en chef, que Louis XVI lui fit offrir. Mais la fortune, dont il pensait avoir fixé l'inconstance, était près de l'accabler sous le poids de ses inévitables disgrâces. La révolution française, après avoir privé Barthélemy de 25,000 livres de rentes et l'avoir réduit au plus étroit nécessaire, l'exposa encore à périr sous les coups des bourreaux. Le 2 septembre, il fut traîné aux Madelonnettes; les prisonniers qui s'y trouvaient, apprenant son arrivée, descendirent tous au bas de l'escalier, et l'y reçurent avec une sorte d'attendrissement mêlé de respect. Cependant il recouvra la liberté seize heures après l'avoir perdue. Les hommes de tous les partis voulurent venger l'outrage fait à l'auteur d'*Anacharsis*. Paré, ministre de l'intérieur, vint lui offrir la place de bibliothécaire. Barthélemy la refusa, en s'excusant sur son grand âge : il avait près de quatre-vingts ans, et ne pouvait désirer que le repos. Ce fut alors qu'il se fit en lui un changement remarquable. « Désenivré de la gloire, dit Ste-Croix, son amour pour elle s'affaiblit chaque jour; « bientôt il ne s'embarassa plus de l'avenir, pour « lequel il avait vécu. » Il disait dans ses moments d'humeur que la révolution était mal nommée, et qu'il fallait la nommer une *révélation*, faisant allusion à la terrible expérience qu'elle donnait aux hommes. Le poids de ses infirmités s'aggrava de jour en jour; il sentit que sa dernière heure approchait, et ne cessa de s'occuper du sort de ses amis; enfin il expira le 30 avril 1795, en lisant la 4<sup>e</sup> épître du 1<sup>er</sup> livre d'Horace. On lui a appliqué, avec beaucoup de justesse, ce passage de Pline : *Probitate*

*morum, ingenii elegantia, operum varietate monstrabilis*. Ste-Croix, Nivernois, de Boufflers, et quelques autres, ont tracé l'éloge de Barthélemy. Voici la liste de ses ouvrages : 1<sup>o</sup> *Réflexions sur l'alphabet et sur la langue dont on se servait autrefois à Palmyre*, Paris, 1754, in-fol., in-4<sup>o</sup>, et au t. 26 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*; trad. en anglais par R. Wood. 2<sup>o</sup> *Réflexions sur quelques monuments phéniciens, et sur les alphabets qui en résultent*, Paris, 1750, in-8<sup>o</sup>, au t. 30 des *Mémoires*; et, par extrait, à la tête de l'ouvrage de de Guignes, sur les Chinois. 3<sup>o</sup> *Explication de la Mosaïque de Palestre*, Paris, 1760, in-4<sup>o</sup>; au t. 30 des *Mémoires*, et dans l'édit. donnée par le comte de Caylus des *Peintures antiques* de P. S. Bartoli, 1787, in-fol. 4<sup>o</sup> *Amours de Carite et Polydore*, Paris, 1760, in-12; Lausanne (Paris), 1776, in-12; et suivi de la *Chanteloupée*, poème, Paris, 1825, in-32; traduit en allemand, Francfort, 1762, in-8<sup>o</sup>; Prague, 1799, in-8<sup>o</sup>; en anglais, Londres, 1799, in-8<sup>o</sup>; en espagnol, par Fernand Rimoro de Léis, Madrid, 1799, in-8<sup>o</sup>; en hollandais, la Haye, 1799, in-12; et en suédois, 1800, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Lettre sur les Médailles trouvées à la vieille Toulouse*, 1764, in-8<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> *Lettre au marquis d'Olivieri au sujet de quelques monuments phéniciens, etc.*, Paris, 1766, in-4<sup>o</sup>; insérée dans le 54<sup>e</sup> vol. des *Transactions philosoph.* 7<sup>o</sup> *Entretiens sur l'état de la musique grecque*, Paris, 1777, in-8<sup>o</sup>, refondus dans le *Voyage d'Anacharsis*. 8<sup>o</sup> *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, vers le milieu du 4<sup>e</sup> siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, Debure, 1788, 4 vol. in-4<sup>o</sup> avec atlas; et 1789, 1790, 7 vol. in-8<sup>o</sup>, avec atlas in-4<sup>o</sup>; Didot jeune, an 7 (1799), grand in-4<sup>o</sup>, 7 vol. avec atlas in-fol.; et in-8<sup>o</sup>, 7 vol. et atlas. Parmi les nombreuses réimpressions, on doit distinguer l'édition stéréotype de Mame, Paris, 1809, 7 vol. in-12; celle de Desray, Paris, 1817, 7 vol. in-8<sup>o</sup>, avec atlas in-fol.; celle de Ét. Ledoux, Paris, 1820-21, 7 vol. in-8<sup>o</sup>, avec atlas in-4<sup>o</sup>; ou 1825, 7 vol. in-8<sup>o</sup>, avec grav. et atlas in-4<sup>o</sup> de 44 pl.; celle de Lequien, Paris, 7 vol. in-8<sup>o</sup>, avec atlas in-4<sup>o</sup>; et enfin celle de Janet et Cotelle, Paris, 1824, 7 vol. in-8<sup>o</sup> et atlas in-4<sup>o</sup>. Toutes ces éditions contiennent les *Mémoires sur la vie de l'abbé Barthélemy, écrits par lui-même*, ouvrage publié à part en 1824, par Ét. Ledoux, Paris, in-8<sup>o</sup>, avec portrait. L'introduction a été aussi imprimée à part, sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire grecque*, Paris, Debure, 1795, in-12. Le *Voyage du jeune Anacharsis* a été abrégé par J.-B. Berton, Paris et Amsterdam, 1805, 2 vol. in-12; par Ant. Caillot, Paris, 1819 ou 1825, 2 vol. in-12 avec grav. et carte; par M. Pannelier, sous le titre de *Barthélemy de la jeunesse*, Paris, Delalain, 2 vol. in-12 avec fig. et cartes. Il a été traduit en allemand par J. Er. Buster, Berlin, 1790, in-8<sup>o</sup>; et abrégé par Schroëder, Neuwied, 1792, in-8<sup>o</sup>; en anglais, 1791, 1794, in-8<sup>o</sup>; en italien, Venise, 1791, in-8<sup>o</sup>; et abrégé, Pise, 1791, in-12; en hollandais, 1791, 1795, in-8<sup>o</sup>; en suédois, Stockholm, 1791, in-8<sup>o</sup>; enfi en grec, par G. Const. Sacellarii, Vienne, 1799, in-8<sup>o</sup>. 9<sup>o</sup> *Discours de réception à l'Académie française*, Pa-

ris, 1789, in-4°; et trad. en allemand par Brunn. 10° *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances d'Athènes*, Paris, 1792, in-4°. 11° *Voyage en Italie*, publié sur les lettres originales écrites au comte de Caylus, et publiées par A. Sériéys, Paris, 1801 et 1802, in-8°; *ibid.*, 1810, 2 vol. in-18; trad. en allemand, Mayence, même année. On y trouve plusieurs morceaux inédits de Winkelmann, du P. Jacquier, de l'abbé Zarillo, etc. 12° Dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions* : — Recherches sur le Pactole ; — sur une Médaille de Xercès, t. 21 ; — sur une Inscription d'Amyclée, t. 25 ; — Paléographie numismatique ; — sur deux Médailles d'Antigonus, t. 24 ; — sur des Armes de cuivre, t. 25 ; — sur diverses Médailles ; — sur les Médailles des Arabes, t. 26 ; — sur les anciens Monuments de Rome, t. 28 ; — sur le Rapport des langues égyptienne, phénicienne et grecque ; — sur des Médailles des rois parthes ; — sur un bas-relief égyptien, t. 52 ; — sur le Nombre de pièces jouées dans un jour au théâtre d'Athènes, t. 59 ; — sur les Médailles d'Antonin, t. 41. 15° L'abbé Barthélemy a fourni quatre articles à Caylus, pour son *Recueil d'antiquités*; la description des fêtes de Délos, à Choiseul-Gouffier, pour son *Voyage de la Grèce*; il a fait insérer, dans le *Journal des Savants*, trois *Lettres sur les médailles phéniciennes*, et l'extrait d'un *Mémoire sur quelques médailles samaritaines*, que l'on retrouve dans l'ouvrage de Pérez-Bayer; enfin l'abbé Audibert a publié une lettre de lui dans sa *Dissertation sur les origines de Toulouse*. Ses *OEuvres diverses* ont été publiées par Ste-Croix, Paris, an 6 (1798), 2 vol. in-8° ou 4 vol. in-18, avec un éloge de Barthélemy et un catalogue de ses ouvrages; *ibid.*, 1825, 2 vol. in-8°, fig. Elles contiennent : t. 1<sup>er</sup>, *Traité de morale*; *Carité et Polydore*; *la Chanteloupée, ou la Guerre des puces contre madame L. D. D. Ch.* (la duchesse de Choiseul), poème; *Analyses littéraires*. — T. 2, *du Butin chez les anciens*; *Voyage en Italie*; *Réflexions sur quelques peintures mexicaines*; *Instructions pour M. Dombey*, sur son voyage au Pérou; *Mémoire lu à la commission des Monuments*; *Essai d'une nouvelle histoire romaine*; *Fragment d'un Traité de la science des médailles*; *des Médailles grecques*; *Instruction pour M. Houel*, sur son voyage de Naples et de Sicile; *Mémoire sur le cabinet des Médailles*; *Discours de réception*; *Lettres*, la plupart sur des objets d'antiquité; *Remarques concernant les droits des anciennes métropolitaines sur leurs colonies*. Ces œuvres ont été en partie traduites en allemand, Leipsick, 1799, 2 vol. in-8°. La première édition des *OEuvres complètes de J.-J. Barthélemy* a paru en 1821, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Villenave, Paris, 4 vol. in-8° (compactes), et atlas in-4° ou in-8° de 68 pl. On y trouve non-seulement tous les ouvrages publiés séparément par l'auteur et ceux que Ste-Croix a recueillis dans les *OEuvres diverses*, mais encore seize mémoires tirés du recueil de l'académie des inscriptions, et plusieurs morceaux insérés dans diverses publications. — André BARTHÉLEMY COUR-

GAY, un de ses neveux, chargé du cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, mort en 1800, présenta, en 1795, à la convention, une médaille du temps de la ligue, prouvant que dès lors il existait en France des idées de liberté. M—D.

BARTHÉLEMY (REGIS-FRANÇOIS), historien, naquit en 1759, à Grenoble, où son père, avocat distingué, jouissait d'une juste considération. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat de la cathédrale, et consacra dès lors tous ses loisirs à l'étude. En 1774, choisi par ses confrères pour prononcer l'oraison funèbre de Louis XV, il s'acquitta de cette tâche difficile avec succès. Nommé syndic de son chapitre, il voulut prendre connaissance des archives, en dressa les inventaires, et dans les nombreuses pièces mises à sa disposition, découvrit de nombreux documents pour l'histoire du Dauphiné. Ce premier succès l'ayant encouragé dans ses recherches, il les étendit aux archives des monastères et de la chambre des comptes; et, devenu possesseur d'immenses matériaux, résolut d'écrire une nouvelle histoire de sa province. Admis, lors de sa formation (1785), à la société littéraire de Grenoble, il y lut quelques dissertations, qui confirmèrent l'idée avantageuse qu'il avait déjà donnée de ses talents. L'abbé Barthélemy s'occupait depuis plusieurs années de la rédaction de l'histoire dauphinoise, lorsque la révolution, après l'avoir privé de son bénéfice, l'obligea de songer à sa sûreté personnelle. Retiré à St-Martin-de-Clelle (dans le Trièbe), dont sa famille est originaire, il y passa les temps les plus orageux, cherchant à se distraire par l'étude des idées sombres qui l'assiégeaient. De retour à Grenoble, il mit la dernière main à son grand travail, et mourut le 14 novembre 1812. Par son testament, il légua son *Histoire de Grenoble et des Dauphins* à M. Albert Duboys, avocat, son héritier, qui possède le manuscrit en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage s'arrête à la réunion du Dauphiné à la France; il est écrit d'un style simple, facile et assez pur, mais on y retrouve des traces de l'esprit philosophique du 18<sup>e</sup> siècle, et la critique y est poussée quelquefois jusqu'au paradoxe. Outre son *Oraison funèbre de Louis XV*, Grenoble, in-8° de 52 pages, on ne connaît de Barthélemy que l'*Éloge historique de Marguerite de Bourgogne*, épouse du dauphin Guigues IV. Il est imprimé dans les *Mémoires de la société littéraire de Grenoble*, t. 1<sup>er</sup>, 1787, in-8°. Deux fragments de son *Histoire de Grenoble* ont paru dans l'*Annuaire de l'Isère* de l'an 9. W—s.

BARTHÉLEMY (l'abbé LOUIS), auteur de la *Grammaire des dames*, ouvrage dont les nombreuses éditions attestent le succès, était né vers 1750, à Grenoble, mais d'une autre famille que le précédent. Malgré la précaution qu'il a prise de joindre à son nom celui de sa ville natale, sans doute pour n'être pas confondu par les bibliographes avec l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, Ersch n'avait point évité cette erreur; mais il l'a corrigée dans son *Premier Supplément à la France littéraire*. (Voy. ERSCH.) Barbier en a commis une autre dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, en faisant naître l'abbé Barthé-

lemy à Lyon, et cette faute, qui mérite d'autant plus d'être relevée que ce bibliographe a plus de réputation, se retrouve dans la 2<sup>e</sup> édition de son *Dictionnaire*. L'abbé Barthélemy quitta de bonne heure sa patrie, et comme il n'y conserva de relations ni de parenté ni d'amitié, on ne doit pas être surpris qu'il y soit presque inconnu. Le soin particulier avec lequel il indique dans sa *Grammaire* les défauts de la prononciation genevoise fait conjecturer qu'il habita quelque temps Genève ou le pays de Vaud. On ne se tromperait peut-être pas en assurant qu'il commença par remplir les fonctions de précepteur. Il était à Paris en 1783, et les liaisons intimes qu'il avait déjà formées avec plusieurs gens de lettres font présumer qu'il y résidait depuis plusieurs années. Ce fut en 1785 qu'il publia sa *Grammaire des dames* avec une dédicace à madame de Genlis, qui n'a cependant fait aucune mention de l'auteur ni de son livre dans ses volumineux *Mémoires*. Encouragé par l'accueil qu'avait reçu son premier ouvrage, l'abbé Barthélemy donna la *Cantatrice grammairienne*, qui fut loin d'obtenir le même succès. Il se déclara d'abord partisan de la révolution, et en défendit les principes dans quelques brochures, dont une, intitulée *le Destin de la France*, passa quelque temps pour un écrit posthume de l'abbé de Mably. Mais d'après la marche des événements, prévoyant sans doute que son patriotisme ne le garantirait pas des vexations que le parti triomphant prodiguait aux ministres de la religion, l'abbé Barthélemy quitta Paris, vers la fin de 1791, pour se retirer à Beaujeu, en Beaujolais. Cherchant avec raison à se faire oublier, il ne reprit la plume qu'en 1798, et ce fut pour justifier *le citoyen Tournus* qui, pendant la révolution, avait divorcé. Cet écrit, dont, au reste, on ne connaît que le titre, sembla prouver que si l'abbé Barthélemy n'avait pas abjuré, comme quelques-uns de ses confrères, il avait du moins adopté des principes bien relâchés. Cet écrivain vivait encore en 1812; mais on ignore l'époque de sa mort. Ses ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *Grammaire des dames, ou nouveau Traité d'orthographe française*, 6<sup>e</sup> édit., Lyon, 1806, in-8°. 2<sup>o</sup> *La Cantatrice grammairienne, ou l'Art d'apprendre l'orthographe française sans le secours d'aucun maître, par le moyen de chansons, etc.*, Genève et Lyon, 1787, in-8°. 3<sup>o</sup> *Tableau de l'histoire de France*, Paris, 1788, 2 vol. in-12. Cette édition est indiquée comme la 3<sup>e</sup>. 4<sup>o</sup> *Mémoires secrets de Madame de Tencin, ses tendres liaisons avec Ganganelli, ou l'heureuse découverte relativement à d'Alembert*, Grenoble (Paris), 1790, 2 parties in-8°. C'est une espèce de roman composé pour prouver que d'Alembert est né dans le Dauphiné. C'est là ce que l'auteur nomme une heureuse découverte. 5<sup>o</sup> *Le Destin de la France*, Paris, 1790, in-8° et in-12. 6<sup>o</sup> *Vie privée de Mably, précédée du Destin de la France*, ibid., 1791, in-8°. 7<sup>o</sup> *Tableau de la cour de Rome*, ibid., 1791, in-8°. 8<sup>o</sup> *Accord de la religion et de la liberté*, ibid., 1791, in-8°. 9<sup>o</sup> *L'Ami des peuples et des rois, précédé d'une nouvelle édition du Destin de la France, augmenté de plus de 500 pages, enrichi d'autant de notes et de la Vie privée de Mably*, Lyon,

1809, in-8°, 2 vol. 10<sup>o</sup> *Nouvel abrégé des sciences et des arts, précédé d'un discours sur la religion*, ibid., 1808, in-12. On lui attribue encore : *Félicie, ou la jeune Française à Madrid*, pièce héroïque en 5 actes. Il a laissé manuscrits : *Phocion, ou les Français à toutes les puissances de l'Europe; et les Siècles politiques et littéraires du Dauphiné*. W—s.

BARTHÉLEMY (le marquis FRANÇOIS) naquit à Aubagne, en 1750. Son oncle, l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, le fit élever avec soin, et par la faveur dont il jouissait auprès du duc de Choiseul, obtint pour lui une place dans les bureaux des affaires étrangères. Le caractère plein de modération et de mesure du jeune Barthélemy le rendait singulièrement propre à cette carrière, et son genre d'esprit y convenait également. Il ne ressembla donc point à ces hommes dont le mérite disparaît avec le crédit de leur protecteur. Attaché au baron de Breteuil, d'abord en Suisse et plus tard en Suède, il accompagna M. d'Adhémar à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade : il y était même comme chargé d'affaires de France, par la révocation de son ambassadeur, lorsqu'il eut à notifier à la cour de St-James l'acceptation de la constitution de 1791 par Louis XVI. Plus tard, nommé ministre de France en Suisse, il y fut laissé, oublié peut-être, dans les temps les plus calamiteux. Sans doute il obéit au gouvernement qu'il représentait, mais tous les partis ont reconnu que l'homme adoucissait toujours autant qu'il était en lui les mesures que le ministre était obligé de provoquer; et plus d'un émigré, plus d'un proscrit se félicitèrent qu'il n'eût point cédé ses fonctions à des mains moins généreuses. Enfin, aux orages d'une guerre universelle commencèrent à succéder des temps un peu plus calmes. Mais, dans cette lutte de la France contre l'Europe, après tant de fureurs et d'excès de toute sorte, la paix semblait une espèce d'utopie désormais impraticable, et les Français étaient regardés comme une nation tumultueuse, incompatible avec la société européenne. Ce fut Barthélemy qui opéra la réconciliation. Il se trouvait en pays neutre le digne représentant de la raison et de la modération françaises; et devant sa sagesse, appuyée, il est vrai, sur les conquêtes de Pichegru, on se confia de nouveau à la France. Du moins l'Europe se divisa : la Prusse se lassa d'une lutte ruineuse, où toutes les puissances n'avaient pas imité son désintéressement, et Barthélemy eut l'honneur de signer à Bâle, avec le plénipotentiaire prussien, le premier des traités de la république française. Le traité de Bâle fut un événement immense, qui non-seulement détacha la Prusse de la coalition, mais brisa tout à fait le nœud de l'unité germanique, en traçant une ligne de démarcation à laquelle accédèrent avec empressement toutes les puissances de l'Allemagne septentrionale, qui y étaient comprises, même le Hanovre. La Prusse ayant le commandement supérieur des troupes qui gardaient cette ligne de démarcation en acquit d'autant plus d'influence, et dès ce jour il y eut en Allemagne deux empereurs. Quelque jugement que l'histoire doive porter de ce traité de Bâle, il est in-

contestable qu'il fut très-avantageux à la France, et qu'il fit le plus grand honneur à Barthélemy. Bientôt après, celui qui fut aussi conclu à Bâle avec l'Espagne mit le comble à la gloire de cet habile diplomate, et son nom devint très-populaire en France et très-honoré en Europe. Par sa modération, par une conduite franche et loyale, qui est presque toujours ce qu'il y a de mieux, surtout en diplomatie, il s'était tellement fait aimer et considérer en Suisse, que, lorsqu'il la quitta emportant des regrets universels, les autorités civiles et militaires de Bâle l'accompagnèrent à quelque distance de la ville, et lui rendirent les plus grands honneurs. Ce fut cette haute estime qui, plus sentie encore en France, le porta, en juin 1796, à une des places de ces cinq directeurs qui, comme on sait, étaient momentanément les cinq rois de la république française. Les deux conseils qui avaient le droit d'élire les directeurs, et l'usage de les choisir dans leur sein, renoncèrent pour Barthélemy à cet usage. Sa nomination, faite en grande partie par l'influence de la société royaliste de Clichy, n'eut pourtant pas l'approbation des royalistes les plus prononcés : on se défiait du caractère trop doux, trop modéré de Barthélemy ; et dans la prévoyance des luttes et des orages qui ne pouvaient que survenir, beaucoup d'opinions penchèrent pour le général Beurnonville, illustré par sa longue captivité, par quelques succès militaires, et connu par un caractère énergique. Il est impossible de se dissimuler que le caractère honorable et vertueux de Barthélemy était plus faible que les circonstances qui se préparaient, et que si, au jour du 18 fructidor, Beurnonville ou surtout Pichegru eût été directeur, au lieu de Barthélemy, les choses auraient pu tourner fort différemment. Il y a des jours et des temps qui appartiennent visiblement aux hommes d'épée. Au reste, on assure que la nomination de Barthélemy eut l'approbation de Louis XVIII, qui savait combien le parti de la modération est toujours puissant ou du moins nombreux en France. Quoi qu'il en soit, Barthélemy s'honora dans cette haute fonction, et il empêcha beaucoup de mal. Il fut constamment de la minorité opposée aux trois directeurs révolutionnaires ; et, singulier jeu des révolutions, son associé, dans cette minorité antirévolutionnaire, était Carnot, l'ex-membre du comité de salut public. Barthélemy protesta, au procès-verbal des séances du directoire, contre la modification du ministère qui fut effectuée par la majorité, peu de temps avant le 18 fructidor, et afin de préparer le succès de ce coup d'État. Cependant la veille même de cette journée, son collègue Barras, touché de sa vertu, de son noble caractère, lui avait fait pressentir les dangers qui le menaçaient, et l'avait engagé à donner sa démission. Il se refusa à cette lâcheté, et fut enlevé au point du jour par le ministre de la police Sotin. « O ma patrie ! » s'écria-t-il ; et ce furent les seules paroles qui lui échappèrent. Sotin, en conduisant lui-même à la prison du Temple son directeur de la veille, lui disait : « Voilà ce que c'est qu'une révolution, nous « triomphons aujourd'hui, demain peut-être ce sera

votre tour. — Au moins, dit Barthélemy, n'est-ce il arrivé aucun malheur ? la tranquillité publique « n'a-t-elle point été troublée ? — Nullement, répondit le ministre : la dose était cependant forte ; « mais elle a bien pris, et le peuple a avalé la pilule. » Le peuple en a avalé bien d'autres depuis ce temps-là, et ces paroles sont curieuses à retenir. Barthélemy, enfermé au Temple avec Pichegru, Willot, Aubry, Larue, Laffond-Ladébat, Barbé de Marbois, Murinais, Tronson du Coudray, Ramel et plusieurs autres, s'attendait comme eux à être fusillé. On crut leur faire grâce en ne les condamnant qu'à la déportation à Cayenne. On sait combien cette grâce fut cruelle, même pour ceux qui survécurent. Des événements tels que le traité de Bâle appartiennent à l'histoire générale et s'y retrouveront toujours ; mais les petits détails d'une déportation nous semblent appartenir davantage à une biographie ; et à ce titre nous croyons devoir citer les plus curieux de celle-ci. En parlant de la proscription de Barthélemy, il est impossible de ne pas parler de l'héroïque dévouement de son valet de chambre Letellier, qui demanda et obtint du directoire la permission de suivre son maître, et vint avec joie présenter cet ordre au moment où les prisonniers montaient dans les chariots grillés qui allaient les conduire à Rochefort. Traité de *fanatique* par Augereau, il se précipita aux pieds de son maître qui le pressa contre son cœur ; et, dès ce jour, il ne fut plus regardé par lui que comme un ami, et par les autres déportés que comme leur égal. Cette déportation, qu'on osa alors appeler un acte de clémence, n'était qu'un autre arrêt de mort. On ne peut détailler ici les rigueurs que, dès le premier jour, on exerça contre les déportés, à la tête desquels on pouvait mettre Barthélemy arraché violemment à la première fonction de la république, et en effet directeur de droit. A côté de lui brillait d'un autre éclat Pichegru, avec sa couronne de victoires, et, parmi leurs collègues de malheurs, on comptait le vieux général Murinais, Laffond-Ladébat, président du conseil des anciens, Barbé de Marbois, Tronson du Coudray, Willot, Larue, plusieurs autres députés, et l'ex-commandant de la garde du directoire, Ramel, qui, comme Pichegru, devait avoir le malheur d'échapper à cette proscription, et comme lui était réservé à de plus sinistres destinées. En lisant tous ces noms, croirait-on qu'à Tours on osa confondre de tels prisonniers avec la chaîne des galériens, et les mêler avec eux dans la même cour, qu'entouraient les cacliots destinés aux uns et aux autres. Dès que les conducteurs se furent retirés, les galériens, plus délicats que les proscriptionnaires, se tinrent à l'écart, et l'un d'eux dit aux déportés ces mots remarquables : « Messieurs, nous sommes bien fâchés de vous voir « ici ; nous ne sommes pas dignes de vous approcher. « Mais si dans le malheureux état où nous sommes « réduits, il y a quelques services que nous puissions « vous rendre, daignez les accepter. Le cachot que « l'on vous a préparé est le plus froid et le plus « étroit de tous ; nous vous prions de prendre le « nôtre, il est plus grand et moins humide. » Cette

étrange hospitalité fut acceptée. Il y avait plus de trente heures que les déportés n'avaient rien pris, et une livre de pain, une demi-bouteille de vin furent la ration qu'on leur accorda. Il ne faut pas oublier de dire que dans ce voyage, que les déportés firent sur des chariots grillés comme pour des bêtes féroces, les injures et les menaces de la populace furent presque partout leur odieux cortège (1). Ce fut au milieu d'insultes et de souffrances de toute espèce que Barthélemy et ses compagnons arrivèrent à Rochefort. Là, de plus vives imprécations s'élevèrent contre eux ; et aux traitements qu'ils éprouvaient et aux privations dont on les accablait, plusieurs d'entre eux, quand pendant la nuit on les fit voguer sur la Charente, pensèrent à Carrier et aux horreurs de la Loire. L'embarquement sur la corvette *la Vaillante* fut sinistre et affligeant ; mais la sévérité du premier accueil s'adoucit dès qu'on eut perdu de vue les côtes de France, et l'équipage, à qui l'on avait inspiré les plus odieuses préventions contre les prisonniers, ne tarda pas à reconnaître et à respecter en eux des hommes vertueux et doux. Il était impossible par exemple de ressembler moins à un brigand que Barthélemy. Les proscrits ne furent pas aussi heureux à Cayenne : sans doute, là, comme dans leur navire, comme en France, ils rencontrèrent quelques âmes généreuses ; mais ils trouvèrent pour agent supérieur de la colonie un neveu de Danton, Jeannet, immortalisé par leurs malheurs. Il serait à désirer que l'horrible renommée de cet homme décourageât les persécuteurs à venir, forcés tôt ou tard de comparaître au tribunal de l'histoire. Jeannet, mécontent des égards, des respects même que les habitants de Cayenne témoignaient aux déportés, imagina de les transférer à trente lieues de là, à Sinnamari. C'était non loin de ce désert que, sous le ministère de Choiseul, une colonie nombreuse, importée de France, avait péri tout entière par l'influence du climat. Jeannet n'en soutint pas moins aux déportés, et plus tard au gouvernement français, que le canton de Sinnamari était le plus sain de la colonie. Mais quand Barthélemy et ses compagnons y arrivèrent, un homme de trente-cinq ans, plus cassé que les sexagénaires de l'Europe, sortit d'une baraque isolée, et leur dit : « Ah ! messieurs, vous descendez dans un « tombeau. » On les logea dans des cases qui se touchaient, et dont une était occupée par Billaud-Varennes, ce tigre muselé qui aurait voulu les dévorer tous. Les déportés furent partagés dans les autres cases ; on leur donna un hamac, mais pas une chaise, ni une table, ni un meuble, ni le moindre ustensile.

(1) Le directoire avait chargé de conduire les déportés jusqu'à Rochefort un nommé Dutertre, ancien marchand de volaille à Mayenne, devenu général. C'était un des hommes les plus féroces de cette époque. Jamais les révolutions n'ont fait tomber le pouvoir dans des mains plus abjectes. Il s'acquitta de cette mission d'une manière si brutale, il y commit de telles exactions, que les directeurs eux-mêmes ne purent les tolérer. Dutertre fut arrêté avant d'être arrivé à Rochefort et envoyé à Paris. L'auteur de cette note l'a vu venir à l'Abbaye, au milieu d'un grand nombre de gens de bien qui gémissaient alors dans cette prison. Les traits ignobles, le langage stupide de cette espèce de caricature furent pour eux une sorte de spectacle ; s'ils pouvaient être reproduits, rien ne serait plus propre à donner une juste idée de ces temps déplorables. M—D j.

C'est là, ce fut sous le pouvoir dictatorial d'un ancien laquais, que s'aggravèrent tous les jours les souffrances des déportés. Le plus âgé, un des hommes les plus respectables de cette époque, Murinais, succomba le premier pendant qu'on sollicitait encore à Cayenne la permission de l'y transporter. L'éloquent Tronson du Coudray, marqué déjà lui-même pour la mort, prononça l'oraison funèbre de son compagnon en présence de tous les autres, qui pouvaient dire au cercueil : *Morituri te salutant*. Tronson du Coudray avait pris pour texte : *Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus quum recordaremur Sion*. Paroles touchantes partout, mais plus encore dans la bouche d'un déporté français sur les savanes pestilentielles de Sinnamari. Ce discours fut digne du texte, et les soldats et les nègres de la colonie, qui étaient accourus pour l'entendre, éclatèrent eux-mêmes en gémissements. Jeannet, instruit de cette circonstance, fit publier que quiconque chercherait, par ses discours, à appitoyer les soldats ou les nègres sur le sort des déportés, serait fusillé sur-le-champ. Barthélemy était déjà très-faible et ne croyait pas pouvoir longtemps survivre à ses souffrances. Dans la répartition des travaux que s'étaient faite les proscrits, l'ancien directeur s'était chargé du soin de faire la chasse aux scorpions et aux autres insectes venimeux qui infestaient les cases. Bientôt il tomba gravement malade, et cette fois Jeannet, effrayé de toutes ces pertes, le laissa transférer à l'hôpital de Cayenne, où, par des soins prodigieux et touchants, les vertueuses sœurs de St-Vincent de Paul le sauvèrent. Son fidèle Letellier l'avait suivi, et, lorsqu'il fut convalescent, voulait toujours le servir et se tenir debout derrière lui. Il fallut que Barthélemy, presque fâché, le contraignit à s'asseoir et à prendre place à la même table, en l'appelant son ami. Il n'était pas encore rétabli tout à fait, quand Jeannet le força de retourner à Sinnamari ; il s'embarqua sur la même goëlette, avec le commandant de Sinnamari, qui était venu lui-même se rétablir à Cayenne. Ce commandant, nommé Freytag, alors simple capitaine et depuis général, a écrit des mémoires intéressants, et il raconte ainsi son voyage avec Barthélemy : « Nous « sortîmes de la rivière de Cayenne par un temps « assez calme ; mais quand nous eûmes gagné le « large, nous trouvâmes le vent contraire et la mer « très-agitée. M. Barthélemy, n'ayant pas le pied « marin, et accablé du mal de mer, s'était couché « sur le pont et paraissait presque inanimé. Je veillais « auprès de lui, et voyais avec douleur que les « matelots, malgré mes représentations, et sans le « vouloir, le foulaient aux pieds. Obligé pour l'ou- « voyer de revirer de bord à chaque instant, le roulis « jetai sur ce corps immobile et les hommes et les « agrès. Je souffrais trop de le voir dans cette situa- « tion, et je résolus de le transporter comme je le « pourrais dans la chambre du capitaine, où était « resté Letellier, atteint lui-même du mal de mer, « et hors d'état de me prêter aucun secours. Mais un « homme de la taille de M. Barthélemy (il était très- « grand), qui ne peut faire aucun mouvement, est « très-difficile à porter, surtout au milieu des vio-

« lentes secousses d'un navire. Je parvins enfin à le « traîner jusqu'à l'escalier de la chambre ; mais ce « poste n'était pas plus tenable que l'autre. Les ma- « telots lui marchaient sur la tête et sur le corps ; « personne ne pouvait s'en occuper, l'équipage trop « faible suffisait à peine à la manœuvre. Je le saisis « par les pieds, et le faisant descendre le plus dou- « cement que je pus, je parvins à le déposer dans « la chambre où il souffrit beaucoup de la privation « d'air, mais ne fut plus exposé, du moins, à être « meurtri. Voilà donc, me disais-je, celui que la « France et la Suisse ont salué comme pacificateur, « l'un de ceux à qui les rênes du gouvernement « d'un grand empire ont été remises ! Il est proscrit « par les puissants du jour, et foulé aux pieds par « les hommes les plus grossiers. » Ce commandant Freytag, avec ses sentiments humains, ne pouvait convenir à Jeannet. D'ailleurs il avait connu en Alsace Pichegru, et adoucissait autant qu'il le pouvait sa position ; il fut un jour enlevé, et, par ordre de Jeannet, jeté sur une côte déserte. Son successeur à Sinnamari, nommé Aymé, se montra tout à fait digne de Jeannet, et mit le comble aux souffrances des détenus. Et comme si le séjour de Sinnamari n'eût pas été assez horrible, on s'occupait à marquer et à construire des cases pour 5,000 déportés dans le quartier de Conanama, le plus malsain de tous : l'on sait en effet qu'un grand nombre d'infortunés et de gens de bien furent engloutis plus tard dans ce cimetière. Avant qu'il pût être peuplé, les premiers déportés se décidèrent à tout risquer pour échapper au supplice de Sinnamari et à la mort prochaine qui les attendait. Mais tous ne purent prendre part à cette entreprise désespérée : plusieurs étaient déjà trop malades, Brotier, la Villeurnoy trouvèrent ce projet impraticable ; Barbé de Marbois le jugea encore plus impossible ; Laffond-Ladébat, Tronson du Coudray, s'obstinaient à croire encore à la justice d'alors, craignaient de faire dépouiller leurs familles de leur fortune trop en évidence, et voulaient attendre à Sinnamari le jugement qu'on leur avait refusé en France. Bientôt du Coudray tomba malade, et on sollicita vainement pour lui la permission d'être transféré à Cayenne. Ce fut alors que Jeannet écrivit ces paroles décisives : « Je ne « sais pourquoi ces messieurs ne cessent de m'im- « porter ; ils doivent savoir qu'ils n'ont pas été « envoyés à Sinnamari pour y vivre éternellement. » Il fallait un tel état de choses pour que huit hommes se décidassent à faire cent lieues sur une pirogue que la moindre vague pouvait engloutir. Ils songèrent d'abord à gagner par terre les établissements portugais ; mais ils manquaient de guide et d'interprète, et n'ignoraient pas que la nation indienne des Galibis, la plus voisine de ce côté, avait rompu toute communication avec les Français, et, chose singulière, les avait pris en horreur, depuis qu'elle savait qu'ils avaient tué leur chef (Louis XVI). On renonça donc à ce projet, impraticable d'ailleurs, à cause des forêts immenses qu'il fallait traverser. Il fut arrêté qu'on chercherait à gagner par mer Surinam, où les déportés avaient lieu d'espérer des secours.

III.

Ils songaient avec effroi qu'ils n'avaient pas même un pilote pour naviguer sur cette mer difficile, lorsqu'il leur en arriva un qu'ils étaient loin d'attendre. Le malheur, et surtout le malheur illustre et innocent, est une espèce de langue universelle qui touche toutes les nations. Un généreux Américain, nommé Tilly, avait chargé un vaisseau de commerce à lui appartenant, et s'était exprès laissé affaler sous le vent de Cayenne, pour avoir un prétexte de mouiller dans la rade de Sinnamari, et offrir aux députés une occasion de s'échapper. Mais il fut pris par un corsaire de Cayenne, et amené comme prisonnier là où il voulait se présenter comme libérateur. Du moins il vit les déportés, s'ouvrit à eux ; et, sur l'aveu de leur projet d'évasion, il les blâma d'abord de se confier à une frêle pirogue ; puis, les voyant décidés : « Demain, leur « dit-il, on m'emmènera à Cayenne, par terre et « sous escorte, et mon absence serait trop remar- « quée, mais je vous laisserai mon maître d'équipage « Barrick, et peut-être le ciel vous protégera. » Il faut lire les détails de cette évasion dans l'ouvrage de Larue intitulé : *Histoire du 18 fructidor* ; car celui de Ramel sur le même sujet est empreint d'une exagération quelquefois sans bornes. Les fugitifs voguèrent toute la nuit. Le lendemain matin, ils avaient perdu de vue la terre. Ils s'en rapprochèrent avec peine, toujours au moment de périr, et vidant presque sans cesse, avec leurs calebasses et même avec leurs chapeaux, l'eau qui pénétrait dans la pirogue. La nuit suivante, ils passèrent encore très-près de la côte française, et au matin ils furent surpris par un calme de vingt-quatre heures qui pouvait les perdre. Enfin le troisième jour le vent étant devenu favorable, ils franchirent sans danger la rivière du Maroni, qui sépare la Guyane française de la Guyane hollandaise. Mais leurs périls, qui semblaient finis, s'accrurent encore. En passant près du fort d'Orange, ils furent salués par trois boulets de canon, qui les forcèrent à prendre le large ; ils surent depuis que les Hollandais voulaient qu'ils arborassent pavillon, ce qui leur était impossible, puisqu'ils n'en avaient aucun. Repoussés du fort d'Orange, ils résolurent de gagner le fort plus lointain de Monte-Kriek : le vent, devenu orageux, ne leur permit point d'aller jusque-là. Vers la nuit, leur pirogue chavira sur une terre molle où ils passèrent deux heures à la disputer aux vagues, et ils furent obligés enfin de la leur abandonner, et avec elle leurs armes et le reste de leurs provisions. Ce fut dans cette position qu'il fallut penser à se défendre des tigres, dont les hurlements retentissaient dans les bois voisins. Un briquet que Pichegru avait sauvé du naufrage servit aux déportés à allumer des feux ; mais ces feux, qui écartaient les tigres, attirèrent des myriades de moustiques dont ils furent dévorés toute la nuit. Le pauvre Barrick fut le plus maltraité et pensa périr. Le jour reparut plus terrible encore que la nuit, et leur montra une plage marécageuse et stérile, bordée de bois inaccessibles, fermée par des rivières ou par des ruisseaux vaseux plus difficiles à franchir. Une seconde nuit sur ces parages fut encore plus cruelle,

car à peine eurent-ils allumé des feux contre les tigres, qu'une pluie diluvienne, qui dura jusqu'au jour, vint les accabler. Le huitième jour de ce cruel voyage leur offrit un ciel serein; mais l'espérance commençait à les abandonner, et ils se regardaient comme ensevelis dans ce désert, quand la fortune y amena deux soldats envoyés en ordonnance du fort Monte-Krick au fort d'Orange. C'était par le plus grand hasard qu'ils avaient pris cette route à peine frayée. Les proscrits, instruits par eux qu'ils n'étaient qu'à deux lieues du fort Monte-Krick, se décidèrent à y envoyer ceux d'entre eux qui se trouvaient le plus en état de supporter cette fatigue. Le choix tomba sur Barthélemy et sur de Larue; ils partirent sur-le-champ par le chemin que leur indiquèrent les soldats, arrivèrent enfin, se donnèrent pour des colons français naufragés, obtinrent qu'on envoyât des hommes pour relever leur pirogue, et des vivres pour les ranimer eux-mêmes. Après un repas qui leur était bien nécessaire, ils voulurent aller porter ces bonnes nouvelles à leurs compagnons. La pirogue fut relevée; et le lendemain, partie à pied, partie par mer, cette colonie fugitive se trouva recueillie au fort hospitalier de Monte-Krick. Mais dans quel état se présentaient ces hommes, qui presque tous avaient un rang illustre dans la société! Brûlés par le soleil, dévorés par les insectes, la fange et les haillons dont ils étaient couverts semblaient donner un démenti à leurs passe-ports de négociants. Le commandant ne pouvait non plus concevoir qu'ils se fussent hasardés en pleine mer sur une coquille de noix. Il leur demanda s'ils avaient touché à Sinnamari; sur leur réponse négative: « J'en suis fâché, dit-il, j'aurais bien voulu savoir des nouvelles de ces intéressantes victimes; les braves Pichegru et Willot, ce digne M. Barthélemy doivent être bien malheureux! » Pichegru, Willot, Barthélemy répondirent que leur sort paraissait s'améliorer. Les déportés demandèrent à écrire au gouverneur de Surinam; ils l'obtinrent, et en attendant la réponse, ils prodiguèrent leurs soins à leur pilote Barrick, qu'ils sauvèrent aussi à leur tour. Le troisième jour, ils aperçoivent un cavalier qui arrivait; Pichegru reconnaît un officier supérieur hollandais: celui-ci vient droit à eux, met pied à terre, et demande vivement MM. Picard et Gallois: c'étaient les noms qu'avaient pris Pichegru et Barthélemy. Ils se présentent: l'officier recule un moment devant cette misère qui cachait tant de gloire et tant de vertus. « Ah! les scélérats, s'écrie-t-il, à quel état ils vous ont réduits! » Et, les yeux chargés de ces nobles larmes qui honorent les braves, il se précipite dans leurs bras; il embrasse aussi les autres déportés. Il les remercie tous au nom du gouverneur d'avoir rendu justice à ses sentiments, et se félicite d'en être l'interprète. Cet officier était un descendant du célèbre Cohorn, et, comme on voit, très-digne de ce nom. Une gondole pourvue de vêtements et de rafraîchissements attendait les déportés. Ils s'y embarquèrent, mais après avoir demandé et obtenu d'être suivis par leur pirogue conservatrice. Reçus dans une habitation dont le propriétaire était absent, ils y trouvèrent par

son ordre l'accueil le plus distingué; et une fête, qui termina la journée, acheva de contraster pour eux avec les souvenirs de Sinnamari. Le lendemain ils arrivèrent à Paramaribo, capitale de la colonie, et y furent reçus, non pas avec éclat et avec transport, comme le dit Ramel, mais avec les soins les plus affectueux. La Hollande, après avoir été vaincue par la France, était alors son alliée, et, ce qu'il y a de singulier, c'est que Pichegru en avait été le conquérant. Il était donc impossible que le gouverneur hollandais laissât trop voir son intérêt envers des proscrits échappés d'une colonie française; mais il était encore plus impossible que lui et tous les cœurs hollandais ne se souvinssent pas de l'humanité, de la justice et du désintéressement de Pichegru; désintéressement tel que, lorsqu'il fut proscrit au 18 fructidor, il avait fallu pour lui procurer quelques ressources vendre son habit de général et sa glorieuse épée. Du moins il retrouva sur cette autre terre hollandaise une juste récompense de sa conduite. Hélas! ce fut son dernier beau jour. Dans la colonie de Paramaribo, il fut, ainsi que Barthélemy et les autres déportés, comblé d'égards individuels, et les plus riches colons se disputèrent cette généreuse hospitalité. Jeannot ne tarda pas à réclamer ses victimes. Le commandant hollandais répondit d'une manière évasive; mais pour éviter des demandes plus vives, les proscrits sentirent qu'ils devaient s'éloigner de Surinam. A peine remis de leurs fatigues, ils s'embarquèrent pénétrés de reconnaissance pour ces généreux Hollandais, à qui ils durent encore les moyens de récompenser noblement le dévouement de Barrick. Quant à Tilly, qui avait échappé aux dangers que cette évasion pouvait attirer sur lui, plusieurs le revirent à Londres, et tous, jusqu'au dernier jour, ont conservé le souvenir d'un trait si magnanime, que l'histoire n'oubliera certainement pas. Le fidèle Letellier périt dans la traversée de la Martinique, et l'un des plus grands malheurs qu'ait éprouvés Barthélemy fut la perte d'un tel ami. Rétabli non sans peine de tant de secousses, il passa en Angleterre, et de là sur le continent. La révolution du 18 brumaire ayant effacé les proscriptions du 18 fructidor, Barthélemy fut des premiers rappelés en France. Présenté par le premier consul, il fut, le 24 pluviôse an 8, élu sénateur à la place de Ducis qui refusa cette dignité. Rien ne prouve mieux, que cette époque de la vie de Barthélemy, combien le bonheur et la célébrité sont incompatibles. La proscription odieuse de cet homme de talent et de vertu l'avait en quelque sorte converti de gloire, et lui avait attiré, comme on vient de le voir, l'hommage même des peuples étrangers. Rendu à la France, à la société, à une existence tranquille et honorée, Barthélemy cessa d'occuper les voix de la renommée. Il est vrai qu'il s'était élevé alors en France un homme qui les occupait toutes, et qui aimait assez qu'elles ne parlassent que pour lui. Barthélemy, devenu sénateur, comte de l'empire et membre de l'Institut, jouit au sénat, comme partout, d'une véritable considération; mais il y fut, comme on disait alors, *absorbé*, et disparut presque entièrement de la scène poli-

tique. Bonaparte n'aurait pu choisir un négociateur plus habile et plus honorable; mais sa diplomatie presque militaire ne pouvait s'accommoder du caractère modéré de l'ex-directeur, qui, il faut en convenir, était peu propre à exprimer les violences et les menaces d'un conquérant. Aussi, quoique Barthélemy, en août 1802, eût porté la parole au nom de la députation du sénat qui venait offrir à Bonaparte le consulat à vie, aucune fonction publique active ne lui fut confiée par le nouvel empereur. Il y a lieu de croire aussi que Barthélemy n'en désira jamais, et même plus tard il se félicita de n'en avoir pas reçu. En considérant ces deux hommes, il est évident que Barthélemy ne pouvait pas plus approuver Bonaparte que Bonaparte employer Barthélemy. Cependant l'opposition de celui-ci fut toujours très-discrète. Quand le géant succomba en 1814, à cette époque où ceux qui avaient le plus admiré ses victoires en déploraient le résultat, Barthélemy présida la séance du sénat dans laquelle fut prononcée la déchéance. Le même jour, à la tête de ce corps, il complimenta l'empereur Alexandre sur sa modération envers la capitale, et en obtint la promesse de la délivrance de tous les Français prisonniers en Russie. Il signa, comme sénateur, l'acte qui rappelait au trône les Bourbons. Lors du retour de Bonaparte en 1815, il ne fut ni ne voulut être au nombre des pairs nommés par lui, et se trouva en conséquence sur la liste du roi Louis XVIII, au retour de Gand. Peu après il fut nommé membre de ce *conseil privé*, auquel il est douteux qu'on ait jamais demandé des conseils. A la chambre des pairs, malgré la modération de son caractère, et peut-être à cause de cette modération, il ne cessa de jouir de la plus haute confiance, et fut presque toujours, au renouvellement des bureaux, nommé président ou vice-président. Ne cherchant jamais l'effet, mais toujours l'utilité, il présentait sans prétention les tributs de sa longue expérience et de ses hautes lumières. En 1819, il ne tint pas à lui qu'il ne rendit à la patrie et au royaume un service de la plus haute importance. Effrayé de la tendance démocratique que prenaient les élections, cet homme si modeste, qui n'avait jamais consenti à l'impression d'aucun discours prononcé par lui, soit au sénat, soit à la chambre des pairs, triompha de sa réserve ordinaire pour déposer devant cette chambre, dans la séance du 20 février, une proposition qui, malgré de vifs débats, fut prise en considération. Cette proposition, qui excita tant de clameurs, mérite d'être rapportée tout entière. « Messieurs, dit l'honorable pair, il y a maintenant deux ans qu'un changement important fut introduit dans nos institutions naissantes par l'établissement d'un nouveau système d'élection. Les avantages annoncés furent soutenus avec tant de chaleur, les inconvénients prévus furent appuyés par des raisonnements si plausibles, qu'il fut permis d'être incertain dans une matière aussi grave. La marche de la discussion rendit même cette incertitude si naturelle, qu'elle fut peu à peu partagée par les orateurs du gouvernement même, et qu'en dernière

« analyse, ils déclarèrent que ce système nouveau « était un essai que l'on voulait faire; et que la loi « d'élection étant une loi d'organisation, si l'essai n'en « répondait pas à l'espoir que donnait le nouveau « système, le pouvoir qui faisait la loi pourrait aussi « la modifier. Cette déclaration, messieurs, fixa « beaucoup d'incertitudes, et je l'avouerai à cette « tribune, je fus du nombre de ceux qu'elle détermina à voter en faveur de la loi proposée. Deux « ans se sont écoulés, deux épreuves ont été faites; « deux fois le gouvernement a témoigné des alarmes. « C'est par conséquent pour moi un devoir de conscience que de solliciter aujourd'hui l'effet d'une « promesse qui a déterminé mon vote. Le sentiment « de ce devoir sera partagé sans doute par ceux qui « ont voté par le même motif que moi pour la loi « d'élection. Il sera approuvé par ceux qui, n'ayant « vu dans le premier moment que les avantages du « nouveau système, et ayant reconnu depuis ses inconvénients, doivent souhaiter de le voir perfectionner. Il le sera à coup sûr par ceux qui ont « voté contre la loi, et qui doivent désirer de la voir « modifier de manière à remédier aux inconvénients qu'ils avaient prévus. Enfin, messieurs, il « doit être approuvé par le gouvernement même, « qui sera jaloux sans doute de justifier aujourd'hui « la confiance qu'il nous inspira à une autre époque, « et qui doit sentir en même temps le besoin de « modifier un système qui n'a pas pu du premier « jet être porté à sa perfection. Je demande donc « que la chambre des pairs prenne une résolution « en vertu de laquelle le roi serait humblement supplié de présenter un projet de loi tendant à faire « éprouver à l'organisation des collèges électoraux « les modifications dont la nécessité peut paraître « indispensable. » Si le ministère d'alors avait appuyé une proposition si sage, une bonne loi d'élection aurait assuré la tranquillité de la monarchie. Il la combattit, et néanmoins elle fut adoptée par les pairs à une grande majorité; ce qui amena une nombreuse création de pairs nouveaux, par lesquels on fit, non sans efforts, adopter une autre loi électorale dont on ne peut nier aujourd'hui les conséquences, et qui rendit à peu près inévitables les secousses qu'on a vues depuis. Les esprits étaient déjà si hors de toute mesure, que cette proposition si sage fit un moment présenter Barthélemy, le plus modéré des hommes, comme un des plus fougueux ennemis du peuple et de la liberté. Bien étonné d'être devenu ce que l'on appelait alors un *ultra*, il s'en tint à l'honneur que lui avaient fait, dans tous les bons esprits, cette proposition et le courage avec lequel il l'avait soutenue, et se renferma désormais dans un silence quelquefois expressif. Il ne vécut pas tout à fait assez pour voir le résultat définitif de la proposition qu'on avait préférée à la sienne, et, le 5 avril 1850, il fut enlevé en peu d'heures par une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de 80 ans. Il n'avait jamais été marié; mais un de ses neveux, M. Sauvayre-Barthélemy, avait obtenu du roi la transmission de son titre et de sa pairie. Cet homme, qui avait été ambassadeur et directeur, laissa une fortune

très-modeste, qui ne rend son nom que plus honorable. C'est un de ces noms qui dans notre révolution consolent de tant d'autres ! Il y a eu des hommes beaucoup plus énergiques que le marquis Barthélemy ; il n'y en a pas eu de plus vertueux ni de plus éclairés.

C. D. L.

**BARTHÉLEMY (ANTOINE-JOSEPH)**, naquit à Bruxelles, en 1764, d'un père, valet de chambre du baron de Stassart, alors conseiller privé, et depuis président du conseil de Namur. Il fit ses humanités au collège de cette dernière ville ; mais des vers satiriques, dans lesquels plusieurs personnes considérables étaient peu ménagées, obligèrent son protecteur de l'envoyer faire sa rhétorique à Nivelles. Après avoir achevé son cours de philosophie et ses études en droit à l'université de Louvain, il fut admis à plaider, par le conseil de Brabant. Sa probité et ses connaissances le firent bientôt considérer comme un des jurisconsultes les plus recommandables du barreau de Bruxelles. Pendant la révolution de 1790, il se prononça, mais avec modération, en faveur du parti vonckiste. (*Voy. VONCK.*) Lorsque les armées françaises eurent conquis la Belgique, en 1794, Barthélemy fit partie du conseil provisoire de Bruxelles, et s'honora, dans ces circonstances difficiles, par un dévouement sans bornes aux intérêts de son pays. Le conventionnel Haussman, ayant éprouvé de la part du conseil un refus pour l'exécution d'un arrêté qui ordonnait la levée d'énormes contributions sur la ville de Bruxelles, s'écria transporté de fureur : « Sais-tu, citoyen Barthélemy, « qu'il y va de ta tête ? » — « Il en jaillira du sang « et non de l'or, » répondit froidement le magistrat. Ces énergiques paroles imposèrent au consul, qui n'osa pas donner suite à ses projets d'exaction. Néanmoins l'administration municipale fut renouvelée, et Barthélemy n'y rentra qu'en 1806. Il prit une part très-active aux embellissements de Bruxelles : c'est à lui qu'on doit l'idée du canal de communication entre cette ville et Charleroy ; il en développa les avantages dans une brochure publiée en 1817. Nommé membre de la seconde chambre des états généraux, en 1822, il se prononça fortement contre la liberté illimitée du commerce des grains, appuya les mesures du gouvernement relatives au collège philosophique et à la question de l'enseignement ; toutefois il ne se sépara point de l'opposition belge, en 1828, 29 et 30. Au congrès national, il vota pour l'exclusion de la maison de Nassau, mais pour le principe monarchique ; et toujours il se montra zélé défenseur des propositions qui intéressaient le maintien de l'ordre. Le régent lui confia le portefeuille de la justice qu'il conserva quelques mois. Élu membre de la chambre des représentants (1834), il en obtint la vice-présidence. Barthélemy mourut subitement au château de Franc-Waret, chez le marquis de Croix, le 10 novembre 1852. Ses vues n'étaient pas fort étendues, mais il avait de la rectitude dans les idées, de bonnes intentions et des mœurs douces. Si l'on remarquait en lui quelque susceptibilité d'amour-propre, sa vanité du moins n'était jamais hostile. Outre plusieurs mé-

moires sur d'importantes questions de droit, il a publié : 1° *Dissertation sur l'ancien et le nouveau système hypothécaire*, Bruxelles, 1806, in-8° de 100 p. ; 2° *Exposé succinct de l'état des Pays-Bas, depuis le 15° siècle jusqu'au traité de paix signé à Paris le 50 mai 1814*, Bruxelles, 1814, in-8° ; 3° *Des Gouvernements passés et des Gouvernements à créer*, faisant suite à l'ouvrage précédent, Bruxelles, 1815, in-8°. On lui attribue encore un opuscule intitulé : *Réflexions d'un vieux théologien, ancien licencié en droit canon à l'université de Louvain, sur les discussions de la seconde chambre des états généraux, dans les séances des 13, 14 et 15 décembre 1825*, Bruxelles, 1826, in-8° de 27 p. — En 1814 il s'était associé à MM. Delhougne, Doncker et van Meenen, pour la publication d'un journal d'économie politique, *l'Observateur belge* ; mais il cessa bientôt d'y fournir des articles. Son style, qui n'est pas dépourvu de chaleur, manque trop souvent de correction et de goût.

ST—T.

**BARTHÉLEMY-HADOT (Mme)**. *Voyez HADOT.*

**BARTHEMA**. *Voyez VARTOMANUS.*

**BARTHEZ DE MARMORIÈRES (GUILLAUME)**, naquit dans les premières années du 18° siècle, devint ingénieur des ponts et chaussées de la province de Languedoc, fut de l'académie des sciences de Montpellier, et se fit une grande réputation, soit par ses écrits, soit par les travaux qu'il dirigea. On a de lui : 1° *Essai sur divers avantages que l'on pourrait retirer de la côte du Languedoc, relativement à la navigation et à l'agriculture*, Montpellier (sans date), in-4° avec 2 planches ; 2° *Mémoires d'agriculture et de mécanique, avec les moyens de remédier aux abus du jaugeage des vaisseaux dans tous les ports du roi*, Paris, 1765, in-8° ; 3° *Traité des moyens de rendre la côte de la province de Languedoc plus florissante que jamais*, Montpellier, 1786, in-8°, avec une carte ; 4° deux mémoires, l'un sur les *Soufflets à chute d'eau*, l'autre sur les *Soufflets de certaines forges*, insérés dans les *Mémoires de l'académie des sciences*.

L—M—X.

**BARTHÈZ (PAUL-JOSEPH)**, fils aîné du précédent, professeur honoraire de la faculté de médecine de Montpellier, médecin consultant de l'empereur, membre de la Légion d'honneur, associé de l'Institut, jouit d'une grande réputation dans la dernière moitié du 18° siècle. Il est un des médecins, en effet, qui concoururent le plus à renverser les fausses doctrines que la médecine avait empruntées de la mécanique et de la chimie, et à faire revivre celle établie primitivement par Hippocrate, et depuis renouvelée par Stahl. On voulut même dans le temps, et quelques personnes le prétendent encore aujourd'hui, le considérer comme en étant le véritable restaurateur ; mais s'il est vrai que Stahl laissa encore quelque obscurité dans les esprits, en choisissant, peut-être à dessein, l'expression d'*âme* pour désigner la force qu'Hippocrate a dit le premier régir les corps vivants, et qui, depuis, avait été si longtemps méconnue ; s'il est vrai, qu'à cause de cette expression dont l'acceptation la plus générale rappelle d'autres idées, Stahl ne parut pas d'abord donner à la philosophie médi-

cale une base assez étendue et constamment applicable à tous les cas ; il n'en est pas moins vrai, cependant, que Barthéz reçut de lui la première impulsion, et qu'ensuite une exagération d'abstractions égara ce dernier, au point qu'il eût étouffé lui-même l'heureux mouvement qu'il avait concouru à imprimer, si les médecins qu'il avait détournés d'une fausse voie ne se fussent servis de ses principes mêmes pour quitter la route trop obscure et trop vague où il s'était engagé. D'ailleurs les idées de van Helmont sur la force vivante, qu'il appelait *archée* ; celles de Stahl, sur la force tonique ; les expériences de Haller, en 1756, sur la sensibilité et l'irritabilité, prouvent évidemment qu'avant 1773, date du premier écrit de Barthéz, les médecins s'étaient déjà élevés à l'établissement de quelques-unes des forces organiques que les faits obligent d'admettre comme mobiles principaux des phénomènes des corps vivants. Mais si l'on ne doit pas, avec quelques personnes, considérer Barthéz comme le fondateur ou le restaurateur de la doctrine hippocratique, il est certain qu'il contribua beaucoup à en ramener l'empire, qu'il fut le premier qui fit alors de ces principes la base fondamentale et exclusive d'une doctrine médicale, et qu'il a préparé ainsi les travaux qui ont depuis si fort surpassé les siens, mais qui ne doivent pas les faire oublier. Il naquit à Montpellier, le 14 décembre 1734, et fit ses études à Narbonne, où résidait son père, ingénieur de la province de Languedoc, puis à Toulouse : elles furent marquées par des succès. Son père combattit le penchant qui l'entraînait vers l'état ecclésiastique, et lui fit commencer l'étude de la médecine à la faculté de Montpellier, en 1750 ; le jeune Barthéz y fut reçu docteur en 1753. De là il vint à Paris, où son goût constant pour les hautes spéculations, et ce qu'a toujours de séduisant l'art de généraliser, même quand on en abuse, le fit accueillir par les principaux gens de lettres de ce temps. le président Hénault, Mairan, Caylus, d'Alembert, l'abbé Barthélemy, etc. Alors parurent ses premiers écrits, deux mémoires qui furent couronnés par l'académie des inscriptions. En 1756, Barthéz fut employé dans les armées, et après une fièvre putride des camps, dont le traite le célèbre Verloop de Hanovre, il revint à Paris, où les collaborateurs du *Journal des Savants* et de l'*Encyclopédie* l'associèrent à leurs travaux. En 1759, il obtint au concours une chaire à l'université de médecine de Montpellier. Ce fut là qu'il commença la carrière de l'enseignement, où il obtint de grands succès ; son élocution était en effet élégante et facile, et la nécessité qu'impose la discussion orale, d'être rapidement compris, réprimait dans ses cours l'exagération d'abstractions dans laquelle il paraît se complaire dans ses écrits : d'ailleurs il y exposait cette physiologie nouvelle, fondée sur une force de vie, et dont il déposa les germes dans ses deux premiers ouvrages, qui parurent alors : *Oratio de principio vitali hominis*, Montpellier, in-4°, 1773 ; *Nova doctrina de functionibus naturæ humanæ*, ibid., 1774, année où il fut nommé coadjuteur et survivancier du chancelier de l'université ; il avait

même, dans des cours de botanique, fait aux végétaux une application heureuse de ses principes de physiologie animale, et consacré pour eux, comme pour les animaux, l'existence d'une force de vie qui les arrache de même à l'empire des lois physiques. Mais jusque-là ce n'étaient encore que de vagues aperçus. Ce système de travaux et d'idées le conduisit à la composition de son ouvrage fondamental en physiologie : *Nouveaux Éléments de la science de l'homme*, in-8°, Montpellier, 1778, et dont il a donné une seconde édition, en 2 vol. in-8°, à Paris, 1806. C'était la première fois qu'on voyait dans nos temps modernes tous les faits de l'économie animale rangés sous une philosophie étrangère à celle des autres sciences, dégagés des explications physiques et chimiques, et rapportés à un mobile inhérent, que Barthéz appelle *principe vital* : sous ce rapport, il influa puissamment sur son siècle, que d'ailleurs les travaux des stahliens et des solidistes avaient mûri peu à peu, et préparé à cette nouvelle philosophie ; et peut-être eût-il conservé plus d'influence dans le nôtre, s'il n'eût pas altéré ce qu'a de fécond cette idée première, par des subtilités que les derniers progrès en physiologie, et que la manière de procéder aujourd'hui admise dans les sciences naturelles rendent évidemment fastidieuses. Dans cet ouvrage, Barthéz montre que tous les actes de l'homme ne sont pas dus, comme la plupart le disaient avant lui, aux forces générales qui président aux autres mouvements de la matière, mais à une qui lui est propre et inhérente : il présente les organes qui le composent, exécutant des actes divers en raison de mouvements qui leur sont spontanés, et selon les impressions qu'ils reçoivent ; il les offre ainsi doués de forces sensibles et motrices. Dans cette première partie de sa théorie, il est vrai comme les faits sur lesquels il s'appuie ; et, sous ce premier rapport, il sert grandement la science, en la ramenant à une doctrine qui avait été méconnue, que peu de médecins adoptaient alors, et qui aujourd'hui est devenue générale ; mais ensuite Barthéz veut fondre ces forces sensibles et motrices (dernier terme auquel conduisent les faits dans l'étude de l'économie animale) dans un principe idéal, abstrait, qui, d'après ses propres expressions, ne serait ni l'âme ni le corps ; mais une abstraction indéterminée, qu'on peut regarder à volonté comme jouissant d'une existence propre, ou comme étant un mode de l'organisation ; et qu'enfin, malgré ces feintes concessions sur sa nullité réelle, il personnifie gratuitement et sans utilité pour la science. Cette personnification idéale, d'un principe vital, est en effet le seul trait qui caractérise sa doctrine et la distingue de celle des physiologistes de nos jours, qui argumentent tous d'après les forces vitales. Dans cette seconde partie, Barthéz, comme on voit, cesse de prendre pour guides les faits, pour se perdre dans de pures abstractions ; au lieu de rechercher les effets secondaires, produits par ces forces vitales une fois admises, d'après la méthode de philosopher universellement adoptée depuis Bacon, il ne s'occupe qu'à trouver leurs liens avec leur pré-

tendu principe vital ; il ne voit pas que l'admission de celui-ci est au moins inutile, et surcharge sans fruit la théorie ; il s'égare sur la limite précise des propriétés vitales et des actes qui n'en sont que des effets ; ceux-ci, dès qu'ils échappent à ses explications, sont élevés par lui au rang de propriétés vitales, de loi primordiale du principe vital, telle, par exemple, que sa *force de situation fixe*, qui n'est qu'une variété de la contractilité musculaire ; enfin, bornant son influence à l'idée principale, et se trompant dans la manière de la poursuivre, il force presque la postérité à compter aujourd'hui ses services, moins par ce qu'il a édifié que par ce qu'il a détruit. Ce vice dans la philosophie de Barthèz pourrait sans doute provenir de sa facilité à admettre les faits insolites qu'il adoptait sans critique et sur lesquels il fondait ses raisonnements ; mais il provient surtout de ce qu'il ne poursuivait dans ces faits que les rapports abstraits dont la base dès lors le plus souvent est vague, la liaison difficilement saisie, et conséquemment l'expression obscure. Aussi nul auteur n'exige plus d'efforts pour être compris ; plusieurs en accusent son style ; mais c'est plutôt l'effet de ce goût d'abstractions qui, lui faisant rejeter la simple et médiate observation, pour généraliser à l'infini les faits, et outrepasser le terme de leur judicieuse comparaison, ne donne à ses raisonnements que des bases métaphysiques, aussi difficiles à poser d'une manière claire, que pénibles à suivre. Ces défauts dans le fond et dans la forme de l'ouvrage de Barthèz restreignirent son utilité à l'époque où il parut, la rendirent même alors moins générale ; cependant il n'en fit pas moins dans le temps, et avec juste raison, une grande sensation dans le monde savant ; il scella la réputation de son auteur, et prépara les honneurs qui vinrent bientôt le chercher. En 1780, Barthèz, qui, quelque temps auparavant, s'était fait recevoir docteur en droit, et agréer comme conseiller à la cour souveraine des aides de Montpellier, fut appelé dans la capitale comme médecin consultant du roi, avec un brevet de conseiller d'État, et une pension de 100 louis ; nommé associé libre des académies des sciences et des inscriptions, et premier médecin du duc d'Orléans, en remplacement de Tronchin. Ce nouveau séjour à Paris ne pouvait qu'accroître sa réputation ; il y exerça dix années sa profession, avec les témoignages les moins équivoques de la considération publique. La révolution vint l'en chasser ; il s'enfuit à Carcassonne, où il chercha à être oublié, pratiquant gratuitement la médecine, et fidèle surtout aux études solitaires du cabinet, qu'il avait chéries par-dessus tout. Ce fut dans cette retraite qu'il composa et publia sa *Nouvelle Mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*, Carcassonne (Paris), 1798, in-4°. Examiner la disposition respective des muscles et des os, les articulations, les brisures de nos membres ; observer le jeu général et partiel de toutes ces parties dans nos divers mouvements ; et, abstraction faite de la cause de la contractilité musculaire, y rattacher les principes généraux de la mécanique : tel est le but que se propose Bar-

thèz dans cet ouvrage, dont il avait eu le premier modèle dans le *de Motu animalium* de Borelli ; mais Barthèz restreint un peu l'influence mécanique que celui-ci avait exagérée ; il rectifie quelques considérations mal présentées ou omises, et en fait l'application à un plus grand nombre de modes de locomotion, tant de l'homme que des animaux, station, marcher, course, saut, vol, nager, ramper, etc. Son ouvrage est le plus complet, sous ce rapport : on le voit seulement avec peine y porter la teinte de son esprit, et, par son goût pour les abstractions, répandre l'obscurité sur la partie de la physiologie la plus susceptible d'une analyse précise et lumineuse, et borner lui-même, en quelque sorte, les progrès qui lui sont dus. Quelques années après le rétablissement des facultés de médecine, Barthèz, trop vieux pour se livrer de nouveau à l'enseignement, fut nommé professeur honoraire de celle de Montpellier. Ce fut en cette qualité qu'il prononça, en 1801, un discours sur le *Génie d'Hippocrate*, lors de l'inauguration dans cette école du buste de ce père de la médecine. Il appartenait à un savant aussi versé dans la littérature grecque que Barthèz, dont l'esprit d'ailleurs était si habile dans l'art de généraliser ; il lui appartenait disons-nous, de bien faire sentir le mérite de ce grand homme, qui savait tout à la fois observer les faits avec la plus grande justesse, et s'élever, en les groupant, aux plus sûres et plus fécondes généralités ; c'était un sujet d'autant plus heureux, que caractériser le génie d'Hippocrate, c'était réellement tracer celui de l'art lui-même, et faire en quelque sorte, sur celui-ci, une profession de foi. Barthèz, sans doute, entrevit ce vaste plan, sans avoir l'intention de le remplir ; mais la postérité, que le talent rend sévère, regretta qu'il ait négligé ce point capital, et s'afflige de ne voir ressortir en son discours ni le génie médical du médecin grec, ni celui de l'art, ni le sien propre. Dans l'année suivante, Barthèz reçut encore de nouveaux honneurs ; sous le consulat, il fut nommé médecin titulaire du gouvernement, et, lors de l'élevation du consul à l'empire, nommé médecin consultant de l'empereur, et membre de la Légion d'honneur. En 1802, Barthèz, qui jusque-là n'avait écrit que sur la physiologie proprement dite, à l'exception de quelques mémoires, dans des écrits périodiques, et dont on ne pouvait conséquemment apprécier le mérite pratique, publia son *Traité des Maladies gouteuses*, Montpellier 1802, et 1820, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage et deux mémoires sur les *Fluxions*, contenus dans le 2<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la société médicale d'Emulation de Paris*, sont les compositions où l'on doit chercher à reconnaître le médecin praticien proprement dit, comme dans la *Science de l'homme* on juge le médecin spéculatif et philosophe. Digne également d'éloges sous le rapport de l'idée première, mais s'égarant quand il arrive aux détails, on retrouve ce même vice de son esprit, qui fait qu'il s'applique plus aux abstractions qu'aux termes simples de l'observation. Il trace d'abord des règles générales sur les méthodes curatives et les traitements ; il les réduit à trois, une *naturelle*, une *analytique* et une *empirique*, selon que l'on imite les

mouvements naturels et spontanés par lesquels chaque maladie marche d'elle-même à sa guérison; que l'on combat isolément et successivement chacun des symptômes dont la maladie se compose, ou que l'on emploie des substances tellement actives, perturbatrices, comme on les nomme, qu'elles occasionnent un trouble général dans la machine, et interrompent le mouvement morbifique qui avait commencé; ou bien enfin, selon que l'on use de spécifique, s'il est vrai que la médecine en possède un seul. Par son talent de généraliser, Barthéz, le premier, groupe en abstractions ce que depuis longtemps les médecins mettaient instinctivement en pratique, et prévient ainsi tout l'oubli qu'ils pourraient en faire: mais en même temps, dans le reste de l'ouvrage, où il fait une application de ces règles générales aux cas excessivement diversifiés qu'offrent les maladies goutteuses, il est bien loin de se montrer aussi scrupuleux observateur que spéculateur habile. Il était, sans doute, très-savant; versé dans les langues grecque, latine, anglaise, allemande, italienne, espagnole; il avait surtout une érudition trop rare de nos jours; mais on doit lui reprocher d'avoir été trop peu sévère dans l'admission des faits; ses ouvrages décelent un esprit plus porté aux abstractions qu'à l'observation proprement dite: la postérité doit voir en lui moins l'homme qui recueillit immédiatement les faits, celui qui opéra sur ceux conservés par l'érudition; moins le médecin habile dans l'heureux talent d'observer, et doué de ce coup d'œil rapide qui en est la marque la plus sûre, qu'un savant propre aux spéculations, et même les rendant moins utiles, par l'abus qu'il en fait. Barthéz, en un mot, ayant peu observé par lui-même, ne pouvait tout au plus que créer, perfectionner les méthodes, mais non faire des découvertes. Attaqué de la pierre, et s'effrayant de l'opération douloureuse qui pouvait seule le guérir, il usa en vain de liqueurs dissolvantes, de lithontriptiques, une des applications abusives et exagérées de la chimie moderne. Il fut saisi, comme Buffon, d'une fièvre maligne, et mourut le 15 octobre 1806. L'année de sa mort, il donna, comme nous l'avons dit, une seconde édition de sa *Science de l'Homme*; et ce qui mérite d'être noté, c'est que les nombreuses améliorations systématiques que la science avait éprouvées pendant les vingt-cinq années qui venaient de s'écouler, et qu'avait rendues inévitables le mouvement que Barthéz lui-même avait imprimé, ne lui commandèrent aucun changement: il a préféré laisser son livre à l'état où était la science quand il parut, que de le faire marcher avec elle, et de prononcer même les noms des physiologistes, ses contemporains et restaurateurs comme lui de la bonne doctrine; aussi est-il déjà fort loin de nous. Barthéz a fait les articles de médecine au *Journal des Savants*, depuis avril jusqu'à décembre 1759. On a encore de lui deux ouvrages posthumes: 1° *Traité du beau*, in-8°, Paris, 1807, publié par les soins de son frère, Barthéz de Marmorières; 2° *Consultations de médecine*, publiées par M. Lordat, héritier des manuscrits de l'auteur, Paris, 1810, 2 parties in-8°; *ibid.*, 1820, 1 vol. in-8°. Desgenettes a pro-

noncé l'éloge de Barthéz sur son cercueil. C. et A.—N.

BARTHÉZ DE MARMORIÈRES (le baron *Antoine*), frère cadet du précédent, naquit à St-Gall en Suisse, en 1756, dans un voyage qu'y firent ses parents, et mit dans la suite à profit cette circonstance, pour se faire nommer officier dans un régiment suisse au service de France. Il était, avant la révolution, colonel, secrétaire du comte d'Artois, et gouverneur de ses pages. Il suivit ce prince dans l'émigration, et passa, en 1793, au service de Sardaigne avec le colonel Bachmann, son ami, et comme lui revint en Suisse après la conclusion de la paix en 1796. Il y vécut sous la protection de Barthélemy, ambassadeur de la république française, malgré les instructions rigoureuses du directoire contre les émigrés. S'étant fait alors naturaliser Suisse, il n'en fut pas moins maintenu sur la liste de l'émigration. Il avait été secrétaire de M. de Beauteville, envoyé de France près les cantons suisses, et il eut à cette époque avec J.-J. Rousseau des relations dont celui-ci parle dans le dernier livre de ses *Confessions* avec cet accent de défiance qu'il prenait à l'égard de ceux mêmes qui cherchaient à lui rendre service. Il rentra dans la diplomatie en 1802, et fut employé dans cette partie à Berne, pendant quelques mois. Revenu à Paris dans la même année, et y publia une espèce de roman qu'il supposait traduit du chaldéen, sous le titre d'*Elnathan, ou les Ages de l'homme*, 3 vol. in-8°, 1802. On a encore de lui: 1° *la Mort de Louis XVI*, tragédie en 5 actes, avec *le Martyre de Marie-Antoinette*, Neuchâtel (Suisse), 1795, in-18, rare; 2° *Observations sur une brochure du colonel Weiss*, par un officier suisse, 1793, in-8°; 3° *Moïse en Egypte et chez les Madianites, par un solitaire du canton d'Appenzell*, Paris, 1802, in-8°. Il fut l'éditeur du *Traité du beau*, ouvrage posthume de son frère, (*voy. l'art. précéd.*), et mourut à Condé-St-Libiaire, près de Meaux, le 5 août 1811, à 74 ans. Ersch, qui confond dans sa *France littéraire* (t. 4, p. 69, et t. 4, p. 28) le père et le fils, attribue à ce dernier de *Nouveaux Essais sur la noblesse*, Neuchâtel, 1781, in-4°, dont il n'a paru que le tome 1, et un discours sur la *Liberté helvétique*, Lucerne, 1800, in-8°. — BARTHÉZ (.....), avocat à Narbonne, frère de Barthéz l'ingénieur et oncle des deux précédents, a publié: 1° *Callophile, histoire traduite*, Paris, 1759, in-12, roman allégorique dont la traduction est supposée. 2° *Songe en vers, à Erasme*, et plusieurs autres pièces de poésie. L—M—X.

BARTHIUS. *Voyez* BARTH.

BARTHOLDY (JACOB - SALOMON), diplomate prussien, naquit à Berlin, le 15 mai 1779, d'une famille israélite très-riche, qui ne négligea rien pour lui donner une éducation distinguée. Sa santé délicate ne lui permit de commencer ses études que dans sa quatorzième année; mais grâce à son intelligence et à son zèle, il fit des progrès si rapides qu'en moins de trois ans il avait acquis les connaissances nécessaires pour fréquenter avec fruit une université. Envoyé en 1796 à celle de Königsberg pour faire son droit, il suivit d'abord avec assiduité les cours des professeurs de cette science; mais bientôt il changea

de plan, et se consacra exclusivement à la philologie. En 1801, il obtint le grade de maître ès-arts, et se rendit à Paris, où il séjourna plusieurs années, occupé à se familiariser avec les langues française, anglaise et italienne, qu'il parvint à parler avec facilité et même avec élégance. De Paris il alla en Italie; et, après avoir passé quelque temps à Rome et à Naples, il fit avec son compatriote, le dessinateur Gropius, un voyage dans la Grèce. C'est cette excursion qui donna naissance à son ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à la connaissance de la Grèce moderne et de la république ionienne, composés pendant un voyage en Grèce dans les années 1805 et 1804*, 1<sup>er</sup> volume avec 9 planches, Berlin, 1805, in-4°, en allemand (1). Cette production, où l'on trouve quelques remarques judicieuses mêlées à un grand nombre d'opinions très-erronées, a pourtant eu l'avantage d'appeler l'attention de l'Europe sur le malheureux pays qui en est l'objet. De retour en Italie, Bartholdy fit la plaisanterie d'envoyer à l'académie des Arcades, de Rome, de l'eau de Trépi et du miel de la Sabine, comme provenant du mont Hymette et de la fontaine de Castalie. Les bons arcadiens, bien loin de se croire joués, célébrèrent ce don par de nombreux sonnets, ce qui amusa beaucoup l'auteur de la mystification. En 1805, Bartholdy se rendit à Dresde, où il se lia avec le célèbre pasteur F.-V. Reinhard; et, peu de temps après, il se fit baptiser par cet ecclésiastique. Depuis, il a répété souvent que s'il avait embrassé la religion protestante, ce n'était pas par croyance dogmatique à cette religion, mais dans la persuasion que le protestantisme était plus favorable à la morale et aux progrès de la civilisation que le judaïsme ou le catholicisme. La funeste issue que la guerre de 1806 eut pour sa patrie lui inspira une haine invincible contre Napoléon. Dès lors il parcourut l'Allemagne en tout sens, afin d'y susciter des ennemis au vainqueur d'Iéna; puis, ne se bornant pas à de simples exhortations, il prit du service (1809) dans un régiment de milice de Vienne, et signala sa bravoure en plusieurs occasions, notamment à la bataille d'Ebersberg, où il fut grièvement blessé. En 1813, il obtint un emploi supérieur à la chancellerie d'État de Prusse, alors placée sous la direction de M. de Hardenberg. Il débuta dans la carrière administrative par la rédaction du fameux édit sur la levée en masse des habitants (*Landsturm*); édit qui n'a jamais été exécuté et qui ne pourrait guère l'être, parce qu'il est conçu dans un esprit de rigorisme tel qu'on le croirait plutôt fait pour des Spartiates que pour des hommes de notre époque. Bartholdy suivit en 1814 les armées alliées à Paris, et, dans la même année, il se rendit à Londres, chargé d'une mission secrète. Sur le paquebot qui l'y transporta, il fit la connaissance du cardinal Consalvi, et bientôt ces deux hommes contractèrent une amitié qui dura jusqu'à la mort. Après avoir pris une part très-active aux tra-

(1) La suite de cet ouvrage n'a pas paru. Il existe du volume publié une traduction française, par A. du C\*\*\* Paris, 1807, 2 vol. in-8°, avec figures et cartes

vau du congrès de Vienne (1815), Bartholdy fut envoyé à Rome en qualité de consul général de Prusse pour toute l'Italie. On disait alors que cette charge était la récompense de ses services antérieurs : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il l'occupa plutôt au nom de tous les souverains de la sainte alliance, que pour le compte particulier de la Prusse. Il était chargé d'observer les mouvements qui résultaient des dernières convulsions politiques de l'Italie. En 1818, Bartholdy représenta son souverain au congrès d'Aix-la-Chapelle, et vers la fin de cette année il fut nommé conseiller intime de légation, et chargé d'affaires à Florence. Il prit possession de son nouveau poste en 1819, et remplit immédiatement après quelques missions particulières à Rome et à Naples. La révolution napolitaine (1820) étendit le cercle de ses occupations politiques. Il avait toujours été un des plus grands ennemis des sociétés secrètes, et son ouvrage sur le carbonarisme, qu'il publia à l'époque même de cet événement, prouve qu'il avait le courage de le dire hautement. Dès 1822, il reprit ses anciennes fonctions de consul général de Prusse à Rome; mais au commencement de 1825 cette place fut supprimée, et il obtint une pension de retraite d'environ 4,000 fr., à la condition de la dépenser en Prusse. Il continua néanmoins d'habiter Rome, probablement à cause des grandes facilités que cette ville offre pour les recherches archéologiques auxquelles il se livrait pendant tous ses loisirs avec un enthousiasme d'artiste. La mort de ses amis, le prince de Hardenberg (1822) et le cardinal Consalvi (1824), celle de sa mère, qui coïncida avec la perte de son emploi, troublèrent le bonheur dont il avait joui pendant plusieurs années. Sa santé s'affaiblit peu à peu; une inflammation d'entrailles se déclara le 19 juillet 1825, et le 26 il avait cessé d'exister. Son corps fut enterré au cimetière des protestants, situé près de la pyramide de Cestius. — Bartholdy était d'un extérieur fort désagréable, mais d'une physionomie qui annonçait de la sagacité; sa mémoire était prodigieuse, et peu d'hommes peuvent se vanter d'une plus grande facilité de travail. Comme diplomate, il montra beaucoup de savoir-faire, particulièrement dans les négociations secrètes. Il connaissait à fond les relations politiques des différents États de l'Italie, ce qui ne contribua pas peu à la réussite des nombreuses missions qu'il y remplit. La république de St-Marin lui décerna les titres de citoyen honoraire et de patricien. Les diplomates les plus distingués de l'Allemagne et de l'Italie, tels que Hardenberg, Metternich, Consalvi, Médicis, etc., entretenaient avec lui une correspondance très-suivie, et lui demandèrent souvent des conseils. Il était franchement royaliste et abhorrait les novateurs politiques. Il manifesta son opinion à cet égard en disant, avec le grand Frédéric, qu'il faut bien que les gouvernements marchent avec le temps, mais qu'ils ne doivent jamais se laisser entraîner par les masses ou par l'opposition. Bartholdy avait un goût très-vif pour les arts du dessin. C'est à son intercession auprès du prince de Metternich qu'est due la conservation du palais de Caprarola, le chef-d'œuvre de

Vignole (voy. ce nom). C'est lui qui ressuscita la peinture à fresque en profitant de la présence à Rome d'une réunion de jeunes artistes étrangers (MM. Cattel, Cornelius, Overbeck, Schadow et Veit), pour faire orner son hôtel d'une suite de tableaux de ce genre, représentant l'histoire de Joseph. L'admirable exécution de ces ouvrages fonda la réputation de leurs auteurs ; et, depuis cette époque, des milliers de peintures à fresque ont été faites en Allemagne et en Italie ; ce qui prouve un progrès immense chez les artistes, quand on prend en considération que, pour produire de l'effet par un tableau à fresque, il est indispensable d'avoir la plus rigoureuse correction dans le dessin, une grande hardiesse de pinceau et une profonde entente du coloris (1). — Bartholdy s'occupait aussi avec activité à former des collections d'objets d'art, tels que verres colorés antiques, vases antiques de toutes matières, vases majolica, tableaux, bronzes, sculptures en ivoire, figurines en terre cuite, etc. Les deux premières de ces collections, qui sont très-riches et remarquables par le goût qui a présidé à leur composition, ont été achetées par le roi de Prusse et font partie du musée de Berlin. Un petit nombre d'excellents tableaux de genre, exécutés à Rome par des peintres français et allemands, est passé en Angleterre. Les autres collections ont été mises à l'encan et vendues pièce à pièce. Bartholdy a publié, outre les deux ouvrages cités plus haut : 1° *la Guerre des Tyroliens en 1809*, Berlin, 1814, 1 vol. in-8° (en allemand), avec une carte. Cet ouvrage avait pour but de montrer aux Allemands, surtout à la génération nouvelle, que le chemin du salut était dans une guerre populaire. L'ardent patriotisme que respire ce livre d'un bout à l'autre et les impressions sous lesquelles Bartholdy l'a écrit doivent excuser les formes un peu idéales dont il a revêtu ses héros. 2° *Traits de caractère (Züge) du cardinal Hercule Consalvi*, Stuttgart, 1823, 1 vol. in-8° (en allemand), avec le portrait du cardinal. Dans cet écrit Bartholdy retrace avec une rare impartialité les principaux événements de la vie de Consalvi. La seule chose qu'on puisse y trouver à redire, c'est qu'il fait un peu trop valoir les services qu'il a eu occasion de lui rendre. 3° Une comédie en vers, très-médiocre, dont le titre, qui nous a échappé, ne se trouve même pas dans les bibliographies allemandes. On doit aussi à Bartholdy un bon nombre d'excellents articles politiques insérés dans la *Gazette universelle* d'Augsbourg. Il a laissé en manuscrit un *Traité sur les verres colorés des anciens* (en français), avec des gravures exécutées d'après les dessins de M. Ruspi, par M. Ruscheweyh. On assure que M. Panofka s'est chargé de la publication de ce travail. Nous voudrions qu'il en fût ainsi ; car cet antiquaire savant et laborieux ne priverait pas longtemps les amateurs d'un ouvrage

(1) Michel-Ange, en apprenant que le frère Sebastiano, peintre de Venise, avait proposé d'exécuter à l'huile les peintures destinées à orner la chapelle Sixtine, s'écria : « Cela ne vaut pas le diable ! » La peinture à l'huile n'est bonne que pour les femmes, pour les hommes sans esprit et fiers de leur métier, comme le frère Sebastiano. »

qui, au dire de tous ceux qui l'ont examiné, doit agrandir de beaucoup le cercle des connaissances archéologiques. On a trouvé parmi ses papiers quelques mémoires détachés sur l'organisation des bandes de brigands en Italie. — On cite dans ce pays et en Allemagne un grand nombre de plaisanteries qu'il se serait attirées, et qui roulent en grande partie sur son origine juive et sur sa conversion au christianisme. Nous nous bornerons à rapporter celle qu'on attribue au cardinal Vidoni, auprès de qui il se vantait d'avoir abandonné la doctrine judaïque pour celle de Luther. « Eh bien ! lui dit le prélat, quel mérite y avait-il donc à cela ? Vous n'avez fait que changer d'appartement dans la maison du diable. » Il existe un buste très-ressemblant de Bartholdy qu'on doit au sculpteur Wolf, de Berlin, qui avait moulé son masque immédiatement après sa mort. On a aussi plusieurs portraits de lui, dont un, qui a été fait sur sa demande par M. Gropius, son compagnon de voyage en Grèce, le représente au milieu du *Ghetto* d'Athènes. M—A.

BARTHOLI. Voyez BARTOLI.

BARTHOLIN (GASPARD), célèbre écrivain danois, né le 12 février 1583, à Malmoë, en Scanie, voyagea en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, et fut lié avec tous les savants de ces diverses contrées. Il refusa une chaire de langue grecque à Sedan, enseigna la médecine à Padoue, à Wittemberg, et enfin à Copenhague, où il fut nommé recteur de l'université en 1618. Il y avait enseigné successivement le latin et la théologie ; car son érudition était universelle ; il mourut le 13 juillet 1650, laissant six fils, dont cinq se distinguèrent par leurs écrits, et feront la matière des articles suivants. De quarante-neuf ouvrages qu'il publia, nous ne citerons que les principaux : 1° *Oratio de ortu, progressu, et incrementis Hafniensibus*, Copenhague, 1620, in-4° ; 2° *Rhetorica major*, 1616, souvent réimprimée ; 3° *Logica major locupletata*, Strasbourg, 1624, in-8°, souvent réimprimée. 4° *Systema physicum*, Copenhague, 1628, in-8° ; 5° *de Lapide nephritico, ubi simul de Amuletis præcipuis*, Copenhague, 1627, in-8° ; 6° *de Unicornu*, id. ; 7° *de Pygmæis*, id., 1628, in-8° ; 8° *Paradoxa medica* 240, Bâle, 1610, in-4° ; 9° *Anatomica Institutiones*, Albi, 1614, in-8° ; souvent réimprimé ; traduit en français par Abr. Duprat, Paris, 1647, in-4° ; 10° *Manuductio ad veram psychologiam ex sacris litteris*, Copenhague, 1619, in-8°. C'est un livre théologique, pris mal à propos, par quelques bibliographes, pour un traité de physiologie. C. M. P.

BARTHOLIN (BARTOLE ou BARTHÉLEMY), fils aîné du précédent, peut être mis au nombre des enfants célèbres, par leur érudition précoce. A l'âge de quatorze ans, il prononçait en public des discours en langue grecque ; il fut successivement professeur d'éloquence, et antiquaire du roi Frédéric III. On ne connaît de lui que sa *Bibliotheca selecta*, publiée en 1669. — Son frère (Albert), médecin comme lui, fut recteur du collège de Fridriksbourg, dans l'île Sceland, et mourut en 1645, âgé de 47 ans. On a de lui un traité de *Scriptis Danorum*, publié après

sa mort, avec quelques augmentations, par son frère Thomas, Copenhague, 1666, in-8°. C. M. P.

BARTHOLIN (ÉRASME), frère des précédents, né à Roskild, le 15 août 1625, voyagea, comme son père, en Italie. Revenu à Copenhague, il y fut professeur de géométrie, et ensuite de médecine, puis en même temps assesseur du consistoire et du haut conseil. Il mourut en 1698. C'est par erreur que d'autres biographes l'ont supposé fils de Thomas Bartholin, qui n'avait que neuf ans de plus que lui. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Cometis ann. 1664 et 1665 Opusculum, ex observationibus Hafniæ habitis adornatum*, 1665, in-4°, fig. ; 2° *Experimenta crystalli Islandici disdiaclasti, quibus mira et insolita refractio detegitur*, Copenhague, 1670, in-4° ; 3° *de naturæ mirabilibus Quæstiones academicæ*, ibid., 1674, in-4°. Il y traite, entre autres sujets, de la figure de la neige, de l'attraction, de la physique, suivant le système de Descartes, de la mémoire, et de la force de l'habitude. On a encore de lui quelques bonnes observations de physique, dans les *Ephémérides d'Allemagne*, et dans les *Mémoires de l'académie de Copenhague*.

C. M. P.

BARTHOLIN (THOMAS), autre frère des précédents, et le plus célèbre de cette famille d'érudits, né à Copenhague, le 20 octobre 1619, voyagea comme son père dans presque toute l'Europe, et fut en relation avec tous les savants de son siècle. Nommé, en 1646, professeur d'anatomie à Copenhague, il publia sur cette science un grand nombre d'observations nouvelles et de découvertes dont il s'attribua la gloire : il eut le chagrin de voir réduire en cendres sa nombreuse bibliothèque, en 1670, et ce fut pour le dédommager de cette perte que le roi de Danemark (Christian V) lui accorda le titre et les émoluments de médecin du roi, l'exempta d'impôts, le nomma inspecteur suprême de la bibliothèque de l'université, et le fit, en 1675, assesseur du haut conseil. Il mourut le 4 décembre 1680, âgé de 64 ans, après avoir publié plus de soixante-dix ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Anatomica, ex Gasparis parentis Institutionibus, omniumque recentiorum et propriis observationibus locupletata*, Leyde, 1641, in-8°, très-souvent réimprimée. 2° *De Luce animalium libri 5*, Leyde, 1647, in-8° ; id., Copenhague, 1669, in-8°, sous ce titre : *de Luce hominum et brutorum* ; c'est un traité des phosphores naturels. 3° *De Armillis veterum*, Copenhague, 1647, in-8° ; nouvelle édition avec figures, Amsterdam, 1676, enrichie de notes par Olaus Wormius. 4° *De cygni Anatome ejusque Cantu*, id., 1650, in-4° ; id., ibid., 1668, in-8°. 5° *De Cruce Christi*, ibid., 1651, in-8°. 6° *De lacteis thoracicis in homine brutisque nuperrime observatis Historia anatomica*, ibid., 1652, in-4°, souvent réimprimé. 7° *Vasa lymphatica nuper Hafniæ in animalibus inventa et in homine, et hepatis exequiæ*, ibid., 1655, in-4°, souvent réimprimé. (*Voy. sur cet ouvrage, et les discussions qu'il fit naître, l'article RUDBECK.*) 8° *Historiarum anatomiarum et medicarum centuriæ 6*, ibid., 1654 à 1661, in-8°. 9° *Cista medica Hafniensis*, ibid., 1652, in-8°. 10° *De Medicina Danorum*

*domestica*, ibid., 1666, in-8°, ouvrage curieux : c'est une topographie médicale, surchargée de circonstances étrangères au sujet. 11° *De cometa Consilium medicum, cum monstrorum nuper in Dania natorum Historia*, ibid., 1666, in-8°. Cet ouvrage prouve que la grande érudition de l'auteur ne l'avait pas garanti d'une assez bonne dose de crédulité. 12° *Epistolarum medicinalium a doctis vel ad doctos scriptarum centuriæ 4*, ibid., 1665 et 1667, in-8°. 13° *De medicis poetis Dissertatio*, ibid., 1669, in-8°. 14° *De bibliothecæ incendio Dissertatio ad filios*, ibid., 1670, in-8°. 15° *De Morbis biblicis*, ibid., 1672, in-8°. C'est le même sujet que Mead a traité dans sa *Medica sacra*. 16° *Disquisitio medica de sanguine vetito, cum Salmasii judicio*, Francfort, 1675, in-8°. 17° *De Peregrinatione medica*, Copenhague, 1674, in-4°. Il y rapporte diverses observations curieuses faites dans ses voyages. 18° *De Anatome practica ex cadaveribus morboris adornanda*, ibid., 1674, in-4°. On y trouve joint le catalogue détaillé de tous les ouvrages que l'auteur avait publiés à cette époque. 19° *De Puerperio veterum*, id., 1675, in-4°, nouvelle édition, Amsterdam, Wetstenius, 1716, fig., in-16. 20° *Acta medica et philosophica Hafniensia*, années 1672-79, 5 vol. in-4°, fig. ; ouvrage périodique, rempli d'observations anatomiques et de faits curieux, mais adoptés quelquefois avec peu de critique : on y trouve la bibliographie complète de tous les livres de médecine ou de philosophie publiés à Copenhague. 21° *De Unguento armario*. Ce traité de la poudre de sympathie se ressent de la crédulité de l'auteur ; on y trouve cependant des faits curieux. 22° *Mantissa ex Miscellaneis medicis de annulis aurium*, Amsterdam, 1676, in-12. 23° *Dissertationes de libris legendis, Hafniæ* (Copenhague), 1672 et 1676, in-8°, réimprimées avec une préface de Jean-Gérard Meuschen, la Haye, 1711, in-12. Dans cette préface, Meuschen s'élève contre le ridicule de la bibliomanie. Cette édition est remplie de fautes. Les *Dissertationes* de Bartholin offrent un cours de bibliologie assez bien fait pour le temps où il a été composé : on y trouve des remarques curieuses. On doit encore à cet infatigable écrivain quelques observations intéressantes dans les *Ephemerides Curiosorum naturæ* et autres collections de ce temps-là, des traductions, des éditions de plusieurs ouvrages, et entre autres de celui de J.-H. Meibom : *de Usu flagrorum in re medica et venerea*, auquel il joignit ce qu'il avait écrit sur la même matière, Francfort, 1670, petit-in-8°. Il avait encore composé : *Bibliotheca anatomica, omnium anatomicorum tam veterum quam recentiorum scripta, inventa, vitas et effigies complectens* ; mais cet ouvrage manuscrit fut consumé lors de l'incendie de sa bibliothèque.

C. M. P.

BARTHOLIN (GASPARD), fils du précédent, fut, comme son père et son aïeul, professeur en médecine à Copenhague, et employé à la cour de Danemarck. Il a, de même, beaucoup écrit ; mais on l'accuse de s'être le plus souvent attribué les travaux des autres : *Vir in adhibendis alienis laboribus non meticulous*, dit Haller (*Bibliothec. anatomic.*). Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exercitationes miscellaneæ*

*varii argumenti, in primis anatomici*, Leyde, 1675, in-8°. Ce recueil contient neuf dissertations. 2° *Diaphragmatis Structura nova*, Paris, 1676, in-8°. Il y a joint un petit traité sur la manière d'injecter les viscères, avec la description d'un instrument de nouvelle invention. 3° *De inauribus veterum Syntagma*, Amsterdam, Wetstein, 1676, in-12. 4° *De Tibiis veterum et earum antiquo usu libri 3*, ibid., 1679, in-12, fig., ouvrage rempli d'une érudition indigeste, et où l'on trouve souvent tout, excepté ce que l'on y cherche. On en peut dire autant de tout ce que les Bartholin ont écrit sur la science des antiquités. 5° *De ductu salivati hactenus non descripto Observatio anatomica*, Copenhague, 1684, in-4°. 6° *Specimen Compendii physici*, ibid., 1687, in-4°. 7° *Specimen Philosophiæ naturalis*, ibid., 1692, in-4° de 160 pages. C'est une nouvelle édition de l'ouvrage précédent, revue et augmentée; il y a joint : 8° *de fontium, fluviorumque Origine ex pluviis*, dissertation qu'il avait déjà publiée en 1689. 9° *De Respiratione animalium*, ibid., 1700, in-4°, rare. 10° *Specimen Historiæ anatomicæ partium corporis humani, ad recentiorum mentem accommodatæ, novisque observationibus illustratæ*, ibid., in-4°. Quoique fort court, cet essai développe les nouvelles découvertes avec beaucoup de clarté; on y trouve des réflexions très-judicieuses. 11° *Prefatio ad Vegetii Artem veterinariam*, ibid., 1701, in-8°. 12° *Dissertatio de glosopetris*, ibid., 1704, in-4°, et 1706, in-12. Il a aussi ajouté des notes et des observations à plusieurs ouvrages de son père, dont il a publié de nouvelles éditions. — **THOMAS BARTHOLIN**, son frère, fut aussi docteur en médecine, étudia ensuite la jurisprudence, et fut professeur en histoire et en droit, assesseur au consistoire, secrétaire, antiquaire et archiviste du roi de Danemark. Il mourut en 1690; on connaît de lui : 1° *Observatio de variis miris circa glaciem Islandicam*, Copenhague, 1670, in-12; 2° *de Vermibus in aceto et semine*, ibid., 1674, in-12; 3° *Antiquitates Danicæ*, ibid., 1689, in-4°. C. M. P.

**BARTHOLIN**, ou micux **BARTOLINI** (**RICHARD**), poète latin, était né, dans le 15<sup>e</sup> siècle, à Pérouse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Spolète, et devint aumônier du cardinal de Gurck, depuis archevêque de Saltzbourg. Il accompagna ce prélat en Allemagne et se montra reconnaissant de sa bienveillance, en le défendant de sa plume dans différentes occasions. Ses talents lui méritèrent le laurier poétique qu'il reçut des mains de l'empereur Maximilien. C'était un bon versificateur; mais il manquait d'imagination et de goût. Dans son poème *de Bello norico*, où il décrit les guerres que la maison d'Autriche eut à soutenir contre les ducs de Bavière et les comtes palatins, il introduit toutes les divinités du paganisme, et mêle Apollon, Diane, Mercure, avec les papes, les électeurs et l'Empereur. François Pic de la Mirandole (*voy. ce nom*), auquel il avait montré son poème, lui reprocha cette injure au bon sens en l'engageant à la réparer. Mais Bartholin, effrayé de l'idée de recommencer un ouvrage qui lui avait déjà coûté dix ans de travail, crut se justifier par l'exemple

d'Hésiode, d'Homère et de Virgile, dont les vers sont remplis des noms et des fables des dieux (1). La puérile justification de Bartholin a suggéré des réflexions très-judicieuses au célèbre Arnauld (*Logique de Port-Royal*, 5<sup>e</sup> partie, ch. 49). Bartholin vivait en 1519, mais on ignore la date de sa mort. Ses ouvrages sont : 1° *de Bello norico, Austriados libri 42*, Strasbourg, 1516, in-4°, 1<sup>re</sup> édition, publiée par Joachim Vadianus (*voy. ce nom*); réimprimé à la suite du *Ligurinus* de Gonthier, avec un ample commentaire de Jacq. Spiegel, ibid., 1551, in-fol., et dans les *Veteres Scriptor. Germanic.* de Just. Reuber, p. 469. Ce poème, qui fut très-bien accueilli lors de sa publication, n'est plus guère recherché que des curieux, qui donnent la préférence à l'édition de 1516, parce qu'elle est la plus rare. 2° *Hodæporicon, id est itinerarium cardinalis Gurcensis, quæque in conventu Maximiliani et regum Vladislai, Sigismundi et Ludovici memoratu digna gesta sunt*, Vienne, 1515, in-4°, très-rare; inséré dans le t. 2 de Freher, *Germanic. rerum Scriptorcs.* On y trouve des détails assez intéressants sur la géographie et sur les mœurs de l'Allemagne à cette époque. 3° *De conventu Augustensi concinna Descriptio; rebus etiam externalium gentium quæ interim gesta sunt, cum elegantia intersertis* (Augsbourg, 1518), in-4°. Opuscule très-rare. Il a été réimprimé par Schellhorn en 1758, dans les *Amænitat. Hist. ecclesiast.*, etc., 657-709. Dans la préface dont il fait précéder son édition, Schellhorn témoigne sa surprise qu'aucun collecteur allemand n'eût encore songé à reproduire une pièce d'un si grand intérêt pour l'histoire de la réforme. Par un hasard singulier, Henri-Chr. Senkenberg en donnait, dans le même temps, une édition dans les *Selecta juris et histor.*, t. 4, 625-80. 4° *Oratio ad Maximilianum August. de expeditione contra Turcos suscipienda*, Augsbourg, 1518, in-4°, et dans l'*Anti-Turcicum* de Nicol. Reusner. 5° *Carmen heroicum, geniale laudandum et triumphans super Caroli Romanorum regis electione*, Strasbourg, 1519, in-4°; dans un recueil très-rare de pièces relatives à l'élection de Charles-Quint. On trouve une lettre de Bartholin à son imprimeur dans le *Philologicar. Epistolar. centuria una*, publié par Goldast, Francfort, 1610, in-8°. C'est la trente-troisième. W—s.

**BARTISCH** (**GEORGE**), chirurgien oculiste, né à Königsberg, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, acquit quelque célébrité dans cette partie par un traité *des maladies des yeux* publié à Dresde, en 1585, et réimprimé plusieurs fois, dont les planches ont été faites d'après celles de l'ouvrage de Vesale *de corporis humani Fabrica* (Leyde, 1725). Rau a revendiqué l'invention d'un instrument destiné à fixer la paupière, que Bartisch s'était attribuée; ainsi la célébrité de ce docteur serait fondée sur deux usurpations. K.

**BARTLEMAN** est le nom anglais et peut-être le véritable nom de **BARTHELMONT** ou **BARTHELEMON** (*Hippolyte*), l'un des violonistes les plus dis-

(1) La lettre de Pic de la Mirandole et la réponse de Bartholin sont à la tête de son poème *de Bello norico*.

tingués du 18<sup>e</sup> siècle, né vers 1740. Les auteurs du *Dictionnaire des musiciens* disent qu'il était Français, qu'il résida quelque temps à Paris, et qu'il y composa en 1768 un opéra (*le Fleuve Scamandre*) pour le Théâtre-Italien. Ce dernier fait est le seul véritable. Bartleman avait déjà fait jouer à Londres deux opéras, *Pelopida*, en 1766, et *Oithona*, en 1768, lorsqu'il vint à Paris, où il fit représenter, le 28 décembre de la même année, avec peu de succès, la pastorale du *Fleuve Scamandre*, dont les paroles étaient de Renout. Il revint à Londres en 1769 et y fut heureux. Deux autres opéras, *le Jugement de Paris*, qu'il donna la même année (et qui ne fut pas son début, comme le dit le *Dictionnaire des musiciens*), puis la *Ceinture enchantée*, en 1776, furent reçus avec enthousiasme, et assurèrent sa réputation ainsi que sa fortune. Il fut nommé directeur de la musique du Wauxhall de Londres. En 1777, il fit un voyage en Allemagne et de là en Italie, où il épousa une cantatrice célèbre. La reine de Naples, devant laquelle il s'était fait entendre, le chargea pour la reine de France, sa sœur, d'une lettre qu'il remit à cette princesse. De retour à Londres, il y fixa sa résidence, et ses qualités personnelles, plus encore que ses talents, lui acquirent l'estime générale. On a aussi de lui des trios et des solo de violon, des sonates de clavecin, etc. Cet artiste est mort vers la fin du dernier siècle. — BARTLEMAN (*Jacques*), probablement fils du précédent, et né à Londres, vers 1778, s'est rendu célèbre aussi comme musicien, comme chanteur, comme compositeur, et ne s'est pas moins distingué par son érudition dans l'art qu'il pratiquait. Sa voix était une excellente basse-taille, et plusieurs morceaux ont été écrits par d'autres compositeurs pour la faire briller. Il était le principal soutien de l'un des trois concerts de Londres; mais, dans ses dernières années, une indisposition continuelle privait depuis longtemps le public du plaisir que faisait éprouver sa parfaite exécution. César Gardeton fait mention de cet artiste dans ses *Annales de la musique*, année 1820; mais il n'en parle plus dans sa *Biographie musicale* de 1822; ce qui fait supposer que Jacques Bartleman était mort dans cet intervalle. Nous ne connaissons de lui que le titre d'un grand air accompagné de récitatifs, intitulé *the Tempest*.

A—T.

BARTOLE, l'un des plus célèbres jurisconsultes des temps modernes, naquit à Sasso-Ferrato, ville de l'Ombrie, vers l'an 1515. On a dit qu'il était bâtard, ou qu'il avait été exposé en naissant; mais c'est une erreur fondée sur un passage mal entendu de ses ouvrages. Sa famille est connue, et son père s'appelait *François Bonnacursi*. Lorsque Bartole vint au monde, il y avait à peine un siècle et demi que l'étude du droit romain, presque étouffée dans toute l'Europe par les institutions des peuples barbares, avait pris une vigueur nouvelle en Italie, où il paraît qu'elle ne fut jamais entièrement oubliée. La théologie et la jurisprudence étaient alors les sciences dominantes dans les écoles. Bartole avait à peine terminé ses premières études, qu'il commença à quatorze ans celle du droit; il fut reçu, six ans après, docteur à l'université de Bologne, la plus fa-

meuse école de ce temps. Il remplit, pendant quelques années, une place de juge; mais la sévérité excessive qu'il apportait dans l'exercice de ses fonctions lui ayant attiré un blâme universel, il abandonna cette carrière à vingt-six ans, pour se livrer exclusivement au penchant qu'il avait pour l'enseignement du droit. Il professa onze ans à Pise; des tracasseries, que lui suscita la jalousie de quelques-uns de ses collègues, le dégoutèrent du séjour de cette ville. Il vint s'établir à Pérouse, où il fut accueilli avec empressement, et où on lui accorda des lettres de citoyen. La célébrité qu'il avait déjà acquise à Pise s'accrut encore dans son nouvel asile: on désertait les autres écoles pour venir à la sienne. Les habitants de Pérouse ayant des grâces à solliciter de l'empereur Charles IV, lui députèrent Bartole, comme le plus capable de les leur faire obtenir. L'empereur, à qui son mérite n'était point inconnu, consentit à tout ce qu'il venait lui demander, et lui accorda en outre plusieurs distinctions particulières. Il le mit au nombre de ses conseillers, et lui donna des armoiries, que la noblesse avait seule droit de porter; enfin, il lui permit de donner des dispenses d'âge à ceux de ses élèves qui en auraient besoin, et de légitimer les bâtards, de quelque espèce qu'ils fussent. Les empereurs d'Allemagne regardaient les faveurs de ce genre comme des attributions spéciales de leur couronne, et ils les communiquaient à ceux qu'ils voulaient le plus honorer. Des familles considérables de Gênes ont conservé, jusqu'à la réunion de leur pays à la France, le droit de faire des docteurs, qu'elles tenaient de ces princes. On a prétendu que Bartole avait aidé l'Empereur dans la rédaction de la bulle d'or, qui était comme la charte fondamentale de l'ancienne constitution germanique; mais cela n'est point vrai. Bartole était assurément très-capable de le seconder dans un pareil ouvrage. Ses connaissances embrassaient aussi l'économie politique, comme on le voit par un traité *du Gouvernement de la tyrannie*, qu'on trouve dans le recueil de ses œuvres, et dont il avait puisé les principes dans les livres d'Aristote, qui renfermaient toute la science de ces temps-là. Bartole acquit sa grande réputation par ses leçons publiques, et par ses commentaires sur les diverses parties des lois romaines. Les jurisconsultes qui, les premiers, avaient écrit sur le même sujet, respectant jusqu'à un certain point la défense de Justinien, de commenter ses lois, n'avaient fait que des *gloses*, ou des notes très-courtes, pour éclaircir ce qu'elles avaient d'ambigu ou d'obscur; quelques-uns plus hardis firent des *sommes*, ou des explications plus étendues; mais Bartole, et les jurisconsultes qui écrivirent de son temps, se *débordèrent en torrent*, dit Pasquier, *en l'explication du droit*; ils inondèrent de commentaires, non-seulement le corps des lois romaines, mais encore les gloses des anciens interprètes. Il leur manquait cependant l'érudition nécessaire pour bien entendre des lois qui tenaient à des institutions, à des mœurs et à des habitudes dont on avait perdu le souvenir. Cette critique ingénieuse, qui fait corriger des textes fautifs ou corrompus, leur

était entièrement inconnue; leur style informe n'est qu'un assemblage de locutions barbares. Dans leurs différents écrits, les matières les plus disparates sont mêlés confusément sans ordre ni méthode. Les gouvernements, loin encore de cette régularité où ils sont parvenus dans la suite, étaient dans une anarchie presque complète. Les productions des écrivains devaient se ressentir de la barbarie générale. Bartole n'en fut par conséquent point exempt. Il donne une idée assez juste de la bizarrerie de son goût, lorsque, pour faire connaître l'ordre et la marche d'une procédure, il imagine un procès entre la Vierge et le diable, dont Jésus est constitué juge. Les parties comparaissent en personne; le diable demandait qu'on remit sous son joug le genre humain, dont il disait avoir été le maître depuis la chute d'Adam; il s'appuyait sur les lois, qui veulent que celui qui a été dépouillé mal à propos d'une longue possession y soit rétabli de suite. La Vierge lui répondait qu'il n'était qu'un possesseur de mauvaise foi, et que les lois qu'il citait ne le concernaient point. Le reste est du même genre!... On épuise de part et d'autre les ressources infinies de la chicane de ce temps. Cependant le genre humain gagne son procès, et le diable, pour cette fois, ne peut s'en remettre en possession. Cet ouvrage bizarre, intitulé : *Processus Satanae contra Virginem coram iudice Jesu*, est imprimé dans le *Processus juris joco-serius*, Hanau, 1614, in-8°. Malgré ces défauts, Bartole fut un homme extraordinaire. Quelques-uns ont voulu lui donner, comme à Socrate, un génie inspirateur. Il avait, en effet, un esprit vif et pénétrant, un jugement solide et profond. On a remarqué (et c'est un mérite bien rare chez un juriconsulte) qu'il ne s'est jamais contredit dans ses nombreux écrits, sur des matières qui prétaient tant à la controverse. Bartole parut en quelque sorte au moment du réveil de l'esprit humain : on commençait à se dégager de la rouille de la barbarie, et à sentir la nécessité de substituer, aux volontés arbitraires de la force, les préceptes d'une raison équitable. Bartole contribua plus que personne à les faire connaître aux esprits avides de les recevoir; il en tira non-seulement de son propre fonds, mais il passa encore en revue les opinions des juriconsultes qui l'avaient précédé; il les épura, les étendit, les développa, et, en les appropriant avec un art admirable aux besoins de l'ordre social, il jeta les fondements de la civilisation de l'Europe. L'influence qu'il exerça ne fut pas bornée à son siècle. Ses opinions ont été longtemps regardées comme des lois dans beaucoup de pays; partout elles ont servi de base aux jugements des tribunaux, aux dispositions des coutumes, aux ordonnances des législateurs. Les juriconsultes les plus célèbres s'accordent à regarder Bartole comme leur maître. Dumoulin, qui n'était pas louangeur, l'appelle le *premier et le coryphée des interprètes du droit*. Le temps a néanmoins obscurci la gloire de Bartole; on ne lit plus ses écrits, et il lui est arrivé ce qui arrive toujours à ceux qui ont créé une science : les progrès du bien qu'ils ont commencé nuisent à leur réputation. Les ouvrages

de Bartole sont des commentaires sur toutes les parties du droit romain, des traités sur quelques sujets particuliers, ou des conseils; il n'était pas seulement juriconsulte, mais il avait appris tout ce qu'il était possible de savoir de son temps. Il était théologien et philosophe; il savait l'hébreu, et avait des connaissances en géométrie. Son ardeur pour l'étude était infatigable, sans quoi sa vie n'aurait pu suffire à tant de travaux; car il mourut à Pérouse en 1356, à 44, d'autres disent à 46 ans, malgré le régime austère auquel il s'était soumis. Il faisait peser tous ses aliments, de peur, en en prenant une trop grande quantité, de devenir moins capable d'écrire ou de méditer. Il eut plusieurs enfants, auxquels il laissa peu de fortune. Sa famille tint cependant toujours un rang distingué à Pérouse. Ses œuvres ont été imprimées à Lyon en 1544, à Turin, 1577, 10 vol. in-fol., et à Venise, avec les notes de J. Ansellus de Bottis et de Pierre Mangrella, 1590, 11 vol. in-fol.

B—1.

BARTOLI (COSME), célèbre littérateur italien du 16<sup>e</sup> siècle, était né à Florence, d'une famille noble. Il se livra aux belles-lettres et aux mathématiques avec un succès égal. Il fut, en 1540, un des premiers membres de l'académie degli *Umidi*, qui devint ensuite si célèbre sous le nom d'*académie florentine*, et même un des deux membres chargés d'en rédiger les règlements. En 1568, le grand-duc le choisit pour son résident à Venise, où il demeura trois ans. De retour à Florence, il fut fait prieur, ou *preposito*, de la grande église de St-Jean-Baptiste, et en remplit exemplairement les fonctions jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque précise. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; on estime surtout les suivants : 1<sup>o</sup> *Marsilio Ficino sopra l'amore, ovvero Convitto di Platone traslatato da lui dalla greca lingua nella latina, e appresso volgarizzato nella toscana*, Florence, 1544, in-8°. Cette édition d'un ouvrage qui ne lui appartient pas lui doit la sorte d'estime dont elle jouit; il conféra minutieusement le texte de Marsile Ficin, avec une bonne copie faite d'après l'original, et le fit précéder d'un long discours, au nom de l'imprimeur Neri Dortelata, tant sur la nouvelle et bizarre orthographe employée dans tout l'ouvrage, et dont Bartoli ne voulait point passer pour introducteur, que sur plusieurs autres points relatifs à la langue italienne. Cette édition, qui est très-rare, n'est pas bonne pour apprendre l'italien, mais elle est curieuse pour ceux qui le savent, à cause de cette diversité d'orthographe que Bartoli avait en effet imaginée pour mieux exprimer la prononciation florentine, mais qui n'a point été adoptée. 2<sup>o</sup> *L'Architettura di Leon Batista Alberti tradotta in lingua fiorentina coll' aggiunta de' disegni*, etc., Florence, 1550, in-fol. fig.; Venise, 1565, in-4°; réimprimé à Rome, 1584, in-4°. Pierre Lauro de Modène a aussi traduit cet ouvrage latin d'Alberti, mais on préfère la traduction de Cosme Bartoli, qui y ajouta beaucoup de dessins de son invention, tels qu'il crut qu'Alberti aurait pu les faire lui-même. 3<sup>o</sup> *Opuscoli morali di Leon Batista Alberti, tradotti e parte corretti da Cosimo Bartoli*, Venise, 1568,

in-4°. 4° *Mantio Severino Boezio, della Consolazione della filosofia, tradotto in volgare*, Florence, 1531, in-8°. Bartoli fit cette traduction par ordre du duc, qui voulait l'envoyer à l'empereur Charles-Quint; mais Varchi traduisit en concurrence le même ouvrage, et sa version fut préférée; elle l'a aussi été par les académiciens de la Crusca, qui citent dans leur dictionnaire la traduction de Varchi, et non celle de Bartoli. 5° *Modo di misurar le distanze, le superficie, i corpi, le piante, le provincie, le prospettive e tutte le altre cose terrene secondo le vere regole di Euclide*, Venise, 1564 et 1589, in-4°. 6° Deux oraisons funèbres prononcées dans l'académie de Florence; l'une à la mort de Carlo Lenzoni, imprimée à la fin de la *Difesa della lingua fiorentina e di Dante*, ouvrage posthume de cet académicien, mis au jour par Bartoli, Florence, 1556, in-4°; l'autre à la mort de Pierre-François Giambullari, imprimée à la fin de l'*Istoria dell' Europa*, du même Giambullari, publiée aussi par Bartoli, Venise, 1566, in-4°. 7° *Vita di Federigo Barbarossa imperator romano*, Florence, 1556, in-8°. 8° *Ragionamenti accademici sopra alcuni luoghi di Dante, con alcune invenzioni e significati*, etc., Venise, sans date, in-4°; *ibid.*, 1567 et 1607, aussi in-4°. A la fin du troisième de ces *ragionamenti* se trouve une *canzone*, ou ode de notre auteur, qui a suffi au Crescimbeni pour le mettre au nombre des poètes italiens. 9° *Discorsi istorici universali* (ils sont au nombre de quarante), Venise, 1569, in-4°; Gènes, 1582, in-4°. G—É.

BARTOLI (GEORGE), frère du précédent, fut, comme lui, membre de l'académie florentine. On ignore aussi l'époque de sa naissance et celle de sa mort; on voit seulement qu'il dut mourir avant le 15 septembre 1584, puisque ce fut à cette date que parut l'édition posthume de son traité *degli Elementi del parlar toscano*, donnée à Florence, in-4°, par Cosme son frère. Cosme dédia cette édition à Laurent Giacomini, intime ami de George. L'épître dédicatoire nous apprend que l'auteur de ce traité n'y avait pas mis la dernière main, et que, s'il eût vécu plus longtemps, il l'aurait laissé plus parfait, ainsi que plusieurs autres ouvrages. G—É.

BARTOLI (MINERVE), femme poète, né à Urbin, florissait vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Ses poésies sont éparées dans divers recueils; on en trouve quelques-unes dans les *Egloghe e Rime de' Federigo Riccioli*, Urbin, 1594, in-4°; d'autres, dans les *Poesie de' Alessandro Miari*, Reggio, 1591; cinq sonnets dans le *Parnasso de' Poetici ingegni di Alessandro Scajoli*, Parme, 1601 et 1614, in-12; et deux dans la 2<sup>e</sup> part. des *Componimenti poetici delle più illustri rimatrici d'ogni secolo*, recueillis par la comtesse Louise Bergalli. G—É.

BARTOLI (DANIEL), savant jésuite, né à Ferrare le 12 février 1608, mort à Rome, le 15 janvier 1685. Lorsqu'il eut fourni sa carrière classique et exercé pendant plusieurs années le ministère de la prédication avec succès dans les principales chaires d'Italie, ses supérieurs l'appliquèrent au travail du cabinet. Le plus connu et le plus considérable de

ses ouvrages est une histoire de sa compagnie, en italien, imprimée successivement à Rome, depuis 1635 jusqu'en 1675, 6 vol. in-fol. La partie de l'Asie, dont la 1<sup>re</sup> édition est de 1635, en eut une 5<sup>e</sup> en 1667, augmentée de la mission du Mogol et de la vie du P. Ridolphe Aquaviva. Cette histoire est curieuse, parce qu'on y trouve beaucoup de choses qui ne sont point ailleurs, et que l'auteur avait puisées dans les manuscrits du Vatican, dans ceux de divers collèges anglais, et dans les mémoires qui lui avaient été envoyés d'Angleterre. (*Voy. CORDARA.*) Ses différentes parties sont difficiles à rassembler. Plusieurs ont été traduites en latin par le P. Giannini, et imprimées en cette langue à Lyon et à Rome, in-4°, à différentes époques. Ses autres ouvrages furent réunis et publiés à Venise en 1717, 3 vol. in-4°. La partie théologique est peu estimée; mais l'on fait grand cas des ouvrages suivants : 1° *l'Uomo di Lettere*, traduit en français par le P. Livoy, barnabite, avec des notes historiques et critiques, 1769, in-12, 5 vol. 2° *Il Torte e il Diritto del non si puo*, ouvrage piquant, où il a affranchi la langue italienne des entraves des puristes. 3° *Deil' Ortografia italiana*, Rome, 1672, in-12. 4° *Il Trattato del suono, de tremori armonici e dell' udito*, Rome, 1680, in-4°, où il examine la ressemblance qu'il y a entre les ondulations qui se font dans l'eau et celles qui se forment dans l'air. Le chapitre le plus curieux est celui des salles parlantes. 5° *Del Ghiaccio e della Coagulatione*, Rome, 1681, in-4°, ouvrage rare. L'auteur s'y éloigne des routes ordinaires de l'école, et fonde sa théorie sur les expériences. 6° *Della Tensione e Pressione*, etc. Ce jésuite passe pour un des meilleurs écrivains italiens, tant pour la pureté, la précision et l'élevation du style que pour le fond des choses. On lui reproche seulement de ne s'être pas assez garanti du faux goût qui régnait de son temps en Italie (1). Ses talents étaient relevés par la pratique de toutes les vertus religieuses. T—D.

BARTOLI (PIETRO SANTI), peintre et graveur à l'eau forte, naquit à Pérouse, en 1635. Cet artiste a gravé avec beaucoup de sentiment et de goût un nombre considérable de monuments antiques d'après ses propres dessins, qui sont en général très-exacts. On peut lui reprocher cependant de n'avoir pas assez conservé le caractère des maîtres qu'il a traduits, et d'y avoir souvent substitué sa manière. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Admiranda Romanarum antiquitatum Vestigia*, Rome, 1695, in-fol.; 2° *Columna Trajana*, Rome, in-fol.; 3° *Columna Antonina*, Rome, in-fol.; 4° *Médailles du Cabinet de la reine Christine*, la Haye, 1742, in-fol.; 5° *Gli antichi sepolcri*, Rome, 1697 et 1727; Leyde, 1728, in-fol.; 6° *le Pitture antiche del sepolcro de' Nasoni*, Rome, 1680, 1702, 1704, 1706, 1750, in-fol.; 7° *Le antiche Lucerne sepolcrali*, Rome, 1690, in-fol.; et en latin, *Colonia Marchica*, 1702, in-fol.; 8° *Musæum Odescalcum*, Rome, 1747, 1754, in-fol., 2 vol.; 9° *Pa-*

(1) Le P. Simon, *Bibliothèque critique*, t. 4, p. 2, juge le style de Bartoli, dans *l'Uomo di lettere*, avec sévérité.

*berga atque Ornamenta ex Raphaelæ*, Rome, in-fol.; 10° *Giove ohe fulmina li giganti* (d'après Jules Romain), Rome, in-fol.; 11° *Virgiliani codicis Picturæ*, etc., Rome, 1723, 1741, in-fol. Mariette et le comte de Caylus ont publié le *Recueil de peintures antiques*, etc., d'après les dessins coloriés par Pietro Santi Bartoli, Paris, 1757, grand in-fol. avec 35 pl. (Voy. MARIETTE et CAYLUS.) Bartoli, comme peintre, était l'élève du Poussin, et a souvent copié ses tableaux avec succès. Il est mort à Rome en 1700.

P—E.

BARTOLI (DOMINIQUE), poète italien du 17<sup>e</sup> siècle, naquit le 14 décembre 1629, à Montefégnatesi, gros village dans les montagnes de la république de Lucques. Il fit d'excellentes études dans la capitale de ce petit État, et étonna par ses progrès ceux qui n'avaient d'abord été surpris que de voir un fils de paysan admis dans des écoles toutes remplies de la jeune noblesse du pays. Bientôt il se fit aimer par les agréments de son esprit autant qu'estimer par l'étendue de ses connaissances et par la régularité de ses mœurs. Entre autres gens de lettres dont il fut l'ami, on distingue le P. Beverini, qu'il aida à corriger, perfectionner et publier sa traduction de l'*Enéide*. C'est le P. Beverini lui-même qui nous en instruit dans sa préface. Il eut une querelle littéraire, mais sans aigreur et sans fiel, avec un autre poète nommé Loreto Mattei. Celui-ci avait publié, sous le titre du *Psalmista Toscano*, une paraphrase des Psaumes de David, qui lui avait fait beaucoup de réputation. Dominique Bartoli y observa quelques fautes de langue qui pouvaient, selon lui, obscurcir la gloire de l'auteur. Il lui adressa publiquement, le 27 juillet 1687, une lettre à ce sujet, sous le nom anagrammatique de *Nicodemo Librato*. Après avoir donné de grands éloges au psalmiste toscan, il indiquait les fautes qu'il y croyait apercevoir. Mattei parvint à connaître l'auteur caché sous ce faux nom, et lui répondit sous celui d'*Oretto Tameli*, qui était aussi l'anagramme du sien. Bartoli répliqua : Mattei répondit encore, et cette guerre de répliques et de contre-répliques dura pendant toute une année. Elle se termina le plus paisiblement du monde ; les deux antagonistes devinrent amis, s'adressèrent l'un à l'autre des sonnets remplis d'une bienveillance mutuelle, et se firent réciproquement l'envoi de leur portrait. Mattei fit plus, il supprima une dernière réponse qu'il était près de publier, et il envoya à Bologne, à son imprimeur, qui préparait une nouvelle édition de son *Psalmista Toscano*, une feuille de corrections conformes aux observations de Bartoli, en lui recommandant de les mettre à la fin, s'il était trop tard pour les placer dans le corps de l'ouvrage ; ce qui fut exécuté, comme on le voit dans l'édition de 1685. Bartoli fit, en 1693, un voyage à Rome, où il rencontra Mattei, avec qui il n'avait jusque-là communiqué que par écrit, et ils se lièrent plus intimement que jamais. Il ne manque que deux petites conditions pour que toutes les querelles de cette espèce finissent à peu près de même : c'est que les critiques soient honnêtes et de bonne foi, et que les amours-propres

d'auteurs soient raisonnables. Bartoli, de retour dans sa patrie, y mourut âgé de 68 ans, le 8 septembre 1698. Il a publié lui-même le recueil des pièces de sa controverse avec Mattei, sous ce titre : *L'Asta d'Achille che ferisce per sanare il Salmista Toscano del signore Loreto Mattei, censura cortese del signore Domenico Bartoli, col breve racconto delle principali contese de' poeti volgari*, Modène, 1693, in-12. On a de lui : 1° un recueil de ses odes ou *canzoni*, sous le titre de *Canzoniero*, part. 1 et 2, Lueques, 1695, in-12. 2° *Rime giocose*, qui ne furent imprimées que quelques années après sa mort, Lucques, 1705, in-12. G—É.

BARTOLI (JOSEPH), célèbre antiquaire italien du 18<sup>e</sup> siècle, professeur de belles-lettres dans l'université de Turin, et antiquaire en titre du roi de Sardaigne, naquit à Padoue, en février 1717. Il fit ses études dans sa patrie, et eut le bonheur particulier d'intéresser, par ses dispositions, le savant abbé Lazzarini, qui lui donna gratuitement des conseils et des leçons, et prit même la peine de rédiger pour lui et d'écrire de sa main une grammaire grecque, que Bartoli a conservée précieusement toute sa vie. Il s'adonna d'abord à la poésie, et y fut encouragé par le célèbre Apostolo Zeno; ensuite à la philosophie, où il eut pour guide le savant abbé Conti; enfin, pour complaire à son père qui l'en pressait depuis longtemps, il étudia aussi les lois et fut reçu docteur en 1756. Il voulut alors exercer la profession d'avocat; mais les détours de la chicane et les elateurs du barreau le dégoûtèrent bientôt, et il obtint de son père la permission de retourner à de plus douces études. Il ouvrit une espèce d'école de philosophie, de belles-lettres et de langue grecque, ce qui donna lieu à des réunions littéraires qui se tinrent souvent chez lui. Elles furent interrompues par le choix que fit de lui le sénat de Padoue pour remplir dans cette université la chaire de physique expérimentale. Il exerça, pendant trois ans, avec distinction et emploi; mais, ayant sans doute déjà des vues sur l'université de Turin, il donna d'avance sa démission. Il fit un voyage à Bologne, pour lier connaissance avec les savants de ce célèbre institut, et de là, en 1742, à Udine, où il fut, pendant deux ans, instituteur des enfants de Marc Contarini, qui y était lieutenant pour la république de Venise. Il était de retour dans sa patrie en 1745, lorsqu'il fut, selon son désir, nommé professeur de belles-lettres dans l'université de Turin. Le succès de ses leçons attira l'attention du roi, qui, voulant se l'attacher de plus près, lui donna le titre d'antiquaire royal. Il obtint ensuite la permission de voyager en Italie et depuis en France. Nous l'avons vu à Paris pendant plusieurs années, lié avec les gens de lettres et les savants les plus distingués, et, malgré quelques singularités dans l'humeur et dans les manières, généralement estimé. Il est mort à Turin, quelque temps après son retour, vers le commencement de la révolution française. On a de lui, outre quelques poésies, des dissertations, des lettres, et d'autres opuscules sur différents sujets d'érudition et d'antiquité, tels que les suivants :

4° *Due Dissertazioni*, etc., Vérone, 1745, in-4°. La première contient une notice du musée public d'inscriptions, qui venait d'être ouvert à Vérone, et l'on y compare l'usage de l'antiquité figurée et écrite, avec celui des observations et des expériences physiques, relativement à l'histoire. La seconde n'a pour but que de démontrer la beauté d'une inscription grecque inédite, placée dans ce même musée. Toutes deux sont remplies d'une érudition aussi étendue que variée. 2° *Lettere apologetiche sopra alcuni novellieri e giornalisti*, etc., Turin, sans date, in-4°. La date qui manque à ce recueil est sûrement postérieure à 1755, car la douzième et dernière lettre qu'il contient est de cette même année. Il les publia toutes séparément depuis la fin de 1747; elles avaient pour objet de justifier un programme qu'il avait fait imprimer à Turin, en 1746, et dans lequel il promettait la véritable explication d'un ancien diptyque, publié par le cardinal Quirini. Plusieurs savants, ennuyés de si longs préliminaires, écrivirent contre ces lettres, demandant toujours l'explication promise, les uns du ton de l'impatience, les autres en y mêlant le sarcasme et la dérision. Bartoli, qui écrivait depuis si longtemps sur ce diptyque, ne l'avait point vu, ni ses adversaires non plus. Il fit enfin un voyage à Brescia, où l'on en conservait l'original : il le trouva si différent de la description que le cardinal Quirini en avait donnée, que Bartoli se déclara délié de l'engagement qu'il avait pris de l'expliquer. Il le remplit cependant quelque années après, et, se trouvant à Parme en 1757, il y publia : 3° *Il vero disegno delle due Tavole d'avorio chiamate dittico Quiriniano, ora la prima volta dato in luce da Giuseppe Bartoli*, etc., in-4°. Ce volume contient trois dissertations, dont l'une défend l'antiquité du diptyque, contre le marquis Maffei qui l'avait attaquée; l'autre réfute la fausse explication qu'on en avait donnée, et la troisième en offre une explication plus naturelle et plus vraisemblable. 4° *La quarta Eglòga di Virgilio spiegata*, Rome, 1758, in-4°. Ses poésies sont éparses dans différents recueils. Il était correspondant de l'académie des inscriptions, et a publié en français quelques opuscules. G—É.

BARTOLI (SÉBASTIEN), médecin napolitain, né à Montella, jouissait d'une assez grande réputation vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Il termina sa carrière en 1676, par une mort prématurée. C'était un spagirique, ou partisan des applications de la chimie à l'art de guérir. Ses contemporains nous le représentent comme un beau parleur, bien fait de sa personne, hardi et surtout très-heureux dans la pratique, circonstances qui lui concilièrent les bonnes grâces du vice-roi et de la noblesse de Naples. Les ouvrages qu'il a laissés sont : 1° *Examen artis medicæ dogmatum communiter receptorum in decem exercitationes paradoxas distinctum*, Venise, 1666, in-4°; 2° *Courte notice sur les eaux minérales de Pozzuolo* (en italien), Naples, 1667, in-4°. On a encore de lui deux traités latins sur les bains, qui n'ont été imprimés qu'après sa mort, Naples, 1679, in-4°, par les soins de son neveu, Michel Biancardi. Une

lettre intitulée *Nuncius Parnassius, seu Epistola ex Parnasso ad D. Carolum Musulanum*, Kruswick, 1700, in-4°, qui a paru sous son nom, et qui a pour but de tourner en ridicule le médecin Pierre-Antoine de Martino, n'est pas de lui, quoiqu'elle porte son nom; elle est de Joseph Prisco, autre médecin napolitain. (Voy. TOZZI.) J—D—N.

BARTOLOCCI (JULES), savant religieux italien de l'ordre de St-Bernard, naquit en 1613, à Celano, dans l'Abruzze, passa la plus grande partie de sa vie à professer la langue hébraïque et rabbinique au collège de la Sapience à Rome, fut attaché en cette qualité à la bibliothèque du Vatican, devint abbé de St-Bernard, et mourut d'apoplexie, le 1<sup>er</sup> novembre 1687. Bartolucci est connu par sa *Bibliotheca magna rabbinica*, etc., Rome, 1675-93, 4 vol. in-fol., dont les trois premiers parurent de son vivant, et le 4<sup>e</sup>, resté imparfait, fut continué par son disciple Imbonati, qui, pour perfectionner le plan de son maître, publia en 1694 un 5<sup>e</sup> volume sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraica*, etc. L'ouvrage de Bartolucci lui avait coûté vingt-cinq ans de travail. Il offre le recueil le plus complet qu'on ait en extraits de livres des rabbins, tant manuscrits qu'imprimés; mais il pèche par défaut de critique, et même de jugement; car l'auteur s'y arrête à réfuter sérieusement une infinité de rêveries juives dont l'absurdité est palpable, tandis qu'il passe légèrement sur des choses qui auraient mérité un examen approfondi. Cependant l'ouvrage est recherché, parce qu'on y trouve bien des notices curieuses qui ne sont point ailleurs. Ce qu'il contient de bon aurait pu être renfermé dans un seul volume. J.—Ch. Wolf en a beaucoup profité pour sa *Bibliotheca hebræa*. Bartolucci a composé encore un commentaire in-fol. sur le livre de Tobie. T—D.

BARTOLOMMEI (JÉRÔME), poète italien du 17<sup>e</sup> siècle, d'une famille noble de Florence, dont l'ancien nom était *Smeducci*, naquit vers 1584. Il fut de l'académie de la Crusca, et de l'académie florentine, dont il fut consul en 1648. Il vécut quelque temps à Rome sous Urbain VIII, qui lui accorda une pension sans qu'il l'eût demandée; il se maria deux fois, et eut de sa seconde femme un fils, dont nous parlerons à l'article suivant. Il mourut le 8 mai 1662. Ses principaux ouvrages imprimés sont : 1° *Tragedie*, Rome, 1632, in-12; les mêmes corrigées et augmentées de trois tragédies, Florence, 1653, 2 vol. in-4°; le 1<sup>er</sup> en contient six : *Eugenia, Isabella, Polletto, Aglae, Giorgio, Teodora*; et le 2<sup>e</sup> quatre : *il Clodoveo trionfante, S. Eustachio, Allamene, Oreso*. 2° *L'America, poema eroico, al christianissimo Luigi XIV re di Francia e di Navarra*, Rome, 1650, in-fol. Ce poëme, dont Améric Vespuce est le héros, est divisé en 40 chants. Le titre porte, avec le nom de l'auteur, l'ancien nom de sa famille, *Girolamo Bartolommei, già Smeducci*. 3° *Drami musicali morali*, Florence, 1656, in-4°. Ils sont divisés en 2 parties; la 1<sup>re</sup> est composée de six drames, et la 2<sup>e</sup> de huit. 4° *Dialoghi sacri musicali intorno a diversi soggetti*, etc., Florence, 1637, in-4°. Ces dialogues, vulgairement nommés *oratorio*, sont au nombre de

soixante-quatorze. 5° *Didascalia, cioè dottrina comica*, Florence, 1658, in-4°; seconde édition, corrigée et augmentée, Florence, 1661, in-4°. Cette espèce de poétique, dédiée par l'auteur à son fils, a pour but principal de rappeler l'art du théâtre à sa première institution, c'est-à-dire d'inspirer l'horreur du vice et d'encourager la vertu. Il y donne les sujets et le plan de plusieurs pièces nouvelles, pour montrer que l'on peut faire de bonnes comédies sans toutes ces intrigues d'amour qui finissent par le mariage. On trouve ses poésies lyriques répandues dans plusieurs recueils. G—É.

**BARTOLOMMEI (MATHIAS-MARIE)**, fils du précédent, naquit à Florence, le 14 août 1640. Son père prit le plus grand soin de son éducation. On a vu qu'il lui dédia sa *Didascalia*; le fils annonça de bonne heure qu'il profiterait de ses leçons. Il se distingua parmi les jeunes nobles par qui le cardinal Léopold de Toscane faisait jouer des comédies, sur le théâtre de son Casino di san Marco. Il en composa deux pour ces représentations particulières. Il obtint ensuite la faveur du grand-duc Cosme III, qui le fit gentilhomme de sa chambre, et l'envoya en France pour faire part au roi de la mort du grand-duc son père, et de son propre avènement. Le marquis Bartolommei fut, comme son père, des deux académies florentine et de la Crusca. Il mourut à Florence, le 24 décembre 1695; on a publié de lui séparément six comédies, tant en vers qu'en prose, qui n'ont jamais été réunies, savoir : *Amore opera a caso*, Florence, 1668, in-12; *la Sofferenza vince Fortuna*, Florence, 1669, in-4°, Bologne, la même année, in-12; *le Gelose cautele*, Bologne, 1669 et 1694; *il Finto marchese*, Rome, 1676; *la Prudenza vince Amore*, Venise, 1682; *Amore non vuole inganni*; cette dernière n'a pour titre que *Trattenimento scenico*. Bologne, 1697; ces quatre dernières in-12. Ce fut lui qui donna, en 1644, l'édition du joli poème villageois de Baldovini, intitulé : *Lamento di Cecco da Varlungo* (voy. BALDOVINI), et il y mit une préface qui a été conservée dans l'édition de 1755. G—É.

**BARTOLOMEO DI SAN MARCO**. Voyez BACCIO DELLA PORTA.

**BARTOLOZZI (FRANÇOIS)**, l'un des plus célèbres graveurs du 18° siècle, naquit en 1725, à Florence. Il y reçut les premières leçons de dessin d'Ugo Ferretti, et ce fut d'après les conseils de ce maître qu'il se rendit à Venise, où il entra dans l'école de Joseph Wagner (voy. ce nom), très-bon graveur, dont la réputation devait être effacée par celle de son élève. Il fit sous cet habile maître des progrès si rapides, qu'avant d'avoir terminé son apprentissage, il gravait à l'eau-forte et au burin de petites estampes, recherchées par les riches amateurs qui les payaient fort cher. De Venise il vint à Milan, où il se fit connaître par quelques belles gravures, d'après des tableaux de l'école lombarde. En 1764, il se rendit en Angleterre; et s'étant établi près de Londres, dans une petite ville dont la situation lui parut agréable, il s'y livra tout entier à l'exercice des arts avec une ardeur et une assiduité dont il est presque impos-

sible de donner une idée. Cet habile artiste a travaillé dans tous les genres, et il n'en est pas un seul qu'il n'ait traité d'une manière supérieure. Il conserva, jusque dans l'âge le plus avancé, cette pureté d'exécution, ce burin franc et suave, qui le plaçaient si fort au-dessus de la plupart des graveurs contemporains, et il est au moins très-sûr qu'aucun ne l'a égalé pour le nombre des productions. Invité à se rendre en Portugal, en 1806, il y soutint sa vieille renommée par plusieurs morceaux qui firent l'étonnement des connaisseurs. Le roi le traita fort bien et lui fit une pension. Bartolozzi mourut à Lisbonne en 1815, ayant conservé ses brillantes facultés jusqu'aux derniers moments de sa vie. On a de lui plusieurs petits tableaux en miniature ou au pastel, qui ne sont pas sans mérite. Il a gravé d'après Raphaël, le Guerchin, Angelica Kaufmann, etc. Parmi ses nombreuses estampes, les amateurs recherchent : *la Mort de Didon*, d'après Cipriani; *le Silence* (1), *la Naissance de Pyrrhus*, *la Femme adultère*, d'après les Carrache. *Clytie changée en tournesol*, d'après Annibal Carrache, passe pour le chef-d'œuvre de Bartolozzi. *Le Massacre des Innocents*, d'après le Guide; *la Mort de Chatam*, d'après Copley; une *Circoncision*, d'après le Guerchin; *le dictateur Camille*, d'après Sébastien Ricci; enfin une *Sainte Famille*, d'après Benoit Luti, sont encore au nombre de ses ouvrages les plus précieux. Son œuvre complète a été vendue à Londres 1,000 livres sterling (25,000 francs). Cet artiste a formé plusieurs élèves. Il a eu beaucoup de part à l'ouvrage publié par Bracci sous ce titre : *Memorie degli antichi incisori che scolpirono i loro nomi nelle gemme e cammei con molti monumenti inediti*, 2 vol. in-fol., 1784 (2). W—s.

**BARTOLUCCI (VINCENT)**, né à Rome, de parents pauvres, le 22 avril 1753, et orphelin de père dès le berceau, avait pour mère une femme de cœur et d'esprit, qui dirigea sa première éducation et l'anima à l'étude en lui rappelant le nom de Jules Bartolucci ou Bartolucci (voy. ce nom ci-dessus), religieux de St-Bernard, qui s'était fait une haute renommée d'érudition. Le jeune Vincent Bartolucci fit des progrès rapides, et eut le bonheur d'obtenir la protection de l'abbé comte Grégory Marcorenco, avocat à la rote romaine. Ce fut sous la direction de ce savant prélat qu'il termina ses études de droit civil et de droit canon à l'université dite *la Sapienza*, et qu'il débuta de la manière la plus distinguée au barreau de Rome. Il fut élevé par le pape Pie VI à la place d'avocat fiscal consistorial, la plus haute dignité à laquelle puisse parvenir un séculier à Rome; et fut confirmé dans cet emploi, en 1800, par Pie VII. Lors de la réunion des États romains à son vaste mais éphémère empire, Napoléon nomma Bartolucci

(1) La gravure ainsi nommée représente le sommeil de l'enfant Jésus contemplant par sa mère, d'après Annibal Carrache. Le même sujet avait déjà été gravé par Henzelman, ainsi que par Picart le Romain.

(2) La suite de portraits des personnages illustres du temps d'Henri VIII, gravés et imprimés en couleur par Bartolozzi, d'après Holbein, est encore recherchée des amateurs.

premier président de la cour impériale de Rome. En février 1811, il l'appela à son conseil d'Etat en service ordinaire. Bartolucci fut bientôt distingué par l'empereur qui, présidant souvent le conseil d'Etat, put apprécier ses connaissances profondes et positives en jurisprudence ; il le chargea de rapports sur des lois importantes, et le récompensa par les titres de comte et de commandeur de l'ordre de la Réunion. Dans cette position, Bartolucci qui se trouvait en rapport journalier avec les ministres, fut à même de rendre au département de Rome des services importants. A la restauration, Bartolucci, de retour à Rome, fut rendu par Pie VII à ses fonctions d'avocat fiscal. Le cardinal Consalvi, ministre d'Etat, le chargea de la rédaction du décret (*motu proprio*) par lequel ce pontife rendit aux séculiers les places dans la magistrature des légations, et réforma la procédure vicieuse des tribunaux, en diminuant le nombre de ceux d'exception, qui se montaient à vingt-quatre, en sorte que chaque dignité, chaque profession avait son tribunal spécial, ce qui éternisait les procès. Doué d'un cœur sensible, Bartolucci dans sa prospérité se montra toujours reconnaissant envers le prélat Grégoire, son premier protecteur. Il mourut à Rome, en 1825. G—G—Y et D—R—R.

BARTON (ÉLISABETH), connue sous le nom de *la Religieuse de Kent*, fille d'une basse extraction, selon toute apparence, et sur laquelle on ne sait rien jusqu'en l'année 1525, époque à laquelle elle était servante d'un habitant de la paroisse d'Aldington, dans le comté de Kent. Elle profita des convulsions que lui donnait une maladie hystérique dont elle fut atteinte, pour se prétendre inspirée de Dieu. Se trouvant, au sortir d'une de ces convulsions, auprès du berceau d'un des enfants de son maître, qui était alors mourant, elle demanda s'il était mort ; sur ce qu'on lui répondit que non, elle annonça qu'il allait mourir. Ces mots étaient à peine prononcés que l'enfant poussa un profond soupir, qui fut le dernier. Cet événement si naturel donna à Elisabeth une telle réputation que le curé de la paroisse d'Aldington, nommé Masters, résolut de la faire servir d'appui à la religion catholique, menacée alors en Angleterre par les progrès de la réforme. Il recueillait les paroles qu'elle prononçait dans ses accès et dont elle ne se souvenait plus ensuite, et les faisait passer pour des inspirations du St-Esprit, cherchant à lui persuader à elle-même qu'elle était réellement inspirée. Cependant les convulsions ayant cessé, Elisabeth s'étudia à les contrefaire ; alors, plus maîtresse de ses paroles, aussitôt après l'accès, elle tombait dans une extase à la suite de laquelle elle chantait des hymnes, ou prononçait des prophéties, quelquefois en prose, quelquefois en vers grossiers, tels que les faisaient les moines d'alors, et qui lui étaient fournis par Masters et quelques moines qui s'étaient associés à son imposture. Elle prétendit avoir été ravie au ciel, où elle avait entendu des choses qui toutes tendaient à inspirer le zèle des diverses pratiques de la religion catholique. Sans esprit, sans instruction, avec une réputation de vertu suspecte à ceux que n'aveuglait pas l'esprit de parti,

aidée seulement de cet esprit de parti, et de la simplicité d'un siècle où les lumières, éparses sur quelques points seulement, laissaient tout le reste dans une profonde obscurité, Elisabeth tint à bout d'en imposer, non-seulement à la multitude, mais même à des hommes éclairés, entre autres au fameux Thomas Morus. Warham, archevêque de Cantorbéry, zélé catholique, la fit examiner par plusieurs ecclésiastiques qui, également attachés à la même cause, furent également faciles à surprendre ou à séduire. Elle eut une vision qui lui ordonnait de se rendre à une fameuse chapelle dédiée à la Vierge, sous le nom de *Notre-Dame-de-Court-Strete*, où elle devait être guérie. Elle s'y rendit accompagnée de 3,000 personnes de toutes conditions, qui, averties du miracle, s'étaient rassemblées autour de la sainte, comme pour lui servir de cortège. Arrivée dans la chapelle, après un accès, elle annonça qu'elle était guérie, et que la Ste. Vierge lui ordonnait de se faire religieuse. Elle entra dans le couvent du St-Sépulchre, à Cantorbéry, où, malgré le miracle de la Ste. Vierge, elle continua ses extases. Elle y serait probablement morte en paix et en grande réputation de sainteté, si elle s'était contentée de prophétiser, et même de faire des miracles en faveur de ceux qui invoquaient Notre-Dame-de-Court-Strete ; mais lorsque l'affaire du divorce de Henri VIII commença à alarmer sérieusement les partisans de l'Église romaine, Elisabeth déclara publiquement que, du moment où, Catherine d'Aragon encore vivante, Henri épouserait une autre femme, il cesserait, aux yeux de Dieu, d'être roi d'Angleterre ; qu'il perdrait effectivement sa couronne un mois après, et mourrait de la mort d'un scélérat. Henri épousa Anne de Boulen, et ne perdit point sa couronne. Cependant cette dernière partie de la révélation n'empêcha pas de croire à la première. Il se forma un parti considérable de moines qui se répandirent dans les provinces, annonçant partout, sans se mettre fort en peine du secret, que, d'après les révélations faites à la religieuse de Kent, Henri n'était plus roi selon le cœur de Dieu, et que ses sujets étaient déliés du serment de fidélité. Thomas Abel, chapelain de Catherine, était entré dans cette espèce de conspiration, et les ambassadeurs du pape n'y étaient pas étrangers. Un moine nommé Déering recueillit en un volume les visions et les révélations d'Elisabeth. Au mois de novembre 1535, cette femme fut arrêtée, ainsi que plusieurs de ses complices, par l'ordre du roi, et traduite devant la chambre étoilée, où, sans être soumis à la question, ils avouèrent leur imposture. Ils furent condamnés à être exposés sur un échafaud, à y entendre lire en public l'aveu qu'ils avaient fait à la chambre, puis à demeurer à la Tour jusqu'à l'ouverture du parlement. Pendant cet intervalle, les bruits qui se répandirent que les aveux faits par Elisabeth et ses associés leur avaient été arrachés par la force irritèrent tellement le roi, qu'il résolut de donner à cette affaire une tournure beaucoup plus grave ; et les rapports qu'avait eus Thomas Morus avec Elisabeth, quoiqu'ils ne fussent pas de nature à le faire regarder comme

coupable, furent par la suite une des principales causes de sa perte. Elisabeth et six de ses complices, parmi lesquels se trouvaient Masters et un docteur Bocking, soupçonné de vivre avec elle dans une intimité peu compatible avec les devoirs d'une religieuse, furent condamnés par le parlement à avoir la tête tranchée, comme coupables de haute trahison. Ils subirent leur arrêt à Tyburn, le 21 avril 1534. Elisabeth, dans un discours qu'elle fit avant de mourir, reconnut la justice de la sentence (1). Sept autres personnes, au nombre desquelles étaient Thomas Abel et Fisher, évêque de Rochester, furent condamnées à avoir leurs biens confisqués, et à demeurer en prison aussi longtemps qu'il plairait au roi de l'ordonner. Les autres personnes compromises dans cette affaire obtinrent leur grâce, est-il dit dans l'acte, sur les instantes sollicitations de la reine Anne. L'historien Sanders, dans un ouvrage latin sur les martyrs du papisme, sous Henri VIII, comprend dans sa liste Elisabeth Barton. X—s.

BARTON (BENJAMIN SMITH), naturaliste américain, naquit en 1766, à Lancaster, ville de la Pensylvanie, où son père était ministre de l'église épiscopale. Comme on le destinait à la profession de médecin, il fut envoyé à Edimbourg pour faire ses études, et il y publia en 1787 une brochure sur les propriétés de la jusquiame noire, qui lui valut d'honorables encouragements. Cependant il crut avoir à se plaindre des procédés de quelques professeurs auxquels il avait été recommandé, et sa fierté naturelle ne lui permit pas de rester en Angleterre; il alla donc prendre le grade de docteur à l'université de Goettingue. A son retour en Amérique, il pratiqua l'art de guérir dans sa ville natale, et bientôt se vit comblé, malgré son âge peu avancé, de tous les honneurs littéraires. Nommé, en 1789, professeur d'histoire naturelle et de botanique, il fut le premier qui enseigna publiquement ces deux sciences à ses compatriotes. Six ans après, il obtint une chaire de matière médicale, et, en 1790, il succéda au célèbre docteur Rush, en qualité de professeur des instituts de médecine. Une hémoptysie dont il était atteint lui fit penser que le changement de climat favoriserait le rétablissement de sa santé. Mais un voyage qu'il entreprit en France et en Angleterre ne contribua point à le soulager. Il retourna en Amérique et succomba en 1816, à l'âge de 50 ans. Barton n'a épargné aucun effort pour encourager l'étude de la botanique, dont pour personne ne s'était encore occupé aux États-Unis, où, loin de là même, on ne la considérait qu'avec une sorte de dédain.

(1) Lingard, dans son *Histoire d'Angleterre*, est loin de traiter avec cette sévérité la religieuse de Kent; il la représente comme partageant les illusions de ceux qui tribuaient les attaques de nerfs et les convulsions qu'elle éprouvait à l'intervention d'un agent surnaturel. Il ne rapporte rien contre la pureté de ses mœurs. Au moment de son supplice, en confessant sa faute, elle en rejeta tout l'odieux sur ses compagnons d'infortune: elle avait été, dit-elle, la victime de sa propre crédulité; mais elle n'était qu'une pauvre femme dont l'ignorance devait faire excuser la crédulité, tandis que les autres étaient des clercs lettrés, qui, au lieu de l'encourager dans son illusion, auraient dû la lui dévoiler et la lui expliquer.

On lui doit quelques ouvrages, tous écrits en langue anglaise: 1° *Mémoire sur la faculté de fascination qui a été attribuée à divers serpents d'Amérique*, Philadelphie, 1796, in-8°, avec un supplément publié en 1800. Dans cet opuscule, il cherche à prouver que l'opinion vulgaire, qui attribue aux serpents la faculté de charmer les animaux et même les hommes, est illusoire; c'est une question qui n'a point encore été décidée, et qui réclame un nouvel examen. Le mémoire de Barton a été traduit en allemand, avec des notes, par E.-A.-G. de Zimmermann, Leipzig, 1798, in-8°. 2° *Collection pour un Essai sur la matière médicale des États-Unis*, Philadelphie, 1798, in-8°; une troisième édition de ce livre a paru en 1810. 3° *Nouveaux Aperçus sur l'origine des tribus et des nations de l'Amérique*, Philadelphie, 1798, in-8°. 4° *Fragments de l'histoire naturelle de la Pensylvanie*, Philadelphie, 1799, in-fol. 5° *Notes relatives à certaines antiquités américaines*, Philadelphie, 1796, in-4°. 6° *Mémoire sur le goût et la fréquence de cette maladie dans différentes parties de l'Amérique du Nord*, Philadelphie, 1800, in-4°; traduit en allemand, avec des notes par G. Liebsch, Goettingue, 1802, in-8°. 7° *Éléments de botanique, ou Esquisse de l'histoire naturelle des végétaux*, Philadelphie, 1804, 2 vol. in-8°, fig. coloriées; une seconde édition a été publiée en 1812 et 1814. Barton a inséré en outre un grand nombre de mémoires dans divers recueils périodiques, notamment dans les *Transactions de la Société américaine*, et dans le *Magasin philosophique* de Tilloch. Parmi ces dissertations, on en remarque une sur les moyens de prévenir les funestes effets de la morsure d'un serpent à sonnettes, et une autre concernant la propriété stimulante que le camphre exerce sur les végétaux. Barton a observé qu'une plante déjà flétrie se ranime promptement dans de l'eau camphrée, tandis que le même phénomène n'a point lieu dans l'eau ordinaire. — Il ne faut pas le confondre avec un autre BARTON, aussi professeur de botanique à Philadelphie, auteur d'une *Matière médicale des États-Unis*, 1817, in-4°, et d'une *Flore des environs de Philadelphie*, 1818, 2 vol. in-8°. J—D—N.

BARTRAM (JEAN), habitant de l'Amérique septentrionale, qui a fait dans ces vastes contrées plusieurs voyages dont il a publié la relation, et qui a donné plusieurs lettres et mémoires sur la botanique et différents sujets d'histoire naturelle. Le premier voyage fut publié à Londres, sous ce titre: *Observations made in his travels, etc., ou Voyage de J. Bartram, de la Pensylvanie à Onondago, Oswego, et au lac Ontario, en Canada*, Londres, 1751, in-8°. Il a fourni plusieurs mémoires aux *Transactions philosophiques*. Jean Bartram a fait aussi un autre voyage à la Floride, Pensacola, St-Augustin, et sur les bords de la rivière St-Jean; il a découvert plusieurs espèces de plantes nouvelles, entre autres un joli petit arbuste que l'on cultive en Europe dans les serres, auquel il a donné le nom d'*Illicium de la Floride*, dont on connaissait auparavant une autre espèce indigène de la Chine (*Illicium anisatum*), connue sous le nom de *badiane*, ou *anis étoilé de la*

*Chine*. William Storck a publié l'extrait du journal de ce voyageur, 1769, in-4°. On a donné à un genre de plantes le nom de *Bartramia*. — Son fils, *William BARTRAM*, a fait, en 1773, un voyage dans le nord et le sud de la Caroline, la Géorgie, la Floride, la contrée des Chiroquois et celle des Chaetas, etc., dont il a publié la relation : *Travels through north and south Carolina, Georgia, east and west Florida*, etc., Philadelphie, 1791, in-8°, trad. en français par P.-V. Benoist, 1799, 2 vol. in-8°. On y trouve des détails curieux sur l'histoire naturelle, et sur les nations qui habitent ces vastes contrées.

D—P—s.

**BARTSCH** (**JEAN**), médecin hollandais, qui a vécu au commencement du 18<sup>e</sup> siècle; jeune homme qui donnait de grandes espérances. Il se lia avec Linné, qui était de son âge, et qui se trouvait alors en Hollande; il prit dans sa société, non-seulement le goût de la botanique, mais un désir invincible de parcourir des contrées lointaines, et qui fussent encore, en quelque sorte, neuves pour la recherche des plantes : son ami lui présenta l'occasion de la satisfaire. Boerhaave, qui avait reconnu de bonne heure le génie de Linné, l'avait vivement sollicité d'accepter la place de médecin de la compagnie hollandaise, à Surinam; mais il refusa cette place. Boerhaave lui ayant permis de se faire remplacer, il présenta son ami Bartsch, qui accepta avec joie cette mission; mais lorsqu'il fut arrivé dans ce pays, il se trouva en lutte aux vexations d'un gouverneur jaloux et méchant, qui ne lui accorda pas une heure de loisir. Le chagrin et l'insalubrité du climat le moissonnèrent en moins de six mois, vers 1755. Sa *Dissertation sur la chaleur de Surinam*, et les lettres qu'il écrivit à Linné, de cette colonie, firent vivement regretter sa perte. Linné donna le nom de *Bartsia* à un nouveau genre qu'il établit dans l'*Hortus Cliffortanus*, et il l'accompagna d'une notice touchante sur les trop courtes destinées de son ami. — **ADAM BARTSCH**, conseiller aulique à Vienne, est auteur de plusieurs ouvrages sur les arts, entre autres : 1<sup>o</sup> *Catalogue raisonné des estampes gravées à l'eau-forte par le Guido Reni* (le Guide), Vienne, 1795, in-8°; 2<sup>o</sup> *Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment l'œuvre de Rembrandt*, Vienne, 1797, 2 vol. in-8°; 3<sup>o</sup> *le Peintre graveur*, Vienne, 1805-1818, 21 vol. in-8°, avec 80 pl., plus 2 cahiers intitulés : *Copies faites d'après les estampes très-rares de différents maîtres*. Il est mort en 1821.

D—P—s.

**BARUCH**, fils de Néri, frère de Saraïas, qui occupait un rang distingué à la cour du roi Sédécias, était d'une famille illustre de la tribu de Juda. Il s'attacha à la personne du prophète Jérémie, fut son plus fidèle disciple, lui servit de secrétaire, et devint prophète lui-même. Jérémie, étant détenu en prison, lui dicta, vers l'an 606 avant J.-C., ses prédictions contre Juda et Israël, et le chargea d'en aller faire la lecture au peuple assemblé dans le temple de Jérusalem, pour célébrer la fête annuelle de l'expiation. Cette lecture fut écoutée de sang-froid par le peuple, qui ne témoigna aucun sentiment de componction. Baruch seul, effrayé des menaces que

contenait cette prophétie, eut besoin d'être rassuré par Jérémie, qui lui promit, de la part du Seigneur, qu'il ne serait point enveloppé dans les malheurs de sa nation. L'insensibilité du peuple obligea Jérémie de renvoyer Baruch l'année suivante, pour lui renouveler ces funestes prédictions, auxquelles le prophète en avait ajouté de plus menaçantes encore. Les grands de la cour de Jéchonias, roi de Juda, en parurent alarmés; mais Jéchonias, à qui ils voulurent en faire la lecture, ne put la soutenir, déchira avec fureur le livre où elles étaient contenues, le jeta au feu, et fit rechercher Baruch, que les courtisans avaient soustrait à sa colère. Jérémie les lui dicta de nouveau, ajoutant toujours des menaces plus effrayantes à celles qui avaient produit si peu d'effet; et lorsque les Juifs eurent été transportés à Babylone, Baruch reçut avec son frère Saraïas la mission, d'aller les consoler, de leur annoncer leur future délivrance et les malheurs qui devaient fondre sur cette ville. Tout cela était renfermé dans une lettre de Jérémie, dont ils étaient porteurs. Les captifs, touchés de componction, firent une collecte parmi eux, chargèrent Baruch d'en porter le produit à Jérusalem, pour y être employé à offrir des sacrifices dans le temple, et écrivirent à leurs frères de Judée la lettre qui compose le 5<sup>e</sup> chapitre de sa prophétie, et qu'il avait sans doute lui-même écrite en leur nom et de leur part. Lors de la prise de Jérusalem par Nabuchonosor, Baruch s'était trouvé au nombre des prisonniers; mais il avait été remis en liberté par Nabuzardan, qui lui témoigna, en cette occasion, toute sorte de considération. N'ayant pu détourner le reste du peuple à se retirer en Egypte, il fut obligé de les y suivre avec Jérémie. Après la mort de ce prophète, il alla retrouver les captifs à Babylone, où il écrivit sa prophétie, dont il leur fit la lecture. Voilà tout ce qu'on sait de positif sur la vie de ce prophète. Les rabbins disent qu'il mourut à Babylone, la douzième année de la captivité. Sa mémoire a toujours été en vénération chez les juifs et chez les chrétiens. Le principal sujet de sa prophétie est la lettre dont nous avons parlé. Elle est précédée d'une préface historique qui en explique le motif. Il y expose la justice des jugements de Dieu sur sa nation, implore pour elle la divine miséricorde, et annonce aux captifs leur future délivrance. Les Pères y ont remarqué une prophétie très-frappante de l'incarnation, et de magnifiques promesses faites à Jérusalem, qui n'ont pu avoir leur parfait accomplissement que dans l'Église chrétienne. Nous ne l'avons plus dans le texte original; mais les fréquents hébraïsmes qu'on trouve dans la version grecque ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été originairement écrite en hébreu. Comme les juifs se sont fait une loi de ne recevoir dans leur canon que les livres écrits en cette langue, ils en ont exclu le livre de Baruch. C'est ce qui a engagé les protestants à le rejeter du nombre des livres canoniques. St. Jérôme en avait la même idée. Il est vrai qu'on n'en trouve pas une mention particulière dans les anciens catalogues; ce qui vient de ce qu'on le confondait alors avec Jérémie, à la suite duquel il est ordinairement placé, et

sous le nom de qui il est souvent cité par les Pères. Cependant le concile de Laodicée, St. Cyrille de Jérusalem, St. Anathase, et autres, le distinguent, dans leurs catalogues, de la prophétie de Jérémie; enfin le concile de Trente l'a inséré dans le canon des Écritures. Les Syriens lisent en leur langue une lettre assez longue, sous le nom de Baruch, qui est imprimée dans les Polyglottes de Paris et d'Angleterre; elle est adressée aux dix tribus et demie d'au-delà de l'Euphrate; mais les critiques ont prouvé, par les propres caractères de cette lettre, qu'elle n'a pu être écrite que depuis la publication de l'Évangile. T—n.

BARUFFALDI (JÉRÔME), célèbre littérateur et poète italien du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Ferrare, le 17 juillet 1675. S'étant destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fit de bonnes études en philosophie, en théologie, et en droit canon, après avoir fini les études grammaticales et littéraires qui emploient ordinairement les premières années de la jeunesse. Il reçut la prêtrise en 1700, et obtint, sept ans après, un bon bénéfice dans la cathédrale de Ferrare. Il était déjà de l'académie des *Intrepidi* de cette ville, et de plusieurs autres academies. Il avait suivi d'abord le mauvais goût qui régnait alors dans les vers et dans la prose, goût qu'il avait puisé dans la lecture des écrivains du siècle qui venait de finir, désignés depuis sous le nom de *Seicentisti*; mais rappelé à de meilleurs principes par un bon vieillard, philosophe et poète, nommé Alphonse Gioja, le seul peut-être qui y fût demeuré fidèle à Ferrare, il purgea son style de tous les défauts brillants qui l'avaient d'abord séduit. Il cultiva l'éloquence sacrée et prêcha souvent avec éclat, tant à Ferrare que dans d'autres villes. Sa réputation s'étendit dans l'Italie, et bientôt même en France, où l'abbé Bignon, garde de la bibliothèque du roi, voulut l'attirer. Baruffaldi refusa, pour ne pas affliger son père. Il en fut séparé par des persécutions et des injustices. Son père, qui était un savant passionné surtout pour les antiquités de sa patrie, avait formé une collection considérable de manuscrits, de médailles et d'autres objets relatifs à ce genre d'étude; le fils l'avait encore augmentée, surtout en manuscrits et en titres originaux. Il s'éleva alors un grand procès au sujet du domaine de Ferrare: des envieux dénoncèrent Baruffaldi comme pouvant faire, ou même ayant fait usage de ses livres contre les intérêts du souverain. Il fut condamné, sans préliminaire et sans être entendu, à être dépouillé de ses livres, et exilé de Ferrare et de tout l'État ecclésiastique. La sentence lui fut signifiée, et fut exécutée le 17 juillet 1711, jour anniversaire de sa naissance. Il lui fallut deux ans pour obtenir justice, mais il l'obtint enfin; on lui rendit d'abord la liberté de retourner à Ferrare, ensuite sa bibliothèque. Son rappel lui fut annoncé par une lettre pontificale très-honorable; mais le pape aurait mieux fait de ne se point mettre dans la nécessité de la lui écrire. L'innocence de Baruffaldi et la gaieté naturelle de son humeur l'aiderent à supporter paisiblement cette disgrâce. Il prépara, pendant son exil, et acheva même plusieurs ouvrages, qu'il donna ensuite au public. Cette persécution augmenta encore la considération

dont il jouissait dans sa patrie. On créa pour lui, dans l'université, une chaire honoraire de théologie, qu'il occupa jusqu'à ce que celle de belles-lettres vint à vaquer. Celle-ci lui fut alors donnée, et il en ouvrit les cours en 1724. L'archevêque de Ravenne le nomma son vicaire général à Ferrare. Le chapitre de la cathédrale lui avait conféré, en 1721, un canonicat vacant; mais cette collation fut attaquée par les tribunaux de Rome; le chapitre et le nouveau ehanoine perdirent leur procès. Il en fut bien dédommagé par l'archiprêtrise de l'église collégiale de Cento, qui lui fut offerte, en 1729, par les électeurs, et qu'après quelque résistance il se résolut enfin à accepter. Il avait établi chez lui, à Ferrare, une réunion d'amis, tous gens de lettres, qui devint une académie, sous le titre de *la Vigna*; il y prit lui-même le nom académique d'*Enante Vignajuolo*, sous lequel ont paru plusieurs de ses ouvrages. Depuis sa nomination à l'archiprêtrise, il partagea son séjour entre Cento et Ferrare. Il fut frappé dans cette dernière ville, en 1755, d'une attaque d'apoplexie, dont il revint, mais avec la perte de presque toutes ses facultés, et ne pouvant plus ni parler ni écrire; il succomba enfin, et mourut la nuit du dernier jour de mars au 1<sup>er</sup> d'avril 1755. Il nous serait commode de renvoyer nos lecteurs à la liste que Mazzuchelli a donnée des ouvrages de ce fécond et ingénieux écrivain; mais le livre de Mazzuchelli (*gli Scrittori d'Italia*) étant fort rare en France, ils n'en seraient pas plus avancés. Cette liste contient plus de cent ouvrages, latins et italiens, en prose et en vers; nous y choisissons ceux qui ont le plus d'importance, et qui ont donné à leur auteur la place distinguée qu'il occupe dans la littérature de son pays et de son siècle.

- 1<sup>o</sup> *Dissertatio de poetis Ferrariensibus*, Ferrare, 1698, in-4<sup>o</sup>, réimprimée dans le t. 9, part. 8 du *Thesaur. Antiquit. ital.* de Grevius.
- 2<sup>o</sup> *Dissertatio de præficus ad illustrationem urnæ sepulchralis Fl. Quartillæ præficæ*, etc., Ferrare, 1715, in-8<sup>o</sup>, et insérée dans le t. 5 du *Novus Thesaur. Antiquit. roman.* de Sallengre.
- 3<sup>o</sup> *Studiorum Ephemerides almæ Ferrariensis universitatis ejusque collegiorum*, 6 petits vol. in-12, Ferrare, depuis 1725 jusqu'en 1750.
- 4<sup>o</sup> *Della Storia di Ferrara lib. 9*, etc., Ferrare, 1700, in-4<sup>o</sup>. Cette histoire, qui donne dans le plus grand détail les événements arrivés depuis 1655 jusqu'en 1700 même, et dans laquelle l'auteur s'exprimait trop librement sur des faits relatifs à l'affaire du domaine de Ferrare, qui s'agissait alors, fut la première cause de sa disgrâce. Il l'appela dans la suite: *Libro di verità, non di prudenza*.
- 5<sup>o</sup> *Annotazioni sopra il trattato delle particelle e dei verbi della lingua italiana del Cinonio*. Ces observations sont imprimées sous le seul nom d'un *Accademico Intrepido*, ou d'un membre de l'académie des *Intrepidi*, à la suite de l'ouvrage même de Cinonio, sur les particules, Ferrare, 1709 et 1711, in-4<sup>o</sup>.
- 6<sup>o</sup> *Lettera difensiva di messer Antonio Tibaldeo di Ferrara al sig. dottore Lod. Ant. Muratori da Modena*, 1709. Muratori avait traité peu favorablement, dans son livre *della Perfetta Poesia*, le Tibaldeo, poète ferrarais du 15<sup>e</sup> siècle. Baruffaldi, dans cette lettre,

dont il ne s'avoua point l'auteur, répond, au nom de son compatriote, aux critiques de Muratori. 7° *Rime scelte de' poeti Ferraresi antichi e moderni*, etc., Ferrare, 1715, in-8°. Baruffaldi n'est pas le seul à qui soit dû ce recueil, mais il est auteur du discours qui le précède, sur l'origine de la poésie à Ferrare, et des notices qui le suivent, sur tous les poètes dont il contient des vers; et ces pièces, très-utiles pour l'histoire littéraire, donnent beaucoup de prix au recueil. 8° *La Tabaccheide, ditirambo, colle annotazioni*, Ferrare, 1714, in-4°. C'est un poème à peu près dans le genre du *Bacco in Toscana* de Rédi, mais moins bon et beaucoup plus long, puisqu'il n'a pas moins de 2,146 vers de toutes mesures. 9° Le 15° chant du poème intitulé : *Bertoldo, Bertoldino e Cacaseno*, imprimé pour la première fois, avec des gravures et des notes, à Bologne, in-4°. 10° *Il Grillo*, poème en dix chants, à peu près du même genre que le *Bertoldo*, et qu'il donna sous son nom académique d'*Enante Vignajuolo*, Vérone, 1758, in-8°; Venise et Lucques, la même année, aussi in-8°. 11° *Il Canapajo, lib. 8*, Bologne, 1741, in-4°, poème didactique sur la culture du chanvre, regardé comme le meilleur ouvrage de son auteur, et l'un des meilleurs poèmes didactiques italiens. Il est suivi de notes explicatives, et d'autres opuscules qui complètent l'instruction sur cette culture. 12° *I Baccanali*, poèmes dithyrambiques, mais de moins d'étendue que la *Tabaccheide*, furent d'abord imprimés chacun à part; le premier, en 1710, ensuite les dix premiers ensemble, Venise, 1722, in-12. Seize autres furent aussi imprimés séparément, depuis 1727 jusqu'en 1750, puis ensemble, et réunis aux dix premiers, en tout vingt-six *Baccanali*, avec des arguments à chacun pour en indiquer le sujet, Bologne, 1758, 5 vol. in-8°. Le 5° volume est rempli par la *Tabaccheide*, réimprimée avec beaucoup de nouvelles notes, que l'auteur avait préparées pour une seconde édition. 15° Cinq pièces de théâtre, que nous réunirons ici dans un seul article : *Clizia, scena pastorale cantata in musica nel teatro Scroffa*, Ferrare, 1716, in-4°. — *Ezzelino, tragedia in versi sciolti*, Venise, 1721, in-8°; corrigée et améliorée, Ferrare, 1722, 1726 et 1727, in-8°. — *Giocasta la giovine, tragedia di scena mutabile*, etc., avec un discours sur les changements de scène, Faenza, 1725, in-8°; Venise, 1727, in-8°. — *La Deifobe, tragedia*, Paris, 1727, in-8°. Quoique cette pièce eût paru sous le nom de Baruffaldi, il publia une déclaration qui avertissait le public qu'elle n'était point de lui, qu'il n'avait fait qu'en corriger quelques vers, et qu'il l'avait tirée d'un manuscrit mal en ordre, intitulé *l'Albamura*, qui avait appartenu à une troupe de comédiens. — *Il Sacrificio d'Abele, rappresentazione sacra*, Bologne, 1759, in-8°. On trouve parmi ses ouvrages posthumes, et restés inédits, d'autres pièces de théâtre : *il Pastor buggiardo, favola pastorale*; *Statira, tragedia*, et *Bertoldo in corte*. 14° Grand nombre d'opuscules de tout genre, tant en vers qu'en prose, et beaucoup de poésies dans différents recueils. G—É.

BARUFFALDI (JÉRÔME), savant bibliographe, neveu du précédent. Né le 15 janvier 1740, à Fer-

rare, il y fit ses études sous les jésuites; et ayant embrassé la règle de St-Ignace, il professa la rhétorique, d'une manière brillante, au collège des nobles de Parme, puis à Brescia. A la suppression de la société, le P. Baruffaldi revint dans sa patrie, où il fut nommé vice-bibliothécaire, secrétaire perpétuel de l'académie et inspecteur des études dans le Ferrarois. Les devoirs que lui imposèrent ces différentes places remplirent le reste de sa vie. Il mourut au mois de février 1817. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Saggio della tipografia Ferrarese*, Ferrare, 1777, in-8°. C'est le catalogue des ouvrages imprimés dans cette ville, de 1471 à 1500. Il y a de l'érudition et des recherches curieuses. Dominique Barbieri en a publié la critique, mais personne n'était plus convaincu que l'auteur lui-même de l'imperfection de cet essai. On en a la preuve par une note écrite de sa main, sur l'exemplaire que l'on conserve à la *Casanate*, dans laquelle il annonce le projet de faire réimprimer cet ouvrage, avec de nombreuses additions, sous le titre d'*Annali tipografici Ferraresi*. Il promettait aussi de continuer l'histoire de l'imprimerie à Ferrare, pendant le 16° siècle. 2° *Commentario storico della biblioteca Ferrarese*, ibid., 1782, in-8°. Il en attribue la fondation au duc Borso d'Este. (Voy. ce nom.) 3° *Vita di Claudio Tedeschi*, ibid., 1784, in-8°. 4° *Notizie delle accademie letterarie Ferraresi*, ibid., 1787, in-8°. Cet opuscule est rempli de recherches et d'érudition. 5° *Catalogo di tutte l'edizioni dell' Orlando furioso*, ibid., 1787, in-8°. 6° *Vita di Lodov. Ariosto*, ibid., 1807, in-4°. C'est la meilleure biographie qu'on ait de ce grand poète. Les exemplaires en sont rares en France. 7° *Continuazione delle Memorie storiche de' letterati Ferraresi*, ibid., 1814, in-4°. (Voy. BAROTTI.) On doit en outre à Baruffaldi quelques dissertations sur des objets d'antiquité, insérées dans les *Opuscoli Ferraresi*; et, dans le tome 8 du même recueil, une *Vie de Pellegrino Morato* (voy. ce nom), écrite, suivant Tiraboschi, avec beaucoup d'exactitude. Il avait préparé une nouvelle édition de la célèbre comédie du Bojardo : *il Timone*. (Voy. BOJARDO.) Un des amis de Baruffaldi l'a publiée, Ferrare, 1819, in-4°. W—s.

BARUTEL (GRÉGOIRE DE), poète languedocien, né vers 1620, à Villefranche de Lauragais, fut l'un des élèves et des amis du célèbre Goudelin (voy. ce nom), et se fit connaître dans sa jeunesse par quelques pièces de vers, qui lui valurent le suffrage des amateurs. En 1651, il remporta le premier prix à l'académie des jeux floraux, par un poème sur le jeu du lansquenet, qu'il fit imprimer avec ses premiers essais, sous ce titre : *le Triomphe de l'Églantine*, Toulouse, 1651, in-4°. Ce volume est devenu très-rare. Barutel renonça de bonne heure à la poésie, et, suivant les auteurs de la *Biographie toulousaine*, ce fut une véritable perte pour l'art dans lequel il avait débuté d'une manière à donner les plus grandes espérances. W—s.

BARUTEL (le Père THOMAS-BERNARD), prédicateur, né à Toulouse en 1720, embrassa la règle de St-Dominique et ne tarda pas à se faire connaître

par son talent pour la chaire. Comme il prêchait le plus souvent d'abondance, sur de simples notes ou sur des signes tracés avec la pointe d'un canif au dos de son crucifix, il n'a été recueilli qu'une partie de ses œuvres. Le P. Barutel était au couvent des dominicains de Castres (dans l'Albigeois), au commencement de la révolution. Il se faisait estimer et aimer par l'austérité de ses mœurs et l'urbanité de ses manières. Ayant refusé de prêter le serment imposé aux ecclésiastiques, il fut enfermé dans la Chartrreuse de Saix avec plusieurs religieux de son ordre et y mourut en 1792. On a de lui : *Sermons, Pannégyriques et Discours*, Toulouse, 1788, 3 vol. in-12.

W—s.

BARWICK (PIERRE), médecin anglais, né vers l'an 1619, à Wetherstack, dans le Westmoreland, étudia à l'université de Cambridge. Il s'honora par son courage et son dévouement, surtout pour les pauvres, pendant la peste qui ravagea la ville de Londres en 1665. Fidèlement attaché à la cause royale, il fut fait, aussitôt après la restauration, médecin ordinaire de Charles II; ce prince avait la plus haute estime pour ses talents et son caractère. Modèle de piété, de bonté et de désintéressement, et d'une modestie presque sans exemple, Barwick était également remarquable par la solidité de son savoir, et la facilité et l'élégance de son style. Il mourut à Londres en 1705, âgé de 86 ans. Il réussissait particulièrement dans le traitement de la petite-vérole et des différentes espèces de fièvre. On a de lui : 1° *Défense de la découverte de la circulation du sang par Harvey*, regardée comme un des meilleurs ouvrages écrits sur ce sujet. 2° *Vie de Jean Barwick* (son frère), écrite en latin, et publiée avec une préface par Hilkiah Bedford, 1721, in-8°. Quelque temps avant sa mort, et devenu presque aveugle, il ajouta à cet ouvrage un appendix en défense de l'*Eikon Basiliké*, contre le docteur Walker, où l'on trouve beaucoup d'aigreur, occasionnée par les nombreux libelles répandus dans le public contre la mémoire de Charles I<sup>er</sup>. On attribue aussi au docteur Barwick un livre intitulé : *de Iis quæ medicorum animos exagitant*, Londres, 1671, in-4°. X—s.

BARY (HENRI), graveur flamand fort habile, né vers 1625. Ses ouvrages, plus connus que les détails de sa vie, se font tous distinguer par une grande pureté de burin et par un faire aussi brillant que facile. Le style de cet artiste approche beaucoup de celui de Corneille Vischer, surtout dans le portrait. Les amateurs font grand cas des pièces suivantes : 1° *une Vieille qui jette de l'eau par une fenêtre*, d'après Fr. Mieris; 2° *une jeune Personne endormie, ayant derrière elle un jeune homme*; 3° *un Mendiant et un faiseur de balais*, d'après le même; 4° *l'Été et l'Automne*, tableau allégorique copié sur van Dyck; 5° *un Ménage rustique*, d'après Pierre van Aersen; 6° les portraits d'*Hugues Grotius*, de *Corneille Kettel*, de *Michel Ruyter*, de *l'amiral Vlugh*, de *Tromp*, de *Jacob Backer*, etc., d'après différents maîtres. Bary ne s'est pas toujours borné à imiter les autres; il s'est montré quelquefois créateur, et l'on admire, entre autres dessins de son in-

vention, celui qui représente *une Mère donnant le sein à son enfant*, ainsi que les portraits d'*Erasmus* et de *Jacques Taurinus*. Les estampes de cet artiste sont tantôt marquées de son nom, tantôt des lettres initiales H. B., ou d'un chiffre formé de ces mêmes lettres.

B—n.

BARYPHONUS. Voyez GROBSTIMM.

BARZENA (le Père ALPHONSE), surnommé l'apôtre du Pérou, naquit en 1528, à Cordoue, et fut disciple du bienheureux Jean d'Avila. (Voy. ce nom.) Ayant formé le projet de porter la lumière de l'évangile aux nations infidèles, il voulut embrasser la règle de St-Ignace; mais divers obstacles s'opposèrent longtemps à ce pieux dessein, et ce ne fut qu'en 1565 qu'il lui fut permis de le réaliser. Après avoir édifié l'Andalousie par ses exemples et par ses discours, il obtint, en 1559, de ses supérieurs, la permission de passer en Amérique. A son arrivée au Pérou, il apprit les langues des indigènes du Tucuman et du Paraguay, et consacra le reste de sa vie à l'instruction de ces deux grandes provinces. Frappé de paralysie, dans une de ses courses apostoliques, il fut transporté à Cusco; mais tous les secours de la médecine ne purent lui rendre l'usage de la parole; il languit quelques années, privé de presque toutes ses facultés, et mourut au mois de janvier 1598, à 70 ans. Le P. Southwell lui a consacré une notice intéressante dans la *Biblioth. societ. Jesu*. Outre des catéchismes et quelques opuscles ascétiques destinés aux nouveaux convertis, on lui doit : *Lexica et præcepta grammatica, item liber confessionis et precum, in quinque Indorum linguis, quarum usus per Americam Australem, nempè Puguinica, Tenocotica, Catamareana, Guarunica, Natixana sive Moguazana*, Lima, 1590, in-fol., livre très-rare et qu'on regarde comme le premier qui ait été imprimé au Pérou.

W—s.

BARZIZIO. Voyez GASPARIANI.

BARZONI (VICTOR), né à Lunato, dans l'État de Venise, en 1764, fit ses études à Brescia. Fort attaché à l'ancien gouvernement de sa patrie, il se montra dès le commencement très-opposé aux principes de la révolution française, et il exprima cette opinion avec beaucoup de force dans un volume publié en 1794 sous ce titre : *le Solitaire des Alpes*. C'est un dialogue entre un vieillard indigné des premiers excès de cette révolution et un jeune enthousiaste à qui il cherche à en démontrer les dangers. L'invasion de l'Italie par l'armée française, en 1796, et les désordres qui l'accompagnèrent, n'étaient guère propres à faire revenir Barzoni de ses premières idées. Lorsqu'il vit surtout l'indépendance de sa patrie menacée, il conçut pour tout ce qui portait le nom de français la plus profonde haine; et cette haine s'exhala dans une brochure, intitulée *les Romains en Grèce*, qu'il publia pour la première fois en 1797, in-8°. Quoiqu'il n'y eût pas mis son nom, toute l'Italie en connut bientôt l'auteur; et Bonaparte en fut vivement offensé. Il était évident que Barzoni, sous le nom de *Flaminius*, l'avait peint sous les couleurs les plus odieuses, que le roi Philippe n'était autre que l'empereur d'Allemagne Fran-

çois II, et que sous la dénomination de Grecs on ne pouvait voir que les peuples d'Italie, alors si cruellement opprimés par les Français. Bonaparte fit saisir partout les exemplaires de cet ouvrage; et les ordres les plus sévères furent donnés pour arrêter Barzoni; mais il fut assez heureux pour échapper aux poursuites, et son livre n'en eut que plus de vogue, surtout à Venise, où il produisit tant d'effet que l'envoyé de France, Villetard, crut devoir en adresser des plaintes au nouveau gouvernement qui venait d'être organisé. Ce gouvernement ne répondit que par des allégations vagues, fondées sur la liberté de la presse; et comme l'auteur n'avait pas ménagé les municipaux plus que le général français, ils manifestèrent beaucoup de mépris pour de pareilles attaques, invitant Bonaparte à faire de même. Mais cette réponse fut loin de satisfaire celui-ci. Lorsque Villetard lui fit connaître que Barzoni l'avait attaqué en plein jour dans un café, un pistolet à la main, rien ne put calmer son ressentiment; et ce fut en vain que l'envoyé de la république française essaya d'excuser cet attentat en le représentant comme un acte de folie. Bonaparte furieux déclara que c'était un assassinat, qu'il exigeait un châtiment exemplaire; et Barzoni n'échappa à sa colère qu'au moyen d'un passe-port qu'il reçut de la main de Villetard lui-même. Il se réfugia en Toscane et se tint longtemps caché dans les Apennins. Ce fut alors qu'il acheva, sous le titre de *la République française*, Venise, 1799, in-8°, une hisoïre de la révolution de France, où l'on trouve des faits ignorés et assez curieux. Après que les Français eurent été expulsés de la péninsule italienne, en 1799, Barzoni se rendit à Milan et y fit imprimer un précis historique de la ruine de sa patrie sous ce titre : *Revoluzioni della repubblica Veneta del signore Vittorio Barzoni, autore de Romani in Grecia*, vol. in-8°, Philadelphie (Milan), 51 mai 1800. Cet ouvrage, qui parut au moment où l'Italie allait rentrer sous la domination des Français par la bataille de Marengo, fut peu connu à cette époque; cependant un exemplaire parvint en Angleterre, et il fut aussitôt traduit et publié; ce que l'auteur apprit avec beaucoup de surprise par les journaux anglais. Il en a depuis fait imprimer lui-même, en 1814, à Milan, une seconde édition très-exacte, et dans la préface de laquelle il se plaint amèrement des erreurs de la traduction anglaise, où l'on a confondu le texte avec les notes. Lorsque les Anglais se furent rendus maîtres de Malte, Barzoni, qui s'était d'abord réfugié à Vienne, ne trouvant plus d'asile sur le continent, passa dans cette île; et là, sous la protection de la puissance britannique, il publia (en italien) le *Carthaginois*, journal politique dont le principal but était d'attaquer les opérations du gouvernement de Napoléon. Il est évident que la haine lui fait exprimer quelquefois sur ce grand homme des accusations injustes; mais, à côté de quelques déclamations passionnées et d'assertions inexactes, on trouve dans son recueil des détails curieux pour l'histoire. Barzoni publia à la même époque (1804), à Malte (en italien) : *Motifs de la rupture du traité d'A-*

*miens*, vol. in-12. Ce livre, très-précieux par les renseignements diplomatiques, eut une 2<sup>e</sup> édition à Malte, en 1811, et une 3<sup>e</sup> en 1815, à Milan, où l'auteur était revenu, et où il publia dans la même année un autre volume in-12, intitulé : *Descrizioni*, n<sup>o</sup> 14, presso Baret, a Milano. Dans cet ouvrage curieux, dédié à Thomas Maitland, gouverneur et commandant de l'île de Malte, Barzoni présente : 1<sup>o</sup> un tableau très-pittoresque et très-vrai des Apennins et de la forêt de Vallombreuse; 2<sup>o</sup> une description de plusieurs statues de Canova, et de la *Vénus de Médicis*; 3<sup>o</sup> les horreurs des prisons de Venise; 4<sup>o</sup> la peste dont il fut le témoin à Malte dans le mois de juillet 1813. C'est dans ce dernier tableau qu'il fait la description du château impérial de Luxembourg, près de Vienne, qu'il avait visité en 1803, et qu'il rapporte la conversation qu'il y eut avec un vénérable vieillard qui le conduisait dans la maison dite du Caprice ou de la Révolution, et qui lui dit : *Les temps de révolutions sont des temps d'ignorance et de barbarie, quoiqu'on y parle beaucoup de lumières et de sciences....* Dans les dernières années de sa vie, Barzoni s'était retiré à Naples, où il est mort en 1829. On croit qu'il a laissé manuscrit un autre ouvrage allégorique intitulé : *les Grecs à Rome*, dans lequel il représente tous les maux que les Italiens eurent à supporter de la part de leurs conquérants. G—G—Y.

BAS. Voyez LEBAS.

BASAN (PIERRE-FRANÇOIS), graveur et marchand d'estampes, né à Paris, le 23 octobre 1723, étudia d'abord le dessin et la gravure; mais, comme il le dit lui-même dans le *Dict. des Graveurs*, « la vivacité de son caractère et son peu de patience lui firent préférer le commerce, auquel il donna « toute l'extension dont il est susceptible. » A la vérité, Basan, stimulant ceux qui avaient quelque goût pour les objets d'arts, forma un grand nombre d'amateurs, non-seulement en France, mais encore dans les pays étrangers, et rendit ainsi un grand service aux artistes, ses contemporains. Parmi une multitude d'estampes et de collections qui portent son nom, il y a quelques sujets de sa main (notamment dans la galerie de Dresde et dans celle du comte de Bruhl), qui annonçaient de la facilité et d'heureuses dispositions. On a de lui beaucoup de catalogues d'estampes et un *Dictionnaire des Graveurs anciens et modernes*, qui, malgré un grand nombre de fautes, est cependant encore le meilleur jusqu'à présent. Cet ouvrage, imprimé en 3 vol. in-12, 1767, a eu une 2<sup>e</sup> édition en 1789, 2 vol. in-8°, qui a reparu en 1809, augmentée d'une *Notice sur l'art de la gravure* par P.—P. Choffard, et d'un précis de la vie de l'auteur. La première contient un catalogue des estampes gravées d'après Rubens. Basan est mort à Paris, le 12 janvier 1797. P—E.

BASCAPÉ (CHARLES BASILICA SANCTI PETRI ou par contraction), savant prélat italien, naquit en 1550 à Milan, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses études à Pavie, il se fit agréger au collège noble des juriconsultes de Milan; mais, fatigué

bientôt des cabales et des tracasseries de ses confrères, il abandonna le barreau, embrassa l'état ecclésiastique en 1576, et prit, deux ans après, l'habit des clercs réguliers de St-Paul. Ce fut alors qu'il changea le nom de François qu'il avait reçu au baptême, et prit celui qu'on lui a donné en commençant cet article. Honoré de la confiance de St. Charles, il fut envoyé par ce prélat, en 1580, à Madrid, pour y régler avec la cour d'Espagne différentes affaires qui intéressaient l'église de Milan. Ayant rempli l'objet de sa mission, Bascapé revint en Italie et fut élu supérieur général de sa congrégation, dignité dans laquelle il fut confirmé deux fois. En 1592, étant allé visiter le collège des barnabites, à Rome, le pape Clément VIII, charmé de ses talents et de sa piété, lui conféra l'évêché de Novarre. Il prit possession de son siège dès les premiers mois de l'année suivante; et, marchant sur les traces de St. Charles, signala dans toutes les circonstances son zèle et sa charité. Il fonda aussi à Novarre un collège dont il confia la direction aux clercs réguliers. Ce digne prélat mourut dans sa ville épiscopale, le 6 octobre 1615, à 65 ans. Il était très-versé dans le droit canon et dans l'histoire ecclésiastique, comme on peut en juger par ses nombreux ouvrages. Il en a publié dix-neuf et laissé manuscrits quarante-deux. On en trouve les titres dans la *Bibliotheca scriptor. Mediolanensis* de Philippe Argellati, t. 1, p. 124, et t. 2, p. 1027, et dans les *gli Scrittori d'Italia* de Mazuchelli, t. 2, p. 512. Les principaux sont : 1° de *Metropoli Mediolanensi*, Milan, 1575, 1596, 1598, in-8°, et 1628, in-fol. Cette dernière édition, qui renferme un traité d'un autre auteur intitulé *Successores sancti Barnabæ*, est indiquée dans la *Méthode d'étudier l'histoire* de Lenglet Dufresnoy, sous ce titre : *Brevis historia provincie Mediolanensis ab initio ad Christum natum, et undecim primorum archiepiscoporum Mediolanensis. Vita. — Fragmenta hist. Mediolanensis*. Cet ouvrage curieux est plein de recherches, mais c'est par erreur que l'Argellati dit qu'il a été inséré par Grævius dans le t. 2 du *The-saurus antiquitat. Italiae*. 2° De *regulari disciplina Monumenta Patrum*, Milan, 1588. 3° De *Vita et Rebus gestis Caroli card. archiep. Mediol.*, Ingolstadt, 1592, in-4°; Brescia, 1602, in-4°. Bascapé traduisit lui-même cette vie de St. Charles, en italien, et la publia sous le nom de *Luca Vandoni*, Bologne, 1612, in-8°. 4° *Novarria, seu de Ecclesia Novarriensi libri duo*, Novarre, 1612, in-4°. Les manuscrits de Bascapé sont conservés au collège St-Marc, à Novarre. On peut consulter pour plus de détails les auteurs cités dans le courant de cet article. W—s.

BASCHI (MATTHIEU), instituteur des capucins, naquit dans le duché d'Urbain, et entra dans l'ordre des mineurs observantins, au commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Affligé du relâchement qui s'était introduit dans l'ordre, il se sentit fortement porté à faire revivre parmi ses frères la règle de St-François dans toute sa rigueur. Vivement occupé de cette pensée, il crut qu'elle lui était inspirée du ciel, et s'imagina que le saint patriarche de l'ordre lui était

apparu dans une vision, revêtu de l'habit qu'il avait porté. Baschi prit aussitôt une robe d'une étoffe grossière, semblable à celle qu'il croyait avoir vue à St. François; il se couvrit la tête d'un capuchon pointu, d'où est venu à ses disciples le nom de *capucins*. Dans cet équipage, il sortit furtivement de son couvent de Montefalcone, se rendit à Rome, et se présenta à Clément VII, qui, d'après sa demande, lui permit de porter son nouvel accoutrement, d'observer à la lettre la règle de St. François, de prêcher la parole de Dieu, et de travailler au salut des pécheurs, sous la condition de se présenter tous les ans au chapitre des frères mineurs. En peu de temps, frère Baschi eut un grand nombre de disciples; mais il trouva aussi beaucoup de persécuteurs parmi les observantins, qui étaient surtout révoltés de son capuchon pointu. Il fut arrêté dans un chapitre général, et mis en prison par ordre du provincial. La duchesse de Camerino, nièce du pape, obtint sa liberté. Sa réforme fut approuvée du souverain pontife en 1528, et, l'année suivante, il eut le titre de vicair général de l'ordre : au bout de deux mois, il quitta cet emploi, sortit de son couvent, et courut de tous côtés, prêchant la parole de Dieu. Ce fut en exerçant ce ministère qu'il mourut à Venise, en 1532. Marc de Lisbonne, dans son *Histoire séraphique*, édition de Venise, 1598, fait de Baschi un thaumaturge, et raconte sur l'institution des capucins des visions et des miracles fort extraordinaires; mais on ne trouve rien de tout cela dans les éditions portugaise de 1588, espagnole de 1590, italienne de 1591. T—D.

BASCHI. Voyez AUBAIS.

BASCHILOW (SEMEN), savant de Russie, né vers l'année 1740, mort en 1770. Il fut d'abord employé comme interprète à l'académie de Pétersbourg, et devint ensuite secrétaire du sénat. Il publia quelques livres des *Annales* de Nicon, le *Sudebnick*, du czar Iwan Wasiliewitch, et quelques autres pièces relatives à l'histoire de son pays. C—AU.

BASEDOW (JEAN-BERNARD), né à Hambourg, le 11 septembre 1725, était fils d'un perruquier; les mauvais traitements lui firent abandonner la maison paternelle : un médecin de village le prit à son service, et le décida bientôt à retourner chez son père. Entré dans les basses classes du collège de St-Jean, la rudesse de ses maîtres le rendit dur et violent lui-même : forcé d'assujettir son esprit à une méthode lente et rigoureuse, il contracta pour la patience et la régularité une aversion qui exerça sur tout le cours de sa vie une influence marquée. Pauvre et intelligent, il se chargeait souvent des tâches de ses camarades de collège, riches et paresseux : ceux-ci, en revanche, l'associaient à des parties de plaisir qui contribuèrent à lui faire prendre des habitudes de dérèglement dont sa santé et sa réputation eurent souvent à souffrir. En 1744, Basedow alla à Leipsick étudier la théologie : il se livra tout entier aux leçons du docteur Crusius et à l'étude de la philosophie. Elle commença par le rendre sceptique en théologie; la lecture approfondie des livres saints et de tout ce qui s'y rapporte le ramena

à la foi ; mais, dans son isolement, il la forma d'après ses propres idées, et elle fut peu orthodoxe. Revenu à Hambourg, il y vécut comme candidat jusqu'en 1749, que de Quaalen, conseiller intime de Holstein, le donna pour précepteur à son fils. Basedow commença à s'occuper d'éducation. D'abord il ne voulut enseigner le latin à son élève que de routine, et en lui parlant latin ; il écrivit même sur ce sujet une dissertation qui parut à Kiel, en 1751 : *Inusitata et optima honestioris juventutis crudiendæ Methodus*. Nommé, en 1753, professeur de morale et de belles-lettres à l'académie de Sorø, en Danemark, il y publia, en 1758, sa *Philosophie pratique pour toutes les conditions*, 2 vol., Copenhague et Leipsick, in-8° ; 2<sup>e</sup> édition, Dessau, 1777, 2 vol. in-8°, qui contenait de fort bonnes choses sur l'éducation en général, et sur celle des filles en particulier ; mais il mit en avant des propositions peu conformes à l'orthodoxie luthérienne ; aussi, le comte de Danneskiold, inspecteur de l'académie, lui fit-il ôter sa place, pour le transférer au gymnase d'Altona. Basedow continua de s'adonner à des travaux théologiques. Lorsqu'il publia, en 1764, sa *Philaléthé ou Nouvelles Considérations sur les vérités de la religion et de la raison, jusque sur les limites de la révélation*, Altona, 2 vol. in-8°, le magistrat en fit défendre la lecture ; il n'eut plus la permission d'imprimer à Hambourg ni à Lubeck ; la communion lui fut interdite, ainsi qu'à toute sa famille ; le peuple alla jusqu'à vouloir le lapider. Basedow, qui voyait la vérité dans ses opinions, déploya, pour les soutenir et les justifier, une activité prodigieuse ; il écrivit son *Instruction méthodique dans la religion et la morale de la raison*, Altona, 1764, in-8° ; son *Système théorique de la saine raison*, Altona, 1765, in-8° ; son *Essai d'une Dogmatique libre*, Berlin, 1766, in-8° ; ses *Extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Berlin et Altona, 1766, in-8° ; son *Essai en faveur de la vérité du Christianisme*, ibid., 1766, in-8°, morceau qu'il estimait fort, parce qu'il y fondait surtout la vérité du christianisme sur sa valeur morale, et plusieurs autres ouvrages où se trouvaient des assertions hétérodoxes, comme la non-éternité des peines, l'inégalité des trois Personnes de la Trinité, la non-satisfaction de nos péchés par la mort du Rédempteur, etc. Constamment persécuté dans sa carrière théologique, Basedow aurait été la victime de son zèle, si le comte de Bernstorff, ministre d'État, et J.-A. Cramer, prédicateur de la cour de Copenhague, ne l'eussent pris sous leur protection. Il cessa tout à fait de donner des leçons, sans perdre son traitement, et, vers la fin de l'an 1767, il abandonna la théologie pour s'occuper avec la même ardeur de l'éducation. Il conçut le projet de la réformer entièrement en Allemagne. Il commença par publier une *Adresse aux amis de l'humanité et aux hommes puissants, sur les écoles, les études et leur influence sur le bonheur public, avec le plan d'un Traité élémentaire des connaissances humaines*, Hambourg, 1768, in-8°. Il proposait la réforme des écoles, des méthodes d'enseignement, l'établissement d'un institut pour former des maîtres, et demandait

des souscriptions pour l'impression de son *Livre élémentaire*, où ses principes devaient être exposés et accompagnés de planches ; il avait besoin de 5050 écus. Les souscriptions se montèrent bientôt à 15,000 écus ; l'impératrice de Russie, Catherine II, envoya 1,000 écus, le roi de Danemarck 900 écus, etc. En 1770, parut le 1<sup>er</sup> volume de la *Méthode pour les pères et les mères de famille, et pour les chefs des peuples*, Altona, 1770, in-8° ; ce volume fut suivi, six mois après, des trois premières parties de son *Livre élémentaire*, in-8°, avec 54 planches. Cet ouvrage, loué dans presque tous les journaux, et entre autres par Garve, dans la *Bibliothèque des Belles-Lettres* de Leipsick, fut traduit en français par Huber, et en latin par Mangelsdorf ; mais Schlozer, dans la traduction allemande de l'*Essai d'Education nationale*, de la Chalotais, accusa Basedow d'avoir omis dans son plan plusieurs branches des sciences, et de n'avoir eu en vue qu'une spéculation pécuniaire. Basedow désolé offrit de rendre le prix du livre à ceux qui n'en seraient pas satisfaits. Un seul homme, un Suisse, redemanda sa souscription. Basedow continua d'écrire : encouragé par le succès de son *Livre élémentaire*, il écrivit plusieurs autres ouvrages consacrés, soit aux enfants, soit aux parents, et destinés à en propager les principes : son *Livret pour les parents et les maîtres*, et son *Livret pour les enfants*, 1771, in-8° ; son *Traité d'arithmétique*, 1775, in-8°, et ses *Eléments de mathématiques pures*, 1772, 2 parties, in-8°, eurent beaucoup de succès. Son *Agathocrator, ou de l'Éducation des maîtres à venir*, 1771, in-8°, lui valut une médaille de l'empereur Joseph II ; enfin, les voyages qu'il fit à Brunswick, à Leipsick, à Dessau, à Berlin, à Halle, pour y examiner l'état de l'instruction publique, lui ayant fourni l'occasion d'étendre ou de rectifier ses idées, et de se convaincre que son *Livre élémentaire*, écrit de verve et à la hâte, contenait beaucoup d'assertions fausses ou hasardées et de marques de précipitation, il en publia une nouvelle édition fort améliorée, sous ce titre : *Traité élémentaire, ou Recueil méthodique de toutes les connaissances nécessaires pour l'instruction de la jeunesse, depuis le premier âge jusqu'aux études académiques, accompagné de planches et de traductions française et latine*, 1774, Dessau et Berlin, 4 vol. ; 2<sup>e</sup> édition, Leipsick, 1785. La même année, il publia son *Legs pour les consciences, ou Manuel de religion naturelle et révélée*, ouvrage qu'il composa pour faire connaître ses vrais principes religieux, et se laver du soupçon qu'il avait encouru, de vouloir fonder une secte. Dans ses voyages, il avait été fort bien accueilli par le prince d'Anhalt-Dessau, qui lui promit sa protection. C'était alors qu'il avait résolu de fonder à Dessau un institut d'éducation, et d'appliquer lui-même ses principes, en formant des élèves qui pussent les répandre dans toute l'Allemagne. Cet institut s'ouvrit le 27 décembre 1775. Peu propre, par la nature de son esprit et de son caractère, à réussir dans un état qui exige avant tout de l'ordre, de la patience et de la tenue, il porta dans ce nouveau projet son ardeur accoutumée : le nom de

*Philanthropinon* lui parut le plus convenable à ses vues, et il publia à Leipsiek, en 1774, une brochure in-8°, intitulée : *le Philanthropinon fondé à Dessau*, où il développait son plan. Cependant le succès fut loin de répondre à son attente : il eut peu d'élèves. L'établissement, mal administré, devint le théâtre des querelles du curateur Basedow, avec les maîtres qui y enseignaient sous son inspection. L'association du célèbre Campe, un journal que les deux directeurs composèrent ensemble, sous le titre d'*Entretiens pédagogiques*, Dessau, 1777-79, in-8°, et un examen public qui jeta beaucoup d'éclat, rendirent au *Philanthropinon* une splendeur passagère : mais bientôt Basedow se brouilla avec Campe, se plaignit de son prince, quitta et reprit le curatelle de son institut, et, portant dans ses relations une humeur grossière et impérieuse, finit par donner au public, en 1783, des scènes scandaleuses par ses querelles avec le professeur Wolke, son ancien associé : il avait renoncé, dès 1778, à la direction de l'établissement, qui fut fermé en 1793. Basedow cessa presque entièrement de s'occuper d'éducation ; il revint à ses méditations théologiques, et, fixé tantôt à Magdebourg, tantôt à Halle, tantôt à Leipsiek, il prit part à la discussion qu'excitèrent en Allemagne les *Fragments de Wolfenbütel*, ouvrage posthume et anonyme de Reimar, publié par Leising. Basedow embrassa la cause du christianisme dans plusieurs ouvrages, entre autres dans sa *Proposition aux Penseurs du 19<sup>e</sup> siècle, pour rétablir la paix entre le christianisme primitif bien entendu et la raison éclairée*, Irénopole, 2 parties, 1779, in-8°. Le docteur Semler ayant écrit une prétendue *Réfutation des Fragments de Reimar*, Basedow démêla sans peine les mauvaises intentions de l'auteur, qui attaquait sourdement la foi qu'il avait l'air de défendre, et, avec sa franchise véhémente, dans une brochure publiée à Dessau en 1780, il somma Semler de s'expliquer ouvertement, s'engageant à le dédommager de sa fortune, si cette déclaration publique lui devenait nuisible. Semler ne répondit rien, et Basedow écrivit encore. Il venait de publier son *Jésus-Christ, le Monde chrétien et le petit nombre d'élus*, 1784, in-8°, lorsque, par un dernier retour à cette étude, qui avait partagé avec la théologie ses forces et son temps, il donna une *Nouvelle Méthode d'apprendre à lire*, Hambourg, 1783, in-8°, qu'il appliqua lui-même avec succès dans deux écoles de petites filles, à Magdebourg, et cet enseignement occupait journellement, pendant quatre heures, cet homme d'un zèle infatigable, lorsqu'il mourut dans cette ville, le 25 juillet 1790, avec la fermeté et la résignation d'un chrétien : il avait demandé que son corps fût ouvert, voulant (ce sont ses propres paroles) être encore utile à ses semblables après sa mort. On a élevé à Magdebourg, en 1797, un monument de marbre sur la place où il avait été enseveli. A des mœurs peu polies dans leur franchise, il joignait des habitudes grossières ; il aimait le vin et en buvait avec excès ; enfin, avec un caractère peu aimable, il sembla souvent, par son inconduite, prendre encore

à tâche de rendre ses services peu utiles et sa vertu peu estimable. Rien ne le fait mieux connaître que ce qu'il a dit lui-même : « Un lecteur pénétrant verra, par mes écrits, que j'ai été spécialement appelé à servir la vérité et le bonheur des hommes, « en suivant des routes jusque-là inconnues ; mes « opinions se sont succédées, comme on va le voir : « j'ai été luthérien, sceptique, athée, ami de la religion naturelle, converti au christianisme, chrétien paradoxal, chrétien de plus en plus hétérodoxe ; on peut voir en moi un penseur tourmenté au dedans par ses propres méditations, et un écrivain vain tourmenté au dehors, parce qu'il a été tantôt haï, tantôt méconnu ; hardi et entreprenant dans mes actions, j'ai toujours vu, le découragement au fond du cœur, les dangers qui me menaçaient et dont Dieu m'a sauvé en partie ; j'ai fait peu de cas du bonheur domestique, des amitiés et des habitudes ; j'en ai porté la peine ; occupé de guérir les autres, j'ai négligé la santé de mon âme ; l'estime est due à la sincérité de mes opinions, plutôt qu'à ma conduite ; je désirais ardemment de la rendre parfaite, mais elle eût exigé plus de suite et d'attention que la méditation de grandes vérités ; aussi, ai-je été encore plus souvent mécontent de moi-même que des autres, dont cependant, par cette raison même, j'ai su rarement être satisfait ; mon cœur a peu joui des charmes de la piété, parce que chaque occasion m'entraînait à des recherches et affaiblissait ainsi en moi le sentiment. Je me crois un homme et un chrétien comme il y en a peu, et comme il ne faut pas qu'il y en ait beaucoup. » Cette franchise sans apprêt et sans orgueil suffirait pour faire honorer le caractère d'un homme qui a rendu quelques services à sa patrie et à son siècle. L'ouvrage de Basedow, *de l'Éducation des princes destinés au trône*, a été traduit en français par Bourgoing, Yverdun, 1777, in-8°. (*Voy.* la liste de ses ouvrages dans le *Dictionnaire des écrivains allemands morts de 1750 à 1800*, de Meusel, t. 1<sup>er</sup>, p. 189-93, et sa vie, dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, année 1790, t. 2, p. 114-173.) G—T.

BASEILHAC (JEAN). *Voyez* COSME.

BASELIUS ou VAN BASEL (JACQUES). La Hollande a produit deux auteurs de ce nom. L'un, né en 1530, fut d'abord prédicateur à Flessingue et puis à Berg-op-Zoom, où il mourut en 1598. On a de lui une relation du siège de cette ville en 1588, imprimée dans la même ville en 1603, in-4°, et devenue fort rare. — Son petit-fils, appelé également Jacques BASELIUS, naquit à Leyde, et fut dans la suite pasteur à Kerkwerven, village de Zélande. Il était très-versé dans l'histoire civile et ecclésiastique. Son principal ouvrage est l'histoire religieuse de la Belgique, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1600 : *Sulpius Belgicus, sive Historia religionis instauratæ, corruptæ et reformatæ in Belgio et a Belgis*, etc., Leyde, 1657, in-42. Cet ouvrage a été traduit en hollandais par Melchior Leydekker, et imprimé à la suite du *Nederlandsche Historie* de Z. van Boxhorn, 2<sup>e</sup> édit., Amster-

dam, 1759, in-8°. — Un troisième *Nicolas BASELIUS* fut chirurgien à Bergues-St-Winox en Flandre et écrivit un petit traité astronomique sous ce titre : *Descriptio cometæ quæ apparuit 14 nov. anno 1577, una cum prognosticis anni calamitosissimi 1578*, Anvers, 1578, in-4°. D—G et R—G.

**BASHUYSEN** (**HENRI-JACQUES VAN**), savant professeur de langues orientales à Hanau, où il était né en 1679, et mourut en 1758. Sa passion pour l'hébreu, et surtout pour l'hébreu de rabbin, le porta à ériger à ses frais une imprimerie pour éditer correctement les meilleurs commentaires des docteurs juifs. Il commença par celui d'Abrabanel, sur le *Pentateuque*, qui parut en 1710, en beaux caractères, plus correct, plus commode que dans les éditions de Venise, et dans lequel il restituait les endroits supprimés par les inquisiteurs. Cette édition a cela de particulier, que les passages de l'Écriture et du Talmud sont marqués sur les marges, et qu'elle est ornée de points et de virgules, ce qui la distingue des autres livres rabbiniques. Bashuysen avait publié, dès 1707, sous le titre de *Commentaria scripturaria*, etc., les vingt et un premiers chapitres de la *Genèse*, avec des notes littérales, tirées des écrits des rabbins, imprimées en caractères rabbiniques, espèce de lettres courantes qui tiennent lieu des caractères italiens. Ce n'était là qu'un essai, afin de sonder le goût des amateurs de ce genre de littérature pour une Bible hébraïco-rabbinique qu'il se proposait de faire exécuter. En 1742, il donna un *Psautier* hébreu, in-12, avec des notes abrégées de quelques rabbins, dont le texte était mieux imprimé qu'on ne le faisait ordinairement en Allemagne. T—D.

**BASILE** (Saint), évêque de Césarée, en Cappadoce, docteur de l'Église, naquit dans cette ville en 329, d'une famille originaire du Pont, où elle avait tenu un rang considérable. Il eut pour père un des hommes les plus vertueux et les plus éloquents de Césarée, pour mère Ste. Emilie, pour sœur Ste. Marcrine, pour frères St. Grégoire de Nyse et St. Pierre de Sébaste. Ses ancêtres lui offraient d'autres saints recommandables par divers genres de mérite. Basile semblait donc destiné par sa naissance, par les exemples domestiques qu'il avait sous les yeux et par les talents dont la Providence l'avait doué, à devenir un des personnages les plus distingués de l'Église. Ces magnifiques espérances ne furent point trompées. Après avoir fait ses études dans la province du Pont avec un succès éclatant, il alla suivre à Constantinople les leçons de Libanius, le plus célèbre rhéteur de son temps. Libanius, enthousiasmé des heureuses dispositions de son disciple, frappé de ses vertus naissantes, le distingua bien vite, et conserva pendant toute sa vie la plus haute estime pour sa personne. Au sortir de cette école, Basile alla se perfectionner à Athènes, où l'on accourait de toutes parts pour se former à la pureté du langage et à cette élégance attique qui ont rendu si célèbres les grands écrivains de la Grèce. Là il retrouva Grégoire de Nazianze, son ancien ami, son émule pour la piété, pour les talents, pour l'ardeur

à s'instruire. Après s'y être perfectionné dans l'art oratoire, après y avoir amassé un trésor de connaissances dans les sciences profanes, il résista aux propositions avantageuses qui lui furent faites pour l'y fixer au rang des maîtres, et revint dans sa patrie, de laquelle on présentait déjà qu'il serait la gloire et l'ornement. Il y remplit pendant quelque temps une chaire de rhétorique, et parut avec éclat dans le barreau ; mais la crainte que les applaudissements qu'il recevait dans ce double emploi ne lui enflaient le cœur le fit renoncer à des états profanes, où il éclipsait tous ses concurrents, pour se consacrer entièrement à Dieu. Il reçut le baptême en 357, vendit et distribua son bien aux pauvres, parcourut les monastères de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Égypte, où les sujets d'édification qu'il trouva le consolèrent du triste spectacle des ravages que l'arianisme faisait dans tout l'Orient. A son retour, Basile fut obligé de se séparer de la communion de Dianée, son évêque, qui avait eu la faiblesse de souscrire la formule arienne de Rimini. Ce fut alors qu'il se retira dans les déserts du Pont, non loin du monastère de filles que sa mère et sa sœur avaient fondé sur les bords de l'Iris. A leur exemple, il en établit un pour les hommes de l'autre côté de la rivière, et y rassembla les solitaires dispersés dans le voisinage, pour leur faire mener la vie cénobitique qu'il préférait à la vie érémitique, dont l'isolement lui paraissait sujet à de grands inconvénients. Ces établissements s'étant multipliés dans le Pont et dans la Cappadoce il leur donna une règle commune, et en conserva l'inspection générale, même après qu'il fut devenu évêque. Dianée, attaqué d'une maladie qui le conduisit au tombeau, le rappela à Césarée ; et dès que cet évêque lui eut protesté que c'était sans en connaître le mal qu'il avait souscrit la formule de Rimini, sans avoir jamais prétendu renoncer à la foi de Nicée, il ne fit aucune difficulté de rentrer sous sa juridiction et de lui prodiguer tous les soins qu'exigeait l'état du pontife mourant. Basile n'était encore que lecteur. Eusèbe, successeur de Dianée, l'ordonna prêtre en 364. Ses succès dans la prédication excitèrent la jalousie d'Eusèbe, qui lui interdit l'exercice du saint ministère ; ce qui lui donna la liberté de retourner dans ses monastères du Pont. L'empereur Valens s'étant rendu peu après à Césarée pour mettre les ariens en possession des églises des catholiques, Eusèbe, hors d'état de lui résister, se rendit aux vœux des fidèles et rappela Basile. Sa présence fit cesser les divisions qui régnaient à son sujet parmi les orthodoxes, son zèle fit échouer le projet de Valens, et son éloquence fit ouvrir les greniers des riches pour nourrir les pauvres qu'une affreuse famine avait réduits à la plus extrême misère. La mort de l'évêque Eusèbe l'ayant porté, en 370, sur le siège de Césarée, cette Église prit dès lors une nouvelle face par les soins qu'il mit à former son clergé, par la ferveur qu'il inspira à tous les fidèles, et par le zèle actif qu'il déploya dans toutes les parties de son ministère. Ce zèle s'étendit même au delà des bornes de son diocèse. L'Église d'Antioche était déchirée par un schisme d'autant

plus difficile à éteindre, que chaque parti avait un homme distingué à sa tête. Ses efforts pour y rétablir l'harmonie ne purent réussir. Il fut plus heureux auprès des évêques macédoniens, qui témoignaient le désir de se réunir à l'Église. Basile se contenta de leur faire admettre la foi de Nicée, et confesser que le St-Esprit n'est pas une créature, bien convaincu qu'une fois rentrés dans le sein de l'unité, on les amènerait facilement, dans des conférences amicales, à en reconnaître la divinité. Cette condescendance, blâmée par quelques catholiques zélés, fut approuvée par St. Athanase, et affaiblit singulièrement le parti de l'arianisme. Valens, toujours obsédé par les chefs de ce parti, reprit le projet de faire communiquer ensemble les ariens et les catholiques; la terreur marchait à sa suite dans toutes les provinces qu'il traversait. Les évêques intimidés faiblissaient devant ses menaces. Le préfet Modeste, qui le précédait, avait ordre surtout de soumettre l'archevêque de Césarée. Modeste, assis sur son tribunal, entouré de ses licteurs armés de leurs faisceaux, fait comparaître Basile, lui parle de la confiscation de ses biens, de l'exil, des tourments, de la mort même, s'il ne se réunit à la religion de l'empereur. Le saint prélat, avec la sérénité peinte sur son visage, lui présente quelques livres qui formaient tous ses biens, des haillons qui le défendaient à peine de l'intempérie des saisons; il lui parle de son séjour sur la terre comme d'un lieu d'exil, du ciel comme de sa véritable patrie, après laquelle il soupire, de son corps exténué, dont les premiers tourments détruiront promptement le frère édifice, et le réuniront à son Créateur, pour lequel seul il vit. Modeste, étonné de cette tranquille intrépidité : « Personne, lui dit-il, ne m'a encore parlé avec une telle audace. — C'est, reprend Basile avec une sainte confiance, que vous n'avez point encore eu affaire à un évêque. Dans le cours ordinaire de la vie, nous sommes les plus doux et les plus soumis de tous les hommes; mais quand il s'agit de religion, nous méprisons tout pour Dieu, sans que rien soit capable de nous ébranler. » Une pareille résignation imposa au préfet et à l'empereur même, devant lequel il comparut le lendemain, et on le laissa tranquille. Cependant Basile savait tempérer par une sage condescendance la rigueur de son ministère. Valens s'étant rendu à l'église le jour de l'Épiphanie, n'osa pas se présenter à la communion, prévenu qu'elle lui serait refusée; mais il fit son offrande, qui fut acceptée, Basile pensant que, dans une occasion si extraordinaire, il était de la prudence de relâcher quelque chose de la sévérité des règles pour ne pas humilier la majesté impériale et provoquer son ressentiment. Deux fois Valens se laissa arracher par les ariens l'ordre d'exiler le saint évêque, deux fois il fut obligé de le révoquer. Le reste de la vie de St. Basile n'offre plus que des détails sur les mesures qu'il prenait pour entretenir le bon ordre dans son Église, pour terminer les différends qui s'élevaient dans les Églises voisines, pour ramener les pasteurs et leurs troupeaux à la foi de Nicée, pour procurer des évêques orthodoxes aux diocèses qui en man-

quaient, régler des disputes de territoire, etc., etc. Tout cela le mit dans le cas de faire de fréquents voyages, quelquefois dans les saisons les plus rudes de l'année. Sa santé, que les rigueurs de la pénitence avaient toujours rendue très-chancelante, en fut extrêmement affectée. Il mourut, au milieu de toutes ces sollicitudes, en 379, universellement regretté, non-seulement par les chrétiens, mais par les juifs et les païens, qui le regardaient tous comme leur père. St. Grégoire de Naziance se chargea d'exprimer les regrets des uns et des autres dans l'oraison funèbre qu'il prononça à ses funérailles, et qu'on regarde comme un des discours les plus touchants de cet éloquent orateur chrétien. Les ouvrages de St. Basile consistent en des homélies, des discours, des morales, cinq livres *contre Eunomius*, un livre *du St-Esprit*, un commentaire sur Isaïe, plus de trois cents lettres sur divers sujets. Ce qui forme le caractère de son éloquence, c'est une excellente dialectique, des connaissances étendues et variées, des mouvements vrais, une imagination riche, de grandes pensées, de sublimes conceptions, un fréquent usage de l'Écriture sainte, des grâces, une diction pure, une précision unique, beaucoup d'ordre, de clarté, d'élégance dans le style. Photius, si bon juge en cette matière, regarde son talent comme le plus propre à entraîner les cœurs et à persuader les esprits dans les actions publiques. On y remarque cependant un peu le défaut des rhéteurs sous lesquels Basile avait été élevé, comme d'être trop prodigue d'ornements, de tableaux agréables, de descriptions fleuries. *L'Hexaméron*, ou recueil de discours sur l'ouvrage des six jours de la création, regardé comme son chef-d'œuvre, est plein d'érudition et de variété. Il y a seulement quelques opinions qui attestent l'état d'imperfection où était alors l'étude de la physique et de l'histoire naturelle. Ses lettres sont un des ouvrages les plus curieux et les plus savants de l'antiquité; elles sont écrites avec noblesse et pureté. L'état des Églises d'Orient et d'Occident y est dépeint sous des traits naturels; un grand nombre de questions de doctrine, de discipline et de morale y sont décidées avec beaucoup d'habileté et de prudence. Il y en a plusieurs de consolation et d'exhortation qui sont très-édifiantes et très-fortes. Celles qui ne sont que de compliment renferment pour la plupart des pensées ingénieuses et solides. Toutes les anciennes éditions de St. Basile étaient incomplètes et défectueuses pour le texte grec, obscures et inexactes pour la version latine. D. Garnier a corrigé tous ces défauts dans celle qu'il a donnée, dont les deux premiers volumes parurent à Paris en 1721 et 1722, et le troisième après la mort de l'éditeur, en 1750, par les soins de D. Prudent Maran. La vie de St. Basile a été composée en français, Paris, 1674, in-4°, par G. Hermant, qui a aussi traduit ses *Ascétiques*, 2 vol., Paris, 1675, Rouen, 1727, in-8°, et sa *Morale*, 1661, in-12. Ses lettres et ses sermons l'ont été par l'abbé de Bellegarde (*voy. BELLEGARDE*), 1695, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1701, in-8°; et sa *Morale*, par G. Leroy, abbé de Hautefontaine, 1665, in-8°. Le duc de Luynes a traduit quelques opuscules

de St. Basile dans le livre intitulé : *Divers ouvrages de piété tirés de St. Cyprien, St. Basile et autres*, Paris, 1664, in-8°. L'abbé Auger a publié, en 1788, une traduction de l'*Hexameron*, des homélies et des lettres choisies. Le même abbé Auger a donné le *Discours aux jeunes gens sur l'utilité qu'ils peuvent retirer des auteurs profanes*, dans le 2<sup>e</sup> volume de son choix de *Harangues* tirées des auteurs grecs, M. Frémion a publié, en 1819, le texte de ce discours avec des notes et une bonne traduction française. M. J. Planché a publié depuis une édition grecque de ce discours, collationnée sur les textes les plus purs, et précédée d'un argument analytique en français, Paris, 1825, in-12. On trouve la vie de St. Basile et des extraits de ses œuvres dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, par M. l'abbé Sylvestre Guillon, 28 vol. in-8°. La *Bibliothèque des Dames chrétiennes* contient les *Lettres sur la solitude* et quelques opuscules de St. Basile, traduits en français. L'ordre de St. Basile, le plus ancien des ordres religieux, tire, selon la plus commune opinion, son nom de ce saint évêque (1). T—D.

BASILE (Saint), prêtre de l'église d'Ancyre, vivait dans le 5<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Julien. A l'exemple des grands maîtres qui l'avaient élevé dans la pratique des vertus ecclésiastiques, il ne quittait sa retraite que pour célébrer les saints mystères et pour instruire le peuple des vérités de l'Évangile. Les magistrats d'Ancyre, ayant su que Basile s'était déclaré contre l'hérésie d'Aricin, lui firent défense de continuer à tenir des assemblées ; mais il méprisa leurs ordres et se glorifia d'y désobéir. Accusé de détourner le peuple par ses discours du culte des dieux, il fut conduit devant le proconsul Saturnin, qui lui demanda s'il ne regardait point la religion établie par le prince comme la véritable. Basile répondit : « Vous-même la croyez-vous telle ? » Cette réponse courageuse indigna le proconsul, qui le fit traîner en prison en attendant l'arrivée de Julien. Ce prince, qui se préparait alors à la guerre contre les Perses, devait traverser Ancyre pour se rendre à Antioche, où son armée se réunissait. Basile, amené devant Julien, confessa hautement Jésus-Christ. On assure qu'il osa lui annoncer qu'en punition de son apostasie il perdrait bientôt l'empire avec la vie. Livré sur-le-champ aux bourreaux, dont il lassa la férocité par sa patience, il périt au milieu des supplices, le 29 juin 562. L'Église célèbre la fête de ce saint martyr le 22 mars. Ses actes ont été publiés en grec et en latin par le P. Henschenius, d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque du Vatican, dans les *Acta Sanctorum*, mars, ch. 411, p. 79. D. Ruinart les a reproduits en latin dans les *Acta primorum Martyrum*. Ces deux savants pensent qu'il est impossible d'en contester l'authenticité ; mais, suivant Baillet, il est difficile de se persuader qu'on n'ait pas étendu les discours du saint, qui paraissent étudiés. (*Vies des*

*Saints*, 22 mars.) M. Mahul a fait une mention spéciale de St. Basile dans sa curieuse *Notice sur quelques articles négligés dans tous les dictionnaires historiques*. (Voy. le *Magasin encyclopédique*, 1818, t. 5, p. 195.) W—s.

BASILE, archevêque de Séleucie, que quelques-uns ont mal à propos confondu avec un autre Basile, ami de St. Chrysostome, monta sur ce siège vers l'an 440. Il assista au concile de Constantinople en 448, où il combattit et condamna Eutychès ; et l'année suivante, au conciliabule d'Éphèse, où, cédant à la terreur qu'inspirait Dioscore, il eut la faiblesse de souscrire au rétablissement de l'hérésie et à la déposition de Flavian, en anathématisant les deux natures en Jésus-Christ, dont il avait pris la défense dans le concile précédent ; mais lorsque la paix eut été rendue à l'Église, sous le règne de l'empereur Marcien, il reconnut sa faute, en demanda pardon au concile de Chalcédoine, et fut admis à la communion des orthodoxes. L'histoire garde le silence sur les autres actions de sa vie, qu'il termina, à ce que l'on croit, vers 458, dans une extrême vieillesse. Divers monuments lui donnent le titre de bienheureux, quelques-uns celui de saint, ce qui ne s'accorde guère avec la lâcheté qu'il montra au faux concile d'Éphèse, ni avec le ton de vanité qu'on remarque dans quelques-uns de ses écrits. Nous avons sous son nom, à la fin des œuvres de St. Grégoire Thaumaturge, édition de Paris, 1621 ou 1626, dans la *Bibliothèque de Combefis*, et dans celle des *Pères*, quarante discours et quelques homélies ; une vie de Ste. Thècle, Anvers, 1608, composée sur d'anciens mémoires, mais qui inspire peu de confiance sur leur authenticité. On lui attribue encore quelques écrits qui lui sont contestés. Photius reconnaît en lui un génie vif, élevé, un style plein de figures et trop affecté. Il manquait de justesse dans l'esprit, et n'est pas toujours fort exact sur la doctrine. T—D.

BASILE (BASILIUS), poète byzantin, dont la vie est tout à fait inconnue, ainsi que l'époque où il a fleuri, est auteur de trois ou quatre morceaux mélodiques que M. Boissonade a insérés dans l'édition d'Anacréon qu'il a donnée en 1825, in-52. Z—o.

BASILE I<sup>er</sup>, dit LE MACÉDONIEN, empereur d'Orient, naquit de parents pauvres, dans un bourg de la Macédoine, près d'Andrinople. Lorsque les Bulgares prirent cette ville, en 815, ils emmenèrent le jeune Basile pour otage ; mais à la paix il retourna dans son obscure retraite. A l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit à Constantinople sous les habits de la misère ; on prétend qu'y étant arrivé de nuit, et s'étant couché sous le portique d'une église, il fut recueilli par le gardien, auquel une révélation apprit que ce mendiant serait un jour empereur. Quoi qu'il en soit, le gardien devint le protecteur de Basile, et il le fit entrer comme écuyer chez un des officiers de l'empereur Michel III. Il survint bientôt une occasion de dresser un cheval fougueux que l'empereur aimait beaucoup ; Basile en fut chargé, et réussit avec tant d'adresse, qu'il gagna la faveur de Michel, qui l'éleva rapidement jusqu'au grade d'accubiteur ou de chambellan, en 861. Cette faveur signalée

(1) Un ouvrage élémentaire sur la grammaire a été imprimé sous le nom de ce Père de l'Église ; mais il a été reconnu qu'il avait été composé dans le 15<sup>e</sup> siècle, par Manuel Mas. Chopulus le jeune.

excita la jalousie du patrice Bardas, homme puissant et dangereux ; et Basile, sachant ce qu'il avait à craindre d'un tel ennemi, résolut de le prévenir ; il alarma l'empereur sur les projets de Bardas, supposa une conjuration dont le patrice était l'âme, et fit résoudre son arrestation. Bardas, averti par Léon le Philosophe, fils de Basile, se plaignit, donna des éclaircissements ; l'empereur feignit de tout oublier, et cette apparente réconciliation fut consacrée par un horrible sacrilège. Michel et Basile jurèrent sur le sang de Jésus-Christ qu'ils ne trahiraient rien contre Bardas, et tous les trois partirent pour une expédition maritime, pendant laquelle on indisposa de nouveau l'esprit de Michel. Enfin Basile assassina lui-même son rival dans la tente de l'empereur, qui retourna sur-le-champ à Constantinople ; et Basile, à peine arrivé, fut associé à l'empire, en 866. Sym-bace, neveu de Bardas, avait contribué à sa perte, dans l'espoir d'être nommé César ; trompé dans son attente, il se révolta, fut pris, et condamné par le féroce Michel à avoir le poing coupé et les yeux crevés. Cependant Basile voulut ramener Michel à une conduite moins odieuse ; mais ce prince, irrité de trouver un censeur dans l'homme qu'il avait élevé, résolut de le faire tuer. Basile fut instruit de ce projet, et se hâta d'en prévenir l'exécution. Michel, s'étant enivré dans un repas, fut reporté dans sa chambre ; Basile y courut aussitôt avec quelques amis, qui poignardèrent le tyran, en 867. Parvenu au trône par le crime, Basile s'y fit remarquer par des vertus et par de grandes qualités ; il arrêta les discussions religieuses en chassant Photius, patriarche intrigant et hérétique, et en rétablissant St. Ignace, que Photius avait fait expulser neuf ans auparavant. Ce dernier fut anathématisé dans un concile tenu à Constantinople. Basile mit aussi tous ses soins à faire refluer la justice, à réformer les abus, consolider la paix de l'empire par des traités et par la conversion des peuples barbares. Il réprima les manichéens, qui désolaient les provinces depuis leur révolte sous le règne de Théodora, et battit les Sarrasins en Orient, en Italie, sur les côtes de la Grèce et de l'Ionie. Cependant Photius, à force d'adresse et en flattant la vanité de Basile, parvint à rentrer en faveur ; et St. Ignace étant mort en 878, l'empereur remplaça Photius sur le siège patriarcal. Ce prêtre sacrilège, habile et audacieux, entoura Basile d'hommes pervers et adroits qui parvinrent à le captiver entièrement. Ils entreprirent de perdre dans son esprit Léon, l'un de ses fils, qu'ils accusèrent de méditer un parricide ; Basile fut sur le point de le faire mourir. On rapporte que la voix d'un perroquet, accoutumé à répéter : *Pauvre Léon !* le ramena à des sentiments plus paternels, et qu'il reconnut enfin l'innocence de ce fils, auquel il rendit sa tendresse. Peu de temps après, il mourut d'une dysenterie, ou, suivant Zonare, d'une blessure qu'un cerf lui fit à la chasse, en 886. Basile avait régné 20 ans. Il releva toutes les parties de l'administration, et fit respecter l'empire par ses nombreux ennemis ; il forma le projet d'un corps de droit qu'on a nommé les *Basiliques*, qui fut terminé par Léon, son fils.

(Voy. LÉON VI.) Il nous reste de lui les avis qu'il adressa à ce même fils, connu sous le nom de Léon le Philosophe. Cet ouvrage, divisé en 60 chapitres, respire la morale la plus pure, et se trouve dans le 1<sup>er</sup> volume de l'*Imperium orientale* de Banduri. Il a été traduit en français par D. Porcheron, religieux bénédictin, Paris, 1690, in-12 ; puis par l'abbé Gavoleaux, sous ce titre : *Avis de l'empereur Basile le Macédonien à son fils*, traduction libre en français, Nantes, 1782, in-12. L—S—E.

BASILE II, empereur d'Orient, était fils de Romain le Jeune ; mais la haine que ce dernier s'était attirée ferma d'abord à ses enfants le chemin du trône, qui fut occupé, à la mort de Romain, en 963, par Nicéphore Phocas, auquel Jean Zimiscès arracha, six ans après, le sceptre et la vie. Zimiscès reconnut pour ses successeurs les deux fils de Romain, Basile et Constantin, et sa mort, avancée par le poison que lui fit donner l'eunuque Basile, les rendit empereurs en 975. Ils furent mis d'abord sous la tutelle de l'eunuque, auquel Bardas Scélrus, ou Scélère, habile général, que ses projets ambitieux avaient fait exiler sous les règnes précédents, voulut enlever l'autorité. (Voy. BARDAS SCLÉRUS.) Cette révolte dangereuse déchira l'empire pendant les premières années du règne de Basile et de son frère ; elle se termina par la défaite de Scélrus, qui se réfugia à Babylone, où il fut mis en prison. Basile préluda aux exploits militaires qui signalèrent son règne, et qui furent sa seule occupation comme son seul mérite ; mais sa première entreprise ne fut point heureuse ; il fut battu par Samuel, roi des Bulgares. Bardas Phocas, un des généraux de Basile, et qui avait terminé la révolte de Bardas Scélrus, voulut profiter de l'humiliation de l'empereur, et se fit proclamer en Asie. Scélrus, échappé des mains des Perses, se réunit à Phocas, et tous deux convinrent de se partager l'empire ; mais en 986, Phocas fut battu et tué près d'Abydos, et Scélrus se soumit, à la sollicitation de son fils Romain, qui était en grande faveur auprès de Basile. Celui-ci, délivré des troubles intérieurs, songea à repousser les Bulgares ; il vainquit plusieurs fois leur roi Samuel ; mais, en 1013, il déshonora sa victoire par une horrible cruauté : maître de 15,000 prisonniers, il leur fit crever les yeux, en épargnant un seul par centaine, pour qu'il pût reconduire les autres dans leur patrie. Ce spectacle affreux causa la mort du roi Samuel. Enfin, en 1017, les Bulgares reconnurent Basile pour leur souverain, et l'empereur entra en triomphe dans Constantinople en 1019. Ce fut à cette occasion que le patriarche Sergius le somma d'accomplir deux vœux solennels qu'il avait faits. Le premier était de se faire moine, et le second de supprimer des impôts onéreux. Basile composa avec le patriarche, et promit de porter un petit habit religieux sous les ornements impériaux, de s'abstenir de viande et de garder la continence. Les historiens assurent qu'il remplit fidèlement ces engagements ; mais il ne voulut point supprimer les impôts, sous prétexte que de nouveaux ennemis demandaient de nouveaux efforts. En effet, les Sarrasins ravageaient

la Palestine. Basile défit d'abord les Abasces en 1019, et déjoua une conjuration formée contre lui par Nicéphore, fils de Phocas, et par Xiphias. En 1025, il allait attaquer les Sarrasins, lorsque la mort le surprit dans la 70<sup>e</sup> année de son âge et la 50<sup>e</sup> de son règne. Son ardeur pour la gloire militaire lui fit négliger toutes les autres sources de la prospérité des États, et son avarice multiplia les impôts. Les arts et les sciences tombèrent dans une telle décadence, qu'on a désigné cette époque par le nom de *siècle de fer*. L—S—E.

BASILE, hérésiarque qui renouvela dans le 12<sup>e</sup> siècle, en Bulgarie, les erreurs des Pauliciens. Il donna à ses sectateurs le nom de *Bogomiles*, qui en langue esclavone signifie, *ceux qui implorent la miséricorde de Dieu*, parce qu'ils balbutiaient toujours quelque prière entre les lèvres. C'était un vieillard de haute taille, ayant la mortification peinte sur le visage, couvert d'un manteau et d'une cuculle, marchant la tête penchée, déguisant la dissolution de ses mœurs sous l'extérieur le plus recueilli et le plus austère. Il fut quinze ans à former le système de ses rêveries, cinquante à les débiter ; il se faisait suivre par douze fanatiques, qu'il appelait ses apôtres, mais qui ne répandaient leur doctrine qu'avec beaucoup de circonspection. Cet hérésiarque donnait à Dieu une figure humaine, prétendait que le monde avait été créé par les mauvais anges ; que l'archange Michel s'était incarné ; que tous ses sectateurs concevaient le Verbe divin, et l'enfantaient comme la Vierge l'avait conçu et enfanté. Il confessait la Trinité, mais de bouche seulement, attribuant au Père les noms des deux autres personnes, auxquelles il ne donnait qu'une naissance temporelle ; traitant d'illusion tous les mystères de Jésus-Christ ; rejetant le baptême, l'eucharistie, condamnant le mariage. Il n'admettait de tout l'Ancien Testament que les psaumes et les prophéties, traitait les saints Pères, les évêques, tous les catholiques, de pharisiens, et soutenait une foule d'autres absurdités plus ou moins extravagantes. Ces erreurs s'étaient déjà glissées dans quelques familles considérables, et avaient fait des progrès chez le peuple, lorsque l'empereur Alexis Comnène crut qu'il était temps d'en arrêter le cours. Il feignit de vouloir être le disciple de Basile, et l'engagea à lui dévoiler toute sa doctrine. Basile, exercé à la dissimulation, résista d'abord ; mais enfin il se laissa séduire par les flatteries d'Alexis. Pendant qu'il débitait son système, un secrétaire, placé derrière un rideau, écrivait tout ce qu'il disait ; et lorsqu'il eut fini, l'empereur, quittant tout à coup le rôle de catéchumène, ouvrit les portes de l'appartement, introduit le patriarche Nicolas, les principaux membres du clergé et du sénat, qui s'étaient rendus sans bruit dans une salle voisine, et fait lire à haute voix les horreurs que Basile avait débitées. Basile ne les désavoua pas ; il déclara qu'il était prêt à soutenir sa doctrine, à subir pour sa défense les tourments les plus cruels, la mort même, bien convaincu que les anges le délivreraient. L'empereur employa tous les moyens possibles pour le ramener. Menaces, promesses, instructions, tout fut inutile, soit avant, soit

après le synode auquel il le livra enfin. Lorsqu'il fut conduit sur la place de l'hippodrome, à la vue du bûcher enflammé au milieu duquel on allait le jeter, l'empereur renouvela ses instances, lui offrant sa grâce et sa liberté, s'il voulait se rétracter : l'appareil du supplice l'effraya, mais ne le fit pas changer. On le jeta dans les flammes, et les anges qu'il avait appelés à son secours le laissèrent consumer. Le peuple demandait qu'on fit subir le même sort à ses apôtres et à ses sectateurs. Alexis se contenta de les faire mettre en prison, où quelques-uns se rétractèrent. Ce prince, pour étouffer leur erreur, chargea un moine très savant, nommé Euthyme Zigabène, de la réfuter dans un ouvrage qui s'est conservé jusqu'à nous, sous le titre de : *Orthodoxæ fidei Panoplia dogmatica*, etc. (*Voy. EUTHYME.*) Cet événement est de l'année 1110. Il existait encore au milieu du 12<sup>e</sup> siècle des bogomiles, qui furent condamnés par un concile de Constantinople, en 1145. T—D.

BASILE, surnommé L'OISEAU, naquit dans une classe obscure, et fut attaché, dès son enfance, à la personne de l'empereur Constantin VII, Porphyrogénète. Souple, adroit, dissimulé, il parvint, à force de ruses, à gagner la bienveillance des fils de Romain Lécapène, qui régnaient avec Constantin. Basile, indigné de voir son maître légitime devenu l'esclave de Romain, entreprit de briser ce joug humiliant : il y réussit, en faisant servir à ses desseins les propres fils de Romain, et Marien Argyre, son petit-fils. Romain fut détrôné et exilé ; Porphyrogénète, aidé de Basile qu'il venait de créer commandant de la garde étrangère, relégua bientôt les fils de Romain dans l'exil de leur père, et demeura seul maître de l'empire. Cette révolution, arrivée en 944, semble avoir été fatale à ses auteurs, qui tous périrent misérablement. Lorsque Romain le jeune eut succédé, en 959, à son père Constantin, Basile, conservant toujours son caractère intrigant et hardi, et ne se trouvant pas assez récompensé par le fils, des services qu'il avait rendus au père, séduisit plusieurs patrices mécontents : le projet était de poignarder Romain et de couronner Basile. Le complot fut découvert ; les conjurés expirèrent dans les supplices. Basile devint fou au moment où il fut arrêté. L'empereur le fit transporter dans l'île de Proconnèse, où il mourut presque aussitôt, l'an 961. L—S—E.

BASILE, patrie de Constantinople, et chambellan de l'empereur Constantin Porphyrogénète, vers l'an 950 de J.-C., avait écrit en grec un traité sur la *tactique navale*, dont il ne nous reste que le commencement, publié par J.-Alb. Fabricius, pour la première fois, dans le 8<sup>e</sup> volume de sa *Bibliotheca græca*. C—R.

BASILE VALENTIN, célèbre alchimiste, et l'un des fondateurs de la chimie moderne. On n'a aucun détail sur sa vie, et ce qu'on en a dit est si contradictoire et si mêlé de fables, que de bons critiques ont pensé qu'il n'avait jamais existé, et que ce nom, formé de mots, l'un grec, l'autre latin, signifiant *roi puissant*, était le voile sous lequel un adepte avait voulu cacher son nom, et indiquer le pouvoir de l'alchimie. Les uns le font vivre au 12<sup>e</sup> siècle, d'au-

tres le font naître à Erfurth en 1394, et écrire en 1415 : on verra bientôt que cette époque est inadmissible. On a dit qu'il était bénédictin à Erfurth; que, dans le cours de ses expériences sur la transmutation des métaux, il travailla beaucoup sur le minéral que les latins nommaient *stibium*; qu'un résidu de cette substance, jeté hors de son laboratoire, ayant été avalé par des porcs, il observa que ces animaux, après une forte évacuation, engraisèrent d'une manière extraordinaire; que, voulant profiter de cette découverte pour redonner de l'embonpoint à quelques-uns des religieux de son monastère, exténués par les jeûnes et les mortifications, il leur administra ce nouveau remède, qui leur fut fatal, et dont ils périrent presque tous, ce qui valut à ce métal le nom d'*antimoine*, qu'il porte encore. On a ajouté que ses ouvrages ne furent connus que longtemps après sa mort; qu'une des colonnes de l'église d'Erfurth s'étant ouverte tout à coup, comme par miracle, on y avait découvert les écrits de ce bénédictin. On a débité sur ce sujet beaucoup d'autres fables qui ont été adoptées par les alchimistes, mais qu'on ne croit plus depuis longtemps. Si l'on s'en rapporte à Boerhaave, il est prouvé qu'il n'y avait point de monastère de bénédictins à Erfurth : dans tous les cas, les livres publiés sous le nom de Basile Valentin n'ont pu être écrits au commencement du 15<sup>e</sup> siècle : on y voit que la maladie vénérienne était déjà répandue depuis quelque temps en Allemagne. Elle y est désignée par les noms de *morbus Gallicus* et *lues Gallica*, et il est incontestable qu'elle n'a reçu ce nom que depuis l'expédition des Français à Naples, sous Charles VIII, en 1495. Quel que soit l'auteur qui s'est caché sous ce nom, il a écrit en haut allemand, et on n'a traduit en latin que la moindre partie de ses ouvrages : on y a probablement joint plusieurs morceaux d'une plume différente; ils sont tous assez recherchés; voici les principaux : 1<sup>o</sup> de *Microscopio de quo magno mundi mysterio et Medicina hominis*, Marburg, 1609, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Azoth, sive Aureliæ philosophorum*., Francfort, 1643, in-4<sup>o</sup>, traduit en français en 1660 et 1669; 3<sup>o</sup> *Practica, una cum duodecim clavibus et appendice*, Francfort, 1618, in-4<sup>o</sup> (*les douze Clefs de philosophie de frère Basile Valentin, traitant de la vraie médecine métallique*), à la suite de la traduction française de l'*Azoth*, 1660, in-12, et 1669, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Apocalypsis chymica*, Erfurth, 1624, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Manifestatio artificiorum*, etc., Erfurth, 1624, in-4<sup>o</sup>, traduit en français par J. Israël, sous ce titre : *Révélation des mystères des teintures essentielles des sept métaux, et de leurs vertus médicinales*, Paris, 1646, in-4<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Currus triumphalis antimonii*, Leipsick, 1624, in-8<sup>o</sup>; idem, *cum commentariis Theod. Kerkringii*, Amsterdam, 1671, in-12. 7<sup>o</sup> *Tractatus chymico-philosophicus de rebus naturalibus et præternaturalibus metallorum et mineralium*, Francfort, 1676, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> *Haliographia, de præparatione, usu, ac virtutibus omnium salium mineralium, animalium ac vegetabilium, ex manuscriptis Basilii Valentini collecta ab Ant. Salmincio*, Bologne, 1644, in-8<sup>o</sup>. Cet auteur paraît exact dans ses expériences,

et clair et sincère dans la manière de les exposer, excepté quand il s'agit de ses *arcans*, surtout de la pierre philosophale : après chaque préparation, il manque rarement d'en donner quelque usage médical : aussi il passe pour le fondateur de la chimie pharmaceutique, et on prétend que van Helmont, Lémery le père, et beaucoup d'autres modernes, lui doivent une grande partie de ce qu'il y a de bon dans leurs écrits. Il est le premier qui ait conseillé l'usage de l'antimoine à l'intérieur, et il a enrichi la médecine de plusieurs préparations de ce métal, comme aussi du sel volatil huileux (carbonate d'ammoniaque empyreumatique) dont Jacques Dubois a voulu se faire honneur. (*Voy. Joseph Carrière, Bibliothèque littéraire, historique, etc., de la médecine*, t. 4<sup>er</sup>.) C. G. et C. M. P.

BASILE, prince de Moldavie, dans le 17<sup>e</sup> siècle, s'acquiesça, à prix d'argent, le droit de gouverner cette province; il était natif d'Albanie. Connaissant la vénalité de la cour ottomane, il se flattait, au moyen des sommes qu'il répandait dans le sérail, de commettre impunément les plus grandes injustices; mais les Moldaves, las de sa tyrannie, le chassèrent au bout de quelques années, et mirent à sa place Étienne XII, dit *Burduze*, c'est-à-dire *le Gros*. Basile avait épousé la fille du fameux Bogdan Kiemielniski, hetman des Cosaques. Son beau-père lui fournit une armée avec laquelle il courut à Soczava, où il avait laissé sa femme, son fils et ses trésors; mais cette place était déjà tombée au pouvoir d'Étienne. Ce malheur fut suivi de la défection des Cosaques. Basile implora de nouveau les secours de Kiemielnisky; ce dernier était fort adonné au vin; il se passa sept jours avant que le prince moldave pût trouver un moment favorable pour l'entretenir. Enfin, l'ayant joint, il lui fit le tableau de ses malheurs. Son beau-père, pour toute réponse, lui présenta une coupe pleine de sa liqueur favorite, et l'invita à la boire, comme le vrai remède à ses peines. Basile, indigné, se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit avec émotion : « J'avais cru jusqu'ici que les Cosaques étaient hommes et engendrés par des hommes; mais je vois qu'il n'y a que trop de fondement à ce qu'on dit parmi nous, que les Cosaques sont ou des ours changés en hommes, ou que, d'hommes qu'ils étaient, ils sont devenus ours. » Basile ne parvint point à remonter sur le trône, et il languit le reste de ses jours dans l'obscurité. D. N.—L.

BASILE. Voyez VASSILI.

BASILE (JEAN-BAPTISTE), comte de Torone, poète napolitain, florissait au commencement du 17<sup>e</sup> siècle. Il prend, au frontispice de quelques-uns de ses ouvrages, les titres de chevalier, comte palatin, et gentilhomme de S. A. le duc de Mantoue. Il mourut vers l'année 1637. Ses poésies, *Opere poetiche*, imprimées à Mantoue, 1615, in-12, contiennent : 1<sup>o</sup> *Madrigali ed Ode*, divisés en 2 parties; 2<sup>o</sup> *la Venere addolorata, favola tragica da rappresentarsi in musica*; 3<sup>o</sup> *Egloghe amorose e lugubri*; 4<sup>o</sup> *le Avventurose Dissaventure, favola maritima*; 5<sup>o</sup> *il Pianto della Vergine, poemetto sacro*, etc. On a de

lui, en langage napolitain : 1° *le Muse napoletane, egloghe* (9 églogues), di *Gian Alessio Abbatutis* (anagramme à peu près exacte de *Giovan Batista Bastie*), Naples, 1635, in-12, *ibid.*, 1647, 1669 et 1678, in-12. 2° *Lo Cunto de li Cunti, ovvero lo trattamento de li peccerille*, sous le même nom, Naples, 1657, 1684, in-12; Rome, 1679, in-12, ouvrage rempli de proverbes, de dictons et d'historiettes du pays, qui plaisent beaucoup aux Napolitains. Il existe une traduction de cet ouvrage en langue italienne vulgaire, Naples, 1754, in-12, fig. 3° *La Vajasseide*, poème en 5 chants, de Jules-César Cortèse, l'un des meilleurs auteurs napolitains, édition accompagnée de quelques morceaux en prose napolitaine, par notre Basile, sous son nom de *Gian Alessio Abbatutis*. Il a donné des éditions soignées et accompagnées de notes, d'éclaircissements et de tables, 1° *di M. Pietro Bembo*, Naples, 1615, in-8°; 2° *di M. Gio. della Casa*, *ibid.*, 1617, in-8°; 3° *di Galeazzo di Tarsia*, rassemblées pour la première fois, *ibid.*, 1617, in-12. — *Adrienne* BASILE, sa sœur, publia, l'année même de sa mort, un poème de lui, en octaves, intitulé *Tcagene*, tiré des *Æthiopiens* d'Héliodore, Rome, 1637, in-4°. Cette sœur était baronne de Pian Carretto, et mariée avec un Napolitain nommé Muzio Barone. Elle cultivait aussi la poésie, et excellait dans la musique. J.-B. Marini l'a louée dans le 7° chant de son *Adonc*, strophe 8. Nicolas Toppi parle d'elle dans sa *Bibliotheca Napolitana*, et dit qu'elle avait fait imprimer ses différentes compositions poétiques, *sue varie compositioni in verso*; mais il avoue que ce livre ne lui était jamais tombé entre les mains. G—É.

BASILE (AMBROISE), né à Condom vers 1752, mort à Paris vers 1800, âgé de 68 ans, a donné une nouvelle édition de *l'Éducation des filles*, de Fénelon, avec un avertissement, Paris, 1768. Il est auteur d'un *Eloge de M. Hérisant* resté manuscrit. Z—o.

BASILICO (GIULIO), auteur napolitain du 17° siècle, traduisit en vers italiens de différentes mesures le *Satyricon* de Pétrone. Cette traduction parut sous le titre de *i Successi di Eumolpione*, Naples, 1678, in-12. Elle est suivie, dans le même volume, de la traduction, en vers libres (*sciolti*), du *Moretum*, attribué à Virgile, et qui l'est, par quelques auteurs, à Cornelius Severus. G—É.

BASILICO (JÉRÔME), de Messine, jurisconsulte célèbre au 17° siècle, exerça d'abord cette profession en Sicile, ensuite en Espagne, fut juge du tribunal suprême dans sa patrie, en 1669, et mourut à Madrid, dès l'année suivante, 1670. Il joignit la culture des belles-lettres, de l'érudition, de l'éloquence et de la poésie, aux études de son état, et fut des académies de Messine et de Palerme. On a de lui : 1° quatre discours académiques, imprimés séparément in-4°, *gli Anelli di Sant' Agata*, Messine, 1654; — *il Fato nemico all' armi Francesi in Sicilia*, Palerme, 1655; — *le Dame guerrière*, Palerme, 1661; le sujet de ce discours est la chasse aux caïlles, qui se faisait tous les ans à Messine. Le titre du 4° est singulier, mais ne dut point le paraître dans ce siècle où l'on n'écrivait rien naturellement : *la Ruota*

*degli umani avvenimenti, cioè la divina Provvidenza scherzante nei raggiri degli affari dell' universo*, Palerme, 1662. 2° Un panégyrique du duc de Sermoneta, vice-roi et capitaine général pour Sa Majesté Catholique en Sicile (*gli Applausi della Siciglia al governo dell' eccellentissimo signore D. Francesco Gaetano, duca di Sermoneta, etc.*), Messine, 1663, in-fol. 3° Panégyrique du roi d'Espagne, Charles II, à son avènement au trône, en espagnol et en italien, Madrid, 1666, in-fol. 4° Autre panégyrique du confesseur de la reine (*Panegirico scritto a Gio. Everardo Nitardo, confessore della regina*), Madrid, 1668, in-fol. 5° Enfin un ouvrage de sa profession de jurisconsulte : *Decisiones criminales magnæ regie curiæ regni Siciliae*, Florence, 1691, in-fol. G—É.

BASILIDE, hérésiarque du 2° siècle, disciple de Ménandre, et maître de Marcion, était d'Alexandrie, qu'il infecta de ses erreurs, d'où elles se répandirent dans toute l'Égypte. On date la naissance de son hérésie du commencement du second siècle, et l'on place sa mort environ l'an 150 ou 151. Ce fut en voulant rechercher l'origine du mal dans le monde qu'il s'égara. Peu satisfait des théories alors en vogue dans l'école d'Alexandrie, il se forma un système particulier, composé des principes des pythagoriciens, des juifs et des chrétiens. Pour concilier l'origine du mal avec la bonté de l'Être suprême, il le fit naître des intelligences subalternes, dont les anges, divisés en différents ordres, formaient la dernière; et c'était au dernier de ces ordres, placé dans le 365° des cieux imaginés par lui, qu'il attribuait la création du monde, et par conséquent la cause du bien et du mal qui s'y font remarquer. Ces anges s'étant partagé l'empire de l'univers, le prince des anges du ciel, dans lequel se trouve la terre, voulut soumettre toutes les nations à la nation juive, qui lui était échue en partage, afin de dominer sur le monde entier; mais les autres anges se ligèrent contre lui, et il n'en résulta que la haine de toutes les nations contre celle des juifs. Cependant l'Être suprême, touché du triste sort des hommes, envoya son premier fils, ou la première des intelligences, pour délivrer le genre humain; mais il ne prit que l'apparence d'un homme, sous la figure de Siméon le Cyrénéen, qui fut crucifié; et il remonta au ciel, sans avoir jamais été connu de personne sur la terre. Basilide ajoutait à ces idées le système de la métempsycose, suivant lequel les âmes expiaient dans les corps les fautes qu'elles avaient commises dans une vie antérieure à leur union avec les corps: il admettait deux âmes, comme les pythagoriciens, pour expliquer les combats de la raison et des passions. Son fameux symbole, appelé *Abraxas*, était une petite figure ou un talisman, qui représentait, ou signifiait, non pas le Dieu suprême, comme Tertullien et St. Jérôme l'ont cru, puisque ce Dieu, selon lui, n'avait point de nom, mais le nombre mystérieux de 365, exprimé par ces lettres de l'alphabet. Basilide, entêté des rêveries de la cabale, jugea que c'était celui qui plaisait le plus à l'intelligence créatrice, parce que l'année était composée de 365 jours, correspondants aux 365 révolutions du soleil autour de

la terre; et comme c'était dans le soleil qu'il plaçait cette intelligence, il attribua au mot composé de ces lettres la vertu d'attirer puissamment les influences de l'intelligence créatrice du monde. Ces *Abraxas* se répandirent partout avec les divers symboles propres à caractériser le soleil. De là vient la prodigieuse variété de ceux dont le P. Montfaucon nous a donné les gravures. (*Voy.* Jean CHIFFLET.) Basilide avait composé 24 volumes sur l'Évangile; il avait même fait un évangile qui portait son nom, des prophéties, etc.; tout cela est perdu: on trouve seulement quelques fragmens de ses 24 livres sur l'Évangile dans le *Spicilegium* de Grabe. Ses disciples existaient encore du temps de St. Epiphane et de St. Jérôme. Ils se livraient à beaucoup de désordres: on les chassait comme des évergumènes. Ils se répandirent en Espagne et dans les Gaules. Quelques savants ont prétendu découvrir dans leurs *Abraxas* les mystères du christianisme; mais cette idée n'a pas fait fortune. On peut voir sur tout ce qui concerne Basilide l'*Histoire des juifs* de Basnage, et l'*Histoire critique du gnosticisme*, par M. Matter. T—D.

BASILISQUE, empereur d'Orient, était frère de Vérine, femme de Léon I<sup>er</sup>. En 468, sous le règne de ce dernier, Basilisque fut chargé du commandement d'une expédition formidable, destinée à chasser de l'Afrique Genséric et les Vandales. La terreur avait frappé ces barbares, et si Basilisque, en débarquant, eût marché droit à Carthage, l'Afrique fût rentrée sous la puissance romaine; mais, par négligence, ou, suivant Procope, par trahison, il perdit un temps précieux; Genséric rassembla ses troupes et ses vaisseaux. Le vent se trouvant favorable à sa flotte, il mit le feu à quelques-uns de ses navires, et les laissa dériver sur la flotte romaine, qui fut bientôt incendiée. Le désordre fut horrible, et l'armée, ayant été attaquée dans le même moment, fut taillée en pièces. Basilisque en ramena les débris à Constantinople, où l'indignation publique lui aurait coûté la vie, sans le crédit de Vérine, qui le fit sauver. Il reparut peu de temps après, et, en 474, il défendit les approches de Constantinople pendant les troubles excités par le meurtre d'Aspar et d'Arđaburius. (*Voy.* ASPAR.) En 475, Zénon l'Isaurien s'étant attiré la haine générale, par ses vices et son incapacité, tous les yeux se tournèrent vers Basilisque, que Vérine, sa sœur, veuve de Léon, feignit d'ap-puyer, quoiqu'elle méditât d'élever jusqu'au trône Patrice, son amant. Zénon, averti de cette conjuration, prit lâchement la fuite, même avant l'arrivée de son rival, et se réfugia en Isaurie; le peuple de Constantinople fit un massacre affreux de tous les Isaures qui se trouvèrent dans cette ville, et Basilisque fut couronné dans une plaine, aux portes de la capitale. Son premier soin fut de combler d'honneurs Harmace, l'amant déclaré de sa femme Zénonide, et de faire assassiner Patrice, que Vérine favorisait. Cette princesse, furieuse d'un tel outrage, jura la perte de Basilisque. L'avarice, l'incapacité et l'imprudence du nouvel empereur fournissaient des armes contre lui et faisaient déjà regretter Zénon. Basilisque, par le conseil de sa femme Zénonide, embrassa les erreurs

d'Eutychès, et se déclara le protecteur de Pierre le Foulon, un des plus fougueux sectateurs de cette hérésie. Acace, patriarche de Constantinople, homme dangereux et puissant, excita la haine publique contre Basilisque, et fomenta une sédition qui força l'empereur à dissimuler ses projets. Ce fut à cette époque, en 476, qu'un incendie épouvantable consuma la fameuse bibliothèque de Constantinople: 120,000 manuscrits devinrent la proie des flammes; de ce nombre se trouvaient les 48 livres de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, écrits en lettres d'or sur l'intestin d'un serpent, dans une longueur de plus de 100 pieds. Cependant Zénon se préparait à recouvrer le sceptre les armes à la main. Basilisque, effrayé, envoya contre lui Illus et Troconde, deux généraux habiles qui d'abord eurent des succès, mais qui, partageant bientôt le mécontentement général, et excités en secret par Vérine et par les principaux sénateurs, se tournèrent du côté du Zénon, dont ils relevèrent le faible courage. Basilisque, à la nouvelle de cette défection, confia une nouvelle armée à son favori Harmace. Celui-ci, oubliant à son tour ses sermens et l'amour de Zénonide, prit une fausse route, de concert avec Zénon, qui, par ce moyen, arriva sans obstacle devant Constantinople; Vérine, le peuple et le sénat lui en ouvrirent les portes, et Basilisque, avec Zénonide et ses enfans, se réfugia dans l'église de Ste-Irène, où il déposa la couronne. On n'osait l'arracher de cet asile; le patriarche Acace parvint à l'en faire sortir et à le livrer à Zénon, qui le relégua dans la forteresse de Limnes, en Cappadoce; arrivés là, Basilisque, Zénonide et leurs enfans furent jetés dans une citerne sèche, dont on ferma l'entrée, et dans laquelle ils périrent de froid et de faim, en 477. Harmace, qui les avait trahis, fut assassiné par l'ordre de Zénon. L—S—E.

BASILOWITCH. *Voyez* IVAN I<sup>er</sup>.

BASIN (THOMAS), originaire de Calais, né à Rouen, fut évêque de Lisieux, sous Charles VII. Accusé, sous le règne de Louis XI, par lequel il avait été comblé de bienfaits, de favoriser les Anglais et les Bourguignons, il reçut d'abord défense de paraître à la cour, puis fut exilé, et ensuite dépouillé de ses biens et de son évêché. Il se retira à Louvain, où il professa le droit, et alla depuis à Utrecht. Sixte IV le nomma vicaire de David le Bourguignon, évêque d'Utrecht, et lui donna le titre d'archevêque de Césarée. Il mourut à Utrecht, le 50 décembre 1491. Il a fait: 1° un traité *contre Paul de Middelbourg*, imprimé dans le t. 4 du *Spicilegium* de d'Achéry; 2° une histoire de son temps, écrit satirique, dont Matthæus a publié un extrait dans le t. 2 de ses *Analecta*. Moréri, après avoir parlé de ces deux ouvrages, cite de Thomas Basin un manuscrit de *Puella Aurelianensi*. — Nicolas BASIN, son frère, aussi retiré à Utrecht, y mourut au mois de juin 1495. — Simon BASIN, né à Paris le 12 mars 1608, après avoir fait ses études, entra chez les dominicains. Ses parents l'en firent sortir par autorité; mais, reconnaissant dans la suite sa vocation, consentirent à ce qu'il s'engageât dans l'état ecclésiastique. Simon Basin devint chapelain d'Anne

d'Autriche, femme de Louis XIII; mais la cour ayant peu d'attrait pour lui, il rentra chez les dominicains en 1652, prit le nom de *Thomas*, s'adonna à la prédication, et mourut à Paris, le 18 juillet 1674. Il a fait, en français, des sermons et des odes, et même une tragi-comédie; en grec et en latin, quelques pièces de vers. Moréri, qui rapporte les titres de plusieurs de ces ouvrages, dit que la plupart n'ont pas été imprimés. — *Bernard* BASIN, Espagnol, docteur de Paris et chanoine de Saragosse, sur la fin du 15<sup>e</sup> siècle, a laissé, entre autres ouvrages, *Tractatus de artibus magicis et magorum maleficiis*, Paris, 1483, in-4<sup>o</sup> goth., édition devenue très-rare; et *ibid.*, 1506, in-8<sup>o</sup>. A. B—T.

BASIN (JEAN), littérateur lorrain du 15<sup>e</sup> siècle, né à Sandancourt, mort à St-Dié (Vosges) vers 1522, a été longtemps chapelain de la chapelle du St-Esprit, située dans l'église collégiale de cette ville, secrétaire du chapitre et chanoine de la même église. Il n'est connu dans le monde littéraire qu'en sa qualité d'éditeur de l'*Insigne Nanceïdus Opus* de Pierre de Blaru, son compatriote et son ami. (*Voy.* BLARU.) Les exemplaires de ce poème, assez faible d'invention et de poésie, auquel Basin ajouta une préface, sont devenus très-rares et très-recherchés par les bibliophiles lorrains, parce qu'on le considère comme le premier ouvrage imprimé dans la province, erreur matérielle, car nous en connaissons d'autres publiés bien antérieurement, soit à St-Dié, soit à Toul, soit même à St-Nicolas. Nous avons en ce moment sous les yeux un manuscrit original in-8<sup>o</sup> du poème de Pierre Blaru, portant la signature de Basin: il est enrichi de notes marginales inédites et de plusieurs variantes qu'il serait intéressant de mettre au jour. Mais à qui de Blaru ou de Basin attribuer ces annotations? Jean Ruyr, chanoine de St-Dié, cite, dans ses *Recherches des saintes antiquités de la Vosge*, p. 260: *Fragmenta Joannis Basini A. Hugonis Carbari Canoniorum S. Deodati*. On ne sait ce que sont devenus ces opuscules. D. Calmet (*Bibliothèque de Lorraine*) pense qu'ils se trouvent dans le recueil publié en 1559, à Paris, par Christ. Preudhomme de Bar-le-Duc, sous le titre de *Trium Poetarum Porcelii, Basini et Trebani Opuscula*; mais il est évident qu'il a confondu Jean Basin avec Basinio, poète de Parme. (*Voy.* BASINIO.) Le même bénédictin attribue aussi à Basin quelques mémoires historiques. Il ne les a point vus, et j'ignore sur quoi il se fonde. B—N.

BASINE, femme de Childéric I<sup>er</sup>, roi de France, était mariée au roi de Thuringe, chez lequel Childéric se retira, quand il fut chassé par les grands du royaume, révoltés de l'impudence avec laquelle il faisait l'amour à leurs femmes. La perte d'une couronne ne le corrigea pas, car il séduisit la femme du prince chez lequel il avait trouvé un asile; il lui inspira une passion si violente qu'elle quitta son époux pour venir rejoindre Childéric, quand celui-ci fut rappelé dans ses États. « Si j'avais cru, » disait-elle, trouver au-delà des mers un héros plus « brave et plus galant, j'aurais été l'y chercher. » Il y a grande apparence que cette histoire a été in-

ventée à plaisir, ainsi que presque tout ce qu'on raconte des aventures de Childéric. Les historiens s'accordent du moins à faire naître de ce mariage le grand Clovis, véritable fondateur de la monarchie française. — Une autre BASINE, fille de Chilpéric et d'Audovère, fut violée par les domestiques de Frédégonde et d'après ses ordres: après l'avoir ainsi avilie, on la renferma dans un couvent à Poitiers. Le nombre des crimes attribués à Frédégonde est si grand, qu'on pourrait croire que les historiens, en se succédant, se sont permis de les augmenter, comme on prétend que les anciens firent honneur à un seul Hercule des travaux par lesquels plusieurs héros s'étaient distingués. F—E.

BASINGE (JEAN), est moins généralement connu sous ce nom que sous celui de BASINGSTOKE, qu'il prit de sa ville natale, située dans le Hampshire. Très-versé dans les langues, orateur, mathématicien et théologien, il se distingua, dans le 13<sup>e</sup> siècle, par son savoir et ses vertus. Après avoir étudié à Oxford et à l'université de Paris, il fit le voyage d'Athènes, pour se perfectionner dans la langue grecque, dont l'étude était alors fort négligée en Europe, et pouvait même être dangereuse, s'il est vrai, comme le rapporte Claude d'Espence, que la connaissance du grec rendait un homme suspect, mais que celle de l'hébreu le faisait presque regarder comme hérétique: *Græce nosse suspectum fuerit, hebraice prope hæreticum*. Basinge contribua beaucoup à écarter ces préventions et à encourager en Angleterre l'étude de la langue grecque; et, pour la faciliter, il traduisit du grec en latin une grammaire, qu'il intitula le *Donatus des Grecs*. Il avait rapporté d'Athènes plusieurs manuscrits en cette langue, et ce fut lui qui introduisit en Angleterre l'usage des chiffres grecs. Ses autres ouvrages sont: la traduction latine d'une *Concordance des Évangiles*, un volume de sermons, et un commentaire sur une partie des sentences de Lombard, intitulé: *Particula sententiarum per distinctiones*. Il mourut en 1252, après avoir été successivement archidiacre de Londres et de Leicester. S—D.

BASINIO DE BASANII, l'un des plus grands poètes du 15<sup>e</sup> siècle, était né vers 1425 à Parme ou dans le voisinage de cette ville (1). Vincent Basinio, son père, l'un des lieutenants d'Ottobone de Terzi (*voy.* TERZI), s'était rendu redoutable dans le Parmesan. Le jeune Basinio fut placé sous la direction de Victorin de Feltre (*voy.* ce nom), qui ne négligea rien pour cultiver son talent précoce. Il se rendit ensuite à Ferrare, où il se perfectionna dans la connaissance de la langue grecque par les leçons de Théodore de Gaza. Depuis il se rendit très-habile dans la philosophie et les mathématiques, sans toutefois négliger la culture des lettres. A vingt ans, il avait déjà composé le *Méléagre*, ouvrage dans lequel, malgré ses imperfections, on reconnaît un poète nourri de la lecture d'Homère. Il en offrit la dédicace à Lionel d'Este (*voy.* ESTE), qui se déclara son protecteur, et qui, en 1448, le nomma professeur d'éloquence latine à l'académie de Ferrare. La mort du

(1) Peut-être à Tizzano.

duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, venait de rallumer la guerre en Italie. Lionel, pensant que cette circonstance était favorable pour revendiquer ses droits sur la ville de Parme, chargea Basinio d'engager quelques condottieri à soutenir ses prétentions. Basinio se rendit donc au château de Guardasone, pour entamer à ce sujet une négociation avec Guerriero Terzi, l'un des fils d'Ottobone. A peine était-il dans cette forteresse, qu'elle fut assiégée par François Sforza, le nouveau duc de Milan. Il se vit donc contraint de ceindre l'épée pour la défense commune. Après la prise de Guardasone, il parvint à s'échapper sous un déguisement, et regagna Ferrare sans avoir pu remplir les intentions de son souverain. Lionel soupçonna Basinio de n'avoir pas mis assez de zèle à le servir, et le priva de sa chaire. Mais la cour de Rimini était alors l'asile des poètes et des savants, et Basinio ne tarda pas à retrouver dans Sigismond Mélatyte un Mécène plus généreux encore que celui qu'il avait perdu. Député par son nouveau souverain au pape Nicolas V, il reçut de ce pontife l'invitation de traduire en vers latins les poèmes d'Homère; mais il s'excusa d'entreprendre cette tâche sur ce qu'elle demandait un Virgile. Les vers que Basinio composa pour Isotta, maîtresse de Sigismond, et le poème des *Hespérides* dans lequel il célèbre la valeur et les exploits de ce prince, lui méritèrent de plus en plus la faveur du seigneur de Rimini, qui le combla de bienfaits. Un certain Porcellio, historien estimable, mais poète médiocre, qui lui devait son admission à la cour de Rimini, jaloux de l'amitié que Sigismond témoignait à Basinio, tenta de le supplanter près du prince, en disant que ce n'était qu'un pédant infatué de son savoir. Basinio, piqué, le menaça de mettre à découvert son ignorance et de signaler dans ses vers un grand nombre de barbarismes et de fautes contre la prosodie. Porcellio se garda bien d'accepter ce défi; mais il n'en fut que plus irrité contre Basinio, qu'il dépréciait dans toutes les occasions. Ce fut alors que le poète de Parme composa son épître à Sigismond, dans laquelle, après avoir prouvé que les plus grands écrivains de Rome, Virgile et Cicéron, s'étaient formés par l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce, il déclara que si ses propres ouvrages offraient quelques beautés, il en était uniquement redevable à la lecture assidue d'Homère. Porcellio, qui s'était fait l'ennemi de la langue grecque parce qu'il ne l'entendait pas, ne répondit à cette épître que par des injures; et Basinio reprit ses occupations habituelles. Il avait entrepris un nouveau poème sur l'expédition des Argonautes; mais la diminution subite de ses forces l'obligea de l'interrompre. Quoiqu'à la fleur de l'âge et sans aucune maladie apparente, il crut devoir se préparer à la mort et faire ses dernières dispositions. Par un testament daté du 24 mai 1457, il légua son poème des *Hespérides* à Sigismond, en le priant de ne pas permettre qu'on le retouchât, déclarant qu'il aimerait mieux qu'on le jetât au feu. Il institua sa femme son héritière pour le surplus de ses biens, qui ne consistaient guère que dans un assez grand nombre

de manuscrits grecs. Peu de jours après il mourut, âgé seulement de 52 ans. Sigismond lui fit faire de magnifiques funérailles dans l'église de St-François de Rimini, qu'il avait désigné pour le lieu de sa sépulture, et ordonna que l'on plaçât sur son tombeau une urne en marbre décorée d'une épitaphe. On a de Basinio dix-huit ouvrages dont on trouvera les titres dans les *Scrilt. Parmigiani* du P. Affo. Nous nous bornerons à citer ici les plus importants: 1° *Libri quatuor, Isottæ inscripti*. C'est un recueil de trente épitres dans le genre des héroïdes d'Ovide, toutes à la louange de la célèbre Isotta, maîtresse de Sigismond. Elles ont été publiées par Christ. Preudhomme, de Bar-le-Duc, dans un volume intitulé: *Trium Poetarum, Porceti, Basinii et Trebani Opuscula*, Paris, 1559, in-8°. 2° *Epistola versibus exarata ad Sigismund. Pandulphum Malatestum, de lingua græcæ laudibus et necessitate*. Cette épître, dont il a été parlé plus haut, a été publiée par l'abbé Jérôme Ferri dans les *Anecdota litteraria*, t. 2, p. 401. 3° *Epistola ad Robertum Ariminensem*, dans le même recueil, p. 300. 4° *Hesperidos libri 15*. Ce poème, que l'auteur regardait comme son chef-d'œuvre, contient l'histoire de la guerre de Sigismond contre Alphonse d'Aragon. On en trouve l'analyse, faite sur un manuscrit du cabinet de Paris de Meyzieu, dans le *Conservateur*, ann. 1757, t. 5, p. 199-358. 5° *Astronomicon libri duo*. C'est une imitation du poème d'Aratus, sur le même sujet. 6° *Meleagridos, sive de Interitu Meleagri, libri tres*. 7° *Argonauticon libri duo*. C'est le poème que l'auteur n'a pas eu le temps d'achever. Laurent Drudi a publié: *Basinii Opera præstantiora, nunc primum edita et commentariis illustrata*, Rimini, 1794, 2 vol. in-4°. Le 1<sup>er</sup> contient les trois poèmes de Basinio; le 2<sup>e</sup>, sa vie par le P. Affo, tirée des *Scrilt. Parmigiani*, t. 2, p. 185-228; et deux dissertations, l'une au comte François Battaglini, sur la vie de Sigismond Malatesta; et l'autre du chanoine Angelo, sur la cour littéraire de ce prince. Cet ouvrage curieux est très-rare en France. W—s.

BASIRE (ISAAC), théologien anglican, né dans l'île de Jersey, en 1607. Après avoir été quelque temps maître d'école à Guernesey, il obtint plusieurs bénéfices, et fut nommé, vers l'année 1640, chapelain de Charles I<sup>er</sup>. Les troubles qui agitérent ce règne arrêtaient son avancement. Vivement poursuivi par les rebelles, il se réfugia à Oxford, où il prêcha avec succès devant le roi. Lorsque la garnison de cette ville se fut rendue au parlement, Basire forma le projet d'aller propager dans l'Orient la doctrine de l'Église anglicane. Il partit en 1646, parcourut la Morée, la Palestine, la Mésopotamie, et fut reçu avec distinction par les patriarches de Jérusalem et d'Antioche. Après un assez long séjour à Alep, il fit à pied, et sans un seul compagnon européen, le voyage de Constantinople, avec une vingtaine de Turcs, auprès desquels il sut se rendre recommandable par ses connaissances en médecine. Il alla jusque dans la Transylvanie, où George Ragozi II, prince de cette contrée, l'accueillit favorablement, et le nomma professeur en théologie de

l'université de Weissembourg, nouvellement fondée. Après un séjour de sept ans dans ce pays, la nouvelle de la restauration le rappela en Angleterre. Il fut réintégré dans ses bénéfices, et nommé chapelain de Charles II. Basire mourut en 1676, âgé de 69 ans. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Deo et Ecclesie sacrum, ou le Sacrilège jugé et condamné par St. Paul (Épître aux Romains, 2, 22)*; 2° *Diatriba de antiqua Ecclesie britannicæ libertate*, Bruges, 1656, in-8°; 3° *Lettre à sir Richard Brown*, contenant la relation de ses voyages, imprimée à la suite d'une traduction anglaise de l'ouvrage ci-dessus, Londres, 1661, in-8°; 4° *Histoire du presbytérianisme anglais et écossais*, Londres, 1659 et 1660, in-8°.

X—s.

**BASIRE (JOHN)**, graveur anglais, dont l'ouvrage le plus connu est une très-grande estampe, faite en 1771, avec beaucoup de personnages représentant l'entrevue d'Henri VIII et de François I<sup>er</sup> à cheval, en juin 1520, dans le camp du Drap d'or, d'après le tableau qui se conserve au château de Windsor. On lui doit en outre plusieurs pièces d'après le Guerclain. — **BASIRE**, fils du précédent, né en 1769, fut graveur de la société royale et de celle des antiquaires de Londres. On cite surtout les gravures qu'il fit pour la première de ces sociétés, d'après les dessins de M. Benj. Carter. Il fut chargé, pendant plusieurs années, de graver les nombreuses planches qui accompagnent les rapports faits au parlement. Il mourut le 13 mai 1822, avec la réputation d'un artiste non moins estimable par sa loyauté et sa modestie que par ses talents.

Z—o.

**BASIRE**. Voyez **BAZIRE**.

**BASKERVILLE (JEAN)**, célèbre fondeur de caractères et imprimeur anglais, né en 1706, à Wolverley, dans le comté de Worcester. Après avoir été successivement maître d'écriture et vernisseur à Birmingham, il entreprit, en 1750, de fonder de nouveaux caractères d'imprimerie; mais ce ne fut qu'après plusieurs années de tentatives, et après beaucoup de dépenses, qu'il parvint à produire un type dont il fût content. Il fit, en 1756, son premier essai typographique, dans une édition in-4° de *Virgile*, qui se vendit d'abord une guinée, et qui en coûte aujourd'hui trois. Il imprima ensuite *le Paradis perdu*, la *Bible*, in-fol., le *Common Prayers*, livre des prières communes, en divers formats, *Horace*, *Térence*, *Catulle*, *Lucrèce*, *Juvénal*, *Salluste* et *Florus*, in-4°; plusieurs classiques anglais d'autres ouvrages. Il mourut le 18 janvier 1775, âgé de 69 ans. Il avait fait élever sur le terrain de sa maison une petite pyramide, destinée à recevoir ses restes mortels. Ce qu'il voulait éviter, c'était d'être enterré parmi des chrétiens. Baskerville avait porté l'art de l'imprimerie à un plus haut degré de perfection qu'on ne l'avait encore fait en Angleterre, et son mérite est en cela d'autant plus grand, que ses talents ne trouvèrent jamais aucune espèce d'encouragement. Il fut obligé de payer une somme considérable à l'université de Cambridge, pour obtenir la permission d'imprimer la *Bible* et le *Common Prayers*. Lorsqu'après sa mort on procéda à la

vente de ses caractères, il ne se trouva pas dans toute l'Angleterre un seul homme qui voulût les acheter. On les offrit en vain aux universités et aux libraires; ils demeurèrent ensevelis dans la poussière, jusqu'au moment où Beaumarchais en fit l'acquisition, en 1779, au prix de 5,700 liv. sterl., pour les employer à l'édition des *Œuvres de Voltaire*. Quelque mérite qu'on reconnaisse aux éditions de Baskerville pour la beauté du caractère, il faut avouer qu'elles ne se distinguent point par la correction; et même, sous le rapport de la perfection de l'art, elles sont encore loin de pouvoir soutenir la comparaison avec les beaux ouvrages qu'ont donnés postérieurement les Didot et les Bodoni. Baskerville était un homme d'une belle figure, d'un caractère obligeant, mais d'un esprit chagrin et bizarre. Il portait jusqu'à la manie sa haine pour toute espèce de culte religieux, et surtout pour celui de la religion catholique. On en peut juger par l'article suivant de son testament, qui a été publié au temps de sa mort : « Je déclare que ma volonté est, que je « fais le partage de tous mes biens et meubles comme « ci-dessus, sous la condition expresse que ma « femme, de concert avec les exécuteurs de mon « testament, fera enterrer mon corps dans le bâti- « ment de forme conique, construit sur mon terrain, « qui a servi jusqu'ici de moulin, que j'ai dernière- « ment élevé à une plus grande hauteur, et où j'ai « fait pratiquer un caveau destiné à recevoir mon « corps. Ceci paraîtra sans doute une folie à beau- « coup de monde, peut-être même en est-ce une ; « mais c'est une folie que j'ai concertée il y a plu- « sieurs années, attendu que j'ai un très-grand mé- « pris pour toute espèce de superstition, pour la farce « de terre sainte, pour le barbarisme irlandais des « espérances fondées, etc. Je regarde aussi ce qu'on « appelle révélation (à l'exception des rognures de « morale qui s'y trouvent mêlées) comme l'abus le « plus impudent du sens commun que l'on ait ja- « mais imaginé pour se jouer du genre humain. Je « m'attends bien que cette déclaration sera l'objet de « la critique sévère des ignorants et des bigots, qui « ne savent pas mettre de différence entre la religion « et la superstition, et à qui l'on a appris que la mo- « rale (qui comprend, selon moi, tous les devoirs de « l'homme envers Dieu et ses semblables) ne suffit « pas pour le rendre digne de ses bontés; à moins « qu'on ne fasse profession de croire, comme ils le « disent, à certains mystères et dogmes absurdes, « dont ils n'ont pas plus d'idée qu'un cheval. Je dé- « clare que cette morale a fait ma religion et la règle « de toutes mes actions, auxquelles j'en appelle pour « prouver combien ma croyance a été d'accord avec « ma conduite. » Toute réflexion sur cet indécent galimatias serait superflue.

S—D.

**BASKUAL ABUL-HUSSEM (BEN)**, lexicographe, cité dans plusieurs auteurs sous le nom de **PASQUAL**, naquit à Cordoue, au commencement du 12<sup>e</sup> siècle. Il est auteur d'une *Bibliothèque Arabico-Espagnole* divisée en 10 parties, qu'il composa l'an 554 de l'hégire (1159 de J.-C.); elle se trouve manuscrite à la bibliothèque de l'Escurial, n° 4672.

(*Voy. Casri*, qui en donne de longs extraits, t. 2, p. 140). Ce Pasqual est probablement le même que Kalaf ben Malek ben Baskual, dont Herbelot parle dans sa *Biblioth. orient.*, p. 192, auteur d'une *Histoire des Cadis de Cordoue*, et d'une *Histoire d'Espagne*, et qui mourut en 578 (1182). Vraisemblablement il entend sous ce titre une histoire littéraire, et par conséquent cet ouvrage serait le même que la *Bibliothèque* de Pasqual. Z.

BASMADJY (IBRAHIM), c'est-à-dire *l'Imprimeur*, était Hongrois de nation : il abandonna sa religion pour embrasser le mahométisme. Ce renégat avait de l'esprit, de l'intelligence, de la valeur, et joignait à une grande industrie des connaissances étendues et un grand amour pour les lettres : il parlait les langues française, italienne et turque. Séid-Effendi, qui avait accompagné son père Méhémet dans son ambassade à Paris, en 1720, fut frappé, parmi toutes les merveilles que les progrès des arts et des sciences lui avaient offertes, des inappréciables avantages de l'imprimerie, et conçut le projet d'introduire cette utile innovation dans son pays. Il jeta les yeux sur le renégat Ibrahim, se l'associa, et tous deux travaillèrent de concert à cette entreprise. Le Hongrois fit un livre écrit à la main, où il développait tous les bienfaits que la nation ottomane devait attendre de cet art nouveau : l'ouvrage fut présenté au grand vizir Ibrahim-Pacha : protecteur et ami des lettres. Le mufti Abdallah-Effendi donna un *fatwa* favorable ; le grand vizir fit signer le privilège de la main du sultan Achmet III ; l'édit fut écrit sur les annales de l'empire ; seulement l'autorité composa avec le préjugé religieux, et il fut défendu de jamais imprimer le Coran, les lois orales du prophète, leurs commentaires, les livres canoniques et de jurisprudence. On voit, par ces réserves solennelles, que le nouvel établissement ne donna à la foule nombreuse des copistes turcs aucun sujet de murmurer, comme on l'a faussement prétendu. Tous les ouvrages qui traitent de la philosophie, de la médecine, de l'astronomie, de la géographie, de l'histoire, et de toutes les autres sciences, furent abandonnés aux presses naissantes. Séid-Effendi fut le fondateur de l'établissement : Basmadjy en devint l'âme. Cependant, malgré tout son zèle et tous ses soins, il ne put mettre au jour que seize ouvrages : 1° un dictionnaire arabe-turc (*Kitab loghat Wan-Kouli*), composé en arabe par Djévhéry, et traduit en turc par Wan-Kouli, ou Mohammed de Van, en Arménie, édit. in-fol. en 2 vol., terminée vers le mois de janvier 1729, dont le prix fut fixé, par ordre de la cour, à 55 piastres. 2° *Toh-fet-ul-Kobbar*, par Hadjy-Khalifa, ou *Histoire des guerres maritimes des Ottomans*, petit in-fol. (*voy. HADJY-KHALIFA*) ; 3° *Tarykhi seyiar* (Journal du Voyageur), ou *Histoire de l'irruption des Aghuans et de leur guerre avec les Persans*, ouvrage traduit du latin en langue turque. L'auteur est le P. Thadée Krusinski, missionnaire polonais de la compagnie de Jésus. 4° *Tarykhi Hindi Garbi* (Histoire d'Amérique), ouvrage plein de fables, faussement attribué à Hadjy-Khalifa, auquel sont jointes quatre

cartes géographiques, et une d'astronomie, d'après Ptolémée, et dont ces mots indiquent l'auteur : « Fait « par le pauvre Ibrahim. » 5° *Tarykhi Tymour Kourkan de Nazami Zadeh* (Histoire de Tamerlan), in-4°, traduit de l'arabe ; 6° *Tarykhi mers el-cadym Weldjédyd*, ou *Histoire de l'Égypte ancienne et nouvelle*, par Sohaïli-Effendi ; elle renferme tout l'espace, depuis la création du monde jusqu'à la conquête de Sélim 1<sup>er</sup>. 7° *Gulcheni Kholafa*, ou *Bouquet de roses des Califes*, par Nazami-Zadeh, in-fol., qui contient l'histoire de soixante et un successeurs et vicaires de Mahomet. 8° *Grammaire turque-française* : elle est du P. Holdermann, jésuite allemand, missionnaire à Galata, qui la dédia au cardinal de Fleury. 9° *Nizam el-umen*, ou *Tactique*, imprimée et composée par Ibrahim lui-même. 10° *Feyousath-Miknatis-siyéh*, ou *Traité de la vertu et de l'usage de la boussole*, compilation prise par Ibrahim dans des livres latins. 11° *Le Djihan numa*, ou *Petit atlas*, d'Hadjy-Khalifa, in-fol. 12° *le Tacymî tavarykh*, ou *Tables chronologiques*, du même ; 13° *Kitab tarykhi Neïma*, ou *Annales ottomanes de Neïma*, 2 vol. in-fol. ; ces annales vont jusqu'en 1633, et commencent en 1591. 14° *Kibati tarykhi* (Annales de Raclid-Effendi, historiographe impérial). Cet ouvrage est la continuation du précédent, jusqu'à l'année 1728. 15° *Ahrati-Ghazavatder dyari-Bosna*, ou *Guerres de Bosnie depuis 1736 jusqu'en 1739*, par Omar-Effendi. 16° Enfin le *Ferheng-choury* (dictionnaire persan-turc), dernier ouvrage sorti des presses d'Ibrahim-Basmadjy. Outre ces ouvrages, il imprima encore deux grandes cartes, l'une de la mer Noire, l'autre de la mer Caspienne. La générosité d'Achmet III le récompensa de ses travaux ; outre les bénéfices de son imprimerie, il en reçut des grâces particulières et qui ne firent pas moins d'honneur au sujet qu'au souverain. Il jouissait d'un timar, ou fief militaire, et d'un traitement de 99 aspres par jour, lorsque, après dix-huit ans des plus laborieuses occupations, il mourut en 1746. S—Y.

BASMAISON (JEAN DE), juriconsulte, né à Riom, en Auvergne, au 16<sup>e</sup> siècle, d'une famille distinguée. Il fit de bonnes études et vint à Paris, où il se lia avec Étienne Pasquier. De retour à Riom, Basmaison y exerça la profession d'avocat et acquit une grande réputation. Sa province le députa, en 1576, aux états de Blois, et il s'y fit remarquer par sa sagesse sur la question de savoir s'il convenait de traiter les protestants avec clémence, ou de les punir comme des rebelles. Basmaison conclut qu'il était plus digne de la grandeur et de la prudence du roi de rappeler ses sujets à l'obéissance par la douceur, que d'user de rigueur envers eux. Il fut ensuite choisi, avec l'évêque d'Autun et le seigneur de Montmorin, pour aller inviter le prince de Condé à venir aux états. Il fut encore député deux fois vers Henri III, pour les affaires de sa province. En 1579, il publia à Paris, in-8°, un *Sommaire discours de fiefs et arrière-fiefs*, relativement aux usages de l'Auvergne, et, en 1590, un commentaire sur la coutume de la même province, intitulé : *Paraphrase sur la coutume*, etc. ; ces deux ouvrages furent esti-

més, et on fit plusieurs éditions du dernier. Basmaison avait composé en latin, sur la même coutume, un autre commentaire plus étendu, qui n'a point été imprimé. Dans les dernières années de sa vie, il éprouva des tracasseries de la part des lieutenants, dont il ne partageait point les opinions. Il mourut vers l'an 1600, selon Moréri, dont on a extrait cet article. D—T.

BASMANOFF (PIERRE), général russe, eut une grande part aux événements qui, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, exercèrent une si funeste influence sur l'empire russe. Le faux Démétrius ou Dmitri (*voy.* ce nom), s'avançant sur Novogorod, le czar Boris jeta les yeux sur Basmanoff, qui répondit parfaitement à l'attente du prince. L'aventurier fut repoussé, et le czar appela à Moseou Basmanoff, qui y fit une entrée triomphale. Il paraissait être au comble de la faveur; et, Boris étant mort, son fils Fédor lui donna le commandement en chef de l'armée, et reçut son serment de fidélité. Mais, dans le même temps, Basmanoff excitait secrètement les chefs et les soldats contre son prince. Le complot éclata le 7 mai 1605; Basmanoff étant monté à cheval, proclama à haute voix Démétrius czar de Moscou. Des milliers de voix répétèrent: « Vive Démétrius, fils d'Iwan! » Quelques généraux s'échappèrent secrètement; ils furent arrêtés sur la route de Moscou; Iwan Godounoff, oncle du czar Fédor, fut ramené au camp et livré à Démétrius comme un gage de la fidélité de l'armée. Les rebelles marchèrent sur Moscou, dont ils s'emparèrent facilement. Le jeune czar, sa mère et sa femme furent mis à mort. Mais les Zouiski ou Schouiski ayant ensuite soulevé le peuple contre l'impôseur, et Démétrius s'étant caché dans le palais, Basmanoff se mit à la tête des gardes du corps et ferma les portes, afin de donner le temps au faux czar de se cacher. Un gentilhomme cria que l'on fit paraître l'impôseur; Basmanoff lui fendit la tête d'un coup de sabre. Mais voyant qu'il allait succomber et que le peuple pénétrait dans le palais, il s'avança vers les princes Solitkoff, Gallitzin et autres grands qui avaient concouru avec lui à élever Démétrius sur le trône; et, pendant qu'il cherchait à les ramener, Michel Tatistcheff, que Basmanoff avait sauvé de l'exil, lui enfonça son épée dans le cœur, en disant: « Scélérat! va aux enfers, avec ton czar! » Le corps de Basmanoff fut jeté du haut des escaliers dans la cour (18 mai 1606). On le rendit cependant à ses parents, qui le placèrent près de son fils, mort en bas âge. G—Y.

BASNAGE (BENJAMIN), né à Carentan en 1580, célèbre protestant, composa un *Traité de l'Église*, estimé par ceux de sa communion, et employa cinquante et un ans de sa vie aux fonctions pénibles du ministère. Il mourut en 1652. — Antoine BASNAGE, son fils aîné, né en 1610, ministre à Bayeux, arrêté au Havre-de-Grâce, fut mis en liberté en 1685, et se retira en Hollande, où il mourut à Zutphen, en 1691. — Samuel BASNAGE, de Flottemanville, fils d'Antoine, naquit en 1658 à Bayeux, où il prêcha d'abord. Il suivit son père à Zutphen,

et mourut en 1721. On a de lui: 1<sup>o</sup> *Annales politico-ecclésiastiques annorum 1645 a Cæsare Augusto usque ad Phocam*, Rotterdam, 1706, 3 vol. in-fol., ouvrage médiocre et bien moins estimé que l'*Histoire de l'Église*, par Jacques Basnage, son cousin; 2<sup>o</sup> *de Rebus sacris et ecclesiasticis Exercitationes historico-criticæ, in quibus cardinalis Baronii Annales ab A. C. 35, in quo Casaubonus desit, expendantur*, 1692, in-4<sup>o</sup>. Les remarques de Casaubon n'allaient que jusqu'à l'an 54; Samuel Basnage n'a pas poussé les siennes au-delà de 44. Son ouvrage n'était que l'avant-coureur du précédent. A. B—T.

BASNAGE DU FRAQUENAY (HENRI), fils puîné de Benjamin, né le 16 octobre 1615, à Ste-Mère-Église, près de Carentan, a été un des plus habiles et des plus éloquents avocats du parlement de Rouen, où il prêta le serment, en 1656. Il avait une érudition immense et l'imagination très-vive. Quoiqu'il fût de la religion protestante, on avait pour lui, dit Bayle, une grande estime et une amitié singulière. Ses ouvrages sont remarquables pour la méthode et pour la clarté. On a de lui: 1<sup>o</sup> *Coutumes du pays et duché de Normandie, avec commentaires*, 2 vol. in-fol., 1678 et 1681, 1694; 2<sup>o</sup> *Traité des hypothèques*, in-4<sup>o</sup>, 1687, 1724. Ce traité a été contredit par Olivier Étienne, qui a publié sur ce sujet un vol. in-4<sup>o</sup>. Les deux ouvrages de Basnage, dont on vient de parler, avaient été imprimés plusieurs fois séparément; ses œuvres complètes ont été publiées à Rouen, 2 vol. in-fol., 1709, 1776, par les soins de Jacques Basnage de Beauval. (*Voy.* le nom suiv.) Lallement, premier échevin de Rouen, en donna une 4<sup>e</sup> édition avec des notes par la Guesnerie, avocat, Rouen, 1778, 2 vol. in-fol. Henri Basnage mourut à Rouen le 20 octobre 1695. A. B—T.

BASNAGE DE BEAUVAL (JACQUES), fils aîné du précédent, naquit à Rouen, le 8 août 1655. On l'envoya de bonne heure à Saumur, pour étudier sous Tanneguy-Lefèvre, qui en fit son disciple favori. Il alla successivement à Genève, puis à Sedan, où il eut pour maître le célèbre Jurieu. De retour à Rouen, il fut reçu ministre en 1676, et épousa, en 1684, Suzanne Dumoulin, petite-fille du fameux Pierre Dumoulin. Réfugié ensuite en Hollande, où il eut toute la faveur du grand pensionnaire Heinsius, il conserva toujours de l'attachement pour son pays. On en était si persuadé à la cour de France, que l'abbé Dubois, depuis cardinal, ayant été envoyé à la Haye, en 1716, eut ordre du duc d'Orléans de se gouverner par les avis de Basnage. Ils agirent de concert, et l'alliance fut conclue le 14 janvier 1717. Pour reconnaître les services de Basnage en cette occasion, on lui restitua tous les biens qu'il avait en France. Il mourut le 22 décembre 1725, ne laissant qu'une fille, mariée à de la Sarraz. Basnage était vrai jusque dans les plus petites choses: sa candeur, sa franchise, sa bonne foi ne paraissent pas moins dans ses ouvrages que la profondeur de son érudition. « Il était, dit Voltaire, plus propre à être « ministre d'État que d'une paroisse. » Basnage eut des disputes fort vives avec Jurieu, et, pour le rail-

ler de ce qu'il changeait fréquemment de principes, il fit courir un catalogue satirique de prétendus livres nouveaux, où l'on trouvait ces deux titres : *Variations et Contradictions de M. Jurieu*, 10 vol... *Rétractations du même*, 6 vol... Basnage a composé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans les tomes 4 et 10 de Nicéron. Les plus célèbres sont : 1° *Histoire de l'Eglise, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rotterdam, 1699, 2 vol. in-fol., ouvrage très-estimé. 2° *Histoire de la religion des Eglises réformées*, Rotterdam, 1690, in-12. Basnage fit entrer cet ouvrage dans le précédent, dont il fait la 4<sup>e</sup> partie; mais il y avait fait des retranchements pour éviter les répétitions; l'édition de Rotterdam, 1721, 5 vol. in-8°, est augmentée de plus de la moitié; il y a encore des augmentations dans celle de 1725, 2 vol. in-4°. 5° *Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, pour servir de supplément à l'Histoire de Joseph*, 1706, 5 vol. in-12; nouvelle édition, 1746, 15 vol. in-12. Ce livre est plein d'une vaste érudition, par rapport à tout ce qui regarde la religion judaïque et l'histoire des juifs. La première édition, publiée en 1706, eut un tel succès, que l'abbé Dupin la fit réimprimer à Paris, en 1719, en 7 vol. in-12, après y avoir changé ce qu'il avait jugé à propos; ce qui donna lieu à Basnage de publier le livre intitulé : *Histoire des Juifs, réclamée et rétablie par son véritable auteur, contre l'édition anonyme et tronquée faite à Paris, avec plusieurs additions qui peuvent servir de sixième tome à cette histoire*, 1711, in-12. L.—M. Boissy a publié des *Dissertations critiques pour servir d'éclaircissements à l'Histoire des Juifs avant et depuis Jésus-Christ, et de suite à l'Histoire de Basnage*, 1785, ou 1787, 2 vol. in-12. 4° *Antiquités judaïques, ou Remarques critiques sur la république des Hébreux*, 1715, 2 vol. in-8°, fig. C'est une espèce de supplément au traité de Cunæus. (Voy. CUNÆUS.) 5° *Avis sur la tenue d'un concile national de France, ou Réponse aux difficultés proposées par M. Dupin contre ce concile*, Cologne, 1715, in-8°. En 1684, Basnage avait publié aussi *Examen des méthodes proposées par MM. de l'assemblée du clergé de France, en l'année 1682*, Cologne, 1684, in-12. 6° *Dissertation historique sur les duels et les ordres de chevalerie*, 1720, in-8°, ouvrage curieux, réimprimé avec l'*Histoire des ordres de la chevalerie*, 1721, 4 vol. in-8°. 7° *Annales des Provinces-Unies, depuis les négociations pour la paix de Munster*, 1719 et 1726, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage ne comprend que les années 1646 à 1678. L'auteur l'avait continué jusqu'en 1684, et laissé un plan pour le conduire jusqu'en 1720. 8° *La Communion sainte*, Rotterdam, 1668, in-18, 1697, in-12; cette 5<sup>e</sup> édition est fort augmentée. La 7<sup>e</sup>, faite en 1708, est augmentée d'un livre dans lequel il traite des devoirs de ceux qui ne communient pas. Cet ouvrage a été si fort goûté, même par les catholiques, qu'on a cru pouvoir le faire servir à leur usage, et qu'il a été imprimé pour eux à Rouen et à Bruxelles. L'abbé de Flamare l'a même inséré dans son ouvrage intitulé : *Conformité de la créance de l'Eglise*

*catholique avec la créance de l'Eglise primitive.....*, Rouen, 1701, 2 vol. in-12. 9° *Entretiens sur la religion*, Rotterdam, 1701, 2 vol. in-12, nouvelle édit. augmentée, 7 vol. in-12. 10° *Lettres pastorales sur le renouvellement de la persécution*, 1698, in-4°. 11° *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée en taille-douce, par Romain de Hooge, avec une explication et des vers par M. de la Crune, à chaque épreuve*, Amsterdam, 1704, in-fol., réimprimée sous le titre de *Grand Tableau de l'univers*, etc., Amsterdam, 1714, in-fol. On recherche la première édition, à cause des figures; l'édition en hollandais, Amsterdam, in-fol., 1706, a d'autres gravures, dans lesquelles on a retranché la description et l'histoire du temple, et toutes les cartes géographiques. L'abbé Lenglet pense que les catholiques ne doivent pas faire difficulté de se servir de ce livre, qui est très-instructif, et écrit sans partialité; on l'a réimprimé in-12, sans figures. 12° *Etat de l'Eglise gallicane sous le règne de Louis XIV et sous la minorité de Louis XV*, Rome (Amsterdam), 1719, petit in-12. Cet ouvrage fut reproduit, la même année, sous ce titre : *Etat présent de l'Eglise gallicane, contenant divers cas de conscience sur les divisions*, Amsterdam, petit in-8°. 13° Une édition de l'ouvrage de Canisius, sous le titre de : *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum*. (Voy. CANISIUS.) 14° *Instructions pastorales aux réformés de France, sur l'obéissance due au souverain*, 1720. La première, composée à la sollicitation du duc d'Orléans, qui craignait que les nouveaux convertis du Dauphiné, du Poitou et du Languedoc ne se laissassent entraîner à quelques soulèvements par les émissaires du cardinal Albéroni, fut réimprimée en France par ordre de la cour, et produisit tout l'effet qu'on s'en était promis. On trouve l'éloge de Basnage à la tête du second volume de ses *Annales des Provinces-Unies*. C. T.—Y.

BASNAGE DE BEAUVAL (HENRI), frère du précédent, né à Rouen le 7 août 1656, fut d'abord avocat au parlement, et y marcha sur les traces de son père. La révocation de Nantes le fit, en 1687, passer en Hollande, où il mourut, le 19 mars 1740, âgé de 54 ans. On a de lui : 1° *Tolérance des religions*, 1684, in-12; 2° *Histoire des ouvrages des savants*, commencée au mois de septembre 1687, et finie en juin 1709, 24 vol. in-12. Lorsque Basnage arriva en Hollande, Bayle avait interrompu ses *Nouvelles de la république des lettres*; l'ouvrage de Basnage y fait suite; il est écrit avec beaucoup de politesse, et, si les éloges y sont rares et modérés, les auteurs n'avaient à se plaindre ni du ton ni de la forme des jugements portés sur leurs productions; le rédacteur respectait tous les partis et toutes les religions; on lui a cependant reproché de mêler trop souvent ses réflexions avec celles de l'ouvrage dont il parlait, de sorte qu'il est difficile de distinguer les sentiments de l'écrivain des pensées de celui qui faisait les extraits. 3° *Dictionnaire universel, recueilli et compilé par feu Antoine Furetière*, 2<sup>e</sup> édition augmentée, 1701, 5 vol,

in-fol. L'édition du *Dictionnaire de Trévoux*, dédiée au duc du Maine, 1704, 5 vol., n'est qu'une réimpression, sans nom d'auteur, de cet ouvrage. « Tout y est semblable, dit le P. Nicéron, méthode, orthographe, exemples... ; on y a laissé jusqu'aux fautes d'impression ; il y a, à la vérité, quelques additions, dont la plupart sont entièrement étrangères au dictionnaire. » Basnage se proposait de faire de nouvelles augmentations pour une nouvelle édition qu'il projetait, et qui n'a paru qu'après sa mort, 1726, 4 vol. in-fol. On trouve dans les tomes 2 et 10 des *Mémoires* de Nicéron la liste des autres ouvrages de Basnage, qui eut quelques contestations avec Juriéu.

A. B.—T.

BASSA (don PEDRO HOLASCO), né à Reus, en Catalogne, était étudiant en droit lorsqu'il commença sa carrière militaire, à l'époque de la révolution de 1808. Il fut l'un des premiers patriotes de la province qui, au milieu des dangers de toute espèce, luttèrent contre les bonapartistes et les afrancesados prêts à livrer le pays au conquérant étranger. Il appela ses compatriotes de Tarragone à la défense du trône légitime, et par là se fit bientôt remarquer de la junte provinciale, qui ne tarda pas à nommer cet enthousiaste jeune homme capitaine des volontaires de la Catalogne. Manso, l'un des plus célèbres capitaines dans la guerre contre Napoléon, et Bassa, furent bientôt l'objet de ces chants populaires qui servaient à entretenir l'enthousiasme national. Ce dernier ne tarda pas à s'élever au grade de commandant, et au combat livré, en 1810, près du fameux couvent de Montserrat, il passa lieutenant-colonel. C'est là qu'il ressuscita un vieux proverbe qui plus tard amusa beaucoup dans les combats ses joyeux guérillas, et qui coûta bien cher aux Français. Après le combat de Montserrat, le général Milans lui donna ordre de se rendre pendant la nuit à Sitjès et à Villafranca de Penadès, en lui adressant ces paroles de forfanterie : « *Don Peder* (Pierre), *los maleïts* « *cavaiïjs son tots morts* ! (les maudits chiens sont « tous morts), vous pouvez gagner la côte en toute « sûreté. » Mais à peine Bassa fut-il arrivé sur le champ de bataille du jour précédent, qu'il y fut accueilli par des coups de fusil tirés par les Français et les Catalans restés blessés sur le champ de bataille, dont les uns, mourant avec leurs armes à la main, voulaient encore dans l'obscurité de la nuit tirer sur ceux qu'ils appelaient des brigands, et dont les autres, persuadés que c'était l'ennemi qui attaquait de nouveau le couvent, chargeaient leurs fusils avec leurs dernières cartouches, et tiraient au hasard dans l'espoir de tuer encore un ennemi et de mourir comme de bons Espagnols, en récitant à voix basse leur *Ave Maria purissima* ! Pendant que les balles de Français et des Catalans se rencontraient dans l'air, et que ce que les braves ne pouvaient plus faire le jour, leur plomb prétendait le faire de nuit, Bassa s'arrêta d'abord sur le champ de bataille de la veille, tout surpris de ce renouvellement de mousqueterie, et dit en riant : *De cavaiïjs y de morts non le fes fins que sean morts*, proverbe catalan qu'on peut traduire ainsi : « Ne

« vous fiez pas aux Français ni aux Catalans tant « qu'ils ne sont pas tout à fait morts. » Il resta en Catalogne jusqu'aux batailles de Vittoria et de Toulouse (1813 et 1814), tantôt commandant indépendant, tantôt placé sous les ordres de Milans et de Manso, honoré par ses *minons*, craint et respecté des Français. Quand le roi Ferdinand revint en Espagne, il trouva dans Bassa un officier d'état-major très-brave, tout formé pour le service de l'armée espagnole, et auquel on ne pouvait reprocher que ce penchant pour les innovations qui tient à l'état de guerre. Il était en garnison à Barcelone comme lieutenant-colonel du régiment de Cordova, lorsque le vieux Castanos, alors capitaine général de Catalogne, dit à un officier inférieur suisse sur le balcon du château royal, le jour de la publication du système des cortès de 1820, au mois de mars : « Si j'avais « ici seulement 6,000 hommes de troupes allemandes, je chasserais de toute l'Espagne jusqu'à Cadix « ces cortès et leur système ! » Ce balcon était le même du haut duquel la fureur du peuple précipita l'infortuné Bassa, au mois d'août 1833, en combattant pour la défense du système de 1833. Il avait servi, de 1820 à 1823, par obéissance aux règles de la discipline, dans les rangs de l'armée, pour un système qu'il détestait intérieurement, et que le roi Ferdinand VII lui-même avait dû accepter pour un temps. Mais soumis à une inévitable nécessité, il usa de beaucoup d'humanité à l'égard des prisonniers de l'armée de la foi, et s'attira par une modération à toute épreuve l'inimitié des hommes de la *Puerta del Sol* de Madrid et de leurs différents clubs. Mais on avait besoin du brave guerrier pour combattre l'ennemi, et on le craignait, parce que sa parole et son exemple étaient puissants sur l'esprit des Catalans. Dans la courte guerre de 1823 contre les Français, il resta sous les drapeaux de la constitution jusqu'à ce qu'il fut obligé de mettre bas les armes à Tarragone, dans les mêmes lieux où, treize ans auparavant, plus heureux, il avait fait essayer de graves pertes à ces mêmes ennemis pour la défense de sa vieille patrie. Lors de la réorganisation de l'armée, le roi Ferdinand VII le nomma colonel du régiment de la province de Cordova. En 1827, lorsque les prétendus royalistes répandaient de fausses alarmes dans la plus grande partie de la province de Catalogne et empêchaient le roi de se rendre à Barcelone, Bassa montra l'attachement le plus inviolable à son souverain légitime, dans les difficiles fonctions de commandant et de gouverneur de Gironne. Ferdinand reconnut ses nouveaux services, et le gouvernement français récompensa par la croix de St-Louis des services tout espagnols. Bassa avait aussi obtenu plusieurs ordres espagnols dans la guerre contre Napoléon. Plus tard on le vit brigadier, mais toujours à la tête de son brave régiment. En 1833, on l'envoya comme gouverneur militaire à Cadix, où il se conduisit avec beaucoup de modération. Lorsqu'en 1833 il fut précipité du haut du fameux balcon de la Proclamation, à Barcelone, le peuple le massacra sur la

place, et fit de son corps un horrible auto-da-fé en le livrant aux flammes. Bassa avait à peine 53 ans.

Z—o.

BASSÆUS (NICOLAS), célèbre typographe de Francfort-sur-le-Mein, a vécu vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle; il a imprimé beaucoup de livres de médecine et de botanique, et a été l'éditeur des ouvrages de Tabernæmontanus, qui étaient alors importants par le grand nombre de planches. Ce botaniste étant mort en 1590, avant d'avoir terminé le second volume de son *Krauterburch*, in-fol., avec figures, Bassæus le fit achever par les soins du médecin N. Braun; et il parut la même année en trois parties qui furent publiées successivement, ainsi que la seconde édition de l'*Icones plantarum*, 4 vol. in-4<sup>o</sup>. Il publia aussi, sous son propre nom, les figures de ce dernier ouvrage, séparément et sans texte, sous ce titre : *Eicones plantarum*, Francfort, 1590, 4 vol. in-4<sup>o</sup>; cet ouvrage renferme 2,255 figures de plantes, gravées sur bois : il s'en est distribué une très-grande quantité d'exemplaires. C'était alors, avec les éditions les plus complètes des commentaires de Matthiolo sur Dioscoride, la collection de figures la plus riche et la mieux exécutée que l'on eût encore vue : elle contenait les plantes officinales de l'Europe, et presque tous les végétaux de l'Allemagne connus à cette époque.

D—P—s.

BASSAL (JEAN), né en Auvergne vers 1750, était, à l'époque de la révolution, de la congrégation des Lazaristes ou missionnaires, et, comme tel, un des prêtres desservants de la paroisse St-Louis, à Versailles. Il fut, dès le commencement, un des plus ardents révolutionnaires de cette ville, prêta tous les serments que l'on exigea du clergé, et parvint ainsi à se faire nommer euré constitutionnel de la paroisse Notre-Dame, la plus importante de Versailles. Il était alors lié avec les démagogues les plus fougueux de la capitale, particulièrement avec Marat, auquel il donna asile dans son presbytère, lorsque le sanguinaire ami du peuple fut poursuivi par Lafayette et Bailly, comme l'un des chefs du parti républicain. Bassal fut nommé, en 1791, vice-président du district de Versailles, et, dans la même année, député à l'assemblée législative, par le département de Seine-et-Oise. Sa première motion dans cette assemblée fut en faveur des assassins d'Avignon, pour lesquels il demanda une amnistie (voy. JOURDAN), et la seconde contre le duc de Brissac, qu'il fit décréter d'accusation. Devenu membre de la convention nationale par le choix du même département, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Il fit ensuite quelques dénonciations contre les aristocrates, les prêtres réfractaires, et fut un des premiers ecclésiastiques qui renoncèrent au célibat. Mais, plus lâche que méchant, par une de ces bizarreries qui ne sont pas sans exemple, cet ennemi forcé du sacerdoce fit, durant toute la terreur, nourrir par sa servante un pauvre prêtre non assermenté qu'il ne connaissait pas et qui logeait au-dessus de lui. Il se conduisit avec quelque modération dans les départements de l'Est, où il fut envoyé avec Prost,

après la journée du 31 mai 1793, afin d'y assurer le triomphe de cette révolution. C'était une mission difficile, dans un pays que dominait alors le fédéralisme, parti contraire à celui de Robespierre. Bassal ne trouva, pour comprimer l'insurrection de cinq départements, que quelques dépôts de régiments et un bataillon de volontaires de la Drôme que commandait Championnet. N'ayant ainsi aucun moyen de répression, et n'étant d'ailleurs ni cruel ni sanguinaire, il eut recours à des voies de conciliation, et parvint beaucoup plus sûrement à son but. Mais ce n'était pas ainsi qu'il fallait agir à cette époque; il fut bientôt rappelé, et Lejeune, qui le remplaça, fit couler des torrents de sang sur les échafauds. (Voy. LEJEUNE.) De retour dans la capitale, Bassal voulut se réhabiliter dans l'opinion des Jacobins, et il fit à la tribune de la convention des dénonciations contre les habitants de Versailles, qu'il signala à plusieurs reprises comme des aristocrates et des contre-révolutionnaires; mais tout cela ne put empêcher qu'il ne fût bientôt dénoncé lui-même à la tribune des Jacobins, par le terrible Dumas, président du tribunal révolutionnaire, qui l'accusa d'avoir ménagé les fédéralistes et les contre-révolutionnaires du Doubs et du Jura. Bassal répondit avec calme par un long discours, dans lequel il se vanta d'avoir fait arrêter 2,800 personnes dans le Jura. Il fut défendu par Legendre, qui le loua surtout comme ayant donné asile à Marat et à d'autres patriotes persécutés. Collot d'Herbois prit aussi sa défense, et Bassal eut le bonheur de se tirer de ce mauvais pas. Son triomphe fut si complet, que peu de temps après on le nomma président de cette même société des Jacobins; mais, effrayé des dangers qu'il avait eurus, il sembla mettre tous ses soins à se faire oublier jusqu'à la chute de Robespierre. Plus tard il parla cependant encore aux Jacobins contre les partisans du modérantisme, et peu de jours avant la clôture du club, il y prophétisa le triomphe des sociétés populaires. Il rapporta une pièce relative au 31 mai, portant que si J.-J. Rousseau eût laissé ses idées sur le gouvernement fédératif, il aurait demandé l'entière destruction de Paris. N'ayant pas été favorisé par le sort, qui plaça en 1795 les deux tiers de la convention nationale dans le nouveau corps législatif, Bassal fut employé par le directoire sur la frontière de la Suisse, pour y préparer les germes d'une nouvelle république, que Carnot avait imaginé de créer dans la Souabe et le Brisgau, afin de ouvrir sur ce point les frontières de la France. Ce fut lui qui, à Bâle, acheta du prince de Careney, pour l'envoyer au directoire, la correspondance de Louis XVIII; ce qui fut cause de l'arrestation de la Villeurnoy, Brotier, etc.; mais les traités de pacification qui furent signés peu de temps après avec l'Autriche firent renoncer à ce projet, et Bassal porta sur un autre point son activité et ses plans de propagande. Il fut d'abord employé quelque temps en Italie par Bonaparte, comme agent révolutionnaire, et chargé de compulsier les archives de Venise. Les directeurs de la république française, ayant ensuite résolu de renverser le trône pontifical, ne

crurent pas pouvoir mieux faire que d'employer à ce grand œuvre l'ancien curé de Versailles. Bassal se trouva donc à Rome précisément à l'époque où cette ville fut envahie par l'armée française, sous les ordres de Berthier. Muni des instructions du gouvernement français, il eut une grande part à l'organisation de la nouvelle république, et fut nommé secrétaire général des cinq consuls. Il ne conserva cette place que jusqu'au mois de novembre 1798, époque où, pour obéir au directoire et pour satisfaire au désir exprimé par le général en chef, le consulat romain le nomma commissaire général dans les départements, pour y veiller aux subsistances de l'armée française. Peu de temps après il retrouva son ancien ami Championnet, devenu général en chef de l'armée destinée à l'invasion de Naples, n'hésita pas à le suivre, et devint son secrétaire intime. Rédigeant toutes les correspondances et proclamations, il abusa souvent de l'ignorance et de la crédulité de ce général, qui avait en lui la plus aveugle confiance. Lorsqu'il fut devenu un des principaux chefs de la république parthénopéenne, il profita de son pouvoir pour commettre des concussionnements de tout genre. Ces désordres furent tels, que le directoire lui-même ne put les tolérer, et que, sur les plaintes de son commissaire, Faypoult, il fit arrêter Bassal avec plusieurs généraux et Championnet lui-même, qui furent envoyés devant un conseil de guerre à Milan. L'accusation était grave, les charges nombreuses, et une condamnation paraissait imminente, lorsque la révolution du 30 prairial (18 juin 1799) renversa une partie des directeurs et changea le système du gouvernement. Championnet recouvra aussitôt la liberté et obtint le commandement de l'armée des Alpes, où son secrétaire ne tarda pas à le suivre. Mais ce général étant mort peu de temps après, Bassal, resté sans appui, retourna dans la capitale, et il mourut en 1802, dans une maison de campagne qu'il avait louée près de Paris.

M—D j.

BASSAN (FRANÇOIS DA PONTE, dit LE), né à Vicence vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, s'est fait remarquer parmi les artistes de la première époque de l'école vénitienne. Il suivit les principes des deux Bellin. Cet artiste avait reçu une éducation distinguée et acquies de bonne heure les connaissances nécessaires pour devenir un chef d'école : aussi eut-il tout le mérite convenable pour instruire dignement son fils Jacques et le mettre en état d'être un des plus habiles peintres du 16<sup>e</sup> siècle. On voit aisément, dans les ouvrages de François Bassan, le passage de son premier style à sa seconde et à sa troisième manière. Au dôme de St-Barthélemy de Bassano il est exact, mais encore sec ; à l'église de St-Jean, sa pâte commence à devenir meilleure ; enfin à Oliero, où il a laissé aussi des fresques, on trouve une composition plus étudiée, un dessin plus soigné, une couleur harmonieuse, et on remarque que toutes les passions ont été exprimées avec assez de vérité. Il y a d'autres fresques de ce maître à Milan, suivant ce que dit Lomazzo, qui en vante le dessin, mais qui assure en même temps que les ombres et les lumières n'ont aucune justesse. François Bassan mourut en 1550.

A—D.

BASSAN (JACQUES DA PONTE, dit LE VIEUX), fils du précédent, naquit à Bassano en 1510, deux ans avant le Tintoret. Il fut élève de son père François. Ses premiers ouvrages, qu'on trouve dans l'église de St-Bernardin de Bassano, annoncent les mêmes principes. Son père l'envoya à Venise, et le recommanda à Bonifazio, peintre habile, mais qui travaillait toujours sans témoins. Bassan, pour le voir colorier, était obligé de le regarder furtivement à travers les trous d'une porte. Il copia beaucoup, dans les premières années, son maître Bonifazio et le Titien, dont quelques auteurs le font élève. En effet, le style de Jacques Bassan a quelquefois beaucoup de rapports avec celui du Titien ; mais Lanzi, de qui nous empruntons ces réflexions, pense que cette conformité dans le faire du Titien et du Bassan n'annonce pas d'une manière assez certaine que celui-ci ait été élève du premier. La mort de François Bassan obligea Jacques à retourner à Bassano, où il se forma, d'après le Corrège, un style qu'on appelle son troisième style, et qui est plus naturel, plus simple et plus gracieux. C'est ce même style qu'une foule d'artistes flamands ont adopté depuis avec tant de succès. Jacques paraît être arrivé à la perfection de son talent en commençant par se contenter, pendant quelques années, d'une belle union de teintes, suivie de coups de pinceau libres et hardis, et en finissant, quelques années après, par des touches simples, mêlées de teintes brillantes, et accompagnées d'une sorte d'audace et de négligence qui, au premier abord, présentent une pâte confuse et informe, mais qui, de loin, offrent une singulière magie de coloris. Le musée du Louvre a huit tableaux de Jacques Bassan ; en les étudiant, nous y avons trouvé un style original, une foule d'oppositions dans les attitudes. Si une figure est de face, l'autre tourne les épaules ; si l'une est baissée, la plus voisine est debout. Il est souvent avare de ses effets de lumière, quoiqu'on en remarque de très-agréables dans son *Joseph d'Arimatee*, tableau d'une petite proportion, où les saintes femmes pleurent Jésus, qu'elles vont ensevelir. En dégradant habilement ses lumières, Jacques a soin de peu éclairer l'ensemble de ses figures, et de réserver les teintes les plus vives et les plus animées pour les parties où les mêmes figures forment un angle, par exemple, pour l'extrémité des épaules, pour le genou et le coude. A cet effet, il adopte un système de plis, naturel en apparence, mais qui cache cependant un art infini. On a aussi beaucoup loué les teintes vertes de cet artiste ; elles ont une couleur d'émeraude qui lui est propre. Jacques a cherché quelquefois à s'élever jusqu'au style de Michel-Ange, comme on le voit dans un *Samson combattant les Philistins*, fresque du palais Michiéli ; mais, soit par goût particulier ou par la conscience secrète de son infériorité, il préféra ensuite les sujets qui demandent moins de vigueur. Sur ses tableaux d'autel, les figures ne sont pas toujours de grandeur naturelle, et on les trouve souvent un peu froides ; c'est ce qui a fait dire que, si le Tintoret représentait des vieillards pleins d'énergie, le Bassan avait peint des jeunes gens sans force et sans âme. On reproche au Bassan de n'avoir

pas introduit dans ses ouvrages ces belles fabriques d'architecture dans lesquelles l'école vénitienne a tant excélé; au contraire, il aimait les intérieurs, la lumière des chandelles et des bougies, les cabanes, les chaudrons, les tonneaux, objets qu'il avait facilement sous les yeux, et qu'il peignait avec une exactitude surprenante. Il faut avouer que, dans ses idées, il était peu abondant : aussi répétait-il presque toujours les mêmes pensées. Ses sujets sacrés les plus ordinaires sont des traits de l'Ancien et du Nouveau Testament; le *Repas chez Marthe*, le *Repas chez le Pharisien*, l'*Arche de Noé*, le *Retour de Jacob*, la *Reine de Saba*, et les *Trois Mages*, avec un grand luxe de velours et de riches draperies, la *Déposition de Notre-Seigneur à la lueur des torches*. Nous avons vu aussi un autre tableau de ce maître, où il a représenté toute sa famille dans un concert. Ce tableau est à la galerie de Florence; on croit que Bassan l'a reproduit deux fois. De cette répétition fastidieuse des mêmes sujets résultait un inconvenient fâcheux pour la gloire de Jacques Bassan; mais aussi il parvint à si bien peindre ce qu'il représentait si souvent, qu'il porta cet art jusqu'à la dernière perfection. Lanzi dit que sa *Naissance de Jésus-Christ*, placée à St-Joseph de Bassano, est non-seulement son meilleur ouvrage, mais peut-être le plus beau de la peinture moderne, en ce qui concerne la force des teintes et du clair-obscur; il est certain que plusieurs peintres des Pays-Bas, et surtout Bramer, se sont constamment étudiés à imiter le coloris du Bassan. Ses dernières compositions sont d'un prix prodigieux, quoiqu'il y ait quelquefois des défauts de perspective, et qu'on puisse y critiquer des poses mal réfléchies. On sait qu'Amibal Carrache, entrant chez Bassan, s'avança pour prendre un livre qui était peint sur un de ses tableaux; le Tintoret se désirait à lui-même le coloris de Jacques, et chercha à s'en rapprocher. Mais le plus grand honneur qu'eut ce célèbre peintre fut celui d'être prié par Paul Véronèse de servir de maître à son fils Carletto, dans la partie où Jacques excellait particulièrement. Il mourut en 1592. Il forma à la peinture ses quatre fils. — 1<sup>o</sup> FRANÇOIS, auteur d'un tableau qui est au Musée, et qui représente *Jésus entrant dans la maison de Marthe et de Marie*. François mourut en 1591, à 45 ans (1), après avoir peint avec moins de vigueur que son père. On a dit qu'il travailla au palais St-Marc, concurremment avec Paul Véronèse et le Tintoret : c'est une erreur, il fut seulement employé à peindre quelques fresques sur les dessins de Paul Véronèse. — 2<sup>o</sup> LÉANDRE (dit le chevalier Léandre). On a au Musée un de ses tableaux, représentant les *Juifs surpris de la résurrection de Lazare*. Dans les compositions de celui-ci, on voit qu'il déroba souvent les idées de

son père, et quand on connaît bien le style de Jacques, on retrouve à tout moment les vols domestiques de Léandre. Le doge Grimani le créa chevalier, parce qu'il avait fait son portrait. Léandre mena depuis, à Venise, la vie d'un prince. Il se montra en public orné d'un collier d'or, présent du doge, et entouré d'élèves qu'il nourrissait dans sa maison; il portait les airs de grandeur jusqu'à craindre aussi d'être empoisonné, et ses élèves goûtaient les mets qu'on lui présentait; mais il ne fallait pas que les élèves prissent de trop gros morceaux. Alors le grand seigneur redevenait un petit bourgeois, et leur reprochait amèrement leur gourmandise. Léandre mourut en 1625, à l'âge de 65 ans. Il réussit dans les portraits; il en fit souvent pour la cour de Vienne. Rodolphe II voulut l'attacher à sa cour, comme son premier peintre; Léandre préféra rester à Venise. — 5<sup>o</sup> JEAN-BAPTISTE, dont on ne connaît qu'un seul tableau, que quelques auteurs attribuent au chevalier Léandre. Il mourut en 1615, à l'âge de 60 ans. — 4<sup>o</sup> JÉRÔME (GIROLAMO), le dernier de la famille, né en 1560, et mort en 1622. Ses visages ont de la grâce et de la couleur; sa composition est simple. Il a fait pour l'église de St-Jean, à Bassano, une *Ste. Barbe entre deux jeunes femmes regardant au ciel la Vierge Marie*. Sa manière est toujours un peu celle de Léandre, son frère.

A—D.

BASSAND (JEAN-BAPTISTE), médecin, élève et ami de Boerhaave, naquit en 1680, à Baunne-les-Dames, petite ville de Franche-Comté. Cadet d'une famille très-nombreuse, il dut songer de bonne heure à choisir un état. Après avoir achevé ses cours d'humanité et de philosophie, il étudia la chirurgie à Besançon, et vint à Paris se perfectionner sous la direction des plus habiles maîtres. De Paris il se rendit à Naples, où il fut employé dans les hôpitaux, et profita du voisinage pour se faire recevoir docteur en médecine à la célèbre université de Salerne. Il était de retour dans sa famille en 1705; mais, dès l'année suivante, il courut à Leyde entendre les leçons de Boerhaave, qui, charmé de ses talents, lui voua dès lors la plus tendre affection. Après la mort de l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, la France ayant envoyé des troupes en Italie, Bassand fut attaché comme chirurgien aux ambulances de l'armée. Mécontent de ses chefs, il passa bientôt au service de l'Autriche; et, avant la fin de la campagne, il fut nommé chirurgien en chef du corps commandé par le prince Emmanuel de Savoie. En 1714, l'empereur Charles VI, sur le compte avantageux qu'on lui rendit des talents de Bassand, le nomma premier médecin de l'armée destinée à agir contre les Turcs, sous les ordres du prince Eugène. Il reçut à cette époque de Boerhaave tous les instruments nécessaires pour les observations qu'il le chargeait de faire, tant en Serbie que dans les autres provinces où le sort des armes pourrait le conduire. A la paix il revint à Vienne, se fit agréger, en 1720, à la faculté de cette ville, et fut nommé médecin de Léopold, duc de Lorraine. Ayant eu le bonheur de guérir le fils aîné de ce prince d'une maladie grave, il en fut récompensé par des lettres de noblesse. L'année suivante

(1) Son application continuelle l'épuisa tellement qu'il tomba dans une hypocondrie dont les accès allaient jusqu'à lui faire perdre entièrement l'usage de la raison. Il se croyait poursuivi par la justice. Un jour qu'il était dans sa maison, entendant frapper violemment à sa porte, il crut que c'étaient les sbires qui venaient l'arrêter, et plein d'épouvante, il sauta par la fenêtre, se fracassa la tête, et expira quelques moments après

(1729), l'Empereur lui conféra le titre de son premier médecin, et celui de conseiller aulique. Il accompagna dans ses voyages le jeune duc de Lorraine, qui fut depuis empereur sous le nom de François 1<sup>er</sup>, le créa baron, et il recueillit dans toutes les cours des témoignages de l'estime qu'inspiraient ses talents. Ce grand praticien mourut à Vienne, le 30 novembre 1742. Il avait des connaissances très-étendues dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Il visita plusieurs fois les diverses provinces de l'Autriche, recueillant des plantes et des minéraux qu'il envoyait à Boerhaave, avec lequel il entretint une correspondance suivie pendant vingt-six ans. Les lettres de Boerhaave à Bassand (*ad Joan. Bapt. Bassandum, Herm. Boerhaviï Epistolæ*) ont été publiées à Vienne en 1778, in-8°, sur les autographes conservés à la bibliothèque impériale. Elles sont précédées d'une notice de l'éditeur sur Bassand, dans laquelle il regrette que ses réponses à Boerhaave n'aient pas été retrouvées. W—s.

BASSANI, ou BASSIANO (ALEXANDRE), jurisconsulte de Padoue, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, passa pour très-éloquent. Il remplit dans plusieurs villes l'office d'assesseur auprès du podestat; il était attaché en cette qualité à Bernard Bembo, père du célèbre cardinal Bembo, lorsqu'il mourut à Ravenne, vers 1495. Il laissa un traité de *Officio prætoris*, dont Scardeoni, qui l'avait lu en manuscrit, fait un grand éloge (*de Antiquitatibus urbis Patavii, lib. 2, class. 10*), mais qui n'a point été imprimé. — Un second Alexandre BASSANI, ou BASSIANO, aussi de Padoue, et sans doute parent du premier, vivait au 16<sup>e</sup> siècle. Instruit dans les antiquités, il fut chargé, par décret public, avec un autre Padouan (Jean Cavaccio), de décrire les différentes figures et les faits des empereurs romains qui décorent la grande salle du capitaine, ou chef militaire, de Padoue. Il écrivit les vies des douze Césars (auxquelles il joignit leurs portraits), restées inédites, et dont Scardeoni parle aussi. Il publia une description des honneurs rendus à la reine de Pologne, lors de son passage à Padoue, etc. G—É.

BASSANI (JACQUES-ANTOINE), jésuite et prédicateur italien, naquit à Venise vers l'an 1686. Le vrai nom de son père, avocat vénitien, était *Cagliari*; mais, ayant été adopté par Jacques Bassani de Vicence, il prit son nom, et y joignit aussi le titre de *Vicentino*, Vicentin, titre que son fils voulut porter aussi: c'est apparemment ce qui a fait croire à quelques personnes qu'il était de Vicence. Entré jeune chez les jésuites, après y avoir fait ses études, il enseigna, selon l'institution de cette compagnie, les belles-lettres, et se garantit, dans l'art oratoire et dans la poésie, des préjugés et du faux goût qui régnaient alors. S'étant livré ensuite à la prédication, il devint un des orateurs les plus célèbres de son temps. Il prêcha dans toutes les principales villes d'Italie. A Rome, il eut souvent pour auditeur le pape Benoît XIV, qui l'avait entendu à Bologne. Son séjour habituel était à Padoue. Il y mourut le 21 mai 1747. On a publié trente de ses sermons, Bologne, 1752, in-4°; Venise, 1755, in-4°.

L'obscurité qui y règne généralement n'a pas permis de les publier tous. Il avait composé beaucoup de poésies latines et italiennes. Après sa mort, le P. Jean-Bapt. Roberti, de la même compagnie, en fit un choix, et les fit imprimer, Padoue, 1749, avec une vie de l'auteur, élégamment écrite en latin, où il s'applique surtout à faire connaître par quelles études le P. Bassani avait réussi à se former un style exempt des vices qui infectaient celui de tant d'autres écrivains. D'autres poésies de lui sont éparses dans plusieurs recueils.

G—É.

BASSANO (ALVAREZ DE SAINTE-CROIX). Voyez SAINTE-CROIX.

BASSANO (duc de). Voyez MARET (Hugues).

BASSANTIN (JACQUES), astronome écossais, fils du *laird* ou seigneur de Bassantin dans le Mers, était né sous le règne de Jacques IV. Ce fut à Glasgow qu'il fit ses premières études; il voyagea ensuite pour son instruction, dans les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la France; mais, uniquement occupé des sciences exactes, il n'acquit dans les écoles de ces différents pays presque aucunes notions de littérature. Quoiqu'il ne sût que très-pen le français, il enseigna quelque temps les mathématiques à Paris. Il demeura longtemps en France, et y obtint une grande réputation avec quelque fortune. Ce fut, à ce qu'on prétend, à l'université de Paris qu'il prit le goût de l'astrologie judiciaire, tellement inhérente alors à la profession d'astronome, que celui qui n'aurait vu dans les astres ce que ce qui s'y trouve aurait passé pour moins habile que ses confrères. En retournant dans son pays, en 1562, Bassantin prédit à sir Robert Melvil, comme on le voit dans les *Mémoires* de son frère Jacques Melvil, une partie des événements arrivés depuis à la reine Marie Stuart, alors réfugiée en Angleterre; mais il lui prédit aussi des événements qui n'arrivèrent point, et l'on a eu assez bonne opinion de Bassantin pour attribuer celles de ses prédictions qui se sont réalisées à sa prévoyance, et croire que ce ne sont pas les astres qui l'ont trompé sur le reste. Revenu en Écosse, il embrassa le parti du comte de Murray, et mourut en 1568. Ses ouvrages sont: 1<sup>o</sup> *Astronomia Jacobi Bassantini Scoti, opus absolutissimum, in quo quicquid unquam peritiores mathematici in cælis observarunt, eo ordine eaque methodo traditur, ut cuivis posthac facile innotescant quæcumque de astris ac planetis, necnon de eorum variis orbibus, motibus, passionibus, etc., dici possunt, ingens et doctum volumen ter editum latine et gallice*, Genève, 1599, in-fol. Cet ouvrage, publié d'abord en français par les soins de quelques savants, avait été traduit en latin par Jean Tornesius. 2<sup>o</sup> *Paraphrase de l'astrolabe, avec une explication de l'usage de cet instrument*, Lyon, 1555; Paris, 1617, in-8°. 3<sup>o</sup> *Super mathematicæ Gæthliacæ*. 4<sup>o</sup> *Arithmetica*. 5<sup>o</sup> *Musica secundum Platonem*. 6<sup>o</sup> *De Mathesi in genere*. Ces ouvrages, à travers un mélange d'idées superstitieuses, présentent souvent d'excellentes observations. S—D.

BASSARABA (CONSTANTIN BRANCOVAN), prince de Valachie, a été connu en Europe sous les noms de CANTACUZÈNE, de BRANCOVAN et de BASSA-

**RABA**, qu'il prétendait appartenir tous les trois à sa famille. La vérité est qu'ayant obtenu la main d'Hélène, fille de Constantin Cantacuzène, Brancovan parvint à la principauté de Valachie par le crédit de ses beaux-frères, et il crut se parer d'un nouveau lustre en prenant le nom de *Cantacuzène*. Il fut forcé de le quitter, et pour n'avoir pas la honte de reprendre celui de *Brancovan*, il s'avisait de se faire nommer *Bassaraba*, nom d'une très-ancienne famille de Valachie, qui avait donné plusieurs souverains à cette province, et qui était éteinte depuis longtemps. Comme le nom de Bassaraba était une dépouille que personne ne pouvait réclamer, il le conserva sans obstacle. En 1710, la guerre étant à la veille d'éclater entre les Russes et les Turcs, la Porte voulut s'assurer de la fidélité des hospodars de Moldavie et de Valachie, et elle jeta les yeux sur le célèbre Démétrius Cantemir, pour gouverner cette dernière province. Constantin Brancovan n'épargna rien pour échapper à la disgrâce qui le menaçait; il représenta son rival comme un ennemi secret des osmanlis, et il obtint du grand vizir le bannissement de Cantemir dans l'île de Chio. Démétrius, prévenu de ce qui se tramait contre lui, s'était réfugié à l'hôtel de France. Le vizir l'envoya réclamer. « Je n'ai point Cantemir chez moi, répondit l'ambassadeur (le comte de Férol); et quand il y serait, « je ne le rendrais pas, car je ne pourrais me resoudre à ternir l'honneur de mon souverain par une lâcheté. » Il congédia, sans vouloir l'entendre, l'émissaire que le prince valaque lui avait dépêché pour l'inviter à ne point accorder d'asile à son ennemi. Tandis que Brancovan descendait aux moyens les plus odieux pour perdre Cantemir, lui-même était accusé par Mazeppa, cet hetman des Cosaques qui avait embrassé le parti de Charles XII, d'entretenir une correspondance avec le czar. Il avait déjà reçu, disait Mazeppa, le collier de St-André, en confirmation de son alliance, et il avait promis de fournir 50,000 hommes aux Russes, lorsqu'ils auraient passé le Dniester. Il était difficile d'arrêter Brancovan, dont le pouvoir était considérable. La Porte résolut de lui faire dresser un piège par le prince de Moldavie. Nicolas Maurocordato, qui était alors pourvu de cette dignité, n'ayant pas été jugé propre à remplir une commission si délicate, on choisit pour le remplacer ce même Démétrius Cantemir, que Brancovan avait voulu perdre, et qui d'ailleurs avait donné, dans plusieurs circonstances, des preuves de son habileté. Démétrius fut nommé, en novembre 1710, prince de Moldavie, avec ordre de se saisir de la personne de Brancovan, sous quelque prétexte que ce fût, et de l'envoyer à Constantinople, mort ou vif; mais Cantemir avait résolu de s'attacher à la fortune du czar, et son traité avec ce prince fut bientôt conclu. De son côté, le prince de Valachie promit aux Russes des vivres et des renforts; mais, soit qu'il reconnût l'impossibilité de remplir ses promesses, soit plutôt que la considération dont jouissait Cantemir auprès de Pierre le Grand excitât sa jalousie, il entra dans les intérêts de la Porte, et, feignant toujours d'être dans ceux du czar, il lui

proposa la paix, afin d'arrêter sa marche et de donner aux Turcs le temps de se réunir. Les détails de la fameuse campagne du Pruth sont connus de tout le monde. Pierre, forcé de consentir à une paix désavantageuse, reprit la route de ses États. Il fut suivi par Démétrius Cantemir, qu'il avait refusé de livrer, et qu'il combla de richesses et d'honneurs. La destinée de Brancovan fut bien différente. Quoique ce prince, dans la guerre de 1690, eût découvert aux Turcs un sentier par lequel ils pénétrèrent dans la Transylvanie et surprirent une division autrichienne; quoique dans cette dernière circonstance il eût préparé les succès du grand vizir, par sa trahison envers le czar; enfin, quoiqu'il eût dépensé de grosses sommes pour obtenir de la Porte une patente qui le déclarait exempt de punition capitale, il fut accusé d'avoir favorisé les Russes, et condamné à être étranglé, ainsi que ses quatre fils, Constantin, Étienne, Roducanut et Matthieu. Cette malheureuse famille fut exécutée dans l'intérieur des Sept-Tours, en 1714.

D. N—L.

**BASSÉE** (le Père **BONAVENTURE DE LA**) (1), capucin, était né, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, dans la petite ville de l'Artois dont il prit le nom lorsqu'il embrassa la vie religieuse, dans l'ordre de St-François. Louis le Pippe, c'est ainsi qu'il se nommait dans le monde, après avoir fait d'excellentes études, fut pourvu de la chaire de philosophie au collège royal de Douai. Il se démit de cet emploi pour entrer dans la congrégation des chanoines réguliers à Hesdin. Plus tard, ayant pris l'habit de capucin, il fut chargé de donner des leçons de théologie dans différents couvents de son ordre. Il remplit ensuite les charges de gardien et de provincial, et mourut, le 11 septembre 1650, à Soignies, dans le Hainaut. Le P. Bonaventure est auteur du *Parochianus obediens, seu de duplici debito parochianorum audiendi verbi et missæ parochialis*, Douai, 1653, in-12. Cet ouvrage fut traduit en français et enrichi de notes par François de la Tombe, curé à Tournay, ibid., 1654, in-12. L'auteur ayant revu son ouvrage, y fit des additions, et le reproduisit sous ce titre : *Theophilus parochialis, seu de quadruplici debito in propria parochia persolvendo*, Anvers, 1655, in-12. Il en existe un assez grand nombre d'éditions, dont quelques-unes portent le nom de *Parochophilus*. La 1<sup>re</sup> partie, qui traite de l'obligation d'assister à la messe de sa paroisse, fut traduite en français par Benoit Puys, curé d'une des principales églises de Lyon, et docteur en théologie, Lyon, 1645, in-12. Le P. Albi, jésuite, craignant que, si cette doctrine venait à prévaloir, les églises de la société fussent moins fréquentées, l'attaqua dans son *Anti-Théophile parossial*, Lyon, 1653, in-12, opuscule où il se permettait plusieurs imputations calomnieuses sur le compte de Benoit Puys. Le curé se justifia complètement dans la *Réponse chrétienne à un libelle anonyme, honteux et diffamatoire, intitulé : l'Anti-Théophile*,

(1) Le P. de la Bassée se nommait en latin *Bassannus*, mais ce n'était pas une raison pour le nommer *Basseau*, comme l'a fait Barbier ou son éditeur dans le *Dictionnaire des Anonymes*, n° 1775. Cette faute se retrouve dans la table.

ibid., 1645 ; et le P. Albi, déguisé sous le nom de *Paul de Cabiac*, prêtre régulier, répliqua par l'*Apolo-  
gogie de l'Anti-Théophile*. Enfin plusieurs personnes  
considérables voulant faire cesser le scandale ménage-  
rent entre les deux adversaires un accommodement,  
et dans un acte authentique, dressé le 25 sep-  
tembre 1650, le P. Albi déclara qu'il reconnaissait  
Benoît Puits pour un ecclésiastique irréprochable.  
Pascal a fait usage de cette pièce dans la 15<sup>e</sup> *Lettre  
provinciale*, où il se propose de montrer que les jé-  
suites ne se font point de scrupule de se servir de la  
calomnie pour décrier leurs ennemis. On trouve un  
bon article sur le P. de la Bassée dans les *Mémoires  
pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, etc.,  
par Paquot (1765-1770, in-fol.). Barbier l'a re-  
produit en partie dans son *Examen critique*,  
p. 85.

BASSELIN (OLIVIER), regardé comme le fon-  
dateur du vaudeville, genre de chanson créé, comme  
dit Boileau, par le Français né malin, ce poète, plus  
remarquable qu'il ne fut longtemps remarqué, na-  
quit vraisemblablement à Vire vers le milieu du  
15<sup>e</sup> siècle. Son nom a été défiguré de plusieurs ma-  
nières : un recueil manuscrit de chansons, à peu  
près contemporaines de Basselin, l'appelle Vasselin ;  
il est appelé Olivier Bachelin par Crétin, Bisselin  
dans la *Bibliothèque française de la Croix du Maine*,  
et même Bosselin dans celle de du Verdier. On peut  
fixer l'époque de sa mort à l'une des années 1418  
ou 1419, lors de la prise de Vire par les Anglais,  
qui le mirent à fin, comme dit une chanson de cette  
époque. Encore aujourd'hui on désigne sous le nom  
de Moulin-Basselin un moulin à foulon voisin du  
pont des Vaux-de-Vire, sous le coteau des Corde-  
liers. Basselin était foulour de draps, et ce genre  
d'industrie occupe encore beaucoup de bras dans la  
ville où naquit Basselin. Ce poète, ouvrier comme le  
fut depuis Adam Billaut, est le premier qui ait com-  
posé des chansons de table dans un siècle où on ne  
connaissait encore que les fabliaux et autres pièces  
dont l'amour ou la dévotion étaient l'objet. Le véri-  
table nom de l'inventeur des *vaux-de-Vire* et la  
preuve de son existence se retrouvent dans les écrits  
du commencement du 16<sup>e</sup> siècle, ainsi que le vrai  
titre de ses chants joyeux. Bourgueville de Bras, né  
en 1504, et qui habitait Caen, dit dans ses *Antiquités  
de Neustrie* : « C'est de Vire d'où sont procédées les  
« chansons qu'on appelle *vaux-de-Vire*. » Belleforest,  
dans sa *Cosmographie universelle* ; André Duchesne,  
dans ses *Antiquités des villes de France*, et plusieurs  
autres anciens auteurs, parlent d'Olivier Basselin et  
de ses *vaux-de-Vire*. Ménage dit qu'on doit appeler  
ces chansons « *vaudevires*, parce qu'elles furent pre-  
« mièrement chantées au Vau de Vire, nom d'un lieu  
« près de la ville de Vire. » Dans ses *Mélanges  
tirés d'une grande bibliothèque*, le savant et judicieux  
Paulmy cite une ancienne chanson normande, comme  
étant « le premier de tous les *vaudevilles*, qu'il fau-  
« draît, ajoute-t-il, prononcer *vaudevires*. » Duchesne  
dit aussi en propres termes : « De Vire ont pris leur  
« origine ces anciennes chansons qu'on appelle com-  
« munément *vaudeville* pour *vau-de-Vire*, desquelles

« fut auteur un Olivier Basselin, ainsi que l'a remar-  
« qué Belleforest. » A ces témoignages bien supé-  
rieurs à ceux d'un Chardavoine et de quelques autres  
auteurs qui ont pensé que *vaudeville* provenait de  
*voix de ville*, ajoutons celui de Vauquelin de la Fres-  
naye, né dans le voisinage de Vire en 1536 ; voici  
quelques vers au second chant de son *Art poétique* :

Anfrie auroit son nom en mémoire laissé,  
Et les beaux vaux-de-Vire et mille chansons belles.  
Mais les guerres, hélas ! les ont mises à fin,  
Si les bons chevaliers d'Olivier Basselin  
N'en font à l'avenir ouir quelques nouvelles.

Chantant en nos festins, ainsi les vaux-de-Vire,  
Qui sentent le bon temps, nous font encore rire.

L'orthographe et la prononciation des *vaux-de-Vire*  
se perdirent, ainsi que tant d'autres, pendant les épo-  
ques demi-barbares du 16<sup>e</sup> siècle, grâce à la profes-  
sion obscure de Basselin, à son éloignement de la  
capitale, et à la destruction des premiers exemplaires  
imprimés de ses compositions poétiques. Après avoir  
longtemps passé de bouche en bouche, les *vaux-de-  
Vire* furent recueillis par un compatriote de Basse-  
lin, Jean le Houx, avocat et poète, qui classa ces  
chansons par ordre alphabétique, et qui les fit im-  
primer vers 1576. Cette première édition a disparu.  
La collection de le Houx reparut longtemps après sa  
mort ; voici le titre de la nouvelle édition : *le Livre  
des chants nouveaux de Vau-de-Vire, par ordre  
alphabétique, corrigé et augmenté outre la précé-  
dente impression*, Vire, Jean de Cesne, imprimeur.  
Cette réimpression est sans date, mais il est certain  
qu'elle parut de 1664 à 1670. On n'en connaît plus  
qu'un exemplaire ; il est in-12. Il y a lieu de croire  
que de Cesne, qui imprimait alors des cantiques et  
des livrets ascétiques pour les missionnaires du bourg  
de Flers, voisin de Vire, jaloux d'obtenir leurs bon-  
nes grâces, leur fit le sacrifice de son édition des  
*Vaux-de-Vire*, dont il n'échappa à la proscription  
qu'un très-petit nombre d'exemplaires, qui s'est ré-  
duit de plus en plus. Il n'est pas étonnant que la  
première édition de Basselin ait disparu tout entière :  
on était très-voisin de la sanglante année 1572, et  
l'éditeur le Houx, poursuivi par le fanatisme, fut  
obligé d'entreprendre le voyage de Rome pour ob-  
tenir l'absolution qu'on lui refusait dans son pays ;  
il la rapporta ainsi que le surnom de *Romain*, qu'il  
conserva jusqu'à sa mort. Outre les *vaux-de-Vire*,  
il y a lieu de croire, ainsi que je l'ai prouvé dans  
ma *Dissertation sur les chansons, le vaudeville, et  
Olivier Basselin, auteur des vaux-de-Vire*, que le  
poète virois avait été très-expert à la mer et très-  
habile pilote avant de rentrer dans sa patrie et  
de s'y livrer à la versification. C'est lui que la Croix  
du Maine et du Verdier désignent sous les noms  
d'Olivier Bisselin et d'Olivier Bosselin, et auquel ils  
attribuent les *Tables de la déclinaison, ou esloigne-  
ment que fait le soleil de la ligne équinoctiale, chas-  
cun jour des quatre ans, pour prendre la hauteur à  
l'astrolabe, etc.*, Poitiers, Jehan de Marnef, 1559,  
in-4<sup>o</sup>, 7 feuilles d'impression, qui furent mises sous

presse longtemps après la mort de l'auteur, et réunies à la fin des *Voyages* de Jehan Alphonse. Il n'est pas étonnant que les deux bibliographes que nous venons de citer aient altéré le nom de Basselin, qui l'avait été dans son propre pays et presque de son vivant. Plusieurs de ses vaux-de-Vire confirment mon opinion qu'il avait été l'homme de mer avant de devenir foux et poète : ce sont les 3<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup>. Longtemps oublié, excepté dans sa ville natale, Basselin fut réimprimé en 1814, grâce aux soins actifs et éclairés de M. Augustin Asselin, savant distingué et homme de beaucoup de goût, qui était alors sous-préfet à Vire. L'ouvrage, enrichi de notes, mais malheureusement gâté par une orthographe plus surannée que le style, ne fut tiré qu'à 148 exemplaires, dont 24 in-4<sup>o</sup>. Il ne fut point mis en vente. Cette publication fut un acte patriotique de M. Asselin et de quelques Virois. Nous en rendîmes compte dans *le Mercure* du 7 septembre 1811. Depuis, nous avons donné une nouvelle édition des *Vaux-de-Vire*, mieux classée, plus complète que les précédentes, et, en outre, enrichie de soixante anciennes chansons normandes, la plupart inédites, et d'un choix des *Vaux-de-Vire* de le Houx. Elle parut sous ce titre : *les Vaux-de-Vire*, Caen, Poisson, et Paris, Raynal, 1821, 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 271 p. Comme le texte actuel des *Vaux-de-Vire* est celui qui avait dû subir quelques corrections lorsque le Houx le fit imprimer vers 1576, nous avons cru devoir suivre pour notre édition l'orthographe de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, telle que nous la donne *le Trésor de la langue française* de Nicot. Cette édition est accompagnée de dissertations, de notes et de variantes : elle est la quatrième connue des *Vaux-de-Vire* d'Olivier Basselin. D—B—s.

BASSENGE (JEAN-NICOLAS), né à Liège en 1758, d'une famille de la haute bourgeoisie, fit ses études au collège de Visé, que dirigeaient les pères de l'Oratoire. Un des professeurs, passionné pour la poésie française, en inspira le goût à ses élèves, parmi lesquels se distinguaient Bassenge et deux autres Liégeois, Henkart et Regnier. Il se forma bientôt entre ces trois jeunes gens une amitié qui triompha toujours de l'amour-propre et qui fit le charme de leur vie. *La Nympe de Spa à l'abbé Raynal*, épître pleine de verve, mais dans laquelle l'auteur se montrait l'apologiste de la philosophie moderne, parut en 1781 ; elle attira sur Bassenge des tracasseries de toute espèce. Le prince-évêque (Velbruck) le protégea néanmoins, et le jeune poète continua de vivre au milieu de ses compatriotes jusqu'à la mort du prélat. Entraîné par l'amour des lettres et fatigué des petites persécutions qu'il éprouvait, il alla demeurer à Paris, et ses liaisons avec les plus célèbres littérateurs de l'époque lui rendirent ce séjour agréable. Cependant la mésintelligence entre le nouveau prince-évêque (Hoensbroeck) et le peuple liégeois ne tarda guère à se manifester ; Bassenge servit de sa plume la cause de ses concitoyens ; il publia diverses brochures qui respirent le plus ardent patriotisme, mais qui portent presque toutes l'empreinte d'un travail trop précipité. Ses études de prédilection se dirigeaient toujours vers l'histoire

de sa patrie, et il en donne des fragments écrits avec chaleur dans ses *Lettres à l'abbé de P...* (de Paix), 1787-89, 5 vol. in-8<sup>o</sup>, ouvrage estimable et qui mériterait d'être plus connu, bien que trop souvent l'enthousiasme y prenne la place d'une judicieuse critique. De retour à Liège, et député du tiers état pour assister aux conférences des trois ordres en 1789, Bassenge prit une part active à la direction des affaires. Les états le chargèrent de plaider leur cause à la chambre impériale de Wetlar, à Berlin, puis au congrès de Francfort. La mission était difficile à remplir, et le diplomate manquait absolument de cette souplesse indispensable pour réussir auprès des cours. Le prince-évêque, rétabli par les troupes impériales dans la plénitude de son pouvoir, en décembre 1790, exclut de l'amnistie Bassenge, qui, dans une *Adresse à l'empereur Léopold II, au nom des Liégeois*, Sedan, 1791, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, réclama vivement contre l'esprit de réaction et les actes arbitraires qui se manifestaient à Liège. Mais le gouvernement autrichien resta sourd à sa voix, et Bassenge alla chercher des consolations dans la culture des lettres, à Paris. Il fit une courte apparition dans sa patrie avec l'armée de Dumouriez, en 1792. Les supplices de la terreur le désenchantèrent de la révolution française en 1795, et lui-même fut jeté dans les cachots. Il aurait vraisemblablement porté sa tête sur l'échafaud, sans la courageuse intervention des exilés liégeois. Robespierre les reçut et n'osa pas se refuser à leur demande. Bassenge fut remis en liberté peu de jours avant la chute du sanguinaire dictateur. Après la réunion du pays de Liège à la France, il lui fut enfin permis de revoir ses foyers. Commissaire du directoire exécutif près de l'administration du département de l'Ourte, il goûta la plus douce des vengeances, celle de faire du bien à ses persécuteurs ; la plupart avaient fui : il facilita leur retour, et leurs propriétés furent conservées par ses soins généreux. Député au conseil des cinq-cents, en 1798, il s'y fit remarquer par la modération de ses principes. Les événements du 18 brumaire, qu'il favorisa, le firent siéger au corps législatif ; mais ses opinions républicaines, qui se manifestaient quelquefois dans la *Décade philosophique* (1), l'en éloignèrent en 1802. Il passa les dernières années de sa vie au milieu de ses amis, dans sa ville natale, qui lui confia la conservation de sa bibliothèque. Bassenge mourut célibataire, le 16 juillet 1814, à 55 ans. Il était membre de la société d'émulation de Liège, et son éloge y fut prononcé, le 12 septembre 1814, par le secrétaire perpétuel. « En lui, dit un de ses « compatriotes qui l'avait bien connu, la gaieté était « sans apprêt, l'épigramme sans fiel, la louange sans « fadeur ; sa brusque bonhomie n'était jamais brutale, et celui qu'auraient intimidé les vives saillies « de son esprit se sentait sur-le-champ rassuré et « retenu par l'indéfinissable amabilité de ses manières. » Bassenge poussait la bienfaisance au point que plus d'une fois on l'a vu subir les plus dures

(1) Journal scientifique et littéraire rédigé par Ginguéné et Amaury Duval.

prétentions de l'usure pour secourir des malheureux. On a réuni la plupart de ses poésies avec celles de ses amis Henkart et Regnier, sous le titre de *Loisirs de trois amis*, 2 vol. in-8°, Liège, sans indication de l'année (1822). On y distingue plusieurs épîtres semées de charmants détails, et des fables où des longueurs et des négligences sont rachetées par le naturel et par une certaine naïveté piquante, l'âme de l'apologue, à laquelle rien ne peut suppléer. On trouve aussi des vers et de la prose de Bassenge dans les procès-verbaux de la société d'émulation de Liège, dans l'*Almanach des Muses*, dans l'*Annuaire poétique de Bruxelles*, etc. — Son frère puîné fut comme lui membre du conseil des cinquante, puis sous-préfet à Montmédy, et membre du corps législatif. ST—T.

BASSEPORTE (MADELEINE), peintre en miniature, attachée au Jardin du roi, pour la partie botanique, pendant une grande partie du règne de Louis XV et les premières années du règne de Louis XVI. Quoique les travaux de mademoiselle Basseporte ne fussent pas sans quelque mérite, ils ont été tellement surpassés par ceux de son habile successeur, van Spandonck, que c'est bien moins comme peintre qu'elle a droit de figurer parmi des noms célèbres, que comme ayant honoré l'humanité et servi la société par un zèle infatigable, que rien ne refroidissait dès qu'il s'agissait de donner une direction utile et des secours puissants à des talents pour ainsi dire enfouis, et auxquels il ne manquait, pour éclore, que d'être assez remarqués. Elle naquit à Paris, en 1701. Sa mère, restée veuve et sans fortune, la destina de bonne heure à la peinture. La jeune personne employait les jours à l'étude de cet art, et une partie des nuits à exécuter des ouvrages à l'aiguille dont le produit fournissait aux besoins de la mère et de la fille. Elle avait pour maître un peintre, actuellement peu connu, nommé Robert. Dès qu'elle crut pouvoir économiser cette dépense, elle se contenta d'étudier d'après les grands maîtres. Pendant plusieurs années, elle dessina et peignit dans la galerie de l'hôtel de Soubise d'abord, ensuite dans celles du Palais-Royal, y passant les journées des plus rudes hivers sans feu, et n'y faisant en tout temps que des repas très-légers. Les jeunes artistes n'avaient pas alors comme aujourd'hui, pour former leur talent, de riches dépôts publics comme le Musée, la galerie du Luxembourg, celles de Versailles, etc. Du reste, les études en peinture de mademoiselle Basseporte furent assez bornées : elles ne s'élevèrent guère au-dessus du portrait en pastel et des plantes en miniature. Ses premiers ouvrages furent les dessins des plantes et des fleurs, gravés ensuite dans le *Spectacle de la nature*. Ce travail l'avait mise en relation avec l'abbé Pluche, et tant qu'il vécut, ce vénérable ecclésiastique lui porta une affection paternelle. Ses dispositions pour le dessin ayant frappé Aubriet, peintre du Jardin du roi, il prit plaisir à les cultiver, et elle profita tellement de ses leçons, qu'elle fut jugée digne de le remplacer lorsqu'il mourut, en 1745. La place qu'occupait pendant bien des années mademoi-

selle Basseporte au Jardin du roi lui valait un petit logement et des honoraires bien peu considérables. Ses ouvrages embellirent ce local ; son économie porta toujours sa recette au delà de sa dépense. Ses obligations consistaient à exécuter chaque année quelques morceaux en miniature, représentant des plantes avec tous les détails dont elles étaient susceptibles. Le démonstrateur de botanique, Bernard de Jussieu, jugeait de la vérité de la ressemblance ; l'intendant de l'établissement, Buffon, signalait le morceau approuvé, qui de là était porté à la bibliothèque royale pour y être déposé au cabinet des estampes, comme faisant suite à la riche collection qui s'y conserve. Mademoiselle Basseporte fut quelquefois appelée à Versailles ainsi qu'à Bellevue pour peindre des oiseaux rares apportés d'Amérique à madame de Pompadour. Si l'on donnait de grands éloges à son talent, on portait l'indifférence sur sa situation au point de ne pas toujours lui rembourser ses frais de voyage. Louis XV la chargea d'enseigner aux princesses ses filles à peindre des fleurs ; et, pour jouir plus souvent du plaisir qu'il trouvait à sa conversation, il la dispensa de toute étiquette. Mais c'est moins du talent de mademoiselle Basseporte dont il faut entretenir la postérité, que de son âme ardente à faire tout le bien qu'elle croyait possible, que de son caractère ferme et élevé, qui lui faisait entreprendre, pour obliger ses protégés, des projets dont l'exécution aurait semblé impossible à tout autre. Elle avait acquis un ascendant tel sur les personnages qui composaient sa société et qu'elle faisait servir à ses actes de bienfaisance, que nul d'entre eux ne pouvait y résister. Son *je le veux*, dit avec gaieté, était un ordre pour eux. Elle eut le bonheur de rendre des services importants à des hommes qui se distinguèrent par la suite dans les sciences et les arts, notamment au chimiste Rouelle, et à Larchevêque, sculpteur du roi de Suède. Cette société de mademoiselle Basseporte était composée d'artistes célèbres, de plusieurs membres de l'académie des sciences, et de quelques gens du monde qui s'en rapprochaient par leurs goûts. Mais pendant qu'elle les recevait dans son petit salon, elle se ménageait l'occasion de diriger leur attention et leur bienveillance sur quelques jeunes protégées ou protégés qu'elle reléguait dans une pièce bien plus petite. Quelquefois c'était un jeune homme qui montrait de l'aptitude pour la sculpture ; alors elle avait recours à Bouchardon, auprès duquel même elle employait le crédit du comte de Caylus. Si c'était un jeune dessinateur, elle obtenait pour lui, selon ses dispositions particulières, une place dans l'atelier de Vanloo. Elle intéressait les gens du monde au sort de ceux dont les études ne se faisaient pas dans les ateliers et qui avaient besoin de protecteurs. Enfin, comme elle n'avait pas oublié le point d'où elle était partie et les secours qu'elle avait obtenus pour son avancement, elle mettait son bonheur à les procurer à ceux qui étaient assez heureux pour arriver jusqu'à elle. Il s'en est trouvé beaucoup pendant plus de quarante ans qu'elle a rempli sa place, et elle n'en a jamais abandonné un seul,

Les élèves dont la fortune était suffisante, ou pour lesquelles c'eût été la prodiguer que d'employer de grands moyens, elle se chargeait elle-même de leur instruction; elle leur enseignait le dessin, la peinture au pastel, et même la grammaire, l'orthographe et la géographie. Si elle eût pu faire pour ses chères protégées quelque dépense en maîtres, elle l'eût assurément faite de très-bon cœur, car elle-même ne possédait qu'une partie de ce qu'elle voulait que les élèves apprissent; mais elle en savait du moins assez pour diriger leur instruction. La docilité, l'ardeur de ses élèves, et surtout la conviction qu'elles avaient du savoir de leur institutrice, firent le reste. Remarquons que mademoiselle Basseporte ne prétendait pas tenir école, et qu'elle n'accordait son amitié et ses soins qu'à ceux qui savaient les apprécier et n'aspiraient qu'au bonheur d'en paraître dignes. Combien pourrait-on citer de personnes qui ont dû ou à ses leçons ou à ses soins, ou enfin au succès de ses démarches, les connaissances qu'elles ont ensuite portées dans la société! Elle mourut au Jardin du roi, au mois d'octobre 1780, âgée de 79 ans, et fut généralement regrettée. Un grand nombre de ses dessins se trouvent répandus dans les portefeuilles des amateurs; mais ses plus grands travaux sont la continuation de la superbe collection de plantes peintes sur vélin, commencée pour Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, maintenant déposée à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, où l'on voit ce qu'elle a produit pendant plus de quarante ans: c'est la partie la plus faible de cette collection. Cependant on remarque quelquefois dans ses dessins de l'élégance et de la grâce; mais on n'y trouve pas l'énergie et la vérité qui caractérisent ceux d'Aubriet; de sorte que le mérite réel de mademoiselle Basseporte, comme artiste, est resté au-dessous de la célébrité dont elle a joui de son vivant. On trouve sur elle une notice dans le *Nécrologe* de Palissot.

D—P—s et D—R—R.

BASSET (PIERRE), historien anglais du 13<sup>e</sup> siècle, issu d'une bonne famille du comté de Strafford; il est auteur d'un livre intitulé: *les Actions du roi Henri V*. Cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, contient une relation fidèle et détaillée des événements arrivés sous le règne de ce prince, jusqu'au couronnement de son fils Henri VI. Il est conservé en manuscrit dans la bibliothèque du collège d'Héraults. Basset était chambellan de Henri V qu'il avait suivi dans ses diverses campagnes de France, et il avait été témoin oculaire des événements qu'il a décrits.

X—s.

BASSET (CHARLES-ANTOINE), l'un des hommes qui, dans ces derniers temps, se sont occupés avec le plus de zèle de l'éducation populaire, était né vers 1750. Ayant embrassé la règle de St-Benoît, il fut envoyé par ses supérieurs à l'école de Sorèze; et il y professait la rhétorique en 1791, à l'époque de la suppression de cet établissement. Forcé de quitter la France pour se soustraire à la persécution suscitée contre les prêtres, il n'y rentra qu'en 1806. A l'organisation de l'université, Basset, nommé censeur

des études au lycée Charlemagne, fut ensuite placé comme sous-directeur à l'école normale. Trouvant cette tâche au-dessus de ses forces, il sollicita bientôt sa retraite; mais il ne cessa pas de travailler activement aux progrès de l'éducation, en propageant de tout son pouvoir la nouvelle méthode d'enseignement, qui trouvait beaucoup d'adversaires. L'un des fondateurs de la société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire, il en fut aussi l'un des membres les plus distingués: il mourut à Paris, vers la fin de 1828. On a de lui: 1<sup>o</sup> *Essai sur l'éducation et sur l'organisation de quelques parties de l'instruction publique*, Paris, 1811, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> édition, augmentée, ibid., 1814, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Coup d'œil général sur l'éducation et l'instruction publiques en France, avant, pendant et depuis la révolution*, ibid., 1816, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Direction pour les fondateurs et fondatrices, pour les maîtres et maîtresses des écoles d'enseignement perfectionné*, ibid., 1807, in-12; 2<sup>o</sup> édit., 1819. 4<sup>o</sup> *Manuel du comité cantonal sous le rapport de l'inspection des maîtres*, etc., ibid., 1817, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Manuel de l'inspecteur, ou qualités principales à observer dans une école d'enseignement*, etc., ibid., 1819, in-12. 6<sup>o</sup> *Explication morale des proverbes populaires français*, ibid., 1826, in-8<sup>o</sup>. Ce petit ouvrage est excellent. Quelques critiques le comparent à la *Science du bonhomme Richard*, de Franklin. (Voy. la *Revue encyclopédique*, t. 25.) 7<sup>o</sup> *Établissement et direction des écoles primaires et gratuites d'adultes*, tenues les soirs et les dimanches, pour la classe ouvrière, ibid., 1828, in-12. Basset a traduit de l'anglais l'*Explication de Playfair sur la théorie de la terre*, par Hutton, Paris, 1815, in-8<sup>o</sup>, fig. (Voy. PLAYFAIR.) W—s.

BASSET DE LA MARELLE (LOUIS), avocat, membre de l'académie de Lyon, né dans cette ville, fut pourvu, en 1762, de la place de premier avocat général au parlement de Dombes. Il obtint, en 1774, la charge de président au grand conseil, qu'il occupa jusqu'à la suppression de toutes les cours de justice. Il fut enfermé en 1795 avec sa femme et son fils, âgé de dix-sept ans, dans la prison du Luxembourg. Traduits au tribunal révolutionnaire comme complices d'une conspiration tramée sous les verrous, ils furent, tous trois, condamnés à mort, le 19 messidor an 2 (7 juillet 1794) (1). Basset de la

(1) Ce jour-là le tribunal révolutionnaire jugea et condamna, dans une seule séance, cinquante-neuf victimes, et parmi elles se trouvaient le vertueux abbé de Fénélon, fondateur de l'institution en faveur des jeunes Savoyards; Nicolai, ex-premier président de la chambre des comptes; le duc de Gesvres, ci-devant pair de France; le prince d'Hénin, qualifié dans le jugement de *capitaine des gardes de l'infâme d'Artois*; un *architecte du tyran de Pologne* (Stanislas, qui mérita le surnom de *Bienfaisant*); la comtesse de Boufflers, qui avait été attachée à ce prince; d'autres nobles (des Boisgelin, des Damas, des la Tour du Pin, etc.); et aussi des cultivateurs, des magistrats, des prêtres, des intendans de province, des avocats, des journalistes, des conseillers d'Etat, des greffiers, des commissaires de police, des colonels, des négocians, des marins, un simple employé de la Salpêtrière, et un Anglais établi en France, et dont le crime était d'être né sous le domaine de Pitt. Tous ces accusés, dont la plupart ne s'étaient jamais vus, furent condamnés comme complices du père Duchesne (Hébert), de Ronsin, de Chaumette et de Momoro, comme ayant voulu *anéantir par le meurtre* dans la prison du Luxembourg (où ils n'étaient pas tous renfermés) *les représentants du peuple, et notamment les membres du comité de salut public et de sûreté générale*. — Beffroy de Reigny dit, dans son

Marelle a publié un écrit intitulé : *la Différence du patriotisme national chez les Français et chez les Anglais*, Lyon, 1762, in-8° ; réimprimé en 1766. Ce discours, lu à l'académie de Lyon, fut très-goûté lorsqu'il parut : un sentiment de nationalité lui procura ce succès, car l'ouvrage, loin d'être un parallèle impartial, est presque entièrement consacré à établir la supériorité du patriotisme français sur le même sentiment en Angleterre. Les faits historiques se plient trop souvent au système de l'auteur, dont le style n'est pas exempt d'incorrections et affecte quelquefois des formes de palais. On trouve d'ailleurs peu d'idées neuves dans cette production de l'orgueil national.

L—M—X.

BASSET (CLAUDE), littérateur, né à Lyon, d'un père opulent, fit ses études au collège des jésuites, où il eut pour précepteur le P. Jean de Bussières, historien et poète. Élevé, dit Chorier (1), d'une manière tout à fait libérale, il ne tarda pas à surpasser tous ses émules. Ayant embrassé avec ardeur tous les genres d'étude, il se livra d'abord plus spécialement à celle de la jurisprudence et aux affaires du barreau ; mais un instinct de nature le poussait à la poésie. Au palais, ses discours charmaient par l'élégance du langage et par le choix des pensées et des arguments ; mais il consacrait avec empressement aux Muses toutes les heures que ses occupations d'avocat lui laissaient libres. Une tragédie qu'il composa alors sous le titre d'*Irène* fait voir jusqu'où serait allé son talent poétique, s'il l'eût cultivé par un travail sérieux et assidu (2). Molière, qui était avec sa troupe à Lyon en 1657, jugea la pièce digne d'être représentée ; elle fut fort bien jouée et obtint un grand succès. Basset composa beaucoup d'autres ouvrages ; mais, peu jaloux des suffrages du public, et distraité par la multitude des affaires, il ne voyait dans la littérature qu'un simple amusement. Aussi plein de probité que de lumières, il mérita la confiance du cardinal Alphonse de Richelieu, et de Camille de Neuville, tous les deux archevêques de Lyon, qui le choisirent successivement pour leur secrétaire.

*Dictionnaire des hommes et des choses*, qu'un autre Basset, perruquier, avait déjà été condamné et exécuté à Paris, le 16 janvier 1794, pour avoir fait des perruques d'aristocrate ou approchant. V—VE.

(1) ..... *Irene tragædia, quantum in arte poetica futurus erat seria constantique opera, si in ea arte exercuisset, ostendit. Johannes Baptista Moliærus, comædorum princeps, dignam quæ publice exhiberetur censuit, ipseque Lugdunè luculenter exhibuit. Acta placuit...* Il est encore question de l'*Irène* de Basset dans une pièce de vers de Chorier, intitulée *Indignatio*, et qui se trouve dans le recueil de ses poésies latines, publié aussi à Grenoble, en 1680 :

..... Bassetusque tuus, male juncta tyranno,  
Irene, vates illo, fera corda, canente,  
Te flevit Scythi crudeli funere mersam.

Jean Sauvé de la Noue a traité le même sujet que Claude Basset ; son *Mahomet II* fut représenté pour la première fois à Rouen, le 25 février 1759. Avant cette époque, la Noue, qui était aussi acteur, avait joué avec succès les premiers rôles à Lyon. Lorsque son *Mahomet II* parut, on croyait assez généralement qu'un M. Gayot, de Strasbourg, avait eu la plus grande part à la composition de cette tragédie, si même il n'en était pas l'auteur. Nous ignorons si ce M. Gayot était de la famille Cayot, originaire de St-Clément en Lyonnais, et dont Pernetty a parlé, t. 2, p. 417 de ses *Recherches pour servir à l'histoire des Lyonnais dignes de mémoire*. Voy. la notice sur la Noue, dans le *Théâtre du second ordre*, édition stéréotype, t. 3, p. 222.

(2) *Vie de Pierre Boisset*. (écrite en latin), Grenoble, 1680, in-12.

Il fut échevin à Lyon en 1683, environ vingt-huit ans après le passage de Molière dans cette cité. Nous ne croyons pas que l'*Irène* de Basset ait été imprimée, et il nous paraît bien étonnant que le P. de Colonia n'en ait rien dit dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. Il n'y fait pas même mention de deux jésuites lyonnais qui florissaient au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, et qui étaient probablement de la même famille que l'auteur d'*Irène* : — Jean-Claude BASSET, qui prononça, en 1715, l'oraison funèbre d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, — et François BASSET, célèbre comme prédicateur. A. P.

BASSEVILLE. Voyez BASSVILLE.

BASSI (FERDINAND), Bolonais, médecin et professeur de botanique, a publié dans les mémoires de l'institut de Bologne, dont il était membre, la relation d'un voyage dans les Apennins ; il y décrit plusieurs plantes curieuses qu'il y avait découvertes : *Iter ad Alpes (Apenninas) in Comment.* Il a donné plusieurs autres opuscules dans les mêmes mémoires ; on lui doit aussi l'histoire naturelle du mont Porretano, sous ce titre : *delle Terme Porretane*, Rome, 1768, in-4<sup>e</sup>, *Instit. Bononiensis*, t. 4. Ayant eu l'occasion de voir fleurir une plante que Boecone n'avait fait connaître qu'imparfaitement, il lui trouva des caractères suffisants pour en former un genre particulier, qu'il dédia, sous le nom d'*Ambrosinia*, à la mémoire des deux frères Ambrosini. Allioni lui a rendu le même honneur, en donnant le nom de *Bassia* à un genre ; mais on n'a pas cru qu'il eût des caractères suffisants pour être séparé de celui du *Salsola*, ou soude, et Linné l'a transporté à un autre genre qu'il forma d'un arbre de la côte de Malabar. Kœnig, qui l'avait observé dans le pays, lui conservait le nom d'*Illipe*, qui lui est donné par les Indiens. Bassi mourut le 9 mai 1774.

D—P—s.

BASSI (HUGUES-VISCONTI DES), seigneur sarde, originaire de Pise, héritier des seigneuries d'Arborea et d'Oristagni, en Sardaigne, était d'une naissance illégitime, et la république pisane ne consentit à le mettre en possession des fiefs de son père, qui comprenaient le tiers de la Sardaigne, qu'après qu'il aurait payé 10,000 florins pour son investiture. Il en garda, contre les Pisans, le ressentiment le plus profond et la haine la plus féroce, et, pour se venger, il résolut de livrer la Sardaigne au roi Jacques II d'Aragon. Il engagea dans son complot les Malaspina et les Doria, qui possédaient de vastes fiefs dans l'île ; et, donnant lui-même aux Pisans le premier indice des projets de la cour d'Aragon, il demanda, en un même jour, le 11 avril 1523, il fit massacrer tous les auxiliaires qu'il avait demandés, et qu'il avait eu soin de séparer les uns des autres : il fit égorger en même temps tous les marchands et les voyageurs pisans qui se trouvaient dans la partie de l'île où il commandait, et il ouvrit ses ports à la flotte aragonaise. Malgré cette trahison, il fallut encore plus de trois ans au roi d'Aragon pour conquérir la Sardaigne ; et elle ne lui fut cédée que par le traité du 40 juin 1527.

S—S—1.

**BASSI** (LAURE-MARIE-CATHERINE), savante italienne, naquit à Bologne, le 31 octobre 1711. Fille d'un docteur en droit, elle montra de bonne heure une forte passion pour la lecture et pour l'étude. A vingt ans, elle soutint publiquement une thèse de philosophie, à laquelle assistèrent les deux cardinaux Lambertini et Grimaldi. Tous les assistants eurent la permission d'y argumenter; sept professeurs célèbres en profitèrent; elle répondit à tous dans le latin le plus élégant, et obtint des applaudissements universels: c'était le 17 avril 1752. Le 12 mai suivant, elle reçut solennellement le doctorat dans la même faculté, et fut agrégée au collège de philosophie. Cette solennité extraordinaire fut célébrée par tous les poètes contemporains. On publia à Bologne deux recueils in-4° de leurs vers: 1° *Rime per la conclusione filosofica nello studio pubblico di Bologna tenuta dall' illustrissima ed eccellentissima signora Laura Maria Caterina Bassi*; etc. 2° *Rime per la famosa laurea ed acclamantissima aggregazione al collegio filosofico della illustrissima ed eccellentissima signora*, etc. La même année, le sénat de Bologne lui conféra une chaire de philosophie, avec des appointements honorables, et la liberté de faire les leçons qui lui conviendraient le mieux. On frappa pour elle une médaille, portant d'un côté son portrait, et de l'autre une Minerve qui, pour se faire voir à une jeune fille, tient une lampe allumée, avec cette légende: *Soli cui fas vidisse Minervam*. Elle n'étudia pas avec moins de succès l'algèbre, la géométrie, et ensuite la physique, pour laquelle elle montra même un génie particulier, et qu'elle enseigna par préférence. Elle ne négligea pas pour cela les belles-lettres; elle savait parfaitement la langue grecque, et cultiva la poésie italienne. Aussi fut-elle reçue non-seulement dans l'institut de Bologne, mais dans plusieurs académies purement littéraires, et notamment dans celle *degli Arcadi*. Elle épousa, en 1738, Jean-Joseph Veratti, docteur en médecine, dont elle eut plusieurs enfants. Elle mourut le 20 février 1778. On trouve, dans le t. 16 de la *Bibliothèque italique*, une lettre où l'on fait ainsi son portrait: « Elle a le visage tant soit peu picoté, « doux, sérieux et modeste; des yeux noirs et vifs, « mais fermes, et composés sans affectation ou vanité « apparente; la mémoire heureuse, le jugement solide et l'imagination prompte. Elle me parla couramment en latin pendant une heure, avec grâce et « netteté. Elle est fort entendue dans la métaphysique, « mais elle goûte plus la physique moderne, et particulièrement l'anglaise. Elle me paraît très-versée « dans tous les systèmes; du moins elle m'a savamment répondu sur la végétation, l'origine des fontaines, le flux et reflux de la mer, la lumière, les « sons, les mouvements des planètes et plusieurs « autres matières. Elle étudie actuellement les mathématiques, pour se mettre en état de lire la philosophie newtonienne. » Elle avait, dit-on, composé un poème épique sur les dernières guerres d'Italie; mais il n'a pas été imprimé. Ne faisons donc point de règles qui interdisent aux femmes l'étude des sciences et des lettres, ou du moins que

ces règles ne soient jamais sans exception (1). G—É.

**BASSI**, ou **BASSO** (SIMON), patricien et chanoine de Bénévent (ce sont les titres qu'il prend à la tête du recueil de ses poésies), était né dans cette ville, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, et florissait, ou du moins écrivait au commencement du 17<sup>e</sup>. Il paraît qu'il fit quelque séjour en Espagne, où il publia son recueil; et c'est sans doute ce qui lui fit écrire en prose un ouvrage intitulé: *Apologia per la monarchia di Spagna contro Trajano Boccalini*. Il a laissé en vers: 1° *Rime Toscani di Simone Bassi, patrizio e canonico Beneventano*, Madrid, 1610, in-4°; 2° *Frammenti dell' epica poesia di Simone Bassi*, Venise, 1615, in-4°. G—É.

**BASSI**. Voyez POLITIEN.

**BASSIANUS**. Voyez CARACALLA.

**BASSIANUS**. Voyez HÉLIOGABALE.

**BASSIANUS** (LANDUS), médecin, né à Plaisance, fit ses études à Padoue, et y fut reçu docteur en 1554. Il alla ensuite exercer son art à Plaisance, où il acquit une grande célébrité, et où il fut assassiné en 1562 par un soldat, qui le perça de plusieurs coups de baïonnette au moment où il se retirait chez lui le soir. Il a laissé plusieurs écrits remarquables, et entre autres: 1° *de Humana Historia, vel de singularum hominis partium cognitione*, Bâle, 1542, in-8°; 2° *Iatrologia, sive Dialogi duo in quibus de universa artis medicæ, præcipue vero morborum omnium curandorum methodo disseritur*, Bâle, 1543, in-4°. K.

**BASSINET** (l'abbé ALEXANDRE-JOSEPH DE), né à Avignon, d'une famille noble, le 22 janvier 1735, fit de très-bonnes études et se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il vint ensuite à Paris, et y prêcha devant la cour; il prononça, en présence de l'Académie française, le panégyrique de St. Louis. Doué d'une assez grande érudition et de beaucoup de vivacité, il obtint de brillants succès dans la prédication, bien qu'il n'ait jamais pu se défaire entièrement de l'accent provençal. Il était depuis quelques années grand vicaire de Verdun, lorsque la révolution éclata: ayant refusé le serment exigé du clergé, il se retira dans une maison de campagne près de cette ville, où il reçut Monsieur, frère du roi, lorsque ce prince vint en France dans la campagne de 1792. Cet honneur pensa coûter bien cher au pauvre abbé; et il ne put se soustraire à l'échafaud qu'en se tenant soigneusement caché pendant tout le régime de la terreur. Venu à Paris après la révolution du 18 brumaire et se trouvant privé de tous ses traitements et pensions, il n'eut pour y vivre que la ressource de ses travaux littéraires. Ce fut alors qu'il devint un des rédacteurs du *Magasin encyclopédique*, où il a fait insérer un grand nombre d'articles qu'il n'a pas signés. S'étant chargé, en 1806, à l'instigation du fameux Perlet (voy. ce nom), d'une correspondance

(1) L'éloge de Laure Bassi, par Jean Fantuzzi, a été publié à Bologne, en 1778, in-4°, avec le discours prononcé par le docteur Mateo Bazzani, lorsque le bonnet de docteur fut conféré à cette savante.

politique, il fut dénoncé à la police par ce misérable, et conduit au Temple, où il resta détenu pendant plusieurs années. En sortant de cette prison, il se retira dans la maison de Ste-Perrine à Chaillot, où il est mort, le 16 novembre 1813. Bassinet a publié : 1° *Panegyrique de St. Louis*, 1767, in-8°; 2° *Histoire moderne de Russie*, traduite de l'anglais de William Tooke, Paris, 1802, 6 vol. in-8°; 3° *Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée par figures au nombre de six cent quatorze, avec des explications tirées des Sts. Pères*, Paris, 1804-1806, 8 vol. gros in-8°. L'abbé Lécuy donna le 8° volume de cet ouvrage, interrompu par l'arrestation de l'auteur. Bassinet fut aussi l'éditeur des *Sermons* de Cicéri, Avignon, 1761, 6 vol. in-12, et des *Œuvres complètes* de Luneau de Boisgermain. Il avait composé des *Annales historiques et politiques du 18° siècle*, qu'il se proposait de mettre sous presse lorsque la mort vint le frapper. Cet ouvrage est resté inédit. M—D J.

BASSIUS (HENRI), médecin, né à Brême, en 1690, et l'un des disciples du grand Hoffmann. En 1715, il était à Halle, recevant les leçons de cet habile professeur; en 1715, il voyagea à Strasbourg, à Bâle, et revint en 1718 se faire recevoir docteur à Halle. Il y fut aussitôt nommé professeur d'anatomie et de chirurgie, et en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1754. La médecine alors reconnaissait en Europe trois grands maîtres, Stahl, Boerhaave et Hoffmann; Bassius travailla dans la direction de ce dernier. On a de lui plusieurs ouvrages assez estimés : 1° *Disputatio de fistula ani feliciter curanda*, Halle, 1718 : c'est sa thèse inaugurale, que Haller a estimée assez pour l'insérer dans son recueil, et que Macquart a traduite en français, Paris, 1759, in-12. 2° *Grundlicher bericht von Bandagen*, Leipsick, 1720 et 1752, in-8°; en hollandais, Amsterdam, 1748 : c'est un traité sur les *Bandages*. 3° *Tractatus de Morbis veneris*, Leipsick, 1764, in-8°, avec quelques observations de l'éditeur. 4° *Commentaires sur la chirurgie de Nuck* (en allem.), imprimés à Halle en 1728, in-8°. Mais le premier titre de Bassius au souvenir de la postérité est ses *Observationes anatomico-chirurgico-medicae*, Halle, 1751, in-8° : c'est un recueil d'observations toutes intéressantes, dont plusieurs ont trait à des faits rares, exposés avec candeur et clarté, accompagnés souvent d'assez bonnes figures; et les sciences n'étant, en dernière analyse, que des collections de faits, on ne peut trop recommander les ouvrages qui sont de ces faits des sources à la fois riches et pures. C. et A—N.

BASSOMPIERRE (FRANÇOIS DE), maréchal de France, et l'un des hommes les plus brillants et les plus aimables qui aient joué un rôle sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, naquit en Lorraine, le 12 avril 1579, d'un rang illustre, et descendait d'une branche de la maison de Clèves. Après avoir voyagé en Italie et dans le royaume de Naples, il parut à la cour de Henri IV, où son goût pour le faste, le jeu et la galanterie le firent rechercher. Bassompierre figura dans les fêtes et les amusements

de la capitale; il ambitionna ensuite des succès plus solides, et fit avec distinction ses premières armes en 1602, dans la guerre contre le duc de Savoie. L'année suivante, il se signala en Hongrie, où il servit contre les Ottomans dans l'armée impériale, commandée par le maréchal Rosworm, général de Rodolphe II. Son penchant pour la France l'y ramena après cette expédition; il reparut à la cour, et bientôt son esprit, sa figure, sa naissance et son mérite, qui l'appelaient aux premières dignités militaires, lui permirent de prétendre à la main de mademoiselle de Montmorenci, fille du connétable, celle dont les écrivains du temps ont célébré les charmes avec tant d'enthousiasme, et qui inspira au bon et faible Henri IV une passion si déraisonnable et si blâmée. « Bassompierre, lui dit un jour ce prince, je veux te parler en ami; je suis devenu non-seulement amoureux, mais fol et outré de mademoiselle de Montmorenci; si tu l'épouses, et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, tu me haïrais: il vaut mieux que ce ne soit pas la cause de notre mésintelligence. » Bassompierre, cédant aux prières et aux promesses de son maître, renonça à cette alliance. Henri, soulagé, l'embrassa et pleura de satisfaction: mademoiselle de Montmorenci devint princesse de Condé, et la gloire du meilleur des rois reçut une tache ineffaçable. Bassompierre fut fait colonel général des Suisses et Grisons; mais, conservant à la cour son indépendance, il alliait l'esprit du courtisan à la fierté d'un grand seigneur. À la mort de Henri IV, le duc de Sully vint au Louvre, à la tête de quarante chevaux, et, dans son zèle et sa douleur, il se permit de dire au premier groupe qu'il rencontra dans les appartements: « Messieurs, si le service que vous avez voué au roi, qu'à notre grand malheur nous venons de perdre, vous est si avant en l'âme qu'il doit être à tous les bons Français, jurez tous de conserver la même fidélité que vous lui avez rendue, au roi, son fils et successeur; et que vous emploierez votre sang et votre vie pour venger sa mort. » Bassompierre lui répondit fièrement: « Monsieur, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres. » Il exerça, en 1617, la charge de grand maître de l'artillerie au siège de Château-Portien: il fut blessé à celui de Réthel. En 1620, il se trouva, comme maréchal de camp, au combat du Pont-de-Cé, aux sièges de St-Jean-d'Angeli, de Montpellier, etc. Enfin, en 1622, le roi Louis XIII le fit maréchal de France. La bienveillance que le roi lui portait inquiéta Luynes, le favori en titre; en conséquence il le fit avertir que la faveur du prince ne souffrait pas de partage; et qu'il ne devait pas songer à rester à la cour, lui donnant le choix d'une ambassade, d'un commandement, d'un gouvernement, pourvu qu'il consentit à s'éloigner. Bassompierre, après quelques hésitations, se détermina pour l'ambassade. Luynes le combla alors de politesses et de remerciements: « Je vous aime, lui dit-il, et je vous estime; mais le penchant du roi pour vous me cause de l'ombrage: je suis enfin comme un mari qui craint d'être trompé, et qui ne souffre pas avec plaisir un homme aimable auprès de sa

« femme. » Bassompierre fut nommé à l'ambassade d'Espagne, mission que l'affaire de la Valteline, qui se traitait alors, rendait fort importante. En 1625, il fut envoyé en Suisse, et de là en Angleterre; de retour en France, il se signala d'abord au siège de la Rochelle, où il disputa le commandement de l'armée au duc d'Angoulême; ensuite au Pas-de-Suze en 1629, et au siège de Montauban, en Languedoc. Bientôt après, toute la cour, toute la France et le roi Louis XIII furent soumis au despotisme du cardinal de Richelieu : le maréchal de Bassompierre s'en fit craindre par son caractère indépendant, sa gaieté hardie, et ses liaisons intimes avec la maison de Lorraine. Richelieu n'attendait que l'occasion de le perdre, et la trouva facilement. Bassompierre entra dans différentes intrigues que le cardinal déjoua et ne manqua jamais de punir avec une barbare rigueur. Il fut arrêté et mis à la Bastille, le 25 février 1634. La princesse de Conti, Louise de Lorraine, dont il était l'amant et qu'il avait épousée en secret, mourut de douleur en apprenant son arrestation. Malleville, son secrétaire, célébra cet événement dans la touchante élégie qui commence par ces vers :

Lorsque le beau Daphnis, la gloire des fidèles,  
Perdit la liberté qu'il ôtait aux plus belles...

Bassompierre, averti du malheur qui le menaçait, avait brûlé, dit-on, plus de 6,000 lettres qui auraient compromis les plus grandes dames de la cour. Sa détention dura douze ans; elle ne cessa qu'à la mort du cardinal. Le quatrain suivant parut à cette occasion :

Enfin, dans l'arrière-saison,  
La fortune d'Armand s'accorde avec la mienne,  
France, je sors de ma prison,  
Quand son âme sort de la sienne.

Le bel esprit anonyme (Pierre Maynard) qui avait imaginé cette plaisanterie y laissa une preuve du mauvais goût du temps, en faisant observer lui-même ce qu'on n'eût pas deviné; c'est que le vers :

France, je sors de ma prison,

contient, à une lettre près, l'anagramme de François de Bassompierre. Lorsqu'il sortit de la Bastille, Louis XIII lui demanda son âge; il ne se donna que cinquante ans, quoiqu'il en eût plus de soixante. Le roi paraissant surpris : « Sire, répondit Bassompierre, je retranche dix années passées à la Bastille, parce que je ne les ai pas employées au service de Votre Majesté. » Tous les *Ana* ont rapporté que Bassompierre était devenu fort gros dans cette prison, et que, la reine lui ayant demandé quand il accoucherait, il lui répondit : « Madame, quand j'aurai trouvé une sage-femme, » demande et réponse d'un assez mauvais genre pour ne faire honneur ni à la dignité d'Anne d'Autriche, ni à l'esprit du brillant et aimable courtisan. On le retrouve mieux dans ses relations avec mademoiselle d'Entragues, sœur de la marquise de Verneuil. Il lui avait fait une promesse de mariage, et en avait eu un fils, qui mourut évêque. Mademoiselle d'Entragues

plaida huit ans pour être reconnue, et se faisait appeler madame de Bassompierre : « Monsieur, lui dit-elle un jour publiquement, vous devriez me faire rendre les honneurs de maréchale de France. » Bassompierre se contenta d'abord de lui demander pourquoi elle prenait un nom de guerre. « Vous êtes le plus sot homme de la cour, reprit en colère mademoiselle d'Entragues. — Eh! que diriez-vous donc, » répliqua le maréchal, si je vous épousais? » Pendant le siège de la Rochelle, où il commandait, sentant que la prise de cette ville accroîtrait le pouvoir dont abusait déjà le cardinal de Richelieu, il dit aux courtisans : « Je crois que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. » Bassompierre avait été forcé de vendre sa charge de colonel général des Suisses au marquis de Coislin, quand on le mit à la Bastille; cette charge, que possédait alors le marquis de la Châtre, lui fut rendue sous le ministère du cardinal Mazarin : on parlait même de lui pour être gouverneur de Louis XIV; mais il mourut d'apoplexie, chez le duc de Vitri, dans la Brie, le 12 octobre 1646, à l'âge de 65 ans, vieillesse précoce, que les infirmités, les peines d'esprit et douze années de prison, avaient avancée. Le maréchal de Bassompierre réunissait tous les avantages de la naissance, de la figure, de l'esprit et de la bravoure. Il avait étudié, dans sa jeunesse, avec beaucoup de succès, la philosophie, le droit, la médecine, et tout ce qui a trait à l'art militaire; et ayant eu le temps, pendant sa longue captivité, de réfléchir sur les affaires publiques, il y travailla à divers écrits, dont la publication a jeté un grand jour sur les événements de ce temps-là. 1<sup>o</sup> *Mémoires du maréchal de Bassompierre, depuis 1598 jusqu'à son entrée à la Bastille, en 1651*, Cologne, P. Marteau, 1665 et 1692, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1725, 4 vol. petit in-12, gros caractères. Cet ouvrage, que Bassompierre avait intitulé : *Journal de ma vie*, a éprouvé à l'impression des retranchements considérables, à cause de quelques anecdotes sur des familles puissantes (1). 2<sup>o</sup> *Ambassade du maréchal de Bassompierre en Espagne, en Suisse et en Angleterre*, Cologne, 1668, 4 vol. in-12. Pendant sa détention, Bassompierre avait écrit en marge d'un exemplaire des *Vies des rois Henri IV et Louis XIII*, par Dupleix, quelques observations critiques, qui furent publiées sans sa participation (Paris, 1665, 4 vol. in-12), par un minime à qui il les avait confiées, et qui y ajouta des notes de sa composition, de sorte qu'on ne peut distinguer ce qui vient du moins de ce qui appartient au maréchal. M. Scieys a publié, à Paris, en 1802, un volume in-8<sup>o</sup>, intitulé : *Nouveaux Mémoires du maréchal de Bassompierre, recueillis par le président Hénault, et imprimés sur les manuscrits de cet académicien*. Cet ouvrage contient des fautes qu'on ne peut attribuer qu'à l'éditeur; et la plupart des noms

(1) On a dit que ces *Mémoires* avaient été publiés pour la première fois par Claude de Malleville, secrétaire de Bassompierre; il est possible qu'il ait coopéré à la rédaction; mais, étant mort en 1647, il n'a pu les publier en 1679, comme l'a fort bien remarqué le savant Alex. Barbier.

propres y sont entièrement défigurés; ce qui doit en faire soupçonner l'authenticité (1). S—Y.

BASSOMPIERRE (..... comte DE), de la même famille que le précédent, né en 1748, entra dans un régiment de cavalerie le 16 avril 1767, et parvint, en passant successivement par les divers grades, à celui de colonel commandant le régiment de Guienne en 1784. Il fit, en 1792, la campagne des princes dans l'émigration, et, lors du licenciement de l'armée de Condé, se retira en Pologne avec le grade de maréchal de camp. Rentré en France avec Louis XVIII en 1814, il est mort à Versailles, le 30 mars 1817, sans laisser de postérité masculine. Z—O.

BASSOT (JACQUES). On ignore à quel personnage ce nom a pu appartenir, si même il en a jamais existé qui le portât (1), et cependant il est devenu célèbre dans les fastes de l'anatomie, parce qu'on a désigné un individu de ce nom comme auteur d'une brochure qui fit beaucoup de bruit à l'époque de sa publication, et qui est intitulée : *Histoire véritable du géant Teutobochus, roi des Teutons, Cimbres et Ambrosins, défait par Marius, consul romain, cent cinquante ans avant la venue de notre Sauveur, lequel fut enterré auprès du château nommé Chaumont, en Dauphiné*, Paris, 1613, in-8°; réimprimée à Lyon, la même année, sous le titre de *Discours véritable de la vie, mort et des os du géant Teutobochus*, in-8°. Ce livre parut à l'occasion d'ossements d'une grandeur prodigieuse qu'un chirurgien de Beaurepaire, nommé Pierre Masuyer, montrait au public pour de l'argent, disant qu'ils avaient été trouvés à 17 ou 18 pieds en terre, dans une tombe en briques longue de 30 pieds, large de 12, sur laquelle était attachée une pierre fort dure, ressemblant à du marbre gris, et portant cette inscription : *Teutobochus rex*. Bassot, ou plutôt peut-être Masuyer, sous ce nom emprunté, écrivit la brochure en question pour soutenir l'imposture, et, après avoir essayé de prouver l'existence réelle de géants dans les temps anciens, il établit que le corps du roi des Cimbres devait avoir à peu près 25 pieds de haut. A cette occasion il parle de quelques autres ossements gigantesques que l'on conservait à Valence, et fait l'histoire suivie de tous les géants dont les anciens ont parlé. Ce ridicule ouvrage fit une sensation prodigieuse, et amena les curieux en foule chez l'avidé imposteur. Mais ce qui le rend surtout important pour l'histoire de l'anatomie, c'est qu'il excita entre deux hommes habiles et célèbres, Habicot (voy. ce nom) et Riolan, une discussion très-vive, dans laquelle le premier fit preuve de la crédulité la

moins excusable, et finit par succomber, en laissant tous les rieurs du côté de son redoutable adversaire. Ces disputes scandaleuses, nuisibles à l'art, ou plutôt à ceux qui l'exercent, ne sauraient se renouveler aujourd'hui. L'anatomie comparée ferait reconnaître sur-le-champ à quel animal les ossements fossiles devraient être rapportés, et il paraît que, dans le cas dont il s'agit, ces os appartenaient à un éléphant. C'est là un des exemples les plus frappants de l'utilité d'une science que tant de médecins affectent de dédaigner, parce qu'ils ne l'ont point étudiée, ou parce qu'ils en ont à peine une idée (1). J—U—N.

BASSUEL (PIERRE), chirurgien de Paris, né en 1706, fut un des premiers membres de l'académie de chirurgie fondée en 1731, et longtemps son commissaire de correspondance. Reçu en 1730, il fut nommé professeur en 1744, et jusqu'en 1757, année de sa mort, il jouit d'une grande réputation à Paris. On a de lui plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'académie des sciences, de l'académie de chirurgie, relatifs à son art, sur la hernie crurale, sur la fracture de la rotule, etc. Le principal est celui qu'il soumit au jugement de l'académie des sciences lorsqu'il n'avait encore que vingt-cinq ans, et qui est relatif à la question grandement agitée alors, de savoir si, dans la systole du cœur (la contraction de cet organe pour pousser le sang dans les artères), ce viscère diminue de volume et se raccourcit (2). Vesale, Riolan, etc., avaient professé le contraire; Bassuel renversa cette erreur physiologique, en examinant la disposition des valvules, qui est telle que la circulation n'aurait pu se faire, si l'assertion de Vesale eût été vraie, et en s'aidant à la fois du raisonnement et de l'expérience. C. et A—N.

BASSUS. Plusieurs personnages dans l'antiquité ont porté ce nom, et sont cités par divers auteurs anciens, comme ayant écrit sur l'histoire naturelle; mais leurs ouvrages, qui ont été estimés pendant plusieurs siècles, sont perdus. — 1° *Tylius*, ou *Tylius Bassus*, cité par Dioscorides, dans la préface de sa *Matière médicale*, comme l'un de ceux qui ont le mieux écrit sur cette partie. St. Épiphane en parle dans son traité *Adv. hæres.*, liv. 1<sup>er</sup>, et le met au nombre des botanistes. — 2° *Licinius Bassus*. Dioscorides en fait l'éloge, et en parle comme d'un contemporain dont il avait reçu des marques d'affection. Ce Licinius Bassus était aussi l'ami commun d'Aréus, auquel Dioscorides a dédié son ouvrage sur les plantes. Quelques savants ont cru que c'était le même que Lecanius Bassus, cité par Pline. — 3° *Julius Bassus*, qui a écrit en grec sur les propriétés des plantes; il est cité par Dioscorides dans sa préface, et par St.

(1) M. Lottin de Laval a publié, il y a peu d'années, *les Galanteries du maréchal de Bassompierre*, 4 vol. in-8°, avec un beau portrait de Bassompierre par Raverat. On a publié également en feuillets, *les Deux Bassompierre* (1843). D—R—R.

(2) Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France*, et Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, pensent que cet auteur se nommait Tissot, et ils se fondent sur la phrase suivante qui termine l'ouvrage : « Le tout est à la plus grande gloire de Dieu, et à l'honneur du seigneur de Langon; par son très-humble serviteur Jacques Tissot. » Le frontispice n'indique point de nom d'auteur. L—M—X.

(1) Prosper Marchand a consacré un long article à ce personnage ambigu, dans son *Dictionnaire historique*, t. 4, p. 86. Il critique sans fondement l'auteur de l'*Histoire de l'origine de la chirurgie en France*, qui restitue au prétendu Bassot son véritable nom de Tissot. L—M—X.

(2) M. Quérard donne les titres de deux de ses mémoires insérés dans le recueil de l'académie des sciences : 1° *Recherches sur le changement de figure de la systole du cœur* (année 1734); 2° *Dissertation hydraulico-anatomique, ou nouvel aspect de l'intérieur des artères et de leur structure par rapport au cours du sang* (dans le *Recueil des savants étrangers*, t. 4<sup>er</sup>, année 1730).

Epiphane dans son livre *Adv. hæc*. Ces auteurs ont vécu sur la fin de la république, sous Auguste et avant le règne de Néron; les suivants n'ont paru que dans des temps postérieurs : — 1° *Pomponius* BASSUS. — 2° *Tullius* BASSUS, médecin de l'empereur Aurélien. — 3° *Julius* BASSUS MARCELLUS, cité par Galien, à l'occasion d'un collyre.

D—P—s.

BASSUS. Voyez CASSIANUS.

BASSUS (JEAN-MARIE, baron DE), naquit à Boschiavo, dans le pays de Graubünden, le 4<sup>er</sup> mai 1769. Les heureuses dispositions qu'il montra de bonne heure pour l'étude des sciences et des arts engagèrent son père à l'envoyer dès l'âge de huit ans à l'école d'Ingolstadt, pour y commencer ses études. En 1788 il entra à l'université de cette ville, et s'y livra à l'étude de la jurisprudence. Au bout de trois ans il quitta l'université pour aller à Munich, où il devint, en 1793, conseiller aulique. Il donna dans cet emploi des preuves de sa capacité, de son intégrité, et sut mettre à profit les connaissances étendues qu'il possédait. Ami des arts qu'il avait cultivés avec succès, il aimait par-dessus tout la musique et la peinture. Il excellait sur le violon, et avait été élève du fameux professeur Eck, qui lui avait confié la direction de plusieurs concerts. Il créa à Munich une société musicale d'où sortirent des sujets très-distingués, et composa lui-même plusieurs ouvrages de musique estimés. Son talent pour la peinture lui valut la réputation d'un amateur aussi habile qu'éclairé. Lorsque la Bavière fut érigée en royaume, Bassus fut nommé président du tribunal d'appel, et envoyé dans le cercle d'Etsch. Il fut de tous les Bavaois celui qui eut le courage de résister le plus longtemps aux excès de la révolution. Mais les événements du mois d'août, et surtout la crainte que le tribunal d'appel du cercle d'Etsch ne fût contraint d'agir d'après des principes contraires à ceux prescrits par le roi de Bavière, le forcèrent de se réfugier le 13 août à Vérone, dans le royaume d'Italie. Les troubles apaisés, il fut rappelé à Munich, où il fut reçu avec la plus grande distinction par le roi, qui, en 1810, l'envoya à Neubourg, sur le Danube, comme président du tribunal d'appel, et le décora de la croix de commandeur de l'ordre civil du Mérite de Bavière. Bassus mourut à Neubourg, le 10 avril 1830.

P—r.

BASSVILLE (NICOLAS-JEAN HUGOU DE), qu'à tort on a imprimé presque partout *Basseville*, littérateur et diplomate, avait fait avant la révolution quelques éducations particulières. Il se montra, en 1789, très-favorable aux idées nouvelles et devint l'un des rédacteurs du *Mercur national*, ou *Journal d'Etat et du citoyen*. Le premier numéro de ce journal parut le 31 décembre 1789, le dernier, le 29 mars 1791. Les collaborateurs furent Carra, Masclat, Touron, Robert, Guinemet—Kéralio et mademoiselle Kéralio. En 1792, Bassville fut nommé secrétaire de légation à Naples. L'ambassadeur Mackau auquel il était attaché s'était déjà rendu à Naples, et Bassville était resté à Rome comme chargé des affaires de la république, le consul Digne ne paraissant pas à la hauteur des circonstances. Bassville instruisit son

supérieur de l'opposition que mettait la cour de Rome à ce que l'écusson de la république fût substitué aux armes de France, sur la porte du consulat français à Rome. Sur cet avis, Mackau expédia Deflotte, major du vaisseau *le Languedoc*, qui, malgré les observations du consul Digne et même de Bassville, sur le danger de choquer l'opinion publique, fit placer de force l'écusson de la république sur la porte du consulat. Le lendemain, 18 janvier, Bassville alla se promener en voiture avec sa femme, son enfant et le major Deflotte. Son cocher et son laquais avaient à leur chapeau des cocardes tricolores : le peuple cria à bas les cocardes ! et dans l'instant un déluge de pierre tomba sur la voiture. Bassville se réfugia avec sa femme dans la maison du banquier Moulte ; quelques soldats avancèrent en même temps pour interdire au peuple mutiné l'entrée de cette maison. Soit qu'ils n'opposassent qu'une molle résistance, soit qu'ils fussent trop peu nombreux, la multitude força l'entrée, et Bassville, frappé d'un coup de rasoir au bas-vent, mourut trente-quatre heures après dans des douleurs atroces. Les soldats l'avaient transporté dans leur corps de garde, où il reçut fort peu de secours matériels ; mais en récompense, des ecclésiastiques vinrent l'exhorter à la mort. Si l'on en croit la relation publiée par le gouverneur romain, Bassville rétracta son serment à la constitution, et mourut dans de grands sentiments de piété. Selon les rapports, du reste un peu suspects, que fit publier la convention, « il était entouré de prêtres qui l'exhortaient à l'envi, en l'accablant des terreurs de l'autre monde. *Que les prêtres me pèsent !* » disait le mourant. *Non, non, s'écriait-il, je meurs fidèle à ma patrie (1)...* » Il était encore dit dans une lettre, soi-disant adressée de Florence au cardinal Zélada, ministre secrétaire d'État à Rome : « Au reste, monseigneur, vos quinze mille espions ne vous ont probablement point redit ces paroles remarquables de Bassville : *Je meurs fidèle à mon pays ;... je serai vengé... Bon Dieu que cet être me pèse !* Le prêtre s'écriait avec force suivant l'usage : « il stigmatisait ; le prêtre l'exhortait du ton dont on exorcise. » Quoi qu'il en soit, cet événement fut, comme il devait l'être, l'objet de beaucoup de récriminations de la part de la convention, contre le gouvernement pontifical. « Il faut brûler le Vatican, » s'écria-t-on dans l'assemblée pendant la lecture « de la dépêche qui rapportait ce triste événement. » Sur le rapport de M. Doulet de Pontécoulant, cette assemblée accorda à la veuve de Bassville, avec un secours provisoire de 2,000 livres, une pension de 4,500 livres, dont les deux tiers étaient reversibles sur son enfant (décret du 2 février). Plus tard, aux termes de l'armistice accordé au pape à Bologne, le 21 juin 1796, le général Bonaparte exigea des réparations pour le meurtre de Bassville. M. Salvi a publié à Milan, en 1798, un poème italien dont Bassville est le héros. Un auteur français (Dorat—Cubières) avait, longtemps auparavant, fait imprimer *la Mort de Bassville, ou la Conspiration de Pie VI dévoilée*, 1793, in-8°. Le

(1) *Moniteur* du 13 février 1793.

professeur Monti a aussi chanté en vers italiens la mort de Bassville. Bassville, membre de plusieurs académies, a laissé les ouvrages suivants : 1° *Éléments de Mythologie, avec l'analyse d'Ovide et des poésies d'Homère et de Virgile*, Paris et Genève, 1784, 1789, 1 vol. in-8°; *ibid.*, 1805, in-12. 2° *Mélanges érotiques et historiques, ou les OEuvres posthumes d'un inconnu, publiées par un chapelain de Paphos*, Salamine et Paris, 1784, in-18; 3° *Précis sur la vie de François Lefort, citoyen de Genève, et ministre de Pierre le Grand*, Genève et Paris, 1785, 1786, in-8°. L'auteur, combattant l'opinion de Voltaire, qui fait honneur à Pierre le Grand de tous les changements préparés en Russie, s'écrie : « Les « princes ne sont-ils pas assez flattés pendant leur « vie, faut-il les poursuivre encore au fond de leurs « tombeaux, pour les louer de ce qu'ils n'ont pas « fait ? » 4° *Mémoires historiques, critiques et politiques de la révolution de France avec toutes les opérations de l'Assemblée nationale*, Paris, 1790, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-8°. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires secrets sur la cour de Berlin*.

A. B—T et D—R—R.

BAST (FRÉDÉRIC-JACQUES), conseiller de légation du grand-duc de Hesse, de l'ordre de Hesse, et correspondant de l'Institut de France, naquit vers 1772, dans les États du landgrave de Hesse-Darmstadt. Il fit ses premières études sous son père, recteur du gymnase de Bouxviller, qui lui transmit son goût pour les lettres classiques. Il se rendit ensuite à l'université d'Iéna, où il suivit particulièrement les leçons de Griesbach, le plus célèbre des philologues sacrés, et de Schütz, si connu par son édition d'Eschyle. Son premier essai dans la littérature savante fut un commentaire critique sur le *Banquet de Platon*, que suivit bientôt après un spécimen d'une nouvelle édition d'Aristenète. Ces deux ouvrages annonçaient déjà cet esprit de saine critique, ce jugement sûr, cette connaissance singulière de la langue grecque, cette vaste lecture dont il a donné depuis de si grandes preuves. Il habitait alors Vienne, et il était attaché à M. de Jan, résident de Hesse-Darmstadt. Le landgrave, qui connaissait tout le mérite de Bast, le nomma secrétaire de sa légation au congrès de Rastadt, et bientôt après, en récompense de sa conduite et de ses talents, il le plaça avec le même titre auprès du baron de Pappenheim, son ministre à Paris. L'affaire longue et difficile des indemnités fournit à Bast de nombreuses occasions de prouver à sa cour toute l'étendue de son zèle; et le prince, en témoignage de satisfaction, le fit chevalier de son ordre, distinction d'autant plus honorable, que cette décoration n'était donnée ordinairement qu'à la naissance ou aux services militaires. Vers la même époque, Bast fut nommé conservateur en survivance de la bibliothèque de Darmstadt; il avait préféré cette place à des titres plus brillants qu'il eût pu demander, mais qui auraient moins convenu à ses goûts littéraires. En effet, il n'avait pas cessé de cultiver les langues savantes, et à l'exemple de Reuchlin, de Rutgers, de Grotius et de Spanheim, il joignit toujours les travaux de la philologie à ceux de la diplo-

matie; il avait profité de son séjour à Paris pour collationner ou copier un nombre considérable de manuscrits grecs, et l'on peut juger de l'importance de ses découvertes par le savant opuscule qu'il adressa à son illustre ami, notre compatriote, J.-Fr. Boissonade, sous ce titre : *Lettre critique sur Antoninus Liberalis, Parthenius et Aristenète*, Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage met son auteur au premier rang des philologues qui s'occupent de la critique verbale. On trouve dans la nouvelle édition de Grégoire de Corinthe, publiée en 1811, à Leipsick, par les soins de M. Schæfer, des notes de Bast, et une dissertation paléographique, qui sont un chef-d'œuvre d'érudition et de sagacité. Ce savant distingué, dont les études sérieuses n'avaient altéré ni l'aménité de l'esprit ni l'égalité du caractère, mourut d'apoplexie, à Paris, le 15 novembre 1811.

C. T—Y.

BAST (MARTIN-JEAN DE) (1), né à Gand, le 27 octobre 1755, embrassa l'état ecclésiastique, fut successivement curé de St-Jacques et de St-Nicolas dans cette ville, et se signala par son exaltation fanatique dans la révolution brabançonne de 1789. Le 15 novembre de cette année, il célébra la messe sur un tambour, au milieu du marché aux grains, et donna l'absolution à la populace qui venait de piller cinq des principales maisons de Gand. De Bast, revenu bientôt à des sentiments plus dignes d'un pasteur, se partagea entre les devoirs du sacerdoce et l'étude des antiquités, qui lui valut une place honorable parmi les archéologues, malgré les attaques du chevalier Charles-Louis Dierix. Cet homme instruit, mais passionné, s'appliqua à le convaincre d'erreur et d'ignorance, et le traita sans façon, d'auteur grossier, plat, crédule, peu judicieux, écrivant des absurdités et des galimatias. Il est vrai qu'il n'était guère plus retenu à l'égard de Gramaye (*voy.* ce nom), qui jouit néanmoins de l'estime des savants. De Bast avait formé une collection précieuse de médailles et objets antiques, décrits en partie dans ses ouvrages (2). Après la conquête de la Belgique par les Français, et particulièrement sous le directoire, de Bast fut l'objet de continuelles persécutions. Déguisé tantôt sous le costume de roulier, tantôt sous celui de batelier hollandais, il n'en remplissait pas moins, avec un courage digne des premiers siècles de l'Église, les devoirs de son ministère. Le 18 brumaire lui permit enfin de respirer; il se prononça fortement en faveur du concordat, et fit connaître ses principes dans une brochure qui produisit une vive impression sur le clergé de la Flandre. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite*, Gand, 1804, in-8°; 2° *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite, avec désignation des lieux où elles ont été découvertes, avec figures en taille-douce gravées par P.-J.-J. Tiberghien*, *ibid.*, 1808, in-4°; 3° *Premier Supplément*

(1) Le monosyllabe *de*, devant les noms flamands, n'est pas une particule qui désigne la noblesse; c'est tout simplement l'article *le*.

(2) Le roi des Pays-Bas a fait acheter depuis cette collection pour enrichir le muséum de l'université de Gand.

au *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, en réponse à l'ouvrage intitulé : la Topographie de la ville de Gand, par C.-L. Dierix*, Gand, 1809, in-4°; 4° *Oraison funèbre du duc de Montebello et discours sur la St-Napoléon*, Gand, 1810, in-8°; 5° *Second Supplément, contenant la description de l'ancienne ville de Bavaï et de Famars, suivi de recherches historiques et critiques sur les prétendus forestiers de Flandre, sur les Missi Dominici, sur nos premiers comtes, etc.*, ibid., 1813, in-4°, fig.; 6° *Recherches historiques et littéraires de la langue celtique, gauloise et tudesque pour servir de supplément au Recueil d'antiquités*, ibid., 1815, in-4°; 7° *L'Institution des communes dans la Belgique, pendant les 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, suivie d'un traité sur l'existence chimérique de nos forestiers de Flandre*, ibid., 1819, in-4°; 8° *L'Ancienneté de la ville de Gand, établie par des chartes et d'autres monuments authentiques, pour servir de supplément au Recueil d'antiquités*, ibid., 1821, in-4°; 9° *Dilucidatio principiorum, quibus præcipue nititur resolutio capitalis ecclesiæ cath. Gandavensis S. Bavonis, 22 julii 1815*, Gand, 1815, 2 parties in-8°; 10° *Méditations sur la vie et la mort de Jésus-Christ* (en flamand), ibid., 1805, 2 parties in-8°. Il a laissé en manuscrit une prodigieuse quantité de sermons et de méditations pieuses, le tout rédigé en flamand, ainsi que des *Annotations in Tractatum de jure et justitia*. Quand sa mort arriva, le 11 avril 1825, il était chanoine de St-Bavon, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, de l'académie de Bruxelles, de celle d'archéologie de Rome, de la société des antiquaires de France, des sociétés littéraires de Harlem, Middelbourg, Leyde, Gand, etc., chevalier de la Légion d'honneur depuis 1808, et depuis 1816, chevalier de l'ordre du Lion Belgique. Il s'était démis, en 1817, de la cure de St-Nicolas, à cause de ses infirmités. La 4<sup>e</sup> livraison du tome 1<sup>er</sup> des *Archives historiques et littéraires du nord de la France* contient une notice sur de Bast, par M. de Stassart.

R—G.

BAST (LIEVIN-AMAND-MARIE DE), neveu du précédent, né à Gand, le 2 mars 1787, avait tout au plus cinq ans lorsqu'il fut admis dans les ateliers de P.-J.-J. Tiberghien, dessinateur, graveur, orfèvre et ciseleur de réputation. Il apprit en même temps les éléments du français et du flamand, ainsi que ceux du calcul et du dessin. C'est à cela que se borna alors toute son instruction. Tiberghien étant mort en 1810, il lui succéda dans la direction de ses affaires, qu'il conserva jusqu'en 1828, et laissa, outre un grand nombre de gravures, qui ne se distinguent ni par le fini ni par la pureté du dessin, des vases d'une forme élégante et quelques médailles. Il fut, en 1808, l'un des neuf fondateurs de la société des arts et de littérature de Gand, dont il ne tarda pas à devenir secrétaire. Les *Annales belgiques des sciences, arts et littérature*, publiées dans cette ville, avaient cessé de paraître en 1824. De Bast, de concert avec un de ses amis, fonda le *Message des sciences et des arts du royaume des Pays-Bas*. Dans l'intervalle, il fut nommé conservateur de la collection numismatique de l'université de Gand, ensuite

secrétaire adjoint du collège des Curateurs et membre de l'Institut d'Amsterdam. En 1829, il joignit à ses nombreux travaux ceux d'archiviste de la Flandre orientale. Mais privé de la connaissance du latin, forcé de se jeter dans des investigations historiques, hors du cercle de ses études antérieures, et cependant nécessaires aux fonctions qu'il embrassait, il se livra à des travaux excessifs, et fut enlevé par une mort inopinée, le 10 septembre 1852, au moment où il se proposait de mettre sous presse un cartulaire choisi de la Flandre. Voici la liste de ses principales publications : 1° *Description de l'arc de triomphe érigé par la société de commerce de Gand, à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, et de leur entrée à Gand, le 17 mai 1810*, in-4°, orné de 5 gravures au trait de Lenormand de Paris, Gand, 1811. 2° *Projet d'un palais* (par l'architecte T.-F. Suys d'Ostende) *pour la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, in-8° de 16 p. avec 9 gravures au trait, Gand, 1821. 3° *Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas*, in-8°, orné de 95 planches gravées par Lenormand, Gand, 1825. Nous avons des raisons de croire que le texte est dû en grande partie à M. N. Cornelissen. 4° Le même ouvrage, à quelques retranchements près, en hollandais. 5° *Notice sur le chef-d'œuvre des frères van Eyck*, traduite de l'allemand de M. G.-F. Waagen, et enrichie de notes inédites, avec gravures, in-8°, Gand, 1825. 6° *Notice historique sur Antonello de Messine*, traduite de l'italien, augmentée de notes et de la description d'un tableau de ce peintre, in-8°, orné de gravures, Gand, 1825. Les deux derniers numéros sont extraits du *Message*, dont la 1<sup>re</sup> livraison parut en juin 1824, et la 40<sup>e</sup> et dernière, en 1850. Ce recueil, qui n'a pu échapper à la nécessité de caresser les gloires de famille et de quartier, et qui a eu à lutter contre l'indifférence du public belge, toujours froid pour les écrivains du pays, contient cependant quantité de renseignements utiles et de dissertations curieuses. En 1832, Bast, pressé de le reprendre, donna lui-même au public le 1<sup>er</sup> cahier de la 2<sup>e</sup> série. MM. de Reiffenberg, Jacquemyns, Serrure, van Lokeren, Voisin et Warnkœnig, se sont chargés de poursuivre cette entreprise, dont le plan a été modifié. De Bast a fourni quelques articles aux *Annales belgiques des sciences*, etc. Sa biographie, par M. A. Voisin, se lit dans la 2<sup>e</sup> livraison du *Nouveau Message des sciences*.

R—G.

BASTA (GEORGE), était originaire de l'Épire, dit Moréri, et naquit dans un village nommé la Rocca, près de l'arête; il commandait un régiment de cavalerie épirote ou albanaise, quand le duc de Parme prit en 1579 possession du gouvernement des Pays-Bas. Ce prince lui confia plusieurs expéditions délicates. Basta parvint, en 1596, à fournir des vivres à la ville de la Fère, assiégée par Henri IV; à cette occasion, Bayle fait un grand éloge de Basta. Étant passé au service de l'Empereur, il se signala en Transylvanie et en Hongrie, et fut créé comte. Il mourut en 1607. On a de lui : 1° *Maestro di campo generale*, Venise, 1606; 2° *Governo della cavalleria*

*leggiera*, Francfort, 1612. Naudé, dans son ouvrage de l'étude militaire, dit que ces deux traités sont excellents. — *Nicolas BASTA*, que quelques-uns disent son frère, se distingua aussi dans la carrière militaire. Campana, Davila, de Thou et Bussièrès lui attribuent l'expédition de la Fère, dont Bouteroue, plus exactement, fait honneur à George. A. B.—T.

**BASTARD** (THOMAS), ecclésiastique et poète anglais des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, naquit à Blandford, dans le comté de Dorset. Après avoir étudié quelque temps au collège de Westminster, il entra à l'université d'Oxford, où il fut nommé, en 1588, membre perpétuel du collège Neuf; il prit le degré de maître ès-arts deux ans après; mais quelques satires, qu'il composa contre plusieurs personnes éminentes, le firent expulser de l'université. Il entra ensuite dans les ordres, et obtint plusieurs bénéfices; il devint fou vers la fin de sa vie, et mourut, en 1618, dans une prison où il avait été renfermé comme débiteur insolvable. Il jouissait d'une grande réputation comme prédicateur, et il était très-recherché pour les agréments de son esprit et de sa conversation. On a de lui des épigrammes ingénieuses, un poème latin en 3 chants, intitulé: *Magna Britannia*, Londres, 1605, in-4<sup>e</sup>, et 2 vol. in-4<sup>e</sup> de sermons, publiés à Londres, en 1615. X—s.

**BASTARD** (JOHN POLLEXFEN), de Kitley, en Devonshire, fils de William Bastard, membre du parlement, et de N. Worsley, rendit, à la fin du siècle dernier, un service important à l'Angleterre et à la ville de Plymouth. Les ouvriers de l'arsenal, du port et des chantiers, travaillés par des émissaires de la république française, s'étant soulevés tout à coup au nombre de plusieurs milliers, plantèrent au milieu de l'arsenal l'arbre de la liberté. Les autorités, prises au dépourvu, ne purent donner aucun ordre. John, sans attendre leurs réquisitions, fit prendre les armes au régiment de milice, dont le commandement était depuis longtemps dans sa famille, marcha sur l'arsenal, s'en empara, et fit rentrer les révoltés dans le devoir. Il sauva ainsi un matériel immense, et l'Angleterre échappa par cet acte de vigueur à une crise dont on ne saurait calculer les effets. Le roi lui fit témoigner toute sa satisfaction, et les ministres déclarèrent qu'ils prenaient sur eux la responsabilité de cette violation de la loi. John mourut sans enfants à Livourne, en 1816, après avoir représenté au parlement le comté de Devon pendant trente-quatre ans. Lord Exmouth, commandant des forces navales britanniques dans la Méditerranée, fit transporter son corps à Plymouth sur une frégate de l'État, et il fut enterré dans l'église de Yealmlpton, paroisse de Kitley, le même jour où Edmund Bastard, son frère cadet, qui siégeait aussi au parlement pour la ville de Dartmouth, depuis plus de trente années, était enterré dans l'église d'Ashprington, paroisse de Sharpnam, lieu de sa résidence. L—E.

**BASTARD** ou **BASTART** (GUILLAUME de), vicomte de Fussy et de Terlan, maître des requêtes, capitaine de la grosse tour de Bourges, lieutenant général pour le roi en Berri, sous Charles VI

et Charles VII, naquit à Bourges, à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, d'une maison originaire du comté de Nantes, et qui se répandit en Berri, en Bourgogne, en Guienne et dans le Maine (1). Après avoir fait à Paris ses études et suivi les cours de l'université, il embrassa le parti des armes, se distingua au siège de Bourges en 1412, et fit plusieurs campagnes sous Martin, son oncle, chevalier de Rhodes et commandeur de la Rochelle. La famille de Bastard fut une de celles qu'admit auprès de lui Jean de France, dit le Bon, frère de Charles V, en faveur duquel avait eu lieu, en 1360, l'érection du duché de Berri. Pierre, frère de Guillaume, Jacques, son père, et Macé, son aïeul, avaient été premier panetier, écuyer tranchant et premier maître de l'hôtel du duc de Berri. A peine âgé de vingt-cinq ans, Guillaume fut nommé lieutenant général du sénéchal de Berri, en remplacement d'un autre Guillaume de Bastard, son oncle. C'était pendant la maladie de Charles VI et dans des circonstances qui ajoutaient beaucoup à l'importance de ces fonctions. Il fut en même temps attaché à la personne du dauphin, alors duc de Berri, comme chambellan, membre de son conseil privé et maître des requêtes de son hôtel, titres bientôt changés, quand le dauphin devint régent du royaume, en ceux de conseiller et de maître des requêtes de l'hôtel du roi. Guillaume fut aussi nommé maître général extraordinaire des comptes (1425), puis capitaine de la grosse tour de Bourges, appelée la clef du Berri, poste de confiance, occupé déjà par son oncle lors du siège de 1412. Il obtint, en 1429, la charge de gouverneur du bailliage de Bourges, et enfin celle de lieutenant général pour le roi en Berri, le plus important des emplois dont il ait été revêtu et qu'il ne faut pas confondre avec celui de lieutenant général du sénéchal, qu'il remplissait depuis onze années, et dans lequel il fut remplacé par Jehan Bastard, son frère, ainsi désigné (juin 1431) dans les arrêts du parlement de Paris, séant alors à Poitiers. Les lieutenants généraux pour le roi, sans avoir droit aux mêmes honneurs que les gouverneurs de province,

(1) La branche aînée existait encore en Bretagne, au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, dans la personne de François de Bastard, seigneur de Bastardière, près Clisson, chevalier distingué, cité dans l'histoire contemporaine. Jean, grand-oncle de François, était, en 1441, chef du conseil de Jean V, dit le Sage, duc de Bretagne, pendant que ses cousins occupaient des charges importantes à la cour des ducs de Berri et de Bourgogne. Robert Bastard, second fils de Rouald, seigneur de Bastardière et du Pelerin, fit partie des volontaires bretons qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant, et reçut de lui en Devonshire, selon le *Doomsday-Book*, des terres dont quelques-unes sont possédées encore aujourd'hui par ses descendants directs, N. N. Bastard de Kitley et de Sharpnam, membres du parlement. — Un des ancêtres de Guillaume s'était attaché au service de Philippe-Auguste lors des voyages que ce prince fit à Nantes, à l'occasion de la mort du jeune duc Arthur; il vint se fixer en Berri, par suite de son mariage avec Béatrix de Culant, dame de Ste-Solange, de l'ancienne maison de Culant, qui a fourni presque en même temps un amiral, un maréchal et un grand maître de France. (Voy. CULANT.) La postérité de Guillaume subsiste en Guienne dans les branches d'Estang et de St-Denis; et, au Maine, dans celles de Fontenay-Doberet et de la Paragère (D. Morice; D. Lobineau; D. Caffiaux; Gollut; le Laboureur; Blanchard, *Généalogies des maîtres des requêtes de l'hôtel du roi*; Chaumeau; Cheuu; Catherinot; Gougnon la Thaumassière; *Bibl. du roi*; *Archiv. du royaume*; *Archiv. de Bourges*, etc.)

exerçaient, pendant leur absence, la plénitude de leur autorité. Les embarras du royaume, qui n'avaient jamais été plus grands, et la nécessité de se ménager dans le Berri une retraite assurée, déterminèrent le roi à concentrer les pouvoirs dans les mains du premier magistrat de Bourges, ville dont il avait depuis longtemps éprouvé la fidélité. Guillaume justifia le choix du prince. Au milieu de défections journalières, les sentiments de la province confiée à ses soins ne furent pas un instant douteux. Les historiens relatent les services qu'il rendit dans cette longue guerre; et ils rapportent en entier la décision prise par lui, le 24 novembre 1429, en sa qualité de lieutenant général, pour un emprunt de 2,600 écus d'or, destinés aux gens de guerre de Jeanne la Pucelle, et à ceux du sire d'Albret, comte de Gaure en Armagnac et gouverneur de Berri, qui assiégeaient la Charité-sur-Loire, retenue par Perrinet Grasset, capitaine routier et célèbre partisan. Le 11 janvier suivant (1429, v. style), 4,500 écus d'or furent expédiés, au nom des habitants de Bourges, et la Charité rentra sous l'obéissance de Charles VII. Un an auparavant, jour pour jour, Orléans, assiégée par les Anglais, avait reçu, par les soins de Guillaume de Bastard, un convoi de vivres et de poudres. C'est alors (1429) que le roi donna à la famille de cet habile et fidèle serviteur la devise *cunctis nota fides*, « en récompense, est-il dit, de sa fidélité, et des bons, grands et agréables services de Guillaume de Bastard, chevalier, maître des requêtes, etc.; et de son frère Vaspasian, gouverneur de Mehun-sur-Yèvre, panetier du roi, etc. (1). » Cependant cette réunion de pouvoirs en la personne de Guillaume ne pouvait être que temporaire, et devait finir avec la cause qu'il avait fait naître. Aussi, en 1457, année où le roi de France rentra dans Paris, la lieutenance générale de Berri fut supprimée, et le gouvernement, vacant depuis 1429, fut de nouveau réuni à la charge de bailli, et donné à Jean, dit Poton, seigneur de Xaintrailles, capitaine de la grosse tour de Bourges, et depuis maréchal de France. L'année 1440, célèbre par la guerre de la Praguerie, fournit encore à Guillaume l'occasion d'être utile à ses concitoyens. Appelé par leurs suffrages à la tête de la ville de Bourges, il se rendit en leur nom près du roi Charles VII, et obtint la confirmation du privilège accordé le 5 mai 1457, « d'acquérir fiefs, « seigneuries et biens nobles, sans acquitter les « droits de francs-fiefs et nouveaux acquets. » Selon le chevalier Gougnon, historien des familles de Berri, Guillaume aurait été deux fois maire de Bourges. Après avoir donné cette nouvelle preuve de zèle pour les intérêts de sa ville natale, Guillaume de Bastard revint à Paris, qu'il habitait depuis

trois ans, et y mourut, vers les premiers mois de l'année 1447, dans l'exercice des fonctions de maître général des comptes et de maître des requêtes de l'hôtel du roi. Pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII, l'importance politique de Bourges, de cette ville où se maintint le noyau de l'armée fidèle; où le parlement et la chambre des comptes de Paris avaient été un instant transférés; où fut, à deux reprises, après le concile de Bâle, convoqué le clergé de France; où Charles, dauphin, avait pris le titre de régent du royaume, et où il avait établi le siège de son gouvernement, fit Guillaume de Bastard l'un des personnages les plus considérables de son époque. Il laissa plusieurs enfants, dont l'aîné, Tanneguy de Bastard, officier du comte du Maine et l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, hérita de la vicomté de Fussy et continua la famille en Berri et en Guienne. Deux autres des enfants de Guillaume entrèrent au parlement de Paris, où se trouvaient déjà un de leurs oncles, et un cousin du même nom. Le portrait de Guillaume a été gravé, dans le siècle dernier, d'après les vitraux de la cathédrale de Bourges, chapelle de la Trinité. — *Guillaume DE BASTARD*, dit *Vaspasian*, vicomte de Soulangis sous les Aix, frère du précédent, conseiller panetier de Charles, dauphin, duc de Berri, qui fut le roi Charles VII, et capitaine de cinquante hommes d'armes, fut, pendant trente-deux ans, gouverneur de Mehun-sur-Yèvre, ville fortifiée et embellie par le duc Jean de Berri qui en avait donné le commandement à Macé de Bastard, premier maître de son hôtel. Charles VII eut aussi une affection particulière pour ce séjour, où, selon quelques auteurs, il aurait été proclamé roi, et y construisit un château dont les ruines subsistent encore. Il accorda à son panetier, gouverneur de la résidence qu'il aimait, des récompenses répétées (1422), et les lettres patentes qui rapportent ces grâces sont conçues dans les termes les plus honorables. La confiance de Charles VII pour Vaspasian ne se démentit jamais; et, trente-neuf ans plus tard, ce malheureux roi, poursuivi par les plus noirs pressentiments, et refusant toute nourriture dans la crainte du poison, vint s'enfermer à Mehun, dont Vaspasian était toujours gouverneur, et y mourut en 1461. Vaspasian de Bastard mourut aussi à Mehun la même année que Charles VII, et fut enterré dans le chœur de l'église du château. — *Pierre DE BASTARD*, cinquième descendant de Guillaume, vicomte de Fussy, mérita l'estime et l'affection du roi Henri IV, qui, n'étant encore que roi de Navarre, le mit plusieurs fois au nombre des gentilshommes choisis pour la garde de la cornette blanche. Sa famille a conservé, parmi plusieurs lettres autographes de ce prince, adressées à son cher et bien aimé le sieur de Bastard, et signées *vostre bon amy Henry*, celle qu'il lui écrivit en 1576: il lui dit « qu'ayant « entendu le zèle et l'affection qu'il porte au bien « public, et qu'à l'imitation des bons et naturels « François, il ne fera difficulté d'employer ses « moyens pour le party du roy et la conservation de « l'état, il le prie de l'assister et lui donner tout le

(1) Des concessions semblables furent faites, dans ce siècle, aux d'Albret, aux d'Arc, aux Gailly, aux Chevrier de Paudy, aux Faudoas et aux Delort de Guienne, aux la Loë, aux Loubez, aux Mailly, aux le Maingre-Boucicaut, aux ducs de Milan et de Ferrare, aux le Roy de Berri, aux Stuart-d'Aubigny, aux la Taille du Gâtinais, aux Troussseau ou Troussel, vicomtes de Bourges, etc., etc. (*Traité de la fleur de lis et des concessions héraldiques*, d'après Paillet, la Roque, Ménétrier, le Féron, du Tillet, Nointel, Cathérinet, Gougnon, etc.)

« secours qu'il lui sera possible, etc. » Pierre combattit sous les ordres de Henri, au siège de Marmande, et à celui d'Eause, où ce prince fut exposé au plus grand péril. Il se trouvait parmi les braves qui entrèrent avec le roi dans la place dont les pont-levis furent relevés par trahison. On sait comment Henri et les siens, enveloppés tout à coup, furent sur le point d'être massacrés. La présence de Pierre de Bastard à cette expédition est rappelée par une lettre dans laquelle ce prince lui dit : « que connaissant son zèle, il ne fera difficulté d'employer ses moyens pour réunir sous son guidon, aux ordres du marquis de Roquelaure, les braves qui le suivirent au siège d'Eause. » Pierre accompagna encore le roi Henri dans les courses qu'il fit en Gascogne. Il entra avec lui à Lectoure, en 1576, et à Fleurance, le 24 novembre 1578. Cette ville qui s'était révoltée fut reprise, et ses consuls punis ; mais Pierre, qui était né dans ses murs, intercédait pour elle, et, à sa sollicitation, Henri rendit une ordonnance « qui défendait le pillage, et ordonnait aux gentilshommes, capitaines, soldats et gens de toute qualité, de la suite du roi, de payer ce qu'ils prendraient pour eux et pour leurs chevaux. » De toutes les expéditions que Henri de Navarre entreprit, dans le cours de l'année 1580, il ne réussit qu'à l'attaque de Montaigu en Poitou, et à celle de Cahors, le 29 mai 1580. Pierre se trouva à ce dernier siège, qui fut des plus meurtriers. Il fallut assiéger chaque maison ; le roi courut les plus grands dangers. Pierre de Bastard fut grièvement blessé à ses côtés ; et c'est en souvenir de cette circonstance que Nicolas de Bastard, son fils, homme de guerre à cheval, fut envoyé deux fois à Douvres, en 1601, comme porteur de spécial message, par Henri IV à la reine Élisabeth. Pierre de Bastard mourut en 1590, dans l'année qui suivit l'avènement au trône de France du prince qu'il avait si bien servi. — **Denis DE BASTARD**, marquis de Fontenay et de Dobert, de la même famille que les précédents, servit avec distinction dans la marine et était parvenu au grade de chef d'escadre des armées navales, quand il mourut à la Guadeloupe, le 8 juillet 1725, à l'âge de 56 ans. Il n'était encore que lieutenant de vaisseau, réunissant à cet emploi celui de capitaine d'une compagnie d'infanterie franche de marine, lorsque, le 27 mars 1694, monté sur le vaisseau *le Bon*, capitaine Renau, on rencontra sur les Sorlingues *le Berkley-Castle*, vaisseau anglais de 70 canons. A peine les bâtiments se joignent que les Français, commandés par le chevalier de Fontenay (tel était le nom que portait alors Denis de Bastard), s'élançant à l'abordage, massacrèrent les soldats qui défendent le pont et forcent les Anglais à demander quartier. La prise du *Berkley-Castle* valait, tant en argent qu'en pierres, 10 millions 500,000 fr. ; la nièce de l'archevêque de Cantorbery se trouvait parmi les prisonniers. En récompense de son courage, le chevalier de Fontenay fut élevé au rang de capitaine de frégate, et, huit ans après, à celui de capitaine des vaisseaux du roi. Dans un des voyages qu'il fit aux Indes en cette qualité, montant le *Mau-*

*repas*, il s'empara, malgré le feu le plus meurtrier, du vaisseau anglais *le Canterbury*, chargé d'une riche cargaison qu'il abandonna à l'équipage de son bâtiment. — Quatre frères aînés du marquis de Fontenay périrent avant lui : deux au service de terre, l'un comme major, l'autre comme capitaine de dragons ; et les deux autres dans la marine, avec le grade de capitaine de vaisseau. — **Jean-Baptiste DE BASTARD**, dit aussi *le chevalier de Fontenay*, capitaine de vaisseau, et qui se retira couvert de blessures, était le second fils de Denis de Bastard. L—E.

**BASTARD (DOMINIQUE DE)**, seigneur de la Fitte et de Pominet, doyen du parlement de Toulouse, naquit dans cette ville, le 18 janvier 1635. Il fut élevé chez les jésuites, suivit ensuite les cours de l'université, et débuta au barreau de Toulouse avec la plus grande distinction. On lui confia, malgré sa grande jeunesse, le soin de défendre à Paris une cause importante, condamnée par un arrêt du parlement de Toulouse. Cet arrêt avait été cassé au conseil du roi, et les parties renvoyées devant le parlement de Paris, où, sur le plaidoyer de Dominique, l'arrêt de Toulouse fut définitivement réformé. Le parlement de Paris, témoin chaque jour des combats les plus brillants de l'éloquence et du savoir, n'avait pu voir sans intérêt ce talent prématuré. Dominique fut donc invité à faire l'acquisition d'une charge de conseiller près de cette première cour du royaume ; mais il ne put se résoudre à se séparer de son père, et revint à Toulouse. A peine âgé de vingt-deux ans, il fut conseiller, et alors commença pour lui cette vie si laborieuse, si pleine de vertus, qui fit de lui un des plus dignes magistrats de son temps. Vers 1756, il devint doyen du parlement. Son âge déjà avancé ne nuisait point à l'activité de son esprit : son nom était invoqué par les auteurs et les arrêtiastes, comme une autorité grave ; et on avait souvent l'occasion de le citer, car il était chargé du rapport de presque toutes les grandes causes et de la plupart des arrêts de règlement. Un des plus remarquables était relatif à la puissance ecclésiastique et aux célèbres propositions de l'Église gallicane, consacrées par l'édit de 1682. Cet arrêt, qui ordonnait l'exécution de cet édit dans le ressort de Toulouse, est devenu un monument historique, et a prouvé que le parlement de Paris n'a pas été le seul à considérer comme loi de l'État l'édit de 1682. Les autres parlements n'admirent jamais sa révocation ; et celui de Toulouse, un siècle après, ordonna que la doctrine qui consacrait cette déclaration serait suivie et enseignée, enjoignant *aux professeurs des facultés de théologie de s'y conformer, et défendit que nul ne pût être licencié en théologie et en droit canon, ni reçu docteur, qu'après l'avoir soutenue dans une de ses thèses.* » En 1762, la place de premier président du parlement de Toulouse étant venue à vaquer, de Lamoignon l'offrit au doyen, avec la survivance pour François de Bastard, son fils, alors maître des requêtes. L'âge avancé de Dominique lui fit refuser cet honneur ; et son fils fut nommé. Mais déjà commençaient à gronder, pour la seconde fois, contre une société

célèbre, de terribles orages. Le parlement de Paris avait donné le signal de l'attaque en faisant imprimer et en condamnant les *Assertions dangereuses extraites des livres des jésuites*. Les autres parlements avaient tour à tour suivi cet exemple, et celui de Toulouse ne fut pas le dernier à les imiter. Il ordonna (16 juin 1762) la réimpression du recueil des *Assertions*. L'arrêt fut placé en tête de ce recueil, et Dominique de Bastard en fut le rapporteur. Des doutes toutefois ont été élevés sur son opinion personnelle dans cette grande décision : mais on pense qu'il n'aurait pas été chargé d'une tâche qui n'eût pas été pour lui une affaire de conviction. Il mourut à 94 ans (novembre 1777). Le roi l'avait nommé membre de son conseil (1774), avec le droit d'y siéger sans perdre sa place de doyen du parlement. C'est de lui qu'un auteur a dit, à l'occasion d'un arrêt de son temps : « Cet arrêt fut rendu au rapport de M. de Bastard, aujourd'hui très-digne maître des requêtes (depuis premier président). « Le père de cet illustre magistrat est le célèbre « M. de Bastard, doyen du parlement de Toulouse : « *Senator semper laudatus, numquam satis laudatus propter ingenium eximium, summamque integritatem.* » Par une délibération spéciale, la ville de Toulouse lui décerna les honneurs d'un monument public, et il fut arrêté que son buste serait placé dans la salle des illustres, avec cette inscription, qu'on y lit encore : *Nec non semi-sæculo lumen*. Dominique de Bastard avait conservé le costume du règne de Louis XIV, sous lequel il avait vécu trente-deux ans. Quelques personnes se souviennent encore à Toulouse de son ample perruque bouclée, selon la mode du 17<sup>e</sup> siècle, et des deux cornets d'argent dont il se servait à l'audience dans les dernières années de sa vie, à cause de sa surdité. Sa figure était sévère et imposante ; et tout, dans sa personne, ajoutait à ses paroles quelque chose d'antique qui commandait le respect et entraînait les suffrages.

M—D j.

BASTARD (FRANÇOIS DE), fils aîné du précédent, naquit à Toulouse, le 16 décembre 1722. Élevé comme son père chez les jésuites, il y obtint d'aussi brillants succès. A vingt ans, il était conseiller au parlement (1743), et il exerça ces fonctions jusqu'en 1757, époque où il vint à Paris. Les services qu'il avait déjà rendus dans la magistrature engagèrent de Lamoignon à lui offrir une charge de maître des requêtes. François de Bastard donna, dans le conseil et dans les commissions extraordinaires auxquelles il fut appelé, les preuves les plus éclatantes de sa capacité. Quatre ans après, la première présidence du parlement de Toulouse étant venue à vaquer, François fut nommé premier président, sur le refus de Dominique, son père. (Voy. l'article précédent). Ce choix blessa quelques prétentions ; mais ceux qui, indifférents aux secrets des ambitions privées, ne voyaient que le bien de la justice, applaudirent à cette nomination. La faveur publique, et surtout la bienveillance du barreau, appréciateur naturel des talents et des vertus du jeune magistrat, lui restèrent fidèles, alors même que

parut s'affaiblir l'amitié de quelques-uns de ses collègues, refroidie par de puériles discussions de préséance et de costume, où la raison fut toujours de son côté. On lit, dans un ouvrage publié il y a près de trente ans, ce jugement non suspect : « M. de Bastard fut un de ces hommes rares à qui, de son temps, on n'a pas rendu justice. Il avait une grande rectitude de jugement avec une mémoire prodigieuse. Si le digeste et le code s'étaient perdus, on en aurait retrouvé la plus grande partie dans sa tête. Il savait nos ordonnances par cœur. Pendant le temps de sa première présidence, il prononça, sans notes, un arrêt dont le dispositif dura plus de trois quarts d'heure. Ce trait fit époque au barreau de Toulouse, et j'ai entendu, plus de quarante ans après, des avocats de ce parlement le citer avec enthousiasme (1). » Mais avant que François eût pris possession de sa nouvelle dignité, les poursuites contre les jésuites étaient commencées. Une banqueroute à laquelle les ennemis de la société donnèrent beaucoup de retentissement était devenue le texte des accusations les plus injustes. (Voy. LA VALETTE.) On voit dans la notice sur Dominique de Bastard quelle fut, dans cette circonstance, la marche du parlement de Toulouse. Le premier président se montra plus favorable aux intérêts de la société, soit qu'il fût moins touché du danger de leurs doctrines que de l'utilité de leurs services, soit qu'il lui parût plus sage de réformer l'institution que de la détruire. Après l'arrêt qui en prononça la dissolution, il fit entendre à ses collègues ces paroles devenues prophétiques : « Vous venez de donner un exemple funeste, celui des suppressions : vous serez supprimés à votre tour. » Huit ans ne s'étaient pas écoulés, que cette haute prévision fut confirmée par la suppression des parlements et l'établissement des conseils supérieurs (1771). Plus tard, ils essayèrent une suppression encore plus funeste, et dont les causes furent peut-être les mêmes. François de Bastard joignait à un zèle éclairé une opinion toujours indépendante et une grande fermeté de caractère. Ces qualités ne tardèrent pas à être mises à de difficiles épreuves. Divers édits de finance ayant été successivement rejetés au parlement de Toulouse, le duc de Fitz-James, gouverneur du Languedoc, fut chargé d'exiger l'enregistrement, et eut l'imprudence de donner pour appui à ses réquisitions un appareil militaire qui offensa le parlement. On prit alors des mesures rigoureuses ; on voulut empêcher la cour de se réunir, et il fut ordonné à la plupart de ses membres de garder les arrêts dans leurs maisons. Le parlement, à son tour, décréta le gouverneur de prise de corps. Il y avait excès des deux côtés. Des libelles diffamatoires furent répandus contre les conseillers fidèles à leur devoir ; et la vie du duc de Fitz-James (voy. ce nom) fut un instant menacée par suite d'un décret

(1) Le même auteur parle d'un frère de François de Bastard : « M. de Bastard-Lafitte, dit-il, conseiller au parlement de Toulouse (nommé par faveur spéciale en survivance de son père), magistrat distingué par des lumières et une intégrité héréditaires. » (*Barreau moderne*, par Falconnet.)

de prise de corps (1). Ce fut pour le premier président un sujet de douleur de n'avoir pu prévenir les démonstrations militaires qui blessèrent le parlement, ni épargner au gouverneur le décret contre sa personne ; mais du moins il réussit à faire respecter le caractère public de l'envoyé du roi, sans compromettre la dignité du parlement. On le vit ainsi se placer utilement entre les esprits irrités ; car s'il était blessé, comme sa compagnie, de la violence dont elle avait été l'objet, il ne put demeurer insensible à l'affront reçu par le représentant du roi, ou indifférent aux suites qu'il pouvait entraîner ; et il ne craignit pas de manifester hautement, soutenu par l'approbation de son vieux père, qui ne se sépara jamais de lui, les sentiments que lui inspirait la conduite de ses collègues (2). Pour mettre fin à ces agitations, qui alors n'étaient que trop communes, le gouvernement fit demander par le duc d'Orléans au parlement de Paris, assemblé comme cour des pairs, l'annulation de ce qu'avait fait le parlement de Toulouse. Cette annulation fut définitivement prononcée par arrêt du 30 décembre 1767, le duc de Fitz-James n'étant, comme membre de la pairie, justiciable que de la cour des pairs. Le grand dauphin, fils de Louis XV, ce prince trop tôt enlevé à l'amour des Français (*voy. Louis, dauphin*), avait, quelque temps avant sa mort prématurée, écrit à François de Bastard « pour le féliciter de sa digne conduite. » Louis XV lui fit écrire en son nom par le chancelier, et le remercia « de sa sagesse dans la « position difficile où il s'était trouvé, et du zèle « qu'il avait montré pour les intérêts de la justice et « de la couronne. » Mais, dans l'état d'exaspération où les esprits étaient arrivés, le parlement de Toulouse, déjà irrité de la conduite de son chef lors de l'affaire des jésuites (3), ne put comprendre qu'en

(1) Le fait suivant donnera l'idée des pouvoirs que s'étaient attribués les parlements et de la promptitude avec laquelle, en matière politique, ils faisaient exécuter leurs propres arrêts. Le gouvernement avait envoyé au parlement de Toulouse un édit établissant un droit sur les vins. L'enregistrement avait été refusé. Nonobstant le refus, un employé de la régie vint exercer son emploi dans la capitale du Languedoc, et jusque dans l'enceinte et les dépendances du Palais. Dominique de Bastard, alors doyen, et qui, en cette qualité, avait la police de cette enceinte, fait conduire l'agent devant lui, et le condamne, séance tenante, à être fouetté par la main du bourreau, et à être banni du ressort du parlement. Le condamné en appelle à la grand'chambre, qui s'assemble à l'instant, confirme la sentence et en ordonne l'exécution immédiate sur la place même du Palais. La cour fut obligée de fermer les yeux sur cet acte, aussi injurieux, quant au fond, qu'outrageant par la rapidité des formes, et qui ne put qu'ajouter à l'irritation des esprits déjà si grande.

(2) Il était en correspondance avec le duc de Fitz-James. Une de ses lettres, en date du 19 septembre 1765, suffira pour faire connaître la nature de ces relations, qui d'ailleurs existaient dans tous les parlements du royaume, entre quelques membres dévoués à la cour et les principaux dépositaires de l'autorité. « J'ai été informé, Monsieur, des ordres que vous avez donnés. Vous avez cru devoir le « faire ; votre pouvoir vous y autorisait ; le bien du service l'exigeait, je n'ai rien à dire : ces ordres feront sensation ; je vous « prie de me rendre justice. Ce n'est pas que j'en sois inquiet : je « préférerai toujours d'obéir à mon maître à tout le reste. Mais il « est important pour le bien du service que l'on sache que je n'y ai « aucune part... Je me rendrais très-volontiers chez vous, mais il « est plus nécessaire que jamais que vous m'en envoyiez l'ordre par « écrit. » Signé BASTARD.

V—VE.

(3) Le premier président avait continué d'admettre publiquement

cette seconde occasion il n'eût pas partagé tous les sentiments dont le corps était animé. Sa prudence et sa fidélité parurent une sorte de défection, et c'est alors que la colère dicta cet arrêté (27 mars 1764) portant que, « pour certains causes et considérations à ce mouvant la cour, il est délibéré de ne « plus travailler avec le premier président au palais « ni ailleurs ; » arrêté pris en l'absence de celui qu'il concernait, dont les expressions inusitées ne pouvaient appartenir qu'à l'autorité royale, et dont l'opinion publique fit justice, avant même qu'il eût été cassé par le conseil du roi. Abreuvé de dégoûts, François de Bastard se serait démis de sa charge, s'il n'avait puisé un nouveau courage dans les conseils du prince dont le suffrage ne l'a jamais abandonné. Ledauphin lui avait écrit, le 26 septembre 1764, « qu'il « soutenait avec la fermeté la plus digne d'éloges « une position pénible, pour ne rien dire de plus, « par attachement aux intérêts du roi ; et que lui, « il regardait comme si important de le conserver « dans sa place, qu'il ne pouvait que l'exhorter à y « rester avec le courage qu'il avait fait voir, espérant des temps et des circonstances plus heureuses. » Ce témoignage de l'héritier présomptif de la couronne, François, deux ans plus tard, en obtint un autre qui doit trouver ici sa place. Les habitants de Toulouse, instruits que le chef de leur parlement allait leur être rendu après une longue absence, lui préparaient une réception publique, qui eût consisté à envoyer au-devant de lui une nombreuse cavalcade composée de l'élite de la cité. Ces dispositions blessèrent le parlement, qui feignit de les trouver peu conformes à la gravité des mœurs de la magistrature, et un arrêté ordonna « que les capitouls seraient mandés pour leur faire connaître « que l'intention du parlement est qu'ils aient à empêcher toute assemblée illicite et tumultueuse, et « notamment une cavalcade annoncée pour l'arrivée « du premier président (21 février 1767). » Quel que fût le motif de cet arrêté, il tint lieu au premier président des honneurs qu'on lui avait destinés, et servit à les constater. Telle fut, dans ces orageuses conjonctures, la conduite digne et ferme de François, soutenu par cette force que donnent l'amour du devoir et le témoignage de la conscience, affermi dans sa marche par son vieux père, qui l'assista toujours de ses conseils. Cependant, en l'année 1769, François quitta le parlement de Toulouse et donna sa démission. On lui offrit l'ambassade de Constantinople, et, sur son refus, on le nomma conseiller d'État, fonctions dont l'importance était fort grande alors, et plus en harmonie, d'ailleurs, avec les habitudes de sa vie laborieuse. Peu de temps après, le duc de Choiseul, premier ministre, qui déjà prévoyait sa disgrâce, voulut lui donner la succession de Maynon d'Ynvaud au contrôle général des finances ; mais ni les désirs du roi ni l'attrait du pouvoir ne purent vaincre la résistance de François, et c'est alors que

les jésuites à sa table, et il en avait retiré deux chez lui, lors de la suppression de l'ordre.

l'abbé Terray obtint ce ministère qui devait rendre son nom si tristement célèbre. (*Voy. TERRAY.*) François espérait trouver, dans les fonctions de conseiller d'État, le repos qu'il avait en vain cherché dans la magistrature; ce repos ne fut pas de longue durée. Le chancelier Maupeou venait d'être placé à la tête du ministère, et la cour, ne supportant qu'avec impatience des résistances qui peut-être n'étaient pas toujours suffisamment éclairées, résolut d'anéantir les parlements, et d'établir, à la place de ces antiques institutions, des magistrats étrangers à la politique, et occupés seulement de la distribution de la justice. On avait besoin d'hommes fermes et prudents pour accomplir ces changements et pour installer les nouveaux magistrats. St-Priest, Caumartin, Calonne, François de Bastard, d'Ormesson, Amelot de Chaillou, Esmangard et plusieurs autres conseillers d'État furent désignés pour accomplir ces changements dans les treize parlements du royaume (1). L'ancien premier président du parlement de Toulouse fut un de ceux sur lesquels on jeta les yeux. François résista, fit des représentations réitérées; tout fut inutile. Le roi ne voulut tenir compte ni de la répugnance qu'il devait éprouver, comme parlementaire, à entrer dans ces mesures rigoureuses, ni de l'éloignement qu'avait, pour tout bouleversement, cet esprit sage et éclairé. Il fallut obéir, et il accompagna à Besançon le maréchal de Lorges, et le duc de Fitz-James à Rennes, pour y installer les *conseils supérieurs*; tel fut le nom de ces nouveaux tribunaux. Lorsqu'on forma la maison du comte d'Artois, qui depuis fut Charles X, François fut appelé aux deux charges de chancelier et de surintendant, sans cesser de remplir les fonctions de conseiller d'État. ce dernier titre, il fut désigné par Louis XVI, conjointement avec le ma-

(1) Le comte de Périgord et M. de St-Priest furent chargés de la dissolution du parlement de Toulouse; le comte de Clermont-Tonnerre et M. Pajot de Marcheval furent envoyés à Grenoble; le maréchal de Richelieu et M. Esmangard à Bordeaux; le marquis de la Tour-du-Pin et M. Amelot de Chaillou à Dijon; le duc d'Harcourt et M. Thiroux de Crosne à Rouen; le comte de Rochechouart et M. le Noir à Aix; le maréchal d'Armentières et M. de Calonne à Metz; le chevalier du Muy et M. de Caumartin à Douai; le comte de Ruffey et M. de Flesselles à Trévoux. Le parlement de Pau avait été soumis dès l'année 1765; il n'opposa point de résistance; et l'ancien parlement de Nancy, ou plutôt de St-Mihiel, cassé par Louis XIII, ne fut recréé qu'en février 1775, lors du rétablissement de tous les parlements, celui de Dombes excepté. On tint dans chaque cour une espèce de lit de justice où le pouvoir militaire représentait l'autorité royale, et le conseiller d'État en mission le chancelier de France, organe de cette autorité. Le parlement de Paris avait été réservé au comte de la Marche, prince du sang royal, qui, assisté du maréchal de Richelieu et de MM. d'Ormesson et de la Galaisière, conseillers d'État, installa en personne les *Conseils supérieurs*. L'accomplissement de cette grande mesure se fit presque partout sans résistance. La noblesse de Normandie et celle de Bretagne joignirent seules leurs protestations à celles des princes et des bailliages ressortissant de Paris. Le clergé, le tiers état et la masse de la nation restèrent impassibles devant un événement qui, arrivé dix ans avant la mort de Louis XV, eût acquis la sanction du temps, et aurait retardé peut-être la marche si rapide de la révolution. A Besançon et ailleurs, il fallut employer les troupes à protéger l'exil des *conseillers opposants* contre la fureur d'une populace éfrénée, qui les traitait de *monopoleurs* et d'*accapareurs*, et leur imputait la disette du moment. On prétendit, selon l'usage, que les émissaires du gouvernement étaient auteurs de ces rumeurs ou bruits calomnieux.

### III.

réchal de Nicolai et Feydeau de Marville, aussi conseiller d'État, afin d'accompagner le comte d'Artois à la cour des aides, le 19 mars 1776, pour l'enregistrement de l'édit portant *suppression des corvées*; mesure à laquelle il avait puissamment contribué par un mémoire qui fit une grande impression sur l'esprit du roi. Mais, suffisamment occupé par les fonctions de chancelier et la présidence du conseil du prince, auquel le roi avait attribué un immense apanage et des droits régaliens, François renonça bientôt à la charge de surintendant (septembre 1776), dont l'exercice se composait d'ailleurs de détails peu conformes à ses goûts. Toutefois il y rendit d'importants services, en établissant un ordre parfait dans les finances, et il obtint les témoignages les plus honorables de satisfaction dans les lettres patentes qui séparèrent, sur sa demande, la charge de surintendant de celle de chancelier, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 20 janvier 1780. Les services et l'intégrité de François de Bastard furent rappelés par Louis XVI dans les provisions de chevalier d'honneur de la cour souveraine de Montauban, accordées, en 1781, au comte d'Estang (Jean de Bastard), et dans celles de conseiller au parlement de Bourgogne accordées à son fils, en 1782. On a dit que François de Bastard, vivement affecté d'un procès odieux autant que ridicule, et dont l'issue cependant ne pouvait être douteuse, avait abrégé ses jours; mais ses sentiments religieux, la publicité de sa maladie et le témoignage du vieux maréchal de Biron, son ami, qui ne le quitta point dans ses derniers instants, firent tomber aussitôt cette calomnie, répandue par le parti janséniste. En 1775, le portrait de François de Bastard a été gravé par Patas, dans le costume de chancelier et dans celui de conseiller d'État. L'histoire de son dissentiment avec sa compagnie, à l'occasion de l'affaire du duc de Fitz-James, se trouve longuement traitée par de Vie, dans le *Journal des discussions du parlement de Toulouse*.

M—D j.

BASTARD (DOMINIQUE-FRANÇOIS DE), de la même famille que les précédents, chanoine de Lectoure et vicaire général du diocèse de Lombez, fils de Pierre de Bastard, comte d'Estang, en Armagnac, et de N. de Catellan, naquit à Nogaro (Gers), en 1747. Il fut élevé au collège de Pontlevey, dirigé par les oratoriens; et, dès sa jeunesse, la pureté de ses mœurs et sa piété le firent remarquer parmi ses camarades : *Egregia eruditionis, bonis moribus, et fama praeclara*, dit l'auteur de son éloge. Envoyé ensuite à St-Sulpice, ce séminaire de l'épiscopat, d'où sortaient, à cette époque, les hommes les plus distingués de l'Église de France, il se lia intimement avec l'abbé de Fénelon, évêque de Lombez, qui le choisit pour son grand vicaire. Dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques, l'abbé de Bastard se signala par son zèle et sa charité envers les malheureux, et la régularité de sa vie n'était rien à la grâce de son esprit, qui le faisait rechercher de ceux qui le connaissaient. Mais, quoique distingué par une profonde érudition et par une éloquence pleine de charmes, son nom n'aurait

pas échappé à l'oubli, sans les circonstances qui se rattachent à sa fin tragique. Forcé, par le décret rendu contre les prêtres insermentés, de quitter la France, il se rendit à Cette, muni d'un passe-port délivré pour Rome au nom de la république par le représentant Ichon (*voy.* ce nom), et il s'embarqua, le 19 avril 1793, sur le bâtiment neutre génois *Notre-Dame de la Garde*, capitaine Barthélemy Morlotta. Les autres passagers étaient Thomas de Trémont, prêtre du diocèse de Lectoure; Laurent d'Escuret, cordelier de Condom; Étienne de la Molinière, cordelier de Loudun, et un capucin dont on ne sait pas le nom, et qui parvint à s'échapper. Une heure s'était à peine écoulée depuis leur départ, qu'une tempête les pousse vers les côtes de Provence et les jette sur la plage de Bandol. Le conseil permanent de la commune les fait arrêter aussitôt comme prêtres fugitifs; et, sans égard pour leurs passe-ports, sans respect pour le droit des gens, et pour les décrets qui leur prescrivait de quitter la France et d'aller en pays neutre, les traîne dès le lendemain au tribunal révolutionnaire de Toulon, qui les condamne à mort, comme nobles, comme prêtres réfractaires et comme émigrés rentrés. Ils furent à l'instant conduits au supplice. L'abbé de Bastard, destiné à périr le premier, parla, au moment de son exécution (23 avril), avec tant de force, à la foule qui se pressait au pied de l'échafaud, sur la violation des droits qui auraient dû les protéger dans leur naufrage, et en même temps avec une résignation si chrétienne sur le sort qu'il allait subir, que Pierre Bayle (*voy.* ce nom), commissaire de la convention nationale, qui était présent, effrayé de la vive émotion et des sentiments de pitié qui se manifestaient dans la population, craignit un soulèvement général, et n'osa faire exécuter les trois autres condamnés, qui durent ainsi la vie au malheureux abbé de Bastard (1). Ils furent reconduits en prison, et ne recouvrèrent la liberté qu'après l'occupation de Toulon par les Anglais (27 août 1793). Quelques années plus tard, un pareil naufrage jeta de même sur la côte de Calais un bâtiment également étranger. Ceux qui le montaient portaient les armes contre la république. Ils venaient d'un pays ennemi et passaient dans la Vendée; enfin ils étaient émigrés, et pour ce fait condamnés à mort sur la seule preuve de leur identité; et pourtant les naufragés de Calais, longtemps incarcérés, furent protégés par l'opinion publique, qui força le directoire à les épargner. (*Voy.* DAMAS.) — Peu de mois après la mort de l'abbé de Bastard, le marquis de Fontenay (*Denis-Philippe DE BASTARD*), dont l'oncle commanda pendant quelques mois l'artillerie de l'armée des princes dans l'émigration,

était fusillé à Lyon par les ordres de Couthon. — A la même famille appartenait *François-Dominique DE BASTARD*, baron de St-Denis, en Agénois, né en 1736, qui fut emprisonné en 1793 comme royaliste, et mourut en 1804, après avoir été grand maître des eaux et forêts de Guienne, Béarn et Navarre réunis; fonctions qu'avait déjà remplies son bisaïeul, son aïeul et son père, et qui donnaient entrée dans les trois parlements de Bordeaux, de Toulouse et de Pau. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Traité sur le défrichement et le semis des landes*. Ce travail eut l'approbation du gouvernement, qui en fit faire l'application, et, le succès ayant justifié la théorie et les essais du grand maître, le roi ordonna par arrêté du conseil, le 1<sup>er</sup> décembre 1778, que les forêts de l'État, dites de Larron et de Barrial, situées à deux lieues de Pau, porteraient à l'avenir le nom de forêts de Bastard.

M—D j.

BASTE (PIERRE), né à Bordeaux, le 11 novembre 1768, d'un père qui avait acquis quelque aisance pendant la guerre de l'indépendance anglo-américaine, entra dès l'âge de treize ans dans la marine marchande, et y resta dix ans. Enthousiaste de la révolution française, il prit du service sur les bâtiments de l'État; fut nommé, en 1793, enseigne auxiliaire; en 1794, capitaine au long cours. Cette année même, il eut sous son commandement, à St-Domingue, la goëlette *l'Hirondelle*. En 1794, il alla sur le brick *le Jacobin* explorer les côtes de la Nouvelle-Angleterre. En 1795, il se distingua aux combats des 5 messidor an 3 et 2 frimaire an 4, et commanda la demi-galère *la Voltigeuse*, qui faisait partie de la flottille du lac de Garda. Il passa de là aux îles de Mantoue; et, après y avoir soutenu avec honneur divers combats, il fut mis à la tête de la flottille qui fut si utile pendant le siège. Les deux généraux Andréossi rendirent justice au nouveau commandant, et le recommandèrent à Bonaparte. Baste, qui avait été nommé enseigne de vaisseau, le 21 mars 1796, obtint alors un brevet provisoire de lieutenant de marine, et comme tel commanda, de 1797 à 1798, le brick *la Mérope*, de 18 canons, au siège de Malte; la chaloupe canonnière n° 4, et peu après la felouque *la Légère*. Il s'était trouvé le 16 thermidor an 6 au combat d'Aboukir. Chargé en floréal an 8 de porter des dépêches au gouverneur de Malte, alors étroitement bloquée, il remplisit sa mission avec succès, et revint à Toulon sans avoir souffert des poursuites de l'escadre anglaise. Bientôt revenu dans cette île, il fut chargé par le contre-amiral Villeneuve de faire exécuter les articles de la capitulation, et de diriger les marins qui restaient dans la place. Il pénétra au Goze, malgré le feu croisé des batteries, afin de prendre connaissance de la situation de la faible garnison qui s'y trouvait, et prit une part active à la belle défense du fort Chambray, dont il ramena la garnison à Malte. Il ne déploya pas moins de courage au fort Ricazoli, où il avait sous ses ordres un détachement de marins, et dont il eut le bonheur de conserver en grande partie la garnison. Ces services lui valurent enfin le brevet de lieutenant de vaisseau (mai 1800);

(1) La tête de l'abbé de Bastard ne tomba que sur l'ordre réitéré du représentant; mais alors un violent murmure s'éleva de toutes parts: *A mort les assassins!* s'écria le peuple indigné, et les couteaux furent à l'instant tirés. Les troupes chargèrent: trois hommes furent frappés à mort, il y eut plus de quarante blessés. Du côté des soldats, il y eut deux tués et quelques blessés. Le peuple trempa des linges dans le sang de la victime, et se les distribua comme des reliques. Pendant le siège de la ville, on alla prier sur la tombe de l'abbé de Bastard, et l'on écrivit à Rome pour demander qu'il fut béatifié à cause de sa sainte mort.

que lui envoya Bonaparte, premier consul. Peu de temps après, il partit pour la désastreuse expédition de St-Domingue, dont il avait prévu l'issue, et où, deux fois, il fut sur le point de périr, d'abord dans l'incendie du Cap, qu'il s'efforça vainement de prévenir; puis, par une de ces maladies qui sont dues à l'influence d'un climat mortel pour tant d'Européens. A son retour en France, Baste fut nommé capitaine de frégate (septembre 1805), et, presque en même temps, appelé auprès des consuls comme capitaine de frégate, commandant le 5<sup>e</sup> équipage du bataillon des marins de la garde. On ne tarda pas à l'employer à la flottille de Boulogne et sur la côte du Havre. Le combat du 14 thermidor an 12, entre les chaloupes canonnières françaises et une escadre de quatorze vaisseaux anglais qui bombardèrent le Havre, fournit à Baste l'occasion de se distinguer. Commandant la canonnière *la Boulonnaise*, il eut à combattre à portée de mitraille un cutter et un brick anglais, et, dans cette action inégale, il démâta le brick de son grand mât de hune, et obligea les deux bâtiments à prendre le large. Détaché ensuite à Ostende, et mis sous les ordres du contre-amiral Magon, il activa les armements de ce port, puis se distingua dans plusieurs affaires devant Calais et Boulogne. Napoléon le désigna pour être un des officiers de marine qu'il emmenait à sa suite dans sa campagne de 1806, en Autriche. Les services qu'il rendit sur le Danube, au pont de Vienne à l'île de Lobau, quoique moins brillants que bien des faits d'armes, ne furent ni moins réels ni moins appréciés du chef de l'armée. Aussi Baste fut-il encore de la campagne de 1807. Ayant équipé une flottille à Dantziek pour seconder les opérations du siège de Pillau, il prit un convoi de quarante-deux voiles qui portait des vivres à l'ennemi. L'année suivante, il rejoignit à Valladolid, avec le bataillon de marins de la garde, l'armée sous les ordres du général Dupont. Ce bataillon avait pour chef le capitaine de vaisseau Daugier; Baste commandait en second. Sa présence dans une armée de terre, dont alors on ignorait encore la vraie destination, indiquait assez que l'on se rendait à Cadix, où une division navale monillait en rade. On sait que ce but ne fut pas atteint, et que la marche de Dupont en Andalousie n'aboutit qu'à une triste sae de Cordoue et à la capitulation de Baylen. Dans toute cette marche, le bataillon des marins fit partie de l'avant-garde, et Baste obtint d'être compris parmi les officiers de l'état-major pour être employé comme volontaire dans les expéditions les plus hasardeuses; il se comporta très-vailleamment à l'affaire du pont d'Alcolea, dirigea deux fois de petites expéditions sur Jaen pour en rapporter des vivres, dont la pénurie se faisait cruellement sentir aux Français, cantonnés dans Andujar, et favorisa la jonction du général Vedel avec le corps de Dupont, en se portant avec une colonne vers la Sierra-Morcna, et lorsque Dupont parlementait avec le général espagnol Castanos, il fit au nom de Vedel de grands efforts pour empêcher la capitulation. L'insigne mauvaise foi avec laquelle on viola cette capitulation ne s'étendit point aux généraux et

aux officiers supérieurs. Ainsi que ceux-ci, Baste fut transféré au fort St-Sébastien de Cadix, embarqué dans les premiers jours de septembre, et conduit à Marseille. Il s'attendait à partager la disgrâce des généraux Dupont, Marescot et Vedel; et d'abord, en effet, l'empereur l'accueillit très-froidement, mais il ne tarda pas à revenir sur son compte et à le traiter avec bonté. Il l'employa, en 1809, dans sa seconde campagne d'Autriche, où Baste arma une flottille sur le Danube, s'empara de l'île de Mulheiten, et, facilitant ainsi aux troupes le passage de divers bras du fleuve, prépara la bataille de Wagram. Le titre de comte, une dotation de 20,000 francs de revenu, le grade de colonel des marins de la garde et celui de commandant de la Légion d'honneur furent le prix de cette activité. Baste retourna immédiatement en Espagne; et là, nommé gouverneur de Lorca, il nettoya le pays, gagnèrent infesté de guérillas, et occupa la ville d'Almanza. Élevé, en 1811, au commandement de la flottille de Boulogne, et bientôt au rang de contre-amiral, il devait, au commencement de 1815, prendre le commandement de la flottille poméranienne, et, se concertant avec le général Morand, défendre l'île de Rugen, les côtes Baltiques, et surveiller l'Oder; mais Napoléon renonça bientôt à ce plan, et, à la fin de cette même année, il fit passer Baste à l'armée de terre, avec le titre de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il prit part à la campagne de France, triste dénouement de vingt années de brillantes expéditions et de tant de victoires; il n'en vit pas la fin, et mourut sur le champ de bataille de Brienne, en février 1814, âgé de 46 ans, après avoir fait vingt-cinq campagnes aux colonies, tant occidentales qu'orientales, et avoir pris part à quinze combats, au siège de Malte et à plusieurs affaires de la flottille bouloanaise. VAL. P.

BASTER (JOB), médecin hollandais, né en 1714, mort en 1775, a publié un grand nombre d'ouvrages sur la botanique et l'histoire naturelle : 1<sup>o</sup> *Principes de Botanique suivant Linné*, en hollandais, Harlem, 1768, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Opuscula subscviva, observationes miscellaneas de animalculis et plantis quibusdam marinis, eorumque ovaris et seminibus continentia*, Harlem, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1759-65; 3<sup>o</sup> *sur la Génération des animalcules dans l'intérieur des plantes*, Harlem, 1768, in-8<sup>o</sup>. Il a donné aussi des dissertations dans les *Transactions philosophiques*, et les mémoires des académies de Harlem et de Flessingue. Plusieurs botanistes ont donné successivement le nom de *Bastera* à des genres de plantes très-différents; mais de nouvelles découvertes, ou un examen plus exact des caractères, les ont fait réunir à d'autres. D—P—s.

BASTERRÈCHE (JEAN-PIERRE), financier, né à Bayonne, le 19 février 1762, y était négociant armateur. Il fut nommé député du commerce près de l'assemblée constituante, fut, en 1791, procureur de la commune de Bayonne, puis maire de ce chef-lieu et membre du conseil général de ce département. Il fut également élu suppléant à l'assemblée législative, ensuite président du tribunal de commerce de Bayonne. Mis au secret pendant la ter-

reur, il recouvra la liberté deux mois après le 9 thermidor, et devint commissaire du directoire exécutif près de l'administration municipale, et membre de la chambre de commerce; enfin, en 1800, il fut élu candidat au corps législatif par le département des Basses-Pyrénées. Comme négociant, Basterrèche avait acquis par son activité et son intelligence une fortune considérable. La maison qu'il dirigeait à Bayonne était honorablement connue sur toutes les places de l'Europe, et Napoléon récompensa les services qu'il avait rendus à l'industrie par la décoration de la Légion d'honneur. En 1815, lors du retour de Bonaparte, il tint une conduite très-réservée et fut élu à la chambre des représentants. Nommé de nouveau député par ses concitoyens, en 1820 et en 1824, il siégea au centre gauche de la chambre, et se fit remarquer par des connaissances positives en matière de finances. Longtemps, sous le rapport politique, il avait gardé la neutralité, mais il se prononça nettement contre les différentes lois proposées par le ministère de MM. de Villèle et de Peyronnet; aussi reçut-il alors les plus grands éloges des écrivains libéraux, qui jusqu'alors avaient prétendu que ses discours ne lui appartenaient que parce qu'il les avait payés à quelque faiseur obscur. Ce qui détruit cette assertion, c'est que plus d'une fois on a entendu ce député improviser à la tribune d'une manière assez remarquable pour qu'on pût croire qu'il puisait son éloquence ailleurs que dans sa bourse. Le roi Charles X, lors de son sacre, éleva Basterrèche au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il mourut le 9 janvier 1827, dans son château de Biauudet, près de Bayonne, laissant trois fils, dont deux sont militaires et le troisième dirige les affaires de la raison sociale. L'éloge de Basterrèche se trouve dans ce peu de mots écrits de Bayonne le jour de ses funérailles: « Toutes les opinions se sont réunies pour donner un dernier témoignage d'estime et de regret à un homme honorable sous tous les rapports. La classe indigente perd en lui un appui constamment secourable. » — Léon BASTERRÈCHE, de la même famille que le précédent, et régent de la Banque de France, est auteur d'un *Essai sur les Monnaies*, Paris, 1801, in-4°. Il est mort en 1802.

D-R—R.

BASTIANINO (SÉBASTIEN FILIPPI, plus connu sous le nom de), l'un des peintres les plus célèbres de l'école de Ferrare, est aussi nommé *le Grattello*, parce qu'il faisait un fréquent usage de carreaux, en italien *gratta*, pour copier les tableaux en les réduisant à de plus petites proportions. Né vers 1525 (1), à Ferrare, il fut initié de bonne heure dans les pratiques de son art par C. Filippi, son père, bon peintre lui-même; mais l'ayant entendu parler avec admiration des ouvrages que Michel-Ange venait d'exécuter au Vatican, il le quitta furtivement pour venir prier Michel-Ange de le recevoir au nombre de ses élèves. Cette démarche d'un enfant qui n'avait pas encore atteint sa quinzième année révélait

(1) En 1540, suivant Baruffaldi.

un vif sentiment de l'art, qui ne pouvait échapper à ce grand maître. Admis à son école, Bastianino profita si bien de ses leçons et de ses exemples, qu'en peu de temps il devint l'un de ses plus heureux imitateurs. De retour à Ferrare, il enrichit cette ville de ses productions, où l'on trouve l'énergie, la fierté de pinceau et le caractère de grandeur qui distinguent Michel-Ange. Son principal ouvrage est *le Jugement dernier*, frisque dont il décora le chœur de la cathédrale, et qui lui coûta trois ans de travail. « Il est inconcevable, dit Lanzi (*Hist. de la peinture en Italie*, t. 5, p. 248), qu'il ait pu paraître si neuf et si grandiose dans un sujet déjà traité par son maître d'une manière si supérieure (1). » A l'exemple de Dante et de Buonarroti, Bastianino profita de l'occasion qui lui était offerte de se venger de ses ennemis en les plaçant parmi les réprouvés. Dans le nombre de ces malheureux, on distingue une jeune fille, sa fiancée, qui avait révoqué ses premiers engagements pour prendre un autre époux. Elle est représentée jetant un œil d'envie sur la femme de Bastianino, qui, du rang des élus où son mari l'a mise, regarde sa rivale de travers. Toutes les parties de cette vaste composition sont également admirables, et l'on ne peut trop regretter qu'elle ait été récemment altérée par une maladroitte restauration. (*Voyage en Italie*, par M. Valery, t. 3, p. 62.) Bastianino mourut dans sa patrie, en 1602. Parmi les autres ouvrages de ce grand artiste, on cite une *Assomption* dans le palais du gonfalonier, une *Résurrection du Christ*, à St-Paul, et un beau *Crucifix* dans l'église de Jésus.

W—s.

BASTIDAS (RODRIGUE DE), homme d'esprit et de résolution, lors des découvertes de Christophe Colomb, s'était associé avec Jean de la Casa pour tenter de nouvelles expéditions. Entre autres lieux de la terre ferme qu'il visita, en suivant les traces du célèbre Génois, on doit remarquer le port où l'on a depuis bâti la fameuse Carthagène, et auquel il avait donné son nom en prenant possession. Obligé de relâcher à St-Domingue, il y fut arrêté par Bovadilla, homme entreprenant et jaloux qui y commandait; celui-ci prétextait que Bastidas avait traité avec les Indiens sans la participation du gouvernement. La cour lui rendit justice, et il sortit glorieusement de cette injuste persécution. K.

BASTIDE (FERDINAND) entra chez les jésuites, à Salamanque, l'an 1588, et défendit la cause de son ordre dans les congrégations de *auxiliis*. Il a même laissé sur ces matières quatre gros volumes manuscrits. Il quitta les jésuites, et se retira à Valladolid, où il fut professeur en théologie, chancelier de l'université et chanoine de la cathédrale. — Marc BASTIDE, né à St-Benoît du Sault, en Berri, entra dans la congrégation de St-Maur en 1626, fut fait abbé de St-Augustin de Limoges et maître des novices, visiteur de France et prieur de St-Remi de Reims, etc. Il mourut le 7 mai 1668. On a de lui,

(1) C'est, dit M. Valery, le premier des *Jugements derniers* après celui de la chapelle Sixtine, dont il est une habile et superbe inspiration.

entre autres écrits : 1° *Traité de la manière d'élever les novices*; 2° *le Carême bénédictin*; 3° *Traité de la congrégation de St-Maur*. — Philippe BASTIDE, autre bénédictin de la congrégation de St-Maur, également né à St-Benoît du Sault, en 1620, mort à St-Denis le 25 octobre 1690, a laissé quelques opuscules, sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque de la congrégation de St-Maur*, par D. Lecerf. — Louis BASTIDE, docteur en droit, prédicateur du roi et ancien promoteur du cardinal de Bonzi, florissait vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle et au commencement du 18<sup>e</sup>. Fléchier lui adressa quelques lettres qui sont imprimées; ce prélat faisait cas des *Panegyriques* de Bastide, qui a aussi publié plusieurs ouvrages estimés sur la religion. Le plus connu est sa réponse au livre de Jurieu, de *l'Accomplissement des prophéties*. Cette réponse parut en 1706, en 2 vol.; le premier a pour titre : *l'Incrédulité des déistes confondue par Jésus-Christ*; le second : *l'Accomplissement des prophéties que M. Jurieu ne croit pas encore accomplies, et l'apologie de l'Église romaine contre les écrits de cet hérétique*. On a encore de lui : *Caractère des officiers de l'évêque*, avec deux traités en latin, l'un de *la Juridiction*, et l'autre de *l'Usure*, Paris, 1692, in-12. Il y traite des vicaires généraux, des promoteurs et officiaux, de leurs devoirs et des connaissances qu'ils doivent posséder.

A. B—T.

BASTIDE (MARC-ANTOINE DE LA), né à Milhau, en Rouergue, d'une famille noble et protestante, vers 1624, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit des amis et des protecteurs du premier rang par son esprit naturellement délicat et poli. Il fut choisi, en 1652, pour être secrétaire d'ambassade en Angleterre, et il y demeura sept à huit ans. On fut si satisfait de ses talents pour les négociations, qu'il y fut renvoyé seul en 1662; et il y accompagna depuis le marquis de Ruvigny. La facilité de son esprit lui permettait de se partager entre les affaires et les sciences. Il fit deux réponses à Bossuet sur son *Exposition de la doctrine de l'Église catholique*; et, sur les instances de son parti, il traduisit le livre de Ratanne, *du Corps et du Sang de Jésus-Christ*. Le ministre d'Huisseau ayant publié à Saumur, en 1670, son livre intitulé *Réunion du christianisme*, de la Bastide publia des *Remarques* sur ce livre, Saumur, 1670, in-12, et s'acquit une grande réputation parmi les réformés. Il était ancien de Charenton lors de la révocation de l'édit de Nantes, et fut relégué à Chartres. Ses protecteurs lui firent obtenir, en 1687, un congé pour passer en Angleterre; il profita de ce repos pour retoucher de nouveau et achever la version des psaumes de Conrart, et pour composer diverses pièces de controverse contre Pélisson, qu'il désignait comme l'auteur de *l'Avis aux réfugiés*, et mourut le 4 mars 1704, âgé de 80 ans. Il a laissé un *Traité de l'Eucharistie*, où il prétend rapporter exactement les sentiments et la créance des Pères de l'Église jusqu'au 10<sup>e</sup> siècle. C. T—Y.

BASTIDE (DE LA). Voyez CHINAC.

BASTIDE (JEAN-FRANÇOIS DE), né à Marseille, le 15 mars 1724, est mort à Milan, le 4 juillet 1798.

On a de lui : 1° *le Tribunal de l'Amour, ou les Causes célèbres de Cythère*, 1749, 2 vol. in-12; 2° *les Confessions d'un Fat*, 1747, 2 parties in-12; 3° *le Tombeau philosophique, ou Histoire du marquis de\*\*\**, 1751, in-12; 4° *la Trentaine de Cythère*, 1752, in-12; 5° *Mémoires de la baronne de St-Clair*, 1752-56, in-12; 6° *Lettre d'amour du chevalier de\*\**, 1752, in-12; 7° *le Faux Oracle*, 1752, in-12; 8° *les Ressources de l'Amour*, 1752, in-12; 9° *les Têtes Folles*, 1753, in-12; 10° *l'Être pensant*, 1753, 2 vol. in-12; 11° *Ce qu'on a dit et ce que l'on dira*, 1757, in-12; 12° *les Choses comme on doit les voir*, 1757, in-12; 13° *les Aventures de Victoire Ponty*, 1758, 2 vol. in-12; 14° *le Nouveau Spectateur*, 1758, 2 vol. in-12: on trouve dans la *Correspondance* de Voltaire, une lettre adressée à Bastide au sujet de ce recueil; 15° *le Monde comme il est*, 1760-61, 4 vol. in-12, suite de l'ouvrage précédent; 16° les 15 premiers volumes du *Choix des anciens Mercuries*; 17° *l'Elixir littéraire*, 5 vol. in-12; 18° *Variétés historiques, littéraires, galantes*, 1774, 2 parties in-8°; 19° *Lettre à J.-J. Rousseau, au sujet de sa lettre à d'Alembert*; 20° *le Journal de Bruxelles, ou le Penseur*; 21° *l'Épreuve de la probité*, comédie en 5 actes et en prose, 1762, in-12; 22° *les Caractères*, comédie en 3 actes et en vers; 23° *les Deux Talents*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes; 24° *le Désenchantement inespéré*, comédie en 1 acte et en prose, 1750, in-12; 25° *le Jeune Homme*, comédie en 5 actes et en vers, 1749, in-12; 26° *Gésancourt et Clémentine*, tragédie bourgeoise en 5 actes et en prose, 1767, in-12. Il a eu part à *l'Homme du monde éclairé par les arts*, de Blondel, et à la *Bibliothèque universelle des Romains*. Le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaisin* lui donne *l'Homme vrai*, 1761, in-12, que Barbier attribue à Graville; en revanche, Barbier regarde Bastide comme l'auteur des ouvrages intitulés : *le Dépôt et le Voyage*, poème avec des notes, suivi des *Lettres vénitiennes*, 1771, in-8°, et : *Réflexions philosophiques sur la marche de nos idées*, 1759, in-8°; ils sont peut-être d'un homonyme. Jean-François de Bastide a fait, comme on voit, des recueils, des journaux, des lettres, des romans, des mémoires, des contes, des comédies en vers, des tragédies en prose; et tout cela, dit l'abbé Sabatier, est allé grossir les trésors ténébreux de l'oubli. Barbier, dans son *Examen critique*, a donné sur ce littérateur un article assez étendu.

A. B—T.

BASTIDE (JEAN-BAPTISTE DE), frère du précédent, né à Berlin, ancien magistrat et membre de l'académie de cette ville, est mort à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1810, âgé d'environ 65 ans. Il s'était adonné à l'étude du vieux langage français et des étymologies, et avait travaillé pendant quarante ans à une édition de Montaigne; il a légué ses manuscrits et toute sa fortune à la bibliothèque royale. J.-B. Bastide a fourni au recueil de l'académie de Berlin plusieurs manuscrits et dissertations grammaticales et philosophiques dont l'indication se trouve dans la *France littéraire* de M. Quérard.

A. B—T.

BASTIDE. Voyez FUALDÉS.

**BASTIE.** Voyez LABASTIE.

**BASTIEN (JEAN-FRANÇOIS)** (4), libraire et agronome, né le 14 juin 1747, à Paris, fut admis en 1771 dans la corporation de la librairie, et ne tarda pas à se faire connaître par des réimpressions de classiques français, qui joignent à l'élégance le mérite de la correction. L'abbé Aubert le cite avec éloge dans les *Affiches de Paris* (1788); et les autres journalistes, en annonçant les éditions dont il enrichissait la littérature, ont constamment rendu justice à son zèle et à son intelligence. Bastien mourut en 1824, à 77 ans. Outre de belles éditions des *Essais* de Montaigne, de la *Sagesse* de Charron, des *Œuvres de Rabelais*, des *Œuvres de Plutarque*, trad. d'Amyot, des *Œuvres de Scarron*, etc., avec des préfaces et des avis de l'éditeur, on doit à Bastien le Lucien, trad. de Belin de Ballu (voy. ce nom), et l'édition complète des *Œuvres de d'Alembert*. Il a revu lui-même et fait retoucher par quelque littérateur la traduction des *Lettres d'Héloïse et d'Abailard* (voy. ce nom); et, en l'indiquant comme une traduction nouvelle pour en assurer le débit, il n'a fait qu'user d'une ruse si commune qu'on ne peut guère la lui reprocher; mais plusieurs bibliographes y ont été pris. (Voy. Barbier, *Examen critiq. des Dictionn.*, t. 2). Il a donné une édition augmentée du *Dictionnaire géographique* de Vosgien (voy. LADVOCAT); une du *Dictionnaire botanique et pharmaceutique* avec des additions, 1802, 2 vol. in-8°, avec fig.; et une du *Janua linguarum* de Comenius, précédée d'une notice sur l'auteur, tirée presque littéralement de la *Biographie universelle*. Enfin, il a publié plusieurs ouvrages utiles sur l'agriculture. Ce sont, dit Musset-Pathay, des compilations faites avec soin et avec goût (voy. *Bibl. agronom.*, p. 282) : 1° la *Nouvelle maison rustique*, Paris, 1798; 2° éd., 1804, 3 vol. in-4°. (Voy. LIGER); 2° l'*Année du jardinage*, ouvrage extrait de tous les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes, ib., 1799, 2 vol. in-8°; 3° le *Calendrier du jardinier*, ibid., 1805; 5° éd., 1812, in-12; 4° le *Nouveau Manuel du jardinier*, ibid., 1897, 2 vol. in-12. On lui attribue : *Nouveau Dictionnaire d'anecdotes*, ibid., 1820, 5 vol. in-18. Bastien a eu quelque part à la 1<sup>re</sup> édition du *Dictionnaire* de Boiste (voy. ce nom); et il a fourni des articles au *Dictionnaire universel* de Prudhomme. (Voy. CHAUDON.) W—s.

**BASTIOU (YVES)**, né le 15 mai 1751, à Pontrioux, en Bretagne, fut d'abord principal du collège de Tréguier, et devint ensuite officiel du diocèse. On fut assez surpris de le voir quitter son pays à l'âge de trente-six ans pour entrer chez les chanoines réguliers de Ste-Geneviève. Il se pourrait que cette vocation un peu tardive fût venue du chagrin de n'avoir pas été nommé premier vicairé général de Tréguier, comme Bastiou l'espérait. Il fit ses vœux en 1788 : on prétend qu'il devint sous-prieur, ce qui est assez peu probable, la révolution ayant suivi de si près sa profession; nous avons lieu de croire que Bastiou

(1) Dans le *Catalogue des libraires de Paris*, Lottin lui donne par erreur le prénom de Jean-Baptiste.

fit le serment en 1791. Il resta constamment à Paris pendant la révolution, prit probablement un emploi dans le civil et se livra à la pratique des affaires. Dès qu'il put reprendre ses fonctions, c'est-à-dire après le concordat de 1802, il fut attaché comme aumônier, d'abord à l'Hôtel-Dieu, puis au Prytanée, depuis Lycée impérial, redevenu aujourd'hui, comme avant la révolution, collège Louis le Grand. C'est là que l'abbé Bastiou est mort le 8 mai 1814, d'une maladie qu'il avait contractée en visitant les malades et les blessés du Val-de-Grâce. Ses écrits sont : 1° *Association aux saints anges, proposée à tous les fidèles zélés pour la gloire de Dieu*, Paris, 1780, in-12; 2° *Exposition des principes de la langue française*, sous le nom du citoyen Yvcs, ibid., 1798, in-12; 3° *Eléments de logique, pour servir d'introduction à l'étude de la grammaire et de l'éloquence*, ibid., 1804, in-12; 4° *Extrait des quatre évangélistes*, ibid., 1809, in-8°; 5° *Grammaire de l'adolescence*, 1810, in-12; 6° *Grammaire de l'enfance, par demandes et par réponses*, ibid., 1814, in-12; 7° *Manuel chrétien des jeunes demoiselles*, in-18; 8° *Manuel chrétien des étudiants*, in-18. Ces quatre derniers écrits ont eu plusieurs éditions. La 5<sup>e</sup> du *Manuel chrétien des étudiants* a paru en 1825, revue et augmentée par M. l'abbé Guillon. P—c—t.

**BASTON (ROBERT)**, poète anglais du 14<sup>e</sup> siècle, issu d'une famille noble, naquit aux environs de Nottingham, dans le comté d'York. Il fut prieur d'un couvent de carmes à Scarborough, poète lauréat et orateur public à Oxford. Édouard I<sup>er</sup>, en partant pour l'expédition d'Écosse, en 1304, l'emmena avec lui et le chargea du soin de chanter ses exploits; mais le poète ayant été fait prisonnier par les troupes écossaises, fut contraint, à force de tourments, de prendre Robert Bruce pour le sujet de ses chants; ce qu'il fait entendre dans les deux premiers vers du poème qu'il écrivit en l'honneur de ce prince : « Je composerai mon chant de rimes lugubres, car ce n'est qu'en pleurant que je m'exerce « sur un tel sujet. » On cite de lui les ouvrages suivants : 1° de *Strivilniensi Obsidione*; 2° de *altero Seotorum Bello*; 3° de *Scotia Guerris variis*; 4° de *variis mundi Statibus*; 5° de *sacerdotum Luxuriis*; 6° *Contra artistas*; 7° de *Divite et Lazaro*; 8° *Epistolæ ad diversos*; 9° *Sermones synodales*; 10° des poésies diverses; 11° un recueil de tragédies et de comédies en anglais. C'était un poète passable pour le temps où il écrivait. Il mourut vers l'année 1510. X—s.

**BASTON (GUILLAUME-ANDRÉ-RÉNÉ)**, théologien habile et écrivain fécond, né à Rouen, le 29 novembre 1741, fit ses classes chez les jésuites et sa théologie dans la maison des Robertins à Paris. On l'envoya professer la philosophie au petit séminaire d'Angers, et il y fut ordonné prêtre, en 1766. De retour à Paris, il entra en licence, où il se trouva avec le cardinal de la Luzerne et l'abbé Duvoisin. Il fut le deuxième de sa licence; mais n'ayant pas soutenu le dernier acte appelé *vespérie*, il ne reçut point le bonnet de docteur suivant la forme ordinaire. On lui confia la chaire de théologie au collège de Rouen.

place qu'il occupa plusieurs années. C'est alors que, de concert avec l'abbé Tuvache, aussi professeur, il composa un cours de théologie : les traités parurent de 1775 à 1784 ; il y en a neuf de l'abbé Baston. En 1780, l'auteur devint chanoine de la métropole de Rouen. L'activité de son esprit se signala alors par différentes productions, les unes relatives à une controverse contre le curé de Lizieux, les autres purement littéraires. La révolution vint ouvrir un autre champ à ses travaux ; on cite une vingtaine d'écrits qu'il composa sur les disputes relatives à la constitution civile du clergé. Ces écrits parurent tous sans nom d'auteur ; néanmoins il était difficile qu'on ne soupçonnât pas l'abbé Baston d'y être pour quelque chose, et il se trouva ainsi désigné à l'animadversion des patriotes. On l'inscrivit sur une liste de déportation et on le fit partir dans les premiers jours de septembre 1792. Sa présence d'esprit et son courage le sauvèrent des périls qu'il eut à courir dans cette époque d'agitation et de délire. Il trouva moyen de passer en Angleterre, où il ne resta qu'un an. Un de ses amis, qu'il ne voulut pas quitter, l'entraîna dans les Pays-Bas, puis en Allemagne. Ils passèrent le reste de leur exil à Coesfeld, dans l'évêché de Munster, et l'abbé Baston y rédigea des mémoires particuliers que l'on conserve dans sa famille. Il rentra en France en 1802, et fut nommé chanoine, puis grand vicaire de Rouen. Il eut beaucoup de part à l'administration du diocèse sous le cardinal Cambacérés, sans cesser de se livrer à l'exercice du ministère. L'académie de Rouen l'admit dans son sein ; et, depuis 1804 jusqu'en 1811, il y lut plusieurs mémoires, dissertations et opuscules. Ses talents et son aptitude pour les affaires le désignaient naturellement à l'épiscopat. Le 14 avril 1813, Bonaparte le nomma à l'évêché de Séez. La circonstance n'était guère favorable : le pape se trouvait alors prisonnier à Fontainebleau, et l'administration des évêques nommés excitait de grandes divisions. L'abbé Baston ne sut point malheureusement tempérer par la douceur et par la prudence ce que sa mission avait de difficile ; il porta jusqu'à l'excès l'exercice d'une autorité douteuse, ne tint aucun compte des représentations, aliéna les esprits par des paroles aigres et imprudentes, et consterna le diocèse en ordonnant d'évacuer le séminaire, ce qui eut lieu le 24 février 1814. La restauration, qui suivit de près, mit fin à ces fausses mesures. Le chapitre de Séez profita de sa liberté pour révoquer les pouvoirs conférés précédemment à l'abbé Baston, qui se retira dans sa famille à St-Laurent, près Pont-Audemer. Depuis, il resta dans une sorte de disgrâce et affecta même dans quelques écrits un peu d'opposition. M. de Bernis, devenu archevêque de Rouen, l'avait nommé grand vicaire, mais le ministère refusa son agrément à ce choix. L'abbé Baston conserva jusqu'à la fin toutes ses facultés et mourut à St-Laurent, le 26 septembre 1825. Ceux qui l'ont connu s'accordent à dire qu'il avait autant de finesse dans l'esprit que d'agrément dans le caractère. Les gens du monde recherchaient son entretien, et les personnes pieuses se félicitaient de suivre ses conseils. Nous ne pou-

vons donner ici la liste complète de ses écrits, qui sont nombreux et sur des matières fort diverses ; nous ne citerons que les principaux : 1° *Lettres de M. Philéas sur une controverse avec le curé du diocèse de Lizieux*, 1775, in-4°, et quelques brochures à l'appui de ces lettres ; 2° *Les Entrevues du pape Ganganelli, servant de suite à ses lettres*, 1777, in-42 ; 3° *Voltairimeros ou première journée de M. de V. dans l'autre monde*, 1779, in-12 (ces deux ouvrages sont dans le genre des *Dialogues des morts*) ; 4° *Narrations d'Omaï, compagnon de Cook*, 1790, 4 vol. in-8° ; 5° Plus de vingt brochures en 1794 contre la constitution civile du clergé et ses partisans ; 6° Deux brochures à l'époque de sa rentrée en France, en 1802, pour réconcilier les esprits ; 7° *Solution d'une question de droit canonique*, 1821, in-8° ; c'est un plaidoyer en faveur des évêques nommés ; 8° *Réclamations pour l'Eglise de France contre M. de Maistre*, 2 vol. in-8°, qui parurent en 1821 et en 1824 ; 9° *Antidote contre les erreurs et la réputation de l'Essai sur l'indifférence*, etc., 1825, in-8° ; 10° *Jean Bockelson, ou le roi de Munster, fragment historique*, 1824, in-8° ; 11° *Concordance des lois civiles et des lois ecclésiastiques de France sur le mariage*, 1824, in-12 ; 12° *Précis sur l'usure attribuée aux prêts du commerce*, 1824, in-8°. On attribue à l'abbé Baston quelques articles de la *France catholique*, recueil qui parut en 1824. Il a laissé en manuscrit le *Banien ou la défense des animaux contre l'homme*, composé avant la révolution ; une exposition de sa conduite à Séez, et un roman intitulé *l'Oncle et le Neveu*, où il avait fait entrer, dit-on, beaucoup d'anecdotes de la révolution. Sa famille publia après sa mort une notice biographique, Rouen, in-8° de 5 feuilles d'impression, tirée à 50 exemplaires. Cette notice est curieuse et renferme une nomenclature exacte des écrits de l'abbé Baston ; mais le portrait qu'on fait de lui, tracé sur les mémoires qu'il avait laissés, a pu être un peu flatté. Une autre notice a paru dans *l'Ami de la Religion*, numéros 1276, 1281 et 1285 : celle-ci en est extraite.

P—c—r.

BASTOUL (LOUIS), général français, né à Montolieu, en Languedoc, le 15 août 1755, fut d'abord ouvrier dans une manufacture, et s'engagea dans le régiment de Vivarais, infanterie, dès l'âge de vingt ans. Il était parvenu au grade de sergent, lorsque ce corps fut licencié, en 1790, pour cause d'indiscipline. Bastoul se fixa alors à Béthune, et y fut nommé commandant de la garde nationale, puis chef du 2<sup>e</sup> bataillon des volontaires nationaux du département du Pas-de-Calais. Cette troupe faisait partie de la garnison de Lille, lorsque les Autrichiens vinrent l'assiéger dans le mois de septembre 1792. Bastoul y déploya beaucoup d'activité et de bravoure, et devint général de brigade. Employé dans ce grade aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, il se fit encore remarquer en plusieurs occasions, notamment aux sièges de Landrecies, du Quesnoy, au passage du Rhin en 1796, et aux batailles de Wurtzbourg, de Friedberg, de Salzbach, et surtout à celles de Neuwied, le 18 avril 1797, et de Landshut, en juillet 1800. Ce fut lui qui pénétra le premier dans cette

ville avec sa brigade, après en avoir enfoncé la porte. Le courage qu'il montra dans cette occasion fut signalé dans le rapport officiel, et lui valut le grade de général de division. Il commandait en cette qualité à la mémorable bataille de Hohenlinden, sous Moreau, le 3 décembre de la même année, et il concourut puissamment à la victoire; mais, atteint d'un boulet à la jambe, il fut transporté à Munich et y mourut des suites de cette blessure, le 3 janvier 1801, ayant obstinément refusé de se laisser amputer, parce qu'il voulait, disait-il, vivre ou mourir tout entier. C'était un homme sans éducation et sachant à peine lire; mais doué de beaucoup d'intelligence pour la guerre, et d'une bravoure à toute épreuve.

M—D j.

BASTWICK (JEAN), médecin anglais, né à Writtle, dans le comté d'Essex, en 1595, étudia à l'université de Cambridge, et passa ensuite neuf ans hors de son pays. Après avoir pris le degré de docteur en médecine à Padoue, il vint s'établir à Colchester; mais son esprit ardent ne lui permit pas d'y vivre longtemps en repos. Vers l'année 1624, il fit imprimer en Hollande, et répandre dans toute l'Angleterre, un traité intitulé : *Elenchus religionis papisticæ, in quo probatur neque apostolicam, neque catholicam, imo neque romanam esse*; suivi du *Flagellum pontificis et episcoporum latialium*. Cet ouvrage, qui fut réimprimé à Londres en 1655, 1656 et 1641, et où Bastwick attaqua non-seulement la suprématie du pape, mais les évêques, souleva contre lui le haut clergé de l'Angleterre. Il avait eu se mettre à l'abri de ce côté, en déclarant qu'il ne comprenait pas dans ses attaques les évêques qui tenaient leur autorité des rois ou des empereurs; mais les évêques anglicans prétendirent tenir leur autorité de Dieu seul. Bastwick fut arrêté, mis en jugement, et condamné à payer une amende de 100 liv. sterl., aux dépens, et à rester en prison jusqu'à ce qu'il eût fait une rétractation; au lieu de se rétracter, il aggrava ses torts aux yeux du clergé, en composant deux autres traités, l'un *Apologeticus ad præsules Anglicanos*, etc., 1656, in-8°, très-rare; et l'autre, la *Nouvelle Litanie*, où il injuriait grossièrement les évêques, les accusait de prévention pour le papisme, et se plaignait amèrement de la sévérité de ses juges. Il eut bientôt un plus juste sujet de se plaindre: mis de nouveau en jugement, il fut condamné avec deux autres personnes, prévenues de délits du même genre, Burton, docteur, et Pryme, avocat, à payer une amende de 5,000 liv. sterl., à être exposé au pilori, à y avoir les oreilles coupées, et à un emprisonnement perpétuel dans une province éloignée. Après avoir subi sa sentence, il fut transporté dans une prison de Cornouailles, et de là aux îles Sorlingues. Bien que les trois condamnés ne fussent point des hommes estimés, cependant l'indignité de ce traitement, fait à des hommes d'une profession honorable, révolta tous les esprits, et fit de leur cause une affaire publique. Sur une pétition présentée par les amis de Bastwick, la chambre des communes déclara illégale la sentence prononcée contre lui, et lui adjugea des dédommagements pris sur les

biens des juges. Il rentra dans Londres comme en triomphe, chargé de présents et aux acclamations du peuple qui vint au-devant de lui, portant des fleurs et des branches d'arbres, et le conduisit jusqu'à son logement. On ne connaît point la date de sa mort. Outre les ouvrages cités ci-dessus, Jean Bastwick en avait composé plusieurs autres qui n'ont plus d'intérêt, quoiqu'ils soient écrits d'un style pur et assez élégant: il est certain qu'il leur dut bien moins sa célébrité qu'aux événements de sa vie.

X—s.

BASUEL (FRANÇOIS), né à Durnes, village de Franche-Comté, et euré de Grandvillers dans la même province, a publié un recueil de sermons. Duverdier, qui fait mention de cet ouvrage, n'en rapporte pas le titre d'une manière exacte; il se trompe d'ailleurs sur le lieu de l'impression. Ce recueil est intitulé : *Sermons familiers et très-chrétiens sur les Évangiles des dimanches et fêtes, nouvellement imprimés en l'an 1561*: c'est un volume in-8°, divisé en 2 parties. L'impression en fut retardée par l'ordre d'Antoine Lulle, vicaire général du diocèse, qui exigea de l'auteur le retranchement de plusieurs passages suspects: elle ne fut terminée que le 4 décembre 1561. On apprend, par la suscription de la 2<sup>e</sup> partie, que l'auteur avait fait imprimer cet ouvrage à ses frais, et qu'il se vend en la ville de Grandvillers, par Pierre Quessotte. Duverdier dit qu'il a été imprimé à Besançon, et tous les biographes l'ont copié sans examen; mais nous ferons observer qu'il n'a point existé d'imprimerie en cette ville dans le 16<sup>e</sup> siècle, avant 1588. On peut consulter le P. Laire, *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, dans le 15<sup>e</sup> siècle*. L'auteur de cet article a composé un supplément à cette *Dissertation*. F. Basuel était ami de Gilbert Cousin, et on trouve quelques vers latins de sa façon dans le recueil des œuvres de Cousin.

W—s.

BASZKO (GODISLAS), chanoine de Posen, vivait vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, et a laissé des annales de la grande Pologne, où M. Michel Podezaszynski remarque qu'il a embrassé aussi tous les faits généraux dont la monarchie entière des Piasts, c'est-à-dire de la race de Ziemowit, fils de Piast, simple cultivateur, avait été le théâtre. Sa chronique commence à l'année 1227, où finit celle de Boguehwal, abrégiateur de Matthieu Cholewa et de Vinent Kadlubek. Elle a été imprimée dans la collection de Sommersberg.

R—G.

BATACCHI (DOMINIQUE), né à Livourne en 1749, a publié un recueil de nouvelles sous le nom de P. Athanase de Verocchio, et un poème en 12 chants appelé *Zibaldone*. Dans ces deux ouvrages, Batacchi attaque toutes les classes de la société: son style est mordant, âpre; à défaut de ces armes si cruelles, l'auteur emploie le ridicule, comme quelquefois les personnages qu'il traite avec tant d'injustice. Beaucoup d'Italiens considèrent ses productions comme des libelles diffamatoires, et reprochent à l'auteur les injures grossières et les obscénités dont ses vers sont semés. Malgré ces vices, on ne peut s'empêcher d'admirer des imitations heureuses dans

le genre de Berni, des détails de mœurs, spirituellement amenés, et souvent un style élégant. Batacchi est mort en 1802. Son recueil a été traduit en français par Louet de Chaumont, avocat, sous le titre de *Nouvelles galantes et critiques*, Paris, an 12 (1803), 4 vol. in-18. Cette version n'est pas moins obscène que l'original. A—D.

BATE, ou BATUS (JEAN), théologien anglais du 15<sup>e</sup> siècle, né dans le comté de Northumberland, étudia à York et à Oxford, où il prit le degré de docteur en théologie, et devint prieur d'un couvent de carmes d'York. Il se distingua principalement par une grande connaissance de la langue grecque. On cite de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> de la *Construction des parties du discours* ; 2<sup>o</sup> sur les *Universaux de Porphyre* ; 3<sup>o</sup> sur les *Catégories d'Aristote* ; 4<sup>o</sup> sur les *six Principes de Porrétanus* ; 5<sup>o</sup> *Questions sur la nature de l'âme* ; 6<sup>o</sup> *Abrégé de Logique* ; 7<sup>o</sup> des sermons, et plusieurs traités sur des matières théologiques. Un de ses biographes, l'évêque de Bâle, écrivain du 16<sup>e</sup> siècle, en reconnaissant son érudition, l'accuse, dans ce style amer qui caractérisait alors les disputes théologiques, d'avoir corrompu la parole de Dieu par de fausses doctrines, soutenu les blasphèmes de l'Antéchrist, et d'avoir infecté ses ouvrages de paganisme. Jean Bate mourut en 1429. X—S.

BATE (GEORGE), médecin anglais, né en 1608, à Maid's Morton, dans le comté de Buckingham, étudia à Oxford, et prit le degré de docteur en 1657. Il se fit bientôt une si grande réputation, que, pendant la guerre civile, il fut nommé premier médecin de Charles I<sup>er</sup>, alors retiré à Oxford. Lorsqu'il jugea la cause royale presque perdue, il vint à Londres, où il fut reçu membre du collège des médecins, et nommé médecin de la *Charter-house*. Quoiqu'il passât généralement pour un royaliste déguisé, il se conduisit assez adroitement avec la faction dominante pour devenir premier médecin d'Olivier Cromwell, ce qui n'empêcha pas qu'à l'époque du rétablissement de Charles II, il ne fût élevé à la place de premier médecin de ce monarque. On a prétendu que ce qui avait contribué à lui regagner la faveur royale, c'était le bruit répandu par ses amis, qu'il avait secrètement hâté la mort de l'usurpateur ; mais le docteur Bate s'est complètement justifié de cette inculpation, dans un rapport détaillé sur la dernière maladie de Cromwell. George Bate fut un des premiers membres de la société royale de Londres. Il est principalement connu comme auteur d'un ouvrage historique en latin sur les troubles politiques de son temps, intitulé : *Elenchus motuum nuperorum in Anglia, simul ac juris regii et parlamentarii brevis Narratio* ; la 1<sup>re</sup> partie parut en 1649, à Paris ; en 1650, à Francfort-sur-le-Mein ; et la même année à Edimbourg, in-16. Elle a été traduite en français sous le titre de : *Abrégé des Mouvements d'Angleterre*, Anvers, 1650, in-16. On y raconte, p. 508, que le bourreau qui trancha la tête à Charles I<sup>er</sup> était masqué. La 2<sup>e</sup> partie fut publiée à Londres en 1661, réimprimée à Amsterdam l'année suivante, in-8<sup>o</sup>, et à Londres en

III.

1665, avec la 4<sup>re</sup> partie. Un médecin, Thomas Skinner, y ajouta, en 1676, une 5<sup>e</sup> partie, inférieure aux deux premières, et Lovel publia, en 1685, une traduction anglaise de l'ouvrage entier. Le style de Bate est élégant, mais n'est pas tout à fait exempt d'affectation. Son ouvrage est très-estimé des Anglais : il y règne, en général, un esprit d'impartialité assez remarquable dans un auteur contemporain des événements qu'il décrit. On a aussi de lui l'*Apologie royale, ou Déclaration des communes en parlement le 11 février 1647, 1648*, in-4<sup>o</sup>. Il a eu part à un ouvrage de médecine du docteur Glisson, intitulé : *de Rachitide, sive morbo puerili*, etc., publié à Londres en 1650, in-8<sup>o</sup>, et en anglais, en 1651. La *Pharmacopœia Bateana, ou Dispensaire de Bate*, publiée à Londres, en 1688 et 1691, et réimprimée fréquemment en latin et en anglais, est encore estimée et consultée. Il mourut en 1669. — Un autre George BATE est auteur d'un livre intitulé *les Vies, les Actions et l'Exécution des principaux acteurs et provocateurs de l'horrible meurtre de Charles I<sup>er</sup>*, Londres, 1661, in-8<sup>o</sup>. — Henri BATE, écrivain anglais, a donné, vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, quelques comédies au théâtre. Il est plus connu pour avoir rédigé un journal ministériel, et plus encore pour des querelles fréquentes, qui, bien qu'il fût ecclésiastique, lui firent mettre souvent l'épée à la main. Ses pièces sont intitulées : 1<sup>o</sup> *Henri et Emma, 1774* ; 2<sup>o</sup> *les Candidats rivaux, 1775* ; 3<sup>o</sup> *le Maure blanchi, 1776* ; 4<sup>o</sup> *la Flèche de lard, 1778*. — Un autre BATE (Jules), disciple de Jean Hutchinson, est auteur de plusieurs écrits en faveur du système de son maître, et d'un dictionnaire anglais et hébreu. X—S.

BATECUMBE, ou BADECOMBE (GUILLAUME), mathématicien anglais du 15<sup>e</sup> siècle, sorti des écoles d'Oxford, a composé plusieurs ouvrages qui prouvent qu'il était, pour le temps, un des géomètres, ou plutôt un des astronomes les plus distingués. On croit qu'il vivait vers l'année 1420, sous le règne de Henri V. Ses ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *De sphaera concava Fabrica et Usu* ; 2<sup>o</sup> *De Sphaera solida* ; 3<sup>o</sup> *De Operatione astrolabii* ; 4<sup>o</sup> *Conclusiones sphaeræ*. X—S.

BATELIER, ou plutôt BATHÉLIER (JACQUES LE), sieur d'Aviron, avocat au présidial d'Évreux, fut un des bons jurisconsultes du 16<sup>e</sup> siècle. Il composa, vers l'an 1587, des *Commentaires sur la coutume de Normandie*, que le premier président Goulard fit imprimer. « Comme le nom de l'auteur n'était point, dit Servin, à la tête de l'ouvrage, on se procha à l'éditeur de vouloir se l'attribuer. » Il répondit que l'auteur était si connu, qu'il était inutile de le nommer. « Ce livre est tant beau, dit-il, qu'il ne peut être l'œuvre de Jacques le Bathelier, ni connu sous un autre nom. » Ces commentaires ont été imprimés avec ceux de J. Bérault et de Godefroy, Rouen, 1626, 1684, 1776, 2 vol. in-fol. Le Bathelier avait aussi composé la *Généalogie des six comtes d'Evreux, issus des ducs de Normandie* ; mais cet ouvrage paraît n'avoir pas été imprimé. A. B—r.

BATEMAN (THOMAS), médecin anglais, élève du docteur Willan et dépositaire de ses manuscrits, s'occupa comme lui d'une manière spéciale des af-

fections cutanées. Il exerça l'art de guérir à Londres, où il fut médecin d'un dispensaire et de l'hôpital consacré aux maladies fébriles. Il mourut à Whitby, ville du comté d'York, le 9 avril 1821, âgé de 45 ans. Son grand ouvrage sur les maladies de la peau est intitulé : *Delineations of the cutaneous diseases comprised in the classification of the late doctor Willan*, Londres, 1817, in-4°, avec 70 planches coloriées. Bateman a aussi publié sur les mêmes maladies un traité plus abrégé : *A practical Synopsis of cutaneous diseases*, Londres, 1815, in-8°, qui a été traduit en français par M. G. Bertrand, sur la 5<sup>e</sup> édition anglaise avec le titre suivant : *Abrégé pratique des maladies cutanées, classées d'après le système nosologique du docteur Willan*, Paris, 1820, in-8°. Cet ouvrage a aussi été traduit en allemand par Abr. Hahneman, avec une préface et des notes de K. Sprengel, Halle, 1815, in-8°. Il en a paru une traduction italienne, Pavie, 1822, 2 vol. in-8°. Les classifications de Willan et de Bateman sont fondées sur les caractères extérieurs des maladies ; elles ont été suivies avec des modifications par quelques médecins modernes. Bateman ne rend pas toujours à ses contemporains, entre autres à Alibert, la justice qui leur est due. Il est encore auteur des ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Reports on the diseases of London, and the state of the weather from 1804 to 1816*, Londres, 1816, in-8° ; 2<sup>o</sup> *A succinct Account of this country, as exemplified in the epidemic now prevailing in London*, Londres, 1818, in-8°. G—T—R.

BATES (GUILLAUME), théologien anglais, presbytérien, naquit en 1625, et étudia à Cambridge. Son savoir, son éloquence dans la chaire et son habileté dans les affaires, lui firent une grande réputation dans son parti. A l'époque de la restauration, il fut nommé chapelain de Charles II, et il serait parvenu à l'épiscopat, s'il avait voulu se soumettre à l'acte de conformité. Il fut chargé de différentes négociations ecclésiastiques, où il montra un esprit de paix qui lui mérita l'estime générale, et l'amitié du docteur Tillotson et des hommes les plus distingués de son temps. On a de lui différents ouvrages de piété, écrits d'un style élégant et pur, et dont la plupart ont été recueillis en 4 vol. in-fol. Ils se composent de sermons et de traités divers sur *l'harmonie des attributs de Dieu, le Bonheur final de l'homme, les quatre dernières choses*, etc. ; mais Guillaume Bates est plus généralement connu comme éditeur d'un volume intitulé : *Vitæ selectorum aliquot virorum, qui doctrina, dignitate, aut pietate inclaruere*, Londres, 1681, in-4°. Il mourut à Hackney, près de Londres, en 1699. X—s.

BATES (JOHN), compositeur de musique et organiste anglais, publia un ouvrage estimé sur l'harmonie, et fut choisi, en 1776, pour organiser et diriger à Londres le concert de musique ancienne. En 1784, il commença à conduire l'orchestre et à toucher l'orgue dans le concert annuel qui se donne pour la célébration de l'anniversaire de Handel. On a de lui des sonates pour le clavecin et un opéra intitulé *Pharname*. John Bates mourut à Londres, en 1799. P—X

BATHE (GUILLAUME), d'une famille autrefois puissante et considérée en Irlande, que des malheurs et des fautes de tout genre avaient réduite à la plus grande médiocrité. Il naquit à Dublin, en 1564, dans la religion protestante ; mais, confié dans sa première jeunesse aux soins d'un instituteur catholique, il en reçut les principes du catholicisme, que ne put déraciner la suite de son éducation achevée à Oxford. Vers l'âge de trente ans, ne pouvant supporter de vivre dans le protestantisme, il le quitta, ainsi que son pays, et, vers 1596, se fit jésuite en Flandre. Il voyagea ensuite en Italie et en Espagne, où il fut nommé directeur du séminaire irlandais de Salamanque, et mourut à Madrid, le 17 juin 1614. On l'a représenté comme très-ardent à gagner des âmes à la religion. Ses confrères l'ont loué comme un homme très-savant, et d'une vertu extraordinaire, quoiqu'il fût d'un caractère chagrin et peu sociable. Il a laissé les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Introduction à l'Art musical*, Londres, 1584, in-4°. 2<sup>o</sup> *Janua linguarum, seu Modus maxime accommodatus, quo patefit aditus ad omnes linguas intelligendas*, Salamanque, 1611, petit in-4° de 144 p., livre fort curieux, rédigé d'après le même principe, mais sur un plan plus régulier que la *Janua linguarum* de Comenius : un des censeurs de l'ouvrage, professeur à l'université de Salamanque, atteste que par cette méthode il a vu des écoliers faire en trois mois autant de progrès dans l'étude du latin, que d'autres en trois ans par la voie ordinaire des rudiments. 3<sup>o</sup> *Institution méthodique des principaux mystères de la foi chrétienne*, etc., publiée en anglais et en latin, sans nom d'auteur. 4<sup>o</sup> *Préparation pour le sacrement de Pénitence*, publiée en espagnol, sous le nom de *Pierre Manrique*, à Milan, en 1604 ou 1614, in-4°. X—s.

BATHILDE. Voyez BATILDE.

BATHORI. Voyez BATTORI.

BATHURST (RALPH), médecin, poète et théologien anglais, né en 1620, dans le comté de Northampton, étudia la théologie à Oxford, et devint membre du collège de la Trinité, en 1640 ; mais il s'attacha bientôt à l'étude de la médecine, où il fit des progrès rapides. Il fut nommé, sous le gouvernement de Cromwell, médecin de la marine. La société royale de Londres le compte au nombre de ses fondateurs, et le choisit pour son président, en 1688. Après la restauration, il abandonna la médecine pour prendre les ordres sacrés. Il fut nommé successivement chapelain de Charles II, président du collège de la Trinité d'Oxford, doyen de Wells, en 1670, et vice-chancelier de l'université d'Oxford, en 1675. En 1691, le roi Guillaume l'ayant nommé évêque de Bristol, il refusa cet évêché. Il mourut aveugle, en 1704, âgé de 84 ans. Dans les divers changements de gouvernement dont il fut témoin durant le cours de sa longue vie, Bathurst paraît s'être maintenu avec prudence, mais sans bassesse. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Prælectiones tres de respiratione*, Oxford, 1654. « L'auteur, dit Carrère, présente la respiration comme une fonction volontaire qui dépend de l'action du diaphragme et

« des muscles épigastriques. Bathurst prétend que l'air est chargé de parties nitreuses qui pénètrent dans les poulmons à chaque inspiration. Il est partisan de la doctrine de Vanhelmont, et admet un acide dans l'estomac. » 2° *Nouvelles de l'autre monde* (en anglais), Oxford, 1654, in-4°. Cet écrit singulier est une narration de la délivrance miraculeuse d'Anne Green, qui, après avoir été pendue à Oxford, le 14 décembre 1650, pour crime d'infanticide, fut rappelée à la vie par les soins de l'auteur et du docteur Willis, son ami; 3° Ses poésies latines, insérées dans les *Analecta Musarum anglicanarum*, sont remarquables par un ton de dignité, qu'il a su conserver dans un remerciement à Cromwell sur la paix avec la Hollande, et dans des vers adressés à Charles II, sur sa restauration. Ses iambes en faveur de la philosophie de Hobbes lui ont attiré le reproche d'irréligion, et devaient au moins déplaire aux théologiens de son temps. Il était fort instruit sur les diverses branches de la littérature, mais principalement estimé comme latiniste. Ses meilleurs écrits ont été imprimés sous le titre de *Literary Remains* (Restes littéraires), à la suite de sa vie, par Warton, 1761, in-8°. X—s.

BATHURST (ALLEN), gentilhomme anglais, naquit à Westminster, en 1684, et fut envoyé par ses parents à l'université d'Oxford. Il fut, en 1705, élu au parlement par le bourg de Cirencester, et se joignit au parti des torys, qui le porta dans la chambre haute, en 1711. Lord Bathurst prit une part active, pendant vingt-cinq ans, aux débats de la chambre haute, s'opposa de toutes ses forces aux mesures de la cour, et particulièrement à l'administration de Robert Walpole. Après avoir été membre du conseil privé du roi George II, trésorier du prince de Galles (George III), il obtint une pension de 2,000 liv. sterl. à l'avènement de ce prince à la couronne, et fut créé comte Bathurst, en 1772. Il mourut en 1775, âgé de 91 ans, s'étant éloigné des affaires quinze ans auparavant. Son esprit et ses connaissances l'avaient mis en relation avec Swift, Pope, Addison et autres grands personnages, et, à en juger par quelques lettres conservées dans la correspondance de Swift, son commerce était très-agréable. Pope lui a adressé son *Épître sur l'usage des richesses*, et Sterne en a tracé ce portrait dans sa 3° *Lettre à Élisabeth* : « Ce seigneur, je le répète, est un prodige. A quatre-vingts ans, il a tout l'esprit, toute la vivacité d'un homme de trente, une disposition à se laisser plaire, et le pouvoir de plaire au delà de tout ce que je connais; ajoutez à cela de l'instruction, de la politesse, de la sensibilité. » On peut lire une notice intéressante sur Allen Bathurst dans l'*Annual Register*, 1775, p. 22. — Son fils, Henri BATHURST, né en 1714, s'adonna à l'étude des lois, et fut nommé, en 1746, solliciteur général du prince de Galles, et ensuite son procureur général. En 1754, il reçut le titre de sergent-ès-lois, et fut nommé juge de la cour des plaids communs; en 1771, créé lord Apsley, baron d'Apsley, et élevé à la dignité de grand chancelier d'Angleterre. En 1776, il remplit les fonctions de

grand sénéchal au procès de la duchesse de Kingston, puis remit au roi le grand sceau, en 1778. Lord Bathurst a écrit une brochure intitulée : *the Case of miss Swordfeger*, in-4°. Il a aussi publié en anglais la *Théorie de l'évidence*, in-8°, que l'on croit avoir servi de base au juge Buller, pour son *Introduction à la loi Nisi prius*. Il mourut en 1794. B—R j.

BATHURST (lord BENJAMIN), de la même famille que les précédents, né à Londres, en 1784, reçut une brillante éducation, et fut dès sa jeunesse destiné à la diplomatie. Une mission lui ayant été confiée auprès de la cour de Vienne, en 1809, il revenait de cette capitale avec des dépêches d'une grande importance, lorsqu'il disparut tout à coup, à son passage près de Hambourg, au moment où il allait s'embarquer pour l'Angleterre. Tout annonce qu'il fut assassiné par suite d'un crime à peu près semblable à celui dont le major Sinclair (*voy.* ce nom) avait été victime. On ne trouva d'autres traces de sa disparition qu'une partie de ses vêtements restée sur les bords de l'Elbe. Cette perte causa en Angleterre de très-vifs regrets, et l'on a fait longtemps d'inutiles recherches pour connaître les auteurs du crime. — Lorsqu'en 1815 l'ex-ministre de la police impériale, Savary, tomba dans les mains des Anglais, il lui fut adressé sur cet événement, par le ministre Bathurst, beaucoup de questions qui n'eurent point de résultat. La jeune et belle miss BATHURST, qui périt si malheureusement à Rome, où elle se noya dans le Tibre, le 10 mars 1824, était de la même famille. M—D j.

BATHYANI (CHARLES-JOSEPH, prince DE), de l'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de la Hongrie, naquit dans cette contrée, en 1697. Il y avait à peine un an qu'il était entré au service, que sa conduite à la bataille de Peterwaradin (1716) et aux sièges de Temeswar et de Belgrade attira l'attention du prince Eugène. Après avoir été attaché pendant quelque temps à l'ambassade de Constantinople, il accompagna ce prince comme général (1754), pour aller combattre les Français sur le Rhin. Appelé ensuite à l'armée de Turquie, sous les ordres de Khevenhuller, il se distingua aux journées de Rudawatz (1757), et de Cornia (1758). Cette dernière lui valut le grade de général de cavalerie. A la paix, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin; mais rappelé dès que l'Autriche eut connaissance des projets ambitieux de Frédéric II (1741), il vint prendre le commandement de la cavalerie dans l'armée qui devait combattre les Prussiens sous les ordres du prince Charles de Lorraine. A Czaslau, ce fut lui qui décida le succès du commencement de la journée; mais l'infanterie s'étant livrée au pillage, tous ces avantages furent perdus; avec sa cavalerie, il protégea la retraite et empêcha qu'elle ne devint une déroute. Après la prise de Prague, où il repoussa deux attaques dirigées sur la partie méridionale de la ville, il suivit Nadasti en Bavière, et devint gouverneur de ce pays. L'attaque soudaine du roi de Prusse, en 1744, et son invasion en Bohême, ayant nécessité des change-

ments dans les opérations militaires, le prince Charles de Lorraine fut rappelé en toute hâte de l'Alsace, où Nadasti et Traun avaient pénétré, et Bathyani, à la tête de ses Croates et des régiments qui avaient occupé la Bavière, se réunit au prince Charles, qui dut encore une fois combattre le roi de Prusse à la tête de 66,000 hommes, renforcés encore par une armée saxonne. Frédéric II se vit alors contraint de faire sa retraite et d'évacuer Prague et toute la Bohême, abandonnant son artillerie et ses bagages, et ne songeant plus qu'à couvrir la Silésie. L'évacuation de la Bavière par les troupes impériales avait fourni à l'empereur Charles VII l'occasion de rentrer dans ses États héréditaires, et il était revenu à Munich dans le mois d'octobre. Mais Bathyani, alors feld-maréchal, pénétra pour la troisième fois dans l'Élcetorat, s'empara de Bilshofen, où il fit 2,000 Hessois prisonniers, força le passage de l'Abens, prit Dingelfingen, et se rendit maître de tout le pays, après avoir remporté la victoire de Pfaffenhofen, sur les troupes du Palatinat et les Français réunis sous le commandement du maréchal de Ségur. Le succès des armes autrichiennes détermina l'électeur Maximilien à demander la paix; Marie-Thérèse la lui accorda, et le traité fut signé à Fuessen, le 22 avril 1745. Bathyani fit ensuite la guerre dans les Pays-Bas, et se trouva aux batailles de Raucoux et de Lawfeld (2 juin 1747). A cette dernière, il se maintint dans sa position, jusqu'à ce que le duc de Cumberland lui eût envoyé dire qu'il allait se retirer. Bathyani ne quitta l'armée anglaise qu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. Là, se termina sa carrière militaire. Après l'avoir élevé à la dignité de prince, Marie-Thérèse le nomma conseiller intime, et lui confia l'éducation de l'archiduc Joseph. Décoré de plusieurs ordres, comblé de bienfaits par cette princesse et par François 1<sup>er</sup>, il passa de longues années dans la position la plus brillante, et mourut à Vienne, le 15 avril 1772. Z.

BATHYANI (le comte IGNACE DE), de la même famille que le précédent, est un des prélats les plus distingués qui aient occupé le siège épiscopal de Transylvanie. Né le 30 janvier 1741, dans la Hongrie, il fit ses études aux universités de Prague et de Vienne, embrassa l'état ecclésiastique, et partagea son temps entre ses devoirs et la culture des sciences. Nommé, en 1781, à l'évêché de Weissenbourg (1), il donna ses premiers soins à l'administration de son diocèse, et publia d'utiles règlements pour son clergé; mais, dans le même temps, il se montrait le protecteur éclairé des sciences, accueillant les savants et mettant à leur disposition une bibliothèque précieuse, qu'il avait formée à grands frais. En 1796, il fit construire à Carlsbourg un observatoire, et le fournit de tous les instruments nécessaires. Ce prélat mourut dans sa ville épiscopale, le 17 novembre 1798 (2), âgé seulement de 57 ans.

(1) Cette ville se nomme en latin *Alba Julia* ou *Alba Carolina*.

(2) Dans son *Examen critique des Dictionnaires*, si rempli d'erreurs et d'inexactitudes, Barbier fixe la date de la mort de l'évêque de Transylvanie au 27 brumaire an 7 (1799), oubliant que l'année avait commencé le 21 septembre 1798. Cette inadvertance, si facile

Sa mort fut une perte pour l'astronomie. Par son testament, il légua sa riche bibliothèque avec une somme de 40,000 florins à l'observatoire qu'il avait fondé. M. Ant. Martoufi, le directeur, en a publié la description sous ce titre : *Initia astronomica speculæ Bathianæ*, Weissenbourg, 1798, in-8° de 424 p. Outre une traduction latine du *Manuel* de Beuvlet (*voy.* ce nom) et la première édition des œuvres du bienheureux Gérard, évêque de Chodna (*voy.* ce nom), on doit au comte de Bathyani : 1° *Responsa ad dubia anonymi adversus privilegium S. Stephani, S. Martini de monte Pannoniæ archi-abbatiæ concessum, anno 1001, proposita*, 1779, in-8° de 84 p. Cet opuscule parut sous le nom d'*Admans Palladius*. 2° *Leges ecclesiasticæ regni Hungariæ et provinciarum adjacentium collectæ et illustratæ*, Weissenbourg, 1783, grand in-fol., t. 1<sup>er</sup>. On ignore si cette importante collection a été terminée. — Le comte Théodore de BATHYANI, de la même famille que les précédents, conseiller intime de Sa Majesté impériale, magnats de Hongrie, etc., mort le 13 juin 1812, était un zélé protecteur des arts mécaniques, et il n'épargnait aucune dépense pour les faire prospérer dans sa patrie. W—s.

BATHYCLÈS, sculpteur grec, était de Magnésie. Il construisit, pour la ville d'Amyclée, un trône dont Pausanias donne la description la plus brillante; les Grâces et les Heures en formaient les principaux soutiens. On y voyait aussi la statue de Diane, et enfin un tel nombre de bas-reliefs et d'ornements, qu'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de la fécondité de l'artiste, ou de la magnificence et du goût d'un peuple qui demandait à l'art de pareils ouvrages. Toute l'histoire fabuleuse de la Grèce y était représentée. Il paraît que ce trône renfermait plusieurs sièges; mais sur le principal était placée la statue du dieu. Cette statue n'était pas de la main de Bathyclès; ce n'était qu'un ouvrage barbare et colossal, que son antiquité et la piété des Amycléens avaient rendu célèbre. Pausanias n'indique point le temps où vivait Bathyclès; mais il regarde le trône d'Amyclée comme étant d'une haute antiquité. L—S—E.

BATHYLLE, natif d'Alexandrie, fut le rival de Pylade (*voy.* ce nom), et l'un des plus célèbres pantomimes de l'antiquité. Il était esclave de Mécène, qui l'affranchit, et qui, si l'on en croit Tacite, eut avec lui une de ces liaisons infâmes qu'autorisait la corruption romaine. Les deux saltateurs, également habiles, également chers aux Romains, luttaient sans cesse l'un contre l'autre, et s'étaient partagé le domaine théâtral. Pylade excellait dans les scènes graves, sérieuses, et qui tenaient de la tragédie; Bathylle, dans les sujets rians et voluptueux, du genre de la comédie. On connaît la peinture énergique que fait Juvénal (sat. 6, v. 65), du jeu passionné de ce pantomime, dans la pièce intitulée *Léda*. La saltation de Bathylle se rapportait, dit Plutarque, au cordax, la seconde des trois divisions de la danse des

à rectifier a été copiée dans la *Biographie narrative des Contemporains*.

Grecs. Quoiqu'elle différât, ainsi que je l'ai dit, de celle de son rival, la jalouse les faisait souvent s'écarter des genres qui leur convenaient le mieux, et Bathylle ayant représenté une pièce intitulée : *Pan et les Satyres au banquet de l'Amour*; Pylade, pour l'imiter, donna aussi un banquet, celui de *Bacchus aux Satyres et aux Bacchantes*. Dans la nouveauté de l'art que ces deux grands acteurs avaient, sinon inventé, du moins perfectionné, et auquel ils donnèrent, en général, le nom de *danse italique*, leurs succès furent aussi brillants que rapides, et leurs démêlés occupèrent les Romains autant que les affaires les plus importantes de l'État. Ils étaient tous ou pyladiens, ou bathylliens; plus d'une fois même les deux partis furent près d'en venir aux mains: une semblable division s'établit entre les élèves des deux pantomimes, qui retinrent jusqu'aux noms de leurs maîtres. Sénèque reproche aux Romains de laisser s'éteindre successivement les diverses sectes philosophiques, tandis qu'ils sont si jaloux de perpétuer le nom de chaque histrion. On ignore l'époque de la mort de Bathylle. Nous avons le dessin de son tombeau; on y voit sa statue couchée, et, au-dessous, une inscription, que l'on trouvera, avec beaucoup d'autres relatives aux pantomimes, dans l'ouvrage de l'Aulnaye intitulé : *de la Saltation théâtrale*, Paris, 1790, in-8°. — Plusieurs autres auteurs anciens ont porté le nom de *Bathylle*. D. L.

BATILDE ou BATHILDE (Sainte), épouse de Clovis II, roi de France, fut d'abord esclave d'Archanbaud, maire du palais de ce monarque. Elle fut vendue par des pirates, qui avaient l'habitude de venir exposer sur les côtes de France les captifs qu'ils avaient enlevés de l'autre côté de la mer; ainsi, il est bien constant que Batilde était née en Angleterre; mais on n'a aucune preuve qu'elle descendit des rois saxons qui y régnaient à cette époque. Attachée au service de la femme d'Erchinoald, maire du palais de Neustrie, la jeune Anglo-Saxonne se fit remarquer par sa douceur, ses grâces, son esprit, sa beauté, autant que par la sagesse de sa conduite. Lorsque Clovis II fut en âge d'être marié, Erchinoald lui donna Batilde en 649, et fit de son esclave la femme de son souverain. C'est avec raison que Mézerai se demande : « Quelle fut plus grande, ou la hardiesse « de ce maire, ou la faiblesse du jeune roi ? » Au reste, jamais élévation ne fut mieux justifiée. Clovis II, dont la santé et la raison étaient également affaiblies par l'excès des plaisirs, mourut en 655, âgé de 25 ans, laissant trois fils, Clotaire III, Childéric II, et Thierry III. Erchinoald continua de gouverner; et Batilde, dont la sainteté inspirait aux Francs un extrême respect, fut associée au gouvernement. Elle parait s'être spécialement occupée à diriger les œuvres pies qui s'accomplissaient au nom de ses fils. Erchinoald ne survécut pas longtemps à Clovis II; à sa mort, les Neustriens élurent pour maire du palais Ebroin. Les Austrasiens ne voulant pas le reconnaître, Batilde envoya à Metz son second fils, Childéric II, auquel les Francs donnèrent pour tuteur le duc de Wulfoald, qu'ils firent maire du palais d'Austrasie. Ce partage parait avoir eu

lieu l'an 660. On ne sait rien avec certitude sur la régence de Batilde; tandis que les anciens historiens ne lui attribuent que quatre ans de durée, les modernes lui en donnent au moins huit, et Adrien de Valois a réussi assez bien à distribuer entre ces huit années les fondations de couvents et les actes de piété qui nous sont seuls connus du gouvernement de cette princesse. Elle restaura entre autres l'abbaye de Chelles; elle l'enrichit de dotations nouvelles et fut en quelque sorte sa seconde fondatrice. Elle avait annoncé le dessein de s'y retirer et de s'y vouer à la vie monastique; pendant quelque temps le maire Ebroin et ceux qui gouvernait avec lui s'opposèrent à sa retraite; plus tard, ils prirent de la jalousie de l'évêque Legebrand, que la reine consultait plus qu'eux et dont le crédit les offusquait. Ils le tuèrent vers l'an 664, et pour éviter les reproches de la reine, loin de s'opposer désormais à ses pieux désirs de renoncement au monde, ils la pressèrent eux-mêmes de s'enfermer dans son couvent de Chelles; elle y consentit sans peine, et y mourut vers l'an 680. (Voy. *Vita sanctæ Bathildis, reginæ Francorum*, p. 574-574; et Adrien de Valois, liv. 21, p. 224.) Il est bon de rappeler que l'esclave saxonne Batilde, n'oubliant jamais l'état d'où la Providence l'avait tirée pour la porter sur le trône, mit tous ses soins à abolir l'esclavage; elle s'occupa avec une égale persévérance de la réforme de l'Église dont la discipline était très-relâchée; et ses utiles règlements la firent adorer des pauvres et des ecclésiastiques. On a remarqué qu'elle n'accordait sa confiance qu'à des évêques, exemple qui fut depuis imité par presque toutes les reines régentes. Elle fut canonisée par le pape Nicolas I<sup>er</sup>; sa fête est célébrée le 30 janvier, regardé comme le jour anniversaire de sa mort. Ses reliques reposaient sur le grand autel de l'abbaye de Chelles, avec celles de St. Genès, son aumônier, évêque de Lyon, et celles de Ste. Bertile, abbesse de ce monastère. Baillet lui a consacré dans ses *Vies des Saints* un article intéressant. — De nos jours, madame Götting, auteur de plusieurs romans historiques, a pris *Bathilde, reine des Francs*, pour une de ses héroïnes. D—R—R.

BATISTIN (JEAN-BAPTISTE), dont le véritable nom était STUCK, musicien distingué, né à Florence vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, et mort à Paris vers 1745. On a de lui quelques opéras : 1<sup>o</sup> *Méléagre*, paroles de Jolly, 1709; 2<sup>o</sup> *Manto la Fée*, paroles de Meneson, 1711; 3<sup>o</sup> *Polydore*, paroles de la Serre, 1720. Batistin fut le premier qui fit connaître en France le violoncelle, et le premier aussi qui joua de cet instrument à l'orchestre de l'Opéra. K.

BATMANSON (JEAN), auteur anglais du 16<sup>e</sup> siècle, étudia à Oxford, et devint prieur d'un couvent de chartreux situé dans les faubourgs de Londres. Il écrivit contre Érasme et contre Luther. Quelques-uns de ses compatriotes l'ont représenté comme un homme également recommandable par sa piété et par ses talents, et d'autres, comme un disputeur ignorant et présomptueux; contradiction facile à expliquer dans un temps de partis. Il parait, par les ouvrages qui restent de lui, qu'il ne manquait ni

d'esprit ni d'érudition. Ce sont : 1° *Animadversiones in annotationes Erasmi in Novum Testamentum*; 2° *Traité contre quelques écrits de Luther* (il rétracta ensuite ces deux ouvrages, ce qui semblerait prouver que ses critiques n'avaient pas si tort); 3° *Commentaria in Proverbia Salomonis, in Cantica canticorum*; 4° *de unica Magdalena*; 5° *Institutiones noviciorum*; 6° *de Contemptu mundi*; 7° *de Christo duodenni*; 8° *sur les Mots MISSUS EST*, etc. Batmanson mourut le 16 novembre 1531. X—s.

BATON (CHARLES), fut appelé le *jeune* pour le distinguer de Henri Bâton l'aîné, qui exerçait comme lui la profession musicale. Celui-ci excellait à jouer de la musette, qui, vers le milieu du siècle passé, était fort à la mode; son frère brillait sur la vielle, qui, à la même époque, eut aussi un moment de vogue assez marqué. Charles Bâton a publié plusieurs pièces pour son instrument, qu'il avait perfectionné, comme on le voit dans un mémoire inséré, en 1757, dans le  *Mercure*; il avait augmenté l'étendue du clavier et inventé un moyen pour imiter sur cet instrument le coup de langue de la flûte et le coup d'archet du violon. Cet artiste est auteur d'un *Examen de la lettre de M. Rousseau sur la musique française*, Paris, 1755, in-8°; 2° édition en 1754; la première avait été publiée sous le voile de l'anonyme. De toutes les réponses faites au philosophe, c'est incontestablement la meilleure, et peut-être la seule digne d'être lue. Charles Bâton est mort en 1758. J.—A. DE L.

BATONI (POMPEO), né à Luques en 1708. Si l'on peut dire de quelqu'un qu'il est né peintre, c'est de Pompeo Batoni. Il ne dut aux professeurs de sa patrie que les principes de l'art (1); mais arrivé à Rome, il ne fréquenta aucune école, s'en tint à l'étude de l'antique et des ouvrages de Raphaël, et en apprit le grand secret de voir la nature, et de la représenter avec discernement et vérité. Ce fut ainsi qu'il acquit cette grande variété de caractères de tête, de physionomie, de beautés et d'expressions qu'on désire souvent dans les tableaux de quelques grands artistes qui se sont trop livrés à l'idéal. Batoni ne composait aucune scène qu'il ne l'eût vue dans la nature; elle seule lui donnait la première idée des poses de ses figures, et il ajustait ses draperies sur des modèles vivants, plutôt que sur le mannequin. Son coloris était clair, brillant, suave, et s'est conservé dans toute sa pureté. Il badinait avec le pinceau, et toutes les manières lui étaient bonnes, ou plutôt il n'avait point de manière. Quoiqu'il ne fût point lettré, il mettait de la poésie dans ses compositions, et réussissait particulièrement dans le genre agréable. Voulait-il peindre le caractère d'une jeune fille un peu coquette, il la représentait endormie; autour d'elle folâtraient des amours, l'un lui montrait des bijoux précieux, l'autre de riches vêtements; le troisième, plus voisin, était armé de flèches; la jeune beauté semblait sourire à ces riantes chimères qui, durant la veille, lui étaient sans doute familières, et qui embel-

lissaient jusqu'à son sommeil. Le cavalier Boni, dans son *Elogio di Pompeo Batoni*, compare Batoni à Raphaël Mengs, son contemporain : il appelle l'un le peintre de la philosophie, l'autre celui de la nature. Mengs arriva au beau, comme Protogènes, par la réflexion et l'étude; Batoni en fut doué par les Grâces, comme Apelles. Pompeo Batoni, habile faiseur de portraits, excécuta ceux de plusieurs papes et souverains (2). Il travailla aussi en miniature, et termina avec le même soin, mais sans sécheresse, quelques-unes de ses autres peintures. Beaucoup d'églises d'Italie possèdent des tableaux de ce maître; celui des Olivétains de Lucques, représentant le *Martyre de St. Barthélemy* et celui de *St. Catherine* à Sienné, sont fort estimés. Parmi ses ouvrages qui existent à Rome, Mengs donnait la préférence au *St. Celso*, de l'église de ce nom. Un autre tableau, représentant la *chute de Simon le magicien*, et qu'on voit aux Chartroux, devait être copié en mosaïque pour la basilique de St-Pierre. Pompeo Batoni avait adopté Rome pour sa patrie; il y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1787. Les exemples et les conseils de cet habile maître ont guidé une foule de jeunes peintres dans la bonne voie; aussi peut-on le considérer comme le restaurateur de l'école romaine moderne (3). C—N.

BATOU. Voyez BATU.

BATRACHUS, architecte, naquit à Lacédémone; mais il se distingua surtout à Rome, où il éleva, de concert avec Saurus, ou Sauros, son compatriote, un des temples renfermés dans les portiques d'Octavie. Les deux artistes, favorisés des dons de la fortune, voulurent s'immortaliser en élevant cet édifice à leurs frais, dans l'espérance d'y graver leurs noms; mais on leur en refusa la permission. Ils eurent alors recours à un stratagème pour parvenir à leur but; comme le nom de *Batrachus* répond, dans la langue grecque, à celui de grenouille, et *Saurus* à celui de lézard, ils firent sculpter ces animaux dans les ornements des colonnes. En 1774, on voyait encore dans le monastère de St-Eusèbe quelques-unes de ces colonnes et leur piédestal. Parmi les chapiteaux antiques qui ont été employés dans la construction de l'église St-Laurent, hors des murs de Rome, on en remarque un très-beau d'ordre ionique, où le milieu des volutes est occupé d'un côté par une grenouille, et de l'autre par un lézard. Il est probable que ce débris vient aussi du temple même construit par ces deux architectes. L—S—E.

BATSCH (AUGUSTE-JEAN-GEORGE-CHARLES), naturaliste, né à Iéna, le 28 octobre 1761, fut nommé professeur de philosophie dans la même ville, en 1792, et y fonda la société pour l'avancement des sciences naturelles : il en fut le directeur depuis 1795 jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 29 septembre 1802. Il a publié, en allemand ou en latin, plusieurs ouvrages sur la botanique et sur diverses parties de

(1) Celui de Joseph II, qu'il excécuta à Rome en 1769, lui valut des lettres de noblesse de la part de l'impératrice Marie-Thérèse. Z—o.

(2) Les dessins de ce peintre, conservés à l'académie impériale de Vienne, sont d'un fini précieux et plus savants d'anatomie que ses peintures. On possède de lui, au musée du Louvre, la *Vierge, les yeux baissés et les mains croisés sur sa poitrine*. Z—o.

(4) Il était élève de Conca, de Massucci et de Francesco Ferdinando. Z—o.

l'histoire naturelle, dont l'un des principaux est un traité des champignons, écrit en latin et en allemand, avec beaucoup de figures, intitulé : 1° *Elenchus fungorum, latine et germanice; accedunt icones 37 fungorum nonnullorum agri Ienensis, Hallæ, Magdeburgicæ, 1783, in-4°*. 2° *Elenchi fungorum Continuatio, 1784*. 3° *Dissertatio inauguralis sistens dispositionem generum plantarum Ienensium secundum Linnæum et familias naturales, Iéna, 1786, in-4°*. 4° *Traité sur l'organisation des corps*. 5° *De la Manière de dessécher les fleurs et les plantes pour en former des herbiers*. 6° *Histoire naturelle du genre des vers plats ou ténias en général, et de ses espèces en particulier, avec 5 planches, Halle, 1786, in-8°*. 7° *Essai d'une introduction à la connoissance et à l'histoire des plantes*. 8° *Essai d'une introduction à l'histoire des animaux et des minéraux*. 9° *Analyse botanique des fleurs de divers genres de plantes (en latin et en allemand), Halle, 1790, in-4°, avec 5 planches coloriées*. 10° *Remarques sur la botanique, 4 vol. in-4°*. 11° *Tabula affinitatum regni vegetabilis, 1804*. Cet ouvrage est le développement de la dissertation inaugurale, sur la distribution des genres de plantes par familles. Il consiste dans de nouvelles considérations pour combiner la méthode naturelle, avec une clef ou système artificiel, applicable à tous les genres connus. Il s'y trouve d'heureux rapprochements; mais il y en a beaucoup d'autres qui sont forcés, et même bizarres. L'ouvrage est terminé par une carte indiquant les rapports des différents genres. L'auteur est de l'opinion de quelques naturalistes, qui croient que les êtres organisés ne forment pas une chaîne simple, unique et continue; mais plusieurs qui se subdivisent, se rapprochent et s'entrelacent en manière de réseau : c'est ce que l'on nomme système de réticulation, qui est l'opposé de celui de la chaîne des êtres, lequel est le plus généralement reçu. 12° *Entretien sur la botanique et la physiologie végétale (en allemand), 2 parties, Iéna, 1792, in-8°*. 13° *Botanique pour les Dames et les amateurs de plantes (en allemand), Weimar, 1793, 1798, 1805, in-8°; traduite en français, et augmentée de notes et d'autres additions (par Bourgoing), Weimar, 1799, in-8°, avec 4 planches; c'est un livre élémentaire*. 14° *Mémoires pour l'histoire pragmatique des trois règnes de la nature (en allemand): Règne animal, 1<sup>re</sup> partie; Terres et Pierres, Weimar, 1800, in-4°, avec 5 belles planches coloriées*. On voit, par la suite des travaux de Batsch, que, malgré la brièveté de sa vie, puisqu'il mourut à 41 ans, il a rendu des services importants aux sciences physiques, et principalement à la botanique. Gmelin, dans *Systema Naturæ*, lui a dédié un genre de la famille des borraginées, auquel il a donné le nom de *Batschia*. D—P—s.

BATT. La littérature hollandaise connaît cinq auteurs de ce nom. — *Barthélemy BATT*, né dans la ville d'Alost, en Flandre, en 1515, embrassa le luthéranisme, essuya les persécutions de l'inquisition espagnole, et fut obligé de s'enfuir en Allemagne. Il s'établit à Rostock, et y mourut en 1559; il a laissé un ouvrage de morale : *de OEconomia christiana libri 2,*

Anvers, 1558, in-12. — Son fils, *Lievin BATT*, né à Gand, en 1545, suivit son père à Rostock, et acheva ses études à Wittemberg sous le fameux Melancthon; il obtint dans cette université le grade de maître ès-arts, en 1559. De retour à Rostock, il y enseigna d'abord en particulier, et puis en public, les mathématiques : mais forcé de quitter cette ville, à cause de la guerre et de la peste, il se rendit en Italie, et fut promu, à Venise, au grade de docteur en médecine. Lorsque la paix fut rétablie, il retourna à Rostock, et y obtint une chaire de médecine, qu'il remplit pendant vingt-cinq ans : il mourut en 1591. Il a écrit : *Epistolæ aliquot medicæ tractantes*. Ces lettres sont insérées dans les *Miscellanea* de Henri Smétius, son neveu, Francfort, 1611, in-8°. — *Charles BATT*, qui, depuis 1593 jusqu'en 1598, fut médecin de la ville de Dordrecht, a traduit de l'allemand et du français plusieurs ouvrages, entre autres, le *Livre de Médecine* de Wirtzung, la *Pratique de la Chirurgie* de Guillaume, et la *Chirurgie* d'Ambroise Paré. — *Jacques BATT*, secrétaire de la ville de Berg-op-Zoom, en 1500, était un homme savant, et jouissait de l'estime d'Érasme, qui lui a adressé plusieurs lettres, imprimées dans sa correspondance. Les premières sont de l'an 1498, et les dernières de 1500. On peut consulter sur lui Goudhoeven, *Chronique de Hollande*. — *Corneille BATT*, fils du précédent, naquit à Veere, en Zélande, vers l'année 1470 : il fut médecin dans sa ville natale, et se lia également avec Érasme. Il a écrit plusieurs ouvrages, entre autres une description du monde, sous le titre de *Wereld-bes chrijving*, publiée en 1512, qui contient des choses très-curieuses, dont Neijgersberg a profité, dans sa *Chronique de Zélande*. Cet ouvrage était déjà rare dans le temps de Boxhorn : Batt a composé la plupart de ses ouvrages pour le jeune seigneur de Béveren dont l'éducation lui avait été confiée. D—G.

BATT (GUILLAUME), médecin anglais, né à Colingborn, en 1744, se fit recevoir docteur à Montpellier, en 1770, voyagea en France, en Allemagne, en Prusse, en Hollande, en Suède et en Italie, et surtout se mit en rapport avec les savants les plus distingués. Le climat brumeux de l'Angleterre ne convenant point à sa santé, il vint se fixer à Gènes, où il fut nommé professeur de chimie en 1778. Il contribua beaucoup à introduire la vaccine dans ce pays. Lors de l'épidémie du typhus, en 1800, il s'attira l'attachement des Génois par le zèle dont il fit preuve en cette occasion. Il mourut dans cette ville, le 9 février 1812. Il a laissé des mémoires insérés dans le recueil intitulé : *Memoria della societa medica di emulazione di Genova*. Z—o.

BATTAGLIA (FRANÇOIS), sénateur de Venise, était issu de l'une des familles les plus distinguées de cette république. Imbu de tous les systèmes des novateurs, il se montra dès le commencement de la révolution de France un de ses plus zélés partisans; et lorsque l'armée française envahit l'Italie, en 1796, il proposa ouvertement dans le sénat de former une alliance entre les deux républiques. Cet avis ne fut point adopté, mais Battaglia fut nommé providéiteur des États de terre ferme, à la place de

Nicolas Foscarini. Bergame, Brescia et quelques autres villes des États vénitiens de terre ferme demandaient leur réunion à la Cisalpine. Le 19 mars 1797, le parti révolutionnaire qui y dominait fit arrêter Battaglia; il fut menacé et chassé de Brescia, et forcé de retourner à Venise, où il fut nommé *avogadore*, c'est-à-dire l'un des trois tribuns de la république. Mais la situation de cette république devenant de jour en jour plus alarmante, le sénat ne vit pas d'autre moyen de conjurer l'orage que d'envoyer des commissaires à Bonaparte, et le choix tomba sur Battaglia et Dandolo. Battaglia eut avec le général en chef de longues conférences dans lesquelles celui-ci le fascina complètement par ses manières tour à tour insinuantes et despotiques. Il fut néanmoins encore une fois obligé de retourner à Venise, lorsque Bonaparte s'empara ouvertement de Vérone et de toutes les autres villes de terre ferme. Ce fut alors que parut, sous le nom du provéditeur, une espèce de manifeste ou de déclaration de guerre contre les Français, dont le but était évidemment d'exciter des récriminations et des vengeances qui devaient amener la ruine de la république. Battaglia se hâta de démentir cette pièce mensongère, et le sénat en repoussa également la responsabilité (1). La suite des événements a suffisamment prouvé qu'en effet l'un et l'autre y étaient étrangers. Rentré dans le sénat, le provéditeur continua d'y usur de tout son crédit en faveur des Français, et il s'ouvrit, entre Pesaro et lui (*voy. PESARO*), une lutte qui ne devait finir qu'à la chute de la république. Ce fut à l'instigation de Battaglia qu'une flottille partit du port de Venise, pour transporter jusque dans cette ville la division Baraguay d'Hilliers. (*Voy. ce nom.*) Cependant, lorsqu'il vit sa patrie livrée aux Autrichiens, et lorsqu'il ne lui fut plus possible de se faire illusion sur le véritable but de tant d'intrigues, Battaglia en conçut un chagrin si profond, qu'il mourut à Venise en 1799, quelques mois après l'occupation de cette ville par les troupes autrichiennes. — **BATAGLIA**, colonel des gardes d'honneur du royaume d'Italie, mourut à Smolensk, en 1812, par suite des fatigues et des souffrances qu'il eussya dans la retraite de Moscou. M—D j.

**BATTAGLINI (MARC)**, né le 25 mars 1645, dans une petite ville du diocèse de Rimini, fut d'abord évêque de Nocera, en Ombrie, puis de Césène, où il mourut, le 19 septembre 1717; Ughelli (*Italia sacra*, vol. 2), se trompe en plaçant sa mort au mois d'octobre. L'ouvrage qui lui fit le plus de réputation est son histoire des conciles, *Istoria universale di tutti i Concilj generali e particolari di santa Chiesa*, Venise, 1686, in-fol. Malgré son titre, il ne parla point de tous les conciles, mais seulement des principaux, au nombre de quatre cent soixante-quinze; mais il donna, en 1689, une 2<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-fol., augmentée de quatre cent

trois autres conciles, et d'après laquelle ont été faites (aussi à Venise) celles de 1696, 1704 et 1714. On a encore de lui, outre quelques ouvrages de moindre étendue: *Annali del sacerdozio e dell' imperio intono all' intero secolo decimo settimo di nostra salute*, Venise, 4 vol. in-fol.; le 1<sup>er</sup>, 1701, le 2<sup>e</sup>, 1704, le 3<sup>e</sup>, 1709, et le 4<sup>e</sup>, 1714. Chacun de ces volumes embrasse les événements arrivés d'un jubilé universel à un autre, ou dans le cours de vingt-cinq ans. Ils ne sont point divisés par livres, mais par années. Le style a de l'affectation et de l'enflure; c'est le défaut de presque tous les écrits de ce temps, où l'on faisait peu de cas du naturel et de la simplicité. Il s'est fait du tout ensemble une 2<sup>e</sup> édition, à Ancône, 1742, 5 vol. in-fol. G—É.

**BATTALUS**, joueur de flûte d'Éphèse, célèbre par sa mollesse. Le poète Antiphane, qui vivait vers l'an 400 avant J.-C., avait fait une comédie sur lui, ce qui fit que son nom devint proverbe. Comme Démosthène était très-efféminé dans sa jeunesse, on lui donna le surnom de *Battalus*. C—R.

**BATTARA (JEAN-ANTOINE)**, ecclésiastique, médecin et botaniste italien, qui a exercé en même temps le sacerdoce et la médecine, ce qui n'est pas rare en Italie. Il était curé à Rimini, sa ville natale, où il est mort en 1789. Il observa avec beaucoup de soin les champignons qui croissent aux environs de cette ville, et il en a publié l'histoire: *Fungorum agri Ariminensis Historia*, Faenza, 1753; 2<sup>e</sup> édition, 1759, in-4<sup>e</sup>, avec 200 figures. Il les classa d'une manière particulière, et il en fit connaître plusieurs espèces nouvelles, dont il a donné des figures en 40 planches, qui, bien que médiocres pour l'exécution, sont néanmoins exactes, ayant toutes été dessinées par l'auteur. Il chercha à prouver que ce sont de véritables plantes, qui doivent leur origine à des graines, et non pas à la putréfaction, comme on le croyait assez généralement alors. Dans le nombre des champignons qu'il a découverts, il s'en est trouvé un qui se distingue des autres par des caractères particuliers; ce qui a engagé Person en à en faire un nouveau genre, sous le nom de *Battara*. Ce savant donna, en 1778, *Pratica agraria distributa in varii dialoghi*, Rome, 2 vol. in-42. Cet ouvrage, propre à l'instruction des gens de la campagne, a été réimprimé avec des augmentations de l'auteur, Césène, 1785, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. Battara a publié deux autres petits ouvrages: *Litteræ ad C. Toninium*, dans les *Atti dell' acad. di Siena*, t. 4, et *Epistola selecta de re naturali observationes complectens*, Arimini, 1774, in-4<sup>e</sup>, cum tab. æneis 4. Ce sont des lettres contenant des observations sur l'histoire naturelle. Jean Bianchi, plus connu sous le nom latin de *Planicus*, dont Battara avait été le disciple, contribua à l'édition du traité des champignons. D—P—s

**BATTEL (ANDRÉ)**, voyageur anglais, né dans le comté d'Essex, vers 1565, s'embarqua, le 20 avril 1589, à Londres, sur un navire marchand qui faisait voile pour le Rio de la Plata, avec deux autres petits bâtiments. Après un voyage difficile, les Anglais arrivèrent en automne à l'embouchure du fleuve; mais le manque de vivres, car ils furent ré-

(1) Ce manifeste avait été fabriqué à Milan par un nommé Salvadori, qui l'avait inséré dans son journal, le *Thermomètre politique*. Obligé de quitter l'Italie en 1799, ce journaliste se réfugia à Paris, où il vécut longtemps malheureux, et finit par se noyer.

duits à se nourrir de la chair des phoques qu'ils assommaient sur une île déserte, et un coup de vent, qui les empêcha de faire avancer leurs chaloupes contre Buénos-Ayres, les contraignirent de retourner au nord le long de la côte du Brésil. Ils gagnèrent une île du port de St-Sébastien, où est aujourd'hui la ville de Rio-Janeiro. L'équipage affamé se partagea en plusieurs bandes : les uns allèrent à la pêche, d'autres cherchèrent des fruits dans les bois. Sur ces entrefaites, des sauvages débarqués dans l'île s'avancèrent à travers des broussailles et se saisirent de cinq Anglais, du nombre desquels était Battel. Ces prisonniers furent menés aux Portugais, et n'éprouvèrent d'autre désagrément que celui de la perte de leur liberté. Au bout de quatre mois, Battel et un de ses compagnons furent mis à bord d'un paquebot destiné pour St-Paul-de-Loanda à la côte d'Afrique. Au sortir du bâtiment, Battel fut emprisonné, et bientôt après conduit à 130 milles de distance dans un fort sur les rives du Couanza. Il y menait depuis deux mois une existence fort triste, quand la mort subite d'un pilote portugais lui fit confier le commandement d'une péniche qu'il fut chargé de faire descendre le fleuve jusqu'à Loanda. Une maladie terrible le tourmenta pendant huit mois ; quand il eut recouvré la santé, le gouverneur de Loanda le chargea de conduire un petit navire qui devait aller chercher de l'ivoire, de l'huile de palme et du blé dans le Zaïre. Son expédition fut heureuse, ce qui lui valut de nouvelles commissions du même genre et la promesse de sa liberté, s'il continuait à servir avec le même zèle. Cependant il essaya de se sauver sur un navire hollandais ; mais ayant été découvert, il fut ramené à terre, jeté dans un cachot où il passa deux mois, et banni ensuite à Massangano dans l'intérieur, où il resta six ans. S'étant enfui alors, avec plusieurs compagnons d'infortune, il fut repris par les Portugais et traîné à Loanda. Il y était au cachot, depuis trois mois, quand on le fit entrer dans une troupe de quatre cents bannis qui venaient d'arriver du Portugal, et qui portaient pour la province d'Ilhamba. Battel était condamné à porter les armes pendant toute sa vie au service du roi de Portugal dans le Congo. L'armée fit de nombreuses conquêtes et un butin immense. Battel, blessé grièvement à la jambe, fut transporté à Loanda, puis employé à commercer le long de la côte. Ayant pris part à une expédition militaire dans l'intérieur, les Portugais, ses compagnons, le laissèrent en otage aux nègres en lui promettant de revenir dans deux mois et lui donnant un fusil et une petite provision de munitions. Le terme expiré, Battel fut traité avec rigueur, cependant il avait la faculté d'aller d'un lieu à un autre, et il en profita pour parcourir le pays. Au bout de seize mois les nègres revinrent vers l'ouest ; Battel, qui avait constamment joui de beaucoup de considération parmi eux à cause de son fusil, profita d'un moment favorable pour se rendre à Massangano. Le gouverneur portugais le créa sergent ; et l'armée remporta de nombreux avantages. Battel servait depuis deux ans, lorsque des missionnaires annoncèrent la mort de la reine Éli-

beth, l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>, et la conclusion de la paix avec les Espagnols, alors maîtres du Portugal. Battel déclara son intention de retourner dans sa patrie ; le gouverneur y consentit, mais ensuite il rétracta sa parole. Battel irrité se retira dans les bois, résolu d'y vivre jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur qu'on attendait. Un jour qu'il s'était rapproché de la mer, il rencontra une chaloupe dont le patron était de ses amis, et qui consentit à le mettre à terre dans le port de Loango. Il y demeura trois ans parmi les nègres, revint ensuite à Leigh, dans le comté d'Essex, où il passa tranquillement le reste de ses jours. Le récit de ses aventures, publié par Purchas, qui l'a inséré dans son recueil, t. 2, liv. 7, porte ce titre un peu extraordinaire : *les étranges Aventures d'André Battel, de Leigh, en Essex; envoyé par les Portugais, prisonnier à Angola, et qui a vécu là ainsi que dans les contrées voisines pendant près de dix-huit ans*. Pinkerton a réimprimé cette relation dans sa *Collection de Voyages*, t. 16. On en trouve l'extrait dans l'*Histoire des Voyages* de Prévost, et dans tous les livres de ce genre. Purchas nomme Battel son cher voisin et rend témoignage à ses lumières et à sa bonne foi ; ils travaillèrent de concert à rédiger sa relation. Elle confirme sur beaucoup de points celle de Lopez (voy. ce nom), et donne également beaucoup de détails intéressants sur les mœurs des nègres du Congo. Battel parle en témoin oculaire de l'horrible anthropophage des Jagas. La traduction de Prévost est peu exacte ; elle a été reproduite sans changements dans l'*Histoire générale des Voyages* de M. Walckenaer. Quelques écrivains ont voulu révoquer en doute la véracité de Battel ; mais l'autorité d'un homme aussi judicieux que Purchas doit faire cesser la défiance inspirée aux lecteurs sérieux par le titre du livre. Les Anglais en font d'autant plus de cas, que c'est la première relation originale donnée dans leur langue où l'on trouve des renseignements sur le Congo. E—s.

BATTEUX (CHARLES), chanoine honoraire de Reims, né le 7 mai 1715 à Allend'huy, de l'ancien diocèse de Reims, passa dans cette ville ses premières années, y professa la rhétorique à vingt ans ; sa reconnaissance pour les encouragements qu'il reçut de la part des Rémois lui inspira en 1759 une ode latine (*in Civitatem Remensem*), qui fut traduite par de Saulx, chanoine de l'église cathédrale, et chancelier de l'université de la même ville. En 1750, Batteux fut appelé à Paris, où il enseigna les humanités et la rhétorique dans les collèges de Lisieux et de Navarre. Ce fut en qualité de professeur et au nom de l'université qu'il prononça deux discours latins, l'un *sur la Naissance du duc de Bourgogne*, et l'autre *de Gustu veterum in studiis litterarum retinendo*. Nommé professeur de philosophie grecque et latine au collège royal, il remplit avec distinction cette chaire, qui fut supprimée quelques années avant sa mort, et remplacée par la chaire d'éloquence française, que l'abbé Aubert, son disciple et son ami, occupa le premier. Batteux fut admis à l'Académie des inscriptions en 1754, et entra en 1761 à l'Académie française. Chargé plus d'une fois de représenter cette

compagnie, il parla, non avec cette recherche qui vise à l'effet, et semble donner le signal des applaudissements, mais avec la justesse et la clarté d'un esprit droit et lumineux. Il y reçut, à la place de l'abbé d'Olivet, son maître et son ami, l'abbé de Condillac, qui, par une rencontre singulière, fut remplacé le même jour que lui dans l'Académie. Encore plus estimable par une probité rigoureuse et par ses qualités personnelles que par ses talents littéraires, le caractère bienveillant et paisible de l'abbé Batteux le fit échapper, du moins de son vivant, aux persécutions de l'envie. Bon parent, il soutenait par ses bienfaits une famille nombreuse et peu fortunée. Excellent citoyen, il prenait aux revers et aux succès de la France un intérêt qui allait jusqu'à l'émotion. Grave sans austérité, mais plutôt par état que par caractère; doué de beaucoup de dignité dans l'âme, la figure et le maintien, il apportait dans la société une gaieté douce, une conversation solide et instructive, une philosophie exempte de fiel, étrangère à l'esprit de parti. Né d'une complexion robuste en apparence, mais altérée à la longue par le travail du cabinet, après avoir éprouvé pendant quelques années des maux de nerfs, il fut emporté par une hydropisie de poitrine le 14 juillet 1780, lorsqu'il entra dans sa 78<sup>e</sup> année, et fut inhumé dans l'église de St-André-des-Arcs, où le ministre Bertin lui fit construire un tombeau. Il fut remplacé à l'Académie française par Lemierre, et eut l'honneur d'être loué par Delille, alors directeur de cette compagnie. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Principes de la Littérature*, 6 vol. in-12, Paris, 1774 et 1777; Strasbourg, 1800; Paris, Aug. Delalain, 1824; et avec une notice historique sur l'auteur, *ibid.*, Bellavoine, même année. La 1<sup>re</sup> édition, qui parut en 1765, est intitulée : *Cours de Belles-Lettres*, 5 vol. in-12 ou 5 vol. in-8<sup>o</sup>. On y trouve, ainsi que dans les suivantes, *les Beaux-Arts réduits à un même principe* (imitation de la belle nature), et le *Traité de la construction oratoire*, imprimés aussi séparément. Ces ouvrages, écrits avec moins de charme et d'abandon que le *Traité des Études* de Rollin, sont cependant devenus classiques chez les étrangers. On regarde le traité des *Beaux-Arts réduits à un même principe* comme la plus estimable de toutes les productions de Batteux, par la sagesse du dessin, la finesse des vues, et par la sagacité avec laquelle il décompose la métaphysique des arts et la ramène à des principes simples, lumineux et féconds (1). On a publié et réimprimé plusieurs fois, sous le titre d'*Éléments de littérature*, 2 vol. in-12, attribués maladroitement à Batteux lui-même, qui ne sont qu'un abrégé des *Principes de la littérature*. 2<sup>o</sup> Une traduction d'Horace en prose française, 1750, 1768 et 1805, 2 vol. in-12, fidèle, à quelques inexac-

(1) S'il est déjà difficile, en général, de borner tous les arts à un seul principe, l'auteur devait rencontrer encore plus de difficultés par rapport à la musique, d'abord, parce que chaque page de son ouvrage prouve le peu de connaissance qu'il en avait, et parce que la musique ne compte pas du tout parmi les arts d'imitation; c'est proprement un art d'expression. Le professeur Ramler a donné une bonne traduction allemande de l'ouvrage de Batteux, avec des notes.

tudes près, mais dénuée de grâce et de chaleur. Au reste, il avait la bonne foi de convenir lui-même qu'il s'était proposé de faciliter l'intelligence de l'auteur, et non de représenter fidèlement la force et l'harmonie d'un poète si souvent traduit sans être jamais imité. L'abbé Joly de Dijon, qui travaillait alors au *Journal des Savants*, critique cette traduction. Batteux lui répondit dans une brochure intitulée : *Observations de l'abbé Ninnin, professeur de seconde au collège de Navarre, sur un article du Journal des Savants du mois d'octobre 1750, concernant les poésies d'Horace traduites en français*, Paris, 1750, in-12. 3<sup>o</sup> *La Morale d'Épicure, tirée de ses propres écrits*, Paris, 1750 ou 1758, petit in-8<sup>o</sup>, dont la publication suivit de près la réception de l'auteur à l'Académie des inscriptions, écrit qui eut la gloire de fixer enfin l'opinion générale sur cet Épicure, jusqu'alors tant cité et si mal connu. 4<sup>o</sup> *Les quatre Poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau, avec les traductions et les remarques*, Paris, 1771, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; Brest, 1822, et Paris, Aug. Delalain, 1825, 1 vol. in-12. 5<sup>o</sup> *Histoire des causes premières, ou Exposition sommaire des pensées philosophiques sur les principes des êtres*, Paris, 1769, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. L'abbé Batteux a donné dans cet ouvrage des traductions d'Ocellus Lucanus, de la nature de l'univers, de Timée de Locres, de l'Ame du monde, et de la lettre d'Aristote à Alexandre, sur le système du monde. Il a été tiré des exemplaires de chacun de ces traités. Cet écrit, plein de recherches, où l'auteur fait voir avec quelle sage liberté il savait s'affranchir de ces respects de tradition si longtemps prodigués à des chimères, ne contribua pas peu, dit-on, à faire supprimer la chaire de philosophie au collège de France. 6<sup>o</sup> *Cours élémentaire à l'usage de l'École militaire*, 45 vol. in-12. Cette compilation, demandée à Batteux par le comte de St-Germain, et pour laquelle Chompré, Montchablon et Philippe de Prétot furent ses principaux collaborateurs, fut exécutée en moins d'un an, et ce travail précipité nuisit à la santé de l'auteur, qui s'altéra sans retour, et à la perfection de l'ouvrage, dont le peu de succès avança, dit-on, le terme des jours de Batteux. 7<sup>o</sup> *Chefs-d'œuvre d'éloquence poétique à l'usage des jeunes orateurs, ou Discours français tirés des auteurs tragiques les plus célèbres*, Paris, 1780 et 1821, in-12. 8<sup>o</sup> *Nouvel Examen du préjugé sur l'inversion*, Paris, 1767, in-12. 9<sup>o</sup> *Parallèle de la Henriade et du Lutrin*, Paris, 1746, in-12, ouvrage qui excita la haine de Voltaire contre l'abbé Batteux et contre Boileau. 10<sup>o</sup> *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs et les usages des Chinois*, 1776, 1789, 15 vol. in-4<sup>o</sup>, collection commencée par Batteux, et achevée par Bréquigny et de Guignes. 11<sup>o</sup> *Traité de l'arrangement des mots, traduit du grec de Denys d'Halicarnasse, avec des exemples et des remarques*, Paris, 1788, in-12. Ce dernier écrit, qui parut depuis sa mort, est suivi d'un discours où le traducteur entreprend de venger la langue française des préférences exclusives données aux langues grecque et latine. Quoique nourri dans l'étude des auteurs anciens, il avait su se défendre d'une prévention

aveugle en leur faveur, et l'on se rappelle que, lors de la querelle sur les inscriptions, il s'éleva contre l'opinion qui maintient encore parmi nous, sur nos monuments, l'usage exclusif d'une langue morte. 12° Plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Après le décès de l'abbé Batteux, il parut dans l'*Année littéraire*, 1780, numéro 27, une critique trop sévère des ouvrages de cet académicien. Nous y renvoyons le lecteur, et nous nous contenterons de faire observer, avec Delille, qu'on ne peut méconnaître dans Batteux le littérateur estimable, l'écrivain élégant, le dissertateur ingénieux, le grammairien habile et l'admirateur éclairé de l'antiquité. (Voy. *Discours prononcés à l'Académie française pour la réception de Lemierre*, et le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. 16, p. 47-84, 1781.) N—L.

BATTIE (GUILLAUME), médecin anglais, naquit de parents pauvres, en 1704, dans le comté de Devon. Il étudia d'abord à l'école d'Eton et ensuite à l'université de Cambridge. Après avoir pris ses degrés, et pratiqué quelques temps la médecine à Cambridge et à Uxbridge, il vint à Londres, où il obtint bientôt une grande réputation, et où il se maria. Il s'était fait connaître dans le monde savant, dès l'année 1729, par un essai d'édition d'Isocrate, édition qu'il compléta, en 1749, en 2 vol. in-8°. La part active qu'il prit dans la dispute qui s'éleva, vers 1750, entre le collègue des médecins de Londres et le docteur Schonberg, lui attira le ridicule honneur de devenir le sujet d'un poème intitulé *la Battiate*, dont deux chants seulement ont été imprimés. Il s'était beaucoup occupé des maladies de l'esprit. En 1757, étant alors médecin de l'hôpital St-Luc, et chef d'un établissement pour le traitement des aliénés, il fit paraître, en un seul vol. in-4°, un traité *sur la Manie*, où il critiquait la méthode adoptée par le docteur Monro. Jean Monro, fils de ce dernier, lui répondit avec vivacité, dans un petit écrit où il avait pris pour épigraphe ce passage d'Horace : *O major tandem parcas insane minori!* d'où les plaisants l'appelèrent le *major Battie*, substituant ce titre à celui de *docteur*. On doit encore à Guillaume Battie deux autres ouvrages intitulés, l'un : *de principiis animalibus Exercitationes in collegium regium medicorum*, en 4 parties, 1751 et 1752; l'autre : *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis nonnullis ad principia animalia accomodati*, 1762. Il mourut en 1776, âgé de 72 ans. X—s.

BATTIFERRI (LAURA), femme poëte italienne très-célèbre dans le 16<sup>e</sup> siècle, fille naturelle, mais légitimée de Jean-Antoine Battiferri d'Urbin, naquit en 1525. Elle annonça de bonne heure pour la poésie et pour les lettres des dispositions que son père se plut à cultiver par l'éducation, et se fit admirer dès sa plus tendre jeunesse par son talent poétique, joint à des connaissances littéraires et philosophiques très-étendues. Ayant épousé en 1550 le célèbre sculpteur et architecte florentin Barthélemy Ammannati, qui était lui-même très-instruit (Voy. AMMANNATI), elle ne cessa point de s'appliquer aux mêmes

études, et de donner chaque jour de nouvelles preuves de talent. Elle devint l'objet des éloges des gens de lettres et des poëtes les plus célèbres. Bernard Tasso, père du grand Torquato Tasso, ou le Tasse, la plaça même dans le 100<sup>e</sup> chant de son *Amadis* (st. 59), où il dit :

Laura Battiferra onore d'urbino.

Annibal Caro parle souvent et honorablement d'elle dans ses lettres et dans ses vers. Elle était de l'Académie des *Intronati* de Sienne. Elle publia en 1560 à Florence un premier livre de ses poésies : *il primo Libro delle Opere Toscane*, in-4°; mais il n'en a jamais paru de second. Ce volume a été réimprimé à Naples avec des additions, 1694, in-12. On a encore d'elle : *i sette Salmi Penitenziali, tradotti in lingua toscana, con gli argomenti sopra ciascuno di essi, e con alcuni suoi sonetti spirituali*, Florence, 1564, 1566 et 1570, in-4°, Naples, 1597, in-12. On trouve en outre beaucoup de ses vers dans tous les recueils du temps. Elle mourut en 1589, et fut enterrée dans l'église de San-Giovannino de Florence, où son mari le fut depuis auprès d'elle. G—É.

BATTISHILL (JONATHAN), compositeur anglais, né vers 1740, mort dans les premières années de ce siècle, jouit d'une grande réputation à Londres. Il fit graver, en 1760, son opéra d'*Almena*, paroles de Richard Bolt, et qui avait été représenté à Londres en 1764. Il a publié encore, en 1783, deux recueils de chansons anglaises à trois ou quatre voix. Il est appelé *Battishall* dans le *dictionnaire des musiciens* de Choron et Fayolle. Z—o.

BATTISTA. Un dictionnaire italien a donné, sur plusieurs auteurs qui ont porté ce nom, de petits articles insignifiants qu'on s'est cru obligé de copier dans plusieurs dictionnaires français. Pour ne pas paraître les ignorer, nous les fondrons tous ici en un seul article. BATTISTA, de Ferrare, secrétaire du duc Hercule II, écrivit plusieurs ouvrages théologiques, et quelques-uns d'histoire, vers l'an 1495. — BATTISTA (*Fulgose*), doge de Gênes, chassé par son aïeul, écrivit dans son exil, en 1483, neuf livres, *Exemplorum memorabilium*, qui ont été traduits par Camille Gilino, de Milan. — BATTISTA (*Ignace*), Vénitien, professeur de belles-lettres, selon Gesner, qui l'avait connu vieux, en 1545, écrivit : 1° *Historia imperatorum Romanorum*; 2° *de Origine Turcarum*. — BATTISTA, surnommé *Trovamala*, Italien qui vivait à Louvain, en 1585, écrivit une *Summa casuum conscientiarum*. Bellarmin (*de Scriptoribus ecclesiasticis*) a parlé de lui avec éloge. G—É.

BATTISTA, poëte latin du 15<sup>e</sup> siècle, que ces mêmes dictionnaires disent espagnol, *Spagnuolo*, mais né à Mantoue, était de la famille *Spagnuoli* de cette ville, mais n'en était, selon Paul Jove, qu'un rejeton illégitime. Il jouit, de son temps, de la plus grande célébrité; et, n'y eut-il que l'énorme quantité de vers qu'il publia, ce n'est point dans l'histoire des lettres un homme à qui l'on puisse ne donner que quatre ou cinq lignes, et dont on doive se borner à dire : *Scrisse molti poemi in 4 vol. alcuni contro la corte di Roma*. Ce poëte de Mantoue est

celui qu'en France on a conservé l'habitude de nommer le *Mantouan*. Il entra fort jeune dans l'ordre des carmes, et point du tout des carmélites, comme on l'a dit ridiculement en français, croyant traduire ainsi le mot italien *de' carmelitani*. Devenu général de son ordre, il entreprit d'y porter la réforme; et, n'ayant pu y réussir, il abdiqua, pour passer en repos le reste de sa vie. Il mourut en 1516, âgé de plus de 80 ans, selon Paul Jove et Tiraboschi. Il n'était donc pas né en 1448, mais vers l'an 1456. Sa renommée poétique était si éclatante, qu'elle imposa au savant Erasme lui-même, qui dit, dans une de ses lettres, qu'un jour Battista ne serait pas mis beaucoup au-dessous de son compatriote Virgile. Après sa mort, le marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, lui érigea une statue de marbre auprès de celle de Virgile. Il est impossible aujourd'hui de concevoir une illusion pareille, en lisant cette multitude de vers médiocres, et dans lesquels les règles même de la versification sont quelquefois violées. La réputation de tous ces seconds Virgile est sujette à ne leur pas survivre, tandis que le premier et le seul véritable peut dire, comme dans l'inscription gravée sur la porte de l'Enfer du Dante : *Ed io eterno duro*. Les poèmes de Battista Spagnuoli ou du Mantouan furent d'abord publiés séparément, ensuite recueillis en 3 vol. in-fol., Paris, 1515, avec de longs commentaires, et enfin en 4 vol. petit in-4°, sans commentaires, Anvers, 1576. On distingue, dans cette masse de vers, 1° dix églogues, ouvrage de sa jeunesse, et l'un des moins mauvais de tous les siens : c'est ce qui est le plus connu de lui en France. On en a une traduction en vers français, sous le titre de *Bucoliques*, par d'Amboise, Paris, in-4°, sans date, mais sûrement du 16<sup>e</sup> siècle. 2° Un poème à l'imitation de celui des *Fastes*, sur tous les saints fêtes dans le cours de l'année, sous ce titre : *de sacris Diebus, ad Leonem X, pontificem maximum*. 3° Sept pièces en l'honneur d'autant de vierges saintes, et premièrement de la vierge Marie; l'auteur intitule ces pièces : *Parthenice prima, Parthenice secunda*, etc. C'est pour cela qu'un traducteur français, aussi du 16<sup>e</sup> siècle, a donné à sa traduction le titre de *la Parthénice Marianne*, etc., Lyon, 1525, in-fol. 4° Quatre livres de silves ou de poèmes mêlés sur divers sujets; des élégies, des épîtres morales, etc. G—É.

BATTISTA (JOSEPH), auteur italien du 17<sup>e</sup> siècle, qui jouit alors de toute la réputation que procuraient l'exagération, l'enflure et tous les vices de style les plus monstrueux. Il était né dans le royaume de Naples, entre Brinde et Tarente, dans un lieu nommé le *Grottaglie*. Il perdit ses parents en bas âge, et resta livré à des tuteurs qui, soit par négligence, soit par avidité, réduisirent presque à rien sa modique fortune. Il étudia d'abord dans sa patrie, ensuite à Naples, où il suivit des cours de philosophie et de théologie. Il fut même reçu docteur en cette dernière faculté, et prit l'habit ecclésiastique. Jean-Baptiste Manso, marquis de Villa, qui avait tant aimé le Tasse, et qui a écrit sa vie, prit beaucoup d'amitié pour le jeune Battista, et conçut une

telle opinion de son goût, qu'en mourant il ordonna, par son testament, que tous ses écrits lui fussent remis, et ne fussent imprimés qu'après qu'il les aurait revus et corrigés. Ayant perdu cet appui, Battista entra chez le duc d'Avellino, qui l'en avait pressé avec instance. Il y resta dix ans; mais il se retira enfin dans sa patrie, où il vécut longtemps solitaire, et souvent livré à la plus noire mélancolie. Devenu de bonne heure sujet à la goutte et à des accès de sciatique très-dououreux, il cherchait quelquefois à se distraire de sa tristesse et de ses douleurs, par de petits voyages à Salerne, à Paestum, à Tarente, sur les côtes du Mergellina, à Sorrento ou à Bari. Il mourut à Naples, le 6 mars 1675. A part les défauts de son style, c'était un des littérateurs les plus savants de son siècle. On a de lui : 1° des épigrammes latines (*Epigrammatum centuriæ 3*), Venise, 1655 et 1659, in-12. 2° Des poésies lyriques (*Poesie meliche*), divisées en 4 parties, qui parurent séparément à Venise, depuis 1653 jusqu'en 1664, in-12; puis les quatre parties ensemble, Venise, 1665, in-12, réimprimées en 1666. Il y en eut une 5<sup>e</sup> partie, Bologne, 1670, in-12; Parme, 1673, aussi in-12. 3° *Epiccedj eroici*, Venise, 1667, in-12, et avec des additions, Bologne, 1669, in-12. Crescimbeni et Quadrio disent qu'il fut le premier à emprunter le mot grec et latin *epicedium* pour signifier un morceau de poésie funèbre. 4° *Le Giornate accademiche* (en prose), Venise, 1670 et 1673, in-12. 5° *Affetti caritativi*, Padoue, in-12. Battista ne se fit point connaître pour l'auteur de cet opuscule, qui était une réponse vive et mordante à des critiques faites contre ses vers. Il n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, qu'il distribua à ses amis; ce petit volume est fort rare. 6° *Della Patria d'Ennio*, autre opuscule, où il soutient qu'Ennius était natif de Rudia, dans le voisinage de *Grottaglie*, fut d'abord imprimé dans deux recueils du temps; et ensuite, à la fin d'une édition de ses lettres, dont on va parler tout à l'heure. 7° *L'Assalone*, tragédie, Venise, 1676. Cette pièce et les deux ouvrages suivants furent publiés après la mort de l'auteur, par son neveu, Simon-Antoine Battista. 8° *La Poetica di Giuseppe Battista*, Venise, 1676, in-12. Crescimbeni a parlé de cette poétique, dont il loue la clarté, la brièveté et le jugement. 9° *Lettere, opera postuma ed ultima*, etc., Venise, 1677 et 1678, in-12; Bologne, 1678, in-12. C'est à la fin de ces lettres que l'on trouve la dissertation *Della Patria d'Ennio* dont il est parlé ci-dessus. G—É.

BATTISTI (BARTHÉLEMY) naquit le 14 mai 1755, à Roveredo, petite ville du Tyrol italien, illustrée dans le dernier siècle par Tartarotti, Vannetti, et les deux Fontana. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il passa à l'université d'Innsbruck pour y étudier la philosophie et la médecine. A l'âge de vingt-deux ans, il traduisit de l'allemand en italien les *Instructions medico-pratiques à l'usage des chirurgiens civils et militaires*, 1767, 4 vol. in-8°, ouvrage qui fut loué par le premier médecin de Vienne, le baron de Storck. C'est à cette traduction qu'il dut la protection de l'impé-

ratrice Marie-Thérèse, qui lui fit présent d'une médaille en or. Il se rendit à Vienne pour y étudier la clinique sous le célèbre Stoll, et pour y prendre le doctorat. Sa dissertation inaugurale, qui parut sous le titre de *fœminarum Morbis*, fut traduite en plusieurs langues, et lui fit beaucoup d'honneur. En 1684 il fut nommé premier médecin du grand hôpital de Vienne, et en 1788 envoyé en Lombardie comme inspecteur des hôpitaux et directeur de celui de Milan. Lorsque les Français occupèrent cette contrée, Battisti, voulant rester fidèle à l'empereur, revint en Autriche; et en 1804 il fut envoyé en Dalmatie comme conseiller du gouvernement et médecin délégué de l'empereur. Les Français étant devenus maîtres des provinces illyriennes, par le traité de Vienne, en 1809, Battisti se retira dans l'île de Pago, puis à Zara, où il exerça la médecine et délivra les habitants d'une maladie contagieuse. Lorsque la Dalmatie fut rendue à l'Autriche en 1814, il recouvra son emploi de conseiller, et en 1818 il eut l'honneur d'accompagner l'impératrice Caroline, déjà infirme, dans un voyage maritime en Dalmatie. Cette princesse lui fit don d'une bague en diamants, et l'empereur François 1<sup>er</sup> lui accorda sa retraite avec tous ses appointements. Il se retira alors à Fiume, où il mourut le 6 mai 1831.

G—G—Y.

BATTONI. Voyez BATONI.

BATTORI, ou BATHORI (ÉTIENNE), prince de Transylvanie et roi de Pologne, né dans une condition privée, s'éleva lui-même au trône par ses talents et par de belles actions. Nourri dans les camps, il montra de bonne heure de l'inclination pour les armes, et s'acquitta par son courage et par sa prudence l'estime des soldats et du peuple. Les Transylvains eurent recours à lui dans un différend survenu avec la cour de Vienne, et il eut le bonheur de tout régler à la satisfaction des deux partis. La souveraineté de la Transylvanie étant devenue vacante par la mort de Jean Sigismond, neveu de Sigismond II, roi de Pologne, Étienne Battori fut élu prince, en 1574, d'un consentement unanime, sans avoir brigué cet honneur, ni même conçu l'idée de s'élever ainsi au-dessus de ses concitoyens. Cette dignité lui fraya le chemin du trône. Battori paya un tribut au sultan Sélim II, en 1575, pour obtenir l'investiture de la Transylvanie. Le prince ottoman lui envoya par un chiaoux la masse d'armes et le sabre, en lui enjoignant de ne faire aucune alliance avec les puissances chrétiennes sans son agrément. Amurath III, en 1575, récompensa la soumission de Battori, en le faisant préférer, pour le trône de Pologne, à Maximilien d'Autriche, son concurrent. Plusieurs sénateurs s'étaient déjà déclarés pour ce prince, mais le reste de la noblesse fut pour Battori qui, s'avancant en Pologne avec une armée, vit son élection appuyée de toutes les forces de l'empire ottoman. Élu roi de Pologne en 1576, à condition qu'il épouserait la princesse Anne, sœur de Sigismond Auguste, dernier souverain du sang des Jagellons, il fut couronné à Cracovie avec la reine son épouse, et jura de maintenir les droits et la liberté de la na-

tion. Il régna avec gloire; toutes les provinces lui étaient soumises, à l'exception de Dantzick, qui tenait encore pour la maison d'Autriche : Battori força cette ville de le reconnaître pour roi. Il soutint ensuite la guerre pendant cinq ans contre les Russes, qu'il défit en plusieurs rencontres, et obligea le czar de lui céder toute la Courlande et une partie de la Livonie. La paix une fois rendue à la Pologne, Battori donna toute son attention au gouvernement civil, à l'administration de la justice et à la discipline de l'armée. Ce fut lui qui, par de sages règlements, fit de la cavalerie polonaise la principale force de la nation, et la rendit si redoutable aux Moscovites et aux Turcs. Il disciplina aussi les Cosaques, qu'il opposa avec succès aux Tartares, en les attachant au service de la Pologne. Ce prince employait ainsi les loisirs de la paix, lorsque les Suédois, voulant profiter d'une révolte survenue à Riga, cherchèrent à s'emparer de cette ville. Le roi de Pologne prit aussitôt des mesures rigoureuses pour étouffer la sédition. La ville négocia; mais Battori voulait qu'elle implorât sa clémence; et comme les députés y mettaient des conditions, il entra dans un si grand accès de colère, qu'il en mourut peu de jours après à Grodno, le 15 décembre 1586, dans la 54<sup>e</sup> année de son âge, sans laisser de postérité. Il était alors à la veille de déclarer la guerre aux Turcs. Prudent, brave, actif, juste, bienfaisant, Battori s'était attiré le respect et l'affection des Polonais, qui honorent encore aujourd'hui sa mémoire; mais toute la sagesse de ce prince ne put le préserver de ces accès d'emportement et de colère, voisins de la frénésie, dont il fut la victime. B—P.

BATTORI, ou BATHORI (SIGISMOND), était vavode de Transylvanie, l'an 1595, sous le sultan Mahomet III et l'empereur Rodolphe II. Uni aux vavodes de Valachie et de Moldavie, il secoua comme eux le joug que les Ottomans faisaient peser sur ces trois provinces chrétiennes. Il eut la gloire de vaincre le grand vizir Sinan-Pacha, qu'il força de repasser le Danube; il se trouva à la bataille d'Agria, qui n'eût pas été une défaite pour les impériaux, si l'on eût suivi les conseils et l'exemple de Sigismond Battori. Peu de temps après, ce prince guerrier, toujours victorieux, mais bizarre et inconstant, céda volontairement sa souveraineté à l'empereur Rodolphe, ne demandant en échange que la principauté d'Oppelen et de Ratibor, en Silésie, une pension de 50,000 ducats, et le chapeau de cardinal. Marié à l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, il devait faire casser son mariage, et embrasser l'état ecclésiastique; il ne cherchait plus que la solitude; l'activité et l'inquiétude continuelles de son esprit ne lui permettaient pas de dormir; il se réveillait en fureur au milieu de la nuit, et ne voyait que des spectres et des fantômes. A peine ce prince versatile eut-il fait ratifier la cession par les États, qu'il s'en repentit; il se travestit en moine, abandonna la Silésie, et s'enfuit en Pologne. Là, il fit un nouveau transport de sa principauté au cardinal André Battori, évêque de Warvie, qui alla en prendre possession, non pas sans

obstacle : Sigismond, en cédant la Transylvanie cette fois, la mettait sous la protection du sultan, dont il se reconnaissait tributaire. Michel de Valachie, allié des impériaux, marcha contre le cardinal, le battit dans un combat, à la suite duquel ce dernier fut tué en 1599, en cherchant son salut dans la fuite. Sigismond Batorri, qui changeait d'alliés comme de projets, se joignit alors aux Ottomans pour rentrer dans ses États, et en chasser le vayvode Michel, à qui l'Empereur en avait donné l'investiture. Sigismond fut vaincu, et ce prince guerrier, toujours heureux jusque-là, fut abandonné par la fortune dès qu'il eut réuni ses armes à celles des infidèles. Il se réfugia en Moldavie. L'an 1600, les Transylvains le rappelèrent, et il redevint leur prince pour la troisième fois. Soutenu de nouveau par les Ottomans, les Tartares et les Moldaves, il se vit à la tête de 50,000 hommes, et n'en éprouva pas moins une déroute complète. Toujours battu, et reparaisant sans cesse, Sigismond chercha, en 1602, à se réconcilier avec l'Empereur : il céda encore une fois la Transylvanie, livra pour garantie toutes ses places fortes, et obtint à ce prix la faveur de rentrer dans les bonnes grâces de Rodolphe II, qu'il alla implorer à Prague, où il mourut, le 20 mars 1613, dans l'obscurité et l'oubli. S—Y.

**BATTORI**, ou **BATHORI** (**GABRIEL**), frère de Sigismond, devint prince de Transylvanie, en reconnaissant la suzeraineté de l'empereur Mathias. Il se mit sous la protection des Turcs, pour se maintenir contre le souverain, qui s'autorisait de la cession faite par Sigismond à l'empereur Rodolphe, en 1597. Batorri prit Hermanstadt, chassa de la Valachie le vayvode Radul, et fut forcé bientôt après de revenir en Transylvanie, tenir tête à Forgatz, lieutenant de l'empereur Mathias. Soutenu par les Ottomans dont il s'était reconnu vassal, et par les Tartares, il parvint à obliger Forgatz à se retirer; mais il gouverna ses sujets avec tant de dureté qu'ils se révoltèrent contre lui. Ils ne virent en lui qu'un usurpateur, quoiqu'il fût issu du sang de leurs anciens souverains. Les Transylvains élurent pour leur prince Bethlem-Gabor, et déposèrent Gabriel Batorri. Bethlem se mit sous la protection d'Achmet I<sup>er</sup>, qui le soutint contre son rival. Sandar-Pacha entra dans la Transylvanie avec 60,000 hommes. Batorri craignant de succomber, voulut transiger avec les Ottomans; mais en quittant leur camp, à la tête d'une faible escorte, il fut assassiné le 26 octobre 1613, et ce meurtre assura la paisible possession de la Transylvanie à Bethlem-Gabor. S—Y.

**BATTORI** (**ÉLISABETH**, princesse DE), nièce d'Étienne Batorri, roi de Pologne, fut l'épouse de François Nadasty, grand seigneur hongrois, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, et frappa d'épouvante toute la Hongrie par une férocité qui n'avait point eu d'exemple dans les siècles précédents, et qui sans doute n'en aura jamais. Cette princesse avait rassemblé dans son château de Cseithe quelques jeunes personnes issues de pauvres familles nobles ou patriciennes, auxquelles on donnait un dot, et que l'on mariait à certaines époques dans des jours de fête. Cet usage s'est conservé dans les grandes maisons

de la Hongrie jusqu'au temps de Marie-Thérèse. Elisabeth punissait les plus petites fautes de ces jeunes personnes avec une sévérité qui tenait de la cruauté, et elle prenait plaisir à les voir souffrir. Un jour, en ayant fait frapper une avec violence et le sang de cette infortunée ayant rejailli sur son visage, elle crut en l'essayant s'apercevoir que sa peau était devenue plus blanche et plus douce à la place que le sang avait couverte; croyant avoir trouvé un moyen de se rajeunir et de recouvrer les attraits de ses premières années, elle conçut l'idée de prendre des bains dans le sang de ses victimes, et elle ne craignit pas de faire part de cette horrible pensée à deux vieilles parentes et à Filsko, nain de sa cour, qui devinrent ses complices. On porte jusqu'à trois cents le nombre des jeunes filles qui furent immolées successivement dans le plus grand secret. Cependant quelques circonstances furent enfin connues du public; et la disparition d'une jeune personne qui avait été promise en mariage acheva de tout révéler. Celui à qui elle devait donner sa main répandit de l'argent dans le château de Cseithe; ses soupçons se confirmèrent, et il parvint même à se procurer le corps de la malheureuse victime. Aussitôt il se rend à Presbourg, et, devant le tribunal assemblé, il pousse un cri de douleur qui excite une indignation générale. Mais le rang de l'accusée et l'importance des faits demandaient de promptes mesures. Le palatin de Hongrie, George Thurzo, s'étant rendu lui-même à Cseithe, surprit les coupables en flagrant délit. On venait d'égorger une nouvelle victime et son sang coulait encore dans le pot de terre destiné à être versé dans le bain d'Élisabeth. Bientôt livrées à la justice, les deux femmes qui avaient exécuté toutes les cruautés de cette princesse furent condamnées à avoir la main droite et la tête coupées; on coupa aussi la main droite au nain, et il fut brûlé vif. Élisabeth fut enfermée dans une prison obscure, murée de tous côtés; et elle mourut en 1614, après avoir langué pendant trois ans. Les faits de ce procès ont été imprimés; il est impossible de les lire sans frémir d'horreur. Le château de Cseithe, qui a appartenu au roi Mathias Corvin et à l'empereur Maximilien II, est tombé en ruines. Le concierge montrait encore naguère aux voyageurs le théâtre de ces atrocités, la cave profonde où l'on jetait les cadavres, le gros pot de terre où l'on recevait le sang des victimes, et le lieu où des monstres venaient répandre ce sang sur le corps d'Élisabeth. G—Y.

**BATTUS** I<sup>er</sup>, né à Théra, l'une des îles Cyclades, descendait, à la dix-septième génération, d'Euphémus, l'un des Argonautes. Quoique bégue, il fut choisi par l'oracle de Delphes pour conduire une colonie de Théra dans la Libye: il y passa, suivant Eusèbe, l'an 651 avant J.-C., et il s'établit avec ceux qui le suivaient dans une petite île attenante à la Libye, nommée Platée. Il passa ensuite sur le continent, où il fonda la ville de Cyrène, dans le voisinage d'une fontaine consacrée à Apollon. Il paraît assez probable qu'il ne fit que renouveler un ancien établissement; car, si l'on en croit les traditions mythologiques, qui ont toujours quelque fonde-

ment, Cyrène avait été bâtie, avant le siège de Troie, par un certain Aristée venu de la Thessalie. Battus régna 40 ans, et laissa, en mourant, le trône à Arcésilas, son fils. Hérodote dit qu'il s'appelait d'abord Aristote, et que ce fut la pythie qui lui donna le nom de *Battus*, qui signifiait roi, dans la langue des Libyens. Mais si ce nom avait eu cette signification, tous ses successeurs l'auraient pris; et cependant nous voyons les rois de Cyrène, durant huit générations, se nommer alternativement Battus et Arcésilas. C—R.

BATTUS II, surnommé l'HEUREUX, fils d'Arcésilas I<sup>er</sup>, monta sur le trône vers l'an 575 avant J.-C. Cyrène prit beaucoup d'accroissement sous son règne, par le grand nombre d'habitants qui y vinrent de toutes les parties de la Grèce : ces nouveaux venus s'emparèrent d'un canton considérable dont ils dépouillèrent les Libyens; ceux-ci alors eurent recours à Apriès, roi d'Égypte, qui, ne voyant pas sans inquiétude cette puissance se former dans son voisinage, envoya contre eux une armée considérable, qui fut taillée en pièces par les Cyrénéens. Battus II eut pour successeur Arcésilas II, son fils. C—R.

BATTUS III, surnommé LE BOITEUX, était encore fort jeune lorsque Arcésilas II, son père, mourut empoisonné par Laarchus, son frère, qui usurpa le trône. Eryxo, sa veuve, ayant vengé son mari en faisant périr le meurtrier, Battus monta sur le trône vers l'an 544 avant J.-C. L'amour de la liberté commençait à germer chez les peuples de la Grèce, et ils ne supportaient plus qu'avec peine le gouvernement d'un seul; les Cyrénéens, comme les autres, voulurent limiter l'autorité de leur roi, et comme il fallait pour cela des lois nouvelles, ils eurent recours à Démonax de Mantinée, qui attribua au roi une certaine portion de terres, lui conserva le droit de présider aux sacrifices et à ce qui concernait la religion, mais lui ôta presque tout le reste de son pouvoir, qu'il transféra au peuple et au sénat. Battus avait épousé Phérétime, dont l'origine nous est inconnue; il en eut un fils, Arcésilas III, qui lui succéda. — Il y eut un BATTUS IV, qui fut roi après Arcésilas III, son père; et un BATTUS V, fils d'Arcésilas IV; mais leur histoire nous est inconnue; on sait seulement que le dernier se retira chez les Évespérides, où les Cyrénéens le firent sans doute assassiner; car Héraclide de Pont dit qu'ils jetèrent sa tête dans la mer. C—R.

BATU, nommé aussi BATHY, ou BATOU, petit-fils de Djenguyz-Kan, succéda à son père Touchy-Kan dans la souveraineté du Captchac, en 1225 de J.-C. L'obscurité et la confusion qui régnaient encore dans l'histoire des nombreux successeurs de Djenguyz-Kan ne permettent pas de donner des notions bien justes sur le règne et les actions de Batou; on voit seulement que Djenguyz étant mort peu de temps après son avènement, il assista avec tous ses frères à l'élection du nouveau kan Octaï, et le suivit dans son expédition en Chine. A son retour, Octaï, satisfait de ses services, le renvoya dans le Captchac, avec une nombreuse armée, en lui ordonnant

de conquérir les pays septentrionaux de l'Europe. Cette armée se répandit dans la Russie, et de là en Pologne, en Hongrie, en Bulgarie, portant partout la désolation. De tous ces pays, la Russie seule fut soumise, après un séjour de dix ans qu'y fit Batou, et au bout duquel il rentra victorieux dans le Captchac. Plusieurs de ses armées envahirent encore ces mêmes régions, en 1252. Telboga, son lieutenant, ravagea tout le territoire de Susdal en Russie, défit André Jaroslawitz, près de Vladimir, prit la ville de Pereslawie, et en fit prisonnière la princesse. En 1254, le même général pénétra jusqu'à Bythomie, dans la contrée d'Opal. Vers le même temps, c'est-à-dire en 1255, mourut Batou; il portait le titre Sagin, ou Sain-Kan. D. Guignes fait observer que son nom signifie force, dureté, et sans doute courage. Son frère Bérékéh-Kan lui succéda. J—N.

BATZ (MANAUD III, baron DE), fut l'un des quatre guerriers qui, en 1577, sauvèrent la vie à Henri IV, lors de son entrée dans la ville d'Eause, alors place forte au duché d'Albret. Séparé des siens par une infâme trahison, le prince fut assailli par toute la garnison, au cri de : *Tirez à la braye verte*; c'était Henri qui la portait, et qui, blessé, dut son salut aux quatre braves qui le défendirent, jusqu'au moment où ses troupes entrèrent dans la ville et le délivrèrent. Ce prince, dans ses nombreuses lettres au seigneur de Batz, lui parle souvent de ce trait de valeur avec une grâce qui fait autant d'honneur au monarque qu'au guerrier à qui elles sont adressées. Ce digne chevalier fut, en cette circonstance, plus heureux, mais non pas plus intrépide ni plus dévoué à son roi, que ne l'a été son arrière-petit-fils, dans l'action du 21 janvier 1793. (*Voy. Part. suivant.*) Les *Lettres de Henri IV à Mauaud, baron de Batz*, ont été imprimées, Paris, 18.., in-8°. E—K—D.

BATZ (JEAN DE), baron de Batz et de Ste-Croix, naquit à Goulz, près de Tartas, le 26 décembre 1760, de la même famille que le précédent, qui est l'une des plus anciennes de sa province, et dont on trouve la notice parmi celles des grands feudataires de France (1). Il était grand sénéchal de Nérac et du duché d'Albret, lorsqu'il fut élu député de la noblesse de cette sénéchaussée aux états généraux, en 1789. On lui avait donné le comte d'Artois pour premier collègue de députation; mais, malgré ses instances, ce prince, pour se conformer aux intentions du roi, crut ne pas devoir accepter. Le baron de Batz siégea au côté droit de l'assemblée et s'y distingua par des connaissances réelles en matière de finances. Nommé membre du comité de ce nom, il en combattit vivement les plans, surtout pour la création des assignats, qu'il assimila avec tant de raison, comme l'événement l'a prouvé, aux billets de la banque de Law. Président du comité de liquidation, il fit plusieurs rapports sur la dette publique; et, parmi les causes du délabrement des finances, il si-

(1) *Art de vérifier les dates*, in-fol., t. 2, p. 280; article LOMAGNE. Si l'on trouve dans cet article quelques faits déjà racontés par d'autres historiens, c'est qu'ils ont puisé littéralement à la source où nous-mêmes les avons consignés, c'est-à-dire dans nos *Mémoires historiques sur Louis XVII*, 3<sup>e</sup> édition.

gnala Périer, administrateur des eaux de Paris, comme débiteur de 20 millions envers le trésor royal. Il appuya différentes mesures qu'il jugea fort avantageuses à l'État ; mais par suite de son opposition constante à la destruction des principes de la monarchie, et persuadé que la constitution décrétée en amènerait la ruine, il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les opérations de l'assemblée nationale. Le baron de Batz sortit de France après la session ; mais il rentra dès qu'il vit que la cause du roi s'affaiblissait par l'émigration. On lit ces mots, à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1792, dans les journaux écrits de la main de Louis XVI, et saisis aux Tuileries dans l'armoire de fer : « Retour et parfaite « conduite de M. Batz, à qui je redois 512,000 « francs, » expressions qui attestent quelques particularités de la haute confiance que ce prince avait en lui et qu'il n'a point révélées. Après le 10 août, il quitta de nouveau la France. A la nouvelle que le procès du roi s'engageait, il forma le dessein de l'enlever de vive force ; mais, accouru à Paris dans les premiers jours de janvier, il reconnut l'impossibilité de tenter au Temple cette délivrance. Dès lors il résolut de l'exécuter pendant le trajet fort long que ce prince aurait à parcourir jusqu'à l'échafaud. Parvenu à former une association d'environ 2,000 jeunes gens, il avait concerté à la hâte les mesures les plus propres à réussir, tandis que les comités, afin de prévenir les mouvements dont ils étaient menacés, avaient ordonné un appareil formidable autour de la voiture, et des dispositions non moins effrayantes sur le lieu de l'exécution. La fatale voiture arrive à la porte St-Denis ; placé sur la hauteur du boulevard Bonne-Nouvelle, Batz cherche vainement, dans les rues latérales d'où l'attaque doit partir, les compagnons de son entreprise : elles sont désertes. Désespéré de cet abandon et près d'être forcé de reculer à l'approche de la voiture, il aperçoit cependant deux groupes, très-faibles à la vérité ; et deux jeunes gens sortis de l'un d'eux le joignent. Le moment est urgent. Accompagné de ces deux hommes intrépides et de Devaux, il s'ouvre un passage qu'on ne dispute point, et s'élançe avec eux, malgré la défense expresse, au travers de la haie ; chacun tire le sabre et le brandissant, ils s'écrient à plusieurs reprises : « A nous, Français ! A nous ceux qui veulent sauver « leur roi !... » Nul dans les rangs ne répond à ce cri héroïque. La terreur glace toutes les âmes. Batz et ses dignes amis, qui n'aperçoivent aucun mouvement en leur faveur, repassent au travers de cette haie d'hommes stupéfaits ; ils appellent les deux groupes, ceux-ci accouraient. A l'instant, l'un des corps de réserve, averti par un vedette, fond sur Batz et ses braves ; les deux jeunes gens veulent se jeter dans une maison, ils sont massacrés ; Batz et Devaux disparaissent. Tous ces faits avoués par Devaux dans les interrogatoires qu'il a subis, et d'après lesquels il fut envoyé à l'échafaud, sont confirmés, ainsi que ceux qu'on va lire, par des ordres et des instructions émanées des comités de la convention, ou par d'autres pièces que l'auteur de cet article a vérifiées dans les archives du tribunal révolutionnaire. Le baron

de Batz, que la tentative du 21 janvier et des dénonciations journalières rendaient l'objet des recherches les plus actives, n'en poursuivait pas moins un plan pour l'évasion de Louis XVII, de la reine Marie-Antoinette et des princesses détenues au Temple. Pour déjouer les batteries dirigées contre lui et pour conduire les siennes avec plus de sûreté, il était parvenu à gagner plusieurs des membres de la convention et de la commune, connus par leur influence dans leur parti, et à les rendre ses principaux agents. Il avait, tant dans Paris que dans les environs, diverses retraites sûres ; mais la plus habituelle était chez Cortey, épicier, rue de Richelieu, et capitaine de la section le Pelletier. Cet homme, sincèrement dévoué au baron de Batz, avait su capter la confiance du fameux Chrétien, juré du tribunal révolutionnaire et principal agent des comités dans cette section ; c'était par lui que Cortey avait été mis au nombre bien circonscrit des commandants à qui l'on confiait la garde de la Tour, lorsque sa compagnie était de service au Temple. Parmi les municipaux sur lesquels il pouvait compter, Batz se confiait principalement à Michonis. C'est à l'aide de ces deux personnes qu'il tenta d'exécuter l'enlèvement de la famille royale. D'abord Cortey le comprit un jour dans le nombre des hommes qu'il conduisait au Temple, et l'introduisit dans la tour. Lorsque Batz en eut observé le régime et les localités, il arrêta son plan ; Michonis l'approuva et se chargea de diriger tout dans l'intérieur. En même temps Batz s'assura dans la section d'une trentaine d'hommes hardis, avec qui nulle confiance n'était nécessaire avant l'action. L'exécution ne pouvait avoir lieu qu'un des jours où Cortey et Michonis seraient l'un ou l'autre en fonctions. Ce jour arrivé, Cortey, avec son détachement dans lequel est Batz, entre au Temple : il distribue le service de manière que les trente hommes doivent être en faction aux portes de la tour et de l'escalier, de minuit à deux heures du matin. De son côté, Michonis a pris ses mesures pour être chargé de la garde de nuit dans l'appartement des princesses. C'est donc de minuit à deux heures que les postes importants seront occupés par les libérateurs de la famille royale. Michonis, qui a su mériter la confiance des prisonniers, doit les revêtir d'amples redingotes dont quelques hommes initiés par Batz se sont surabondamment munis pour leur garde. Les princesses, sous ce déguisement et une arme au bras, seront placées dans une patrouille, au milieu de laquelle il sera facile d'envelopper le jeune roi. Cette patrouille sera conduite par Cortey, aux ordres duquel seulement, en sa qualité de commandant du poste de la tour, la grande porte peut s'ouvrir pendant la nuit. Au dehors, tout est préparé pour l'évasion la plus rapide ; le moment décisif approche, il est onze heures... Tout à coup le municipal Simon arrive ; il reconnaît Cortey. « Si je ne « te voyais pas ici, lui dit-il, je ne serais pas tranquille. » A ces mots et d'après quelques autres, Batz s'aperçoit que tout est découvert ; il veut immoler Simon, monter à la tour, et tenter l'évasion à force ouverte. Mais le bruit de l'arme à feu causera

un mouvement général, il n'est pas maître des postes de la tour et de l'escalier, et s'il échoue, il aggrave le sort de la famille royale... il s'arrête. Sous le prétexte de quelque bruit entendu à l'extérieur, Cortez se hâte de faire sortir une patrouille et Batz, qu'il a désigné pour en faire partie, s'éloigne du Temple. Ce n'est que longtemps après que les comités furent informés de toutes les circonstances de cette entreprise, et que l'arrivée inopinée de Simon, espion de Robespierre, en avait seule déconcerté toutes les mesures. Lorsque Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie, le baron de Batz voulut encore soustraire cette princesse au sort qui la menaçait. Les détails de son plan ne sont pas bien connus à cause du soin qu'il avait eu de n'en confier l'ensemble à personne ; mais on sait que, dénoncé comme ayant promis un million pour le succès de cette évasion, il trouva le moyen de faire arrêter les dénonciateurs, Senar, secrétaire du comité de sûreté générale, avoue dans des notes autographes et qui ne sont pas comprises dans ses *Mémoires*, que les révélations furent si incomplètes que tout ce que les comités purent savoir à ce sujet se réduisit à ceci : « Des gendarmes étaient gagnés : au renouvellement « des postes, la reine manqua de parler à celui qui, « ayant deux redingotes l'une sur l'autre, devait lui « en donner une et la faire sortir de la Conciergerie. « rie. » Il n'en est pas de même de la tentative faite au Temple ; tous les faits sont constatés par les pièces dont nous avons parlé et qui existent aux archives du tribunal révolutionnaire, où nous les avons consultées. Ces différentes entreprises et d'autres faits exagérés ou faux servirent pour envelopper un grand nombre de personnes dans la conspiration dite de Batz ou de l'étranger. Le 26 prairial an 2 (14 juin 1794), Élie Lacoste, au nom des comités de salut public et de sûreté générale réunis, lut un long rapport à la convention sur cette conspiration. « Un vaste plan, dit-il, était tracé par les « puissances coalisées et par les émigrés ; les conjurés « rés étaient disséminés sur tous les points de la « France, et les objets principaux de ce plan étaient « l'enlèvement de la *veuve Capet*, la dissolution de « la convention et la restauration de la monarchie. Tous les leviers destinés à renverser la république « étaient mus par un seul homme... le « baron de Batz. Pour l'exécution de l'entreprise, « ce Catilina moderne tenait ses conférences secrètes « dans un lieu de plaisance appelé *l'Ermitage de « Charonne*, aux portes de Paris. De là partait la « correspondance avec les agents éloignés. Batz, « continue le rapporteur, s'était d'abord entouré des « princes de Rohan-Rochefort, de St-Maurice et de « Marsan, etc. Le chef de la conspiration avait pensé « qu'il ne suffisait pas d'y voir des personnages dont « le nom était une garantie de leur zèle et de leur « dévouement, il avait cru qu'un des moyens d'assurer le succès était de s'attacher des conventionnels connus par leur jacobinisme, et pour qui rien « n'était sacré, pourvu qu'on pût satisfaire leur avidité. Il avait choisi Danton, Lacroix, Bazire, Cha- « bot et autres, dont la cupidité était connue, et

III.

« qu'il faisait agir diversément pour mieux parvenir « à son but ; enfin, Admiral et Cécile Renaud étaient « les instruments dont l'étranger s'était servi pour « enfoncer les poignards. Rien n'était plus facile que « d'acheter ces vils intriguants, ces assassins, puisque « Batz et ses complices réunissaient environ 20 millions, etc. » A la suite de cet absurde et incohérent rapport, les malheureux qui y sont nommés, au nombre de soixante, dont la plupart étaient tout à fait inconnus à Batz, portèrent leurs têtes sur l'échafaud ; lui seul parvint à se soustraire à la mort, bien qu'il ne fût point sorti de Paris pendant le régime de la terreur. Cette circonstance, dit un écrivain, a donné lieu aux plus fâcheuses insinuations ; mais il est impossible d'y ajouter foi depuis la publication des pièces authentiques déjà citées, et qui démontrent la chaleur avec laquelle le baron de Batz fut poursuivi par les comités et le prix qu'ils promirent à qui leur livrerait sa personne. Aussitôt que l'on put faire imprimer, Batz publia un écrit qui réfuta les fables odieuses du rapporteur Elie Lacoste. A la suite des événements de vendémiaire an 4 (octobre 1795), il fut arrêté comme ayant dirigé plusieurs des sections de Paris qui avaient pris les armes contre la convention, et il s'évada de la prison du Plessis. Tallien réveilla l'attention sur lui, dans la séance du conseil des cinq-cents, le 9 juin 1796, en dénonçant l'existence d'une conspiration « non moins dangereuse qu'aucune de celles sous « lesquelles la république avait été à la veille de succomber, et conduite, disait-il, par un baron de « Batz, poursuivi à juste titre, échappé par miracle, « et qui dispose de la police de Paris. » Le lendemain, le ministre (Cochon) vint démentir cette assertion de Tallien ; il déclara que, loin d'avoir jamais employé Batz, il avait au contraire donné plusieurs fois l'ordre de l'arrêter. Mais le baron s'était déjà mis hors de leurs atteintes en sortant de France. Rentré, ainsi que presque tous les émigrés, pendant le gouvernement consulaire, il fut désigné de nouveau comme agent de la maison de Bourbon ; il eut l'adresse d'échapper à toutes les surveillances : enfin, l'entraînement général vers un autre but lui prouva l'inutilité de ses efforts, et le ministre de la police, Fouché, sollicité par Regnault de St-Jean-d'Angély, ancien ami de Batz, lui promit sécurité, pourvu qu'il ne se mêlât plus d'affaires politiques. Depuis son retour en France, il vécut dans l'opulence que lui donnait sa fortune héréditaire. A la restauration, il fut nommé maréchal de camp et chevalier de l'ordre de St-Louis ; en 1817, on lui donna le commandement du Cantal et il s'en démit l'année suivante. Retiré dans sa terre de Chadieu, près de Clermont (Puy-de-Dôme), il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 10 janvier 1822. Le baron de Batz était fort instruit et ami des lettres. Il avait le projet d'écrire l'histoire des guerres de religion dans le 17<sup>e</sup> siècle, et il prétendait avoir trouvé la preuve que le parti protestant avait eu le projet de faire passer la couronne de France sur la tête d'un prince de la maison de Brunswick. Singulièrement actif, intrépide et fécond en ressources, Batz devait prendre

35

une grande part aux événements politiques de son temps. S'il n'eût pas plus d'influence, c'est ce qu'il ne fut que rarement secondé par ceux qui s'étaient liés avec lui, et que la frayeur les saïssissait au moment décisif. Enfin, sans lui donner autant d'importance qu'Élie Lacoste lui en donne dans son rapport, il suffit de lire les injonctions pressantes et réitérées des comités à Fouquier-Tainville, pour le rechercher et le faire arrêter par tous les moyens et à tout prix (300,000 fr.), et l'on sera convaincu des vives et continuelles alarmes que cet homme seul inspira à ceux mêmes qui faisaient trembler toute la France. — Le baron de Batz a publié : 1° *Cahiers de l'ordre de la noblesse du pays et duché d'Albret, dans les senéchaussées de Casteljaloux, Castelmoron, Nérac et Tartas, en 1789*, Paris, 1820, in-8° de 46 p. Cette brochure n'est guère composée que de pièces émanées de l'éditeur. 2° *La Conjuraton de Batz, ou la Journée des soixante*, in-8° de 100 p., sans date (1795), sans nom de ville ni d'imprimeur. L'auteur ayant été obligé de se cacher lorsque des feuilles étaient déjà livrées à l'impression, un éditeur a terminé l'écrit sur des fragments laissés par le premier. Il a composé : 1° *De la Journée appelée des sections de Paris, ou des 12 et 13 vendémiaire an 4* (octobre 1795); l'auteur en avait été l'un des principaux moteurs. Cet écrit, inédit, a été, par erreur, confondu avec le précédent. 2° *Histoire de la maison de France et de son origine, du royaume et de la principauté de Neustrie*, Paris, 1815, in-8° de 80 p., y compris l'épître dédicatoire, tiré seulement à 12 exemplaires en grand papier vélin. Ce n'est que l'introduction d'une histoire plus considérable. « Quoique le texte, dit l'auteur, soit composé, il a besoin encore d'être soigneusement revu avant d'être livré au public. » Nous avons sujet de croire que cet ouvrage n'existe plus. Un écrivain ayant prétendu qu'aucune tentative n'avait été faite pour sauver Louis XVI, le 21 janvier, l'auteur de cet article a publié : *l'Ombre du baron de Batz à M. P..... de M.....*; 1855, in-8°, écrit dans lequel il a réimprimé les pièces déposées au tribunal révolutionnaire, et qui est resté sans réponse. E—K—D.

BAUCHEREAU (GILBERT), naquit à Poitiers, le 22 janvier 1574, d'une famille distinguée. A l'âge de douze ans, il traduisit une partie des *Quatrains* de Pibrac du français en latin, et peu après il composa d'autres poésies latines plus importantes. En 1588 il en fit paraître un recueil imprimé à Paris sous ce titre : *Facès funereæ*. Plus tard Bauchereau donna au public un recueil intitulé : *Gilberti Blancherelli Pciades*, Poitiers, 1596, in-12. Ce n'est qu'une faible partie des poésies de l'auteur, dont il donne dans ce même recueil un long catalogue, et le surplus s'est perdu. Quelques-unes de ses productions annoncent de l'esprit et de la vivacité, et ont un coloris agréable. F—T—E.

BAUD (PIERRE LE), Voyez LEBAUD.

BAUDART (GUILLAUME), naquit à Deinse, petite ville de Flandre, de parents protestants, qui, obligés de quitter ce pays à cause de leur religion, allèrent s'établir à Emden. Le jeune Baudart entra de bonne

heure au collège de cette ville, et s'y appliqua avec beaucoup de succès au latin, au grec et à l'hébreu. Il fit ensuite un cours de théologie, et fut nommé pasteur, d'abord à Sneek, et puis à Zutphen. Le synode national de Dordrecht le chargea, conjointement avec Bogerman et Bucer, de faire une nouvelle traduction de l'Ancien Testament. Bucer étant mort quelque temps après, Bogerman et Baudart achevèrent seuls ce travail au bout de six ans. Ce dernier entreprit alors la continuation de l'ouvrage de van Meteren, depuis 1603 jusqu'en 1624. Elle parut à Arnheim, en 1624, sous ce titre : *Gedenkwaardige Geschiedenissen zo kerkelijke als werclidjke*, 2 vol. in-fol. Il composa en outre un recueil de sentences : *Apophthegmata christiana*, Amsterdam, 1637, in-4°; et fit des quatrains pour une collection de gravures représentant les guerres de l'Espagne et des Pays-Bas ; *Polemographia Belgica*, Amsterdam, 1621, in-4°. Cet ouvrage fut publié en français, sous le titre : de *Description des sièges, batailles, rencontres, etc., durant les guerres des Pays-Bas ou de Nassau*, Amsterdam, 1616, in-4°, fig. Baudart mourut à Zutphen, en 1640, âgé de 76 ans, après avoir été pasteur de cette ville durant trente-trois ans. D—G.

BAUDEAU (NICOLAS), chanoine régulier et prieur de St-Lô en Normandie, prévôt mitré de Widziniski en Pologne, de l'académie de Bordeaux, naquit à Amboise, le 25 avril 1750. Il s'attacha aux économistes, et composa, pour propager leurs principes, différents ouvrages dont le principal est un journal intitulé : *les Ephémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national*, 1765 et suiv., 65 vol. in-12. Le marquis de Mirabeau fut le collaborateur de Baudeau jusqu'en mai 1768, époque à laquelle l'ouvrage passa entre les mains de Dupont de Nemours. L'abbé Baudeau fut quelque temps attaché au duc d'Orléans. Il est mort vers 1792, dans la démenche la plus complète. Ses autres ouvrages sont : 1° *Analyse de l'ouvrage du pape Benoît XIV sur les béatifications*, 1759, in-12. 2° *Avis au peuple sur son premier besoin*, 1768, in-12. 3° *Avis aux honnêtes gens qui veulent bien faire*, 1768, in-12. 4° *Exposition de la loi naturelle*, 1767, in-12. 5° *Idées d'un citoyen sur les vrais pauvres*, 1765, in-8°. 6° *Sur l'administration des finances du roi*, 1765, 3 vol. in-8°. 7° *Sur le commerce d'Orient et la compagnie des Indes*, 1764, in-8°. 8° *Lettres d'un citoyen à un magistrat, sur les vingtièmes et autres impôts*, 1768, in-12. 9° *Lettres et Mémoires à un magistrat du parlement de Paris, sur l'arrêt du conseil du 15 septembre 1774*, in-12. 10° *Mémoires sur l'utilité des histoires particulières des provinces, et sur la manière de les écrire*, 1759, in-8°. 11° *Nouvelles Ephémérides économiques*, 1774-76, 19 vol. in-12. Dans le temps on rechercha particulièrement le volume de juillet 1776, n° 2, qui contient un *Mémoire sur les affaires extraordinaires de finances faites en France dendant la dernière guerre, depuis 1756 jusqu'en 1765*. Ce mémoire établit que pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus pendant ces sept années, le roi a touché au delà de la somme de 1 milliard 500 millions 227,764

livres, ce qui monte de 157 à 158 millions par an. On voit, par le relevé des divers objets qui forment ces levées de deniers d'augmentation, qu'ils portent presque tous à la charge des sujets. Le gouvernement trouva très-mauvais qu'un journaliste révélât aussi publiquement les secrets du ministère, et à cette occasion on ôta son journal à l'abbé Baudeau, qui fut exilé en Auvergne. 12° *Première Introduction à la philosophie économique*, 1771, in-8°. 13° *Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise*, 1785, in-8°. 14° *Charles V, Louis XII et Henri IV aux Français*, 1787, 2 vol. in-8°. 15° *Prospectus du canal de Bourgogne, pour la jonction des deux mers*, 1768, in-8°. 16° *Idée d'une souscription patriotique en faveur de l'agriculture, du commerce et des arts*, 1765, in-8°. 17° *Questions proposées à M. Richard de Glanvières, sur son plan d'imposition soi-disant économique*, 1774, in-8°. 18° *Éclaircissements demandés à M. Necker sur ses principes économiques*, 1775, in-8°. 19° *Sur l'état présent de l'agriculture en Angleterre, traduit de l'anglais, avec des remarques sur l'état de l'agriculture en France*, 1778, in-8°. 2° *Dictionnaire du commerce*, Paris, 1785, 5 vol. in-4°, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Il avait annoncé, en 1775, une nouvelle édition, en 12 vol. in-8°, des *Économies royales* de Sully, avec des notes et remarques de quelques économistes. Il n'en a paru que deux volumes. A. B.—T.

BAUDELOCQUE (JEAN-LOUIS), célèbre chirurgien accoucheur, naquit à Heilly en Picardie, département de la Somme, en 1746. Son père lui donna les premiers éléments de son art; il vint ensuite à Paris, où, collègue et émule de Desault, il s'appliqua à la fois à l'anatomie, à la chirurgie et à l'art des accouchements. Cette dernière branche de l'art de guérir venait de prendre, entre les mains de Smellie et de Levret, une direction nouvelle : on commençait à entrevoir que la facilité avec laquelle peut se faire cette opération de la nature devait dépendre des rapports mécaniques entre le volume de la tête de l'enfant et la capacité de cette partie du corps connue sous le nom de bassin, par laquelle elle doit passer. Solayrès, enlevé prématurément à la médecine, fixait alors dans des cours publics l'attention des praticiens sur ces rapports mécaniques. Baudelocque, riche de connaissances anatomiques et chirurgicales, acquises dans un service de quelques années à l'hôpital de la Charité, et dans le cours de l'école pratique où il avait même obtenu un des premiers prix, se voua alors exclusivement aux mêmes travaux. Solayrès, qui l'avait distingué parmi ses auditeurs, lui confia le soin de terminer un de ses cours qu'il était forcé d'interrompre, et le jeune Baudelocque justifia sa confiance. L'année suivante, Baudelocque, quoique non reçu encore, commença à faire des cours de lui-même; et le docteur Houstet, fondateur de l'école pratique et des prix qui y étaient décernés, sut éluder pour Baudelocque l'opposition que cette dernière raison mettait à ces essais. Le succès couronna le zèle du protégé et la bienveillance du protecteur. Depuis ce temps, la réputation de Baudelocque n'a fait que s'accroître, et peu de praticiens ont recueilli

plus de titres d'honneur. En 1776, il fut reçu par le collège de chirurgie de Paris. Sa thèse était : *An in partu propter angustiam pelvis impossibilis, symphysis ossium pubis secanda?* Il se déclarait alors opposé à cette section de la symphyse, préconisée par Sigaud, qui en voulait faire une application trop fréquente, et sur laquelle on est aujourd'hui revenu à une opinion mixte. Quelque temps après, ce même collège le nomma un de ses conseillers. Lorsque l'école de santé fut créée sur les débris des facultés de médecine et du collège de chirurgie, Baudelocque fut chargé d'y enseigner l'art des accouchements, et nommé en même temps chirurgien en chef et accoucheur de l'hospice de la Maternité. Successivement beaucoup de sociétés savantes se l'associèrent : pratiquant son art dans une immense capitale, il obtint une confiance illimitée, et, dans les derniers jours de sa vie, celle de l'empereur Napoléon, qui le nomma premier accoucheur de l'impératrice Marie-Louise. Tous ses succès sont réellement sanctionnés, soit par ce que la tradition a conservé du mérite de Baudelocque, soit par les nombreux ouvrages qui lui sont dus. Ce n'était pas un professeur brillant, mais judicieux, plein de clarté, grave et commandant le respect. Ses ouvrages, qui sont en quelque sorte devenus classiques, ont été traduits dans plusieurs langues. Voici ce qui les distingue de ceux qui les avaient précédés : les diverses positions que peut affecter la tête de l'enfant, partie qui, le plus généralement, se présente la première dans l'accouchement, et qui décide de la situation du reste du corps, y sont mieux précisées; d'après ces positions, et celles des autres parties du corps de l'enfant qui peuvent aussi se présenter, il établit diverses espèces d'accouchements, dont il indique alors, avec la plus scrupuleuse exactitude, les manœuvres. Suivant exactement la marche du corps de l'enfant, depuis l'organe musculéux qui le renferme jusqu'à sa sortie au dehors à travers le bassin, et jugeant les rapports que la nature établit elle-même entre les plus grandes longueurs de la tête et les plus grandes capacités du bassin, il observe que toujours elles se coordonnent, et il indique, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, les diverses directions que suit successivement le corps de l'enfant dans cette fonction naturelle. Cet habile praticien ramena, par son exemple, ses confrères à ne considérer l'accouchement que comme un acte qui entre dans le but de la nature, et que, dès lors, elle doit le plus souvent accomplir par ses propres forces. Il rendit beaucoup plus simples les secours exigés quelquefois, et concourut beaucoup à faire rejeter cet attirail effrayant d'instruments dont on surchargeait encore alors la pratique. Ce dernier mérite de Baudelocque rend plus odieuse l'inculpation injuste qui lui fut intentée dans les dernières années de sa vie. Un rival jaloux (le docteur Sacombe) osa soupçonner non-seulement ses talents, mais encore ses intentions. Les tribunaux retentirent de sa plainte, et en firent justice; mais Baudelocque n'en fut pas moins douloureusement affecté. Tout ce qu'il y avait alors de distingué dans son art s'empressa près de lui, pour lui faire oublier

cette peine ; et la postérité jugera de même, en s'en rapportant à ses seuls écrits. En voici la liste : 1° *Principes sur l'art des accouchements*, espèce de catéchisme par demandes et par réponses, in-8°, 1775. Le gouvernement fit réimprimer cet ouvrage, en 1787, au nombre de 6,000 exemplaires. Parmi les meilleures éditions qui ont paru depuis, on distingue celle de 1806, et surtout celle de 1821, précédée de l'éloge de l'auteur, et enrichie de 50 fig., 4 fort vol. in-12. 2° *L'art des accouchements*, 2 vol. in-8°, 1781, 1789, 1796, 1807 et 1822, avec 17 pl. Cette dernière édition est précédée de l'éloge de l'auteur, d'une notice sur sa vie. Le premier ouvrage était spécialement destiné aux sages-femmes et aux habitants des campagnes ; celui-ci, composé pour les chirurgiens et médecins, comporte plus d'étendue ; il n'eut pas moins de succès. 3° Un nombre considérable de mémoires, dissertations, rapports sur les maladies des femmes, des enfants, sur les accouchements, dont plusieurs peuvent servir à éclairer la médecine légale, insérés dans ceux de l'académie et dans plusieurs journaux de médecine. 4° Il a laissé inédite une *Collection d'Observations*, fruit de quarante années de pratique. Baudelocque est mort le 4<sup>er</sup> mai 1810. C. et A.—N.

BAUDELLOT DE DAIRVAL (CHARLES-CÉSAR), né à Paris, le 29 novembre 1648, fit ses premières études à Beauvais, sous Louis Hallé, son oncle, supérieur du séminaire de cette ville, et les acheva à Paris, où il eut pour précepteur l'abbé Danet. Il se destinait à la médecine. La mort de son père l'obligea de s'appliquer à la connaissance des affaires ; il fit son droit, fut reçu avocat, et plaïda avec distinction. Un procès, où sa mère était intéressée, l'appela à Dijon. Il employait ses heures de loisir à parcourir les bibliothèques et les cabinets des curieux. Le jeune avocat devint bientôt antiquaire. Du produit d'une cause qu'il plaïda à Dijon, pour le marquis de la Meilleraye, il y acheta un petit cabinet de livres, de figures et de médailles ; et, de retour à Paris, il sacrifia à ses nouveaux goûts tous les avantages que le barreau lui présentait. Son livre de *l'Utilité des voyages* le mit en liaison avec les plus célèbres antiquaires d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne, et lui procura le titre d'associé de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Madame duchesse d'Orléans lui confia son cabinet de médailles d'or et de pierres gravées ; l'académie des inscriptions l'admit dans son sein, en 1703. Nointel avait rapporté de Constantinople deux inscriptions fameuses, dont l'une, qui a plus de 2,000 ans, contient le nom des officiers et des principaux soldats que les Athéniens perdirent en une même année dans cinq expéditions différentes. Ces marbres passèrent à Thevenot, qui les plaça dans une petite maison de campagne à Issy. Après sa mort, Baudelot alla trouver ses héritiers, qui étaient de mauvaise humeur contre ces masses de pierre qui leur remplissaient toute une salle basse, et en fit l'acquisition. Sa joie lui prêta ce jour-là des forces d'athlète pour les charger presque seul sur la première voiture qu'on trouva, et les conduire pas à pas jusqu'au faubourg St-Marceau, où il demeurait. Il donna la même attention

à cette partie de son déménagement quand il vint demeurer au faubourg St-Germain ; mais, en attendant qu'il pût plaier ces pierres dans son appartement, il les avait fait ranger de son mieux dans la cour. Une jeune dame, qui occupait le premier étage et le rez-de-chaussée, affecta un jour de faire arrêter les boueux pour emporter ces décombres. Baudelot, de retour, fut instruit des projets de la dame, et, quelque tard qu'il fût, il ne se donna point de repos que ces restes infortunés de la Grèce ne fussent en sûreté sous son propre toit. Baudelot mourut le 27 juin 1722, laissant à l'académie des inscriptions ce qu'il avait de plus cher, ses livres, ses médailles, ses bronzes et ses marbres antiques. C'était un homme affable, modeste et très-zélé pour la science qu'il possédait. On trouve la liste de ses ouvrages à la suite de son éloge par de Boze, et dans les *Mémoires* de Nicéron ; mais ni l'un ni l'autre ne parlent de l'*Explication d'une pierre gravée dont l'empreinte a été envoyée à l'académie des inscriptions et médailles au mois de février 1708*, in-4° de 14 p., avec gravures, pièce rare. L'ouvrage de Baudelot, intitulé : *de l'Utilité des voyages, etc., et de l'avantage que la recherche des antiques procure aux savants*, Paris, 1686, 2 vol. in-12, a été réimprimé plusieurs fois ; la meilleure édition est celle de Rouen, avec les notes de Mahudel, 1727, 2 vol. in-12. « Le titre de cet ouvrage, dit de Boze (et après lui Nicéron), a trompé, et trompe encore tous les jours les lecteurs qui ne passent pas plus avant, c'est-à-dire le plus grand nombre. L'auteur, qui n'avait fait d'autres voyages que celui de Paris à Dijon, y borne toute l'utilité dont il parle à l'avantage qu'un homme de lettres qui voyage peut tirer de l'inspection, de l'étude et de la recherche des antiques. » Baudelot a rédigé le premier *Voyage au Levant* de Paul Lucas. A. B.—T.

BAUDER (JEAN-FRÉDÉRIC), conseiller de commerce de l'électeur de Bavière, né le 8 janvier 1715, à Hersbruck, s'est rendu célèbre par sa découverte des marbres d'Altdorf. Après avoir parcouru, en vendant du pain d'épices, la Bavière, l'Autriche, la Silésie, la Saxe, etc., il s'établit à Altdorf, et y fit le commerce des fers. Il découvrit peu après le marbre d'Altdorf, et fonda, à Nuremberg, pour le polir et le travailler, une manufacture qui subsiste encore. Il fit des recherches sur les pétrifications, et trouva une tête d'alligator, qui fut déposée dans le cabinet d'histoire naturelle de Manheim. Il perfectionna la culture du houblon. On a de lui un traité sur cette culture (Altdorf, 1776, in-4°), ainsi que plusieurs dissertations sur les marbres qu'il avait découverts. Une de ces dissertations a été traduite en français sous le titre de : *Relation des fossiles découverts depuis quelques années dans les environs d'Altdorf*, Altdorf, 1772, in-8°. G.—T.

BAUDERON (BRICE), né vers 1540, à Paray, dans le Charolais (aujourd'hui département de Saône-et-Loire), fit ses études et fut reçu docteur en médecine à Montpellier. Il fixa ensuite sa demeure à Mâcon, et y pratiqua son art jusqu'en 1625, époque à laquelle il mourut, âgé de 85 ans. Ses deux titres au souvenir de la postérité sont : 1° *Praxis medica*

*in duos tractatus distincta*, Paris, 1620, in-4°, qui, selon Haller, a été traduit en anglais sous ce titre : *Expert Physician*, Londres, 1657, in-8°, ouvrage de médecine proprement dite, assez riche en faits, et où l'on remarque surtout une érudition éclairée. 2° Une *Pharmacopée*, qui a dû être très-recherchée de son temps, à en juger par les nombreuses éditions qu'on en a faites, et qu'il serait trop long d'énumérer. Elle parut pour la première fois, in-8°, à Lyon, en 1588; elle fut ensuite réimprimée dans cette ville, en 1594, 1596, in-16; 1603, 1607; en 1613, selon Goulin; 1618, in-8°, 1625, etc. Sauvageon en donna postérieurement encore de nouvelles éditions, avec des additions, en 1639, 1641; Paris, in-8°, 1650, édition qui paraît n'être que celle de 1641, qu'on fit passer pour une édition nouvelle; Rouen, 1651 et 1661, qui paraissent être des contrefaçons; Lyon, 1654, 1655, 1664, 1681, etc. Elle fut aussi traduite en latin, sous ce titre : *Pharmacopœa e gallico in latinum versa a Philemone Hollando, cui adjecta sunt paraphrasis et miscendorum medicamentorum modus. Huic accedunt Joannis Dubois observationes in methodum miscendorum medicamentorum quæ in quotidiano sunt usu*, Londres, 1659, in-fol.; la Haye, 1640, in-12. J. de Castillo, selon Haller, l'a traduite en espagnol, Cadix, 1674, in-4°, et, selon Verny, elle l'aurait été en plusieurs autres langues. Une telle énumération indique suffisamment la réputation que cet ouvrage eut dans son siècle; et même dans le nôtre il n'est peut-être pas sans intérêt sous le rapport des recherches savantes qu'il contient, et de la multiplicité des opérations pharmaceutiques qu'il expose. Bauderon eut un fils qui suivit, mais sans éclat, la carrière de la médecine; la grande fortune du père lui permit d'acheter la terre de Senecé, qui est restée dans sa famille, et dont les descendants de Bauderon ont depuis porté le nom.

C—N. et A.

BAUDET (GUI), né à Beaune en Franche-Comté, à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, professa d'abord le droit avec distinction. Nommé chanoine, puis doyen du chapitre de Paris, il devint ensuite conseiller du roi en 1334; et en 1335 ou 1334, Philippe de Valois le nomma chancelier de France. Enfin il fut élu évêque de Langres, le 16 février 1356. Au mois de décembre de la même année, Gui Baudet prit part au traité entre Philippe de Valois et Alphonse de Castille. En 1357, il alla à Rome, où le pape Benoît XII l'aceueillit avec une grande distinction, et l'autorisa à assister avec les cardinaux à plusieurs consistoires, et la même année, il fut témoin du mariage de Charles de Bois avec Jeanne de Bretagne. Ce prélat mourut en 1359.

T.—P. F.

BAUDET (ÉTIENNE), graveur, né à Blois, en 1643, mort à Paris, en 1716, a gravé différentes estampes, d'après les Carraache, l'Albane, le Dominiquin, Bourdon, Pietre de Cortone, et autres. *L'Adoration du Veau d'or*, et le *Frapement du rocher*, d'après le Poussin, sont ses meilleurs ouvrages; en général, sa gravure est dure, et ses hachures, toujours enarrées, ne présentent aucune variété. P—E.

BAUDIER (MICHEL), gentilhomme du roi et his-

toriographe de France, naquit en Languedoc, dans le 16<sup>e</sup> siècle. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages qui prouvent moins de talent que de facilité : son style est lourd, ses phrases embrouillées; ses récits eoupés par des digressions inutiles, et qui, détournant l'attention du lecteur de l'objet principal, le fatiguent et l'ennuient. Baudier manquait d'ailleurs de cet esprit de critique si nécessaire, surtout à l'historien; incapable de distinguer un fait vrai d'un autre contrové ou apocryphe, il admet, sans examen, toutes les fables ridicules, tous les bruits populaires qu'il a puisés dans les sources les plus méprisables. Ces défauts n'empêchent pas qu'on ne puisse lire avec fruit, et même avec intérêt, quelques-uns de ses ouvrages, quand on a le goût formé, et qu'on est en état de démêler les choses vraies et qui doivent être admises, de celles qu'il faut rejeter. On a de Baudier : 1° *l'Histoire des guerres de Flandre depuis 1559 jusqu'en 1609*, traduite de l'italien de Lanario, Paris, 1618, in-4°. 2° *Histoire générale de la religion des Turcs, avec la vie de Mahomet et les actions des quatre premiers califes*, Paris, 1652, in-8°, curieuse et peu commune. 3° *Histoire générale du sérail et de la cour de l'empereur des Turcs*, Paris, 1626, in-4°; Rouen, 1658, in-8°, réimprimée avec *l'Histoire de la cour de la Chine*, 1642; et avec *l'Histoire des Turcs* de Démétrius Chalcondyle, traduite en français par Blaise de Vigenère, Paris, 1662, 2 vol. in-fol.; 4° *Histoire du cardinal d'Amboise*, Paris, 1654, in-4°, meilleure et plus estimée que celle qui fut eomposée par Jean Sirmond, dans l'intention de rabaisser les qualités de ce ministre, et de relever la gloire du cardinal de Richelieu. Sirmond, assez lâche pour flatter le pouvoir, n'osa cependant pas avouer son livre, et il se eacha pour le publier, sous le nom de *des Montagns*. 5° *Histoire de Romieu, ministre d'État du comté de Provence* (dans le 13<sup>e</sup> siècle), Paris, 1653, in-8°, ouvrage rempli de fables. 6° *Le Soldat piémontais revenant du camp de Turin, ou Histoire de la campagne d'Italie de l'année 1640*, Paris, 1664, in-8°. 7° *Histoire du maréchal de Toiras*, Paris, 1644, in-fol.; 1662, 2 vol. in-12. 8° *Histoire de la cour du roi de la Chine*, 1642, in-8°, et 1669, in-12. 9° *Histoire de l'administration du cardinal Ximenez*, 1653, in-4°. 9° *Histoire de l'abbé Suger*, Paris, 1645, in-4°. On peut conjecturer que Baudier mourut peu de temps après la publication de ce dernier ouvrage.

W—s.

BAUDIN (PIERRE-CHARLES-LOUIS), des Ardennes, né à Sedan, le 18 octobre 1748, d'un lieutenant général au bailliage de cette ville, fut destiné par ses parents au barreau. Il allait y débiter lors de l'exil des parlements en 1774; et, malgré les offres les plus séduisantes, il resta fidèle à leur cause, et ne reparut qu'avec eux. Il revint à Sedan en 1785. Il se disposait à y plaider, quand le président Gilbert des Voisins le chargea de l'éducation de ses enfants. Il y consacra une partie de sa jeunesse, se maria en 1783, et obtint ensuite l'emploi de directeur des postes dans sa ville natale. En 1790, il en fut nommé maire; puis, l'année suivante, député à l'assemblée législative, où il fit

partie du comité d'instruction publique. Quoique doué de quelques talents oratoires, il ne parut jamais à la tribune. Après le 10 août 1792, il fut encore nommé député à la convention nationale, et y vota la détention de Louis XVI, son bannissement jusqu'à la paix, et le sursis. Éclipsé par cette tourbe d'énergumènes ou d'ambitieux qui se disputaient la tribune pour s'envoyer à l'échafaud, Baudin ne reparut que vers la fin de la session conventionnelle, parmi les membres de la commission du 11, chargée du projet de constitution. Il présenta plusieurs fois le résultat des travaux de cette commission, et notamment le fameux projet de la réélection des deux tiers des conventionnels. A la même époque, il se porta accusateur du député Massieu, qui avait envoyé au tribunal révolutionnaire de Paris les municipalités de Sedan, prétendues complices de Lafayette. Le 12 vendémiaire an 4 (9 août 1795), veille de l'insurrection de Paris, Baudin parut à la tribune, pour faire un appel aux patriotes de 1789, et les engager à venir défendre la convention contre les royalistes. Le 24 octobre 1795, il parla au nom de la commission des onze, sur la situation de la république : « Quel est l'homme, « dit-il, qui n'ait point à regretter ou quelques excès « d'un emportement excusable, ou quelques ména- « gements qui soient dégénérés en mollesse, ou des « variations équivoques, ou des moments d'indé- « cision, ou même une inaction nuisible aux pro- « grès de la liberté? » Après avoir ainsi fait sentir le besoin d'un oubli général, il fit adopter un projet d'amnistie pour tous les délits révolutionnaires. La même année, il fit paraître un mémoire sur l'esprit de faction, et un écrit sur le maintien de la liberté des cultes, et le système de déportation générale. Lors de la formation du corps législatif, en l'an 4 (1795), Baudin fut élu commissaire aux archives, et ensuite secrétaire du conseil des anciens. Il le présida quelques jours après. Le 2 janvier 1796, il demanda qu'on jugeât les détenus dans les prisons de Paris, au nombre de 2,416, et fit nommer une commission à cet effet. Il s'éleva contre la mesure d'exclusion proposée contre Job Aymé. Avant le 18 fructidor (4 septembre 1797), il combattit les projets du parti opposé au directoire, et s'opposa à l'adoption de la résolution proposée par Pichegru, tendant à empêcher l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel. En 1798, il provoqua le rejet de celle qui accordait une indemnité aux complices de Babeuf, acquittés à Vendôme, appuya la loi du 12 mai 1798, qui rendait le directoire maître des élections, puis vota le rejet d'un impôt sur le sel. Élu président, il célébra l'époque du 14 juillet; et dans le mois d'août suivant, il s'opposa à ce qu'on appliquât l'amnistie à Barère, contre lequel il fit une sortie violente. Il s'opposa également aux tentatives des démagogues réunis au manège, pour la mise en accusation des directeurs renversés le 19 juin 1798. C'est à cette occasion qu'il fut attaqué dans une brochure publiée par Briot. Baudin mourut peu de jours avant la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). On

a dit qu'il était mort de joie en apprenant l'arrivée du général Bonaparte à Fréjus. Les consuls firent à son fils, élève de la marine, une pension de 1,000 fr., qui devait lui être continuée jusqu'à ce qu'il fût enseigne de vaisseau. Baudin eut toute la versatilité à laquelle la peur a assujéti les hommes qui ont voulu être modérés dans la révolution; il combattit tour à tour les royalistes et les jacobins, moins par haine de leurs principes que par la crainte qu'il avait d'être immolé par eux. — On a de lui plusieurs rapports faits à la convention et aux autres assemblées, des mémoires dans ceux de l'Institut, et les ouvrages suivants : 1° *Anecdotes et Réflexions générales sur la Constitution*, imprimées par ordre de la convention, Paris, an 5 (1794), in-8°; 2° *Éclaircissements sur l'article 355 de la Constitution et sur la liberté de la presse*, ibid., 1795, in-8°; 3° *de l'Esprit de faction considéré par rapport à son influence sur les différents gouvernements*, 1798; 4° *des Clubs et de leurs rapports avec l'organisation sociale*, 1798; 5° *de l'Origine de la loi, de sa définition, de ses différentes espèces, et du style qui lui convient*, 1799; 6° *deux Rapports faits au nom de la commission chargée d'examiner quelle part l'Institut doit prendre aux funérailles de ses membres, sur l'état actuel des lieux de sépulture de la commune de Paris*, 1799; 7° *de l'Ostracisme*, 1801. Ces cinq derniers opuscules ont été imprimés dans le recueil de l'Institut, partie des sciences morales et politiques, t. 1<sup>er</sup>, 2, et 5. Baudin rédigea les séances de la convention pour le journal de Louvet, appelé la *Sentinelle*; il était l'un des collaborateurs du *Journal des Savants*, 1797, in-4°, qui n'a existé que six mois.

D—R—R.

BAUDIN (NICOLAS), capitaine de vaisseau et botaniste, naquit vers 1750, à l'île de Rhé, fut destiné de bonne heure au service de mer, et fit ses premières campagnes sur des bâtiments de commerce. Il fut compris par le maréchal de Castries dans la nouvelle organisation de la marine royale, en 1786, avec le titre de sous-lieutenant de vaisseau. Quoi qu'il en soit, il avait quitté la France peu de temps après, et commandait dans l'Inde un navire expédié de Livourne, sous pavillon autrichien, par François II, pour faire des recherches sur l'histoire naturelle. Il fit encore un second voyage aux Antilles pour le même objet, et revint en France, où il offrit la collection qu'il avait formée pour l'Autriche au gouvernement français, qui, en récompense, le nomma capitaine de vaisseau, et lui confia (en 1800) les deux corvettes le *Géographe* et le *Naturaliste*, avec la mission d'aller compléter la reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Hollande (1). On lui doit des renseignements utiles à la navigation, sur la grande baie nommée par les Hollandais *Dirk hertogs*, et par Dampier, *baie des Chiens marins*. Le capitaine Baudin a reconnu la plus grande partie des côtes nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, et s'est assuré que les bancs

(1) Il était en outre chargé de reconduire le jeune Chinots A-Sam dans sa patrie. Baudin avait avec lui plusieurs naturalistes, entre autres Péron et M. Bory de St-Vincent.

et les rescifs dont elles sont, pour ainsi dire, hérissées, en rendent l'accès impraticable. La plus importante des découvertes faites pendant ce voyage est celle de la côte sud-ouest de cette grande île, depuis le détroit qui la sépare de la terre de Van-Diemen, jusqu'à l'extrémité orientale de la terre de Nuyts, qui avait été reconnue peu de temps auparavant par le contre-amiral d'Entrecasteaux (1). Le capitaine Baudin, parvenu à l'île de France, deux ans après son départ d'Europe, fut attaqué d'une maladie occasionnée par les fatigues de sa longue navigation, et mourut le 16 septembre 1805, sans avoir recueilli le fruit de ses travaux, et sans s'être justifié de beaucoup d'imputations graves. Péron, l'un des naturalistes qui l'avaient accompagné dans son expédition, et qui avait beaucoup à se plaindre de lui, a publié la relation d'une partie de ce voyage, sous le titre de *Voyage aux Terres australes, par les frégates le Géographe et le Naturaliste*, Paris, 1807-9, 3 vol. in-4°. Le nom de Nicolas Baudin ne se trouve pas même cité une seule fois dans cette relation.

E—D.

BAUDIN, de Paris, né vers 1766, était destiné à l'état ecclésiastique, lorsque la révolution de 1789 commença : il n'en entra pas moins dans cette carrière et devint vicaire général de l'évêque constitutionnel Gobet. Il fut accusé d'avoir enlevé la femme d'un nommé Belgodet, et, pour ajouter à la recommandation qu'une pareille prouesse lui donnait auprès des frères et amis, il se fit remarquer par sa véhémence au club des jacobins, et fut l'un des principaux membres du comité des défenseurs officieux de cette société. Commissaire du pouvoir exécutif dans la Vendée en décembre 1793, il voulut s'opposer aux mesures sanguinaires des conventionnels Francastel et Hentz, et fut arrêté par leur ordre. Après huit mois de captivité, il revint à Paris et remit à la convention, au mois de novembre 1794, ses lettres de prêtrise, en disant qu'il ne fallait pas à un peuple libre plus de prêtres que de rois. Hoche l'employa à la pacification des départements de l'Ouest, et, après le 18 fructidor (4 septembre 1797), le directoire le nomma commissaire du pouvoir exécutif près du bureau central de Paris. Destitué bientôt après, il devint, en juin 1799, membre de l'administration des hospices de Paris. La révolution du 18 brumaire lui fit perdre son emploi, et depuis il a vécu éloigné de toutes fonctions publiques. Baudin est mort vers 1830.

Z—O.

BAUDIUS (DOMINIQUE) ou BAUDIER, poète et professeur d'éloquence, naquit à Lille, le 8 avril 1561. Il fit ses premières études à Aix-la-Chapelle, où la rigueur extrême du duc d'Albe contre les protestants avait obligé sa famille de se retirer. Privé de ses parents dans un âge encore tendre, il alla de lui-même à Genève, où il eut pour maîtres Bèze et la Faye ; après quelques années, il revint étudier en droit à Leyde, sous Hugues Daneau. Cette ville lui donna le

droit de bourgeoisie, en considération de ses talents. Il fut l'un des ambassadeurs que les états généraux envoyèrent, en 1585, à la reine Elisabeth, se lia à Londres avec le célèbre Philippe Sidney, et revint exercer la profession d'avocat à la Haye ; mais son goût pour la poésie, et le peu de facilité qu'il avait de parler hollandais, l'en dégoûtèrent bientôt. Baudius passa dix ans à Paris. Achille du Harlay le prit en amitié, le fit recevoir avocat au parlement de Paris, et le chargea d'accompagner son fils en Angleterre, où Henri IV l'envoyait en ambassade. De retour à Leyde, il y fut nommé professeur d'éloquence, en 1606, et succéda l'année suivante à Merula, dans la chaire d'histoire. Ses leçons sur Tacite lui attirèrent un grand concours d'auditeurs ; il enseigna encore le droit romain, et fut associé à Meursius dans la place d'historiographe des états généraux. L'imprudence qu'il eut de publier deux harangues où il conseillait de faire une trêve avec l'Espagne, et des éloges donnés au marquis de Spinola, rendirent sa fidélité suspecte : il fut sur le point d'être banni. Baudius mourut le 22 août 1615. Sa manie fut toujours d'être employé dans la diplomatie ; mais son indiscrétion le rendait peu propre à inspirer la confiance qu'exige cet état. Ses mœurs n'étaient pas des mieux réglées : le vin et les femmes lui attirèrent des aventures fâcheuses, et ternirent sa réputation ; son peu d'économie l'exposa souvent aux poursuites de ses créanciers, et le réduisit à vivre dans la misère. C'est dans cet état qu'il composa plusieurs de ses poésies, où règne un mélange de philosophie et de misanthropie comparable à celui du citoyen de Genève. Il avait reçu de la nature une imagination vive et brillante, beaucoup de grâce dans l'esprit, une grande facilité, une abondance prodigieuse d'idées ; il joignit à cela une érudition immense. Théologie, jurisprudence, histoire, philosophie, il donnait des leçons sur toutes les sciences avec une aisance égale ; il possédait les langues grecque et latine, comme s'il fût né à Athènes ou à Rome. Ses *Discours politiques*, calqués sur les principes de Sidney ; son traité de *l'usure*, etc., eurent du succès dans le temps. Ses lettres, recueillies après sa mort par ses amis, sont naturelles, élégantes, pleines de choses et de beaux sentiments. Baudius faisait aussi des vers français, témoin ceux-ci, tirés d'un sonnet sur la naissance de Louis XIII, et qui présentent une belle image :

Toute humaine grandeur fléchira sous ton bras ;  
La main de l'Éternel conduira tous tes pas,  
Et l'univers sera le champ de ta victoire.

Mais c'est surtout dans la poésie latine qu'il réussit ; ses pièces en ce genre portent l'emprunte de son âme ardente, échauffée d'ailleurs par les cris de liberté qui retentissaient alors de toutes parts. Les héros et les protecteurs de la Hollande sont ordinairement l'objet de ses chants. Lié avec Sully, Mornay, de Thou, Achille du Harlay, Brulart de Sillery, Édouard Molé, il leur adressa, pendant nos guerres civiles, beaucoup de satires contre les ligueurs ; il excellait surtout dans le genre des vers

(1) L'expédition de Baudin à la Nouvelle-Hollande, aussi bien que celle qu'il avait faite précédemment aux Antilles, a fait connaître des plantes jusqu'alors ignorées.

Z—O.

ïambes, dont la mesure vive et serrée s'accommodait davantage avec son imagination aisée et rapide, et avec son goût pour la satire. On a de Baudius : 1° *de Inducis belli Belgici lib. 3*, Leyde, Elzevir, 1615, in-4°; *ibid.*, 1617 et 1629, in-12; trad. en flamand par P. Sylvius, Amsterdam, 1616, in-4°; 2° *Epistolæ, accedunt Orationes et libellus de Fœnore*, Amsterdam, Elzevir, 1662, petit in-12; 3° *Amores; Lælii Capitolini cento virgilianus in feminas; Ausonii cento nuptialis; Pervigilium Veneris*, etc., Amsterdam, Elzevir, 1658. Ce recueil, qui est rare et très-recherché, fut publié par Scriverius sous le nom de Baudius, bien qu'il n'y ait de lui qu'un petit nombre de pièces. Il fait partie de la collection des Elzevirs, mais il n'a pas été imprimé par eux. Il y a même des exemplaires dont le titre porte : *apud Franciscos Hegerum et Hackium*. T—D.

BAUDOCHE (les), famille entièrement éteinte aujourd'hui, était une des plus illustres du pays Messin. Tant que Metz se gouverna par ses propres lois, les Baudoches occupèrent les premières places de la république. Quatorze individus du même nom furent élevés à la dignité de maître-échevin, place éminente, puisque, dans les négociations, ce magistrat traitait d'égal à égal avec les souverains. Le premier maître-échevin du nom de Baudochie est Nicole, élu en 1515. Les autres le devinrent successivement de 1540 à 1549. Plusieurs Baudoches furent réélus différentes fois : Robert, par exemple, dernier maître-échevin de sa famille, a rempli ces fonctions deux années de suite, en 1549 et 1550, ce qui était fort rare. François Baudochie, seigneur de Moulins, qui avait été maître-échevin en 1544, assista aux assises de Nancy en 1556. Il passait pour un fort habile diplomate. C'est probablement le même qui avait, en 1575, le titre de sénéchal de Lorraine. — Un autre BAUDOCHE (François), profondément instruit, se trouvait, à la même époque, abbé de St-Symphorien de Metz. En général, la maison Baudochie s'est plus distinguée dans les armes que dans les sciences et les lettres. La constitution essentiellement militaire de la ville de Metz rendait le métier de la guerre obligatoire à quiconque voulait parvenir aux emplois publics. Le nom de Baudochie figure dans la plupart des grandes expéditions du moyen-âge. Pendant plus de trois siècles, on vit des Baudoches guerroyer en Palestine, en Allemagne, en France, en Lorraine. Ils commandèrent plusieurs fois les armées de la république messine ou de ses alliés, firent le siège d'un grand nombre de forteresses, et acquirent une réputation de bravoure méritée. Leur participation aux affaires cessa du moment que la France se fut emparée de la ville. On craignait l'esprit d'indépendance républicaine propre à cette famille, l'influence qu'elle pouvait exercer sur les masses, et l'on cessa de l'admettre à la direction du pouvoir. On ne doit pas oublier que ce fut Claude Baudochie, seigneur de Ste-Barbe-lès-Metz, qui construisit de ses deniers, en 1526, la magnifique église que le marteau de l'ignorance renversa. On en a cependant conservé le chœur, et l'image du fondateur s'y voit encore peinte sur des vitraux qui

le disputent en éclat à ceux de la cathédrale de Metz. B—N.

BAUDOIN. Voyez BALDWIN et BAUDOUIN.

BAUDOIN, ou BAUDUIN, surnommé DE CONDÉ, naquit dans cette ville, vers le commencement du 15<sup>e</sup> siècle, et fut l'un des plus célèbres poètes français de son temps. Après s'être fait connaître dans la Flandre, il vint à Paris, où il se lia avec plusieurs des fabliers qui florissaient sous le règne de St. Louis. Baudoin n'eut pour rivaux que son compatriote Jehan de Condé et le fameux Rutebœuf, dont la fertilité et l'esprit philosophique font époque dans le 15<sup>e</sup> siècle. Baudoin ne manquait pas de facilité, et même d'invention. On lui doit plusieurs pièces de vers, telles que fabliaux, dits et contes moralisés; elles se trouvent dans les manuscrits de la bibliothèque royale, nos 173, olim. 256, fonds de la Belgique; 2756, fonds de la Vallière; enfin, 7218 et 7652, ancien fonds. En voici les titres : 1° *le dit de l'Éléphant*; 2° *le dit des Preudomes et le fabliau du Preudome*; 3° *le dit du Bachelier* (jeune homme); 4° *le dit de Gentillesse* (noblesse); 5° *l'Ave Maria*, (en vers); 6° *fabliau du Manteau d'honneur*; 7° *les Vers sur le Droit*; 8° *le dit du Corps*; 9° *le dit du Garde-Corps*; 10° *le dit du Dragon qui evenime aucun chevalier*; 11° *le dit d'Avarice*; 12° *l'Equivoque de Baudoin de Condé*; 13° *les trois Morts et les trois Vivants, dit moralisé*, dont le sujet était fort en vogue, et qui le fut jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. J'en connais six versions différentes, publiées de 1200 à 1500; en voici le sujet, que le docte van Praet (*Catalogue de la Vallière*, t. 2, p. 253) a très-bien défini, lorsqu'il a dit : « Trois jeunes seigneurs, riches et puissants, reçoivent de trois corps morts, rongés de vers, dont ils font rencontre, des leçons terribles sur la vanité des grandeurs humaines. » Dans le manuscrit, fonds de la Vallière, qui contient celle de Baudoin, on en trouve deux autres. Chacune de ces versions y est accompagnée d'une miniature dans laquelle se voient, d'un côté, les trois seigneurs, dont le premier porte sur le poing un faucon, marque de sa puissance, et de l'autre côté, les trois morts debout. Aucun biographe n'ayant parlé de Baudoin, il est difficile de déterminer l'époque de sa mort. S'il est véritablement le même que celui dont le roi de Navarre fait mention dans ses poésies, il doit avoir terminé sa carrière vers 1260. R—T.

BAUDONOVIE. Voyez RADEGONDE.

BAUDORY (JOSEPH DU), né à Vannes, d'une famille distinguée, le 16 février 1710, entra chez les jésuites, en 1727, et mourut à Paris, le 4 mai 1749. Nommé, à l'âge de trent et un ans, pour occuper la place du P. Porée, il se montra digne de la remplir. Ses *Oeuvres diverses* furent recueillies en un volume, dont la première édition est de Paris, 1750, in-12, et la dernière de 1809, in-12, comprend quatre discours latins, quatre plaidoyers français, et une *Ode au roi sur sa convalescence*. Les sujets des discours sont intéressants, surtout celui qu'il prononça comme successeur du P. Porée, et où l'auteur établit « combien il est difficile de succéder aux hommes supérieurs dans

« leur genre. » On peut reprocher au style, qui n'est pas toujours un modèle de bon goût, un peu d'afféterie, et ce cliquetis d'antithèses, ces jeux de mots, dont le P. Porée lui-même n'est pas exempt. Quant à la latinité de Baudot, elle est assez correcte, sans être pourtant aussi pure que celle des Cossart et des Jouvenci. Ses plaidoyers, genre d'exercice que les jésuites employaient avec succès dans leurs collèges, sont ingénieux, mais un peu diffus. Le *Plaidoyer des quatre âges* remplace, dans la seconde édition, une tragédie latine intitulée *St. Ludovicus in vinculis*, qui n'avait pas reçu de l'auteur sa dernière perfection.

N—L.

BAUDOT (PIERRE-LOUIS), archéologue, naquit en 1760, à Dijon. Il avait à peine terminé ses cours, lorsqu'en 1781, il succéda à son père (1) dans la charge de substitut du procureur général au parlement de Bourgogne. Désirant perfectionner ses connaissances, il vint à Paris, s'y fit inscrire au tableau des avocats, et partagea son temps entre l'étude de la jurisprudence et celle de la numismatique. Ses talents lui méritèrent l'affection de plusieurs personnes distinguées ; mais la révolution ayant dispersé tous ses amis, il se hâta de revenir en Bourgogne, et se retira dans son domaine de Pagny-sous-le-Château, où il vécut dix ans au milieu de sa famille, de ses médailles et de ses livres. Nommé membre du conseil général du département de la Côte-d'Or, dès sa création, ses fréquents voyages à Dijon lui permirent de renouer d'anciennes liaisons, et d'en former de nouvelles avec les personnes qui partageaient ses goûts studieux, et il fut bientôt élu correspondant de l'académie de cette ville. Deux dissertations, qu'il publia dans le *Magasin encyclopédique*, l'une en 1808, sur une médaille impériale du 15<sup>e</sup> siècle ; l'autre, en 1809, sur un grand sceau du 16<sup>e</sup> siècle, qui porte le nom d'un roi de la Bazoche (2), devinrent l'occasion de querelles très-vives qu'il eut à soutenir contre Girault, son confrère à l'académie de Dijon. (Voy. GIRAULT.) Dans ces discussions, où Baudot eut d'ailleurs pour lui l'opinion de Millin et d'autres juges compétents, il mit autant de modération et de politesse que son adversaire mit d'aigreur et d'opiniâtreté ; et, malgré les provocations de Girault, il se montra toujours prêt à se réconcilier avec un homme dont il estimait l'érudition. Baudot mourut à Pagny, le 4 mars 1816, à l'âge de 56 ans. Il possédait une bibliothèque riche en manuscrits relatifs à l'histoire de Bourgogne, et un cabinet d'antiquités et de médailles découvertes en partie dans cette province. Outre de nombreux mémoires insérés dans le *Magasin encyclopédique*, de 1808 à 1814, et dont il faisait tirer à part des exemplaires pour les distribuer à ses amis, Baudot n'a publié que des opuscules d'un intérêt purement local. M. Amanton en a donné la liste dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. 1<sup>er</sup>. On se contentera d'indiquer ici les plus importants : 1<sup>o</sup> *Éloge historique*

(1) Baudot a publié l'éloge de son père sous ce titre : *Notice historique sur Benigne-Jérôme Baudot*, in-8<sup>o</sup> de 41 p.

(2) Ce sceau singulier fait partie du musée de la ville de Besançon.

de l'abbé Boulemier (Dijon, 1805, in-8<sup>o</sup>), qui fut réellement l'un des coopérateurs de la nouvelle édition de la *Biblioth. histor. de la France* ; mais c'est à tort que Baudot lui fait honneur d'avoir conçu le projet et le plan de ce grand travail, qui appartient exclusivement à Fevret de Fontette. (Voy. ce nom.) 2<sup>o</sup> *Recherches sur les monnaies et les médailles anciennes trouvées, à différentes époques, dans le département de la Côte-d'Or*, ibid., 1809, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Dialogue entre les Bourguignons Edme-Thomas-François Pasumot et Ch. Boulemier, aux Champs-Élysées*, Paris, 1811, in-8<sup>o</sup>. C'est un examen critique des différents ouvrages publiés sur les antiquités d'Autun. 4<sup>o</sup> *Dialogue aux Champs-Élysées, pour servir de suite à l'Éloge de M. Devosges*, Besançon, 1815, in-8<sup>o</sup>. (Voy. DEVOSGES.) 5<sup>o</sup> *Lettre à M. Girault, pour servir de supplément à ses Essais historiques et biographiques sur Dijon*, Dijon, 1815, in-12. Quelques curieux conservent les opuscules de Baudot, en 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Il avait fait imprimer, en 1810, pour le 1<sup>er</sup> volume, un frontispice suivi d'une lettre à ses amis, de la table des mémoires dont ce volume devait se composer, et d'un errata contenant des corrections et des additions ; enfin une table alphabétique des matières se trouve à la fin du volume. — François BAUDOT, d'une autre famille que le précédent, est auteur de *Lettres en forme de dissertations sur l'ancienneté de la ville d'Autun ou Bibracte*, Dijon, 1710, in-12, fig., petit volume très-rare. Il était l'ami de la Monnoie et du P. Oudin. Après avoir rempli la charge de maître des comptes et celle de maire de Dijon, il mourut en cette ville, le 4 avril 1711, à l'âge de 75 ans. Papillon lui a consacré une notice dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, t. 1<sup>er</sup>, p. 15. W—s.

BAUDOT DE JUILLY (NICOLAS), né à Paris, le 17 avril 1678, d'un receveur des tailles de Vendôme, fut subdélégué de l'intendant à Sarlat, et mourut le 29 août 1759. Il est auteur de quelques ouvrages, et de romans historiques écrits avec beaucoup d'art et de méthode : 1<sup>o</sup> *Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre*, 1696, in-12. « Quoi-« que le sujet de cet ouvrage (et des deux suivants) « soit tiré de l'histoire, et que tout y soit vrai dans « les principaux événements, dit le P. Lelong, « néanmoins l'auteur a avoué qu'il ne s'en faisait « pas honneur. Cependant l'*Histoire de Catherine* « n'a rien de fabuleux. » Lenglet Dufresnoy y trouve même « beaucoup de goût et d'exactitude. » 2<sup>o</sup> *Germaine de Foix*, 1701, in-12. 3<sup>o</sup> *Histoire secrète du connétable de Bourbon*, 1696, in-12. 4<sup>o</sup> *Relation historique et galante de l'invasion d'Espagne par les Maures*, 1699, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, 1722, 4 vol. in-12. Ces trois ouvrages sont à peu près du même genre que le premier. Les autres sont plus solides ; l'ordre et le style en font le principal mérite, l'auteur n'ayant consulté que les livres imprimés. 5<sup>o</sup> *Histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie*, 1701, in-12. 6<sup>o</sup> *Histoire de Philippe-Auguste*, 1702, 2 vol. in-12. 7<sup>o</sup> *Histoire de Charles VII*, 1697, 2 vol. in-12, réimp. en 1754. 8<sup>o</sup> *Anecdotes ou Histoire secrète de la maison otto-*

*mane*, 1722, 2 vol. in-12, et 1724, 4 vol., que l'on attribue aussi à madame de Gomez. 9° Trois ouvrages qu'il a publiés sous le nom de mademoiselle de Lus-san : *Histoire de la vie et du règne de Charles VI*, 1755, 9 vol. in-12; *Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; *Histoire des révolutions de Naples*, 1757, 4 vol. in-12. Quelques personnes lui attribuent une *Histoire des hommes illustres* tirée de Brantôme; d'autres, en plus grand nombre, croient que cet ouvrage n'existe pas. A. B—T.

BAUDOT (MARC-ANTOINE), médecin à Charolles, fut nommé, en 1791, suppléant à l'assemblée législative par le département de Saône-et-Loire, puis, en 1792, député à la convention nationale. Il débuta en demandant le décret d'accusation contre Dillon, Maury, Courvoisier et Choiseul-Gouffier, comme ayant été en relation avec Louis XVI. Au mois de janvier 1793, il vota la mort de l'infortuné monarque et son exécution dans les vingt-quatre heures. Se trouvant en mission à Toulouse, lors du 51 mai 1795, il crut prudent de quitter cette ville, à cause des mouvements qui s'y manifestaient contre la montagne. Le 25 juillet, il fit décréter que tous ceux qui se trouveraient dans des villes rebelles, et n'en sortiraient pas dans trois jours, seraient réputés émigrés. C'est sur sa proposition que toutes les cloches des églises furent converties en canons. Il alla ensuite faire exécuter la loi du 1<sup>er</sup> août 1795, qui suspendait de leurs fonctions et remplaçait les membres des corps administratifs de Montauban. Sa mission fut étendue aux départements des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et de la Gironde; il en renouvela les autorités, sévit contre les émigrés, les prêtres et les fédéralistes, et, de retour à Paris, rendit compte de ses opérations à la convention et à la société des jacobins. Envoyé ensuite à l'armée de Rhin et Moselle, il y déploya la même violence et fit incarcérer à Metz et à Strasbourg un grand nombre d'honnêtes gens comme suspects. Il se trouva à la bataille de Kaiserslautern, le 50 novembre 1795, et y fit preuve de courage. Il défendit Hoche contre les accusations de St-Just. Cette opposition, qui n'était pas sans danger pour Baudot, le détermina à demander son rappel. Il l'obtint, et fut nommé secrétaire en mars 1794. Après le 9 thermidor, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, mais il n'y resta pas longtemps. N'ayant pas voulu se ranger du parti des thermidoriens, il fut compris dans le nombre des députés montagnards qui durent être détenus à la suite des événements du 4<sup>er</sup> prairial (20 mai 1795), et conduits au château de Ham. Peu de jours après, les Strasbourgeois l'accusèrent de terrorisme et demandèrent sa mise en accusation. Il trouva moyen de s'échapper, et l'on perdit sa trace jusqu'au 15 vendémiaire an 4 (octobre 1795). A cette époque, il fut appelé à l'emploi de chef de division au ministère de la guerre, dont Bernadotte avait alors le portefeuille. Cependant Baudot avait été compris dans l'amnistie du 5 brumaire de la même année (25 octobre 1795). Lorsque Bernadotte cessa d'être ministre, il revint dans ses foyers et reprit l'exer-

cice de sa profession médicale. Pendant les cent jours, il remplit en Bretagne une courte mission qui lui valut d'être compris, en janvier 1816, dans la loi qui bannissait les régicides. Il se réfugia d'abord en Suisse, fut persécuté, et trouva en Belgique, à Liège, un asile où il demeura paisible jusqu'en 1830. Il est mort, il y a peu d'années, dans son pays natal.

D—R—R.

BAUDOIN 1<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, était frère de Godefroi de Bouillon. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il lui préféra bientôt le métier des armes, et lorsqu'on prêcha la première croisade, en 1095, il prit la croix avec son frère. Conduit dans cette entreprise moins par la piété que par l'espoir de se faire une principauté en Asie, il chercha toutes les occasions de réaliser ses projets. Lorsque les croisés traversaient l'Asie Mineure, et se dirigeaient vers Antioche, il fut envoyé avec Tancrede vers la Cilicie, pour découvrir le pays, et recevoir la soumission des villes qu'il devait rencontrer sur son passage. Il eut de violents démêlés avec Tancrede, pour la possession de Tarse et de Malmistra, et ne craignit point de faire couler le sang des croisés pour satisfaire son ambition. Peu de temps après, il fut appelé par les habitants et le prince d'Edesse : accompagné de cent cavaliers, il entra dans la ville, où il fut reçu avec enthousiasme par le peuple. Ce prince fut bientôt en butte à une sédition dans laquelle il perdit la vie, et Baudouin, qu'il avait adopté pour son fils et désigné pour son successeur, est accusé par les historiens d'avoir trahi en cette occasion son bienfaiteur et son père. Il fut nommé à sa place, et fonda ainsi une principauté qui resta cinquante-quatre ans entre les mains des Latins. Il ne suivit point les autres croisés à la prise de Jérusalem; aussi, lorsque dans le 1<sup>er</sup> livre de la *Jérusalem délivrée*, l'Éternel jette un regard sur les princes croisés, « il voit dans Edesse l'ambitieux Baudouin, qui n'aspire qu'aux grandeurs humaines, dont il est occupé tout entier. » En l'année 1100, Baudouin abandonna le comté d'Edesse à son cousin Baudouin du Bourg, et succéda à Godefroi. Il n'hésita point à prendre le titre de roi que son frère avait refusé, ce qui fait que les historiens ont coutume de le désigner comme le premier des rois latins de Jérusalem. Ce prince fit la guerre pendant tout son règne; souvent vainqueur, quelquefois vaincu, jamais abattu par les revers, il ne laissa de repos ni à ses soldats ni à ses ennemis. Sous son règne, la ville de Tripoli, après un siège de plusieurs années, se rendit aux chrétiens, et fut le quatrième des établissements ou principautés fondés par les Latins en Orient. Baudouin ajouta, par ses conquêtes, au royaume de Jérusalem, Ptolémaïs, ou St-Jean-d'Acre, Sidon, Bérite, et plusieurs villes de la côte de Phénicie : il était sur le point d'entreprendre le siège de Tyr, lorsqu'une dysenterie le mit au tombeau, en 1118, après un règne de dix-huit ans.

M—D.

BAUDOIN II, cousin et successeur du précédent au comté d'Edesse, et ensuite au royaume de Jérusalem. Il avait partagé les travaux de la pré-

mière croisade ; au dernier assaut de Jérusalem, il fut un des premiers qui, avec Godefroi de Bouillon, se jetèrent dans la ville. Il s'était fait chérir de ses compagnons par son courage et sa pitié désintéressée. Dès le commencement de son règne, il fut obligé d'aller au secours d'Antioche, menacée par les Turcs. Il les battit en plusieurs rencontres, et revint triomphant dans sa capitale, où il apprit que Josselin de Courtenai, comte d'Edesse, avait été fait prisonnier par les infidèles ; aussitôt il assembla une armée et se remit en campagne. Après avoir passé le Jourdain, il rencontra les ennemis ; ayant voulu reconnaître lui-même le camp des infidèles, il se trouva tout à coup enveloppé, et éprouva le même sort que le prince d'Edesse qu'il allait secourir. La captivité de Baudouin plongea le royaume de Jérusalem dans la consternation ; les chrétiens, privés de leur chefs, eurent à la fois à combattre les Turcs de la Syrie et les Sarrasins d'Égypte. Cependant, aidés par les Vénitiens arrivés de l'Occident, ils s'emparèrent de Tyr, et repoussèrent leurs ennemis. D'un autre côté, Josselin de Courtenai parvint à s'échapper de sa prison, rassembla des troupes, battit les infidèles, et fit rendre la liberté à Baudouin. Revenu dans ses États, celui-ci eut bientôt de nouvelles guerres à soutenir avec les émirs de la Syrie, qu'il battit souvent sans pouvoir les détruire. Après un règne de douze ans, il laissa, en 1131, son royaume à Foulques, comte d'Anjou, qui avait épousé Mélissente, sa fille ainée : il fut vivement regretté des chrétiens. Ce fut sous le règne de Baudouin II que les ordres militaires de St-Jean et du Temple furent approuvés par le pape, et commencèrent à jeter un grand éclat. M—D.

BAUDOIN III succéda, en 1142, à Foulques, roi de Jérusalem, son père. Sous le règne de ce prince, les chrétiens d'Orient perdirent la principauté d'Édesse, qui fut envahie par Zenghi, sultan d'Alep. La nouvelle de ce revers jeta la consternation parmi les chrétiens d'Occident, et réveilla en Europe l'ardeur des croisades. Louis VII, roi de France ; Conrad III, empereur d'Allemagne, prirent la croix ; les peuples obéirent à la voix de St. Bernard, et se précipitèrent une seconde fois sur l'Asie. L'armée des Allemands périt presque tout entière dans l'Asie Mineure, où elle fut trahie, dit-on, par les Grecs, et surprise par les Turcs. L'armée des Français, après avoir éprouvé plusieurs échecs, et remporté plusieurs avantages sur les Sarrasins qui s'opposaient à sa marche, arriva à Jérusalem, où Louis VII et Conrad furent reçus avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Baudouin accompagna les deux monarques au siège de Damas, dont les croisés ne purent se rendre maîtres. Après avoir échoué devant cette ville, soit par la trahison des chrétiens du pays, soit par l'incapacité des chefs de l'expédition, les croisés partirent pour l'Europe, et laissèrent Baudouin aux prises avec des ennemis formidables. Cependant il ne se laissa point abattre, et ne craignit point de mesurer ses forces avec Nour-Eddyn, qui commençait à jeter les fondements d'un empire destiné à anéantir un jour les colonies chrétiennes en Asie. Après une guerre mêlée de succès

et de revers, Baudouin III s'empara d'Ascalon, qui avait résisté aux efforts de ses prédécesseurs. Il mourut empoisonné, le 23 février 1163, à l'âge de 33 ans, après 20 ans de règne. Comme il n'avait point d'enfants, il laissa, en mourant, le royaume de Jérusalem en proie à la discorde et aux factions qui se disputaient un trône menacé par les infidèles. Après de longs débats élevés dans le clergé et parmi les grands du royaume, Amaury fut reconnu pour successeur de Baudouin III. M—D.

BAUDOIN IV, successeur et fils d'Amaury, était encore en bas âge lorsqu'il succéda à son père, en 1174. Il était né avec de grandes infirmités ; l'histoire nous apprend que, pendant tout son règne, il ne fit, pour ainsi dire, que mourir. Raimond III, comte de Tripoli, fut nommé régent du royaume de Jérusalem pendant la minorité du jeune Baudouin. Le royaume fut bientôt agité par les prétentions de la noblesse et du clergé ; les États des chrétiens en Asie marchaient vers leur décadence, et Saladin, à la tête d'une puissante armée, avait quitté l'Égypte, et s'était avancé dans la Palestine. Le jeune Baudouin, devenu majeur, alla à sa rencontre, le battit dans le voisinage d'Ascalon, et le força de se retirer sur les bords du Nil. Cette victoire ranima l'espoir des chrétiens ; mais la fortune ne tarda pas à se déclarer pour les infidèles. Saladin, irrité de sa défaite, recommença bientôt la guerre, rencontra l'armée chrétienne sur les bords du Jourdain, dans un lieu appelé le gué de Jacob, et la tailla en pièces. Dans l'état critique où se trouva de nouveau le royaume de Jérusalem, on demanda à Saladin une trêve, qu'il n'eût pas accordée si la famine n'eût désolé les provinces du royaume, et qu'il vendit néanmoins à prix d'argent. Il trouva bientôt un prétexte pour la rompre, passa le Jourdain à la tête d'une puissante armée, et mit tout à feu et à sang. Baudouin, dont les infirmités augmentaient tous les jours, n'était plus en état de marcher à la tête de ses troupes ; il avait perdu la vue ; une lèpre lui avait ôté l'usage des pieds et des mains ; il laissa le commandement de l'armée chrétienne à Gui de Lusignan, son beau-frère, qu'il avait nommé régent du royaume. Gui de Lusignan, dont l'habileté et la bravoure étaient suspectées, ne sut point profiter de l'occasion que lui offrit la fortune, et n'osa pas attaquer les infidèles, qu'il aurait pu vaincre ; des murmures s'élevèrent contre lui parmi les chrétiens ; Baudouin fut obligé de lui retirer le commandement de l'armée et de donner le soin du gouvernement à Raimond. Dans cet état de choses, Baudouin fut assez heureux pour obtenir une nouvelle trêve de Saladin. On résolut de profiter de cette trêve pour demander des secours en Occident ; Héraclius, patriarche, fut envoyé en Europe pour solliciter une nouvelle croisade ; mais il revint sans avoir rien obtenu. Le royaume de Jérusalem était toujours troublé par des factions et menacé par les Sarrasins ; Baudouin mourut dans cette fâcheuse conjoncture (1186), après avoir désigné pour successeur Baudouin V, fils de Sibylle, sa sœur, et du marquis de Montferrat. Ce dernier, encore en bas âge, mourut sept mois

après. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné par Raimond ; les autres, qu'il fut sacrifié à l'ambition de sa mère, qui avait épousé en secondes noccs Gui de Lusignan, auquel elle voulait assurer la couronne de Jérusalem. Un an après la mort de Baudouin V, cette ville tomba au pouvoir de Saladin.

M—D.

BAUDOUIN I<sup>er</sup>, empereur de Constantinople, naquit à Valenciennes, en 1171, de Baudouin, comte du Hainaut, et de Marguerite, sœur de Philippe, comte de Flandre. Il épousa Marie de Champagne, nièce de Philippe, roi de France. Ayant fait briller son courage dans une guerre qui s'alluma entre son père et le comte de Namur, il fut, dès l'âge de dix-huit ans, armé chevalier par Henri, roi des Romains. Le comte de Hainaut, allié du roi d'Angleterre, ravageait souvent les frontières de la France, et le jeune Baudouin se fit craindre de Philippe-Auguste. Le comte Philippe, mort dans la terre sainte, avait laissé le comté de Flandre à sa sœur Marguerite. La mort de cette princesse rendit Baudouin maître du comté de Flandre ; et, par le décès de son père, il hérita encore du Hainaut. L'acquisition de ces riches États ne put empêcher Baudouin de prendre la croix, en 1200, avec son frère Henri, Thierry, son neveu, et Marie de Champagne, sa femme. Selon le louable usage de la plupart des princes croisés, il consacra au soulagement de ses sujets les moments qui précédèrent son départ. Quelques privilèges accordés à plusieurs villes par ses prédécesseurs furent confirmés ; d'autres, incommodes au peuple, furent annulés ; il fit recueillir en un corps de lois les coutumes de Flandre et de Hainaut, et il déclara roturier tout noble qui, fils de chevalier, aurait négligé, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, de recevoir l'ordre de chevalerie. L'assemblée des ordres du Hainaut et de la Flandre fit inutilement observer à Baudouin que son absence et celle de l'élite de la noblesse laisseraient ses États exposés à l'ambition du roi de France. Il partit après avoir confié le gouvernement à son frère Philippe, marquis de Namur, à Guillaume, son oncle, et à Bouhard d'Avesnes, chevalier qui jouissait d'une grande considération. Baudouin se dirigea vers la Bourgogne, et arriva à Venise, en 1202. Peu de temps après son départ, sa femme était accouchée d'une fille, à Valenciennes. Dès que la comtesse fut rétablie, elle s'embarqua pour rejoindre son mari. Tous les croisés admirèrent la générosité avec laquelle Baudouin s'efforça de compléter la somme qui était due aux Vénitiens pour le fret de leurs vaisseaux. Non-seulement le comte de Flandre se dépouilla d'une forte somme d'argent monnayé, de sa vaisselle d'or et d'argent, il eut encore recours à des emprunts. Lorsqu'Alexis vint, au nom de son père Isaac, solliciter l'assistance des croisés, Baudouin se déclara hautement en faveur de ce prince malheureux. Il entra dans Constantinople (1204), à la tête de l'avant-garde, « parce que, dit Villehardouin, le comte de Flandre avait un grand nombre de braves gens, et plus d'archers et d'arbalétriers qu'aucun autre seigneur de l'armée. » Dans le second

siège de Constantinople, ce prince donna l'assaut avec ses Flamands, et se logea dans la tente de l'usurpateur Murtzuphle. Alexis et son père étant morts, les croisés, maîtres de la ville, songèrent à placer un de leurs chefs sur le trône de Constantinople. Parmi ceux qui pouvaient aspirer à l'empire, Baudouin et le marquis de Montferrat réunissaient presque tous les suffrages de l'armée. Des qualités éminentes et des richesses considérables répandaient un grand éclat sur ces deux princes. Baudouin fut élu, et couronné dans l'église de Ste-Sophie avec toute la pompe du cérémonial des Grecs. Ce fut le 9 mai 1204 que le comte de Flandre et de Hainaut fut proclamé empereur de Constantinople, par la grâce de Dieu, très-fidèle à Jésus-Christ, couronné de Dieu, modérateur de la Romanie, toujours auguste. Baudouin ne séjourna pas longtemps dans sa capitale ; il se mit en campagne pour suivre Murtzuphle, qui occupait encore la Thraee. La mésintelligence qui éclata entre l'empereur et le marquis de Montferrat, seigneur du royaume de Thessalonique et de l'île de Candie, aurait pu devenir fatale au nouvel empire, si elle n'eût été promptement assoupie. Secondé par son frère Henri, Baudouin se saisit de Murtzuphle et d'un grand nombre de villes. Ces avantages devinrent bientôt inutiles aux Latins, qui ne tardèrent pas à ressentir les suites funestes de leur mauvaise politique. Ils avaient refusé l'alliance du plus redoutable ennemi des Grecs, de Joannice, roi de Bulgarie. Leur réponse à ce roi annonçait des conquérants enivrés de leur prospérité ; ils exigeaient qu'avant de conclure aucun traité, Joannice restituât toutes les terres qu'il avait usurpées sur l'empire. Le roi des Bulgares répondit que son royaume lui appartenait plus légitimement que Constantinople aux Français. Joannice, trop fier et trop puissant pour supporter patiemment l'arrogance des Latins, résolut de les exterminer, en s'unissant avec les Grecs. « Ceux-ci se plaignaient surtout, dit Nicéas, de ce que Baudouin laissait percer son mépris pour leur nation. » Didymotique, ville qui appartenait au comte de St-Pol, fut la première qui se révolta. Andrinople chassa ensuite les Vénitiens qui l'occupaient. Cet exemple fut contagieux. Baudouin rassembla ses troupes à la hâte, assiégea Andrinople. Le roi de Bulgarie vint au secours de la place. La témérité du comte de Blois engagea les Latins dans un combat général. Les Français, imprudemment emportés à la poursuite des ennemis, furent défaits, le 14 avril 1205, virent périr leurs plus braves chevaliers, et l'empereur Baudouin resta prisonnier. Les Bulgares l'enchaînèrent dans un cachot, où il demeura pendant une année. Quelques auteurs, parmi lesquels se trouve Villehardouin, dont le témoignage doit être de grand poids, disent qu'il mourut en prison ; d'autres racontent que la femme du roi des Bulgares devint amoureuse de l'empereur, et lui proposa de tuer Joannice. Les refus de Baudouin rendirent la reine furieuse, et elle l'accusa, devant son mari, du crime dont elle était coupable. Joannice fit couper les bras et les jambes à son captif, qui fut ensuite abandonné dans un champ, où,

trois jours après, il expira (1206). Baudouin avait vécu 35 ans (4). Plus longtemps captif qu'empereur, il n'avait régné que onze mois, depuis son couronnement jusqu'à la bataille d'Andrinople. Son crâne fut entouré de cercles d'or, et servit de coupe au roi barbare. L'incertitude des circonstances de la mort de Baudouin jeta du doute sur sa mort même ; et un imposteur qui prit son nom abusa quelque temps la Flandre et le Hainaut. « Aucun des princes croisés, » dit un auteur (Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*), ne « surpassait Baudouin en valeur guerrière, aucun « ne l'égalait en vertus civiles. Doux, affable, plein « d'humanité, il ne pouvait voir un malheureux « sans le secourir ; il souffrait sans humeur les con- « tradictions, et renonçait sans résistance à son pro- « pre avis pour en embrasser un meilleur. Il ne « manquait ni de lumières pour apercevoir la route « qu'il fallait tenir dans les conjonctures les plus « embarrassantes, ni de constance à la suivre. Sa « piété trouvait dans les plus grandes occupations le « temps de la prière, et la pureté de ses mœurs lui « interdisait même les regards qui auraient pu la « ternir. Son aversion pour la débauche allait jus- « qu'à la singularité. Deux fois par semaine, il fai- « sait crier le soir dans son palais : *Défense à tout « impudique de coucher sous le même toit que le « prince*. Il aimait les lettres, et, avant son départ « de Flandre, il chargea plusieurs personnes in- « struites de rechercher et de rédiger l'histoire du « pays. »

C—L.

BAUDOIN II, dernier empereur de Constantinople, était fils de Pierre de Courtenay et d'Yolande, sa seconde femme. Il n'avait que onze ans lorsque le sceptre lui fut dévolu, en 1228, par la mort de son frère Robert, qui avait succédé à Pierre de Courtenay. A l'avènement de Baudouin, l'empire des Latins était menacé d'un côté par Vatace, empereur grec, maître de l'Asie Mineure ; et, de l'autre, par Théodore, despote d'Épire. Les seigneurs français cherchèrent une alliance qui pût rendre quelque force au trône de Constantinople ; dans cette vue, on arrêta le mariage de Baudouin avec Marie, fille du vieux Jean de Brienne, comte de la Marche, et l'un des chefs les plus célèbres de la cinquième croisade. Jean de Brienne reçut lui-même le titre d'empereur ; mais, jusqu'en 1255, il ne fit rien pour arrêter les progrès de Vatace, et resta témoin indifférent de la guerre qui s'éleva entre Théodore d'Épire et Asan, roi des Bulgares, dans laquelle ce dernier fut victorieux. Asan, irrité depuis longtemps contre les Latins, se ligua avec Vatace, en 1254. L'empereur grec épousa Hélène, fille du roi des Bulgares, et tous deux vinrent assiéger Constantinople. La valeur de Jean de Brienne se réveilla dans ce pressant danger, et les chevaliers français qui l'avaient suivi firent lever le siège. Dans le même temps, la flotte

véniennienne battit la flotte grecque ; en 1256, Asan et Vatace formèrent une nouvelle entreprise contre la capitale. Geoffroy de Villehardouin, prince d'Achaïe, avec quelques chevaliers montés sur six vaisseaux, vint donner au milieu de la nombreuse flotte des assiégeants, et le défit complètement ; mais ces prodiges épuisaient les vainqueurs. Baudouin prit le parti de se rendre en Europe pour solliciter les secours du pape et des princes chrétiens. Il fut reçu avec empressement à la cour de Louis IX, roi de France ; on rendit au prince grec les biens patrimoniaux des Courtenay. Pendant qu'il s'occupait à les rassembler, Jean de Brienne mourut à Constantinople. Anseau de Cahieu fut nommé régent en l'absence de Baudouin, et les dissensions qui s'élevèrent entre Vatace et Asan jetèrent ce dernier pour quelques instants dans le parti des Français. Baudouin cependant passa en Angleterre pour y solliciter des secours et des subsides. Déjà la France arnait en sa faveur ; mais les dispositions défavorables de Frédéric, empereur d'Allemagne, retardèrent les secours et suscitérent de nouveaux embarras à Baudouin. Pour exciter le zèle de Louis, il lui fit présent de la couronne d'épines, relique révéérée dans toute la chrétienté. Enfin, en 1259, Baudouin, suivi de plusieurs croisés illustres, partit pour Constantinople ; mais ses alliés le quittèrent en route et prirent le chemin de la Palestine. Il parcourut de nouveau la France et l'Italie, et parvint enfin à conduire à Constantinople une armée florissante, dont il se servit pour intimider Vatace et pour le forcer à une trêve de deux ou trois ans. En 1244, Baudouin, menacé plus vivement, passa en Italie et en France, assista au concile de Lyon, mendia de nouveaux secours, et, après avoir inutilement donné à l'Occident le spectacle de sa honte et de sa faiblesse, il revint à Constantinople en 1248, vers le temps où St. Louis partit pour l'Égypte. En 1251, Baudouin, accoutumé aux humiliations, parut encore en Occident, tandis que Vatace faisait de rapides conquêtes, que la mort vint arrêter en 1255. Sous son successeur Lascaris, Baudouin, retiré dans Constantinople, resta spectateur inactif des exploits et des progrès de Manuel Paléologue, et vit enfin ce dernier s'approcher de Constantinople en 1260, et en former le siège. Le manque de vaisseaux empêcha seul les Grecs de s'en emparer ; mais l'année suivante, ils renouvelèrent l'attaque avec plus de succès. Baudouin eut à peine le temps de se sauver par mer. Il se retira d'abord dans l'île de Négrepont, et de là en Italie, n'emportant que le titre d'empereur, dont sa faiblesse le rendait indigne. En 1270, Baudouin se vit sur le point de conduire une nouvelle croisade à Constantinople ; mais les désastres de St. Louis ralentirent ces dispositions, et, après avoir erré pendant plusieurs années dans les cours de l'Europe, il mourut en 1275, à l'âge de 56 ans.

L—S—E.

BAUDOIN V, dit LE DÉBONNAIRE, 6<sup>e</sup> comte de Flandre, gouverna cet État depuis l'an 1034 jusqu'à 1067. Il prenait le titre de prince, de marquis et de comte, et dans ses lettres de fondation de l'église de St-Pierre de Lille (1066), il ajoute à ces titres celui

(4) Une *Chronique de la conquête de Constantinople et de l'établissement des Francs en Morée*, écrite en vers politiques (gréco-barbares), par un auteur anonyme, dans les premières années du 14<sup>e</sup> siècle, et traduite pour la première fois par M. J.-A. Buchon, en 1825, donne une nouvelle version de la mort de Baudouin. Selon cette chronique, ce prince fut tué dans la mêlée, le 14 avril 1205, en combattant contre les Cumans.

de tuteur de Philippe I<sup>er</sup>, roi de France, et de régent de son royaume (1). Il avait épousé Adèle, fille de Robert, roi de France; une de ses filles, la célèbre Mathilde, devint la femme de Guillaume le Conquérant (1050). Quelques degrés de parenté indisposèrent le pape Nicolas II contre ce mariage, et toute la Normandie fut mise en interdit. Enfin, Rome accorda la dispense, moyennant la fondation de deux monastères; et de là l'origine de l'abbaye de St-Étienne et celle de la Trinité à Caen. Baudouin avait pris part à la guerre que les seigneurs des Pays-Bas firent à l'empereur Frédéric, qu'ils assiégèrent dans Anvers (1048). Après la mort du comte de Hainaut (Herman), il entra les armes à la main dans cette province, assiégea dans Mons la veuve du comte (Richilde), qui avait refusé la main de son fils (Baudouin de Mons), s'empara de la ville et de la princesse, fit célébrer le mariage qu'il avait résolu pour agrandir ses États, et alors fut faite l'union du Hainaut et de la Flandre (1051), malgré l'excommunication lancée par Liébert, évêque de Cambrai. Le Hainaut était un fief de l'Empire: Henri IV, irrité contre Baudouin, convoqua une diète à Aix-la-Chapelle, marcha vers la Flandre, passa l'Escaut et ravagea le pays. Lille lui ouvrit ses portes, et un grand nombre d'habitants furent passés au fil de l'épée. Lambert, capitaine des gardes de Baudouin, et qui commandait un corps de Flamands, fut vaincu, pris et mis à mort. D'autres seigneurs, partisans du comte, s'étaient renfermés dans Tournay: Henri les assiégea et les fit prisonniers. Enfin, Baudouin ne trouva d'autre moyen de résistance et de salut que dans le retranchement dit *le fossé neuf*, qu'il avait fait creuser pour séparer la Flandre de l'Artois. La paix fut conclue au congrès de Cologne, en 1057. L'empereur confirma au comte Baudouin les donations faites à son père de la ville de Valenciennes, du château de Gand, d'Alost et des cinq îles de la Zélande. Le Tournaisis, séparé de la Flandre, fut donné à Baudouin de Mons, fils du comte et son successeur. Un synode approuva le mariage de Richilde et l'interdit fut levé. Baudouin avait la réputation d'un prince sage, ferme et prudent. Après la mort de Henri I<sup>er</sup>, roi de France, son beau-frère (1060), il fut chargé de la tutelle de Philippe, son fils, et de l'administration du royaume. Il fut préféré à la reine Anne, qui était étrangère et sans beaucoup d'estime, et au duc de Bourgogne, qui avait lui-même prétendu à la couronne, et que l'on regardait comme trop puissant. Le choix de Baudouin, généralement applaudi, fut justifié par les actes de sa régence: il prit alors le titre de marquis de France. Les Gascons avaient refusé de reconnaître son autorité: il leva une grande armée, marcha avec Guillaume, son gendre, contre la Guienne, s'empara de toutes les places fortes, fit punir les chefs de la sédition, soumit tout le pays, et par son énergique sagesse, empêcha tout autre soulèvement. Les rois de France avaient beaucoup de vassaux, mais le domaine de la couronne était

(1) Ego Balduinus, Flandrensius comes, marchio, et Philippi, Francorum regis, procurator et baculus.

bien rétréci. Le Gâtinais y fut réuni (1062) par l'habile politique du régent. Quelques années plus tard (1066), s'accomplit un des plus grands événements de l'histoire moderne, la conquête de l'Angleterre par les Normands. Quelques historiens ont avancé que Baudouin avait accompagné Guillaume dans son expédition, mais il se contenta, et c'était déjà trop peut-être, d'aider son gendre de ses Flamands et de ses trésors. Le roi Philippe adressa des reproches au régent: il avait compris, tout jeune qu'il était, ce qu'il aurait à craindre d'un vassal couronné, devenu si puissant. Si la conduite du régent fut une faute en politique, c'est la seule que l'histoire lui ait reprochée. Il ne survécut pas longtemps à cette révolution mémorable, dont on peut croire qu'il n'avait pas prévu le succès. Il mourut l'année suivante (1<sup>er</sup> septembre 1067), regretté de la France et de son pupille, qui n'avait alors que quinze ans; et, quoique l'ancienne loi du royaume fixât la majorité des rois à vingt et un ans, un autre régent ne fut pas nommé. Le jeune prince prit les rênes du gouvernement: les actes cessèrent d'être datés des années de la régence, et le sceau du roi fut substitué à celui du sage modérateur. Le tombeau de Baudouin fut placé à Lille, dans l'église de St-Pierre, au milieu du chœur. Il venait de fonder cette église, et il y avait établi un chapitre composé de quarante chanoines, dont deux évêques, huit prêtres, dix diacres, dix sous-diacres et dix acolytes. L'église fut consacrée, le 2 août 1066, en présence du roi Philippe I<sup>er</sup>. Baudouin, suivant l'esprit de ce temps, avait aussi fondé en 1065 l'abbaye d'Auchin et le chapitre d'Harlebeck; en 1064, le chapitre d'Aire. Il avait rapporté à Lille, et donné à l'église de St-Pierre, le bras de St. Macaire. Marchantius nous a conservé les dernières paroles qui furent adressées par Baudouin à celui de ses fils qui allait lui succéder, paroles qui ont quelque rapport avec la sublime instruction que St. Louis mourant donna depuis (1270) à son fils Philippe le Hardi: « Celui-là est mauvais soldat, qui suit son « empereur en pleurant: je meurs, mon fils, je « quitte la prison de ce corps. Craignez Dieu, aimez « la France; laissez punir les autres: donnez les « récompenses; aimez la paix et épargnez le sang « des autres comme le vôtre. » Adèle, veuve de Baudouin, alla en Italie, prit le voile religieux à Rome, et revint fonder l'abbaye de Messines en Flandre, où elle mourut l'an 1079. V—VE.

BAUDOIN ( FRANÇOIS ), savant en théologie et en jurisprudence, naquit le 1<sup>er</sup> janvier 1520, à Arras, où son père exerçait les fonctions d'avocat fiscal. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Louvain, il vint les perfectionner à Paris, par la fréquentation des hommes qui s'étaient fait une grande réputation dans le droit et dans les lettres, tels que Budé, Baif, Dumoulin, etc. La fermentation excitée par la réformation agitait alors tous les esprits. Baudouin, peu accessible à la prévention, voulut, pour bien juger la réformation et les causes qui y avaient donné lieu, en connaître les chefs principaux. Dans un voyage entrepris avec cette intention, il vit Calvin et Mélanchthon à Ge-

nève, Bucer en Allemagne. Il revint à Paris en 1545, et retourna deux ans après à Genève, où ses liaisons avec Calvin devinrent plus étroites ; il logea chez lui, et lui servit même de secrétaire. Il ne séjourna cependant pas longtemps à Genève, puisqu'en 1548 il obtint, par la protection de Michel de Lhopital, alors chancelier de Marguerite de Valois, duchesse de Berri, une chaire de droit, que la retraite de Duaren laissait vacante à Bourges. Éginard Barou y professait déjà. C'était un homme altier, envieux, qui ne pouvait souffrir de rival, encore moins de supérieur. Il suscita des tracasseries sans nombre à Baudouin. Sa mort, arrivée en 1550, ne rétablit pas le calme. Duaren, qui vint reprendre à Bourges la place qu'il avait quittée, d'abord ami de Baudouin, devint encore plus intraitable pour lui que Baron. L'animosité des maîtres se communiqua aux élèves. Leurs querelles compromirent souvent la tranquillité publique. Baudouin quitta la partie de lassitude, et forma le dessein de passer en Allemagne. Il vit de nouveau Calvin à Genève ; mais ce réformateur, piqué de ce que Baudouin, qu'il croyait au nombre de ses disciples, avait continué de professer le catholicisme en France, lui fit un accueil très-froid. Baudouin avait le projet d'aller donner des leçons à Tubingen ; mais il en fut détourné, sachant que Dumoulin devait venir y professer. Il enseigna quelque temps à Strasbourg avec un grand succès : mais des brouilleries avec François Hotman, qui s'y trouva en même temps que lui, le forcèrent de quitter encore cette ville. Il passa, en 1558, à Heidelberg, où il était appelé. Il y jouit pendant cinq ans du repos qui le fuyait partout ailleurs. Cependant les affaires s'étaient extrêmement brouillées en France. On était sur le point de voir éclater la guerre civile. Les bons citoyens, à la tête desquels se trouvait le chancelier de Lhopital, faisaient tous leurs efforts pour la prévenir et pour opérer un rapprochement entre les partis. Ils firent venir Baudouin d'Allemagne pour les aider dans ce projet. Il arriva, portant avec lui un ouvrage sur les devoirs des vrais amis de la religion et de la patrie dans les troubles religieux, qui avait été composé par Cassandre, ou Cassander, théologien, aussi renommé par sa piété et son érudition que par sa modestie ; mais ce livre, qui ne flattait aucun des partis, déplut à tous ; et, au lieu de procurer la paix, fit naître les querelles les plus vives. Calvin, qui aurait perdu, par un rapprochement, l'importance d'un chef de parti, et qui en voulait d'ailleurs à Baudouin, qu'il regardait comme un déserteur de sa secte, le supposant l'auteur de l'ouvrage de Cassandre, entra le premier en lice contre lui. Il fut appuyé par les principaux calvinistes, et par les anciens ennemis de Baudouin, Duaren et François Hotman. Les pamphlets les plus injurieux contre Baudouin se succédèrent avec rapidité. Il y répondit très-bien de son côté, et dit des injures si fortes à Calvin, qu'il déconcerta son intrépidité et le réduisit à garder le silence, en disant qu'il ne voulait plus rien avoir à faire avec un tel chien. Les intentions pacifiques de Baudouin ne réussirent pas mieux dans

sa patrie qu'elles n'avaient fait en France. Quoiqu'il eût eu le rare bonheur de plaire aux chefs des divers partis qui agitaient alors les Pays-Bas, il fut obligé, après des tentatives réitérées et inutiles, de renoncer au dessein de mettre l'accord parmi les hommes. Il fut même assez mal récompensé en France des efforts qu'il avait faits pour cela. On le fit seulement précepteur d'un bâtard d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qu'il avait, dit-on, réussi à ramener au catholicisme. Il était envoyé pour être l'orateur de ce prince au concile de Trente, quand sa mort, arrivée au siège de Rouen, en 1526, l'obligea de revenir de l'Italie, où il s'était déjà rendu avec son élève. Baudouin, dénué de tout appui, n'eut d'autres ressources que de composer des ouvrages et de donner des leçons de droit à Paris, qui furent suivies par tout ce qu'il y avait de plus distingué dans cette ville. On admirait surtout son élocution et la grâce qu'il avait en parlant. La protection de Hurault de Chiverny, chancelier du duc d'Anjou, depuis Henri III, lui procura une chaire de droit à l'université d'Angers. Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou fut élu roi de Pologne. Il arriva de ce pays, pour lui apporter l'acte de son élection, une célèbre ambassade, composée des personnes les plus distinguées par leur naissance et par leur savoir. L'orateur fit une harangue latine qui produisit une grande sensation. On crut que Baudouin était le seul capable d'y répondre d'une manière digne de la nation française. On le fit venir pour cela d'Angers. Ce fut une occasion pour lui de se lier avec les ambassadeurs, et, quoiqu'il n'y eût pas de jurisconsultes parmi eux, il parvint tellement à les convaincre des avantages de la jurisprudence, qu'ils lui firent promettre de les accompagner pour aller l'enseigner à Cracovie ; mais, dans le même temps, il mourut d'une fièvre chaude, le 11 novembre 1575. Le caractère de Baudouin a été longtemps méconnu et calomnié, comme il arrive toujours à ceux qui vivent dans les temps de factions. On l'a accusé surtout d'une grande versatilité en matière de religion, et l'on a prétendu qu'il fut catholique en France, calviniste à Genève, et luthérien à Strasbourg et à Heidelberg. Le vrai est que Baudouin, qui avait étudié à fond l'antiquité ecclésiastique, convenait qu'il y avait de grands abus à réformer dans la religion catholique ; mais il ne pouvait, disait-il, partager le fanatisme des réformés, qui voulaient bouleverser l'ancien édifice de l'Église. Les tentatives qu'il fit pour concilier les esprits, en France, et dans les Pays-Bas, sont des preuves incontestables de son impartialité et de sa modération. Il se conduisit avec autant de fermeté que de noblesse, lorsqu'il quitta les Pays-Bas, où il avait été bien accueilli par le duc d'Albe, de peur qu'il ne prit envie à ce prince de le faire un des instruments de ses vengeances, en le mettant au nombre des juges des personnes qu'il avait fait arrêter, et ensuite lorsqu'il refusa une forte somme qu'on lui offrit en France pour faire l'apologie de la St-Barthélemy. C'était aussi un homme d'un grand savoir. Il tenait pour maxime que la jurisprudence, sans le secours de l'histoire n'était qu'une science aveugle. Il a exposé

ses principes à ce sujet dans un traité intitulé : *de l'Institution de l'histoire et de son union avec la jurisprudence*, qu'il dédia au chancelier de Lhopital. Les ouvrages qu'il publia dans le cours de sa vie, et au milieu des orages qui la troublèrent, prouvent à quel point il possédait l'histoire sacrée et profane, dont il sut faire usage pour l'interprétation des lois. A l'exception d'un commentaire in-fol. sur les *Institutes* de Justinien, il n'a pas donné d'ouvrages d'une grande étendue; ce sont des traits particuliers sur les points les plus curieux de la jurisprudence romaine : on en trouve sur la loi des douze tables, sur les édits des empereurs romains contre les chrétiens; sur les lois rurales des Romains. Quand ce genre d'érudition commença d'être négligé en France, les ouvrages de Baudouin durent l'être aussi; mais leur réputation renaquit en quelque sorte en Allemagne, dans les premières années du 18<sup>e</sup> siècle. Les jurisconsultes de ce pays, pour tirer la jurisprudence de l'espèce de barbarie où elle avait été jusqu'alors, voulurent remonter jusqu'aux sources les plus pures du droit romain; les ouvrages des auteurs français, tels que Cujas, Duaren, Hotman et Baudouin, leur parurent très-propres à opérer cette heureuse révolution. Chrétien Thomasius avait déjà eu le projet, dès 1689, de donner une édition complète des ouvrages de Baudouin : il expose son plan dans une longue lettre aux amateurs de la jurisprudence; mais aucun libraire ne voulut se charger de cette entreprise. Quarante ans après, le mérite de ces ouvrages étant mieux connu, le célèbre Heineccius publia les opuscules de Baudouin, qui forment le 4<sup>e</sup> volume de sa *Jurisprudentia Attica et Romana*, etc., Leyde, 1778, 5 vol. in-fol. Il y a dans la préface une vie très-détaillée de ce célèbre jurisconsulte. C'est Baudouin qui, le premier, a donné une édition séparée, Heidelberg, 1560, in-8°, de l'*Octavius* de Minutius Félix, qu'on imprimait auparavant comme 8<sup>e</sup> livre d'Arnobe, *Contra gentes*. Il y joignit une dissertation pour prouver que c'était un ouvrage différent, appartenant à un autre auteur. S'il ne fut pas le premier, comme Heineccius le remarque, à s'apercevoir de cette erreur, il fut le premier à en instruire le public. B—i.

BAUDOIN (BENOÎT), né à Amiens, dans le 16<sup>e</sup> siècle, était fils d'un cordonnier. Il avait exercé lui-même cette profession dans son enfance : on doit dire, à sa louange, qu'il ne rougit point de son premier état, et que longtemps après l'avoir quitté, il publia un ouvrage sur les différentes espèces de chaussures des anciens. Cet ouvrage, intitulé *de Calceo antiquo et mystico*, fut imprimé pour la première fois à Paris, en 1615, in-8°; Fries en donna une nouvelle édition, Amsterdam, 1667, in-12, et il y ajouta le traité de Nigronus *de Caliga veterum*. Ces deux ouvrages furent réimprimés à Leyde, en 1744, in-12, avec des notes de Jean-Frédéric Nilant, et depuis avec celles de Chrétien Jœcher, Leipsick, 1755, in-12. L'éditeur y joignit les notes de Saumaise sur un mot de Tertullien, qui concerne la chaussure, en un chapitre du livre d'Albert Ru-

benius, *de Re Vestiaria*, qui traite de *Calceo senatorio*. On trouve dans celui de Baudouin beaucoup d'érudition et des idées singulières : il fait remonter l'origine des chaussures au commencement du monde, et prétend qu'Adam en fit le premier avec des peaux de bêtes préparées, secret qu'il avait appris de Dieu lui-même. Baudouin avait fait ses études à Paris, où il reçut le degré de bachelier en théologie : il devint ensuite principal du collège de Troyes et directeur de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il mourut en 1652. On lui attribue une traduction en vers des tragédies de Sénèque, imprimée à Troyes, en 1620. Si cette traduction a réellement paru, elle doit être fort rare; car elle n'existait dans aucune des bibliothèques les plus riches de France, et nous ne l'avons trouvée indiquée dans aucun des nombreux catalogues que nous avons consultés. W—s.

BAUDOIN D'AVESNES, sire de Beaumont, frère de Jean, comte de Hainaut, second fils de Marguerite, comtesse de Hainaut et de Flandre, florissait vers l'an 1289, époque à laquelle il termine sa chronique ou histoire généalogique des princes dont il descendait. C'est de cet ouvrage qu'Enguerrand de Coucy, dit le Grand, tira *le Lignage de Coucy et de Dreux*, qu'il continua jusqu'en 1505. Il y fait en ces termes l'éloge de Baudouin : *Il fut li ung des plus saiges chevaliers de sens naturel qui fust en son temps, bien que moult petit et menu*. Un autre extrait contenant la généalogie des comtes de Flandre a été publié par D. Luc d'Achéry, t. 3 de son *Spicilegium*, p. 286-297. Enfin la chronique entière, qui existait autrefois à Paris dans la bibliothèque d'André Duchesne, et qui était passée à Bruxelles dans celle des Chifflet, fut mise au jour avec des notes par le baron J. Leroy, Anvers, 1695, in-fol., 57 p. On conserve dans quelques bibliothèques des exemplaires français de cette chronique, plus amples que les manuscrits latins, mais Leroy croit que ces derniers représentent le véritable original. Baudouin mourut en 1289, suivant son épitaphe. Il avait épousé Félicité de Coucy, petite-fille de Raoul, seigneur de ce lieu. R—g.

BAUDOIN, ou plutôt BAUDOIN (JEAN), né à Pradelle, dans le Vivarais, après avoir fait ses études et quelques voyages, vint se fixer à Paris. Il fut lecteur de la reine Marguerite, et membre de l'Académie française dès sa formation. Il a laissé plus de soixante ouvrages, parmi lesquels un grand nombre de traductions : on en trouve la liste dans l'*Histoire de l'académie française*, par Pellisson et d'Olivet, et dans les t. 12 et 20 du P. Nicéron. Ses traductions de Xiphilin (et non de Dion Cassius, comme on l'a écrit), de Suétone, de Velléius Paterculus, de Saluste, de Tacite, du Tasse, de Davila, de Bacon, d'Achille-Tatius, de Lucien, etc., ne sont guère estimées. Baudoin savait l'italien, l'espagnol, l'anglais; mais comme il travaillait *propter famem non famam*, lorsqu'il était pressé, il ne faisait que retoucher les traductions faites avant lui, et changer les expressions et les tours qui n'étaient plus à la mode, sans recourir à l'original. Au reste, son style, au jugement de Pel-

lisson, est facile, naturel et français. Il publia sa traduction de Xiphilin sous ce titre : *l'Histoire de Dion Cassius de Nicée, concernant les vies de vingt-six empereurs, etc., abrégée par Xiphilin, revue, corrigée et illustrée d'annotations et maximes politiques, par Antoine de Bandole*, 1610, in-4°. Les traductions que Cousin et Bois-Guilbert ont données de cet ouvrage ont fait oublier celle de Baudouin, qui publia, sous le même nom de Bandole, les *Parallèles de César et de Henri IV* (alors vivant), à la tête de la traduction des *Commentaires* de César, par Blaise de Vigenère, 1609, in-4°. Les seuls ouvrages de Baudouin qui aient quelque prix aujourd'hui sont : 1° *Iconologie, ou Explication de plusieurs images, emblèmes et autres figures hiéroglyphiques, tirée de César Bipa*, Paris, 1636, in-fol. ; 1645, in-4°; 1698, 5 vol. in-12; 2° *Emblèmes avec des Discours moraux qui peuvent servir d'explication*, Paris, 1648-46, 5 vol, in-8°, avec des figures gravées par Briot, réimprimées avec de fort mauvaises gravures sous ce titre : *Recueil d'emblèmes, ou Tableaux des sciences et des vertus morales*, 5 vol. in-12. Baudouin mourut en 1650, âgé de plus de 60 ans. (Voy. BOISSAT.) A. B.—T.

BAUDOIN (MARIE-AGLÉ, madame), née à Carouge, le 22 mai 1764, morte le 22 octobre 1816, a publié : 1° *la Petite Cendrillon, ou Histoire d'une jeune Orpheline*, Paris, 1820, in-18; 2° *le Coin du feu de la bonne Maman*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, 1821, 2 vol. in-18, fig. K.

BAUDOIN (FRANÇOIS-JEAN), imprimeur-libraire, naquit à Paris, en 1759. Son père, Pierre-Antoine, gendre de François Boucher, premier peintre de Louis XV, et ancien directeur de l'académie de peinture et de sculpture, était membre et professeur de cette académie. François Baudouin, élu député suppléant du tiers état aux états généraux, dut à cette circonstance l'avantage d'être nommé imprimeur de l'assemblée nationale, privilège qu'il continua d'exercer pour les assemblées législatives jusqu'en 1809. Il fut autorisé à qualifier sa maison d'*imprimerie nationale*. Ce titre, qui rivalisait avec celui de l'imprimerie royale, et paraissait même devenir le premier, déplut à la cour. Mandé par le garde des sceaux, Hue de Miromesnil, pour recevoir la défense d'employer cette qualification, Baudouin refusa d'y obtempérer, résistance qui alors était sans danger. Baudouin, en adoptant les principes de la révolution avec toute la chaleur d'un jeune homme, fut toujours étranger à ses excès, et montra autant de courage pour sauver des victimes que de désintéressement personnel. Nous qui l'avons connu en 1820, âgé de près de soixante-douze ans, nous avons reconnu chez lui cette verdeur, cette jeunesse de caractère qui inspirent les actions les plus généreuses. Dans les derniers jours de juin 1789, il préserva de la fureur d'une multitude égarée l'archevêque de Paris, assailli de pierres sur la place Dauphine, à Versailles. Ce prélat était accusé d'avoir, étant à Marly, supplié le roi de dissoudre l'assemblée nationale. Le 22 juillet suivant, Baudouin fut moins heureux dans une circonstance pareille. Il avait été chargé, avec quelques autres électeurs, de la garde

de l'intendant Foulon, qu'on venait d'amener à l'hôtel de ville de Paris. Il s'exposa en vain pour remplir cette mission; ni ses efforts, ni ceux de ses collègues, que soutenaient la présence de Lafayette et les exhortations du curé de St-Étienne-du-Mont, ne purent sauver le proscrit, qu'une populace furieuse vint chercher jusque dans les bras de ses gardiens; et ceux-ci faillirent être eux-mêmes les victimes de leur humanité. Dans la nuit des 5 et 6 octobre, Baudouin sauva encore un garde du corps à Versailles, en le cachant dans ses ateliers. L'établissement du *Logographe*, en 1791, indisposa les factieux contre Baudouin. Bien que l'abonnement à cette feuille, d'un format plus grand que le *Moniteur*, eût été porté à un prix assez élevé, le *Logographe* compta en moins de deux mois 5,000 abonnés. Sa publication excitait un si vif intérêt que Louis XVI, à qui le premier exemplaire était envoyé sous enveloppe, ne se couchait jamais avant de l'avoir lu, même lorsque l'envoi avait lieu après minuit. Cette attention, à la fois respectueuse et délicate, est restée longtemps ignorée, et si on l'eût dès lors connue, elle eût été de nature à faire envoyer Baudouin à l'échafaud. Indépendamment des nouvelles les plus exactes, et d'articles polémiques très-piquants, ce journal offrait un procès-verbal des séances, tracé avec une véracité et une exactitude désespérantes pour ceux qui auraient voulu rétracter ce que dans la chaleur d'une improvisation passionnée ils avaient pu dire d'imprudent ou de coupable. A moins d'avoir assisté à la séance, il eût été difficile de faire mieux connaître ce qui pouvait s'appeler le drame de l'assemblée : le *Logographe* représentait, avec une vérité effrayante, des objets étrangement hideux; aussi fut-il souvent l'objet de murmures, de plaintes, de menaces de la part des hommes que la fidélité de ce miroir ne flattait pas. Ils finirent par le briser. Le 15 août 1792, le *Logographe* fut supprimé par un décret spécial, dicté par la faction qui, quatre jours auparavant, venait de renverser le trône. Baudouin, également propriétaire du *Journal des Débats*, fut contraint, par une menace de suppression en cas de refus, d'en confier la rédaction à Louvet, depuis conventionnel, avec un traitement de 10,000 francs. Le 10 août, Baudouin recueillit dans sa maison plusieurs députés, d'autres personnages marquants et quelques soldats suisses, qui avaient tout à craindre de l'effervescence populaire. Inculpé, en octobre 1792, à l'occasion des papiers trouvés dans l'armoire de fer, après la journée du 10 août, il se présenta à la convention, et déclara n'avoir jamais rien reçu des *scélérats* qui disposaient de la liste civile. Ce mot serait sans doute le comble de l'inconvenance, s'il n'avait été prouvé alors que pour cacher une dépense de 15,000 francs faite pour l'impression du journal *l'Impartial*, on avait supposé une quittance de pareille somme au nom de Baudouin, donnée par un nommé Gillet, agent du ministre Bertrand de Molleville. Cette intrigue était montée par quelques jacobins qui voulaient faire donner à Momoro le titre d'imprimeur du corps législatif. Lorsqu'en 1795 on établit à Paris des comités révolutionnaires, Bau-

douin fut nommé membre de celui de la section des Tuileries. Il employa son influence à sauver des victimes que dénonçait un zèle trop aveugle. Nous citerons, entre autres, l'ancien garde des sceaux, Hue de Miromesnil, qu'il préserva de l'échafaud, en faisant disparaître des pièces qui auraient compromis ce magistrat. Vers la fin de 1794, accusé lui-même de terrorisme, il fut incarcéré et transféré au château de Ham; mais bientôt il recouvra la liberté, à la sollicitation du conventionnel Lecointre de Versailles. En 1809, Baudouin, ayant cessé d'être chargé de faire les impressions pour le service du corps législatif, sa fortune, déjà ébranlée par son déplacement des Tuileries à l'époque du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et par d'autres pertes considérables, fut entièrement renversée par cette nouvelle catastrophe. Il crut pouvoir un instant la rétablir. Appelé en Russie pour y fonder une imprimerie impériale qui manquait à ce vaste empire, il y fut bien accueilli; mais quoiqu'il en eût été déjà nommé le directeur, il ne put parvenir à former l'établissement, dont on ajourna indéfiniment l'existence, à raison des événements de la guerre et du changement intégral du ministère qui l'avait protégé. De retour en 1810, il obtint une place dans l'administration des droits réunis, et fut envoyé en 1813, à Groningue, comme contrôleur en chef de l'octroi. Il n'y resta que quatre mois; les événements qui eurent lieu en novembre cette année l'obligèrent de rentrer en France; il fut employé au ministère de la police générale, direction de l'imprimerie et de la librairie, et conserva sa place jusqu'en 1821, qu'il fut éliminé par l'esprit de réaction. Ne pouvant, malgré son âge, se condamner à l'inaction, il coopéra à la rédaction des séances de la chambre des députés pour *le Moniteur officiel*. Baudouin a mis en ordre les *Mémoires* de l'abbé Geogel, sur la révolution française, qui ont paru en 1818 et 1819. Il paraît même qu'il avait coopéré à leur rédaction. Heureux des succès obtenus par ses fils dans diverses carrières, il a passé ses dernières années, entouré de leurs soins, dans une modeste retraite à Antony. Il est mort en 1838.

D—R—R.

BAUDRAIS (JEAN), naquit à Tours, le 14 août 1749. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, son goût pour les lettres l'y fixa et il s'y maria. La naissance du Dauphin, en 1781, lui inspira *l'Allégresse villageoise*, divertissement en 1 acte, mêlé de chants et de danses, et en 1785 il donna, à l'occasion de la paix, *le Dieu Mars désarmé*, allégorie en 1 acte et en vers libres. Il avait publié, en 1782, une espèce de poème héroï-comique en vers de dix syllabes, intitulé : *la Vanité bonne à quelque chose, ou les mots PAS MOINS employés utilement*. Auparavant, il avait composé plusieurs autres ouvrages dramatiques tant en vers qu'en prose, dont quelques-uns furent reçus à différents théâtres et sont restés inédits; enfin, un grand nombre de morceaux en prose et de pièces en vers insérés dans des recueils annuels. Beaudrais se fit aussi connaître comme éditeur, avec Leprince (voy. ce nom), qui en avait obtenu le privilège, de la *Petite Bibliothèque des théâtres*. Il s'occupa pres-

que seul de cette collection, la première qui ait été entreprise en ce genre; elle devait contenir toutes les pièces restées à la scène tragique, comique et lyrique, avec les portraits des auteurs et des notices sur leur vie, des jugements et des anecdotes sur chaque ouvrage, et enfin un catalogue analytique de toutes les autres pièces non admises dans cette bibliothèque. Il en parut 72 vol. in-18 dans le cours des années 1785 à 1790 (1). Pour le compléter, Baudrais avait donné au public : 1° *Etrennes de Polymnie, Choix de ehansons, romanees et vaudevilles*, avec des airs notés, 5 vol. in-18, 1785-89; 2° *Essais sur l'origine et les progrès de l'art dramatique en France : de la Tragédie*, 5 vol. in-18, Paris, 1791. La suite de ce travail n'a point paru. La révolution dont il fut l'un des premiers et l'un des plus zélés partisans, et l'émigration d'un grand nombre de ses souscripteurs, lui firent abandonner la carrière qu'il avait parcourue avec autant d'utilité que d'agrément, pour ne plus s'occuper que de discussions politiques. Il fréquenta les clubs, fut admis dans celui des jacobins, et chargé de divers emplois publics. Devenu membre de la commune dite du 10 août, il se trouvait au Temple et y présidait les douze municipaux qui y étaient en fonctions le 21 janvier 1793. C'est en cette qualité que Baudrais, et non d'autres, reçut le testament de Louis XVI, et qu'il le contresigna avant de le transmettre à la commune. Il y envoya également les 123 louis en or trouvés dans le secrétaire de ce prince après sa mort; et en 1817, il justifia aux héritiers de Malesherbes, qui les réclamait de lui, que, d'après une délibération prise par le conseil, le même jour, cette somme avait été remise au secrétaire-greffier de la commune. Sous le régime de la terreur, Baudrais fut l'un des municipaux chargés de l'administration de la police; il fut dénoncé au conseil général, comme trop facile pour les *jolies sollicitieuses*. Mais ce ne fut pas pour s'être montré moins sévère que ses collègues envers le beau sexe qu'il se vit destitué : ce fut pour avoir dit devant eux que, s'il avait été appelé à juger Louis XVI, il l'aurait condamné à la déportation et non à la peine de mort. Il avait publié un écrit pour justifier cette opinion, mais il fut incarcéré et il allait être transféré à la Conciergerie pour paraître devant le tribunal révolutionnaire, lorsque la catastrophe de Robespierre le sauva d'une condamnation certaine. Quelque temps après, il fut nommé juge de paix de la section de la Halle-au-Blé (2); puis il quitta ces

(1) Barbier dit qu'il parut environ cent volumes de cet ouvrage : voici la cause de son erreur. Un grand nombre d'exemplaires, restés à l'éditeur ou acquis par un autre libraire, furent morcelés ou publiés séparément avec de nouveaux titres, portant : *Chefs-d'œuvre dramatiques de*, etc. Cette nouvelle collection formait réellement 100 volumes, y compris un recueil en 7 volumes des meilleures pièces des petits spectacles qui avait terminé la *Petite Bibliothèque*, en 1791; mais la première année de ce dernier ouvrage étant épuisée, on n'avait pas pu la diviser, ni la faire entrer dans les *Chefs-d'œuvre dramatiques*. La *Petite Bibliothèque* même n'a pas été entièrement terminée, et l'on n'y trouve aucune pièce de Hauteroche, Legrand, Dufresny, Dancourt, la Grange-Chancel, la Chaussée, Dorat, Barthe, etc.

(2) Beffroy de Reigny, dit le cousin Jacques, dans son *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, dont la publication fut

fonctions pour aller à la Guadeloupe remplir celles de juge civil, criminel et d'appel en matières commerciales; il y arriva en 1797. Qu'on juge de sa surprise, lorsqu'à 1,500 lieues de Paris, et n'étant pas sorti de l'île depuis trois ans, il se vit compris au nombre des cent soixante-treize que Bonaparte, après l'explosion de la machine infernale du 3 nivose an 9 (24 novembre 1800), proscrivit en masse et condamna sans aucun examen à la déportation comme complices de cet attentat! Malgré ses réclamations, Baudrais fut déporté à Cayenne: néanmoins, on l'y nomma greffier du tribunal, notaire, et il fut en outre chargé de la tenue des registres de l'état civil. Mais Bonaparte s'étant fait proclamer empereur, Baudrais ne voulant pas lui prêter serment, donna sa démission de toutes ses fonctions, et se retira aux États-Unis, où il vécut pendant treize ans du travail de ses mains. Il y acheva un poème qu'il avait commencé à Paris pendant sa détention et continué durant ses voyages, sous ce titre: *Mon Testament de mort, poème sur moi*, avec des notes. Le manuscrit devenu très-volumineux a été égaré par fragments, et n'est point à regretter. Dix ans après son séjour à New-York, Baudrais y vit arriver Regnault de St-Jean d'Angely, Réal et d'autres anciens révolutionnaires, avec lesquels il était intimement lié, et qui, déçus de leurs grandeurs éphémères, étaient nantis d'une fortune plus ou moins considérable. Quoique déjà vieux et n'espérant guère être plus heureux en France qu'en Amérique, il désira revoir sa patrie, et vint à Paris, en 1817, donner un démenti aux journaux et aux biographies qui, trompés par quelque ressemblance de nom, affirmaient qu'il était mort avec d'autres personnes dès l'an 9 (1800). Il y revit quelques-uns de ses anciens collègues, qui, ayant prêté tous les serments, étaient chamarrés de cordons, parvenus à de hauts emplois que les Bourbons leur avaient garantis ou augmentés. Baudrais se résigna, sollicita et obtint pour lui son admission dans l'hospice des vieillards à Bicêtre, tandis que sa femme était également admise dans une autre maison. Cette séparation d'avec celle qui, pendant plus de cinquante ans, l'avait accompagné dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune, fut l'incident le plus pénible d'une vie marquée par tant de malheurs. Il se lia dans son asile avec quelques littérateurs aussi infortunés que lui, et il y obtint un petit emploi, ce qui améliora son sort. Non moins constant dans ses opinions que modéré dans ses désirs, Baudrais, atteint du choléra dans la 85<sup>e</sup> année de son âge, termina son aventureuse carrière le 4 mai 1852.

E—K—D.

BAUDRAN (BARTHÉLEMY), jésuite, né vers 1750, à Vienne en Dauphiné, mort à Lyon quelque temps après la destruction de son ordre. On a de lui de nombreux ouvrages de piété, imprimés à Lyon, entre autres: 1<sup>o</sup> *l'Ame contemplant les grandeurs de Dieu avec l'Ame se préparant à l'éternité*, 1778, in-12;

commencée et bientôt arrêtée sous le consulat (an 8), se borne à dire que Baudrais fut homme de lettres et administrateur de police sous Robespierre, puis juge de paix; et il ajoute: « Qu'il me sache « gré de n'en pas dire davantage. *Novi hominem.* »

V—ve.

2<sup>o</sup> *l'Ame élevée à Dieu*, 1776, in-12: cet ouvrage a été traduit en allemand, Augsbourg, 1790, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *l'Ame éclairée par les oracles de la sagesse dans les paraboles de béatitudes évangéliques*, 1776, in-12; 4<sup>o</sup> *l'Ame affermie dans la foi*, 1777, in-12; 5<sup>o</sup> *l'Ame intérieure, ou Conduite spirituelle dans les voies de Dieu*, 1776, in-12; 6<sup>o</sup> *l'Ame pénitente, l'Esprit des nuits d'Young, Panégyriques des Saints, Histoires édifiantes et curieuses, l'Ame sur le Calvaire*, etc. Tous ces ouvrages sont réunis sous ce titre: *Ouvrages spirituelles de Baudran*, Lyon, 1778, in-8<sup>o</sup>. Ce pieux jésuite avait publié la plupart de ses ouvrages sous le voile de l'anonyme; mais s'il ne se nommait pas toujours, il se désignait ainsi: *par l'auteur de l'Ame élevée à Dieu*. Il n'est mention de lui dans aucune biographie, et cependant ses livres, plusieurs fois réimprimés, sont entre les mains de toutes les personnes pieuses.

D—R—R.

BAUDRAN (MATTHIEU), avocat à Vienne en Dauphiné, avant la révolution de 1789, en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, et fut nommé en 1791, juge au tribunal de cette ville, puis en 1792, l'un des députés du département de l'Isère à la convention nationale. Il vota constamment dans cette assemblée avec le parti le plus exalté; et, lors du procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort, sans appel et sans sursis à l'exécution. Dans la journée du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), qui amena la chute de Robespierre, il se rangea du parti victorieux, et quelques mois plus tard, il fut envoyé dans les départements de l'Ouest, pour y faire cesser le système de terreur. Baudran mit beaucoup de zèle à cette honorable mission (1). On lut à la convention nationale, dans la séance du 27 germinal an 5 (16 avril 1795), une lettre datée de Laval, par laquelle il annonçait que deux cents soldats de la république avaient mis en fuite 1,500 chouans. Rentré dans le sein de la convention, et chargé d'instruire le procès de Carrier, il fit contre cet homme sanguinaire un rapport énergique. Le sort ne l'ayant pas désigné pour faire partie du nouveau corps législatif après la session conventionnelle, il retourna dans sa patrie, où il fut d'abord l'un des juges du tribunal. Il donna ensuite sa démission, et reprit sa première profession d'avocat. Baudran est mort à Vienne (Dauphiné), en 1812.

M—D j.

BAUDRAND (MICHEL-ANTOINE), né à Paris, le 28 juillet 1655, fit ses études au collège de Clermont. A l'âge de quatorze ans, il était en rhétorique, et corrigeait les épreuves de l'ouvrage du P. Briet, son professeur, intitulé: *Parallele géographiæ veteris et novæ*. Ses études achevées, il fut secrétaire du cardinal Antoine Barberin, entra avec lui, en 1655, au conclave où fut élu Alexandre VII, et, en 1667, à celui où fut élu Clément IX. Il assista également, en 1691, au conclave d'Innocent XII, avec le cardinal le Camus. Les nombreux voyages qu'il fit à diverses époques lui donnèrent occasion de faire ou de vérifier beaucoup d'observations géographiques. Il mourut le

(1) « Il était d'abord très-exalté, dit Beffroy de Reigny; mais il « mit de l'eau dans son vin, C'est un galant homme. »

29 avril 1700. On a de lui : 1° une édition du livre de Papire Masson, *Descriptio Fluminum Gallia*, 1578 ; 2° une édition augmentée de moitié du *Lexicon geographicum* de Ph. Ferrarius, 1670, in-fol. ; 3° *Geographia ordine litterarum disposita*, in-fol., 2 vol. ; le second porte la date de 1681 ; le premier, celle de 1682 ; 4° *Dictionnaire géographique et historique*. C'est en grande partie la traduction de l'ouvrage précédent. Baudrand était mort, laissant imparfait son travail, qui a été achevé par D. Gélé, bénédictin, et publié par le frère de Baudran, 1705. 2 vol. in-fol. Michel-Antoine Baudran a laissé en manuscrit *Geographia christiana, sive Notitia archiepiscopatum et episcopatum totius orbis*, etc. A. B—T.

BAUDRICOURT (JEAN DE), fils de Robert de Baudricourt, ce gouverneur de Vaucouleurs qui envoya Jeanne d'Arc au roi Charles VII. Moins dévoué, dans sa jeunesse, à son souverain que ne l'avait été son père, il entra, en 1465, dans la rébellion connue sous le nom de *guerre du bien public*. Jean de Baudricourt y suivit les drapeaux du comte de Charolais : cette guerre domestique s'étant terminée après quelques mois par le traité de Conflans, où les mécontents diétèrent la loi au monarque, Louis XI chercha à s'attacher par des bienfaits un serviteur dont les talents pouvaient lui être utiles, et dont l'erreur était aussi pardonnable que celle de l'illustre comte de Dunois, un des principaux rebelles. Ce prince le fit chevalier de son ordre, et de celui de St-Michel, vers l'année 1472. Il l'envoya, en 1477, en ambassade auprès des cantons suisses, et le négociateur obtint une défense générale, sous peine de la vie, à tous les sujets de leur république, de porter les armes contre la France : transaction illusoire, qu'il était de la dignité et de la politique de Louis XI d'exiger authentiquement, mais dont l'intérêt des cantons leur conseillait d'éluder l'exécution. En 1480, le même roi nomma Baudricourt gouverneur de Bourgogne, et lui donna le commandement de Besançon. Charles VIII n'eut pas moins à se louer que son père de ses services et de sa fidélité, et les récompensa d'une manière plus éclatante encore. Aussi brave et habile capitaine qu'adroit et sage négociateur, Jean de Baudricourt contribua, par sa valeur et ses talents militaires, au gain de la bataille de St-Aubin-du-Cormier, où Louis de la Trémouille fit prisonnier le duc d'Orléans, depuis Louis XII, en 1488. Charles VIII l'honora, à cette époque, de la dignité de maréchal de France. En 1491, il s'employa à faire sortir le jeune roi de la tutelle de la régente, madame de Beaujeu, sa sœur, et à réconcilier le duc d'Orléans avec le duc de Bourbon. Baudricourt entra, avec le comte de Dunois, fils de celui dont il vient d'être fait mention, et plusieurs prélats et seigneurs, dans la ligue que les princes réconciliés formèrent et jurèrent sur les évangiles pour le maintien de l'autorité royale et le soulagement du peuple. Quelque louable et noble que fût un pareil engagement, on ne peut s'empêcher de remarquer combien il était déplorable que, dans ces temps malheureux, l'autorité du souverain fût tellement précaire, qu'il eût besoin de l'appui de ses propres

sujets pour être obéi ; c'était le résultat funeste de l'indépendance que le régime féodal donnait aux seigneurs. Le maréchal de Baudricourt, dont une si vertueuse association honore la mémoire et consacra la fidélité, suivit le roi Charles VIII dans son expédition de Naples, en 1495. A son retour, il fit bâtir le château de Blaise, près duquel il fonda, à Braquencourt, un des premiers couvents que les minimes aient eus en France. Il mourut à Blois en 1499, et fut enterré dans l'église des minimes, à Plessis-lez-Tours. S—Y.

BAURILLART (JACQUES-JOSEPH), agronome, naquit à Givron, en Champagne, le 20 mai 1774, de parents cultivateurs. Il montra des dispositions précoces pour l'étude, et fut admis au collège de Rethel, où il s'appliqua particulièrement aux mathématiques, à la physique et à la chimie. Appelé en 1794 dans la garde nationale de Charleville, il partit l'année suivante pour l'armée avec le bataillon des Ardennes, où il devint quartier-maître. Bientôt il passa dans l'administration militaire, et suivit les armées de Sambre-et-Meuse, de Mayence, du Danube et du Rhin. Enfin, il quitta le service en 1801. Il avait amassé par son économie une faible somme qu'il plaça et qu'il perdit. Cet accident le détermina à solliciter une place dans l'administration des forêts. Cette nouvelle carrière d'ailleurs avait beaucoup d'attrait pour lui. Il possédait sur l'aménagement des bois des connaissances qu'il avait encore étendues pendant son séjour en Allemagne. Il entra d'abord dans cette administration comme traducteur ; et, après avoir passé par différents grades, il devint chef de division en 1819. D'après l'éloge qu'elle entendit faire de lui, mademoiselle Lepeinteur de Marchère, d'une ancienne famille de Normandie, désira l'avoir pour époux. Il vivait ainsi fort heureux, lorsqu'une nouvelle organisation administrative le plaça dans un rang inférieur à celui qu'il occupait depuis si longtemps. Il ne put surmonter le chagrin que lui causa ce coup inattendu. Après avoir langué pendant une année, il mourut à Paris, le 24 mars 1852. Baurillart était chevalier de la Légion d'honneur, membre de la société royale d'agriculture, de la société d'encouragement, de celle de Saxe-Gotha, et de plusieurs autres sociétés savantes, françaises et étrangères. Nous citerons de lui : 1° Avec M. Doniol : *Collection chronologique et raisonnée des arrêts de la cour de cassation, en matière d'eaux et forêts, depuis et compris l'an 7 (1798) jusqu'en 1808*, Paris, 1808, in-8°. 2° Avec MM. Doniol et Chanfaire : *Annales forestières*, ouvrage périodique, formant, de 1808 à 1814, 7 vol. in-8°. 3° *Annuaire forestier*, 1811, 1812, 1813, in-12. 4° *Mémoire sur la pesanteur spécifique des bois*, etc., Paris, 1815, in-8°. 5° *Code forestier*, avec un commentaire, etc., ouvrage adopté par la direction générale des forêts, ibid., 1827, 2 vol. in-12. 6° *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, ibid., 1821-28, 6 vol. in-4° et atlas. Cet important ouvrage est un recueil de lois et ordonnances depuis 1219 jusqu'en 1824, avec des instructions, des méthodes de culture, et des dictionnaires techniques.

7° *Code de la pêche fluviale*, avec un commentaire et un dictionnaire contenant l'histoire naturelle des poissons, l'explication des termes de pêche et de navigation, etc., *ibid.*, 1829, 2 vol. in-12 et atlas de 22 pl. On a encore de Baudrillart les traductions suivantes : 1° *Instruction sur la culture des bois*, trad. de l'allemand de L.-G. Hartig, 1805, in-8°. 2° *Expériences physiques sur les rapports de combustibilité des bois entre eux*, trad. du même, 1807, in-12. 5° *Nouveau Manuel forestier*, trad. sur la 4° édit. de l'ouvrage allemand de Burgsdorf, 1808, 2 vol. in-8° avec 29 fig. et tabl., publié par ordre du gouvernement. Baudrillart a aussi rédigé, avec Bosc, le *Dictionnaire de la culture des arbres et de l'aménagement des bois*, 1821, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. On trouve dans les *Mémoires de la société royale d'agriculture*, année 1852, une notice sur Baudrillart par M. Silvestre, secrétaire perpétuel.

P—RT.

BAUDRON (ANTOINE-LAURENT), né à Amiens, le 16 mai 1745, conduisait depuis l'année 1766 le triste orchestre du Théâtre-Français, lorsqu'il mourut, en 1854. Ce musicien estimable a rendu de grands services à la scène. Il a refait entièrement la musique et les divertissements d'une foule de petites pièces qu'on donnait encore dans un temps où la gaieté était comptée pour quelque chose. On lui doit la plus grande partie de la musique qu'on exécutait dans quelques pièces du répertoire, entre autres celle du *Barbier de Séville*, en 1775, celle du *Mariage de Figaro*, à l'exception du vaudeville, qui est de Beaumarchais. Il avait entrepris, en 1780, à la demande de Larive, d'adapter une nouvelle composition musicale au *Pygmalion* de Rousseau, et c'est celle qu'on exécute désormais au Théâtre-Français. Il est encore l'auteur des chœurs d'*Athalie*, qui furent attribués à Gossec, ce qui, pour le modeste Baudron, n'était point un petit éloge.

Z—O.

BAUDRI ou BALDERIC, historien du 11° siècle. Les expressions *urbs nostra*, *nostra ecclesia*, *nostra villa*, qu'il emploie en parlant de Cambrai, de la cathédrale de cette ville et de la terre de Lambres qui appartenait au chapitre, font présumer qu'il était tout à la fois citoyen et chanoine de Cambrai. On pense qu'il naquit vers 1017. Il exerça les fonctions de secrétaire sous Gérard de Florincs, saint Liébert et Gérard II, tous trois évêques de Cambrai, ce qui l'a fait souvent confondre avec un autre Balderic, ou Baudry, évêque de Noyon et de Tournay (*Voy. BALDERIC*.) Au mois de février 1082, il se rendit, de l'agrément de Gérard, à Téroane, où il était demandé par l'évêque Hubert, qui le nomma chantre de son église. Baudry vivait encore en 1094, puisque Renaud, archevêque de Reims, lui adressa une lettre au mois de janvier de cette année, qui pour nous serait 1095. Les ouvrages qu'on lui doit sont : 1° *Vita S. Gaugerici* (St. Géry), *episcopi cambracensis*, insérée dans le recueil des bollandistes par Pierre van den Bosch, qui y a joint un excellent commentaire reproduit par J. Ghesquière dans les *Acta Sanctor. Belg.*, t. 2, p. 256-270. 2° *Chronicon Cambracense et Atrabatense*, Douai, 1615, in-12.

Cette édition, due aux soins de George Colvencere, docteur en théologie et professeur à l'université de Douai, est enrichie de notes historiques, topographiques et philologiques qui la font rechercher des érudits; elle était déjà rare au milieu du 17° siècle. Gilles Boucher, jésuite, mort en 1665, en préparait une nouvelle, sans doute d'après le manuscrit de St-Vaast d'Arras, dont une copie incomplète se trouve encore aujourd'hui à la bibliothèque publique de cette ville. On a imprimé en 1786, à Cambrai, chez Berthoud, une continuation du *Chronicon*, sous ce titre : *Supplementum seu continuatio Chronici cameracensis Balderico adscripti, ab anno 1034 ad annum 1196*, in-8° de 64 p. Ce supplément est extrait de la chronique de Lambert Watrelos (*voy. ce nom*), d'un manuscrit de Vaucelles et des *Illustrations de la Gaule belge, Antiquités du Hainaut*, etc., par J. de Guyse. L'auteur de cet article a publié une nouvelle édition du *Chronicon Cambracense* (1). 3° *Chronicon Morinense*. Cet ouvrage, qui n'a pas été imprimé, fut conservé dans les archives de la cathédrale de Téroane jusqu'à l'époque où l'évêque Philippe de Luxembourg l'emporta au Mans : on ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. Les ouvrages de Baudry, et surtout le *Chronicon Cambracense*, sont mis au rang des bons documents originaux de l'histoire de France.

L. G.

BAUDRY D'ASSON (ANTOINE), gentilhomme poitevin, était d'une famille qui figure dans les traditions fabuleuses du bas Poitou, puisqu'une de ces traditions va jusqu'à dire qu'un guerrier de cette maison tua le diable (2). Antoine était riche de son patrimoine, et, entré dans les ordres, sans être prêtre, un prieuré considérable ajoutait encore à son revenu, lorsqu'à trente ans il quitta sa patrie et se retira, en 1647, à Port-Royal-des-Champs, près Paris. Par humilité, il se fit métayer des religieuses et se livra à tous les travaux de la ferme. A la dispersion de Port-Royal, en 1662, il alla, avec de Ste-Marthe et du Cambout de Pont-Château, se loger dans une

(1) La *Chronique d'Arras et de Cambrai*, par Balderic, chantre de Téroane au 9° siècle, revue sur divers manuscrits, et enrichie de plusieurs suppléments avec commentaires, glossaires et plusieurs index, par le docteur le Clay, Paris, 1834, 4 vol. in-8°, est un des ouvrages d'archéologie les plus précieux de notre époque. Il est dédié à M. le baron de Reiffenberg. La préface contient des détails sur la vie de Balderic. L'auteur, relevant quelques fautes commises sur ce personnage par M. Augustin Thierry dans sa 47° *Lettre sur l'histoire de France*, établit que Baudry ne se nommait pas de Sarchainville; qu'il n'était pas natif d'Artois; qu'il ne fut ni archidiacre ni évêque de Noyon; que, par conséquent, il n'eut aucune part à l'octroi de la charte de cette cité. « Ce qui a induit M. Thierry en erreur, ajoute M. le Clay, c'est qu'en effet on a longtemps confondu Baudry ou Balderic de Cambrai avec un évêque de Noyon et de Tournay qui portait le même nom et qui vivait à peu près à la même époque. Les bollandistes ont les premiers démontré que notre chroniqueur et l'évêque de Noyon sont deux personnages distincts. D. Rivet, premier auteur de l'*Histoire littéraire de France*, a adopté l'opinion des bollandistes et l'a fortifiée de nouveaux arguments. Dans le t. 8 du *Recueil des historiens de France*, on avait d'abord partagé l'erreur commune; mais les continuateurs de cette importante collection ont eu soin de rétablir les faits dans le t. 44, p. 122. La *Biographie universelle*, qui avait aussi confondu les deux personnages, a admis dans son *Supplément* un article où je rectifie l'erreur. » D—R—R.

(2) Il y a, à ce sujet, un récit en patois poitevin ayant pour refrain : *Borgue so Veisselle d'asson, Borgue so Vaisselle.*

maison du faubourg St-Antoine, près de Popincourt, où il mourut en novembre 1668. Son corps fut inhumé à Ste-Marguerite, et son cœur porté à Notre-Dame-des-Champs. On lui attribue divers ouvrages : 1° *Placet pour les abbesse, prieure et religieuses de Port-Royal, contre M. l'archevêque de Paris*, Paris, 1664; 2° *Lettre à la sœur Madeleine de Ste-Melvide*, qui avait signé le formulaire et qui rétracta sa signature, Paris, 1664; 3° *Lettre à la mère Dorothee, mise abbesse de Port-Royal par M. l'archevêque de Paris*, en 1667; 4° *Lettre au P. Annat, jésuite, touchant un éerit qui a pour titre : la Bonne Fortune des jansénistes*, du 15 janvier 1657; 5° *Morale pratique des jésuites*, par MM. Baudry d'Asson, de Pont-Château, de Ste-Marthe, Ant. Arnauld et Varet, nouvelle édit., Cologne, 1669 et ann. suiv., 8 vol. in-8°. F—T—E.

BAUDRY D'ASSON (GABRIEL), de la même famille que le précédent, né dans le Poitou vers 1755, servit quelque temps dans un régiment d'infanterie, où il parvint au grade de capitaine. Il se retira ensuite dans sa terre de Brachien, non loin des bords de la Sèvre nantaise, entre la Châtaigneraie et la Forêt-sur-Sèvre. D'un caractère violent et vicieux, il avait diminué de beaucoup sa fortune, et son genre de vie avait éloigné de lui toute la noblesse du voisinage : aussi se déclara-t-il d'abord partisan de la révolution, et fut nommé commandant de la garde nationale de sa localité; mais lorsqu'il vit où l'on en voulait venir, il changea brusquement d'opinion et s'entendit avec Delouche, maire de Bressuire, pour organiser une insurrection. C'était au mois d'août 1792, et cette levée est la première de la Vendée. Un rassemblement de paysans armés de bâtons, de faux et de fusils de chasse se forma donc dans ces paroisses de Moncutant, la Ronde et St-Marsault à un jour donné, et se porta à Brachien, où Baudry et Delouche se trouvaient; de là on se rendit à la Forêt-sur-Sèvre, où l'on brisa tout ce qui se trouvait dans la maison d'un patriote. Le plan de marche n'était pas bien arrêté; car, arrivé au lieu appelé l'Ouchette, à l'embranchement des routes de Bressuire et de Châtillon-sur-Sèvre, on délibéra longtemps sur la route à tenir. Delouche était d'avis de marcher sur la première de ces villes, et Baudry sur la seconde; ce dernier l'emporta. Le rassemblement, arrivé au bourg de Rorthais, y rencontra des gendarmes qui voulurent l'empêcher d'avancer; un métayer de la Ronde, nommé Vrignault, excellent tireur, fit feu, tua un des gendarmes, et les autres prirent la fuite : ce fut là le premier coup de fusil tiré dans la Vendée. Parvenus à Châtillon, les insurgés brûlèrent les papiers du district. S'étant ensuite portés sur Bressuire, ils furent tout étonnés d'y rencontrer une vive résistance : les gardes nationales de Thouars et d'Airvault et les habitants de la ville s'opposèrent à l'entrée du rassemblement, qui revint plusieurs jours de suite à la charge. Bressuire était sur le point de succomber, lorsque, l'alarme étant devenue générale dans le parti républicain des environs, on dirigea sur ce point les gardes nationales de Parthenay, de St-Maixent, de Niort, d'Angers, de Nantes, de Sau-

mur, de Poitiers, etc.; elles arrivèrent au moment où les patriotes ne pouvaient plus tenir. Ce fut le 24 août 1792 que l'engagement décisif eut lieu; le combat ne fut pas long. En vain les insurgés se formèrent-ils en colonnes serrées; mal armés, mal commandés, ils furent bientôt entamés et mis en déroute. Ils eurent six cents hommes de tués et un grand nombre de blessés; la perte des vainqueurs, portée officiellement à soixante morts, fut plus considérable. Des massacres souillèrent cette journée, qui anéantit la première insurrection vendéenne. Les deux chefs parvinrent à se sauver; Baudry se tint longtemps caché avec son fils dans un souterrain creusé près de son manoir féodal. Enfin, en 1795, après la grande levée d'armes, il reparut à la tête d'une division qui se rallia à l'armée du centre commandée par Royraud, et concourut avec elle au brillant fait d'armes de la Guérinière et aux autres engagements de cette campagne. Gabriel Baudry eut alors à combattre son propre frère, Esprit Baudry, qui commandait une division de l'armée républicaine. Il se fit ensuite remarquer aux batailles de Luçon, passa la Loire et finit par recevoir la mort en combattant à l'attaque du Mans. Baudry était d'un caractère dur et fort adonné au vin, mais intrépide et sachant se faire craindre et obéir; on le regretta comme un excellent officier d'avant-garde. — BAUDRY, fils aîné du précédent, accompagna son père dans la première insurrection vendéenne, se tint caché jusqu'à la grande prise d'armes, marcha de nouveau avec les royalistes et fut tué à l'attaque de Saumur. — BAUDRY D'ASSON de Puyraveau (*Nicolas*), cousin germain de Gabriel, figura dans l'insurrection du bas Poitou dès le principe, et finit par être employé comme major général de l'armée de Charette. Il est mort postérieurement à la seconde restauration. F—T—E.

BAUDRY DES LOZIÈRES (LOUIS-NICOLAS), ancien avocat, colonel inspecteur des dragons à St-Domingue, historiographe de la marine et des colonies, était conseiller au Port-au-Prince en 1789, et quitta l'île de St-Domingue au commencement de la révolution. Il était attaché, en 1809, au ministère de la marine. Il a publié : 1° *Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale*, fait dans les années 1794-98, Paris, 1802, in-8°. 2° *Second Voyage à la Louisiane*, 1805, 2 vol. in-8°. 3° *Les Egarements du négrophilisme*, ibid., 1802, in-8°. 4° *Aithès, ou le héros chéri des dieux; une les plus anciennes histoires, imitée du grec, contenant des hauts faits d'un grand homme, son enfance, ses plaisirs, sa politique, son élévation et la récompense de ses vertus*, histoire allégorique, ibid., 1804, 2 vol. in-12. Le héros de ce roman est Napoléon Bonaparte. 5° *La Naissance du roi de Rome*, pièce en vers anglais (dans les *Hommages poétiques*, t. 2, p. 445). 6° *Les Soirées d'hiver du faubourg St-Germain, ou Essais sur l'esprit du temps et des conversations en général*, ibid., 1809, in-8°; dans cet ouvrage, Baudry des Lozières ne laissait pas ignorer à ses lecteurs qu'il recevait habituellement une société choisie, dans sa maison de la rue de Verneuil, maison dont l'histoire et la description occupent plusieurs pages. Il fait ensuite

le portrait des personnes de sa société, en donnant la lettre initiale de leur nom. Parmi elles se trouve un *des vrais amis de l'empereur*, qui convertit à l'amour de son maître les mécontents les plus obstinés, et les fait s'écrier, pleins d'enthousiasme : *Vive l'empereur !* Malgré tout l'encens que ces messieurs et ces dames font fumer aux pieds de l'idole, comme on avouait, au commencement de l'ouvrage, qu'il y avait beaucoup de gens en France qui étaient très-mécontents du gouvernement et qui regardaient la conscription comme une tyrannie, on n'est pas surpris que les *Soirées d'hiver du faubourg St-Germain* aient été rigoureusement saisies par la police impériale. Baudry des Lozières est mort dans les premières années de la seconde restauration. Z—O.

BAUDUER (GILLES ARNAUD), né à Peyrusse-Massas, dans le diocèse d'Auch, au mois de mars 1744, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour les lettres, qu'il cultiva dans les universités de Toulouse et de Bordeaux. Ce fut dans cette dernière ville qu'il conçut une forte passion pour les langues hébraïque et grecque. A l'âge de vingt-deux ans, il se décida pour l'état ecclésiastique, entra au séminaire d'Auch, devint directeur de ce séminaire, et, environ deux ans après, fut nommé à la chaire de professeur de théologie. Il ne voulut pas que l'étude profonde qu'il avait faite de la langue hébraïque demeurât stérile. Dans le temps qu'il expliquait l'Écriture sainte à ses élèves, il conçut le dessein de faire une nouvelle version française des Psaumes. En 1785, il fit imprimer cette version chez Samson, à Paris, en 2 vol. in-12; les notes en sont très-instructives. Il s'occupait, dans son pays natal, dont il était devenu curé, de la version de quelques autres livres de l'Ancien Testament; et déjà même celle du *Cantique des cantiques*, précédée d'une introduction à la lecture de ce livre, avec une explication, était achevée; il allait faire aussi imprimer un *Discours sur les moyens de se prémunir contre les objections des incrédules*, lorsqu'une mort prématurée l'enleva au mois de mars 1787, à la suite d'une maladie occasionnée par un excès d'application à l'étude et de zèle pour son troupeau. Ces ouvrages ne sont pas les seuls dont il se soit occupé. Il a laissé presque achevés : 1° une version de l'*Ecclésiaste* sur le texte, avec des réflexions morales et chrétiennes; 2° un *Traité, en forme de conférence, où l'on discute si l'Eglise pourrait aujourd'hui, sans inconvénient, faire l'office divin en langue vulgaire*; 3° un *Plan raisonné d'une collection des monuments ecclésiastiques*, rédigé selon l'ordre des temps, où l'on se propose de montrer quel a été l'enseignement de l'Église depuis les temps apostoliques jusqu'au concile de Constance; quelle a été la discipline ecclésiastique, et quelles ont été les mœurs des temps jusqu'à cette époque. K.

BAUDUIN (DOMINIQUE), prêtre de l'Oratoire, né à Liège, le 14 novembre 1742, se consacra à l'étude et à l'enseignement de la jeunesse. L'excès de travail affaiblit sa vue, ce qui le força de quitter la place de professeur d'histoire qu'il remplit pendant plusieurs années à Macstricht. Sa conversation était enjouée,

quoiqu'il fût presque toujours occupé de sujets sérieux, tels que la morale, la politique, l'histoire. En 1789, le cardinal de Zondadari, se trouvant à Liège, allait souvent le voir, et se plaisait à l'entendre pincer de la harpe en chantant les Psaumes de David. Bauduin est mort le 5 janvier 1809. On a de lui : 1° *Essai sur l'immortalité de l'âme*, Dijon, 1781, in-12, réimp. sous ce titre : *de l'immortalité de l'homme, ou Essai sur l'excellence de sa nature*, Liège, 1805, in-12; 2° *La Religion chrétienne justifiée au tribunal de la politique et de la philosophie*, ibid., 1788 et 1797, in-12; 3° *Discours sur l'importance du ministère pastoral*, in-8°; 4° *Considérations sur les guerres de commerce*, in-8°. A. B—T.

BAUDUS (JEAN-LOUIS-AMABLE DE), né à Cahors, en 1761, d'une famille distinguée de magistrature, fit d'une manière brillante ses études dans cette ville, où il exerça la charge d'avocat du roi à la sénéchaussée. En cette qualité il montra une grande fermeté d'opposition aux édits de 1788, qui suscitèrent, dans tous les parlements, tant d'ennemis aux ministres Brienne et Lamoignon. Le discours prononcé par lui à cette occasion produisit une impression profonde, et le fit mander à Versailles pour y être réprimandé. Plusieurs autres magistrats, qui avaient été appelés pour la même cause, furent retenus, comme lui, aux arrêts, jusqu'au moment où l'archevêque de Sens et son collègue eurent donné leur démission. Les membres du parlement de Toulouse traitèrent Baudus avec une haute distinction, lors d'un voyage qu'il fit pour les voir, après son retour de Versailles. A l'époque de la nouvelle division de la France en départements, il fut nommé procureur général syndic du Lot, et ses compatriotes n'eurent qu'à se louer de sa courte administration. Il prouva surtout que son esprit n'était pas moins conciliant que son caractère était ferme, dans les querelles violentes qui s'élevèrent entre les catholiques et les protestants de Montauban, querelles qu'il contribua puissamment à apaiser. Mais dès qu'on exigea des ecclésiastiques le serment à la constitution civile du clergé, sa conscience lui imposa le devoir de ne pas concourir à cette mesure, et il abdiqua ses fonctions publiques. Ce n'était pas le moyen de se concilier les révolutionnaires, qu'il avait combattus jusque-là de toutes ses forces : aussi les frères Ramel le poursuivirent avec un tel acharnement que sa famille et ses amis l'engagèrent à s'éloigner. Il mit sa femme et ses enfants en sûreté; puis il se rendit à Paris, d'où il alla joindre l'armée des princes français, avec laquelle il fit la campagne de 1792. Après le triste résultat de l'invasion de la Champagne, il se retira à Leyde, s'associa aux rédacteurs de la gazette de cette ville, et ce journal gagna beaucoup à sa coopération. Le régime de la terreur frappa Baudus dans la personne de son père, ancien lieutenant particulier du sénéchal de Cahors, qui périt sur l'échafaud, le 5 juillet 1794. Comme beaucoup d'autres exilés qui éprouvèrent de pareils malheurs, Baudus ne connut la perte qu'il venait de faire que par la lecture des journaux. Les progrès des armées de la république française le contraignirent de s'éloigner en

1795 : il erra quelque temps en différentes contrées de l'Allemagne, traversa, par l'hiver le plus rude, toute la Westphalie, conduisant à pied une charrette qui portait une dame de ses parentes avec deux enfants en bas âge, et il alla s'établir à Altona, où, pour se créer une ressource, il fonda un journal portant le nom de cette ville. Le succès qu'il obtint lui donna l'idée de publier un *Tableau de la situation politique de l'Europe, en janvier 1796*, Hambourg, 1796, in-8°. Ce tableau fut très-gouté, et le fit connaître assez avantageusement pour qu'il se décidât à tirer encore mieux parti de ses talents, en se fixant à Hambourg. La révolution avait, pour ainsi dire, rendu cette ville une cité française, par la quantité de proscrits qui, étant venus y chercher un asile, y trouvaient la plus généreuse hospitalité. A la même époque, Baudus mit au jour le premier numéro du *Spectateur du Nord*, recueil périodique rédigé dans le sens le plus favorable à la cause monarchique, et qui bientôt le fit connaître comme écrivain distingué et comme profond publiciste. Les émigrés les plus remarquables par leur esprit et leurs connaissances se plurent à enrichir de leurs travaux cette nouvelle publication. Nous citons, entre autres, Rivarol, de Mesmon, de Pradt, Charles Villers, Chénédollé, etc. Baudus se réserva spécialement la partie politique. L'esprit de modération qui animait son *Coup d'œil*, morceau final de chaque cahier, la finesse de ses aperçus, la justesse de ses prévisions, contribuèrent à donner au *Spectateur* une grande réputation, et firent même à son éditeur propriétaire une sorte d'existence diplomatique. Dans l'année qui précéda le 18 fructidor (4 septembre 1797), on parvint à faire pénétrer ce journal en France, et même il finit par être réimprimé à Paris ; mais après la réaction de cette époque, force fut d'y renoncer. Baudus fut même inscrit sur la liste des journalistes français condamnés à la déportation. Il n'était heureusement pas sous la main des agents du directoire, qui le poursuivirent jusqu'à Hambourg, demandant au sénat son expulsion. Il en fut quitte pour s'absenter pendant quelques jours, bien dédommagé au surplus de cette persécution par l'intérêt que lui témoignèrent ses compatriotes exilés comme lui, les ministres étrangers, et les plus recommandables parmi les habitants du pays. La révolution du 18 brumaire ouvrit enfin aux émigrés les portes de leur patrie. Baudus, malgré le vif désir qu'il avait de se réunir à sa femme et à ses enfants établis en Poitou, ne fut point des premiers à profiter de la faculté accordée. S'étant exprimé dans son journal avec une sévère franchise sur le compte du premier consul, lorsque celui-ci était général en chef de l'armée d'Italie, il ne voulut rentrer en France qu'avec l'assurance de n'y pas être recherché pour sa conduite antérieure, et de pouvoir trouver les moyens de faire vivre une famille nombreuse et dont la fortune tout entière avait été engloutie dans les désastres de la révolution. Ce ne fut qu'en 1802 qu'il obtint sur ces deux points la garantie désirée et qu'il revint enfin sa patrie. On ne lui donna que le temps d'aller faire connaissance avec ses enfants qu'il avait laissés bien

jeunes encore et d'embrasser leur mère. Il dut repartir immédiatement pour Ratisbonne, où il était nommé résident auprès de la diète. Cette mission lui procura l'occasion de se rendre utile à la ville de Hambourg, et de reconnaître ainsi l'hospitalité, les marques d'estime et d'attachement qu'il y avait reçus. Le sénat lui écrivit alors dans les termes les plus honorables en lui envoyant des lettres de bourgeoisie pour lui et pour sa famille, avec trois belles médailles d'or. Les rédacteurs du *Journal des Débats*, qui avaient souvent inséré dans leurs colonnes des articles du *Spectateur du Nord*, s'empressèrent de s'adjoindre Baudus comme collaborateur, lorsqu'il fut de retour de Ratisbonne. Il ne put revoir sa ville natale qu'en 1805. L'accueil que lui firent alors tous ses concitoyens le combla de bonheur. Il fut aussi extrêmement touché de ce qu'aux premières élections qui eurent lieu pour le corps législatif dans le département du Lot, le collège électoral, présidé par Murat, le choisit pour un de ses candidats. Talleyrand et le maréchal Bessières lui donnèrent des lettres pour un grand nombre de sénateurs, afin qu'ils fissent tomber leur choix sur lui ; mais, au moment où cette opération allait se faire, Paris fut consterné par la mort du duc d'Enghien. Baudus renonça aussitôt à toutes les démarches projetées. Du reste, une intrigue avait été ourdie pour empêcher sa nomination. On avait mis sous les yeux du premier consul tous les passages du *Spectateur* qui renfermaient des réflexions propres à l'irriter. Ce fut là l'origine de la prévention invincible qu'il prit dès lors contre Baudus, et qui s'étendit à l'un de ses fils entré dans la carrière des armes. En 1808, la sœur de Napoléon, devenue reine de Naples, ayant voulu charger Baudus de l'éducation de ses enfants, l'empereur refusa longtemps son autorisation, et ne consentit enfin qu'à condition que l'homme qui recevait cette marque de confiance ne porterait pas le titre de gouverneur. L'avenir de la famille de Baudus, qui ne pouvait rien attendre de lui, puisqu'il ne lui restait rien absolument de son patrimoine, le décida à accepter cet emploi. Il écrivit en partant à son fils aîné : « J'es-  
« père ne faire que du bien. Si ces enfants doivent  
« régner, les principes que je leur donnerai peuvent  
« faire le bonheur des peuples qu'ils seront appelés  
« à gouverner. S'ils ne doivent être que de simples  
« particuliers, ils y trouveront encore de quoi être  
« personnellement heureux. » Baudus ne devait pas voir la fin d'une telle entreprise : dès qu'il eut appris le retour des Bourbons dans sa patrie, en 1814, il se hâta d'y rentrer ; cependant il n'arriva guère à Paris que pour être témoin de la catastrophe des cent jours. Le retour de Napoléon ayant été bientôt suivi de la chute de Murat, Baudus alla visiter celui-ci à Marseille, croyant lui devoir, à titre de reconnaissance, des consolations dans sa mauvaise fortune. Il fit plus, il obtint du prince de Metternich un passe-port pour faciliter au roi déchu les moyens d'aller rejoindre sa famille en Hongrie. Le succès de cette démarche, et les excellents conseils donnés à l'appui, ne purent prévenir la tentative insensée

dans laquelle ce guerrier malheureux trouva le terme d'une vie si extraordinaire. Le même sentiment de générosité porta Baudus à faire tous ses efforts pour sauver la tête d'une autre victime de ce temps orageux. Il avait connu Lavalette en Allemagne ; il s'était même lié avec lui et en avait reçu des services, dont une divergence d'opinion n'avait pu effacer le souvenir. Lavalette ayant été arrêté et conduit à la Conciergerie, au mois de juillet 1815, son ami alla souvent l'y visiter. En novembre, lorsque la condamnation à mort eut été prononcée, et que toute espérance d'obtenir grâce fut évanouie, madame Lavalette implora le secours de Baudus pour qu'il trouvât un asile bien sûr où l'on pût cacher le prisonnier, à l'évasion duquel elle travaillait avec courage et confiance. Après bien des réflexions sur le moyen de satisfaire une femme désolée, il demanda deux heures pour lui rendre compte de la réussite d'une démarche qu'il allait tenter. On était à l'avant-veille du jour fixé pour l'exécution. Baudus avait aussi été lié d'amitié avec Bresson, alors chef de division au ministère des affaires étrangères. Ce dernier avait été conventionnel et s'était exposé, dans le procès de Louis XVI, à la fureur des plus ardents révolutionnaires par un vote très-énergique en faveur de ce prince, voué d'avance au martyre. Proscrit lui-même et obligé de fuir peu de temps après, Bresson n'avait dû son salut qu'au dévouement d'un homme qui lui était jusqu'alors inconnu, et qui l'avait, pendant deux ans, caché à ses risques et périls, chez lui, dans les montagnes des Vosges. Madame Bresson avait souvent dit à Baudus qu'elle avait fait, à cette terrible époque de sa vie, le vœu de sauver un proscrit politique, si jamais le ciel lui en fournissait les moyens. Il se rappela cette circonstance, alla la trouver, lui parla de la position et des instances si pressantes de madame Lavalette. Cette excellente femme parut ravie de pouvoir saisir enfin une occasion de remplir l'engagement que la reconnaissance lui avait dicté. Il ne perdit pas une minute pour annoncer à la femme du condamné le succès de sa négociation. Tout fut calculé dans la journée entre ces trois personnes, et le lendemain au soir Baudus alla prendre le fugitif dans sa chaise à porteurs, à peu de distance du palais de Justice, le conduisit à un cabriolet où s'était placé, comme cocher, un autre ami, qui le transporta avec la plus grande rapidité à l'extrémité de Paris, et ensuite au coin de la rue Plumet. Là, à un signal convenu, Lavalette fut remis entre les mains de Baudus, qui s'y était trouvé à point nommé, et lui fit prendre à pied par un temps affreux, et à huit heures du soir, la direction assez longue qui devait le mener à la porte du ministère des affaires étrangères, occupé alors par le duc de Richelieu. On peut lire dans les *Mémoires* de Lavalette le détail singulièrement intéressant de son entrée mystérieuse dans cette maison, de l'asile que M. et madame Bresson lui donnèrent avec tant de générosité et de délicatesse, enfin du rôle important que le dévouement d'amitié de Baudus lui fit jouer en cette occurrence difficile. Ce fut encore lui qui, dix-huit jours après, accompagné de Bresson,

III.

mena Lavalette, par de nombreux détours, chez la personne qui devait le faire arriver en voiture à l'hôtel habité par un des officiers anglais auxquels il dut sa sortie de Paris et de la France (9 janvier 1816). Il n'y a qu'une seule inexactitude dans le récit complet qu'offre cette partie des *Mémoires* cités tout à l'heure : Baudus n'était pas alors employé au ministère des affaires étrangères ; il ne le fut que quelque temps après. Il entreprit pour le compte de ce département un long voyage en Suisse et en Allemagne. Sa correspondance avec le ministre (1) et les employés principaux donna l'idée de créer pour lui, à son retour, un bureau de traduction des journaux étrangers. On devait rédiger des notes sur ce qu'ils contenaient de plus remarquable. Baudus, avec sa capacité, son caractère et les droits que lui donnaient les services qu'il avait rendus précédemment, pouvait remplir des fonctions bien plus importantes. Plus tard, ce fut sous sa direction que s'exerça la censure sur tout ce qui, en fait de gazettes et de décrets politiques, venait du dehors de la France. Lorsque le duc de Richelieu reprit le portefeuille des affaires étrangères, après l'assassinat du duc de Berri, il écrivit à Baudus, éloigné de Paris et malade, une lettre pressante pour qu'il vint l'y joindre : celui-ci une fois arrivé ne put résister à la demande instante et souvent répétée d'accepter une part dans la censure des écrits périodiques. Les désagréments qu'il éprouva pour avoir cédé, et les calomnies dont il fut l'objet, l'abreuverent d'amertumes, au point d'aggraver l'état fâcheux de sa santé. Il mourut le 17 septembre 1822.

L—P—E.

BAUER (JEAN-GODEFROI), juriconsulte, né à Leipsick, le 20 février 1695, mort le 2 mars 1765. On a de lui un grand nombre de dissertations intéressantes sur des questions d'histoire et de droit. Les principales sont : 1° de *Indole et Natura investituræ feudalis*, Leipsick, 1746, in-4° ; 2° de *Dueibus et Comitibus Germania sub Merovingis et Carolingis*, ibid., 1747, in-4° ; 3° de *Plebeis qua ratione feuda equestris comparare possint*, ibid., 1748, in-4°, etc. — Jean-Frédéric BAUER, médecin de Leipsick, mort en 1745, a donné : *Observation intéressante sur la régénération spontanée des roses rouges dans le vinaigre de roses*, insérée dans le 1<sup>er</sup> volume de *Aetes et Mélanges de l'Académie des Curieux de la nature*. C'est un des phénomènes de la palingénésie, dont nous avons donné une idée à l'article BARNSTORF.

G—T et D—P—S.

BAUER (JEAN-JACOB), libraire à Nuremberg, né à Strasbourg, le 16 septembre 1706, mort le 29 janvier 1772. On a de lui : *Bibliotheca librorum rariorum universalis*, 1<sup>re</sup> partie, de A à F, Nuremberg, 1770 ; 2<sup>e</sup> partie, de G à L, 1771 ; 3<sup>e</sup> partie, de M à R, 1771, et 4<sup>e</sup> partie, de S à Z, ibid., 1772. Il

(1) Il prenait dans ses lettres le titre d'*historiographe du ministère des affaires étrangères*, et ne faisait point partie de la commission de censure. Mais le duc de Richelieu, président du conseil, avait obtenu l'exercice d'une censure particulière sur les nouvelles de l'étranger, et les journalistes étaient tenus d'envoyer au bureau de Baudus seulement les extraits des gazettes étrangères, que la commission de censure n'avait point à reviser.

V—VE.

ne parut du vivant de Bauer qu'une partie de cet ouvrage ; le reste fut publié après sa mort et d'après ses matériaux, par Will et Hummel, qui y ajoutèrent deux volumes de supplément, 1774, in-8°. Un 3° volume de supplément parut en 1791. G—T.

BAUER (CHARLES-LOUIS), recteur à Hirschberg, en Silésie, né à Leipsick, le 18 juillet 1730, se forma sous le célèbre Ernesti, dont il fut un des meilleurs élèves. Il commença en 1753 à donner des leçons sur les classiques anciens, et fut appelé, en 1766, à Hirschberg, où il mourut en 1799. L'étude approfondie qu'il avait faite des langues anciennes lui avait fait négliger sa propre langue ; il écrivait mieux en latin qu'en allemand. Il a formé plusieurs des bons philologues de l'Allemagne. On a de lui : 1° *Glossarium Theodoretum*, dans le 5° volume de l'édition de Théodoret donnée par Schulze, Halle, 1769-74, in-8°. 2° *Excerpta Liviana*, édit. nouv., 1801, in-8°. 3° *Dictionnaire allemand-latin* ; la 3° édition est de 1805, in-8°. C'est un ouvrage estimé. 4° *Magasin d'exercices pour apprendre à écrire en latin*, 1787-92, in-8°, et un grand nombre de dissertations. Il a continué l'édition de Thucydide commencée par Gottleber. (*Voy. ce nom.*) G—T.

BAUFFREMONT (NICOLAS DE), baron de Senecey, d'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de Bourgogne, fut fait grand prévôt de France sous Charles IX, tant « à cause de sa « grande noblesse qu'à cause de sa science, qualité « rare alors parmi nos guerriers, dit de Thou. » Sa conduite à l'exécrationnable journée de la St-Barthélemy ne fait pas honneur à sa mémoire ; il en partagea les excès, en trop fidèle serviteur de la reine Médicis. Bauffremont vint lui-même, avec des archers, tirer la Place, premier président de la cour des aides, de l'asile où il était caché ; il l'emmena, sous prétexte de le conduire au Louvre, l'assurant que le roi l'exemptait de la proscription des protestants, mais qu'il désirait le voir ; et il livra à la fureur du peuple ce magistrat, aussi recommandable par sa sagesse et son intégrité que par ses lumières. Nicolas de Bauffremont s'était trouvé trois ans auparavant dans l'armée catholique, à la bataille de Jarnac, en 1569 ; il y fut retiré mourant de dessous un monceau de morts. La même année, il fut blessé à la bataille de Moncontour, où il était guidon de la compagnie du duc de Guise. Le baron de Senecey assista ensuite aux états de Blois de 1576, où il fit la fonction d'orateur de la noblesse, et harangua le roi Henri III. Dans le *Journal* de ces premiers états, écrit par le duc de Nevers, on trouve que Nicolas de Bauffremont, baron de Senecey, député de la noblesse, ne fut pas d'avis qu'il n'y eût en France qu'une seule religion, *alléguant qu'il ne falloit entrer en guerre et en nouveaux troubles ; langage assez surprenant dans un ligueur aussi zélé.* Tel fut le rôle politique que joua le baron de Senecey, estimé des uns, blâmé des autres. Sa mémoire est plus recommandable comme savant, et ses contemporains en ont parlé, sous ce rapport avec un accord unanime. Il mourut au château de Senecey, le 20 février 1582, à 62 ans. On a de lui : 1° Une

traduction du traité de *Gubernatione Dei* de Salvien, Lyon, 1575, in-8° ; 2° *Harangue pour la noblesse*, en 1561 ; 3° *Proposition pour toute la noblesse de France*, faite en 1577 aux états de Blois, Paris, 1577, in-8°. S—Y.

BAUFFREMONT (CLAUDE DE), fils de Nicolas, fut, comme son père, baron de Senecey, et gouverneur d'Auxonne. Aux états de Blois de 1588, il fut député de la noblesse ; il y parla peu et sagement, quoique partisan déclaré de la ligue et des princes lorrains. Sa *Harangue*, qui passe pour assez bien faite, est imprimée dans le t. 5° des *Mémoires de la Ligue*. Il figure dans les écrits satiriques de ce temps-là. Dans la *Bibliothèque* de mademoiselle de Montpensier, Claude de Bauffremont est noté comme auteur de l'ouvrage intitulé : *les Miracles de la Ligue* ; ce qui prouve son dévouement au parti des factieux. Outre la *Harangue aux états de Blois à Henri III*, on a de Claude de Bauffremont un *Remerciement fait au nom de la noblesse de France* aux mêmes états. Le P. Lelong lui attribue un *Recueil de ce qui s'est négocié en la compagnie du tiers état, aux états de Blois, depuis le 15 novembre 1576 jusqu'en mars 1577*, Paris, in-8°, réimprimé dans le *Recueil général des états tenus en France*, 1631, in-4° ; traduit en latin par Philibert Bugnyon, 1577, in-8°. Claude de Bauffremont mourut au château de Senecey, en 1596, à l'âge de 50 ans. S—Y.

BAUFFREMONT (HENRI DE), fils du précédent, fut choisi pour présider la noblesse aux états généraux de 1614. Le cardinal Duperron dit de lui : « Son père étoit un homme d'un bon esprit : le fils « a si bonne façon ; il a la physionomie d'un homme « fort doux, qui, néanmoins, a de la finesse et de la « vertu. » Bauffremont demanda, au nom de la noblesse, l'abolition de la paulette ou de la vénalité des charges, et s'opposa à la publication du concile de Trente, que le clergé voulait, tandis que le tiers état combattait pour la souveraineté et l'indépendance des rois contre les prétentions de la cour de Rome. L'assemblée se termina, le bien public en avait été le prétexte, mais il ne s'ensuivit aucune réforme dans l'État. Les diverses harangues prononcées par Henri de Bauffremont aux états de 1614 ont été insérées dans le *Recueil général des états tenus en France*, Paris, 1631, in-4°. Henri, baron de Senecey, fut, comme son père, gouverneur d'Auxonne. Il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1617 et 1618, nommé chevalier du St-Esprit en 1619, et mourut à Lyon le 22 octobre 1622, d'une blessure qu'il avait reçue la même année au siège de Royan, où il servit en qualité de maréchal de camp. Le P. Durosier, minime, a fait son éloge sous le titre de : *l'Immortalité du phénix, tirée de la glorieuse fin de messire Henri de Bauffremont*, Lyon, 1624, in-8°. S—Y.

BAUFFREMONT (CLAUDE-CHARLES-ROGER DE), fils de Claude, baron de Senecey, et d'Antoinette de Vienne, succéda en 1562, sur le siège épiscopal de Troyes, à Antoine Caraccioli, qui, au grand scandale de l'Église, jeta publiquement ses habits pontificaux et embrassa la religion protestante. L'a-

postat n'en retint pas moins, sur son évêché, une pension de 4,500 livres, que Claude de Bauffremont, son successeur, s'engagea à lui payer. Le droit de faire un pareil marché semble aussi scandaleux que la défection du prélat Caraccioli : mais l'évêque de Beauvais, le cardinal de Châtillon, offrait, par toute sa conduite, à cette époque, un exemple bien plus remarquable encore, et qui pouvait avoir épuisé tout le blâme et tout l'étonnement. Claude de Bauffremont occupa le siège de Troyes vingt-un ans; il mourut, âgé de 64 ans, au château de Scy-sur-Saône, où il fut enterré dans la chapelle de sa famille, la guerre civile n'ayant pas permis de le transporter à Troyes, chef-lieu de son diocèse. S—Y.

BAUFFREMONT (CLAUDE-PAUL DE), marquis de Listenais, sous prétexte de vexations et d'oppression de sa province, avait pris les armes et fait plusieurs assemblées de noblesse et de gens de guerre. La chambre de justice de Besançon déclara contre lui un arrêt de prise de corps, par suite duquel il publia plusieurs manifestes pour prouver la droiture de ses intentions. Il fut obligé de se retirer en France, et ce fut l'occasion de la seconde conquête de la Franche-Comté, en 1674. A. B—T.

BAUFFREMONT (ALEXANDRE-EMMANUEL-LOUIS, duc DE), fils du prince de Listenais, vice-amiral de France, de l'ancienne maison des Bauffremont, naquit à Paris en 1770. Il se rendit en 1787 à Madrid, où il épousa, le 15 mai de cette année, la fille du duc de la Vauguyon, alors ambassadeur de France près le cour d'Espagne, et devint ainsi le beau-frère du prince de Carency. (*Voy. CARENCY.*) En 1792, il passa en Allemagne, et fit, avec les princes français émigrés la malheureuse expédition de Champagne. Il retourna en Espagne par l'Angleterre aussitôt après, et servit pendant les campagnes de 1795 et 1794 dans les armées espagnoles. Dès que la paix fut signée à Bâle, en 1795, il réussit à se faire rayer de la liste des émigrés, et rentra en France, où il se soumit pleinement à tous les pouvoirs qui se succédèrent. Il recouvra dès lors toutes ses propriétés, et ne tarda pas à se rendre en Franche-Comté, pour y habiter les terres dont il venait d'hériter par la mort de son oncle. Le zèle qu'il manifesta pour le gouvernement impérial lui fit donner le titre de comte et la présidence du collège électoral de la Haute-Saône. Ce fut en cette qualité que présenté à Napoléon, le 12 avril 1812, à la tête d'une députation, il lui adressa une harangue très-respectueuse, qu'il terminait en déposant à ses pieds les sentiments d'amour, d'admiration et de respect dont les habitants de son département étaient animés. L'aîné des fils du comte de Bauffremont était alors aide de camp de Murat, et le cadet officier de cavalerie. En 1814 il recouvra son titre de duc, par suite de l'ordonnance qui rétablit l'ancienne noblesse, mais il ne fut pas nommé pair de France par le roi. En revanche, Napoléon le porta sur la liste de ceux qu'il créa le 2 juin 1815; mais, jugeant les événements avec sa sagacité ordinaire, le duc de Bauffremont s'excusa sur sa santé, et ne vint pas prendre part aux délibérations de la chambre; ce qui fut

cause de son entrée, le 17 août suivant, dans la nouvelle chambre des pairs que créa Louis XVIII. Il continua cependant à vivre dans la retraite. Ce ne fut qu'à la fin de 1835 qu'il vint dans la capitale pour des motifs de santé, et il y mourut du choléra, le 8 décembre de la même année. M—D J.

BAUGIER (EDME), seigneur de Breuvry, doyen du présidial de Châlons-sur-Marne, né vers l'an 1680, est connu par un ouvrage intitulé : *Mémoires historiques de la province de Champagne*, Châlons, 1721, 2 vol. in-8°. Ces mémoires, calqués sur ceux que Lareher, intendant de Champagne, avait rédigés en 1698, sont intéressants et ce qu'il y a en de mieux jusqu'ici sur l'ancienne province de Champagne. Baugier avait encore fait une histoire particulière de la ville de Châlons, qu'il se proposait de donner au public. On ignore ce qu'elle est devenue, ainsi que l'époque de la mort de l'auteur. Peut-être était-il fils d'Edme Baugier, médecin et conseiller au présidial de Châlons, dont on a un mauvais *Traité sur les eaux minérales d'Attancourt*, etc., Châlons, 1696, in-8°. C. T—Y.

BAUHIN. Ce nom a été illustré, à la fin du 16<sup>e</sup> siècle et au commencement du 17<sup>e</sup>, par deux frères qui ont véritablement fait époque dans l'histoire de la botanique. — Leur père, Jean BAUMN, né à Amiens, le 24 août 1511, s'y distingua dans la pratique de la médecine, et s'acquit beaucoup de réputation en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, où il séjourna quelque temps; mais, ayant embrassé la réforme de Calvin, il fut obligé de se réfugier à Bâle, où il continua d'exercer la médecine et la chirurgie pendant quarante ans. Il y mourut, en 1582, dans la 71<sup>e</sup> année de son âge. — Jean BAUHIN, son fils aîné, naquit à Bâle, en 1544. Il s'appliqua de bonne heure aux belles-lettres et aux langues anciennes. Son père fut son premier maître dans l'étude de la médecine et de toutes les sciences qui en sont la base; mais il se livra principalement à celle de la botanique, pour laquelle il avait plus de goût. Il y fit tant de progrès, qu'à l'âge de dix-huit ans il était en correspondance avec l'illustre Conrad Gesner, et que ce grand naturaliste le consultait sur les difficultés qu'il rencontrait dans l'étude des plantes, et lui donnait le titre d'*eruditissimus et ornatissimus juvenis*. Après avoir fait ses cours à l'université de Bâle, Bauhin alla à Tubingen, où Fuchs enseignait la botanique, et il y passa l'année 1560. Il quitta cette ville l'année suivante, et se rendit à Zurich, pour s'attacher à Gesner, avec qui il parcourut les Alpes et une partie de la Suisse et de la Rhétie. Le désir d'accroître ses connaissances le fit encore voyager en Italie, et il demeura quelque temps à Padoue. De là il vint en France, et séjourna à Montpellier, où il étudia la médecine et l'histoire naturelle sous Rondelet. Il avait fait un catalogue des plantes qui croissent aux environs de cette ville, et qui n'a jamais été publié. Il parcourut les contrées méridionales, et particulièrement les environs de Narbonne. A Lyon, il se lia avec Dalechamps, qui l'engagea à travailler à l'*Histoire des plantes*, qu'il méditait alors. Cet ouvrage

commençait à s'avancer : mais les troubles de religion obligèrent J. Bauhin de quitter Lyon. Pendant son séjour dans cette ville, il avait parcouru une grande partie du Dauphiné. Il alla à Genève, y resta quelque temps, et retourna ensuite à Bâle, où il fut nommé professeur de rhétorique, en 1566. Il continua néanmoins d'exercer la médecine, et s'y rendit si habile qu'en 1570, Ulrich, duc de Wurtemberg-Montbéliard, le choisit pour son médecin; ce qui l'obligea d'aller demeurer à Montbéliard. Ce prince aimait les sciences et surtout la botanique. Il se plaisait à rassembler dans ses jardins les arbres et les plantes les plus rares que l'on eonnût alors. J. Bauhin eut l'occasion d'en observer un grand nombre aux différentes époques de leur développement et de leur durée. Le premier ouvrage qu'il publia est intitulé : *Histoire notable de la rage des loups, advenue l'an 1590, avec les remèdes pour empêcher la rage*, Montbéliard, 1591, in-8°. En rendant compte de plusieurs accidents funestes dont il avait été témoin, et en indiquant les moyens curatifs, il montre de profondes connaissances sur cette horrible maladie; et, à cet égard, les médecins de notre siècle ne l'ont pas de beaucoup surpassé. Dans le même temps, il donna son traité de *Plantis a divis sanctisque nomen habentibus*. Cet ouvrage fut publié par les soins de son frère Gaspard, à Bâle, 1591, in-8°. C'est un chapitre détaché d'un grand ouvrage sur la conformité ou la diversité des noms donnés aux plantes par les différents auteurs : il en fait la concordance. Sous ce titre bizarre en apparence, les deux frères déploierent une vaste et profonde érudition. Gaspard y ajouta les lettres que Gesner avait écrites à son frère, et qui n'avaient pas été publiées. Jean Bauhin publia, deux ans après, son *Traicté des animaux aians aisles, qui nuisent par leurs piquures et morsures, avec les remèdes*, Montbéliard, 1595, petit in-8°. Il y combat surtout le préjugé qui faisait regarder comme venimeux les papillons dont la langue est roulée en spirale. Il détacha encore un chapitre de son grand ouvrage, et le publia sous le titre suivant : *de Plantis absinthii nomen habentibus*, Montbéliard, 1595 et 1599, in-8°. On découvrit à Boll, dans le duché de Wurtemberg, une fontaine d'eau minérale qui parut avoir de grandes propriétés : Bauhin se chargea d'en faire la description. Il en résulta un ouvrage important, et surtout précieux pour les botanistes et les cultivateurs, par les figures en bois de cinquante-six espèces ou variétés de pommes, et de trente-six espèces de poires, cultivées dans le pays. C'est le premier essai qui ait été fait en ce genre, et il a servi de modèle. Il fut traduit en allemand. Bauhin ayant fait quelques changements à son livre, le fit reparaitre, sept ans après, sous ce titre : *de Aquis medicatis nova Methodus, quatuor libris comprehensa*, Montbéliard, 1605, 1607 et 1612, in-4°. Jean Bauhin réunissait toute la variété et la profondeur de ses connaissances pour la composition d'un ouvrage aussi considérable par son étendue qu'important par son sujet : c'était une histoire universelle des plantes, qu'il voulait décrire d'une manière plus complète qu'on ne l'avait fait

jusqu'à-là. Il l'acheva; mais il n'eut pas la satisfaction de le voir paraître, étant mort à Montbéliard, en 1615, âgé de 72 ans. Cherler, médecin de Bâle, qui avait épousé sa fille unique, et l'avait aidé dans cet immense travail, en publia le prodrome, ou tableau, sous ce titre : *Johannis Bauhini et Johannis Henrici Cherleri Historia plantarum Prodromus*, Yverdon, 1619, in-4°. Enfin, en 1651, trente-huit ans après la mort de Jean Bauhin, François-Louis de Graffenried, bailli d'Yverdon, et Chabrée de Genève, qui exerçait la médecine à Yverdon, firent paraître le principal ouvrage de cet illustre botaniste, le but et le résultat de tous ses travaux, sous ce titre : *Historia universalis plantarum nova et absolutissima, cum consensu et dissensu circa eas. Auctoribus J. Bauhino, etc.*, Yverdon, 1650, 1651, 3 vol. in-fol. Les éditeurs dédièrent les deux premiers volumes aux deux avoyers de Berne qui en avaient encouragé la publication; et le troisième à Henri, duc d'Orléans de Longueville, prince de Neufchâtel. Les frais, se montant à 40,000 florins, furent avancés par Graffenried, zélé promoteur de l'entreprise. Dans cette histoire, on trouve écrit et disposé avec beaucoup de méthode et de goût tout ce qui a été écrit sur les plantes dès la plus haute antiquité : naturalistes, botanistes, médecins, agronomes, poètes, historiens, tous y sont cités avec beaucoup de discernement et de précision. Près de 5,000 plantes y sont décrites, et l'on y trouve les figures de 5,577; mais comme elles sont petites et mal exécutées, la plupart sont à peine reconnaissables, et ne peuvent être distinguées de celles qui leur ressemblent : souvent aussi elles sont transposées, par le peu de soin de l'éditeur. Jean Bauhin avait acquis de différentes personnes ces planches gravées sur bois, et qui avaient déjà servi : le plus grand nombre venait de Fuchs. L'ouvrage est divisé en 40 livres qui tiennent lieu de classes; ils sont divisés en chapitres, qui peuvent être regardés comme des sections. On y reconnaît les traces de plusieurs familles; mais il n'y en a aucune qui y soit dans sa totalité. On ne peut considérer le traité de *Plantis a divis sanctisque nomen habentibus*, et celui de *Plantis absinthii nomen habentibus*, comme des chapitres de l'*Histoire des plantes*; car il ne s'y trouve rien qui annonce une marche semblable. Si primitivement ils en ont fait partie, il est évident que l'auteur en échangea le plan depuis la publication de ces deux traités. Chabrée publia, en 1666, 1676 et 1677, à Genève, un abrégé de l'*Histoire des plantes*, sous le titre de *Sciagraphia*, et réunit toutes les figures en un seul volume qui est recherché, parce qu'il donne tout ce qu'il y a d'important sur la nomenclature et le nombre des espèces dans l'ouvrage original; mais outre que Chabrée n'a pas corrigé les fautes et les transpositions, il en ajoute de nouvelles. Les histoires générales ou universelles qui ont été publiées sur les plantes, depuis celle de Jean Bauhin, même celles de Morison et de Ray, qui sont les plus complètes et les plus estimées, ne sont pas faites sur un plan aussi vaste et lui sont inférieures dans beaucoup de parties, quoiqu'elles renferment un plus grand nom-

bre d'espèces, et qu'elles soient rangées sur de meilleures méthodes. On attribue à Jean Bauhin un livre de format in-4° oblong, imprimé en 1592, sans autre titre que ce vers sur le frontispice : D—P—s.

Vivitur ingenio, cætera mortis erunt.

BAUHIN (GASPARD), frère puiné du précédent, naquit à Bâle, le 17 janvier 1560. Ses parents le destinaient à l'étude de la théologie; mais, à l'exemple de son frère, il montra plus de dispositions pour la médecine et la botanique. A l'âge de seize ans, il en commença l'étude à l'université de Bâle, sous Théodore Zwinger et sous Félix Plater. Après y avoir fait de rapides progrès, il fut envoyé à Padoue, pour étudier la médecine et l'anatomie sous Fabricio d'Aquapendente, et la botanique sous Guilandinus. Il y demeura trois ans, pendant lesquels il alla à Rome, et parcourut une grande partie de l'Italie, en observant les plantes et en visitant les savants, avec la plupart desquels il entretint depuis une correspondance suivie. De retour dans sa patrie, en 1579, il n'y fit qu'un mois de séjour, et alla à Montpellier, où il demeura un an. De là, il se rendit à Paris, où il suivit les cours de chirurgie de Séverin Pineau. Il devait ensuite visiter les principales universités de l'Allemagne; mais il ne put en voir que quelques-unes, parce que son père, qui se sentait près de mourir, le rappela à Bâle en 1580. L'année suivante, il se fit recevoir docteur en médecine, et se maria. Il fut nommé professeur de langue grecque, et quitta cette chaire en 1588 pour occuper celle de botanique et d'anatomie. En 1596, Frédéric, duc de Wurtemberg, le choisit pour son premier médecin, conjointement avec son frère Jean, ce qui ne l'empêcha pas de continuer sa résidence à Bâle. Félix Plater, premier professeur en médecine et premier médecin de la ville, étant mort en 1614, Gaspard Bauhin fut revêtu de ces deux dignités. Il mourut à Bâle, le 5 décembre 1624, âgé de près de 65 ans, universellement regretté. On lui rendit de grands honneurs, et l'on mit sur son tombeau une inscription pour perpétuer le souvenir de ses vertus et de ses talents. Il a publié un grand nombre d'ouvrages; celui qu'il a nommé *Pinax* a rendu son nom immortel. Quoique Gaspard Bauhin ait cultivé la botanique et l'anatomie, et que très-jeune il se soit rendu célèbre dans ces deux sciences, sa réputation est plus grande comme botaniste. Entraîné par l'exemple de son frère, il conçut de bonne heure un vaste plan; ce fut de rassembler dans un seul corps d'ouvrage tout ce qu'on avait écrit jusqu'alors sur les plantes, et surtout de faire la concordance de tous les noms que les divers auteurs avaient donnés à la même plante. Ce travail était long et pénible, et il exigeait d'immenses recherches. Ses nombreux voyages l'avaient préparé de bonne heure à cette vaste entreprise, tant par les matériaux qu'il avait recueillis, que par les relations qu'il avait établies avec les plus savants botanistes de l'Europe; et, pendant quarante ans, il ne fut occupé qu'à jeter les fondements de ce grand ouvrage, et tous ceux qu'il publia ne furent, pour ainsi dire, que des préliminaires ou des travaux préparatoires. Le

premier écrit qui lui est attribué est une traduction latine de l'ouvrage d'Anguillara de *Simplicibus*. (*Voy. ANGUILLARA.*) Ce fut donc par l'annonce du genre de ses travaux qu'il commença sa carrière scientifique; il la publia en latin sous ce titre : *Phytopyanax, ou Énumération des plantes décrites par les botanistes de notre siècle, avec leurs différences, auquel on a joint des descriptions succinctes de quelques plantes non décrites encore, et les figures de quelques-unes qui n'ont pas encore paru*, Bâle, 1596, in-4° : c'est un catalogue de 2,460 plantes, avec la citation de quelques-uns des noms que les auteurs leur ont donnés, surtout Lobel. Ce n'était que la 1<sup>re</sup> partie de cet ouvrage; mais la 2<sup>e</sup> n'a jamais paru. Parmi les plantes décrites pour la première fois se trouve la *pomme de terre*, ce végétal devenu si commun et si utile par la suite. Bauhin nous apprend qu'elle était déjà cultivée pour ses tubercules en Italie. Il aperçut avec sagacité les rapports de cette plante avec les *solanum*, dans le genre desquels il la rangea, tandis que son frère Jean ne voulut pas reconnaître cette analogie. Il publia ensuite : *Petri Andree Matthioli Opera omnia*, Francfort, 1598, in-fol.; Bâle, 1674 : il y fit beaucoup de notes et de corrections, disculpa Matthioli de quelques-uns des reproches lui avait faits; joignit à son travail une synonymie complète; enfin, aux grandes figures de la belle édition de Valgrisi, qu'il fit réduire à moitié de leurs dimensions, il en ajouta 550 sur le même modèle, prises de Camérarius pour la plus grande partie, mais fort au-dessous des originaux. En 1600, il fit paraître, sous le titre d'*Animadversiones in Historiam generalem plantarum Lugduni*, une critique de l'ouvrage de Dalechamps. Il chercha à démontrer qu'il contenait plus de 400 figures qui y étaient répétées deux ou trois fois. Sa critique n'est pas dirigée contre l'auteur, qu'il ne nomme pas, mais contre les erreurs du livre; elle paraît souvent amère, et n'est pas toujours juste. En 1613, il donna une nouvelle édition du *Krauterbuch* de Tabernæmontanus; il y ajouta de nouvelles figures, et il compléta la synonymie des deux premiers livres. En 1620, il donna, sous le titre de *Prodromus Theatri botanici*, Francfort, in-4°, l'idée de la manière dont il voulait exécuter un ouvrage complet sur l'histoire des plantes. Il consiste dans la description de 600 espèces qu'il regardait comme nouvelles; mais outre qu'il se trouve dans ce nombre beaucoup de variétés, il y en a plusieurs qui avaient été décrites précédemment par de l'Ecluse. Il donna les figures de 140. Ces figures, dont quelques-unes avaient paru dans son édition de Matthioli, sont d'une médiocre exécution, et l'on s'aperçoit trop facilement qu'elles ont été dessinées sur des plantes sèches qui lui avaient été envoyées par ses correspondants. L'ouvrage fut réimprimé à Bâle, 1674, in-4°, fig. En 1622, il publia : *Catalogus plantarum circa Basileam sponte nascentium*, in-8°; c'est une simple énumération, accompagnée d'une synonymie très-étendue. Ce livre était destiné à guider les étudiants en médecine de l'université, dans les leçons qu'il leur faisait sur les végétaux, fonction qu'il remplissait depuis plus de trente ans. On peut le regarder

comme le type de ce grand nombre de flores et de catalogues qui ont surchargé la science sans contribuer à ses progrès. Tous ces ouvrages n'étaient donc que le prélude de travaux plus importants. Enfin parut celui qui devait à jamais établir sa réputation, c'est le *Pinax Theatri botanici*, Bâle, 1623, in-4°, c'est-à-dire : *Table du théâtre de botanique, ou Index des ouvrages de Théophraste, Dioscorides, Pline, et des botanistes qui ont écrit depuis sur les plantes, contenant les noms d'environ 6,000 plantes, avec leur synonymie et leurs différences, rangées méthodiquement suivant leurs genres et leurs espèces, ouvrage résultant de quarante ans de travaux*. Il est partagé en 42 livres, dont chacun est divisé en 40 sections, ce qui en fait 72, subdivisées ensuite par chapitres. Ces chapitres portent en tête un nom qui est générale, et appartient à toutes les espèces, qui sont désignées chacune par un numéro et par un autre nom adjectif, ou par une phrase descriptive très-courte. Les noms qui indiquent le genre étant pour l'ordinaire ceux de Théophraste ou de Dioscorides, chaque article commence par une discussion savante, quoique très-courte, sur l'origine et la signification de ce mot. Il semble, au premier coup d'œil, que la distribution de cet ouvrage est la même que celle des botanistes de notre siècle, étant méthodique comme la leur, puisque les livres sont des classes, les sections des ordres, les chapitres des genres, auxquels les espèces sont subordonnées; mais au fond il y a une grande différence. En examinant l'ensemble de ces livres, qui tiennent lieu de classes, on voit que Gaspard Bauhin avait le sentiment intérieur de l'ordre naturel; ainsi, les deux premiers livres contiennent, presque sans mélange, les plantes monocotylédones, comme on les distingue maintenant. On trouve parmi les sections des familles presque entières; mais souvent il y introduit des végétaux qui leur sont étrangers. On ne doit pas plus louer Bauhin des rapprochements heureux qui se trouvent dans l'ordre qu'il a suivi, que le blâmer des disparates que l'on y rencontre; car il n'a fait en cela que suivre la route de ses prédécesseurs, Bock, Brunfels, Fuchs et de l'Écluse, et surtout Lobel, dont il a copié l'arrangement méthodique, commençant, comme lui, par les graminées et les liliacées, sans beaucoup l'améliorer; en sorte que, comme tous ces auteurs, accordant plus à l'érudition qu'à l'examen de la nature, il rapprochait plutôt les végétaux entre eux, à cause de la ressemblance ou de la conformité de nom, que par les rapports de leur structure et de leur forme extérieure. Cependant Gesner, Césalpin et Fabio Colonna avaient déjà indiqué une route plus certaine, et l'on s'étonne qu'un homme tel que Bauhin ne l'ait pas reconnue. Le grand mérite de Gaspard Bauhin est d'avoir établi comparativement l'identité des plantes et déterminé leur espèce par un nom ou une phrase très-courte, qui en donne la définition ou la différence; d'avoir rapporté à chacune le nom des auteurs qui en avaient parlé. Quoique, dans ces derniers temps, on lui ait reproché d'avoir confondu les espèces avec les variétés, il paraît, par un grand nombre de passages de ses écrits, qu'il savait très-bien les distin-

guer. Il est donc le premier qui ait fait la concordance complète et méthodique des noms donnés aux plantes. Cet ouvrage eût été encore plus utile, si, à la suite du nom de chaque auteur, on trouvait le titre du livre et l'indication de la page. Il est étonnant qu'ayant adopté cette manière dans le *Phytopyanax*, il ne l'ait pas suivie dans l'ouvrage qui en est le développement. Malgré ce défaut, son utilité fut si généralement appréciée, que l'on ne put désigner une plante que par le nom que lui avait assigné Gaspard Bauhin. Il fut donc législateur en botanique; mais il ne jouit pas longtemps de sa gloire; car il mourut l'année suivante, laissant en manuscrit son *Theatrum botanicum*, dont le *Pinax* n'était que la table. Ce ne fut que trente-quatre ans après que son fils, Jean Gaspard, en publia le 1<sup>er</sup> livre sous ce titre : *Gaspard Bauhini Theatri botanici, sive Historiae plantarum et veterum et recentiorum placitis propria observatione concinnatae liber primus, editus opera et cura Jo. Gasp. Bauhini*, Bâle, 1658, 1665, in-fol. Il est décoré d'un beau portrait de Gaspard. Ce 1<sup>er</sup> livre contient la famille des graminées, mêlée avec celles des souhets et des joncs, dont les figures sont assez bonnes, et une partie de celle des liliacées : en tout, il y a environ 250 figures, dont plusieurs avaient paru, soit dans le Matthiole, soit dans le *Prodromus*. L'espèce de suprématie et d'autorité que Gaspard Bauhin s'était acquise par son *Pinax* se soutint jusqu'en 1669, époque à laquelle Morison, dans ses *Praeludia botanica*, sous le titre de *Hallucinationes*, critiqua l'ordre qu'avait suivi Bauhin : il adopta néanmoins sa nomenclature, de même que Ray. Enfin Tournefort, fixant les genres, en les fondant sur des caractères pris dans les parties de la fructification, conserva le plus qu'il lui fut possible les noms de Bauhin; il conserva aussi tous ceux des espèces, quand ils s'alliaient avec ses principes; et quand il était obligé d'en créer de nouveaux, il les composait de la même manière. Ainsi, malgré les changements utiles que la botanique avait reçus des botanistes méthodistes, les phrases de Bauhin conservèrent la prééminence, et furent le modèle que l'on suivit jusque vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Linné, faisant alors une nouvelle époque par la réforme générale qu'il opérait dans la botanique, démontra que ces phrases n'étant établies que sur des caractères vagues, et ne pouvant faire distinguer suffisamment les plantes. (*Voy. LINNÉ.*) Le *Pinax* fut réimprimé à Bâle en 1671, sans aucun changement. On a toujours vivement désiré que cet ouvrage fût continué, parce que, malgré ses imperfections, il est de la plus grande utilité. C'est en vain que Shérard et Willenius s'en sont occupés, de même que plusieurs autres botanistes célèbres. Mentzel, en 1680, lui donna la forme de dictionnaire, et y joignit les noms des différentes langues modernes; mais il négligea, comme Bauhin, de citer les ouvrages et les pages. Gaspard Bauhin était extrêmement laborieux; il a exercé l'activité de son esprit, non seulement sur la botanique, mais aussi sur la médecine et l'anatomie. Il possédait le rare talent de faire des tableaux d'une science, d'y porter l'ordre

et l'analyse ; de fondre et de réunir en un seul ouvrage toutes les connaissances qui étaient éparses dans les livres, en y ajoutant ce qu'il savait de son propre fonds. C'est ainsi qu'il réunit dans ses *Institutiones anatomicae*, et dans son *Theatrum anatomicum*, tout ce que l'on savait de son temps sur cette partie. Ces ouvrages furent très-estimés. Une grande célébrité, fondée sur des talents aussi distingués et sur plusieurs bons ouvrages, lui fit des envieux, et lui attira de violentes critiques. Riolan, anatomiste, doyen de la faculté de médecine de Paris, et médecin de la reine Marie de Médicis, lui contesta ses connaissances en anatomie, et poussa l'emportement jusqu'à le traiter d'homme vain. Il lui reprocha de se parer des découvertes d'autrui, spécialement au sujet de la valvule qui est entre l'iléon et le colon ; il paraît que Varoli et d'autres en avaient donné une description avant lui ; mais Gaspard Bauhin assure avoir vu cette valvule dès 1579, avant que personne en eût fait mention. Les contemporains ont fait justice de ces diatribes ; ils ont donné à cette valvule le nom de *Bauhin*, qu'elle a conservé jusqu'à présent. Si l'on a pu reprocher à Gaspard Bauhin d'avoir eu de la vanité, il faut convenir, du moins, qu'elle était fondée sur un très-grand savoir : les suffrages de son siècle étaient fait pour exalter son amour propre. Deux de ses portraits, dont le premier se trouve en tête du *Phytopinax*, où il est représenté à l'âge de vingt-neuf ans, et bien exécuté, quoiqu'en bois ; et le second, en tête du *Theatrum botanicum*, attestent qu'il avait une belle figure. Haller dit qu'il existait encore de son temps, chez les descendants de Gaspard Bauhin, beaucoup de manuscrits de cet auteur, et un grand nombre de lettres fort intéressantes pour la botanique, de Prosper Alpini, de Colonna et de plusieurs autres. Son herbier, qui était très-nombreux, y était aussi conservé ; et Haller, dans ses ouvrages de botanique, en citant le *Pinax* ou les autres ouvrages de Gaspard Bauhin, parle très-souvent de cet herbier. Il est facile de voir que les deux frères ont eu le même dessein, et ont suivi à peu près le même plan. On doit donc regretter qu'ils n'aient pas réuni leurs talents et leurs travaux. Peut-être alors auraient-ils pu voir terminer une entreprise qui était au-dessus des forces d'un seul homme. On ne conçoit pas comment ils ne se sont pas concertés ; Jean, qui avait dix-neuf ans plus que Gaspard, aurait dû conserver longtemps de l'ascendant sur lui. On ne peut douter qu'ils n'aient été très-unis, à en juger par les citations honorables qu'ils font réciproquement l'un de l'autre. Maintenant, si l'on veut comparer le mérite des deux frères, supposé que l'on puisse juger l'ouvrage entier de Gaspard par le 1<sup>er</sup> livre de son *Theatrum botanicum*, on le trouvera inférieur à son frère pour les descriptions et la sagacité de la critique ; mais ses figures sont meilleures que celles de Jean, et il est plus complet pour la synonymie. Si on les compare avec leurs prédécesseurs et leurs contemporains, on verra que, dans toutes ces parties, ils sont restés en arrière : ainsi, ils ont été surpassés pour les descriptions par de l'Ecluse, et pour

les figures, par Matthiote, Fuchs, Lobel, Dodonée, et surtout par Camérarius. Quant à la disposition méthodique, Gaspard n'a fait que copier Lobel ; Jean a un peu changé cet ordre ; mais il ne l'a pas perfectionné. Ils avaient cependant de meilleurs modèles sous les yeux, dont il n'ont pas profité : Gesner et Colonna, qui avaient fondé les vrais principes de la botanique en annonçant qu'il fallait établir la classification sur la fleur et sur le fruit ; mais surtout Césalpin, qui, de main de maître, avait déjà circonscrit les grandes familles naturelles. Leur mérite réel consiste donc à avoir fondu ensemble toutes les connaissances acquises jusqu'à eux ; mais Dalechamps leur avait ouvert la route, et il avait posé les premiers fondements de l'édifice. Il résulte de cet examen que la réputation des deux frères a été exagérée, puisque, loin d'être les premiers botanistes de leur siècle, il n'est aucune partie où ils n'aient été surpassés. Cependant il faut convenir qu'on leur a des obligations réelles, et que, si l'on ne peut les placer au premier rang parmi les inventeurs, ils doivent en occuper un très-distingué parmi ceux qui ont su renfermer dans un cadre général toutes les connaissances que l'on avait alors. Plumier leur a consacré un genre, auquel il a donné le nom de *Bauhinia*. Il est composé de plusieurs arbustes grimpants, qui ne croissent que dans les pays situés entre les tropiques ; ils sont remarquables par la beauté de leurs fleurs, et surtout par leurs feuilles, qui n'ont que deux folioles accouplées ou subjuguées. Linné a nommé une espèce *Bauhinia bijuga*, pour mieux rappeler, dit-il, la gloire inséparable des deux illustres frères. Voici la liste des ouvrages de médecine et d'anatomie publiés par Gaspard Bauhin : 1<sup>o</sup> *de corporis humani Partibus externis liber, hoc est, universalis methodi anatomicae, ad Vesalium accomodatae*, Bâle, 1588, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Anatomies liber secundus, partium spermaticarum tractationem continens*, Bâle, 1591, in-8<sup>o</sup>. Ces deux ouvrages ont été réimprimés ensemble à Bâle, en 1592, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Anatomie corporis virilis et muliebris Historia*, Lyon, 1597, in-8<sup>o</sup> ; Bâle, 1609, in-8<sup>o</sup>. Ces trois ouvrages ont été refondus sous le titre de : *de corporis humani Fabrica libri quatuor*, Bâle, 1600, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Institutiones anatomicae*, Bâle, 1604, in-8<sup>o</sup>, avec les planches de Varole et de Jassolinus, Bâle, 1609, in-8<sup>o</sup> ; Oppenheim, 1614 et 1629, in-8<sup>o</sup> ; Francfort, 1616, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Theatrum anatomicum*, Francfort, 1603, in-8<sup>o</sup>, avec figures. 6<sup>o</sup> *Theatrum anatomicum infinitis locis auctum*, Francfort, 1621, in-4<sup>o</sup>. Les planches qui doivent entrer dans cet ouvrage ont été données séparément. L'anatomie est en partie tirée de Vesale ; Bauhin a profité des descriptions d'Eustachi, et des observations de Fallope, auxquelles il a joint les siennes. La plupart des planches sont empruntées de Vesale, d'Eustachi et de Fabricius. Matthieu Merian a donné une édition de cet ouvrage, avec quelques changements, sous le titre de *Vivæ Imagines corporis humani, aeneis formis expressæ, et ex Theatro anatomico G. Bauhini desumptæ, opera et sumptibus Matthæi Meriani*, Francfort, 1640, in-4<sup>o</sup>. 7<sup>o</sup> *De Partu cæsareo liber*, Bâle, 1591, in-8<sup>o</sup>. C'est une

traduction de l'ouvrage que François Rousset publia en français. Gaspard Bauhin y a ajouté un appendice. 8° *De hermaproditorum monstrosorumque partium Natura libri duo*, etc., Oppenheim, 1614, in-8°; Francfort, 1629, in-4°, avec fig. Ce livre est plus curieux qu'utile. 9° *De Compositione medicamentorum*, Offenbach et Francfort, 1610, in-8°. 10° *De Lapide bezoar*, Bâle, 1615, 1625, in-8°. 11° *Oratio de homine*, Bâle, 1614, in-4°. 12° *De remediis formulis græcis, arabicis, latinis usitatis libri duo*, Francfort, 1619, in-8°. 15° *Epistolæ medicæ*, Nuremberg, 1625, in-4°. Ces lettres se trouvent aussi dans le recueil intitulé *Cista medicæ*, de Jean Hornung, Leipsick, 1661, in-4°. 14° *Epistola anatomica curiosa ad Voglerum patrem*, insérée dans la 5<sup>e</sup> année du *Decennium des Éphémérides des Curieux de la nature*. 15° *Gullielmi Varignani Secreta medicæ ad varios curandos morbos verissimis autoritatibus illustrata, cum additionibus G. Bauhini*, Bâle, 1597, in-8°. Il y a un petit ouvrage intitulé : *Histoire des plantes d'Europe*, avec figures, 2 vol. in-12, qui a été réimprimé à Lyon plusieurs fois, lequel est plus généralement connu sous le nom trivial de *Petit Bauhin* : quelques personnes l'ont attribué à Gaspard ; mais il n'en est pas l'auteur. Il consiste dans les grandes figures de Matthiæ, que l'on a réduites au quart de leur dimension, en sorte qu'elles sont très-petites ; malgré cela, elles sont assez reconnaissables. Elles furent gravées pour une édition française de Matthiæ, mais elles parurent seules plusieurs fois ; ensuite on y adapta un texte, et on distribua le tout suivant l'ordre du *Pinax* de Gaspard Bauhin : sous cette forme, elles ont eu un grand nombre d'éditions ; en sorte que l'on peut assurer que c'est l'ouvrage de botanique qui en a eu le plus. C'est une preuve manifeste de la solidité et de la durée de la gravure des planches en bois, puisque, par ces nombreux tirages, elle n'ont reçu aucune altération. Gilbert le a fait repaître en 1792, distribuées suivant le système de Linné, et les a reproduites dans ses *Plantes d'Europe*, Lyon, 1806, 5 vol. in-8°. — Jean-Gaspard BAUHIN, fils de Gaspard, ne fut pas moins célèbre que son père et son oncle. Il naquit à Bâle, le 12 mars 1606, y fut professeur de botanique et de médecine, et y mourut le 18 juillet 1685. C'est à lui que l'on doit la publication du 4<sup>e</sup> volume du *Theatrum botanicum*, que son père avait laissé manuscrit. Il est l'auteur de trois petits traités de médecine : *de Peste*; *de Epilepsia*; *de morborum Differentia*. Il eut sept fils, dont quatre furent docteurs en médecine. Jérôme BAUHIN, qui était le troisième, a publié une nouvelle édition allemande du *Krauterbuch* de Tabernæmontanus, à Bâle, en 1664, in-fol. — Emmanuel BAUHIN, petit-fils de Jean-Gaspard, médecin d'un régiment prussien, mourut en 1746. Ce dernier faisait la sixième génération qui eût exercé la médecine, exemple rare dans les annales des sciences. La famille des Bauhin peut être comparée, sous ce rapport, à celle des Asclépiades.

D—P—s.

BAUHUIS (le père BERNARD), en latin BAUHUSIUS, jésuite, naquit en 1575, à Anvers. Après avoir

terminé ses études, il embrassa la règle de St-Ignace, et professa quelque temps les humanités au collège de Bruges. Son talent pour la chaire le fit ensuite appeler à Louvain, d'où, par l'ordre de ses supérieurs, il alla prêcher et catéchiser dans les principales villes des Pays-Bas. L'extérieur mortifié du P. Bauluis ajoutait à l'effet de ses discours, plus solides qu'agréables, et dans lesquels il s'occupait moins de plaire que d'instruire. Épuisé de fatigues, il tomba malade et mourut à Anvers, le 25 novembre 1629. Outre un recueil de cantiques en flamand, à l'usage des missions et des catéchismes, on a de lui : *Epigrammatum libri 9*, Anvers, 1615, 1619, 1620, in-12. C'est de ce volume que fut tiré le fameux vers à la Vierge :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cælo,  
dans lequel on reconnut avec étonnement la singulière propriété de pouvoir être combiné de 1022 manières, nombre égal à celui des étoiles que l'astronomie avait alors calculées. Le savant Henri Dupuy (*voy.* ce nom), le publia sous toutes les formes dans le volume intitulé : *Pietatis Thaumata in Proteum parthenicum unius libri versus, et unius versus librum*, Anvers, 1617, in-4°. Ce vers a depuis occupé deux célèbres mathématiciens, Jacques Bernoulli et le P. Prestet. Le second l'a trouvé susceptible de 3,576 combinaisons. Mais en négligeant la mesure, suivant Bernoulli, les mots dont ce vers se compose peuvent être combinés de 40,527 manières. Le P. Dohert (*voy.* ce nom), s'est également exercé sur le vers de Bauluis, dans le chapitre 55 de ses *Récréations littérales*, où il cite l'exemple d'un vers français, à la vérité fort médiocre, qui peut se combiner de 16 manières. *Voy.* la *Biblioth. soc. Jesu* du P. Southwel, p. 629, et l'*Examen critiq. des Dictionnaires* de Barbier, p. 91.

W—s.

BAULACRE (LÉONARD), né à Genève, au mois d'octobre 1670, mourut en cette ville, en 1761, dans sa 91<sup>e</sup> année. Reçu ministre du saint Évangile en 1699, il fut présenté pour la place de précepteur du prince de Nassau, et obtint même, à cet égard, l'agrément du roi de Prusse, Guillaume; mais quelques obstacles s'opposant à sa nomination, il ne voulut faire aucune démarche pour les lever. A la vie des cours, il préférerait déjà une vie tranquille et retirée. L'étude était moins pour lui une occupation qu'un délassement; les longs ouvrages l'effrayaient, aussi n'en a-t-il publié que de peu d'étendue : ils suffirent pour lui mériter la réputation d'un homme très-savant et d'un excellent critique. Il a laissé un grand nombre de dissertations sur des sujets d'histoire, de théologie et de morale, dont on trouvera la liste dans le 5<sup>e</sup> volume de l'*Histoire littéraire de Genève*, p. 58 à 46. Baulacre occupa pendant longtemps la place de bibliothécaire à Genève.

W—s.

BAULDRI (PAUL), né à Rouen, en 1659, de parents protestants, abandonna, par zèle de religion, sa patrie, des amis puissants, et une fortune considérable. Retiré en Hollande, il s'y appliqua à l'étude des langues anciennes et de la théologie, avec cette assiduité et cette persévérance qui présagent les succès. Il fut nommé professeur d'histoire sacrée à l'u-

niversité d'Utrecht, et justifia la haute opinion qu'on s'était faite de son savoir, par un grand nombre de dissertations sur différents sujets d'histoire et de critique, imprimées dans les journaux. Il mourut en 1706, regretté de ses élèves et de ses nombreux amis; il avait épousé la fille de Henri Basnage de Frasnay. En 1692, il avait publié à Utrecht une édition du traité de Lactance, de *Mortibus persecutorum*. Cette édition, dont il existe des exemplaires avec la date de 1695, fait partie de la collection *cum notis variorum*. Les notes de Bauldri sont fort estimées, quoiqu'il y soutienne des faits rejetés par la plupart des protestants, tels que le voyage de St-Pierre à Rome, son martyre, etc.; elles ont été insérées en entier dans l'édition de Lactance donnée par Lenglet Dufresnoy. On a encore de Bauldri un *Éloge de Mathieu de Larroque, ministre de Rouen*, imprimé dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684; une nouvelle édition de l'*Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence*, Amsterdam, 1705, in-12, ouvrage de Furetière, rempli de traits malins, de personnalités, mais qui ne méritait guère l'honneur d'une réimpression; et enfin, *Syntagma calendariorum* (Concordance des calendriers). Cet ouvrage, utile pour la chronologie, est cependant peu connu et peu recherché. Le savant Adrien Reland a fait imprimer l'éloge de Bauldri, en latin, Utrecht, 1706, in-4°. W—s.

BAULIEU. Voyez BEAULIEU.

BAULME SAINT-AMOUR (JEAN DE LA), seigneur de Martorey, né en Franche-Comté, en 1539, doit être mis au nombre des enfants célèbres. Il apprit le grec et le latin, de Gilbert Cousin, qui lui fit faire de grands progrès dans ces deux langues. Il s'appliqua aussi à la poésie latine, et, en 1551, il fit imprimer ses premiers essais en ce genre, sous le titre suivant : *Primitiæ quædam generosissimi ac vera nobilitate præstantissimi adolæsc. Joannis a Balma, anno ætatis suæ duodecimo*. En 1555, il publia un petit vol. in-8°, intitulé *Miscellanées*; ce recueil contient la *Façon de vivre en court*, traduit du latin d'Érasme; un *Dialogue en vers français sur le trespas de dame Antoine de Montmartin*, et quelques autres petites pièces. D. Grappin (*Abrégé de l'histoire du comté de Bourgogne*), lui attribue un autre ouvrage intitulé *Epicædia*, imprimé en 1559. Suivant Duverdier, il avait traduit en français le *Polyhistor* de Solin, et la vie de l'empereur Charles-Quint écrite en italien par Louis Dolce. Ces deux derniers ouvrages n'ont point été imprimés. On ignore l'époque de sa mort; mais il est certain qu'il mourut jeune, puisqu'il ne vivait plus en 1579. W—s.

BAULOT ou BEAULIEU, célèbre lithomiste, plus connu sous le nom de FRÈRE JACQUES, naquit en 1631, à l'Étendonne, hameau de la paroisse de Beaufort, près de Lons-le-Saulnier. Ses parents, qui étaient fort pauvres, ne purent donner aucun soin à son éducation. Il s'engagea à l'âge de 16 ans dans un régiment de cavalerie, et, après avoir servi pendant quelques années, obtint son congé. Il s'attacha ensuite à un chirurgien empirique nommé Pauloni,

qui lui apprit les principes de la taille, au grand et au petit appareil. Au bout de quelque temps, il quitta son maître, et parcourut les différentes provinces de France, vêtu d'un habit religieux, et se faisant nommer le frère Jacques. Il y fit plusieurs opérations qui commencèrent sa réputation; il perfectionna la méthode de Pauloni et les instruments dont il se servait. La simplicité de ses mœurs, sa modestie, sa piété, son désintéressement, lui firent beaucoup de partisans et d'admirateurs; mais lorsqu'il vint à Paris, quelques médecins, jaloux de ses succès, s'efforcèrent de le décrier. Il passa ensuite à Genève, et de là en Hollande, où il eut l'occasion de voir Rau, lithomiste qui jouissait d'une grande célébrité. Rau parut désapprouver la méthode de frère Jacques, et se l'appropriâ. Cette méthode, connue en Angleterre sous le nom de la *taille de Rau*, fut perfectionnée par Cheselden. C'est donc à tort qu'elle a été nommée la *taille anglaise*, et frère Jacques doit en être regardé comme le véritable inventeur. Les magistrats d'Amsterdam firent frapper une médaille d'or en l'honneur de frère Jacques, et son portrait fut gravé plusieurs fois pendant son séjour en Hollande. Il parcourut encore l'Italie et l'Allemagne, et vint enfin se fixer à Besançon. Il mourut dans un crûlage près de cette ville, en 1720, âgé de 69 ans, et dans un état voisin de l'indigence. Vacher, chirurgien, a écrit la *Vie de frère Jacques*, Besançon, 1756, in-12. Une amélioration qui lui est due, et que nous avons omise, est la cessation de tout pansement après l'opération. On n'a de Baulot, dit le frère Jacques, qu'un ouvrage extrêmement rare, imprimé en 1702, où il défend sa méthode contre les attaques de Méry. (Voy. ce nom.) W—s.

BAUMANN (CHRISTIAN-JACOB), prédicateur à Lébuis, dans la Marche moyenne, né à Berlin, le 30 novembre 1725, est connu par son édition de l'excellent ouvrage de Sussmilch, intitulé : *Traité de l'ordre divin dans les variations du genre humain*. Cette édition, corrigée avec beaucoup de soin et fort augmentée, parut à Berlin, en 1775-76, in-8°. On a de Baumann quelques autres petits ouvrages, entre autres une dissertation sur la *Population de la nouvelle Marche*, dans les *Matériaux politiques* de Hausen, t. 1<sup>er</sup>. G—t.

BAUMANN (NICOLAS), docteur en droit, secrétaire d'État du duché de Juliers, professeur d'histoire à Rostock, mort en 1526. Quelques biographes ont avancé qu'il était l'auteur de la fameuse satire intitulée *Rainier le Renard*, qui passe généralement pour être de Henri d'Alkmar. (Voy. ce nom.) Cette erreur, qui s'est glissée aussi dans l'*Atlas ethnographique* de M. Adrien Balbi, a été accréditée par George Rollenhagen dans la préface de son *Froschmaesler*, ou *Nouvelle Batrachomyomachie*, Magdebourg, 1598, in-8°, et le savant Morhof l'a répétée dans le 7<sup>e</sup> chapitre de l'ouvrage intitulé : *Unterricht von der teutschen Sprachen und Poesie*, 1682. La question de l'origine de la fable du *Renard* a été débattue dans un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on peut consulter avec fruit les suivants : Hoffmann, *Fundgruben* (Sources de la littérature du

Nord), part. 1<sup>re</sup>, p. 240-242; le même, *Horæ belgicae*, part. 1<sup>re</sup>, p. 125-128; le même encore, *Anzeiger für Kunde der deutschen mittelalters*, juin 1855, p. 115 et 114; J.-F. Willens, *Messenger des sciences et des arts*, 3<sup>e</sup> liv., 1853, p. 529-551; J.-Ch.-H. Gittermann, *Ueber die quellen des plattdeutschen Gedichts*, etc., Hanov. Magaz., 1828, p. 680-690, ainsi qu'une dissertation de Schrader dans le même recueil, 1829, p. 521-528, 555-556; enfin, les écrits relatifs à l'histoire littéraire de J.-G. Eichorn, L. Wachler, A. Koberstein, Floegel, Tiaden, Horn, L. Meister, E.-J. Koch, F.-H. von der Hagen et J.-G. Busching, C.-H. Jordens, Fr. Bouterweck, Th. Heinsius, etc., Brunet, *Nouvelles recherches*, et surtout *Reinhart Fuchs von Jacob Grimm*, Berlin, 1854, in-8<sup>o</sup>; enfin les articles de Raynouard, dans le *Journal des savants* (4). G—T et R—G.

BAUMANN (JEAN-FRÉDÉRIC), peintre distingué, était né le 13 mai 1784 à Ghera, où son père, qui jouissait de quelque réputation comme statuaire, lui apprit les premiers éléments du dessin; il l'envoya ensuite à Dresde où il devint l'élève du célèbre professeur Schoenau, sous les auspices duquel il fut admis à l'académie des beaux-arts. Baumann se livra particulièrement au genre du portrait; il y acquit une étonnante facilité et sut donner à tous ses ouvrages cette vérité, cette âme qui en font le principal mérite. En 1826, il devint professeur adjoint à l'académie de peinture. Les ouvrages qu'il exposa en 1829 furent appréciés par les artistes étrangers, qui en admirèrent la parfaite ressemblance et le beau coloris. Baumann mourut à Dresde, le 29 mars 1850. Modeste et affable, il était aimé de tous ses élèves, dont il fut sincèrement regretté, et qui voulurent prouver l'estime particulière qu'ils avaient pour leur maître, en se disputant l'honneur de porter sa dépouille mortelle à sa dernière demeure. Z—O.

BAUME-MONTREVEL (CLAUDE DE LA), d'une ancienne famille de Bresse, né en 1551, fut nommé, à l'âge de douze ans, coadjuteur de son oncle à l'archevêché de Besançon. Le chapitre, qui avait le droit d'élire ses archevêques, n'ayant point consenti à cet arrangement, après la mort de Pierre de la Baume, nomma François Bonvalot, abbé de Luxeuil, pour le remplacer. Cette affaire fut portée à la cour de Rome, où elle fut terminée en faveur de Claude de la Baume, en 1545. Le nouvel archevêque choisit pour son vicaire général Antoine Lulle de l'île de Majorque, professeur à l'université de Dôle, homme très-savant dans les langues anciennes et dans les sciences. Ce fut Antoine Lulle qui recueillit les statuts synodaux du diocèse, et qui les fit imprimer avec un commentaire, sous le titre suivant : *Statuta synodalia Bisunt. Eccles. metrop., cum tractat. summaris*, Lyon, Roville, 1560, in-4<sup>o</sup>, et 1575, même format : la 2<sup>e</sup> édition est augmentée. En 1574,

(4) BAUMANN (L.-A.) a donné, en 1761, la *Statistique des États de l'Europe*, réimprimée en 1766. Il publia ensuite la *Constitution politique des principaux États de l'Asie*, Brandebourg, 1775, in-8<sup>o</sup>. C'est une continuation du précédent ouvrage, et l'un et l'autre ne sont qu'une médiocre compilation. C—T

Claude de la Baume tint une assemblée provinciale pour la réception du concile de Trente. Il proposa dans cette assemblée des mesures sévères pour empêcher les nouvelles opinions de s'introduire dans le diocèse. Sur sa demande, des commissaires furent nommés pour examiner la conduite des citoyens suspects d'hérésie. Ils en bannirent plusieurs de Besançon; d'autres, effrayés de cette rigueur, se retirèrent à Neufchâtel et à Montbéliard. Les mesures que l'on continuait à prendre contre les familles des bannis les aigriront; ils résolurent de rentrer dans la ville de vive force, et d'en expulser l'archevêque. Le 21 juin 1575 fut fixé pour l'exécution de ce dessein. Ils partirent, tant de Montbéliard que de Neufchâtel, au nombre de trois cents; mais ceux qui venaient de Neufchâtel ayant été retardés par les habitants du val de Morteau, qui s'opposèrent à leur passage, ils ne se trouvèrent au jour fixé qu'environ cent vingt devant Besançon. Ils ne laissèrent pas d'y entrer par la rivière du Doubs, à la faveur de la nuit; ils avaient même déjà pénétré assez avant dans la ville, lorsque le capitaine de Beaujeu, leur chef, ayant été dangereusement blessé par un citoyen nommé Mairet, le désordre se mit dans leur petite troupe. Ils se retirèrent avec tant de précipitation, que plusieurs se noyèrent en repassant la rivière dans les barques au moyen desquelles ils l'avaient traversée; d'autres furent pris et massacrés sur-le-champ. Le lendemain, quarante jeunes gens des familles les plus distinguées de la ville, convaincus d'avoir pris part au projet des rebelles, périrent dans les supplices. En mémoire de cet événement, l'archevêque institua une fête qui se célèbre encore aujourd'hui le 21 juin. Ce fut pour le récompenser du courage qu'il avait montré dans cette circonstance que le pape Grégoire XIII le nomma cardinal en 1578. Il mourut à Arbois, le 15 juin 1584, lorsqu'il allait prendre possession de la vice-royauté de Naples, et y fut enterré dans le tombeau de sa famille. — Son oncle, Pierre DE LA BAUME, évêque de Genève, après avoir été chassé de son siège, en 1555, par les calvinistes, avait été nommé cardinal par le pape Paul III, et ensuite archevêque de Besançon. W—s.

BAUME (NICOLAS-AUGUSTE DE LA), marquis de Montrevel, né en 1656, fils de Ferdinand de la Baume, lieutenant général de la Bresse, se distingua dès sa jeunesse par une valeur brillante, qui nuisit d'abord à sa fortune, et lui fraya ensuite le chemin aux premiers honneurs militaires. Un duel l'obligea de sortir du royaume; mais ayant obtenu la permission d'y rentrer, en 1667, il ne cessa de se distinguer, et chaque grade fut pour lui le prix d'une action d'éclat. Il se jeta dans le Rhin, un des premiers, au fameux passage de 1672; il commandait le régiment d'Orléans cavalerie à la bataille de Senef; il servit comme maréchal de camp à la prise de Namur et à la journée de Fleurus; enfin, en 1705, il reçut le bâton de maréchal de France. Nommé à cette époque commandant en Languedoc, il fit la guerre aux camisards; mais il combattit, sans les réduire, ceux que Villars lui-même ne put qu'a-

mener à traiter de puissance à puissance (1). Le maréchal de Montrevel mourut à Paris, le 11 octobre 1716, à l'âge de 70 ans, au moment où il allait prendre le commandement de l'Alsace et de la Franche-Comté. Sa seule qualité universellement reconnue fut une bravoure de paladin ; mais elle aida tous ses avantages extérieurs à lui faire la plus brillante réputation. Sa présomption, qui ne s'humiliait que devant le monarque, donnait de la grâce à ses défauts, auxquels Louis XIV souriait, comme s'il eût trouvé bon qu'on l'imitât. Également assidu auprès de son maître et aimable auprès des femmes, adroit, poli, soigneux de suivre les modes, et ayant les manières et le langage d'un grand seigneur, comme il en avait la naissance ; aimant le jeu, la dépense, et ne doutant de rien, il réunit tous les genres de succès et parut les mériter. Son ignorance se mettait quelquefois trop à découvert ; quoiqu'elle n'allât point jusqu'à prendre sa main droite pour sa main gauche, ainsi que le prétend le duc de St-Simon, qui ne l'aimait pas. Le brillant et intrépide maréchal de Montrevel paya, par son exemple, un tribut honteux aux inconséquences et à la faiblesse de l'esprit humain ; lui qui, tant de fois, avait bravé la mort sur les champs de bataille, ou dans des combats particuliers, mourut de frayeur en dinant. Lorsqu'il était près de partir pour son gouvernement d'Alsace, il était à table chez le duc de Biron : une salière se renversa sur lui ; il pâlit, se trouva mal, s'écria qu'il était mort. On le porta chez lui ; la fièvre le prit, et il mourut quatre jours après. Cette famille, très-ancienne et très-illustre, fut continuée par le frère du maréchal, et elle a fini dans la personne de *François-Antoine-Meleïor DE LA BAUME*, maréchal de camp, qui fut député de la noblesse de Mâcon aux états généraux de 1789, où il se réunit un des premiers au tiers état, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à mort, le 7 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire. S—Y.

**BAUME-DESDOSSAT** (JACQUES-FRANÇOIS DE LA), chanoine de la collégiale de St-Agricol d'Avignon, né à Carpentras, dans le comtat Venaissin, en 1703, vint d'abord à Paris, et fit paraître une petite brochure intitulée : *Eloge de la Paix*, 1736, in-4°, dédié à l'Académie française. Cet éloge a la forme de l'ode, du sermon, de l'épopée, et n'a le mérite d'aucun de ces genres. L'auteur, malgré son peu de succès, ne renonça pas à la littérature ; il retourna dans son pays, puis revint à Paris, où il mourut, le 30 août 1756. On a de lui : 1° *la Christianité*, ou le *Paradis reconquis*, 1753, 6 vol. in-12. Il y a dans cet ouvrage quelques incohérences, et l'Écriture y est quelquefois travestie ; on y voit tenter Jésus-Christ par la Madeleine : c'est sans doute ce qui porta le parlement à flétrir l'ouvrage, et à condamner l'auteur à une amende ; et, à ce sujet, l'on a dit que, s'il existait des tribunaux criminels dans la république des lettres, l'abbé de la Baume aurait mérité d'y être traité comme au parlement

de Paris. 2° *L'Arcadie moderne, ou les Bergeries savantes*, pastorale héroïque en 5 actes et en prose ; 1731, 1737, 1766, in-12, c'est une apothéose littéraire du roi Stanislas. 3° *Les Saturnales françaises*, 1756, 2 vol. in-12, ou la Haye, 1757, ouvrage aussi plat et aussi mesquin que celui de Macrobe est profond et amusant. Il est divisé, non en chapitres, mais en journées, et la scène est dans un château auprès de Paris, chez un président, pendant les vacances du palais. On trouve dans les *Saturnales françaises* quelques mauvaises plaisanteries, quelques galanteries ennuyeuses, et quatre comédies en prose : *le Médisant* ; *les Effets de la prévention* ; *le Triomphe de l'amitié*, et *l'Inégal*. Quelques personnes attribuent ces pièces à Thomas Croquet, qui probablement n'est qu'un pseudonyme. L'abbé de la Baume-Desdossat a travaillé pendant plus de dix ans au *Courrier d'Avignon*, jusqu'en l'année 1731. A. B—T.

**BAUME (GRIFFET LA)**. Voyez GRIFFET.

**BAUME (ÉLÉAZAR-FRANÇOIS DE LA)**. Voyez ACHARDS.

**BAUME SAINT-AMOUR (PHILIPPE DE LA)**, marquis d'Yennes, était fils de Philibert de la Baume, baron de St-Amour, et d'Hélène Perrenot, nièce du cardinal de Granvelle. Destiné, dans sa première jeunesse, à l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Besançon ; mais il le résigna pour suivre le parti des armes. Dans cette carrière, dit Pellisson, il se fit plus remarquer par l'assiduité du service que par aucune action d'éclat. Toutefois, le grand Condé lui rendait le témoignage de l'avoir vu bien faire au combat des Dunes et à la retraite des lignes devant Arras. Après la paix des Pyrénées (1659), il alla solliciter à Madrid la récompense de vingt-sept campagnes dans les Pays-Bas ; et il obtint, en 1661, la place de gouverneur de Franche-Comté. Cette province, pauvre et sans commerce, venait d'être le théâtre d'une longue guerre, qui l'avait entièrement ruinée. L'autorité souveraine s'y trouvait dans les mains du parlement de Dôle, « incapable, dit Pellisson, de donner conseil ni d'en prendre, ne sachant ni obéir « ni commander. » (*Relation de la conquête du comté de Bourgogne*.) Dès son arrivée, le marquis d'Yennes, rempli de zèle, mais d'un caractère faible, se vit contrarié dans toutes les mesures qu'il voulut prendre en cas d'une nouvelle invasion des Français. Ne pouvant compter ni sur des secours d'Espagne ni sur la neutralité des Suisses, il se trouvait réduit, en cas de guerre, à ses propres forces, qui consistaient dans sept bataillons de milices mal armés et mal équipés. Averti, dans les premiers jours de janvier 1668, qu'une armée française rassemblée sur les frontières se disposait à pénétrer dans la province, et que le roi lui-même devait en prendre le commandement, le marquis d'Yennes se hâta de rassembler les milices et de les distribuer dans les villes et châteaux qui paraissaient le plus en état de résister. Le 2 février il partit de Dôle, y laissant pour toute garnison trois cents hommes de milices, et courut à Besançon, à Salins, à Gray,

(1) On peut consulter, sur cette partie de la vie du maréchal de Montrevel, les *Œuvres de Boissy d'Anglas*, t. 4<sup>or</sup>, p. 373.

pour s'assurer de la situation de ces pièces et donner ses derniers ordres. De nombreux détachements français s'étaient déjà montrés sur différents points. Ne pouvant tenir la campagne, puisqu'il n'avait pour toute escorte qu'une dizaine de cavaliers, il prit le parti de se retirer dans le château de Joux, forteresse regardée comme inexpugnable, où il devait être mieux placé que partout ailleurs pour recevoir les secours qu'il avait demandés au gouverneur du Milanais et aux Suisses, s'ils se décidaient enfin à l'aider dans ce péril pressant. Dès le lendemain, il y vit arriver les débris de la garnison de Besançon, consistant en deux soldats, un tambour et quelques officiers. La reddition de cette place fut suivie de celle de Salins, dont les forts étaient dépourvus d'artillerie et de munitions. Dôle, investi le 10 février, capitula le 14. Le château de Joux n'était défendu que par quelques paysans du voisinage, effrayés par les rodontades du marquis de Noisy, qui les menaçait de les faire pendre s'ils osaient tirer, et d'incendier leurs fermes s'ils balançaient encore à reconnaître l'autorité de Louis XIV. Forcé d'accepter les conditions qu'on lui proposait, le marquis d'Yennes fut conduit au camp devant Gray, dont Louis XIV se réservait de faire le siège en personne. Excepté cette place, qui ne se défendait que parce qu'elle n'était point encore attaquée, toute la province était soumise. Louis XIV chargea le marquis d'Yennes de décider les habitants de Gray à s'épargner, par une prompte soumission, les malheurs qui ne pourraient manquer de leur attirer une résistance inutile. Par l'occupation de cette ville, le roi de France se vit, en moins de trois semaines, maître d'une province qui, trente ans auparavant, n'avait pu être entamée par une armée plus nombreuse. (Voy. BOYVIN.) Flatté de ce succès, dont les courtisans ne manquèrent pas d'exagérer l'importance, Louis XIV voulut consoler le marquis d'Yennes des rigueurs de la fortune; il lui conserva le titre de lieutenant général avec un traitement de 20,000 livres et sa résidence au château de Gray. Mais la générosité du monarque fut mal interprétée, et les Frانس-Comtois regardèrent le malheureux général comme le complice des traîtres qui avaient vendu leur province à la France. (Voy. VATTEVILLE.) Il était venu solliciter à Paris un passe-port pour Bruxelles; informé qu'il serait arrêté dans cette dernière ville et conduit à Madrid, où son procès devait s'instruire, il jugea prudent de différer son départ jusqu'à ce que les juges, revenus de leurs préventions, fussent en état d'apprécier les faits. Par le traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668, l'Espagne recouvra momentanément la Franche-Comté. Le marquis d'Yennes fut remplacé dans son gouvernement par le prince d'Artemberg. C'est alors qu'il publia, sous le titre d'*Apologie* un mémoire dans lequel il prouve, jusqu'à l'évidence, qu'il avait fait tout ce qui pouvait dépendre d'un homme d'honneur pour préserver de l'invasion un pays ruiné par les guerres précédentes et abandonné à ses propres forces. Ce mémoire, auquel il faut joindre la *Correspondance du marquis d'Yennes avec*

*le parlement de Dôle* (1), est un des plus curieux monuments que l'on puisse consulter pour l'histoire de la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. Malgré le sentiment de son innocence, il n'osa point reparaitre dans un pays où l'aurait poursuivi la haine du parlement, dont il avait dévoilé la conduite. Il ne survécut pas longtemps à sa disgrâce, et l'on peut conjecturer qu'il mourut à Paris vers 1670, dans un âge assez avancé; mais telle était la force des préventions qui subsistaient contre lui, qu'aucun des historiens frانس-comtois, ni même des généalogistes de sa maison, n'a daigné recueillir la moindre particularité sur son sort depuis son départ de la province. C'est donc à son *Apologie* et à l'*Histoire de Louis XIV* par Pellissin, qu'il faut recourir pour trouver quelques détails sur un personnage oublié dans les dictionnaires français, très-mal à propos, puisque son nom se rattache à l'une des époques les plus brillantes de la monarchie, celle de son agrandissement et de l'affaiblissement de l'Espagne. W—s.

BAUMÉ (ANTOINE), pharmacien de Paris, naquit à Senlis, le 26 février 1728. Il était fils d'un aubergiste, qui le plaça, comme élève, chez le célèbre Geoffroy. Baumé n'avait point fait d'études, et éprouva de grandes difficultés dans la carrière des sciences, qu'il embrassa par goût et avec ardeur. Il se présenta au collège de pharmacie en 1752; sa réception présagea la réputation qu'il allait acquérir. Peu de temps après, on lui offrit la chaire de chimie à ce collège, et il y développa l'excellente méthode qui caractérise ses ouvrages. Aussitôt qu'il eut établi une maison de pharmacie, il fit tous les sacrifices nécessaires pour donner la plus grande étendue à son commerce. Son officine, ses laboratoires étaient moins des ateliers que de grandes manufactures. L'acétate de plomb, le muriate d'étain, les sels mercuriels, les nixtions antimoniales s'y préparaient par quintaux. Ces grandes manipulations ne nuisaient pas à ses travaux de cabinet. Il a rédigé des mémoires très-intéressants sur la cristallisation des sels, sur les phénomènes de la congélation, sur ceux de la fermentation, sur les combinaisons et les préparations du soufre, de l'opium, du mercure, de l'acide boracique, du platine et du quinquina. Il a publié des recherches sur les oxydes métalliques, les acétates alcalins, l'émétique, les fécales et les extraits. Ces travaux importants ouvrirent à Baumé les portes de l'académie des sciences, et lorsque le succès de l'*Encyclopédie* fit concevoir le plan du *Dictionnaire des arts et métiers*, Baumé se chargea d'écrire plus de cent vingt-huit articles qui font partie de cette belle collection. Avant de publier ces traités technologiques, il avait déjà imprimé plusieurs mémoires qui prouvaient que les procédés des manufactures lui étaient familiers. On lui devait une méthode pour teindre les draps de deux couleurs, un moyen de dorer les pièces d'horlogerie,

(1) Ces deux ouvrages, imprimés sans nom de ville, mais vraisemblablement à Paris, en 1668, sont devenus très-rares; l'*Apologie du marquis d'Yennes* est un petit in-4° de 75 p.; sa *Correspondance avec le parlement de Dôle* forme une partie séparée de 417 p.

un autre pour éteindre les incendies, et un autre pour conserver le blé. On lui devait aussi des observations sur les constructions en plâtre ou en ciment, sur la fabrication des savons, sur les argiles et la nature des terres propres à l'agriculture. Il avait fait avec Macquer plus de mille expériences pour rendre notre porcelaine égale à celle du Japon. Il éleva, le premier en France, une manufacture de sel ammoniac, et le premier il blanchit, par un procédé de son invention, les soies jaunes sans les écruer : par ces deux arts, Baumé affranchit son pays des tributs qu'il payait à l'Égypte et à l'Inde. Sans avoir acquis une grande fortune, se voyant dans l'aisance, il céda son fonds de commerce en 1780, et il se livra avec plus d'ardeur à l'application de la chimie aux arts. Il perfectionna la teinture écarlate des Gobelins, et donna un procédé économique pour la purification du salpêtre. Il fit un travail long et dispendieux pour perfectionner les aréomètres, et rendre les thermomètres comparables; il enseigna les moyens de préparer une fécule douce, et de faire du pain avec le marron d'Inde. La révolution vint bientôt lui enlever tout le fruit de ses travaux, et le plongea dans l'indigence; mais, incapable de se décourager, Baumé rentra dans la carrière commerciale. Il avait été pensionnaire de l'académie des sciences en 1785; il fut élu associé à l'Institut en 1796, et membre honoraire de la société de médecine en 1798. Il mourut le 15 octobre 1804, à l'âge de 76 ans. Baumé était sobre, ami de l'ordre, et très-laborieux. Une grande partie de son revenu était consacrée à ses expériences, à ses recherches. La plupart de ses travaux sont consignés dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, dans la *Gazette salubre*, l'ancien *Journal de médecine*, le *Journal de physique*, les *Annales de chimie*, et les *Mémoires des savants étrangers*. Il a laissé : 1° *Dissertation sur l'éther*, Paris, 1757, in-12. 2° *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, en société avec Macquer, Paris, 1757, in-12. 3° *Manuel de chimie*, Paris, 1763 et 1766, in-12. 4° *Mémoire sur les argiles*, Paris, 1770, in-8°. 5° *Mémoire sur la meilleure manière de construire les alambics et les fourneaux propres à la distillation des vins*, Paris, 1778, in-8°. 6° *Opuscules de chimie*, Paris, an 6 (1798), in-8°. 7° *Éléments de pharmacie théorique et pratique*, etc., 1 vol. in-8°, Paris, 1762, 1769, 1775; 8° édition, avec un appendice, ibid., an 5 (1797), 2 vol. in-8°; et 9° édition, revue par Bouillon-Lagrange, ibid., 1818, 2 forts vol. in-8°. Il en a été en outre imprimé plusieurs contrefaçons. 8° *Chimie expérimentale et raisonnée*, Paris, 1775, 3 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage, très-utile à consulter pour la pratique des opérations, n'est pas à la hauteur des connaissances théoriques modernes, mais les *Éléments de pharmacie* offrent encore un excellent dispensaire, écrit avec ordre, précision et simplicité; les procédés y sont décrits avec détail, et les formules discutées avec sagesse. Baumé, malgré ses lumières, n'avait pas adopté la nouvelle nomenclature chimique.

C. G.

BAUMEISTER (FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN), recteur

du gymnase de Gœrlitz, s'est acquis un rang distingué parmi les savants et les philosophes de l'Allemagne moderne. Il naquit le 17 juillet 1709, à Grossenkörner, village du duché de Saxe-Gotha, où son père était pasteur. On l'envoya, à l'âge de 15 ans, au gymnase de Gotha, où il ne tarda pas à se faire remarquer; un protecteur généreux lui fit faire ses études à Iéna; il entra à l'université en 1727. La philosophie de Wolf était à cette époque proscrite à Iéna; les professeurs cherchaient à en inspirer l'horreur à leurs élèves. Baumeister voulut s'assurer si le mal qu'on en disait était vrai, et assista furtivement à quelques leçons particulières de philosophie wolfienne; il en sortit plein d'admiration pour Wolf, et complètement guéri de ses préjugés. Ce changement déplut au protecteur du jeune homme, qui, pour le soustraire au danger d'embrasser les idées de Wolf, l'éloigna d'Iéna, et l'envoya continuer ses études à Wittenberg. Il s'y rendit en 1729, et continua à suivre les cours de philosophie et de belles-lettres jusqu'au moment où il fut nommé maître-ès-arts. Ce titre lui ayant donné le droit de professer, il enseigna la philosophie, les belles-lettres et les langues, particulièrement la langue hébraïque, avec un succès qui lui attira beaucoup d'élèves. L'accueil qu'il recevait de ses auditeurs lui faisait rechercher les occasions de paraître en public. Il disputait très-fréquemment et prêchait à la place des professeurs. En 1754, la faculté de philosophie le reçut au nombre de ses adjoints. La retraite d'un des professeurs accrut bientôt son importance, et doubla le nombre de ses disciples. En 1756, il fut appelé à Gœrlitz pour y remplir les fonctions de recteur du gymnase; il accepta et conserva cette place jusqu'à la fin de sa vie, malgré toutes les propositions avantageuses par lesquelles on cherchait à l'attirer ailleurs. Baumeister avait une érudition fort étendue. Il entendait fort bien ses classiques latins et grecs, sans être d'ailleurs très-versé dans les subtilités de la philologie. L'étude de la philosophie est celle à laquelle il a consacré le plus de temps. Ses écrits philosophiques appartiennent à l'école wolfienne. On y remarque néanmoins une indépendance d'opinions qui lui fait honneur, et qu'on ne rencontre pas au même degré chez tous les disciples de cette école. Sa manière d'écrire est sage et correcte. On retrouve dans le style de ses ouvrages la gravité élégante qui caractérisait ses leçons publiques. Sa probité, son humanité et sa modestie, le firent considérer et rechercher de tous ceux qui le connurent. Il jouit toute sa vie de l'estime et de la confiance publique, et mourut universellement regretté, en septembre 1785, dans sa 76<sup>e</sup> année. On a de lui : 1° *Philosophia definitiva*, Wittenberg, 1755, in-4°; 2° *Institutiones philosophiæ rationalis, methodo Wolfiana conscriptæ*, ibid., 1756, in-8°; 3° *Institutiones metaphysicæ methodo Wolfiana adornatæ*, Wittenberg, 1758, in-8°; 4° *Elementa philosophicæ recentioris*, Leipsick, 1747, in-8°; 5° *Éléments de rhétorique*, Gœrlitz, 1740, in-8°; enfin une multitude de dissertations et de discours prononcés en différentes circonstances. G—r.

BAUMER (JEAN-GUILLAUME), né en 1719, à

Rehweiler en Franconie, fit ses études à Halle et à Iéna, fut pasteur à Krautheim en Franconie, en 1742, et quitta, quelques années après, la théologie pour se vouer à la médecine. Il professa longtemps cette science à Erfurth. Appelé à Giessen en 1764, pour y enseigner et exercer la médecine, il mourut en 1788, dans le voisinage de cette ville. On a de lui : 1° une *Histoire naturelle du règne minéral, avec des observations particulières sur la Thuringe* (en allemand), Gotha, 1765, 1764, 2 vol. in-8° avec 20 pl. 2° *Historia naturalis lapidum pretiosorum omnium, nec non terrarum et lapidum*, etc., Francfort, 1771, in-8°. C'est l'histoire naturelle de toutes les pierres précieuses, ainsi que des terres et des pierres en usage dans la médecine. 3° *Medicina forensis*, Francfort et Leipsick, 1778, in-8°. 4° *Bibliotheca chemica adornata*, Giessen, 1782, in-8°. 5° *Elementa chemiæ theoretico-practiciæ*, ibid., 1785, in-8°. 6° *Anthropologia anatomico-physica*, Francfort, 1784, in-8°. 7° *Fundamenta geographiæ et hydrographiæ subterraneæ*, Giessen, 1779, in-8°, avec 5 pl. 8° *Historia naturalis regni mineralogici*, Francfort, 1780, in-8°, avec 5 pl., ouvrage savant, mais peu élémentaire. 9° *Via valetudinem secundam tuendi et vitæ terminum prorogandi*, Giessen, 1771, in-8°. C'est par erreur que des biographes lui ont attribué l'*Histoire de la minéralogie d'Angleterre*.

G—T.

BAUMES (JEAN-BAPTISTE-TIMOTHÉE), médecin, né à Lunel, le 2 mai 1777, professeur à la faculté de Montpellier, mort dans cette ville, le 19 juillet 1828, s'est principalement fait connaître par ses tentatives pour établir une théorie pathologique fondée sur la chimie, à l'époque où Fourcroy usait de tout l'ascendant de sa puissante éloquence pour réduire la médecine à n'être qu'une section secondaire de la science des affinités. Cependant, quelque fougueux chimiste qu'il eût été dans sa jeunesse, il finit par reconnaître la faiblesse des fondements du système qu'il avait prétendu établir, mais auquel il n'a jamais entièrement renoncé. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés, et dans lesquels on reconnaît un observateur exact, lui ont mérité à juste titre la réputation de bon praticien. 1° *De l'Usage du quinquina dans les fièvres remittentes*, Paris, 1783, in-8° (1). 2° *Mémoire sur la maladie du mésentère, propre aux enfants, que l'on nomme vulgairement carreau*, Paris, 1788 et 1806, in-8°. *Traité des convulsions des enfants, leurs causes et leur traitement*, Nîmes, 1789 et 1805, in-8°. 4° *Mémoire sur les maladies qui résultent des émanations des eaux stagnantes et des pays marécageux*, Paris, 1789, in-8°; trad. en allemand, Leipsick, 1792, in-8°. 5° *Traité de la phthisie pulmonaire*, Paris, 1795; 1805, 2 vol. in-8°, ouvrage bien fait et que l'on peut lire avec fruit. Il a été traduit en allemand par Fischer, Hildburghausen,

(1) Ce mémoire valut à son auteur un des treize prix que, de 1782 à 1790, il remporta, tant à la société royale de médecine qu'à la faculté de médecine de Paris. Un quatorzième mémoire de Baumes, sur les *Maladies convulsives de l'Amérique*, fut couronné par le cercle des Philadelphes du Cap français, île St-Domingue, le 15 août 1787.

D—R—R.

1809, in-8°. 6° *Essai d'un système chimique de la science de l'homme*, Nîmes, 1798, in-8°; trad. en allemand par Karsten, Berlin, 1802, in-8°. 7° *Traité élémentaire de nosologie*, Paris, 1801 et 1802, 4 vol. in-8°. C'est dans ce traité que Baumes a consigné ses idées sur la théorie et la classification chimique des maladies, vues qui n'ont guère obtenu d'autre approbation que celle de leur auteur, et qui ne sont en effet qu'ingénieuses. 8° *Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue*, Nîmes, 1802, in-4°. 9° *Traité de la première dentition et des maladies souvent très-graves qui en dépendent*, Paris, 1803, in-8°. 10° *Traité sur le vice scrofuleux*, Paris, 1805, in-8°. 11° *Traité de l'ictère ou jaunisse des enfants, de naissance*, Paris, 1806, in-8° (1). 12° *Eloge de Barthez*, Montpellier, 1807, in-4° : cet éloge, généralement bien pensé, est écrit avec plus de soin que les autres productions de Baumes, qui, pour la plupart, sont très-négligées sous le rapport de la langue et du style. 13° *De l'Instruction publique dans ses rapports avec l'enseignement des sciences et arts appelés libéraux en général, et de la médecine en particulier*, Montpellier, 1814, in-8°. 14° *Examen des réflexions de Bergasse sur l'acte constitutionnel du sénat*, Montpellier, 1814, in-8°. Baumes a inséré en outre, dans le *Journal de la société de médecine pratique de Montpellier*, une multitude d'articles critiques généralement peu mesurés et parfois même très-virulents. Un de ses faibles était de déclamer contre les chirurgiens du siècle, et de regretter le temps où, réduits au rôle de manœuvres, ils étaient les esclaves avilis des médecins (2).

J—D—N.

BAUMETZ. Voyez BEAUMETZ.

BAUMGARTEN (ALEXANDRE-THÉOPHILE), un des philosophes les plus judicieux et les plus profonds de l'Allemagne moderne, frère cadet de Sigismund-Jacques Baumgarten, théologien d'un rare mérite, naquit, le 17 juin 1714, à Berlin, où son père était alors prédicateur de la cour. Le jeune Baumgarten se fit remarquer de fort bonne heure par un esprit de recherche et une pénétration surprenante. Il avait huit ans lorsqu'il perdit son père. On l'envoya aux écoles de Berlin, d'où il rapporta un talent distingué pour la poésie latine. Il passa de là à l'école de la maison des orphelins à Halle, dont son frère aîné était inspecteur, et y étudia la théologie.

(1) Dans cette énonciation bibliographique sont confondus, et les mémoires couronnés de l'auteur et les ouvrages spéciaux qu'il fit ensuite, et dans lesquels sont développés les faits et les observations consignés dans ces mêmes mémoires.

D—R—R.

(2) Baumes a publié en outre : 1° *Méthode de guérir les maladies et observations sur les maladies aiguës et chroniques*, etc., Montpellier, an 2 de la république, in-8°. 2° *Discours sur la nécessité des sueurs*, prononcé le 5 pluviose an 3 (1795), pour l'inauguration de l'école de santé de Montpellier, in-8°. 3° *Fondements de la science méthodique des maladies*, Montpellier, 1802, 4 vol. ; 4° *Discours sur la dignité et les avantages des réunions académiques*, prononcé la même année, à l'ouverture de la première séance publique de la société de médecine pratique de Montpellier, in-8°. 5° *Discours sur la nature, l'ordre et l'objet annuel des travaux de la société de médecine pratique*, 1803, in-8°. 6° Divers éloges prononcés devant cette société, entre autres ceux des docteurs Draparnaud, 1803; Pujol, 1806; Henri Fouquet, 1807; Tandon, 1808; Troussel, 1809; M.-A. Petit, 1812. Baumes avait reçu de Louis XVIII la décoration de la Légion d'honneur.

D—R—R.

Ses études académiques tombèrent précisément sur les années où le philosophe Wolf était proscrit, et où c'était un crime à Halle que de fréquenter ses leçons. Ces considérations ne l'arrêtèrent point. Il chercha à se lier avec Wolf, et conçut une admiration toujours croissante pour ses principes. Il apprit avec lui à donner une marche plus méthodique à ses études, et à porter dans tous ses travaux une vigueur de raisonnement et une précision d'idées qu'il ne connaissait point encore. Pendant qu'il se livrait à des goûts studieux, son frère l'engagea à donner tous les jours une leçon dans une des classes supérieures de la maison des orphelins, où il fallait enseigner alternativement la littérature latine et la philosophie rationnelle. Baumgarten se vit ainsi obligé de faire une étude particulière de la logique, et y appliqua le même esprit philosophique que Wolf l'avait accoutumé à porter en tout. Ce fut à cette époque que Baumgarten, appelé à enseigner les belles-lettres, commença à concevoir des doutes sur la solidité des principes littéraires, et à se demander si ce qu'on enseignait depuis si longtemps sous le nom de belles-lettres méritait effectivement ce nom. Ces doutes le jetèrent dans un nouvel ordre de recherches. Après avoir professé pendant plusieurs années, avec autant de zèle que de succès, la logique, la métaphysique, le droit naturel et la philosophie morale, Baumgarten, jusqu'alors simple professeur honoraire à l'université de Halle, fut appelé en 1740, par le roi de Prusse, à aller remplir une place de professeur à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Ses amis et ses nombreux élèves firent de vaines démarches pour le retenir. Des travaux soutenus, et la faiblesse de sa constitution, lui causèrent, dès l'année 1751, des maladies presque continuelles. Les fléaux de la guerre vinrent ajouter à cette affliction. Il perdit une grande partie de sa fortune dans le bombardement de Custrin, où il s'était réfugié avec sa famille. Depuis 1751 jusqu'en 1760, il se sentit presque constamment mourant. Dans les intervalles de repos que lui laissait la maladie, il s'occupait de théologie, et travaillait à des recherches sur l'histoire de Brandebourg, qui n'ont jamais été publiées. En 1760, sa santé parut se rétablir; il reprit avec une nouvelle ardeur ses anciennes occupations; mais ce retour de santé fut de courte durée; il fut atteint, deux ans après, d'une nouvelle maladie qui le mit au tombeau. Il cessa de vivre le 26 mai 1762, le jour même où, huit jours auparavant, il avait annoncé qu'il mourrait. Sa carrière fut courte, mais glorieuse. Le grand nombre de ses ouvrages annonce assez combien sa vie fut occupée. Il avait porté à Francfort les mêmes habitudes de travail qui l'avaient distingué quand il enseignait à Halle, professant à l'université, donnant des cours particuliers de philosophie et de littérature, soutenant des disputes publiques, et trouvant encore, au milieu de ces occupations journalières, le loisir de composer et d'écrire. Tous ceux qui ont parlé de Baumgarten se sont accordés à faire l'éloge de l'aménité de son caractère, du charme de sa conversation et de l'affabilité de ses manières. Il a laissé la réputation d'un excellent esprit, d'un philosophe profond,

d'un écrivain clair et élégant, qui, dans ses ouvrages comme dans ses leçons, savait allier les grâces d'une imagination animée à la justesse et à la solidité des pensées. Sa tête était éminemment systématique, et toutes ses idées s'y arrangeaient naturellement en système. Ses goûts en le ramenant vers les études philosophiques, ne lui firent point négliger les autres sciences; il sut cultiver en même temps la théologie, l'histoire et les belles-lettres. Cette dernière science lui a des obligations particulières. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disputationes de nonnullis ad poema pertinentibus*, Halle, 1755, in-4°; 2° *Metaphysica*, ibid., 1759, 1743, 1765, in-8°; 3° *Ethica philosophica*, ibid., 1740, 1751, in-8°; 4° *Æsthetica*, Francfort-sur-l'Oder, 1750, 1758, 2 vol. in-8°; ce fut lui qui inventa le mot qui fait le titre de cet ouvrage. 5° *Initia philosophiæ practicæ primæ*, Francfort, 1760, in-8°; 6° *Lettres philosophiques d'Aléthophilus*, Francfort et Leipsick, in-8°. G—T.

BAUMGARTEN (JACQUES-SIGISMOND), frère aîné du précédent, naquit le 14 mars 1706, à Wolmirstedt, petite ville d'Allemagne, à deux lieues de Magdebourg, où son père, Jacques Baumgarten, était pasteur à cette époque. Celui-ci, qui le destinait à suivre la carrière de la théologie, fut longtemps son seul instituteur. Une santé chancelante, qui ne se raffermir jamais complètement dans la suite, n'arrêta point les progrès du jeune Baumgarten. Quand son père fut mort, il alla étudier à Halle, avec un second frère qui mourut peu de temps après son arrivée. Baumgarten se distingua bientôt par ses connaissances et son application. L'histoire ecclésiastique et les langues orientales furent les objets d'études auxquels il s'appliqua de préférence. Il connut Wolf, devint son disciple, et se conduisit avec assez de prudence pour réussir à conserver la confiance des théologiens orthodoxes qui réprouvaient les sentiments de ce philosophe. En 1726, il fut chargé de l'inspection du collège de la maison des orphelins à Halle, et, en 1728, nommé adjoint du pasteur Franke, dans une église de cette ville. Baumgarten s'acquitta avec honneur de cette nouvelle fonction. En 1752, il fut reçu maître ès-arts, et appelé à donner des cours publics de philosophie, de langues anciennes et de belles-lettres. Ses succès dans l'enseignement le firent nommer, en 1754, professeur ordinaire de la faculté de théologie. Sa mauvaise santé ne lui permit pas d'exercer longtemps ces différents emplois. Il renonça successivement à toutes ces fonctions publiques, pour se vouer exclusivement aux travaux du cabinet. Quelques tracasseries, suscitées par des collègues fanatiques et jaloux, contribuèrent à lui faire prendre ce parti. Des théologiens de Halle l'accusèrent d'hétérodoxie, et firent parvenir leurs plaintes jusqu'aux autorités. Baumgarten fut appelé à Postdam; le roi ordonna une enquête, dans laquelle il lut facile à Baumgarten de confondre ses accusateurs. On le renvoya absous. Baumgarten, fidèle à son nouveau plan de vie, ne se chargea dans la suite que de quelques fonctions peu importantes, dans lesquelles il réussissait néanmoins à se rendre utile. Sa santé, qui avait toujours été très-faible, déclina sensiblement,

et il ne cessa de souffrir, pendant neuf ans, de l'hydropisie qui termina ses jours, le 4 juillet 1757. La netteté, la méthode, la justesse formaient le caractère de son esprit comme de ses ouvrages. Une jeunesse utilement employée lui avait acquis un fonds de connaissances très-étendu. L'université de Halle lui est particulièrement redevable d'un perfectionnement important dans l'enseignement de la théologie, dont plusieurs branches avaient été complètement négligées jusqu'à lui. Une amélioration rapide fut le fruit de ses soins. Le catalogue des nombreux ouvrages qu'il a ou composés ou publiés montre combien sa vie était occupée. Les principaux sont : 1° *Instructions sur la conduite qui convient au chrétien, ou Théologie morale*, Halle, 1758, in-8°. 2° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ*, *ibid.*, 1742, 1745, 5 vol. in-8°. Le docteur Semler en a publié la continuation, en 1 volume, *ibid.*, 1762. 3° Traduction de l'*Histoire générale publiée en Angleterre par une société de gens de lettres, avec des notes critiques*, *ibid.*, 1744-56, 46 volumes in-8°. 4° *Primæ Lineæ breviarum antiquitatum christianarum*, *ibid.*, 1747, 1766, in-8°. 5° *Histoire d'Espagne de Ferreras, avec les additions de la traduction française*, *ibid.*, 1755-57, 7 vol. in-4°. 6° *Histoire d'Angleterre de Rapin-Thoyras*, traduite en allemand, sur l'édition de St-Mare, t. 1-3, *ibid.*, 1755-57. 7° *La Doctrine évangélique*, *ibid.*, 1759, 1760, 5 vol. in-4°, etc. — Un autre BAUMGARTEN (*Martin*), gentilhomme allemand, né en 1475, mort en 1555, visita, en 1507, l'Égypte, l'Arabie, la Palestine et la Syrie. La relation de son voyage a été publiée longtemps après sa mort, par Christophe Donaver, Nuremberg, 1594, in-4°; elle a été aussi traduite en anglais, et insérée dans la collection de Churchill, t. 1<sup>er</sup>, sous ce titre : *Travels through Egypt, Arabia, etc.* G—T.

BAUGMARTEN (JEAN TRAUGOTT), était né à Oberebersbaeh, près de Grossenhayn, le 8 avril 1768. Élevé à l'institut des enfants de militaires (*militaerischen Institut*) d'Annabourg, il travailla d'abord comme copiste à Jaterboek et à Augustenbourg, et parcourut ensuite la Saxe, la Prusse, la Pologne et la Poméranie comme dessinateur. Il donna des leçons d'écriture, de danse et de dessin dans plusieurs villes de Saxe. En 1801, il fut placé au gymnase de Zittau comme professeur de gymnastique et de danse, et en 1815, il entra comme maître d'écriture à l'école bourgeoise de cette ville. Baumgarten était un excellent artiste, surtout en miniature, et il fit comme maître d'écriture un grand nombre d'élèves. Il mourut le 30 août 1850. Z—o.

BAUNE (JACQUES DE LA), né à Paris, le 15 avril 1649, entra chez les jésuites, où il professa les humanités avec succès, et mourut le 21 octobre 1726, dans la maison professe de Paris. On a de lui : 1° *Panegyrici veteres, ad usum Delphini*, in-4°, 1672, réimprimés par les soins de Jean-Henri Arntzenius (*voy. ARNTZENIUS*) ; 2° des poésies et des harangues latines. Ces harangues sont au nombre de quatre ; la première est un panégyrique de Louis XIV, père et protecteur des arts ; la seconde, un discours au duc

de Bourbon, entrant en rhétorique ; la troisième, une oraison funèbre du prince de Condé, 1682 ; et la quatrième, un éloge du parlement de Paris, 1684. L'abbé d'Artigny nous apprend, dans ses *Mémoires*, que Boileau assista à cette action publique, qui eut lieu en présence de cette compagnie, et que, voyant tant de graves personnages se couvrir le visage de leur mortier, et l'y tenir jusqu'à extinction d'éloge, il trouva la scène digne du Théâtre-Italien, et en rit avec le président Talon, qui se trouva paronyme à son tour ; mais, le discours fini, ces messieurs allèrent rendre au P. de la Baune les compliments qu'ils venaient de recevoir ; ce qui fit une autre scène, et donna lieu à Boileau de réciter au président Talon ces vers de Furetière :

Comme un curé faisant sa ronde  
Encense à vêpres tout le monde,  
Puis se tient droit, ayant cessé,  
Pour être à son tour encensé.

L'éloge du parlement a été réimprimé avec la traduction française, des notes et une suite chronologique des premiers présidents, depuis Hugues de Courey jusqu'au chancelier Maupeou, in-42, 1755, sans nom de lieu. Le traducteur (Dreux du Radier), dit, dans son avertissement, que les différentes pièces du même auteur ont été rassemblées en un corps ; mais toutes nos recherches n'ont pu nous procurer cette collection, si elle existe. Le P. de la Baune a aussi donné une édition des œuvres diverses du P. Sirmond : *J. Sirmondi Opera varia*, etc., Paris, 1696, 5 vol. in-fol. (*Voy. SIRMOND.*) N—L.

BAUR ou BAUER (JEAN WILHELM), peintre et graveur, né à Strasbourg, en 1610, étudia la peinture sous Brendel, et fit, jeune encore, le voyage de Rome. Il s'appliqua principalement à l'étude de l'architecture, et à celle du paysage, qu'il suivit particulièrement dans la villa Madama. Baur avait une imagination vive et riche, une touche légère et spirituelle, et beaucoup d'expression, mais il péchait du côté de la correction. Les sujets qui lui plaisaient le plus à traiter étaient des processions, des cavalcades, des combats, ou autres compositions qui demandent beaucoup de figures et du mouvement. Il ne peignait qu'à la gouache sur vélin. Cet artiste gravait aussi à l'eau-forte avec une grande facilité ; son œuvre, en ce genre, est de plus de cinq cents pièces, presque toutes gravées par lui : ses gravures pour les *Métamorphoses* d'Ovide sont estimées. Il mourut à Vienne, en 1640, n'ayant encore que 30 ans. P—E.

BAUR (FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), général russe, naquit, en 1755, à Biber, dans le pays de Hanau, où son père était chef forestier. Dès ses premières années, Baur annonça une vocation marquée pour l'état militaire. Dessiner, lever des plans, tracer des fortifications sur le papier et sur le terrain, étaient ses occupations favorites. Il entra, comme géomètre, au service de Hesse-Cassel, passa, en 1756, en Angleterre, à la suite d'un corps de Hessois à la solde de cette puissance. Il y séjourna une année, et employa ce temps à exécuter des dessins qu'il envoyait à Cassel. Ces productions donnèrent

une idée de plus en plus avantageuse de ses talents. De simple artificier d'artillerie qu'il était, il parvint au grade d'officier de pièce. En 1737, les régiments hessois au service d'Angleterre revinrent à Cassel. On les envoya bientôt après renforcer l'armée d'observation, qui était alors campée près de Hameln. Baur les suivit, et fut élevé successivement aux grades de lieutenant et de capitaine. Lorsqu'ensuite le duc Ferdinand eut pris le commandement de cette même armée, Baur fut créé adjudant général et ingénieur au quartier général. Il fit tous ses efforts pour se rendre toujours plus digne de la confiance de son chef. Dès le commencement de l'année 1758, il créa un corps qui faisait le service des pionniers, et rendit de grands services dans la campagne; et, en 1759, il parut à la tête d'un corps de hussards qu'il avait obtenu la permission de lever aux dépens de la caisse des contributions, et avec lequel il vint renforcer l'armée alliée. Ce corps lui fut donné en propriété par le roi de Prusse, Frédéric II, qui accorda en outre à Baur des lettres de noblesse, et le nomma colonel. Baur demeura attaché à l'état-major du duc Ferdinand de Brunswick, et remplit en particulier les fonctions de quartier-maître général de son armée, jusqu'à la paix de 1762. On ignore les raisons qui le déterminèrent à quitter le service prussien. Il s'était retiré dans une maison de campagne, près de Francfort-sur-le-Mein, où il séjournait depuis la fin de la guerre, lorsqu'il fut nommé, en 1769, par l'impératrice de Russie, général major et quartier-maître général de ses armées. Il fit, en cette qualité, les campagnes de Turquie en 1770 et 1771, sous le général Romanzof. Cette même année, 1771, l'impératrice l'appela à Pétersbourg. Baur profita de ce séjour pour communiquer à cette princesse divers projets d'améliorations pour les salines de Russie. L'impératrice goûta ses idées, et le nomma, avec un traitement annuel de 6,000 roubles, directeur de toutes les salines situées dans le voisinage de Novogorod. Quand il eut rempli sa mission, il retourna à l'armée, fut fait, en 1775, lieutenant général, et en 1780, ingénieur général. L'impératrice lui permit alors d'exécuter deux projets qu'il lui avait communiqués auparavant : le premier, d'approvisionner d'eau pure la ville de Moscou; le second, de rendre plus profond le canal de Fontanka, près de Pétersbourg, de l'enfermer dans des quais de pierre de taille, et de construire un nouveau port à l'extrémité. Baur reçut en 1770 l'ordre russe de Ste-Anne, et en 1777 celui d'Alexandre Newski. En 1770, il était déjà commandeur de l'ordre militaire de St-George, fondé en 1769. Il mourut le 4 février 1785. On a de lui un ouvrage écrit en français, qui a pour titre : *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie, avec un prospectus d'un Atlas géographique et militaire de la dernière guerre entre la Russie et la Porte Ottomane*, Francfort et Leipsick, in-8°. On lui doit encore une excellente *Carte de la Moldavie, pour servir à l'Histoire militaire de la guerre entre les Russes et les Turcs*, Amsterdam, 1781.

G—T.

BAUR (SAMUEL), biographe, né à Ulm, le 31 janvier 1768, avait pour père un changeur qui, né pauvre, s'était à force d'économie élevé à cette position. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale; puis, en 1791, il fut envoyé à l'université d'Iéna. Aux études théologiques que lui imposait sa vocation, il joignit celle de l'histoire politique et littéraire, qui resta toujours sa science favorite. Il contracta en même temps des liaisons avec des hommes aussi honorables que savants; et par leur moyen il mit à profit, même pécuniairement, son séjour à Iéna. Une hypocondrie violente le força de quitter l'université avant d'avoir achevé ses cours. Il revint à Ulm, et après une interruption de neuf mois, il les reprit à l'université de Tubingen. Revenu encore une fois dans sa ville natale, il s'y essaya publiquement dans l'éloquence sacrée. Ses prédications eurent du succès; et il obtint de ses supérieurs, dans l'automne de 1794, le vicariat, et bientôt le titre de ministre de Burtenberg (entre Ulm et Augsburg). De là il passa en 1800 à Goettingue. A cette paroisse, d'un revenu convenable, il joignit en 1805 celle d'Alpek, qui en est voisine; et, en 1810, les fonctions de doyen. C'est là qu'il passa le reste de sa vie, partageant son temps entre ses obligations ecclésiastiques et ses goûts littéraires. Quoique d'une constitution très-faible, il sut, par des soins hygiéniques, se maintenir en santé jusqu'à un âge assez avancé. Il mourut le 25 mai 1852. Samuel Baur était regardé comme un des écrivains les plus féconds de l'Allemagne. Ses ouvrages, y compris quelques traductions, ne forment pas moins de cent cinquante volumes. Nous n'indiquerons que les principaux : 1° *Archives d'esquisses relatives aux principes de la religion*, Hildburghausen, 1796-1800, 4 vol. 2° *Plans de prédications sur toute la morale chrétienne*, Leipsick, 1805-5, 3 vol. 3° *Tableaux intéressants de la vie des personnages mémorables du 18<sup>e</sup> siècle*, ibid., 1805-21, 7 vol. 4° *Répertoire pour tous les actes qui font partie des fonctions du ministre prêchant*, Halle, 1805-6, 12 vol.; 2<sup>e</sup> édit., 1829. 5° *Nouveau Dictionnaire manuel historique, biographique et littéraire*, Ulm, 1807-16, 7 vol. Cet ouvrage a obtenu quelque réputation. 6° *Tableaux des révolutions, soulèvements, etc., les plus remarquables*, ibid., 1810-18, 10 vol. 7° *Faits mémorables de l'histoire des hommes, des peuples et des mœurs*, ibid., 1819-29, 11 v. 8° *Livre de Conversations historico-biographiques*, ibid., 1822-51, 7 vol. 9° *Cabinet historique de raretés*, Augsburg, 1826-51, 6 vol. On voit que presque tous ces ouvrages appartiennent à la classe de simples compilations. Parmi ses traductions nous citerons celle des *Observations sur le séraïl du Grand Seigneur*, par Tavernier, Memmingen, 1789; de *Gonzalve de Cordoue*, Berlin, 1795, 2 vol.; des *Caractères de la Bruyère*, Leipsick, 1790, et de la *Correspondance de Duval avec A. Sokolov*, Nuremberg, 1792, 2 vol. Baur avait aussi donné beaucoup d'articles biographiques à l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber*.

VAL. P.

BAURANS, auteur dramatique et musicien, né

à Toulouse, en 1710, mort dans cette ville, en 1764. Ses connaissances en musique l'ayant mis à même d'apprécier les belles compositions de Pergolèse, il fit sur sa musique des paroles françaises, et donna. en 1754, au Théâtre-Italien, *la Servante maîtresse*, opéra-comique en 2 actes, imité de *la Serva padrona*; et, en 1755, *le Maître de musique*, comédie en 2 actes, mêlé d'ariettes, également parodiée sur de la musique italienne : le premier de ces ouvrages eut un grand succès, et inspira aux Français le goût de la musique italienne : cet opéra est resté au théâtre. Baurans a traduit de l'italien et publié des *Lettres sur l'électricité médicale*. P—X.

BAUREINFEIND (GEORGE-GUILLAUME), dessinateur et graveur, natif de Nyrnberg et élève de Preisler. Il remporta en 1759, à l'académie de peinture de Copenhague, le grand prix de gravure, dont le sujet était *Moïse au milieu du buisson ardent*, et fut nommé, en 1760, par le roi de Danemark, Frédéric V, pour accompagner la société littéraire dans son voyage d'Arabie. Il partit au commencement de 1761, et mourut sur mer, le 29 août 1765, près de l'île Socotra, en allant de Moka à Bombay. Baureinfeind fit les dessins des *Icones rerum naturalium* de Forskal. On trouve, dans la *Description de l'Arabie* de Niebuhr, une grande planche gravée d'après son dessin, par Defehr, représentant les exercices militaires des Arabes de l'Yémen. Le 1<sup>er</sup> volume du *Voyage en Arabie* de Niebuhr contient aussi seize planches gravées d'après les dessins de cet artiste, tant figures que paysages, par Clémens, Defehr, George et Meno Haas. Heineke, dans son *Dictionnaire des Arts*, dit que Baureinfeind a gravé des portraits d'après C.-G. Pilo et N.-O. Mathes, et que C. Fritsch a gravé une planche d'après le dessin qu'il avait fait d'un tableau de Cramer. B. N—G.

BAUSA (GRÉGOIRE), peintre, né à Majorque, en 1596, vint jeune à Valence, où il reçut les leçons de Jean Ribalta, peintre distingué. Palomino de Velaseo regrette que le temps ait détruit la plus grande partie des ouvrages de ce maître, et cite un *Martyre de St. Philippe*, placé de son temps au maître autel des Carmélites de Valence, et le *Martyre de plusieurs saints de l'ordre des trinitaires*, peint dans le cloître de ces religieux, dans la même ville. Bausa vécut toujours à Valence, et y mourut en 1656, à l'âge de 60 ans. D—T.

BAUSCH (LÉONARD), médecin allemand de Schweinfurt, en Bavière, a donné, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, des commentaires sur Hippocrate : *Commentarii in libros Hippocratis de Locis in homine; de Medicamento purgante; de Usu veratri; de Diæta*, Madrid, 1694, in-fol. C. et A—N.

BAUSCH (JEAN-LAURENT), fils du précédent, et comme lui médecin, né à Schweinfurt, en 1603, mort dans la même ville, le 30 septembre 1663. Après avoir voyagé en Allemagne et en Italie, il prit le bonnet de docteur à Altorf, en 1650. Il n'a publié que de petits ouvrages peu importants; mais il a contribué beaucoup au progrès des sciences par l'établissement de l'académie des Curieux de la nature, dont il fut le premier président. Il la fonda en

1652, dans l'intention de diriger, par ce moyen, les travaux des plus habiles médecins de son temps vers un but commun, celui de faire des recherches sur la matière médicale. Pour donner une idée de la manière dont il désirait que ces travaux s'exécutassent, il publia, en 1663, une dissertation sur deux pierres curieuses : *de lapide Hæmatite et Ætite*, Leipsick, in-8°, à laquelle il en ajouta une autre : *de Sanguine*. Il mourut dans la même année, et laissa en manuscrit une autre dissertation qui fut publiée trois ans après : *Schediasma de cæruleo et chrysocolla*, Iéna, 1668, in-8°. La société ne fut point dissoute par la mort de son fondateur; mais ce ne fut qu'en 1670 qu'elle fit paraître le 1<sup>er</sup> volume de ses mémoires, sous le titre de *Miscellanea academiæ naturæ Curiosorum, seu Ephemerides medico-physicæ*, Leipsick, in-4°; il contient trois décades. Ce volume a été réimprimé à Paris. Il parut successivement dix centuries; et enfin quatre volumes, sous le titre de *Nova Acta*. La plus grande partie de cet ouvrage contient les mémoires ou les simples notices fournies par chacun des membres. Dans les *Appendix*, il se trouve des ouvrages entiers, et l'on y donne la vie des académiciens décédés. Cette académie ayant été approuvée par l'empereur d'Allemagne prit, avec le titre d'*Impériale*, une nouvelle forme. En 1687, elle obtint de grands privilèges, qui assurèrent son existence. Les premiers volumes de ces *Miscellanea* se ressentent beaucoup de l'esprit qui dominait lorsqu'ils ont commencé à paraître : un petit nombre de faits utiles s'y trouvent étouffés sous une érudition parasite. Plusieurs des membres s'occupèrent surtout de la palingénésie, ou de la reproduction des animaux et des plantes de leur cendre. Les figures qui accompagnaient ces mémoires étaient mal exécutées; mais l'esprit d'observation ayant insensiblement fait des progrès, les *Nova Acta* s'en ressentirent, et bientôt, grâce aux travaux des Wolkamer, des Dillen et des Trew, ils devinrent un recueil précieux qui put aller de pair avec les collections des premières sociétés savantes de l'Europe. La partie la plus estimée est celle qui a paru à Nuremberg, depuis 1727 jusqu'à 1754. Outre ces mémoires, publiés collectivement, plusieurs auteurs firent paraître des ouvrages sous cette forme, que l'on appelait *ad normam naturæ Curiosorum*. Cette méthode consistait à faire un volume entier sur une seule plante; tels sont l'*Anchora sacra, vel Scorzonera* de J. M. Fehr, Iéna, 1666, in-8°; le traité de la *Sauge* (*Sacra herba, S. nobilis, salvia descripta*) de Christian-François, Augsburg, 1668, in-8°, et le traité de la *Ciguë aquatique* de Wepfer, etc. En y procédant de cette manière, le règne végétal eût fini par composer à lui seul une bibliothèque immense. A l'imitation de quelques sociétés d'Italie, celle-ci était dans l'usage de donner à chacun de ses membres le nom de quelque savant ou philosophe ancien qui s'est distingué dans le même genre. Buclmer, médecin du roi de Prusse, et président de l'académie des Curieux de la nature, en a fait l'histoire, publiée à Halle, en 1756, in-4°. D—P—S.

BAUSSANCOURT (FRANÇOIS DE), général de

brigade, né d'une famille noble, mais pauvre, prit de bonne heure le parti des armes, et, après s'être distingué dans différentes actions, obtint le grade de général de brigade. Il fut employé sous Custine, à l'armée du Nord, et commandait l'avant-garde lorsque les Autrichiens s'approchèrent de Bouchain, le 23 mai 1793. Baussancourt s'y défendit vaillamment, et parvint à les repousser. Destitué, peu de temps après, uniquement parce qu'il était noble, il en mourut de chagrin. Il avait quarante-six ans de service et comptait dix-huit campagnes. K.

BAUSSET (LOUIS-FRANÇOIS DE), cardinal, naquit le 14 décembre 1748, à Pondichéry, où son père occupait une place importante. Amené de bonne heure en France, il fit ses premières études au collège de la Flèche et les termina à celui de Beauvais, à Paris. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de St-Sulpice, et obtint, bien jeune encore, un canonicat dans la cathédrale de Béziers et un bénéfice simple dans le diocèse de Fréjus. Deux prélats de son nom occupaient alors ces sièges et semblaient vouloir à l'envi l'attacher à leurs diocèses; mais l'abbé de Bausset renonça dans la suite au canonicat de Béziers, et le titre de recteur de la chapelle du St-Esprit, qu'il avait dans le diocèse de Fréjus, ne lui servit guère qu'à être député à l'assemblée du clergé de 1770. Il se lia avec M. de Boisgelin, nommé cette même année archevêque d'Aix : ce prélat le fit son grand vicaire, et se plut à le former aux affaires. Placé à la tête d'une administration importante, soit comme archevêque d'Aix, soit comme président des états de Provence, il aimait le travail, et en inspirait le goût à ses grands vicaires. C'était à qui ferait sous lui l'apprentissage de l'épiscopat, et de Bausset regardait comme un bonheur d'avoir joui pendant plusieurs années des entretiens et des conseils d'un chef aussi habile et aussi éclairé. Il eut bientôt occasion d'appliquer les leçons qu'il en avait reçues. De tristes divisions avaient éclaté dans le diocèse de Digne, où l'évêque, M. de Caylus, était ouvertement brouillé avec le chapitre. On engagea ce prélat à renoncer à l'administration de son siège et à donner ses pouvoirs à l'abbé de Bausset. Celui-ci, arrivé à Digne en 1778, parla le langage de la douceur et de la modération, apaisa des hommes aigris, et obtint du chapitre tout ce qu'il voulait. La paix se rétablit dans le diocèse, et cet heureux résultat fut attribué à l'esprit conciliant et aux manières aimables de Bausset, qui resta quelques années à Digne comme grand vicaire de l'évêque. En 1784, il fut nommé à l'évêché d'Alais, diocèse où les protestants étaient nombreux et qui faisait partie du Languedoc. L'évêque siégeait dans les états de cette province, et ce fut comme leur député que de Bausset adressa à madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, une harangue qui fut imprimée dans divers recueils, et citée comme un modèle de goût et de délicatesse. On lui proposa, en 1788, l'évêché de Grenoble, qu'il refusa; il fut membre des deux assemblées des notables en 1787 et 1788; mais on croit qu'il n'assista point à la deuxième. C'est par erreur qu'on a dit qu'il avait été membre de l'assemblée constituante : cette assemblée

ayant supprimé le siège d'Alais, le prélat réclama par des lettres du 12 juillet et du 27 novembre 1790, qui ont été imprimées. Sa lettre pastorale du 12 mai 1791 offre autant de modération que d'attachement aux principes. Le prélat sortit de France vers la fin de 1791, et il y rentra l'année suivante, probablement un peu avant le 10 août. Bientôt les mesures de terreur vinrent l'y atteindre; il fut écroué et enfermé dans un monastère transformé en prison, et passa plusieurs années dans le convent de Port-Royal, rue de la Bourbe; on l'y oublia, et il échappa aux tribunaux révolutionnaires. Mis en liberté après la chute de Robespierre, il se retira dans une maison de campagne à Villemoisson, près Longjumeau, où habitait madame de Bassompierre sa parente. Ce fut son séjour pendant la plus grande partie de l'année, et il ne fit plus à Paris que quelques voyages rares et courts pour voir ses amis. Dans le nombre était l'abbé Émery, supérieur général du séminaire de St-Sulpice. Une heureuse conformité de vues et de caractère établit entre eux des rapports intimes, et ils se consultaient mutuellement pour leurs écrits. Ce fut de concert avec cet abbé que l'évêque d'Alais rédigea des *Réflexions sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an 4*, Paris, 1796, broch. in-8°, qui reparut l'année suivante avec des additions, sous le titre d'*Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration*, etc., Paris, vol. in-8°. Emery fut éditeur des deux écrits. L'évêque d'Alais s'empressa d'adhérer à la demande faite en 1801 par Pie VII aux évêques de France de se démettre de leurs sièges, et publia en cette occasion une lettre à ses grands vicaires sous la date du 24 décembre 1801; on y trouve des considérations aussi judicieuses qu'élegamment exprimées, sur la situation de l'Église à cette époque. La réputation de l'ancien évêque d'Alais devait lui procurer une place dans la nouvelle organisation de l'église de France en 1802; mais déjà une maladie grave, la goutte, lui ôtait tous les moyens de remplir les fonctions ecclésiastiques; elle le priva peu à peu de l'usage de ses jambes, et c'est au milieu de douleurs graves qu'il a composé les deux ouvrages qui ont le plus contribué à sa réputation. Le cardinal de Boisgelin étant mort en 1804, de Bausset lui paya son tribut de regrets par une *Notice historique* assez étendue et écrite avec autant de goût que de sensibilité, Paris, an 13 (1804), in-42, réimprimée à la tête des *Oeuvre de M. de Boisgelin*, 1818, in-8°. Emery ayant acquis les manuscrits de Fénelon les communiqua à l'évêque d'Alais, qui forma d'abord le projet de donner une nouvelle édition des œuvres de l'archevêque de Cambrai : sa correspondance, que nous avons eue sous les yeux, nous l'apprend; mais Emery engagea ensuite son ami à composer une *Histoire de Fénelon*, qui fut publiée en 1808, en 3 vol. in-8°, et eut le succès le plus éclatant (1). Cet ouvrage fut désigné en 1810, par l'institut, comme méritant un des prix décennaux, lesquels, comme on sait, ne fu-

(1) Le prix du manuscrit fut versé tout entier dans les mains de l'abbé Emery, au profit du séminaire de St-Sulpice.

rent point distribués (1). Il en a paru une 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée, Versailles (Paris), 1821, 4 vol. in-8°, et une 3<sup>e</sup>, *ibid.*, 1823, 4 vol. in-12. Lors de la formation de l'université, de Bausset en fut nommé conseiller titulaire; peu auparavant, il avait été fait chanoine de St-Denis. Quelques personnes avaient paru craindre que l'*Histoire de Fénelon* ne tendit à diminuer la haute réputation de l'évêque de Meaux; l'évêque d'Alais répondit victorieusement à ce reproche: il composa l'*Histoire de Bossuet*, qu'il avait achevée en 1812, mais qu'il ne publia qu'après la restauration, Paris, 1814; et 2<sup>e</sup> édition, Versailles (Paris), 1819, 4 vol. in-12. Ces deux ouvrages sont des monuments pour l'Église de France, encore plus que pour la littérature. En 1814, on forma successivement deux commissions pour s'occuper des affaires de l'Église; de Bausset fut membre de l'une et de l'autre. Une ordonnance du 19 février 1813 le nomma président du conseil royal d'instruction publique; mais le retour inopiné de Bonaparte fit avorter cette mesure. Pendant les cent jours, un décret rétablit le prélat comme conseiller titulaire de l'université; mais il n'en exerça point les fonctions. Au second retour de Louis XVIII, on le comprit dans une promotion de pairs, et, en 1816, il fut admis par ordonnance dans l'Académie française. Louis XVIII l'avait présenté pour le chapcau de cardinal, et de Bausset fut élevé à cette dignité dans le consistoire du 28 juillet 1817. Le roi lui conféra successivement les titres de duc, de commandeur de l'ordre du St-Esprit, de ministre d'État et de membre du conseil privé. Le cardinal prit part aux négociations qui eurent lieu, en 1818 et en 1819, sur les affaires de l'Église; il assista aux réunions d'évêques et signa leurs lettres et réclamations; dans une seule occasion il ne parut pas faire cause commune avec ses collègues. Une loi sur la presse ayant été présentée aux chambres, plusieurs pairs avaient demandé qu'on y énonçât formellement des peines contre les auteurs d'outrages envers la religion; cet amendement fut rejeté. Quatre évêques pairs signèrent une réclamation à ce sujet. Le cardinal de Bausset ne crut point devoir la signer, non qu'il pensât autrement que ses collègues sur le respect dû à la religion, mais il donna une autre forme à sa réclamation, et il écrivit au cardinal de Périgord une lettre pour expliquer ses motifs. Il eut alors beaucoup de part au rétablissement de la statue de Henri IV. Aimant les arts et les lettres, il encourageait ceux qui les cultivent. Condamné à la retraite par ses infirmités, il s'occupa quelque temps d'une histoire du cardinal de Fleury, et il avait déjà réuni un assez grand nombre de matériaux pour cet ouvrage: mais les accès plus fréquents de la goutte le forcèrent de renoncer à ce travail. Il se borna, dans

(1) Plein d'admiration pour le siècle de Louis XIV, cet illustre prélat écrivait à l'auteur de cette note (1817): «..... Tout ce qui se passe depuis quelques années fait encore plus apprécier ce Louis XIV qui sut gouverner la France, et lui donner de la grandeur et de la dignité, en l'élevant à la hauteur de son noble caractère. Ce fut là le seul secret de son gouvernement, et ce secret ne pouvait être que celui de sa grande âme.» V—VE

ses dernières années, à publier quelques notices sur des personnalités de son temps. On lui doit, en ce genre, une *Notice historique sur l'abbé Legris-Duval*, Paris, 1820, in-8°, et qui fut mise à la tête des sermons de cet excellent prêtre; une *Notice historique sur S. E. Mgr. de Talleyrand, archevêque de Paris*, Paris, 1821, in-8°; un *Discours sur M. le duc de Richelieu*, qui fut lu par M. de Pastoret à la chambre des pairs, le 8 juin 1822, et imprimé la même année, Paris, in-8° de 48 p. Le cardinal de Bausset était étroitement lié avec cet ancien ministre, dont il partageait les idées politiques; et les pairs de la même nuance d'opinion se réunissaient chez lui pour se concerter sur leurs délibérations, ce qui leur avait fait donner le nom de *cardinalistes*. Au commencement du printemps de 1824, la santé du cardinal parut s'altérer sensiblement. Il pressentit sa fin prochaine, et s'y disposa en chrétien et en évêque; il reçut tous les sacrements en pleine connaissance, et mourut le 21 juin de la même année. Ses obsèques eurent lieu, le 23, à St-Thomas-d'Aquin, et le corps fut porté dans l'église des carmélites de la rue de Vaugirard. Son testament contient plusieurs legs pieux: il laissa sa chapelle et ses manuscrits au séminaire de St-Sulpice. Une oraison funèbre de ce prélat fut prononcée à Aix par M. Christian, et ensuite imprimée dans la même ville. Il a paru plusieurs notices sur le cardinal de Bausset: l'une assez courte, et dont celle-ci est un extrait, a été publiée dans l'*Ami de la Religion*. Une autre, par M. de G. a été imprimée à Marseille, 1824, in-8° de 72 p. La comte de Ville-neuve, parent du cardinal de Bausset, a fait imprimer en 1824, à Marseille, une *Notice historique sur S. E.*, qu'il avait lue à l'académie de cette ville. On a imprimé séparément celle que M. Mahul lui a consacrée dans son *Annuaire nécronologique pour 1824*. P—c—r.

BAUSSET-ROQUEFORT (PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL-RAIMOND-FERDINAND DE), archevêque d'Aix, né à Béziers, le 31 décembre 1757, était cousin du précédent, et si, comme l'a dit un de ses biographes, l'un fut la lumière de l'Église de France, l'autre en a été l'exemple par ses vertus et la pureté de ses doctrines. D'abord grand vicaire de l'archevêque d'Aix, il le fut ensuite de l'évêque d'Orléans, et renonça à ses fonctions en 1791, après avoir refusé de prêter le serment exigé par l'assemblée nationale. Il se rendit alors en Angleterre et plus tard en Italie, d'où il revint aussitôt après le concordat. Nommé d'abord chanoine au chapitre d'Aix par M. de Cicé, il devint évêque de Vannes en 1808, après la mort de M. de Pancemont. Comme l'ancien évêque, M. Amelot, qui était alors en Angleterre, n'avait pas donné sa démission, de Bausset-Roquefort lui envoya la sienne; mais elle ne fut point acceptée. Ayant pris possession du diocèse, le nouveau prélat s'y fit remarquer par son zèle et par d'assez importantes améliorations. Il rétablit le petit séminaire de Ste-Anne d'Auray, où il plaça des jésuites, qu'il emmena plus tard en Provence, quand il fut nommé archevêque d'Aix, en 1817. Lorsque Toulon et Marseille furent détachés de son archevêché, cette dernière ville, re-

connaissante des bienfaits de l'administration, lui fit présent d'une magnifique chapelle en vermeil. Ce prélat est mort dans sa ville métropolitaine, le 29 janvier 1829. — Le chevalier de BAUSSET, aide-major du fort St-Jean, à Marseille, fut massacré, le 1<sup>er</sup> mai 1790, par la populace, pour avoir refusé de lui livrer cette forteresse. — Le préfet du palais impérial de ce nom, qui a écrit des mémoires sur la cour de Napoléon, est de la même famille. Z.

BAUSSONNET (GUILLAUME), poète, graveur et sculpteur, né à Reims, dans le 16<sup>e</sup> siècle, a gravé le beau frontispice qui se trouve en tête de la première édition de l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain* de Nicolas Bergier, son compatriote. Lors du sacre de Louis XIII, un aune, qui avait pris racine entre les pierres d'un des pilastres de la porte de Paris, et qui n'avait pour toute nourriture que l'eau qui battait les flancs de ce pilastre et le peu de ciment qui liait les pierres entre elles, faisait l'admiration de tout le monde (1). Baussonnet y mit l'inscription suivante :

Assis sur cette pierre dure,  
Je vis de la fraîcheur de l'eau,  
Et Phébus nuit à ma verdure,  
Quand il prend son plus chaud flambeau ;  
Mais aujourd'hui j'ai d'aventure  
Un heureux change en ma nature ;  
Car si la trop cruelle ardeur  
De Phébus me tue et m'offense,  
Je revis voyant la splendeur  
De Louis, soleil de la France.

On a de Baussonnet d'autres inscriptions qu'il fit pour l'entrée de Henri IV à Rouen, en 1596 ; pour le sacre de Louis XIII, et des sonnets qui sont imprimés sous le titre de *Sylvie*. Z.

BAUSSONNET (JEAN-BAPTISTE), né à Reims en 1700, fit profession à l'abbaye de St-Rémi, le 8 février 1722. Après son cours d'études, il alla professer les humanités au collège de Pontlevoy. Il se proposa ensuite de travailler avec D. Charles Taillandier à une histoire générale de Champagne et de Brie, et ils en firent imprimer le plan à Reims en 1758. D. Baussonnet s'occupait d'en recueillir les matériaux, et il eut communication de quelques écrits de Lecourt, savant chanoine de Reims, qui avait entrepris l'histoire de cette ville. La source où D. Baussonnet puisa le plus de monuments fut la collection des pièces ramassées de côté et d'autre, et surtout à l'hôtel de ville par Aluse, curé du diocèse, homme laborieux et amateur de l'histoire. Il acquit à Troyes une collection de mémoires concernant cette ville ; enfin il tira beaucoup de pièces importantes de la bibliothèque de Joly de Fleury, ancien procureur général, qui voulut bien lui communiquer ses portefeuilles. Il recueillit encore à Meaux, Provins, Châlons, Tonnerre, Sens, Langres, quantité de mémoires et de pièces. D. Taillandier ayant abandonné

ce projet, D. Baussonnet se joignit à D. Tassin, de l'agrément de ses supérieurs ; il remit, par leur ordre, sa collection entre les mains de D. Claude Rousseau, qui se chargea, vers 1756, d'en composer avec ses nouvelles recherches l'*Histoire des provinces de Champagne et de Brie*. D. Baussonnet aida aussi D. Tassin dans le *Nouveau Traité de diplomatique*, après la mort de D. Toustain. Ce savant historien est mort dans le monastère des Blancs-Manteaux de Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1780, sans avoir pu mettre au jour le fruit de tant de travaux. C. T—Y.

BAUTER (CHARLES), poète dramatique, naquit à Paris, vers 1580. Il n'avait pas quinze ans, comme il nous l'apprend lui-même, qu'il faisait des vers sur toutes sortes de sujets. Son dessein n'était pas d'abord de conquérir une place à côté de Ronsard, de Desportes ou de Bertaut ; il ne voyait dans la poésie qu'un exercice agréable, et ses productions, communiquées seulement à ses amis les plus intimes, n'étaient point destinées à voir le jour ; mais l'infidélité d'une belle dame lui fit oublier ses résolutions, et dans son dépit il publia contre elle une plainte ou une satire. En 1600, il célébra dans un discours le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Cette pièce doit être très-rare, puisqu'elle n'a été connue ni du P. Lelong ni des nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France*. Il entreprit ensuite un roman dont on n'a pu découvrir le titre ; on sait seulement qu'après avoir terminé cet ouvrage, il en fut si content, qu'il fit le serment de ne plus écrire qu'en prose. Mais dans un voyage en Normandie, ayant vu Catherine Scelles de Bayeux, il ne put résister à tant de charmes ; et, bien qu'elle reçût froidement ses hommages, il la célébra dans une foule de vers. Cette demoiselle mourut, et pour lui élever un tombeau poétique, Bauter s'empressa de publier toutes les pièces qu'il avait composées en son honneur sous le titre des *Amours de Catherine*, Paris, 1605, in-8°. A la tête de ce volume, il prend le nom de *Meliglosse*, c'est-à-dire langue de miel, qui ne lui convenait guère, car sa versification est très-dure. Bauter joignit à ses vers amoureux deux tragédies tirées du poème de l'Arioste : la *Rodomontade*, et la *Mort de Roger*. Ces deux pièces ont été réimprimées avec des changements, surtout dans la *Rodomontade*, Troyes, 1619 et 1620, in-8°. On en trouve l'analyse dans l'*Histoire du Théâtre-Français depuis son origine*, etc., t. 4, p. 78, et dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. 1<sup>er</sup>, p. 565. Bauter promettait d'autres ouvrages dramatiques ; mais il est probable que, rebuté par le mauvais accueil que le public avait fait à ses premiers ouvrages, il perdit l'envie d'en donner d'autres. (Voy. la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 15, p. 108. W—s.

BAUTRU (GUILLAUME), comte de Serrant, conseiller d'État, membre de l'Académie française, naquit à Angers, en 1588, et était fils d'un conseiller au grand conseil, grand rapporteur de France. Il est principalement connu comme un des beaux esprits du 17<sup>e</sup> siècle. Le rôle politique que joua Bau-

(1) On voyait, il y a peu d'années, un semblable phénomène de végétation sur un des pilastres de la grille du Luxembourg faisant face à la rue St-Dominique-d'Enfer.

tru fut très-secondaire, mais n'en tourna pas moins utilement pour sa famille et pour lui : le cardinal de Richelieu lui avait témoigné de la bienveillance ; il fut une des créatures du cardinal Mazarin, et se maintint à la cour, autant par l'adresse de sa conduite et les agréments de son esprit, que par sa complaisance et son dévouement au premier ministre. Il avait l'inspection sur la *Gazette*, et c'était lui qui se chargeait, dans celle de Paris, de rédiger tous les éloges qu'elle adressait à l'administration et au caractère de Mazarin : Bautru ne fit jamais pour cette éminence que la guerre de plume. Dans les troubles de la fronde, il se tint auprès de la reine Anne d'Autriche, et, la veille des barricades, ce fut lui qui adressa au coadjuteur cette froide et mauvaise plaisanterie qui n'aurait pas sauvé le Palais-Royal. Le coadjuteur se présenta devant la reine en habits de prêtre, au moment de l'arrestation de Brussel, et d'une fermentation qui n'était rien moins que sans danger : « Votre Majesté, dit Bautru à la reine, est donc bien malade, puisque le coadjuteur lui apporte l'extrême-onction ! » La preuve que Bautru n'avait auprès d'Anne d'Autriche que l'existence d'un bouffon de cour, c'est que cette princesse, cherchant par politique à se rendre agréable au coadjuteur, lui livrait bien le plaisant de profession, quand elle lui disait : « Mon Dieu, ne ferez-vous pas donner des coups de bâton à ce coquin de Bautru, qui vous a tant manqué de respect ? » et quand elle l'assurait que, par amitié pour lui, M. le cardinal lui aurait fait donner des coups de bâton si elle ne l'en avait pas empêché. Bautru n'était à la cour qu'un parvenu bel esprit, qui ne devait sa fortune qu'à ses complaisances et à ses adulations. Un de ses confrères de l'Académie n'en fait pas moins un pompeux éloge de lui dans ses lettres, et il ne tient pas à lui qu'un pasquin renforcé ne passe pour un philosophe inébranlable, qui avait pour règle de conduite la devise d'Horace : *Nil admirari, prope res est una*. Aussi l'Angély disait-il, pendant le dîner du roi, au comte de Nogent, frère de Bautru : « Couvrons-nous, cela est sans conséquence pour nous. » Ces petits désagréments, qui accompagnent la prospérité des parvenus, n'empêchèrent pas Guillaume Bautru d'être comte de Serrant, introducteur des ambassadeurs, ministre plénipotentiaire en Flandre, en Espagne, en Angleterre et en Savoie. Il eut pour ami Ménage, qui cite, à chaque page de ses écrits, les bons mots de Bautru, et pour panégyriste l'académicien Costar ; *Credat Judæus appella*. St-Amand a dit :

Si vous oyez une équivoque,  
Vous jetez d'aise votre toque,  
Et prenez son sens malotru  
Pour un des beaux mots de Bautru.

On a de Bautru une satire imprimée dans le *Cabinet satyrique*, édition de 1666, 2 vol. pet. in-12. La famille de ce courtisan a laissé des souvenirs plus dignes d'estime que ses bons mots, qui ont vieilli, et ne devaient leur réputation qu'au mauvais goût

du temps : il avait pour neveux le comte de Nogent, qui fut tué au passage du Rhin, et le marquis de Vaubrun, lieutenant général, entre les mains duquel furent remises les destinées de l'armée française, à la mort de Turenne, en 1675. et qui fut tué la même année au combat d'Altenheim. Guillaume Bautru mourut le 7 mai 1665, âgé de 77 ans. S—Y.

BAUVIN (JEAN-GRÉGOIRE), avocat, né à Arras en 1714, professeur de l'école militaire, mourut le 7 janvier 1776. Sa tragédie d'*Arminius*, sujet traité avec lui par Scudéri et par Campistron, imprimée à Paris, en 1769, in-8°, y fut représentée, en 1772, avec des corrections, sous le titre des *Chérusques*, et n'eut qu'un succès médiocre. Elle a été réimprimée à Neufchâtel, 1775, et Paris, 1775, in-8°. Il a donné une traduction en vers des *Sentences* de Publius Syrus, in-12. Il travailla quelque temps au *Mercure* et au *Journal encyclopédique*, et entreprit, avec Marmontel, un journal littéraire intitulé *l'Observateur*, qui ne put se soutenir. Ses talents et l'honnêteté de son caractère ne purent le tirer de la pauvreté. N—L.

BAUX (GUILLAUME DE), prince d'Orange, troubadour du 15<sup>e</sup> siècle, serait sans doute oublié comme poète, s'il n'avait eu quelques aventures assez singulières comme souverain. Devenu prince d'Orange par la mort de sa mère Tiburge, il obtint, en 1214, de l'empereur Frédéric II, des lettres patentes qui lui donnaient le titre de roi d'Arles et de Vienne. Ces deux souverainetés, que l'Empereur ne lui donna que parce qu'elles étaient bien réellement perdues pour l'Allemagne, le rendirent vain et injuste. Un marchand français qui traversait ses terres ayant été dépouillé par lui, sans doute parce qu'il fit quelque difficulté d'acquitter des droits de péage, se plaignit au roi de France, Philippe-Auguste, qui n'avait aucun droit sur la principauté d'Orange, mais qui lui répondit qu'étant trop éloigné pour lui faire rendre justice, il lui permettait de se la faire lui-même comme il le pourrait : le marchand, profitant de la permission, fait contrefaire le sceau du roi de France, écrit en son nom à Guillaume une invitation de se rendre auprès de lui pour y recevoir des honneurs et des présents. Guillaume, enchanté, hâte les préparatifs de son voyage, part, séjourne dans la ville où se trouvait le marchand, et qui était sur son passage : celui-ci, qui avait pris ses mesures, l'arrête avec sa suite, et l'oblige à réparer le dommage qu'il lui avait fait. Ce trait ne peut s'expliquer qu'en se reportant à une époque où le droit des gens était inconnu. Guillaume, honteux et humilié, revint dans ses terres ; mais ne profita pas de la leçon. Peu de temps après, étant allé piller une des propriétés du comte de Valentinois et de Die, avec lequel il était brouillé, il fut arrêté au retour par des pêcheurs, sujets du comte, qui le rançonnèrent. Deux troubadours, Gui de Cavaillon et Rambaud de Vaqueiras, le raillèrent dans leurs vers sur ses aventures. Guillaume de Baux périt d'une mort affreuse en combattant les Albigeois. Les Avignonnais, l'ayant surpris dans

une embuscade, l'écorchèrent vif et coupèrent son corps en morceaux, vers l'an 1218 : le pape Honorius expédia des brefs pour engager les croisés à punir cette exécution atroce, et Louis VIII, qui fit le siège d'Avignon, en 1226, mit cet attentat au nombre de ses griefs contre les habitants. Il ne reste de Guillaume de Baux que quelques vers en réponse aux deux troubadours qui publièrent ses aventures.

P—x.

BAUX (PIERRE), naquit à Nîmes, de parents calvinistes, le 12 août 1679. La profession de médecin était héréditaire dans cette famille. Baux l'exerça comme son père et son aïeul, et la fit embrasser à son fils ; il étudia son art tour à tour à Montpellier, à Orange, où il fut reçu docteur, et enfin à Paris, où il était allé contre la volonté de son père ; mais les lumières supérieures qu'il apporta de la capitale, après un séjour de deux ans, lui firent facilement pardonner sa désobéissance. Il consacra ses talents à ses concitoyens, et leur donna particulièrement des preuves de son dévouement et de son zèle, lorsque la peste s'étant introduite en Provence, on craignit qu'elle ne s'étendît jusqu'à Nîmes. Tandis que plusieurs de ses confrères abandonnaient la ville menacée de la contagion, Baux promit aux habitants ses soins et ses services. Il composa, dans cette circonstance, un ouvrage intitulé : *Traité de la Peste, où l'on explique d'une manière nouvelle les principaux phénomènes de cette maladie, et où l'on donne les moyens de s'en préserver et de la guérir*, Toulouse, 1722, in-12 (2). Cet écrit eut du succès, et obtint surtout le suffrage du médecin Chicoineau. Le *Journal des Savants* renferme quelques opuscules de Baux (1), qui, de plus, a laissé en manuscrit des *Observations sur divers points de la médecine théorique et pratique, de la physique et de l'histoire naturelle*, in-4° : c'était le fruit d'études approfondies et d'une longue expérience. Les gens de l'art qui ont eu connaissance de cet ouvrage ont tous regretté qu'il n'ait pas vu le jour. Il ne faut pas ranger parmi les simples factums de palais les deux mémoires que le docteur Baux publia dans le procès des médecins contre les chirurgiens, qui prétendaient s'arroger le droit de pratiquer la médecine, querelle qui se renouvela depuis à Montpellier et à Paris, et à laquelle le célèbre Astruc ne dédaigna pas de prendre part. Les écrits de Baux, pour la cause des médecins, se firent distinguer par la force du raisonnement et par l'érudition, et furent recherchés de toutes les classes de lecteurs. Il mourut subitement à St-Dionisy, près Nîmes, le 5 septembre 1732, à l'âge de 53 ans. — Son fils, Pierre Baux, fut aussi médecin, et l'un des plus zélés propagateurs de l'inoculation ; il a publié un *Parallèle de la petite vérole naturelle avec l'artificielle ou inoculée*, Avignon, 1764, in-12 ; et des *Observations météorologiques*, fruit des travaux les plus assidus

(1) Cet ouvrage avait été précédé de *Lettres à M. B\*\*\*, au sujet de la maladie de Provence*, Nîmes, 1721, in-4°.

(2) Il a donné, en outre, dans le *Zodiaque* de Nicolas de Blegny, l'*Histoire d'une transposition générale des viscères*, qu'il avait observée dans le corps d'un enfant.

pendant quarante ans. La collection de l'académie des sciences contient plusieurs mémoires de cet habile praticien.

V. S—L.

BAUYN (BONAVENTURE), docteur de Sorbonne, chancelier de l'université de Paris, évêque d'Uzès, né à Dijon, le 23 novembre 1699, d'une famille considérée dans la magistrature, et qui avait donné à l'État des négociateurs habiles et des militaires distingués, jouit très-jeune encore d'une sorte de célébrité, par ses progrès extraordinaires dans les études, par les dispositions précoces de son esprit. On citait particulièrement son poème en vers latins sur la paix : *Pax, carmen*, 1714, qui respire en effet le goût le plus pur, et fait regretter que l'auteur n'ait pas cru pouvoir, dans un âge plus mûr, concilier les devoirs de l'épiscopat avec la culture de la poésie. Il fit du moins toujours ses délices des ouvrages des anciens, et il avait la mémoire et l'esprit si remplis des beautés de Virgile, que, dans sa jeunesse même, il était encore en état de réciter de suite, et de commenter avec autant d'érudition que de goût, quelque morceau que ce pût être de l'*Énéide* et des *Géorgiques*. Ses lumières ne le préservèrent pas toujours des excès d'un zèle outré contre les protestants, les jansénistes et les philosophes. C'était sous ses auspices que Patouillet faisait la guerre à ces derniers, et par son ordre qu'il plaçait les *Lettres* de madame de Sévigné dans une espèce d'index par lequel on désignait aux fidèles les ouvrages dont la lecture pouvait être dangereuse, et qu'ils devaient s'interdire. Ce fut aussi par les conseils de Bauyn que les héritiers d'Abauzit (voy. ce nom) devenus catholiques, livrèrent aux flammes ses manuscrits. Bauyn fut d'ailleurs un évêque digne de la primitive Église par la pureté de ses mœurs, par la simplicité de son caractère et par son active charité. Il mourut dans son évêché, le 16 octobre 1779, à 80 ans.

V. S—L.

BAUZA (DON FILIPPO), illustre marin, et géographe espagnol, fit ses études à Madrid, et à vingt ans fut désigné pour accompagner le célèbre Malaspina dans ses importantes et vastes inspections navales, qui furent commencées en 1789, par l'ordre du roi d'Espagne. Bauza, de retour dans sa patrie, fut nommé directeur du dépôt hydrographique à Madrid, et il ne tarda pas à occuper la première place dans cet utile établissement. Les belles cartes tracées sous la surveillance de Bauza témoignent de sa haute capacité, et sont de beaucoup supérieures à celles que Bellin, d'Anville, Buache, Brown, Moll, Poirson et autres, ont publiées sur l'Amérique du sud. Elles sont surtout recherchées par les officiers de marine. Chassé d'Espagne en 1825, par le gouvernement de cette époque, après avoir rempli avec tant de zèle et d'honneur cette importante place, Bauza se réfugia en Angleterre, et il y mourut en 1833.

G—G—Y.

BAVA DI SAN-PAOLO (le comte EMMANUEL), né à Fossano en 1737, fut d'abord page du roi Charles-Emmanuel III, et ensuite, selon l'usage, officier dans l'armée piémontaise, qu'il quitta pour s'adonner à l'étude de l'histoire et de la littérature de son pays.

Il fut un des fondateurs de l'académie *Fossanese*. Attaché à la cour en qualité de chamœllan, il resta néanmoins dans la capitale après l'invasion des Français et la chute du trône de Sardaigne ; mais quelques insultes et des menaces proférées contre lui par de jeunes révolutionnaires, à cause de la singularité de son ancien costume, le forcèrent à se retirer dans son pays en 1798. Ce fut alors qu'il composa l'ouvrage très-remarquable qui a fondé sa réputation, et qu'il fit paraître sous ce titre, en italien : *Tableau historique et philosophique des vicissitudes et des progrès des sciences, des arts et des mœurs, depuis le 11<sup>e</sup> jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle*, Turin, 1816, 5 vol. in-8°. La publication de cet important ouvrage valut à Bava son admission à l'académie royale des sciences de Turin, classe des sciences morales, historiques et philologiques, et il fut placé sur la liste des vingt-quatre membres pensionnés par le roi. Il fut ensuite décoré de la grande croix de St-Maurice, et nommé grand de la cour. Le comte de Bava est mort à Fossano, le 7 juillet 1829, après avoir légué sa bibliothèque, de 6,000 volumes, à la société littéraire de sa patrie, qui, par reconnaissance, chargea l'abbé Brizio de son éloge funèbre. G—G—V.

BAVAY (PAUL-IGNACE), fils d'un homme qui s'était presque exclusivement consacré à la chimie, naquit à Bruxelles, le 25 février 1704, et suivit la même carrière que son père. Les circonstances le décidèrent, vers sa trentième année, à étudier le latin et ensuite la médecine. Ses progrès furent rapides, et en peu d'années il obtint des places importantes, outre plusieurs chaires dans lesquelles il était chargé de professer l'anatomie et la chirurgie en latin, en français et en hollandais. Des contestations très-vives qu'il eut avec ses confrères le forcèrent enfin à quitter Bruxelles et à se retirer à Dendermonde ; mais il revint terminer ses jours dans sa ville natale, où il mourut le 20 février 1768. Ses ouvrages donnent lieu de penser que ce ne fut qu'un charlatan, puisqu'ils ne roulent que sur les éloges d'un remède de son invention, dont il tenait la composition secrète : 1° *Petit Recueil d'observations sur les vertus de la confection résolutive et diurétique*, Bruxelles, 1753, in-42 ; 2° *Méthode courte, aisée, peu coûteuse, utile aux médecins et absolument nécessaire au public indigent, pour la guérison de plusieurs maladies*, Bruxelles, 1759, in-12. Cet opuscule a été réimprimé avec le précédent en 1770. On présume que l'iris de Florence et la scille faisaient la base de la confection de Bavay. J—D—N.

BAVEREL (JEAN-PIERRE), littérateur, naquit vers 1744, à Paris, de parents francs-comtois. Ramené dans sa famille aussitôt qu'il fut en état de supporter le voyage, il fit ses études au collège de Besançon, et sa théologie au séminaire, où se développèrent en même temps son inclination pour les lettres et son penchant à la causticité, qui devait un jour lui faire perdre tous ses amis. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un bénéfice modeste, mais qui lui laissait le loisir de se livrer à ses goûts littéraires. Avec une fortune médiocre, il parvint en peu de temps à former une collection d'es-

tampes des meilleurs maîtres, et dès lors il conçut le projet d'écrire l'histoire des graveurs, qu'il n'exécuta que bien longtemps après. L'académie de Besançon avait, en 1777, proposé pour sujet de prix de déterminer les causes d'une maladie qui menace de détruire les vignobles de la Franche-Comté. Un mémoire du P. Prudent (voy. ce nom) avait été couronné. L'abbé Baverel, en le lisant, y découvrit quelques erreurs et les signala dans une brochure très-piquante, où il raille à la fois l'académie, le P. Prudent et ses confrères les capucins, qu'il représente comme des hommes ignorants, inutiles et même dangereux. Cette brochure anonyme fut dénoncée au parlement ; mais la dénonciation n'eut aucune suite. Malgré les précautions qu'il avait prises pour se cacher, l'abbé Baverel ne tarda pas à être reconnu pour l'auteur de l'écrit qui causait tant de scandale. Une fois découvert, il ne garda plus de mesures, et désola le P. Prudent par un nouveau pamphlet plus méchant encore que le premier. Le dramaturge Mercier, alors à Neufchâtel, écrivit à Baverel pour le féliciter sur le courage avec lequel il attaquait les moines. Flatté des suffrages de l'auteur du *Tableau de Paris*, Baverel ne crut pas pouvoir se dispenser de lui rendre une visite. Il trouva à Neufchâtel l'abbé Raynal, que le parlement de Paris venait de décréter de prise de corps, en lui fournissant les moyens de se soustraire à l'arrêt. Les éloges de ces deux écrivains exaltèrent encore l'amour-propre de l'abbé Baverel, et il revint de Suisse avec le projet de guérir ses compatriotes de leurs préjugés. Dans ce but, il composa le *Tableau de Besançon*, sur le plan du *Tableau de Paris* ; mais la crainte des poursuites judiciaires l'empêcha de le publier. Il s'était associé, malgré ses opinions philosophiques, au P. Dunand (voy. ce nom), pour rédiger une histoire du parlement de Franche-Comté. Dans le même temps, il remportait des prix à l'académie de Besançon par des mémoires pleins de recherches et d'érudition ; enfin il recueillait des matériaux pour une histoire générale de la province, qu'on le pressait d'entreprendre, lorsque la révolution vint faire évanouir les espérances fondées sur ses talents. Baverel en embrassa les principes avec chaleur. Pouvant se dispenser du serment exigé des ecclésiastiques, puisqu'il renonçait à l'exercice du ministère, il n'en fut pas moins empressé de le prêter, et il se fit affilier à la société populaire dont il devint l'un des membres les plus actifs. Effrayé cependant de la marche des événements, il ne tarda pas à revenir à des sentiments plus modérés, et fut l'un des fondateurs de la *Feuille hebdomadaire* (1), journal destiné à combattre les doctrines anarchiques. Il était déjà suspect à ses anciens amis, lorsqu'une visite dans son domicile y fit découvrir les blasons et les généalogies des familles nobles de la province. En vain il alléguait pour sa défense que c'étaient les matériaux de l'histoire à laquelle il travaillait ; rayé comme indigne du tableau de la société populaire, il fut quelques jours après (décembre 1793) conduit au château de Dijon, où l'avaient précédé

(1) Il n'a paru que 28 numéros de ce journal.

bien des personnes qui pouvaient lui reprocher, sinon de les avoir dénoncées, au moins d'avoir contribué à leur arrestation. Odieux à ses compagnons d'infortune, et réduit à n'avoir d'autre compagnie que celle du géolier pendant l'année qu'il passa sous les verrous révolutionnaires, il eut tout le temps d'expié les torts de sa conduite. Forcé de contracter des dettes pour subsister, il vendit pour les payer une partie de son patrimoine, et aliéna l'autre moyennant une petite pension viagère. Le courage avec lequel il supporta l'infortune aurait pu lui faire pardonner ses égarements; mais son cynisme et sa causticité, dont rien n'avait pu le guérir, éloignaient de lui les personnes les mieux disposées en sa faveur. Après le rétablissement de l'académie (1807), il redescendit dans la lice, malgré son âge avancé, et remporta, presque chaque année, les prix d'histoire. Le gouvernement ayant demandé la description des anciens châteaux et des monuments du moyen âge existant dans la province, Baverel fut chargé de ce travail par le préfet J. Debry, qui lui fit obtenir du ministre de fréquentes gratifications. Encouragé par les témoignages d'estime de quelques savants, il avait résolu de porter à Paris ses principaux manuscrits, dans l'espérance de les placer avantageusement; mais la veille du jour fixé pour son départ, il tomba malade, et mourut presque subitement, le 18 septembre 1822, à 78 ans. On a de lui : 1° *Réflexions d'un vigneron de Besançon sur un ouvrage qui a pour titre : Dissertation, etc.*, de l'imprimerie de Barbizier (1) (Vezoul, Poirson), 1778, in-8° de 52 p. 2° *Observations sur l'ouvrage du P. Prudent, touchant les maladies des vignes de Franche-Comté*, Besançon, 1779, in-8° de 57 p. Ces deux pièces sont assez rares. 3° *Coup d'œil philosophique et politique sur la main-morte*, Londres (Besançon), 1783, in-8°. Baverel fut aidé dans ce travail par l'abbé Clerget, curé d'Onaus, député du bailliage d'Amont à l'assemblée constituante, mort consul de France aux îles Canaries, en 1809. 4° *Notice sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes, chiffres, rébus, lettres initiales, etc.*, Besançon, 1808, 2 vol. in-8°, fig. Malpé, capitaine d'artillerie, tué en 1812, a eu part à cet ouvrage dont il a gravé les planches, qui sont au nombre de cinq. Les manuscrits de Baverel ont été acquis par la bibliothèque de Besançon. Outre des dissertations sur les points les plus importants de l'histoire ancienne et moderne du comté de Bourgogne, on y trouve un recueil d'antiquités découvertes dans cette province, des inscriptions, des blasons, des généalogies, et enfin des notes sur les graveurs français, sur les livres ornés d'estampes, etc. W—s.

BAVERINI (FRANCESCO), musicien italien du 15<sup>e</sup> siècle. Il fut très-renommé dans la science du contre-point, et on lui attribue la musique du premier opéra qui ait été représenté. Cet ouvrage dramatique, dont on croit que les paroles furent composées par Jean Sulpitius de Verulam, fut joué à Rome, en 1440, et, selon d'autres, en 1480; il a pour titre : *la Conversione di S. Paolo*. P—x.

(1) C'est le nom d'un ancien vigneron très-populaire à Besançon.

BAVERIO, plus généralement appelé BAVIERUS ou BAVERIUS, était né à Imola, quoique issu d'une famille bolonaise. Il fut médecin du pape Nicolas V, et professa successivement la logique, la philosophie et la morale à Bologne, où il mourut en 1480. Le titre de docteur lui avait été conféré cinquante-deux ans auparavant. C'est à tort qu'il a reçu des uns le prénom de Jean, et des autres celui d'Antoine. Ali-dosi fait un tableau peu flatteur de son extérieur, car il le peint comme un homme *longo, magro e negro*; mais Baverio passait pour un des médecins les plus instruits de son temps, et il jouissait d'une grande réputation parmi ses contemporains, dont plusieurs le louent avec si peu de réserve, qu'on dirait presque qu'ils le regardaient moins comme un homme que comme un Dieu. Nous n'avons de lui qu'un seul ouvrage, intitulé : *Consilia medicinalia, sive de morborum curationibus liber*, Bologne, 1489, in-fol. Ce livre a été réimprimé à Pavie, en 1524; à Strasbourg, en 1542 et en 1595. J—D—N.

BAVIÈRE (ARNOUL, duc DE), dit LE MAUVAIS, était fils de Luitpold, ou Léopold, que certains généalogistes font descendre de Charlemagne, et qui, après avoir gouverné la Bavière, sous la protection de l'empereur Arnoul, fut tué en 907, dans une bataille contre les Hongrois. Arnoul, élu peut-être par les Bavarois eux-mêmes, lui succéda en Bavière, précisément à l'époque où la race carlovingienne finissait en Allemagne, dans la personne de Louis IV dit l'Enfant. Il eut d'abord l'espérance de se rendre indépendant de l'Empire, et même de devenir empereur; mais le choix des électeurs étant tombé sur Conrad de Franconie, Arnoul en fut si irrité qu'il s'allia aussitôt avec Henri de Saxe et Gilbert de Lorraine, pour faire la guerre à Conrad. Cette coalition réussit mal; Arnoul fut battu et forcé de s'enfuir en Hongrie, selon les uns; dans l'évêché de Salzbouurg, selon les autres. Il ne reparut qu'après la mort de Conrad pour former de nouvelles prétentions sur la couronne impériale; elles échouèrent encore: Henri de Saxe fut élu. Arnoul se déclara son ennemi; comme ils allaient en venir à une action, Henri fit des propositions de paix à Arnoul, qui les accepta, et se contenta du duché de Bavière, avec le droit de souveraineté sur le clergé. « Non-seulement, disait « Henri dans cet acte, je vous laisse en possession du « domaine de Bavière et de toute la Norique, mais je « consens encore que les évêques, les prêtres, les « moines, et tous les ecclésiastiques de vos États vous « soient soumis; que vous ayez sur eux une entière « juridiction, et que vous soyez le maître de conférer « les biens et les dignités de l'Église à qui bon vous « semblera. Pourvu que vous abdiquiez le vain nom « de roi, je vous laisse tout le reste : *Modo regis non mine inutili abdicato*. Que demandez-vous davantage, et que pouvez-vous désirer de plus? » Arnoul en usa si despotiquement, qu'il s'attira la haine de tous les ecclésiastiques; ils l'ont surnommé le Mauvais, tandis que d'autres historiens l'appellent l'Excellent (*Optimus*), et il ne méritait ni l'un ni l'autre de ces titres. Ayant entrepris, en 957, une expédition en Italie, contre le roi Hugues, il fut vaincu et tué près

de Vérone; d'autres disent qu'il était déjà de retour en Bavière, où il mourut, le 11 juillet 957. Aucun de ses trois fils n'hérita du duché de Bavière; l'empereur Othon le donna à Berthold, frère d'Arnoul; l'aîné des enfants de celui-ci, Éberhard, après avoir inutilement tenté de conserver ses États, fut exilé en Souabe, réduit à la condition de comte, et mourut en 966. Le second, nommé comme son père *Arnoul*, fait comte de Scheyren, et palatin du Rhin, devint la tige d'une famille qui, en 1180, reentra en possession du duché de Bavière, dans la personne d'Othon de Wittelsbach. Le troisième, nommé *Herman*, selon les uns, *Louis*, selon les autres, mourut sans postérité. G—T.

BAVIÈRE (HENRI I<sup>er</sup>, duc DE), surnommé LE QUERELLEUR, frère de l'empereur Othon I<sup>er</sup>, avait épousé Judith, fille d'Arnoul le Mauvais, et succéda en Bavière à Berthold en 942; il dut son élévation aux sollicitations de sa mère Mathilde, qui avait pour lui une tendresse particulière, et à la générosité de son frère, qui lui pardonna une conspiration encore récente. Henri se montra prince plus reconnaissant qu'il n'avait été sujet fidèle; il servit Othon dans plusieurs rencontres, fit une campagne glorieuse en Italie, et fut, en revanche, protégé par l'empereur, contre son neveu Ludolphe, propre fils d'Othon, qui, après s'être ouvertement prononcé contre son père, s'était emparé de Ratisbonne, et dévastait la Bavière. Les Hongrois, de leur côté, firent une invasion dans les États de Henri, qui, aidé des troupes de l'Empire, les battit et les repoussa. Il mourut l'an 955, laissant la Bavière à son fils Henri II. G—T.

BAVIÈRE (HENRI II, duc DE), dit HÉRILLON et LE JEUNE, fils du précédent, et que plusieurs historiens modernes ont confondu avec son père, était, dans sa jeunesse, en grande réputation de piété: il faisait dix milles tous les jours pour aller entendre matines dans l'abbaye de St. Emmeran, et l'on prétend que la pierre où il s'asseyait quelquefois, en attendant que le portier lui ouvrît, existe encore. Ce qui peut faire douter de ce fait, c'est que l'histoire ajoute que, lorsque le portier était trop paresseux, un ange venait remplir ses fonctions, et ouvrait la porte à Henri. Quoiqu'il en soit, ce prince, devenu duc, ne se contenta plus d'entendre matines, il voulut conquérir la couronne impériale, après la mort d'Othon I<sup>er</sup>; mais Othon II l'emporta, et Henri, chassé de la Bavière, n'y put rentrer qu'après la mort d'Othon. En y rentrant, il reprit ses projets ambitieux; et, comme l'âge lui avait appris à dissimuler, il ne voulut d'abord être que le tuteur d'Othon III; mais, malgré ses artifices, son ambition se vit encore déjouée. Revenant alors à son devoir, il retrouva son ancienne piété, s'occupa de l'embellissement des églises, et mourut, en 991, à Gandersheim, laissant pour héritier son fils Henri, dit le Boiteux et le Saint, qui, devenu empereur, donna, l'an 1004, la Bavière à Henri de Luxemboug, frère de l'impératrice Cunégonde. G—T.

BAVIÈRE (OTHON DE NORDTHEIM, duc DE), était issu d'une ancienne famille saxonne, peut-être la même que celle des Othon: il fut créé duc de Bavière, en 1061, par l'impératrice régente Agnès, mère

de l'empereur Henri IV. L'administration de cette princesse ayant déplu aux grands de l'empire, ils se réunirent contre elle, et Othon entra dans une conspiration qui devait enlever à sa bienfaitrice le pouvoir et son fils. Les conjurés réussirent; ils s'emparèrent du jeune empereur; Agnès se retira dans un cloître, et Othon exerça quelque temps une grande influence, de concert avec Hannon, archevêque de Cologne. Henri IV, devenu majeur, n'oublia pas l'insulte qu'il avait partagée avec sa mère. En 1070, Othon fut accusé d'avoir voulu attenter à la vie de l'empereur, et condamné par la diète de Mayence à prouver son innocence dans un combat judiciaire. Il y consentit, mais demanda un sauf-conduit pour se rendre à Goslar: sur le refus de Henri, il ne comparut point; ses pairs, les grands de Saxe, le déclarèrent coupable de lèse-majesté, et l'empereur le dépouilla de son duché de Bavière pour le donner à Welf, ou Guelfe I<sup>er</sup>, dit le Grand. Othon prit les armes pour défendre ses États; mais, condamné de nouveau par la diète de Halberstadt, à laquelle il s'était soumis, il fut mis aux arrêts, et en sortit au bout d'un an pour entrer dans la ligue qui se proposait de placer sur le trône impérial Rodolphe, duc de Souabe, au lieu de Henri. Cette coalition ne tarda pas à se dissoudre; Rodolphe lui-même passa du côté de l'empereur. Othon et les Saxons de son parti furent battus près de Langensalza, en Thuringe. Une diète de pacification, tenue à Goslar, en 1075, suspendit ces démêlés; Othon se réconcilia avec Henri, qui le nomma son lieutenant général dans la Saxe; mais des princes qui se sont révoltés une fois, et un monarque qui a pardonné, ne sauraient vivre longtemps en paix. Grégoire VII souffla de nouveau en Allemagne le feu de la discorde; Henri IV fut déposé dans une assemblée, tenue tumultueusement à Forcheim, et Rodolphe de Souabe fut couronné à Mayence. Othon, qui avait été l'un des principaux moteurs de cette nouvelle rébellion, fit des prodiges de valeur à la bataille de Wolkshheim, près de Céra, en Thuringe; mais son parti fut encore défait; Rodolphe reçut dans l'action une blessure mortelle, et Othon mourut en 1085, sans que sa mort terminât les discussions qu'il avait tant contribué à exciter. G—T.

BAVIÈRE (GUELFE, ou WELF I<sup>er</sup>, duc DE), dit LE GRAND, était fils d'Azzon, marquis d'Est, et de Cunégonde, dernier rejeton de l'illustre maison des Guelfes, ou Welfs d'Altdorf, et fut la tige de la nouvelle maison des Guelfes, nom si célèbre dans l'histoire d'Allemagne et d'Italie. Après la disgrâce d'Othon, Henri IV donna, en 1071, le duché de Bavière à Guelfe, qui se bâta de répudier la fille de son malheureux prédécesseur, qu'il avait épousée dans le temps de la haute fortune de son père. Lorsqu'Othon se fut réconcilié avec l'empereur, Guelfe, contraint de lui rendre une partie de son duché, prêta l'oreille aux insinuations des ennemis de Henri, entre autres à celles du pape Grégoire VII, et entra dans la ligue formée pour mettre Rodolphe de Souabe à la place de ce prince. Othon de Saxe ne tarda pas à s'y joindre, et, tant que dura cette guerre, Guelfe se distingua par sa bravoure. En 1084, il entreprit

de disputer à l'Empereur, qui revenait d'Italie, le passage du Lech, et n'y renonça que lorsqu'il se vit abandonné par plusieurs de ses alliés. En 1086, il assiégea et prit Ratisbonne, Salzbourg et Wurtzbourg, battit Henri devant cette dernière place, fit soulever la Souabe, piller Augsbourg, et ne se réconcilia avec l'Empereur, en 1097, que parce qu'il se brouilla avec le pape Urbain II, qui devint ainsi leur ennemi commun. La Souabe et la Franconie suivirent ses conseils, et rentrèrent sous la domination de Henri. Guelfe eût pu finir sa vie au sein d'un repos bien acheté, mais les croisades commençaient; il partit, après avoir réuni ses troupes à celles de Guillaume de Poitiers, traversa l'empire grec, essuya une défaite dans l'Asie Mineure, arriva déguisé à Antioche, et de là à Jérusalem, où Baudouin venait de succéder à Godefroi de Bouillon. Après avoir satisfait sa dévotion, Guelfe quitta la Palestine pour retourner en Bavière, aborda à l'île de Chypre, où il mourut en 1101 d'une fièvre maligne. Il fut enterré à Paphos; mais son fils Guelfe II, qui lui succéda en Bavière, fit exhumer son corps, et on le transporta à Altdorf, où il fut enseveli avec honneur. Il est la souche de la maison de Brunswick, et par conséquent de celle d'Angleterre.

G—T.

**BAVIÈRE (GUELFE II, duc de)**, fils du précédent, épousa la comtesse Mathilde, fille de Boniface d'Este, et veuve de Godefroi le Bossu, qui possédait de grands biens en Italie; mais le dévouement de cette princesse aux intérêts de la cour de Rome et au pape Grégoire VII en particulier l'empêcha de s'attacher à son mari; elle refusa même de consommer son mariage, et Guelfe se sépara d'avec elle par un divorce, en 1097. Il avait servi sous son père, contre l'empereur Henri IV, et se réconcilia, comme lui, avec cet Empereur, dont il abandonna de nouveau la cause en 1105, pour embrasser celle du rebelle Henri V. En 1106, il força le gouverneur de Trente à relâcher les députés que ce prince envoyait à Rome pour obtenir la ratification de ce qui s'était fait dans l'assemblée de Mayence, et se rendit lui-même à Rome, en qualité d'ambassadeur, après la mort de Henri IV et l'avènement de Henri V à l'Empire. De retour en Allemagne, il mourut vers l'an 1120, laissant le duché de Bavière à son frère Henri le Noir, qui le transmit, en 1126, à son fils Henri le Superbe.

G—T.

**BAVIÈRE (HENRI duc de)**, dit **LE SUPERBE**, devint un des princes les plus puissants de l'Allemagne, par la faveur de l'empereur Lothaire II, qui sut le gagner en lui donnant la main de Gertrude, sa fille unique, avec le duché de Saxe, de sorte que Henri réunit deux duchés, ce qui ne s'était vu qu'une seule fois en Allemagne, dans la personne d'Othon, duc de Souabe, à qui son oncle, l'empereur Othon II, avait donné le duché de Bavière. Henri devint l'ennemi de ses deux beaux-frères, Conrad et Frédéric de Souabe, auparavant ses amis, et rivaux de Lothaire. Du moins servit-il fidèlement son protecteur, en l'aidant à abaisser la maison de Hohenstaufen, et en l'accompagnant dans toutes ses entreprises. Il ne fut occupé, pendant quelque temps,

que des troubles de la Bavière et de ses démêlés avec Frédéric de Souabe; mais Robert, duc de Capoue, et le pape Innocent II, ayant imploré le secours de Lothaire contre Roger, roi de Sicile, et son protégé l'antipape Anaclet, l'Empereur chargea Henri d'accompagner le pape avec 5,000 hommes, et de lui soumettre la Campanie, tandis qu'il porterait lui-même ses armes à l'orient des Apennins. Le duc de Bavière exécuta habilement sa mission: Capoue et Bénévent se soumirent; la Campanie et la Pouille furent conquises, et lorsque Henri alla rejoindre Lothaire, qui faisait le siège de Bari, il fut reçu avec de grandes marques d'estime et de bienveillance: le don de la Toscane et des États de la comtesse Mathilde avait déjà prouvé la faveur dont il jouissait. A la mort de l'Empereur, survenue en 1137, le duc de Bavière, fier de sa gloire et de son pouvoir, se crut certain de lui succéder; il ne fit donc aucune démarche pour gagner les suffrages, et s'attira ainsi l'inimitié de la plupart des électeurs, déjà irrités par son orgueil, et inquiets de la puissance toujours croissante de la maison des Guelfes: Conrad de Hohenstaufen fut élu précipitamment à Coblenz, le 22 février 1138, et sacré à Aix-la-Chapelle, le 15 mars de la même année. Henri et les princes de Saxe ses alliés soutinrent que cette élection était illégale: mais la douceur de Conrad et la déclaration du pape en sa faveur lui gagnèrent les esprits: il convoqua une diète à Bamberg, et les Saxons s'y rendirent pour lui prêter serment de fidélité. Henri, qui avait entre ses mains les marques de la dignité impériale, refusa d'y aller: on le somma de comparaître à Ratisbonne; il envoya les ornements impériaux. C'était trop peu encore; il fallait qu'il vînt lui-même rendre hommage à Conrad. Cité à Augsbourg, il se contenta de s'approcher de la ville avec un corps considérable de gens armés. Des négociations furent entamées, mais sans succès; Conrad, craignant une surprise, sortit secrètement d'Augsbourg, et se rendit à Wurtzbourg, où la diète mit Henri au ban de l'Empire. Celle de Goslar le dépouilla de ses duchés; Conrad donna celui de Bavière à Léopold, margrave d'Autriche, et celui de Saxe à Albert l'Ours, margrave de Brandebourg. La Bavière se soumit presque sans résistance, mais la Saxe embrassa avec chaleur le parti de Henri, qui en chassa bientôt Albert, dont les États héréditaires même eurent à souffrir des incursions de son rival. L'Empereur marcha au secours de son protégé; Henri alla à sa rencontre, et l'arrêta près de Creutzbourg, dans la Thuringe; une trêve fut signée, et elle amena la paix, qui rendit à Henri le duché de Saxe; mais il voulait reconquérir la Bavière, et, comme il s'y rendait à cette intention, il mourut à Quedlinbourg, en 1139, laissant un fils de quatre ans, nommé depuis Henri le Lion, sous la tutelle de son oncle Welfon, ou Guelfe.

**BAVIÈRE (WELFON, ou GUELFE DE)**, frère de Henri le Superbe, et tuteur de Henri le Lion, s'efforça de reconquérir, pour son pupille et pour sa maison, la Bavière que Conrad avait donnée à Léopold d'Autriche. Secouru par le roi de Sicile, Roger,

qui cherchait à susciter en Allemagne des embarras à l'Empereur, pour l'empêcher de faire valoir ses droits sur la Pouille, Guelfe eut d'abord des succès, et repoussa Léopold jusque en Autriche; mais la diète de Worms, tenue en 1140, le mit au ban de l'Empire, et Conrad marcha en personne contre lui. Guelfe vola au secours de son château de Weinsberg, assiégé par l'Empereur. La bataille qu'il perdit sous les murs de cette place donna naissance aux mots de *Guelfes* et de *Gibelins*, employés comme noms de deux partis. Guelfe avait donné son propre nom pour cri de guerre, et les Impériaux avaient adopté celui de *Waiblingen*, petite ville du duché de Wurtemberg, qui appartenait alors à Frédéric de Hohenstaufen, frère de l'Empereur : le nom de *Waiblingiens* devint, en Italie, celui de *Gibelins*. Guelfe, battu à Weinsberg, ne perdit point courage; il continua la guerre, refusa d'adhérer au traité conclu en 1142, entre les seigneurs saxons de son parti et l'Empereur, et ne se réconcilia que plus tard avec ce monarque, qui se prit alors d'affection pour lui, et qu'il accompagna en Palestine, lors de la seconde croisade. A son retour, Guelfe recommença à dévaster la Bavière, que Léopold d'Autriche avait laissée à son frère Henri. Conrad mourut, et Frédéric 1<sup>er</sup>, dit Barberousse, lui ayant succédé, Guelfe, satisfait de voir la Bavière rendue par le nouvel Empereur à Henri le Lion, le servit fidèlement, et l'accompagna deux fois en Italie, où il faisait d'ailleurs de fréquents voyages pour les intérêts de sa maison; mais toujours enclin à guerroyer, il eut avec Hugues de Tubingen des démêlés qui durèrent jusqu'à sa mort.

G—r.

BAVIÈRE (HENRI duc DE), dit le LION, fils de Henri le Superbe, se trouva, à la mort de son père, dépouillé des duchés de Saxe et de Bavière, dont il devait hériter. Tandis que son oncle, Guelfe, faisait les plus grands efforts pour le rétablir en Bavière, et que les Saxons lui gardaient leur foi, l'empereur Conrad, dans une diète tenue à Francfort, en 1142, l'engagea à abandonner ses prétentions sur la Bavière, en lui donnant l'investiture du duché de Saxe. Gertrude, mère du jeune Henri, exhorta son fils à cette renonciation, et épousa Henri d'Autriche, à qui la Bavière fut ainsi cédée; mais Henri, devenu homme et puissant, ne voulut point approuver une concession qu'il avait faite étant enfant et faible. Au moment où Conrad se disposait à partir pour la terre sainte, il se présenta devant la diète de Francfort, et redemanda la Bavière, appuyant ses prétentions d'un discours éloquent, où il faisait valoir ses droits, et d'une suite nombreuse de seigneurs saxons prêts à les soutenir. Conrad, étonné, demanda du temps, et proposa à la diète de renvoyer cette affaire au retour de Palestine. Cette remise fut acceptée; l'Empereur crut sans doute avoir tout gagné; mais il revint de Jérusalem, et Henri le Lion renouvela sa demande. Par malheur pour lui, il avait mécontenté et effrayé les Saxons par sa hauteur et sa puissance; au lieu de l'appuyer, ils conspirèrent contre lui, et appelèrent l'Empereur en Saxe. Pendant que Henri était en Bavière, où il cherchait à se faire

des partisans, Conrad partit pour Goslar : Henri d'Autriche reçut l'ordre d'enfermer Henri le Lion en Souabe, afin de l'empêcher de revenir sur-le-champ en Saxe; mais celui-ci s'échappa au moyen d'un stratagème, reparut dans Brunswick, et força l'Empereur à abandonner son projet. Conrad étant mort en 1152, Henri trouva dans Frédéric 1<sup>er</sup>, son successeur, un souverain plus favorable. Henri d'Autriche, cité successivement à Wurtzbourg, à Spire, à Worms et à Goslar, et n'ayant point comparu, fut dépouillé de son duché, que l'on rendit à Henri le Lion, et obtint, en dédommagement, l'érection du margraviat d'Autriche en duché héréditaire. Le nouveau duc de Bavière s'occupa du soin de faire fleurir et d'étendre ses États; séjournant tantôt en Saxe, tantôt en Bavière, il fit bâtir des villes, surveiller les routes, soumit et convertit, après plusieurs campagnes, les Slaves ses voisins, prêta des secours au roi de Danemark Waldemar, contre les pirates du Nord, réprima plusieurs séditions, qui s'élevèrent au sein de la Saxe, et trouvant trop étroite la sphère où s'exerçait son ardente activité, partit pour la terre sainte, où les chrétiens avaient besoin de secours contre Nourr-Eddin, sultan d'Égypte. Le sultan était mort, lorsque Henri, après une navigation périlleuse, arriva à Jérusalem; il repartit donc pour l'Allemagne, et, de retour en Bavière, fit bâtir la ville de Munich. Sur ces entrefaites, l'empereur Frédéric, voyant ses affaires prendre en Italie une tournure fâcheuse, et trop faible pour arrêter seul la révolte, demanda du secours aux princes d'Allemagne, et en particulier à Henri le Lion, le plus puissant de tous. Il menaça, supplia; on prétend même que, dans une entrevue près du lac de Côme, il voulut tomber aux pieds de Henri, et qu'un des gens de celui-ci eut l'insolence de lui dire, devant Frédéric : « Laissez, seigneur, laissez mettre à vos pieds cette couronne impériale qui sera bientôt sur votre tête. » L'orgueilleux duc résista à l'humiliation de l'Empereur; ce dernier fut battu à Legnano; mais l'année suivante il entra en Allemagne, et là il était tout puissant, Henri se vit à son tour humilié. Cité devant les diètes de Worms, de Magdebourg, de Goslar, de Wurtzbourg, et refusant d'y paraître, il fut accablé par le ressentiment de Frédéric et la haine des seigneurs, surtout des évêques, dont il avait blessé les droits ou les prétentions, et perdit ses États de Saxe et de Bavière. En vain sa fierté plia; en vain, à Erfurth, il se jeta aux pieds de l'Empereur; tout ce qu'il put obtenir fut de n'être condamné qu'à un exil de trois ans, après lequel il devait se contenter des seuls biens allodiaux de sa maison, qui consistaient dans les terres de Brunswick et de Lunebourg. Il se retira auprès du roi d'Angleterre, son beau-père. « Qui eût pu croire ou conjecturer alors, dit l'historien Schmidt, que la postérité de cet illustre « banni (la maison de Brunswick) régnerait un jour « sur le trône auprès duquel il avait cherché un « asile? » Après la mort de Frédéric 1<sup>er</sup>, survenue en 1190, Henri le Lion revint en Allemagne, espérant profiter de la jeunesse de Henri VI pour re-

couvrir ses États ; mais toutes les haines ne s'étaient pas éteintes avec celle de Frédéric. Les princes d'Allemagne déclarèrent la guerre à Henri, qui se vit sur le point d'être dépouillé de ses biens héréditaires. Il était vieux, il demanda la paix, l'obtint, et mourut à Brunswick, en 1195. G—T.

**BAVIÈRE (OTHON DE WITTELSBACH, duc DE)**, dit **LE GRAND**, né à Kelheim, descendait d'Arnoul le Mauvais, et appartenait ainsi à l'ancienne maison de Bavière, qu'en 948 Othon I<sup>er</sup> avait dépouillée de ce duché pour le donner à Berthold : il en fut remis en possession en 1180, lorsque Frédéric Barberousse en dépouilla Henri le Lion, et c'est de lui que descendent la maison palatine et la maison de Bavière aujourd'hui régnantes. Avant de rentrer dans ce duché, Othon était comte palatin de Bavière, et s'était déjà fort distingué par sa bravoure. Dans la première expédition de Frédéric Barberousse en Italie, il emporta avec deux cents hommes une roche escarpée qui défendait le passage de Vérone, sur les bords de l'Adige : le Milanais, la Toscane et tous les lieux où Frédéric porta ses armes, furent, à diverses reprises, le théâtre de ses exploits. Frédéric l'employa dans plusieurs négociations importantes ; et quoiqu'en lui donnant le duché de Bavière, il en détachât le Tyrol, et Ratisbonne pour en faire une ville libre, Othon ne se montra pas dans la suite moins fidèle à son souverain. Il mourut le 11 juillet 1183, laissant deux filles et un fils en bas âge, nommé Louis, qui fut son héritier. G—T.

**BAVIÈRE (LOUIS, comte palatin et duc DE)** dit **LE SÈVÈRE**, né en 1229, était fils d'Othon l'Illustre, succéda à son père en 1255, et remit à son frère Henri la basse Bavière. Dans l'interrègne agité qui s'écoula, de la mort de Conrad II à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, les deux frères possédèrent en commun la dignité électoral, et donnèrent leur suffrage à Richard de Cornouailles ; mais lors de l'élection de Rodolphe, comme ils se disposaient à voter tous deux, le roi de Bohême, Ottocare, s'y opposa, disant que le septemvirat des électeurs était ainsi violé. Louis fit observer que le partage de la Bavière ne pouvait les avoir frustrés ni l'un ni l'autre du droit d'électeur, quoique dans le collège électoral ils ne comptassent que pour un individu. Les électeurs se rendirent à ses raisons, et le chargèrent même d'élire pour eux cette fois : il élut Rodolphe, et conserva toujours à ce monarque une fidélité inviolable. Aussi en obtint-il de grandes faveurs : Rodolphe reconnut et confirma les droits des comtes palatins à avoir, pendant les vacances de la couronne impériale, la garde de toutes les terres et principautés de l'Empire. Il couronna Louis, son vicaire général, et lieutenant de l'Empire dans les duchés de l'Autriche et de Styrie ; enfin, il ne l'empêcha point de s'agrandir par l'héritage de l'infortuné Conradin de Souabe, de qui Louis avait acheté plusieurs villes, entre autres Donawerth, et qui, en mourant, lui légua une partie du reste de ses États héréditaires. A la mort de Rodolphe, Louis de Bavière ne vécut pas en si bonne intelligence avec Albert son fils : celui-ci voulait être tuteur du jeune

Othon, neveu de Louis et duc de la basse Bavière, pour s'emparer ensuite de ses possessions. Louis s'y opposa avec force, et se rangea du parti d'Adolphe de Nassau, compétiteur d'Albert. Un accident fâcheux rompit pour un temps cette nouvelle alliance : Adolphe, traversant le Rhin en bateau, fut attaqué à coups de flèches, et des gens de sa suite furent atteints. On accusa Louis de cette perfidie. Adolphe déclara Louis coupable de lèse-majesté, et livra le Palatinat aux princes voisins ; mais Louis parvint à se justifier et à rentrer en faveur. Il n'en jouit pas longtemps ; car il mourut à Heidelberg, en 1294, regretté de ses sujets, malgré son titre de *Sévère*, qu'il devait à un acte de violence et de barbarie fait pour lui attirer un autre nom. Il avait eu pour première femme Marie, fille de Henri le Magnanime, duc de Brabant ; dans un voyage qu'il fit sur les bords du Rhin, il l'avait laissée à Donawerth ; un messager, chargé de lui remettre une lettre de cette princesse, lui en remit aussi, par méprise, une autre qu'elle écrivait à un homme de la cour de Bavière. Louis l'ouvrit, y trouva des mots mystérieux, et, dans sa fureur jalouse, commença par tuer le messager : il monte à cheval, arrive à Donawerth, passe son épée au travers du corps du commandant du château, entre dans les appartements, poignarde une des femmes de la duchesse, jette par la fenêtre la femme du gouverneur de la tour, fait arrêter Marie et la condamne à périr par la main du bourreau. L'histoire ajoute que cette fureur fut suivie d'un repentir si violent, que les cheveux de Louis en blanchirent tout à coup. L'innocence de sa femme lui fut, dit-on, révélée, et le pape Alexandre IV lui accorda l'absolution, à condition qu'il ferait bâtir une maison pour douze religieux de St-Bruno. Comme il n'y avait point en Bavière de religieux de cet ordre, le bâtiment fut donné à des moines de Cîteaux, et c'est aujourd'hui l'abbaye de Furstfeld. Louis épousa en secondes nocces Mathilde, fille de Rodolphe de Habsbourg ; il partagea en mourant ses États entre ses deux fils : Rodolphe, dit le Bègue, eut le Palatinat, et fut la souche de la maison palatine, dite branche Rodolphine (*voy PALATIN*) ; Louis, depuis Empereur sous le nom de Louis V, fut duc de Bavière, et sa postérité y a régné jusqu'à l'électeur Maximilien-Joseph I<sup>er</sup>. G—T.

**BAVIÈRE (MAXIMILIEN, duc de)**, dit **LE GRAND**, fils du duc Guillaume V, naquit à Landshut, le 17 avril 1575. Il reçut une éducation très-soignée, et fit ses études à l'université d'Ingolstadt, où il se lia d'amitié avec Ferdinand, archiduc d'Autriche, depuis Empereur sous le nom de Ferdinand II. Au sortir de l'université, en 1594, il alla à Prague visiter la cour de l'empereur Rodolphe II, et parcourut ensuite l'Italie, qu'il observa avec soin et avec fruit. De retour en Bavière, il fut envoyé, comme représentant de son père, à la diète de Ratisbonne, tenue en 1594. En 1596, le duc Guillaume, poussé par des motifs de piété, abdiqua, et remit à son fils la couronne ducal. Maximilien ne tarda pas à faire usage de son nouveau pouvoir : il était dévot, et les réformés faisaient chaque jour des progrès en Alle-

magne; il était ambitieux, et l'Empire avait besoin de lui. En 1610, il fut nommé chef de la ligue catholique formée pour résister à l'union de Halle, conclue par les protestants et protégée par Henri IV. Au moment où la succession du duché de Juliers semblait devoir faire éclater la guerre, un traité de neutralité, conclu à Munich, suspendit les hostilités. Maximilien employa à de petites discussions particulières l'intervalle qui s'écoula entre ce traité et la mort de l'empereur Mathias : il s'empara de la souveraineté de Mindelheim, força l'évêque de Salzbourg à abdiquer, et acquit une si grande considération, qu'en 1619, dans la diète électorale tenue à Francfort, il fut proposé à l'Empire par les électeurs protestants, qui voulaient, ou désunir les électeurs catholiques qui portaient Ferdinand d'Autriche, ou enlever à ce prince l'appui de la ligue. Maximilien, docile aux conseils de la France ou de l'Espagne, refusa cet honneur, et Ferdinand II fut élu; mais les États de Bohême, de Lusace, de Silésie et de la haute Autriche refusèrent de le reconnaître : les Bohêmes élurent pour roi Frédéric V, électeur palatin. Les princes de l'union protestante se rassemblèrent à Nuremberg, et résolurent d'armer. Maximilien consentit, bien qu'avec peine, à prendre le commandement des troupes de la ligue. Une guerre sanglante allait commencer, lorsque, par un nouveau traité, conclu à Ulm en 1620, les protestants s'engagèrent à ne point se mêler des affaires de la Bohême, pourvu que la ligue n'entreprît rien sur le Palatinat. Maximilien, tranquille de ce côté, marcha contre les mécontents de la haute Autriche, les soumet rapidement à l'Empereur, opéra sa réunion avec le comte de Bucquoy, entra en Silésie, s'avance sur Prague, et, le 8 novembre, défait entièrement, sur la montagne Blanche, l'armée de Frédéric V, dont cette défaite détermine la fuite, c'est-à-dire la ruine et la honte. Pendant ce temps, le Palatinat était envahi contre le traité d'Ulm : l'union, consternée de tant de revers inattendus, ne tarda pas à se dissoudre, et les succès de Maximilien portèrent Ferdinand à un despotisme qui bientôt rendit ce monarque odieux ; mais le duc profita d'abord de l'accroissement du pouvoir de l'Empereur. Malgré les protestations des électeurs de Saxe, de Brandebourg et de plusieurs autres princes, Ferdinand lui conféra, au préjudice de la maison palatine, la dignité électorale, vacante par la proscription de l'électeur Frédéric V. Cependant ce ne fut qu'en 1624 que le nouvel électeur fut admis dans le collège électoral : il obtint aussi le haut et une partie du bas Palatinat, en dédommagement des frais qu'il avait faits pour la guerre, et de sa renonciation à ses droits sur la haute Autriche. Son ambition devait être satisfaite ; sa dévotion voulut l'être à son tour ; il travailla à convertir ses nouveaux sujets au catholicisme, et l'on assure que, dans l'année 1628, 14,258 individus changèrent de croyance. La jalousie qu'inspira au duc l'élevation de Wallenstein et l'invasion de Gustave-Adolphe vinrent bientôt troubler son administration intérieure : il pressa la disgrâce de cet illustre général, prit en main la conduite de la

guerre, confia son armée au comte de Telly, et voulut empêcher Gustave de passer le Lech. Battu et forcé de se replier sur Ingolstadt, il vit commencer pour lui une série d'infortunes et de défaites que dut rendre plus amères encore le souvenir de ses anciennes victoires : Donawerth et Munich tombèrent au pouvoir des ennemis ; la Bavière fut dévastée. La prise de Ratisbonne ne pouvait dédommager Maximilien de tant de pertes. Wallenstein, rentré en crédit, parce qu'il n'avait pas cessé d'être puissant, consentit enfin à défendre la Bavière ; mais, soit mauvaise volonté, soit impossibilité réelle, il y arrêta peu les succès des Suédois : les Français y pénétrèrent d'un autre côté. Lassé de tant de désastres, et irrité de ce que l'Empereur ne voulait rien faire pour avoir la paix, Maximilien conclut à Ulm, en 1647, avec les Français et les Suédois, une trêve séparée. Cette trêve dura peu ; le 18 septembre de la même année, l'électeur reprit les armes pour Ferdinand III, et envoya des troupes en Bohême. Quoique Gustave-Adolphe fût mort, les Suédois étaient encore redoutables : le général Wrangel entra en Bavière, et la ravagea de nouveau ; soutenu par les Français et Turenne, il gagna la bataille de Summershausen. Maximilien s'enfuit à Salzbourg ; le traité de Westphalie vint lui épargner de nouvelles défaites. Il insista fortement auprès de l'Empereur pour faire accorder à la France tout ce qu'elle demandait ; et, protégé à son tour par les ministres français, il conserva le haut Palatinat et la dignité électorale. De l'an 1648 au 27 septembre 1651, époque de sa mort, survenue à Ingolstadt, il ne s'occupa que du soin de réparer dans ses États les maux de la guerre, et de fonder des églises, des monastères, des chapelles, etc. : il fit construire aussi un monument en l'honneur de Louis de Bavière, fils de Louis le Débonnaire ; l'hôpital de St-Joseph à Munich, et plusieurs édifices publics. Les jésuites, les carmélites, les capucins, les franciscains et les frères mineurs eurent beaucoup à se louer de sa libéralité. Son fils, Ferdinand-Marie, lui succéda. G—T.

BAVIÈRE (MAXIMILIEN-EMMANUEL, duc et électeur DE), fils de l'électeur Ferdinand-Marie, né le 11 juillet 1662, acquit, dans sa jeunesse, une grande habileté pour tous les exercices du corps, et succéda à son père en 1679. Il contracta d'abord une alliance fort étroite avec l'Autriche, et lorsque Vienne fut assiégée par les Turcs, il marcha au secours de l'Empereur avec 14,000 hommes, combattit vaillamment en Hongrie contre les Turcs, sur les bords du Rhin contre les Français, et dépensa pour cette guerre près de 100 millions. Sa récompense fut d'être nommé, en 1691, gouverneur des Pays-Bas. Comme il avait épousé Marie-Antoinette, fille de l'empereur Léopold 1<sup>er</sup> et petite-fille de Philippe IV, roi d'Espagne, cette alliance lui donnait quelques droits sur la monarchie espagnole, et son fils, Joseph-Ferdinand, se promettait de les faire valoir ; mais la mort prématurée de ce jeune prince détruisit ses projets, qui n'eussent peut-être amené que des malheurs ; et lorsque la guerre de la succession d'Espagne fut ouverte, Maximilien, à qui

Louis XIV avait donné des marques de bienveillance, envoya à Versailles le comte de Monasterol, pour traiter d'une alliance par laquelle il s'engagea à recevoir les Français dans les Pays-Bas, et à fournir 20,000 hommes de troupes, moyennant la promesse que le gouvernement des Pays-Bas espagnols serait héréditaire dans sa famille. Entrant aussitôt en campagne, il s'empara des villes d'Ulm, de Memmingen, de Neubourg et de Ratisbonne; mais Joseph I<sup>er</sup> le fit mettre au ban de l'Empire; il essaya deux défaites, fut contraint de se réfugier dans les Pays-Bas, et vit ses États de Bavière partagés entre ses ennemis. Le traité de Rastadt l'en remit en possession; et, après s'être réconcilié avec l'Autriche, il envoya au secours de l'Empereur contre les Turcs des troupes sous les ordres de son fils, le prince Charles-Albert. Ses démêlés avec l'électeur palatin, pour le vacariat de l'Empire, furent terminés, en 1724, par une convention d'après laquelle ils s'engagèrent à l'administrer en commun. Maximilien-Emmanuel mourut le 26 février 1726, laissant un grand nombre d'enfants, parmi lesquels le prince Charles-Albert fut son successeur. G—T.

BAVIÈRE (MAXIMILIEN-JOSEPH, duc et électeur DE), fils de l'électeur Charles-Albert, connu sous le nom de Charles VII, né le 28 mars 1727, reçut une éducation très-soignée, et n'avait que treize ans lorsque son père mourut, après avoir disputé longtemps à Marie-Thérèse la succession de l'empereur Charles VI. L'impératrice fit faire aussitôt à Maximilien-Joseph des propositions de paix; mais il répondit au comte de Loss, chargé de les porter à Munich, qu'il n'accepterait et n'écouterait aucune proposition sans le concours de ses alliés: la guerre continua donc avec vigueur. Elle ne fut pas heureuse pour Maximilien. Le comte de Ségur fut battu à Pfaffenlofen; l'électeur quitta sa capitale pour s'enfuir à Augsburg, et se décida bientôt à faire une paix qui pouvait seule le tirer d'une situation très-embarrassante: elle fut conclue à Fuesen, le 22 avril 1745, entre le prince de Furstenberg, ministre de Bavière, et le comte de Colloredo. Marie-Thérèse rendit tout ce qu'elle avait pris en Bavière; Maximilien renonça à ses prétentions sur la couronne impériale, et, de retour dans ses États, ne s'occupa plus qu'à guérir les maux qu'une longue suite de guerres y avait causés. Il commença par diminuer les dépenses de la cour et le nombre des troupes réglées; une commission fut chargée, en 1749, d'examiner la dette publique, et de pourvoir aux moyens de l'éteindre; les manufactures furent protégées; un nouvel ordre judiciaire s'établit; les laboureurs reçurent des encouragements et des récompenses; les écoles et les universités furent améliorées: en 1760, le duc fonda l'académie des sciences de Munich. Quoique fidèlement attaché à la religion catholique, il diminua le nombre des couvents, accorda aux protestants de Munich le libre exercice de leur culte, et fut un des premiers princes qui expulsèrent les jésuites. Comme on lui présentait un jour une liste de gens qu'on appelait *esprits forts*, en lui demandant de les exiler: « Ce

« sont justement les meilleures têtes de mes États, » répondit-il, en jetant le papier au feu. Il mourut le 30 décembre 1777, et comme sa femme Marie-Anne, fille du roi de Pologne Auguste III, ne lui avait point donné d'enfants, son duché passa à la maison palatine, dans la personne de l'électeur Charles-Théodore. G—T.

BAVIÈRE (CHARLES-THÉODORE, prince de Sultzbach, duc et électeur DE), né le 11 décembre 1724, fut investi, en 1742, des duchés de Juliers et de Berg par un traité avec les rois de Prusse et de Pologne. Il embrassa la cause de la Bavière dans la guerre de la succession d'Autriche, et, en 1745, après la mort de l'empereur Charles VII, il fit avec le nouvel électeur un traité par lequel ils convinrent d'établir dans leur maison l'alternative du vacariat de l'Empire. La paix d'Aix-la-Chapelle rétablit la tranquillité dans les États de Charles-Théodore, en 1748, et ce prince se livra à la culture des arts, des sciences, et à tout ce qui pouvait contribuer au bonheur de ses sujets. Il fonda à Manheim, en 1757, une académie de dessin et de sculpture, et, en 1765, une académie des sciences et un cabinet d'antiquités. Il acheva le palais de cette ville, qui lui doit ses plus beaux ornements. Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, étant mort sans enfants, la branche aînée de la maison palatine se trouva éteinte, et Charles-Théodore, chef de la branche cadette, lui succéda dans la dignité électoral et dans la souveraineté de ses États, en conséquence du traité de Westphalie, et il fut proclamé duc de Bavière à Munich, le 30 décembre 1777. Cette succession donna lieu à une guerre de peu de durée entre la maison d'Autriche, qui crut le moment favorable pour envahir la Bavière, et le roi de Prusse, qui prit la défense des droits de l'électeur palatin. (*Voy. BARBÉ DE MARBOIS.*) De grandes forces militaires furent mises en mouvement de part et d'autre sous les ordres du prince Henri de Prusse et du général Loudon, sans qu'on en vint à aucune action importante, et la paix fut signée à Teschen, le 15 mai 1779. Par ce traité, la partie de la Bavière située entre le Danube, l'Inn et la Saltz fut éedée à l'Autriche, et le reste fut conservé au duc Charles. Ce prince ne s'occupa plus que de l'administration de ses États, et il en assura la prospérité par ses vertus et sa sagesse. Le comte de Rumford, son ministre, le seconda de la manière la plus efficace dans ses plans vraiment philanthropiques, en formant plusieurs établissements pour le soulagement de l'indigence; et c'est dans ces établissements que furent faites les premières expériences des soupes économiques; mais la guerre vint troubler une si heureuse administration. En 1795, l'électeur Charles-Théodore se vit forcé d'entrer dans la coalition contre la république française. Ses États, voisins de la France, furent ceux qui eurent le plus à souffrir dans cette guerre malheureuse, et les troupes de Bavière, longtemps réunies aux armées autrichiennes, éprouvèrent de grandes pertes. La paix n'était pas encore rétablie lorsque Charles-Théodore mourut, le 16 février 1799. Il ne laissa point d'enfants, et ses États passèrent à la maison

de Deux-Ponts, qui lui succéda dans la personne de Maximilien-Joseph. M—D j.

BAVIÈRE (MAXIMILIEN-JOSEPH, duc de). Voyez MAXIMILIEN.

BAVIUS, poète latin, vivait environ 40 ans avant la naissance de J.-C. C'était un misérable versificateur, qui s'imagina qu'il pouvait acquérir quelque réputation en attaquant Virgile : il ne se trompa point. En effet, qui saurait aujourd'hui que Bavius a existé, si l'auteur de l'*Enéide* ne l'avait stigmatisé dans ce vers de ses *Eglogues* :

Qui *Bavium* non odit, amet tua carmina, Mœvi !

Bavius mourut dans la Cappadoce, l'an 720 de Rome, 54 ans avant J.-C. D—R—R.

BAVON (Saint), dont le nom propre était ALLOVIN, naquit vers l'an 589 ; il sortait d'une famille noble du Brabant et eut d'abord une conduite déréglée ; mais un sermon de St. Amand, et la mort de sa femme, lui firent prendre la résolution de se convertir. Il se soumit à la pénitence canonique, distribua son argent aux pauvres, et se retira dans un monastère de Gand, où St. Amand lui donna la tonsure. Ayant ensuite obtenu de son pieux directeur de se faire ermite, il choisit d'abord pour demeure le tronc d'un arbre, ensuite il se fit une cellule dans la forêt de Malmedun, près de Gand, ne vivant que d'eau et d'herbes sauvages. Enfin, St. Floribert, abbé du monastère de St-Pierre de Gand, lui permit de construire une nouvelle cellule dans le bois voisin de cette abbaye. Ce fut là que St. Bavon termina sa vie d'anachorète, en 655, 654 ou 657, car on varie sur l'année de sa mort, mais on s'accorde à dire qu'il cessa de vivre le 1<sup>er</sup> octobre, jour auquel l'Église honore sa mémoire. On bâtit à Gand, sous l'invocation de ce saint, une église qui fut desservie par des chanoines. Du temps de Charles-Quint, le chapitre fut transféré dans l'église de St-Jean, qui prit dès lors le nom de St-Bavon, dont elle possédait les reliques, et qui est le patron de toute la ville. Les *Acta Bavonis* ont été recueillis par le jésuite J. Perieres, Anvers, 1765, in-8° (1). D—T.

BAVYN (PROSPER), maître des comptes à Dijon, né dans cette ville, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, et mort le 29 décembre 1688, est auteur des ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Généalogie de la maison de Vienne, avec les preuves* ; 2<sup>o</sup> *Mémoires sur Phi-*

(1) On ignore entièrement le nom de celui qui écrivit le premier la vie de St. Bavon. Mabillon, qui l'a fait imprimer, pense que ce biographe était un moine contemporain du saint ermite, et les auteurs de la *France littéraire* ont adopté cette opinion. Dans le 10<sup>e</sup> siècle, un second anonyme composa en vers une vie de St. Bavon, et un troisième recueillit ses miracles, publiés en grande partie dans les *Acta sanctor. ordinis S. Benedicti*, et dans les *Acta sanctor. Belg.*, t. 2, p. 511.) — On peut consulter avec fruit, au sujet de St. Bavon, la *Chronique de St-Bavon à Gand*, par Jean de Thielrode (1298), d'après le manuscrit original appartenant à M. Lammens, bibliothécaire de l'université de cette ville, Gand, 1853, 4 vol. in-8°. L'éditeur a joint au texte latin des notes intéressantes, plusieurs fragments historiques, et un martyrologe tiré du *Liber Floridus*. CR—S.

*lippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ducs de Bourgogne* ; 3<sup>o</sup> *Histoire du voyage du comte de Nevers en Hongrie, de la défaite de l'armée chrétienne à la bataille de Nicopolis, et de la prison et délivrance du comte de Nevers, avec les preuves* ; 4<sup>o</sup> *Mémoires sur la négociation du traité d'Arras de l'année 1453*. Charlet, qui parle avec éloge de ces ouvrages, dit que la généalogie de la maison de Vienne était dans la bibliothèque de Philibert de Lamarre, et que les autres ouvrages de Bavyn appartenait au commencement du 17<sup>e</sup> siècle à son fils, conseiller au parlement de Bourgogne.

— *Bonaventure* BAVYN, petit-fils du précédent, a fait imprimer à Dijon, en 1714, in-12, un poème sur la paix intitulé *Pax*, et dédié au duc de Villars. T—P. F.

BAXTER (RICHARD), théologien anglais non conformiste, né en 1615, à Rowton, dans le comté de Shrop, d'une famille honnête, mais peu riche, se fit remarquer, dès sa première enfance, par un penchant extraordinaire à la piété, et par une pureté de cœur qu'il conserva toute sa vie. Ses premières études furent très-négligées ; mais il y suppléa par des dispositions très-heureuses. Sa vocation l'appela au ministère de l'Évangile ; il y sacrifia quelques espérances qu'il avait pu concevoir de s'avancer à la cour : cependant il hésitait, retenu par des scrupules religieux, et par les craintes que lui inspirait la faiblesse de sa première éducation ; sa piété même le déterminait enfin : il reçut les ordres, en 1658, de l'évêque de Worcester ; rien alors dans ses opinions ne s'écarta des principes de l'Église anglicane. Le serment de conformité, exigé à peu près à cette époque, fut pour lui, comme pour beaucoup d'autres, la première occasion de doute et d'examen qui changea par la suite ses opinions. Il fut nommé, en 1640, ministre de Kidderminster. A l'époque de la guerre, il se déclara pour le parlement, mais jamais contre le roi. Chapelain d'un régiment de l'armée parlementaire, il s'efforçait d'arrêter les progrès des sectaires, et de maintenir des principes de modération et de véritable piété. De retour à Kidderminster, il prêcha contre le covenant, ne craignit point, lorsque Cromwell fut arrivé au faite de sa puissance, de se prononcer contre sa tyrannie, et osa, dans une conférence à laquelle il fut appelé près de lui, lui reprocher d'avoir renversé la monarchie. Il se rendit à Londres quelque temps avant l'abdication de Richard Cromwell, et contribua par ses prédications au rappel de Charles II. Ce monarque, rétabli sur le trône, le nomma l'un de ses chapelains, et le chancelier Clarendon lui offrit l'évêché de Hereford qu'il refusa, bornant toute son ambition à retourner à sa cure de Kidderminster ; mais il n'y trouva point le repos. La modération et la pureté de sa conduite, les marques même d'estime et de faveur qu'il avait reçues du roi Charles II, n'avaient pu le soustraire à la haine des royalistes. Son refus constant de se soumettre à l'acte d'uniformité fut pour lui une source de persécutions. Sous le règne du roi Jacques II, maltraité, dépouillé et emprisonné plusieurs fois, sans cesse obligé de se cacher, bien que dans un état de santé qui fit plus d'une fois

craindre pour sa vie, il n'en continua pas moins à prêcher de place en place, conformément à ses principes religieux. Il mourut le 8 décembre 1691. Si Baxter eût vécu dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il eût été un des plus zélés propagateurs de l'Évangile; mais dans ces temps de troubles, accusé tour à tour d'attaquer et de favoriser la hiérarchie, il mérita peut-être les reproches qui lui furent adressés par les différents partis. On a même prétendu que, sans s'attacher à aucune secte, il s'était formé un système d'opinions religieuses mixtes, que l'on a désigné depuis en Angleterre sous le nom de *baxterianisme*. Ses plus ardents adversaires ont reconnu son éloquence et ses talents, soit comme écrivain, soit comme prédicateur. La pureté de son caractère et de sa conduite est attestée par les invectives mêmes de ses ennemis : un des plus violents le compare à Lucifer, « jamais plus diabolique que lorsqu'il est un « ange de lumière » et qui, « orgueilleux de ses perceptions, fut le premier à se révolter dans le ciel. » Baxter avait été marié à une femme dont il suffirait, pour faire l'éloge, de dire qu'elle approuva son mari dans le refus qu'il fit d'un évêché, qu'elle le suivit toujours en prison, et fut constamment la compagne de ses infortunes. Au milieu de travaux, des agitations et des souffrances dont sa vie a été remplie, Baxter a composé, sur des matières de théologie, cent quarante-cinq traités, dont quatre in-fol., soixante-treize in-4°, sans compter un grand nombre de petits écrits. On a publié contre lui jusqu'à soixante ouvrages; les plus connus des siens sont : 1° *Le Repos éternel des saints*. 2° *Appel aux non convertis*. Près de 20,000 exemplaires de ce livre furent vendus dans l'espace d'un an; il fut traduit non-seulement dans plusieurs langues de l'Europe, mais même en indien. 3° *Le Livre de famille des pauvres*. La seule pensée de cet ouvrage indique une belle âme. 4° *Pensées dernières*. 5° *Paraphrase du Nouveau Testament*. Ce fut à l'occasion de ce livre qu'en 1685, Baxter fut condamné par la cour du banc du roi à une forte amende, à la prison, et à donner caution. Il avait fait un ouvrage intitulé : *la Sainte République*, pour l'opposer à l'*Océana* d'Harlington. Son livre fut brûlé, en 1685, par les royalistes, avec ceux de Milton et d'Hobbes; et l'*Océana*, livre contre la monarchie, ne fut pas même censuré. Les ouvrages pratiques de Baxter ont été publiés en 4 vol. in-fol. S—D.

BAXTER (GUILLAUME), neveu du précédent, naquit en 1650, à Llanlugany, petit village du comté de Shrop. Son éducation avait été tellement négligée, qu'à dix-huit ans, envoyé pour la première fois à l'école, il ne connaissait pas une lettre de l'alphabet, et n'entendait d'autre langue que le gallois; mais il s'appliqua ensuite à l'étude avec tant d'ardeur et de succès, qu'il devint un des plus savants philologues et antiquaires de son temps. Il publia, en 1679, une grammaire intitulée : *de Analogia, sive Arte latinæ linguæ commentariolus*. En 1695, il donna une nouvelle édition d'Anacréon, plus correcte, avec des notes, et qui fut réimprimée en 1710, Londres, in-8°. On peut remar-

quer ici que Guillaume Baxter, qui, dans la dédicace de cette édition, avait traité fort rudement le fameux Tannegui-Lefèvre, également éditeur d'Anacréon, jusqu'à l'appeler un imbécile et un sot (*a silly frenchman and a mere blockhead*), fut traité à son tour de la même manière par J. Cornélius de Paw, qui publia à Utrecht, en 1752, une autre édition de ce poète; ce qui prouve seulement que les critiques d'alors n'étaient ni plus modestes ni plus polis que ceux de nos jours. Au surplus, le texte de l'Anacréon de Baxter fait la base de l'édition de ce poète par Fischer, qui a aussi réimprimé les notes de son devancier. Les autres ouvrages de Guillaume Baxter sont : 1° une édition d'Horace, sous le titre de *Q. Horatii Flacci Eclogæ*, 1704 et 1723, in-8°. 2° *Glossarium antiquitatum britannicarum*, Londres, 1719 et 1755, in-8°. 3° *Glossarium antiquitatum romanarum*. Cet ouvrage ne comprend que la lettre A. Il parut en 1726, sous le titre de *Reliquiæ Baxterianæ*, mais, en 1751, on enleva le frontispice aux exemplaires qui restaient, et on en mit un nouveau, portant : *Glossarium*, etc. 4° Enfin quelques écrits où l'on trouve plus d'érudition que de goût. Il mourut le 31 mai 1725, âgé de 75 ans, après avoir consacré une grande partie de sa vie à l'instruction de la jeunesse. S—D.

BAXTER (ANDRÉ), écrivain écossais, fils d'un négociant d'Old-Aberdeen, naquit dans cette ville, en 1686 ou 1687. Il fit ses études au collège du roi à Aberdeen, et s'occupa particulièrement de l'éducation de quelques jeunes gens de famille noble, qu'il accompagna dans leurs voyages sur le continent. Il se maria en 1724, et publia quelques années après, in-4°, un ouvrage intitulé : *Recherches sur la nature de l'âme humaine, où l'immatérialité de l'âme est démontrée par les principes de la raison et de la philosophie*. Ce livre, devenu célèbre, fut réimprimé en 1757 et en 1745, en 2 vol. in-8°. En 1750, André Baxter ajouta un appendix à la 1<sup>re</sup> partie; il écrivit ensuite, pour l'usage de ses élèves et de son fils, un traité qui parut d'abord en latin, sous le titre suivant : *Matho, sive Cosmo-theoria puerilis dialogus, in quo prima elementa de mundi ordine et ornatu proponuntur*. Ce traité, traduit en anglais, avec des additions considérables, fut imprimé en 1745, 2 vol. in-8°, et en 1765, 2 vol. in-12. Baxter était versé dans la connaissance des langues anciennes et modernes, et n'était pas moins recommandable par ses vertus que par son savoir. Il eut pour amis les hommes les plus distingués, parmi lesquels on peut citer le docteur Warburton. Passionné pour l'étude, il passait souvent des nuits entières dans son cabinet, mais n'en était ni moins enjoué ni moins aimable dans le monde. Tourmenté sur la fin de sa vie par la goutte et d'autres infirmités, il mourut en 1750, âgé de 63 ans. Son père en avait vécu cent dix. S—D.

BAY (ALEXANDRE, marquis DE), général espagnol, né vers 1650, à Salins, était fils de Louis Maitre, gouverneur de cette ville. Entré jeune au service, il passa rapidement par tous les grades, et dut à sa valeur l'estime de ses chefs et la confiance

du soldat. Nommé, en 1705, vice-roi de l'Estramadure, il fut, pendant la guerre de la succession, chargé de défendre cette province contre les attaques des Anglo-Portugais. Il ne put, en 1706, les empêcher de prendre Alcantara, et de pénétrer jusqu'à Madrid; mais, l'année suivante, il reprit Alcantara, et étant entré dans l'Alentejo, il s'empara de plusieurs petites places et y leva des contributions pour l'entretien de son armée. Son dessein était de faire le siège d'Olivença; mais, manquant de pièces de gros calibre, il laissa devant cette ville un corps pour la bloquer; et, avec le reste de ses troupes, joignit l'ennemi, qu'il battit en plusieurs rencontres. En 1709, il vint camper à Gudina, dans une position d'où il pouvait surveiller tous les mouvements de l'armée ennemie. S'étant aperçu que Galloway se disposait à lui livrer bataille, il résolut de le prévenir, et sans attendre son infanterie, qui dans ce moment se trouvait éloignée, il s'élança sur la cavalerie portugaise avec tant de violence, qu'elle fut mise en déroute. Galloway résista quelque temps à la tête des Anglais; mais, obligé d'abandonner le champ de bataille, il se retira dans un tel désordre, que le marquis de Bay, s'il avait eu des troupes fraîches, l'aurait infailliblement fait prisonnier avec les restes de son armée (*Voy. GALLOWAY*). Cette victoire le rendit maître de tout le pays, et il fit trembler Lisbonne. Appelé, en 1710, dans la Catalogne, il y ranima par sa présence le courage des soldats. Cependant il fut battu près d'Almenara et devant Saragosse; mais ce double échec ne l'empêcha pas de concourir au succès de la bataille de Villa-Viciosa. Rentré dans le Portugal en 1712, il s'empara d'Elvas, après un bombardement, et vint mettre le siège devant Campo-Major; mais il fut obligé de se retirer à l'approche de l'ennemi, qui n'osa pas l'inquiéter dans sa marche. A la paix, il vint demeurer à Badajoz, siège de sa vice-royauté, et il y mourut le 14 novembre 1715, laissant un fils colonel d'un régiment flamand. Le marquis de Bay avait été créé chevalier de la Toison d'or en 1708.

W—s.

**BAYANE** (ALPHONSE-HUBERT DE LATTIER, duc DE), cardinal, naquit à Valence en Dauphiné, le 30 octobre 1759, de l'une des plus anciennes familles de cette province, et fut, dès sa plus tendre jeunesse, destiné à l'état ecclésiastique. D'abord vicaire général et docteur de Sorbonne, il fut nommé, en 1777, auditeur de rote près la cour de Rome. Cette place, qui conduisait souvent au cardinalat, n'y fit parvenir de Bayane que le 9 août 1802, et il ne l'accepta qu'après avoir obtenu l'agrément du roi Louis XVIII, qui était alors à Mittau. Chargé d'une mission de la cour de Rome à Paris, il revint dans sa patrie, après une absence de près de trente ans, et il y fut parfaitement accueilli du gouvernement impérial, qui le fit comte et grand officier de la Légion d'honneur en 1806, puis le nomma sénateur en 1815. Ce fut en cette qualité qu'il vota, en avril 1814, la déchéance de Napoléon. Il fut créé pair de France par Louis XVIII; mais le 1<sup>er</sup> juin 1813, après le retour de l'île d'Elbe, il fut présent à la messe célébrée au

champ de mai par de Barral. Le roi rétablit néanmoins Bayane le mois suivant à la chambre des pairs. Il se récusa comme tous les autres ecclésiastiques dans le procès du maréchal Ney, et prit du reste peu de part aux affaires publiques. Il était entièrement sourd dans ses dernières années, et vivait très-rétré. Ce prélat est mort à Paris, le 26 août 1818. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par le comte Lemercier. Dans la distribution des titres qui s'était faite au commencement de cette année, le roi l'avait créé duc (1). Étant auditeur de rote, de Bayane a publié à Rome un ouvrage en italien intitulé : *Discorso sopra la mal' aria e le malattie che cagionano principalmente in varie spiagge d'Italia*, Rome, 1795, in-8° de 76 p. L'auteur pense que les exhalaisons de la terre forment presque tout le poison du mauvais air; il conseille de n'habiter que des lieux dont le circuit est pavé. Cet ouvrage a eu du succès, et il est devenu rare.

A—D.

**BAYARD** (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), juriconsulte, naquit à Paris, le 24 juin 1750. Avocat au parlement de cette ville en 1776, il devint successivement accusateur public près le tribunal du 2<sup>e</sup> arrondissement, substitut du commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de cassation, et enfin juge au même tribunal. Il sut allier le savoir à l'impartialité, et conserva dans des temps difficiles le calme et la modération du magistrat. Sa renommée, comme habile juriconsulte, s'établit surtout par une nouvelle publication de l'ouvrage connu au barreau sous le nom de *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*, par Denisart, in-4°. Cette compilation, informe dans l'origine, et que les premiers réviseurs avaient peu améliorée, cessa d'être un guide infidèle, et devint entre les mains de Camus et Bayard, un répertoire où les matières furent plus logiquement coordonnées et distribuées, et les décisions plus exactement rapportées. Les neuf premiers volumes avaient paru de 1783 à 1790, lorsque l'abrogation d'une grande partie de nos lois et la suppression des anciens tribunaux vinrent enlever à cette collection l'intérêt d'une application journalière, pour ne lui laisser que le mérite de la doctrine. Ce fut alors que les éditeurs s'arrêtèrent, et leur lexique finit au mot **HYPOTHÈQUE**. Camus rend compte en ces termes des obligations qu'il eut à Bayard : « Le plus difficile fut de trouver des « coopérateurs. J'avais fondé mon espérance sur des « personnes dans lesquelles je m'étais flatté de ren- « contrer des conseils autant que des aides; elles « furent effrayées de l'étendue de l'entreprise. « M. Bayard, avocat, voulut bien travailler sous « ma direction; il saisit mon plan, se pénétra de « mes idées. Il a travaillé avec beaucoup de zèle, « de constance et même de succès (2). » Le tribu-

(1) Le cardinal de Bayane n'était pas évêque. En 1772, 1775 et 1780, il avait été pourvu de trois abbayes qu'il posséda jusqu'à la révolution, et qui valaient ensemble 60,000 francs de rente. Mais sous l'empire, comme sous la restauration, il ne fut élevé à aucun siège épiscopal, pas même à un canonicat du chapitre de St-Denis. A—T.

(2) *Lettres sur la profession d'avocat*, 4<sup>e</sup> édition publiée par M. Dupin, t. 2, p. 164.

nal de cassation fut privé trop tôt des lumières de Bayard, par la mort prématurée de ce digne magistrat, arrivée le 2 août 1800. M. Soreau, qui avait aussi travaillé à la nouvelle édition de Denisart, a donné dans le *Magasin encyclopédique* (6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 16) une notice biographique sur Bayard (1).

L—M—X.

BAYARD (FERDINAND-MARIE) (2), né à Moulins-la-Marche, en Normandie (Orne), le 28 février 1765, membre de la société libre des sciences et arts de Paris, servit dans l'artillerie, et était, au moment de la révolution, parvenu au grade de capitaine dans cette arme. On trouve de lui dans le *Moniteur* de l'an 4 une lettre sur le traité conclu alors avec les États-Unis. On a de Bayard : 1<sup>o</sup> *Voyage dans l'intérieur des États-Unis pendant l'été de 1791*, Paris, 1798, in-8<sup>o</sup>. Ce voyage a eu deux éditions. 2<sup>o</sup> *Voyage de Terracine à Naples*, Paris, 1802, in-12. 3<sup>o</sup> Traduction de la grammaire anglaise de Priestley, Paris, 1799, 1 vol. in-12. 4<sup>o</sup> *Tableau analytique de la diplomatie française depuis la minorité de Louis XIII jusqu'à la paix d'Amiens*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, an 13 (1804) et 1805. Malgré l'annonce du titre, l'ouvrage s'arrête à l'année 1715. Il devait avoir deux autres volumes qui n'ont pas été publiés ; cependant cette compilation n'est pas sans mérite. Bayard est mort dans les premières années de la restauration.

D—R—R.

BAYARD (JAMES), d'une famille distinguée des États-Unis, parcourut avec honneur la carrière diplomatique. Il fut un de ceux qui signèrent, le 25 décembre 1814, le traité de paix avec la Grande-Bretagne. Bayard se rendit particulièrement utile par l'habileté avec laquelle il conduisit les négociations relativement aux Florides. En février 1815, il fut nommé ministre à St-Petersbourg. Il venait de rentrer dans sa patrie, où il avait recueilli les témoignages d'estime les plus mérités, et il se préparait à partir pour la Russie, lorsque la mort l'enleva, au mois d'août de cette même année.

Z—O.

BAYARD DE PLAINVILLE (ANDRÉ-JOSEPH), né en 1755, était, avant la révolution, un des plus riches colons de St-Domingue. Au mois d'août 1789, il fit partie du conseil supérieur de cette colonie. François de Neufchâteau lui dédia alors ses *Études du magistrat*. Grand propriétaire en Picardie, il fut élu, en 1797, député au conseil des cinquante. Il y apporta des opinions royalistes, se rangea du parti elichyen opposé au directoire, et fut compris dans le décret de déportation du 18 fructidor suivant. Il eut le bonheur de s'y soustraire, et recouvra ses droits de citoyen par un arrêté des consuls, du 17 février 1800. Il fut, à la création des conseils généraux de départements, appelé à siéger dans celui de l'Oise. Élu député en 1815, il vota avec la majorité

royaliste, ne fut point réélu après l'ordonnance du 5 septembre 1816, et mourut le 7 janvier 1820, emportant la réputation d'un royaliste dévoué, mais modéré, qui jamais n'avait varié dans ses opinions. Z—O.

BAYARDI. Voyez BAIARDI.

BAYART (et non BAYARD) (1) (PIERRE TERRAIL, seigneur DE), surnommé *le bon chevalier sans peur et sans reproche*, était fils aîné d'Aymon Terrail, seigneur de Bayart et d'Hélène-des-Alleman-Laval. Il naquit vers 1475, à six lieues de Grenoble, au château de Bayart, dans la vallée de Graisivaudan (Isère). Ce modèle de la chevalerie descendait d'une famille d'antique extraction, qualifiée d'*écartelée de la noblesse, de noble et antique chevalerie*. — *Prouesse de Terrail* était passée en proverbe dans le Dauphiné. Envoyé à Grenoble vers l'âge de six ou sept ans, le jeune Terrail se forma, sous la direction de son oncle, Laurent des Alleman, évêque de cette ville, aux vertus qui devaient l'illustrer plus tard. Il se passionna pour la lecture, et apprit assez à écrire pour signer son nom fort lisiblement : talent rare alors chez les gentilshommes. A l'âge de douze ans, rappelé au château paternel, il sentit, au milieu des exercices violents auxquels il se livrait, s'éveiller en lui les inclinations les plus belliqueuses. Déjà il ne rêve plus que faits d'armes et batailles : les pieuses légendes de la veillée ne sont plus écoutées. Assis sous le manteau de la cheminée gothique, près du grand fauteuil de son père, il provoque ses récits sur les combats et les preux d'autrefois. Aymon Terrail lui redit sans cesse la gloire de ses aïeux : Philippe Terrail, mort glorieusement, à Poitiers, aux pieds du roi Jean son maître ; Pierre et Jean ses fils, tués, l'un à Crécy, l'autre à Verneuil, avec trois cents de leurs compatriotes ; son père, Pierre Terrail, surnommé l'*Épée-Terraille* par les Anglais dans les guerres de Charles VII, et mort à Montlhéry, aux côtés du roi Louis XI. S'exaltant à ces récits, le vieillard s'écriait : « Ah ! mon fils, ce fut aussi « une rude et terrible journée que celle de Gui- « negate ! (2) » et il essayait de soulever son bras, mutilé depuis ce jour ; « mais si jamais tu te trouves « en pareille rencontre, souviens-toi de ne jamais « forligner et d'avoir meilleur soin de ton honneur « que de ta vie. » Deux ans après, en 1487, Bayart, interrogé par son père sur l'état qu'il voulait embrasser, répondait « qu'ayant enraciné dans son « cœur les bons propos qu'il entendait réciter « chaque jour des nobles hommes du temps passé « et de sa maison, il seroit de l'état dont son père « et ses aïeux avoient été. » Son oncle, Laurent des Alleman, le présenta au duc Charles de Savoie, qui tenait en ce moment sa cour à Chambéry. La bonne mine de Bayart et son adresse à manier le cheval le

(1) L'orthographe du nom a été vérifiée d'après les signatures originales de Bayart, conservées à la bibliothèque royale, et le président Salvaing de Boissieu dit : *Bayartius sic enim vocandus, non ut vulgo Bayardus*. (Salvagnii *Silva Gratianop.*, 1658, in-4<sup>o</sup>, p. 5.)

(2) Il y eut deux batailles de Guinegate, l'une donnée en 1379, l'autre en 1511, toutes deux gagnées par Maximilien d'Autriche, et dont la dernière fut nommée *journée des Éperons*, parce que les gens d'armes de France y firent plus usage de leurs éperons que de leurs épées. Il en sera parlé dans la suite de cet article.

(1) On doit encore à ce jurisconsulte les *Annales de la révolution, ou Recueil de pièces authentiques et d'extraits des procès-verbaux faits à l'hôtel de ville de Paris, depuis le 18 juillet 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1791*, 5 vol. in-8<sup>o</sup>.

Z—O.

(2) Il y a, dans la *France littéraire*, double faute sur ce personnage : d'abord on l'appelle *Frédéric* au lieu de *Ferdinand* ; ensuite on lui attribue les *Annales de la révolution*.

furent admettre parmi les pages du duc. Il suivit ce prince quand il alla rendre visite à Lyon au roi Charles VIII. Louis de Luxembourg, comte de Ligny, l'ayant remarqué, Bayart fut invité à manœuvrer son cheval devant le roi, et Charles y prit tant de plaisir, qu'à plusieurs reprises il s'écria : « Piquez, piquez encore, mon beau page, » d'où vint à Bayart le surnom de *Piquet*, sous lequel le désignèrent toujours Charles VIII et le comte de Ligny. Émerveillé de son adresse, le roi le demanda au duc de Savoie, qui s'empressa de le lui céder, et le comte de Ligny fut chargé de l'éducation du jeune homme. C'est à Lyon que Bayart eut la première occasion de se signaler. Un seigneur de cette ville, une des meilleures lances de l'époque, voulant plaire au belliqueux Charles, annonça un tournoi, et fit pendre son écu dans un carrefour. Bayart, à peine âgé de seize ans, voulut paraître au tournoi ; mais il n'avait ni équipement ni argent pour en avoir. Bellabre, un de ses compagnons auprès du comte de Ligny, promit de l'équiper, et le jeune page alla tout aussitôt toucher l'écu du sire de Vaudrey, et se faire inscrire par le héraut ; « Quoi, lui dit-il, vous qui n'aurez de trois ans barbe au menton, vous osez toucher l'écu d'un si grand et si brave seigneur ? — Ce n'est pas, répondit Bayart, que je sois orgueilleux ni présomptueux en rien ; mais j'ai désir de voir et cognoître ceux qui font brave-ment. » Cependant il n'avait que trois jours pour se procurer des habits et un cheval. Bellabre lui indiqua son oncle, Jacques Terrail, abbé d'Ainai. *Pardieu*, dit Bayart, *tu dis bien ; l'oncle est octroyé par nature trésorier à neveu (4), et ce qu'on prend à moine est bien pris.* Les deux amis allèrent trouver l'oncle, qui, bien que peu satisfait, eut l'imprudence de les envoyer à son fournisseur avec ordre de donner ce qu'ils demanderaient. Cet ordre imprudent, rétracté trop tard, coûta au bon abbé 800 écus, au lieu de 400, qu'il comptait y mettre. Enfin Bayart, équipé ainsi que Bellabre aux frais de l'abbé, parut honorablement au tournoi, où sa jeunesse charma toutes les dames, et où l'histoire de son oncle divertit beaucoup le roi et le comte de Ligny. En 1491, ce seigneur, qui aimait beaucoup son jeune page, sentit qu'il fallait s'en séparer. Il l'avait mis depuis quelque temps au nombre de ses hommes d'armes, et il l'envoya rejoindre sa compagnie à Aire en Artois. Bellabre l'y suivit, et nous verrons pendant longtemps Bayart, Bellabre et Louis d'Ars, leur capitaine, compagnons de gloire et de dangers. Un tournoi, donné à Aire par Bayart lui-même, fut pour lui un nouveau triomphe. Vint enfin le temps des combats sérieux (1493). Charles VIII descendait en Italie ; Bayart y suivit le roi et le comte son maître. « Piquet, lui dit Charles en partant, Dieu veuille continuer en vous ce que j'ai vu de commencement ; vous serez prud'homme. » Et il lui fit donner 300 écus et un de ses meilleurs chevaux de bataille ; les 300 écus furent distribués

par Bayart à ses compagnons. La conquête du royaume de Naples, qui ne fut guère qu'une promenade militaire, offrit peu d'occasions de se signaler ; mais le retour fut moins facile. A la bataille de Fornoue, Bayart eut deux chevaux tués sous lui, et fit hommage au roi d'un étendard ennemi qu'il venait de prendre. De retour en France, il alla à Grenoble visiter sa famille et pleurer sur le tombeau de son père. De là il passa à la cour de Savoie pour revoir une dame d'honneur de la duchesse, qu'il aimait de cet amour chaste et pur qui honorait la chevalerie. Elle était mariée ; mais telle était la loyauté du bon chevalier, que le mari le vit sans jalousie donner un tournoi en l'honneur de cette dame. Durant ces loisirs, la mort de Charles VIII (1498) avait appelé Louis XII au trône. Le nouveau roi ne tarda pas à faire valoir ses droits sur le duché de Milan ; et les Français passèrent pour la seconde fois en Italie. Bayart rejoignit sa compagnie en Lombardie (1499) et s'approcha de Milan, où était rentré le duc Ludovic Sforce. Logé à 20 milles de la place, il épiait avec ses amis les occasions de signaler sa prouesse. Un jour il rencontra cent chevaux italiens commandés par le général Bernardino Cazzachio. Le combat s'engagea, fut long et acharné ; enfin les Italiens prennent la fuite. Bayart, entraîné à la poursuite de leur capitaine, se trouve tout à coup dans Milan, au milieu de la populace. Force fut de se rendre à Cazzachio, étonné de la jeunesse et des traits féminins d'un si rude champion, Ludovic voulut voir le prisonnier, et, frappé de ses manières franelles et martiales, il lui rendit la liberté avec son cheval et ses armes. Peu après un jeune Milanais, Hyacinthe Simonetta, jaloux des louanges que donnait Cazzachio au jeune Français, osa défier Bayart, et fut du premier coup de lance jeté sans vie sur l'arène. Non moins désintéressé que brave, Bayart, malgré sa pauvreté, refusait à la même époque deux tables couvertes de pièces d'argenterie offertes pour rançon au comte de Ligny par les habitants de Voghera. Et comme le comte insistait : « Dieu me garde, dit Bayart, d'accepter jamais ce qui vient de méchantes et de traîtreuses gens ! » et il les distribua sur-le-champ à ceux qui l'entouraient. Ce sont là de ces traits qui avaient rendu le bon chevalier si cher à ses compagnons, à ses officiers, et surtout au comte de Ligny. Mais ce généreux protecteur, disgracié à la cour de Louis XII, se retira bientôt dans ses terres, où il mourut de chagrin en 1503. Bayart avait été forcé de le quitter pour suivre le roi à la conquête de Naples. Nous le retrouvons ici avec Louis d'Ars et Bellabre, soumettant la Pouille, la défendant contre Gonzalve de Cordoue, et se faisant un nom parmi ces Espagnols si avares de leurs louanges et de leur admiration. Au siège de Canosa (1502), les trois compagnons affrontèrent deux jours de suite sur la brèche la rage des Espagnols. Bayart reçut plusieurs coups de lance, et Bellabre eut le visage brûlé ; mais le lendemain la place se rendait au vice-roi, le duc de Nemours. Dans un coup de main sur une autre ville, Louis d'Ars et Bayart s'y enfermèrent au milieu d'une

(4) Un auteur dramatique a de nos jours appliqué ainsi ce trait :

Un oncle est un caissier donné par la nature.

troupe bien supérieure d'Espagnols; et, grâce à l'épée du bon chevalier, les Français eurent le temps d'arriver à leur secours; et la ville fut prise. Tant d'exploits méritaient une récompense : Louis d'Ars conféra à Bayart le gouvernement de Minervino, ville épiscopale de la Capitanate. Mais le repos était une contrainte pour le bon chevalier. Il part un jour pour chercher quelque aventure du côté d'Andria. Le hasard y amenait aussi le capitaine don Alonzo de Soto Mayor, avec quelques-uns des siens. Bayart le défait et prend de sa propre main le capitaine. Quoique traité généreusement par son vainqueur, Soto Mayor eut la mauvaise foi de s'enfuir en corrompant un soldat. Poursuivi et repris par les gens du bon chevalier, il fut tenu quinze jours en prison, puis renvoyé en payant une rançon, que Bayart se hâta de distribuer à ses soldats. Soto Mayor eut l'impudence de se plaindre des mauvais traitements de Bayart (1503). Malgré la fièvre qui commençait à le tourmenter et qui ne le quitta guère durant le reste de sa vie, le bon chevalier fit défilier l'Espagnol et le tua en combat singulier. L'année suivante (1504), fut signalée par un combat de onze Français contre onze Espagnols; et tout l'honneur en revint à Bayart et au seigneur d'Urfé. Peu de temps après, le bon chevalier enleva un convoi qui amenait 15,000 ducats aux ennemis. Un officier gascon, qui l'avait suivi dans ce coup de main, réclamait la moitié de la prise. Bayart soutint ses droits, et un conseil de guerre jugea en sa faveur. Le Gascon regrettait amèrement cette fortune, qui, disait-il, aurait fait son bonheur et lui aurait permis de vivre désormais honnêtement. « Ne faut-il que cela, lui dit Bayart, pour vous rendre vertu et honnêteté? » et il se fit apporter les 15,000 ducats. « Voilà de belles dragées, reprend-il gaiement; je vois qu'elles vous tentent : puisqu'il vous plaît si fort d'en manger, recevez-en de votre ami; » et il lui compte la moitié de la somme, dont le reste est distribué aux soldats. Cependant la politique de Jules II et les attaques de Gonzalve avaient ruiné les affaires des Français. La défaite de Cerignola, où Bayart avait déployé sa valeur ordinaire, et où le duc de Nemours trouva la mort, avait coûté à la France le royaume de Naples. Louis d'Ars n'avait pu sauver que Gaëte et Troia, et tenait ferme encore dans Venouse. Enfin, quand l'armée française eut péri sur les bords du Garigliano, il fallut se retirer. Cette retraite couvrit de gloire Louis d'Ars et Bayart. Un jour, arrivé sur les bords du Garigliano, le bon chevalier s'était un peu écarté avec Pierre de Tardes, dit Basco, gentilhomme du roi. Tout à coup il aperçoit une troupe de cavaliers ennemis qui menace, en passant un pont, de cerner l'armée, prise au dépourvu. Tandis que Basco va prévenir les Français, Bayart court à la tête du pont. Les quatre premiers cavaliers qui s'avancent mordent la poussière. Le capitaine ennemi marche le bras levé sur Bayart; mais l'épée du bon chevalier le frappe sous l'aisselle et le jette roide mort aux pieds des siens. Puis, acculé à la barrière, Bayart fait si bien, que nul n'eut le temps de passer avant l'arrivée des siens. Alors les Espa-

gnols se retirent, on les poursuit avec ardeur; Bayart, égaré, est pris un moment par l'ennemi sans en être reconnu; mais un nouvel effort de l'armée française lui permet de s'échapper. Un si bel exploit lui valut l'admiration des deux armées, et sur son écusson un porc-épic avec cette devise : *Vires agminis unus habet*. Ce fut par de semblables hauts faits qu'il couvrit la retraite des Français jusqu'à Gaëte. Puis il se maintint encore l'année suivante (1505), avec Louis d'Ars, dans le royaume de Naples, en dépit de toutes les forces vénitienes. Jules II, ne pouvant le vaincre, voulut le corrompre, et lui offrit la charge de généralissime. Bayart le remercia de son bon vouloir et lui répondit : « Je n'aurai oncques que deux maîtres, qui sont Dieu dans le ciel et le roi de France sur la terre; jamais autre ne sera virai. » Enfin les deux derniers défenseurs des conquêtes françaises, Louis d'Ars et Bayart, repassèrent les Alpes et rentrèrent en France. Le roi, pour récompenser ce dernier, lui donna une charge d'écurier dans son écurie. La rébellion de Gênes rappela le roi et Bayart en Italie (1507). Favorisés par le gouverneur français, les nobles ne cessaient d'insulter le peuple; ils marchaient armés de poignards sur lesquels ils avaient fait graver *castiga villano*; et le pape, poussé à bout, avait pris un teinturier pour doge, et proclamé seigneur de Gênes l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. Quoique fort malade de la fièvre et d'une blessure au bras, qui, négligé dans le tumulte des camps, était dégénérée en ulcère, il partit, arriva devant Gênes, et, par la prise d'un fort important, décida la soumission de la ville. « Ores, marchands, disait-il aux Génois, avec toute la hauteur d'un chevalier, défendez-vous avec vos aulnes, et laissez les piques et lances, desquelles vous n'avez accoutumé. » En 1508, fut signée la fameuse ligue de Cambray contre Venise. Bayart, à la tête de trente hommes d'armes et de cinq cents aventuriers, figura, sous les ordres du sieur de la Palice, à la bataille d'Agnadel, en 1509. Placé à l'arrière-garde, il se jeta dans les marais jusqu'à la ceinture, alla prendre en flanc l'ennemi étonné, le rompit et décida la victoire. Puis devant Padoue, sous les yeux de Maximilien, il signala sa valeur infatigable, dans les assauts, dans les faits d'armes particuliers. Après la levée du siège, Bayart traversait un bois avec sa troupe. Quelques aventuriers découvrent dans une grotte, dite de Masano, des malheureux réfugiés en grand nombre. Ne pouvant pénétrer jusqu'à eux, ils eurent la barbarie de brûler de la paille à l'entrée très-étroite de la grotte, et d'étouffer ces infortunés. Bayart, indigné, fit arrêter les plus coupables et les fit pendre à l'instant à l'entrée même de la grotte. Il ne s'était sauvé qu'un jeune homme de seize ans; le bon chevalier fit rechercher ce qu'avait produit le pillage de la grotte et le lui donna comme seul héritier de ces malheureux. L'an 1511, Bayart, en secourant à propos le duc de Ferrare contre Jules II, fit gagner la bataille de Bastia de Genivola sur les troupes papales. Puis il faillit enlever le pape en personne; le hasara seul sauva Jules II. A quelque temps de là, le duc de

Ferrare, causant avec lui, lui confie à demi-mot qu'un des gens du pape offre de l'empoisonner. Bayart eut quelque peine à comprendre, lui dont l'âme était si noble et si pure ; puis, honteux pour le duc d'une pareille pensée, il lui déclare qu'il avertira plutôt le pape que de laisser commettre une action si lâche. Sous le commandement de Trivulzio, Bayart, vainqueur à la Bastide, eut, de l'aveu même de Trivulzio, l'honneur de la journée à la prise de Bologne. L'année suivante (1512), il est devant Brescia ; au moment où il entre vainqueur sur la brèche, un coup de lance l'atteint à la cuisse et le fer entier reste dans la plaie. Deux archers le reçoivent dans leurs bras et vont frapper à la première porte. C'était celle d'un seigneur qui venait de s'enfuir dans une église voisine, laissant sa femme et ses deux filles à la garde de Dieu. La pauvre dame crut voir les Français furieux se ruer dans sa maison ; elle ouvre, c'est un chevalier pâle et couvert de sang. Elle se hâte de lui donner ses soins, et le conjure en même temps de sauver l'honneur de ses filles. Bayart, d'une voix défaillante, prie un des archers d'aller informer les siens de sa blessure. Quand ils sauront, dit-il, que je suis en cette maison, nul danger qu'ils veuillent m'y troubler. Et tandis que les soldats pillent et saccagent tout dans Brescia, la maison du bon chevalier est l'asile du repos et de l'innocence. Gaston de Foix, son jeune général, lui envoie aussitôt 500 écus. Bayart les partage entre les deux archers, pour les dédommager d'avoir perdu leur part du pillage. Il fait rentrer en sûreté le seigneur dans sa maison. Guéri de sa blessure, il songeait à rejoindre l'armée ; la famille qui l'avait reçu et l'avait entouré des soins les plus touchants se considérait comme prisonnière ; elle lui offrit 25,000 ducats dans l'espoir d'acheter ainsi la liberté. Bayart les refusa d'abord, et se lança à la poursuite des fuyards. Il les prit et en dota les deux filles dont il avait sauvé la vertu. Le bon chevalier retrouva l'armée devant Ravenne. Il opina pour la bataille, prit deux enseignes, et se lança à la poursuite des fuyards. Gaston de Foix, emporté avec lui malgré ses conseils, fut tué, et la victoire de Ravenne resta sans résultats. Les Français, découragés, battirent en retraite. Blessé près de Pavie, entre l'épaule et le cou, en défendant un pont dont la rupture sauvait l'armée, Bayart fut ramené sérieusement malade à Grenoble. Sa vie fut même en danger ; mais son plus grand tourment n'était pas de mourir : c'était de mourir dans son lit comme une femme. Il se rétablit un peu et alla voir son oncle, Laurent des Alleman, qui le pressa en pleurant dans ses bras. Dans ce même hiver, il *changea*, dit le loyal serviteur, *vice à vertu*. Un matin il se réveille tout dispos, et exprime tout haut le désir d'avoir quelque jeune fille. Un de ses gens se hâte d'aller trouver une pauvre femme qu'il connaissait et lui achète l'honneur de sa fille encore vierge, qu'il ramène chez le bon chevalier. Celui-ci reuint assez tard et trouve la jeune fille ; sa beauté le frappe ; mais ses yeux sont pleins de larmes. « Quoi, lui dit-il, vous pleurez ; mais ne savez-vous

« pas pourquoi vous êtes venue ? » La jeune fille tombe à ses genoux. « Messire, lui dit-elle, ma mère m'a dit de faire selon votre volonté ; mais je suis honnête et fille noble, la misère seule l'a réduite à vendre mon honneur. » Bayart la relève : « Ne craignez point, dit-il. » Puis, il fait appeler la mère : « Madame, ne commettez oncques une action si lâche que celle de mère qui vend son enfant. Je vous rends votre fille comme elle est venue. N'avez-vous personne qui veuille l'épouser ? — Il y a bien, répond cette femme, un voisin, mais il demande 600 écus, et je n'ai rien. — N'est-ce que cela, dit Bayart ? qu'elle épouse et n'oublie « oncques ce jour de vertu. » Et il lui fait compter à l'instant les 600 écus. Entièrement remis de ses blessures, le bon chevalier reprit les armes, et la Navarre le vit aussi brave que l'avait vu l'Italie. La ligue de Ferdinand le Catholique, Maximilien et Henri VIII, menaça bientôt la France. Bayart revint défendre l'Artois, attaqué par les Anglais. Le seigneur de Piennes, gouverneur de cette province, l'empêcha seul, par sa timidité, de s'emparer du roi Henri VIII. Surpris avec peu de monde et loin des siens, au moins lui donna-t-il la chance et s'empara-t-il d'une des grosses pièces d'artillerie que le roi d'Angleterre appelait les douze apôtres. Puis vint la seconde bataille de Guinegate, la journée des Eperons, Bayart y fit preuve d'un sang-froid peu commun : entraîné dans la déroute, il s'arrêta sur un pont fort étroit, y combattit longtemps ; enfin cerné de tous côtés, il conseilla à ses compagnons de se rendre. Tandis que les Anglais reçoivent leurs épées, il aperçoit sous un arbre un officier anglais qui se reposait à l'écart des fatigues de la journée. Il marche droit à lui, et lui mettant l'épée sur la gorge : « Rends-toi, homme d'armes, lui dit-il, ou je te tue. » L'officier étonné se rend, en lui demandant son nom : « Je suis le capitaine Bayart, qui maintenant se reconnaît votre prisonnier ; » et il lui remet à son tour son épée. L'Anglais emmène son prisonnier et le traite le mieux du monde. Bayart, quelques jours après, lui dit qu'il serait content de retourner avec les siens. L'officier lui rappelle qu'il est son prisonnier ; mais Bayart réclame sa liberté, car l'Anglais est aussi son prisonnier. Ce singulier débat fut porté devant l'Empereur et Henri VIII. Maximilien reconnut Bayart, qu'il estimait depuis le siège de Padoue. « Le roi, mon frère, dit-il, est bien heureux d'avoir un chevalier tel que vous, et je « donnerois 100,000 florins par an pour avoir une « douzaine de vos pareils. — Je crois, dit Henri VIII, « que si tous les gentilshommes françois étoient « comme vous, le siège que j'ai mis devant Té- « rouane seroit bientôt levé. » Enfin, Bayart fut renvoyé libre avec la promesse de ne pas combattre pendant six mois. En 1515, François I<sup>er</sup> monta sur le trône ; l'un de ses premiers actes fut la nomination de Bayart comme lieutenant général du roi dans le Dauphiné. Pendant les préparatifs de la première expédition sur le Milanais, Bayart fut chargé d'ouvrir le passage en se maintenant sur les confins du marquisat de Saluces. De l'autre côté des Alpes était

un capitaine nommé Prospero Colonna, posté à Carnagnola pour surveiller les passages des Alpes. Il les croyait impraticables, et fut fort étonné quand on lui apprit que le capitaine Bayart les avait franchis avec sa compagnie, et courait la plaine aux environs. Cependant, le voyant si faiblement accompagné, il espérait le surprendre et l'enlever quand il voudrait. Mais il était mal informé; plusieurs compagnies et quelques seigneurs avaient suivi Bayart, et formaient une troupe assez nombreuse. Instruit de la sécurité de son ennemi, Bayart résolut, avec les autres seigneurs, de l'enlever par surprise. Un jour donc ils tombent à l'improviste sur Carnagnola; mais Colonna venait de partir pour Pignerol. Les Français désappointés voulaient s'en retourner; Bayart seul opine pour qu'on le poursuive. Son avis l'emporte, on court sur les traces du capitaine italien, et bientôt Prospero Colonna est surpris à Villa-Franca, dans une auberge où il dînait. La ville fut pillée, et le capitaine emmené prisonnier avec plusieurs seigneurs italiens. A la bataille de Marignan (1517), le plus furieux combat de l'époque, Bayart aux côtés du roi François 1<sup>er</sup> combattait vaillamment, quand son cheval fut tué sous lui. Il en prit un autre; mais presque aussitôt un coup d'épée coupe les rênes, le cheval s'emporte et se lance au milieu des bataillons suisses, exposant son maître à une mort certaine. Enfin il s'arrête dans un plant de vignes; Bayart se laisse aussitôt glisser à terre sans bruit, se débarrasse de ses cuissarts et de son armet, et rampant sur les pieds et les mains, il regagne à travers les Suisses les gens du connétable de Bourbon. Puis empruntant l'armet et le cheval d'un des hommes d'armes, il recommence à combattre et contribue puissamment au gain de la bataille, qui avait duré deux jours. C'est alors que le roi François, le proclamant le plus brave devant toute l'armée, voulut être armé chevalier de sa main. « Bayart, mon ami, lui dit le roi, je veux « aujourd'hui soye fait chevalier par vos mains, « parce que celui qui a combattu à pied et à cheval « entre tous autres, est tenu et réputé le plus digne « chevalier. » Bayart refuse modestement. « Faites, « dit François, selon mon vouloir et commande- « ment. » Bayart tire alors son épée, frappe trois fois du plat le cou du roi à genoux devant lui, en répétant la formule : « Sire, autant vaille que si « c'étoit Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudoin « son frère, vous êtes chevalier : Dieu veuille qu'en « guerre ne preniez la fuite. Certes, ajouta-t-il, vous « êtes le premier prince que oncques fis chevalier. » Puis regardant son épée et la baisant avec une joie ingénue : « Tu es bien heureuse, mon épée, d'avoir « à un si vertueux et si puissant roi donné l'ordre de « chevalerie! ma bonne épée, tu seras moult bien « comme relique gardée et sur toutes autres honorée. » Il fit deux sauts, dit le loyal serviteur, et la remit dans le fourreau. Après quelques nouveaux exploits en Italie, Bayart revint en France défendre la frontière de l'est. Charles-Quint s'était jeté sur la Champagne, et Mézières seule l'empêchait de pénétrer jusqu'à Paris. On propose au roi de brûler cette place qu'on désespère de défendre, et de dévaster la cam-

pagne pour affamer l'ennemi. « Sire, s'écrit Bayart, « il n'y a point de places faibles où il y a des gens « de cœur pour les défendre. » Et le roi le charge de défendre Mézières et de sauver la France. Toutes les forces de Charles-Quint, qui se montent à 100,000 hommes, entourent la ville; Bayart fait jurer aux assiégés de ne jamais se rendre. « Si les vivres nous « manquent, dit-il avec gaieté, nous mangerons d'a- « bord nos chevaux; puis nous salerons et mange- « rons nos varlets. » L'ennemi le somme de se ren- « dre : Je ne sortirai de cette ville, dit-il, que lorsque « j'aurai mis dans les fossés une telle multitude de « corps morts, qu'ils fassent un pont pour moi et « mes gens. » On canonne la place de toutes parts, une partie de la garnison se sauve par la brèche. « Ils ont moult raison, dit Bayart, puisqu'ils méri- « toient si peu d'acquérir los et gloire avec nous. » Cependant ses forces diminuaient et la famine était imminente; le bon chevalier eut recours à la ruse. Une lettre qu'il fait surprendre et dans laquelle il semble s'entendre avec un capitaine qui vient à son secours fait abandonner le siège à la moitié des ennemis. D'autres ruses habilement conduites persuadent aux impériaux que la ville est bien approvisionnée et tiendra longtemps encore; ils lèvent enfin le siège. Tout le royaume proclame Bayart comme un sauveur. Du Rivail prétend que pendant quelque temps, dans chaque paroisse, le prêtre qui célébrait l'office divin disait au peuple : *Priez pour le roi et pour messire Bayart, qui a sauvé la France.* De retour à Paris, il fut l'objet des plus grands honneurs; mais sa modestie était aussi grande que sa valeur; tant d'honneurs l'effrayaient, et il se cacha pour échapper à une députation solennelle que lui envoyait le parlement, au nom de la nation. Le roi le nomma chevalier de l'ordre de St-Michel, et lui donna une compagnie de cent hommes d'armes à commander en son nom, privilège réservé jusqu'alors aux princes du sang. La campagne de 1521 fut la première où Bayart combattit sans autre commandant que le chef de l'armée. Gènes, révoltée de nouveau, se soumit à son arrivée; mais la défaite de la Bicoque, malgré les exploits du bon chevalier, commença les revers des Français, qui, successivement chassés de toutes leurs conquêtes, ne possédèrent bientôt plus rien au delà des Alpes. De retour en France, Bayart se rendit à Grenoble, où ses compatriotes l'accueillirent avec des transports de joie et de reconnaissance; et bientôt, au milieu d'eux, il fit preuve d'un courage non moins grand que sur les champs de bataille. La peste désolait Grenoble, Bayart, sans s'inquiéter de la contagion, parcourait les rues de la ville, soulageant les malheureux malades et leur portant lui-même des secours au péril de sa vie. Et quand la peste fut passée, il délivra encore son pays d'une troupe de brigands qui dévastaient le Dauphiné. Cependant François 1<sup>er</sup> voulait reconquérir ce Milanais, soumis et perdu tant de fois. L'amiral Bonnivet conduisit une nouvelle armée en Italie; Bayart, que la voix publique appelait au commandement de cette armée, fut placé sous les ordres de cet inhabile général.

Il s'empara de Lodi, assiégea Lremone, et la saison seule le força de lever le siège. Mais la gloire du bon chevalier portait ombrage à Bonnivet; peut-être même cherchait-il à l'exposer. Quoi qu'il en soit, il lui donna l'ordre d'aller se poster à Rebecco, mauvais village, près de Milan, où il était impossible de résister à la moindre attaque. Bayart lui fit des représentations; mais l'ordre fut maintenu et le bon chevalier partit mécontent, non sans demander qu'on le soutint promptement. Abandonné à Rebecco, Bayart se défendit bravement; mais la position n'était pas tenable, il fallut reculer. Dans sa retraite il rencontra Bonnivet qui venait enfin à son secours, et il lui lança un défi qui sans doute aurait eu des suites, si les événements l'eussent permis. Mais celui-ci, blessé grièvement dans la retraite, fit appeler Bayart et lui remit le sort de l'armée. « Il est bien tard, » répondit-il; mais mon âme est à Dieu et ma vie au « roi mon maître; l'armée sera sauvée, même aux « dépens de mes jours. » Sa promesse ne fut que trop bien tenue. Le 30 avril 1524, vers dix heures du matin, il faisait passer à l'armée la rivière de la Sésia, entre Romagnano et Gattinara, en vue d'un ennemi bien supérieur en nombre; protégeant la retraite, il chargeait vigoureusement les Espagnols, quand une pierre lancée d'une arkebuse à croc vint le frapper de côté et lui rompit l'épine dorsale. « Jésus, mon Dieu, je suis mort! » s'écria Bayart en tombant. Ses gens veulent l'enlever de la mêlée: « Non, dit-il, c'est fait de moi, sauvez-vous et sau- « vez l'armée; quant à moi, qui vais mourir, je ne « veux pas même à cet instant tourner le dos aux « ennemis pour la première fois. » Ses derniers moments sont d'une naïveté touchante. Voyant approcher les Espagnols, il ordonne la charge et se fait placer le dos contre un arbre, « de manière, dit-il, « que mon visage regarde l'ennemi. » La garde de son épée lui tient lieu de la croix de salut, et il la baise dévotement. A défaut de prêtre, il se confesse à son écuyer, Jacques Joffrey, qui, malgré ses instances, ne voulut jamais le quitter. Il charge d'Alègre de porter au roi ses adieux et ses regrets de mourir sans avoir mieux fait; puis il les supplie de se retirer pour ne pas tomber entre les mains des ennemis. Maîtres du champ de bataille, les Espagnols s'approchent avec douleur et respect du chevalier mourant. Le connétable de Bourbon, qui venait de combattre contre la France, s'approche de lui: « Ah! messire Bayart, après tant de bons et « loyaux services, dans quel piteux état je vous vois. « — Ce ne pas moi, répond Bayart, qu'il faut plain- « dre; mais bien plus vous qui combattez contre « votre roi et votre pays. » Il expira en prononçant ces nobles paroles. Pescaire, vainqueur, vint pleurer sur le guerrier français. Son corps, resté entre les mains des ennemis, fut embaumé et transporté en grande pompe à Grenoble, à travers les États du duc de Savoie, et reçut de ce prince les honneurs funèbres réservés aux princes du sang. La France consternée pleura tout entière son brave et vertueux chevalier. C'était pour elle une perte plus funeste qu'une défaite. « Ah! chevalier Bayart, s'écriait à

« Pavie François I<sup>er</sup> prisonnier, que vous me faites « grande faute, je ne serois pas ici! » Bayart était mort pauvre, et ne laissait qu'une fille naturelle, qu'il avait eue d'une noble demoiselle de Milan, et qui fut mariée au sire de Bocsozel. Madamie d'Atlienas, née de Bocsozel et femme d'un sénateur de Chambéry, est le dernier rejeton direct du noble chevalier. Mais la branche des Terrail de Bernin, descendants d'un Couvat de Bayart, s'est perpétuée jusqu'à nos jours; et deux Terrail du Couvat occupent aujourd'hui des grades dans l'armée française. Toutefois l'impartialité nous oblige à dire qu'en Dauphiné même cette descendance est contestée, et que M. de Terrebase ne l'admet point dans son excellente *Vie de Bayart*. L'éloge de ce grand homme est tout entier dans l'histoire de sa vie. Il suffit de dire que dans cette vie si bien remplie, on ne trouve pas un seul acte digne de blâme; ce fut véritablement le chevalier sans peur et sans reproche. M. de Terrebase, député de l'Isère, a publié: *Bayart à Lion, 1490-91. Comme le bon chevalier s'appareilla et s'accoutra au crédit de son oncle l'abbé d'Ainay*. (L'oncle est ottroyé par nature trésorier à nepveu), par L. A. J. T., à *Lion sur le Rosne*, Barret, 1829, in-8°. Ce morceau, inséré dans le t. 41 des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, n'est qu'un extrait (avec quelques augmentations et quelques notes) de *l'Histoire de Pierre Terrail, seigneur de Bayart, dit le bon chevalier sans peur et sans reproche; suivie de recherches généalogiques, pièces et lettres inédites*, Paris, 1828, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée, Lyon, 1832, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage de M. Terrebase, qui est remonté aux sources, et qui a su conserver à ses récits la couleur locale, est bien supérieur à la *Vie de Bayart* par Guyard de Berville. M. Terrebase a publié la même histoire à l'usage de la jeunesse, Lyon, 1831, in-12. Les principaux traits du caractère et de la vie de Bayart sont heureusement placés dans la tragédie de *Gaston et Bayart*, de du Belloy. Bayart avait désigné pour lieu de sa sépulture le tombeau de sa famille, à Grignon; mais on jugea plus digne de lui d'être inhumé à Grenoble, dans une église des Minimes, bâtie par son oncle Laurent des Alleman. On ne mit sur son tombeau qu'un buste avec une inscription latine. Henri IV, passant à Grenoble, jugea ce tombeau trop simple pour un si grand homme, et ordonna qu'on en élevât un plus grandiose; mais ce projet ne fut jamais exécuté. Ce monument fut saccagé et profané en 1793, ainsi que l'église des Minimes, qui fut changée en grenier et en étable. La restauration répara ce sacrilège. La statue de Bayart, par M. Raggi, a été érigée, en 1823, à Grenoble, par les soins de M. Planelli de la Valette, maire, et de M. le baron d'Haussez, préfet du département de l'Isère, où son administration a laissé les souvenirs les plus honorables. La même année, on alla chercher les ossements de Bayart dans les caveaux de l'ancien couvent des Minimes, et on les porta dans l'église de St-André à Grenoble. La vie de cet illustre chevalier avait été écrite d'abord par son secré-

taire, sous le nom du *loyal serviteur*, et imprimée à Paris (1) in-4°; réimprimée avec des notes de Théodore Godefroi, Paris, 1616 et 1619, in-4°; id., avec un supplément, par le président Claude Expilly, et de nouvelles notes, par Louis Vidol ou plutôt par le président de Boissieu, Grenoble, 1651, in-4°. Lazare Bocquillot, prieur de Lonval, la remit ensuite en langage moderne, Paris, 1702, in-12; elle est assez bien écrite et intéressante. Celles données par Symphorien Champier (2), Paris, 1525, in-4°, et par Aimar, Lyon, 1699, in-12, ne sont que des romans. Enfin Guyard de Berville a donné celle qui passait pour la meilleure et la plus intéressante, Paris, 1760, 1766, 1772, in-12, avant que M. de Terrebonne eût prouvé combien elle était fautive et insuffisante (3). On trouve encore une notice très-étendue sur Bayart dans le t. 9 des *Vies des hommes illustres de la France*, par d'Auigny. Étienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, a consacré au chevalier Bayart les chap. 18, 19, 20, 21 et 22 de son 6<sup>e</sup> livre.

D—R—R.

BAYE (FRANÇOIS-BERTHELOT, marquis DE), lieutenant général des armées du roi, commandant à Lunéville, mort le 5 septembre 1776, a publié la *Campagne du maréchal de Créqui en 1677*, Lunéville, 1761, in-8°.

A. B—r.

BAYEN (PIERRE), pharmacien, né à Châlons-sur-Marne, en 1725, manifesta de bonne heure le goût des sciences et des arts. Pendant qu'il faisait ses études, il employait tous ses jours de vacances à visiter les ateliers des fabricans ou à suivre les travaux des agriculteurs. Il pensait, avec raison, qu'on pouvait simplifier les procédés que suivent les artisans et les instruments qu'ils emploient; et, en effet, plusieurs arts lui doivent d'utiles réformes. Il vint à Paris en 1749, et fut successivement l'élève de Charas et de Rouelle. Il travailla quelque temps dans le laboratoire de Chamousset, où il développa tant de dispositions pour la chimie, que le gouvernement le chargea, avec Vencl, d'analyser toutes les eaux minérales de la France. Ce travail important fut interrompu par l'ordre qu'il reçut, en 1755, de suivre, comme pharmacien en chef, l'expédition de l'île de Minorque, où il rendit de grands services. La troupe n'y trouvant ni fontaines ni rivières, buvait de l'eau saumâtre qui lui donnait des maladies: Bayen découvrit une source cachée d'eau douce, assez abondante pour abreuver toute l'armée. Le siège allait être interrompu, parce que les officiers d'artillerie manquaient de salpêtre pour préparer les mèches des bombes:

Bayen apprend leur embarras, demande de la poudre à canon, et en retire dans un jour assez de salpêtre pour que l'on puisse continuer le service des batteries. Après la campagne de Minorque, Bayen passa avec le même titre à l'armée d'Allemagne, pendant la guerre de sept ans. A la paix, il reprit son travail sur les eaux minérales, et publia bientôt l'*Analyse des eaux de Bagnères de Luchon*, Paris, 1765, in-8°. Les recherches chimiques qu'il fit à l'occasion de cette analyse lui découvrirent la propriété fulminante du mercure dans certaines combinaisons. Il étudia soigneusement les oxydes de ce métal, et fut le premier chimiste qui s'assura que les métaux, au lieu de perdre un de leurs principes dans la combustion, acquéraient au contraire un de ceux de l'air, qui s'y fixe et augmente leur poids. Cette théorie avait déjà été démontrée par Jean Rey, médecin périgourdin, dont le livre, publié en 1620, était oublié: Bayen, dans une lettre à l'abbé Rozier, rendit justice à cet ancien chimiste. (*Voy. REV.*) Le *Moyen d'analyser les serpentes, porphyres, ophites, granits, jaspes, schistes, jades et feldspaths*, publié en 1778, in-8°, fit faire un pas sensible à la minéralogie: l'auteur fait connaître la présence de la magnésie dans les schistes, et la possibilité de la faire servir en France à des fabriques de sel d'Epsom ou de Sedlitz, que l'on tire de l'étranger. Un mémoire de Henkel et Marggraf donna de grandes inquiétudes sur l'usage de l'étain, qu'ils regardaient comme un alliage de ce métal et d'arsenic: Bayen répéta leurs expériences, en fit de nouvelles, et prouva que les craintes qu'on avait conçues n'étaient pas fondées. Son ouvrage, qu'il fit en commun avec Charlard, est intitulé: *Recherches chimiques sur l'étain, faites et publiées par ordre du gouvernement*, Paris, 1781, in-8°. Leonhardi le traduisit en allemand, en 1784, Leipsick, in-8°. Pierre Bayen fut reçu à l'Institut à l'époque de sa formation, et mourut à Paris, en 1798, à l'âge de 73 ans. Ce savant était un modèle de simplicité, de patience et de modestie; il était très-studieux, excellent observateur, et d'une rare philanthropie. Parmentier et Malaret ont publié ses *Opuscules chimiques*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°, qui contiennent: 1<sup>o</sup> *Examen chimique d'une mine de fer spathique*; 2<sup>o</sup> *Examen chimique du marbre de Campan*; 3<sup>o</sup> *Examen de deux espèces de charbon de tourbe, avec des expériences sur l'emploi de ce charbon dans le travail du fer*; 4<sup>o</sup> *Examen chimique de l'ophite des Pyrénées*. Les deux premiers de ces mémoires ont été insérés dans le recueil de l'académie des sciences (années 1780 et 1785), et les autres dans le *Journal des Mines* (années 1797 et 1798). Beaucoup de notes utiles ont été perdues, parce que Bayen avait brûlé tous ses papiers sous le gouvernement révolutionnaire.

C. G.

BAYER (JEAN), né à Augsburg, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, exerça le ministère évangélique en différens endroits avec un zèle ardent qui lui attira de fâcheuses affaires, et se distingua dans l'astronomie, ce qui lui valut d'être anobli, en 1669, par l'empereur Léopold. On lui doit un excellent ou-

(1) Sous ce titre: *la très-joueuse et plaisante Histoire composée par le loyal serviteur, des faits et gestes du bon chevalier sans peur et sans reproche, le chevalier Bayard*, etc., Paris, Caliot du Pré, 1527, in-4<sup>o</sup>, goth., très-rare.

(2) Sous ce titre: *la Vie et les Gestes du preux chevalier Bayard, contenant plusieurs victoires par lui faites*, etc., par Symphorien Champier, Paris, 1525, in-4<sup>o</sup>; ibid., 1526, in-8<sup>o</sup>; Lyon, 1558, in-4<sup>o</sup> fig., édition la plus rare et la plus recherchée. Cet ouvrage a été traduit en latin, Bâle, 1560, in-8<sup>o</sup>.

(3) La *Vie de Bayard* par Guyard de Berville a été rééditée en 1822 par Alphonse de Beauchamp un des collaborateurs de la *Bibliographie universelle*.

vrage intitulé : *Uranometria*, publié en 1605, dont il donna en 1627 une seconde édition, considérablement augmentée, sous ce titre : *Cælum stellatum christianum*, réimprimée à Ulm en 1725, in-fol. C'est une description des constellations, accompagnée de cartes célestes; l'auteur y marque les étoiles de chaque constellation par des lettres grecques. Chaque étoile a son caractère distinctif, par lequel on peut la désigner, sans avoir besoin de se charger la mémoire d'une multitude de noms. Il a cependant dessiné sur ces cartes les figures des anciennes constellations, et leur a laissé les noms tirés des fables grecques, auxquels l'imagination était trop accoutumée pour y renoncer. T—D.

BAYER (THÉOPHILE SIGEFROI), petit-fils du précédent, né en 1694, à Königsberg, où il fit ses études littéraires, philosophiques et théologiques. Son goût pour les langues orientales, dont les rabbins lui donnèrent les premières leçons, et qui fut cultivé par Abraham Wolf, le porta à apprendre même le chinois. L'état de sa santé, sérieusement altérée par la contention et l'assiduité qu'il donnait à ce genre d'étude, et l'envie d'étendre ses connaissances littéraires, l'engagèrent à voyager dans diverses contrées de l'Allemagne. Il s'y lia avec les savants, fut bien accueilli dans les plus célèbres universités, et revint en 1747 dans sa patrie, pour y être bibliothécaire. Appelé, en 1726, à Pétersbourg, il y occupa une chaire d'antiquités grecques et romaines. Il se disposait à retourner en Allemagne, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, le 24 février 1738. Ceux de ses nombreux ouvrages par lesquels il est principalement connu sont : 1° *Musæum Sincicum, Petropoli, 1750, 2 vol. in-8°*. Il contient une grammaire chinoise, une autre grammaire de la langue chincheo, un traité de chronologie chinoise, un traité des poids et mesures, des fragments de quelques livres en chinois et en latin, plus de 60 planches, etc. : c'est dommage que, par la mauvaise exécution de ces planches, il offre souvent des textes chinois entièrement illisibles. Ses recherches ont d'ailleurs jeté un grand jour sur l'histoire du Nord et sur les migrations des peuples du moyen âge. 2° *Historia Osrhoenu et Edessena nummis illustrata, Petropoli, 1754, in-4°*, fig., ouvrage estimé et regardé comme classique en son genre. 3° Traduction du livre du *Tchoun-tsieou*, ou *Chronique du royaume de Lu*, par Confucius. C'est de tous ses écrits celui qui lui fait le plus d'honneur. 4° *Historia congregationis cardinalium de propaganda fide, 1721, in-4°*, satire si violente contre l'Église romaine, que les protestants eux-mêmes en furent indignés, 5° *De Nummis romanis in agro Prussico repertis Commentarius, Lipsiæ, 1722, in-4°*, fig. 6° *De Nummo Rhodio in agro Sambiensis reperto Dissertatio, Regiomonti, 1725, fig.* 7° *Historia regni Græcorum Bactriani, etc.; accedit Theod. Wallerii Doctrina temporum Indica, Petropoli, 1738, in-4°*, fig. Les autres écrits de Bayer se trouvent dans les *Acta eruditorum*, dans les mémoires de l'académie de Pétersbourg; quelques-uns sont restés manuscrits. Ils roulent presque

tous sur divers points intéressants d'histoire, de chronologie, de philologie ancienne et orientale. Parmi les dissertations qu'il a insérées dans les douze premiers volumes des *Acta Petropolitana*, on doit surtout distinguer les suivants : *Elementa litteraturæ Brahmanicæ, Tangutanæ, Mungalicæ*, de 25 p., avec 10 pl. dans le t. 3; *Elementa Brahmanica, Tangutana Mungalica*, avec 9 pl. dans le t. 4; une autre de *Litteratura Mangiurica*; une autre de *Lexico Sincico Cû-guëy* et celles de *Horis Sincicis*; de *Cyclo horario commentationes, accedit ejusdem Parergon Sincicum de calendario Sincico*, etc., Pétersbourg, 1735, in-4° de 32 p., avec 8 pl. Le catalogue le plus complet des ouvrages de Théophile Bayer est celui qu'a rédigé Sharpe, dans l'*Appendix au Syntagma dissertationum* de Thomas Hyde, t. 2. T—D. et C. M. P.

BAYER (FRANÇOIS PEREZ), antiquaire, né à Valence en Espagne, en 1714, y fit ses études et y obtint la chaire d'hébreu. Appelé ensuite à l'université de Salamanque, il y composa des *Institutions de la langue hébraïque*, et un *Vocabulaire des mots espagnols dérivés de l'hébreu*, ouvrages qui n'ont pas été imprimés. Le premier livre que Bayer publia fut une dissertation *sur les rois de l'île de Tarse*, Barcelonc, 1755. L'auteur venait d'être alors nommé chanoine de la cathédrale de Barcelone. Par ordre de Ferdinand VI, il se rendit à Tolède pour examiner les manuscrits conservés dans la bibliothèque de la cathédrale. Bayer présenta quelque temps après au roi les résultats de ses recherches, en un volume in-fol., manuscrit. En 1754, il alla à Rome, pour observer les monuments anciens qui pouvaient avoir rapport à l'histoire de sa patrie. Il composa dans cette ville deux volumes in-fol., encore inédits, et fit imprimer une dissertation intitulée : *Damasus et Laurentius Hispanis adserti et vindicati*, Rome, 1756, in-4°. Ce voyage lui procura l'avantage de se lier avec les hommes les plus savants de l'Italie. A son retour, Bayer fut nommé chanoine trésorier de la cathédrale de Tolède. En 1760, le roi le chargea de faire le catalogue des manuscrits de l'Escurial. Bayer employa trois ans à ce grand travail, et fit un catalogue de 4 volumes in-fol. Son activité ne se ralentit point après cette entreprise pénible; et il composa plusieurs petits ouvrages qui sont tous restés manuscrits. Le roi Charles III le nomma ensuite précepteur des infants, charge que Bayer remplit à la satisfaction générale. L'infant don Gabriel prouva combien il avait profité des leçons de son maître, en publiant, en 1772, une traduction de Salluste; elle passe pour la meilleure qui ait été faite en langue espagnole. Cet ouvrage, imprimé avec beaucoup de luxe, est un des monuments typographiques de l'Espagne; sans doute Bayer y eut beaucoup de part. Il l'accompagna d'une dissertation sur l'alphabet et la langue des Phéniciens et de leurs colonies. L'antiquité des peuples orientaux était en général sa principale étude. La dissertation qu'il publia sous ce titre : *de Nummis Hebræo-Samaritanis*, Valence, 1781, petit in-fol., fig., donna aux savants une

haute idée de son érudition. Cependant cet écrit éprouva dans la suite quelques contradictions; mais Bayer, quoique parvenu à un âge très-avancé, la défendit dans les *Nummorum Hebræo-Samaritanorum Vindiciæ*, ibid., 1790 et 1793, 2 vol. petit in-fol. L'année qui suivit l'impression de son premier traité, le désir d'augmenter encore ses connaissances lui fit entreprendre un voyage en Andalousie et en Portugal, d'où il rapporta un volume de notes, également manuscrit. Nommé ensuite conservateur de la bibliothèque royale de Madrid, il enrichit de notes une nouvelle édition de la *Bibliotheca hispana* d'Antonio. (*Voy. ANTONIO.*) Pour récompenser ses travaux utiles, le roi lui accorda le titre de conseiller de la chambre. Bayer mourut le 26 janvier 1794. D—G.

BAYER DE BOPPART (THIERRY), évêque de Metz, d'une ancienne et illustre famille, occupait le siège épiscopal de Worms, lorsqu'il fut pourvu de celui de Metz, en 1365. Tous les chroniqueurs de l'époque en parlent d'une manière fort avantageuse. D'après leur témoignage, il joignait à la majesté de la taille et du maintien la connaissance des langues latine, tudesque et romane, une grande expérience dans les affaires et beaucoup d'habileté pour le commandement. Dès son arrivée à Metz, il tâcha de gagner l'affection du peuple en terminant à l'amiable les discussions qui s'étaient élevées entre les bourgeois et son prédécesseur; il fit un traité d'alliance avec les ducs de Lorraine et de Bar, afin d'assurer la tranquillité de ses États, et accompagna avec ses troupes l'empereur Charles IV, lorsque ce monarque marcha contre le duc de Milan. Bayer lui fut très-utile comme chef sur le champ de bataille et comme ambassadeur à la cour de Rome. De retour à Metz, il conclut un nouveau traité pour six ans avec les ducs de Lorraine et de Bar contre les aventuriers qui battaient le pays; traité qui n'empêcha point Pierre de Bar de faire encore, en 1372, une irruption dans le Val de Metz. On s'arrangea cependant: Bayer obtint la paix de ce côté, mais il eut à lutter contre la bourgeoisie messine, qu'il excommunia le 20 juin 1375. Après deux années d'interdit, les magistrats rentrèrent en grâce moyennant 5,000 francs en or, et Bayer fut excommunié à son tour, en 1381, pour s'être refusé à payer certaine redevance au chapitre de la cathédrale. Ce prélat résidait alors à Vic; le séjour de Metz lui déplaisait à cause de ses démêlés avec la bourgeoisie; les courses des grands Bretons auxquels il paya 16,000 francs en or l'ayant presque ruiné, il vendit à la ville son droit de battre monnaie, reentra dans Metz en 1376, se brouilla de nouveau avec le clergé, qu'il avait voulu réformer, guerroya de nouveau contre les ducs de Lorraine et de Bar, et engagea, pour subvenir aux frais de ces hostilités, une grande partie de ses domaines. Il mourut le 10 janvier 1384, fatigué des discordes et des guerres qui n'avaient cessé d'occuper son administration. On lui dut plusieurs constructions importantes, plusieurs établissements, et des mesures d'ordre public qui prouvent qu'en un temps plus

tranquille ce prélat eût été digne de sa mission évangélique. B—N.

BAYER DE BOPPART (CONRAD), évêque de Metz, *homme grand, ménager, aimable à ses amis, rigoureux à ses ennemis*, était de la même famille que le précédent. Lorsque Thierry fut appelé au siège épiscopal de Metz, une partie de sa famille vint se fixer en Lorraine et acheta le château Bréhain, dont le père de Conrad était seigneur. Né dans ce nouveau domaine, Conrad fit ses études à Metz, y reçut les ordres, fut pourvu d'un canonicat, exerça ensuite les fonctions de primicier de la cathédrale, et parut avec tant d'éclat au concile de Constance, que le pape Jean XXIII le plaça sur le siège épiscopal de Metz, vacant par la nomination de Raoul de Coucy, en 1415, à l'évêché de Noyon. Détruire les brigands qui infestaient le pays, les poursuivre jusque dans leurs repaires, contracter des alliances avantageuses avec les princes voisins, procéder à un accommodement entre le duc de Lorraine et les Messins, tels furent les premiers soins de ce prélat. Mais pendant qu'il se donnait tant de peine pour pacifier sa province, il était lui-même menacé d'une guerre qui devait lui coûter la liberté. A son retour de Rome, où il était allé solliciter l'archevêché de Trèves, pour son neveu Jacques de Sterck, il prend chaudement les intérêts de René d'Anjou contre Antoine de Vaudémont, compétiteur de ce prince au duché de Lorraine, lève des troupes, combat à leur tête à l'affaire de Bulgnéville, est fait prisonnier avec René, et n'obtient sa liberté qu'en payant 10,000 saluts d'or. Allié généreux, il s'occupe aussitôt de la délivrance du duc de Lorraine; sacrifices, démarches, rien ne lui coûte; René revoit ses États, mais ruinés, dévastés par les guerres, par les vices de l'administration. L'évêque de Metz lui fut encore d'un puissant secours et pour les réformes qu'il dut exécuter, et dans les diverses expéditions militaires que nécessitait l'insurrection de plusieurs grands vassaux. En 1438, quand René d'Anjou porta ses armes en Italie, Conrad Bayer fut chargé, conjointement avec Erard du Châtelet, de gouverner les deux duchés. Il le fit avec autant de sagesse que le comportaient les circonstances difficiles où l'on se trouvait alors, ce qui n'empêcha cependant pas la Lorraine et le pays Messin d'essuyer les ravages du comte de Vaudémont, des Écorcheurs, du Damoiseau de Commercy, etc., ennemis implacables auxquels Conrad Bayer ne pouvait opposer assez de forces. Les emprunts qu'il s'était vu forcé de faire pour subvenir aux besoins de la Lorraine déterminèrent une forte crise financière: Bayer ne vit d'autre moyen d'en sortir que d'imposer quelques tailles sur les États de René. Il n'en fallut pas davantage pour le perdre. Vautrin Hazard, curé de Condé-sur-Moselle, se rend à Naples et indispose tellement René d'Anjou contre l'évêque de Metz, qu'il reçoit l'ordre de l'arrêter; à cet effet, Vautrin Hazard attire l'évêque à Amance, et, vers minuit, fait enfoncer les portes de la maison où il repose. On se jette sur lui, on le frappe jusqu'à effusion de sang, on le place *en che-*

*mise sur une haquenée*, on le conduisit à Condé-sur-Moselle, dans la plus malhonnête chambre, là où il y avait plus de fumier que de feu, et on l'y retient prisonnier deux mois et demi. Bayer n'en sortit qu'aux plus rigoureuses conditions; mais les Messins indignés lui firent une réception triomphale, l'aiderent à acquitter ses dettes et se ligèrent avec lui, en 1439 et 1440, pour tirer vengeance du duc de Lorraine. Il n'eut pas autant à se louer de son clergé, car les ecclésiastiques du diocèse, se rappelant ce qu'avait fait Bayer pour réformer leurs mœurs, lui refusèrent le *courtois et charitable subsidé* décrété par le concile de Bâle. Dans les dernières années de sa vie, ce prélat s'occupa exclusivement de son diocèse, qu'il avait beaucoup négligé: il tourna ses vues vers les arts, embellit, fortifia ses domaines, et appela auprès de lui plusieurs artistes, au nombre desquels nous citerons Jean de Commercy, célèbre architecte. Conrad Bayer mourut à Metz, le 20 avril 1439, et fut inhumé dans la chapelle des évêques, où l'on voyait encore son tombeau avant la révolution. C'était un homme d'une capacité peu commune et d'un beau caractère. B—N.

BAYEUX (GEORGE), né à Caen, vers 1752, fut avocat dans cette ville, et ensuite à Rouen, où il se distingua dans plusieurs causes d'éclat. Les travaux de la plaidoirie ne l'empêchaient pas de cultiver les lettres. Son plus important ouvrage est une traduction en prose des *Fastes* d'Ovide, 1783-88, 4 vol. in-8°. Elle est écrite avec assez d'élégance et de noblesse; mais elle est surtout estimée pour le discours préliminaire et les notes qui l'accompagnent; l'érudition et la saine critique s'y joignent pour éclaircir les traditions obscures sur lesquelles se fondaient les usages civils et religieux des Romains. On n'en a pas donné de seconde édition, quoi qu'en dise le *Dictionnaire universel historique, critique et bibliographique*. On doit encore à Bayeux: 1° *Réflexions sur le règne de Trajan*, 1787, in-4°, où l'auteur fait des rapprochements flatteurs entre les principaux personnages de Rome, à cette époque, et plusieurs de ses contemporains. 2° *Essais académiques* (sans nom de lieu ni d'imprimeur), 1783, in-8°, où se trouvent l'éloge d'Aristote, et des extraits d'un grand ouvrage intitulé *l'Antiquité pittoresque*. L'auteur a laissé cet ouvrage manuscrit. Quelques extraits en ont été imprimés à la suite des *Recherches historiques sur le luxe chez les Athéniens*, trad. de l'allemand de Chr. Meiners. 3° Le prospectus d'une nouvelle traduction de Pausanias, à laquelle devaient concourir des savants et des artistes du premier ordre: cette traduction était à peu près terminée. 4° Quelques pièces de vers couronnées par les académies de Rouen et de Caen. 5° *Procès-verbaux de l'assemblée provinciale de la basse Normandie*, Caen, 1787, in-4°. Il a laissé en manuscrit des dissertations sur des objets d'antiquité, des traductions de Claudien, d'Apulée, etc., et une traduction presque entière de Martial, accompagnée de notes. En 1787, Necker appela Bayeux auprès de lui, et le fit premier commis des finances. En 1789, il commença un journal intitulé: *Histoire de la révolution présente, ou Mé-*

*moires périodiques, impartiaux et fidèles, pour servir à l'histoire de France, pendant les années 1789 et suivantes*. Nommé commissaire du roi, et ensuite procureur général syndic du département du Calvados, il fut mis en prison, et massacré par le peuple de Caen, le 6 septembre 1792, comme complice des ministres Montmorin et de Lessart, alors accusés de conspiration et emprisonnés à Orléans (1). A—G—R.

BAYE. Voyez BAÏF.

BAYLE (FRANÇOIS), savant médecin, né à St-Bertrand-de-Comminges, en 1622, professeur en l'université de Toulouse, où il mourut le 24 septembre 1709, âgé de 87 ans, a joui, dans sa patrie, d'une assez grande réputation, qu'il ne doit guère conserver aujourd'hui que comme érudit. Il s'attacha d'ailleurs beaucoup trop aux sciences accessoires à la médecine, pour porter dans celle-ci, et même dans les premières, cette lumière qui ne résulte guère que d'une étude exclusive et spéciale: d'ailleurs, vivant dans le siècle de Boerhaave, de Bellini, où l'on faisait de fausses applications de la physique et des mathématiques à l'art de guérir, il suivit cette méthode vicieuse. Cependant on trouve quelques observations assez précieuses dans ses nombreux écrits, et particulièrement dans son traité de *l'Apoplexie*. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *Systema generale philosophiæ*, 1669, in-8°. 2° *Dissertationes medicæ tres: de Causis fluxus menstrui mulierum; de Sympthia variarum corporis partium cum utero; de Usulactis ad tididos reficiendos, et de venæ Sectione in pleuritide*, Toulouse, 1670, in-4°; 1681, 2 vol. in-12; Bruges, 1678, in-8°. 3° *Tractatus de apoplexia*, Toulouse, 1676, in-12; la Haye, 1678, in-12. 4° *Problemata physico-medica*, Toulouse, 1677, 1681, in-12. 5° *Dissertationes physicæ, ubi principia proprietatum in œconomia corporis animalis, in plantis et animalibus demonstrantur*, Toulouse, 1677, in-12; la Haye, 1678, in-12. 6° *Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans*, Toulouse, 1678, in-12; Paris, 1679, in-12. 7° *Dissertatio de experientia et ratione conjungenda in physica, medicina et chirurgia*, la Haye, 1678, in-12; traduction d'un écrit que Bayle publia en français, Paris, 1675, in-12. 8° *Relation de l'état de quelques personnes prétendues possédées, faite d'autorité du parlement de Toulouse*, Toulouse, 1682, in-12. 9° *Dissertationes sur quelques questions de physique et médecine*, Toulouse, 1688, in-12. 10° *Institutiones physicæ*, Toulouse, 1700, in-4°; Paris, 1701, in-4°. 11° *Opera omnia*, Toulouse, 1701, 4 vol. in-4°. C'est un recueil de tous les opuscules publiés par ce savant de 1669 à 1700. C. et A—N.

BAYLE (PIERRE), naquit au Carlat, dans l'ancien comté de Foix, le 18 novembre 1647. Son père, ministre de la religion réformée, fut son premier instituteur: de bonne heure il donna des preuves d'une mémoire surprenante et d'une singulière vivacité d'esprit. A dix-neuf ans, il fut envoyé au collège de Puy-Laurens, pour y achever ses humanités.

(1) On trouve des détails sur Bayeux dans le volume des *Fables nouvelles* de Lebailly, Paris, 1814, in-12. D—R—R.

Peu s'en fallut que sa passion pour l'étude ne lui coûtât la vie ; sa santé en fut affaiblie pour le reste de ses jours. Tous les livres lui étaient bons ; son goût pour la dialectique lui faisait trouver des charmes aux ouvrages de controverse ; mais le Plutarque d'Amnot et Montaigne étaient ses auteurs favoris : le dernier flattait déjà sans doute son penchant au scepticisme ; tous deux communiquèrent peut-être à son style cette allure vive et franche, cette liberté d'expressions et jusqu'à cette teinte un peu gauloise qui se fait sentir dans ses écrits. Étant allé à Toulouse pour y faire sa philosophie, il suivit le cours des jésuites. Les argumentations de son professeur et plus encore les disputes amicales qu'il avait souvent avec un prêtre catholique, logé près de lui, fortifièrent tellement les doutes que déjà quelques lectures lui avaient inspirées contre l'orthodoxie du protestantisme, qu'il se décida à changer de religion. Son abjuration fut un triomphe pour les catholiques, mais un coup de foudre pour sa secte et pour sa famille, qui employèrent toutes les séductions du cœur et de l'esprit pour le ramener à leur communion. Il y rentra secrètement, après dix-sept mois de catholicité ; et, pour se soustraire à la peine du bannissement perpétuel, portée alors contre les relaps, il se rendit à Genève, et de là à Copet, où le comte de Dhona lui confia l'éducation de ses fils. Ce séjour et cet emploi lui étant devenus à charge, il rentra en France et alla s'établir à Rouen, où il fut encore obligé de faire le métier de précepteur. Il s'en ennuya de nouveau, et vint à Paris, où du moins la société des hommes instruits le dédommageait des fatigues et des dégoûts de cette condition, qu'une troisième fois il avait été forcé d'accepter. La chaire de philosophie de Sedan étant venue à vaquer en 1673, on le pressa de se présenter pour l'obtenir : il fallut la disputer à trois autres postulants ; les quatre compétiteurs convinrent de s'enfermer, et de composer leurs thèses de concours sans préparation, sans livres, entre deux soleils. Bayle sortit vainqueur de cette lutte, et professa avec distinction jusqu'à la suppression de l'académie de Sedan, prononcée par le roi en 1681. Il fut alors appelé à Rotterdam, pour y remplir la même chaire. Son premier soin fut de s'employer pour procurer celle de théologie au ministre Jurieu, qui venait, comme lui, de perdre la sienne. On verra bientôt comment il fut payé de ce bon office. A l'occasion d'une comète qui avait paru en 1680, et répandu un effroi presque universel, il publia ses *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne*, etc., Rotterdam, 1682 et 1721, 4 vol. in-12, ouvrage rempli de savoir et de digressions, où étaient agitées mille questions de métaphysique, de morale, de théologie, d'histoire et de politique. A cette première production succéda la *Critique générale de l'histoire du calvinisme de Maimbourg*. Ce livre fut également goûté des catholiques et des protestants ; l'auteur critiqué en parla lui-même avec estime, et c'est en l'admirant qu'on faisait brûler son ouvrage à Paris, par la main du bourreau. Jurieu ayant fait paraître à son tour une *Réfutation du P. Maimbourg*, elle n'eut aucun succès. Il n'en fallut pas davantage pour al-

lumer la fureur jalouse de cet homme dévoré d'envie et d'orgueil. On a prétendu, mais sans fondement, que la haine de Jurieu contre Bayle venait de ce que sa femme avait pour lui un sentiment tout contraire. Cependant, Bayle entreprit un ouvrage périodique, sous le titre de *Nouvelles de la république des lettres*. Ce journal, qu'il prenait autant de plaisir à faire que les autres en avaient à le lire, lui attira un singulier démêlé avec la fameuse Christine, reine de Suède. En insérant dans ses *Nouvelles* une lettre écrite de Ronie, où elle condamnait les persécutions exercées en France contre les protestants, il avait fait observer que c'était un *reste de protestantisme*. Deux lettres, pleines de hauteur et de dureté lui furent écrites à ce sujet, par un prétendu serviteur de la reine : dans l'une, on lisait ce passage, qui pouvait faire songer à la funeste aventure de Monaldeschi : « Vous pourriez vous vanter d'être le seul au monde « qui l'eût offensée impunément, si vous n'aviez pris « le parti de la justification. » Bayle l'avait pris en effet ; ses excuses satisfirent tellement Christine, qu'elle voulut, dès ce moment, entrer en correspondance avec lui pour tous les objets de littérature et de science. Son repos fut troublé bien plus cruellement par la mort de son père et de ses deux frères ; ces pertes fort rapprochées, jointes à la violence toujours croissante des mesures déployées en France contre les religionnaires, lui inspirèrent le *Commentaire philosophique sur ces paroles de l'Évangile : Contraints-les d'entrer*. Cet ouvrage, qu'il ne voulut pas avouer, n'est digne de lui, ni pour le style qui est dur et embarrassé, ni pour le ton, qui est chagrin et amer. Dans tous ses autres écrits, il s'exprima sur le compte de la France et du catholicisme avec une modération que les hommes fougueux de son parti ne manquèrent pas de lui reprocher, et dont ses ennemis lui firent un crime. Jurieu, qui avait peut-être reconnu Bayle pour l'auteur du *Commentaire philosophique*, à la chaleur avec laquelle il y défendait son dogme favori, qui était la tolérance, attaqua l'ouvrage avec fureur. Sa haine n'attendait qu'un prétexte pour éclater ouvertement contre Bayle lui-même ; il lui fut fourni par l'*Avis aux réfugiés*, ouvrage où les protestants sont traités avec peu de ménagement, mais que Bayle désavoua constamment, et qu'aucune preuve n'autorise à lui attribuer, bien qu'on l'ait inséré dans le recueil de ses œuvres. Non-seulement Jurieu l'accusa d'en être l'auteur, mais il le représenta encore comme l'âme d'une cabale dévouée aux intérêts de la France, contre ceux du protestantisme et des puissances liguées. Dans deux écrits, Bayle repoussa cette double imputation : mais la calomnie fut la plus forte. En 1693, les magistrats de Rotterdam, entraînés, ou plutôt intimidés par l'influence du roi Guillaume, qui, en cette affaire, prenait parti contre Bayle, privèrent celui-ci de sa chaire, et lui retirèrent même la permission d'enseigner en particulier. Depuis longtemps sa santé l'avait contraint à discontinuer ses *Nouvelles de la république des lettres*. Libre de toute occupation obligée, mais sentant la nécessité de travailler pour fournir un aliment à l'activité de son esprit, et non pour satis-

faire à des besoins que son extrême modération l'empêchait de connaître, il se livra entièrement à la composition de son *Dictionnaire historique et critique*, qu'il publia d'abord en 2 vol. in-fol., 1696. La rage de Jurieu n'était pas assouvie; une nouvelle persécution fut suscitée par lui contre ce nouvel ouvrage, le premier auquel Bayle ait mis son nom. Le consistoire, sur lequel il n'avait que trop de crédit, reprocha à l'auteur : 1° de s'être permis des pensées et des expressions obscènes; 2° d'avoir fait de l'article DAVID une espèce de diatribe contre ce roi; 3° non-seulement d'avoir rapporté tous les arguments des manichéens, mais de leur en avoir prêté de nouveaux, et de n'avoir réfuté ni les uns ni les autres; 4° d'avoir eu le même tort, relativement à la doctrine du pyrrhonisme, dans l'article consacré au chef de cette secte; 5° d'avoir donné des louanges outrées aux athées et aux épicuriens. Outre ces cinq chefs principaux, on le blâma encore d'avoir pris la défense de quelques papes attaqués par les théologiens de la réforme. Ce seul trait caractérise Bayle et ses adversaires. Il promit de faire disparaître de son *Dictionnaire* ce qui avait blessé le consistoire; mais le public avait sur cela d'autres idées et d'autres intérêts : l'auteur aimait mieux satisfaire ses lecteurs que ses juges, et son livre resta, à très-peu de chose près, dans le même état. Deux nouveaux ennemis s'élevèrent contre lui, Jacquolot et Leclerc, qui tous deux attaquèrent sa religion : d'autres le poursuivirent encore comme ennemi de sa secte et de sa nouvelle patrie. En continuant à le représenter comme partisan secret de la France, on ralluma contre lui la colère du gouvernement anglais, et, sans l'amitié de lord Shaftsbury, il était peut-être banni des sept provinces. Sa lutte contre Leclerc et Jacquolot fut vive et longue; mais elle troublait moins le repos de son âme qu'elle ne faisait diversion aux maux dont son corps était accablé. Depuis longtemps sa poitrine était échauffée; elle s'enflamma; il ne voulut point appeler les secours de l'art contre une maladie qu'il disait héréditaire et incurable. Il mourut tout habillé, et, pour ainsi dire, la plume à la main, le 28 décembre 1706, âgé de 59 ans. Le parlement de Toulouse reconnut la validité de son testament, malgré la loi qui annulait tous ceux des réfugiés. Un des juges, Senaux, représenta que les savants étaient de tous les pays; qu'il ne fallait pas regarder comme fugitif celui que l'amour des lettres avait appelé en d'autres contrées, et qu'il était indigne de traiter d'étranger celui que la France se glorifiait d'avoir produit. A ceux qui objectaient que Bayle était mort civilement : « C'est, disait-il, pendant le cours même de cette mort civile, que son nom a obtenu le plus grand éclat dans toute l'Europe. » Fagon, le médecin de Louis XIV et de madame de Maintenon, consulté par un ami de Bayle sur sa dernière maladie, écrivit : « Je souhaiterais passionnément qu'il fût possible de trouver un remède aussi singulier que le mérite de celui pour lequel on le demande; » et il permit qu'on publiât sa consultation, monument de son estime pour l'illustre M. Bayle. Bayle était tendre et officieux pour ses

parents et pour ses amis. Son commerce était facile et doux; conséquent dans son scepticisme, il supportait la contradiction, et rarement la faisait essayer aux autres. Dans les nombreuses querelles qu'il eut à soutenir, il ne fut jamais l'agresseur, et son amour pour la paix était tel, qu'il refusa d'entrer dans les académies, à cause des dissensions qui trop souvent les agitent. Il avait de lui-même une opinion fort modeste, et recevait avec reconnaissance tous les avis qu'on lui donnait. Parfaitement désintéressé, il ne se laissa tenter par aucune des occasions de fortune qui lui furent offertes : l'amitié même avait peine à lui faire accepter ses moindres dons. D'une chasteté et d'une tempérance à toute épreuve, il ne commit d'excès, il ne trouva de plaisir que dans l'étude; il travailla quatorze heures par jour jusqu'à quarante ans, et avoua que, depuis l'âge de vingt, il ne se souvenait pas d'avoir eu un seul instant de loisir. En tout, son caractère et sa vie furent dignes d'un véritable philosophe. « Bayle, dit Voltaire, est le premier des dialecticiens et des philosophes sceptiques.... Ses plus grands ennemis sont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une seule ligne dans ses ouvrages qui soit un blasphème évident contre la religion chrétienne; mais ses plus grands défeuseurs avouent que, dans ses articles de controverse, il n'y a pas une seule page qui ne conduise le lecteur au doute, et souvent à l'incrédulité. » Il se comparait lui-même au Jupiter *Assemblée-nuages* d'Hornère : « Mon talent, disait-il, est de former des doutes; mais ce ne sont que des doutes. » Basnage de Beauval, son ami et son continuateur dans la rédaction des *Nouvelles de la république des lettres*, paraît avoir expliqué très-bien ce scepticisme, dont les uns lui savent tant de gré, et que les autres lui reprochent si fort : « La plupart des théologiens, dit ce critique, lui semblaient trop décisifs, et il aurait souhaité qu'on ne parlât que douteusement des choses douteuses. Dans cet esprit, il se faisait un plaisir malicieux d'ébranler leur assurance, et de leur montrer que certaines vérités, qu'ils regardent comme évidentes, sont environnées et obscurcies de tant de difficultés, qu'ils feraient quelquefois plus prudemment de suspendre leurs décisions. Il avait aussi discuté tant de faits qui ne sont point révoqués en doute par le commun des savants, et qu'il avait reconnus évidemment faux, qu'il se défiait de tout, et n'ajoutait foi aux historiens que par provision, et en attendant une plus ample instruction. — Dialecticien admirable plus que profond philosophe, dit encore Voltaire, il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton, et presqu'il ne savait que tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. » Son style, naturel et clair, est trop souvent diffus, lâche, incorrect et familier jusqu'à la trivialité. On lui a reproché justement des termes grossiers et obscènes; il n'y mettait ni intention ni plaisir; l'ignorance ou l'oubli des bienséances de la société en était la seule cause. « L'extrême vivacité de son esprit, dit Laharpe, s'accommodait peu, et il en convient,

« de la méthode et de l'ordre. Il aimait à promener « son imagination sur tous les objets, sans trop se « soucier de leur liaison ; un titre quelconque lui suffisait pour le conduire à parler de tout. » C'est de cette manière qu'il a composé son *Dictionnaire*, qu'il appelle lui-même *une compilation informe de passages cousus à la queue les uns des autres*. Sans vouloir abuser de cet aveu trop modeste, on peut dire que les articles en eux-mêmes sont fort peu de chose, qu'ils semblent n'être que l'occasion, que le prétexte des nombreuses notes qui les accompagnent, et dans lesquelles l'auteur prodigue à la fois les richesses de son érudition et les efforts de sa dialectique. On a regretté que cet ouvrage contint trop de noms obscurs et pas assez de noms célèbres ; mais il est juste d'observer qu'il a été entrepris principalement pour rectifier ou suppléer le *Dictionnaire* de Moréri. La 1<sup>re</sup> édition est de 1697, 2 vol. in-fol. ; la 2<sup>e</sup>, de 1702, fut aussi faite sous les yeux de Bayle. La 3<sup>e</sup> édition, donnée par Prosper Marchand, Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol., est la plus belle. On la recherche pour l'épître dédicatoire au duc d'Orléans, qui ne se trouve que dans quelques exemplaires, et pour l'article DAVID, dont on a placé une seconde leçon à la fin du 2<sup>e</sup> volume. Mais cet article se trouve aussi double dans les éditions de 1750, 1754, 4 vol. in-fol. (Celle dernière est la moins estimée, parce qu'elle a été imprimée à Trévoux) ; et dans celle de 1740, Amsterdam, 4 vol. in-fol., la plus recherchée des savants, en ce qu'ils la regardent comme la plus complète. Il existe une édition imprimée à Bâle, 1740, 4 vol. in-fol. Une édition in-8<sup>o</sup> a été, dans les derniers temps, commencée à Leipzig. L'ouvrage entier a été traduit en anglais, avec des augmentations considérables, par Th. Birch et Lockman, 1754-41, 10 vol. in-fol. Joly a donné, en 1748, 2 vol. in-fol., des *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle* (voy. BONNEGARDE et CHAUFFEPIÉ) (1). On a publié à la Haye, 1727-31, et 1737, 4 vol. in-fol., les *Œuvres diverses de P. Bayle*, contenant, outre tous les écrits déjà cités : 1<sup>o</sup> ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand, espèce de pamphlet contre ces nombreux ouvrages où l'on proclamait la gloire immortelle que Louis XIV s'était acquise en extirpant l'hérésie ; 2<sup>o</sup> la Cabale chimérique ; 3<sup>o</sup> la Chimère de la cabale de Rotterdam ; 4<sup>o</sup> Avis au petit auteur des Petits Livrets ; 5<sup>o</sup> Nouvel Avis, au même ; 6<sup>o</sup> *Janua calorum reserata cunctis religionibus a celebri admodum viro domino Petro Jurieu* : ces cinq derniers écrits sont en réponse aux accusations d'irrégularité et de félonie politique, intentées par Jurieu ; 7<sup>o</sup> *Réponse aux questions d'un provincial*, ouvrage que l'auteur lui-même n'a pu définir, et qui est en effet indéfinissable, attendu que toutes les matières possibles y sont traitées sans ordre, et par chapitres isolés ; 8<sup>o</sup> *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, ou *Réponse à M. Leclerc* ; 9<sup>o</sup> *Opus-*

(1) M. Beuchot a publié une nouvelle édition du *Dictionnaire* de Bayle avec une préface et des notes, Paris, 1820, 16 vol. in-8<sup>o</sup>. Cette édition, exécutée avec un soin remarquable et d'un format commode, a eu un grand succès et a fait tomber la vogue des anciennes.

*cules* ; 10<sup>o</sup> *Cours de philosophie*, en latin, avec une traduction française, imprimée avec un soin remarquable ; 11<sup>o</sup> *Lettres* à sa famille et à ses amis : l'auteur de cet article a vu un recueil de trois cent soixante-trois lettres de Bayle, qui n'ont pas été imprimées. Prosper Marchand a publié à part les *Lettres choisies*, avec des remarques, Rotterdam, 1714, ou Amsterdam, 1729, 3 vol. in-12. 12<sup>o</sup> *Discours historique sur la vie de Gustave-Adolphe*. — Desmaizeaux a écrit une *Vie de Bayle*, en 2 vol. in-12, 1722 : « Elle ne devait pas contenir six pages, » a dit Voltaire. Elle est réimprimée dans les éditions du *Dictionnaire* de 1750, 1754, 1740. L'*Histoire de Bayle et de ses ouvrages*, Amsterdam, 1716, in-12, publiée sous le nom de la Monnoie, est de l'abbé du Revest. On trouve l'indication de quelques ouvrages de Bayle dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier, qui toutefois ne parle pas de la *Bibliothèque volante*, Amsterdam, 1700-1, 3 parties in-12. C'est un recueil de pièces rares et curieuses (1).

A—G—R.

BAYLE ou BAILLE (PIERRE), né à Marseille, d'une famille recommandable dans le commerce, entra de bonne heure au collège de l'Oratoire, où il fit de bonnes études. Il adopta avec beaucoup d'ardeur les principes de la révolution, et fut nommé administrateur du département des Bouches-du-Rhône. Lorsque des troubles éclatèrent à Marseille et à Arles, en 1792, les autorités furent accusées auprès de l'assemblée législative d'avoir au moins toléré ces désordres qu'elles pouvaient réprimer, et les administrateurs du département furent mandés à la barre par un décret, pour y rendre compte de leur conduite. Soutenus par le parti républicain, déjà très-nombreux dans l'assemblée, ils n'eurent pas de peine à se justifier, et furent renvoyés à leurs fonctions. Cette circonstance ne fit qu'ajouter à leur popularité, et Pierre Bayle fut nommé député à la convention nationale quelques mois après par le département des Bouches-du-Rhône. Dans le procès de Louis XVI, il commença par s'étonner que l'on pût mettre en doute si ce prince était justiciable de l'assemblée, et demanda que le procès fût terminé dans huit jours. Il se prononça ensuite pour la mort, sans appel et sans sursis à l'exécution ; enfin il vota constamment avec le parti de la montagne. Du reste, il parut rarement à la tribune, et fut envoyé en mission dans le Midi peu de temps après ce mémorable procès. Il se trouvait à Toulon avec son collègue Beauvais, lorsque le malheureux

(1) L'abbé le Marsy a donné une *Analyse des œuvres de Bayle*, Londres, 1755, vol. in-12, à laquelle Robinet a ajouté quatre autres volumes sous le même titre, en 1775. Les principaux ouvrages écrits contre sa doctrine sont : 1<sup>o</sup> *L'Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* de Crousaz ; 2<sup>o</sup> *Bayle en petit*, ou *Anatomie de ses ouvrages, entretiens d'un docteur avec un bibliothécaire et un abbé*, Douai, 1757 ; Paris, 1758 (par le P. Lefebvre, jésuite) ; 3<sup>o</sup> *Examen critique de Bayle*, 2 parties in-12, Amsterdam, 1747 (par le même) ; 4<sup>o</sup> *Dissertations Anti-Baillanæ tres*, Tubingen, 1709, in-4<sup>o</sup>, par J.-M. Pfaff, Bulle, dans son *Histoire de la philosophie moderne*, et Dugald Stewart, dans son *Histoire des sciences métaphysiques*, ont jugé à fond la doctrine de Bayle. Enfin, dans son *Histoire de la philosophie du 18<sup>e</sup> siècle*, t. 4<sup>re</sup>, M. Cousin lui a consacré quelques pages où il est très-bien caractérisé comme philosophe.

abbé de Bastard y fut condamné à mort ; il prit beaucoup de part à cette condamnation, et fut même présent au supplice. (*Voy. BASTARD.*) Bayle était encore à Toulon quand cette place tomba au pouvoir des Anglais, et il fut aussitôt arrêté, ce qui donna lieu à de violentes invectives au sein de la convention nationale. Dans le premier moment d'exaspération, cette assemblée décréta que tous les Anglais qui se trouvaient en France répondaient du traitement qui serait fait à Pierre Bayle. On a dit qu'il refusa de crier *vive Louis XVII*, en disant qu'il n'avait pas voté la mort du tyran pour voir régner son fils, et que ce refus causa sa mort ; mais on ne peut plus douter aujourd'hui que, renfermé dans une étroite prison, il y fut massacré par la populace, qui l'égorgea sous les yeux de son père en lui reprochant ses cruautés, et particulièrement la mort de l'abbé de Bastard. Cependant Robespierre le jeune fit à cette occasion un long discours à la tribune de la convention, et il annonça positivement que Bayle, ayant entendu délibérer sur le genre de supplice qu'on lui ferait subir, s'était suicidé, pour ne pas mourir de la main des ennemis de la république. En conséquence, on accorda une pension à sa veuve, et il fut déclaré victime de la liberté. Granet proposa aussi de lui accorder les honneurs du Panthéon, mais cette motion n'eut pas de suite. — Son père fut nommé directeur de la poste aux lettres de Marseille, par un arrêté du représentant du peuple Fréron, et il a conservé cette place jusqu'en 1812, époque de sa mort. M—D j.

BAYLE (Moïse), né dans le Languedoc, vers 1760, était officier municipal à Marseille, lorsqu'il fut nommé député à la convention nationale par le département des Bouches-du-Rhône, dans le mois de septembre 1792. Dévoué dès le commencement au parti le plus exalté de cette assemblée, il s'y montra l'apologiste des assassins de septembre, et vota la mort de Louis XVI et son exécution dans les vingt-quatre heures. Envoyé peu de temps après à Marseille avec Boisset, il en fut expulsé violemment, ainsi que son collègue, par le parti de la Gironde, qui s'y était emparé du pouvoir. Cet événement donna lieu à une longue discussion dans la convention, le 12 mai 1793, et Barbaroux y déclara que l'on n'avait ainsi chassé les commissaires que parce qu'ils avaient prêché ouvertement le meurtre et le brigandage. Marat prit la défense de Bayle ; et comme la lutte des deux partis qui divisaient en ce moment l'assemblée était au plus haut degré d'exaspération, on ne donna d'abord aucune suite à cette affaire ; mais la journée du 31 mai, qui suivit de près, fit triompher complètement Moïse Bayle. Il fut alors un des plus acharnés à poursuivre le parti de la Gironde, concourut de tout son pouvoir à la formation d'une armée révolutionnaire, devint membre du comité de sûreté générale, et président de la convention nationale. Dans la séance du 25 brumaire an 2, il demanda la mention honorable d'une adresse de la société des jacobins, tendant à proroger les lois de sang qui pesaient alors sur la France. Enfin jusqu'à la chute de Robespierre, Moïse Bayle se montra l'un des plus zélés

soutiens de la terreur ; et, comme il ne cessa qu'après la révolution du 9 thermidor d'être membre du comité de sûreté générale, il eut part pendant plus d'un an à toutes les sanglantes mesures de ce terrible pouvoir. Longtemps après qu'on l'eut renversé, il en fut encore le défenseur dans plusieurs occasions. Il fit tous ses efforts pour qu'aucune exception ne diminuât la liste des émigrés ; et lorsqu'il fut question d'un décret d'accusation contre Collot-d'Herbois, Barère et les autres membres des anciens comités, il déclara qu'il ne séparerait pas sa cause de la leur, et qu'il voulait partager leur sort. Ce généreux dévouement n'eut aucun résultat ; mais après la révolte du 1<sup>er</sup> prairial (mai 1794), Bayle, qui y avait eu quelque part, fut décrété d'arrestation et sommé de se rendre en prison dans les vingt-quatre heures. Il n'obéit pas à ce décret et fut bientôt amnistié par la loi du 3 brumaire. Rentré dans l'obscurité, il obtint du ministre de la police Bourguignon un petit emploi dans ses bureaux ; mais, ayant continué d'être lié au parti des démagogues, il fut compris dans la proscription qui en frappa une grande partie, après la tentative du 3 nivose (décembre 1800). Forcé depuis cette époque de vivre éloigné de la capitale, il termina ses jours dans la misère, vers 1815. Il avait publié en 1793, après le 9 thermidor, des *Lettres à Fréron*, où l'on trouve des faits curieux et des traits assez remarquables, de sa part, contre les *hommes de sang*. Cependant le cousin Jacques (Befroy de Reigny), dans son *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, t. 1<sup>er</sup>, p. 444-446, dit que Moïse Bayle rendit de très-grands services à quelques pères de famille ; et il ajoute : « Plusieurs citoyens, chers à la société, lui doivent aujourd'hui leur existence. » M—D j.

BAYLE (GASPARD-LAURENT), l'un des médecins les plus distingués qui aient paru en France depuis le renouvellement de l'école de médecine, naquit au Vernet, village des montagnes de la Provence, le 18 août 1774. Les principes de dévotion dans lesquels ses parents l'avaient élevé lui inspirèrent d'abord le désir de se consacrer à l'état ecclésiastique ; mais au moment où les ordres allaient lui être conférés, il craignit de ne point être assez parfait pour remplir les devoirs imposés aux prêtres, et se décida pour la profession d'avocat. Quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, ses concitoyens, dont il avait su se concilier l'estime, le nommèrent secrétaire de l'administration du district de Digne. Ce fut en cette qualité que, quand Barras et Fréron parurent dans le Midi, envoyés par la convention nationale, Bayle, chargé de les haranguer au nom de la ville de Digne, eut la noble hardiesse de leur dire qu'ils venaient sans doute pour rétablir l'ordre et la justice dans les campagnes, et que les félicitations devant être le prix des services rendus, on attendrait, pour leur en décerner, qu'ils eussent accompli ce dont on les supposait chargés. Le lendemain, ses parents alarmés le firent partir pour Montpellier, et c'est ainsi qu'il se trouva conduit par hasard à étudier la médecine. Ses cours terminés, il alla aux armées, revint à Paris en 1798, et s'y fit recevoir docteur en 1804.

Six ans après il obtint la place de médecin de la Charité, puis celle de médecin par quartier de l'empereur Napoléon, et partit en cette qualité pour l'Espagne. De retour en France, il se livra assidûment à la pratique, conservant toujours une tournure simple, qui contrastait avec sa pénétration extraordinaire et sa profonde connaissance des hommes. Il paraissait peu sensible, parce que de bonne heure il avait pris l'habitude de réprimer en lui l'élan de toutes les passions. Une mort prématurée mit fin à sa carrière, le 11 mai 1816. Il était membre de la société royale de médecine de Paris, et associé de celle de Montpellier. Observateur excellent, Bayle fut un de ceux qui apprécieraient le mieux l'importance de l'anatomie pathologique, aux progrès de laquelle il a puissamment contribué, en marchant avec éclat sur les traces de Morgagni. On peut lui reprocher de n'avoir pas mis assez d'attention à observer les causes des maladies et la dépendance mutuelle qui lie les affections morbides les unes avec les autres; mais, à part ce défaut, il n'est aucune de ses productions qui ne mérite d'être lue et méditée avec attention. Les observations qu'on y trouve consignées sont surtout remarquables par l'extrême exactitude qu'il a mise dans la description des maladies. On y rencontre presque à chaque pas des vues profondes, dont plusieurs sont devenues depuis en quelque sorte vulgaires, mais qu'il a émises le premier. Outre divers articles remarquables insérés dans un des journaux de médecine de Paris et dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, il a publié : 1° *Considérations sur la nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique, suivies de l'histoire d'une maladie gangréneuse non décrite jusqu'à ce jour*, Paris, 1802, in-8°. Cette maladie est la pustule maligne, qui n'avait point encore été décrite avec soin, et dont Bayle a tracé une excellente monographie. 2° *Recherches sur la phthisie pulmonaire*, Paris, 1810, in-8°. Cet ouvrage, riche de faits, est une production du premier ordre, qui a établi la réputation de l'auteur sur des fondements solides. Une critique sévère peut y relever des imperfections, des erreurs, même quelques fautes graves, elle peut surtout se plaindre du lachisme avec lequel est traité tout ce qui concerne les indications curatives; mais elle doit convenir aussi que nulle part on n'a mieux décrit les traces cadavériques des maladies, ni mieux fait connaître leurs connexions avec les symptômes capables d'en révéler l'existence pendant la vie des malades (1). J—D—N.

BAYLEY (ANSELME), théologien anglican du 18<sup>e</sup> siècle, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite les suivants : 1° *Grammaire hébraïque sans points et avec des points*; 2° *l'Ancien Testament en anglais et en hébreu*, avec des remarques critiques et grammaticales, 4 vol. in-8°; 3° *Union de la musique et de la poésie*; 4° *Traité pratique sur l'art de chanter et de jouer des instruments*; 5° une grammaire anglaise; 6° *Institutions, Règlements et*

*Statuts religieux pour les églises juive et chrétienne*. A. Bayley mourut en 1794. — Nicolas BAYLEY est auteur d'un dictionnaire très-estimé en Angleterre, qui a été réimprimé à Londres en 1764 en 1 gros vol. in-fol., avec des gravures et des additions considérables, par J.-N. Scott, sous ce titre : *New etymological english Dictionary*. X—s.

BAYLY (LOUIS), que certains biographes appellent par erreur BAILEY, prélat anglais du 17<sup>e</sup> siècle, né à Caermarthen, ville du pays de Galles, études à Oxford, et fut successivement ministre d'Evvesham dans le comté de Worcester, vers l'an 1611, chapelain de Jacques 1<sup>er</sup>, et évêque de Bangor, en 1616. Il jouissait d'une grande réputation comme prédicateur; mais il est encore plus célèbre comme auteur d'un livre intitulé : *la Pratique de piété*, réimprimé pour la cinquante-neuvième fois en 1754, in-8°, traduit en langue galloise, et, en 1635, en français. Ce livre jouissait en Angleterre d'une telle réputation, qu'un prédicateur se plaignit de ce que, parmi le peuple, il était généralement considéré comme une autorité égale à la Bible. On a cru découvrir dans cet ouvrage quelques principes de puritanisme, qui, singuliers sous la plume d'un évêque, ont fait soupçonner Bayly de n'en être pas réellement l'auteur; mais ce soupçon paraît dénué de fondement. On ignore pour quel motif ce prélat fut, le 15 juillet 1621, enfermé dans la prison nommée *the Fleet*, à moins que ce ne fût pour avoir eu peut-être quelque part aux représentations du parlement contre le mariage projeté du prince Charles avec l'infante d'Espagne : quoi qu'il en soit, il ne semble pas que sa détention ait été longue, ni que cette affaire ait eu pour lui aucune suite. Il mourut en 1652. X—s.

BAYLY (THOMAS), fils du précédent, fit ses études à Cambridge avec beaucoup de distinction, et devint sous-doyen de Well. Pendant la guerre civile, il se retira à Oxford, où il reprit ses études, et reçut le bonnet de docteur en théologie. Bayly était zélé partisan de la cause royale; il suivit Charles 1<sup>er</sup> à l'armée, et se trouva au château de Ragland, lorsque ce malheureux prince y fut reçu par le marquis de Worcester, après la funeste bataille de Naseby, en 1646. Chargé de dresser les articles de la capitulation de ce château, il en sortit pour aller voyager en Flandre et en France. Son séjour dans ces deux pays lui fournit l'occasion d'examiner à fond la religion catholique, et il finit par l'embrasser. Sous le protectorat, il composa, sur les systèmes et les plans des républicains, des pamphlets qui firent beaucoup de sensation : ils étaient intitulés *Bibliotheca regia*. On le reconnut pour en être l'auteur, et il fut confiné à Newgate, ce qui ne l'empêcha pas de continuer d'amuser le public par de nouveaux pamphlets, aux dépens des révolutionnaires. Ce fut pendant sa détention qu'il répandit un autre ouvrage, intitulé *la Fleur des murailles*, par allusion aux murs de sa prison, espèce de roman entremêlé de traits piquants sur les affaires publiques. Bayly ayant trouvé le moyen de s'évader se réfugia en Italie, s'y attacha au cardinal Ottoboni, nonce à Ferrare, où il mourut

(1) Bayle s'était occupé depuis longtemps de rassembler les matériaux d'un grand ouvrage sur les maladies cancéreuses qui doit, dit-on, être publié par son neveu, M. le docteur Bayle. D—R—N.

vers l'année 1657. C'était un homme plein d'esprit et de savoir; toutes ses productions se ressentent de cette double qualité. Outre les écrits dont on a déjà parlé, nous avons de lui : 1° *Certamen religiosum, ou Conférence entre le roi Charles I<sup>er</sup> et le marquis de Worcester*, Londres, 1649, in-8°. On l'accusa d'avoir fabriqué cette conférence; mais il protesta, dans la préface de *la Fleur des murailles*, qu'elle était très-réelle; qu'elle s'était tenue en sa présence, au château de Ragland, et qu'il l'avait rapportée très-exactement. 2° *La Charte royale accordée sous les rois, par Dieu lui-même*, 1649. 3° *La Fin des controverses entre les religions catholique et protestante*, Douai, 1654, in-4°. 4° *De la Rébellion des sujets envers leurs rois*, Paris, 1655, in-8°. Cet ouvrage est en français. 5° *La Vie et la mort de Jean Fisher, évêque de Rochester*, Londres, 1655, in-8°, composée sur les mémoires du docteur Richard Hall, official de St-Omer. 6° *Défi du docteur Bayly*, qu'on trouve à la fin du catéchisme de Tuberville. T—D.

BAYON (JEAN DE), chroniqueur, naquit à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, à Bayon, petite ville de Lorraine, dont il prit le nom. Après avoir fait de bonnes études, il entra dans l'ordre de St-Dominique, fut banni en 1526 de son couvent, et se retira à Moyen-Moutier, abbaye de l'ordre de St-Benoit, dont Bencelin, son parent, était abbé. Il fut chargé d'écrire l'histoire de ce monastère, et s'acquitta fort habilement de cette tâche; car ne se bornant pas à l'histoire monastique, il donna des détails curieux touchant les empereurs, les princes d'Allemagne, les ducs de Lorraine et les prélats des diocèses voisins. On conservait en manuscrit cette histoire, dont Mabillon a fait un grand usage dans ses *Annales ordinis S. Benedicti*. Bayon s'était arrêté à l'an 1126. On ignore la date de sa mort. Le manuscrit original de Jean de Bayon est égaré depuis longtemps; mais il en existe une copie, la seule que nous connaissions, entre les mains de M. Noël, notaire à Nancy. Cette copie est d'autant plus précieuse que Belhomme et D. Calmet, en publiant une partie de la chronique en question, l'un dans son *Historia Mediarum monasterii* (*Voy. BELHOMME*); l'autre dans son *Histoire de la Lorraine*, t. 5, p. 215, édit. de 1728, l'ont mal lue et l'ont tronquée dans plusieurs passages. B—N et D—R—R.

BAYON (NICOLAS), docteur en théologie, chanoine et prêchant de la cathédrale de Verdun, naquit à Pont-à-Mousson, vers l'année 1570. Il mit au jour : 1° *de Sacramentis et Sacrificiis missæ*, Verdun, in-12. 2° *De decem Præceptis Decalogi et quinque Præceptis Ecclesiæ*, Verdun, 1622, in-8°. 3° *Solutions des cas de conscience, etc.*, Verdun, 1620, in-8°. Ces différentes productions, imprimées par François et Jean Dubois, sont munies du suffrage du prince Charles de Lorraine, évêque de Verdun, qui félicite messieurs du chapitre d'avoir un confrère digne d'éclairer son siècle. B—N.

BAYRO (PIERRE DE), médecin de Turin, né en 1468, mort en 1558, professeur dans l'université de cette ville, et premier médecin de Charles III, duc de Savoie. On a de lui un ouvrage assez recommandable sur la peste : *de Pestilentia ejusque Cura-*

*tione per præservationum et curationum regimen*, Turin, 1507, in-4°; Paris, in-8°. Ses autres écrits, sont bien moins importants; savoir : 1° *Lexypyrete perpetuæ quæstionis et annexorum Solutio*; de Nobilitate facultatis medicinæ, Turin, 1512, in-fol.; 2° *de medicinis humani corporis Malis Enchiridion, quod vulgo Veni mecum vocant*, Bâle, 1563, 1578, in-8°; réimprimé plusieurs fois depuis. C. et A—N.

BAZAINE, né dans un village près de Metz, au milieu du siècle dernier, fut redevable à la révolution de pouvoir mettre à profit les talents dont l'avait doué la nature. Après avoir exercé l'état de vigneron auquel se livraient ses ancêtres, il épousa la cause de la révolution, se montra dans les clubs, et vint à Paris, où il publia les ouvrages suivants : 1° *Métrologie française, ou Traité du système métrique, d'après la fixation définitive de l'unité linéaire fondamentale*, Paris, 1802, in-8°, fig. 2° *Cours de stéréométrie appliquée au jaugeage assujéti au système métrique*, Paris, F. Didot, 1806, in-8°, fig. 3° *Nouveau Transformateur des poids et mesures*, Paris, 1806, in-8°. 4° *Cours de géométrie pratique appliquée à la mesure des objets de commerce, assujétis au calcul métrique*, Paris, F. Didot, 1807, in-8°, fig. Bazaine était revenu dans son pays où son fils, lui avait acheté une jolie propriété, lorsqu'il mourut, vers l'année 1820. B—N.

BAZAINE, fils du précédent, général major au service de Russie, né vers 1783, était élève de l'école polytechnique à l'époque où l'empereur Alexandre demanda à Napoléon de lui envoyer plusieurs élèves de cette école pour former des ingénieurs. Napoléon désigna les quatre premiers élèves; Bazaine était de ce nombre (1). Lors de la guerre de 1812, Bazaine et ses camarades déclarèrent à leurs chefs qu'ils ne pouvaient servir contre la France, et sollicitèrent leur congé. Le cas était embarrassant; c'était envoyer au quartier général de Napoléon des officiers qui pouvaient amener l'armée française au cœur de la Russie. Alexandre, pour les protéger contre les officiers russes qui murmuraient, donna l'ordre de les envoyer dans l'intérieur de l'empire. Un excès de zèle subalterne les fit envoyer à Iskurts, en Sibérie. C'est là qu'ils furent rencontrés par le capitaine de vaisseau russe Krusenstern, qui revenait de faire le tour du monde. Par ses soins, les quatre Français furent bientôt rappelés et dédommagés, par un haut grade, de la méprise dont ils avaient été victimes. Savant mathématicien et même un peu littérateur, le général Bazaine a beaucoup écrit; on lui doit : 1° *Traité élémentaire du calcul différentiel à l'usage de l'institut des voies de communication* (des ponts et chaussées), St-Petersbourg, 1817, in-8°. 2° *Mémoire de la théorie du mouvement des barques à vapeur et sur leur application à la navigation des canaux, des fleuves et des rivières*, St-Petersbourg, 1818, in-4°. Bazaine a fourni au recueil de l'académie des sciences de St-Petersbourg plusieurs mémoires, entre autres un *sur l'Application à*

(1) Les trois autres étaient MM. Bestrem, Fabre et Potier, qui, comme lui, devinrent généraux majors au service de Russie.

la géométrie plane de plusieurs propriétés de l'hyperboloïde de révolution et du cône. Il avait entrepris en 1826, sous les auspices de l'empereur de Russie, un *Journal des voies de communication*, écrit tant en français qu'en russe; mais ce journal, faute d'abonnés, a cessé de paraître en 1827. On a attribué ce triste résultat à l'indifférence du public moscovite pour les sujets scientifiques traités par les rédacteurs, Français comme Bazaine, et ainsi que lui anciens élèves de l'école polytechnique. Il y a traité, avec le secours de l'analyse algébrique, d'importantes questions relatives aux bassins d'épargne, destinés à économiser l'eau dans les bassins de navigation, et il en a fait l'application au canal du Ladoga. L'*Anthologie russe* de Dupré de St-Maur contient une analyse très-étendue de la *Russiadé*, ou la *Prise de Kazan*, poème russe par Khéraskoff. Bazaine est mort à Paris, au mois de septembre 1858. M. Quérard a, dans la *France littéraire*, fait un seul personnage des deux Bazaine. D—R—R.

BAZANCOURT (le baron JEAN-BAPTISTE-MARIN-ANTOINE-LECAT DE) général français, né le 19 mars 1767, d'une famille noble, au val de Molle (Oise), entra à l'école militaire en 1775, et fut nommé sous-lieutenant au 42<sup>e</sup> régiment de ligne en 1784, lieutenant le 15 septembre 1791, et capitaine l'année suivante. Ce fut en cette qualité qu'il fit la première campagne d'Italie en 1796, puis celle d'Égypte, où il obtint le grade de chef de bataillon en 1799. Il avait été blessé d'un coup de pierre à la tête en montant à l'assaut de St-Jean-d'Acre. Nommé colonel du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, en 1801, il commandait ce corps à Paris dans le mois de mars 1804, lorsque le duc d'Enghien fut amené dans cette ville pour y être mis à mort. Bazancourt eut le malheur d'être désigné pour l'un des membres de la commission qui fut chargée de le condamner : il remplit à regret ces terribles fonctions; et, quoique sa signature se trouve au bas de la sentence, il a toujours protesté, dans le cercle de ses amis, que sa voix n'avait pas été pour la mort (1). (Voy. ENGHIEU.) Peu de temps après, il reçut le titre de baron et celui de commandant de la Légion d'honneur, à la suite de la bataille d'Austerlitz, où il s'était distingué. En 1806, il fit la campagne de Prusse et fut nommé général de brigade le 6 mars 1808. Ce fut en cette qualité qu'il alla dans le mois de novembre de cette même année, prendre le commandement de la place de Hambourg, où il fut chargé par Napoléon de toutes les mesures ordonnées contre les détenteurs de marchandises anglaises. Il revint à Paris en 1809 et y commanda une

brigade sous les ordres du général Hullin, son ancien ami. Mis à la retraite en 1814, à la rentrée des Bourbons, il reprit du service dans le mois de mars 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, et commanda la ville de Chartres jusqu'au retour du roi. A cette époque il cessa encore d'être employé, et il vécut dans la retraite jusqu'au 18 janvier 1850, où il est mort à Paris (1). M—D J.

BAZANI-CAVAZZONI (VIRGINIE), née à Mantoue en 1681, annonça dès son enfance de grandes dispositions pour la poésie. Les parents secondèrent l'inclination de Virginie dans son éducation, en lui permettant la lecture des poètes sous la direction d'un maître instruit, ce qu'elle-même rappela dans la dédicace d'une des éditions de ses poésies. La dernière duchesse de Mantoue, femme du malheureux Charles V de Gonzague, qui fut mis au ban de l'Empire pour avoir embrassé le parti des Français, s'attacha Virginie comme demoiselle d'honneur. En 1696, celle-ci publia à Naples un vol. in-8<sup>o</sup>, de ses poésies, sous ce titre : *Fantasia Poetica*; elles furent réimprimées avec le titre de *Divertimenti Poetici*; ce volume compte 26 chansons, 5 odes, 36 sonnets et un *Oratorio per musica*. Elle était membre de l'académie des *Gelati*, de Bologne, et mourut en 1715, à Guastalla. G—G—Y.

BAZARAD, prince d'origine slave, qui régnait sur la Valachie en 1530, est le premier vayvode de cette province sur lequel l'histoire nous ait transmis quelques détails. Deux seigneurs, vassaux de Charles Robert, roi de Hongrie, espérant s'emparer pour leur propre compte de la Valachie, s'ils pouvaient en chasser Bazarad, engagèrent Charles à l'attaquer. Égaré par leurs suggestions, le roi rassembla une armée nombreuse, et vint mettre le siège devant Severin. La conquête de cette place lui ouvrit le pays jusqu'à la mer Noire. Bazarad, avant de recourir aux armes, voulut tenter les voies de négociation. Il fit savoir au monarque que, s'il consentait à se retirer, il céderait la ville de Severin, continuerait de rendre hommage à la couronne de Hongrie, et d'acquitter le tribut annuel. Il se soumit encore à payer les frais de la guerre, et à remettre son fils en otage pour garant de sa fidélité; mais il ajouta que si Charles refusait ces conditions, il devait s'attendre à la plus vigoureuse résistance, et que peut-être il pourrait se repentir de son injuste agression. Ces menaces irritèrent le roi, et il continua sa marche; mais bientôt les vivres lui manquèrent. La fatigue et la faim réduisirent ses troupes à une telle extrémité, qu'il se vit contraint de solliciter la permission de reprendre le chemin de ses États. Bazarad feignit de consentir à sa demande, et, tandis que Charles opérait sa retraite en sécurité, les Valaques, postés sur les montagnes qu'il devait traverser, accablèrent de flèches les Hongrois et en firent un horrible massacre. Le roi lui-même ne dut la vie qu'au dévouement d'un de ses officiers, qui se sacrifia pour le sauver. Bazarad, depuis cette époque, ne fut plus inquiété par les Hongrois, et ce prince transmit la couronne de Valachie à sa postérité. D. N—L.

(1) Dans la matinée qui suivit l'exécution, le marquis de Thomé vint me voir et me dit : « Je sors de chez ce pauvre Caulaincourt; il est dans son lit, malade de douleur, et dit qu'il a été indignement trompé; qu'il était loin de connaître ce que contenait l'ordre cacheté qu'il avait reçu et qu'il ne devait ouvrir qu'après avoir investi Ettenheim. J'ai vu aussi Colbert : il avait été désigné pour faire partie du conseil de Vincennes; heureusement il n'a pas été trouvé à son hôtel, et quand il y est rentré à deux heures, ce matin, il était trop tard. On l'a remplacé par Bazancourt. Colbert vient d'aller expliquer au ministre son absence, lorsque l'ordre est parvenu chez lui, et que l'heure de sa rentrée ne lui a pas permis d'obéir. V—VE.

BAZARD (AMAND), homme ardent et rêveur, l'un des fondateurs du carbonarisme en France, et l'un des deux premiers *Pères suprêmes* de la religion saint-simoniennne, naquit vers l'an 1792, quand le trône et l'autel s'éroulaient ensemble. Son berceau touche à celui de la république, son enfance se rattache au consulat, son adolescence à l'empire, son âge mûr à la restauration, et la grande rêverie de son apostolat à la révolution de 1850. Un des évangélistes de la religion nouvelle, M. Emile Barrault, nous apprend que Bazard et Infantin eurent dans Olinde Rodrigues un *précurseur* qui les baptisa dans les eaux de St-Simon, qui les annonça au monde, les éleva, et, trop modeste, se mit ensuite à l'ombre de leurs autels : « De St-Simon, Olinde Rodrigues avait appris à croire aux destinées de l'humanité, et il avait enseigné ces destinées à notre Père et à Bazard... « Cet héritage de St-Simon, notre Père le reçut de Rodrigues. » (Dernier numéro du *Globe*, 20 avril 1852.) — Nous ne prétendons pas donner ici un exposé complet de la doctrine des nouveaux évangélistes, qui, d'ailleurs, auraient entre eux besoin d'un peu de *concordance* ; nous pensons, comme M. Léon Halevy, qui, parlant de St-Simon, a fort bien dit :

Il fondait une école et non pas une église.

Nous n'examinerons donc pas si M. Barrault a eu raison de dire que *St-Simon ne fit point la cène, et légua son œuvre à un docteur* ; qu'il eut tort de ne point appeler la femme à *régnier avec lui* ; que, pour cette raison, il n'a été que LE MAÎTRE, et a laissé à un autre la gloire d'être LE PÈRE, LE MESSIE DE DIEU ET LE ROI DES NATIONS. Quand il s'agit de *précurseur*, de nouveau *Messie*, de nouveau *Verbe incarné*, de *transformation de la propriété*, de *religion nouvelle*, de *politique nouvelle*, il convient de traiter gravement la matière, et de ne pas aller prendre des armes offensives dans l'arsenal des incrédules détracteurs ; nous nous bornerons donc à citer les œuvres du Père ou de ses apôtres, appliquant ainsi à eux-mêmes, afin qu'ils n'aient point à se plaindre de nous, leur grand axiome, à *chacun selon ses œuvres*. Au mois d'octobre 1850, Bazard et Infantin firent imprimer sous le titre de : *Religion saint-simoniennne, une Lettre à M. le président de la chambre des députés*. Ils commencent par rappeler qu'à la séance du 29 septembre, M. Mauguin, en signalant l'existence d'une secte *demi-religieuse, demi-philosophique*, « l'avait représentée, dans une « vue très-bienveillante, comme enseignant la *communauté des biens*, » et que, dans la séance du lendemain, M. Dupin, en parlant de la même société, avait reproduit l'assertion de son collègue, ajoutant que les saint-simoniens demandaient encore une *autre communauté*, celle des femmes. Ensuite les deux pontifes de la religion nouvelle cherchent à se justifier, et repoussent comme fausse, mais en termes bien singuliers, la double assertion des deux députés : « Oui, sans doute, disent-ils, les saint-simoniens professent, sur l'avenir de la propriété et « sur l'avenir des femmes, des idées qui leur sont

« particulières, et qui se rattachent à des vues toutes « particulières aussi et *toutes nouvelles*, sur la religion, sur la politique, sur le pouvoir, sur la liberté..... mais il s'en faut de beaucoup que ces « idées soient celles qu'on leur attribue. » Bazard et Infantin déclarent donc qu'ils repoussent le *partage égal* de la propriété ; que ce *partage égal* serait une *violence grande* ; mais, comme ils croient à l'*inégalité naturelle* des hommes, ils veulent qu'à l'avenir *chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres*. En conséquence, ils se bornent donc, disent-ils, à poursuivre la *destruction de l'héritage*. « Ils demandent que tous les instruments du travail, « les terres et les capitaux, qui forment aujourd'hui « le fonds morcelé des propriétés particulières, soient « réunis en un fonds social, et que ce fonds soit ex-« plôité par *association et hiérarchiquement*, de manière à ce que la tâche de chacun soit l'expression « de sa capacité, et sa richesse, la mesure de ses « œuvres. » La propriété ne doit pas consacrer le *privilège impur de l'oisiveté, c'est-à-dire celui de vivre du travail d'autrui*. C'est ainsi que Bazard et son compère entendaient respecter le droit de propriété, en faisant de toutes les terres et de tous les capitaux du globe un *fonds social*. Suivant ce premier dogme fondamental de la religion saint-simoniennne, les pères n'étaient dépouillés que dans leurs enfants ; c'est pour leurs enfants qu'ils avaient élevé et soigné leur fortune, et ils ne pouvaient, à leur mort, leur léguer un centime ; en sorte que, par exemple, si les enfants d'un millionnaire étaient aveugles, rachitiques ou imbéciles, ils ne devaient plus être rétribués sur le *fonds social*, où leur grande fortune se serait engloutie, que *selon leur capacité ou selon leurs œuvres*, c'est-à-dire beaucoup moins que

. . . . . ces honnêtes enfants  
Qui de Savoie arrivent tous les ans,  
Et dont la main légèrement essuie  
Ces longs canaux engorgés par la suite.

Ce n'était pas la loi agraire, c'était pis encore ; ce n'était pas l'égalité, mais l'inégalité et l'aristocratie dans la misère. Et quant au mode de répartition du *fonds social* dans toute la *famille humaine*, se composant d'environ 800 millions d'individus répartis dans le monde, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au Spitzberg, depuis la terre de Feu jusqu'au Groënland, et embrassant non-seulement l'Europe, l'Asie, l'Afrique, mais aussi l'Amérique et l'Océanie, MM. Bazard et Infantin devaient se charger de ce petit travail dont l'exécution ne leur paraissait ni impossible ni difficile, nonobstant les 3,064 langues qui, selon Adelung sont parlées sur le globe ; nonobstant le nombre si considérable de religions diverses, et les usages, les coutumes et les préjugés bien plus diversement nombreux encore. Quant aux femmes, Bazard et Infantin déclarent à la chambre des députés ne vouloir que leur *complète émancipation*, mais sans prétendre abolir la sainte loi du mariage, proclamée par le christianisme, attendu qu'ils sont venus pour le per-

fectionner, pour l'accomplir, et non pour le détruire. Mais comment entendent-ils ce que sera désormais le mariage sous leur pontificat ? « La religion de « St-Simon, disent-ils, ne vient mettre fin qu'à ce « trafic honteux, à cette prostitution légale, qui, sous « le nom de mariage, etc. » Il y a ici, dans la doctrine, une certaine réticence, mais les termes qui l'enveloppent ouvrent le champ à de larges interprétations. Bazard et Enfantin terminent par annoncer qu'ils ne sont point affiliés à ces sociétés « qui ont une mission importante à remplir, celle « de défendre en France la DESTRUCTION opérée « par les événements de juillet, et de déterminer le « mouvement qui étendra cette DESTRUCTION à toute « l'Europe ; cette tâche, disent-il, est GRANDE, elle « est LÉGITIME, etc. » La chambre des députés ne fit aucune attention à ce grand manifeste de désorganisation sociale. Le gouvernement laissa s'ouvrir les temples de la nouvelle église à Paris, à Lyon, dans d'autres villes encore. On courut aux prédications religieusement anarchiques : la foule était grande aux sermons, aux conférences. Bazard, Enfantin et leurs apôtres ne se disaient pas républicains, ils ne croyaient pas, ils ne voulaient pas l'être. Leurs doctrines sur la hiérarchie, sur l'omnipotence de leur pontificat, se trouvaient bien plus en rapport avec les prétentions de Boniface VIII, qu'avec les dogmes politiques de Marat et de Robespierre. Ils étaient d'ailleurs très-pacifiques ; la parole saint-simonienne devait suffire à tout changer, à tout renverser. Il ne fallait qu'un ou deux Pères suprêmes, quelques apôtres, un journal et des missionnaires, avec quoi ils disaient qu'ils entraîneraient le monde, avec quoi ils feraient de toutes les richesses de la terre un seul fonds social, lequel serait inégalement partagé entre 800 millions de saint-simoniens lapons, chinois, français, indous, allemands, madécasses, anglais, iroquois, italiens, arabes, danois, otaitiens, cosaques, cafres, topinambous, etc., et bien strictement à chacun selon sa capacité, à chacun selon ses œuvres. Or il arriva, et c'était au 19<sup>e</sup> siècle, que cette doctrine étrange trouva bon nombre de partisans. Des hommes éclairés, sortis de l'école polytechnique, des médecins, des savants, hommes de conviction, se firent recevoir apôtres. Plusieurs même vendirent leur patrimoine et en versèrent le prix tout entier dans la grande caisse du fonds social universel, qui fut établie rue Taitbout. Ne dirait-on pas que si des épidémies physiques ravagent de temps en temps la terre, il est aussi des épidémies morales qui, à certaines époques, y font leur invasion ! Et il n'est pas inutile de faire remarquer qu'à la même époque, conjointement avec le vertige saint-simonien, régnait la confusion dans la littérature. Racine était déclaré enfoncé, Ronsard mis au-dessus de Voltaire, la langue française ramenée vers la barbarie, l'art dramatique vers son enfance, le sublime vers le grotesque, la société vers les grands jours de l'anarchie. Et plusieurs journaux entraient dans cette vaste confusion ! L'institut n'élevait qu'une voix timide, le gouvernement, sans prévoir, semblait regarder et attendre. L'infiltration des poisons anar-

chiques, dans la société et dans les lettres, se faisait sans obstacles ; et, quand le mal s'est montré avec tous ses dangers, la gangrène morale était si avant dans les masses, que malades et médecins se sont trouvés compromis, et que le remède s'est montré presque aussi dangereux que le mal. Les dogmes religieux du saint-simonisme étaient beaucoup moins intelligibles que ses dogmes politiques. Dieu était l'unité absolue de l'être, l'humanité un être collectif, et le genre humain un grand individu qu'il s'agissait d'organiser en association universelle. Le nouvel évangile s'annonçait comme une réminiscence du spinosisme, comme un panthéisme mystique, comme une religion sans divinité. Le saint-simonisme dut sa première vogue à l'amour des nouveautés, et à la lassitude simultanée des doctrines politiques et littéraires qui jetèrent le tumulte anarchique dans les rues, les novateurs dramatiques sur la scène, et le genre frénétique dans la poésie et dans les romans. Bazard et son copontife, pour mieux régénérer le monde, jugèrent à propos d'ajouter à leurs prédications et à celles de leurs apôtres une grande publication de livres qui seraient distribués gratis. Ils firent réimprimer, en 1825, le *Catéchisme des industriels*, ouvrage de St-Simon. Ils recueillirent la même année, en 1 vol. in-8<sup>o</sup>, les *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* des prédicants de leur doctrine ; et, la même année encore, ils commencèrent la rédaction du *Producteur, journal philosophique*, etc., dont il a paru 4 vol. in-8<sup>o</sup>. En 1829 fut publiée l'*Exposition de la doctrine de St-Simon*, en 1 vol. in-8<sup>o</sup>, qui, réimprimée en 1830, a eu encore une 3<sup>e</sup> édition ; un *Tableau synoptique de la doctrine*, en 2 feuilles jésus-atlas, précéda (1830) l'apparition de l'*Organisateur, journal hebdomadaire des saint-simoniens*, qui fut continuée en 1831 et forme 7 vol. in-8<sup>o</sup>. Un assez grand nombre d'autres publications gratuites parurent en 1831 ; les principales ou les plus singulières ont pour titre : *Communion générale ; Moyen de supprimer les impôts sur le sel, et projet de discours de la couronne ; Économie politique ; Aux industriels ; Lettres sur la législation ; la Presse ; Réunion générale de la famille* (ouvrage poursuivi) ; *Lettre sur le calme ; Juin, aux ouvriers ; Pétition d'un prolétaire à la chambre des députés ; Rapports aux Pères suprêmes sur la situation de la famille*. Mais tous ces livres et ces deux journaux (le *Producteur* et l'*Organisateur*) avaient peu de retentissement dans le monde : il fallut chercher des moyens de publicité plus rapides, car les deux Pères suprêmes n'étaient pas disposés à laisser leur lumière sous le boisseau. Or, il existait alors un journal qui avait pris un titre ambitieux (le *Globe*), et comme les deux Pères ne voulaient rien moins que la régénération universelle, et la refonte de tous les peuples de la terre dans une seule congrégation dont ils seraient les chefs suprêmes, ils pensèrent que le *Globe* devait être, par son titre, la meilleure trompette de leur évangile. Ce journal, dont l'origine remontait à 1824, n'était d'abord qu'une feuille littéraire, et avait obtenu un succès qui ne se soutint que dans ses premiers temps. Bientôt de jeunes doc-

trinaires s'emparèrent de la rédaction. Il y avait parmi eux des hommes de talent ; mais leurs amis eurent beau louer de grands articles un peu pesants, même un peu pédantesques, la réputation de cette feuille, devenue quotidienne et politique, s'affaiblit assez rapidement ; et enfin elle était travaillée de la plus grande maladie d'un journal, l'ennui, qui fait fuir lecteurs et abonnés, lorsque les saint-simoniens, qui déjà s'étaient glissés dans la rédaction, s'en emparèrent tout à fait, et le *Globe* appartint alors aux deux Pères suprêmes. Son titre, qui répondait si bien à leurs vues, fut conservé avec cette addition : *Journal de la religion saint-simonienne*, et avec ce dogme fondamental pour épigraphe : *A chacun selon sa vocation ; à chacun selon ses œuvres*. On ajouta encore en tête de tous les numéros ces indications de la religion nouvelle : *Association universelle ; Appel aux femmes ; Organisation pacifique des travailleurs* ; et un avis au public, qui suivait immédiatement, était conçu en ces termes : « La publication du *Globe* n'est pas une spéculation, c'est « une œuvre d'apostolat. L'enseignement politique « renfermé dans ce journal est distribué aux mêmes « conditions que les autres enseignements de la religion saint-simonienne, c'est-à-dire gratuite- « ment, etc. » Ainsi le *Globe gratis* coûtait aux deux Pères suprêmes 100,000 francs par an, et il fut, aux dépens de je ne sais qui, imprimé et distribué pendant près de trois années. Le dernier numéro parut le 20 avril 1832. — Mais déjà le scandale était entré avec la division dans le sanctuaire. M. Michel Chevalier, rédacteur en chef du *Globe*, avait annoncé par une circulaire de grands changements survenus dans la hiérarchie saint-simonienne. Bazard répondit le 23 novembre 1831 : « Le récit (des faits con- « tenus dans cette circulaire) est évidemment er- « roné, et pour ce qu'il ne dit pas, savoir les causes « graves et profondes qui ont amené ce qui se passe « dans le sein de la doctrine de St-Simon, et encore « pour ce qu'il dit, particulièrement en ce qui touche « les déterminations des personnes qui ont cessé « d'être en communion avec Enfantin... Leurs éner- « giques protestations contre les doctrines qui ont « amené la crise actuelle y sont complètement pas- « sées sous silence. Quant à moi, je n'ai jamais pré- « tendu me retirer, me recueillir ou m'abstenir. Après « de longs débats, ... je me suis éloigné d'un milieu « que moi-même j'avais en grande partie contribué « à former... Plusieurs membres de l'ancienne hié- « rarchie saint-simonienne sont aujourd'hui intime- « ment unis dans le sentiment qui a déterminé ma « conduite. Bien loin qu'aucun de nous sente sa foi « chanceler, veuillez rester dans le recueillement et « s'abstenir, nous nous sentons au contraire une foi « plus ardente que jamais; tous, nous sommes réso- « lus à redoubler d'activité, etc. » Mais cette *foi ardente* et cette *activité* ne servirent de rien. S'il y a, dans toutes les associations de novateurs, des hommes à mouvements violents et précipités, il y a aussi des esprits moins fougueux dans leur emportement. Les partis les plus extrêmes ont aussi leurs modérés. Bazard succomba dans le débat qui s'ou-

vrit en présence de tous les saints-simoniens. Il fut déposé de sa quote-part du pontificat à la fin de novembre 1831, et l'on dit que les papesses ne contribuèrent pas peu à brouiller les deux papes et leurs doctrines. Le père Enfantin s'était proclamé et avait été reconnu seul Père suprême, le 27 novembre 1831. — Après le schisme, la nouvelle église parut perdre visiblement de son éclat. Les succès, la gloire et les fonds de l'apostolat baissèrent en même temps. Alors une nouvelle phase commença : les grandes réunions et les prédications cessèrent, les temples et le *Globe* furent abandonnés. On songea à vendre aux fidèles ce que jusque-là on leur avait donné : on annonça le prix de tout ce qui restait de la garde-robe doctrinaire, sermons, journal, publications diverses ; et, peu de mois après avoir forcé le Père suprême Bazard à se retirer et à se recueillir malgré lui, le Père suprême Enfantin déclara qu'il allait, mais de son plein gré, disait-il, se retirer et se recueillir lui-même. Il déguisa ce qui était devenu une nécessité sous une apparente inspiration (1) ; il semblait annoncer que sa retraite dans le désert serait bientôt suivie, comme celle de son précurseur (c'est ainsi qu'il appelait Jésus-Christ), de l'entrée avec des palmes triomphales, dans la grande Jérusalem du monde. Esquissons rapidement cette révolution. Dans le dernier numéro du *Globe*, Enfantin fit les adieux de cette feuille dans une allocution qui a pour adresse *Au Monde*. Elle commence par ce protocole : *MOI, PÈRE DE LA FAMILLE NOUVELLE* ; ce qui rappelle la signature des rois d'Espagne : *Moi le Roi*. Il poursuit en ces termes : « Dieu m'a donné « mission d'appeler le PROLÉTAIRE et la FEMME à « une destinée nouvelle. » Tout le reste est du même style. Après avoir rappelé ses efforts pour réaliser l'association universelle et y faire entrer la sainte famille humaine, au moyen de ce qu'il appelle

(1) Le discrédit et la retraite forcée des saint-simoniens n'eurent pas seulement pour cause les tracasseries que leur suscitait la police et le ridicule dont les accablait quelques journaux ; mais bien plutôt le mauvais état de leur situation financière. Chassés de la salle Tailliot, ils avaient encore à leur charge dans Paris cinq loyers dispendieux, quatre salles où ils propageaient leurs doctrines et leurs instructions aux ouvriers, et un fort bel appartement rue Monsigny, où demeurait le père Enfantin. C'est là qu'ils donnèrent pendant l'hiver de 1832, et jusqu'après l'invasion du choléra-morbus, des soirées musicales et dansantes, où rien n'était épargné. Tout s'y passait d'ailleurs très-décentement, et les maîtres de cérémonies se montraient fort galants envers les dames invitées. Celles qui étaient affiliées à la secte portaient un ruban blanc suspendu en aiguillette. Quant aux frères, ils n'avaient encore aucun costume d'une forme particulière ; mais la plupart portaient un habit bleu. Tandis qu'on dansait dans deux salons, et qu'on pouvait lire ou mettre dans sa poche toutes les brochures saint-simoniennes étalées sur une table dans une autre pièce, la bibliothèque était l'arène où des groupes d'orateurs et de dialecticiens exposaient leurs principes, répondaient à toutes les objections, avec plus ou moins de talent, mais toujours avec politesse et modération. Cependant, hélas ! la vue des armoires en acajou, garnies de livres bien reliés, et sur les portes desquelles les scellés étaient apposés, annonçait déjà que le flambeau du saint-simonisme brillait de ses dernières clartés. Tant de prodigalités, tant de frais pour jeter de la poudre aux yeux et pour attirer des partisans à la secte, avaient épuisé les ressources ; de là vint la cessation du *Globe* annoncée au dernier bal, le 18 avril, et la retraite à Mémilomont, qui n'eut lieu qu'après la mort de madame Enfantin, au convoi de laquelle les saint-simoniens n'avaient pas encore le costume qu'ils ne prirent que dans leur chartreuse. A—T.

sa charte d'avenir, après avoir dit : *Je suis fort, il ajoute : J'ai parlé, je veux agir. L'apostolat est fondé ; je me retire, avec quarante de mes fils, dans le lieu même où s'est passée mon enfance, sur l'une des hauteurs qui dominent Paris (Ménilmontant). Vous avez ma parole, vous aurez bientôt mes actes ; mais je veux me reposer et me taire. Et le Globe ne parut plus (1). En même temps, la salle métropole, rue Taitbout, et la salle succursale de l'Athénée, place Sorbonne, furent délaissées gratuitement aux savants et aux artistes pour des cours publics, des concerts, ou des expositions de tableaux. Mais avant de se retirer avec ses quarante fils à Ménilmontant, le Père suprême avait institué dix apôtres (2), qui se disaient son collège. Trois de ces apôtres, MM. Chevalier, Barrault et Duveyrier, insérèrent aussi leur allocution d'adieu dans le dernier numéro du *Globe*. M. Barrault fait du père Enfantin le MESSIE DE DIEU et le ROI DES NATIONS, dans lequel ses fils l'exaltent aujourd'hui, et la terre l'exaltera un jour. Il dit encore que le monde voit en lui son Christ : et il ajoute : « NOTRE VERBE est « au milieu de vous ; vous l'incarnerez en vous.... « Le monde est à nous : un homme se lèvera qui a « un front de roi et des entrailles de peuple, parce « qu'il a le cœur d'un prêtre, et cet homme est « NOTRE PÈRE, etc. » Après avoir rendu à M. Enfantin ce magnifique témoignage, les apôtres se traitent eux-mêmes avec un peu moins d'humilité que ne faisaient les apôtres de l'Évangile. « Et d'a- « bord, dit M. Barrault, sachez ce que c'est qu'un « apôtre. L'apôtre fidèle à l'orbite souverain du « MESSIE reflète au loin la lumière de cet astre immense (c'est toujours M. Enfantin), agrandie de « ses propres rayons, et lui-même il est centre... et, « comme le révélateur dont il est le satellite, il est « un monde. Il touche d'une main aux grands de la « terre, et de l'autre aux masses frémissantes ; il est « prince, il est peuple... Écoutez ; il prophétise.... « et voici que sa poésie, mettant un rayon de miel « sur ses lèvres, se balance sur des ailes brûlantes. « Applaudissez maintenant : orateur, il émeut une « assemblée : A lui le désert, il est moine ! A lui le « château, il est gentilhomme ! A lui la cité, il est « homme de fête, de plaisir et d'élégance ! A lui le « voyage, il est pèlerin ! A lui le danger, il est soldat ! A lui le travail, il est prolétaire !.... Il aime « le MESSIE comme un père, il le vénère comme « un roi, il le sert comme un maître ; car il porte le « Messie de Dieu et le roi des nations. Telle est la « vérité. » Et voilà ce qu'écrivaient en 1832 des hommes de conviction qui n'étaient pas sans talents. Au mysticisme près, n'est-ce pas le style des dramatisés de nos jours ? Bazard, qui ne se*

trouvait plus être ni *Messie*, ni *Père suprême*, ni *Maître*, ni *Roi des nations*, vivait éloigné de la capitale et voyait germer ainsi le fruit de ses doctrines. — Il y eut encore, en 1832, indépendamment du *Globe*, seize ou dix-sept publications gratuites, dont deux, intitulées *la Prophétie* et *les Trois Familles*, eurent le triste honneur d'être poursuivies par l'autorité (1). Le nombre total des publications saint-simoniennes, de 1825 à 1832, forme environ *soixante* volumes ou brochures, et quand les apôtres eurent cessé d'écrire et fermé le *Globe*, ils firent insérer dans les journaux (septembre 1832) cet avis : « Après avoir employé des sommes considérables pour propager notre foi, nous avons senti « que l'instant était venu où nous devons vendre « les livres que nous avons donnés jusqu'à ce jour « avec profusion, etc. » Ils établirent donc le prix de leurs écrits sans enflure et même avec modération : et cependant la collection complète devait coûter 284 francs. Plusieurs de ces écrits sont devenus très-rares, entre autres : *la Pétition d'un prolétaire ; le Parti politique des travailleurs*, et *la Collection de feuilles populaires*. — Le ministère public, qui s'était abstenu de poursuivre quand les prédications sur la femme et sur la propriété étaient faites dans les églises constituées à Paris et dans les départements, s'émut lorsque les saint-simoniens se furent faits cordonniers, tailleurs, agriculteurs et cuisiniers dans une espèce de chartreuse à Ménilmontant. Là ils se promenaient, ils travaillaient en chantant des hymnes dont les vers et la musique étaient leur ouvrage. Ils n'avaient pris ni le capuce, ni le cordon, ni les sandales monastiques ; leur costume, réglé, imposé par le Père suprême, avait quelque chose de dégagé, de mondain, d'élégant. On lisait, brodé sur la poitrine du chef, ce grand mot : LE PÈRE. La chartreuse était devenue le dimanche un but de pèlerinage pour les néophytes et de promenade pour les curieux. Les saint-simoniens semblaient ne s'être séquestrés sur une hauteur que pour mieux se montrer. Ces petits rassemblements déplurent ; le Père suprême fut invité à tenir fermée la porte de son couvent. Mais ce n'était pas ainsi qu'il entendait se recueillir : la porte resta donc ouverte. La police et ses archers intervinrent ; les scellés furent apposés sur la chartreuse, et le public fut privé de l'avantage de voir les nouveaux congréganistes se recueillir en chantant. Le 27 août 1832, le Père suprême fut traduit en cour d'assises, avec MM. Michel Chevalier, ancien élève de l'école polytechnique, ex-ingénieur des mines, Émile Barrault, ex-professeur à Sorèze et à Paris ; Charles Duverrier, ex-

(1) Ce fut à cette époque qu'Enfantin perdit sa mère. Les billets de faire part étaient ainsi conçus : « RELIGION SAINT-SIMONIENNE. Madame Enfantin, mère de notre PÈRE SUPRÊME, est morte ce matin (22 avril) ; je suis chargé par notre PÈRE SUPRÊME de vous annoncer cette nouvelle. Je vous prie, en son nom et en celui de tous ses enfants, d'assister au convoi, etc. Signé MICHEL CHEVALIER, « APÔTRE. »

(2) MM. Michel Chevalier, Charles Duveyrier, Fournel, Bonffard, Lambert, Émile Barrault, d'Eichtal, Stéphane Flachet, Rigault, etc.

(1) Les dernières brochures publiées par les saint-simoniens, en 1832, ne sont en général que des extraits du *Globe* ; la plupart parurent avant la fin d'avril. Le père Enfantin, en annonçant sa retraite, avait fait un appel de convocation à ses enfants pour le 4<sup>er</sup> juin. Il devait descendre avec ses disciples, revêtu de l'uniforme de l'apostolat de paix, avec un étendard où chaque parti verrait sa couleur. Cette descente, retardée par le mauvais temps, puis par les événements de la rue St-Merry, eut lieu enfin, mais n'eut pas le succès dont on s'était flatté ; la procession ne parut qu'une mascarade, et prouva seulement que les rangs des saint-simoniens s'étaient éclaircis. A—T.

avocat, et Oline Rodrigues, docteur à la faculté des sciences, et qui déjà n'était plus dans la communion du Père suprême. Bazard eût aussi figuré dans ce procès, mais il venait de mourir, âgé de 40 ans, à Courtry, près de Montfermeil (29 juillet 1832). Les journaux annoncèrent, à cette époque, qu'une députation de saint-simoniens, envoyée par le Père suprême, s'était acheminée vers Courtry, pour honorer les funérailles de l'ancien copontife; mais que la papesse veuve et rancuneuse refusa cet hommage, et que la députation reprit le chemin de Ménilmontant sans avoir pu pénétrer sur la tombe du défunt. — On sait quel fut le résultat du procès des saint-simoniens. Quarante témoins, tous disciples du Messie et des apôtres, venus dans leur costume, ne purent être entendus, parce que le Père suprême leur défendit de prêter serment devant Dieu et devant les hommes : il ne leur était permis de jurer que devant Dieu et LE PÈRE. On sait qu'Enfantin, quoiqu'il s'appelât *le verbe* et *la loi vivante*, ne brilla point par son éloquence, et que le *Père suprême* se montra très-infime dans sa cause. Il fut déclaré coupable, ainsi que MM. Chevalier et Duveyrier, rédacteurs du *Globe*, « d'avoir commis le délit d'ou- » « trage à la morale publique par la publication d'é- » « crits et discours proférés dans des lieux publics, » et ils furent condamnés à un an de prison et 100 fr. d'amende chacun. Rodrigues et Barrault en furent quittes pour 50 fr. d'amende. L'arrêt, rendu le 29 août, maintint la saisie des divers écrits et brochures publiés, et ordonna que la société dite saint-simonienne serait dissoute (1). Cet arrêt, dont il n'y eut point appel, fut affiché aux dépens des condamnés. — Déjà le théâtre avait dangereusement blessé par le ridicule la nouvelle congrégation, avant que le jugement de la loi mit, dans Paris, un terme à son existence. Ce jugement donna comme le signal d'une dispersion générale; et, tandis que le Père suprême était retenu dans les liens, ses disciples eurent mission de parcourir le globe. Ils se mirent à entraîner le peuple, mais non à la manière des anciens apôtres. Tandis qu'ils s'acheminaient apostolisant dans les provinces, leur costume faisait courir après eux les femmes et les enfants. Il y eut dans quelques bourgs des cris, dans quelques villes des huées et quelquefois des démonstrations plus énergiques. Les saint-simoniens se virent réduits à secouer en fuyant la poussière de leurs pieds, et il fallut souvent que l'autorité, qui repoussait leurs doctrines, prit soin de protéger leurs personnes. Les pays voisins se montrèrent peu hospitaliers, et ne parurent pas disposés à goûter leurs prédications sur le fonds social universel et sur la promiscuité. Enfin, les disciples les plus fervents se persuadèrent que l'Orient leur serait plus

(1) Les condamnés, qui attendaient leurs confrères, retournèrent processionnellement à Ménilmontant, en chantant des hymnes et des cantiques dont l'un se terminait par ces vers :

Le peuple a faim,  
Le peuple est misérable.

Plus tard eut lieu un autre procès en police correctionnelle pour captation de succession et accusation d'escroquerie; mais les prévenus furent acquittés.

A—T.

facile à convertir que l'Occident. Je ne sais quelle prophétie leur avait annoncé qu'ils trouveraient le principe régénérateur du monde ou la femme libre chez les Turcs; ils se mirent en quête, et allèrent, pèlerins malades d'esprit, chercher la femme libre, non où elle pouvait se trouver, mais où il était impossible de la saisir et de se la procurer, dans les harems du Caire, de Bagdad, d'Alep, et dans le sérail du sultan Mahmoud. Cette entreprise apostolique avait ses dangers; les journaux ont annoncé que les enfants du Père suprême n'avaient pas été vus d'un très-bon œil par les sectateurs de l'islamisme. La prudence aura comprimé le zèle, et il ne paraît pas que la femme libre ait été trouvée encore dans des pays où les saint-simoniens pouvaient seuls imaginer qu'il serait facile de la découvrir. Comme il y avait parmi ces missionnaires des hommes de talent, plusieurs d'entre eux se sont mis au service du vice-roi d'Égypte, et s'occupent maintenant moins de son harem que de ses casernes et de ses arsenaux. — La société de la morale chrétienne avait proposé, en 1832, un prix de 500 fr. pour la meilleure *réfutation de la doctrine saint-simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la morale chrétienne*; mais quand ce prix fut décerné (1835), le saint-simonisme n'avait pu supporter l'épreuve du ridicule, les sarcasmes des journaux et le baffouement du théâtre, plus puissant que la cour d'assises. Vers cette même époque (le 22 août 1835), dans la troisième séance annuelle de la société phrénologique, M. Casimir Broussais, secrétaire général, parlant devant soixante têtes en plâtre étalées sur le bureau, examina celle de Bazard et annonça que, d'après l'inspection des protubérances, ce premier chef du saint-simonisme avait tous les caractères d'un homme d'action, *persévérance, intelligence, estime de soi*. On a vu où le menèrent toutes ces grandes facultés. Il est juste de reconnaître que, si sa doctrine politico-religieuse tendait au bouleversement général, il était, ainsi que ses disciples prédicants, dogmatiquement pacifique. Il ne voulait point régénérer le monde par la violence, mais par la persuasion; il croyait que sa parole serait une révélation, et cette révélation une révolution sans combats et sans déchirements. Mais les prolétaires, que les saint-simoniens engageaient dans leur système sur la propriété et sur le fonds social universel, ont pu trouver trop de retardement à la régénération du monde dans leurs moyens pacifiques et dilatoires (1). Bazard et Enfantin avaient une *église constituée* à Lyon. Les prédications des nouveaux apôtres y avaient été nombreuses, suivies; et qui pourrait assurer qu'elles n'ont eu aucune influence sur les malheurs de cette ville?

V—VE.

(1) Il n'est pas inutile de faire observer que les doctrines de cette secte sont loin d'être entièrement nouvelles, et que l'on en trouve beaucoup d'à peu près semblables dans l'histoire des sectes religieuses, entre autres celle du moine Dulcin (*Voy. ce nom*). Marguerite de Trente et Longin Cataneo de Bergame, qui périrent dans les flammes en 1507, furent aussi les chefs d'une secte nombreuse que l'on nommait les *gazzari*. Ils admettaient la communauté des biens et celle des femmes. (*Voy. Muratori, Rerum ital. Script.*, t. 9, et la *Storia Vercellese*, par M. de Gregory, t. 1.)

**BAZIN (CLAUDE)**, né à Paris, reçu docteur en 1571, professeur de pharmacie en 1584, mourut en 1612. — **Simon BAZIN**, son fils, reçu docteur en 1598, fut professeur de la faculté de médecine de Paris en 1601, élu son doyen en 1658, et présida, en cette qualité, au choix de la nourrice qui a élevé Louis XIV. — **Denis BAZIN**, fils de Simon, reçu docteur en 1650, fut nommé, l'année suivante, professeur en chirurgie au collège royal. — **Guillaume BAZIN**, des environs de Chartres, reçu docteur en 1466, élu doyen en 1472, mourut en 1500. C'est sous son administration que fut bâtie l'ancienne école de médecine, rue de la Bûcherie (1). On ne sait pas précisément en quel lieu la faculté faisait d'abord ses leçons, lorsque, malgré les temps malheureux et le règne déplorable de Charles VII, elle fit de généreux efforts, et, se séparant des autres corps enseignants, se bâtit un édifice séparé. Dans la suite, Bazin prêta à la compagnie une somme fort considérable pour continuer ce bâtiment, qui ne fut achevé qu'en 1477, auquel on ajouta en 1519 et 1571, et qu'a fait abandonner le bel édifice qu'occupe aujourd'hui la faculté actuelle. C. et A.—N.

**BAZIN (GILLES-AUGUSTIN)**, médecin de Strasbourg, né à Paris, correspondant de l'académie des sciences, mourut en 1754. Il a publié : 1° *Observations sur les plantes et leur analogie avec les insectes*, etc., Strasbourg, 1741, in-8°. 2° *Traité sur l'accroissement des plantes*, 1745, in-8°. 3° *Histoire naturelle des abeilles*, Paris, 1744, 2 vol. in-12. 4° *Abrégé de l'Histoire des insectes, pour servir de suite à celle des abeilles*, Paris, 1748 et suiv., 4 vol. in-12, fig. L'auteur a donné la forme de dialogue à son ouvrage, dont le fonds est pris entièrement des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, de Réaumur. 5° *Lettre au sujet des animaux appelés polypes*, Strasbourg, 1745, in-12. 6° *Description des courants magnétiques*, ibid., 1755, in-4°. Quelques personnes lui attribuent le *Livre jaune*. (Voy. BOZE.) Le *Traité sur l'acier d'Alsace*, Strasbourg, 1737, in-12, est du frère aîné de Bazin. D—P—s.

**BAZIN (NICOLAS)**, graveur, né vers 1656, à Troyes, vint de bonne heure à Paris, où il reçut des leçons du célèbre Claude Mellan. (Voy. ce nom.) A la pratique de son art il joignit le commerce des estampes et fit travailler pour son compte un grand nombre de jeunes gens. Son fonds se composait presque uniquement de portraits et de sujets de dévotion, tous in-4°, que par cette raison les marchands désignent encore sous le nom de format Bazin. On a de lui des pièces sous la date de 1705; et, comme on n'en connaît pas de postérieures, il est assez vraisemblable qu'il mourut cette

même année ou du moins peu de temps après. Cet artiste était très-laborieux; il a gravé d'après le Corrège, le Baroque, le Guide, Philippe de Champagne, Lebrun et plusieurs autres peintres italiens et français; mais ses compositions sont seules recherchées des amateurs. Michel Huber, dans le *Manuel des curieux*, t. 7, p. 227, cite de Bazin onze portraits et autant d'autres estampes, dont deux très-grand in-fol., une *Femme vêtue à la mode* et une *Dame de qualité prête à entrer dans le bain*. Ces deux morceaux forment pendant. Il est étonnant que Grosley n'ait fait aucune mention de cet artiste dans ses *Mémoires sur les Troyens célèbres*, où il parle, avec de grands détails, de personnages moins dignes de cet honneur. W—s.

**BAZIN (JACQUES-RICOMER)**, naquit au Mans, en 1771. Très-jeune encore lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes avec chaleur, se fit recevoir membre de la société populaire du Mans, et malgré son âge, y obtint quelque prépondérance par sa facilité d'élocution et par l'exaltation de son patriotisme. La jeunesse du Mans devint bientôt enthousiaste de Bazin, et il eut l'honneur de voir ses amis désignés d'après son nom par le sobriquet des *bazinistes*. Ce qui les distinguait d'avec les autres factions des sociétés républicaines, c'était d'abord, au lieu de la haine farouche et sanguinaire des jacobins pour la noblesse, une espèce de haine élégante et frondeuse, presque aussi aristocratique que la classe à laquelle elle s'adressait; c'était ensuite, pour ne pas parler des louanges effrénées qu'ils s'adressaient à eux-mêmes, en encensant la jeunesse et en ne voulant confier qu'à elle seule la tâche de régénérer la France, une opposition marquée au régime de sang que la terreur faisait peser sur la patrie. Le député Garnier (de Saintes), envoyé par la convention dans la Sarthe, y avait organisé le système de la montagne, et indignait par ses mesures violentes les habitants, qui l'accusaient aussi de rapines. Comme tous les hommes raisonnables du Mans, Bazin désapprouva la conduite du proconsul. Il ne se borna pas à de stériles remontrances. Nommé agent national du district du Mans, il se servit de l'autorité que lui donnait cette fonction pour entraver les mesures arbitraires du commissaire de la convention. Celui-ci, pour se débarrasser d'un adversaire redoutable, résolut de frapper un coup vigoureux, et fit arrêter Bazin avec onze autres membres du club, la plupart fort jeunes encore, et les envoya sur-le-champ à Paris. Garnier attachait tant d'importance à le noircir et à rendre sa position périlleuse, qu'après avoir employé toute son influence et presque la force, pour faire signer, par les administrateurs du département et par divers citoyens, une espèce de procès-verbal ou acte d'accusation contre les douze membres de la société populaire, procès-verbal qui fut adressé à la convention, et d'après lequel le complot du Mans se rattachait à la conspiration de Danton et Philippeaux, il s'écria au milieu des assistants : « A l'heure qu'il est, peut-être, les complices de Bazin paient de leur tête la

(1) Cette maison est aujourd'hui occupée par un établissement de bains. On lit dans la cour sur le fronton de l'ancienne école l'inscription suivante :

Ere D. D. Michaelis Le Mastre,  
Regia sanctioribus Consiliis, Pronotarii  
Apostolici Præcentoris et Canonici  
Ecclesiæ Parisiensis, prioris ac domini  
Des Roches, etc.  
M. Antonio Lemoine Parisino  
Decano anno R. S. II. MDCLXXVIII. D—R—R.

« crime d'avoir égaré le peuple. » Il se trompait, car le tribunal révolutionnaire, malgré le fracas avec lequel on avait annoncé l'arrestation des *baziniistes* et des autres prévenus manseaux, les acquitta tous; néanmoins ils ne furent rendus à la liberté qu'après le 9 thermidor. Bazin reparut alors, et jouit d'une espèce de triomphe. Mais il ne tarda pas à désapprouver hautement le nouveau système qui se substituait à l'ancien, et qui, plus doux en apparence, était, selon lui, bien plus fatal, bien plus propre à ouvrir à l'étranger les portes de la France. La société populaire du Mans était devenue cercle constitutionnel; et Bazin, qui avait repris toute son influence, ayant établi au Mans un journal dont les principes ne convenaient pas au directoire, eut à subir de nouvelles persécutions, et vit saisir ses presses, supprimer sa feuille et fermer le cercle constitutionnel en même temps que ceux de Blois, de Vendôme et de Paris. Bazin se rendit alors dans la capitale et y publia un autre journal intitulé : *le Démocrate*. Cette fois encore le journal fut saisi avec les presses, et bientôt supprimé par ordre du directoire. Prévoyant la chute prochaine de la république, il fit tous ses efforts pour la soutenir. La nomination de Sieyès au directoire acheva de l'irriter, et, peu de temps avant le 18 brumaire, il l'attaqua formellement dans une lettre au conseil des cinq-cents. Un an après, Bazin était à la tête d'un pensionnat à Versailles. Chassé, en quelque sorte, du terrain politique par la subite suppression de tant de journaux, il voulut s'en créer un autre en formant la jeunesse dans ses principes; c'est dire qu'il dirigea l'éducation dans le sens de la démocratie comme il l'entendait. Une telle marche ne pouvait convenir au premier consul : bientôt la police eut l'œil sur son pensionnat, qui d'ailleurs ne réussit point, et il fut obligé de le fermer au bout de douze ou quinze mois d'exercice. Bazin revint alors à Paris, toujours surveillé par la police, toujours lié avec des mécontents. Divers écrits politiques et semi-périodiques, et sa pétition au tribunal sur les *arrestations arbitraires, les actes illégaux de bannissement et de séparation, etc.*, vendémiaire an 12, in-8°, le mirent encore plus mal avec le chef du gouvernement. C'est alors qu'il fit la connaissance du général Malet, dont il devint l'ami, et qui peut-être ne lui laissa pas ignorer la première conspiration que, libre encore, il tramait contre le conquérant de l'Europe. L'entreprise manqua. Coupable ou non de l'avoir favorisée, Bazin, par le fait seul de ses liaisons avec Malet, devint suspect. La police, ne doutant pas qu'il n'eût été fort avant dans le secret, l'arrêta, et il resta plus d'un an en prison comme prévenu de complicité. Au bout de ce temps, et faute de preuves suffisantes, tous les accusés, à l'exception de Malet et de quelques autres, furent mis provisoirement en liberté, mais à la charge de se retirer au delà d'un rayon de trente lieues de Paris, dans une ville par eux choisie pour y demeurer, pendant un temps indéfini, sous la surveillance de la police. Bazin choisit Rouen pour sa résidence, mais il ne se rendit point dans le délai prescrit, et

il fut obligé de se cacher afin de se soustraire aux recherches actives de la police. Bientôt découvert, il fut remis en prison et bientôt transféré à Ham. C'est seulement lorsque les alliés approchèrent de cette ville, en 1814, qu'il vit s'ouvrir les portes de sa prison. Il salua le retour des Bourbons, non pas avec l'affection d'un cœur dévoué à la monarchie, mais avec résignation et avec espoir. Louis XVIII avait donné la charte : Bazin s'exprima franchement en faveur de ce nouveau pacte fondamental; mais cette adhésion ne fut pas longue; il s'était déjà réuni au parti de l'opposition, lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe en 1815; et, ce dont on doit s'étonner, c'est qu'il se hâta de marcher sous les drapeaux de son ancien persécuteur. Lors de la retraite des troupes françaises derrière la Loire, après la capitulation de Paris, il se rendit à Orléans, où il fit imprimer une adresse dont le but était d'exciter une insurrection nationale contre l'ennemi qui allait prendre ses cantonnements dans le pays. Il fut question un instant d'enlever un parc d'artillerie que les Prussiens avaient engagé dans des chemins impraticables, mais on y renonça, non qu'il fût difficile de réussir, mais parce que c'était recommencer au centre de la France une guerre dont les suites étaient incalculables, et qui remettait en question même ce que l'on avait pour l'instant. Bazin et son imprimeur Huet-Pardoux eurent à soutenir un procès criminel : tous deux furent acquittés; l'imprimeur, comme n'ayant pas agi sciemment; l'écrivain, parce que l'on ne put pas prouver qu'il y avait eu un commencement d'exécution. Bazin retourna au Mans, et là, persistant dans ses affections démocratiques, il conçut le projet d'écrire pour la classe populaire de petites brochures, au prix de 15 ou 50 centimes, préluant ainsi pour la Sarthe à l'idée qu'un peu plus tard Courier voulut réaliser pour toute la France, et qu'il expliqua dans son *Pamphlet des Pamphlets*. Les brochures de Bazin eurent quelque succès. Mais, heureux avec certain public, il le fut moins avec la justice. Le tribunal correctionnel du Mans le condamna en 1816; cependant la cour royale d'Angers l'acquitta, malgré les conclusions du procureur général. Cet acquittement ne fut pour Bazin qu'un triomphe momentané. Le préfet d'Angers le fit reconduire en prison, parce que les libéraux lui avaient préparé une ovation, qui était la satire du pouvoir; et il fallut que le président de la cour royale intervint pour que la liberté lui fût rendue. Mais, à peine arrivé au Mans, il apprit qu'il était placé sous la surveillance de la police, et fut tenu de se rendre tous les jours à midi à la préfecture. Dans cette position, il continua ses publications, auxquelles ses poursuites donnaient encore plus de vogue. En 1820, Bazin fit jouer sur le théâtre du Mans *Jacqueline d'Olzbourg*, mélodrame qui avait eu du succès à l'Ambigu, en 1805. A la seconde représentation, un jeune officier vint près de Bazin, l'insulte, le provoque, et quelques jours après un duel est la suite de cette querelle. Bazin y fut blessé à mort, et il expira le 20 janvier 1820. Son convoi, que l'Eglise refusa d'accompagner, eut

lieu aux flambeaux ; une foule nombreuse le suivit. Son ami, M. Goyet, prononça l'allocution funèbre sur sa tombe. Bazin avait de l'esprit et de l'énergie ; son style ne manqua ni de force ni de souplesse, mais on sent trop qu'il écrivait au jour le jour et pour un public peu difficile. Deux torts graves nuisent à sa mémoire : l'un, c'est une exagération républicaine que ne corrigea pas même la dure expérience des temps qu'il avait traversés ; l'autre, c'est de s'être trop souvent livré à d'amères personnalités. Toutefois, on devra se souvenir que le fougucux démocrate ne se démentit point, et que la république, l'empire, la restauration, le virent toujours sur la brèche. On peut dire qu'il mourut en combattant, car sa pièce fut l'occasion et non la cause de l'affaire d'honneur qui lui coûta la vie. On a de Bazin, outre les pamphlets réunis pour la plupart sous ce titre : *le Lynx*, Paris, 1814, in-8°, et : *Suite du Lynx*, ibid., 1817, in-8° : 1° *Charlemagne*, tragédie nationale en 3 actes et en vers, le Mans, 1807, in-8° ; 2° *Lettres françaises*, 1807, etc., 45 numéros, in-8° ; 3° *Lettres philosophiques*, 1814, 8 livraisons, in-18 ; 4° *Séide*, nouvelle, le Mans, 1816, in-8° ; 5° *Voltaire et Rousseau, eonte si l'on veut*, ibid., 1817, in-8°. VAL. P.

BAZIN. Voyez BASIN.

BAZINGHEN ou BASINGHEN (FRANÇOIS-ANDRÉ ABOT DE), savant nummographe, naquit en 1744, dans le Boulonais, d'une famille d'origine anglaise. Après avoir terminé ses études à Paris, il se fit recevoir avocat au parlement, et peu de temps après il épousa la fille de Nicolas Menin. (Voy. ce nom.) En 1741, il fut pourvu de la charge de conseiller-commissaire à la cour des monnaies, qu'il exerça pendant trente ans avec une rare distinction. S'étant démis de cette charge, il alla habiter Boulogne avec sa famille, et continua de se livrer à la culture des lettres et à son goût pour la recherche des anciens monuments historiques. Plein de zèle pour sa patrie, il contribua beaucoup à créer à Boulogne une société d'agriculture, qui a rendu d'éminents services à toute la province ; et malgré son grand âge il ne cessa de prendre à ses travaux une part très-active. Bazinghen mourut en 1791, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Ce n'est que plusieurs années après sa mort, en 1799, que l'éloge de ce savant a été prononcé par M. Carnier, dans une des séances de la société dont il était le fondateur. (Voy. le *Mag. encyclopéd.* de Millin.) On a de lui : 1° *Traité des monnaies et de la juridiction de la tour des monnaies, en forme de dictionnaire*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, fruit de vingt années de recherches, est encore le meilleur et le plus complet que nous ayons sur cette matière. Tout ce qui concerne la juridiction et la compétence des anciennes cours des monnaies n'y laisse rien à désirer. 2° *Tables des monnaies courantes dans les quatre parties du monde*, ibid., 1776, in-16. 3° *Recherches historiques concernant la ville de Boulogne-sur-Mer et l'ancien canton de ce nom*, ibid., 1822, in-8°. Avant d'être publié, le manuscrit a été mis en ordre et retouché par M. le bar-

ron Wattier, à la prière de sa femme, l'une des petites filles de Bazinghen. 4° *Les Aventures du comte de Vineville et d'Ardelise sa fille*, ibid., 1822, in-8°. C'est un roman historique. Les descendants de Bazinghen conservent encore de lui quelques ouvrages inédits, entre autres une *Histoire ecclésiastique de Boulogne*, avec de nombreux documents sur les abbayes et prieurés de ce diocèse. W—s.

BAZIRE ou BASIRE (CLAUDE), né en 1764, d'un négociant de Dijon. Après avoir fait de bonnes études chez les pères de l'Oratoire, il voulut d'abord embrasser l'état ecclésiastique ; puis s'étant fait recevoir avocat, il devint commis aux archives des États de Bourgogne. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra partisan très-zélé, et fut nommé administrateur de district, puis député à l'assemblée législative, où il se signala par la violence irréfléchie de ses motions. Le 25 novembre 1791, il vota la suppression des costumes religieux, et demanda le libre exercice de tous les cultes. Le 25, il provoqua la création du comité de surveillance. On le vit, en février 1792, parmi ceux qui demandèrent le séquestre des biens des émigrés, et qui faisaient tous leurs efforts pour démontrer l'existence d'un comité autrichien, composé selon lui de la reine, du comte de Mercy d'Argenteau, ambassadeur de la cour de Vienne, et de plusieurs autres grands seigneurs, réunis, disait-il, pour opérer la contre-révolution. Ces accusations contre la cour firent décerner contre lui, par le juge de paix Larivière, un mandat d'amener, qui, bien qu'annulé par l'assemblée, n'en coûta pas moins la vie à ce magistrat, lors des massacres de septembre 1792. Bazire formait alors, avec Chabot et Merlin de Thionville, le fameux trio cordelier tant ridiculisé dans les journaux du temps, témoin cette épigramme :

Connaissez-vous rien de plus sot  
Que Merlin, Bazire et Chabot ?  
— Non, je ne connais rien de pire  
Que Merlin, Chabot et Bazire,  
Et personne n'est plus coquin  
Que Bazire, Chabot et Merlin.

Ce fut Bazire qui proposa le licenciement de la garde du roi et des officiers de l'armée, en demandant que la nomination de ceux-ci fût dévolue aux soldats, mesure subversive de toute discipline. Plus tard il dénonça Lafayette, dont il demanda que la tête fût mise à prix. Il fut un des principaux instigateurs des journées du 20 juin et du 19 août, qui causèrent la chute du trône. Devenu membre de la convention, il demanda, dès les premières séances, la peine de mort contre quiconque proposerait de créer une puissance individuelle, héréditaire, et vota l'abolition de la royauté. Son nom figure néanmoins parmi les députés qui, dans un écrit publié en septembre 1792, étaient désignés comme ayant reçu des sommes considérables de la cour. On peut dire qu'à l'égard de Bazire, argent ne pouvait être plus mal placé. Dans le procès de Louis XVI, il demanda qu'il fût jugé sans désespérer, et vota la mort. Il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et alla en

mission à Lyon, où il destitua la municipalité, qu'il remplaça par des partisans de Châlier. A l'époque du 31 mai, il s'éleva contre la commission des douze dévoués au parti girondin, et demanda que la convention allât *fraterniser* avec les 40,000 hommes armés qui demandaient l'expulsion de ce parti. Le 22 juillet, il dénonça le général Custine comme attaché à cette faction, et fit décréter son arrestation. Le 24 août, il provoqua la loi qui déclarait la république en état de révolution jusqu'à la paix générale. Le 4 octobre, il s'opposa à ce que les cendres de Fénelon fussent déposées au Panthéon, parce qu'il avait écrit en faveur du gouvernement monarchique. Le 10 novembre, il fut élu secrétaire, et demanda que le tutoiement fût ordonné entre tous les citoyens. Il s'opposa à la proposition d'obliger les députés à rendre compte de leur fortune. Il demanda aussi qu'on ne mit pas hors de la loi les prévenus qui parviendraient à s'échapper, et parla contre le système de la terreur. Devenu suspect en se rétractant, il essaya en vain de regagner la confiance de ceux dont il avait jusque-là partagé les opinions. Robespierre le fit accuser de friponneries, d'intelligence avec des agioteurs. Enveloppé dans la chute du parti de Danton, il périt sur l'échafaud, le 5 avril 1794, à l'âge de 50 ans. La société des cordeliers avait provoqué son supplice, en le traitant de *modéré*, et quelques députés firent des efforts inutiles pour l'y soustraire. D—R—R.

BAZIUS (JEAN), évêque de Wexio en Suède, né en 1581, mort en 1649, composa, par ordre du gouvernement, une histoire ecclésiastique de Suède, sous le titre suivant : *Inventarium Ecclesiæ Sueco-Gothicorum, continens integram Historiam Ecclesiæ Suecorum, libris 8 descriptam usque ad annum 1642, Lincopie, 1642, in-4°*. Cet ouvrage qui a du mérite, surtout pour le temps où il fut écrit, a été surpassé depuis par ceux de Claude Arrhénius OERNHIETUR et d'OLAÛS CELSIUS, sur le même sujet. L'évêque Bazius eut trois fils, Jean, Éric et Benoit, qui se distinguèrent par leur mérite et leurs talents. — Jean devint archevêque d'Upsal, et publia quelques ouvrages théologiques. — Éric suivit la carrière militaire, et fut anobli sous le nom de LEIONHIELM. — Benoit fut précepteur du prince Charles-Gustave, depuis roi de Suède sous le nom de Charles X, composa des dissertations sur divers sujets de morale, de littérature et d'histoire, et fut anobli sous le nom d'EKEHIELM. C—AU.

BAZVALEN (JEAN DE). C'est dans l'histoire de Bretagne que Voltaire a puisé la situation principale de sa tragédie d'*Adélaïde Duguesclin* ; l'action généreuse qu'il y prête au sire de Couci appartient à Jean de Bazvalen, l'un des principaux chevaliers de la cour du duc Jean IV (1587). Bazvalen, bravant les périls auxquels l'exposait sa désobéissance, osa contrevvenir aux ordres de son maître, donna à la voix du remords le temps de se faire entendre, et sauva par son dévouement, sa loyauté, sa prudence, les jours du connétable de Clisson, et l'honneur de son souverain. (Voy. les articles CLISSON et JEAN IV, dit le Conquérant.) D. N—L.

BAZZANI (MATTHIEU), médecin, secrétaire et ensuite président de l'institut de Bologne, naquit en cette ville, le 16 avril 1674. Il y étudia la botanique et la médecine, et y prit ses degrés en 1698. Il fut nommé à une chaire de médecine, qu'il remplit avec distinction. Il mourut à Bologne, le 29 décembre 1749. Ce savant s'est occupé de l'étude des plantes, mais plus en médecin qu'en botaniste, et seulement sous les rapports de leurs effets physiques et médicaux. On a de lui, dans les *Commentaires de l'Institut de Bologne*, t. 2°, des *Expériences sur le moyen de colorer les os des animaux, en leur faisant manger de la racine de garance*. Il a nourri plusieurs poulets avec cette racine, et les résultats de ses expériences ne diffèrent de ceux des expériences de Duhamel qu'en ce que ses poulets ont très-bien résisté, au lieu que ceux de Duhamel n'ont pu soutenir les épreuves auxquelles on les avait soumis. Matthieu Buzzani a publié un ouvrage de médecine légale intitulé : *de ambigue prolatis in judicium criminationibus Consultationes physico-medicæ nonnullæ*, Bologne, 1742, in-4° (Voy. BASSI LAURE-MARIE-CATHERINE). D—P—S.

BAZZICALVA (ASCAGNE-MARIE), médecin de Lucques, au commencement du dix-huitième siècle, adopta la plupart des explications du savant Borelli, et publia l'ouvrage suivant en faveur des dogmes de la secte iatro-mathématicienne : *Novum Systema medico-mechanicum et nova tumorum Methodus, quorum nomine comprehenduntur inflammationes veræ*, Parme, 1701, in-4°. Bazzicalva faisait dépendre toutes les maladies de l'augmentation ou du ralentissement de la fermentation. Du reste, il les expliquait toutes aussi par la mécanique et par des figures mathématiques. Ainsi, par exemple, l'inflammation dépend, suivant lui, de ce que les globules sanguins se trouvant retenus dans les extrémités rétrécies du cône que représente le tube artériel, ils laissent échapper la matière ignée qui est combinée avec eux. Si tous les romans de ce genre étaient restés dans les portefeuilles de leurs auteurs, la médecine ne serait pas encombrée d'un fatras de livres inutiles et qui n'intéressent que les bibliomanes. J—D—N.

BE. Voyez LEBÉ.

BEALE (MARIE), peintre, née en 1652, dans le comté de Suffolk, en Angleterre, morte en 1697, fut élève du chevalier Pierre Lely, fameux peintre de portraits sous Charles II. Elle ne borna pas ses études à suivre les leçons de son maître, et à dessiner d'après nature ; elle chercha, ainsi que Lely, en copiant les tableaux des plus grands peintres, à se former un meilleur style et une plus belle manière ; mais ni Marie Beale ni Lely n'avaient reçu de la nature assez de génie pour profiter de telles études, au point d'éviter l'affectation et de savoir se mettre au-dessus des petitesesses de la mode, et le nom de Marie Beale ne s'est probablement conservé que parce qu'elle peignit les portraits de plusieurs hommes illustres de son temps. L'admiration que Lely témoignait pour cette dame fit soupçonner qu'il lui était tendrement attaché. Elle était extrêmement la-

borieuse, et elle réussit, autant par la régularité de sa conduite que par l'emploi assidu de ses talents, à acquérir de la fortune et de la considération. Plusieurs de ses portraits, tels que ceux de *Patrick* et de *Vilkins*, se trouvent dans la collection du comte Ilchester, à Melbury. V. S. M.

BÉARDÉ DE L'ABBAYE (...), né vers le commencement du 18<sup>e</sup> siècle, mourut en 1771. Après s'être livré à l'étude de l'économie rurale, il publia les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Dissertation qui a remporté le prix à la société libre et économique de St-Petersbourg, en l'année 1768, sur cette question : « Est-il avantageux à un Etat que les paysans possèdent en propre du terrain, ou qu'ils n'aient que « des biens meubles, et jusqu'où doit s'étendre cette « propriété? »* Amsterdam et Paris, 1769, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Essais d'Agriculture ou Tentatives physiques*, Brème, 1765 ou 1769, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Recherches sur les moyens de supprimer les impôts, précédées de l'examen de la nouvelle science*, Amsterdam, 1770, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *La Félicité publique considérée dans les paysans cultivateurs de leurs propres terres*, traduite de l'italien de Vignoli, Lausanne, 1770, in-12. On a réimprimé, à la suite de cet ouvrage, la *Dissertation* dont nous avons parlé plus haut. D—M—T.

BEATILLO (ANTOINE), de Bari, dans le royaume de Naples, y naquit le 22 novembre 1570. Il entra chez les jésuites à dix-huit ans, y enseigna non-seulement les belles-lettres, mais l'hébreu et l'Écriture sainte, s'adonna pendant plusieurs années à la prédication, et mourut à Naples, le 7 janvier 1642. Il a laissé : 1<sup>o</sup> plusieurs vies de saints écrites en italien, et dont quelques-unes ont été imprimées, parmi lesquelles on distingue celle de *san Sabino vescovo Canusino, protettore della città di Bari*, Naples, 1629, in-8<sup>o</sup>, parce qu'elle est suivie d'une liste des archevêques de Bari, utile pour l'histoire ecclésiastique de ce pays. 2<sup>o</sup> *La Storia della città di Bari*, Naples, 1637, in-4<sup>o</sup>. G—É.

BEATON ou BETON (DAVID), cardinal, évêque de Mirepoix, puis archevêque de St-André, né vers l'an 1492, en Écosse, était fils du baron de Belfour, de la famille des Beton, une des plus nobles d'Écosse. Il fit ses études à Paris. Le roi Jacques V l'envoya en France en 1534, négocier son mariage avec Madeleine de France, fille aînée de François I<sup>er</sup>, qui donna à Beaton l'évêché de Mirepoix. Cette princesse étant morte en 1536, après une année de mariage, Beaton fut envoyé de nouveau en France, en 1538, pour demander la main de Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise. Ce fut alors que l'évêque de Mirepoix obtint du pape Paul III le chapeau de cardinal. Beaton était le confident et le garde des sceaux de Jacques V. Nommé par le pape légat en Écosse, il s'opposa avec beaucoup de fermeté aux projets des novateurs. A la mort du cardinal Jacques Beaton, son oncle, il lui succéda comme chancelier du royaume et comme archevêque de St-André, siège primatial d'Écosse. Lorsqu'une mort prématurée enleva, le 14 décembre 1542, Jacques V laissant une fille née huit jours auparavant, qui fut l'infortunée Marie Stuart, l'Écosse, à la fois divisée par

les intérêts politiques et par les dissensions religieuses, fut exposée à tous les troubles d'une minorité. Deux partis étaient en présence : le parti anglais, qui penchait pour les innovations religieuses ; le parti catholique romain, qui était aussi le parti national, et dont la politique était toute française ; il avait pour chef le cardinal Beaton, que le feu roi, en laissant la régence à Marguerite de Lorraine, sa veuve, avait nommé administrateur du royaume, au préjudice du comte d'Arran, le plus proche parent de la jeune reine. Beaton rejeta les propositions du roi d'Angleterre, Henri VIII, qui voulait fiancer son fils Edouard à cette princesse, afin de réunir les deux couronnes. Mais le parti du comte d'Arran l'emporta à son tour, et ce seigneur, déclaré régent par le parlement d'Écosse, conclut un traité pour ce mariage le 1<sup>er</sup> juillet 1543. Cependant le primat qui, sous le règne précédent, avait soutenu Jacques V dans ses sentiments hostiles contre l'Angleterre, et dans son attachement à la religion romaine, que Henri VIII voulait lui faire abandonner, mit tout en usage pour faire rompre un traité qui allait enlever l'Écosse à l'orthodoxie, en la soumettant à la politique et au schisme de l'Angleterre. Prévoyant qu'Henri VIII chercherait à se venger, il demanda des secours à François I<sup>er</sup>, qui fit passer en Écosse, avec quelques troupes, un dangereux ennemi pour le comte d'Arran, Stuart, comte de Lenox. Le comte d'Arran, effrayé de la réunion de l'Écosse et de l'Angleterre, et de la popularité dont Beaton jouissait près des Écossais, changea entièrement de politique et de parti, se réconcilia avec le primat ; il abjura la religion réformée, et accepta une transaction qui lui conservait le titre de régent, dont Beaton exerça le pouvoir. Lenox, en voyant entrer son rival dans le parti catholique et français, avait passé dans le parti anglais ; mais ne pouvant se maintenir contre la réprobation nationale, il chercha un refuge en Angleterre, et rien ne contre-balança plus en Écosse le pouvoir de Beaton. La réforme y prenait chaque jour un caractère violent et presque sauvage. Dès l'an 1546, le précurseur des puritains, George Wishart, souleva contre la foi romaine, non-seulement cette partie de la population que la misère pousse toujours vers les nouveautés, mais plusieurs barons écossais, destinés un jour à être les ardents adversaires de la jeune reine Marie Stuart. Wishart fut traduit comme hérétique devant la cour spirituelle qui siégeait à St-André, sous la présidence du cardinal primat. Condamné au feu et voyant Beaton assister à son supplice, il l'ajourna, dit-on, dans peu de jours. Les fanatiques et les ennemis du cardinal qui avaient pris les paroles de l'hérétique pour une prophétie ne tardèrent point à la réaliser. Un complot fut tramé contre Beaton, par le comte Norman de Lesley, qui avait eu avec lui des différends. Un jour, qu'on travaillait aux fortifications du château de St-André, le guichet de la grande porte se trouvait ouvert de grand matin ; Lesley, avec seize de ses hommes, pénétra jusqu'à la chambre du cardinal. La fuite ou la mort des domestiques assez hardis pour résister avait favorisé cette invasion. Le

cardinal étonné demande grâce. « Grâce, s'écrie « Melvil, un des assassins, tu auras celle que tu as « faite à Wishart. » L'épée suspendue sur la poitrine du cardinal, il l'engage à se recommander à Dieu. Beaton est poignardé, et son corps, revêtu des habits de cardinal, pendu à l'une des fenêtres du château (1546). Le réformateur Knox rapporte cet assassinat sous le titre de *Joyeuse narration*. Beaton avait à peine 55 ans. La perte d'un homme si ferme et si habile fut irréparable pour le catholicisme et la royauté en Écosse.

D—R—R.

BÉATRICE (NICOLAS), graveur au burin, connu aussi sous le nom italianisé de BEATRICE ou BEATRICETTI, naquit à Lunéville, vers 1507 (1). A l'exemple d'un grand nombre d'artistes lorrains, il fit le voyage de Rome pour y perfectionner ses études. Admis chez Augustin Vénitien, en 1552, il travailla dans la manière de ce maître. Son œuvre est recherchée. L'abbé de Marolles n'en avait pu réunir que cent douze pièces dans son riche cabinet (2). On estime surtout les compositions de Béatrice pour la correction du dessin. Il s'attachait à ne prendre ses modèles que parmi les grands maîtres, tels que Raphaël, Michel-Ange, Jules Romain, etc., et savait se pénétrer de leur génie. Il continua de résider à Rome après la mort d'Augustin Vénitien. Il est probable qu'il revint en Lorraine vers 1558, car on connaît de lui une gravure représentant le *Siège de Thionville*, par le duc de Guise, datée de cette année. Mais il faudrait admettre qu'il retourna à Rome en 1559, puisque c'est alors qu'il y fit paraître la *Bataille des Amazones*, gravée d'après un bas-relief en marbre et reproduite par le P. Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée* (3). On ignore l'époque de la mort de Béatrice : il vivait encore en 1562, date de la publication de sa gravure du *Jugement dernier*. Les autres pièces remarquables de ce maître sont : 1° *Joseph expliquant ses songes à ses frères*, d'après Raphaël : elle passe pour son chef-d'œuvre ; 2° *Sainte Élisabeth*, reine de Hongrie, d'après le Titien ; 3° *L'Annonciation*, la *Samaritaine* et la *Conversion de St. Paul*, d'après Michel-Ange ; 4° *Psyché*, d'après Raphaël, pièce d'une grande beauté, suivant l'abbé de Marolles ; 5° *le Combat de la raison et de l'amour*, d'après Bandinelli, etc. « La plupart de ses estampes sont « marquées de son nom ; une partie porte les lettres « B. F., ou N. B., ou N. B. L. F. (4) ; d'autres « enfin ont un monogramme désigné à la planche « 2. » (*Notices sur les graveurs qui nous ont laissés des estampes marquées de monogrammes*, par l'abbé Baverel, numéros 21 et 22.)

L—M—X.

BÉATRIX (Sainte). L'an 505 de J.-C., et du-

(1) Le Dictionnaire des graveurs de Basan, qui fourmille de fautes de dates, le fait naître en 1570 (édit. de 1809, in-8°, t. 1<sup>er</sup>, p. 55).

(2) Catalogue des livres d'estampes, par de Marolles, abbé de Villeloin, Paris, 1666, in-8°, p. 57. « L'abbé de Marolles et d'autres « ont attribué à Béatrice les pièces marquées d'un de sur lequel est « la lettre B ; mais ils se sont trompés. » *Notices sur les graveurs*, par l'abbé Baverel, Besançon, 1807, t. 1<sup>er</sup>, p. 45.

(3) Tome 4, 1<sup>re</sup> partie, p. 116.

*Nicolaus Beatricius Lotharingus fecit.*

rant la persécution de Dioclétien, St. Simplicien et St. Faustin, martyrs, furent décapités. Béatrix, leur sœur, retira leurs corps du Tibre et leur donna la sépulture. Pendant sept mois, elle parvint à se soustraire aux peines portées contre cette action, qualifiée de crime par les édits, en demeurant cachée dans la maison d'une femme nommée Lucine ; mais enfin elle fut dénoncée par un païen, son parent, qui voulait posséder ses biens, et après avoir soutenu avec fermeté sa croyance devant les juges, elle fut condamnée à mort et étranglée dans la prison. Lucine enterra Ste Béatrix près de ses frères, dont les reliques, ainsi que les siennes, furent ensuite transportées, par ordre du pape Léon, dans une église que ce pontife avait fait construire sous leur invocation. De là elles furent transférées dans celle de Ste-Marie-Majeure, et l'Église honore ces trois martyrs le 29 juillet.

D—T.

BÉATRIX, comtesse de Toscane, fille de Frédéric, duc de la Lorraine supérieure, mariée en 1036 à Boniface III, marquis ou duc de Toscane, fut mère de la fameuse comtesse Mathilde, qui naquit en 1046. Demeurée veuve en 1052, Béatrix continua de gouverner, comme tutrice de ses enfants, les vastes fiefs de Boniface, qui comprenaient, avec la Toscane, un tiers de la Lombardie. Elle fut arrêtée en 1055, par l'empereur Henri III, irrité de ce qu'elle avait épousé en secondes noces l'ennemi de ce monarque, Godefroi le Barbu, duc de Lorraine. Elle recouvra sa liberté deux ans après, et elle continua de régner conjointement avec sa fille, la comtesse Mathilde, jusqu'au 18 avril 1076, qu'elle mourut, au moment où il ne lui aurait plus été possible de demeurer neutre, comme elle l'avait été jusqu'alors dans la fameuse querelle des investitures. — BÉATRIX, fille de Renaud, comte de Bourgogne, épousa, en 1156, l'empereur Frédéric I<sup>er</sup>, auquel elle apporta pour dot la Bourgogne cis-jurane et la Provence. Elle conduisit en Italie, en 1159, l'armée avec laquelle Frédéric fit le siège de Crème. Krantzius a raconté le premier, trois siècles après la mort de cette princesse, qu'étant venue à Milan, le peuple de cette ville, récemment asservi, s'était vengé d'elle en la promenant dans les rues, monté sur un âne ; que c'était pour punir cette insulte que Frédéric avait rasé Milan en 1162, et que chaque Milanais, pour éviter le dernier supplice, fut obligé d'arracher avec les dents une figue qu'on faisait tenir sur le corps de ce même âne d'une manière aussi ridicule que dégoûtante. Ce fait a été répété par plusieurs historiens, sans aucun fondement : aucun contemporain n'en fait mention ; au contraire, les détails qu'ils donnent sur l'époque de l'arrivée de l'impératrice en Italie le démentent d'avance. Elle mourut à Spire, en 1185.

S—S—1.

BÉATRIX, fille de Ferdinand, roi de Naples et d'Aragon, fut la seconde épouse de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Cette princesse passait, par sa beauté et par son esprit, pour l'une des plus acclamées de son siècle. Le mariage se célébra à Naples, le 15 septembre 1475, le roi étant représenté par les magnats munis de ses pleins pouvoirs et autorisés par la

diète. La princesse n'arriva aux frontières de la Hongrie qu'au mois d'octobre 1476. Les Turcs ravageaient alors la Croatie, la Slavonie, et faisaient des courses jusqu'à Salzbourg; mais Mathias étant en paix avec eux, Béatrix fut traitée avec respect; elle passa même plusieurs fois la nuit dans les lieux qu'ils avaient quittés la veille. Couronnée reine de Hongrie le 12 décembre, à Albe-Royale, elle accompagna, au mois de juillet 1479, Mathias à Olmutz où se trouva Vladislav Jagellon, roi de Bohême. La reine, qui aimait l'ostentation, déploya en cette occasion une grande magnificence. La table des deux rois et de la reine était placée sous une tente au milieu de la ville, le service était en or, et dix autres tables placées en cercle autour de celles des rois étaient servies en argent; les vins les plus précieux coulaient de tonneaux du même métal. Béatrix contribua beaucoup aux progrès que les sciences et les arts firent en Hongrie sous le règne de Corvin (*voy. ce nom*), et ce fut par ses soins qu'un grand nombre de poètes, de musiciens et de peintres furent appelés d'Italie. Mais elle ne donnait point d'héritier à son époux, et lorsque ce prince désespéra d'en avoir, il porta son attention sur son fils naturel Jean Corvin, espérant le faire élire pour successeur. L'ayant nommé comte de Huniade et duc de Liptau, il lui donna de riches domaines en Hongrie et en Silésie. Ce plan inquiétait Béatrix, qui se flattait qu'à la mort de Mathias elle pourrait faire nommer roi celui à qui elle offrirait sa main. Elle fit entrer dans ses vues plusieurs magnats qui formèrent avec elle un parti opposé à l'élévation de Jean Corvin. Ce même parti, voulant se ménager l'appui de l'empereur Frédéric, désapprouva la guerre que Mathias faisait avec tant de vigueur à ce prince. Afin d'augmenter son influence, la reine appela près d'elle son frère, le cardinal d'Aragon, qu'elle fit nommer archevêque de Gran et primat du royaume (1484). « Depuis « cette époque, dit l'historien moderne de la Hon- « grie (1), Mathias qui avait su se tenir en garde « contre les artifices de la politique italienne, ce « prince, qui jusqu'alors s'était montré d'une si forte « indépendance dans ses conseils, se laissa insensiblement conduire par son épouse. Il commit la « faute irréparable de ne pas poursuivre avec assez « de fermeté son plan pour l'élévation de son fils « chéri. Ainsi les ruses d'une femme adroite l'em- « portèrent, et au lieu d'un jeune prince courageux « capable de défendre le royaume après la mort de « Mathias, la Hongrie eut pour rois Vladislav et « Louis, deux Jagellons, qui, par la faiblesse de leur « gouvernement, placèrent le royaume sur le bord « du précipice. » Cependant le roi poussait avec vigueur la guerre contre Frédéric. Ayant pris Vienne, le 1<sup>er</sup> juin 1485, il y fit son entrée avec Béatrix. Pendant le siège un boulet étant tombé sur la baraque du monarque, la faction de la reine profita de cette circonstance pour perdre le premier secrétaire du roi, qui fut accusé d'avoir indiqué à l'ennemi le

lieu où était cette baraque. Le roi eut la faiblesse de croire à ces insinuations; le malheureux secrétaire livré à la torture, fit des déclarations arrachées par la douleur, qu'il rétracta aussitôt; il fut néanmoins décapité sur la place de Vienne, au milieu des murmures d'un peuple soumis par les armes. Mathias Corvin avait élevé les deux frères Zapoly; ayant donné à Étienne pour épouse une princesse de Teschen, à Emerich le gouvernement de la Silésie, et comptant sur leur dévouement pour les intérêts de son fils, il fit nommer le premier, palatin du royaume; mais il se trompa; Béatrix sut gagner les deux magnats. Le roi, qui sentait ses forces diminuer, confia à son fils la garde de la couronne et le nomma commandant de la garde royale, qui fit serment entre les mains du jeune prince. Les magnats les plus influents, appelés à la cour, ayant promis au roi qu'ils appuieraient l'élection de Jean, Béatrix mit tout en œuvre pour détourner les autres de faire une pareille promesse; elle conjura le roi les larmes aux yeux de vouloir bien, si elle avait le malheur de le perdre, prendre auparavant des mesures pour qu'elle fût reconnue reine de Hongrie. Le roi lui représenta que jamais les Hongrois ne se laisseraient gouverner par une princesse étrangère, et lui proposa d'autres avantages, notamment le titre de reine mère, que Jean reconnaîtrait. Ces discussions durèrent encore, lorsque le roi se trouva mal tout à coup et expira en poussant des cris affreux, Sambucus exprime en termes très-clairs, dans son *Histoire de Hongrie*, les soupçons qui planent sur Béatrix à l'occasion d'une mort si imprévue; mais les preuves manquent. L'archiduc Maximilien s'était mis sur les rangs pour succéder à Mathias; Béatrix lui offrit sa main; il la remercia en la priant avec une affectation ironique de vouloir bien avoir pour lui les sentiments d'une *bonne mère*. Furieuse, elle se jeta dans le parti de Vladislav Jagellon, qui fut élu roi. Ce prince étant arrivé en Hongrie, les magnats lui conseillèrent d'éloigner adroitement Béatrix, et il suivit ce conseil. Cependant, afin de tirer de l'argent de cette princesse, il promit de l'épouser si la diète y consentait; mais la diète refusa la demande de Béatrix, bien qu'appuyée par la cour de Naples. Ce fut alors que cette princesse envoya à Naples une grande partie des bijoux de la couronne; le commandant de Zeng, en Dalmatie, qui les fit saisir, s'étant mis en route pour les porter lui-même au roi, Béatrix se défit de lui par le poison. Elle quitta la Hongrie; et après avoir passé trois ans à Vienne, elle se rendit en Italie où elle vécut dans la retraite. Elle mourut en 1508, à Ischia. G—Y.

BEATSON (ROBERT), laborieux compilateur, né en 1742, à Dysart, dans le comté de Fife, en Écosse, parcourut d'abord la carrière des armes, et servit en 1757 dans une expédition sur la côte de France. Il prit part, en qualité de lieutenant, à l'attaque de la Martinique et à la prise de la Guadeloupe. Retiré en 1766, il resta à la demi-solde pendant toute la guerre d'Amérique, malgré ses sollicitations pour rentrer en activité. Ce loisir fut consacré à la composition de plusieurs ouvrages qui deman-

(1) Engel, *Geschichte des Ungarischen reichs*, Vienne, 1813, t. 5, p. 392.

daient de laborieuses recherches, et qui ont été fort utiles à d'autres historiens doués de plus de talent, mais de moins de patience : 1° *Index politique des histoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1786. 2° *Mémoires navals et militaires de la Grande-Bretagne*, 1790, 3 vol. in-8°. C'est une continuation des *Vies des amiraux*, etc., de J. Campbell (voy. ce nom). Celui-ci s'était arrêté en 1727; le continuateur a poussé son travail jusqu'au moment où il écrivait. On n'y retrouve pas tous les genres de mérite qui avaient fait le succès de l'ouvrage de son prédécesseur; mais sa narration est circonstanciée, exacte, écrite avec simplicité et clarté. 3° *Registre chronologique des deux chambres du parlement*, depuis l'union en 1708, jusqu'au troisième parlement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 1807. On cite encore de lui un *Essai sur les avantages comparatifs des moulins verticaux et horizontaux*. Beaton, qui était membre de la société royale d'Édimbourg, est mort en cette ville, le 22 janvier 1818. L.

BEATTIE (JAMES), naquit le 5 novembre 1753, à Laurencekirk, en Écosse. Son père était simple fermier, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à son goût pour la poésie : on conserve encore dans la famille quelques pièces de vers de sa composition. James Beattie le perdit à l'âge de sept ans, et fut laissé sous la protection de son frère aîné, David Beattie. Les progrès que fit James dans l'école de Laurencekirk, et la réputation qu'il y acquit comme poète, déterminèrent David, malgré la modicité de sa fortune, à conduire son frère, alors âgé de quatorze ans, à Aberdeen, pour le mettre à portée d'y obtenir une bourse dans l'université. James se présenta au concours ouvert au collège Mareschal, obtint la première bourse, et demeura quatre ans à ce collège, dirigé alors par le savant Thomas Blackwell. Ses études finies, Beattie prit ses degrés, et retourna, âgé de dix-huit ans, à Laurencekirk. Il fut successivement maître d'école à Fordoun, et professeur à l'école de grammaire latine instituée à Aberdeen. Il avait alors vingt-trois ans. Le manque de livres, qu'il ne pouvait que difficilement se procurer, avait arrêté son goût pour l'étude de la littérature. Le défaut d'habitude du monde avait laissé à ses manières de la gaucherie, et à son caractère une sorte de timidité défiante, naturelle dans un homme que sa situation, toujours inférieure à ses moyens, n'a pas accoutumé à croire aux succès. Placé dans la sphère qui lui convenait, il se fit bientôt connaître par les progrès de ses talents. Dès son arrivée à Fordoun, il avait fait insérer plusieurs pièces de vers dans un journal littéraire d'Édimbourg intitulé *the Scots Magazine*. Après un séjour de quelque temps à Aberdeen, ses amis l'engagèrent à publier un recueil de ses poésies. Elles furent annoncées par souscription, en 1760, et parurent en 1761, à Londres. Ce recueil, composé d'odes, d'épigrammes, de stances sur différents sujets, et d'une traduction des *Épigrammes* de Virgile, annonce un goût sain, de l'esprit, du talent, de la sensibilité; mais on y désirerait plus de chaleur d'imagination ou de sentiment. On y trouve des images

heureuses, généralement empruntées au spectacle de la nature, une disposition d'esprit philosophique, des vers harmonieux, et des traductions élégantes et fidèles. Quoique, en publiant ce volume, Beattie eût fait un choix parmi ses premiers essais, cependant, lorsque son esprit se fut mûri et son talent perfectionné, il rougit de leur imperfection, à tel point, que, non content de les retrancher dans les éditions suivantes de ses œuvres, il passa sa vie à tâcher d'en effacer le souvenir. Il n'en parla jamais à son fils, et son fils crut devoir, par égard, ne lui jamais avouer qu'il les connût. Néanmoins ces poésies furent réimprimées à Édimbourg, 1807, in-12, et 1808, in-4°, et la première édition est la seule qui soit excessivement rare. Ses amis obtinrent pour lui, en 1760, la chaire de professeur de philosophie au collège Mareschal; mais les études de Beattie s'étaient si peu tournées vers cette partie de l'enseignement, que, la première année, sans les manuscrits de son prédécesseur, il lui aurait été difficile de se tirer de son cours. Il paraît même, qu'excepté quelques sermons prononcés pendant son séjour à Fordoun, où il avait suivi les études de théologie, les seuls morceaux qu'il eût écrits en prose se bornaient à la préface du recueil de ses poésies et à quelques notes de sa traduction de Virgile; mais la nouvelle carrière qui s'ouvrait à lui ayant dirigé ses idées vers un but nouveau, il en fit l'objet de tous ses efforts. C'est aussi dans la philosophie morale et critique que Beattie s'est particulièrement distingué. En 1762, il composa son *Essays on poetry and music* (Essais sur la poésie et la musique), réimprimé à Londres, 1779, in-8°, et plusieurs fois depuis; traduit en français, Paris, 1797, in-8°; en 1764, son *Essais sur le rire et les ouvrages de plaisanterie*, et, peu de temps après, son célèbre *Essay on the nature and immutability of truth* (Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité), ouvrage dont la 8<sup>e</sup> édition parut à Londres, en 1812, qui établit la réputation de l'auteur et auquel les circonstances donnèrent un grand intérêt en Angleterre et surtout en Écosse, où les écrits de Locke, et plus récemment ceux de Hume, avaient tourné les esprits vers les discussions philosophiques. L'ouvrage de Beattie était dirigé contre la doctrine de Locke, *des sensations, source unique de nos idées*, et contre le scepticisme de Hume. Il distingue dans ce traité deux sortes de vérités : les unes que nous recevons d'une manière intuitive, c'est-à-dire sans avoir besoin d'aucune preuve, au moyen de cette faculté qu'ont tous les hommes d'être frappés de certaines vérités incontestables, et qu'il appelle le *sens commun*. La seconde classe est celle des vérités qui entrent dans notre esprit au moyen des preuves; celles-là sont du domaine de la raison : mais tout raisonnement, aboutissant à un premier principe, nous ramène à l'intuition, qui est la source première de nos connaissances. Telle est la doctrine de Beattie : elle avait été mise au jour quelques années auparavant par le docteur Reid, également professeur à Aberdeen, dans ses *Inquiry into human mind* (Recherches sur l'esprit humain); mais on n'y avait fait que peu d'attention. L'ouvrage de Beattie

écrit avec chaleur, et même avec une véhémence quelquefois déclamatoire, et plus polémique que philosophique, fit au contraire un grand effet, d'abord en Écosse, et bientôt après en Angleterre, où son poème du *Minstrel* (le Ménestrel, ou les Progrès du génie) obtint un très-grand succès, et attira plus particulièrement sur lui l'attention du public. Ce poème, le meilleur de ses ouvrages de poésie, fut composé en 1768, et la 1<sup>re</sup> partie fut publiée en 1770. Cette même année, Beattie alla pour la première fois à Londres, où il fut accueilli avec distinction par lord Littleton, le docteur Johnson, Burke, lady Montague, etc. ; il jouit dans cette ville de tous les agréments que pouvait lui procurer sa réputation, parvenue alors à son plus haut période. Il y revint en 1773, et fut alors présenté au roi, qui lui accorda une pension. En 1774, il fit paraître à Londres son *Ménestrel* (1) complet, et à Édimbourg une seconde édition de son *Essai sur l'immuabilité de la vérité*, accompagné de l'*Essai sur la poésie et la musique*, de l'*Essai sur le rire*, et d'un *Essai sur l'utilité des études classiques*. En 1777, il donna un *Essai sur la mémoire et l'imagination*, faisant partie de ses cours de philosophie à Aberdeen. En 1779, il publia, à l'usage des classes, une *Liste de scotticisms*, au nombre d'environ deux cents, et, peu de temps après, parut son *Essai sur les songes*. En 1783, il fit imprimer *the Theory of language* (Théorie du langage), un de ses meilleurs ouvrages, accompagné de trois dissertations, sur la *Fable et le Roman*, sur les *Affections de famille*, et sur les *Exemples de sublime*. Il publia ensuite un traité sur l'*Évidence du Christianisme* (2). En 1790, il donna le 1<sup>er</sup> volume de ses *Elements of moral science* (Eléments de la science morale), dont le 2<sup>e</sup> parut en 1793. Cet ouvrage réimprimé à Edimbourg, 1807, 2<sup>e</sup> vol. in-8<sup>o</sup> ou 4 vol. in-4<sup>o</sup>, est un résumé de ses leçons à l'université d'Aberdeen. Beattie avait eu d'abord le projet de le publier en latin, et on en a retrouvé dans ses papiers une grande partie écrite en cette langue, qu'il maniait avec élégance et facilité. En 1790, il publia à Édimbourg les œuvres posthumes d'Addison, en 4 vol., avec une préface de l'éditeur. Beattie s'était marié en 1766 ; il avait eu de ce mariage deux fils de la plus belle espérance : il perdit l'un en 1790, à l'âge de vingt-deux ans, et le second en 1796, à l'âge de quinze ans. Ces deux pertes le plongèrent dans une douleur qui altéra sa santé, naturellement délicate. Dégagé des devoirs de sa place, à laquelle il s'était fait nommer un substitut, après la mort de son second fils, il se retira entièrement du monde, et se refusa même à la société de ses amis ; les trois dernières années de sa vie, il ne sortit point de sa chambre, et presque pas de son lit. Il mourut le 8 août 1805. Ce qu'on remarque surtout dans ses écrits

philosophiques est la clarté, une grande pénétration, plus de subtilité que de profondeur ; mais un esprit net et sage. Il ne s'attache pas à pénétrer très-avant dans les idées métaphysiques ; il tourne plutôt sa philosophie vers l'application à la morale, qu'il était d'un grand nombre de faits ; ce qui, joint à la nature de son style, généralement très-clair, quoiqu'un peu prolix, et rempli de chaleur et de mouvement, a contribué à rendre ses écrits extrêmement populaires. Son caractère était doux et modeste ; ses manières dans le monde étaient l'expression de son caractère, et son esprit avait de la gaieté. On conserve en Écosse le souvenir de son talent et de son penchant pour les jeux de mots, preuve peut-être d'un goût formé un peu tard par l'usage du monde. Sir William Forbès a publié, en 1806 : *An Account of the life and writings of James Beattie*, Londres, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, qui contiennent un grand nombre de lettres inédites de cet homme célèbre. S—D.

BEATTIE (JACQUES HAY), fils aîné du précédent, né à Aberdeen, en 1768, avait déjà donné des preuves de quelque talent pour la littérature, lorsque la mort vint l'enlever en 1790, à l'âge de 22 ans. Élevé au collège Maréchal d'Aberdeen, il y prit, en 1786, le degré de maître ès-arts, et fut nommé à dix-neuf ans professeur de philosophie morale et de logique dans l'université de cette ville. Quelques écrits en prose et en vers composés par lui, la plupart avant l'âge de dix-huit ans, ont été publiés ensemble en l'an 1800, sous ce titre : *Mélanges, par J. HAY Beattie, avec une notice sur sa vie et son caractère*, par J. Beattie. X—S.

BEAU. Voyez LEBEAU.

BEAUBREUIL (JEAN DE), avocat au siège présidial de Limoges, a composé une tragédie intitulée *Atilie* (Atilius Regulus), imprimée à Limoges par Hugues Barbou en 1582, in-8<sup>o</sup>. Il dédia cette pièce à Jean Dorat, qu'il nomme son maître. L'amour des belles-lettres l'avait engagé à faire un voyage en Italie. Il y suivit les leçons du célèbre Muret, qui s'attacha d'autant plus promptement à son élève, qu'il avait quelques obligations à sa famille. La Croix du Maine lui donne la qualité de poète français et latin ; mais il n'a publié en français que la tragédie dont nous venons de parler, et il y a toute l'apparence que ses vers latins n'ont jamais été imprimés. W—S.

BEUCAIRE DE PÉGUILLON (FRANÇOIS), issu d'une ancienne famille de Bourbonnais, naquit en 1514, au château de Creste, dans cette province. On a dit qu'il avait été précepteur du cardinal Charles de Lorraine ; mais ce cardinal nia le fait au concile de Trente, en présence de Beaucaire lui-même ; il lui fut néanmoins constamment attaché, et ce fut même en sa faveur que le cardinal se démit de l'évêché de Metz. Beaucaire le suivit au concile de Trente, où il se fit remarquer par la liberté de ses opinions. Dans le discours qu'il prononça sur la bataille de Dreux, il ne craignit pas de représenter aux Pères du concile que, s'ils ne faisaient pas céder leurs intérêts personnels à ceux de la religion, s'ils ne parlaient

(1) Une traduction française de ce poème a été insérée dans le t. 3 de la *Bibliothèque étrangère, d'histoire et de littérature ancienne et moderne*, publiée par Aignan, Paris, 1825-1824, in-8<sup>o</sup>. CH—S.

(2) F.-S. Jacquier, pasteur de l'Église réformée, a publié une traduction de cet ouvrage, sous ce titre : *Preuves de la vérité de la religion chrétienne, présentées dans un exposé simple et rapide*, avec des notes, Paris, 1823, in-42. CH—S.

que par complaisance, s'ils se conduisaient par des vues secrètes, le concile serait plus nuisible qu'avantageux à l'Église. Il y soutint fortement, contre les ultramontains, que les évêques reçoivent leur autorité de Dieu immédiatement, et qu'ils ne sont pas les simples délégués du pape; enfin comme, après de longues disputes, on était très-embarrassé pour la rédaction du décret sur les mariages clandestins, ce fut lui qui mit tout le monde d'accord, en le rédigeant tel qu'il est aujourd'hui dans les actes du concile. Le discours de Beaucaire sur la bataille de Dreux, imprimé d'abord à Brescia, 1565, in-4°, a été réimprimé avec son *Rerum Gallicarum Commentaria*, et encore avec les *Actes du concile de Trente*, Louvain, 1567, in-fol. Les troubles que les calvinistes excitèrent dans la ville de Metz, d'où les chanoines avaient été obligés de sortir, portèrent Beaucaire à se démettre, en 1568, de son évêché, en faveur de Louis, cardinal de Guise. Il se retira au château de Creste, et s'y livra entièrement à l'étude et à la pratique des vertus sacerdotales jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1591. Il avait composé dans sa retraite une histoire de son temps, sans avoir dessein de la faire imprimer, de peur de choquer des personnages puissants qui s'y trouvaient présentés sous un jour peu avantageux. Philippe Dinet, sieur de St-Romain, l'ayant découverte au château de Creste, la publia à Lyon en 1625, en 4 vol. in-fol., sous ce titre : *Rerum Gallicarum Commentaria ab anno 1461 ad annum 1580*; elle ne va cependant que jusqu'en 1567, quoiqu'il y ait dans l'éloge de l'auteur et dans le privilège, comme dans le titre, qu'elle s'étend jusqu'en 1580; le style en est un peu diffus, mais élégant; elle contient des faits curieux; la chaleur avec laquelle l'auteur y défend les Guises ne va pas jusqu'à lui faire altérer les faits essentiels. On a aussi du même auteur un traité de *infantium in matrum uteris Sanctificatione*, Paris, 1565 et 1567, in-8°. Il y réfute cette assertion des calvinistes, que les enfants des fidèles sont sanctifiés dans le sein de leur mère, et que, s'ils meurent avant que de voir le jour, et par conséquent sans avoir pu recevoir le baptême, ils sont sauvés. Enfin Beaucaire de Péguillon a laissé quelques pièces de vers latins qu'on trouve dans le recueil intitulé : *Deliciae Poetarum Gallorum illustrium*.

T—D.

BEAUCHAMP (JOSEPH), astronome, né à Vesoul, le 29 juin 1752. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, et, pour leur obéir, il entra dans l'ordre des bernardins, en 1767. Ce fut à cette époque qu'il vint à Paris. Son goût le détermina à suivre les leçons d'astronomie que Lalande donnait au collège de France. Le professeur devina les dispositions de son élève, et devint son ami. Une circonstance qui, en l'éloignant de Paris, semblait devoir le forcer de renoncer à l'astronomie, servit au contraire à développer ses talents pour cette science. Son oncle, J.-B. Miroudot du Bourg, évêque et consul de France à Bagdad, l'ayant nommé son grand vicaire, il partit, en 1781, pour aller remplir ces fonctions. Ce voyage ne fut point inutile à l'astro-

nomie. Beauchamp observa à Bagdad un passage de Mercure sur le soleil, et, pendant dix années qu'il demeura dans le Levant, il fit des observations extrêmement importantes. Il les envoyait à Lalande, qui les publiait dans le *Journal des Savants*, et qui en a profité quelquefois, en rendant toute justice à son élève. Au mois de janvier 1784, il alla à Bassora et au golfe Persique, et envoya à Lalande une carte du cours du Tigre et de l'Euphrate, depuis Diarbekir jusqu'à Bassora, c'est-à-dire sur 500 lieues de longueur. Il fit une carte de la Babylonie, et donna à l'abbé Barthélemy des dessins de monuments, d'inscriptions et de médailles de l'ancienne Babylonie, ainsi que des manuscrits arabes. En 1787, il visita la nier Caspienne, pour en déterminer la situation. De retour en France vers 1790, Beauchamp demeura dans sa famille jusqu'en 1795, époque où il fut nommé consul à Mascate, en Arabie. Il partit en 1796, et arriva à Constantinople en 1797, où il séjourna pendant quelque temps; puis il visita les côtes de la mer Noire, et rectifia, par ses observations, les fautes qui existaient dans les cartes de cette mer. Il était sur le point de se rendre à sa destination, lorsque le général Bonaparte l'appela en Égypte. Les remarques qu'il fit dans cette contrée sont consignées dans les *Mémoires de l'Institut du Caire*. Le général l'ayant chargé d'une mission pour Constantinople, le bâtiment sur lequel il était monté fut pris par les Anglais, qui livrèrent Beauchamp aux Turcs comme un espion; mais les ambassadeurs d'Espagne et de Russie s'intéressèrent au sort de ce savant, et on se contenta de le renfermer dans un château sur les bords de la mer Noire, où il demeura pendant trois ans. Il en sortit en 1801; mais les chagrins et les privations qu'il avait éprouvés pendant sa captivité avaient altéré sa santé, et il mourut en arrivant à Nice, le 19 novembre de la même année. Il venait d'apprendre que le général Bonaparte, devenu premier consul, l'avait nommé commissaire des relations commerciales à Lisbonne. Beauchamp était membre de l'Institut depuis sa formation. Presque tous ses ouvrages ont été imprimés dans différents recueils scientifiques; on peut citer entre autres, dans le *Journal des Savants*: 1° *Voyage d'Alep à Bagdad*, 1785; 2° *Observations faites à Bagdad, et Notices sur les Turcs et les Arabes*, 1785; 3° *Voyage de Bagdad à Bassora, le long de l'Euphrate*, 1785; 4° *Mémoire sur les antiquités babyloniennes qui se trouvent aux environs de Bagdad*, 1790; 5° *Relation d'un voyage en Perse*, 1790. — Dans le *Journal encyclopédique*: *Réflexions sur les mœurs des Arabes*, 1795. — Dans la *Décade philosophique*: *Relation historique d'un Voyage de Constantinople à Trébisonde*, an 5. — Dans la *Correspondance astronomique* du baron de Zach: *Notice sur la Perse*, 1800, et plusieurs lettres de l'abbé de Beauchamp écrites de Bagdad à Lalande, pendant l'année 1795.

B—T et W—s.

BEAUCHAMP (ALPHONSE DE), historien, né à Monaco, en 1767, fils d'un chevalier de St-Louis, major de cette place, entra au service de Sardaigne en 1784, comme sous-lieutenant dans le régiment

de la marine. Il revenait alors de Paris, où il avait passé plusieurs années chez des parents riches et d'un rang distingué, qui l'introduisirent de bonne heure dans la haute société. Il y puisa le goût des arts et des plaisirs frivoles ; mais son éducation sous les autres rapports fut très-négligée. Son début en Piémont ne fut marqué que par quelques vers de société, et par des galanteries que favorisèrent un extérieur agréable et une grande politesse. Il avait vu toute la France dominée par les doctrines du parti qui préparait la révolution, et il les avait adoptées avec toute la chaleur de son âge et de son caractère. Il n'y renonça pas sans doute en entrant au service du roi de Sardaigne ; et, lorsque la guerre éclata entre ce prince et la république française, en 1792, il refusa positivement de servir contre sa patrie. Ce refus dans de pareilles circonstances devait lui attirer des persécutions ; il fut emprisonné et détenu pendant plusieurs mois à la Brunette, puis au château de Ceva, et il ne recouvra la liberté qu'à la fin de l'année 1793. Il se hâta alors de retourner en France, et arriva dans la capitale au moment où le terrorisme y dominait avec le plus de force. Dénué de ressources et n'ayant pour vivre que son zèle et son enthousiasme pour la liberté, il entra dans les bureaux du terrible comité de sûreté générale, qui, sous la direction des Amar et des Billaud-Varennes, exerçait une si violente tyrannie. D'un caractère bon et généreux, Beauchamp ne put voir tant de crimes sans en être indigné ; mais il n'était pas en son pouvoir de les empêcher : il rendit tous les services que des fonctions subalternes lui permirent de rendre ; et, quand Robespierre succomba dans la journée du 9 thermidor, il se réunit franchement à ses adversaires. Lorsque le gouvernement directorial fut établi par la constitution de l'an 5, il passa dans les bureaux du ministère de la police, chargé de la surveillance de la presse, et plus particulièrement de celle des journaux. C'est dans cette place que nous l'avons connu, et nous pouvons attester que, tout en s'acquittant de ses devoirs avec autant de probité que de talent, il ne manqua jamais l'occasion d'adoucir les rigueurs du pouvoir. Ce fut à cette époque qu'il conçut la première pensée de son *Histoire de la guerre de la Vendée*, et l'on ne peut douter qu'il n'ait puisé pour ce travail dans les cartons du ministère ; ce dont il avait d'ailleurs reçu l'autorisation. Plein de sens et de sagacité, doué d'un esprit observateur et très-bien placé pour tout voir et tout comparer, il avait examiné avec une scrupuleuse attention, et jusque dans les plus petits détails, les événements de cette guerre. Tous les rapports et toutes les dépêches ostensibles ou secrètes avaient passé dans ses mains ; et cependant il n'avait adopté aucune opinion, il n'avait épousé la cause d'aucun parti ; ainsi, il était dans la position la plus favorable où puisse se trouver un historien assez près des événements pour bien les voir, assez loin pour ne pas en être atteint ou forcé d'y prendre part. Beauchamp s'occupa presque exclusivement de ce grand ouvrage pendant plusieurs années, et il en publia la première édition en 1806,

3 vol. in-8° (1). Peu d'ouvrages historiques ont obtenu de nos jours un aussi grand succès ; et l'on ne doit pas seulement attribuer ce succès à l'intérêt d'événements si rapprochés, si extraordinaires ; il faut aussi en voir la cause dans le talent et surtout dans la rare impartialité de l'auteur. Ce fut en le lisant que Napoléon dit des vendéens ce mot célèbre et si souvent répété : « C'était un peuple de géants. » Mais, comme l'a fait observer Fiévée : « La gloire de ce « temps-là voulait être exclusive ; de même que le « patriotisme en 1793, elle n'admettait ni rivalité ni « comparaison ; et pour avoir montré que les Fran- « çais sont également braves, quelle que soit la « cause pour laquelle ils prenaient les armes, M. de « Beauchamp fut puni. » On ne peut cependant pas accuser Napoléon d'avoir ordonné lui-même cette persécution. S'il est vrai qu'il se montra quelquefois jaloux de toute espèce de gloire, on doit dire aussi qu'il avait des idées plus élevées et plus généreuses. Mais la plupart de ses agents, et surtout son ministre Fouché, avaient à venger leurs anciens collègues, ces proconsuls de la convention, dont Beauchamp avait représenté avec tant d'énergie et de vérité les cruautés et les turpitudes. Il le priva de son emploi au ministère, sous prétexte qu'il avait consulté pour cet ouvrage les matériaux qui lui étaient confiés ; la troisième édition fut saisie au moment où elle allait paraître ; et plus tard l'historien de la Vendée fut arrêté (1809), puis exilé à Reims. Ce n'est qu'en 1814 qu'il lui fut permis de revenir dans la capitale. Et, pour obtenir cette permission, il fut obligé de signer un engagement de ne plus rien publier sur la politique contemporaine. Il obtint alors, dans les droits réunis, une de ces espèces de sinécures que la munificence du chef de cette administration (Français de Nantes) semblait accorder à quelques gens de lettres, pour leur donner les moyens de s'occuper de travaux littéraires. Beauchamp profita plus qu'aucun autre de cet avantage : peu d'hommes étaient plus actifs et plus laborieux. Suppléant par le zèle à ce que sa première éducation avait eu d'incomplet, il suffisait par de longues veilles à d'immenses travaux. Déjà il avait conçu et exécuté presque seul le travail si utile des *Tables du Moniteur* ; il eut encore une part à peu près semblable à la *Biographie moderne*, Leipsick ou Breslau (Paris), 4 vol. in-8°. Il fut dès le commencement un des collaborateurs les plus utiles de cette *Biographie universelle*, dont tous les volumes contiennent des articles de sa composition. Il en avait même préparé pour le *Supplément* un assez grand nombre, qui, imprimés sur son manuscrit, se trouvent dans cette nouvelle édition. A l'époque de la restauration, en 1814, sa place aux droits réunis

(1) L'auteur de la *France littéraire* a commis une grave erreur en avançant que cette première édition fut publiée en 1800 ; il ne dit pas de combien de volumes elle était composée ; mais il pense que c'est la même que celle qui parut en 1820, 4 vol. in-8°, laquelle il a désignée comme une *prétendue* nouvelle édition. Il est évident que M. Quérard n'a pas lu ni même vu un seul volume des quatre éditions bien réelles de l'*Histoire de la Vendée*, qui ont été tirées à un grand nombre d'exemplaires.

fut supprimée; mais il obtint du roi la croix de la Légion d'honneur et une faible pension dont il a joui jusqu'à sa mort. Ce fut dans ce temps-là, que M. Bouvier-Dumolard lui intenta un procès, pour avoir dit, dans son *Histoire de la campagne de 1814*, que cet ex-préfet du Tarn avait été cause de la bataille de Toulouse, en retenant un courrier expédié au maréchal Soult par le gouvernement provisoire. N'étant point soutenu par le gouvernement, dont il avait embrassé la cause, et vivement attaqué par une opposition déjà audacieuse, Beauchamp fut condamné à une amende, même à la prison, et il se vit contraint de fuir lors du retour de Bonaparte. Mais ce jugement resta sans exécution après le second retour du roi, et l'auteur de la *Campagne de 1814* fit paraître une seconde édition de cet ouvrage, à laquelle il ajouta deux nouveaux volumes comprenant la campagne de 1815. Beauchamp est mort le 1<sup>er</sup> juin 1852, des suites du terrible fléau qui affligeait alors la capitale. D'un commerce très-sûr et de mœurs douces, il a toujours conservé des amis dans tous les partis et dans tous les rangs de la société; mais, écrivant presque toujours sur des sujets récents, et voulant dire la vérité, il ne put éviter de blesser quelquefois les intérêts et les passions d'hommes irritables et puissants, qui firent tout pour se venger. Sa vie fut ainsi semée de beaucoup de tracasseries et de persécutions; il les supporta courageusement et avec persévérance. Doué d'une grande sagacité politique, nul ne savait mieux que lui comprendre et apprécier les hommes et les choses de notre époque. Ses écrits sont trop nombreux pour que tous aient été composés avec le même soin et la même supériorité. Le premier et le plus important de tous est, sans aucun doute, son *Histoire de la guerre de la Vendée*. Pour l'exactitude et l'intérêt des récits, pour l'impartialité des jugements, cet ouvrage est certainement un des plus précieux monuments de l'histoire contemporaine. Lorsqu'il parut, tous les lecteurs, tous les journaux furent d'accord pour en faire l'éloge. La quatrième édition, bien que plus complète, plus exacte et plus soignée, est celle qui a rencontré le plus de contradicteurs; c'est qu'alors (1820) toutes les passions longtemps assoupies venaient de se réveiller. Sous l'empire, bien que plus près des événements, on les jugeait déjà avec le calme et le désintéressement de la postérité: sous la restauration, il n'est que trop vrai que la révolution a recommencé, et que toutes les passions, jusque-là si heureusement contenues, se sont déchainées avec une nouvelle fureur. Ces passions s'amortissent peu à peu; et, depuis qu'on lit avec plus de sang-froid, les écrits de Beauchamp sont mieux appréciés; on pourrait dire que pour lui la postérité recommence. Il est certain que c'est dans ses ouvrages qu'elle trouvera les meilleurs renseignements sur notre histoire. On a de lui, outre les ouvrages dont nous avons parlé: 1° *le Faux Dauphin*, Paris, 1805, 2 vol. in-12. 2° *Histoire de la campagne du maréchal Suwarow en Italie*, formant le 3<sup>e</sup> volume des *Campagnes de Suwarow*. 3° *Histoire de la conquête et des révolutions du Pérou*, Paris, 1807, 2 vol.

in-8°. 4° *Biographie des jeunes gens* (avec Durozoir Durdent et autres gens de lettres), Paris, 1815, 3 vol. in-12; *ibid.*, 1825, 4 vol. in-12, port. 5° *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII, sous le règne de Napoléon Buonaparte*, Paris, 1814. in-12; *ibid.*, 1815, in-12; *ibid.*, 1825, in-12. 6° *Vie politique, militaire et privée du général Moreau*, Paris, 1814, in-8°. 7° *Histoire du Brésil, depuis sa conquête en 1500, jusqu'en 1810*, Paris, 1815, 3 vol. in-8°. 8° *Catastrophe de Murat, etc.*, Versailles, 1815, in-8°. 9° *La duchesse d'Angoulême à Bordeaux*, Versailles, 1815, in-8°. 10° *Histoire des deux Faux Dauphins*, Paris, 1818, 2 vol. in-12 ou 1 vol. in-8°. 11° *Mémoires du comte de Rochecotte, rédigés sur ses papiers et sur les notes de ses principaux officiers*, Paris, 1818, in-8°. 12° *Vie d'Ali Pacha, vizir de Janina*, Paris, 1822, 1 vol. in-8° avec portrait; seconde édition, même année. 13° *Histoire de la révolution du Piémont et de ses rapports avec les autres parties de l'Italie et avec la France*, Paris, 1821, in-8°; et 2<sup>e</sup> partie: *de la Révolution du Piémont, rédigé sur des mémoires secrets*, avec une refutation de l'écrit intitulé: *de la Révolution piémontaise* (du comte de la Rosa), Paris, 1825, in-8°. 14° *De la Révolution d'Espagne et de son 10 août*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1822. 15° *Vie de Jules-César, suivie du tableau de ses campagnes*, avec des observations critiques, Paris, 1825, in-8°. 16° *Vie de Louis XVIII, roi de France et de Navarre*, Paris, 1821, in-8°; seconde édition, 1824, in-12; troisième édition, 1824, 2 vol. in-8°, avec deux grav. 17° *Refutation de l'écrit intitulé: Coup d'œil sur l'état politique du Brésil, etc.*, Paris, 1824, in-8°. 18° *Critique historique avec des observations littéraires sur l'ouvrage du général de Ségur, intitulé: Histoire de Napoléon*, Paris, 1825, in-8°. On a attribué avec raison à Beauchamp les *Mémoires* imprimés sous le nom de Fouché. (*Voy.* ce nom.) Il a également rédigé plus tard les *Mémoires* de Fauche-Borel (*voy.* ce nom), avec les matériaux qui lui avaient été fournis par ce dernier, ainsi que l'*Histoire de l'Inde*, publiée sous le nom de M. Collin de Bar. Beauchamp a aussi concouru à la rédaction de plusieurs écrits et mémoires particuliers, de plusieurs journaux, entre autres de la *Gazette de France* en 1814, 1812, 1815. Sous la restauration, il a été un des principaux collaborateurs du *Drapeau Blanc*. Il a été l'éditeur: 1° de l'*Histoire du donjon et du château de Vincennes*, par Nougaret, 1807, in-8°; 2° de l'*Histoire de Bayard*, par Guyard de Berville, nouvelle édit., 1822 (*voy.* l'article BAYARD); 3° de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Espagne*, 1824 et 1825, 6 vol. in-8°; 4° des *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine*, 1825, in-8°. Son *Histoire de la campagne de 1814* et 1815 a été traduite en anglais dans l'année même de sa publication. Enfin Beauchamp a rédigé les premiers volumes des *Mémoires d'un homme d'État*, publiés en 13 vol. par l'auteur de cet article. Il avait laissé en mourant les matériaux des volumes suivants à peu près en état d'être imprimés, et c'est à tort que l'on a attribué ces ouvrages à M. le comte d'Allou-

ville, qui n'a fait que mettre en ordre le travail de Beauchamp, M—D j.

BEAUCHAMP (NICOLAS MONCHAEU), né à Poitiers, et mort en cette ville en 1833, y fut médecin et directeur de l'école secondaire. Il remporta, en 1808, le prix proposé par l'école de médecine de Bruxelles sur la question de savoir *quelle est l'influence de la nuit sur les maladies*; et ce mémoire fut imprimé dans le recueil de cette société savante. Il traita aussi plusieurs autres sujets, et ses dissertations furent insérées successivement dans les bulletins de l'Athénée et de la société académique de sa ville natale. F—T—E.

BEAUCHAMPS (PIERRE-FRANÇOIS GODART DE), littérateur, né à Paris, en 1689, travailla dans sa jeunesse pour les différents théâtres de la capitale. Il fit représenter, en 1721, *la Soubrette*, comédie en un acte, qui eut du succès; et, dans l'espace de dix ans, il donna successivement: *le Jaloux*; *Arlequin amoureux par enchantement*; *le Portrait*; *le Parvenu, ou le Mariage rompu*; *les Effets du dépit*; *les Amants réunis*; *le Bracelet*; *la Mère rivale, et la Fausse Inconstance*. Ces différentes pièces, presque toutes accueillies dans leur nouveauté, ont eu le sort de tous les ouvrages médiocres; elles sont tombées dans le plus profond oubli. Beauchamps fit paraître en 1755 ses *Recherches sur les théâtres de France, depuis 1161 jusqu'à présent*, Paris, in-4°, ou 3 vol. in-8°. On lit avec intérêt ses dissertations sur l'origine et les progrès de l'art dramatique en France, mais il n'y fait guère que copier d'une manière servile la Croix du Maine et Duverdier; et, pour les temps plus rapprochés, les gazettes littéraires. A la vérité, l'auteur lui-même ne regardait son ouvrage que comme un essai qui a pu donner l'idée de ceux qui ont paru depuis. (Voy. PARFAICT et LA VALLIÈRE). On a encore de Beauchamps: 1° *Funestine*, roman assez ingénieux, Paris, 1737, in-12, rare, et réimprimé dans le 31° volume du *Cabinet des Fées*. 2° *Les Lettres d'Héloïse et d'Abailard, imitées en vers français*, Paris, 1737, in-8°, peu estimé; ce n'est qu'une froide et pâle copie. 3° *Les Amours d'Ismène et d'Isménias*, roman traduit, ou plutôt imité du grec d'Eustathius, auteur qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de Thessalonique, du même nom, qui a laissé un commentaire estimé sur Homère. L'ouvrage de Beauchamps fut imprimé à Paris, sous la rubrique de la Haye, 1743, in-8°, et il a été réimprimé, dans la même ville, en 1797, in-4°; la seconde édition est ornée de figures enluminées. 4° *Imitation du roman grec (les Amours de Rhodante et de Dosiclès) de Théodore Prodrome*, Paris, 1746, in-8°. Cette imitation diffère d'une traduction qui parut la même année, Paris, in-12, et dont l'auteur est resté jusqu'ici inconnu. Enfin on attribue à Beauchamps: 1° *Histoire du prince Apprius (Priapus) extraite des fastes du monde, depuis sa création, manuscrit persan, trouvé dans la bibliothèque du roi de Perse, traduction française par M. l'Esprit, gentilhomme provençal, servant dans les troupes de Perse*, Constantinople (Paris, vers 1722); la Haye, (Lyon), 1728, in-12. On trouve dans quelques exem-

plaires de ce roman une table explicative donnant les noms indécents des anagrammes employées par l'auteur. L'imprimeur fut condamné au banissement et à une forte amende. 2° *Hipparchia, histoire galante divisée en 3 livres, avec une préface très-intéressante*, Lampsaque (Paris), l'an de ce monde (1748), petit in-8°. Beauchamps mourut à Paris, le 12 mars 1761, âgé de 72 ans. W—s.

BEAUCHATEAU (FRANÇOIS-MATTHIEU-CHASTELET DE), né à Paris, le 8 mai 1645, d'un comédien. Dès l'âge de sept ans, il parlait plusieurs langues, possédait l'intelligence de tous les termes de la philosophie, avait terminé un cours de géographie et d'histoire, et composait des vers français avec beaucoup de facilité. La reine, mère de Louis XIV, la reine de Suède, Christine, les ministres et les plus grands seigneurs, sur le bruit de sa réputation, désirèrent voir ce petit prodige. Le jeune Beauchâteau fut amené à la cour. On l'enferma dans un cabinet, après lui avoir donné un sujet sur lequel il devait faire des vers, et il se tira de cette épreuve d'une manière surprenante. Il publia le recueil de ses poésies sous le titre de: *la Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau*, 1657, et 1659, in-4°. Ce volume est orné des portraits des personnes à qui l'auteur avait dédié ses différentes pièces. Le cardinal de Richelieu lui assura une pension de 1,000 francs, et le chancelier Séguier, une de 500, pour l'encourager à cultiver ses talents. Cependant, soit inconstance, soit désir de voyager, en 1659, il passa en Angleterre avec un ecclésiastique apostat. Cromwell accueillit avec distinction le jeune poète, et chercha par ses bienfaits à le retenir à Londres; mais ce fut inutilement. Il quitta l'Angleterre vers 1661, pour se rendre en Perse avec son premier compagnon de voyage, qui y était envoyé comme missionnaire. On ignore ce qu'il est devenu depuis cette époque. W—s.

BEAUCHATEAU (HIPPOLYTE CHASTELET DE), frère du précédent, était né, comme lui, avec beaucoup de talents naturels. Il entra en 1666, dans la congrégation des pères de la Doctrine chrétienne, y professa pendant quelque temps les humanités avec succès, et se fit ensuite une réputation comme prédicateur. Les applaudissements qu'il reçut lui tournèrent la tête; plein de projets ambitieux et chimériques, il quitta sa congrégation en 1672; mais son inconstance et sa vanité lui ayant fait perdre ses amis et ses protecteurs, il feignit de se repentir de sa conduite, se retira au monastère de la Trappe, en sortit peu de temps après, et passa en Angleterre. En arrivant à Londres, il prit le nom de *Lusancy*, se donna pour un parent du marquis de Pomponne, et eut l'audace d'avancer qu'il avait eu part aux ouvrages du docteur Arnauld. Bientôt il jeta un masque qu'il ne pouvait et n'osait plus garder, et embrassa la religion protestante en 1675. Il fut fait ministre, prêcha dans les principales églises de Londres, et ensuite devant le roi, qui, ayant goûté sa manière, le prit sous sa protection. Un jésuite tenta de le ramener à la religion romaine, et, honteux de n'y avoir pas réussi par la persuasion, voulut le con-

traîdre par la violence à signer un acte d'abjuration. Cette affaire eut de l'éclat, et Beauchâteau, regardé comme un martyr par les enthousiastes de sa communion, fut fait diacre de l'Église anglicane et maître ès-arts de l'université d'Oxford. On assure que sur la fin de sa vie, il se repentit sincèrement de sa conduite, et que, n'ayant plus de règle certaine de sa croyance, il varia sans cesse d'opinions, et mourut dans le socinianisme. On lui attribue l'*Abrégé de la Vie du maréchal de Schomberg*, Amsterdam, 1690, in-12, imprimé sous le nom de *Lusancy*. Les *Lettres de Ste-Marthe* contiennent, t. 2, p. 421, quelques détails sur Beauchâteau père et fils. W—s.

BEAUCHÈNE (EDME-PIERRE CHANVOT DE), médecin, naquit en 1748, aux Acharlis, près de Villeneuve-le-Roi, dans la basse Champagne. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état militaire; mais il abandonna bientôt cette carrière pour celle de la médecine; et, s'étant fait recevoir docteur à Montpellier, il s'établit à Paris, où il obtint la place de médecin des écuries de Monsieur. Ne voyant dans la révolution que la réforme des abus, il en embrassa les principes, et fut, en 1789, élu membre de la commune de Paris. Monsieur, décidé par la gravité des circonstances à quitter la France, avait l'intention de s'adresser à Beauclène pour lui procurer des passe-ports; mais le comte d'Arvay le fit renoncer à cette idée. (Voy. *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz*.) Beauclène, effrayé lui-même de la marche de la révolution, ne tarda pas à se retirer dans une terre qu'il possédait aux environs de Sens. Il se fit recevoir à la société populaire de cette ville; et, dans la crainte de se rendre suspect, il assistait régulièrement à ses séances, ne prenant d'ailleurs aucune part aux discussions. Cependant il oublia la réserve qu'il s'était imposée, lorsqu'il fut question d'envoyer une adresse à la convention pour la féliciter au sujet de la mort de Louis XVI. Ses efforts pour empêcher l'adresse furent inpuissants; et le courage qu'il avait montré dans cette circonstance lui mérita quelques mois de prison. Après le 9 thermidor, il revint à Paris, où il se forma bientôt une nouvelle clientèle. Sous le gouvernement impérial, il fut nommé successivement médecin en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, médecin du corps législatif, de l'école normale, etc. A la restauration, il devint l'un des médecins consultants du roi Louis XVIII. Admis à la société royale de médecine, il fit partie de la commission chargée de présenter un rapport sur l'enseignement médical. En 1820, il obtint la décoration de la Légion d'honneur. Tourmenté depuis quelque temps des douleurs de la pierre, il y succomba le 24 décembre 1824, laissant la réputation d'un bon praticien et d'un très-honnête homme. Outre des articles dans la *Quotidienne* et dans divers journaux, on a de Beauclène : 1° *de l'Influence des affections de l'âme sur les maladies nerveuses des femmes*, Paris, 1781, in-8°; réimprimé en 1783, en 1798, et traduit en allemand, Leipsick, 1784, in-8°. C'est l'ouvrage d'un médecin philosophe et d'un bon observateur. 2° *Observation sur une maladie nerveuse avec complication d'un*

*sommeil tantôt léthargique et tantôt convulsif*, Paris, 1786, in-8°. 3° *Maximes, Réflexions et Pensées diverses*, ibid., 1817, 1818, 1819 et 1821, in-12. Ce recueil, fruit de la vieillesse de l'auteur, contient des pensées ingénieuses et des réflexions solides; l'édition de 1821 est la plus complète. W—s.

BEAUFORT (DOM EUSTACHE DE) mérite dans les annales de l'Église une place près des Rancé et des Montgaillard. Cependant l'histoire de ce religieux est peu connue; on sait seulement qu'issu d'une famille noble et considérée, il fut destiné à la vie monastique, dans laquelle la vanité, moins difficile qu'aujourd'hui, trouvait encore de quoi se satisfaire. Né en 1635, il avait dix-neuf ans quand il fut, à la sollicitation de ses parents, et sur la recommandation du cardinal Mazarin, nommé par le roi à l'abbaye de Sept-Fonts, de la filiation de Clairvaux, fondée au 12<sup>e</sup> siècle, trente-cinq ans après l'établissement de l'institut de Cîteaux. Cette maison, due à la libéralité d'un duc de Bourbon, était bâtie dans une vaste plaine à quelque distance de la Loire et de Moulins. Dédiée sous l'invocation de Marie, elle avait peut-être reçu de St-Bernard lui-même le nom de *Notre-Dame de St-Lieu-de-Sept-Fonts*, à cause de sept fontaines qui l'arrosaient alors et dont une seule restait encore à l'époque de la suppression. Quoique le saint abbé de Clairvaux eût, suivant la tradition, sanctifié cette maison par sa présence, elle n'avait pas toujours gardé son esprit, et les religieux s'étaient livrés à des désordres qui allaient jusqu'au scandale. Néanmoins elle n'était jamais tombée en commende, et il fallut, pour qu'Eustache de Beaufort l'obtint, qu'il embrassât l'état religieux. Pour l'y décider, on fit briller à ses yeux une mitre et une crosse. Une vocation si peu divine porta bientôt ses fruits, car le jeune abbé donna dans la vanité, le luxe et la mollesse. Après avoir fait son noviciat et ses vœux à Clairvaux, il alla à Paris, pour étudier en théologie. Il se contenta de charger sa mémoire de quelques notions superficielles, et revint à Sept-Fonts. La compagnie des moines, quelque peu réglés qu'ils fussent alors, lui parut encore désagréable et il préférait celle des dames de Moulins. En un mot, il vivait d'une manière peu conforme à son état. Ce fut dans ces mauvaises dispositions qu'il reçut le sacerdoce, et alors il aimait à se voir revêtu des habits pontificaux qui flattaient sa vanité. Tel était l'abbé de Sept-Fonts quand il reçut une visite de l'abbé de Beaufort, son frère, ecclésiastique d'une grande piété. Affligé de voir un religieux vivre de la sorte, il engagea l'abbé de Sept-Fonts à une retraite pour y réfléchir sur les désordres de sa vie. Après quelque résistance, D. Eustache y consentit. C'était en 1665, et ils entrèrent l'un et l'autre à la maison des Carmes déchaussés de Nevers, où ils passèrent huit jours. Dieu échangea tellement le cœur d'Eustache, que de retour à Sept-Fonts, il se prosterna devant le saint sacrement, assemble le chapitre, propose à ses moines une salutaire réforme. Il leur fit part de ses sentiments et les pria de ne pas s'y opposer; mais

ils furent insensibles à ses propositions. Ces religieux, qui n'étaient qu'au nombre de quatre, n'oublèrent rien pour s'opposer à l'exécution de ce projet. Accusations calomnieuses, arrêt du parlement de Paris faussement fabriqué, etc., tout fut mis en usage contre le nouveau réformateur, qui, rebuté de tels procédés, voulut renoncer à son abbaye et se retirer à la Trappe, sous la conduite de Rancé. Mais il en fut détourné, et revint de Paris à Sept-Fonts, où, dans son absence, les moines avaient tout pillé. Il chercha à les gagner par la douceur, et les engagea à se retirer dans des maisons de la commune observance de Cîteaux. L'accord signé, les religieux se retirèrent, laissant leur abbé seul, mais plein d'espérance. Il rebâtit les lieux réguliers, parce que le temps et la négligence des religieux n'avaient laissé partout que des ruines; et il réunit bientôt une nombreuse famille. L'observance qu'il établit était presque entièrement semblable à celle de la Trappe. (Voy. RANCÉ.) Le peu de différence qu'on y voyait était en faveur de la régularité de Sept-Fonts, car, comme on l'a dit, *la Trappe a plus de réputation, et Sept-Fonts est plus austère*. Après avoir gouverné son abbaye près de quarante-cinq ans depuis l'établissement de la réforme, et cinquante-trois ans depuis sa nomination, D. Eustache de Beaufort mourut dans de grands sentiments de piété, le 22 octobre 1709. On peut consulter sur ce vertueux abbé et sur la vie qu'on menait dans ce monastère : Hermant, *Histoire de l'établissement des ordres religieux*; Hélyot, *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires*, etc.; Villefort, *Vies des saints Pères des déserts d'occident*, vol. 2<sup>e</sup>; enfin, l'*Essai historique* de M. Picot.

B—D—E.

BEAUCLAIR (P... L... DE), né à l'île de France, mort directeur d'un institut d'éducation, et conseiller du landgrave, à Darmstadt, le 11 mai 1804, est auteur des ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Anti-Contrat social, ou réfutation du Contrat social*, la Haye, 1764, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Histoire de mademoiselle de Grisoles, écrite par elle-même*, Londres, 1770, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Histoire de Pierre III, empereur de Russie, avec plusieurs anecdotes singulières*, 1774, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Cours de gallicismes*, Francfort, 1794-96, 5 vol. (et non un seul) in-8<sup>o</sup>. C'est un vocabulaire qui, sous chaque mot, indique les différentes acceptions éloignées de l'usage général dans lequel il peut se prendre dans la langue française; mais quelquefois l'auteur a confondu les locutions proverbiales avec les gallicismes. A. B—T.

BEAUCOUR (GILLOT DE). Voyez GOMEZ DE VASCONCELLE.

BEAUCOUSIN (CHRISTOPHE-JEAN-FRANÇOIS), né à Noyon, vint de bonne heure à Paris, et fut reçu avocat au parlement, en 1751. Ses talents comme jurisconsulte lui donnèrent assez d'aisance pour former un cabinet nombreux et important, par les manuscrits qu'il avait rassemblés et par ceux qu'il avait composés. L'un de ces derniers, intitulé *Délassements d'un jurisconsulte*, devant fournir plus de quinze volumes in-8<sup>o</sup>, allait être livré à l'impression, lorsque la révolution, renversant sa fortune, lui en ôta les moyens. Le chagrin qu'il en eut le conduisit au tombeau, en 1798,

à l'âge d'environ 67 ans, au moment où il allait jouir d'un meilleur sort. Il apprit, la veille de sa mort, qu'il venait d'être nommé bibliothécaire du directoire exécutif, et que son cabinet devait être incorporé à la bibliothèque confiée à ses soins. Considéré dans sa profession, il avait employé tous les instants qu'il avait pu lui dérober pour se livrer à sa passion pour la bibliographie et l'histoire littéraire. Beau Cousin avait fourni beaucoup de notes pour la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*. Depuis l'impression de cet ouvrage, il avait fait sur son exemplaire un grand nombre de corrections, d'autant plus certaines qu'il avait les ouvrages sous les yeux. Il n'a rien fait imprimer d'important. Voici la liste de ses manuscrits connus, d'après la *Bibliothèque historique de la France* : 1<sup>o</sup> *Histoire de Noyon et du Noyonnais*, dans laquelle se trouvent les vies de Jean d'Artis, de Bonaventure de Fourcroy, d'Antoine Leconite, de Nicolas de Nancel, l'histoire de Philibert Delorme, les éloges de Jacques et de Pierre Sarrasin, et des remarques sur le collège de Noyon. 2<sup>o</sup> *Histoire des hommes illustres de Noyon*; il avait pour collaborateur Cl. Sezilla. 3<sup>o</sup> *Notice des ouvrages de Charles Dumoulin*. 4<sup>o</sup> *Éloge de Jean-Baptiste Hatte*. 5<sup>o</sup> *Éloge de Loiseau de Mauléon*. 6<sup>o</sup> *Vie de Racan*, des œuvres duquel il se proposait de donner une édition complète. 7<sup>o</sup> *Éloge de madame Beau Cousin*, sa mère. A. B—T.

BEAUFFREMONT. Voyez BAUFFREMONT.

BEAUFILS (GUILLAUME), jésuite, né à St-Flour, le 5 février 1674, eut pendant sa vie la réputation d'un bon prédicateur; mais comme il devait en partie cette réputation à son débit, elle ne s'est pas soutenue après sa mort. Il a laissé les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Vie de la vénérable mère de J. de Les-tonae, fondatrice de l'ordre des religieuses de Notre-Dame*, 1742, in-12; 2<sup>o</sup> *Lettres (quatorze) sur la manière de gouverner les maisons religieuses*, Paris, 1750, in-12. 3<sup>o</sup> *Vie de J.-Fr. Frémiot, bar. de Chantal, fondatrice et première mère des religieuses de la Visitation*, Paris, 1752, in-12. On a encore de ce jésuite des oraisons funèbres parmi lesquelles on distingue celles de M. de la Berchère, archevêque de Narbonne (1709, in-4<sup>o</sup>); de M. de Colbert, archevêque de Toulouse (1710, in-4<sup>o</sup>); et du dauphin, fils de Louis XIV (1711, in-4<sup>o</sup>). Le P. Beaufils mourut à Toulouse, le 30 décembre 1757, à l'âge de 85 ans. W—s.

BEAUFORT (HENRI), frère de Henri IV, roi d'Angleterre, fut évêque de Lincoln, ensuite évêque de Winchester, chancelier d'Angleterre, et ambassadeur en France. En 1426, il fut fait cardinal, et nommé, quelque temps après, légat en Allemagne par le pape Martin V, qui faisait publier dans ce pays la croisade contre les hérétiques de Bohême. Le mauvais succès de cette entreprise ramena Henri de Beaufort en Angleterre avec l'argent que le pape lui avait envoyé pendant sa mission, et l'usage qu'il en fit pour lever des troupes contre la France offensa extrêmement le souverain pontife. Il travailla, mais en vain, à réconcilier les ducs de Bourgogne et de Bedford que leurs intérêts tenaient divisés. En 1450, il couronna, dans l'église Notre-Dame de Paris, le

jeune Henri VI, son élève et son petit-neveu, que le duc de Bedford avait amené en France, dans le dessein de donner une forte idée du pouvoir des Anglais, par l'éclat de cette cérémonie. C'était un prélat ambitieux et violent; les derniers instants de sa vie, décrits par Shakspeare dans la tragédie de *Henri VI* (acte 5, scène 5), forment un portrait d'après nature. Le cardinal, livré aux remords d'avoir fait assassiner son neveu, le duc de Gloucester, a perdu la raison et veut s'empoisonner. Il excite la pitié du roi et d'un autre personnage, qui augurent mal de la vie d'un homme frappé d'un pareil genre de mort. Henri Beaufort mourut à Winchester, en 1447, six semaines après le meurtre de son neveu. Une tache encore ineffaçable à sa mémoire est d'avoir siégé dans l'infâme tribunal qui condamna au bûcher la pucelle d'Orléans.

B—R j<sup>e</sup>.

BEAUFORT (MARGUERITE), fille de Jean Beaufort, duc de Somerset, naquit en 1441, à Bletshoe, dans le comté de Bedford. Recherché en mariage par plusieurs personnages d'un rang illustre, elle épousa, à l'âge de quinze ans, Edmond, comte de Richemond, beau-frère du roi Henri VI. Si l'on en croit une histoire rapportée très-sérieusement par le chancelier Bacon et le docteur Fischer, ce fut une apparition de St. Nicolas qui décida son choix. Elle eut de cette première union un fils qui monta ensuite sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Henri VII, par la cession que lui fit sa mère de ses droits à la couronne. Après la mort du comte, elle épousa successivement sir Henri Stafford, et Thomas lord Stanley, ensuite comte de Derby, qui la laissa veuve en 1504 : étant alors âgée de soixante-trois ans, et veuve de trois maris, elle fit un vœu de chasteté qui pouvait lui paraître moins pénible qu'inutile. Elle mourut en 1509, trois mois après la mort de son fils Henri VII, et immédiatement après l'avènement au trône de son petit-fils Henri VIII. Sa vie et sa fortune furent consacrées à des œuvres de charité et à des fondations utiles. C'est à elle principalement que l'université de Cambridge doit une partie de ses richesses et l'établissement de ses collèges du Christ et de St-Jean. Non moins recommandable par son humilité, cette pieuse princesse avait recueilli dans sa maison douze pauvres vieillards qu'elle nourrissait et qu'elle soignait dans leurs maladies. Elle avait ruiné sa constitution par toutes sortes d'austérités et de privations volontaires; et l'on rapporte qu'elle disait souvent que, « si les princes « de la chrétienté voulaient entreprendre une nouvelle croisade contre les Turcs, leurs ennemis communs, elle suivrait gaiement l'armée en qualité de « blanchisseuse. » Un écrivain anglais fait sur ces paroles une réflexion plus que sévère : « Quand on voit, « dit-il, la folie et le fanatisme, sous le masque vénérable de la religion et de la vertu, exercer un « tel ascendant sur les âmes les plus pures, et corrompre les plus nobles caractères, la raison rougit, « et l'humanité verse une larme. » Il oubliait l'époque où Marguerite Beaufort vécut. Si sa piété avait été aussi éclairée que sincère, elle eût été trop au-dessus de son siècle et de son sexe. On lui attribue quelques

ouvrages, entre autres le *Miroir de l'âme pécheresse*, traduit sur une traduction française du *Speculum aureum Peccatorum*, publié par R. Pynson, en 1 vol. in-4<sup>e</sup>, et la traduction du 4<sup>e</sup> livre de *l'Imitation de la Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, imprimée à la suite de la traduction des trois premiers livres de cet ouvrage, par le docteur Atkinson.

S—D.

BEAUFORT (FRANÇOIS DE VENDÔME, duc DE), fils de César de Vendôme, naquit à Paris, en 1616 et porta le nom de *duc de Beaufort* dès l'âge de vingt ans. Il se distingua par sa valeur à la bataille d'Avein en 1653, aux sièges de Corbie en 1656, de Hesdin en 1659, d'Arras en 1640. Anne d'Autriche, devenue régente en 1643, lui donna toute sa confiance. Il paraît qu'instruit de l'intérêt que prenait cette princesse à la conspiration de Cinq-Mars, contre le cardinal, il avait été vainement sollicité de faire des aveux qui compromissent la reine, et qu'il s'était retiré en Angleterre avec ce secret. A son retour, après la mort de Richelieu, la reine le reçut avec la plus grande distinction, et dit publiquement, en parlant de lui : « Voilà le plus honnête homme « de France ! » Elle lui donna même, la veille de la mort de Louis XIII, la plus grande marque d'estime : craignant, sur de faux bruits, que le duc d'Orléans ou le prince de Condé ne fissent enlever le dauphin et le duc d'Anjou, dès que le roi aurait les yeux fermés, Anne d'Autriche fit venir le duc de Beaufort, lui remit ses fils entre les mains, en présence de toute la cour, et ordonna aux troupes de lui obéir comme à elle-même. Il ne tarda pas à vouloir dominer et à se rendre incommode. Etant entré dans la cabale des *importants*, il prit parti pour la duchesse de Montbazou, qu'il aimait avec passion, contre la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé ; il brava ouvertement le cardinal Mazarin ; sans jugement, sans politesse, il manquait de respect à la régente elle-même, lui tournant le dos quand elle lui parlait, ou ne lui répondant que par des sarcasmes. Anne d'Autriche, quoique naturellement indulgente, craignant enfin que, dans sa folie, le duc de Beaufort ne se portât à des violences, le fit renfermer au château de Vincennes, dans la même année 1645. Il se sauva de prison en 1649. Ce fut en souvenir de son adresse que le prince de Condé, arrêté à son tour, répondit à quelqu'un qui lui offrait *l'Imitation de Jésus-Christ* pour charmer l'ennui de sa captivité : « Non, non, l'imitation de M. de Beau- « fort ! » Quoi qu'il en soit, le brave des braves, le gardien du trône, le protecteur de la régente, se réunit à la faction appelée *la fronde*, qui vint troubler les beaux jours de la régence. Le duc de Beaufort se joignit au prince de Conti, aux ducs de Longueville, d'Elbeuf, de Bouillon, au maréchal de la Mothe, au fameux coadjuteur de Retz, au parlement de Paris ; il devint l'idole de la populace, et fut proclamé *le roi des halles*. Il alla se loger dans la rue Quincampoix, rue qu'il rendit déjà célèbre dès 1649, et qui le devint davantage en 1720. Il se fit marguillier de St-Nicolas-des-Champs, pour être à la proximité du centre de son royaume. Le duc avait le langage et les manières de la populace. Né avec

toutes les qualités du corps et de l'esprit qui peuvent charmer le peuple, le duc de Beaufort avait des manières plus grossières que populaires; sa mine fière et hautaine lui faisait supposer de la grandeur d'âme; il n'avait que de la présomption: il se croyait de la capacité en affaires, et il n'en avait que le jargon; il voulait passer pour habile, il n'avait que l'artifice que comporte peu d'esprit et de bon sens. Son arrogante vanité ne consultait jamais personne, et ne lui inspirait que de fausses démarchés. L'étourderie était la marque distinctive de son caractère, et rien ne le prouve mieux que l'anecdote suivante. Voyant, à une époque de la Fronde, que les esprits se rapprochaient de la soumission, il demanda un jour au président de Bellièvre s'il ne changerait pas la face des affaires en donnant un soufflet au duc d'Elbeuf: « Je ne crois pas, lui dit gravement le magistrat, que cela puisse changer autre chose que la face du duc d'Elbeuf. » Cependant le duc de Beaufort, si facile à porter aux dernières extrémités, ne se fit pas autant prier pour la paix, que Mazarin ne l'avait craint: il ne résista que faiblement aux propositions de la cour. Il se soumit, sur des promesses vagues, qui ne furent jamais exécutées. Lorsqu'en 1652, le prince de Condé commença la guerre civile, le duc de Beaufort fut son lieutenant, ainsi que son beau-frère, le duc de Nemours. Ces deux princes ne purent s'accorder, et leurs querelles se changèrent en animosité si ouverte, qu'ils se battirent en duel, et le duc de Beaufort tua son beau-frère d'un coup de pistolet: le combat eut lieu en 1652, à Paris, derrière l'hôtel de Vendôme, dans l'endroit où était autrefois le marché aux chevaux. L'autorité légitime fut universellement reconnue en 1655, et Beaufort ne fut plus, devant Louis XIV, qu'un sujet soumis. En 1664, il fut chargé d'une expédition navale contre les corsaires de Gigéry en Afrique. En 1665, le duc de Beaufort battit deux fois sur mer les Algériens. Il commanda, en 1666, la flotte française qui devait se joindre aux Hollandais contre l'Angleterre; mais cette démonstration ne fut qu'une démarche politique qui n'entraîna ni gloire ni péril. En 1669, le duc de Beaufort alla, de l'aveu de Louis XIV, au secours des Vénitiens, attaqués depuis vingt-quatre ans par les Ottomans dans l'île de Candie. Le renfort que le duc amena ne fut pas assez nombreux pour empêcher le triomphe du célèbre grand vizir Achmet Kiuperli: la réputation du duc de Beaufort, la valeur des Français qui combattirent sous ses ordres, l'éclat de cette expédition, retardèrent la reddition de Candie, donnèrent un espoir inutile aux Vénitiens, et prouvèrent seulement une fois de plus que les Français étaient de singuliers amis de la Porte Ottomane, puisqu'elle les trouvait toujours dans les rangs de ses ennemis. Quoi qu'il en soit, le duc de Beaufort se signala au siège de Candie, par des prodiges de valeur qui le firent autant redouter qu'admirer de l'armée ottomane; mais il fut tué dans une sortie; les vainqueurs lui coupèrent la tête, selon leur barbare usage à l'égard des vaincus: on le pensa du moins; car on ne put jamais retrouver son corps.

III.

Telles furent la vie extraordinaire et la fin malheureuse du duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV. Il avait hérité de sa valeur; mais la valeur n'avait chez lui que le caractère de la témérité: plus fin qu'habile, plus grossier que franc, plus hautain que fier, son étourderie constante l'empêcha de jouer le rôle pour lequel il se croyait fait dans les temps de troubles qui agiterent la minorité de Louis XIV. Le duc de Beaufort, avec des qualités d'une brillante apparence, sembla conduit par l'ascendant d'une étoile qui, tout le temps qu'il fut factieux, ne fit oublier ses bévues que par ses sottises. S—Y.

BEAUFORT (LOUIS DE), de la société royale de Londres, mort à Maëstricht, en 1795, avait été quelque temps gouverneur du prince de Hesse-Hambourg. On a de lui: 1° *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 1758, in-8°; réimprimée à Utrecht, en 1750, 2 vol. in-12, et qui a servi de base à toutes les critiques qui ont été faites depuis sur cette partie de l'histoire romaine. 2° *Histoire de César Germanicus*, Leyde, 1741, in-12. 3° *La République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, la Haye, 1766, 2 vol. in-4°; Berne, même année, 5 vol. in-8°; la Haye, 1767, 6 vol. in-12. Cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, est justement estimé: il est, pour la forme du gouvernement, ce que Montesquieu est pour les causes morales et politiques, et Vertot, Hooke et Fergusson, pour la partie historique. L'ouvrage d'Adrien de Texier, *du Gouvernement de la république romaine*, Hambourg, 1796, 5 vol. in-8°, n'a pas fait oublier celui de Beaufort. A. B—T.

BEAUFORT - THORIGNY (JEAN - BAPTISTE), général français, né le 18 octobre 1761, à Paris, s'engagea, dès l'âge de seize ans, comme soldat, dans le régiment de Languedoc, infanterie, d'où il passa dans les dragons d'Orléans. Il devint sous-officier dans ce corps, et le quitta peu de temps avant la révolution. On ne sait pas en quelle qualité ni comment il se trouvait à Versailles en 1789; c'est lui-même qui a dit (et sur cela, nous sommes obligés de nous en rapporter à sa seule autorité), qu'étant de service dans les journées des 5 et 6 octobre, auprès de la famille royale, il courut de grands dangers en s'efforçant de la défendre, et qu'il fit d'inutiles efforts pour sauver les gardes du corps Deshutes et Varicourt. Il a aussi prétendu qu'il était au château des Tuileries le 20 juin et le 10 août 1792 pour y défendre Louis XVI; qu'il fut blessé dans cette dernière journée, puis emprisonné à l'Abbaye, et que, condamné à mort par les assassins, il ne leur échappa que par une espèce de miracle. Nous sommes d'autant moins convaincus de l'exactitude de tous ces faits, accueillis avec une excessive crédulité par quelques historiens et biographes (1), que nous voyons Beaufort, aussitôt après ces événements, devenir adjudant-major d'une division de gendarmerie à pied, troupe alors très-révolutionnaire, et dans laquelle aurait fait assez mauvaise figure un royaliste aussi dévoué que ce

(1) Ils sont insérés dans une *Notice sur Beaufort-Thorigny* rédigée par lui ou d'après ses notes, 1819, in-8°, et extraite des *Fastes de la Gloire*. A—T.

général dit l'avoir été. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fit dans ce corps la campagne de 1792, en Belgique, qu'il fut nommé adjudant général le 23 octobre de la même année, et qu'il obtint le grade de colonel à la fin de mars 1795. On ne peut douter qu'il n'ait fait preuve de courage et de zèle dans toutes les affaires où il s'est trouvé à cette époque, notamment à Breda, à Menin, à Gertruydenberg, au camp de César, etc., puisque, le 4 décembre de la même année, il fut nommé général, et que, dès l'année suivante, il commanda par intérim ou comme général de division provisoire l'armée des côtes de Cherbourg; nous croyons encore qu'il contribua beaucoup à la défaite des Vendéens sous les murs de Granville, puisque la convention décréta à cette occasion qu'il avait bien mérité de la patrie. Avranthes, Antrain, Pontorson furent aussi, on ne peut le nier, témoins de son courage; mais nous avons beaucoup plus de peine à croire qu'à Orléans Beaufort ait sauvé quatre officiers; qu'à Mortain il ait soustrait à la mort quatre Vendéens, même l'intendant de l'armée royale; que près de la même ville il ait encore sauvé six cents malheureux qu'un féroce proconsul voulait faire périr dans les flammes du château de Thorigny (1), où ils étaient renfermés; enfin, qu'à Fougères il ait voulu sauver les jours du prince de Talmont et du procureur général Bougon. De pareils traits d'humanité étaient bien rares à cette époque; et s'ils appartiennent réellement au général Beaufort, nous aurions désiré qu'il eût donné aux historiens qui les ont accueillis des preuves sans réplique. Moins confiants qu'eux, nous avons consulté l'impassible *Moniteur*, et nous y voyons, au contraire, que le général de division provisoire Beaufort écrivit à plusieurs reprises, de son quartier général de Vitré, au président de la convention nationale pour lui faire part de ses exploits, et qu'il lui annonça, le 17 nivôse an 2, l'arrestation de l'ex-prince de Talmont, de Bougon, de cinq autres rebelles de marque, qui la plupart ont envoyé leur âme au Père éternel. « Je leur ai donné cette permission, » ajoute spirituellement le général; et comme ils n'avaient besoin que d'une obole pour le passage du « Styx, je leur ai retenu 24,000 livres... » Barère, l'Anacréon de la guillotine, n'aurait pas dit mieux. Dans une autre dépêche, Beaufort, parlant plus sérieusement, dit que sa chasse des chouans continue avec succès; qu'il vient d'attraper encore deux cents de ces brigands, que sous peu le sol de la liberté sera entièrement purgé de cette race maudite. Tout cela était fort bien de la part d'un général de la république, et Beaufort ne faisait que suivre ses instructions et se conformer aux usages et au style de l'époque: nous ne nous étonnons que d'une chose, c'est que le même homme se soit donné depuis pour l'un des plus zélés serviteurs de la monarchie. S'il faut l'en croire, ce fut lui qui, le 9 thermidor, appelé à Paris pour y commander la force armée, renversa Robespierre et délivra la France de ce dicta-

(1) C'est probablement par suite de ce beau trait de générosité que le général Beaufort avait ajouté à son nom celui de Thorigny.

teur. Nous avons encore sur ce point consulté le *Moniteur*, et nous n'avons pas vu que le nom du général Beaufort ait été prononcé une seule fois dans la relation de cette mémorable journée. Nous n'y avons pas non plus vu mentionnés les nombreux exploits qui signalèrent son courage, quelques mois plus tard, à l'armée des Pyrénées, où, selon les mêmes biographes, il enleva la position de Mont-Roch, la redoute de la Monge, et celle del Roure, où il fit une retraite que Pérignon comparait aux plus belles marches de l'antiquité; et où enfin il sauva encore 1,200 prisonniers voués à la mort, parmi lesquels se trouvait le duc de Crillon-Mahon. Cette omission de la part du journal officiel est sans doute un tort grave; et le *Moniteur* en fait une autre peut-être plus grave encore en ne désignant pas davantage Beaufort comme le vainqueur des Parisiens au 13 vendémiaire. Tout le monde pensait jusque-là que c'était à Bonaparte que la convention nationale avait dû cette victoire; mais il est constant, d'après la *Biographie des contemporains*, que ce fut Beaufort qui la remporta, et qu'il avait ce jour-là même sous ses ordres Napoléon, à qui il infligea une punition disciplinaire... Il parut encore un instant dans la capitale à l'époque du 18 fructidor, car on l'y vit dans toutes les grandes occasions; mais il retourna bientôt dans la Vendée, où les habitants reconnaissants lui offrirent douze métairies qu'il refusa... En 1798, il mit en fuite les Anglais, qui voulaient s'emparer de l'île d'Aix; et toujours clément, il sauva encore quatre émigrés qu'il avait pris dans leurs rangs. Lorsqu'il fut arrivé au faite du pouvoir, Bonaparte, qui n'avait pas oublié le 13 vendémiaire, priva Beaufort de tout emploi, le réduisit au rang de général de brigade, et même un peu plus tard le fit arrêter comme conspirateur. Ce malheureux général ne recouvra la liberté qu'après plusieurs mois de détention; et, n'ayant plus d'autre ressource pour faire vivre sa famille, il accepta une place d'inspecteur des droits réunis dans le Cantal, puis une autre de membre du conseil de recrutement dans la Haute-Loire et la Lozère. Ce fut là que la restauration le trouva en 1814. Accouru bientôt à Paris, Beaufort demanda à tous les pouvoirs la récompense de son royalisme; mais il parait qu'on n'y crut pas entièrement, car il n'obtint que la croix de St-Louis et une faible pension de retraite. Ce général est mort à Corbeil près Paris, le 1<sup>er</sup> février 1825. M—D J.

BEAUFORT D'HAUTPOUL (ÉDOUARD, comte, puis marquis DE), colonel du génie, né à Paris, le 16 octobre 1782, était fils du comte de Beaufort, capitaine au régiment du roi, qui périt dans la malheureuse affaire de Quiberon, et de madame d'Hautpoul, connue dans la littérature par des romans et des poésies très-remarquables (*Voy. HAUTPOUL*). Après avoir achevé ses cours à l'école polytechnique, il fut admis dans le corps du génie, fit la campagne de 1802 à l'armée d'Italie, et celles de 1803 et 1804, sous les ordres du général St-Cyr, à l'armée de Naples, où il se distingua dans plusieurs rencontres, et reçut une blessure dans une attaque de nuit. Il revint en 1805 à l'armée d'Italie,

fut attaché comme capitaine à la division du général Molitor, et mérita plusieurs fois d'être cité dans les bulletins pour ses actions d'éclat. A Caldiero, Beaufort rétablit les ponts sous le feu de l'ennemi; et il enleva celui de Montébello, défendu par un bataillon de grenadiers hongrois, qu'il fit prisonnier. Rentré, l'année suivante, dans le royaume de Naples avec l'armée commandée par Masséna, il fit partie de l'expédition destinée à soumettre les Calabres, concourut à la prise de Lauria, et fut blessé grièvement au combat de Nicastro. Dès que sa santé lui permit de reprendre son service, il fut envoyé à la grande armée; il signala sa valeur au siège de Colberg et à celui de Stralsund, où il fut encore blessé. Employé dès 1810 à l'armée de Portugal, il y resta constamment au poste du danger. Il reçut une nouvelle blessure devant Almeida, et il eut un cheval tué sous lui à la bataille de Bussaco. Il remplissait dans la retraite les fonctions de chef d'état-major du génie, et il ne cessa de donner, dans ces circonstances difficiles, des preuves de courage et d'une infatigable activité. Il revint en 1815 en Italie; se distingua à la bataille du Mincio, et ne quitta l'armée qu'après le traité de Paris et l'abdication de Napoléon. Nommé par le roi chef de division au ministère de la guerre, il fut fait ensuite ingénieur en chef temporaire de la ville de Paris. Ses connaissances dans les diverses branches de l'administration le firent admettre à la société royale académique des sciences. Il y lut en 1819 plusieurs mémoires sur des objets d'intérêt public; et, la même année, il en fut élu secrétaire perpétuel. En 1821, on le nomma colonel du 5<sup>e</sup> régiment du génie; pendant dix ans qu'il commanda ce corps, il y maintint la plus exacte discipline, et sut néanmoins se faire chérir des soldats. Cet excellent officier mourut à Paris, le 24 juillet 1851, âgé de 49 ans. *Le Moniteur* du 11 août suivant contient une notice où ses services sont dignement appréciés. Indépendamment de quelques articles dans les journaux, parmi lesquels on cite une lettre insérée dans les *Annales militaires*, numéro 41, qui renferme une justification de la conduite de Masséna en Portugal, on lui doit : 1<sup>o</sup> *Eloge du prince de Condé*, avec Scip. Bexon (*voy. ce nom*). 2<sup>o</sup> *Observations sur l'exposé des motifs des projets de lois présentés le 8 avril 1822 pour l'achèvement et la construction de divers canaux*, Paris, in-8<sup>o</sup> de 36 p. 3<sup>o</sup> *Observations sur ce qui a précédé la concession du canal du duc d'Angoulême*, etc., *ibid.*, 1822, in-8<sup>o</sup>. W—s.

BEAUFORT (HENRI-ERNEST GROUT, chevalier de), né à Aubevoye (Eure), le 25 février 1798, entra dans la marine militaire dès l'âge de quatorze ans. Doué, dès son enfance, d'un caractère ferme et observateur, il avait choisi lui-même cette carrière, qui offre à un esprit curieux tant d'occasions d'étendre le cercle de ses connaissances. Pendant les premières années, il navigua dans le Levant, où son goût pour la science géographique acheva de se développer; mais c'était dans d'autres parages qu'il devait se signaler. Arrivé en 1819 au Sénégal, comme enseigne de vaisseau, il passa trois ans dans

cette colonie, entièrement occupé à perfectionner la géographie de l'Afrique. Quelques essais heureux et la vue continuelle de cette terre mystérieuse le décidèrent à tenter de recueillir l'héritage de Mungo-Park, et il se prépara par des études spéciales à cette grande entreprise. De 1821 à 1825, il étudia en France la langue arabe, la botanique, la zoologie, la physique et la chimie. Il avait formé le gigantesque projet d'une exploration entière de l'Afrique; mais ses plans furent réduits par le gouvernement, qui lui accorda tous les secours nécessaires. Le 4 novembre 1825, le chevalier de Beaufort partit de France; et, vers la fin de janvier 1824, il était en route pour la Gambie, où la veuve de Bowdich lui fit don des instruments de son mari. Après un court repos, il pénétra jusqu'à Barrankou et Koukongo, arriva chez les Mandingues, et se retrouva, le 26 mai, à Bakel, sur le Sénégal. Ce premier voyage confirmait, après Mungo-Park, que la rapide rivière de Falehmé était navigable à une grande distance de la mer. Beaufort rapportait aussi des notes sur un grand nombre de faits nouveaux et beaucoup d'observations astronomiques. Après avoir déterminé la hauteur de Bakel au-dessus de la mer, il visita le Bondou, remonta fort loin la Falehmé, et explora le Kaarta dans l'automne de 1824. Parti d'Elimané, capitale de cette province, avec un guide pour Ségou et Tombouctou, il fut pillé par les Maures et obligé de revenir à Bakel. Une troisième excursion le conduisit, en février 1825, dans le pays de Kasso, à la cataracte de Felou et à celle de Gavina, inconnue aux Européens. Alors il entreprit avec une persévérance et un courage inouis l'exploration du Bambouk. La science lui doit de précieuses indications sur les mines d'or de cette riche contrée. Dans le mois d'août, il arriva bien portant au poste français; là il hésitait entre le projet de revenir à St-Louis et celui de se porter vers le haut Sénégal, quand, le 30 août, à la suite d'un rhume, il se vit arrêté dans son avenir de gloire par une fièvre ataxique cérébrale; et, le 5 septembre 1825, il avait cessé de vivre. Un violent désespoir empoisonna ses derniers moments. Le lendemain, des secours et des encouragements envoyés par le gouverneur arrivèrent à Bakel; mais M. de Montesquiou, qui les apportait, ne put rendre à son ami que les honneurs funèbres. M. Jomard a consacré à la mémoire de cette jeune victime des sciences une intéressante notice dans les publications de la société de géographie. Ce nom de Beaufort doit être inscrit auprès de ceux de Park, de Bowdich, d'Oudney, de Laing et de Clapperton. B—v—e.

BEAUFANCHET D'AYAT (le comte LOUIS-CHARLES-ANTOINE DE) naquit en 1757, en Auvergne. On a dit qu'il était fils de Louis XV et d'une demoiselle Morphisc, qui depuis fut mariée à un gentilhomme de cette province. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès sa plus tendre jeunesse, il vint à la cour en qualité de page, et qu'il eut bientôt une compagnie de cavalerie dans le régiment de Berri. Presque seul des officiers de ce corps il adopta les principes de la révolution, et fut nommé, en 1791, lieutenant-colonel du 44<sup>e</sup> régiment de cavalerie, puis

colonel du second régiment des carabiniers, l'un des plus beaux de l'armée française. Il fit la campagne de 1792 à la tête de cette troupe, et se trouva à la bataille de Valmy sous les ordres de Kellermann. Nommé maréchal de camp aussitôt après, il fut employé comme chef d'état-major à l'armée qui était alors sous les murs de Paris. C'est en cette qualité qu'il assista au supplice de Louis XVI, le 21 janvier 1793 : on a même dit qu'il ordonna le fameux roulement pour empêcher ce prince de parler au peuple ; mais il est prouvé que ce fut Santerre (*Voy. ce nom.*) Il fut ensuite employé contre la Vendée, et se distingua à la bataille de Fontenay, où il sauva par sa présence d'esprit les débris de l'armée républicaine mise en fuite par les royalistes. Tant de services et de zèle n'empêchèrent pas qu'il ne fût destitué comme noble en 1794. Alors il se retira dans le département du Puy-de-Dôme, où il obtint des fonctions civiles. Après la révolution du 18 brumaire, il se hâta de venir offrir ses services au premier consul, et il fut nommé par lui l'un des membres du conseil des hôpitaux militaires, puis inspecteur général des haras. Le département du Puy-de-Dôme le nomma, en 1805, député au corps législatif. Il est mort en 1812. Ce général avait été le protecteur et l'appui de Desaix, qui était né au village d'Ayat. M—D J.

BEAUGEARD (JEAN-SIMON FERRÉOL), littérateur, né en 1754, à Marseille, embrassa la profession d'avocat, et sans en négliger les devoirs, chercha dans la culture des lettres un agréable délassement. Un petit conte, *les Deux Neuvaines*, qu'il fit imprimer en 1787 dans l'*Almanach des Muses*, lui valut ce sarcasme de Rivarol : « C'est un géant qui donne le « bout de son ongle pour la mesure de tout son « corps, et qui est deviné. » Beaugeard avait éprouvé précédemment un échec au Théâtre-Français où il fit représenter, en 1782, *les Amants Espagnols*, comédie en 5 actes et en prose. *L'Oncle et le Neveu*, petit acte qu'il donna en 1789, au Théâtre de Monsieur, n'eut pas plus de succès. Guéri par ce double revers de toute ambition littéraire, il revint à Marseille, où il vécut oublié pendant le régime de la terreur ; mais après le 9 thermidor, il se chargea de la rédaction du journal qui s'imprimait dans cette ville, et il sut lui donner une assez grande importance par de nombreux articles dans lesquels il signalait, avec autant de courage que de modération, les effrayants abus du nouvel ordre de choses, et montrait la nécessité de revenir à une forme de gouvernement qui pût rendre la paix à l'Europe. Dénoncé comme royaliste, il fut inscrit au 18 fructidor (4 septembre 1797) sur la liste des condamnés à la déportation. Il parvint dans les premiers moments à se soustraire aux recherches de la police, et à gagner Bordeaux, où il y resta longtemps caché. Se croyant oublié de ses persécuteurs, il osa quitter son asile ; mais il fut arrêté lorsqu'il entra dans un bureau de loterie pour y prendre un billet (*Voy. le Moniteur*, an 6, n° 265). Fatigué sans doute de sa position précaire, loin de chercher à se défendre, il demanda à être déporté le plus promptement possible. Il fut en effet embarqué pour l'Amé-

rique, et ne revint en France qu'après l'amnistie prononcée par les consuls en 1800. Beaugeard s'établit alors à Lyon, où il reprit l'exercice de la profession d'avocat et ne tarda pas à se distinguer par ses brillantes plaidoiries dans plusieurs affaires criminelles. Il concourut en 1827 pour le prix proposé par l'académie de Mâcon : *Sur les mesures qu'il convient de prendre à l'égard des forçats libérés*, et son mémoire fut honorablement cité dans le rapport. Il mourut à Lyon, le 21 juin 1828, laissant manuscrit un travail important sur le *Code criminel*. M. Bréghot a publié sur Beaugeard une notice dans les *Archives du Rhône*, et l'a reproduite dans ses *Nouveaux Mélanges*. W—s.

BEAUGEARD (...), conventionnel, né vers 1760, à Vitré, embrassa les principes de la révolution avec chaleur, et contribua beaucoup à l'organisation des clubs dans la Bretagne. Élu député par le département d'Ille-et-Vilaine à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Après la session, il fut placé par le directoire commissaire près de l'administration centrale à Rennes. En 1798, il entra au conseil des cinq-cents, mais il cessa d'en faire partie au 18 brumaire, et ne reparut sur la scène politique qu'en 1815. Nommé alors par son département à la chambre des représentants, il ne s'y fit point remarquer. Exilé par la loi contre les régicides en 1816, il se retira dans les Pays-Bas, d'où il ne revint qu'après la révolution de juillet. Beaugeard mourut à Vitré, en octobre 1852. On lui attribue : 1° *Résumé général des principaux écrits sur la prochaine convocation des états généraux*, 1788, in-8° ; 2° *les Frontières de la France considérées sous un point de vue politique et militaire*, Rennes, 1795, in-8°. W—s.

BEAUGENDRE (ANTOINE), originaire de Caudebec, naquit à Paris, au mois de septembre 1628, et fit, à l'âge de dix-neuf ans, profession dans l'ordre de St-Benoit. Après avoir prêché avec quelque succès, et avoir été prieur de plusieurs monastères de son ordre, il se retira dans l'abbaye de St-Germain-des-Prés, dont il fut doyen et bibliothécaire. Beaugendre mourut le 16 août 1708. Il a fait imprimer : 1° *Vie de messire Bénigne Joly, prêtre, chanoine et instituteur des religieuses hospitalières de Dijon*, 1700, in-8°. On lit en tête du volume l'éloge funèbre de Joly, composé en latin. 2° *Venerabilis Hildeberti primo Cenomanensis episcopi, deinde Turonensis archiepiscopi Opera... accesserunt Marbodi Rhedonensis episcopi, ipsius Hildeberti supparis, Opuscula*, 1708, in-fol. Beaugendre avait quatre-vingt-un ans quand il publia ce volume. Les notes ont été revues et retouchées par D. René Massuet. Beaugendre avait traduit en français les lettres d'Hildebert, mais sa mort a empêché la publication de ce travail. A. B—T.

BEAUHARNAIS (la comtesse FANNY (1) DE), femme célèbre par son esprit, par sa bienfaisance et par ses liaisons avec les littérateurs contemporains, naquit à Paris en 1738, fille d'un receveur général

(1) Elle se nommait Marie-Anne-Françoise Mouchard ; mais le nom de Fanny, qu'elle adopta dans sa jeunesse, est le seul qui lui soit resté.

des finances de la province de Champagne. Son goût pour la littérature se déclara de bonne heure ; à dix ans elle composait des vers ; mais la religieuse chargée de son éducation, ayant découvert son manuscrit, le jeta au feu. Cette leçon ne la guérit point de l'envie d'être auteur ; elle prit seulement plus de précaution pour dérober à ses Argus les essais de sa muse précoce. Mariée en 1753 au comte de Beauharnais, oncle d'Alexandre (*voy. l'art. suiv.*), elle continua de chercher ses seuls amusements dans la culture des lettres. Jouissant d'une fortune considérable, elle voulut, à l'exemple de madame Geoffrin (*voy. ce nom*), se former une société d'hommes qui lui dusent leur réputation et quelquefois leur existence (1), de littérateurs et de beaux-esprits ; mais les encyclopédistes et les philosophes, qui disposaient alors des réputations, étant restés fidèles à l'objet de leur ancien culte, madame de Beauharnais se vit forcée d'adopter les écrivains d'une mauvaise école dont le chef était Dorat (*voy. ce nom*), poète brillant et facile, qui serait plus estimé s'il n'avait pas fardé et enlaidi sa muse d'un élinquant prétentieux. Cependant madame de Beauharnais recevait dans sa société Mably, Bitaubé, Dussaulx. En 1772, elle fit paraître, en gardant une sorte d'anonyme, un recueil de vers et de prose dont le public supposa que Dorat avait fait la meilleure partie, et qui fut loué, avec excès, dans tous les journaux sur lesquels ce poète exerçait quelque influence. Dans une brochure qu'elle publia l'année suivante sous ce titre : *A tous les penseurs salut*, madame de Beauharnais prit la défense des femmes auteurs. La *Réponse* que lui fit Cubières (*voy. ce nom*) est une apologie continuelle de l'ouvrage dont il avait annoncé la réfutation ; mais le poète Lebrun releva le gant ; et, déclarant franchement la guerre aux femmes auteurs, il décocha contre madame de Beauharnais, qui sans le vouloir avait provoqué cette lutte inégale, plusieurs épigrammes aussi mordantes que spirituelles (2). Il paraît que Lebrun n'avait jamais vu cette dame lorsqu'il fit contre elle ses premières épigrammes. « Le hasard, » écrit-il à Palissot (9 novembre 1778) m'a fait « souper deux fois de suite avec madame de Beauharnais. Je l'ai trouvée la meilleure femme du monde, très-élégante, mais sans prétention. Elle m'a très-peu parlé de Dorat, m'a accablé de prévenances, et j'ai promis d'aller la voir. » Dans sa réponse, Palissot lui reproche de s'être engoué trop légèrement d'une caillette ; puis il ajoute : « Je l'ai assez vue pour être bien sûr qu'elle n'a pas même « le mérite d'avoir fait ses petits vers. » (*Voy. les Œuvres de Lebrun*, t. 4, p. 244.) Ce dernier trait inspira sans doute à Lebrun l'une de ses épigrammes les plus piquantes. Quoiqu'elle soit dans la mémoire de tous les amateurs, on ne peut se dispenser de la rapporter ici :

(1) Madame de Beauharnais envoyait aussi en présent, à des gens de lettres sans fortune, des vestes, des habits, etc.

(2) Le recueil des épigrammes de Lebrun n'en contient pas moins de cinq contre madame de Beauharnais ; liv. 4<sup>e</sup>, 9, 49, 63 ; liv. 2, 98.

Églé, belle et poète, a deux petits travers,  
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers (1).

En la citant dans sa *Correspondance* avec le grand-duc de Russie (lettre 160), Laharpe y joint ce singulier commentaire : « La dame dont il est question « n'est pas plus belle qu'elle n'est poète, et, en supposant qu'elle fasse son visage, cet ouvrage-là ne « vaut pas mieux que les autres, à l'exception de ses « yeux qu'elle ne saurait faire. » Les malins, voulant donner à entendre que Dorat était le véritable auteur des ouvrages de madame de Beauharnais, publièrent qu'elle avait été affligée de sa mort jusqu'à en perdre l'esprit. Pour imposer silence à ses détracteurs, elle se hâta de faire imprimer un nouveau roman (*l'Aveugle par amour*), dont elle se flatta qu'on lui laisserait la propriété ; mais bien que Laharpe eût déclaré « que ses ouvrages étaient si mauvais qu'il n'y avait pas de raison pour les lui dispenser, » le public, entraîné par quelques journalistes, continua de lui refuser le talent d'écrire, et ne cessa d'attribuer les productions qu'elle faisait paraître sous son nom à différents auteurs de sa société, tels que Laus de Boissy, et surtout Cubières-Palmézeaux. Madame de Beauharnais voulut, en 1787, faire représenter au Théâtre-Français la *Fausse Inconstance*. Le nom de l'auteur ayant été connu d'avance, tous ses ennemis se réunirent au parterre, et la pièce, dont les deux premiers actes avaient été à peine entendus, tomba sous les sifflets. Pour être impartial, il faut convenir avec un contemporain (Lablée) que rien ne peut justifier les auteurs de cette cabale. (*Voy. le Tableau de nos poètes vivants en 1789.*) Madame de Beauharnais fit imprimer un drame qui fut traduit en anglais par Robinson ; mais elle n'osa pas tenter de le reproduire sur la scène. Ayant besoin de se distraire après un pareil échec, elle fit un voyage en Italie, où elle fut accueillie par tous les amis des lettres avec autant de bienveillance que de politesse. Pendant son séjour à Rome, elle se fit recevoir à l'académie des Arcades, honneur que tout le monde peut obtenir pour 24 francs. Elle était, depuis 1782, membre de l'académie de Lyon, et d'autres sociétés littéraires lui adressèrent des diplômes. Le souvenir de l'affront si peu mérité qu'elle avait éprouvé à Paris lui rendant le séjour de cette ville désagréable, elle alla passer quelque temps dans une terre en Poitou. Sa famille et ses amis l'accompagnèrent dans son château, et elle y fit jouer, en 1790, la *Bonne Mère*, comédie de Cubières, qui, dans la préface, déclare que madame de Beauharnais elle-même avait été son modèle. A l'époque où cette province fut agitée par la guerre civile, elle revint à Paris, s'y croyant à l'abri des persécutions ; mais elle se trompa. Dénoncée par des ennemis secrets, elle fut arrêtée le

(1) A cette épigramme opposons le quatrain de Mercier, qui, sans avoir rien de remarquable sous le rapport poétique, a du moins le mérite d'être vrai :

On vante ses grâces, son esprit,  
De ses talents la touchante harmonie.  
Pendant trente ans c'est elle qui m'apprit  
Que la bonté possède le génie.

4 novembre 1793, et enfermée à Ste-Pélagie (1). On peut conjecturer avec assez de vraisemblance que si elle ne fut pas une des victimes du régime qui pesait alors sur la France, elle le dut à Cubières, qui fit quelquefois servir le pouvoir qu'il avait, dans ces temps malheureux, à protéger utilement ses amis. (Voy. BARRUEL DE BEAUVERT.) Elle ne reparut qu'après le 18 brumaire. Tante de madame Bonaparte et marraine d'Hortense, elle trouva dans l'amitié de ces dames d'amples dédommagements aux pertes que la révolution lui avait fait éprouver. En 1802, elle récita dans une séance du Lycée des vers à la louange de madame du Bocage, qui avait encouragé ses premiers essais. La culture des lettres fit le charme de ses dernières années. Elle mourut à Paris, le 2 juillet 1813, à 75 ans, regrettée de tous ceux qui l'avaient connue et aimée pour sa douceur et sa bienfaisance. On a reproché très-amèrement à madame de Beauharnais l'intimité de ses liaisons avec Cubières, Mercier, Restif de la Bretonne (2), etc.; mais, sans prétendre l'excuser, il faut pour être juste faire la part des circonstances où elle a vécu (3). Madame de Beauharnais était en correspondance avec Voltaire, qui, dans une lettre de 1772, lui prodigue les éloges dont ce grand homme ne fut jamais avare. Elle était l'amie de Buffon, de Bailly, etc. Dorat l'a célébrée dans ses vers, ainsi que Cubières, Vigée, Doigny du Ponceau, etc. Maintenant il nous reste à faire connaître les ouvrages avoués par elle : 1° *Œuvres de madame de Beauharnais*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°, reproduits en 1776 sous ce titre : *Mélanges de poésies fugitives et de prose sans conséquence*. 2° *L'Amour maternel*, poème, ibid., 1773, in-8°, envoyé au concours de l'Académie française. Cette pièce ne fut pas remarquée. 3° *A tous les penseurs salut*, Amsterdam et Paris, 1773, in-8° de 28 p. 4° *Lettres de Stéphanie; ou l'Héroïsme des sentiments*, roman historique, Paris, 1778, 3 part. in-8° ou in-12 (4). 5° *L'Abailard supposé, ou le Sentiment à l'épreuve*, Amsterdam et Paris, vol. in-8°.

(1) Elle est nommée Françoise-Marie Beauharnais dans le *Moniteur* qui annonce son arrestation, au 2, numéro 45.

(2) Restif de la Bretonne l'a louée dans différents endroits de ses ouvrages : « Croirait-on, dit-il à la fin de la 125<sup>e</sup> nouvelle de l'*Année des dames nationales*, « croirait-on qu'il existe à Paris une femme « auteur douée de cette douce simplicité ? une femme de lettres qui « n'a ni morgue ni entêtement ? Ce phénomène, c'est madame de « de Beauharnais. »

(3) Le chevalier de Cubières, en s'intitulant lui-même *Dorat-Cubières*, donna lieu à de mauvais bruits ; et par sa conduite dans le salon de madame de Beauharnais, où on l'appelait le *majordome*, et dont il faisait les honneurs avec une certaine fauîté, qui n'était pas toujours celle d'un homme à jeun, il semblait confirmer les bruits répandus dans le monde, et qui n'avaient sans doute d'autre fondement que l'extrême bonté de madame de Beauharnais. Elle parle souvent de Cubières dans les lettres qu'elle écrivait et qui sont répandues dans divers cabinets. Mais ces lettres, la plupart écrites en prose et en vers, témoignent par leur griffonnage que l'auteur n'avait pas besoin de *teinturier* ; car ces vers et cette prose ne valent ni plus ni moins que la prose et les vers de ses ouvrages. V—VE.

(4) Madame de Beauharnais réussissait dans le style épistolaire. Si l'on en croit Cubières, c'est celle qui composa les lettres de femmes dans les *Sacrifices de l'amour*, et dans les *Malheurs de l'inconstance*, deux romans de Dorat qui eurent du succès à l'époque de leur publication.

6° *L'Aveugle par amour*, ibid., 1781, in-8° ; Paris (Liège), 1782 ; Hambourg, 1798, in-12. Cet ouvrage et le précédent ont été traduits en allemand. 7° *Le Cabriolet, ou l'Égoïste corrigé, conte en l'air*, 1784, in-8°. 8° *Les Amants d'autrefois*, Paris, 1787, 3 vol. in-8°. C'est un recueil de nouvelles et de poésies fugitives dont la plupart étaient déjà connues. 9° *La Fausse Inconstance, ou le Triomphe de l'honnêteté*, comédie en 5 actes et en prose, ibid., 1787, in-8°. Cette pièce, quoique sifflée à outrance, n'en fut pas moins contestée à madame de Beauharnais. On prétendit qu'elle était de Cubières, qui avait voulu se faire siffler sous un autre nom. 10° *Pièces fugitives en vers*, Paris, 1800, in-8°. 11° *L'Île de la Félicité, ou Anaxis et Théone*, poème philosophique en 5 chants ; précédé d'une *Épître aux femmes* et suivi de quelques poésies, ibid., 1801, in-8° ; 2<sup>e</sup> édition, 1805. 12° *A la mémoire de madame du Bocage*, ibid., 1802, in-8°. 13° *La Cyn-Achantide, ou le Voyage de Zizi et d'Azor*, poème en 5 livres, ibid., 1811, in-8° de 88 p. 14° *La Marmotte philosophique, ou la Philosophie en domino*, précédée des *Amours magiques, de la Nouvelle Folle anglaise*, et de plusieurs autres nouvelles et opuscules, ibid., 1811, 3 vol. in-12. Le portrait de madame de Beauharnais, gravé en 1785 par Bartolozzi, a été reproduit, en 1802, à la tête du *Nouvel Almanach des Muses*. On trouve une notice sur cette dame dans le *Dictionnaire des Françaises*, par madame Briquet. W—S.

BEAUHARNAIS (ALEXANDRE, vicomte DE), né en 1760, à la Martinique, était major en second d'un régiment d'infanterie, lorsqu'il épousa mademoiselle Tascher de la Pagerie, qui devint par la suite impératrice des Français. (Voy. JOSÉPHINE.) Après avoir fait la guerre d'Amérique avec beaucoup de distinction, sous les ordres de Rochambeau, le vicomte de Beauharnais vint en France, où son esprit, son amabilité, ses talents, lui donnèrent accès à la cour, et lui procurèrent une existence aussi heureuse que brillante. Il embrassa cependant avec ardeur les principes de la révolution, et, nommé député aux états généraux par le bailliage de Blois, il fut un des premiers membres de la noblesse qui se réunirent au tiers état. Dans la séance nocturne du 4 août 1789, il se prononça pour l'abolition des privilèges, l'égalité des peines, et l'admission de toutes les classes de citoyens aux emplois publics. L'assemblée nationale le choisit pour secrétaire dès le commencement de l'année suivante, puis l'attacha au comité militaire, au nom duquel il fit plusieurs rapports très-remarquables, soit pour l'organisation des gardes nationales, soit pour le maintien de la discipline dans l'armée. Il s'opposa vivement à ce que le droit de faire la paix ou la guerre fût accordé au roi, et, à l'époque des troubles de Nancy, approuva positivement la conduite du marquis de Bouillé, malgré les murmures et les interruptions du parti jacobin. Dans son zèle pour tout ce qui tenait au nouvel ordre de choses, il voulut travailler aux préparatifs qui se faisaient au champ de Mars pour la fédération, et Mercier (*Nouveau Paris*, t. 2) raconte, avec son enthousiasme,

siasme ordinaire, qu'on vit *M. de Beauharnais et l'abbé Sieyès attelés à la même charrette*. Le 29 avril 1791, il fit décréter que les militaires pourraient fréquenter les clubs hors du temps de leur service. Lors de la fuite de Louis XVI (21 juin), le vicomte de Beauharnais montra une fermeté vraiment admirable. C'était lui qui présidait. « Messieurs, dit-il en ouvrant la séance, le roi est parti cette nuit. Passons à l'ordre du jour. » Puis il maintint pendant tout le cours des délibérations beaucoup plus d'ordre et de calme que les circonstances ne semblaient le permettre, aussi occupa-t-il le fauteuil une seconde fois, le 31 juillet. Après la session, il se rendit à l'armée du Nord avec le grade d'adjudant général, et dans la déroute de Mons (29 avril 1792), il se fit remarquer par son courage et sa présence d'esprit. Custine le choisit, aux approches du 10 août, pour commander le camp de Soissons : ce fut après cette journée que les commissaires de l'assemblée législative citèrent Alexandre de Beauharnais parmi les généraux restés fidèles à la patrie. Dans le mois d'octobre suivant, il adressa aux troupes de ligne une proclamation chaleureuse, et à l'occasion de la reprise de Francfort par les Prussiens, obtint des éloges du ministre Pache et de Custine. Le 29 mai 1793, il fut proclamé général en chef de l'armée du Rhin, mais il refusa le ministère de la guerre, qu'on lui offrit peu de temps après. Le régime de la terreur commençait alors à peser sur la France, et tous les nobles, même ceux qui avaient servi avec le plus de dévouement la cause de la révolution, étaient bannis des emplois militaires. Le vicomte de Beauharnais, attaqué déjà plusieurs fois par la montagne, répondit par des *Observations sur la proscription des nobles*, et ne tarda pas à donner sa démission, que les représentants du peuple refusèrent d'abord, et qu'ils acceptèrent le 21 août, en lui ordonnant de s'éloigner immédiatement des frontières. En conséquence, il remit le commandement au général Landremont, et se retira dans la terre de Beauharnais, près de la Ferté-Imbault (département de Loir-et-Cher). Il y fut bientôt arrêté comme suspect, conduit à Paris, renfermé dans la prison des Carmes, et enfin traduit au tribunal révolutionnaire. Accusé d'avoir contribué à la perte de Mayence, en restant quinze jours dans l'inaction, il fut condamné à mort et exécuté le même jour, 5 thermidor an 2 (25 juin 1794). La veille de son jugement, il avait écrit à sa femme pour lui recommander ses enfants, Eugène et Hortense, et la prier de faire réhabiliter sa mémoire. Ainsi périt, à 34 ans, victime d'une révolution qu'il avait appelée de ses vœux, un général aussi distingué par ses services que par ses qualités personnelles. Sous l'empire, la statue du vicomte de Beauharnais était une de celles qui décoraient le grand escalier du palais du sénat conservateur. CH—S.

BEAUHARNAIS (EUGÈNE marquis DE), plus connu sous les noms d'EUGÈNE-NAPOLÉON et de PRINCE EUGÈNE, naquit à Paris, le 3 septembre 1781, du vicomte Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie. Il n'avait pas encore quatorze ans, lorsque la hache révolutionnaire trancha les jours

de son père. Tous les biens de la famille Beauharnais se trouvèrent frappés de confiscation ; et Eugène du pensionnat de St-Germain-en-Laye, où il avait été placé, passa chez un menuisier de Paris en qualité d'apprenti. Cependant la fortune changea bientôt pour sa mère, qui trouva dans le directoire de puissants appuis ; et Eugène, quittant la menuiserie pour la carrière militaire, fut accueilli par le général Hoche, qui l'employa malgré son extrême jeunesse à son état-major. Il était à Paris le 13 vendémiaire (5 octobre 1793) ; et, peu de jours après, si l'on en croit les compilations de Ste-Hélène, il se rendit chez le général Bonaparte, alors chargé du commandement de l'armée de l'intérieur, et réclama de lui l'épée du général Beauharnais son père, qui venait d'être saisie au domicile de sa mère (1). S'il était vrai que ce fut à la suite de cette petite aventure qu'eut lieu la première entrevue de madame de Beauharnais et de Bonaparte, Eugène se trouverait ainsi avoir été l'occasion d'une liaison qui se termina par le mariage de sa mère. Peu de temps après Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Italie, partit pour ses immortelles campagnes. C'est à tort que quelques biographes présentent Eugène quittant alors Paris avec son beau-père et faisant la campagne de 1796 ; ce fut seulement à la fin de cette année qu'il obtint une sous-lieutenance. Choisi aussitôt par Bonaparte pour un de ses aides de camp, il se rendit en Italie, et il arriva au quartier général au moment des préliminaires de Léoben. Lorsque le traité de Campo-Formio eut mis les îles Ioniennes sous la protection de la France, il y fut envoyé, afin de veiller à l'exécution du traité et pour donner à ces îles une organisation française. En revenant de cette mission, Eugène passa par Rome, où Joseph Bonaparte résidait en qualité d'ambassadeur, et il s'y trouva au moment de l'éméute où Duphot perdit la vie. C'était une circonstance embarrassante ; il y fit preuve de sang-froid et de courage. Le surlendemain (29 décembre 1797), il partit avec Joseph et tous les Français qui s'étaient réunis autour de l'ambassadeur. On sait que la suite de cet événement fut l'occupation de Rome par les troupes françaises, et la création d'une république sur les débris du trône pontifical. Bonaparte était en ce moment au milieu de ses préparatifs pour l'expédition d'Égypte ; Eugène, qui l'avait rejoint à Paris, le suivit sur les bords du Nil. Sa position était alors trop subalterne pour que cette partie de sa vie puisse offrir beaucoup d'incidents qui lui appartiennent en propre ; toutefois le zèle et le courage qu'il montra dans plusieurs occasions le rendirent de plus en plus agréable à son beau-père. Etant entré dans Suez, à la tête de l'avant-garde, le 8 novembre 1798, il fut nommé lieutenant. Quelques mois plus tard, montant l'un

(1) Ce récit est évidemment une fable imaginée par des motifs que l'on fera connaître à l'article JOSÉPHINE. On sait que le désarmement qui suivit le 13 vendémiaire n'entraîna point de visites domiciliaires ; et dans le cas où il y en aurait eu, même de très-sévères, on n'aurait certainement pas enlevé une épée chez la veuve d'un général ; et surtout chez une dame qui jouissait notablement d'un très-grand crédit auprès du gouvernement de ce temps-là.

des premiers à l'assaut de Jaffa, il reçut en capitulation des malheureux qui furent néanmoins égorgés quelques jours après; mais ce dernier fait ne peut lui être reproché, et l'on sait qu'il fit pour les sauver tout ce qui était en son pouvoir. (*Voy. NAPO-LÉON.*) Dans l'un des nombreux assauts qui furent livrés à St-Jean-d'Acrc, le jeune Beauharnais reçut la seule blessure dont il ait jamais été atteint. On connaît l'issue funeste de ce siège. Bonaparte revint bientôt en France, et son aide de camp fut un des huit officiers avec lesquels il traversa la mer. Immédiatement après le 18 brumaire il fut nommé capitaine, et prit le commandement des chasseurs à cheval de la garde consulaire. C'est en cette qualité qu'il suivit le premier consul à cette brillante et rapide campagne que termina la bataille de Marengo. Eugène se distingua dans la charge de cavalerie qui décida si heureusement la victoire. Il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille, et revint triomphant à Paris avec le premier consul : deux ans après il fut colonel. Quelques écrivains ont imprimé que Bonaparte, en lui donnant ce rapide avancement, le jugeait très-sévèrement sous le rapport de la capacité, et que même il lui dit, en présence de plusieurs généraux : « Vous ne serez jamais bon qu'à faire un colonel; il n'y a pas d'étoffe chez vous pour un général. » Si Bonaparte a tenu ce langage, il ne faut pas se hâter d'en tirer une conclusion défavorable à son jeune aide de camp; on sait trop à quels bizarres accès d'humeur Napoléon était sujet, et combien il se plaisait à prononcer ces jugements qui ressemblaient à des prophéties. D'autre part aussi, il est certain que plus d'une fois il voulut faire regarder certains membres de sa famille comme doués de talents militaires : Murat et Jérôme surtout lui duront une espèce de réputation en ce genre; et, plus tard, Eugène aussi reçut de son complaisant beau-père des louanges à peu près pareilles. En attendant, 1804 le voyait nommer général de brigade et colonel général des chasseurs; le 14 juin, jour anniversaire de Marengo, il était élevé à la dignité de prince; le 1<sup>er</sup> février suivant il recevait le titre de grand amiral, et le lendemain il était grand officier de la Légion d'honneur. Enfin, le nouvel empereur des Français ayant posé sur sa tête la couronne des rois lombards (15 mai 1805), Eugène fut investi de la vice-royauté d'Italie. Comme Napoléon fit alors un voyage dans son nouveau royaume, les fonctions du vice-roi se bornèrent à promulguer les décrets que rendait sans cesse l'infatigable empereur sur toutes les parties de l'administration. Les ministres et les grands dignitaires avaient été nommés dès longtemps; des décrets subséquents organisèrent une garde royale, créèrent des administrations et pourvurent à tous les besoins du gouvernement. — Cependant la guerre avec l'Autriche allait éclater de nouveau. Napoléon, qui voulait laisser à cette puissance tout l'odieuse de l'agression, et qui pourtant, en se laissant prévenir, ne devait pas être surpris, ordonna au prince Eugène de tout préparer. Bientôt de nombreux approvisionnements furent réunis sur tous les points du royaume. Un décret mit

en activité toutes les gardes nationales; et Jourdan fut remplacé par Masséna dans le commandement de l'armée, que Napoléon ne voulait pas encore confier à son fils adoptif. La campagne ne fut pas difficile du côté du nord. Masséna, étonné de n'avoir pas encore été attaqué, le 25 septembre, par l'archiduc Charles, qui était sur l'Adige avec 80,000 hommes, le fut bien davantage lorsque, le 2 octobre, ce prince lui fit proposer un armistice. Cette demande de la part de l'Autriche était une faute, que personne au reste ne mit sur le compte de l'archiduc. Le 12 octobre, les hostilités commencèrent; et presque au même moment, la catastrophe d'Ulm décida du sort de cette guerre; l'archiduc donna le signal de la retraite à cette armée qui avait menacé l'Italie; et Masséna, n'ayant qu'à suivre des fugitifs, s'avança jusqu'à Trieste et Laybach, tandis que la grande armée française poursuivait sa marche victorieuse à travers les États héréditaires. Mais vers le sud l'horizon semblait se couvrir de quelques nuages. La cour de Naples, sous l'influence de la reine Caroline et d'Acton, était très-mal disposée pour le royaume d'Italie. A peine le général St-Cyr, avec trois divisions qu'il avait dans le royaume des Deux-Siciles, fut-il parti pour aller former le blocus de Venise, que 12,000 Russes et 6,000 Anglais débarquèrent à Naples, et qu'infidèle au traité de neutralité qui venait d'être ratifié, le roi Ferdinand signa un traité d'accession à la coalition contre la France. La nouvelle de ce changement vint à Milan en même temps que celle de l'entrée de Napoléon dans Vicence. Eugène, qui avait déployé la plus grande activité pour l'organisation de son armée, ne pouvait pas être pris au dépourvu. Indépendamment des 10,000 hommes de troupes de ligne qu'il pouvait se procurer tant par les dépôts des corps français qui étaient à l'armée et par quelques bataillons italiens, qu'en retirant une partie des divisions occupées devant Venise, il ordonna la formation à Bologne, puis à Modène et à Reggio, de plusieurs camps de gardes nationales, qui dès le 15 décembre se trouvèrent réunis et qu'il érigea en divisions. Jugeant même les deux dernières suffisantes pour garder la frontière du sud, il dirigea la première, commandée par Dombrowski, sur les bords de l'Adige, afin de tenir en respect le Tyrol, dont les milices n'étaient pas désarmées. Mais la bataille d'Austerlitz venait de résoudre toutes les questions, et la paix ne pouvait tarder à être conclue. Napoléon, de retour à Vienne après ces grands événements, changea l'organisation de l'armée d'Italie; il en donna au prince Eugène le commandement général, et il lui confia aussi le gouvernement des provinces vénitiennes qu'il venait de conquérir. Ce fut surtout pour mettre un frein aux exactions des employés et de certains généraux que le vice-roi usa de ces nouveaux pouvoirs. Sur son rapport, Masséna se vit impitoyablement condamné par Napoléon lui-même à une restitution de 2 millions et demi. D'autres exemples inspirèrent encore une crainte salutaire, et le pillage cessa. De légers soulèvements, primitivement liés au grand plan d'insurrection contre les Français, mais désor-

mais tardifs et sans objet, troublèrent un instant le nouveau royaume. Au commencement de janvier 1806, un mouvement insurrectionnel eut lieu dans le Parmesan. Les forces qu'Eugène fit marcher le comprimèrent aussitôt et presque sans effusion de sang. Les habitants du village de Crispino avaient attaqué un détachement français qui gardait Ponte-di-Lag'oscuro ; lorsque les Autrichiens effectuèrent leur retraite, Crispino fut occupé militairement, ses habitants furent désarmés, et les deux chefs de l'insurrection fusillés. Eugène remit le commandement de cette contrée à un lieutenant-colonel natif de Crispino, et il lui recommanda d'adoucir le sort des habitants. Aucun d'eux ne subit de peine afflictive, et en 1807 un nouveau décret releva le village de cette condamnation. Aussi en 1809, lorsque les Autrichiens reparurent sur les frontières, ces habitants demandèrent-ils à se lever en masse et à marcher contre eux. C'est à cette époque que Masséna envahit le royaume de Naples et qu'il refoula vers la Sicile les Bourbons napolitains, pour donner leur couronne à Joseph Bonaparte. Nulle inquiétude sérieuse ne pouvait désormais troubler le vice-roi. Il licencia ses gardes nationales, et se rendit à Munich où Napoléon et Joséphine en personne avaient négocié son mariage avec une princesse de Bavière, Auguste-Amélie, précédemment promise à un prince d'Allemagne, que l'on supposait même ne pas lui déplaire ; mais la transformation du duché de Bavière en royaume, le don d'une partie du Tyrol, et l'assurance de faire définitivement d'Eugène un roi d'Italie, levèrent tous les obstacles. Deux jours après la cérémonie du mariage (16 janvier 1806), Napoléon adopta solennellement le fils de l'impératrice, qui prit le nom d'Eugène-Napoléon, prince héréditaire de France, et plus tard, le titre de prince de Venise : car les Autrichiens venaient de remettre cette ville et toutes les possessions vénitiennes. Le 1<sup>er</sup> mai suivant fut proclamée la réunion de ces acquisitions au royaume d'Italie, qui alors se composa de vingt départements et de deux provinces, l'Istrie et la Dalmatie. Eugène et sa femme visitèrent Venise ; et, lorsqu'ils revinrent à Milan, l'idée, alors générale, de voir bientôt l'Italie réunie sous des princes qui ne seraient qu'à elle, excita en leur faveur un véritable enthousiasme. En sa qualité de gouverneur des États vénitiens, le vice-roi, par un décret du 29 janvier, organisa l'administration en neuf départements, régis par des préfets, qui durent correspondre directement avec lui ; et pendant ce temps, des travaux de toute espèce se préparaient dans ses bureaux. Napoléon trouvait dans Eugène un second presque aussi actif que lui-même. Dès 1805, les fortifications de Mantoue avaient été fort augmentées. Quelques ouvrages extérieurs sur les hauteurs qui dominent Peschiera complétèrent le système de défense déjà si redoutable de cette place. D'autres travaux agrandirent la Rocca d'Anfo, clef de la vallée de la Chiusa, par où l'on peut pénétrer du Tyrol en Italie, et achevèrent de fermer ce passage. Palmanova vit aussi ses fortifications complétées par un système d'inondation. Osopo fut enrichi de quelques

ouvrages extérieurs, de vastes magasins taillés dans le roc et d'un camp retranché pour 10,000 hommes. Diverses routes, parmi lesquelles celle de Ferrare à Padoue et à Fusine, celle de Bellune à Cadore, furent ou construites ou réparées. A Venise furent creusés le canal et le port de Malamocco ; un autre canal unit l'Adige et le canal d'Este ; enfin les marais entre Vérone et Ronco furent desséchés. Pour l'accomplissement de ces travaux, le vice-roi avait organisé une administration des ponts et chaussées, à l'instar de celle qui dirigeait en France les travaux d'utilité publique. Le code Napoléon était en vigueur dans le royaume d'Italie, et une organisation judiciaire analogue à la nôtre fut achevée par l'érection de quatre tribunaux d'appel, à Milan, Venise, Bologne et Breseia. Les codes de procédure et de commerce ne tardèrent pas à être promulgués. La Dalmatie, régie par des coutumes et par le caprice des providiteurs, reçut un règlement d'administration judiciaire. Venise fut déclarée port franc, même pour les nations en guerre, à l'exception des seuls Anglais. L'université de Padoue, conservée par un décret, fut la troisième du royaume, et reçut une organisation pareille à celle de Pavie et de Bologne ; huit lycées et un conservatoire de musique à Milan furent institués vers ce même temps. L'arsenal fut restauré et une flottille équipée pour la défense des lagunes ; enfin l'armée s'augmenta de plusieurs régiments, quoique les apparences ne fussent pas à la guerre pour l'Italie. La grande querelle entre la Prusse et la France se faisait à peine sentir dans la Péninsule, et une seule division de l'armée italienne était allée joindre la grande armée impériale qui envahissait l'Allemagne. Cependant quelques difficultés s'étaient élevées en Dalmatie : le commandant autrichien, qui devait faire la remise des Bouches de Cattaro avait, par les ordres secrets de son gouvernement, livré la place et les forts aux Russes, venus de Corfou. Un bataillon de vélites fut alors envoyé pour redresser cette infraction au traité de Presbourg ; de leur côté les Russes appelèrent les Monténégrins à leur secours, et ils allèrent assiéger Raguse. Mais bientôt ayant essuyé un double échec devant les murs de cette ville et près du port de Castel-Novo, ils furent à leur tour resserrés dans Cattaro. Ces hostilités exercées de part et d'autre avec des forces très-exiguës durèrent jusqu'à la paix de Tilsit (1807). L'Autriche, qui pouvait profiter de l'éloignement des troupes françaises pour tomber sur l'Italie, et à qui l'envie de le faire ne manquait pas sans doute, ou n'osa le tenter, ou plutôt fit ses préparatifs avec trop de lenteur. La Prusse était écrasée avant qu'elle se fût mise en mesure, et dès lors il n'était plus temps. C'est dans ces intervalles aussi qu'Eugène, par ordre exprès de Napoléon, fit occuper d'une part Civita-Vecchia, Terracine, Portofranco et les Trois-Marches par le général Lemarrois ; de l'autre, Aneône par le général Tisson, qui dut mettre la place en état de défense. On comprend que, dans son système, l'empereur et roi ne pouvait laisser ouvert aux débarquements des Anglais un port aussi important et dont l'occupation eût pu mettre en dan-

ger l'armée de Naples. Mais ce que Napoléon commençait, ou plutôt ce qu'il continuait ainsi, ne pouvait être complété que par l'occupation de la Péninsule tout entière. Cependant les peuples ne se soumettaient pas tous avec le même enthousiasme : une émeute eut lieu à propos de la conscription dans les districts montagneux du Tagliamento, et la gendarmerie envoyée par le préfet ne fit qu'augmenter l'irritation. Eugène envoya un officier chargé de remonter à la cause du mal et d'user de douceur plus que de sévérité. Cette mission conciliatrice eut un prompt succès. Mais il resta démontré que, pour être populaire dans la haute Italie, le gouvernement d'Eugène avait beaucoup à faire; et malheureusement les mesures communes à tout l'ensemble de la monarchie napoléonienne n'étaient alors que trop souvent oppressives. Du haut Frioul, où tout en calmant des troubles qui eussent pu devenir sérieux et en examinant les travaux d'Osopo, Eugène s'était appliqué à connaître les mouvements que feraient les Autrichiens sur leurs frontières, le général Vaudoncourt, aide de camp du vice-roi, alla de sa part négocier avec les beys de l'Erzegovine, les pachas de Scutari et de Janina, pour les engager à faire cause commune avec la puissance franco-italique contre les Monténégrins et les Russes. Les beys auraient uni leurs troupes aux 10,000 hommes que Marmont commandait en Dalmatie; le pacha de Scutari eût attaqué lui-même Cattaro et le Monténégro, et le pacha de Janina eût appuyé cette opération; mais à cette époque la France se rapprocha de la Turquie; puis dès l'année suivante, elle s'en éloigna. Le traité de Tilsitt apporta des changements encore plus grands au système politique de l'Europe. Napoléon, qu'une députation des notables du royaume était allée féliciter à Paris, reparut en Italie vers la fin de l'année, et promulgua, le 17 décembre à Milan, sous le titre de *quatrième statut constitutionnel*, l'adoption du prince Eugène qui, disait le statut, « à défaut d'enfants « mâles, légitimes et naturels, devait succéder à la « couronne d'Italie. » Peu de temps après (2 avril 1808) parut le décret qui annexait à ce royaume les légations d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Fermo. Ces spoliations exercées sur le pape avaient été amenées de longue main par des différends où Pie VII déploya non moins d'énergie et de caractère que Napoléon de violence et de despotisme. (Voy. Pie VII.) Eugène chercha vainement à s'interposer comme médiateur. Quand le vice-roi demanda l'institution canonique de ses évêques, le pape exigea d'abord pour chacun des neuf sujets nommés une lettre particulière signée de Napoléon; puis quand on eut satisfait à cette demande, il refusa sous d'autres prétextes. A cette époque le secrétaire d'État Gonsalvi fut un des principaux meneurs du projet de fédéralisme italien, tramé dès longtemps avec Melzi, Marulli et le cardinal Ruffo. Après la bataille d'Éna, Eugène avait engagé Sa Sainteté à rappeler de Pétersbourg son légat, qui ne pouvait guère être amené par des vues religieuses dans un pays où l'on méconnaissait l'autorité de Rome, et par les mêmes motifs à cesser ses liaisons avec les Anglais. Lorsque Joseph Bonaparte

fut monté sur le trône de Naples, Pie VII refusa positivement de le reconnaître. On conçoit combien de telles résistances irritèrent le conquérant accoutumé à briser tous les obstacles. Il écrivit au prince Eugène une lettre fulminante : « La cour de Rome « est assurément frappée de vertige ! Ainsi le pape « persiste dans son refus ?... Il ouvrira les yeux quand « il ne sera plus temps ! Que prétend-il ? Mettre mes « royaumes en interdit ? me prend-il pour un Louis « le Débonnaire, et croit-il que ses excommunications « feront tomber les armes des mains de mes soldats ? « Que dirait-il si je séparais de la catholicité la plus « grande partie de l'Europe ? j'aurais de meilleures rai- « sons pour le faire que Henri VIII !... Je ne veux plus, « mon fils, que vous correspondiez avec le pape... » Malgré ces injonctions, il est étonnant que ce n'est pas tout à fait malgré l'empereur des Français que le prince Eugène mit sous les yeux du pape la lettre qu'il venait de recevoir, et qu'il le conjura de ne point laisser l'Église d'Italie à l'abandon par les délais apportés à l'institution des évêques. Dans ses observations purement confidentielles, disait-il, et adressées au cœur seul du souverain pontife, il commençait par rappeler les faits, prouvait le sincère désir qu'avait l'empereur de vivre en bonne intelligence avec le clergé, répondait aux difficultés nées de l'extension du concordat aux provinces vénitienes, et enfin demandait quels résultats Sa Sainteté pouvait espérer de pareilles dissensions. Mais ni Eugène ni qui ce fût au monde ne pouvait accommoder de tels différends. Les Tuileries et le Vatican portaient de points si opposés ! Leurs intérêts étaient si contraires ! L'empereur, tout en reconnaissant le pape, voulait avoir en lui un instrument docile, un chef spirituel dépourvu de toute puissance, de toute prétention temporelle. Pour le pape au contraire, retenu jusqu'à la moindre parcelle du pouvoir temporel que lui avaient légué ses prédécesseurs était le plus saint des devoirs; et, au péril de sa vie, il voulait le remplir. L'incorporation des légations au royaume d'Italie fut le premier résultat de cette querelle qui, plus tard, devait amener la captivité du pontife et la réunion du patrimoine de saint Pierre à l'empire. Les légations furent donc organisées en départements. Le vice-roi s'y rendit en personne, tant pour habituer les ex-sujets du pape au nouveau gouvernement, que pour étudier leur caractère et leurs besoins. Des routes furent ouvertes d'Ancône à Sinigaglia, et de Pesaro à Urbin; les ports d'Ancône et de Sinigaglia, la foire de cette dernière ville continuèrent à être exemptés de tout droit. Urbin, Fermo, Macerata eurent des lycées. Ces bienfaits amortirent les préventions qu'avaient d'abord rencontrées les Français et les Italiens d'Eugène; et, si quelques symptômes d'effervescence se manifestèrent, il faut avouer qu'ils se réduisirent à très-peu de chose, puisque de simples mesures de précaution et une proclamation suffirent pour les apaiser. La même année 1808 vit naître divers établissements importants, une bourse et une école de chirurgie, un conseil des mines à Milan, enfin la division du territoire maritime du royaume en dix-sept syndicats. Déjà

l'armée italienne se montait à 50,000 hommes, dont 40,000 pouvaient entrer en campagne. De plus un corps de 50,000 Français, soldés et entretenus par la France, était comme le modèle en même temps que l'auxiliaire de cette armée nationale. Les impôts, de près d'un tiers au-dessous de ce qu'ils ont toujours été en France dans les années les plus heureuses de la restauration, versaient par an au trésor un total de 114 millions, dont trente passaient en France à titre de subside annuel. Restaient 84 millions : le vice-roi en consacrait 70 à l'administration des vingt-cinq départements, aux ministères et à leurs bureaux, aux embellissements et aux travaux publics : 12 millions formaient chaque année une réserve qui, jusqu'en 1812, alla toujours croissant. Le temps était venu (1809) où, pour la troisième fois, l'Autriche allait essayer de recouvrer ce qu'elle avait perdu. Dès 1806 il avait été question, au cabinet de Schönbrunn, de déclarer la guerre ; et, depuis ce temps, on n'avait cessé de multiplier les préparatifs : 500,000 hommes de troupes de ligne et 200,000 de réserve étaient prêts. Des émissaires, répandus sur tous les points, devaient faire éclater simultanément des insurrections en Piémont, à Naples, dans les États romains, dans la Dalmatie, la Valteline, et particulièrement dans le Tyrol. Le baron de Hormayer, qui s'était chargé plus spécialement de cette province, était l'âme d'un complot dont le prince Eugène faillit être victime. Instruit des sourdes menées de l'Autriche, il voulut visiter en personne les positions entre Lavis et Cembra, sans autre escorte qu'un piquet de chasseurs, placés à Salurn. Les habitants de ce bourg l'avaient reconnu ; et, si un des compagnons d'Eugène n'eût su assez d'allemand pour entendre tous les détails du complot, le vice-roi allait être pris ; Eugène averti repartit sur-le-champ pour Trente. Déjà les forces autrichiennes destinées à envahir l'Italie, sous les ordres de l'archiduc Jean, se concentraient sur les frontières de ce royaume. Ce prince n'avait pas moins de 60,000 soldats, tandis qu'un corps de 20,000 hommes, commandés par Chasteler, menaçait le Tyrol, et que 12,000 agissaient en Dalmatie. La landwehr formait la réserve. A ce total, de plus de 100,000 hommes, Eugène n'en avait pas 80,000 à opposer ; et ce qui rendait sa position encore plus embarrassante, c'est que Napoléon lui avait interdit toute démonstration offensive. Réduit à combiner une défense passive, il disposa son armée sur une ligne très-étendue depuis les frontières orientales du royaume jusqu'à Monte-Chiaro. Cette répartition assez bien combinée pour sa situation le mettait à même d'arrêter, et peut-être de reprendre l'armée autrichienne, soit qu'elle entrât par le Frioul, soit que ce fût par le Tyrol. Grâce au soin que prit l'archiduc de ne pas dénoncer la guerre avant le 11, il avait le 10 au soir effectué le passage, et réunissait le gros de son armée entre Caporetto et Plezzo. Bientôt il eut passé l'Isonzo, et, après un léger combat, il força le prince Eugène à repasser le Tagliamento. Au lieu de marcher sur une seule colonne à Cividale et de faire déboucher une partie de son infanterie par les

vallées de la Molina, l'armée autrichienne perdit du temps à Udine, et après avoir fait huit lieues en trois jours, elle se présenta de front devant Eugène, qui ne devait alors songer qu'à continuer, mais le plus lentement possible, la retraite commencée. N'ayant encore avec lui que cinq divisions, comptant sur l'arrivée de Lamarque et d'un corps de dragons, il crut devoir s'établir sur la Livenza, et porter son quartier général à Sacile, dans le dessein de profiter de la position défensive qu'offrait le cours du Tagliamento, jusqu'à l'arrivée des trois divisions, et alors de donner à l'ennemi une bataille oblique entre Pordenone et Sacile. Un premier combat eut lieu, ce fut en vain qu'un corps de 5,000 hommes essaya de tenir contre 5,000 Autrichiens. L'armée italique eut à cette affaire cinq cents hommes tués et 1,500 prisonniers. Le lendemain, le prince Eugène, quoiqu'il n'eût pas encore été rejoint par ses renforts, résolut de reprendre Pordenone et de livrer bataille. En cela il ne croyait que prévenir l'archiduc, dont l'intention devait être de profiter de ses avantages. Du reste il fit preuve d'habileté en choisissant Porcia pour point tactique de la bataille, tandis que Pordenone en serait le point stratégique. En portant ses efforts sur le premier de ces points, il rendait inutile la supériorité de l'ennemi en cavalerie, et l'archiduc, obligé de concentrer dans Pordenone la majeure partie de ses forces, ne pouvait hasarder une attaque. Cependant il est sûr que ce prince ne songeait ni à donner, ni à recevoir de bataille. Ses deux corps étaient campés de Pordenone à Cornemont, sur cinq lignes, et il leur fallait du temps pour se former. L'avant-garde seule, sous les ordres de Frimont, occupait Porcia. Les divisions françaises Serras et Severoli l'attaquèrent vers neuf heures du matin : sans la présence d'esprit et le courage du général autrichien, qui, tout en faisant prévenir l'archiduc, prit sans hésiter l'offensive et se soutint jusqu'à l'arrivée de la brigade Colloredo, tout eût réussi au gré du prince Eugène. Mais la contenance ferme de l'avant-garde autrichienne donna à ses réserves le temps d'arriver. Les deux divisions françaises, qui avaient commencé le combat, après avoir pris et repris Porcia, ne purent le dépasser ; se trouvant en présence des deux tiers de l'armée autrichienne, elles furent forcées de se retirer. Eugène, après leur avoir donné l'exemple de la fermeté et du courage, désigna pour point de retraite Bruchera et Sacile. Cette retraite se fit en assez bon ordre sur la première de ces villes ; mais la partie de l'armée qui se retira par Sacile eut beaucoup à souffrir. La division Broussier surtout fut presque anéantie. Le vice-roi se distingua personnellement en restant à l'arrière-garde, et il fit continuer la retraite sur la Piave. Ses panégyristes ont rejeté cette défaite sur la mauvaise volonté de plusieurs généraux, entre autres de Barbou, qui furent humiliés d'obéir à un enfant, et sur l'absence des trois divisions que le prince attendait de Vérone, et qui, d'après ses calculs, devaient arriver pendant la bataille. Ils eussent mieux fait d'avouer tout simplement que, sans manquer de capacité, le jeune prince ce jour-là ne prévint

pas tout, et qu'au reste l'archiduc avait beaucoup plus de troupes que lui (55,000 contre 35,000). Après cet échec, le nouveau royaume se trouva dans une position véritablement critique : Osopo, Palmanova, Venise étaient assiégés. Déjà l'archiduc Jean, en personne, avait tenté l'assaut du fort Malghetta; l'Istrie était occupée, et le Tyrol en pleine insurrection; deux colonnes bavaroises venaient de tomber au pouvoir de l'ennemi; enfin beaucoup de personnages marquants formaient des complots contre le nouvel ordre de choses, tandis que des émeutes populaires éclataient sur différents points. La Romagne, qui avait appartenu si longtemps au pape, eut la sienne, et quelques symptômes inquiétants se manifestèrent à Milan. Si le général Chasteler, au lieu de marcher sur Trente, où il pouvait être le 16, ne fût pas resté à Inspruck, que les insurrections tyroliennes venaient de remettre entre ses mains, et s'il n'y eût perdu cinq jours à organiser le Tyrol, le prince Eugène, pressé vivement du côté du nord comme de celui de l'est, eût probablement été réduit à se retirer derrière le Mincio. Il n'eut pas cette peine : les manœuvres de Baraguey d'Hilliers, à Trente et à Roveredo, les combats heureux de Caliano, de Noviglio et de Mori, retardèrent la marche de l'ennemi; enfin l'armée franco-italienne fut renforcée et réorganisée. L'affaire peu décisive de Villanova (27 avril) fut le dernier avantage de l'ennemi. Le 28, un décret, dont les bases sans doute avaient été posées en Allemagne par Napoléon, répartissait l'armée d'Italie en trois sections : aile droite, commandée par Macdonald; aile gauche, par Baraguey d'Hilliers; et centre, par Grenier. Il est à croire que Macdonald vint porteur de l'ordre d'organiser ainsi les forces à la disposition d'Eugène, et que le titre de général en chef ne fut conservé au vice-roi que pour la forme. Le lendemain il s'empara de Monte-Bastia; mais les Autrichiens eurent quelque avantage à Soave, où le général Sorbier fut tué. Ce fut alors qu'ils apprirent les succès de l'armée française en Bavière, et qu'il fallut décidément songer à la retraite, bien que l'archiduc Charles écrivit à son frère que l'expédition d'Italie devait être continuée. L'armée italo-française prit à son tour l'offensive, et elle eut un léger engagement au pont de Chiampo avec l'arrière-garde de l'archiduc, commandée par Frimont. Arrivé à la Brenta, le prince Eugène s'y arrêta un jour, pensant que l'archiduc rallierait en se retirant le corps du blocus de Venise, et jugeant inutile de forcer par une bataille le passage de la Brenta qui allait lui être livré. Les Autrichiens ne s'arrêtèrent plus que sur la Piave, et ils voulurent profiter des avantages qu'offre cette rivière pour la défensive. Décidé à en forcer le passage, Eugène fit ses dispositions, et le 8 mai les colonnes furent mises en mouvement dès le point du jour, au gué de St-Nichiol et à celui des îles de la Priula. Les eaux de ce torrent s'étaient soudainement accrues, beaucoup de soldats et de chevaux furent emportés par le courant; et à une heure le passage se trouva tout à fait interrompu. Ce fut alors que l'armée autrichienne tomba sur les divisions qui étaient passées, et que celles-ci se trou-

vèrent gravement compromises; eurent fermé et la présence d'esprit du général en chef les sauvèrent. Cette journée coûta aux Français plus de 2,000 hommes; mais les Autrichiens en perdirent un plus grand nombre. L'archiduc Jean, qui eût dû continuer sa retraite jusqu'à Tarvis, où il avait intention de tenir derrière des retranchements, commit la faute d'accepter encore un combat à St-Daniel. Le général Desaix, soutenu par Grenier, enleva cette position, et culbuta quatre bataillons autrichiens. L'ennemi ne put se rallier; et bientôt Udine et Trieste furent occupés par les Français. Après d'autres échecs sur l'Isonzo, à Malborghetto et à Tarvis, l'archiduc Jean, informé des succès de Napoléon sur le Danube et de l'occupation de Vienne, reconnut l'inutilité d'une plus longue résistance et prit enfin la résolution de se retirer sur Gratz, pour gagner la Hongrie, toute autre issue lui étant fermée. Eugène parvint à Villach, puis à Klagenfurt, dirigea la division Grouchy sur Marburg, battit Jellachich à St-Michel, et entra dans Léoben; il était à Bruck le 26, et le jour même on rencontra en avant du Semmering les avant-postes de Lauriston que Napoléon avait envoyé au devant de l'armée italienne. Alors fut mise à l'ordre du jour cette salutation toute militaire : « Soldats de l'armée d'Italie, « vous avez glorieusement atteint le but que je vous « avais marqué... Soyez les bien-venus! je suis content de vous, etc. » Trois jours après Eugène se rendait en personne près de Napoléon, et recevait avec ses louanges ou ses encouragements des instructions sur les opérations ultérieures. Tandis que la ville de Gratz se rendait à Macdonald et que le corps de Marniont se rapprochait de la grande armée, l'archiduc Jean se dirigeait sur Vasarhéli et s'occupait de la réorganisation de son armée, que devait bientôt grossir l'insurrection hongroise. Mais le prince Eugène, informé de ce projet, ne lui laissa pas le temps de l'exécuter. S'étant lui-même avancé dans la Hongrie, il força le prince autrichien à recevoir cette bataille de Raab, qui doit être considérée comme un de ses plus beaux triomphes. La victoire fut complète; elle assura la jonction des deux armées, la prise de la place, et elle amortit bien à propos chez les Autrichiens l'effet moral de leur triomphe tout récent d'Esling. Le hasard voulut qu'elle eût lieu le 14 juin, anniversaire de Marengo et de Friedland. Napoléon en fit célébrer la nouvelle par une salve de cent-un coups de canon. Les troupes victorieuses du vice-roi vinrent bientôt se réunir à la grande armée; et elles prirent encore une part très-glorieuse à la bataille de Wagram. Dans cette journée mémorable, l'armée franco-italienne placée au centre, occupa une des positions les plus difficiles, et elle soutint seule les plus grands efforts de l'ennemi. Napoléon l'encouragea par de nouveaux éloges, et Macdonald y gagna son bâton de maréchal. La paix de Vienne fut bientôt le prix de tant de triomphes, et l'heureux vice-roi, comblé des éloges de son beau-père, put retourner dans sa chère Italie. Cependant l'armistice de Znaïm avait en vain été notifié aux Tyroliens; privés de tout

appui, mais conduits par le célèbre Hofer, ils gardèrent les armes et s'opposèrent tant qu'ils purent aux Franco-Bavarois. A la notification qui leur fut faite des conventions entre le gouvernement autrichien et Napoléon, ils répondirent par des refus; et il fallut que les généraux Baraguey d'Hilliers et Drouet d'Erlon les contraignissent à se soumettre par la force. L'historique de cette guerre, qui ne se termina qu'à la fin de 1809, n'appartient pas à cet article. Le vice-roi ne s'en occupa qu'un instant pour soumettre définitivement les insurgés. Ils furent désarmés, dispersés; et les chefs impitoyablement mis à mort (Voy. HOFER.) Alors la plus belle partie de cette contrée, celle que traverse l'Adige, devint un département du royaume d'Italie, qui vers le même temps perdit l'Istrie et la Dalmatie réunies aux provinces illyriennes, lesquelles avaient été cédées à la France par le traité de Vienne. La paix dont jouit alors l'Italie permit à Eugène de s'occuper encore de l'administration intérieure. Il s'appliqua de nouveau à favoriser le commerce, à élever des monuments, à créer des institutions. Tout le monde loua l'organisation de l'institut des sciences, lettres et arts, résidant à Milan, et composé de quatre sections subsidiaires à Venise, Bologne, Padoue et Modène. Beaucoup d'académies locales furent confirmées sous le nom d'athénées libres. Les codes d'instruction criminelle et pénal furent introduits à l'instar des trois autres qui les avaient précédés. Un conseil général des arts, du commerce et des manufactures témoigna aussi de la sollicitude du gouvernement pour l'industrie. Une prime d'un million fut promise à l'inventeur de la meilleure machine à filer le lin; une somme de 150,000 francs encouragea la culture du coton, et une gratification de 50,000 francs fut donnée pour la fabrication du sucre de betterave; enfin 200,000 francs furent accordés en 1811 au ministère de l'intérieur, pour l'acquisition de machines à filer le lin, le coton et le chanvre. Mais tous les ordres et tout le système de Napoléon n'étaient pas également propres à faire chérir du peuple celui qu'il avait chargé de les faire exécuter. Si les réglemens sur la librairie ne semblaient à cette époque que médiocrement vexatoires, en revanche, les développemens toujours croissans de la police, les effets du système continental et la tyrannie des gardes-côtes, instruments nécessaires de cette vaste conception prohibitive, le monopole du sel, la conscription, enfin le retentissement des querelles de Napoléon avec le pape, tout cela inspirait à la fois le mécontentement et l'effroi. Beaucoup de personnes s'étaient habituées à voir dans Eugène l'exécuteur expressé des plans utiles, l'exécuteur involontaire des ordres funestes du roi d'Italie. Peu à peu on trouva qu'il ne modifiait pas assez les ordres trop rigoureux, et que l'impulsion venue de Paris le trouvait trop docile. Ces idées, bien plus fortement prononcées à Naples et dans tout le midi de l'Italie, aliénaient insensiblement les cœurs, même à Milan et dans les villes de l'ouest. D'autre part, des ennemis particuliers de la fortune du prince attisaient de leur mieux ces ferment de haine, et peignaient son désintéressement

comme de l'ambition cachée, et sa douceur comme de l'hypoërisie. La découverte de l'association anti-napoléonienne de Lugo, en amenant des mesures sévères et le supplice de trente personnes, donna du corps à ces accusations. Et pourtant il est bien sûr, qu'en cette occasion Eugène fit preuve de modération et de sagesse. Le nombre des personnes impliquées dans la conspiration montait à plusieurs milliers; des [poursuites générales eussent pu donner naissance à des insurrections. Le vice-roi ne sévit que contre les chefs: par là il effraya les autres coupables, et trancha au moins pour un temps les racines du complot. Le fruit de cette sage conduite fut une tranquillité complète pour plusieurs années. On se souvient que c'est à la fin de 1809 qu'eut lieu le divorce de Napoléon et de Joséphine. Ce devait être pour Eugène un événement bien important et bien funeste. Mandé à Paris à cette occasion, il y fit preuve d'une soumission sans bornes à toutes les volontés de son père adoptif; c'est lui qui dut voir Joséphine pour la décider à un changement si fâcheux; c'est lui qui, lorsque sa mère laissa échapper de ses mains l'acte de séparation qu'elle devait lire, acheva la lecture, et développa devant le sénat conservateur l'importance des motifs auxquels obéissait en cet instant le chef de l'empire. Enfin le 1<sup>er</sup> avril suivant, il assista avec la vice-reine, sa femme, au mariage de Napoléon et de l'archiduchesse! On n'a pas besoin de dire que tant de soumission et d'obéissance ne fut approuvée ni en France ni en Italie. Nulle part on ne douta qu'Eugène n'eût alors l'espoir de voir bientôt sa vice-royauté faire place à une couronne. Jamais pourtant cet espoir n'avait été moins fondé; car l'unité du grand empire devenait de plus en plus le vœu de Napoléon. Dès la fin de 1811 tout annonça l'imminence d'une guerre avec la Russie (1). Le royaume d'Italie fournit à cette gi-

(1) C'est à cette époque que Napoléon conçut le projet de rétablir le trône de Pologne, et d'y faire monter le prince Eugène. Ce fait curieux est constaté par une lettre du prince lui-même écrite confidentiellement à son bon Lavalette, et datée: ce 22 février au soir. « . . . Enfin, dit-il, mon sort est décidé; j'ai un superbe commandement, et quoiqu'il ne soit pas encore publié, je puis te l'annoncer. Je commande deux corps d'armée, savoir le mien dont « Junot est pourtant venu s'emparer, et celui des Bavares qu'on « dit que St-Cyr commande. Tu vois que cela fera 70 à 80,000 « hommes, et près de deux cents pièces de canon. Les généraux et « officiers qui nous viennent de Paris m'assurent que l'on y dit « que j'aurai le commandement de la cavalerie. De toute manière « je serai bien placé, et celui où il y aura à donner le plus de preuves d'absolu dévouement à S. M. sera le poste que je préférerai « toujours. Une seule chose ne me ferait point rire du tout, ce serait celle qui pourrait appeler STABLEMENT ma chétive personne « en Pologne. . . . Je ne pourrais me supporter si loin de l'empereur. Je n'ai qu'une ambition, celle de vivre et de mourir, le plus « près de lui possible. Tu me diras que je ne suis pas difficile; tu « auras raison. Cette ambition là en vaut bien une autre; mais je « n'ai pas celle des TRÔNES, cela est certain, comme il est certain « que je t'ai voué, etc. » Cette lettre, écrite de la main du prince, fait partie de la collection de M. de Châteaugiron. Le projet du rétablissement du trône de Pologne en faveur d'Eugène fut abandonné par Napoléon; il craignit sans doute de mécontenter l'empereur son beau-père et le roi de Prusse qui, alors ses alliés, auraient pu craindre de perdre bientôt, l'un, la Gallicie, l'autre, le duché de Posen. Si cette considération n'eût retenu Napoléon, la malheureuse campagne de Russie, qui le perdit, aurait pu avoir un autre résultat. S'il eût insisté auprès d'Eugène, celui-ci aurait certainement ac-

gantesque expédition 40,000 hommes et 5,000 chevaux qui formèrent l'aile gauche de la grande armée sous les ordres du vice-roi, et se firent partout remarquer, notamment à Snolensk et à Borodino. Dans cette sanglante bataille, Eugène joignant à son corps deux divisions du premier, et appuyé par la cavalerie de Grouchy, fut chargé d'attaquer Borodino, les hauteurs de Gorka et la grande redoute qui était le pivot de la position des Russes et le point tactique de la bataille. Il emporta cette redoute avec une rare valeur, et dès lors le centre de l'armée russe fut enfoncé, la victoire assurée, et l'occupation de Moscou en devint la conséquence. Tout le temps que dura cette occupation, le corps italien resta en position devant cette ville, sur la route de Petrovskoi. Dans les premiers jours de novembre commença la désastreuse retraite; elle s'exécuta d'abord avec quelque ordre, et Eugène y déploya beaucoup de sang-froid et d'activité. Arrivé à Malojarslavetz, il eut à combattre pendant deux jours, avec 17,000 hommes, l'armée ennemie tout entière; et la vigueur de ses attaques avait décidé Koutousoff à la retraite, lorsque Napoléon prit lui-même le parti de changer de direction (*Voy. NAPOLEON.*) Le 3 novembre il fallut de nouveau combattre à Viazna, où Davoust et Ney se virent attaqués par Miloradovitch. Eugène et les deux maréchaux soutinrent bravement cette attaque, et après cinq heures d'un combat acharné, le général russe fut rejeté au delà de l'Ulitsa. Mais de tels succès ne pouvaient tirer l'armée française de la cruelle position où elle se trouvait placée. A Dorogoboudje Eugène reçut l'ordre de se diriger sur Vitepsk. Il fallut trois jours pour arriver à la première de ces villes: plus de 1,200 chevaux périrent en vingt-quatre heures; au passage du Vop, on fut obligé d'abandonner soixante canons; en atteignant Duchonovszczina, il fallut en déloger un corps russe, et le prince Eugène y perdit encore beaucoup de monde. Lorsqu'il eut traversé Smolensk, avec son corps réduit à 6,000 combattants, il eut à soutenir les attaques de Miloradovitch à Krasnoï. Tout un jour fut employé à tenter le passage d'un ruisseau au delà duquel plus de cent canons foudroyaient ses colonnes: une charge qu'il essaya contre le corps de Dolgorouski fut contenue par le déploiement d'une nombreuse cavalerie russe. La nuit venue, la colonne décimée profita de l'obscurité pour rejoindre la jeune garde vers Kenzova. Davoust la rejoignit aussi le lendemain 17; et Ney resta seul en arrière. Le 25, Eugène était de sa personne sur les bords de la Bérézina. Nous disons, de sa personne, car son corps d'armée était complètement désorganisé. Le prince et ses généraux grossissaient alors le corps qui se trouvait le plus nombreux de tous, c'était la colonne des hommes isolés. Lorsque le départ de Napoléon pour Paris fut décidé, il y eut une discussion pour savoir qui aurait le commandement général en son absence, de

Murat ou d'Eugène; Murat l'emporta. Eugène et lui, à Wilna, tentèrent vainement de réunir quelques troupes pour secourir Loison, attaqué par l'avant-garde russe: ils trouvèrent à peine six cents hommes en état de porter un fusil. C'était le reste de 300,000 soldats qui, cinq mois auparavant, avaient passé le Niémen! Renonçant à tout plan de réorganisation, ils se retirèrent derrière ce fleuve, puis derrière la Vistule. Le roi de Naples ne tarda pas depuis à reprendre la route de ses États, et le prince Eugène resta seul chargé de ce difficile fardeau. Son premier soin fut de laisser des garnisons dans les places fortes. Des 12,500 hommes qui lui restèrent il forma trois divisions, une française, une bavaoise, une polono-lithuanienne. Un petit train d'artillerie et deux bataillons de la jeune garde lui arrivèrent bientôt, et réunis à deux bataillons de la vieille garde qui étaient au quartier général, lui formèrent une réserve. Ces noms de divisions, de réserve, lui servirent du moins pour imposer quelque temps à l'ennemi et pour traîner en longueur. Quand les mouvements de l'armée russe le forcèrent à renoncer à la ligne de la Vistule, il se replia sur l'Oder pour couvrir Berlin et les communications de la Saxe, et pour retarder la défection de la Prusse. Chaque jour des attaques nouvelles effleuraient sa petite armée et l'obligeaient à une extrême circonspection. Déjà le partisan Tchernichef avait paru devant Berlin, lorsque Eugène était encore à Francfort-sur-l'Oder; il se transporta dans cette capitale où il trouva la division Grenier récemment arrivée. Son armée fut alors de 20,000 hommes auxquels on put ajouter quelques bataillons venus de l'intérieur. Tout le reste de février se passa en escarmouches autour de Berlin et en mesures rigides, barbares même, contre les habitants de cette ville devenue ennemie. Enfin, dans la nuit du 3 au 4 mars, l'approche de Reppin et de Wittgenstein, l'impossibilité bien constatée de contenir une capitale de 200,000 âmes en présence d'un ennemi infiniment supérieur, déterminèrent Eugène à se retirer derrière l'Elbe. Déjà s'organisait sur le Mein la nouvelle grande armée que Napoléon réunissait avec tant de promptitude. Recueillant sur sa route tout ce qu'il trouvait de débris des anciens corps, le vice-roi avait réuni jusqu'à 54,000 hommes; mais l'ennemi, dont la défection de la Prusse avait doublé les forces, pouvait lui en opposer quatre fois autant. Opérer sa jonction avec la grande armée, tout en retardant la marche des alliés, tel était désormais le seul dessein que pût avoir Eugène. Cependant les excursions de Tettenborn et de quelques autres partisans au delà de l'Elbe, la prise de Hambourg, l'apparition des Anglais sur le Weser, la mort du général Morand au combat de Lunebourg, enfin, un échec aux environs de Magdebourg et la nécessité d'éviter une bataille dont le gain était peu probable, l'avaient forcé à continuer son mouvement rétrograde jusqu'à la Saale où il se réunit à la nouvelle armée que Napoléon conduisait lui-même. Il reçut alors de son père adoptif toutes les félicitations qu'avaient méritées sa fermeté et son courage, et fut aussitôt envoyé en avant pour gagner le pas-

cepté; mais il est probable que son hésitation ne venait alors que de ses vœux sur le trône d'Italie, et des promesses qui lui avaient été faites à cet égard. Si l'*ambition des trônes* ne se manifeste pas clairement dans cette lettre, celle du commandement y est d'ailleurs assez évidente.

sage de l'Elster, et marcher sur Leipsick par Merseburg. A Lutzen il attaqua l'ennemi en flanc et sur ses derrières, et contribua puissamment à la défaite des Prussiens, qui ne commencèrent à s'ébranler que lorsque le mouvement du vice-roi les eut débordés. Après cette victoire, les deux corps d'Eugène devinrent l'avant-garde de la grande armée. Ce prince les dirigea encore quelques jours, et il fit preuve de beaucoup de valeur et d'habileté à Collütz, à Waldheim, à Limbach, poussant les Russes devant lui, et forçant Miloradovitch à la retraite. On était ainsi arrivé devant Dresde, lorsque la crainte des dispositions hostiles de l'Autriche obligea Napoléon de renvoyer son fils adoptif en Italie, où son activité allait être nécessaire. Eugène fut de retour à Milan, le 18 mai 1813. La première difficulté était d'avoir des soldats : deux levées successives avaient épuisé le royaume. Il se hâta de profiter des immenses pouvoirs que venait de lui confier Napoléon pour remédier à cet état de choses. La conscription, levée en même temps et dans le royaume et dans les départements de l'empire français au delà des Alpes, lui donna des hommes : quelques bataillons de guerre, augmentés des instructeurs et des ouvriers y furent joints. L'armement, l'habillement et l'instruction des recrues, réduits au strict nécessaire, s'opérèrent avec rapidité. Plus de 50,000 hommes qu'il se procura par tous ces moyens furent répartis en sept, puis en huit divisions, qui, tout considéré, ne formaient qu'une pauvre armée; mais quand on pense que deux mois auparavant il n'existait rien de tout cela, on doit encore admirer l'activité de l'homme qui l'avait ainsi improvisée. Dès le 17 août, les hostilités commencèrent : Hiller commandait l'armée ennemie, composée de 60,000 hommes. Décidé à marcher au devant de lui vers Villach et la Haute-Save, Eugène ordonna à ses troupes de remonter l'Isonzo. La veille même de son arrivée devant Villach, cette ville avait été occupée par Frimont; un combat très-vif força le général autrichien à l'évacuer. Les affaires de Léobel et de Krainburg, en donnant à l'ennemi un passage par les ponts d'Hœhlenburg, compensèrent cet échec, et l'armée italique dut se replier derrière la Save. Divers engagements à St-Marin, à Weichselburg et à Fiume, eurent pour résultat de soumettre à l'Autriche les principales villes de l'Istrie. Et pendant ce temps, le général Hiller se portait sur le Tyrol. Cette diversion sur la gauche d'Eugène au moment où la gauche autrichienne, redoublant d'efforts, passait la Drave, battait Piât à St-Hermagor, et menaçait Laybach de trois côtés, détermina enfin le vice-roi à se replier derrière l'Isonzo. Ainsi les provinces illyriennes allaient cesser d'être défendues, et c'était désormais sur ses frontières qu'il fallait combattre. Hiller débouchait par Tarvis, Safnitz, Ponteba, et se rapprochait ainsi du Tyrol, devenu plus accessible par l'adhésion du roi de Bavière à la coalition. L'instant de la crise approchait; malgré quelques avantages obtenus sur différents points, la situation empirait sans cesse. Des décrets venus de Paris ordonnaient chaque jour de nouvelles levées. Enfin arriva l'inv-

tation à toutes les milices de se lever en masse. Mais rien de tout cela ne put se réaliser complètement. D'autre part, le roi de Bavière faisait à son gendre des ouvertures tendant à obtenir qu'il se déclarât contre Napoléon, et en même temps lui promettait que les souverains alliés sauraient reconnaître ce service, soit par le don d'une couronne indépendante, soit autrement. L'aide de camp, porteur de ces propositions, fut ostensiblement congédié. D'ailleurs, il ne paraît pas que les garanties offertes lors de cette première ouverture fussent de nature à satisfaire le vice-roi. Ces négociations en restèrent-elles là? c'est ce que la nature des choses rend de toute manière incroyable. Quoi qu'il en soit, avant et pendant ces bons conseils de la Bavière, l'armée italique, disputant le terrain pied à pied, repassa le Tagliamento, la Livenza, et vint s'établir sur l'Adige, tandis que les Autrichiens descendaient les vallées de ce fleuve. Trieste et la Dalmatie tombèrent en leur pouvoir; Palmanova, Venise furent bloqués; un débarquement s'exécuta à Goré; et Ferrare fut occupé. Enfin les Napolitains, excités à la révolte par lord Bentinck (1), annonçaient déjà leur défection. Eugène demanda un armistice. Était-ce pour faire reposer son armée? était-ce pour l'envoyer à Lyon, où l'empereur réclamait son concours? Le fait est que le feld-maréchal Bellegarde, qui, depuis le 15 décembre, remplaçait Hiller dans le commandement des Autrichiens, lui refusa l'armistice. Pendant tout le mois de janvier 1814, Eugène se maintint encore sur l'Adige; mais la rupture formelle du roi de Naples, l'occupation de Rome, de Bologne, de la Toscane et le blocus d'Ancone lui firent enfin une loi de rétrograder. Il avertit franchement Bellegarde qu'il abandonnait la ligne de l'Adige; mais qu'on le retrouverait sur celle du Mincio, et qu'il la défendrait de toutes ses forces. Le feld-maréchal ne crut pas à la seconde de ces assertions, et pensant que le dessein du prince était de franchir le Pô, il se flatta de le resserrer entre l'armée napolitaine et la sienne; cette erreur lui fit perdre la bataille du Mincio. A partir de cet instant il lui fut impossible de reprendre l'offensive, il s'en consola en attribuant son inaction forcée aux tergiversations de Murat, qui cependant ne tergiversait point. Au reste, Eugène, quoique vainqueur, quitta la ligne du Mincio dès le lendemain : paralyser pour quelque temps l'armée envahissante avait été son but, ce but était atteint; il eût compromis sa position en attendant une nouvelle attaque sur le fleuve. L'ennemi, prenant toujours le change sur son compte, essaya de le poursuivre et de l'entamer; il n'eut pas lieu de s'en féliciter, et fut battu en plusieurs rencontres. Les reconnaissances que fit plus tard le prince Eugène sur toute la ligne du Mincio firent perdre encore quelques hommes à l'ennemi; et le général Bellegarde en vint à craindre que l'armée italique ne re-

(1) Cet agent de l'Angleterre faisait imprimer, à bord de son vaisseau, des proclamations par lesquelles il excitait à la révolte les peuples de l'Italie, par toutes sortes de moyens et surtout en leur promettant la réunion en une seule puissance de toutes les parties de la Péninsule

passât le fleuve pour lui offrir la bataille. On vit alors le spectacle bizarre d'une armée de 60,000 hommes en retraite devant 50,000 au plus. Un seul fait d'armes rompit la monotonie de la situation : ce fut un petit combat naval entre les flottilles italienne et autrichienne sur le lac de Garda ; la première eut l'avantage. Du reste, en renonçant ainsi à toute attaque jusqu'à ce que le moment devint plus favorable, le maréchal de Bellegarde avait résolu d'attendre l'effet de la diversion qu'allait tenter le roi de Naples ; et l'armée de celui-ci marchant sur Plaisance, les Autrichiens du général Nugent la joignirent en route. Réunis, ils remportèrent un léger avantage à Casale-Maggiore. Instruit de cette apparition, Eugène marche contre eux, les bat à la Nura et à Guastalla, les met en déroute à Parme, qu'il reprend sur eux, et rentre dans Reggio, qu'ils avaient momentanément occupé. Mais quelques jours suffirent aux Austro-Napolitains pour se mettre en état de reprendre l'offensive. Ils surent bientôt combien les troupes de leur adversaire étaient peu nombreuses, et ils l'emportèrent sur lui à l'affaire du Taro, à un second combat de la Nura, et à l'escarmouche du 15 avril, sous les murs de Plaisance. Tel était l'état des choses en Italie lorsque la nouvelle des événements de Paris et de Fontainebleau arriva. Napoléon détrôné, les hostilités n'avaient plus d'objet. Une convention fut signée le 16 avril, qui stipula un armistice indéfini, jusqu'à ce que les puissances alliées décidassent du sort de l'Italie. Les Français servant dans l'armée italique devaient revenir en France ; les Italiens, au contraire, restaient en Italie. Osopo, Palmanova, Legnago, Venise devaient être remis aux Autrichiens. Ces clauses furent exécutées ; et les corps français, congédiés par une proclamation d'adieux à laquelle ils répondirent par une adresse, reprirent le chemin de la patrie. Le vice-roi s'occupa ensuite de son avenir personnel. C'est ici le lieu de rappeler qu'Eugène, dont toute la vie marque assez qu'il n'était pas sans ambition, pouvait bien croire qu'il avait d'autres intérêts que ceux de Napoléon. Des écrivains ont assuré que si sa défection ne fut pas publique, c'est qu'elle n'eut pas le temps de l'être. Il marchandait longtemps, ajoutait-on, sur des conditions, dont la première devait être le titre définitif de roi d'Italie ; et il avait envoyé un agent au congrès de Châtillon pour traiter en son nom. Des pièces à l'appui de tous ces faits existent, à ce que l'on assure. D'autres, au contraire, affirment que jusqu'au bout le prince Eugène, bien qu'il eût beaucoup à se plaindre de Napoléon, lui garda fidélité (1). Quoi qu'il en soit, on ne peut guère dou-

(1) La pièce suivante est sans doute à l'appui de cette opinion ; mais elle est du 29 novembre 1815 ; c'est-à-dire qu'elle est antérieure de plus de trois mois à l'époque décisive. Les circonstances étaient bien changées au mois d'avril, et le prince Eugène n'avait plus besoin de dissimuler envers Napoléon. Il ne s'agissait plus pour lui que de tirer parti de sa position. Cette lettre, adressée à la reine Hortense, sa sœur, prouve seulement que, dès cette époque, le roi de Bavière fit des tentatives pour séduire son gendre. On doit supposer que plus tard il revint à la charge ; et il est difficile de penser que ses efforts soient toujours restés impuissants : « Ma bonne sœur,.... un parlementaire autrichien a de-

ter qu'après la déchéance de l'empereur le désir de la couronne d'Italie ne soit entré plus vif que jamais dans la pensée d'Eugène. Il adressa alors aux Italiens une proclamation dans laquelle il se rappelait à leur affection et à leur reconnaissance, déclarant qu'il ne se séparerait jamais d'eux. Le président du sénat Melzi, qui sans doute était dans sa confiance, convoqua ce corps, et lui soumit un projet de décret portant : 1° députation du sénat à l'empereur d'Autriche ; 2° demande pour l'Italie d'un roi libre et indépendant, et notamment du prince Eugène. Le sénat admit le premier article ; mais il modifia ainsi le second : « Les députés seront chargés de présenter aux hautes puissances les sentiments d'admiration du sénat pour les vertus du prince vice-roi et de sa reconnaissance pour son gouvernement. » Au reste cette députation n'eut pas même lieu. Une émeute terrible éclata le 20 avril dans Milan contre les souvenirs, on pourrait dire contre l'ombre du gouvernement napoléonien. « Nous voulons les collèges électoraux et le rappel de la députation ! » fut le cri de ralliement. Le ministre des finances, Prina, fut mis en pièces dans cette épouvantable journée (Voy. PRINA.) Eugène n'essaya pas, ostensiblement du moins, de lutter contre le torrent de l'opinion ; il fit conclure une nouvelle convention, par laquelle les autorités étaient conservées, et l'armée maintenue jusqu'à ce que les coalisés eussent prononcé sur le sort de l'Italie. Toutes ces stipulations se faisaient à Mantoue, d'où il semble qu'Eugène n'ait pas été absent ; mais on a dit qu'après l'armistice du 16, il s'était rendu aux environs de Milan, d'où il renuait secrètement l'opinion en sa faveur, et où il voulait que le peuple, se joignant par acclamation aux députés du sénat, le proclamât par des vœux

« mandé avec instance à nos avant-postes de pouvoir me remettre « lui-même 'des papiers importants. J'étais justement à cheval, je « m'y rends, et je trouve un aide de camp du roi de Bavière, qui « avait été sous mes ordres la campagne dernière. Il était chargé de « la part du roi de me faire les plus belles propositions pour moi et « pour ma famille, et assurait d'avance que les souverains coalisés « approuvaient que je m'entendisse avec le roi pour m'ASSURER LA « COURONNE D'ITALIE. Il y avait aussi un grand assaisonnement de « protestations d'estime, etc. Tout cela était bien séduisant pour « tout autre que pour moi. J'ai répondu à toutes ces propositions « comme je le devais, et le jeune envoyé est parti rempli d'admira- « tion pour mon caractère, ma constante fermeté et mon désintéres- « sement. J'ai cru devoir rendre compte de tout à l'empereur, en « omettant toutefois les compliments qui ne s'adressaient qu'à moi... « Ce qui pour moi est la plus belle des récompenses, c'est de voir « que si ceux que je sers ne peuvent me refuser leur confiance et « leur estime, ma conduite a pu gagner celle de mes ennemis. « Adieu, ma bonne sœur,.... je ne saurais assez te dire com- « bien je suis heureux des sentiments de ma femme en cette « circonstance. Elle a tout à fait suspendu ses relations directes « avec sa famille depuis la déclaration de la Bavière contre la France, « et elle s'est réellement conduite divinement pour l'empereur... « Ne montre cette lettre qu'à Lavalette, car je désire éviter qu'on « fasse des bavardages à mon sujet. » Cette lettre est sans doute fort curieuse, et, si elle était du mois d'avril 1814, elle serait décisive ; mais à l'époque immédiate de la chute de Napoléon, le prince n'a certainement plus rien dit ni écrit de pareil ; et il est bien sûr que les puissances alliées et surtout l'Autriche, ont alors fait plusieurs tentatives pour le séduire par de vaines promesses, afin de paralyser une armée et un parti encore très-puissant dans la Lombardie. On sait que, vers le même temps, ce fut par des déceptions de ce genre que, dans la conférence d'Abo, Alexandre entraîna le prince royal de Suède.

tumultuaires qui auraient donné sujet, soit à une députation aux puissances, soit à un fastueux procès-verbal de refus. L'armée aussi était travaillée dans le même sens, et les généraux Bertoletti et Fontanelli allèrent, comme députés, présenter aux souverains réunis à Paris une adresse qui désignait le prince Eugène comme le roi le plus agréable aux militaires; mais cette tentative échoua. Le vice-roi revint à Mantoue chercher sa femme, qui avait voulu l'accompagner dans cette rude campagne contre l'Autriche, et il était avec Bellegarde dans des rapports de bienveillance tels, que l'on dit que le feld-maréchal fut le parrain d'une fille que la vice-reine mit au monde. Cependant, lorsqu'il fallut enfin quitter la Lombardie, malgré les passe-ports et les pressantes recommandations de Bellegarde, ce n'est pas sans danger qu'Eugène traversa ses anciens États. On se souvenait encore dans le Tyrol du désarmement, des fusillades et de la mort d'Hofer. En arrivant à Roveredo, il demanda au commandant autrichien s'il pouvait garantir sa sûreté, ainsi que celle de la vice-reine. « Celle de la princesse, oui, avait répondu le commandant; la vôtre, non. » Du reste, il mettait à sa disposition sa voiture, son uniforme, ses gens, sa livrée, et recommandait surtout qu'on eût bien soin de ne pas parler français: avec ces précautions le passage s'exécuta sans accident. Arrivé à Munich, Eugène reçut de son beau-père l'accueil le plus affectueux. Pensant alors à user de l'influence politique de ce prince pour faire fléchir en sa faveur les déterminations des souverains alliés, il cherchait un prétexte pour se rendre en France, quand la mort de sa mère lui en fournit une cause trop légitime. Il ne resta à Paris, ainsi que sa sœur la duchesse de St-Leu, que le temps indispensable pour terminer ses affaires privées, et vit à peine les souverains alliés. Louis XVIII le reçut très-bien. L'ex-vice-roi avait eu l'attention de se faire annoncer sous le nom de marquis de Beauharnais: « Faites entrer le prince Eugène, » avait répondu le monarque, très-flatté de cette visite. Il alla jusqu'à lui proposer de rester en France avec le titre de maréchal. A Vienne, pendant le congrès qui décida du sort de tant de millions d'hommes, Eugène trouva aussi les égards dus à son caractère autant qu'à sa dignité passée. Alexandre surtout lui montra de l'empressement. Mais le retour de Bonaparte ne fournit ensuite que trop de prétextes contre tous les membres de sa famille. Quant à lui, on dit positivement que par son entremise Napoléon avait connu le dessein où l'on était de le transférer à Ste-Hélène, et que cette révélation indiscrette avait décidé l'évasion du captif de l'île d'Elbe. On parla même, lors du débarquement à Cannes, de le faire enfermer dans le château de Mungatsch; et c'est encore Alexandre qui détermina les souverains à se contenter de la parole d'honneur de l'ex-vice-roi, qu'il resterait en Bavière tant que durerait la guerre. La carrière politique d'Eugène était finie; il parut en prendre son parti, et ne s'occupa plus que d'enbellir ses magnifiques propriétés. Ses économies pendant sa vice-royauté montaient à 50 millions, qu'il

emporta en se retirant. Ses dotations italiennes ou les indemnités qu'il reçut pour elles, les créances qu'il recouvra en 1814 dans la Lombardie, sa part dans l'héritage de sa mère, enfin les biens de la princesse Auguste-Amélie, lui formèrent un revenu de 6 millions. La principauté d'Eichstadt, que lui conféra le roi de Bavière à titre d'apanage, changea bientôt de face entre ses mains: l'agriculture, le commerce, les arts vinrent donner à la misérable population qui végétait sur ce sol une aisance inconnue. Quoique l'économie sévère qui présidait à sa maison ait été traitée d'avarice, sa magnificence de représentation est devenue proverbiale: l'ameublement seul du palais qu'il se fit construire à Munich coûta 1,800,000 francs. Le titre de prince lui fut conféré par la cour d'Autriche à l'occasion d'une affaire d'étiquette. Lors du mariage de l'empereur avec une princesse de Bavière, on agita la question de savoir quel rang auraient Eugène et sa femme, et il fut décidé que celle-ci se placerait au-dessus de son époux: la princesse déclara qu'elle ne paraîtrait pas à la fête si son mari était placé à un rang inférieur. Alors, en feuilletant dans les chroniques, les maîtres des cérémonies découvrirent qu'à une époque très-ancienne, une princesse de la maison d'Autriche ayant été le sujet d'une discussion semblable, le gentilhomme, par une décision expresse de l'empereur, fut créé prince. Depuis, l'ex-vice-roi d'Italie avait obtenu les titres de prince de la maison royale de Bavière, de duc de Leuchtenberg et d'altesse sérénissime. Le prince Eugène est mort le 26 février 1824, d'une attaque d'apoplexie. Il a laissé deux enfants mâles et trois filles, dont l'aînée, Joséphine-Maximilienne-Eugénie, a épousé, le 19 juin 1825, le prince royal de Suède Osear; une autre est mariée à don Pedro, duc de Bragançe; et la troisième au duc de Hohenzollern-Stecklingen. On peut consulter, sur le prince Eugène, beaucoup d'écrits récemment publiés, et surtout l'*Histoire politique et militaire du prince Eugène*, par le général Vandoucourt, Paris, 1828, 2 vol.; les *Mémoires sur la cour du prince Eugène*, etc., par M. la J\*\*\*, sous-préfet de Ravenne, Paris, 1820; *Dernière Campagne de l'armée franco-italique*, par le chev. S. J\*\*\*; *Précis historique des opérations militaires de l'armée d'Italie en 1815 et 1814*, Paris, 1817; *Relation historique de la révolution du royaume d'Italie en 1814*, par le comte Guicciardi (trad. de l'ital.), Paris, 1822.

M—D j et VAL. P.

BEAUHARNAIS (HORTENSE). Voyez HORTENSE.

BEAUHARNAIS (CLAUDE, comte DE), pair de France, cousin du vicomte de Beauharnais, fils du comte de Beauharnais, chef d'escadre, et de la comtesse Fanny de Beauharnais, naquit à la fin de septembre 1756. Il était officier aux gardes françaises lorsqu'il épousa la fille de M. le comte de Marnézia, membre de l'assemblée constituante. Il eut de ce mariage une fille, Stéphanie, qui fut mariée par Napoléon au grand-duc de Bade, le 8 avril 1806. Veuf de sa première femme, il épousa en secondes noces mademoiselle Fortan, la fille d'un armateur de Nantes. Nommé sénateur le 4<sup>or</sup> flo-

réal an 12 (21 avril 1804), il devint titulaire de la sénatorerie d'Amiens, et en 1810 chevalier d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, grand cordon de la Légion d'honneur, et grand' croix de l'ordre de la Fidélité de Bade. Par ordonnance du 4 juin 1814, Louis XVIII le nomma membre de la chambre des pairs; et comme il n'exerça point de fonctions publiques pendant les cent jours, il reprit sa place dans la chambre des pairs, à l'époque de la seconde restauration. Le comte de Beauharnais est mort à Paris, le 10 janvier 1819, dans sa 65<sup>e</sup> année. La princesse Stéphanie, veuve du grand-duc de Bade, a marié sa fille aînée au prince Gustave de Wasa, fils de l'ancien roi de Suède, Gustave IV; la seconde, au prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. Il ne reste plus auprès d'elle que sa dernière fille, la princesse Maric. De son mariage avec mademoiselle Fortan, le comte Claude eut une autre fille, aujourd'hui madame la marquise de Quinquaran-Beauzin. Il ne reste aujourd'hui du nom de Beauharnais que M. le marquis de Beauharnais, grand' croix des ordres d'Espagne et d'Autriche, ancien ambassadeur de France en Espagne, lieutenant général, ancien membre de l'assemblée constituante, et ses deux petits-neveux, les ducs de Leuchtenberg, fils du prince Eugène. D—R—R.

BEAUJEU (HUMBERT IV, sire DE), connétable de France et baron du Beaujolais. « Au royaume de France, dit le *Grand Coutumier*, ne souloit avoir que trois baronnies, sçavoir : Bourbon, Coucy et Beaujeu. » Humbert de Beaujeu servit utilement les rois Philippe-Auguste et Louis VIII dans la guerre contre les Albigeois. Ce dernier, avant de quitter le Languedoc, nomma le sire de Beaujeu gouverneur de cette province, titre qui lui fut ensuite confirmé par St. Louis. En 1227, il prit d'assaut le château de Bessade en Languedoc. L'année suivante, il fut encore appelé dans cette province pour soutenir Castel-Sarrasin, assiégé par le comte de Toulouse. L'évêque de cette ville et celui de Carcassonne, les archevêques de Narbonne et de Bourges accompagnèrent le sire de Beaujeu, à la tête d'une petite armée : c'était une espèce de croisade contre les Albigeois. L'armée catholique ne put sauver Castel-Sarrasin; mais elle força ensuite le comte de Toulouse et ses partisans à se renfermer dans la capitale du Languedoc, et, après avoir pris le château de Montechelle, fit pendant trois mois, aux environs de cette ville, des ravages dont le récit fait horreur. Le sire de Beaujeu conduisit ensuite son armée vers Pamiers, et s'arrêta dans la plaine de St-Jean de Verges, d'où il alla soumettre tout le pays de Foix. La paix fut conclue l'année suivante, par la médiation du comte de Champagne. Humbert, en 1251, fit le pèlerinage de St-Jacques de Compostelle. Baudouin II, empereur latin de Constantinople, étant venu chercher du secours en Occident, le sire de Beaujeu, son cousin, se chargea, en 1259, de le reconduire dans ses États, avec plusieurs grands seigneurs de France, et il assista à son couronnement, qui eut lieu à Ste-Sophie, en décembre 1259. De retour en France, le sire de Beau-

jeu fut nommé connétable par St. Louis, et partit pour la terre sainte, à la suite de ce monarque, en 1248. Le sire de Joinville fait un grand éloge de la sagesse et de la valeur qu'il fit paraître dans cette expédition, où il mourut, suivant quelques auteurs, avant la fin de la même année; mais une ancienne chronique manuscrite place sa mort « l'an de grâce 1250, le 21 mai, après que la cité d'Amverner— bat fut prise par les Français. » Il avait épousé Marguerite de Baugé, dont il eut plusieurs enfants. — Son fils aîné, GUICHARD V, lui succéda dans la charge de connétable, fit la guerre avec succès, pour contraindre les seigneurs de Thoire et de Villars à lui rendre hommage, et porta ensuite du secours à Charles, comte de Provence, occupé à réduire ses sujets révoltés. Il fut depuis envoyé par le roi St. Louis en ambassade en Angleterre, où il mourut, le 9 mai 1265, « et fut fort plaint et regretté de toute manière de gens, dit la même chronique manuscrite; car ce fut en son temps un sage prince et de bonne conduite, par quoi ce fut une moult grant perte, tant pour le royaume que pour son pays et ses parents. » B—P.

BEAUJEU (GUICHARD VI DE), surnommé LE GRAND, succéda, en 1290, à Louis, son père, dans la baronnie du Beaujolais, et dans une partie de la principauté de Dombes, et servit avec gloire sous Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel et Philippe de Valois, « desquels, dit une ancienne chronique, il fut seigneur, cham-bellan et grand gouverneur. » Guichard jouissait du droit de faire battre monnaie dans sa terre de Dombes, qui était regardée comme une principauté indépendante. Il prit les armes, en 1525, en faveur d'Edouard, comte de Savoie, contre Guignes VIII, dauphin de Viennois, et fut fait prisonnier à la bataille de St-Jean-le-Vieux, sous le château de Vareis, comme il combattait avec trop d'ardeur pour sauver le comte de Savoie, qui était en danger d'être pris. Le dauphin n'accorda à Guichard de Beaujeu sa liberté qu'en 1527, en se faisant faire la cession d'une partie des terres que ce seigneur possédait dans le pays de Dombes, dans le Val-Romci et en Dauphiné; mais, après sa délivrance, celui-ci refusa de tenir les engagements qu'il avait pris avec le dauphin, ce qui devint une semence de guerre entre ces deux princes et leurs successeurs. Guichard demanda au comte de Savoie un dédommagement pour les pertes qu'il avait faites, et ce prince lui offrit les terres de Coligni et de Buen, à la charge de lui en faire hommage; mais Guichard les refusa, trop fier pour se rendre vassal d'un de ses égaux, qui lui avait d'ailleurs l'obligation de sa vie et de ses biens. Il accompagna, en 1528, Philippe de Valois à la guerre de Flandre, et commanda le 5<sup>e</sup> bataillon français à la bataille de Cassel, gagnée par ce monarque contre les Flamands révoltés. L'obituaire de Mâcon place la mort de Guichard le Grand au 24 septembre 1551 : « Son corps, y est-il dit, fut apporté de Paris jusqu'à Belleville, et fut sépulturé au tombeau qu'il avoit fait faire en sa jeunesse. » B—P.

**BEAUJEU (EDOUARD, sire DE)**, maréchal de France, fils du précédent, naquit en 1516. Sa mère était Marie de Châtillon, fille de Gaucher V, connétable de France. « Édouard de Beaujeu, dit une « ancienne chronique manuscrite, estoit fort dévot à « la vierge Marie; il mena quantité de gentilshommes au voyage d'outre-mer, à ses propres cousts « et dépens, et batailla longtems contre ceux qui « tenoient la loi de Mahomet. » En 1546, lorsque le roi Édouard d'Angleterre eut passé la Somme, au gué de Blanquetacque, Philippe de Valois envoya le sire de Beaujeu reconnaître l'armée anglaise, avant de lui livrer la funeste bataille de Crécy. Après la déroute et la défaite des Français, le sire de Beaujeu accompagna, lui cinquième, le brave et malheureux Philippe : il était avec lui, quand ce prince frappa, à l'entrée de la nuit, aux portes du petit château de Broye, criant au châtelain : « Ouvrez, « c'est la fortune de la France. » Édouard de Beaujeu fut fait maréchal de France l'année suivante, par la démission du maréchal de Montmorenci, son beau-frère. Cette même année, le roi Philippe s'approcha de Calais, qu'Édouard tenait assiégé : il envoya le maréchal de Beaujeu reconnaître le camp des Anglais, et, en même temps, inviter le roi d'Angleterre à une entrevue; mais Philippe ne put engager le roi Édouard ni à traiter ni à combattre. Les retranchements étaient inexpugnables; l'armée française fut forcée de se retirer, et Calais se rendit. Philippe de Valois mourut; le maréchal de Beaujeu continua à servir Jean II, son successeur; mais si ce fut avec autant de fidélité, ce ne fut pas avec plus de bonheur. Le gouverneur de Calais, ayant surpris la ville de Guines au mépris de la trêve, voulut s'emparer de St-Omer par une semblable trahison. Geoffroi de Charni, qui y commandait, avertit le sire de Beaujeu, qui s'avança pour faire tomber les Anglais dans leur propre piège. Il les surprit en effet, et les battit au combat d'Ardres, en 1551; mais il fut tué dans cette rencontre, laissant un fils nommé Antoine, qui mourut en 1574, sans postérité, et une fille appelée Marguerite de Beaujeu, mariée à Jacques de Savoie, prince d'Achaïe et de Morée. Antoine, sire de Beaujeu et de Dombes, laissa ses terres, à sa mort, à Édouard II de Beaujeu, cousin d'Antoine. Édouard, poursuivi pour crime de rapt envers une fille de Villefranche, et ayant fait jeter par les fenêtres de son château l'huissier qui lui signifiait un décret d'ajournement personnel, fut arrêté et conduit prisonnier à Paris : il ne se déroba à la poursuite des lois qu'en achetant la protection de Louis II, duc de Bourbon, par la cession des seigneuries de Beaujeu et de Dombes, qu'il lui fit en 1599. Les prétentions de Marguerite de Beaujeu, fille d'Édouard I<sup>er</sup> et sœur d'Antoine, furent achetées par une transaction approuvée solennellement par le roi Charles V. Ce sont ces prétentions que Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup>, fit revivre, en 1522, contre le connétable de Bourbon, et qui eurent un fondement si injuste et des suites si funestes. S—Y.

**BEAUJEU (PIERRE II DE BOURBON, sire DE)**,

succéda, en 1488, dans tous les biens de la branche aînée de Bourbon, par la mort de son frère Jean. Il épousa la fille aînée de Louis XI, roi de France, et eut une grande influence politique pendant la jeunesse de Charles VIII, puisque toute l'autorité était entre les mains de son épouse. (Voy. ANNE DE FRANCE.) Quoique le duc d'Orléans eût beaucoup à se plaindre des procédés rigoureux d'Anne de Beaujeu, et que, devenu roi sous le nom de Louis XII, il eût pu envelopper Pierre dans la disgrâce à laquelle celle-ci s'attendait, il les combla tous deux de faveurs; et, comme ils n'avaient qu'une fille qu'ils destinaient à Charles de Bourbon-Montpensier, le roi consentit que les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, ainsi que le comté de Clermont, qui devaient lui revenir, passassent à ce jeune prince. Cet excès de générosité mit à ses pieds ceux dont il aurait pu justement se venger. Pierre de Beaujeu mourut en 1505. F—E.

**BEAUJEU (CHRISTOPHE DE)**, baron de Beaujeu et seigneur de Jeaulges, était de l'ancienne famille de ce nom, dans le Beaujolais. Il suivit d'abord le parti des armes, et se distingua dans les guerres de Henri III contre l'Espagne. Ayant été disgracié, il se retira en Suisse, où il demeura pendant plusieurs années. Il chercha alors quelques consolations dans le commerce des Muses, et, si on l'en croit, elles n'eurent pour lui que des bontés. Il voyagea aussi en Italie. Son exil dura dix ans. Au bout de ce temps, il revint à Paris, reentra en faveur, et fut même nommé commandant des troupes que les Suisses envoyèrent à Henri IV en 1589. Il fit ensuite imprimer le recueil de ses œuvres, sous ce titre : *Amours, ensemble le premier livre de la Suisse*, Paris, 1589, in-4°. On y trouve des odes, des sonnets, des élégies. Toutes ces pièces sont au-dessous du médiocre. Il avait composé un poème sur la Suisse, en 12 chants, à l'imitation de la *Franciade* de Ronsard, et il voulait essayer le goût du public en faisant imprimer le premier. Les suivants n'ont jamais paru, et on ne doit pas en avoir de regret. W—S.

**BEAUJEU. Voyez QUIQUERAN.**

**BEAUJEU (ANNE DE). Voyez ANNE de France.**

**BEAUJOLAIS (LOUIS-CHARLES D'ORLÉANS, comte DE)**, né à Paris, le 7 octobre 1779, annonça dès l'enfance de grandes dispositions, un excellent caractère, et profita parfaitement de la brillante éducation que l'on donnait aux jeunes princes de sa maison (1). Il avait à peine treize ans lorsqu'il fut

(1) Ce fut pour amuser l'enfance de ce prince, le plus jeune des frères de Louis-Philippe-Joseph duc d'Orléans, alors duc de Chartres, que fut construit en 1784, au Palais-Royal nouvellement rebâti, un petit théâtre dont les acteurs prirent le nom de *petits comédiens du comte de Beaujolais*. Ces petits comédiens étaient d'abord de grandes marionnettes en bois de trois pieds de haut. L'ouverture du théâtre eut lieu le 24 octobre avec une grande affluence. Bientôt cependant le public se lassa de ce genre de spectacle, et les marionnettes furent remplacées par des enfants qui, d'après le privilège de l'Académie royale de musique et de l'Opéra-Comique, n'ayant pas la permission de chanter sur la scène, étaient réduits à faire des gestes, tandis qu'on chantait pour eux dans les coulisses. Malgré ces entraves, ce théâtre se soutint avec succès jusqu'en 1790. Il fut occupé ensuite par la troupe de Montansier (voy. ce nom) jusqu'en 1807; et depuis 1830, il est occupé par la troupe du Palais-Royal. A—T.

conduit avec ses parents dans les prisons de l'Abbaye, où on lui fit subir un interrogatoire auquel il répondit avec autant d'esprit que de courage. Transféré plus tard, ainsi que son père et son frère le duc de Montpensier (*voy. ce nom*), dans les prisons de Marseille, il y fut détenu pendant trois ans et demi dans un cachot obscur, infect, et longtemps séparé de son frère qui gémissait à côté de lui. Madame de Genlis rapporte dans ses *Mémoires* (t. 3, p. 75) un acte de dévouement admirable de la part de ce jeune prince. Dans le mois de novembre 1793 les deux frères avaient formé le projet de s'évader; et ils s'étaient assurés d'un bâtiment neutre, prêt à partir. Il ne s'agissait plus que de sortir de la prison. Le comte de Beaujolais s'échappa le premier au moyen de cordes qu'il s'était procurées; et il se rendit droit au navire qui était près de mettre à la voile. Cédant aux prières du jeune prince, le capitaine consentit à attendre quelques minutes; mais, le duc de Montpensier n'arrivant pas, il fallut s'éloigner. Son frère refusa absolument de partir sans lui, et, après le départ du bâtiment, il retourna vers la prison, et trouva au pied du mur le malheureux duc de Montpensier qui s'était cassé la jambe en tombant. Courant aussitôt à lui, il le releva dans ses bras; et, ne songeant qu'à le secourir, il eut bientôt rassemblé par ses cris une foule nombreuse, et tous deux furent reconduits en prison, où on les garda plus étroitement encore. A la fin de 1796, les deux frères furent déportés en Amérique sur un vaisseau neutre, et ce fut à Philadelphie qu'ils se réunirent à leur frère aîné, après une séparation de plus de quatre ans. Ils parcoururent ensemble dans tous les sens cette vaste contrée, et revinrent en Europe en 1800. Ils trouvèrent à Londres plusieurs autres princes de la maison de Bourbon, notamment Monsieur, comte d'Artois (depuis Charles X), qui accueillit avec empressement leur désir de réconciliation, et parut avec eux en public dans plusieurs occasions, leur donnant toutes sortes de témoignages de bienveillance et d'affection. Mais les rigueurs de sa longue captivité avaient fort affaibli la santé du comte de Beaujolais, et il ressentit alors les atteintes cruelles d'une affection de poitrine. Quelle que fût la sagesse de son régime, le mal ne fit qu'empirer. En 1808, les médecins n'y virent plus d'autre remède qu'un voyage dans des contrées méridionales; et le prince de Beaujolais partit pour se rendre en Sicile avec le duc d'Orléans, son frère, qui avait promis de ne pas le quitter. Obligé de s'arrêter à Malte, le jeune prince y mourut le 30 mai 1808, à l'âge de 28 ans. M—D j.

BEAUJON (NICOLAS), né à Bordeaux, en 1748, d'une famille commerçante, et dont le frère était avocat général de la cour des aides de cette ville, fut successivement banquier de la cour, receveur général des finances de la généralité de Rouen, trésorier et commandeur de l'ordre de St-Louis, et conseiller d'État à brevet. Beaujon joignait à une fortune déjà considérable une grande intelligence dans les affaires. Il fut chargé, dans un moment de disette, de procurer du blé à la ville de Bordeaux. Cette opé-

ration, retardée par quelques obstacles, le rendit suspect au parlement, qui voulut sévir contre lui. Il fut obligé de s'enfuir, et vint se réfugier à Paris, où le gouvernement le prit sous sa protection et le chargea de diverses opérations financières, qui élèverent à un degré d'opulence extraordinaire. Il jouit de ses richesses en épicurien recherché, mais modeste et paisible, et les dépensa, en grande partie, en bienfaits utiles. L'hospice qui porte son nom, situé à Paris, dans le faubourg du Roule, fut établi et doté par lui avec magnificence. L'acte de fondation est du mois de juillet 1784. Cet établissement était destiné d'abord à l'éducation gratuite de vingt-quatre enfants de l'un et de l'autre sexe, nés dans la commune du Roule, autrefois séparée de Paris. Le gouvernement en a fait depuis un hôpital pour les malades. Beaujon avait donné à son hospice les terrains, les bâtiments, la chapelle, les vases sacrés, et 25,000 livres de rentes pour l'entretien des desservants et des instituteurs. Cette donation avait été revêtue de lettres patentes enregistrées au parlement. Le testament de Beaujon contenait pour plus de 5 millions de legs particuliers. Il avait été marié. Il mourut, à Paris, le 26 décembre 1786, sans laisser d'enfants.

D—s.

BEAUJOUR (le baron LOUIS-AUGUSTE-FÉLIX DE), diplomate et littérateur, né en 1765, en Provence, fit ses études d'abord à Aix, puis les termina à Paris. Entré, en 1788, dans la carrière diplomatique, il fut successivement secrétaire de légation à Munich, 1790, et à Dresde, 1791; consul général en Grèce en 1794, puis en 1799 consul général chargé d'affaires en Suède. De retour à Paris en 1800, il prit rang comme écrivain politique en publiant le *Tableau du commerce de la Grèce formé d'après une année moyenne depuis 1787 jusqu'en 1797*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage eut un grand succès et fit connaître la Grèce moderne sous un rapport jusqu'alors ignoré, celui de la politique et du commerce. Quelque temps après, Beaujour fut appelé au tribunat, où il se fit remarquer par sa sagesse et ses lumières. Élu secrétaire le 21 juin 1805, il fut nommé président le 24 octobre suivant, et sortit du tribunat en 1804. Dans l'intervalle des sessions il fit paraître deux opuscules, le *Traité de Lunéville*, signé le 20 pluviôse an 10 (9 février 1801), Paris, in-8°; puis le *Traité d'Amiens* (même année). Ces deux publications, qui dénotaient dans leur auteur la plus grande sagacité à faire pressentir les changements que ces traités devaient apporter dans la politique de l'Europe et de la France, fixèrent l'attention du premier consul, qui confia, en 1805, à Beaujeu, l'emploi de commissaire général et des relations commerciales à Georges-Town (États-Unis). Accoutumé à étudier en profond publiciste les divers pays où l'appelaient ses fonctions, il composa encore, dans les moments de loisir qu'elles lui laissaient, un livre des plus intéressants, qui fut publié en 1814, sous ce titre : *Aperçu des États-Unis au commencement du 19<sup>e</sup> siècle, depuis 1800 jusqu'à 1810, avec des tableaux statistiques*, Paris, 1814, in-8°, dont l'auteur fit hommage à la chambre des pairs, le 23 septembre 1814

Cet ouvrage donne les notions les plus justes sur ce pays ; il est accompagné de la carte la plus exacte qui ait été publiée en France sur cette contrée. Il a été traduit en anglais par lord Landsdown, qui y a ajouté des notes. Beaujour, qui possédait dans sa province des propriétés considérables, y vivait paisiblement, occupé d'étude et d'agriculture, lorsqu'il fut appelé à Paris en 1816, et nommé consul général à Smyrne ; il partit pour cette destination vers la fin de mai. Inspecteur général de tous les consulats du Levant l'année suivante, il visita, en cette qualité, les Échelles et les divers établissements français. De retour à Paris, en 1818, il fut décoré du titre de baron. Beaujour se livra désormais à la composition d'ouvrages politiques et statistiques. Il fit paraître d'abord la *Théorie des gouvernements ou Exposition simple de la manière dont on peut les organiser et les conserver dans l'état présent de la civilisation en Europe*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage qui ne fut pas mis en vente, mais seulement imprimé pour être distribué à des personnes de la connaissance de l'auteur, est remarquable par la sagesse et la profondeur des vues. « Je n'ai voulu, » dit l'auteur, ni décrier les rois pour flatter les « peuples, ni décrier les peuples pour flatter les rois, » parce que, satisfait de mon sort, je n'ambitionne « la faveur ni des uns ni des autres. Si j'ai pu mériter leur estime, mes vœux seront remplis. » L'année suivante, il obtint un nouveau succès par la publication du *Tableau des révolutions de la France depuis la conquête des Francs jusqu'à l'établissement de la Charte, ou Examen critique des causes qui ont changé le gouvernement français, et spécialement de celles qui l'ont détérioré, ou qui l'ont amélioré et qui peuvent l'améliorer encore*, Paris, 1825, in-8°. Ce livre, écrit d'un style rapide et sentencieux, est d'un homme habitué à considérer de haut les événements, et à généraliser le spectacle si varié des faits historiques. Arrivé à la révolution de 1789, l'auteur la décrit dans toutes ses phases, et indique pourquoi aucun des gouvernements qu'on a cherché à établir n'ont pu avoir qu'une très-courte durée. Au milieu des grands événements qui amenaient alors l'affranchissement des Hellènes, le baron de Beaujour publia, en 1829, un nouvel ouvrage à la fois politique, statistique et géographique, intitulé *Voyage militaire dans l'empire ottoman*, 2 vol. in-8°, avec 5 cartes. En 1831, la ville de Marseille, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à son commerce pendant son administration consulaire, le choisit pour la représenter à la chambre des députés. Il fut, vers la même époque, nommé membre correspondant de l'Institut (classe des sciences morales et politiques). Il était membre honoraire de l'académie de Marseille, de celle de Philadelphie et de plusieurs autres sociétés savantes. Il fonda, en 1852, à Marseille, un prix quinquennal de 5,000 francs, en faveur du meilleur ouvrage sur le commerce de Marseille, lequel a été décerné pour la première fois en 1854. La même année, il fit une fondation semblable, à Paris, dans la classe de l'Institut à laquelle il était attaché, en faveur du meilleur

ouvrage sur la solution de cette double question *Quels sont les meilleurs moyens de prévenir la misère dans les divers pays, mais plus particulièrement en France ; et là où l'on n'a pu la prévenir, quels sont les meilleurs moyens de la soulager ?* Beaujour se fit peu remarquer à la chambre des députés, où il siégea pendant trois sessions, votant pour le ministère. Il fut appelé à la chambre des pairs en 1835, et mourut le 1<sup>er</sup> juillet 1836. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on a de lui : *Expédition d'Annibal en Italie, et de la meilleure manière d'attaquer la Péninsule italienne*, in-8° avec une carte. D—R—R.

BEAUJOYEULX. Voyez BALTAZARINI.

BEAULAC (GUILLAUME), avocat et juriconsulte, né en Languedoc, se fit connaître par la publication d'un *Répertoire des lois et des arrêtés du gouvernement de 1789 à l'an 44 (1805)*, par ordre alphabétique, chronologique, et par classement de matières, Paris, an 44 (1805) ; 2<sup>e</sup> édition, 1804, in-8°. Cet ouvrage, utile pour éclairer les recherches dans le dédale des lois rendues depuis la révolution, est le résultat d'un long et pénible travail. L'esprit d'ordre et d'analyse et l'opiniâtreté de patience qu'il suppose dans le classificateur doivent relever le mérite d'une entreprise aussi ingrate. Le plan de Beaulac est exposé d'une manière très-lucide, dans une préface où il donne la preuve qu'il savait aussi bien comprendre la législation et son esprit, qu'il avait d'aptitude pour en classer les monuments. On trouve, en tête des titres sous lesquels il a rangé les lois de chaque matière, un précis qui aide à leur intelligence. L'exactitude des dates et des autres indications y est portée jusqu'au scrupule. Le débit rapide du *Répertoire* engagea l'auteur à en faire paraître, à un an d'intervalle, une nouvelle édition revue et augmentée. Il profita, pour l'améliorer, de sa propre expérience et des observations que les personnes versées dans la connaissance des lois et la pratique des affaires lui avaient communiquées. Rondonneau, qui avait aussi formé le projet de publier un semblable répertoire, y renonça, lorsqu'il se vit devancé avec un succès auquel il applaudit lui-même. Après la mort de Beaulac, il fit d'abord paraître des suppléments, et finit par donner une nouvelle édition de tout l'ouvrage, Paris, 1815-1816, 3 vol. in-8°. La *Table générale alphabétique des lois*, etc., Paris, imprimerie royale, 1814, 4 vol. in-8°, est sans doute plus complète, mais elle ne peut remplacer entièrement le *Répertoire*, dont la distribution embrasse à la fois l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique et la série des matières, en les faisant concourir au même but. On a donc lieu de s'étonner qu'un savant juriconsulte (M. Dupin) ait avancé, sans doute par préoccupation (1), que la préférence devait être accordée à la *Table générale alphabétique*. Chacun de ces index a une destination différente et son utilité particulière. Beaulac mourut à Paris, le 25 août 1804. L'étendue de ses lu-

(1) *Lettres sur la profession d'avocat*, etc., 4<sup>e</sup> édition, t. 2, p. 337.

mières dans toutes les parties de la législation, la douceur de ses mœurs et une probité à toute épreuve lui avaient concilié l'estime générale. L—M—X.

BEAULATON (.....), mort en 1782, était de Montargis ou des environs, publia une traduction en vers français du *Paradis perdu* de Milton, 2 vol. in-8°, 1778, qui eut peu de succès, et était déjà oubliée avant la publication de celle de Delille. « L'ouvrage de Beaulaton, dit Laharpe, a beaucoup de rapports avec la *Pharsale* de Brébeuf, c'est-à-dire qu'on y trouve quelques morceaux bien faits, noyés dans un déluge de vers boursoufflés et « baroques. » A. B—T.

BEAULIEU (LOUIS LE BLANC DE), ministre et professeur de théologie dans l'académie calviniste de Sedan, né en 1614, au Plessis-Marly, disent tous les biographes; mais nous lisons dans la *Bibliothèque* manuscrite des auteurs du Limousin, par l'abbé Vitrac, qu'il avait vu le jour à Beaulieu, petite ville du bas Limousin; on croit même que c'est de là qu'il avait tiré son surnom. Le maréchal Fabert, gouverneur de Sedan, qui avait en lui une extrême confiance, à cause de son caractère pacifique et conciliant, le chargea, en 1662, de dresser un plan de réunion entre les catholiques et les protestants. Dix ans après, le maréchal de Turenne s'adressa encore à lui pour le même objet. Le Blanc de Beaulieu était effectivement l'homme le plus propre à conduire une opération de ce genre, par la considération dont il jouissait dans les deux partis, par la franchise avec laquelle il avait su, en mettant de côté toutes les ambiguïtés, réduire à un très-petit nombre les questions essentielles débattues de part et d'autre. Au moyen de cette méthode il était parvenu à diminuer les sujets de division et à faciliter un rapprochement; il voulait que, dans les conférences projetées, on évitât soigneusement les disputes de mots; qu'on expliquât de bonne foi et avec clarté les malentendus; qu'on aplanît, autant que possible, les difficultés, en posant la question sur chaque article dans les termes les plus propres à écarter les équivoques. Il avait proposé des mesures pour que les ministres les mieux disposés en faveur de la réunion fussent en majorité dans les synodes où l'on devait traiter de cette grande affaire, et leurs délibérations étaient destinées à servir de base à un édit révocatoire de l'édit de Nantes, bien différent de celui qui eut lieu quelques années après. On travailla pendant trois ans à ce projet. Les ministres de Picardie et de Champagne s'y prêtaient et avaient même donné leurs signatures, lorsque la roideur de ceux de l'Île-de-France rompit toutes les mesures qui semblaient promettre une plus heureuse issue. Ce ministre pacifique mourut le 25 février 1675, regretté des protestants, pour son profond savoir, et des catholiques, à cause de sa franchise et de son esprit de conciliation. On a de lui des sermons médiocres, un traité de *l'Origine de la sainte Ecriture*, Londres, 1660; mais il s'était principalement rendu célèbre par ses thèses: *Theses Sedanenses*, Sedan, 1675, in-4°, réimprimées en Angleterre, 1685, in-fol. Le célèbre

Nicole admirait l'extrême netteté qui y régnait, avec lequel l'auteur savait y démêler les difficultés qui proviennent des différents usages des termes, et la bonne foi avec laquelle il concluait sur tous les articles, que la doctrine des catholiques était bonne, que les protestants ne leur étaient contraires que de nom. Ces thèses rendirent cependant son orthodoxie suspecte aux protestants zélés. Saurin trouvait qu'il avait trop rétréci l'espace qui sépare les deux communions, qu'il avait réduit presque à rien les points controversés; de sorte qu'en enjoignant à l'esprit de ces thèses la douceur et l'inclination pacifique de l'auteur, il le mettait au rang des latitudinaires. T—D.

BEAULIEU (EUSTORG, ou HECTOR DE), né dans un village de ce nom, dans le Limousin. Il était fort jeune lorsqu'il perdit ses parents, et ce premier malheur fut peut-être l'origine de tous ceux qui troublèrent sa vie. Il se vit obligé, pour subsister, de faire usage de ses talents; il était musicien, et fut attaché, en cette qualité, à une troupe de comédiens ambulants. On sait qu'il était à Lyon en 1556, et Beauchamps le regarde comme l'auteur de quelques moralités qui y furent représentées cette année-là. Il avait été précédemment organiste de la cathédrale de Lectoure, en Gascogne, et il avait vécu pendant longtemps en donnant des leçons de musique. Il quitta les comédiens, se fit prêtre catholique, et, ayant ensuite embrassé les opinions de Calvin, se retira à Genève, où il devint ministre de la nouvelle doctrine. Beaulieu avait publié des poésies sous ce titre: *les Divers Rapports, contenant plusieurs rondeaux, dixains, ballades, chansons, épîtres, ensemble une du Coq à l'Asne, et une autre de l'Asne au Coq*, etc., Lyon, Pierre de Ste-Lucie, 1557, in-8°, et Paris, Alain Lotrian, 1544, in-8°, recueil fort licencieux et qui est devenu très-rare. Il mit en musique plusieurs chansons imprimées en 1546, sous le titre de *Chrétienne réjouissance*; il a encore écrit la *Doctrine et instruction des filles chrétiennes désirant vivre selon la parole de Dieu, avec la repentance de l'homme pécheur*, 1565, in-8°. Il est bon d'observer que Duverrier en a fait deux auteurs différents, l'un sous le nom d'Eustorg, et l'autre sous celui d'Hector de Beaulieu. W—S.

BEAULIEU (AUGUSTIN), navigateur français, né à Rouen en 1589, se voua de bonne heure à la marine, et obtint, à l'âge de vingt-trois ans, le commandement d'un vaisseau dans l'expédition de Briquerville, sur la côte d'Afrique. En 1616, s'étant attaché à la compagnie des Indes qui venait de se former, il conduisit un vaisseau dans l'Inde, sous les ordres du capitaine Nets. Les Hollandais attaquèrent cette expédition, et Nets fut obligé d'abandonner le plus considérable de ses vaisseaux; mais la cargaison du second suffit pour le dédommager des frais. Enfin, en 1619, Beaulieu eut le commandement d'une expédition pour l'Inde, composée de deux grands vaisseaux et d'une patache. Il fut encore traversé par les Hollandais, qui mirent le feu à un de ses vaisseaux; mais le seul qu'il ramena suffit pour couvrir les dépenses de l'expédition. Il fit une

relation de ce voyage, dans laquelle il développa de grandes connaissances nautiques. Aidé par Darien, l'un de ses pilotes, il enrichit cet ouvrage de vues et de renseignements très-sûrs sur la reconnaissance des côtes. Le style en est suranné; mais il inspire la confiance par sa simplicité. On ne peut, sans frémir, y lire les détails du supplice que le roi d'Archem fit subir sous ses yeux à plusieurs de ses femmes. Beaulieu fut ensuite employé au siège de la Rochelle et à la prise des îles Ste-Marguerite, et, au retour de cette dernière expédition, il mourut à Toulon, en 1657, âgé de 48 ans. La relation de son voyage n'a été publiée qu'en 1664, par Thévenot, dans sa grande *Collection des Voyages*. D—P—s.

BEAULIEU (JEAN-BAPTISTE ALLAIS DE), célèbre calligraphe du 16<sup>e</sup> siècle, publia l'*Art d'écrire*. Cet ouvrage, gravé par Senault, fut imprimé à Paris, 1681, 1688, in-fol. — C'est à un ALLAIS DE BEAULIEU que l'on doit le *Divertissement poétique*, Paris, 1654, in-4<sup>o</sup>. A. B—T.

BEAULIEU (SÉBASTIEN DE PONTAULT, sieur DE), premier ingénieur du roi, doit être regardé comme le créateur de la topographie militaire sous Louis XIV. Digne émule de Sébastien Leclerc, de Châtillon et des élèves de Callot, il suivait l'armée, levait sur le terrain le plan des batailles et des sièges, et y ajoutait des sujets historiques en perspective. On trouve plusieurs de ses plans dans l'œuvre de della Bella; mais son ouvrage le plus important fait partie de la collection du cabinet du roi, et a pour titre : *les Glorieuses conquêtes de Louis le Grand, où sont représentés les cartes, profils, places, plans des villes avec leurs attaques, etc.*, Paris, 1676-94, 2 ou 3 vol. in-fol., en y comprenant les portraits et les discours ou mémoires instructifs. Cet ouvrage, l'un des plus magnifiques et des plus curieux qui aient paru en histoire militaire, comprend toutes les opérations de guerre depuis la bataille de Rocroy, en 1643, jusqu'à la prise de Namur, en 1692. Beaulieu, mort en 1674, n'a pu faire les plans que des places prises avant cette époque : l'ouvrage fut achevé par les soins et aux frais de sa nièce, veuve du sieur Desroches. Cet ouvrage est connu sous le nom du *Grand Beaulieu*, pour le distinguer des réductions qu'on en a faites en format in-4<sup>o</sup> oblong, et qui composent divers recueils connus sous le nom de *Petit Beaulieu*; l'un, en 5 vol., est intitulé : *Plans et Profils des villes des Pays-Bas, Lorraine, Alsace, Catalogne et Franche-Comté*; l'autre, en 4 vol., a pour titre : *Plans et Profils, avec les Descriptions des principales villes et places fortes de France, et les Cartes de leurs gouvernements*, sans date; le 1<sup>er</sup> volume parut en 1667. Beaulieu avait publié séparément un *Plan de Calais* et une *Carte de l'île de la Conférence*, Paris, 1659. La topographie militaire sembla rétrograder après la mort de cet habile ingénieur, et ne produisit qu'un petit nombre de morceaux d'un mérite supérieur, jusque vers 1750, époque où la confection de la carte dite de *Cassini* vint donner à ce genre de travail une forme nouvelle. C. M., P.

BEAULIEU. Voyez BAULOT.

BEAULIEU (CHARLES GILLOTON DE), publiciste, qu'un assez grand nombre d'opuscules, tous écrits dans des vues d'utilité générale, n'a pu garantir de l'oubli, appartenait à la secte dont le docteur Quesney, Mirabeau le père, l'abbé Baudeau et Dupont de Nemours ont été les chefs et les principaux organes. Signaler les abus qui s'étaient glissés dans les diverses branches de l'administration, en indiquant les moyens de les corriger; favoriser les progrès de l'agriculture par une meilleure répartition des impôts, et ceux de l'industrie par la suppression des entraves qui gênaient son essor, tels étaient les vues et le but des économistes; mais, dépassés par leurs disciples, qui le furent par leurs successeurs, ils contribuèrent, en examinant ses bases constitutives, au renversement de la monarchie qu'ils se proposaient de consolider. Beaulieu dut, comme tous les économistes, embrasser avec chaleur la cause de la révolution et les espérances qu'elle faisait naître. Cependant on ne trouve son nom ni dans la liste des électeurs de Paris de 1789, ni plus tard dans celle des commissaires des sections. D'après quelques-uns de ses opuscules, on voit qu'il avait fait une étude spéciale de toutes les questions financières; mais on n'ose pas affirmer que l'écrivain qui fait le sujet de cet article soit le même que Beaulieu, membre du bureau de comptabilité, qui remplaça Clavière au ministère des finances, le 13 juin 1792, et se retira le 29 juillet, n'ayant gardé le portefeuille qu'environ six semaines. Celui-là était né en Bretagne, probablement à Redon. Outre une traduction de la *Science du gouvernement*, revue par l'auteur, qui fit à son ouvrage des additions et des changements importants (voy. GORANI), on a de Gilloton de Beaulieu : 1<sup>o</sup> *Démonstration des vices de l'impôt territorial en nature*; 2<sup>o</sup> *Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture des grains*, 1786; 3<sup>o</sup> *Mémoire sur la suppression de certains impôts*, adressé à l'assemblée des notables, 1787; 4<sup>o</sup> *de l'Aristocratie française, ou Réfutation des prétentions de la noblesse, et nécessité d'en supprimer l'hérédité*, Paris, 1789, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Mémoire sur les droits féodaux*, présenté à l'assemblée nationale, 1789; 6<sup>o</sup> *Procès de la noblesse et du clergé, d'après les faits extraits de l'histoire de France*, 1789, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Principes du gouvernement et projet de réforme dans toutes les parties de l'administration*, 1789, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> *De la Nécessité de vendre les biens de l'Église et ceux des ordres de chevalerie pour payer la dette publique*, 1789; 9<sup>o</sup> *de la liberté de la presse, principal moyen d'instruction et de réforme*, 1789, in-8<sup>o</sup>; 10<sup>o</sup> *Réflexions sur la nécessité d'établir l'enseignement de la science de l'économie politique*; 11<sup>o</sup> *De la Nécessité de rendre nos colonies indépendantes et de supprimer notre art de navigation*, in-12. W—s.

BEAULIEU (CLAUDE-FRANÇOIS), historien et publiciste, naquit en 1754, à Riom, où il fit de bonnes études. Ne trouvant pas dans sa province à se placer d'une manière conforme à ses goûts, il vint à Paris en 1782, et s'étant lié avec quelques gens de lettres, il s'occupa d'économie politique,

science qui ne comptait alors en France qu'un bien petit nombre d'adeptes. A la révolution, il fut le principal rédacteur des *Nouvelles de Versailles* (1), journal qui, plus tard, prit le titre d'*Assemblée nationale*, et il y défendit avec un talent remarquable les principes de la monarchie tempérée. Trop instruit pour ne pas reconnaître la nécessité de réformer les abus qui s'étaient glissés dans les diverses branches de l'administration, il se bornait à demander qu'en essayant d'y remédier, on prit garde de tout détruire. Beaulieu fut l'un des premiers membres du club des feuillants, que les députés constitutionnels fondèrent en 1791 pour l'opposer à celui des jacobins, qu'ils redoutaient, sans prévoir toute l'influence que ceux-ci devaient bientôt exercer. Ce club ne put résister aux attaques de ses adversaires, déjà maîtres de la population; et les feuillants, pour qui ce nom devint, deux mois plus tard, un titre de proscription, ne pouvant compter sur l'appui de l'autorité municipale qu'ils réclamaient vainement, cessèrent de se réunir. Invariable dans ses opinions, Beaulieu eoncourut à la rédaction du *Postillon de la guerre*, journal qui signalait avec beaucoup de courage les chefs des anarchistes et leurs projets désastreux. Le ministre de Lessart faisait les fonds de cette feuille; mais Beaulieu l'ignorait, et il déclara qu'il ne consentit à y travailler que parce qu'elle était rédigée dans des principes qui furent toujours les siens. (Voy. *Essais sur la révolution*, t. 4, p. 218.) Après la journée du 31 mai, arrêté comme suspect, il fut jeté dans les prisons de la Conciergerie, où il passa quatre à cinq mois, et fut transféré au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'à la chute de Robespierre. Pendant qu'il était à la Conciergerie, il y vit amener les principaux chefs de la Gironde; et, quoiqu'il n'eût cessé de blâmer leur conduite et de combattre leurs opinions, il ne put s'empêcher de témoigner un vif intérêt à des malheureux, égarés par des théories dangereuses, mais pour la plupart pleins de talent et de probité. Sa position au Luxembourg était un peu adoucie par la tendresse de sa femme. « Elle venait tous les jours avec un enfant de quelques mois qu'elle allaitait, passer deux ou trois heures à la porte de la prison, ou rôder dans le jardin avec cette innocente créature, sous les fenêtres du terrible château. » (Ibid., t. 5, p. 525.) Dès qu'il fut libre, Beaulieu reprit le métier de journaliste, qui ne paraissait plus aussi dangereux. Cependant, au 18 fructidor (4 septembre 1797), il fut compris dans la liste des déportés comme l'un des rédacteurs du *Miroir* et de la *Gazette universelle* (2); mais il parvint à se soustraire aux recherches de la police, et se tint caché dans les environs de Paris. Sa proscription durait encore lorsqu'il eut le malheur de perdre sa femme et son enfant. Resté seul au monde, il accepta la place de secrétaire du comte de Beldersbuch, préfet de l'Oise, et rédigea le journal de ce

(1) Le premier numéro de ce journal parut le 25 juin 1789.

(2) Belfroi de Reigny fait un grand éloge de ce journal et de Beaulieu son rédacteur.

département jusqu'à la fin de 1815. A cette époque, il revint à Paris, et il obtint du gouvernement royal une faible pension. Il alla ensuite s'établir à Marly, où il mourut au mois de septembre 1827, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu (1). Appelé en 1820 à Bruxelles, par le comte de la Mark qu'il avait vu à l'assemblée constituante, il n'eut point à se féliciter de son séjour dans cette ville. (Voy. *AREMBERG*.) On a de lui : 1° *Essais historiques sur les causes et les effets de la révolution française*, Paris, 1801-03, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec une impartialité remarquable, est l'un des meilleurs que l'on puisse consulter pour l'histoire des dernières années du 18<sup>e</sup> siècle. Témoin de la plupart des événements qu'il raconte, Beaulieu a consigné dans son livre une foule d'anecdotes curieuses. En jugeant les principaux acteurs de ce grand drame, il fait la part des circonstances où ils se sont trouvés, et, sans affaiblir leurs torts, montre que la plupart sont encore plus à plaindre qu'à blâmer. 2° *Réflexions sur les Réflexions de M. Bergassac sur l'acte constitutionnel du sénat*, ibid., 1814, in-8°. 3° *Le Temps présent*, ibid., 1815, in-8°. 4° *La Révolution française considérée dans ses effets sur la civilisation des peuples*, ibid., 1820, in-8°. Beaulieu a rédigé, dans l'*Histoire de la révolution, par deux amis de la liberté*, le volume qui contient le récit des événements de l'année 1792. L'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, il y a fourni des articles importants sur les contemporains (2). Il avait commencé une histoire des journaux pendant la révolution; et personne n'était plus que lui à même de bien faire un pareil ouvrage. Peu de personnes connaissaient aussi bien que Beaulieu les hommes et les choses de notre époque. Mais cet ouvrage, qu'il n'a pas eu le temps de finir, ne verra probablement jamais le jour.

W—s

BEAULIEU (JEAN-PIERRE, baron DE), général

(1) Il avait, après le 9 thermidor, sollicité la liberté de Madame, fille de Louis XVI, détenue dans la prison du Temple; et l'honneur de cette conduite ayant été attribué par quelques journaux à M. de Marsan, Beaulieu réclama par une lettre insérée dans la *Quotidienne* du 26 janvier 1818.

(2) Dans un des numéros de la *Revue de Paris* du mois de mars 1854, consacré presque tout entier à la louange de Pichégu, l'article que notre collaborateur Beaulieu a rédigé sur ce général pour la *Biographie universelle* a été critiqué amèrement par le seul motif que, selon le rédacteur de la *Revue de Paris*, il n'est pas vrai que Pichégu ait été dévoué aux Bourbons, lorsqu'il était général de la république. Nous ne chercherons pas à démontrer, ce qui serait trop facile, que cette opinion est contraire à l'évidence des faits; ce n'est pas ce qui nous a le plus frappés dans la notice de la *Revue de Paris*, c'est la préférence que l'auteur de cette notice donne à l'article PICHÉGU de la *Biographie des contemporains*. Nous avons donc voulu nous assurer si les rédacteurs de ce dernier ouvrage avaient réellement mieux fait dans cette occasion que la *Biographie universelle*, ou s'ils ne l'avaient pas servilement copiée, selon leur usage. Quelle a été notre surprise lorsque nous avons vu que cet article PICHÉGU est entièrement calqué sur celui de Beaulieu, et qu'on y a même reproduit les assertions contre lesquelles la *Revue de Paris* s'est élevée avec tant de force. Voilà comment on écrit l'histoire, ou plutôt voilà comment on en raisonne, et comment on juge les historiens dans certains journaux! Et ce qu'il est bon de remarquer, c'est que la *Biographie des Contemporains* est rédigée par trois académiciens, et que l'article de la *Revue de Paris* est signé par un autre académicien.

M—D j.

autrichien, naquit, le 26 octobre 1725, au village de Lathuy en Brabant, d'une famille pauvre, quoique d'origine noble. Après une éducation dirigée particulièrement vers les mathématiques, il entra dans la carrière des armes en 1745, et il était déjà capitaine d'infanterie en 1747. Aide de camp du maréchal Daun pendant la guerre de sept ans, il saisit avec avidité toutes les occasions de signaler son courage, et mérita, par l'importance de ses services aux batailles de Collin, de Breslau, de Leuthen, de Hockirchen, etc., les grades de major, de lieutenant-colonel, la croix de Marie-Thérèse et un diplôme de baron. En 1765, la paix vint changer la nature de ses occupations : chargé de l'embellissement des palais impériaux, il présenta des plans qui ne démentirent pas l'opinion qu'on avait de son goût pour les arts, et qui presque tous furent exécutés sous ses yeux. En 1768, Beaulieu fut attaché, avec le titre de colonel d'état-major, au gouvernement militaire des Pays-Bas, emploi qui lui permettait de vivre presque constamment à la campagne, occupé de soins agricoles et de l'éducation de son fils. La révolution brabançonne le força, en 1789, à servir avec plus d'activité. Nommé général-major, il prit le commandement d'un corps de l'armée autrichienne (si l'on peut appeler armée les débris de quelques régiments réduits par la désertion à 5 ou 4,000 hommes) : il attaqua les insurgés, les dispersa sur tous les points, et, par un zèle qui ne se ralentissait jamais, contribua plus qu'aucun autre à terminer cette guerre en peu de temps. C'est au milieu d'un de ces combats, qu'apprenant la mort de son fils unique qui venait d'être atteint d'une balle, il dit, avec le stoïcisme d'un Romain : « Mes amis, ce n'est pas le moment de pleurer, il faut vaincre. » Le collier de commandeur de Marie-Thérèse lui fut envoyé le 31 mai, et le brevet de lieutenant général, le 2 octobre 1790. L'année suivante, Léopold lui donna le régiment que la mort du général d'Orosz laissait disponible ; il est le premier officier belge qui ait été colonel-proprétaire d'un régiment hongrois. Placé sur les frontières des Pays-Bas autrichiens, à la tête d'un corps peu considérable, Beaulieu fut attaqué près de Jemmapes, par le général Biron, le 29 mai 1792. Il parvint à se maintenir sur la défensive, et le lendemain ayant reçu quelques renforts, il sortit de ses retranchements, battit les Français, et les poussa jusque sous le canon de Valenciennes. Tel fut le premier fait d'armes d'une guerre qui devait être si longue, si meurtrière, et tant de fois désastreuse pour l'Autriche. Beaulieu eut des succès l'année suivante en Flandre, où il sauva Furnes et reprit Menin. Il servit encore dans la province de Luxembourg en 1794, et soutint le 30 avril, près d'Arlon, avec un corps de 15,000 hommes, les efforts de l'armée de la Moselle tout entière, que commandait Jourdan. Le 19 mai, il se rendit maître de Bouillon, ce qui lui valut la grande croix de Marie-Thérèse. Il remplit, en 1795, les fonctions de quartier-maître général de l'armée de Clerfayt, sur le Rhin ; mais ce rôle secondaire lui plaisait peu. Au mois de mars 1796, il reçut le

commandement en chef de l'armée d'Italie avec le grade de général d'artillerie (*feld-zeugmeister*) ; mais sa réputation militaire ne servit qu'à faire mieux remarquer la supériorité du vainqueur de Montenotte. Dans cette bataille, où Bonaparte commença son éclatante carrière, Beaulieu commit la faute grave de trop étendre sa ligne, et de vouloir couvrir la place de Gènes, à laquelle l'ennemi ne pensait pas. Ensuite il fut mal secondé par d'Argenteau, qui commandait le centre de l'armée austrosarde. Se trouvant brusquement séparé des Piémontais par les mouvements rapides de l'armée française, il ne songea plus qu'à couvrir Milan, et surtout à assurer la défense de Mantoue, où il n'y avait ni garnison, ni approvisionnements, ni rien de ce qu'il fallait pour soutenir un siège. Ce fut pour avoir le temps de faire ces préparatifs qu'il essaya de se tenir sur le Pô et sur l'Adda. La défense qu'il fit au pont de Lodi eût mérité de meilleurs résultats ; mais rien ne pouvait résister à l'impétuosité de son jeune adversaire. Après avoir laissé dans la place la moitié de son armée, il se retira derrière le Mincio, et se vit bientôt obligé, le 21 juin, de remettre le commandement à Wurmsser, que la fortune traita plus mal encore. Il se retira alors dans un château qu'il avait acheté près de Lintz : c'était le seul bien qui lui restât d'une grande fortune. Les patriotes belges avaient pillé sa maison près de Jodoignes dans les Pays-Bas, en 1789, et détruit sa bibliothèque, sa collection de cartes, son cabinet de médailles et d'antiquités. En 1794, les troupes françaises avaient encore pillé et réduit en cendres cette belle propriété ; son fils unique était mort sous ses yeux ; son gendre, le baron de Malcamp, qu'il venait d'adopter en lui donnant son nom, avait reçu sur le champ de bataille d'Osteraach une blessure mortelle ; enfin l'armée française, marchant sur Vienne en 1803 et 1809, dégrada encore son château, et lui causa des pertes considérables. Si l'on ajoute à ces chagrins les tristes souvenirs de la campagne de 1796, qui avait pour ainsi dire obscurci cinquante années de services et de gloire, on s'étonnera sans doute qu'il ait pu prolonger son existence jusqu'à 94 ans. Il mourut à Lintz, le 22 décembre 1819. On assure qu'il a rédigé des mémoires (en français) sur ses campagnes ; mais il est douteux qu'ils voient jamais le jour. Beaulieu, malgré ses revers en Italie, doit être regardé comme un général estimable. S'il n'était pas doué de ce vaste coup d'œil et de cette réunion de qualités diverses si nécessaires pour la conduite d'une grande armée, il savait du moins fort bien faire manœuvrer un corps de 15 à 20,000 hommes, et il possédait surtout, à un très-haut degré, l'art d'électriser le soldat. — Trois frères de Beaulieu, militaires comme lui, étaient morts les armes à la main dans la guerre de sept ans.

ST—r.

BEAULXAMIS (1) (THOMAS), docteur en théolo-

(1) La première édition de la *Biographie universelle* porte BEAUXAMIS, et cette erreur a été adoptée sans examen par quelques dictionnaires.

Ca—s.

gic, de l'ordre des carmes, né à Melun, en 1524, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1589. D. Calmet dit qu'il avait été curé de St-Paul, et Amelot de la Houssaye assure qu'il fut privé de cette cure pour avoir voulu empêcher que Maugiron et quelques favoris de Henri III fussent enterrés dans son église. Beaulxanuis eut le mérite de rester fidèle à son prince, dans un temps de guerres civiles et de désordre : c'est ce dont on peut juger par sa *Remontrance salutaire aux devoyez, qu'il n'est permis aux sujets, sous quelque prétexte que ce soit, se rebeller ni attenter contre leur roy*, Paris, 1567, 1585, in-8°; réimprimée dans le t. 4 des *Mémoires de la Ligue*. Ses autres ouvrages, dont quelques-uns ont des titres assez bizarres, prouvent qu'il n'était pas moins zélé pour la religion : 1° *Résolution sur certains pourtraits et libelles, intitulés du nom de marmite faulsement imposé contre le clergé de l'Église de Dieu*, etc., Paris, 1562, 1568 et 1572, in-8°. Cet ouvrage paraît être une réfutation d'un libelle publié en 1561 sous le titre d'*Extrême-Onction de la Marmite papale*, etc. 2° *La Marmite renversée et fondue, de laquelle nostre Dieu parle par les saints prophètes, où est prouvé que la secte calvinique est la vraie marmite*, Paris, 1572, in-8°. D'après l'avis au lecteur qui se trouve en tête de ce livre, ce serait une nouvelle édition de l'ouvrage précédent, revue et corrigée par l'auteur. 3° *De Cultu, Intercessione, Invocatione*, etc., *Sanetorum*, Paris, 1566, in-8°. 4° *Histoire des sectes qui ont oppugné le saint sacrement de l'Eucharistie*, Paris, 1570, in-8°; *ibid.*, 1576, in-8°. 5° Un commentaire en latin sur *l'Harmonie évangélique*, Paris, 1570, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1595, 5 vol. in-fol.; Paris, 1650, 4 vol. in-4°. 6° *Enqueste et Griefs sur le sac et pièces et dépositions des témoins produits par les favoris de la nouvelle Église contre le pape*, etc., Paris, 1578, in-8°. 7° *Oraison funèbre de Charles de Gondy, général des galères*, Paris, 1579, in-4°. T—D et CH—s.

BEAUMANOIR (PHILIPPE DE), chevalier (1), l'un des plus anciens juriconsultes français, naquit dans le Beauvoisis, vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle. C'est de lui-même que nous tenons cette indication : *Pour ce que nous sommes d'ichelui pais* (2). Son langage d'ailleurs, dit Loisel, *le montre manifestement*. St. Louis ayant fait don à Robert, son cinquième fils, du comté de Clermont, celui-ci choisit Beaumanoir pour conseiller et bailli; et ce fut ainsi qu'on le vit remplissant pour ce prince la charge de chef de la justice dans ses domaines, se transporter successivement où il en était besoin, et présider les plaids de Clermont en 1280, et ceux de Vermandois en 1285. Il devint bailli de ce dernier comté en 1289; et ce fut alors qu'il entreprit le voyage de Rome par ordre du roi. Quoique l'on ne connaisse pas bien l'objet de cette mission, il y a lieu de conjecturer, d'après plusieurs passages du livre qu'il nous a laissé, que le souverain trouva en lui un zélé défenseur des droits de la cou-

ronne auprès du saint-siège. On remarque dans la suite des baillis de France au 15<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle a été donnée d'après leurs comptes, par Brussel (1), un Philippe de Beaumanoir, bailli de Tours en 1292. Selon du Cange et Louvet, historien du Beauvoisis, il fut bailli de Senlis en 1295 et 1295. Beaumanoir avait épousé Mabile de Boves, d'une illustre maison de Picardie. Il mourut en 1296. Les coutumes de Beauvoisis, recueillies par lui en 1285, sont le monument le plus précieux de notre ancien droit. Ce n'est pas seulement comme type de la législation civile, c'est comme représentant au vif l'état de la société dans les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles. Il offre, pour ainsi dire en relief, le régime féodal avec ses guerres et ses trêves, les communes avec leurs franchises, les deux puissances laïe (laïque) et ecclésiastique, armées chacune d'une épée, l'une temporelle, l'autre spirituelle, et, par-dessus tout cela, le souverain dominant la hiérarchie politique, mais soumis lui-même aux lois de cette inféodation graduelle qui commençait à la glèbe et ne finissait pas toujours au trône. Sous le nom général de *eoustumes*, qui ensuite a été restreint aux seules dispositions de droit civil, Beaumanoir a rassemblé presque toutes les lois qui régissaient les hommes et le territoire. On y trouve jusqu'à des réglemens qui depuis ont formé la matière de la branche de l'administration appelée police. Il en est de relatifs aux poids et mesures, aux foires et marchés, aux pèlerins et marchands, aux insensés, aux hôtelleries et maladreries, aux usuriers, etc. La législation criminelle et la procédure qui doit s'observer dans la poursuite des *mesfets* et *larrecins*, etc., occupent plusieurs chapitres. Enfin, l'ensemble de l'ouvrage n'offre pas uniquement la série et le texte des lois et des réglemens en usage au 13<sup>e</sup> siècle, il est heureusement coupé et éclairci par les observations judicieuses et quelquefois profondes de l'auteur. Loisel a donc eu raison de dire que c'était « le premier et le plus hardi œuvre qui ait été composé « sur les costumes de France. Car c'est lui qui en « a rompu la glace et ouvert le chemin à Jean le « Bouteiller et tous ceux qui sont survenus depuis. « Car messire Pierre des Fontaines, conseiller et « maistre des requestes de St. Louis, auteur du livre « de la roine Blanche, n'avoit point passé si avant : « il appert par son livre qu'il étoit grand légiste, « canoniste et costumier (2). » Le livre de Beaumanoir ne fut pas seulement d'un haut prix pour les juriconsultes : nos publicistes et surtout Montesquieu y découvrirent un grand nombre de dispositions qui ont servi à éclairer l'origine et la marche de nos anciennes institutions. L'auteur de *l'Esprit des Loix* dit qu'on doit regarder Beaumanoir comme la lumière de son temps et une grande lumière (liv. 28, chap. 45). Il appelle ailleurs son livre *admirable ouvrage* (liv. 26, chap. 15). Les historiens français et anglais, Robertson, Stuart, Hallan, etc., qui ont

(1) Suivant Moréri et quelques autres généalogistes, Philippe de Beaumanoir serait un des chefs de la maison Lavardin. (Voy. ce nom.)

(2) *Prologue des Coutumes de Beauvoisis*, p. 1.

(1) *Nouvel Examen de l'usage général des fiefs en France*, t. 1<sup>er</sup>, p. 489.

(2) *Mémoires des pays, villes, comté, etc., de Beauvais et Beauvoisis*, 1627, in-4°, chap. 7.

tracé le tableau des progrès de la société en Europe, s'aident à chaque pas du témoignage du bailli de Clermont. On a lieu de s'étonner qu'un recueil aussi précieux n'ait pas été imprimé avant la fin du 17<sup>e</sup> siècle, si l'on réfléchit surtout que les Pithou, les Chopin, les Loisel, les Dumoulin, etc., en avaient eu connaissance et y avaient trouvé d'amples matériaux. « Carondas avait promis de le donner au public et « de l'illustrer de ses commentaires; Loisel dit qu'il « l'avait remis à Douceur, libraire. Le célèbre avocat « Ricard avait pris la peine de le copier entièrement « de sa main pour le publier (1). » Mais l'honneur de le mettre au jour était réservé à Thaumac de la Thaumassière, qui, ayant eu communication de trois manuscrits dont l'un appartenait à Colbert (2), fit paraître une excellente édition du texte avec des notes, des observations et un glossaire sous le titre de *Coutumes de Beauvoisis, par messire Philippe de Jerusalem, par messire Jean d'Ibelin, et autres anciennes coutumes, le tout tiré des manuscrits*, Bourges et Paris, Billaine et Jacques Morel, 1699, in-fol. Cet ouvrage, devenu rare, mérite d'autant plus d'être recherché, que, selon l'observation de M. Dupin aîné (4), il est probable qu'il ne sera jamais réimprimé. Les notes de l'éditeur, remplies d'une érudition substantielle, attestent qu'il était également versé dans le droit et dans la connaissance de notre histoire. Le glossaire contient l'explication d'un grand nombre de termes juridiques que l'on cherche en vain dans l'édition de l'ouvrage de Ragneau, donnée par Laurière. (Voy. ce nom.) (5). Parmi les motifs qui déterminèrent la Thaumassière à publier cet ancien code, il met en première ligne la nécessité de « découvrir la source où nos meilleurs auteurs et « Dumoulin même ont puisé leurs plus pures lumières, et d'où ils ont tiré leurs plus solides principes. » A la coutume de Beauvoisis, il joignit celle de la ville de Riom, connue sous le nom d'*Alphon sine*, parce qu'elle fut rédigée par ordre d'Alphonse, comte de Poitou, frère de St. Louis; ainsi que les anciennes coutumes d'Orléans, tirées d'un livre en vélin, que lui avait communiqué Proust de Chambrbourg, professeur en droit à Orléans. L—M—X.

**BEAUMANOIR (JEAN DE)**, chevalier breton, ami et compagnon d'armes du célèbre Duguesclin, embrassa le parti de Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, contre son compétiteur Jean de Montfort, dans la guerre civile qui désola la Bretagne au 14<sup>e</sup> siècle. La fortune sembla d'abord sou-

rire à Charles; les Anglais, qui protégeaient Montfort, furent chassés de plusieurs places importantes, et Beaumanoir leur enleva de vive force la ville de Vannes. Chargé de la défense de Josselin, il gémissait de voir la garnison anglaise de Ploërmel parcourir les campagnes et aggraver, par le brigandage et le meurtre, les maux inséparables de la guerre. Au moyen d'un sauf-conduit, il alla trouver le commandant, sir Brembro, et lui reprocha de faire *mauvaise guerre*; l'Anglais répondit vivement; la querelle s'échauffa. Le résultat de l'entrevue fut qu'un combat de trente contre trente aurait lieu le 27 mars suivant (1531), entre Ploërmel et Josselin, au chêne de *mi-voie*. Chaque parti fut exact au rendez-vous. Une foule de spectateurs, curieux d'assister à ce sanglant tournoi, s'étaient portés sur le champ de bataille. Au moment d'en venir aux mains, Brembro parut hésiter. Ce combat, livré sans l'autorisation des souverains respectifs, était, disait-il, irrégulier. Beaumanoir répondit qu'il était trop tard pour rompre une partie si bien liée, pour perdre une si belle occasion de prouver *qui avait plus belle amie*. L'action s'engagea. Les Anglais obtinrent d'abord quelque avantage; mais Brembro ayant été tué, les Bretons firent de nouveaux efforts et remportèrent une victoire complète. On rapporte que, vers la fin de la mêlée, Beaumanoir, blessé et dévoré d'une soif ardente, demandait à boire. « Bois de ton sang, s'écrie un de ses « chevaliers, ta soif se passera. » Ce combat ne pouvait influer sur le sort de la Bretagne, qui ne fut fixé qu'en 1564. Les armées étaient en présence, sous les murs d'Auray. Beaumanoir fit d'infructueuses tentatives auprès du fameux Chandos, général en chef de l'armée ennemie, pour entamer des négociations. Il en coûtait à son âme généreuse de voir ses compatriotes armés les uns contre les autres. Ses démarches avaient encore un autre objet: il était prisonnier sur parole! Chandos lui fit obtenir du comte de Montfort la permission de combattre, mais comme simple chevalier, et sans pouvoir accepter aucun commandement. La victoire était encore incertaine, lorsque la mort de Charles de Blois entraîna la défaite de son armée. Beaumanoir fut du nombre des prisonniers, ainsi que Duguesclin, auprès duquel il avait combattu avec sa valeur ordinaire. On le vit plus tard aider son illustre compatriote à payer sa rançon. Beaumanoir resta fidèle au parti qu'il avait embrassé. Le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge furent successivement le théâtre de ses exploits. Dans sa longue carrière, illustrée par des ambassades importantes, des commandements difficiles, il se fit toujours remarquer par sa loyauté et son courage; mais son premier titre de gloire est d'avoir été le chef des Bretons à la bataille des Trente. On ne sait pourquoi quelques historiens français ont voulu ranger cette bataille parmi les fables. Jamais fait historique ne fut mieux constaté. Pendant longtemps, en Angleterre, en Bretagne, dans toute la France, on disait, pour exprimer qu'une action avait été terrible: « Jamais on ne combattit plus vaillamment après la

(1) *Glossaire du Droit français*, Paris, 1704, 2 vol. in-4°.

(2) *Coutumes de Beauvoisis*, Avert. de Thaumac de la Thaumassière. (Voy. ce nom.)

(3) N° 1044, *Codic. manuscript. Colbertin.*; Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptor.*, in-fol., t. 2, p. 953.

(4) Les manuscrits portent pour intitulé: *Ci commenehe li livres des Coutumes et des usages de Beauvoisis, selon ce qu'il courroit ou tans que cist Livres fu fez, c'est assavoir, en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur M.CC.LXXX. et trois.* Le nom de Beaumanoir ne se lit qu'à la fin: *Iehi define Philippe de Beaumanoir son livre.*

(5) *Notices historiques et critiques sur plusieurs livres de jurisprudence française remarquables par leur antiquité*, Paris, 1820, in-8°, p. 42.

« bataille des trente. » (*Voy. la Chronique de Froissard.*) G.-F. de Toustain a publié, sur l'authenticité de cette journée, une dissertation intéressante qu'on n'a point réfutée. On voyait encore, il y a peu d'années, entre Ploërmel et Josselin, les débris vénérables du chêne de *mi-voie*. Enfin, les Anglais, dont le témoignage en cette occasion n'est pas suspect, ont élevé un monument religieux à la mémoire de ceux de leurs guerriers qui périrent à la bataille des trente. Cambry a fait graver ce monument en 1805.

D. N.—L.

BEAUMANOIR (JEAN DE). *Voyez* LAVARDIN.

BEAUMANOIR (le baron DE), littérateur, était né vers 1720, en Bretagne. Ayant embrassé la profession des armes, il entra dans les mousquetaires, et fit avec distinction plusieurs campagnes en Flandre et en Allemagne. A la paix de 1763, il fut mis à la retraite, et dès lors chercha dans la culture des lettres un noble délassement. Il devait donc être dans un âge avancé, lorsqu'il publia le recueil de ses écrits en prose et en vers, sous le titre d'*Oeuvres diverses*, Lausanne (Paris), 1770, 2 vol. in-8°. Le 1<sup>er</sup> contient deux tragédies en cinq actes, *Osman III* et *Laodice, reine de Carthage*, sujet déjà traité par Thomas Cornicille; deux comédies, *les Ressources de l'esprit*, en 5 actes et en vers, et *les Mariages*, en 4 acte et en prose; *Zélie*, tragédie lyrique, et *Sidonis*, pastorale. Il y a de l'esprit et de la gaieté dans les comédies; mais les autres pièces, dont aucune d'ailleurs n'a été représentée, sont au-dessous du médiocre. Le 2<sup>e</sup> volume renferme la *Justification d'Enguerrand de Marigny* (*voy. ce nom*), morceau d'une assez grande étendue, et plein de recherches intéressantes; avec les *Mémoires de la jeunesse* de l'auteur. Exalté, comme Beaumanoir le dit lui-même, par la lecture souvent répétée du plus grand des poètes, il ne put résister au désir de traduire ses ouvrages: mais on peut croire qu'avant d'entreprendre cette tâche il n'avait pas assez consulté ses forces, car sa traduction de l'*Illiade* en vers, Paris, 1781, 2 vol. in-8°, n'obtint pas même l'honneur d'être critiquée. « J'emploie, dit-il dans la préface, tous mes moments à la traduction de l'*Odyssee*, dont j'ai déjà achevé plusieurs chants et que j'espère conduire à la fin avant une année. » Mais le peu de succès de l'*Illiade* l'empêcha sans doute de mettre au jour l'*Odyssee*. Si l'on en croit les biographies modernes, le baron de Beaumanoir mourut dans l'émigration.

W—s.

BEAUMARCHAIS (PIERRE-AUGUSTIN CARON DE), homme de lettres, et surtout d'intrigue, né à Paris, le 21 janvier 1732, était fils d'un horloger qui le destinait à sa profession. Il s'y adonna d'abord avec ardeur et y joignit avec succès l'étude des mathématiques appliquées à la mécanique. On lui doit l'invention d'une nouvelle espèce d'échappement, « première preuve, dit Laharpe, et premier essai de cette sagacité naturelle qui peut s'étendre à tout. » Cette découverte, assez importante pour qu'un compétiteur la lui disputât, fut définitivement adjugée à Beaumarchais par l'a-

cadémie des sciences. L'esprit vif dont la nature avait doué le jeune horloger ne s'accorda pas longtemps avec un travail manuel. Passionné pour la musique, il se mit à l'étudier, et devint en peu de temps d'une habileté supérieure sur la guitare et sur la harpe, dont il perfectionna le mécanisme. Il publia quelques légères productions musicales qui eurent alors de la vogue et le mirent à la mode comme un amateur très-agréable. Mesdames de France, Adélaïde, Sophie et Victoire, filles de Louis XV, furent curieuses de l'entendre; elles s'occupaient beaucoup de musique, et donnaient chez elles des concerts où assistait quelquefois le roi leur père. Beaumarchais fut admis à ces concerts: les princesses le prirent pour maître de harpe et de guitare, quoiqu'il n'eût jamais donné de leçons. Il n'était point de ces gens qui ne mettent leurs talents que dans leur art ou dans leurs livres, et ne savent pas se servir de leur esprit dans le monde; aussi, grâce à ces relations si fort au-dessus de sa naissance et de ses habitudes, il acquit bientôt l'usage et l'aplomb d'un homme de cour, et ses augustes écolières l'admirent dans leur intimité. Un prince qui aimait à s'instruire, et qui fut trop tôt enlevé à la France, le dauphin, fils de Louis XV, rencontrant Beaumarchais chez les princesses ses sœurs, ne manqua pas cette occasion d'entretenir un homme d'esprit: il goûta Beaumarchais *parce qu'il lui disait la vérité*: c'est le témoignage que lui rendit ce prince. Cette heureuse position fit à Beaumarchais beaucoup de jaloux. Un jour, un jeune seigneur, dans l'intention de l'humilier, lui dit: « Monsieur Caron, ma montre est dérangée; voyez donc, je vous prie, ce qui peut y manquer; vous devez vous y connaître. » Beaumarchais prit la montre, et la laissant tomber comme par mégarde: « Ah! pardon, monsieur, dit-il à l'impertinent; mon père m'avait bien dit que je ferais toujours un méchant ouvrier. » Il dut à ces augustes protections l'intimité du fameux financier Paris Duverney, à qui l'on fit promettre *de faire la fortune de ce jeune homme*, et qui s'y prêta d'autant plus volontiers, qu'il était déjà l'obligé de celui qu'on lui recommandait si chaudement. Duverney avait souhaité passionnément, mais en vain, pendant neuf ans, que Louis XV allât visiter l'École militaire, dont il était le fondateur; et l'on imagine sans peine, si l'on se reporte à ce temps-là, quelle noble espèce d'intérêt et d'ambition ce vieillard, comblé d'ailleurs de tous les biens, pouvait mettre à ce que le monarque l'honorât d'une visite. Beaumarchais plaida cette cause auprès de Mesdames, et obtint de leur bienveillance qu'elles donnassent à leur père un exemple qu'il voulût bien imiter. En effet, la visite des princesses fut aussitôt suivie de celle du roi, qui vint prendre à l'École militaire une collation magnifique. Duverney, transporté de cette démarche, qui était pour lui la récompense d'une vie toute employée au service du monarque, versa des larmes de joie. C'était alors un événement qu'une pareille visite, car le roi Louis XV prodiguait peu sa présence. Ajoutons que si la guitare et la harpe avaient introduit Beaumarchais chez Mesdames, il ne pouvait faire de son ascen-

dant un usage plus noble et mieux entendu. Cette fortune que Duverney voulait procurer à son protégé ne fut pas cependant à l'abri des obstacles. Le protecteur, vers la fin de sa vie, perdit peu à peu son crédit. Il ne laissa pas de faire pour Beaumarchais, devenu son ami, tout ce qu'il pouvait faire encore. Il lui avança 500,000 livres pour acheter une charge qui ne put être obtenue ; le fit entrer dans une entreprise de bois qui ne put être suivie. Beaumarchais ne retira de tant de bonne volonté qu'environ 100,000 livres d'un intérêt dans les vivres, un capital de 60,000 livres placé en viager sur Duverney lui-même, et une charge de secrétaire du roi, qu'il fut obligé de revendre pour faire face à d'autres arrangements. Mais le principal avantage qu'il recueillit de cette liaison avec Duverney fut de perfectionner, auprès d'un tel maître en finances, le génie dont la nature l'avait doué pour les affaires. Dépositaire de toute la confiance du vieillard, chargé du maniement de ses fonds, il apprit la science des grandes spéculations commerciales, et s'y attacha, comme à tout ce qu'il faisait, avec la vivacité d'un esprit ardent, entreprenant, infatigable. Beaumarchais était, en outre, pourvu d'une lieutenante des classes, et ce fut à la fermeté avec laquelle il sut remplir ses fonctions à l'égard du prince de Conti, dont les officiers avaient commis un délit de chasse, qu'il dut l'estime et plus tard l'affection de ce prince. Beaumarchais avait en peu d'années épousé deux veuves fort riches ; il n'eut rien de l'une, quoiqu'elle lui eût donné beaucoup, parce qu'il oublia de faire insinuer le contrat. Il hérita de l'autre qu'il adorait, et qui lui laissait un fils qu'il perdit peu de temps après. La calomnie l'accusa d'avoir empoisonné sa femme. Cette imposture, imprimée dans les gazettes étrangères, fut ardemment colportée par les ennemis de Beaumarchais. « Je me rappelle fort bien de n'y avoir jamais cru, » dit Laharpe dans le *Cours de littérature* ; mais « quand je vis l'homme au bout de quelques années, « je disais comme Voltaire quand il lut ses mémoires : *Ce Beaumarchais n'est point un empoi-  
« sonneur ; il est trop drôle. Et j'ajoutais ce que  
« Voltaire ne pouvait savoir comme moi : Il est trop  
« bon, il est trop sensible, trop ouvert, trop bienfai-  
« sant, pour faire une action méchante, quoiqu'il sa-  
« che fort bien écrire des malices très-gaies contre  
« ceux qui lui en font de très-noires. »* Beaumarchais a dit dans une de ses lettres : « Après le travail  
« forcé des affaires, chacun suit son attrait dans ses  
« amusements : l'un chasse, l'autre boit, celui-là  
« joue, et moi qui n'ai aucun de ces goûts, je bro-  
« che une pièce de théâtre. » C'est donc dans ses  
moments de loisirs qu'homme d'affaires et spécula-  
teur avant tout, il devint homme de lettres ; et dans  
cette carrière encore, comme dans le monde, il prit  
une allure qui n'était qu'à lui, et qui d'abord le fit  
sortir de la foule. Son début fut un drame en 5  
actes, *Eugénie*, dont le sujet a le plus grand rap-  
port avec une aventure arrivée en Espagne à la  
sœur de Beaumarchais (voy. Julie CARON), où lui-  
même joua le rôle le plus avantageux, et qu'il ra-

conta depuis avec le plus vif intérêt dans ses *Mé-  
moires*. (Voy. CLAVIJO.) Il est vrai qu'il dit dans  
la préface d'*Eugénie* que le sujet est tiré d'un ro-  
man de le Sage, le *Diable boiteux* : c'était sans doute  
pour dérouter le lecteur. Cette comédie, du genre  
larmoyant, représentée le 29 janvier 1767, fut sifflée  
d'abord ; mais l'auteur y fit de grands changements,  
et, à la seconde représentation, elle fut vivement ap-  
plaudie. « Je lirai *Eugénie*, » écrivait Voltaire en  
« 1774, ne fût-ce que pour voir comment un  
« homme aussi pétulant que Beaumarchais peut  
« faire pleurer le monde. » Le drame était alors sur  
la scène française un genre nouveau, dont le *Père  
de famille*, par Diderot, fut le premier exemple. Les  
partisans de la tragédie grecque, depuis cent cin-  
quante ans en possession de notre théâtre, les admi-  
rateurs de Corneille, de Racine, de Crébillon, de  
Voltaire, jetèrent les hauts cris ; ils s'indignèrent de  
voir Melpomène dépouillée de son diadème pour de-  
venir une petite bourgeoise. Peut-être n'avaient-ils  
pas tort de s'opposer à ce premier empiètement,  
*principiis obsta* ; quelques lambeaux de musique in-  
tercalés dans le drame ont produit le mélodramic,  
qui, d'abord humble et relégué sur les théâtres se-  
condaires, règne maintenant sur la scène française  
en maître d'autant plus insolent, qu'il n'est qu'un  
parvenu. Mais revenons à *Eugénie*. Dans la préface  
de ce drame, Beaumarchais veut établir une poéti-  
que nouvelle de l'art ; il propose, entre autres ridi-  
cules innovations, de remplir les entr'actes par des  
personnages pantomimes et muets, tels que des va-  
lets qui froteraient un appartement, balayeraient  
une chambre, battraient des habits ou régleraient  
une pendule, ce qui n'empêcherait pas l'accompa-  
gnement ordinaire des violons de l'orchestre. Cette  
préface est d'ailleurs un modèle de mauvais goût ;  
elle est écrite d'un style barbare, et prouve, comme  
tous les écrits littéraires de Beaumarchais, des étu-  
des bien superficielles. Plusieurs auteurs ont, après  
lui, jugé le sujet d'*Eugénie* très-propre à la scène.  
Marsollier en a fait un drame en 5 actes, intitulé :  
*Norac et Javolei* (anagramme de Caron et de  
Clavijo, nom du jeune Espagnol qui avait figuré  
dans cette aventure trop réelle). Le drame de Mar-  
sollier fut représenté à Lyon devant Beaumarchais  
lui-même. Le célèbre Lessing en a fait pour le thé-  
âtre allemand une tragédie qu'il intitula franchement  
*Clavijo*. L'*Eugénie* de Beaumarchais se joue encore  
quelquefois ; mais il n'en est pas ainsi des *Deux  
Amis*, ou le *Négociant de Lyon*, autre drame qui  
fut joué le 12 janvier 1770. Le jour de la première  
représentation, un plaisant mit sur l'affiche à côté  
de ces mots, les *Deux Amis* : *Par un auteur qui  
n'en a aucun*. On a prétendu qu'un plaisant du par-  
terre s'avisait de crier tout haut : *Il s'agit d'une ban-  
queroute ; j'y suis pour mes vingt sous*. Ce mot n'a  
point été dit à cette pièce de Beaumarchais, mais à  
celle du *Fabricant de Londres*, par Fenouillet de  
Falbaire. (Voy. ce nom.) On peut citer encore, à  
propos des *Deux Amis*, ce mot de mademoiselle Ar-  
nould. Beaumarchais, entrant un jour dans la nou-  
velle salle de l'Opéra, le jour de la troisième repré-

sensation de *Zoroastre*, remarqua qu'elle était assez vide. « Sous huit jours, ajouta-t-il, quand tout le monde aura vu la salle, vous n'aurez plus per-  
« sonne ou bien peu de monde. — *Vos amis nous en emverront,* » répondit mademoiselle Arnould. Elle n'avait pas tort; cette pièce, après s'être traînée pendant quelques représentations, fut bientôt oubliée. Elle est assez bien caractérisée dans cette épigramme :

J'ai vu de Beaumarchais le drame ridicule,  
Et je vais, en un mot, vous dire ce que c'est :  
C'est un change où l'argent circule,  
Sans produire aucun intérêt.

Si la chute des *Deux Amis* dut causer à Beaumarchais un déplaisir assez vif, il en fut amplement dédommagé trois ans plus tard, en 1775, par des succès d'un genre tout nouveau, mais qu'il acheta par bien des tribulations et même des périls. Ces succès, il les dut aux trois procès qu'il eut à soutenir de 1770 à 1781 ; le premier contre le comte de la Blache, légataire universel de Paris Duverney ; le second contre le juge Goëzman, qui n'en était qu'un incident, mais plus sérieux que le principal ; et enfin le troisième contre le banquier Kornman. Il finit par les gagner tous trois aussi complètement qu'il est possible, mais il avait commencé par perdre les deux premiers. Tous trois furent suscités par la haine, beaucoup plus que par un intérêt litigieux, et tous trois, par un concours de circonstances particulières, fixèrent les regards de la France et de l'Europe. Ils mettaient en spectacle celui qu'on mettait en cause ; or, comme les affaires de diffamation ont, ainsi que les procès politiques, ce privilège que l'opinion publique y intervienne, faisant et rendant justice, tantôt corrigeant les arrêts, tantôt les annullant, les trois procès de Beaumarchais devinrent la grande affaire du jour. Le fond du premier était assez léger. Beaumarchais réclamait à la succession de Paris Duverney une somme 150,000 livres. Le comte de la Blache, légataire universel, prétendait qu'au contraire Beaumarchais redevait 150,000 livres ; prétention à laquelle celui-ci opposait les comptes les plus clairs. Il n'était nullement naturel que pour une somme de 150,000 livres, un jeune homme, un homme de qualité, légataire de plus d'un million, s'acharnât à un long procès dont l'ennui seul devait le dégoûter quand même il eût été meilleur, dont les fatigues devaient le rebuter, et dont enfin il pouvait craindre la défaveur et même le ridicule. Mais il se trouva que cet homme haïssait Beaumarchais comme un *amant aime sa maîtresse* : c'étaient ses expressions. Il avait juré de perdre ou tout au moins de ruiner ce Beaumarchais, parce qu'il ne croyait pas très-difficile de faire passer pour un fripon celui qui passait déjà pour un *monstre* ; car tels étaient les effets de la calomnie ! Il disait tout haut qu'il y mangerait 100,000 écus s'il le fallait. En un mot, la Blache avait pour lui tous les moyens de crédit, et Beaumarchais avait perdu les siens. Les premiers protecteurs de ce dernier, ou n'étaient plus ou avaient changé à son égard. Paris Duverney, le dau-

phin et la dauphine étaient descendus dans la tombe. Mesdames, en attestant son honnêteté et leur satisfaction de sa conduite, avaient cru devoir déclarer qu'elles ne prenaient aucun intérêt à son procès. « D'abord, comme le fait observer Laharpe, parce que cela était juste en soi, et qu'une si haute protection doit s'éloigner d'elle-même des tribunaux ; » et sans doute aussi parce que Beaumarchais, naturellement fort avantageux, s'était indiscrètement targué de cette protection. Il s'était même fait renvoyer par Mesdames à cause d'un mot fort impertinent. A la vue du portrait en pied de madame Adélaïde, que le peintre avait représentée pinçant de la guitare, Beaumarchais avait dit tout haut qu'il aurait dû peindre aussi le maître. Toutes ces causes réunies firent de ces différents procès de vrais combats à mort, qui n'allaient à rien moins qu'à détruire son existence morale et civile, à le déshonorer. Il perdit donc son procès au parlement Maupeou : c'était ainsi qu'on appelait la nouvelle magistrature substituée par le chancelier aux anciens parlements. L'arrêté de compte entre Paris Duverney et Beaumarchais, que produisait celui-ci, fut regardé sinon comme faux, du moins comme insignifiant, et tous les biens de Beaumarchais furent saisis pour des sommes que répétait sur la succession son adversaire triomphant. Pendant qu'il plaidait en justice réglée, le gouvernement l'avait fait mettre à St-Lazare pour une autre querelle avec un grand seigneur, le duc de Chaulnes, qui lui disputait une courtisane ; et quoique Beaumarchais eût gardé dans cette rixe tout l'avantage du sang-froid et de la fermeté, cela n'avait servi qu'à confirmer dans le public les idées déjà trop répandues sur une espèce d'audace qui chez lui approchait de l'insolence. Il se vit donc à la fois privé de sa liberté, dépouillé de ses biens, condamné comme fripon et faussaire, décrié de toutes les manières possibles, et, un moment après (second procès), chargé d'une accusation criminelle pour corruption de juge, à propos de ces fameux 15 louis qui faillirent le conduire à être flétri par la main du bourreau, ce qui ne lui eût plus laissé aucune ressource ; et à cette occasion, le prince de Conti, qui s'intéressait d'autant plus vivement à sa cause qu'il aimait Beaumarchais et qu'il était l'ennemi déclaré du parlement Maupeou, dit, la veille du jugement, que si le bourreau mettait la main sur lui, il serait obligé de l'abandonner. Beaumarchais fit entendre au prince qu'il saurait bien par la mort se dérober à l'infamie. Heureusement le parlement Maupeou, juge dans sa propre cause, et tout irrité qu'il était des mémoires de Beaumarchais, n'osa pousser la vengeance jusque-là, et par la plus heureuse des inconséquences, ou si l'on veut des injustices, en mettant hors de cour Goëzman, ce qui pour tout juge impliqué dans une affaire criminelle le rendait inhabile à exercer à l'avenir aucune charge de judicature ; en admonestant la dame Goëzman, il crut pouvoir appliquer à Beaumarchais le blâme, simple flétrissure qui le sauva. Cet arrêt excita une réclamation universelle. Beaumarchais avait si bien gagné son procès tout entier

devant le public, que les juges eurent mauvaise grâce à vouloir le lui faire perdre en partie. La cour et la ville se firent inscrire à l'envi chez Beaumarchais. Le prince de Conti vint en personne l'inviter à dîner, disant qu'il était d'assez bonne maison pour donner l'exemple de la manière dont il fallait traiter un si grand citoyen. Ainsi, en 1774, ce titre dont Beaumarchais avait osé se parer dans ses défenses, ce titre presque républicain, réussissait même auprès d'un prince qu'on savait être fort attaché aux prérogatives du sang royal, tant était grand l'entraînement ! En effet, d'un mot Beaumarchais avait relevé sa personne et agrandi son procès. Qu'il fût libertain, bouffon, insolent, et tout ce que disaient ses ennemis, après tout il était citoyen, citoyen persécuté et réclamant avec courage justice devant les tribunaux. Sous ce rapport sa cause touchait tout le monde. « En revendiquant ce titre sur la sellette même des accusés, dit un biographe, Beaumarchais réforma les idées reçues. Au vieux temps, rarement un accusé semblait autre chose qu'un gibier de potence que le juge voyait avec mépris, et le public avec horreur et indifférence. Devant un accusé qui se disait citoyen, tout changea. » Pour amortir un peu cet éclat et ce bruit, le lieutenant de police Sartine, nommé d'esprit et ami de Beaumarchais, lui écrivit, par forme d'avis, que *ce n'était pas le tout d'être blâmé, qu'il fallait encore être modeste*. Beaumarchais partit pour l'Angleterre, et ce fut moins pour se dérober à sa peine qu'à son triomphe. Il a dit dans *Tartare*, un de ses ouvrages :

Homme, ta grandeur sur la terre  
N'appartient point à ton état,  
Elle est toute à ton caractère.

Toute sa vie, mais surtout cette époque de sa vie prouve qu'il avait pris pour devise cette maxime qui, pour être assez platement exprimée, n'en est pas moins vraie. C'était alors pour lui le temps des épreuves, et elles furent cruelles ; mais il parut si brillant même avant la victoire, il rendit si beau son rôle d'opprimé, sous la seule égide de l'opinion publique, en un moment reconquise, que lorsque ensuite sous un nouveau règne, et avec d'autres juges, il gagna presque en même temps ses deux causes, fut réintégré dans ses biens et réhabilité devant les tribunaux, ce triomphe facile et prévu n'était presque plus rien. C'est dans le combat et dans l'oppression qu'était toute sa gloire. Sa présomption, en effet, lui avait fait un monde d'ennemis : lui-même l'avoue quelque part, où il dit : *Quand j'aurais été un fat, s'ensuit-il que je sois un ogre ?* Expression d'un choix d'autant plus heureux, que d'un seul mot il renvoyait au conte de la Barbe-Bleue ceux qui l'accusaient d'avoir mangé trois femmes, quoiqu'il n'en eût eu encore que deux. Lui-même, dans une note de son édition de Voltaire, raconte à ce sujet l'anecdote suivante. On jouait aux Français *Eugénie* : un beau parleur du parterre, après avoir déchiré la pièce, tomba sur l'auteur, et se plaignit de ce que Voltaire s'obstinait dans ses lettres à soutenir que Beaumarchais n'avait pas empoisonné ses trois fem-

mes. « Mais, ajouta le conteur, c'est un fait dont on est bien sûr parmi messieurs du parlement. » L'homme à qui s'adressait ce discours faisait de la main, en riant, signe aux voisins de ne pas interrompre. Quand le conteur eut fini, il se lève et répond froidement : « Il est si vrai, monsieur, que ce misérable homme a empoisonné ses trois femmes, « quoiqu'il n'ait été marié que deux fois, qu'on sait « de plus au parlement Maupeou qu'il a mangé son « beau-père en salmis, après avoir étouffé sa belle- « mère entre deux épaissees tartines ; et j'en suis d'au- « tant plus certain, que je suis ce Beaumarchais-là, « qui vous ferait arrêter sur-le-champ, ayant bon « nombre de témoins, s'il ne s'apercevait à votre « air effaré que vous n'êtes point un de ces rusés « scélérats qui composent des atrocités, mais seule- « ment un des bavards qu'on emploie à les propa- « ger, au grand péril de leur personne. » On applaudit ; le conteur s'esquiva, oubliant qu'il avait payé pour voir jouer la petite pièce. Au surplus, c'est dans les mémoires de Beaumarchais qu'il faut lire les détails de ces fameux procès. Ces mémoires sont d'un genre et d'un ton qui n'avaient point de modèle. S'il était quelquefois arrivé qu'un particulier écrivit lui-même ses défenses, à peine avait-on pu s'en apercevoir, parce qu'elles étaient toujours dans le moule des écrits judiciaires, sans quoi l'avocat, qui les remaniait plus ou moins, ne les aurait pas signées. Beaumarchais, jugeant à peu près impossible de gagner sa cause au parlement Maupeou, contre le conseiller Goëzman, sentit que c'était avant tout pour les lecteurs qu'il devait écrire, et que rien ne serait perdu pour lui s'il gagnait son procès devant le public. En effet, au milieu de la lutte qui existait alors entre l'opinion et le parlement Maupeou, un plaideur arrivé armé de tous les avantages de l'audace, du talent et de la vérité, pour accuser de corruption un membre de ce tribunal, se trouvait servir à souhait la rancune publique. C'était de la part de Beaumarchais un coup de maître que ce procès de 15 louis, qui, par une rétroaction infail- lible, recommençait celui des 150,000 francs. Et quelle jouissance pour le public, lorsqu'en lisant Beaumarchais, il ne vit plus, dans ces différents mémoires qui se succédaient rapidement, qu'un homme qui se chargeait de le venger d'une magistrature bâtarde ! Que Beaumarchais eût raison, c'était pour le prouver l'affaire d'un quart d'heure ; les faits ne parlaient pas, ils criaient. Mais cette forme si neuve, aussi saillante qu'inusitée, ces singuliers écrits qui étaient à la fois une plaidoirie, une satire, un drame, une comédie, une galerie de tableaux, enfin une espèce d'arène où il semblait que Beaumarchais s'amusât à mener en laisse tant de personnages, comme des animaux de combats faits pour divertir les spectateurs ! Mais les Goëzman, les Marin, les d'Arnaud-Baculard, les Bertrand, tous ces personnages si richement et si diversement ridicules ou vils, qu'on les croirait choisis tout exprès pour lui « et que lui-même, en effet, rend grâce au ciel de « les lui avoir donnés pour adversaires ! » Mais cette continuelle variété de scènes qu'on voit bien qu'il

n'a pu inventer, et qui n'en sont que plus plaisantes à force de vérité ! L'on peut concevoir l'allégresse universelle d'un public mécontent et malin, qui n'avait d'autres armes que celles du ridicule, et qui les voyait si puissantes, dans une main légère, intrépide, infatigable. De là sans doute l'admiration pour un talent inopiné que l'envie n'atteignait pas encore, dans un moment où chacun compatissait à l'innocence d'un accusé traité en ennemi par ses juges. De là en même temps la joie de voir tomber de ces pages si divertissantes des flots de mépris sur cette magistrature qu'on était charmé de pouvoir avilir, en attendant qu'on pût la renverser. Un incident de ce procès, où tout fut extraordinaire, contribua encore à jeter de l'éclat sur la personne de l'accusé. Plusieurs juges s'étaient récusés sur sa demande, tant leur animosité contre lui avait été manifeste dans les sociétés; d'autres n'imitèrent point cette délicatesse. Dans des procès de cette nature, la réserve des magistrats ne saurait être trop scrupuleuse, et chacun doit s'imposer le silence comme particulier, jusqu'au moment où il prononcera comme juge. Le président de Nicolai s'oublia au point de faire une insulte gratuite et inouïe à Beaumarchais, au milieu de la grand'salle du palais, dont il voulut le faire chasser sous prétexte qu'il n'était là que pour le braver, et qu'il lui avait tiré la langue. Outragé ainsi publiquement par un premier président qui marchait à la tête de sa compagnie, assailli tout à coup et poussé par des fusiliers, Beaumarchais ne fut ni déconcerté, ni furieux. Maître de son indignation, et fort de celle du public qui éclatait autour de lui, il le prit à témoin de la violence qu'on lui faisait, de ce manque de respect pour un asile sacré ouvert à tous les citoyens, et pour le roi lui-même dont les magistrats y tenaient la place; il protesta qu'il ne sortirait point, mais qu'il allait de ce pas demander la justice de cette insulte faite à un citoyen qui attendait là son jugement; et en effet, il monta au parquet, et porta sa plainte aux gens du roi, obligés de la recevoir. « Il faut voir dans son quatrième mé-  
« moire, dit Laharpe, tous ces faits tracés avec au-  
« tant de vivacité que de circonspection; et si l'une  
« était de l'homme qui a senti l'offense, l'autre était  
« de l'écrivain qui se souvient quel est l'offenseur.  
« C'est là peut-être qu'il a le mieux soutenu l'élo-  
« quence noble qui chez lui est rarement sans dis-  
« convenances de détails, comme lui étant moins  
« naturelle que la verve du genre polémique. Ici  
« toutes les nuances sont observées. Il a d'abord  
« toute la hauteur permise à l'offensé qui peut vou-  
« loir satisfaction; mais il en a ensuite une autre  
« plus rare à la fois et plus adroite. Il se saisit du  
« droit de pardonner, il pardonne par égard pour  
« le nom, pour le rang, pour la compagnie entière  
« qu'il craint d'affiliger, et ce terme de pardon, qui  
« est bien le mot propre, le met évidemment fort  
« au-dessus de l'offenseur, sans qu'il soit possible  
« de s'en plaindre. » Il était d'autant plus obligé de  
dissimuler devant le parlement Maupeou l'intention  
de ses écrits, que l'on se plaisait davantage à la faire  
ressortir; les uns pour en faire un crime devant ses

juges, les autres un mérite devant la nation. Il sen-  
tait que ces juges étaient d'autant plus blessés de ses  
mémoires que le public en paraissait plus charmé !  
Il ne déguise même pas qu'on lui prêtait le dessein  
de dépriser pied à pied toute la magistrature de ce  
temps, et, en n'omettant rien de ce qu'il fallait pour  
atteindre ce but, il faisait tous ses efforts pour que  
sa marche ne pût être du moins légalement inculpée,  
et qu'il n'y eût pas moyen de le prendre par ses pa-  
roles. Il ne cesse de protester de son respect pour les  
magistrats, en leur portant les plus cruelles atteintes;  
il est à genoux en demandant des soufflets; aussi lui  
fallait-il, pour trouver des légistes qui signassent ces  
mémoires, tantôt des ordres précis du premier pré-  
sident, ou même du garde des sceaux, quand l'affaire  
fut portée au conseil, tantôt des avocats assez obs-  
curs pour se couvrir sans danger de la précieuse  
indépendance de leur ordre. On peut encore consi-  
dérer ces mémoires sous un autre point de vue.  
« Voyez, s'écrie un spirituel biographe (1), comme  
« il bouleverse la routine ancienne des procédures;  
« quelle publicité inusitée il donne aux interroga-  
« toires, récolements et confrontations renfermés au-  
« trefois entre quatre murs du greffe ! Il y fait assis-  
« ter le public; le voile est levé et les mystères de  
« la justice mis à nu. Ainsi c'est par cette cause bouf-  
« fonne que s'introduit au palais le salutaire prin-  
« cipe de la publicité, et c'est encore là un des mé-  
« rites des mémoires de Beaumarchais. Après les  
« avoir lus comme des modèles de plaisanterie et  
« d'éloquence, relisez-les, vous y découvrirez à cha-  
« que instant le germe de quelques-uns des principes  
« de justice ou d'humanité qui depuis ont passé dans  
« les lois. Quant à moi, je ne connais aucun ou-  
« vrage qui donne une idée plus juste du travail des  
« esprits à cette époque en fait de législation. On y  
« voit ce que la société voulait que devinssent les  
« lois. » Le succès des mémoires de Beaumarchais  
prépara le succès de son *Barbier de Séville*, dont,  
avant le jugement qui termina son procès, il avait  
fait des lectures dans plusieurs sociétés, entre autres  
chez le prince de Conti et chez le duc de Chartres  
(depuis d'Orléans-Égalité). Jusqu'alors, suivant ses  
préventions plus que ses goûts, il avait tenté le genre  
sérieux; il y était resté dans la médiocrité la plus  
vulgaire. Son Figaro prouva qu'il était fait pour  
réussir dans l'imbroglio comique. Il est bon de sa-  
voir toutefois qu'à la première représentation (25 jan-  
vier 1775), cette amusante comédie fut peu goûtée  
du public, quoique bien des gens la regardent au-  
jourd'hui comme le chef-d'œuvre de Beaumarchais.  
Les ennemis de l'auteur s'étaient donné rendez-  
vous au parterre; toutefois le *Barbier de Séville* se  
releva bientôt. Cette pièce où l'auteur a rajeuni de  
la manière la plus originale les personnages les plus  
anciens du théâtre, les valets fripons et les tuteurs  
dupés, offre des scènes d'un comique supérieur au  
genre. Ce Figaro, création de Beaumarchais, comme  
Falstaff l'est de Shakspeare, est un être aussi réel  
que s'il était sorti des mains de la nature. Sa gaieté,

(1) M. St-Marc Girardin, *Notice sur Beaumarchais*

son esprit, sa verve satirique charment le spectateur; et c'est avec raison qu'on a dit que l'auteur s'était personifié dans ce valet audacieux, intrigant, peu scrupuleux, mais incapable d'une basse friponnerie. En même temps qu'il se voyait si pleinement vengé de ses disgrâces judiciaires, et par le gain de ses procès et par le succès de son Figaro, Beaumarchais se montra sous un aspect tout nouveau, et comme agent secret de diplomatie, et comme grand spéculateur en fait d'entreprises commerciales. Il avait l'oreille du premier ministre Maurepas et du comte de Vergennes, qui le chargèrent de missions dont plusieurs le conduisirent en Allemagne. Il pensa être assassiné en traversant le bois de Neustadt (août 1774), près de Nuremberg, et raconte cette aventure avec beaucoup de détails dans une lettre adressée à son secrétaire Guddin de la Brenellerie. (*Voy. ce nom.*) Ces missions lui suscitèrent une querelle avec un autre espion diplomatique, le chevalier d'Eon, qui publia contre lui, en 1776, un pamphlet très-violent; 'on en jugera par l'intitulé : *Très-humble Réponse à très-haut, très-puissant seigneur monseigneur Pierre-Augustin Caron ou Carillon de Beaumarchais, baron de Ronac* (anagramme de Caron), *en Franconie, adjudicataire général des bois de Pecquiny, de Tonnerre et autres lieux; premier lieutenant des chasses de la garenne du For-l'Evêque et du Palais, seigneur utile des forêts d'Agiot, d'Es-compte, de Change, Rechange, et autres Rotures, etc.* Beaumarchais, lors de l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique contre leur métropole, proposa au ministère français l'approvisionnement des insurgés. Il eut longtemps à lutter contre la circonspection du comte de Maurepas, qui ne voulait pas agir ouvertement contre l'Angleterre; néanmoins il lui fut enfin permis de tenter à ses risques et périls cette entreprise qui semblait présenter peu de chances de succès. Mais Beaumarchais avait calculé que l'arrivée et la cargaison d'un seul navire couvriraient la perte de deux, tant les besoins élevaient les profits. Ce calcul prouvait la nécessité d'oser en grand et d'expédier beaucoup de bâtiments, pour en sauver une partie. Il fallait donc des fonds très-considérables; il les eut. Malgré la perte de plusieurs vaisseaux, le plus grand nombre arriva avec le chargement: On l'a accusé de n'avoir fourni aux Américains que des armes hors de service et des munitions avariées. Ce qui est certain, c'est que cette spéculation lui procura une opulence colossale; mais on peut dire qu'il se servit toujours noblement de son crédit et de sa fortune. Il contribua beaucoup à des établissements d'utilité publique, tels que la caisse d'es-compte formée à l'instar de la banque d'Angleterre, la construction de la pompe à feu pour fournir de l'eau à la ville de Paris, et à cette occasion il écrivit contre Mirabeau, qui avait attaqué ce projet dans un mémoire très-violent. Autant depuis Mirabeau a effacé Beaumarchais, autant alors la distance était grande entre eux pour la fortune, la célébrité, les succès, et tant d'autres avantages que possédait celui-ci. Beaumarchais ne répondit aux premières attaques de Mirabeau qu'avec le ton d'une supériorité

dédaigneuse. Mirabeau, furieux, répliqua par un libelle forcené. Il prodigua les personnalités les plus injurieuses, bien que son adversaire ne s'en fût permis aucune. On s'attendait à voir Beaumarchais descendre dans l'arène contre un champion si brutal et si vigoureux; mais, au grand étonnement de tout le monde, il garda le silence. Un plan qu'il avait conçu pour le soulagement des femmes pauvres fut exécuté à Lyon, et lui valut des remerciements de la part du commerce de cette ville. Après la mort de Voltaire, il acheta la totalité de ses manuscrits, et n'ayant pu obtenir l'autorisation de les imprimer en France, il établit à Kehl une imprimerie considérable; il acquit en Angleterre les poinçons et les matrices des caractères de Baskerville (*voy. ce nom*), regardés, avant ceux de Didot, comme les plus beaux de l'Europe. Il fit reconstruire dans les Vosges d'anciennes papeteries ruinées, et y envoya des ouvriers pour y travailler selon les procédés de la fabrication hollandaise, au papier destiné à cette volumineuse édition. Jamais on n'a fait de semblables préparatifs pour une opération de librairie; les avances allaient à plusieurs millions: elles ne produisirent rien que de médiocre. Le texte était fautif. Les gens de goût furent mécontents que l'édition eût été dirigée dans toutes ses parties par un homme plus versé dans les sciences que dans les lettres, Condorcet, qui d'ailleurs en toute occasion montre pour Voltaire la plus grande partialité, au point de l'exalter maladroitement, dans ses notes, aux dépens de Racine. Quant à la religion et à la morale, elles étaient encore plus maltraitées dans le commentaire que dans le texte. C'était l'esprit du temps, et à cet égard Condorcet, aussi bien que Beaumarchais, donnait et suivait l'impulsion. Aussi ce fut vainement que les hommes religieux s'élevèrent contre cette publication, où se trouvaient réunis, et les ouvrages que Voltaire avait donnés en les avouant, et ceux qu'il avait furtivement répandus en niant qu'il en fût l'auteur, et ceux qu'il avait lui-même renfermés dans son portefeuille. « C'est, disait-on dans la dénonciation faite au parlement de la souscription proposée par Beaumarchais, cette collection d'impiétés, « d'infamies, d'ordures, qu'on invite l'Europe entière « à se procurer, en la parant de tout le luxe des caractères, de toute l'élégance du burin, de toute la « magnificence typographique. » Beaumarchais perdit, dit-on, plus d'un million dans cette entreprise. Il fit aussi imprimer à Kehl quelques autres ouvrages, et notamment les œuvres de J.-J. Rousseau. Mêlant tout, dans sa prodigieuse activité, affaires de cour, de palais, de coulisses et de commerce, on le voit, au milieu de tant d'occupations diverses, ne point perdre de vue cette trilogie dramatique qui forme tout son théâtre. Son *Mariage de Figaro*, qu'il avait achevé pendant les incidents les plus animés de son procès Goëzman, lui donna sans doute moins de peine à composer qu'à faire jouer; et l'intrigue de cette pièce, quelque compliquée qu'elle soit, n'est rien auprès des démarches et des sollicitations qu'eut à faire l'auteur pour parvenir à ce but. Jouera-t-on le *Mariage de Figaro*? ne le jouera-t-on pas? Ce fut un événement politique qui pendant près de deux années occupa

la cour et la ville. Le manuscrit fut plus d'une fois renvoyé de la police à la comédie, et de la comédie à la police. Le roi et la reine voulurent eux-mêmes en juger. Après s'être fait lire la pièce par madame Campan, Louis XVI déclara qu'elle ne pouvait être jouée; mais la reine, qui prévoyait si peu alors les malheurs qui la menaçaient, protégeait en secret l'auteur. Le comte de Vaudreuil et la société de madame de Polignac, favorite de Marie-Antoinette, s'employaient à l'envi pour faire jouer l'ouvrage. Malgré la défense du roi, les rôles avaient été distribués aux acteurs du Théâtre-Français qui devaient représenter la pièce à Versailles, et l'on dut s'étonner qu'un ouvrage qui n'avait pas paru assez décent pour le théâtre de la ville fût demandé pour celui de la cour. Les premières répétitions se firent très-secrètement à Paris sur le théâtre des Menus-Plaisirs; il fut décidé enfin que ce serait sur ce même théâtre qu'on jouerait la pièce; mais pour quels spectateurs, par l'ordre et aux frais de qui? c'était un mystère impénétrable pour tout le monde. La veille même du jour fixé pour la première représentation, les billets étaient distribués à toute la cour, lorsque, entre midi et une heure, on reçut à la police et aux Menus-Plaisirs l'ordre exprès du roi d'arrêter la représentation. Le lendemain les spectateurs, munis de leurs billets, arrivèrent en foule. Trompés dans leur espoir, ils crièrent à l'oppression, et Beaumarchais, emporté par la colère, s'écria : « Eh bien, messieurs, « il ne veut pas qu'on la représente ici, et je jure, « moi, qu'elle sera jouée, peut-être même dans le « chœur de Notre-Dame. » Au surplus, il paya seul tous les frais qu'avaient exigés les répétitions de son ouvrage, et qui se montaient à 40 ou 42,000 livres. « C'est donc, observe Grimm, sur un théâtre appar-  
« tenant à Sa Majesté que le sieur Caron a tenté de  
« faire représenter une pièce que Sa Majesté avait  
« défendue, et l'a tenté sans autre garant de cette  
« hardiesse qu'une espérance donnée, dit-on, assez  
« vaguement par Monsieur (Louis XVIII) ou par  
« M. le comte d'Artois (Charles X), qu'il n'y au-  
« rait point de contr'ordre. » Beaumarchais et ses  
protecteurs prirent un moyen terme. Le comte de  
Vaudreuil témoigna le désir de voir jouer *Figaro*  
à sa maison de campagne de Genevilliers. L'auteur  
représenta que les défenses de laisser jouer un ou-  
vrage *innocent* avaient élevé contre sa comédie un  
soupçon d'immoralité qui ne lui permettait d'en  
souffrir la représentation que lorsque l'approbation  
d'un censeur l'aurait lavée de cette tache. On choisit  
pour censeur Gaillard de l'Académie française; et la  
pièce, approuvée, grâce à de légers changements, fut  
jouée chez le comte de Vaudreuil (septembre 1783).  
Bien que les spectateurs les moins prévenus eussent  
déclaré la pièce très-immorale et absolument inad-  
missible sur un théâtre public, on put avec raison  
regarder cette représentation comme un achemine-  
ment vers le théâtre de Paris, tant était grande la  
puissance d'intrigue et de persévérance que possédait  
Beaumarchais. Pendant deux ans la pièce fut  
ballottée par la censure et par l'autorité; enfin le roi,  
à qui l'on fit croire que l'auteur avait supprimé tout

ce qui pouvait blesser le gouvernement, permit la  
représentation au Théâtre-Français, le 27 avril  
1784. Louis XVI se flattait que tout Paris allait être  
bien attrapé en ne voyant qu'un ouvrage mal conçu  
et sans intérêt, depuis que toutes les satires en  
avaient été supprimées. « Eh bien, dit-il à M. de  
« Montesquiou qui partait pour voir la comédie,  
« qu'augurez-vous du succès? — Sire, j'espère que  
« la pièce tombera. — Et moi aussi, » répondit  
Louis XVI. Monsieur, frère du roi (depuis  
Louis XVIII), alla en grande loge aux Français,  
pensant aussi assister à la chute de la pièce. Il vit  
son triomphe. « Il y a quelque chose de plus fou  
« que ma pièce, disait Beaumarchais: c'est son suc-  
« cès. » Comme si tout ce qui se rattachait au *Ma-  
riage de Figaro* dût exciter le scandale, on fit cir-  
culer dans Paris une réponse de Beaumarchais au  
duc de Villequier, qui lui demandait sa petite loge  
pour des femmes qui voulaient voir *Figaro* [sans  
être vues : « Je n'ai nulle considération, monsieur  
« le duc, pour des femmes qui se permettent de  
« voir un spectacle qu'elles jugent malhonnête,  
« pourvu qu'elles le voient en secret; je ne me  
« prête pas à de pareilles fantaisies. J'ai donné ma  
« pièce au public pour l'amuser et pour l'instruire,  
« non pour offrir à des bégueules mitigées le plaisir  
« d'en penser du bien en petite loge, à condition  
« d'en dire du mal en société. Le plaisir du vice et  
« les honneurs de la vertu, telle est la prudence du  
« siècle. Ma pièce n'est pas un ouvrage équivoque,  
« il faut l'avouer ou la fuir. Je vous salue, monsieur  
« le duc, et je garde ma loge. » Cette lettre courut  
pendant huit jours tout Paris; on la dit ensuite  
adressée à un autre seigneur de la cour, le duc  
d'Aumont; et c'est sous cette forme qu'elle alla jus-  
qu'à Versailles, où elle fut jugée d'autant plus in-  
solente qu'on n'ignorait pas que de très-grandes  
dames avaient déclaré que si elles se déterminaient  
à voir *le Mariage de Figaro*, ce ne serait qu'en pe-  
tite loge. Après avoir joui de ce nouvel éclat de cé-  
lébrité, Beaumarchais se vit obligé d'annoncer pu-  
bliquement que cette fameuse lettre n'avait jamais  
été écrite à un duc et pair, mais à un de ses amis,  
le président Dupaty, qui lui avait demandé une loge  
grillée pour des dames de sa société; du reste, en  
publiant ce fait, il ajoutait ne pouvoir en désavouer  
ni le fond ni les termes. Vinrent ensuite les com-  
pères. C'était, si l'on en croit Beaumarchais lui-  
même, un Anglais qui lui écrivait une lettre avec  
cette inscription : *Au seul homme libre de France*.  
Un jeune homme dans la détresse, avant de termi-  
ner sa triste existence, voulant jouir d'un dernier  
plaisir dans ce monde, mais trop pauvre pour payer  
sa place, demandait à l'auteur un billet pour voir  
cette pièce dont tout Paris s'entretenait; après  
quoi il avait résolu d'aller se jeter à la rivière.  
Beaumarchais, non-seulement lui donna un billet,  
mais des secours, lui procura une place, et cette  
bonne action, préconisée dans les journaux, ajouta  
au fol engouement du public. Peu satisfait de la  
continuité de quarante-neuf représentations, l'au-  
teur, pour absorber encore plus l'attention du pu-

blic, annonça que la cinquantième allait être donnée *au profit des mères nourrices*. La chose eût été bien s'il se fût contenté de cette simple annonce; mais il voulut profiter de l'occasion pour faire insérer dans le *Journal de Paris* une lettre dans laquelle, à côté des éloges les plus éclatants pour lui-même, il se livrait à une amère diatribe contre l'administration et contre les censeurs de ses pièces. La querelle s'envenima; Beaumarchais, qui s'était attaqué à Suard, fut accablé par les réponses aussi piquantes que polies de cet habile adversaire. La police aurait dû se contenter de ce triomphe; mais l'auteur de *Figaro* fut envoyé à St-Lazare, mesure d'autant plus maladroite, qu'à sa sortie de cette prison infamante, il lui fut payé plus d'un million à valoir sur ses comptes avec le gouvernement, et qu'il reçut du contrôleur général Calonne une lettre très-honorable au nom de Sa Majesté. Les représentations du *Mariage de Figaro* reprirent leur cours; la soixante-douzième n'attira pas moins de monde que la première; presque tous les ministres y assistèrent. Le public fit à l'auteur les applications les plus flatteuses, entre autres; celle-ci: « Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant. » Peu de jours après (septembre 1785), le *Barbier de Séville* fut représenté sur le petit théâtre de Trianon, dans la société intime de la reine, et l'auteur fut admis à cette soirée. C'était Marie-Antoinette elle-même qui jouait le rôle de Rosine; le comte d'Artois celui de Figaro. L'on a considéré avec raison les scandales auxquels donnèrent lieu le *Mariage de Figaro* comme une des premières scènes de la révolution. Quant au mérite littéraire de la pièce, le temps n'a fait que confirmer les critiques faites alors sur sa longueur démesurée, sur les invraisemblances du 5<sup>e</sup> acte, sur l'indécence de plusieurs situations, sur le cynisme du style, hérissé partout de bons mots satiriques et de calembours licencieux; mais le temps a confirmé aussi le succès du 2<sup>e</sup> acte, qui est plein de combinaisons et de mouvements dramatiques. Enfin, quoique dépouillé de cet intérêt de contradiction et de curiosité qui en rendit les premières représentations si piquantes, l'ouvrage n'a jamais cessé d'attirer la foule. La chute de Calonne, chassé par les notables en 1787, vint tarir pour Beaumarchais la source de ces riches ordonnances qui décuplaient ses capitaux engagés dans des entreprises publiques; il se fit en même temps siffler à l'Opéra et au palais. Fondant toute sa poétique théâtrale sur la même pensée, sur le même caractère, il changea son valet Figaro en un soldat de fortune, *Tarare*, qui renverse le tyran Atar et devient roi à sa place. C'était au fond le même ordre d'idées. Figaro, sous la livrée, gouverne tour à tour par l'astuce et l'impudence; le soldat *Tarare*, par la force, la persévérance et l'audace. Jamais production plus monstrueuse n'avait paru sur le théâtre de l'Opéra (8 juin 1787), où l'on ne se piquait pourtant pas de régularité dramatique. Le style était digne de la conception de l'ouvrage. A côté de la Nature et du Génie du feu, exprimant les idées les plus communes dans le galimatias le

plus guindé, on entendait des bergers et des laboureurs chanter leurs goûts innocents dans un langage d'une platitude à laquelle on ne croirait pas, si nous n'en citions cet exemple :

Nos tendres soins  
Sont pour nos foins,  
Et notre amour pour la pâture.

Toutefois, la bonne compagnie, qui s'était prononcée pour Figaro, ne s'émerveilla pas moins pour *Tarare*, et surtout pour l'indécence création du rôle de Calpigi. Pendant qu'il s'occupait de la mise en scène de *Tarare*, Beaumarchais fut impliqué dans un procès d'adultère intenté par un sieur Kornman, banquier. Dans un mémoire rédigé par Bergasse, l'auteur de *Figaro* était accusé d'avoir protégé tous les désordres de la dame Kornman, et employé les moyens les plus vils et les plus insolents pour déshonorer son mari. Dans ce terrible écrit, le caractère du héros de tant d'intrigues était peint avec une énergique crudité; en un mot, Beaumarchais trouva dans Bergasse un adversaire dont l'éloquence mâle et sévère était fort au-dessus du talent moitié sérieux moitié bouffon qui avait accablé les Goëzman, les Marin, les d'Arnaud. Au lieu de cette raison hardie, de cette inépuisable gaieté qui avait fait la fortune de ses premiers mémoires, il ne put trouver que d'absurdes vanteries en sa faveur, que des plaisanteries sans grâce et des injures sans sel contre ses adversaires. Dans ses différents mémoires, Bergasse, traitant le sujet en question sous un point de vue sérieux, c'est-à-dire comme il devait toujours l'être, se montra le vengeur de la morale et terrassa Beaumarchais. Il alla même trop loin contre son adversaire, qui, selon son expression, *suait le crime*. Les magistrats, fidèles aux formes, crurent devoir imposer une amende à Bergasse; mais des acclamations universelles furent le prix de son dévouement et de son courage; il fut, comme Horace, condamné par les décevirs et porté en triomphe par le peuple. Quant au fond du procès, si Beaumarchais y fut pleinement victorieux, il faut croire qu'il était bien fondé en droit; car, en cette occasion, les dispositions du public ne lui étaient pas plus favorables que celles des juges. Cependant la révolution arriva. Beaumarchais, qui avait assez bien contribué pour sa part à accélérer ce mouvement, espérait en profiter; mais il était loin d'en comprendre toute la portée, et il fut sur le point d'en être une des premières victimes. Les mécomptes et les humiliations ne lui manquèrent pas, sans lui ôter ses illusions. Il siégea d'abord dans l'assemblée des électeurs parisiens réunis à l'hôtel de ville, et qui prirent le nom de représentants de la commune. Lors des dons patriotiques, il envoya 42,000 livres à la commune; mais il n'en fut pas moins exclu. Il publia alors un mémoire sous ce titre: *Requête à MM. les représentants de la commune de Paris* (Paris, in-8°), où il se vante d'avoir préparé la révolution par les traits hardis qui se trouvaient dans *Tarare*. Ce mémoire fit beaucoup

rire aux dépens de son auteur, à qui l'on pouvait dire avec la Fontaine :

Ce n'est pas de chansons qu'alors il s'agissait.

Il avait fait bâtir, à l'entrée du faubourg St-Antoine, sur le boulevard qui porte aujourd'hui son nom, une magnifique maison entourée d'un vaste jardin ; et qui fut citée comme un des plus beaux endroits de la capitale ; mais il est à présumer qu'il aurait choisi un autre emplacement s'il eût pensé au terrible voisinage que ce populeux faubourg allait désormais lui offrir ; et cette inscription, qu'il fit placer à la porte :

Ce petit jardin fut planté  
L'an premier de la liberté,

semblait là comme pour demander grâce de posséder une aussi belle résidence. La Bastille venait de disparaître. Beaumarchais aurait voulu lier par un pont les boulevards au Jardin des Plantes, que Buffon avait tracé, agrandi, embelli. La construction du pont d'Austerlitz a réalisé ce dernier projet. Quant à la maison et au jardin de Beaumarchais, ils ont été détruits en 1825 pour l'exécution du canal de l'Ouëq. Beaumarchais avait, en 1792, signé, avec le ministre de la guerre, un marché pour la fourniture de 60,000 fusils qu'il devait faire venir de la Hollande. Cette livraison ne s'effectuant pas, bien qu'il eût reçu 500,000 livres d'avance, le peuple l'accusa d'avoir formé un dépôt d'armes. Sa maison fut fouillée de la cave aux greniers par une horde effrénée (août 1792), et lui-même conduit à l'Abbaye, où sans doute il aurait péri dans le massacre de septembre, si Manuel, alors procureur de la commune, ne l'eût sauvé en sollicitant lui-même sa liberté avec une générosité d'autant plus louable, que ce magistrat avait été souvent l'objet des sarcasmes de Beaumarchais. Celui-ci ne profita de sa liberté que pour s'enfuir à Londres, où il fut assez heureux pour que personne ne se souvint de la réponse ridicule qu'il avait faite en son nom personnel au manifeste du roi George III, lors de la guerre d'Amérique (1). Déjà l'ex-capucin Chabot l'avait dénoncé à la convention, comme accapareur des armes pour les émigrés. Lecointre de Versailles renouvela cette accusation le 28 novembre 1792, et obtint un décret contre Beaumarchais, qui put alors répondre à loisir et sans danger à ses dénonciateurs (2). Les mémoires qu'il publia dans ce débat, et qui sont divisés en six époques, sous ce titre : *Beau-*

*marchais à Lecointre, son dénonciateur*, se font remarquer par la clarté des idées et la netteté de la discussion (1). On a prétendu que, pendant son séjour à Londres, Beaumarchais avait entretenu une correspondance avec le comité de salut public. Ce qui donne à penser que c'est une calomnie, c'est qu'il ne put rentrer en France qu'après la chute de Robespierre. Le décret porté contre lui fut révoqué. Cependant ni l'âge ni le malheur n'avaient corrigé Beaumarchais ; et pendant qu'il s'occupait à réunir les débris de sa fortune, il ne négligea point d'éterniser une ancienne et honteuse querelle, en remettant au Théâtre-Français *la Mère coupable*, qu'il avait fait jouer en 1792 au théâtre Molière. Ce drame, qui devrait être plutôt intitulé *l'Épouse coupable*, complète la trilogie dramatique conçue par Beaumarchais. Les principaux personnages y sont les mêmes que dans *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*. Par un criminel abus de licence dramatique, l'auteur représente sous les traits du plus odieux scélérat, Bergasse, son ancien adversaire dans le procès de Kornman. Seulement il se contente du déplacement de quelques lettres, et nomme ce personnage *Begearss*. Ce drame, sans art et sans goût, n'a pas même cette teinte de folle gaieté qui, dans *le Mariage de Figaro* avait fait passer sur tant d'inconvenances : ici le dégoût ne sauve pas l'ennui. Et comme Beaumarchais ne publiait jamais ses pièces sans une préface, il paraît assuré, dans celle de *la Mère coupable*, qu'on lui saura gré de la morale touchante de son drame. Quant à son *Begearss*, il proteste que le personnage n'est pas de son invention, et qu'il l'a vu agir. La conception de ce rôle fut une mauvaise action dont le mépris public fit tout d'abord justice, et qu'on reprochera toujours à la mémoire de Beaumarchais. Il mourut subitement et sans souffrances, le 19 mai 1799, à l'âge de 69 ans et 3 mois. On a prétendu qu'il s'était empoisonné ; mais tous ceux qui ont connu intimement Beaumarchais, entre autres Gudin de la Brenellerie, ont nié cette imputation, qui paraît peu vraisemblable. Quelques semaines auparavant, le zèle aveugle de Beaumarchais pour la mémoire de Voltaire lui avait dicté des lettres contre la religion chrétienne, qu'il n'avait jamais attaquée de front dans ses écrits : c'était un triste chant du cygne. On a comparé sa destinée à celle de ses pièces : elle eut de l'éclat sans considération, comme ses pièces ont eu plus de succès que de mérite, plus de représentations que de lecteurs. Il a existé peu d'hommes dont le commerce fût plus agréable en société, comme aussi peu de particuliers riches ont répandu plus de bienfaits autour d'eux. Voici un trait qui, selon nous, montre à la fois de l'esprit et du sentiment : il avait une jevrette sur le collier de laquelle il avait fait graver ces mots : *Je m'appelle Florette, Beaumarchais m'appartient*. Ses *OEuvres complètes* ont été pu-

(1) Il avait publié, à l'occasion de cette guerre : 1° *Le Vau de toutes les nations et de toutes les puissances dans l'abaissement et l'humiliation de la Grande-Bretagne*, Paris, 1778, in-8° ; 2° *Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres, ou Apologie de la conduite de la France relativement à l'insurrection des colonies anglaises*, Londres et Philadelphie, 1779, in-8°. On lui attribue : *Influence du despotisme anglais dans les deux mondes*, Boston, Londres et Paris, 1781, in-8°. Cet opuscule n'a pas été inséré dans ses œuvres.

(2) Il publia, à l'occasion de ce décret, outre son mémoire contre Lecointre : *Pétition de P.-A.-C. Beaumarchais à la convention nationale, relative au décret rendu contre lui dans la séance du 28 novembre 1792*.

(1) Il parut dans le temps une réponse à Beaumarchais sous ce titre : *Note à l'occasion de la diatribe de Beaumarchais à Lecointre, son dénonciateur*.

bliées, en 1809, par les soins de Gudin de la Bre-nellerie, 7 vol. in-8°; puis en 6 vol. du même format, à Paris, en 1827, par Furne. Cette édition est précédée d'une notice très-spirituelle, par M. St-Mare-Girardin. Quelques-uns des écrits de Beaumarehais, qui ont trait à la révolution, ont été reproduits dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolution*, par MM. Berville et Barrière. On a retenu plusieurs de ses chansons, surtout celle-ci : *Cœurs sensibles, cœurs fidèles*. Ses airs valent mieux que ses vers, dont le défaut essentiel est la platitude.

D—R—R.

BEAUMEL, originaire du Rouergue, était capitaine au service de la république française, lorsqu'il fut fait prisonnier par le général vendéen Charette, au combat de Legé. Il fut le seul de son parti à qui l'on fit quartier dans cette affaire, et il ne dut cette exception qu'à un de ses amis qui, figurant parmi les Vendéens, le reconnut et le sauva. Depuis cette époque, Beaumel s'attacha à Charette, devint un de ses principaux officiers, et même l'un de ses plus intimes amis; il le servit avec une grande distinction, et fut blessé dans plusieurs occasions, notamment à l'attaque des Quatre-Chemins, où il reçut une balle dans la poitrine. Après la défection de Prudent de la Roberie, Beaumel fut promu au commandement de la cavalerie de l'armée royale du bas Poitou. Il n'abandonna pas Charette, au moment où toute la Vendée recevait la loi des républicains: il se trouvait près de lui avec un parti de cent cinquante cavaliers seulement et de cinquante fantassins, lorsque l'adjudant général Travot, depuis plusieurs jours à la poursuite du général vendéen, l'atteignit et le surprit à Froidefond, avec des forces infiniment supérieures. La résistance des royalistes fut celle d'hommes désespérés, Beaumel surtout se battit avec un acharnement sans exemple, et ne parut que chercher à vendre sa vie le plus cher possible; mais une balle l'étendit mort à côté de son général, qui échappa encore quelques jours aux poursuites de Travot. Beaumel était un bel homme, d'un caractère doux, et un bon officier; il s'était acquis, quoique étranger, la confiance des Vendéens, et particulièrement celle de Charette, qui prenait plaisir, en signe d'amitié, à changer de vêtements avec lui. — Un frère de Beaumel, qui était venu le joindre parmi les royalistes du bas Poitou, déploya aussi beaucoup de bravoure dans diverses affaires, eut son cheval tué sous lui à l'affaire de l'Oie, contre des troupes venant d'Espagne, et perdit la vie peu de jours après dans un autre combat. F—T—E.

BEAUMELLE (LAURENT ANGLIVIEL DE LA), naquit à Vallerangue, ville du bas Languedoc, le 28 janvier 1727. Il fut élevé dans la religion catholique, au collège de l'Enfance-de-Jésus, à Alais. Au sortir de ses études il passa quelques années à Genève, où il se fit distinguer par son esprit et son érudition. Il ne paraît pas certain qu'il ait prêché dans les temples des protestants, comme Voltaire l'a imprimé; mais il n'est pas douteux qu'il fut attaché à leurs dogmes. En 1751, à l'âge de vingt-quatre ans, il fut appelé en Danemark pour y pro-

fesser les belles-lettres françaises. Le désir de voir la cour de Prusse, et peut-être de s'y établir, à l'exemple de plusieurs littérateurs français, lui fit bientôt quitter Copenhague. Il demanda son congé au roi de Danemark, qui le lui accorda avec une gratification considérable, et la liberté de venir reprendre son poste quand il le jugerait à propos. Ce fut à Copenhague que la Beaumelle publia son premier ouvrage, intitulé : *Mes Pensées*. On y trouve (p. 58, édition in-48 de Berlin) le paragraphe suivant : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et « moderne, on ne trouvera point d'exemple de « prince qui ait donné 7,000 écus de pension à un « homme de lettres à titre d'homme de lettres. « Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire; « il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes « à ses récompenses. Le roi de Prusse semble de « bienfaits les hommes à talents, précisément par « les mêmes raisons qui engagent un petit prince « d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou « un nain. » En arrivant à Berlin, la Beaumelle, qui avait déjà été en correspondance avec Voltaire, et qui savait qu'il était fort en crédit à la cour, alla lui rendre visite, et lui témoigna le désir de se lier avec lui. Voltaire lui demanda un exemplaire de ses *Pensées*; la Beaumelle le lui prêta. Il est facile de deviner l'impression que firent sur *l'homme de lettres pensionné de 7,000 écus* les réflexions que l'on vient de citer. Elles furent l'origine d'une guerre de personnalités et d'injures qui dura jusqu'à la mort de la Beaumelle. La considération que ce dernier témoignait à Maupertuis accrut encore cette inimitié. Voltaire, loin de servir la Beaumelle auprès du roi, lui suscita des dégoûts sans nombre qui le déterminèrent à quitter Berlin, au mois de mai 1752, pour se rendre à Paris. Plusieurs réflexions hardies, contenues dans ses *Pensées*, lui attirèrent des ennemis. Le nombre en augmenta lorsqu'il eut donné ses *Notes sur le siècle de Louis XIV*, et à la suite de cette publication il fut arrêté, le 25 avril 1753, et mené à la Bastille: il en sortit au bout de six mois, et publia les *Mémoires de madame de Maintenon*, qui fournirent le motif d'une nouvelle détention de la Beaumelle dans cette prison royale. Il n'est pas permis de douter que Voltaire et ses nombreux partisans ne fussent les principaux instigateurs de ces persécutions. Rien n'est plus affligeant et plus préjudiciable à la gloire des lettres que ces querelles virulentes où les deux partis sortent également des bornes de la justice, de la modération et de l'honneur. Il serait impossible de déterminer lequel eut les premiers torts, de Voltaire ou de la Beaumelle; tous les deux étaient nés avec un caractère ardent et passionné; mais la Beaumelle eut incontestablement le tort de prétendre traiter d'égal à égal avec un homme tel que Voltaire. On trouve les preuves de cette ambition et de cet orgueil démesuré dans une lettre que la Beaumelle écrivit à Voltaire; l'un venait de sortir de la Bastille, et l'autre avait été arrêté à Francfort, mais bientôt laissé en liberté, après avoir quitté la cour de Berlin. « Nous voilà libres,

« écrivait la Beaumelle ; vengeons-nous des dis-  
« grâces en nous les rendant utiles. Laissons toutes  
« ces petites littéraires qui ont répandu tant de  
« nuages sur le cours de votre vie, tant d'amertume  
« sur ma jeunesse... Nous voilà libres ; croyons-en,  
« vous, soixante ans d'expérience, moi, six mois  
« d'anéantissement. Soyons plus sages, ou du moins  
« plus prudents, etc. » Cette proposition de paix, faite  
de puissance à puissance, dut prodigieusement dé-  
plaître à un homme aussi susceptible que Voltaire ;  
aussi ne fut-elle pas accueillie ; la Beaumelle con-  
tinua de perdre en débats polémiques un temps  
dont il pouvait faire un meilleur usage, et Voltaire  
ne cessa de saisir toutes les occasions de se venger  
de son implacable critique. Ce fut pourtant la Beau-  
melle qui se lassa le premier. Il se retira à Tou-  
louse encore fort jeune, y cultiva en paix la litté-  
rature, et épousa la sœur de ce jeune Lavaisse, dont  
il fut souvent question dans la malheureuse affaire  
des Calas. En 1772, ses amis le rappelèrent à Paris,  
où ils lui firent obtenir une place à la bibliothèque  
du roi ; mais la Beaumelle n'en jouit pas longtemps :  
une mort prématurée l'enleva à sa famille et à la  
littérature, le 17 novembre 1775, à l'âge de 45 ans.  
Ses ouvrages sont : 1° une *Défense de l'Esprit des  
lois*, qu'il ne faut pas confondre avec celle que Mon-  
tesquieu publia lui-même, mais où l'on remarque  
une bonne dialectique et des réflexions profondes  
et judicieuses. 2° *Mes Pensées, ou le Qu'en dira-t-on*.  
Il y eut plusieurs éditions de cet ouvrage en di-  
vers formats ; la plus répandue est celle qui a été  
faite à Berlin, sous la date de 1755, avec le supplé-  
ment. Ce recueil contient beaucoup de choses hardies  
pour le temps où il a paru. La Beaumelle y  
tranche du grand politique ; il y discute les forces,  
les moyens et les intérêts de toutes les puissances  
de l'Europe, et prononce en dix lignes sur le sort  
de chacune d'elles. On y trouve plusieurs portraits  
bien faits, entre autres celui du cardinal de Fleury.  
Parmi les pensées politiques, il y en a quelques-  
unes purement morales qui se distinguent par un  
tour piquant et par une extrême précision :  
« Qu'un ministre veille sur ses paroles : il lui vaut  
« mieux faire vingt sottises qu'en dire une. — Il y  
« a peut-être plus de gens qui ont manqué aux oc-  
« casions, qu'il n'y en a à qui les occasions ont man-  
« qué. — On confie à Euphémon un département ;  
« Euphémon est capable, et j'en suis bien aise ;  
« mais il est le plus capable, et c'est ce qui me  
« pique. » On ne peut que regretter qu'un homme  
qui pensait et écrivait ainsi à vingt-quatre ans ait  
sacrifié un pareil talent au triste avantage d'attaquer  
la réputation d'un écrivain célèbre et de lui causer  
quelques moments d'humeur. 3° *Mémoires de ma-  
dame de Maintenon*, 6 vol. in-12, qui furent suivis de  
9 volumes de *Lettres*. Cet ouvrage eut beaucoup de  
succès lors de sa publication ; mais on ne tarda pas  
à reconnaître que les faits y étaient ou hasardés ou  
défigurés, et que ce n'était qu'une spéculation sur  
la curiosité publique. Le talent de la Beaumelle,  
qui s'y fait de temps en temps remarquer, n'a pas  
suffi pour le sauver de l'oubli où il est plongé, et

dont il est complètement digne. 4° *Lettres à M. de  
Voltaire*, 1761, qui ne sont qu'une nouvelle édition  
des *Notes sur le Siècle de Louis XIV*, publiées huit  
ans auparavant, augmentées de nouvelles remar-  
ques, en réponse au *Supplément de Voltaire*. Ces  
lettres sont pleines de sel, d'esprit, de chaleur et  
d'énergie ; il y règne pourtant une mesure assez  
rare dans le genre polémique : Voltaire n'en fut  
que plus blessé. En fait de critique, la raison et la  
modération offensent plus que les injures. 5° *Pen-  
sées de Sénèque*, en latin et en français, 1752, 1768,  
in-12. Ce recueil a eu de la vogue, parce qu'on a  
aimé de tout temps les extraits, les abrégés, les  
*esprits* et les pensées ; mais cette traduction ne  
brille ni par la fidélité, ni par un choix judicieuse-  
ment fait (1). 6° *Commentaire sur la Henriade*, Pa-  
ris, 1775, in-4°, ou 2 vol. in-8°. Ce commentaire a  
été revu par Fréron. Il y a des critiques justes et  
pleines de goût à côté de beaucoup de contradic-  
tions et de réflexions minutieuses ; mais ce que cet  
ouvrage renferme de plus curieux et en même  
temps de plus bizarre, ce sont les *changements à  
faire dans la Henriade, proposés par l'auteur des  
Commentaires*. La Beaumelle s'est avisé très-sérieu-  
sement de refaire des morceaux très-considérables  
de ce poème sans avoir aucune idée, nous ne di-  
sons point de la poésie, mais de la versification. La-  
harpe, dans son *Cours de littérature*, convient que la  
Beaumelle avait eu beaucoup à se plaindre des excès  
très-condamnables auxquels Voltaire s'était porté con-  
« tre lui : Mais, ajoute-t-il, quand son ennemi l'aurait  
« payé pour consentir à se vouer lui-même au ridi-  
« cule, jamais la Beaumelle n'aurait pu mieux faire. »  
Il est certain que jamais un homme d'esprit ne s'est  
montré plus aveuglé par la passion : ces *change-  
ments à faire* sont d'une platitude, d'une extrava-  
gance à exciter la pitié. Ce travail mérite cepen-  
dant d'être recherché et conservé comme un monu-  
ment du délire auquel peut être entraîné un homme  
de talent par l'animosité, l'esprit de dénigrement et  
l'orgueil. 7° *La Spectatrice danoise*, 1749, 2 vol.  
in-12, recueil périodique écrit en français lorsque  
la Beaumelle était professeur de belles-lettres à l'a-  
cadémie de Charlottenbourg. Ce fut le gouverne-  
ment qui arrêta l'impression de cette feuille, dont  
la hardiesse lui déplut. 8° *Discours à l'ouverture de  
ses leçons de belles-lettres à Copenhague*, Copen-  
hague, 1751, in-4°. 9° *De l'Esprit* (2), Paris, 1805,

(1) L'auteur de l'article Chéron, qui s'est déjà montré bien sévère  
pour les *Mémoires de madame de Maintenon*, où il y a des anecdotes  
curieuses dont Voltaire lui-même a profité, me paraît encore  
plus rigoureux pour les *Pensées de Sénèque*, dont nous avons sous  
les yeux la 9<sup>e</sup> édition, qui date de l'année 1795. La Beaumelle avait  
dédié cet ouvrage à l'abbé d'Olivet, et sa dédicace mérite d'être lue  
comme un excellent morceau de critique : nous en dirons autant de  
la vie de Sénèque qui précède les *Pensées*, dont un grand nombre  
sont traduites avec une heureuse et élégante précision. D—R—R.

(2) La Beaumelle n'a prétendu ni marcher sur les traces d'Helvétius,  
ni le réfuter, comme son titre pourrait le faire croire ; il n'a  
considéré l'*Esprit* que sous le rapport de son influence sur la litté-  
rature. Dans ce livre, qui n'est guère qu'un essai rédigé sur des  
notes imparfaites, on rencontre des traits heureux, des aperçus pleins  
de finesse, au milieu des idées les plus incohérentes et des juge-  
ments les plus extraordinaires. Nous ne citerons que les deux sui-

4 vol. in-12, ouvrage posthume. Il paraît certain qu'il a laissé en manuscrit des mélanges, une traduction en prose des *Odes* d'Horace, une autre des *Annales* de Tacite : ces divers ouvrages n'ont pas été imprimés. On a dit que la Beaumelle était naturellement portée à la satire ; ses premiers ouvrages annonçaient un observateur judicieux et un penseur profond plutôt qu'un satirique ; mais en même temps ils décelaient un esprit ardent, inquiet, avide de célébrité, et peut-être trop envieux de celle d'autrui. Ses premières liaisons avec Voltaire ont décidé de sa destinée littéraire. S'il n'eût pas eu à se plaindre de cet illustre écrivain, peut-être eût-il fourni une carrière plus utile à la littérature et plus honorable pour lui-même. Égaré par la haine, il s'est jeté dans la polémique, et ses écrits ont eu le sort réservé aux libelles et aux pamphlets, celui d'être oubliés pour jamais, après avoir amusé quelques jours la curiosité des oisifs et la malignité. Ces funestes démêlés ont causé plus d'un préjudice à la littérature, en la privant d'abord d'un écrivain qui aurait pu l'honorer par des ouvrages estimables, et en aigrissant l'esprit d'un grand homme, dont on a gémi plus d'une fois de voir la plume se souiller des termes de *gredin*, de *cuistre*, de *misérable*, etc. On sait que la fureur l'a entraîné encore plus loin, et que, dans la *Pucelle*, il nomme la Beaumelle comme faisant partie d'une troupe de gens de lettres qu'il suppose avoir été condamnés aux galères :

Esprit distrait, on prétend que parfois,  
Tout occupé de ses œuvres chrétiennes,  
Il prend d'autrui les poches pour les sienues.

Rien ne peut justifier d'aussi odieuses personnalités. La Beaumelle présenta au parlement de Toulouse une requête en plainte, pour demander la suppression des imprimés qui le calomniaient. Cette requête fut répondue d'un *Soit communiqué aux gens du roi*. L'affaire des Calas survint sur ces entrefaites ; elle occupa tous les esprits ; et la Beaumelle, beau-frère du jeune Lavaisse, qui était du nombre des accusés, oublia sa querelle pour ne s'occuper que de la défense de ceux-ci. Ce fut lui qui composa le premier mémoire publié dans cette cause.

CH—N.

BEAUMESNIL (PIERRE), né sans fortune, dans une des provinces du centre de la France, se livra de bonne heure à l'étude, et, après avoir acquis des connaissances étendues, s'engagea dans une troupe de comédiens de province, afin de satisfaire son goût pour les voyages et pour les études archéologiques. Il parcourut ainsi successivement le Limousin, le Berri, l'Angoumois, l'Agénois, et autres provinces, dessinant à la plume les monuments qu'il rencontrait, et y ajoutant un texte où se trouvent des ob-

servations : « Les Romains ne s'apercevaient pas qu'ils avaient dans « Lucrèce un poète au moins aussi grand qu'Homère..... La langue « française est naïve dans Marivaux, simple dans Boissy, tendre dans « Crébillon le fils. » On retrouve encore toute la bizarrerie de la Beaumelle dans cette exclamation à propos de Ninon de Lenclos : « Que dire de toi, *divine Ninon* ! toi qui, également tendre et sage, « unis à tous les attrails de ton sexe toutes les perfections du nôtre ! » Voltaire aurait eu beau jeu s'il eût pu lire de pareils arrêts. Cu—s.

servations que la critique moderne peut juger sévèrement. Il y a lieu même de suspecter la bonne foi du dessinateur, et de croire que quelques-uns des monuments esquissés dans ces provinces ont été supposés par lui et n'ont jamais existés. Quoi qu'il en soit, d'Aisne, intendant du Limousin, qui approuvait les travaux de ce savant, lui fit obtenir le titre de correspondant de l'académie des inscriptions, avec une pension de 4,500 francs. Beaumesnil est mort à Limoges, plusieurs années avant la révolution. Il existe de ses cahiers à la bibliothèque Mazarine à Paris, à la bibliothèque de la ville de Poitiers et dans d'autres endroits. Les deux cahiers qui sont à Poitiers sont relatifs à la province du Poitou et font connaître plusieurs monuments qui n'existent plus. Boudon de St-Amant a rendu compte des travaux de cet archéologue pour l'Agénois, dans les mémoires de la société académie d'Agen.

F—T—E.

BEAUMESNIL (HENRIETTE — ADÉLAÏDE VIL-LARD, dite), comédienne, naquit le 31 avril 1748. Ses dispositions précoces pour l'art théâtral frappèrent le célèbre Prévile, qui, l'ayant vue jouer la comédie à septans, avec une finesse et un esprit fort au-dessus de son âge, la jugea capable de remplacer dignement un jour mademoiselle Dangeville dans l'emploi des soubrettes. Avec une jolie figure, une physionomie piquante, une taille svelte, beaucoup d'intelligence et d'esprit naturel, elle aurait fait une actrice charmante. La comédie française laissa échapper une aussi précieuse acquisition, et mademoiselle Beaumesnil, qui était bonne musicienne, mais dont la voix et les moyens physiques n'avaient pas cette puissance, cette énergie plus indispensables alors qu'aujourd'hui, se décida pour l'Opéra. Malgré un talent réel, elle y végéta toujours, parce qu'on ne sut pas en tirer parti, et qu'elle remplaça le plus souvent ses chefs d'emploi dans des rôles peu faits pour elle. Son début néanmoins fut très-brillant. Elle parut le 27 novembre 1766 dans la froide pastorale de *Sylvie*, où, chargée du principal rôle que mademoiselle Arnould avait abandonné à la troisième représentation, mademoiselle Beaumesnil excita la plus agréable surprise, et parut surpasser cette actrice consommée. Jamais on n'avait vu une débutante montrer autant d'aisance. Si elle eût débuté par un meilleur rôle, elle aurait fait tourner la tête aux Parisiens. Il ne lui manquait qu'un peu de cette noblesse qui distinguait éminemment mademoiselle Arnould. Elle joua depuis les princesses, après cette actrice, dans *Dardanus*, *Castor et Pollux*, *Iphigénie en Aulide*, etc. Elle la remplaça aussi dans *Myrtil et Lycoris*, et créa plusieurs rôles dans les opéras nouveaux ou remis au théâtre, tels que ceux de Clarisse et de Lycoris dans le premier et le troisième acte du *Carnaval du Parnasse*, en 1766 ; de Chloé et de Céphise, dans le premier et le dernier acte de *l'Union de l'Amour et des Arts* (1), 1773 ;

(1) Pendant longtemps les opéras-ballets, tels que *les Éléments*, *les Sens*, et autres pièces qu'on jouait à l'Opéra sous le titre de *Fragments*, se composaient de plusieurs actes dont chacun formait une pièce entière.

de Zémire dans *Isménor*, etc. Douée d'un talent très-flexible, elle plaisait dans tous les genres ; mais comme sa voix, naturellement sèche, était peu propre à exprimer le sentiment et les passions, son triomphe était dans le genre pastoral, qui exige moins de force et d'action que de grâce et de gaieté. Elle y était d'ailleurs applaudie comme danseuse fort agréable. Une des épîtres qui caractérisent le mieux les talents et la fatuité de Dorat, adressée par lui, dans ce temps-là, à mademoiselle Beaumesnil, fait très-bien connaître l'amabilité de cette actrice, ainsi que sa coquetterie et ses caprices. De fréquentes et graves maladies ayant affaibli sa santé, elle se retira du théâtre en avril 1781, avec une pension de 1,500 francs sur l'Opéra et une autre du roi. Joignant à beaucoup d'esprit un excellent ton, elle épousa, peu d'années après, un avocat nommé Philippe, homme d'affaires de la duchesse de Bourbon, et vécut dans la familiarité de cette princesse au château du Petit-Bourg, dont son mari acheta depuis une partie des dépendances. Malgré la perte de ses pensions, elle y jouit d'une heureuse aisance, ainsi que dans la maison qu'elle possédait sur le boulevard Montmartre. Mais, dans ses dernières années, elle ne s'occupait que de sa santé, et son docteur, Alphonse Leroy, ne la quittait presque pas. Elle mourut à Paris, le 15 juillet 1805. Mademoiselle Beaumesnil mérite d'être citée parmi le très-petit nombre des femmes qui ont réussi dans la composition musicale; elle donna à l'Opéra, en 1784, *Tibulle et Délie*, ou les *Saturnales*, acte faisant partie des *Fêtes grecques et romaines* de Fuzelier. Cet opéra, représenté avec succès à Versailles devant la cour, ne réussit pas moins à Paris, où le roi de Suède, Gustave III, assista à l'une de ses représentations. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, tout en faisant l'éloge de la musique pleine de grâce et de sentiment, semblent douter que mademoiselle Beaumesnil en fût l'auteur ; mais personne n'a réclamé la paternité de cet opéra, qui est porté sous son nom dans tous les ouvrages précieux, ainsi que sur les registres manuscrits de Beffara (*voy. ce nom*), qui font aujourd'hui autorité. Cette actrice a présenté depuis au comité de l'Académie royale de musique un opéra d'*Anacréon*, qui n'a jamais été joué. Enfin, elle a donné, en 1792, au théâtre Montansier, *Plaire, c'est commander*, ou les *Législatrices*, opéra en 2 actes, dont le marquis de la Salle avait fait les paroles.

A—T.

BEAUMETZ (BON-ALBERT BRIOIS DE), l'un des membres les plus distingués de l'assemblée constituante, naquit à Arras, le 24 décembre 1759, d'une ancienne famille de robe. A seize ans il fut nommé substitut surnuméraire du procureur général, et dès son début il se fit remarquer par une éloquence vive et facile qu'il devait moins à l'étude des orateurs qu'à ses dispositions naturelles. Ses talents lui méritèrent l'agrément du roi pour la survivance de son père, et, en 1785, il lui succéda dans la place de premier président au conseil supérieur de l'Artois. Alliant au goût des plaisirs de son âge beaucoup d'esprit et de capacité, il s'acquitta de ses nou-

velles fonctions d'une manière très-brillante, et sut encore trouver le loisir d'étendre et de perfectionner ses connaissances. Chaque semaine il tenait chez lui des conférences auxquelles assistait l'élite du barreau d'Arras, et où se discutaient les points de droit les plus épineux, et des questions de haute politique dont la nouveauté plaisait à de jeunes esprits, avides de changements. On ne doit pas s'étonner si Beaumetz, sans avoir brigué les suffrages, fut élu presque à l'unanimité député de la noblesse de sa province aux états généraux. Peu d'hommes étaient plus capables de l'y représenter dignement. Quoique disposé, par suite de ses principes, à tous les sacrifices que les circonstances pourraient nécessiter, il ne se montra point d'abord favorable à la réunion des ordres ; mais ses amis triomphèrent aisément de son indécision, et il prit place au côté gauche avec ceux des députés qui voulaient, en détruisant les abus, conserver la monarchie (1). Adjoint à différents comités, la variété de ses connaissances et sa facilité pour le travail l'en rendirent un des membres les plus utiles, et il fut souvent chargé de rapports importants. Dans la discussion sur la sanction royale (septembre 1789), il se prononça pour le *veto* suspensif, en exigeant que le roi fit connaître ses motifs ; et il demanda que la lecture d'un mémoire envoyé pour cet objet par le ministère n'eût lieu qu'après que le décret serait rendu. Le 29 septembre, à la suite d'un éloquent rapport sur la réforme de la jurisprudence criminelle, il fit décréter la publicité des débats judiciaires et l'abolition de la torture, ainsi que de toutes les peines qui ne faisaient qu'aggraver le sort de l'accusé. Peu de temps après (2 novembre 1789), dans la question sur les biens ecclésiastiques, il soutint que ces biens n'appartenaient ni au clergé ni à la nation, mais à Dieu, et qu'ils ne pouvaient être employés qu'aux frais du culte et à l'entretien des pauvres, et chercha, mais vainement, à démontrer tous les inconvénients qui résulteraient de leur aliénation. Il combattit ensuite le projet d'accorder aux juifs l'éligibilité ; mais, quelques mois plus tard, par une contradiction dont sa carrière parlementaire offre plus d'un exemple, il appuya vivement une pétition des juifs de Bayonne qui réclamaient la jouissance des droits civils. En 1790, il demanda que les audiences des conseils de guerre fussent publiques, et fit décréter qu'à l'avenir tout accusé n'y paraîtrait qu'accompagné de son défenseur. Le 27 mai il fut nommé président ; le 21 septembre il parla dans l'intérêt des religieuses, et demanda que leur traitement annuel fût fixé à 900 livres ; le 24 il proposa la création de 800 millions d'assignats pour faciliter la vente des domaines nationaux ; et quelques jours après il fit régler à 6,000 livres le traitement de l'illustre Lagrange. (*Voy. ce nom.*) Au mois d'octo-

(1) Bien des gens étaient persuadés qu'il ne s'attachait aux principes nouveaux qu'en haine du ministre Calonne, son compatriote. Dans un pamphlet publié en 1789, ayant pour titre : *le V véritable portrait de nos législateurs*, on lui reprochait d'avoir feint le patriotisme, de n'avoir aimé que les plaisirs, et d'être en secret dévoué à la cour.

bre, lorsque les comités réunis proposèrent de déclarer que les ministres avaient perdu la confiance de l'assemblée, il demanda que Montmorin fût excepté de cet anathème: et pour qu'on ne crût pas que son opinion était dictée par l'amitié, il affirma qu'il ne connaissait ce ministre que par ses actes publics. Dans le courant de février 1791 il présenta un nouveau plan de comptabilité; et le 18 mars il fit décréter l'établissement d'un comité de trésorerie. Le 6 avril, il se joignit à Buzot pour demander le rétablissement, dans la loi sur la responsabilité ministérielle, de l'article qui donnait au corps législatif le droit de provoquer le renvoi des ministres. Il appuya la proposition de Robespierre, portant qu'aucun membre de l'assemblée ne pourrait accepter de place dans le ministère que quatre ans après la session. Tout en déclarant que « les assignats « avaient sauvé la France, » il combattit la création de petits assignats, dont l'effet, suivant lui, devait être de rendre plus rares encore les monnaies de cuivre et d'argent; mais, sur l'observation que le métal des cloches fournirait une quantité suffisante de monnaies pour les échanges, il finit par se ranger à l'avis de Rabaut de St-Étienne, et fit décréter l'émission d'assignats de 5 livres jusqu'à la concurrence de 100 millions. Dans les débats qui s'élevèrent sur le droit de pétition, il fit décider que ce droit, étant individuel, ne pouvait être délégué, et par conséquent que toute pétition devait être signée. Il soutint qu'on ne pouvait sans injustice priver Girardin des cendres de son ami J.-J. Rousseau pour les transporter au Panthéon. Le 1<sup>er</sup> septembre, il fit, au nom des comités, un rapport très-applaudi sur le cérémonial à observer dans la présentation au roi de l'acte constitutionnel; et le 29, il fit adopter une instruction sur la police de sûreté et sur la procédure par jurés. Après la session Beaumetz fut nommé membre du directoire du département de Paris; et c'est en cette qualité qu'il appuya les demandes des prêtres insermentés pour la pension promise lorsque les biens du clergé avaient été déclarés nationaux. La chaleur qu'il mit dans cette affaire augmenta les soupçons que donnaient déjà ses liaisons avec la cour et avec les émigrés, dont il avait pris la défense à l'assemblée, en demandant l'ajournement des mesures provoquées contre eux par le parti dominant. Accusé, en 1792, de travailler à rétablir l'ancien gouvernement, il fut obligé de chercher un asile dans les pays étrangers. Après avoir séjourné quelque temps en Allemagne, il passa en Angleterre, d'où il se rendit en Amérique avec l'intention d'y fonder un établissement agricole. Il rencontra dans l'exécution de ce plan des obstacles qu'il ne put vaincre; et, en attendant que des circonstances plus favorables lui permissent de rentrer en France, il résolut de visiter les possessions anglaises dans les Indes. Il était en 1800 à Calcutta, et l'on conjecture que ce fut dans cette ville qu'il termina, à l'âge de 53 ans, une vie que sa fortune, ses talents et d'autres avantages semblaient devoir rendre plus heureuse. Membre, depuis 1782, de la société littéraire d'Arras, il y lut, dans ses

séances publiques, plusieurs morceaux remarquables. Il a fourni des articles à la *Bibliothèque de l'homme public*, rédigée par Condorcet, Chapelier, etc. Enfin il a publié le *Code pénal des jurés et de la haute cour nationale*, Paris, 1792, in-42. On trouve les principaux discours de Beaumetz dans le *Choix des rapports*, etc., Paris, 1822, in-8<sup>o</sup>.  
VV—s.

BEAUMETZ (ALBERT-AUGUSTE BRUNEAU, marquis DE), né à Arras, le 18 janvier 1759, était avant la révolution conseiller au présidial d'Arras, et quoiqu'il portât le même nom que le député aux états généraux, il n'était pas son parent. Entré au corps législatif sous le gouvernement impérial, il fut membre de la commission de législation, et fit, en cette qualité, plusieurs rapports, notamment sur le Code pénal, le 13 février 1810. Dans cette occasion, tout en se prêtant aux vues despotiques qui avaient dicté cette législation si rigoureuse, il fit l'éloge le plus magnifique de Napoléon, ce qui n'empêcha pas Bruneau de Beaumetz de voter sa déchéance en 1814. Sous la première restauration, il siégea dans la chambre parmi les membres de l'opposition, et combattit le projet des ministres sur les tabacs. Membre de la chambre des représentants pendant les cent jours, il garda le silence, et fut nommé, au mois d'août 1815, président du collège électoral du Pas-de-Calais, puis, peu de temps après, procureur général près la cour royale de Douai. Compris dans les destitutions de 1816 (avril), il publia un *Mémoire justificatif* de sa conduite, Paris, 1818, in-4<sup>o</sup> de 56 p., et rentra dans la vie privée. Bruneau de Beaumetz mourut vers 1820 (1).  
Z—o.

BEAUMONT (JEAN DE HAINAUT, sire DE), était frère cadet de Guillaume I<sup>er</sup>, dit le Bon, comte de Hainaut, et descendait de la maison d'Avesnes. C'est un des héros de Froissart. Il inspira à Guillaume II, son neveu, comte de Hainaut et de Hollande, les mêmes sentiments que Guillaume le Bon avait eus pour le roi d'Angleterre. Son début dans la carrière des armes annonça toute la hardiesse de son caractère. Il s'agissait de reconduire dans son pays Isabelle, femme d'Édouard II, que les violences de Hugues Spencer, ministre et favori de ce prince, avaient forcée d'en sortir accompagnée de son fils, et qui n'avait point trouvé auprès de Charles le Bel, son frère, l'appui qu'elle devait en attendre. Après avoir vu déposer Édouard II et couronner le fils de ce monarque détrôné, il repassa la mer; mais il fut bientôt obligé de secourir le roi qu'il venait de créer, et à qui l'Écosse avait déclaré la guerre. Édouard épousa la nièce de son défenseur, qui se dévoua entièrement à sa personne, et demeura attaché à l'Angleterre jusqu'à la mort de Guillaume, tué en combattant les Frisons. Philippe de Valois chercha alors à attirer Jean de Beaumont dans son parti et lui offrit des avantages plus considérables que ceux qu'il trouvait en Angleterre. Celui-ci les accepta en 1345. Quoique affaibli par l'âge et les

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, a confondu ensemble Briois de Beaumetz et Bruneau de Beaumetz.

fatigues, il se signala encore à l'affaire de Blanche-Taque et à la bataille de Crécy. Philippe ayant eu son cheval tué sous lui, Jean de Beaumont le fit monter sur le sien et continua de combattre vaillamment à ses côtés. Il mourut le 11 mars 1356. Ce n'était pas seulement un preux et déterminé chevalier, mais un politique habile et un protecteur des gens de lettres, entre autres de Jean le Bel, chanoine de St-Lambert de Liège, qui a fourni des mémoires à Froissart. M. Buchon a publié un poème français sur la bataille de Crécy, composé par un *familier* du sire de Beaumont (édit. de Froissart, t. 44, p. 279-300). Ce poète était Colin de Hainaut. R—G.

BEAUMONT (AMBLARD DE), naquit à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, dans la vallée de Graisivaudan, près de Grenoble. Issu d'une de ces races que les historiens qualifient d'*ancienne chevalerie*, alliée aux anciens comtes de Savoie, de Genève, et aux dauphins du Viennois, et qui n'avait encore produit que des guerriers, il s'appliqua de bonne heure à l'étude des lois. On commençait à entrevoir qu'il était permis de s'instruire sans déroger, et que le fils d'un chevalier pouvait, sans déshonneur, savoir lire et écrire. Le mélange des lois romaines et de celles des Lombards formait tout le code de l'État des dauphins. Ce fut vers cet objet que se tournèrent les premiers regards d'Amblard de Beaumont; il s'attacha à la fortune de Humbert, fils puîné du dauphin Jean II, et de Béatrix de Hongrie, duquel il devint le ministre et le confident. Le dauphin avait créé pour lui la charge de protonotaire, semblable à celle de secrétaire d'État; il fit, au nom de ce prince, divers règlements pleins de sagesse, et qui prouvent que son administration s'étendait à toutes les parties du gouvernement. Il établit à la cour des dauphins un ordre et une dignité qu'on n'y avait pas encore remarqués. La mort du fils de Humbert II, l'inconstance naturelle à ce dernier, le peu d'espérance qui lui restait d'avoir des enfants, la crainte qu'après sa mort sa succession ne devint un sujet de discord, les dettes dont il se trouvait pressé de toutes parts, le besoin continuuel d'argent, tels furent les vrais motifs qui lui inspirèrent le désir de traiter avec quelque prince qui fût en état de lui faire les avances de sa succession. Philippe de Valois paraissait seul en état d'acquiescer cette riche province, et si la négociation se tourna du côté de la France, ce fut principalement l'effet des soins et de l'habileté d'Amblard de Beaumont, et la suite de l'entière confiance que le dauphin avait en ce ministre. Les deux premiers traités de Humbert avec Philippe de Valois n'offraient qu'une succession éventuelle et sujette à bien des incertitudes; tout fut réglé par le dernier, d'une manière fixe et invariable, à Romans, le 29 mars 1349. Le lendemain de son abdication, Humbert entra dans la maison des frères prêcheurs de Lyon, où il prit l'habit de St-Dominique. (Voy. HUMBERT II.) Charles (fils aîné de Jean, duc de Normandie, petit-fils du roi, et en faveur de qui la donation définitive avait été faite) fit son entrée dans Grenoble quelques jours avant la fête de Noël, et Humbert s'y trouva en

habit de jacobin. Amblard de Beaumont avait accompagné les deux princes, et c'est ainsi que se consumma cette affaire si avantageuse à la France, qui lui apporta une province importante, ancien démembrement de la monarchie. « Le roi, dit le président « Hénault, en rendant compte de cet événement, « eut la principale obligation de ce traité au confident « et ministre de Humbert, Amblard de Beaumont, « dont la maison subsiste encore aujourd'hui : l'archevêque de Paris en descend. » Le sire de Beaumont ne perdit rien de son crédit près du nouveau souverain, quoiqu'il conservât toute la confiance de l'ancien. Durant le cours de son ministère, il avait reçu un témoignage de la bienveillance de Humbert II, dans la personne d'une de ses parentes, Béatrix Alleman de Vaubonnais, qu'il lui avait donnée en mariage. Du fond même de sa retraite, ce prince se plaisait à rendre justice à son ancien ministre. C'est l'objet de ses lettres de l'an 1353 : *Propter multa servitia et obsequia nobis impensa fideliter et longævus temporibus per dilectum et fidelem nostrum dominum Amblardum, dominum Bellimontis, etc.*; ce qui prouve que, dans l'affaire du Dauphiné, Amblard s'était rendu aussi agréable au souverain qui se dépouillait volontairement, qu'à nos rois qui recueillaient de si riches dépouilles. Écoutons parler le nouveau dauphin (qui fut depuis le roi Charles V, surnommé le Sage), confirmant, par ses lettres du 16 juillet 1331, les donations que Philippe de Valois lui avait faites. Voici les motifs qui font agir Charles V : « C'est, « dit-il, le désir de donner des marques de sa recon- « naissance à Amblard, seigneur de Beaumont, che- « valier, son très-cher et fidèle conseiller, qui, dès « le commencement, au milieu et à la fin de la né- « gociation, a beaucoup travaillé, et avec succès, au « transport du Dauphiné à la couronne. » La première minute de cet acte précieux est conservée depuis plus de 450 ans dans le dépôt de la chambre des comptes de Dauphiné, d'où elle n'est jamais sortie. (Voy. Allard, dans son 5<sup>e</sup> vol. de l'*Histoire généalogique de Dauphiné*, Grenoble, 1680, in-4<sup>o</sup>, et Bouché, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*.) Après avoir été plus de vingt-deux ans à la tête de l'administration du Dauphiné, et vu passer ce pays à un souverain digne d'en augmenter la gloire, et cela par une révolution dont on lui attribuait tout le succès, Amblard de Beaumont passa le reste de sa vie dans sa famille, et mourut en 1375. T—L.

BEAUMONT DES ADRETS. Voyez ADRETS.

BEAUMONT (JEAN), auteur anglais, né en 1582, à Grâce-Dieu, dans le comté de Leicester, étudia à Oxford. Il fut élevé en 1626 à la dignité de chevalier baronnet, et mourut en 1628. Des vers de Michel Drayton pourraient faire supposer que sa mort fut la suite de quelques chagrins. On a de Beaumont des poésies estimées, et dont Ben Johnson et le même Michel Drayton ont célébré le mérite. Ses principaux ouvrages sont : *la Couronne d'épines*, poème en 8 chants; 2<sup>o</sup> *Bosworth-Field, ou la Bataille de Bosworth*, et autres poésies, Londres, 1629; 3<sup>o</sup> des traductions en vers anglais de

quelques ouvrages de Virgile, Horace, Juvénal, Ausone et Claudien ; 4° *Dialogue entre le Monde, un Pèlerin et la Vertu* ; 5° plusieurs traités sur des sujets de morale, de politique et de religion. Il était frère du fameux poète dramatique François Beaumont qui suit, et père de Jean et de François Beaumont, qui ont aussi cultivé la poésie. X—s.

BEAUMONT (FRANÇOIS), frère du précédent, naquit à Grâce-Dieu, en 1585 ou 1586, et étudia à l'université de Cambridge. Il mourut en 1615. Son goût le porta à cultiver la poésie dramatique ; il travailla toute sa vie avec son ami Jean Fletcher, et ces deux auteurs ont laissé une très-grande réputation. On ne peut savoir, dans le grand nombre de pièces, tant tragédies que comédies, publiées sous leurs noms réunis, quelles sont celles qui ont été faites par chacun des deux à part ou par tous deux en commun, et, dans celles qu'ils ont faites ensemble, quelle a été la part de chacun des deux. L'opinion générale est que Beaumont, quoique le plus jeune, avait un jugement plus mûr et un goût plus sain, et qu'il corrigait et contenait la surabondance d'imagination de son ami. Ben-Johnson avait tant de confiance dans le jugement de Beaumont, qu'il soumettait tous ses ouvrages à sa censure. Cependant une petite pièce de théâtre, intitulée *la Masquerade des gentilshommes de Gray's-Inn*, est connue pour avoir été composée par Beaumont, sans le secours de Fletcher. Plusieurs pièces de poésie publiées en 1655, en 1 vol. in-8°, prouvent qu'il ne manquait ni d'esprit d'invention, ni de gaieté et d'imagination poétique. Quelques autres de ses poésies ont été perdues. F. Beaumont et J. Fletcher avaient été unis pendant leur vie d'une amitié si rare entre les auteurs, que leurs biographes anglais n'ont pas eu de voir séparer leurs noms après leur mort, et ont réuni leurs notices sous un même article. ( Voy. FLETCHER.) X—s.

BEAUMONT (SIMON HERBERT VAN), de Dordrecht en Hollande, parcourut la carrière de la jurisprudence, de la magistrature et de la diplomatie. En 1625, il était ambassadeur extraordinaire des états généraux en Pologne, en Suède et en Danemark, et il devint ensuite secrétaire des états de Hollande. Il mourut en 1654, âgé de 80 ans. Il se délassait des soucis de la politique en cultivant la poésie latine. On a un recueil de lui sous le titre de *Poemata*, 1 vol. in-4°. Il aimait aussi la botanique, et il fit ses délices de la culture des plantes étrangères. Jouissant d'une fortune considérable, il n'épargna ni peines ni dépenses pour enrichir le jardin qu'il avait à la Haye, et dont Kiggelaar a fait connaître les richesses par le catalogue qu'il publia en 1690. Le jardin de botanique d'Amsterdam dut à van Beaumont ses plus beaux ornements, ainsi que le témoigne en plusieurs endroits Commelin, qui en a donné le catalogue et la description. Linné parle de Beaumont avec éloge dans la préface de son *Hortus Cliffortianus*, comme ayant contribué aux progrès de la botanique et à l'introduction en Europe de végétaux étrangers. D—P—s.

BEAUMONT (JOSEPH), auteur anglais, né en

1613, fut nommé en 1672 professeur royal de théologie de l'université de Cambridge, place qu'il remplit avec distinction pendant un grand nombre d'années. On a de lui un poème allégorique intitulé *Psyché, ou le Mystère de l'Amour*, tableau du commerce entre Jésus-Christ et l'âme humaine. Cet ouvrage eut quelque succès dans le temps. L'auteur mourut en 1699, âgé de 84 ans ; il a composé quelques autres poèmes, publiés par souscription en 1749, en un recueil in-4°, avec une notice sur sa vie. X—s.

BEAUMONT (GUILLAUME-ROBERT-PHILIPPE-JOSEPH GEAN DE), né à Rouen, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, fit ses études dans cette ville, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé curé de l'église St-Nicolas. On a de lui plusieurs ouvrages de piété, la plupart assez médiocres. Les principaux sont : 1° *Pratique de la dévotion du divin cœur de Jésus*, Rouen, 1751, in-12 ; 2° *Elite des étrennes, ou Moyens de se sanctifier*, ibid., 1755, in-24 ; 3° *Exercices du parfait Chrétien*, ibid., 1757, in-24 ; 4° *Méditations pour tous les jours de l'année*, Paris, 1759, in-12 ; réimprimé à Dresde, 1787, 2 vol. in-12. Jean de Beaumont a donné aussi une *Vie des Saints*, assez estimée, 2 vol. in-12, dont il a paru un abrégé en 1758, 1 vol. in-12, et un livre de *l'Imitation de la sainte Vierge*, qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage connu maintenant sous le même titre. Ce vertueux ecclésiastique mourut en septembre 1761, dans sa ville natale, regretté de ses paroissiens qu'il instruisait par ses exemples autant que par ses discours, et qu'il édifiait par sa piété. CH—s.

BEAUMONT (CHRISTOPHE DE), archevêque de Paris, naquit le 26 juillet 1703, au château de la Roque, en Périgord, où s'était transplantée depuis longtemps une branche de sa maison, originaire du Dauphiné. Il dut à sa mère, Marie-Anne de Lostanges de St-Alvaire, cet amour de l'ordre, cette sévérité de mœurs, ce profond respect pour la religion, qui le distinguèrent ; et il puisa dans les exemples de ses aïeux et dans les leçons de son père un attachement sans bornes à ses souverains, vertu héréditaire dans cette famille. D'abord chanoine et comte de Lyon, abbé de Notre-Dame-des-Vertus, diocèse de Châlons-sur-Marne, ensuite évêque de Bayonne, en 1741, il fut nommé à l'archevêché de Vienne en 1743, et appelé l'année suivante à celui de Paris, qu'il refusa ; mais les instances répétées de Louis XV ayant été vaines, ce monarque lui donna l'ordre positif d'accepter. Après avoir pris possession de son nouveau siège, Beaumont se démit de son abbaye : il fut reçu commandeur de l'ordre du St-Esprit, le 1<sup>er</sup> janvier 1748 ; due et pair de St-Cloud, le 22 décembre 1750 ; élu proviseur de Sorbonne, le 8 novembre 1759. Il était fort versé dans la science du droit canonique et dans l'histoire. « La vertu, dit « l'auteur de *l'Histoire de France pendant le 18<sup>e</sup> siècle*, « la vertu se peignait sur sa figure, pleine de « noblesse et de bonté ; son esprit était cultivé, son « éloquence facile et brillante ; il était austère sans « rudesse, et répandait avec discernement des « mœurs qui absorbaient presque tout son revenu. » La bulle *Unigenitus*, contre les *Réflexions morales*

du P. Quesnel, agitait alors violemment les esprits. Cette bulle, publiée à Rome le 8 septembre 1715, acceptée par la Sorbonne, l'immense majorité des évêques français et les autres églises de la catholicité, avait été enregistrée par le parlement ; elle était donc devenue loi de l'Église et de l'État : Beaumont pouvait-il s'empêcher de la soutenir ? Au jugement de quelques-uns, il déploya à ce sujet des moyens d'exécution trop sévères. Voilà tout ce que nous dirons des disputes religieuses de Beaumont avec les jansénistes, quoiqu'elles aient agité son évêché durant les deux tiers de son cours. Ceux qui voudront les connaître à fond, et la part qu'y prit le parlement de Paris, presque toujours en révolte contre l'autorité royale, doivent avoir recueurs aux écrits contradictoires du temps. Quant à ses différends avec les philosophes, qu'il combattit toujours avec autant de sagesse que de vigueur, nous nous bornerons à la simple exposition des faits. Il publia, contre le livre de *L'Esprit*, contre *Émile*, *Bélisaire*, la fameuse thèse de l'abbé de Prades, etc., divers mandements où il ne cessait de répéter que ces écrits, et autres de même nature, tendaient à perdre la religion et l'État. La révolution n'a que trop justifié ses prévisions. Louis XV l'exila successivement au château de la Roque, à Conflans et à la Trappe, moins pour le punir que pour le soustraire aux persécutions du parlement. Ce fut au sujet d'un de ses exils que le grand Frédéric exprima hautement son estime pour Beaumont, en disant : « Que n'est-il « venu dans mes États ! j'aurais fait la moitié du che- « min. » Le roi, ainsi que les princes et les princesses de sa cour, surtout le dauphin et la dauphine, étaient remplis d'affection pour lui. Marie - Louise de France, fille de Louis XV, le chargea d'annoncer et de faire agréer au roi son père la résolution qu'elle avait prise d'embrasser la vie religieuse dans le monastère des carmélites de St-Denis. La famille de Beaumont conserve, au nombre de ses titres les plus précieux, la correspondance de l'archevêque avec cette princesse, qui l'appelle son père, et lui prodigue les démonstrations d'une tendresse vraiment filiale ; mais elle regrette beaucoup la perte des lettres nombreuses que lui écrivaient presque tous les souverains de l'Europe, entre autres le grand Frédéric et l'impératrice de Russie. Le ministère, excité par le parlement, voyant l'inflexibilité de Beaumont, imagina de l'engager à se démettre de son archevêché ou de le faire consentir à se laisser donner un coadjuteur, partisan des nouvelles doctrines : mais à cette démission en vain l'on attachait la duché-pairie pour son neveu, la grande aumônerie de France, l'abbaye de St-Germain, le chapeau de cardinal, et la feuille des bénéfices : Beaumont refusa toutes ces dignités, tous ces avantages, si capables de tenter l'ambition. Ce prélat, dont la fermeté contre les jansénistes ressemble quelquefois à de l'emportement (1), était admirable dans son intérieur, par l'égalité, la douceur et la modé-

ration de son caractère. Nous tenons de madame la comtesse de Marsan, que, l'attendant un jour dans son salon, elle le vit sortir de son cabinet avec quelqu'un qui s'en alla : « Je parie, monseigneur, lui « dit-elle, que cet homme est venu vous demander « de l'argent (on a su depuis qu'il lui avait donné « 15,000 fr.). Vous ignorez donc que c'est l'auteur « du libelle publié contre vous ? — Je le savais, ma- « damc. » Il portait jusqu'à l'héroïsme cette générosité envers ses ennemis, dont, à l'exemple de Fontenelle, il renfermait les libelles, sans les lire, dans une armoire destinée à cet usage. Une bénédiction secrète attachée aux œuvres de charité semblait multiplier ses trésors. On raconte des traits innombrables de cette vertu qui constituait le caractère de Beaumont, et dont on était sûr de ressentir les effets, de quelque pays, de quelque religion et de quelque parti que fussent les infortunés. On sait qu'il céda, pour un objet quelconque d'utilité publique, les droits résultants du gain de son procès avec le roi, au sujet de l'hôtel de Soissons. Ces droits, évalués au delà de 500,000 livres, furent destinés au soulagement des hôpitaux, et principalement à établir des lits particuliers pour chaque malade, dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Le feu ayant pris, dans la nuit du 29 décembre 1772, à cet asile de l'humanité souffrante, Beaumont fit transporter tous les malades dans son église et dans son palais, où, les soignant lui-même, assisté de son clergé, il pourvut, durant plusieurs jours, à tous leurs besoins. Dans un temps de calamité, Sartines, lieutenant de police, eut recours au bienfaisant archevêque : « Voilà 50,000 écus, lui dit-il ; mais qu'est- « ce qu'une somme si modique pour tant d'infortu- « nés ? » Parmi plusieurs traits de ce genre qui viennent s'offrir à notre mémoire, nous citerons encore le suivant : de Beaumont était sorti seul, un jour, de son château de Conflans, pour se promener dans la campagne. Un vieux officier l'aborde et lui fait le tableau de son infortune. « Monsieur, lui dit « le prélat, je n'ai pas d'argent sur moi ni à Con- « flans. Venez, dans huit jours, à l'archevêché, et « ne soyez plus en peine de votre sort, ni de celui « de votre famille. En attendant, voici ma montre ; « elle a quelque valeur, disposez-en. » L'archevêque étant allé, quelque temps après, faire sa cour à Mesdames de France, il fut bien surpris d'entendre madame Adélaïde lui dire : « Monsieur l'archevêque, « je sais que cette année vous vous êtes plusieurs fois « privé de votre montre ; en voilà une que je vous « donne ; mais à condition que vous la garderez. » Le prélat la reçut avec une respectueuse reconnaissance, et ne la porta jamais sur lui. Un lion gravé sur la boîte étendait sa patte sur un livre ouvert des Évangiles, et autour de cette gravure, on lisait ces mots : *Impavidum ferient ruinae*, qui sont la devise de la maison de Beaumont. Tout entier à l'administration de son diocèse, malgré son grand âge, il ne se reposait sur personne du soin de le remplacer. Il mourut le 12 décembre 1781 (1). L'abbé Ferlet, son

(1) On a dit de ce prélat, aussi vertueux qu'orthodoxe, qu'il ne savait pas à quel degré de condescendance il pouvait descendre.

(1) Le jour de sa mort, 3,000 pauvres en larmes assiégeaient les portes de l'archevêché, en faisant, par leur douleur, la meilleure oraison funèbre de celui qu'ils venaient de perdre. On trouva dans

secrétaire, connu depuis par une édition de Tacite, et l'abbé Tuet, prononcèrent son oraison funèbre; mais quelle voix pouvait être aussi éloquente que cette multitude innombrable de pauvres accourus de toutes les parties du diocèse pour pleurer et bénir leur bienfaiteur? On a de lui un *Recueil de Mandements, Lettres et Instructions pastorales*, de 1747 à 1779, 2 vol. in-4° (1). Son tombeau, qui avait éprouvé, pendant la révolution, le sort de tous les monuments de ce genre, a été rétabli dans l'église de Notre-Dame, par la piété de Christophe-Marie de Beaumont, son filleul et petit-neveu, mort en 1811.

T—L.

BEAUMONT (ANTOINE-FRANÇOIS, vicomte DE), neveu du précédent, chef de division des armées navales, né au château de la Roque, en Périgord, le 5 mai 1755. Après un combat long et opiniâtre, à la portée du mousquet, le 11 septembre 1781, dans le sud-sud-ouest d'Ouessant, le vicomte de Beaumont, commandant la frégate *la Junon*, prit la frégate *le Fox*, l'un des meilleurs voiliers d'Angleterre, sous les ordres du capitaine Windsor. *Le Fox* fut absolument rasé; tout ce que l'humanité peut inspirer au vainqueur, pour un ennemi qu'il estime, succéda à la fureur de l'action, et le capitaine Windsor même en rendit ce témoignage, en écrivant à Stéphen, secrétaire de l'amirauté d'Angleterre. Le roi fit peindre ce combat pour perpétuer le souvenir des belles actions de la marine française, et il donna une copie de ce tableau au vicomte de Beaumont. L'original et la copie sont peints par de Rossel, capitaine de vaisseau. La révolution vint arrêter le cours des glorieuses destinées auxquelles le vicomte de Beaumont était appelé par sa naissance et son mérite. On ne peut s'empêcher d'admirer l'énergie qu'il déploya à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, lors de la députation aux états généraux. En lisant le discours qu'il y prononça, on eût entendu le langage de l'honneur même: « Pénétrez-vous, messieurs, y disait-il, de cette terrible vérité: la confusion des ordres doit en amener l'anéantissement, et par conséquent celui de la monarchie. » Lorsque l'assemblée constituante prononça l'abolition de la noblesse, le vicomte de Beaumont protesta contre ce décret, au nom des gentilshommes de sa province. Mallet-Dupan, qui inséra cette protestation dans le *Mercur de France*,

en parle ainsi: « La révolution n'a pas produit de « moreau aussi fier, aussi énergique, aussi digne « d'un homme libre. » Les autorités constituées écrivirent à de Beaumont pour lui demander un aveu formel de cette protestation, qui avait aussi paru dans le *Journal général de France*: « Oui, répondit-il, « elle est de moi. On a ruiné ma fortune, et je n'ai « fait entendre aucune plainte. On veut me dépouiller du caractère de chevalier français; mais qui « peut m'empêcher de croire que la noblesse, une « fois acquise par les vertus ne peut se perdre que par « le crime, etc. ? » Après la scission, le vicomte de Beaumont se retira en Angleterre, puis en Russie. Rentré en France vers 1802, il se fixa à Toulouse, et y mourut le 15 septembre 1805, laissant après lui la réputation d'un véritable chevalier français, et d'un des plus habiles marins du dernier siècle.

T—L.

BEAUMONT (CLAUDE-FRANÇOIS), peintre, né à Turin en 1696, et mort en 1766. Il fit ses études à Rome, où il fut nommé membre de l'académie de St-Luc. En 1751, Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, l'appela près de lui pour le faire son peintre de cabinet, et le chargea de peindre plusieurs chambres de son palais, ainsi que la galerie, qui reçut ensuite du roi lui-même le nom qu'elle a conservé, celui de *Galerie Beaumont*. Cette galerie et les deux premières chambres sont toutes peintes à l'huile, bien conservées, et le coloris des deux chambres est surtout d'une grande fraîcheur. L'*Enlèvement d'Hélène* est le sujet du plafond de la première chambre. Cet immense ouvrage lui mérita l'honneur d'être créé, en 1757, chevalier de l'ordre de St-Maurice. Beaumont fut directeur, et pour ainsi dire fondateur de l'académie de peinture de Turin, où il forma plusieurs élèves en tous les genres. Il eut aussi la direction de la manufacture royale des tapisseries, où l'on ne copiait que ses ouvrages. Le meilleur tableau de ce peintre représente *St. Charles Borromée donnant la communion à des pestiférés*. On estime aussi ceux qui sont placés dans les salles de la cour d'appel de Turin, où il a peint *l'Entrevue de la reine des Amazones et d'Alexandre le Grand*, *le jeune Annibal prêtant serment d'exterminer les Romains*, et *Sophonisbe recevant le poison*. K.

BEAUMONT (ÉTIENNE), avocat, né en 1718, à Genève, avait reçu de la nature des dispositions qu'il cultiva dans sa jeunesse avec le plus grand soin. La délicatesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer au barreau, il réunit autour de lui quelques jeunes gens, auxquels il donna des leçons de droit naturel et de morale. Le résumé de son cours ou, comme dit Senebier, le squelette de ses leçons, imprimé sous le titre de *Principes de philosophie*, Genève, 1754, in-8°, a été reproduit dans une prétendue collection des œuvres de Diderot imprimée à Londres (Amsterdam), 1773, 5 vol. in-8°, par une singulière inadvertance des éditeurs, qui ont pris l'ouvrage de Beaumont pour la traduction qu'a donnée Diderot des *Principes de Philosophie morale*, par Shaftesbury. Beaumont mourut dans sa patrie, en 1758. Son ami Roger (*voy. ce nom*), venait de lui adresser ses *Lettres sur le Danemark*. Un frère

les papiers du vertueux prélat que 1,000 ecclésiastiques et cinq cents laïques lui devaient tous leurs moyens de subsistance. D—R—R.

(1) On a prétendu que son mandement portant condamnation de l'*Émile* de J.-J. Rousseau (1762, in-4°) était de Broquevielle, lazariste; mais cette supposition, même en l'admettant, ne rend pas plus vraisemblable ce bon mot prétendu de Piron, à qui le prélat adressait, dit-on, cette question: « Avez-vous lu mon mandement? » — Non, monseigneur, et vous? » Quelle apparence qu'un prélat si grave et de mœurs si austères allât, pour ainsi dire, meudier un élogé qui aurait dû se flétrir en passant par la bouche impure de ce poète licencieux. On peut regretter de ne pas trouver, dans le recueil, celui où le saint prélat établit d'une manière nette et distincte les divers droits de l'Église. Aquin de Château-Lyon a tracé son portrait dans ces quatre vers:

Austère dans ses mœurs, vrai dans tous ses discours,  
Plein de l'esprit de Dieu, qui l'anime et l'embrase,  
Ou libre, ou dans les fers, il sut joindre toujours  
La fermeté d'Ambroise à la foi d'Athanase.

D—R—R.

de Beaumont, pasteur à Genève, concourut, suivant Senebier, à la nouvelle traduction de la Bible à l'usage des Eglises réformées. (*Voy. Senebier, Histoire littéraire de Genève*, t. 3, p. 92.) W—s.

BEAUMONT (madame LEPRINCE DE). *Voyez* LEPRINCE.

BEAUMONT (JEAN-LOUIS MOREAU DE), naquit à Paris, en 1715, et mourut au Mesnil, le 22 mai 1785. D'abord conseiller au parlement, ensuite intendant de Poitou, de Franche-Comté, de la Flandre, il fut nommé intendant des finances en 1756. Il a fait imprimer un ouvrage intitulé : *Mémoires concernant les impositions en Europe*, Paris, imprimerie royale, 1768, 4 vol. in-4°. K.

BEAUMONT (SIMON DE), secrétaire de la compagnie des payeurs de rentes (1), a donné : 1° *la Jurisprudence des payeurs de rentes, particulièrement de celles de l'hôtel de ville de Paris*, 1762, in-8°; 2° édition, 1767; nouvelle édition, 1785; 2° *Nouvelle distribution des rentes de l'hôtel de ville de Paris*, 1785, in-12; 4° édition, 1792, in-12. — Un frère de Simon de Beaumont a publié une *Lettre à M. de Beaumont pour servir de supplément à la Jurisprudence des rentes*, 1764, in-8°. — BEAUMONT (l'abbé de), bachelier de Sorbonne, a publié plusieurs ouvrages classiques, entre autres : 1° *Abrégé chronologique, ou Introduction à l'histoire*, Paris, 1721, in-4°; 2° *Nouvelle Grammaire française et latine*, Paris, même année, in-8°. — BEAUMONT (le chevalier de). On a de lui : 1° *l'Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique sur la tolérance*, Cologne; 1752. 2° *La Vertu vengée, ou Réponse à la dissertation sur la tolérance des protestants de France, par l'auteur de l'Accord parfait*, 1756, in-12. — M. Quérard, dans la *France littéraire*, cite encore un BEAUMONT (chevalier de), auteur d'un écrit financier intitulé : *Libération progressive des dettes de l'État*, etc., 1788, in-4°. — BEAUMONT, pasteur de l'Eglise réformée de Caen. On lui doit un *Catéchisme contenant les principales vérités de la religion chrétienne*. M. Quérard cite la nouvelle édition publiée à Rotterdam en 1719, où l'on a ajouté les passages de l'Écriture. Z—o.

BEAUMONT (ÉLIE DE). *Voyez* ÉLIE DE BEAUMONT.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE. *Voyez* PÉRÉFIXE.

BEAUMONT (JEAN-FRANÇOIS-ALBANIS), né à Chambéry, vers 1755, fut destiné dès sa jeunesse à la carrière du génie militaire, et vint en France, où il fit ses études à l'école de Mézières. De retour dans sa patrie, en 1775, il fut nommé ingénieur de seconde classe, et comme tel employé à Nice. Le duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre, ayant passé dans cette ville, apprécia tout son mérite, et, après l'avoir attaché à l'éducation de ses enfants, l'emmena avec lui dans ses voyages en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre. Ce fut pendant le long séjour qu'il fit à Londres dans la maison de ce prince,

que Beaumont travailla à ses descriptions de l'immiense chaîne des Alpes, depuis les bouches du Var jusqu'en Carinthie. Il se fixa ensuite dans ses propriétés de Vernaz, près de Genève, et s'y livra tout entier à l'étude des sciences, et plus particulièrement à celle de l'agriculture. En 1808, il reçut de l'empereur Napoléon une médaille d'or, pour les progrès qu'il avait fait faire à plusieurs branches de l'économie rurale. C'est à lui que cette contrée dut en grande partie la précieuse introduction des mérinos d'Espagne. Beaumont est mort en 1812, dans sa terre de Vernaz. On a de lui : 1° *Voyage historique et pittoresque de la ville et du comté de Nice*, Genève, 1787, in-fol. avec 12 pl. col. 2° *Travels through the Rätian Alps in the year 1786*, etc., Londres, 1792 et 1802, grand in-fol., fig. 3° *Description des glaciers de Faucigny*, 1795, in-fol. 4° *Travels through the maritime Alps*, etc., Londres, 1795, in-fol., fig. 5° *Travels from France to Italy, through the Lepontine Alps*, etc., Londres, 1800, grand in-fol., fig. col. Il en avait paru une édition en 1794, sous ce titre : *Travels through the Lepontine Alps*, etc. 6° *Description des Alpes grecques et cottiennes, ou Tableau historique et statistique de la Savoie*, Paris, 1802, in-8°, avec fig. et atlas in-fol.; 2° partie du même ouvrage, *ibid.*, 1806, 2 vol. in-4°. L'auteur est entré dans des détails intéressants sur les antiquités de la Savoie, notamment sur les anciens bains d'Aix (*Aque Domitia* ou *Gratianæ*), et sur l'arc de L. Pompeius Campanus, qu'il regarde, non comme un monument funéraire, mais comme un monument commémoratif de la salubrité des eaux thermales. Au reste, sa description, faite en 1801, est incomplète. Depuis cette époque, le roi Charles-Félix a ordonné des fouilles qui ont mis entièrement à découvert ce précieux reste des constructions romaines, dont M. Gimbernat a publié en 1825 une description exacte dédiée au roi de Bavière. 7° Des *mémoires sur la Manière de défendre les camps*, — *sur l'Histoire naturelle*, — *sur l'Art de fonder solidement dans la mer*, — *sur une Route à établir du Chablais au Valais par la Meilleraye*, laquelle route a été exécutée plus tard par Napoléon, etc. G—G—Y.

BEAUMONT (CLAUDE-ÉTIENNE), architecte, né en 1757, à Besançon, vint fort jeune à Paris étudier les principes de son art, et se plaça sous la direction de Dumont, professeur à l'académie. Après avoir terminé ses cours, il entra dans le bureau de Couture le jeune, qui venait d'être chargé de continuer les travaux de l'église de la Madeleine. S'étant aperçu que son nouveau maître, en modifiant le plan primitif de Contant d'Ivry, s'était écarté des règles de l'art, il crut devoir l'en avertir, et, pour prix de ses avis, fut congédié (1). Ce fut alors, qu'aïdé par un

(1) Ce bâtiment, qui a subi tant de métamorphoses depuis 1764, époque où il fut commencé sous la direction de Contant d'Ivry, fut repris à neuf jusque dans ses fondements par Couture, qui eut la première idée du portique faisant face à la rue Royale. Il en éleva les colonnes qui restèrent inachevées pendant près de trente ans. Le bâtiment ne fut repris qu'en 1806, sous la direction de M. Vignon, et n'a été terminé qu'en 1834. V—vÉ.

(1) *Voyez l'Almanach royal de l'année 1755*, p. 504.

de ses compatriotes (Montaiglon), il publia, sous le nom de feu Dulin, architecte, une *Lettre à un ami sur un monument public*, in-4° de 23 p. (1). Cette lettre, qui contient une critique aussi juste que modérée du nouveau plan de la Madeleine, fut supprimée par arrêt du conseil, sur la demande du baron de Breteuil, protecteur de Couture. A la création du département de Paris, Beaumont fut attaché comme architecte au bureau des domaines, et mérita par son zèle et ses talents l'estime des nouveaux administrateurs. Chaptal, ministre de l'intérieur, le chargea de la construction de la salle destinée aux séances du tribunal, et lui confia les travaux à faire au Palais de Justice, au Temple, à la maison des sœurs de la charité, et à l'institution des sourds-muets. De tous ces travaux, celui qui fit le plus d'honneur à Beaumont, ce fut la salle du Tribunal. Elle lui mérita depuis une mention honorable du jury pour les prix décennaux, dont le rapporteur déclare que cette salle, « regardée comme la plus parfaite de celles qui ont été construites pour des autorités « constituées, depuis la révolution, est en même « temps noble, simple et d'un style pur. » Le gouvernement, ayant décidé que l'église de la Madeleine serait convertie en temple de la Gloire, ordonna qu'il serait ouvert un concours sur les changements qu'il convenait de faire à cet édifice pour l'approprier à sa nouvelle destination. Le plan de Beaumont fut jugé le meilleur par la classe d'architecture de l'Institut; mais ses ennemis parvinrent à faire rapporter cette décision, en montrant que Beaumont s'était approprié les principales idées consignées dans la *Lettre à un ami*, dont on ignorait qu'il fût l'auteur; et on adjugea le prix à l'architecte dont le plan avait balancé les suffrages des juges. Beaumont, s'étant justifié du reproche de plagiat, obtint une indemnité de 10,000 francs pour son travail; mais le chagrin qu'il éprouva de se voir privé de l'honneur d'attacher son nom à un grand monument le conduisit peu de temps après au tombeau. Il mourut à Paris, en 1814. C'est à lui que l'on doit le plan du théâtre des Variétés. W—s.

BEAUMONT-LABONNINIÈRE (MARC-ANTONIN, comte DE), général français, né le 23 septembre 1765, à Beaumont, en Touraine, d'une ancienne famille de cette province, fut d'abord page de Louis XVI, puis capitaine de cavalerie. Il adopta avec sagesse les principes de la révolution, et devint bientôt colonel du 5<sup>e</sup> régiment de dragons. En 1795, il vit avec horreur les excès de la faction sanguinaire qui dominait la France, et il ne put contenir son indignation. Son régiment était alors à Lyon. Il devint bientôt suspect. Arrêté par ordre des représentants du peuple qui envoyaient à la mort par centaines les habitants de cette malheureuse ville, il fut condamné à subir le même sort; et déjà on le conduisait au lieu du supplice, lorsque ses dragons monterent à cheval et déclarèrent qu'ils allaient user de violence pour le soustraire à la mort,

si on ne le leur rendait. Les proconsuls intimidés cédèrent; et Beaumont reprit le commandement de ses dragons, qu'il conduisit encore plus d'une fois à la victoire, sous Masséna et sous Schérer en Italie, où il préluda aux glorieuses campagnes de Bonaparte. Il prit également part à ces dernières guerres; se distingua particulièrement à Lodi, à Mantoue, à Marengo, et devint successivement général de brigade, général de division et inspecteur général de cavalerie. Il fit aussi plus tard les campagnes de la grande armée, et concourut aux victoires d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram. Nommé sénateur et écuyer de Madame mère sous le gouvernement impérial, il fut appelé à la chambre des pairs sous Louis XVIII, en 1814, et créé chevalier de St-Louis. Il ne crut pas devoir suivre ce prince dans son exil, et combattit à Waterloo. Après le retour du roi, il rentra néanmoins à la chambre des pairs, et se fit souvent remarquer dans cette assemblée par la sagesse de ses opinions. Le général Beaumont est mort le 4 février 1830. Il avait épousé la sœur de Davoust, et il était depuis longtemps lié d'une étroite amitié avec ce maréchal. Après avoir passé l'un près de l'autre une grande partie de leur vie, ces deux guerriers se trouvent encore unis après leur mort, car ils ont été ensevelis dans la même tombe. — Trois frères du général Beaumont se sont illustrés dans l'administration et dans l'armée. — Son fils lui a succédé à la chambre des pairs. — BEAUMONT DE CARRIÈRE (le baron), né d'une famille obscure, vers 1770, fut longtemps aide de camp de Murat qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Partout il se distingua par sa bravoure, notamment en 1805, à Wertingen, où il enleva lui seul un capitaine de cavalerie autrichienne au milieu de sa compagnie. Parvenu au grade de général de division en 1813, il mourut glorieusement sur le champ de bataille, dans la même année. M—D J.

BEAUMONT DE BRIVASAC (le comte DE), né en Gascogne, en 1746, entra fort jeune au service, et devint chef d'escadron au régiment de la reine, cavalerie. Il émigra au commencement de la révolution et se rendit en Angleterre, où il composa un ouvrage assez remarquable qu'il a publié à Paris, sous ce titre : *l'Europe et ses Colonies en 1819*, Paris, 1820 et 1822, 2 vol. in-8°. On y trouve des détails curieux sur les nouveaux États de l'Amérique du Sud. Beaumont de Brivasac est mort à Paris, le 3 août 1821. Z.

BEAUNE, baron de Samblançay, Voyez SAMBLANÇAY.

BEAUNE (RENAUD DE), second fils de Guillaume de Beaune, et petit-fils du baron de Samblançay, naquit en 1527, la même année que son grand-père fut exécuté. Il prit d'abord le parti de la robe, et fut successivement conseiller au parlement, président aux enquêtes et maître des requêtes. Étant ensuite entré dans l'état ecclésiastique, il devint évêque de Mende en 1568, chancelier du duc d'Alençon en 1572, archevêque de Bourges en 1581, grand aumônier en 1591, et archevêque de Sens en 1596; mais il ne put obtenir ses bulles pour ce dernier

(1) Cette *Lettre*, devenue rare, est accompagnée de trois plans, celui de Contant, beau-père de Dulin, celui de Couture, et enfin celui de Beaumont, qui modifia les deux précédents.

siège qu'en 1602, parce que Clément VIII, irrité de ce que ce prélat avait absous Henri IV après avoir reçu son abjuration, s'était obstiné pendant six ans à les lui refuser. Il mourut en 1606. Dans les assemblées du clergé aux états de Blois, où il était président de son corps, et surtout dans les conférences de Surène en 1595, à la tête des députés royalistes, il soutint les droits de Henri IV à la couronne, quoique hérétique, et cependant il y annonça les dispositions sincères dans lesquelles était ce prince de se convertir. « Comment pouvons-nous le croire, » lui dit l'Épinae, archevêque de Lyon, chef des députés de la ligue, après qu'il l'a promis tant de fois? — Il est vainqueur, répondit l'archevêque de Bourges, et à présent qu'il est maître de la plus grande partie des provinces et des principales villes, s'il se fait catholique, on ne dira pas que c'est par la crainte que lui inspirent des ennemis dont il a triomphé. » De Beaune contribua beaucoup à la conversion du roi. Brantôme dit qu'il était un peu léger de créance. Les ligueurs le faisaient passer pour athée, sans doute parce qu'il frondait leur zèle extravagant. De Thou rapporte qu'il voulait être regardé dans le royaume, tant que le schisme y durerait, comme le chef des évêques pour les dispenses et la collation des bénéfices, et que ses ennemis l'accusèrent d'aspirer à devenir patriarche. Il était attaqué d'une faim dévorante qui l'obligeait de manger nuit et jour toutes les quatre heures, et beaucoup chaque fois; encore évitait-il de faire de l'exercice, de peur d'irriter encore davantage son appétit. Cela ne l'empêchait point de vaquer à ses affaires ni à ses études. C'était l'orateur à la mode; il était chargé de toutes les harangues d'apparat; mais ce qui nous reste de ses discours et de ses oraisons funèbres n'annonce qu'un orateur médiocre, digne de figurer à côté des Barletta, des Menot et des Maillard. Dans son oraison funèbre de Catherine de Médicis, par exemple, il fait remonter l'origine de cette maison jusqu'à un capitaine de l'armée de Brennus, qui, pour ses exploits contre les Mèdes, fut surnommé *Médicus*, d'où est venu le nom de *Médicis*. On a de lui : 1° *Decreta concilii provincialis Bituricensis*. 2° *Discours dans l'assemblée du clergé*, 1605. 3° *Harangue au roi*. 4° *Oraison funèbre de Marie Stuart*, 1575. 5° *Sermon funèbre sur la mort du duc d'Anjou, frère de Henri III*, 1584. 6° *Harangue dans les États de Blois*, 1588. 7° *Réformation de l'université de Paris* (composée en 1599, par ordre du roi), Paris, 1601, 1667, in-8°. T—D.

BEAUNE (FLORIMOND DE), mathématicien français, qui, le premier dans son pays, accueillit la *Géométrie* de Descartes, et la commenta, naquit à Blois en 1601. Il entra d'abord dans la carrière des armes qu'il abandonna pour celle de la magistrature. Devenu conseiller au présidial de Blois, il résida dans cette ville jusqu'à sa mort, causée, en 1652, par les suites d'une goutte si violente, que quelques années auparavant, on avait cru devoir lui couper un pied. Descartes alla exprès à Blois pour l'entretenir, et conçut pour lui beaucoup d'attachement et d'estime, au point de préférer son approbation à celle de tous

les géomètres français. De Beaune s'appliqua à faciliter la résolution des équations numériques. Il est le premier qui ait proposé de déterminer des courbes par des propriétés relatives à leurs tangentes. Il y a, dans ce genre, un problème qui porte son nom, et qui n'a été résolu complètement que par Jean Bernoulli. Il excellait aussi dans la construction des lunettes astronomiques. Il ne nous reste de lui que deux écrits, savoir : *Florimundi de Beaune in Cartesii Geometriam notæ breves*; et : *de aequalionum constructione et limitibus Opuscula duo, incepta a Florimundo de Beaune, absoluta vero et post mortem ejus edita ab Erasmo Bartholino*. On les trouve dans l'édition latine de la *Géométrie* de Descartes, imprimée en 2 vol., par Elzevir et Blaeu. L—x.

BEAUNOIR (ALEXANDRE-LOUIS-BERTRAND ROBINEAU, dit), né le 4 avril 1746, était fils d'un notaire de Paris. Bien que M. Robineau père ne fût pas illettré (car il a laissé, dit-on, plusieurs ouvrages manuscrits sur l'économie politique), il voulait que son fils lui succédât dans sa charge; mais le jeune homme, préférant à la carrière lucrative et paisible qui lui était offerte la vie aventureuse et rarement opulente de l'homme de lettres, quitta la maison paternelle et prit le petit collet. On sait que ce costume était alors une recommandation pour un débutant en littérature. Une place qu'un ami lui fit obtenir à la bibliothèque du roi mit l'abbé Robineau au-dessus du besoin; mais, dominé par un goût invincible pour la littérature légère, le bibliothécaire en petit collet, laissant là ses livres et son grave costume, se mit à faire des vers et des pièces pour les petits spectacles. Ses premières productions eurent peu d'éclat et sont aujourd'hui totalement oubliées. Son véritable début dramatique fut *l'Amour quêteur*, comédie en 2 actes et en prose, représentée pour la première fois le 22 octobre 1777 sur le théâtre de Nicolet, et imprimé à Paris, 1782, in-8°. Il avait tiré son sujet d'une chanson libertine alors fort en vogue, portant le même titre, dont on attribuait les paroles à l'avocat général Séguier, et l'air à la Borde, valet de chambre du roi. *L'Amour quêteur* attira chez Nicolet la cour et la ville. « Cette pièce est charmante, disent les *Mémoires du temps*, et digne d'un autre lieu : on serait tenté de la croire de l'abbé Voisenon, s'il n'était pas mort. » La scène se passait dans un couvent : le dialogue, rempli d'allusions finement gazées, prête à de pauvres recluses des pensées plus que mondaines; et l'on conçoit que l'archevêque de Paris ait ordonné à l'abbé Robineau ou de désavouer sa pièce, ou de quitter l'habit ecclésiastique. Le jeune auteur renonça au petit collet. Ce fut alors que, par égard pour sa famille, il changea son nom tout à fait bourgeois contre le pseudonyme sonore et tant soit peu féodal de *Beaunoir* (anagramme de Robineau), auquel s'adaptait facilement la particule *de*, que M. Robineau n'hésita pas à s'attribuer. On peut croire que *l'Amour quêteur*, dont la vogue prolongée peint les mœurs peu sévères de l'époque, a fourni à Picard l'idée première de ses *Visitandines*. Si l'on compare les deux dialogues, on reconnaîtra qu'il y a plus de réserve et de pru-

d'homme dans l'opéra-comique du *citoyen*, du *comédien* Picard, représenté sous la république, que dans le drame grivois de l'abbé, quinze ans avant la chute de l'ancien régime. Deux mois après *l'Amour quêteur*, Beaunoir donna sa *Vénus pèlerine* au même théâtre, où elle obtint la même vogue, non sans une vive opposition de la part des grands théâtres, qui voyaient avec envie un auteur de la foire accaparer les grands succès (1). Dans ce temps où la haute société s'abandonnait aux plus frivoles bagatelles, l'ignoble pièce de *Jeannot, ou les battus payent l'amende*, avait été honorée de la présence de Louis XVI et de la reine, qui y avaient ri comme de simples bourgeois. Beaunoir fit une sorte de contre-partie de cette bluette : sa *Jeannette, ou les battus ne payent pas toujours l'amende* (2), représentée au mois de mai 1780, ajouta encore à sa réputation d'auteur spirituel et gracieux. Cette réputation devint tout à fait européenne, lorsqu'il eut enfanté son *Jérôme Pointu* (15 juin 1781), pièce éminemment morale, malgré la gaieté un peu grivoise du dialogue. L'acteur Volange y jouait le principal rôle avec un naturel qui a laissé des souvenirs dans la mémoire des Nestors de nos vieux parterres, que nous avons été dans le cas de consulter pour cet article. On contesta même à Beaunoir l'idée de sa pièce ; et, selon l'expression des *Mémoires* déjà cités, on voulut « que l'histriion lui en eût donné l'idée, et qu'il n'en fût que l'exécuteur. » Cependant Robineau se laissa imposer, par la susceptibilité un peu étrange de ses confrères de la bibliothèque du roi, l'obligation de ne pas donner, même sous son nom de guerre, ses pièces aux petits théâtres ; et elles parurent désormais sous le nom de sa femme. Il venait d'épouser mademoiselle Louise-Cécile Cheval, que son esprit aimable et cultivé rendait tout à fait propre à prendre pour son compte les productions de son mari. Déjà il avait, sous le nom de sa jeune épouse, donné *Jérôme Pointu* ; ce qui fit dire à l'auteur du *Petit Almanach des grandes femmes* : « On ne saurait concevoir comment une femme seule a pu souffler à un vieux procureur tant de jolies choses pour rire. » *Jérôme Pointu* a fait le tour de l'Europe et a été traduit en allemand par F.-W.-L. Meyer (Vienne, 1785, in-8°) ; et Beaunoir a été surnommé le *père des Pointus* (3),

(1) Une chanson que Beaunoir composa et fit courir sous le même titre et sur l'air de *l'Amour quêteur* lui fournit le sujet de cette pièce. Ayant donné au théâtre des Elèves de l'Opéra la pastorale des *Quatre Coins*, il crut ces jeunes acteurs capables de jouer une pièce plus importante, et leur donna, en 1779, *l'Hymen, ou le Dieu jaune*, suite de *l'Amour quêteur*. Mais cette comédie, au-dessus de leurs forces, n'eut pas le succès qu'elle aurait obtenu jouée par des comédiens consommés.

A—T.

(2) L'auteur du *Chroniqueur désavoué, ou l'Espion des boulevards* (Mayer de St-Paul), prétend que l'abbé Robineau fit cette pièce pour plaire à une jolie actrice du théâtre de Nicolet, nommée Forest. Il l'accuse, en outre, d'avoir copié à la bibliothèque du roi la plupart des pièces qu'il faisait représenter sur les théâtres des boulevards ; mais ce critique mérite peu de confiance.

L—M—X.

(3) Ce surnom ne lui vient pas de ce qu'il a fait tous les *Pointus*, car Guillemin a donné au même théâtre (Variétés amusantes), de 1781 à 1785, trois pièces jouées aussi par Volange : *Boniface Pointu et sa Famille, les Bonnes gens ou Boniface à Paris, et le Bienfait récompensé, ou la suite des Bonnes gens*. Mais Beaunoir avait créé l'ainé de la famille, *Jérôme Pointu*, qui avait eu cent cinquante re-

présentations de suite, et il donna depuis deux autres *Pointus* sous le nom de sa femme. Quant au premier, il est imprimé sous son nom seul ; et le *Petit Almanach des grandes femmes* se trompe en l'attribuant à madame Beaunoir, qui n'était pas encore mariée en 1788 ; elle n'avait alors que quinze à seize ans.

(1) En 1822, la comédie de *Fanfan et Colas* reparut en opéra-comique, arrangée par M. Adolphe Jadin fils, musique de M. L. Jadin père. Mais elle eut bien moins de succès que dans la nouveauté, parce que la musique en ralentissait un peu l'action, et que des talents médiocres étaient chargés des principaux rôles.

A—T.

présentations de suite, et il donna depuis deux autres *Pointus* sous le nom de sa femme. Quant au premier, il est imprimé sous son nom seul ; et le *Petit Almanach des grandes femmes* se trompe en l'attribuant à madame Beaunoir, qui n'était pas encore mariée en 1788 ; elle n'avait alors que quinze à seize ans.

A—T.

(1) En 1822, la comédie de *Fanfan et Colas* reparut en opéra-comique, arrangée par M. Adolphe Jadin fils, musique de M. L. Jadin père. Mais elle eut bien moins de succès que dans la nouveauté, parce que la musique en ralentissait un peu l'action, et que des talents médiocres étaient chargés des principaux rôles.

A—T.

pays. Après l'expulsion des Autrichiens, la manifestation trop franche de ses opinions en faveur de la maison d'Autriche l'exposa aux persécutions du gouvernement aristo-théocratique qui dominait dans Bruxelles. Plus tard, lorsque le retour des troupes autrichiennes eut relevé le parti impérial, Beauvoir manifesta sans réserve son ressentiment contre ses adversaires. Il publia le journal *le Vengeur*, puis deux libelles des plus violents : 1° *Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belge, ou Vander Noot, drame historique en 5 actes et en prose, dédié à S. M. le roi de Bohême et de Hongrie, traduit du flamand de van (de) Schon (beau) Schwartz (noir) par M. D. B.*, Bruxelles, 1790, in-8°. 2° *Les Masques arrachés, ou vies privées de LL. EE. Henri Vander Noot et van Cuper, de S. E. le cardinal de Malines et leurs adhérents, par J. Lesueur (pseudonyme)*, Londres (Bruxelles), 1790, 2 vol. in-8°. De ces deux productions, la première est un drame dans lequel l'auteur s'est affranchi, non-seulement de la plupart des règles de la composition théâtrale, mais de toute convenance de style et de toute pudeur morale. On y voit dans le déshabillé le plus obscène les hypocrites dominateurs de la Belgique. Les gravures sont dignes du texte ; mais ce que l'on a peine à concevoir, c'est que la police autrichienne ait laissé mettre en tête du volume la dédicace à Léopold I<sup>er</sup>, roi de Bohême et de Hongrie, et le portrait de ce prince. Si les gouvernements réguliers peuvent quelquefois se croire obligés de s'occuper de pareilles turpitudes, ils ne doivent jamais leur donner un caractère officiel. Entre le quatrième et le cinquième acte, se trouve une très-graveuse biographie de la Pineau, maîtresse de Vander Noot. (Voy. BELEM.) Dans cette note l'auteur, faisant libéralement les honneurs de son propre caractère, annonce que « dans ce moment un espion de police, « digne Homère de cette Minerve, et l'un des mille « et un heureux qu'elle a faits dans ses beaux jours, « se prépare à donner au public ses aventures dé- « taillées dans un ouvrage intitulé *les Masques arra- « chés*, etc. » Ce n'est, en effet, ainsi que le disent les auteurs de la *Galerie historique des contemporains*, publiée à Bruxelles, qu'un roman scandaleux ; « hormis quelques pages, cet ouvrage paraît avoir été « écrit dans un mauvais lieu par un espion de po- « lice. Il est vrai de dire que les personnages les « plus marquants de cette époque ne méritaient « guère d'autre historien. » En 1791, Beauvoir parcourut les provinces rhénanes, probablement avec quelque mission secrète. Quoi qu'il en soit, écrivain infatigable, il tira parti de cette excursion en publiant un *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf*, Neuwied, 1791, 1 vol. in-8° ; traduit en hollandais, Harlem, 1795, 2 vol. in-8°. L'impératrice Catherine l'ayant appelé en Russie, il y arriva immédiatement après la mort de cette princesse (1796). Son fils, Paul I<sup>er</sup>, fit beaucoup d'accueil à Beauvoir et le nomma directeur des trois théâtres de la cour, mission dont il s'acquitta avec succès ; mais il n'en fut pas moins obligé de quitter St-Petersbourg, lorsque cet empereur bannit tous les

Français de ses États (1798). Arrivé en Prusse, il fut nommé lecteur de la reine Louise - Wilhelmine-Amélie. Alors il travailla pour le théâtre de Berlin et pour divers autres théâtres d'Allemagne. Les pièces qu'il composait dans sa langue étaient sur-le-champ traduites par Ifland de Berlin, Opitz de Leipsiek et Schröder de Hambourg (1). Alors furent aussi traduites en allemand plusieurs de ses anciennes pièces, entre autres *les Amis du jour* ; mais cette dernière le fut d'après une version anglaise que le traducteur allemand avait prise pour l'original, ne regardant la pièce de Beauvoir que comme une traduction française. Le véritable auteur, en rapprochant les dates, n'eut pas de peine à prouver le contraire. Obligé de rentrer en France, en 1801, Beauvoir, qui se fixa pour toujours à Paris, fut élu pour correspondant littéraire par plusieurs personnages étrangers ; plus tard il remplit cette mission auprès de Jérôme Bonaparte, devenu roi de Westphalie. Il rédigeait aussi des articles, sur les petits théâtres, dans le journal *le Publiciste*. Il ne cessa point de travailler pour le théâtre et ne négligea aucune occasion de célébrer Napoléon. Nous citerons de lui sous ce rapport : 1° *Thrasylule*, cantate lyrique, exécutée à l'hôtel de ville de Paris devant LL. MM. II., le 23 frimaire an 13 (1804). En 1814, Beauvoir retourna ce sujet sous un autre aspect, et publia : *Thrasylule, ou l'Amnistie d'Athènes*, drame en 5 actes et en prose, non représenté, in-8° (2). 2° *Les Couronnes*, divertissement pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise (imprimé, mais non représenté), Paris, 1810, in-8°. 3° *Paraphrase du Laudate pueri Dominum, pour la naissance du roi de Rome* (imprimé dans les *Hommages poétiques*). 4° Enfin, *Paraphrase de l'Ave Maria, pour la naissance du roi de Rome* (imprimée dans le même recueil, sous le nom de madame de Beauvoir). Beauvoir avait en outre commencé avec H. Dampmartin les *Annales de l'empire français, par une société de gens de lettres*, Paris, 1803, in-8°. Il n'en a paru que le 1<sup>er</sup> volume, Quelques pièces de théâtre qu'il composa, depuis 1801 jusqu'en 1813, furent refusées, ou n'eurent que peu ou point de succès (3). Il voulut établir à Paris, en 1811, un ca-

(1) Nous citerons *les Libellistes*, drame en 4 actes, traduit par madame Unger, et représenté avec succès à Berlin en 1797. Cette pièce fut le résultat d'une gageure entre Ifland et Beauvoir. Celui-ci avait parié que le dernier auteur dramatique français était capable de composer un drame supérieur à tous ceux de Kotzebue ; il fit jouer depuis cette pièce à Paris, en 1807, sur le théâtre des Variétés étrangères, salle Molière. A—T.

(2) Dans la préface de cette pièce, dédiée par l'auteur à un anonyme, qu'il compare à Thrasylule, et auquel, dit-il, la France doit le retour des Bourbons, il nous apprend que l'idée lui en vint dans un cours de lecture qu'il faisait avec de jeunes demoiselles dont il a dirigé les études pendant sa vieillesse. A—T.

(3) Il eut alors à se plaindre du théâtre des Variétés, qui refusa plusieurs de ses pièces dont il donne la liste dans une lettre aux administrateurs de ce théâtre ; de la police, qui ne permit pas la représentation du *Déjeuner à la fourchette*, que faisaient alors les académiciens ; de Potier, qui trouvait ses rôles trop fatigants dans *les chaleurs de Pété* ; et il terminait ainsi, en 1810, une épître inédite en vers, adressée à Brunet :

Dis un mot, et je puis rendre aux Variétés  
Le charme si puissant de leurs naïvetés ;

binet d'agence littéraire; malgré les promesses fastueuses d'un prospectus, qui rappelait en quelque sorte le bureau de correspondance de la Blancherie, ce projet ne réussit pas. Toujours à l'affût des circonstances, lors de la fameuse querelle qui s'éleva au sujet des *Deux Gendres* de M. Étienne, Beau noir fit une bluette intitulée *Jaquot n'a qu' ça*. La dernière de ses productions dramatiques qui ait eu les honneurs de la représentation est *Greuze, ou l'Accordée de village*, comédie-vaudeville en 1 acte, qu'il composa en société avec madame de Valory, imprimée avec une notice sur Greuze, par Beau noir. Il y avait longtemps qu'il aurait dû se conformer au précepte d'Horace et mettre à la réforme sa muse fatiguée. A la restauration de 1814, il recueillit le prix des opinions qu'il avait longtemps professées. Attaché par une espèce de sinécure à la division littéraire du ministère de la police, puis de l'intérieur (bureau des gravures), il conserva cette position jusqu'à sa mort, arrivée le 5 août 1823 : sa femme l'avait précédé au tombeau, le 19 janvier 1821 : elle avait 53 ans. Dans ses dernières années, Beau noir travailla en société avec M. Chaalons d'Argé à la *Bibliothèque dramatique et théâtrale*, histoire de tous les théâtres de Paris, dont la 1<sup>re</sup> année parut en 1821, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage était destiné à faire suite à *l'Histoire du Théâtre-Français* de MM. Étienne et Martainville, et au *Cours de littérature dramatique* de Geoffroy. Il publia aussi quelques pamphlets politiques « de couleur opposée, dit un biographe, et commandés » par les diverses administrations qui se succédèrent. « En voici les titres : 1<sup>o</sup> *le Mieux est ennemi du bien*, 1819, brochure in-8°, contre la proposition de Barthélemy, relative au changement de la loi des élections du 5 février 1817 (voy. BARTHÉLEMY); 2<sup>o</sup> *la Liberté de la presse garantie par la censure*, 1819, in-8°; 3<sup>o</sup> *Petite Logique à l'usage de nos grands orateurs, dédiée à MM. les membres de la chambre des pairs et de la chambre des députés, par R. de Beau noir, sous-doyen des maîtres ès-arts de l'université*, Paris, 1822, in-12. La naissance du duc de Bordeaux lui avait inspiré quelques scènes allégoriques, intitulées *l'Arc-en-ciel*, Paris, 1820, brochure in-8°. Enfin, l'année même de sa mort, il avait clos sa carrière littéraire par un roman historique : *Attila, ou le Fléau de Dieu*, 2 vol. in-12. Après tant de travaux presque tous fort bien rétribués, Beau noir mourut sans fortune. C'était d'ailleurs un aimable vieillard : tel nous l'avons connu. Si son nom doit aller à la postérité, ce sera sans doute malgré ce lourd bagage de bluette dramatiques, et de brochures faites pour ne vivre qu'un jour; mais nous osons dire que Jérôme Pointu, *Fanfan et Colas*, petits chefs-d'œuvre dans leur genre, seront toujours appréciés tant qu'il y aura en France quelque

goût pour cette littérature légère qui charmaient la vie joyeuse et insouciant de nos pères (1). D—R—R.

BEAUPIED (JEAN-FRANÇOIS), docteur catholique, abbé de St-Spire de Corbeil, mort en 1759, a publié les *Vies et miracles de St. Spire et de St. Leu, évêque de Bagnaux, avec l'histoire de la translation de leurs reliques et avec des hymnes en prose en leur honneur*, Paris, 1751. K.

BEAUPLAN (GUILLAUME LEVASSEUR, sieur DE), ingénieur géographe, né en Normandie, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, fut, pendant dix-sept ans, capitaine d'artillerie au service de la république de Pologne, sous les rois Sigismond III et Ladislas IV. Il fit, avec le général Koniecpolski, toutes les campagnes de l'Ukraine, et fut principalement employé à lever la carte de cette nouvelle province, où il fonda plus de cinquante bourgades (*slobodes*), qui, en peu d'années, formèrent plus de 4,000 villages. Privé, par la mort du roi Ladislas, de la récompense que ce prince lui avait promise, et négligé par son successeur Jean Casimir, plus connaisseur en théologie qu'en administration, il se retira dans sa patrie, où il publia sa *Description de l'Ukraine*, sans dire du mal de la nation qui ne l'avait point récompensé. La première édition de cet ouvrage curieux, et que les descriptions plus récentes n'ont pas fait oublier, parut en 1750, et ne fut tirée qu'à une centaine d'exemplaires : la seconde parut à Rouen, chez Cail loue, en 1660, sous ce titre : *Description d'Ukraine, qui sont plusieurs provinces du royaume de Pologne, contenues depuis les confins de la Moscovie, jusques aux limites de la Transylvanie; ensemble leurs mœurs, façons de vivre et de faire la guerre*, in-4<sup>o</sup> de 112 p. Cette même édition reparut avec un nouveau frontispice, à Paris, chez Simon le Sourd, 1661. Cet ouvrage, orné de figures, eut beaucoup de succès, et fut traduit en anglais et en allemand. Mitzler de Kolof en inséra aussi une traduction latine dans sa collection. Moller en publia une nouvelle traduction en allemand, Breslau, 1780, in-8<sup>o</sup> de 236 p. Cette traduction n'a point de carte, et n'a conservé que deux figures de celles de l'original; mais elle est augmentée du journal du voyage du prince Maximilien-Emmanuel de Wurtemberg. Le grand succès de l'ouvrage de Beau plan ne saurait être attribué aux agréments du style; l'accent et le jargon de sa province y percent à chaque instant : il dit, par exemple, toujours *viron* pour *environ*. Il a néanmoins dans sa manière une naïveté qui ne déplaît pas. « Vous excuserez facilement, dit-il en terminant son ouvrage, mon peu de disposition à écrire « plus poliment que j'ay estimé indécent à un cavalier qui a employé toute sa vie à faire remuer la « terre, fondre des canons et pêter le salpêtre. » J.-B. Dubois, dans son *Essai sur l'histoire littéraire de Pologne* (Berlin, 1778, in-8<sup>o</sup>), donne un extrait fort étendu de cet ouvrage, et dit que le lecteur le

Soyons amis, Brunet, c'est moi qui t'en convie.  
A Volange autrefois si j'ai donné la vie,  
Si j'ai fait les Pointus, crois que je puis encor  
Faire prendre à Jocrisse un plus brillant essor,  
Lui prêter de Carlin les vingt-six infortunes,  
Et pour toi les changer en heureuses fortunes

V—VE.

(1) Beau noir avait prodigieusement écrit et compilé. Il parle, dans les lettres qu'il écrivait aux libraires pour leur proposer ses ouvrages, et surtout dans une lettre de 1809, d'un gros volume sur le district de l'Ohio, et il se dit chargé de beaucoup d'autres manuscrits d'un genre frivole.

V—VE.

plus partial ne saurait s'empêcher d'accorder à Bauplan l'esprit d'observation. Les passages qu'il en cite sont tous curieux et très-intéressants; mais quelques-uns décèlent dans l'observateur au moins beaucoup de légèreté. Par exemple, en parlant du bobac (marmotte de Pologne), animal très-singulier, qui ne se trouve guère qu'entre les rivières Sula et Supoy, depuis les confins de la Moscovie jusqu'au Dnieper, il dit : « J'adjousteray que ces animaux « sont tous hermaphrodites, et estant pris jeune, au « mois de may, sont faciles à apprivoiser. J'en ay « nourry plusieurs et sont iolis dans la maison. » On doit encore à Bauplan une *Carte de l'Ukraine*, en quatre feuilles, devenue fort rare. D'Anville en parle avec beaucoup d'éloges; on la trouve quelquefois jointe à l'ouvrage précédent. Janson Waesberg en donna, à Amsterdam, une nouvelle édition, qui ne diffère de l'original que parce qu'elle est orientée à l'ordinaire, et accompagnée de deux légendes historiques : dans l'original, le sud est en haut de la carte. Bauplan avait encore fait une *Carte générale de la Pologne*, avec les figures des hommes, animaux et plantes, et autres choses rares que l'on voit en ces pays; mais son graveur, Guillaume Hondius, étant mort, sa veuve, qui en avait toutes les planches, les envoya au roi de Pologne, qui les fit demander, et l'auteur n'en eut plus de nouvelles. Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'employer ses talents pour l'utilité de son pays. On lui doit la première *Carte de Normandie* qui ait été publiée avec un peu de détail et d'exactitude. Cette carte parut d'abord en 1635, en 5 feuilles in-fol., et ensuite en 12 feuilles. Une troisième édition publiée en 1667, en 2 feuilles in-fol., n'est peut-être qu'une réduction de la précédente.

C. M. P.

BEAUPOIL DE SAINT AULAIRE. *Voyez* SAINT-AULAIRE.

BEAUPRÉAU (CLAUDE-GUILLAUME), chirurgien-dentiste, à Paris, a donné : 1° *Dissertation sur la propreté des dents*, Paris, 1764, in-12; 2° *Lettre à M. Cochois sur le traitement du sinus musculaire*, ibid., 1769, in-12. K.

BEAUPUIS (CHARLES-WALON DE), pieux ecclésiastique, connu par ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal, naquit à Beauvais, le 9 août 1621 : il était fils d'un conseiller à l'élection de cette ville. Après avoir fait ses premières études sous les yeux de son père, il vint à Paris, où il acheva son cours de philosophie au collège du Mans, sous le docteur Ant. Arnauld, puis au collège de Cluny. L'évêque de Bazas, Litolphi-Maroni, l'ayant distingué, l'emmena dans son diocèse; mais ce prélat étant mort, Beaupuis revint à Paris, et fut peu de temps après chargé de la direction des écoles de Port-Royal dans l'intérieur de cette ville. Il dirigea depuis celle des Granges, et il eut l'avantage d'y compter parmi ses disciples Lenain de Tillemont et Thomas du Fossé, dont le premier s'est rendu célèbre. Ces écoles ayant été supprimées en 1650, Beaupuis revint à Beauvais; et son évêque, Choart de Buzanval (*voy.* BUZANVAL), l'ayant obligé de recevoir la prêtrise, lui donna la conduite de

quelques maisons religieuses, et l'établit ensuite supérieur de son séminaire. Après la mort de ce prélat, l'abbé de Beaupuis fut interdit par Forbin de Janson, qui occupa ensuite le siège épiscopal de Beauvais. Il se retira dans le sein de sa famille, où il passa les trente dernières années de sa vie dans les exercices d'une austère pénitence, ne sortant de sa chambre que pour aller à l'église. Il mourut le 1<sup>er</sup> février 1709, à 87 ans, et fut enterré dans le chœur de St-Sauveur, sa paroisse, avec une épitaphe qu'on trouve dans le *Dictionnaire* de Moréri. Outre quelques opuscules ascétiques que l'on conserve en manuscrit, on a de lui : 1° *Maximes chrétiennes tirées des lettres de l'abbé de St-Cyran*, Paris, 1678, in-12 : elles ont été réimprimées plusieurs fois; l'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de 1755; 2° *Nouveaux Essais de morale, contenant plusieurs traités sur différents sujets*, ibid., 1699, in-12. On peut consulter pour les détails : *Mémoires sur la vie de Ch. Walon de Beaupuis*, dans le volume intitulé : *Suite des vies des amis de Port-Royal*, Utrecht (Rouen), 1751, in-12. W—s.

BEAUPUY (NICOLAS-MICHEL-BACHELIER DE), né à Mussidan (Dordogne), en 1750, d'une famille noble, descendait par sa mère de l'illustre Montaigne. Il avait à peine achevé ses études, lorsqu'on le fit entrer comme sous-lieutenant, à l'âge de dix-sept ans, dans le régiment de dauphin-dragons; il était parvenu au grade de major quand la révolution éclata. De Beaupuy s'en déclara partisan, et fut nommé lieutenant-colonel dans le régiment de mestre-de-camp; mais la différence de ses opinions avec celles des autres officiers de ce corps le força bientôt à donner sa démission. Revenu dans sa ville natale, il y fut successivement nommé commandant de la garde nationale, maire, l'un des administrateurs du département, et enfin député à l'assemblée législative. Peu fait pour la tribune, il y parut à peine une seule fois, et ce fut pour déposer sa croix de St-Louis comme décoration du despotisme. Membre du comité militaire, il y rendit quelques services par son expérience. Après le 10 août 1792, il fut envoyé au camp de Châlons pour y faire adopter par les troupes les changements qui venaient d'avoir lieu dans le gouvernement. Cependant il ne s'était pas montré lui-même fort enthousiaste de ces changements, et il ne fut point nommé député à la convention nationale; il retourna dans sa patrie, où les fonctions civiles les plus importantes lui furent toujours confiées. Ce qui est digne de remarque, c'est que, connu comme il l'était pour la sagesse et la modération de ses principes, il fut néanmoins président du comité révolutionnaire de Mussidan, et que, profitant de l'isolement où se trouve cette petite ville, il fit si bien, que pendant plusieurs mois aucun excès n'y fut commis, aucune persécution n'y fut exercée. Mais il était bien difficile alors que, même sur les points les plus éloignés, on pût impunément se soustraire ainsi au mouvement général : Beaupuy se vit à la fin dénoncé et arrêté comme suspect et il eût sans doute été victime de

sa générosité, sans la chute de Robespierre. Il fut nommé commissaire du directoire en 1797, puis député au conseil des anciens par le département de la Dordogne. Membre de la commission des inspecteurs à l'époque du 18 brumaire, il concourut de tout son pouvoir au triomphe de Bonaparte, et fut récompensé de son zèle par le titre de sénateur. Ayant fait, en 1802, un voyage dans sa patrie, il y mourut le 19 septembre.

M—D j.

**BEAUPUY** (ARMAND-MICHEL BACHELIER DE), général français, né à Mussidan en 1757, était frère du précédent, et comme lui il fut destiné de bonne heure à la carrière des armes. Nommé sous-lieutenant au régiment de Bassigny, en 1775, il y resta dans le même grade jusqu'à l'époque de la révolution, où il devint chef de l'un des bataillons de volontaires nationaux qui furent créés dans le département de la Dordogne. Il combattit à la tête de cette troupe, en 1792, à Worms, à Spire, à Mayence, et fut nommé général de brigade le 8 mars 1793. Après avoir été renfermé dans Mayence pendant le siège qu'en firent les Prussiens, il fut envoyé avec la garnison de cette place contre les Vendéens. Beaupuy concourut par une habile manœuvre à la victoire de la Tremblaye, le 15 octobre 1793. Il ne déploya pas moins de valeur deux jours après au combat de Chollet, où il eut à lutter corps à corps avec un chef des royalistes : cet exploit le fit nommer général de division. Mais il ne put empêcher ensuite l'échec de Beaupréau, ni les autres succès qu'obtinrent les Vendéens à Entrain et à Château-Gonthier, après leur passage de la Loire. Beaupuy fut blessé d'un coup de feu dans cette dernière affaire, et il alla se guérir à Angers, où il se trouvait encore lorsque, peu de jours après, les royalistes, cherchant à repasser la Loire, se présentèrent devant cette ville. S'étant fait porter sur le rempart pour combattre, il fut blessé, mais fort légèrement, et put se rendre à l'armée du Rhin, où il fut appelé à commander une division au commencement de 1794. Il eut dès lors beaucoup de part aux opérations de cette armée, et se distingua particulièrement à Gorick, à Forcheim, et surtout dans la mémorable retraite de Bavière qui fit tant d'honneur à Moreau. Ce devait être son dernier exploit ; il fut tué d'un coup de canon, le 19 octobre 1796, en défendant avec l'arrière-garde le défilé du Trou d'Enfer. Moreau le regretta vivement, et, après le traité de Lunéville, en 1802, il lui fit élever un monument à Neu-Brisach. — Deux frères de ce général sont morts comme lui sur le champ de bataille dans des grades inférieurs.

M—D j.

**BEURAIN** (JEAN DE), né le 17 janvier 1696, à Aix en Issart, au comté d'Artois, prétendait descendre des anciens châtelains de Beaurain. A l'âge de dix-neuf ans, il vint à Paris, et étudia la géographie sous Pierre Moulart-Sanson, géographe du roi, titre que Beaurain obtint à l'âge de vingt-cinq ans. Un *Calendrier perpétuel, ecclésiastique et civil*, qu'il publia en 1724, le fit connaître de Louis XV, pour qui il fit un grand nombre de cartes et de plans. L'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur est

*l'Histoire militaire de Flandre, depuis l'an 1690-1694*, Paris, 1756, 5 parties en 5 vol. in-fol., fig. ; *Postdam, 1783-87*, 5 vol. in-4°, avec des notes techniques par un officier prussien. Il y a aussi une édition de la Haye, 1776, à laquelle on ajoute ordinairement un volume intitulé : *Campagne de Hollande, en 1672*. On lui doit aussi un *Atlas de géographie ancienne et moderne*, en 14 vol. in-fol. Le cardinal de Fleury et Amelot employèrent plusieurs fois, pour des négociations délicates, le chevalier de Beaurain, qui contribua à l'éducation du dauphin, ce qui lui valut une pension. Il mourut le 12 février 1771. C'est au fils de Jean de Beaurain que l'on doit : 1° les *Cartes pour l'histoire de la campagne du prince de Condé en Flandre, en 1674* (par le marquis d'Aguesseau), Paris, 1774, in-fol. ; 2° celles pour *l'Histoire des quatre dernières campagnes du maréchal de Turenne, de 1672 à 1675*, dont le comte de Grimoard a fait le texte, Paris, 1782, 2 vol. in-fol.

A. B—r.

**BEAUREGARD** (DE). Voyez BÉRIGARD.

**BEAUREGARD** (...) fameux prédicateur jésuite, né en 1751 à Pont-à-Mousson, se fit une grande réputation dans les provinces et dans la capitale, par son éloquence impétueuse, mais peu soignée et fort inégale ; par son ton apostolique, mais quelquefois déclamatoire ; par des traits de génie, mais que départent trop souvent des trivialités choquantes. Il tenait le milieu entre le missionnaire et l'orateur ; tout en lui excitait l'attention, en même temps que sa piété et sa vertu commandaient le respect. Il ne prêchait jamais son sermon sur les mauvais livres qu'il ne vit ensuite plusieurs de ses auditeurs venir déposer à ses pieds quelques-uns de ces instruments de corruption. Son carême à la cour, en 1789, fit la plus grande sensation par cette liberté vraiment courageuse avec laquelle il annonça, comme un nouveau Jérémie, les malheurs qui menaçaient alors la France, et qui ne tardèrent pas à éclater. Treize ans avant la révolution, on recueillit, avec un intérêt mêlé d'effroi, ces paroles prophétiques, dont il fit retentir les voûtes de Notre-Dame de Paris, dans un moment d'inspiration : « Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je ? Grand Dieu ! que vois-je ?... aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus ! tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! » Des hommes alors puissants, qui se crurent désignés par l'orateur, jetèrent les hauts cris, le dénoncèrent comme un séditieux et un calomniateur de la raison et des lumières. Condorcet, dans une note des *Pensées* de Pascal, le traita de *liqueur* et de *fanatique*. Le P. Beaugard, personnellement signalé au commencement de la révolution, se réfugia à Londres. Il n'y eut pas le même succès qu'à Paris. Les déclama-

tions trop vives et trop directes qu'il se permit dans ses sermons contre les tristes victimes de la révolution parurent indiscrettes et hors de saison. Il fut obligé de renoncer à la prédication : il se retira à Maëstricht, puis à Cologne, fut accueilli partout avec le plus tendre intérêt, et termina sa carrière en 1804, âgé de 73 ans, au château de Gronineq, en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe, digne d'apprécier ses vertus et ses talents. On assure que, dans sa dernière retraite, il avait fait une révision exacte de ses sermons, et qu'il les a légués, ainsi que tout ce qu'il possédait, aux jésuites de Russie, ses confrères (1). T—D.

BEAUREGARD (JOSEPH DOMERGUE DE), chevalier de St-Louis et issu d'une famille noble, vivait retiré dans ses terres, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes, fut élu vice-président du département de la Lozère, et, en 1791, représenta ce même département à l'assemblée législative. Le 1<sup>er</sup> mars, Beauregard obtint le grade de maréchal de camp. Nommé commandant de la place d'Avignon après la journée du 10 août 1792, il quitta cette ville en 1795 pour servir dans l'armée des Ardennes, où il donna différentes preuves de bravoure et d'habileté. Sa conduite à Orval fut particulièrement citée par Milhaud, représentant de la convention nationale. A la fin de la même année, Beauregard fut envoyé avec une division à l'armée du Nord, pour faire lever le blocus de Maubeuge. Il écrivit à l'assemblée, lors des troubles du 4<sup>er</sup> et du 5 prairial an 3 (20 et 22 mai 1795), pour protester du dévouement de la division qu'il commandait. Quelques années après, ce général se retira du service ; mais il se hâta d'y rentrer, lorsque la guerre se ralluma entre la France et l'Espagne. Le 48 novembre 1809, il se distingua à la bataille d'Orcana, et périt le 9 février 1810, à l'affaire de Valverde. Beauregard avait été nommé depuis peu général de brigade, et créé baron de l'empire par Bonaparte. CH—S.

BEAUREPAIRE (NICOLAS GIRARD DE), d'une ancienne famille du Poitou, était possesseur d'une grande fortune ; mais s'étant livré, avant la révolution, à toutes sortes d'écarts, il la déranger singulièrement ; de sorte que, pour ne pas être poursuivi, il se retira dans la forge à fer de Pouancé en Anjou. Ces établissements industriels étaient alors des espèces de lieux de refuge contre les recherches de la justice. Lorsqu'il retourna à sa terre de la Châtaigneraie, près Montaigu, la révolution était commencée ; il sembla en adopter les principes, et n'évigna pas comme la plupart de ses parents ; mais lorsque le parti républicain l'emporta et que la monarchie eut définitivement succombé à la fin de 1792, Beaurepaire se déclara pour la cause du trône, et il prit bientôt parti dans l'insurrection vendéenne. Brave, spirituel, instruit, il aurait, sans sa mauvaise conduite antérieure, joué un rôle principal dans la levée d'armes. Cependant il eut d'a-

bord le commandement d'une division qui se réunissait tantôt à l'armée du centre, tantôt à celle de Lescure. Il entreprit une expédition sur l'Herme-nault, et occupa momentanément ce bourg, dont il fut bientôt chassé, et sa troupe se retira en désordre ; mais il répara cet échec en faisant une incur-sion dans le même pays, où il enleva de beaux at-telages de mules, qui servirent à trainer l'artillerie et à porter les bagages de la grande armée ven-déenne, à laquelle il se rallia. Lorsque cette armée alla attaquer Nantes, le 30 juin 1795, Beaurepaire fit une diversion dans le midi de la Vendée. Ayant accompagné Lescure, avec les troupes sous ses or-dres, à l'expédition de Parthenay, il fut chargé par ce chef de veiller à la garde de cette ville, menacée par le général Biron. Comme il avait négligé les précautions indiquées, qui consistaient à en-voyer une patrouille d'heure en heure, Westerman arriva avec l'avant-garde républicaine, surprit la batterie, s'empara de la ville, et fit un grand carnage des Vendéens, dont la plus grande partie se sauva en toute hâte. A la seconde bataille de Luçon, Beaurepaire, toujours indiscipliné, attaqua avant d'en avoir reçu l'ordre, ce qui eut un mauvais ré-sultat pour les siens ; et lorsque Lescure lui en fit reproche, il répondit que tous ses soldats étaient des héros. En octobre 1795, à la seconde bataille du bois du Moulin-aux-Chèvres, il s'obstina à vouloir arriver jusqu'à Westermann, fut blessé de douze coups de sabre, et ne dut qu'à l'attachement de ses soldats de ne pas demeurer parmi les morts. Lors du passage de la Loire, Beaurepaire se fit porter au delà du fleuve, et mourut peu de jours après des suites de ses blessures. F—T—E.

BEAUREPAIRE, commandant de la place de Verdun en 1792, était d'une autre famille que le précédent, et avait été officier dans les carabiniers avant la révolution. Il s'en déclara partisan, et fut nommé en 1791 commandant du premier bataillon de volontaires nationaux qui fut créé dans le dépar-tement de Maine-et-Loire. Cette troupe faisait partie de la garnison de Verdun lorsque les Prussiens parurent devant cette place, en 1792. Beaurepaire, décidé à tout entreprendre pour leur résister, ne put communiquer son ardeur à la garnison, et il fit de vains efforts dans le conseil de guerre pour que la capitulation fût rejetée. C'est alors que, dans son désespoir, il se brûla la cervelle. Le député Delau-nay fit décréter par l'assemblée législative, le 11 sep-tembre 1792, que ses cendres seraient déposées au Panthéon, et que le président écrirait à sa veuve une lettre de félicitation. « L'enthousiasme alla si « loin, dit Beffroy de Reigny, qu'une section de « Paris prit le nom de *section de Beaurepaire*, « qu'elle changea ensuite en celui de *Chabier*, en « attendant qu'elle en prit un autre. » La mort tra-gique de Beaurepaire a fourni au conventionnel Ga-mon le sujet d'un drame. (Voy. GAMON.) F—T—E.

BEAURIEU (GASPARD GOILLARD DE), né à St-Pol en Artois, le 9 juillet 1728, est mort à Paris, à l'hôpital de la Charité, le 5 octobre 1795. Une figure assez semblable à celle qu'on donne à Esope.

(1) On a publié, en 1825 : *Analyse des sermons du P. Beauregard*, Lyon et Paris, 4 vol. in-12. CH—S.

un costume grotesque, savoir : un manteau dans le genre de ceux qui sont adoptés sur la scène pour les rôles dits à manteaux, un large feutre, des souliers carrés, etc., donnaient à Beaurieu un air d'originalité que ne démentaient ni ses idées, ni sa manière de vivre, ni son caractère. « J'ai, disait-il, trop aimé « l'honneur et le bonheur pour avoir jamais pu aimer la richesse. » Il nommait le temps une *dormeuse* qui nous mène doucement à l'éternité. Il répétait souvent ce mot du P. Castel : « La vie de « l'homme est une épigramme dont la mort est la « pointe. » Simple et bon, il aimait les enfants, et s'était constamment occupé de leur éducation ; il voulait s'y dévouer encore, et, dans ce dessein, il s'était fait recevoir, en 1794, élève de l'école normale. On a de lui : 1° *L'Heureux citoyen*, Lille, 1759, in-12. 2° *Cours d'Histoire sacrée et profane*, Paris, 1765, 1766, 1770, 2 vol. in-12. 3° *Le Portefeuille amusant, ou Nouvelles Variétés littéraires*, ibid., 1765, in-12. 4° *Le Faux Philosophe, discours à J.-J. Rousseau*, ibid., 1765, in-12. 5° *L'Élève de la Nature*, la Haye et Paris, 1765, in-12. Cet ouvrage, le plus célèbre de ceux de Beaurieu, a été réimprimé très-souvent : Lille, 1774, 2 vol. in-12 ; 1775, 3 vol. in-18 ; 1777, 1785, 5 vol. in-12 ; Genève, 1790, 2 vol. in-8° ; Paris, 1794, 3 vol. in-12. L'édition de Genève diffère des autres, en ce qu'on a retranché tout le 5° volume pour y substituer d'autres détails plus liés au corps de l'ouvrage, que Beaurieu publia d'abord sous le nom de J.-J. Rousseau. 6° *Abrégé de l'Histoire des Insectes*, dédié aux jeunes personnes, Paris, 1764, 2 vol. in-12. 7° *Le Portefeuille français, ou Choix nouveau de différentes pièces de prose et de poésie*, Paris, 1765, in-12. 8° *L'Heureux Vieillard*, drame pastoral, Amsterdam, 1769, in-8°. 9° *Cours d'Histoire naturelle*, Liège et Paris, 1770, 7 vol. in-12. 10° *Variétés littéraires, galantes et amusantes*, Amsterdam et Paris, 1775, in-12. 11° *De l'Allaitement et de la première Éducation des enfants*, Genève, 1782, in-12. 12° *Accord parfait, ou l'Équilibre physique et moral*, Paris, 1795, in-18. A. B.—T.

BEAUSOBRE (ISAAC DE), naquit à Niort, le 8 mars 1659, d'une famille noble et ancienne, originaire du Limousin, où elle était connue sous le nom de *Beauxpuis de Beaussart*, que son aïeul échangea en celui de *Beausobre*, pour mieux se déguiser, lorsqu'après la St-Barthélemy il se réfugia à Genève. Ses parents, lui trouvant d'heureuses dispositions pour les sciences, voulurent l'attacher à celle du droit, dans l'espoir qu'à la faveur de leur alliance avec madame de Maintenon, il pourrait parvenir aux premières charges de la magistrature ; mais son goût le portant vers les sciences ecclésiastiques, il alla prendre ses degrés à l'académie de Saumur, reçut l'imposition des mains au synode de Loudun, en 1685, et fut aussitôt après nommé ministre de Châtillon-sur-Indre, en Touraine. Le gouvernement ayant fait apposer les scellés sur le temple de cette ville, Beausobre eut la témérité de les briser, de faire le prêche ; et, pour se soustraire à l'amende honorable à laquelle il fut condamné, il se réfugia à Rotterdam, d'où il passa à Dessau, en qualité de

chapelain de la princesse d'Anhalt, dont il sut mériter la confiance. Le duc de Saxe-Barbi s'étant fait calviniste, de luthérien qu'il était, ce changement fut censuré dans un écrit de George Moebius, approuvé par les théologiens de Leipsick. Beausobre en prit occasion de publier sa *Défense de la doctrine des Réformés*, Magdebourg, 1695, in-8°, où il traite les matières agitées entre les deux communions, peint les ministres luthériens sous des couleurs peu favorables, et fait l'apologie du synode de Dordrecht. Il prononça la même année l'oraison funèbre du prince de Dessau, où l'on remarque qu'il laissait indécise la question du salut des philosophes païens. Ces deux ouvrages donnèrent une haute idée de son érudition et de ses talents. Beausobre se rendit, en 1694, à Berlin, où il devint successivement pasteur des réfugiés, chapelain du roi, membre du consistoire royal, directeur de l'hospice nommé Maison française, inspecteur des églises et du collège des Français du district de la capitale. La cour de Berlin le chargea, conjointement avec Leufant, de travailler à une nouvelle version du Nouveau Testament, ornée de préfaces et de notes très-amples, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-4°, réimprimée en 1744, même format, avec des corrections et des additions considérables. Tout ce qui regarde les *Épîtres* de St. Paul est de Beausobre ; le reste appartient à son collaborateur. Trop de respect pour les premières versions données par les réformés lui a fait adopter des expressions surannées qui dégradent la noble simplicité de ce livre divin. Les notes contiennent quelquefois des idées soienniennes, et respirent trop l'esprit de controverse ; c'est la première version française en langue moderne, faite sur le grec, par des auteurs réformés. Ce savant homme travailla pendant une grande partie de sa vie à une *Histoire de la réformation*, qui devait comprendre l'histoire générale de l'Église en Occident, depuis le concile de Bâle jusqu'à la confession d'Augsbourg, avec celle des différentes sectes auxquelles les réformés se rattachent, telles que les pauliciens, les bogomiles, les vaudois, les albigeois, les frères de Bolême, etc. Ce travail l'avait jeté dans une digression qui a produit l'*Histoire critique de Manichée et du Manichéisme*, Amsterdam, 1754-59, 2 vol. in-4°. Le 2° a été rédigé par Formey, sur les mémoires de Beausobre. Il aurait été suivi d'un 3°, si la mort n'eût enlevé l'auteur. C'est l'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation ; on y remarque une profonde connaissance de l'antiquité ecclésiastique, beaucoup de critique et de sagacité. L'auteur y retrace avec exactitude l'histoire de Manès, d'après les auteurs syriaques, arabes et persans ; mais l'esprit de système, qui veut tout ramener à certains principes, s'y fait trop remarquer. La hardiesse de ses conjectures, le ton leste avec lequel il traite les Pères de l'Église, jusqu'à vouloir persuader que St. Augustin, qui a vécu huit ans parmi les manichéens, et a fini par les combattre, n'avait pas seulement entendu leur doctrine ; la manie de remettre perpétuellement sur le tapis les questions de controverse entre les catholiques et les protestants, lui attirèrent des critiques

fort vives de la part des journalistes de Trévoux, auxquels il répondit très-longuement dans la *Bibliothèque germanique*. Les pièces de ce procès pourraient former un volume pour servir de supplément à l'ouvrage. Beausobre était d'une société de savants réfugiés qui prirent le nom d'*Anonymes* (voy. FORMEY et LENFANT), ce qui l'engagea à travailler pour la *Bibliothèque germanique*, qu'il enrichit de quantité d'extraits et de savantes dissertations. Il y en a une entre autres par laquelle il veut prouver, contre les monuments les plus authentiques, que la secte des adamites n'a jamais existé. Cette dissertation reparut, considérablement augmentée, à la fin de l'*Histoire des Hussites*, de Lenfant; elle a été solidement réfutée par le P. Travasa, savant théatin d'Italie. Les églises d'Utrecht, de Hambourg, celle de Savoie à Londres cherchèrent à l'attirer par des propositions avantageuses; mais le roi de Prusse ne voulut jamais laisser sortir de ses États un savant si distingué. Les grandes occupations de Beausobre ne le garantirent pas des traits de l'amour à un âge où cette passion est ordinairement éteinte chez la plupart des hommes. La fille d'un autre ministre avait conçu le projet de devenir son épouse. Beausobre, septuagénaire, père d'un fils de quarante ans, céda à ses caresses, et la mit dans un état qui rendit le mariage nécessaire. Cette aventure galante tourna au profit des lettres. La vic retirée à laquelle elle le réduisit lui laissa plus de loisir pour se livrer au travail de cabinet; et ce fut quatre ou cinq ans après ce mariage, qui lui avait donné deux enfants, qu'il fit paraître le premier volume de son *Histoire du Manichéisme*. Beausobre prêchait encore à quatre-vingts ans avec tout le feu de la jeunesse, et mourut, le 6 juin 1758, après une vieillesse exempte d'infirmités. Il a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, des *Remarques historiques, critiques et philosophiques sur le Nouveau Testament*, la Haye, 1742, 2 vol. in-4°, par les soins de Lachapelle; une *Histoire critique du culte des morts parmi les chrétiens et les païens*; un *Supplément à l'Histoire des Hussites*, de Lenfant, Lausanne, 1745, in-4°; une *Histoire de la Réformation, depuis 1517 jusqu'en 1650*, que Pajon de Moncets a publiée en 1785, Berlin, 4 vol. in-8°, ouvrage imparfait, et qui a eu peu de succès; une *Dissertation sur les livres d'Optat, évêque de Milève*, un grand nombre de sermons, outre ceux qui sont imprimés, et qui lui avaient mérité chez les protestants une réputation égale à celle de Saurin, surtout du côté de l'imagination, de la justesse, du tour neuf et original qu'il savait donner à ses pensées, des mouvements pathétiques et du brillant de son élocution. Tous ses ouvrages, dont nous n'avons fait connaître que les principaux, annoncent un littérateur profond, un critique souvent judicieux, mais quelquefois trop hardi. Le style, sans en être parfaitement pur, a de la vivacité, de la chaleur et l'agrément. C'était, d'ailleurs, un homme d'un excellent caractère, honnête, poli, obligeant, modeste, généreux, compatissant, d'une société aisée et intéressante, se livrant néanmoins quelquefois à des vivacités qui troublaient son repos. Il avait reçu de la nature une belle physiono-

mie, qui, jointe aux manières aisées contractées par un long commerce avec les grands, prévenait en sa faveur et inspirait la confiance. On le traitait, à la cour de Berlin, avec distinction, et les personnes du plus haut rang se faisaient honneur d'être en relation avec lui. Nous avons deux éloges de Beausobre, l'un de Formey, rédigé d'après les mémoires de Charles-Louis de Beausobre, à la tête du second volume de l'*Histoire du Manichéisme*; l'autre, de Lachapelle, sur les mémoires de la veuve de celui qui en est l'objet, au-devant de ses *Observations sur le Nouveau Testament*, destiné à combattre quelques assertions du précédent, dont Formey trouva depuis l'authenticité. T—D.

BEAUSOBRE (CHARLES-LOUIS DE), fils du précédent, né à Dessau, en 1690, embrassa l'état ecclésiastique, malgré lui et par complaisance pour sa mère. Il devint ministre de l'église de Bukholtz, puis à Hambourg, enfin à Berlin. Il fut conseiller privé du roi de Prusse, membre de l'académie des sciences, et mourut en 1755. Il travailla, sous la direction de son père, et conjointement avec Roques, à la continuation des *Discours sur la Bible* de Saurin, et composa ceux qui sont sur le Nouveau Testament. On y trouve en général moins de critique que dans ceux de Saurin, parce que Beausobre pensait que la critique ne convient pas à ces sortes d'ouvrages, où l'on préfère la simplicité et la clarté du style. Il est encore auteur d'une *Apologie des protestants*, in-4°, et d'un autre ouvrage du même genre, intitulé : *le Triomphe de l'innocence*. T—D.

BEAUSOBRE (LOUIS DE). Ce fils précoce du second mariage d'Isaac de Beausobre naquit à Berlin, en 1750. Le prince royal, depuis Frédéric le Grand, l'ayant adopté, par estime pour le père, assigna 500 écus de pension annuelle pour son éducation au collège français de Berlin, puis à l'université de Francfort. Il l'envoya ensuite à Paris pour s'y former dans le commerce des gens de lettres de France. A son retour, il le fit entrer dans l'académie des sciences, et le nomma conseiller privé, après l'avoir employé en divers tribunaux. Ce prince l'appela le petit Beausobre, en le comparant à son père, et le plaisantait sur ses idées économiques. Il mourut à Berlin, le 5 décembre 1785. Louis de Beausobre possédait de grandes connaissances, mais pour avoir voulu embrasser trop d'objets, il travailla plus en surface qu'en profondeur, et ne produisit que des ouvrages médiocres. C'était d'ailleurs un homme d'esprit et de bon conseil, affable et très-officieux. On a de lui : 1° des *Lettres sur la littérature allemande*, dans le *Mercur* de 1755. Elles intéressent peu, parce que l'Allemagne n'avait pas encore produit beaucoup d'ouvrages de littérature faits pour être goûtés des étrangers. 2° *Dissertations philosophiques sur la nature du feu et les différentes parties de la philosophie*, Berlin, 1755, in-12. 3° *Dissertation de nonnullis ad jus hierarchicum pertinentibus*, 4° *Le Pyrrhonisme du sage*, Berlin, 1754, vol. in-12, qui n'eut point de succès. 5° *Songe d'Épicure*, trad. du grec, Berlin, 1756, in-12. 6° *Essai sur le bonheur, ou Réflexions philosophiques sur les biens et*

les maux de la vie humaine, Berlin, 1758, in-12, ouvrage réimprimé dans le recueil intitulé : *Temple du bonheur*. 7° *Introduction générale à l'étude de la politique, des finances et du commerce*, Amsterdam, 1765, 2 vol. in-8°. Il en a paru une nouvelle édition, corrigée et augmentée, Berlin, 1774, 3 vol. in-12, et une traduction en allemand avec des notes savantes. Cet ouvrage contient quelques bonnes idées, mais il est mal digéré. 8° *Une Introduction à la statistique* (1).

T—D.

BEAUSOBRE (JEAN-JACQUES, baron de BAUX, comte DE), tacticien, était de la même famille que le savant Isaac de Beausobre. (*Voy. ce nom.*) Né dans les premières années du 18<sup>e</sup> siècle, il embrassa jeune l'état militaire, et fit dans les armées françaises toutes les campagnes de Flandre et d'Allemagne. En 1748, nommé maréchal de camp, il fut fait, en 1759, lieutenant général, et mourut en 1783 dans un âge avancé. Beausobre est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Commentaires sur la défense des places d'Aeneas le tacticien, le plus ancien des auteurs militaires, avec quelques notes, le Tableau militaire des Grecs du même temps, les écoles militaires de l'antiquité et quelques autres pièces*, Amsterdam et Paris, 1757, 2 tom. en 4 vol. in-4°. La préface contient des recherches sur la patrie d'Énée (*voy. ce nom*), sur l'époque où il a vécu, et enfin sur ses différents ouvrages dont l'abrégé qu'en avait fait Cinéas (*voy. ce nom*) paraît avoir occasionné la perte. Une note de cette préface (p. 15), nous apprend que Beausobre avait, dès cette époque, terminé la traduction de Végèce; mais elle est restée inédite, et l'on n'a pu découvrir s'il en existe quelques copies.

W—S.

BEAUSOLEIL (JEAN DU CHATELET, baron DE), et aussi baron d'Auffenbach, minéralogiste, était né vers 1578, dans le Brabant, d'une famille noble. S'étant appliqué dans sa jeunesse à l'étude des sciences naturelles, il y fit des progrès rapides, et n'eut pas de peine à se faire une assez grande réputation dans un temps où les plus simples expériences de la chimie étaient regardées comme des opérations magiques. Sur l'invitation de Pierre de Beringhen, premier valet de chambre de Henri IV, et contrôleur général des mines, qui s'était fait accorder la cession des mines de la Guyenne et du pays de Labour, le baron de Beausoleil vint en France vers 1602; mais dans ce premier voyage il se borna sans doute à visiter les deux provinces, pour reconnaître la nature des mines et les dépenses qu'exigerait leur exploitation. Il parcourut plus tard tous les pays de l'Europe, pour en examiner les productions minéralogiques; et, de retour en Allemagne, il obtint la place de conseiller des mines de Hongrie. Il fut également honoré de la confiance de divers princes et même de celle d'un pape, qui le décora de la croix de St-Pierre-le-Martyr. En 1626, il fut appelé en France par le marquis d'Effiat,

surintendant des mines du royaume. Muni de l'autorisation de faire ouvrir les mines et d'exécuter tous les travaux nécessaires à leur exploitation, il parcourut, en 1627, le Languedoc, accompagné de sa femme (Martine de Bertereau), non moins habile que lui dans la métallurgie, et les ouvriers qu'il avait amenés d'Allemagne pour travailler sous sa direction. La même année il se rendit en Bretagne et s'établit momentanément à Morlaix avec toute sa suite. Un jour qu'ils étaient allés, le baron de Beausoleil faire l'examen d'une mine dans la forêt de Buisson-Rochemare, et sa femme à Rennes solliciter l'enregistrement de leur commission, le prévôt provincial la Touche-Grippé, que, par dérision, Martine de Bertereau nomme *Touche grippe-minon*, profita de leur absence pour faire une descente dans leur domicile; et, sous prétexte qu'ils se livraient à l'exercice des arts magiques, s'empara de tout ce qu'ils possédaient : bagues, pierreries, échantillons de mines, instruments pour les essayer, procédés-verbaux, papiers, mémoires, etc. Le baron de Beausoleil se justifia facilement de l'accusation de magie; mais il ne put obtenir la restitution des objets qui lui avaient été enlevés. On voit dans un opuscule, aussi rare que curieux, publié par sa femme en 1640, qu'à cette époque ils avaient dépensé la somme, énorme pour le temps, de 500,000 francs en recherches et en essais de mines, sans avoir reçu la moindre indemnité, ni même pu jouir des concessions qui leur avaient été faites à leur arrivée en France. Le baron de Beausoleil avait, au plus tard en 1629, fait un petit voyage en Allemagne pour y régler ses affaires; et il en était revenu dès 1650, avec la permission de l'Empereur, qui lui conservait sa place de conseiller et commissaire des mines de Hongrie, en l'autorisant à la faire remplir par l'aîné de ses fils. Quoiqu'il partageât toutes les erreurs des alchimistes de son temps, Beausoleil était peu instruit dans la science métallurgique qu'on ne l'était alors en France; et l'on ne peut douter que ce ne soit la véritable cause des tracasseries et des persécutions auxquelles il fut en butte toute sa vie. Après avoir été ruiné, si l'on en croit Hellot (préface de la traduction de Schlutter), il fut arrêté par ordre du cardinal de Richelieu, et mourut misérablement à la Bastille, vers 1645. On a de Beausoleil l'opuscule suivant : *Diorismus (id est definitio) veræ philosophiæ de matcria prima lapidis*, Béziers, 1627, in-8° de 50 p., reproduit l'année suivante, à Aix; du moins il en existe des exemplaires sous la rubrique de cette ville, avec la date de 1628; et l'on conjecture que le même opuscule est celui que Borel et Lenglet Dufresnoy indiquent dans leur *Bibliothèque chimique* sous ce titre : *de Sulphure philosophorum*; Gobet (*voy. ce nom*) l'a inséré dans les *Anciens Minéralogistes de France*, t. 1<sup>er</sup>, p. 269-82, avec une préface dans laquelle il a rassemblé tous les renseignements qu'il avait pu recueillir sur ce minéralogiste et sa femme (*voy. Martine DE BERTEREAU*), et où il venge complètement le malheureux Beausoleil du reproche de charlatanisme (1).

(1) On dit que, pressé par Pierre Borel, auteur d'une *Bibliotheca*

(1) Louis de Beausobre a fourni au recueil de l'académie de Berlin plusieurs mémoires intéressants, dont on trouvera les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. 1<sup>er</sup>, p. 245. CII—S.

que n'en continuent pas moins de lui faire certains dictionnaires.

W—s.

**BEAUTEVILLE (JEAN LOUIS DU BUISSON DE)**, évêque d'Alais, né à Beauteville, en 1708, d'une ancienne famille de Rouergue, fut chanoine et grand vicaire de Mirepoix, député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1753, où il se rangea du côté des modérés, et parvint, la même année, à l'évêché d'Alais. A la suite du mandement qu'il publia en 1762 contre le *Recueil des Assertions*, il se trouva engagé dans une querelle avec M. de Brancas, archevêque d'Aix. Ce prélat n'ayant pu réussir à le faire condamner à l'assemblée de 1763, obtint contre lui un bref du pape, que le parlement de Provence fit brûler par la main du bourreau, avec la lettre pastorale dont la publication était accompagnée. Ses collègues de la province de Narbonne lui firent défendre, par une lettre de cachet, de paraître aux états de Languedoc; mais elle fut aussitôt révoquée. Sa protestation à cet égard se trouve dans un écrit intitulé : *Précis de ce qui s'est passé à l'assemblée provinciale de Narbonne*, 1763, in-12. Ils cherchèrent alors à faire schisme avec lui pendant la tenue des états, en soutenant l'insubordination des sujets dyscolés de son clergé. Leur grief principal était qu'il ne faisait point signer le formulaire d'Alexandre VII, dont il n'avait pas trouvé l'usage établi dans son diocèse. Beauteville se croyait sans doute amplement dédommagé des mauvais procédés de ses confrères par la considération dont il jouissait, tant parmi les protestants que parmi les catholiques d'Alais. Il mourut avec les sentiments d'une piété exemplaire, le 25 mars 1776, emportant avec lui les regrets de toutes les classes de citoyens. C'était un prélat savant, rempli de religion, attaché à tous ses devoirs, charitable envers les pauvres. Les protestants eurent à se louer de sa modération; il avait publié quelques écrits théologiques, sur le rapport des actions à Dieu, dans sa dispute avec l'archevêque d'Aix; quelques-uns de ses mandements firent sensation dans le public, celui, entre autres, qu'il donna sur la mort de Louis XV et sur le sacre de Louis XVI, où l'on trouva d'heureuses applications de l'Écriture sainte. Il avait composé, contre le rapport de M. de Brienne à l'assemblée du clergé de 1763, un ouvrage qu'il se disposait à rendre public, lorsqu'il fut surpris par la mort. Il avait été en correspondance avec Clément XIV, sur les moyens de terminer les divisions qui déchiraient l'Église de France. T—D.

**BEAUVAIS (frère REMI DE)**, capucin, vivant dans le 17<sup>e</sup> siècle. En prenant l'habit religieux, il prit le nom de *Beauvais*, sans doute du lieu de sa naissance; et les érudits n'ont pas jugé à propos de faire de grandes recherches sur sa famille. Il est

*chimica*, de faire en sa présence la transmutation du mercure en argent, le baron de Beausoleil mit de l'argent dans un charbon, et l'ayant substitué au mercure, laissa le médecin de Castres fort surpris. Mais cette historiette est évidemment contournée, puisque Pierre Borel (*voy. ce nom*), né vers 1620, n'était pas encore médecin à Castres, que déjà le baron de Beausoleil expiait dans les prisons le tort d'avoir poussé plus loin que ses contemporains l'étude des sciences naturelles.

auteur d'un poème intitulé *la Madeleine*, imprimé à Tournay en 1617, in-8°, aux frais et par les soins de Marie de Longueval, l'une des pénitentes de l'auteur, qui lui en avait donné le sujet, et qui a mis son nom au bas de l'avis au lecteur. C'est une chose qui n'a point encore été remarquée et qui mérite de l'être, que le sujet de la chrétienne pénitence d'une femme abusée longtemps par le monde, revenue de ses erreurs, et les expiant par les larmes, sujet qui paraîtrait digne de la muse héroïque, n'ait inspiré cependant que des vers ridicules. On connaît le poème de *la Madeleine au désert de la Ste-Baume*, par le P. de St-Louis, que la Monnoie a jugé digne d'une réimpression, à raison de sa singularité et de sa bizarrerie. Un chartreux nommé Durand, en 1622, et Jacques Leclerc, curé de St-Valery, en 1628, ont également choisi la Madeleine pour sujet de leurs chants dévots. Desmarests de St-Sorlin, le Laboureur et plusieurs autres poètes ont aussi célébré les miracles, les larmes et la pénitence de cette sainte; tous ont échoué dans leur entreprise. Le poème de frère Remi est divisé en 29 livres. On trouve au commencement un dialogue entre Ste. Madeleine et l'auteur. Ce dialogue amusera les personnes qui savent trouver dans les choses sérieuses un côté plaisant. Il serait impossible de supporter la lecture de l'ouvrage; au surplus le frère Remi s'avoue humblement un petit novice en poésie. W—s.

**BEAUVAIS (NICOLAS DAUPHIN DE)**, né à Paris en 1687, se livra de bonne heure à l'étude du dessin et de la gravure. Ses talents se développèrent dans l'école de Girard Audran. Il était gendre de Duchange, graveur non moins habile. De Beauvais a gravé plusieurs morceaux dans la collection de Crozat, dans la galerie de Dresde, ainsi que dans l'ouvrage fait pour le sacre de Louis XV. Sans avoir acquis une grande célébrité, Beauvais a fait des ouvrages dignes d'estime. Il est mort à Paris en 1765. — L'un de ses fils, *Philippe BEAUVAIS*, s'est distingué dans la sculpture. Après avoir remporté le grand prix, et fait le voyage de Rome, où il exécuta une statue de *l'Immortalité* pour l'impératrice de Russie, il allait jouir dans sa patrie des avantages de sa réputation, lorsque la mort vint l'enlever à la fleur de l'âge, en 1781. Il avait travaillé aux bas-reliefs du portail de Ste-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon. P—E.

**BEAUVAIS (le Père GILLES-FRANÇOIS)**, écrivain ascétique, naquit en 1693, dans la Bretagne. Les biographes qui lui donnent le titre de prédicateur du roi, et qui lui font prononcer le panégyrique de St. Louis en 1761, devant l'Académie française (1), le confondent avec le célèbre évêque de Senez. Après avoir terminé ses études, il embrassa la règle de St-Ignace et fut d'abord chargé de l'enseignement des humanités dans divers collèges. Composant des vers latins avec une facilité qui n'est pas toujours la

(1) Dans le *Dictionnaire* de Feller, 8<sup>e</sup> édition, t. 3, p. 90, on attribue au P. Beauvais l'*Oraison funèbre de don Philippe, infant de Parme* (pour infant d'Espagne, duc de Parme), que dans la même colonne on avait déjà donnée, avec raison, à l'évêque de Senez.

preuve d'un grand talent, il publia quelques élégies sur la mort de Louis XIV ; et, en 1716, il remporta le prix de poésie latine au Palinod de Rouen, par un hymne sur l'immaculée Conception. En quittant la carrière de l'enseignement, il se chargea de la direction de quelques personnes pieuses, et employa ses loisirs à rédiger plusieurs ouvrages propres à les entretenir dans des sentiments chrétiens. A la suppression de la société, le P. Beauvais, à qui son âge ne permettait pas de suivre ses confrères dans l'exil, dut obtenir sans peine la permission de résider à Paris ; et l'on conjecture qu'il y mourut octogénaire, vers 1775. Outre des éditions de la *Retraite spirituelle pour tous les états*, du P. Belingau, Paris, 1746, in-12 ; des *Epîtres et Evangiles avec des réflexions*, ibid., 1752, 2 vol. in-12, on a de lui : 1° *l'Éducation d'un grand roi*, Paris, 1718, in-4° ; ibid., 1759, in-12 (1). C'est un poème latin composé sans doute pour Louis XV. 2° *Vie du P. Azevedo, jésuite*, ibid., 1744, in-12 ; — du P. Brito, jésuite, ibid., 1746, in-12 ; — de M. de Brégnigny, ibid., 1747, in-12. 3° *Considérations et Élévations affectives envers N.-S. Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel*, ibid., 1755, in-12. 4° *Lettre de madame... à sa fille sur les motifs et les moyens de mener une vie plus chrétienne*, ibid., 1755, in-12. Elles ont été réimprimées sous ce titre : *Lettres morales et chrétiennes d'une dame à sa fille, sur les moyens de se conduire avec sagesse dans le monde*, ibid., 1758, in-12. Le P. Beauvais a, dit-on, rédigé, de 1764 à 1768, la *France ecclésiastique ou l'Almanach du clergé* ; mais c'est par erreur que M. Miordec de Kerdanet, dans son ouvrage sur les hommes célèbres de la Bretagne, lui attribue l'*Art de bien parler et de bien écrire en français*, Paris, 1773, in-12. Ce dernier ouvrage est de J. Beauvais, instituteur à Paris. W—s.

BEAUVAIS (GUILLAUME), né à Dunkerque en 1698, de l'académie de Cortoni et de la société littéraire d'Orléans, où il est mort le 29 septembre 1775, était très-versé dans la science des médailles. On a de lui quelques ouvrages numismatiques assez estimés : 1° *Lettre sur les médailles romaines* (dans le *Mercur* de 1754). 2° *Manière de discerner les médailles antiques de celles qui sont contrefaites*, Paris, 1759, in-4°. Ce traité a aussi été ajouté aux deux ouvrages qui suivent. Il en a, en outre, paru une traduction allemande, imprimée à Dresde en 1791, in-4°, et enrichie de notes, et surtout d'une table fort utile, qui spécifie la valeur et la rareté des médailles impériales. Cette table a été reproduite dans la nouvelle édition française de la dissertation, Dresde, 1794, in-4°. 3° *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains, auquel on a joint une Dissertation sur la manière de discerner les médailles antiques d'avec les contrefaites*, Paris, 1740, in-12. 4° *Histoire abrégée des empereurs romains et grecs par les médailles*, Paris, 1767, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est intéressant, non pour la partie histo-

rique qui est trop courte, mais pour les détails que l'auteur donne sur les médailles de chaque empereur, dont il fait connaître la rareté et le prix. C'est à la fin du 5° volume qu'a été réimprimée la *Dissertation sur la manière de discerner les médailles antiques*, qui se trouve aussi à la suite du *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains*, par Chassignol, 5° *Dissertation sur la marque et contre-marque des médailles des empereurs romains*, in-4°. Beauvais avait une collection de médailles précieuses qu'un amateur d'Orléans avait achetée : celui-ci, voulant la transporter à Paris pour la vendre, entassa pêle-mêle toutes les pièces dans un même sac, et elles arrivèrent entièrement effacées ou défigurées. K.

BEAUVAIS (JEAN-BAPTISTE-CHARLES-MARIE DE), évêque de Senes, naquit le 17 octobre 1731, à Clerbourg, d'une famille honnête et vertueuse. Son père, avocat au parlement de Paris, s'appliqua à former ce fruit unique de son mariage, et les heureuses dispositions de l'enfant répondirent parfaitement aux soins de l'auteur de ses jours. Devenu prêtre, son goût naturel et ses talents pour la prédication, cultivés par le célèbre Lebeau, son professeur de rhétorique, l'entraînèrent de bonne heure vers le ministère de la chaire. Une figure douce et noble, une manière de s'exprimer aisée, une confiance modeste, l'excellente réputation dont il jouissait, sa conduite véritablement ecclésiastique, donnaient du relief à la pureté de sa morale et prévinrent favorablement le public en sa faveur. Choisi, en 1768, pour prêcher le panégyrique de St. Augustin devant l'assemblée générale du clergé, discours qui ne se prononçait qu'une fois tous les dix ans, lors des grandes assemblées, elle en fut tellement satisfaite, qu'elle chargea son président de recommander le jeune orateur au ministre de la feuille des bénéfices. Dès 1761, il avait préludé à la cour par le sermon de la Pentecôte. L'Avent de 1768 et le Carême de 1775 mirent le sceau à sa réputation, et le dernier terme à sa fortune, par sa nomination à l'évêché de Senes. Cet acte de justice rendue à son mérite éprouva cependant quelques obstacles. On reprochait à M. de Beauvais d'être roturier. M. de Bezons, évêque de Carassonne, prélat qui, par ses vertus, son zèle et sa franchise, retraçait les mœurs antiques, ne craignit point de dire à Mesdames, fille de Louis XV, et protectrices de l'abbé de Beauvais, qui insistaient sur son défaut de naissance, qu'un homme qui appartenait aux Bossuet, aux Bourdaloue, aux Fléchier, aux Massillon, pouvait le disputer aux plus nobles familles du royaume ; et quand le cardinal de la Roche-Aymon, ministre des grâces ecclésiastiques, lui opposa le même défaut : « Si je eroisais, lui répondit-il, que « la noblesse fût la principale condition requise pour « l'épiscopat, je foulerais ma croix aux pieds et je « renoncerais à la haute dignité dont je suis re- « vêtu. » Ces deux réponses circulèrent à la cour : elles firent fortune, et l'abbé de Beauvais fut nommé évêque. Chargé, peu de temps après, de prêcher à Versailles le sermon du jeudi saint, il sut profiter

(1) L'édition de 1718 est citée par M. Miordec de Kerdanet ; tous les dictionnaires ne parlent que de celle de 1759. On n'a pu les trouver ni l'une ni l'autre, malgré les recherches qu'on en a faites dans les bibliothèques de Paris.

de l'autorité que lui donnait sa dignité nouvelle pour faire contraster les scandales de la cour avec la misère des peuples. On se rappelle encore aujourd'hui l'impression que l'orateur fit en cette occasion, où, pour émouvoir le monarque par le spectacle de sa fin dernière, et paraphrasant ce passage de l'Écriture : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite, » il parut lui prédire une mort qui semblait alors éloignée, et qui néanmoins suivit si littéralement la menace. Ce fut aussi cette circonstance frappante qu'il rappela dans l'oraison funèbre du même monarque, et qui en rend le début si imposant et presque digne de Bossuet. Le seul reproche fondé qu'on pût faire à cette pièce éloquente, ce fut d'y voir l'orateur, cédant trop à des ressentiments inspirés par l'esprit de corps, rappeler avec affectation des querelles qui, pour l'intérêt de l'Église et de l'État, n'auraient dû jamais exister. Pendant le court espace de temps que de Beauvais demeura dans son diocèse, il honora l'épiscopat par ses vertus, par sa régularité, par ses égards pour son clergé, et par sa charité envers les pauvres; mais les désagréments que lui causa le projet de réunion des évêchés de Digne et de Senez, joints à la difficulté qu'il avait de parler et d'entendre l'idiome des peuples qu'il était chargé d'instruire, et au regret d'être éloigné de la capitale où il avait passé toute sa vie, l'engagèrent à se démettre de son siège en 1785. Dans sa retraite, il dressa les plans d'un séminaire particulier, pour former de jeunes prédicateurs : les mauvais temps, qui s'avançaient à grands pas sur la France, ne lui permirent pas de réaliser ce projet. Il établit pour y suppléer, des conférences qui manquèrent leur but, par l'inexpérience de celui qui en fut chargé. Député aux états généraux par le bailliage de Paris, *extra muros*, son âme, peu faite pour supporter les agitations violentes, ne put résister aux orages qui en signalèrent le début. De funestes pressentiments affligèrent profondément son cœur. Sa santé s'en altéra, et une espèce de langueur le conduisit rapidement au tombeau, le 4 avril 1790. M. de Beauvais avait entrepris, avec d'habiles collaborateurs, une nouvelle *Bibliothèque des prédicateurs*, dont sa mort arrêta l'exécution. Ses sermons ont été imprimés en 1807, Paris, 4 vol. in-12, par les soins de l'abbé Galard, précédés d'une notice intéressante sur sa personne et ses discours, par l'abbé de Boulogne. On regrette qu'une fausse délicatesse ait empêché l'estimable éditeur d'y insérer le panégyrique de St. Augustin et le sermon du jeudi saint, qui avaient produit un si grand effet lorsqu'ils furent prononcés. « Ses sermons en général, dit l'abbé de Boulogne, en les jugeant même au-dessous de nos grands modèles, n'en méritent pas moins de figurer avec distinction parmi ceux qui honorent la chaire française. On n'y rencontre pas à la vérité cette vigueur de raison, cette élévation de pensées, cette vaste ordonnance de plan, cette fécondité d'imagination qui distinguent nos premiers orateurs; mais il y règne une simplicité noble et soutenue, une sensibilité douce, une diction correcte, et je ne sais quel aimable abandon

« qui, quelquefois il est vrai, va jusqu'à la négligence, mais qui persuade d'autant plus, qu'il laisse moins voir d'effort et de travail. » Le genre de son talent, la trempe de son esprit, la douceur de son caractère, semblaient ne lui promettre aucun succès dans les oraisons funèbres, où l'on exige un ton de force et de majesté qui doit toujours tendre au sublime. « C'est néanmoins, dit l'auteur cité, dans ces sortes de discours que M. de Senez s'est le plus distingué, et il y montre une certaine hauteur que l'on est loin de rencontrer dans ses sermons. Il est vrai qu'il composa ses oraisons funèbres dans la maturité de son talent. » L'abbé Galard prononça, dans une assemblée de la famille de M. de Juigné, archevêque de Paris, dont M. de Beauvais était l'ami particulier, l'éloge funèbre de ce dernier prélat. Cet éloge a été imprimé, Paris, 1807, in-12. L'orateur semble y fondre son âme douce et sensible dans celle de son héros. La seule chose qu'on ait à regretter, c'est que sa plume élégante n'ait pas conduit cette esquisse jusqu'à la fin de la vie du vertueux évêque de Senez. T—D.

BEAUVAIS DE PRÉAU (CHARLES-NICOLAS), né à Orléans, le 1<sup>er</sup> août 1745, fut d'abord médecin, puis juge de paix à Paris, quartier de la Croix-Rouge. En 1789, il fut assailli par deux de ses cosectionnaires d'un coup de bâton et de plusieurs coups de couteau. En 1791, on le nomma député de Paris à l'assemblée législative, où il professa des opinions exagérées, et donna en plusieurs occasions des preuves de violence et d'emportement. Étant, en juillet 1792, commissaire inspecteur de la salle de l'assemblée, le chef de la garde voulut faire conduire un citoyen en prison. Beauvais s'y opposa et fut maltraité par cet officier. L'assemblée, après s'être fait rendre compte de cette querelle, passa à l'ordre du jour. Au mois de septembre 1792 il devint député à la convention. Le 25 décembre, dans un rapport qu'il fit sur les secours à accorder aux victimes du 10 août, il fit une violente sortie contre Louis XVI. Dans le procès de cet infortuné monarque il vota la mort, puis contre l'appel au peuple et contre le sursis. Il était en mission à Toulon lorsque cette place tomba au pouvoir des Anglais, qui l'emprisonnèrent. Quand l'armée française l'eut reprise, Beauvais fut nommé commissaire à l'armée d'Italie; mais il déclara dans une lettre à la convention qu'il était hors d'état d'accepter cet emploi, parce qu'il avait été accablé de mauvais traitements lors de sa captivité. Il mourut le 27 mars 1794, à Montpellier. La convention fit déposer ses cendres dans les archives, et pendant quelque temps son buste fut placé dans le lieu des séances. On a de Beauvais : 1<sup>o</sup> Une *Dissertation sur la parole*, traduction de l'ouvrage que Jean-Conrad Amman avait publié en 1692, sous le titre de *Surdus loquens*, et fait réimprimer en 1700, sous le titre de *Dissertatio de loquela*; ce qui a fait croire que c'étaient deux ouvrages. La traduction de Beauvais a paru à la suite du *Cours d'éducation des sourds et muets*, par Deschamps, 1779, in-12. 2<sup>o</sup> *Quæstio medica : an a recta pulsum criticorum doctrina et observatione*

*medicina certior*, Paris, 1774, in-4°. 3° *Mémoire sur les maladies épi-zootiques des bêtes à cornes des îles de France et de Bourbon*, Paris, 1785, in-8°. 4° *Description topographique du mont Olivet*, ibid., 1785, in-8°. 5° *Lettres pour servir de supplément au Dictionnaire des artistes de l'abbé Fontenay*, insérées dans le *Journal encyclopédique*. Beauvais de Préau a aussi donné une nouvelle édition des *Essais historiques sur Orléans* de D. Polluche, 1778, in-8°. K.

BEAUVAIS (BERTRAND POIRIER DE), général vendéen, né à Chinon, vers 1755, fils d'un avocat distingué de cette ville, était conseiller du roi depuis 1777, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara un des ennemis les plus acharnés, et se rendit à Coblenz en 1791. D'un caractère impatient, il fut bientôt rebuté par les lenteurs de la coalition, et retourna en France avec une mission des princes frères de Louis XVI. Revenu dans ses propriétés aux environs de Chinon, avant l'expiration des délais accordés aux émigrés, il lui fut plus facile de remplir son mandat, qui était surtout d'observer les progrès du parti royaliste dans l'Ouest. Mais il eut le chagrin de voir arrêter son père, accusé de correspondance avec Malesherbes. Soupçonné lui-même d'avoir eu connaissance de ces rapports, Beauvais fut arrêté; mais ayant promptement recouvré la liberté, sa première pensée fut d'en faire usage pour obtenir celle de son père. Repoussé par toutes les autorités, il conçut le projet assez singulier d'y parvenir en se réunissant aux royalistes de la Vendée, qui venaient de se soulever contre la république; et il se flatta que le sort des armes mettrait dans ses mains quelque personnage considérable du parti républicain, dont il ferait un otage pour garantir la vie de son père. Ce fut à Saumur qu'il vint se réunir à l'armée royale, et il débuta par mettre en liberté deux patriotes qui lui promirent de faire tous leurs efforts pour sauver son père; mais ce fut une vaine promesse, il n'entendit jamais parler de ces deux individus. M. de la Bouère, qu'il connaissait, étant chargé d'une incursion sur Chinon, lui proposa de l'accompagner, et ils y allèrent ensemble avec un détachement de deux cents hommes. S'étant emparés de cette ville, ils y arborèrent le drapeau blanc, délivrèrent les prisonniers, et firent embarquer pour Saumur les blés et farines qui y étaient en dépôt. C'est alors qu'une division d'artillerie fut confiée à Beauvais, et c'est dans cette arme que dès lors il signala son courage à Chollet, à Fontenay, à Antrain, et dans toutes les occasions où la grande armée vendéenne eut à combattre sur la rive gauche comme sur la rive droite de la Loire. Pendant qu'il dirigeait la 1<sup>re</sup> division de l'artillerie au siège de Granville, son père mourut à Paris sur l'échafaud, le 15 novembre 1793 (1). S'étant tiré des désastres du Mans, Beauvais arriva à Aucenis avec les débris de l'armée royale, qui

cherchaient à passer la Loire. Le général en chef la Rochejacquelin s'était embarqué dans l'espoir de ramener des bateaux qui étaient sur l'autre rive; ne le voyant pas revenir, Beauvais, témoin du désespoir de l'armée fugitive, se flatta d'être plus heureux; mais, à peine débarqué sur la rive gauche, il se vit contraint de s'enfoncer et d'errer dans les terres pour éviter d'être pris. Obligé de se tenir caché, il ne reparut à la tête des Vendéens que lorsque les cruautés des chefs révolutionnaires les forcèrent, après la première pacification, de reprendre les armes. A dater de la bataille de Geste, où les royalistes triomphèrent, il continua à se distinguer, et fut un des sept commandants qui dirigèrent l'armée jusqu'à ce que Stofflet eût été nommé général en chef de celle d'Anjou. Beauvais se montra fort opposé à tous les projets de pacification avec les républicains, et surtout au traité de la Jaunaie. Lorsque ce traité eut été signé malgré ses réclamations, il se rendit en Bretagne auprès des royalistes armés de cette province, qui étaient alors également occupés de négociations avec la république. Il leur adressa de très-vives représentations; mais bientôt entraîné lui-même par l'exemple et la nécessité, il signa le traité de la Mabilais, et, le cœur navré de douleur, il se rendit en Angleterre, où il vécut longtemps dans le besoin, n'ayant pas même la faible pension que le gouvernement anglais accordait à la plupart des Français émigrés. Ce fut pendant son séjour à Londres que, indigné des mensonges répandus dans les *Mémoires de Turreau*, l'entreprit de les réfuter par des mémoires dont le manuscrit existe, et qu'il se proposait de faire imprimer. Il en publia alors un abrégé, sous le titre d'*Aperçu sur la guerre de la Vendée*, Londres, 1798, in-8°. Ce résumé, que nous avons sous les yeux, et que les historiens n'ont probablement pas connu, offre des détails curieux (1). Revenu en France depuis plusieurs années, Beauvais était rentré dans ses propriétés. Il est mort le 3 avril 1827, à sa terre de Beauvais, sans avoir été employé sous la restauration, dont il n'avait pu obtenir que la croix de St-Louis. M—D j.

BEAUVAIS (CHARLES-THÉODORE), général français, fils de Beauvais de Préau, né à Orléans le 8 novembre 1772. Après la mort de son père, un décret de la convention nationale assura au jeune Beauvais une pension de 1,500 francs, et il en a joui toute sa vie, même après le retour des Bourbons. Il venait de s'enrôler dans un bataillon de volontaires nationaux parisiens, où le nom de son père et la faveur du gouvernement lui firent bientôt obtenir un avancement rapide. En 1798 il était adjudant général, et il suivit en cette qualité Bonaparte dans son expédition d'Égypte. Les malheurs qui accompagnèrent cette aventureuse entreprise firent sur lui une vive impression, et dès le mois d'octobre de cette même année, il offrit sa démission au général en chef, qui l'accepta par l'ordre du jour suivant: « Un

(1) Bertrand Poirier, natif de Richelieu, âgé de soixante-huit ans, fut déclaré convaincu de s'être opposé, dans le mois de mars, au départ des volontaires de Chinon, en leur disant qu'ils n'en reviendraient pas, qu'on les menait à la boucherie, et aussi d'avoir été l'auteur ou le complice d'écrits contre-révolutionnaires saisis chez lui.

(1) Outre cet ouvrage, Beauvais a publié *Postscriptum à l'histoire de la Vendée, suivi d'observations politiques et d'une Lettre à l'empereur de toutes les Russies*, Londres, 1799, in-8°.

« officier qui, se portant bien, offre sa démission au milieu d'une campagne, ne peut pas être dans l'intention d'acquérir de la gloire... Il a été conduit ici par d'autres motifs, et dès lors n'est point digne des soldats que je commande.... » Revenant en France, l'adjutant Beauvais fut pris par les Turcs et conduit à Constantinople, au château des Sept-Tours, d'où il ne sortit qu'après dix-huit mois de captivité. Son ancien général en chef, devenu premier consul, refusa de l'employer, et Beauvais se vit réduit, pour vivre, à un emploi subalterne dans l'octroi de Paris, dont son beau-père était le receveur. Ce ne fut qu'en 1809, au moment où les Anglais débarquèrent à Flessingue, que le besoin d'officiers lui fit obtenir un commandement dans l'armée qui marcha contre eux, sous les ordres de Bernadotte. Après cette courte expédition, Beauvais passa en Espagne, où il fut chef d'état-major du général la Tour-Maubourg. Devenu maréchal de camp et baron, il fut envoyé sur le Rhin à la fin de 1813, et parvint à reprendre la petite ville de Neuss, dont l'ennemi venait de s'emparer. Après la chute de Napoléon, Beauvais obtint du roi la croix de St-Louis, mais il ne fut pas employé, et ne reprit du service que dans les cent jours de 1815, où il fut nommé par Bonaparte commandant de Bayonne. Il rendit cette place aux Espagnols et signa la capitulation dans les derniers jours de juillet. Revenu dans la capitale, il fut mis à la retraite. Dans l'oisiveté où il se trouva, il se mit à composer des livres et concourut à la rédaction de plusieurs journaux, tous de l'opposition, entre autres *le Mercure*, *la Tribune*, et *le Constitutionnel*. Beauvais est mort à Paris au commencement de 1850. Les ouvrages qu'il a publiés, sont : 1° *Dictionnaire historique, ou Biographie universelle classique* (avec Barbier et autres gens de lettres), Paris, 1826 à 1829, 6 vol. in-8° (édition compacte). C'est un abrégé fait à la hâte et sans beaucoup de soin de tous les ouvrages du même genre qui l'avaient précédé, et plus particulièrement de la *Biographie universelle*. Il n'eut point de succès, et l'éditeur, après en avoir gardé l'édition tout entière dans son magasin pendant plusieurs années, a ensuite imaginé de la débiter en lui donnant notre titre et en la faisant paraître par livraisons, suivant la méthode actuelle. Cette ruse lui a réussi, et la cour royale même a jugé qu'il avait bien fait, après avoir longtemps profité de nos recherches et de nos travaux, de prendre encore notre titre, de telle sorte qu'il ne nous est plus resté d'autre moyen d'empêcher cette fraude que d'en avertir le public. 2° *Victoires et conquêtes des Français*, Paris, 1817 et ann. suiv., 28 vol. in-8°. Quoique cette compilation présente un tableau de toutes les guerres des Français, en remontant jusqu'aux premiers temps de la monarchie, c'est évidemment un ouvrage de circonstance, destiné à flatter les Français, alors enivrés de leur gloire militaire, et surtout à rabaisser le parti royaliste qui n'y avait pas eu de part. Beauvais en fut le rédacteur principal, et souvent il s'est borné à copier les bulletins ou rapports officiels. Quelques parties, qu'il a puisées à de bonnes sources, ou qui lui ont été fournies par des militaires expérimentés,

entre autres le général Thiébauld, sont plus exactes. Il en a paru une seconde édition. L'exemplaire de la première, sur peau vélin, a été acheté par le cabinet du roi Charles X, pour le prix de 40,000 francs. Beauvais fut nommé par ce prince, en considération de ce même ouvrage, grand officier de la Légion d'honneur. Il a encore publié : 1° *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères*, etc., 1819-1820, 7 vol. in-8°. C'est un dépouillement de la copie des originaux, qui avait été faite, avec beaucoup de soin, par ordre de Napoléon, et reliée magnifiquement en 50 vol. in-fol. et in-4°. 2° Une traduction française des *Lettres de Phalaris*, Paris, 1797, in-12. Enfin Beauvais fut un des rédacteurs des *Annales des faits et des sciences militaires*. M—D J.

BEAUVAIL (JEANNE OLIVIER BOURGUIGNON, madame), comédienne, née en Hollande, vers 1645, exposée dès l'âge le plus tendre à la porte d'une église, recueillie par une blanchisseuse qui l'éleva jusqu'à l'âge de douze ans, fut cédée à Filandre, chef d'une troupe de comédiens qui se trouvaient en Hollande, et qu'elle quitta pour s'engager dans celle de Lyon, dont le directeur, connu sous le nom de Paphetin, l'adopta pour sa fille. Peu de temps après elle épousa Jean Pitel Beauval (1), simple gagiste dans cette troupe, et le fit recevoir au nombre des comédiens. La réputation de madame Beauval s'étendit bientôt jusqu'à Paris. Molière, qui eut occasion de la voir, obtint un ordre du roi pour la faire passer à son théâtre, où elle débuta au mois de septembre 1670. Elle ne plut point au roi, la première fois qu'il la vit jouer à Chambord; mais Molière ayant eu l'adresse d'éluider l'ordre que Louis XIV lui donna de confier le rôle de Nicole, du *Bourgeois gentilhomme*, à une autre comédienne, le monarque, après l'avoir vue dans cette pièce, dit à Molière : « Je reçois votre actrice. » Cependant sa voix et sa figure ne lui plurent jamais. Madame Beauval, engagée dans la troupe du Palais-Royal, ainsi que son mari (2), créa

(1) Son emploi était de moucher les chandelles. Ce choix convenait au caractère altier de la jeune Bourguignon; il lui fallait un mari d'une grande docilité, d'une complaisance à toute épreuve, et Beauval possédait réellement ces qualités. Paphetin s'était d'abord opposé fortement à ce mariage; il avait même obtenu un ordre portant défense aux curés du diocèse de marier sa fille adoptive; mais un pareil obstacle ne pouvait arrêter celle-ci. Un dimanche matin, elle se rendit à sa paroisse, accompagnée de Beauval, qu'elle fit cacher sous la chaire où le curé faisait le prône, et lorsqu'il l'eut fini, elle se leva et déclara qu'en présence de l'Eglise et des assistants elle prenait Beauval pour son légitime époux; à l'instant parut Beauval, qui dit également qu'il prenait la demoiselle Bourguignon pour sa légitime épouse. Après cet éclat, on fut bien obligé de les marier. Cn—s.

(2) Beauval était un acteur très-faible; on ne lui confiait guère que les emplois de niais, de valets et de vieillards ridicules. Il joua cependant d'original le rôle de Bobinet dans la *Comtesse d'Escarbagnas*, et dans le *Malade imaginaire* celui de Thomas Diafoirus, qui lui fit beaucoup d'honneur. On dit que Molière, pendant les répétitions de cette pièce, parut mécontent des acteurs, et particulièrement de madame Beauval, chargée du rôle de Toinette. Cette actrice, peu endurante, après lui avoir répoudu assez brusquement, ajouta : « Vous nous tourmentez tous, et vous ne dites mot à mon mari. — « J'en serais bien fâché, reprit Molière, je lui gâterais son jeu : la nature lui a donné pour ce rôle de meilleures leçons que sa mienne. » Beauval se retira du théâtre en même temps que sa femme, et mourut le 27 décembre 1709. Cn—s.

plusieurs rôles de soubrettes, et joua les reines mères dans la tragédie. Après la mort de Molière, tous deux entrèrent à l'hôtel de Bourgogne, et quittèrent entièrement le théâtre en 1704. Le caractère difficile et contrariant de madame Beauval se retrouve dans plusieurs rôles de soubrettes que les auteurs firent pour elle. Baron l'a placée dans le prologue de sa comédie du *Rendez-vous des Tuileries*, et Regnard eut assez d'ascendant sur elle pour l'engager à se laisser peindre dans celui des *Folies amoureuses*, où madame Beauval paraît sous son propre nom, avec Dancourt, et joue le rôle d'une femme bavarde et très-acariâtre. Cette comédienne est morte le 20 mars 1720, âgée d'environ 75 ans. P—x et CH—s.

BEAUVALLET (PIERRE-NICOLAS), sculpteur, élève de Pajou, né au Havre en 1749, fut chargé, en 1781, de tous les travaux de sculpture au château de Compiègne. Les ouvrages remarquables dont il orna la salle des gardes commencèrent sa réputation, et lui valurent sa réception à l'académie royale de peinture et de sculpture, en 1789, époque où, comme la plupart des artistes, il épousa chaudement la cause de la révolution. En 1795, il présenta le buste de Marat à la convention nationale, buste frappant de ressemblance, et dont les plâtres, les contrefaçons se multiplièrent aussitôt avec une prodigieuse rapidité. Chacun, dans ces temps déplorables, croyait devoir se munir d'une de ces effigies pour se préserver du soupçon d'aristocratie ou de modérantisme. Beauvallet exécuta aussi les bustes de Chalier et de Guillaume Tell, ce qui le mit en grande faveur dans les sociétés populaires, et lui valut une place élevée dans l'administration des travaux publics. Il fit hommage du dernier de ces deux bustes aux jacobins de Paris, et fut en récompense admis au nombre des membres de cette société. Le buste de Chalier avait été commandé par la commune de Paris. L'auteur l'offrit à la convention nationale. A l'époque du 9 thermidor (27 juillet 1794), s'étant dévoué à Robespierre, et l'ayant assisté à l'hôtel de ville, il y courut de très-grands dangers. Cette leçon le détourna de la carrière politique et le rendit exclusivement au culte des arts. On a encore de ce sculpteur une statue de *Narcisse* et une de *Pomone*, qui furent exposées au salon de 1812; une *Suzanne au bain*, dont le modèle avait paru en 1810, et que l'auteur exécuta en marbre pour l'exposition de 1814; enfin, il fut chargé en 1816 de faire la statue en pied du général Moreau, et il exposa le plâtre dès l'année 1817. Quelques-unes de ses productions laissent à désirer plus de caractère. Sa *Suzanne au bain*, par exemple, bien que d'une forme agréable, n'a rien qui soit particulier à ce sujet tiré de l'Écriture; mais, s'il s'élevait rarement au grand style, Beauvallet était presque toujours sûr de réussir, par le genre de grâce dont il ornait ses figures de femmes. Cet artiste était doué d'une grande facilité, et il est à regretter que sa manière de vivre l'ait presque toujours empêché de se livrer à des études approfondies. Il est mort à la Sorbonne (où il était logé par le gouvernement), le 17 avril 1828, à la suite d'une chute violente qu'il avait faite dans son escalier. Beauvallet avait entre-

pris un grand ouvrage dont il n'a paru que trois livraisons sous ce titre : *Fragments d'architecture, sculpture, peinture, dans le style antique, composés ou recueillis et gravés au trait, dédiés à M. David*, Paris, in-fol., 1805 à 1804. F. P—r.

BEAUVARLET (JACQUES-FIRMIN), né à Abbeville, le 25 septembre 1751, reçut dans cette ville les premières leçons du dessin et de la gravure, d'Hecquet et de Lefebvre, graveurs peu connus, et vint à Paris, où il se mit sous la direction de Laurent Cars. Ce fut au sortir de cette école célèbre qu'il exécuta ses quatre grandes estampes d'après les tableaux de Luc Giordano, dans lesquelles on reconnaît les bons principes de ses maîtres. Il fut agréé à l'académie en 1765; mais le désir d'obtenir la vogue et de se conformer au goût du public, alors fort corrompu, lui fit abandonner la bonne route qu'il avait prise, et substituer à un faire large, à une manière savante, un goût mesquin, un servile arrangement de tailles, auxquels il sacrifiait jusqu'aux formes même des tableaux qu'il traduisait. Habitué à graver d'après les dessins qu'il avait copiés, oubliant que le graveur doit être un traducteur fidèle, il changeait tout ce qui pouvait contrarier le brillant de son burin, ou l'agencement compassé de ses hachures. On l'a vu même, surtout dans sa suite d'*Esther*, d'après de Troy, agrandir les yeux de ses figures de femmes, et rapetisser les bouches d'une manière ridicule, croyant les rendre plus jolies. Malgré cela, Beauvarlet avait un talent réel, et, sans l'abus qu'il en a fait, on le compterait au nombre des graveurs les plus habiles. *La Lecture et la Conversation espagnole*, d'après Carle Vanloo, moins entachées des défauts qu'on lui reproche que les ouvrages qu'il a faits depuis, sont des estampes agréables, dont les bonnes épreuves seront toujours recherchées d'une certaine classe d'amateurs. C'est Beauvarlet qui a fait la tête du portrait de mademoiselle Clairon, représentée en Médée, dans l'estampe gravée d'après Vanloo (1) : cette tête avait été manquée par Cars, St-Aubin et Jardinier. Les jeunes gens qui se livrent à l'étude de la gravure feront bien d'éviter l'écueil dans lequel cet artiste est tombé, et de se rappeler que la correction du dessin est le premier mérite du graveur. Les estampes de Beauvarlet ont eu une très-grande vogue, et ses épreuves avant la lettre sont montées de son vivant à de très-hauts prix, qui ont beaucoup diminué depuis sa mort, arrivée à Paris, le 7 décembre 1797. Malgré les malheurs des circonstances, et les différentes pertes que cet artiste avait

(1) C'est Louis XV qui fit les frais de cette estampe. Beauvarlet y réussit complètement, chose d'autant plus difficile, que l'actrice n'était pas très-jolie, et que le rôle de Médée, qui lui allait si bien sur la scène, n'était pas fait pour lui prêter des charmes dans un tableau muet. Dans l'*Offrande à Venus*, d'après Vien, gravure exposée au salon de 1765, on ne trouve rien de la finesse de l'original. Ses *Deux petits enfants qui tiennent les pattes d'un chien sur une guitare* (1765) offrent un faire large et facile. *M. le comte d'Artois et Madame*, d'après Drouais (1767), sont recherchés. *Mercur et Aglaure*, d'après la Hire, *la Fête de campagne*, d'après Téniers (même année), sont aussi d'une bonne exécution. On peut citer encore de Beauvarlet, *Suzanne au bain*, d'après Vien; *la Chasteté de Joseph*, d'après Nattier, *la Toilette et le Retour du bal*, d'après de Troy, etc. D—r—r.

éprouvées, il a terminé sa carrière dans une grande aisance (1). P—E.

BEAUVARLET. Voyez CHARPENTIER.

BEAUVAU (RENÉ, baron DE), l'un des plus vaillants chevaliers du 13<sup>e</sup> siècle, descendait de Raoul, qui, dans le 11<sup>e</sup>, n'avait pas déployé moins de valeur, et que les *Archives* de St-Aubin d'Angers nous représentent, à l'année 1025, rendant hommage pour son château de Beauvau au comte d'Anjou, « debout, l'épée au côté et la barrette en tête, à cause « de la parenté, » tandis que les autres seigneurs s'acquittaient de ce devoir à genoux, désarmés et découverts. C'est d'après cette circonstance que la plupart des auteurs ont vu dans la maison de Beauvau une branche cadette de la première maison d'Anjou; et les vieilles chroniques de ces contrées, en établissant comme une règle « que la noblesse y marchait « toujours sous la bannière de Beauvau (2), » semblent ne pas laisser de doute sur cette opinion. Quoi qu'il en soit, René de Beauvau avait ajouté tant d'éclat et attaché tant de bonheur à cette bannière, que Charles d'Anjou, frère du roi St. Louis, voulut la voir flotter parmi les siennes, et avoir René pour compagnon d'armes, lorsqu'il partit pour son expédition de Naples, en 1265. René s'y distingua par de nouveaux prodiges de bravoure, surtout à la bataille de Bénévent, où fut tué, en 1266, Mainfroi, l'usurpateur des Deux-Siciles. Pour récompense d'avoir si efficacement contribué à la réduction de ces royaumes, le baron de Beauvau en fut nommé connétable. Malheureusement, ce qui lui avait mérité ces honneurs l'empêcha d'en jouir longtemps : il mourut, dans la même année, de la suite des blessures dont il avait été couvert, laissant à sa longue et nombreuse postérité des exemples qu'elle a fidèlement suivis. L—T—L.

BEAUVAU (LOUIS, seigneur DE), se montra de bonne heure digne de marcher sur les traces de son quadrisaïeul René. Formé par les leçons et les exemples de son père (qui avait été à la fois gouverneur d'Anjou et du Maine, sénéchal de Provence et d'Anjou, exécuteur testamentaire de Louis II, et ambassadeur de Louis III, roi de Sicile), Louis de Beauvau réunit en lui les divers mérites du guerrier, du magistrat et du négociateur. On le vit aimer et protéger les lettres dans un siècle encore à demi barbare. Il fut gouverneur et capitaine de la tour de Marseille, grand sénéchal de Provence, premier chambellan de ce *bon roi René*, qui l'emmena partout avec lui, à travers les vicissitudes de sa fortune. Lorsqu'en 1445,

(1) En amassant de la fortune, Beauvarlet eut le sort des artistes qui sacrifient l'art à l'empire de la mode et à la corruption du goût dominant. Comme beaucoup d'artistes, il adopta les principes de la révolution. Le 7 septembre 1789, madame Beauvarlet, sa femme, fit partie de la députation des femmes d'artistes qui se rendirent dans le sein de l'assemblée pour faire à la patrie l'offrande de leurs bijoux. D—R—R.

(2) En effet, si les comtes d'Anjou n'eussent pas reconnu les sires de Beauvau pour leurs parents, eussent-ils souffert que la noblesse de leurs États marchât sous la bannière de ces seigneurs ?

Et Fouques l'Angevin, seigneur d'un beau vallon,  
Qui fit prendre à ses fils de Beauvau le surnom,

a dit l'auteur du poème de *Charlemagne*.

D—R—R.

René quitta la Lorraine pour n'y plus reparaitre, il y laissa son fils Jean, duc de Calabre, avec le titre de son lieutenant général, et voulut que le sénéchal de Beauvau restât près de ce jeune prince, pour l'aider de sa valeur et de ses lumières dans un gouvernement difficile et envié. Ce fut à cette époque que la branche aînée de la maison de Beauvau fut transplantée d'Anjou en Lorraine. Tels étaient les droits de Louis de Beauvau à l'estime de son souverain et à la vénération publique, qu'en 1448, René, fondant l'ordre du Croissant, inscrivit, pour premier chevalier, Louis de Beauvau; le second était monseigneur de Lorraine, fils aîné du comte de Vaudemont; et le fondateur, aussi modeste que bon et valeureux, n'écrivit *le roi René* qu'à la cinquième place. Louis de Beauvau mourut en 1472, à Rome, où il avait été chargé de plusieurs ambassades délicates, notamment auprès du pape Pie II. Il avait eu trois femmes, et, en 1454, avait marié sa fille unique du premier lit, Isabeau de Beauvau, avec Jean de Bourbon, comte de Vendôme, et trisaïeul du roi Henri IV. Moréri a remarqué que, par cette alliance, formellement reconnue par Louis XIII et Louis XIV, rois de France, et d'ailleurs constante, toutes les têtes couronnées de l'Europe descendaient de la maison de Beauvau. L—T—L.

BEAUVAU (HENRI, baron DE), descendant au cinquième degré de Louis qui précède, aima la guerre, les négociations, les cours, les voyages, les sciences. Il alla faire ses premières armes en Hongrie, sous l'empereur Rodolphe III, et ne le trouvant pas assez bon guerrier, il offrit ses services à l'électeur de Bavière. Lorsque la Hongrie fut envahie par les Turcs, il leva un corps de 4,000 chevaux et de 2,000 hommes de pied, les conduisit à l'armée du prince de Mansfeld, et concourut à la victoire et à la reprise de Strigonie sur les infidèles, en 1595. Rappelé en Lorraine, il fut envoyé, en 1599, ambassadeur du duc Henri, à la cour de Rome, relativement au mariage de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, dont il avait l'honneur d'être cousin. Bientôt il suivit le duc de Mercœur à son expédition de Hongrie, lorsqu'en 1601 ce prince eut été prié par l'empereur Rodolphe de prendre le commandement de son armée. Les Turcs défaits, et les affaires de l'Empereur rétablies, Henri de Beauvau se mit à parcourir l'Europe, l'Asie, l'Afrique. De retour chez lui, il se maria, fut grand forestier de Lorraine, conseiller d'État et premier chambellan du duc; écrivit une relation de ses campagnes et de ses voyages (dont l'édition la plus complète est de Nancy, 1619, in-4<sup>e</sup>, fig.), cultiva les lettres et l'éducation de son fils unique. — Ce fils fut *Henri* marquis DE BEAUVAU, auteur des mémoires de son nom, imprimés à Cologne, 1690 (1). La réunion de ses connaissances et de son caractère le fit choisir par le duc François pour gouverneur de son fils, qui depuis, sous le nom de Charles V, réduisit par la

(1) Les malheurs qui affligèrent la Lorraine sous le duc Charles IV sont fidèlement peints dans ces mémoires. On doit y trouver l'histoire de l'emprisonnement de Charles IV, qui manque dans certains exemplaires. D—R—R.

France à n'être que duc titulaire de Lorraine, appelé par l'Allemagne à être le vrai défenseur de l'Empire, se montra supérieur à la mauvaise et à la bonne fortune; eut la gloire de délivrer Vienne avec Sobieski, et de délivrer seul Sobieski à Barkan; épousa une sœur de l'Empereur, veuve d'un roi de Pologne; mérita enfin que, pendant toute sa vie, Léopold l'appelât *le plus grand de ses généraux, comme le plus fidèle de ses alliés*, et qu'en apprenant sa mort, Louis XIV dit de lui: « J'ai perdu « le plus sage et le plus généreux de mes enne-  
« mis (1). »

L—T—L.

BEAUVAU (MARC DE), prince de Craon, petit-fils du dernier Henri dont nous venons de parler, naquit en 1679, ainsi que Léopold de Lorraine, et eut une éducation presque commune avec le fils de son souverain. Il le suivit, en 1695, à cette fameuse journée de Téméswar, où tous deux se signalèrent âgés seulement de quinze ans; et lorsqu'en 1697 la paix de Riswick eut remis l'héritier de Charles V en possession de ses États, le jeune souverain nomma son jeune camarade de bataille grand écuyer de Lorraine. Bientôt Léopold, croissant en âge, mérita d'être appelé *le meilleur et le plus sage des princes de son temps*. Retrouvant encore ces mêmes caractères de sagesse et de bonté dans celui dont la valeur avait si bien répondu à la sienne, le duc s'attacha plus particulièrement chaque jour son grand écuyer par les faveurs, surtout par une confiance qu'on pouvait dire fraternelle. La bienfaisance en était le premier lien. Ce fut Marc, appelé alors le marquis de Craon, qui, en 1714, découvrit que le roi Stanislas, passant à Lunéville, venait d'y mettre secrètement en gage ses plus précieux bijoux, pour une somme bien au-dessous de leur valeur; il en informa aussitôt Léopold; et le duc, sans perdre un instant, fit retirer les bijoux, et les envoya au roi, avec leur valeur entière en argent. Devenu père en 1708, Léopold se hâta, en 1715, de confier son fils à son ami; et Marc de Beauvau éleva François I<sup>er</sup>, qui devait être empereur, comme Henri de Beauvais avait élevé Charles V. Les conseils de Marc eurent une grande influence dans tous les traités de pacification, de partages ou d'échanges qui terminèrent ou suivirent la guerre de la succession, et les parties rivales le comblèrent des signes les plus éclatants de leur satisfaction. Ainsi, l'empereur Charles VI l'ayant nommé prince de Craon et du St-Empire, le 13 novembre 1722, Philippe V, par lettres du 8 mai 1727, le créa grand d'Espagne de première classe. Une mort prématurée enleva Léopold à ses sujets. Le fils du *bon duc* monta sur le trône de Lorraine, en 1729; mais il fut obligé d'échanger le patrimoine de ses pères contre la Toscane, en 1735. Les deux souverains, dont l'un allait quitter, et dont l'autre venait occuper la Lorraine, s'accordèrent encore pour honorer le prince de Craon d'une égale confiance. Le duc François, partant pour Vienne, lui déclara qu'il le retenait à son service, et le choisissait pour aller recevoir le serment de fidé-

lité de ses nouveaux sujets: le roi Stanislas, arrivant à Lunéville, lui demanda de se charger d'une ambassade particulière pour lui auprès du roi de France, avant d'aller en Toscane. Le prince de Craon remplit ces deux missions en homme qui avait négocié le mariage du souverain, son élève, avec l'aînée des archiduchesses d'Autriche. L'empereur Charles VI l'avait nommé alors son conseiller d'État intime, avec promesse de la Toison d'or, qu'il reçut quelque temps après. Époux de Marie-Thérèse en 1756, le nouveau grand-duc fut associé par elle à la double couronne dont elle hérita en 1740, et l'année 1745 le porta sur le trône impérial, sous le nom de François I<sup>er</sup>. Appelé à régir de si grands États, et préoccupé, avec la bonté des princes lorrains, du bonheur de ses sujets toscans, François se crut sûr d'y avoir pourvu, en leur donnant le prince de Craon pour vice-roi, sous les titres de son ministre plénipotentiaire, chef et président du conseil de régence. Ces contrées se souviennent encore avec reconnaissance de l'administration du prince de Craon. Elle eut pour caractères distinctifs une justice bienfaisante, une dignité affable, une attention constante à employer et à récompenser le mérite, à protéger les lettres et les arts dans cette Florence, leur patrie naturelle. Le prince de Craon y vécut entouré des plus beaux esprits d'Italie, des Sérati, des Venuti, des Nicolini, des Buon-Delmonte, et il portait à ces réunions autant de lumières qu'il en recevait. On a dit de lui « qu'il était sûrement un des hommes les « plus instruits, et peut-être l'homme le plus aimable « de son temps. » Il mourut en 1754, âgé de 75 ans, après avoir eu, de son mariage avec Anne-Marguerite de Lignéville, fille du maréchal de Lorraine, vingt enfants, presque tous vivants à l'époque de sa mort, et aussi noblement établis qu'il convenait à leur naissance.

L—T—L.

BEAUVAU (CHARLES-JUSTE, maréchal DE), fils du précédent, naquit à Lunéville, le 10 septembre 1720 (1). En 1642, pendant que les Français étaient assiégés dans Prague, tous les grenadiers de la garnison, joints aux carabiniers, rentraient d'une sortie qui avait été pour eux la plus brillante victoire, et cependant avaient la tristesse sur leurs fronts: on leur en demanda la cause: « *Le jeune brave est blessé,* » s'écrièrent-ils; et ils s'ouvrirent pour le montrer porté au milieu d'eux sur un brancard ensanglanté. Ce *jeune brave* était Charles de Beauvau, qui, dès l'âge de treize ans, avait voulu suivre son oncle Lignéville, partant pour aller trouver sur les remparts de Colorno la mort la plus glorieuse;

(1) BEAUVAU (Louis-Antoine, marquis DE), maréchal de camp, cousin germain du prince de Beauvau, fut envoyé, en 1740, pour complimenter le grand Frédéric sur son avènement. Ce fut à lui que ce prince dit, en partant pour la conquête de la Silésie: « Je vais, je « crois, jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. » Le marquis de Beauvau reçut une blessure mortelle au siège d'Ypres (6 juin 1744), comme il marchait à la tête des grenadiers du Bourbonnais et de Royal-Comtois. Il dit aux soldats qui le portaient: « Mes amis, laissez-moi mourir et allez combattre. » Il fut regretté de l'armée comme un habile officier, capable de commander un jour en chef, et de toute la cour comme un homme de probité et d'esprit. Il avait 54 ans.

D—R—R.

55

(1) Henri, marquis de Beauvau, est mort en 1684.

qui, à vingt ans, colonel des gardes du roi Stanislas, était venu seul servir comme volontaire dans l'armée française, et qui, aide de camp du maréchal de Belle-Isle, « s'était fait (dit le chevalier de « Boufflers) aide de camp de tout ce qui marchait à l'ennemi. » Prague, défendue contre le prince Charles de Lorraine par le jeune Beauvau, dont le père était alors premier ministre du grand-duc François de Lorraine en Toscane, offrait un des jeux bizarres de la fortune; mais les vicissitudes et le changement de souverain qu'avait subis cette Lorraine tant disputée entraînaient de pareils résultats. Le prince de Beauvau ne démentit point ce brillant début, qui lui valut la croix de St-Louis à vingt et un ans (1). Élevé rapidement de grade en grade, il rappela le *jeune brave* dans toutes ses campagnes : au passage de la Bormida, où, s'élançant avec son frère à travers les embrasures des canons, il s'empara des retranchements et du pont qui arrêtaient toute l'armée; à l'assaut de Mahon, où, commandant l'attaque principale, il arriva sur la brèche en même temps que les plus vaillants grenadiers; à la journée de Corback, où, sur l'annonce d'une bataille prochaine, on le vit accourir de Versailles, et lieutenant général des armées, chevalier des ordres, capitaine des gardes, servir d'aide de camp au maréchal de Broglie. « M. de Beauvau (écrivait au roi le « maréchal vainqueur) est arrivé au moment du « combat. C'est un aide de camp d'une nouvelle « espèce : il n'est pas moins bon pour le conseil « que pour l'action. » Aussi cet aide de camp fut-il choisi, deux ans après, pour commander en chef le corps de troupes envoyées au secours de l'Espagne. Il allait entrer dans les Algarves, à la tête de douze bataillons français, lorsque la paix de 1765 vint fermer devant lui cette carrière des armes qu'il était si avide de parcourir. On ne vit plus que l'homme de bien dans celui qui avait montré tant d'ardeur dans la guerre. Ce qui assigne à Beauvau une place parmi les personnages les plus distingués de son temps, ce n'est plus seulement cette valeur, brillant héritage de ses pères, mais qui lui fut commune avec beaucoup d'autres; c'est cette bonté de caractère qui lui était propre, et qui, jamais démentie, lui mérita d'être appelé, comme Bayart, l'homme *sans peur et sans reproche*; c'est, dans toutes ses actions publiques ou privées, ce sentiment intime du devoir, cet oubli de tout autre intérêt que celui de bien faire, cette vertu aussi modeste qu'elle était courageuse, enfin cet esprit de justice et de bienfaisance universelle, qu'on ne pouvait pas plus lasser qu'intimider, et qui ne semblait craindre que d'être loué. Commandant du Languedoc en 1769, Beauvau part de Montpellier, où il venait de tenir les états, pour aller se faire ouvrir la tour de Constance, où languissaient encore, lui avait-on dit,

quelques restes de familles protestantes, sans autre délit que leur croyance religieuse. A son entrée dans un cachot obscur, il voit tomber à ses pieds quatorze femmes, qui, au milieu des sanglots, lui racontent et leurs communs malheurs et leurs différentes histoires. La plus jeune, âgée de cinquante ans, avait suivi sa mère au *Désert*, n'en ayant que huit : arrêtées l'une et l'autre, la mère était morte, et la fille avait vieilli dans ce cachot. « Vous êtes toutes libres, » s'écrie de Beauvau; et de ses deniers il pourvoit immédiatement à leur subsistance, ainsi qu'à la recherche de leurs familles, pour celles qui en avaient encore une. Mais parmi ces victimes, pour lesquelles il avait déjà sollicité le gouvernement avant de quitter Versailles, un calcul, qu'on chercherait vainement à comprendre, l'avait astreint à n'en pouvoir délivrer que quatre à son choix. Le prince de Beauvau rend compte de ce qu'il a fait, et il le rend en ces termes : « La justice et l'humanité parlant en faveur de toutes ces infortunées, je me suis bien « gardé de choisir entre elles. Après leur sortie, j'ai « fait fermer la tour, dans l'espérance qu'elle ne « s'ouvrira plus pour une semblable cause. » A la lecture de cette lettre, tous les bureaux ministériels ne manquèrent pas de crier à l'innovation, à l'abus de confiance et de pouvoir. Le prince de Beauvau reçoit ordre de réintégrer dans la tour dix prisonnières sur les quatorze. En cas de refus, on le menace d'en rendre compte au roi; on ne lui dissimule pas qu'il y va de la perte de son commandement. Courrier pour courrier, il répond par cette seule phrase : « Le roi est le maître de m'ôter le « commandement qu'il m'a confié, mais non de « m'empêcher d'en remplir les *devoirs*, selon ma « conscience et mon honneur. » Il fallait bien qu'une telle vertu finit par commander le respect, et que les quatorze victimes restassent délivrées. Plus d'une fois le prince de Beauvau, dans ses commandements divers, avait marqué aux parlements la limite de leur prérogative; plus d'une victime, ou des iniquités, ou des méprises judiciaires, lui avait dû, auprès du trône, l'appui le plus ferme et le plus généreux; mais détruire toute la magistrature de France, mais briser le seul organe des vœux et des besoins du peuple auprès du souverain devait répugner à tous les principes d'un homme tel que Beauvau. Présent au fameux lit de justice de 1751, il refusa sa voix aux projets du chancelier Maupeou, qui recueillait lui-même les suffrages. Le roi lui écrivit, quelque temps après, qu'il n'en comptait pas moins sur son *respect*, son *attachement*, et son *zèle* (il eût pu lui écrire qu'il y comptait davantage), et Louis XV, il faut le dire à son honneur, défendit la loyauté et la liberté de son capitaine des gardes contre les vengeances de son ministre, qui avait déjà fait dresser la lettre de cachet pour exiler le prince de Beauvau à Épinal. Sous le nouveau règne, nommé commandant d'une des premières divisions militaires en 1777, gouverneur de Provence en 1782, maréchal de France en 1785, Beauvau imprima sur toutes ses diverses fonctions le sceau de son zèle pour l'honneur de l'armée et le bien du service, de son

(1) BEAUVAU-CRAON (*Alexandre de*), frère de Charles-Juste, colonel du régiment de Hainaut, fut tué à 49 ans à la bataille de Fontenoi, le 11 mai 1745.

Tu meurs, jeune Craon ! que le ciel, moins sévère,  
Veuille sur les destins de ton généreux frère !

„dit Voltaire dans le poème de *Fontenoi*.

intégrité dans l'administration civile, de sa constante, mais sage philanthropie. La Provence lui dut le rétablissement de ses états et la conservation de son académic, le perfectionnement de sa navigation et le bien-être de ses matelots, des monuments achevés et d'autres commencés, qui tous devaient réunir l'utile et l'agréable. A la suppression de l'arsenal de Marseille, il avait proposé de convertir cette enceinte immense en un lieu privilégié, où tout commerce serait libre et tout culte permis. C'était une idée grande et féconde. Cette double franchise d'un seul quartier de Marseille pouvait investir la France de toute la navigation et de tout le commerce de la Méditerranée. Les troubles politiques s'élevèrent. Le 16 juillet 1789, le maréchal de Beauvau, également dévoué à son prince et à sa patrie, accompagna le roi, en volontaire, dans son voyage orageux de Versailles à l'hôtel de ville de Paris, prêt à le couvrir de son corps, si cette crainte d'un danger présent à tous les esprits se réalisait. Le 4 août, Louis XVI lui écrivit de sa main : « Je sens l'importance dont il « est pour mon service que mon conseil d'État soit « composé de la manière la plus propre à captiver « la confiance publique; et, comme personne en « France ne jouit d'une considération plus générale « et plus distinguée que M. le maréchal de Beauvau, je « le prie de venir m'aider de son zèle et de ses lumières « et de me donner, en ces malheureuses circonstances, « une nouvelle preuve de son attachement à ma per- « sonne. » Beauvau, qui avait refusé le ministère le jour où Malesherbes avait refusé les sceaux, l'accepta cette fois, se réservant seulement la liberté de quitter le conseil, dès qu'il verrait l'impossibilité d'y être utile. Il y siégea cinq mois, et des membres de ce conseil nous ont répété souvent que « si les avis ou « verts par M. de Beauvau eussent été suivis, beau- « coup de malheurs eussent pu être évités. » Il ne devait pas survivre à ceux qu'enfanta l'année 1793. Son cœur cessa de souffrir le 21 mai de cette année. Ce fut une chose remarquable que, dans ces temps-là, une grande partie du public parut sentir la perte d'un vieillard vertueux. Un journal disait, en annonçant sa mort : « Malgré son nom et ses dignités, « l'ascendant de ses vertus et de ses bienfaits l'a en- « vironné de respects jusqu'à la fin de sa carrière. » Nous n'avons rien dit de son goût passionné pour l'étude et les lettres, de sa constante et intime affection pour ceux qui, en s'adonnant à les cultiver, joignaient le mérite des vertus à l'éclat des talents, de tout ce qu'il puisa et porta dans leur commerce, de sa réception à l'académie della Crusca, en 1748, et à l'Académie française, en 1771; enfin, de sa fidélité scrupuleuse à remplir encore ses devoirs d'académicien, comme il avait rempli ceux de tous les postes qu'il avait occupés. Nous renvoyons à son éloge prononcé en 1805, dans une séance de l'Institut, par son neveu, le chevalier de Boufflers; discours où la vérité s'est exprimée par l'organe du sentiment le plus religieux (1). Il est consolant de pouvoir dire,

(1) « Oui (écrivait M. de Marmontel en déplorant, au nom de « l'Académie, la mort du maréchal de Beauvau), oui, nous pleurons « celui dont la seule présence recommandait dans nos assemblées

en terminant cet article, que, jusqu'à l'époque de la révolution, la vie du prince de Beauvau fut aussi fortunée qu'elle était pure. Il vécut le plus heureux des époux, des pères, des amis, même des bienfaiteurs; car il rendait la reconnaissance si douce, que sa bienfaisance eut le rare privilège de ne point rencontrer d'ingrats. Il avait été marié deux fois : sa première femme, fille du duc de Bouillon et d'une princesse de Lorraine, l'avait laissé veuf avant qu'il eût atteint la moitié de sa carrière; la seconde, Elisabeth-Charlotte de Chabot, sœur du duc de Rohan-Chabot, a vieilli avec son époux : modèle révérend de la religion conjugale, elle lui a survécu pendant treize années, aussi intimement unie à sa mémoire qu'elle l'avait été à sa personne, et elle l'a rejoint dans son tombeau en 1806, âgée de 78 ans. On a dit d'elle ce que disait Cicéron de l'illustre Cornélia : « Femme admirable, dans laquelle tout le monde « croit que la Providence a voulu conserver les ves- « tiges de cette antique bonté, de cette urbanité de « mœurs, de cette perfection sociale des temps qui « ne sont plus. Environnée d'un époux, d'un frère, « de parents et d'amis élevés tous au dernier degré, « soit des honneurs, soit de la considération publi- « que, il lui a été donné, quoique femme, de réfléchir « sur eux autant d'éclat qu'ils avaient pu en répan- « dre sur elle. » On a de lui une *Lettre à l'abbé Desfontaines, sur une phrase (la seconde) de cent quatre-vingts mots d'un discours de l'abbé Hardion, à la réception de M. de Mairan à l'Académie française*, Paris, 1745, in-12 (1).

BEAUVAU (RENÉ-FRANÇOIS DE), l'un des prélats les plus distingués de l'Église gallicane, sortait d'une branche cadette de la maison de Beauvau, établie dans le Poitou. Né en 1664, dans le château du Rivau; reçu docteur de Sorbonne à Paris, en 1694; chanoine et grand vicaire de l'église de Sarlat, dont son oncle était évêque, il fut porté par son mérite, plus encore que par son nom, à l'évêché de Bayonne, dans l'année 1700. En peu de temps, il acquit l'amour et les respects de tout son diocèse, au point que, sept ans après, à la première nouvelle de sa promotion au siège de Tournay, les habitants de Bayonne courent en foule à son palais, le conjurant avec larmes de ne pas les abandonner. Bientôt ils lui apportèrent une délibération, par laquelle ils venaient de s'imposer eux-mêmes une taxe volontaire, pour égaliser le revenu du siège de Bayonne à Tournay; afin, disaient-ils, que leur pasteur ne fût pas tenté par l'appât de pouvoir faire plus de bien ailleurs. Enfin, la ville écrivit au roi, lui demandant, avec les plus vives instances, la grâce de conserver son pasteur chéri. Louis XIV persévéra dans sa promotion, et dit à Beauvau, en le revoyant : « Je sais ce que Bayonne

« la décence, l'union, la modération, l'amour de l'ordre et du tra- « vail. Je ne parle point des lumières qu'un goût sévère et pur, un « sentiment exquis des convenances du langage répandaient habi- « tuellement sur nos travaux : le moindre mérite de M. de Beauvau, « même aux yeux de l'Académie, fut d'être un excellent académi- « cien. » — Le maréchal de Beauvau était aussi membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. D—R—R.

(1) On a en outre de lui son *Discours de réception à l'Académie française*, n-4°, et un *Avis au tiers état*, Paris, 1788, in-8°. Z—O.

« voulait faire pour vous ; mais vous m'êtes nécessaires à Tournay. » En effet, ce que Fénélon avait été dans Cambrai, menacé par le duc de Marlborough, de Beauvau le fut dans Tournay, assiégé par le prince Eugène. Non-seulement il fit de son palais et de son église un hôpital pour les blessés et les malades, mais il vendit toute sa vaisselle et autres effets précieux ; il emprunta, en son propre nom, jusqu'à 800,000 francs, pour faire subsister la garnison, nourrir les pauvres habitants, et affranchir les citoyens des contributions arbitraires. La ville abandonnée du dehors, et réduite à ouvrir ses portes, l'évêque refusa au vainqueur de chanter le *Te Deum* ; et, sourd aux menaces, aux offres du prince Eugène et de l'Empereur, il se rendit à Paris, près du souverain auquel il voulait rester fidèle. Les ennemis, qui eussent pu être offensés de ses refus, le comblèrent de respects à son départ, et Louis XIV, qui savait reconnaître noblement de si nobles services, signa une ordonnance portant que la dépense de l'évêque de Tournay, tant qu'il resterait à Paris, serait entièrement à la charge du trésor royal. Les sommes qu'il avait empruntées lui furent remboursées, sans qu'on voulût d'autre pièce justificative qu'un état écrit de sa main. La vente de sa vaisselle et de ses bijoux était ignorée de Louis XIV ; mais les Tournésiens, témoins et objet du sacrifice, rachetèrent tous ces effets vendus par le Mont-de-Piété, et prièrent Beauvau de les recevoir d'eux, comme un gage de leur désir de le posséder encore, et de leurs regrets s'ils devaient le perdre. Il attendit la paix, elle donna Tournay à l'Empereur, et il se démit de son évêché. Le roi le nomma successivement archevêque de Toulouse, en 1713 ; de Narbonne, en 1719 ; commandeur de ses ordres, en 1724 ; enfin, le 1<sup>er</sup> juin 1739, celui qui avait refusé de chanter le *Te Deum* pour la conquête du prince Eugène reçut ordre d'en chanter un pour la paix, et, dans la lettre qui exprimait cet ordre, Louis XV lui accordait personnellement le titre de *cousin*, que les rois de France et d'Angleterre avaient reconnu et assuré par brevet aux aînés de sa maison. Il ne survécut que deux mois à cette dernière marque d'honneur, et mourut le 4 août 1759, dans sa 76<sup>e</sup> année. Président des états de Languedoc pendant vingt ans, ce prélat avait porté dans son administration politique la même sagesse, la même bienfaisance, que dans son administration pastorale. Animé, comme tous ceux de sa famille, du goût de l'étude et des lettres, membre honoraire de la société de Montpellier, il n'avait jamais manqué d'assister aux séances de cette compagnie, pendant que la tenue des états le fixait dans cette ville. On doit à ses soins et à ses encouragements de tout genre l'*Histoire du Languedoc*, en 5 vol. in-fol., par les religieux de St-Maur ; la *Description géographique* et l'*Histoire naturelle* de cette même province, par la société de Montpellier. M. de Crillon fut son successeur, et dans son archevêché et dans sa place à cette académie. L—T—L.

BEAUVILLIERS (MARIE DE), fille du comte de St-Aignan, gentilhomme attaché au duc d'Alençon, née le 27 avril 1574. Destinée à prendre le voile,

à cause du peu de fortune de ses parents, elle se trouvait à l'abbaye de Montmartre à l'époque du siège de Paris, en 1590 ; Henri IV la vit, s'enflamma pour elle, et lui persuada facilement de quitter sa retraite. Dans ces temps de troubles, on ne trouvait point extraordinaire qu'une religieuse sortit de son couvent pour éviter le voisinage des gens de guerre. Henri IV conduisit sa maîtresse à Seulis, et n'oublia rien pour lui rendre le séjour de cette ville agréable ; mais il vit bientôt après Gabrielle d'Estrées, cousine germaine de madame de Beauvilliers, et négligea tout à fait cette dernière. Elle prit alors le parti de retourner à l'abbaye de Montmartre, dont Henri IV la nomma abbesse, en 1597. Marie de Beauvilliers, dame de Montmartre, des Porcherons et du Fort-aux-Dames, fut 59 ans abbesse, et mourut le 21 avril 1636, âgée de 80 ans. On trouve des détails sur son administration dans les *Antiquités de Montmartre* du P. Léon. B—Y.

BEAUVILLIERS, duc de St-Aignan. Voyez SAINT-AIGNAN.

BEAUVILLIERS (ANTOINE), fameux restaurateur de Paris, fut sans aucun doute le premier homme de son siècle dans l'art culinaire. Né en 1754 de parents obscurs, il fut destiné dès l'enfance au métier de cuisinier, et il en suivit tous les degrés. S'étant bientôt fait une réputation aussi étendue que méritée, il fonda, quelques années avant la révolution, au Palais-Royal, un des plus beaux restaurants de la capitale, et il y acquit quelque fortune. Il se montra fort opposé aux changements politiques, et essuya en 1793 des persécutions qui l'obligèrent à quitter son commerce ; mais toutes ses pensées l'y rappelaient : il lui fut impossible de vivre éloigné de ses fourneaux. Dans un âge avancé il reprit un établissement non loin de celui qu'il avait dirigé avec tant de succès ; mais les temps étaient bien changés ; les goûts n'étaient sans doute plus les mêmes, car Beauvilliers eut alors peu de succès. Ce fut dans ces jours de décadence qu'il composa un des meilleurs ouvrages connus dans cet art, et qu'il le publia sous ce titre : *l'Art du Cuisinier*, 2 vol. in-8°, avec un grand nombre de planches, Paris, 1814 ; seconde édition, augmentée d'un supplément, Paris, 1824. Antoine Beauvilliers est mort à Paris, le 51 janvier 1817. Colnet, qui fut son éditeur et qui sans doute avait goûté de sa cuisine, a parlé de sa personne, de son talent et de son livre avec beaucoup d'enthousiasme dans plusieurs articles de journaux. M—D j.

BEAUVOIR (CLAUDE DE). Voyez CHATELUX.  
BEAUVOIR DE BEUCOL (le comte DE), contre-amiral, commandant de l'ordre de St-Louis, né en 1742, entra dans la marine royale en 1755, et gagna tous ses grades l'épée à la main. Il avait assisté à douze combats, dans lesquels figuraient de nombreuses escadres, commandé des vaisseaux de premier rang, et pris part à la guerre d'Amérique. Dès 1785, les fatigues du service l'avaient forcé à prendre sa retraite ; et depuis cette époque il n'était jamais rentré dans la marine active. Il est mort au mois de mai 1836, à son château de Beaucol, en Normandie. Il était dans sa 93<sup>e</sup> année. . .

*François-Auguste DE BEAUVOIR*, comte de Maza, né à Constantinople, vint en France avec sa famille, et entra dans les gendarmes de la garde du roi. A l'époque de la révolution, il quitta le service et continua d'habiter la capitale. Arrêté comme prévenu de correspondance avec les princes émigrés, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort le 2 mai 1793. Il était âgé de 43 ans. Z—o.

**BEAUVOLLIER** l'aîné (**PIERRE-LOUIS VALOT DE**), d'une famille noble du Poitou, naquit vers 1770, près de Loudun, au château de Sammarçole, dont son père était seigneur. Au commencement de la révolution, il fut placé comme page auprès de Louis XVI, et le renvoi de la maison du roi l'obligea de retourner dans son pays. Peu après, ayant manifesté des opinions royalistes, son arrestation fut ordonnée; il le sut et alla joindre l'armée vendéenne à Thouars, en mai 1793. D'abord employé comme commandant en second de l'artillerie, sous Marigny, il fut ensuite nommé intendant général et trésorier de l'armée. Quoique chargé de fonctions administratives, Beauvossier ne se battait pas moins dans l'occasion. A la seconde affaire de Fontenay, les royalistes demandaient des cartouches à leurs chefs; il cria aux Vendéens, en voyant les républicains : *En voilà!* Cet à-propos détermina le succès de la bataille, d'autant plus étonnant qu'il fut obtenu presque sans artillerie. Beauvossier assista à la prise des petites villes de Vihiers et Doué, fit diriger les colonnes sur Montreuil-Bellay, pour attaquer Saumur, et fut l'un des commissaires chargés de régler la capitulation du château de cette ville. Deux jours après, il fit une excursion vers Clinon, délivra des personnes de sa famille et de ses amis qui y étaient détenues, et traversa Loudun sans s'y arrêter. En sa qualité d'intendant général, il fut adjoint du marquis de Donissant, gouverneur des pays conquis par les Vendéens, et il proposa d'employer l'argenterie d'église prise à Fontenay pour payer l'armée de Mayence, qu'on disait disposée à changer de parti, si on lui assurait une solde régulière. Après le passage de la Loire, Beauvossier fit créer des assignats royaux (1), et proposa, dans le conseil de l'armée, de retourner dans la Vendée ou de s'emparer d'un port de mer pour y recevoir des secours de l'étranger. A Pontorson, il était à l'arrière-garde, et fit couper les chaussées pour arrêter l'ennemi. A l'échec de Granville, il fut un des chefs qui essayèrent inutilement de s'embarquer pour l'Angleterre. Il fit preuve de bravoure à la bataille de Dol pour relever sa réputation; mais il y porta atteinte à l'affaire de Beaugé, en quittant brusquement l'armée. Beaucoup de personnes de son parti l'accusèrent, peut-être à tort, d'avoir enlevé les fonds dont il était dépositaire, et tous blâmèrent sa conduite. S'étant tenu caché au Mans jusqu'à la première pa-

cification, Beauvossier joignit alors l'armée de Stofflet. Lorsqu'on voulut forcer ce général à la paix, il assista au conseil de guerre tenu à Thouars par ordre des délégués de la convention, et il paraissait disposé à ne pas donner d'avis. Pressé à ce sujet, il dit qu'on ne détacherait les Angevins de leurs chefs qu'en observant la discipline la plus stricte, et en respectant les personnes, les propriétés et les opinions. Peu de temps après, il dirigea au château de Vermette, entre Bressuire et Thouars, un plan d'insurrection; il avait réuni là des poudres, dont une partie avait été escortée par la fille Langevin, l'une des amazones vendéennes; mais les républicains, instruits de ce projet, cernèrent le château pendant la nuit. Apprenant qu'ils étaient entourés, les Vendéens firent une sortie que l'obscurité et le mauvais temps favorisèrent; un seul d'entre eux tomba dans les mains des patriotes. Dans l'insurrection de 1799, Beauvossier commanda une division de l'armée du marquis d'Autichamp. Il se soumit en 1801 à Bonaparte, et, en 1805, il vivait paisiblement à Paris. Plus tard, en 1811, il obtint une place dans l'administration de l'armée française, avec laquelle il fit la campagne de 1812 en Russie. Revenu en France à la première restauration, il figura dans les cent jours au quatrième corps de l'armée vendéenne, dans son ancienne qualité d'intendant général. A la seconde restauration, il obtint le grade de maréchal de camp et prit le titre de comte. Il se livra alors à des travaux littéraires, et annonça la publication d'un recueil historique sur la révolution française sous le titre d'*Archives françaises*, mais ce projet ne fut point mis à exécution. Beauvossier mourut dans son pays vers 1825. Il avait publié : *Essai sur la Vendée envisagée dans son agriculture, son industrie, son commerce; dans ses moyens d'armement pour la cause royale et dans l'utilité de la réunion en un seul département des arrondissements des Sables, de Beaupréau et de Bressuire*, Paris, 1816, in-4° de 16 pages. Dans les *Mémoires secrets et inédits* publiés par Alph. de Beauchamp, on en trouve un du comte de Beauvossier sur l'expédition de Russie en 1812. F—T—E.

**BEAUVOLLIER** (**JEAN VALOT**, chevalier **DE**), frère du précédent, naquit comme lui dans les environs de Loudun, entra dans la gendarmerie, fut envoyé à Bressuire et quitta son corps lors de l'évacuation de cette ville. Il alla même au-devant des Vendéens pour leur apprendre cette nouvelle, mais son habit le fit mal accueillir. Un paysan, capitaine de paroisse, voulant le mettre à l'essai, lui proposa d'aller avec lui à Loudun, où il n'y avait pas de troupes, pour couper l'arbre de la liberté, ajoutant que, s'il y avait garnison, il lui ferait sauter la cervelle en arrivant. Beauvossier accepta l'offre en répondant qu'il n'était ni un traître ni un poltron, et ils allèrent en effet une nuit faire une incursion de quelques instants, dans une ville qui était à plus de dix lieues du pays insurgé. Ayant ainsi fait ses preuves, il fut choisi par Lescure pour son aide de camp. Beauvossier fut blessé le 13 mai 1793, à l'attaque de la Châtaigneraie. A celle de Saumur, il fut

(1) Ces assignats portaient l'effigie de Louis XVII enfant, et avaient été assez bien exécutés, sans doute en Angleterre; ils avaient la grandeur et à peu près la forme des assignats de la république.

envoyé en parlementaire au château, aida à conclure la capitulation, et concourut, dans cette ville, le 12 juin 1793, à la nomination de Cathelineau comme généralissime des Vendéens. Ce chef royaliste accompagna Lescure dans son expédition de Parthenay, se distingua à la bataille de St-Fulgent, et faillit être pris à celle du bois du Moulin-aux-Chèvres, où, enveloppé avec Stofflet dans un chemin creux, il se vit obligé de monter sur la selle de son cheval pour s'élançer au dessus d'une haie, et tua ensuite deux républicains qui le poursuivaient. Beauvillier assura le passage de la Loire en occupant Ingrande avec les deux cents hommes qu'on lui avait donnés pour escorter son général blessé à mort. Devenu l'un des chefs les plus marquants, lors de l'expédition au delà du fleuve, il reçut une forte blessure à l'attaque de Grauville. Obligé alors de suivre l'armée sans combattre et dans un dénûment complet, comme ses camarades, on le voyait dans un costume grotesque, enveloppé d'une robe de procureur qu'il avait trouvée dans un de ses logements, ayant sur la tête un bonnet de coton et un chapeau de femme par dessus. Rétabli de sa blessure et d'une maladie qui en avait été la suite, il échappa pourtant à la dérouté de Savenay avec le marquis de Donissant et d'autres chefs. Ayant réuni deux cents Vendéens, Beauvillier et Donissant s'emparèrent d'Anceis, et ils se disposaient à passer la Loire, lorsque les républicains, qui s'aperçurent du petit nombre de leurs ennemis, revinrent sur leurs pas et les entourèrent. Les royalistes se battirent en désespérés; ils se firent presque tous tuer le sabre à la main; mais d'autres, blessés et exténués, qui étaient parvenus à se sauver à travers une lande, furent atteints par la cavalerie républicaine. Beauvillier fut de ce nombre, et, comme ses camarades, il fut traduit devant la commission militaire d'Angers, qui le condamna à mort, comme *brigand*, le 12 janvier 1794 (22 nivôse an 2). Le chevalier de Beauvillier était d'une grande bravoure, mais son éducation avait été négligée. — *Nicolas BEAUVILLIER*, le plus jeune des trois frères, vint joindre ses aînés à quinze ans dans la Vendée, et parut inférieur à eux sous tous les rapports. Il était à côté de Lescure lorsque ce général fut blessé à mort. Beauvillier ne survécut pas à l'expédition d'outre-Loire.

F—T—E.

BEAUZÉE (NICOLAS), de l'Académie française, né à Verdun, le 9 mai 1717, mourut à Paris, le 25 janvier 1789. Les sciences exactes furent le premier objet de ses travaux; mais il les quitta bientôt pour l'étude des langues anciennes et modernes. Après la mort de Dumarsais, il fut chargé des articles de grammaire de l'*Encyclopédie*, et, si l'on n'y retrouve pas la précision de son devancier, au moins la justesse et l'exactitude n'y laissent rien à désirer. Ces articles, joints à ceux de Marmontel sur la littérature, forment une collection intéressante, sous le titre de *Dictionnaire de Grammaire et de Littérature*, Liège, 3 vol. in-4°, ou 1789, 6 vol. in-8°. On a encore de lui : 1° *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des Eléments nécessaires pour servir*

*de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, 1767, 2 vol. in-8° (1). « C'est, dit l'abbé Barthélemy, « la description de la région métaphysique de la grammaire; on a quelquefois de la peine à suivre l'auteur, au milieu de tant de discussions arides et « d'idées abstraites; mais on est toujours forcé d'admirer la finesse de ses vues, ou l'intrépidité de son « courage. » L'impératrice Marie-Thérèse, après avoir lu cet ouvrage, adressa à Beauzée une médaille d'or. 2° Une nouvelle édition des *Synonymes* de l'abbé Girard, considérablement augmentée, en 2 vol. in-12. Le 2° volume est entièrement neuf; les articles qui le composent, recommandables par la justesse et la solidité, offrent une logique plus sûre, mais moins de finesse que ceux du 1<sup>er</sup>, et M. Guizot leur a donné place dans son *Dictionnaire universel des Synonymes français*. 3° Une traduction de Salluste, Paris, 1770, in-12, plusieurs fois réimprimée. On l'estime pour son exactitude et pour les notes; mais elle manque de chaleur et d'élégance, et n'a ni fait oublier la traduction du P. Dottreville, ni effrayé les nombreux rivaux qu'il a eus depuis dans cette entreprise, notamment Dureau de Lamalle, Mollevaut, Lebrun, Ch. Durozoir, etc. La lecture en est d'ailleurs rendue pénible, par les innovations que l'auteur s'est permises dans son orthographe. On peut porter le même jugement sur la traduction suivante : 4° *Histoire d'Alexandre le Grand*, traduite de Quinte-Curce, Paris, 1789, 2 vol. in-12. 5° *Exposition abrégée des preuves historiques de la Religion*, Paris, 1747, in-12 (2). 6° Une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Barbou, 1788, in-12, réimprimée un grand nombre de fois in-12, in-18 et in-24. On lui doit aussi la publication de l'*Optique de Newton*, traduite par le fameux Marat, Paris, 1787, 2 vol. in-8°, et une édition très-augmentée du *Dictionnaire des Synonymes* du P. de Livoy, 1778, in-8°. Littérateur instruit et laborieux, Beauzée ne fut pas moins estimable comme homme et comme citoyen. Philosophe sans ostentation, et religieux sans grimace; droit, simple, modeste, et plus indulgent pour les autres que pour lui-même, il sut, « dit le chevalier de Boufflers, conserver sa franchise « et sa neutralité au milieu de la guerre éternelle « des passions et des cabales; et, content du modique « fruit de ses travaux littéraires, sa modération lui « tint lieu de fortune. » Le roi de Prusse avait voulu l'appeler à Berlin; mais il eut la sagesse de préférer à ces offres brillantes sa patrie, et la satisfaction de siéger à l'Académie française, dont il était un des membres les plus assidus et les plus utiles. Il y avait succédé à Duclos, et y fut remplacé par le célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. N—L.

BEAVER (JEAN), appelé aussi BEVER, et en latin, *Fiber, Fiberius, Castor et Castorius*, moine bénédictin de l'abbaye de Westminster, vivait vers le commencement du 14<sup>e</sup> siècle. C'était un homme

(1) Réimprimé depuis, Paris, Aug. Delalain, 1819, 2 vol. in-8°.

(2) Il en a paru une nouvelle édition sous ce titre : *Preuves historiques de la religion chrétienne, pour lui servir d'apologie contre les sophismes de l'irréligion*, Paris, 1823, 1 vol. in-12. CR—S.

plein d'esprit et d'activité. Il est auteur d'une *Chronique des affaires d'Angleterre*, depuis l'invasion de Brutus jusqu'à son temps, et d'un livre intitulé : *de Rebus cænobii Westmonasteriensis*. Ces deux ouvrages, qui n'ont pas été imprimés, ont été cités avec éloge par différents écrivains anglais. — Un autre auteur du même nom, moine de St-Alban, a composé quelques traités peu estimés, et qui sont aussi demeurés manuscrits. X—s.

BEAVER (PHILIPPE), navigateur anglais, né le 28 février 1760, entra dans la marine royale en 1777, et servit pendant la guerre de l'indépendance américaine, principalement dans la mer des Antilles. Il fut nommé lieutenant après la paix, en 1784, et étudia les sciences qui pouvaient lui être utiles dans sa profession. Cependant le vaisseau sur lequel il était embarqué ayant été désarmé en 1791, il se trouva sans emploi et sans espoir de pouvoir en obtenir de longtemps. Impatient du repos, il conçut plusieurs projets; enfin, de concert avec cinq autres de ses compatriotes, qui tous avaient été officiers, soit dans la marine, soit dans l'armée de terre, il résolut de fonder une colonie à l'île de Boulama, sur la côte occidentale d'Afrique, dans l'archipel des Bisagots, sous le 41° de latitude nord. Beaver avait été décidé dans le choix de cette île par la description qu'il en avait lue dans les mémoires de Brue. (*Voy. cc nom.*) Un acte d'association fut formé, un comité fut institué, des souscripteurs se présentèrent : la colonie avait pour objet la culture de la terre par des mains libres. On espérait parvenir par ce moyen à civiliser les nègres, à introduire parmi eux la religion chrétienne, les arts et les métiers de l'Europe. Le plan fut soumis au ministre Pitt, qui lui donna son approbation. Trois bâtiments furent frétés et partirent de l'île de Wight, le 12 avril 1792, portant deux cent soixante-quinze colons blancs, hommes, femmes et enfants. Dès qu'ils furent arrivés dans cette île lointaine, un esprit d'insubordination et de révolte éclata parmi eux; les maladies les accablèrent, et les hostilités des naturels comblèrent la mesure de leurs maux. Beaver fut l'un des membres du comité dirigeant qui montra le plus de zèle et de persévérance pour donner de la consistance à l'établissement; les autres, et même la plus grande partie des colons, avaient pris la résolution d'y renoncer et de retourner en Angleterre, en se rendant d'abord à Sierra-Leone. Le 19 juillet, il ne restait plus que quatre-vingt-dix personnes avec Beaver. Chaque jour la fièvre diminuait leur nombre; lui-même en fut atteint, et, malgré sa ferme volonté, il fut obligé de suspendre ses travaux, et même la rédaction de son journal. Le départ d'un second navire, le 22 novembre, le priva de vingt-huit de ses compagnons; il n'en demeura plus que vingt-sept, dont quatre seulement étaient en état de travailler. Néanmoins les illusions de Beaver ne se dissipèrent point; il voyait encore en espérance sa colonie riche par l'agriculture et le commerce, le sol africain défriché par des mains libres, et la traite des nègres anéantie par le seul moyen qui pouvait y mettre un terme. Il avait planté des fruits et

des plantes potagères d'Europe; quelques-uns avaient prospéré. Les constructions nécessaires au bien-être et à la santé des colons touchaient à leur fin : cependant il avait été obligé de se servir pour ses travaux de l'aide d'esclaves nègres que leurs maîtres lui louaient. Le 31 octobre 1793, les colons encore vivants pressèrent Beaver de quitter l'île avec eux pour retourner en Angleterre; il résista à ces instances : tous les jours il était menacé de défection. Enfin, le 29 novembre, il fut contraint de céder, et partit avec six de ses compagnons sur un navire anglais destiné pour Sierra-Leone. Ce ne fut pas sans regret qu'il s'éloigna d'une île sur laquelle il avait fondé de si grandes espérances. Le 17 mai 1794, il aborda à Plymouth. Le 25 juin une assemblée générale des actionnaires de l'association de Boulama, pénétrée d'admiration pour la conduite courageuse, noble et désintéressée de Beaver, lui décerna une médaille d'or en témoignage de reconnaissance. Il reprit du service dans la marine, et fut présent à la prise du cap de Bonne-Espérance, en 1795. Il devint capitaine de vaisseau, et obtint en 1799 le commandement du *Dolphin*, frégate de 44 canons; il se distingua en 1801 à la descente du général Albercomby en Égypte. En 1804, il calma les craintes que l'on pouvait avoir de la descente méditée par Napoléon, en discutant avec beaucoup d'habileté, dans une lettre écrite au *Courrier* le 16 février, toutes les hypothèses de ce projet. Il eut plus tard le commandement de l'*Acosta*, et joua un rôle important dans les négociations que l'Angleterre avait entamées avec les nouveaux États de l'Amérique du sud. Il se signala à la prise de la Martinique. En 1810, il fit partie de l'expédition qui s'empara de l'île de France; il croisa ensuite avec la frégate le *Nisus*, dans les mers de l'Inde. Il se livra à des travaux si pénibles pour l'exploration de la côte de Quiloa, que sa santé en fut gravement altérée. Il mourut au cap de Bonne-Espérance, le 5 avril 1815. On a de lui : *African Memoranda*, etc. (*Mémorial africain relatif à une tentative faite en 1792 pour établir une colonie britannique dans l'île de Boulama, sur la côte occidentale d'Afrique; suivi d'une notice abrégée des tribus voisines, du sol, des productions, etc., et de quelques observations sur la facilité de fonder des colonies dans cette partie de l'Afrique, afin d'y introduire l'agriculture, les lettres et la religion parmi les indigènes, et surtout afin d'abolir graduellement l'esclavage des Africains*), Londres, 1805, in-4°, avec carte. M. Walekenaer en a donné un extrait dans son *Histoire générale des voyages*, t. 7. « Si Beaver, dit ce savant, eût réussi dans son projet, il aurait obtenu, par l'habileté, le courage et l'admirable constance dont il a fait preuve, une éclatante renommée. Le gros et prolix volume qui contient le récit minutieusement détaillé de son entreprise eût été lu avec empressement et souvent consulté comme les premières et intéressantes archives d'un peuple naissant; mais le défaut de succès a plongé dans l'oubli cette expédition et son historien. » Néanmoins ce livre contient des renseignements précieux

et originaux sur Boulama et ses environs, sur les peuples qui habitent cette contrée, et sur l'établissement portugais de Bissao. Un mémoire que Beaver adressa en 1810 à lord Mulgrave, et dans lequel il rappelle ses services, offre des particularités assez curieuses sur sa vie : cet ouvrage d'ailleurs est écrit avec facilité, et nous ajouterons que les marins y ont trouvé plus d'un renseignement utile. E—s.

BEAZIANO, BEATIANO, ou BEAZZANO (AUGUSTIN), poète latin et italien, naquit à Trévis, et florissait encore vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, sans que l'on sache positivement le temps de sa naissance et de sa mort. Il fut chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, quoiqu'il eût d'abord été marié. Il était à Venise en 1514, très-lié avec le célèbre Bembo. On voit dans le recueil des lettres de ce cardinal plusieurs preuves de leur intimité. Il y est toujours nommé *Beazzano*. Il avait une adresse particulière pour le maniement des affaires les plus difficiles, et son habileté fut appréciée par la cour de Rome. Dans la force de l'âge et au milieu des plus belles espérances de fortune, il fut attaqué d'infirmités douloureuses, surtout de la goutte, et se vit forcé de renoncer aux affaires. Il se retira d'abord à Véronne, puis à Trévis, où il passa les dix-huit dernières années de sa vie dans des souffrances excessives. Il n'y trouvait de distraction que dans l'étude et dans la conversation d'amis instruits et de savants qui venaient quelquefois de fort loin pour jouir de la sienne. On a de lui : 1<sup>o</sup> *delle Cose volgari e latine del Beatiano*, Venise, 1558, in-8<sup>o</sup>. Ce volume, dont les pages ne sont point chiffrées, est fort rare. On croirait qu'il en a été fait une seconde édition sous ce titre : *le Rime volgari e latine del Beatiano*, Venise, 1551, in-8<sup>o</sup> ; mais celle-ci, qui est aussi très-rare, n'est autre que la première, dont on a changé le frontispice et la dernière page. 2<sup>o</sup> *Le sette Allegrezze e cinque Passioni d'amore*, Trévis, 1590, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> Quelques petits poèmes latins, imprimés chacun séparément, des *rime* italiennes insérées dans divers recueils, et plusieurs lettres qui font parti de celles *di diversi* adressées au cardinal Bembo. G—É.

BEBEL, ou BEBELIUS (HENRI), né à Justin-gen en Souabe, de pauvres cultivateurs, florissait à la fin du 15<sup>e</sup> siècle et au commencement du 16<sup>e</sup>. Il commença ses études dans sa patrie, les continua dans diverses universités, et les termina à Tubingen, vers l'année 1496. Sans négliger de s'instruire dans le droit public, il s'appliqua plus particulièrement à l'histoire, aux langues et à la littérature ancienne, et s'y distingua de bonne heure, puisqu'en 1497, encore fort jeune, il fut nommé professeur de belles-lettres à Tubingen même, et passa de la sorte, presque sans intervalle, du rang de disciple à celui de maître. Il consacra ses leçons à expliquer les écrivains de l'antiquité, et remplit cette tâche avec une justesse de goût et de critique avant lui inconnue parmi ses compatriotes. Aussi eut-il de nombreux écoliers, qui portèrent sa réputation dans toutes les parties de l'Allemagne, et personne ne lui a contesté la gloire d'avoir été l'un des premiers à introduire

dans les écoles allemandes le goût de la bonne littérature, et, en particulier, celui de la pure latinité. Le bruit de son mérite ne tarda pas à venir jusqu'à l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, qui, en 1501, lui décerna la couronne de poète. On a de lui un nombre considérable d'opuscules et de traités détachés sur des sujets très-divers. Plusieurs ont rapport aux antiquités, à la géographie, à l'histoire et au droit public de l'Allemagne. Voici les plus remarquables : 1<sup>o</sup> *de Germanorum Antiquitate, Imperio*, etc. ; 2<sup>o</sup> *de Suevorum laudibus* ; 3<sup>o</sup> *de Pagis Suevorum et Neccaro flumine* ; 4<sup>o</sup> *Germanos autochthonas esse*, etc. Il s'exerça aussi sur des questions de théologie, et l'on connaît de lui une dissertation *de animarum Statu post solutionem a corpore*, qui fait partie d'un recueil d'ouvrages sur le même sujet, imprimé à Francfort en 1692 ; mais presque toutes les dissertations de Bebel roulent sur des points d'histoire, de philologie et de littérature anciennes. Une des plus connues est intitulée : *de Romanorum Magistratibus et Sacerdotibus*. La plupart de ces dissertations, épar-ses dans des collections plus ou moins considérables, ont été réunies en un volume sous le titre de : *Opuscula Bebeliana*, Strasbourg, 1513, in-4<sup>o</sup>. Bebel ne s'occupait pas toujours de sujets graves. En 1506, il publia un recueil de bons mots, de contes ou d'historiettes plaisantes, où la décence n'est pas toujours respectée, et où l'on trouve quelques bouffonneries qui scandalisèrent les personnes pieuses. Il parut sous ce titre : *Facietiarum Henr. Bebelii, lib. 3* ; *accesserunt selectæ quædam Poggii Facietia*, etc., Tubingen, 1542 et 1544, in-8<sup>o</sup>. Ces facéties ont été réimprimées aussi à la suite de celles de Frishehlins, et plusieurs fois séparément. Dans sa jeunesse, Bebel aimait et cultivait avec passion la poésie latine ; nous avons de lui un recueil de vers en cette langue, dans lequel on trouve des odes, des élégies, des épîtres, des satires, etc., et un petit poème en 6 livres, intitulé : *Triumphus Veneris*, imprimé séparément, Tubingen, 1508, édition très-rare, et avec des commentaires, *ibid.*, 1515, in-4<sup>o</sup>. Sa versification ne manque pas de facilité, ni d'une certaine élégance. Cependant on a besoin, pour lui rendre justice, de se rappeler qu'avant lui les Allemands les plus lettrés ne cultivaient guère que le latin pauvre, grossier et corrompu du moyen âge. Un autre travail de Bebel, qui n'est peut-être pas le moins curieux des siens, c'est l'interprétation en latin de toutes les locutions proverbiales qui, de son temps, avaient cours dans la langue allemande. Cet ouvrage a été imprimé avec les poésies latines et les facéties de l'auteur. Les bibliographes allemands citent de ce petit recueil une édition in-4<sup>o</sup> donnée à Strasbourg en 1512. Il en existe une autre avec ce titre : *Bebeliana Opuscula nova et florulenta, necnon et adolescentiæ Labores*, etc., 1516, in-4<sup>o</sup>. Le conseiller Zopf, à la suite d'un écrit sur les ouvrages et la vie de Bebel, qui a paru à Augsbourg en 1801, a fait imprimer un discours jusqu'alors inédit : *de Necessitate linguæ latinæ*, que Bebel avait prononcé à Tubingen en 1508, quand il y professait les belles-lettres. G—T.

BEBEL (BALTHASAR), docteur et professeur de

théologie à Wittemberg, pasteur et surintendant général, né à Strasbourg en 1682, et mort d'apoplexie le 2 octobre 1756, avait été aussi pasteur et professeur de théologie et des antiquités à Strasbourg. Il a écrit sur l'histoire sainte : 1° *Historia Ecclesie antediluvianæ*; 2° *Historia Ecclesie noachicæ*; 3° *Antiquitates Ecclesie trium priorum sæculorum*; 4° *Antiquitates evangelicæ, judaicæ et antiquitates Germaniæ*. On a en outre de lui d'assez nombreux traités de controverse, entre autres *Polemosophia victrix*; et : *de remonstrantium Scepticismo*. D—R—R.

BEBIUS (MARCUS). Voyez BÆBIUS.

BÉCAN (JEAN), plus connu sous le nom de GOROPHUS BECANUS, s'appelait VAN GORP, et naquit, en 1518, dans une bourgade du Brabant. Il fit ses études à Louvain, voyagea en Italie, en France, en Espagne, où il fut le médecin des princesses sœurs de Charles-Quint, et vint enfin pratiquer la médecine à Anvers; mais bientôt il abandonna cette étude pour celle des belles-lettres et de l'antiquité; et, plein de zèle, de pénétration, versé dans les langues latine, grecque, hébraïque, teutonique, etc., il se laissa trop aller à son imagination et au plaisir d'établir des paradoxes : un des plus singuliers de cet écrivain est d'avoir prétendu que la langue flamande ou teutonique était celle que parla Adam; il prétendit le prouver par beaucoup d'étymologies, qu'il rapprocha dans ses *Indo-Scythica*. Voici ses ouvrages : 1° *Origines Antuerpianæ, sive Cimæriorum Becceselana novem libris complexa, Atvatica, Gigantomachia, Niloscopium, Cronia, Indo-Scythica, Saxsonica, Gotho-Danica, Amazonica, Venetica et Hyperborea*, Anvers, 1569, in-fol.; 2° *Opera Joannis Goropii Becani hecætanus in lucem non edita, nempe Hermathena, Hieroglyphica, Vertumnus, Gallica, Francica, Hispanica*, ibid., 1570, in-fol. Bécan est mort en 1572, âgé de 54 ans (1). C. et A—N.

BÉCAN (MARTIN), jésuite, né en 1580, à Hahlwarenbec, dans le Brabant, professa la philosophie et la théologie à Mayence, à Wurtzbourg, et à Vienne, en Autriche, où il mourut en 1624, étant confesseur de l'empereur Ferdinand II. Le caractère particulier de son esprit était la clarté et la méthode; ce qui rend ses ouvrages très-faciles à entendre, même sur les matières les plus abstraites. Sa théologie est toute calquée sur les principes de Bellarmin, qui étaient ceux des ultramontains. On a de ce théologien : 1° *Manuale controversiarum*, réimprimé à Rome, en 1750, sous la rubrique de Cologne, avec des corrections et additions du P. Faure, jésuite. 2° *Summa theologiæ*, in-fol. 3° *Analogia Veteris et Novi Testamenti*. 4° Divers traités de morale. 5° *De Republica ecclesiastica*, contre Antoine de Dominis, Mayence, 1618, 1619, in-8°. 6° *Controversia anglicana de potestate regis et pontificis*, contre Lanclot Andrews, ibid., 1612, in-8°, mis à l'index à Rome, comme contenant des propositions fausses, scandaleuses et séditionnaires. La faculté de théologie de Paris se proposait de censurer l'ouvrage, lorsqu'elle

reçut l'ordre de la cour de s'en abstenir. 7° *Refutatio Apologiæ Jacobi regis*, ibid., 1610, in-8°. 8° *Refutatio torturæ torti, contra sacellatum regis Angliæ*, ibid., 1610, in-8°. 9° *Duellum cum G. Tookero de primatu regis Angliæ*, ibid., 1612, in-8°. 10° *Tractatus scholasticus de libero arbitrio*, Mayence, 1613, in-8°. 11° *Quæstiones de fide hæreticis servanda*, Mayence, 1609, in-8°. Tous les ouvrages de controverse de Bécan furent imprimés à Mayence, en 1655, 2 vol. in-fol. T—D.

BÉCAN (GUILLAUME), naquit en Flandre, au 17<sup>e</sup> siècle, et entra dans la compagnie de Jésus, où il se distingua par ses talents oratoires et ses poésies. On a de lui : *Introitus triumphalis Ferdinandi Austriaci in Flandriæ metropolim Gandavum*, Anvers, 1656, in-fol., avec de belles gravures, exécutées sur les dessins de Rubens. Il a donné aussi des idylles et des élégies, qui ont été imprimées avec les œuvres du P. Hoschius. Sa vie, du reste, n'offre rien de remarquable. Guillaume Bécan mourut à Louvain, le 12 décembre 1685. V—E.

BECCADELLI (ANTOINE). Voyez PANORMITA.

BECCADELLI (LOUIS), littérateur italien du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Bologne, de parents nobles, le 27 janvier 1502. Après y avoir fait ses études, il s'appliqua pendant six ans à la jurisprudence; mais s'étant lié d'amitié avec le célèbre Jean della Casa, qui n'aimait que la poésie et les lettres, il se livra aux mêmes goûts, sans abandonner l'étude des lois. Il fut reçu docteur en 1535. Son mérite lui fit de puissants amis, entre autres les cardinaux Bembo, Polus et Contarini. Le dernier surtout conçut pour lui tant d'amitié, qu'il le voulait pour compagnon dans tous ses voyages, et ne pouvait se passer de lui. Beccadelli voyagea aussi en 1539 avec le cardinal Polus, lorsque celui-ci parcourut les cours de l'Europe pour chercher les moyens de ramener à l'Église le schismatique Henri VIII. Beccadelli vint avec lui à Carpentras, et ne manqua pas d'aller visiter la fontaine de Vaucluse et la Sorgue, petite rivière que les chants de Pétrarque ont rendue célèbre. Il retourna ensuite auprès du cardinal Contarini, et, après la mort de ce prélat, il s'attacha à plusieurs autres. Le pape Paul III lui confia l'éducation de son neveu Ranuce Farnèse; et, quand ce pontife eut élevé ce jeune homme au cardinalat, en 1545, et qu'il l'eut nommé légat dans la Marche d'Ancone, il lui donna Beccadelli pour guide, pour administrateur général et pour président de la province. La légation finie en 1549, Beccadelli obtint l'évêché de Ravello, dans le royaume de Naples; mais les grands emplois auxquels il fut appelé l'empêchèrent toujours d'en prendre possession. Après la mort de Paul III, Jules III l'envoya en qualité de nonce apostolique à Venise; la république en fut si contente, qu'elle demanda et obtint que sa nonciature fût prolongée pendant cinq ans. Il fut ensuite nommé par le même pape vicaire général et juge ordinaire des églises, monastères et hôpitaux de Rome. En 1555, il alla, en qualité de légat, à la diète d'Ausbourg, et fut fait archevêque de Raguse le 17 septembre de la même année. Pie IV l'envoya, en 1561, au concile de

(1) Jean Bécan légua tous ses manuscrits à Torrentius, son ami, qui les fit imprimer après sa mort.

Trente, où il donna de nouvelles preuves de zèle, de prudence et de capacité. De là, il fut ehoisi par le grand-duc de Toscane, Cosme 1<sup>er</sup>, pour diriger l'éducation du prince Ferdinand son fils. La faveur dont il jouit bientôt auprès du grand-duc lui ayant donné l'espérance et presque la certitude d'être nommé à l'archevêché de Pise, il se démit de celui de Raguse ; mais il s'éleva des obstacles à Rome qui empêchèrent sa nomination, et il fallut qu'il se contentât de la riche prélature de Prato, qui lui fut conférée vers 1565. Il y mourut le 17 octobre 1572. On voit qu'il occupa dans les emplois ecclésiastiques une place aussi distinguée que dans la littérature. Il eut pour amis la plupart des hommes célèbres de ce grand siècle. Ses ouvrages imprimés se réduisent aux quatre vies de Pétraque, du cardinal Bembo, du cardinal Polus et du cardinal Gaspard Contarini. La première, imprimée dans le *Petrarcha ridivivus* de Tomasini, l'a été ensuite dans plusieurs éditions de Pétraque ; la seconde le fut dans le tome 2<sup>e</sup> des *Vies des historiens et des orateurs de la république de Venise* d'Apostolo Zeno, Venise, 1718, in-4<sup>o</sup> ; la troisième était écrite en italien comme les deux autres ; mais André Dudizio, ami de l'auteur, obtint de lui la permission de la traduire en latin, et elle ne fut d'abord publiée que dans cette langue, Venise, 1565, in-4<sup>o</sup>. Ce n'est pas une simple traduction ; Dudizio avoue lui-même qu'il a fait plusieurs additions à l'ouvrage de Beccadelli. Maucroix, chanoine de Reims, l'a traduite en français, et publiée à Paris, 1679, in-12. La vie du cardinal Polus, écrite en italien, a été enfin imprimée dans la 5<sup>e</sup> partie des lettres de ce cardinal, Brescia, 1757, in-4<sup>o</sup>. La vie du cardinal Contarini n'a été imprimée qu'en 1746, in-4<sup>o</sup>, à Brescia, par les soins du cardinal Quirini, avec une longue préface de l'éditeur et plusieurs additions. De ces quatre vies, celle de Pétraque est la plus estimée et la meilleure. Beccadelli avait composé beaucoup d'autres ouvrages. Mazzuchelli en compte jusqu'à vingt-trois, qui sont restés manuscrits à Bologne, dans la bibliothèque de sa famille. G—É.

BECCAFUMI (DOMINIQUE), dit MECHERINO, peintre, naquit en 1484, aux environs de Sienne. Son père était un pauvre ouvrier, nommé Paccio, ou Mecherino, à cause de sa petite taille. Le jeune Dominique annonça, dès son enfance, les mêmes dispositions naturelles pour le dessin que le Giotto et André del Castagno. Comme eux, il était berger, et traçait des figures sur le sable au bord d'un ruisseau, lorsqu'il fut aperçu par un riche particulier de Sienne, nommé Beccafumi, qui le demanda à son père, et l'emmena à la ville pour lui faire apprendre le dessin. Dominique y vit des tableaux du Pérugin, les admira, chercha à les imiter, et, ayant entendu parler des peintures que Raphaël et Michel-Ange venaient d'exécuter à Rome, il pria instamment son protecteur de lui permettre de faire le voyage sous le nom de Beccafumi, qu'il voulait honorer par ses talents. Il étudia à cet effet les chefs-d'œuvre de l'antiquité, les peintures du Vatican, et celles de la chapelle Sixtine ; il revint ensuite à Sienne ; mais,

avant de composer, il s'appliqua encore à l'étude de la nature, de l'anatomic et de la perspective. Se croyant alors en état de produire avec quelque succès, il exécuta plusieurs peintures à fresque, en concurrence avec Jean-Antoine Razzi, ou le Sodoma, qu'il surpassa, et il acquit bientôt autant de considération par ses talents que par sa conduite sage et réglée. Il enrichit les palais et les églises de sa patrie de nombreuses peintures, dont les compositions, tirées de l'histoire et de la fable, sont fort ingénieuses et mériteraient d'être gravées. Son dessin était hardi, son coloris agréable ; il inventait avec facilité, et se plaisait à faire des sujets éclairés par le feu ou les flambeaux. Il entendait bien les raccourcis ; mais il tomba un peu dans le maniéré, et, en général, ses têtes manquent de noblesse et de beauté. Il travailla en détrempe, à l'huile et à fresque, et préférait ces derniers procédés comme plus durables. Studieux, infatigable, il n'avait point d'ambition, et préférait la solitude au grand monde. Appelé à Gènes par le prince Doria, afin d'exécuter des peintures dans son palais, il se hâta de les terminer afin de retourner dans sa patrie ; et il disait à ce sujet que, pour produire, il avait besoin de respirer l'air natal. Il acheva et perfectionna la peinture d'incrustation sur marbre du pavé de la cathédrale de Sienne, commencée par Dueccio. Ses compositions ont été gravées en bois par Andréasso ; mais étant devenues très-rares, elles l'ont été de nouveau sur cuivre, dans une moindre dimension, par l'abbé Lelio Cosatti. Beccafumi imagina de faire, pour l'entrée de l'empereur Charles-Quint à Sienne, une statue équestre de ce monarque, qui devait se mouvoir au moyen de ressorts ; mais la cérémonie n'ayant pas eu lieu, cet ouvrage ingénieux resta imparfait. Il grava aussi sur bois et en clair-obscur les figures des douze apôtres ; enfin, il voulut s'appliquer à la sculpture, et couler lui-même en bronze des statues et des bas-reliefs ; mais ce travail forcé détruisit sa santé, et avança le terme de son existence. Cet estimable artiste mourut le 18 mai 1549, âgé de 65 ans, et fut enterré avec pompe dans la cathédrale de Sienne. Les élèves de Beccafumi sont : Giovanni de Sienne, dit *il Giannella*, bon architecte, et Georgio de Sienne, qui peignit dans cette ville *la Loggia de' Mandoli*, et qui exécuta d'autres ouvrages à Rome. C—N.

BECCARI (AUGUSTIN), poète italien du 16<sup>e</sup> siècle, a dû sa célébrité à une seule pièce de théâtre, dans un genre où il fut surpassé, mais dont il eut la gloire d'être l'inventeur. Né à Ferrare un peu avant 1510, il était savant, non-seulement en littérature, mais en philosophie, et avait été reçu docteur en droit civil et en droit canon. Il cultivait aussi la poésie, et composa des *sonetti*, *canzoni*, *madrigali*, etc., qui n'ont point été imprimés ; mais en 1534, il fit, pour les spectacles que le duc de Ferrare, Hercule II, donnait dans son palais, une comédie pastorale, ou, comme les Italiens l'appellent, *favola pastorale*, intitulée *il Sacrifizio*, qui fait époque dans l'histoire du théâtre italien. Les chœurs et l'entrée du grand prêtre furent mis en musique par Alphonse dalla

Viola ; et André, frère de ce compositeur alors célèbre, chanta le rôle de grand prêtre. La pièce fut imprimée l'année suivante, Ferrare, 1555, petit in-4°. Cette date lui assure l'antériorité sur toutes les pastorales italiennes, même sur l'*Aminta* du Tasse, qui ne parut que dix-huit ans après. On tira si peu d'exemplaires du *Sacrifizio*, que cette édition est extrêmement rare. L'auteur en donna une seconde, revue et augmentée, Ferrare, 1587, in-12, qui est aussi très-peu commune. Il n'est pas inutile de prévenir les amateurs de livres que cette dernière édition a été contrefaite, ou plutôt reproduite à Breseia en 1720, sous la même date de Ferrare 1587, mais en petit in-8°, tandis que la véritable est in-12, et ne portant point à la fin le nom des libraires de Ferrare *Giulio Cagnacci e fratelli*, qu'on lit dans la première. Beccari mourut à Ferrare, non pas en 1560, on vient d'en voir la preuve, mais le 2 août 1590. Il avait fait une seconde pastorale intitulée *Dafne*, dont il est parlé dans la préface de la seconde édition du *Sacrifizio*, mais qui n'a point été publiée. G—É.

BECCARI (JACQUES-BARTHÉLEMY), savant médecin, physicien et philosophe italien du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Bologne, le 25 juillet 1682, et y fit ses études sous les jésuites. Il se sentit de bonne heure porté vers les sciences naturelles, et surtout vers la physique expérimentale. Après sa philosophie, il fit son cours de médecine, et fut reçu, en 1704, docteur dans l'une et l'autre faculté. Une académie savante, nommée des *Inquieti*, dont il était membre, et où il avait pour confrères des hommes tels qu'un Morgagni et un Manfredi, avait le défaut d'être trop attachée aux formes scolastiques, et de renfermer ses travaux dans un cercle trop étroit. Il s'y fit une réforme, dont lui et ses deux savants amis furent les principaux auteurs. On élut douze académiciens, ordinaires, entres lesquels furent partagées l'histoire naturelle, la chimie, l'anatomie, la médecine, la physique et les mathématiques. L'histoire naturelle échoit à Beccari, et il justifia ce choix par ses travaux. Cette académie des *Inquieti*, ou plutôt des hommes *sans repos*, dont Fontenelle a dit, avec son ingénieuse précision (*Éloge de Marsigli*), que le nom était assez convenable aux philosophes modernes, qui, n'étant plus fixés par aucune autorité, cherchent et chercheront toujours ; cette académie, dis-je, fut, en quelque sorte, le berceau de ce célèbre institut des sciences et des arts fondé à Bologne en 1714 par le comte Marsigli (voy. MARSIGLI), et dans lequel Beccari fut nommé professeur de physique. Ce grand établissement, que le même Fontenelle (ibid.) compare à l'*Atlantide* du chancelier Bacon, ouvrit ses cours en 1714 ; Beccari y commença le sien, et fit construire plusieurs machines qui manquaient à la riche collection donnée à l'institut par Marsigli. Il exerçait cependant avec succès la médecine, et faisait chez lui des cours de cette science et de philosophie, qui étaient aussi suivis que ceux de l'institut même. Une maladie violente et dangereuse, dont il fut atteint en 1718, les interrompit pendant huit mois ; mais il les reprit ensuite avec une nouvelle ardeur. Il était lié d'amitié avec les savants les

plus célèbres, entre autres avec le grand anatomiste Morgagni et le célèbre astronome et poète Eustache Manfredi. Ses liaisons scientifiques s'étendaient hors de l'Italie ; et ce fut après avoir correspondu avec des membres de la société royale de Londres, sur des questions de physique transcendante, qu'il y fut reçu en 1728. Il avait été élu en 1723, président, non de l'institut même, mais de l'académie des sciences de l'institut, ce qui est très-différent, place vacante par la mort du célèbre anatomiste Marie Valsalva. Le président de l'institut, Matthieu Bazzano, étant mort en 1750, cette place honorable fut donnée à Beccari, après un concours qui fut ouvert pendant quatre mois. Il s'occupa aussitôt de faire adopter des réglemens utiles qui ont subsisté jusqu'à ces derniers temps. Il ne discontinua point pour cela ses leçons de chimie, science qu'il professait alors à l'institut, et ne cessa d'enseigner que lorsque l'extrême vieillesse lui eut ôté toutes ses forces. Il mourut universellement aimé et regretté, le 50 janvier 1766. Ses ouvrages imprimés sont : 1<sup>o</sup> *Lettera al cavalier Tommaso Dereham intorno la meteora chiamata foco fatuo*, imprimée d'abord dans les *Transactions de la société royale de Londres*, ensuite dans un recueil traduit de ces mêmes *Transactions*, depuis l'année 1720 jusqu'à 1750, par le même chevalier Dereham, à qui elle était adressée, t. 5, Naples, 1754, in-4°. 2<sup>o</sup> *Dissertatio meteorologico-medica, in qua aeris temperies et morbi Bononiæ grassantes annis 1729 et sequenti describuntur*, dans le 5<sup>e</sup> volume des *Actes de l'académie des Curieux de la nature*. 3<sup>o</sup> *Parere intorno al taglio della macchia di Viareggio*, Lucques, 1759, in-4°. 4<sup>o</sup> *De longis jejuniis Dissertatio*. Le cardinal Lambertini, occupé d'un ouvrage sur les miracles qui peuvent donner à ceux qui les ont faits une place parmi les saints, avait consulté l'académie de l'institut sur la question de savoir s'il fallait regarder comme un miracle la longue abstinence de toute nourriture ; Beccari fut chargé de la réponse. Elle est contenue dans cette dissertation, où il prouve, par l'expérience et le raisonnement, qu'un homme peut jeûner entièrement pendant une semaine, même pendant un mois ; que ces longues abstinences, ou sont des maladies, ou doivent en produire ; d'où il conclut que le jeûne le plus prolongé, s'il est accompagné de quelque dérangement de santé, n'est point un miracle. Cet opuscule est imprimé dans l'appendix de la 1<sup>re</sup> partie du livre 4 de l'ouvrage du cardinal Prosper Lambertini, *de Servorum Dei Beatificatione et beatorum Canonizatione*, Padoue, 1745, in-fol. 5<sup>o</sup> *De quamplurimis phosphoris nunc primum detectis Commentarius*, Bologne, 1744, in-4° ; *de quamplurimis phosphoris Commentarius alter*, dans le t. 2, part. 2, des *Commentarii de Bononiensi scientiarum et artium instituto atque academia*. 6<sup>o</sup> Dans le recueil de ces mêmes commentaires, on trouve plusieurs opuscules de Beccari, tels que *de Motu intestino corporum fluidorum*, t. 1<sup>er</sup> ; *de medicatis Recobarii Aquis*, t. 5 ; *de Lacte*, t. 4, etc. 7<sup>o</sup> Des consultations médicales et médico-légales, etc. Il a de plus laissé un grand nombre de dissertations et d'autres

opuscules, restés en manuscrit à Bologne, dans la bibliothèque de l'institut. G—É.

BECCARI (madame) a enrichi la littérature de quelques ouvrages agréables : 1° *Mémoires de Lucie d'Olbéry*, trad. de l'anglais, Paris, 1761, 2 vol. in-12 ; 2° *Lettres de milady de Bedford*, ibid., 1769, 4 vol. in-12 ; 3° *Milord d'Amby*, histoire anglaise, ibid., 1772, 2 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édition, 1781 ; 4° *les Dangers de la calomnie, ou Mémoires du fameux Spingler*, histoire anglaise, ibid., 1781, 2 vol. in-12. Desessart, dans *les Trois Siècles*, Pigoreau, dans la *Biographie romancière*, et ceux qui les ont suivis, ne donnent aucun détail sur la vie de cette dame. K.

BECCARIA, famille qui dirigeait, à Pavie, le parti gibelin, tandis que les comtes de Langusco étaient chefs du parti guelfe. Dans les guerres civiles entre les deux factions, chaque famille acquérait sur ses partisans une autorité qui devenait toujours plus illimitée. Au commencement du 14<sup>e</sup> siècle, ces chefs aspirèrent alternativement à la souveraineté. Philippe, comte de Langusco, était seigneur de Pavie en 1310, lorsque Henri VII entra en Lombardie. Cet Empereur ayant forcé Langusco à se dépouiller du pouvoir, et à rappeler les Gibelins dans Pavie, les Beccaria, vers l'an 1315, obtinrent à leur tour la souveraineté ; ils la conservèrent pendant quarante-trois ans. Il est vrai que, pendant ce temps, ils s'étaient mis sous la protection des Visconti, chefs en Lombardie du parti gibelin, en sorte qu'ils étaient plutôt les lieutenants du seigneur de Milan à Pavie, que des princes indépendants. En 1356, ils abandonnèrent le parti des Visconti, pour s'attacher au marquis de Montferrat, et ils attirèrent sur eux une guerre désastreuse. Les habitants de Pavie, animés par un moine républicain, nommé frère Jacques des Bussolari (voy. BUSSOLARI), repoussèrent pendant longtemps les attaques des Visconti ; mais ils ne se montrèrent pas moins impatients d'une tyrannie domestique que d'une domination étrangère. Ils chassèrent les Beccaria en 1357, et ils rasèrent leur palais jusqu'en ses fondements. Ces seigneurs se réfugièrent alors dans l'armée des Visconti, et ils rentrèrent dans leur patrie en 1359, en vertu de la capitulation qui soumit Pavie au seigneur de Milan. Ils continuèrent dès lors à y vivre en simples particuliers, sous une domination étrangère, jusqu'après la mort de Jean Galéas, en 1402. Pendant la minorité des deux fils de ce duc de Milan, les Beccaria firent usage du héritage qu'ils conservaient sur leurs partisans, pour s'emparer de l'administration. Philippe-Marie, le plus jeune des princes Visconti, réussit enfin à s'échapper de leurs mains, en 1412 ; il se fit proclamer duc de Milan, et il poursuivit les Beccaria avec une haine implacable. Castellino Beccaria, arrêté à Pavie en 1418, fut massacré dans sa prison par le duc de Milan ; Lancelot Beccaria, fait prisonnier dans le château de Serravalle, fut pendu sur la place publique, et dès lors cette maison fut dépouillée de tous les restes de son ancienne puissance. S—S—I.

BECCARIA (JEAN-BAPTISTE), né le 3 octobre 1716, à Mondovi, alla à Rome en 1752, et y entra

dans la congrégation des clercs réguliers des écoles pies. Après son cours d'études, il fut employé à enseigner la grammaire et la rhétorique ; mais il s'appliqua en même temps à l'étude des mathématiques, et y fit de grands progrès. Il professa ensuite la philosophie à Palerme et à Rome avec beaucoup de succès. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, l'appela à Turin, en 1748, pour y être professeur de physique à l'université. Ses leçons furent trouvées dignes de la célébrité qu'il s'était déjà acquise ; mais ce fut surtout par ses ouvrages qu'il rendit de grands services à la science. L'électricité commençait alors à faire du bruit par les expériences de Francklin, de Dalibard et de Delor. Le nouveau professeur publia, en 1753, son premier ouvrage, sous ce titre : *Dell' Eletticismo naturale ed artificiale*, Turin, in-4°. Il y mit dans un grand jour la théorie de Francklin. Les expériences sur l'électricité atmosphérique que cet ouvrage renferme sont si nombreuses et si variées, que Priestley dit, dans son *Histoire de l'électricité*, qu'il a surpassé, par l'étendue de ses travaux en ce genre, tout ce qu'on a fait avant et après lui. Les académies de Londres et de Bologne s'empressèrent de mettre l'auteur au nombre de leurs associés. On trouve de nouvelles recherches sur la même branche de physique dans ses *Lettere sull' eletticismo*, adressées à Beccari, président de l'institut de Bologne, et imprimées dans cette ville, en 1758, in-4°. En 1759, Beccaria fut chargé, par le roi, de la mesure d'un degré du méridien en Piémont, et commença à y travailler en 1760, avec l'abbé Canonica, professeur extraordinaire de physique à l'université, qu'il avait choisi pour collaborateur ; mais l'ouvrage où il donne le résultat de cette opération ne parut qu'en 1774, sous le titre de *Gradus Taurinensis*, Turin, in-4°. Le résultat de la mesure ne peut se concilier avec la longueur moyenne du degré à cette latitude, déduite des autres opérations de ce genre, qu'en admettant dans le pendule, par l'attraction des Alpes, une déviation plus forte que celle qui a été observée par Bouguer, près de Chimborazo, en Amérique. Cassini y avait trouvé un motif de jeter quelques doutes sur l'exactitude de la mesure de Beccaria ; mais celui-ci répondit par une dissertation anonyme publiée à Florence sous le titre de *Lettere d'un Italiano ad un Parigino*, etc. ; il y prétend que l'effet indiqué n'a rien que de très-conforme aux faits les mieux constatés à cet égard, vu les circonstances particulières de la masse et de la position des Alpes, par rapport à l'arc mesuré. Au milieu des travaux astronomiques que l'exécution de cette entreprise lui imposait, le P. Beccaria ne laissa pas de s'occuper de sa science chérie, l'électricité. Les expériences de Symmer en Angleterre, et celles de Cigna, compatriote de notre professeur, attirèrent son attention ; il en fit de nouvelles dans le même genre, et les communiqua à la société royale de Londres, dans des mémoires qui ont été insérés dans les *Transactions philosophiques*, pour les années 1766 et 1767. En 1769, il communiqua à la même société un mémoire sur les atmosphères électriques, sujet alors encore neuf. Il revint ensuite aux recherches sur l'électricité symétrienne

ou *vindex*, comme il l'appelait, et en fit le sujet d'un ouvrage qu'il publia à Turin, sous le titre de : *Experimenta atque Observationes quibus electricitas vindex late constituitur atque explicatur*, 1769, in-4°. Quelle opinion que l'on veuille adopter sur la théorie de Symmer, l'ouvrage de Beccaria sera toujours précieux par les faits de détail qui s'y trouvent consignés. Enfin il entreprit de donner un cours complet de la science électrique; il publia son travail en 1772, sous le titre : *dell' Eletticismo artificiale*, in-4°. Il y rassemble toutes les connaissances qu'on avait alors sur l'électricité. Francklin, qui estimait beaucoup l'auteur, fit faire une traduction anglaise de cet ouvrage, qui fut publiée à Londres. Le P. Beccaria n'a pas fait entrer dans ce livre ce qui appartient à l'électricité atmosphérique; mais, en 1773, il publia des recherches originales sur un point particulier de cette branche de connaissances, sous le titre : *dell' Electricità terrestre atmosferica à cielo sereno* : cet opuscule complète les travaux en ce genre qu'il avait consignés dans son premier ouvrage de 1753; il y détermine plus exactement la période que présente cette électricité du beau temps que Lemonnier avait déjà aperçue en 1752. Tant de travaux, joints à de fréquentes attaques d'une maladie très-douloureuse, abrégèrent les jours de ce zélé physicien : il mourut le 27 mai 1784. Nous n'avons fait mention que de ses principaux ouvrages; il serait trop long d'indiquer une foule de petits écrits sur différents points de physique et d'astronomie qu'il a publiés séparément, et en différents recueils, ou qui sont restés inédits. Beccaria les a légués à l'auteur de cet article. On en peut voir le catalogue à la fin des *Memorie istoriche intorno a gli studi del P. Beccaria*, par l'abbé Landi (1). Le P. Beccaria joignait à la qualité de grand physicien des connaissances littéraires très-étendues : ses ouvrages, tant en latin qu'en italien, sont écrits avec une élégance peu commune, et l'on a de lui quelques sonnets qui prouvent qu'il aurait pu avoir des succès en poésie. Jouissant d'une grande considération à la cour et auprès des personnes les plus illustres de son temps, il n'en profita que pour se procurer tout ce qui pouvait faire avancer la science qu'il cultivait. Son esprit était au reste si fortement fixé sur l'objet de ses études, qu'il manquait quelquefois aux petites bienséances de la société, sans que ces oublis pussent diminuer l'estime qu'on avait pour lui. B—BE.

BECCARIA (CÉSAR BONESANA, marquis DE), naquit à Milan, en 1733. Il avait de vingt et un à vingt-deux ans, lorsque la lecture des *Lettres persanes* de Montesquieu développa en lui ses dispositions naturelles pour les études philosophiques. C'est ce que nous lisons dans une de ses lettres confidentielles, dont nous aurons à parler, et c'est encore là qu'il s'est peint lui-même, comme ayant été animé

dès lors par trois sentiments très-vifs : « L'amour « de la réputation littéraire, celui de la liberté, et la « compassion pour le malheur des hommes, esclaves de tant d'erreurs. » Assurément rien de plus pur que le premier de ces deux sentiments, de plus noble et de plus touchant que les deux autres : il fallait seulement que la sagesse vint régler l'ardeur de tous trois; il fallait surtout ne pas se méprendre dans les définitions, ne pas appeler du nom d'erreurs des vérités salutaires, ne pas traiter d'esclavage la soumission à l'ordre nécessaire et aux pouvoirs légitimes : c'était là le danger contre lequel notre jeune philosophe avait à se prémunir, en entrant dans la carrière où l'entraînaient son instinct et son cœur. Il donna, en 1762, son premier ouvrage : *du Désordre des monnaies dans l'État de Milan, et des moyens d'y remédier*, qu'il fit réimprimer à Lucques. La liberté de penser, cette liberté dont l'usage est aussi précieux que l'abus en devient funeste, avait pénétré en France et commençait à se faire jour en Italie. A Naples, Génovési avait créé l'étude des sciences morales et politiques. Beccaria rougissait et souffrait pour sa patrie, pour cette belle capitale du Milanais, où, « sur une population de « 420,000 âmes, il y avait, disait-il, à peine vingt « personnes qui aimassent à s'instruire et qui sa- « criassent à la vérité et à la vertu. » Ses gémissements patriotiques et les vœux de son active philanthropie furent non-seulement accueillis, mais partagés par le comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, le plus libéral patron qu'eussent dans cette contrée les lettres et les sciences, l'appui et le promoteur le plus généreux de toute réforme salutaire. Encouragé sous de tels auspices, le marquis de Beccaria forma une société d'amis, nourris des mêmes sentiments que lui, et parmi lesquels on distinguait Pierre et Alexandre Verri. En songeant à tout le bien qu'avait produit en Angleterre la publication du *Spectateur*, la société milanaise entreprit un ouvrage périodique du même genre, intitulé le *Café*. Différents traités de littérature et de morale, de physique et de métaphysique, composèrent ce recueil publié pendant les années 1764 et 1765. Parmi les discussions qu'y fit insérer Beccaria, on remarque celle qui a pour titre : *Recherches sur la nature du style*. L'auteur y agitait des questions plus épineuses que ce titre ne semblait l'annoncer. Il y soutenait, par exemple, que tous les hommes naissent pourvus d'une portion égale de génie pour la poésie, l'éloquence, etc., et que, formés par la même instruction et les mêmes exercices, tous raisonneraient, parleraient, écriraient également bien, soit en prose, soit en vers. Était-ce une manière exagérée d'exprimer cette vérité très-simple, que tout homme en général a reçu de la nature un degré quelconque d'aptitude à concevoir et à produire? Beccaria voulait-il secourir des esprits paresseux, et leur donner le courage d'entreprendre, en leur présentant la facilité de réussir? Nous aimons à le croire. Toujours est-il vrai que ce paradoxe bizarre était renouvelé d'après Helvétius, et que, s'il faisait briller l'esprit subtil du jeune écri-

(1) Il a été aussi inséré dans l'*Esprit des journaux*, décembre 1783, p. 393 et suiv. Le comte Augustin Tana a prononcé l'éloge du P. J.-B. Beccaria dans l'académie royale de peinture et de sculpture de Turin; et cet éloge, d'un style vif et concis, fut imprimé à Turin en 1784, in-8° de 30 p. (*Voy. l'Esprit des journaux*, septembre 1782, p. 384.)

vain qui le reproduisait, il était loin de garantir la solidité de son jugement; mais en 1764, le *Traité des Délits et des Peines* parut, et Beccaria fut marqué du sceau de cette immortalité qui n'appartient qu'aux génies vertueux, nés pour être les bienfaiteurs de l'espèce humaine, *quique sui memores alios fecere merendo*. Jamais si petit livre ne produisit de si grands effets; jamais tant de vérités consolantes et sacrées ne furent rassemblées dans un espace si étroit. L'innocence et la justice, la liberté humaine et la paix sociale parurent se montrer à la terre, unies entre elles par un lien indissoluble. L'origine, la base et les bornes du droit de punir furent posées de manière à ne pouvoir plus être méconnues. Le législateur sut qu'il ne devait pas prononcer de jugements, et le juge qu'il ne pouvait pas interpréter les lois: celui-là, que tous doivent l'entendre quand il ordonne et quand il défend; celui-ci, que tous doivent savoir pourquoi il accuse, arrête, absout, condamne. Les accusations secrètes, les emprisonnements arbitraires, les procédures clandestines, les interrogatoires frauduleux; cet art de donner aux présomptions et aux semi-preuves la valeur d'une preuve complète et d'une entière démonstration; cette science des témoins par fraction, douze témoins récusables pouvant en former deux admissibles; celle des délits par fusion, vingt actions, séparément innocentes, pouvant dans leur ensemble composer un crime capital; cette exclusion donnée à toutes les preuves qui justifieraient l'innocence jusqu'après l'épuisement de celles qui peuvent établir un délit; les horreurs de la torture, l'atrocité des peines inutiles, la lâcheté des opprobres gratuits, la frénésie des criminalistes sanguinaires, exposées dans toute leur odieuse turpitude et dans toute leur démente meurtrière, devinrent autant d'objets de cet anathème universel auquel rien ne résiste. La division naturelle des crimes, la juste proportion entre les délits et les peines étaient portées au même degré d'évidence que le genre des formes à suivre, et de celles à éviter dans l'instruction des procès. Eh! comment nier que la gravité du crime doive avoir pour unique mesure la gravité du dommage qu'il cause à la société? Ainsi, le crime de lèse-majesté fut reconnu ce qu'il est réellement, le plus grave, le plus punissable de tous les crimes, parce qu'il attaque la société entière dans son principe; mais, pour cela même, la qualification en fut restreinte avec d'autant plus de rigueur aux actes seuls où la raison et la conscience universelles permettent de reconnaître et ne permettent pas de nier ces caractères. Ainsi, « une multitude d'actions indifférentes, appelées crimes par les mauvaises lois, » et qu'on ne peut flétrir même en les punissant, furent rayées de la liste des délits, qu'il faut bien plutôt chercher à réduire qu'à étendre; ainsi, des péchés qui ne peuvent ressortir qu'au tribunal du juge éternel cessèrent d'être confondus avec les délits dont la poursuite et la punition appartiennent à la justice des humains. Tout homme sage, tout homme vraiment religieux, sentit retentir au fond de son cœur ces bel-

les paroles: « Quel sera l'insecte assez hardi pour venir au secours de la justice divine, et pour entreprendre d'aider dans ses vengeances l'Être infini?... » Souvent l'homme punirait quand Dieu pardonne, « pardonnerait quand Dieu punit, et serait, dans l'un et l'autre cas, en contradiction avec l'Être suprême.... » Enfin le marquis de Beccaria tenait pour imparfaite toute législation qui, se bornant à punir justement le crime, ne s'occupait pas efficacement de le prévenir; et ce qui, dans notre opinion, était le complément de sa sublime et bienfaisante doctrine, sous le nom d'*asseesseurs donnés au juge par le sort* dans chaque procès criminel, il appelait partout cette institution des *jurys*, de laquelle il est permis de dire « qu'on l'admire et la bénit d'autant plus qu'on réunit un cœur plus pur à un esprit plus éclairé. » L'auteur du *Traité des Délits et des Peines*, en voyant le succès de son ouvrage, eut à se reprocher de s'être trop méfié de ses contemporains. Il avait dit, dans son introduction: « Si, en soutenant les droits des hommes et l'invincible vérité, je pouvais arracher à la tyrannie ou à l'ignorance quelques-unes de leurs victimes, les larmes et les bénédictions d'un seul innocent, dans les transports de sa joie, me consoleraient du mépris du genre humain. » Il vit que les bénédictions du genre humain se joignaient pour lui à celle des innocents. Les éditions de son livre se multiplièrent rapidement; il fut traduit dans toutes les langues; il le fut en français (1766), sur les instances de Malesherbes, par l'abbé Morellet, qui, portant à ce travail, avec son intérêt passionné pour les malheurs de l'humanité, l'exactitude de sa dialectique, crut devoir ranger les différentes parties de ce bel ouvrage dans un ordre qu'il jugea plus régulier, et eut l'honneur de voir presque tous ses changements adoptés par l'auteur original. Bientôt Beccaria se vit commenté par Voltaire, ce qui était un peu différent de Farinacci, commenté par Vougans. En Prusse, en Russie, en Toscane, les souverains et les peuples honorèrent à l'envi l'homme qui était à la fois le défenseur de la sécurité des sujets et de la stabilité des gouvernements. Catherine II le transcrivit dans ses lois. La société de Berne fit frapper pour lui une médaille, aux applaudissements de la Suisse entière. Enfin, ce vénérable, cet illustre lord Mansfield, l'oracle de la loi dans un pays où rien n'est sacré que par elle, ne prononça plus le nom de Beccaria sans un signe visible de respect. Le triomphe du philosophe milanais ne fut troublé que dans les lieux qui devaient le plus en jouir. L'ami du genre humain ne rencontra d'ennemis que dans sa ville natale et dans quelques petits États qui l'avoisinaient. Un orage commença même à gronder sur sa tête; mais le comte Firmiani le dissipa, en déclarant qu'il prenait sous sa protection et le livre et l'auteur. Il fit plus: la régence autrichienne, en 1768, créa dans Milan une chaire d'économie publique pour le marquis de Beccaria, et il fut établi pour enseigner ceux qui avaient cabalé pour le perdre. L'injustice, quoique ainsi confondue, n'en produisit pas

moins un effet à jamais déplorable. Beccaria chérissait le repos : il écrivait à ses amis avec une candeur naïve, « qu'en étant l'apôtre de l'humanité, il vou-  
« lait éviter d'en être le martyr. » Il craignait d'ail-  
leurs de troubler la vie d'une épouse qu'il aimait  
passionnément, les jours d'un père, « dont je dois,  
« disait-il, respecter jusqu'aux préjugés. » Rebuté  
par les persécutions même dont il avait triomphé,  
il professa, mais n'imprima plus. Il donna des le-  
çons dans sa ville, mais il brisa sa plume, qui pro-  
mettait tant à l'Europe. Déjà il avait annoncé sur la  
législation en général un grand ouvrage qui n'a ja-  
mais vu le jour. Il se contenta de perfectionner ce  
traité précieux, qu'heureusement il ne pouvait plus  
faire rentrer dans son portefeuille. Pendant l'inter-  
valle d'une édition à l'autre, il examinait sa con-  
science au tribunal de sa dévotion à l'humanité,  
comme l'anachorète le plus rigoureux eût examiné  
la sienne au tribunal de la pénitence religieuse.  
Ainsi, dans son édition dernière, on le vit s'accuser  
d'avoir articulé dans les précédentes qu'un banque-  
routier non frauduleux pouvait être détenu pour  
gage des créances à exercer sur lui, et forcé au tra-  
vail pour le compte de ses créanciers. « Je suis hon-  
« teux d'avoir adopté cette opinion cruelle, » disait-  
il dans une note mise au-dessous de sa correction ;  
puis il ajoutait avec une amertume pleine de bonté :  
« J'ai été accusé d'irréligion, et je ne le méritais  
« pas ; j'ai été accusé de sédition, et je ne le méritais  
« tals pas ; j'ai offensé les droits de l'humanité, et  
« personne ne m'en a fait aucun reproche... » Ose-  
rons-nous après cela en faire aujourd'hui quelques-  
uns à sa mémoire ? Oui, avec l'idée qu'il se les fer-  
rait à lui-même s'il vivait encore, et si une plus  
longue expérience soumettait aujourd'hui les élans  
de son jeune enthousiasme aux règles définitives de  
sa raison consommée. Nous devons le dire, quoi  
qu'il nous en coûte : cet ouvrage, parfait sous tous  
les rapports qui vont à son objet et répondent à son  
titre, ne nous paraît pas, dans ses digressions,  
exempt de quelques taches qui même ne sont pas  
toutes légères, et dont nous relevons ici quelques-  
unes (1). Que si nous recherchions les causes du

désordre porté çà et là au milieu d'une si noble et si  
touchante exaltation, nous les trouverions, sans  
aucun doute, dans la correspondance confi-  
dentielle imprimée en tête de sa dernière édi-

tion. La famille a produit de mauvaises lois dans certaines aristocraties, quelles législations, bon Dieu ! sont sorties de ce qu'on appelait *esprit public*, dans ces démocraties pures, où s'exerçait la souveraineté par têtes ! Que Beccaria eût accusé tel esprit de famille dans tel Etat et dans tel siècle, il eût pu nous amener à son avis ; mais sans aucune distinction de lieux ni de temps, poser en thèse absolue que l'esprit de famille est nécessairement en contradiction avec l'esprit public, voilà ce que nous ne pouvons nous empêcher d'appeler une grande méprise dans les jugements de ce philosophe. Et ce n'est pas seulement l'esprit de famille qui est flétri par ces jugements ; ce sont les vertus de famille qui s'y trouvent dégradées. L'auguste puissance des pères, la religieuse soumission des enfants, prennent, dans ce chapitre 59, la teinte d'une tyrannie injuste et d'une servitude craintive. Enfin l'auteur en vient à dire positivement : « Les vertus de famille toujours médiocres !... » Beccaria oubliait-il donc les deux grandes époques de la liberté romaine ? L'esprit de famille n'y fut-il pas créateur de l'esprit public ? Rome, soulevée contre ses tyrans par l'amour conjugal et l'amour paternel au désespoir, n'eut-elle pas deux fois pour principe de sa liberté les sentiments, l'honneur, les vertus de famille, vertus colossales alors, bien plutôt que médiocres ? A quelque distance de là, ne fut-ce pas à sa mère et à sa femme que ce terrible Coriolan accorda le salut de son ingrate patrie ? L'esprit public inspira la mère et l'épouse ! oui, sans doute ; mais les vertus de famille domptèrent le fils et l'époux, quand le citoyen avait cessé d'exister. Plus fortes que le sénat et les pontifes, les vertus de famille firent entendre leur voix, et l'invincible vainqueur sacrifia, non pas seulement sa vengeance, mais sa vie ; car il dit à sa mère : « Rome est sauvée, et votre fils est perdu. » Ainsi, au lieu de montrer ces deux esprits toujours en opposition ; au lieu d'établir le triomphe des vertus publiques et politiques sur le mépris des vertus domestiques et morales, n'était-il pas et plus sage et plus vrai de les présenter concourant ensemble au bien général et particulier ; d'établir comment ces deux principes se donnaient réciproquement la vie, la force, la mesure et l'union désirables, en avertissant le législateur des dangers de leur divergence, s'il les abandonnait à deux directions contraires ? Beccaria les connaissait bien, ces dangers, et dans tous les sens : l'article même que nous censurons en fait foi. Après avoir tant insisté pour que l'Etat « fût « une société d'individus, et non une société de familles ; » après avoir tant désiré « qu'une jeunesse vigoureuse, affranchie de la sou-  
« veraineté des chefs de famille, » fût livrée à elle-même sur le théâtre politique, Beccaria sent tout à coup le besoin de resserrer étrangement les limites d'un Etat ainsi organisé ; il frémit à l'idée d'une population qui s'étendrait, d'une activité des individus qui croîtrait en raison de leur nombre. Beccaria voit alors « le bien « même que de bonnes lois auraient produit augmenter pour elles « la difficulté de prévenir les crimes. » Beccaria décide que « des « hommes pareils seraient trop difficiles à conduire et à contenir. » Il appelle à son secours le fédéralisme et la division d'une république en plusieurs. Ainsi, dans sa proscription de l'esprit de famille et dans sa conception de l'esprit public, dans son dédain pour les vertus de famille et dans son exaltation pour les vertus politi-  
ques, Beccaria n'a rien dit qui regardât les monarchies ; il n'a même parlé que pour une très-petite république. Il nous paraît évidemment avoir écrit ce chapitre sous l'ascendant d'une idée particulière, dont il n'a pas donné le secret à ses lecteurs. Quant à nous, en nous soumettant à la censure de ceux qui trouveraient notre critique injuste, nous ne craignons pas de la terminer par ce résumé d'axiomes, qui du moins sont tels dans notre conviction : que, comme l'Etat est une grande famille, la famille est un petit Etat ; que tout doit commencer par elle et se maintenir avec elle ; que l'autorité paternelle fait respecter et chérir l'autorité légale, la devance, l'accompagne et la supplée ; que les vertus publiques ont leur principe ainsi que leur garant dans les vertus domestiques, et les vertus politiques dans les vertus morales ; que là où les unes sont *médiocres*, les autres ne sont pas grandes, parce que c'est l'énergie qui manque, et que là où l'énergie individuelle paraîtrait redoutable, le fédéralisme de famille est celui qui se présente le premier dans l'ordre naturel et dans l'ordre social. — 2<sup>o</sup> Nous rechercherons encore à Beccaria d'avoir voulu priver le souverain du droit de faire grâce. Il est juste d'observer que chez lui cette opinion était inséparable de celle qui proscrivait la peine de mort. Il ne voulait pas que le prince pût pardonner, parce qu'il ne voulait pas que la loi pût tuer. Nous voulons,

(1) A l'époque où Beccaria écrivait son traité, nous lui aurions demandé de modifier son chapitre 54, sur l'*Oisiveté politique*, un de ceux où il a été volontairement obscur, où il ne pouvait être constamment juste qu'en articulant des exceptions : or, il n'en a présentée aucune. Mais il n'a point nommé alors ceux qu'il accusait ainsi en masse. Aujourd'hui leur oisiveté exagérée, leurs travaux méconnus, leurs institutions mêlées, comme toutes les institutions humaines, de bien et de mal, enfin jusqu'à leur nom a disparu ; il n'y a plus d'intérêt à faire revivre cette question. Voici celles qui nous ont paru commander notre attention et forcer notre censure : — 1<sup>o</sup> Beccaria, non content d'avoir dénoncé les vices de la législation moderne, et d'en avoir indiqué les remèdes, ce qui était positif, a voulu remonter jusqu'à leurs causes, ce qui était plus ou moins conjectural, et il a cru voir les erreurs et les injustices de toutes les législations découler de trois sources principales : « les « fausses idées d'utilité, l'esprit de famille et l'esprit de fisc. » De ces causes, la première et la troisième sont évidentes ; mais entre deux principes nécessairement mauvais, fallait-il en placer un qui, salutaire par essence, ne devient funeste que par corruption ? L'homme qui écrivait pour instruire et consoler le monde devait-il conclure d'un point comme Venise ou quelques Etats aussi rétrécis, pour juger l'origine de toutes les législations, pour prononcer même sur le caractère de l'espèce humaine ? Et si ce qu'on appelle esprit de

tion française du *Traité des Délits et des Peines*. Nous avons signalé cette correspondance en débutant. Il serait utile, mais trop long, de l'analyser. Nous nous bornerons à dire que les lettres écrites par Beccaria, à cette époque de 1766, faisaient aimer singulièrement en lui l'homme, l'ami, le fils, l'époux, le philanthrope; mais qu'on ne dut pas être sans inquiétude pour l'auteur naissant, en le voyant si passionnément enthousiaste d'une certaine société de Paris où, si le talent brillait toujours, la sagesse s'éclipsait souvent, et où l'existence paradoxale de plusieurs hommes célèbres se composa des vertus du cœur et des travers de l'esprit, de beaucoup d'actions bienfaisantes et d'autant d'écrits pernicieux. Observons cependant que le compilateur du *Système de la Nature* (1) n'avait pas encore mis au jour cette production monstrueuse, quand l'auteur du *Traité des Délits et des Peines* se disait rempli de vénération pour lui, et que l'ouvrage le plus reprehensible d'Helvétius a été un ouvrage posthume. Ajoutons que tous les genres d'enthousiasme, celui du dévot comme celui du philosophe, ont entraîné au delà du vrai. Ne soyons même pas sans quelque indulgence pour le jeune homme qui, épris de la gloire littéraire, encensait en secret ceux qu'il en croyait les dispensateurs. Disons enfin qu'en retranchant de son ouvrage deux parenthèses et quelques paragraphes, en y ajoutant une ou deux phrases pour particulariser une ou deux propositions dont la généralité fait l'erreur, Beccaria eût été au devant de toutes les critiques. Répétons surtout que les articles critiqués sont des digressions étrangères au *Traité des Délits et des Peines*, au lieu d'en être partie intégrante; et ramenons tous les cœurs sensibles, tous les bons esprits, tous les hommes éclairés et consciencieux à bénir la mémoire de Beccaria, en terminant cet article comme il a terminé son livre, par le théorème qu'il a présenté comme en étant le résultat général: « Pour qu'une peine ne soit pas une violence d'un seul ou de plusieurs

nous, que la loi tue rarement, et que le souverain puisse toujours sauver. Nous voulons encore que le souverain puisse toujours commuer la peine; et quiconque, d'un côté, aura réfléchi sur les maladies du corps social le mieux constitué, de l'autre aura fixé un œil attentif sur l'établissement de Botany-Bay, félicitera, ainsi que nous, les contrées où la loi, en mettant la couronne sur la tête du prince, exige de lui le serment de faire exécuter la loi avec merci. — 5<sup>o</sup> Ce même Beccaria, qui, à la vue de l'indigent traîné au crime par la misère, n'a pas été entraîné à tolérer le droit de faire grâce, s'est laissé vraiment entraîner bien plus loin. En parlant de ces mêmes pauvres, de ces malheureux auxquels le droit de propriété n'a laissé que la simple existence, il a dit, il a écrit: « Le droit de propriété, droit terrible, et qui n'est peut-être pas nécessaire... » Que, dans un entretien particulier, au milieu d'une forte émotion, cette phrase échappe à l'égarément de la pitié, on peut le comprendre; mais qu'un instant de réflexion ne l'ait pas effacée du livre où elle se lit encore après tant d'éditions, c'est ce qui ne peut se concevoir. A quel propos un *Traité des Délits et des Peines*, s'il n'existe pas un état social? Et comment entendre un état social sans droit de propriété? Beccaria lui-même, dans son chapitre 4, un de ses plus beaux, nous a dit « que le but de la réunion des hommes en société avait été de jouir de la sûreté de leurs personnes et de leurs biens. » Pourquoi donc démentir une suite de principes si vrais et si admirablement développés, par une parenthèse irréfléchie, jetée brusquement au hasard? Pourquoi lancer dans un édifice d'une si belle et si sage construction un tison qui pourrait le réduire en cendres?

(1) Le baron d'Holbach.

« contre un citoyen, elle doit être publique, prompte, « nécessaire, la moindre qui soit possible dans les « circonstances données, proportionnée au délit, et « fixée par la loi. » Le marquis de Beccaria mourut d'une attaque d'apoplexie, au mois de novembre 1795. Ses observations, ses pensées, ses desirs ou ses regrets, enfin les affections de son âme et les jugements de sa raison, pendant les cinq dernières années de sa vie, seraient certainement curieuses à connaître. Les leçons qu'il composa pour remplir les devoirs de sa place de professeur ont été imprimées en 1804, sous le titre de *Éléments d'économie politique*, et font partie de la collection des *Économistes italiens* publiée à Milan. On y a joint le *Traité sur le désordre des monnaies dans l'État de Milan*, et un *Rapport sur un projet d'uniformité des poids et mesures*, où il est à remarquer qu'il proposait en 1781 de tirer des mesures célestes le système métrique, et d'y appliquer la méthode décimale, comme on l'a fait depuis en France. On avait publié, en 1770, dans la même ville; une édition in-8<sup>o</sup> de la 1<sup>re</sup> partie de ses *Recherches sur la nature du style*, traduites en français par Morellet, Paris, 1771, in-12. La 2<sup>e</sup> partie était restée inédite, ou du moins le 1<sup>er</sup> chapitre de cette 2<sup>e</sup> partie, dans lequel l'auteur en annonçait le sujet et le plan. Ce chapitre a été joint aux quinze précédents dans l'édition de Milan, 1809, in-8<sup>o</sup>. Didot l'aîné a donné le texte italien du traité *dei Delitti e delle Pene*, Paris, 1780, grand in-8<sup>o</sup>, réimprimé à 14 exemplaires in-4<sup>o</sup> dans la même année, puis en 1784. Challiou de Lisy a publié une traduction de cet ouvrage, à laquelle il a joint plusieurs pièces très-intéressantes, Paris, 1773, in-12. Une nouvelle édition de celle de Morellet, avec des notes de Diderot, et la *Théorie des lois pénales* de J. Bentham, trad. de l'anglais par St-Aubin, avait paru en l'an 5 (1797), in-8<sup>o</sup>, par les soins de Rœderer. Elle a été reproduite, augmentée du commentaire de Voltaire, de différents opuscules et d'une notice sur Beccaria, Paris, 1825, in-8<sup>o</sup>, port. (1). D. Coray a fait une version en grec vulgaire du *Traité des Délits et des Peines*, d'après l'édition italienne donnée à Venise (1794), sous la rubrique de Londres. Cette version a été publiée à Paris en 1802, puis en 1825, in-8<sup>o</sup> (2). Enfin, Jean-Antoine Comparet a traduit en français le *Discours sur le commerce et*

(1) Le *Traité des Délits et des Peines* a encore été traduit en français, 1<sup>o</sup> par J.-S. Dufey, avocat, édition enrichie de notes historiques et critiques sur la législation criminelle ancienne et moderne, et suivie des commentaires de Voltaire, du *Discours sur la justice criminelle*, par Servan, etc., Paris, 1821, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> par J.-A.-S. Collin de Plancy, avec des observations, les notes des divers commentateurs, et une notice sur Beccaria, Paris, 1825, gros in-18, portrait. — Le libraire Rosa a publié une traduction espagnole du même ouvrage: *Tratado y de los Delitos y de las Penas*, avec le commentaire de Voltaire, les notes et une notice, Paris, 1822, in-42. CH—S.

(2) Ce qu'on a surtout reproché à Beccaria, c'est que souvent ses raisonnements pèchent par la base; souvent les faits historiques lui échappent, car il ne connaissait pas l'antiquité. « A cet égard, » a dit M. de Golbéry dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, t. 3, p. 240, il faut consulter surtout le commentaire d'Aldobrandino « Paulino (Florence, 1821); et les deux deux savants articles de « M. le docteur Mittermaier, insérés dans le journal de jurisprudence étrangère que ce savant publie à Heidelberg (le dernier « en 1835, t. 5 du recueil). » D—R—R.

*l'administration publique*, par Beccaria, Lausanne, 1769, in-8° (1). L—T—L.

BEC-CRESPIN (JEAN DU), abbé de Mortemer, descendait d'une ancienne et illustre famille de Normandie (2). Il était neveu de Philippe du Bec, l'un des Pères du concile de Trente, successivement évêque de Vannes et de Nantes, mort archevêque de Reims en 1603, et dont on a des sermons, une traduction du traité *du Veuvage*, par Ambroise; enfin, un *Règlement* pour les pauvres de son diocèse (3). Jean, qui fait le sujet de cet article, était né vers 1540. Dans sa jeunesse il entreprit un voyage au Levant, visita l'Égypte, la Palestine, etc., et en rapporta des médailles et des manuscrits. De retour en France, il prit parti dans les guerres civiles, signala sa valeur à différents sièges, et reçut en 1577, sous les murs d'Issoire, un coup de mousquet dont il ne se rétablit que difficilement : c'était sa onzième blessure. Ayant obtenu du roi la permission de quitter le service, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'abbaye de Mortemer. Revenant alors aux goûts studieux de sa jeunesse, il composa plusieurs ouvrages, qui probablement n'ont pas été tous imprimés. En 1599, il fut nommé évêque de St-Malo et conseiller de la couronne. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut le 20 janvier 1610. Son corps fut transporté, d'après ses intentions, à l'abbaye de Mortemer, où l'on voyait son épitaphe : il y était dit *qu'il avait autant composé d'ouvrages qu'il avait reçu d'arquebusades*; mais, quelques recherches que l'on ait faites, on n'a pu les découvrir tous. Les auteurs de la *Gallia christiana* lui attribuent une *Paraphrase française des Psaumes* : elle n'a point été connue du P. Lelong. (*Voy. la Bibliotheca sacra.*) Koënic, dans la *Biblioth. vetus et nova*, cite de Jean du Bec neuf sermons sur *l'excellence de l'Oraison dominicale*, Paris, 1586, in-8°. Les autres ouvrages que l'on connaît de lui sont : 1° *Discours de l'antagonie du chien et du lièvre, ruses et propriétés d'iceux, l'un à bien assaillir, l'autre à se bien défendre* (sans nom de lieu ni d'imprimeur), 1593, in-8° : ce petit volume est très-rare et recherché des curieux. 2° *Histoire du grand Tamerlan, tirée des monuments des Arabes*, Lyon ou Bruxelles, 1602, in-8°. Le frontispice annonce que cette édition est corrigée. Il en existe donc une plus ancienne, mais on n'a pu la découvrir. L'avertissement de l'auteur est daté de 1594. (*Voy. TAMERLAN.*) On trouve une courte notice sur Jean du Bec dans les *Mémoires biographiques et littéraires, etc., de la Seine-Inférieure*, de M. Guilbert. W—s.

BECCUCI (DOMINIQUE-MARIE), littérateur, né vers 1750, à Florence, embrassa l'état ecclésiastique

et fut nommé professeur de littérature grecque au séminaire épiscopal. Après avoir rempli cette chaire plusieurs années avec beaucoup de succès, il obtint la dignité de prévôt du chapitre de St-Félix, et partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et la culture des lettres. On connaît de lui : 1° *Dogmata orthodoxa quæ exposuerunt SS. Apostoli; nunc primum e gr. codice Riccardiano eruta, lat. versa et notis illustrata gr.-lat.*, Florence, 1768, in-8°; 2° *Istruzione pratica sopra i voti monastici*, ibid., 1774, in-12; 3° *Ars metrica, seu de Græcorum prosodia Tractatus, cum additamentis, observationibus et regulis nunc primum latino carmine expositis, ad usum studiosæ in græca poesi juventutis*, Colle, 1782, in-4°. Cet ouvrage est divisé en 5 parties. La 1<sup>re</sup> traite des éléments de la poésie grecque; la 2<sup>e</sup> donne les règles nécessaires pour distinguer la quantité dans les différents dialectes; et la 5<sup>e</sup>, les figures et les licences poétiques. Au mérite d'un style clair, l'auteur joint celui de l'exactitude; et ses observations dont chaque livre est accompagné sont fort utiles pour aider à découvrir et corriger les fautes assez nombreuses que renferment les anciennes éditions des poètes grecs, même les plus estimées. W—s.

BECCUTI (FRANÇOIS), poète italien, vulgairement nommé *il Coppetta*, naquit en 1509, à Pérouse, d'une noble et ancienne famille. Les emplois qu'il remplit toute sa vie furent très-graves; mais son esprit était naturellement porté à la plaisanterie, et ce fut aussi le caractère général de son talent. Il était docteur en droit, et fut même longtemps professeur. Chargé de plusieurs missions importantes, et successivement gouverneur de Casacastalda, de Sasso-Ferrato et de Norcia, il venait d'être nommé, dit-on, gouverneur de Foligno, lorsqu'il mourut, en 1553. Comme citoyen, il était marié et père de famille; comme poète, il crut ne pouvoir se dispenser d'être amoureux; mais il fit un très-mauvais choix, et l'on voit, par ses poésies, que les faveurs étaient pour un autre, tandis que les mauvais traitements et les caprices étaient pour lui. Il s'en plaint quelquefois de la manière la plus originale et la plus plaisante. Son style est vif, naturel, et d'une pureté qui l'a fait mettre, par l'académie de la Crusca, au nombre des autorités pour la langue. Ses *Rime* furent imprimées pour la première fois, Venise, 1580, in-8°. Cette édition, imparfaite et incorrecte, était devenue fort rare; l'abbé Vincent Cavallucci en a donné une beaucoup meilleure, augmentée de plusieurs pièces inédites, avec des notes très-étendues, et précédée du portrait et de la vie de l'auteur; elle est intitulée : *Rime di Francesco Beccuti Perugino detto il Coppetta*, etc., Venise, 1751, in-4°. On trouve de ce poète beaucoup de morceaux, tant sérieux que plaisants, dans presque tous les recueils de poésies du 16<sup>e</sup> siècle. G—é.

BECDELÈVRE (ANNE-CHRISTOPHE, marquis DE), né en 1774, de l'une des premières familles de la Bretagne, était fils du premier président de la chambre des comptes de cette province, qui mourut le 7 mai 1792. Il émigra fort jeune, fit les premières campagnes de l'armée de Condé, et rentra en France

(1) Une autre traduction de ce discours a été insérée sous le voile de l'anonyme par le baron Bigot de Ste-Croix, dans les *Éphémérides du citoyen*. CH—s.

(2) Sur cette famille, qui s'est éteinte dans la maison de Roban-Chabot, on trouve des renseignements curieux dans les *Mémoires* de Castelnau, addit. de Jean le Laboureur; dans la *Vie du maréchal de Guebriant*; dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme; dans le *Dictionnaire* de Moréri, etc.

(3) Il est cité dans la *Bibliothèque* de Duverdier.

à la fin de 1794, pour servir dans les armées royales de l'Ouest. Il fut bientôt nommé major général de celle qui occupait la rive droite de la Loire sous les ordres de Scépeaux, et donna en plusieurs occasions des marques d'un courage dont il fut victime dans les derniers jours de juillet 1795. Il commandait un corps de cavalerie sur la route de Paris, et il s'était porté seul à plus de cinquante pas en avant de sa troupe, lorsqu'il fut atteint, près d'Oudon, d'une balle qui lui traversa la poitrine. Il expira des suites de cette blessure, le 10 août suivant, dans le village de la Chaise, à trois lieues du château de la Seilleraye, résidence ordinaire de sa famille, et qu'il habitait alors la marquise de Becdelièvre, sa mère, femme de beaucoup d'esprit, et qui jouissait d'une grande considération. Rien ne peut rendre la douleur de cette dame en apprenant la mort de son fils. Depuis ce funeste événement, sa santé ne fit que décliner, et, quelque temps après un voyage qu'elle fit à la citadelle de Besançon pour y voir sa fille, madame de Bourmont, qui y était prisonnière avec son mari et qui devait le suivre à la Guyane, elle mourut à Paris, où elle venait encore solliciter pour ses enfants (1).

M—D J.

BECELLI (JULES-CÉSAR), littérateur et poète italien du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Vérone, en 1685. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il prit l'habit de cette compagnie; mais il en sortit en 1710, avec les autorisations requises, se maria, et se livra à l'enseignement de la jeunesse. Becelli écrivait avec une grande facilité en vers et en prose, mais il produisait beaucoup trop et ne se corrigeait pas assez. Quoiqu'il soit riche, il faisait tout imprimer à ses frais et corrigeait même les épreuves de différents ouvrages dans les imprimeries, sans en retirer aucun salaire. Il était de plusieurs académies, à Bologne, à Modène, à Padoue, et lorsqu'il y avait à Vérone des réunions littéraires et des lectures, il ne manquait jamais d'y assister et d'y obtenir des applaudissements. Ce littérateur trop fécond mourut en mars 1750. Après sa mort, on publia en son honneur un recueil de vers sous ce titre : *Rime e Versi in morte di Giulio Cesare Becelli, gentiluomo Veronese*, Vérone, 1750, in-8°. Voici ses principaux ouvrages : 1<sup>o</sup> *Della novella Poesia, cioè del vero genere e particolari bellezze della poesia italiana*, lib. 3, Vérone, 1752, in-4°. Ouvrage estimé et l'un des meilleurs de l'auteur. 2<sup>o</sup> *Esame della Rettorica antica, ed uso della moderna*, lib. 7, in due parti, Vérone, 1753 et 1756, puis les deux parties ensemble, 1759, in-4°. 3<sup>o</sup> *Se oggidì scrivendo si debba usare la lingua italiana del buon secolo, dialoghi* 3, Vérone, 1757, in-8°. 4<sup>o</sup> *Trattato nuovo della divisione degli ingegni e studj, secondo la vita attiva e contempla-*

(1) Le marquis avait un frère ecclésiastique qui possédait un bénéfice près de Rennes. Il émigra au commencement de la révolution et se maria en Angleterre. A la mort de sa femme, il revint en France, et fut arrêté comme émigré. Après deux ans de captivité, il obtint sa grâce en s'engageant à rendre des services à la police. En effet, ayant été envoyé comme espion dans les départements de l'Ouest, il tomba entre les mains de George Cadoudal, par l'ordre duquel il fut fusillé.

*tiva*, etc., Vérone, 1758, in-4°. 5<sup>o</sup> *De ratione puerilium studiorum Dialogi duo*, Vérone, 1741, in-4°. 6<sup>o</sup> *De bibliotheca instituenda ac ordinanda Liber*, Vérone, 1747, in-4°. 7<sup>o</sup> *Erodoto Alicarnasseo, dell'impresse de' Greci e de' Barbari, con la vita d'Omero nuovamente tradotto*, etc., Vérone, en 2 parties, 1753 et 1754, in-4°. Les cinq premiers livres d'Hérodote sont traduits du latin en italien par Beccelli, et corrigés par le P. Ferrari, de l'Oratoire de St-Philippe de Néri, qui a traduit en entier les quatre derniers livres. 8<sup>o</sup> *Il Gonnella, canti* 12, poème badin dans le genre du *Grillo* de Baruffaldi. 9<sup>o</sup> *Stanze di un nuovo poema romanzo, dedicate a' signori della Gazzara*, Vérone, sans date, in-8°. La *Gazzara* était un endroit agréable dans les faubourgs de Vérone, où quelques gentilshommes se retiraient au printemps, pour se livrer au plaisir, loin du bruit et des affaires : l'auteur place dans ce lieu de délices la scène de ce petit poème. 10<sup>o</sup> *L'Oreste vendicatore*, tragédie, Vérone, 1728, in-8°. Cette pièce est estimée. 11<sup>o</sup> Cinq comédies, savoir : *i Falsi Letterati*, Vérone, 1740, in-12; — *l'Ingiusta Donazione*, Vérone, 1741, in-8° : cette comédie était d'abord intitulée *l'Avvocato*; la profession d'avocat y est tournée en ridicule : on obtint de l'auteur qu'il en changeât au moins le titre; — *l'Agnese di Faenza*, en vers, Vérone, 1745, in-8°; — *i Poeti comici*, en vers, Roveredo, 1746, in-8° : il fit cette pièce, où il se représente lui-même sous le nom de *Forestiere*, pour défendre ses comédies précédentes contre les critiques qui en avaient été faites; — *l'Ariostista e il Tassista*, en vers, Roveredo, 1748, in-8°. 12<sup>o</sup> Un grand nombre de poésies répandues dans divers recueils, et dont on pourrait former deux gros volumes. G—É.

BÉCERRA (GASPARD), peintre, sculpteur, et architecte, né à Baeça en Andalousie, vers l'an 1520. Il se rendit à Rome, où les beaux-arts étaient alors au plus haut point de gloire, et les leçons du célèbre Michel-Ange (1), jointes à l'étude de l'antique, lui firent acquérir une considération que les artistes étrangers n'obtinrent jamais en ce pays sans avoir donné des preuves du mérite le plus réel. De retour dans sa patrie, il eut une influence heureuse sur le goût de ses compatriotes. Comme peintre, il leur apprit à donner plus de relief à leurs figures, et à mieux colorier; comme statuaire, il surpassa tous ses émules. Au lieu des figures barbares et contrefaites dont les églises d'Espagne avaient été jusque-là surchargées, elles eurent des crucifix, des vierges, des saints dans la grande manière de Michel-Ange. Burgos, Astorga, Zamora et Salamanque s'empresèrent de mettre à l'épreuve les talents de Bécerra, et cet artiste s'acquitta parfaitement des travaux dont ces villes le chargèrent. Il ne lui fut pas aussi facile de satisfaire le caprice de la reine Elisabeth, épouse de Philippe II. Elle lui donna ordre de faire une figure de bois de Notre-Dame de la Solidad pour le couvent de St-François de Paule. Deux fois Bécerra

(1) Et non celles de Raphaël, comme le dit un dictionnaire; ce peintre étant mort cette même année 1520, vers laquelle on place la naissance de Bécerra.

lui présenta des statues travaillées avec le plus grand soin, et n'obtint de la princesse que des preuves de mécontentement, avec la menace de faire exécuter ce travail par un autre. Comme il était dans cette situation pénible, il fit un rêve assez étrange. Une femme, que, dans la pieuse naïveté de sa foi, il prit pour la Vierge, lui apparut; elle lui commanda de retirer du feu la bûche qui brûlait dans sa cheminée, et d'en faire une statue. Il obéit, et parvint enfin à exécuter un ouvrage qui plut à la reine. Peut-être cette prétendue vision ne fut-elle qu'un innocent artifice d'un artiste dont on méconnaissait le talent. Quoi qu'il en soit, l'anecdote est authentique, et la statue obtint en Espagne une grande célébrité. Outre les villes qu'on a nommées, Madrid possède plusieurs fresques et sculptures de Bécerra. Cet artiste, dont la réputation eût mérité de s'étendre au delà de sa patrie, mourut à Madrid, en 1570, à l'âge d'environ 50 ans.

D—T.

BECHER (JEAN-JOACHIM), médecin chimiste, qui concourut avec Stahl à établir la première théorie qu'ait eue la chimie, et même la seule qu'offre l'histoire de cette science, avant celle qui y domine aujourd'hui. Il naquit à Spire, en 1628. Ayant perdu son père fort jeune, il fut contraint de se charger de l'éducation de quelques élèves pour se soutenir et aider sa famille. Son zèle et de grandes dispositions naturelles triomphèrent de tous les obstacles. Il acquit de grandes connaissances en médecine, en physique, en chimie, et même en politique et en administration, et se vit recherché de plusieurs souverains. Ainsi, il fut successivement professeur à Mayence, conseiller aulique de l'Empereur à Vienne, premier médecin de l'électeur de Bavière. Cependant sa vie fut orageuse : on lui a reproché d'avoir usé de charlatanisme, et de s'être exposé à des rebuts, en allant de cour en cour offrir ses services : il paraît en effet avoir eu trop de vanité et d'ambition. Disgracié à Vienne, où il avait été consulté pour l'établissement de quelques manufactures, et où il avait donné le projet d'une compagnie des Indes, il se rendit successivement à Mayence, Munich, Wurtzbourg, Harlem, etc. Dans cette dernière ville, il inventa une machine propre à dévider beaucoup de soie en peu de temps et avec peu de monde. Partout un caractère difficile lui fit des ennemis, et il finit par aller mourir à Londres, en 1685. Ce qui le rend digne aujourd'hui du souvenir de la postérité est son influence sur la chimie. Jusqu'à lui, les faits de cette science étaient épars, sans former un corps de doctrine qui pût les réunir; on ne les recueillait même que pour les appliquer à la médecine et à la matière médicale, et on les exprimait encore dans un style précieux et figuré. Boyle seul en Angleterre, par des expériences certaines, déréduisait l'alchimie, fondait la véritable chimie, devinait le phénomène le plus important de cette science, la combustion, touchait presque à la découverte qui, dans ces derniers temps, a fait de cette science une science nouvelle; mais ses travaux ne sortirent pas de l'Angleterre, et ne furent pas continués après lui. Alors aussi Lémery en France, quoique fidèle aux principes de Basile

Valentin et d'Isaac le Hollandais, donnait le premier ouvrage de chimie débarrassé de ce style énigmatique qui caractérise les Arabes; mais ce n'était pas encore là un véritable corps de doctrine. Becher, le premier, commença à rapprocher la chimie de la physique, et à chercher dans ces deux sciences les causes de tous les phénomènes inorganiques de l'univers : c'est l'objet de son principal ouvrage, *Physica subterranea*. En même temps il commence à lier, par une théorie, tous les faits anciens de la chimie, et les faits nouveaux dont il a enrichi cette science; il cherche un acide primitif, dont tous les autres ne soient que des modifications; il aborde aussi le grand fait de la combustion : tout métal se compose d'une substance terreuse commune, d'un principe combustible aussi identique, et d'une substance particulière, dite mercurielle. Quand on chauffe un métal, s'il change de forme, c'est qu'on en dégage la substance mercurielle, et qu'il ne reste que la chaux métallique. Voilà le premier germe de cette théorie du phlogistique, exposé tout entière par Stahl, qui a fait de la chimie une véritable science, et qui a dominé jusqu'à ce que la découverte de l'oxygène et les travaux de Lavoisier soient venus établir une autre philosophie. On peut encore sous ce rapport, en même temps que sous celui des faits, consulter avec intérêt les ouvrages de Becher qui font époque, quoique écrits aussi dans un style trop figuré; en voici la liste : 1° *Character pro noticia linguarum universali*, Francfort, 1661, in-8°. Les caractères de cette écriture universelle sont trop compliqués : ce livre contient un vocabulaire de plus de 40,000 mots, tous numérotés suivant l'ordre alphabétique latin. L'auteur modifia ensuite son système, et le publia, en 1674, sous ce nouveau titre : *Methodus didactica, seu Clavis et Praxis super novum organum philologicum*. Les mots, toujours numérotés, y sont rangés méthodiquement. Cet ouvrage est devenu fort rare; mais on en trouve une notice assez détaillée dans la *Pasitélégaphie* publiée à Stuttgart en 1814, par de Firmas-Périer, ouvrage qui n'est qu'un développement de la *Pasigraphie* inventée par Demaimieux. Becher tenait de son père cette passion pour l'étude des langues : celui-ci, à vingt-huit ans, parlait et écrivait facilement l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le grec, et plusieurs autres langues anciennes et modernes. 2° *Metallurgia*, Francfort, 1661, in-8°. 3° *Institutiones chemicæ, seu Manuductio ad philosophiam hermeticam*, Mayence, 1662, in-4°, etc. 4° *Musa, seu scriptorum suorum Index*, Francfort, 1662, in-8°. 5° *Parnassus medicinalis*, Ulm, 1665, in-fol. de près de 4,000 pages avec 1,200 fig. gravées en bois, et 4 planches en taille-douce. C'est un traité de matière médicale en vers et en prose : on y a joint les préceptes de l'école de Salerne, les commentaires d'Arnould de Villeneuve, et les pronostics d'Hippocrate, le tout en allemand. 6° *Aphorismi ex Institutionibus Sennerci magna diligentia collecti*, Francfort, 1665, in-12. 7° *Institutiones chemicæ prodromæ, id est, OEdipus chymicus obscuriorum terminorum et principiorum chymicorum mysteria aperiens et resolvens*, Francfort, 1664,

in-12; Amsterdam, 1665, in-12. 8° *Actorum laboratorii chymici monacensis, seu Physicæ subterraneæ libri duo*, Francfort, 1669, in-8°; 1675, in-8°; avec deux suppléments, Francfort, 1681, in-8°. C'est le meilleur ouvrage de Becher, où la chimie se trouve alliée à la géologie : il a été réimprimé avec un petit supplément de Stahl, sous le titre de *Specimen Becherianum*, Leipsick, 1753, 1742, in-4°; *ibid.*, 2 vol. in-12, et 1759, in-8°. 9° *Experimentum chymicum novum, quo artificialis et instantanea metallorum generatio et transmutatio ad oculum demonstratur*, Francfort, 1671, in-8°. 10° *Epistolæ chymicæ*, Amsterdam et Hambourg, 1675, in-8°. 11° *Theses chymicæ veritatem et possibilitatem transmutationis metallorum in aurum evincentes*, Francfort, 1675, in-8°. 12° *Experimentum novum et curiosum de minera arenaria perpetua, seu Prodromus historiæ circa auri extractionem mediante arena littorali*, Francfort, 1680, in-8°. 13° *Chymischer Glücks-hafen*; c'est-à-dire, *l'Urne de fortune de la chimie, ou Recueil de quinze cents procédés chimiques* (en allemand), Francfort, 1682, in-4°. 14° *Tripus hermeticus fatidicus pandeus oracula chymica*, Francfort, 1689, in-8°. 15° *La Folie sage et la folle Sagesse* (en allemand). 16° *De nova temporis dimetiendi Ratione, et accurata horologiorum constructionis theoria et experientia*, Londres, 1680, in-4°. Rothscholz a recueilli les opuscules de Becher, et les a publiés à Nuremberg, 1719, in-8°. C. et A—N, et C. M. P.

BECHEREL (FRANÇOIS), évêque de Valence, né à St-Hilaire, le 8 mars 1752, embrassa l'état ecclésiastique et obtint la cure de St-Loup, diocèse de Coutances. Il fut nommé en 1789 député du clergé de ce bailliage aux états généraux, se fit peu remarquer dans les discussions, mais suivit l'exemple des ecclésiastiques qui prêtèrent les serments prescrits par l'assemblée. Il fut élu évêque constitutionnel de la Manche et sacré le 20 mars 1791. Lorsqu'en 1795 on proscrivit les prêtres de tous les cultes, il ne parut qu'après le concordat de 1802. Il fut alors nommé à l'évêché de Valence, puis décoré de la Légion d'honneur. A l'occasion de la victoire d'Austerlitz, il publia un mandement dans lequel il exaltait le génie, le courage et la modération de Bonaparte. Cette pièce se terminait ainsi : « Napoléon « l'a dit, la paix sera glorieuse pour la grande nation et pour son chef; mais cette fois elle sera solide et durable; et si sa générosité le porte à faire « grâce à ses ennemis, sa grande âme saura lui inspirer les moyens de rendre nuls leurs efforts pour « recommencer la guerre. » Après le retour des Bourbons en juillet 1815, l'évêque de Valence, fidèle aux principes de soumission que l'Église impose aux pasteurs et aux fidèles, publia un autre mandement pour exhorter à l'union et à la concorde les habitants de son diocèse. Il est mort en 1818, à Valence, dans ses fonctions épiscopales, laissant la réputation d'un prélat pieux et charitable. Z—O.

BECHET (ANTOINE), naquit en 1649, à Clermont. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Uzès, et profita de ses loisirs pour se livrer à la culture des lettres.

Il trouva dans la riche bibliothèque du marquis d'Aubaïs (voy. ce nom) tous les secours dont il avait besoin; et, d'après ses conseils, il écrivit l'histoire de Martinusius, nom latinisé du cardinal, qui, dans le 16<sup>e</sup> siècle, joua un si grand rôle en Hongrie. Quoique Béchet fût déjà vieux lorsqu'il publia cet ouvrage, il promettait, si le public encourageait ses efforts, d'employer le reste de sa vie à des travaux plus importants; mais il mourut à Uzès en 1722 (1), âgé de 75 ans, ne laissant qu'une traduction française des *Lettres de Busbecq à l'empereur Rodolphe II*, son souverain. Elle a été publiée avec une vie de Busbecq dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* donnée par le P. Desmolets, t. 2, 2<sup>e</sup> partie. L'abbé de Foy ne l'a sans doute pas connue, puisqu'il n'en fait aucune mention dans la préface de la nouvelle version de ces *Lettres*. (Voy. BUSBECQ.) Bechet a dédié au prince Ragotzki l'*Histoire du ministère du cardinal Martinusius, primat et régent du royaume de Hongrie*, Paris, 1715, in-12. Elle est assez curieuse, mais mal écrite et surtout partielle. (Voy. MARTINUSIUS.) W—S.

BECHET (JEAN-BAPTISTE), historien de Salins, naquit près de cette ville, en 1759, au village de Cernans, près Salins. Ayant terminé ses études avec succès, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique; mais il ne tarda pas à sortir du séminaire pour entrer chez un commissaire à terrier. La suppression de toutes les redevances seigneuriales, en 1789, l'obligea bientôt à chercher un autre état que celui de feudiste, et il devint arpenteur. Toutefois l'habitude qu'il avait prise de lire les vieux titres ne lui fut point inutile, et plus tard elle décida son goût pour les recherches historiques. Élu membre de la première administration du département du Jura, il en fut nommé secrétaire général, place dans laquelle il montra beaucoup de zèle et une grande intelligence des affaires. Après la journée du 31 mai 1793, il concourut à toutes les mesures prises pour organiser dans le Jura la résistance aux décrets de la convention; et il fut envoyé dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire pour s'y concerter avec les amis de l'ordre sur les moyens d'arrêter les progrès de l'anarchie. On sait comment le parti de Robespierre parvint à faire échouer ces tentatives généreuses. Destitué avec tous ses collègues, Bechet fut arrêté quelque temps après et conduit dans la prison de Dôle, d'où il fut transféré, par l'ordre des représentants, au fort St-André de Salins, qui portait alors le nom de fort *Egalité* (2). Un de ses amis de collège vint à bout de lui faire ouvrir la porte de sa prison; mais, informé que le conventionnel Prost (voy. ce nom) venait de lancer contre lui un nouveau mandat

(1) Et non pas en 1752, comme on le dit dans le *Journal des Savants*, même année, octobre, p. 587. Cette erreur a passé dans la *Table* de Declaustre.

(2) A cette époque, l'arbre de la liberté était planté devant les portes des prisons, et il y avait dans celles de Paris les corridors de la *Liberté*, de l'*Egalité*, de la *Fraternité*, de *Brutus*, de *Mucius Scévola*, etc. V—VE.

d'arrêt, il alla chercher un asile en Suisse, où il resta jusqu'à la chute de Robespierre. Après le 9 thermidor, il fut réintégré dans sa place de secrétaire général, et lors de la mise en activité de la constitution directoriale, nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de Poligny. A la création des préfetures, il fut fait secrétaire général de celle du Jura. En 1816, il demanda sa retraite et vint habiter Besançon, où il devait trouver les secours dont il avait besoin pour terminer un grand ouvrage qui l'occupait depuis plusieurs années, mais auquel il n'a jamais mis la dernière main. L'académie de Besançon, qui le comptait au nombre de ses membres, l'élut son secrétaire ; mais il ne tarda pas à résigner des fonctions que ses infirmités ne lui permettaient plus de remplir avec la même assiduité. Il mourut dans cette ville, le 27 janvier 1830. Béchet était correspondant de la société des antiquaires de France, de l'académie de Dijon, etc. On lui doit : 1° *Notions faciles et indispensables sur les nouveaux poids et mesures, sur le calcul décimal, avec des tables de comparaison*, Lons-le-Saulnier, 1801, in-12. 2° *Les Annaires du Jura de 1805 à 1812*, 8 vol. in-12 ou in-8°. 3° *Examen critique de la huitième Satire de Boileau*, Lons-le-Saulnier, an 9 (1801), in-12. Cet opuscule, dont l'auteur a retiré le plus qu'il lui a été possible tous les exemplaires, fut regardé dans le temps par ses compatriotes comme une insulte à Boileau ; et ils crurent devoir prendre la défense du législateur du Parnasse dans différentes brochures. 4° *Fragments d'un ouvrage intitulé : Jura ancien et moderne, ou Choix des monuments de cette contrée les plus intéressants pour l'histoire générale de France*, avec cette épigraphe, tirée du 1<sup>er</sup> livre de l'*Énéide*, *Terra antiqua, potens armis atque ubere glebæ*, in-8°. C'est tout ce qui a paru de cet ouvrage qui avait occupé l'auteur plus de vingt ans. 5° *Les Eloges de l'abbé Jaques* (voy. ce nom) et de *M. Courtois de Pressigny*, dans les recueils de l'académie de Besançon. 6° *Recherches historiques sur la ville de Salins*, Besançon, 1828, 2 vol. in-12, fig. C'est un résumé très-exact de l'histoire de cette ville, qui doit être plus ancienne qu'on ne l'a supposé jusqu'ici, puisque les sources d'eau salée auxquelles elle doit son origine paraissent avoir été connues des Romains. A la tête du 1<sup>er</sup> volume, on trouve une dissertation sur l'origine des Bourguignons, dans laquelle l'auteur cherche à prouver que ce peuple est le même que les Semnons. Cette opinion, avancée par l'abbé Guérin-du-Rocher, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*, est développée par Bechet, et accompagnée de preuves qui la rendent presque certaine. Parmi les pièces justificatives placées à la fin de l'ouvrage, on doit remarquer le prologue de la *Dournoniade*, tragédie de Jean Fleury, prêtre de St-Anatole de Salins, représentée dans cette ville en 1593. Le sujet de cette pièce, restée inédite, et dont on ne connaît plus que des fragments, est une victoire remportée cent ans auparavant par les Salinois sur un parti français, près du village de Dournon, dont la pièce a pris le

nom. L'auteur de cet article a publié une *Notice sur Bechet* en 1831, in-8° de 32 pages. W—s.

BECHSTEIN (le docteur JEAN-MATTHIEU), naturaliste et forestier allemand, naquit le 11 juillet 1757, à Waltershausen, dans le duché de Gotha, où son père exerçait la double profession de marchand et d'armurier ; mais, doué d'un esprit peu commun, il consacrait tous ses moments de loisir à la lecture des meilleurs livres. Amateur passionné de la chasse et observateur assidu de la nature, il avait acquis de lui-même des connaissances assez étendues en botanique. Son fils hérita de son goût pour les sciences, et à l'âge de quinze ans, avant même qu'il entrât au gymnase de Gotha, il connaissait tous les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes et les plantes, qui vivaient ou croissaient autour de sa demeure, dans un rayon de plusieurs lieues. Il avait, entre autres, découvert l'hermaphrodisme des limaçons et l'organe de leurs amours, dont le professeur d'histoire naturelle du gymnase ne se doutait pas encore. Là, il apprit la nomenclature et la classification systématique des divers objets qu'embrasse la science. A vingt ans, étant entré à l'université d'Iéna, il fut obligé de céder à la volonté de son père et d'étudier la théologie ; mais il sut concilier son penchant avec son devoir, et trouver du temps, non-seulement pour explorer la campagne et les cabinets d'histoire naturelle, mais encore pour se faire initier dans les secrets de la physique et des mathématiques, et même dans ceux de la science et de l'administration forestières. Au moment d'accepter une cure qui lui était offerte, il fut appelé comme professeur d'histoire naturelle, de mathématiques et d'artillerie, dans l'institution qui venait d'être formée à Schepfeuthal ; mais avant d'aller prendre possession de cette place, il s'arrêta à Dessau pour y suivre des chasses célèbres dans toute l'Allemagne et en observer les méthodes ; et à Reckahn, pour y étudier au bord des lacs les oiseaux aquatiques et leurs mœurs. C'est là qu'il commença à écrire sur l'histoire naturelle. La publication de son premier ouvrage le mit bientôt en relation avec les classeurs et les forestiers les plus fameux. Ne trouvant pas l'enseignement, donné jusqu'alors sur ces matières, assez fondé en principes, ni assez étendu, il entreprit de l'établir sur un plan entièrement nouveau. Ce travail obtint l'approbation des hommes les plus éclairés, et servit de base à l'académie forestière, qui fut créée plus tard. Le succès des idées de Bechstein lui fit un devoir, en 1791, d'en offrir l'hommage à son gouvernement. Mais les circonstances politiques, et l'influence de quelques personnes puissantes à qui cette amélioration déplaisait, en empêchèrent l'adoption. Décidé alors à mettre lui-même ses vues en pratique, il acheta, avec le secours de son père, une terre libre près du lieu de sa naissance, et il y ouvrit son école. Les enfants de tous les agents forestiers des divers États germaniques y accoururent en foule, et bientôt après une société forestière, liée à cette institution, en augmenta l'influence et l'utilité. Il éprouva néanmoins des entraves : ce ne fut pas sans peine que

les élèves obtinrent l'autorisation de se servir d'un fusil, et on ne put jamais affermer une classe. Seulement le ministre permit quelquefois aux agents forestiers de la tolérer dans quelques parties de leurs districts, mais à des conditions qui rendaient cette faveur illusoire. Bechstein fut donc réduit à chercher un asile hors de sa patrie. Il le trouva, en 1800, auprès du duc régnant de Saxe-Meiningen, qui le nomma directeur de son académie forestière, membre de la chambre ducale et du grand collège des eaux et forêts. Le prince mit de plus à sa disposition, dans le voisinage, trente aeres de belles forêts de diverses essences, une ménagerie et une faisanderie. Cet établissement exerça la plus salutaire influence sur les progrès de l'art. Plus de quatre cents élèves en sont sortis et ont répandu dans toutes les parties de l'Allemagne les connaissances qu'ils avaient acquises par les leçons de Bechstein. Il ne rendit pas moins de services comme membre de la chambre forestière, où il fut chargé de la classification et de l'évaluation des forêts, et où il fonda un système pratique, dont la perfection garantit la durée. Ses écrits fixèrent de bonne heure l'attention des savants, et la plupart des académies où l'on cultive les sciences naturelles se l'attachèrent. Passionné pour la chasse dans tout le cours de sa vie, il tirait encore jusque dans sa vieillesse un coup de fusil avec une extrême justesse. Le plus léger son d'un oiseau frappait de loin son oreille, et son coup d'œil était le plus sûr instrument de mensuration. Marié au sortir de l'université, il eut neuf enfants, mais ils moururent en bas âge, à l'exception d'un seul qui se montrât digne d'un tel père par le succès de ses premières études; mais, à peine âgé de 19 ans, il mourut en 1810; et cette perte, bientôt suivie de celle de sa mère, plongea Bechstein dans une profonde douleur qui abrégéa ses jours. Il mourut l'année suivante. On a de lui vingt-cinq ouvrages, tous relatifs à l'histoire naturelle, aux diverses espèces de chasse et à l'administration des forêts. Les principaux sont : 1° *Getreue abbildungen*, etc. (Représentation exacte d'objets d'histoire naturelle, avec des explications), Nuremberg, 1796 et années suivantes, 8 vol. in-8°, fig.; 2° *Naturgeschichte*, etc. (Histoire naturelle de l'Allemagne dans les trois règnes), Leipsiek, 1791-1809, 4 vol. in-8°, fig.; 3° *Naturgeschichte*, etc. (Histoire naturelle des oiseaux de chambre, ou Instruction pour connaître, élever, conserver et guérir toutes les espèces d'oiseaux que l'on aime à garder dans la chambre). Cet ouvrage a été traduit en français, avec des additions, notes et observations, par Clairville, auteur de l'*Entomologie helvétique*, Genève et Paris, 1825, 4 vol. in-8°. Dans la préface, Bechstein fait connaître son caractère de la manière la plus aimable : « Si des observations et des expériences « longtemps suivies par un auteur donnent du mérite à son ouvrage, j'ai lieu de me flatter, dit-il, « que celui-ci n'en sera pas dépourvu; car dès ma « plus tendre jeunesse, j'ai aimé la compagnie des « oiseaux. Je m'y suis même tellement accoutumé « que je ne puis travailler à mon pupitre avec plai-

« sir et même avec attention, si je ne suis animé « par le ramage de ces aimables petites créatures, « qui égayent la chambre où j'écris. Ma passion va « si loin que j'en ai toujours une trentaine autour « de moi, etc. » La traduction allemande qu'a faite Bechstein de l'*Histoire naturelle des reptiles*, par Lacépède, renferme une foule de notes critiques et d'additions qui ont complété davantage la connaissance du sujet que le naturaliste français n'avait fait qu'effleurer. Z—o.

BECICHEMI (MARINO), savant philologue, que l'on a confondu quelquefois avec son compatriote Marino Barlesio (voy. ce nom), était né vers 1468, à Scutari. Il parvint à s'échapper de cette ville, qu'assiégeaient les Turcs, en 1477; ayant eu le bonheur de gagner Dolcigno, dans la Dalmatie, il y trouva des parents dont il reçut l'accueil le plus généreux, et qui l'envoyèrent faire ses études à Brescia. Il eut pour maîtres Calphurnius (voy. ce nom) et Gasp. Barzizio (voy. GASPARIANO), deux des plus habiles grammairiens du 15<sup>e</sup> siècle, et sous leur direction il fit des progrès rapides dans les lettres. Ses études terminées, il revint à Dolcigno, et s'y maria. Il n'avait pas vingt ans quand il fut mis à la tête de l'école de Raguse; mais il montra dans cette place tant de zèle et de maturité qu'à son départ les magistrats lui donnèrent des marques honorables de satisfaction. En quittant Raguse, il entra comme secrétaire près de Melch. Trevisano, amiral en chef de la république de Venise; et il sut mériter sa confiance au point qu'avec l'agrément du sénat, Trevisano le chargea de deux missions à Naples et en France, dont il se tira très-habilement. L'estime dont il jouissait à Venise lui fit prendre la résolution de s'y fixer; et bientôt il ouvrit une école de littérature qui fut fréquentée par une foule d'élèves. Ses succès dans la carrière de l'enseignement éveillèrent l'envie; et un certain grammairien, nommé Ralph. Regio, répandit contre lui les calomnies les plus atroces. Fatigué de souffrir les insultes de Regio, Becichemi convoqua dans une salle du couvent de St-Étienne les personnes les plus distinguées de Venise, et, en présence de son antagoniste, qu'il avait sommé de s'y rendre, repassant l'une après l'autre toutes ses allégations, il le convainquit d'imposture. Les nouvelles tracasseries que lui suscita son méprisable ennemi finirent par lui rendre le séjour de Venise insupportable. Il transporta son école à Padoue. J. Calphurnius, l'un de ses premiers maîtres, alors professeur à l'académie de cette ville, étant mort peu de temps après, il prononça son oraison funèbre, et se mit sur les rangs pour lui succéder; mais il eut la mortification de se voir préférer cet indigne Regio, qui semblait s'acharner à traverser tous ses projets. Plusieurs villes s'empressèrent d'offrir des chaires à Becichemi. Le souvenir des heureuses années qu'il avait passées dans sa jeunesse à Brescia le décida pour cette ville. Pendant seize ans qu'il y professa la littérature latine, il trouva le loisir de composer, sur plusieurs auteurs anciens, des commentaires qui ajoutèrent à sa réputation. Enfin l'académie de Padoue lui fit offrir,

en 1519, la chaire d'éloquence, qui avait été toute sa vie l'objet de son ambition. Il l'accepta avec empressement, et la remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1526. Les ouvrages de Becicemi sont fort rares; on ne se flatte pas d'en pouvoir donner la liste exacte et complète: 1° *Oratio qua Brixiano senatui gratias agit.* — *Prælectio in C. Plinium secundum.* — *Observationum Collectanea in primum Historiæ naturalis librum*, 1504, in-fol. Les bibliographes ne s'accordent pas sur le lieu de l'impression de ce volume, qui, selon toute apparence, parut à Brescia (1). La partie intitulée: *In C. Plinii Prælectio*, etc., est précédée d'une dédicace datée de Brescia, 1505. Il en existe un exemplaire sur vélin à la bibliothèque du roi. Elle a été réimprimée avec les notes sur le 1<sup>er</sup> livre de Pline, Paris, 1519. 2° *Panegyricus princepi Leonard. Lauredano.* — *Centuria epistolarum questionum*, 1504, in-fol. Ce volume a été réimprimé à Venise, en 1506, in-fol., avec une seconde partie intitulée: *Castigationes ad Apuleium, Vietorinum et Ciceronis opus de Oratore, etc.; necnon Præceptiones de componenda epistola, funebrique et nuptiali oratione; de dialogo componendo et imitatione.* 3° *Orationes tres*, Venise, 1524, in-4°. Le célèbre cardinal Quirini a recueilli les préfaces de Becicemi dans le *Specimen de Brixiana litteratura*, 1<sup>re</sup> partie. (*Voy.* pour les détails les *Dissertationi Vossiane* d'Apostol. Zeno, t. 2, p. 408-20, et la *Bibliothèque curieuse* de Dav. Clément, t. 3, p. 21.) W—s.

BECIUS (JEAN), né en Hollande en 1622, devint ministre à Middelbourg dans la Zélande, d'où il se fit chasser à cause de son socinianisme. La singularité de ses opinions le rendait encore fameux en 1686. Oldenburg l'attaqua fortement cette année-là dans sa *Vérité prouvée contre le mensonge*, où, entre autres impiétés, il lui reproche d'avoir enseigné que le mystère de la Trinité est un dogme antichrétien; que les écrivains sacrés sont en contradiction les uns avec les autres; que l'Ancien Testament a été corrompu, et qu'il n'est presque plus nécessaire, etc. Les ouvrages de Becius sont: 1° *Apologia modesta et christiana*, 1668, in-4°. 2° *Probatio spiritus autoris Arii redivi*, 1669, in-4°. Cet Arius ressuscité est Nicolas Hornius. 3° *Institutio christiana*, Amsterdam, 1678, in-8°, etc. T—D.

BECK (JEAN, baron DE), fut d'abord berger, postillon, puis soldat au service d'Espagne. Ayant passé par tous les grades militaires, il parvint à la dignité de maréchal général de camp, et de gouverneur du duché de Luxembourg. A la bataille qui eut lieu devant Thionville, le 7 juin 1659, Jean de Beck commandait l'avant-garde en qualité de sergent général de bataille. En 1641, il reprit la ville d'Aire dont le maréchal de la Meilleraye venait de s'emparer. L'année suivante, le 26 mai, il se distingua à la bataille d'Honnecourt, en Cambrésis, où les Français, accablés par le nombre, éprouvèrent une déroute complète. Au mois d'août 1648, le baron de

Beck vint au blocus de Lens partager, avec l'archiduc Léopold, l'honneur et les fatigues du commandement. Le 20 août, quand le prince de Condé se montra dans la plaine aux regards de l'armée espagnole, Jean de Beck, sans être déconcerté par cette manœuvre audacieuse et savante, partit avec les Croates et toute la cavalerie lorraine, la meilleure qu'il y eût au service de l'Espagne, et franchit l'espace qui le séparait des Français. A la voix de Condé, les gendarmes font halte; Beck tombe sur l'arrière-garde, qui est enveloppée, enfoncée, massacrée. La gendarmerie, qui donne ensuite, éprouve d'abord un grand échec; mais bientôt la valeur et l'habileté du grand Condé réparèrent le désordre. Beck fit vainement tout ce qu'on devait attendre d'un capitaine aussi brave qu'expérimenté. Témoin de la fuite de ses troupes, il fut pris, percé de coups, et transporté à Arras, où peu de temps après il mourut de désespoir, n'ayant pas voulu permettre que l'on pansât ses plaies. Élevé à un haut degré de fortune, il ne se méconnut jamais et n'abusa point de sa position. Walstein, lors de sa conspiration contre l'empereur Ferdinand, essaya en vain d'associer Beck à ses projets. La vertu du général résista à tous les moyens de séduction. Le corps de Jean de Beck fut transporté à Luxembourg, et inhumé dans l'église des Récollets. L. G.

BECK (JEAN-JOSSE), professeur de jurisprudence à Altdorf, né à Nuremberg, le 20 décembre 1684, fit ses études à Altdorf, à Iéna, à Leipsick, à Halle, exerça quelque temps la profession d'avocat dans sa ville natale, professa la jurisprudence à Altdorf, et mourut à Nuremberg, le 2 avril 1744. Il a éclairci beaucoup de matières de droit civil. On a de lui: 1° *Traetatus de jure limitum*, 3<sup>e</sup> édition, 1759, in-4°; 2° *Traetatus de jure detractionis, emigrationis et laudemii*, nouvelle édition, 1749, in-4°, etc. — *Jacob-Christophe BECK*, né à Bâle, le 1<sup>er</sup> mars 1711, professeur d'histoire et de théologie dans sa patrie, a écrit un grand nombre de dissertations intéressantes, entre autres: 1° *de Diluvio noachico universali*, Bâle, 1758, in-4°; 2° *de Partibus orbis quas ante diluvium noachicum homines incoluisse videntur*, ibid., 1759, in-4°; 3° *de Rebus Helvetiorum usque ad Vespasiani tempora*, ibid., 1742, in-4°; 4° *Introductio in historiam patriam Helvetiorum ad annum 1745 usque*, Zurich, 1744, in-8°. J.-Ch. Beck, de concert avec Aug.-J. Buxtorf, publia le supplément, en 2 vol. in-fol. (1742-44), au *Dictionnaire historique et critique* de Bayle. G—T.

BECK (DOMINIQUE), bénédictin du cloître d'Ochsenhausen, professeur de mathématiques et d'histoire naturelle à Salzbourg, et membre d'un grand nombre de sociétés savantes, naquit en 1752, dans un village près d'Ulm. La ville de Salzbourg doit beaucoup à ses lumières, à ses talents pour l'enseignement, et à son zèle pour tous les établissements utiles. Il était en correspondance avec les savants de tous les pays, et profitait de ses vacances annuelles pour étendre ses connaissances par des voyages. Il ne bornait pas ses leçons à des cours académiques; il descendait souvent des hauteurs de la science

(1) Cette édition, commencée à Brescia par Ant. Moritus, en 1504, fut achevée en 1506, par le même imprimeur.

pour instruire des artistes et de simples ouvriers. Sa place d'inspecteur du musée physico-mathématique de Salzbourg lui fournissait les moyens de joindre l'expérience à la théorie. Il contribua beaucoup à enrichir ce musée, en inspirant au prince du zèle pour les progrès de la science. Il mourut universellement regretté, le 22 février 1791. Ses principaux écrits sont : 1° *Dilucidatio doctrinae de aequationibus*, Salzbourg, 1768, in-8°; 2° *Praelectiones mathematicae*, en 2 parties, ibid., 1768 et 1770; 3° *Theoria sinuum, tangentium et resolutiones triangulorum*, ibid., 1774; 4° *Institutiones physicae*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie, ibid., 1776 et 1779; 5° *Institutiones mathematicae*, ibid., 1781, in-8°; 6° *Essai abrégé d'une théorie de l'électricité*, avec fig., Salzbourg, 1787, in-8°; 7° *Ephemerides physico-astronomicae*, Salzbourg, in-4°.

G—T.

BECK (CHRÉTIEN-DANIEL), né le 22 janvier 1737, à Leipsick, était le fils d'un courtier de finances. Son éducation fut très-soignée. Irmisch, le premier de ses maîtres, l'emmena dans les paroisses de Gross Portha et de Wildenborn (près Zeitz) qu'il habita successivement; Berck y resta de 1768 à 1771. Il en sortit pour aller à Leipsick, où bientôt ses professeurs, et particulièrement l'illustre philologue Fischer, le remarquèrent. A douze ans, il avait déjà une connaissance satisfaisante des langues latine, grecque, hébraïque; à seize, il publia des observations critiques (*Specimen observ. criticarum*, etc.) sur l'*Hippolyte* d'Euripide. C'est aussi à Leipsick qu'il suivit les cours académiques. Ses vues alors se développèrent, et il embrassa dans ses plans d'études tout ce qui était relatif à la philologie, à la théologie et à l'histoire. La bibliographie n'était pas moins de sa part l'objet d'une attention particulière; et, fort jeune encore, il sut apprécier l'importance de cette science et y acquérir des connaissances étendues. Il dut ses progrès dans toutes les branches d'études moins aux cours académiques, qu'il suivait pourtant avec assiduité, qu'à ses travaux particuliers. Sa robuste constitution lui permettait de vaquer presque sans interruption à ces diverses études. D'autre part, sa position pécuniaire lui faisait une loi de s'occuper sans relâche. Grâce à une sage économie, et grâce à quelques travaux typographico-littéraires qui lui furent confiés, il subvint à tous ses besoins, et forma le premier noyau de la belle bibliothèque qu'il ne cessa d'augmenter dans la suite, et qui, à sa mort, se montait à 24,000 volumes. En 1778, il fut chargé de l'impression de l'Euripide de Barnes. La même année, il obtint le grade de maître; et, en 1779, la permission de faire des lectures à l'université. Son traité de *Lege regia*, publié en 1780, indiquait une connaissance tellement approfondie de l'ancien droit romain, que Heyne, dans la persuasion où il était que Beck s'était livré spécialement à l'étude de la jurisprudence, lui fit proposer une chaire extraordinaire pour l'enseignement, à Goettingue, de l'ancien droit romain et de son histoire. Beck refusa. En 1782, il fut nommé professeur extraordinaire des langues grecque et latine à Leipsick, et trois ans après il obtint la chaire ordinaire. Pendant cet intervalle, il lui

était venu de nouvelles offres de Goettingue : on l'appela à la chaire de philosophie comme professeur ordinaire et en qualité de professeur extraordinaire à celle de théologie. La position de Beck était assurée. Il put alors se vouer en liberté aux travaux de l'érudition. Un nombre très-considérable d'ouvrages dépose de l'activité littéraire qu'il ne cessa de déployer. Mais le grand mérite de Beck est moins peut-être dans ses ouvrages même que dans l'influence de leur auteur sur les travaux contemporains. Ses leçons sur l'exégèse, sur l'histoire ecclésiastique, sur celle du dogme, sur l'herméneutique sacrée, ouvrent un champ plus vaste à l'intelligence. C'est lui qui, avec Ernesti et Morus, contribua le plus à donner un libre esprit à la théologie, dans l'école de Leipsick, et à populariser les vues élevées. Distingué par la connaissance approfondie des sources où il faut puiser les éléments de l'histoire, il fit sentir mieux que ses prédécesseurs la nécessité de ramener ces sources à leur pureté originelle, l'utilité de la philologie qui les commente et en détermine le véritable sens, l'importance de la critique qui les analyse, les apprécie et en dicte l'emploi. Suivant de près et appliquant aux faits de l'histoire les hautes doctrines philosophiques que Kant avait mises en mouvement, il arriva bientôt à l'idée de l'histoire universelle; et, sans s'élever encore au principe du genre humain pris comme un grand être collectif, il prépara la voie à ce principe par ses leçons et par ses manuels. Ces derniers, justement estimés, sont consultés avec fruit. Ses lectures archéologiques, ses principes fondamentaux d'archéologie contribuèrent de même aux progrès de la science. Toutefois c'est à la philologie que s'attachèrent toujours ses préférences. Les connaissances immenses qu'il avait sur tout ce qui se rapporte aux langues et aux littératures de l'antiquité rendaient ses leçons sur ce sujet on ne peut plus intéressantes et fructueuses; et la renommée de son cours, en s'étendant d'un bout de l'Allemagne à l'autre, attirait un grand nombre d'étudiants à Leipsick. Non moins zélé pour la propagation des connaissances qu'empressé de les acquérir lui-même, il dirigea son attention vers les moyens de former des philologues et des maîtres, et fonda, en 1783, la société philologique où deux fois par semaine des jeunes gens s'exerçaient sous sa direction à traiter des objets scientifiques. Cette société devint en 1809 une institution officielle, et prit le titre de séminaire philologique. De là sortirent les Tilman, les Ilgen, les Schott, les Klotz, les Eichstædt, les Stalbaum. La prédilection de Beck pour les anciens ne l'empêchait pas d'être parfaitement au courant de la littérature moderne; aussi fut-il à Leipsick le premier éditeur de feuilles d'annonces de la librairie. Bientôt son plan et le cercle de ses relations s'agrandirent. En 1789, après avoir, pendant sept ans, publié mensuellement son *Bulletin des ouvrages nouveaux* (*Verzeichniss-neuer Bücher*), il fut rédacteur des *Nouvelles annonces scientifiques de Leipsick*. Plus tard, celles-ci, changeant de forme et de nom, devinrent la *Gazette bibliographique de Leipsick* (*Leipziger literaturzeitung*); il en fut le ré-

dacteur en chef. Enfin, en 1819, lorsque ce journal cessa d'exister, il entreprit l'immense recueil connu sous le nom de *Répertoire général de bibliographie moderne, allemande et étrangère*. Ce vaste magasin bibliographique n'a de pareil dans aucune langue. Il est vrai que Leipsick est la ville du monde la mieux placée pour offrir à qui s'occupe d'un semblable travail les moyens de rassembler les innombrables documents qui doivent en être la base. Toutefois on ne peut qu'être épouvanté en apprenant la multiplicité des détails qu'entraîne une telle publication, détails qui nécessitent, d'une part, un grand nombre de collaborateurs, et de l'autre, chez celui qui dirige l'entreprise, un coup d'œil puissant et sûr, une patience infatigable, un ordre extrême pour éviter soit les lacunes, soit les doubles emplois. Cependant les instants de Beck étaient en partie ravis à la science par des occupations qui n'y tenaient que de loin, ou qui même y étaient totalement étrangères. Huit fois vice-chancelier, dix-sept fois doyen, douze fois recteur de l'université de Leipsick, il joignit aux travaux administratifs attachés à des fonctions que lui déférait, soit le choix de ses collègues, soit le roulement normal des charges dans le corps académique, l'intendance de la bibliothèque de l'université, celle du séminaire philologique, l'inspection sur les employés salariés (*stipendiaten*), la préfecture des villages universitaires, la direction de l'institut des sourds-muets, etc. Plus tard (1819, etc.), il fut chargé de la censure des journaux et recueils périodiques politiques, ainsi que des brochures. Un grand nombre de voyageurs et de nationaux le recherchaient et lui rendaient visite. De plus, il s'était fait une loi de ne jamais laisser une lettre sans réponse, et il en recevait beaucoup. Beck avait eu la douleur de perdre en 1815 le plus jeune de ses deux fils, qui était médecin en chef dans un hôpital militaire. En 1819 il céda sa chaire de langues latine et grecque à Spohn, pour prendre celle d'histoire; mais il ne la garda que jusqu'à la mort de Spohn, qui eut lieu six ans après. Beck mourut le 15 décembre 1852, des suites d'un refroidissement qu'il ressentit à l'église en assistant à la fête de la constitution (4 septembre). C'était la première fois qu'il éprouvait une maladie sérieuse : il sembla d'abord reprendre un peu de force; mais bientôt une nouvelle imprudence fit reparaître les symptômes du premier malaise, et lui-même reconnu qu'il était frappé mortellement. Beck était alors dans le 73<sup>e</sup> année de son âge, et la 51<sup>e</sup> de son professorat. Il était membre de l'académie des sciences de Munich, de la société des Volsques de Velletri, etc., etc. Le roi de Saxe l'avait nommé conseiller d'État, et l'avait décoré de la croix du Mérite civil. Parmi ses ouvrages, qui ne peuvent être tous indiqués ici, et dont au reste on trouve une liste presque complète dans le *Neuer Nekrol. der Deutschen*, année 1852, t. 2, p. 817, etc., nous remarquerons : 1<sup>o</sup> diverses traductions qui ont eu de l'importance pour l'enseignement public. Ce sont l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, de l'anglais de Ferguson, 1785-87, 3 vol.; — l'*Histoire des Grecs*, de l'anglais de Goldsmith,

1792-95, 2 vol., 2<sup>e</sup> édition, 1606, etc.; — le *Tableau de l'empire ottoman*, du français de Mouradja d'Osson, 1788-93, 3 vol. 2<sup>o</sup> Plusieurs éditions excellentes : Pindare avec les scolies, etc., 1792-95, 2 vol.; — Euripide, 1<sup>er</sup> vol., Kœnigsberg et Leipsick, 1792; — les cinq livres des *Doctrines des philosophes*, par Plutarque, 1788-87; — l'*Histoire amoureuse de Chéréas et de Calliroé*, par Chariton, 1782; — les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, 1795; — les *Eglogues* de Calpurnius; — Aristophane : l'édition se compose de 8 volumes, dont les deux premiers contiennent le texte d'Invernizzi; les six autres contiennent les commentaires de Beck et de Dindorf. On doit joindre à ces ouvrages philologiques le 3<sup>e</sup> volume par lequel il termina l'Euripide de Barnes, 1788, et les deux volumes qu'il ajouta au Thucydide de Baur. 3<sup>o</sup> Les manuels principaux qui ont déjà été indiqués, et qui sont : les *Éléments ou principes fondamentaux d'archéologie*; — l'*Introduction à l'histoire universelle du monde et des peuples*, 1787-1807, 4 vol. (les deux derniers ont paru aussi sous le titre de *Manuel de l'histoire universelle du moyen âge et des temps modernes*). 4<sup>o</sup> Le *Répertoire bibliographique*. Commencé en 1819, il fut conduit régulièrement jusqu'à la mort de Beck. Il en paraissait annuellement 24 livraisons. Les autres écrits de Beck consistent surtout en discours, notices, lettres, dissertations, et en ce qu'on nomme en style académique d'Allemagne *programmata*. Ceux-ci montent au nombre de près de soixante; ils sont en latin. Plusieurs d'entre eux sont d'une haute importance. Tels sont : *Epicristis questionum de historiæ romanæ antiquissimis fontibus et veritate*, 1812; — *Progna in quo mutationis evitatum veterum in regna causæ et eventus narrantur*; — *de Judicio artis historicæ classicor. scriptor.*, 1805; — *Examen artis et rationis hist. veterum in judicand. ingenii et moribus*, 1806; — *Jud. artis historice. vet. in causis et event. bellor. exponendis*, 1809; — *Historice. vet. judicandi de rebus post bella institutis ars illustrata*, 1815; — *Artis latinæ scribendi Præcepta*, 1801. Beck donna à la fois le précepte et l'exemple (1). VAL. P.

BECK (ANDRÉ-CHRÉTIEN) naquit le 24 mai 1782, dans la petite ville de Barby, située dans la partie de l'électorat de Saxe qui aujourd'hui appartient à la Prusse, et qui est connue sous la dénomination de duché de Saxe. Lorsqu'il eut terminé ses études, il fut placé chez un imprimeur, à Gotha, et alla ensuite à Sondershausen, où, pendant plusieurs années, il dirigea l'imprimerie de cette ville. En 1810, il acheta l'imprimerie de Cahla dont il prit possession en 1814. Il a publié, en 1814, une feuille périodique qui a eu un grand succès. Beck est mort à Cahla, le 1<sup>er</sup> juin 1850. Z—o.

(1) Les derniers programmes de Daniel Beck contiennent des additions à la *Bibliotheca græca* de Fabricius, et dans un de ceux de 1828 il a donné des *Souvenirs de sa vie*. A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa promotion au grade de maître ès-arts, il reçut de nombreux témoignages d'estime des savants nationaux et étrangers. Au mois de mai 1829, il célébra un pareil anniversaire de sa première nomination aux fonctions de professeur à l'université de Leipsick. MM. Eichstadt, Wachsmuth et Nobbe (ce dernier en 1854) ont payé à ce vétéran de la science philologique un juste tribut d'éloges. Z—o.

BECK (CHARLES-JOSEPH), médecin allemand, né à Gengersberg, dans le grand-duché de Bade, le 27 juin 1794, fit ses premières études au gymnase de Fribourg, en Brisgau, et se rendit ensuite à l'université de Tubingen, pour commencer à y étudier l'art de guérir. En 1813, étant âgé de dix-neuf ans, il quitta cette université pour prendre du service dans un hôpital militaire, où il donna des soins aux soldats du grand-duché de Bade qui étaient blessés au blocus de Strasbourg. Il devint ensuite chirurgien du 4<sup>e</sup> régiment de ligne du duché de Bade, fit en cette qualité la campagne de 1815, fut appelé temporairement à la direction de l'hôpital militaire de Haguenau, puis retourna à son régiment, qui était alors en garnison à Mannheim. En 1816 et 1817, il fit divers voyages avec le docteur Chelius, aujourd'hui professeur de chirurgie à Heidelberg. Il visita les villes de Vienne, Berlin, Goettingue, Paris, et y fit connaissance avec divers hommes célèbres, entre autres avec les professeurs Beer, Græfe, Rust et Dupuytren. A son retour, il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Fribourg, et, en 1819, il y devint professeur ordinaire. Il y enseigna les diverses branches de la chirurgie, et se livra d'une manière spéciale à l'étude des maladies des yeux et des oreilles, sur lesquelles il a composé de bons ouvrages. En 1830, on le nomma directeur de la clinique chirurgicale de Fribourg, à la place du professeur Alexandre Eeker, qui venait de mourir. Le grand-duc de Bade l'honora de sa confiance d'une manière spéciale, et lui en donna des preuves en le choisissant, en 1829, pour son conseiller aulique et ensuite pour son conseiller privé, en le faisant chevalier de l'ordre du Lion de Zahringen. En 1833, la santé de Beck commença à s'altérer; il fut d'abord atteint d'aphonie, puis de congestion au poumon et d'hémoptysie. Pour se rétablir, il voyagea en Suisse, dans le midi de la France et en Italie. Ayant éprouvé de l'amélioration, il revint à Fribourg, en 1836, et reprit ses fonctions professorales, qu'il fut souvent ensuite obligé d'interrompre. Des symptômes de maladie du cœur se manifestèrent; il continua cependant ses occupations. Il mourut le 13 juin 1838, et ce jour même, il avait pratiqué une opération chirurgicale. Ce médecin a laissé les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *de l'Union congénitale des doigts* (en allem.), Fribourg, 1819, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Sur l'avantage de laisser un lambeau dans l'amputation dans la continuité des membres* (en allem.), Fribourg, 1819, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Manuel de médecine oculaire* (en allem.), Heidelberg, 1824, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Atlas ophthalmologique, ou figures représentant les principales maladies des yeux*, avec 47 planches et les explications (en allem.), Heidelberg, 1833, in-4<sup>o</sup>. Cet atlas fait suite au *Manuel de médecine oculaire* de l'auteur. 5<sup>o</sup> *Manuel sur les maladies de l'oreille* (en allem.), Heidelberg, 1827, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, ainsi que le *Manuel de médecine oculaire*, était destiné à l'instruction des élèves de l'auteur. 6<sup>o</sup> *Mémoire sur le goitre* (en allem.), Fribourg, 1835, in-8<sup>o</sup>. 7<sup>o</sup> *Mémoire sur l'emploi des ligatures* (en allem.), Fribourg, 1826, in-8<sup>o</sup>. On trouve encore plusieurs mé-

moires de Beck dans divers journaux de médecine de l'Allemagne.

G—T—R.

BECKE (JEAN-CHARLES, VON DER), juriconsulte, né à Iserlohn, en 1750, était membre de la société de jurisprudence de Goettingue, lorsqu'il fut appelé en 1782 à faire partie de la régence de Gotha. Joignant au talent de la parole une grande facilité dans le travail, un esprit juste, une probité à toute épreuve, il mérita la confiance de son souverain, qui le chargea de travaux importants et de plusieurs missions à l'étranger. Sous le duc Auguste (1822), il fut nommé chef de la régence en remplacement du chancelier, et quelques années après appelé au ministère secret en conservant les fonctions de chancelier. Becke se démit de cette dernière charge en 1823, pour se livrer entièrement aux affaires du ministère et à la direction de la société des veuves. Il remplit ces deux emplois tant que dura le gouvernement du duc Ferdinand IV, et pendant l'administration combinée du pays de Gotha-Altembourg, sous le duc de Cobourg Meiningen et Hildbourghausen. Unissant aux connaissances d'un homme d'État quelque talent poétique, il a fait imprimer un recueil de poésies qui sont estimées. Becke mourut le 21 août 1850.

Z.

BECKER. Famille de médecins allemands qui, sur la fin du 16<sup>e</sup> siècle et dans le courant du 17<sup>e</sup>, servirent par des travaux d'érudition les facultés auxquelles ils appartenaient, et où ils étaient professeurs. — Le premier de tous, Daniel BECKER, né à Dantzick, en 1594, professeur à l'université de Königsberg, mourut dans cette ville en 1655. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Medicus microcosmicus seu Spargiria microcosmi tradens medicinam e corpore hominis tunc vivo, tunc extincto, docte erudendam, scite præparandam et dextre propinandam*, Rostock, 1622, in-12; avec additions et corrections, Leyde, 1633, in-4<sup>o</sup>; Londres, 1660, in-12; 2<sup>o</sup> *Anatomie infirmi ventris, duodecim disputationibus delineata*, Königsberg, 1654, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Historia morbi academici Regiomontani*, Königsberg, 1649, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Commentarius de theriaca*, Königsberg, 1649, in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *de Unguento armario*, Nuremberg, 1662, in-4<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *de cultivoro Prussiaco Observatio et Curatio singularis*, Königsberg, 1636, in-4<sup>o</sup>; Leyde, 1638, 1640, in-8<sup>o</sup>; observation curieuse d'un jeune homme qui avait avalé un couteau, dont on fit l'extraction par une ouverture pratiquée à l'estomac, et qui guérit de l'opération. — Daniel BECKER, son fils, né à Königsberg en 1627, reçu docteur à Strasbourg en 1652, nommé, en 1663, médecin de l'électeur de Brandebourg, et mort en 1670. Il voyagea avec beaucoup de fruit à Hambourg, Wittemberg, Leipsick, Iéna, Altorff, Ingolstadt, Tubingen, etc., et fut deux fois rector de l'université de Königsberg, et sept fois doyen de la faculté. — Daniel-Christophe BECKER, fils du précédent, et petit-fils du premier, né à Königsberg en 1638, reçu docteur à Utrecht en 1684, nommé professeur en 1686, et mort prématurément en 1690, n'ayant laissé qu'une thèse de *Vulnere capitis*. — Les biographes, Manget, entre autres, parlent de deux autres BEC-

KER : *Nicolas-Guillaume*, auteur de quelques observations dans les *Mémoires des Curieux de la nature*; et *Jean-Conrad*, médecin d'Asfeld, traducteur latin d'un ouvrage de botanique de Valentin, et auteur des traités suivants : 1° de *Paidocetonia ineulpata ad servandam puerperam*, Iéna, 1629, in-8°; 2° *Paradoxum medico-legalé de submersorum morte sine pota aqua*, Iéna, 1704, in-8°; *ibid.*, 1720, in-4° (1). C. et A—N.

BECKER (PHILIPPE-CHRISTOPHE), graveur en pierres fines et orfèvre, naquit à Coblentz, vers 1675. S'étant rendu à Vienne, il y fut successivement graveur de médailles des empereurs Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI : ce dernier lui donna des lettres de noblesse. Becker, appelé en Russie par Pierre le Grand, pour y graver le sceau de l'empire et y régénérer la monnaie jusque-là fort négligée, y obtint les plus grands honneurs. Étant arrivé un jour chez l'empereur comme il allait se mettre à table, ce prince lui fit apporter un couvert et le fit dîner avec lui. Le mérite de cet artiste, un peu faible cependant du côté du dessin, consistait principalement dans une grande finesse d'exécution; il réussissait à rendre avec beaucoup de précision les armoiries de la plus petite dimension, quelque compliquées qu'elles fussent. Le cachet du duc de Liria est, dit-on, le chef-d'œuvre de cet artiste. Il mourut vers le milieu du siècle dernier. P—E.

BECKER (GUILLAUME-GOTTLIEB), l'un des archéologues les plus distingués de l'Allemagne, naquit le 4 novembre 1755, à Oberkallenberg (district de Schœnburg en Saxe), étudia dans l'université de Leipsick, de 1775 à 1776, et se livra de bonne heure à l'étude de l'antiquité. C'est pendant ce temps qu'il s'annonça par ses *Lettres à Elise* et ses *Épîtres à un jardinier*, qui eurent du succès. Il publia ensuite un écrit sur le *Costume dans les monuments*, et traduisit le traité du *Costume*, par Bardon. En 1777, il alla occuper une chaire à l'institut philanthropique de Dessau. Il passa en 1778 à Bâle. Là, ses liaisons avec Meheln achevèrent de développer son goût pour les gravures et de l'initier à la connaissance des œuvres des grands maîtres. Il parcourut ensuite la Suisse, la France et la haute Italie. Ces voyages, en lui procurant la connaissance du marquis de Girardin, l'engagèrent à traduire en allemand sa *Composition des paysages, ou Moyens d'embellir la nature près des habitations*. Les grands ouvrages et les dessins satiriques de Holbein avaient prodigieusement occupé Becker à Bâle. Il en résulta une nouvelle édition de l'*Encomium moria* d'Erasmus, accompagnée d'une traduction allemande par Becker, avec les gravures représentant les dessins à la plume d'Holbein. Revenu en Allemagne, Becker fut successivement nommé professeur de morale et d'histoire à l'académie des chevaliers de Dresde (1782-1795), conservateur de la galerie des

monuments antiques et du cabinet des médailles de la même ville en remplacement de Wacker, et enfin conseiller de la cour électorale de Saxe. Ces divers emplois lui laissant beaucoup de loisir et lui procurant de forts émoluments, Becker eut une existence très-brillante, et put, non-seulement faire un nouveau voyage en Italie en 1784, mais encore composer ou éditer un assez grand nombre d'ouvrages. Son *Almanach du plaisir social*, qu'il fonda en 1794 et qui parut encore deux années après sa mort, jusqu'en 1815, contient beaucoup de récits agréables. Son *Almanach pour les amis de l'horticulture* (1795-1800) a aussi trouvé des lecteurs; ses *Constructions horticulturelles et rurales* sont remplies de descriptions charmantes, et respirent en quelque sorte le parfum de la campagne. Becker consacra un écrit particulier à montrer comment la vallée de Plaucn pourrait, par l'application judicieuse de l'art, être transformée en un immense jardin naturel. Mais l'ouvrage par lequel il a le mieux mérité du public de toutes les classes est son *Augusteum, ou Description des monuments antiques qui se trouvent à Dresde*; composé de treize cahiers de texte et de 154 planches gravées, Dresde et Leipsick, 1805 [à 1812, 5 vol. in-fol. C'est un des plus beaux monuments de la science archéologique. Il y a des exemplaires avec texte français. Becker reçut à l'époque de sa publication les éloges de tous les savants, et plus particulièrement des célèbres Heyne et d'Anse de Villosion. « On y remarque, dit ce dernier, des « explications neuves, ingénieuses, savantes, bien « écrites, et qui jettent beaucoup de lumières sur « l'histoire de l'art, sur la mythologie, sur l'anti- « quité égyptienne et grecque. » L'*Augusteum*, publié d'abord en allemand, le fut ensuite en français. Becker se proposait encore de faire connaître les trésors numismatiques de la galerie de Dresde, et il avait déjà reproduit, avec une exactitude qui surpassait tout ce que l'on avait vu jusque-là, deux cents médailles rares du moyen âge (in-4° avec explications historiques), lorsqu'il mourut à Dresde, dans le mois de juillet 1815. On trouve une notice sur sa vie, par Hasse, dans l'*Almanach du plaisir social*, année 1815. Z.

BECKER (CHARLES-FRÉDÉRIC), né à Berlin en 1777, excella dans la science historique tant comme écrivain que comme professeur. Dans sa chaire il savait avec un art merveilleux se mettre à la portée de la jeunesse : ses ouvrages historiques, écrits avec une élégante simplicité, présentent quelquefois tout l'intérêt du roman. Malheureusement il fut enlevé à la science dans un âge où il pouvait encore acquérir. Il mourut en 1805, ayant à peine 30 ans. On a de lui : 1° *Histoire universelle pour les enfants et leurs maîtres*, dont le commencement, paru en 1801, a eu six éditions continuées après la mort de l'auteur. « Elle a, dit M. Schnitzler dans l'*Eney-« elopédie des gens du monde*, servi de base pour le « *Cours d'histoire moderne*, ouvrage colossal de « Schœll qui le termina peu de jours avant sa « mort. » Becker n'a pu aller au delà du 9<sup>e</sup> volume. Woltmann y a joint un 10<sup>e</sup>, et à ces dix pre-

(1) BECKER (Jean-Philippe), médecin, né le 7 février 1714, à Borchon, et mort en 1799, est auteur de beaucoup d'ouvrages assez médiocres, dont l'indication se trouve dans la bibliographie du *Dictionnaire des sciences médicales*. Z—o.

miers volumes, M. Menzel a ajouté l'histoire de la révolution et celle des derniers temps ; mais ces deux auteurs, principalement Woltmann, se sont écartés de la manière simple et purement narrative de Beeker. Enfin M. Læbell, professeur à Berlin, a donné une nouvelle édition de tout l'ouvrage (Berlin, 1828, 14 vol. in-8°) : il a réussi à lui rendre son caractère primitif de simplicité et de respect pour les traditions religieuses. 2° *Narrations tirées de l'histoire ancienne*, Halle, 1802, 5 vol. in-8°. 3° *La Poésie envisagée du point de vue de l'historien*, Berlin, 1805, 1 vol. in-8°.

D—R—R.

BECKER (PHILIPPE-JACOB), peintre badois, naquit à Pforzheim, le 15 juillet 1759. Jeune encore il montra de grandes dispositions pour son art, et lui sacrifia les sciences, dans lesquelles il avait déjà fait des progrès remarquables. En 1776, il alla visiter l'Italie et il y resta pendant sept ans, travaillant sous la direction de A.-R. Meny, professeur distingué. Riche des connaissances qu'il avait acquises, il retourna dans sa patrie où les arts avaient trouvé une protectrice éclairée en la personne de la margrave, épouse de Charles-Frédéric. (*Voy. BADE.*) En 1784, il entra au service de son souverain comme peintre de la cour, devint plus tard directeur de la galerie de tableaux, et fut chargé d'enseigner le dessin aux enfants de la famille ducale. L'intérêt que ses augustes élèves, montés sur différents trônes de l'Europe, ne cessèrent de lui porter, fut pour lui un souvenir de bonheur jusqu'à la fin de sa carrière. Becker forma un grand nombre d'autres élèves, parmi lesquels on cite particulièrement Fédor Iwanowitsch, Sophie Reinhard, etc. Il n'avait adopté aucun genre particulier : le paysage, le portrait et les animaux, il reproduisait tout avec la même facilité. Ses ouvrages se distinguent par le coloris et l'agrément des formes. On lui doit plusieurs excellents portraits en pied de Charles-Frédéric et du duc d'Anhalt-Dessau, enfin les portraits de J.-G. Schlosser, de Stilling, de J.-G. Jacobi, etc. Une grande partie de la galerie de Carlsruhe est décorée de ses dessins et de plusieurs de ses études. Sa famille en conserve encore un grand nombre. Son *Album* d'esquisses mérite surtout d'être cité. Il est à regretter que Becker ait aussi peu écrit sur son art ; cependant on a trouvé après sa mort quelques manuscrits et des fragments d'un journal sur la peinture. Sa correspondance avec plusieurs artistes mériterait d'être publiée. Il mourut le 15 août 1829. K.

BECKER (JOSEPH), après avoir été juge de paix, était administrateur du département de la Moselle, lorsqu'il fut élu député à la convention en septembre 1792. Il y vota pour la réclusion de Louis XVI, puis pour le sursis, et brava dans cette occasion avec beaucoup de courage les vociférations des tribunes et les menaces de quelques conventionnels éncrugmènes qui votaient pour la mort. « Ni les menaces « dont cette tribune a retenti, dit-il, ni cette crainte « puérile dont on a cherché à nous environner, ne « me feront trahir mon sentiment. » Il devint membre du comité des décrets, et ne parut néanmoins à la tribune qu'après le 9 thermidor. Envoyé à cette

époque à Landau pour réprimer les excès des terroristes, il s'acquitta avec succès de cette mission, dénonça les cruautés de St-Just et de Lebas, et provoqua la rentrée des émigrés des départements du Haut et du Bas-Rhin que la terreur avait forcés de s'expatrier. Peu de temps après il accusa les membres de la commission d'évacuation du Palatinat de dilapidations exercées dans ce pays lors de l'invasion qu'y fit le général Hoche. Entré au conseil des cinq-cents après la session conventionnelle, il en sortit en mai 1798, et n'a plus rempli de fonctions publiques depuis cette époque. Nous ignorons la date de sa mort. Z—o.

BECKER, ou plutôt BAJERT-BEKER (LÉONARD-NICOLAS, comte DE MONS), lieutenant général, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de St-Louis, grand-croix de l'ordre militaire de Bavière et chevalier de la Couronne de fer, naquit le 14 janvier 1770, à Obernai (Bas-Rhin), d'une famille bourgeoise ; un de ses ancêtres avait été anobli par l'empereur d'Autriche pour une action d'éclat contre les Turcs. Élevé par un de ses oncles, jésuite et professeur de théologie au collège de Nolsheim, près Strasbourg, il était destiné à l'état ecclésiastique ; mais à dix-sept ans, cédant à sa vocation pour les armes, il quitta le collège sans prévenir sa famille, le 29 décembre 1786, et alla s'enrôler dans le régiment de Languedoc, dragons, qui devint depuis le 6<sup>e</sup> de chasseurs à cheval. La révolution française favorisa son avancement. Il fit, dans l'armée du Nord, la campagne de 1792, fut blessé d'un coup de feu au siège de Lille, et fit partie à Watteghes de la colonne infernale. Le 20 avril 1793, il avait été nommé sous-lieutenant dans le 6<sup>e</sup> régiment de hussards. Son instruction le fit bientôt après passer dans l'état-major. En décembre 1793, étant aide de camp du général Bonnaire, il quitta l'armée du Nord avec la division du général Duquesnoy, qui allait renforcer l'armée de l'Ouest en Vendée. Le général Thureau venait d'obtenir le commandement en chef de cette guerre, avec la mission de promener la torche de l'incendie dans ce malheureux pays. Beker fit d'abord la guerre du Boeage contre Charette, au commencement de 1794 ; mais il se distingua toujours par sa conduite pleine de sagesse et de modération. Au mois de mai 1794, la commune de la Châtaigneraye lui dut sa conservation. Les représentants du peuple en mission dans la Vendée lui avaient transmis un arrêté du comité de salut public pour la destruction de cette commune, et l'avait chargé de cette exécution. Il eut le courage de ne pas obéir à une époque où cette infraction pouvait être punie de mort, et exposa aux représentants du peuple que détruire cette ville, c'était perdre un centre important aux opérations de l'armée. Les représentants hésitèrent ; ils en référèrent au comité de salut public, qui révoqua l'ordre, et la Châtaigneraye échappa à la destruction. Le 18 janvier 1795, il fut nommé adjudant général, chef de bataillon. Le général Canclaux, qui commandait l'armée, et les représentants du peuple, le chargèrent, au mois de mars suivant, d'aller faire les pre-

mères propositions de paix au général vendéen Stofflet. Beker partit seul pour cette périlleuse mission, trouva Stofflet, conféra avec ce chef, qui lui témoigna la plus sincère estime, et ramena deux officiers vendéens chargés de s'assurer par eux-mêmes des dispositions des représentants du peuple. En juin de la même année, il fut nommé adjudant général, chef de brigade, et fut attaché à l'état-major du général Grouchy. Lorsqu'en mai 1796, Beker quitta ce pays, les administrateurs du département et ceux du district de la Châtaigneraye et de Fontenay-le-Peuple (aujourd'hui Bourbon-Vendée) lui exprimèrent par écrit leurs regrets en ces termes : « Nous souhaitons, si nous sommes encore condamnés à éprouver le fléau de la guerre, que le bien du service vous appelle de nouveau dans nos murs, vous y trouverez autant d'amis que de citoyens. » Arrivé à l'armée du Nord en 1796, l'adjudant général Beker fut employé comme chef d'état-major de la division Desjardins, envoyée de la Hollande sur le Rhin pour renforcer l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse. Là il se distingua dans plusieurs affaires, et particulièrement au combat de Sultzbach. Le général Beurnonville, qui commandait à l'armée de Sambre-et-Meuse, le chargea, en janvier 1797, d'une mission de confiance près du général Marceau, commandant l'armée du Rhin, après quoi Beker retourna en Hollande, où le général Dejean, commandant en chef par intérim, l'employa utilement pour apaiser les troubles qui s'étaient élevés dans la province de Frise. Il réussit dans cette mission sans recourir à aucun moyen de rigueur, et prévint ainsi une rupture entre les orangistes et les patriotes. Rappelé à Paris à la paix de Campo-Formio, Beker reçut du ministre de la guerre l'ordre de partir pour St-Domingue avec le général Hédouville, en qualité de chef d'état-major. Le but de cette expédition était de conserver cette colonie à la France et de s'y maintenir avec très-peu de forces, tant dans la partie française que dans la partie espagnole, qui venait d'être cédée à la France par la cour de Madrid. Beker arriva à Paris la veille du 18 fructidor (1797). Ce coup d'État retarda le départ de l'expédition, et le retint quelque temps dans la capitale. Il y vécut dans l'intimité des généraux Moreau et Kléber, qui, dans une espèce de disgrâce, sans emploi et presque sans ressources, vivaient ensemble dans une petite maison à Passy. Vers la fin de 1797, il reçut l'ordre de se rendre à Brest, et mit à la voile en janvier 1798. Pendant la traversée, il avait gagné la confiance d'un des envoyés de Toul-saint-Louverture, et ce dernier lui fit les offres les plus séduisantes pour le retenir à son service. Le général Hédouville, n'ayant pas réussi dans sa mission, revint en France en 1798, et au mois de janvier 1799, l'adjudant général Beker reçut du directoire l'ordre de se rendre à Milan pour y prendre le commandement d'une brigade faisant partie de l'armée d'Italie. Affaibli alors par une suite de revers, cette armée se retirait devant l'armée austro-russe ; Beker commanda l'arrière-garde de la division du général Sérurier, qui se repliait sur l'Adda. Dans cette oc-

asion, il déploya un grand courage, particulièrement à la sanglante journée de Cassano, le 15 avril 1799. Abandonné à ses faibles moyens, avec sa seule brigade, ayant affaire à des forces considérables secondées d'une nombreuse artillerie, il effectua sa retraite dans le meilleur ordre ; mais l'ennemi le serrait vivement et l'accablait de son feu. Après avoir vu périr à ses côtés son adjoint et deux ordonnances, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il fut lui-même atteint d'un biscaïen à travers le corps, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Il fut ramassé par les soins du général autrichien Zopf, qui le fit transporter à son quartier général sous la garde de quelques soldats, pour le protéger contre les Russes, qui, à cette époque, ne faisaient pas de prisonniers. Le feld-maréchal Suwarow le rencontra comme il était ainsi porté sur un brancard. Suwarow fit arrêter le brancard, déposer le blessé sur un tonneau, et lui adressa les paroles suivantes : « Vous êtes, général, mortellement blessé ; vous avez assassiné votre roi, détruit la religion, renversé la monarchie. Recommandez votre âme à Dieu. Qu'on l'emporte et qu'on ait soin de lui. » Beker fut transporté à Milan dans l'hôtel du comte Confalonieri, père du prisonnier du Spielberg ; il y reçut les soins les plus affectueux, et après cinq mois de souffrances, marchant encore avec des béquilles, il obtint du général Mélas la faveur de rentrer en France, en vertu de la capitulation du général Sérurier, dont il réclama le bénéfice. N'étant pas échangé, il ne put faire la campagne de Marengo, et fut désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major à l'armée d'Angleterre, commandée par le général Hédouville, dont le quartier général était à Rennes. Le 20 octobre, il épousa la sœur de l'illustre Desaix. Cette union fut formée sous les auspices du premier consul, qui signa le contrat de mariage, ainsi que les membres de sa famille et les généraux les plus distingués de l'époque. Nommé général de brigade (janvier 1805), il servit dans la division de Souham pendant la campagne de Hohenlinden, à l'armée du Rhin ; et, à la paix de Lunéville, le premier consul le nomma, en septembre de la même année, au commandement du département du Puy-de-Dôme, qu'habitait la famille de sa femme, et où il fixa définitivement son domicile. Il y resta jusqu'à l'époque où les troupes campées sur les bords de l'Océan traversèrent la France à marches forcées pour passer le Rhin et commencer la mémorable campagne d'Austerlitz. Le 31 août 1805, Beker reçut l'ordre de partir sur-le-champ pour se rendre à Strasbourg, où il devait être attaché au 4<sup>e</sup> corps, commandé par le maréchal Soult ; mais, à son arrivée, sa destination fut changée, et on lui donna le commandement d'une brigade de la division du général Suchet, du 5<sup>e</sup> corps, commandé par le maréchal Lannes. Après la capitulation d'Ulm, il se trouva à la tête de l'avant-garde de la grande armée. A la bataille d'Austerlitz, sa conduite et celle de sa brigade furent si remarquables, que le maréchal Lannes demanda pour ce général, qui était signalé depuis longtemps comme un excellent officier de cavalerie, le grade de

général de division. Le décret qui le lui conférait était motivé sur sa conduite dans cette glorieuse journée. La Prusse venait d'être entraînée dans la coalition contre la France par le cabinet de St-James, Beker fut appelé au commandement de la 2<sup>e</sup> division de dragons qui était cantonnée dans le Brisgaw et dans la forêt Noire; mais avant que cette division eût pu entrer en ligne, de nouveaux ordres en donnèrent le commandement au maréchal Grouchy, et Beker, mettant de côté tout amour-propre et tout esprit de rivalité, consentit à rester près de lui en quelque sorte comme commandant en second. La marche de l'armée fut si rapide, la victoire d'Iéna eut de si grands résultats, que la division Grouchy et Becker entrèrent dans Berlin sans avoir vu l'ennemi; mais, dirigée sur Stettin, elle eut trois jours de suite les plus brillantes affaires. A Zehdenitz elle détruisit le régiment de dragons de la reine et un régiment de hussards. Le lendemain, à Wigmersdorf, elle coupa la retraite et fit mettre bas les armes aux gendarmes de la garde du roi de Prusse; enfin le troisième jour, dans les faubourgs de Prenzlau, la 5<sup>e</sup> brigade, commandée et dirigée par Beker, fit une charge des plus brillantes sur l'arrière-garde du prince Hohenlohe, qui fut enfoncée et dont plusieurs régiments furent faits prisonniers. Le reste de ce corps, après avoir traversé la ville, serré de près consentit à capituler et mit bas les armes en rase campagne. Détaché de la division avec la 5<sup>e</sup> brigade, Beker fut chargé de poursuivre le général Bila, qui, à la tête d'une partie de l'armée prussienne, s'était réfugié dans un coin de la Poméranie. Beker ne l'eut pas plutôt aperçu dans une plaine voisine de la petite ville d'Anklam, située sur les bords de la Plenne, qu'il le chargea, le 31 octobre, à la tête des dragons du général Boussard; cette attaque fut faite avec tant de vigueur, qu'un instant suffit pour enfoncer l'ennemi. Rien ne résista à ce coup impétueux, ni la cavalerie, ni l'infanterie prussienne. Anklam servait de refuge aux vaincus; Beker entra en même temps qu'eux dans cette petite ville, où 4,000 hommes mirent bas les armes. Parmi les prisonniers que fit le général français, on vit le régiment de hussards du roi de Prusse, qui, en témoignage de sa bonne conduite dans la guerre de sept ans, avait reçu de l'impératrice Catherine des pelisses de peaux de tigre. Un grand nombre de bagages tombèrent en notre pouvoir; la caisse militaire prussienne, qui avait été transportée au delà de la Plenne, fut remise au vainqueur. Il fut cité plusieurs fois honorablement dans cette glorieuse campagne, notamment dans le 26<sup>e</sup> bulletin de la grande armée, dans lequel Napoléon témoignait sa satisfaction au général Beker pour sa conduite dans ces divers combats. L'empereur, afin de le récompenser, créa pour lui la 5<sup>e</sup> division de dragons, qui fut composée de deux brigades prises aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions. L'armée française étant entrée en Pologne, Beker, avec sa nouvelle division, se dirigea vers la Vistule, qu'il passa à Varsovie. Alors les journées de Pultusk et de Nazilsk vinrent ajouter à la gloire de ce général, qui y déploya ses talents et sa valeur

accoutumés. Pendant l'hiver de 1806 à 1807, établi sur le Nancw avec sa division, chargé de la défense d'une ligne d'avant-postes fort étendue, et assailli par une cavalerie nombreuse et des nuées de Cosaques, il eut à supporter des privations de tout genre et sut contenir un ennemi supérieur en nombre. A son arrivée à la grande armée, en mai 1807, le maréchal Masséna ayant demandé à l'empereur le général Beker pour son chef d'état-major, celui-ci quitta le commandement d'une division avec laquelle il avait eu de si fréquentes occasions de se distinguer, pour passer à des fonctions que la haute réputation du maréchal lui avait fait accepter, et durant lesquelles il acquit toute la confiance de cet illustre capitaine. Après la paix de Tilsitt, le général Beker suivit le mouvement du 5<sup>e</sup> corps d'armée, qui fut cantonné en Silésie, et à la fin de 1807, il reçut la grande croix de l'ordre de Maximilien-Joseph de Bavière, avec une lettre dans laquelle le prince royal de Bavière le remerciait de l'intérêt et des soins qu'il avait donnés aux troupes bavaoises faisant partie du 5<sup>e</sup> corps. Masséna, ayant quitté l'armée, fut d'abord remplacé par le général Suchet; mais celui-ci ayant été autorisé à se rendre en France, Beker fut nommé, le 15 mars 1808, commandant provisoire du 5<sup>e</sup> corps dont le quartier général était à Breslaw. Cette même année il fut nommé comte de l'empire avec une dotation de 50,000 francs sur le royaume de Westphalie, et le titre de comte de Mons, du nom d'une propriété qu'il avait acquise dans le département du Puy-de-Dôme. Sa santé, délabrée par les fatigues de la guerre, le força de se retirer dans ses foyers; mais, en février 1809, il fut appelé à remplir une seconde fois les fonctions de chef d'état-major du maréchal Masséna dans la dernière campagne contre l'Autriche en 1809. Sa conduite dans cette campagne, et notamment à la bataille d'Essling, fut constamment honorable; il en fut récompensé par le titre de grand officier de la Légion d'honneur, qui fut l'unique promotion faite à la suite de cette sanglante bataille. Accusé d'exercer trop d'influence sur l'esprit du maréchal, et devenu suspect pour s'être prononcé hautement contre la guerre d'Espagne, Beker reçut l'ordre de rentrer dans ses foyers avant la fin de la campagne, et, au commencement de 1811, fut appelé au commandement de Belle-Ile en mer, ce qui était une espèce d'exil. Il occupa ce poste pendant un an, et retourna de nouveau dans sa terre de Mons, où il resta jusqu'à la première restauration. Remis en activité le 5 juin 1814, il rendit au département du Puy-de-Dôme un service signalé, en se chargeant, sur la demande du préfet, du commandement supérieur des troupes que l'occupation des 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> divisions militaires par les Autrichiens avait fait refluer sur ce département (1); il parvint à arrêter des troubles prêts à éclater entre les militaires et les citoyens. Un corps autrichien ayant pénétré jusqu'à Clermont, le maréchal de Wrède, commandant l'armée austro-bavaroise, en-

(1) Les généraux Desaix et Marchand s'étaient en vain opposés à l'entrée des Autrichiens: leurs forces avaient été paralysées par l'inaction du maréchal Augereau.

voya au général Beker une lettre patente conçue en ces termes : « Les généraux des armées alliées « sont invités à prendre sous leur protection spéciale « les propriétés de ce général, à titre de réciprocité « pour sa belle conduite et la noblesse de ses pro- « cédés ; ils seront utiles à ce brave et digne mili- « taire, qui n'a jamais cessé de faire le bien là où il « a pu. » Au mois de juillet suivant, Beker reçut la croix de St-Louis et ne remplit aucune fonction civile ou militaire jusqu'au mois de mai 1815, qu'il fut nommé, par les électeurs du Puy-de-Dôme, président du collège et député à la chambre des représentants. Lors de la seconde abdication de l'Empereur, le gouvernement provisoire lui ordonna de se rendre à la Malmaison pour y veiller à la sûreté de Napoléon et l'accompagner jusqu'à Rochefort ; cet ordre, qui lui fut transmis par le maréchal Davoust, était conçu dans les termes suivants : « Je vous « transmets, général, copie d'un arrêté du gouver- « nement, qui vous charge d'accompagner l'empereur Napoléon. Votre caractère connu est une « garantie que vous aurez et que vous ferez rendre « à ce prince les égards et les respects que l'on doit « au malheur, et vous trouverez, chez chaque autorité « civile et militaire, dans l'âme de chaque citoyen, « les secours que vous pourriez être dans le cas de ré- « clamer pour la sûreté de sa personne : il vous suffira « de montrer l'arrêté de la commission du gouverne- « ment. Je ne vous donne pas d'autres instructions. » Le général Beker remplit avec habileté cette mission difficile et dangereuse, au succès de laquelle la France et l'Europe étaient intéressées, et lorsque l'empereur prit la funeste résolution de se livrer aux Anglais, le général Beker, auquel les instructions du gouvernement prescrivaient de l'accompagner jusqu'à bord de l'escadre anglaise, lui en fit l'observation ; l'empereur répondit brusquement : « N'en « faites rien, car on ne manquerait pas de dire que « vous m'avez livré aux Anglais, et je veux épar- « guer cet affront à la France. » Puis il lui dit en le quittant : « Embrassez-moi, général, je vous re- « mercie des soins que vous avez pris de moi, je « regrette de ne pas vous avoir connu plus tôt d'une « manière aussi particulière ; je vous aurais attaché « à ma personne. Embrassez-moi, général ; adieu (1) ». Après avoir rendu compte de sa mission au gouvernement, le général Beker refusa le commandement d'une division militaire qui lui fut proposé, et rentra définitivement dans ses foyers, où, malgré les services rendus à toutes les époques à son département, il ne fut pas à l'abri de la persécution. On lui donna l'ordre de se rendre en surveillance à Poitiers, et, malgré la révocation de cette injuste mesure par le roi en son conseil, le préfet (Harmand), en vertu de son pouvoir discrétionnaire, le somma de quitter le département, et Beker ne commença à jouir du repos qu'après l'ordonnance du 5 septembre 1816. En

1818, il fut compris au nombre des huit lieutenants généraux désignés pour faire partie du corps royal d'état-major, et, le 5 mars 1819, il fut appelé à la chambre des pairs, où, selon les expressions de M. le comte Dejean, qui a prononcé son éloge funèbre (1) devant cette assemblée, on le vit « toujours défenseur « des libertés publiques, quand ces libertés étaient « menacées, défenseur de l'ordre et du trône, quand « ceux-ci étaient en danger. » Le 21 avril 1829, il fut frappé de la manière la plus cruelle par la mort de son fils unique (2). Le 21 mars 1831, il fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur. En 1836, le roi l'autorisa à transmettre son nom et son titre de comte de Mons, dans la ligne du fils d'une de ses sœurs qui avait remplacé près lui le fils qu'il avait perdu. Il mourut le 18 novembre 1840, après une longue et douloureuse maladie de cœur aggravée par ses anciennes blessures. Appelé à la présidence du conseil général du département du Puy-de-Dôme, sous la restauration comme depuis 1830, Bajent-Beker avait toujours usé de son influence pour rendre les plus grands services à sa patrie d'adoption. D—R—R.

BECKET (THOMAS), archevêque de Cantorbéry, né à Londres, le 21 décembre 1119, selon les uns, selon les autres en 1117, a, sous le règne de Henri II, été en Angleterre à la fois représentant de la suprématie pontificale et de l'opposition anglo-saxonne au despotisme normand. Le roman d'une vie si agitée, et qui se termina par le martyre, avait commencé même avec sa naissance. Parmi la foule d'Anglais qui s'attachèrent aux riches Normands, comme écuyers et gens de service, se trouvait, au temps de Henri I<sup>er</sup>, un homme de Londres, appelé Gilbert Becket ; son vrai nom était Beck, les Normands y joignirent un diminutif qui leur était familier, et en firent Becket. Gilbert Becket suivit son seigneur à la croisade ; mais au lieu de devenir comme tant d'autres riche et puissant en Palestine, il fut fait prisonnier et réduit en esclavage. Ayant eu le bonheur d'inspirer de l'amour à la fille d'un chefsarrasin, il s'évada par le secours de cette femme et revint dans son pays. Sa libératrice, ne pouvant vivre sans lui, abandonna bientôt la maison paternelle pour courir à sa recherche. Elle ne savait que deux seuls mots intelligibles pour les habitants de l'Occident ; c'étaient *Londres* et *Gilbert*. A l'aide du premier, elle passa en Angleterre sur un vaisseau de marchands et de pèlerins ; et par le moyen du second, courant de rue en rue, en répétant : Gilbert ! Gilbert ! à la foule qui s'amas- sait autour d'elle, elle retrouva l'homme qu'elle

(1) Séance du 29 mars 1842.

(2) BEKER (Victor) naquit en 1801. Entré fort jeune dans la carrière des armes, où s'était illustré son père, et où s'immortalisa Desaix, son oncle maternel, il fit avec distinction la campagne d'Espagne en 1825. Plein d'ardeur pour l'étude, il fit, en 1829, avec le comte Alexandre de Laborde, un voyage en Italie et en Grèce. Il parcourut l'Archipel, vit Constantinople et traversa l'Asie Mineure, la Syrie et l'Égypte. De retour à Paris, il était sur le point d'épouser une jeune et riche héritière, lorsque, après avoir souffert pendant deux jours d'un violent mal de tête, il y succomba dans la nuit du 21 avril. Il était lieutenant au corps royal d'état-major.

(1) M. Beker, neveu et fils adoptif du général, a publié le récit détaillé de cette partie honorable de la vie de son oncle, sous ce titre : *Relation de la mission du général comte Beker auprès de l'empereur Napoléon, depuis la seconde abdication jusqu'au passage à bord du Bellérophon*, brochure in-8°.

aimait. Gilbert Becket, après avoir pris, sur ces incidents miraculeux, les conseils de plusieurs évêques, fit baptiser sa maîtresse, dont il changea le nom sarrasin en celui de Mathilde, et l'épousa. Ce mariage fit grand bruit par sa singularité, et devint le sujet de plusieurs romances populaires, dont deux sont conservées jusqu'à nos jours. Telle fut la naissance romanesque d'un homme destiné à troubler d'une manière aussi violente qu'imprévue l'arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant dans la jouissance paisible de son pouvoir. Cet homme, né pour le tourment de la race anglo-normande, reçut l'éducation la plus propre à lui donner accès auprès des nobles et des grands et lui attirer leur faveur. Jeune, on l'envoya en France pour étudier les lois, les sciences, et les langues du continent et perdre l'accent anglais qui était alors en Angleterre un signe de réprobation. Thomas Becket, au retour de ses voyages, se trouva capable de converser et de vivre avec les personnages les plus distingués de la race dominatrice, sans choquer leurs oreilles ou leur bon goût par aucun mot, ni aucun geste qui rappelât son origine saxonne. Il mit de bonne heure ce talent en usage, et s'insinua dans la familiarité d'un des riches barons qui habitaient près de Londres : il devint son convive de tous les jours et le compagnon de ses plaisirs (1). Il faisait des courses sur les chevaux de son patron, et chassait avec ses chiens et ses oiseaux, passant la journée dans ces divertissements interdits à tout Anglais qui n'était ni le serviteur ni le commensal d'un homme d'origine étrangère. Thomas, plein de gaieté et de souplesse, caressant, poli, obséquieux, acquit bientôt une grande réputation dans la haute société normande. L'archevêque de Cantorbéry, Thibaut, entendit parler du jeune Anglais, voulut le voir, et le trouvant à son gré, se l'attacha. Il lui fit prendre les ordres, le nomma archidiacre de son église métropolitaine, et l'employa dans plusieurs missions délicates avec la cour de Rome. Sous le règne d'Étienne, l'archidiacre Thomas conduisit auprès du pape Eugène une négociation des évêques d'Angleterre, partisans de l'impératrice Mathilde, veuve du feu roi, pour obtenir de ce pape une défense formelle de sacrer le fils d'Étienne. Lorsque, peu d'années après, le fils de Mathilde, Henri II, eut obtenu la couronne, on lui présenta Thomas Becket comme un zélé serviteur de sa cause pendant le temps de l'usurpation, car c'est ainsi que le règne d'Étienne était appelé alors par la plupart de ceux qui l'avaient élu, sacré, défendu même contre des prétentions de Mathilde. L'archidiacre de Cantorbéry plut si fort au nouveau roi, qu'en peu d'années la faveur royale l'éleva au grand office de chancelier d'Angleterre ; il lui confia, en outre, l'éducation de son fils aîné, et attacha à ces deux emplois de gros revenus qui furent assis sur la prébende de Hastings, la garde du château de Berkhamsted, et le gouvernement de la Tour de Londres. Thomas était le compa-

(1) *Ad virum quemdam genere insignem et divitem adhesit... rure cum divite morabatur.* (Joh. Brompton, p. 1053)

gnon le plus assidu et le plus intime du roi Henri ; il partageait sa table, ses joies et jusqu'à ses débauches (1). Élevé en dignité au-dessus de tous les Normands d'Angleterre, il affectait de les surpasser en luxe et en pompe seigneuriale : il entretenait à sa solde sept cents cavaliers complètement armés. Sa table, ouverte à tous les grands, était magnifique ; ses pourvoyeurs faisaient venir de loin, à grands frais, les choses les plus rares et les plus délicates. Les comtes et les barons tenaient à honneur de lui rendre visite, et aucun étranger venant à son hôtel ne s'en retournait sans un présent, soit de chiens ou d'oiseaux de chasse, soit de chevaux ou de riches vêtements. Les seigneurs lui envoyaient leurs jeunes fils pour servir dans sa maison et être élevés près de lui ; il les gardait quelque temps, puis les armait chevaliers, et à ses propres dépens leur fournissait tout le harnais des gens de guerre. Dans sa conduite politique, Thomas se comportait en vrai et loyal chancelier d'Angleterre, c'est-à-dire qu'il travaillait de tous ses efforts à maintenir, à augmenter même le pouvoir personnel du roi envers et contre tous, sans distinction de race ni d'état, Normands ou Saxons, clercs ou laïques. Quoique membre de l'ordre ecclésiastique, il entra plus d'une fois en lutte avec cet ordre, dans l'intérêt du fisc et de l'échiquier royal. Henri II ayant à faire la guerre contre le comte de Toulouse en 1159, leva en Angleterre *l'escuage*, c'est-à-dire la taxe des écus, parce qu'elle était due par tout possesseur d'une terre suffisante à l'entretien d'un homme d'armes, qui, dans ce délai prescrit, ne serait point à la revue, tout armé et l'écu au bras. Les riches prélats et les riches alliés de race normande s'excusèrent de se rendre à ces appels, parce que, disaient-ils, la sainte Église leur défendait de verser le sang ; ils refusèrent en outre de payer la taxe d'absence ; mais le chancelier voulut les y contraindre. Le haut clergé se répandit alors en invectives contre l'audace de Thomas. Gilbert Foliot, évêque de Londres, l'accusa publiquement de plonger l'épée dans le sein de l'Église sa mère, et l'archevêque Thibaut, quoique son ancien patron, menaça de l'excommunier. Thomas ne s'émut point des censures ecclésiastiques, et peu après s'y exposa de nouveau, en combattant de sa propre main dans la guerre de Toulouse, et en montant des premiers, tout diacre qu'il était, à l'assaut des forteresses. Un jour, dans une assemblée du clergé, quelques évêques affectèrent d'étaler des maximes d'indépendance exagérées à l'égard du pouvoir royal ; le chancelier, qui était présent, leur rappela d'un ton sévère qu'ils étaient tenus envers le roi par le même serment que les gens d'épée. Guillaume le Conquérant, en détruisant l'ancienne responsabilité des prêtres devant les juges civils, et en attribuant aux membres du haut clergé le privilège d'être juges, avait institué des cours épiscopales, arbitres de certains procès des laïques et de tous les procès intentés à des clercs. Les clercs normands, corrompus par les richesses, ne tardèrent pas à étaler en Angleterre les mœurs les plus désordonnées ; ils commirent des meurtres, des

(1) *Joh. Brompton Chronic.*, p. 1058.

raps, des brigandages ; et comme ils n'étaient justiciables que de leur ordre, rarement ces crimes furent punis. Dans les premières années du règne de Henri II, on comptait près de cent homicides commis par des prêtres encore vivants. Le seul moyen d'arrêter et de punir ces désordres était d'abolir le privilège ecclésiastique établi par le Conquérant. C'était une réforme raisonnable ; mais pour qu'elle s'opérât facilement et sans troubles, il fallait que la suprématie de Cantorbéry, cette espèce de royaume ecclésiastique, tombât entre les mains d'un homme dévoué à la personne du roi, aux intérêts de la puissance royale et à la cause des barons contre les gens d'Église. Il fallait en outre que cet homme fût insensible aux souffrances des Anglais indigènes. Thomas Becket, qui avait passé sa jeunesse au milieu des gens de haut parage, semblait dégagé de toute espèce d'intérêt de nation pour les opprimés de l'Angleterre. D'un autre côté, toutes ses liaisons d'amitié étaient avec des laïques ; il semblait ne connaître au monde d'autres droits que ceux de la puissance royale ; il était le favori du roi et l'homme le plus habile en affaires : aussi les partisans de la réforme ecclésiastique le jugèrent-ils très-propre à en devenir le principal instrument, et, bien longtemps avant la mort de l'archevêque Thibaut, c'était déjà le bruit commun à la cour, que Thomas Becket obtiendrait la primatie. En l'année 1161, Thibaut mourut, et aussitôt le roi recommanda son chancelier aux évêques qui rarement hésitaient à élever le candidat ainsi patronisé. Cette fois, ils opposèrent une résistance que le pouvoir royal n'était pas habitué à rencontrer de leur part. Ils déclarèrent qu'en leur conscience ils ne croyaient pas pouvoir élever au siège du bienheureux Lanfranc un chasseur et un guerrier de profession, un homme du monde et du bruit (1). De leur côté, les seigneurs normands qui vivaient hors de l'intimité de la cour, et surtout ceux d'outre-mer, montrèrent une opposition violente à la nomination de Thomas. La mère du roi, Mathilde, fit de grands efforts pour le dissuader du projet de faire le chancelier archevêque. Peut-être ceux qui n'avaient point vu Becket assez souvent ni d'assez près pour avoir en lui une pleine confiance éprouvaient-ils une sorte de pressentiment des dangers de confier un aussi grand pouvoir à un homme d'origine anglaise ; mais la sécurité du roi était sans bornes. Il s'obstina contre toutes les remontrances, et jura par Dieu que son ami serait primat d'Angleterre. Henri II tenait alors sa cour en Normandie, et Thomas s'y trouvait avec lui. Dans une des conférences qu'ils avaient habituellement ensemble sur les affaires d'État, le roi lui dit qu'il devait se préparer à repasser la mer pour une commission importante. « J'obéirai, répondit le chancelier, aussitôt que j'aurai reçu mes instructions. Quoi ! reprit le roi d'un ton expressif, tu ne devines pas ce dont il s'agit, et que je veux fermement que ce soit « toi qui deviennes archevêque ? » Thomas se mit

à sourire, et, levant un pan de son riche habit : « Voyez, dit-il, l'homme édifiant, le saint homme que vous voudriez charger de si saintes fonctions ! D'ailleurs vous avez sur les affaires de l'Église des vues auxquelles je ne pourrais me prêter ; et je crois que si je devenais archevêque, « nous ne serions bientôt plus amis. » Le roi reçut cette réponse comme un simple badinage, et, sur-le-champ, l'un de ses justiciers porta de sa part aux évêques d'Angleterre, qui depuis treize mois retardaient l'élection, l'ordre formel de nommer sans délai le candidat de la cour. Les évêques, fléchissant sous la main royale, obéirent avec une bonne grâce apparente. Thomas Becket, cinquième primat d'Angleterre depuis la conquête, fut ordonné prêtre le samedi de la Pentecôte de l'année 1162, et le lendemain consacré archevêque par le prélat de Winchester. Peu de jours après, ceux qui le virent ne le reconnaissaient plus. Il avait dépouillé ses riches vêtements, démeublé sa maison somptueuse, rompu avec ses nobles hôtes, et fait amitié avec les mendiants, les pauvres et les Saxons. Comme eux, il portait un habit grossier, vivait de légumes et d'eau, avait l'air humble et triste, et c'était seulement pour eux que sa salle était ouverte et son argent prodigué. Jamais changement de vie ne fut plus soudain et n'excita d'un côté autant de colère et de l'autre autant d'enthousiasme. Le roi, les comtes, les barons, tous ceux que Becket avait servis autrefois et qui avaient contribué à son élévation, se crurent indignement trahis. Les évêques et le clergé normand, ses anciens antagonistes, restèrent en suspens et l'observèrent ; mais il devint l'idole des gens de basse condition : les simples moines, le clergé inférieur et les indigents de tout état virent en lui un frère et un protecteur. L'étonnement et le dépit du roi passèrent toute mesure, quand il reçut en Normandie un message du primat qui lui remettait le sceau royal ; il déclarait que, se croyant insuffisant pour son nouvel office, il ne pouvait en conserver deux. Henri soupçonna l'hostilité de cette abdication par laquelle l'archevêque semblait vouloir s'affranchir de tout lien de dépendance à son égard, et il en eut d'autant plus de ressentiment qu'il s'y était moins attendu. Son amitié se tourna en aversion violente, et, à son retour en Angleterre, il accueillit dédaigneusement son ancien favori, et affecta de mépriser, quand il vit paraître en froc de moine, celui qu'il avait tant fêté sous l'habit de courtisan. Dès lors il commença contre Becket un système régulier d'attaques et de vexations personnelles, lui enleva l'archidiaconat de Cantorbéry, qu'il cumulait encore avec le siège épiscopal, puis suscita contre lui un certain Clérambault, moine de Normandie, homme audacieux et de mœurs déréglées, qu'il fit abbé du monastère de St-Augustin dans cette même résidence. Clérambault, soutenu par la cour, refusa de prêter le serment d'obéissance canonique entre les mains du primat, motivant son refus sur ce qu'avant la conquête son monastère avait joui d'une pleine et entière liberté. Becket revendiqua la prérogative que les premiers

(1) Quod nimis foret absonum et omni divino juri adversum hominem militari potius cingulo quam clericali officio mancipatum, canum sectatorem... (*Vita quadrupartita*, lib. 1, cap. 44.)

rois normands avaient attribué à son siège. La dispute s'échauffa, et Clérambault, d'après les conseils du roi et des courtisans, remit la cause au jugement du pape Alexandre III, qui prononça en sa faveur. Ainsi ces mêmes libertés qu'avait autrefois anéanties l'autorité du pape Grégoire VII dans l'intérêt de la conquête étaient alors déclarées inviolables à la requête d'un abbé normand, contre un archevêque de race anglaise. Becket, irrité de cette défaite, rendit aux courtisans attaque pour attaque, et comme ils venaient de se prévaloir contre lui de droits antérieurs à la conquête, lui-même se mit à réclamer tout ce que son Église avait perdu depuis l'invasion des Normands. Il somma Gilbert de Clare de restituer au siège de Cantorbéry la terre de Tunbridge que son aïeul avait reçue en fief, et éleva des prétentions du même genre contre plusieurs autres barons et contre les officiers du domaine royal. Ces réclamations tendaient, quoique indirectement, à ébranler, dans son principe, le droit de propriété de toutes les familles anglo-normandes, et, par cette raison, causèrent une alarme générale. On invoqua la prescription; Becket répondit nettement qu'il ne connaissait pas de prescription pour l'injustice, et que ce qui avait été pris sans bon titre devait être rendu. « Les fils des compagnons de Guillaume le Bâtard, » dit M. Thierry, crurent voir l'âme du roi Harold « descendue dans le corps de celui qu'eux-mêmes « avaient fait primat. » L'archevêque ne leur donna pas le temps de se remettre du premier trouble; et violant encore un des usages les plus respectés depuis la conquête, il plaça un prêtre de son choix dans l'église vacante d'Aynesford, sur la terre du Normand Guillaume, chevalier et tenant en chef du roi. Ce Guillaume, comme tous les Normands, prétendait disposer, et disposait en effet sur son fief, des églises aussi bien que des métairies; il nommait les prêtres et les fermiers. En vertu de ce droit, Guillaume chassa le prêtre envoyé chez lui par l'archevêque; mais Becket excommunia Guillaume pour avoir fait violence à un clerc. Le roi intervint contre le primat; il se plaignit de ce qu'on avait excommunié, sans l'en prévenir, un de ses tenanciers en chef, ce qui avait exposé sa personne royale à communiquer par mégarde avec un excommunié. « Puisque ma dignité, » dit-il, a été lésée en ce point essentiel, l'excommunication de mon vassal est nulle, j'exige donc « que l'archevêque la rétracte. » L'archevêque céda de mauvaise grâce, et la haine du roi s'en aigrit. Dès « ce jour, dit publiquement Henri, tout est fini en « tre cet homme et moi. » Dans l'année 1164, les justiciers royaux, révoquant de suite l'ancienne loi du Conquérant, citèrent devant leurs assises un prêtre accusé de viol et de meurtre; mais l'archevêque de Cantorbéry, comme supérieur ecclésiastique de toute l'Angleterre, déclara la citation nulle, en vertu des privilèges du clergé, aussi anciens dans le pays que ceux de la royauté normande. Il fit saisir par ses propres agents le coupable, qui fut amené devant un tribunal ecclésiastique, privé de sa prébende, battu publiquement de verges et suspendu de tout office pour plusieurs années. Cette affaire où la jus-

tice ne fut pas violée, mais où les juges royaux eurent complètement le dessous, fit un grand scandale. Les héritiers de descendance normande se divisèrent en deux partis, dont l'un approuvait, l'autre blâmait fortement le primat. Les évêques étaient pour lui, et contre lui les gens d'épée, la cour et le roi. Le roi, opiniâtre par caractère, changea tout à coup le différend particulier en question législative, et, convoquant une grande assemblée de tous les seigneurs et de tous les prélats, il leur exposa solennellement les délits nombreux commis chaque jour par des prêtres; puis il ajouta qu'il avait découvert des moyens de réprimer ces délits dans les anciennes coutumes de ses prédécesseurs, et surtout dans celles de Henri I<sup>er</sup>, son aïeul. Il demanda à tous les membres de l'assemblée s'ils ne trouvaient pas bon qu'il fit revivre ces coutumes; les laïques dirent qu'ils le souhaitaient; mais tous les clercs, et Thomas à leur tête, répondirent : « sauf l'honneur de Dieu et de la « sainte Église.—Il y a du venin dans ces paroles, » répliqua le roi en colère : il quitta aussitôt les évêques sans les saluer, et l'affaire demeura indécise. Peu de jours après, le roi fit appeler auprès de lui séparément l'archevêque d'York, Roger, Robert de Melun, évêque de Hereford, et plusieurs autres prélats d'Angleterre, tous d'origine normande. Par des promesses, de longues explications, et sans doute aussi par des insinuations sur les desseins présumés de l'anglais Becket contre tous les grands d'Angleterre, les évêques anglo-normands furent presque tous gagnés au parti du roi, et promirent de favoriser le rétablissement des prétendues coutumes de Henri I<sup>er</sup>, qui, pour dire la vérité, n'en avait jamais pratiqué d'autres que celles de Guillaume le Conquérant, fondateur du privilège ecclésiastique. Le roi s'adressa en outre au pape Alexandre III, qui, sans examiner le fond de l'affaire, donna au roi pleinement raison, et députa un messager spécial avec des lettres apostoliques pour enjoindre à tous les prélats, et nommément à celui de Cantorbéry, d'accepter et d'observer toutes les lois du roi d'Angleterre, quelles qu'elles fussent. Demeuré seul dans son opposition, et privé de tout espoir d'appui, Becket fut contraint de céder. Il alla trouver le roi à sa résidence de Woodstock, et promit, comme les autres évêques, d'observer de bonne foi et sans aucune restriction toutes les lois qui seraient faites. Pour que cette promesse fût renouvelée authentiquement au sein d'une assemblée solennelle, le roi Henri convoqua dans le bourg de Clarendon, à peu de distance de Winchester, le grand conseil des Anglo-Normands, archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons et chevaliers. Ce fut au mois de mars de l'année 1164, sous la présidence de Jean, évêque d'Oxford. Les gens du roi y exposèrent les dispositions toutes nouvelles qu'il lui plaisait d'instituer, comme étant les anciennes coutumes et libertés de Henri I<sup>er</sup>, son aïeul. Les évêques donnèrent solennellement leur approbation à tout ce qu'ils venaient d'entendre; mais Becket refusa la sienne, et s'accusa au contraire de folie et de faiblesse pour avoir promis d'observer sans réserve les lois du roi, quelles qu'elles fussent. Tout

le conseil normand fut en rumeur. Les évêques supplièrent Becket, les barons le menacèrent. Deux chevaliers du Temple lui demandèrent avec larmes de ne point faire déshonneur au roi ; et pendant que cette scène avait lieu dans la grande salle, on aperçut à travers les portes, dans l'appartement voisin, des hommes qui boulaient leurs cottes de mailles et ceignaient leurs épées. L'archevêque eut peur et donna sa parole d'observer sans restriction les coutumes de l'aïeul du roi, ne demandant que la faculté d'examiner plus à loisir, de vérifier ces coutumes. L'assemblée nomma des commissaires chargés de les rédiger par articles, et renvoya au jour suivant la décision de cette affaire. Vers le soir, comme l'archevêque reprit le chemin de Winchester, où était son logement, les clercs de la suite se mirent à causer des événements de la journée. La conversation, d'abord paisible, ne tarda pas à s'échauffer. Chacun prit parti selon son opinion. Les uns excusaient le prélat d'avoir cédé à la force des circonstances ; d'autres exprimaient leur blâme avec vivacité, disant que la liberté ecclésiastique allait périr en Angleterre par la faute d'un seul homme. Le plus animé était le porte-croix de l'archevêque, le Saxon Edward Grimm, qui dans la chaleur du débat : « Je le vois bien, disait-il, aujourd'hui l'on n'estime plus que ceux qui ont pour les « princes une complaisance sans bornes ; mais « que deviendra la justice, qui combattra pour elle, « lorsque le chef s'est laissé vaincre ? Et quelles ver- « tus trouverons-nous désormais chez celui qui a « perdu courage ? — A qui en voulez-vous, mon « fils ? dit Becket. — A vous-même, répondit le « Saxon, qui avez renoncé à votre conscience, « en levant la main pour promettre l'observation « de ces détestables coutumes. » Loin de s'irriter de ce violent reproche, dicté à la fois par l'enthousiasme religieux et par le sentiment national, l'archevêque, après un moment de réflexion : « Mon fils, vous « avez raison, lui dit-il, j'ai commis une grande « faute et je m'en repens. » Le lendemain, les prétendues coutumes ou constitutions de Henri I<sup>er</sup> furent produites par écrit, et divisées en seize articles. Les évêques, requis d'y apposer leur sceau, le firent tous à l'exception de Becket qui, sans rétracter ouvertement son adhésion, demanda encore des délais ; mais l'assemblée passa outre, et les nouvelles lois furent exécutées, non seulement en Angleterre, mais dans toutes les provinces que possédait Henri II en France. Dès lors le pape Alexandre III sentit l'importance de cette affaire, et envoya un légat en Angleterre pour accommoder le différend entre Becket et le roi ; mais Henri répondit qu'il n'accepterait la médiation du pontife qu'autant que ce dernier confirmerait préalablement par une bulle les articles de Clarendon. Le pape refusa de donner sa sanction, jusqu'à ce qu'il fût mieux informé. A la demande que lui fit encore Henri II de conférer à l'archevêque d'York, Roger, le titre de légat apostolique, avec le pouvoir de faire ou de défaire, de nommer et de destituer, Alexandre n'accorda pas cette demande, mais il conféra au roi lui-

même, par mission en forme, le titre et le droit de légat, avec la toute-puissance d'agir, excepté en un seul point, qui était la destitution du primat. Le roi reçut avec dépit cette commission qui lui refusait précisément la faculté qu'il avait ambitionnée. Quant au primat, abandonné par les barons et évêques anglo-normands, et n'ayant plus dans son parti que de pauvres moines, des bourgeois et des serfs, il sentit qu'il serait trop faible contre son royal antagoniste, s'il demeurait en Angleterre, et résolut d'aller chercher ailleurs un asile. Il se rendit au port de Romney, et monta deux fois sur un vaisseau prêt à partir ; mais deux fois l'équipage, craignant la colère du roi et des grands, refusa de mettre à la voile. Alors la persécution royale commença contre Becket. Cité au concile de Northampton, accusé de mépris pour le roi, il fut condamné à une amende de 500 livres ; on lui redemanda 500 livres de rente octroyées par le roi. « Je les payerai, » dit-il. On lui redemanda encore 500 livres reçues du roi sous les murs de Toulouse ; il voulait répondre que c'était un présent ; on répliqua que la parole du roi valait mieux que la sienne : il donna caution pour le remboursement. Mais ce n'était pas l'argent qui tentait Henri II dans cette affaire : « Ou « je ne serai plus roi, disait-il, ou cet homme ne sera « plus archevêque. » Les délais accordés par la loi étaient expirés ; Becket, recueillant toute sa force d'âme, se rendit à la cour, bien qu'il fût averti que sa vie n'était pas en sûreté. Le matin de ce jour décisif, il célébra la messe de St-Étienne, dont l'office commence par ces mots : « Les princes se sont assis en « conseil pour délibérer contre moi. » Après la messe, il se revêtit de son costume pontifical, et, ayant prix sa croix d'or des mains de celui qui la portait d'ordinaire, il se mit en chemin, la portant lui-même dans la main droite, et tenant de la gauche les rênes de son cheval. Seul et toujours portant sa croix, il arriva dans la grande salle d'assemblée, traversa la foule et s'assit. Henri II, qui était alors dans un appartement secret, occupé à délibérer avec ses amis sur les moyens de se délivrer de l'archevêque le plus secrètement possible, n'apprit point sans trouble l'appareil inattendu dans lequel était arrivé le prélat. L'un d'eux, Gilbert Foliot, évêque de Londres, sortit en hâte de l'appartement : « Pour- « quoi viens-tu armé de ta croix ? » et il tâcha de la lui enlever de force ; mais Becket la retint fortement. D'autres prélats se joignirent à l'évêque de Londres. On lui parla d'abdication, on l'injuria lâchement. « Tu fus notre primat, lui dirent les évê- « ques ; mais en t'opposant aux coutumes royales, tu « as rompu ton serment de fidélité au roi ; un ar- « chevêque parjure n'a plus de droit à notre obéis- « sance ; de toi nous appelons au pape, et nous te « sommons de nous répondre devant lui. — J'é- « coute, répondit Becket. » Le comte de Leicester, à la tête des barons, s'approcha pour lui lire sa sentence : « Ma sentence ! s'écria Thomas avec un ac- « cent de tristesse, ô comte, mon fils, vous savez « avec quelle fidélité j'ai servi le roi ; vous êtes mon « fils en Dieu ; ni la loi ni la raison ne vous per-

« mettent de juger votre père. » Puis reprenant le ton d'archevêque : « Je récuse votre tribunal, je « réfère ma querelle au pape, j'en appelle à lui seul, « et je pars sous la protection du siège apostolique. » Quelques courtisans lui jetèrent des brins de paille; une voix l'appela traître, il se retourna et dit : « Si « le caractère de mon ordre ne me le défendait, le « couard se repentirait de son insolence. » Il monta à cheval, se rendit à la maison où il logeait. Le peuple l'accueillit avec enthousiasme. Il fit dresser un grand festin où furent invités les pauvres de la ville, partit la nuit même, accompagné de deux clercs, atteignit, au bout de trois jours de marche, les marais de Lincoln et s'y cacha dans la cabane d'un ermite. De là, sous un déguisement complet et sous le faux nom de Dearman, il gagna Cantorbéry et la côte de Sandwich. Là, il monta sur un petit bateau pour écarter tout soupçon, et, à travers beaucoup de périls, gagna les côtes de France. Il débarqua à Gravelines et se rendit à pied au monastère de St-Bertin, dans la ville de St-Omer. A la nouvelle de sa fuite, Henri II, par un édit royal, publié dans toutes ses provinces sur les deux rives de l'Océan, condamne au bannissement tous les parents, et séquestre tous les biens du *ci-devant archevêque*, qu'il appelle *son adversaire*, traître au roi d'Angleterre et *fugitif à mauvais dessein*. Il députa même l'évêque de Londres et le comte d'Arundel au roi de France, Louis VII, pour le dissuader d'accueillir sur ses terres *son plus grand ennemi*. Le roi ne tint compte de cette recommandation, il fit l'accueil le plus favorable aux envoyés de Thomas Becket, octroya à celui-ci, ainsi qu'à ses compagnons d'exil dans son royaume, ajoutant gracieusement que c'était un *des anciens fleurons de la couronne de France* que la protection accordée aux exilés contre leurs persécuteurs. Le pape Alexandre III, exilé comme Becket (1), hésita d'abord sur la conduite qu'il devait tenir à son égard; mais celui-ci se hâta de se rendre auprès du pontife et lui récita en détail les articles de Clarendon. Alexandre, qui les avait approuvés sans les bien connaître, les jugea cette fois grandement contraires à l'honneur de Dieu et de la sainte Église. Il les traita d'usurpation tyrannique, et reprocha durement à Becket l'adhésion passagère qu'il y avait autrefois donnée. Il n'excepta de cette réprobation que six articles, parmi lesquels se trouvait celui qui enlevait aux serfs le droit d'être affranchis en devenant prêtres, et il prononça solennellement anathème contre les dix autres. L'archevêque s'accusant d'avoir été intrus dans son siège par la puissance royale, au mépris des antiques libertés de l'église de Cantorbéry, se démit entre les mains du pape de sa dignité épiscopale. Le pape l'en investit de nouveau, en prononçant ces paroles : « Maintenant allez apprendre « dans la pauvreté à être le consolateur des pauvres. Becket fut recommandé au supérieur de l'abbaye de Pontigny, sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne, pour y vivre comme un simple religieux. Il se soumit à tout et commença à suivre

(1) Voy. Lingard, t. 3.

dans toute sa rigueur la discipline monastique. L'année suivante (1166), Henri II étant passé d'Angleterre en Normandie, Becket sortit du couvent de Pontigny et se rendit à Vézelay, près d'Auxerre. Là, en présence du peuple assemblé dans la principale église, le jour de l'Ascension, il monta en chaire; et, avec l'appareil usité en pareil cas, prononça l'arrêt d'excommunication contre les défenseurs des constitutions de Clarendon, les détenteurs des biens séquestrés de l'église de Cantorbéry, enfin contre plusieurs des plus intimes conseillers du roi. A la nouvelle de cette sentence, le roi, qui était alors à Chinon, ville de son comté d'Anjou, entra dans le plus violent accès de fureur, en s'écriant qu'on voulait lui tuer le corps et l'âme, et qu'il était assez malheureux pour n'avoir autour de lui que des traîtres dont pas un ne songeait à le délivrer des vexations d'un seul homme. Mais ensuite, encouragé par la conduite équivoque du pape qui semblait abandonner Becket, ou qui du moins le soutenait faiblement, Henri II menaça les moines de Cîteaux, à qui Pontigny appartenait, de chasser de ses États tous ceux de leur ordre s'ils gardaient plus longtemps son plus grand ennemi. Becket se retira à Sens, sous la protection du roi de France (1168). Un an après, les rois de France et d'Angleterre étant convenus d'avoir une conférence à Montmirail pour convenir des termes d'une trêve, Thomas Becket, fatigué de la vie errante et de l'humiliation qu'il éprouvait à manger le pain des étrangers, se laissa entraîner à cette assemblée par les seigneurs français. Dès qu'il fut en présence de Henri II, il mit un genou en terre en disant : « Seigneur, tout le différend qui jusqu'à ce jour a « existé entre nous, je le remets à votre jugement, « comme arbitre souverain, *sauf l'honneur de Dieu.* » Cette restriction réveilla toute la colère de Henri, qui l'accabla d'injures, l'appela orgueilleux, ingrat, mauvais cœur, et, se tournant vers le roi de France : « Savez-vous, dit-il, ce qui m'arriverait, si je passais « sur cette réserve? Il prétendrait que tout ce qui « me plaît et ne lui plaît pas est contraire à l'hon- « neur de Dieu, et il m'enlèverait tous mes droits. « Mais je veux lui faire une concession. Certes, il y « a eu avant moi en Angleterre des rois moins puis- « sants que moi; et, sans nul doute, il y a eu aussi, « dans le siège de Cantorbéry, des archevêques plus « saints que lui : qu'il agisse seulement avec moi « comme le plus saint de ses prédécesseurs en a usé « avec le moindre des miens, et je me tiendrai sa- « tisfait. » A cette proposition évidemment ironique, et qui renfermait pour le moins autant de restriction mentale de la part du roi que Thomas en avait pu mettre dans la clause *sauf l'honneur de Dieu*, toute l'assemblée s'écria que c'était bien assez, que le roi s'humiliait assez, *satis rex se humiliat*, et, comme l'archevêque restait silencieux, le roi de France, à son tour, lui dit : « Eh bien, qu'at- « tendez-vous? voilà la paix entre vos mains. » Becket répondit avec calme qu'il ne pouvait en conscience faire de paix, se livrer lui-même, et aliéner sa liberté d'agir que *sauf l'honneur de Dieu*. A ces

mots, tous les assistants des deux nations l'accusèrent à qui mieux mieux d'orgueil démesuré, d'outrageance : *impugnantes arrogantiam ejus*. Un des barons français s'écria que celui qui résistait aux conseils et à la volonté unanime des seigneurs ne méritait plus d'asile. Les rois remontèrent à cheval sans saluer l'archevêque, qui se retira fort abattu. Personne, au nom du roi de France, ne lui offrit plus ni gîte ni pain, et, dans son voyage de retour, il fut réduit à subsister des aumônes des prêtres et du peuple. Ainsi délaissé par le roi de France, son ancien protecteur, il vivait à Sens, dans une pauvre hôtellerie. Un jour qu'il était assis dans la salle commune, s'entretenant avec ses compagnons d'exil, un serviteur du roi Louis se présenta pour l'inviter, de la part du roi, son maître, à se rendre à la cour avec ses compagnons. Ils s'y rendirent, mais sans grand espoir. Leur surprise fut grande, quand le roi les accueillit avec des signes extraordinaires d'affection : « C'est vous, mon père, dit-il à Becket, c'est vous seul qui avez bien vu ; et nous tous, nous étions des aveugles de vous donner un conseil contre Dieu. Je me repens, mon père, je me repens fortement, et vous promets désormais de ne plus manquer ni à vous ni aux autres. » La vraie cause de ce retour si prompt de la part de Louis VII n'était autre qu'un nouveau projet de guerre contre Henri II, et son premier acte d'hostilité fut de rendre à Becket sa protection. Henri II se plaignit de cette violation flagrante du traité de Montmirail : « Allez, répondit le roi de France, allez dire au roi que s'il tient aux coutumes de son aïeul, je puis bien tenir à mon droit héréditaire de secourir les exilés. » Bientôt l'archevêque lança de nouveaux arrêtés d'excommunication contre les courtisans, les serviteurs et les chapelains du roi d'Angleterre, comme aussi contre les détenteurs des biens de l'archevêché de Cantorbéry : le nombre des excommuniés fut tel, qu'il n'y avait plus dans la chapelle du roi personne qui, à la célébration de la messe, osât lui donner le baiser de paix. Henri entama donc de nouvelles négociations avec la cour de Rome, et finit par avoir, le 22 juillet 1170, une conférence dans une vaste prairie, entre Fréteval et la Ferté-Bernard. L'archevêque réclama contre l'injure que l'archevêque d'York avait faite à la dignité de l'église de Cantorbéry, en couronnant roi le fils de Henri II. Le roi promit de faire droit aux plaintes de Becket ; mais celui-ci lui ayant demandé le baiser de paix, le roi éluda poliment cette demande, disant au prélat : « Nous nous reverrons bientôt en Angleterre, et c'est là que nous nous embrasserons. » Au moment de se séparer du roi, Becket le salua en inclinant du genou ; et par un retour de courtoisie qui étonna les assistants, Henri II, comme le prélat remontait à cheval, lui arrangea et lui tint l'étrier. Les jours suivants, on crut remarquer entre eux quelque retour de leur ancienne familiarité. Des messagers royaux portèrent au jeune Henri l'ordre de faire rendre à l'archevêque de Cantorbéry et aux siens toutes leurs propriétés. Becket hâta les préparatifs de son départ. « Je ne voudrais pas pour mon pesant d'or,

« lui dit le roi de France, vous avoir donné ce conseil ; et, si vous m'en croyez, ne vous fiez pas à votre roi, tant que vous n'en aurez pas reçu le baiser de paix. » Ce fut un beau spectacle que le débarquement de l'archevêque au pays de Kent. Le peuple, qui ne l'avait pas vu depuis sept ans, accourut affamé de recevoir sa bénédiction. On se prosternait devant lui ; les uns poussaient des cris, les autres étendaient leurs vêtements sur son passage ; d'autres chantaient : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Quelques-uns, redoutant le roi et ses amis, osaient dire que le Seigneur venait pour être crucifié une seconde fois, et qu'il allait souffrir en son Christ pour l'église de Kent, comme à Jérusalem il avait souffert lui-même pour le salut du monde. L'archevêque ne se dissimulait pas quel sort il devait attendre ; il ne dit qu'un mot à cette foule qui l'entourait : « Je viens mourir au milieu de vous. » Et en effet, Alexandre III, qui ne savait pas la réconciliation de Fréteval, avait suspendu ou excommunié les évêques qui avaient officié au couronnement du fils de Henri II. Becket avait reçu ces lettres d'excommunication ; il les tint secrètes pour n'irriter personne ; mais les évêques, ayant appris qu'il les portait sur lui, les réclamèrent ; et poussé à bout par leurs instances et leurs menaces, il les publia lui-même. Les évêques, condamnés ouvertement, coururent aussitôt en Normandie se plaindre à Henri II. Cependant le jeune roi, son fils, était à Londres ; il refusa de recevoir l'archevêque ; tous les jours les biens de l'Église étaient pillés. Thomas Becket, à la fête de Noël, annonça que sa fin était prochaine, et deux jours après arrivèrent quatre chevaliers normands qui s'étaient engagés par serment à venger leur roi de l'archevêque. En entendant les plaintes des évêques, Henri II s'était écrié : « De tous les lâches qui mangent à ma table, il ne se trouvera donc pas un homme qui veuille me débarrasser de ce prêtre ? » Réginald Fitz-Urse, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville, Richard Brito étaient partis aussitôt pour tuer l'archevêque. Ce n'était pas l'intention de Henri ; car, ayant eu quelque révélation de leur dessein, il leur dépêcha un messager, avec la défense expresse de rien entreprendre contre la personne du primat ; mais ils s'étaient déjà embarqués pour l'Angleterre. Ils arrivèrent par des routes différentes à Cantorbéry, où, s'étant réunis, ils se rendirent au palais archiepiscopal. Ils trouvèrent le primat conversant dans sa chambre, avec quelques-uns de ses moines. Ils lui annoncèrent qu'ils venaient lui signifier les ordres du roi, et firent sortir les moines de la chambre ; mais Becket les rappela bientôt, lorsqu'aux premiers discours des chevaliers, il démêla leurs intentions hostiles. Réginald, l'un des conjurés, lui parla d'un ton hautain et menaçant ; Becket répondit avec fierté. Les chevaliers, qui étaient entrés sans armes, sortirent, en ordonnant aux moines de prendre leur archevêque sous leur garde et d'en répondre. « Je ne suis pas venu ici pour m'enfuir, dit le primat ; vos menaces ne m'intimident point. » Les meurtriers allèrent dans la cour du palais, en ouvrirent

la porte aux soldats qu'ils avaient amenés avec eux, et, dépouillant le vêtement qui cachait leur armure, ils rentrèrent dans le palais avec une hache dans une main et leur épée nue dans l'autre. Des religieux qui virent tout cet appareil, et le danger qui menaçait leur archevêque, eurent beaucoup de peine à le déterminer à sortir de son appartement, pour se rendre à l'église, où l'on commençait l'office du soir. Becket y marcha lentement, sans montrer aucun symptôme de crainte. Dès qu'il y fut, les moines voulurent en barrer les portes : « Je vous le défends, dit-il ; je ne veux faire aucune résistance, » et je suis prêt à mourir. » Il se plaça sur les marches du chœur. « Où est l'archevêque ? dit Réginald, » en s'approchant avec ses complices. — Le voici, » dit Becket, d'un ton calme. — Sors d'ici et fuis, » reprit l'assassin. — Ni l'un ni l'autre, répliqua Becket ; vous voulez mon sang, versez-le : puisse-t-il servir à rendre à l'Église la liberté et la paix mais je vous défends, au nom de Dieu, de faire le moindre mal à aucun de mes religieux. » Alors Réginald le frappa d'une massue ; le primat, les mains jointes, offrit sa tête à un second coup, en disant : « O mon Dieu, je vous recommande mon âme et le salut de l'Église, » et il tomba sous les coups redoublés des meurtriers, le 29 décembre 1170. Quand il fut mort, l'un d'eux lui fit sauter la cervelle, et ils sortirent en disant : « Il a voulu être roi, eh bien, qu'il soit roi maintenant (1). » Le bruit de cette catastrophe excita un mouvement d'horreur et de consternation dans toute l'Angleterre. Quand la nouvelle en parvint à Henri, qui était alors en Normandie, il donna des marques de la plus profonde affliction. Il envoya sur-le-champ à Rome des ambassadeurs pour désavouer solennellement toute participation à l'attentat qui venait d'être commis. Le pape Alexandre refusa d'abord de recevoir les ambassadeurs, et ce ne fut qu'à force d'instances, de largesses et de soumissions, qu'ils parvinrent à calmer un peu l'indignation du saint-père, et à retenir ces foudres ecclésiastiques, si redoutées alors dans toute l'Europe, et qui menaçaient l'Angleterre et son monarque. Henri envoya en même temps à Cantorbéry deux de ses chapelains, chargés d'exprimer aux religieux sa douleur et son innocence, en leur demandant leurs prières pour expier un crime auquel il craignait d'avoir donné lieu par des paroles indiscrettes ; il ordonna de faire enterrer l'archevêque avec une pompe conforme à sa dignité. Dès lors tout office cessa dans l'église de Cantorbéry, et ce ne fut qu'au bout d'un an qu'elle fut consacrée de nouveau par ordre du pape, et qu'on y reprit la célébration du service divin. Un concours continu de zélés catholiques venaient honorer la tombe du saint prélat ; chaque jour on proclamait quelque nouveau miracle qui s'y était opéré, et, deux

(1) Voy. Lingard et la *Vita Quadripartita* de St. Thomas de Cantorbéry. L'auteur se plaint aux rapprochements entre le Sauveur et Thomas, il compare cette épée qui fit jaillir la cervelle du martyr à la lance du païen qui perça le flanc de Jésus-Christ ; le mot des meurtriers : « Qu'il soit roi, » aux insultes dont les Juifs poursuivaient le Sauveur sur la croix, etc., etc.

ans après, Becket fut canonisé. Henri étant revenu en Angleterre, se rendit à Cantorbéry pour y faire une pénitence publique. Dès qu'il fut à la vue de l'église, il descendit de cheval, et pieds nus, vêtu en pèlerin, il s'approcha de la tombe de Becket, se prosterna et se soumit à recevoir de la main d'un moine une sévère flagellation ; enfin il passa ce jour-là et la nuit entière à genoux sur la pierre, et sans prendre aucune nourriture. Tous ces détails peignent l'esprit du siècle où cet événement s'est passé. Quand on pense que Henri II fut un des plus grands princes que l'Angleterre ait produits ; qu'il joignait de grandes vues à une sage politique, et un caractère ferme à un esprit très-éclairé, on peut juger, par les humiliations qu'il fut obligé de subir, quelle était alors l'influence du christianisme, et l'empire que la cour de Rome s'était arrogé sur tous les trônes de l'Europe encore toute catholique. On conçoit que Becket a dû être jugé fort diversement par les historiens. Ses contemporains, et ceux qui ont parlé de lui avant la réformation, ne l'ont guère considéré que comme un saint évêque, martyr de son zèle héroïque pour le maintien de sa religion. La plupart des écrivains protestants l'ont peint comme un fanatique défenseur de la tyrannie et des usurpations de la cour de Rome. Les politiques n'ont vu en lui qu'un hypocrite factieux et un sujet rebelle, dont le zèle religieux n'était que le masque d'une ambition démesurée. Au surplus, l'extrême austérité qui se fit remarquer si soudainement dans la conduite de Becket, au moment même où il fut nommé à l'archevêché de Cantorbéry, et qui contrastait d'une manière si frappante avec les goûts de faste et de mollesse, et avec la servile dépendance qu'il avait montrée à la cour de Henri, lorsqu'il était chancelier, a dû donner lieu à bien des interprétations défavorables à Thomas Becket ; mais la plupart des historiens n'avaient pas compris les sentiments qui l'animaient comme Saxon, en présence des oppresseurs normands : ici le martyr du pouvoir spirituel se confond avec le héros de patriotisme. On l'a dit avec raison, Becket partageait de bonne foi l'opinion de l'Europe entière sur l'autorité du saint-siège. L'influence exercée par les papes sur la puissance temporelle de tous les États catholiques lui paraissait essentielle au maintien de la religion, en inspirant à tous les peuples un plus grand respect pour le chef de l'Église ; enfin, en défendant les privilèges du clergé, établis par les usages et les lois mêmes de son pays, il pouvait regarder comme légitime sa résistance à une innovation évidemment contraire aux intérêts de la religion, aux droits de la cour de Rome et à la dignité de son ordre. Quelque parti que l'on prenne entre ces vues diverses, on ne peut nier que Becket n'ait montré un esprit supérieur, une âme forte, un caractère ferme et inébranlable dans ses résolutions, et un courage sous le fer des assassins, digne d'un vrai martyr. Il fut d'ailleurs, depuis son ordination sacerdotale, irréprochable dans ses mœurs, attaché à tous ses devoirs d'évêque, et désintéressé dans l'administration d'un immense revenu. Bossuet a fait de lui un grand éloge ; mais en y mettant quelques

modifications délicates qui méritent d'être remarquées : « St. Thomas de Cantorbéry, dit-il, résista « aux lois iniques... Il acheta la liberté glorieuse de « dire la vérité, *comme il la croyait*, par un mépris « couragieux de la vie et de toutes ses commodités ; « il combattit jusqu'au sang *pour les moindres droits « de l'Église*; et, en soutenant ses prérogatives, tant « celles que Jésus-Christ lui avait acquises par son « sang, *que celles que les rois pieux lui avaient données*, « il défendit *jusqu'aux dehors de cette sainte cité*... « Toujours intrépide, et toujours pieux pendant sa « vie, il le fut encore plus à sa dernière heure... Sa « gloire vivra autant que l'Église, etc. » Ici se présente un fait qui prouve l'instabilité des choses humaines. En 1224, Henri III fit transporter le corps de Becket, avec une solennité extraordinaire, dans une chapelle particulière, décorée avec la plus grande magnificence, et qui s'enrichit encore par les dons et les offrandes des personnes pieuses. L'anniversaire de cette translation devint une fête générale, qui attirait un nombreux concours. Tous les cinquante ans après la translation, on célébrait un jubilé, pour lequel le pape accorda les indulgences plénières à ceux qui venaient visiter la tombe du saint archevêque. On a compté jusqu'à 100,000 pèlerins qui ont été inscrits, en une seule année, sur les registres de l'église de Cantorbéry. La dévotion aux reliques de St. Thomas avait effacé, en libéralité, les hommages qu'on rendait à Dieu, et même à la Vierge : on cite, dans une biographie anglaise, une année où il n'y eut aucune offrande sur l'autel consacré à Dieu, où il n'y eut que 4 liv. 4 s. 8 d. sterl. déposés sur l'autel de la Vierge, tandis que la chapelle de St. Thomas reçut 950 liv. 6 s. 3 d. sterl. Le roi de France, Louis VII, fit en personne un pèlerinage au tombeau de Becket, et déposa sur l'autel un joyau estimé le plus riche de la chrétienté. Cette ferveur de dévotion dura jusqu'au règne de Henri VIII. Ce prince si despotique par caractère, qui s'était séparé de l'Église romaine par humeur plus que par principes, ne pouvait pas souffrir qu'on rendit de tels honneurs à un évêque qui avait voulu élever la puissance papale au dessus de l'autorité des rois, et soutenir la cause d'un peuple opprimé par ses conquérants. Il commença par s'emparer du riche trésor amassé pendant plus de deux siècles sur l'autel de Becket, et fit ensuite sommer le saint de comparaître devant sa cour de justice : le saint, n'ayant pas obtempéré à la citation, fut jugé en forme et condamné comme traître ; son nom fut rayé du calendrier ; l'office de sa fête fut effacé de tous les bréviaires ; ses os furent brûlés, et ses cendres jetées au vent. Aujourd'hui Thomas Becket n'a pas même un tombeau, mais sa mémoire est consacrée par la religion comme par le patriotisme. Hubert, Guillaume de Cantorbéry, Alain, abbé de Déoche, et Jean de Salisbury, avaient chacun écrit la vie de St. Thomas. Le pape Grégoire II fit faire une compilation de ces quatre auteurs, connue sous le nom de *Quadrilogus*, ou *Histoire quadrupartite*. L'ouvrage de Jean de Salisbury, qui fut chapelain de Thomas, et présent lorsqu'on l'assassina, a été imprimé en 1611.

Le *Quadrilogus* a été publié à Bruxelles, 1682, in-4° par le P. Lupus (Wolf), qui y a joint quelques traités et un grand nombre de lettres de St. Thomas de Cantorbéry, ainsi que du pape Alexandre III, de Louis VII, roi de France ; de Henri II, roi d'Angleterre, et d'autres personnages illustres. On a de Thomas Becket un cantique à la sainte Vierge aussi bien écrit que plein d'onction, commençant par ces mots : *Gaude flore virginali*. Il y a encore un grand nombre de lettres de lui qui n'ont jamais été imprimées, et que l'on garde dans les bibliothèques de Cantorbéry, d'Oxford, de Cambridge. De Camboust de Pontchâteau a donné en français (sous le nom de *Beaulieu*) une *Vie de St. Thomas*, 1674, 1679, in-4°. On peut consulter encore sur St. Thomas Becket les historiens Fleury et Berault ; Godescard, *Vie des Saints* ; l'histoire d'Angleterre du docteur Lingard, etc. La fête de St. Thomas de Cantorbéry se célèbre le 27 décembre. Il existe en France des *Becket de Cantorbéry*, qui descendent de la famille de ce prélat.

D—R—R.

BECKINGHAM (CHARLES), écrivain anglais, né en 1699, était fils d'un marchand de toiles de Londres. Il manifesta de très-bonne heure un talent peu commun pour la poésie, et n'avait pas vingt ans lorsqu'il donna au théâtre deux tragédies, *Henri IV, roi de France*, et *Scipion l'Africain*, qui eurent beaucoup de succès. On a aussi de lui quelques autres poésies. Il mourut en 1750, âgé seulement de 52 ans.

X—s.

BECKINGTON (THOMAS), prélat anglais, né vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle, à Beckington, dans le comté de Sommerset, fut reçu membre du Collège-Neuf d'Oxford en 1408, prit le degré de docteur en droit, et occupa plusieurs emplois civils et ecclésiastiques. Il fut gouverneur du roi Henri VI ; et un livre où il soutenait avec chaleur le droit des rois d'Angleterre à la couronne de France le mit en grande faveur auprès de ce prince, qui le nomma successivement secrétaire d'Etat, garde du sceau privé, et enfin évêque de Bath et Wells en 1445. Il mourut dans cette dernière ville en 1464 ou 1465, laissant une grande réputation de vertu et de savoir. Sa générosité surtout était inépuisable : il fit exécuter à ses frais des édifices et des travaux d'utilité publique, répandit d'abondantes aumônes, et les encouragements qu'il donna aux lettres lui méritèrent le nom de Mécène de son siècle. Ses ouvrages, dont les principaux sont le livre dont nous avons parlé et un volume de sermons, sont demeurés manuscrits, et se trouvent dans la bibliothèque Cottonienne.

X—s.

BECKMANN (JEAN), pendant près de quarante-cinq ans professeur à Goettingue, naquit à Hoye, dans l'électorat d'Hanovre, en 1759. Son père, qui était percepteur des contributions et maître de poste

(1) Pour cet article qui, dans la 1<sup>re</sup> édition, était fort incomplet, et que nous avons cru devoir refaire, nous avons consulté les sources, et par conséquent profité du travail de M. Augustin Thierry sur cette partie de l'histoire d'Angleterre, t. 5 de son beau livre de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Pour la fin de la notice, nous avons pu conserver quelques phrases de la 1<sup>re</sup> édition (l'article avait été fait par Suard).

dans cette ville, s'occupait de l'exploitation d'un petit fonds de terre, et paraît avoir inspiré le goût de l'agriculture à son fils. Cependant tout l'honneur de son éducation appartient à sa mère, qui, devenue veuve lorsque Beckmann avait à peine sept ans, l'envoya, dans sa quinzième année, à l'école de Stade, en le plaçant sous la direction du recteur Gehlen. Destiné au ministère ecclésiastique, il se rendit, en 1759, à Goettingue, pour y achever ses études; mais soit que les conseils de Hollmann, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance, opérassent un changement dans ses projets; soit que les leçons des mathématiciens Kaestner et Tobie Mayer eussent plus d'attrait pour lui que la théologie, il abandonna la carrière dans laquelle il était entré, pour se consacrer tout entier aux sciences naturelles, et surtout à l'application usuelle de ces sciences à l'économie, tant privée que publique. Ses premières études ne lui furent pas inutiles; il en retira des fruits précieux, un esprit méthodique, et des connaissances plus qu'ordinaires en philologie, qui, par la suite, l'aiderent beaucoup dans les travaux auxquels il dut sa célébrité. En 1762, ayant perdu sa mère, et avec elle toutes ses ressources, il accepta la proposition de Busehing, qui l'invitait à venir occuper la place de professeur de physique et d'histoire naturelle au gymnase luthérien de St-Petersbourg, que ce célèbre géographe dirigeait alors; mais Busching quittant peu après cette école, et des dissensions s'y étant élevées entre les administrateurs, Beckmann se démit de sa place, et fit le voyage de Suède pour acquérir une connaissance détaillée des mines de ce pays, et de leur exploitation. Il demeura quelque temps à Upsal, afin d'y profiter des conseils et des leçons du célèbre Linné, dont il avait été parfaitement accueilli. En 1766, les curateurs de l'université de Goettingue le nommèrent, sur la recommandation de Busching, professeur à cette école illustre, dont il devint un des principaux ornements. Son esprit, entièrement tourné vers le côté pratique des connaissances humaines, avait de bonne heure conçu l'idée d'un enseignement académique, destiné uniquement à puiser dans les sciences les moyens de classer en un corps de doctrine ceux des arts et des branches d'administration, tant politique que domestique, qui avaient été jusqu'alors abandonnés à la routine. Il rédigea, pour lui servir de guides dans ses cours, des traités d'économie rurale, de police, d'administration financière, de connaissance des marchandises, de commerce, de technologie et de plusieurs autres sciences usuelles qui depuis ont été poussées fort loin, mais qui doivent à Beckmann leur première forme et leur premier développement. Ses leçons, qui parurent dans le temps une nouveauté piquante, furent fréquentées par l'élite de la jeunesse studieuse, que les nations les plus civilisées de l'Europe envoyaient à l'université de Goettingue; et l'on peut affirmer que les hommes d'État et les administrateurs de l'Allemagne les plus distingués ont été ses auditeurs. Il avait coutume de les conduire lui-même dans les ateliers, pour leur procurer la connaissance des procédés et des manipulations dont il leur avait exposé la théorie. Jamais il n'interrompit ses

cours, mais ses études particulières prirent insensiblement une direction tout historique, dont il ne sera pas sans intérêt d'indiquer les motifs. Il est reçu à Goettingue qu'un professeur ne peut se dispenser de suivre les progrès de sa science chez toutes les nations de l'Europe savante simultanément. Celui qui, deux ans après la publication d'un ouvrage marquant dans sa partie, et imprimé dans quelque pays de l'Europe que ce soit, ne l'aurait pas lu et analysé pour le réfuter ou en enrichir son enseignement, ne se croirait pas digne de professer dans la chaire des Haller, des Mosheim, des Gesner et des Michaëlis. Beckmann surtout, ayant étudié à Goettingue, dans un temps où l'exemple de ces grands hommes était tout-puissant, voulut marcher de front avec son siècle, et n'ignorer aucun des pas que faisaient les nombreuses et vastes sciences qui lui fournissaient les principes de ses doctrines d'application; mais ses pas étaient des pas de géant, et quel que fût son amour du travail, il lui était impossible de lire et de juger tous les ouvrages importants qui paraissaient alors sur la chimie théorique et appliquée, sur la physique, l'histoire naturelle et les mathématiques. Son découragement tourna en dépit, et lui inspira de l'aversion contre les idées, les méthodes et les richesses nouvelles, qui changeaient la face, agrandissaient le domaine et facilitaient l'étude de ces sciences. Ses cours, ne roulant que sur des connaissances usuelles, souffrirent peu de cette disposition; mais sentant que ses écrits seraient accusés de rester en arrière de l'état des sciences qui en étaient l'objet, il tourna les recherches dont il désirait occuper le public vers l'histoire des arts et des métiers, et y employa les trésors de la bibliothèque de Goettingue, fécondés par une instruction encyclopédique, par un esprit qui semblait créé pour ce genre de méditation, et par un zèle infatigable. C'est à ces travaux que nous devons les notices de Beckmann sur l'histoire des découvertes dans les arts les plus communs; par exemple, l'histoire de l'horlogerie, de la distillation, des calendriers, des assurances, de l'éclairage des rues, de la patrie primitive et de la migration des fleurs et des fruits de nos jardins; de l'emploi des teintures les plus usitées, des soufflets, des armes à feu, des moulins à grain, des voitures, de plusieurs parties de notre habillement, de quelques ustensiles de ménage, d'une foule de machines et de procédés mécaniques employés dans les métiers, et de la plupart des produits de l'industrie, tels que la récolte du safran, la préparation de l'alun, la presse à imprimer, l'art du foulon, les livres du commerce à partie double; de l'exploitation des tourbes, des gazettes et des feuilles d'avis, des moulins à scie, du papier timbré, de la pêche des perles, du pavage, des cheminées, des collections d'objets d'histoire naturelle, de l'odomètre, de la pharmacie, de la quarantaine, des papiers peints, des dentelles, du laitage, des volailles exotiques, des lombards, des miroirs et de la verrerie en général, du savon, des joueurs de goblet, du guet, des glaces comestibles, de l'anatomie des plantes, du change, des plumes à écrire, des instruments aratoires, des pompes à feu, de l'ex-

exploitation de l'étain, des travaux relatifs à l'ambre, de l'indigo, de la dorure, de l'anémomètre, des pelisses, de l'acier, du jardinage, des crayons, des fourchettes, des bouchons de liège, du sel ammoniac, du houblon, du tricot, des loteries, des hospices d'orphelins et d'enfants trouvés, des maisons d'invalides, des hôpitaux, des ambulances et des lazarets, des combats de coqs, du salpêtre, de la poudre et de l'eau-forte, etc., etc. On se ferait une bien fautive idée de ces notices, si l'on se bornait à y chercher quelques renseignements généraux sur les arts, les métiers, et sur la différente manière de les exercer, usitée en divers temps et chez les peuples divers. Beckmann en cherche le premier germe jusque dans les temps les plus reculés de l'antiquité ; il en suit le développement à travers les ténèbres du moyen âge, et en montre le perfectionnement chez les nations civilisées de l'Europe moderne, avec une patience et une érudition qui ne peuvent être égalées que par la sagacité et la variété des connaissances déployées dans ces recherches. Nous avons cru faire plaisir au lecteur français en lui offrant une liste des plus marquantes d'entre ces notices, dans l'ordre où elles ont été publiées ; elles forment 3 vol. in-8°, imprimés à Leipsick de 1785 à 1805, et fourniront les plus beaux matériaux au savant ou à la société des gens de lettres qui oseront un jour entreprendre l'histoire générale de l'origine et des progrès des arts usuels, branche si importante de celle de la civilisation. Il est inutile d'ajouter que la bibliographie la plus complète accompagne chaque article, et lui donne un nouveau prix aux yeux de ceux qui n'aiment pas à croire sur parole, ou qui souhaitent de pousser plus loin les recherches de l'auteur. Les mêmes avantages distinguent son *Histoire des plus anciens voyages faits dans les temps modernes*, collection très-piquante, dont il s'occupa pendant ses dernières années, et qu'il a laissée au 8° cahier. Un autre fruit de la direction purement littéraire que prirent les travaux de Beckmann destinés au public fut un retour vers ses études classiques, qui nous valut des éditions du livre de *mirabilibus Auscultationibus*, attribué à Aristote (Goettingue, 1786, in-4°) ; du recueil d'Antigone Caryste intitulé : *Historiarum mirabilium Collectio* (Leipsick, 1791, in-4°) ; et de l'ouvrage de Marbode : *Liber Lapidum seu de Gemmis* (Goettingue, 1799, in-8°) ; éditions enrichies de notes qui exigeaient la réunion toujours rare des connaissances positives au talent et à l'instruction du philologue. La société royale des sciences de Goettingue l'avait, dès 1772, admis au nombre de ses membres, et, jusqu'en 1785, Beckmann fournit à son recueil des mémoires intéressants, parmi lesquels on remarque : de *Reductione rerum fossilium ad genera naturalia prototyporum*, part. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ; de *Historia aluminis* ; de *Succis rubiæ tinctoriæ* ; de *Spuma maris, e qua capitula ad fistulas Nicotianas finguntur* ; de *Historia sacchari*. (Voy. *Novi Commentarii societ. scient. Goeth.*, t. 2-7, et *Commentat.*, t. 1-5.) Mais, à cette époque, il cessa tout à coup de partager les travaux de cette compagnie, vraisemblablement par les

mêmes motifs que nous avons assignés au changement de direction arrivé dans ses propres études. Sa modestie poussée jusqu'à la défiance de lui-même, sa candeur, sa bonne foi, sa constance en amitié, son obligation envers ses disciples, ont été louées d'un commun accord par ses confrères et par ses auditeurs. Schlœtzer, qu'il avait connu dès sa jeunesse en Russie, fut celui de ses collègues avec lequel il entretenait les relations les plus suivies ; il devait, mieux qu'un autre, apprécier les recherches de Beckmann, lui qui, en traitant l'histoire, insistait avec tant de force sur la nécessité d'y faire entrer le tableau de l'influence exercée sur les progrès de l'organisation sociale par ceux de l'industrie, et par la naissance ou le perfectionnement des métiers les plus vulgaires. (Voy. SCHLÆTZER.) Beckmann mourut le 5 février 1811, après avoir été agrégé à presque toutes les sociétés savantes de l'Allemagne et du Nord, et avoir imprimé une tendance éminemment pratique à cette foule de jeunes gens distingués qui suivirent ses cours, et que sa renommée attira à l'université de Goettingue pendant les quarante-cinq ans de son professorat. Son portrait se trouve en tête du 12<sup>e</sup> volume de l'*Encyclopédie économique* de Krünitz, et a été gravé séparément par Haid, par Schwenterley et par Grape. Beckmann avait épousé la fille de Hollmann, son maître et son ami : elle ne lui a survécu que peu de semaines, et il n'est resté de leur mariage que deux enfants jumeaux, un fils et une fille. Voici le catalogue de ses principaux ouvrages : 1<sup>o</sup> de *Historia naturali veterum libellus primus*, Goettingue, 1766, in-8°. 2<sup>o</sup> *Eléments d'économie rurale à l'usage des Allemands*, ibid., 1769. Il en a paru une 4<sup>e</sup> édition en 1790. 3<sup>o</sup> *Bibliothèque physico-économique*, in-8°, 1770-1799, 20 vol. 4<sup>o</sup> *Les Almanachs de Lauenbourg*, depuis 1771. 5<sup>o</sup> *Introduction à la Technologie ou à la Connaissance des arts et métiers, des fabriques et manufactures, particulièrement de celles qui sont en rapport plus direct avec l'agriculture, la police et les sciences d'administration* (que les Allemands appellent *science camérale, caméralistique*, c'est-à-dire dont on fait usage dans les fonctions remplies par les chambres administratives), Goettingue, 1777, in-8° ; 5<sup>e</sup> édition, 1785, in-8°. 6<sup>o</sup> *Opuscules relatifs à l'économie publique et domestique, à la technologie, à la police et à l'administration*, 12 vol., ibid., 1779-1790. 7<sup>o</sup> *Fragments d'une histoire des découvertes dans les arts et les métiers*, 5 vol., chacun de 4 parties, 1780-1805, in-8° : c'est l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut. 8<sup>o</sup> *Collection de lois et de réglemens concernant la police et l'administration*, 10 vol., Francfort-sur-le-Mein, 1785-1792, grand in-4°. 9<sup>o</sup> *Introduction à la science du commerce, avec l'esquisse d'une bibliothèque de livres de commerce*, Leipsick, 1789, in-8°. 10<sup>o</sup> *Préparation à la connaissance des produits de l'industrie, et d'autres objets qui entrent dans le commerce*, ibid., 1795-1800. (Voy., pour de plus grands détails, l'*Essai d'une histoire académique des savants de l'université de Goettingue*, par Potter, t. 2, § 425, p. 171-174 ; et l'*Allemagne savante* de Meusel.) Beckmann a inséré beaucoup

d'articles et de mémoires intéressants dans les *Relations littéraires de Goettingue*, dans la *Bibliothèque historique* de Gatterer, dans la *Bibl. univ. german.* de Nicolaï, et dans plusieurs autres écrits périodiques. Tous ses ouvrages sont en allemand, excepté ceux dont nous donnons le titre en latin. Son éloge a été prononcé par son confrère, l'illustre Heyne : il a paru chez Dieterich, à Goettingue, sous ce titre : *Memoria Joan. Beckmann, soc. reg. scient. Goetting. sodalis, in consensu soc. publico, die 16 febr. 1811 commendata.* S—r.

BECKWITH (GEORGE), général anglais, né en 1755, était le deuxième fils d'un major général qui commandait un régiment à la bataille de Minden, et la brigade de grenadiers et de highlanders pendant la guerre de sept ans. Il entra au service en 1771, en qualité d'enseigne dans le 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Lieutenant en 1775, il s'embarqua pour l'Amérique du Nord, fut bientôt promu au grade d'adjudant d'un bataillon de grenadiers, et servit dans l'infructueuse expédition dirigée contre Charlestown. Le corps de la Caroline du Sud ayant joint le général Howe et le corps d'armée à l'île des États, près de New-York, Beckwith prit part avec ses grenadiers au combat de Brooklyn, près de Long-Island (27 septembre), à l'action qui eut lieu lors du débarquement dans l'île de New-York, à l'affaire de Whites-Plains, et à l'attaque des hauteurs du fort Knyphausen. Peu après il fut embarqué pour Rhode-Island avec le corps que l'on y détachait en quartier d'hiver. L'année suivante, il rejoignit le corps d'armée dans le New-Jersey, où il demeura jusqu'à l'ouverture de la campagne ; il s'embarqua pour la Pensylvanie, se trouva aux batailles de Brandywine et de Germantown, et revint, en 1778, à Philadelphie avec le grade de capitaine. Il fut ensuite choisi pour aide de camp par le général Knyphausen, qui commandait les troupes hessoises. C'est avec ce double titre qu'il prit part à la bataille de Monmouth dans le New-Jersey. Il passa l'hiver de cette année à New-York, près du général Knyphausen, que Clinton y laissait, tandis qu'il se dirigeait sur Charlestown, et il seconda le premier dans sa résistance aux tentatives dirigées par Washington sur l'île des États. En septembre 1781, il fut détaché par Clinton pour accompagner Arnold à l'attaque de New-London ; il y contribua puissamment à la prise du fort Griswold qui fut emporté d'assaut. Le 30 novembre, il reçut le brevet de major. Lorsque Knyphausen résigna le commandement des troupes hessoises, Beckwith passa sous les ordres de lord Dorchester, qui le garda comme aide de camp et lui confia les arrangements faits avec Washington pour l'évacuation des colonies par la Grande-Bretagne, dans l'automne de 1783. Il ne quitta le territoire anglo-américain que lorsque cette évacuation fut complète, et ne s'embarqua qu'avec l'arrière-garde. En 1786, il accompagna encore lord Dorchester au Canada en qualité d'aide de camp. Son esprit décisif et la connaissance qu'il avait de l'Amérique septentrionale le rendirent très-utile sous le double rapport diplomatique et militaire ; et, de 1787 à 1791, époque de l'arrivée du premier plénipotentiaire bri-

tannique résidant aux États-Unis, il fut employé dans plusieurs missions importantes et confidentielles. Ses services et son ancienneté lui valurent pendant cette période le grade de lieutenant-colonel, qu'il échangea trois ans plus tard (1795) contre celui d'adjudant général des milices anglaises dans l'Amérique du Nord, et, en 1795, contre celui de colonel des mêmes troupes. L'année suivante, il quitta l'Amérique anglaise avec son patron lord Dorchester, qui le recommanda aux ministres et le fit nommer gouverneur de l'île Bermude en avril 1795, et quatorze mois plus tard major général. La paix d'Amiens le fit revenir en Angleterre au printemps de 1805. Là, comme tous les fonctionnaires supérieurs des colonies, il fut interrogé sur l'état de l'Amérique coloniale ; et, comme eux, il reçut des instructions en rapport avec les nouveaux événements qui se préparaient pour l'Europe et pour le monde. Si l'Europe était pour Napoléon un théâtre de gloire, les autres parties du monde devaient être pour l'Angleterre une mine de richesses. Beckwith, dès le commencement des hostilités, pendant l'été de 1805, fut placé dans la milice des districts de l'Est sous les ordres du général sir James Craigh ; puis, dans l'automne de 1804, il alla commander la milice des îles du Vent et sous le Vent, avec le titre de gouverneur de St-Vincent, arriva aux Barbades en mars 1805 à la tête de trois régiments, et commanda par intérim toutes les forces britanniques de ces parages après la mort de sir William Meath, et jusqu'à l'arrivée de son successeur le lieutenant général Bowyer (mars 1806). Lui-même il reçut, le 30 octobre de la même année, le grade de lieutenant général avec le commandement en second de la milice, et enfin, après la retraite de Bowyer, il fut nommé commandant en chef des forces militaires dans les îles du Vent et sous le Vent, ainsi que dans les provinces continentales de l'Amérique du Sud. Dans l'armée régulière, Beckwith, après avoir tenu vingt-neuf ans le rang de capitaine dans le 57<sup>e</sup>, n'était pas encore colonel. C'était l'époque la plus brillante de Bonaparte ; à peine un léger échec avait-il troublé le cours de ses prospérités. Tandis que tout souriait au conquérant, Beckwith, à la tête de 10,000 hommes, partit de la baie de Carlisle le 28 janvier 1809, fit voile vers la Martinique et débarqua le 30 dans cette île défendue par le général Villaret. Le commodore Cockburn et le contre-amiral Alexandre Cochrane secondaient ses opérations. Son armée était partagée entre deux corps sous les généraux Prévost et Maitland. Malgré les pluies continuelles, toutes les défenses importantes de l'île, à l'exception de Fort-Royal, étaient occupées par les Anglais le 11, et dès lors commença le siège de la ville. Le 19, quatorze canons, vingt-huit mortiers et obusiers battaient la place ; et le 20 le général Villaret offrit de rendre le fort, moyennant que ses troupes seraient transportées en France, sans toutefois s'engager à ne point servir contre l'Angleterre. Beckwith tint ferme contre cette restriction, et le bombardement, la canonnade continuèrent, jusqu'à ce que trois drapeaux blancs eurent annoncé que les conditions étaient acceptées. Ainsi

vingt-cinq jours suffirent pour opérer la conquête de la plus importante possession des Français en Amérique. Les deux chambres votèrent des remerciements à Beckwith ; le roi le nomma chevalier du Bain (1<sup>er</sup> mai), et, le 31 août suivant, le mit comme colonel de troupes de ligne à la tête du 2<sup>e</sup> régiment des Indes orientales. Encouragé par ce premier succès, Beckwith, conformément aux ordres nouveaux qu'il avait reçus des lords de l'amirauté, partit le 2 novembre de la Martinique, arriva le 22 à l'île Dominique, où les préparatifs, retardés par des vents contraires, le retinrent quarante-huit heures, jeta l'ancre les 26 et 27 en vue des Saintes et de la Grande-Terre. Le débarquement eut lieu sans obstacle de la part des Français. L'armée anglaise, partagée en deux divisions, s'avança en bon ordre ; quelques démonstrations semblèrent indiquer que l'on se disposait à défendre les hauteurs de Dolet ; mais bientôt elles furent évacuées, et le matériel militaire resta aux mains des Anglais. Cependant les Français, s'étant repliés derrière le pont de Nozière, se trouvèrent couverts par la rivière Noire qui coule sous le pont, et ils étendirent leur gauche dans les montagnes, de manière à rendre leur ligne inattaquable. Beckwith les fit tourner en passant la rivière Noire pendant la nuit ; et, après quelques autres manœuvres, il força le gouverneur à signer, le 6 janvier 1810, une capitulation qui donna la Guadeloupe aux Anglais, et qui renvoya les Français sur le continent avec promesse de ne pas servir de deux ans contre l'Angleterre. Avec la nouvelle de ces événements, Beckwith envoya en Angleterre une portion du bagage, et surtout les aigles captives dont la vue plaisait tant aux ennemis de l'empire français. Beckwith, après des succès qui ne lui laissaient militairement plus rien à faire, retourna aux Barbades et ne s'occupa plus que de l'administration des pays qui lui étaient confiés. Les commerçants des îles soumises à son gouvernement lui durent plusieurs mesures propres à garantir la prospérité de leurs relations. L'application infatigable avec laquelle il vaquait à tous les devoirs de sa charge compromit sa santé assez gravement pour qu'il sollicitât son rappel. A son départ, en juin 1814, la législature des Barbades lui vota, comme témoignage de sa gratitude, un service d'argent. « Voilà, leur dit Beckwith, lorsqu'on lui « parla de cette mesure, le seul bill pour lequel la « législature des Barbades sollicitera mon approba- « tion sans que je le sanctionne. » On devine qu'il n'y perdit rien. Son successeur approuva la détermination de la chambre législative, et Beckwith reçut le service à Londres. Il était du prix de 75,000 fr. En octobre 1816, il accepta le commandement des forces britanniques en Irlande, et fut élevé au rang de général dans l'armée permanente. Les événements de l'Irlande, pendant les quatre ans qu'il y fut à la tête de la force armée, n'offrent rien de remarquable. Il revint en Angleterre en mars 1820. Depuis ce temps, sa santé ne cessa de décliner, et il mourut, le 20 mars 1825, à Londres. Plusieurs personnes auraient voulu que son corps fût déposé dans l'abbaye de Westminster ; mais, d'après son vœu for-

mellement exprimé, il fut enterré dans le cimetière de Mary-le-Bone.

VAL. P.

BÉCLARD (PIERRE-AUGUSTIN), anatomiste et chirurgien, naquit à Angers, en 1785, de parents peu aisés, qui ne lui donnèrent d'autre éducation que celle qui conviendrait à un petit marchand destiné à tenir un obscur comptoir. Mais, entraîné vers l'étude par un penchant irrésistible, Béclard dévorait tous les livres qu'il rencontrait, et négligeait fréquemment les devoirs du magasin pour aller puiser quelque instruction à l'école centrale et à la bibliothèque de la ville. Se sentant une vocation décidée pour la médecine, il étudia cette science avec ardeur, pendant quatre années, à l'école secondaire d'Angers, ce qui ne l'empêcha pas d'apprendre du chapelain de l'hôpital un peu de latin et de philosophie scolastique. Arrivé à Paris en 1808, il ne tarda pas à montrer une grande supériorité sur ses condisciples. Après avoir été élève interne dans les hôpitaux et avoir remporté plusieurs prix à l'école pratique, il se fit recevoir docteur en chirurgie, et devint successivement prosecteur de la faculté, chef des travaux anatomiques, chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié, et enfin, en 1818, professeur à l'école de médecine de Paris. Ce dernier titre, loin de modérer son ardeur pour la science, sembla l'exalter davantage, et c'est peut-être à des travaux excessifs de cabinet et d'amphithéâtre qu'il dut une mort prématurée, arrivée le 16 mars 1825, à la suite d'un érysipèle à la face, compliquée de délire et d'inflammation cérébrale. Cette perte fut vivement sentie par la faculté, par ses nombreux élèves et par l'académie royale de médecine, dont Béclard était membre titulaire. Doué d'une grande mémoire, d'une érudition étendue et d'une élocution facile, il joignait encore à ces qualités essentielles la clarté et la méthode. On lui reproche, dans ses commentaires sur Bichat, d'avoir été trop souvent en opposition avec ce grand physiologiste, et ce reproche paraît d'autant plus grave, que Béclard ne s'est rendu lui-même recommandable par aucune découverte, par aucun aperçu neuf et fondamental. Mais ici il faut s'en prendre plutôt aux progrès d'une science toute expérimentale qu'à l'injuste critique du commentateur, qui, au contraire, ne cesse de témoigner en toute circonstance les plus grands ménagements pour son modèle. Voici la liste de ses écrits : 1<sup>o</sup> Dans le *Bulletin de la faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein*, t. 3<sup>e</sup>, 1812 et 1813 : *Description anatomique d'un fœtus né avec une hernie très-volumineuse du cerveau par suite d'hydrocéphale, et conformation singulière des os de la face* ; — *Notice descriptive d'un fœtus né avec des vices très-singuliers de conformation, et en particulier avec une adhérence du cœur à la voûte palatine* ; — *Réflexions sur la nécrose et sur le cal* ; — *Examen de cette question : La courbure latérale du rachis dépend-elle du voisinage de l'aorte ?* — *Recherches qui semblent prouver que le fœtus respire l'eau contenue dans l'amnios*. — En société avec le Gallois, même volume : *Expériences faites pour déterminer quels sont les organes qui entrent en action dans le vomis-*

sement. — Dans le t. 4<sup>e</sup> du même recueil, 1814 et 1815 : *Mémoire sur les acéphales*, 1<sup>re</sup> partie. — Dans le t. 5<sup>e</sup>, 1816 et 1817, avec M. Jules Cloquet : *Cas d'anatomie pathologique*, au nombre de dix pièces ; — *Note sur une naine de l'âge de sept ans, ayant à peu près les proportions d'un enfant naissant*; — *Mémoire sur les fœtus acéphales*, 2<sup>e</sup> partie, avec 11 planches gravées. 2<sup>e</sup> Dans le *Journal de médecine* de Leroux, t. 57 : *Note sur une transposition générale des viscères*. 3<sup>e</sup> Dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation*, t. 8 : *Recherches et expériences sur les blessures des artères*, 1<sup>re</sup> partie ; la 2<sup>e</sup> n'a point été terminée. 4<sup>e</sup> *Essai sur les maladies auxquelles les femmes sont le plus fréquemment exposées à l'époque de la cessation des menstrues*, Paris, an 10 (1802), in-8<sup>e</sup>. 5<sup>e</sup> *Propositions sur quelques points de médecine*, Paris, 1815, in-4<sup>e</sup>. 6<sup>e</sup> Il a traduit de l'anglais avec M. Jules Cloquet le *Traité des hernies* de Lawrence, Paris, 1818, in-8<sup>e</sup>. 7<sup>e</sup> Il a publié aussi, sous le titre d'*Anatomie pathologique*, le dernier cours de Xavier Bichat sur cette partie de la science, Paris, 1825, in-8<sup>e</sup>. 8<sup>e</sup> C'est un travail intéressant de Béclard, que les additions faites à l'*Anatomie générale* de Bichat, dont il publia une nouvelle édition en 1821, 4 vol. in-8<sup>e</sup>, où se trouvent comprises plus de 500 pages d'additions de Béclard, lesquelles roulent sur les éléments anatomiques, sur les systèmes cellulaire, nerveux, vasculaire à sang rouge et à sang noir, ainsi que sur les systèmes capillaire, exhalant, absorbant, osseux, cartilagineux, fibreux, musculaire, muqueux, synovial, glanduleux, dermoïde, pileux, etc. Ce qui caractérise ces divers suppléments de Béclard, qui ont été réunis en 4 vol. in-8<sup>e</sup>, Paris, 1824, c'est une érudition choisie, c'est la relation de faits nouveaux observés depuis la mort de Bichat, et leur application au perfectionnement de l'anatomie tant normale que pathologique. 9<sup>e</sup> *Éléments d'anatomie générale*, Paris, 1825, in-8<sup>e</sup> de 800 p. ; 2<sup>e</sup> édit., 1826 : c'est l'ouvrage le plus important de Béclard, à qui l'on doit, en outre, de nombreux rapports faits à la société de la faculté et à l'académie royale de médecine, ainsi qu'une grande quantité d'articles d'anatomie, insérés dans les douze premiers volumes du *Dictionnaire de médecine* (en 24 vol. in-8<sup>e</sup>). D'où il est permis de conclure que, si un homme aussi laborieux eût poussé plus loin sa carrière, la science lui aurait été redevable de travaux plus étendus et non moins utiles. R—D—N.

BECMANN (JEAN-CHRISTOPHE), historien et géographe, né à Zerbst, en 1644. Il fit ses études à Francfort, voyagea en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, fut professeur de grec, d'histoire et de théologie à Francfort, et mourut le 6 mars 1717. Son *Historia orbis terrarum geographica et civilis*, qui parut en 1675, a été réimprimée cinq fois. L'histoire lui a de grandes obligations pour ses savantes recherches sur la maison d'Anhalt : il a publié : 1<sup>o</sup> *Historia Anhaltina*, en 7 parties, Zerbst, 1710, 5 vol. in-fol., avec beaucoup de planches. 2<sup>o</sup> *Accessiones Hist. Anhalt.*, continuation de l'histoire de la principauté d'Anhalt, de 1709 à 1716 ; *ibid.*, 1716, 5 vol. in-fol. 3<sup>o</sup> *Historia memoranda Francofurtana*.

*seu Notitia universitatis, Catalogus bibliothecæ, Chronicon civitatis*, Francfort-sur-l'Oder, 1676, in-4<sup>e</sup>. 4<sup>o</sup> *Oratio secularis*, 1715, in-fol. de 64 pages, très-rare ; discours latin prononcé par Beckmann en 1715, à Francfort-sur-l'Oder, pour le jubilé séculaire célébré dans le Brandebourg à l'occasion de l'anniversaire du changement de religion. C'est ce que les réformés du pays regardaient comme ce qu'il y avait de plus instructif et de plus complet sur l'origine de leurs Églises, avant que le pasteur Héring eût donné son *Histoire du commencement des Eglises réformées dans le Brandebourg et en Prusse* (en allem.), Halle, 1778, in-8<sup>e</sup>. 5<sup>o</sup> Une histoire complète de Brandebourg, dont le neveu de Beckmann a publié 2 vol. à Berlin, 1751 et 1755, in-fol. ; mais ce qui concerne l'histoire ecclésiastique est resté en manuscrit, avec la plus grande partie de l'ouvrage. 6<sup>o</sup> *Syntagma dignitatum illustrium, civilium, sacrarum et equestrium*, Francfort-sur-l'Oder, 1696, in-4<sup>e</sup>. 7<sup>o</sup> *Anmerkungen von dem ritterlichen Johanniter-orden und dessen besonderlichen Beschaffenheit indem hennmeisterthum desselben an der marek, factisen, Pommern und Wendland*, *ibid.*, 1695, in-fol., Cobourg, 1695, in-4<sup>e</sup>. G—T.

BECMANN (GUSTAVE-BERNARD et OTHON-DAVID-HENRI), nés à Dewitz, dans le duché de Mecklembourg-Strelitz, en 1720 et 1722. Ces deux frères étudièrent ensemble à Halle, furent ensemble professeurs de droit à Goettingue, et eurent ensemble pendant toute leur vie, une ressemblance singulière : leurs opinions, leurs actions étaient les mêmes ; ils travaillaient en commun aux mêmes écrits. Ils moururent à Goettingue, l'un en 1785, l'autre en 1787. Après la mort de Gustave, Othon publia le recueil de leurs dissertations sous ce titre : *Becmanorum fratrum consultationum et decisionum juris, quas post obitum fratris G. B. Becmanni edidit O. D. H. Becmannus, juncto brevi fratris vitæ curriculo*, Goettingue, 1785-84, in-4<sup>e</sup>. G—T.

BECMANN (BERNARD-LOUIS), né à Betnitz, près Dessau, le 18 janvier 1694, mort à Berlin, le 5 décembre 1760, était membre de l'académie de cette ville, et son éloge est dans les mémoires de cette société savante. On trouve dans les mêmes recueils quelques dissertations de Becmann, entre autres un mémoire sur le *Fleuve Snevus*, trad. du latin (t. 7, ann. 1755) ; un mémoire sur le *Mariage de l'électeur Woldemar* (t. 8, ann. 1754). Il a publié les deux premiers volumes d'une *Description historique de la Marche de Brandebourg*, in-fol. Z—o.

BECOEUR (JEAN-BAPTISTE), célèbre pharmacien et savant naturaliste, naquit à Metz, en 1718, et mourut dans la même ville, le 16 décembre 1777. On n'a de lui qu'un *Mémoire instructif sur la manière d'arranger les différents animaux*, etc., inséré dans le *Journal encyclopédique*, puis, dans l'*Aldrovandus Lotharingæ*, de Buchoz, p. 289 ; mais il a laissé plusieurs manuscrits lus à l'ancienne académie de Metz dont il faisait partie. Becœur était en rapport avec beaucoup d'illustrations contemporaines : Buffon, Daubenton, Tressan, l'honoraient de leur amitié ; il fut le premier maître du voyageur le

Vaillant, le guide de tous les jeunes gens de la province qui montraient du goût pour les sciences d'observation. Son cabinet attirait chez lui tous les étrangers de distinction qui passaient à Metz, et chacun conservait un souvenir durable de l'aménité, de la politesse gracieuse et de la conversation pleine de charme de notre naturaliste. Sa mort fut un deuil public. Bardou-Duhamel a payé à ses cendres l'hommage qui leur était dû. Z—o.

BECQUET (ANTOINE), célestin, né à Paris, en 1654, y fut bibliothécaire de la maison de son ordre, et mourut le 20 janvier 1750. C'était un homme d'un grand savoir, et d'un caractère doux et conciliant. On a de lui : 1° *Supplément et Remarques critiques sur le vingt-troisième chapitre du sixième tome de l'Histoire des ordres monastiques* (du P. Helyot), où il est traité des célestins, Paris, 1726, in-4°. Cet opuscule avait déjà été imprimé en 1721, dans les *Mémoires de Trévoux*. 2° *Gallicæ celestinatorum congregationis, ordinis S. Benedicti, monasteriorum Fundationes, virorumque vita aut scriptis illustrium Elogia historica, servato ordine chronologico; opus bipartitum*, Paris, 1719, in-4°. A. B—T.

BÉCRI-MUSTAPHA, un des favoris et des compagnons de débauche du sultan Amurath IV, fut le corrupteur de son maître, dut sa fortune à un vice honteux, et, malgré toutes ces apparences qui semblaient condamner son élévation, se montra constamment digne de la confiance et de l'amitié de cet illustre et belliqueux sultan qui, dans les orgies, dans les conseils et dans les combats, vit toujours son favori à ses côtés. Cependant c'était dans la fange que le bizarre Amurath avait rencontré Bécri-Mustapha, Mustapha l'ivrogne, qui ne se doutait pas lui-même de ce qu'il valait et de ce qu'il devait être. Dans le commencement de son règne, le jeune sultan, encore étranger à un vice qu'il se fit pardonner depuis à force de gloire, parcourait, déguisé, les rues de Constantinople, afin de juger lui-même comment il était servi par ses ministres, et obéi par ses sujets; il aperçut un homme qui se roulait dans la fange, et qui excitait la risée de la populace. Il demanda quel était cet insensé; on lui dit que c'était un malheureux pris de vin. Au même moment, l'ivrogne se lève et commande impérieusement à Amurath de se déranger, avec plus de confiance encore que Diogène, quand il disait à Alexandre : *Ote-toi de mon soleil!* « Ne sais-tu pas, répond Amurath, que je suis le sultan. — Et moi, dit Bécri-Mustapha, je suis Mustapha l'ivrogne: si tu veux me vendre Constantinople, je serai à mon tour Amurath le sultan, et toi tu seras Bécri-Mustapha. — Et avec quoi me payeras-tu cette ville? demanda le jeune sultan, en souriant avec mépris. — Que cela ne t'embarrasse pas, reprit l'homme ivre; je ferai plus, je t'achèterai toi-même: car tu n'es que le fils d'une esclave. » A ces mots, il se recouche et se remet à dormir. Le prince, étonné de tant d'audace, fait transporter le dormeur dans le sérail. A son réveil, Bécri-Mustapha se trouve dans une chambre magnifique, croit rêver, et sans doute être transporté dans le paradis du prophète. Il interroge

ceux qu'on a laissés à dessein autour de lui. On lui raconte son aventure, et l'engagement qu'il a pris. Le caractère connu d'Amurath le frappa à l'instant de la plus juste terreur; il réfléchit, finit par demander un pot de vin pour reprendre ses forces défaillantes, le cache sous sa robe, et paraît devant le terrible sultan. Celui-ci le sommant de tenir sa promesse : « Où sont, dit-il, les millions qui doivent payer Constantinople? » Bécri-Mustapha tire son pot de dessous sa robe, et répond en riant : « Voilà ce qui pouvait acheter hier tous les États de ta Haute-terre : laisse-moi te faire connaître ce trésor; il est préférable à tous ceux de l'univers. » La gaieté de l'ivrogne amuse le sultan, il boit, sent une douce chaleur courir dans toutes ses veines, s'endort, et se réveille la tête pesante, le cœur plein de colère. Bécri-Mustapha a l'adresse et le temps de lui persuader que le remède est à côté du mal, et que, pour se guérir, il lui suffira de boire encore. Amurath l'écoute, et prend dès lors un goût si décidé pour le vin, et une amitié si singulière pour Bécri-Mustapha, qu'il ne peut plus se passer ni de l'un ni de l'autre. Cet obscur et ignoble ivrogne devint un de ses plus sages *musahils* ou conseillers privés, comme il prouva, par sa bravoure aux sièges fameux d'Ériwan et de Bagdad, qu'il était un de ses meilleurs et de ses plus fidèles soldats. Bécri-Mustapha mourut quelques années avant son maître : Amurath le pleura, et porta son deuil, honneur que les sultans ont fait rarement aux plus illustres grands vizirs. Il ne pouvait entendre parler de son cher Bécri sans soupirer du fond du cœur, et il disait souvent que, depuis qu'il l'avait perdu, il n'avait pas eu un seul jour de bonheur; mais comme la fin de Bécri-Mustapha devait être aussi extraordinaire que sa fortune, Amurath le fit enterrer avec la plus grande pompe dans une taverne, entre deux tonneaux. S—v.

BECTAS, aga des janissaires, fut le chef de la révolte fameuse qui devait renverser du trône Mahomet IV, presque à son avènement, et qui n'aboutit qu'à la punition des coupables. Ce fut l'an de l'hégire 1059 (1649 de J.-C.) que cette trame fut ourdie par la sultane Kiasem, dont Bectas n'était que l'instrument. Le prétexte du soulèvement fut l'altération des monnaies, par laquelle les janissaires voyaient leur paye diminuée; mais le motif secret était la jalousie et l'ambition de la vieille sultane, qui, pour s'assurer de Bectas, lui avait promis le vizirat. Il ne s'agissait de rien moins que de déposer et même de mettre à mort Mahomet IV, sultan de sept ans, auquel on devait substituer Soliman, son frère, prince également en bas âge, mais qui n'avait plus de mère, et garantissait à Kiasem l'entier exercice de l'autorité souveraine, qu'elle ne pouvait souffrir de partager avec Turhaue, mère du jeune Mahomet. Ce fut dans l'Arta-Idjami, foyer ordinaire des insurrections, que les conjurés se rassemblèrent au milieu de la nuit : c'étaient des janissaires, quelques ulémas, des imams, des effendis, que Bectas avait réunis, et qu'il appelait impudemment la nation ottomane. Il força le

grand vizir Sinus de comparaitre au milieu de la nuit devant cette assemblée séditionneuse. Ce ministre, qui avait autant de prudence que de courage, dissimula les affronts qu'il reçut de Bectas, jura sur son cimetière qu'il était prêt à reconnaître Soliman pour son légitime souverain, et que, dès la pointe du jour, il le transporterait lui-même au sérail pour le proclamer. Trompé par l'apparente sincérité du grand vizir, l'aga ne crut pas qu'on pût combattre un traître avec ses propres armes; il eut l'imprudence de laisser sortir Sinus de la mosquée, et de compter sur son appui. En moins de deux heures, le grand vizir fit prendre les armes à toute la maison militaire du sultan, aux spahis qui n'étaient pas les complices des janissaires, enfin à tous les pachas qui se trouvaient à Constantinople, auxquels il envoya l'ordre de se rendre sur-le-champ au sérail pour y défendre leur souverain. Le mufti avait déjà consacré par un fetâ l'arrêt rendu contre la sultane Kiassem : elle était mise à mort, et la vie et le trône du jeune sultan Mahomet étaient presque hors de danger, lorsqu'aux premiers rayons du jour, Bectas n'avait pas encore pensé à agir. Il n'était plus temps : la vue de l'étendard sacré déployé sur la porte extérieure du sérail, la contenance des corps nombreux et armés qui remplissaient les cours, et n'attendaient que le signal pour fondre sur les rebelles, jetèrent un tel effroi parmi les amis ou les complices de Bectas, qu'en peu d'instants ce redoutable ennemi se vit presque seul. En vain, dans sa fureur, osa-t-il proposer l'incendie de Constantinople; il fut abandonné à toute sa rage, devenue impuissante, et au juste châtement qui l'attendait. Il prit la fuite, et alla, déguisé en Albanais, chercher un asile sous le toit ignoré d'un homme du peuple. Dès le lendemain, il fut découvert, traîné jusqu'au sérail, où le fatal lacet fut le prompt et juste châtement de son crime, dont sa seule imprudence avait empêché le succès.

S—Y.

BECTOZ (CLAUDINE DE), fille d'un gentilhomme du Dauphiné, naquit près de Grenoble, vers 1480, et entra jeune dans le monastère de St-Honorat, en Provence, où elle prit le nom de *sœur Scolastique*. Elle se mit sous la direction d'un savant religieux de Lérins, nommé Denis Faucher, ou Fauchier, qui, lui ayant reconnu de la pénétration et de la facilité à apprendre, résolut de lui enseigner les langues anciennes; elle y fit des progrès surprenants en assez peu de temps; elle écrivait en latin avec tant de grâce, que sa réputation franchit les bornes de sa province, et parvint à la cour de François I<sup>er</sup>. Des auteurs contemporains lui ont donné le nom de Sapho; mais il faut se défer de tous les éloges exagérés; et les ouvrages de Claudine de Bectoz ne nous étant pas parvenus, nous ne pouvons savoir s'ils justifiaient ceux qu'on leur a donnés. Les biographes qui ont parlé de cette religieuse disent que François I<sup>er</sup> était en correspondance avec elle, qu'il portait constamment ses lettres, et qu'il les citait comme des modèles aux dames de sa cour. On ajoute que ce prince, passant en Provence avec la reine Marguerite de Navarre, sa sœur, dont on connaît

l'esprit et l'amour pour les sciences, se détourna de sa route pour visiter Claudine de Bectoz. Elle devint abbesse de son couvent, et mourut en 1547. Paradin, Chorier, dans la *Bibliothèque du Dauphiné*, le P. Hilarion de Coste, et deux savants étrangers, Louis Domenichi et August. della Chiesa, ont parlé avec éloge des talents de cette dame.

W—S.

BEDA (NOËL), naquit sur la fin du 15<sup>e</sup> siècle, en Picardie, ou plutôt dans le diocèse d'Avranches, selon Duboulay. Il fut principal du collège de Montaignu, à Paris, en 1502, docteur en 1507, et syndic de la faculté de théologie vers 1520. Il porta dans cette place un zèle turbulent, qui éclata par des factions, et dont il fut enfin la victime, après avoir précipité cette compagnie dans plusieurs démarches inconsidérées. Deux sortes de personnes furent en butte à ses persécutions : les théologiens, qui paraissaient vouloir secouer la rouille scolastique, et les gens de lettres, dont il redoutait la critique. En matière de religion, il poursuivit le docteur Merlin, qui avait fait l'*Apologie d'Origène*; le Febvre d'Étaples, qui croyait voir trois Madeleine dans l'Évangile; Érasme dont les paraphrases s'éloignaient de la précision théologique. Il réussit à faire censurer ce dernier par la faculté; mais son crédit échoua contre le *Miroir de l'âme pécheresse* de la reine de Navarre. Il ne fut pas plus heureux dans le procès qu'il intenta au collège royal, contre lequel il avait soulevé l'université, sous prétexte que la religion était en péril, si l'enseignement du grec et de l'hébreu prenait faveur, à moins que les professeurs n'en fussent approuvés par la faculté de théologie. Ce n'est pas qu'il n'y eût des choses à reprendre dans la plupart des auteurs sur lesquels il déchargeait sa bile; mais son emportement et ses intrigues donnaient un air de faction à tous ses procédés : c'est ce qui parut principalement dans l'affaire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, sur lequel la faculté fut consultée. La majeure partie des docteurs gagnés par la cour était disposée à opiner en faveur du tyran contre une reine opprimée. Le tort du syndic ne fut point d'empêcher cette délibération injuste, mais de se permettre des réflexions indiscrettes sur l'alliance politique du monarque anglais avec François I<sup>er</sup>, de porter le désordre dans les assemblées, d'arracher le registre des mains du bedeau, afin que la cour n'en eût point communication; d'y substituer un acte différent de celui qui avait été délibéré; de prêcher publiquement contre le roi, sous prétexte qu'il ménageait trop les hérétiques. Un premier bannissement ne l'ayant point corrigé, ses extravagances le conduisirent enfin à faire auende honorable dans ce même parvis de Notre-Dame, où plus d'un livre hérétique avait été brûlé sur sa réquisition, et à être enfermé au mont St-Michel, où il mourut le 8 janvier 1536, suivant son épitaphe. La faculté de théologie, qui s'était cotisée en sa faveur, lorsqu'il partit pour le lieu de son exil, lui fit faire un service solennel après sa mort, auquel Robert Ceneau, évêque d'Avranches, officia pontificalement, et prononça son oraison funèbre. Ses ouvrages, écrits sans goût et d'un style barbare, annoncent quelque connaissance

de la théologie scolastique; mais ils sont dépourvus de critique : 1° de *Unica Magdalena*, Paris, 1519, in-4°. 2° *Contra Commentarios Fabri* (le Febvre d'Étaples) in *Evangelia libri 2*, etc., *contra Erasmi Paraphrases lib. 1*, 1526, in-fol., rares, parce que, n'ayant été imprimés que sur l'approbation de la faculté, sans le privilège du roi, la cour, qui n'approuvait pas l'emportement de l'auteur contre deux savants estimables, les fit supprimer. 3° *Apologia pro filiabus et nepotibus Annæ contra Fabrum* (le même le Febvre), 1520, in-4°. 4° *Apologia contra clandestinos lutheranos*, 1529. 5° Des dialogues contre l'*Apologie d'Origène* du docteur Merlin; un petit traité sur le *Rétablissement de la bénédiction du cierge pascal*; une *Confession de foi* en français. T—D.

BEDACIER (madame). Voyez DURAND.

BEDDEVOLE (DOMINIQUE), docteur en médecine, célèbre naturaliste, médecin de Guillaume III, en 1692, mourut, dit Senebier, pendant la campagne qui se fit en Flandre cette année. En 1686, il avait soutenu, dans un concours pour une chaire de philosophie, que la lune n'avait aucune influence sur les plantes et sur les animaux. On a de lui : 1° *Disputatio inauguralis de epilepsia*, Bâle, 1681, in-4°. Dans cet ouvrage, il avait commencé d'attaquer l'influence de la lune. 2° *Essais d'Anatomie, où l'on explique clairement la construction des organes*, Leyde, 1686, in-12; nouv. édit., Paris, 1721, in-12. 3° *Dissertatio de hominis generatione in ovo*, in-4°. Beddevole, ajoute Senebier, a encore donné une ample description de la capsule de Clisson; il a fait des remarques sur les ailes des papillons, dont il a montré les plumes, et sur les yeux des oiseaux de proie. — Jean BEDDEVOLE, avocat, né à Genève, en 1697, quitta sa patrie, où il plaidait avec distinction, pour venir vivre d'intrigues à Paris. Obligé de sortir de cette ville, il alla à Rome, y abjura le protestantisme, et se fit reconnaître descendant de la famille de Bentivoglio; mais il parut redoutable à cette maison, qui l'obligea de quitter Rome. Il revint vivre et mourir misérablement dans un petit village près de Genève. Il avait publié une traduction de l'*Histoire civile du royaume de Naples*, par Giannone, 1742, 4 vol. in-4°. « Cette « traduction, dit Senebier, renferme bien des choses « qui ne sont pas dans la première édition italienne « de cet ouvrage. » A. B—T.

BEDDOES (THOMAS), médecin anglais, né à Shifnal, dans le Shropshire, en 1760, d'un tanneur, qui l'envoya faire ses études à l'université d'Oxford. En 1781, il voyagea en Écosse, y suivit les cours des plus fameux professeurs de médecine, et se lia d'amitié avec le célèbre Brown. Beddoes étudia aussi la chimie avec ardeur, et fut premier professeur de cette science, en 1786, à l'université d'Oxford. En 1787, il vint en France, fit quelque séjour à Dijon, et forma à Paris la connaissance de Lavoisier, avec lequel il entretenait un commerce de lettres à son retour en Angleterre. Il s'établit à Bristol en 1792, après avoir résigné sa chaire de chimie, et s'acquit la réputation d'un habile médecin. La politique occupa aussi ses loisirs pendant quelque temps : on le voit, vers 1796, à Bristol, membre d'une assemblée

de négociants qui avaient dessein de faire des représentations sur les bills de Pitt. Il mourut en 1808, d'une hydropisie. Ses ouvrages, écrits en anglais, sont : 1° *Essais sur les talents de M. Pitt, comme homme d'État*, 1796. 2° *Essai sur les causes, les premiers signes et les préservatifs de la consommation*, 1799, in-8°. Cet écrit est destiné aux pères de famille et aux instituteurs. 3° *Hygeia, ou Essais de morale et de médecine sur les causes qui influent sur l'état des personnes de la classe moyenne et de la classe des riches*, Bristol, 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage contient diverses dissertations sur les remèdes de précaution, sur les remèdes nuisibles à la santé, sur les imprudences, sur le caractère des Anglais, l'usage du thé, l'exercice, l'habillement, les écoles, l'enfance, etc. 4° *Lettre à sir Joseph Banks sur les causes et la destruction des mécontentements actuels, les imperfections et les abus de la médecine*, 1805. Cet écrit est dirigé contre les médecins inhabiles. 5° *Deux Cas d'hydrophobie* insérés dans le *Medical and physical Journal* de septembre 1808, et d'autres articles dans le même journal, auquel Beddoes a beaucoup travaillé. 6° *Histoire d'Isaac Jenkins*. 7° *Avis aux personnes de tout état, sur leur santé et celle de leurs enfants*. Cet ouvrage et le précédent ont eu plusieurs éditions. 8° *Manuel de santé*. 9° *Recherches sur la fièvre*. 10° *Vie de Jean Brown*, en tête de la traduction anglaise de ses *Éléments de médecine*. La vie de Beddoes a été écrite par Edm. Stock. B—R<sup>j</sup>.

BÈDE, dit LE VÉNÉRABLE, a été revendiqué par l'Angleterre et l'Italie; mais il paraît hors de doute qu'il naquit en 672, près Weremouth, dans le diocèse de Durham, en Angleterre, et fut élevé au monastère de St-Paul, à Jarrow, près de l'embouchure de la rivière de Tyne. Il se fit remarquer de bonne heure par sa piété et par son application à l'étude; il fut ordonné diacre à dix-neuf ans, et prêtre à trente. La réputation de son savoir s'étant répandue en Europe, le pape Sergius le fit inviter à venir à Rome pour l'aider de ses lumières; mais Bède ne crut pas devoir se rendre à cette invitation, bornant toute son ambition à cultiver en paix les lettres, et à instruire les jeunes religieux de son couvent. Ce fut en 751, à l'âge de cinquante-neuf ans, qu'il publia son histoire ecclésiastique, qui, malgré un mélange de légendes absurdes, objets alors d'une croyance générale, n'en est pas moins étonnant pour un siècle où il n'existait aucun ouvrage de ce genre, ni même aucuns matériaux, en sorte qu'elle a exigé des recherches immenses. Les Anglais la regardent comme le fondement de leur histoire religieuse. Cet ouvrage a été imprimé à Anvers en 1550, réimprimé à Heidelberg en 1587, sous ce titre : *Ecclesiastica historia gentis Anglorum libri quinque, Beda Anglo-Saxone autore*; à Cologne, en 1601; Cambridge, 1464; Paris, 1681, et Cambridge, 1722, in-fol.; mais avant l'invention de l'imprimerie, les anciens historiens anglais avaient tellement puisé dans l'ouvrage de Bède, qu'on le retrouve en grande partie dans les leurs. On en a fait plusieurs continuations et plusieurs traductions, dont la première, en langue saxonne, et qui a été plusieurs fois imprimée avec

le texte latin, passe pour être l'ouvrage du roi Alfred le Grand. Bède mourut dans son couvent, à l'âge de 63 ans, le 26 mai 735, estimé et regretté des hommes les plus recommandables de son temps, et également recommandable lui-même par sa piété, son savoir et sa modestie. Il passait sans interruption, disent ses historiens, de ses prières à l'étude, et de l'étude à ses prières, croyant, comme son maître l'évêque Beverly, qu'un des premiers devoirs d'un religieux était de rendre sa vie utile. Telle était son ardeur pour le travail, qu'il ne l'interrompit point jusqu'à son dernier moment. La nuit de sa mort, comme il dictait quelques passages qu'il voulait extraire des ouvrages de St. Isidore, le jeune moine qui écrivait sous sa dictée lui dit qu'il n'y avait plus qu'un chapitre, mais lui fit observer qu'il paraissait avoir une grande difficulté à parler : « Non, dit Bède, « prenez une autre plume, et écrivez le plus vite « que vous pourrez. » Lorsqu'il n'y eut plus qu'un passage, Bède lui recommanda encore de se presser, et lorsque le jeune homme lui eut dit : « C'est fait : — Vous avez dit la vérité, répondit Bède, c'est « fait. » Et quelques instants après il expira. Il fut enterré dans l'église de son monastère, à Jarrow, où sa réputation de sainteté attira un grand concours de peuple, jusqu'au moment où il fut transféré à Durham et placé dans le même cercueil que St. Cuthbert. Ce changement eut lieu d'après la volonté du saint, qui avait, dit-on, ordonné en songe à un moine nommé Gamelus d'aller dans tout le nord de l'Angleterre recueillir les os des saints hommes qui s'y trouvaient ensevelis, et de les réunir à Durham. On a disputé sur l'origine du titre de *vénérable* constamment attaché au nom de Bède. Quelques-uns prétendent que Bède était de son temps en si grande vénération, que, par un honneur singulier et jusqu'alors sans exemple, on ordonna que, de son vivant, ses homélies seraient lues dans les églises, comme faisant partie du service divin; mais on était embarrassé, en annonçant cette lecture, du titre à donner à l'auteur : celui de *saint* ne pouvait convenir à un homme vivant; son nom sans titre paraissait trop sec; on trouva enfin celui de *vénérable*, qui est resté. Cette explication n'a point été généralement adoptée; on verra si l'on est tenté de regarder les deux suivantes comme vraisemblables. Bède étant, dit-on, devenu aveugle par l'effet de son grand âge (quoiqu'il ne soit pas mort très-âgé, et n'ait jamais été aveugle), un jeune moine le mena, par plaisanterie, auprès d'un tas de pierres, lui disant qu'il était entouré d'une foule de peuple qui se tenait en silence pour recevoir ses exhortations. Le bon vieillard leur fit un long discours, terminé par une prière, à laquelle les pierres répondirent respectueusement : *Amen, vénérable Bède*. Voici l'autre version : Un moine travaillait à une épitaphe de Bède; peu exercé sans doute dans l'art de la poésie, il n'avait pu parvenir à trouver de son premier vers que ces mots : *Hac sunt in fossa Bedæ..... ossa*; après s'être vainement creusé la tête pour trouver un mot qui pût remplir l'intervalle, il se coucha et s'endormit; mais le lendemain, en reprenant son travail, il fut

fort étonné de trouver son vers écrit tout entier ainsi :

Hac sunt in fossa Bedæ venerabilis ossa.

Ce qui paraît plus certain, c'est qu'on ne donna jamais à Bède le nom de *vénérable* durant sa vie, mais très-promptement après sa mort; expression sans doute du respect qu'il avait inspiré, et qui, répétée par l'assentiment général, s'est inséparablement attachée à son nom. Il figure parmi les saints de l'Église, et sa fête se célèbre le 26 mai. Leland l'appelle *la gloire et le plus bel ornement de la nation anglaise*. Les contemporains de Bède n'ont pu le considérer que par rapport à son siècle; et, en le considérant comme eux, nous comprenons l'exagération de leurs éloges, quoique sans la partager. Quelques modernes, particulièrement des écrivains français, sont tombés dans une exagération contraire, et ont rabaisé les ouvrages de Bède fort au-dessous de leur valeur. Le bénédictin Mabillon, qui a donné une notice étendue sur sa vie et ses écrits, a été plus juste. Le style de Bède n'est ni pur, ni élégant, mais il a de la clarté et du naturel. Outre son histoire ecclésiastique, qui passe pour le meilleur de ses ouvrages, il a écrit, sur des matières religieuses et philosophiques, près de quatre-vingts traités, dont la plupart ont été recueillis ensemble, et imprimés, pour la première fois, à Paris, en 1544, en 5 vol. in-fol.; ils ont été réimprimés dans la même ville, en 1554, en 8 vol.; à Bâle, en 1565; à Cologne, en 1612 et en 1688; et à Londres, 1693, in-fol. On trouve dans cette dernière édition le dialogue de *ecclésiastique Institutione* de l'archevêque Egbert, et le livre de *Virginitate* de Adhelmus, évêque de Salisbury. Plusieurs de ces traités ont été imprimés séparément, entre autres une lettre adressée par Bède à son ami Egbert, et où l'on trouve un tableau curieux et unique de l'état de l'Église à cette époque. Quelques autres n'ont jamais été publiés, et plusieurs sont perdus. Malgré les nombreuses éditions qui en ont été faites, les ouvrages de Bède sont devenus fort rares. S—D.

BÈDE DE LA GORMANDIÈRE (JEAN), Angevin, avocat au parlement de Paris, a publié : 1° *de la Liberté de l'Église gallicane, avec l'échantillon de l'histoire des Templiers*, Saumur, 1646, in-8°; 2° *Consultation sur la question : Si le pape est supérieur du roi en ce qui est du temporel, avec la réplique du peuple chrétien et royal contre le Dialogisme du cardinal B.* (Bellarmin), fait pour le pape contre le roi, et l'extrait du registre de l'assemblée tenue à Paris sous le nom d'États, en l'an 1595, sur la réception du concile de Trente, Sedan, 1615, in-8°; 3° *la Messe en français, exposée par, etc.*, Genève, société caldorienne, 1610, in-8°; 4° *la Pasque de Charenton et la Cène apostolique, avec la Messe romaine*, Charenton, L. de Vendosme, 1659, in-8°; 5° *le Droit des roys*, contre le cardinal Bellarmin et autres jésuites, Frankenthal, 1614, in-8°; 6° *les Droits de l'Église catholique et de ses prêtres*, Genève, 1615, in-8°. A. B—T.

BEDELL (GUILLAUME), savant évêque anglican, né en 1570, à Black-Notley, dans la province d'Es-

sex, étudia au collège Emmanuel de Cambridge. Après avoir été quelque temps ministre de St-Edmund's-Bury dans le comté de Suffolk, il suivit, en 1604, en qualité de chapelain, sir Henri Wotton, envoyé par le roi Jacques en ambassade près de la république de Venise. Ce fut dans cette ville, où il fit un séjour de huit années, qu'il se lia d'amitié avec le fameux Pierre Sarpi, surnommé Fra-Paolo, qui lui apprit l'italien, et à qui il donna en retour des leçons de théologie. Bedell traduisit en italien le livre de prières de l'Église d'Angleterre, et composa une grammaire anglaise pour l'usage de son ami. Telles étaient l'intimité et la confiance de cette amitié, qu'après la tentative faite pour assassiner Fra-Paolo, la république lui ayant accordé une garde, avec défense de laisser approcher de lui personne qui n'eût été soigneusement examiné, Bedell fut seul excepté de cette défense. Il fut également lié à Venise avec le célèbre Antoine de Dominis, évêque de Spalatro, qui disait souvent qu'il ne pouvait rien faire sans lui, et qui lui confia son livre de *Republia ecclesiastica*, que Bedell corrigea et fit ensuite imprimer à Londres. A son départ, Fra-Paolo lui fit plusieurs présents, entre autres des manuscrits de son *Histoire du concile de Trente*, de l'*Histoire de l'interdit* et de celle de *l'inquisition*. De retour en Angleterre, Bedell se rendit à sa cure de St-Edmund's-Bury, où il aurait peut-être fini ses jours, si son rare mérite n'avait attiré sur lui les yeux de quelques hommes puissants. Il était occupé d'une traduction latine de l'*Histoire de l'interdit*, de celle de *l'inquisition* et des deux derniers livres de l'*Histoire du concile de Trente*, dont les deux premiers avaient été traduits par une autre main, lorsqu'il fut nommé, vers 1613, ministre de Horingsheath, et, en 1627, prévôt du collège de la Trinité de Dublin, place qu'il refusa d'abord par modestie, mais qu'un ordre du roi le força d'accepter. Ce fut alors qu'il donna une singulière preuve de caractère. Résolu de réformer les abus qui s'étaient introduits dans le collège, il ne voulut rien entreprendre sans connaître les gens à qui il avait affaire, et demeura ainsi quelque temps dans une tranquillité si absolue sur tout ce qui se passait autour de lui, que ceux qui ne le connaissaient pas le prenaient pour l'homme le plus faible, et que ceux qui le connaissaient mieux ne savaient plus qu'en penser; enfin il se montra, et en peu de temps exécuta les réformes nécessaires avec cette vigueur de caractère qui lui était propre, et qui, accompagnée de la plus haute vertu et de la plus parfaite sagesse, lui acquit toute sa vie un empire extraordinaire sur tous ceux qui l'approchaient. En 1629, Bedell obtint les évêchés réunis de Kilmore et d'Ardagh. Ce fut là qu'il exerça puissamment cet empire de la réforme des nombreux abus qui s'étaient introduits dans ces deux diocèses. Il commença par la pluralité des bénéfices; et, pour prêcher d'exemple, il résigna volontairement, en 1633, son évêché d'Ardagh. Il forma le projet de rapprocher les luthériens des calvinistes, et réussit à réunir à la religion dominante plusieurs autres communions. La rébellion d'Irlande vint, en 1641, ar-

êter ses louables travaux. Les révoltés, qui d'ailleurs s'abandonnèrent aux plus grands excès contre tout ce qui portait le nom anglais, eurent constamment pour Bedell les plus grands égards, et déclarèrent qu'il serait le dernier Anglais qu'ils chasseraient de l'Irlande. Sa maison, la seule maison anglaise du comté de Cavan qui fût respectée, devint l'asile d'une foule de malheureux. D'après des ordres de leurs chefs, les insurgés l'invitèrent à faire sortir cette multitude; il s'y refusa, en disant qu'il partagerait leur sort. On se saisit alors de sa personne, et il fut enfermé avec ses enfants dans le château de Cloughboughter. Échangé trois semaines après, il ne put survivre au spectacle des malheurs qu'il avait sous les yeux, et mourut le 7 février 1642. Les rebelles irlandais lui rendirent de grands honneurs, et précédés de leur chef, accompagnèrent son corps jusqu'au lieu de sa sépulture. Ils déchargèrent leurs fusils sur sa tombe, et crièrent en latin : *Requiescat in pace ultimus Anglorum*. Un prêtre catholique s'écria : *O sit anima mea cum Bedello* ! Telle était l'idée qu'on avait de sa vertu, que, dans un temps de factions religieuses, elle l'emportait sur l'esprit de parti ! Il ne persécuta jamais les catholiques, et n'en fut que plus dangereux au catholicisme. Sa force venait d'un attachement inflexible à l'ordre et à la règle; ses moyens de persuasion, de la sévérité scrupuleuse avec laquelle il s'y soumettait lui-même. Il prêchait d'abondance; le style de ses sermons était simple, clair et plein; quoique très-savant, il n'y montrait de science que ce qu'il en fallait pour éclaircir son texte. Bedell a publié un recueil in-4° intitulé : *Copies de quelques lettres entre Jacques Wadsworth et Guillaume Bedell, concernant les motifs généraux de soumission au pape*, Londres, 1624. Il avait composé un traité intitulé : *Où était notre religion avant Luther? Que sont devenus ceux de nos ancêtres qui sont morts dans la foi catholique?* Cet ouvrage n'a point été imprimé, et le manuscrit en a été perdu dans les troubles d'Irlande, ainsi que plusieurs autres de ses ouvrages. Une traduction qu'il avait fait faire, en langue irlandaise, de l'Ancien Testament, a été imprimée ensuite par les soins de Robert Boyle. Sa traduction latine de l'*Histoire de l'interdit de Venise* a été publiée à Cambridge en 1626. On peut remarquer, à la louange de ce prélat, qu'il s'est élevé contre l'usage d'enterrer les morts dans les églises et même dans les villes.

S—D.

BEDÈNE, ou BIDÈNE (VITAL), poète, vivant au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, était de Pézénas. On connaît de lui un petit ouvrage en vers intitulé : *le Secret de ne payer jamais, tiré du trésorier de l'épargne, par le chevalier de l'industrie*, imprimé sans nom de ville ni d'imprimeur, 1610, in-12. C'est une espèce de dialogue entre un grand seigneur et ses créanciers qui viennent lui demander de l'argent, et qu'un valet intrigant éconduit successivement. On voit bien que l'auteur a voulu être gai; mais, le plus souvent, il n'est que grossier, et sa gaieté n'a rien de franc ni de naturel. La Vallière, dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, fait

mention de cet ouvrage, qui n'a cependant rien de dramatique, sinon d'être écrit en forme de dialogue.

W—s.

BEDERIC (HENRI), moine anglais, de l'ordre de St-Augustin, et surnommé *de Bury*, parce qu'il était né à St-Edmund's-Bury, dans le comté de Suffolk, florissait vers l'année 1580, sous le règne de Richard II. Après avoir étudié dans différentes universités, il fut reçu docteur de Sorbonne dans celle de Paris, où l'on apprécia ses talents pour la prédication, qui, joints à une grande réputation d'habileté et d'intégrité dans les affaires, le firent nommer provincial général de tous les couvents de son ordre en Angleterre. Il a composé quelques ouvrages, entre autres : 1° *Leçons sur le maître des sentences, Pierre Lombard*, en 4 livres; 2° *Questions théologiques*; 3° *Sermons sur la Ste. Vierge*; 4° *Cours de sermons pour toute l'année*. Un auteur lui a reproché d'avoir soutenu que la Vierge Marie avait été conçue dans le péché originel, question qui avait fort agité les esprits, et divisé d'opinion les dominicains et les franciscains pendant un grand nombre d'années.

X—s.

BEDFORD, ou BETHFORD (JEAN PLANTAGENET, duc DE), 5<sup>e</sup> fils de Henri IV, roi d'Angleterre, vint, en 1416, à la tête d'une escadre, au secours de Harfleur assiégé par les Français, prit huit vaisseaux aux assiégeants, en fit échouer trois, et parvint à ravitailler la place. Avec une célérité non moins brillante, il força, en 1418, les Écossais à lever le siège de Bocksburg. Envoyé deux ans après en France, à la tête de 50,000 hommes, au moment où son second frère, le duc de Clarence, venait d'être tué, et l'armée anglaise taillée en pièces dans les plaines d'Anjou, par le maréchal de la Fayette (bataille de Baugé, 22 mars 1421), le duc avait déjà remporté une victoire en Picardie, lorsque Henri V, son frère, vint se mettre à la tête de son armée, et Bedford fut renvoyé à Londres pour y tenir les rênes du gouvernement, comme il les avait déjà tenues pendant les premières expéditions du roi son frère. Le jeune monarque repoussa le dauphin derrière la Loire; puis, rentré dans Paris, écrivit au duc de Bedford de lui amener la reine, qui était accouchée d'un fils dans le château de Windsor, pendant que le roi son époux s'établissait en héritier dans le château de Vincennes et dans le palais du Louvre. Henri avait à peine goûté la douceur de cette réunion, lorsqu'un messenger, envoyé des bords de la Loire, vint annoncer que le dauphin avait repassé ce fleuve, s'était emparé de la Charité, et assiégeait Cosne. Le monarque anglais courut au secours de cette place, bravant une infirmité qui ne lui permettait pas de monter à cheval sans des douleurs si vives, qu'il fallut, de Melun, le ramener en litière à Vincennes. Bedford et Warwick, restés commandants de l'armée, allèrent présenter la bataille au dauphin, qui l'évita en se reportant derrière la Loire; et le duc, satisfait d'avoir délivré la ville assiégée, s'empressa de retourner vers son frère. C'était pour recevoir ses derniers adieux; il le vit expirer à la fleur de son âge, et au faite de sa gloire (31 août 1422). Le fils que laissait

après lui Henri V avait à peine huit mois. Le testament de Henri désignait deux régents : en France le duc de Bedford, en Angleterre le duc de Gloucester. Le parlement anglais, voulant concilier les désirs d'un prince si digne de ses regrets avec le droit national, nomma le duc de Bedford protecteur d'Angleterre, défenseur de l'Église, premier conseiller du roi; et, par le même acte, commit le duc de Gloucester pour suppléer à Londres le duc de Bedford absent. Charles VI n'ayant survécu que cinquante-trois jours à Henri V, deux rois de France furent proclamés : d'un côté Charles VII, possédant encore plusieurs provinces méridionales, le Berri, quelques contrées ou places dispersées çà et là; et, de l'autre, Henri VI, maître de la capitale et des plus belles provinces du nord au midi, sous la régence du duc de Bedford, aidé du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui mêlait au désir de venger son père celui d'étendre ses domaines, et du duc de Bretagne, que sa position et sa prudence faisaient l'allié du plus fort. Le régent anglais commença par convoquer dans Paris une assemblée générale de tous les ordres, reçut leur serment de fidélité, entra en campagne, et alla de triomphe en triomphe. La bataille de Crevant (1423), celle de Verneuil (1424), les conquêtes qui suivirent ces victoires, réduisirent Charles VII à une si petite étendue de pays, qu'on l'appelait par dérision le *roi de Bourges*. Heureusement pour la France, et pour l'Angleterre elle-même, la division introduite parmi les vainqueurs ralentit ce torrent de prospérités, dont la direction devait bientôt changer. Le duc de Bretagne déserta le premier la cause anglaise, pendant un voyage du régent à Londres. Le duc de Bourgogne, dont Bedford avait cru s'assurer la foi en devenant son beau-frère, maria une autre de ses sœurs avec Charles de Brabant, et devint un allié au moins incertain. Le duc de Gloucester tantôt se querellait à Londres avec son oncle le cardinal de Winchester, tantôt guerroyait en Flandre avec le duc de Brabant, dont il avait enlevé la femme, et le duc de Bourgogne, cousin du Brabant, qui avait pris fait et cause pour le mari offensé. Au milieu de ces difficultés, le duc de Bedford se multipliait. On le vit à Paris convoquer la noblesse des deux royaumes, pour déclarer nul un cartel proposé et accepté entre les ducs de Bourgogne et de Gloucester; à Londres, persuader à son frère de briser ses nœuds illégitimes avec l'épouse du duc de Brabant, assembler un parlement dont son éloquence obtenait un subside, et armer chevalier ce jeune roi Henri VI auquel il cherchait vainement à transmettre son courage. On le vit en Bretagne, à la tête d'une armée victorieuse, forcer le duc de cette contrée, non-seulement à redevenir l'allié, mais à se déclarer le vassal de Henri VI, et faire signer par les États bretons cet inconcevable traité de Troyes, qui avait transporté à une dynastie anglaise le patrimoine de la maison de France. On le vit, rentré dans l'intérieur du royaume, se hâter de soumettre, par lui-même ou par ses lieutenants, tout le pays qui était encore entre lui et son rival. Bedford dut se croire arrivé au dernier terme de sa conquête, et il tou-

chait au commencement de ses revers. Une capitale, restée indépendante au milieu d'une province subjuguée, bravait encore la puissance anglaise, et devait en être l'écueil. Ce fut au mois d'octobre 1428, que, contre l'avis du régent, qui trouvait la saison trop avancée, le comte de Salisbury fit résoudre, par un conseil de guerre, ce siège d'Orléans, si célèbre par sa durée et son issue. La fortune des Anglais ne parut pas d'abord se démentir. Attaquée aussi courageusement qu'elle était défendue, épuisée par six mois de siège, et sans aucun secours, la ville demandait à capituler, pourvu qu'elle se rendit au duc de Bourgogne, et fût gardée par lui, en séquestre, pour le duc d'Orléans, encore prisonnier à Londres. « Je ne bats pas les buissons pour que d'autres prennent les oisillons, » répondit fièrement le duc de Bedford. Le duc de Bourgogne offensé quitta le siège, emmenant ses troupes. Les assiégés furieux jurèrent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cependant la ville aux abois touchait au terme de sa résistance; le roi Charles songeait à se retirer dans le Dauphiné; la vertueuse Marie son épouse, et la belle Agnès sa maîtresse, seules arrêtaient ses pas, et soutenaient son courage, lorsqu'une troisième femme se crut marquée du doigt de Dieu pour sauver la France, et, aidée du bras de Dunois, la sauva en effet. (*Voy. JEANNE D'ARC.*) Orléans délivré, Charles VII sacré à Reims, marchant sur Paris, et déjà maître de Compiègne, le duc de Bedford vint au-devant de lui, à la tête d'une nouvelle armée que lui avait amenée son oncle, le cardinal de Winchester. Il la déploya dans les plaines de Montpilloi, et de là envoya proposer à Charles, ou un combat singulier, ou une bataille générale. Celui-ci répondit qu'il n'avait pas de loi à recevoir de son ennemi, et ferait la guerre qui lui conviendrait. Bedford trouva encore moyen de se rattacher le duc de Bourgogne par un traité plus étroit, et fit assiéger Compiègne par les Bourguignons. La Pucelle se jeta dans la place pour la défendre, et y fut faite prisonnière dans une sortie. On peut voir, dans l'article JEANNE D'ARC, comment cette héroïne fut immolée à la politique anglaise par le duc de Bedford. Délivré d'un si redoutable ennemi, le régent anglais se hâta de faire sacrer roi de France, dans la cathédrale de Paris, son neveu Henri VI, âgé de dix ans. Le duc de Bourgogne, premier pair laïque de France, les évêques de Beauvais et de Noyon, pairs ecclésiastiques, et un parlement de Paris, plus nombreux que celui de Poitiers, donnèrent à cette consécration l'appui de leur présence. Bedford rentra aussitôt en campagne, et, ne pouvant attirer son adversaire à une bataille, fit une guerre de sièges; en 1454, il avait reconquis presque toute l'Île-de-France. « Ce fut le chef-d'œuvre de son génie et de son courage, dit « Hume, de pouvoir contenir encore dans la sou- « mission à un sceptre étranger des peuples entraî- « nés par l'amour de leurs rois naturels, et de main- « tenir en campagne une alternative de succès au « moins balancés. » Toute balance fut enfin détruite pour les Anglais par la défection du duc de Bourgogne, qui, rejeton de la maison de France, devait

finir par se réunir à son chef. Le duc de Bedford reçut la nouvelle de cette défection étant malade; il en fut frappé comme d'un coup de foudre, et mourut peu de jours après (14 septembre 1435), laissant après lui la mémoire du prince le plus accompli de son temps. Son corps, transporté à Rouen, y reposait dans un superbe mausolée, près du grand autel de la cathédrale, lorsque des courtisans de Louis XI, selon les uns, de Charles VIII, selon d'autres, proposèrent de reléguer cet odieux cercueil dans un lieu plus obscur. « Respectons, répondit le roi, la tombe « des héros, et ne déplaçons point un mort que tou- « tes les forces de la France n'ont pu faire reculer « tant qu'il a vécu. » L—T—L.

BEDFORD. *Voyez RUSSEL.*

BEDFORD (KILKIAH), fils d'un quaker établi à Londres, naquit dans cette ville en 1665, et étudia au collège de St-Jean, à Cambridge, dont il devint ensuite associé. Il entra dans les ordres, et obtint, dans le comté de Lincoln, une cure qu'il perdit à l'époque de la révolution, pour n'avoir pas voulu se soumettre au serment. Il fut ensuite maître de pension. Cité en 1714 devant la cour du banc du roi, il fut condamné à une amende de 4,000 marcs et à trois années d'emprisonnement, comme auteur, imprimeur et vendeur d'un livre intitulé : *le Droit héréditaire à la couronne d'Angleterre maintenu et prouvé*, 1715, in fol. Ce livre n'était cependant pas son ouvrage, et le véritable auteur, ecclésiastique réfractaire, nommé *George Harbin*, se trouva ainsi à l'abri de toute persécution. Bedford mourut en 1724. On a de lui la traduction d'une *Réponse à l'histoire des Oracles* de Fontenelle, et *la Vie du docteur Barwick*, traduite du latin en anglais. — Son fils, *Thomas Bedford*, ecclésiastique non conformiste, a publié : 1° *Simeonis monachi Dunhelmensis libellus, de exordio atque procursu Dunhelmensis ecclesie*, 1752, in-8°; 2° *Catéchisme historique*, 1742. Il mourut à Compton, en 1775. X—s.

BEDFORD (ARTHUR), né à Tiddenharn dans le comté de Gloucester, en septembre 1668, fit ses études à Oxford, où il s'adonna particulièrement à l'étude des langues orientales. Après les avoir terminées, il entra dans les ordres à l'âge de vingt ans, fut, en 1692, vicaire du temple à Bristol, puis, en 1724, chapelain de l'hôpital de Haberdasher à Hoxton : il conserva cet emploi jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 septembre 1745. Le titre de la plupart de ses ouvrages prouve qu'il s'était adonné à l'étude de la musique, et qu'il s'était même exercé dans la composition : 1° *The Temple of Music*, Londres, 1706, in-8° : cet ouvrage a eu trois éditions; la seconde, en 1708, in-8°, intitulée *Essay on singing David's psalms*; la troisième, très-augmentée, porte le titre suivant : *The Temple of Music, or an Essay on method of singing the psalms of David in the temple before the Babylonian captivity, etc.*, Londres, 1711, in-8°. 2° *The great Abuse of Music*, Londres, 1711, in-8°. 3° *Scripture Chronology demonstrated by astronomical calculations*, Londres, 1750, in-fol. 4° *The Excellency of divine Music*, Londres, 1755, in-8°. J.-A. DE L.

BEDINELLI (FRANÇOIS DE PAULE), chirurgien

italien, né à Fano, dans le duché d'Urbin, et qui pratiquait son art à Rimini, en 1750, est spécialement connu par une observation de prétendu hermaphroditisme : *Nuperæ perfectæ androgynæ structuræ Observatio*, Pise, 1753, in-8°. On a encore de lui un autre ouvrage : *Epicrisis in errores quosdam vulgi, ad veritatis amatores*, Pise, 1751, in-8°.

C. et A—N.

**BEDMAR** (ALPHONSE DE LA CUEVA marquis DE), cardinal, évêque d'Oviédo, né en 1572, d'une des plus anciennes maisons de la Castille, fut envoyé, en 1607, par Philippe III, en ambassade à Venise, et se rendit fameux par sa conjuration contre cette république. Les historiens, et surtout St-Réal, ont représenté le marquis de Bedmar comme un des plus puissants génies et un des esprits les plus dangereux qu'ait produits l'Espagne. D'après le portrait qu'ils en ont tracé, il joignait à une pénétration rare la plus profonde connaissance des hommes, écrivait et parlait avec facilité, et gardait, au milieu des agitations les plus cruelles, une parfaite tranquillité d'esprit; telle était sa sagacité, que ses conjectures passaient presque pour des prophéties. Ce fut en 1618 qu'il s'unit, dit-on, avec don Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, et le duc d'Ossuina, vice-roi de Naples, pour renverser la république auprès de laquelle il était envoyé. Il avait préparé depuis longtemps le succès de ce complot, en s'insinuant dans les esprits, en fomentant des divisions, en introduisant à la solde de la république des hommes dévoués à l'Espagne. Tandis que les troupes du Milanais s'avanceraient par la terre ferme, que des barques armées, chargées de soldats, entreraient dans les lagunes, les conjurés devaient mettre le feu à l'arsenal, se saisir des postes les plus importants, égorger le sénat, et soumettre Venise à l'Espagne. La vigilance du sénat découvrit cet horrible complot, et un grand nombre d'aventuriers, complices de Bedmar, furent jetés dans la mer, ou exécutés en prison. Quoiqu'on respectât en lui le caractère d'ambassadeur, on parut craindre qu'il ne fût mis en pièces par la populace, et le sénat l'ayant fait sortir en secret, il se sauva à Milan. Cette conspiration, devenue célèbre depuis qu'elle a été décrite par St-Réal, est généralement regardée aujourd'hui comme un problème historique. Une affaire aussi importante méritait d'être éclaircie aux yeux de toute l'Europe, et cependant tout se passa dans un secret impénétrable. Le désir de rendre le nom espagnol odieux à l'Italie entière n'aurait-il pas porté le sénat de Venise à imaginer lui-même ce noir complot? Telle est du moins l'opinion que le savant Grosley a cherché à établir dans une dissertation très-étendue sur cette conjuration (1). Capriana et Naudé l'avaient déjà soutenue; mais Mallet-Dupan et d'autres critiques ont prétendu depuis, qu'à l'exception de quelques circonstances imaginées par St-Réal, la conspiration était très-réelle,

(1) L'ouvrage de Grosley est intitulé : *Discussion historique et critique sur la conjuration de Venise, et sur l'histoire de cette conjuration par l'abbé de St-Réal*, Troyes ou Paris, 1756, in-12 réimprimée dans les *Nouveaux Mémoires*, etc., sur l'Italie et les Italiens, par le même auteur.

Cu—s.

et que, si la république de Venise ne lui donna pas une plus grande publicité, c'est que l'Espagne étant alors redoutable, il fallait, ou lui déclarer la guerre, ou jeter un voile sur les trames de son ambassadeur. D'ailleurs la politique constante de Philippe III avait été de contredire, par des déclarations publiques, les démarches non moins publiques de ses deux vice-rois. Cette fausseté était si habituelle, qu'elle ne faisait plus d'impression. L'opinion publique était éclairée, mais sans force; et, pour lui dénoncer une perfidie de plus, il ne valait pas la peine de courir le plus léger danger (1). Aussi le sénat eut-il la politique de faire public qu'on ne devait élever aucun soupçon à l'égard de l'Espagne ou de son ministre. Quoiqu'il en soit, le marquis de Bedmar, remplacé à Venise par don Louis Bravo, ne perdit rien de la faveur de sa cour. Le pape Grégoire XV le fit cardinal en 1622, à la sollicitation du roi d'Espagne, qui l'envoya ensuite gouverner les Pays-Bas en qualité de président du conseil; mais sa sévérité lui ayant attiré la haine des Flamands, il fut rappelé, se retira à Rome, obtint successivement l'évêché de Palestrine et celui de Malaga, et mourut le 2 août 1633, dans sa 83<sup>e</sup> année. La haine qu'il avait témoignée contre la république de Venise lui a fait attribuer un traité italien intitulé : *Squittinio della libertà Veneta*, la Mirandole, 1612, in-4°, composé dans l'intention de dévoiler la politique du sénat, et traduit en français par Amclot de la Houssaye; mais quelques bibliographes pensent avec assez de fondement que ce petit ouvrage contre le gouvernement de Venise est de Marc Velsar.

B—p.

**BEDOCH** (PIERRE-JOSEPH), né le 28 décembre 1761, à Tulle (Corrèze), était avocat avant la révolution dont il adopta les principes, mais loin d'en partager les excès, il fut plus d'une fois, et particulièrement dans la terreur, en butte aux persécutions, incarcéré, menacé dans sa vie. La confiance de ses concitoyens fut pour lui un dédommagement, car il se vit élu successivement maire de Tulle et suppléant au tribunal de cassation. Il devint ensuite accusateur public, puis commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de Tulle, membre du jury d'instruction publique, président de canton, enfin membre du collège électoral de son département. Il avait depuis plusieurs années changé son titre de commissaire du gouvernement pour celui de procureur impérial près le tribunal de Tulle, devenu cour criminelle, lorsqu'il fut, en 1812, nommé député au corps législatif. Président de la députation du collège électoral de la Corrèze qui fut présentée à l'empereur le 29 mars de cette année, il osa réclamer pour les besoins de son département, tout en enveloppant ses paroles de ces précautions oratoires que commandait sa position officielle. « Vos sujets de ce département, dit-il, qui voudraient rivaliser avec tous ceux de votre empire, dans tous les genres de

(1) On peut consulter sur ce point historique l'*Histoire de Venise* de Daru, qui, ayant eu à sa disposition des documents cachés jusqu'alors aux historiens, établit de la manière la plus authentique l'existence de cette conjuration.

Z—o.

« dévouement, voient avec douleur qu'ils n'ont pres-  
 « que que leur sang à vous offrir ; ils désireraient de  
 « votre bonté paternelle quelques-unes de ces sour-  
 « ces de richesses que vous avez fait naître dans tous  
 « les lieux où vous avez passé par des communica-  
 « tions plus promptes et plus directes. Tels sont les  
 « vœux du département de la Corrèze. » Bédoch reçut  
 « à cette époque la décoration de la Légion d'hon-  
 « neur. Il fut un des députés qui, en 1815, regardèrent  
 « comme un sacrifice nécessaire au rétablissement de la paix  
 « la déchéance de Napoléon et le retour de Louis XVIII avec  
 « la charte. Le corps législatif, devenu alors chambre des députés,  
 « recouvra la parole, et Bédoch devint alors un des chefs  
 « de cette opposition vraiment constitutionnelle de 1814,  
 « qui, au sein de la chambre, du moins, voulait développer  
 « les principes libéraux de la charte sans attaquer les bases de  
 « la monarchie restaurée. Le 2 juillet 1814, il se prononça  
 « pour l'exclusion des députés devenus étrangers. « Il est absurde,  
 « dit-il, « que des départements qui n'existent plus pour nous  
 « puissent avoir des représentants, et que sans com-  
 « mettants, il puisse y avoir des mandataires. » Dans la  
 « discussion sur la liberté de la presse, Bédoch, qui s'était fait  
 « inscrire pour parler contre le projet, ne prit la parole que  
 « sur divers incidents de la discussion des articles. Le 11 août,  
 « il demanda qu'avant de voter sur les amendements de cette loi  
 « inconstitutionnelle, selon lui, on posât cette première question :  
 « Admettra-t-on ou non la chose « sûre ? » Le 16 août, comme  
 « rapporteur de la commission des pétitions, il appuya la proposition  
 « d'une adresse au roi en faveur des filles admises dans les  
 « maisons de la Légion d'honneur, qui venaient d'être supprimées  
 « (celles de Paris, de Bordeaux et des Loges). Mais ce qui durant  
 « cette session attira sur Bédoch les regards du public, ce fut le  
 « rapport qu'il fit le 17 octobre sur le projet de loi relatif à la  
 « restitution aux émigrés de leurs biens non vendus. Nous allons  
 « entrer dans quelques détails sur cet incident parlementaire, qui eut  
 « alors tant de retentissement, et surtout tant d'influence pour  
 « dépopulariser la première restauration, en soulevant contre elle  
 « une foule d'intérêts. Après avoir rendu hommage aux intentions  
 « du roi « qui, en « rentrant en France, avait dû porter ses regards  
 « sur les émigrés, sur le sort de ses compagnons « d'infortune, »  
 « Bédoch le louait d'avoir su contenir ses affections dans les bornes  
 « de la loi, d'avoir évité avec une attention scrupuleuse tout ce qui  
 « pouvait blesser les principes, attenter au droit sacré de la propriété,  
 « et faire douter de sa ferme volonté de tenir les promesses qu'il  
 « avait faites pour le maintien des droits acquis? Quant à l'exposé  
 « des motifs présenté par le ministre d'État Ferrand, le rapporteur  
 « releva le contraste qu'il offrait avec le préambule et la rédaction  
 « du projet. Il signala les expressions de ce discours qui semblaient  
 « donner de l'espoir aux émigrés pour l'avenir. En abordant ce chapitre  
 « délicat, Bédoch s'entoura de toutes les précautions oratoires : « La  
 « commission, disait-il, n'entrera pas dans la discussion aussi inutile qu'elle

« pourrait être funeste des torts qu'ont eus les diffé-  
 « rents partis dans notre longue et terrible révolution ; « elle ne s'engagera pas dans la recherche des erreurs « et des sacrifices réciproques, des infortunes éprou-  
 « vées et des fautes commises. Que pourrait-il servir « de reconnaître les liaisons qui existent entre les « événements les plus opposés en apparence, et de  
 « découvrir, par exemple, que les plus grands atten-  
 « tats n'ont été que les suites nécessaires d'une im-  
 « prudente résistance? La balance du bien et du « mal peut-elle être tenue par la main incertaine  
 « des hommes? Il est plus sûr d'oublier entiè-  
 « rement le passé. Mais nous demanderons à « M. Ferrand si ceux qui ont versé leur sang en  
 « servant leur pays, si ceux qui ont eu le courage « de braver les dangers, et dont les généreux efforts  
 « ont arrêté les progrès du mal ; si ces fonctionnaires « zélés, ces magistrats intègres, défendant, au prix  
 « de leur liberté, les principes de la justice et d'une « saine morale, si des citoyens recommandables par  
 « leurs talents et leurs mœurs, entraînés dans les ca-  
 « chots, conduits à l'échafaud, ne méritaient pas au-  
 « tant d'intérêt que ceux qui se sont séparés de la  
 « patrie, même avec les plus justes motifs? Nous lui  
 « demanderons si ceux-ci ont seuls droit à l'affec-  
 « tion paternelle du roi? » Puis après avoir eût les promesses  
 « détournées de Ferrand, en faveur des émigrés : « Le roi, ajoutait  
 « Bédoch, n'a et ne peut « avoir au fond de son cœur que la ferme volonté  
 « de tenir les promesses qu'il a faites. Il a déclaré « que les droits acquis étaient maintenus. Eh bien, les  
 « propriétés seront constamment sacrées : les prin-  
 « cipes exigent qu'il maintienne toujours un juste « équilibre dans les dépenses publiques. L'impôt  
 « sera toujours affecté aux besoins de l'État. Nous « ne pouvons eraire ni espérer qu'il vienne une  
 « époque où les émigrés seront plus favorablement « traités. Pourquoi donner aux uns des espérances  
 « qu'on ne pourra réaliser? Pourquoi inspirer aux « autres des craintes mal fondées. Cédant à ses opi-  
 « nions particulières, M. Ferrand n'a vu ou n'a pu « voir qu'une partie des maux qui ont affligé la  
 « France. Une seule classe de citoyens lui a inspiré « de l'intérêt ; mais les émigrés sont-ils les seuls qui  
 « aient éprouvé des pertes ou des malheurs? Tous « les intérêts n'ont-ils pas été froissés par la révolu-  
 « tion? Les créanciers de l'État, les capitalistes, ont « été remboursés en papier-monnaie? Quelles sont  
 « les fortunes qui n'ont pas éprouvé une secousse « plus ou moins désastreuse? Tous ces maux sont  
 « évidemment sans remède. » De toutes ces considéra-  
 « tions Bédoch concluait que l'exposé de Ferrand n'était pas l'expression  
 « de la volonté du roi. « Non, « disait-il, le ministre a substitué ses sentiments parti-  
 « culiers à ceux du roi. Nous sommes loin de douter « de son attachement pour la patrie et pour la personne  
 « auguste et sacrée du roi ; mais nous rappellerons « que l'infortuné Louis XVI, dans son testament,  
 « dans ce monument de sa vertu, de sa bonté, a éga-  
 « lement pardonné à ses ennemis et à ceux qui, par « un faux zèle ou par un zèle malentendu, avaient fait  
 « tout le mal. Si ce discours de M. Ferrand a jus-

« piré des défiances, s'il a fait naître l'inquiétude  
 « dans les esprits, s'il a pu faire croire à d'arrière-  
 « pensées, les intentions du roi, ses promesses lors  
 « de la déclaration du 2 mai et lors de la séance  
 « royale, ses engagements réitérés dans l'ordonnance  
 « du 21 août et dans le préambule du projet de loi  
 « doivent nous rassurer. Père de tous ses sujets, le  
 « roi ne veut pas, il ne voudra jamais établir entre  
 « eux des distinctions qui pourraient devenir alar-  
 « mantes. Il n'est aucune puissance humaine qui  
 « puisse anéantir les effets de cette terrible révolu-  
 « tion après vingt-cinq ans d'agitations, de troubles et  
 « de malheurs, etc. » A la suite de ces considérations  
 dans lesquelles on retrouve la substance de toutes  
 les discussions qui eurent lieu depuis sur cette  
 matière, Bédoch annonçait que plusieurs bureaux  
 avaient formellement demandé la suppression du  
 discours du ministre. Passant ensuite en revue  
 les articles du projet, il proposait divers amendements,  
 entre autres, de substituer aux mots *restitution* et *res-  
 titués*, ceux de *remise* et de *rendus*, de peur, disait-il,  
 que le mot *restitution* ne fût pris en mauvaise part  
 comme entraînant une spoliation. Ce rapport fut atta-  
 qué vivement par les organes les plus ardents du parti  
 royaliste, qui, en cela, ne firent qu'aggraver le mau-  
 vais effet des imprudentes paroles du comte Ferrand.  
 « Vous raisonnez, monsieur le rapporteur, comme  
 « on raisonnait dans les années si fortunées de 1795  
 « et 1794, » disait l'abbé Mutin dans le *Journal des  
 Débats* du 21 octobre. A cette assertion de Bédoch, que  
 les plus grands attentats de la révolution n'avaient  
 été peut-être que les suites nécessaires d'une  
 imprudente résistance, le journaliste répondait :  
 « Cela signifie, en d'autres termes, que ce sont les  
 « royalistes qui sont cause de la mort du roi. »  
 Puis il accusait le rapporteur de n'être que le  
 plagiaire d'un écrivain anarchique dont le pamphlet  
 était alors déféré aux tribunaux. La chambre prit fait  
 et cause pour son rapporteur en lui donnant une mar-  
 que d'approbation spéciale : après la lecture de son  
 rapport, elle en avait purement et simplement pro-  
 noncé l'impression et la distribution ; mais le sur-  
 lendemain, pour toute réponse à la virulente dia-  
 tribes des *Débats*, non-seulement elle confirma sa pre-  
 mière décision, mais elle vota cette distribution à six  
 exemplaires, comme une preuve de l'unanimité de  
 la commission et de l'approbation de l'assemblée pour  
 tout ce qu'elle avait avancé. Le 31 octobre, dans  
 une improvisation qui dura plus de quatre heures,  
 Bédoch répondit à toutes les objections faites  
 contre le travail de la commission, puis il ajouta :  
 « Je dois dire, comme quelques-uns des ora-  
 « teurs, que je n'ai aucun intérêt personnel dans  
 « cette discussion. Comme eux, le sort des émi-  
 « grés m'a vivement intéressé ; autant et plus qu'eux,  
 « peut-être, j'ai agi dans leur intérêt dans un temps  
 « où il y avait quelque gloire à le faire, à raison du  
 « danger ; autant et plus qu'eux, peut-être, j'ai été  
 « victime de l'anarchie ; je l'ai combattue à cette  
 « tribune même. Il y avait alors quelque péril. Il  
 « n'y a que faiblesse et lâcheté à insulter ceux dont  
 « on recherchait autrefois la faveur, mais dont au-

« jourd'hui on n'a plus rien à espérer ni à crain-  
 « dre. » Les jours suivants, il soutint les diverses  
 dispositions du projet, qui fut adopté le 4 novembre.  
 Le 27 décembre, dans la discussion sur l'organisa-  
 tion de la cour de cassation, il demanda le rejet  
 d'un amendement tendant à établir l'incompatibilité  
 des fonctions de juge près cette cour avec toutes  
 autres fonctions législatives, administratives et judi-  
 ciaires. Il vota aussi pour que les arrêts et rejets de  
 la section des requêtes fussent motivés, et ajouta que  
 soutenir qu'un arrêt de rejet n'était pas un juge-  
 ment, c'était dire une absurdité. Le 20 mars arriva :  
 Bédoch garda le silence pendant la courte session  
 convoquée par le roi. Le 4 avril suivant, il fut, avec  
 Raynaud, Flaugergues et d'autres membres de  
 l'opposition de 1814, présenté à Napoléon, qui leur  
 fit l'accueil le plus distingué. Bédoch eut ensuite  
 avec l'empereur plusieurs conférences dans lesquelles  
 il lui parla avec toute la liberté d'un bon citoyen,  
 et Napoléon, croyant pouvoir compter sur le dé-  
 vouement du député de la Corrèze, le nomma  
 commissaire extraordinaire dans la seconde division  
 militaire, composée des départements de la Meuse  
 et des Ardennes. Bédoch remplit sa mission avec un  
 zèle qui fut cité par les journaux. Cependant les  
 électeurs de la Corrèze le nommèrent en son ab-  
 sence député de la nouvelle chambre convoquée  
 par Napoléon. Quand la chambre forma son bu-  
 reau, il obtint au premier tour de scrutin 24 voix  
 pour la présidence, puis 4 au second tour ; il  
 fut ensuite ballotté avec le général Grenier pour la  
 vice-présidence, enfin il fut nommé secrétaire. Ce  
 jour-là, il demanda l'ordre du jour sur la proposition  
 de M. Dupin, qui, pour la prestation du serment à  
 l'empereur, demandait une loi nouvelle dans laquelle  
 il fût stipulé que ce serment ne préjudicierait en  
 rien au droit qu'avaient les représentants de de-  
 mander des améliorations à l'acte additionnel aux  
 constitutions de l'empire. « Refuser en ce moment,  
 « dit Bédoch, la prestation pure et simple d'un ser-  
 « ment qui est dans nos cœurs, ce serait donner l'é-  
 « veil aux ennemis de la patrie qui ont les yeux  
 « ouverts sur nous, et qui épient le moment et le  
 « prétexte de calomnier nos intentions. » Son zèle  
 fut aussitôt récompensé par sa nomination au  
 conseil d'État, ce qui donna lieu au député Cro-  
 chon de présenter une proposition tendant à rem-  
 placer dans la chambre ceux des représentants qui  
 auraient, depuis les élections, accepté des fonctions  
 de ministres, conseillers d'État ou préfets. Le  
 24 juin, Regnault de St-Jean-d'Angély ayant de-  
 mandé que l'assemblée s'occupât du travail relatif  
 à la révision des constitutions de l'empire, Bédoch  
 fit observer que vingt-neuf députations n'ayant  
 pas encore fait connaître les membres qu'elles  
 avaient choisis pour ce travail, il ne pouvait être  
 donné suite à cette proposition. Dans la séance  
 permanente du 27 juin, où furent discutés les  
 amendements de la chambre des pairs au projet  
 de loi concernant les mesures de sûreté générale,  
 il se prononça contre celui qui avait pour but de  
 réserver aux magistrats seuls le droit de mandat de

mise en surveillance et d'arrestation. Il soutint que le gouvernement seul devait être chargé de l'exécution des mesures de sûreté générale, et qu'il valait autant ne pas laisser passer cette loi que d'en adoucir les dispositions. Le 4 juillet, il annonça que deux membres du bureau s'étaient déjà entendus avec le gouvernement pour la communication à la chambre et l'impression des pièces relatives à la correspondance avec les généraux Blücher et Wellington. Il demanda la création d'une commission à cet effet, proposition qui fut combattue par Tripier, comme étant le germe de ces comités désastreux qui finissent par dominer les assemblées délibérantes. Le 5 juillet, à la séance du soir, dans la discussion sur le projet de *Déclaration des droits des Français*, il vota pour le maintien de la Légion d'honneur et pour l'abolition de la noblesse. Le même soir, après avoir annoncé à la chambre que Fouché, président de la commission de gouvernement, venait de partir des Tuileries pour avoir une entrevue avec le lord Wellington, il ajouta qu'il venait de voir M. de Pontécoulant, l'un des plénipotentiaires nommés pour aller au quartier général des souverains alliés traiter de la paix; que ce dernier lui avait dit que les puissances, et particulièrement l'empereur Alexandre, avaient montré les dispositions les plus favorables, et que son intention et celle de ses alliés n'étaient nullement de gêner la France dans le choix de son gouvernement. Bédoch alla même jusqu'à avancer que les bataillons prussiens protégeraient la représentation nationale. Le fait est que le député de la Corrèze, excellent convive, s'était animé ce soir-là beaucoup plus qu'il n'aurait fait sans doute si c'eût été le matin. Il n'avait pas parlé à M. de Pontécoulant : celui-ci s'était vaguement expliqué avec le député Clément sur le résultat de sa mission auprès des puissances alliées; et Clément avait transmis cette conversation à Bédoch, qui, pour se donner de l'importance, l'avait arrangée à sa manière, en s'y attribuant le rôle d'interlocuteur. Le lendemain, lors de la discussion sur les articles du projet de constitution, il proposa des limites au droit de faire grâce de la part du souverain relativement aux ministres, et demanda que le ministre gracié ne pût, sous aucun prétexte, être admis à exercer ses droits politiques. Cet amendement fut rejeté. Cependant le 7 juillet, veille de la rentrée de Louis XVIII, Bédoch fut chargé d'aller aux Tuileries s'informer quand arriverait le message de la commission de gouvernement, qui devait annoncer à la chambre son sort ultérieur. Il fut aussi du nombre des députés qui, le 8 juillet au matin, se présentèrent aux portes du palais de la chambre des députés, qu'ils trouvèrent fermées par ordre du général Dessoles, que le roi venait de nommer commandant de la garde nationale de Paris. Bédoch et ses collègues ne furent pas épargnés par la polémique des journaux. « Tout Paris, toute la France, était-il dit dans le *Journal des Débats* du 8 juillet, s'étonnait de cette opiniâtreté à faire des lois, des proclamations, des constitutions. Qui est-ce qui les en prie, qui est-ce qui les en a chargés?... Comment la France se croirait-elle repré-

sentée par eux, lorsqu'un tiers de la France a refusé de nommer des représentants? Vingt-neuf départements sont en retard, dit M. Bédoch, qui a voulu adoucir les expressions; mais on sait ce que cela signifie. » Aujourd'hui, que près de trente années ont passé sur ces incidents presque oubliés, mais auxquels alors on attachait assez d'importance, les esprits plus calmes pourraient juger avec moins de sévérité le député de la Corrèze. Au mois d'octobre 1818, les électeurs de son département l'appelèrent de nouveau à siéger dans la chambre des députés. Durant cette session il prit place au côté gauche, première section, mais en même temps il se fit remarquer à la tribune par la modération avec laquelle il exprimait ses opinions. Il fit partie de plusieurs commissions; sur la proposition d'une récompense nationale au duc de Richelieu en décembre; en février 1819, sur le projet de loi relatif à la responsabilité ministérielle; enfin en avril sur le mode de procédure pour la nouvelle loi des délits de la presse. Membre presque perpétuel de la commission des pétitions, il en prit occasion de traiter une foule de questions importantes; mais toujours incidemment, sans longueurs et surtout sans porter à la tribune des discours écrits, aussi était-il toujours écouté avec faveur. C'est ainsi que le 23 janvier il demanda que le fils d'une femme que son mari avait abandonnée, pour contracter un second mariage, fût assimilé pour l'exemption du service militaire au fils d'une femme veuve. Le 15 février, il appuya l'ordre du jour, sur une réclamation du marquis de Vienne, tendant à la restitution de 220,000 livres de rentes confisquées sur lui pendant son émigration, et fonda son avis sur les dispositions de la loi du 14 décembre 1814, dont il avait été rapporteur. Le 4 mars, il fit rejeter la pétition d'un maire qui demandait qu'il fût permis à l'autorité municipale de faire la publication des lois au sortir de la messe et dans l'église. Le même jour à propos d'une autre pétition tendant à obtenir une loi contre les duels, il fit apercevoir l'inconvénient d'une loi spéciale sur cette matière, puisqu'il existait des lois contre l'homicide. Le 17 mars, en proposant le renvoi au garde des sceaux de la pétition de condamnés au bannissement détenus dans diverses prisons d'État, il émit le vœu « que la clémence ordinaire du roi, usant de sa plus douce prérogative », voulût bien gracier les condamnés politiques qui n'auraient été que momentanément égarés. Le 18 mars en comité secret, il fut au nombre des quarante-quatre membres qui s'inscrivirent pour parler contre la résolution de la chambre des pairs, tendant à modifier la loi des élections (la proposition Barthélemy). Il prit fréquemment la parole dans la discussion des divers projets présentés dans cette session sur les délits de la presse, et proposa plusieurs amendements tendant à adoucir la rigueur de leurs dispositions. De concert avec Chauvelin, il fit adopter un paragraphe qui autorisait les journalistes à rapporter des discours prononcés à la chambre des députés, sans qu'ils pussent être réputés coupables, ni complices de diffamation. Bédoch prouva d'ailleurs qu'il n'était

pas partisan de la licence par diverses propositions tendantes à régulariser le nouveau mode de procédure, entre autres celle de déclarer passible du maximum de la peine quiconque, après la condamnation d'un écrit, dessin ou gravure, le réimprimerait, vendrait ou distribuerait. Il insista encore pour qu'aucun imprimeur ne pût être privé de son brevet sans jugement. Il fit aussi adopter, au troisième paragraphe de l'art. 10, une disposition portant une amende de 300 fr. sans préjudice des dommages-intérêts contre le greffier qui refuserait de délivrer à la partie saisie le certificat constatant qu'il n'y a pas eu d'ordonnance ou d'arrêt confirmant la saisie dans les délits prescrits. En combattant un amendement proposé par M. Mestadier : « Tandis que nous « trouvons la loi trop sévère, dit-il, et que nous cher- « chons par tous les moyens possibles à en tempérer la « rigueur, on vient vous proposer une disposition en- « core plus vexatoire. » A propos d'un autre amendement, il dit encore : « Il est à remarquer que dans « la discussion qui nous occupe, on voit les adver- « saires du projet réclamer tour à tour les dispositions « du droit commun et celles d'un droit particulier. » Le 29 mai, il fit prononcer le renvoi au ministre de l'intérieur d'une pétition des administrateurs de l'hospice de Limoges, qui se plaignaient d'une ordonnance royale du 11 juin 1816, laquelle, en violation expresse de la loi de décembre 1814, avait rendu à des émigrés anciens propriétaires des biens dont cet hospice était définitivement investi. Bédoch profita encore de cette occasion pour développer l'esprit de cette loi dont il avait été rapporteur. A propos du budget de la marine, il demanda vainement qu'à l'avenir ceux des colonies fussent détaillés en recettes et en dépenses. Quelques jours après, en proposant une réduction de 768,000 fr. sur les sommes accordées à la chambre des pairs, il émit un vœu semblable concernant le budget de cette chambre. Le 16 juin, à propos d'une pétition relative au commerce du Levant, il attaqua vivement la conduite du marquis de Rivière, notre ambassadeur à Constantinople. Bédoch, pendant la session de 1819, appuya plusieurs pétitions collectives et libérales, et combattit fortement l'opinion du député Rivière tendant à ce que certaines pétitions ne fussent pas l'objet d'un rapport, quand elles présentaient de l'inconvenance. Le 17 février, parlant sur les décomptes des biens nationaux, il rappela encore une fois les principes de la loi de décembre 1814, pour laquelle vraiment il avait des entrailles paternelles. Lors de la présentation d'un rapport sur la nouvelle loi d'élections, il s'inscrivit pour parler contre (6 mai), et se prononça contre le double vote (9 juin). Le 20 avril, il s'opposa à ce que Manuel fût rappelé à l'ordre, et parla, le 8 mai, en faveur de l'élection du général Tarayre, qui passait alors pour un libéral très-exalté. Il fit, au mois de juin, partie de la commission nommée sur le projet de loi concernant l'exécution d'un traité avec le dey d'Alger. Dans la session de 1820 il se fit peu remarquer; il en fut de même dans les deux suivantes; il parut peu à la tribune et ne prit aucune part personnelle aux manifestations bruyantes, et

souvent séditieuses, par lesquelles les membres les plus avancés du côté gauche cherchaient à interrompre ou à prolonger indéfiniment les délibérations, dans la vue d'exalter l'opinion libérale et d'entraver la marche du gouvernement. Le 6 février 1821, Bédoch fut toutefois du nombre des quarante-deux membres qui refusèrent de voter la nouvelle loi contre les délits de la presse. Il ne fit point partie de la chambre septennale. Réélu en 1828, il fut l'un des deux cent vingt et un qui votèrent la fameuse adresse de juillet 1850. La nuance d'opinion qu'il avait toujours suivie le disposa tout naturellement à se rallier à la royauté de Louis-Philippe, et depuis lors il vota le plus souvent avec la majorité. A l'ouverture des sessions de 1854, 1855 et 1856, il fut président d'âge et remplit ces fonctions avec beaucoup de convenance. Dans le dernier discours qu'il adressa en cette qualité à la chambre, le 30 décembre 1856, en quittant le fauteuil pour le céder à M. Dupin, il exprima sa douleur d'avoir été pendant sa courte présidence témoin d'un nouvel attentat (celui de Meunier), sur la personne du roi Louis-Philippe. « Ce sentiment douloureux, dit-il, « me suivra jusqu'au dernier de mes jours. » Il n'eut pas longtemps à supporter ce souvenir pénible : il mourut le 15 février 1857. M. de la Borde, un des questeurs, fit entendre sur le cercueil cet éloge simple et touchant : « Les paroles si pleines de me- « sures, de convenance, d'affection que M. Bédoch « prononçait chaque année en descendant du fau- « teuil, nous ne les entendrons plus de sa bouche. « C'est à nous au contraire à chercher aujourd'hui « des expressions pour honorer sa mémoire et con- « soler sa famille. »

D—R—R.

BÉDOS DE CELLES (DOM FRANÇOIS), bénédictin de St-Maur, correspondant de l'académie des sciences de Paris, né en 1706 à Caux, diocèse de Béziers (1), mort le 23 novembre 1779, publia : 1° *la Gnomonique pratique, ou Art de tracer les cadrans solaires*, Paris, 1766; édition augmentée, 1774, in-fol. C'est le traité le plus complet et le plus savant qui ait paru sur cette partie des mathématiques. 2° *L'Art du relieur et du doreur de livres*. 3° *L'Art du facteur d'orgues*. Ces deux ouvrages font partie de la *Collection des Arts et Métiers*, in-fol.; le dernier, quoique publié sous le nom de Bédos, est attribué, par plusieurs personnes, à son confrère D. Joseph Monniote (2).

N—L.

(1) D'autres disent qu'il était né en Languedoc, en 1726; cette erreur vient de ce qu'il prit l'habit de St-Benoît à Toulouse, à l'âge de vingt ans, et par conséquent en 1726. J.-A. DE L.

(2) D'après une lettre autographe de D. Bédos, citée par M. Félis, (*Biographie des musiciens*, t. 2, p. 98), ce savant religieux paraissait bien être le véritable auteur de *L'Art du facteur d'orgues*; cependant le passage allégué n'est pas complètement explicite; Bédos dit à son correspondant qu'il a beaucoup de peine à recueillir les matériaux pour son *Traité de la facture des orgues* dont il s'occupe sans relâche. En s'attachant rigoureusement au sens littéral de ce passage, on pourrait croire qu'à la vérité Bédos avait rassemblé des documents, recueilli des notes et dressé le plan de son travail, mais il ne serait pas impossible d'admettre que son confrère Jean-François Monniote ou Monniot ait été le rédacteur du texte de son grand et savant ouvrage, auquel le nom de D. Bédos est à juste titre resté attaché. J.-A. DE L.

BEDOUIN (SAMSON). Cet auteur ne nous est connu que par la Croix du Maine; mais on peut ajouter foi à ce qu'il nous en rapporte, par la raison que ce savant était de la même province que Bedouin, qu'il avait dû souvent en entendre parler, et que, même dans sa jeunesse, il avait pu le voir. Bedouin était religieux de l'abbaye de la Couture, près du Mans, et il y mourut, en 1563 ou environ. Il composait des tragédies, comédies, moralités, coqs-à-l'âne et autres semblables satires, et il les faisait représenter par des jeunes gens, dans les rues et sur les places publiques de la ville du Mans. La Croix du Maine lui attribue des cantiques et des noëls imprimés plusieurs fois, des chansons, et entre autres la *Réplique à celle des Nuciens, ou Nutois, qui autrement sont ceux de Nuz, au bas pays du Maine*. Dans la nouvelle édition d'un *Dictionnaire historique*, le nom des *Nuciens* est transformé en celui de *Mutiens* ou *Untois*. Bedouin est encore auteur d'un petit livre intitulé : *les Ordonnances et Statuts de M. de Laflac*, et du *Jeu de Trois*, au Mans, Hier. Olivier; et d'un *Catalogue des Paroisses de la province du Maine*. Ce dernier ouvrage, quoique imprimé, n'est point cité dans la *Bibliothèque historique de France*.

W—s.

BEDOUT ( . . . . ), contre-amiral, né en 1751, servit d'abord dans la marine marchande. Il était lieutenant de frégate dans la guerre de 1778 à 1782, et lieutenant de vaisseau en 1786. Devenu capitaine, il se distingua dans la guerre de la révolution et particulièrement dans deux combats qu'il soutint en 1795 contre les Anglais, sous l'île de Groays. Il avait affaire à des forces très-supérieures, et se conduisit si vaillamment, que les ennemis même rendirent un hommage éclatant à sa bravoure. Le célèbre Fox, dans un discours au parlement d'Angleterre, s'exprima en ces termes : « Nous avons vu récemment dans le combat naval de Groays un exemple de ce noble mépris de la mort : dans cette action mémorable, le capitaine du vaisseau *le Tigre* (Bedout), combattant pour l'honneur de sa patrie, a rivalisé avec les héros de la Grèce et de Rome; il a été pris, mais couvert de gloire et de blessures. » Ayant été rendu à la paix d'Amiens, il fut élevé au grade de contre-amiral. Nommé commandant de la Légion d'honneur à la restauration, il reçut aussi la croix de St-Louis. Bedout quitta le service en 1816, avec la pension de retraite que le gouvernement lui avait assurée.

Z—o.

BÉDOYÈRE (MARGUERITE-HUGUES-CHARLES-MARIE HUCHET DE LA), né à Rennes, le 4 janvier 1709, d'un procureur général au parlement de Bretagne, avocat au grand conseil, devint amoureux de la belle Agathe Sticoti, actrice des Italiens (née le 25 novembre 1722), fille de Fabio Sticoti, acteur du même théâtre, et auteur de plusieurs ouvrages dramatiques. La Bédoyère épousa sa maîtresse, malgré sa famille qui le déshérita, et fit annuler son mariage. Ce ne fut qu'après de longues traverses qu'il parvint à retrouver le repos avec la compagne qu'il s'était choisie; mais il ne resta jamais que dans une très-faible portion de son héri-

tage. La Bédoyère avait défendu son mariage, attaqué par un père inflexible, dans des mémoires remplis de chaleur, d'intérêt, et qui ont eu une grande publicité (1745, in-12). Il a aussi travaillé pour le théâtre, et on lui doit *l'Indolente*, comédie en 5 actes et en vers, donnée aux Italiens, en 1745. La Bédoyère est mort en 1786, à Rennes. Sa femme, qui fut toute sa vie un modèle de bonté, de douceur et de résignation, ne put survivre à la perte de son mari, et le suivit dans la tombe au bout de quinze jours. Dois-je ajouter que le même homme qui fut poursuivi, déshérité par sa famille, et qui combattit avec tant de force les abus de l'autorité paternelle, fit casser, à son tour, le mariage de son fils qui s'était engagé sans son aveu? Arnaud Baculard a tiré des aventures de la Bédoyère le sujet d'une rapsodie romanesque qu'il a publiée, pour la première fois, en 1745, in-12, et intitulée : *les Epoux malheureux, ou l'Histoire du mariage de M. de la Bédoyère*. L'auteur, lors des réimpressions, a fait successivement à son ouvrage des additions qui l'ont porté à quatre petits volumes in-12.

D. N—L.

BÉDOYÈRE (CHARLES-ANGÉLIQUE HUCHET, comte DE LA), descendant, comme le précédent, d'une ancienne famille de Bretagne, dont le nom figure au combat des Trente, et qui fut reconnu noble de race à la réunion de la Bretagne, dans le commencement du 15<sup>e</sup> siècle, naquit à Paris, le 17 avril 1786. Mais ceux qui l'ont fait descendre de ce Huchet de Labédoyère dont l'article précède, et qu'un roman d'Arnaud Baculard a rendu célèbre, se sont trompés; Charles-Angélique appartenait à une branche collatérale. Ses études s'achevèrent dans la maison paternelle, sous les yeux d'un précepteur grave et instruit. Un séjour de quelques années à Genève, où brillait alors madame de Staël, le mit en rapport avec tout ce que cette ville nouvellement réunie à la France renfermait de plus distingué. Entraîné par son goût pour les armes, il entra, dès l'âge de vingt ans, dans les gendarmes d'ordonnance, et fit dans ce corps les campagnes de 1806 et 1807. A des manières élégantes il joignait une taille élevée et des traits d'une mâle beauté. Son âme était ardente, son esprit et ses pensées chevaleresques. Avec ce caractère il devait se faire remarquer dans les rangs de l'armée. Le maréchal Lannes, envoyé en Espagne, se l'attacha comme aide de camp, et la Bédoyère fit avec lui la campagne de 1808. Blessé à Tudela, il fut bientôt guéri et suivit son général à la grande armée en Allemagne. A la prise de Ratisbonne il donna des preuves de courage. Arrivé devant cette place qu'entourait un fossé profond et que défendait une garnison nombreuse, le maréchal sentit que, s'il lui fallait ouvrir la tranchée, ce retard compromettrait le succès de ses opérations; il voulut tenter l'escalade, et dirigea le feu de son artillerie sur une maison adossée au mur d'enceinte et qui en s'écroulant combla une partie du fossé. L'escalade devint alors praticable avec des échelles; mais avant d'arriver au pied du rempart, il fallait traverser un espace de deux cents pas, complètement découvert et balayé par le canon de l'ennemi.

Lannes demande des braves de bonne volonté. Les premiers qui se présentent sont fondroyés. Une seconde troupe, puis une troisième éprouvent le même sort. A un dernier appel tous gardent le silence. Lui-même alors, saisissant une échelle, dit à ses soldats : « Vous allez voir que votre général est encore un grenadier. » Puis il veut s'élançer vers le rempart. Mais, pendant qu'on s'efforce de le retenir, la Bédoyère, suivi de quelques-uns des plus braves, traverse au pas de course ce terrible espace, dresse une échelle contre la muraille, y monte à travers une grêle de balles, arrive le premier sur le rempart, et décide la reddition de la place. Cet exploit lui valut la croix de la Légion d'honneur. A la bataille d'Essling il montra encore un grand courage, et fut blessé à côté de son général mourant. Bientôt rétabli, il devint (11 juillet 1809) aide de camp du vice-roi d'Italie, qui venait de gagner la bataille de Raab et semblait appelé aux plus hautes destinées. La Bédoyère trouva encore l'occasion de montrer toute son énergie dans la campagne de 1812, et surtout à la Moskowa, où il fut du petit nombre de ces officiers qui, s'élançant à la tête de l'infanterie, découragée par le feu meurtrier qu'elle essayait depuis plusieurs heures sans gagner un pouce de terrain, la ramenèrent contre cette fameuse redoute que l'empereur avait saluée du nom de *volcan*, et dont la prise eut pour conséquence la retraite de l'armée ennemie. C'est là que les dernières paroles d'un général russe expirant furent un hommage rendu à la bravoure française. (*Voy. BAGRATION*). Dans la désastreuse retraite, la Bédoyère donna encore des preuves d'une grande valeur, notamment à Malo-Jaroslavetz et à la Bérésina. Lorsque, après le départ de l'empereur et du roi de Naples, le vice-roi Eugène prit le commandement des débris de cette armée, avec la tâche difficile de la ramener à travers la Prusse soulevée, la Bédoyère déploya encore la même activité dans ses fonctions d'aide de camp. Le vice-roi avait obtenu pour lui dès 1811 le grade de chef d'escadron. Napoléon, lorsqu'il fut de retour à l'armée, le nomma colonel, et, la veille de la bataille de Lutzen, il lui donna le commandement du 412<sup>e</sup> d'infanterie. Dès le lendemain, la Bédoyère se montra à la tête de ce régiment, et il le commanda encore à Bautzen, et sur les hauteurs du Golberg (25 août), qu'il prit et défendit contre des forces beaucoup plus considérables. Blessé encore une fois dans ce sanglant combat, il fut obligé de rentrer en France pour se rétablir. Vers la fin de 1813, il épousa mademoiselle de Chastellux, dant la noble famille avait sacrifié sa fortune et une haute position pour suivre sur la terre étrangère les princes émigrés. Il était à Paris auprès de sa jeune épouse quand les armées de la coalition parurent aux portes de la capitale. Son premier mouvement fut de se mettre à la disposition du maréchal qui commandait, et il eut un cheval tué sous lui au moment où il se présentait à l'ennemi en qualité de parlementaire. Lorsque Napoléon fut tombé, l'admiration et l'enthousiasme de la Bédoyère ne purent s'effacer, et l'abdication de

Fontainebleau lui apparut comme une calamité pour la France. Le licenciement d'une partie de l'armée, la suppression de son régiment, et avec cela les plaintes de tant de mécontents, qu'il ne sut pas apprécier, tout se réunit pour exaspérer cette âme enthousiaste et sensible. Cependant ses propres parents et surtout ceux de sa femme, au nombre desquels se trouvaient les Larochejacquelein, les Damas, faisaient tous leurs efforts pour l'entraîner dans une autre voie ; ils parvinrent même à lui faire donner par le roi la croix de St-Louis et le commandement du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie. La Bédoyère partit pour rejoindre ce régiment à Grenoble, dans les premiers jours du mois de mars 1815, et il se trouvait près de Vizille, à la tête de cette troupe, lorsque le transfuge de l'île d'Elbe y parut. En présence de l'homme qui avait excité au plus haut degré son admiration, de celui à qui il croyait tout devoir, la Bédoyère oublia les serments qu'il venait de faire à Louis XVIII, et dès le premier mot il mit sa troupe et sa personne aux ordres de Napoléon. Tous deux partirent aussitôt pour Grenoble, où ils entrèrent au milieu des acclamations publiques. Nommé quelques jours après aide de camp de l'empereur avec le grade de maréchal de camp, puis celui de lieutenant général et le titre de pair de France, il le suivit à Waterloo, où il se montra encore brave entre les braves, et où il resta un des derniers sur le champ de bataille. Revenu à Paris, il assista le 22 juin à la fameuse séance de la chambre des pairs où fut débattue si tumultuairement la question de l'abdication de Napoléon. La véhémence des paroles que prononça la Bédoyère pour soutenir une cause perdue causa du trouble dans l'assemblée, et le fit rappeler à l'ordre. Lorsque Paris eut capitulé, il suivit l'armée au delà de la Loire. Le 3 juillet, à l'époque du licenciement, ne voyant plus de sûreté pour lui en France, il se disposait à partir de Riom, où il se trouvait, pour aller en Amérique, et déjà il avait son passe-port et une lettre de crédit. Mais il ne put tenir à l'idée de fuir loin de son pays et des siens sans les avoir revus, sans leur avoir fait ses adieux. Voulant par-dessus tout embrasser encore une fois sa femme et son fils qui n'avaient que quelques mois, il se flatta d'entrer à Paris, d'y passer quelques heures avec ce qu'il avait de plus cher au monde, sans être reconnu, puis d'aller attendre sur la terre étrangère des jours meilleurs ; mais il fut reconnu dans la voiture publique par des agents de police et arrêté une demi-heure après son arrivée à Paris. Traduit devant un conseil de guerre, sa défense, qu'il avait rédigée lui-même, fut noble et simple. Il pouvait rejeter sur d'autres au moins une partie de ses torts ; il aimait mieux les assumer tout entiers sur sa tête, et il en convint avec franchise. « Je n'espère pas, dit-il en finissant, « échapper à la rigueur des lois militaires ; mais je « mourrai content si j'emporte dans la tombe l'es- « poir que ma mort, précédée de la reconnaissance « de mon erreur, sera de quelque utilité, et que « mon nom sera prononcé sans aucun sentiment « pénible. » Le 13 août, le conseil de guerre pro-

nonça contre lui la peine de mort, et dès le 19 le conseil de révision avait confirmé ce jugement. Pendant ce temps, sa famille, et surtout madame de la Bédoyère, avaient fait toutes sortes d'efforts pour le sauver. Elle s'était adressée à tous les pouvoirs, afin d'obtenir sinon sa grâce, au moins une commutation de peine. La porte des Tuileries lui avait été fermée : on craignait de ne pouvoir résister à ses larmes. Elle sut y pénétrer cependant, et se jeta aux genoux de la royauté que sa famille avait si dignement servie. Tout ce qui s'est passé depuis a prouvé que la volonté des puissances alliées eut une grande part à cette condamnation comme à celle du maréchal Ney. Ces puissances voulurent anéantir dans ses plus fermes appuis, et consterner par un dernier exemple, les débris de cette redoutable armée qui, vaincue et dispersée, les effrayait encore. La réponse que Louis XVIII fit à M. de Damas, qui le sollicitait pour son parent avant qu'il fût arrêté, prouve assez l'influence étrangère dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres : « Surtout, » dit le roi, qu'il ne se laisse pas arrêter, car je ne « pourrais pas le sauver... » Quand on vint signifier à la Bédoyère le fatal arrêt, il l'écouta avec calme. Il n'avait point attendu cette heure suprême pour invoquer les secours de la religion. Résigné à mourir, il repoussa toutes les tentatives d'évasion qui lui furent proposées, employa le peu de temps qui lui restait à régler ses intérêts de famille, à remplir ses devoirs de religion, et surtout à obtenir de sa femme, à laquelle il s'efforçait de cacher les approches de sa fin, qu'elle rentrât chez elle. L'heure marquée pour le départ étant arrivée, il monta en voiture avec l'abbé Dulondel, ancien ami de sa famille. Mais, s'apercevant qu'on le dirigeait sur la rue de Grenelle, il mit la tête à la portière pour demander qu'on ne le conduisit pas par cette rue, où demeurerait sa femme, ni par celle de St-Dominique, où demeurerait sa mère. Parvenu au lieu du supplice (la plaine de Grenelle), il se mit à genoux pour demander à M. Dulondel sa bénédiction, se releva, embrassa ce vénérable vieillard, et, s'avançant avec fermeté vers les vétérans chargés de l'exécuter, il leur montra son cœur en disant : « C'est là qu'il faut frapper, » et à l'instant il tomba. Doué d'une âme énergique, ardent, passionné pour tous les genres de gloire, la Bédoyère eut les qualités et les défauts de pareils caractères. On admirait la grâce de ses manières et la séduction de son langage. Il avait tout ce qui captive l'intelligence, tout ce qui prépare et décide les succès. Placé dans des circonstances extraordinaires, il ne put les surmonter. Dans d'autres temps sa carrière eût été honorable et heureuse. Brave comme Bayard, on ne peut pas dire que, comme ce modèle de l'honneur français, il fut sans reproche ; mais pour le juger convenablement, il faut faire la part des circonstances, et reconnaître qu'au moins à ses derniers moments il fut digne de son nom et de sa noble famille.

M — D j.

BEDR-AL-DJÉMALY, gouverneur général de l'Égypte, sous Abou-Tamin-Mostanser, 5<sup>e</sup> calife fa-

timite, était Arménien de naissance ; d'abord esclave de Djémal-El-Doulah, fils d'Ammar (d'où lui vint le surnom d'*Al-Djémaly*), il parvint, par ses talents et son courage, à divers emplois, et fut deux fois gouverneur de Damas, en 455 et 458 de l'hégire (1064 et 1067 de notre ère). Dans ce siècle de troubles et d'anarchie, les gouverneurs des places étaient en quelque sorte indépendants, et l'autorité du calife était la plus précaire de toutes. Bedr, forcé de céder aux nombreux ennemis que son ambition lui avait suscités, perdit successivement presque toute la Syrie, et ne garda que les deux places de Seyde et d'Akka (St-Jean-d'Acre). Ayant pris à sa solde un corps de Turcomans, il se rendit encore formidable, au point que Mostanser, dépouillé de ses États par les Turcs d'Égypte, se vit contraint d'implorer son secours, lui laissant le choix des moyens qu'il jugerait les plus propres pour en venir à bout. Bedr, voyant que la licence et l'insubordination des milices d'Égypte ne permettaient pas d'en attendre aucun service, choisit, parmi les troupes de Syrie, tous les soldats dont il connaissait la bravoure et la fidélité, s'embarqua avec eux sur cent vaisseaux, et partit d'Akka, au cœur de l'hiver, malgré les instances de ses compagnons, qui lui représentaient que la mer n'était pas tenable en cette saison ; mais il voulait arriver sans être attendu, et son audace lui réussit. Heureusement débarqué près de Damiat, il s'avance vers le Caire ; mais n'osant trop se fier au caractère faible et versatile de Mostanser, il lui fait dire qu'il n'entrera dans la capitale que quand il aura appris l'emprisonnement d'Udekour, émir en chef des Turcs. Le calife s'étant déterminé à cet acte de vigueur, Bekr fit son entrée dans la ville, le 29 djoumal 1<sup>er</sup> 467 (19 janvier 1075). Les autres émirs, ne se doutant pas qu'il eût été appelé en Égypte par le calife, cherchent à l'attirer à leur parti, et l'invitent chacun à son tour. Bedr accepte pour entretenir leur sécurité, et les invite tous ensemble à un festin somptueux où il les retient fort tard ; mais il avait donné ordre à ses officiers de les poignarder à quelque distance de la salle du festin, quand la nuit serait venue, et qu'ils sortiraient l'un après l'autre pour quelque besoin naturel. Avant que le jour parût, on lui avait apporté les têtes de tous les émirs, et leurs maisons étaient déjà au pouvoir de ses officiers, auxquels il avait donné ses instructions à cet effet. Le calife, délivré de ses oppresseurs, fit présent à son général d'un collier de pierreries, et réunit en sa personne toute l'autorité, tant civile que judiciaire. Celui-ci, revêtu d'un pouvoir sans bornes, s'en servit d'abord pour pacifier la capitale, en faisant arrêter les factieux qui avaient pris part aux troubles passés, et reprit successivement les diverses provinces occupées par les rebelles. Damiat et Alexandrie ne se rendirent qu'après une vigoureuse résistance. L'année suivante, il marcha contre le Saïd, ou la haute Égypte, et défit si complètement les Lewatalis qui s'y étaient fortifiés, qu'il en tua 12,000 en trois jours ; 20,000 femmes et 15,000 chevaux tombèrent au pouvoir du vainqueur. Les meilleurs furent distribués par lui à ses soldats ; le reste fut envoyé au Caire pour y être

vendu à l'encan : une femme se donna pour un dinar (environ 12 francs), et un cheval pour un dinar et demi. Il restait encore dans le Saïd plusieurs troupes d'Arabes qui se réunirent au nombre de 20,000 cavaliers, et deux fois autant de gens de pied : Bedr marche contre eux, et les joint près d'Aklhum ; mais les voyant si nombreux, il se tient en repos jusqu'au milieu de la nuit ; alors il fait allumer à la fois une multitude de feux et de flambeaux, fait battre toutes les timbales et sonner toutes les trompettes. Les Arabes, réveillés en sursaut, commencent à s'ébranler ; mais ils n'aperçoivent que des flammes de tous côtés, le feu ayant gagné une forêt de roseaux qui se trouvait là ; saisis d'effroi, presque tous périrent par le fer, dans l'eau, ou dans les flammes. Le butin fut immense : Bedr distribua les chevaux à ses soldats, et envoya l'argent au calife. Après avoir enfin défait, détruit, ou classé le peu d'ennemis qui tenaient encore la campagne, il mit tous ses soins à rendre le peuple heureux, et à réparer, par une bonne administration, les maux inséparables du fléau de la guerre ; les cultivateurs furent rappelés, et, pour les engager à ensemençer leurs terres, il les exempta d'impôts pour trois ans. Grâce à la sagesse de son gouvernement, l'Égypte, désolée peu auparavant par tous les fléaux, se repeupla et devint plus florissante que jamais. En effet, le tableau qu'il fit dresser des revenus de l'Égypte et de la Syrie, en 485, se trouva monter à 5,000,000 dinars (plus de 57 millions de francs), tandis qu'avant lui le revenu annuel n'avait jamais excédé 2,800,000, et se trouvait presque nul quand il prit les rênes du gouvernement. Il fit reconnaître l'autorité du calife à la Mecque ; mais la fortune lui fut moins favorable en Syrie, où il ne put réussir à reprendre Damas. Enfin, après vingt ans d'une administration glorieuse, quoique souillée par trop de cruautés, il mourut au Caire, âgé de 80 ans craint et respecté universellement, l'an 487 (décembre 1094). Il protégeait les gens de lettres, avait toujours des poètes auprès de sa personne, et récompensait leurs talents avec magnificence. Il fit entourer le Caire d'une muraille de briques, avec des portes en pierre de taille. On lui doit aussi la construction ou le rétablissement de trois des plus belles portes de cette capitale, et ce fut lui qui fit bâtir à Alexandrie la mosquée appelée *des Parfumeurs*. Il eut pour successeur son fils Afdal, dont la vie formerait encore un morceau d'histoire assez curieux. (*Voy. la Description historique et topographique de l'Égypte, par Makrizi*). C. M. P.

BEDRASCIII. Voyez JÉDAIA-HAPPENINI-BÉDRASCIII.

BEDREDDYN-LOULOU (ABOUL-FADHAYEL), roi de Moussoul, était Turc d'origine, et fut d'abord esclave des Atabeks de Moussoul. (*Voy. ZENGHY.*) Sous le règne de Noureddyn Arslan-Chah I<sup>er</sup>, l'un d'eux, il parvint, par ses talents, et surtout par sa souplesse, à l'emploi de hadjeb, dont les fonctions avaient quelques rapports avec celles de nos anciens maires du palais. Ce prince le désigna au lit de mort pour ministre à son fils, Azzeddin-Masoud II, qui lui succéda en 607 (1211). Loulou gouverna sage-

ment l'État, qu'il fit jouir d'une paix profonde jusqu'à la mort de Masoud, arrivée en 613 (1218). Avec lui s'éteignit la puissance des Atabeks : il ne laissait que deux enfants en bas âge, dont il confia la tutelle à Bedreddyn-Loulou, qui fit reconnaître pour roi l'aîné, Noureddyn Arslan-Chah II, âgé de dix ans. Comme ce prince était d'une faible santé, son oncle, Emad-Eddyn Zenghy, crut pouvoir s'emparer du trône ; mais l'habile régent fit échouer ses projets. Cependant, espérant que les armes le serviraient mieux que l'intrigue, il s'allia avec Coukbery, prince d'Arbel, l'ennemi personnel de Bedreddyn, et il épousa sa fille. Le régent, n'ayant pu rompre cette alliance, s'adressa à Melik et Aschraf, roi de Khelath, neveu du grand Saladin, et lui offrit la suzeraineté du royaume de Moussoul, en échange de sa protection. Aschraf accepta, et les princes coalisés furent vaincus. Le jeune roi de Moussoul étant mort sur ces entrefaites (1219), Nasireddyn Mahmoud, enfant de trois ans, succéda à son frère. Bedreddyn le fit placer sur un cheval pour le montrer à l'armée et au peuple, qui témoignèrent beaucoup de joie d'avoir encore un souverain de la race des Atabeks. Cette nouvelle minorité fournit une occasion à Emad-Eddyn Zenghy et à son allié de reprendre les armes. Aidé par les troupes d'Aschraf, Loulou marcha contre eux, et leur livra une bataille dont le résultat ne fut pas décisif. Une branche de la famille des Atabeks régnait à Sindjar. Emad-Eddyn Schahinschah, fils et successeur de Cotlib-Eddyn Mohammed (*voy. COTLIB-EDDYN*), ayant été assassiné par son frère Mahmoud, celui-ci se déclara en faveur d'un émîr révolté contre Aschraf, en 617 (1220). Loulou se montra reconnaissant ; il assiégea le rebelle dans Tell-Yafar, le prit et le livra à son protecteur, qui le fit jeter dans un puits. Aschraf entra ensuite dans Moussoul, y fut reçu en souverain, et força Zenghy à rendre toutes les places dont il s'était emparé. Peu de temps après, Bedreddyn-Loulou devint lui-même roi par la mort du jeune souverain de Moussoul, en 619 (1222). Il régna sous le titre de Mélik el Rahym (le roi juste), et sous la protection d'Aschraf, qui le défendit contre plusieurs de ses ennemis ; mais la mort de ce bienfaiteur, arrivée en 635 (1257), éveilla l'ambition de Bedreddyn, dans un âge où la plupart des hommes ne cherchent que le repos. Ayant appris que les Kharizmiens, devenus les Suisses de l'Asie, depuis la disparition de leur sultan Djelal-Eddyn Mankberny (*voy. ce nom*), avaient abandonné Mélik el Saleh, neveu d'Aschraf, et plus tard sultan d'Égypte (*voy. NEDJM-EDDYN*), il crut l'occasion favorable pour l'assiéger dans Sindjar ; mais il échoua complètement. Saleh, réconcilié avec les Kharizmiens, en reçut des secours si efficaces, qu'il vainquit le roi de Moussoul, et le força d'abandonner un bagage considérable. Plus heureux en 637 (1259), Loulou enleva cette place à Mélik el Djawal Younes, qui l'avait reçue de son cousin Saleh en échange de Damas. L'année suivante, il s'empara des villes de Nisibin et de Dara, sur les Kharizmiens, et délivra tous les prisonniers sujets du

sultan d'Alep : mais en 647 (1249-50), il fut vaincu par les troupes de ce prince, près de Nisibin. Il se dédommagea sur Djézireh ibn Omar, et y ayant fait prisonnier le roi Mélik el Masoud, il ordonna qu'on l'embarquât pour Moussoul, qu'on le jetât dans le Tigre, et qu'on répandît ensuite le bruit qu'il s'était noyé. S'étant ainsi défait du dernier rejeton des Atabeks, et devenu héritier des débris de leur puissance, il eût peut-être rappelé les plus beaux jours de leur gloire, si les progrès des Tartares n'eussent nuis des bornes à ses entreprises. Lors que Houlagou se fut rendu maître de Bagdad, en 656 (1258), Loulou, qui était resté spectateur de la lutte si fatale au dernier calife (*voy.* MOSTASEM), se soumit au vainqueur, et lui envoya son fils Ismaël avec une partie de ses troupes et de ses trésors. Houlagou, qui avait pénétré ses motifs, reçut fort mal le jeune prince, et Bedreddyn en fut si consterné qu'ayant aussitôt réuni tout ce qu'il possédait de richesses, il se rendit auprès du fier conquérant pour implorer sa clémence. Houlagou le reçut avec les égards dus à son grand âge; et le roi de Moussoul, après avoir passé quelques jours auprès de son nouveau suzerain, revint dans sa capitale, plein d'admiration pour la sagesse et la puissance du conquérant, mais effrayé des dangers auxquels l'islamisme allait être exposé. Il mourut peu de temps après, le 17 redjeb 657 (20 juillet 1259), âgé de 96 ans. Ce monarque s'est rendu célèbre par son habileté dans la politique et par son goût pour les bâtiments. Niebuhr a vu à Moussoul plusieurs monuments qui attestent la magnificence de Bedreddyn. Il avait fait construire une chaîne entière d'édifices somptueux, le long du Tigre, depuis le collége jusqu'aux remparts de la ville. Le marbre y est fréquemment employé, et l'on y voit des restes de sculptures. Le bonheur de ce prince, cité comme miraculeux par tous les auteurs arabes, est devenu proverbial, et son règne fait époque comme celui d'Aaron Al-Réelyd, dans les contes orientaux. En effet, pendant l'espace de cinquante ans qu'il occupa le trône, comme régent ou comme roi, il vit s'érouler la puissance des Kharizmiciens, des Abbassides, des Atabeks, des Aïoubides et de plusieurs autres dynasties moins illustres, et il résista presque seul au torrent qui inonda l'Asie. Bedreddyn laissa quatre fils; l'un d'eux, Mélik el Saïd, s'était retiré du vivant de son père auprès de Nasser Youssouf, sultan d'Alep, qu'il avait abandonné dans la bataille contre les Mameluks, en 651 (1255). Cette action lui valut la faveur du sultan Koutouz et le gouvernement d'Alep, en 658; mais son incapacité et la corruption de ses mœurs excitèrent un mécontentement général et entraînèrent sa déposition. Les États de Bedreddyn-Loulou furent partagés entre trois autres de ses fils : Mélik el Modbaffer Ala-Eddyn Ali eut Sandjar, et Mélik el Modjahed Saïf-Eddyn Ibrahim, le Djézireh ibn Omar. Ces deux princes, pressés par les Tartares, se retirèrent en 659 en Égypte, où le sultan, Bibars 1<sup>er</sup>, les accueillit et leur assigna des revenus considérables. Mélik el Saleh Ismaël, leur frère aîné, qui régna à Moussoul, céda à leurs instan-

ces, vint en Égypte, et abandonna ses États, qui furent déchirés par les factions. Il y retourna bientôt après; mais les Tartares, l'ayant assiégé dans sa capitale, se rendirent maîtres de la ville et firent périr ce prince, ainsi que son fils Ala el Mouk, l'an 660 de l'hégire (1262). Ainsi finit le royaume de Moussoul, qui avait duré trois cent vingt-sept ans, depuis sa fondation par les Hamdanides. (*Voy.* NASER-EDDAULAH.) A—T.

BEECHEY (WILLIAM, sir), peintre anglais, né en 1756, avait été fort aimé du roi George III, qui l'éleva au rang de chevalier baronnet. Il avait été le peintre de portraits de la reine Charlotte, femme du roi George IV. Ses pinceaux s'exercèrent sur presque toutes les sommités de la cour et de l'aristocratie; aussi fit-il une fortune considérable. Ses deux chefs-d'œuvre sont un portrait équestre de George III et une *Revue du 10<sup>e</sup> dragons par le prince de Galles et le duc d'York*. Ce tableau, qui s'élève jusqu'au genre historique, orne la galerie de Hamptoncourt-Place. Z—O.

BEEK (DAVID), peintre de portraits, né le 25 mai 1621, à Delft, ou, selon d'autres, à Arnheim, eut l'avantage d'apprendre les éléments de son art dans l'école de van Dyck. L'Angleterre, où ce genre de peinture est particulièrement en faveur, fut pendant quelque temps le séjour de Beek. Charles 1<sup>er</sup>, grand amateur des arts, l'accueillit avec bienveillance, et le chargea d'enseigner le dessin aux princes ses fils, et au prince Robert. Beek passa successivement d'Angleterre en France, en Danemark et en Suède; et la reine Christine, qui affectait pour les arts un goût très-vif, le reçut et le récompensa magnifiquement. On sait que cette princesse tenait beaucoup à la célébrité : elle donna à Beek la singulière mission d'aller porter dans diverses cours de l'Europe les portraits qu'il avait faits d'elle. Les talents de Beek lui rendirent ces voyages très-utiles. On écrivit des lettres flatteuses en son honneur, et on le combla de présents; il reçut, entre autres, neuf chaînes d'or avec autant de médailles : la reine lui en avait donné une avant son départ. Absent de sa patrie depuis longtemps, Beek éprouva le désir de la revoir, et il demanda à la reine Christine un congé, qu'elle lui refusa d'abord; mais, lors du voyage qu'elle fit en France, Beek renouvela ses instances, et obtint enfin la permission qu'il désirait. Il partit, déterminé à ne pas retourner; la reine lui manda de venir à Paris, auprès d'elle; au lieu de lui répondre, Beek alla demeurer à la Haye, où, peu de temps après, il mourut subitement, le 20 décembre 1656, âgé seulement de 35 ans. Les auteurs hollandais pensent que cette mort prématurée ne fut pas naturelle, et l'attribuent au poison : c'est là une de ces opinions qu'on ne saurait émettre avec trop de circonspection. Cependant on sait que les fureurs de Christine ne connaissaient point de bornes, lorsque son orgueil se croyait offensé. Sans parler de l'affreuse catastrophe de Monaldeschi, le sort du malheureux Beek ne paraît-il pas indiqué dans une lettre de cette même princesse, qui, lorsqu'un musicien, empressé de quitter son service, se mit à ce-

lui du due de Savoie, ne rougit pas d'écrire : « Il « n'est plus au monde pour moi, et, s'il n'y ehanle pas « pour moi, il n'y ehantera pas longtemps pour qui « que ce soit ; il doit vivre et mourir à mon service ! » Beek était plein d'urbanité, de mœurs très-douces, et d'une physionomie agréable. La liberté de sa touche et la beauté de son coloris rappelaient la savante manière de son maître, dont il fut un des plus habiles imitateurs. Sa facilité au travail donna lieu à Charles 1<sup>er</sup> de lui adresser ce mot très-commun, mais qui a été quelquefois mal rapporté : « Parbleu, Beek, « je crois que vous peindriez à cheval et en courant « la poste. » Les tableaux de Beek sont répandus dans toute l'Europe, et principalement dans les cabinets des souverains. Pendant ses voyages, il passa quelque temps à Rome, et fut inscrit au nombre des académiciens sous le nom de *Seeptré d'or*, à cause de la magnificence qu'il déploya en cette occasion. D—T.

BÉELDEMAKER (JEAN), peintre, naquit à la Haye, en 1656. Comme il s'occupait surtout d'ouner des appartements, il fut peu connu hors de son pays natal ; mais il paraît que ses compatriotes estimaient beaucoup ses talents. On a aussi de lui des tableaux de chasse. Descamps, qui lui accorde de la facilité et un bon goût de couleur, ne dit point en quelle année cet artiste mourut. — Jean BÉELDEMAKER, son fils, né aussi à la Haye, en 1669, fut d'abord son élève ; mais, désirant ne pas se borner à la peinture de genre, et s'élever jusqu'à l'histoire, il se plaça dans l'école de Guillaume Doudyns, artiste estimé, et y fit assez de progrès pour être en état de faire le voyage de Rome : il y fut reçu dans la société académique. On prétend que, pour mortifier son amour-propre excessif, elle lui donna le surnom de *Singe*. De retour à la Haye, il y exécuta quelques plafonds et d'autres tableaux ; mais ayant été nommé membre de la société des peintres, il s'attira des ennemis par son humeur insouciant, comme il s'en était attiré à Rome ; et il alla demeurer à la campagne, près de Rotterdam ; il y mourut dans un âge avancé, on ignore en quelle année. — A l'article Jean BÉELDEMAKER, Descamps parle d'un second fils de ce peintre, qui fut également son élève, mais il ne donne sur lui aucun détail. D—T.

BEER (GEORGES-JOSEPH), médecin et oculiste célèbre, né à Vienne, le 23 décembre 1763, exerça son art dans cette capitale, où sa pratique devint très-étendue. Il y fut nommé professeur à l'institut clinique, qui est spécialement consacré aux maladies des yeux. Ses leçons et ses nombreux écrits augmentèrent beaucoup sa réputation. On doit à Beer plusieurs nouveaux instruments de chirurgie et divers procédés opératoires ingénieux. Sprengel le regarde comme celui de tous les chirurgiens de l'Allemagne qui a le plus contribué aux progrès de la médecine oculaire. Il mourut en 1821. Ses principaux ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *Praktische Beobachtungen ueber den grauen Staar*, etc. (Observations pratiques sur la cataracte et les maladies de la cornée transparente), Vienne, 1791, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Praktische Beobachtungen ueber Au-*

*genkrankheiten*, etc. (Observations pratiques sur les maladies des yeux, principalement celles qui proviennent d'un état général du corps), Vienne, 1791, in-8<sup>o</sup>, fig. 5<sup>o</sup> *Lehrbuch der Augenkankheiten* (Abrégé des maladies des yeux), Vienne, 1792, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Bibliotheca ophthalmica, in qua scripta ad morbos oculorum facta, a rerum initiis usque ad finem anni 1797, breuiter recensentur*, Vienne, 1799, 5 vol. in-4<sup>o</sup>. Dans cette bibliothèque ophthalmique, écrite en allemand, Beer analyse et juge avec soin les divers ouvrages sur les maladies des yeux, ou bien il indique les recueils périodiques où ils sont analysés. Cet ouvrage serait d'un usage beaucoup plus commode si l'auteur y avait joint une table. 5<sup>o</sup> *Methode den grauen Staar sammt der kapsel auszuziehen* (Méthode d'extraire la cataracte avec sa capsule), Vienne, 1799, in-8<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> *Auszug aus dem Tagebucheines praktischen Augenarztes* (Extrait du journal d'un médecin oculiste), Vienne, 1800, in-4<sup>o</sup>. 7<sup>o</sup> *Kürze Anleitung zu einer Behandlung der Augen*, etc. (Courte instruction sur le traitement qu'il convient d'employer pour les yeux pendant la petite vérole), Vienne, 1801, in-8<sup>o</sup>. 8<sup>o</sup> *Ansieht der staphylomatösen metamorphosen des Auges*, etc. (Remarques sur la formation du staphylome de l'œil et sur l'établissement d'une pupille artificielle), Vienne, 1803, in-8<sup>o</sup> ; il en parut un supplément, 1806, in-8<sup>o</sup>. 9<sup>o</sup> *Lehre von den Augenkankheiten* (Traité des maladies des yeux), Vienne, 1815-1815, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, avec 9 planches. 10<sup>o</sup> *Uebersicht aller Vorfälle in den klinischen Institute*, etc. (Aperçu de tous les cas remarquables qui ont été observés à l'institut clinique pour les maladies des yeux), Vienne, 1815-1816, in-4<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 1-4. 11<sup>o</sup> *Geschichte der Augenkunde un d'Augenheilkunde*, etc. (Histoire de la médecine oculaire pour servir d'introduction au cours de clinique), Vienne, 1815, premier cahier, in-8<sup>o</sup>. Un seul opuscule de Beer a été traduit en français par M. Tiercelin, sous ce titre : *des Moyens les plus efficaces pour conserver la vue et la fortifier lorsqu'elle est affaiblie*, Paris, 1812, in-8<sup>o</sup> ; 1819, 6<sup>e</sup> édit. On trouve des articles de cet auteur dans divers recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

BEER (MICHEL), poète dramatique allemand, naquit à Berlin, le 19 août 1800, d'un opulent banquier israélite dont tous les enfants semblaient avoir apporté en naissant quelque vocation pour les arts et les sciences. Ses frères, Meyer-Beer et Guillaume Beer, se sont fait remarquer, le premier comme compositeur de musique, le dernier comme astronome ; ses sœurs passaient, dans leur jeunesse, pour d'excellentes pianistes. Michel avait à peine dix ans, qu'il faisait déjà des vers, où les connaisseurs s'accordaient à trouver cette spontanéité d'inspiration qui caractérise le vrai génie poétique. Son premier ouvrage de quelque étendue fut une traduction en vers de la célèbre tragédie de Monti, l'*Aristodemo*. Ce travail, qu'il publia à l'âge de douze ans, obtint un grand succès parmi les gens de lettres, qui s'étonnèrent qu'un enfant eût pu s'approprier un langage aussi énergique et aussi fortement passionné que celui de l'original. Dès lors Michel Beer connut sa vé-

ritable vocation, et il n'hésita pas à s'y vouer exclusivement. A dix-huit ans, il fit imprimer sa première tragédie, *Clytemnestre*, ouvrage du genre que nous appelons classique, mais qui, nonobstant le goût des Allemands pour les drames à action compliquée, mérita les suffrages de tous ceux qui le lurent. Encouragé par cet accueil favorable, Beer risqua de faire représenter sa *Clytemnestre* sur le théâtre royal de Berlin, mais là elle fut impitoyablement sifflée. Cette désapprobation s'adressa toutefois moins à la tragédie qu'à la personne de l'auteur. Le public de Berlin qui, à cette époque encore, portait une grande haine aux Israélites, se scandalisa de ce qu'on offrait sur la scène nationale l'œuvre d'un juif, et la repoussa avec dédain. Son frère, M. Meyer-Beer, fut l'objet d'une pareille manifestation d'intolérance de la part du même public, lorsque quelques années plus tard on exécuta son opéra, *Emma di Resburgo*, qui pourtant avait déjà réussi dans plusieurs capitales de l'Italie et de l'Allemagne. Le parterre ne permit point que la première représentation de cet opéra fût achevée, et depuis on n'a point osé le reproduire sur un théâtre de Berlin (1). Après *Clytemnestre*, Beer donna une autre tragédie : *les Fiancés d'Aragon* (1825), et un drame [en 1 acte, *le Paria* (1826)], imprimé pour la première fois dans un almanach intitulé *l'Uranie*. Ce drame est une chaleureuse plaidoirie faite dans le but de prouver à la fois l'égalité absolue des hommes et l'inutilité de toute autorité religieuse, double erreur dont quelque réflexion et une connaissance même superficielle de l'histoire contemporaine eussent pu préserver l'auteur. Vers 1827, Michel Beer fit paraître sa tragédie de *Struensée*, qui est sans contredit la meilleure de ses productions. Dans cette pièce il a mis en scène les faits et gestes de ce fameux ministre danois, zélé partisan des doctrines philosophiques du 18<sup>e</sup> siècle, qui expia sur l'échafaud ses tentatives révolutionnaires et sa conduite criminelle envers la jeune reine Mathilde. Ce sujet, qui offre toutes les difficultés du drame moderne, a été traité par Michel Beer avec une rare supériorité. La tragédie de *Struensée* eût rendu son nom populaire en Allemagne, si elle avait pu être jouée sur tous les théâtres; mais malheureusement on ne permit de la représenter que sur un seul, celui de Munich, et à peine y fut-elle donnée deux ou trois fois, que l'envoyé de Danemark réclama auprès de la cour de Bavière, et obtint que la pièce fût mise à l'index. En 1852, Michel Beer publia son dernier ouvrage, *l'Épée et la Main*, espèce de mélodrame qui a eu un grand succès parmi cette classe du public qui, peu délicate sur le choix de ses amusements intellectuels, cherche avant tout de fortes émotions. Michel Beer est mort à Munich, en mars 1855. Pendant les dix dernières années de sa vie, il séjourna presque constamment à Paris, où sa grande fortune le mit à même de jouir

de tous les agréments qu'offre cette capitale. On a trouvé parmi ses papiers deux drames et plusieurs recueils de poésies lyriques, tous inédits, entre autres, une ode sur *les Journées de juillet 1850*. Le seul ouvrage de Michel Beer qui, jusqu'à présent, ait été traduit en français, est la tragédie de *Struensée*. La version de cette pièce est due à M. de St-Aulaire. On prépare à Leipsick une édition des œuvres de Michel Beer, qui renfermera aussi ses productions inédites. M. X. Marmier a publié une notice sur ce poète dans la *Nouvelle Revue germanique*, avril 1854.

M—A.

BEETHOVEN (LUDWIG VAN). Trois hommes d'un génie égal, bien que marqué de nuances profondément diverses, Haydn, Mozart et Beethoven, se sont transmis, sans interrègne, le sceptre de la musique en Allemagne. Ce dernier naquit le 17 décembre 1770, à Bonn, dans l'électorat de Cologne; son père y remplissait l'emploi de ténor dans la chapelle électorale. Suivant un bruit accrédité, mais trop vague pour que l'on puisse l'accueillir, il aurait été fils naturel de Frédéric II. Sa vocation se révéla de si bonne heure, que son père n'attendit pas qu'il fût entré dans sa cinquième année pour commencer son éducation. En peu de temps l'élève avait surpassé le maître, qui le confia aux soins de van der Eden, organiste de la cour, et l'un des meilleurs pianistes de l'époque. Après la mort d'Eden, Neeffe, son successeur, donna des leçons à Beethoven aux frais de l'archiduc Maximilien d'Autriche, à qui la couronne électorale venait d'échoir. Neeffe initia l'enfant précocement aux chefs-d'œuvre de Jean-Sébastien Bach, et de Handel, dont les productions demeurèrent toujours pour lui l'objet d'un culte et d'une ardente émulation. Dès l'âge de onze ans, il exécutait avec une perfection rare le recueil d'études de Bach, connu sous le nom de *Wohl temperirte Clavier*. Déjà il s'essayait à la composition : des variations sur une marche, trois sonates pour piano seul et quelques airs, gravés et publiés à Spire et à Manheim, en fournissent la preuve; mais l'improvisation, la fantaisie libre étaient ses exercices favoris. A Cologne, en présence du savant compositeur Junker, il se signala par sa facilité à improviser sur un thème donné, et à le développer avec une verve, une richesse d'imagination intarissable. Dans ce genre seulement son génie indépendant et fougueux se trouvait à l'aise. Dans la composition, il se heurtait sans cesse contre les règles de l'harmonie, et semblait même se plaire à les braver. Ses écarts involontaires étaient taxés de révoltes calculées par son père et par ses maîtres. Les reproches, les railleries que lui attiraient ses fautes, le jetaient dans le découragement, et influaient sur son caractère naturellement sombre et taciturne. Un amour malheureux acheva d'en brunir les teintes, au point de lui donner quelque chose de dur et de farouche. Cet amour fut unique dans la vie de l'artiste, qui du reste se préserva des affections de cœur avec autant de constance que d'autres mettent d'empressement à les rechercher. Le jeune Beethoven annonçant des dispositions pour l'orgue, l'électeur lui assura la survivance de Neeffe,

(1) Il est vrai qu'on joue actuellement à Berlin *Robert le Diable* et *il Crociato* du même auteur; mais ces deux partitions doivent leur succès en Prusse plutôt à l'accueil d'enthousiasme que leur fit le public parisien, qu'à une appréciation impartiale des bons morceaux qu'elles renferment.

avec le titre d'organiste de la cour, et l'envoya passer quelques années à Vienne pour y achever ses études théoriques et pratiques, sous la direction du célèbre Haydn. Souvent il arrive que les hommes éminents dans les lettres et dans les arts méconnaissent le mérite encore obscur de ceux qui doivent les remplacer. C'est ainsi qu'Haydn se trompa sur Beethoven, comme Corneille s'était trompé sur Racine, et son erreur s'explique par la différence des qualités dont la nature les avait doués l'un et l'autre. Chez Haydn l'ordre et la méthode dominèrent constamment l'inspiration : chez Beethoven l'inspiration se jouait de l'ordre et de la méthode. Haydn accueillit cependant le jeune homme avec bonté : comme il était sur le point de se rendre pour la seconde fois en Angleterre (1774), il le recommanda au fameux maître de chapelle Albrechtsberger, son confrère et son ami ; mais il ne le crut jamais appelé à la composition musicale. Quand on l'interrogeait sur son disciple, il répondait avec un léger haussement d'épaules : « C'est un bon exécutant. » Si l'on ajoutait que ses premières productions annonçaient de la facilité, de la verve : « Il touche bien le clavecin, » reprenait froidement Haydn. Mozart s'était montré plus clairvoyant. Dès l'année 1790, Beethoven avait fait un voyage à Vienne pour voir et pour entendre l'auteur de *Don Juan* : il improvisa devant lui. Mozart ne témoigna ni satisfaction ni surprise, persuadé que c'était un morceau appris par cœur. Beethoven s'en aperçut et le supplia de lui donner un thème. Mozart nota sur-le-champ un motif de fugue chromatique, qui, pris à rebours, contenait un contre-sujet pour une double fugue. Beethoven ne se laissa pas prendre au piège : il devina aussitôt le sens caché du motif, et le travailla pendant trois quarts d'heure avec tant d'originalité, de force, de vrai talent, que Mozart, étonné, captivé, retenant son haleine, finit par passer, sur la pointe des pieds, dans la pièce voisine, et dit à ses amis rassemblés : « Prenez garde à ce jeune homme ! quelque jour vous en-tendrez parler de lui. » Beethoven reçut d'Albrechtsberger des notions approfondies du contre-point : la publication posthume de ses études fait voir avec quelle persévérance il suivit les leçons de ce maître. Comme pianiste et comme compositeur, sa réputation commençait à s'établir à Vienne, où il trouvait dans Wolff un rival de son âge et de son rang. Les amateurs s'étaient divisés en deux partis : le prince de Lichnowsky protégeait Beethoven, et le baron Raimond de Wezslar soutenait Wolff. Les deux champions, que la concurrence n'empêchait pas de s'aimer, de s'estimer réciproquement, se mesuraient souvent dans la charmante villa du baron, située près de Schœnbrunn. Sous le rapport de l'habileté mécanique, la palme restait indécise : sous celui du style, Beethoven se montrait impétueux, hardi, mystérieux, plein de contrastes, tandis que Wolff, par son égalité, sa clarté continue, rappelait fidèlement l'école de Mozart. Cependant la guerre qui troublait l'Allemagne et la mort de l'électeur Maximilien enlevèrent à Beethoven la perspective de l'heureuse existence dont il s'était flatté dans sa ville

natale. L'exercice de son art lui assurant toutefois des ressources suffisantes, il résolut de se fixer à Vienne. Deux jeunes frères, qui l'y avaient suivi, se chargèrent des soins domestiques et le délivrèrent de tous les détails de la vie commune, chose indispensable pour lui qui ne connut jamais que la vie d'artiste. Le moment approchait où son génie allait se développer dans tout son essor. Il s'exerça d'abord avec un succès prononcé dans le genre du quatuor, pour instruments à cordes, créé plutôt que réformé par Haydn, et si largement exploité par Mozart. Beethoven le porta à un tel degré de supériorité, de puissance, qu'il semble en avoir posé les bornes. Il s'était lié avec trois virtuoses attachés à la chambre du prince Rasoumossky : Schuppanzigh, Weiss et Linke. Dès qu'il avait terminé un morceau, il leur communiquait ses idées sur le caractère et l'expression de son œuvre : il en résultait une exécution admirable, et l'on disait communément à Vienne que, pour bien connaître la musique de chambre composée par Beethoven, il fallait l'avoir entendu jouer par ces excellents artistes. Le vœu général et le commerce intime de Salieri l'engagèrent à travailler pour le théâtre. Le conseiller de régence Sonnleithner se chargea d'arranger un opéra français, *Léonore, ou l'Amour conjugal*, et Beethoven se mit à écrire sur ce canevas. Représenté d'abord à Prague, l'opéra de *Léonore*, plus connu sous le titre de *Fidelio*, ne reçut pas un accueil brillant ; mais dans le cours de l'année suivante, il prit à Vienne une revanche complète. On l'avait réduit en deux actes, et Beethoven avait écrit une nouvelle ouverture, la petite marche, les couplets du géolier, le finale du premier acte ; il en avait retranché un duo et un trio très-remarquables, qui ne se sont plus retrouvés. Vers le même temps, dans l'espace de deux années il composa l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*, les symphonies *héroïque* et *pastorale*, la symphonie en *ut* mineur, et plusieurs concerto de piano qu'il exécuta dans des concerts donnés à son bénéfice. Désormais la gloire de Beethoven s'appuyait sur des bases immortelles ; ses trois symphonies, auxquelles plus tard il en ajouta six autres, auraient suffi pour en garantir l'impérissable durée. Ce fut au milieu de ces prodigieux travaux et des vives jouissances qu'ils durent lui procurer, que ce grand artiste ressentit les atteintes de l'infirmité cruelle qui attaqua chez lui l'organe de l'ouïe. Malgré les secours de la médecine, sa surdité fit des progrès si rapides, qu'il fut bientôt hors d'état de communiquer avec personne autrement que par écrit. Dans la solitude et la tristesse, n'ayant d'autre consolation que son génie, Beethoven continua de composer, d'enfanter des chefs-d'œuvre, tous empreints d'une sorte de grandeur mélancolique et sauvage. Sa fortune n'était pas, à beaucoup près, aussi solidement fondée que sa gloire. Beethoven eut devoir accepter la place de maître de chapelle à Cassel, que le roi de Westphalie (Jérôme Napoléon), lui avait fait offrir (1809) ; mais trois amis des arts, les archiducs Rodolphe (depuis cardinal-archevêque d'Olmütz), les princes Lobkowitz

et Kinski s'opposèrent à cette résolution. Ils firent dresser, dans les termes les plus flatteurs, un acte par lequel ils lui assuraient une rente de 4,000 florins, pour qu'il en jouit toute sa vie, et sous la seule condition de rester sur le territoire autrichien. Beethoven resta donc enchaîné par la reconnaissance : il continua de vivre dans la ville où il avait écrit ses chefs-d'œuvre et obtenu ses succès. Dans sa retraite, les hommages de l'Europe lui arrivaient de toutes parts. Tantôt c'était une médaille frappée à Paris, et retraçant son image ; tantôt un piano envoyé de Londres, et portant les noms des donateurs, MM. Clémenti, Cramer, Kalkbrenner, Moschelès, sir George Smart ; tantôt la magnifique collection des œuvres de Handel, qui lui fut offerte dans la dernière année de sa vie ; tantôt le titre de citoyen honoraire de Vienne, le diplôme de membre de l'académie de Suède, de la société des Amis de la musique fondée en Autriche, etc. Mais que pouvaient toutes ces distinctions, et même le pressentiment d'une mémoire éternelle, contre le chagrin que lui causait un mal incurable, et qui, loin de s'adoucir, s'augmentait en proportion de sa durée (1) ? A vingt-huit ans environ, ce mal commença ses funestes atteintes. Il serait impossible de se faire une idée de la souffrance morale qu'éprouva le malheureux artiste, s'il n'en eût lui-même esquissé le tableau dans un testament adressé à ses deux frères, en date du 6 octobre 1802. Quelle confession plus éloquente et plus douloureuse, quelle explication plus amère d'une existence condamnée à la solitude et suspecte de haine contre le genre humain, que ce peu de lignes tracées en prévoyance de la dernière heure, et si longtemps avant que cette dernière heure vint à sonner ! « O hommes, qui me croyez haineux, intraitable ou misanthrope, et qui me représentez comme tel, combien vous me faites tort ! Vous ignorez les raisons qui font que je vous parais ainsi. Dès mon enfance, j'étais porté de cœur et d'esprit au sentiment de la bienveillance : j'éprouvais même le besoin de faire de belles actions ; mais songez que depuis six années je souffre d'un mal terrible qu'aggravent d'ignominieux médecins ; que, bercé d'année en année par l'espoir d'une amélioration, j'en suis venu à la perspective d'être sans cesse sous l'influence d'un mal dont la guérison sera fort longue, et peut-être impossible. Pensez que, né avec un tempérament ardent, impétueux, capable de sentir les agréments de la société, j'ai été obligé de m'en séparer de bonne heure et de mener une vie solitaire. Si quelquefois je voulais oublier mon infirmité, oh ! combien j'en étais durement puni par la triste et douloureuse épreuve de ma difficile d'entendre ! Et cependant il m'était impossible de dire aux hommes : *Parlez plus haut ; criez, je suis sourd.* Comment me résoudre à avouer la faiblesse d'un sens qui aurait dû être

chez moi plus complet que chez tout autre, d'un sens que j'ai possédé dans l'état de perfection, et d'une perfection telle qu'elle s'est rencontrée chez peu d'hommes de mon art ! Non, je ne le puis. Pardonnez-moi donc, si vous me voyez me retirer en arrière, quand je voudrais me mêler parmi vous ; mon malheur m'est d'autant plus pénible qu'il fait que l'on me méconnaît. Pour moi, point de distraction dans la société des hommes, dans leur ingénieuse conversation : point d'épanchement mutuel. Vivant presque entièrement seul, sans autres relations que celles qu'une impérieuse nécessité commande, semblable à un banni, toutes les fois que je m'approche du monde, une affreuse inquiétude s'empare de moi ; je crains à tout moment d'y faire apercevoir mon état.... » Et un peu plus loin Beethoven ajoutait : « Pourtant, lorsque, en dépit des motifs qui m'éloignaient de la société, je m'y laissais entraîner, de quel caractère j'étais saisi quand quelqu'un, se trouvant à côté de moi, entendait de loin une flûte et que je n'entendais rien ; quand il entendait chanter un pâtre et que je n'entendais rien ! J'en ressentais un désespoir si violent que peu s'en fallait que je ne misse fin à ma vie ! *L'art seul m'a retenu ; il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire.* C'est ainsi que je continuais cette vie misérable, oh ! bien misérable, avec une organisation si nerveuse qu'un rien peut me faire passer de l'état le plus heureux à l'état le plus pénible. Patience ! c'est le nom du guide que je dois prendre et que j'ai déjà pris ; j'espère que ma résolution sera durable jusqu'à ce qu'il plaise aux Parques impitoyables de briser le fil de ma vie. Peut-être éprouverai-je un mieux, peut-être non ; j'importe, je suis résolu à souffrir. Devenir philosophe dès l'âge de vingt-huit ans, cela n'est pas facile, moins encore pour l'artiste que pour qui que ce soit... » Après avoir dicté ses dernières volontés à ses frères, qu'il instituait tous deux ses héritiers, en rappelant que dès longtemps il leur avait pardonné le mal qu'ils lui avaient fait, Beethoven terminait ainsi : « Maintenant, que le sort s'accomplisse ! Je vais au-devant de la mort avec joie. Si elle arrive avant que j'eusse pu déployer toutes mes facultés d'artiste, ce serait trop tôt, malgré la rigueur de ma destinée, et je désire qu'elle vienne plus tard. Cependant n'aurais-je pas encore sujet de me me réjouir, puisqu'elle m'affranchirait d'une souffrance sans terme ! Viens donc quand tu voudras, je vais au-devant de toi hardiment. Portez-vous bien, et ne m'oubliez pas tout à fait après ma mort. J'ai mérité un souvenir de vous, en m'occupant toute ma vie de vous rendre heureux : soyez-le. » Sur l'enveloppe écrite à quelques jours de distance, on retrouvait l'expression des mêmes sentiments de résignation douloureuse. Ainsi Beethoven ne supportait la vie que pour accomplir la mission dont il se sentait chargé par la Providence ! Chaque année accroissait l'état habituel d'hypocondrie dans lequel il était tombé. Des symptômes

(1) Je l'ai vu à Vienne conduire l'orchestre dans un concert public. Il disait qu'il sentait la mesure, en appuyant sa poitrine contre le piano, et il ajoutait : « J'entends avec mes entrailles. » Je suis témoin de ce fait.

d'hydropisie s'étant manifestés, et les opérations que ce mal nécessitait se rapprochant de plus en plus, il succomba le 26 mars 1827. Beethoven était de moyenne taille; son corps ramassé, sa charpente osseuse offrait l'image de la force, et en effet jamais il n'avait été malade, malgré son bizarre train de vie. Avoir été grand musicien et sourd, n'avoir jamais eu ni femme ni maîtresse, c'est, sans contredit, un double caractère d'originalité particulier à cet illustre artiste. Dans sa première jeunesse il ne s'était occupé que de musique; dans son âge mûr, il y joignit l'étude de l'histoire et de la philosophie. Il avait deux goûts impérieux, celui des démenagements et celui de la promenade. A peine installé dans un logement, il y découvrait quelque défaut, et ne prenait point de repos qu'il n'en eût trouvé un autre. Tous les jours, hiver ou été, pluie ou grêle, immédiatement après son diner, il se hâtait de sortir, et faisait deux fois à grands pas le tour de la ville. Passionné pour la campagne, il allait chaque printemps s'installer dans une habitation villageoise. Sans cesse préoccupé d'une idée, il était sujet à des distractions et à des bizarreries de toute espèce. Incapable d'établir un ordre quelconque dans l'amas de livres, de partitions, de papiers, qui encombraient tous ses meubles, il se croyait, au contraire, doué d'un esprit supérieur d'arrangement. Chef d'orchestre fort dangereux, il ne pensait qu'à son œuvre et s'identifiait tellement avec elle, que, sans le vouloir, il en imitait l'expression. Lorsque venait un passage vigoureux, il frappait sur son pupitre à coups redoublés, sans égard pour la mesure : au *diminuendo*, il se faisait petit; il disparaissait au *pianissimo*. Dans le *tutti*, il grandissait tout à coup, sa physionomie rayonnait, et sa voix de tonnerre lançait aux musiciens ces mots d'encouragement ou de récompense : *Bravi tutti!* Simple, franc, loyal, *ein mann, ein wort*, comme disent les Allemands, Beethoven était encore bienveillant et généreux. Cependant, vers la fin de ses jours, une crainte assez commune aux vieillards le tourmenta; redoutant la misère, dont sa pension et la vente de ses ouvrages le garantissaient complètement, il thésaurisait et sollicitait des secours. A sa mort, il laissa une somme d'environ 9,000 florins en argent comptant. Son neveu, Charles van Beethoven, dont les dérégléments et l'ingratitude avaient aggravé ses chagrins, fut son héritier. Vienne lui fit de magnifiques funérailles. Plus de 50,000 personnes y assistèrent : les premiers musiciens de la ville exécutèrent la fameuse marche funèbre composée par lui et placée dans la symphonie *héroïque*; les poètes et les artistes les plus célèbres portaient des torches ou soutenaient le drap mortuaire. Hummel, qui était venu de Weimar exprès pour se réconcilier avec son ancien ami, jeta sur sa tombe une couronne de laurier. Un monument à sa mémoire fut élevé dans le cimetière de Währing. Prague, Berlin, Breslau, plusieurs autres villes d'Allemagne lui rendirent à l'envi les derniers honneurs, et solennisaient encore chaque année le jour de sa mort avec une pompe extraordinaire. Le catalogue de ses

œuvres est considérable. Il nous reste de lui : 1° *Dix-sept Quatuor*; 2° *trois Quintetti*; 3° *cinq Trio*; 4° *un Septuor* pour instruments à cordes; 5° *un Trio* pour flûte, violon et alto; 6° *trente-trois Sonates* pour piano seul; 7° *dix Sonates* pour piano et violon; 8° *six Sonates* pour piano et violoncelle; 9° *dix Trios* pour piano, violon et violoncelle; 10° *neuf Symphonies*, en y comprenant la *Symphonie avec chœurs*; 11° *la Bataille de Vittoria, ou la Victoire de Wellington*, symphonie pittoresque; 12° *une Messe en ut*, à quatre voix, chœur et symphonie; 13° *une Messe en ré*, à double chœur; 14° *le Christ au mont des Oliviers*, oratorio; 15° *Armide, Adélaïde*, cantates. 16° *Fidelio*, opéra; 17° *Egmont*, mélodrame; 18° *Prométhée*, ballet; 19° les ouvertures de *Coriolan, les Ruines d'Athènes, la Dédicace du Temple*; 20° des concerto pour piano, pour violon, et enfin une multitude de menuets, valse, contredanses, chansons, canons, variations. A tous ces ouvrages il faut ajouter : 21° les *Études, ou Traité d'harmonie et de composition*, le livre théorique dont la publication a prouvé que Beethoven n'ignorait aucune des règles auxquelles parfois il dédaignait de se soumettre. Lorsque, vers la fin de sa vie, il lui tombait sous les yeux des critiques où on lui reprochait des fautes dans sa manière d'écrire, il se frottait les mains, et puis s'écriait en éclatant de rire : « Oui, oui, ils s'étonnent et n'y comprennent « rien, parce qu'ils n'ont pas trouvé cela dans un « livre de basse fondamentale ! » Comme on le voit par la liste de ses œuvres, le génie de Beethoven fut universel; cependant il n'embrassa pas avec le même succès toutes les parties de l'art musical. Si au théâtre il surpassa Haydn, il resta bien au-dessous de Mozart. L'opéra de *Fidelio*, composition admirable, se recommande plutôt par un mérite instrumental que dramatique; l'intérêt de l'orchestre l'emporte sur celui des voix. C'est dans le quatuor, dans la symphonie surtout, qu'il excelle et triomphe : là il est poète, et grand poète, parce que là rien ne gêne son imagination, rien ne limite sa puissance. Presque toutes ses symphonies sont des drames sublimes, conçus dans les proportions les plus vastes, achevés avec un soin infini jusque dans les moindres détails. A la différence d'Haydn et de Mozart, Beethoven semble ne s'imposer dans son travail aucune forme, aucune symétrie : on dirait qu'il s'abandonne à l'inspiration sans frein ni mesure, et cependant il y a un plan dans ses ouvrages, mais la trace en disparaît sous la richesse et l'exubérance des idées; elle se perd dans la largeur des développements. Si les symphonies d'Haydn et de Mozart, par leur belle ordonnance, rappellent l'aspect d'un parc majestueux ou d'une armée imposante, celles de Beethoven représentent une nature gigantesque, sauvage, ravissante de force, de grâce et de fraîcheur virginal. Aussi rien n'égale l'effet qu'elles produisent, et nous concevons le fanatisme qu'elles inspirent à certains artistes et amateurs. Avouons pourtant que ces chefs-d'œuvre ne sont pas sans tache, que dans les ouvrages du maître il s'en trouve plusieurs à peu près inintelligibles. plu-

sieurs fatigants par l'incohérence des mélodies, la dureté de l'harmonie et la prolixité du style. Avertissons les jeunes gens que nul modèle n'est plus difficile et à la fois plus dangereux à imiter que l'homme dont le système consiste à ne reconnaître que l'inspiration pour guide et pour loi suprême. Quelques symphonies de Beethoven, et notamment celles qui portent le titre d'*héroïque* et *pastorale*, celles qui sont en *ut mineur* et en *la*, mériteraient une analyse dans laquelle nous ne pouvons entrer. On assure que la symphonie *héroïque* était d'abord intitulée : *Napoléon*. Beethoven l'avait commencée sous le consulat, et y travaillait encore, lorsqu'un matin son élève, Ferdinand Ries, entra, tenant à la main un journal qui annonçait que le premier consul venait de se faire empereur. L'artiste, qui rêvait un héros républicain, resta un moment stupéfait; puis il s'écria : « Allons, c'est un ambitieux comme tous les autres. » Et au nom de Napoléon il substitua ces mots : *Sinfonia eroica per festeggiare il sovenire d'un grand uomo*, recomposa le second morceau, et d'un hymne de gloire fit un chant de deuil. Beethoven composait de tête et n'écrivait pas une seule note que le morceau ne fût entièrement achevé; le compositeur Ferdinand Ries et l'archevêque Rodolphe furent ses seuls élèves. Dans un petit cercle d'amis il se permettait d'exprimer son opinion sur ses confrères. Il proclamait Handel le maître des maîtres, et pensait que nul n'avait jamais atteint à sa hauteur. Il regardait Cherubini comme le plus grand des compositeurs dramatiques vivants. Suivant lui, le chef-d'œuvre de Mozart était la *Flûte enchantée*, parce que Mozart s'y était montré compositeur allemand, tandis que *Don Juan* rappelait trop la manière italienne. D'ailleurs l'austère et pieux Beethoven ne concevait pas qu'on rabaisât la sainteté de l'art au scandale d'un pareil sujet. Il ne comprit pas le mérite de deux compositeurs dont les ouvrages font les délices des deux mondes. « Weber, disait-il, a commencé trop tard; l'art en lui n'est pas spontané; il est le résultat d'une étude opiniâtre et profonde : du reste, la science me semble lui tenir lieu de génie. » Quant à Rossini, « ce n'est, disait-il, qu'un bon peintre de décorations. » Beethoven jugeait Weber et Rossini comme il avait été lui-même jugé par Haydn. Sa manière générale d'envisager l'art avait plus de justesse. « Quel sera, après un siècle, se demande-t-il dans ses *Études*, le jugement des maîtres sur les compositeurs les plus admirés? Tandis que tout est soumis à l'influence du temps et malheureusement à la mode, le vrai, le bon restent seuls ce qu'ils sont, et jamais on ne portera sur eux une main audacieuse. Faites donc ce qui est bien, marchez avec courage vers un but qu'on n'atteint jamais parfaitement : perfectionnez jusqu'à votre dernière heure les dons que la bonté divine vous a départis, et ne cessez jamais d'apprendre. La vie est courte et la science éternelle... (1) ». M—N—S.

BEFFANEGRINI (ANTOINE), littérateur et poète-italien, naquit, en 1532, à Asola, forteresse célèbre dans la province de Brescia; l'ancien nom de sa famille était *Beffa*, et il était de la branche des comtes Negrini. Il consacra principalement sa plume à l'histoire de quelques familles illustres, et surtout de la maison Castiglione. Il joignait au talent d'écrire la douceur du caractère et les bonnes mœurs. Il vécut longtemps à Mantoue, et en fut même nommé citoyen, comme il l'était de Brescia. Il fixa enfin son principal séjour à Piubega dans le Mantouan, où il fut nommé juge vers l'an 1580. Il y mourut le 7 avril 1602. Il était lié avec les hommes et les littérateurs les plus célèbres de son temps, entre autres avec le Tasse et le P. Ange Grillo, intime ami de ce grand poète. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Eloggi istorici d'alcuni personaggi della famiglia Castiglione*, Mantoue, 1606, in-4°. Ces éloges furent rassemblés et publiés, après sa mort, par César Campana, l'un de ses meilleurs amis. 2° *Rime*, Venise, 1566, in-4°. Ces poésies sont peu nombreuses; on ferait un volume beaucoup plus considérable de celles qui sont éparses dans différents recueils. Ghilini, dans son *Teatro d'uomini letterati*, vol. 2, et Cozzando, dans la *Libreria Bresciana*, citent de lui, comme imprimés, les ouvrages suivants : 1° *Istoria de' Conti di Canossa*; 2° *Istoria de' Conti di Casoldi*; 3° *la Vita della contessa Matilda*; 4° *Eloggi di tutti i generali della casa Gonzaga*; 5° *Lettere istoriche intitolate : le Castiglione*; mais ces deux auteurs ne donnent aucun détail sur ces éditions; ils assurent également que Beffanegrini a laissé plusieurs autres ouvrages historiques qui sont restés inédits. G—É.

BEFFARA (LOUIS-FRANÇOIS), commissaire de police de la ville de Paris (quartier de la Chaussée-d'Antin), de 1792 à 1816, né à Nonancourt (Eure), le 25 août 1751, et mort à Paris, le 2 février 1838. Il mettait beaucoup de sagesse et de modération dans l'exercice de ses fonctions, et se délassait par de curieuses recherches sur l'art dramatique. Telle fut pendant plus de cinquante ans l'occupation ou plutôt le charme de ses loisirs. Il est surtout connu par ses recherches sur les époques de la vie de Molière; mais il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages sur les théâtres lyriques de France et de l'étranger, et plus particulièrement sur l'Académie royale de musique. En voici les titres tels que les a indiqués M. Quérard dans *la France littéraire* : 1° *Dictionnaire de l'Académie royale de musique*, contenant l'histoire de son établissement, le détail de ses directions et administrations, les pièces représentées sur son théâtre jusqu'à présent, les diction-

lire à ce sujet une brochure intitulée : *de la Symphonie, des Symphonies de Beethoven et de leur exécution*, par un membre de la société libre des beaux-arts, Paris, 1833, broch. de 16 p. On a publié à Leipsick un *Catalogue thématique* des compositions musicales de Beethoven, mais il ne va pas jusqu'à l'œuvre 102°. Quant à la biographie de ce grand compositeur, on n'a qu'une médiocre brochure allemande par Schlosser, et une note incomplète en tête des *Études* de Beethoven. (Voy. ci-dessus, n° 21.) Cependant cette notice offre le testament de ce grand maître cité dans le cours de cet article. Ajoutant que les *Études*, publiées à Vienne, par M. le chevalier de Seyfred, ont été traduites en français par M. Fétis. D—R—R.

(1) C'est Baillet, c'est M. Habeneck qui, par leur exécution parfaite, ont popularisé en France les œuvres de Beethoven. On peut

naires des auteurs des paroles et de la musique avec la liste de leurs pièces, 7 vol. in-4°, avec 7 autres aussi in-4° de réglemens rendus sur ce théâtre; 2° *Dictionnaire alphabétique des acteurs, actrices, danseurs et danseuses de l'Académie*, 3 vol. in-fol.; 3° *Tableau chronologique des représentations journalières des tragédies, opéras, ballets, depuis l'établissement de l'Académie, en 1671, jusqu'à présent*; 4° *Dictionnaire alphabétique des tragédies, ballets, opéras, pantomimes, non représentés au théâtre de l'Académie*; dictionnaires des auteurs des paroles et des compositeurs de la musique, avec la liste de leurs pièces, 5 vol. in-fol.; 5° *Dramaturgie lyrique étrangère, ou Dictionnaire des opéras, cantates, oratorios, etc., représentés et imprimés dans les pays étrangers depuis la fin du quinzième siècle*, avec des notices sur les auteurs des paroles et les compositeurs de la musique, 17 vol. in-4°. Beffara s'est aussi occupé, pendant plusieurs années, de l'examen des registres des baptêmes, mariages et décès de plusieurs paroisses de Paris, pour y trouver et en extraire les actes relatifs aux familles Poquelin et Cressé, qui sont celles de Molière et de Marie Cressé, sa mère, aux familles de Boileau Despréaux, Quinault, Regnard, Lulli, et autres personnages célèbres. Des *Tables généalogiques, principalement des familles Poquelin et Cressé*, en 3 vol. in-4°, ont été le résultat de ces recherches. Les longues recherches de Beffara sur l'Opéra lui avaient permis de former une collection très-nombreuse, non-seulement des pièces qui ont été représentées, ainsi que beaucoup de celles qui ne l'ont pas été, et d'un grand nombre d'opéras étrangers; le catalogue en forme un vol. in-4°. Ces manuscrits et cette curieuse collection ont été légués par Beffara à la bibliothèque royale, à celle de la ville de Paris, et à M. Taschereau qui, plus d'une fois, dans son excellente *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, s'est plu à exprimer sa reconnaissance pour les communications à lui faites par ce savant amateur de l'art dramatique, dont le nom demeurera désormais inséparable de celui de notre premier comique. On a de lui : 1° *l'Esprit de Molière, ou Choix de maximes, pensées, caractères, portraits et réflexions tirés de ses ouvrages*, avec un abrégé de sa vie, un catalogue de ses pièces, la date de leur première représentation, et des anecdotes relatives à ces pièces, Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12. C'est à tort que Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. 1<sup>er</sup>, p. 410, 2<sup>e</sup> édition) et M. Quérard (*la France littéraire*, t. 1<sup>er</sup>, p. 252) rangent cet ouvrage au nombre des livres anonymes. Le nom de l'auteur se lit à la fin de l'épître dédicatoire *A Messieurs les comédiens français*. Les maximes, pensées, caractères, etc., sont classés par ordre alphabétique, comme ils le sont dans le *Dictionnaire de morale et de littérature, par Molière*, récemment publié, pour lequel l'ouvrage de M. Beffara a pu être d'un très-grand secours. 2° *Dissertation sur J.-B. Poquelin Molière*, sur ses ancêtres, l'époque de sa naissance qui avait été inconnue jusqu'à présent; sur son buste et une inscription portant une

fausse date de sa naissance, ornant la façade d'une maison, rue de la Tonnellerie, où l'on a cru qu'il était né; sur la véritable époque de son mariage avec mademoiselle Béjard et la naissance de leurs trois enfans, dont l'aîné eut pour parrain Louis XIV et la duchesse d'Orléans (sic); sur la maison où Molière est mort, rue de Richelieu; sur les comédiens et comédiennes Béjard, frères et sœurs de madame Molière, remariée en 1677 avec Guéclin d'Estriché, etc., Paris, 1821, in-8° de 28 p. 3° *Recherches sur les époques de la naissance et de la mort de Jean-François Regnard* (Paris), de l'imprimerie de Crapelet, 1825, in-8° de 16 p.; extrait de l'édition des *Ouvrages de Regnard*, sortie, dans la même année, des mêmes presses. 4° *Lettre à MM. les maires des communes de Ferrière et la Ferrière, des départemens des ci-devant provinces de Normandie, Bretagne et autres, pour la recherche des manuscrits de Molière*, Paris, 1828, in-4° de 2 p.; circulaire lithographiée; reproduite la même année (Paris, imprimerie de H. Fournier, in-4° de 2 p.) par les soins d'un amateur. 5° *A Messieurs les rédacteurs du journal...* (Paris), lithographie de Mahant, 1853, in-4° de 2 p.; circulaire annonçant une réfutation prochaine de l'opinion émise par deux littérateurs anonymes (MM. de Valori et Fayolle), qui prétendent prouver matériellement que Molière est né sous les piliers des Halles. 6° *Maison natale de Molière. Lettre de M. Beffara à l'éditeur de la Revue rétrospective* (Paris), imprimerie de H. Fournier, 1855, in-8° de 4 p. C'est un extrait de la *Revue rétrospective*, numéro de décembre 1855. A. B.—T et D.—R.—R.

BEFFROY DE BEAUVOIR (LOUIS-ÉTIENNE), naquit en 1754, à Laon, d'une famille distinguée, mais sans fortune, et fit ses premières études dans les écoles militaires, d'où il passa comme sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie, puis, à l'âge de quinze ans, comme capitaine aide-major dans la compagnie appelée les *cinquante cadets gentilshommes*, que la France envoyait au roi de Pologne sous les ordres du baron de Ruillecourt. Il parvint au grade de capitaine, et partagea le sort malheureux de cette expédition. De retour en France, il entra comme officier dans les grenadiers royaux de Champagne. Il était lieutenant dans ce corps lorsque la révolution commença, et il s'en montra un des partisans les plus prononcés (1), ce qui le fit nommer procureur de la commune de Laon, puis l'un des administrateurs du département de l'Aisne, premier suppléant à l'assemblée législative, substitut du procureur général, syndic du département, et enfin, en septembre 1792, député à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, mais en demandant l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Du reste, aussi modéré et aussi sage qu'il était possible de l'être, à une telle époque et dans une telle assemblée,

(1) Beffroy de Reigny, son frère, nous apprend que dans la première assemblée baillagère, il s'opposa vivement à la nomination de M. de Limon, homme d'affaires du duc d'Orléans (roy. LIMON), et qu'il aurait refusé 60,000 fr., qui lui furent offerts par l'entremise d'un moine nommé D. Hudicourt, pour seconder l'élection orléaniste.

il ne s'y occupa guère que d'objets de finances et d'administration ; et il fit souvent d'inutiles efforts pour y établir l'ordre et la régularité. Nommé successivement membre des comités d'agriculture et des finances, il fit sur ces matières un grand nombre de rapports, et s'opposa de tout son pouvoir à la désastreuse loi du *maximum*. Il fut rapporteur de la loi sur la garantie des matières d'or et d'argent. Il parla aussi pour la conservation des forêts de l'État et pour la libre circulation des grains (1). Il concourut à la chute de Robespierre dans la journée du 9 thermidor, et fut envoyé quelques mois après à l'armée d'Italie avec Thuriot. On a dit qu'il y fit arrêter, comme terroriste, le général Bonaparte ; mais il s'en est défendu, et son frère, le cousin Jacques (*voy.* l'article suivant), a repoussé avec beaucoup de force cette accusation qui, d'ailleurs, n'a pas été reproduite (2). Beffroy revint bientôt à la convention nationale, et le sort l'ayant fait passer au conseil des cinq-cents, lors de l'établissement de la constitution de l'an 5, il s'occupait encore dans ces nouvelles fonctions d'administration et de finances. Il vota pour l'établissement de la loterie, contre l'emprunt forcé, qui signifiait, disait-il, *la bourse ou la vie*; et contre le paiement en mandats de la contribution foncière. Il parla aussi plusieurs fois sur les contributions, dont il demanda que la perception se fit en nature, et sur les biens nationaux, dont il ne voulut pas que l'on suspendit la vente; enfin il s'opposa à l'incarcération des prêtres insermentés, proposa d'appliquer à la calomnie écrite ou imprimée les peines prononcées contre la calomnie parlée, et s'éleva contre la nomination de Barère au corps législatif. Sorti du conseil au commencement de l'année 1797, il fut employé d'abord comme capitaine de vétérans, plus tard dans l'administration de l'hôpital militaire de St-Denis (1810), et ensuite comme administrateur de celui de Bruxelles. Il revint en France après la séparation de la Belgique en 1814, et fut obligé d'en sortir en 1816 par la loi d'exil contre les régicides. Il se réfugia alors à Liège et mourut dans cette ville au commencement de 1825, après avoir reçu avec beaucoup de piété et de repentir les derniers secours de la religion du curé de Ste-Marguerite, sa paroisse. Il a publié : 1° *Étrennes à mes compatriotes*, par un

(1) Envoyé en mission à l'armée du Nord, en 1795, il s'opposa à la reconstruction des fortifications de Peronne, et proposa une chaîne de fortifications sur les hauteurs qui dominent cette place. A l'époque du 31 mai, il osa dire, dans un mémoire imprimé, que « ceux qui demandaient les têtes des vingt-deux députés étaient des brigands commandés par Marat, » qu'il qualifiait de *vil scélérat*. Et il protesta contre cette journée. Lors de l'assassinat juridique de Custine, il déclara hautement que ce général n'était pas coupable, et demanda à être entendu comme témoin. Mais l'exécration Fouquier-Tainville ne lui fit parvenir l'assignation que le lendemain de l'exécution du général.

V—VE.

(2) Albitte et Salicetti firent arrêter Bonaparte, mais à une autre époque. Quant à Beffroy, il ne put trouver un journaliste assez courageux pour imprimer son désaveu formel. Pendant sa mission en Italie, il y fit rouvrir les églises et respecter la liberté des cultes. Il écrivait de Nice, au comité de salut public, le 5 floréal an 5 : « L'armée d'Italie manque de tout ; tous les services éprouvent un déficit... Il me tarde de voir agir l'armée, et si, faute de moyens, « on la laisse dépérir, comment pourrions-nous soutenir la gloire des armées françaises? »

V—VE.

Laonnais, Paris, 1789, in-8° (anonyme). 2° *Avantages du dessèchement des marais, et manière de profiter du terrain desséché*, *ibid.*, 1795, in-8° (anonyme). Ce dernier ouvrage avait concouru en 1786 pour un prix proposé par la société d'agriculture de Laon. 3° *Rapport sur l'emploi des matières fécales fraîches*, *ibid.*, 1801, in-8°.

M—D j.

BEFFROY DE REIGNY (LOUIS-ABEL), frère du précédent, plus connu sous le nom de COUSIN JACQUES, naquit à Laon, le 6 novembre 1757, fut envoyé très-jeune à Paris, où il acheva ses études et devint clerc de la congrégation de la mission. Après avoir professé les humanités dans plusieurs collèges, il renonça au petit collet, pour se vouer entièrement au culte des muses (1). Persuadé que la littérature frivole lui fraierait un chemin vers un meilleur sort, peut-être même vers la gloire, il se lança dans cette carrière ; mais une direction plus sérieuse était alors donnée aux esprits ; on voulait retrouver la même tendance jusque dans les ouvrages de pure imagination. On put présager dès lors que le genre adopté par le cousin Jacques ne réussirait pas, et lorsqu'il obtint plus tard par des ouvrages dramatiques quelques succès moins contestés, sur plusieurs théâtres de la capitale, il le dut surtout au choix de sujets et de situations tout à fait en rapport avec l'esprit qui dominait alors dans la société. Plus de bizarrerie que d'originalité, plus de recherche que de naturel, plus de naïveté que de naïveté, se font remarquer dans ses ouvrages, dont les titres qui visaient à être piquants furent le plus souvent ridicules. Si à l'aide de cette bizarrerie ils trouvèrent quelques lecteurs, le bon sens du public les a depuis longtemps dédaignés. La bibliographie seule, qui a des souvenirs pour toutes les extravagances et toutes les nullités, nous a conservé les noms de *Turlututu*, de *Hurlubertu*, des *Lunes*, des *Nouvelles Lunes*, etc. Quelquefois, à défaut d'originalité dans les idées, certaines formes d'expression ont sauvé du naufrage des productions du même genre ; mais le style lâche et décoloré du cousin Jacques a achevé de porter le coup mortel à ses conceptions. Il serait néanmoins injuste de ne pas reconnaître qu'un tour d'esprit facile et un ton léger ont pu procurer une espèce de vogue à ses écrits. On y rencontre, à de longs intervalles, quelques tableaux de mœurs assez vrais, quelques traits malins ou gracieux ; mais si ces découvertes font plaisir, comme celle d'un oasis dans le désert, elles ne peuvent plus être réservées qu'à un petit nombre d'explorateurs intrépides. On lit rarement, mais enfin on lit encore *Cyrano de Bergerac*. Pourquoi ne peut-on mettre le cousin Jacques sur la même ligne ? c'est que *l'audace burlesque* du poète périgourdin, secondée par les élans d'une imagination vive et féconde, est faite pour piquer notre curiosité, tandis qu'elle est repoussée par la stérile abondance du *lunatique* Beffroy (2). Depuis, Rivarol, qui lui donna

(1) L'abbé Aubert (*voy.* ce nom), rédacteur des *Petites Affiches*, et qui jouissait alors d'un certain crédit, fut son protecteur.

(2) « Le cousin Jacques est déjà connu dans la république des lettres par plusieurs poèmes passablement lunatiques. » Grimm, *Corresp. littér.*, 5<sup>e</sup> partie, t. 3, p. 282. Il est bon d'observer que Bef-

place dans son petit *Dictionnaire des grands hommes*, il essuya le feu de presque tous les auteurs de pamphlets et de journaux, et fut condamné par eux à n'être point lu. L'ennui, plus redoutable qu'eux tous, s'est chargé de confirmer leurs arrêts. Il faudrait peut-être faire une exception en faveur de ses ouvrages dramatiques, dans lesquels on remarque la connaissance des effets de la scène, des détails agréables et des couplets assez bien tournés dont il composait aussi la musique. D'ailleurs les sujets de ces pièces, palpitants de l'intérêt du moment, réveillaient les émotions populaires, sans en déchaîner la fougue. *Nicodème dans la lune*, ou *La Révolution pacifique* (1790), le *Club des bonnes gens* (1791), la *Petite Nanette* (1797), etc., comédies de circonstance qui eurent le plus grand succès, ne seront plus représentées; mais elles pourront encore être consultées comme esquisses des mœurs et des impressions de l'époque. On doit aussi observer que toutes les productions du cousin Jacques ont un but moral, et sont empreintes de sentiments honnêtes qu'il cherche à inspirer à ses lecteurs. Beffroy de Reigny survivait à sa réputation quand il s'avisait de réveiller l'attention publique par l'annonce d'un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la révolution*. C'était en 1800! Il commit la même méprise qui l'avait fait trébucher au commencement de sa carrière. Tous les cœurs éprouvaient alors le besoin d'échapper aux tourmentes de la révolution. Tout ce qui tendait à en rappeler le souvenir ou les excès n'était vu qu'avec peine. Ce soldat heureux qui venait d'abaisser devant son sabre les faisceaux de la république, pour jeter d'une manière plus solide les fondements de la puissance suprême, commença par imposer silence aux objurgations de tous les partis. Rien n'était donc favorable à l'entreprise de Beffroy: ni le pouvoir, ni le temps, ni les hommes! Il y persista néanmoins, et fit paraître successivement quinze cahiers (1) de ce *vocabulaire, absolument neuf et original*, comme il avait soin de le qualifier lui-même. La police de Fouché, plus téméraire peut-être dans ses coups d'essai qu'elle ne le fut depuis dans ses coups de maître, arrêta la publication des autres livraisons du dictionnaire. C'était prendre trop de peine. Le dédain du public pour le glossaire du cousin Jacques eût précipité beaucoup plus efficacement sa chute; mis à l'index, on rechercha tout ce qui en avait paru. Avec le tort de réveiller de douloureux souvenirs, lorsque les plaies de la révolution étaient encore saignantes, Beffroy joignait l'inconvenance de mêler la facétie aux horreurs. Non loin de l'échafaud, la plaisanterie n'est scéante à personne, pas même dans la bouche des victimes. Aucun plan arrêté, aucun choix dans la multitude d'articles qui s'offraient naturellement à l'auteur, incohérence complète dans leur assemblage, aucune mesure dans leur étendue, des anecdotes suspectes,

ou infidèlement rapportées, et, par-dessus tout cela, un style plus incorrect et plus lâche que de coutume; tel est l'aperçu général que l'on peut donner du *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*. D'un autre côté, l'amour du bien qu'il respire, l'indignation qui éclate à chaque page contre les oppresseurs de la France, peuvent concilier quelque estime à la personne de l'auteur, alors qu'on est obligé de la refuser à l'écrivain (1). Il est même plus ridicule dans cet ouvrage que dans les autres qui sont sortis de sa plume. Il appelle la femme du premier consul, *veuve intéressante*, et madame de Beauharnais, sa tante, *femme vraiment intéressante, héroïne de la littérature française* (t. 1<sup>er</sup>, p. 460 et 462). Il dit à l'article Benjamin Constant (t. 1<sup>er</sup>, p. 554) *qu'il ne faut pas le confondre avec Constant le marchand de chevaux*. Il peint Billaud-Varennes comme étant *imbibé jusque dans la moelle* (sic) *des os de l'essence du crime, du sacrilège et du blasphème* (t. 2, p. 97). Parmi les hommes de la révolution, il comprend *Bigand, auteur d'espiègleries facétieuses, sous le titre de la Mouche* (t. 2, p. 94). Le pauvre Beffroy prenait pour un auteur le héros de ce roman du chevalier de Mouhy, publié pour la première fois en 1757, et qui avait été réimprimé depuis 1789. On lit au mot *Beffroy de Reigny* (t. 1<sup>er</sup>, p. 491) cette phrase caractéristique: « Homme de lettres sur le compte duquel on ne s'est pas mal égayé. Voyez le cousin Jacques qui lui dira hardiment de bonnes vérités. » Mais ce dernier article ne parut pas, la publication de l'ouvrage ayant été arrêtée avant que l'ordre alphabétique eût amené le nom adoptif de l'auteur. Il mourut dans l'oubli, dans le village de Charenton, le 19 décembre 1811. Outre les ouvrages cités plus haut, on remarque parmi ses nombreuses productions: 1<sup>o</sup> *Les Petites Maisons du Parnasse, poème comique d'un genre nouveau, en vers et en prose*, Bouillon, 1785, in-8<sup>o</sup> de 294 p. L'auteur passe en revue une foule d'écrivains anciens et modernes, et leur assigne le rang qu'ils doivent tenir sur le Parnasse ou dans un hôpital des fous, qu'il établit au milieu du *sacré val-lon*. Horace et Tacite sont placés par lui dans cette dernière demeure! 2<sup>o</sup> *Malborough, poème comique en prose rimée*, Londres et Paris, 1785, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Le Courrier des planètes*, feuille périodique, dédiée à la

(1) Dans un petit recueil devenu fort rare, intitulé: *le Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivants, libelle injurieux, partial et diffamatoire, par une société de pygmées littéraires* (Bérard de la Rochelle et autres), Paris, an 7, in-12, on s'exprimait ainsi sur Beffroy: « Le cousin Jacques est estimable pour avoir prêché, dans *Nicodème*, la douce tolérance, l'humanité, la concorde, dans un temps où l'on s'abreuvait de sang en parlant de fraternité. Les pièces du cousin Jacques ont rendu Juliet célèbre, et nous lui devons cet inimitable acteur. « Les couplets de cousin Jacques sont autant de leçons de morale que le sel piquant du vaudeville rend faciles à retenir. Ses romances sont délicates; on peut l'appeler à juste titre le *trouvait dour français*. Nous lui conseillons pourtant, en amis, de supprimer de la notice de ses ouvrages la pièce du *Grand genre*, « *l'Habit de noces*, et enfin certaine *plate jérémiaque* qu'a produite « la peur dans une crise de la révolution, ou l'envie d'être sous le « chandelier. Le cousin Jacques est né pour être aimable et gai, et « dans le *Testament d'un électeur* (1793), il n'est ni l'un ni « l'autre. »

froy a désavoué un écrit publié en 1787, sous ce titre: *Détassements du cousin Jacques, ou Etrennes lunatiques*, vol. in-12.

(1) Ces 15 cahiers forment 3 volumes in-8<sup>o</sup> (Paris, Montardier, an 8) devenus rares, et ne comprennent que les lettres A, B, et une partie du C.

lune, 1788-1792, 10 vol. in-12. 4° *Histoire de France, pendant trois mois, depuis le 15 mai jusqu'au 15 août 1789*, Paris, 1789, in-8°. 5° *Le Testament d'un écleteur*, Paris, 1793, in-8°. 6° *Nouveau Te Deum en vers saphiques, avec des notes sur le pape, etc.*, Paris, 1802, in-8°. 7° *Soirées chantantes, ou le Chansonnier bourgeois, avec les airs notés*, Paris, 1805, 5 vol. in-8° (1). Il a fait la musique de tous ses opéras : elle passe pour être négligée, mais le plus souvent facile et agréable (2). — François-Geneviève BEFFROY DE JISOMPRÉ, frère du précédent, né à Laon, en 1756, fut nommé à l'âge de quatorze ans sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie. Il embrassa avec chaleur la cause de la révolution de 1789, et présida en 1792 le club de Metz, où il professa les principes les plus exagérés. S'il faut en croire le Cousin Jacques, « il changea tout à coup d'opinion, passa d'un excès à l'autre, et ne sut pas « se maintenir dans ce juste-milieu, qui seul est le « parti sage et stable en révolution. Le chagrin d'avoir été pris pour dupe altéra sa santé (3). » Il succomba, en 1800, à une attaque de paralysie. L—M—X.

BÉGA (CORNEILLE), peintre et graveur, naquit à Harlem, en 1600, d'un sculpteur nommé Bégyn, à qui sa conduite plus que dissipée occasionna des mécontentements assez forts pour qu'il le chassât de sa maison. Par égard pour son père, ou par dépit, le jeune artiste fit à son nom de famille un léger changement, et prit celui de *Béga*, sous lequel il est généralement connu. Il mourut de la peste à Harlem ; Descamps assure qu'il s'exposa volontairement à cette mort, en allant voir, malgré les conseils de ses amis, sa maîtresse, atteinte de la contagion. Si ce fait est vrai, il prouve que Béga subit jusque dans un âge avancé l'empire des passions qui avaient maîtrisé sa jeunesse ; car on fixe l'époque de sa mort au 27 août 1664. Béga reçut les leçons du fameux

Adrien van Ostade, et est regardé en Hollande comme le meilleur de ses élèves. Quoique ses tableaux soient rares en France, le musée du Louvre en possède trois (1) qui suffisent pour justifier l'opinion de ces compatriotes. On doit s'attendre qu'un élève d'Ostade n'a peint que des sujets communs : aussi ses tableaux représentent-ils une *Assemblée de buveurs*, l'*Intérieur d'un ménage hollandais*, et un *Chimiste dans son laboratoire*. Il y règne une grande vérité, le pinceau en est ferme, et les figures ont de l'expression. On pourrait aussi louer le coloris, s'il ne tirait pas trop sur le violet. D—T.

BÉGARELLI (ANTOINE), surnommé *il Modona*, l'un des sculpteurs dans l'art plastique les plus distingués du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Modène vers 1498. Cette ville était alors l'école la plus renommée de cet art, qui consiste, comme on le sait, à modeler toutes sortes de figures en plâtre, en terre et en stuc. Déjà Guido Mazzoni avait fait quelques progrès dans ce genre de sculpture dès 1484 ; il avait eu pour rival Jean, père de Niccolò dell' Abbate ; mais Bégarelli surpassa bientôt Mazzoni, Jean dell' Abbate et tous leurs élèves. Il fit des figures grandes comme nature, et quelquefois même d'une proportion plus forte. Les pères bénédictins de Modène conservent une grande quantité de ces figures dans leur église et dans leur monastère. Bégarelli vécut à peu près 67 ans, et travailla jusqu'au dernier moment de sa vie. On a aussi de lui des tombeaux, des érèches, où toutes les circonstances de la naissance de J.-C. sont représentées d'une manière ingénieuse, et des statues de grandeurs différentes. Il fut appelé quelque temps à Mantoue et à Parme. Vasari loue *l'air noble de ses têtes, ses belles draperies, ses formes admirables, sa couleur de marbre*, et rapporte que Michel-Ange, en voyant des ouvrages de plastique de cet artiste, s'écria : « Si cette « terre devenait du marbre, malheur aux statues « antiques ! » Bégarelli fut aussi maître de dessin, et enseigna à Modène. Il mourut en 1565. Ses modèles ont eu une heureuse influence sur la peinture de son temps. Lanzi assure qu'on doit à ce maître la correction, le relief, la hardiesse des raccourcis, et la grâce que l'école de cette ville a montrés depuis dans ses compositions (2). A—D.

BÉGAT (JEAN), né à Dijon, en 1525, avoué au parlement de cette ville, s'acquit beaucoup de réputation par son savoir et par son éloquence. Devenu conseiller au même parlement, il fut chargé par sa compagnie de plusieurs commissions importantes, et entre autres de solliciter du roi Charles IX la révocation de l'édit du 17 janvier 1562, qui accordait aux calvinistes le libre exercice de leur religion dans toute l'étendue du royaume. Ses remontrances eu-

(1) Le journal intitulé *les Lunes* forme 24 petits volumes in-12, qui ont été traduits en allemand par le docteur Junger. On a encore du politique cousin : *les Ailes de l'Amour*, opéra-comique, 1786 ; *Coriolinet, ou Rome saurée*, folie en 5 actes ; *C'est drôle, les Clefs du Jardin, le Cousin Jacques hors du salon, le Retour de mon pauvre oncle, ou relation de son voyage dans la lune ; la Constitution de la lune*, volume de plus de 500 pages in-8°, qui eut deux éditions en 1795, etc., etc. Il disait de lui-même : « Il y a vingt ans « que j'écris, et vingt ans que les libelles pleuvent sur moi. » Une anecdote assez piquante se rattache à la première représentation des *Ailes de l'Amour*. « Le public, ravi, demandait à grands cris « l'auteur, et Trial, après beaucoup de lazzi, est venu chanter un « couplet dont le sens était que l'auteur, prévoyant peu sa bonne fortune, était allé se cacher dans son royaume de la lune. Le public « applaudit à cette manière ingénieuse de faire connaître le cousin « Jacques, l'auteur des *Lunes* ; il le redemanda avec plus d'enthousiasme que jamais. Touché de tant de bonté, l'auteur est descendu « de son royaume, il a paru. » (*Correspond. de Grimm.*) D—R—R.

(2) Beffroy de Reigny avait une sœur nommée Catherine Abel, qui faisait insérer des articles dans le *Censeur*, que Gallais rédigeait avant le 48 fructidor. Fievéve publia, dans la *Gazette française*, des *Réflexions politiques et morales* qu'elle leur adressa. D'Alembert et Marmontel, l'abbé Aubert, ont parlé d'elle avec éloge. Marmontel l'appelait la *Sérigné de son siècle* ; les Anglais et les Allemands ont traduit plusieurs de ses articles qui avaient été insérés dans les *Lunes* de son frère. V—VE.

(3) *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la révolution*, t. 1<sup>er</sup>, p. 489.

(1) Cela avait été écrit en 1814 ; aujourd'hui le musée ne possède plus de Béga que l'*Intérieur d'un ménage*. Un homme et une femme sont assis près d'une table. Béga a gravé considérablement à l'eau-forte ; toutes ses estampes sont réunies et forment un œuvre considérable. Chemt a donné une estampe d'après un de ses tableaux qu'on nomme *le Peintre ou le Curieux*. D—R—R.

(2) On prétend que Bégarelli, ami du Corrège, lui donna les dessins pour peindre la fameuse couple de Parme. D—R—R.

rent leur effet, et l'édit ne fut point publié. En 1563, Bégat fut de nouveau député par sa compagnie pour s'opposer à l'enregistrement de l'édit du 19 mars de la même année, en faveur des protestants; mais ses démarches n'eurent pas le même succès que les premières. Il fut ensuite chargé, avec quelques-uns de ses confrères, de travailler à la réforme de la coutume de Bourgogne. La plus grande partie des mémoires qu'il composa à cette occasion sont restés manuscrits. Cependant deux de ses traités, l'un de *Retractu gentilitio*; l'autre, de *Censu, Reditu et Emphyteusi*, ont été imprimés plusieurs fois; mais ils ne l'ont été correctement que dans l'édition de la *Coutume de Bourgogne* publiée par Bouhier, Dijon, 1717, in-4°. Bégat cultivait les lettres, et l'un de ses contemporains assure qu'il avait traduit en vers français les poésies d'Anacréon. Quelques savants croient que cette traduction fut mise en musique par Renvois, et imprimée à Paris par Rich. Breton. En récompense de ses services, Bégat fut nommé président au parlement en 1574; mais il ne jouit pas longtemps de cette dignité, étant mort le 19 juin 1572, âgé d'environ 49 ans. Son éloge, par le président Bouhier, a été imprimé dans l'édition de la *Coutume* citée plus haut, et dans le tome 6 des *Mémoires* de Nicéron. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* le nomment mal à propos *Jean-Baptiste Agneau*. Il est certain que Bégat se nommait *Jean*, et qu'il n'a porté que dans son enfance le nom d'*Agneau*, qui était celui de sa mère. On avance, dans un nouveau dictionnaire, qu'on a de Bégat des *Remontrances à Charles IX sur l'édit de 1560*, qui accordait aux protestants le libre exercice de leur religion. Cet édit n'est point de 1560, comme nous l'avons vu, mais du 17 janvier 1562. Les *Remontrances* de Bégat sur cet édit n'ont point été imprimées, mais bien celles qu'il fit à l'occasion de l'édit du mois de mars 1565; elles furent imprimées à Anvers, la même année, in-4°, sans le consentement de l'auteur; on en donna, l'année suivante, une nouvelle édition plus correcte, in-8°. Elles furent aussi imprimées à Toulouse, 1565, in-4°, et traduites en latin, en italien, en espagnol et en allemand. Un protestant publia alors un petit ouvrage intitulé : *Apologie de l'édit du roi pour la pacification de son royaume, contre les remontrances des états de Bourgogne*, 1564, in-8°. Bégat lui répliqua par le suivant : *Réponse pour les députés des trois états de Bourgogne contre la calomnieuse accusation publiée sous le titre d'Apologie, etc.*, in-12. Ce livre est sans nom d'imprimeur et sans date; mais il doit avoir paru peu de temps après l'ouvrage dont il est la réfutation. On a encore de Bégat : *Commentarii rerum Burgundicarum a primis Burgundiæ regibus, usque ad Carolum ducem qui apud Nanceium occisus est anno 1476*, mémoires imprimés au devant des *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne*, par Chevanes, Châlons, 1663, in-4°. Cet ouvrage est rempli d'anachronismes et d'inexactitudes; mais Bouhier pense que l'auteur n'a pas eu le loisir de le revoir et de le corriger, ou qu'il n'avait pas le dessein de le publier.

W—s.

BÉGAT (l'abbé), enrê de Marcuil-lez-Meaux, a publié la *Vie de St. Vincent de Paul*, Paris, 1787, 2 vol. in-12 de plus de 500 pages. Le *Panégyrique de saint Vincent de Paul*, par l'abbé Maury, avait fixé l'attention du public sur ce pieux héros de la charité chrétienne. On trouve dans le livre de Bégat des détails intéressants, mais le style en est diffus, et l'auteur aurait pu s'abstenir de quelques détails puérils. On ne sait rien sur sa vie.

Z—o.

BÉGAULT (GILLES), chanoine et archidiaire de Nîmes, né en 1660, doit être compté au nombre des orateurs chrétiens qui se distinguèrent dans le passage du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle. Sa renommée, si justement établie à cette époque, paraît presque ensevelie dans l'oubli. Son nom, omis dans Moréri et par les biographes qui l'ont suivi, mérite un autre sort. Formé aux exercices de la chaire, sous les yeux et par les leçons de Fléchier, dont il partagea, pendant vingt-trois années, les travaux apostoliques, l'abbé Bégault se glorifiait d'être *l'humble disciple d'un si grand maître*. Aussi retrouva-t-on, dans ses sermons et dans ses discours, les formes oratoires, la manière et en quelque sorte l'élocution harmonieuse de l'évêque de Nîmes. L'abbé Conjet le range presque sur la même ligne (1). D'Arnaudin, docteur de Sorbonne, va jusqu'à dire « qu'on a peine à mettre « quelque différence entre eux, et que souvent même « on les confond presque ensemble, quoiqu'on ne « puisse se flatter d'atteindre un vol si rapide et si « haut que M. Fléchier l'avait pris, par la supériorité de son génie (2). » Il y a lieu de croire que la réputation du disciple alla se perdre dans celle du maître, qui ne fit que s'accroître avec le temps. Bégault avait prêché avec succès à Paris et à Montpellier. Il prononça, le 25 août 1695, devant le roi et la reine d'Angleterre, à St-Germain, le panégyrique de St. Louis, et profita habilement de cette circonstance pour présenter le tableau de la royauté humiliée, dans St. Louis captif en Égypte, et pour offrir au monarque détroné les consolations qu'une âme forte peut puiser dans les enseignements de l'histoire et dans la résignation aux décrets de la Providence, *parmi les plus violentes agitations de la fortune* (3). Reçu à l'académie de Nîmes, en 1688, Bégault en fut un des membres les plus zélés. Il fut choisi, en 1692, pour aller remercier l'Académie française de l'association qu'elle avait accordée à celle de Nîmes. Dans le discours qu'il prononça, le 30 octobre, à cette occasion, il ne craignit pas d'avancer, en présence de Bossuet et de Fléchier lui-même : « que l'éloquence plus qu'humaine de l'illustre prélat de Nîmes faisait l'admiration, et, si on « ose le dire, le désespoir de tous les orateurs français (4). » L'abbé Bégault faisait éclater dans toutes les circonstances le même enthousiasme, qui deve-

(1) *Bibliothèque française*, t. 2, p. 298.

(2) *Panégyriques et Sermons* de l'abbé Bégault, à l'approbation.

(3) *Panégyriques et Sermons* de l'abbé Bégault, Paris, 1714, t. 1, p. 55.

(4) Harangues prononcées par MM. de l'Académie française, Paris, Coignard, 1698, in-4°, p. 613-619.

naît respectable même dans son exagération, parce qu'il prenait sa source dans une admiration profondément sentie. Lorsque Fléchier eut cessé de vivre, en 1710, Bégault exprima noblement sa douleur dans une lettre qu'il écrivit à M. de Bâville Comagnon, intendant de Languedoc. Elle a été réimprimée, avec plusieurs autres pièces, à la tête de l'édition des œuvres de Fléchier donnée par Ducreux, Nîmes, 1782 (t. 1<sup>er</sup>, p. 68). En 1714, Bégault publia deux volumes de *Pauégyriques et Sermons*, Paris, in-12; un 5<sup>e</sup>, en 1717, le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup>, en 1725. Ce dernier renferme les discours académiques, les lettres, etc. Ménard, historien de Nîmes, accorde à peine une légère attention à cet orateur, et ne fait connaître ni sa personne ni ses écrits. Quoiqu'on ignore l'époque de la mort de Bégault, il y a lieu de croire qu'elle ne fut pas éloignée de la publication du dernier volume de ses discours. L—M—X.

BEGER (LAURENT), naquit à Heidelberg, le 19 avril 1655, d'un tanneur. Par complaisance pour son père, il étudia la théologie; mais, à la mort de celui-ci, il se livra à l'étude du droit. En 1677, n'étant encore âgé que de vingt-quatre ans, il fut choisi par Charles-Louis, électeur palatin, pour être bibliothécaire et garde des antiquités du cabinet de ce prince. Il occupa ce double emploi jusqu'en 1685. Alors Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, s'attacha Beger, et lui donna le titre de conseiller. Beger mourut à Berlin, le 21 avril 1705, à 52 ans. Sous le nom de *Daphnæus Arcuaris*, Beger publia en allemand des *Considérations sur le Mariage*, in-4<sup>e</sup>. Cet ouvrage, où il autorise la polygamie, fut composé pour plaire à l'électeur Charles-Louis, qui, n'aimant plus sa femme, était devenu amoureux de la baronne de Degenfeld. En cela il suivait l'exemple de Luther, qui avait permis au landgrave de Hesse d'épouser deux femmes. Dans la suite, Beger, pour se justifier dans l'esprit du prince Charles, fils de l'électeur, fit de son livre une réfutation qui n'a pas paru. Ses autres ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *Thesaurus ex thesauro Palatino selectus*, Heidelberg, 1685, in-fol., fig.; 2<sup>o</sup> *Observationes in numismata quedam antiqua*, 1691, in-4<sup>e</sup>; 3<sup>o</sup> *Spicilegium antiquitatis*, Cologne, 1692, in-fol.; 4<sup>o</sup> *Thesaurus Brandenburgicus selectus*, ibid., 1696, in-fol., continué en 1699, et augmenté, en 1701, d'un 5<sup>e</sup> volume; 5<sup>o</sup> *Meleagrides et Aetolia*, etc., 1696, in-4<sup>e</sup>; 6<sup>o</sup> *Cranæ, insula Laconica*, etc., 1696, in-4<sup>e</sup>; 7<sup>o</sup> *Contemplatio gemmarum quarundam*, etc., 1697, in-4<sup>e</sup>; 8<sup>o</sup> *Bellum et Excidium Trojanum, ex antiquitatum reliquiis, tabula quam R. Fabrettus edidit Iliaca delineatum*, Berlin, 1699, in-4<sup>e</sup>; 9<sup>o</sup> *Regum et Imperatorum roman. Numismata*, 1700, in-fol.; 10<sup>o</sup> *de Numis Cretensium serpentiferis*, etc., 1702, in-fol.; 11<sup>o</sup> *Colloquium de tribus primis Thesauri antiq. Græc. voluminibus*, 1702; 12<sup>o</sup> *Lucernæ veterum sepulchrales diaconicæ*, etc., 1702. C'est une édition très-augmentée de l'ouvrage de Bartoli et de Bellori (voy. Pietro Santi BARTOLI et BELLORI); 13<sup>o</sup> *Numismata pontif. Roman., aliorumque variora*, 1705, in-fol.; 14<sup>o</sup> *Herules ethniorum. ex variis antiquitatum reliquiis delineatus*, 1705, in-fol., fig.

Beger fut membre de la société de Berlin dès la formation de cette compagnie. K.

BEGH. Voyez LAMBERT-BEGH.

BÉGON (MICHEL), magistrat sous Louis XIV, naquit à Blois, en 1638. Après y avoir fait ses études, il vint à Paris pour y suivre celle du droit, et fréquenta le barreau; ensuite il retourna dans sa ville natale. En 1662, il eut la charge de garde des sceaux du présidial de Blois; et, en 1667, on lui donna celle de président au même siège. Colbert, qui était allié à sa famille, le nomma trésorier de la marine à Toulon, en 1677, et, trois ans après, commissaire de la marine à Brest. En 1681, Bégon passa à l'intendance du Havre. Louis XIV le fit, en 1685, intendant des îles françaises en Amérique, et Bégon arriva la même année à St-Domingue. Cette colonie était alors dans l'anarchie, dominée par une compagnie de flibustiers sans discipline, sans mœurs, et presque sans religion. Il leur remontra avec tant de force et de prudence qu'il était de leur intérêt de se soumettre à ce que le roi exigeait d'eux, qu'ils acceptèrent les réglemens qu'il fit pour la justice, la police et la sûreté de la colonie. Il passa ensuite à la Martinique, qui était à peu près dans le même état, et il y établit l'ordre. Le nom de cet habile administrateur a été en vénération dans la mémoire des habitants de ces deux îles, qui ont joui longtemps du bienfait de ses institutions et de ses réglemens. Le roi le rappela en 1685, pour l'envoyer à Marseille en qualité d'intendant des galères, et le fit, l'année suivante, conseiller d'honneur au parlement de Provence. Il fut le premier qui ait eu cette marque de distinction. En 1688, il fut nommé à l'intendance de la marine à Rochefort. Enlin, en 1694, la Rochelle ayant été érigée en généralité, il en fut le premier intendant, et mourut dans cette fonction, à Rochefort, le 4 mars 1710, laissant trois fils, dont l'aîné, Michel, a été intendant au Canada; le second, Scipion, a été évêque de Toul; le troisième, lieutenant de vaisseau, et capitaine au Canada. Bégon cultiva toujours les sciences et les arts; il avait formé une grande bibliothèque très-bien choisie, et un cabinet d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines. On y voyait des suites de médailles choisies, au nombre de 5 à 6,000. Il avait aussi une quantité de productions de la nature, rassemblées des quatre parties du monde, par les correspondances qu'il entretenait avec les savants et les voyageurs. On y trouvait aussi des recueils fort complets de plantes rares, peintes d'après nature, un grand nombre de portraits de grands hommes peints ou gravés, et plus de 20,000 estampes des meilleurs maîtres, et entre autres toutes celles du cabinet du roi, dont Louis XIV lui avait fait présent. Dans le temps où il était à Marseille, il conçut le noble dessein d'immortaliser la mémoire des Français illustres du 17<sup>e</sup> siècle: il rechercha leurs portraits, fit peindre à ses frais ceux qui ne l'avaient pas encore été, recueillit avec soin les mémoires qui ont servi depuis à faire leurs éloges, et fit graver à ses dépens les cent deux portraits qui se trouvent dans les *Eloges des hommes illustres* publiés par Perrault

en 1696 et 1700. Liron dit que Bégon a laissé un journal de son voyage en Amérique, dans lequel on voit particulièrement l'esprit d'équité, de désintéressement et de piété qui le conduisait. On y trouve tous les réglemens de justice, de police, etc., qu'il avait faits. Ce journal n'a pas été imprimé, mais il est conservé dans la famille Plumier, qui a été à St-Domingue pendant que Bégon y était intendant, et qui avait reçu des marques particulières de son estime, lui a dédié un genre de plantes d'Amérique, auquel il a donné le nom de *Begonia*. D—P—s.

BÉGON (SCIPION-JÉRÔME), évêque de Toul, second fils du précédent, naquit à Brest, le 50 septembre 1684, et fut envoyé à Paris pour y faire ses études au collège de Louis-le-Grand, puis à la Sorbonne et au séminaire de St-Sulpice. Il parut avec éclat sur les bancs de ces différentes écoles et reçut, au mois de juin 1708, le bonnet de docteur en théologie. L'année suivante, le chapitre de la cathédrale de la Rochelle le choisit pour doyen. En 1710, il repréenta dignement le second ordre de la province de Bordeaux, à l'assemblée générale du clergé de France, assemblée qui l'envoya ensuite à Limoges, à l'effet d'y régler les impositions du diocèse. Devenu, en 1715, abbé de St-Germer de Flay, vicaire général de l'évêque de Beauvais, et trois ans plus tard doyen du chapitre de la même église, il se démit de son premier décanat, dont il ne pouvait remplir les obligations, et déploya dans ses rapports administratifs une telle habileté, que Louis XV fit choix de lui en 1720 pour faire accepter la bulle *Unigenitus* aux évêques du Languedoc et du Limousin. Toutes les difficultés s'aplanirent au delà des espérances de la cour, et le monarque satisfait éleva Bégon au siège épiscopal de Toul, à la place de Blouet de Camilly, nommé à l'archevêché de Tours. Ce dernier n'ayant pu obtenir ses bulles avant 1725, Bégon ne fut sacré à Paris que le 25 avril de la même année. Une brillante réputation l'avait précédé à Toul, son mérite le soutint. A la tête du diocèse alors le plus considérable de France, Bégon voulut tout voir et tout faire par lui-même : il le visita plusieurs fois en détail, inspecta les paroisses, organisa les écoles, interrogea, examina les prêtres, mit les fabriques sur un meilleur pied, répara une infinité d'églises, en bâtit beaucoup d'autres (1), porta des consolations et des aumônes dans le sein des pauvres, et répandit souvent la parole divine par ses écrits ou ses discours. Sous lui, le séminaire de Toul acquit une grande renommée; des jeunes gens

y accoururent de tous les points de la France; une foule d'hommes distingués en sortirent. Jamais peut-être les études religieuses n'avaient été dirigées avec autant de sagacité dans la province des Trois-Évêchés. Ce fut par ses ordres que Clevy, vicaire général du diocèse, rédigea un nouveau bréviaire et un nouveau missel, en harmonie avec la constitution religieuse de l'époque. D. Ambroise Collin, religieux de Senones, fut également chargé de la rédaction d'une vie des saints nés dans la province, ouvrage demeuré manuscrit et pour la composition duquel Bégon parait avoir lui-même fourni des notes. Tant de soins ne l'empêchèrent pas de s'immiser dans les grandes affaires survenues en Lorraine, au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Dévoué aux intérêts de la France, il fut chargé par Louis XV d'user de tous ses moyens d'influence sur l'esprit des Lorrains, pour rendre la noblesse moins hostile à Stanislas. Bégon répondit le plus qu'il lui fut possible aux désirs de la cour; mais ses harangues, ses démarches soulevèrent contre lui bien des esprits, et les derniers jours de son existence ne furent pas sans amertume. Il eut aussi à lutter contre le chapitre de St-Diez, parce que, contrairement aux usages reçus, Stanislas l'avait pourvu du titre de grand prévôt de cette collégiale, et que depuis longtemps les évêques de Toul élevaient des prétentions sur la seigneurie de St-Diez. Indépendamment d'une infinité de mandemens et de lettres pastorales, on cite de Bégon, outre plusieurs oraisons funèbres : 1<sup>o</sup> *Eloge du bienheureux Pierre Fourier*, fait à l'occasion de l'exhumation de ses reliques, à Mattaincourt, le 50 août 1752; 2<sup>o</sup> *Discours sur l'avènement du roi de Pologne*, à sa réception solennelle dans la cathédrale de Toul, au mois d'avril 1757; 3<sup>o</sup> *Discours à l'occasion du mariage du roi de Sardaigne avec une princesse de Lorraine*, au mois de mars 1757. Bégon, qui joignait à l'amour des lettres le goût des beaux-arts, éleva de ses deniers le palais épiscopal de Toul, monument assez vaste, dont la direction fut confiée à Nicolas Pierson, frère convers de l'ordre des prémontrés. Ce prélat mourut le 28 décembre 1755, dans sa ville épiscopale, regretté de Stanislas, des grands et du peuple, qui s'accordaient à reconnaître en lui l'un des caractères les plus honorables de l'époque. D. Calmet, dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, s'est longuement étendu sur son compte. D—N.

BÉGON (ÉTIENNE), avocat au parlement de Paris. Aussi mal partagé pour l'extérieur que digne d'estime par les qualités de son esprit, il était petit et contrefait. Sa complexion délicate l'obligeait de se faire porter sur une chaise jusqu'à la chambre où il devait plaider; et, pour être vu des juges, il montait sur un banc. Forcé, par sa mauvaise santé, de ne pas se charger d'un grand nombre de causes, il n'en plaida que de choisies. Parmi les mémoires et plaidoyers qui lui firent le plus d'honneur, on cite ceux qu'il composa pour la duchesse de Gèvres, qui accusait son mari d'impuissance. Ils furent compris dans un recueil de toutes les pièces concernant cette affaire (1). L'étude absorbait tous les moments de

(1) Bégon a retracé dans une longue lettre inédite qu'il écrivait au gouvernement en 1757 tout ce qu'il avait fait dans son diocèse, avec un revenu de 45,000 francs. Les bulles de son évêché lui coûtèrent, dit-il, 45 à 44,000 francs. La reconstruction du palais épiscopal, qui tombait en ruines, avait exigé une dépense de 420,000 fr. et n'était pas terminée; le maréchal de Belle-Isle avait engagé le clergé à concourir à la construction des casernes de Toul: Bégon donna 4,000 francs; il lui en fallait encore 200,000 pour achever les bâtimens de l'évêché, et il écrivait: « Je suis réduit à des chevaux à ruines par les voitures de mes bâtimens, des équipages délabrés et cent fois ravautés. » En conséquence, il demandait l'abbaye de Trois-Fontaines, vacante par le décès du cardinal de Bissy, ou la primatie de Nancy, « dignité qui n'a été érigée que pour offusquer et contrecarrer les évêques de Toul. »

(1) Recueil général des pièces contenues au procès de M. le mar-

Bégon : il ne dormait que quand il était accablé de travail, et souvent dans son fauteuil. Il mourut en 1726. On ignore en quelle année il était né ; mais il paraît que, malgré son assiduité aux devoirs de sa profession et sa faible santé, il poussa sa carrière assez loin, puisqu'il avait été reçu avocat trente-cinq ans auparavant, le 25 avril 1691. K.

BEGUE (. . . LE), organiste de St-Merry et de la chapelle du roi, mort en 1700. La cour et la ville allaient l'entendre : son exécution était admirable, et paraissait merveilleuse, parce qu'il se servait, sans qu'on le sût, d'une troisième main d'un de ses élèves, pour le seconder dans des morceaux à quatre ou cinq parties ; ce qui faisait un effet prodigieux. Il a laissé trois livres de pièces d'orgue et des *Vépres* à deux chœurs. Z—o.

BEGUE DE PRESLE (ACHILLE GUILLAUME LE), né à Pithiviers, près Orléans, fut reçu docteur à la faculté de Paris en 1760, et mourut en cette dernière ville, le 18 mai 1807. Les nombreux ouvrages qui lui sont dus sont, les uns des traductions, les autres de nouvelles éditions, et enfin quelques-uns qui lui sont propres. Parmi les premiers, on remarque : 1° *Observations nouvelles sur l'usage de la ciguë*, traduites du latin de Stoerk, Paris, 1762, in-12 ; 2° *Observations sur l'usage interne de la jusquiame, de l'aconit et de la pomme épineuse*, traduites aussi du latin de Stoerk, Paris, 1765, in-12, avec figures ; 3° *les Vapeurs et Maladies nerveuses, hypocondriaques ou hystériques*, traduit de l'anglais de Whytt, 1767, 2 vol. in-12, avec une *Exposition anatomique des nerfs*, d'Alexandre Monro, ornée de fig. ; 4° *Médecine d'armée*, traduite de l'anglais de Monro, avec beaucoup d'augmentations, 1768, 2 vol. in-8°. 5° *Avis aux Européens sur les maladies qui règnent dans les climats chauds*, aussi traduit de l'anglais ; 6° *Connaissance des médicaments*, traduit de l'anglais de Lewis avec des additions, 1771, 5 vol. in-8°. Ses travaux comme éditeur sont moins nombreux, et se bornent à l'*Avis au peuple* de Tissot, Paris, 1762, in-12 ; et 1767, 2 vol. in-12. Le Begue de Presle était un de ces médecins qui ont l'espoir louable, sans doute, mais peu réfléchi, de mettre la médecine pratique à la portée des gens du monde ; il croyait pouvoir faire des recueils de conseils d'une application assez facile pour diriger toute personne dans le traitement des maladies ; c'était dans cette vue qu'il s'était fait le rééditeur de Tissot, et que lui-même composa deux écrits périodiques, le *Conserveur de la santé*, la Haye (Paris), 1765, in-12, et *Étrennes salutaires*, 1765, in-16 ; mais les phénomènes de l'économie animale embrassent tant de données complexes, offrent tant d'instabilité ; il faut, pour les bien juger, un tact si exquis et si rare parmi les médecins eux-mêmes ; une longue habitude est tellement nécessaire, qu'on doit renoncer à jamais à l'espoir de composer de ces livres médicaux, qui, comme des espèces de codes immuables, puissent guider toute personne dans le traitement des

maladies. Il est bien démontré aujourd'hui que tous les livres de médecine populaire, inutiles pour les médecins de profession, sont en outre dangereux pour les gens du monde qu'ils excitent à de fausses applications. Le Begue de Presle doit être soumis à ce jugement ; ce fut là sa direction principale ; son intention se reconnaît même dans ses autres écrits, dont voici la liste : 1° *Mémoires et Observations sur l'usage interne du mercure sublimé corrosif*, la Haye (Paris), 1765, in-12 ; 2° *Mémoires et Observations sur l'usage interne du colchique commun, les feuilles d'orange et le vinaigre distillé*, Paris, 1764, in-12, fig. ; 3° *Manuel du Naturaliste pour Paris et ses environs*, Paris, 1766, in-8°, où l'auteur traite en général de tous les objets qu'embrasse une topographie médicale. 4° *Quel temps ferait-il ce matin, ce soir, demain ? ou Pronostics utiles au laboureur et au voyageur*, 1770 ; 5° *Economie rurale et civile*, 1789, 2 vol. in-8°. Le Begue de Presle a aussi coopéré à la *Bibliothèque physico-économique*, de 1786 à 1792, 14 vol. in-12. Il fut l'ami de J.-J. Rousseau, qu'il décida à accepter l'hospitalité à Ermenonville, et on lui doit une *Relation ou Notice des derniers jours de Jean-Jacques Rousseau*, etc., Londres, 1778, in-8°. On trouve à la suite une *Addition relative au même sujet*, par T.-H. de Magellan, gentilhomme portugais. L'auteur dément les bruits que l'on avait répandus dans le temps sur le genre de mort du philosophe genevois. C. et A—N.

BEGUE (PAUL-HONORÉ), né à Toulouse, en 1745, fut un des hommes les plus instruits de son temps. Il joignait à de rares connaissances la plus admirable modestie. La botanique était la science qu'il affectionnait le plus, et dans laquelle il a fait de brillantes découvertes. Son mérite, qu'il prenait soin de cacher au public, mais qui perçait malgré lui, porta l'autorité à lui offrir la chaire de botanique du collège de Toulouse ; mais fidèle à ses goûts, il refusa obstinément cette place, et se renferma plus que jamais dans l'obscurité qui lui était si précieuse. Il mourut en 1804. K.

BEGUÉLIN (NICOLAS DE), physicien, né en 1714 (1), à Courlari, près de Bienne, acheva ses études à l'université de Bâle, et s'y fit recevoir docteur en droit. Envoyé par son père à Wetzlar pour y suivre un cours de droit public, il revint à Courlari soutenir un procès que les habitants avaient contre le prince-évêque de Bâle, leur souverain. Ce procès n'ayant pas eu l'issue qu'il désirait, Beguelin alla chercher de l'emploi en Prusse. Attaché d'abord à la légation prussienne à Dresde, la guerre de 1744 lui fit perdre ce poste ; mais il obtint en dédommagement une chaire au collège de Joachimstal, et, peu de temps après la reorganisation de l'académie de Berlin, il fut admis dans cette savante compagnie. Le grand Frédéric, qui connaissait les lumières et la capacité de Beguelin, le nomma sous-précepteur de son neveu (Frédéric-Guillaume). Enveloppé dans

*quels de Œuvres et de mademoiselle de Mascrammy, son épouse*, Rotterdam, 1715, 2 parties in-12. B—ss.

(1) Et non en 1744, comme le dit Barbier dans son *Examen critique*, p. 94. Il est évident que c'est une faute d'impression, qui se retrouve dans la *Biographie portative des Contemporains*, p. 511.

la disgrâce du comte de Borck (*voy. ce nom*), gouverneur du jeune prince, il fut remercié en 1764, et resta vingt ans privé de tout avancement. Frédéric reconnut à la fin son injustice ; il rendit sa faveur à Beguelin, et joignit à son traitement d'académicien une pension de 400 écus. A son avènement au trône, Frédéric-Guillaume, voulant donner à son ancien instituteur une marque éclatante de sa reconnaissance, le nomma directeur de l'académie, et lui fit expédier, avec des lettres de noblesse, le contrat d'une terre de 5,000 francs. Beguelin mourut à Berlin, le 5 janvier 1783 (*Denina, Prusse littéraire sous Frédéric II*), âgé de 75 ans. Le recueil de l'académie de Prusse contient de ce savant physicien une foule de mémoires sur les couleurs, la lumière, les nombres, etc. ; et, depuis 1768, la suite des *Observations météorologiques* (1). Il se délassait de ses travaux scientifiques par la culture des lettres. Outre une traduction française du *Printemps*, poème de Kleist (*voy. ce nom*), on lui doit *Wilhelmine, ou la Révolution de Hollande*, poème, Berlin, 1787, in-8°. W—s.

BEGUILLET (EDME), successivement avocat et notaire à Dijon, mort en mai 1786, correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, écrivit sur l'agriculture et sur l'histoire du duché de Bourgogne. On a de cet auteur : 1° de *Principiis vegetationis et agriculturæ, de causis triplacis culturæ in Burgundia, disquisitio physica: auctore E. B. D. Divionensi, ex societate œconomica Lugdunensi, Divione (et Parisiis)*, 1769, in-8°. Ce titre se trouve défiguré dans plusieurs catalogues, et notamment dans un certain *Dictionnaire universel historique, critique, etc.*, où il est inscrit d'abord en français, ensuite de cette manière : *de Principiis soli et agriculturæ*; ce qui fait deux ouvrages, tandis qu'il n'y en a qu'un. 2° *Mémoire sur les avantages de la mouture économique, et du commerce des farines en détail*, Dijon, 1769, in-8°. 3° *OEnologie, ou Discours sur la meilleure méthode de faire le vin et de cultiver la vigne*, ibid., 1770, in-12. 4° *Dissertation sur l'ergot ou blé cornu*, ibid., 1771, in-4°. 5° *Traité de la connaissance générale des grains, et de la mouture par économie*, ibid., 1775, 3 vol. in-8°. Ce traité a été réimprimé en 1780, et réduit à deux volumes. 6° *Manuel du meunier et du charpentier de moulins, ou Abrégé classique du Traité de la mouture par économie*, ibid., 1775, in-8°; réimprimé avec des augmentations, en 1785. 7° *Discours sur les moyens les plus convenables de moudre les grains nécessaires à la subsistance de la ville de Lyon*, ibid., 1769, in-8°. 8° *Traité général des subsistances et des grains qui servent à la nourriture de l'homme*, ibid., 1782, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, ibid., 1802, 6 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage des notions satisfaisantes sur la connaissance, la culture, les qualités, les usages des grains, leurs maladies, leur conservation, leur achat, leur commerce; sur

(1) La France littéraire de M. Quérard contient (t. 4<sup>e</sup>, p. 254) une liste exacte et détaillée de tous les travaux académiques de Beguelin.

la construction des greniers et des moulins, sur la mouture par économie; enfin, sur la conservation et le commerce des farines. 9° *Histoire des guerres des deux Bourgognes, sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV*, ibid., 1772, 2 vol. in-12. 10° *Précis analytique du 1<sup>er</sup> volume de l'Histoire de Bourgogne de M. Mille*, ibid., 1771, in-8°. 11° *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, ibid., 1775-83, 7 vol. in-12, faite en société avec l'abbé de Courtépée. 12° *Histoire de Paris, avec la description de ses plus beaux monuments*, Paris, 5 vol. in-8° et in-4°. Le 1<sup>er</sup>, qui parut en 1775, est de Beguillet; les deux derniers sont de Poncelin; le 5<sup>e</sup> vol. n'a été publié qu'en 1781. 15° *Considérations générales sur l'éducation*, Dijon, 1782, in-8°. Beguillet a fourni à l'*Encyclopédie* plusieurs articles sur l'économie rurale. D—M—T.

BÉGUIN (NICOLAS), chanoine de l'église de Reims, sa patrie, mort en 1574. On a de lui un livre intitulé : *de Paschate dominico libri tres*, 1562, in-8°. C. T—Y.

BÉGUIN (JEAN), chimiste français, qui florissait sous Henri IV, et fut aumônier de Louis XIII, voyagea en Italie, en Allemagne, en Hongrie, et visita avec soin les mines de ces différents pays. Il est un des premiers qui aient mis en ordre les préceptes de la chimie. On a de lui : *Tyrocinium chymicum, e naturæ fonte et manuali experientia depromptum*, 1614, 1618, etc., que Conringius cite comme un abrégé élégant et complet de la chimie, mais qui ne pourrait être consulté utilement que par ceux qui écrivent l'histoire de cette science. La meilleure édition est celle que donna Jérémie Barthius avec d'excellentes remarques, Wirtemberg, 1656, in-8°. Le *Tyrocinium* a été traduit en français, et soigneusement revu par Jean-Lucas Leroy, médecin, sous le titre d'*Eléments de chimie de Jean Béguin*, Paris, 1615, 1620, 1624, etc., in-8°. Le *Tyrocinium chymicum* a été réimprimé avec le *Novum Lumen chymicum* de Sendivog; de là l'erreur de quelques personnes qui ont attribué ce dernier ouvrage à Jean Béguin. C. G.

BÉGUIN (DANIEL), jésuite, né à Château-Thierry, le 14 octobre 1608, enseigna la théologie scolastique au collège de Reims, fut ensuite préfet des hautes classes, et mourut à Reims, le 19 mars 1696. On a de lui : 1° *de Veritate divinitatis Jesu Christi*, Paris, Michallet, 1680, in-8°; 2° *les Vérités fondamentales du salut en forme de méditations*, ibid., 1686, 2 vol. in-12; 3° *Retraite ou Exercice qu'il faut faire tous les mois pour se disposer à bien mourir*, Reims, 1700, in-12. C. T—Y.

BÉGUIN ( . . . . . ), licencié en théologie, ancien professeur de philosophie au collège de Louis-le-Grand, a donné les ouvrages suivants : 1° *de la Philosophie*, Paris, 1775 et 1780, 5 vol. in-8°; 2° *du Calcul infinitésimal et de la géométrie des courbes, pour servir de supplément au tome 1<sup>er</sup> de la Philosophie*, ibid., 1774, in-8°; 3° *Principes de philosophie générale, de physique, de chimie et de géométrie transcendante*, ibid., 1782, 5 vol. in-8°. Delessart, et après lui M. Quérard, qui donnent la liste des

ouvrages de ce professeur, ne nous fournissent aucun détail sur sa vie.

Z—O.

BÉGUINOT (le comte N.), général français, naquit en 1747, près de Ligny (Meuse). Soldat au début de sa carrière, la révolution le trouva dans les derniers rangs de la milice; mais il s'éleva bientôt par des actions d'éclat. D'abord employé comme général de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales, il passa à celle du Nord en 1793, et à celle de Sambre-et-Meuse en 1797, avec le grade de général de division. En l'an 7 (octobre 1798), Béguinot commandait la 24<sup>e</sup> division militaire, lorsqu'une insurrection, dont les lois sur la réquisition militaire furent le prétexte ou le motif réel, éclata dans les départements de l'Escaut et des Deux-Nèthes. Les insurgés, presque tous paysans, au nombre d'environ 20,000, fournis d'armes et de munitions, présentaient une force imposante, et à laquelle Béguinot ne pouvait opposer que de faibles détachements. Cependant il avait déjà repris Malines, dont les rebelles s'étaient d'abord rendus maîtres; il leur avait tué 4,000 des leurs; enfin il avait élevé des retranchements, protégé Louvain et Bruxelles, où ils entretenaient des intelligences, lorsque le général Colaud arriva muni de pleins pouvoirs, et suivi de 50,000 hommes dirigés des bords du Rhin et de l'intérieur. Le sang coula dès lors en abondance, et les insurgés furent battus dans plusieurs rencontres, notamment à Audenarde, à Halles, à Ypres, à Louvain et près d'Anvers, où ils s'étaient emparés du fort Lillo, qui fut bientôt repris. Les troupes républicaines triomphèrent partout, et, en moins d'un mois, Béguinot et Colaud eurent entièrement purgé le pays de Waes et la Campine, foyers de l'insurrection. L'obligation où l'on s'était trouvé de mettre le département de la Dyle en état de siège, d'instituer des commissions militaires et de déployer un grand appareil de forces, fit commettre beaucoup d'actes arbitraires qu'on reprocha plus tard au général Béguinot. Néanmoins le pouvoir fut ingrat, et tandis que les municipalités adressaient à Béguinot des félicitations sur sa conduite, on lui ôta le commandement de la 24<sup>e</sup> division pour le donner à Colaud, qui fut bientôt remplacé par les généraux Cervoni et Bonnard, puis par Béguinot lui-même, réintégré au mois de ventôse dans ses anciennes fonctions. Un arrêté du directoire l'employa dans son grade à l'armée d'observation qui, sous les ordres de Bernadotte, se forma sur la Lahn. C'est à elle qu'était réservé l'honneur d'assiéger Philisbourg; mais la retraite des Autrichiens l'ayant rendue inutile, Béguinot reprit le commandement qu'il avait quitté, et forma un corps de réserve dont le quartier général était à Bruges. De nouveaux mouvements insurrectionnels se préparaient: les Anglais opéraient une descente en Hollande; la Belgique était en fermentation. Cette fois le gouvernement, qui avait su apprécier Béguinot, lui confia le commandement de toute la ligne des côtes, depuis Dunkerque jusqu'à l'Écluse, et ce général ne négligea rien pour repousser les agressions dont nos frontières maritimes étaient menacées. Ce fut le dernier acte militaire de Béguinot.

Bonaparte, tout en l'estimant, ne l'aimait point; ses opinions républicaines étaient loin de convenir au nouvel empereur, et, désespérant de le convertir comme il en a converti tant d'autres, il l'appela au corps législatif, puis au sénat, vastes sanctuaires qui se sont ouverts, comme on sait, à tous ces débris d'un autre régime, que le chef du nouvel État voulait à la fois récompenser et surveiller. Lors de la création de la Légion d'honneur, Béguinot reçut le titre de commandant de cet ordre; plus tard, il accepta, comme beaucoup de ses amis, le titre de comte, faveurs assez peu conformes, on doit en convenir, à leurs principes démocratiques. Béguinot mourut à Paris, le 50 septembre 1808.

B—N.

BEHADER-KAN ou BEHARDUR KAN (ALA ABOU-SAYD), fils d'Oldjaïtou, sultan de la dynastie mogole, fondée dans le nord de la Perse, par les descendants de Djenguyz-Kan, naquit dans la station de Tourkouy, en Azerbaïdjan, le 8 de zoulcadeh 701 de l'hégire (le jeudi 5 juillet 1502): A l'âge de sept ans, on lui donna pour gouverneur l'émir Soubakh. Il n'avait pas encore atteint sa douzième année, lorsque son père lui confia le gouvernement du Khoracan, et le chargea de repousser les Ousbeks qui avaient fait une irruption dans cette province. Les généraux chargés réellement de cette expédition obtinrent un plein succès, et le jeune prince recueillit toute la gloire d'une expédition à laquelle son âge le rendait incapable de prendre la plus faible part. Il ne tarda pas de quitter ce gouvernement pour succéder à son père. Au mois de sefer 717 (mars-avril 1517), il y eut à Sultanyeh une espèce de cour plénière nommée *Couril-Tai* par les Mogols; l'émir Djouban-Seldouz, généralissime de l'empire, et les autres grands, lui rendirent hommage au milieu d'un immense concours de peuple. Le généralissime et le gouverneur du jeune monarque le prirent sous les bras pour le faire asseoir sur le trône; on répandit sur sa tête, suivant l'usage, une grande quantité de perles et de pierres précieuses. Quoique tous les agents du gouvernement eussent obtenu la confirmation des places qui leur avaient été conférées sous le règne précédent, cette sage mesure ne put prévenir les malheurs inséparables de toute espèce de régence. Plusieurs princes voisins voulaient profiter de la jeunesse du monarque pour agrandir leurs États; l'émir Djouban abusa de son influence pour écarter ceux qui lui déplaisaient, et on lui reprocha, avec raison, le meurtre d'un personnage plus considérable encore par son mérite que par sa place; le médecin et historien Rachyd-Eddy, un des ministres de l'empire, périt victime de la haine de l'émir Djouban. Le faible Abou-Sayd souffrait patiemment la tyrannie d'un favori qui lui épargnait la fatigue de régner; mais ce même favori ayant voulu disposer de la main de sa fille, qui avait eu le malheur de plaire au monarque, sa perte fut résolue, et il fut mis à mort, ainsi qu'un de ses fils. Épouvanté du sort de ces infortunés, l'époux de la belle orpheline s'empressa de l'offrir au sultan, qui l'accueillit avec transport. La nouvelle favorite jouit d'une influence sans bornes, et s'en servit pour per-

dre tous ceux qui avaient contribué à la mort de son père et à celle de son frère. Des courtisans, toujours très-officieux, avertirent le souverain que la sultane n'observait pas très-strictement les lois du divorce envers son premier mari; mais l'in vraisemblance d'une pareille accusation et des caresses prodiguées à propos suffirent à la justification de l'accusée. Les supplices les plus atroces furent la récompense d'avis au moins très-maladroits. Pendant que le sultan encourageait les intrigues de la cour et du harem, par l'importance qu'il y attachait, différents ennemis attaquèrent ses États. Il envoya ses généraux contre les uns, et jugea les Ousbeks dignes d'être combattus par lui-même. Depuis un an, ces Tartares désolaient le nord de la Perse; Abou-Sayd marcha contre eux en 756. Il traversait le Chyrvan pour les joindre, quand une maladie aussi subite que cruelle termina ses jours à Carabagh, le 15 de rabyi, 2<sup>e</sup> 756 de l'hégire (jeudi 30 novembre 1355), année trop remarquable, par la naissance de Tamerlan. Abou-Sayd était âgé de 52 années lunaires, et en avait régné 19; on l'enterra à Sultanyeh, dans un tombeau qu'il s'était lui-même préparé. On croit que le poison accéléra ses jours, et on soupçonna, avec beaucoup de vraisemblance, la sultane favorite de l'avoir préparé, à l'instigation du kan des Ousbeks. Ce dernier acte de perfidie coûta la vie à son auteur: le fils d'Abou-Sayd, Arbahkan, sans pitié pour les charmes de la princesse, la fit massacrer. La mort du sultan Abou-Sayd entraîna la chute de la dynastie mogole de Perse. Les chefs de hordes refusèrent de reconnaître son fils, et chacun d'eux s'érigea en petit souverain. Ils vécurent alors dans un état de guerre perpétuelle; l'invasion et les conquêtes de Tamerlan mirent fin à cet état d'anarchie. L—s.

BEHADER-SCHAH prit ce nom en montant sur le trône de l'Indoustan; avant cette époque, il se nommait SULTAN-MOAZEM. C'était le 2<sup>e</sup> fils d'Aureng-Zeyb, et l'aîné de ses quatre frères à la mort de leur père. Il gouvernait alors le Kaboul. A la première nouvelle de la maladie du vieux monarque, il se mit à la tête des troupes soumises à ses ordres, rassembla autant de provisions qu'il lui fut possible, et dirigea sa course vers Agra, pour intercepter toute communication avec le Dekehan. Pendant cette marche précipitée, on lui annonça la mort de son père, et il fut proclamé empereur de l'Indoustan, le dernier de moharrem 1119 (le mercredi 4 mai 1707). Il écrivit aussitôt à l'un de ses frères, Aazem-Schah, à qui il proposa la paisible possession du Dekehan, pourvu que celui-ci ne le troublât pas dans le reste de l'Indoustan. Il ajoutait que cet arrangement était parfaitement conforme aux dernières volontés de leur père, et contribuerait à entretenir et à affermir la paix dans tout l'empire. L'orgueilleux Aazem reçut avec hauteur cette sage proposition, et se contenta de répondre par ce distique de Sady: « Deux derviches peuvent vivre « en paix dans une chaumière; mais il est impossi- « ble que deux rois vivent ensemble dans le même « royaume. » Behader-Schah se rendit aussitôt à Lahor, où il trouva un de ses fils qui venait de join-

dre avec des troupes et des munitions. Ils marchèrent de concert sur Agra; un autre de ses fils l'attendait dans cette ville avec des sommes considérables, qui servirent à payer la solde arriérée de l'armée. Le frère et le compétiteur du légitime souverain ne se fit pas longtemps attendre. Arrivé le 11 de rabyi 1<sup>er</sup> 1119 au fort de Gualior, il y avait laissé ses gros bagages pour aller en avant. Le 18 du même mois, les deux armées étaient en présence, dans la plaine de Djadjou, non loin d'Akber-Abad. L'empereur mogol avait sous ses ordres 150,000 chevaux et 178,000 fantassins. L'armée d'Aazem-Schah n'était guère moins considérable. Ce dernier obtint d'abord quelque avantage, mais la fortune se déclara contre lui. Voyant son armée en pleine déroute, il poussa son éléphant au milieu des ennemis victorieux, s'exposant à tous les coups, et ne s'occupant que de couvrir de son bouclier son jeune fils, qu'il tenait assis devant lui. Il tomba enfin percé d'une balle. On porta sa tête à son frère. Celui-ci versa des larmes bien sincères sur sa propre victoire, et prit le jeune orphelin sous sa protection. Il le fit élever avec autant de soin que ses enfants. Loin d'être découragé par le triste sort de l'ambitieux Aazem-Schah, un autre de ses frères crut hériter de ses droits et devoir le venger: il leva l'étendard de la révolte, et attira sur lui les armées impériales. Après une action des plus sanglantes, qui eut lieu le 3 de zoul cadeli 1120 (lundi 14 janvier 1719), dans les environs de Haïder-Abad, Kambakhe, c'était le nom du rebelle, tomba percé de coups, et fut porté devant le monarque victorieux, qui s'efforça vainement de lui prodiguer des secours et des consolations; l'infortuné avait déjà perdu la connaissance, et ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Ses enfants furent aussi bien traités que le fils d'Aazem-Schah; l'empereur les fit élever comme les siens. D'autres révoltes, moins importantes que celles dont nous venons de parler, éclatèrent dans différentes contrées de l'Indoustan, et furent assez heureusement apaisées; mais ces secousses préparaient la grande dislocation qui s'est opérée successivement, et qui a entraîné la ruine totale de l'empire mogol. En portant cet empire au plus haut degré d'étendue et de splendeur, Aureng-Zeyb en avait préparé la chute, inévitable sous le règne de celui de ses successeurs qui ne serait pas doué d'un génie et d'un caractère égaux aux siens. Behader-Schah ne lui ressemblait en rien. Étranger aux intrigues des cours, et musulman zélé, il se livrait avec une franche dévotion à toutes les pratiques pieuses. Nous avons même tout lieu de conjecturer que son zèle religieux lui coûta la vie. Profondément versé dans la théologie mahométane, et partisan ardent d'Ali, il déclara l'intention de faire ajouter à la profession de foi et au prône nommé *Khothbeh*, la proposition suivante: *Ali est le favori de Dieu et l'héritier du prophète*. Pouvait-il ignorer les troubles et les malheurs que cette proposition avait causés dans les commencements de l'islamisme? Que de princes détrônés, massacrés! que de sang versé! Les mêmes malheurs faillirent

se renouveler dans le Lahor, dont les habitants sont pour la plupart sunnytes, c'est-à-dire partisans d'Omar, et surtout très-attachés à leur secte. Le premier mollah qui essaya de proférer des paroles que ces fanatiques regardaient comme des blasphèmes paya de sa vie cet acte d'obéissance. A la vérité, les plus mutins furent arrêtés, mais la mort presque subite du souverain termina tous ces débats. Après une légère indisposition qui ne paraissait pas devoir être dangereuse, Béhader-Schah termina, au mois de moharrem 1124 (février 1712), un règne qui avait à peine duré 5 années lunaires. Il eut pour successeur son fils aîné Moezz-Eddyn, qui prit le nom de Djilhandar-Schah. L—s.

BÈHAGUE (JEAN-PIERRE-ANTOINE, comte DE), général français, entré au service comme cornette dans un régiment de cavalerie, en 1744, passa ensuite dans les mousquetaires, et devint, en 1755, capitaine de dragons. Il fit en cette qualité la guerre de sept ans en Allemagne, fut nommé lieutenant-colonel en 1761, et l'année suivante chevalier de St-Louis. La paix étant faite, on lui donna le commandement de la Guyane. Après quelques années de séjour dans cette colonie, il revint en France, où il continua d'être employé, et reçut du roi une pension de 5,000 francs. Devenu brigadier en 1768, maréchal de camp en 1771, et lieutenant général le 20 mai 1791, il fut nommé à cette époque gouverneur de la Martinique, et reçut l'ordre de s'y rendre, dans le moment où cette île était livrée à de vives agitations. D'un côté, la population des villes et des forts se prononçait pour les innovations; de l'autre, les colons cultivateurs, satisfaits de quelques concessions et du droit de représentation que semblait leur donner l'institution des assemblées coloniales, désiraient la continuation du système de législation sous lequel les colonies étaient arrivées au plus haut degré de prospérité. Ceux-ci formaient, par analogie, le parti que l'on avait nommé en France *aristocratique*, et, si le gouvernement l'avait pu, il l'aurait sans doute protégé; mais l'autorité royale n'était plus qu'une ombre: le seul pouvoir réel résidait dans les comités de l'assemblée, qui eux-mêmes étaient entraînés par le torrent. Les ministres de Louis XVI, en subordonnant leurs vues à celles du comité colonial de l'assemblée, avaient obtenu qu'il serait envoyé des forces imposantes pour rétablir la tranquillité dans les Antilles du Vent; et le gouvernement fit tout ce qui était en son pouvoir, en donnant à l'expédition un chef expérimenté, et tout à la fois d'un caractère ferme et conciliant. Béhague mit à la voile avec quatre vaisseaux de ligne et dix bâtiments de guerre légers; 6,000 hommes de troupes étaient répartis sur cette escadre. A son arrivée, tout se soumit aux ordres de la métropole; les forts furent occupés par les nouvelles troupes, et l'on renvoya en France les régiments coloniaux de la Martinique et de la Guadeloupe, qui avaient pris part aux troubles. Mais la paix était difficile à maintenir au milieu de la fermentation toujours croissante de ces temps d'anarchie. Les prétentions, les réeriminations renaissaient

sans cesse, et les révolutionnaires des îles, imitant ceux de la métropole, s'efforçaient de calomnier l'autorité et de séduire les soldats. Cependant Béhague luttait avec avantage contre ces difficultés. En 1792, son pouvoir était tellement établi, qu'un nouveau général, Rochembeau fils, et trois commissaires civils nommés en France, sous l'influence des colons révolutionnaires, ne purent débarquer aux îles du Vent, objet spécial de leur mission, et furent obligés de se rendre à St-Domingue, colonie étrangère à leur destination. Ces efforts, faits dans l'intérêt de l'autorité royale, quoique sans son aveu, devinrent bientôt inutiles. A l'annonce des événements du 10 août, le parti de la révolution triompha: il n'y eut plus de compression possible, et l'insubordination des troupes devint menaçante. Béhague se soutint néanmoins encore quelque temps par l'appui que lui prêta le marquis de Rivière, commandant de la station, qui avait pu maintenir dans la fidélité l'équipage de son vaisseau *la Ferme*, de 74 canons. Mais enfin tous deux, convaincus de l'impossibilité de soustraire la colonie à l'influence des conventionnels, la quittèrent en 1793, arborant le pavillon blanc sur ce même vaisseau *la Ferme*. Béhague vint résider en Angleterre; et c'est là qu'en 1797 il fut nommé, par le comte d'Artois, pour remplacer, dans le commandement de la Bretagne, le comte de Puisaye, parti pour le Canada. Cette nomination fit naître des divisions parmi les chefs royalistes. Suzannet briguaît hautement le commandement pour son fils, alléguant que Béhague, étranger jusque-là aux guerres de l'Ouest, manquant des connaissances locales, et ne pouvant avoir une idée juste des choses, n'était pas l'homme qui convenait dans la circonstance. Cependant ce général resta en possession de son titre: il délivra, au nom des princes, toutes les commissions de service; et, sans quitter l'Angleterre, travailla par sa correspondance à l'organisation du parti royaliste, d'après ses vues personnelles. En 1799, malgré son grand âge, il se rendit en Bretagne, et il y fit une nouvelle organisation insurrectionnelle; mais George Cadoudal, déjà investi du commandement, ne voulut point le céder. Bientôt obligé de retourner en Angleterre, Béhague mourut à Londres dans les premières années du 19<sup>e</sup> siècle. M—D j.

BEHAIM (MARTIN), né à Nuremberg, vers 1450, d'une famille distinguée et originaire de Bohême, suivit d'abord la carrière du commerce, et se livra en même temps à l'étude des sciences mathématiques et nautiques. Dans un voyage qu'il fit à Anvers, en 1479, il eut occasion de connaître quelques Flamands qui demeuraient dans l'île de Fayal ou de Pico; invité par eux à les accompagner en Portugal, Behaim s'y rendit en 1480. Un habile cosmographe devait être parfaitement accueilli dans un pays où l'on ne s'occupait que de découvertes; aussi Behaim fut-il reçu avec une distinction particulière. Placé, en 1484, sur la flotte de Diego Can, qui devait poursuivre les nouvelles découvertes en Afrique, il visita, avec cet amiral, Fayal et Pico, les îles du Prince, de St-Thomas et de St-Martin, toute

la côte d'Afrique depuis la rivière de Gambie jusqu'au Zaïre. Après un voyage de dix-neuf mois, Behaim, en récompense de ses services, fut créé chevalier du Christ. Il ne paraît pas qu'il se soit trouvé aux autres expéditions d'Afrique. Il resta à Fayal, où il se maria, en 1486, avec la fille de Job Hueter (Jeanne de Macedo), dont il eut un fils trois ans après. Le désir de voir sa famille le rappela à Nuremberg en 1492. Il y passa une année, pendant laquelle il acheva le *globe terrestre* qu'il avait entrepris à la demande des magistrats de cette ville. De retour en Portugal, don Juan l'employa dans quelques négociations diplomatiques; mais à la mort de ce prince, en 1494, Behaim, retiré des affaires, se rendit à Fayal, au milieu de sa famille. Ayant fait un voyage à Lisbonne, en 1506, il mourut dans cette ville, le 29 juillet de la même année, à l'âge de 76 ans. Behaim doit être regardé comme un des plus savants mathématiciens et astronomes de son siècle. Il contribua par son exemple à introduire l'usage de l'astrolabe sur les vaisseaux, rédigea les premières tables des déclinaisons du soleil, et offrit sur son globe terrestre l'ensemble des connaissances géographiques de cette époque; mais c'est moins à ce qui constitue son véritable mérite qu'il doit sa célébrité, qu'à de prétendues découvertes auxquelles il ne pensa jamais. De tous les savants qui ont cru ou voulu faire croire à ces découvertes imaginaires, Stuvénus est celui qui a le plus contribué à les accréditer. Il assure, dans son traité *de Vero novi orbis Inventore*, que Behaim a tracé sur son globe terrestre, conservé à Nuremberg, les îles d'Amérique et le détroit de Magellan, ce qui avait fourni à Colomb l'idée du nouveau monde. Le professeur Tozen avait déjà combattu cette assertion en 1761. Depuis, Murr a employé un excellent argument pour la réfuter. Il a publié la description et la copie réduite de ce globe, terminée l'année même du départ de Colomb. Il nous apprend que Behaim a écrit sur ce globe, que les lieux y ont été placés avec beaucoup de soin, d'après Ptolémée, Plin, Strabon, et les dernières découvertes de Marc Paul. On voit effectivement que ses connaissances géographiques ne s'étendaient pas vers l'orient au delà du Japon, que Marc Paul appelle *Cipangu*; du côté de l'occident, elles n'allaient pas plus loin que les îles du Cap Vert. Comme la position des lieux était alors mal connue, l'île de Cipangu se trouve sur le globe de Behaim par 280° de longitude orientale, ou par 78° de longitude, si l'on compte du côté de l'ouest, c'est-à-dire à la véritable place où devrait se trouver l'Amérique: ceci prouve que Behaim n'en avait aucune connaissance. On remarque, sur le même globe, deux îles entre Cipangu et les îles du Cap Vert; l'une est St-Brandon, qui est regardée comme fabuleuse par tous les géographes; l'autre, située au nord du tropique, est appelée *Antilia*. Buache, dont l'opinion est d'un grand poids, croit que ce doit être une des Açores. Tous les géographes contemporains de Behaim ont commis de pareilles erreurs, et celles-ci ne doivent pas lui être imputées; mais il ne faudrait pas en conclure, avec quelques-uns de ses

compatriotes, qu'il avait connaissance de l'Amérique avant Christophe Colomb. Du reste, des méprises de ce genre ont souvent conduit à la connaissance de la vérité. En effet, dès qu'on s'est cru forcé de placer les dernières découvertes qui avaient été faites en allant par l'est, si près de celles qui appartiennent à la côte occidentale d'Afrique, il était naturel d'aller les chercher par le chemin le plus court, c'est-à-dire en se dirigeant droit à l'ouest. Cette idée très-simple est peut-être la première qu'ait eue Christophe Colomb; mais son génie seul pouvait lui donner l'audace de la mettre à exécution, et c'est à juste titre qu'elle a rendu son nom immortel. La vie de Behaim, donnée par Murr, a été publiée en allemand; la traduction de H.-J. Jansen se trouve à la suite du *Premier Voyage autour du monde*, par Antoine Pigafetta. Cet ouvrage, imprimé avec soin, contient une carte qui est la copie fidèle de la partie la plus intéressante du *globe terrestre* de Martin Behaim, Paris, an 9 (1802), in-8°. (Voy. BIANCO.) L. R—E et R—L.

BEHAM, ou BOEHM (HANS, ou JEAN SEBALD), naquit à Nuremberg, en 1500. Élève de Beham son oncle, peintre et graveur au burin, il chercha à imiter son maître; il a gravé un assez grand nombre de petites estampes au burin: on a aussi de lui quelques planches en taille de bois. Poursuivi à cause des sujets licencieux qu'il exécutait habituellement, Beham se vit forcé de quitter sa ville natale et de se réfugier à Francfort-sur-le-Mein, où il continua d'exercer son art; mais la dissolution de ses mœurs lui fit bientôt quitter l'atelier du peintre et du graveur pour le cabaret. Il mourut marchand de vin à Francfort, en 1550. Il est un des graveurs qu'on appelle *petits maîtres*, à cause de la petite dimension des sujets qu'ils exécutaient. Il a laissé le manuscrit d'un ouvrage imprimé après sa mort, en 1552, et souvent réimprimé depuis, dont le titre est: *Traité de la manière d'apprendre à dessiner, d'après les proportions, la mesure et la division du cercle*. — Barthélemy BEHAM, son compatriote et son contemporain, a laissé des gravures médiocres. P—E.

BEHM (JEAN), né en 1578, publia un livre estimé de son temps, intitulé: *Chronologie depuis la création du monde jusqu'à la ruine du temple de Jérusalem par Titus*. Il y explique divers endroits de l'Écriture. Jean Behm mourut en 1648, à 70 ans. — Un autre BEHM (*Michel*), né en 1612, et mort en 1650, enseigna la théologie à Königsberg, et écrivit sur le libre arbitre, sur le baptême, et sur d'autres sujets théologiques. K.

BEHMER (FRÉDÉRIC EHRENREICH), juriconsulte, né à Berlin, en 1721, fut employé par Frédéric II à écrire d'importantes pièces diplomatiques; ses *Vindiciæ suprematûs in Silesiam Borussiae* sont déposées dans les archives royales. Son plus grand ouvrage est *Novum Jus controversum*, etc., Lemgo, 1774, 2 vol. in-4°. Il contient cent cinquante-un articles, relatifs à toutes les parties de la jurisprudence, mais surtout au droit civil. Behmer prit en considération, dans ses décisions, les lois les plus ré-

zentes, et c'est ce qui rend son travail utile aux jurisconsultes. Il mourut le 16 avril 1776. G—T.

BEHN (APHARA), née à Cantorbéry vers l'an 1644, sous le règne de Charles I<sup>er</sup>, était fille d'un Anglais, nommé Jolinson, qui, s'étant embarqué pour Surinam, dont il venait d'être nommé lieutenant général, mourut dans la traversée. Sa famille, qu'il avait emmenée avec lui, fut débarquée à Surinam; et ce fut là que la jeune et belle Aphara fit connaissance du prince africain Oronoko, dont la vie lui a fourni le sujet d'une espèce de roman historique très-intéressant. Elle avait acquis par son esprit et ses connaissances beaucoup d'ascendant sur ce prince, qui l'appelait *sa grande maîtresse*. De retour en Angleterre, elle épousa Behn, négociant hollandais, établi à Londres, qui mourut peu de temps après. Charles II, à qui elle avait présenté une *Description de la colonie de Surinam*, jeta les yeux sur elle pour lui servir d'espion sur le continent, pendant la guerre de Hollande. Ayant passé à Anvers, en 1666, elle parvint, dit-on, par le moyen des amis qu'elle avait su se faire, à découvrir un projet formé par l'amiral Ruyter et Jean de Witt pour remonter la Tamise et brûler les bâtiments anglais; mais l'avis qu'elle en donna à la cour d'Angleterre ayant été méprisé, mistress Behn se borna dès lors à un genre d'intrigue beaucoup moins dangereux; elle chercha les moyens de subsister par un talent littéraire assez médiocre, qui, cependant, joint à l'agrément de sa conversation, lui procura cette espèce de célébrité qu'acquiert facilement une femme belle et jeune, dont les goûts divers attirent autour d'elle les hommes d'esprit et les hommes de plaisir. Ses romans et ses poésies, en assez grand nombre, n'ont guère de mérite qu'une certaine facilité abondante et quelques peintures de l'amour assez passionnées. Plusieurs de ses comédies ont eu du succès; aussi mistress Behn s'est-elle conformée au goût de son temps: elles sont de la plus grossière indécence. C'est d'elle que Pope a parlé sous le nom d'*Astrée*, qui était son nom poétique, dans ces vers :

The stage how loosely does Astrea tread  
Who fairly puts all characters to bed.

« Voyez avec quelle licence traite le théâtre Astrée, « qui conduit franchement tous ses personnages au « lit. » Mistress Behn fut liée avec Dryden, Southern, Charles Cotton, Charles Gildon, etc. Elle mourut le 15 avril 1689, âgée d'environ 45 ans, et fut enterrée dans le cloître de l'abbaye de Westminster. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1<sup>o</sup> *Poésies diverses*, en 3 vol., publiés successivement en 1684, 1685 et 1688. On y a inséré quelques productions légères du comte de Rochester et de quelques autres écrivains anglais, et une traduction des *Réflexions morales* de la Rochefoucault, sous le titre de *Sénèque démasqué*. 2<sup>o</sup> Dix-sept pièces de théâtre, la plupart imitées de l'espagnol et du français, imprimées ensemble, d'abord en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, et en 1724, en 4 vol. in-12. La 8<sup>e</sup> édition est de 1735, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Quatre de ces pièces sont traduites en français dans le *Théâtre des*

*femmes anglaises*, Paris, 1775, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Histoires et Nouvelles*, en 2 vol. in-12, imprimées pour la huitième fois à Londres, en 1733, avec une notice biographique sur l'auteur, écrite par une femme. Ce qu'on trouve de plus moral et de plus intéressant dans ce recueil est l'histoire d'*Oronoko, ou le royal Esclave*, qui a été traduite en français par Laplace, et qui a fourni au poëte Southern le sujet d'une des meilleures tragédies du théâtre anglais. Cette pièce a été traduite par extrait en français dans le t. 2 des *Mélanges* de Figuet du Bocage. 4<sup>o</sup> La traduction de l'*Histoire des Oracles*, et celle de la *Pluralité des Mondes*, précédées d'un *Essai sur l'art de traduire*. 5<sup>o</sup> *Lettres d'un gentilhomme et de sa sœur*, 1684. On a conservé quelques lettres de mistress Behn, où l'on trouve le récit de certaines aventures galantes qui font peu d'honneur à son caractère et à ses mœurs. Ses ouvrages, en général, ne sont guère lus aujourd'hui en Angleterre, et sa réputation y est bien déchue. S—D.

BEHOURT (JEAN), grammairien et poëte dramatique, né dans la Normandie, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, professa les belles-lettres à Rouen, pendant plus de quarante ans, avec une grande réputation. Longtemps il fut célèbre dans les écoles par un abrégé de la grammaire de Despautère (*voy. ce nom*), que les maîtres comme les élèves ne nommaient que le *Petit Behourt*, et dont on aurait de la peine maintenant à trouver un exemplaire, puisqu'il n'existe pas même à la bibliothèque du roi. Behourt composa, de 1597 à 1604, trois pièces de théâtre qui furent représentées par ses élèves à la distribution des prix du collège des Bons-Enfants. Ce sont : *Hypsieratée, ou la Magnanimité*, représentée en 1597. Le fond en est tiré de la vie de Lueullus par Plutarque. Elle a été imprimée in-42 en 1604. La seconde, représentée le 7 septembre de la même année, a pour titre : *Polixène*, tragi-comédie, sujet tiré d'une des *Histoires tragiques* de Boastua; la troisième, intitulée *Essai, ou le Chasseur*, en forme de tragédie, fut jouée et imprimée en 1598. Ces trois pièces imprimées à Rouen, in-42, sont devenues très-rares. On en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. 1<sup>er</sup>, p. 516. C'est à Behourt que l'on doit encore le recueil suivant : *Puriores Sententiæ cum dietis festivioribus ex Ovidio decerptæ*, Paris, 1632, in-8<sup>o</sup>. On ignore la date de sa mort. W—S et D—R—R.

BEHR (GEORGE-HENRI), médecin distingué, né à Strasbourg, le 16 octobre 1708. Après avoir pratiqué quelque temps la chirurgie dans un régiment suisse au service de France, il voyagea pour étendre ses connaissances, et suivit à Leyde les cours d'Albinus et de Boerhaave. Sa réputation le fit nommer membre de l'académie des Curieux de la nature, et, en 1745, il fut élu président de la société allemande fondée à Strasbourg, où il mourut le 9 mai 1761. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *Physiologia medica*, Strasbourg, 1756, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Lexicon physico-chimico-medicum reale*, ibid., 1758, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Fundamenta medicinæ anatomico-physiologica*, ibid., in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Medicina consultatoria*, Augsbourg, 1754, in-4<sup>o</sup>. Il a inséré beaucoup de dis-

sertations dans les *Actes de la société des Curieux de la nature*. G—T.

BEHR (CHRÉTIEN—FRÉDÉRIC DE) né dans la Poméranie suédoise, le 18 octobre 1759, d'une ancienne famille, était fils d'un capitaine danois. A l'âge de seize ans il entra comme cadet au service du duc de Saxe-Gotha, et passa bientôt à celui du duc de Wurtemberg en qualité de page. En 1757, il accompagna le duc Charles dans la campagne de Bohême et de Silésie contre le roi de Prusse; se trouva à la bataille de Kollin, et, pendant le cours de la guerre de sept ans, alla rejoindre dans la Hesse l'armée française à laquelle s'était réuni un corps auxiliaire wurtembergeois. Excellent écuyer et sachant bien la langue française, il rendit de grands services au duc, et s'affermi de plus en plus dans ses bonnes grâces. En 1759, il reçut le brevet de premier lieutenant de ses gardes, et fut nommé, peu de temps après, capitaine dans le régiment de Werneck. Lors de la surprise des troupes wurtembergeoises par le duc de Brunswick, à Fulde, il fut fait prisonnier et conduit à Hanovre. De là il écrivit à son cousin de Behr, ministre de la Grande-Bretagne, et obtint sa liberté, sous la promesse de ne pas servir pendant toute la guerre. Alors le duc le nomma chambellan, et lui confia la surveillance de ses jardins de Louisbourg, de la Solitude et de Hohenheim. En 1769, il obtint la charge de grand échançon, et fut nommé président de la commission d'économie de la cour. En 1770, il entreprit un voyage en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas; alla revoir sa patrie, et revint la même année à Stuttgart en passant par la Prusse. Pendant ce voyage, il visita la brillante cour de Versailles, sous Louis XV, et celle du roi George III à Windsor; partout il fut très-bien accueilli. Nommé maréchal du palais en 1791, il obtint bientôt le rang de conseiller intime. L'année suivante, ayant atteint sa trente-sixième année de service, il reçut la grande décoration de l'ordre de Wurtemberg. Après la mort du duc Charles son bienfaiteur (1795), il conserva sa position sous les règnes des deux ducs Eugène et Frédéric-Eugène. Obligé ensuite de se réfugier à Anspach avec ce dernier, il épousa la fille aînée du général de Holzhausen. Sous le gouvernement du duc Frédéric, devenu électeur, et depuis roi de Wurtemberg, Behr fut de nouveau forcé de fuir à l'approche de l'armée française, et de se réfugier à Erlangen. Le zèle qu'il montra pour Frédéric dans cette circonstance lui assura la reconnaissance de son maître, qui, en 1802, le nomma général d'artillerie; en 1805, grand maréchal du palais, et, en 1807, le décora de l'Aigle d'or. Jusqu'à la mort de ce monarque, arrivée en 1816, Behr se maintint dans sa haute position, au milieu des circonstances les plus difficiles. Le roi Guillaume, peu de temps après son avènement, le nomma président du grand conseil de la cour. Au déclin de son active carrière, Behr vécut tranquille au milieu de ses nombreux enfants, luttant avec courage contre les atteintes de la vieillesse. Peu de temps avant sa mort, on le vit encore monter un cheval fougueux, et donner des preuves d'une force extraor-

dinaire. Il termina ses jours le 17 janvier 1831, âgé de 91 ans, après avoir servi pendant 74 ans sous cinq souverains, qui tous l'avaient également estimé. Z.

BEHRAM ou BAIRAM, surnommé CHAHINDEH (*le bienfaisant*), 5<sup>e</sup> roi de la dynastie des Sassanydes, succéda à Hormouz son père, vers l'an 272 de l'ère chrétienne. Son premier acte d'autorité, en montant sur le trône, fut d'assembler les grands et les notables, pour leur annoncer l'emploi qu'il prétendait faire des contributions : « Elles ne sont, leur dit-il, qu'un dépôt entre nos mains, et ne doivent servir qu'au soulagement de nos sujets indigents, à l'entretien des troupes destinées à protéger nos États contre les envahissements de nos voisins, et aux véritables besoins de l'empire. » Behram ne se borna pas à annoncer ces sages et vertueux projets, il s'y conforma strictement, et cette conduite lui valut l'amour de ses sujets, et un surnom préférable à tous les éloges des flatteurs. La bonté naturelle de Behram ne nuisait pas à cette sage fermeté qui convient aux hommes destinés à gouverner leurs semblables. Un sectaire fameux, sous le nom de *Many*, ou *Manes*, que sa doctrine et son caractère turbulent avaient fait exiler sous le règne précédent, revint de l'Inde, où il s'était réfugié (suivant les auteurs orientaux), et reparut avec une nouvelle audace. Il s'annonçait pour être le paraclét prédit dans l'Évangile. Les mages, alarmés pour leur culte, et surtout pour leur considération et pour leur fortune, réclamèrent l'appui du souverain, et trouvèrent en lui un défenseur peut-être trop ardent. Many fut traité avec la dernière cruauté; on l'écorcha vif, et cet acte de rigueur et d'imprudence coûta la vie à Behram. Il périt de la main d'un sectateur de la religion opprimée, la 4<sup>e</sup> année de son règne, vers l'an 276. Des historiens grecs du bas Empire ont changé le nom de *Behram* en celui de *Vararanes*. M. Visconti a publié une belle médaille de ce prince dans son *Iconographie grecque*, p. 556. L—s.

BEHRAM II, fils du précédent hérita du nom et du royaume de son père, et non pas de ses vertus. Son caractère hautain et son humeur sanguinaire lui ayant aliéné le cœur des grands de sa cour, et même celui de ses simples sujets, les Romains profitèrent de ces discordes intestines pour pénétrer jusqu'au cœur de la Perse. Le monarque tremblant dans Ctésiphon, sa capitale, se rendit plus accessible aux conseils; il écouta même avec confiance et docilité les énergiques remontrances que lui adressa le chef des Mèdes (des mages). La mort de l'empereur Carus, qui avait conduit l'armée romaine dans la Perse et menaçait la capitale, donna une nouvelle énergie aux représentations adressées à Behram; il fut trop heureux de se voir délivré des cruelles inquiétudes que lui causaient ses redoutables ennemis; il rentra dans le sentier de la justice, et le reste de son règne fut paisible et heureux. Il mourut en 295, laissant un fils qui lui succéda sous le nom de *Behram III*, surnommé *Sedjestan-Schah*, ou *Souverain du Sedjestan*, parce qu'il avait gouverné cette province du vivant de son père; les écrivains grecs le

nomment *Vararanes Segansaa*. Il régna quatre ans, selon eux, neuf, suivant quelques historiens orientaux, et quatre mois seulement, si l'on s'en rapporte au *Shah-Nameh*, ou *Histoire poétique des rois de Perse* de Ferdoucy. L—s.

BEHRAM IV, fils de Chapour Zoul-Aktaf, succéda, sur le trône des Parthes, à Ardchyr, son frère, en 585 ou 584. L'excessive bonté de son caractère, qui dégénérait en faiblesse, causa sa ruine; les factieux et les mutins abusèrent de sa douceur pour faire soulever les soldats. Au milieu d'une sédition, une flèche égarée ou dirigée à dessein termina la carrière de ce souverain, digne d'un meilleur sort. Quelques historiens prétendent qu'il périt de la main d'un de ses parents, qui n'avait pourtant aucun motif de se plaindre de lui. Il régna environ dix ans: il porta le surnom de *Kerman-Schah*, souverain du Kerman, parce qu'il avait gouverné cette province pendant les règnes de son père et de son frère, Chapour II et Chapour III, et il fonda la capitale qui porte le nom de la province. Les historiens byzantins ont changé ce nom en celui de *Carmsat*. L—s.

BEHRAM-GOUR, c'est-à-dire *l'Onagre*, le 5<sup>e</sup> de ce nom et le 12<sup>e</sup> roi sassanide, était fils d'Yezdedjerd le Tyran. Ce monarque, désespéré de ne pouvoir élever aucun des enfants qui lui naissaient, imagina d'envoyer celui-ci en Arabie pour l'y faire élever, et le confia au gouverneur du Djézyreh (la Mésopotamie), province dépendante de l'empire des Parthes. Behram reçut une excellente éducation physique et morale. Ayant appris que son père était mort, et que les grands avaient décerné la couronne à un de ses parents, nommé Khosrou, il résolut de chasser l'usurpateur. Il rassembla donc une armée d'Arabes, qu'il conduisit contre lui. Les événements de cette guerre et les aventures de Behram sont rapportés au long par le poète Kateby. Quelques-unes de ces fictions ont passé dans les histoires de Perse, où nous lisons « qu'il délia Khosrou d'arracher d'entre deux lions affamés le diadème qu'il y avait placé; qu'il tua les deux lions, prit le diadème, et voyagea ensuite, comme simple particulier, dans l'Inde, où il épousa la fille du roi, dont il avait gagné la faveur en tuant un éléphant furieux, et en triomphant d'un prince indien qui avait fait une irruption dans le royaume. » Cette histoire a tout l'air d'un conte persan. Cependant nous pouvons assurer qu'il repoussa les Tartares orientaux, qui, selon leur usage, avaient passé l'Oxus sous son règne, et qu'il soutint aussi d'une manière glorieuse la guerre contre les Romains, pendant plus de trois ans. Il éprouva néanmoins quelques revers qu'il sut très-bien réparer. Enfin, n'ayant plus d'ennemis à combattre, il passa le reste de sa vie à chasser. Sa proie favorite était un animal nommé *gour*, qui semble être l'onagre ou âne sauvage. On dit qu'il fut tué dans une chasse par un de ces animaux. Behram régna environ 20 ans. Il mourut vers l'an 440. On a fait tant de contes sur l'avènement de ce prince au trône, sur ses aventures et sur ses exploits, qu'il appartient autant au roman qu'à l'histoire. A une force presque surnaturelle, à un courage à toute épreuve, il joignait de

grands talents militaires et littéraires. Il faisait très-bien des vers arabes et persans, et en fit en effet beaucoup, suivant Al-Maçoudy. On trouve quelques-uns des premiers dans l'intéressant recueil intitulé : *Monumenta vetustiora Arabiæ*, publié par Alb. Schultens (Leyde, 1740, in-4<sup>o</sup>), p. 49-57. L—s.

BEHRAM-TCHOUBYN, un des généraux d'Hormouz, ou Hormisdas, monta sur le trône de Perse par une de ces circonstances si communes dans les Etats sujets aux révolutions. Il descendait d'une famille distinguée de la Perse, qui avait possédé autrefois la ville de Rey, et lui-même était gouverneur de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie, et surtout très-célèbre par son courage et ses talents militaires. Hormouz, d'après l'avis des grands du royaume, le choisit pour commander l'armée envoyée contre le souverain du Turkestan, qui avait fait une invasion dans le nord de la Perse. Behram ne choisit, dans l'immense armée qu'on avait mise à sa disposition, que 12,000 hommes d'une valeur éprouvée. Il connaissait tous les inconvénients d'une armée trop nombreuse. Ces 12,000 hommes lui suffirent en effet pour repousser les Tartares. Leur monarque périt dans l'action, d'une flèche lancée par Behram. Le fils du vaincu voulut faire de nouvelles tentatives; il fut pris et envoyé à Madaïn avec deux cent cinquante chameaux chargés d'argent monnayé, d'armes, de vases d'or et d'argent. Hormouz, ravi de se voir délivré d'un ennemi redoutable, et admirant cet immense butin, allait en témoigner toute sa reconnaissance au vainqueur, lorsqu'un de ces hommes envieux et perfides, si communs dans toutes les cours, dit en souriant: « Nous voyons au moins l'oreille de « la vache. » Cette observation eut tout son effet. L'avidé et pusillanime Hormouz envoya au général victorieux des chaînes, du coton et un fuscau. Behram se chargea de chaînes, passa le coton autour de son cou, prit les fuseaux dans sa main, et se présenta ainsi à l'armée. Un cri d'indignation éclata de tous côtés, les officiers et les soldats jurèrent fidélité à leur général, haine et mépris au plus ingrat et au plus avide des souverains. Behram exerça l'autorité suprême dans une partie de la Perse, et n'osa pas cependant l'exercer en son nom. Il se servit de celui de Khosrou Pervyz, fils d'Hormouz. Celui-ci, non-seulement le désavoua, mais encore marcha contre lui. Après une guerre d'assez longue durée, les anciens soldats, compagnons de gloire de Behram, étant morts, ses nouvelles recrues ne virent en lui qu'un rebelle, et rougirent bientôt d'être les instruments de son ambition. Behram, abandonné par ses soldats, s'enfuit dans le Turkestan. Il y trouva les esprits encore tous remplis du souvenir de ses grands exploits. Le souverain le combla de caresses et de présents; mais toutes ces faveurs ne préservèrent pas Behram du sort qui lui était réservé: il périt du fer d'un assassin, vers l'an 590. Il n'avait exercé que peu de temps l'autorité suprême, et, quoique plusieurs écrivains le placent entre Hormouz, fils de Nouchyrvan, et Khosrou Pervyz, fils d'Hormouz, je n'ai pas cru devoir l'admettre dans le *Précis chronologique de la Perse*, que j'ai ajouté à

l'édition des *Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient*, par le chevalier Chardin (Paris, 1811, in-8°). Son surnom de *Tchoubyn*, dérivé de *tehoub* (bâton), lui fut donné à cause de sa haute stature, de sa maigreur et de sa force. L—s.

BEHRENS (CONRAD-BARTHOLD), médecin et historien, né le 26 août 1660, à Hildesheim, mort en 1736, après avoir obtenu le titre de médecin de l'électeur de Brunswick-Lunebourg. Il a consacré presque tous ses travaux à l'histoire de la maison de Brunswick, et à la généalogie des familles illustres, soit éteintes, soit encore florissantes. Son cousin, le pasteur Belin, a publié, dans les *Annal. acad. Jul.*, sem. 5, la liste de plus de six cents généalogies, dressées par Behrens. Il s'occupait aussi de théologie. Il a inséré beaucoup d'observations dans les *Mémoires de l'académie des Curieux de la nature*, dont il était membre, sous le nom d'*Eudoxe*. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Selecta diætetica*, Francfort, 1710, in-4°, ouvrage d'hygiène, où il prescrit le meilleur régime pour se conserver en santé; 2° *de Constitutione artis medicæ*, Helmstadt, 1691, in-8°; 3° *Medicus legalis*, 1696, in-8° (en allemand), ouvrage de médecine légale; imprimé dans les *Scriptores rerum Germanicarum* d'Heineccius, ibid., 1707, in-fol.; 4° *Selecta medicæ de medicinæ natura et certitudine*, Francfort et Leipsick, 1708, in-8°, ouvrage sur la philosophie de la médecine; 5° *Fasti Carolini, in quibus vita Caroli Magni ex Henr. Tarkii Annalibus excerpta est*, Francfort, 1707, in-4°; 6° *Arbre généalogique des seigneurs d'Assebourg* (en allemand), et plusieurs dissertations insérées dans les *Acta eruditorum*; 7° *Historia præpositorum, decanorum et scholasticorum Ecclesie Hildesheimensis*, 1705, in-fol.; 8° Une dissertation (en allemand) sur *l'Histoire générale des princes de la haute Saxe* de J. George Accard, 1724, in-4°; 9° *Histoire générale des seigneurs de Grono* (en allemand), Hildesheim, 1726, in-fol. On y trouve beaucoup de renseignements sur l'histoire des États de Brunswick-Lunebourg. — Son fils (*Rodolphe-Auguste*), mort en 1747, a publié : 1° *Examen aquarum mineralium Furstenau et Weelteldensium*, Helmstadt, 1724, in-4°; 2° *Triga casuum memorabilium*, Wolfenbittel, 1727; 3° *de imaginario quodam Miraçulo in gravi oenlorum morbo, ejusque spontanea atque fortuita Sanatione*, Brunswick, 1734, in-4° : c'est l'histoire d'une maladie dont on voulut faire un miracle, qu'on attribua au diacre Pâris; 4° *de cerebri Vulnere non semper et absolute lethali*, Francfort, 1736, in-4°; 5° *Dissertatio de affectionibus a comestis nutulis*, imprim. avec l'*Inquisitio medica de variolis*, de Paul-Gottlieb. Werlhof, Hanovre, 1753, in-4°. — *George-Henning* BEHRENS, médecin de Nordhausen, né en 1662, mort en 1712, a donné, en allemand, une *Description particulière et détaillée des montagnes, cavernes, fontaines, productions naturelles, et de toutes les choses curieuses qui se trouvent dans l'ancienne forêt Hereynie*, nommée aujourd'hui le *Hartz*, Nordhausen, 1705, in-4°; traduit en anglais en 1750. G—T.

BEICH (JOACHIM-FRANÇOIS), peintre, naquit en

1665, à Ravensbourg, en Souabe, d'un géomètre qui peignait pour son amusement, et qui lui donna les premiers principes de l'art. Beich, devenu un artiste habile, fut chargé par l'électeur Maximilien Emmanuel de peindre les batailles livrées en Hongrie par ce prince. Il alla ensuite en Italie, où il séjourna, particulièrement à Naples, et fit plusieurs ouvrages qui méritèrent d'être distingués même dans ce pays, riche de tant de chefs-d'œuvre. Solimène (*voy.* ce nom) copia d'après lui plusieurs pay-sages. De retour à Munich, Beich y mourut, le 16 octobre 1718, à 85 ans. La manière de ce peintre tient de celles du Guaspre et de Salvator Rosa, c'est-à-dire que ses paysages offrent souvent des sites sauvages et singuliers. Il a aussi gravé le paysage à l'eau-forte. Il forma, en Italie, un seul élève nommé Htzen-dorf ou Ezendorf; mais il n'en fit point à Munich, parce que son humeur n'était pas faite pour se prêter à la patience qu'exige l'enseignement. D—T.

BÉIDHAWY (ABDALLAH BEN OMAR, surnom-mé), était, ainsi que l'indique son surnom, natif de Beidha, ville de la province de Farès; il mourut en 685 de l'hégire (1286-7 de J.-C.). Il s'adonna au droit musulman, devint cadi de Chyrax, et composa sur le Coran le plus célèbre commentaire arabe que nous connaissions. Cet ouvrage, intitulé : *Anwar ellanzyl, wa esrar altawyl*, c'est-à-dire, *les Lumières du Coran et les Mystères de son interprétation*, a été lui-même commenté par plusieurs savants, et a servi de texte à un grand nombre de gloses. Il existe manuscrit dans les principales bibliothèques de l'Europe. Beidhawy, outre ce commentaire, et plusieurs autres ouvrages sur le droit et la logique, dont on trouve la nomenclature dans le *Menhel el Safy*, a écrit en persan, sous le titre de *Nizam el-tewarykh*, une chronologie que Sylvestre de Sacy a fait connaître dans le t. 4 des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale*. Reiske fait observer, dans ses *Suppléments à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot*, qu'une partie de cette histoire a été traduite en latin par Muller, et publiée avec le texte à Berlin, en 1689; mais cette assertion hasarde nous oblige d'entrer ici dans quelques détails. D'après l'exacte notice de de Sacy, cet ouvrage de Beidhawy se divise en 4 livres : le 1<sup>er</sup> contient l'histoire des prophètes et des patriarches, depuis Adam jusqu'à Noé; le 2<sup>e</sup>, celle des rois de Perse, depuis l'origine de cette monarchie jusqu'à son extinction par les musulmans; dans le 3<sup>e</sup> livre est renfermée l'histoire de Mahomet et de ses successeurs, jusqu'à leur ruine entière par les Tartares; et dans le 4<sup>e</sup>, l'histoire des dynasties qui se sont élevées en Perse sous les califes Abbassides, jusqu'au temps de Beidhawy. Nous observerons que Sylvestre de Sacy s'est servi, pour rédiger sa notice, de deux manuscrits possédés par la bibliothèque royale. Voici maintenant un résumé de ce que dit Muller sur l'ouvrage qu'il a publié. Cette histoire, dont il a traduit le titre par *Lineæ historiæ Margaritæ*, se divise en 10 livres; le contenu des quatre premiers est absolument semblable à celui qui est indiqué par de Sacy; l'objet des six livres suivants, à l'exception cependant du 8<sup>e</sup>,

nous est inconnu; car Muller n'avait en sa possession que les quatre premiers livres, le 8<sup>e</sup> et une partie du 9<sup>e</sup>. Ce savant fait observer, comme de Sacy, qu'il est dit dans la préface que Bèidhawy commença son ouvrage le 21 de moharrem 674 (17 juillet 1275 de J.-C.). Ce 8<sup>e</sup> livre, dont nous lui devons la publication, est consacré à l'histoire du Khataï. Il se compose d'une préface et de deux chapitres, dont le 1<sup>er</sup>, subdivisé en 2 sections, traite de la chronologie du Khataï, et donne la description de ce pays; le 2<sup>e</sup> est consacré à l'histoire de ses rois, rangés sous trente-six classes. Ce livre, imprimé à Berlin en 1677, accompagné d'une traduction latine et de savantes notes, fut publié avec des suppléments par le fils de Muller, sous ce titre : *Bèidhawai Historia Sinensis, persice et latine ab Andr. Muller, accedunt ejusdem notæ marginales, etc.*, Iéna, 1689, in-4°. De tout ce que nous venons de dire, il résulte, ou que les manuscrits de la bibliothèque royale sont incomplets, ou que Muller a été induit en erreur en attribuant à Bèidhawy ce qui ne lui appartenait pas; mais si l'on considère que l'indication de de Sacy est parfaitement d'accord avec celle de Hadjy Khalfa; que ce célèbre bibliographe oriental n'attribue à Bèidhawy aucun ouvrage historique autre que le *Nizam el-tewarykh*, et qu'enfin Muller dit positivement qu'il n'avait sous les yeux que ces quatre premiers livres, dont le contenu est le même que celui de nos manuscrits, et seulement le 8<sup>e</sup> et un fragment du 9<sup>e</sup>, on sera bien porté à croire que le 8<sup>e</sup> livre a été ajouté par un copiste, qui, pour lui donner plus de prix, l'aura mis sous le nom de Bèidhawy; autrement il faudrait supposer que Hadjy Khalfa n'a eu sous les yeux que des manuscrits aussi incomplets que les nôtres. J—N.

BEIER (ADRIEN), juriconsulte, qui s'est particulièrement distingué par ses recherches sur les lois qui doivent régler l'industrie et les professions des artisans, naquit à Iéna, le 20 janvier 1634, et fit ses études à Iéna, Leipsick, Wittemberg, Rostock et Leyde : il était professeur de droit à Iéna, lorsqu'il mourut en 1712. Bien que les principes qui réglaient l'industrie en Europe et l'organisation des corporations d'artisans aient subi de grands changements depuis la mort de Beier, ce qu'il a écrit sur ce sujet est encore utile et estimé en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tyro, prudentiæ juris opificiarum præcursorum emissarius*, Iéna, 1685, in-4°; augmenté par Fréd.-Gott. Struve, Iéna, 1717, in-4°; 2° *Tractatus de jure prohibendi, quod competit opificibus et in opifices*, Iéna, 1685, in-4°; enrichi par Struve, Iéna, 1721, in-4°; 3° *Boethius peregre redux conspectibus et judicæ conspicius*, Iéna, 1685, in-4°; augmenté par Struve, Iéna, 1717, in-4°; 4° *de Collegiis opificum*, Iéna, 1688, in-4°; réimprimé avec des notes de Struve et de Gæbel, à Helmstädt, 1727, in-4°; 5° *Opus de eo quod circa carnifices et excoriatores justum est*, 1702, in-4°, etc. G—R.

BEIER (HARTMANN), ministre luthérien, né à Francfort-sur-le-Mein, le 29 septembre 1516, est mort le 11 août 1577. Il fut élevé à Wittemberg,

dans les sentiments de Luther, qu'il connut particulièrement. On a de lui : 1° des commentaires sur la Bible; 2° *Quæstiones in libellum de Sphæra Joannis de Saero busto* (Jean de Sacrobosco), Wittemberg, 1573, in-8°; 3° quelques autres ouvrages. On lui attribue le livre intitulé : *Pro fetitio missæ sacrificio Argumenta erronea sophistarum pontificiorum eum refutationibus*, publié sous le nom d'*Andreas Episcopus*, Magdebourg, 1551, in-8°, dont il existe une trad. française, Lyon, 1565, in-8°. A. B—T.

BEIER. Voyez BEYER.

BEIERLINCK. Voyez BEYERLINCK.

BEIL (JEAN-DAVID), acteur distingué, né à Chemnitz, en 1734, joua avec succès les rôles de valets sur plusieurs théâtres d'Allemagne. Il a composé dix comédies où ses compatriotes trouvent de la verve, de l'invention, un dialogue rapide, mais peu de travail et de sagesse; les principales sont : 1° *les Joueurs*, Manheim, 1783, in-8°; 2° *L'École des Comédiens*, ibid., 1783, in-8°; 3° *Amour et Caprice*, etc. Elles ont été réunies en 2 volumes, et publiées à Zurich et à Leipsick, 1794. Beil mourut le 15 août 1794. On imprima après sa mort une comédie intitulée *l'Orgueil du mendiant*, Zurich, 1797, in-8°. G—T.

BEINGA-DELLA, dernier roi du Pégou, conquit en 1752, après une guerre longue et cruelle, le royaume d'Ava sur les Birmans, et fit mettre à mort, le 15 octobre 1754, le vieux Douipdi, dernier monarque de l'ancienne dynastie de cet empire. Plus tard la fortune lui fut contraire, malgré les efforts héroïques de son frère Apporaza; et après la ruine de Pégou, sa capitale, en 1757, il devint prisonnier d'Alompra, chef des Birmans. (Voy. ALOMPRA.) D'abord sa captivité fut assez douce; mais, à la suite d'une révolte des Pégouans, il fut ramené dans ses anciens États par Schembuan, deuxième successeur d'Alompra, traîné à la suite de ce monarque, et, malgré sa vieillesse et son innocence apparente, jugé coupable par le tribunal de Rhoum d'avoir fomenté la dernière rébellion. Ainsi fut vengée la mort de Douipdi. Beinga-Della fut mis à mort par la main du bourreau, avec la dernière ignominie, à Ava-Bao, près de Rangoun, à la fin de 1775. On remarqua qu'en marchant au supplice, ce malheureux monarque roulait continuellement une boule de cire entre ses doigts, et l'on se rappela que, pendant sa longue captivité, une pareille observation avait souvent été faite par les témoins de son infortune. Cette boule de cire, ouverte après la mort de Beinga-Della, renfermait un magnifique rubis. C'était le dernier débris de sa grandeur. Le rubis se voit encore dans les trésors de l'empire birman. B—V—E.

BEINL DE BIENENBOURG (ANTOINE), médecin allemand, né en 1749, exerça l'art de guérir à Vienne, où il parvint à de hautes dignités médicales. Il fut d'abord professeur de pathologie à l'académie médico-chirurgicale Joséphine, dont il devint directeur; puis conseiller aulique, médecin en chef des armées impériales, président de la commission permanente de santé militaire, et chevalier de l'ordre de St-Wladimir de Russie. Beinl mourut à Vienne, le 12 juin 1820. Son principal ouvrage est

un *Essai de police médicale militaire, appliquée principalement aux armées autrichiennes* (en allemand), Vienne, 1804, in-8°. Il est encore auteur d'un mémoire en allemand *sur une espèce particulière de tumeur lymphatique, et sur la manière la plus convenable de la traiter*, Vienne, 1801, in-4°. Cet opuscule se trouve aussi dans le 2° volume des *Actes* de l'académie médico-chirurgicale Joséphine.

G—T—R.

BEINVILLE (CHARLES-BARTHÉLEMY DE), gentilhomme picard, mort en 1641, est auteur des *Vérités françaises opposées aux calomnies espagnoles, ou Réfutation de la déclaration du cardinal infant* (Ferdinand d'Autriche, archevêque de Tolède, et gouverneur des Pays-Bas, pour Philippe IV, son frère), Beauvais, 1657-59, 3 vol. in-8°; Paris, 1645, in-4°. C'est une apologie du cardinal de Richelieu, où l'on découvre toutes les ruses, les vues ambitieuses et le peu de bonne foi des Espagnols. L'ouvrage est divisé en 5 parties; la 1<sup>re</sup> comprend ce qui s'est passé depuis la paix de Vervins, en 1598, jusqu'à la mort de Henri IV (1640); la 2<sup>e</sup>, depuis cette époque jusqu'au ministère du cardinal, en 1624; la 5<sup>e</sup> embrasse tout ce qui s'est passé sous son administration.

A. B—T.

BEIRACTAR ou BAIKADKAR. Voyez MUSTAPHA.

BEIREIS (GODEFROI-CHRISTOPHE), professeur de chimie et de médecine à l'université de Helmstedt, dans le ci-devant pays de Brunswick, à qui plusieurs singularités et une sorte d'existence mystérieuse avaient procuré en Allemagne une fort grande célébrité. Il naquit à Mulhausen, en 1750, et mourut à Helmstedt, en septembre 1809, âgé de près de 80 ans. Sa famille était ancienne dans cette ville, jadis libre; et son père, qui y était revêtu d'un emploi de magistrature, y exerçait aussi la pharmacie. Beireis était plein de bonnes qualités, et, à ses forfanteries près, était un fort honnête homme. Il avait du savoir et beaucoup d'esprit naturel; ses cours étaient intéressants et fort suivis, et quantité de savants ou d'étrangers allaient à Helmstedt pour le visiter. Soignant avec zèle ses malades, il visitait sans rétribution ceux qui étaient pauvres, et leur fournissait même gratuitement les remèdes nécessaires. Il avait acquis une maison spacieuse où il entassait toutes sortes de curiosités et de choses précieuses, ou du moins qu'il savait, avec beaucoup d'adresse, faire passer pour telles, quand elles ne l'étaient pas en effet. Il montrait tour à tour dix-sept collections diverses d'objets d'arts, de sciences, d'histoire naturelle, de mécanique, etc. Il avait passé toute sa vie et employé tous ses moyens à les recueillir, ce qui dénote en lui beaucoup d'énergie et de constance de caractère, jointes à un ardent amour pour les sciences, et à un désintéressement fort louable. Parmi ses tableaux, il en était de fort bons; mais il prétendait posséder des ouvrages fameux, dont il n'avait que des copies, comme par exemple de *la Nuit* du Corrège. Il avait aussi trois automates connus, parmi lesquels se trouvait *le canard qui digère*, et qu'il soutenait être de Vaucanson, quoiqu'on

sache que ceux-ci font partie des collections impériales de St-Pétersbourg. Il possédait de très-belles injections anatomiques, à la façon de Liberkuhn, et qui paraissaient être de ce célèbre physiologue. Il avait en outre quelques antiques, des manuscrits, des livres rares, et un beau cabinet de médailles, composé en grande partie d'anciennes monnaies d'or. Beireis montrait surtout, mais rarement, et avec précaution, une masse transparente, plus grosse qu'un œuf de poule, qu'il affirmait être un diamant du poids de 6,400 carats, et que tous les souverains de la terre ensemble n'auraient pu payer. Des gens de l'art ont cru que cette pierre, qui ne s'est plus retrouvée après la mort du possesseur, était un beau caillou de Ceylan ou de Madagascar. On pouvait trouver étrange qu'un professeur et un simple médecin dans une petite ville telle que Helmstedt eût pu se procurer tant d'objets précieux, dont l'acquisition semblait exiger d'immenses richesses. Beireis donnait à entendre, et avouait même quelquefois sans détour qu'il faisait de l'or. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans sa jeunesse, il avait trouvé le secret d'une belle couleur rouge, propre à peindre sur la porcelaine, et qui lui avait valu assez d'argent. Il assurait avoir, dans toutes les grandes villes du monde, des agents à ses ordres, chargés de lui acheter, à quelque prix que ce fût, les objets curieux qu'il désirait. Il racontait aussi plusieurs voyages qu'il avait faits à Paris, à Rome, et ailleurs; bien que des gens qui l'ont connu de près assurent qu'il n'était jamais sorti de Helmstedt, que pour aller tout au plus à Berlin et d'autres lieux peu éloignés. Beireis, à force de répéter ces histoires, était parvenu, à ce qu'il paraît, à se les persuader, et ne croyait plus mentir en les débitant. On n'a d'autres écrits de lui que quelques dissertations physiologiques en latin, parmi lesquelles il en est à peine une ou deux qui offrent de l'intérêt. Elles se trouvent, reliées en un seul volume in-4°, à la bibliothèque de l'université de Goettingue.

V—s.

BEISSIER (JACQUES), chirurgien, né en Dauphiné, se distingua tellement dans le service des armées, et particulièrement dans le traitement des plaies d'armes à feu, que Louis XIV se fit accompagner par lui dans toutes ses campagnes, lui confia constamment la direction de toute la chirurgie militaire, et même voulut qu'il fût présent à l'opération de la fistule à l'anus qui lui fut faite par son premier chirurgien Félix, et qu'il donnât son conseil. Beissier est mort en 1712, âgé de 91 ans, n'ayant rien écrit.

C. et A—N.

BEISSON (FRANÇOIS-JOSEPH-ÉTIENNE), graveur distingué, né à Aix en Provence, le 10 décembre 1759, mort à Paris, le 23 février 1820, avait été l'élève de Wille. Il a gravé plusieurs planches qui font honneur à son talent. On remarque particulièrement : *le Messager d'amour*, d'après Bonnier, 1787; *les Jeunes Athéniens et Athéniennes tirant au sort*, d'après son compatriote J.-F.-P. Peyron; dans le *Musée français*, publié par Robillard-Pérouville et Laurent, *la Ste Cécile*, d'après Raphaël, qui figure à l'exposition du cabinet de la

bibliothèque du roi; enfin la *Vierge au donataire*, aussi d'après Raphaël. Z—o.

BEITHAR. *Voyez* ABEN-BITAR.

BÉJART, comédien, qui, après avoir été camarade de Molière dans la province, revint avec lui à Paris, en 1658, et joua dans presque toutes les pièces de cet auteur. Il avait pour emploi dans le comique les pères et les seconds valets, et dans le tragique les troisièmes et quatrièmes rôles. Ce comédien, ayant voulu séparer deux de ses amis qui se battaient sur la place du Palais-Royal, fut blessé au pied, et resta boiteux. Cet accident, qui aurait forcé un acteur moins aimé du public d'abandonner sa profession, ne l'empêcha pas de créer plusieurs rôles. C'est à lui que Molière donna celui de la Flèche dans *l'Avare*, et lorsque Harpagon dit : « Je ne me plains point à voir ce chien de boiteux—là, » des applaudissements réitérés indiquaient assez qu'on voyait toujours Béjart avec le même plaisir, malgré son accident. Son succès dans les divers rôles de valets fut tel, que les acteurs qui, à cette époque, jouèrent en province non-seulement la Flèche, mais encore d'autres rôles de Béjart, affectèrent de boiter comme lui. Ce comédien avait beaucoup de bravoure et de présence d'esprit; il apaisa seul un grand nombre de militaires de la maison du roi, qui, se croyant outragés de ce que Molière avait obtenu de Louis XIV qu'ils n'entreraient plus gratis au spectacle, forcèrent les portes, et tuèrent les gagistes qui en défendaient l'entrée: ils se portaient vers le théâtre pour se venger sur la troupe entière de l'insulte qu'ils prétendaient avoir reçue, lorsque Béjart, vêtu en vieillard, vint au-devant d'eux, et leur dit: « Eh! messieurs, épargnez du « moins un pauvre vieillard de soixante-quinze ans, « qui n'a plus que quelques jours à vivre. » Cette prière, dans la bouche d'un jeune comédien, calma les séditeux, dont la rage se changea en gaieté: le spectacle eut lieu le jour même, et depuis cette époque la maison du roi ne fit aucune difficulté de payer. Béjart se retira du théâtre en 1670, avec une pension de 1,000 livres que la troupe lui accorda, et qui lui fut continuée jusqu'à sa mort, arrivée le 29 septembre 1678 (1). P—X.

BÉJART (ARMANDE-GRÉSINDE-CLAIRE-ÉLISABETH), sœur du précédent, épousa Molière en premières noces, malgré sa mère, et en secondes noces, Guérin d'Estriché. Elle était très-aimable, jouait agréablement dans le comique, et chantait avec beaucoup de goût le français et l'italien. Elle joua d'original Célimène dans *le Misanthrope*; Elmire, dans *Tartufe*; Lucile, dans *le Bourgeois gentil-homme*; Angélique, dans *le Malade imaginaire*; Léonore, dans *l'Homme à bonnes fortunes*, de Baron, et Psyché dans l'opéra de ce nom. Molière ne fut pas longtemps à se repentir de son mariage.

(1) Béjart avait un frère aîné qui fit aussi partie de la troupe connue sous le nom d'illustre théâtre, avec laquelle Molière parcourut la province. Cet acteur était bégue, et mourut en 1659. On lui attribue un ouvrage intitulé: *Recueil des titres, qualités, blasons et armoiries des prélats et barons des états du Languedoc, tenus en 1654, Lyon, 1655, in-fol.* CH—s.

(*Voy.* MOLIÈRE.) Sa femme quitta le théâtre en 1694, et mourut le 5 octobre 1700. Mouhy, dans ses *Tablettes dramatiques, Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français*, t. 3, p. 24, rapporte sur Armande Béjart une anecdote assez piquante, mais trop longue pour être transerite ici. — *Geneviève Hervé* BÉJART, sœur de la précédente, épousa Villeaubrun, puis Aubry, qui, de maître paveur, était devenu auteur tragique (1). Elle jouait les rôles de soubrettes, et mourut en 1675. — *Madeleine* BÉJART, leur mère, fut mariée secrètement à de Modène, gentilhomme du comtat Venaissin, et mourut en 1670 (2). A. B—T.

BÉJOT (FRANÇOIS), né à Montdidier, le 14 septembre 1718, y commença ses études, qu'il vint achever à Paris; il fit sa rhétorique sous le célèbre Gibert. De retour à Montdidier, ses parents le destinaient, malgré lui, à l'état ecclésiastique. Béjot, revenu à Paris, y renonça, et s'adonna aux lettres, contre le gré de ses parents. A l'âge de vingt ans il professa le grec, et eut pour écolier Goguet. (*Voy.* ce nom.) En 1744, il obtint une place à la bibliothèque du roi, et eut beaucoup de part à la composition des volumes du catalogue qui parurent en 1744. Béjot fut, en 1761, nommé garde des manuscrits de cette bibliothèque; et, en 1762, reçu à l'académie des inscriptions, et presque aussitôt coadjuteur de l'abbé de la Bletterie à la chaire d'éloquence latine au collège de France. Il ne lut que deux mémoires à l'académie, l'un sur quelques endroits du texte de la *Cyropédie* de Xénophon; l'autre, sur les Éparites, ou Éparœtes, souvent cités pour des actions d'éclat dans l'*Histoire grecque* de Xénophon, et qui étaient, non un peuple comme on l'a cru, mais une troupe choisie dans toute armée arcadienne. Béjot est mort le 51 août 1787, laissant quelques ouvrages manuscrits (3). A. B—T.

BEKKER (BALTHASAR), né le 20 mars 1654, à Mctselawier en Frise, où son père était pasteur. Il n'eut que lui pour maître jusqu'à l'âge de seize ans, et étudia ensuite à Groningue, et à Franeker. Dans la première de ces deux villes, Altling fut son maître d'hébreu, et prit tellement en affection son élève, qu'il le soutint dans la suite contre ses nombreux ennemis. Bekker, par reconnaissance, recueillit et publia plus tard toutes les œuvres d'Altling. Après avoir achevé ses études à Franeker, Bekker fut nommé recteur d'une école latine, et ensuite pasteur à Oosterlittens. Il se signala dans cet emploi par son zèle pour l'éducation des enfants, zèle qui lui attira plusieurs ennemis parmi ses collègues. Ils trouvèrent mauvais que Bekker voulût accoutumer le peuple à demander aux pasteurs autre chose que des sermons. Ce fut le premier dégoût qu'il essaya dans sa carrière. Bientôt après, il

(1) Aubry fit représenter en 1680 la tragédie de *Démétrius*, et en 1690 celle de *Agathocles*. CH—s.

(2) Confréer ces articles avec ce que dit Auger dans une note de l'article MOLIÈRE, puis avec l'article MODÈNE de M. de Laporte, notre collaborateur; enfin avec les recherches de Boffara (*voy.* ce nom) sur les époques de la vie de Molière. D—R—R.

(3) *Voy.*, sur ce personnage, le P. Daire.

s'en attira de plus grands. Ayant obtenu, en 1666, à Franeker, le titre de docteur en théologie et la place de pasteur, il prit parti pour la philosophie de Descartes, qu'il avait étudiée lorsqu'il était à l'université, et il essaya d'en répandre le goût par une brochure intitulée : *de Philosophia cartesiana Admonitio sincera*, 1668, in-12, dans laquelle il cherchait à prouver que cette philosophie pouvait fort bien s'allier avec la théologie. Loin que ses preuves fussent regardées comme convaincantes, elles lui attirèrent beaucoup d'adversaires : on le trouva trop entêté de ses opinions, s'en rapportant trop à son propre jugement, et plus habile à créer des difficultés qu'à les résoudre. Bekker publia encore à cette époque deux espèces de catéchismes sous des titres assez bizarres ; l'un s'appelait *Gesneden Brood* (pain coupé), et l'autre *Vaste spyze* (mets de carême). Ces deux ouvrages augmentèrent les clameurs contre lui. Dans le second, il avançait quelques sentiments particuliers sur l'état d'Adam avant son péché ; sur la nature des peines de l'enfer, qu'il réduisait au désespoir des damnés ; sur leur durée, insinuant que leur éternité était contraire à la bonté de Dieu ; sur la hiérarchie ecclésiastique, où il admettait une gradation de titres et de pouvoirs subordonnés les uns aux autres, assez semblable à celle de l'histoire romaine ; sur le droit des assemblées ecclésiastiques, qu'il regardait comme indépendantes du magistrat politique dans le choix des pasteurs. Ses collègues jaloux l'accusèrent de socinianisme et de cartésianisme. Ce fut en vain que Bekker écrivit une apologie de ses opinions, et se montra disposé à changer dans ses ouvrages tout ce qui serait contraire à la foi ; l'impression de son *Vaste spyze* fut défendue par le synode, sous peine d'une amende pécuniaire. Fatigué de toutes les contrariétés qu'il éprouvait à Franeker, il quitta cette ville, et fut successivement pasteur dans les deux villages de Loenen et de Wesop, puis ministre de camp d'un régiment. Le repos ne semblait pas lui convenir. En 1679, il s'établit à Amsterdam, et réveilla bientôt, par de nouveaux écrits, l'animosité de ses confrères. Il combattit les préjugés du vulgaire par une brochure qu'il publia à l'occasion de l'apparition d'une comète en 1680 et 1681. Dans ses *Recherches sur les comètes*, imprimées en flamand, Lewarde, 1683, in-8°, Amsterdam, 1692, in-4°, Bekker s'attache à prouver, comme le fit Bayle, que les comètes ne sont ni des présages ni des avant-coureurs de malheurs, comme on se l'était alors imaginé. Ce petit ouvrage, rempli d'idées saines et justes, fut assez bien reçu ; mais il n'en fut pas de même d'un autre qu'il publia peu de temps après, et dans lequel il combattit des préjugés d'une autre nature. Ce livre est intitulé : *de Betoooverde wereld* (le Monde ensorcelé). Il parut d'abord à Franeker, fut réimprimé plusieurs fois à Amsterdam, et on en donna une nouvelle édition à Deventer en 1737. Une traduction française fut publiée à Amsterdam, 1694, 4 vol. in-12. C'est de tous les ouvrages de Bekker celui qui a le plus contribué à rendre son nom fameux. L'auteur y attaque l'opinion du peuple

sur le pouvoir des démons ; il cherche à prouver que les esprits n'ont point d'influence sur l'homme ; que tout ce que l'on dit sur le diable, les sorciers, les malins esprits, n'est que superstition, et qu'il ne faut point prendre à la lettre les passages de la Bible où il est question du diable. « C'est pour détruire cette vaine idole de la crédulité populaire que j'ai écrit mon livre, dit-il ; si le démon s'en « fâche, qu'il emploie sa puissance pour m'en punir ; s'il est Dieu, qu'il se défende lui-même, et « qu'il s'en prenne à moi qui ai renversé ses autels. » Cet ouvrage eut le malheur de paraître trop tôt. Les pensées justes dont il est plein ne firent point pardonner quelques idées obscures ou bizarres qui s'y trouvent mêlées. On avait déjà traité Bekker de cartésien et de socinien, on le traita cette fois-ci de sadducéen. Toutes les plumes firent en mouvement contre lui, et il eut à peine le temps de répondre à toutes les objections, à toutes les injures et à toutes les calomnies qui lui furent adressées. Son livre fut soumis à la censure du conseil ecclésiastique. L'auteur publia une apologie : *Schriftelyke satisfactie*, dans laquelle il protesta contre toutes les interprétations malignes du *Monde ensorcelé*, et avoua qu'il croyait à l'existence du diable ; mais qu'il le croyait enchaîné au fond de l'enfer. Le conseil se contenta de ses explications ; mais cette indulgence irrita tout le clergé de Hollande ; il fut accablé de réclamations, et forcé, par le cri public, d'examiner cette affaire plus sérieusement. Bekker demanda qu'elle fût portée devant le synode, et présenta une nouvelle apologie de ses opinions. Le synode rejeta l'ouvrage, et priva l'auteur de sa charge de prédicateur. Ce jugement, reçu avec une sorte de triomphe par le clergé, fut attaqué par quelques amis de l'auteur. L'un d'eux eut le courage de publier le *Diable triomphant, parlant sur le mont Parnasse* ; mais le synode ne révoqua point sa sentence, et Bekker mourut le 11 juin 1698, d'une pleurésie, à l'âge de 64 ans, sans avoir été réintégré dans sa charge. Il est encore auteur d'une *Explication du prophète Daniel* (en flamand), 1688, in-4°. On a frappé des médailles en son honneur. Ses ennemis ne firent frapper une sur laquelle le diable est représenté en prédicateur, assis sur un âne. Bekker avait une figure très-laide ; ses joues étaient très-saillantes, et son nez et son menton tellement allongés qu'ils se joignaient presque. La Monnoie a fait sur lui l'épigramme suivante, qu'on trouve à la tête de la traduction française du *Monde ensorcelé* :

Oui, par toi de Satan la puissance est brisée ;  
Mais tu n'as cependant pas encore assez fait :  
Pour nous ôter du diable entièrement l'idée,  
Bekker, supprime ton portrait.

Quoique profond théologien, Bekker faisait de mauvais sermons ; il y mêlait quelquefois même la bouffonnerie, et en société il faisait souvent des applications singulières des passages de la Bible. Il avait épousé la fille de Fullenius, professeur à Franeker. Swager a publié en allemand un ouvrage sur la

vie, les aventures et les opinions de ce fameux pasteur, Leipsick, 1780, in-8°. — *Jean-Henri BEKKER*, fils de Balthasar, a publié un petit ouvrage sur les derniers moments de son père.

D—G.

**BEKKER** (ÉLISABETH). Voyez DEKERN et WOLF.

**BEKTACH**. Voyez BEYGTACH.

**BEL** ou **BELIUS** (MATHIAS), théologien et historien, né en 1684, à Orsova en Hongrie. Après avoir fait de très-bonnes études à l'université de Halle, il retourna dans son pays, et fut placé comme recteur des écoles protestantes et ministre du culte de la même religion à Neusohl. Lorsque le temple de cette ville eut été enlevé aux protestants, Bel exerça les fonctions du ministère à Presbourg, où il fut en même temps mis à la tête d'un collège. Il mourut en 1749. Les académies de Berlin et de Pétersbourg et la société royale de Londres lui avaient donné une place parmi leurs associés étrangers. On a de lui une traduction de la Bible en bohémien, une édition de Thomas à Kempis, plusieurs ouvrages de dévotion, et des ouvrages historiques très-estimés des savants par leur exactitude : 1° *Prodromus Hungariæ antiquæ et hodiernæ*, Nuremberg, 1723, in-fol. ; 2° *Notitia Hungariæ novæ historico-geographica*, Vienne, 1735-42, 4 vol. in-fol. : cet ouvrage valut à l'auteur le titre d'historiographe de l'empereur Charles VI, et des lettres de noblesse ; 3° *de velere litteratura Hunno-Scythica Exercitatio*, Leipsick, 1718, in-4° ; 4° *Apparatus ad historiam Hungariæ, sive Collectio monumentorum ineditorum partim, partim editorum*, Presbourg, 1735-46, 3 vol. in-fol. ; 5° *Amplissima historico-criticæ Præfationes in Scriptores Rerum Hungaricarum*, 3 vol. in-8°. — **Charles-André BEL**, son fils, était conseiller de l'électeur de Saxe, professeur et bibliothécaire de l'université de Leipsick. Né en 1717, à Presbourg, il fit ses études à Altorf et à Jéna. Une *thèse de Pædobaptismi Historia* lui fit obtenir, dans la dernière de ces villes, le degré de maître ès-arts. Après avoir voyagé avec plusieurs gentilshommes hongrois, il se retira en Saxe vers l'année 1750. Sa réputation se répandit en Allemagne et ailleurs, et l'académie de Munich, la société d'histoire de Goettingue, ainsi que d'autres compagnies littéraires, lui envoyèrent des diplômes d'associé. Il mourut subitement, le 5 avril 1782, laissant plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : 1° *de vera Origine et Epocha Humorum et rerum Hungaricarum*, Leipsick, 1757 ; 2° *Bonfinii decades rerum Hungaricarum edit.* 7, Leipsick, 1771, in-fol. ; 3° une traduction allemande de l'*Histoire de la Confédération helvétique*, par Alexandre-Louis de Watterville, Lengou, 1762 ; 4° des dissertations latines sur divers sujets d'histoire et de littérature. Après la mort d'Othon Menk, Bel continua, de 1754 à 1780, les *Acta eruditorum* et le journal littéraire allemand de Leipsick.

C—AU.

**BEL** (ANTOINE LE), peintre, plus connu sous ce dernier nom, naquit en 1706, de parents fort pauvres, au hameau de Montrot près d'Arc-en-Barrois

(Haute-Marne). Ayant perdu son père, lorsqu'il était encore enfant, sa mère le fit travailler avec elle à filer le coton ; mais cette occupation convenait peu au jeune le Bel, qui aimait mieux passer son temps à couvrir les murs de figures, de fleurs, d'arbres et d'animaux. Aussi, s'échappant souvent de la maison maternelle, il allait se cacher dans la chapelle du hameau pour dessiner les statues et les tableaux qu'elle renfermait. Sa mère et ses parents voulant le forcer à travailler avec plus d'assiduité, il quitta sa famille et vint à Paris, n'ayant pas encore quinze ans. Il resta peu de temps dans cette ville, mais revint plus tard s'y fixer à l'âge de vingt-deux ans. N'ayant aucun moyen de subsistance, Antoine se fit d'abord décrocteur sur le Pont-Neuf ; puis, ayant remarqué que beaucoup de personnes entraient dans la maison habitée par le peintre Aved, il s'établit à la porte de cet artiste. Étant entré un jour dans l'atelier d'Aved, pour lui rendre compte d'une commission dont il avait été chargé, le peintre fut étonné de voir le pauvre décrocteur en admiration devant les tableaux que renfermait son atelier, et remarquant qu'il considérait avec plus d'attention un tableau d'animaux : « Qu'en penses-tu ? lui demanda-t-il. — Il est bien, répondit le décrocteur, « mais cette vache est mal dessinée. — Comment sais-tu cela ? — Monsieur, j'ai tant vu de vaches, que je crois que j'en ferais une plus ressemblante. » Pris au mot, le Bel dessina une vache, où il corrigea les fautes de celle du tableau. Aved, frappé des dispositions du pauvre décrocteur, en fit son élève. Le Bel fit de rapides progrès, et, peu d'années après, l'académie lui accordait le premier prix de peinture. De l'atelier d'Aved il passa dans celui de Boucher, et devint bientôt l'un des peintres les plus distingués du règne de Louis XV : aussi, en 1740, l'académie le reçut au nombre de ses membres ; ses tableaux de réception furent un soleil levant et un soleil couchant. Peintre d'histoire, de portraits et de paysages, le Bel ne sut pas se soustraire au mauvais goût qui eut une si funeste influence sur les arts au 18° siècle. Doué des plus heureuses dispositions, il eût pu, s'il fut né à une autre époque, acquérir une réputation plus durable ; mais sacrifiant ses qualités naturelles au genre faux et de convention que les Boucher et les Vanloo avaient mis en vogue, il eut souvent les défauts des artistes de son temps, sans faire toujours preuve de ce talent gracieux qui chez quelques-uns est presque une excuse du peu de naturel de leurs ouvrages. Si le Bel se soumit dans ses tableaux aux exigences du temps où il vivait, il conserva du moins dans ses manières la franchise et la rudesse de l'habitant de la campagne. Un jour qu'il accompagnait à Versailles son maître Aved, qui faisait alors le portrait de Louis XV, ce roi lui ayant demandé, pendant qu'il posait, un papier qui renfermait un projet d'impôts sur les campagnes, Antoine dit à Louis XV en lui donnant : « Si Votre Majesté connaissait comme moi la misère des paysans, elle se garderait bien de mettre ce projet à exécution ; » et le roi, que le caractère si neu courtisan de le Bel amusait et qui aimait sa

franchise, jeta le projet au fen. Quelque temps après, les deux peintres étant retournés ensemble à Versailles pour retoucher et terminer le portrait de Louis XV, et ayant appris que ce prince venait de partir pour rejoindre l'armée, Antoine lui écrivit « qu'Avéd et lui avaient été bien étonnés que Sa Ma-  
« jesté se fût mise en route sans les en prévenir. » Louis XV rit beaucoup de ce message. Bon, généreux, loyal, le Bel aimait à protéger et à encourager les jeunes artistes; religieux, il s'étonnait de la corruption du siècle dans lequel il vivait, et dit un jour, dans une réunion de grands seigneurs, « qu'il en-  
« tendait parler avec esprit de beaucoup de choses, « mais jamais de Dieu. » Louis XV, sachant qu'Antoine n'avait point oublié sa pauvre famille, et lui envoyait une partie du prix de ses tableaux, lui donna une charge lucrative chez la dauphine; mais, peu fait pour vivre à la cour, il vendit aussitôt cette place. Cet artiste mourut dans un âge avancé, en 1795.

T.-P. F.

BEL (JEAN-JACQUES), conseiller au parlement de Bordeaux, membre de l'académie de cette ville, y naquit le 21 mars 1693, et mourut à Paris, le 13 août 1758. On a de lui : 1° *Sur le Romulus de la Motte*, 1722, in-8°. 2° *Apologie de M. Houdar de la Motte*, Paris, 1721, in-8°. C'est, sous la forme d'un éloge, la satire la plus ingénieuse et la plus maligne de toutes celles qui parurent sur la tragédie d'*Inès*. 5° *Lettres critiques à M. de...*, contenant quelques observations sur la tragédie de *Marianne*, par M. de Voltaire, ibid., 1726, in-12. 4° *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux-esprits du siècle, avec l'éloge historique de Pantalon-Phœbus*, etc., ibid., 1726, 1727, 1728, 1750, in-12; 7° édition, 1756, in-12. L'abbé Desfontaines a en part à cet ouvrage, ou tout au moins à quelques éditions. Le *Dictionnaire néologique* est le relevé, par ordre alphabétique, des expressions vicieuses, ridicules ou néologiques, employées par la Motte, le P. Berruyer, les journalistes de Trévoux, Crébillon père, Moncrif, Fontenelle, Rollin, Voltaire, etc. Dans l'*Éloge de Pantalon-Phœbus*, l'auteur a employé les mots et les phrases qu'il critique dans le *Dictionnaire*. La *Relation de ce qui s'est passé au sujet de la réception de messire Christophe Mathanasius à l'Académie française*, et la *Réponse du doyen*, portent sur le *Recueil des Harangues de l'Académie française*. Le *Pantalon-Phœbeana* est dirigé principalement contre la Motte, Fontenelle et l'abbé de Pons. Les deux *Lettres d'un Rat Calotin à Citron Barbel*, qui terminent le volume, sont une critique de l'*Histoire des chats*, de Moncrif. On a remarqué que, de tous les écrivains qui l'ont attaqué, la Motte ne nomme que Bel, encore ne le désigne-t-il que par la lettre initiale de son nom.

A. B.—T.

BEL. Voyez BELL et LEBEL.

BELA 1<sup>er</sup> fut fait duc de Hongrie en 1047 par le roi André 1<sup>er</sup>, son frère, auquel il devait succéder, suivant une convention faite entre eux; mais André ayant fait couronner son fils Salomon, âgé de 3 ans (1079), Bela fit valoir ses prétentions au trône (1061), fut d'abord vaincu et forcé de fuir en Pologne;

mais il revint bientôt avec une armée, et livra bataille à son compétiteur, qui périt dans l'action, en 1061. Bela monta aussitôt sur le trône, pardonna à tous ceux qui avaient pris le parti de son frère, modéra les taxes, fit battre monnaie, établit des foires et l'uniformité des poids et mesures. L'introduction de la religion chrétienne ayant occasionné de grands troubles en Hongrie, Bela était sur le point de régler dans une assemblée nationale les affaires du culte, lorsque le peuple se souleva pour qu'on lui rendit son ancienne religion. Bela rassembla aussitôt une armée, et fonda sur les rebelles, qu'il tailla en pièces. Il mourut peu de temps après, ayant été blessé dangereusement sous les ruines d'une maison, en 1064, la 5<sup>e</sup> année de son règne. B—P.

BELA II, roi de Hongrie, surnommé L'AVEUGLE, parce qu'à la suite d'une guerre civile, on lui creva les yeux par ordre du roi Coloman son oncle, monta sur le trône à la mort d'Étienne, fils de Coloman, vers 1141, du consentement unanime des états. Ce prince se fit d'abord aimer de ses sujets, auxquels il montra des sentiments de modération et de justice; mais la reine l'ayant engagé à punir ses anciens ennemis, cette sévérité occasionna plusieurs révoltes qu'il étouffa, et dont il fit punir les chefs. Se voyant affermi sur le trône, Bela se livra à l'imtempérance, et mourut d'une hydropisie, en 1141, après un règne de 40 ans. B—P.

BELA III, roi de Hongrie, frère d'Étienne III, lui succéda en 1174. Il se signala par son intégrité et sa justice, réprima la licence et le brigandage qui s'étaient introduits pendant les troubles des règnes précédents, divisa le royaume en comtés, et y établit des gouverneurs. Il soutint la guerre contre les Bohèmes et les Polonais, arrêta les incursions des Autrichiens, reprit les villes de la Dalmatie dont les Vénitiens s'étaient emparés, et signa, par la médiation du pape, en 1189, un traité avec Venise. Ce prince mourut d'une maladie de langueur, en 1196, la 25<sup>e</sup> année de son règne. Il avait épousé une sœur de Philippe-Auguste, roi de France, dont il eut deux fils: Emeric qui lui succéda, et André qui monta également sur le trône. B—P.

BELA IV, roi de Hongrie, fils d'André II, lui succéda en 1255, et reçut dans ses États 40,000 Cumans, ou Sarmates, qui fuyaient la fureur des Tartares, ce qui excita le mécontentement de ses sujets. La Hongrie ayant été envahie peu de temps après par les Tartares, Bela rassembla une armée pour s'opposer à leurs ravages; mais il fut totalement défait et obligé de fuir en Autriche. On l'y retint prisonnier, et il ne recouvra sa liberté qu'après avoir payé une forte rançon. Les Tartares ravageant toujours ses États, ce prince se réfugia en Dalmatie, et ne fut rétabli sur le trône qu'en 1244, par le secours des chevaliers de Rhodes. Il porta aussitôt la guerre en Autriche, et livra bataille au duc Frédéric, qui fut vaincu et tué. Bela fut moins heureux contre Ottocare, roi de Bohême, qui le défait et lui dicta une paix honteuse. Ce prince employa le reste de son règne à rebâtir les villes et les églises ruinées par les Tartares: il mourut en 1270,

après avoir régné 56 ans. Son fils Etienne lui succéda.

B—P.

BÉLA (le chevalier DE), était en 1748 colonel du régiment de Royal-Cantabre, qui avait été créé sur sa proposition, en 1743 (1); mais, quoique le chevalier de Béla ait servi honorablement son pays comme militaire, ce n'est pas à ce titre que nous avons à nous occuper de lui. Aucun biographe que nous connaissions n'en a fait mention; il est totalement ignoré de tous les nomenclateurs d'auteurs et d'ouvrages, les plus volumineux, les plus complets; et il mérite cependant d'occuper une place parmi nos historiens les plus savants, les plus laborieux, les plus exacts. Il a passé trente ans à composer un ouvrage intitulé *Histoire des Basques*, qui contient tout ce que nous possédons de plus complet sur l'histoire de la basse Navarre, de la Soule et de Labour, pays qui appartiennent à la France, et sur la haute Navarre, le Guipuscoa, la Biscaye et l'Alava, provinces qui font partie de l'Espagne, mais qui ont cela de commun avec les districts français ci-dessus mentionnés, qu'on y parle une même langue modifiée en différents dialectes. Cette langue est le basque, qui ne ressemble à aucune autre langue connue; de sorte que les provinces espagnoles et les districts français (ceux-ci formant une portion du département des Basses-Pyrénées), quoique séparés politiquement, se trouvent réunis sous les rapports ethnographiques, c'est-à-dire qu'ils n'ont formé primitivement qu'une seule et même nation. C'est cette nation dont le chevalier de Béla entreprit d'écrire l'histoire, à l'aide des historiens particuliers, français et espagnols, d'un grand nombre de mémoires manuscrits, et des titres et pièces renfermés dans les dépôts publics de France et d'Espagne. Cette histoire que nous possédons, et qui est encore manuscrite, forme 5 volumes in-fol., d'environ 600 pages chacun, d'une écriture nette et serrée. Ils sont entièrement écrits de la main de l'auteur. D'après une note qui se trouve collée au manuscrit, nous apprenons qu'il fut envoyé à Paris, en 1766, à Debure, libraire, pour être livré à l'impression; mais qu'ayant été soumis à la censure, elle n'en permit pas la publication. L'ouvrage est dédié à la noblesse basque. L'auteur se plaint de l'ignorance de sa nation, tout en faisant d'elle un pompeux éloge sous d'autres rapports. « Les Cantabres, dit-il (dans sa dédicace), ne savent que combattre; ils n'ont point écrit leurs exploits; laissant ce soin à leurs ennemis, ils leur ont permis de dire ce qu'ils voudraient; de sorte que nous ne devons qu'à eux-ci l'histoire succincte de ces premiers temps, que j'ai recueillie

« des anciens auteurs. Nous devons celle du moyen « âge à nos voisins; et la moderne, à quelques ouvrages diffus, susceptibles de critique, ou à des « mémoires mal en ordre, et dont il a fallu extraire « ce qui pouvait nous intéresser. » L'ouvrage est divisé en 12 livres. Dans le 1<sup>er</sup>, l'auteur déploie une érudition immense pour soutenir que les Basques sont les Cantabres, et qu'ils sont les peuples primitifs de toute l'Espagne; que les *Vascons* n'étaient qu'une portion des Cantabres ou Basques, et que, depuis qu'ils occupent les provinces où leur langue s'est conservée, ils n'ont jamais été domptés. Il cite très-exactement les passages de tous les auteurs anciens sur lesquels il s'appuie, et quelquefois même il transcrit les textes les plus importants. Cette excellente méthode de citations et d'indications précises de toutes les sources est conservée dans tout le cours de l'ouvrage, et ajoute beaucoup à son prix. L'auteur discute ensuite les systèmes de Zurita, de Mariana, d'Oyhénart et de Marca sur l'origine des Basques, et il tâche de réfuter les idées qui sont contraires aux siennes. Le 2<sup>e</sup> livre commence l'histoire ancienne des Basques, à partir de l'an 215 avant J.-C.; le 3<sup>e</sup> la continue depuis l'époque des premières semences du christianisme chez ces peuples, qui datent, suivant Béla, de l'an 70 après J.-C. Dans ce livre sont de savants tableaux généalogiques de la maison royale des Goths descendant d'Alarie et des deux basques. Le 4<sup>e</sup> livre commence à l'an 714 de J.-C., et avec l'invasion des Maures dans la région des Basques. C'est à la fin de ce livre que l'auteur cherche à démontrer que tous les Basques propriétaires sont nobles d'origine, par cela seul qu'ils sont nés Basques, attendu que leur pays n'ayant jamais subi le joug des conquérants, et ayant toujours obéi à ses souverains propres, leurs terres n'ont jamais été inféodées. Par conséquent toutes les terres et biens possédés par les Basques confèrent la noblesse à leurs possesseurs. En 1785, lorsqu'on voulut en France soumettre les Basques de ce royaume, c'est-à-dire les habitants de la basse Navarre, de la Soule, de Labour, à la taille et aux autres impôts payés dans les autres provinces, ils prétendirent que leurs privilèges les en exemptaient; qu'ils étaient tous nobles, et devaient jouir de toutes les immunités, des bénéfices et des exemptions attachés à ce titre. Il parut alors pour soutenir cette opinion un écrivain suédois, mais très-savant, intitulé : *Essai sur la noblesse des Basques, pour servir d'introduction à l'histoire générale de ces peuples, rédigé sur les Mémoires d'un militaire basque, par un ami de la nation*, Pau, 1785, in-8°. Cet ouvrage fit sensation à l'époque où il parut, et empêcha qu'on passât outre, dans la perception des taxes, mises d'office et par ordonnance. On sut depuis que l'anonyme qui l'avait écrit était un bénédictin du pays, nommé Sanadon, neveu du savant jésuite de ce nom; mais personne n'a cherché à deviner le nom du militaire basque d'après les mémoires duquel l'ouvrage était composé. Ce militaire était le chevalier de Béla; et quand on a lu son ouvrage et celui de D. Sanadon, on s'aperçoit facilement que l'*Essai sur la noblesse des Basques*,

(1) Ordonnance du roi portant création d'un régiment d'infanterie de troupes légères sous le nom de Cantabres volontaires, du 15 décembre 1743, Paris, de l'imprimerie royale, 1746.

Ordonnance du roi pour réformer une partie des compagnies à cheval du régiment de Royal-Cantabre, du 8 septembre 1748, Paris, de l'imprimerie royale, 1748.

Entre la première et la seconde de ces deux ordonnances, il y en a une troisième qui donnait au régiment des Cantabres-Volontaires le titre de régiment de Royal-Cantabre, que nous ne pouvons citer, parce que le chevalier de Béla ne l'a point annexée comme les deux autres à son ouvrage.

n'est qu'un extrait succinct de l'*Histoire des Basques*, et particulièrement de la dissertation qui termine le 4<sup>e</sup> livre de cette histoire. On lit dans l'ouvrage de M. Arbanère sur les Pyrénées (t. 2, p. 264), que D. Sanadon a écrit un ouvrage en espagnol, intitulé : *de la Noblesse des Basques*. C'est une erreur ; ce bénédictin, qui depuis est mort évêque constitutionnel de Lescar, n'a jamais fait paraître d'autre ouvrage que celui dont nous avons donné plus haut le titre. C'est une brochure d'environ 200 p., écrite en français, et non en espagnol. Il est évident que M. Arbanère confond ici l'ouvrage du bénédictin français avec celui d'un Espagnol nommé Zamacola, qui a fait imprimer à Auch, en 5 vol. in-8°, une histoire des nations basques, écrite en langue espagnole. Cette histoire est très-médiocre, et bien inférieure, de tous points, à celle du chevalier de Béla, dont Zamacola n'a pas même soupçonné l'existence (1). Revenons à cet ouvrage : le 5<sup>e</sup> livre nous fait connaître le gouvernement des Basques, leur organisation sociale, leurs mœurs et leurs coutumes aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles, et conduit leur histoire jusqu'à l'an 1075 ; il nous donne des tableaux généalogiques de la postérité d'Arison, premier roi de Navarre, et des comtes de la Vasconie. Le 6<sup>e</sup> livre commence à l'année 1076 ; le 7<sup>e</sup>, à l'année 1254, et le 8<sup>e</sup>, à l'année 1425. Ces livres renferment des tableaux généalogiques des comtes de Foix et d'autres princes souverains. Le livre 9<sup>e</sup> commence à l'année 1425 ; le 10<sup>e</sup>, à 1516, et le 11<sup>e</sup>, à 1589. Celui-ci termine l'histoire des Basques, en l'arrêtant à l'année 1748, époque de la création du régiment de Royal-Cantabre, que l'auteur se glorifie d'avoir levé, équipé, dressé en quelques mois. Ces trois livres sont les plus curieux, non-seulement parce qu'ils se rapprochent le plus de nos temps, et que les événements qui y sont racontés nous intéressent davantage, mais aussi parce que l'auteur a puisé les matériaux de ses récits dans des pièces originales, tirées du trésor des chartes de Pau, dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue, dans des manuscrits de famille, et entre autres, dans les mémoires de Jacques de Béla, un de ses ancêtres, qui sont inédits, et peut-être perdus ; enfin, pour les temps plus modernes, dans ses propres souvenirs et dans les faits qui lui sont personnels, ou dont il a été témoin. A ces 11 livres, qui contiennent toute l'histoire des Basques, l'auteur en a ajouté un 12<sup>e</sup>, où il décrit les contrées habitées par cette nation et où il fait connaître tout ce qui concerne les lois, les institutions, les mœurs et les habitudes des Basques. Il disserte savamment sur les races d'hommes qui habitent parmi les Basques et ne font pas partie de cette nation, tels que les Cagots et les Bohémiens. Quoique cette histoire des Basques s'arrête, ainsi que nous l'avons dit, à l'année 1748, cependant l'auteur rapporte dans ce 12<sup>e</sup> livre des faits postérieurs de plus de vingt ans à l'époque

(1) Voici le titre de l'ouvrage espagnol, qui n'est pas commun : *Historia de las naciones vascas de una y otra parte del Pirineo Septentrional y costa del mar cantabrico, desde los primeros pobladores hasta nuestros dias, escrito en espagnol por D.-J.-A. de Zamacola, Auch, 1818, 3 vol., in-8°.*

qui termine son histoire. Il ne l'avait pas d'abord composée sur un plan aussi étendu. Nous avons vu écrit de sa main un manuscrit intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des Basques avec un abrégé du règne des rois de Navarre, par le chevalier de B\*\*\** (de Béla). Cet ouvrage, qui ne forme qu'un seul volume in-fol., est un premier essai de celui dont nous venons de donner l'analyse ou un abrégé succinct (1). La grande histoire des Basques est terminée par un vocabulaire très-ample des trois dialectes de la langue basque, avec les mêmes mots en hébreu, en grec, en celtique, en armorique, en arabe, en latin, en goth-allemand, en espagnol, en italien, et aussi par quelques chartes et autres pièces justificatives. L'abrégé ne donne rien, ni de ce vocabulaire, ni des pièces justificatives. Il est divisé en 41 livres ; mais l'histoire des Basques se termine au 7<sup>e</sup> : les quatre autres livres sont relatifs à la description du pays, au gouvernement, aux mœurs, aux coutumes, aux races d'hommes, etc. L'abbé Pœydavant a eu longtemps entre les mains le manuscrit de la grande histoire de Béla, et il en a fait usage, sans le citer, dans son *Histoire des troubles survenus en Béarn, dans le 16<sup>e</sup> et la moitié du 17<sup>e</sup> siècle*, Pau, 3 vol. in-8°, 1819 et 1821 (2). M. Faget de Baure qui, pour la composition de ses *Essais sur l'histoire de Béarn* (Paris, 1818, in-8°), eût trouvé de si précieux documents dans le manuscrit de Béla, ne l'a point connu. Son ouvrage est, pour les trois premiers siècles de l'histoire de Béarn, un extrait clair, élégant et très-lucide de la savante histoire de Pierre de Marca (Paris, 1650) ; mais quand il approche des temps modernes, l'auteur des *Essais* est à la fois maigre, incomplet et inexact ; il n'a eu recours à aucun des volumineux documents manuscrits que renferment les archives de Pau et la bibliothèque royale de Paris, qui pourtant étaient à sa disposition. (Voy. FAGET DE BAURE.) S'il en avait fait la recherche, peut-être eût-il retrouvé le 2<sup>e</sup> volume de Pierre de Marca (voy. ce nom), qui n'a jamais été imprimé, mais qui avait été composé par son auteur, car lui-même en parle comme étant achevé dans la préface du premier ; et ce qui est plus décisif encore, un contemporain de Marca, qui a écrit un vol. in-fol. sur les guerres de religion, cite, dans son ouvrage imprimé, ce 2<sup>e</sup> volume de l'histoire de Pierre de Marca, qu'il avait lu en manuscrit. Quant au chevalier de Béla, ainsi que nous l'avons dit, personne n'en a fait mention. Cependant on savait dans le pays les soins qu'il s'était donnés pour la composition de son *Histoire des Bas-*

(1) M. Casimir d'Angosse, à Pau, ancien député, et frère du marquis d'Angosse, pair de France, a fait tirer une copie de ce manuscrit, dont il a eu la complaisance de nous communiquer l'original pour le comparer avec le nôtre.

(2) L'ouvrage de l'abbé Pœydavant, curé de la paroisse de St-Martin-de-Salier, n'a été imprimé qu'après sa mort, et le manuscrit a été acquis de ses héritiers, avec tous les manuscrits et papiers qui avaient servi à la composition de cet ouvrage, par Tonnet, imprimeur-libraire à Pau. Celui-ci avait relégué l'ouvrage du chevalier de Béla, infiniment plus digne de voir le jour que celui de Pœydavant, dans un grenier, où je le découvris dans des tas d'autres papiers. Les rats avaient déjà mangé quelques feuillets du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> volume ; c'est dans cet état que j'ai acquis ce manuscrit des héritiers de Tonnet.

ques ; les voyages qu'il avait entrepris à cet effet en Aragon et en Biscaye ; les dépenses que cette entreprise lui avait occasionnées. Des personnes qui se disent bien instruites nous ont assuré qu'il avait été aidé dans la composition de cette histoire par D. Sanadon. Cependant Béla l'a écrite en entier de sa main, et il ne fait nulle part mention qu'il se soit adjoind aucun collaborateur. On assure aussi qu'il avait la prétention de descendre des anciens rois de Hongrie, comme lui nommés Béla, mais il ne laisse nullement percer cette prétention dans son histoire, quoiqu'il y parle souvent de lui et de ses ancêtres. Il vécut célibataire, mais non sans laisser de postérité. On dit qu'il a composé d'autres ouvrages que celui que nous venons d'analyser, entre autres l'histoire de sa vie, dont nous ignorons entièrement les détails. Ils nous avaient été promis, mais ils ne nous ont point été livrés, et nous ne pouvons même rien dire sur l'époque de la naissance et celle de la mort de ce zélé et patriotique historien d'un des peuples les plus singuliers du globe, et les plus dignes d'être étudiés.

W—R.

BELAIR (A.-P. JULIENNE DE), général français, naquit à Paris vers 1740. Il était fils d'un banquier qui déranga ses affaires par de mauvaises spéculations. Obligé de chercher dans l'exercice de ses talents les moyens de réparer les torts de la fortune, le jeune Belair étudia les mathématiques et s'y rendit très-habile. Il embrassa l'état militaire ; mais n'ayant pas l'espoir d'un prompt avancement en France, il obtint la permission de passer au service de la Hollande. Plus tard il entra capitaine d'artillerie dans la légion que le comte de Maillebois avait levée pour les états généraux. Cette légion ayant été supprimée en 1783, Belair, réduit à la moitié de son traitement, demanda le capital de ce qui lui revenait, le perdit au jeu et se trouva complètement ruiné. Il s'était marié fort jeune, puisque une de ses filles, maîtresse de pension à la Haye, avait déjà publié des *Essais* (1). Laissant sa famille en Hollande, il se rendit en Prusse pour y solliciter du service. Il était à Berlin en 1786 ; mais n'ayant pu se faire employer dans l'artillerie ou le génie, il fut forcé pour vivre de s'associer à la rédaction de la *Gazette de Berlin*, où il inséra successivement plusieurs morceaux (2) remplis de faits intéressants et de réflexions très-justes. (Voy. la *Prusse littéraire sous Frédéric II*, par Denina, p. 74 du Supplément.) Ce n'était point le début de Belair comme écrivain : il avait déjà publié différents ouvrages, et notamment, en 1779, un mémoire dont la police avait saisi chez lui tous les exemplaires avec d'autres papiers étrangers à cette publication (3). Après avoir passé deux ans à Berlin dans la plus affreuse détresse, Belair revint en France vers la fin de 1788. Il était de retour à Paris depuis peu de temps, lorsqu'il inséra dans l'*Année littéraire* (1789, t. 2,

p. 87-95) une *Lettre en réponse à M. le baron de \*\*\**, très-remarquable en ce qu'elle contient la première idée des compagnies d'assurances pour garantir aux cultivateurs les produits de leurs récoltes contre les accidents de grêle ou de gelée. Belair s'occupait alors d'une *Encyclopédie critique* et de différents autres ouvrages non moins importants, qu'il n'a pas achevés, ou qui peut-être n'ont existé qu'en projet. Il revit à cette époque Mirabeau qu'il avait connu à Berlin, et qui lui demanda des observations sur la *Monarchie prussienne*, ouvrage dont il se proposait de donner une nouvelle édition revue et corrigée (1). En 1790, Belair se chargea de faire un cours public de fortifications et d'artillerie, si l'on voulait mettre à sa disposition le cabinet de modèles que Montalembert (voy. ce nom) venait d'offrir à l'Assemblée nationale (2). Au mois d'août 1792, il fut nommé par la commune de Paris ingénieur en chef, et chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre cette capitale en état de défense. Il traça le plan d'une ligne de retranchements qui devait s'étendre depuis St-Denis jusqu'à Nogent-sur-Marne ; et pour l'armer, il proposa de convertir en canons les statues des rois que la révolution venait de renverser. Il demandait aussi qu'on fit des balles avec les plombs de Versailles. La retraite des Prussiens ayant rendu tous ces projets inutiles, Belair, nommé général de brigade, puis général de division, fut employé dans la campagne de 1793 à l'armée du Nord, sous les ordres de Dumouriez, et ensuite de Jourdan. Mis l'année suivante à la retraite, il revint à Paris, où il s'occupa de théories philanthropiques, avec une constance et un zèle dignes de plus de succès. Il prétendait relever le crédit public, en accordant des encouragements à l'agriculture ; maintenir les assignats au pair ou les rembourser, sans faire éprouver la moindre perte à l'État, non plus qu'aux particuliers ; diminuer des neuf dixièmes la consommation de bois pour faciliter le repeuplement des forêts ; économiser la moitié des semences, et doubler les récoltes, afin, dit-il naïvement, d'enrichir à la fois les fermiers et les propriétaires, etc. Si, comme l'assure Belair, pour établir et vérifier ses calculs, il avait fait une grande quantité d'expériences, les dépenses qu'elles lui occasionnèrent furent sans doute la première cause de la pénurie qu'il ne tarda pas à éprouver. Devenu pauvre pour avoir voulu faire la fortune de tout le monde, il passa les dernières années de sa vie dans un état obscur, et mourut au mois d'août 1819, dans un âge très-avancé. Il avait été lié d'une amitié assez intime avec Mercier, Restif de la Bretonne, etc. Outre une traduction de l'ouvrage allemand du général Gaudi : *Instruction adressée aux officiers d'infanterie*, etc., Paris, 1792, in-8°, on connaît de Belair : 1° *Défense d'un système de guerre nationale*, Amsterdam, 1779, in-8°. 2° *Nouvelle Science des ingénieurs*, Berlin, 1787, in-8°. On y trouve des observations intéressantes sur

(1) *Essais cosmographico-poétiques*, la Haye, 1786, in-8°.

(2) *Lettres sur la Hollande. — Réflexions sur une lettre de Montalembert. — Essai général sur plusieurs branches d'administration.*

(3) Voy. les *Éléments de fortification*, p. 1, 56 et 115.

(1) Voy. les *Éléments de fortification*, p. 374.

(2) Montalembert offrit depuis son cabinet au comité de salut public, qui l'accepta.

le dessèchement des marais, et sur les avantages qui doivent résulter de la mise en culture des terres improductives 3° *Défense de Paris et de tout l'empire*, Paris, 1792, in-8°. 4° *Manuel du citoyen armé de pique*, ibid., 1792, in-8°. 5° *Eléments de fortification*, renfermant ce qu'il était nécessaire de conserver des ouvrages de Leblond, Deidier, Trincano, etc.; suivis d'un dictionnaire militaire, où l'on trouve des définitions et des renseignements qui n'existent dans aucun ouvrage, ibid., 1792, in-8° avec 50 pl. Belair y promet un *Nouveau Traité des règles du dessin et du lavis*, dans lequel, à tout ce qui était inutile et suranné dans l'ouvrage de Buchotte, on a substitué des objets dont la connaissance intéresse les citoyens (p. 5) : les *Eléments de la guerre de siège* (p. 59); l'*Attaque et la défense des places*, ouvrage tout à fait nouveau (p. 155); des *Eléments d'architecture hydraulique* (p. 175); des *Eléments d'artillerie navale* (p. 545), et enfin le *Manuel du chasseur, de l'artilleur et du fusilier* (p. 504). Dans le même ouvrage Belair nous apprend qu'il avait perfectionné l'*annusette*, espèce d'arme de l'invention du maréchal de Saxe, qui se monte à peu près comme un canon, et qui se tire comme un fusil (p. 461). Il avait aussi perfectionné le fusil, et imaginé une nouvelle espèce de bouches à feu qu'il nomme pièces à chambre composé (p. 550). 6° *Mémoire sur les moyens de parvenir à la plus grande perfection de la culture et à la suppression des jachères*, ibid., 1794, in-8°. C'est une réimpression, avec des changements, de l'ouvrage qu'il avait publié contre le système des jachères avant 1789. Il ne faut le lire qu'avec précaution. (Voy. la *Bibliographie agronomique* de Musset-Pathay, p. 464.) 7° *Les subsistances rendues plus abondantes et plus accessibles à tous les citoyens*, etc., ou *Recueil de lettres et d'écrits sur ces objets intéressants, adressés à de Lalande*, ibid., 1796, in-8°. Sous ce titre, Belair a réuni les opuscules qu'il avait composés sur les différents articles d'économie politique indiqués plus haut. Plusieurs des plans qu'il propose sont évidemment chimériques; mais il en est d'autres, tels que celui des associations agricoles qui, dédaignés de son temps, ont été depuis adoptés, et dont il est juste de lui restituer l'honneur (4). W—s.

BELAIR (CHARLES), général de brigade à St-Domingue, était neveu du fameux Toussaint-Louverture. (Voy. ce nom.) Ses talents militaires le firent aimer de son oncle, qui lui donna le commandement d'une brigade coloniale, et depuis ne cessa de lui témoigner une confiance qu'il n'avait pas même dans ses généraux en apparence les plus dévoués. Aux défauts des jeunes gens Belair joignait des qualités. Il aimait la parure avec excès; son ton et ses manières annonçaient de la fatuité; mais il avait de la douceur dans le caractère, et il se concilia promptement l'estime des soldats par un courage poussé souvent jusqu'à la témérité. Toussaint rend de son ne-

veu le témoignage le plus avantageux dans une lettre au premier consul, du 12 février 1801, où il lui demande d'approuver les promotions qu'il venait de faire dans l'armée coloniale. (Voy. le *Moniteur*, an 9, p. 58.) A l'arrivée de l'expédition commandée par Leclerc, Belair ne prit aucune part aux excès des noirs; il sauva même la vie à une foule d'habitants du Port-au-Prince, en les prenant sous sa protection. Plusieurs officiers français, tombés dans les mains des noirs, lui durent la vie. Après le départ de Toussaint-Louverture, Belair resta campé sur les bords de l'Artibonite avec sa brigade, affectant une grande indifférence, mais attendant en effet l'occasion d'agir avec quelque chance de succès. Le supplice de quelques nègres incendiaires fut le prétexte dont il colora sa défection. Il se retira dans les mornes du Cahos où l'on supposait que Toussaint avait caché des trésors, des armes et des munitions; et il y fut suivi par un grand nombre de nègres. Le général Dessalines, que l'influence dont Belair commençait à jouir dans la colonie avait rendu son ennemi personnel, se mit aussitôt à sa poursuite; et, lui ayant demandé une entrevue, le fit arrêter par des hommes apostés et conduire au Cap sous une escorte. Traduit, ainsi que sa femme, nommée Sanitte, devant une commission militaire toute composée de noirs, il fut unanimement condamné à mort avec elle, le 5 octobre 1802. Le jugement reçut son exécution le même jour. Belair fut passé par les armes et sa femme décapitée. (Voy. les *Mémoires sur les révolutions de St-Domingue*, par le général Pamphile Lacroix, t. 2, p. 217 et suiv.) W—s.

BELAIR. Voyez LAVAL.

BÉLANGER (FRANÇOIS-JOSEPH), architecte, né à Paris, en 1744, fit ses études à l'université, et obtint une médaille décernée par l'académic, sur un concours de colonne triomphale. Dès lors très-répandu, Bélanger fut avant la révolution un artiste fort à la mode, et particulièrement chargé des fêtes publiques, pompes funèbres, et de tous les spectacles donnés par la cour. Il se distingua aussi par les plans de plusieurs édifices très-élégants et de jardins paysagistes très-pittoresques, entre autres Bagatelle, qu'il fit construire dans le bois de Boulogne pour le comte d'Artois dont il était le premier architecte. Il acquit dans cet emploi de la fortune et une brillante réputation. Ayant perdu tous ces avantages par la révolution, il s'y montra fort opposé, et fut longtemps détenu dans les prisons de Paris (1). C'est là qu'il

(1) Dans une pétition inédite, qu'il adressa, le 20 avril 1795 (1<sup>er</sup> floréal an 5), aux comités des finances et des domaines réunis, il établissait ainsi l'état de ses *reprises sur la nation* : sur Charles-Philippe, 150,000 fr.; liste civile, 70,000 fr.; Mirabeau, 100,000 fr.; pour maison envahie, 17,000 fr.; Anisson du Perron, 50,000 fr.; maison commune, 50,000 fr.; charge non liquidée, maison du ci-devant prince (d'Artois), 24,000 fr., etc. Total, 516,000 fr. « Je suis « artiste, disait-il, et j'ai mérité dans les arts l'estime des savants. « Différents monuments qui jouissent d'un peu de célébrité, ainsi « qu'une partie des meubles précieux que j'ai dirigés, et qui décorent le musée national, ont été exécutés en bronze, en porphyre ou « en granit, sous ma direction et d'après mes dessins. Les manufac- « tures de papiers tentures me doivent l'origine de leur établisse- « ment, etc. » Et après avoir énuméré ses pertes, ses griefs, les huit mois de son incarcération, il a le courage de dire aux comités de la convention : « Une république dont les gouvernés pourraient être

(1) On attribue aussi au général Belair une brochure de circonstance, intitulée : *un Militaire, ami de la liberté, aux Français, à l'époque du 24-26 juin 1791*, Paris (sans nom d'auteur ni d'imprimeur), in-8°. CB—s.

rencontra madame Dervieux, célèbre courtisane qui avait joui d'une grande faveur auprès du même prince. Devenus libres tous les deux, ils s'épousèrent (1). S'étant trouvé, en qualité de commissaire de la commune, à la prison du Temple, après le 9 thermidor (en 1795), Bélanger y vit le fils de Louis XVI, et obtint de lui la permission de tracer au crayon son portrait qu'il fit exécuter en buste par le sculpteur Beaumont : c'est la dernière image qui ait été faite de ce prince, alors tombé dans le marasme et qui mourut peu de jours après. Lorsque les Bourbons revinrent en 1814, Bélanger manifesta le plus grand enthousiasme. Il fit exécuter en plâtre, avec une incroyable célérité, sur le Pont-Neuf, pour la rentrée de Louis XVIII, une statue équestre de Henri IV, afin de remplacer celle qui avait été détruite, et fut ensuite un des premiers souscripteurs pour que le même monument s'exécutât en bronze. Monsieur le nonna intendant de ses bâtiments, et il fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Bélanger est mort le 1<sup>er</sup> mai 1818. On lui doit, outre les édifices et les jardins anglais qu'il a construits ou dirigés, mais dont la plupart n'existent plus, des travaux plus importants, tels que la coupole de la Halle au blé, à Paris, qu'il a rétablie en fer coulé et en cuivre, en 1812, de manière à ce qu'elle fût pour jamais à l'abri de l'incendie. C'est sur ses dessins qu'ont été construits les abattoirs de Paris, dont il avait demandé l'établissement longtemps auparavant. Il lit paraître en 1808, in-4°, un plan de *Construction d'une Halle aux vins, aux eaux-de-vie*, etc. M. Loiseau, son élève, a publié, en 1818, une notice historique sur Bélanger. E—K—D.

BELCARI (FEO, ou MAFFEO DE'), noble florentin et poète italien, florissait vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Il occupa plusieurs fois les premières magistratures dans sa patrie, et mourut dans un âge avancé, le 16 août 1484. Il était très-pieux, et n'a traité dans ses poésies que des sujets de dévotion. Il a laissé : 1° *Vita del B. Giovanni Colombini, institutor del l'ordine de' Padri Gesuati*, en italien, et non en latin, comme le disent Vossius, *de Histor. latin.*, liv. 5, et le P. Negri, *Istoria degli Scrittori fiorentini*. La première édition est de Florence et sans date ; elle fut réimprimée à Breseia, 1505, in-4°, et l'a été plusieurs fois depuis. 2° *Rappresentazione d'Abraamo e d'Isaac*, petit poème en octaves, imprimé plusieurs fois à Florence et à Venise, et entre

« ruinés par les gouvernants s'annéantirait bientôt d'elle-même ; car « tout moyen vexatoire ou d'oppression dessèche l'industrie, paralyse les arts et le commerce, et de pareils abus seraient réformés « à Alger et à Tunis, etc. » V—VE.

(1) Le 20 novembre 1794, il parut à la barre de la convention nationale pour se plaindre de ce que, sur le rapport de Robespierre, le comté de salut public avait envahi sa maison pour en faire une prison sous la dénomination de *maison d'arrestation des Anglais*. « J'eus beau réclamer, dit-il, contre cette violation, la réponse « fut : *Ta maison ou la prison.... J'exposai de plus qu'elle était « décorée de beaucoup d'objets précieux dans les arts, faits pour « servir de modèle; que tous ces détails se dégraderaient par la multitude de détenus; que tout cela donnerait ouverture à des indemnités considérables : la réplique fut : Sans indemnités, « nous avons des logements vacants à la Force et à St-Lazare « pour les locataires et pour toi. » La convention accueillit favorablement cette réclamation, et Bélanger fut indemnisé. D—R—R.*

autres à Florence, sans nom d'imprimeur, 1490, in-4°. 5° *Annunziatione di Maria, rappresentazione in versi*, Florence, 1568, in-4°. 4° *Rappresentazione di san Gio. Batista quando andò nel Deserto, in versi*, Florence, 1558 et 1560, in-4°. 5° *Laudi spirituali*, espèces de cantiques, dont il se trouve vingt dans la *Scelta di Laudi spirituali*, etc., Florence, 1578, in-4°, et plus anciennement, quatre-vingt-neuf dans les *Laude fatte et composte da più persone spirituali*, etc., Florence, 1485, in-4°. Il traduisit aussi en prose plusieurs livres de piété. Belcari est un des anciens auteurs que les académiciens de la Crusca citent dans leur vocabulaire, comme *testi di lingua*, ou faisant autorité pour la langue. G—É.

BELCHIER (JEAN), chirurgien, né en 1706, à Kingston, dans le comté de Surrey. Il étudia à Éton, et fut élève de Cheselden, le plus célèbre chirurgien de l'Angleterre. Sous un tel maître, Belchier devint très-habile dans l'anatomie. La réputation qu'il ne tarda pas à acquérir le fit nommer, en 1756, chirurgien de l'hôpital de Guy, et il ne s'y distingua pas moins par son humanité que par ses talents. Devenu membre de la société royale, il lui communiqua plusieurs mémoires sur des matières de sa profession. Après avoir résigné sa place à l'hôpital de Guy, il fut créé directeur de cet établissement, ainsi que de l'hôpital de St-Thomas. On cite, comme une preuve de son courage et de son bon naturel, le trait suivant. Un homme s'était introduit chez lui et, le pistolet à la main, avait voulu le voler. Belchier, qui lui avait résisté, et s'était saisi de sa personne, lui envoya chaque jour de la nourriture pendant tout le temps de sa réclusion. Il ne pouvait parler de Guy, fondateur de l'hôpital qui porte son nom, sans une sorte de transport, et sans le considérer comme une espèce de saint. Quelqu'un lui disant un jour qu'il n'avait jamais entendu parler de St. Guy : « Non, monsieur, « répondit Belchier avec chaleur, peut-être son nom « n'est-il pas dans le calendrier ; mais permettez-« moi de vous dire qu'il a plus de droit d'être cano-« nisé que les neuf dixièmes de ceux dont les noms « s'y trouvent. Quelques-uns d'entre eux, peut-être, « ont rendu la vue aux aveugles, et fait marcher les « boiteux ; mais pourriez-vous m'en citer un seul « qui ait donné 150,000 liv. sterl. pour le soulage-« ment de ses semblables ? » Son enthousiasme ne lui permettait pas de considérer que beaucoup de saints avaient fait encore plus, en donnant aux indigents tout ce qu'ils possédaient. Belchier était grand amateur des beaux-arts, et fut lié avec les principaux artistes de son pays. Il jouit d'une bonne santé jusque dans un âge très-avancé. Il avait souvent désiré de mourir subitement : son vœu fut à peu près exaucé. Le lendemain d'un jour où il avait eu un accès de fièvre, comme il essayait de sortir, il s'écria : « Tout « est fini ! » tomba et mourut. C'était en 1785 : Belchier avait alors 79 ans. Ce savant chirurgien est un des premiers qui aient éveillé l'attention sur le mode de nutrition des os. D—T.

BELDERBUSCH (le comte CHARLES-LÉOPOLD DE), né dans le duché de Limbourg en 1749, d'une ancienne et illustre famille, fut successivement pré-

sident de la régence de l'électorat de Cologne et ministre de l'électeur pré la cour de France; ce qui l'avait fixé à Paris depuis plusieurs années, lorsque la révolution l'obligea de sortir de France en 1790. Il se hâta d'y revenir lorsque l'ordre commença à se rétablir, et fut nommé, dès les premières années du règne de Napoléon, préfet du département de l'Oise. Il déploya dans ces importantes fonctions tout ce que peut inspirer la philanthropie la plus éclairée. (*Voy.* BEAULIEU.) La religion spécialement protégée, la mendicité extirpée, des comités de bienfaisance qui distribuèrent partout des secours, plus de vingt villages reconstruits, après de funestes incendies, une nouvelle route de Calais plus courte et plus sûre, tels furent les résultats de son administration. Le gouvernement apprécia de pareils services, et nomma le comte de Belderbusch sénateur, le 5 février 1810. Se trouvant à Paris au mois d'avril 1814, il fut au nombre de ceux qui votèrent la déchéance. Cependant il ne passa pas à la chambre des pairs créée par Louis XVIII; mais il reçut, au mois de décembre suivant, des lettres de grande naturalisation, et continua d'habiter la capitale, où sa fortune lui servit à répandre des bienfaits, et à protéger les lettres et les arts. Il est mort dans cette ville, le 22 janvier 1826, sans laisser d'enfants, et tous ses biens, qui étaient considérables, sont passés à des collatéraux. On a le catalogue de sa bibliothèque en 5 feuilles in-8°. Il avait publié sous le voile de l'anonyme quelques écrits politiques : 1° *Sur les affaires du temps*, Cologne, 1793, in-8; 2° *Modification du statu quo*, ibid., 1793, in-8; 3° *la Paix du continent comme acheminement à la paix générale, seul moyen de conserver l'équilibre en Europe*, imprimé en Suisse, 1797, in-8; 4° *Lettres sur la paix*, 1797, in-8; 5° *le Cri public*, publié en juillet 1813, sans date ni nom d'imprimeur. M—D J.

BELLELI (FULGENCE), né à Buccino, dans le royaume de Naples, vers 1682, entra dès son jeune âge dans l'ordre des augustins, obtint successivement les charges les plus considérables, et finit par en être nommé général et vicaire apostolique. Il a publié un ouvrage intitulé : *Examen S. Augustini de Modo reparationis humanæ naturæ post lapsum*, etc., qui a eu plusieurs éditions. Ce livre a été vivement critiqué en France; mais le P. Berti, autre augustin, a publié une défense de son général. Belleli soutient, contre l'opinion de Muratori, que le corps de St. Augustin existe à Pavie, où il aurait été transporté dans le 8<sup>e</sup> siècle. En effet, d'anciennes chroniques attestent ce fait (1). Belleli est mort à Rome, en 1742. A—D.

BELEM (JEANNE DE), plus connue sous le nom de LA PINEAU, était fille d'un pauvre savetier des faubourgs de Namur, où elle naquit le 1<sup>er</sup> mars 1734. Douée d'une beauté remarquable, elle eut recours au libertinage pour échapper à la misère. Le 3 juillet 1751, elle arriva à Bruxelles, et s'y abandonna à la prostitution la plus effrénée. Quenon-

ville, vieillard sexagénaire, membre du conseil souverain de Brabant, ayant voulu l'introduire dans sa maison sans scandale, lui fit prendre le nom de Belem, porté encore aujourd'hui par une famille noble, et la présenta à sa fille comme une orpheline bien née, mais abandonnée de tous ses parents. Une grossesse la força de sortir de cette maison, et, après de nombreuses aventures, elle devint la maîtresse en titre de l'avocat Henri Vander Noot (*voy.* ce nom), sur l'esprit duquel elle exerça le plus grand empire, quoique déjà elle eût passé la cinquantaine. Ardente, audacieuse, ayant de l'esprit naturel, elle ne fut pas inutile à ce chef de parti lorsqu'il se mit à la tête de la révolution brabançonne. Elle l'avertissait des dispositions du peuple, travaillait à augmenter le nombre de ses créatures et soutenait sa fermeté chancelante. C'est elle qui fut minuté le *Manifeste au peuple brabançon*, et que se tinrent les orgies de la faction triomphante. Les flatteurs l'appelaient l'*Egérie* de cet autre Numa; d'autres plus grossiers lui donnaient tout uniment le titre de *duchesse de Brabant*, qu'elle acceptait en riant et sans rien rabattre de son ton grivois, de ses manières licencieuses. Il est certain qu'elle eut une grande part aux mesures prises par Vander Noot, qu'elle fut cause de quelques-uns des excès qui se commirent alors, et qu'elle puisa plus d'une fois dans les caisses publiques. Cependant il ne faut pas accueillir aveuglément toutes les accusations dont elle a été l'objet dans les nombreux pamphlets de l'époque, entre autres dans les *Masques arrachés de Beauvoir*, mauvais ouvrage payé par l'Autriche, et qui a cependant obtenu les honneurs d'une traduction allemande. C'est le même Beauvoir (*voy.* ce nom) qui fit paraître, en 1794, la *Vie amoureuse de Jeanne de Belem, dite la Pineau*, in-8° de 48 p. Elle joue aussi un rôle dans le drame de cet écrivain intitulé : *Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belge, ou Vander Noot*, Bruxelles, 1790, in-8° de 258 p., où cette vie est imprimée. Mais, tout patriote qu'il était, l'ami des femmes n'a pas osé mentionner une pareille héroïne dans son *Précis sur les anciennes Belges en faveur et pour l'émulation des modernes, suivi des autorités et preuves de droit qu'ont les femmes de la Belgique de participer à l'administration*, etc. (dédié à madame la comtesse d'Yves, si connue par sa bibliomanie), Bruxelles, G. Huyghe, 1790, in-8° de 33 p. La révolution brabançonne finie, la Pineau fut au bout de sa carrière politique. Elle mourut dans l'obscurité, complètement oubliée. R—G.

BELNVEI ou BELVEZEN (AIMERY DE), troubadour qui florissait vers le milieu du 13<sup>e</sup> siècle, naquit au château de l'Esparre, dans le Bordelais. L'amour lui ayant inspiré ses premières chansons, il quitta la cléricature qu'il avait d'abord embrassée, et célébra les charmes de Gentile de Ruis. Sa passion pour cette dame, qui était de la maison de la Valette, excita de tels murmures dans le pays, qu'il fut contraint de s'éloigner. Accueilli à la cour de Raimond Bérenger V, comte de Provence, il chanta les qualités de ce prince, les vertus de Béatrix de Savoie, sa femme, et surtout la beauté, la sagesse

(1) Il a obtenu depuis le plus haut degré d'authenticité. *Voy.* AUGUSTIN (saint), et la note placée à la fin de cet article. D—R—R.

et les vastes connaissances de Barbossa, princesse de cette cour, que d'autres nomment Sobiras. Aimery voyagea aussi en Espagne, et eut pour protecteur Nuño-Sanchez, dont il déplora la perte dans une de ses pièces de vers. Ce troubadour, qu'on a aussi nommé *Belenoi*, *Beauvoir* et *Belvéser*, mourut en 1264.

P—X.

BÉLÉSIS, que les modernes regardent assez généralement comme le premier roi du second empire de Babylone, après le renversement de l'antique monarchie d'Assyrie par Arbace II (*voy.* ce nom), ne se trouve pas dans le canon chronologique des rois de Babylone donné par Ptolémée. Il fut, selon Diodore de Sicile, simple gouverneur de la Babylone, sous l'autorité d'Arbace, chef des Mèdes. Les auteurs de *l'Art de vérifier les dates* supposent que Bélésis fit de cette province une espèce de république, dont il fut le premier magistrat, sous la dépendance du roi de Ninive, arrangement qui dut, selon les mêmes auteurs, être la suite d'un traité de paix avec Phul, successeur de Sardanapale. Enfin plusieurs auteurs prétendent que Bélésis et Nabonassar (*voy.* ce nom), qui, selon d'autres, lui succéda, ne sont qu'un seul et même personnage; mais ceux qui soutiennent cette opinion ne se sont pas aperçus que tous les renseignements transmis par l'antiquité placent la chute de l'empire d'Assyrie à une époque antérieure à l'ère de Nabonassar. L'historien Ctésias paraît avoir confondu l'entreprise d'Arbace et de Bélésis contre Sardanapale, avec celle de Nabopolassar, roi de Babylone, et de Cyaxare, roi des Mèdes, contre Chynaladon, roi du second empire d'Assyrie. — Les auteurs ne sont pas plus d'accord pour la chronologie de ces événements. Voici, au reste, celle qui est indiquée dans *l'Art de vérifier les dates*. — Chute de Sardanapale et du premier royaume d'Assyrie, avènement de Bélésis, an 759 avant J.-C. — Avènement de Nabonassar, fils et successeur de Bélésis à Babylone, an 759. — Entreprise du roi de Babylone Nabopolassar contre Chynaladon, 7<sup>e</sup> et dernier roi du second empire d'Assyrie, an 625. — On peut voir que l'auteur de l'article ARBACE a suivi une chronologie différente. Ces contradictions sont bonnes à constater, mais il sera toujours impossible de les concilier.

D—R—R.

BELESTAT (PIERRE-LANGLAIS DE), médecin, né à Loudun, dans le 16<sup>e</sup> siècle, sortait d'une famille noble et ancienne. Il parvint à l'emploi de premier médecin du duc d'Anjou, depuis Henri III. Cependant son état ne l'occupait pas entièrement, puisque les ouvrages qu'il a publiés n'y ont aucun rapport. Dreux du Radier conjecture que Belestat était protestant. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Discours des hiéroglyphes des Egyptiens, emblèmes, devises et armoiries*, Paris, 1585, in-4<sup>o</sup>. Il y a de l'érudition dans cet ouvrage, et la lecture pourrait en être utile aux personnes qui travaillent sur le même sujet. 2<sup>o</sup> *Tableaux hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions à la façon des Egyptiens, par figures et images des choses, au lieu de lettres*, Paris, 1585, in-4<sup>o</sup>. On y trouve des recherches curieuses, des idées singulières présentées avec assez d'agrément.

On peut consulter sur Belestat la *Bibliothèque historique et critique de Poitou*, de Dreux du Radier, t. 2, p. 583.

W—S.

BELESTAT (..... GARDOUCH, marquis DE), doit l'honneur de figurer dans la *Biographie* au malin plaisir que Voltaire s'est donné de lui faire jouer un rôle dans une de ses nombreuses querelles littéraires. Né en 1725, à Toulouse, d'une des plus anciennes familles du Languedoc, il acheva le cours de ses études à Paris, et fut admis fort jeune dans la maison du roi. Après avoir fait avec distinction plusieurs campagnes sous les ordres du maréchal de Saxe, il obtint à trente ans le titre de mestre de camp de cavalerie; et, sans trop de présomption, il pouvait se flatter d'arriver aux premiers grades, lorsque l'affaiblissement de sa vue l'obligea de renoncer à la carrière des armes. Possesseur d'une fortune considérable, il passa dès lors la plus grande partie de l'année à Paris, où il vivait au milieu de la société la plus brillante et la plus spirituelle. Déjà connu de Voltaire, il le revit en 1754 aux eaux de Plombières, où il avait accompagné sa femme, à laquelle ce grand poète adressa une pièce de vers, qui est imprimée dans le recueil de ses œuvres (édit. de Kehl, t. 44, p. 46). On assure que lorsque Voltaire se fut fixé définitivement à Ferney, il continua d'entretenir avec Belestat une correspondance suivie; mais rien ne prouve qu'il lui ait jamais écrit, si ce n'est dans la circonstance qu'on va rapporter. En 1768 il parut une brochure dirigée contre le président Hénault, intitulée : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury* (*voy.* ce nom). Cette brochure, imprimée à Genève, est indiquée comme étant l'ouvrage du marquis de B....., et le titre porte qu'elle a été lue dans une académie de province (1). Quoiqu'on ne fût pas encore habitué aux petites ruses que Voltaire n'a cessé d'employer pour mettre au jour les ouvrages qu'il jugeait prudent de ne point avouer, tout le monde lui attribua l'écrit dans lequel *l'Abrégé chronologique* de son ami le président Hénault était critiqué de la manière la plus injuste. Comme une pareille supposition faisait peu d'honneur à son caractère, et que d'ailleurs il avait des ménagements à garder avec un vieillard respectable dont il n'avait reçu que des témoignages d'estime et d'amitié, Voltaire dénonça lui-même ou fit dénoncer la brochure au ministre, et 600 exemplaires saisis furent mis au pilon. Il écrivit ensuite au président Hénault, à qui ses amis s'étaient bien gardés de parler de cette critique, pour lui annoncer qu'il venait de faire une dissertation contre l'auteur; mais que, sur l'assurance qu'on lui avait donnée que c'était le marquis de Belloste, il n'avait pas osé l'envoyer aux journaux (20 octobre 1768). Trois jours auparavant (17 octobre), il avait écrit au marquis de Belestat qu'on le soupçonnait d'être l'auteur de cet ouvrage, et qu'il devait déclarer que c'était la Beaumelle (*Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*, p. 117-21). Enfin il annonce à madame du Deffand qu'il con-

(1) A cette date, Belestat n'était pas encore membre de l'académie des jeux floraux, et l'on sait qu'il n'y a jamais lu l'*Examen*,

naît l'auteur : « Je ne l'ai découvert, lui dit-il, que « d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce « n'est point le marquis de Belestat, c'est un gen- « tillhomme de la province qu'on appelle aussi non- « sieur le marquis. Il est très-profond dans l'histoire « de France ; c'est une espèce de comte de Boulain- « villiers, très-poli dans la conversation, mais hardi « et tranchant, la plume à la main (7 décembre). » Madamc du Deffand lui répond : « Quelle est donc la « quatrième découverte que vous avez faite ? les trois « premiers étaient la Beaumelle, Beloste, et Belestat. « Pourquoi ne pas dire le nom de ce dernier marquis ? « Ce serait le moyen de détruire tous les soupçons. « Je n'y participe point. Je vous crois incapable de « telles manœuvres. » Voltaire ne le nomma point ; et, plus tard, il revint à la première idée de faire passer la Beaumelle pour l'auteur de l'*Examen* (4). Informé qu'en mourant le président Hénault n'avait laissé aucune marque de souvenir à madame du Deffand, son ancienne amie : « Je suis, lui écrit-il, « dans la plus grande colère ; je suis si indigné, que « je pardonne presque au misérable la Beaumelle « d'avoir si maltraité les *étrennes mignonnes* du pré- « sident. » Toutes ces tergiversations semblent prouver que Voltaire est le véritable auteur de l'*Examen*. C'était l'opinion de madame du Deffand ; c'était celle de Grimm et de ses amis, de Naigeon, de Condorcet, etc., c'est-à-dire de toutes les personnes en état de connaître à fond cette affaire. Cependant Barbier, quoique à peu près seul de son avis, a pris à tâche de prouver que le pamphlet est de la Beaumelle. Il a répété cette allégation dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, dans le *Supplément à la Correspondance de Grimm* et dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, p. 95, sans donner aucune preuve à l'appui de son sentiment. Belestat, dont cette longue discussion nous a trop éloigné, admis, en 1769, à l'académie des Jeux Floraux, y lut un *Éloge de Clémentine Isauve*. En 1775, il fut adjoint au secrétaire perpétuel ; mais il lui fut bientôt impossible, à raison de sa mauvaise vue, d'en remplir les fonctions. Peu de temps après, il fut affligé d'une surdité presque complète. Ses infirmités ne purent le garantir des persécutions auxquelles les personnes de son rang furent exposées pendant le règne de la terreur. Jeté dans une des prisons de Toulouse, il n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Malgré son grand âge et

(4) Voltaire fit écrire sur les marges de quelques exemplaires de l'*Examen* quarante-deux notes de la main de son secrétaire Wagnière, et il envoya ces exemplaires à Paris, dans la vue de nuire à la Beaumelle. L'auteur de cette note possède celui que Damienville avait légué au baron d'Holbach, qui le donna à Naigeon, et qui était passé dans le cabinet de Barbier. On trouve à la fin une lettre de Voltaire au président Hénault, du 31 octobre 1768, de la main de Wagnière ; une lettre du même au censeur Marin, écrite aussi par Wagnière, le 5 juillet 1769, et dix questions relatives à la même brochure, en partie de la main de Voltaire, adressées à l'abbé Bondot, afin de se procurer des renseignements qu'il désirait pour réfuter la même brochure. Dans ses notes il indique ainsi divers passages : *Ridicule et obscur ; faux ; pillé ; mauvaise logique ; peut-on mentir plus insolentement ; toute cette page est absurde ; quel ignorant et quel insolent ; critique impertinente ; on voit bien que ce coquin a l'insolence criminelle ; le scélérat en démence ose ici*, etc. Dans ses notes, Voltaire nomme la Beaumelle, et il avait fait rétablir ce nom sur le titre de l'*Examen*, etc.

sa surdité, il reprit aussitôt ses habitudes studieuses, et continua de se faire lire tous les ouvrages nouveaux. Il mourut à Toulouse en 1807, à 82 ans. Son éloge, prononcé par M. Fr. de Villeneuve, est imprimée dans l'*Histoire des Jeux Floraux*, par Poitevin-Peitavi, t. 2, p. 562. Le marquis de Belestat possédait un cabinet de livres rares, avec une suite de médailles et une riche collection de tableaux.

W—s.

BELETH (JEAN), théologien et docteur de Paris, dans le 12<sup>e</sup> siècle. On a de lui un *Rationale divinorum officiorum*, imprimé à Venise, 1572, in-4<sup>o</sup>. Durand, évêque de Mende, a profité beaucoup de cet auteur, qui l'avait précédé environ d'un siècle.

C. T—Y.

BELFREDOTTI (BOCCHINO DES), souverain de Volterra, d'une famille qui possédait la souveraineté de cette ville depuis le commencement du 14<sup>e</sup> siècle, s'attira, par sa tyrannie, la haine de ses concitoyens. Un de ses parents, qui possédait la forteresse de Montefeltrano, se mit à la tête des mécontents. Les républiques voisines, Florence, Pise et Sienna, voulurent, en 1361, intervenir dans les querelles de cette famille. Boecchino songeait à vendre Volterra aux Pisans, et déjà il se préparait à leur ouvrir les portes de sa patrie, lorsque les Florentins devancèrent leurs rivaux. Ils furent admis le 10 octobre 1361 par les Volterrains, moyennant un traité qui réservait à Volterra son gouvernement municipal et sa liberté, sous la protection de la république. Boecchino, qui, pendant le tumulte, avait été arrêté par ses sujets révoltés, perdit la vie sur un échafaud.

S—S—1.

BELGIUS, ou, selon Pausanias, BOLGIUS, chef de Gaulois, qui, vers l'an 279 av. J.—C., fit une irruption en Macédoine et en Illyrie, à la tête d'une armée considérable. Il offrit d'abord la paix à Ptolémée-Céraunus, roi de Macédoine, à condition que ce prince lui payerait un tribut ; mais ayant reçu de lui une réponse méprisante, il l'attaqua et le défit complètement. Ptolémée tomba entre les mains des vainqueurs, qui lui tranchèrent la tête, et l'attachèrent au haut d'une pique. Ce spectacle effrayant acheva la déroute des Macédoniens, dont un très-petit nombre parvinrent à se sauver. Depuis cette action, l'histoire ne fait plus mention de Belgius. Il paraît qu'il ne sut pas profiter de ses avantages, et que, retournant dans son pays, il renonça volontairement au butin immense qu'il aurait pu faire chez une nation enrichie des dépouilles de l'Orient. Brennus, un de ses collègues, fut plus audacieux : il marcha sur la Macédoine et la Grèce ; mais lui et les siens y trouvèrent leur tombeau. (*Voy. le second art. BRENNUS.*)

D—T.

BELGRADO (JACQUES), savant jésuite italien, naquit à Udine, le 16 décembre 1704. Il fit ses humanités dans l'université de Padoue, entra, en 1725, dans la compagnie de Jésus, et alla faire sa philosophie et son cours de mathématiques à Bologne. Il y eut pour maître Louis Marchenti, qui avait puisé sa méthode dans les leçons de Varignon, avec qui il avait été intimement lié pendant plusieurs années à

Paris. De là, Belgrado fut envoyé comme professeur de belles-lettres à Venise. Il y acquit l'amitié de plusieurs savants et gens de lettres, et entre autres de l'abbé Conti et d'Apostolo Zeno. De Venise, il passa à Parme, et professa dans cette université les mathématiques et la physique. Il y fit ses vœux en 1742, devint confesseur de la duchesse, bientôt après du duc lui-même, et fut nommé mathématicien de cette cour. En 1757, il fit disposer en observatoire astronomique l'une des deux tours du collège de Parme, et le fournit, à ses frais, des instruments les plus nécessaires. Dans un voyage qu'il fit en France, avec la duchesse de Parme, lorsqu'elle y vint voir Louis XV son père, il se lia avec nos savants les plus distingués, qui le connaissaient déjà par ses ouvrages, et, de retour à Parme, il fut nommé, en 1762, associé correspondant de l'académie des sciences; il était de l'institut de Bologne, de la plupart des académies savantes d'Italie, et fut un des fondateurs de la colonie arcadienne de Parme. La destruction de l'ordre des jésuites lui fit perdre ses emplois à la cour; il crut pouvoir s'en consoler en se livrant tout entier à ses études, qui auparavant étaient souvent interrompues par ses devoirs; mais obligé de quitter Parme, et ensuite Bologne, où il s'était retiré, il ne trouva de repos qu'à Modène, pendant quelque temps, et enfin à Udine, dans le sein de sa famille. Il y reprit ses travaux, qu'il n'avait même jamais entièrement abandonnés pendant toutes ces agitations, puisque deux de ses dissertations métaphysiques, publiées alors, sont datées de Bologne. Dans le cours d'une vie longue et toujours laborieuse, il publia beaucoup d'ouvrages et d'opuscules scientifiques, dont les principaux sont, en latin : 1° *Ad disciplinam mechanicam, nauticam et geographicam Acroasis critica et historica*, Parme, 1741, in-4°, en tête d'un recueil de 120 propositions ou thèses sur ces mêmes parties de la science, soutenues publiquement par un de ses disciples. 2° *De liquorum æquilibrio Acroasis*, etc., Parme, 1742, in-4°, à la suite de quelques propositions sur l'hydrostatique, soutenues de même par un autre de ses disciples. 3° *De phialis vitreis ex minimi silicis casu dissiliantibus Acroasis, experimentis et animalversionibus illustrata*, Padoue, 1745, in-4°. 4° *De altitudine atmosphæe æstimanda critica Disquisitio*, Parme, 1745, in-4°. 5° *De gravitatis legibus Acroasis physico-mathematica*, Parme, 1744, in-4°. 6° *De corporibus elasticis Disquisitio physico-mathematica*, Parme, 1747, in-4°. 7° *De utriusque analysos Usu in re physica*, Parme, 1761, 2 vol. in-4°. 8° *Theoria cochleæ Archimedis*, Parme, 1767, in-4°. 9° *De telluris viriditate Dissertatio*, Udine, 1777. En italien : 10° *i Fenomeni elettrici con i corollarj da lor dedotti*, etc., Parme, 1749, in-4°. 11° Deux dissertations imprimées ensemble : *della Riflessione de' corpi dall' acqua, e della Diminuzione della mole de' sassi ne' torrenti e ne' fiumi*, Parme, 1755, in-4°. 12° Deux autres, imprimées de même : *dell' Azione del caso nelle invenzioni, e dell' Influssu degli astri ne' corpi terrestri*, Padoue, 1757, in-4°. 13° *Del Trono di Nettuno illustrato*, Césène, 1766, petit ouvrage rempli

d'érudition, qu'il fit à Ravenne, où il était allé se délasser de ses travaux. Parmi plusieurs antiquités curieuses, il y vit deux bas-reliefs en marbre de Paros, représentant Neptune sous la forme d'un monstre marin, assis sur un trône, et entouré, des deux côtés, de génies qui portaient les attributs de ce dieu. On n'avait point encore pu expliquer ce monument. Belgrado l'expliqua dans cette dissertation qu'il adressa à l'académie de cette ville. 14° *Della rapidità delle idee, Dissertazione*, Modène, 1770. 15° *Della proporzione tra i talenti dell' uomo e i loro usi Dissertazione*, Padoue, 1775. 16° *Della esistenza di Dio da' teoremi geometrici dimostrata Dissertazione*, Udine, 1777. 17° Une seconde dissertation, où il tire de l'existence d'une seule espèce d'êtres raisonnables et libres une autre preuve de l'existence de Dieu, Udine, 1782. 18° Une autre dissertation physique et mathématique, pour prouver que le soleil a besoin d'aliment, et que la mer est propre à lui en fournir, Ferrare, 1785. 19° Une autre dissertation, remplie d'érudition et de vues nouvelles sur l'architecture égyptienne, Parme, 1786, in-fol. Il avait alors quatre-vingts ans, et jouissait de toute la force de sa tête. Il mourut trois ans après, âgé de plus de 84 ans, le 7 avril 1789. G—É.

BELHOMME (DOM HUBERT), savant bénédictin, naquit à Bar-le-Duc, le 23 décembre 1655, dans une condition obscure. Après avoir achevé ses études, il entra dans la congrégation de St-Vannes et de St-Hidulphe, et montra pour l'enseignement de la philosophie et de la théologie des talents remarquables. Le cardinal de Retz, alors en Lorraine, l'ayant invité d'assister aux conférences qui se tenaient dans son château de Commercy, le jeune professeur y soutint sa réputation. Doué d'une éloquence qui prenait sa source dans une érudition profonde, D. Belhomme se distingua dans la chaire évangélique. On a remarqué qu'il fut le premier qui prêcha dans la cathédrale de Strasbourg, après la réunion de cette ville à la France. Revêtu successivement des premiers emplois de sa congrégation, il prit part à toutes les grandes affaires qu'elle eut à cette époque. A sa rentrée dans ses États, le duc de Lorraine, Léopold, voulut le consulter sur les réformes qu'il méditait, et le pressa d'accepter une place dans son conseil; mais Belhomme s'en excusa sur son âge et ses infirmités. Nommé, en 1705, abbé de Moyen-Moutier, il reconstruisit les bâtiments de l'abbaye qui tombaient en ruines, et l'enrichit d'une bibliothèque, la plus belle de la province, et qui ne parut pas sans éclat, même auprès de celle de Senones qui, dans le voisinage, prenait de si grands accroissements, par les soins de D. Calmet. Ces deux précieuses collections, y compris les manuscrits, ont été dispersées de nos jours et vendues *au poids*; dernier excès du vandalisme qui sembla n'inspirer aucune répugnance et ne coûter aucun regret aux administrateurs qui le souffrirent ou l'ordonnèrent ! Belhomme mourut le 12 décembre 1727, à 74 ans. La révolution n'a point épargné sa modeste tombe; mais l'épithaphe qui la décorait a été recueillie dans la *Bibliothèque de Lorraine*, p. 102. On peut regarder

comme l'expression d'un sentiment vrai cet éloge qui s'y lisait : *Vidua et afflicto nunquam defuit; subditos ea complexus est caritate ut non timerent dominum, sed venerantur amarentque patrem*. Outre un grand nombre de mémoires et de factums, pour la défense des droits et des privilèges de sa congrégation, on doit à Bellhomme : 1° une histoire de l'abbaye de Moyen-Moutier : *Historia Mediarni Monasterii in Vosago*, Strasbourg, 1724, in-4°, fig. Elle est pleine d'intérêt par les détails qu'on y trouve sur les maires du palais de France, ainsi que sur les anciens ducs d'Alsace et de Lorraine. L'auteur l'a fait précéder des trois vies de St-Hidulphe, qu'il avait déjà communiquées aux hollandistes, qui les ont insérées dans les *Acta Sanctorum*, au 12 juillet. Cette nouvelle édition, faite également sur les manuscrits, est accompagnée d'une bonne dissertation critique. 2° *Les Chroniques diverses*, faisant connaître les successeurs de St. Hidulphe, jusqu'au commencement du 11<sup>e</sup> siècle. 3° *Un Fragment de la Chronique de Jean de Bayon*, qui contient des documents essentiels pour l'histoire de Lorraine dans les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles. La 4<sup>e</sup> partie est entièrement l'ouvrage de D. Bellhomme, qui continue l'histoire de l'abbaye depuis le 15<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'année 1720. Il a éclairci par des notes et des observations préliminaires les livres précédents. Le plan figuré de Moyen-Moutier et quelques planches représentant d'anciens monuments aident à l'intelligence du livre. Le *Dictionnaire* de Moréri contient sur le vénérable abbé de Moyen-Moutier une excellente notice que l'on doit à son confrère D. Remi Ceillier. (Voy. ce nom.)

L—M—X et W—s.

BÉLIARD. Voyez BELLIARD.

BÉLIDOR (BERNARD FOREST DE), fils d'un officier, naquit en Catalogne, en 1697. Orphelin en bas âge, il fut élevé par un ingénieur mathématicien, et le devint lui-même. Professeur à l'école de la Fère, et commissaire provincial d'artillerie, il s'occupa d'expériences sur la poudre à canon, dont le résultat fut la possibilité d'économiser cette substance, en n'employant que huit livres au lieu de douze, sans diminuer l'effet obtenu. Il fit hommage de cette découverte au cardinal Fleury; mais le prince de Dombes, grand maître d'artillerie, sous les ordres duquel Belidor était employé, piqué de cette démarche, le priva de ses emplois. Le prince de Conti l'emmena en Italie avec lui; le maréchal de Belle-Isle se l'attacha, le nomma, dès qu'il fut ministre, inspecteur de l'artillerie, et le logea à l' Arsenal, à Paris, où il mourut le 8 septembre 1761. Belidor, qui était parvenu au grade de maréchal de camp, était en outre censeur royal pour les ouvrages de mathématiques; mais il fut admis à l'académie des sciences en 1756, et était de celle de Berlin. M. de Vallière, lieutenant général d'artillerie, attaqua la découverte par laquelle Belidor prétendait économiser la poudre. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont encore estimés : 1° *Sommaire d'un cours d'architecture militaire, civile et hydraulique*, 1720, in-12. 2° *Cours de mathématiques*, 1725, in-4°; nouvelle édition avec des additions

et corrections par Mauduit, Paris, 1739, in-8°. 3° *La Science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile*, Paris, 1729; 2<sup>e</sup> édition, 1749, et à la Haye, 1755; nouvelle édition avec un grand nombre de notes par Navier, Paris, 1813, in-4° avec figures. 4° *Le Bombardier français, ou Nouvelle Méthode de jeter des bombes avec précision*, Paris, imprimerie royale, 1731, in-4° avec figures, ou Amsterdam, 1734, in-4°. « Un anonyme, » dit M. Quérard dans *la France littéraire*, a publié « un Mémoire sur les charges et portées des bouches à feu, au sujet des observations de Belidor par » rapport aux épreuves faites à son instigation en « 1740, » Paris, de l'imprimerie royale, 1741, in-fol. de 40 pages. 5° *Traité des fortifications*, Paris, 1753, 2 vol. in-8°. 6° *Architecture hydraulique*, 1<sup>re</sup> partie, 2 vol. in-4°, Paris, 1757-59, avec 45 et 53 pl.; idem, 2<sup>e</sup> partie, 2 vol. in-4°, Paris, 1750-55, avec 60 et 61 pl., ouvrage très-recherché et qui n'a point été effacé par ceux qu'on a faits depuis. Il en a paru une traduction allemande à Augsburg, 1764-66, 2 vol. in-fol. Une nouvelle édition avec des notes et des additions a été commencée par Navier. Le 1<sup>er</sup> volume a paru en 1819; l'ouvrage devait avoir 4 volumes. Silberschlay a publié en allemand une *Théorie des fleuves*, qui fait suite à l'*Architecture hydraulique* de Belidor. Il en existe une traduction française. 7° *Nouveau Cours de mathématiques à l'usage de l'artillerie*, 1757, in-4°. 8° *Dictionnaire portatif de l'ingénieur*, 1755, in-8°; nouvelle édition augmentée par Jombert, 1768, in-8°. 9° *OEuvres diverses sur l'artillerie et le génie*, nouvelle édition augmentée de l'éloge de l'auteur, Paris, 1764, in-8°. 10° *École de la fortification permanente*, Dresde, 1769, in-4°. 11° On a encore de lui deux traités sur le *toisé et l'arpentage*.

D—M—T et D—R—R.

BELIGATTI (CASSIUS), capucin, né à Macerata, dans les États du saint-siège, en 1703, fut nommé missionnaire au Thibet et dans le royaume du Grand Mogol, où il séjourna dix-huit ans. Il revint à Rome avec une connaissance exacte de la langue de ces pays. Le cardinal Spinelli, préfet de la propagande, l'invita à composer des ouvrages propres à instruire les missionnaires. Beligatti publia un *Alphabet thibétain*, Rome, 1775, in-8°, et deux grammaires, l'une de la langue indoustani, l'autre de l'idiome samscrit, en caractères malabares, traduits du portugais. Il aida le P. Giorgi (voy. ce nom) dans la composition de son célèbre ouvrage, où il interprète et explique les manuscrits trouvés en 1721 dans la Tartarie, et que, dans les sociétés littéraires fondées par Pierre le Grand, personne n'avait pu comprendre. Honoré constamment par Pie VI, qui pensa même à l'élever à la pourpre, Beligatti mourut à Rome, en 1791.

A—D.

BELIN (GABRIEL DE SAINT-), d'une ancienne famille de Champagne, et fils de Jean de St-Belin, seigneur de Thivet, naquit en 1546. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il entra dans l'ordre de Cluny et fut nommé abbé de Morimond, ordre de Cîteaux, en 1576. Il était docteur en droit, et rédigea, en 1580, la *Coutume du Bassigny*. Le clergé

le députa à l'assemblée réunie à la Mothe, pour discuter et approuver cette *Coutume*. Il mourut à Paris, le 14 septembre 1590. T.—P. F.

BELIN (JACQUES-NICOLAS), ci-devant avocat du roi à Montfort-l'Amaury, vivait au 18<sup>e</sup> siècle, et a publié : *Idée de la vie de Louis-Antoine Billard*, 1741, in-12; 2<sup>e</sup> *le Désir*, conté en vers, 1762, in-12; 3<sup>e</sup> *Lettre sur l'assemblée générale des Pères de l'Oratoire*. Il est l'éditeur des *Lettres de M. de St-Cyran*, 1744. Z—o.

BELIN (JEAN-ALBERT), religieux bénédictin, né à Besançon vers l'année 1610, d'une famille distinguée dans la robe, prononça ses vœux dans l'abbaye de Faverney, le 19 décembre 1650, et prit le nom de D. Albert. Il visita successivement les principales maisons de son ordre, où, s'étant fait remarquer par son talent pour la prédication, ses supérieurs l'envoyèrent à Paris. Sa réputation lui donnant quelque influence sur l'esprit de ses confrères, il s'en servit pour faire élire prieur de la Charité un des fils de Colbert; ce ministre, par reconnaissance, lui procura l'évêché de Belley, qui vint à vaquer en 1666. Il mourut dans son diocèse, en 1677. Il a laissé plusieurs ouvrages : 1<sup>o</sup> *les Emblèmes eucharistiques*, Paris, 1647, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Les Solides pensées de l'âme*, Paris, 1648, in-12. 3<sup>o</sup> *Les Aventures du philosophe inconnu en la recherche et invention de la pierre philosophale, divisées en quatre livres, au dernier desquels il est parlé si clairement de la manière de la faire, que jamais on n'en a parlé avec tant de candeur*, Paris, 1664, in-12; 1674, in-12. Cet ouvrage contre les alchimistes est curieux. 4<sup>o</sup> *Preuves convaincantes des vérités du christianisme*, Paris, 1666, in-4<sup>o</sup>. Dans cet ouvrage, l'auteur s'attache à prouver que les principes de la foi s'accordent parfaitement avec les lumières de la raison. 5<sup>o</sup> *Traité des Talismans, ou Figures astrales dans lequel est montré que leurs effets et vertus admirables sont naturelles; ensemble la manière de les faire et de s'en servir avec profit*, Paris, 1671, in-12. Cette édition est la troisième. Il y en a une nouvelle, augmentée d'un *Traité de la poudre de sympathie justifiée*, Paris, 1709, in-12. W—s.

BELIN, ou plutôt BELLIN (FRANÇOIS), né à Marseille, en 1672, vint de bonne heure à Paris, et y fut bibliothécaire de la duchesse de Bouillon. Il travailla pour le théâtre et ne fut pas toujours heureux. Accablé d'infirmités, il se retira dans sa patrie, vers 1729, et y mourut trois ans après. On a de lui : *Mustapha et Zéangir*, tragédie en 5 actes, représentée et imprimée en 1705, insérée aussi dans la *Bibliothèque des théâtres*. « Cette pièce, dit Laharpe, est faiblement écrite, mais on y trouve des traits de ce naturel heureux qu'on étudiait alors dans Racine. » Champfort a depuis traité le même sujet. Les autres tragédies de Belin (*Othon*, *Volonès*, et *la Mort de Néron*) furent jouées avant *Mustapha et Zéangir*, et n'ont pas été imprimées. A. B—T.

BELIN (GENTILE ET JEAN). Voyez BELLIN.

BELIN DE BALLU (JACQUES-NICOLAS), l'un des hellénistes français les plus distingués, naquit en

1753 à Paris, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études avec succès, il acquit en 1779 une charge de conseiller à la cour des monnaies, et sut concilier les devoirs de cette place avec le penchant qui l'entraînait vers les lettres. L'année précédente il avait déjà publié la traduction de l'*Hécube* d'Euripide, avec des remarques (1) et une préface dans laquelle il annonce la traduction de quelques autres pièces du théâtre des Grecs. Il fut détourné de ce travail par celui qu'il entreprit sur Oppien. L'édition que Schneider venait de donner de ce poète avait rappelé l'attention sur ses ouvrages dont le mérite n'avait pas été jusqu'alors apprécié convenablement. L'examen qu'en fit Belin lui laissa voir dans le travail de Schneider des imperfections qu'il se proposa de corriger. Avec le secours de van Santen, qui lui communiqua les variantes des manuscrits de Venise et du Vatican, il résolut de donner une nouvelle édition d'Oppien. Elle fut commencée à Strasbourg en 1786; mais elle n'a point été terminée (2). Admis, en 1787, à l'académie des inscriptions, Belin y lut des *Recherches sur la chasse chez les anciens*, que l'on doit regarder comme un commentaire du poème d'Oppien; et une *Réponse à des observations* de Dupuy, qui soutenait avec Schneider que les deux poèmes sur la chasse et la pêche, attribués à Oppien, ne peuvent pas être du même auteur. (Voy. OPIEN.) Ces deux morceaux, indiqués dans la table générale des *Mémoires de l'Académie* par Laverdy, ne font cependant point partie de cette collection. Une circonstance particulière obligea Belin de hâter la publication de sa traduction de Lucien, qui est restée son plus beau titre littéraire (3). Persuadé, comme il le dit lui-même, que, quand une fois le peuple se mêle de philosopher, tout est perdu (4), il quitta Paris en 1792, et se tint caché dans une maison de campagne où il eut le bonheur d'échapper au règne de la terreur. La révolution lui ayant enlevé toutes ses ressources, il accepta la place de professeur de langues anciennes à l'école centrale de Bordeaux. Son nom ne se trouve point dans la liste des premiers membres de l'Institut; et cet étrange oubli ne fut en partie réparé qu'en 1799, où il reçut simplement le titre de correspondant. Il habitait alors Garençières, près Paris. L'année suivante, il lut dans une séance de sa classe une dissertation dans laquelle il se proposait de disculper Clésias. (Voy. ce nom.) A la recommandation de quelques-uns de ses amis, il fut nommé directeur du prytanée de

(1) Paris, 1778, in-8<sup>o</sup>.

(2) *Oppiani poemata de Venatione et Piscatione, gr. cum interpret. lat. et scholiis*, Strasbourg, 1786, in-8<sup>o</sup>. Il n'a paru de cette édition que le poème de *Venatione*, dont il a été tiré des exemplaires in-4<sup>o</sup>, grand papier de Hollande. On a aussi imprimé 40 pages du texte grec du poème de *Piscatione*, mais elles ne se trouvent jointes qu'à très-peu d'exemplaires. (*Manuel du libraire*, de M. Brunet.)

(3) « Une circonstance particulière m'a obligé de la livrer à la presse. Il fallait ou le publier en ce moment, ou l'ensevelir pour toujours dans les ténèbres. J'ai balancé quelque temps, et l'amour propre l'a emporté. » (*Préface de la traduction*.)

(4) *Histoire critique de l'éloquence*, t. 2, p. 551.

St-Cyr; mais fatigué des détails d'une grande administration, si peu compatible avec l'étude, il se démit de cet emploi, pour accepter la place de professeur de littérature grecque à l'université que l'empereur de Russie venait de fonder à Charkow dans l'Ukraine. Il fit donc, en 1805, à la France et à ses amis un dernier adieu. Les devoirs de cette place et la culture des lettres occupèrent les loisirs de son exil volontaire, mais ne purent le consoler. Appelé quelques années après à Moscou, l'incendie de cette ville l'obligea de se réfugier à Pétersbourg, et il y mourut en 1815, à l'âge de 62 ans. Malgré quelques aberrations, Belin doit être compté parmi les philosophes religieux. C'était d'ailleurs un homme modeste et bienveillant. Outre la traduction d'*Hécube* et l'édition d'Oppien dont nous avons déjà parlé, on a encore de lui : 1° *la Chasse*, poème d'Oppien traduit en français avec des remarques; suivi d'un extrait de la grande histoire des animaux d'Elde-miri (par Silvestre de Sacy), Strasbourg, 1787, in-8°. 2° Les *Oeuvres de Lucien*, avec des notes historiques et littéraires, et des remarques critiques sur le texte, Paris, 1788, 6 vol. in-8°. Il y a des exemplaires format in-4°. Cette version, dit M. Boissonade, est exacte et en général satisfaisante, mais le style laisse beaucoup à désirer. (*Voy. LUCIEN.*) On en a détaché l'*Histoire véritable et Lucius, ou l'Âne*, pour en former le 12° volume de la *Bibliothèque des romans grecs*, Paris, 1797. Les nombreuses lacunes que le traducteur avait laissées dans ce dernier morceau, l'un des plus licencieux de l'antiquité, ont été remplies dans la nouvelle édition; mais on ne peut pas dire si c'est par Belin ou par quelque autre helléniste. Le 6° volume contient les variantes de six manuscrits de Lucien de la bibliothèque du roi, qui n'avaient point encore été collationnés. Elles ont été reproduites dans l'édition publiée par la société typographique de Deux-Ponts. On a reproché à Belin de s'être acquitté de cette partie de son travail avec une grande négligence. Il se proposait de réunir dans un 7° volume les leçons qu'il avait tirées des manuscrits du Vatican. 5° Une nouvelle édition des *Caractères* de Théophraste, avec des notes, et la traduction de deux nouveaux chapitres trouvés dans un manuscrit du Vatican, Paris, 1790, in-8°. 4° La traduction du *Tableau de Cébès*, avec le *Manuel d'Épictète*, traduit par Dacier, *ibid.*, 1790, in-8°. 5° *Mémoires et Voyages d'un émigré*, *ibid.*, 1801, 5 vol. in-12. C'est un roman dans le genre du *Séthos* de l'abbé Terasson, dont le cadre est la partie la moins essentielle. On trouve dans celui-ci beaucoup de détails intéressants sur les mœurs et les usages des anciens. Belin y donne une idée peu avantageuse des philosophes grecs, surtout de Platon que, malgré sa profonde admiration pour l'écrivain, il regarde comme un des esprits les plus faux et les plus sophistiques que la Grèce ait produits. Il assure qu'il n'a rien avancé dans son livre qu'il ne pût appuyer de bonnes preuves (1), et cependant il ose faire peser sur

(1) « C'est un érudition, où je n'ai rien avancé que sur

Louis XV l'accusation d'avoir empoisonné le Dauphin! Il faut convenir que les plus honnêtes gens sont sujets à d'étranges écarts. 6° *Le Prêtre*, par un docteur de Sorbonne, Paris, 1802, in-12. 7° *Épître au premier consul sur l'enseignement de la langue grecque dans les lycées*, *ibid.*, 1805, in-4°. 8° *Histoire de la Dame invisible, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain*, *ibid.*, 1802, in-12. 9° *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, *ibid.*, 1815, 2 vol. in-8°. « Cet essai, dit Belin, n'est « qu'une partie d'un ouvrage entrepris autrefois « dans des temps plus heureux où l'ardeur de l'âge, « la passion des lettres, une situation plus riante, « me permettaient de faire de plus vastes projets. « J'avais conçu le dessein d'exécuter en français une « bibliothèque historique et critique de tous les « écrivains grecs, et de les ranger dans l'ordre chronologique, afin de former une véritable histoire « de la littérature générale de la Grèce (1). » Malgré quelques imperfections inséparables d'un pareil travail, cet ouvrage est le fruit d'une érudition consciencieuse, et, suivant M. Nodier, les hommes les plus instruits peuvent y trouver encore à apprendre (2). Il devait être suivi d'une *Histoire de la poésie grecque*, dont Belin parle comme d'un écrit entièrement terminé. Quelques bibliographes lui attribuent une traduction française de *Myriobiblion* de Photius; mais s'il en a eu le projet, on peut assurer qu'il ne l'a pas exécuté. Il a laissé, dit-on, manuscrit, une grammaire grecque avec des tableaux synoptiques sous le titre d'*Hermes hellenicus* (3), et un *Dictionnaire grec et français*. W—s.

BELIN DE MONTERZI vivait dans le 18° siècle. On a de lui : 1° *Histoire de Mehemet II*, em-

• des autorités respectables; et si je n'ai point cité mes garants, c'est que la forme adoptée dans cet ouvrage ne me le permettait pas. » *Histoire critique de l'éloquence*, t. 2, p. 227.

(1) On sait avec quel succès Schoell (*voy. ce nom*) a depuis exécuté ce plan pour la littérature grecque et pour la littérature latine.

(2) Cet ouvrage fut imprimé à Paris par Belin, qui m'invita à donner quelques soins à l'édition, en l'absence de l'auteur. Dans les exemplaires destinés pour la Russie est une épître dédicatoire en vers, de Belin de Ballu, à l'empereur Alexandre. Cette pièce fut supprimée dans les autres exemplaires. L'auteur louait la haute sagesse de l'Alexandre du Nord, qui doit nous faire oublier l'Alexandre de Grèce. Voici quelques vers de cette épître :

Mon vaisseau, fatigué par de fréquents orages,  
Cherche un port qui le mette à l'abri des naufrages,  
Ouvre-lui tes États; souffre que sous tes loix,  
Près de toi, je respire une première fois.  
Trahi, persécuté dans ma triste patrie...  
Apollon, mieux traité dans tes heureux États,  
Me presse chaque jour d'y diriger mes pas.  
Je veux te consacrer mes travaux et mes veilles;  
De ton règne éclatant je dirai les merveilles, etc.

Belin voit dans Alexandre Apollon sur le trône des cœurs; il le place au-dessus d'Auguste; il en fait un héros, un père, qui, l'olive à la main, commande à la terre. C'est ce qui ne pouvait être publié à Paris, en 1815. V—ve.

(3) L'*Hermes hellenicus*, grammaire grecque et française avec des tableaux synoptiques, a été imprimé à Paris chez Eberhart... in-8°. Pigoreau, dans sa *Bibliothèque romancière*, a attribué à Belin de Ballu trois romans : *Anastase et Nephthalis, ou les Amis* (1813, 4 vol. in-12); *Félicie et Florestine* (1803, 3 vol. in-12); *Mémoires d'une femme émigrée* (3 vol. in-12), qui sont de mademoiselle Possier de Bottens, sœur de madame de Montlieu. D—a—r.

pereur ottoman, enrichie de lettres originales trad. du grec et de l'arabe sur des manuscrits trouvés à Constantinople (Paris, 1764, 2 vol. in-12); 2° *Lettres turques, historiques et politiques*, écrites, tant par Mehemet II, empereur ottoman, que par ses généraux, ses sultanes et ses ambassadeurs, et Ussum Cassan, roi de Perse, son contemporain, trad. du grec et de l'arabe, avec des notes et une histoire de la vie du conquérant, Paris, 1764, in-12. Z—o.

BELING (RICHARD), écrivain irlandais, naquit d'une ancienne famille à Belingstown, dans le comté de Dublin, en 1613. Après lui avoir fait faire de bonnes études, son père, qui le destinait à la carrière du barreau, l'envoya à Lincoln's-Inn (l'un des collèges de jurisprudence dans Londres), pour s'y former à la connaissance des lois; mais, entraîné par son goût pour l'état militaire, et d'ailleurs zélé catholique, il s'engagea dans la rébellion d'Irlande, en 1641, et occupa, dès l'âge de vingt-huit ans, un grade supérieur dans l'armée. Devenu l'un des membres les plus influents du conseil suprême des catholiques réunis à Kilkenny, dont il était principal secrétaire en 1645, il fut envoyé, par ce conseil, en ambassade auprès du pape et de plusieurs princes italiens, pour demander assistance. Il ramena avec lui le nonce Rinuccini, dont les intrigues augmentèrent les troubles et empêchèrent la paix. Beling, mécontent du nonce, reentra dans le parti du roi, auquel il demeura fidèlement attaché, et le marquis, depuis duc d'Ormond, l'employa, avant et après la restauration, dans plusieurs négociations importantes, où il montra autant de zèle que d'habileté. L'armée royale ayant été défaite par les troupes du parlement, Beling passa en France, où il demeura plusieurs années, et où il écrivit quelques ouvrages sur les événements dont il avait été le témoin. De retour en Angleterre, après la restauration, il reentra dans ses biens, par le crédit du duc d'Ormond, et mourut à Dublin, en 1677. On a de lui : 1° un 6° livre ajouté à l'*Arcadie* de sir Philippe Sidney, et imprimé avec ce roman politique, Londres, 1653, in-fol.; 2° *Vindiciarum catholicorum Hiberniæ libri duo*, publié sous le nom supposé de *Philopater Ireneus*: le 1<sup>er</sup> livre, qui contient le précis historique des affaires d'Irlande de 1641 à 1649, est estimé même des protestants, et regardé comme le récit le plus fidèle qui soit sorti du parti catholique; 3° *Annotationes in Joannis Poncii librum, cui titulus Vindicia eversæ; accesserunt Bellingi Vindiciæ*, Paris, 1654. On cite de lui d'autres ouvrages de peu d'intérêt aujourd'hui, mais tous écrits d'un style élégant et facile. X—s.

BELINGAN ou BELLINGAN (le Père JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Amiens, le 31 octobre 1666, fit profession en 1682. Il exerça avec succès le ministère de la prédication et mourut recteur de la maison professe à Paris, le 9 mars 1743. On a de lui deux ouvrages de piété : 1° *Retraite spirituelle sur les vertus de Jésus-Christ*, 2° édition, Paris, 1731, in-12, meilleure que la 1<sup>re</sup>; 2° *de la Connaissance et de l'Amour de notre Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1754, in-12. C. T—y.

BÉLISAIRE, l'un des plus habiles généraux dont l'histoire ait parlé, vivait sous l'empire de Justinien, qui dut aux talents, à la fidélité et aux victoires de ce grand homme, une partie de l'éclat de son règne. Né dans la Thrace, d'une famille obscure (1), Bélisaire servit d'abord dans la garde de Justinien. Ce prince lui donna, en 529, un commandement sur les frontières de Perse menacées alors d'une invasion. Bélisaire, trop faible pour prendre l'offensive, se retrancha sous les murs de Dara en Arménie; 40,000 Perses, commandés par Feyrouz (Pérose), vinrent lui livrer bataille en 530. Bélisaire, qui n'avait que 25,000 hommes, intimida l'ennemi un jour entier par sa contenance redoutable, et, le lendemain, il eut encore l'art de retarder le commencement de l'action jusque vers le soir, heure à laquelle les Perses avaient coutume de prendre leur repas; de cette manière, il les trouva affaiblis par la faim; et après un combat terrible et longtemps balancé, les Romains remportèrent une victoire complète. L'année suivante, Bélisaire fut moins heureux dans la Syrie, où les Perses s'étaient portés pour surprendre Antioche; il cherchait à les ruiner par d'habiles manœuvres, lorsque l'impatience de ses officiers et les cris séditieux de ses soldats le forcèrent à combattre. Il fut battu; mais cette défaite, qu'il avait prévue, et qui fut la seule qu'il éprouva dans toute sa carrière militaire, augmenta la confiance que les soldats avaient en lui. On se servit néanmoins de cet événement pour lui nuire auprès de Justinien, qui le rappela à Constantinople. Bélisaire y fut encore l'appui de son prince; car, en 552, une sédition, excitée par la haine que se portaient deux factions, dites des Verts et des Bleus, dont la faiblesse de Justinien tolérait les excès, prit tout à coup un caractère si grave, que, pendant trois jours, la capitale fut livrée aux plus affreux désordres, et que Justinien se vit sur le point d'être détroné. Il aurait pris le parti de la fuite, sans la fermeté de l'impératrice Théodora, qui racheta ses vices par ses talents et son grand courage. Cependant les séditieux avaient déjà proclamé Hypace empereur, lorsque Bélisaire, entouré de quelques sujets fidèles, et suivi des soldats qu'il avait pu rassembler, chargea les factieux sans aucun ménagement, en fit un grand carnage, puis, en peu d'heures, rendit le calme à Constantinople et le sceptre à Justinien. L'empereur, reconnaissant, le choisit pour commander l'armée immense qui se préparait contre Gélimer, roi des Vandales en Afrique. Ce prince avait usurpé le trône d'Hildéric, auquel il avait fait crever les yeux

(1) On ignore la date de sa naissance; mais il occupe le théâtre historique depuis l'an 527 jusqu'à l'an 565 qu'il mourut dans un âge avancé. Tracer la vie de ce grand capitaine, c'est esquisser en partie l'histoire extérieure du règne de Justinien, car le nom de Bélisaire se trouve mêlé à tous les grands faits stratégiques de ce règne, sur lequel ses exploits jettent tant d'éclat. La conquête de l'Afrique vandale l'a fait surnommer le Scipion l'Africain de la Rome byzantine; mais il n'eut pas, comme son devancier, l'avantage d'une naissance illustre ni d'une éducation libérale. Paysan thrace comme Justinien, il fut d'abord un des gardes, puis un des officiers, enfin l'un des généraux de cet empereur parvenu. L'histoire même ne nous laisse pas ignorer qu'il fut un de ses compagnons de débauche, et comme lui il devint l'époux d'une courtisane. D—R—R.

et sous le prétexte de punir ce crime, Justinien méditait de reconquer l'Afrique. Les Romains, après une relâche en Sicile, au bout de trois mois de navigation, débarquèrent le 15 septembre 533, à cinq journées de Carthage. Bélisaire s'était fait suivre par sa femme Antonina, trop fameuse par ses intrigues et ses débauches, et dont le pouvoir sans bornes sur l'esprit de son mari a marqué d'une tache honteuse la vie de ce héros ; il était accompagné aussi par Procope l'historien, qui lui servait alors de secrétaire, et qu'il éleva depuis à de hautes dignités. Le premier soin de Bélisaire, dans cette guerre dangereuse sur une terre étrangère, fut d'introduire une exacte discipline dans son armée, afin de gagner le cœur des Africains ; le second fut d'avancer rapidement vers Carthage, pour ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnaître. Gélimer, étonné d'une attaque aussi prompte, et privé d'une partie de ses forces qu'il avait envoyées à la conquête de la Sardaigne, marcha néanmoins à la rencontre des Romains : il projetait de tourner leur armée, tandis qu'Amatas son frère les attaquerait en face ; mais ce dernier commença trop tôt son attaque : il fut défait et tué ; Bélisaire vainqueur poursuivit les fuyards, et, lorsque Gélimer arriva sur le champ de bataille, il le trouva jonché des cadavres des siens, parmi lesquels il reconnut celui d'Amatas. Déjà cependant les Vandales avaient atteint les Romains victorieux, et remporté quelques avantages sur leurs corps dispersés ; mais Gélimer perdit un temps précieux à déplorer la mort de son frère, et à lui rendre les derniers devoirs ; Bélisaire remit ses troupes en bon ordre, et la victoire se déclara pour lui. Gélimer s'enfuit en Numidie, après avoir fait tuer Hildéric. C'était à la fois servir les projets de Justinien, en le délivrant d'un prince dont il feignait de soutenir la cause, et livrer Carthage, sans défense, à Bélisaire. Le vainqueur y fut reçu comme un dieu tutélaire, surtout par le parti catholique, qui péchait pour Hildéric, tandis que Gélimer soutenait les ariens. Calonyme, commandant de la flotte romaine, était arrivé la veille dans le port, et avait commencé à piller les magasins et les maisons voisines ; Bélisaire le fit venir, et le força à restituer ce qu'il avait pris. Il partagea à ses soldats les richesses que renfermait le palais de Gélimer, et se contenta de se faire servir un grand festin que le prince vandale avait commandé. La fortune réservait de plus cruels revers à Gélimer. Son frère Zazon ou Tzazon, qui revenait de conquérir la Sardaigne, se joignit à lui ; leur réunion rendit le courage aux Vandales, qui, se trouvant dix fois plus nombreux que les Romains, leur livrèrent bataille à Tricamare. Le génie de Bélisaire triompha du nombre ; Zazon fut tué ; les Africains, défaits et repoussés dans leur camp, l'abandonnèrent bientôt dans le plus grand désordre, en apprenant la fuite de Gélimer. Bélisaire retrouva dans cette occasion, sous les tentes de ce prince, une partie des richesses que les barbares avaient enlevées de la Grèce, de l'Italie et des autres parties de l'Europe pillées par Genseric. Cependant les provinces d'Afrique et les îles de Sardaigne, de

Corse, de Majorque, de Minorque et d'Ebuse tombaient au pouvoir des Romains ; Bélisaire se hâta d'instruire Justinien de ses succès, et poursuivit sans relâche Gélimer, qui, privé de toute ressource, et dégoûté des vicissitudes du sort, se remit dans les mains de son ennemi, et montre même, en se rendant, une gaieté inexplicable qui paraît aux uns du délire, aux autres de la philosophie. Déjà la calomnie, toujours prête à venger l'inutilité des courtisans des succès du mérite, noircissait Bélisaire aux yeux de Justinien, et lui imputait le projet de se rendre indépendant en Afrique. Le héros apprit ces bruits injurieux ; il connaissait la faiblesse et l'esprit soupçonneux de l'empereur ; il résolut de confondre ses ennemis par sa présence, et de rassurer son prince par sa soumission. Cependant la tranquillité de l'Afrique réclamait encore ses soins et son activité ; mais il se décida à partir, et bientôt Constantinople le vit débarquer, suivi de Gélimer et des trésors dont il venait payer l'ingratitude des Romains. Cette conduite toucha Justinien. Il décerna à Bélisaire les honneurs du triomphe : c'était le premier qu'on eût vu à Constantinople. Gélimer captif en orna la pompe ; Justinien reçut le vainqueur dans le Cirque, et fit frapper une médaille qui s'est conservée jusqu'à nos jours, et sur le revers de laquelle on lit : *Bélisaire, la gloire des Romains*. Toute l'histoire de cette guerre, ainsi que la pompe du triomphe, furent représentées en mosaïque dans le palais. Bélisaire fit accorder à Gélimer de vastes domaines, et reçut le titre de consul. Les divisions des Goths en Italie préparaient à ce grand homme de nouveaux trophées, et ouvraient un vaste champ à l'ambition de Justinien. La fille de Théodoric, Amalante, reine des Goths, aussi célèbre par son courage que par sa beauté, venait de périr sous les coups de ses ennemis, par la perfidie de Théodat son parent, dont elle avait voulu se faire un appui en l'épousant. Justinien saisit cette occasion de porter la guerre en Italie (535). Théodat, effrayé, essaya d'abord la voie des négociations ; un léger succès les lui fit rompre ; mais déjà Bélisaire était débarqué en Sicile, et sa renommée suppléait au petit nombre des troupes qu'on lui avait confiées : Palerme seule lui opposa quelque résistance. Cependant, une révolte arrivée en Afrique (quelques historiens ne la placent qu'après le siège de Rome) retarda ses projets sur l'Italie. Bélisaire courut sauver Carthage, revint en Sicile, où des troubles s'étaient élevés, et débarqua enfin à Reggio, d'où il s'avança rapidement vers Naples, sans rencontrer d'obstacles : 8,000 barbares défendaient cette ville. Après vingt jours de siège, Bélisaire désespérant de la prendre, lorsqu'un Isaurien découvrit un aqueduc abandonné, par lequel on pouvait s'introduire dans la place. Bélisaire fit sommer les assiégés de se rendre, en leur annonçant leur ruine prochaine. Sur leur refus, il pénétra par le passage secret ; mais, malgré ses efforts, il ne put empêcher le sac de cette ville florissante. La prise de Naples mit les Goths en fureur ; ils massacrèrent Théodat, et mirent Vitigès à leur tête. Cependant Bélisaire victorieux s'avance vers Rome, qui

lui ouvrit ses portes le 9 décembre 537; il s'occupe aussitôt de l'approvisionnement et de la fortification, malgré les plaintes des habitants, qui redoutaient un siège. En effet, au printemps suivant, Vitigès parut sur la voie Flaminienne, à la tête de 400,000 combattants. Bélisaire fut enveloppé dans une reconnaissance, et faillit être tué; à force de valeur, il parvint à se dégager et à rentrer dans Rome. Le siège dura un an et neuf jours, avec des changements de fortune multipliés; tantôt il dégénérait en blocus, tantôt les assauts se succédaient avec rapidité. Bélisaire, peu rassuré sur les dispositions des Romains, se crut obligé de sévir contre le pape Silvère, contre lequel il était excité par les intrigues de sa femme Antonina et de Vigile, qui convoitait la tiare. Silvère fut déposé et banni, et mourut de misère; Vigile lui succéda. Cependant la famine et les maladies désolaient Rome; Antonina et Procope coururent chercher des vivres et des secours. Justinien, qui craignait de perdre le fruit des premières conquêtes de Bélisaire en Italie, y fit passer des renforts sous le commandement de Narsès. Vitigès, menacé de tous côtés, fut enfin obligé de lever le siège, et de se retirer à Ravenne. La gloire de Bélisaire, dans ce siège, fut souillée par la mort de Constantin, l'un de ses officiers, contre lequel Antonina excita des soupçons injustes et flétrissants. Constantin outré s'oublia jusqu'à menacer la vie de Bélisaire, qui le fit tuer à l'instigation d'Antonina. Cet acte de violence indisposa une partie de ses officiers, et lui causa de fâcheux embarras dans les différends qui survinrent entre lui et l'eunuque Narsès. Ce dernier, non moins habile général, et plus courtisan que Bélisaire, entraîna une partie des troupes, et empêcha son rival de recueillir le fruit de la retraite de Vitigès: le roi goth eut le temps de respirer, et d'appeler à son secours une armée de Francs, commandée par Théodobert, roi d'Austrasie. Milan fut prise et saccagée; mais Bélisaire, par une adroite négociation, persuada aux Francs de se retirer. A peine remis d'une blessure très-grave qu'il avait reçue au siège d'Osimo, il investit Vitigès dans Ravenne: ce dernier fit des propositions de paix à Justinien, qui les signa; mais Bélisaire refusa d'exécuter le traité. Les Goths, étonnés de sa fermeté, lui offrirent la couronne; Bélisaire, sans accepter cette offre éblouissante, en profita pour se faire ouvrir les portes de Ravenne, et pour faire Vitigès prisonnier. Justinien, toujours jaloux des succès et toujours incertain de la fidélité de son général, le rappela à Constantinople, où cette fois l'empressement du public fut son seul triomphe. Les désordres et les intrigues d'Antonina lui causèrent des chagrins domestiques, et augmentèrent la malveillance de Justinien. En 541 et en 545, Chosroës (Khosrou et Nouchyrvan), roi de Perse, étant entré sur les terres de l'empire, on lui opposa Bélisaire, qui, deux fois, arrêta les progrès des Perses. Cependant l'Italie n'était déjà plus sous la puissance romaine; Totila, jeune prince que les Goths avaient couronné, renversait tout devant lui: Rome et Na-

ples étaient en son pouvoir. La nouvelle de l'approche de Bélisaire déconcerta Totila, qui médita de ruiner Rome de fond en comble; mais, à force de représentations, Bélisaire le détourna de ce projet, et lui-même entra bientôt dans cette ville, qu'il venait de sauver. Il en répara les murailles à la hâte, et en remplit les magasins; Totila, qui revint l'attaquer, fut repoussé trois fois. Cependant le dénuement où se trouvaient l'armée romaine et l'Italie paralysait les efforts de Bélisaire; il demanda son rappel, qui lui fut accordé. Après dix années de repos, il reprit encore les armes pour arrêter une irruption des Bulgares, et la victoire lui fut fidèle. Constantinople retentissait de ses louanges; mais Justinien et sa cour ne partageaient pas les sentiments des Romains; on accusa Bélisaire d'avoir trempé dans une conjuration. Il se vit, avec indignation, réduit à se justifier; Justinien, dit-on, reconnut son innocence, et lui rendit ses biens et ses honneurs, dont il l'avait d'abord dépouillé; mais cette persécution abrégée les jours du vieux général, qui mourut quelque temps après, en 565. L'imagination des poètes, des artistes, et surtout le roman de Marmontel, ont rendu presque historique une tradition apocryphe, suivant laquelle Bélisaire, privé de la vue et réduit à une extrême pauvreté, aurait été forcé de mendier dans les rues de Constantinople. (1). Aucun historien contemporain n'a rapporté cette fable, qui doit son origine à Tzetzés, auteur peu estimé du 12<sup>e</sup> siècle: on l'a répétée depuis sans examen; mais tous les écrivains sont d'accord sur les grandes qualités de Bélisaire; sa fidélité pour son prince, sa douceur, sa générosité envers les vaincus ne se démentirent jamais. Il paraît que sa faiblesse pour sa femme lui fit commettre quelques exactions. On lui reproche aussi une complaisance servile pour l'infâme Théodora, femme de Justinien. (Voy. ANTONINA, GÉLIMER, TOTILA, JUSTINIEN, NARSÈS et THÉODORA.) L—S—E.

BELIUS. Voyez BEL.

BELL (JEAN), médecin et auteur anglais, mort en 1780, accompagna, en 1715, 1716, 1717 et 1718, en qualité de médecin et chirurgien, l'ambassade de Pierre le Grand en Perse; et, dans les trois années suivantes, l'ambassade à la Chine, dont il a publié une relation en 2 vol. in-4<sup>o</sup>, Glasgow, 1762, réimprimée depuis en 2 vol. in-12. Eidous en a donné une traduction en français, sous ce titre: *Voyage depuis St-Petersbourg en Russie, dans diverses contrées de l'Asie*, Amsterdam et Paris, 1766,

(1) Madame de Genlis a fait aussi un *Bélisaire*, que, dans ses *Mémoires*, elle met bien au-dessus du poème en prose assez froid de Marmontel. De nos jours, un Anglais, dans un livre d'ailleurs plein d'érudition, lord Mahon, a fait *the Life of Belisarius*, (London, 1829, in-8<sup>o</sup>), où il s'est efforcé de remettre en crédit le conte inventé par Tzetzés. Il reconnaît toutefois, avec Winkelmann, que la statue dite *le Bélisaire mendiant*, placée autrefois dans le musée Borghèse, à présent dans celui du Louvre, est d'un travail trop précieux pour qu'on n'y voie pas une production de l'art bien antérieure à l'âge où Bélisaire a vécu. La tragédie s'est emparée de ce personnage en 1825. M. Jouy, de l'Académie française, a donné au Théâtre-Français une tragédie de *Bélisaire*. Qui ne connaît le *Bélisaire* de Gérard, qui fit une si grande sensation à l'exposition du Louvre en 1795, et que la gravure a si souvent reproduit?

3 vol. in-12. Cette relation est remarquable par un caractère de naïveté et de simplicité qui inspire de la confiance. La traduction est d'un style fort négligé. X—s.

BELL (BENJAMIN), célèbre chirurgien anglais, mort au commencement du 19<sup>e</sup> siècle, avait étudié la médecine à Edimbourg, où Monro fut son maître en anatomie. Après un voyage sur le continent, pendant lequel il visita les principales universités de l'Europe et fit un assez long séjour à Paris, il devint chirurgien en chef de l'hôpital d'Edimbourg, et membre de la société royale. Les particularités de sa vie sont peu connues, mais ses ouvrages, longtemps regardés comme classiques, occupent une place honorable dans les bibliothèques, et sont encore consultés avec fruit : 1<sup>o</sup> *A Treatise on the theory and management of ulcers*, Edimbourg, 1778, in-8<sup>o</sup>. Ce livre, dont une 7<sup>e</sup> édition a paru en 1801, avec le suivant, fut traduit en français par Audet et Lanigan (Paris, 1789, in-12). Bosquillon en a donné deux autres traductions : l'une en 1788, et la seconde en 1805. Cette dernière, faite sur la dernière édition, est augmentée de notes, de recherches sur la teigne, et d'observations nouvelles sur les tumeurs blanches des articulations, maladie grave contre laquelle Bell a introduit la méthode qui consiste à les traiter par des applications répétées de sangsues ou de ventouses et par des vésicatoires volants. 2<sup>o</sup> *System of surgery*, Edimbourg, 1785-1787, 6 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, qui a eu sept éditions, dont la dernière est de 1801, 7 vol. in-8<sup>o</sup>, fig., en comptait déjà quatre lorsque Bosquillon le fit connaître à la France (Paris, 1796, 6 vol. in-8<sup>o</sup>). L'état de la chirurgie au milieu de la seconde moitié du dernier siècle y est fidèlement exposé. L'auteur s'était pénétré des saines doctrines et avait profité des travaux des plus illustres chirurgiens de l'Europe à cette époque. Le livre manque de régularité dans la distribution générale des articles; mais chaque article est complètement et méthodiquement traité. Les progrès de la chirurgie depuis Desault l'ont fait vieillir; la théorie de plusieurs affections chirurgicales, les opérations qu'elles nécessitent, les instruments dont on fait usage, tout ou presque tout a éprouvé tant de perfectionnements que l'ouvrage, malgré l'autorité qu'il conserve comme monument historique, n'est plus propre à être recommandé aux élèves. 3<sup>o</sup> *Treatise on gonorrhœa virulenta and lues venerea*, Edimbourg, 1795, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, dont il a paru une seconde édition en 1797, et dont Bosquillon a donné une traduction en 1802, est remarquable sous plusieurs rapports. L'auteur s'est attaché à démontrer que la gonorrhée a toujours existé, et qu'on en retrouve des traces à toutes les époques. S'il admet, contre le témoignage journalier de l'expérience, que le mercure est le seul remède curatif des affections vénériennes, du moins insiste-t-il beaucoup sur les graves inconvénients que ce métal entraîne dans une multitude de cas, surtout entre les mains de ceux qui le manient sans autre guide qu'une aveugle routine. Au total, c'est une excellente mo-

nographie, dans laquelle Bell se montre médecin habile et profond érudit, ce qui est fort rare en tous pays, mais plus en Angleterre que partout ailleurs. Les additions de Bosquillon décèlent un praticien d'une grande sagacité, et plusieurs sont extrêmement remarquables. 4<sup>o</sup> *Treatise on hydrocele, on sarcocele, or cancer, and other diseases of the testes*, Edimbourg, 1794, in-8<sup>o</sup>; ouvrage écrit avec précision et clarté, dans lequel on trouve une description complète des procédés opératoires, mais qui n'a plus de prix maintenant que pour l'historien de la chirurgie. 5<sup>o</sup> Un traité de la *Disette*, traduit par P. Prevost, Genève et Paris, 1804, in-8<sup>o</sup>. J—D—N.

BELL (WILLIAM), savant anglais, prébendier de Westminster, fit avec distinction ses études dans l'université de Cambridge. Il remporta plusieurs prix académiques, un entre autres sur cette question : *des Causes qui contribuent le plus à l'accroissement d'une nation*. Cet ouvrage, qui fut imprimé en 1756, fit à W. Bell une brillante réputation. L'avantage qu'il eut d'appartenir, en qualité de chapelain, à la maison de la princesse Amélie, fille du roi George II, lui procura de l'avancement dans l'Église. Il publia en 1780, in-8<sup>o</sup>, un *Essai pour constater et expliquer l'autorité, la nature et le dessein de l'institution du Christ, communément appelé la Cène*. Cet écrit, dans lequel il adopte l'opinion d'Hoadly sur ce sacrement, fut l'occasion d'une controverse soutenue avec le docteur Bagot. Bell fut, en 1787, éditeur d'un traité curieux dont l'auteur, le P. le Courayer (*voy. ce nom*), avait donné le manuscrit à la princesse Amélie : *Déclaration de mes derniers sentiments sur différents points de doctrine*. Le docteur Calder en a publié, en 1819, une traduction en anglais. W. Bell mourut, à l'âge de 85 ans, le 29 septembre 1816. Il fut très-charitable pendant toute sa vie, et légua à l'université de Cambridge une rente de 1,250 livres sterling, pour être employée à l'éducation de huit orphelins d'ecclésiastiques indigents. — John BELL, imprimeur célèbre par des éditions remarquables de plusieurs poètes anglais, notamment de Shakspeare, est mort en 1831. Z.

BELL (ANDRÉ), naquit en 1753, à St-André, en Écosse, et fit ses études dans l'université de cette ville. Entré dans les ordres en qualité de ministre de l'Église anglicane, il s'y distingua par son excellente conduite et par sa charité. Il avait passé plusieurs années en Amérique, lorsqu'en 1789, il fut nommé chapelain du fort St-George et ministre de Ste-Marie, à Madras. Coopérateur actif de tous les efforts tentés en faveur de l'humanité, il accepta la surintendance gratuite de l'asile des orphelins militaires, et introduisit dans une école voisine de Madras, à Egmore (1792-95), le mode d'instruction si célèbre depuis sous le nom d'enseignement mutuel. Tout le monde sait à présent que cette méthode existe aux Indes de temps immémorial; que Cicéron en parle en termes qui ne peuvent laisser de doutes sur l'identité générale de ses procédés avec ceux qui se pratiquent aujourd'hui dans toutes les écoles mutuelles; que Pietro della Valle, au

16<sup>e</sup> siècle, l'a décrite (1); enfin que, sous Louis XVI, le chevalier Paulet l'appliqua en France, où les importations utiles ne réussissent pas toujours. (*Voy. PAULET.*) Revenu dans la Grande-Bretagne en 1797, Bell regarda comme un devoir de faire connaître au public les avantages d'un système qui développait si rapidement les jeunes esprits confiés à ses soins, et il publia son *Expérience sur l'éducation, faite à l'école des garçons, à Madras*, Londres, 1798, et ses *Instructions pour la direction des écoles, selon le système de Madras*, in-12. L'un et l'autre ouvrage restèrent en grande partie chez le libraire; et Bell, retiré dans une modeste demeure, sembla ne plus songer qu'à jouir de la fortune qu'il avait rapportée des Indes. Mais un des exemplaires vendus était tombé dans les mains de John Lancaster, qui, à cette époque, venait d'ouvrir une école au faubourg de Southwark, à Londres; l'exposé de Bell le frappa vivement, et sur-le-champ il s'occupa d'organiser un enseignement analogue à celui de Madras. Son succès fut complet; et de plus il eut le bonheur d'intéresser en faveur de son entreprise des protecteurs puissants, tels que lord Sommerville et le duc de Bedford. La popularité dont jouit bientôt le nom de Lancaster réveilla Bell au fond de sa retraite; et, secondé par quelques personnes d'un haut rang dans l'Église et dans l'État, il réclama la priorité de la découverte. La querelle s'envenima et devint une affaire de parti: Lancaster était quaker et Bell anglican; mais cette querelle n'eut pas de suites défavorables à l'enseignement mutuel. Les deux partis avouaient l'excellence de la méthode, appréciaient son importance pour l'amélioration physique et morale du genre humain, et en revendiquaient l'importation comme un titre d'honneur. Il en résulta que de part et d'autre on fonda comme à l'envi des écoles vouées à la nouvelle méthode. Les deux adversaires eurent quelques torts dans la lutte qu'ils engagèrent sous les yeux du public. Lancaster y mit de la mauvaise foi, et n'avoua qu'après de longues tergiversations et avec beaucoup d'ambiguïté, qu'il devait l'idée première de son établissement à Bell; le docteur anglican, de son côté, crut trop qu'avoir imprimé son *Expérience*, etc., c'était avoir introduit en Angleterre la méthode de Lancaster. De plus, Bell mit de l'acrimonie dans ses plaintes, et fit paraître trop de joie lorsque les mésaventures de Lancaster l'exposèrent aux reproches amers et presque aux insultes. L'école que Bell dirigeait, et toutes celles qui avaient été instituées par les anglicans, ses protecteurs, n'étaient ouvertes qu'aux conformistes. Lancaster, au contraire, admettait indifféremment toutes les sectes. Du reste, les seules différences qu'il y eût entre les procédés des deux rivaux portaient sur des détails qu'un instituteur seul ne trouverait pas minutieux, et qu'au besoin un mot suffirait pour récapituler: l'enseignement à la Lancas-

ter admet beaucoup d'évolutions et de signes extérieurs; ces signes manquent presque entièrement dans les établissements du docteur Bell. Lancaster, on doit l'avouer, a mieux connu et le caractère de l'enfance et l'énergique influence des signes. Si Bell eut le désagrément de voir la méthode de Madras (c'est ainsi qu'il avait appelé l'enseignement mutuel) se répandre par toute l'Europe et en Amérique sous le nom de méthode lancastérienne, en revanche il vit une longue prospérité couronner ses établissements; philanthrope, il dut s'applaudir de voir la France, par l'opposition même que l'enseignement mutuel y rencontra aussitôt, populariser le nom et la chose dans tous les pays. Membre de la société asiatique et de la société royale de Londres, maître de l'hôpital de Sherborn, à Durham, prébendier de Westminster, Bell fut un des canaux principaux par lesquels la bienfaisance publique s'épancha sur la classe pauvre et ignorante. On calcula que lui-même, dans le cours de sa vie, ne donna pas moins de 3 millions aux établissements publics d'instruction et de charité. Ses dernières années se passèrent dans sa maison de Cheltenham: c'est là qu'il mourut, après une longue et douloureuse maladie, le 27 janvier 1832. Il fut enterré dans l'église de Westminster. On a de lui, outre les ouvrages indiqués: 1<sup>o</sup> *Sermon*, prêché à Lambeth, sur l'éducation des pauvres, d'après un meilleur système, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *École de Madras, ou éléments de l'instruction primaire*; 3<sup>o</sup> *Eléments d'instruction primaire*, etc., 7<sup>e</sup> édition, 1804, in-8<sup>o</sup>. VAL. P.

BELL (JEAN), frère de Charles Bell (1), l'un des plus habiles opérateurs anglais de l'époque actuelle, et comme lui chirurgien très-exercé, naquit à Edimbourg en 1762, et mourut à Rome le 15 avril 1820. Après avoir complété ses études médicales par un voyage dans le nord de l'Europe et principalement en Russie, il revint dans sa patrie se livrer à l'enseignement et à la pratique de la chirurgie et des accouchements. Bientôt des succès brillants accrurent sa clientèle à tel point qu'il fut obligé de renoncer aux fonctions du professorat, pour se consacrer tout entier à la pratique; cependant il sut trouver le temps nécessaire pour publier un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables concernent l'anatomie et sont enrichis de belles planches dessinées et gravées par lui-même, avec l'aide de son frère Charles. De grands succès obtenus dans les opérations les plus délicates et les plus difficiles le faisaient rechercher, et un esprit cultivé par d'immenses lectures donnait à sa conversation un charme qui tempérait ce que l'extrême vivacité de son caractère avait quelquefois de désagréable. On distingue parmi ses ouvrages: 1<sup>o</sup> *The Anatomy of the human body*, Londres, t. 1<sup>er</sup>, 1793; t. 2, 1797;

(1) Guillet de St-George trouva l'enseignement mutuel établi à Athènes en 1673. Il visita une de ces écoles, et il en donna une description curieuse dans son livre intitulé: *Athènes ancienne et nouvelle*, in-12.

(1) M. Charles Bell, chirurgien de l'hôpital de Middlesex et professeur d'anatomie à l'une des écoles de médecine de Londres, outre la part qu'il a prise à la publication de l'*Anatomie du corps humain* de feu son frère, est encore l'auteur d'un *Système de médecine opératoire basé sur l'anatomie*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; d'un recueil trimestriel intitulé: *Observations chirurgicales*, et de plusieurs monographies sur diverses maladies; enfin d'une collection de gravures représentant des sujets d'anatomie pathologique. D—R—R.

t. 3, 1802, in-8°, réimprimé en 1811 et en 1816. 2° *Engravings explaining the anatomy of the bones, muscles and joints*, Londres, 1794, in-4°; réimprimé en 1808. 3° *Engravings of the arteries illustrating the second volume of the Anatomy of the human body*, Londres, 1801, in-8°. 4° *Discourses on the nature and cure of wound*, Édimbourg, 1793, in-8°; une seconde édition a paru en 1812. 5° *Observations faites en Italie, particulièrement sur les beaux-arts*, Édimbourg, 1823, in-4°. Ces remarques, dont plusieurs sont pleines de chaleur et de sentiment, font regretter que l'auteur n'ait pu y mettre la dernière main. L'ouvrage n'est qu'un simple extrait publié par sa veuve. Il a été traduit en italien et accompagné de notes par le traducteur, Sienna, 1828, in-8°. Ce qu'il y a de mieux dans ces *Observations* est ce qui se rapporte à l'architecture. — Jacques BELL, médecin anglais, mort à la Jamaïque, le 15 janvier 1801, fut président de la société de médecine et d'histoire naturelle d'Édimbourg. On ne connaît de lui que la relation d'un cas de rétroversion de l'utérus, inséré dans le journal médical de Simmons. J—D—N.

BELL (JAMES-STANISLAS), armateur anglais dont le nom a honorablement figuré dans la guerre actuelle entre les Circassiens et les Russes. Au moment même où le cabinet de St-Petersbourg dirigeait une expédition sur Soudjouk-Kalé et déclarait le blocus maritime des côtes de Circassie, Bell négociait avec l'hospodar de Valachie un arrangement pour l'exploitation des mines de sel de ce pays (1856). La rupture de toute relation commerciale entre les Moscovites et les populations situées au sud de la rivière de Kuban offrait précisément un vaste débouché à l'importation du sel sous pavillon britannique. Bell, en attachant son attention sur ce point, associait dans sa pensée les intérêts du commerce anglais à ses intérêts particuliers, et en même temps qu'il cherchait dans cette entreprise un moyen de fortune privée, il y voyait aussi une occasion favorable de faire entrer ses concitoyens en commerce direct et suivi avec les Circassiens. Mais une grave difficulté politique se présentait : c'était le blocus des côtes orientales de la mer Noire. La Russie avait-elle le droit de le prononcer? l'Angleterre l'avait-elle reconnu? Bell pensa que son gouvernement répondrait négativement à ces deux questions. Tel était aussi l'avis de deux hommes placés à un rang élevé dans la diplomatie, le secrétaire de l'ambassade de Constantinople et celui de l'ambassade de Perse. Une autorité plus imposante approuvait encore la détermination de l'armateur anglais. Le secrétaire du roi avait écrit à un tiers au nom du roi lui-même une lettre qui était évidemment destinée à être communiquée à Bell, et qui contenait en substance : que ce serait de la part d'un commerçant anglais un service éminent rendu au pays que d'envoyer un vaisseau sur les côtes orientales de la mer Noire, et qu'il était impossible de rétablir autrement le droit de commerce avec la Circassie. Ainsi l'entreprise de Bell prenait aux yeux des hommes d'État et du roi lui-même toute

la gravité d'une affaire de dignité et d'intérêt national. Mais avant de s'aventurer dans les hasards d'un premier voyage, Bell avait voulu lui-même obtenir pour son projet l'approbation officielle du gouvernement, et il avait dans ce but adressé plusieurs lettres au secrétaire d'État des affaires étrangères, lord Palmerston (mai et juin). Lord Palmerston avait d'abord éludé la nécessité de s'expliquer, en feignant de se méprendre sur le sens de ces lettres. La notification du blocus n'avait point été publiée en Angleterre, et l'on pouvait croire que le gouvernement n'en reconnaissait pas la légalité. C'est aussi ce qui parut à la fin résulter des réponses évasives de lord Palmerston. Bell se crut suffisamment autorisé à agir. Au mois de décembre 1856, son vaisseau *le Vixen* entra dans la baie de Soudjouk-Kalé. Déjà il était resté trente-six heures en communication avec la côte, lorsqu'un brick de la marine impériale le captura. On prétendit qu'il avait apporté des munitions pour alimenter la guerre en Circassie. Au reste, un journal de Londres avait annoncé que tel était le but de l'expédition du *Vixen*. On reconnut également qu'au lieu de quatre canons que portaient ses papiers, il n'en avait que deux au moment de la capture. On alléguait enfin qu'il avait violé les règlements de douanes et de quarantaine de la Russie sur la côte d'Abasie. Quelles pouvaient être les conséquences de la saisie du *Vixen*? Elles étaient évidemment subordonnées à l'interprétation des traités en vertu desquels le cabinet moscovite s'arrogeait le droit de possession sur la Circassie et le droit de blocus. Bell et ses amis étaient persuadés que la diplomatie anglaise porterait le débat à cette hauteur et saisiserait l'occasion de poser un obstacle à l'envahissement russe en Circassie. Des discussions animées s'élevèrent à différentes reprises dans le parlement. Plusieurs membres virent dans la capture du *Vixen* un cas de guerre, et un orateur radical se fit à la tribune l'organe énergique de cette opinion. Le ministère déclara qu'il avait reconnu le blocus, traita Bell d'intrigant politique et obtint gain de cause dans le parlement; enfin des négociations, dont l'historique ne pourrait trouver place que dans une notice sur lord Palmerston, et qui furent regardées par des publicistes anglais comme se rattachant à un vaste système de trahison de la part du chef du *foreign-office*, étouffèrent la question diplomatique. La capture du *Vixen* fut acceptée comme un fait accompli. La Russie avait sans hésiter déclaré le vaisseau de bonne prise et rendu la liberté aux hommes qui composaient l'équipage. Bell était allé en Circassie attendre l'issue des négociations, qui devaient lui être si défavorables. Durant son séjour dans ce pays, il en étudia l'histoire, la religion, les mœurs, les institutions politiques et les ressources, et, admis parmi les chefs nationaux, il put leur donner de sages conseils sur la conduite de la guerre. Il attachait une grande importance à la continuation et aux succès de cette guerre dans l'intérêt anglais; soit qu'on voulût faire de la Circassie un point d'appui dans le cas où des difficultés

surviendraient entre la Grande-Bretagne et la Russie, soit que l'on considérât le pays des Tchernesses, unis à la Porte par le lien religieux, comme un rempart puissant encore pour l'empire ottoman sur la mer Noire. Chaque jour Bell écrivait ses observations, ses études, et à son retour en Angleterre il les a réunies et publiées sous le titre de *Journal of a residence in Circassia during the years 1837 et 1858*, by J. Stan. Bell, Londres, 2 vol. in-8°. Ces notes, écrites dans un style simple, contiennent des détails précieux sur l'état actuel de la Circassie au point de vue géographique, politique et moral, et des pièces diplomatiques qui jettent la lumière sur les moyens employés par la Russie pour étendre sa domination sur les peuplades musulmanes des bords de la mer Noire. Cet ouvrage a été traduit en français, Paris, 1841, sous le titre de *Journal d'une résidence en Circassie*, etc., 2 vol. in-8°. Peu de temps après Bell cessait de vivre. Il a été vivement regretté de ses hôtes circassiens parmi lesquels il a laissé d'honorables souvenirs sous le nom de Jacob-Bey (James-Bey). H. D—z.

BELLA (STEFANO DELLA), dit LA BELLE. Cet artiste, fils d'un sculpteur de Florence, naquit dans cette ville le 18 mai 1610. Orphelin dès l'âge de deux ans et demi, il éprouva toutes les contrariétés que l'infortune peut opposer au talent naissant; mais sa persévérance et son assiduité au travail lui firent surmonter tous les obstacles. Placé d'abord chez un orfèvre, il s'occupait, dans ses moments de loisir, à copier les estampes de Callot, et déjà il y réussissait au point de tromper les connaisseurs. L'aménité de son caractère lui ayant procuré de nombreux amis, il inspira l'intérêt le plus vif à Canta-Gallina, peintre florentin, ainsi qu'à Vanni, qui s'empressèrent de lui donner des leçons utiles. Il avait pris la singulière habitude, qu'il conserva toute sa vie, de commencer ses figures par les pieds, et de remonter ensuite jusqu'à la tête. Quoiqu'il eût fait d'assez grands progrès dans la peinture, son goût naturel le porta à se consacrer entièrement à la gravure à l'eau-forte, plus expéditive, et par conséquent plus conforme à sa vivacité, ainsi qu'à la fécondité de son génie. Les progrès de della Bella dans cet art, et dans la composition des petites figures, auxquelles il donnait un style noble et large, ayant étendu sa réputation dans toute l'Europe, il fut accueilli, dans un voyage qu'il fit en France, par tout ce qu'il y avait de plus distingué. Le cardinal de Richelieu le chargea de graver *la Prise d'Arras* et les autres conquêtes de Louis XIII. Après la mort de ce ministre, della Bella exécuta un grand nombre de sujets pour le compte des principaux marchands d'estampes de la capitale. Au bout de dix ans de séjour à Paris, cet artiste craignant avec raison, à l'époque des guerres de la Fronde, de devenir, comme Italien, victime de la haine que le peuple portait au cardinal Mazarin, résolut de retourner à Florence. Cette crainte était d'autant mieux fondée, que, dans une émeute populaire, se trouvant assailli dans les rues de Paris par une troupe de furieux qui l'environnaient pour le tuer, il n'échappa à ce danger que par la simplicité d'une femme qui le connaissait (simplicité qui au-

rait pu lui devenir funeste), et par l'ignorance du peuple. « Que faites-vous, mes amis! dit-elle; cet « homme n'est pas Italien, c'est un Florentin. » Alors ces furieux s'arrêtèrent, et della Bella, un peu revenu de sa frayeur, s'étant nommé, la grande estime qu'on avait pour ses talents, et la haute considération dont il jouissait, lui sauvèrent la vie. De retour dans sa patrie, le grand-duc l'accueillit avec distinction, le gratifia d'une pension, et le choisit pour enseigner le dessin à son fils, depuis Cosme II. La modestie, la sévère probité de della Bella, jointes à la supériorité de ses talents et à l'agrément de son esprit, lui méritèrent, non-seulement la bienveillance et la protection de la maison de Médicis, mais encore l'estime et l'amitié des principaux seigneurs de Florence. Il jouissait ainsi de tous les avantages de sa célébrité, surtout de ceux que lui procuraient ses qualités personnelles et sa générosité à secourir les artistes qui n'étaient pas favorisés par la fortune, lorsqu'il se vit atteint d'une longue et cruelle maladie, qui, non-seulement affaiblit ses facultés physiques, mais affecta même ses qualités intellectuelles. Il mourut des suites de cette maladie, dans sa ville natale, le 22 juillet 1664, à l'âge de 54 ans. Le grand-duc, pour honorer sa mémoire, plaça son portrait dans la galerie de son palais, et fit rassembler avec le plus grand soin une collection de tout ce qu'on put réunir des ouvrages de cet artiste célèbre. Della Bella peut être regardé comme un modèle pour les sujets en petit : sa touche savante et spirituelle, le caractère de ses figures, la noblesse de leurs attitudes, ses effets pittoresques, rendent ses productions uniques dans leur genre, et y répandent une variété d'autant plus rare, qu'il a traité avec un égal succès différentes compositions d'une nature fort opposée, telles que, sujets d'histoire, de batailles, de marines, de paysages, de chasses, d'animaux et d'ornements. Son œuvre monte à quatorze cents pièces, y compris les différences, dont on peut voir le catalogue dans *l'Essai* publié par Ch.-Ant. Jombert, précédé d'une vie de cet artiste, 1772, in-8°. Parmi tous ses ouvrages, on distingue particulièrement une *Vue du Pont-Neuf*, assez rare, avant le coq placé sur le clocher de St-Germain-l'Auxerrois; les estampes de *St. Prosper* et du *Parnasse*; celles du *Reposoir*, du *Rocher* et du *Vase de Médicis*. La collection des jeux de cartes qu'il composa en France, pour faciliter à Louis XIV l'étude de l'histoire, de la géographie et de quelques autres sciences, mérite aussi d'être distinguées. P—E.

BELLA (GIANO DE LA), Florentin, issu d'une famille dont la noblesse était déjà fort ancienne au 15<sup>e</sup> siècle. Il renonça aux privilèges de sa naissance pour s'associer au peuple contre les gentilshommes. Son amour ardent pour la liberté et l'impatience de son caractère ne pouvaient tolérer davantage l'insolence des grands, le mépris qu'ils affectaient pour les lois, et les désordres de leur vie. A la fin du 15<sup>e</sup> siècle, la puissance de la noblesse consistait en partie dans le nombre et la vaillance des soldats que chaque famille pouvait mettre sur pied. Tous les membres de ces familles se faisaient un point d'hon-

neur et une religion de se défendre mutuellement devant les tribunaux. De quelque crime que se fût souillé un gentilhomme, dès qu'il était poursuivi en justice, ses parents prenaient les armes, forçaient les prisons, mettaient les archers en fuite, chassaient les témoins, et épouvantaient les juges. Aux yeux de Giano della Bella, le but principal d'un gouvernement républicain devait être de prêter main forte à la justice. Il réussit en effet, en 1292, à organiser le peuple de Florence, de manière que ses compagnies de milice fussent toujours prêtes à défendre les tribunaux et les lois, et que le gonfalonier de justice, premier magistrat de l'Etat institué à cette époque, fût le garant de l'ordre contre l'anarchie. A la demande de Giano della Bella, tous les nobles furent assujettis à une espèce de loi martiale, qu'on nomma *ordinamento di giustizia*; les gentilshommes, soumis à cette législation sévère, furent inscrits sur une liste séparée, et dès lors ce fut une peine usitée à Florence que d'anoblir un homme pour le soustraire à la protection des lois communes, l'exclure de tout emploi public, et l'assujettir à tous les privilèges onéreux attachés alors à la noblesse. D'après l'ordonnance de justice, les plébiens pouvaient être anoblis pour leurs crimes, tandis que ceux qui étaient déjà nobles pouvaient être déclarés grands de la première classe (*supra magnates*). Cependant l'impatience avec laquelle Giano della Bella voulait réformer tous les désordres, et sa haine pour tous les abus, lui firent offenser ensuite les autres classes du peuple, comme il avait offensé la noblesse. Ses ennemis l'excitèrent à entreprendre tout à tour les réformes les plus hasardeuses, et ils lui firent ainsi perdre toute sa popularité. Enfin, le 5 mars 1294, les magistrats le sommèrent de comparaître, pour rendre compte de sa conduite, devant le tribunal même qu'il avait revêtu de tant de puissance. Giano della Bella renvoya ses amis, qui se pressaient autour de lui pour le défendre; il sortit de la ville, et mourut peu après exilé de sa patrie. S—S—I.

BELLA (JÉRÔME), né à Carru en Piémont, prieur de St-André de Mondovi, archiprêtre de Coni, docteur en théologie et en droit civil et canonique, vicaire général de l'évêque de Saluces, vivait en 1660, et a laissé : 1° *il Genio regale appagato, dramma pastorale*, etc., Mondovi et Coni, 1646 : c'est une pièce allégorique pour l'entrée de l'évêque de Mondovi. 2° *Il Sole benefico, pastorale*, ibid., 1647. 3° *L'Aurora opportuna, dramma pastorale*, Coni, 1655. 4° *Le Palme del Giacinto*, autre drame pastoral adressé à Hyacinthe Solari, évêque de Mondovi. Ces titres, et le genre amphigourique de ces ouvrages, sont tout à fait dans l'esprit du temps. 5° Quelques panégyriques écrits dans le même goût que les vers. G—É.

BELLAGATTA (ANGE-ANTOINE), né à Milan, en 1704, reçu docteur en médecine à Pavie, prit et quitta tour à tour l'état ecclésiastique pour l'art de guérir, et mourut enfin, dans le premier de ces états, en 1742. De tout ce qu'il a écrit, il ne reste d'important que deux lettres en italien à un de ses amis, imprimées à Milan en 1750, relatives à un rhume épidémique qui régna en Europe dans cette année.

Peut-être n'est-il pas inutile de noter les époques de ces maladies qui parurent par intervalles sur une grande contrée, afin de savoir s'il n'y a pas quelque périodicité dans leur retour, et si la cause de cette périodicité réside dans l'espèce humaine générale, ou dans l'ordre des mouvements planétaires. Ce n'est guère que pour conserver cette date de 1750, que nous inscrivons ici Bellagatta, qui a encore donné : 1° *Entretien sur les malheurs de la médecine*, Milan, 1753, in-8°; 2° *Observation sur un miracle opéré par l'intercession de St. François de Paule*, 1755; 3° *Note sur un météore observé en 1757*. Ces ouvrages sont en italien. Il a laissé aussi un manuscrit sur la métaphysique et l'organisation des animaux : *Dialoghi di fisica animastica moderna, speculativa, mecanica esperimentale*. C. et A—N.

BELLAISE (DOM JULIEN), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à St-Symphorien, au diocèse d'Avranches, en 1641, fit profession dans l'abbaye de Ste-Méline de Rennes, le 1<sup>er</sup> mai 1665, et mourut dans celle de St-Ouen de Rouen, le 23 mars 1711. C'était un de ces savants religieux qui, dans l'obscurité du cloître, travaillaient sans cesse à préparer des matériaux aux principaux architectes qui les mettaient en œuvre. Il fut ainsi associé aux PP. Lenourry et Jean Duchesne, pour revoir sur les manuscrits les œuvres de St. Ambroise. Lorsque les 6 livres de l'*Hexameron* furent en état d'être imprimés, il quitta ce travail pour se livrer à la recherche des anciens monuments, surtout des conciles de Normandie, dans la vue d'en publier une nouvelle édition plus ample et plus correcte que celle que D. Jean-François Pommeraye avait donnée en 1677. L'ouvrage était presque fini lorsque la mort enleva l'auteur. C. T—Y.

BELLAIZE (HUGUES-FRANÇOIS-RÉGIS DE), né en 1752, évêque de St-Brieux, refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé, et fut du petit nombre des prélats insermentés qui n'émigrèrent point. Longtemps détenu, la mort de Robespierre le sauva de l'échafaud. Enfermé dans la même prison avec Laharpe, il eut le bonheur de faire prendre une opinion plus juste de la religion à ce littérateur, qui jusqu'alors avait été l'adepte fanatique de Voltaire. Bellaize mourut à Paris, le 20 septembre 1796. Z—O.

BELLAISE. Voyez BESSIN.

BELLAMY (JACQUES), naquit à Flessingue, en 1757. Dans sa jeunesse, la lecture de l'histoire ancienne enflamma son imagination, et lui inspira un goût passionné pour les grands hommes et les grandes actions. On le vit souvent représenter avec ses camarades les rôles des héros de l'antiquité, et imiter en petit leurs combats et leurs prouesses. Dans la suite, il brûla du désir de se signaler au service de sa patrie; mais sa mère, n'ayant point d'autre enfant, s'opposa à son dessein, et lui fit prendre le métier de boulanger. Jusque là Bellamy n'avait point encore donné de preuves de talent; mais, à l'occasion de la seconde fête séculaire de la république de Hollande, en 1772, le patriotisme éveilla tout à coup son génie et le fit poète. Son premier essai fut donc à l'honneur de sa

patrie. Quelques amis des lettres y reconnurent du talent, et l'encouragèrent : ils lui fournirent les moyens d'étudier et de se vouer entièrement aux lettres. Bellamy commença à apprendre le latin, et composa d'autres pièces qui eurent l'approbation du public, et furent insérées dans les recueils de poésie de la société des arts à la Haye. Il se perfectionna ensuite à l'académie d'Utrecht. Ce fut dans cette ville, à l'occasion de la guerre dans laquelle la Hollande fut enveloppée, qu'il fit ses chants patriotiques (*Vaderlandse gezangen*), remplis de verve, de naturel et d'harmonie. Ils furent reçus par la nation avec une approbation unanime : aucun autre poète hollandais n'avait fait éclater avant lui, dans des vers harmonieux, des sentiments aussi grands, aussi généreux. Bellamy fut justement regardé comme un poète vraiment national. Un cœur aussi sensible que le sien ne pouvait méconnaître les charmes de l'amour. Bellamy les chanta avec autant de succès que la gloire militaire : les Hollandais estimèrent surtout sa romance intitulée *Roozje*. L'auteur, en publiant ses essais érotiques, les intitula *Gezangen mijner jeugd* (Poésies de ma jeunesse). Vers la fin de sa vie, ses vers prirent une teinte un peu mélancolique : le poète semble avoir pressenti la mort longtemps d'avance, et, dans plusieurs passages, il y prépare ses amis d'une manière extrêmement touchante. Il mourut en 1786. La nation hollandaise lui a assigné, dans sa littérature poétique, le premier rang après Cats et Antonides. Outre ses pièces en vers, Bellamy a laissé deux discours en prose qui ont été publiés par G. Kniper, avec une notice biographique sur ce poète (1).

D—G.

BELLANGE (THIERRI), peintre célèbre du 17<sup>e</sup> siècle, naquit à Nancy vers 1596 ; il fut l'ami de Jacques Callot, de Ruet, de Silvestre, de Jean Leclerc, de Charles Chassel, et de tous ces jeunes artistes qui ont jeté tant d'éclat sur le règne pacifique de Charles III, duc de Lorraine. Il suivit avec eux l'atelier de Claude-Israël Henriot, peintre champenois distingué, que le prince lorrain avait attiré à sa cour en 1596, pour le faire concourir à l'embellissement de son palais et de sa capitale, et surtout pour attacher aux principales églises de la province des vitraux de son invention ; car Henriot excellait dans la peinture sur verre. Bellange cependant n'adopta ni le genre ni la manière de son maître : son esprit actif ne pouvait s'y prêter. Il fallait à sa pensée un mode plus expéditif de la peindre aux yeux, et souvent il esquissa sur des murailles de cloître, sur des piliers d'église, l'ensemble original d'idées bizarres aussi vives que fugitives. Avec un caractère qui ne pouvait consentir à représenter autre chose que ce qu'il sentait à la minute, Bellange était déplacé sur un petit théâtre. Ses amis le sentaient ; et quoiqu'il fût généreusement traité par Charles III, quoiqu'il pût trouver dans les abbayes de la province de grandes ressources, car alors les beaux-

arts devaient presque toute leur existence au clergé, il quitta la Lorraine et vint à Paris, où Simon Vouet l'employa à dessiner une partie des paysages et des ornements dont il était chargé. Bellange s'en acquitta avec d'autant plus de succès que cette variété lui plaisait. Il fit aussi des patrons de tapisserie royale ; travailla avec Lebrun, Lesueur, Mignard, et tous ces élèves devenus maîtres en sortant de l'école de Vouet, aux décorations de St-Germain-en-Laye, du Luxembourg et de plusieurs hôtels de la capitale. Cependant, au bout de quelques années, il se lassa de cette variété même, qui lui était imposée par un maître : il lui parut peu noble de s'asservir aux caprices d'un artiste lorsque l'on sent en soi les germes d'un talent véritable, et il revint en Lorraine, où l'avait peut-être rappelé Charles III, qui lui donna aussitôt des travaux importants à exécuter. Il peignit à fresque une grande salle de la cour, démolie en 1718 ; exécuta *les douze Césars*, en grandeur colossale, pour le château de Morainville ; une *Conception de la Vierge* à la paroisse Notre-Dame ; un *Christ aux Minimes*, une *Vierge au lit de la mort*, environnée d'apôtres et de chérubins, pour une chapelle latérale de la même église ; mais la plus belle composition de cet habile artiste, celle qui mériterait à elle seule de lui faire un nom célèbre, et digne de rivaliser avec ceux des grands maîtres du siècle, est l'*Assomption*, dans l'église des Minimes, vaste tableau qui occupait le fond du chœur et presque toute la coupole du sanctuaire. La Vierge offrant de la main gauche un chapelet à St. François de Paule, et de l'autre tenant l'enfant Jésus qui donne un chapelet à une religieuse de St-Dominique, formait le fond de cette représentation colossale. Aux pieds de la Vierge se déroulait le plan d'une église, symbole des vœux des fondateurs ; puis, dans divers groupes symétriquement ordonnés, paraissaient Charles III, ses trois fils, la duchesse Claude et ses quatre filles, drapées avec noblesse et sans poudre à leurs cheveux, fait assez remarquable dans un temps où l'on n'eût pas manqué de représenter Jules-César en perruque. Cet ensemble majestueux formait un ovale autour duquel étaient représentés, dans une riche bordure, les mystères de la passion de Jésus-Christ et de la vie de la Ste-Vierge. Bellange est mort à Nancy, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle.

B—N.

BELLARDI (CHARLES-LOUIS), né à Cigliano dans le Vercellais, en 1741, d'une famille consacrée dès longtemps à la médecine, prit le doctorat à l'université de Turin, y fut reçu membre du collège de médecine : il se livra spécialement à l'étude de la botanique, fut le collaborateur d'Allioni, pour la publication de l'ouvrage classique intitulé *Flora pedemontana*, et fut en même temps le maître de Desouffrin, Ugo, Cumino et Jean Viale, célèbres botanistes. Le jardin botanique du Valentin fut confié à ses soins, et il y établit un ordre admirable. Ce fut par ses conseils que le peintre Bottoni et sa fille entreprirent la collection coloriée et si précieuse des plantes et arbustes les plus rares, qui a été continuée et soigneusement conservée à la bibliothèque royale. Bellardi fut aussi membre du conseil sanitaire, et

(1) M. L.-V. Raoul, qui a consacré un volume de ses œuvres à la traduction en vers français des meilleurs morceaux de poésie hollandaise, a rendu avec bonheur plusieurs morceaux de Bellamy, entre autres la belle imprécation *contre le traître à la patrie*. R—G.

pratiqua la médecine avec beaucoup de succès. Devenu le doyen des médecins, il mourut à Turin, en 1828, laissant de précieux manuscrits à sa famille. Parmi ses ouvrages publiés en italien et en latin, nous indiquerons les plus remarquables : 1° *Moyen de nourrir les vers à soie, sans feuilles de mûrier*, 1787, 1 vol. in-8°; 2° *Observations botaniques avec un appendice à la Flore Piémontaise*, 1788, 1 vol. in-8°; 3° *Appendix ad Floram Pedemontanam*, 1791; réimprimé à Zurich; 4° *Observations sur le ver solitaire dont un de mes malades fut tourmenté*, 1792; 5° *Stirpes novæ vel minüs notæ Pedemontii*, 1802, 1 vol.; 6° *Dissertation sur une espèce d'acacia qu'on peut substituer au séné médicinal*, 1805, 1 vol. in-8°; 7° *Discours sur les différentes espèces de rhubarbes cultivées en Piémont*, Turin, 1806, 1 vol.; 8° *Additamentum novi generis ad Floram Pedemontano-Galliam*, 1807; 9° *Expériences pour substituer l'huile de noix à celle d'olive, pour les manufactures de laine*, 1812, 1 vol. Bellardi était membre des académies des sciences et d'agriculture de Turin, des sociétés linnéennes de Londres, de Paris, de Rome, etc. Il avait entrepris une histoire chronologique des professeurs et des recteurs agrégés du collège de médecine de l'université de Turin depuis 1720, époque de sa nouvelle organisation, sous le roi Victor-Amédée II, jusqu'à 1820, au temps de Victor-Emmanuel, qui abdiqua la couronne.

G—G—Y.

BELLARMIN (ROBERT), cardinal-archevêque de Capoue, né le 4 octobre 1542, à Montepulciano en Toscane, entra chez les jésuites en 1560. Les talents que ses supérieurs reconnurent en lui les engagèrent à le faire prêcher avant même qu'il eût l'âge pour la prêtrise. Les chaires sacrées de Mondovi, de Florence, de Padoue, de Louvain, retentirent de ses sermons. Les protestants même, attirés par sa réputation, accouraient pour l'entendre. Il fut le premier jésuite qui professa la théologie dans l'université de Louvain; il joignit à l'étude de la scolastique celle de l'hébreu, des conciles, des Pères, de l'histoire et du droit canon. Revenu à Rome en 1576, Grégoire XIII le chargea d'enseigner la controverse dans le nouveau collège que ce pontife avait fondé. Sixte V voulut qu'il accompagnât le cardinal Cajetan, légat en France, afin qu'il disputât avec les protestants, si l'occasion s'en présentait. Clément VIII le fit cardinal en 1598, et archevêque de Capoue en 1601; mais il se démit de ce siège quatre ans après, lorsque Paul V le fixa à Rome par la place de bibliothécaire du Vatican. Il aurait succédé, dans la papauté, à Léon XI, ou à Paul V, si les cardinaux n'eussent redouté la domination des jésuites sous un pape de cette société. Bellarmin mourut le 17 septembre 1621, avec la réputation d'un des plus vertueux membres du conclave, et des plus savants controversistes de l'Église. Il était naturellement pacifique, et avait coutume de répéter ces paroles, si édifiantes dans la bouche d'un controversiste de profession, « qu'une once de paix valait mieux qu'une « livre de victoire. » Sa canonisation a souvent été sollicitée par les jésuites. Benoit XIV y était assez disposé; mais il en fut détourné par un mémoire du

cardinal Passionei, et par l'intervention de la cour de France, à cause des principes peu favorables à l'indépendance des rois qu'avait professés Bellarmin. Ce cardinal s'est surtout rendu célèbre par un corps de controverses intitulé : *Disputationes de controversiis fidei, adversus hujus temporis hæreticos*, et imprimé pour la première fois à Ingolstadt, en 1587, 1588 et 1590, 5 vol. in-fol., par les soins de son confrère Valentia, qui s'y permit quelques changements désapprouvés par l'auteur. Celui-ci revit et corrigea tout l'ouvrage, et en donna une nouvelle édition à Venise; mais, par la négligence de l'imprimeur vénitien, cette édition, qui devait servir de modèle à toutes celles qu'on pourrait faire par la suite, se trouva encore plus défectueuse que la précédente. Alors Bellarmin publia à Rome, en 1607, un *correctorium* intitulé : *Recognitio librorum omnium Roberti Bellarmini ab ipso edita*, etc. C'est d'après ce mémoire que fut faite la belle édition de Paris, en 1688, 4 vol. in-fol., qu'on appelle des *Triadelphes*, et celle de Prague, 1721. Cet ouvrage, un des meilleurs dans son genre, se distingue par la méthode, la netteté, la précision, et même par le style qui, sans être élégant, n'a pas la sécheresse et la barbarie qu'on rencontre souvent dans les autres scolastiques du même temps. Bellarmin y expose fidèlement les opinions de ses adversaires, sans en déguiser la force, et sans se permettre les invectives d'usage entre les controversistes; c'est la justice que lui rend Heidegger. « Sa « candeur et sa bonne foi, dit Mosheim, l'exposèrent « aux reproches de plusieurs théologiens de sa com- « munion; car il a pris soin de rassembler les preu- « ves et les objections de ses adversaires, et, pour « l'ordinaire, de les exposer fidèlement et dans toute « leur force. » Aussi, pendant plus de cinquante ans, les théologiens protestants choisirent-ils cet ouvrage pour le sujet de leurs controverses. On dit même que les universités d'Oxford et de Cambridge avaient fondé chacune une chaire uniquement destinée à le combattre. Un grand reproche qu'il s'est justement attiré, c'est de n'avoir pas assez distingué la doctrine de l'Église des opinions ultramontaines. Voilà pourquoi ses controverses n'ont jamais pu être approuvées en France, et le traité de *romano Pontifice*, qui en fait partie, y a même été flétri. Ses opinions, à cet égard, se reproduisent d'une manière encore plus répréhensible dans celui de *Potestate summi pontificis in rebus temporalibus*, contre Barlelay, condamné, en 1610, par arrêt du parlement; dans celui de *Translatione imperii* contre Flaccius Illyricus, où il prétend que c'est par l'autorité du pape que l'empire a été transféré des Grecs aux Français, et ensuite de la famille de Charlemagne à celle des Othlons; dans ses divers écrits contre Marseille de Naples, à l'occasion de la querelle survenue entre Paul V et la république de Venise, où il enseigne, comme la doctrine commune des catholiques, 1° que les princes tiennent leur puissance du choix des peuples, et que les peuples ne peuvent exercer ce droit que sous l'influence du pape; d'où il conclut que la puissance temporelle est subordonnée à la puissance spirituelle; 2° que le pape, monarque ab-

solu dans l'Église, est supérieur aux conciles généraux ; qu'il est la source d'où découle toute la juridiction ecclésiastique, et que celle des évêques n'est qu'une émanation de la sienne. Il n'est donc pas étonnant, d'après ces principes, qu'il ait fait mettre à l'index l'arrêt du parlement de Paris contre le régicide Jean Châtel ; qu'il ait cherché à détourner les catholiques anglais du serment d'allégeance, dans une lettre fameuse qui provoqua, de la part de Jacques I<sup>er</sup>, l'*Admonitio regis Magn. Britan. ad principes christianos* ; que, dans la discussion entre les ultramontains et le clergé de France, ses ouvrages, comme s'en plaint Bossuet, tinsent à Rome lieu de toute la tradition. Indépendamment de ces traités particuliers, qui font partie des œuvres diverses de ce cardinal, publiés à Cologne en 1617, 3 vol. in-fol., on a encore de lui : 1<sup>o</sup> *Institutiones linguæ hebraicæ, Colonia Allobrogum*, 1616, in-8<sup>o</sup>, dont il y a eu plusieurs éditions. 2<sup>o</sup> *Explanatio in Psalmos Romæ*, 1611, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *De Scriptoribus ecclesiasticis, cum brevi chronologia ab orbe condito usque ad annum 1615, Lugduni*, 1675, in-8<sup>o</sup>. Le P. Oudin a publié un supplément à cet ouvrage. 4<sup>o</sup> *De editione latina vulgata, quo sensu a conc. Trid. definitum sit, ut ea pro authentica habeatur*, publié en 1709 par le P. Widenhosen, sur le manuscrit autographe de l'auteur. 5<sup>o</sup> *Traité du devoir des évêques*, ouvrage excellent que le cardinal Passionei a fait réimprimer en 1749, à Wurtzbourg, in-4<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> Un *Catéchisme ou Doctrine chrétienne*, supprimé à Vienne, en 1775, par ordre de l'impératrice-reine, comme contenant des maximes contraires aux droits de la puissance temporelle. Aucun livre n'a peut-être été traduit en autant de langues, si on en excepte la Bible et l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le P. Nicéron donne le détail de quinze éditions en douze langues différentes. Guadagnini, dans son examen de ce *Catéchisme*, Pavie, 1786, in-8<sup>o</sup>, prouve que nous ne l'avons pas tel qu'il est sorti de la plume de son auteur : chose aisée à vérifier par l'exemplaire manuscrit qui se trouve aux archives impériales, et qui nous paraît être l'autographe. 7<sup>o</sup> Quelques ouvrages ascétiques estimés, entre autres : *de Ascensione mentis in Deum per scalas rerum creatarum*, ouvrage estimé, qui a été traduit dans toutes les langues, dont le P. Brignon a donné une traduction française sous le titre de *Degré pour élever son âme à Dieu*, Paris, 1701, in-12 ; *Gemitus Columbæ*, où Bellarmin relevait le relâchement des moines, de manière à exciter leurs plaintes. 8<sup>o</sup> L'histoire de sa vie, écrite par lui-même, adressée au fameux Eudémon-Jean ; elle a essuyé bien des critiques, parce qu'il y parle trop avantageusement de sa personne, de ses talents, de ses vertus, etc., et qu'il y relève des minuties avec autant d'emphase que les actions les plus éclatantes. Ce fut une des pièces qu'on fit le plus valoir contre sa canonisation. Les protestants publièrent de son vivant une histoire calomnieuse de ce cardinal, sous ce titre : *la Fidèle et Véritable Histoire de la mort désespérée de Robert Bellarmine, jésuite*. Son confrère Gretser prit la peine de réfuter sérieusement cet infâme libelle. On lui a attribué une réfutation de l'*Apologie*

*catholique* de Pierre de Belloy, intitulée : *Responsio ad præcipua capita Apologiæ, quæ falso catholica inscribitur pro successione Henrici Navarreni in Francor. regnum, autore Francisco Romulo*, Rome, 1586, in-8<sup>o</sup> ; traduit en français, 1588, in-8<sup>o</sup>. Le but en est de prouver que la cause des prétendants à la couronne doit être jugée par le pape, ce qui est très-conforme aux principes établis par l'auteur dans ses autres ouvrages. Le cardinal Bellarmine, quoique très-opposé d'opinion à Pierre Sarpi, le lit avertir, par un ami, de se tenir en garde, parce qu'on en voulait à sa vie. Il avait été membre de la congrégation du saint-office, chargée par Paul V d'examiner les ouvrages de Galilée. Le bruit s'étant répandu que ce célèbre philosophe y avait été soumis à une pénitence exemplaire, Bellarmine lui délivra le certificat suivant, qui n'a jamais été connu du public, et que nous traduisons sur l'original italien, écrit de la propre main du cardinal : « Nous, Robert, cardinal « Bellarmine, ayant appris que le sieur Galilée a été « calomnié, et qu'on lui a imputé d'avoir fait une « abjuration entre nos mains, et d'avoir été con- « damné à une pénitence salutaire ; sur la réquisi- « tion qui nous en a été faite, nous affirmons, con- « formément à la vérité, que le susdit sieur Galilée « n'a fait abjuration, ni entre nos mains, ni entre « celles d'autres personnes que nous sachions, soit à « Rome, soit ailleurs, d'aucune de ses opinions et « doctrines ; qu'il n'a été soumis à aucune pénitence « salutaire, de quelque sorte que ce puisse être ; « qu'on lui a seulement signifié la déclaration de N. « S. P., et publiée par la congrégation de l'index, « savoir que la doctrine attribuée à Copernic, que « la terre se meut autour du soleil, et que le soleil « occupe le centre du monde, sans se mouvoir d'o- « rien en occident, est contraire à l'Écriture sainte, « et qu'en conséquence on ne peut la défendre ni la « soutenir. En foi de quoi nous avons écrit et si- « gné la présente de notre propre main ; ce 25 mai « 1616. ROBERT, cardinal BELLARMINE. » La vie de ce célèbre cardinal a été donnée au public par le P. Frizon, jésuite, Nancy, 1709, in-4<sup>o</sup>. Il fallut y mettre quinze cartons pour qu'elle pût circuler en France. On y trouve encore beaucoup de faits minutieux, beaucoup qui sont hasardés pour relever la sainteté du cardinal, et en faire un thaumaturge et un prophète. T—D.

BELLART (NICOLAS-FRANÇOIS), célèbre avocat de Paris, naquit dans cette ville, le 20 septembre 1761. Son père, honnête charron, le plaça au collège Mazarin, et ne négligea rien pour lui procurer une bonne éducation. « Le ciel devait une récompense à « cet homme vertueux : il la lui donna dans son fils. » Cette pensée, que Bellart appliqua un jour au père de Férey dont il prononçait l'éloge, nous pouvons l'appliquer au sien. Déjà entraîné par ce caractère vif, ardent, qui l'a toujours distingué, il se montra impatient de la discipline des écoles, et manqua ce qu'on appelle ses humanités : il lisait, au lieu d'étudier. Son éloquence et son style s'en ressentirent toute sa vie : ses périodes furent tantôt diffuses, tantôt morcelées à l'infini ; car le propre d'un défaut, c'est de

se changer dans le défaut contraire. Au sortir du collège, Bellart ne fit pas ce qu'il eût fallu pour remédier à ses premières études : parent du fameux praticien Pigeau, alors procureur au châtelet, il entra chez lui comme clerc à seize ans, devint maître, plaïda ce qu'on appelle les *référés* devant M. Angran d'Alleray, et se distingua dans la dernière basoche dont l'indépendance et même la précoce ambition sont connues. Tout autre que Bellart se fût perdu dans cette fausse éducation, car tout le monde sait que la science du juriconsulte, fort peu connue aux écoles de droit et au palais, est tout à fait ignorée chez les procureurs. Bellart fit son droit, comme il avait fait ses études, c'est-à-dire assez mal, parce qu'il s'occupait en même temps d'autre chose. A peine savait-il le français et le latin qu'il se mit à étudier à la fois l'anglais, l'italien, l'allemand : c'était, comme dit Rivarol, se donner cinq mots contre une idée. Lorsqu'il commença à s'animer par l'exemple de Gerbier et de Bonnières, qui remplissaient alors le palais de leur renommée, il crut que des essais de déclamation dramatique pourraient concourir à son succès ; et il s'exerça, avec quelques jeunes confrères, à réciter des scènes de Corneille et de Racine (1). Nous savons qu'il y eut quelque succès. Tout semblait lui présager un heureux début : cependant il commença tard, et ce ne fut qu'en 1785, à l'âge de vingt-cinq ans, qu'il se fit inscrire sur le tableau (2). Alors cueillaient déjà quelques précoces lauriers de palais et d'académie Turlin et Godard, auxquels la nature avait tout départi, que l'ère nouvelle allait élever, et que l'on vit en quelque sorte ensevelis dans leur triomphe. Le premier surtout, qui fût peut-être devenu un Talma sur la scène, aussi bien qu'un Gerbier au parlement, était le condisciple, l'ami et même le maître de Bellart. Sa mort à vingt-sept ans, au moment où il allait recevoir un nouveau prix littéraire, cette mort pleine de piété à une époque si étrangère à la piété, fit sur Bellart une impression si profonde qu'il a depuis avoué n'en avoir jamais ressenti de pareille, que seule elle changea son caractère, et qu'il en devint plus laborieux, plus grave, plus moral. Son talent et sa réputation commencèrent avec la barre révolutionnaire. Ce fut devant le tribunal du 17 août 1792, devant des juges de sang, qu'il fit son véritable début. Là il eut, l'un des premiers, à mettre en action ces maximes que Voltaire, Beccaria, Servan, Dupaty et Godard (3) venaient de mettre en hon-

(1) Bonnet et Lépidor s'exerçaient avec lui. Talma, son ami, qui ne se doutait pas encore de sa vocation, assis près du foyer, ne prenait aucune part à ces exercices, et avait l'air indifférent aux beautés de nos auteurs tragiques. Ce ne fut qu'après de longues instances qu'il consentit enfin à donner des répliques le livre à la main. Il fut d'abord disciple de Bellart, lui qui devait un jour devenir maître de la scène. Bellart et Talma restèrent toujours amis. Le premier aimait encore, dans les derniers temps de sa vie, à lire, dans ses soirées, soit avec sa sœur, soit avec quelques amis, des scènes de nos tragédies. L'avocat se montrait alors artiste, et semblait rappeler que Roscius avait été le premier ami de l'orateur romain.

V—VE.

(2) A cette époque il occupait, dit-il, un *pauvre petit logement chez un bouchonnier*, et c'est là que plus tard Hérault de Sébelles, avocat général au parlement, alla le visiter.

V—VE.

(3) Godard publia en 1787, et vit triompher trois mois après, au

neur, et qui, à force de philanthropie et de subtilité, élèvent souvent l'accusé le plus convaincu à la hauteur de l'honnête homme, et enveloppent quelquefois d'un doute si embarrassant pour le juge les faits de la plus complète évidence. On dut au moins alors à ces nouvelles idées le salut de plusieurs victimes ; et ce fut Bellart qui eut le mérite de les faire triompher en arrachant successivement aux bourreaux madame de Rohan, Dufresne de St-Léon, et Lacoste, dernier ministre de la marine sous Louis XVI. Une circonstance remarquable dans le triomphe de Bellart pour madame de Rohan mérite d'être rapporté. Il y avait parmi ses auditeurs un homme qui fondait en larmes durant sa plaidoirie, et lorsqu'il eut cessé de parler, lorsque les juges se furent retirés pour délibérer, cet homme s'approcha de lui, et, dans un transport de conviction et de sensibilité, s'écria : « Ce sont des monstres, « s'ils la condamnent. » Cet homme, c'était Fouquier-Tainville qui, quelques mois plus tard, devait envoyer tant de malheureux à la mort ! Dans la défense de Lacoste, celui-ci, tout émerveillé, dit qu'il *l'avait écouté comme s'il s'était agi du salut d'un autre*. D'aussi beaux succès plaçaient naturellement Bellart sur la ligne des avocats entre lesquels Louis XVI dut choisir un défenseur : on sait que Tronchet y pensa un moment, et nous ne craignons pas de dire que, bien que plus jeune, il ne fût pas resté plus qu'un autre au-dessous de cette grande et honorable mission. Après cette catastrophe, toute liberté cessa pour la défense, et il n'y eut même plus de sûreté pour les défenseurs. Bellart passa les deux années de la terreur successivement à Honfleur, à Melun, à Franconville. Revenu à Paris à la première lueur de justice, il entra, comme chef du bureau des armes, dans l'administration de Bénézech, alors ministre de l'intérieur. Là il eut pour collaborateurs ses confrères Gairal, Lépidor et Bonnet. Lorsqu'on eut rétabli une ombre de magistrature, préférant le titre de *défenseur officieux* à celui d'employé, il se retrouva au barreau ce qu'il y avait été, au premier rang par le talent et le bonheur ; seulement il faut dire qu'il réussissait mieux au criminel qu'au civil ; car il avait alors, comme il eut toujours, plus d'âme et de chaleur que de logique, plus d'imagination que de connaissances. Nous l'avons entendu raconter qu'il avait défendu et fait innocenter en tout vingt-trois accusés de crimes capitaux. Après le 15 vendémiaire, nommé d'office à minuit pour défendre devant un conseil de guerre le général Menou, qui n'avait pas combattu avec assez de vigueur pour la convention nationale contre les habitants de Paris, il le fit acquitter. Sous le directoire, il défendit l'abbé Salamon, échappé aux massacres de septembre, et accusé de conspiration ; enfin, sous l'empire, Moreau et mademoiselle de Cicé. Cette fois il fit violence à la nature. La parole avait épuisé son tempérament vigoureux ; le glaive, si on peut le dire, avait chez lui usé le fourreau, et il se voyait obligé de renoncer à la plaidoirie. Il

parlement de Dijon, le dernier *Mémoire en réhabilitation des roués d'Arnay-le-Duc*, à la requête secrète de Frochot, qui fut depuis préfet de la Seine.

recueillit ses forces pour lutter et vaincre une dernière fois, et ne quitter le barreau qu'en y laissant une grande impression et un mémorable exemple. Le succès répondit à ses efforts : son plaidoyer pour mademoiselle de Cicé est un modèle de simplicité, de raison, de chaleur et de conviction. Il mit bas les armes à quarante ans. Naturellement généreux, et d'un coup d'œil juste, Bellart méritait peut-être d'autres succès que ceux du palais. Bonaparte, qu'il avait connu dans le salon de Bénézech, le nomma l'un des membres du premier conseil général du département de la Seine, et mit ainsi, sans le savoir, la plume à la main de celui qui devait, non pas causer, mais au moins constater sa déchéance quatorze années après ! On a prétendu que Bellart ne se soumit jamais à Bonaparte; qu'il ne défendit Moreau de sa plume et de ses conseils énergiques que par haine pour son rival; qu'après la condamnation du général, Napoléon eût banni Bellart de France sans les prières de Regnault de St-Jean-d'Angély; que lorsqu'on lui présentait le conseil général, dont Bellart était souvent le président et l'orateur, il affectait de parler à tous ses membres, lui excepté : nous savons que tout cela manque d'exactitude. Loin de là, Bellart donna, comme tant d'autres, des louanges au chef du gouvernement; il le proclama hautement, et même quelquefois sans nécessité, *grand homme*. Il fit plus, il loua jusqu'à la flatterie, dans l'*Éloge de Férey*, un homme bien moins digne d'éloge (1) que le premier guerrier de notre siècle. Et, de son côté, Bonaparte le nomma, ou le souffrit du moins sans peine au conseil général; il pensa même à le faire entrer au sénat en 1805. Cependant on sait qu'il n'aimait pas les avocats. Bellart, bien qu'il fût à cette époque hors du palais, en était encore l'honneur, et même l'âme. Il figurait dans le conseil de tous les grands procès, et il assistait régulièrement à toutes les séances du conseil de discipline, dont il était le président. C'est à ces titres qu'il fut choisi en 1810 pour prononcer l'éloge de Férey, en présence de l'archichancelier de l'empire, et qu'il niéla à cet éloge des louanges pour celui-ci, que la circonstance explique, il est vrai, mais dont il se serait cependant abstenu, si son opposition eût été aussi prononcée qu'on l'a prétendu. Ainsi rien ne devait faire présumer l'explosion soudaine de Bellart contre Napoléon au moment de sa chute. Il était encore à cette époque membre du conseil général de département; et c'est en cette qualité qu'il fut le promoteur et le rédacteur de cette fameuse adresse du 4<sup>er</sup> avril 1814, qu'une seule phrase fera assez connaître : « Vos magistrats seraient traités envers vous, si, par de viles considérations personnelles, ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience : elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme..... le plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine. » Si l'on se rappelle qu'il n'y avait encore alors ni abdication ni déchéance, et si l'on n'admet pas dans sa plus grande étendue le dogme de la légitimité, c'était

véritablement un acte de rébellion; enfin si l'on songe au caractère connu de Bonaparte, si l'on se rappelle qu'il était alors à Fontainebleau à la tête d'une armée, on concevra dans quels périls s'était jeté le rédacteur d'une pareille pièce (1). Bellart reçut de Louis XVIII, pour récompense, des lettres de noblesse, un brevet de conseiller d'État et de grand officier de la Légion d'honneur. Les autres signataires eurent la croix de cet ordre, sur la demande qu'il en fit pour eux. On conçoit tout l'embaras où dut se trouver Bellart, lorsque, l'année suivante, l'homme qu'il avait attaqué avec tant de violence vint ressaisir le pouvoir. Il ne l'attendit pas dans la capitale : quelques jours avant le 20 mars, il s'en était éloigné avec Pérignon, son ami et son collègue au conseil de département, emportant une faible somme de 12,000 francs, prix de son argenterie qu'il venait de vendre. Il se réfugia d'abord en Hollande, puis en Angleterre; et ce fut là qu'il apprit qu'un décret impérial ordonnait la saisie de ses biens, et l'exceptait de l'amnistie avec un petit nombre d'autres. Il rédigea à cette époque une *Apologie de la légitimité*, que l'on regarde comme l'un de ses meilleurs écrits. Revenu à Paris aussitôt après le retour de Louis XVIII, il fut nommé procureur général dès le 14 août 1815. Une note de la main de ce prince, trouvée dans les papiers de Bellart, atteste qu'il eût voulu dès lors le faire procureur général à la cour de cassation, et que M. Mourre ne fut préféré que parce que cette place semblait due à son ancienneté. — Ici commence une nouvelle vie pour Bellart, une vie, on peut le dire, toute militante. Il combattit en effet, à la vie, à la mort, pour sa légitimité chérie. Sa première procédure fut un acte d'accusation et un réquisitoire très-hardi sans doute, mais aussi, il faut le dire, très-passionné contre le maréchal Ney, l'un des fauteurs du 20 mars, qui n'était pas, au reste, plus coupable que bien d'autres. Le *défenseur officieux* des victimes de la révolution dut se faire une grande violence pour se trouver alors l'adversaire de l'une des plus remarquables de ces victimes (2). Moins malheureux lorsque, cinq années après, il attaqua Louvel dans la même enceinte; tout le monde, cette fois, criait vengeance avec l'accusé. Après avoir poursuivi chaleureusement les personnes, Bellart poursuivit bientôt les livres et les journaux. Préoccupé du sentiment de leur importance, il s'occupait plus spécialement de toutes les affaires qui les concernaient. Son soin le plus pressé était de choisir les plus exercés de ses substitués, et de leur donner des ordres de poursuite et des plans d'attaque. MM. de Marchangy, de Broé, de Vatimesnil, étaient ses auxi-

(1) Deux membres du conseil général refusèrent cependant de signer cette adresse, et ils n'en ont pas moins conservé des emplois importants sous la restauration.

(2) Bellart crut remplir un devoir. Ses amis l'ont vu, comme moi, le jour même où il fut chargé de poursuivre, devant la chambre des pairs, l'infortuné maréchal, profondément affligé, ému jusqu'aux larmes, d'avoir à accomplir cette triste mission. Sa digne sœur ne cachait point ses larmes. On l'accusa dans le même temps d'avoir favorisé l'évasion de Lavalette (*roy. ce nom*); mais, si cette accusation est fondée, il est probable qu'en cela il ne fut que l'exécuteur d'ordres venus de plus haut.

(1) Cambacérés.

liaires de prédilection. Lorsqu'en 1825 il s'agit de la fameuse poursuite générale des journaux, représentés par *le Constitutionnel* et *le Courrier*, Bellart, averti par la douleur et les médecins de renoncer à des travaux pénibles, voulut cependant compulsier lui-même tous les dossiers, et dresser l'acte d'accusation. Cet acte, du 25 août 1825... (un an juste avant sa mort!) considéré, indépendamment de l'esprit qui le dicta, est peut-être le plus remarquable qu'il ait rédigé. On y trouve toute sa capacité relative, toute sa chaleur, toute sa jeunesse. Il fut vaincu néanmoins, mais il s'en consola en disant :

Dans un noble projet, on tombe noblement.

Un second point auquel il ne tenait pas moins qu'à refréner les journaux, c'était ce qu'il appelait la *circulation graduelle* des officiers de son ressort. Il ne voulait pas qu'un juge ou un membre du parquet pût arriver à ce titre à Paris, sans avoir été d'abord aux petits sièges du ressort, puis aux médiocres et aux grands, suppléant, substitut, juge, juge d'instruction, vice-président, président, procureur du roi, etc. Ni l'âge, ni le nom, ni la fortune, ni la capacité même ne l'arrêtaient (1), et pourtant il avait été, lui, tout d'un coup, d'avocat fait procureur général! Ce système, dont on commence à se départir, est tout à fait subversif d'une sage administration de la justice; car il exclut la connaissance des personnes et des lieux dans le magistrat, qui doit le mieux les posséder. Il est l'effet et la cause de l'esprit démocratique; et Bellart faisait ainsi de la démocratie sans le savoir. Cet homme, qui fut toujours zélé, honnête, mais qui parut étroit dans le ministère public, le fut aussi dans le conseil d'État et à la chambre. Là, il n'était pas du tout à sa place. Nommé député de Paris en 1815, 1816, 1818 (2) et 1821, il ne se fit connaître, comme la plupart des avocats, que par de petites allocutions et quelques discours sans autorité, et souvent contradictoires. C'est ainsi qu'il vota successivement, en reconnaissant candidement ses erreurs, des lois contraires sur les grandes questions des élections et de la presse.

(1) Le marquis de Lafayette ayant rendu publique, au mois d'avril 1819, une lettre qu'il avait écrite à Bellart pour solliciter généreusement la cessation de la poursuite dirigée par le ministère public contre les auteurs de *l'Ami de la royauté*, qui lui avaient imputé un fait atroce et calomnieux, Bellart répondit à Lafayette que la poursuite intentée contre les auteurs de cet écrit était réclamée par l'intérêt de la société; qu'il avait dû remplir ses obligations avec impartialité sans nulle acception de personnes, et que la générosité de M. le marquis n'avait pas à s'alarmer d'une action sur laquelle elle ne pouvait rien, qu'elle n'intéressait en rien, et dans laquelle le ministère public avait compté l'intérêt privé pour rien. Cette réponse fut insérée dans *le Moniteur*. D—R—R.

(2) Il présida plusieurs fois le collège électoral du département de la Seine, entre autres en 1818, qu'il adressa aux électeurs, quelques jours avant la convocation du collège, une lettre dans laquelle on lisait les passages suivants : « Il s'agit de consolider la paix et la « liberté de notre patrie L'une et l'autre reposent sur la charte. « Rien en deçà, rien au delà : telle doit être la règle des élec- « teurs et des élus. Quiconque ne commencerait pas par soumettre « ses propres systèmes à cette règle, nécessaire autant que sacrée, « ne peut songer à nous représenter. Nous ne voulons plus de créa- « teurs, ce sont des conservateurs qu'il nous faut. Nous nous réu- « nissons donc pour être des hommes sincères, qui ne repoussent « nos institutions actuelles ni par idolâtrie pour le passé, ni par un

L'avis des ministres les plus opposés était d'avance le sien; et, ce qui est plus remarquable, c'est que c'était toujours par conviction et même par entraînement! C'est ainsi qu'il se mit successivement à la suite de M. Decazes, pour la trop fameuse conjuration bonapartiste de Pleignier, et pour l'affaire non moins ridicule des royalistes, dite *du bord de l'eau*; et à la suite de M. de Villele, pour faire une guerre stérile, et, si nous osons le dire, de don Quichotte, contre *le Constitutionnel* et *le Courrier*. C'est ainsi qu'il fit partie, en 1814, de la commission des biens d'émigrés non vendus, de celle de la loi sur la propriété littéraire, et de celle de révision du *Bulletin des Lois*, etc. Nous trouvons ici l'occasion de le dire, et ce sera la conclusion politique de cet article : l'avocat le plus savant, le plus éloquent, le plus honnête, précisément pour cela, est essentiellement l'homme de la famille : il est nul, il est funeste, et même ridicule, lorsqu'il veut être l'homme de l'État. Bellart, qui liquida admirablement la fortune de la duchesse d'Orléans, et qui pour cela reçut une tabatière d'or, ornée de son portrait et de diamants, de la main de son fils, était le plus pauvre administrateur de la justice dans le ressort de la cour royale de Paris. Fatigué des affaires qui lui étaient le plus naturelles, il n'avait garde de vouloir se mêler des autres. Sorti de la chambre, il voulut même, à plusieurs reprises, quitter le palais, aussi préoccupé peut-être de la fin de la monarchie que de la sienne. « Nous périssons de métaphysique, » disait-il dans son discours sur la nécessité de rendre moins large la loi d'élection. Nous l'avons oui, peu de temps avant de mourir, déplorer à l'avance nos malheurs publics; et ses dernières années furent, comme celles de Benjamin Constant, seulement par des raisons différentes, pleines de tristesse et même de misanthropie. « Vous avez, lui dit Louis XVIII, le « malheur d'être procureur général, comme j'ai ce- « lui d'être roi. Tant que je serai roi, vous serez « mon procureur général. » Il le fut même de son frère jusqu'au jour où, profitant d'un intervalle d'adoucissement à ses maux, il alla en personne déposer sa démission aux pieds de Charles X, qui le vit mourir quelques jours avant d'avoir le temps de lui nommer un successeur. Son dernier travail, celui qui précipita sa fin, fut l'examen (qu'il pouvait pourtant abandonner à d'autres) des marchés de Bayonne, relatifs à la guerre d'Espagne, et dont le procès se poursuivait à la cour des pairs. Il écoutait encore son substitut qui lui en rendait compte le jour où il reçut les derniers sacrements, et lorsqu'un compte si différent devait l'occuper. Depuis quelque temps, le conseil général, qui lui devait tout, et auquel il devait encore plus, avait la bonté de se tenir

« coupable attachement à des idées anarchiques; des hommes sages, « qui, dans aucun temps, n'aient donné le signal de la discorde; « des hommes sans ambition, qui ne méditent pas des renversements « pour se saisir du pouvoir; de vrais et bons Français enfin, qui « soient pénétrés, comme nous le sommes tous, de cette conviction « profonde que, sans stabilité, c'est-à-dire hors de l'amour du roi, de « la légitimité et de la charte, il n'y a pour la France ni bonheur ni « liberté. Je suis, etc. D—R—R.

dans sa chambre. Le mal qui menaçait sa vie depuis plusieurs années était dans la vessie : il en mourut, au bout de trois jours de délire, le 7 juillet 1826, à peine âgé de 65 ans. Après avoir passé en revue, dans l'ordre de leur date ou de leur importance, les principaux faits de la vie de Bellart, nous devons dire un mot de son caractère et de son talent. Ses faiblesses venaient de sa profession, sa force de lui-même. Elève distingué du palais, *nourri dans ce dédale* sans fil, où se neutralisent les lois et la vérité, il en avait l'incertitude et quelquefois l'ignorance et les passions. On trouve des sophismes quelquefois grossiers dans ses plaidoyers les plus applaudis. Il fit dans tous des concessions aux créateurs du moment. Amant sincère de la religion considérée vaguement, il allait jusqu'à préférer les libertés du palais à celles de l'Eglise ; et il redoutait, comme M. de Montlosier, c'est-à-dire comme un enfant, le clergé, ou la religion réalisée. La congrégation surtout lui faisait peur, et à cet égard on ne peut nier qu'il était dupe des mensonges d'un parti qu'il combattait cependant avec autant de courage que de dévouement. L'incertitude de ses opinions se manifestait d'ailleurs dans ses choix : il présentait simultanément, il appuyait avec une chaleur égale MM. de Broë et de Vatimesnil, de Marchangy et de Belleyne, de Ravignan et Sagot. Au sacre de Charles X à Reims, il fut nommé membre de la commission des grâces. Il méritait cette faveur. Sa bonté pour les autres se tournait en sévérité contre lui. « J'ai sûrement erré quelquefois, dit-il dans la préface de son *Choix de plaidoyers* : quel homme est infaillible ? J'ai eu des idées qu'aujourd'hui je modifierais, éclairé par l'expérience, qui, pour moi, n'a pas été stérile. » Les hommes et la fortune ne lui en faisaient point accroire. Lorsqu'il s'agit de formuler ses lettres de noblesse, en 1814, et que M. Geoffroy, un des référendaires du sceau, lui soumit des modèles d'armoiries : « Je les trouve fort bien, dit Bellart, mais cette fleur de lis que j'y vois pourrait me donner un peu d'orgueil ; je voudrais placer dans mes armoiries quelque indice de mon origine : je suis le fils d'un char-ron (1). » M. Geoffroy imagina de lui proposer un *tranchet d'azur à la fleur de lis d'or et d'argent, à la cognée de sable*, qu'il accepta. En 1824, le journal *le Drapeau blanc* avait semblé trouver au-dessous de Bellart une place de conseiller à la cour de cassation ; il adressa à ce journal une lettre qui offre un précis de sa vie politique, et donne une idée assez juste de son caractère et de ses illusions : « Votre article devrait me pénétrer de reconnaissance, écrivait-il à Martainville qui rédigeait ce journal, même pour l'exaspération de bienveillance qui l'a dicté. Pourquoi faut-il qu'il me navre pour les effets qu'il pourrait produire ? Je ne saurais supporter l'idée qu'on supposât un seul instant qu'il ait été ou sollicité ou même inspiré par moi ; il me donnerait des apparences de folle

« ambition et de mécontentement, qui, Dieu merci, sont aussi éloignés de mon caractère qu'ils seraient contraires à l'exacte justice. Eh ! de quoi serai-je donc désormais ambitieux ? Si j'ai été assez heureux pour rendre quelques services, c'est sincèrement, monsieur, c'est du fond du cœur que je crois en avoir été récompensé bien au delà de mes mérites. J'ai été comblé des bontés de mon roi, créé noble, honoré d'une fleur de lis dans les armes que Sa Majesté a daigné m'accorder, commandeur de la Légion d'honneur, trois fois procureur général du roi près la cour des pairs, cinq ou six fois président des élections de Paris, procureur général de la première cour royale de France, conseiller d'État, maître des requêtes de Monsieur, appelé à l'honneur insigne d'avoir été l'un des témoins du mariage d'un Bourbon, investi d'une foule d'autres fonctions de confiance ; et, ce qui est bien autrement précieux pour moi, ayant reçu en cent occasions, des bouches les plus augustes, des témoignages de satisfaction, et, j'ajouterai avec orgueil, d'affection personnelle ; je serais véritablement un monstre d'ambition si la mienne n'était pas encore assouvie. Elle l'est, monsieur, elle l'est par-dessus tous mes vœux ; et lorsque, depuis quinze mois, je sollicite un travail plus approprié, non pas à mon zèle, qui ne s'éteindra jamais, mais à mes forces, qui ne suffisent plus aux détails dont je suis accablé, ce n'est pas moi qui me plaindrai, si je suis assez heureux pour appartenir à une cour au sein de laquelle, sous quelque titre que ce soit, je regarderai comme un honneur infini d'avoir le droit de m'asseoir. Je vous demande de vouloir bien insérer ma lettre au plus prochain de vos numéros ; je vous le demande comme un dédommagement du chagrin que, contre votre intention, vous m'avez donné. » Bellart était modeste, mais quelquefois plein de dignité, parce qu'il était fort : il refusa toujours de se mettre sur les rangs pour l'Académie, ne voulant pas qu'on pût dire de lui, comme de l'avocat Target, qu'il y était entré *pour mémoire*. Avocat, il avait donné de rares exemples de désintéressement ; il ne posséda jamais que la maison qu'il habitait au Marais et le petit domaine de Cerçay, près de Brunoy, où il allait en famille cultiver les fleurs, un Linné à la main, oublier le palais, et s'oublier lui-même. Lorsque les traitements lui survinrent avec les honneurs, il ne s'en trouva qu'un peu plus pauvre : il pensait, et nous le lui avons entendu dire, que donner à l'État, comme à son père, c'est rendre. Cependant s'il vendit ses propriétés, au temps de sa plus haute prospérité, ce ne fut certainement point par besoin. Effrayé du séquestre que Bonaparte avait mis sur ses biens à son retour de l'île d'Elbe, en 1815, et mieux placé qu'un autre pour apercevoir la faiblesse de la monarchie des Bourbons, à laquelle il avait attaché son existence, il s'assura prudemment un avenir dans l'étranger, et ce fut sur les fonds anglais qu'il plaça la plus grande partie de sa fortune. Il laissa, en mourant, après quarante ans de travaux et d'économie, une

(1) Dans le temps de sa plus grande élévation, il aimait autant à le dire que d'autres auraient aimé à l'oublier eux-mêmes. V—ve.

somme de 200,000 francs, sur laquelle il fit encore des legs de piété et de bienfaisance. Le conseil général décida, à l'unanimité, le 8 juillet 1826, que la ville de Paris se chargerait de ses funérailles; et le roi fit une pension de 5,000 fr. à sa sœur cadette, qui lui avait sacrifié sa vie dans les revers comme dans la prospérité. Bellart, qui resta célibataire, fut dès sa jeunesse grave dans ses mœurs. Les enfants de sa sœur aînée, madame Bergeron d'Anguy, lui tenaient lieu d'enfants; et sa sœur cadette était tout son bonheur de famille. Il fit élever son beau-frère, du métier de procureur, à la charge de conseiller à la cour royale. Le plaisir extraordinaire de Bellart était de voyager; et ce qu'il voyait d'utile ou d'aimable, il savait le conserver en l'écrivant. Un an avant sa mort il se rendit en Italie, pour rétablir sa santé; mais elle n'en devint que plus mauvaise. Pendant son séjour à Brest, en 1820, il faillit être massacré, pour avoir voulu imiter, à contre-temps, l'exemple de Matthieu Molé. Mais le sentiment et la vertu qui inspira toujours, et qui finit par dominer Bellart, ce fut la foi. Turlin, son cher Turlin, lui écrivait un dimanche de 1787 : « Ce mot me rappelle, dit-il, « mon bon et vertueux ami, le devoir de religion « auquel nous satisfaisions aujourd'hui tous les deux, « et qui nous réunira encore par la pensée. Non, ce « n'est pas assez pour des cœurs comme les nôtres « de s'aimer dans le temps : pour eux l'éternité n'est « pas trop longue. » Lorsque son élévation l'eut mis à même de faire ses preuves en faveur de la religion, il les fit avec sa chaleur naturelle : les églises de St-Jean-St-François, Ste-Elisabeth, etc., qui furent successivement ses paroisses, sont pleines de sa munificence. En 1814, il voulut être de la commission pour la restauration de l'intérieur de Notre-Dame. Lorsque le supérieur de la Grande-Charreterie, D. Bruno, vint à Paris solliciter, il l'accompagna dans ses démarches, et gagna sa cause comme s'il eût gagné la sienne. Il faisait partie de toutes les associations de charité dans la capitale, du conseil des hospices et de celui des prisons. L'hospice St-Antoine, qui l'avait pour patron spécial, se ressentira longtemps de ses soins et de sa bienfaisance. Il fut non-seulement le protecteur perpétuel, mais l'organisateur et le vrai fondateur de la maison du Refuge, où la jeunesse délaissée retrouve des pères adoptifs souvent meilleurs que les naturels. C'était dans la même vue de religion qu'il avait accepté une place dans le conseil académique. Lorsque sa mort approcha, sa piété se ranima et semblait sa pensée unique. Il appela plusieurs fois le curé de Ste-Elisabeth. Le jour où il reçut le saint viatique, Bellart en ordonna lui-même les dispositions. Toute sa famille, ses domestiques et jusqu'aux portiers de sa maison devaient être présents; et ce fut alors qu'il fit une belle reconnaissance de ses erreurs et de ses fautes de jeunesse, une profession de foi hautement catholique : il la prononça avec autant de force que jadis une allocution judiciaire; et il demanda qu'elle reçût de la publicité. Ses dernières paroles, c'est-à-dire une prière, étaient à peine prononcées, qu'il tomba dans le délire, « comme si Dieu, dit son ami

« Billecoq, lui eût réservé le bonheur de n'être « plus rien pour le monde, une fois qu'il habiterait « en lui. » On a de Bellart, outre ses divers plaidoyers ou mémoires, discours à la chambre des députés ou discours de rentrée recueillis dans leur temps, et qui ne sont plus guère que dans quelques collections : 1° *Eloge de M. Férey, avocat*, Paris, 1810, in-8°. 2° *Voyage du capitaine anglais Mathews à la côte de Sierra-Leone*. 3° *Choix de plaidoyers*, fait et publié par lui, avec des corrections, en un volume, peu d'années avant sa mort. Dans la petite préface il dit : « J'ai donc voulu me présenter tout « brut, pour n'être pas accusé d'avoir ployé après « coup mon langage aux circonstances. » Ces plaidoyers de choix sont curieux, intéressants à parcourir, comme sujets d'étude ou de comparaison, pour un jeune avocat; mais, à quelques pages près, pensées et rédigées avec soin, il ne faut guère les considérer que comme des canevas d'audience, et leur logique n'est assez souvent que la logique d'une partie intéressée. Bellart n'avait ni la littérature de d'Aguesseau, ni la conscience de Cochin, ni le trait de Servan. Son infériorité venait moins du vice de ses premières études que de l'habitude où il était de ne pas écrire ses plaidoyers. Il plaidait sur de longues notes, car sa mémoire fut toujours fautive, et il le disait habituellement lui-même. Son art tenait toute sa force de la chaleur de l'âme, de l'audace de la parole, et aussi des habitudes de ses organes. Quand il s'animait, le sang lui portait à la tête, au point qu'il devenait rouge comme un homme ivre. Il était d'une taille élevée; son front large, ses yeux comme reculés sous les sourcils imprimaient à sa physionomie le caractère d'une conviction, d'une bonhomie égales à son talent. 4° *Essai sur la légitimité des rois, considérée dans ses rapports avec l'intérêt des peuples, et en particulier avec l'intérêt des Français*, à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1815, imprimerie de Demat, à Bruxelles. 5° *Du Devoir*, discours de rentrée prononcé le 5 novembre 1824, grand sujet que l'orateur n'a pas tout à fait manqué : « jouissance dans le devoir; commodité dans le devoir; intérêt personnel dans le devoir; sûreté enfin dans le devoir : » telles étaient les excellentes divisions de l'orateur, qui, seules, montraient déjà sa supériorité. Il a trouvé très-naturellement, dans la seconde et la quatrième, l'occasion de faire une belle satire contre les crimes de la révolution. 6° *OEuvres complètes*, Paris, Brière, 1828, 6 vol. in-8°. Bellart a laissé en outre de nombreuses pages décousues sur ses voyages, et même sur sa vie privée et politique (1). Il avait écrit l'*Histoire de l'a-*

(1) Plusieurs fragments cités dans les pièces justificatives de la notice que lui a consacrée Billecoq, son ami de quarante ans, faisaient désirer la publication de ce que Bellart a écrit sur sa vie. On en jugera par un court extrait. Il n'avait pu obtenir, en 1793, un certificat de civisme; il raconte comment un ex-cuisinier du maréchal de Ségur, alors président du comité révolutionnaire de sa section, l'avait, tant qu'il lui fut possible, pris sous sa protection; mais enfin l'ex-cuisinier étant devenu suspect lui-même, Bellart alla demander un emploi, fut-ce celui de balayeur, au chef d'une grande administration, qui se disait son ami, et pour qui il avait gagné un très-gros procès. Ce chef craignit de perdre sa place et même sa tête.

*dresse du 1<sup>er</sup> avril* : il a fait sagement en s'abstenant de la publier. Bellart portait jusqu'à la manie l'amour des lettres et des circulaires. Il les écrivait et les pensait avec autant d'esprit et de raison que de facilité. L'auteur de cet article en a reçu plusieurs de ce genre qui seraient dignes d'être publiées. Billecoq, ancien avocat et ami de Bellart, a publié, l'année de sa mort, une *Notice historique* de 118 pages (1). Dès 1814, ce vertueux jurisconsulte, aussi classique que Bellart l'était peu, le chantait à Cerçay dans des vers que Rome elle-même eût sans doute applaudis :

. . . . . Tullius alter  
Vir probus et rara dicendi est arte peritus.  
Ergo vox siluit facunda. Parentibus orbi  
Fleverunt pueri, viduæ flere tacentem!  
Consilio scriptisque tuens nunc jura clientum,  
Doctus et interpres legum emeritusque magister,  
Dat misero auxilium, juveni et præcepta patrono (2).  
M—D—E.

**BELLATI (ANTOINE-FRANÇOIS)**, jésuite et célèbre prédicateur italien, naquit le 2 novembre 1665, à Ferrare, où il fit ses premières études. Ayant pris l'habit à seize ans, il fit son noviciat à Bologne, y continua ses études jusqu'en 1688, professa ensuite, selon l'usage de la compagnie, et fit enfin ses vœux en 1699. Alors il se livra à la prédication, et eut, pendant plusieurs années, le plus grand succès dans les principales chaires d'Italie. Sa faible santé l'obligea

de renoncer de bonne heure à la chaire. Il passa le reste de ses jours à Plaisance, où il fut élu, en 1712, recteur du collège, et d'où il accompagna, en 1714, jusqu'aux frontières d'Espagne, la nouvelle reine, Elisabeth Farnèse, épouse de Philippe V. Il mourut le 1<sup>er</sup> mars 1742. Plusieurs de ses ouvrages parurent d'abord séparément, depuis 1705 jusqu'en 1731. Ils furent recueillis après sa mort, Venise, 1742, en un seul vol. in-4°, qui devait être suivi d'un second, rempli d'ouvrages inédits : ce second volume n'a point paru ; mais le recueil complet de ses œuvres a été publié depuis, à Ferrare, en 4 vol. gr. in-4°, le 1<sup>er</sup> contenant les sermons *Prediche*, 1744 ; le 2<sup>e</sup>, *Orazioni e Discorsi*, 1745 ; le 3<sup>e</sup>, *Trattati sacri e morali*, 1746 ; le 4<sup>e</sup> enfin, *altri Trattati, Esortazioni domestiche, altre Prediche, Lettere, e la Vita dell'Autore*, 1748. Le P. Bellati est, dans son genre, un des meilleurs écrivains italiens du 18<sup>e</sup> siècle (1). G—É.

**BELLAVEINE (JACQUES-NICOLAS)**, général français, fils d'un officier de fortune, naquit à Verdun, le 20 octobre 1770, fut d'abord simple soldat dans un régiment de cavalerie où servait son père, et parvint rapidement, dès le commencement de la révolution, jusqu'au grade de général de brigade. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes d'Allemagne sous Desaix, qui avait en lui une grande confiance. Il combattait sous les ordres de ce général à Rastadt en 1797, lorsqu'il eut la jambe emportée par un boulet. Après avoir subi l'amputation il fut obligé de demander sa retraite. Il reprit cependant momentanément du service à l'armée de Sambre-et-Meuse ; mais bientôt forcé de renoncer aux fatigues de la guerre, il fut employé au bureau topographique, puis à l'administration des postes, et enfin chargé de l'inspection des écoles militaires de Fontainebleau, de St-Germain, et commandant spécial de cette dernière école (2). Il fut nommé général de division en 1807. Après la chute de Napoléon, en 1814, il fut créé chevalier de St-Louis par le roi, mais presque aussitôt admis à la retraite. Rétabli dans ses fonctions après le retour de Bonaparte en 1815, il se montra fort dévoué à son gouvernement, et lui fit don d'une somme de 1,000 francs pour l'équipement des gardes nationales. Au second retour de Louis XVIII, il fut encore une fois mis à la réforme, et il se retira à Milly, petite ville du Gâtinais, où il est mort en février 1826. Le général Bellaveine a publié un *Cours de mathématiques à l'usage des écoles militaires*, Paris, 1813, in-8°. M—D j.

**BELLAVINI (JEAN)**, clerc régulier italien du 12<sup>e</sup> siècle, on a de lui : 1<sup>o</sup> *Praxis ad omnes veritates evangelicas cum certitudine comprobandas*, Milan, 1626, in-8° ; 2<sup>o</sup> *Doctrina concilii Tridentini et catechismi romani de Symbolo apostolorum*.... Rouen, 1659, in-8° ; réimprimé en 1685. K.

**BELLAY (GUILLAUME DU)**, seigneur de LANGEY, plus connu sous ce dernier nom, naquit au

(1) Un de ses traités, intitulé : *Qualités de la prière, ou l'Art de prier*, a été traduit en français, Toulouse, 1815, 1 petit volume in-12. D—R—R.

(2) En cette qualité, il sut se faire également respecter et chérir d'une jeunesse assez difficile à conduire. D—R—R.

gea de renoncer de bonne heure à la chaire. Il passa le reste de ses jours à Plaisance, où il fut élu, en 1712, recteur du collège, et d'où il accompagna, en 1714, jusqu'aux frontières d'Espagne, la nouvelle reine, Elisabeth Farnèse, épouse de Philippe V. Il mourut le 1<sup>er</sup> mars 1742. Plusieurs de ses ouvrages parurent d'abord séparément, depuis 1705 jusqu'en 1731. Ils furent recueillis après sa mort, Venise, 1742, en un seul vol. in-4°, qui devait être suivi d'un second, rempli d'ouvrages inédits : ce second volume n'a point paru ; mais le recueil complet de ses œuvres a été publié depuis, à Ferrare, en 4 vol. gr. in-4°, le 1<sup>er</sup> contenant les sermons *Prediche*, 1744 ; le 2<sup>e</sup>, *Orazioni e Discorsi*, 1745 ; le 3<sup>e</sup>, *Trattati sacri e morali*, 1746 ; le 4<sup>e</sup> enfin, *altri Trattati, Esortazioni domestiche, altre Prediche, Lettere, e la Vita dell'Autore*, 1748. Le P. Bellati est, dans son genre, un des meilleurs écrivains italiens du 18<sup>e</sup> siècle (1). G—É.

**BELLAVEINE (JACQUES-NICOLAS)**, général français, fils d'un officier de fortune, naquit à Verdun, le 20 octobre 1770, fut d'abord simple soldat dans un régiment de cavalerie où servait son père, et parvint rapidement, dès le commencement de la révolution, jusqu'au grade de général de brigade. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes d'Allemagne sous Desaix, qui avait en lui une grande confiance. Il combattait sous les ordres de ce général à Rastadt en 1797, lorsqu'il eut la jambe emportée par un boulet. Après avoir subi l'amputation il fut obligé de demander sa retraite. Il reprit cependant momentanément du service à l'armée de Sambre-et-Meuse ; mais bientôt forcé de renoncer aux fatigues de la guerre, il fut employé au bureau topographique, puis à l'administration des postes, et enfin chargé de l'inspection des écoles militaires de Fontainebleau, de St-Germain, et commandant spécial de cette dernière école (2). Il fut nommé général de division en 1807. Après la chute de Napoléon, en 1814, il fut créé chevalier de St-Louis par le roi, mais presque aussitôt admis à la retraite. Rétabli dans ses fonctions après le retour de Bonaparte en 1815, il se montra fort dévoué à son gouvernement, et lui fit don d'une somme de 1,000 francs pour l'équipement des gardes nationales. Au second retour de Louis XVIII, il fut encore une fois mis à la réforme, et il se retira à Milly, petite ville du Gâtinais, où il est mort en février 1826. Le général Bellaveine a publié un *Cours de mathématiques à l'usage des écoles militaires*, Paris, 1813, in-8°. M—D j.

**BELLAVINI (JEAN)**, clerc régulier italien du 12<sup>e</sup> siècle, on a de lui : 1<sup>o</sup> *Praxis ad omnes veritates evangelicas cum certitudine comprobandas*, Milan, 1626, in-8° ; 2<sup>o</sup> *Doctrina concilii Tridentini et catechismi romani de Symbolo apostolorum*.... Rouen, 1659, in-8° ; réimprimé en 1685. K.

**BELLAY (GUILLAUME DU)**, seigneur de LANGEY, plus connu sous ce dernier nom, naquit au

(1) Un de ses traités, intitulé : *Qualités de la prière, ou l'Art de prier*, a été traduit en français, Toulouse, 1815, 1 petit volume in-12. D—R—R.

(2) En cette qualité, il sut se faire également respecter et chérir d'une jeunesse assez difficile à conduire. D—R—R.

ehâteau de Glatigny, près de Montmirail, en 1491. Il était fils aîné de Louis du Bellay et de Marguerite de Latour-Landry. Il signala son courage en diverses occasions, et se fit admirer par sa conduite et sa valeur. Chevalier de l'ordre de St-Michel, la duchesse d'Angoulême, mère du roi, régente, l'envoya, en 1525, auprès du roi François I<sup>er</sup>, prisonnier en Espagne. Gouverneur de Turin en 1557, il fut ensuite vice-roi du Piémont; il y reprit diverses places sur les impériaux, et le marquis du Guast avouait que le seigneur de Langey était le plus excellent capitaine qu'il eût connu. « Entre grands « points de capitaine, qu'avoit M. de Langey, dit « Brantôme, c'est qu'il dépensoit fort en espions... « En quoi j'ay ouï conter, qu'estant en Piémont, il « mandoit et envoyoit au roy avertissement de ce « qui se fesoit ou devoit faire vers la Picardie ou la « Flandres; si que le roy qui en estoit voisin et plus « près n'en savoit rien; et puis après en venant sa- « voir le vray s'ébahissoit, comment il pouvoit dé- « couvrir ces secrets. » Langey avait le corps tout cassé, et les membres perelus, par suite de ses fatigues à l'armée. Il avait été aussi utile à son souverain dans des ambassades en Italie auprès de Clément VII, puis en Angleterre et en Allemagne. L'an 1542, il partit du Piémont, en litière, pour venir donner quelques avis importants au roi; mais, entre Lyon et Roanne, il se trouva si mal, qu'il fut obligé de s'arrêter au bourg de St-Saphorin (aujourd'hui St-Symphorien), et y mourut, le 9 janvier 1553 (1). Ce fut un des plus braves capitaines, et l'un des plus mauvais courtisans de son siècle. « Il ne sçait, « dit un auteur, ni quand le roy se lève, ni quand « il se couche; mais il sçait bien où sont les enne- « mis: il se couvre et s'assied devant François I<sup>er</sup>; « quand il a euh, il oste sa devant et se met en « veste. » Guillaume du Bellay ne s'est pas moins illustré dans la république des lettres que dans les armes. On a de lui plusieurs ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque chartraine* de D. Liron, et dans celle de la Croix du Maine et Duverdiere; les principaux sont: 1<sup>o</sup> *Instructions sur le fait de la guerre*, Paris, 1548, in-fol.; 2<sup>o</sup> *Epitome de l'antiquité des Gaules et de France*, suivi de quelques opuscules du même auteur, 1556, in-4<sup>o</sup>, réimprimé en 1587. L'ouvrage est divisé en 4 livres. Il fait descendre les Gaulois de Samothès, fils aîné de Japhet; et les Français, du mélange des Troyens échappés de la ruine de Troie, et des Gaulois qui avaient été au secours de cette ville. 3<sup>o</sup> Des mémoires sur les affaires de son temps, réimprimés avec ceux de Martin du Bellay, son frère, et du maréchal de Fleuranges, et le *Journal* de Louise de Savoie, Paris, 1753, 7 vol. in-12. L'abbé Lambert, éditeur, a fait des notes historiques et critiques, et des corrections dans le style et quelques altérations. Les mémoires de Martin et Guillaume avaient été imprimés plusieurs fois dans le 16<sup>e</sup> siècle, en 1569,

(1) Ainsi que le porte l'épithaphe de ce personnage qu'on lit sur son mausolée placé dans l'église du Mans. Consulter, sur la famille du Bellay (Guillaume-Jean-Martin-René et Eustache), les *Recherches sur Saumur* par Bodin, t. 2.

72, 82, 88, in-fol.; 1570, 1575, 1586, in-8<sup>o</sup>, etc. Langey avait intitulé son ouvrage les *Ogdoades*; il l'avait d'abord composé en latin, puis le traduisit en français, par ordre du roi. Il avait fait ses divisions de huit en huit livres; et là le nom d'*Ogdoades*. Une très-petite partie de cet ouvrage a été publiée. (Voy. à cet égard la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, numéros 1761-25.) Langey a pris naturellement le parti de François I<sup>er</sup> contre Charles-Quint; et, à l'occasion de cette partialité, Montaigne dit: « Je ne veux pas croire qu'il ayt « échangé quant au gros du fait; mais de contourner « le jugement des événements, souvent contre rai- « son à notre avantage, et d'omettre tout ce qu'il y a « de chatouilleux en la vie de son maistre, il en fait « métier: témoins les disgrâces de Montmorenci et « de Biron, qui y sont oubliées: voire le seul nom « de madame d'Étampes ne s'y trouve point. On peut « couvrir les actions secrètes; mais de taire ce que « tout le monde sçait, et les choses qui ont eu des « effets publics et de telles conséquences, c'est un « défaut inexusable. » Le style de Langey est naïf. En parlant de la magnificence qu'établirent les courtisans à l'entrevue du Drap d'or, en 1520, entre François I<sup>er</sup> et Henri VIII, il dit, « que leur dé- « pense fut telle, que plusieurs y portèrent leurs « moulins, leurs forêts et leurs prés sur les épaules. » On lui fit cette épithaphe:

Ci git Langey, dont la plume et l'épée  
Ont surmonté Cicéron et Pompée.

La suivante est de Joachim du Bellay:

Hic situs est Langæus! ultra nil quære, viator  
Nil majus dici, nil potuit brevius.

Jean et Martin du Bellay, ses frères, lui firent élever un beau mausolée dans l'église cathédrale du Mans.

A. B.—T.

BELLAY (JEAN DU), frère puîné du précédent, né en 1492, montra dès sa jeunesse de si grandes qualités, que François I<sup>er</sup> l'éleva aux plus hautes dignités, et lui confia ses plus grandes affaires. Il fut d'abord évêque de Bayonne, puis de Paris, en 1552. Il avait été, en 1527, ambassadeur auprès de Henri VIII, et il y retourna en 1555. Ce prince alors menaçait d'un schisme; il promit cependant à du Bellay de ne pas rompre avec la cour de Rome, pourvu qu'elle lui donnât le temps de se défendre par procureur. Du Bellay se rendit sur-le-champ à Rome pour demander un délai au pape Clément VI; il l'obtint, et envoya au roi d'Angleterre un courrier pour avoir la procuration qu'il avait promise; mais le courrier n'ayant pu être de retour auprès du pape le jour qu'on lui avait fixé, les agents de l'empereur Charles-Quint firent tant de bruit qu'on fulmina l'excommunication contre Henri VIII, et l'interdit sur ses États, malgré les protestations de l'évêque de Paris. Le courrier arriva en effet deux jours après; mais la bulle avait été lancée; ce qui décida le schisme de l'Angleterre. Du Bellay continua d'être chargé des affaires de France auprès de

Paul III, successeur de Clément, et qui le fit cardinal, le 21 mai 1555. L'année suivante, il assista à un consistoire, où l'empereur Charles-Quint s'emporta tellement contre François 1<sup>er</sup>, que du Bellay crut devoir se rendre immédiatement auprès de ce monarque pour l'en prévenir. Charles-Quint ayant bientôt après débarqué en Provence avec une armée nombreuse, François 1<sup>er</sup> marcha à sa rencontre, laissant à Paris le cardinal du Bellay, avec le titre de lieutenant général, et le commandement de la Picardie et de la Champagne. Les impériaux ayant, au mois d'août, assiégé Péronne, dont le maréchal de Fleuranges était commandant, pour calmer la fermentation des habitants de Paris, du Bellay leur persuada d'abord de défendre leur ville par l'élévation d'un rempart, qui forme aujourd'hui boulevard, puis d'envoyer des secours aux assiégés. Ses services lui méritèrent de nouveaux bienfaits de François 1<sup>er</sup>, qui le nomma, en 1544, évêque de Limoges; en 1544, archevêque de Bordeaux; en 1546, évêque du Mans. Il se servit de sa faveur pour l'avancement des lettres, et se joignit au savant Budé pour décider le roi à fonder le collège Royal; mais après la mort du père des lettres, en 1547, le cardinal du Bellay fut privé de son rang et de son crédit, par les intrigues du cardinal de Lorraine. Il se retira à Rome, où, par le privilège de son âge, il fut fait évêque d'Ostie, et tint rang de doyen des cardinaux, pendant l'absence de ceux de Tournon et de Bourbon, ses anciens. Il s'était démis de l'évêché de Paris en faveur d'Eustache du Bellay, son cousin, et de l'archevêché de Bordeaux. Il fit construire un superbe palais à Rome, où il était si estimé, qu'on parla de le faire pape, après la mort de Marcel II. Il mourut dans cette ville, le 16 février 1560. Brantôme dit, « que le cardinal du Bellay fut « un des plus savants, éloquents, sages et avisés de « son temps; qu'il était pour tout, et un des plus « grands personnages en tout et de lettres et d'ar- « mes qui fût. » Nous avons de du Bellay : 1<sup>o</sup> trois livres de poésies latines, imprimées à la suite de trois livres d'odes de Salmon Macrin, Paris, Robert Étienne, 1546, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Francisci (primi) Francorum regis Epistola apologetica*, imprimé avec d'autres pièces, en 1542, in-8<sup>o</sup>; trad. en français, 1543, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Joannis cardinalis Bellaii, Francisci Olivarii et Africani Malleii, Francisci I legatorum, Orationes duæ, nec non pro codem rege Defensio adversus Jacobi Omphalii maledicta*, imprimés en latin et en français, Paris, Rob. Étienne, 1544, in-4<sup>o</sup>. La traduction française de la *Défense du roi*, imprimée à part la même année, est de Pierre Bunel. 4<sup>o</sup> Un grand nombre de lettres, qui sont la plupart restées manuscrites. (*Voy. la Bibliothèque historique du P. Lelong.*) L'abbé Legrand en a publié environ cinquante-cinq dans son *Histoire du divorce de Henri VIII*. Elles sont presque toutes adressées au connétable de Montmorenci. On en trouve aussi un grand nombre dans les *Mémoires* de Guillaume Ribier. C'est au cardinal du Bellay que Rabelais fut attaché, suivant les uns, comme domestique (nom qu'on donnait alors à tous ceux qui faisaient partie

de la maison d'un grand), suivant d'autres en qualité de médecin.

A. B—T.

BELLAY (MARTIN DU), frère des précédents, mort en 1559, à Glatigny dans le Perche, lieutenant général en Normandie, et prince d'Yvetot, par son mariage avec Élisabeth Chenu, propriétaire de cette principauté, fut, comme ses frères, un habile négociateur, un grand capitaine et un protecteur des lettres. Il nous reste de lui des *Mémoires historiques*, depuis 1513 jusqu'en 1547, en 40 livres, dont les 5<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> sont tirés de la 5<sup>e</sup> *Ogdoade* de Guillaume du Bellay, depuis 1556 jusqu'en 1540. Ces mémoires curieux s'étendent un peu trop longuement sur les descriptions des batailles et des sièges où l'auteur s'était trouvé. On en doit la publication à René du Bellay, baron de la Lande, gendre de Guillaume du Bellay. La dernière édition est celle de l'abbé Lambert, Paris, 1753, 7 vol, in-12, avec ceux du maréchal de Fleuranges, et le *Journal* de Louise de Savoie, le tout mis en nouveau style, et accompagné de notes critiques, historiques, et de pièces justificatives, pour servir à l'histoire du règne de François 1<sup>er</sup>. — René DU BELLAY, mort évêque du Mans en 1546, était le quatrième de ces illustres frères; il se distingua par son goût pour la physique, et par son zèle pour le soulagement des pauvres. — Eustache DU BELLAY, leur neveu, et successeur de Jean à l'évêché de Paris, gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse, montra un grand zèle au concile de Trente pour soutenir les droits de l'épiscopat, s'opposa à l'introduction des jésuites en France, fit de bons statuts, et mourut en 1563, à Bellay en Anjou, après s'être démis de son évêché. T—D.

BELLAY (JOACHIM DU), de la même famille que les précédents, naquit vers 1524, à Liré en Anjou. Abandonné, dès l'enfance, aux soins d'un frère, son éducation fut fort négligée, même pour le temps. A peine affranchi de la tutelle de ce frère, il fut chargé lui-même de celle d'un neveu, qui mourut jeune, et dont les biens embarrassés lui donnèrent à suivre des procès longs et difficiles. Il perdit entièrement sa santé; mais il dut au loisir d'une maladie de deux ans de faire connaissance avec les auteurs de l'antiquité et ceux que notre nation possédait alors, et d'essayer lui-même le talent dont ce commerce avait développé en lui le germe. Ses premières productions lui procurèrent un accueil flatteur de la part de François 1<sup>er</sup>, et de sa sœur Marguerite, reine de Navarre. Appelé à Rome par son parent le cardinal Jean du Bellay, qui s'y était retiré après la mort de François 1<sup>er</sup>, il y fit un séjour de trois ans, sur l'agrément duquel il s'est expliqué fort diversement. De retour en France, il fut desservi auprès du cardinal : on lui supposa des torts dans sa conduite et même dans ses écrits. Ces tracasseries portèrent un nouveau coup à sa santé, qui était restée très-faible, et il mourut d'apoplexie le 4<sup>er</sup> janvier 1560, âgé d'environ 36 ans, au moment où son parent le cardinal, apparemment revenu de ses préventions, allait se démettre en sa faveur de l'archevêché de Bordeaux : il n'était encore que chanoine de l'église de Paris. Ses poésies ont été imprimées en 1568,

in-8°, par Morel. Elles consistent en sonnets, odes, chansons, imitations du latin (dont le 4° et le 6° livres de l'*Enéide*), etc. Il y a plus de naturel que dans celles de Ronsard et des autres poètes de la même époque; plusieurs de ses sonnets sur les antiquités de Rome peuvent encore être lus avec quelque plaisir. Il en fit cent quinze, à la louange de sa maîtresse, nommée *Viole*, dont il retourna le nom en celui d'*Olive*. Il cultiva aussi les muses latines, mais avec moins de succès que les muses françaises. Jaloux de la gloire littéraire de son pays, il composa un traité intitulé : *Défense et illustration de la Langue française*, Paris, 1549, in-8°. On y trouve de l'érudition et une sorte d'éloquence. Les ouvrages de du Bellay ont été recueillis par G. Aubert de Poitiers, et c'est à ses soins qu'on en doit l'édition de Paris, Fréd. Morel, 1569 ou 1575, 2 vol. in-8°. C'est sur cette édition qu'ont été faites les suivantes, Paris, Langelier, 1584, in-16; Rouen, 1592, in-12; idem, 1597, in-12. Ces éditions ne contiennent que les poésies françaises de du Bellay. Ses poésies latines ont été imprimées en 1569, in-4°, Fréd. Morel, sous le titre de *Xenia et alia Carmina*. On peut voir le détail des différentes pièces qui composent ces recueils, dans la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et de Duverdier, dans l'abbé Goujet et dans le P. Nicéron.

A—G—II.

BELLAY (FRANÇOIS-PHILIPPE), médecin, né le 26 août 1762 à Lent, près de Bourg en Bresse, devint orphelin de bonne heure et dut son éducation à son oncle, curé de Chalamont. Après avoir obtenu de grands succès dans ses premières études, il suivit avec distinction les cours de médecine à Lyon, remporta un prix d'encouragement au collège de médecine de cette ville en 1787, et fut reçu docteur par acclamation le 28 octobre 1790. Il se fixa à Lyon, où il eut bientôt une nombreuse clientèle, ce qui ne l'empêchait pas de publier dans le journal de médecine de cette ville des mémoires qui ajoutèrent à sa réputation. La révolution l'arracha à ces paisibles fonctions, il devint officier municipal, fut proserit, et ne trouva d'asile qu'aux armées, où son talent, bientôt reconnu, le fit recevoir médecin militaire. Il fut successivement employé aux armées des Alpes et d'Italie. De retour à Lyon lorsque la tourmente révolutionnaire fut apaisée, il y exerça jusqu'en 1822, et devint médecin de l'hôpital général. Cédant au désir d'accompagner son fils, jeune peintre distingué, qui voulait perfectionner ses talents dans la capitale, il vint alors se fixer à Paris; mais ne pouvant s'habituer à vivre loin de sa ville natale, il tomba malade, voulut retourner à Lyon, et n'en eut pas la force : il fut obligé de s'arrêter à Mâcon, où il mourut le 20 décembre 1824. Un des propagateurs les plus zélés de la vaccine, Bellay avait été successivement secrétaire général et président de la société de médecine de Lyon. Il y avait rédigé, avec le docteur Brion, un recueil intitulé : *le Conservateur de la santé, journal d'hygiène et de prophylactique*, Lyon, 1799-1804, 5 vol. in-8°. Il publia à la fin de chaque année, depuis la cessation de ce journal jusqu'en 1815, une petite brochure intitulée

*Météorologie médicale*. On a encore de lui : 1° *la Galatée des médecins*, trad. de l'italien de J. Fasta, 1799, in-8°; 2° *Histoire raisonnée des maladies observées à Naples*, pendant le cours entier de l'année 1764, trad. de l'italien de Sarcone, Lyon, 1805-1805, in-8°; 3° *Tableau historique de la vaccine pratiquée à Lyon depuis le 15 germinal de l'an 9 jusqu'au 31 décembre 1809*, Lyon, 1811, in-8°. On cite dans la *France littéraire* une autre brochure de lui sur la guérison des hernies. Z—O.

BELLE (LA). Voyez BELLA.

BELLE (CLÉMENT-LOUIS-MARIE-ANNE), peintre d'histoire, naquit à Paris, le 16 novembre 1722, d'Alexis-Simon Belle, peintre, membre de l'académie royale de peinture, et de Marie Horthemels, peintre et graveur. Entouré, dès le berceau, des productions des arts, le jeune Belle manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour les cultiver. Ayant perdu son père à l'époque où il commençait à donner les plus grandes espérances, il fut placé par sa mère sous la direction de Lemoine, et, à l'âge de vingt-trois ans, envoyé par elle en Italie pour se perfectionner. Les études sérieuses qu'il fit dans cette contrée le mirent bientôt à portée de repasser en France, pour y déployer le talent qu'il avait acquis, et se faire agréer à l'académie, qui le reçut au nombre de ses membres, deux ans après, en 1761. Ayant été nommé successivement adjoint au professorat et professeur, les succès qu'obtinrent ses ouvrages lui valurent, dans la même année 1783, sa nomination à la place d'adjoint à recteur, et à celle de recteur. Quoique les fonctions d'inspecteur de la manufacture des Gobelins pour la partie des arts, auxquelles il avait été appelé en 1755, lui aient dérobé une partie des instants qu'il aurait désiré consacrer à la peinture, il n'a pas laissé de produire beaucoup de tableaux de mérite, entre autres, *la Réparation des saintes hosties*, *Ulysse reconnu par sa nourrice*, et un *Christ*, destiné à orner l'une des salles du parlement de Dijon. Cet artiste estimable, autant par ses qualités morales que par ses talents, est mort le 29 septembre 1806, laissant un fils, son élève, qui lui a succédé dans la place d'inspecteur de la manufacture des Gobelins. P—E.

BELLEAU (REMI), né à Nogent-le-Rotrou, au commencement de 1528, fut attaché de bonne heure au marquis d'Elbeuf, général des galères de France, qui l'emmena en Italie lorsqu'il alla faire, en 1557, son expédition de Naples, et qui lui confia l'éducation de son fils. Il fut un des sept poètes de la Pléiade française. Ronsard l'appelait *le peintre de la nature*. Ce qui pourrait justifier ce titre, ce sont ses *Bergeries*, divisées en journées, et une suite de pièces où il décrit les couleurs et les propriétés de toutes les pierres précieuses (1). Ses autres ouvrages sont des

(1) Au sujet du traité de Remi Belleau sur les Pierres, Ronsard lui fit cette épithaphe, qui se lisait sur son tombeau, à Notre-Dame de Paris :

Ne taillez, mains industrieuses,  
Les pierres pour couvrir Belleau,  
Lui-même a basti son tombeau  
Dedans ses pierres précieuses.

Belleau a fait sur une partie des poésies de Ronsard un commen-

traductions en vers de l'*Ecclesiaste*, du *Cantique des cantiques*, des *Odes* d'Anacréon et des *Phénomènes* d'Aratus, qu'il appelle *Apparences célestes*. Acteur dans les pièces de son ami Jodelle, il fit lui-même une comédie intitulée *la Reconue*, 1577, in-8°. La dernière édition de ses *Oeuvres poétiques* est de 1604, Rouen, 2 vol. in-12. Celle que Mamert Patisson avait publiée à Paris, 1578, 2 vol. in-12, est la plus estimée. La plus curieuse production de cet écrivain est un poème macaronique, imprimé séparément, in-8°, sans date, et in-4°, et réimprimé plusieurs fois dans des recueils. Il est intitulé : *Dictamen metrificum de bello huguenotico*. Belleau a moins de bizarrerie et de mauvais goût que Ronsard ; mais il n'a pas son imagination. Il mourut à Paris, le 6 mars 1577, dans sa 50<sup>e</sup> année. A—G—R.

BELLEBUONI (MATTHIEU), auteur italien peu célèbre, traduisit, en 1535, une histoire de la guerre de Troie, écrite en latin, dans le 13<sup>e</sup> siècle, par Gui des Colonnes, et non pas Gui Colonne (*Guido delle Colonne*), juge de Messine. On ne connaît, au reste, cette traduction que parce que le vocabulaire de la Crusca en parle dans son dernier volume (*Table des auteurs cités*, note 158), et que la *Biblioteca de' Volgarizzatori* en cite une copie manuscrite, conservée à Florence, dans la *Riccardiana*, ou bibliothèque Ricardi, réunie à la Laurentienne. G—É.

BELLEUC (YVES), aumônier de l'évêque de Nantes, traduisit en breton le catéchisme de Bellarmin. Cette traduction, imprimée à Nantes en 1616, réimprimée à Morlaix en 1628, a eu plusieurs autres éditions. Elle est estimée des amateurs de la langue bretonne, qui, comme on le sait, est totalement différente du français et est supposée être l'ancienne langue celtique. F—T—E.

BELLECOUR (GILLES COLSON, dit), comédien célèbre, né à Dijon (*voy.* J. François-Gilles COLSON), était fils d'un peintre allié à la famille de Vauban. Il avait d'abord appris à peindre, et fut élève de Carle Vanloo. Son goût pour le théâtre l'emporta, et il débuta à la Comédie-Française, le 31 décembre 1750, par le rôle d'Achille dans *Iphigénie en Aulide* (1). Cette époque était celle des débuts de Lekain, à qui Bellecour céda bientôt les rôles tragiques pour s'adonner entièrement à la comédie. Il excellait dans les premiers rôles du *Chevalier à la mode*, du *Distrain*, du *Joueur*, de *l'Homme à bonnes fortunes*, etc. Les rôles de marquis ivres étaient son triomphe. Il attrapait parfaitement l'air et le ton d'un mauvais sujet de bonne compagnie. Bellecour est mort le 19 novembre 1778 (et non en 1786). Il avait donné, en 1761, les *Fausse Apparences*, comédie en 1 acte et en prose, 1761, in-12. — LE ROIBEAUMENARD, sa femme, débuta, en 1745, sur le

théâtre de l'Opéra-Comique, avec beaucoup de succès. Elle s'engagea successivement dans plusieurs troupes de province, et fit partie de celle que le maréchal de Saxe entretenait à la suite de son armée. En 1749, elle parut sur la scène française ; à Versailles, le 11 mars ; à Paris, le 17 avril, et fut reçue au mois d'octobre. Elle se retira en 1756, et reparut en 1761. Elle remplit pendant trente ans l'emploi des soubrettes, avec un talent admirable, et qui lui méritait des applaudissements, même à côté de mademoiselle Dangeville. Sa figure était charmante, ses traits vifs et animés, son organe franc. Elle suivait le costume de ses rôles avec la plus scrupuleuse exactitude. C'était surtout dans les pièces de Molière et de Regnard qu'elle excellait. Appelée *la Ricuse*, et surnommée *Gogo*, elle fut la plus parfaite Nicole, et personne n'a possédé comme elle le talent de rire à gorge déployée. En 1791, elle se retira du théâtre. Elle était sans ressources en 1799, et voulut remonter sur la scène. Elle reprit le rôle de Nicole dans *le Bourgeois gentilhomme*, mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle mourut la même année, au mois d'août, dans un âge très-avancé. A. B—T.

BELLEË (THÉODORE), docteur en médecine, né à Raguse, dans le 16<sup>e</sup> siècle, d'une famille distinguée, enseigna la médecine à Padoue, avec beaucoup de succès, pendant un grand nombre d'années. Une aussi longue absence et le bruit de sa mort portèrent sa femme à se remarier. Belleë, de retour dans son pays natal, et s'informant aux portes de Raguse de la santé de sa femme et de ses enfants, apprit cet événement. Il en ressentit tant de chagrin, qu'il n'entra point dans la ville, et reprit le chemin de Padoue, où il mourut vers l'an 1600. Il est auteur d'un commentaire latin sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, imprimé en 1571, in-4°. K.

BELLEFONDS (1) (BERNARDIN-GIGAULT, marquis de), maréchal de France, se signala de bonne heure par ses talents militaires, et se fit estimer à la cour par ses vertus religieuses. Il fut envoyé en ambassade à Madrid en 1665, et à Londres en 1675. Il avait été fait maréchal de France en 1668. Il commanda l'armée de Hollande en 1675, et celle de Catalogne en 1684. Il battit les Espagnols ; mais sa faveur fut altérée par deux disgrâces qu'il supporta avec autant de courage que de résignation ; la première, lorsque, commandant en second sous le duc de Créqui, il voulut, contre les ordres de son général, profiter d'une mauvaise position des ennemis pour les attaquer, ce qui engagea une bataille, où, heureusement, nous fûmes vainqueurs ; la dernière, lorsqu'il s'opiniâtra à défendre des places qu'on lui avait ordonné d'évacuer, et qu'il réussit à conserver. Cette seconde disgrâce fut plus longue que la première (2). Il fut question de le rappeler après la

taire qui dénote une connaissance approfondie de la littérature ancienne. D—R—R.

(1) Il obtint, le 1<sup>er</sup> février 1752, un quart de part, ainsi que Lekain. Voltaire n'aimait point cet acteur ; il a dit quelque part, dans sa *Correspondance* : « Je n'ai point reçu de nouvelles du maréchal » de Richelieu touchant son *belletré* de Bellecour. » Il déplorait chez cet acteur la rage de paraître en public, *quand on déplaît au public*. Voltaire était évidemment injuste envers Bellecour. D—R—R.

(1) Et non point *Bellefonds*, comme le porte fautivement la première édition.

(2) Selon d'autres historiens, Louis XIV avait toujours aimé le maréchal de Bellefonds ; il n'y eut qu'une seule et unique cause de sa disgrâce et de son exil : ce fut son obstination à ne point obéir, dans la guerre de Hollande, en 1672, au maréchal de Turenne, son ancien, que le roi avait créé *maréchal général des*

mort de Turenne ; mais les ennemis qu'il avait à la cour firent avorter ce projet. Il mourut en 1694, à l'âge de 64 ans, au château de Vincennes, dont son fils avait été gouverneur (1). Il fut enterré dans la chapelle de ce château, où l'on voyait son épitaphe.

T—D.

**BELLEFONDS (LÉONORE-GIGAULT DE)**, célèbre religieuse du 17<sup>e</sup> siècle, était vraisemblablement née en Normandie, et parente du pieux maréchal de Bellefonds. Ceux qui nous ont conservé quelques traits de sa vie l'ont fait avec si peu d'intelligence, qu'ils n'ont donné ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. Agée de quatre ans, la jeune Léonore fut mise en pension à l'abbaye aux Dames, à Caen, et elle puisa avidement aux sources de la piété qui lui furent ouvertes dans cette maison. Elle n'eut point à regretter un monde qu'elle n'avait point connu, en recevant, bien jeune encore, l'habit de St-Benoit et se vouant à la solitude. La supérieure, voyant les talents et la capacité de la jeune religieuse, crut seconder les desseins de Dieu en l'appiquant à l'étude des lettres, à la lecture de l'Écriture sainte, des ouvrages des saints Pères, de l'histoire, et à la connaissance des langues. Elle prit la volonté de sa supérieure comme une déclaration de la volonté de Dieu, et s'y soumit avec la simplicité qu'elle montra dans toute sa vie. Ses progrès furent grands, et elle acquit des connaissances profondes et variées. La supérieure, charmée et édifiée de tout ce qu'elle voyait en cette fille aussi pieuse que savante, la jugea propre à la sanctification des autres, et résolut de l'avoir pour successeur dans la conduite du monastère. Elle fit donc les démarches nécessaires pour la faire nommer sa coadjutrice. Léonore, informée et alarmée des desseins de son abbesse, lui exposa d'abord ce qu'elle appelait son incapacité et ses faiblesses. Voyant qu'elle ne pouvait ainsi la détourner du projet de l'associer à la supériorité, son humilité lui suggéra un moyen qui eut un plein succès ; elle donna avis du dessein de l'abbesse à des parents que cette dame avait à la cour, persuadée, comme cela eut lieu, qu'ils auraient la volonté et le crédit d'en empêcher l'effet. Mais ses propres parents cherchèrent de leur côté à mettre sous sa direction un autre monastère. Ils lui proposèrent le rétablissement d'une maison pauvre et ruinée. Guidée par de sages conseils, elle accepta cette charge, qui n'offrait que des tribulations et n'avait guère de quoi nourrir la vanité. La maison qu'elle gouverna fut bientôt sur un tel pied de régularité et de réputation, qu'on y compta en peu d'années jusqu'à soixante religieuses de chœur. Cependant sa

*camp et armées.* Le duc de la Rochefoucauld (l'auteur des *Maximes*) disait que cette affaire, dans laquelle on aurait pu trouver des tempéraments, n'avait pu s'arranger, parce que le maréchal de Bellefonds n'avait pas de jointure dans l'esprit.

D—R—R.

(1) *Louis-Christophe Gigault*, marquis de Bellefonds, son fils, gouverneur du château de Vincennes, colonel du régiment Royal-Comtois, fut tué, en 1702, à la bataille de Steinkerque. — Son fils aîné, *Louis-Charles-Bernardin*, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de Vincennes, mourut le 25 août 1710, dans sa 23<sup>e</sup> année. — Son frère, *Jacques-Bonne Gigault de Bellefonds*, archevêque de Paris, mourut en 1747.

D—R—R.

famille lui obtint à l'abbaye de Montivilliers une nomination qu'elle refusa. Le roi, informé de sa piété et de son mérite, voulait la placer à la tête de la maison du Val-de-Grâce ; des circonstances empêchèrent cette translation. Elle resta donc dans le monastère qu'elle avait rétabli, et, gémissant de ne pouvoir y suivre la règle de St-Benoit dans toute sa rigueur et à la lettre, elle s'attacha du moins à la sévérité de la mitigation, telle qu'elle était approuvée par l'Église. Cette maison, qui lui dut sa renaissance et une grande réputation, était le monastère de Notre-Dame-des-Anges, de l'ordre de St-Benoit, à Rouen. Les bornes d'un article biographique ne nous permettent point de nous étendre assez sur les exemples nombreux et multipliés de régularité et de piété qu'elle donnait à ses sœurs. Elle était grande jusque dans les plus petites choses, et l'héroïsme de sa vie brilla surtout dans les cruelles infirmités qui l'affligèrent à la fin de sa carrière, qu'elle termina à l'âge de 70 ans, probablement à la fin du 17<sup>e</sup> siècle ou dans les premières années du siècle suivant. Il eût été bien à propos de recueillir ses lettres, qui auraient été d'un grand secours pour les personnes chargées de la direction des communautés. On a du moins conservé et publié ses écrits sur les matières pieuses, sous ce titre : *les OEuvres spirituelles de madame de Bellefonds, religieuse, fondatrice et supérieure du couvent de Notre-Dame-des-Anges, de l'ordre de St-Benoit, à Rouen*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, chez Cavelier, 1712. C'est un recueil de poésies, et surtout de traités sur diverses matières, sur l'Eucharistie, les principaux devoirs de la vie chrétienne et religieuse, etc. Tous ces traités, écrits avec élégance et onction, donnent une preuve de la grande érudition de l'auteur. Ils mériteraient d'être plus connus. Ils sont précédés d'une vie abrégée, qui n'a que le mérite d'être écrite avec pureté.

B—D—E.

**BELLEFOREST (FRANÇOIS DE)**, né à Sarzan, dans le pays de Comminges, en septembre selon les uns, en novembre 1550 selon les autres, mourut à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1585. La reine de Navarre, sœur de François 1<sup>er</sup>, prit soin de son enfance. Destiné au barreau, il étudia à Bordeaux et à Toulouse sous les plus fameux professeurs en droit, se dégoûta de leurs leçons, fit de très-mauvais vers, chanta les seigneurs et les dames, qui le payèrent en soupers et l'enivrèrent de louanges. Trouvant que la province était un théâtre indigne de son talent, il se rendit à Paris, y fréquenta les savants, fit la cour aux personnes de qualité, sans en devenir ni plus docte, ni plus riche. Il se lia surtout avec Ronsard, Baif et Duverdier, qui, dans sa *Bibliothèque française*, consacra quinze pages à l'éloge de son ami. Forcé d'écrire pour vivre, et doué d'une malheureuse fécondité, il s'exerça dans tous les genres, sans réussir dans aucun. L'étrange fortune poétique de Ronsard, gâtée par des rois qui le comblèrent d'éloges et de présents, devint pour Belleforest un objet d'envie. Il rima, n'eut pas plus de goût que son modèle, eut moins de bonheur, et, fatigué de publier des vers qu'on ne lisait point, il écrivit en prose, et se mit à la solde des libraires. Toujours prêt, il expédiait promptement,

et, comme l'a dit Duhaillan, « il avait des moules « auxquels il jetait des livres nouveaux. » Quelquefois, il travaillait pour plusieurs à la fois. Fidèle aux engagements qu'il contractait, il ne manquait jamais de faire paraître son livre au moment convenu. Cette exactitude, qui fut son seul mérite, le fit employer souvent; et Duverdier rapporte qu'il faisait vivre sa famille avec ses nombreux ouvrages, qui s'élevèrent jusqu'au nombre de cinquante, la plupart in-fol., et dont on peut voir la liste dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 41 et 42. A force d'importuner le public, il acquit une réputation éphémère. Le goût de l'histoire commençait à naître; mais l'amour du merveilleux faisait mêler à la vérité des fables puérides que les hommes les plus sensés de ce temps présentaient comme *des faits douteux*. Ce fut alors que parurent de Serres et Duhaillan, qu'on lit moins qu'on ne les consulte. A leur imitation, Belleforest publia l'*Histoire des neuf rois de France qui ont eu le nom de Charles*, Paris, 1568, 1 vol. in-fol. Charles IX venait de régner: il avait rendu ce nom assez odieux pour qu'aucun de ses successeurs ne fût tenté de le prendre. C'est ce que Belleforest se garda bien de dire. Son ouvrage lui valut la place d'historiographe de France. Justement étonné de ce succès, il crut que ce qu'il avait de mieux à faire pour fixer sa fortune était d'écrire l'histoire; mais ne voulant point se livrer aux recherches nécessaires, ni se donner la peine de distinguer le faux du vrai, il dénatura les faits, y joignit des contes absurdes, et perdit bientôt une place qui demandait de la bonne foi, de l'exactitude et du talent. Remis à la disposition des libraires, il continua d'écrire, et mourut sans biens et sans considération. Voici le langage que tient sur Belleforest un de ses contemporains (la Popelinière, dans son *Histoire des histoires*): « Il étoit fourni de « hardiesse à mal interpréter et pirement écrire ce « qu'il n'entendit jamais. Il se licencia tellement à « chafourrer le papier, que tous les imprimeurs de « Paris s'employoient comme à l'envi à lui acheter. « Il n'y a langue ni science qu'il n'ait profané. Il a « même barbouillé l'histoire particulière, générale « et universelle à sa sottise fantaisie. Si que je me « suis souvent fâché, voyant gens qui voulassent « perdre le temps à la lecture de ses ravauderies. « Interprétant au rebours de bien infinis passages, « corrompant et falsifiant les matières; supposant « choses qu'il s'étoit ridiculement fantaisié en son « mal conditionné cerveau, sans parler d'un million « d'autres inepties, dont il a rapetassé ses foibles « écrits. » D'après ce jugement, confirmé par la postérité, il serait inutile d'offrir la longue énumération des livres de Belleforest; contentons-nous d'indiquer: 1° *La Chasse d'amour, avec les fables de Narcisse et Cerbère*, Paris, 1564, petit in-8°, poésies fort au-dessous du médiocre, et recherchées uniquement à cause de leur rareté. 2° *La Cosmographie*, qui n'est qu'une compilation. Dans son *Histoire des plus illustres et savants hommes de leur siècle*, Thevet dit « que Belleforest a voulu assez indiscrètement raboblir la *Cosmographie* de Munster; « étronçonnant de petits lopins de la suite des dis-

« cours qu'il a châtés, si bien que son gros bou- « quin n'est composé que de pièces rapportées. » 3° *Histoires tragiques, extraites des œuvres italiennes de Bandel, et mises en langue française; les six premières par Boaistuau, et les suivantes par Belleforest*, 1580, 7 vol. in-16. 4° *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins, par Boaistuau, C. de Tesserant, R. Hoyer, J. D. M. (Jean de Marconville), et Belleforest*, Lyon, 1598, 6 tomes en 2 ou 3 vol. in-16. 5° *Secrets de la vraie agriculture*, traduits de l'italien d'Augustin Gallo, 1 vol. in-4°, 1571. 6° *Les Vingt Journées d'agriculture*, du même Augustin Gallo, 1571. Ces deux ouvrages offrent des remarques judicieuses dans le texte original, et se font lire avec intérêt; il n'en est pas de même de la traduction, qui ne supporte point la lecture. 7° *Annales, ou Histoire générale de France*, 2 vol. in-fol. Cette histoire, quelquefois fabuleuse, souvent inexacte et toujours fastidieuse, va jusqu'en 1574. Elle a été continuée jusqu'à l'an 1590 par Gabriel Chapius, Paris, 1600, 2 vol. in-fol., et cette continuation ne vaut pas mieux. D—M—T.

BELLEGARDE (ROGER DE SAINT-LARY DE), petit-neveu du maréchal de Termes, fut destiné, dans sa jeunesse, à l'état ecclésiastique. Son inclination le portait au métier des armes; il alla joindre le maréchal son oncle, le suivit en Piémont, et s'y distingua à la tête d'une compagnie de cheval-légers, sous le nom du *capitaine Bellegarde*; il devint bientôt après enseigne et lieutenant de Termes. Après la mort de ce guerrier illustre, Bellegarde s'attacha à l'un de ces Italiens venus à la cour de France avec Catherine de Médicis, et qui avaient envahi tous les honneurs et toutes les grâces. Le comte de Retz le prit en amitié, et le fit lieutenant de sa compagnie d'ordonnance; il obtint par lui la bienveillance de la reine, qui demanda pour Bellegarde, à la cour d'Espagne, la seule commanderie de l'ordre de Calatrava qui fût en France. Cette commanderie était située en Gascogne, et valait 1,500 ducats de rente. Il parait que Bellegarde joignait à l'instruction et à la dextérité une grande bravoure, un noble extérieur, une haute taille, une politesse de courtisan, enfin toutes les qualités brillantes qui mènent à la fortune et à la faveur. Le duc d'Anjou, frère de Charles IX, le mit au nombre de ses favoris et le fit colonel de son infanterie. Bellegarde accompagna ce prince en Pologne: il ne tarda pas à quitter ce pays pour repasser en Piémont. Il eut assez d'adresse pour se concilier la confiance du duc de Savoie, des princes d'Italie et des Vénitiens, et mena les traités secrets assez loin, sur sa seule garantie, pour pouvoir offrir à Henri III, à son retour en France, l'amitié et l'alliance de ces puissances, si utiles à ménager à cette époque. Le nouveau roi de France aimait Bellegarde plus que jamais, le combla de dons et de faveurs; il le fit maréchal de France, en 1574, en même temps que Blaise de Montluc; enfin, sa fortune fut si rapide et si brillante, qu'on ne l'appelait à la cour que *le torrent de la faveur*. Bellegarde combattit les huguenots, et fut opposé, dans le Dauphiné, à Montbrun, un de leurs chefs les plus

redoutés (1) ; mais auprès d'un monarque du caractère de Henri III, le torrent de la faveur devait s'écouler rapidement. Dugua, jaloux de Bellegarde, parvint à refroidir ce prince à son égard, et le favori fut disgracié. Dans le dessein de l'éloigner de la cour, on le chargea de commissions lointaines et insignifiantes : le roi lui ordonna d'aller en Pologne pour y entretenir des intelligences avec les Polonais, dont il avait perdu toute l'affection par son départ furtif et précipité ; mais Bellegarde n'alla pas plus loin que le Piémont. Aigri par l'injustice et poussé par le mécontentement, il se lia avec le duc de Savoie, et, de concert avec lui, il chassa Birague du marquisat de Saluces et s'en empara. Henri III envoya auprès de lui des négociateurs qui ne réussirent point à le ramener, et fit marcher des troupes avec aussi peu de succès. Enfin, la reine mère, au retour du voyage politique qu'elle fit à cette époque dans les provinces méridionales de la France, intrigua si bien auprès du duc de Savoie, que, pendant un séjour qu'elle fit à Lyon, elle eut une entrevue avec Bellegarde à Montluel. Le duc soutenait et favorisait ce courtisan qui couchait même dans sa chambre : « La reine mère, dit Brantôme, fit au maréchal tout plein de remontrances. Lui ores, planant, ores continuant, ores concillant, et amusant la reine de belles paroles, se trouva atteint de maladie par belle poison, de laquelle il mourut en 1579. » Sa vie a été écrite par Secousse, 1764, in-12. S—Y.

**BELLEGARDE (ROGER DE SAINT-LARY ET DE TERMES, duc de)**, pair de France, grand écuyer, premier gentilhomme de la chambre, maître de la garde-robe, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne et de Bresse, surintendant des mines et minières de France, ne fut pas moins *torrent de fortune* que son oncle (*voy.* l'article précédent) ; mais ce torrent ne s'écoula pas du moins si rapidement : il eut la faveur de trois rois, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il naquit en 1562. Son père, Jean de St-Lary, seigneur de Termes, avait été chevalier des ordres du roi et gouverneur de Metz, et mourut en 1586. Henri III, dont Roger de Bellegarde devint un des mignons, à l'exemple de son oncle César, fut nommé par ce prince maître de la garde-robe, puis premier gentilhomme de la chambre et grand écuyer. Il se trouvait à l'armée qui sous les ordres de Henri III et Henri IV assiégeait Paris, lorsque le dernier des Valois fut assassiné par Jacques Clément.

(1) Henri III, revenu de Pologne par l'Autriche et l'État vénitien, arriva à Lyon le 5 septembre 1574 ; il y tint un conseil d'État, dans lequel il y eut deux avis, l'un d'accepter les propositions des protestants, l'autre de leur faire la guerre. Cet avis ayant prévalu, le roi chargea Bellegarde de faire le siège de la petite ville de Livron avec une armée considérable et vingt-deux pièces de canon. La place était défendue par Roësses et non par Montbrun, comme quelques historiens l'ont avancé. Les citoyens, aidés d'une garnison de quatre cents hommes, opposèrent à Bellegarde une résistance vigoureuse. Ils élevèrent au bout d'une pique un fer à cheval, un chat et des gants, voulant dire, par un de ces rebuts qui étaient alors fort en usage, *Maréchal, un tel chat ne se prend pas sans gants*. Tous les assauts des assiégeants furent repoussés. La présence du roi, qui vint à l'armée de Bellegarde, ne fit qu'augmenter la fureur de la résistance, et le maréchal fut obligé de faire une honteuse retraite.

Il alla aussitôt trouver Henri IV, et, dès le premier soir, coucha aux pieds de son lit, comme faisait alors le premier gentilhomme de la chambre. Henri IV, s'étant éveillé la nuit, lui dit : « Monsieur de Bellegarde, comptons ensemble : je vous laisse la charge de premier écuyer ; mais il faut que vous partagiez votre charge de premier gentilhomme de la chambre avec le vicomte de Turenne, qui a toujours été le mien. » Deux heures après, le roi, s'étant encore éveillé, lui proposa de céder au marquis de Roquelaure la moitié de la charge de maître de la garde-robe. « Eh ! bien, sire, répliqua Bellegarde, je le veux bien ; mais ne vous réveille plus, s'il vous plaît. » Plus tard, Henri IV le dédommagea de ces sacrifices, en lui donnant le gouvernement de Bourgogne et de Bresse, à la mort du duc de Biron, et en le faisant chevalier des ordres. Il suivit ce prince dans toutes ses expéditions. L'historien d'Avila le signale parmi les courtisans, anciens serviteurs de Henri III, qui, las des fatigues de la guerre, des souffrances et de la ruine de leurs familles, déplorèrent leur mauvaise fortune, qui, après un roi d'or, leur envoyait un roi de fer. « L'un, en effet, disaient-ils, les comblait de richesses ; l'autre, étroit de fortune et non moins étroit d'âme et de naturel, ne leur offrait pour récompense que des guerres, des sièges et des batailles. Ils déclaraient ne vouloir pas soutenir plus longtemps la fatigue intolérable des armées, ou rester enfermés dans leurs cuirasses comme des tortues, avec du fer sur la poitrine et du fer sur les épaules. » Ces propos, qui revenaient au roi, ne furent sans doute pas sans influence pour le déterminer aux conférences qui amenèrent sa conversion (1595). Lors de l'entrée du roi à Paris (1594), Bellegarde occupa un quartier de cette ville avec des troupes. Il put désormais plus paisiblement jouir de ses dignités et des émoluments qui y étaient attachés, et il eut aussi le dangereux honneur d'être le rival heureux du monarque auprès de ses maîtresses. Il plut à Gabrielle. Praslin, capitaine des gardes, offrit à Henri de lui faire surprendre ce courtisan la nuit avec elle. En effet, il fit lever le roi une nuit à Fontainebleau ; mais quand il fallut entrer dans l'appartement de Gabrielle, le roi dit : *Ah ! cela la fâcherait trop*, puis s'en retourna (1). Bellegarde ne fut pas moins favorisé par Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, qui succéda à Gabrielle dans le cœur du roi. Henri voulait les surprendre : il vint un soir, sans être attendu, demander à souper à sa maîtresse. Comme il entra, il aperçut Bellegarde qui achevait de se cacher sous le lit ; il parut n'avoir rien vu. Seulement, à la fin du repas, il roula un pot de confitures sous le lit, en disant : *Il faut que tout le monde vive*. Cette anecdote, qui a fourni le sujet d'un joli tableau, est bien dans le caractère de bonté grivoise que l'on prête à Henri IV ; mais, comme rien n'est plus inégal qu'un homme amoureux, une autre fois ce prince, apprenant que sa maîtresse a donné un rendez-vous à Bellegarde, envoie chercher Praslin, son capitaine des

(1) Tallemant des Réaux, t. 4<sup>e</sup>, p. 9.

gardes, et lui *dicte des ordres sanglants* : ce sont les expressions de l'historien. Praslin, que l'expérience avait rendu plus habile courtisan, obéit sans mot dire ; mais il arrive avec bruit au lieu du rendez-vous, frappe à coups redoublés, cherche partout où il est assuré de ne rien trouver, laisse toutes les avenues libres à la fuite, et, comme de raison, trouve la marquise seule et dormant d'un profond sommeil. Il va trouver le roi, qui ne dormait pas, et lui redonne le repos et le sommeil par le compte qu'il lui rend de sa commission. C'est assurément ainsi qu'il peut être permis de tromper les rois. Tant que vécut Henri IV, l'heureux Bellegarde jouit d'autant de crédit que la marquise de Verneuil en exigea pour lui. En 1602, on découvrit des mines dont on crut que l'exploitation serait avantageuse, et la surintendance en fut donnée à Bellegarde. Il fut chargé d'aller à Florence chercher Marie de Médicis que le roi avait choisie pour épouse (1600). Après l'assassinat de Henri IV (1610), ce courtisan, qui était entré dans les bonnes grâces de Marie de Médicis, se chargea, sur l'invitation du ministre Villeroy, de protéger le jeune roi Louis XIII et la reine mère au Louvre. Le marquis de Bellegarde se trouva mêlé à toutes les intrigues qui marquèrent le commencement orageux du nouveau règne. Il eut avec le marquis d'Ancre, élevé à la charge de premier gentilhomme de la chambre, une dispute de préséance qui partagea toute la cour. Le puissant duc d'Épernon se déclara pour Bellegarde contre le nouveau favori. La querelle entre Concini et Bellegarde alla si loin, que le premier fit appeler le second à un combat, où chacun aurait été secondé par un parti nombreux de gentilshommes. La reine fut obligée de leur ordonner les arrêts à tous les deux ; mais Bellegarde perdit pour jamais la faveur de cette princesse, qui prit parti pour Concini. Bellegarde en conçut tant de ressentiment qu'il eut recours à la magie pour se rétablir ou se venger. Un prétendu sorcier lui promit de ramener sur lui les affections de la reine à l'aide d'un miroir enchanteré. Concini et sa femme, qui découvrirent cette circonstance, craignaient bien le perdre par ce moyen ; mais le chancelier Sillery et le parlement ne parurent nullement disposés à poursuivre cette affaire, et Concini lui-même fut obligé d'intervenir auprès de la reine pour la supplier de l'assoupir et de faire brûler les pièces du procès qui étaient déjà au greffe. Bellegarde n'avait obtenu le gouvernement de Bourgogne que sous la réserve de le garder en dépôt jusqu'à la majorité du roi. A cette époque, les grands gouvernements rendaient ceux qui en étaient investis, pour ainsi dire, indépendants de la cour. Le baron de Luz, lieutenant du roi dans cette province, dès le temps de Biron dont il avait été le confident, était l'ennemi déclaré du grand écuyer. Pour arriver à pouvoir le perdre, il conseilla à Concini d'appeler Bellegarde à Paris sous quelque prétexte, de lui ôter la Bourgogne et de la donner au duc de Mayenne. Cette trame contre Bellegarde se liait au projet d'humilier les ducs de Guise et d'Épernon, amis du gouverneur de Bourgogne, auxquels Concini ne pardonnait pas le

crédit qu'ils avaient acquis en faisant déclarer la reine régente. Eux et les anciens ministres devaient être renvoyés en même temps. Ceux-ci donnèrent avis du complot au duc de Bellegarde, qui, déjà arrivé à Sens, se hâta de revenir sur ses pas. D'Épernon et Guise, qui venaient de se rendre à Paris, se concertèrent sur ce qu'ils avaient à faire : le moyen le plus simple leur parut de tuer le baron de Luz, qui, appelé en duel en pleine rue par le chevalier de Guise, frère posthume du duc, fut tué roide par l'épée de son adversaire, avant d'avoir achevé de tirer la sienne du fourreau (5 janvier 1613). Le fils du baron de Luz, qui appela en duel le chevalier de Guise, eut le même sort après un combat loyal. La reine effrayée, affecta de ménager Bellegarde, et donna à deux officiers recommandés par lui les deux lieutenances du roi laissées vacantes par les deux barons de Luz. Désormais le crédit du courtisan paraissait inébranlable. Louis XIII le fit duc et pair en 1620. Sous le ministère du cardinal de Richelieu, il grossit la foule des courtisans qui cabalèrent contre ce ministre. Comme il joignait à toutes ses dignités la charge de premier gentilhomme de la chambre de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, il eut part à toutes les intrigues, à toutes les révoltes de ce prince. Richelieu ne lui pardonnait pas surtout d'avoir contribué au mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine, en 1631. Aussi, en 1639, fut-il forcé, par l'ascendant du ministre, de vendre sa charge de grand écuyer au jeune Cinq-Mars, marquis d'Effiat, alors favori du roi. Bellegarde avait une première fois, en 1620, résigné cette charge à son frère, César-Auguste de St-Lary, baron de Termes ; mais celui-ci ayant été tué l'année suivante au siège de Clérac, il en avait repris possession. Au surplus, cette dernière condescendance en faveur de Cinq-Mars fut pour Bellegarde un moyen de sortir de disgrâce. Il mourut en 1646, à 84 ans, sans laisser de postérité. D—R—R.

BELLEGARDE (JEAN-BAPTISTE MORVAN DE), connu sous le nom de *abbé de Bellegarde*, né dans le diocèse de Nantes, le 30 août 1648, a traduit : 1° *Lettres de St. Basile le Grand*, Paris, 1693, et 1701, in-8° ; 2° *Sermons de St. Basile le Grand, avec les Sermons de St. Astère*, Paris, 1694, in-8° ; 3° *la Morale des ecclésiastiques, etc.* (voy. AMBROISE) ; 4° des ouvrages de St. Léon, pape, de St. Grégoire de Nazianze, de St. Chrysostome : il portait lui-même à dix-huit volumes les traductions qu'il avait faites de ce dernier Père ; mais Barbier (*Dict. des Ouvrages anonymes et pseudon.*, t. 4, p. 96) réduit ce nombre à six ; 5° une traduction de l'ouvrage de don Antoine, *Psalms confessionales*, etc., publiée à Paris, 1748, in-12, sous ce titre : *Psaumes de la confession du sérénissime prince don Antoine, roi de Portugal, pour demander pardon à Dieu de ses péchés, avec des prières du même roi sur différents sujets* ; 6° *L'Imitation de Jésus-Christ*, 1698, in-12, plusieurs fois réimprimée ; 7° *Suites de l'Imitation de Jésus-Christ, ou les Opuscules de Thomas à Kempis*, 1700, in-8° ; 8°, 9°, 10°, 11°, les *Livres moraux de l'Ancien Testament* ; Épictète ; les *Métamorphoses* et quelques *Épîtres* choisies d'Ovide ; l'ouvrage de

Las-Casas : *Voyages et Découvertes des Espagnols aux Indes occidentales*, 1698, in-12. On doit encore à cet infatigable auteur un *Apparat de la Bible*, in-8°; *Réflexions sur la Genèse*, 1699, in-8°; *Histoire romaine*, par demandes et par réponses, 2 vol. in-12; *Histoire d'Espagne*, tirée de Mariana et des autres historiens espagnols, 1726, 9 vol. in-12; différentes productions de morale qui ont pour titre : *Réflexions sur ce qui peut plaire et déplaire dans le monde*; *Réflexions sur le ridicule*; *Modèles de Conversations*, etc., recueillies en 1725, 4 vol. in-12, et aujourd'hui tout à fait oubliées (1). Quelques biographes lui attribuent aussi une *Histoire générale des voyages faite par terre et par mer dans l'ancien et le nouveau monde, avec un discours sur l'utilité des voyages*, publiée par Duperrier (Paris, 1707, in-12). Ce n'est que le commencement d'un ouvrage qui n'a pas été continué. L'abbé Lenglet-Dufresnoy dit que l'abbé Bellegarde a dédommagé le public, par cet ouvrage assez bien fait, de tant d'ouvrages médiocres qu'il a publiés. On remarque dans toutes ses productions de la facilité, mais beaucoup de négligences. Bellegarde était entré chez les jésuites, et fut disciple du P. Bouhours; il quitta leur institution au bout de dix-sept ans, et sa retraite eut, dit-on, pour cause son attachement au cartésianisme, qui n'était pas encore de mode. Les théologiens proscrivaient alors le système de Descartes, qu'ils défendirent plus tard. L'abbé de Bellegarde mourut à Paris, le 26 avril 1754, dans la communauté des prêtres de St-François de Sales, âgé de 86 ans. Le P. Tourne mine a fait son éloge (2). D. N—L.

BELLE GARDE (GABRIEL DU PARC DE), et non DU PARC (comme l'écrivent quelques Belges, quelques Hollandais, et certain *Dictionnaire universel, historique, critique*), chanoine, comte de Lyon, né le 17 octobre 1717, au château de Bellegarde, diocèse de Carcassonne, montra, dès son enfance, une grande piété et une inclination décidée pour l'étude. La régularité de ses mœurs, ses talents, sa naissance, lui frayaient la carrière des dignités ecclésiastiques; mais son attachement aux disciples de Port-Royal, la profession ouverte qu'il fit de leur doctrine, et la sévérité de ses principes, lui en fermèrent la porte. Il ne garda même que deux ans son canonicat de Lyon, et se retira, en 1751, au séminaire de Rhynswik, près d'Utrecht. Ce fut dans cette retraite qu'il rassembla les *Mémoires sur l'Histoire de la Bulle Unigenitus dans les Pays-Bas*, depuis 1715 jusqu'en 1750, qui parurent à Utrecht, 1755, 4 vol. in-12. Il publia l'année suivante une seconde édition du *Journal de l'abbé d'Orsanne*, auquel il ajouta des anecdotes curieuses sur les personnages qui ont joué un rôle dans les affaires de la bulle *Unigenitus*, et

(1) On lui doit aussi : 1° *Éléments de l'histoire de France, de l'histoire romaine, de la géographie, de la fable et du blason*, Paris, 2 vol. in-12; 2° *Lettres curieuses de littérature, dédiées à la duchesse du Maine*, la Haye, 1702, in-12. D—R—R.

(2) Une traduction anglaise d'une partie des *Réflexions* de Bellegarde a paru sous ce titre : *Politeness of manners and behaviour in fashionable society*, Paris, 1812, in-8°. Lord Chesterfield faisait cas des conseils de Bellegarde, et en recommandait la lecture à son fils. B—ss.

une préface propre à fixer le jugement des lecteurs sur le résultat des faits contenus dans ce journal; il l'augmenta d'un 6<sup>e</sup> volume contenant les instructions secrètes du cardinal de Noailles, envoyé à Rome sous le pontificat de Benoît XIII. Bellegarde fut un des membres les plus actifs du concile d'Utrecht, en 1765, et composa la préface qui est à la tête des actes de ce concile. Ce travail fut suivi de l'*Histoire abrégée de l'Eglise d'Utrecht*, *ibid.* 1765, in-12. Les auteurs de l'*Histoire générale de Hollande* lui ayant demandé des mémoires sur celle de cette contrée, il en résulta un volume qu'il fit imprimer séparément, en 1765. Quelques années après, il fit paraître le *Recueil des témoignages rendus à l'Eglise d'Utrecht*, avec une préface où se trouvent exposés l'origine et les progrès du schisme entre les catholiques des Pays-Bas. Devenu dépositaire des manuscrits de van Espen, il en fit un choix, composa la vie de l'auteur, et forma du tout le 5<sup>e</sup> volume in-fol. de l'édition des œuvres de ce célèbre canoniste, imprimées à Lyon, en 1778. La *Vie de van Espen* a été donnée séparément en français, Louvain, 1767, in-8°. Bellegarde, encouragé par le cardinal Passionei, avait entrepris, depuis 1760, une édition générale des œuvres d'Arnauld. Ce travail l'obligea d'entretenir des relations très-multipliées, et de faire des voyages dans les pays étrangers : du fruit de ses recherches résulta l'édition complète des œuvres de ce célèbre docteur, qui parut à Lausanne, depuis 1775 jusqu'en 1782, 45 vol. in-4°, y compris les 6 vol. de la *Perpétuité de la Foi*. Elle est accompagnée de préfaces, de notes, qui supposent un travail immense, une lecture prodigieuse et une attention scrupuleuse à recueillir tout ce qui peut donner quelque éclaircissement, soit sur les ouvrages de l'auteur, soit sur l'histoire ecclésiastique et littéraire de son temps. La vie de ce grand homme, qui fait partie de la collection, a été imprimée séparément, Paris, 1785, 2 vol. in-8°. Bellegarde préparait sur Nicole un semblable travail, que la mort l'a empêché d'exécuter. Il a composé divers autres ouvrages, dont le dernier a été la traduction des actes du concile diocésain de Pistoie, 2 vol. in-12, 1789. Ce laborieux écrivain mourut à Utrecht, le 13 décembre 1789. Ses relations et ses voyages dans les pays étrangers, surtout à Vienne et à Rome, lui avaient fait concevoir l'idée d'éteindre le schisme qui divise les catholiques de Hollande; mais cette belle espérance ne fut point réalisée. Ses rapports avec van Swieten lui procurèrent le moyen de faire passer dans les États de la maison d'Autriche les livres français, qui y opérèrent une révolution sur les opinions ultramontaines. Il fit la même chose en Portugal, où il entretenait une correspondance très-active. Il résulta encore de ses relations, des *Mémoires sur l'état des Eglises étrangères*, qui furent publiés successivement dans les *Feuilles ecclésiastiques* (1). T—D.

(1) On lui attribue : 1° *Observations sur le mandement du cardinal archevêque de Malines (de Franckenberg)*, pour le carême de 1785, Lille, 1785, in-12; 2° *Réponse aux lettres d'un chanoine pénitencier sur les édits impériaux*, Lille (Utrecht), 1786, in-8°; 3° *Relation du différend élevé entre les archevêques et évêques*

**BELLEGARDE (ANTOINE DUBOIS DE)**, né dans l'Angoumois, vers 1740, d'une famille noble, reçut une éducation fort négligée; mais doué d'un beau physique et d'une taille presque colossale (près de 6 pieds), il fut admis fort jeune dans les gardes du corps. Au bout de quelques années de service, il obtint, par une faveur très-rare à cette époque, la croix de St-Louis; mais ensuite, naturellement vicieux et querelleur, il fut chassé de son corps pour des fautes graves, et forcé de se sauver en Prusse, où il s'engagea dans un régiment d'infanterie. Le métier de soldat prussien ne pouvait lui convenir longtemps; il déserta bientôt, revint dans son pays, et, dès les premiers troubles qui agiterent la France en 1789, se montra un des partisans les plus enthousiastes de la révolution. Il fut nommé en 1790 commandant de la garde nationale d'Angoulême, puis élu par le département de la Charente député à l'assemblée législative. Dépourvu de toute instruction et d'éloquence, il ne put se faire remarquer dans cette assemblée que par sa brusquerie et l'exagération de ses opinions. Sa motion la plus remarquable fut contre le maréchal Rochambeau. Aussitôt après la journée du 10 août 1792, il fut envoyé avec Delmas et Dubois-Dubay sur la frontière du Nord, pour y faire adopter toutes les conséquences de cette révolution, et, trois jours après, ces commissaires firent à l'assemblée un rapport dans lequel ils dénoncèrent plusieurs autorités, notamment le district et le tribunal de Péronne. Élu, pendant cette mission, membre de la convention nationale, Bellegarde vint y prendre part au procès de Louis XVI, et non-seulement il prononça la peine de mort contre le tyran, sans appel et sans sursis à l'exécution, mais il contraignit encore, par ses menaces et ses injures, ses collègues Brunet et Guimberteau, qui le lui ont reproché plus tard, à voter de la même manière. Dès que ce procès fut terminé, Bellegarde partit de nouveau pour la frontière du Nord, comme membre d'une commission de six représentants, dont lui-même avait fait décréter l'envoi; il se trouva sur ce point à l'époque de la défection de Dumouriez. Plus heureux que Camus et Bancal, il ne fut pas arrêté ni livré aux Autrichiens par ce général, il fit au contraire arrêter beaucoup de monde, entre autres Lescuyer, qui périt sur l'échafaud. Bellegarde eut ensuite une mission pour les départements de l'Ouest; et il arriva dans cette contrée au moment des premiers soulèvements de la Vendée. Témoin de quelques revers, il perdit son portefeuille et son passe-port dans une déroute; et ce fait, signalé à la convention nationale, y donna lieu à une longue discussion. Cependant Bellegarde eut à rendre compte de la rentrée des troupes républicaines dans la Châtaigneraie et dans Châtillon; et revenu à la convention, il y fit un grand éloge de la bravoure de Westermann et des gendarmes Ponsard et Bonnaval, disant que lui-même avait donné de l'eau-de-vie à ce dernier sur le champ de bataille, après une

action d'éclat. Ce qui doit étonner, c'est qu'à cette époque Bellegarde fut élu secrétaire de la convention, et qu'il en exerça réellement les fonctions (1). Il eut bientôt une nouvelle mission à remplir auprès de l'armée de Sambre-et-Meuse, et ce fut lui qui envoya de Bruxelles, dans le mois de septembre 1794, de concert avec son collègue Briez, le roman de la cage de fer, où ils assurèrent qu'on avait tenu Drouet renfermé (*Voy. DROUET.*) Bellegarde annonça ensuite plusieurs victoires de l'armée commandée par Pichegru, et son entrée à Amsterdam. Revenu à la convention nationale, il s'y montra fort opposé au système de modération qui avait succédé à la terreur. Il passa par la voie du sort au conseil des cinq-cents après la session conventionnelle, et il y professa les mêmes opinions, sans jamais prendre la parole. Ayant essuyé de graves injures dans le *Messenger du soir*, que rédigeait Isidore Langlois, il se porta un jour contre Thomas Langlois, rédacteur du *Censeur*, qu'il prit pour Isidore, à des voies de fait (un coup de poing sur la figure), et fut aussitôt dénoncé à l'assemblée qui, par décision du 9 octobre 1796, le condamna à trois jours d'arrêt dans son domicile. Isidore Langlois continua de le tympaniser, et avec plus de violence encore. Bellegarde passa au conseil des anciens en 1798, et fut nommé secrétaire peu de temps avant le 18 brumaire. Il était au nombre des opposants dans cette journée mémorable, et le gouvernement consulaire ne le comprit en conséquence dans aucune des nominations qui furent faites à cette époque. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il obtint une place d'inspecteur dans l'administration forestière. Il avait d'ailleurs alors des propriétés considérables qu'il faisait valoir lui-même, augmentant chaque année sa fortune par son avarice; ce qui donna lieu de dire, parmi le peuple, qu'il s'était emparé des trésors du stathouder dans la conquête de la Hollande. Bellegarde fit partie de l'assemblée du champ de mai, dans les cent jours de 1815, et fut compris dans la loi contre les régicides en 1846. A cette époque il paraissait avoir réfléchi sur sa conduite passée. Dès qu'il eut connaissance de la loi d'exil, il se rendit chez le préfet de la Charente, et lui dit avec un ton de résignation et de repentir : « Vous voyez, un grand coupable. » Il lui demanda un passe-port et se rendit, sans proférer une seule plainte, à Bruxelles, où il est mort, vers 1825, à l'âge de plus de 80 ans.

**BELLEGARDE (le comte HENRI DE)**, né à Chambéry, en 1758, appartenait à l'une des plus anciennes familles de Savoie. Son père Bellegarde, comte de St-Romain, étant passé au service de Saxe, devint général d'artillerie, gouverneur de Dresde, et

(1) Il savait à peine l'orthographe, et on peut juger de son style par cet échantillon d'une de ses lettres : « Il éprouve des difficultés pour sa réception, à prétexte qu'il, etc... Le ministre de la police auquel il s'est pourvu, etc. » Dans le *Dictionnaire des jacobins vivants*, qui parut en 1799, in-42, il est dit que Bellegarde avait un secrétaire pour faire sa correspondance et aussi pour lui lire tous les matins les journaux, parce qu'il ne savait pas lire assez couramment lui-même. On lui reproche d'avoir, dans le cours de ses missions aux armées, sans-culottisé les états-majors, et fait arrêter beaucoup d'excellents officiers comme modérés. V—VE.

premier ministre de l'électeur. Un de ses trois oncles fut également général au service d'Auguste III, et eut pour femme une sœur du maréchal de Saxe. Les deux autres oncles restèrent au service de Sardaigne, et moururent généraux d'infanterie. A l'exemple de son père, de ses oncles et de son frère aîné, le jeune comte Henri embrassa l'état militaire, quoique ses dispositions le portassent au moins autant à la carrière de la diplomatie qu'à celle de la guerre. Il entra au service dans la légion du *campamento* (campement), en Piémont, et en devint le chef. Mais bientôt l'Autriche fut sa patrie d'adoption. Dès 1793, il prit part aux grandes guerres dont la révolution française donna le signal. Au commencement de cette année, il assista aux sièges de Maubeuge et de Valenciennes. Lors de l'investissement de Landrecies, il conduisait une colonne à la tête de laquelle l'Empereur marchait en personne. Sa conduite lui mérita l'estime de l'archiduc Charles, et lorsqu'en février 1796 ce prince fut chargé du commandement des armées impériales en Allemagne, il appela le comte de Bellegarde à son état-major et lui fit conférer le titre de feld-maréchal-lieutenant. La célérité avec laquelle Bonaparte s'avança dans ce temps-là vers les États héréditaires rendit inutiles les efforts que les Autrichiens avaient compté opposer à leurs ennemis dans cette campagne du Tyrol; et quel que fût le danger auquel s'exposait Bonaparte dans sa marche victorieuse, ni l'archiduc ni le conseil aulique ne crurent assez à la possibilité de le vaincre, pour se refuser plus longtemps à des ouvertures pacifiques. Bellegarde et Merfeldt allèrent donc à son quartier général, munis de pleins pouvoirs pour traiter d'un armistice et même de la paix, et ils conclurent avec lui, le 7 avril, la suspension d'armes de Judenburg, qui fut bientôt suivie des préliminaires de Léoben (18 avril), puis du traité de Campo-Formio, et enfin du congrès de Rastadt. Bellegarde pendant ce temps partagea, sur la ligne politique que devait suivre la chancellerie autrichienne, les idées de Cobentzl plus que celles de Thugut, et crut de bonne foi, même après le départ de Bonaparte pour l'Égypte, et l'espèce d'exil de Cobentzl à St-Pétersbourg, que la paix générale se conclurait. Cependant, vers la fin de 1798, l'année avant la rupture des conférences de Rastadt, mais lorsqu'elles commencèrent à ne plus offrir un aspect pacifique et lors des hautaines exigences notifiées par l'envoyé du directoire en Suisse à la république des Grisons, l'archiduc, prévoyant un mouvement offensif de la part des Français, confia la mission d'occuper le territoire de ces États aux généraux Bellegarde et Auffenberg. Tous deux en vertu de cet ordre arrivèrent à Coire le 15 octobre, et le 17 ils signèrent une simple et courte convention dans laquelle, après avoir rappelé les anciens traités des Grisons, ils en requéraient l'exécution au nom de l'Empereur, et en conséquence les Grisons remettaient à ses troupes tous les postes et passages importants pour la défense du pays. L'opération terminée, le comte alla joindre le général Wallis, commandant des forces autrichiennes en Italie, pour l'avertir de se tenir sur ses gardes et d'être prêt à

l'action, dès que les démarches des Français ne lui permettraient plus de rester en repos. Bientôt arrivèrent, sur les frontières de l'Italie et de la Suisse, les Russes, qu'il avait regardés comme devant par leur approche déterminer le directoire à un arrangement raisonnable, et dont au reste il n'aimait pas plus que Cobentzel à voir briller les uniformes sur les terres possédées ou convoitées par l'Autriche. Aussi, lors des conférences qui eurent lieu entre le général en chef moscovite, l'ambassadeur anglais et lui, relativement aux subsides à fournir aux Russes, vit-on percer sa mauvaise humeur dans les reproches qu'il adressa, en présence de lord Minto, à Souwarow, sur les excès que ces auxiliaires avaient commis à leur passage dans la Bohême. Il n'en servit pas moins fort utilement pendant la campagne de 1799. Placé à la tête d'un corps de 23,000 hommes qui faisait partie des forces à la disposition de l'archiduc Charles, il fut jeté à la gauche de cette armée allemande, et chargé d'en lier les opérations à celles de l'armée austro-russe d'Italie, que commandait Souwarow. Il appuya ainsi de loin toutes les manœuvres par lesquelles le prince força Masséna, délaissé par Jourdan, à se replier sur Zurich. A cette époque, les victoires meurtrières de Souwarow ayant laissé dans l'armée d'Italie des vides qu'il importait de combler, les 23,000 hommes de Bellegarde allèrent se mettre sous le commandement du général russe. Celui-ci, dans le but de s'avancer vers la rivière du Levant, chargea Bellegarde d'aller devant Tortone, où tout récemment était entré Chasteler, en même temps de former le blocus de la citadelle, et de s'opposer sur ce point au passage de Macdonald, qui, revenant alors de l'Italie méridionale, cherchait à opérer sa jonction avec Moreau. Celui-ci vint attaquer le corps de Bellegarde, tandis que Macdonald engageait la sanglante bataille de la Trébia, et, malgré sa résistance opiniâtre, le força de repasser précipitamment la Bormida, et d'abandonner le blocus de la citadelle de Tortone. Quelques jours après (9 août, etc.), tandis que Joubert était envoyé de Paris pour prendre le commandement en chef de l'armée française, Bellegarde s'emparait des positions de Terzo et de Bistagna, en avant d'Acqui, ainsi que de tous les points importants dans les vallées supérieures de l'Orba, de l'Erro et de la Bormida. Le 15, trois colonnes françaises l'en délogèrent sans grande difficulté, s'il faut en croire le commissaire anglais Graham. Souwarow, ayant choisi pour champ de bataille la plaine entre la Scrivia et la Bormida, avait envoyé ordre à Bellegarde, qui devait former sa droite, de ne pas s'obstiner à défendre avec ses 8,000 hommes tous les postes qu'il occupait, mais de se retirer sur l'Orba par la route de la Ritorta. Suivant les rapports français, au contraire, le mouvement rétrograde de Bellegarde fut non pas un mouvement volontaire, mais un mouvement forcé, occasionné par celui que Joubert en personne fit de Savone sur Acqui en passant par la vallée de la Bormida. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce faible avantage, fort exalté par le directoire, fut cruellement compensé par la défaite de Novi, qui, avec celle de la Trébia, fit

perdre à la France dans cette campagne tout ce que 1796 et 1797 lui avaient donné de conquêtes en Italie. Le matin de cette sanglante journée, Bellegarde, à Fressonara, vit venir à lui le général Kray dont les forces jointes aux siennes se montaient à 20,000 hommes, et qui prit le commandement de tout ce corps, devenu l'aile droite de Souwarow. L'aile gauche des Français, commandée par Joubert en personne, était à Basaluzo, où elle masquait le mouvement d'une colonne qui, après avoir passé la Scrivia, devait marcher sur Tortone par Cassano di Spinola, en suivant les montagnes. A cinq heures du matin, Kray et Bellegarde s'avancèrent contre cette partie de l'armée française et l'attaquèrent. Les Français tinrent avec la plus grande vigueur pour gagner les hauteurs et tourner Novi, et le combat fut terrible. A six heures, Joubert, en conduisant son infanterie à la charge, tomba percé d'une balle. Les Autrichiens n'en furent pas moins obligés de rétrograder, et, après plusieurs heures d'efforts souvent réitérés, ils abandonnèrent l'entreprise. Un nouvel ordre de Souwarow, à deux heures, remit en mouvement Kray et Bellegarde. Ils ne réussirent pas davantage : Rosenberg, Bagration, Miloradovitch échouaient aussi dans leur attaque au centre. Enfin le mouvement de Mélas sur la droite des Français qu'il déborda, et tourna de manière à occuper Serravalle et Novi, décida la victoire. L'année suivante, Bellegarde fit encore partie de l'armée d'Italie, sous les ordres de Mélas. Les premiers mois de la campagne se passèrent à manœuvrer contre Masséna, au sud du Pô et près de la Ligurie. Bellegarde commandait l'aile gauche autrichienne. Sa supériorité numérique contraignit le général français à se replier sur Croce, et à recevoir à Santa-Giustina un combat où l'avantage fut incertain. A l'affaire de la Vezeira contre le général Soult, c'est Bellegarde qui, filant en toute hâte sur l'Hermette et se présentant au revers du mont Fajale, déborda et enveloppa presque les Français. Il envoya même son chef d'état-major sommer le général de mettre bas les armes; mais cette proposition fut rejetée avec une grande fermeté; et après avoir fait bonne contenance pendant quelques instants, Soult, à la faveur d'un brouillard épais, parvint à lui échapper. Le 13 mai, Bellegarde ayant attaqué la tête de pont du Var, de concert avec Elsnitz et Lattermann, fut repoussé par Suchet, et forcé de se retirer par les gorges des Apennins, où il essuya de grandes pertes, tandis qu'Elsnitz faisait également une retraite difficile par la rivière de Gènes. Après la bataille de Marengo et la convention d'Alexandrie, la cour d'Autriche indignée de l'inconcevable faiblesse de Mélas, rappela ce vieux feld-maréchal et le remplaça par Bellegarde. Son armée, promptement reformée par des renforts, montait encore à 80,000 hommes. Cantonné dans le Mantouan et le Ferrarais, et occupant sur le Mincio la même ligne que Bonaparte avait eu de la peine à rompre en 1796, par sa droite il donnait la main au général Hiller qui commandait dans le Tyrol. Quoique l'armistice eût été dénoncé vers la fin de novembre 1800, Bellegarde n'ouvrit la

campagne qu'à la fin du mois suivant. Conformément à l'ordre du conseil aulique, il attendait que l'armée napolitaine d'une part, et les généraux Laudon et Vukassovitch de l'autre, vinsent le soutenir. Brune était son adversaire. Malgré les retranchements construits par les Autrichiens sur la rive droite du Mincio, dès le 24 décembre tout ce littoral était aux Français. Incertain du point sur lequel Brune tenterait le passage, Bellegarde avait réuni le gros de l'armée (quarante-cinq bataillons et douze régiments de cavalerie) à Villa-Franca, pour être à même de se porter partout où besoin serait. Le lendemain eut lieu l'opiniâtre bataille de Pozzolo, dans laquelle un corps seulement de l'armée française eut toute l'armée autrichienne sur les bras, et ne résista que grâce à la plus rare intrépidité. Bellegarde y fit en même temps preuve de courage et d'habileté. Il avait d'abord attaqué la gauche française : repoussé, il changea son plan de bataille, comprit toute l'importance du village de Pozzolo, et fit en personne des efforts inouïs pour s'en emparer. Il le prit, le perdit, le reprit encore. Une charge désespérée le lui enleva de nouveau. Enfin il voulut le reprendre pendant la nuit et ne put y réussir..... La fusillade, la canonnade continuèrent jusqu'à dix heures du soir. Cette bataille où les Autrichiens perdirent 10,000 hommes, et où le général Dupont vainquit en désobéissant à Brune, qui au reste n'était pas sur les lieux, assura le succès de la campagne. Bellegarde ne dut plus espérer que de retarder et d'entraver le passage. Toutefois le 26 au soir presque toute l'armée française était passée à Monzambano; et le corps du prince de Hohenzollern avait essuyé un nouvel échec à Valeggio. Peut-être ces deux échecs furent-ils dus à l'imprévoyance de Bellegarde. Il fallut reposer les divisions vaincues d'abord sur Villa-Franca, ensuite derrière l'Adige. La prise des redoutes de Salionze le força bientôt à rendre ce mouvement rétrograde plus prompt : Goito fut évacuée et sa garnison alla grossir celle de Mantoue. L'Adige même ne sembla plus une barrière suffisante, une fois qu'on eut appris les succès de Morcau dans la haute Autriche, et de Macdonald dans le Tyrol antérieur. Le 1<sup>er</sup> janvier le fleuve fut passé à Busolengo, sans que Bellegarde y mit obstacle; il ne disputa le terrain qu'à Vicence; et même là il eut encore soin de ne former sa ligne de bataille que hors de portée, de manière à ne pas être forcé à un engagement général. Enfin l'audacieuse manœuvre de Delmas et de Gazan sur les escarpements des torrents du Zermeghede lui ayant fait craindre d'être débordé, il alla s'établir dans la position de Castel-Franco, et parut disposé à y livrer bataille; mais en réalité son but était de se donner le temps de passer la Piave, et de recevoir des instructions de Vienne. Déjà le 2 janvier il avait proposé à Brune un armistice que ce dernier avait refusé, alléguant que le consul (Bonaparte) ne lui permettait d'accorder nulle suspension d'armes, si l'on ne lui remettait Mantoue, Peschiera, Ferrare, Ancône, et au moins la moitié de Legnano, qui est sur la droite. La cour de Vienne consentait à toutes ces

conditions, sauf la reddition de Mantoue : Brune n'insista pas, et signa le 16 janvier la convention de Trévise. Mais Bonaparte refusa nettement de la ratifier, menaçant même de dénoncer l'armistice, si Mantoue n'était cédée. Enfin le traité de Lunéville mit fin à ces difficultés, et termina cette campagne d'hiver, où Bellegarde n'avait guère fait que se retirer, quoique lentement et le moins désastreusement possible. La paix fut pour lui une occasion de développer des talents d'un autre genre. Dès 1800 on l'avait vu à Vienne, à Prague, entamer des négociations pacifiques. En 1805, lorsque le prince Charles quitta la capitale, il administra le département de la guerre. Peu de temps après (juillet 1805), il fut appelé au commandement des provinces vénitiennes qui ne devaient pas être longtemps sous la domination de l'Autriche. En décembre 1806, il fut promu à la dignité de feld-maréchal, et il reçut en même temps le gouvernement civil et militaire des deux Gallicies. Il y joignit bientôt la grande croix de l'ordre de St-Léopold, puis le titre si honorable de gouverneur du prince royal. La guerre de 1809 vint le rendre à la vie active du militaire. Il commanda un corps à Essling, à Wagram. Après la perte de cette dernière bataille, ce fut lui qui proposa au duc de Raguse un armistice que celui-ci refusa. Il assista ensuite à la bataille de Znaïm, où son arrière-garde souffrit des pertes considérables et se laissa enlever plusieurs drapeaux. Après la paix il reprit le chemin de son gouvernement, et il y resta tant que l'Autriche demeura neutre dans la lutte de la Russie et de la France. A la reprise des hostilités, en 1815, il était président du conseil de guerre à Vienne. Le 15 décembre, il vint prendre le commandement de l'armée autrichienne, en Italie, en remplacement d'Hiller. Les principaux événements de cette campagne, que signala surtout la bataille du Mincio (8 février 1814), et que termina la convention de Schiarino - Rizzino (16 avril), ont été assez analysés à l'article **BEAUMARNAIS**. Ce qu'il faut ajouter ici, c'est que le choix de Bellegarde pour le commandement de l'armée d'Italie fut moins dû à l'idée que le conseil aulique pouvait avoir de ses talents militaires qu'à la connaissance de son habileté diplomatique. Il s'agissait surtout de faire concourir Murat aux projets du cabinet autrichien sur l'Italie. Grâce à Bellegarde, le nouveau roi de Naples fit marcher son armée contre les Français, et il s'empara d'Ancône, de Rome, du château St-Ange, signa un traité d'alliance avec l'Autriche, et répandit, partout où ses troupes arrivèrent, une proclamation contre Napoléon, son beau-frère. Le feld-maréchal autrichien annonçait ainsi dans un ordre du jour des événements si extraordinaires : « Sa Majesté « le roi de Naples s'est décidée à réunir son armée à « celle des monarches alliés pour coopérer du poids « de toutes ses forces et de ses grands talents militaires à la conquête de la paix, etc. » Mais ce qui fit peut-être encore plus d'honneur à l'habileté de Bellegarde, ce fut d'entraîner dans des voies analogues Eugène, qui avait déjà été sondé par la Bavière, et de lui faire entrevoir par des agents que, Na-

poléon tombant, il y avait place pour lui en Italie, soit qu'il mit sur sa tête la couronne de toute la Péninsule, soit qu'il dut partager avec Joachim, ou avec l'Autriche. Indiquer avec exactitude jusqu'où purent aller ces insinuations ou ces promesses, c'est ce qui serait difficile. Toutefois on peut assurer que les pourparlers commencèrent d'assez bonne heure, et que ce fut d'après les avis de Bellegarde qu'Eugène envoya au congrès de Châtillon un agent spécialement chargé de stipuler ses intérêts. Les négociations amenèrent un degré d'intimité assez grand, puisque le vice-roi pria, dit-on, le comte de Bellegarde d'être le parrain de sa fille Théo-doline-Louise-Eugénie-Auguste, né le 15 avril 1814. Ce qu'il y a de certain, c'est que Bellegarde se montra fort poli et fort complaisant pour Eugène, qu'il lui laissa emporter tout ce qu'il voulut, et lui donna pour les généraux autrichiens des lettres de recommandation qui lui furent très-utiles. D'un autre côté il est permis de penser que bien qu'à quelque distance de Milan, le général autrichien s'y était ménagé assez d'influence pour qu'on ne doive pas le croire étranger aux intrigues qui firent échouer Eugène dans ses projets, et peut-être aux troubles qui eurent lieu dans la capitale du royaume d'Italie. Maître de ce beau fleuron de la couronne de Napoléon, que bientôt le congrès de Vienne allait annexer presque tout entier à la monarchie autrichienne, Bellegarde fut nommé gouverneur des futures provinces lombardo-vénitiennes. Il s'établit à Milan, et quelque peu de sympathie que les Italiens aient pour les Allemands, il sut, à force d'adresse et de formes gracieuses, rendre tolérable ce joug de la conquête. Les plus raisonnables s'étaient résignés, lorsque le retour de Bonaparte réveilla, avec de vieilles frayeurs, d'anciennes espérances. L'inopportune levée de bouclier de Murat vint en quelque sorte parodier, au delà des monts, le grand drame qui se jouait en deçà. A la ridicule déclaration de guerre de Rimini, Bellegarde répondit par une proclamation qui respire le plus profond mépris pour « ce roi si nouvellement inscrit dans la catégorie des souverains. » Puis il fit marcher l'armée autrichienne sans vouloir accorder d'armistice à ses sollicitations. On peut voir à l'article **MURAT** comment Bianchi et Nugent le réduisirent à la dernière extrémité. Libre d'inquiétude de ce côté, Bellegarde revint à Milan, où il continua de donner les mêmes soins à l'administration, et d'effacer autant que possible les préventions des Italiens contre les Allemands, jusqu'à l'arrivée de l'archiduc Antoine, qui le remplaça sous le titre de vice-roi de l'État lombardo-vénitien, et du comte de Saurau, nommé gouverneur de Lombardie. Il fit ensuite un voyage à Paris, où il séjourna quelque temps comme simple particulier. Revenu à Vienne, il y fit partie du conseil de guerre, et lorsque le prince de Schwarzenberg mourut en 1820, l'empereur chargea Bellegarde, par une lettre très-gracieuse, de le remplacer dans la présidence. La faiblesse de sa vue le força de donner sa démission en septembre 1825. Il survécut encore cinq ans à cet événement, et mourut à Vê-

rone en 1851, laissant le nom d'un théoricien plus que d'un praticien militaire, d'un diplomate et d'un administrateur plus que d'un homme d'épée. VAL. P.

BELLEINGUE (PIERRE), médecin, ne doit qu'à la bizarrerie de ses opuscules scientifiques et littéraires l'espèce de célébrité dont il a joui dans sa province. Né vers 1759 à Besançon, il fit de très-bonnes études à l'université de cette ville, et y reçut en 1785 le grade de docteur. Pendant les guerres de la révolution, il fut attaché comme médecin aux armées du Rhin, et montra beaucoup de zèle et d'intégrité dans l'exercice de ses fonctions. Dénoncé pour insubordination par un commissaire des guerres qu'il accusait de connivence avec les fournisseurs, il fut traduit devant une commission militaire, mais acquitté d'une manière honorable. A la paix de 1797, il obtint un congé pour rentrer dans sa famille. L'année suivante il publia *la Philosophie du chaud et du froid*, Besançon et Paris, in-8° de 62 pages, avec une épître dédicatoire à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, portant cette singulière épigraphe : *Moins je le conçois, plus je l'admire*. C'est l'ouvrage d'une imagination délirante ; il serait impossible d'en donner ici une idée exacte. L'auteur, pour éviter les frais de poste, pria le président du département (Doubs) de contre-signer les envois qu'il voulait faire, « de trois exemplaires au héros « de la paix, et de vingt à la nation sous le couvert « du ministre de l'intérieur. » Sa demande ayant été rejetée, il fit imprimer sa correspondance avec ce magistrat, et partit pour Paris, où il se flattait de recueillir les suffrages de tous les savants. Un des membres les plus distingués de l'Institut, auquel il demandait ce qu'il pensait de son ouvrage, lui ayant dit qu'il n'y avait rien compris, Bellegingue piqué lui répondit : « Je n'écris que pour cinq hommes en « Europe. » Cependant il retoucha sa brochure et la reproduisit en 1802 sous ce titre : *Réfutation du calorique et Notices naturelles sur la chaleur et le froid, la fluidité et la dureté; suivies d'un projet de constitution de médecine civile*, Besançon et Paris, in-8° de 49 pages. Ni le silence des journaux scientifiques sur sa nouvelle brochure, ni celui des savants auxquels il l'avait adressée, ne purent diminuer à ses yeux l'importance d'une découverte qu'il regardait comme précieuse à l'humanité. Mais un procès qu'il eut à soutenir quelque temps après, contre la régie des domaines, lui fournit une autre occasion de montrer toute l'aberration de son esprit. Il publia pour sa défense un mémoire sous ce titre bizarre : *Procédure orthographique de la gloire de Napoléon le Grand et du Génie de la gente humaine*, Besançon, 1807, in-12 de 172 pages. Il s'y présente comme une victime de la haine des envieux. « Par- « venu, dit-il, au plus haut degré d'estime... j'ai été « désigné, en considération de mon signalé mérite, « comme particulièrement propre à être immolé. » Bellegingue perdit son procès ; mais il s'en consola par le plaisir de voir supprimer son mémoire comme renfermant des expressions injurieuses à plusieurs fonctionnaires publics. Dans la crainte qu'il ne s'avisât de publier de nouveaux pamphlets, le ministre

de la police fit inviter les imprimeurs de Besançon à n'imprimer aucun écrit de Bellegingue sans l'avoir soumis à l'examen de l'autorité locale. Cette mesure, en lui persuadant qu'on le croyait dangereux, exalta son amour-propre, et ranima son ardeur d'écrire. Il annonça qu'il s'occupait d'un grand ouvrage, qui paraîtrait à Neuchâtel en 4 volumes in-8°. Mais c'était une ruse qu'il avait imaginée pour tromper les espions dont il se croyait entouré. Il venait enfin de terminer une espèce de poème latin et français en l'honneur de Bonaparte, resté l'objet de son culte, quand les souverains de l'Europe se ligèrent pour le détrôner. Ne voulant pas perdre le fruit de son travail et n'osant pas cependant publier un ouvrage qu'on aurait pu trouver séditieux, Bellegingue y fit quelques changements, et l'ayant intitulé : *la Bonapartide*, il en adressa le manuscrit au roi Louis XVIII, accompagné d'une lettre dans laquelle il proposa à ce monarque d'y mettre un prix : « Sire, « lui dit-il dans cette singulière épître, ou j'augure « follement de votre sagesse, ou vous ferez volontiers l'acquisition du manuscrit ci-joint. Quant à « son prix, j'en laisse le genre et la quotité à la disposition de votre auguste grandeur. » Inquiet de ne pas recevoir de réponse, il réclama son manuscrit, qui lui fut renvoyé, le 29 décembre 1816, par le ministre de la police. Il lui accordait la permission de l'imprimer, à condition d'adresser à l'inspecteur général de l'imprimerie les feuilles à mesure qu'elles sortiraient de la presse. La septième feuille venait d'être tirée, quand arriva de Paris l'ordre d'arrêter l'impression et de détruire tout ce qui existait. L'auteur était loin de prévoir cette mesure rigoureuse ; aussi n'échappa-t-il à la destruction qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Ceux qui sont complets ont 168 pages d'impression in-12. A la tête se trouve une introduction dans laquelle l'auteur, pressentant le jugement qu'on ne manquerait pas de porter de son ouvrage, se console par l'idée qu'il n'écrivit que pour un petit nombre de lecteurs. « Que ce petit « livre, dit-il, soit une médiocrité, ou même que son « auteur soit pris pour un fou, ici le cas importe peu ; « et l'on n'appellera comme on trouvera convenir, « sans que je bataille sérieusement sur des qualités « que nous prouverons en temps et lieu avoir certaine « chose d'abstrait et d'indéterminé... mais, dans son « ensemble, cet opuscule est d'une force d'étude et « de logique qui en dérobe la pensée aux profanes. » Bellegingue mourut à Besançon, le 25 octobre 1826, à l'âge de 67 ans. Tous ses opuscules sont devenus rares, sans être recherchés. W—s.

BELLE-ISLE (CHARLES-LOUIS-AUGUSTE FOUQUET, comte DE), maréchal de France, naquit le 22 septembre 1684 à Villefranche, en Rouergue, où le marquis de Belle-Isle son père s'était retiré depuis la disgrâce du surintendant Fouquet, dont il était fils. Aux yeux d'un monarque comme Louis XIV, les fautes étaient personnelles, et le marquis de Belle-Isle ne douta pas que son fils ne suivit avec éclat la carrière militaire, si l'éducation en faisait un sujet utile. En effet, l'étude et l'application ne développèrent point en vain les heureuses dispositions

que le petit-fils du malheureux surintendant avait reçues de la nature. Il sortait à peine de l'adolescence, lorsque Louis XIV lui donna un régiment de dragons, à la tête duquel il servit avec distinction : il reçut une blessure au siège de Lille, et fut fait brigadier des armées du roi. Après la guerre de la succession d'Espagne, où il acheva de se faire la plus brillante réputation, il accompagna le maréchal de Villars à Rastadt, ayant d'avance la conscience qu'il figurerait un jour avec éclat dans les négociations. Le gouvernement de Huningue fut un nouveau prix accordé à ses services, et, à cette époque, il parut à la cour. Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans régent fut amené, par des considérations politiques, à déclarer la guerre à Philippe V. Le comte de Belle-Isle obtint le grade de maréchal de camp. Il partit pour l'Espagne, et contribua à la prise de Fontarabie et de St-Sébastien, en 1719. Revenu en France à la paix, et le duc de Bourbon ayant succédé au régent dans le ministère principal, le comte de Belle-Isle se trouva enveloppé dans la disgrâce de Leblanc, et fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit que pour être exilé dans ses terres. Les jansénistes et les jésuites cherchèrent à s'attacher un homme aussi considéré. Il ne figura dans leurs querelles que par le zèle avec lequel il servit le célèbre chevalier Folard, devenu, par une des bizarreries de l'esprit humain, un des enthousiastes du diacre Pâris. Le comte de Belle-Isle obtint du cardinal de Fleury la liberté de ce vieux guerrier. En 1729, il épousa une dame de la maison de Béthune, femme respectable, qui, jusqu'à sa mort, fut le conseil et l'annie de son mari, et il en eut pour fils le comte de Gisors. En 1752, de Belle-Isle fut élevé au grade de lieutenant général : il était alors âgé de quarante-sept ans. Il commanda un des quatre camps de plaisance qui furent formés la même année. Dans la campagne de 1754, il servit sous les ordres du maréchal de Berwick, fut ensuite le chef d'un corps sur la Moselle, et s'empara de Trèves et de Traarbach. S'étant trouvé au siège de Philipsbourg, où il fut chargé d'une des principales attaques, il reçut le cordon bleu, en récompense de ses services. Il eut ensuite la gloire de faire tête au prince Eugène, et de déconcerter tous ses projets pour la délivrance de Philipsbourg. Le comte de Belle-Isle alliait l'esprit de détail aux conceptions les plus vastes, et sa prévoyance s'étendait sur tout; il s'occupait des parties comme de l'ensemble, et du soldat comme de l'armée réunie, écoutant tout le monde, sachant tout, voyant tout, pourvoyant à tout. La paix de 1756 assura la Lorraine à la couronne de France, et cette cession fut l'ouvrage du comte de Belle-Isle, que le cardinal de Fleury consultait avec une entière confiance. Le roi lui donna le gouvernement de Metz et des trois évêchés, qu'il conserva toute sa vie. Il employa les loisirs de la paix à écrire des mémoires sur les pays qu'il avait parcourus et sur les diverses parties du gouvernement. Il s'appliqua dans le même temps à réformer des abus qui s'étaient glissés dans le militaire. Depuis soixante ans, Louis XIV avait introduit les uniformes dans l'armée; cependant les of-

ficiers étaient un luxe aussi ruineux que déplacé, et, *doré comme un officier de milice*, était devenu un proverbe. Le comte de Belle-Isle dressa lui-même l'ordonnance qui réglait qu'à l'avenir les officiers ne porteraient dans leurs garnisons d'autres habits que leur uniforme. C'est à lui qu'on a dû toutes les ordonnances militaires qui parurent en 1757. Après la disgrâce de Chauvelin, ministre des affaires étrangères, la voix publique appela le comte de Belle-Isle à lui succéder; mais le cardinal de Fleury voulait employer ses services d'une manière plus active : il fut envoyé, en 1757, avec le maréchal d'Asfeld, pour reconnaître l'état de toutes les places de la Meuse. L'année suivante, il fournit un plan d'arrangement qui concilia les intérêts des différents princes prétendants à l'importante succession de Berg et de Juliers. Vainement désira-t-il d'être nommé à une des premières ambassades de l'Europe : « Je me garderais bien de vous éloigner, lui dit le cardinal de Fleury : j'ai besoin de vous pour vous confier mes inquiétudes; d'ailleurs, si ce malheur arrive, « qui est-ce qui fera la guerre? » Le comte de Belle-Isle eut le bâton de maréchal de France à cette époque, et la guerre de 1741 éclata. Quelques mois avant cette explosion, qui fut le signal d'un incendie universel, le maréchal de Belle-Isle fut envoyé à Francfort, et dans les principales cours d'Allemagne, telles que Dresde et Berlin, afin d'y négocier en secret la nomination de l'électeur de Bavière au trône impérial, devenu vacant par la mort de Charles VI. Il se conduisit avec tant de dignité, d'adresse et de bonheur auprès de toutes ces cours, que le roi de Prusse disait avec admiration : « Il faut convenir que ce maréchal de Belle-Isle est le législateur de l'Allemagne. » Peut-être le héros du Nord eût-il déjà sous ce compliment son arrière-pensée; il est certain que de Belle-Isle lui en avait, à Berlin même, fait un au moins aussi vrai : Frédéric II l'ayant reçu à la tête de son armée, le maréchal, après avoir examiné le camp du roi, lui avait dit : « Sire, je viens d'apprendre enfin l'art de camper. » Aux premiers bruits de cette fameuse guerre, le maréchal de Belle-Isle retourna en Allemagne pour y commander l'armée qui devait combattre Marie-Thérèse. Il avait demandé 100,000 hommes « pour aller conclure, dans trois mois, la paix sous les murs de Vienne. » Peu de semaines après, il parut devant Prague, qu'il prit d'assaut. A la suite de cette conquête, le cardinal de Fleury l'envoya à Francfort, à la diète d'élection, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire du roi de France. Dans ce conseil de rois, le général français parut avec tout l'appareil d'un souverain, il commanda à tous les suffrages, et le protégé de Louis XV fut élu empereur sous le nom de Charles VII. La prise de Prague fut suivie de disgrâces, causées par des fautes dont le prince Charles de Lorraine sut profiter. Le maréchal de Belle-Isle revint en toute diligence à l'armée de Bohême, à l'époque de la victoire de Frédéric sur les Autrichiens à Czaslau. De concert avec le maréchal de Broglie, il battit le prince Lobkowitz à Sahai, et le poursuivit jusqu'à Budweiss; mais il apprit le lendemain

la défection du roi de Prusse et le traité de paix qu'il avait conclu, à l'insu de ses alliés, avec Marie-Thérèse. Abandonné par la Saxe et la Prusse, le maréchal se jeta dans Prague, où il ne tarda pas à être obligé de combattre toutes les forces de l'Autriche qui vinrent l'assiéger : 60,000 impériaux pressaient, dans l'enceinte de Prague, 28,000 Français, que leur nombre même et la quantité de bouches inutiles qui suivaient leur armée empêchaient de faire une longue défense. Belle-Isle offrit au prince Charles d'évacuer Prague, pourvu qu'il eût la permission de se retirer avec l'armée; mais Marie-Thérèse exigeait que l'armée française se rendit à discrétion. Belle-Isle rejeta des conditions si dures, et, placé entre les horreurs de la disette et la honte de se rendre, il conçut le projet de cette noble et difficile retraite, considérée comme une victoire. Il conduisit en dix jours de marche, à travers des défilés, des neiges et des glaces, 14,000 Français de Prague à Egra, continuellement harcelé, attaqué, mais jamais entamé par le prince Lobkowitz et ses nuées de lussards. Ce qui fait peut-être le plus d'honneur au caractère de Belle-Isle dans cette circonstance difficile, c'est la constance avec laquelle il supporta jusqu'à l'injustice. Le vieux cardinal de Fleury l'avait sacrifié auprès des ministres de Marie-Thérèse, en l'accusant d'être le seul auteur de la guerre : il se contenta de répondre : « On peut bien manquer de mémoire à « quatre-vingt-neuf ans. » Pendant que l'Europe admirait la retraite de Prague, et la comparait à celle des *dix mille*, la légèreté française s'égayait en pasquinades et en vaudevilles. Elle appelait l'armée de Maillebois, qui marchait au secours de celle de Bohême, l'*armée des trinitaires*, parce qu'elle allait retirer les captifs. Le maréchal reçut, après la retraite de Prague, l'ordre de la Toison d'or dont l'honora Charles VII. Ce fut à cette époque, qu'allant de Cassel à Berlin avec le comte de Belle-Isle son frère, il fut arrêté à une poste hanovrienne qui se trouvait sur la route, et conduit en Angleterre. La France, l'empereur Charles VII les réclamèrent vainement; vainement la France offrit-elle de payer leur rançon, suivant le cartel de 1743 : les Anglais ne les relâchèrent qu'un an après. Le maréchal fut, en 1746, chargé de la défense des frontières du Dauphiné et de la Provence, menacées par les Autrichiens, maîtres de Gènes, et par le roi de Sardaigne, qui songeait moins à attaquer qu'à ne pas être insulté sur son territoire. Il protégea les provinces qu'il était chargé de défendre, en forçant les ennemis à s'occuper de leur propre sûreté; mais il eut à regretter le chevalier de Belle-Isle, tué à la malheureuse affaire de l'Assiette. Louis XV récompensa les services du maréchal, en le créant duc et pair en 1748. L'Académie française le reçut dans son sein en 1756 : il y prononça un discours remarquable par l'éloquence noble qui y régnait, et surtout par la manière dont il loua le cardinal de Richelieu, obligation de rigueur, difficile à remplir d'une manière neuve. Le maréchal de Belle-Isle visita, en 1756, toutes les places du royaume par l'ordre du roi, et donna le projet du siège de Minorque, dont l'exécution fit

tant d'honneur au duc de Richelieu. En 1757, il fut nommé au ministère, et chargé du département de la guerre. Les trois années de son administration furent marquées par les ordonnances les plus sages et les plus utiles; entre autres, par celle qui régla les nominations aux régiments, et arrêta l'abus qui mettait à la tête d'un corps le fils d'un duc et pair, et même d'un homme de la cour un peu favorisé, lorsqu'il n'avait encore que douze ans : le maréchal de Belle-Isle empêcha, pour l'avenir, ces nominations de *colonels à la bavette*. Le duc de Broglie ayant demandé au maréchal de Belle-Isle un régiment pour un très-jeune aide de camp, de ses parents, qui s'était distingué à la bataille de Berghen, il lui répondit : « Les batailles aguerrissent les jeunes gens, mais elles ne les forment pas. » L'École militaire dut au maréchal de Belle-Isle son accroissement et ses embellissements; les officiers protestants lui durent l'institution de l'ordre du Mérite, qui fut fondé sous ses auspices, en 1759; enfin, la ville de Metz lui dut une académie, qu'il y établit en 1760, avec une rente annuelle de 1,000 écus. Usé par l'âge et le travail, il mourut le 26 janvier 1761, dans sa 77<sup>e</sup> année. Il était arrivé au faite de toutes les grandeurs humaines : il en mourut détrompé et les quitta sans regrets. Il fut le fondateur d'une maison nouvelle qui tomba avec lui, et ses enfants le précédèrent au tombeau. Comme général, comme ministre, comme père de famille, il réunit sur sa mémoire la gloire, l'estime et le respect : il eut, ainsi que tous les grands hommes, des calomnieux et des envieux. S—y.

BELLE-ISLE (LOUIS-CHARLES-ARMAND FOUQUET, comte de), frère du précédent, lieutenant général des armées du roi, naquit à Agde, en 1695. Successivement mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom, et brigadier des armées du roi, il fut connu d'abord sous le nom de *chevalier de Belle-Isle*. Employé, en 1734, à l'armée d'Allemagne, il emporta de vive force, le 8 avril de la même année, la ville de Traarbach. En 1741, il fut chargé par le maréchal de Belle-Isle, son frère, alors ministre plénipotentiaire à Francfort, de plusieurs missions politiques, soit auprès de l'électeur de Bavière, soit auprès du cercle de Souabe, pour l'engager à rassembler ses troupes, et à les opposer aux Autrichiens. Pendant la campagne de 1742, il contribua puissamment à la défense de Prague, et porta lui-même à Louis XV la capitulation de cette ville par Chevert. Depuis, il servit comme lieutenant général en Alsace, fut détaché, en 1743, à la poursuite de l'ennemi, se distingua à l'attaque de Suffoltzheim, se porta en avant au delà du Rhin, pour précipiter la retraite du prince Charles de Lorraine, se rendit maître de Villengen, et s'empara du fort de Bourg-tett. Lorsqu'en 1746, le maréchal, son frère, eut le commandement en chef de l'armée d'Italie, le comte de Belle-Isle, qui servait sous ses ordres, ambitionna la gloire de franchir les Alpes, et de pénétrer dans le cœur du Piémont, avec l'armée du Dauphiné, par Embrun, Briançon et le mont Genève. Cinquante bataillons furent mis à sa disposition pour cette grande entreprise. Belle-Isle avait la promesse du bâton de

maréchal de France, s'il réussissait : il n'en fallait pas davantage pour exalter son âme, déjà trop ardente. Il divisa son armée en trois colonnes, pour attaquer, de trois côtés différens, le col de l'Assiette, où était posté le comte de Bisquesque, avec quatorze bataillons piémontais. Ce général avait reçu du comte St-Sébastien, commandant en chef des troupes du roi de Sardaigne, l'ordre verbal d'évacuer ce poste, et de se replier sur Exiles; mais il refusa de se retirer sans un ordre par écrit. Le 18 juillet, l'armée du comte de Belle-Isle se trouva au pied du col de l'Assiette, qui couvrait à la fois Exiles et Fénestrelles; et le 19, à la pointe du jour, elle commença cette attaque mémorable et sanglante, où tous les prodiges de la valeur française furent vains, et où le chef de l'entreprise paya de sa vie son ambitieuse témérité. Désespéré du mauvais succès d'une attaque désapprouvée par les généraux les plus expérimentés, le comte de Belle-Isle se mit à la tête des officiers de l'armée, dont il forma une colonne, et qui, presque tous, vinrent se faire tuer au pied des retranchemens. Blessé aux deux mains, Belle-Isle tâchait d'arracher les palissades avec les dents, lorsqu'un grenadier du régiment de Montferrat lui porta le coup mortel. Les Français, repoussés et sans chef, firent leur retraite sous Briançon. Le portefeuille trouvé sur le comte de Belle-Isle fut envoyé à la cour de Turin : il contenait plusieurs papiers qui prouvaient à la fois son ambition et son penchant immodéré pour les femmes, B—P.

BELLEJAMBE (PIERRE), graveur, né à Rome en 1752, a produit plusieurs pièces estimées, entre autres : *l'Amour s'endormant sur le sein de Psyché*, d'après Renaud. Sa notice ne se trouve point dans la *Biographie de la Seine-Inférieure*. Z—O.

BELLELLI (FULGENCE), pieux et savant théologien de l'ordre des augustins, que son mérite éleva au généralat de son ordre, était né dans le diocèse de Conza, au royaume de Naples, et mourut à Rome en 1742. Il avait publié, en 1713, un ouvrage intitulé : *Mens Augustini de statu creaturæ rationalis ante peccatum*, in-4o, qui fut dénoncé l'année suivante à l'inquisition de Rome; mais, après deux examens consécutifs, il en sortit sans qu'on y eût rien trouvé qui fût susceptible de censure. Il avait donné en même temps : *Mens Augustini de modo reparationis creaturæ post lapsum adversus Baianam et Jansenianam hæresim*, etc., dont le but est de concilier la bulle *Unigenitus* avec la doctrine de St. Augustin. (Voy. BERTI.) T—D.

BELLEMONT (JEAN-BAPTISTE COLBERT DE BEAULIEU, dit), acteur du Théâtre-Français, naquit en 1728, à Breteuil en Picardie, et fit d'excellentes études. S'étant voué par goût au théâtre, il joua pendant plusieurs années des rôles de divers emplois dans la province, et vint débiter à Paris, le 14 mai 1765, par celui de Cléante dans *Tartufe*. Chargé des confidens tragiques et de quelques utilités dans la comédie, il fut d'abord peu goûté du public; mais à la mort de Paulin, qui jouait les rois et les paysans, conformément à l'ancien usage de la comédie. Bellemont hérita de la moitié de son em-

ploi. Paulin, mauvais acteur dans la tragédie, excellait dans les rôles de paysan. Bellemont le surpassa, et le public, qui jusqu'alors ne s'était pas douté de son talent, lui donna désormais toute sa faveur. Les vieux amateurs se rappellent encore sa naïveté piquante dans les rôles de Lubin des *Fausse Confidences*, de Pierrot du *Festin de Pierre*, et autres du même genre qu'il jouait encore parfaitement à soixante-dix ans. Quand il remplissait le rôle du valet allemand dans *les Deux Pages*, le parterre lui faisait presque toujours, par ses applaudissemens, l'application flatteuse de ces mots de son rôle : *Sans faire beaucoup de bruit, moi, je remplis toujours bien mon devoir*. Quoique dès 1771 Bellemont eût manifesté le talent dont il ne cessa de donner des preuves jusqu'à sa retraite, il resta treize ans pensionnaire, et ne fut reçu définitivement qu'en 1778. Les comédiens français ayant été incarcérés en 1793, il partagea le sort de ses camarades, sortit, ainsi qu'eux, des prisons après le 9 thermidor, reprit sa place dans leur société reconstituée en l'an 7, et se retira en 1802. Il mourut le 12 février 1803, laissant la réputation d'un homme respectable pour sa probité, ses bonnes mœurs et sa bienfaisance. Z—O.

BELLEND-DE-SAINT-JEAN (ANTOINE-JOSEPH), né en 1746, au château de Bateing, près Castelnaud de Montratier, était l'aîné d'une famille noble dont toutes les générations s'étaient distinguées par des services militaires. Il entra fort jeune dans un régiment de cavalerie; obtint la croix de St-Louis pour une action d'éclat; quitta le service avec le grade de capitaine, et fut forcé ensuite de s'expatrier, pour avoir tué en duel M. de Bonnal. Le ressentiment de la famille du défunt une fois calmé, il revint en France, et se retira dans sa terre de Bateing. La révolution trouva en lui un actif et courageux antagoniste. Réuni, dès le commencement de 1789, au marquis d'Escayrac-Lature, que Louis XVI avait chargé d'arrêter l'effervescence révolutionnaire dans le Quercy, il seconda de tout son pouvoir les efforts de ce brave colonel. Tous les propriétaires amis de l'ordre et de la paix se joignirent à eux, et se portèrent partout où leur secours fut réclamé : ils furent constamment en armes pendant plus de dix-huit mois, et sauvèrent plusieurs châteaux, à la suite d'affaires fort vives avec les agresseurs. C'était le temps où un jeune et célèbre orateur (Barnave) avait répondu aux plaintes élevées contre le système d'incendie et de massacres qui affligeait à la fois toutes les parties du royaume : « Ce sang est-il donc si pur qu'on ne puisse en répandre quelques gouttes ? » Paroles cruelles, et que l'imprudent orateur expia dans la suite, d'abord par son repentir, ensuite par l'échafaud. On verra que le principal auteur du massacre de Castelnaud n'eut pas un sort moins funeste. La ville de Moncuq et le bourg de St-Cyprien devinrent, en décembre 1790, le théâtre d'un combat acharné. Les révolutionnaires s'y étaient portés en grand nombre, et ils avaient déjà commencé le pillage, quand ils furent attaqués. On se battit pendant deux jours. Bellend eut un cheval tué sous lui, et la jambe fracassée par

une balle. Cet événement, et la mort du marquis d'Escayrac, blessé lui-même à St-Cyprien, de deux coups de feu, et massacré ensuite au château de Buzet (8 janvier 1791), donnèrent une nouvelle force aux agitateurs. Un grand nombre de châteaux furent incendiés; mais la terreur qu'inspirait encore Bellend, malgré ses blessures, sauva le sien: ils n'osèrent l'attaquer; ce fut seulement quand on apprit qu'il était revenu dans la ville de Castelnau, que l'on employa d'autres moyens pour le faire périr. Sous prétexte de l'installation du nouveau curé constitutionnel, un fort détachement, parti de Cahors, après minuit, pour Castelnau, le 15 mai 1791, arriva de grand matin, et son début fut d'aller insulter Bellend sous ses fenêtres. Il sortit, et demanda au sieur Ramel, chef de cette troupe, satisfaction de l'injure de ses soldats; mais à l'instant tous les sabres furent tirés contre lui, et il ne dut son salut qu'à sa force et à son adresse: il combattit en se retirant l'épée à la main, et tua un de ses assassins. On n'osa pas pénétrer dans sa maison; mais elle fut aussitôt investie, et l'on envoya des émissaires à Cahors et à Montauban, pour faire venir de nouvelles forces. Le tocsin sonna dans toutes les paroisses, et, avant la fin du jour, Bellend, son frère, et un domestique, se trouvèrent assiégés par plus de 10,000 hommes. Ils se défendirent vaillamment, et, au moment d'être forcés, s'ouvrirent par les souterrains un passage dans une cave du voisinage, se flattant qu'au milieu de l'incendie de leur propre maison, on ne les y découvrirait pas. La cessation subite de leur feu donna des soupçons. On voulut visiter les caves de la maison où ils s'étaient réfugiés: ils en avaient barricadé l'entrée; tous ceux qui tentèrent d'y pénétrer furent tués. Les assaillants brûlèrent alors la maison, afin que la voûte de la cave s'écroulât sur eux. Elle résista pourtant, et, au milieu de l'incendie, le jeune Bellend et son domestique cherchèrent à s'échapper; mais le domestique fut tué, et Bellend, arrêté dans sa fuite, fut traîné à Cahors, et massacré avec d'horribles circonstances. (Voy. l'article qui suit.) Son frère aîné, réfugié dans un coin de la cave dont on avait percé la voûte, faisait un feu continu. Tout individu essayant d'y pénétrer, ou d'y jeter des matières enflammées, payait cher sa témérité: il tua vingt-trois assaillants, et en blessa un plus grand nombre; mais, après s'être défendu seul plus de vingt-quatre heures, il cessa de tirer; au bout de quelques minutes on entendit une détonation d'arme à feu, et ce fut la dernière: ce malheureux, ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses assassins, venait de se brûler la cervelle avec la seule balle qui lui restait. On lui coupa la tête, et l'on porta à Cahors ce cruel trophée. Mallet-Dupan donna à cette époque dans le *Mercur de France* tous les détails de ce déplorable événement. — Stanislas BELLEND DE LA MARESGUIÈRE, frère du précédent, servait dans les gardes du corps du roi, et s'était réuni dans le Périgord, dès les premiers jours de la révolution, au marquis d'Escayrac et à ceux qui s'opposaient aux désordres. Réfugié avec son frère dans la cave d'une maison de

Castelnau à laquelle on venait de mettre le feu, il profita de l'incendie pour tenter de s'échapper, et il parvint à gagner la campagne, quoiqu'il eût été atteint dans sa fuite par deux coups de fusil. On ne l'eût jamais trouvé sous l'arche d'un pont situé à une demi-lieue de la ville, où il s'était caché à la faveur de la nuit, si un mendiant, dont la station habituelle était sur ce même pont, n'eût indiqué sa retraite. Il en fut arraché, traîné à Castelnau, déposé dans une salle de la commune, et abreuvé d'outrages durant trente-six heures. Lorsqu'on eut coupé la tête de son frère, on la plaça à côté de lui sur une même charrette destinée à le transporter à Cahors. Il demanda en route à étancher sa soif, et à l'instant on fit dégoutter dans sa bouche le sang qui ruisselait de la tête de son frère... Arrivé à Cahors, on lui fit subir mille tortures, et on le mutila dans toutes les parties de son corps, et l'on termina son supplice en le pendant à un arbre. La Providence a cruellement vengé en 1815 le meurtre des deux frères Bellend. (Voy. RAMEL.) C'est par erreur, sans doute, que l'auteur de l'article RAMEL a dit que cet homme s'était garanti des crimes qui avaient souillé les premiers jours de la révolution. F—z.

BELLENDEN, ou BALLANTINE (GUILLAUME), écrivain écossais qui florissait au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, était, suivant un de ses biographes, professeur d'humanités dans l'université de Paris, en 1602, et jouit d'une grande faveur auprès du roi d'Angleterre, Jacques I<sup>er</sup>, qui le nomma maître des requêtes, et le combla de bienfaits. Il passa une grande partie de sa vie à Paris, et ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1608, son *Cicero princeps*, livre singulier, composé de passages détachés des écrits de l'orateur latin, contenant les règles du gouvernement monarchique. A cette première édition se trouvait joint un petit écrit, intitulé: *Tractatus de processu et scriptoribus rei politicae*. En 1612, parut, également à Paris, son *Cicero consul, senator, senatusque romanus*. Ces deux ouvrages eurent un grand succès; et, en 1616, Bellenden en donna une seconde édition, à laquelle il ajouta le traité de *Statu prisci orbis*. Il avait conçu le plan d'un autre ouvrage: *de tribus Luminibus Romanorum*; il en a paru 16 livres, Paris, Dubray, 1634, in-fol. Lenglet-Dufresnoy, d'après qui nous citons cette édition, dit que c'est une histoire romaine tirée des termes propres de Cicéron. Les principaux traités de Bellenden étaient devenus extrêmement rares, lorsqu'un écrivain politique anglais entreprit d'en donner une nouvelle édition, qui parut à Londres, en 1787, accompagnée d'une préface, et dédiée à Ed. Burke, lord North et Fox, dont les portraits respectifs sont au bas de chaque dédicace. Il en parut une autre édition en 1788. L'éditeur accuse Middleton d'avoir, dans sa *Vie de Cicéron*, profité des écrits de Bellenden sans en faire aucune mention. S—D.

BELLENGER (FRANÇOIS), docteur de Sorbonne, né dans le diocèse de Lisieux, mourut à Paris, le 12 avril 1749, à 61 ans. C'était un homme très-versé dans l'étude des langues. On a de lui: 1<sup>o</sup> les *Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse*,

traduites en français, 1723, 2 vol. in-4°, réimpr. depuis en 6 vol. in-8° (1). Cette traduction est très-estimée. 2° *Essais de critique* : 1° sur les écrits de M. Rollin ; 2° sur les traductions d'Hérodote ; 3° sur le Dictionnaire géographique de la Martinière, 1740, in-12. *Supplément aux Essais de critique sur les écrits de M. Rollin*, 1741, in-12. D'après cet ouvrage, Rollin ne savait que faiblement le grec, et s'appropriait souvent les traducteurs français sans les citer. Pour vérifier l'injustice de ce dernier reproche, il suffit de lire la préface de l'*Histoire ancienne* (2). 4° *Lettre critique au P. Catrou, sur sa traduction française de Virgile*, 1721, in-12. Cette lettre fut publiée sous le nom de Balthazar Blanchard, répétiteur de droit à Paris ; le *Supplément aux essais de critique* l'avait été sous le nom de Vander Meulen. 5° Une édition des Psaumes, en latin, avec des notes, 1729, in-4°. 6° *Théologie astronomique*, traduite de l'anglais, de Derham, 1729, in-8°. 7° *Vies des hommes illustres*, faisant suite à celles de Plutarque, trad. de l'anglais de Rowe ; réimpr. dans le Plutarque de Brottier et Vauvilliers. Il a laissé une traduction inédite d'Hérodote. A. B.—r.

BELLEPIERRE DE NEUVE-ÉGLISE (LOUIS-JOSEPH), agronome, garde du corps du roi et lieutenant de cavalerie, né à St-Omer le 24 août 1727, a publié : 1° le *Patriote artésien, ou Projet de l'établissement d'une académie d'agriculture, du commerce et des arts en la province d'Artois*, 1761, Paris, in-8° ; 2° *Boussole agronomique, ou le Guide des laboureurs*, Yvetot et Paris, 1762, in-8° ; 3° *Discours entre un seigneur et son fermier sur différentes cultures de plantes*, trad. du danois, Paris, 1763, in-12 ; 4° *l'Art de battre, écraser, piler, moulin et monder les grains avec de nouvelles machines*, ouvrage traduit en grande partie du danois et de l'italien par D. N. E., Paris, 1769, in-fol., avec 3 planches. Cet ouvrage est devenu pour ainsi dire classique. Bellepierre de Neuve-Eglise a coopéré avec Surgy et d'autres savants à l'*Agronomie, ou les Principes de l'agriculture réduits en pratique* ; et à l'*Industrie, ou Principes du commerce réduits en pratique*, 1761 et années suivantes, 8 vol. in-8°. On trouve dans la *France littéraire* de M. Quérard la liste des autres productions de cet agronome, qui ne prenait la plume que dans la vue d'être utile. Nous ignorons l'époque de sa mort. Z—o.

BELLER, BELLERE, ou BELLERUS (JEAN), appelé à tort BELIER par Adrien Baillet, dans ses *Jugements des savants*, était originaire d'Anvers, où il exerça avec éclat la profession d'imprimeur. B. de Malincrot dit que ses éditions étaient recherchées pour la beauté des caractères et la qualité du papier. Le même Baillet le place, comme typographe,

(1) Cette réimpression, qui est de 1807, sur de fort vilain papier, ne contient ni les cartes ni les savantes notes critiques de l'édition in-4° de 1723.

(2) « Si cependant ce censeur a relevé des fautes réelles, son ouvrage n'est pas sans quelque utilité ; mais celui de M. Rollin a été d'une utilité générale : il a enseigné l'histoire ancienne aux gens du monde et à tous ceux qui ne peuvent remonter aux sources. » (*Encyclopédie*.)

immédiatement après Plantin, mais lui accorde l'avantage d'avoir été plus versé dans la langue latine ; ce qui est démontré par plusieurs ouvrages. Il est auteur, en effet, d'un *Onomasticon*, tiré de Robert Estienne et de Conrad Gesner, et augmenté des noms modernes des lieux, Anvers, 1535. On lui doit en outre de nombreuses additions au dictionnaire latin-espagnol d'Antonius Nebrissensis ou Antoine de Lebrixa (*voy. NEBRISSENSIS*) ; des traductions flamande et française des prières latines de Simon Verreperus. Il a aussi traduit de l'italien l'*Institution d'une fille de bonne maison* (*voy. la préface où Plantin l'appelle dotte giovane e di rare valore*), Anvers, Plantin, 1533, in-8°, réimprimé en 1558, à Paris ; du portugais de F. Alvarez, l'*Historiale description de l'Ethiopie*, Anvers, 1538, in-8° ; du latin de Claude de Viexmont, l'*Institution du pêcheur*, Anvers, 1582, in-16. Enfin on lui attribue encore une version française de l'*Imitation*, sous ce titre : *l'Art et manière de parfaitement ensuivre Jésus-Christ, autrement dite l'interne consolation*, Anvers, 1565, in-16 ; *ibid.*, 1572 ; Douai, 1595. Il mourut le 15 juillet 1595, et fut enterré dans l'église Notre-Dame. — Les Beller s'établirent dans d'autres villes, telles que Douai, où Balthazar fit estimer ses éditions, et Liège, où LUC BELLER, que Villenfagne regarde comme le frère de Jean, semble avoir été le second imprimeur établi, ou du moins un des premiers qui aient exercé leur état. Luc Beller était né à Anvers et mourut à Liège en 1564. Cependant son épitaphe lui donne seulement le titre de bibliopola, ce qui indiquerait qu'il n'était que libraire. — Philippe Brasseur parle d'un autre Luc BELLER, qui mourut le 19 août 1606, et qui traduit en latin le *Voyage du chevalier errant*, ouvrage ascétique du P. Cartigny de Valenciennes. Cette traduction, restée en manuscrit, se trouvait en 1637 chez Gaspard Bellerus, vraisemblablement l'héritier et le fils de Luc. Voici comment s'exprime Philippe Brasseur :

LUCAS BELLERUS, *Antuerpiensis, Joannis Carthenii, Hannonis, interpolator.*

Applausit, Bellere, tuis Antuerpia praelis,  
Gaudet et usque tibi gignere posse pares  
Nec minus a sumpto tibi gloria parla labore,  
Quam praelis a te conciliatus honos.  
Carthenium siquidem latio sermone beasti,  
Humanæ vitæ dum breve scribit iter.  
Ergo secundus eris Carthenius, et tua chartis  
Jasparus emittat scripta, latinus eris,

C'est à un descendant de Jean Beller qu'il faut attribuer l'édition de l'*Imitation* de 1616, si du moins elle existe réellement, car on peut en douter, puisque Genee (*voy. ee nom*), à qui rien n'a échappé sur ce point, ne l'a jamais vue. On raconte que Jean Beller, dont les jésuites d'Anvers avaient élevé le fils, leur fit présent, par reconnaissance, d'un manuscrit de l'*Imitation*, autographe d'A-Kempis, mais à condition qu'on lui en délivrerait une copie authentique, et que c'est sur cette copie qu'il imprima son

édition. La marque des Beller d'Anvers et de Douai était un aigle. R—G.

BELLERMANN (CONSTANTIN), musicien, théoricien et compositeur, naquit à Erfurth en 1696. Il y étudia la jurisprudence, fut promu à tous les grades universitaires et devint recteur à Münden. Dans ses moments de loisir, il s'exerçait avec assiduité à la composition, au luth, à la flûte, etc. Il a composé un grand nombre de cantates, concerto, sonates, ouvertures, la plupart restées inédites. On a encore de lui l'opéra italien *Issipile*. Il publia en 1743 : *Programma in quo Parnassus Musarum voce, fidibus, tibiisque resonans*, etc. (1). Z—O.

BELLERMANN (JEAN-JOACHIM), savant docteur allemand, né dans la religion protestante, le 25 septembre 1754, fut d'abord professeur de philosophie et ensuite de théologie et d'hébreu à l'université de sa ville natale. Il y fut nommé en 1792 secrétaire de l'académie des arts utiles, et en 1794 directeur du gymnase évangélique. En 1804, il alla remplir les mêmes fonctions au gymnase réuni de Berlin et de Cohn sur la Sprée. Outre de bonnes éditions qu'il a données de Cornélius Népos, de Térence, de Phèdre, de deux oraisons de Cicéron, des *Métamorphoses* d'Ovide, il a publié : 1° *Specimen animadversionum in novi Fœderis libros ex Homeri Iliadis Rhapsodia A*, Erfurth, 1785, in-4°. 2° *Manuel de littérature biblique*, contenant l'archéologie, la géographie, la chronologie, la généalogie, etc., Erfurth, in-4°, 1787 et années suivantes; la 4° partie, publiée en 1798, termine la géographie. 3° *De Inscriptionibus hebraicis Erfordia repertis*, 4 parties, Erfurth, 1795, in-4°. 4° *De Bibliothecis et Musæis Erfordansibus Programmata* 10, Erfurth, 1797-1803, in-4°. 5° *Remarques sur la Russie*, Erfurth, 1788, 2 vol. in-8°. Le 2° volume ne traite que de l'Église moscovite. 6° *Mémoires et Mélanges économiques, technologiques et d'histoire naturelle*, Erfurth, 1798, in-8°. 7° *Le Théologien*, recueil périodique pour les protestants et les catholiques, Erfurth, 1805 et années suivantes, in-8°. 8° *De Usu palæographiæ hebraicæ ad explicanda sacra Biblia*, Halle, 1804, in-4°. 9° *Essai d'explication des passages en langue punique conservés dans le Pœnulus de Plaute*, Berlin, 1806-1808, 3 parties in-8°; morceau curieux dont Schoell a donné l'extrait dans son *Histoire de la littérature romaine*. 10° *Almanach des progrès et des découvertes dans les sciences spéculatives et positives*, 5° et 6° années, 1806. Bellermann est mort il y a peu d'années. Z—O.

BELLEROSE (PIERRE LE MESSIER, dit), comédien français, que l'on regarde comme le premier acteur qui ait joué avec quelque dignité la tragédie et la comédie. Il avait cependant été camarade des farceurs qui s'établirent à l'hôtel de Bourgogne, dans la troupe desquels il était entré en 1629; mais, en peu de temps, il se distingua par ses talents et son esprit, ce qui le fit nommer chef et orateur de la

troupe : il eut surtout de brillants succès dans cette dernière fonction, qui suppose l'art de s'énoncer avec facilité. Corneille, en épurant le goût, créa en quelque sorte des comédiens pour ses ouvrages, et Bellerose fut regardé comme l'un des comédiens les plus parfaits de son temps. Ce fut lui qui joua d'original le rôle du Menteur, pour lequel le cardinal de Richelieu lui fit présent d'un habit magnifique; on croit aussi qu'il créa le rôle de Cinna. Scarron, dans son *Roman comique*, et le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, font mention de ce comédien, de manière à prouver qu'il avait de l'affectation dans son jeu (1) : ce jugement n'est peut-être que la suite de la comparaison qu'on établissait entre lui et la plupart de ses anciens camarades, dont le débit était commun et le jeu ignoble. Bellerose mourut en 1670, vingt-sept ans après sa retraite du théâtre. P—x.

BELLETT (ISAAC), médecin, membre de l'académie de Bordeaux, a publié : 1° *Lettres sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes*, Paris, 1745, in-12. 2° *Histoire de la Conjuration de Catilina*, ibid., 1752, in-12, contenant une traduction des *Catilinaires* de Cicéron. Cet ouvrage et la traduction des *Catilinaires* sont également médiocres. 3° *Exposition des effets d'un nouveau remède nommé sirop mercurel*, ibid., 1768, in-12. Bellet fut inspecteur des eaux minérales de France, et mourut à Paris, en 1778. K.

BELLETT (CHARLES), bénéficiaire de la cathédrale, et membre de l'académie de Montauban, était né dans le Quercy, en 1702, et mourut à Paris le 20 novembre 1774. Il avait débuté par le ministère de la prédication, où il eut des succès; mais comme il prêchait sur des principes différents de ceux des jésuites, ils le firent interdire en 1754, et dès lors, il se livra à la composition de plusieurs ouvrages. Il publia, de 1746 à 1750, diverses pièces d'éloquence qui furent couronnées dans les académies de Corse, de Bordeaux, de Pau, de Rouen, de Marseille et de Soissons. On trouve, dans le recueil de celle de Montauban, les éloges de plusieurs de ses confrères. Il est auteur de l'*Adoration chrétienne dans la dévotion du rosaire*, Montauban, 1754, in-12. Son ouvrage le plus estimé a pour titre : *des Droits de la Religion chrétienne et catholique sur le cœur de l'homme*, ibid., 1764, 2 vol. in-12. Le but en est de prouver la vérité de la révélation contre les incrédules, et celle de la religion catholique contre les protestants. Il remplit ce double objet avec autant de modération que de simplicité et de clarté. — II

(1) On voit dans les *Mémoires* du cardinal de Retz que la duchesse de Montbazou ne pouvait se résoudre à aimer le duc de la Rochefoucauld, parce qu'il ressemblait à cet acteur, qui avait, disait-elle, l'air trop fade. — La femme de Bellerose faisait partie de la troupe de l'hôtel de Bourgogne. On ignore quels rôles elle y remplissait. Il paraît qu'elle avait de la beauté. Benserade, alors âgé de vingt-trois ans, en devint si passionnément amoureux, qu'il quitta la Sorbonne, où il étudiait, et l'état ecclésiastique, auquel ses parents le destinaient. Peu s'en fallut qu'il n'embrassât l'état de comédien, pour être plus sûr de lui plaire. Il se borna cependant à lui faire hommage de sa tragédie de *Cléopâtre*. Madame Bellerose se retira du théâtre en même temps que son mari, et lui survécut de quelques années. D—R—R.

(1) Voy. le *Dictionnaire des musiciens* de Choron et Fayolle, et celui de M. Fétis.

ne faut pas confondre cet auteur avec l'abbé BELLET, chanoine de Cadillac, et membre de l'académie de Bordeaux, qui a enrichi les recueils de cette académie. Il y a encore de lui de bonnes observations sur quelques parties de l'histoire naturelle dans le *Mercur*, deux *Lettres sur des monnaies de Philippe-Auguste et de St. Louis*. — Il ne faut pas le confondre non plus avec BELLET-VERRIER, auteur d'un *Mémorial alphabétique des choses concernant la justice, la police et les finances de France*, Paris, 1715 et 1714, in-8°. T—D.

BELLETESTE (B.), né à Orléans en 1778, et mort près de Paris, le 17 mai 1808, suivit l'étude des langues orientales, et partit, en 1798, en qualité d'interprète, pour l'expédition d'Égypte avec Venture, son professeur. Il déploya autant de zèle et d'intelligence dans les emplois qui lui furent confiés, que de bravoure dans plusieurs combats où il se trouva, et où, de son propre mouvement, il exposa souvent ses jours. Il reçut même deux graves blessures à la tête. A son retour, il fut attaché au ministère des relations extérieures comme secrétaire-interprète, et cultiva la littérature orientale avec une nouvelle ardeur. Les fruits de ses travaux sont : 1° une traduction française d'un recueil moral et politique, écrit en turc, et intitulé *les Quarante Vizirs*. Les premières feuilles du texte et de la traduction de cet ouvrage ont été imprimées à l'imprimerie impériale, format in-4°. Ce texte est très-fautif, et ne peut servir à exercer les élèves, pour qui il était cependant destiné. 2° Une autre traduction, restée manuscrite, du traité *des Pierres précieuses*, composé en arabe par Teïfacly. (*Voy. ee nom.*) La mort prématurée de Belleteste l'a empêché de mettre la dernière main à ces deux ouvrages. Ce jeune savant a, en outre, rendu des services à la commission d'Égypte, dont il était membre, par la correction des cartes géographiques, et la composition de quelques mémoires qui ont paru dans le grand ouvrage que cette commission avait été chargée de préparer. Ce fut aussi Belleteste que le gouvernement chargea de traduire en turc, conjointement avec M. Kieffer, les bulletins de la grande armée pour les campagnes de 1805, 1806 et 1807. On sait que cette traduction, sortie des presses de l'imprimerie impériale, forme 3 vol. in-4° (1). J—N.

BELLEVAL (PIERRE RICHER DE), médecin et célèbre botaniste, né à Châlons-sur-Marne en 1558, mort à Montpellier en 1625, doit être regardé comme l'un des fondateurs de la botanique en France, et le premier qui l'ait enseignée spécialement, comme une science distincte de la médecine, et qui devait en être séparée. Jusqu'alors il n'y avait eu à Montpellier et à Paris, ni professeur, ni jardin public de botanique. On n'en faisait mention que dans les leçons de matière médicale, et celui qui était chargé de l'enseignement de cette partie ne traitait des végétaux

(1) M. J.-J. Marcel, ancien directeur de l'imprimerie impériale à Paris, et membre de la commission d'Égypte, a donné une courte notice sur ce personnage, dans une brochure assez rare et qui ne se vend point, intitulée : *Supplément à toutes les biographies, souvenir de quelques amis d'Égypte*, Paris, 1854, broch. de 16 p. D—N—R.

que sous le rapport de leurs propriétés. Henri IV ayant été instruit que les étudiants étaient obligés d'aller en Italie pour apprendre la botanique, qui y était devenue très-florissante depuis la fondation des jardins de Padoue, de Pise et de Bologne, résolut d'établir un jardin à Montpellier, et de créer une cinquième régence, dont le professeur enseignerait l'anatomie en hiver, et la botanique le printemps et l'été. Richer de Belleval fut nommé, sur la recommandation d'André du Laurens et sur celle du duc de Montmorenci, qui fit valoir les services qu'il avait rendus pendant la dernière épidémie de Pézenas. L'édit de création fut donné à Vernon, au mois de décembre 1595, et il fut enregistré au parlement de Languedoc en 1595. Belleval avait étudié la médecine à Montpellier, et il avait pris ses degrés à Avignon ; mais pour exercer les fonctions auxquelles il était nommé, il fallait être membre de la faculté de Montpellier. Il s'y présenta, et fut reçu docteur le 20 avril 1596. Son installation comme professeur se fit peu de temps après ; il fut chargé de faire construire et disposer ce jardin de la manière la plus convenable. On peut regarder la forme qu'il lui donna et ses distributions comme un modèle en ce genre ; mais depuis on a changé le plan d'une partie, pour des objets d'agrément. On peut juger du zèle et de l'activité qu'il déploya, en voyant que, deux ans après, en 1598, il publia *Onomatologia, seu Nomenclatura stirpium quæ in horto regio Montpellii recens constructo coluntur*, Montpellier, 1598, in-12, avec 52 planches, qui sont mauvaises. Cet ouvrage donne la liste de 2,000 plantes ; il a été réimprimé par les soins de Broussonnet, sous ce titre : *Opusculum de P. R. de Belleval*, Paris, 1785, in-8°, avec 5 planches. Belleval publia successivement : 1° *Recherche des plantes du Languedoc*, Montpellier, 1605, in-4°, avec 5 planches ; 3° *Remontrance et supplication au roi Henri IV, touchant la continuation de la recherche des plantes du Languedoc, et peuplement de son jardin de Montpellier*, in-4°, sans indication d'année ; 4° *Dessain touchant la recherche des plantes du pays de Languedoc, dédié à MM. les gens des trois estatz dudit pays*, Montpellier, 1605, in-8°, avec planches. L'auteur y réclame des états du Languedoc la protection et des secours pécuniaires pour l'exécution d'un ouvrage qu'il se proposait de publier sur l'histoire des végétaux de cette province ; les cinq figures qu'il donne sont des échantillons de celles qu'il devait y joindre. Il mourut en 1625, avant d'avoir publié son grand ouvrage, laissant quelques manuscrits et 400 planches de format in-4°, gravées sur cuivre, au simple trait, et d'une belle exécution, par Gouarin, habile artiste. Le résultat de tant de travaux a été presque entièrement perdu pour la gloire de Belleval et pour les sciences, par l'incurie de ses descendants, qui vendirent les cuivres. On n'en a pu retrouver qu'un petit nombre. Tournefort exprime ses regrets de cette perte, et rend un hommage éloquent à la mémoire de ce savant. Linné loue ces figures dans sa *Philosophia botanica*. Gillibert en a publié 46, qui étaient inédites, dans la 4° édition des *Dé-*

*monstrations élémentaires de botanique*, Lyon, 1796, in-4°, t. 1<sup>er</sup>. Belleval avait imaginé un système particulier de nomenclature, qui consistait à donner à chaque plante un nom grec composé, qui exprimait son caractère. Entièrement occupé de la botanique, il négligea de démontrer l'anatomie, quoiqu'il en fût expressément chargé. La faculté l'exigeait; ses sommations ayant été sans effet, elle le priva de ses émoluments et de la présidence. André Dulaurens, devenu premier médecin du roi, et chancelier de la faculté, lui écrivit pour l'engager à remplir les fonctions de ses deux chaires; la chambre des comptes ordonna la suppression de son traitement, et un arrêté du parlement lui enjoignit de faire les démonstrations anatomiques. On ne put rien obtenir de Belleval: il se disait trop occupé par la botanique, qui réclamait tout son temps. Ces altercations durèrent plusieurs années. Enfin la faculté chargea un de ses professeurs de le suppléer pour l'anatomie. Par égard pour ses profondes connaissances en botanique et pour le nouveau lustre qu'il donnait, sous ce rapport, à cette école fameuse, on le laissa tranquille, et cet état de choses dura jusqu'à sa mort. Dorthes a fait l'éloge historique de Belleval à l'académie des sciences de Montpellier, en 1788; il est inséré dans les mémoires de cette compagnie: on l'a aussi imprimé séparément, in-4°. Villars, dans sa *Flore du Dauphiné*, a consacré à sa mémoire un genre de plantes de la famille des cinarocéphales, sous le nom de *Rieheria*. La seule espèce qui le compose se trouve dans les basses Alpes. — *Martin Rieher* DE BELLEVAL, neveu de Pierre, lui succéda dans les fonctions de professeur de botanique et d'anatomie. Il lui en avait fait obtenir la survivance; il devint chancelier de l'université en 1641, après Ranchin, et mourut en 1644. D—P—s.

BELLEVILLE, ou TURLUPIN (HENRI LEGRAND, dit), comédien français du 17<sup>e</sup> siècle, jouit d'une grande réputation, d'abord comme farceur, sous le nom de *Turlupin*, sur des tréteaux, ensuite au théâtre du Marais, enfin à celui de l'hôtel de Bourgogne. Les auteurs de ce temps font le plus grand éloge de l'esprit, de la vivacité, et même du jugement de Turlupin, qualités essentielles dans un acteur chargé d'improviser la plupart de ses rôles, et que l'on retrouvait en lui dans la conversation. Cet acteur était fort bel homme, mais il était roux; sa figure et ses saillies excitaient le rire, et l'on dit que le cardinal de Richelieu, qui le fit jouer dans son palais, avec ses deux camarades Gros-Guillaume et Gautier Garguille, non moins célèbres que lui dans la farce, en fut si satisfait, qu'il ordonna aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne de les recevoir. Belleville mourut en 1654, dans la même semaine où il apprit la mort de son camarade Gros-Guillaume, qui avait été décrété de prise de corps pour avoir poussé trop loin la licence de la farce. On a gravé le portrait de Turlupin, et il est le héros d'une petite pièce représentée aux Variétés en 1808. P—x.

BELLEVILLE (le baron..... REDON DE). Voyez REDON DE BELLEVILLE.

BELLEVUE (JACQUES DE), savant jurisconsulte

III.

du 14<sup>e</sup> siècle, était d'Aix en Provence, et professa le droit à Pérouse, en 1314. Il est auteur des ouvrages suivants: *de Usu feudorum; in Novellas Justin. aliasque legum partes commentaria; de Excommunicatione; Disputationes variae; Practica juris in sexto; de Foro competentis curiae Rom.; Praxis judicaria in eriminalibus*, Cologne, 1580. — Armand DE BELLEVUE, dominicain du même pays, et peut-être son parent, eut, dans le même temps, la faveur de Jean XXII. Il a composé: 1<sup>o</sup> *Dictionnaire des mots les plus difficiles de la philosophie et de la théologie*, dont il y a eu plusieurs éditions; 2<sup>o</sup> *Sermones per totum fere annum declamabiles*, Lyon, 1525, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Conférences sur les Psaumes*, dont Jean de Ver a changé les expressions ridicules qu'il employait en parlant de la Ste. Vierge, Paris, 1519; Bresse, 1610; 4<sup>o</sup> *Prières et Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, Mayence, 1505. Il avait fait, aux dix-neuf articles de Jean XXII, sur la vision béatifique, une réponse dont le manuscrit est en Angleterre, où l'on ne sera pas curieux d'aller le chercher. T—D.

BELLEY (AUGUSTIN), antiquaire, naquit le 19 décembre 1697, à Ste-Foi-de-Montgommery, diocèse de Lisieux. Après avoir achevé ses études à l'université de Caen, il vint à Paris se perfectionner sous la conduite d'habiles maîtres. Il reçut en 1726 la licence en théologie, et fut admis répétiteur au collège du Plessis. Chargé peu de temps après de l'éducation des fils du marquis de Balleroy, il accompagna ses élèves chez M. de Caumartin, leur oncle, évêque de Blois, et trouva dans la riche bibliothèque de ce prélat toutes les ressources dont il avait besoin. Le marquis de Balleroy ayant été nommé, en 1755, gouverneur du duc de Chartres, l'abbé Belley ramena ses élèves à Paris, et logea avec eux au Palais-Royal. Apprécié bientôt par le vertueux duc d'Orléans, fils du régent, il devint son secrétaire; et dès lors il put se livrer entièrement à son goût pour les recherches d'érudition. A des connaissances profondes en histoire et en géographie, il joignait celle de la numismatique. Lié par la conformité de ses études avec les membres les plus distingués de l'académie des inscriptions, il y fut admis, en 1744. Le chancelier d'Agnesseau l'associa à la rédaction du *Journal des savants*, que Belley enrichit d'un grand nombre d'excellents articles, et fut nommé censeur royal. Le nouveau duc d'Orléans, héritier de l'affection que son père portait à l'abbé Belley, le confirma dans l'emploi de secrétaire et lui confia la garde de sa bibliothèque et de ses pierres gravées. Ces différentes fonctions, loin de nuire à ses travaux, lui fournirent le sujet de la plupart des dissertations qu'il lut à l'académie, ou des secours pour les rédiger. Elles sont presque toutes relatives à quelques points obscurs de notre ancienne géographie, ou à des médailles inconnues ou mal expliquées par les numismates. L'abbé Belley mourut à Paris, le 26 novembre 1771. Son éloge par Lebeau est inséré dans le 58<sup>e</sup> vol. des *Mémoires* de l'académie. On trouve la liste de ses dissertations dans la *France littéraire* par M. Quérard, t. 1<sup>er</sup>, p. 265. Dans le nombre on doit distinguer celles qui

font suite au célèbre ouvrage du cardinal Noris : *Annus et Epochæ Syro-Macedonum*. (Voy. NORIS.) On sait que l'abbé Belley est l'auteur des *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, imprimés à la suite du *Traité des mesures itinéraires* par d'Anville, Paris, 1741, in-12. Cet ouvrage fut jugé digne de ce grand géographe, auquel on l'a longtemps attribué, sans que Belley ait songé à réclamer. C'est encore à lui que les savants sont redevables de l'*Explication des marbres de Cyzique*, publiée par Caylus, dans le t. 2 de son *Recueil d'antiquités*. Pour plus de détails, on peut recourir à l'éloge déjà cité de cet académicien par Lebean.

W—s.

BELLI (PIERRE), célèbre juriconsulte, né de parents nobles à Alba, le 20 mai 1502, s'appliqua de bonne heure à l'étude des lois, et fut le premier, suivant Tiraboschi (t. 9, p. 123), qui appliqua d'une manière étendue la science des lois à l'usage de la guerre. Il fut auditeur de guerre à trente-trois ans dans l'armée de l'empereur Charles-Quint, puis conseiller de guerre de Philippe II, roi d'Espagne, et enfin conseiller d'État d'Emmanuel Philibert de Savoie. Ce prince l'employa en différentes occasions importantes. Belli mourut le 51 décembre 1575. Des divers ouvrages qu'il a laissés, celui qui lui donna le plus de célébrité, et que l'on consulte encore aujourd'hui, est son traité des choses militaires et de la guerre, sous ce titre : *de Re militari et bello tractatus, divisus in partes 11, in quo, præter ea quæ de re militari tractantur, obiter multa quæ ad civilem administrationem pertinent, attinguntur, omnibus judicibus apprime necessariis*, Venise, 1563, in-4°; réimprimé dans le t. 16 de la grande collection in-fol. qui a pour titre : *Tractatus juris universi*. La vie de Belli a été écrite par le baron Vernazza du Frenay, Turin, 1783, in-8° de 82 pages. C. T—Y.

BELLI (OTTONELLO), de Capo d'Istria, dans le 16<sup>e</sup> siècle, publia : 1° *li Scolari, satira*, etc., Padoue, 1588, in-8°; 2° *il Seleno, dialogo in prosa di Girolamo Vida*, etc., *con le conclusioni amorose, e con l'interpretazione d'Ottonello Belli*, etc., Vicence, 1589, in-8°. — Valère BELLI, poète et orateur, né à Vicence, florissait à la fin du 16<sup>e</sup> siècle et au commencement du 17<sup>e</sup>. On a imprimé de lui : 1° *Madrigali*, Venise, 1599, in-12; 2° *Testamento amoroso*, Vicence, 1612, in-12. Ce fut lui qui composa et prononça, en 1580, à Vicence, l'oraison funèbre du célèbre architecte André Palladio; on ne croit pas qu'elle ait été imprimée.

G—é.

BELLI (CHÉRUBIN), moine sicilien, qui vivait vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, savant canoniste et profond théologien, était aussi poète. Il a publié : 1° *Ergasto, idillio*, Palerme, 1616, in-12. 2° *La Clori, favola pastorale*, Palerme, 1618, in-12; réimprimé à Coni dans la même année. 3° *Le Lagrime di Maria Vergine nel Calvario*, Palerme, 1635, in-12. L'auteur donna ces trois ouvrages dans sa jeunesse, lorsqu'il était encore séculier, sous le nom de *Girolamo Belli*. Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> sont en langage sicilien. Les trois suivants parurent sous son nom de religion, *Cherubino Belli*. 4° *L'Agnese, tragedia*

*sacra*, Palerme, 1646, in-12. 5° *Il Martirio di santa Agata, tragedia*, Palerme, 1646, in-12. 6° *Il Nascimento del Bambino Gesù, azione drammatica*, Palerme, 1652, in-8°; 1663, in-12. G—é.

BELLI (FRANÇOIS), naquit en 1577, à Arzignano, dans le Vicentin, et c'est à tort que le savant Maffei, dans sa *Verona illustrata*, l'a mis au nombre des auteurs véronais. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut de plusieurs académies, voyagea en France et en Hollande, et, de retour dans sa patrie, y mourut à 67 ans, en 1644. On a de lui : 1° *la Caterina d'Alessandria, tragedia in versi*, Véronce, 1621, 1622 et 1660, in-12; 2° des poésies lyriques, ou rime, citées par Crescimbeni (*Istoria della volgar poesia*, t. 5, p. 152); 3° *L'Esequie del Redentore, sacra rappresentazione, in prosa*, Vienne, 1633, in-12; 4° *le Osservazioni di Fr. Belli ne' suoi viaggi d'Olanda et di Francia*, Venise, 1632, in-4°; 5° un roman intitulé : *gli Accidenti di Cloramindo*, Venise, 1633, in-4°; 6° des nouvelles, des discours académiques, etc.

G—é.

BELLI (JULES), de Capo d'Istria, secrétaire du cardinal de Dietrichstein, en Moravie, a publié : 1° *Hermes politicus, sive de peregrinatoria prudentia libri tres*, Francfort, 1608, in-12. On lui attribue aussi des commentaires en 12 livres sur la guerre qui eut lieu de son temps en Allemagne, intitulés : *Laurea Austriaca*. Ce titre seul annonce que le reproche qu'on lui a fait d'avoir montré de la partialité pour l'Empereur n'était pas injuste; mais d'autres pensent que cet ouvrage est de Nicolas Belli, et la traduction allemande porte le nom de ce dernier. — Nous citerons encore deux personnages de ce nom, l'un écrivain politique, l'autre orateur, que l'on a confondus sous le nom de Nicolas Bello. Nicolas BELLI, l'écrivain politique, dont on ignore la patrie, vivait vers le commencement du 17<sup>e</sup> siècle. On a de lui : 1° une traduction latine de *la Piazza universale*, de Garzoni, sous le titre de *Emporium universale*, Francfort, 1614, in-4°; 2° *Dissertationes politicae de statu imperiorum, regnorum*, etc., t. 4, Cologne, 1610, in-8°; et Francfort, 1615, in-4°. — Nicolas BELLI, l'orateur, était de Mazzara, en Sicile, et d'un ordre religieux de prêtres hospitaliers (*dell'Ordine de' chierici regolari amministratori degli infermi*); il vivait dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Il prêcha avec un grand succès pendant le carême, dans la cathédrale de Palerme, et dans plusieurs autres endroits. Il fut supérieur dans différentes maisons de son ordre, et spécialement à Rome, où il fut aussi de la congrégation de l'index. On a de lui deux volumes de panégyriques, le 1<sup>er</sup> imprimé à Rome, 1669, in-12, le 2<sup>e</sup>, *ibid.*, 1672, in-4°. G—é.

BELLI (PAUL), né à Messine, en 1588, entra, en 1603, chez les jésuites, remplit divers emplois dans cette compagnie, et fut en possession de la faveur auprès du pape Innocent X, dont il était parent. Il mourut à Messine, le 13 janvier 1658. Il a laissé en latin quelques ouvrages de piété, tels que *l'Histoire de la Passion, tirée des quatre évangélistes*, un recueil de mille éloges ou de mille traits à

la louange de la Vierge Marie, en 2 vol. in-fol., etc., et en italien : *il Sacrificio d' Abraamo, rappresentazione tragicomica*, Rome, 1648, sous le nom de *Lelio Palombo*. Si ce nom est anagrammatique, comme on le dit, c'est une raison de croire qu'il ne s'appelait pas *Paolo Belli*, mais *Ombelli*, comme l'ont voulu quelques auteurs. G—É.

BELLI (GIOVANO), né à Naples, fameux soprano, était, en 1750, à Dresde, au service du roi de Pologne, lorsque Hasse y dirigeait l'opéra. « Il arracha des larmes à tous les spectateurs dans l'ariette de l'*Olympiade* : *Consola il genitore*, » disent les auteurs du *Journal historique des musiciens*. Il mourut dans sa patrie en 1760. Z—o.

BELLI (JACQUES), graveur du 17<sup>e</sup> siècle, né à Chartres, a gravé, en Italic, plusieurs pièces estimées, d'après Annibal Carrache et d'autres maîtres. Z—o.

BELLI ou BELLIIUS (HONORIUS), médecin et savant botaniste italien, né à Vicence, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Après avoir exercé quelque temps la médecine dans sa ville natale, il passa dans l'île de Crète, qui était alors au pouvoir des Vénitiens, et y continua la pratique de son art. Belli possédait à fond la langue grecque et ne manquait pas d'érudition : il essaya de reconnaître les plantes dont les anciens ont parlé ; et il en retrouva même les noms dans le grec moderne, quoique plus ou moins altérés. C'est, de tous les botanistes, celui qui, sous ce rapport, a rendu le plus de services à la science. Il était en correspondance avec plusieurs botanistes de son temps ; avec les deux frères Bauhin, auxquels il envoyait des plantes et des notes (tous les deux le citent fréquemment dans leurs ouvrages) ; avec de Lécuse, qui publia, à la suite de son *Histoire des Plantes*, les lettres que Belli lui avait écrites de Candie, et dans lesquelles il discute et éclaircit plusieurs passages des auteurs anciens. Pona, son contemporain, fit aussi connaître une partie de ses travaux, à la suite de sa description du mont Baldo, près de Vérone. Anguillara, Odonis, Belon et Rauwolf avaient précédé Belli dans la recherche des plantes de l'île de Crète ; il relève quelques erreurs que ces deux derniers voyageurs ont commises. Tournefort a ajouté depuis de nouvelles connaissances à celles que l'on avait déjà sur les végétaux de cette île. Belli n'a rien publié par lui-même. On ignore les détails de sa vie et l'époque de sa mort. Ses dernières lettres à de Lécuse sont de 1597. D—P—s.

BELLI (CHARLES), littérateur, naquit à Venise, en 1742. Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il remplit avec succès la chaire de rhétorique dans divers collèges. A la suppression de la société en 1775, il revint dans sa ville natale, et y trouva bientôt une place de précepteur dans une famille patricienne, où l'on eut pour lui les soins et les égards dus au talent. Aimé de tous ceux qui le connaissaient, le P. Belli acheva sa vie au milieu des travaux littéraires, et mourut en 1816. Il a traduit en vers *sciolti* le premier chant de la *Messiede* de Klopstock, Venise, 1774, in-8°, et les *Quatre parties du jour*, poème de Zacharie, ibid., 1778. Parmi ses autres ouvrages

on cite : 1<sup>o</sup> *il Ventaglitto*, Venise, 1782 ; réimprimé en 1822. C'est un poème en 12 chants, *in ottava rima*. Les critiques italiens y trouvent de l'imagination, et louent la grâce et la facilité du style. 2<sup>o</sup> *Gli uccelli, esemplare alle cure materne*, ibid., 1817, in-8°. Cet opuscule en vers a été publié par un disciple de l'auteur, qui l'a fait précéder d'une courte notice sur sa vie. Belli a laissé quelques autres poèmes et des discours manuscrits. W—s.

BELLI-BLANCS (PAOLO), naquit à Florence en 1774. Doué d'une belle taille et d'un organe sonore, il se voua, très-jeune encore, au théâtre, et acquit bientôt une grande célébrité. Lorsque Napoléon, en qualité de roi d'Italie, voulut établir à Milan un théâtre royal, à l'instar du Théâtre-Français de Paris, Belli-Blancs en fut nommé directeur. Son genre de talent plut éminemment aux Français, qui le surnommèrent le Talma italien. Cet acteur de premier ordre excellait, comme notre grand tragédien, dans certains rôles de comédie. Il se surpassait dans la tragédie de *Mirra* d'Alfieri, et dans le drame de *l'Abbé de l'Épée*. Il déployait une profonde sensibilité dans ce dernier rôle. « Quoique acteur de profession, disait M. Salfi dans la *Revue encyclopédique* (décembre 1825), il préférerait à la fortune la gloire de prendre part à la réforme du théâtre italien. Il était l'ami de tous ceux qui connaissaient l'art, etc. » En déclamant un jour, les efforts qu'il faisait causèrent la rupture de quelques vaisseaux, et cette lésion organique fut la cause d'une longue maladie à laquelle il succomba, le 15 octobre 1825, à Florence. Z—o.

BELLIARD (GUILLAUME), né à Blois, dans le 16<sup>e</sup> siècle. Durant le séjour que Marguerite de Valois fit à Blois, il lui présenta quelques pièces de vers qui lui valurent la place de son secrétaire. Il fit imprimer, en 1578, le 1<sup>er</sup> livre de ses poèmes, contenant les *Délicieuses Amours de Marc-Antoine et de Cléopâtre*, les *Triumphes d'Amour et de la Mort*, et autres imitations d'Ovide, de Pétrarque et de l'Arioste, Paris, 1578, in-4°. La tragédie de *Marc-Antoine et de Cléopâtre* a paru si mauvaïse aux auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français*, qu'ils n'ont pas daigné en donner un extrait ; et ses traductions, suivant l'abbé Goujet, ne valent pas mieux que ses autres ouvrages. Il vivait encore en 1584. W—s.

BELLIARD (SIMON). Voyez BELYARD.

BELLIARD (AUGUSTIN-DANIEL, comte), né à Fontaine-le-Comte en Poitou, le 25 mai 1769, entra au service le 5 décembre 1791, dans le premier bataillon des volontaires nationaux de la Vendée, et fut élu capitaine (1). Il fit les campagnes de 1792 et 1793

(1) Belliard appartenait à une famille honorable de la bourgeoisie ; il fit de bonnes études, et achevait ce qu'on appelait alors son cours de physique, lorsque la révolution éclata. Ce fut par ses camarades qu'il fut élu capitaine de ce bataillon, à la formation duquel avaient donné lieu les premiers troubles de la Vendée. Mais, au moment d'aller à l'ennemi, se défiant de son inexpérience, il demanda à céder le commandement à un ancien militaire, et marcha comme simple soldat. Il assista à la fédération avec les députés que sa ville natale envoya à Paris pour cette solennité. Au moment où se forma la première coalition, il fut inscrit le premier sur la liste des volontaires ouverte à Fontenay. Un magistrat municipal proposa à cette occa-

en qualité d'aide de camp de Dumouriez, et sa conduite aux journées de Grand-Pré, de Ste-Menehould et de Jemmapes lui fit dès lors quelque réputation (1). Il eut deux chevaux tués sous lui à Liège et à Nerwinde, et le grade d'adjudant général venait de lui être conféré, lorsque Dumouriez fut près de l'entraîner dans sa défection. Il avait d'abord suivi ce général, mais il revint bientôt auprès de Dampierre qui l'admit dans son état-major. Dénoncé un peu plus tard au représentant Cochon, il fut destitué et renvoyé dans l'intérieur. Alors désespéré de ne pouvoir continuer à servir la patrie, ou peut-être pour se soustraire à de nouvelles poursuites, il se plaça dans les derniers rangs de l'armée, en s'enrôlant comme simple chasseur à cheval dans le 5<sup>e</sup> régiment, où il fit une campagne tout entière. Enfin le ministre de la guerre révoqua la décision du représentant, et Belliard fut rétabli dans son grade de colonel adjudant général. Il suivit Hoche en cette qualité à l'armée de l'ouest en 1795; mais bientôt il fut envoyé en Italie, où il eut le bonheur de combattre à Castiglione, à Vérone sous les yeux de Bonaparte qui était au début de sa brillante carrière. Belliard fut blessé à Caldiero en s'élançant à la tête de la 40<sup>e</sup> demi-brigade sur les retranchements des ennemis; il eut deux chevaux tués sous lui à Arcole (2), et il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille. Il se ne distingua pas moins à St-George et à la Favorite, lorsque les Autrichiens entreprirent de débloquer Mantoue, et se fit encore remarquer au passage du Lavis, puis à Trente, à Cimbra, Brixen, Neumark, et à Civita-Vecchia dont il s'empara. Peu après, Bonaparte l'envoya en mission à Naples, afin d'empêcher la cour des Deux-Siciles d'accéder aux projets de la coalition, ou au moins afin de connaître les vues secrètes des personnages marquants de cette cour. Satisfait des talents qu'il déploya dans deux carrières différentes, le général en chef voulut bientôt que Belliard le suivit en Égypte, où un général de cavalerie eût été plus utile, s'il eût eu à sa disposition une cavalerie plus nombreuse; mais il y commanda souvent des corps d'infanterie, notamment à la bataille des Pyramides, où il reçut, à la tête de la 20<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, la première charge des mameluks. Bientôt Bonaparte confia au général Belliard le gouvernement du Saïd ou Haute-Égypte : ce gouvernement supposait d'abord la conquête du pays. Belliard l'avança beaucoup par le zèle avec lequel il ne cessa de harceler et de poursuivre l'ennemi. Il eut la principale part aux affaires de Sedinan, d'O'ssouan, de Philé : il porta les armes françaises jusque dans la Nubie, où il

sion de lui offrir une couronne civique; Belliard la refusa, en disant qu'il ne pouvait l'avoir méritée tant qu'il n'aurait pas versé son sang pour la patrie.

D—R—R.

(1) A Jemmapes, à la tête des hussards de Berclini, il enleva plusieurs des redoutes ennemies.

D—R—R.

(2) « A la sanglante journée d'Arcole, alors que Bonaparte renversa ya tomber au pouvoir des ennemis, Belliard s'élança, lui fit un rempart de son corps, et conserva à la France celui que des exploits fabuleux préparaient déjà à une si grande, et plus tard à une si triste destinée. » (Guillemot, *Discours prononcé à la chambre des pairs, le 11 février 1853 à l'occasion du décès de M. le comte Belliard.*)

D—R—R.

poursuivit Mourad. On doit louer la persévérance avec laquelle il s'efforça de maintenir la discipline, qu'il regardait comme notre principale force dans ces contrées si différentes de la France par les mœurs, le langage, les préjugés et la religion (1). L'insurrection du Ouostanich interrompit la marche de Belliard et il dut courir au secours de Kléber, continuellement attaqué depuis le départ de Bonaparte, tantôt par des nuées de mameluks et d'Arabes, tantôt par des bandes de fellah. Il commanda une division à la bataille d'Héliopolis, soutint la première charge de la cavalerie ottomane, rompit ce corps, et le poursuivit jusqu'aux portes de Damiette, qu'il prit, ainsi que le fort de Lesbé. Il détruisit un corps turc de 12,000 hommes dans cette brillante excursion. Il ne contribua pas moins à la prise de Boulak et à celle du Caire. Blessé à cette dernière attaque, il avait eu la présence d'esprit, tant vantée dans Nelson, de se faire couvrir et emporter à l'insu des soldats. Du reste, content de voir la province pacifiée et la capitale retombée au pouvoir des Français, il retourna dans le Saïd, et y resta jusqu'à l'assassinat de Kléber. Il fallut alors évacuer le Saïd, et le nouveau général en chef, Menou, donna à Belliard, devenu général divisionnaire, le commandement du Caire. On sait combien la position était difficile. La ville était investie; et Belliard avait à peine assez de troupes pour garder les hôpitaux et les magasins. Un corps anglais venu de l'Inde par la mer Rouge pénétrait dans les terres. Enfin Menou lui-même était bloqué dans Alexandrie, et Belliard n'avait plus aucun moyen d'opérer sa jonction. Dans une position aussi critique, il ne dut songer qu'à obtenir une capitulation honorable. Sa bonne contenance, ses sorties en imposèrent assez aux Turco-Anglais réunis devant la place, pour que l'on consentit à le transporter en France avec toute la garnison, et tout ce que la ville renfermait de Français. Il en était alors à peu près à son dernier morceau de pain, et ses troupes présentaient plutôt l'aspect d'une ambulance que celui d'un corps militaire (2). Cependant Menou blâma hautement cette capitulation; et dans un ordre du jour il signala Belliard comme un traître : il le dénonça même comme tel au gouvernement. De retour à Paris, Belliard reçut néanmoins du premier consul un très-bon accueil, et il fut aussitôt nommé à la 24<sup>e</sup> division militaire dont Bruxelles était le chef-lieu. Sa conduite modérée, sa justice, lui valurent dans ce commandement l'affection et le respect des habitants. En 1805, il était à l'armée d'Allemagne chef d'état-major du prince Murat, et il le seconda partout de la manière la plus brillante (3). Après la capitu-

(1) « Dans ses courses glorieuses, il aide nos savants à disputer aux nomades quelques pages des annales du monde. Les voyageurs qui pénètrent jusqu'aux limites lointaines de Philé vous diront que sous la tente les Arabes saluent encore aujourd'hui, dans leurs chants de reconnaissance, les noms de Belliard et de ce Desaix, qu'ils ont surnommé le *sultan juste*. » (Ibid.) D—R—R.

(2) « Vaincu, il dicta plutôt qu'il ne subit les conditions. Il ne laissa derrière lui aucun de ses braves ni aucun des auxiliaires promis dans notre cause. Enfin il nous rapporta ces monuments de la science, seuls trophées d'une expédition qui, dans nos rêves d'alors, devait changer la face du monde. » (Ibid.) D—R—R.

(3) « Homme de sagesse et de calcul, il fut nommé comme pour

lation d'Ulm, il poursuivit le corps commandé par l'archiduc Ferdinand, signa la capitulation du général Verneck, et enfin, après la victoire d'Austerlitz, reçut de l'empereur même sur le champ de bataille le titre de grand-officier de la Légion d'honneur. Placé de nouveau comme chef d'état-major auprès de Murat, qu' alors on nommait grand-duc de Berg, Belliard prit part aux campagnes de 1806, 1807 et 1808, dans l'Allemagne septentrionale, et il se distingua successivement à Iéna, à Erfurth, à Stettin, à Lubeck, Halsberg, Hoff, Eylau, Friedland, et devant Tilsitt. Bientôt Murat se rendit en Espagne pour y préparer les voies du trône à Joseph : Belliard l'y suivit ; et, peu de temps après l'entrée de Napoléon à Madrid, le 4 décembre 1808, il fut nommé gouverneur de cette capitale (1), où il sut maintenir la suprématie française assez longtemps (2). Après la bataille de Talavera éclata pourtant une insurrection : il se rendit seul au milieu des mécontents et eut l'art de les calmer. Cependant l'évacuation devint nécessaire ; mais on dut savoir gré à Belliard d'avoir été pour beaucoup dans l'ajournement de cette triste nécessité. En 1812, il quitta l'Espagne pour la Russie. Aide-major général de cavalerie, il se distingua dans toutes les grandes affaires, à Kakoviacki, à Witepsk, à Ostrovno, à Smolensk, à Dorogoboudje. La bataille de Borodino mit le comble à sa réputation de vaillance. Non-seulement il eut sous lui un cheval tué et deux blessés, mais c'est lui qui, par l'établissement d'une batterie de vingt pièces d'artillerie, détermina la retraite des colonnes profondes de la garde russe devant Ney. L'élévation du général Gouvion St-Cyr au maréchalat ayant laissé vacant le poste de colonel général des cuirassiers, Belliard y fut nommé le 5 décembre 1812. Il venait de mériter encore ce titre à Mojaïsk où il fut blessé à la jambe par un boulet, et il le justifia par la promptitude avec laquelle, après le départ de Bonaparte, il réorganisa la cavalerie. L'ouverture de la campagne de 1813 lui vit conférer par Napoléon, pendant la bataille de Dresde, le poste si difficile et si important d'aide-major général de l'armée ; c'est alors qu'un boulet de canon lui cassa le bras. Aux trois journées de Leipsick il eut plusieurs chevaux tués sous lui. A l'affaire d'Hanau, il fit encore preuve d'un admirable sang-froid. Arrivé à Mayence avec les débris de l'armée, il alla remplir à Metz les fonctions de major général, tandis que Berthier, suivant à Paris Napoléon, hâta l'organisation d'une nouvelle armée. Après la bataille de Craonne en mars 1814, Bel-

liard fut nommé commandant général de la cavalerie de la garde, et il se montra digne de ce titre par le dévouement qu'il déploya partout, à la Haute-Epine, à Château-Thierry, à Fromenteau, à Laon, à Reims et devant Paris. Napoléon reconnut ces services en lui accordant, le 5 avril 1814, à Fontainebleau, le grand cordon de la Légion d'honneur. Mais Napoléon alors n'était plus empereur qu'à Fontainebleau : bientôt il dut signer son abdication et partir pour l'île d'Elbe. Belliard resta près de lui jusqu'à son départ. Aussitôt après il alla présenter son épée au roi Louis XVIII, qui le nomma pair de France et chevalier de St-Louis. Lors du débarquement de Bonaparte en Provence, Belliard fut nommé major général de l'armée que devait commander le duc de Berri. La rapidité des événements ayant rendu la résistance impossible, Belliard suivit la famille royale jusqu'à Beauvais, où Louis XVIII lui ordonna de retourner à Paris. Il n'y arriva que le 24 mars, quatre jours après Napoléon. Alors il se rapprocha bientôt de lui, et finit par accepter une mission auprès de Murat. Il s'agissait, suivant les uns, d'amener à des sentiments sages et à une conduite circonspecte cet aventureux monarque, dont Napoléon n'avait vu qu'avec beaucoup de regret l'entreprise sur la haute Italie ; selon les autres, Belliard devait lui faire passer les avis militaires de son beau-frère. Quoi qu'il en soit, Belliard partit de Toulon sur une frégate, le 4 mai 1815. Bientôt poursuivi par une frégate et un brick anglais, il fut forcé de s'arrêter à Ischia et d'y prendre terre. Mais déjà tout était désespéré : ce jour-là même 18,000 hommes abandonnaient le parti du roi de Naples, qui fut obligé de quitter le continent. Belliard suivit son exemple, et dut s'estimer heureux d'échapper aux Anglais. C'est lui qui apporta à Paris la nouvelle de la défaite de Murat. Il reçut des mains de Bonaparte la pairie et le commandement des troisième et quatrième divisions militaires. Fidèle à ses nouveaux devoirs, il était le 25 juin à la tête de l'armée de la Moselle, faisait passer deux bataillons et deux canons au général Mériage pour reprendre St-Avold, et arrêtait par ses dispositions une colonne prussienne qui avait ordre de s'emparer de Bitch. Mais les événements de Paris rendirent bientôt cette défensive inutile : un armistice de vingt-quatre heures fut conclu, pendant lequel Belliard apprit la seconde abdication et ses suites. Il quitta aussitôt son armée, revint à Paris, et sembla ne solliciter aucune faveur. Il est présumable qu'il n'en aurait pas obtenu, car Louis XVIII avait rayé son nom de la liste des pairs ; et peu de temps après il fut compromis dans le procès de Ney, arrêté et renfermé dans la prison de l'Abbaye. Cependant on ne le mit point en jugement, et après plusieurs mois d'une rigoureuse captivité, il recouvra sa liberté ; et même un peu plus tard, le gouvernement royal ayant échangé de système, Belliard fut réintégré sur la liste des pairs en 1819, dans la grande fournée que le ministre Decazes avait décidée pour faire écarter la proposition Barthélemy. ( Voy. ce nom. ) Une autre ordonnance royale de 1822 déclara qu'en lui rendant sa pairie, le gouvernement ne lui rendait pas le ma-

« tempérer la valeur souvent trop impétueuse de ce prince, véritable héros du moyen âge. » (Ibid.) D—R—R.

(1) Toujours disposé, quand même, à une bonne action, on le voit à Madrid, malgré les ordres les plus positifs, suspendre l'exécution du marquis de St-Simon, et faire arriver sa fille jusqu'à l'empereur, qui lui accorde la grâce de son père. » ( Notice sur Belliard, par M. Vinet. ) D—R—R.

(2) Il résulte de la correspondance du général Belliard avec le roi Joseph ( dont je possède les minutes autographes ) que ce nouveau monarque voulait s'affranchir, dès 1810, de la suzeraineté impériale. Une lettre curieuse du général Belliard conjure sa majesté de ne point rompre de lance avec l'empereur L—M—X.

jorat qu'il avait en pendant les cent jours. Cette circonstance n'empêcha pas Belliard de montrer encore assez de zèle pour les Bourbons. Du reste, il ne fut que spectateur des débats législatifs. C'est dans cette situation que la révolution de juillet 1830 trouva ce général. Il se déclara aussitôt favorable à ce changement. D'ailleurs il connaissait personnellement le nouveau monarque qu'il avait autrefois vu à l'état-major de Dumouriez. En mars 1831, il fut nommé ambassadeur en Belgique. Il montra dans cette mission beaucoup de tact, de finesse et de mesure, fut d'une grande utilité aux Belges pour l'organisation de leur armée, signa la séparation de la Hollande et de la Belgique (1), eut part au choix et à l'installation du prince de Saxe-Cobourg, ainsi qu'au mariage qui suivit de près cet événement, et mourut d'apoplexie, le 30 janvier 1832, à Bruxelles (2). VAL. P.

(1) « Une agression imprévue ayant menacé l'indépendance de ce peuple... Belliard se consacre tout entier à son salut; tantôt il court aux avant-postes, tantôt il se jette au milieu des combattants, et vous savez, messieurs, quels malheurs furent arrêtés par son activité et son courage. » (Guilleminot, *Discours* déjà cité.) D—R—R.

(2) Ses obsèques eurent d'abord lieu à Bruxelles avec une grande pompe; mais son corps fut, selon ses dernières volontés, transporté en France et inhumé au cimetière du Père-Lachaise; et, selon l'expression prononcée sur la tombe de Belliard par M. Lehon, ambassadeur du roi des Belges près la cour de France, « la Belgique, « privée de ce précieux dépôt, consacra les services du général « Belliard par un monument (une statue) moins durable que le souvenir. » Après ce discours, une voix s'éleva de la foule et s'écria : *Moi, je lui dois la vie : voilà mon oraison funèbre.* La ville de Fontenay a consacré un monument à Belliard. Il a laissé des mémoires militaires et diplomatiques publiés sous ce titre : *Mémoires du comte Belliard, lieutenant général, pair de France, écrits par lui-même*, recueillis et mis en ordre par M. Vinet, l'un de ses aides de camp, Paris, 1834, 3 vol. in-8°. Ces mémoires sont accompagnés de pièces officielles. Celles qui concernent les relations avec la Belgique sont les plus nombreuses et les plus intéressantes. M. Vinet a fait précéder l'ouvrage d'une notice sur le général Belliard, où l'on voit que le chagrin ne fut pas étranger à sa mort si subite. « Les souvenirs honorables, dit M. Vinet, que le général avait laissés en Belgique.... « son caractère bien connu de loyauté et de vigueur, surtout la déclaration qu'il fit hautement que la France ne souffrirait à aucun prix la restauration en Belgique, firent renaitre l'espoir dans le cœur des patriotes, et les rassura autour de lui. Leur confiance ne fut point trompée : il fit tout pour triompher des lenteurs et des préventions de la diplomatie à rendre la Belgique ce qu'elle devait être, forte et puissante, parce qu'il savait bien que la France ne pouvait que gagner au voisinage d'un État libre ainsi constitué. Pour atteindre ce noble but, le général Belliard fit des efforts inouïs; mais il n'était point en son pouvoir de vaincre à la fois et les hésitations du Palais-Royal et l'obstination des Belges eux-mêmes, qui, éblouis par les succès faciles qu'ils avaient obtenus sur les Hollandais, se croyaient des Spartiates, et ne l'écoutaient point lorsqu'il leur parlait de s'organiser en forces régulières. Ils ne reconnurent leur faute que lorsque, par le triomphe de leurs ennemis, leur position fut devenue plus difficile que jamais. Dans cette circonstance, Belliard ne perdit pas un instant; il appelle les troupes françaises, qui accourent en poste, et, avant leur arrivée, monte à cheval, se porte à Louvain, sauve Bruxelles, et lui, en arrêtant l'ennemi, rend à la Belgique son indépendance, et à Léopold le trône où il venait à peine de monter. Mais alors, malgré ses vives représentations, de nouvelles fautes furent commises : l'armée française se retira sans avoir occupé la citadelle d'Anvers, qu'une simple démonstration en ce moment eût fait capituler. Peu de temps après, Chassé lance ses bombes sur Anvers; cette belle ville va périr sous les coups vandales de ce général fanfaron; le général Belliard part en poste, arrive à la citadelle, se présente à Chassé, et le feu cesse à sa voix puissante. L'âme de la Belgique, un des premiers ports de la France impériale, échappe à une destruction certaine. Bientôt les intrigues de la diplomatie suscitèrent de nouvelles difficultés; il redoubla d'activité pour les combattre. Les négociations, si mal entamées pour la démolition des

BELLICARD (JÉRÔME-CHARLES), architecte, né à Paris, en 1726, alla en Italie en 1750, après avoir remporté le grand prix. De retour en France, il fut nommé professeur de l'académie d'architecture et contrôleur des bâtiments du roi. Possédant bien son art, il eût pu se procurer une existence honorable; mais la passion du jeu détruisit sa fortune, et il mourut dans la misère, vers l'an 1786. Il a gravé plusieurs vues des monuments de Rome, la loge des changes de Lyon, d'après Soufflot, ainsi que plusieurs projets de tombeaux. Il fit imprimer, en 1754, avec Cochin fils, un petit ouvrage in-42, intitulé : *Observations sur les Antiquités de la ville d'Herculanum, avec quelques réflexions sur la peinture et la sculpture des anciens, et une courte description des environs de Naples.* On trouve, dans ce livre, 53 planches gravées par Belliard; ce ne sont que de légers croquis à l'eau-forte. D—T et D—R—R.

BELLIER (PIERRE), conseiller au Châtelet de Paris, se fit connaître dans le 16<sup>e</sup> siècle, comme traducteur de Philon. Son enthousiasme pour le philosophe juif fut porté à un tel point qu'il se démit de sa charge et fit le voyage de Rome, afin de collationner, sur les manuscrits du Vatican, la copie qu'il avait faite de cet auteur, d'après l'original de la bibliothèque du grand roy François. Mais à la mort du pape Pie V, la bibliothèque Vaticane ayant été fermée, il perdit une partie du fruit de son expédition littéraire. Sa traduction fut publiée sous le titre d'*OEuvres de Philon Juif, auteur très-éloquent et philosophe très-grave*, Paris, 1575, in-fol. Frédéric Morel, lecteur du roi, en publia une nouvelle édition en 1612, in-8°, augmentée de la traduction de trois livres. La version de Bellier ne comprenait que vingt-quatre traités, sur quarante qui étaient alors connus : Duverdiér en donne les titres. La Croix du Maine qualifie Bellier d'homme docte. *Il a d'avantage traduit, ajoute-t-il, un discours de Philon, touchant l'état et devoir du juge*, Paris, Chaudouet, 1569. Mais ce traité fut aussi partie des œuvres traduites et publiées, quelques années après, par Bellier, qui vivait encore en 1584. L—M—X.

BELLIERE (JACQUES, marquis DU PLESSIS). Voyez ROUGÉ.

BELLÈVRE (CLAUDE DE), magistrat et historien, naquit à Lyon, en février 1487. Il était fils de Barthélemy de Bellèvre, intendant du cardinal de Bourbon, et de Françoise Fournier. Il fit ses premières études à Lyon et les acheva à Toulouse, où il fut reçu docteur en droit. A son retour à Lyon, il débuta avec succès au barreau, et grâce au crédit

« places fortes, lui firent faire en dix jours quatre voyages à Paris, « où l'incurie coupable d'un ministre pacha (Casimir Périer), qui « n'était occupé que de l'effet de ses discours à la chambre, abandonnait aux Anglais la direction d'une affaire si intéressante pour la France. La contrariété qu'il éprouvait de voir le Palais-Royal « suivre une fausse route, bien plus encore que les veilles et le travail, avait altéré sa santé, jusqu'alors si belle. Le samedi 28 janvier, sortant du palais du roi, il tomba dans le parc, frappé d'une « apoplexie foudroyante. Sa mort fut un deuil général pour les Belges. Quant à Léopold, le jour même où mourut le général Belliard, « il donna un bal où ses courtisans dansèrent jusqu'au lendemain. « *Ab uno disce omnes.* » (Notice p. 62 à 64.) D—R—R.

dont jouissait déjà sa famille, il fut bientôt pourvu de la charge d'avocat du roi à la sénéchaussée de Lyon. En 1522, il épousa Louise Faye, probablement sœur de Barthélemy Faye, président à la cour des enquêtes. En 1528, ses concitoyens le nommèrent un de leurs douze échevins, et c'est pendant l'exercice de cet honorable fonction qu'il fit acheter par le consulat (le 12 mars 1529) les célèbres tables de Claude qui furent immédiatement placées dans l'hôtel de ville, et qui sont aujourd'hui un des monuments les plus remarquables du musée des antiques de la ville de Lyon. Cette même année, naquit son second fils Pomponne, lequel fut tenu sur les fonts par Pomponne de Trivulce, alors gouverneur de Lyon en l'absence du maréchal de Trivulce. En 1536, Claude de Bellièvre, pendant le séjour de François 1<sup>er</sup> à Lyon, fut chargé par le consulat de rédiger la supplique par laquelle les habitants de Lyon demandaient à ce prince l'établissement d'un parlement dans cette ville. Cette requête, écrite en latin, a été imprimée pour la première fois dans les *Notes et Documents pour servir à l'histoire de Lyon, sous le règne de Charles IX* (Lyon, 1842, in-8°). François 1<sup>er</sup> refusa, comme l'avaient déjà fait ses prédécesseurs, d'obtempérer aux désirs des Lyonnais; mais, rendant justice aux vertus et aux talents de Bellièvre, il le nomma son procureur général au parlement de Grenoble. Cinq ans après et en 1541, Bellièvre obtint la présidence de cette cour souveraine. Vers les premiers mois de 1544, il fut accusé de malversations par les états du Dauphiné. François 1<sup>er</sup>, par lettres patentes du 5 mars, attribua la connaissance de ce procès au parlement de Toulouse, qui, par son arrêt du 28 novembre de la même année, proclama l'innocence de Bellièvre, et condamna le procureur des trois états du pays du Dauphiné en 10,000 livres d'amende envers le roi et en pareille somme envers Bellièvre pour ses dépens, dommages et intérêts. Par lettres du 19 décembre suivant, le roi ordonna que l'arrêt serait immédiatement exécuté (la Faille, *Annales de Toulouse*, p. 11, 53, et 111, 387). La modération de Bellièvre, après cette éclatante victoire, lui fit de ses ennemis autant d'admirateurs. En 1549, il se démit de ses fonctions de président, et fut remplacé par Jean Truchon, lequel, après son décès, en 1584, eut pour successeur dans sa présidence le fils aîné de son prédécesseur Jean de Bellièvre, seigneur de Hautefort, qui avait été ambassadeur en Suisse et qui fut un grand magistrat (1). On peut placer vers 1550 le séjour de Claude de Bellièvre à Paris, et un peu plus tard le voyage qu'il fit en Italie. Quand il revint à Lyon, il accepta le titre qui lui fut offert d'une voix unanime par ses concitoyens, d'échevin honoraire et perpétuel. Le consulat ne prenait aucune délibération importante avant d'avoir eu recours à ses avis. Rendu à la vie privée, Bellièvre revint avec amour aux travaux littéraires qu'il avait entrepris dès sa jeunesse. En 1523, il avait été sur le point de publier, sous le titre de *Lugdunum priscum*, un re-

cueil d'inscriptions et de monuments antiques découverts à Lyon, et dont il avait rassemblé un assez grand nombre dans le jardin de la maison qu'il habitait, non loin de la cathédrale, au bas du Gourgillon. Le manuscrit de cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier; il en existe une copie dans la bibliothèque de l'académie de Lyon, faite sous les yeux d'Artaud, mort conservateur du musée de Lyon, après avoir légué à cette compagnie, dont il était membre, ses livres et ses manuscrits. Le *Lugdunum priscum*, quoique inédit, n'en a pas moins été très-utile à plusieurs des écrivains qui ont écrit sur Lyon. Guillaume Paradin en eut la communication par Nicolas de Langes, neveu et non beau-frère de Claude de Bellièvre. Le reproche que lui a fait le P. Menestrier (p. 476 de ses *Divers Caractères*), de ne pas avoir dit un mot de Bellièvre dans ses *Mémoires*, n'est pas fondé. Paradin l'a cité avec éloge, p. 8 et 65 de son livre, et il l'a mentionné à la p. 416. Le P. Labbe l'a aussi loué p. 62 de ses dissertations sur l'origine de Lyon, et le P. de Colonia, auquel M. Pianelli de la Yallette l'avait communiqué, s'en est largement servi pour la rédaction de la première partie de son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. Bellièvre ne s'était pas borné à recueillir des marbres, des pierres, des monuments, des bas-reliefs et d'autres restes d'antiquités qu'il a décrits dans son *Lugdunum priscum*; il avait encore extrait du cartulaire de l'abbaye d'Ainay, et copié de sa propre main d'anciennes chartes ou traités relatifs aux débats qui avaient eu lieu entre les citoyens de Lyon et les chanoines de St-Jean et de St-Just au 15<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> siècle, débats qui avaient plus d'une fois dégénéré en guerres civiles. Le recueil de ces pièces a été publié d'après le manuscrit de Bellièvre, à la suite de l'*Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon* par le P. Menestrier. D'autres manuscrits ayant appartenu à Bellièvre, et tous relatifs à l'ancienne métropole des Gaules, existent dans la bibliothèque de médecine de Montpellier, et tout annonce que Bellièvre avait projeté d'écrire l'histoire de sa patrie dans la langue de Tite-Live, à l'exemple d'Aimar de Rival ou Durivail, son ami et son collègue au parlement de Grenoble, lequel a laissé en manuscrit une histoire du Dauphiné écrite en latin, que M. Alfred de Terrebasse, ancien député de l'Isère, a fait imprimer à Lyon. Bellièvre n'a légué à sa postérité que les matériaux qu'il voulait élever à la gloire de sa ville natale: il est à présumer que les troubles auxquels sa patrie a été si cruellement en proie sous le règne de Charles IX ne lui ont pas permis de mettre ses matériaux en œuvre; peut-être aussi comptait-il sur une plus longue vie. Il mourut le 2 octobre 1577, et fut inhumé dans l'église de St-Pierre-le-Vieux, aujourd'hui détruite. Le marbre qui avait été placé sur son tombeau, et sur lequel on lit une inscription composée par ses deux fils, Jean et Pomponne, est actuellement sous les arcades du palais St-Pierre.

P.  
BELLIÈVRE (POMPONE DE), fils du précédent, naquit à Lyon, en 1529. Il fit ses études à Toulouse et à Padoue, et devint, à son retour

(1) Chorier, *État politique de la province du Dauphiné*, t. 1, p. 6.

conseiller au parlement de Chambéry, en Savoie, alors au pouvoir des Français. De Bellièvre fut successivement chargé, dans sa longue carrière, des missions les plus importantes. Le roi Charles IX l'envoya deux fois en ambassade auprès des Suisses et Grisons, et notamment en 1572. Il suivit en Pologne le duc d'Anjou, en 1573, et ce prince, devenu roi de France, le nomma surintendant des finances en 1575. Henri III l'envoya en Angleterre en 1586 pour obtenir de la reine Elisabeth la liberté et la vie de l'infortunée Marie Stuart, démarche généreuse, qu'on pouvait d'avance juger inutile (1). Ce fut encore Bellièvre que le roi envoya à Soissons, en 1588, au-devant du duc de Guise, pour lui enjoindre de ne pas entrer dans Paris. Bellièvre, voulant être agréable à Catherine de Médicis, qui ménageait les princes lorrains(2), n'intima pas au duc un ordre absolu, et le quitta en lui promettant, sous trois jours, un sauf-conduit signé du roi ; Bellièvre, de retour, reçut du roi ordre positif de défendre au duc d'approcher ; mais, dans ce moment de désordre, le comais de l'épargne refusa de donner 25 écus nécessaires pour faire partir le courrier chargé de la dépêche de Bellièvre ; elle fut mise à la poste, et arriva trop tard. Le duc, qui ne demandait qu'un prétexte, partit au bout de trois jours, et la journée des barricades fut le déplorable résultat d'une négligence qui fait soupçonner justement la fidélité de Bellièvre. Henri III, la même année, l'exila, à son arrivée, à Blois, ainsi que le chancelier de Chiverny, Villeroy et Brulart. Bellièvre rentra en grâce sous le roi Henri IV, qui, en 1598, le nomma plénipotentiaire au congrès de Vervins, où ce ministre sut conserver à la France la prééminence et les avantages qu'elle a toujours eus sur l'Espagne. En 1599, Henri IV le récompensa de ses longs services en le nommant chancelier de France à la mort d'Huraut de Chiverny ; mais, en 1605, le même prince lui retira les sceaux pour les donner à Sillery, son concurrent et son émule en talents et en réputation. Bellièvre ne resta pas moins chef du conseil, faible consolation pour une telle disgrâce, et qui ne l'empêcha pas de dire « qu'un chancelier sans sceaux était un corps sans âme. » Quoique l'auteur de la *Confession de Nancy* n'appelle le chancelier de Bellièvre que le bonhomme, il n'en fut pas moins un homme d'État plein de capacité, et digne d'être le chef de la magistrature par sa grande ex-

(1) Surtout de la part du prince à qui l'on attribuait la principale part au massacre de la St-Barthélémy. Après avoir débuté par une guerre sans succès contre les huguenots, Henri III leur accorda un traité honteux qui leur accordait beaucoup plus qu'on ne lui eût demandé d'abord. Entre autres conditions, il se soumit à payer une somme énorme au prince palatin Casimir, dont les troupes l'avaient forcé à cette paix. Il lui envoya un à-compte de 600,000 liv. par Bellièvre. Casimir retint l'envoyé du roi en otage pour le reste du paiement, et l'emmena prisonnier à Heidelberg. D—R—R.

(2) « Les opinions étaient fort diverses à la cour sur le voyage du duc de Guise : plusieurs présumaient que sa présence pourrait éclipser commodément les affaires, en forçant Henri de suspendre, par crainte ou par égards, les éclats de la vengeance qu'il méditait. C'était peut-être l'idée de la reine mère, lorsqu'elle dit à Bellièvre, chargé d'arrêter la marche du duc de Guise : *S'il ne vient, le roi est si en colère, qu'un monde de gens d'importance sont perdus.* » (Anquetil, *Esprit de la Ligue.*) D—R—R.

périence, sa prudence et son intégrité. Il aimait les belles-lettres et ceux qui les cultivaient. Ses souverains rendirent hommage à ses profondes connaissances, en l'appelant aux conférences de Surène et à celles de Fontainebleau : il fit même, par ordre du roi, la relation de cette dernière dispute théologique, qui eut lieu entre Jacques Davy Duperron, depuis cardinal, et Philippe Duplessis-Mornay. Le chancelier de Bellièvre mourut à Paris, le 5 septembre 1607, âgé de 78 ans. Le P. Lallemand, génovésain, a donné son *Eloge funèbre*, in-4°. On a plusieurs pièces de Bellièvre sur les affaires du temps, répandues dans divers recueils, et dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque historique de la France*, entre autres : 1° une remontrance aux ambassadeurs des treize cantons suisses, où il traite des causes de la St-Barthélémy, disculpe le roi et impute au peuple furieux l'excès des cruautés auxquelles on se portait. Il expose d'ailleurs que les projets ambitieux de l'amiral de Coligni tendaient à renverser l'État (on trouve cette remontrance dans le t. 4 des *Mémoires d'État* de Villeroy). 2° Une harangue à la reine Elisabeth dont on trouve un extrait dans le tome 1<sup>er</sup> des *Mémoires de la Ligue*. 3° Une lettre au roi de Navarre (Henri IV) pour l'exhorter à abjurer ; elle se retrouve dans un recueil de pièces, Paris, 1625, in-4°. 4° Un discours latin sur l'excommunication de Henri IV, imprimé dans un recueil de pièces, Paris, 1655, in-8°, où l'on trouve plusieurs pièces de lui. Bellièvre établit dans ce discours que les évêques avaient pu absoudre Henri IV. 5° Ses négociations et celles de Nicolas Sillery pour la paix de Vervins en 1598 ont été imprimées à Paris, 1660, 2 vol. in-12, et réimprimées souvent depuis. Ses ambassades en France, dans les années 1572 et suivantes, sont restées en manuscrits, in-fol., et étaient conservées dans la bibliothèque des missions étrangères. Ses négociations en Angleterre en 1586 et suivantes étaient manuscrites dans la bibliothèque du premier président de Mesmes. Ses lettres originales au roi sont conservées parmi les manuscrits de Dupuy, n° 64. — Jean DE BELLIEVRE DE HAUTEFORT, son frère, premier président au parlement du Dauphiné, fut aussi ambassadeur en Suisse. Ses lettres et mémoires manuscrits étaient à la bibliothèque de St-Germain-des-Prés. — Nicolas DE BELLIEVRE, son troisième fils, était président à mortier, lorsque Richelieu engagea, par importunité ou par surprise, Louis XIII à prendre place parmi les juges appelés pour faire le procès au duc de la Valette. Le président, sans être intimidé des regards menaçants du terrible ministre, représenta au roi « qu'il voyait dans cette affaire « une chose étrange, un prince opiner dans le procès d'un de ses sujets ; que les rois s'étaient réservis les grâces, et qu'ils renvoyaient les condamnations à leurs juges ; que ce jugement était « sans exemple, voire contre les exemples du passé. » — Cette illustre famille s'éteignit dans la personne de Pomponne DE BELLIEVRE, fils de Nicolas, mort sans postérité, en 1657, premier président du parlement de Paris, après avoir déployé de grands talents

dans ses ambassades, en Italie, en Angleterre et en Hollande. Ce digne magistrat, riche du côté de sa femme, fille du surintendant Bullion, vivait dans une grande magnificence, ce qui ne l'empêcha pas d'établir l'hôpital général de Paris (1). Auparavant, la plupart des pauvres vivaient et mouraient privés de secours spirituels et temporels. Ils trouvèrent les uns et les autres dans ce nouvel asile.

S—Y et T—D.

**BELLIÈVRE (ALBERT DE)**, archevêque de Lyon, naquit à Paris, mais, suivant les expressions de Severt (*Chronologia historica*, édit. in-fol., p. 315), *in utero materno conceptus est Lugduni*. Il était fils de Pomponne de Bellièvre, chancelier de France, et de Marie Prunier. Quoique l'aîné des quatorze enfants de Pomponne, Albert voulut embrasser l'état ecclésiastique, et fut nommé par Henri IV, en 1594, abbé de Jouy. Après la mort de Pierre d'Espinac, arrivée le 9 janvier 1599, Albert fut nommé archevêque de Lyon; mais il ne fut sacré que l'année suivante, au mois de juillet. Cette cérémonie, eut lieu à Paris, dans la chapelle de Catherine de Médicis, près St-Eustache. Cette même année, et le 4 mai précédent, il avait assisté, avec les évêques de Nevers, de Castres et de Beauvais, à la conférence tenue à Fontainebleau, en présence du roi, entre Jacques Davy Duperron, évêque d'Evreux, et Duplessis-Mornay, au sujet du *Traité de l'institution de l'Eucharistie*, que cet écrivain avait publié en 1578. L'événement le plus remarquable de l'épiscopat d'Albert est la fondation, en 1601, du couvent et de l'église des religieuses de Ste-Claire, par Louise de Langes, fille de l'historien Nicolas de Langes, et femme de Balthazar de Villars. Peu de temps après Albert tomba dans un état d'enfance et d'imbécillité, ce qui l'obligea, en 1604, à se démettre en faveur de son frère Claude. (*Voy. l'art. suiv.*) Alors il se retira dans son abbaye de Jouy, et il y mourut en 1621. Il avait été conseiller d'Etat sous Henri IV. On loue également son savoir et sa piété. Jacques Severt lui dédia sa *Summa omnium excommunicationum et casuum reservatorum*, Paris, 1601, in-8°. P.

**BELLIÈVRE (CLAUDE II DE)**, archevêque de Lyon, second fils de Pomponne de Bellièvre, était conseiller au parlement de Paris, lorsque son frère Albert se démit, en sa faveur, de l'archevêché de Lyon. Il en prit possession par procuration le 30 décembre 1604, et fit son entrée solennelle dans la basilique au mois de mai de l'année suivante. Il présida, en 1606, l'assemblée du clergé, quoique

(1) Il fut aidé dans cette bonne œuvre par la duchesse d'Aiguillon et par quelques particuliers généreux. Germain Brice, dans sa *Description de Paris*, en parlant des legs faits par Bellièvre à la salle de l'Hôtel-Dieu nommée *St-Charles*, dit qu'il faut lire cette inscription d'Olivier Patru, gravée en lettres d'or sur une grande table de marbre : « Qui que tu sois qui entres dans ce saint lieu, tu n'y verras presque partout que des fruits de la charité du grand Pomponne. Les brocards d'or et d'argent et les beaux meubles qui paraissent autrefois sa chambre, par une heureuse métamorphose, servent maintenant aux nécessités des malades. Cet homme divin, qui fut l'ornement et les délices de son siècle, dans le combat même de la mort, a pensé au soulagement des affligés. Le sang de Bellièvre s'est montré dans toutes les actions de sa vie, etc. »

D—R—R.

moins âgé que Regnault de Beaune, archevêque de Sens, qui s'y trouva aussi, et qui s'y opposa inutilement; si même il fallait en croire un historien que Dulaure a cité sans le nommer dans le chapitre 67 de ses *Singularités historiques*, les prélats qui composaient cette assemblée en seraient venus aux mains, après s'être accablés d'injures, et les coups de poing seraient tombés sur ceux qui n'en pouvaient mais. Claude fit de nombreuses visites dans son diocèse, et l'édifia par sa piété et l'austérité de sa vie. C'est lui qui admit, en 1606, les pères du tiers-ordre de St-François, dont le couvent était à la Guillotière, et qui sont plus connus sous le nom de tiercelins ou de piepus. En 1608, il permit aux minimes de s'établir à St-Etienne en Forez. Il mourut le jeudi après Pâques, 26 avril 1612, et non le jeudi saint, 19 avril, comme le disent les auteurs de la *Gallia christiana* (*voy. Quincarnon, Antiquités de St-Jean*, et le *Précis de l'histoire de Lyon*, par D. Thomas). Il fut inhumé dans l'église primatiale, auprès de Pierre d'Espinac. Jacques Severt lui a dédié sa *Chronologia historica antistitium Lugdunensium*, Lyon, 1607, in-4°. Claude II de Bellièvre eut pour successeur sur le siège de Lyon Denis Simon de Marquemont.

P.

**BELLIN (JACQUES)**, peintre d'histoire et de portraits, natif de Venise, mort en 1470, se fit une réputation, moins encore par les portraits de Cornaro et de la reine de Chypre, que par la bonne éducation qu'il donna à ses fils, Gentile et Jean (*voy. les art. suiv.*), auxquels il communiqua le secret de la peinture à l'huile, et qui vécurent toujours dans une parfaite union.

N—L.

**BELLIN (GENTILE)**, fils du précédent, peintre, naquit à Venise, en 1421. Gentile et Jean son frère furent tous deux employés, par la république, à peindre à fresque la salle du grand conseil. Mahomet II, empereur des Turcs, ayant demandé au gouvernement vénitien un peintre distingué, Gentile Bellin fut nommé pour se rendre à Constantinople, et y aller prendre les ordres du Grand Seigneur. Étrange destinée des arts! les premiers artistes qui avaient ramené en Italie le goût de la peinture étaient venus de Constantinople : il est vrai qu'alors les barbares n'y régnaient pas encore. Gentile Bellin fit plusieurs tableaux pour Mahomet II, et lui présenta aussi un grand médaillon, où était le portrait de ce prince, avec trois couronnes au revers (1). On a encore à Venise des empreintes de ce médaillon. Il résulterait de ce travail que Gentile Bellin fut aussi graveur sur métaux, ce qu'on n'a dit encore nulle part. Lanzi l'indique seulement dans son ouvrage.

(1) On rapporte que Gentile Bellin ayant représenté la décollation de St. Jean-Baptiste, pour lequel les Turcs ont une grande vénération, le sultan remarqua que la peau du cou dont la tête venait d'être séparée n'était point suivant l'effet de la nature, et, pour prouver la justesse de sa critique, il appela un esclave qu'il fit décapiter devant lui. Gentile, effrayé de ce spectacle, ne se crut pas en sûreté dans ce pays; il demanda son congé sous quelque prétexte, et l'obtint. Mahomet II lui fit des présents considérables, écrivit à la république des lettres de recommandation en sa faveur, ce qui engagea le sénat à lui faire une forte pension et à le créer chevalier de St-Marc.

D—R—R.

Gentile fut inférieur à son frère dans l'art de peindre. Il a toujours de la dureté et de la sécheresse. Quelques-unes de ses compositions annoncent cependant du talent. Il était copiste fidèle : quand il avait à retracer une grande foule de peuple, il exagérerait même cette fidélité ; il n'oubliait rien ; il peignait servilement toutes les figures qu'on rencontre sur une place publique ; il n'en exceptait pas les difformités les plus révoltantes (1) ; il donnait indifféremment à des personnages des habits turcs et vénitiens, et excellait surtout dans les costumes turcs. Gentile Bellin mourut à Venise, en 1501. A—D.

BELLIN (JEAN), frère du précédent, né à Venise en 1426, fut un des artistes qui honorèrent le plus le commencement de l'école vénitienne. Il a travaillé plus de cinquante-deux ans ; on suit facilement ses progrès, depuis ses tableaux peints en détrempe, jusqu'à ceux qu'il a peints à l'huile. On lit dans Borghini et dans Rodolfi, que Jean Bellin, voulant connaître le procédé de la peinture à l'huile, apporté en Italie par Antoine de Messine, s'introduisit chez cet artiste sous l'habit d'un noble vénitien, pour avoir le loisir de le voir préparer ses couleurs. Cette anecdote, qui n'est pas citée par d'autres auteurs, se trouve réfutée ci-dessus (voy. Jacques BELLIN) ; toujours est-il certain que Bellin ne tarda pas à devenir célèbre. Ce qu'il y a de mieux entendu dans les peintures de la salle du grand conseil à Venise, qui sont l'ouvrage de Jean et de Gentile, lui appartient. La famille Corner l'employa, et lui commanda des tableaux d'une grande dimension. On distingue, dans la galerie de cette maison, un *St-François au milieu d'un taillis*. Le paysage est fait avec talent. En 1488, il composa un beau tableau pour l'église des franciscains. Quelques années plus tard, Bellin, quoique très-âgé, fit encore mieux, d'après le Giorgion qui avait été cependant son élève, et il commença à raisonner davantage ses inventions, à donner de la rondeur à ses figures, à réchauffer ses teintes, à passer de l'une à l'autre avec une dégradation de couleurs plus insensible. Il choisit mieux ses nus ; il éleva son style dans ses draperies ; son dernier ouvrage important est une *Scène de Bacchantes*, que l'âge l'empêcha de terminer, et qui se voit au palais Aldobrandini à Rome (2). Il composa cependant encore une *Ste. Famille* en 1516, l'année de sa mort. On raconte qu'Albert Durer vint à Venise la même année, et qu'en parlant de Jean Bellin il dit publiquement : « Il est bien vieux : c'est ce pendant le meilleur des peintres actuels. » Nous finissons en transcrivant ici le jugement que Hagedorn porte de Jean Bellin : « Jean Bellin ouvre les yeux ; il voit la nature, et, armé d'une patience à toute épreuve, il la copie fidèlement. Depuis le tour des cheveux de ses figures, jusqu'à la tige

« d'une herbe qui borde le chemin, il veut tout ex-primer, et il manque de donner à ces compositions « ce velouté apparent, ce poudreux qui couvre la surface « perficie de tous les corps, et qui laisse aux contours « un moelleux fait pour nous charmer. Il veut « montrer plus que la nature ne permet d'apercevoir « voir à une grande distance, et ses travaux peints « le font tomber dans la dureté. Avec les avantages « essentiels qu'il possédait dans la partie du coloris, « un plus haut degré de perfection lui aurait coûté « moins de peine, et aurait préservé ses tableaux de « cette sécheresse qui les dépare. » Le musée du Louvre a trois tableaux de ce maître. Dans le premier, Jean Bellin s'est représenté avec son frère, tous deux coiffés d'une toque ; les cheveux de Jean sont noirs, ceux de Gentile sont roux. Le second offre la *Vierge et l'Enfant Jésus accompagnés de St. Pierre, de Ste Catherine d'Alexandrie, de Ste. Agathe et de St. Jérôme*. Jean Bellin a peint ce tableau à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Le troisième représente la réception d'un ambassadeur de Venise à Constantinople. Il a fait aussi le *Sauveur donnant la bénédiction*, qui se voit dans la galerie de Dresde. A—D.

BELLIN (JACQUES NICOLAS), né à Paris, en 1705, est mort à Versailles le 21 mars 1772. Il était premier ingénieur géographe de la marine et du dépôt des cartes et plans, et fut chargé en cette qualité de dresser, pour le service des vaisseaux, les cartes de toutes les côtes des mers connues, tâche dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle. Nous avons un très-grand nombre de cartes construites sous sa direction, au dépôt général des cartes et plans de la marine. Elles forment plusieurs recueils ; le premier, sous le nom de *Neptune français*, comprend les côtes de France ; le second, appelé *Hydrographie française*, contient les cartes de toutes les côtes connues de notre globe. On a aussi de lui, sous la dénomination de *Petit Atlas maritime*, un troisième recueil en 5 vol. in-4°, contenant des cartes générales des mêmes côtes, construites sur une très-petite échelle, ainsi que les plans des ports et des principales villes maritimes. On lui doit aussi toutes les cartes qui accompagnent l'*Histoire générale des Voyages* par l'abbé Prévost, et plusieurs autres ouvrages de ce genre. Bellin a écrit plusieurs mémoires, entre autres sur ses cartes des côtes de l'Amérique septentrionale (Didot, 1755, in-4°), de la Guiane et de l'île de Corse. Sa *Description du golfe de Venise* forme un vol. in-4°, 1771, assez considérable, dans lequel on trouve des cartes de toutes les côtes de cette mer, qui alors étaient mal connues en France ; elles sont, par cette raison, très-imparfaites. Les ouvrages de Bellin contiennent la majeure partie des connaissances que l'on avait à l'époque où ils ont été faits. Quoiqu'ils aient été longtemps d'une utilité générale, on pourrait reprocher à leur auteur de n'avoir pas assez discuté les divers mémoires qu'il a consultés et les matériaux dont il s'est servi. Les hommes éclairés qui ont été à la tête du dépôt général des cartes et plans de la marine, et les hydrographes savants qui ont remplacé Bellin, se sont occupés constamment, et s'occupent tous les

(1) Témoin la *Prédication de St. Marc*, composition riche d'ailleurs d'expressions variées, mais prises sur une nature sans choix. D—R—R.

(2) Rappelons ici une anecdote qui fait honneur au Titien comme à Jean Bellin, son maître. Titien se chargea d'achever le dernier tableau que la mort n'avait pas permis à Bellin d'achever. Titien l'orna d'un très-beau paysage ; mais, pour en laisser la gloire à son maître, il écrivit au-dessous ces mots : *Johannes Bellinus*, D—R—R.

jours, de suppléer aux connaissances dont on était privé de son temps, et à corriger les erreurs qui lui sont échappées. On a substitué, dans l'*Hydrographie française*, de nouvelles cartes à celles des pays qui sont devenus mieux connus, et l'on n'a rien négligé pour entretenir cet ouvrage au niveau des connaissances acquises. Bellin était censeur royal et membre de l'académie royale de marine, ainsi que de la société royale de Londres. R—L.

BELLINCIONI (BERNARD), célèbre poète florentin, florissait vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Louis Sforce, surnommé le Maure, duc de Milan, l'appela à sa cour, l'admit dans son intimité, et le combla de bienfaits : il lui décerna publiquement la couronne poétique en 1489, aux fêtes du mariage de Jean Galéas Sforce et d'Isabelle d'Aragon. Bellincioni vécut honoré, et mourut riche en 1491, laissant son bien aux pauvres et à un jeune homme, son élève, qu'il aimait comme un fils, et qui consacra, dans l'épithaphe suivante, le don qu'il en avait reçu :

Bernardi Bellincioni Florentini animam cœlum,  
Corpus saxum, famam mundum,  
Opes quas Ludovicus Sfortia, ingenii favens, dedit,  
Pauperes, amicus et alumnus tenent.

Ses poésies, ou *rime*, composées de sonnets, *canzoni*, élégies, églogues, stances, etc., furent imprimées après sa mort, à Milan, 1493, in-4°. La plus grande partie des sonnets est dans le genre burlesque et satirique. Malgré les défauts de ces productions, qu'il faut attribuer surtout à son siècle, elles sont estimées, et le vocabulaire de la Crusea les cite souvent. Il est le premier qui ait donné, en italien, à quelques pièces de vers le caractère et le titre d'élégies. G—É.

BELLING (GUILLAUME-SÉBASTIEN DE), lieutenant général prussien, qui servit avec distinction dans les armées de Frédéric II. Il était cornette dans le régiment de hussards de Werner, en Silésie. En 1758, le prince Henri lui ayant donné un escadron de hussards, nouvellement formé, il se couvrit de gloire dans plusieurs rencontres, et, parvenu rapidement à des grades supérieurs, il sut, avec quelques bataillons de recrues et dix escadrons de cavalerie, tenir en observation l'armée suédoise, empêcher ses mouvements, et la harceler avec succès. Comme il était facile à reconnaître, à cause de sa petite taille et du cheval qu'il montait habituellement, les ennemis tiraient toujours sur lui ; mais on ne put jamais l'engager à changer de cheval. Dans la guerre de sept ans, les hussards de Belling étaient redoutés. Son affabilité, ses manières vives et simples le faisaient chérir de ses troupes, et Frédéric le considérait beaucoup. Il mourut à Stolpe, en 1799. G—T.

BELLINGEN (1) (FLEURY DE), grammairien, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets. Bayle conjecture qu'il enseignait la langue française en Hollande (article J. DE SPINOSA, rem. B.). Bellingén nous apprend lui-même

(1) Et non pas *Bellinghen*, comme l'écrit Barbier dans la seconde édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.

qu'il avait été attaché, pendant plusieurs années, au chevalier de Sommerdiek ; mais il ne dit pas en quelle qualité : c'était probablement comme secrétaire. Il avait fait une étude spéciale des origines de notre langue. En 1635, il publia les *Premiers essais des proverbes français*, la Haye, in-12 ou petit in-8°. Le succès de cet ouvrage l'ayant encouragé dans ses recherches, il refondit son travail, l'augmenta de plus de deux tiers, et le reproduisit sous ce titre : *Étymologie ou explication des proverbes français, divisée en trois livres, par chapitres en forme de dialogues*, la Haye, 1636, petit in-8°. Un libraire de Paris, Nicol. Pepingué, s'empara sur-le-champ de l'ouvrage de Bellingén, et le fit réimprimer, avec privilège du roi, sous ce titre : *les Illustres Proverbes nouveaux et historiques, expliqués par diverses questions curieuses et morales en forme de dialogues*. Il n'y a de différence entre les deux éditions que dans le titre, dans les noms des interlocuteurs, que Bellingén appelle *Simplicius* et *Cosme*, et son contrefacteur le *Manant* et le *Philosophe*, et dans la division des trois livres. On n'a pas même retranché des *Illustres Proverbes* quelques passages injurieux à la France, et qui n'auraient pas dû paraître dans une édition française faite avec l'approbation du roi. Ainsi Pepingué ne s'est pas rendu coupable de plagiat, comme le dit M. Nodier, mais de contrefaçon et de vol, délits moins honteux peut-être que celui de plagiat, mais qui cessent d'être justiciables de la critique pour le devenir des tribunaux. Le succès des *Illustres Proverbes* nuisit beaucoup à celui de l'*Étymologie des proverbes*. En peu d'années il s'en fit au moins quatre éditions. Celle de Paris, 1665, 2 vol. in-12, passe pour la plus complète. Dans cette édition on trouve à la tête du troisième livre un avertissement de l'éditeur, dans lequel il a l'effronterie de dire « que cette suite n'a « jamais paru au jour, et que c'est ici la première « fois qu'elle a passé sous la presse. » C'est cependant la réimpression textuelle d'une partie du second et du troisième livre tout entier de l'*Étymologie des proverbes*. L'abbé Goujet, qui n'avait jamais pu se procurer l'édition de la Haye, regardait les *Illustres Proverbes* comme un des meilleurs ouvrages qu'il eût connus sur cette matière (*Bibliothèque française*, t. 1<sup>er</sup>, p. 288). C'est à Bellingén qu'il faut reporter cet éloge. L'édition de son livre, réimprimée sous ses yeux, quoique l'exécution en soit médiocre, sera toujours préférée par les vrais amateurs à toutes les contrefaçons de Paris. On trouve des détails sur cet ouvrage dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, par M. Nodier, chap. 13, p. 128-32. W—s.

BELLINI (LAURENT), médecin de Florence, a joui de la plus grande réputation comme chef de la secte iatro-mathématicienne, c'est-à-dire de celle qui voulut soumettre la médecine aux lois rigoureuses et précises de la mécanique et des mathématiques. Il naquit à Florence, le 5 septembre 1643, d'une famille honnête, mais peu riche, qui était originaire de Prato. Dès son enfance, le grand-duc Ferdinand II le prit sous sa protection, et le soutint par

ses libéralités à l'université de Pise, où Bellini fit d'excellentes études. Il eut ensuite pour maître, en philosophie et en mathématiques, Alexandre Marchetti, et en médecine, François Redi, aussi célèbres l'un et l'autre dans les lettres que dans les sciences; le premier, grand géomètre; le second, fameux anatomiste, et tous deux poètes excellents. (Voy. MARCHETTI et REDI.) Leur exemple l'engagea peut-être, ou du moins l'autorisa à joindre aux études abstraites la culture de la poésie et des lettres. Son génie le portait presque également aux unes et aux autres. Dès l'âge de dix-neuf ans il publia, dans une dissertation écrite en latin très-élégant, sa découverte sur la structure des reins et sur leur usage. Un an après, c'est-à-dire en 1665, il fut nommé professeur de médecine théorique à Pise, et ensuite d'anatomie dans la même université. Le grand-duc se plaisait à l'entendre et assistait souvent à ses démonstrations anatomiques. Ayant rempli honorablement cette chaire pendant trente ans, Bellini obtint une pension de retraite, et fut appelé à Florence, où il eut la confiance de toute la cour. Il fut nommé premier médecin du grand-duc Cosme III. Le docteur Lancisi, qui l'était du pape Clément XI, fit aussi donner à Bellini le titre de premier consultant pour les cas relatifs à la santé de ce pontife. Il mourut à Florence, le 8 janvier 1704. Cet anatomiste, qui était en même temps médecin, mathématicien, mécanicien, philosophe et poète, s'est surtout illustré par ses découvertes anatomiques; elles l'ont placé parmi les savants au premier rang, qui est celui des inventeurs. Ses talents poétiques lui donnent aussi une place distinguée sur le Parnasse italien. Si la médecine est de toutes les sciences celle qui offre le plus de versatilité dans ses théories, c'est qu'elle a souvent méconnu que ses principes doivent autant différer de ceux des autres sciences que se distinguent les faits dont elle s'occupe: elle a pour but l'étude de l'homme, être vivant, pénétré d'une force différente des autres forces générales de la matière, et qui est le mobile de tous les actes qu'on lui voit produire. Elle doit donc avant tout reconnaître l'influence de cette force vitale par laquelle l'homme contrebalance toutes les directions que suivent les autres corps qui appartiennent à la nature morte, et loin de recourir aux principes qui président aux mouvements de ceux-ci, en faire la base exclusive de sa philosophie. C'est ce qu'avait fait Hippocrate, ce qui est aujourd'hui bien établi, mais qui, dans ce long intervalle, ne fut que trop souvent méconnu. La médecine alors, oubliant qu'elle avait une existence indépendante et réelle, tour à tour adopta les philosophies des autres sciences sur des rapports qui ne pouvaient être qu'accessoires, et que d'autres rapports aussi peu fondamentaux venaient bientôt faire oublier. Elle a suivi les progrès de la philosophie en général, et les directions de chaque science en particulier, jusqu'au moment où elle est enfin revenue à ses principes propres, et c'est une de ces directions fausses et passagères que lui imprima Bellini. Si l'on se reporte à l'époque où vécut ce

médecin, peut-être pensera-t-on qu'il n'est pas chef de secte, et que l'esprit de son siècle influa sur le sien. Descartes venait de substituer sa philosophie toute mécanique à celle d'Aristote, et Newton de trouver dans les mathématiques de grands moyens d'arriver à des vérités; tous les esprits étaient portés à suivre de pareils errements, et la médecine, vague encore, puisqu'elle n'était pas revenue à ses propres règles, devait surtout s'y montrer docile. Van Helmont, à la vérité, au renouvellement des lettres en Europe, avait bien rappelé, par son *archée*, à quelques-uns des dogmes du vitalisme d'Hippocrate et des Grecs; mais l'école arabe, à laquelle van Helmont même appartenait sous le rapport chimique, faisait dominer alors dans la science les théories chimiques. L'influence de Descartes et de Newton détermina un autre mode d'application, celui des sciences alors dominantes, la mécanique et les mathématiques. Borelli, maître de Bellini, le premier le fit relativement aux divers modes de locomotion de l'homme et des animaux; mais ce fut Bellini qui donna au système sa complète extension; il considéra tout à fait le corps de l'homme comme un assemblage de rouages unis en vertu des lois de la mécanique et de l'hydraulique; les fonctions en santé, en maladie, les modifications imprimées par les médicaments dans des vues de guérison, pouvaient dès lors être calculées, rapportées à des formules précises, et exprimées en chiffres; et cette forme, qui supporte une sorte de sévérité, de rigueur dans les raisonnements, en imposa sur le danger de l'erreur qui résultait de cette fautive direction. En effet, par elle on méconnaissait cette force de vie sans laquelle il n'y a point de médecine, et l'on voulait calculer les effets qui montrent sa divinité d'avec les forces de la nature morte, d'après les lois mêmes de celles-ci, ce qui était absurde. Bellini est le principal auteur de cette fautive manière de philosopher, qui a eu de nombreux partisans, dont les ouvrages sont tout hérissés de calculs, et qui s'est conservée dans les écoles longtemps après le siècle de Boërhaave, lorsque la médecine enfin renonça à tous ces stériles emprunts, et chercha dans elle-même ses lois. On en retrouve l'empreinte dans tous ses ouvrages, dont voici la liste: 1° de *Structura renum Observatio anatomica*, Florence, 1662; Strasbourg, 1664, in-8°; avec le *Judicium de usu renum* de Borelli, Amsterdam, 1665, in-12, avec les *Exempla monstrosorum renum ex medicorum celeberrimis scriptis* de Gérard Blasius, Padoue, 1666, in-8°; Leyde, 1752, in-8°. 2° *Gustus Organum novissime deprehensum*, Bologne, 1665, in-12; Leyde, 1711, 1726, in-4°; avec les *Exercitationes anatomicæ de structura et usu renum*, et les *Exempla monstrosorum renum* de Blasius. Elève de Malpighi, qui a travaillé sur ce même sujet, il donna dans ce traité le résultat des travaux de cet anatomiste célèbre, plutôt que les siens propres (1)

(1) Cet ouvrage a été inséré dans la *Bibliotheca anatomica* de Leclerc et Manget, vol. 2. L'auteur y prétend que l'organe du goût n'est ni dans les chairs, ni dans les membranes, ni dans les nerfs de la langue, ni dans les glandules appelées *amygdalina*,

3° *Gratiarum Actio ad Etruriæ principem*, Pise, 1670, in-12. 4° *De Urinis, Pulsibus, Missione sanguinis, Febribus, et de Morbis capitis et pectoris opis*, Bologne, 1685, in-4°; Leipsick, 1685, in-4°; Francfort, 1698, 1718, in-4°; Leyde, 1717, avec une préface de J. Bohnius; Leipsick, 1754, in-4°, avec une préface de Boërhaave. C'est dans cet ouvrage que Bellini fait l'application de ses vues toutes mécaniques à la saignée. 5° *Consideratio nova de natura et modo respirationis*, dans les mém. de l'acad. imp. d'Allem., décade 1<sup>re</sup>, année 1 et 2. 6° *De Motu bilis*, Pistoie, 1695, in-4°; Leyde, 1696, in-4°, et dans ses *Opuscula ad Archibaldum Pitcarne*, Leyde, 1714, in-4°. 7° *Discorsi di Anatomia*, Florence, dernière partie, 1742; 2° et 3° partie, 1746, in-8°, discours prononcé vers 1696 devant l'académie della Crusca. 8° *Laurentii Bellini Opera omnia*, Venise, 1708, 1752, 2 vol. in-4° (1).  
C. et A—N et G—É.

BELLINI (VINCENT). La plupart des biographes placent la naissance de ce compositeur au 28 septembre 1804, d'autres la retardent jusqu'en 1808; des renseignements plus exacts pris sur les lieux mêmes nous apprennent qu'il était né le 1<sup>er</sup> novembre 1802, à Catania, ville située au pied de l'Etna, et construite sur les laves éteintes de cet immense volcan. Son père, Rosario, était musicien fort médiocre, et l'on en peut dire autant de son grand-père, qui pourtant avait été élève du célèbre Piccinni. C'est celui-ci qui dirigea les premiers pas du jeune Vincent, car Rosario ne destinait point son fils à suivre sa profession; il le réservait, disait-il, pour une plus noble carrière. Heureusement cette idée fut abandonnée, et l'on obtint qu'il fût envoyé à Naples aux frais de la commune, pour y étudier la composition. En conséquence il entra au collège de musique en 1819. Son application et l'aménité de son caractère ne tardèrent pas à lui faire obtenir une place gratuite dans cet établissement, héritier des attributions, mais non pas de la gloire des anciens conservatoires napolitains. Les premières études de

Bellini semblèrent n'avoir aucun but déterminé; il ne montrait en général qu'une capacité médiocre, aussi commença-t-il le chant et divers instruments sans faire, comme exécutant, de notables progrès. On ne le remarqua au milieu de la masse des élèves que lors de ses premiers essais de composition. Il travailla d'abord pendant deux ans avec Giacomo Tritto, élève de Durante, et auteur de deux ouvrages didactiques peu importants (*voy. TRITTO*); ce maître était alors presque nonagénaire, et mourut en 1824; Bellini passa sous la direction de Zingarelli, qui paraît l'avoir souvent négligé, le trouvant paresseux et inappliqué, et lui reprochant surtout sa manière d'écrire superficielle et incorrecte, qui, disait-il, ne pouvait le conduire à rien. C'était s'exprimer d'une manière bien absolue, et l'auteur de *Romeo* avait ici le tort assez ordinaire des vieux professeurs, qui, n'envisageant l'art que sous un seul aspect, confondent le style avec l'imagination. L'élève essaya, pour se former le goût et apprendre à connaître les effets, de mettre en partition des quatuor de Mozart ou de Haydn; mais le courage l'abandonnait le plus souvent au milieu de ce travail, qui aurait pu être si fructueux, et qui en somme fut presque perdu pour son instruction. On a imprimé que Bellini avait été chassé du conservatoire par Zingarelli précisément pour s'être adonné au travail dont on vient de parler: cette opinion n'a aucun fondement. Tout au contraire, l'élève, pendant les dernières années de son séjour au collège royal de musique, devint *maestrino* dans l'établissement, ce qui correspond à ce que nous appelons *répétiteur*. Il est fort remarquable que ses premiers essais aient été des morceaux de musique instrumentale: on connaît de lui quinze symphonies et plusieurs petites pièces pour flûte, clarinette, piano, etc.; tout cela n'est pas même d'une satisfaisante médiocrité. On en peut dire autant de trois messes avec orchestre et d'une douzaine de psaumes, le tout écrit pendant son séjour au collège. Ces compositions, empreintes d'une facilité fort négligée, trahissaient à chaque instant le peu d'instruction de l'auteur, sans offrir rien qui s'écartât notablement des formes reçues: néanmoins elles donnaient des espérances, et furent favorablement accueillies; la bienveillance des amateurs se trouvait naturellement encouragée par le caractère aimable de Bellini et l'affection que lui portaient ses camarades. Mais ce ne fut qu'au moment où il quitta le conservatoire, qu'il fut possible d'entrevoir son avenir. Le petit opéra d'*Andelson et Salvini*, donné en 1825 dans le local même du collège, lui fit de nombreux partisans, en même temps qu'un autre succès lui procurait l'avantage de débiter dans la carrière dramatique avec un éclat peu ordinaire. Un usage fort louable veut qu'à Naples le plus considéré des *maestrini*, quelque temps avant sa sortie du collège, reçoive, pour la mettre en musique, une cantate destinée à être chantée, sur le grand théâtre de San-Carlo, à l'une de ces fêtes appelées *gran gala*, qui ont lieu aux anniversaires de la naissance des membres de la famille royale et à autres jours consacrés par l'usage

comme l'a cru Warton, mais dans ces petites éminences qui se trouvent sur la langue de tous les animaux. G—É.

(1) On ne trouve cependant pas dans ce recueil ses deux lettres italiennes au savant Antoine Vallisneri; la première où il explique comment l'air pénètre dans les œufs, et la seconde qui a pour objet l'introduction de l'air dans notre sang: elles sont dans les vol. 2 et 4 du journal de *littérati d'Italia*. Bellini a composé en outre la *Bucchereide*, Florence, 1729, in-8°. Ce poème original et bizarre ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur. Il est divisé en deux parties, dont la première est une espèce de dithyrambe, et la seconde est subdivisée en quatre autres, le tout précédé d'un discours en prose non moins original que le poème. Dans celui-ci, le ton est tantôt badin et tantôt sérieux, et, au milieu des plaisanteries, l'on y trouve souvent des traits de philosophie, de morale et de l'érudition la plus relevée. C'est, si l'on veut, un poème à demi burlesque; mais il ne faut pas être médiocrement instruit pour le goûter, et même pour l'entendre. Les sonnets et autres poésies de Bellini sont répandus dans plusieurs recueils, et l'on trouve dans le vol. 1<sup>er</sup>, part. 3 des *Prose fiorentine*, trois lettres de lui, pour la défense d'un de ses sonnets accusé au tribunal de l'académie de la Crusca, dont il était membre. Il y montre une grande connaissance des finesses de la langue et de la poésie toscane; exemple commun dans la littérature italienne d'une réunion des sciences et des talents littéraires, qui place à un rang inférieur les savants qui ne sont que savants. G—É.

à ces sortes de solennités, qui réunissent tout ce que la ville de Naples offre de plus illustre et de plus opulent. On conçoit qu'après avoir obtenu les suffrages d'une pareille assemblée, on peut aspirer à d'autres succès; or, celle qui entendit la première fois la cantate d'*Ismene* reçut si favorablement cet essai, que le directeur du théâtre, qui était alors Barbaja, sentant qu'il avait épuisé tout le suc des belles compositions de Rossini, n'hésita pas à faire écrire par le jeune auteur un opéra pour le théâtre San-Carlo, faveur bien rarement obtenue par un commençant, même lorsqu'il est élève et enfant de la ville. Par une bizarre fatalité, ce premier opéra devait être le seul que Bellini écrivit pour la cité à laquelle il devait son éducation et son existence musicales. Sans précisément annoncer le système adopté depuis par le compositeur, l'opéra de *Bianca e Gerlando*, donné le 30 mars 1826, s'écartait déjà de la manière mise à la mode par Rossini, mais seulement d'une façon en quelque sorte négative; car ce qui frappe dans cet ouvrage, c'est bien plutôt la faiblesse de l'harmonie et de l'orchestration que la création de chant d'une forme et d'une couleur nouvelles. Toutefois l'on y trouve un quatuor fort remarquable et auquel on pense que Zingarelli a dû mettre la main; ce qui est certain, c'est que rien de pareil en ce genre ne s'est montré depuis dans les opéras de Bellini. La réussite de cet ouvrage lui valut l'honneur d'être appelé à Milan pour en écrire un autre, destiné au théâtre de la Scala. Ainsi ses débuts eurent lieu sur les deux plus illustres scènes de l'Italie, et il ne fut pas obligé de faire ses premières armes à des théâtres de second ordre. Cette bonne fortune ne fut pas la seule: il trouva dans M. Felice Romani un poète correct, élégant, instruit, judicieux, capable d'éclairer sa marche par des conseils utiles, que le musicien sut entendre et comprendre. M. Romani parut deviner sur-le-champ la portée de Bellini; il vit au premier coup d'œil que, pour être apprécié du public, son talent devait être montré sous une face unique qu'il fallait éclairer d'une vive lumière, en laissant le reste se perdre dans l'ombre. Il trouva que le hasard l'avait uni à un musicien privé de toute instruction historique et littéraire, n'ayant même qu'une connaissance assez imparfaite du mécanisme de son art, mais doué d'une sensibilité instinctive, et tout disposé d'ailleurs à profiter de ses avis. Ce fut dans l'idée de mettre en évidence les qualités du compositeur, tout en soignant assez son travail pour se conserver une part dans la réussite, qu'il écrivit le libretto du *Pirata*, représenté au carnaval de 1827. La musique n'obtint le premier jour qu'un succès incertain; mais elle se releva le lendemain et jouit dès lors d'une vogue qui dure encore aujourd'hui: le principal rôle, confié au premier ténor de l'Italie, fut admirablement rendu; le chanteur avait compris le musicien comme Bellini avait compris le poète. Ceux-ci avaient trop bien senti l'avantage de leur association pour songer à se séparer; ils écrivirent deux ans plus tard, toujours pour la Scala de Milan, la *Straniera*, représentée le

14 février 1829. Dans cette pièce, le compositeur fixa son système, ne cherchant plus à en dissimuler les parties faibles, et sentant que, tel qu'il était, il suffirait pour mériter les applaudissements du public. Durant le cours de la même année, Bellini, toujours en société avec M. Romani, donna, pour l'ouverture du nouveau théâtre de Parme, *Zaira*, qui n'obtint aucun succès. Il n'y a que des partisans outrés qui aient cherché à expliquer cette chute autrement que par la faiblesse réelle de l'ouvrage. Plusieurs morceaux de *Zaira* reparurent dans les *Capuleti e Montecchi*, donnés à Venise le 12 mars 1850; cet opéra obtint quelque succès, mais bientôt on regretta les belles scènes de Vaccaï, composées sur les mêmes paroles; pour tout concilier, on fit un pastiche du travail des deux compositeurs, et c'est sous cette forme que l'ouvrage fut représenté depuis. *La Sonnambula*, jouée en mars 1831, à Milan, sur le théâtre Carcano, fut accueillie avec enthousiasme. Dans cet opéra, le musicien donne libre cours à ses idées mélodiques; il les offre avec plus de suite et d'abandon, comme s'il savait d'avance que la faveur de l'auditoire lui est acquise, et qu'il n'a rien à risquer à cet égard. Cependant, malgré ces succès, qu'un seul échec avait momentanément interrompus, les compositions de Bellini n'échappaient pas à des critiques quelquefois assez fondées. Ainsi, on lui reprochait, non-seulement la pauvreté de son orchestre, mais encore des négligences, de l'incorrection, de la monotonie, des mélodies trop peu développées, la nullité de ses morceaux d'ensemble, la faiblesse et le peu de coloris de ses chœurs. Dans *Norma*, écrite à Milan et représentée au théâtre de la Scala, le 26 décembre 1831, il sembla vouloir répondre à ces justes observations; *Norma* est, selon nous, le chef-d'œuvre de l'auteur. Quoique sa contexture harmonique ne place pas cet ouvrage bien haut, il n'est pas indigne de toute estime sous ce rapport; les airs sont suffisamment développés, les chœurs écrits avec soin, et parfois même avec élégance. Mais ce qui donne à cette composition un rang élevé parmi celles de l'auteur, et aussi parmi les ouvrages des contemporains, c'est que les qualités particulières qui distinguent Bellini s'y présentent dans leur plus vif éclat: on y remarque à chaque instant cette manière de sentir pleine d'intelligence, cette expression simple et juste de l'idée du poète, et de plus une certaine élévation de style que le compositeur n'avait pas encore rencontrée, et qu'il ne devait plus retrouver depuis. Le mérite réel de *Norma* fut encore relevé par l'inimitable talent d'une délicieuse actrice (voy. MALLIBRAN) qui devait à peine survivre une année au compositeur et mourir plus jeune que lui, et, comme lui, à l'apogée de sa gloire. Bellini n'écrivit rien durant le cours de l'année 1852, il voulait revoir sa patrie et ses amis; il se rendit donc d'abord à Rome, puis à Naples et en Sicile. Partout il reçut l'accueil que méritaient ses talents et son caractère; toutes les bouches répétaient le nom et les airs du jeune maître qui avait su se créer un style à lui propre: jamais novateur n'avait obtenu des

succès moins contestés, jamais les acclamations, compagnes des triomphes, n'avaient retenti avec plus d'ensemble et d'unanimité. Telles étaient les dispositions du public, lorsque Bellini se rendit à Venise et donna, pour le carnaval de 1855, l'opéra de *Beatrice di Tenda*, qui fut joué au théâtre de la Fenice et assez froidement reçu; cet ouvrage s'est un peu relevé plus tard; mais à l'exception de l'introduction et de quelques passages, il est en général faible, et l'on ne saurait partager l'opinion de son auteur, qui le regardait comme son chef-d'œuvre. Un travers assez commun chez les compositeurs et les poètes est de se montrer mauvais juges de leurs propres travaux, et témoigner de la prédilection pour les ouvrages où ils sont restés inférieurs à eux-mêmes. Le peu de succès de la *Beatrice* fut bientôt oublié. Il était réservé à Bellini d'obtenir un honneur inusité jusqu'à lui, et qui devait puissamment contribuer à sa fortune et à sa réputation. La direction du Théâtre-Italien de Paris, lasse des succès douteux de quantité de pièces empruntées aux théâtres de la péninsule, et ne pouvant plus alimenter la scène des seuls opéras de Rossini, résolut de faire composer expressément un ouvrage nouveau, et s'adressa naturellement au compositeur le plus en vogue. Bellini fut donc mandé pour écrire la musique des *Puritani di Scozia*. Avant de commencer cet ouvrage, qui devait être le dernier, il voulut étudier le goût des Parisiens, et ne négligea aucun des moyens d'obtenir leurs suffrages; il y réussit par suite d'une application dont il sentait la nécessité, et qui lui fournit les ressources nécessaires pour donner à son nouvel opéra un cachet particulier qui le différenciait jusqu'à un certain point de ses compositions antérieures. Les efforts du musicien, admirablement secondés par ceux des meilleurs chanteurs lyriques de l'époque, furent couronnés du plus beau succès. Bellini fut alors nommé membre de la Légion d'honneur, et reçut du gouvernement les marques de distinction les plus flatteuses. La direction de l'Académie royale de musique prit avec lui des arrangements pour un opéra français; il devait, après l'avoir mis en scène, retourner dans la ville qui avait applaudi à ses premiers débuts, et composer un autre ouvrage pour le théâtre San-Carlo; mais une mort prématurée vint terminer sa courte et brillante carrière. La constitution de Bellini avait toujours été délicate; le travail obstiné auquel il se livra pour la composition des *Puritani*, peut-être le changement de climat, de régime et d'habitudes, peut-être aussi un peu trop de goût pour le plaisir, telles furent les causes qui précipitèrent la fin de ses jours. On avait craint qu'il ne fût attaqué de phthisie; il paraît cependant que ce fut une maladie intestinale qui le conduisit au tombeau. Il mourut le 23 septembre 1855, dans le village de Puteaux, où il s'était établi pour échapper à l'excessif fracas de la capitale. Le caractère de Bellini fut toujours honnête et bienveillant; sa physiologie était des plus agréables, sa taille moyenne et bien prise; il avait les cheveux blonds, et ses yeux pleins respiraient la douceur et la sensibilité; en un

mot, l'aspect habituel de son visage annonçait cette douce mélancolie de l'âme, ce rêve perpétuel d'un bonheur inconnu qui semblait se reproduire dans plusieurs des morceaux qu'il a écrits. Si l'on veut bien déterminer le caractère distinctif de ses compositions, on ne risque rien de généraliser; car, à l'exception de ses deux premiers opéras, que l'on ne cite que pour mémoire, Bellini n'a eu véritablement qu'un seul genre, qui commence au *Pirata* et ne change plus; les différences assez notables que l'on remarque en rapprochant *Norma* et les *Puritani* de ses autres pièces ne sont pas assez importantes pour constituer ce qui s'appelle une *manière*. Pour bien se rendre compte de la nature du talent de notre auteur, il faut reporter ses regards sur la situation de la musique scénique en Italie lors de ses premiers débuts dans la carrière. Les compositions de Rossini avaient fait à juste titre, pendant quinze années, les délices de l'Europe; mais, comme il arrive presque toujours, ses imitateurs n'avaient produit, à bien peu d'exceptions près, que des copies faibles et décolorées dans lesquelles se montraient à découvert le défaut d'invention, la mesquinerie des formes et des proportions. Bellini comprit cela et jugea qu'une musique dont le mérite principal consisterait dans la juste expression des sentiments, et dont l'effet se lierait immédiatement à celui des paroles et s'identifierait en quelque sorte avec celles-ci, pourrait être goûtée d'un public depuis longtemps étourdi, assourdi et presque absorbé par cette multitude de combinaisons instrumentales, qui, mises en œuvres par d'inhabiles mains, avaient fini par n'être plus que du bruit. Quant à la forme particulière de ses mélodies, il ne fit autre chose que se souvenir des charmants airs de sa patrie, que le séjour de Naples ne lui avait pas fait oublier; c'était beaucoup se restreindre, mais son but était manqué s'il eût trop élargi le cercle qu'il traçait autour de lui. En effet, le principal mérite des mélodies de Bellini consiste dans une pensée d'un petit nombre de mesures qui ne recevra, d'ordinaire, ni complément ni développement, elle restera nue, isolée, sans autre point d'appui et de jonction que les paroles qui l'auront inspirée; elle n'aura ni nuances ni gradations; elle ne sera ni sublime ni pompeuse; quelquefois même on pourra lui trouver de la trivialité; mais tous ces défauts, elle les rachètera par une qualité inappréciable, la justesse et la vérité. L'expression musicale, chez Bellini, vous apparaîtra toujours telle qu'elle est réellement en lui-même, telle qu'elle s'est offerte d'abord à lui et telle qu'il l'a sentie; il vous faut la sentir comme lui, et vous croiriez qu'elle vous appartient, car il ne l'a séparée de vous que par un cristal transparent qui, sans la grossir ni l'amoindrir, sans lui apporter la moindre modification, la laisse simplement briller de son propre éclat. Cette pensée primitive, qui est tout chez notre compositeur, lui suffit pour captiver un auditoire, et son expression vraie se trouve en même temps si claire qu'elle peut être aisément saisie de tout le monde. Est-elle livrée à un artiste doué d'un bon sentiment, et dont la corde expres-

sive vibre à l'unisson de celle du compositeur, l'expression fournie par celui-ci se prête aisément à devenir touchante et même sublime, uniquement parce qu'elle est parfaite de justesse et de vérité. Il faut convenir du reste que, à cet égard comme à tant d'autres, Bellini s'est trouvé singulièrement favorisé par les circonstances qui l'ont placé, dès le commencement, entre un poète, homme d'esprit et de goût, et les plus habiles chanteurs de l'époque. Il est incontestable qu'il doit beaucoup à ceux-ci, et il serait ridicule de n'en pas convenir; aussi c'est en grande partie l'exécution irréprochable des *Puritani* qui a fait mettre cet ouvrage sur la même ligne que *Norma*, auquel il est réellement fort inférieur, quoique beaucoup plus travaillé, et quoique l'on reconnaisse à chaque instant les efforts du compositeur pour se déprendre de ses habitudes et pour éviter ses négligences. En effet, les incorrections abondent dans les partitions de Bellini; en général, son orchestre est d'une maigreur, d'une stérilité qui ne peut s'excuser que par des enthousiastes, mais peut-être ses mélodies ont-elle gagné à être présentées dans cet isolement: il eût fallu, pour bien faire, qu'il se fût créé un système d'orchestration analogue à son système de chant déclamé; or il n'était pas assez habile harmoniste pour cela. Comme mélodiste, il mérite aussi de graves reproches; ainsi, à peine a-t-il exposé sa pensée, qu'il l'abandonne sur-le-champ: le voilà errant à l'aventure jusqu'à ce qu'il trouve le moyen de ramener son motif, qui reparaitra sans que le moindre artifice harmonique vienne en réveiller l'intérêt. Il ne comprend aucunement l'effet vocal du trio, du quatuor, etc., ces beaux ensembles qui abondent dans les partitions de Rossini, et que l'on retrouve encore quelquefois chez ses imitateurs, ne se rencontrent jamais dans Bellini. Ses morceaux, quelle qu'en soit l'espèce, sont parfois haclés, écourtés, mal ménagés; ses parties chantent bien, en général, mais d'une manière trop peu variée; enfin, il se dispense sans façon d'écrire des ouvertures. Bellini n'a donc été ni grand harmoniste ni grand mélodiste; le mérite qui lui est propre est celui d'une expression simple, juste, claire et précise. Aussi, quoique ses ouvrages aient contribué à modifier le système lyrique des Italiens, il n'a point fait et ne pouvait faire école. On impose des règles et des habitudes aux élèves, on ne saurait leur donner une organisation, et c'est à la sienne seule que Bellini a dû toutes ses inspirations, tout ce qui, dans la musique, est vraiment à lui, tout ce qui a fait le charme et le succès de ses compositions.

J.-A. de L.

BELLISOMI (CHARLES), né à Pavie, le 30 octobre 1736, fut créé cardinal, en 1783, par Pie VI. Envoyé en 1801, par Pie VII, au congrès de Lyon assemblé pour la formation du royaume d'Italie, il montra les dispositions les plus favorables, et fit preuve en toute occasion d'une grande condescendance; aussi Bonaparte, pour lui témoigner sa satisfaction, lui envoya-t-il une tabatière ornée de son portrait. Bellisomi fut nommé alors électeur dans le collège des *dotti* du nouveau royaume. Il reçut aussi

la croix de commandeur de la Couronne de Fer. Il mourut le 9 août 1808, dans sa 74<sup>e</sup> année. Z—o.

BELLMANN (CHARLES-MICHEL), poète suédois, naquit à Stockholm en 1741, au sein d'une famille modeste et tranquille, qui prit un soin particulier de son éducation: aussi ses premiers essais furent des poésies religieuses où s'épanchaient une âme pure et candide. Plus tard, frappé de la vie dissipée de quelques jeunes libertins de Stockholm, sa muse changea de note, s'exerça sur ce sujet, et ses chansons, tour à tour satiriques, gaies, touchantes, devinrent populaires. Bellmann est le Béranger de la Suède. Gustave III le pourvut d'un emploi dont les appointements lui permettaient de cultiver son beau talent avec indépendance. On a publié le recueil de ses poésies à Stockholm. La pièce la plus considérable est intitulée *Temple de Bacchus*. Il mourut en 1793.

Z—o.

BELLO (PHILIPPE), littérateur napolitain, naquit en 1666, à Atripalda. Son père, habile jurisconsulte, prit le plus grand soin de son éducation; et, après qu'il eut achevé ses premières études dans sa ville natale, il alla faire son cours de philosophie à Naples, sous les jésuites. Ayant reçu le laurier doctoral dans la faculté de droit, il exerça la profession d'avocat à Naples, et fut chargé de l'administration de la justice dans les domaines de plusieurs seigneurs. Ses lumières et l'intégrité dont il donna de fréquentes preuves lui méritèrent l'estime générale. La mort de ses parents qu'il chérissait avec tendresse l'obligea de retourner à Atripalda. Il chercha dans la culture des lettres un soulagement à sa douleur, et composa des *Rime* dont sa famille possède un recueil considérable; mais il n'en a été publié qu'un choix (*Saggio*), Naples, 1714, in-12. Philippe Bello mourut à 53 ans, en 1719, sans avoir pu terminer un grand ouvrage sur le droit auquel il travaillait depuis plusieurs années, et qui, d'après ses compatriotes, devait lui assurer une réputation durable. Il était membre de diverses académies. On lui doit la *Vita di san Sabino, vescovo di Canosa*; et il a cherché dans une dissertation à prouver qu'Atripalda, sa patrie, était une colonie romaine et qu'elle fut déceurée du titre de municipes sous le nom de *Tribus alla*.

W—s.

BELLOC (JEAN-LOUIS), chirurgien, né à St-Martin près d'Agen, en 1750, commença ses études sous son père, alla les continuer à Montpellier puis à Paris; il fut reçu maître ès-arts à l'âge de vingt-quatre ans, et s'établit ensuite à Agen, où il est mort en 1807. Belloc eut une grande réputation, mais bornée à sa province; et les ouvrages qu'il a laissés, quoique recommandables sous certains rapports, ne suffisent pas pour la lui conserver. Ce sont 1<sup>o</sup> des mémoires insérés parmi ceux de l'académie royale de chirurgie, et dont deux furent couronnés en 1762 et 1771. 2<sup>o</sup> Un *Cours de médecine légale, théorique et pratique, suivi des lois d'exemption du service militaire*, Paris, 1801, in-8<sup>o</sup>; l'on y désirerait plus de justesse dans les expressions. 3<sup>o</sup> Un mémoire envoyé à la société de médecine de Paris, en 1806: *Topographie physique, philosophique et médicale du département*

de Lot-et-Garonne, Agen, 1806, in-8°, couronné aussi. Il préparait une 2<sup>e</sup> édition de son *Cours de médecine légale*, qui a paru en 1814, Paris, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, Paris, 1819. Enfin il avait rédigé un *Mémoire sur les hydropsies*, qui est resté inédit.

C. et A—N et D—R—R.

BELLOCOQ (PIERRE), né à Paris, en 1643, valet de chambre de Louis XIV, s'était concilié, par son esprit, l'amitié de Molière et de Racine. Il composa une *Lettre de madame de N... à la marquise de...*, sur la satire de Despréaux contre les femmes, 1694, in-12. Boileau, pour s'en venger, le nomma dans son *Épître 10*; mais s'étant ensuite raccommodé avec lui, il substitua le nom de Perrin à celui de Bellocq, qui a encore publié : 1<sup>o</sup> une *Satire contre les petits-mâtres*, puis une autre *contre les novellistes*; 2<sup>o</sup> *L'Église des Invalides*, poème, 1702, in-fol., dédié à Mansart, surintendant des bâtiments du roi; 3<sup>o</sup> une traduction en vers français de l'ode latine de Fr. Boutard, sur la *Statue équestre du roi* (Louis XIV), 1700, in-4°. Bellocq mourut le 4 octobre 1704, au château du Louvre. Il avait été porte-manteau de la reine Marie-Thérèse; après la mort de cette princesse, il occupa la même charge auprès de la duchesse de Bourgogne. Louis XIV le considérait, disent les auteurs du temps; et sa physionomie riante et gracieuse semblait donner de nouvelles grâces à son esprit, et le faisait rechercher dans les compagnies. On trouve plusieurs de ses pièces dans le *Nouveau Choix de pièces de poésie*, 1715, 2 parties in-8°. On peut citer, entre autres, une idylle intitulée : *l'Alliance de la Sagesse et de la Jeunesse*. A. B—T et D—R—R.

BELLONE (ÉTIENNE), né en Touraine, vers 1580, habita Paris et Rouen, ainsi qu'il nous l'apprend par ses poésies. Son recueil a été imprimé sous ce titre : *les chastes et infortunés Amours d'Alcméon et de Flore, tragédie française, avec quelques autres mélanges poétiques*, Rouen, 1 petit vol. in-12, 1614. Une autre édition, chez le même imprimeur, est de 1621.

F—T—E.

BELLONI (JEAN), Vénitien, ou du moins citoyen de Venise, docteur en droit et chanoine de Padoue, nommé, en 1594, professeur de la philosophie morale d'Aristote dans cette célèbre université, remplit honorablement cette chaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1623. Il était savant dans les lois, en théologie, et aussi instruit de la philosophie de Platon que de celle d'Aristote. Il était de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, qui avait pour devise l'autre des Naïades, décrit par Homère dans l'*Odyssée*. Cela fournit à Belloni le sujet d'un discours académique, qui a été imprimé : *Discorso incorso alle ninfe Najadi d'Omero, impresa degli accademici Ricovrati di Padova*, Padoue, 1601, in-4°.

G—É.

BELLONI (PAUL), savant jurisconsulte italien, naquit à Valence du Pô dans le Pavesan, vers la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle. Il fut professeur de droit civil dans l'université de Pavie, et, comme nous l'apprenons par le titre d'un de ses ouvrages, commissaire de la sainte inquisition. Il fut élu, en 1619, sénateur de Milan; il y transporta sa famille, et fut nommé, en 1621, président de ce sénat; il remplit,

en 1622 et 1623, à Crémone, la place de podestat, et mourut à Milan, le 20 avril 1625. On a de lui, entre autres ouvrages : 1<sup>o</sup> *In titulum de Testamentis ordinandis*, Pavie, 1601, in-4°; 2<sup>o</sup> *de Potestate earum quæ incontinenti vel ex intervallo fiunt*, libri 2. Le 1<sup>er</sup> livre imprimé à Pavie, 1618, in-fol.; le 2<sup>e</sup> à Milan, 1621, in-4°; réimprimé, ibid., 1625, in-4°. C'est en tête de ce 2<sup>e</sup> livre, édition de 1621, qu'il a pris le titre de commissaire de l'inquisition, dont on a parlé ci-dessus. Il était aussi orateur; plusieurs de ses discours latins, prononcés en différentes occasions, ont été imprimés séparément, et entre autres son *Oraison funèbre du roi d'Espagne, Philippe III*, récitée dans la cathédrale de Milan, juin 1621, in-4°. — Il eut un frère aîné, Fabio BELLONI, jurisconsulte comme lui, qui fut professeur en droit à Pavie et à Turin, et dont il publia un ouvrage posthume intitulé : *de Jure sui*, Pavie, 1617, in-4°.

G—É.

BELLONI (le marquis JÉRÔME), banquier à Rome dans le siècle dernier, acquit un crédit immense dans le commerce, ce que d'autres banquiers ont fait comme lui; mais ce qui est plus rare parmi eux, il voulut rendre utiles au public les réflexions que lui avait fournies la longue pratique de son état, et en former une théorie, qu'il publia dans une dissertation sur le commerce. La première édition du texte italien parut à Rome, avec une traduction latine, par Nicolas Rubbi, 1750, in-fol. Elle était dédiée au pape Benoît XIV, qui fut si satisfait de cet ouvrage, qu'il décora l'auteur du titre de marquis. On en fit, dès l'année suivante, une seconde édition, avec des notes de J.-B. Zanobetti, et une dissertation préliminaire, où le même auteur traite de l'origine, du progrès et de l'état du commerce en Europe, Livourne, 1751, in-8°. Après une troisième édition, donnée à Bologne en 1752, in-4°, et une quatrième à la Haye, en 1756, il en parut une dernière à Rome : *Coll'aggiunta d'una lettera del marchese Belloni in risposta ad un quesito propostogli sopra la natura della moneta imaginaria*, 1757, in-8°. Cette dissertation a été traduite en français, sur la première édition, par Morénas, historiographe d'Avignon, avec une préface du traducteur et de savantes notes, sous le titre de *Dissertation sur le commerce*, 1756, in-12. Gottlieb Schulmann l'a traduite en allemand, avec une longue préface et d'amples notes. Le journal de *Letterati*, de Rome, année 1755, en cite de plus une traduction anglaise, publiée à Londres, dont il ne nomme pas l'auteur. Jérôme Belloni mourut en 1761.

G—É.

BELLORI (JEAN-PIERRE), l'un des antiquaires les plus célèbres de l'Italie, naquit à Rome, d'une famille honnête, en 1615. Il fut élevé par François Angeloni, son oncle maternel, qui était lui-même antiquaire, et son éducation fut principalement dirigée vers l'étude des antiquités. Il montra de bonne heure qu'elle n'avait fait que développer en lui des dispositions naturelles. Les ouvrages qu'il publia dès sa jeunesse lui firent une réputation qu'il soutint et augmenta pendant tout le cours de sa longue et laborieuse carrière. La reine Christine de Suède le nomma son antiquaire et son bibliothécaire; le pape Clément X

lui donna le titre d'antiquaire de la ville de Rome, *antiquario di Roma*. Il aimait aussi passionnément la poésie et la peinture. A sa mort, arrivée en 1696, il laissa une belle collection d'antiquités, de dessins, d'estampes, qui passa depuis en Allemagne, dans le musée de l'électeur de Brandebourg, et qui est restée dans celui du roi de Prusse. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Notæ ad arcum Titi* : c'est la première production de Bellori. Elle fut insérée dans un volume intitulé : *Icones et Segmenta illustrum e marmore tabularum quæ Romæ extant*, 1645, gr. in-fol. L'auteur n'avait alors que vingt-cinq ans, et ses notes ne furent sans doute pas imprimées à Paris, aussitôt qu'il les eut écrites en Italie. Elles se trouvent dans un de ses grands ouvrages, dont il sera parlé plus bas. 2° *Notæ in numismata tum Ephesiæ, tum aliarum urbium apibus insignita*, Rome, 1658, in-4°. 3° *Le Gemme antiche figurate di Leonardo Agostini, con l'annotazioni del Bellori*, Rome, 1<sup>re</sup> partie, 1657; 2<sup>e</sup> partie, 1670, in-4°. 4° *Vite di pittori, scultori, ed architetti moderni*, Rome, 1672, in-4°. Ce n'est que la 1<sup>re</sup> partie de l'ouvrage; l'édition est soignée, ornée de portraits gravés, et devenue rare. Les vies sont précédées d'un discours intitulé : *l'Idée del pittore, scultore ed architetto*, prononcé par l'auteur, en 1664, dans l'académie de St-Lue. Il laissa la 2<sup>e</sup> partie manuscrite; on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. La 1<sup>re</sup> a été réimprimée à Naples, sous la rubrique de Rome, 1728, in-4°. Cette édition contient une vie de plus, celle du peintre Lue Giordano; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit aussi belle et aussi soignée que celle de Rome. 5° *Fragmenta vestigi veteris Romæ ex lapidibus Farnesianis, nunc primum in lucem edita, cum notis Jo. P. Bellorii*, Rome, 1673, in-fol. (édition très-rare); *ibid.*, 1682, in-fol. 6° *Veterum illustrum philosophorum, poetarum, rhctorum, et oratorum Imagines, ex vetustis nummis, gemmis, hermis, marmoribus aliisque antiquis monumentis desumptæ, a Jo. P. Bellorio expositionibus illustratæ*, Rome, 1685 et 1739, in-fol. 7° *L'istoria Augusta da Giulio Cesare a Constantino il magno, illustrata da francesco Angeloni, etc.*, Rome, 1685, in-fol. Cette seconde édition d'un ouvrage estimé de l'onele de Bellori est enrichie des corrections posthumes de l'auteur, et d'un supplément des revers de médailles, qui manquaient dans la première édition, tirés du cabinet de la reine Christine, et décrits par Bellori. 8° *Expositio symbolici deæ Syria simulacri*, Rome, 1688, in-fol. 9° *Veteris Arcus Augustorum triumphis insignes, etc., notis Jo. P. Bellorii illustrati, et nunc primum æneis typis vulgati*, Rome, 1690, in-fol. gr. : l'auteur y a réimprimé ses *Notæ ad arcum Titi*. (Voy. ci-dessus.) 10° *Admiranda Romanarum antiquitatum ac veteris sculpturæ Vestigia a Petro Santi Bartoli delineata, cum notis Jo. P. Bellorii*, Rome, 1695, in-fol. 11° *Descrizione delle imagini dipinte da Raffaello d'Urbino nelle camere del palazzo apostolico Vaticano, di Gio. Pietro Bellori*, Rome, 1695, in-fol. On en a donné une seconde édition, considérablement augmentée, Rome, 1751, in-fol. et in-12. 12° *Gli Antichi Sepolcri, ovvero*

*Mausolei Romani ed Etruschi trovati in Roma, etc., raccolti e disegnati da Pietro Santi Bartoli, colle Spiegazioni di Gio. P. Bellori*, Rome, in-fol., sans date, réimprimés en 1704. 13° *Le Pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni, diseguate ed intagliate da P. Santi Bartoli, ed illustrate da Gio. P. Bellori, etc.*, Rome, 1706, in-fol. Cette édition, donnée douze ans après la mort de Bellori, est très-rare, parce qu'il n'en fut tiré que trente-cinq exemplaires, comme on l'apprend dans la *Bibliothèque curieuse* de David Clément, t 3, p. 76, note 59. Ce qui regarde le tombeau des Nasons avait été publié par l'auteur, Rome, 1680, in-fol., et cette édition est aussi fort rare; on en fit une seconde, *ibid.*, 1691, in-fol. (1). 14° *Selecti Nummi duo Antoniniani, quorum primus anni novi auspicia, alter Commodum et Antoninum Cæsars exhibet*, Rome, 1672 et 1676, in-8°. La dédicace porte le nom de Bellori, qui n'est pas au frontispice de l'ouvrage. 15° *Columna Antoniniana notis illustrata*, Rome, in-fol., sans date, réimprimée en 1704; mais la première édition est sûrement antérieure à 1679, puisque Bellori publia cette année-là en italien, à Rome, in-4° : 16° *Le Choix des médailles les plus rares de la bibliothèque du cardinal Carpegna*, ouvrage auquel Bellori ne mit pas son nom; seulement dans l'explication de la neuvième médaille, il dit avoir précédemment donné au public la *Colonne d'Antonin*. 17° *Le Antiche Lucerne sepolcrali figurate, raccolte dalle cave sotterranee e grotte di Roma, etc., intagliate da P. Santi Bartoli, con le osservazioni di Gio. P. Bellori*, Rome, 1691, in-fol. (2). Il ajouta des médailles, des inscriptions et des trophées, à l'édition de la *Columna Trajana*, gravée par P. Santi Bartoli, Rome, 1675, in-fol., et, entre autres, quarante revers de médailles relatifs à l'expédition dans le pays des Daces. Ceux de ces ouvrages qui sont écrits en latin ont été, pour la plupart, insérés dans le *Thesaurus antiquitatum Græc. et Roman.* de Grævius et de Gronovius; plusieurs de ceux qui le sont en italien ont été traduits en latin, et se trouvent dans le même recueil. G—é.

BELLOSTE (AUGUSTIN), chirurgien de Paris, qui a joui d'une grande réputation, né en 1654, et qui pratiqua surtout dans les armées, soit de France, soit de Sardaigne. Il est mort à Turin, le 15 juillet 1750. Ses services dans les armées le mirent à même de composer, en 1695, le *Chirurgien d'hôpital, ou Manière de guérir promptement les plaies*, ouvrage dont il y a eu diverses éditions en diverses langues, Paris, 1696, 1698, 1705, 1715, in-8°; Amsterdam, 1707, in-8°; Dresde, 1705, 1710, 1724, in-8°, et auquel il publia une suite, sous le titre de *Suite du Chirurgien d'hôpital*, Paris, 1725, 1734, 1728, in-12. Mais ce qui fit sa réputation, est l'emploi de pilules mercurielles qui portent son nom, et dont il établit

(1) Il y en a une traduction imprimée à Rome, 1758, 1750, 1791, in-fol., et qui renferme aussi le tombeau des Nasons. C. T—y.

(2) Une traduction latine en a été donnée par Laurent Léger, 1702, in-fol. C. T—y.

l'usage. elles présentent une association de purgatifs, d'antispasmodiques et de mercure. Leur combinaison n'est pas son ouvrage, quoi qu'on en ait dit; on en retrouve la formule dans la *Pharmacopée* de RENOU, dit *Renaudot*; mais c'est lui qui en répandit l'usage. Il en parle dans un *Traité sur les effets du mercure*, qu'il a joint au dernier ouvrage dont nous parlions tout à l'heure, et qui a été réimprimé séparément en 1758, et par le fils de l'auteur en 1757, Paris, in-12. Bellose, en général, fut un praticien fort heureux; et dans ses ouvrages on retrouve d'anciens procédés chirurgicaux qu'il employait avec succès, et à la pratique desquels il est souvent bon de revenir: tel est, par exemple, celui qui consiste à établir un véritable cautère derrière l'oreille, à l'aide de la potasse caustique.

C. et A.—N.

BELLOVESE fut le premier chef gaulois qui franchit les Alpes. « Son oncle Ambigatus, dit Tite-Live, avait tout l'ascendant que peuvent donner à un souverain ses qualités personnelles et la prospérité de son pays. Sous son règne, la Gaule, naturellement fertile, accrût tellement sa population, qu'il devenait difficile de la gouverner. Désirant soulager ses États de cet excès de population, il annonça que ses neveux, Bellovèse et Sigovèse, jeunes princes remplis de valeur, iraient chercher le pays qui leur serait indiqué par les augures, et qu'ils en mèneraient avec eux tous ceux qui voudraient aller s'établir dans de nouvelles contrées. Les augures désignèrent à Sigovèse la forêt Hercynienne, et à Bellovèse la route d'Italie. Celui-ci rassembla toute la surabondance de la jeunesse; et, à la tête d'une armée formidable, arriva dans le pays des Tricastins, où il trouva devant lui la barrière des Alpes, jusqu'alors insurmontable. Pendant qu'il s'occupait des moyens de la franchir, il apprit que des étrangers (les Phocéens), qui, comme lui, cherchaient un établissement, avaient été attaqués par les Salyens. Envisageant dans le succès de ces nouveaux venus le présage de sa propre destinée, il marcha à leur secours; et, grâce à sa protection, on vit s'élever sur le terrain que ces étrangers avaient occupé à leur débarquement une ville puissante (Marseille). » Bellovèse, secondé par ses nouveaux alliés, franchit ensuite les Alpes par la gorge de Turin, défit les Toscans sur les bords du Tésin, dans un canton nommé Insubrie. Ce nom étant aussi celui d'un canton des Gaules, situé chez les Éduens, les vainqueurs en tirèrent un bon augure: ils y fondèrent la ville de Milan (*Mediolanum*), qui devint la capitale d'un nouvel État que forma Bellovèse avec sa colonie de Gaulois, qui, composée de Sénones, d'Ambarves, de Carnutes, de Bituriges, d'Éduens et d'Arvernes. Ces peuples ainsi réunis furent désormais appelés Insubriens. Bientôt après, les Gaulois Cénomans, ou ceux des environs de la ville actuelle du Mans, sous la conduite d'Élitovius, protégés par Bellovèse, suivirent les traces de ce dernier, et se fixèrent dans les lieux où sont maintenant Brescia et Vérone. Les Libuens, les Salluviens, et surtout les Boïens et les Lingores ou ceux de Langres, passè-

rent en Italie après Élitovius et Bellovèse, et achevèrent presque de détruire l'antique et florissant empire des Étrusques. Ce qui en restait fut dans la suite conquis par les belliqueux Sénonais ou ceux de Sens, qui depuis, sous la conduite de Brennus, assiégèrent Rome. On place l'établissement de Bellovèse dans la Gaule cisalpine à l'an 164 de Rome (590 av. J.-C.). Sigovèse, dont nous avons parlé, pénétra dans l'Illyrie, et se fixa dans la Pannonie. B—P et Z—O.

BELLOY (PIERRE DE), sorti d'une très-ancienne maison de Bretagne, transplantée en Languedoc et ailleurs, naquit à Montauban vers 1540. Ses trois frères aînés furent tués au service du roi contre les huguenots. À l'âge de vingt et un ans, il fut nommé professeur public de Toulouse par l'université et par le parlement de cette ville. Il y acquit beaucoup de réputation comme jurisculte et devint conseiller en la sénéchaussée de cette ville. Ses confrères l'ayant député à la cour pour les affaires de leur compagnie, il députa fort aux ligueurs de la capitale par son zèle pour les droits de Henri IV, quoiqu'il fût zélé catholique. Ce fut dans ce temps-là qu'il publia l'*Apologie catholique contre les libelles diffamatoires, avis et consultations, faits, écrits et publiés par les ligués, 1585 et 1586*, in-8°, ouvrage aussi profond que lumineux, où il démontrait que les droits du roi de Navarre au trône étaient indépendants de sa catholicité, et que le tribunal du pape n'était pas compétent pour le juger. (*Voy. R. BENOIT.*) Un jésuite, qu'on croit être Bellarmin, l'attaqua sous le nom de *Franciscus Romulus*, et le présenta comme un hérétique et même comme un athée. Les Guises, que l'écrit de Belloy chagrinait, le firent enfermer à la Conciergerie de Paris en 1587; de là à la Bastille, d'où il ne s'échappa qu'après deux ans de détention. Henri IV, pour le dédommager, lui donna la charge d'avocat général au parlement de Toulouse. Il composa sur les matières du temps plusieurs autres ouvrages qui annoncent un excellent citoyen. Les principaux sont: 1° *de l'Autorité du roi et des crimes qui se commettent par les ligués*, 1588, in-8°. 2° *Examen du discours publié contre la maison royale de France*, la Rochelle, 1587, in-8°, où il soutient que le roi ne peut priver son héritier légitime du royaume, et fait voir que le zèle apparent de la maison de Lorraine pour la religion catholique n'est qu'un prétexte pour s'emparer du trône. On ne trouve dans cet écrit ni fiel, ni injures, mais beaucoup d'ordre, un style clair et élevé sans enflure, une érudition immense. L'auteur y avoue que, lorsque la haine des Guises contre l'amiral fut assouvie, ils sauvèrent beaucoup de calvinistes, et s'employèrent de bonne foi à calmer la fureur du peuple. 3° *Moyens d'abus et nullités de la bulle de Pie V contre le roi de Navarre*, Cologne, 1586, in-8°. Il y traite à fond la question de l'autorité du pape, et réduit cette autorité à ses justes bornes. 4° *De l'Origine et Institution des divers ordres de chevalerie, tant ecclésiastiques que profanes*, Montauban, 1604, in-8°; Paris, 1655, ouvrage curieux et intéressant. 5° *Recueil de pièces pour les universités contre les jésuites*, depuis 1552 jusqu'en 1624. in-8°.

P. de Belloy a composé beaucoup d'autres ouvrages (1), soit sur les mêmes matières et toujours dans les mêmes principes, soit sur des points de jurisprudence et même d'autres sujets ; ils offrent tous des recherches immenses. T—D.

BELLOY (PIERRE-LAURENT BUIRETTE DE), né à St-Flour, en Auvergne, le 17 novembre 1727, fut amené à Paris à l'âge de cinq ans, perdit son père un an après, et dès lors n'eut d'autre appui que son oncle, célèbre avocat au parlement de Paris, qui le destinait à la même profession. Ses études achevées, il se partagea secrètement entre la jurisprudence qu'il avait en aversion, et les lettres qu'il aimait passionnément. Le matin, suivant le barreau, le soir il fréquentait le théâtre, et traitait à la fois l'instinct, l'amour et la connaissance de l'art dramatique. Désespérant de vaincre la résistance que son oncle opposait à ses goûts, il disparut, et alla jouer la comédie dans les cours du Nord, sous le nom de *Dormont de Belloy*. Partout il fit estimer son caractère. Il passa plusieurs années à la cour de Pétersbourg, sous le règne d'Élisabeth, qui lui témoignait beaucoup de bonté ; mais la France était toujours l'objet de son amour, de ses regrets et de ses vœux, et ce sont ses propres sentiments qu'il a depuis exprimés dans ces deux vers du *Siège de Calais* :

Ah! de ses fils absents la France est plus chérie :  
Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

En 1758, il revint à Paris pour faire jouer sa tragédie de *Titus* (2). Son oncle, qui était devenu son ennemi implacable, surprit un ordre du roi pour le faire arrêter. Cet ordre fut promptement suspendu, mais laissé entre les mains de M. Buirette l'oncle, pour être exécuté dans le cas où le neveu jouerait la comédie en France. De Belloy, qui avait comploté sur le succès de *Titus* pour fléchir sa famille et reprendre son rang dans la société, vit son espoir renversé par la chute de cet ouvrage, et il repartit pour la Russie. Son oncle étant mort peu après, il revint en France, pour n'en plus sortir, et bientôt donna sa tragédie de *Zelmire*, qui obtint un grand succès (3). Elle fut suivie du *Siège de Calais* (4), dont la représentation, qui eut lieu le 15 février 1765, fit époque et presque révolution. L'enthousiasme fut

(1) Entre autres, 1° *Déclaration des droits de succession légitime sur le royaume de Portugal appartenant à la reine-mère du roi très-chrétien* (Catherine de Médicis), 1581, in-4° ; 2° *Remontrances pour les officiers du sénéchal de Toulouse contre les notaires et secrétaires du roi de la même ville*, ouvrage réimprimé à Paris en 1585, avec des augmentations ; 3° *Explications de l'année 1585 suivant le calendrier grégorien*, Paris, 1585 ; 4° *Supputation du temps depuis la création du monde jusqu'à l'an 1582* ; 5° *Petrus Belnii variorum juris civilis libri 6, et disputatio de successione ab intestato*, Paris, 1585 ; 6° *Conférence des édits de pacification*, Paris, 1600 ; 7° *Explication de la prophétie de David touchant les soixante-dix semaines*, Toulouse, 1605 ; 8° *Commentaire sur l'édit qui ordonne la réunion du patrimoine du roi au domaine de la couronne*, Toulouse, 1608 ; 9° *des plaidoyers*, etc., Paris, 1612. D—R—R.

(2) Paris, 1770, 2<sup>e</sup> édition, 1759, in-8°.

(3) Paris, 1769, 2<sup>e</sup> édition, 1770, in-8°.

(4) Cette tragédie, qui a eu un grand nombre d'éditions, fut imprimée sous ce titre : *le Siège de Calais, tragédie en 5 actes et en vers, suivie de notes historiques*, Paris, 1765. Elle a été insérée dans plusieurs répertoires dramatiques. D—R—R.

au comble : louer ou critiquer le *Siège de Calais* ne fut plus une affaire de goût, mais une affaire d'État. Louis XV dit au duc d'Ayen, qui passait pour n'être pas partisan de l'ouvrage : « Je vous eroiyais meilleur Français. — Sire, répondit le duc, je voudrais que « les vers de la pièce fussent aussi français que « moi. » Le *Siège de Calais* fut joué dans toutes les garnisons de France, représenté, et imprimé à St-Domingue, traduit en anglais, par Denys, 1765. Il fut compté à l'auteur pour deux succès, et lui valut, avec *Zelmire*, la médaille promise par le roi aux auteurs qui réussiraient trois fois au théâtre, médaille qui ne fut donnée que cette seule fois. La ville de Calais envoya au poète des lettres de citoyen, dans une boîte d'or portant cette inscription : *Lauream tulit, civicam recipit*. Par un retour trop ordinaire, la pièce imprimée fut critiquée outre mesure, par ceux-là mêmes qui l'avaient louée avec exagération : il devint de mode de la dénigrer, comme il l'avait été de l'exalter. Chamfort avait dit aux enthousiastes : « Quelque jour nous la défendrons contre « vous, » et sa prédiction s'accomplit. Désormais voué aux sujets nationaux, par goût et par reconnaissance, de Belloy composa *Garçon et Bayard* (1), *Gabrielle de Vergy* (2), et enfin *Pierre le Cruel* (3). La première de ces tragédies eut un succès brillant, et lui fit ouvrir les portes de l'Académie française (4) ; la seconde ne fut jouée qu'après sa mort, et elle réussit ; la troisième essaya une chute complète, dont elle se releva par la suite ; mais l'auteur n'eut pas la satisfaction d'en être témoin. Trop sensible à sa disgrâce, il mourut, après deux années de langueur, le 5 mars, 1775, dans sa 48<sup>e</sup> année. Pendant sa dernière maladie, Louis XVI, informé de son état de souffrance et de gêne, lui avait envoyé un secours de 50 louis. De Belloy était doué d'une mémoire prodigieuse ; il lui avait suffi de voir jouer trois ou quatre fois l'*Oreste* de Voltaire, pour le savoir tout entier, à deux vers près. A l'aide de cette faculté, il avait acquis une grande instruction en histoire de France et en littérature dramatique. Naturellement calme et réservé, il demeura étranger à tout esprit de parti, et ne porta dans la société ni humeur ni

(1) *Tragédie en 5 actes et en vers, suivie de notes historiques sur la vie du chevalier Bayard*, Paris, 1771, in-8°, plusieurs fois réimprimée, soit séparément, soit dans des répertoires dramatiques. D—R—R.

(2) Cette tragédie fut représentée pour la première fois en juillet 1777. L'auteur la fit imprimer séparément la même année. Il avait publié auparavant : *Mémoires historiques sur la maison de Coucy, sur la dame de Fayel et sur Eustache de St-Pierre*, Paris, 1770, in-8°. D—R—R.

(3) Représentée à Paris et à Rouen en 1772, imprimée la même année, Paris, in-8°.

(4) Il y fut reçu le 9 janvier 1772. Il succédait au comte de Clermont, prince du sang. Son discours offre l'empreinte des sentiments patriotiques qui dominent dans ses tragédies. Grimm, dans sa *Correspondance*, en fait une critique amère. Après avoir ironiquement proclamé de Belloy *restaurateur du patriotisme français et promoteur du genre national*, il ne craint pas d'appeler les nobles sentiments du nouvel académicien du *patriotisme d'antichambre*. Grimm, en cela, n'était que l'écho de Voltaire, qui, malgré sa gloire et sa supériorité, honorait de Belloy de sa jalousie. Le discours de réception de ce dernier a été imprimé avec la réponse de l'abbé Batteux, Paris, 1772, in-4°. D—R—R.

despotisme. Modeste en propos, il laissa pourtant échapper dans ses écrits quelques mouvements de vanité. Son amitié peu active était du moins égale et indulgente : en tout son caractère était digne d'estime. Son talent, répréhensible à plusieurs égards, est bien loin toutefois d'être méprisable. *Titus*, imité de Métastase, est rempli de défauts et d'emprunts mal déguisés ; mais on y remarque une belle scène, celle où l'empereur veut savoir de Sextus quel motif a pu le porter à conspirer contre lui. Dans *Zelmire*, imitée du même poète italien, on a justement blâmé l'invraisemblance, et quelquefois l'absurdité des moyens échafaudés pour produire les deux situations auxquelles l'ouvrage a dû son succès. Dans *Gaston et Bayard*, l'intérêt est divisé et affaibli par la dualité de héros, ainsi que par le défaut de liaison des deux actions successives qui partagent la pièce en deux ; savoir : la rivalité des deux principaux personnages et la conspiration d'Avogare (*voy. AVOGADRO*) ; le caractère noble et simple de Bayart a paru défiguré par quelques traits de forfanterie. *Gabrielle de Vergy*, conduite avec art, et semée de beautés véritables, est terminée par une catastrophe dont l'atrocité dégoûtante révolte les sens encore plus qu'elle ne déchire le cœur. Dans *Pierre le Cruel*, la basse férocité du roi de Castille a semblé indigne de la scène, et l'on a trouvé que les personnages fameux qui figurent à côté de ce monstre montraient moins de véritable héroïsme que d'exaltation fausse et romanesque. La plus célèbre, la plus heureuse des tragédies de l'auteur, *le Siège de Calais*, est aussi son meilleur ouvrage : le dévouement des six bourgeois de Calais, et les remords d'Harcourt, traître à son pays, donnent lieu à plusieurs scènes vraiment tragiques ; mais l'action languit pendant deux actes, et Edouard se laisse trop souvent et trop patiemment humilier. En général, de Belloy entendait bien la scène ; mais ses situations les plus frappantes consistent en coups de théâtre presque toujours amenés par des invraisemblances. Son style sent l'effort et la recherche ; sentencieux, déclamatoire et hyperbolique, il offre cependant quelquefois de grandes pensées et de nobles sentiments exprimés en beaux vers. Depuis que notre scène est perfectionnée, de Belloy a le premier la gloire d'y avoir mis des sujets nationaux ; car Voltaire, avant lui, n'avait guère fait que donner des noms français à des personnages d'invention. Gaillard, ami de de Belloy, a recueilli ses œuvres en 6 vol. in-8°, Paris, 1779, et a mis en tête une vie de l'auteur. Les tragédies sont précédées et accompagnées de dissertations historiques ou littéraires, tant du poète que de l'éditeur ; le 6<sup>e</sup> volume contient des *Observations sur la langue et sur la poésie française*, et des *Poésies diverses*, presque toutes composées en pays étranger ; ces productions n'ajoutent rien à la réputation de l'auteur (1).

A—G—R.

BELLOY (JEAN-BAPTISTE DE), cardinal, archevêque de Paris, était né le 9 octobre 1709, à Morangles, au diocèse de Beauvais, d'une ancienne famille qui avait fourni à l'État des militaires d'un mérite distingué, et même des officiers généraux. Dès son début dans la carrière ecclésiastique, il fut fait vicaire général, official et archidiacre de Beauvais, sous le cardinal de Gèvres : il annonça dans toutes ces places l'esprit de douceur et de modération qui n'a cessé de le distinguer dans tout le reste de sa longue vie. Devenu évêque de Glandèves, en 1751, il fut député à la fameuse assemblée du clergé de 1755, et s'y rangea du côté des prélats modérés qu'on appelait les *feuillants*, parce qu'ils avaient à leur tête le cardinal de la Rochefoucauld, ministre de la feuille des bénéfices, par opposition aux prélats d'un zèle trop exalté, qu'on nommait *théatins*, par allusion à l'ancien évêque de Mirepoix, qui avait été de cet ordre, et dont ils suivaient les principes. De Belsunce, évêque de Marseille, justement révérent pour sa conduite admirable durant la peste de cette ville, mais dont le zèle outré pour la bulle *Unigenitus* avait rendu l'épiscopat très-orageux, étant mort pendant l'assemblée, la cour jeta les yeux sur de Belloy pour le remplacer, comme sur le prélat le plus propre, par sa prudence et sa modération, à ramener la paix dans ce diocèse. Elle ne fut point trompée dans ses espérances. Le nouveau pasteur sut tenir d'une main ferme la balance entre les deux partis, les contenir dans le devoir par cet esprit de sagesse qui le dirigeait dans toute son administration, et se faire aimer de tout le monde par son caractère de douceur et par l'aménité de ses mœurs, de sorte qu'on ne tarda pas à voir le calme succéder aux orages qui avaient désolé ce diocèse sous le régime précédent. La révolution arracha de Belloy à son troupeau ; il se retira à Chambly, petite ville voisine du lieu de sa naissance. Ce fut dans cet asile qu'il traversa la révolution, sans éprouver aucun danger trop imminent. A l'époque du concordat, il fut le premier à faire le sacrifice de son titre pour en faciliter la conclusion. Cet exemple du doyen des évêques, par son âge et par son ancienneté dans l'épiscopat, eut une grande influence, attira tous les yeux sur sa personne, et, en rappelant le souvenir de ses précieuses qualités, le fit regarder comme le prélat de France qui, dans ces circonstances, convenait le mieux au siège de la capitale : il y fut élevé en 1802 (1), et, l'année suivante, à la dignité de cardinal. Les mœurs patriarcales qu'il conserva dans cette place éminente, la sagesse de son gouvernement, sa dignité dans l'exercice de son ministère, justifèrent un tel choix (2). De Belloy avait reçu

*Répertoire du Théâtre-Français*, publié en 1823, les mêmes tragédies, à l'exception de *Titus*, ont été réimprimées sous le titre de *Chefs-d'œuvre dramatiques*.—De Belloy avait inséré différentes pièces dans l'*Almanach des Muses*. Il a eu pour successeur à l'Académie le duc de Duras, qui avait été pour lui un zélé protecteur. D—R—R.

(1) De Belloy obtint ce siège à l'exclusion de Bernier, le grand factotum du concordat, et qui s'était *in petto* réservé le premier archevêché de la république. D—R—R.

(2) Jamais l'épiscopat n'avait paru dans Paris avec une dignité plus évangélique. On vit dès lors la religion reflourir sans fanatisme,

(1) F. Didot a publié : *Œuvres choisies de de Belloy, précédées d'une notice par L.-S. Auger*, Paris, édit. stéréot., 1811, 2 vol. in-8°. Cette édition contient *Titus*, *Zelmire*, *le Siège de Calais*, *Gaston et Bayard*, *Pierre le Cruel* et *Gabrielle de Vergy*. Dans le

de la nature une santé robuste ; il sut l'entretenir par une vie très-réglée, et parvint ainsi presque à son année séculaire, sans éprouver aucune des infirmités de la vieillesse (1). Sa première maladie fut un rhume catarrhal, qui ne l'empêcha pas de conserver toute sa connaissance jusqu'à deux heures avant sa mort, arrivée le 10 juin 1808. Bonaparte, en permettant, par un privilège spécial, qu'il fût enterré dans le caveau de ses prédécesseurs, ordonna qu'il lui fût élevé un monument, « pour attester la « singulière considération qu'il avait pour ses vertus « épiscopales (2). »

T—D.

**BELLUCCI (ANTOINE)**, peintre, né à Soligo dans le Trévisan, en 1654, y mourut en 1726. Cet artiste aimait les ombres fortement marquées, et distribuait sagement la lumière dans toutes ses compositions. On voit un de ses ouvrages dans l'église du St-Espirit à Venise. Il recherchait avec soin l'occasion de faire les petites figures des paysages, et il passa pour être l'auteur de celles des plus beaux tableaux du célèbre Tempesta. Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI appelèrent Bellucci à Vienne, et l'y retinrent par de grandes récompenses. Il reçut aussi le titre de peintre de plusieurs princes d'Allemagne. — Son fils (*Jean-Baptiste*), dont on trouve une assez belle composition à Soligo, serait devenu un artiste distingué, si la fortune que lui avait laissée son père ne l'eût détourné de l'étude. Le P. Federici en parle avec éloge dans ses *Memorie Trevigiane su lo opere di disegno*, Venise, 1805.

A—D.

**BELLUCCI (THOMAS)**, botaniste italien, né à Pistoie, était directeur du jardin de l'université de Pise, et professeur de botanique, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Il a publié le catalogue des plantes qui y étaient cultivées à cette époque, sous ce titre : *Plantarum Index horti Pisani, cum appendice Angeli Donninii Florentini*, Florence, 1662, in-46 de 64 pages.

D—P—S.

mais non sans éclat, dans toutes les paroisses de la capitale. Le culte retrouva ses pompes, les prêtres leur ancienne considération ; les théâtres n'offrirent plus chaque soir d'indécentes plaisanteries contre les croyances de la majorité des citoyens, et tout cela fut dû à l'influence du prélat, dont le zèle ne se déployait jamais qu'à propos, parce qu'il savait attendre. Cependant de Belloy, successivement fait comte, sénateur, grand aigle de la Légion d'honneur, se vit revêtu de toutes les dignités de l'empire, comme il l'était déjà de toutes celles du sacerdoce, et il les honora toutes.

D—R—R.

(1) Napoléon, étonné de lui voir une santé si robuste, lui dit un jour : « Vous vivrez jusqu'à cent ans, monsieur le cardinal. — Et « pourquoi, répondit gaiement l'archevêque, Votre Majesté veut-elle « que je n'aie plus que quatre ans à vivre ? » Toutefois il ne devait pas arriver à cet âge : la mort l'atteignit quatre mois avant qu'il eût accompli le siècle. Elle fut très-édifiante. S'adressant aux personnes de sa famille qui entouraient son lit pour recevoir sa bénédiction : *Apprenez à mourir*, leur dit-il. Et comme l'un de ses gens lui présentait une potion fortifiante : *N'entrez pas la mort*, s'écria le moribond.

D—R—R.

(2) Ce monument, dû au ciseau de Desenne, est un des plus beaux ornements de l'église métropolitaine. Les personnes qui ont connu le cardinal du Belloy y retrouvent son image parlante. Le service, qui fut fait à Notre-Dame, a été une des cérémonies les plus magnifiques de l'empire. Napoléon, qui était alors à Bayonne, voulut que tous les dignitaires de l'État, ayant à leur tête le prince archichancelier Cambacérés, y assistassent. — Du Belloy avait laissé manuscrit un petit ouvrage, qui a été imprimé en 1825. Il a pour titre : *Principaux Devoirs d'un prêtre en forme d'examen*, Paris, 1823, in-16.

**BELLUNE (duc de)**: Voyez VICTOR.

**BELLUTI (BONAVENTURE)**, né à Catane en Sicile, et de l'ordre des frères mineurs conventuels, naquit vers l'an 1599. Il se fit une grande réputation dans son temps, comme théologien et comme philosophe. Mongitore (*Bibliotheca Sicula*) entre dans de grands détails, aujourd'hui peu intéressants, sur les grands emplois qu'il remplit dans son ordre, sur ses voyages et sur les chaires de philosophie et de théologie qu'il occupa, tant dans différentes villes d'Italie qu'à l'étranger, et jusqu'en Pologne. De retour dans sa patrie, il y mourut le 18 mai 1676. Ses œuvres philosophiques, écrites en latin, d'abord publiées séparément, ont été réimprimées en 2 vol. in-fol., sous ce titre : *Philosophia ad mentem Scoti cursus integer*, Venise, 1678, et ibid., 1727. Ce sont principalement une Logique (*Logica parva*), qui avait eu plusieurs éditions, et des commentaires ou argumentations (*Disputationes*) sur plusieurs traités d'Aristote, *in octo libros Physicorum, in Organum, in libros de Generatione et Corruptione, in libros de Cælo et Mundo et Meteoris, in libros de Anima*. C'est particulièrement dans ses *Disputationes in Organum* qu'il se montre philosophe scotiste, comme l'annonce le titre du recueil ; il y défend la logique de Scot contre tous les traits, tant anciens que nouveaux, dont elle avait été l'objet, *quibus ab adversantibus tum veterum tum recentiorum jaculis Scoti logica vindicatur*. Il laissa des opuscules de morale qui furent imprimés après sa mort : *Moralium opusculorum Miscellanea apparatus digestorum atque resolutionum liber posthumus*, Catane, 1679, in-fol.

G—É.

**BELLY (JACQUES)**, peintre et graveur, né à Chartres, vers l'année 1603, mérite, par le seul fait de sa coopération au recueil connu sous le nom de *Galerie Farnèse*, d'être placé au nombre des artistes dont la France s'honore. Plusieurs de ses tableaux existent dans les musées du pays Chartrain, et l'on recherche ses estampes, devenues rares. Il paraît avoir renoncé à la peinture dans les dernières années de sa vie, qu'il passa tantôt à Rome, tantôt dans les principales villes de l'Italie. On ignore l'époque précise de son décès, arrivé, à ce qu'on présume, vers 1680. Les gravures de Belly sont marquées tantôt de son nom, tantôt des lettres I B F ou J B G, Jacques Belly français ou *Jacobus Belly Gallus*; tantôt enfin d'un monogramme. K.

**BELMAS (le baron LOUIS)**, évêque de Cambrai, naquit à Montréal, dans le diocèse de Carcassonne, le 14 août 1757. De bonne heure il éprouva les rigueurs de la fortune ; à peine âgé de quatre ans et demi, il perdit, dans l'espace de six semaines, son père, honnête commerçant, et sa mère, qui laissaient huit enfants sans fortune. Quatre bienfaiteurs, qui se chargèrent successivement du soin de son éducation, moururent également avant qu'il eût atteint son adolescence : il n'a donc dû son avancement qu'à son courage et à ses qualités personnelles. Envoyé d'abord dans les écoles de sa petite ville natale, il fit ensuite ses humanités au collège de Carcassonne, où, depuis la sixième jusqu'à la rhétorique, il obtint de

brillants succès. Se sentant de la vocation pour l'état ecclésiastique, il fut, à la fin de 1772, tonsuré par l'évêque de Carcassonne, qui lui donna, deux ans après, une bourse dans le séminaire de Toulouse, dirigé par les prêtres de l'Oratoire, sous lesquels il fit sa philosophie et sa théologie avec distinction. Il fut reçu bachelier en théologie de l'université de Toulouse en 1779, et fut ordonné prêtre le 22 décembre 1781. Nommé vicaire de la paroisse de St-Michel, à Carcassonne, il exerça pendant dix mois le ministère ; puis fut rappelé par ses supérieurs au séminaire pour y professer la théologie. Vers le même temps, Belmas devint successivement chanoine de la collégiale de Montréal et directeur du séminaire la même année (1782) ; puis promoteur général du diocèse en 1786 ; enfin, en 1787, sur sa demande, desservant de Calipa, petit village du Languedoc. Il occupait ce poste en 1791 : c'est là que le serment à la constitution civile du clergé lui fut demandé. Belmas, en le prêtant, obéit sans doute à des motifs humains ; mais sans partager au fond tous les principes des constitutionnels, il croyait à la possibilité de concilier les idées de leurs vénérables adversaires avec la nécessité : ce fut, il faut le dire, l'illusion de toute sa vie, et à quatre-vingts ans il n'en était pas encore revenu. Peu de temps après, il fut appelé à la cure importante de Castelnaudary. Dans ce nouveau poste, non-seulement il s'attira l'attachement et la confiance de ceux dont il partageait les opinions, mais encore de ceux qui blâmaient son intrusion. Dans maintes occasions, il protégea les démissionnaires contre l'exaltation des esprits. Conséquent aux principes qui avaient déterminé son assermentation, il dirigea perpétuellement son ministère vers un système conciliateur. Sa réputation de bonté s'étendit avec celle de ses talents supérieurs pour l'administration et pour la chaire. Il avait quarante-trois ans. Besauzel, évêque constitutionnel du département de l'Aude, accablé par l'âge et les infirmités, désira l'avoir pour coadjuteur ; il eut recours aux suffrages populaires, et tous se portèrent sur Belmas, qui fut sacré à Carcassonne le 26 octobre 1800, durant la tenue d'un concile provincial où se trouvaient réunis onze évêques. Au mois de février de l'année suivante, Besauzel étant mort, son coadjuteur lui succéda, et trois mois après (juin 1801), partit pour Paris, où était convoqué un second concile national. Belmas n'y parla qu'une fois, le jour de la clôture. Dans une brillante et chaleureuse allocution, mais toujours sous l'empire de sa vieille illusion, qu'un biographe appelle *chimère innocente et grosse de périls*, il adjurait les ecclésiastiques de l'une et l'autre opinion de se rapprocher, de se réunir même, avant l'arrivée très-prochaine du légat envoyé par le souverain pontife pour rendre la paix au clergé de France. Pendant son séjour à Paris, il avait prêché dans plusieurs églises, principalement à St-Étienne-du-Mont, où, sous l'influence d'un curé plein de mérite, M. de Voisins, depuis évêque de St-Flour, la religion et ses pompes reflorissaient avec éclat. Les sermons de l'abbé Belmas attiraient la foule ; il en écartait

avec adresse toute allusion directe ou indirecte aux questions politiques et religieuses qui alors divisaient les esprits. Ce succès lui valut, à l'époque du concordat, sa nomination à l'évêché de Cambrai (avril 1802). En vertu du concordat, les prêtres constitutionnels étaient soumis à de certaines conditions qui pouvaient tenir lieu d'une amende honorable. Belmas s'exécuta de bonne grâce. Lorsque, trois ans après, le pape vint à Paris pour le couronnement de Napoléon, des hommes rigoristes ou mal informés inspirèrent à Sa Sainteté des doutes sur la sincérité de la soumission de Belmas. Celui-ci n'hésita point à signer un écrit qui lui fut présenté de la part du pontife, portant adhésion pleine et entière aux jugements du saint-siège sur les affaires ecclésiastiques de France. Il eut d'ailleurs auprès du saint-père un défenseur alors bien puissant ; c'était le premier consul, entre les mains duquel le nouvel évêque de Cambrai avait prêté serment le 18 avril, et il prit possession de son siège le 6 juin. Alors on imprima à Lille une brochure intitulée *les Catholiques de Lille à l'évêque de Cambrai*, in-4°. Dans l'esprit assez peu favorable qui avait inspiré cet écrit, il fut aisé à Belmas de pressentir que sa nouvelle tâche ne serait pas toujours facile. Il eut en effet non-seulement à vaincre les préventions qui lui étaient personnelles, mais, comme le dit un biographe déjà cité (1), « il eut bien des orgueils « à écraser ou à blesser, bien des intérêts à compro- « mettre, bien des abus à montrer du doigt, mille et « mille passions à poursuivre d'une guerre à mort. » Belmas réussit à force de courage, de persévérance et de droiture ; dans l'occasion il savait déployer une dignité majestueuse, et pour ceux qui l'approchaient avec quelque intimité, sa bonhomie réelle, sa franchise, étaient encore des armes puissantes auxquelles il était impossible de résister. Aussi vit-on bientôt sous son autorité fleurir la paix, la tranquillité, et les desservants se soumettre à une décence, à une modération de conduite dont ils n'avaient pas toujours su donner l'exemple, même sous la vieille monarchie. Il ne s'occupa pas moins des soins matériels et de l'avenir de son diocèse. L'église de St-Aubert fut d'abord inaugurée comme sa cathédrale ; placée effectivement au centre de Cambrai, presque sur l'emplacement de l'ancienne métropole, ayant un aspect de grandeur qui convenait à cet emploi, elle eût pu mériter ce choix ; mais ce qui restait de l'ancienne l'ancienne abbaye du St-Sépulchre ayant été désigné pour devenir le palais épiscopal, on donna le titre et la destination de cathédrale à l'église assez mesquine qui y était jointe. Belmas trouva donc un diocèse dénué de tout, complètement à refaire, pas un seul établissement sacerdotal, nulles ressources pécuniaires ; un tel état de choses, loin de décourager le prélat, sembla donner à son zèle plus d'activité et de puissance. Il fit appel à la charité des fidèles, et, sans aucun subside du gouvernement, il fut bientôt en état de construire à grands frais une vaste maison dont il

(1) *Biographie du clergé français*, t. 2.

fit le séminaire diocésain, lequel plus tard il transféra dans les bâtiments de l'ancien collège des jésuites; et alors l'école secondaire ecclésiastique fut établie dans le premier édifice. Non content de fonder ces deux établissements, dont il s'occupa toujours pendant sa longue administration, et qui ne laissaient rien à désirer sous le rapport religieux et intellectuel, il leur procura les moyens de se soutenir, et aujourd'hui la fabrique de l'église cathédrale et les deux séminaires ont des biens-fonds et des rentes suffisants à leurs besoins. Nous pouvons ajouter qu'il contribua de ses propres deniers à ces fondations. Il a en outre, par son testament, créé deux bourses au grand séminaire, et donné au grand hôpital général de Cambrai six lits pour autant de vieillards de l'un et l'autre sexe. Au surplus ces créations furent l'œuvre de sa persévérance autant que de sa charité, et comme le dit un biographe : « Cette fondation dont il posa la première pierre, et qu'il a si bien terminée, a été l'idée dominante de toute sa longue carrière épiscopale; il l'a nourrie avec constance, il l'a étendue avec persévérance, et il semble que Dieu ait attendu pour le retirer de ce monde que ses deux séminaires diocésains fussent terminés, agrandis, restaurés et embellis (1). » Il ne faut pas oublier les soins que dès lors il donna à l'éducation chrétienne. Il fit un catéchisme en français pour la partie française du diocèse, et en flamand pour la partie nord et maritime du département. On a beaucoup parlé du chapitre de ce catéchisme, où il ordonne la soumission et les prières pour le chef du gouvernement; mais Belmas se faisait gloire de professer un profond attachement pour Napoléon, que, dans son idée fixe de constitution entre les constitutionnels et les insermentés, il regardait comme le restaurateur de la religion en France. De son côté l'empereur avait la plus haute estime pour Belmas, qu'il créa baron de l'empire et chevalier de la Légion d'honneur. Belmas lui manifesta toujours avec effusion sa reconnaissance, entre autres dans son fameux mandement sur la victoire d'Austerlitz. De tels antécédents ne laissaient pas de le mettre dans une position difficile vis-à-vis du gouvernement; il accepta franchement cette position, et il se donna ainsi une force qui la rendit sinon inattaquable, du moins inébranlable. De pressantes instances lui furent faites pour l'engager à se démettre de son siège. Tout fut inutile. Les vexations ne furent point épargnées à ce vieillard; il y eut même, « de ces petits scandales sans nom, que les amis même du régime d'alors lui reprocheront longtemps (2) : » L'intention de Louis XVIII, dès son premier retour, avait été de rendre à Cambrai son ancien titre d'archevêché. Déjà on avait en vue son successeur. Lord Wellington, qui avait pour Belmas une estime toute particulière, soutint très-efficacement le courage et les droits du prélat; et

Louis XVIII renonça à cette idée, qui se reproduisit avec une nouvelle force sous son successeur. Mais reprenons la suite des événements. En 1801, Belmas s'était occupé, avec les autorités civiles du temps, de retirer des décombres de la métropole les cendres de Fénelon; elles furent retrouvées le 4 juillet de cette même année, déposées dans un cercueil neuf, et, le 16 août suivant, transférées dans la chapelle des dames de Ste-Agnès, dépendant de l'établissement charitable fondé par Vander Burch, archevêque de Cambrai; mais il ne fut présent qu'à l'exhumation, ainsi que le constatent les procès-verbaux où sa signature se trouve apposée. Quant à la translation, le maire de Cambrai, ou plutôt le procureur impérial du tribunal de première instance (Farez), homme d'esprit et de savoir, mais qui, dans la préoccupation de ses opinions philosophiques, n'avait pas voulu comprendre ce que devait et pouvait être une solennité en l'honneur d'un pieux archevêque, avait rédigé à cet effet le programme d'une fête dans laquelle on aurait vu paraître la personnification toute païenne de la force, de la gloire, des arts, des sciences, de la jeunesse, de la franchise, à côté de la charité, seule vertu chrétienne admise dans le cortège, où l'on aurait cherché vainement la foi. Ce programme fut approuvé par le sous-préfet Dumolard, homme inoffensif à la vérité, mais dont l'exaltation en paroles ne pouvait se comparer qu'à la niaiserie de son verbiage déclamatoire. Il donna cette approbation d'autant plus volontiers, qu'aux termes de ce malencontreux programme, ses administrés devaient subir un panégyrique de Fénelon qu'il avait composé pour la solennité. On s'empressa de faire imprimer et de répandre à profusion ledit programme auquel le corps municipal de Cambrai avait apposé sa signature, et déjà le jour de la cérémonie était fixé, lorsqu'elle fut suspendue par ordre supérieur. Belmas, à qui l'on avait communiqué le programme, n'avait pas hésité à déclarer, tant verbalement que par écrit, que, dans la fête préparée à Fénelon, le clergé ne remplirait pas le rôle (1) qu'on lui avait assigné. « J'ai vu, disait-il dans sa lettre, que la religion, dont cet archevêque se faisait gloire d'être un des premiers ministres, et qui le comptait elle-même avec complaisance au nombre de ses soutiens et de ses ornements, entrerait pour la majeure partie dans cette translation. Je l'avais cru, parce que c'est elle qui présida à la translation, de Mons à Cambrai, des restes de Vander Burch, et plus récemment à celle de Pie VI à Valence, et de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Je l'avais cru, parce que M. le sous-préfet me l'avait ainsi annoncé, en m'invitant à me réunir aux autorités qui devaient constater la découverte de ces restes précieux. Je pense que si Fénelon pouvait encore aujourd'hui manifester sa volonté, il voudrait que dans cette ville, qui n'aurait probablement pas sa dépouille s'il n'eût été son archevêque, on le trai-

(1) *L'Écho de la frontière*, feuille de Valenciennes, samedi 24 juillet 1811.

(2) *Biographie du clergé français*, t. 11.

(1) On se rappelle encore à Cambrai qu'il prononça ces mots de manière à faire sentir par la seule inflexion de sa voix tout le ridicule et toute l'inconvenance du projet.

« tât aussi en archevêque après sa mort, qu'il se fera déposer à sa cathédrale, comme il y avait été enterré, et qu'il ne souffrirait pas que dans cette cérémonie, son successeur et le clergé du diocèse n'eussent d'autres fonctions à remplir que celle de faire nombre et de grossir son cortège. » Dans la séance du conseil d'administration des secours publics qui eut lieu le 2 thermidor, après avoir rappelé la substance de sa lettre, il ajouta que la pompe réservée à Fénelon aurait pu convenir pendant le régime de 93; que plusieurs passages du programme et les strophes qui s'y rencontraient étaient susceptibles d'applications injurieuses; que l'encens brûlé en l'honneur de Fénelon et les autels qu'on voulait lui ériger étaient des hommages qui ne devaient être rendus qu'à la Divinité; que n'étant ni canonisé, ni béatifié, il eût désiré lui chanter un service et célébrer religieusement sa mémoire. Le prélat fit en outre observer que le programme de cette translation ne faisant mention d'aucune idée de religion, et ne présentant que des allusions mythologiques, dont il ne partageait pas le sens, il persistait à croire qu'en sa qualité d'évêque, il ne pouvait prendre aucune part à cette cérémonie. Quelques termes moyens furent proposés; l'évêque consentit à voir déposer dans la cathédrale les restes de Fénelon, et de chanter un service auquel assisteraient les fonctionnaires publics; mais il persista à refuser toute participation de sa part à la translation, soit en remettant lui-même ou faisant remettre par les membres de son clergé aux autorités ces restes précieux, soit en faisant partie du cortège. Il se refusa de même à faire, le soir de la fête, un service devant le cénotaphe de Fénelon, attendu que, selon la règle de l'Eglise, cette fête tombant un jour double, il ne pouvait chanter l'office que devant le corps. Cependant il en fut référé au ministre de l'intérieur, qui ordonna de suspendre les préparatifs jusqu'à la décision de l'empereur. Alors la commission des secours publics nomma une députation qui fut admise le 40 thermidor à l'audience de Napoléon, alors au camp de Boulogne. L'empereur, en agréant l'hommage du programme de la fête, en permit la célébration. Et ce fut en vertu de cette autorisation que le ministre de l'intérieur adressa au préfet du Nord une lettre où il s'exprimait ainsi au sujet de la cérémonie : « L'exhumation des cendres de l'illustre Fénelon et leur translation dans la chapelle de Vender Burch ne doit pas être une cérémonie purement religieuse dirigée par monsieur l'évêque, et à laquelle assisteraient les autorités civiles et militaires. Ce n'est point en sa qualité de chef du clergé de l'ancien diocèse, mais en celle de grand homme, que l'on rend hommage à Fénelon. La cérémonie doit être publique et ordonnée par l'autorité civile. Celle que le maire de Cambrai a prescrite me paraît remplir les vœux qu'on doit se proposer. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'elle soit approuvée, avec cette condition cependant qu'il en sera dressé un procès-verbal, signé du sous-préfet, du maire, des membres du tribunal et de M. l'évêque. » L'autorité civile s'empressa de donner la plus grande publi-

cité à cette lettre qui semblait avoir prononcé en sa faveur, mais dont toutefois le dernier mot, en faisant intervenir l'évêque, laissait les choses au même point. En effet, Belmas, loin d'obtempérer à la prétention de l'autorité supérieure, partit lui-même pour le camp de Boulogne, vit l'empereur, qui, dès que l'affaire lui eut été exposée sous le point de vue des convenances religieuses, abonda dans le sens du sage prélat, et, revenant sur sa décision, ordonna que la cérémonie n'eût pas lieu. Pendant deux heures que dura leur entretien, Napoléon apprécia Belmas, et depuis lors il ne laissa échapper aucune occasion de lui témoigner sa confiance et son affection. Pendant plus de vingt-cinq ans encore, il fallut que Belmas disputât à ce qu'on appelle la philosophie les restes de son illustre prédécesseur. C'était sur la place publique qu'elle voulait lui élever un monument d'où l'archevêque disparaissait absolument, pour ne laisser apercevoir que ce personnage fantastique de Fénelon, imaginé par un parti qui n'a adopté l'archevêque de Cambrai que parce qu'il en voudrait faire un philanthrope incrédule et presque un révolutionnaire de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Cette guerre se termina enfin. Le monument, à la grande satisfaction des hommes de sens et de bien, fut érigé dans la nouvelle cathédrale dont il fait le plus bel ornement. Ce fut le 29 octobre 1822 que Belmas avait procédé, dans cette même cathédrale, à la réinhumation des restes précieux de Fénelon, et, le 7 janvier 1826, eut lieu l'inauguration. Il prononça à cette occasion un discours qui fut jugé diversement selon les opinions des divers partis qui divisaient alors le royaume et particulièrement le clergé. On remarqua surtout cette sentence lancée du haut de la chaire : *Le Télémaque n'est pas digne d'un prêtre*, parole trop vraie, et qu'affectèrent de ne pas comprendre ceux qui la blâmaient le plus vivement. En effet, il faut bien le reconnaître, les pages de ce chef-d'œuvre où les amours du héros, de Calypso, d'Eucharis, sont peintes avec tant de charme et de chaleur, ont sans doute quelque chose qui répugne à la gravité sacerdotale. Fénelon le sentait bien lui-même, puisque ce fut malgré lui, et par l'infidélité d'un copiste, que le *Télémaque* parut de son vivant. Mais reprenons le cours des événements. Nous avons rappelé que pendant tout le règne de Napoléon, Belmas lui témoigna la plus vive admiration dans ses divers mandements gonflés d'apothéose. Quand la restauration de 1814 arriva, il se tint dans les limites de son caractère épiscopal; il ne manifesta ni empressement ni opposition. Pendant les cent jours, il vint à Paris, mandé par Bonaparte, et fut au nombre des huit évêques qui, avec deux archevêques, assistèrent à la solennité religieuse qui fut mêlée aux pompes civiques du champ de mai. Une démarche qu'il fit alors en beaucoup de retentissement dans son diocèse. Le 24 mai, informé par l'autorité supérieure que quelques-uns de ses prêtres, signalés antérieurement comme provoquant la restitution des biens nationaux, cherchaient à inspirer des inquiétudes aux acquéreurs de ces biens, il adressa aux curés de son

obéissance une circulaire dans laquelle il leur rappelait textuellement les instructions qui avaient été adressées le 27 juin 1812 à tous les évêques de France, par le cardinal légat du saint-siège, et qui enjoignait aux ecclésiastiques de répondre à ceux qui les consuleraient sur l'aliénation des biens nationaux, qu'il fallait suivre l'article 43 du concordat, d'où il résulte que les possesseurs des biens nationaux peuvent les retenir légitimement. Une belle manifestation d'opinion politique de l'évêque de Cambrai, c'est le voyage qu'il fit alors à Paris pour solliciter la mise en liberté de quelques ecclésiastiques de son diocèse, incarcérés par l'ordre des autorités établies par Napoléon. Grâce à son dévouement connu pour la personne de l'empereur, il obtint ce qu'il désirait; et le parti royaliste, après le second retour du roi, ne lui en sut pas plus de gré. Belmas pouvait alors se considérer comme en disgrâce; il se consola en continuant de se renfermer dans les devoirs de son épiscopat. Il défendit constamment l'entrée de son diocèse aux missionnaires. Cette ligne de conduite, que quelques hommes de parti lui reprochèrent quelquefois, maintint la tranquillité dans son église, et en éloigna des luttes et des réactions au milieu desquelles la religion n'a rien à gagner. Du reste, il ne se refusait pas dans l'occasion de glisser dans ses mandements quelques allusions hostiles contre les doctrines qui n'étaient pas les siennes; et rien de plus remarquable dans sa vie que cette persistance indubitable, quoiqu'habilement dissimulée ou plutôt contenue, à se montrer fidèle à son ancienne manière de voir et de sentir. Lors du voyage de Charles X dans le département du Nord, Belmas n'épargna rien pour recevoir dignement ce monarque, qui vint loger à l'évêché (1). Il eut alors plus que jamais à résister à de pressantes sollicitations pour quitter son siège. Ce prélat ne voulut jamais, ni alors, ni depuis, entendre parler de quitter ses ouailles au milieu desquelles il avait vieilli, au milieu desquelles il voulait mourir. En 1830, il se rallia sans peine, on peut le croire, au nouveau gouvernement. Un de ses derniers actes comme prélat est une lettre ou instruction aux membres de son église, pour leur recommander l'obéissance et la soumission au nouveau chef de l'État. Dans cette lettre, qui donna lieu à beaucoup de commentaires, ce prélat déplorait les troubles causés par certains organes de la presse qui, sous les prétextes mensongers de religion, provoquent en définitive à l'anarchie et à la subversion de tout sens moral. Belmas accomplissait sa 84<sup>e</sup> année, lorsqu'il est mort le 21 juillet 1841. Il était le doyen de l'épiscopat. L'âge n'avait affaibli aucune de ses facultés éminentes. Rien n'égalait la vivacité de son esprit, la richesse de ses souvenirs et le charme de sa conversation. Personne ne racontait avec plus d'agrément. Un biographe qui a

(1) Nous étions alors à Cambrai, et l'on ne saurait dire combien d'efforts les courtisans avaient faits pour que Charles X se montrât disgracieux envers M. Belmas. L'excellent prince, bien qu'il fût plus que tout autre prévenu contre le prélat, prit seulement sur lui d'affecter un peu de froideur.

consacré une notice impartiale à l'évêque de Cambrai, quelques mois avant que la mort l'eût ravi à son diocèse, s'exprimait ainsi à cet égard : « Il y a « une sorte de séduction dans le doux laisser-aller « de ses causeries. Comme conseil, sa prudence est « à l'épreuve, son jugement d'une rectitude singu- « lière; comme supérieur, il sait distribuer avec « une parfaite impartialité ses encouragements et « ses éloges qui sont d'un grand prix, et faire goût- « ter sans aucune amertume les réprimandes exi- « gées par la justice. Dans le commerce habituel de « la vie, on admire ce mélange ravissant de gaieté « enfantine et de gravité, de bonhomie et de « connaissance approfondie du monde... Ses prêtres « l'entouraient d'une affection filiale, lui repor- « taient par la reconnaissance toute l'estime dont ils « jouissaient parmi nous sous le rapport des lumières et « de la vertu? Le diocèse de Cambrai ne se séparerait « pas de lui sans émotion... et j'ai eu dans ces « contrées le spectacle d'un vieil évêque, digne re- « présentant des grandes figures de l'Église primi- « tive, dominant de sa belle et majestueuse tête « blanchie la foule qui se pressait et s'agenouillait, « les anciens du peuple et les petits enfants, les cat ho- « liques et ceux qui n'ont pas encore le bonheur de « l'être (1). » Outre les connaissances nécessaires à ses fonctions, il était très-versé dans la littérature et dans la métaphysique; il possédait des notions très-étendues en astronomie, en mécanique et en horlogerie. Il avait eu pour maître dans ces deux dernières sciences Bréguet, son ami intime. Ceux qui étaient admis à voir le vénérable prélat peuvent se rappeler comme nous avec quelle satisfaction d'artiste il montrait les instruments d'optique élaborés par ses mains. Il aimait les arts et les curiosités. Il a laissé à sa mort un cabinet très-curieux, composé avec discernement, où l'on voyait réunis des instruments d'astronomie, des pièces d'horlogerie d'un très-grand prix, et des tableaux d'anciens maîtres. Il avait une collection d'anneaux historiques, parmi lesquels figurait celui du pape Jules II. D—R—R.

BELMISSERO, ou plutôt BELMESSERE (PAUL), savant médecin italien, et poète latin du 16<sup>e</sup> siècle, enseignait, dès 1519, à Bologne, la médecine et la philosophie. Mazzuchelli (*gli Scrittori d'Ital.*), et Gesner, dans sa *Bibliothèque*, citent de lui des élégies de *Animalibus*. Elles sont au nombre de trente-six. Il y a rendu en assez beaux vers ce qu'Aristote a écrit dans ses deux premiers livres des *Animaux*. Elles furent imprimées à Rome, et l'impression en fut terminée le 5 novembre 1559, jour du couronnement de Paul III. Il fut premier médecin de ce pape, à qui l'ouvrage est dédié. On avait précédemment imprimé un recueil de ses poésies latines, 1551, in-4<sup>o</sup>, sans nom de lieu. Elles sont divisées en 7 classes : 1<sup>o</sup> huit églogues; 2<sup>o</sup> deux livres sur le nombre septennaire; 3<sup>o</sup> quinze pièces diverses, sous le titre de *Sylvæ*; 4<sup>o</sup> trente et une élégies; 5<sup>o</sup> épigrammes; 6<sup>o</sup> distiques; 7<sup>o</sup> conclusions soutenues à Boulogne, en 1552, devant le pape Clé-

(1) *Biographie du clergé contemporain*, t. 2.

ment VII. Au frontispice de ce volume, qui est rare et dont Mazzuchelli n'a point parlé, Paul III est représenté entre Clément VII et le roi de France François 1<sup>er</sup>, qui lui met la couronne sur la tête. Le livre est dédié à ce roi, auquel sont de plus adressées, ainsi qu'au pape, plusieurs des pièces qu'il contient. L'auteur était alors à Paris, où il expliquait publiquement les livres d'Aristote, comme on le voit dans sa 6<sup>e</sup> élégie. Il nous apprend dans sa première *Sylva*, adressée au roi, qu'il était de Lanni, où sa famille était ancienne, et avait été distinguée par le rang, les richesses et la probité. On se trompe donc quand on le fait natif de Pontremoli. Dans une de ses élégies, adressée au comte Albertini, il déplore la mort de l'Arioste, leur ami commun. On ignore l'année de la sienne. G—é.

**BELMONDI (PIERRE)**, né à Virieux, dans le Bugey, en 1774, d'une famille de cultivateurs, fit ses études à Belley, et entra jeune dans l'administration des contributions directes. Il était parvenu à l'emploi de directeur, lorsqu'il perdit cette place, en 1814, par suite des événements politiques. Il vint alors à Paris et y travailla dans plusieurs journaux, entre autres les *Annales politiques*, et le *Journal de Paris*, pour la rédaction des séances. Il s'occupait en même temps à réunir les matériaux d'une collection dont l'utilité spéciale ne peut être contestée, et qu'il a publiée sous ce titre : *Code des contributions directes, ou Recueil méthodique des lois, ordonnances, règlements, instructions et décisions sur cette matière*, Paris, 1817 à 1820, 3 vol. in-8°. Le tome 1<sup>er</sup> eut une seconde édition en 1818. L'auteur en fit hommage à la chambre des députés le 20 décembre 1819. Il obtint à cette époque un emploi de chef de bureau dans le cadastre; mais il le conserva peu. Atteint d'aliénation mentale, il y succomba le 20 mai 1822. Belmondi, travailleur infatigable, avait toujours été d'un caractère irascible et atrabilaire. Il publia, en 1819, sous le voile de l'anonyme : 1<sup>o</sup> *Fragments extraits du portefeuille de M. Cicogne surnuméraire observateur et compilateur*, in-8° de 52 pages; 2<sup>o</sup> *M. Cicogne*, in-8° de 10 pages. Ces deux pamphlets étaient dirigés contre M. Bricogne, à l'époque de ses attaques contre le baron Louis, alors ministre des finances, dont Belmondi se faisait l'apologiste. M—D j.

**BELMONT (AIMERI DE)**, troubadour, contemporain d'Aimeri de Belenvei, chanta, ainsi que ce dernier, les charmes et le savoir de la comtesse de Sobiras, et, sans doute, vécut comme lui à la cour de Raymond Bérenger V, comte de Provence. La seule pièce de vers qui nous reste de lui, dans le recueil de Ste-Palaye, est pleine de sentiment, et on serait tenté de la distinguer de la plupart de celles que le désir de plaire enfantait alors, si l'on n'y trouvait beaucoup de reminiscences qui prouvent que ce poète avait encore plus de mémoire que d'imagination. P—x.

**BELMONTE PIGNATELLI** (le prince). Voyez PIGNATELLI.

**BELMONTI (PIERRE)**, chevalier de St-George, né à Rimini, en 1537, est connu comme écrivain

moraliste et comme poète. Il composa l'ouvrage de morale qu'on a de lui, à l'occasion du mariage de sa fille; il est intitulé : *Instituzione della sposa*, et ne fut publié que plusieurs années après, par son fils Trajan, Rome, 1587, in-4°. Ses poésies sont éparses dans différents recueils du temps. G—é.

**BELOE (GUILLAUME)**, naquit à Norwich (comté de Norfolk), en 1756. Son père, qui fut depuis un des principaux négociants de cette ville, était fort pauvre lors de la naissance de son fils, et même avait été forcé d'abandonner ses marchandises à ses créanciers. Le jeune Guillaume, après avoir étudié dans plusieurs écoles, soit à Norwich, soit aux environs, fut confié aux soins de Math. Raine, dont Hartford était la résidence. Ce digne ecclésiastique, en lui inspirant pour l'étude un goût que jusqu'alors le jeune homme n'avait point senti, reconnut chez lui, au bout de quelques années, d'honorables dispositions, et, loin de chercher à retenir un pensionnaire de plus dans son établissement, donna le conseil à son père de l'envoyer dans un collège supérieur, et finalement à l'université. Beloe fut mis alors au village de Stanmore, dans la maison du docteur Samuel Parr, qu'on regardait comme l'humaniste le plus habile de l'Angleterre. Il y fit de nouveaux progrès; mais une acousation qu'il a toujours dans la suite qualifiée d'injuste, et qu'il lui fut néanmoins impossible de réfuter dans le temps, engagea le chef de l'école à prier son père de le retirer. Après avoir perdu quelques mois dans la maison paternelle, Beloe fut mis à l'université de Cambridge, et entra au collège Bennet (1766). Dès son arrivée, il y provoqua une espèce de parti contre lui, par une épigramme sévère que dans un moment d'irritation il décocha contre deux jeunes gentlemen qui, fiers de leur rang, avaient affecté de le mépriser. L'isolement dans lequel il tomba lui fut avantageux sous plus d'un rapport : il eut moins d'occasions de dissipation et de dépense que la plupart de ses camarades, et il étudia davantage. Il avait reçu, en 1779, le grade de bachelier ès-arts, et il était revenu à Norwich, lorsque son ancien maître, le docteur Parr, qui avait abandonné Stanmore, fut appelé dans le chef-lieu du comté de Norfolk avec le titre de chef de l'école libre de la ville. Il prit Beloe pour son second, et celui-ci s'acquitta trois ans de suite de ces fonctions. Au bout de ce temps, il entra dans l'Église, et devint d'abord curé, ensuite vicaire d'Earlham. Il était alors marié. L'insuffisance du revenu de cette place et l'impossibilité reconnue d'avoir un rapide avancement dans l'obscurité de sa province le déterminèrent à quitter son vicariat, pour Londres, où il espérait que sa plume lui procurerait une existence plus heureuse que les médiocres émoluments d'Earlham, même avec l'annexe de Bowthorpe. Ces pressentiments n'étaient pas trompeurs; mais les commencements ne furent cependant pas tout à fait prospères. La poésie avait d'abord eu ses hommages. Le premier ouvrage qu'il fit paraître fut imprimé en partie à ses frais. Le prudent libraire auquel il s'était adressé ne voulant point seul courir les chances de la publication, il fut stipulé que la moi-

tié de la dépense serait supportée par le poète, lequel du reste payerait comme il le pourrait. Heureusement l'ouvrage réussit ; et, au lieu d'avoir à payer l'imprimeur, Beloe reçut la somme de 44 shellings 8 pences. Il ne tarda pas à se former à Londres un grand nombre de liaisons, tant dans la librairie que parmi les sommités littéraires et politiques de l'Écosse. Ses traductions d'Hérodote, d'Aulu-Gelle et des lettres d'Alciphron lui donnèrent de la réputation. Il écrivit dans plusieurs recueils périodiques, parmi lesquels nous distinguerons le *Gentleman's Magazine*. Lorsque la révolution française vint éveiller en Angleterre tant d'antipathies et de sympathies diverses, il fut pour elle un rude adversaire. Non-seulement il en blâma les principes et les conséquences, mais il établit sous le patronage de beaucoup de personnes importantes un journal semi-périodique dont le but était de défendre les doctrines de l'Église et du roi. C'était le *British Critic*, dont il fut longtemps le seul éditeur et pour lequel il s'adjoignit ensuite l'archidiacre Nares. Tous deux continuèrent ce recueil jusqu'au 41<sup>e</sup> volume. Les partisans des doctrines françaises ne furent pas sans reprocher à Beloe d'avoir jadis eu d'autres principes que ceux dont il se faisait le champion, notamment à l'époque de la guerre contre les colonies américaines. Beloe s'en tira, en alléguant sa jeunesse et son inexpérience. Le zèle dont il fit preuve dans toutes ces discussions lui valut de la part des ministres de fort bonnes places dans l'Église. Déjà il avait obtenu la maîtrise de l'hôpital Emmanuel à Westminster. En 1796, le lord chancelier Rosselyn le présenta, le fit nommer au rectorat d'All-hallows ; et, l'année suivante, l'évêque de Lincoln, dont il avait été le condisciple, lui conféra une place de prébendier dans sa cathédrale. En 1803, l'évêque de Londres, Porteus, le gratifia de la riche prébende de Pancras, dans son diocèse. En 1804, il avait été nommé un des conservateurs du Musée britannique. Cette place, parfaitement en harmonie avec ses goûts, et fort utile en même temps pour tous ses travaux, lui fut enlevée vers 1810, par suite d'un abus de confiance odieux de la part d'un homme qui visait à le remplacer. Cet événement fut très-sensible à Beloe, qui jusqu'alors avait vécu presque splendidement dans Kensington-Square. Son existence depuis cette époque fut comme dérangée, et dans la préface du t. 6 de ses *Anecdotes bibliographiques*, il fait amèrement allusion à la trahison dont il avait été victime. Cependant il continua ses travaux littéraires avec activité. Il venait de mettre la dernière main à ses mémoires, lorsqu'il mourut, le 11 avril 1817. Une grande variété de connaissances littéraires, beaucoup de vivacité, de la facilité, un style pur, assez élégant, et auquel la force ne manque point, telles furent les qualités principales de Beloe comme littérateur. Il faut ajouter qu'il était au moins apte à la direction qu'à la rédaction d'un ouvrage littéraire ; et il le prouva, soit en éditant plusieurs ouvrages, soit en publiant son *Critique britannique*. Voici les ouvrages principaux de Beloe : 4<sup>o</sup> *Ode à miss Boscaiven*, imprimée

en 1783, peu de temps après sa sortie de l'université de Cambridge, et probablement avant son arrivée à Londres. 2<sup>o</sup> *L'Enlèvement d'Hélène*, traduction du grec de Coluthus, avec des notes, 1786. 3<sup>o</sup> *Poèmes et traductions*, 1788, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> Hérodote, trad. du grec en anglais, avec des notes, 1790, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Il y en a eu depuis deux autres éditions. La première de celles-ci fut dédiée à l'évêque de Londres. Beloe y a souvent mis à contribution le travail du traducteur français Larcher, auquel, du reste, il prodigua de grands éloges. Il profita de plus, afin d'éclaircir son auteur, des découvertes dernièrement faites en Afrique par Mungo Park, par Browne, par Hornemann et quelques autres, et plus tard encore des lumières que l'expédition française en Égypte jeta sur l'antique terre des Pharaons. Ce travail était nécessaire en Angleterre, pour combler une véritable lacune littéraire : Thucydide et Xénophon avaient trouvé plus d'un élégant interprète dans la Grande-Bretagne ; seul parmi les historiens fondamentaux de la Grèce, Hérodote n'avait été représenté que par un traducteur, Littlebury. 5<sup>o</sup> *Lettres d'Alciphron*, trad. du grec en angl., 1791. 6<sup>o</sup> *Les Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, trad. du latin en angl., 1795. 7<sup>o</sup> *Mémoires succincts sur les mécuris de la révolution française* : le titre primitif était *Mémoires succincts sur le chef des régicides français* ; mais le méticuleux libraire exigea que ce titre fût modifié. 8<sup>o</sup> *Miscellanæ*, contenant des poèmes, fragments poétiques, apologues orientaux, 1793, 3 vol. in-12. 9<sup>o</sup> *Les Nuits arabes*, trad. du français, 4 vol. in-12. 10<sup>o</sup> *Joseph*, trad. du poème français en prose de Bitaubé, 2 vol. in-12. 11<sup>o</sup> *Anecdotes of literature and scarce Books* (Anecdotes bibliographiques et Notices de livres rares), 6 vol. in-8<sup>o</sup>. Les deux premiers parurent en 1807 ; les trois suivants en 1809 et 1811 ; le dernier en 1812. Le public fit à cette bibliographie un accueil très-favorable. Effectivement, c'est un répertoire extrêmement curieux et dans lequel se trouvent une foule de détails jusque-là complètement inconnus. Le 1<sup>er</sup> volume contient, entre autres indications capitales, celle de beaucoup de livres rares relatifs aux antiquités de Cambridge ; du beau manuscrit copte sur papyrus, trouvé dans le tombeau d'une momie à Thèbes, et apporté en Angleterre par Hamilton ; d'un grand nombre de tragédies et de comédies rares de la collection de Garrick ; d'un traité de sténographie imprimé à Londres, en 1588, etc., etc. On y remarque aussi les articles *Ædes Walpoleanæ* et *Books* (livres), remplis d'anecdotes intéressantes et de documents nouveaux. Le tome 2<sup>o</sup> contient d'abord de nouveaux et riches extraits de la collection de Garrick : ce sont *les Vieux chants* ; neuf sont d'une grâce et d'une simplicité délicate. Puis viennent les *Ludicra* ou *Epigrammata juvenilia* de Jean Parkhurst ; le *Songe d'or* d'Élisabeth Melville (lady Culross jeune), premier produit de la presse d'Aberdeen ; plusieurs extraits d'ouvrages en prose de Thom. Lodge ; beaucoup de détails sur la collection de Roxburgh, où se remarquaient surtout les pièces intitulées *Common Condyions*, *Didon*, *les Pamphlets du roi*, *un Juif contre les gentils*, l'édition

princeps du *Décameron*, Venise, 1474, in-fol.; *Loyauté, Épiscopat et Loi*, tiré à un seul exemplaire; une lettre du docteur Tanner, auteur de la *Notitia monastica*, lettre qui constate que la plus grande partie des additions et rectifications de l'*Athena Oxonienses* de Wood est de lui; et enfin l'abdication de Richard Cromwell, attestant de la part du protecteur l'intention de se soumettre au roi, signée de lui, et lue à la chambre le 25 mai 1659. Dans le tome 3<sup>e</sup> se remarque surtout l'article *Biblical* qui donne nombre de renseignements sur les premières Bibles et traductions de la Bible imprimées en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, etc. Le 4<sup>e</sup> est riche en notes sur des éditions grecques de Venise, de Rome, etc. Le 5<sup>e</sup> est consacré aux traités de droit civil et de droit canon, aux décrétales de Grégoire IX, au code et aux instituts de Justinien, à des recherches sur l'invention et les améliorations des matières à écrire, notamment du parchemin, que l'on attribue au roi de Pergame Attale 1<sup>er</sup>, et qui, comme le prouve l'auteur, était connu longtemps avant la naissance de ce prince. Divers extraits de vieux poètes, d'anciens sermonnaires, des indications de pamphlets, de relations de voyages, de traités théologiques, politiques ou autres, donnent au 6<sup>e</sup> volume un intérêt non moins vif qu'aux cinq qui l'avaient précédé. On regrette de ne pas trouver dans cet ample recueil plus de renseignements sur des manuscrits orientaux : Beloe déplore lui-même cette lacune; mais l'éloignement de sir G. Ouseley, sur lequel il avait compté pour cette partie de son travail, le força d'y renoncer. 12<sup>e</sup> *Le Critique britannique*. (Voy. plus haut.) 13<sup>e</sup> Une édition du *Dictionnaire biographique*, en société avec Guill. Tooke, Morrisson et Robert Nares, 13 vol. in-8<sup>o</sup>. 14<sup>e</sup> Divers articles dans le *Gentleman's Magazine* et autres ouvrages périodiques. 15<sup>e</sup> *Le Sexagénaire, ou Mémoires d'une vieillesse*, 1818. Ce sont ses propres mémoires, publiés après sa mort, par un de ses amis. Il avait composé une parodie de la *Déclaration des droits de l'homme*, qui fut imprimée en 1793. VAL. P.

BELON (PIERRE), botaniste et médecin, naquit à la Souletière, hameau de la paroisse d'Oisé, dans le Maine, en 1517. On n'a point de détail sur sa famille, ce qui fait croire qu'elle était obscure. Dès ses jeunes années, il se livra à l'étude de la médecine, et particulièrement à celle de la botanique. Il eut successivement pour protecteurs René du Bellay, évêque du Mans, Guillaume Duprat, évêque de Clermont; enfin les cardinaux de Tournon et de Lorraine. Il dut à leurs bienfaits son éducation, les moyens de voyager avec fruit, et la facilité de publier ses ouvrages. Il reçut les leçons de Valérius Cordus, professeur à Wirtemberg, qui, l'ayant distingué parmi ses élèves, se fit accompagner par lui dans les excursions qu'il fit en Allemagne et dans la Bohême, pour les progrès de l'histoire naturelle. Ce fut au retour de l'une de ces courses que Belon fut arrêté à Thionville. On mettait à sa liberté un prix qu'il était hors d'état de payer. Un gentilhomme, nommé Dehamme, en fit l'avance, parce que Belon était compatriote de Ronsard. Si cette anecdote,

bonne à rappeler, prouve combien la réputation de ce poète était colossale, elle montre encore le respect pour les lettres dans un siècle où elles étaient si loin de la perfection. Belon parcourut l'Italie, les États du Grand Seigneur, la Grèce, l'Égypte, la Palestine, l'Asie Mineure. L'amour de la vérité, un désir avide d'acquérir des connaissances, un courage infatigable, l'art d'observer et l'esprit d'analyse, en firent un savant distingué, et on le place au nombre de ceux qui contribuèrent puissamment au progrès des sciences dans le 16<sup>e</sup> siècle. Possesseur d'une collection précieuse, il revint à Paris, en 1550, après trois ans d'absence, mit ses matériaux en ordre, et publia différents ouvrages. Malgré leur succès et leur mérite, il eut de la peine à se faire admettre dans la faculté de médecine de Paris. En 1557, il entreprit un dernier voyage, et parcourut l'Italie, la Savoie, le Dauphiné, l'Auvergne. Charles IX lui donna un logement au petit château de Madrid. Il s'y occupait à traduire Dioscorides, Théophraste, et préparait un ouvrage important sur l'agriculture, lorsqu'en avril 1564, il fut assassiné dans le bois de Boulogne, en revenant de Paris. Il était âgé d'environ 47 ans. Cette fin tragique et prématurée n'apaisa pas encore l'envie sur le compte de Belon, puisqu'elle a cherché à flétrir sa mémoire, en l'accusant de plagiat. Le premier fut Scévole de Ste-Marthe, qui, dans son *Eloge de Pierre Gillius*, ou *Gilly*, d'Alby, assure que Belon suivit ce savant dans son voyage du Levant, comme son domestique, et qu'à sa mort, arrivée à Rome en 1555, il avait soustrait une partie de ses écrits, et les avait publiés sous son nom. De Thou a adopté cette opinion dans son *Histoire*. Ce fait est pourtant faux. On s'étonne que des auteurs graves et instruits, qui ont écrit peu d'années après la mort de Belon, et dans le même pays, dont le nom fait aujourd'hui autorité, aient pu avancer aussi légèrement une pareille accusation. D'après eux, plusieurs biographes ont répété cette calomnie, sans se donner la peine de l'examiner. Il était cependant bien facile d'en voir la fausseté; car il suffisait de remarquer que Belon avait publié quatre ouvrages, du nombre de ceux qui ont le plus contribué à sa réputation, avant la mort de Gillius, et que celui-ci ne l'a pas accusé de plagiat. Tournefort, qui a fait ce rapprochement, n'en a pas tiré tout le parti qu'il pouvait pour la justification de Belon: l'ambiguïté de la phrase où il l'expose a été cause d'une autre méprise au sujet de Belon, et ce sont encore deux auteurs justement accrédités pour leur exactitude qui l'ont commise (Séguier et Haller), en disant, l'un après l'autre, que Belon était mort à Rome, en 1555, appliquant à celui-ci ce qu'on disait de Gillius. Nicéron et Liron ont pleinement vengé la mémoire de cet estimable naturaliste. Voici le catalogue de ses ouvrages: 1<sup>o</sup> *l'Histoire naturelle des étranges poissons marins, avec leurs pourtraicts gravés en bois: plus, la vraie Peinture et Description du dauphin et de plusieurs autres rares de son espèce*, Paris, 1551, in-4<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Petri Bellonii Cenomani de aquatilibus libri duo, cum eiconibus ad vivam ipsorum effigiem quoad ejus fieri potuit; ad amplissimum cardinalem*

*Castilioneum*, Paris, Ch. Étienne, 1555, in-8° oblong. Cet ouvrage fut réimprimé dans l'*Historia animalium* de Gesner, à Zurich, par Froselover, en 1558, et ensuite à Francfort, 5° *La Nature et Diversité des poissons, avec leurs pourtraicts représentés au plus près du naturel*, Paris, 1555, in-8°, fig. 4° *De la nature et diversité des poissons, avec leurs descriptions et naïfs pourtraicts, en sept livres*, Paris, 1555, in-fol. 5° *L'Histoire des poissons, traitant de leur nature et propriétés, avec les pourtraicts d'iceux*, Paris, 1555, in-4°, en latin et en français. Quoique ces trois derniers ouvrages, publiés dans la même année, soient en quelque sorte la traduction du traité de *Aquatilibus*, nous les rapportons séparément par leurs titres particuliers, parce qu'on les a souvent confondus, quoiqu'ils offrent tous des changements et des additions. 6° *De Arboribus coniferis, resiniferis, aliisque sempiterna fronde viventibus, cum earumdem iconibus ad vivum expressis; item de melle cedrino, cedria, agarico, resinis et iis quæ ex coniferis profiscuntur*, Paris, 1555, in-4°, fig. 7° *De Admirabili operum antiquorum et rerum suspiciendarum Præstantia liber, quo de Ægyptiis pyramidibus, de obeliscis, de labyrinthis sepulchralibus, et de antiquorum sepulturis agitur, etc.*, Paris, 1555, in-4°, inséré dans le 8° vol. des *Antiquités grecques* de Gronovius. 8° *Les Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étranges, rédigées en trois livres*, Paris, 1555, 1554, 1555 et 1588; Anvers, Plantin, 1555, in-8°. Ces observations furent traduites en latin par de Lécluse, Anvers, 1559, in-8°, et réimprimées dans le recueil de *Exotieis*, Anvers, 1605, in-fol. On trouve dans ce livre des détails curieux sur la géographie et sur les mœurs et les coutumes des peuples. Il y a peu de voyageurs qui aient réuni une aussi grande variété de connaissances, et qui soient entrés dans un si grand détail sur la géographie ancienne et moderne, les mœurs et les usages des peuples orientaux. On peut se fier à l'exaetitude de ses observations et à la vérité de ses récits. De tous les écrivains français du 16° siècle, Belon est l'un des plus remarquables par son style : il a l'énergie et la naïveté que l'on admire dans Amyot, son contemporain, et avec lequel il était en relation. 9° *L'Histoire de la nature des oiseaux, avec leurs descriptions et naïfs pourtraicts, retirez du naturel, écrite en sept livres*, Paris, 1555, in-fol. Cet ouvrage, d'une grande érudition, est fréquemment cité par Buffon; l'auteur y rapporte des faits peu vraisemblables, mais il les présente comme douteux, et bons à vérifier : il note tout ce qui lui paraît extraordinaire, avec l'intention d'en faire un sérieux examen. On voit qu'il a voulu étudier, sur les lieux mêmes, les phénomènes dont avaient parlé les anciens, faire des recherches pour reconnaître les productions désignées par des noms dont le peuple ne se servait plus depuis longtemps, et dont les érudits faisaient le plus souvent de fausses applications. Il s'élève contre les charlatans, qui sont de tous les temps et de tous les pays, et « promettent, dit-il,

« des royaumes à ceux desquels ils empruntent un « eseu. » 10° *Pourtraicts d'oiseaux, animaux, serpents, herbes, arbres, hommes et femmes d'Arabie et d'Égypte*, avec une carte du mont Athos et du mont Sinaï, Paris, 1557, 1618, in-4°. 11° *Remonstrances sur le défaut du labour et culture des plantes, et de la connoissance d'icelles, contenant la manière d'affranchir les arbres sauvages*, Paris, 1558, in-8°. Cet ouvrage, qui traite de l'agriculture, fut traduit en latin par de Lécluse sous le titre de *Neglecta stirpium Cultura*, etc., Anvers, Plantin, 1589, in-8°, et Belon le réunit aux *Observations*, dont il publia aussi une édition latine à Anvers, 1605, in-fol., accompagné du portrait de l'auteur. Ces *Remonstrances* offrent un grand nombre d'observations utiles. Il y provoque l'établissement d'une pépinière d'arbres étrangers dont il donne la liste; il engage le collège des médecins de Paris à cultiver dans un lieu public, « tant « pour leur délectation que pour l'augmentation du « savoir des doctes, » diverses espèces de plantes; idée adoptée ensuite par Richer de Belleval, qui fonda, à Montpellier, le jardin des Plantes, antérieur à celui de la capitale. Belon a encore traduit l'*Histoire des plantes* de Théophraste, et celle de Dioscorides dont il fait mention dans l'épître dédicatoire de ses *Observations*, et qui n'ont pas été imprimées, non plus que l'*Histoire des serpents*, dont il parle dans ses *Remonstrances*. Gesner et Belon doivent être considérés comme les fondateurs de l'histoire naturelle, et Belon plus particulièrement comme inventeur de l'anatomie comparée, à l'époque de la renaissance des lettres. Plumier a consacré à sa mémoire un genre de plantes d'Amérique, auquel il a donné le nom de *Bellonia*; il fait partie de la famille des rubiacées. D—M—T et D—P—S.

BELOSERKI (le prince). Voyez BELOWSELSKI-BELOSERKI.

BELOT (JEAN), euré de Mil-Monts, né à la fin du 16° siècle, s'adonna, dès son enfance, à l'étude des sciences occultes. La lecture des ouvrages de Raimond Lulle et de Corneille Agrippa lui remplit la tête d'idées chimériques. Il se persuada qu'au moyen de quelques oraisons composées de mots bizarres, on pouvait acquérir toutes les connaissances, parler en public avec méthode, et faire des progrès rapides dans l'éloquence. Il développa ses idées dans un livre intitulé : *l'OEuvre des œuvres, ou le Plus Parfait des sciences stéganographiques, paulines, armadelles et lullistes*, Paris, 1625; Rouen, 1640, in-8°. Il dit sérieusement dans ce livre, qu'ayant atteint la perfection dans les sciences divines et humaines, il se eroirait coupable de tenir cachés les secrets admirables qu'il avait découverts. Celui qu'il indique pour acquérir de la mémoire, ou pour la fortifier, a beaucoup de rapport avec la méthode enseignée publiquement à Paris, il y a quelques années, et qui trouva des admirateurs, même parmi des hommes justement célèbres; ce qui prouve que le cercle des erreurs de l'esprit humain a été parcouru dans tous les sens, et qu'on ne peut plus rien y ajouter. Belot publia encore, à la sollicitation, dit-il, de ses amis et de ses élèves, des *Instructions pour appren-*

dre les sciences de chiromancie et physionomie. Ses différents ouvrages furent recueillis en 4 vol. in-8°, sous ce titre : *OEuvres de J. Belot, contenant la chyromancie, physionomie, l'art de la mémoire de Raymond Lulle*, Liège, 1704, in-12; Rouen, 1647, 1669; Lyon, 1654. Cette collection est recherchée d'une certaine classe de curieux; et les personnes qui connaissent la manie des amateurs de livres n'en seront que médiocrement surpris. (Voy. AGRIPPA DE NETTESHEIM.) W—s.

BELOT (JEAN), né à Blois à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, et avocat au conseil privé du roi Louis XIII, était lié avec de la Chambre et d'autres membres de l'Académie française, établie depuis peu de temps. Belot prétendait que les ouvrages de sciences ne devaient point être écrits dans la langue vulgaire; de la Chambre était d'une opinion contraire; et lorsqu'il eut donné les raisons de son sentiment dans la préface de son *Traité de la digestion*, Belot lui répondit par une *Apologie de la langue latine*. Il dit, dans cet ouvrage, qu'il est important de tenir cachés les secrets de chaque science, ou au moins de ne les déclarer qu'à des personnes capables; qu'il y va du bien de l'État et de la religion; que les Romains ont été cruellement punis d'en avoir agi autrement, et que leur exemple doit servir de leçon. L'ouvrage de Belot, imprimé à Paris en 1657, est un petit volume in-8° d'environ 60 pages. Il était devenu si rare peu de temps après sa publication, que Pellisson ne put pas en découvrir un exemplaire lorsqu'il travaillait à l'*Histoire de l'Académie française*. Les plaisanteries attirées par ce livre à l'auteur avaient bien pu l'engager à le supprimer. Ménage ne l'épargna pas dans la *Requête des dictionnaires*. La langue latine, dit-il, était pour jamais perdue,

Si le bel avocat Belot,  
Du barreau le plus grand falot,  
N'en eût pris en main la défense,  
Et protégé son innocence,  
En quoi, certes, et sa bonté,  
Et son zèle, et sa charité,  
Se firent d'autant plus paraître,  
Qu'il n'a l'honneur de la connaître.

Belot annonçait un autre ouvrage qui devait avoir pour titre : *la France, ou la Monarchie parfaite*, et dans lequel il se proposait de donner à ses idées tout le développement que leur importance lui semblait mériter. — Quelques biographes pensent que l'avocat Belot, est le même que Michel BELOT, qui fit imprimer à Blois, 2 vol. in-fol., en 1666, les *Mémoires de Guillaume Ribier*, son oncle, précédés de la vie de Ribier, composée par l'éditeur, ainsi que celle du cardinal Sadolet, qu'on trouve dans le second volume. W—s.

BELOT (madame) était fort jeune lorsqu'elle resta veuve d'un avocat au parlement, qui ne lui laissa en mourant qu'une rente de 60 livres. Elle se mit au lait pour toute nourriture, vendit sa rente, et employa les 1,200 livres qu'elle en tira à apprendre l'anglais, dans la vue de se procurer une ressource par des traductions. Elle ne tarda pas à trouver des amis et des pro-

tecteurs, entre autres Palissot et le fermier général la Popelinière. Le roi lui accorda une pension. Son début littéraire fut une brochure intitulée : *Réflexions d'une provinciale sur le discours de J.-Jacques Rousseau touchant l'inégalité des conditions*, Paris, 1756, in-8°, ouvrage qui fait honneur à la plume de l'auteur, dit l'abbé Sabbatier. Elle donna successivement : 1<sup>o</sup> *Observations sur la noblesse et le tiers-état*, 1758, in-12. 2<sup>o</sup> *Mélanges de littérature anglaise*, 1759, 2 part. in-12. C'est dans ce recueil qu'on trouve la traduction de la *Pharmacie*, poème en 6 chants. (Voy. GARTH.) 3<sup>o</sup> *Ophélie*, roman traduit de l'anglais, 1765, 2 vol. in-12. 4<sup>o</sup> *Histoire de Rasselas, prince d'Abyssinie*, traduit de l'anglais de Johnson, 1768, in-12. 5<sup>o</sup> *Histoire de la maison de Tudor sur le trône d'Angleterre*, traduit de l'anglais de Hume, 1765, 2 vol. in-4°, réimprimée en 6 vol. in-12. L'abbé Prévost était mort après avoir donné la traduction de l'*Histoire de la maison de Stuart*, 1760, 5 vol. in-4°. On croit que madame Belot a retouché les réimpressions faites en 1766, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12. 6<sup>o</sup> *Histoire de la maison de Plantagenet sur le trône d'Angleterre*, traduite de l'anglais de Hume, 1765, 2 vol. in-4°, réimprimée en 6 vol. in-12. Quoique l'auteur des *Trois Siècles* appelle excellentes les traductions de Hume faite par madame Belot, nous croyons que c'est à la médiocrité de ces traductions qu'il faut attribuer le peu de goût que l'on a en France pour cet historien tant vanté par les Anglais, et si décrié par l'abbé Mably. Madame Belot avait épousé en secondes noces le président Durey de Meynières, mort à Chaillet, le 27 septembre 1785. Ce magistrat avait une belle bibliothèque. Il avait dépensé 50,000 livres pour faire copier les registres du parlement de Paris. Il avait logé madame Belot dans sa maison pour qu'elle pût se servir de ses livres. Elle sut tellement le charmer, qu'il finit par l'épouser au mois de décembre 1765. Elle ne voulut, dit-on, recevoir aucun avantage par son contrat de mariage. Elle mourut comme son époux à Chaillet, en 1805, dans un âge très-avancé. Elle avait, en 1767, composé, sur une anecdote du temps, une nouvelle intitulée : *le Triomphe de l'amitié, ou Jacqueline et Jeanneton*: nous croyons que cet opuscule n'a pas vu le jour. A. B—r et D—r—r.

BELOW (JACOB-FRÉDÉRIC), médecin et naturaliste, naquit à Stockholm, en 1669. Après avoir fait ses premières études en cette ville, il alla achever son cours de médecine à Utrecht, où il fut reçu docteur en 1691. Il retourna ensuite à Stockholm, où il exerça son état jusqu'en 1695, qu'il fut nommé professeur de médecine à Dorpat. Le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire est intitulé : *de natura, artis et remediorum in curando Necessitate*. Il passa, en 1697, à l'université de Lund dans la même qualité, et il y a publié deux thèses ou dissertations, dont l'une est sur les genres des végétaux, et l'autre est intitulée : *de Generatione animalium æquivoca*, 1706, in-4°. En 1705, Charles XII l'appela en Saxe pour le faire médecin de son armée. Après la bataille de Pultawa, il fut fait prisonnier, et conduit à Moscou, où il pratiqua la médecine avec beaucoup de succès. Il mourut en 1716

— Son père (*Bernard*), naturaliste et médecin distingué comme lui, avait été président du conseil de médecine de Stockholm et premier médecin du roi. Il a publié quelques observations dans les *Mémoires de l'académie des Curieux de la nature*. D—P—s.

BÉLOWSELSKI—BELOSERKI (prince), né à St-Petersbourg en 1757, membre honoraire de l'académie royale de cette ville, où il est mort le 26 décembre 1809, fut le protecteur des arts de l'esprit, dans une cour accoutumée à ne favoriser que les arts du luxe, et parut croire que l'éclat d'une naissance illustre s'augmente quelquefois par des succès littéraires autant que par des dignités politiques. Il avait été, dans sa première jeunesse, envoyé de l'impératrice Catherine II à la cour de Turin. Le comte Panin, ministre des affaires étrangères, n'avait ni le goût ni le sentiment des lettres : on assure qu'il rappela le prince Belowselski, parce que celui-ci écrivait ses dépêches avec une élégance un peu recherchée, qu'il faisait des vers français, qu'il avait même composé une tragédie, et qu'il voulait entreprendre les éloges historiques des grands hommes que la Russie a produits. Le prince se consola de cette disgrâce, d'ailleurs très-adoucie, en consacrant une grande fortune à protéger les arts, et ses loisirs studieux à les cultiver lui-même. On a de lui : 1° *de la Musique en Italie*, la Haye, 1778, in-8° ; 2° *Cécile*, cantate, Dresde, 1787, in-8° ; 3° *Poésies françaises d'un prince étranger, ou Epîtres aux Français, aux Anglais et aux républicains de St-Marin* (publiés par Marmontel). Paris, 1789, in-8° ; 4° *Dianologie ou Tableau philosophique de l'entendement*, Dresde, 1790, in-8°, rare. Il y a dans ces diverses productions de l'esprit, des connaissances variées, et le talent de la poésie française autant que les étrangers peuvent l'avoir. Voltaire, dans une lettre flatteuse adressée au prince Belowselski, l'a mis à côté du comte Schouvalow, auteur de l'*Epître à Ninon*. Voltaire savait bien ce qu'il faisait ; et si les vers du prince Belowselski avaient été revus comme ceux du comte par Laharpe, ou comme ceux du grand Frédéric par Voltaire lui-même, il y aurait à peu près le même mérite poétique dans ces différentes productions. Au reste, la mémoire du prince Belowselski sera longtemps chère aux Français reconnaissants, qui, s'étant réfugiés à St-Petersbourg dans un temps d'exil et d'orage, ont trouvé sa maison constamment ouverte aux muses et au malheur. E—D et Z—O.

BELPRATO (JEAN-VINCENT), chevalier napolitain et comte d'Averse, dans le 16<sup>e</sup> siècle, étudia les belles-lettres, la philosophie et les lois civiles à Naples, où sa famille, qui était d'une noblesse ancienne dans le royaume de Valence, avait passé avec le roi Alphonse 1<sup>er</sup> d'Aragon. Ses études finies, il retourna s'établir à Averse, et continua d'y cultiver les langues anciennes et modernes. Il y passa pour maître, et plusieurs auteurs contemporains ont rendu hommage à son savoir. Il cultiva aussi la poésie, mais ses principaux ouvrages sont des traductions du latin en italien : 1° *Libro di Messala Corvino, oratore e cavaliere romano, ad Ottaviano, Augusto, della progenie sua*, Florence, 1549, in-8°. 2° *L'istoria de' Romani*

*di Sesto Ruffo, uomo consolare, a Valentiniano Augusto*, Florence, 1550, in-8°. On trouve à la fin du volume : *L'Assioe, ovvero Dialogo del dispregio della morte, di Platone*, traduit par le même. 5° *Solino, delle cose maravigliose del mondo*, Venise, 1557, 1559, 1684, in-8°. Ses poésies sont éparses dans plusieurs recueils. Belprato publia aussi un dialogue sur la nature et les règles du sonnet : *la Veronice, o del soletto, dialogo*, Gènes, 1589, in-8°. G—É.

BELSHAM (WILLIAM), historien anglais, professait en politique l'opinion du constitutionnalisme et du whiggisme pur. Ce sentiment respire dans les divers ouvrages qu'il a publiés, et l'on y trouve d'ailleurs du talent et de l'âme, mais non pas toujours l'impartialité qu'on désirerait dans les productions de ce genre. On est étonné de lire dans une brochure sur la révolution française, publiée par lui en 1791, ces mots étranges sur un homme illustre : « Qu'est-ce que M. Burke?... » Sans mentionner plusieurs écrits sur les lois de test, sur celles des pauvres, sur la révolution française, sur les distinctions entre les anciens et les nouveaux whigs, sur la réforme parlementaire, etc., nous citerons ses compositions les plus considérables : 1° *Essais historiques, politiques et littéraires*, 1789, 2 vol. in-8°. Il en a été fait plusieurs éditions. 2° *Mémoires sur les rois de la Grande-Bretagne de la maison de Brunswick-Lunebourg*, 1793, 2 vol. in-8°. Le récit, finissant à la mort de George II, fut continué dans l'ouvrage suivant. 3° *Mémoires sur le règne de George III*, 1795, 4 vol., augmentés de deux autres en 1801, et traduits en français par Lasalle, Paris, 1808. L'auteur s'est montré fort sévère à l'égard de Pitt, auquel il attribue l'âme la plus basse, et dont l'administration lui paraît exécrable (*superlatively detestable*). L'historien remontant ensuite à la révolution [de 1688, fit paraître : 4° *Histoire de la Grande-Bretagne*, depuis cet événement jusqu'à l'avènement de la maison de Hanovre, 1798, 2 vol. in-8°. Il expose dans la préface les sources abondantes où il a puisé les faits, reconnaissant que ce sera sa faute si sa narration est aride ; mais on n'a pas ce reproche à lui faire. L'introduction contient un aperçu des événements survenus sous les règnes de Charles II et Jacques II. Là, en signalant la conduite indigne du premier de ces princes vendant à la France sa neutralité moyennant une pension, il s'efforce de justifier les intrigues de l'opposition anglaise et la distribution de l'or français, faite avec l'approbation de ces patriotes si renommés, Sidney et Hollis. « Il s'agissait, dit-il, d'effectuer un grand dessein politique, qui malheureusement ne pouvait pas être accompli par des moyens plus ouverts et plus honorables. » Les trois précédents ouvrages ont été améliorés par leur auteur, et réunis en un seul corps, 4 vol. in-4°, et 12 vol. in-8°. W. Belsham est mort à Londres, le 17 novembre 1827, âgé de 73 ans. — Thomas BELSHAM, ecclésiastique, frère aîné de l'historien, dirigea l'école des *dissenters* de Daventry, dans laquelle il avait fait ses études. Il résigna cet emploi en 1789, après qu'il eut abandonné la doctrine de Calvin pour adopter celle des unitaires, en

faveur de laquelle il parla du haut de la chaire et exerça fréquemment sa plume. Parmi ses écrits, on cite particulièrement : *Calm Enquiry*, etc. (*Examen impartial de la doctrine de l'Écriture concernant la personne du Christ*, etc.), 1811. Il a donné une traduction anglaise des *Épîtres de l'apôtre St. Paul*, avec une introduction et des notes, 1822, 4 vol. in-8°. Thomas Belsham, qui desservait à Londres la chapelle unitarienne d'Essex-street, est mort en novembre 1829, à l'âge de 80 ans. L.

BELSUNCE DE CASTEL-MORON (HENRI-FRANÇOIS-XAVIER DE), né le 4 décembre 1671, au château de la Force, en Périgord, d'une ancienne famille originaire de la Navarre, entra chez les jésuites en 1691, d'où il sortit, quelques années après, pour être fait grand vicaire d'Agen. Devenu évêque de Marseille en 1709, il rappela, durant la peste qui désola cette ville en 1720 et 1721, le zèle et la charité dont St. Charles Borromée lui avait donné un si bel exemple dans la peste de Milan. On le voyait, au plus fort de la contagion, allant de rue en rue, portant les secours spirituels et temporels aux malades, encourageant par son exemple, encore plus que par ses discours, et ses coopérateurs, et les magistrats, et les militaires dévoués à cette œuvre héroïque, et s'y consacrer sans réserve ; c'est ainsi qu'en faisant chaque jour le sacrifice de sa propre vie, il sauva les tristes restes de ses diocésains, sans avoir été jamais atteint lui-même du cruel fléau qui les précipitait au tombeau par centaines. Sa conduite généreuse en cette occasion fait le sujet d'un petit poème de Millevoye, intitulé *Belsunce, ou la Peste de Marseille*. Tout le monde connaît ces vers de Pope :

Pourquoi, près des mourants qui lui tendaient les bras,  
Belsuns respira-t-il, entouré du trépas,  
Un air pur à travers la vapeur empestée,  
Que les vents secouaient sur Marseille infectée ?  
*Trad. de Fontanes.*

La cour, pour le récompenser de son zèle, lui offrit, en 1723, l'évêché de Laon, duché-pairie, et, en 1729, l'archevêché de Bordeaux ; mais n'ayant pas voulu abandonner l'église de Marseille, que tant de sacrifices lui avaient rendue si chère, il en fut dédommagé par deux riches abbayes, et par le pallium, dont Clément XII l'honora en 1731. L'influence que ses anciens confrères eurent dans l'administration de son diocèse le précipita dans des démarches sur les affaires du jansénisme qui le mirent perpétuellement en guerre avec le parlement d'Aix. Il eut de vives disputes avec Colbert, évêque de Montpellier, qui prit parti en faveur du fameux P. Girard, approuva le livre du P. Pichon, condamné par ses collègues, et fut ensuite obligé de révoquer son approbation ; accusa, dans des écrits publics qui furent pleinement réfutés, les pères de l'Oratoire de Marseille de s'être retirés de cette ville pendant la peste. Il fut le premier des évêques qui imagina de faire interroger les malades sur leur soumission à la bulle *Unigenitus*, et de faire refuser les sacrements aux opposants. Le régent, n'ayant jamais pu le ramener

à des mesures plus pacifiques, disait un jour, en sortant d'une conférence avec lui : « Voilà un saint qui a « bien de la rancune (1) ! » Tous ces actes d'un zèle exagéré mirent le trouble dans son diocèse, qu'il édifiait d'ailleurs par ses vertus, et où il termina sa longue carrière le 4 juin 1735. (*Voy. BELLOY.*) Belsunce avait fondé pour les jésuites le collège qui portait son nom. Il avait composé, étant grand vicaire d'Agen, l'*Abrégé de la vie de Suzanne-Henriette de Foix* (sa tante), Agen, 1707, in-12. Pendant son épiscopat, il publia un grand nombre d'instructions pastorales, la plupart sur le jansénisme, et un ouvrage intitulé : *L'Antiquité de l'église de Marseille et la succession de ses évêques*, Marseille, 1747-1751, 3 vol. in-4°. On croit cet ouvrage du P. Lemaire, jésuite, à qui Belsunce voulut bien permettre de le publier sous son nom. L'auteur y admet comme très-authentique la tradition du voyage de Lazare, de Ste. Madeleine en Provence, etc., ce qui ne donne pas une haute idée de sa critique (2).

T—D.

BELSUNCE (le comte DE), de la même famille que le précédent, était, en 1790, major en second au régiment de Bourbon infanterie, en garnison à Caen, où il avait contribué à maintenir la tranquillité, lorsque des soldats de son corps amentèrent le peuple contre lui. Son logement étant entouré, il se réfugia à l'hôtel de ville ; mais les magistrats ne lui accordèrent point le secours sur lequel il devait compter. La populace furieuse le massacra, et porta en triomphe son cœur sanglant. On a dit, mais sans preuve, que Charlotte Corday était sa maîtresse, et qu'elle conçut alors contre Marat, dont les déclamations fongueuses avaient allumé la rage populaire la haine qui dans la suite la porta à donner la mort à ce monstre.

K.

BELTRAMELLI (JOSEPH), littérateur, né en 1754, à Bergame, d'une famille noble et opulente, fut envoyé jeune à Bologne, y cultiva les lettres et les sciences sous la direction des jésuites, et acquit en même temps d'un habile peintre, dont il fréquentait l'atelier, la connaissance des règles et de la pratique. De retour dans sa ville natale, il recueillit des tableaux des meilleurs maîtres, des médailles, des livres rares, des manuscrits précieux, mit toutes ses richesses à la disposition de ses jeunes compatriotes, auxquels il voulut inspirer son enthousiasme de savant et d'artiste. Une telle conduite ne pouvait man-

(1) La lettre que Belsunce écrivit sur les billets de confession et sur le refus de sacrements fut condamnée au feu par le parlement d'Aix. C'est encore lui qui écrivit au garde des sceaux Machault, qui demandait au clergé la déclaration de ses biens : « Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à Dieu ou au roi. » D—R—R.

(2) On a encore de Belsunce : 1° *L'Abrégé du livre de la manière de bien vivre*, traduit du latin de St. Bernard ; 2° *L'Art de bien mourir*, traduit du latin de Bellarmin ; 3° *Le Combat du chrétien*, traduit du latin de St. Augustin ; 4° *le Livre de la Grâce et du Libre arbitre*, traduit du même ; 5° *Statuts synodaux du diocèse de Marseille*, lus et publiés dans le synode tenu dans le palais épiscopal, le 18 avril 1712, Marseille, 1742, in-4° ; 6° *Pratiques pour se préparer à la mort*, recueil de prières, 1755, in-12 ; 7° *l'Unité de l'Église*, traduit du latin de St. Cyprien ; 8° *Méditations et Considérations affectueuses pour tous les jours*, traduit de l'espagnol de Roxas. Ses *Œuvres choisies*, recueillies par l'abbé Jauffret, ont été publiées à Metz, 1822, 2 vol. in-8° ornés d'un fac-simile. D—R—R.

quer d'exciter une généreuse émulation ; et Bergame vit bientôt naître et croître de jeunes talents qui, sans le secours et la protection de Beltramelli, n'auraient jamais pu se développer. Passionné pour l'étude, il y consacrait les jour et les nuits, et s'empressait de communiquer le résultat de ses recherches à toutes les personnes qu'elles pouvaient intéresser. Plusieurs savants lui en ont témoigné leur reconnaissance, entre autres Serassi dans sa *Vita di Tasso* ; Morelli dans la *Biblioth. Pinelliana* ; et Tiraboschi dans plusieurs endroits de la *Storia della Letterat. ital.* Jaloux d'augmenter encore son érudition et d'acquérir en même temps de nouveaux amis, Beltramelli résolut de visiter les principales villes de l'Europe. Il demeura deux ans à Paris, dans la société de Diderot, de d'Alembert, de la Condamine, de Dorat et de madame du Bocage. Il se rendit ensuite à Londres, où il se lia très-étroitement avec Maty, conservateur du Musée britannique, et Maskelyne, directeur de l'Observatoire de Greenwich. Il vit aussi en Angleterre la célèbre Angélica Kaufmann (*voy. ce nom*), et s'empressa de payer à ses talents un juste tribut d'admiration. Après cinq ou six ans d'absence, il revint à Bergame reprendre ses habitudes studieuses. Ses voyages lui avaient occasionné des dépenses considérables ; mais, avec du temps et de l'économie, il pouvait espérer de rétablir l'ordre dans ses affaires. Les invasions successives de l'Italie, durant les guerres de la révolution, achevèrent de le ruiner. Doué d'un courage supérieur à la fortune, il soutint sa nouvelle position avec noblesse, et, quoique dans un âge avancé, sollicita la chaire d'éloquence au lycée de sa ville natale. Il la remplit avec autant de zèle que de talent, jusqu'à la fin de sa longue carrière, et mourut en 1816, à 82 ans. On a de lui : 1° *Lettere sulle belle arti*, Bergame, 1797. 2° *Discorso sulla letteratura*, *ibid.*, 1805. L'auteur n'y cache point les difficultés qu'on rencontre dans la carrière des lettres ; mais il montre tous les avantages qu'on peut retirer de leur culture. 3° *Notizie intorno ad un quadro esistente nella cappella del Palazzo della Prefettura in Bergamo*, *ibid.*, 1806. Beltramelli cherche à prouver que ce tableau est de Lotto, peintre vénitien, et non pas bergamasque, comme on l'avait cru jusqu'alors. 4° *Elogio del caval. Tiraboschi*, *ibid.*, 1819, in-8°. Dans cette biographie, Beltramelli corrige les erreurs de ses devanciers, et donne de nouveaux détails sur la personne et les travaux du savant auteur de la *Storia della Letteratura italiana*. Parmi les ouvrages manuscrit de Beltramelli, on cite des dissertations sur la bibliographie ; sur les variantes que présente un manuscrit de l'*Aminte* du Tasse, qu'il possédait dans sa bibliothèque ; sur l'anneau du pape Sixte IV, arraché de son doigt au sac de Rome, et porté à Naples ; sur la mauvaise foi de l'historien Platina, prouvée par sa vie du pape Paul IV, qu'il déchira mort, après l'avoir trop loué de son vivant, etc. Le savant P. Moschini lui a consacré, dans la traduction italienne de la *Biographie universelle*, un article dont à notre tour nous avons profité pour rédiger celui-ci.

W—s.

BELTRAMI (FABRICE), de Cétone, dans l'État

de Sienna, écrivait en Italie vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle et au commencement du 17<sup>e</sup>. Il remplit quelques emplois publics dans sa patrie, et fut secrétaire du prince de la Mirandole. Il passait pour avoir autant de philosophie que d'érudition, ce qui n'était pas commun de son temps, et ne l'est même pas assez du nôtre. On dit qu'il écrivit plusieurs ouvrages sur l'art poétique, sur les allégories, et un examen du *Pastor fido* ; mais on ne croit pas qu'ils aient été imprimés ; le seul, à ce qu'il paraît, qui l'ait été a pour titre : *Discorso intorno alle imprese comuni accademiche*, Pérouse, 1612, in-4°, en 3 parties. Un académicien, nommé Jérôme Titi, avait changé dans un écrit son propre nom, sa devise, et même celle de l'académie dont il était membre : Beltrami soutint par de bonnes raisons, dans ce discours, et particulièrement dans la dernière partie, que ces sortes de changements n'étaient pas permis à des académiciens en particulier, et moins encore à des académies entières. Ce n'était point du tout, comme on l'a écrit, l'usage des écrivains du temps ; c'était un abus, un délit particulier de lèse-loyauté académique, contre lequel l'honnête Beltrami s'éleva. G—É.

BELTRAND (HERMAND-DOMINIQUE), sculpteur et architecte, naquit à Vittoria, en Biscaye, dans le 16<sup>e</sup> siècle, alla étudier en Italie, et devint si habile, que Palomino Velasco n'hésita point à le placer au-dessus des plus fameux artistes de son temps. Il s'était surtout formé par l'étude de Michel-Ange, et plusieurs statues du Christ, de grandeur naturelle, exécutées par Beltrand, parurent dignes d'être attribuées au maître illustre qu'il avait choisi. L'Escorial, le collège impérial de Madrid (qui avait autrefois appartenu à la société des jésuites, dont Beltrand était membre), la chapelle de la même ville, et le maître-autel du collège de Alcalá de Hénarés, furent décorés de ces statues. Beltrand mourut en 1590, dans un âge très-avancé.

D—T.

BELTRANO (OCTAVE), de Terranova, dans la Calabre citérieure, exerçait en 1640, à Naples, les professions d'homme de lettres, de libraire et d'imprimeur. Il a publié : 1° *la Breve descrizione del regno di Napoli*, imprimée par lui à Naples, 1640, in-4°, et réimprimée, par lui et par d'autres, plusieurs fois depuis. 2° Une espèce de refonte et de division en parties de l'*Almanach perpétuel* de Benincasa, avec des additions de traités et de chapitres entiers, Venise, 1662 et 1688, in-8°. 3° Le *Quadrio* lui attribue une espèce de centon intitulé : *il Vesuvio, poema in ottave rime*, composé d'octaves prises de différents auteurs ; mais il ne dit point où ce centon est imprimé, et nous n'en connaissons non plus aucune édition. Il nous serait aussi très-facile de citer de lui, comme ouvrages existants : 4° une *Introduction à l'astrologie, que tout le monde peut apprendre facilement* ; 5° l'*Extrait de diverses sciences, très-utile aux astrologues, médecins, barbiers, alchimistes, marins, agriculteurs et autres* (car il faut faire l'énumération entière) ; 6° *Annuaire, ou Journal de tous les Saints dont la fête arrive jour par jour, avec les figures de chaque saint et son martyre* ; mais le fait est que Mazzuchelli, qui nous donne les titres ita-

liens de ces prétendus ouvrages, n'en cite aucune édition connue.

G—É.

BELURGER (CLAUDE), était un savant helléniste, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. L'abbé Mercier de St-Léger conjecture que c'est le même que *Balurgey* de Dijon, poète oublié dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, et dont on connaît une ode grecque *sur la mort de Charvalon, abbé de St-Victor* (Paris, 1611, in-8°). Quoi qu'il en soit, Belurger, passionné dès son enfance pour la langue grecque, vint fort jeune l'étudier à Paris, et y fit des progrès si rapides qu'il surpassa bientôt ses maîtres. Nommé professeur de belles-lettres au collège de Navarre, il s'attacha surtout à familiariser ses élèves avec la langue de Démotène et de Platon; et il parvint à les mettre en état de soutenir publiquement des thèses en grec, chose inusitée dans l'université de Paris, et qui probablement ne s'est pas renouvelée depuis. Etranger à tous les usages du monde, à tous les devoirs de la bienséance, Belurger ne devait qu'à sa profonde érudition l'estime dont il jouissait. A tous les anciens auteurs il préférait Homère, et quoique à force de le relire il eût dû le savoir par cœur, il l'avait toujours entre les mains, même à l'église où il s'en servait comme d'un livre de prières. Il ne put résister au désir de voir les lieux décrits dans l'*Iliade*; et ayant confié ses épargnes aux châtreaux de Paris, leur abandonnant ses fonds après sa mort, sous la condition qu'ils lui feraient payer pendant sa vie tous les ans, partout où il serait, 600 écus d'or (*centeni et quingenti aurei*), il partit de Paris, résolu de n'y revenir qu'après avoir visité toute la Grèce, dont il se proposait de dresser une carte détaillée. Il avait environ cinquante ans lorsqu'il entreprit ce voyage. S'étant rendu d'abord à Rome, il y reçut un accueil distingué de l'ambassadeur de France et des savants auxquels il ne manqua pas de faire connaître ses projets. Pendant son séjour dans cette ville eut lieu le mariage d'Ant. Borghèse, neveu du pape Paul V, avec Camille Orsini. Belurger le célébra dans un poème grec dont il fit lui-même la traduction latine; et cette pièce ne fit qu'ajouter à la haute idée qu'il avait donnée de ses talents. De Rome il se rendit à Venise où il s'embarqua sur un bâtiment destiné pour Alexandrie; mais, arrivé dans cette ville, il y tomba malade et mourut (vers 1622), laissant quelques manuscrits qui sont perdus, entre autres un commentaire sur Homère, auquel il travaillait depuis plusieurs années. On ne connaît de lui qu'une pièce grecque à la louange de Gaulmin, dans son édition du traité de Psellus, de *Operatione Dæmonum*, Paris, 1615; et une autre à la tête des *Ethiopiennes* d'Héliodore, de l'édition de Baudelot, *ibid.*, 1619. La bibliothèque du roi possède un manuscrit de Belurger : *Totius cosmographiæ et geographiæ Tractatio*. (*Voy. Montfaucon, Bibl. bibliothecar.*, t. 2, p. 765.) J. Nicius Erythræus (J.-Victor de Rossi) lui a consacré une notice intéressante dans sa *Pinacotheca* (p. 205, éd. de Leipsick, 1712). Elle a été traduite en français par Mercier de St-Léger; et Barbier l'a insérée sans songer à l'améliorer ou à la com-

pléter, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, p. 97.

W—s.

BÉLUS, nom de plusieurs rois de l'Orient, dont l'existence paraît douteuse. — Le plus ancien est BÉLUS, roi d'Assyrie, père de Ninus, dont l'époque est impossible à déterminer. — Un autre BÉLUS, fils de Lybie, et père d'Égyptus, de Danaüs et de Céphée, régnait dans la Phénicie, vers l'an 1500 avant J.-C. — Hérodote parle encore d'un autre BÉLUS, fils d'Alcée et père de Ninus, l'un des ancêtres des Héraclides, qui devinrent rois de la Lydie. BEL ou BAAL était le nom d'une des principales divinités des Chaldéens et des Syriens; mais on peut douter qu'il ait été celui d'un roi.

C—n.

BELVISOTTI (LAURENT), dit le *vénérable Père Ignace*, capucin, naquit en 1686, dans la ville de Santia, célèbre par la magnifique église qu'y fit bâtir en 597 la reine Théolinde, en l'honneur de Ste. Agathe. Laurent Belvisotti fit ses études au séminaire de Verceil, et il fut ensuite nommé chanoine au chapitre de sa patrie, avec l'obligation d'y faire la classe de rhétorique et de belles-lettres. Entraîné par tous ses goûts à la vie du cloître, il entra, en 1716, dans l'ordre de St-François, ou des capucins réformés, et se rendit célèbre par son talent pour la chaire, et surtout par ses vertus et l'austérité de ses mœurs. Le P. Belvisotti mourut en 1770, dans le couvent de St-François à Turin. En 1780, le corps municipal de cette ville adressa une supplique, recommandée par le roi Victor Amédée au pape Pie VI, pour la canonisation de ce vénérable capucin, et, par un décret de 1792, ce procès de béatification fut commencé. Parmi les pièces de ce procès, on remarque les suivantes : 1° *celui qui veut vivre en paix doit ouïr, voir et se taire*; 2° *du persiflage naissent les inimitiés*; 3° *ne soyez, en célébrant la messe, ni trop lent, ni trop prompt*, etc.

G—G—Y.

BELYARD (SIMON), poète français, peu connu, vivait à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Tout ce qu'on sait à l'égard du lieu de sa naissance se réduit à de simples conjectures. Il signait *Belyard Vallegois*, ce qui fait croire qu'il était du Vallage, partie de la Champagne. On a de lui une tragédie en 5 actes, intitulée : *le Guysien, ou Perfidie tyrannique commise par Henry de Valois, es-personnes des princes Louis de Lorraine, cardinal, et Henry de Lorraine, duc de Guyse*, qui fut imprimée à Troyes, en 1592, in-8°, et dédiée au maire de cette ville. C'est un véritable libelle, et un des plus injurieux à la mémoire de Henri III. La conduite de cette pièce se ressent de l'enfance de l'art, et le style en est très-médiocre; elle est cependant recherchée, par la raison qu'elle est fort rare. On trouve ordinairement à la suite une pastorale qui a pour titre : *Charlot, églogue à onze personnages sur les misères de la France, et la miraculeuse délivrance du duc de Guyse*, Troyes, 1592, in-8°. « Cette pastorale, dit le duc de la Vallière, « est une heureuse imitation des églogues de Vir-  
« gile. Elle est très-bien écrite pour ce temps, et  
« très-intéressante par son sujet et par la manière  
« dont elle est dialoguée. Les vers sont d'une aisance  
« singulière; il est étonnant que le même auteur ait

« fait dans le même temps une tragédie très-mauvaise et une pastorale charmante. » W—s.

BELZONI (JEAN-BAPTISTE), célèbre voyageur, naquit à Padoue en 1778. Fils d'un pauvre barbier, il fut destiné au métier de son père, mais il s'y montra peu disposé. Les récits de voyages avaient seuls le privilège de l'intéresser, et il était tout oreilles lorsque ses parents entamaient quelque conversation sur Rome ou d'autres grandes villes de l'Italie. Cependant il était arrivé à l'âge de treize ans sans s'être éloigné de plus d'une demi-lieue de Padoue, lorsqu'un jour son père l'emmena, pour lui donner une récréation, à l'ermitage du mont Octono, non loin des sources thermales d'Abano. Frappé des beautés de ce site pittoresque, et peut-être aussi de l'aspect des ruines qui prouvent que les Romains n'ont point négligé les *Aqua Aponæ*, l'enfant revint hors de lui-même à Padoue; et le lendemain à la pointe du jour il partit de la ville, pour revoir le paysage enchanteur : Antonio, son jeune frère, l'accompagna dans cette excursion improvisée. Malheureusement il y a plus de deux lieues entre Abano et Padoue; et déjà Antonio se plaignait de la fatigue qui devait rendre son retour difficile, lorsqu'un voiturier passe et demande aux jeunes gens s'ils veulent aller à Ferrare. Belzoni, que charme l'idée d'aller plus loin que l'ermitage d'Ortono, ne fait aucune difficulté d'accepter pour son frère et pour lui. Probablement il s'imaginait que l'offre était gratuite; mais, une fois rendu à Ferrare, le voiturier exigea de l'argent; et, comme notre futur voyageur avait oublié de s'en munir, il les dépouilla tous les deux de leurs vêtements, leur rend quelque menue monnaie pour solde de tout compte, et laisse là les deux jeunes aventuriers. Jean-Baptiste était tout consolé, s'imaginant déjà être bien près de Rome, et, toujours suivi d'Antonio, cheminait le plus gaiement du monde dans la direction de cette grande ville. Des voyageurs les aperçurent, et eurent la curiosité de les interroger. Le résultat de cet examen fut de recevoir les deux frères dans leur voiture, de les conduire jusqu'aux Apennins, et, en les y quittant pour prendre une autre route, de leur laisser une petite somme d'argent. Pour Jean-Baptiste, avec ce viatique, il n'y avait plus d'obstacle possible; mais Antonio, assis sur un rocher, appelait à grands cris ses parents et refusait de faire un pas de plus. Enfin la constance de l'ainé plia devant le désespoir du cadet, et Belzoni reprit tristement la route du toit paternel. On devine aisément que le séjour de Padoue ne lui devint pas plus agréable après ce retour involontaire, et qu'il attendit impatiemment l'instant de faire, rasoir et savonnette en main, son tour d'Italie. Ce temps vint au bout de trois ans; peut-être même n'attendit-il pas plus que pour sa première sortie l'exeat paternel pour quitter sa ville natale. Cette fois il n'emmena point son frère, et au bout de quelques jours de marche il fit seul son entrée dans la capitale du monde chrétien, probablement sans trop savoir de quelle manière il y vivrait. A l'entendre, il s'y livra très-spécialement à l'étude de l'hydraulique. Le fait est qu'effectivement il amusa le public de Rome par quelques tours em-

pruntés à cette science; mais des jongleurs ne sont pas des savants. Belzoni, comme la plupart de ses compatriotes, possédait à un degré remarquable cette vivacité d'esprit qui sait se plier à tout, se cramponner à tout, et trouver partout des expédients. Mais, là comme ailleurs, à chacun son étoile. Belzoni sans doute trouva trop de concurrence en ce genre, et il finit par se faire moine pour ne pas mourir de faim. S'imagina-t-il, dans un de ses jours d'inanition forcée, avoir de la vocation pour la retraite? Dans ce cas son illusion ne fut pas longue; et, novice, il détestait déjà le cloître, sans oser en sortir, lorsque l'apparition des Français vainqueurs changea la face de l'Italie. A Rome même quelques couvents furent sécularisés, et Belzoni se hâta de jeter le froc aux orties. Mais l'indépendance ne lui donnait pas plus après qu'avant son noviciat les moyens de vivre autrement qu'au jour le jour. Rome, qui avait été le but de ses vœux, lui offrit si peu de ressources, qu'après avoir usé toutes ses industries, il repartit à Padoue. N'y trouvant pas non plus l'aliment nécessaire à sa mobilité, à son besoin d'aventures, il s'expatria de nouveau, et vint chercher de l'occupation en Hollande (1800). Ce qu'il y fit, on l'ignore. Au bout d'un an, il reprit le chemin d'Italie, d'où il repartit encore en 1805. L'Angleterre alors était le but de son voyage; et la Hollande ne fut pour lui qu'un lieu de passage. Peu de temps après son arrivée à Londres il unit son sort à celui d'une jeune Anglaise, captivée par les avantages de sa figure, et surtout de sa taille athlétique. Belzoni à cette époque, non-seulement n'avait rien, mais était un homme sans profession et sans patrie. L'attention qu'excitait partout sa stature d'Hercule lui suggéra l'idée de se faire voir dans Londres pour de l'argent. Il parut sur le théâtre équestre d'Astley, tantôt en Hercule, tantôt en Apollon, puis se mit à parcourir la Grande-Bretagne, mettant à contribution la curiosité publique, et montrant de ville en ville tantôt ses tours d'hydraulique, tantôt sa force musculaire. En Écosse, il ne fit guère que des tours de physique; mais les résultats pécuniaires de ce spectacle ne l'ayant pas satisfait, il y joignit en Irlande les tours de force, et on le vit s'avancer sur la scène portant ou traînant à sa suite une vingtaine d'hommes attachés à son corps. Après avoir ainsi exploité les trois royaumes, Belzoni partit avec sa femme pour le Portugal, alors occupé par les Anglais, et tout rempli de spectateurs propres à goûter ses talents. Arrivé à Lisbonne, il va faire offre de services au directeur du théâtre de San-Carlos. A peine cet impresario l'a vu, qu'il conçoit l'idée lumineuse de le faire paraître dans le ballet-pantomime de *Samson*, sous le nom et le costume de ce héros. Jamais l'Hercule hébreu n'avait été plus dignement représenté. Le caissier du théâtre rendit plus d'une fois grâce à l'inspiration du directeur. Mais quand les prodiges de force opérés par le géant eurent attiré Lisbonne tout un carême, il fallut encore chercher fortune ailleurs. Belzoni alla jouer le rôle de Samson à Madrid, où les Espagnols, comme leurs voisins, applaudirent à la mise en scène du

livre des *Juges*, et témoignèrent leur satisfaction en se pressant au parterre. Ces diverses excursions avaient donné à Belzoni le moyen de faire quelques économies. Il résolut de les consacrer à passer en Égypte, et il se rendit d'abord à Malte, où était alors Ismaël-Gibraltar, agent du pacha Mohammed-Ali. Intrépide comme à son ordinaire, Belzoni, ne voyant dans l'agent qu'un spéculateur sur un autre théâtre, alla parler de ses talents en hydraulique à Ismaël, qui, sans lui rien promettre de positif, l'engagea pourtant à se rendre en Égypte, où peut-être le vice-roi lui donnerait à construire une machine pour faire passer l'eau du Nil dans les jardins du Caire. C'est sur cette simple invitation que Belzoni n'hésita pas à se transporter avec sa femme, et un petit domestique irlandais, dans une autre partie du monde, au milieu de peuples d'une autre religion, et dont il ignorait la langue. Il faut dire que pour l'instant il n'avait ni perspective, ni beaucoup à perdre. La vie nomade, d'ailleurs, pouvait seule développer ses talents. Son arrivée en Égypte ne fut pas accompagnée d'auspices flatteurs. Dans Alexandrie régnait la peste. Au Caire, un Turc ne trouva pas qu'il se rangeât assez vite sur son passage, lui chien de chrétien, et le battit, le blessa même. Puis les troupes, suivant l'usage d'Orient, se mutinèrent, et il fallut garder la maison pour ne pas être tué; circonstance d'autant plus désavantageuse à notre héros, que dans les commencements il était réduit pour vivre à exercer le métier de danseur. Cependant, au milieu de cette suite de désappointements, Belzoni avait été présenté à Mohammed en qualité d'ingénieur; et, comme si toute sa vie il eût construit de grandes machines, il avait promis de remplacer le travail pénible et lent de l'arrosage, qui jusqu'alors avait été fait par des bœufs, dans les jardins du vice-roi à Soubra, près du Nil, par une machine hydraulique. En effet, sa machine fut assez rapidement construite, et, s'il faut s'en rapporter à Belzoni, le mécanisme en était parfait; ce dont il est permis de douter. Le fait est que Mohammed, devant qui l'expérience eut lieu, montra bientôt un dégoût prononcé contre les innovations hydrauliques, et que, après un instant de répit, les bœufs reprirent leurs fonctions. Au reste, Belzoni, dans sa relation, explique la chose à sa gloire en disant que le pacha, d'abord ravi de l'expérience, au succès de laquelle rien n'avait manqué, s'était avisé de faire monter quinze hommes avec son petit Irlandais en dedans, près du grand rouage, afin de voir quel effet cela produirait. Ces hommes, dès que la machine fut en mouvement, tremblèrent, voulurent fuir; l'Irlandais eut la cuisse cassée, et lui seul, Belzoni, par la force de son bras, put arrêter l'impulsion. Il n'en fallut pas davantage pour indisposer les Turcs, aux yeux desquels un malheur arrivé lors d'un premier essai pronostique une longue suite de malheurs; et Mohammed n'osa pas choquer la superstition de ses fidèles amis. Cet échec, auquel eût dû s'attendre Belzoni, mais qui n'en était pas moins pour lui un mécompte cruel, fut un incident heureux pour la science. Deux consuls européens, MM. Drovetti et Salt, faisaient alors fouiller le sol de l'Égypte pour

en explorer les antiquités, et formaient ces belles et riches collections qui depuis ont eu des gouvernements pour acquéreurs ou pour imitateurs. Mais là, comme sur un terrain plus vaste, les deux diplomates semblaient jouter à qui auraient les morceaux les plus rares; et la jalousie qu'inspirèrent si souvent à la France et à l'Angleterre leurs intérêts contemporains s'exerçait dans cette terre d'Égypte sur les antiquités. Beaucoup d'Italiens surtout étaient employés par l'un et par l'autre consul à ces investigations parfois périlleuses, toujours fatigantes, et où souvent, pour arriver à des résultats un peu remarquables, il fallait unir à la science de la sagacité, de la promptitude d'esprit. Belzoni avait ces dernières qualités au degré le plus éminent, et grâce à elles, bientôt la science devait lui venir. S'étant présenté à M. Salt, il lui inspira par son physique et par son langage assez de confiance pour qu'il le chargeât d'enlever et de transporter jusqu'au port d'Alexandrie l'énorme buste colossal en granit rose de Memnon le jeune, qui gisait à moitié enseveli dans les sables sur la rive gauche du Nil. Dès lors commença pour Belzoni la nouvelle carrière dans laquelle il devait se signaler avec éclat. Vêtu à la turque, il s'enfonça dans la vallée de l'Égypte, arrive aux ruines de cette superbe Thèbes qui eut cent portes, et dont quatre misérables villages sur l'un et l'autre bord du fleuve occupent l'emplacement, rassemble les pauvres fellah et les fait travailler sous ses ordres avec une gravité de cad. Tout en gourmandant ses ouvriers, il s'initiait à la science des antiquités égyptiennes (quel plus riche musée que cette plaine semée des décombres de tous les siècles)! et il apprenait l'arabe et le copte, langues usuelles du pays. Il en sut bientôt plus qu'il ne lui en fallait pour diriger le travail. Souvent aussi le bâton dans sa main suppléait à l'insuffisance du langage, et même quelquefois saisissant un de ses Arabes par la nuque, il s'en servait comme d'une arme pour en frapper les autres. Ces moyens, de l'argent et un firman, avec la taille imposante de Belzoni, imprimaient une vénération et une terreur profondes aux manœuvres qu'il employait à déblayer, à remuer le colosse. Enfin, à force de temps, de patience, de menaces et d'intelligence, le gigantesque simulacre fut embarqué sur le Nil; et, du port d'Alexandrie où l'on se pressa pour l'admirer, il fut expédié à Londres, où il est aujourd'hui un des ornements du musée britannique. Cet exploit, car c'est le nom qu'il faut donner à un succès dont jusqu'alors l'Europe n'avait point eu d'exemple, désigna Belzoni à la considération du monde savant. Ce n'était sans doute pas un fort habile antiquaire; mais personne mieux que lui, si l'on nous pardonne cette expression triviale, ne flairait les monuments. M. Salt lui proposa de remonter le Nil au delà des limites de l'Égypte proprement dite, et de débarrasser, des collines de sable qui n'en laissaient à grand-peine apercevoir que la sommité, le magnifique temple d'Ebsambol. Belzoni arriva bientôt dans la basse Nubie, et, malgré les obstacles que lui offraient de toutes parts des hordes pillardes et sauvages, il eut l'art de mettre à

fin son entreprise. Grâce à son adresse et un peu à son imposante stature, les uns prirent une part active aux travaux, qu'il dirigeait en personne ; les autres tolérèrent ces déblayements dont ils ne concevaient pas la raison, ou qu'ils attribuaient au désir de s'approprier les trésors cachés dans les cryptes des monuments. Tant de persévérance fut récompensée : après avoir découvert un temple d'Allhor, que ses dimensions moins grandes avaient laissé ensevelir tout entier dans les sables du désert, et qui avait été dédié à la déesse Isis par la femme de Ramsès le Grand, Belzoni eut l'honneur de pénétrer le premier dans le grand temple, excavation immense et qui suppose un travail dont s'effraye l'imagination. Quatre énormes colosses assis, de 61 pieds de hauteur, représentant Ramsès le Grand (ou Sésostris), en décorent la façade. La première salle de l'intérieur est soutenue par huit piliers auxquels sont adossés autant de colosses de 50 pieds, représentant aussi Ramsès le Grand ; et une file de grands bas-reliefs historiques sur les parois de la salle offre le tableau des conquêtes de Pharaon. Seize autres salles non moins belles, non moins riches en bas-reliefs (mais ceux-ci ont trait à des particularités religieuses), et dont les couleurs appliquées aux sculptures ont conservé leur éclat primitif, conduisent à un sanctuaire, au fond duquel sont assises quatre belles statues plus fortes que nature. La multiplicité des images sculptées de Ramsès démontre assez que la fondation, ou pour mieux dire l'excavation du temple remonte au temps de Pharaon, ou du moins aux temps qui ont immédiatement suivi sa mort. Aussi les bas-reliefs dont est décorée la surface de ses murailles ont-ils fourni des documents précieux pour l'histoire d'Égypte. Il est malheureux que les sables du désert, continuellement apportés par les vents, s'accumulent de rechef à l'entrée des excavations et nécessitent à chaque tentative que l'on fait pour y pénétrer de nouveaux déblayements. Encouragé par ce succès, d'autant plus glorieux que MM. Cailliaud et Drovetti, l'année d'aparavant, avaient trouvé le temple et en avaient signalé l'existence, mais sans pouvoir y pénétrer, Belzoni, avant de rentrer au Caire, voulut encore tenter quelque découverte importante. Déjà, pendant les travaux qu'il faisait exécuter pour la translation du Memnon, visitant les hypogées de Gournah, qu'occupent, qu'exploitent d'avidés Arabes dont le feu n'est alimenté que par le bois et le carton des cercueils des momies, il s'était dit que ces anfractuosités rocailleuses, si profondément creusées jadis par la dévotion égyptienne qui les métamorphosait en cimetières, devaient encore recéler dans leurs flancs des souterrains inexplorés. Rempli de cette idée qui le poursuivait dans tous ses voyages, il vint s'établir dans la vallée de Biban-El-Molouk (tombeaux des rois), errant, courant, cherchant partout. Tout à coup une fissure dans le roc frappe ses regards : il s'y arrête, l'examine de plus près, et, où cent autres n'auraient rien vu, il remarque quelques traces de travail. Sur-le-champ il s'efforce de l'élargir : les pierres s'écroulent, et il se trouve à l'entrée

d'une longue allée dont les murs couverts de sculptures et de peintures relatives à la religion et aux cérémonies funéraires ne peuvent manquer de conduire au tombeau de quelque grand personnage. Sans doute l'Égypte moderne tout entière ignore ce tombeau, car nul pied humain, depuis des siècles n'a foulé la voie où marche Belzoni. Tandis qu'il s'enfonce dans le souterrain, une espèce de fossé, bordé par un mur, lui barre le passage et paraît lui dire que là se termine le monument, qu'il est inutile de vouloir aller plus loin. Mais l'investigateur, familiarisé avec toutes ces petites ruses de l'architecture sacrée, franchit le fossé, découvre au mur une ouverture qui bientôt lui sert de passage et arrive à la salle du tombeau. Là, un sarcophage d'albâtre de 9 pieds de longueur, couvert sur tous ses pans d'hiéroglyphes et de bas-reliefs dont la magnificence, non moins que la forme même de la sépulture, annoncent la dernière demeure d'un roi, semble conserver une momie auguste. Mais Belzoni en s'approchant s'aperçoit que le cercueil est vide. Des Arabes ont déjà pénétré dans cet hypogée par une autre voie, et ont pillé le tombeau, il y a des siècles peut-être, comme Belzoni l'eût pillé s'il fût venu le premier. Il restait pourtant encore un magnifique butin à faire. Belzoni se hâte d'enlever le sarcophage d'albâtre, de prendre des copies des décorations du souterrain, et de recueillir tous les documents à l'aide desquels on pourra exécuter un modèle de cet hypogée. Ce modèle, longtemps exposé à Paris et à Londres, a donné lieu dans les deux contrées à des solutions différentes : suivant l'orientaliste anglais Young, ce sarcophage contenait les restes du roi Psammuthis qui occupa le trône un an, en 576 et 575 av. J.-C. ; au contraire, selon Champollion jeune, ce monument, antérieur même à l'hypogée de Ramsès-Meïamoun, était la tombe du roi Ousiréi, fils de Ramsès I<sup>er</sup>. De la vallée de Biban-El-Molouk, Belzoni se dirigea ensuite, non pas comme il le dit par mégarde, au sud-ouest et à l'ouest, mais au sud-est et à l'est, vers l'ancienne Troglodytique et la mer Rouge. Il en suivit les côtes quelque temps, et enfin arriva, par 23° 30' de latitude nord, à un amas de ruines qu'il regarda comme l'antique Bérénice, cette ville où, suivant les anciens, il n'y avait pas d'ombre au solstice d'été. On sait qu'il ne faut pas prendre ces assertions à la lettre, puisque l'on en disait autant d'Ossouan (Syène) qui est un peu plus au nord. Bérénice est aujourd'hui entièrement déserte, mais on reconnaît encore la direction de ses rues. Belzoni trace la circonscription de la ville qui présente une ellipse parfaite, en y comprenant le port, et qui n'a que 2,000 pieds anglais de longueur, sur une largeur de 1,600 ; au milieu existe encore un petit temple égyptien couvert de sculptures et d'hiéroglyphes, mais presque entièrement caché par les sables. Nous devons ajouter qu'il ne reste plus aucun doute raisonnable sur l'identité de ces ruines de l'ancienne Bérénice. Au reste, cette courte excursion sur le littoral de la Troglodytique compte à peine parmi les titres de gloire de Belzoni. Revenu au Caire, où l'avait précédé le bruit de ses deux découvertes principales, il

trouva un nouvel emploi à faire de son activité. Déjà M. Salt l'avait invité à entreprendre quelques fouilles au pied des grandes pyramides de Ghizeli. N'espérant sans doute pas trouver de quoi se dédommager de ses fatigues, Belzoni n'avait donné aucune suite à ces ouvertures. L'expérience qu'il avait acquise dans ses deux précédentes expéditions changea sa manière de voir : l'émulation s'en mêla. Un de ses compatriotes, le capitaine Caviglia, venait de se faire descendre à l'énorme profondeur de 260 pieds dans le puits de la grande pyramide, celle dont tant de voyageurs ont donné les dimensions. Renonçant à explorer ce que Caviglia pouvait regarder comme son domaine, Belzoni résolut de pénétrer dans la seconde pyramide, celle de Chephren, autour de laquelle, depuis des siècles, tournaient les curieux sans pouvoir en pénétrer les mystères, et qui, de temps immémorial, n'avait été visitée par des êtres vivants. C'est dans la relation même de Belzoni qu'il faut lire les détails de cette opération difficile, des dangers qu'il courut, du chagrin qu'il éprouva lorsqu'il s'aperçut qu'il avait entamé le colosse par le mauvais côté, enfin des moyens qu'il employa pour rectifier son erreur, et du succès qui récompensa ses efforts. Comparant sans cesse l'extérieur de sa pyramide à celui de la pyramide de Chéops, il finit par trouver l'étroit passage qui conduisait dans l'intérieur, et, de corridor en corridor, de puits en puits, il parvint à la chambre sépulcrale, où, comme à Biban-El-Molouk, s'élevait un sarcophage. Mais les ossements, car celui-là n'était pas vide, furent reconnus pour avoir appartenu à un bœuf. Ainsi tombèrent les assertions d'Hérodote, chez qui on lit que la pyramide de Chephren n'a point servi de tombeau, à moins qu'il n'ait voulu dire seulement que nul Pharaon n'y a été déposé. Ainsi cessèrent toutes ces conjectures et ces rêveries sur la destination scientifique des pyramides : il semble qu'au moins la seconde avait été bâtie uniquement pour receler les restes de quelque Apis. Memphis d'ailleurs était par excellence la métropole du culte que le peuple rendait à ces incarnations d'Osiris ; et ce qui prouve que le fait annoncé par Belzoni ne fut point isolé, c'est que dans la suite, en examinant les pyramides de Saggarah, on a trouvé dans une d'elles un crâne de bœuf. Toutefois on pourrait supposer que l'auteur de la pyramide avait voulu se faire déposer dans le monument avec le bœuf divin : c'en est été la plus haute forme de sépulture boomorphique, et un moyen assuré de réduire le nombre des 5,000 transmigrations imposées à l'âme humaine, après qu'elle a quitté le corps. On voit ensuite Belzoni, qui a déjà traversé le Faïoum, le lac Mœris, les ruines d'Arinoé, s'enfoncer de plus en plus dans les sables de la Libye, arriver à l'oasis d'El-Cassar, qu'il croit être l'oasis d'Amoun, tremper ses mains dans la fontaine du Soleil. Peu de temps après ce nouveau succès, Belzoni quitta l'Égypte, où, disait-il, sa vie n'était pas en sûreté, et où les consuls refusaient de lui rendre justice. Il est probable que ses plaintes n'étaient pas fondées ; ses griefs se réduisaient pour l'ordinaire à des alterca-

tions plus ou moins vives avec les agents ou les protégés du consul Drovetti. Habitué à se faire obéir des fellah, Belzoni sans doute montrait fort peu d'égards pour ses concurrents, et, traitant les Européens comme les Arabes, les chassait sans ménagement de son terrain ; ceux-ci lui rendaient la pareille dès qu'ils en trouvaient l'occasion. De là des intrigues, force acensations mutuelles, parfois des rixes ; et les consuls, fort embarrassés de savoir auquel entendre, se bornaient la plupart du temps à recommander la paix aux partis rivaux. Belzoni n'entre que trop souvent dans le détail de ces misérables querelles que la moindre circonstance suffisait pour envenimer, et dont le tableau est loin d'honorer ces aventuriers qui vont chercher fortune en Orient. A l'en croire, deux Arabes au service de M. Drovetti essayèrent de l'assassiner. Il les saisit en même temps tous les deux sous chacun de ses bras, et les serra si fortement, qu'il fut près de les étouffer. C'est ce fait qu'il dénonça vainement. Irrité du déni de justice qu'on lui fit éprouver, il se rembarqua pour l'Europe avec sa femme, qui l'avait accompagné dans une partie de ses excursions à Rosette, au Caire, à Ghizeh, à Thèbes, à Ossouan, à Ebsambol, à Éléphantine, à Philæ, et qui plus d'une fois elle-même avait joint ses observations à celles de son mari. On était alors en septembre 1819. Il passa d'abord quelque temps à Padoue, et fit présent à sa ville natale de deux statues de granit à tête de lion. La ville les fit placer au palais de justice et frappa en l'honneur du célèbre voyageur une médaille gravée par Manfredini, et qui portait son nom et une mention de son présent. L'Angleterre, qu'il avait servie avec tant d'éclat et de bonheur, le réclama ensuite. C'est là qu'il alla recueillir les témoignages d'estime que lui décernait l'opinion publique, et mettre au jour la relation de son voyage ou plutôt de ses voyages, sous le titre de *Narrative of the operations and recent discoveries with the pyramids, temples, tombs and excavations in Egypt and Nubia, and of a journey to the coast of the Red Sea, etc.* (Récit des travaux et des découvertes récentes qui ont eu pour objets les pyramides, temples, tombes, excavations tant de l'Égypte que de la Nubie, et d'un voyage à la côte de la mer Rouge, etc.), Londres, 1821, avec atlas, in fol. de 44 planches enluminées. Cet ouvrage est assez bien écrit pour que l'on pense que les notes de Belzoni ont été mises en œuvre par des hommes moins novices que lui en littérature. L'année suivante (1822), il fut engagé à faire au cœur de l'Afrique équinoxiale une de ces tentatives périlleuses où tant de voyageurs ont trouvé la mort. Personne plus que lui ne présentait une réunion des qualités nécessaires à la réussite de ces projets hasardeux. Sa haute taille, sa vigueur, son activité, la sagacité peu commune qu'il avait déployée dans ses courses en Égypte, la connaissance qu'il avait de la langue arabe, et cette facilité avec laquelle il se mettait en rapport avec les nomades et les fellah de l'Orient, tout autorisait à croire que cette fois encore il accomplirait son dessein. Son plan était plus vaste que ceux des voyageurs qui l'avaient précédé. Il devait d'abord pénétrer par le

nord de l'Afrique jusqu'à cette mystérieuse ville de Tombouctou, que jusqu'alors nul Européen n'avait vue; puis de là, se dirigeant sur le Sennâr, entrer dans la haute Nubie et redescendre avec le Nil dans cette Égypte qu'il avait si heureusement explorée. A la fin de 1822, il était à Gibraltar : Tanger, puis Fez le virent bientôt dans leurs murs. L'empereur du Maroc, et surtout son premier ministre Sidi-Benzézoul, l'accueillirent avec toute la distinction que lui méritaient les recommandations consulaires et la grâce imposante avec laquelle il portait le turban. Il obtint bien vite la permission de faire partie d'une caravane qui sous peu de jours allait se mettre en marche pour Tombouctou. Une altercation analogue à celles qui l'avaient décidé à quitter l'Égypte vint déranger toutes ces combinaisons. La permission fut ou révoquée ou éludée; probablement dans les commencements il mit trop de roideur dans ses relations avec « certains agents qui abusaient de « leur autorité pour faire sentir leur colère à un « étranger sans défense, qui croyait au-dessous de « sa dignité de ramper devant eux. » Plus tard, il usa de souplesse; mais ces démonstrations tardives ne réussirent pas, même à l'aide du métal puissant qui ouvre toutes les portes et toutes les oreilles en Orient : on prit son argent, et l'on éluda ses doléances. Enfin, après avoir perdu à Fez cinq mois et 4,000 livres sterling, Belzoni revint à Gibraltar, modifiant au tout au tout le plan de sa route, et décidé à débarquer sur la côte de Guinée pour se rendre de ce pays à Tombouctou et aux sources du Niger. Le climat meurtrier de la Guinée lui présentait, il est vrai, un obstacle formidable : mais il était trop avancé pour reculer; d'ailleurs il se flattait de résister à l'homicide influence de cette atmosphère embrasée. Il se trompait. Après s'être préparé dans l'établissement anglais de Coast-Castle à sa périlleuse expédition, il partit en octobre 1825 pour l'embouchure de la rivière de Benin, arriva à Bobée et fut présenté par un négociant anglais, M. Houtson, au roi de Benin qui, voyant Belzoni vêtu à la mauresque et porteur d'une longue barbe, à l'aide de laquelle il se faisait passer pour un Africain de l'intérieur, voulant revenir de l'Angleterre dans sa patrie, en passant par Haoussa, lui promit un guide et une escorte pour l'accompagner jusqu'à cette dernière ville, distante de vingt-cinq journées de Benin. Mais déjà ni rois de Guinée ni autres ne pouvaient garantir la sûreté de Belzoni. A peine arrivé à Bobée, malgré la force de sa constitution athlétique, il avait senti le germe d'une maladie mortelle s'introduire dans son être. A Benin, les progrès du mal devinrent si rapides qu'il confessa l'impossibilité d'aller plus loin. Il pria son compagnon de le ramener à Gato et de le faire transporter à bord d'un des navires anglais stationnés devant Bobée, espérant que l'air de la mer pourrait lui rendre sa santé. Cependant sa maladie empirant à vue d'œil, il écrivit encore à Benin un billet presque illisible à la maison Briggs frères, qui depuis ses expéditions en Égypte était en relation avec lui, et à laquelle il recommandait le soin de ses effets de voyage. Il chargea M. Houtson de

remettre à M. Hodgson, qu'il avait laissé sur le vaisseau, une améthyste très-précieuse, dernier témoignage qu'il laissait à sa femme. Ramené en palanquin à Gato, où il n'arriva que la nuit et assez tard, il sentit un mieux trompeur, et ne tarda pas à expirer, le 5 décembre 1825. On l'enterra sous un grand arbre reconnu pour offrir une retraite impénétrable aux rayons du soleil, et l'on inscrivit sur sa tombe cette courte épitaphe (en anglais) : « Ci-git « Belzoni, qui mourut en ce lieu dans le voyage qu'il « avait entrepris pour se rendre à Tombouctou. » Ainsi périt dans la force de l'âge cet intrépide voyageur. Il est croyable que si dès l'adolescence il eût été formé par l'éducation, il eût été un des hommes les plus remarquables de son siècle. Tel qu'il est, l'Italie inscrit son nom parmi ceux des plus illustres voyageurs, Marc-Paul, Colomb, Vespuce; et les archéologues ne nomment qu'avec l'accent d'un profond regret cet homme qui en trois ans, et presque sans être guidé par des connaissances préliminaires, signala sa présence dans les ruines de l'Égypte par trois découvertes capitales, Ebsambol, l'hypogée de Ramsès et la pyramide de Ghizeh. — Le grand ouvrage de Belzoni a été traduit en français par M. Depping, sous le titre de *Voyages en Égypte et en Nubie*, etc., avec notes, carte et portrait du voyageur, Paris, 1821. Le même auteur a publié une notice sur Belzoni dans l'*Annuaire nécrologique* de 1826, reproduite en partie dans le *Journal des Voyages*, t. 55, p. 108. Comparez ce même ouvrage, t. 22, p. 262, t. 25, p. 121; l'*Obituary* angl., ann 1824, p. 76; les *Zeitgenossen*, 2<sup>e</sup> série, t. 5, 4<sup>e</sup> partie, p. 141; la *Quotidienne*, 16 et 18 avril 1821, etc., etc. Un médaillon destiné à transmettre ses traits à la postérité a été inauguré à Padoue, le 4 juillet 1827, dans la salle de l'hôtel de ville.

VAL. P.

BEMBO (JEAN), doge de Venise, succéda, au mois de novembre 1615, à Marc-Antoine Memmo, à une époque où la république de Venise était engagée dans les hostilités avec l'archiduc Ferdinand d'Autriche, qui avait pris sous sa protection les pirates uscoques et dalmates. Pendant le règne de Bembo, les Vénitiens poussèrent cette guerre avec vigueur; en même temps, ils donnèrent des secours à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, vivement pressé par les Espagnols, et ils défendirent leur souveraineté sur le golfe Adriatique, contre les attaques du duc d'Ossuna, vice-roi de Naples. Les Vénitiens, presque seuls en Italie, osaient résister à la puissance espagnole; ce fut pour se venger de leurs hostilités, que, malgré la paix signée à Paris, le 6 septembre 1617, le marquis de Bedmar (*voy. ce nom*), ambassadeur de Philippe III à Venise, ourdit contre l'État près duquel il résidait une effroyable conjuration; mais le doge Bembo mourut avant qu'elle éclatât. Il était âgé de 85 ans, lorsqu'il expira, au mois de mars 1618. On lui donna pour successeur Nicolas Donato, qui mourut trois semaines après son avènement, et auquel on substitua Antoine Priuli.

S—S—I.

BEMBO (BERNARD), sénateur de Venise, père du célèbre cardinal Pierre Bembo, n'est pas lui-

même sans célébrité. Né à Venise, le 19 octobre 1453, d'une famille patricienne, il accompagna, à l'âge de vingt-deux ans, à Rome, une ambassade envoyée par la république au pape Calixte III, pour le féliciter de son avènement au trône pontifical. Il fut lui-même ensuite chargé de plusieurs ambassades. Pendant celle qu'il remplit à Florence, en 1478 et 1480, il se concilia l'estime des littérateurs et des philosophes platoniciens qui y florissaient alors. En 1481, il fut nommé par sa république podestat, ou magistrat suprême de Ravenne. Dante y avait été enterré sans honneurs dans l'église de St-François; Bernard Bembo lui fit élever, à ses frais, un beau mausolée en marbre, surmonté d'un buste du poète, et sur lequel il fit graver six vers latins qui contenaient la dédicace du monument. Cet acte de munificence et d'amour pour les lettres suffirait pour illustrer son nom. Après avoir exercé honorablement plusieurs autres emplois publics, il mourut vers la fin de mai 1519. Il ne se bornait pas à aimer les lettres et à les protéger; il les cultivait lui-même, et avait écrit plusieurs ouvrages, dont on n'a imprimé qu'un petit nombre. On trouve une de ses lettres latines parmi celles de Sabellicus, liv. 9, et deux autres parmi celles du cardinal son fils, numéros 15 et 16 du liv. 2. Tomassini a publié, dans son *Petrarcha redivivus*, chap. 7, une préface que Bernard Bembo avait faite pour le traité de Pétrarque, intitulé : *de Vita solitaria*. On cite de lui plusieurs harangues latines prononcées dans ses ambassades et dans d'autres occasions solennelles; mais elles sont restées inédites. G—É.

BEMBO (PIERRE), fils du précédent, et l'un des plus célèbres parmi les auteurs italiens qui illustrèrent le 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Venise, le 20 mai 1470. Il n'avait que huit ans, lorsque son père, nommé ambassadeur à Florence, l'y conduisit avec lui. Les auteurs florentins ont attribué au séjour de deux ans qu'il fit dans cette ville la connaissance parfaite de la langue toscane qui brille dans tous ses écrits; et on l'a répété machinalement après eux; mais l'âge seul qu'il avait alors suffit pour prouver qu'il dut ensuite y ajouter d'autres études. De retour à Venise, il acheva, sous un excellent maître, celle de la langue latine, qu'il avait commencée à Florence. Lorsqu'il fut parvenu à l'écrire avec élégance, le désir d'apprendre le grec le conduisit, en 1492, à Messine, où résidait alors le célèbre Constantin Lascaris. Pendant deux ans, il suivit avec ardeur les leçons de cet habile maître, et revint ensuite dans sa patrie, où, se voyant sans cesse assiégré de questions sur l'Etna, il écrivit, pour répondre à toutes à la fois, son traité sur cette montagne, et le publia bientôt après. Il alla faire à Padoue son cours de philosophie, et voulut ensuite, pour obéir à son père, entrer dans la carrière des emplois publics; mais il s'en dégoûta bientôt, et se consacra entièrement à la culture des lettres. Il prit alors l'habit ecclésiastique, et s'ouvrit une carrière plus paisible que celle des affaires, et qui le mena plus loin. A Ferrare, où il acheva ses études philosophiques, il se lia intimement avec

Hercule Strozzi, Tibaldo, et surtout Sadolet, qui resta pour toujours un de ses plus chers amis. Il se concilia aussi la faveur du jeune Alphonse d'Este, et quand ce prince eut épousé, en 1602, la fameuse Luerèce Borgia, fille du pape Alexandre VI, l'une des femmes les plus belles, les plus aimables, et que l'on dit aussi l'une des plus vicieuses de son siècle, mais dont on exagère peut-être les vices et non l'amabilité, Bembo s'avança dans ses bonnes grâces. Selon Mazzuchelli, cette liaison, quoique fort tendre, ne passa point les bornes du devoir; d'autres auteurs en pensent autrement : on peut consulter sur cette question, dans le nouveau recueil d'opuscules du P. Calogera, t. 4, une grave dissertation du docteur Balthasar Oltrocchio, *Sopra i primi amori di Monsig. Pietro Bembo*. De Ferrare, il revint à Venise; une savante académie s'y était formée dans la maison d'Alde Manuce, il en devint un des principaux membres, et se fit, pendant quelque temps, un plaisir de corriger les belles éditions qui sortaient de cette imprimerie célèbre. Après un voyage à Rome, où rien n'était encore mûr pour sa fortune, il se rendit en 1506 à la cour d'Urbain, qui était alors une de celles d'Italie où les lettres étaient le plus honorées. Il y passa environ six ans, et s'y fit de puissants amis. Il avait suivi en 1512, à Rome, Julien de Médicis (frère du cardinal Jean, qui fut bientôt après Léon X), lorsqu'on envoya de la Dacie, au pape Jules II, un ancien livre écrit en notes ou en abréviations, que personne ne pouvait expliquer. Bembo parvint à le déchiffrer et à l'entendre; le pape en fut si satisfait, qu'il lui donna, dit-on, la riche comanderie de Bologne, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Jules mourut peu de temps après. Léon X, son successeur, avant de sortir du conclave, nomma Bembo son secrétaire, avec 3,000 écus d'appointements, et lui donna son ami Sadolet pour confrère. Outre les fonctions de cet emploi, il lui confia encore quelques missions particulières et de confiance intime. L'ayant envoyé à Ravenne, en 1516, chargé d'une commission de cette espèce, il fut si content de son zèle, quoiqu'il n'y eût pas réussi, qu'il augmenta son revenu de 3,000 florins d'or. Tous les genres de bonheur lui arrivaient à la fois. Il venait d'être nommé secrétaire du souverain pontife, lorsqu'il fit la connaissance d'une jeune fille, appelée *Morosina*, qui vécut avec lui pendant vingt-deux ans, « et dont « il eut deux garçons et une fille, qu'il éleva avec « le plus grand soin dans les bonnes mœurs et dans « les lettres. » Je me sers ici des propres termes du grave et pieux Mazzuchelli, sans en rien ôter ni y rien mettre. (*gli Scritt. d'Ital.*, t. 4, p. 740.) « Il « avait eu précédemment, ajoute le même auteur, « trois autres maîtresses; il ignore quelles furent « les deux premières; la troisième fut Lucrece Bor- « gia, duchesse d'Este. » Les fonctions laborieuses de sa charge, ses travaux littéraires, qu'il n'avait point interrompus, et peut-être aussi trop d'assiduité auprès de Morosina, ayant affaibli sa santé, il était allé prendre les eaux à Padoue, lorsqu'il y apprit la mort de Léon X (1<sup>er</sup> décembre 1521). Se

trouvant déjà suffisamment pourvu de biens ecclésiastiques (et en effet, il possédait, outre la commanderie dont on a parlé, une seconde commanderie du même ordre, trois abbayes, deux doyennés, plusieurs canonicats, et d'autres simples bénéfices), il résolut de renoncer entièrement aux affaires, de passer à Padoue, dont le climat convenait à sa santé, le reste de sa vie, partagé entre la culture des lettres et le commerce de ses amis. Sa maison devint le temple des muses. Les gens de lettres, dont cette savante université était remplie, la fréquentaient assidûment, les étrangers y affluaient. Il y forma une nombreuse bibliothèque, une collection de médailles et de monuments antiques, regardée alors comme l'une des plus belles de l'Italie, et un jardin de botanique riche en plantes de toute espèce. Il passait le printemps et l'automne à la campagne, dans une villa nommée Bozza, qui avait appartenu de tout temps à sa famille; et c'était là surtout qu'il travaillait, soit en vers, soit en prose. Il ne quitta que pour peu de temps cette vie délicieuse, à la nomination de Clément VII. Ce second pape Médicis aurait fait, comme le premier, tout ce que le Bembo eût désiré pour sa fortune; mais il ne voulait plus que le repos, et, après avoir baisé les pieds du saint-père, il retourna sagement à Padoue. En 1529, il fut choisi par la république de Venise pour en continuer l'histoire, mission honorable que laissait vacante la mort d'André Navagero. Il accepta, tout en regrettant le sacrifice qu'il lui faudrait faire de travaux plus convenables à ses goûts, et refusa les honoraires attachés à cette place, quoique plusieurs procès relatifs à ses bénéfices, des retards de payement, et des charges considérables missent en ce moment du désordre et de l'embarras dans ses affaires. Seulement il ne refusa pas le logement aux frais du public à Venise, où il n'avait pas de maison. Il fut en même temps nommé bibliothécaire de la bibliothèque de St-Marc. Paul III, qui remplaça, en 1554, Clément VII sur la chaire de St. Pierre, ayant résolu de nommer plusieurs cardinaux choisis parmi les hommes du premier mérite, jeta les yeux sur Bembo, qui n'y pensait pas; mais il ne manqua point d'ennemis qui représentèrent au pontife la nature de ses écrits, et surtout de ses poésies, et la liberté de ses opinions sur certains points, et sa vie plus digne d'un païen ou d'un hérétique que d'un chrétien, et sa concubine, et leurs enfants, et enfin tout ce qu'ils purent alléguer pour lui enlever cette faveur. Ils réussirent du moins à la faire suspendre: une promotion se fit en 1558 où il ne fut pas compris; mais le pape le nomma, le 24 mars 1559. Morosina était morte le 15 août 1555. Bembo avait alors près de soixante ans. Il était à Venise, où il reçut le chapeau. Il se rendit aussitôt à Rome, et se fit ordonner prêtre le jour de Noël de la même année. Alors il revêtit avec sa nouvelle dignité un nouvel esprit; il renonça à la poésie, aux belles-lettres, fit sa principale étude des Pères et des livres saints, qu'il apprît même à lire dans la langue hébraïque, et ne conserva de ses anciens travaux que la compo-

sition de son *Histoire de Venise*. Paul III lui conféra deux ans après l'évêché de Gubbio. Avant de se rendre dans son diocèse, Bembo s'occupa sérieusement du soin de marier sa fille; il lui fit épouser, à Venise, Pierre Gradenigo; il la dota richement, au point de se gêner dans sa fortune, et partit très-satisfait pour Gubbio, où il comptait faire désormais son séjour. Le pape s'y opposa, et voulut le garder à Rome auprès de lui. Pour lui donner les moyens de payer ses dettes, et de tenir à Rome l'état qu'y tenait alors un cardinal, il lui donna le riche évêché de Bergame. Il vécut encore trois ans, comblé d'honneurs, et mourut des suites d'un accident qui aurait pu tuer un jeune homme. Étant à la campagne, il voulut passer à cheval par une porte qui se trouva trop étroite; il se froissa violemment un des flancs, négligé de se faire saigner, fut pris d'une petite fièvre qui l'emporta le 18 janvier 1547, dans sa 77<sup>e</sup> année. Il laissa, par son testament, tous ses biens à son fils Torquato, et fut enterré à Ste-Marie de la Minerve, derrière le grand autel, entre Léon X et Clément VII. Son fils et son légataire fit graver sur son tombeau cette simple inscription :

PETRO BEMBO PATRITIO VENETO  
OB EJUS SINGULARES VIRTUTES  
A PAULO III PONTIF. MAX.  
IN SACRUM COLLEGIUM COOPTATO  
TORQUATUS BEMBUS P.

On lui fit plusieurs autres épitaphes. Varchi et Speron Speroni composèrent pour lui deux oraisons funèbres, qu'ils firent imprimer; on frappa en son honneur plusieurs médailles, de son vivant et après sa mort. Sa vie fut écrite par Jean della Casa, par Gualteruzzi et par Bccadelli. La douleur de ses amis fut profonde, et ne fut pas muette: elle s'exprima dans un grand nombre de pièces de vers. Il avait dans sa personne, dans son caractère, dans les grâces de sa conversation et de son esprit, tout ce qui fait aimer. Son mérite littéraire était universellement reconnu, même pendant sa vie, et n'a été contesté depuis que par des critiques de mauvaise humeur. En effet, il fut à la fois le restaurateur du bon style dans la langue latine, où il prit constamment pour modèles Cicéron, Virgile et Jules-César (1), et dans la langue italienne, où, après l'oubli qu'on en avait fait pendant le 15<sup>e</sup> siècle, il se proposa surtout d'imiter Pétrarque. L'une et l'autre de ces imitations eurent en lui l'effet qu'elles devaient avoir, et les défauts qui en résultèrent et qu'on lui reproche sont réels, mais ils sont compensés par des qualités incontestables, et ne sont même, en quelque sorte, que l'excès du bien. En répétant sans cesse, d'après le P. Nicéron, les criti-

(1) Il poussa même cette affectation jusqu'à l'excès, et Juste-Lipse lui reproche de ne se servir presque point du mot *Deus*, mais de *dii immortales* dans ses lettres, soit familières, soit écrites au nom de Léon X, comme s'il craignait de souiller son langage en employant, même dans des matières de religion, d'autres termes que ceux des bons auteurs latins.

ques de ses expressions cicéroniennes, on prouve seulement qu'on est hors d'état d'en juger soi-même. Il travailla à fixer, par des règles et par des traités exprès, l'idiome italien, en même temps qu'il l'enrichissait de nouveaux exemples. Il était si scrupuleux sur la pureté de son style, que l'on assure qu'il avait jusqu'à quarante cartons ou tiroirs, dans lesquels il faisait passer successivement ses écrits à mesure qu'il les avait corrigés, et qu'il ne les publiait que lorsqu'ils avaient subi ces quarante épreuves épuratoires. Ses ouvrages, dans les deux langues, d'abord imprimés séparément, ont été publiés ensemble à Venise : *Tutte le Opere di P. Bembo, corrette ed illustrate*, 1729, 4 vol. in-fol. Nous noterons ici tous ceux qui y sont compris, en ajoutant les éditions séparées qui en ont été faites, et ce que chacun peut avoir de remarquable. T. 1<sup>er</sup> : *Rerum Venetarum Historia libri 12*. La 1<sup>re</sup> édition parut quatre ans après la mort de l'auteur, Venise, chez les fils d'Alde, 1551, in-fol., avec une préface, en forme de dédicace, qui est de Jean della Casa, quoiqu'il n'y soit pas nommé; cette histoire, réimprimée à Paris, Vascosan, 1551, in-4<sup>o</sup>; Bâle, 1556; Strasbourg, 1611, in-8<sup>o</sup>; et dans le grand recueil des historiens de Venise, t. 2, 1718, embrasse les événements d'à peu près vingt-sept années, depuis 1487 jusqu'à la mort de Jules II, en 1515; elle fut traduite en italien, et imprimée à Venise, 1552, in-4<sup>o</sup>. Quelques auteurs, et entre autres Apostolo Zeno, ont attribué cette traduction à Gualteruzzi; mais on sait, à n'en plus douter, qu'elle est de Bembo lui-même: elle est réimprimée, dans ce 1<sup>er</sup> volume, avec le texte latin. T. 2. *Le Prose, nelle quali si ragiona della volgar lingua, divise in tre libri*. C'est cet ouvrage qui a fait regarder le Bembo comme le premier, ou l'un des premiers qui aient enseigné avec méthode les règles de la langue toseane. Il est écrit en dialogues, dont les interlocuteurs sont Julien de Médicis, Frédéric Fregose, Hercule Strozzi, et Charles Bembo, frère de l'auteur. Il n'y mit point d'autre titre que *le Prose*, et elles continuèrent, dans toutes les éditions, d'être intitulées ainsi: la 1<sup>re</sup> est de Venise, 1525, in-fol.; il y en eut deux ou trois autres dans la même ville, in-8<sup>o</sup> et in-4<sup>o</sup>. La meilleure et la plus rare est celle de Florence, 1548, in-4<sup>o</sup>, augmentée d'après un manuscrit de l'auteur. Il serait trop long de citer les autres éditions qui en ont été faites, les critiques dont elles ont été l'objet, les réponses faites à ces critiques, etc.; la meilleure de ces réponses est le succès constant de l'ouvrage, qui est resté classique. 2<sup>o</sup> *Gli Asolani, lib. 5*; ce sont aussi des dialogues, qui sont censés tenus à Asolo, dans le Trévisan, entre six jeunes gens des deux sexes, sur la nature de l'amour. Ils furent longtemps la lecture favorite des cercles galants d'Italie, et l'on n'était regardé ni comme lettré ni comme bien élevé, si on ne les avait point lus. La 1<sup>re</sup> édition parut à Venise, Alde, 1505, grand in-8<sup>o</sup>; la 2<sup>e</sup>, la même année, à Florence, chez les Junte, in-8<sup>o</sup>. Il en a été fait un grand nombre d'autres éditions. Nous en avons une traduction française sous ce titre: *les Asolains de Monseigneur Pierre Bembo, de la na-*

*ture d'amour, traduits d'italien en français, par Jehan Martin, secrétaire de M. le cardinal de Lennoucourt*, Paris, 1545, 1547, in-8<sup>o</sup>; 1555, in-16; 1556, 1557, in-8<sup>o</sup>; 1572, in-16; Lyon, 1552, in-16. Il en existe aussi une traduction espagnole, Salamanque, 1551, in-12. Enfin les *Asolains* ont été abrégés et traduits en vers italiens (*sciolti*), par le P. Mare-Antoine Martinengo, sous son nom arcaïque de *Lamiaco*, Venise, 1745, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Le Rime*. Ce recueil de sonnets et de *canzoni* est mis, pour l'élégance et la pureté de la langue, au premier rang, après l'inimitable Pétrarque. Il a eu plus de cinquante éditions; la 1<sup>re</sup> de Venise est de 1550, in-4<sup>o</sup>; la 1<sup>re</sup> de Rome est de 1548, in-8<sup>o</sup>. Nous renvoyons, pour les autres, à toutes les bibliographies italiennes. — T. 3<sup>o</sup> : *Lettere volgari*. C'est une des parties les plus estimées des œuvres du Bembo. Elles ne furent imprimées qu'après sa mort, et successivement en 4 volumes; le 1<sup>er</sup> divisé en 12 livres, Rome, 1548, grand in-8<sup>o</sup>; le 2<sup>e</sup> divisé de même, Venise, chez les fils d'Alde, 1550, in-8<sup>o</sup>; réimprimés ensemble, à Venise, avec le 5<sup>e</sup> volume, en 11 livres, et le 4<sup>e</sup> en 2 parties seulement, dont la 1<sup>re</sup> contient les lettres écrites *A principesse, signore ed altre gentili donne*; la 2<sup>e</sup>, les *Lettere giovanili ed amorose*. Les 4 volumes des lettres ont eu un grand nombre d'éditions. On y a joint, dans ce 5<sup>e</sup> volume des œuvres, plusieurs lettres, ou restées inédites, ou éparses dans divers recueils. — T. 4<sup>o</sup> : *Epistolarum Leonis X P. M. nomine scriptarum libri 16*. La 1<sup>re</sup> édition de ces brefs de Léon X, rédigés par P. Bembo, fut donnée à Venise, 1555 et 1556, in-fol. Ils reparurent à Lyon, 1558, in-8<sup>o</sup>; à Bâle, 1559, in-8<sup>o</sup>; à Lyon, 1540, in-8<sup>o</sup>, etc. 2<sup>o</sup> *Epistolarum familiarium libri 6*, imprimés d'abord à Venise, 1552, in-8<sup>o</sup>; Cologne, 1582, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *De Guido Ubaldo Ferebrio deque Elizabetha Gonzaga Urbini ducibus liber*; dialogue sur la mort et à la louange de ce duc, terminé par l'éloge de la duchesse, imprimé pour la première fois à Venise, 1550, in-4<sup>o</sup>; réimprimé à Rome, 1548, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *De Virgili Calice et Terentii fabulis liber*, dialogue philologique entre Ermolao Barbaro et Pomponio Leto; 1<sup>re</sup> édition, Venise, 1550, in-4<sup>o</sup>; réimprimé à Lyon, 1552, in-8<sup>o</sup>; Florence, 1564, in-4<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *De Ætna liber*, dialogue entre le Bembo et son père, ouvrage de sa jeunesse, dont nous avons déjà parlé dans cet article. La 1<sup>re</sup> édition, donnée à Venise, par Alde, en 1495, in-4<sup>o</sup>, et répétée par lui en 1504, est fort belle. Il a été réimprimé plusieurs fois, entre autres à Amsterdam, 1705, in-8<sup>o</sup>, avec le poème de l'*Ætna*, de Cornelius Severus, et des notes et interprétations de Jos. Scaliger, etc. (1). 6<sup>o</sup> *De Imitatione*. C'est une longue lettre, adressée à J.-F. Pic de la Mirandole, dans laquelle le Bembo défend son système de l'imitation de Cicéron, en réponse à celle que Pic lui avait écrite pour montrer les inconvénients de cette imitation: la lettre de ce dernier précède la réponse du Bembo. 7<sup>o</sup> *Carmina*. Ces poésies la-

(1) Ce dialogue de Bembo a été inséré dans l'édition du *Culex*, par M. de Valory, Paris, 1817, in-18. B—ss.

tines sont, pour la plupart, aussi ingénieuses qu'élégantes. Elles parurent pour la première fois à Venise, 1532, in-8°, et ont été réunies à ses poésies italiennes dans les éditions de Bergame, 1743, et de Vérone, 1750, in-8°. Quelques-unes de ces pièces sont trop libres pour l'état que l'auteur eut dans le monde ; mais elles sont presque toutes des ouvrages de sa jeunesse. On assure que, dans un âge avancé, il fit son possible pour supprimer les copies, et pour en détruire jusqu'au souvenir. G—É.

**BEMBO** (DARDI), noble vénitien, florissait vers le commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Il exerça pour la république plusieurs emplois supérieurs, fut capitaine à Vicence, podestat et capitaine à Trévis, etc., et sut partout, ce qui est le plus difficile, satisfaire à la fois le gouvernement et les gouvernés. Il mourut encore jeune, le 27 mai 1635; il joignit l'amour des lettres à l'esprit des affaires, et fut un des membres les plus distingués de l'académie des *Ineogniti*. La langue grecque fut l'objet de sa principale étude ; il s'attacha particulièrement à Platon, qu'il citait sans cesse dans les conversations académiques, et dont il a fait une élégante traduction complète ; il la fit imprimer, ainsi que les autres traductions ci-après : 1<sup>o</sup> *Tutte le Opere di Platone tradotte in lingua volgare*, Venise, 1601, 5 vol. in-12; réimprimé à Venise, 1742, 5 vol. in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Commento di Ieroele filosofo sopra i versi di Pitagora detti d'oro volgarmente tradotti*, Venise, 1603, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Trattato di Timeo da Loeri intorno all'anima del mondo, e i dialoghi detti spurj, tradotti*, etc., Venise, 1607, in-12; 4<sup>o</sup> *Discorsi di Teodoro vescovo di Cirenene*, etc., Venise, 1617, in-4<sup>o</sup>. G—É.

**BEME** ou **BEHME**. Voyez **BEHM**.

**BÈME** ou **BESME**, ainsi surnommé, parce qu'il était Bohémien de naissance, et dont le véritable nom était **DIANOWITZ**, fut élevé dans la maison du duc de Guise, et eut la principale part au meurtre de l'amiral de Coligni, dont il jeta ensuite le corps par la fenêtre. Le récit de ce meurtre est un des beaux passages du second chant de *la Henriade* :

Besme, qui dans la eour attendait sa victime,  
Monte, accourt, indigné qu'on diffère son crime ;  
Des assassins trop lents il veut lâter les coups :  
Aux pieds de ce héros il les voit trembler tous.  
A cet objet touchant lui seul est inflexible ;  
Lui seul, à la pitié toujours inaccessible,  
Aurait cru faire un crime et trahir Médicis,  
Si du moindre remords il se sentait surpris.  
A travers les soldats il court d'un pas rapide :  
Coligni l'attendait d'un visage intrépide ;  
Et bientôt dans le flanc ce monstre furieux  
Lui plonge son épée, en détournant les yeux,  
De peur que d'un coup d'œil cet auguste visage  
Ne fit trembler son bras et glaçât son courage.

Bème fut pris par les protestants, en Saintonge, l'an 1573, et les Rochellois voulurent l'acheter pour le faire écarteler sur la place publique de leur ville ; mais ils proposèrent ensuite son échange contre Montbrun, chef des protestants du Dauphiné, dont le parlement de Grenoble instruisait le procès. Cet échange n'eut pas lieu : Montbrun fut mis à mort,

et Bème, ayant corrompu un soldat, s'enfuit avec lui. Bertauville, gouverneur de la place où Bème avait été détenu, courut après eux. Le soldat ne l'attendit point ; mais Bème lui tira un coup de pistolet, en lui disant : « Tu sais que je suis un mauvais garçon. — Je ne veux plus que tu le sois, répondit Bertauville. » — « Et, dit d'Aubigné, il « mit l'épée jusqu'aux gardes dans le ventre de son « prisonnier. » Théodore de Bèze est d'accord avec d'Aubigné dans le récit de ce fait, auquel de Thou joint quelques autres circonstances qui, au fond, n'y changent rien. Selon l'auteur du livre de *Furoribus Gallieis*, cité par Bayle, on disait que le cardinal de Lorraine avait fait épouser à Bème une de ses bâtardes. D—T.

**BEMMEL** (GUILLAUME VAN), peintre, naquit à Utrecht, le 10 juin 1630, et eut pour maître Zaft Leven. Il voyagea de bonne heure pour se perfectionner dans le paysage, et travailla principalement aux environs de Rome, étudiant tout d'après nature. Riche d'une grande collection de dessins, il partit d'Italie pour aller en Allemagne, et se fixa à Nuremberg, où sont la plupart de ses tableaux. Des-camps loue cet artiste d'avoir observé avec soin dans ses ouvrages la distribution exacte des lumières et des ombres ; mérite qui, bien qu'indispensable aux paysagistes, ne se trouve cependant pastoujours dans les compositions de plusieurs maîtres, d'ailleurs habiles. Bemmél mourut à Nuremberg, le 10 novembre 1708. — Son fils, **Jean-George BEMMEL**, né dans cette ville en 1669, et mort en 1725, acquit de la réputation comme peintre de batailles. — **George-Christophe-Godefroi VAN BEMMEL** devait être son petit-fils ou l'un de ses parents. Il exerçait aussi la profession de peintre et de dessinateur à Nuremberg, où il avait appris les éléments de son art sous George-Martin Preisler. Godefroi Bemmél fut admis à l'académie de cette ville en 1753, et mourut en 1794. D—T.

**BEMMELEN** (ABRAHAM VAN), professeur à l'établissement de Renswoude, mourut à la Haye, directeur de la société économique des Pays-Bas et membre de plusieurs sociétés savantes, le 16 août 1822, âgé de 59 ans. Il était versé dans les sciences physiques et mathématiques, et il a publié, en hollandais : 1<sup>o</sup> *Éléments de physique expérimentale*, 4 vol. in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Introduction à l'architecture hydraulique* ; 3<sup>o</sup> *Leçons d'algèbre à l'usage des écoles latines*, 2 vol.; 4<sup>o</sup> *Exposé des travaux de la société économique, pendant les vingt-cinq premières années de son existence* (dans le recueil de cette compagnie). Van Bemmelen tenait une place honorable parmi les savants de son pays, tels que MM. van Utenhove, van Rees, Lobatto, de Gelder, P. Curten, Bangma, Huguenin, etc., quoique inférieur cependant à plusieurs d'entre eux. Il était aussi très-versé dans la connaissance des objets d'utilité publique. L'*Algemeene konst en letter-bode* du 25 août 1822 lui consacre une courte notice. La *Revue biographique des Pays-Bas* l'appelle *van Bemel*. Les services rendus aux sciences par van Bemmelen ont été exposés dans un discours prononcé par le professeur J. Kappeyne

van de Coppello, à la distribution des prix de l'école latine de la Haye, en 1825 : on en lit un extrait dans le *Letterbode* du 14 février de cette année. R—G.

BENABEN (L.-G.-J.-MARIE), né à Toulouse, le 12 février 1774, fit ses études dans cette ville. Nommé, à l'âge de vingt-quatre ans, commissaire des guerres, il fut en cette qualité de l'expédition d'Égypte sous Bonaparte, et revint aussitôt après dans sa ville natale, où on lui donna la place de chef du bureau militaire à l'administration départementale. Cet emploi ayant été supprimé par l'établissement des préfetures, Benaben entra dans la carrière de l'enseignement, et fut successivement professeur de belles-lettres au collège d'Orléans, à ceux de Carcassonne et de Napoléonville, puis professeur de mathématiques à l'école centrale de Maine-et-Loire, à Angers. En 1815 il quitta l'enseignement, ou, pour être plus exact, il fut obligé de le quitter, pour des causes peu honorables, mais qui ont été rapportées de diverses manières (1). Benaben vint alors à Paris, et, trouvant la lutte des partis vivement engagée, il se lança dans la politique. La part qu'il prit à la rédaction de différents journaux et la composition de quelques pamphlets politiques le firent bientôt connaître. Nous avons de bonnes raisons pour croire que dès lors il appartenait à la police. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, après avoir concouru à la rédaction de quelques journaux de l'opposition, tels que *la Minerve* et *le Constitutionnel*, il ne prit plus de part qu'aux feuilles ministérielles, et qu'il composa dans cet esprit un grand nombre de brochures auxquelles il ne mit pas toujours son nom. En revanche, les journaux et les brochures de l'opposition lancèrent contre lui force épigrammes ; M. Barthélemy surtout lui donna souvent place dans les satires qu'il publiait alors contre le ministère, et l'on n'a pas oublié ce passage du *Congrès des ministres* pour la dissolution de la garde nationale en 1827, où il faisait dire plaisamment à M. de Peyronnet :

J'entends le haro de la France,  
Mais après un mûr examen,  
Il me reste ma conscience  
Et l'estime de Benaben.

Benaben répondit quelquefois à ces attaques (2), et

(1) L'opinion la plus généralement répandue, c'est qu'il était le corrupteur de ses élèves.

(2) Voici la réponse qu'il fit, dans le *Journal de Paris* du 11 janvier 1820, à ses anciens collaborateurs du *Constitutionnel* : « Le soi-disant *Constitutionnel* croit me confondre en m'outrageant. Je pourrais laisser tomber ses calomnies dans l'oubli qu'elles méritent ; je me dois à moi-même d'y répondre en peu de mots. A cette désastreuse époque dont il parle, je sortais à peine de l'enfance ; j'avoue que je me laissai séduire par une fausse liberté. J'eus, comme tant d'autres, des moments d'entraînement et d'ivresse. Ce n'est pas à dix-huit ans qu'on est bon juge en politique. Mais le *Constitutionnel* s'arrête en beau chemin ; qui l'empêche d'aller jusqu'au bout ? Pourquoi ne dit-il pas que la société populaire à laquelle j'appartins, il est vrai, pendant quelque temps, me bannit, me proscrivit, me renferma dans un cachot pendant six mois ? Pourquoi n'ajoute-t-il pas que je dus ces mauvais traitements à ma franchise, et je pourrais dire à mon éloquente haine contre les dominateurs du jour ? Le *Constitutionnel* cite une autre époque où j'eus d'infâmes ennemis. Il aurait dû ajouter que je fus vengé

du reste il se consola de ces petites contrariétés par les amples traitements qu'il recevait des ministres. Cet homme avait des idées singulières sur la conscience politique, et il la plaçait, disait-il lui-même, non dans sa manière de voir, mais dans le prix qu'on lui en offrait. Il vécut ainsi fort à son aise jusqu'à la fin de 1852, époque où il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie. On a de lui : 1° une traduction des *Lettres* de Phalaris, Angers, 1805, in-8°. 2° *Éloge historique du général Dupuy, mort assassiné au Caire le 30 vendémiaire an 7*, prononcé au cercle constitutionnel de Toulouse, Toulouse, 1800, in-8°. 3° *L'Éducation publique doit-elle être confiée au clergé ?* Paris, 1817, in-8°. L'auteur se prononce pour la négative. 4° *Procès de l'oligarchie contre la monarchie*, Paris, 1817, in-8°. C'est une réfutation de *la Monarchie selon la charte*, par M. de Chateaubriand. Voici toute la préface de Benaben : « J'aurais fait la part des convenances plus forte, si je n'eusse craint de rendre celle de la vérité trop faible. » 5° *Le Fond de la question*, Paris, 1818, in-8°. C'est une défense des ministres contre les attaques de Fiévée. 6° *Quelques Observations sur la loi de recrutement*, Paris, 1818, in-8°, brochure ministérielle contre les adversaires du projet de loi sur le recrutement. 7° *Un Mot sur les Remarques de M. de Chateaubriand*, Paris, 1818, in-8°. C'est une réponse ministérielle à la *Note secrète*, et aux *Remarques* de M. de Chateaubriand. 8° *Le Modérateur*, ou recueil d'observations politiques et philosophiques sur les affaires et les écrits du temps, du 15 mai 1818 au 20 avril 1819 (ouvrage semi-périodique, cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Il n'en a pas paru davantage). 9° *Résumé des travaux législatifs de la chambre des députés, sur l'indemnité à accorder aux émigrés*, Paris, 1825, in-8°. Toujours prêt à encenser le pouvoir, Benaben avait composé, en 1811, une pièce de vers sur la *Naissance du roi de Rome*, qu'il lut à la séance publique de la société d'émulation de Rouen, le 9 juin 1812. On lui attribue un *Essai sur l'histoire du christianisme*, vol. in-8°, imprimé à Toulouse, lorsqu'il habitait cette ville. Une note de Chaudon, reproduite par Barbier, porte en substance qu'il parut en l'an 12 (1804) six *Satires toulousaines*, d'abord manuscrites, et distribuées dans cette ville, de mois en mois, dirigées contre l'athénée de Toulouse, contre quelques écrivains obscurs, et principalement contre Baour-Lormian. Ces satires étaient accompagnées de notes

« d'eux ; qu'après une injuste attaque, je montai à de plus importantes fonctions qui me valurent un nouvel avancement. Un fait certain, c'est que je n'eus jamais rien à dévêler avec les tribunaux. « Tous les rédacteurs du *Constitutionnel* en peuvent-ils dire autant ? « Ces procédés, il faut l'avouer, sont bien misérables. Vous me haïssez ; cela doit être : les exclusifs m'ont toujours haï. Vous me haïssez quand j'étais parmi vous ; car il y a incompatibilité entre « votre patriotisme et le mien ; mais n'espérez point me dégôûter. « Je poursuivrai d'un pas ferme la marche que je me suis tracée : au milieu de vos hurlements, je saurai conserver ma tête, ne fût-ce « que pour priver l'un de vous du plaisir de la ramasser. J'expose « des doctrines, prouvez qu'elles sont fausses ; je les défends « par des arguments, ne les combattez point par des calomnies ; « montrez une fois de la loyauté ; essayez de vous mesurer avec « moi corps à corps... »

plus caustiques que les vers. Baour-Lormian publia à la même époque une *Épître à l'auteur anonyme des six Satires toulousaines*, Toulouse, an 12, in-8°. Cet anonyme (qui n'était autre que Benaben) fit imprimer dans la même ville, sous la rubrique de Bruxelles, les *Six Satires toulousaines*, in-8° de 71 pages. L'*Épître* de Baour-Lormian ne servit qu'à donner plus de vogue à ce recueil. On disait dans le temps que Benaben avait eu pour collaborateurs MM. Tajan, avocat, Sens, fils d'un libraire de Toulouse, et même le poète Treneuil. Mais, dit Chaudon, « on peut s'être trompé dans ces diverses conjectures. » M—D j.

**BENADAD.** L'Écriture sainte parle de trois rois de Syrie de ce nom; leur résidence était à Damas. Sur le premier, voy. ASA. — Le second, fils et successeur du précédent, se rendit redoutable à tous ses voisins. Il mit deux fois le siège devant Samarie (en 900, puis en 876 avant J.-C.), et fut deux fois défait par Achab, roi d'Israël. (Voy. АСНАВ.) Il perdit 100,000 hommes dans la seconde défaite, tomba entre les mains du vainqueur, qui lui rendit la liberté à des conditions que Benadad ne tint point. Après la mort d'Achab, il continua la guerre contre Joram, son successeur. Instruit qu'Élisée découvrait tous ses mouvements au roi d'Israël, il voulut se saisir du prophète, qui alla au-devant de lui sans en être reconnu, lui troubla la vue, et, sous prétexte de le remettre dans son vrai chemin, le conduisit au milieu de Samarie, et le renvoya ensuite sain et sauf. Etant revenu quelque temps après mettre de nouveau le siège devant Samarie, son armée, frappée d'une terreur panique, se retira avec précipitation, abandonnant aux assiégés toutes ses munitions de guerre et de bouche. Benadad II tomba malade à Damas. Il envoya Hazaël, l'un de ses principaux officiers, pour savoir d'Élisée si sa maladie était mortelle. Le prophète répondit qu'elle ne l'était pas, mais qu'il en mourrait. Soit qu'Hazaël eût déjà conçu des projets d'ambition, soit que cette réponse lui en fit naître l'idée, il étouffa Benadad le lendemain, et s'empara du trône. — Le troisième **BENADAD III** était fils d'Hazaël. Il monta sur le trône en 852 (avant J.-C.), fit la guerre, avec de grands succès, contre les rois de Juda et d'Israël, et commit d'affreux ravages dans le royaume de Juda, sous les règnes de Joathan et d'Achas; mais enfin, Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, remporta trois victoires sur lui, et le força de rendre les villes qu'Hazaël avait conquises sur son père. Comme il avait décoré la ville de Damas de temples superbes, les Syriens lui rendirent les honneurs divins après sa mort (766 avant J.-C.). T—D.

**BÉNAÏ**, poète persan, né à Herat, était fils d'un architecte. Il fit, dès sa jeunesse, de rapides progrès dans les sciences, et acquit une grande célébrité. S'étant permis quelques plaisanteries sur le compte de l'émir Ali-Chyr, il fut obligé de quitter sa patrie, et il passa en Irak, où il s'attacha à l'émir Yacoub-Bey, à qui il dédia son poème intitulé : *Béhram et Béhrouz*. A la mort de ce prince et de son frère, Bénéï revint dans sa patrie. Les voyages et l'expé-

rience n'avaient apporté aucun changement à la causticité de son caractère. L'émir Ali-Chyr témoignait peu d'inclination pour le mariage, ce qui le fit soupçonner d'impuissance. Bénéï lui adressa une ode que le prince ne paya pas aussi libéralement que le poète l'avait espéré. Ce dernier, pour s'en venger, mit une autre dédicace à cette ode, et l'adressa à un autre prince. Ali-Chyr lui fit des reproches sur sa conduite. Bénéï, pour s'excuser, lui adressa quelques vers persans, dont voici la traduction : « Je suis prêt à donner mes filles, les fruits « de mes pensées, à celui qui veut les épouser; mais « je les ôte à celui qui n'a point de dot, et ne peut « les rendre mères. » Ali-Chyr saisit l'allusion, et en fut si irrité qu'il jura de le faire périr. Bénéï, forcé de fuir loin de sa patrie, passa dans le Mawaralnahr (la Transoxiane), et trouva un asile à la cour de Ali-Myrza, petit-fils d'Abou-Saïd. Il fut admis à la familiarité de ce prince, et mit alors en vers persans le poème intitulé : *Medjma-Algharyb*, attribué à Hérawy. Lorsque Mohammed-Kan se fut emparé du Mawaralnahr, Bénéï obtint sa faveur, occupa le premier rang parmi les poètes de sa cour, et le suivit en Khoragan; mais on l'y accusa de dissiper les deniers destinés à récompenser les poètes. Il paraît que Bénéï retourna dans le Mawaralnahr, où il périt en 918 de l'hégire (1512-15 de J.-C.), lorsque cette province fut conquise par Schah-Ismaël, qui ordonna à son vizir de faire main basse sur tous les ennemis. Outre les deux poèmes que nous avons indiqués, on a de Bénéï un recueil de ghazales ou chansons, et quelques autres poésies de cette espèce, qu'il a composées sous le nom d'*Ali*, à l'imitation de celles de Hafez. Il est encore auteur de quelques odes estimées. J—N.

**BENALCAZAR** (SÉBASTIEN), capitaine espagnol, seconda Pizarre dans la conquête du Pérou, en 1532, fut ensuite envoyé pour commander à St-Michel, et se mit en marche, en 1533, pour aller conquérir le royaume de Quito. Après avoir battu et dispersé une armée d'Indiens, il s'empara de la ville de Quito, en assura la conquête à l'Espagne, et en devint gouverneur. Il marcha ensuite au secours d'Almagro, défit un corps de Péruviens, et retourna dans son gouvernement, dont Pizarre le dépouilla, en 1539, en faveur de son frère Gonzale. Fidèle au parti du roi, Benalcazar se réunit au gouverneur Vaca de Castro, en 1542, et contribua au gain de la bataille de Chupas, où fut défait le jeune Almagro. Il passa, en 1544, au commandement de la province de Popayan, et combattit l'année suivante sous les drapeaux du vice-roi Nunez-Vela contre Gonzale-Pizarre. Blessé et fait prisonnier par ce dernier, à la bataille de Quito, le 18 janvier 1546, il en fut épargné, parut s'attacher à lui, et se jeta de nouveau dans le parti royaliste, lorsque le président la Gasca, envoyé par Charles-Quint, arriva au Pérou pour soumettre les rebelles. Benalcazar fut confirmé, en 1548, dans son gouvernement du Popayan, et y mourut, peu de temps après, avec la réputation d'un des plus braves conquérants espagnols. B—P.

**BEN-AL-OUARDY.** Voyez IBN-AL-OUARDY.

**BENAMATI** (**GUIDUBALDE**), poète italien, né à Gubbio, florissait vers le commencement du 17<sup>e</sup> siècle. Il composa beaucoup d'ouvrages, et eut en son temps beaucoup de réputation; mais ayant été oublié dans les dictionnaires italiens, il a été omis dans les dictionnaires français, où l'on ne fait que les traduire. Benamati fit ses études à Parme, où son père était attaché à la cour; ses progrès furent si rapides, qu'il faisait des vers à treize ans, et qu'à dix-sept, il avait déjà composé deux comédies pastorales. Le duc Ranuce-Farnèse lui donna le titre de son poète. Le duc d'Urbin, et le prince son fils, eurent aussi pour lui une bienveillance particulière. Il fut de plusieurs académies, eut pour amis les poètes alors les plus célèbres, dont il suivait la manière, et dont il partageait les défauts brillants, tels que le Marini, l'Achillini, le Preti, etc. Il mourut dans sa patrie, en 1633. Il a laissé, entre autres poésies : 1<sup>o</sup> *l'Alvida, favola Boschereccia*, Parme, 1614, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *La Pastorella d'Etna*, Venise, 1627, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Il Canzoniero*, ou recueil de poésies lyriques en 5 parties, Venise, 1616, in-12. 4<sup>o</sup> *La Faretra di Pindo*, poésie, 2<sup>e</sup> recueil, Venise, 1628, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *La Selva del sole, poesie varie*, 5<sup>e</sup> recueil, Pérouse, 1640, in-12. 6<sup>o</sup> *La Penna lirica, poesie*, 4<sup>e</sup> recueil en deux parties, Venise, 1646 et 1648, in-12. 7<sup>o</sup> *Il Colosso, panegirico*, en octaves, pour la statue du duc Ranucc, Parme, 1621, in-12. 8<sup>o</sup> *I Mondi Eterci, commedia croica*, pour le mariage du duc Odoard-Farnèse et de la duchesse Marguerite de Médicis, Parme, 1628, in-12. Ce n'est point une comédie, mais un poème dans le genre lyrique, divisé en 5 parties; le poète s'excuse très-sérieusement de l'avoir intitulé comédie, comme le Dante avait intitulé le sien. 9<sup>o</sup> *La Vittoria navale, poema eroico in canti* 52, Bologne, 1646. Il en avait précédemment publié les trois premiers chants, avec les trois premiers d'un autre poème, *il Mondo nuovo*, sous ce titre : *Delle due trombe i primi fiati*, Parme, 1622, in-12; mais il n'a point fini le second poème. 10<sup>o</sup> *Il Trivisano, poema eroicivico, canti* 20, Francfort (Venise), 1650, in-12. 11<sup>o</sup> *Il Princip Nigello, libri* 8, roman en prose, mêlé de vers, Venise, 1640, in-4<sup>o</sup>. Ce roman fut inscrit sur l'*index* des livres prohibés par l'inquisition romaine. 12<sup>o</sup> *Il Prodigio ricreduto*, comédie en prose, Bologne, 1652, in-12. G—É.

**BENARD** (**DOM LAURENT**), savant bénédictin, né à Nevers, fit profession au prieuré de St-Étienne de la même ville, et montra une telle supériorité, qu'on le plaça jeune encore à la tête du collège de Cluny, à Paris. Un grand désordre y régnait. D. Benard voulut rétablir dans toute sa vigueur la règle de St-Benoit, et se rendit plusieurs fois en Lorraine, afin de puiser aux abbayes de St-Vannes, de St-Michel et de St-Mansuy-lèz-Toul, des conseils et des exemples. Mais, de l'idée d'une réforme partielle, ce religieux passa bientôt à celle d'une réforme générale dans tous les monastères de l'ordre qui avaient abandonné la règle. Il obtint à cet effet, en 1618, des lettres patentes de Louis XIII pour l'érection d'une congrégation modèle, destinée à fournir des sujets aux autres abbayes, et l'ordre des bénédictins de St-

Maur prit naissance. D. Benard en fut nommé le procureur général. Il mourut le 21 avril 1620, dans un âge avancé. Divers ouvrages sont sortis de sa plume, entre autres : 1<sup>o</sup> *de l'Esprit des ordres religieux*, dissertation suivie d'une traduction des dialogues de St. Grégoire le Grand, Paris, 1616, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Parénèses, ou Exhortations sur la règle de St-Benoit*, Paris, 1616, 1618, 1619, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Ces parénèses, au nombre de vingt-huit, sont remplies de citations grecques et latines. L'auteur a dédié le 1<sup>er</sup> volume au prince Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims; le 2<sup>e</sup> porte pour titre : *Eloge bénédictin*; le 3<sup>e</sup> : *Mémorial de la vie régulière*. Ce dernier, de plus de 1,200 pages, est dédié à H.-Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise. 3<sup>o</sup> *La Policc régulière, tirée de la règle de St-Benoit*, ouvrage dédié au cardinal de Retz, archevêque de Paris, que le roi avait chargé spécialement de la réforme. D. Athanase Mongin ayant assisté D. Benard dans ses derniers moments, publia un petit volume intitulé : *Ultima Suspiria R. P. D. Laurentii Benard, per D. Athanasium de Mongin suscepta et posteritati consignata*. B—N.

**BENAVIDES**, en latin **BONAVIDIUS** (**MARC**), également connu sous les noms de **MANTOVA** ou de **MARCO MANTUANO** (1), l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, naquit à Padoue, le 25 novembre 1439. Après avoir terminé ses études, il fréquenta le barreau, où il acquit une brillante réputation; et, en 1513, il fut nommé professeur des instituts à l'académie de Padoue, alors la première du monde. Dès ce moment, dit un de ses biographes (2), on le vit marcher à pas de géant sur les traces de ses plus illustres prédécesseurs. Bientôt l'académie de Bologne et le pape Paul III cherchèrent à l'attirer par les offres les plus séduisantes; mais rien ne put le décider à quitter sa patrie. Il fut, en 1545, créé comte palatin par l'empereur Charles-Quint, et, en 1560, le pape Pie IV le décora du titre de chevalier. Enfin un décret du sénat de Padoue, en le déclarant premier professeur de l'académie, dont ses talents avaient rehaussé l'éclat, le dispensa d'y continuer ses leçons, à raison de son grand âge. Ce savant jurisconsulte mourut le 2 avril 1582, à 92 ans. Ses obsèques furent célébrées avec une magnificence extraordinaire. Son corps fut déposé dans une chapelle de l'église des augustins, où il s'était fait ériger, dès 1546, un tombeau, dont il avait confié l'exécution au célèbre sculpteur Barthél. Ammanati. (*Voy.* ce nom.) Ant. Riccobono (*voy.* ce nom) prononça son oraison funèbre. Il en existe une autre par Jérôme Negri (*voy.* ce nom) dont l'histoire est assez singulière. Negri, l'un des amis les plus intimes de Benavides, l'ayant trouvé dangereusement malade, et ne voulant céder à personne l'honneur de prononcer son oraison funèbre, pour ne pas être

(1) Le P. de Benavides, habile médecin, descendait d'une ancienne famille espagnole dont une branche s'était établie à Mantoue. Etant venu demeurer à Padoue, il s'y fit inscrire sur le registre de la noblesse sous le nom de *Mantova*, que son fils joignit au sien, et que souvent même il prit seul à la tête de ses ouvrages.

(2) Papadopoli.

pris au dépourvu, s'avisait de la composer d'avance. Mais Benavides survécut vingt-cinq ans à Negri, et devint l'éditeur du recueil de ses œuvres, dans lequel il n'oublia pas d'insérer sa propre oraison funèbre, qu'il avait eu l'avantage, sans doute très-rare, de lire plus d'une fois. Possesseur d'une fortune considérable, Benavides en consacra la plus grande partie à favoriser les savants et les artistes, dont il fut constamment le protecteur et l'ami. Son musée (1), l'un des plus riches et des plus beaux de l'Italie, tenta François I<sup>er</sup>, qui voulut en faire l'acquisition. « Il ne me convient pas, dit Benavides, de vendre « mon musée à un si grand roi ; mais je suis prêt à « le lui donner, s'il veut l'accepter (2). » La négociation en resta là. On a de Benavides plusieurs traités de droit, dont on trouve les titres dans Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. 1, p. 237 ; dans Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*, t. 1, p. 161 ; dans Tomasini, *Elogia*, t. 2, p. 168, etc. Les principaux sont : 1<sup>o</sup> *Dialogus de concilio*, Venise, 1541, in-4<sup>o</sup>. Ce traité, dans lequel Benavides soutient que l'autorité du concile est supérieure à celle du pape, ne le brouilla pas, comme on l'a dit, avec la cour de Rome, puisque c'est postérieurement à sa publication qu'il fut créé chevalier par Pie IV et nommé professeur honoraire de droit canonique. Cet ouvrage a été réimprimé dans le *Tractatus tractatum*, t. 13, et par le P. Labbe, dans l'*Adparatus ad concilia*. 2<sup>o</sup> *Epitome virorum illustrium qui vel scripserunt, vel jurisprudentiam docuerunt in scholis*, Padoue, 1555, in-8<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> édit., très-rare ; réimprimé dans les *Vita recentiorum jurisconsultorum* de Fichard, Padoue, 1565, in-4<sup>o</sup> ; dans le *Tractatus tractatum*, t. 1, et dans l'édition de Paireirole : *de Claris legum Interpretibus*, Leipsiek, 1721, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Polymathia libri 12*, Venise, 1558, in-8<sup>o</sup>, très-rare. (Voy. la *Biblioth. curieuse* de David Clément, t. 3, p. 124.) Les ouvrages littéraires de Benavides sont aussi rares et plus recherchés que ses livres de droit. 4<sup>o</sup> *Operetta nuova utile dilettevole de l'Eremita in V giornate*, Venise, 1521, Milan, 1525, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Discorsi sopra i dialoghi di Sperone Speroni*, Venise, 1561, in-8<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> *Annotazioni brevissime sopra le rime di Petrarca*, Padoue, 1566, in-4<sup>o</sup>. Le nom de l'auteur est indiqué sur le frontispice par une main ouverte, dans laquelle on voit les trois lettres T O A, ce qui fait Mantoa ou Mantova. (Voy. Fontanini, *Bibl. d'eloquenza*, t. 2, p. 44.) 7<sup>o</sup> *Epistolæ familiares*, Padoue, 1578, in-8<sup>o</sup>. Ce volume est si rare que Jacq. Morelli, le célèbre bibliothécaire de St-Mare, n'avait jamais pu le trouver. Il écrivait en 1809 au chevalier Jean de Lazara de ne pas manquer, si l'occasion s'en présentait, de le lui acheter pour sa collection d'épistolographes. (Voy. *Operette* de Morelli, t. 3, p. 243.) 8<sup>o</sup> *Loculati Opuseuli libri quinque*, ib., 1580, in-4<sup>o</sup>. Ce volume rare est orné d'un grand nombre de figures en bois et du portrait de l'auteur, très-bien exécutés. Quatre

† (1) C'est du musée de Benavides que furent tirés les portraits des juriconsultes publiés à Rome, 1566, in-fol. Cette collection de vingt-quatre portraits est très-rare. (Voy. LAFREY.)

(2) Voy. l'*Oraison funèbre* de Mantova, par Riccobono.

médailles frappés en l'honneur de Benavides sont figurées dans le *Museum Mazzuchellianum*, pl. 84. Apostolo Zeno en a décrit deux dans ses notes sur la *Biblioth. de Fontanini*. W—s.

BENAVIDÈS (VINCENT DE), peintre, naquit à Oran en Afrique, et vint à Madrid, où il reçut les leçons de Ricci. Palomino Velasco, qui lui accorde une grande manière, du talent pour la perspective et l'architecture, assure qu'il réussissait moins à peindre la figure ; elle offre en effet de plus grandes difficultés. Benavides peignait bien à la détrempe et à fresque ; il a peint, dans ce dernier genre, une chapelle de l'église de la Victoire à Madrid, et la façade de l'hôtel de *los Babases*. Il fut aidé dans ce dernier travail, par Denis Mantuano. D—r.

BENBOW (JOHN), amiral anglais, né vers 1650, descendait d'une ancienne famille du Shropshire, ruinée par son attachement à Charles I<sup>er</sup>. Jeune encore, Benbow entra dans la marine marchande. En 1686, commandant un vaisseau, et commerçant pour son propre compte dans la Méditerranée, il battit un pirate qui l'avait attaqué. La nouvelle de cette action brillante parvint à la cour d'Espagne, et, sur sa recommandation, Benbow fut promu par Jacques II au commandement d'un vaisseau de la marine royale. Sous le règne de Guillaume III, il fut fréquemment employé à des croisières dans la Manche, pour protéger le commerce anglais, et inquiéter celui des Français. Lors du bombardement de St-Malo, en 1695, Benbow y prit part en qualité de commodore. Smollet rapporte que la machine infernale qu'il dirigea causa de grands ravages : c'était la seconde fois que l'on se servait de cette machine meurtrière, inventée par l'italien Jambelli au siège d'Anvers. Benbow fut ensuite chargé de bloquer Dunkerque, où Jean Bart se trouvait avec son escadre. Le défaut de coopération de l'amiral hollandais fut, selon les écrivains anglais, la cause de la sortie de Jean Bart. Quoi qu'il en soit, Benbow protégea avec assez de succès le commerce anglais, tandis que celui de la Hollande souffrait beaucoup de l'audace des marins français. A cette époque, l'une des moins glorieuses pour le pavillon britannique, Benbow, sans autre protecteur que son mérite et sa bravoure, ne perdit jamais la confiance de sa nation. En 1698, étant contre-amiral, il mit à la voile avec une petite escadre pour les Indes occidentales, afin d'y protéger le commerce, et de surveiller les Espagnols, auxquels on soupçonnait des intentions hostiles. Il fut encore alors du petit nombre des officiers dont on ne se plaignit pas. A son retour, on le nomma vice-amiral de l'escadre bleue, et il croisa devant Dunkerque, d'où on craignait qu'une armée d'invasion ne sortit. Peu de temps après, la guerre avec la France paraissant encore inévitable, on résolut d'envoyer une escadre aux Indes occidentales ; et, sur le refus de plusieurs officiers, le commandement en fut offert à Benbow, qui l'accepta, malgré la supériorité présumée des forces ennemies dans ces parages. Arrivé, en novembre 1701, à la Barbade, il rencontra une escadre française, commandée par Ducasse. Un enga-

gement terrible eut lieu et se prolongea pendant cinq jours. Vers la fin, Benbow eut la jambe cassée par un boulet ramé. A peine eut-on pansé sa blessure, qu'il se fit porter sur le tillac et continua de commander. Quoique sa flotte fût très-supérieure à celle de l'ennemi, il fut lâchement abandonné par le plus grand nombre de ses capitaines, qui même déclarèrent par écrit qu'il n'y avait plus rien à faire. La flotte française sortit donc sans désavantage de ce combat inégal, à la grande mortification de Benbow. Aussitôt qu'il fut arrivé à la Jamaïque, il fit juger, par un conseil de guerre, ses officiers, dont deux furent condamnés, et, à leur retour en Angleterre, fusillés. Benbow avait souffert l'amputation de sa jambe : cette affaire, en l'accablant de chagrin, accrut son mal ; il tomba en langueur, et mourut le 4 novembre 1702. D—T.

BENBOW (JOHN), fils du précédent, fut destiné par son père à la profession de marin, et fit naufrage sur l'île de Madagascar. Il était alors quatrième contre-maître à bord du *Degrave*, vaisseau de la compagnie orientale, qui, revenant du Bengale, en 1701, échoua sur la côte de Madagascar. L'équipage fut fait prisonnier par le roi de cette partie de l'île, et conduit dans l'intérieur des terres où se trouvaient déjà quelques marins anglais avec les capitaines Drummont et Stewart. Comme ils désespéraient qu'on leur rendit volontairement la liberté, ils formèrent le projet audacieux de faire prisonnier le roi lui-même, et de marcher vers la côte où ils se flattaient de trouver quelque vaisseau. Leur entreprise s'effectua ; ils se rendirent maîtres du roi et de son fils, et, au nombre d'environ cinquante ou soixante, dont plus de la moitié n'avaient pas d'armes, ils se mirent en marche avec leurs otages, à la vue de plusieurs milliers de sujets du prince captif, mieux armés qu'eux. La crainte qu'avaient ces peuples que leur roi ne fût mis à mort les empêcha d'attaquer les Anglais. Ils se contentèrent de les suivre, et leur proposèrent de négocier pour la rançon de ce roi. Les Européens, malgré les vives remontrances de Benbow, le rendirent pour six fusils. Alors les noirs firent feu sur eux, et leur demandèrent leurs armes, en leur promettant de ne pas les inquiéter. Benbow et un petit nombre d'autres furent les seuls qui eurent assez de raison pour ne pas consentir à une aussi étrange proposition : ils marchèrent tout armés vers le Fort-Dauphin, y arrivèrent sans accident, et y restèrent plusieurs années avant de trouver l'occasion de s'embarquer. Enfin, un capitaine hollandais, en considération du père de Benbow, ramena ce marin en Angleterre. Ses compagnons y retournèrent aussi ; mais tous ceux qui s'étaient fiés à la parole des sauvages furent massacrés, à l'exception d'un mousse. Benbow avait composé une *Description de la partie méridionale de Madagascar*, qui fut brûlée par accident en 1714. Robert Drury, ce même mousse dont on vient de parler, ayant vécu quatorze ans dans l'île, fournit des matériaux qui suppléèrent cette perte, et sur lesquels on composa un vol. in-8°, que des critiques anglais regardent comme fort intéressant. D—T.

III,

BENCI (FRANÇOIS), jésuite italien, naquit à Aquapendente, en 1542. Il étudia pendant sept ans à Rome, sous le célèbre Antoine Muret. Il entra dans la compagnie en 1562, et enseigna, pendant la plus grande partie de sa vie, la rhétorique dans le collège romain. Il cultiva particulièrement la poésie latine et l'éloquence, et se fit remarquer par l'élégance et le bon goût de ses compositions. Bayle, qui lui a consacré un article dans son *Dictionnaire historique et critique*, l'appelle un *des plus excellents orateurs de ce temps-là, et un très-bon poète latin*. Il mourut le 6 mai 1594. On a de lui : 1° *Annuarium litterarum de rebus societatis tomii quatuor*, pour les années 1586 à 1591 ; Rome, 1589 et suiv., in-8° ; 2° *Quinque Martyres e societate Jesu in India, poema heroicum*, Venise, 1591 ; Rome, 1592, in-8° ; Cologne, 1594, in-12 ; Anvers, 1602, in-12 ; 3° *Carminum libri quatuor, ejusdem Ergastus* (drame pour une distribution des prix), et *Orationes viginti duæ*, Rome, 1590, in-8°. On doit aussi au P. Benci l'édition du poème latin de Jules-César Stella, sur la navigation de Christophe Colomb, qu'il donna, avec une préface de lui, en 1589. G—É.

BENCIUS, ou DE BENCIS (HUGUES), dit HUGUES DE SIENNE, médecin du 15<sup>e</sup> siècle, mort à Rome en 1458, se distingua principalement à Ferrare et à Parme. Selon l'usage de son temps, il s'occupait surtout de commenter et de traduire les classiques grecs et arabes, c'est-à-dire Hippocrate et Avicenne ; et nous avons de lui de nombreux commentaires sur ces deux grands médecins, ainsi que sur Galien : 1° *In Aphorismos Hippocratis et commentaria Galeni resolutissima Expositio*, Venise, 1498, in-fol. ; ibid., 1517, 1525, in-fol., avec la plupart des ouvrages suivants : 2° *Super quartam sen primi canonis Avicennæ præclara Expositio*, Venise, 1517, in-fol. ; 3° *Consilia saluberrima ad omnes ægritudines*, ibid., 1518, in-fol. ; 4° *In tres libros Microtechni Galeni luculentissima Expositio*, ibid., 1525, in-fol. ; 5° *In primi canonis Avicennæ sen primam luculentissima Expositio*, Venise, 1525, in-fol. ; 6° *In quarti canonis Avicennæ sen primam luculentissima Expositio*, ibid., 1525, in-fol. — Bencius eut un fils (FRANÇOIS BENCIS), qui professa la médecine à Padoue avec distinction, et qui est mort en 1487. C. et A—N.

BENCIVENNI (JOSEPH), mort à Florence, le 51 juillet 1808, à 77 ans. Il était généralement estimé, tant pour ses vertus que pour ses talents et ses lumières. Il a publié plusieurs ouvrages, et en a écrit beaucoup d'autres qui n'ont pas vu le jour. Parmi ceux qui ont été imprimés, on remarque : 1° *la Vita di Dante*, ouvrage estimé ; 2° *Nuovi Dialoghi de' morti* ; 3° *gli Elogj degli uomini illustri Toscani* ; 4° *la Descrizione della galeria di Firenze* ; 5° *Al' Epoche di storia fiorentina, fino al 1292*. A. B—T.

BENDA (FRANÇOIS), violon célèbre, maître des concerts du roi de Prusse, Frédérie II, né à Albenatka, en Bohême, en 1709, mort à Postdam, le 7 mars 1786. Il eut plusieurs maîtres, entre autres un juif aveugle, nommé Læbel, Konyczek, Francis-

78

cello, QUANTZ, etc., et ne prit la manière d'aucun d'eux. « Il rendait sur son violon, dit Heller, les « sons les plus beaux, les plus purs, les plus agréables que l'on pût entendre. Nul ne l'égalait pour « la prestesse du jeu et l'exécution des traits à l'aigu. » De ses compositions, on n'a publié que douze solo pour le violon. G—T.

BENDA (GEORGE), frère du précédent, né à Altbenatka, en 1721 ou 1722, fut l'un des plus habiles musiciens de l'Allemagne. Appelé à Gotha, en 1748, comme maître de chapelle du duc, il y composa un grand nombre de morceaux de musique sacrée qui lui acquirent une grande réputation. Ses six sonates pour le clavecin, publiées à Berlin en 1757, sont encore considérées comme classiques, et, de son vivant, ses symphonies étaient aussi estimées que celles de Haydn et de Mozart. En 1760, il fit un voyage en Italie, et son talent s'en accrut beaucoup; on put en juger, à son retour, par son opéra de *Ciro riconosciuto*, et par son intermède *il Buon marito*, exécuté à Gotha, en 1766. Lorsque la troupe des comédiens de Seyler vint à Gotha, il composa son *Ariane à Nazos*, dont Wieland avait fait les paroles: ce duo-drame, où il n'y a point de chant, et où l'orchestre seul accompagne les sentiments des personnages, excita un vif enthousiasme, par la variété et la vérité de l'expression musicale. Benda fut appelé à Paris pour en diriger la représentation. *Ariane* fut jouée sur le Théâtre-Italien; mais le succès n'en fut pas complet. Cependant sa *Médée*, 1778, son *Roméo et Juliette*, 1778, grand in-4°, son *Pygmalion*, 1780, son *Orphée*, 1787, et plusieurs autres ouvrages soutinrent et étendirent sa réputation. On y admire un chant original, des accompagnements heureux, et une grande richesse de motifs. En 1791, il publia la cantate intitulée *Plaintes de Benda*, et ce fut son dernier ouvrage: il parut oublier entièrement son art. « La moindre fleur des prés, disait-il souvent, « me fait plus de plaisir que toutes les musiques du « monde. » Naturellement mélancolique, insouciant, dissipé, il ne sut être ni sage ni heureux. Il avait de l'esprit et du penchant à la méditation. Il mourut le 6 novembre 1795. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, beaucoup de musique de clavecin et d'autres opéras. — Son frère, Joseph BENDA, était aussi un violon distingué. G—T.

BENDA (JEAN-GUILLAUME-AMÉDÉE-OTHON), fils d'Ernest Benda, musicien de la chambre de Frédéric II, naquit le 30 octobre 1775, à Berlin. Privé fort jeune encore de son père, il fut élevé par son oncle Reinbeck, archidiacre de Berlin, jusqu'à ce qu'on l'envoyât à l'université de Halle. Il s'y adonna fort activement à l'étude du droit, qu'il entremêlait de travaux littéraires, mais sans sacrifier comme tant d'autres les lois au culte des muses. En 1797, il fut envoyé avec le titre d'auditeur à Petrikau dans la Prusse méridionale; de là il passa en qualité de référendaire à Kalich, où presque aussitôt il fut nommé conseiller criminel. Il n'avait à cette époque que vingt-trois ans. Un avancement si rapide excita, on peut le penser, de l'envie et des murmures. Il les apaisa en partie et par son acti-

tivité et par son extrême habitude des affaires. Mais tout ce qu'il acquérait sous le rapport de l'intelligence ne servait qu'à lui faire désirer une sphère de travaux plus élevés que la jurisprudence et l'administration. Les événements de 1806 lui en fournirent l'occasion. L'érection du duché de Varsovie faisait passer Kalich sous un pouvoir différent de la Prusse. Malgré les pressantes invitations et même les offres qui lui furent adressées, Benda refusa de servir les Polonais, et rentra dans les limites prussiennes. On ne le dédommagea point par une autre place de celle qu'il avait perdue, et il ne se montra pas fort occupé d'obtenir ce dédommagement. De Berlin, où d'abord il s'était rendu, il passa près de la famille de ses beaux-frères à Hirschberg, en Silésie, et finit par se fixer à Landshut, petite ville voisine d'Hirschberg. Il y remplissait simultanément divers emplois dont le principal était celui de commissaire de justice. Instruits bientôt de son aptitude et de son activité, les chefs de l'administration supérieure à Breslau lui confièrent plusieurs affaires délicates et importantes. Des troubles ayant éclaté dans les cercles de Landshut, de Schweidnitz et de Jauer, il fut chargé de les apaiser, et, à cet effet, on mit à sa disposition un détachement des troupes françaises alors cantonnées dans le pays: il eut le bonheur de rétablir l'ordre sans la coopération de ces redoutables auxiliaires. Partageant toutes les antipathies de ses compatriotes contre la domination étrangère, Benda entra de bonne heure dans la fameuse association du Tugendbund et devint directeur de la section de Landshut. Les relations qu'il avait nouées par suite de ces divers emplois, et celles qu'il dut à sa position dans le Tugendbund rendirent son nom populaire; et, en 1809, la ville de Landshut le choisit pour bourgmestre. Le zèle sans bornes qu'il témoigna pour la ville à laquelle il devait cet honneur fut, jusqu'à un certain point, préjudiciable à sa fortune. L'instruction fut un des principaux objets de ses soins. En 1815, il eut deux mesures bien différentes à faire exécuter, la répartition d'un assez grand nombre de communes dans quatorze paroisses, et la levée, l'organisation de la landwehr dans le cercle de Landshut. La même année le vit investir du commandement de la landsturm des montagnes, et, en conséquence, de l'obligation un peu difficile de réduire à la discipline une masse désordonnée de 4,200 hommes. Plus tard il fit partie d'une commission militaire chargée de juger sommairement ceux qui prêtaient secours aux Français. Cette même année 1815 et la suivante le virent de plus se livrer avec autant de dévouement que d'habileté à tous les risques, à tous les travaux que nécessitait la grande crise de l'Allemagne. Malgré la vigueur de sa constitution, sa santé en souffrit. Sur ces entrefaites expira le temps pour lequel il avait été revêtu de la charge de bourgmestre. Appauvrie par les événements de la guerre, la ville de Landshut ne pouvait plus lui donner les mêmes émoluments, et Benda, pour qui la somme jusqu'alors accordée était d'absolue nécessité, ne songea pas à se faire nommer de nouveau,

En 1816, il fut appelé à Oppela (haute Silésie), en qualité de conseiller du gouvernement. C'est là qu'il mourut dans sa 57<sup>e</sup> année, le 28 mars 1852, d'une péripneumonie dont la marche fut accélérée par le chagrin que lui avait causé la mort de sa troisième femme. Benda était plein d'esprit et de vivacité; ses connaissances étaient variées, son élocution facile et nette; il aimait les arts. En quittant Kalich, il se mit à étudier la philosophie de Kant, et en peu de temps s'y rendit fort habile. Dans sa jeunesse il s'était essayé dans la composition littéraire : un peu plus tard il anéantit ces travaux de son adolescence. Mais il s'y livra de nouveau, lorsque la perte de sa place lui eut créé des loisirs. On a de lui : 1<sup>o</sup> *les Erreurs de l'Amour et les Bizarreries de la fortune*, Francfort-sur-l'Oder, 1806; 2<sup>o</sup> *des Impôts sur l'industrie et le commerce dans la monarchie prussienne*, Breslau, 1815; 3<sup>o</sup> *de la Police à l'égard des étrangers et des voyageurs en Prusse*, Liegnitz, 1816; 4<sup>o</sup> *Contes romantiques*, Leipsick, 1817; 5<sup>o</sup> *Agrippa et le Triomphe de l'Amour*, tragédie inédite. 6<sup>o</sup> Une traduction complète de Shakspeare, Liegnitz, 1825, 19 vol.; 7<sup>o</sup> la traduction des œuvres poétiques de Walter Scott, ainsi que celle de beaucoup de morceaux de lord Byron; 8<sup>o</sup> plusieurs fragments dans des recueils périodiques. Il préparait un *Recueil général des lois prussiennes*, quand la mort vint terminer ses travaux. VAL. P.

BEN-DAVID (D. LAZARE), naquit à Berlin, le 18 octobre 1762. Son nom et son prénom indiquent assez une origine israélite. Comme Spinoza, il gagna longtemps sa vie en exerçant le métier de graveur sur verre. Il se rendit ensuite à Goettingue, où il se livra principalement à l'étude des mathématiques sous la direction de Lichtenberg et de Kaestner. Il profita si bien des leçons de ces maîtres qu'il reçut du premier un compliment qui, bien que d'une extrême fatuité, n'en était pas moins flatteur pour son élève. Suivant lui, Ben-David était capable de remplir toutes les chaires de mathématiques de l'Allemagne, à l'exception de celle de Goettingue, tant que lui, Kaestner, serait vivant. Ben-David avait déjà publié plusieurs écrits mathématiques et des dissertations de philosophie, lorsqu'il passa de l'académie de Goettingue à celle de Halle pour y continuer ses études. La faculté de philosophie de cette ville, sur l'invitation d'Eberhard, lui délivra, lors de son arrivée, le diplôme de docteur. Bientôt il entreprit, en commun avec Eberhard, un travail sur des matières philosophiques; et, après avoir assez légèrement sans doute jeté les bases de leur travail, il reprit le chemin de Berlin. Cependant ses idées philosophiques subissaient une modification grave. Fortement saisi du système de Kant, il s'était mis à l'étudier avec cette ténacité qu'il apportait dans tous ses travaux. Il ne tarda pas à s'apercevoir que son ami et lui différaient essentiellement sur les bases de l'édifice qu'ils voulaient élever. Il renonça en conséquence à un projet qui ne pouvait plus s'exécuter que d'une manière très-imp parfaite et sans unité de vues. Empressé de répandre les nouvelles vérités qui ve-

naient de s'offrir à lui, il se rendit à Vienne, où le système de Kant était encore à peu près inconnu, et où il espérait trouver des esprits disposés à recevoir la doctrine du philosophe de Königsberg. Il ne se trompait pas. Le cours qu'il ouvrit, et qui était libre des liens des universités allemandes, obtint un succès prodigieux; et il eut le plaisir d'initier à de hautes spéculations psychologiques et métaphysiques des centaines d'auditeurs qui jusqu'alors n'avaient appris de leurs professeurs salariés qu'à bégayer la philosophie de Wolf. Les hommes les plus distingués de Vienne, entre autres le comte de Harrach, le baron de Retzer et Alxinger, se rangèrent parmi les partisans ou les protecteurs déclarés de Ben-David. En revanche l'envie ne tarda pas à se déchaîner contre lui. Les professeurs de l'université étaient, en général, mal disposés à son égard, à cause de la doctrine qu'il développait dans sa chaire mais surtout à cause de ses succès. Un d'eux appela l'attention déjà inquiète du gouvernement autrichien sur la tendance suspecte de ce juif prussien, protestant, philosophe et kantiste; on insista sur la manière tranchante, vive et hardie avec laquelle il s'exprimait dans les conversations qui précédaient chacune de ses leçons; et bientôt un ordre émané d'en haut défendit à Ben-David l'enseignement public, et lui ferma la salle dans laquelle il faisait ses cours. Aussitôt le comte de Harrach, chez qui il demeurait, ouvrit dans son hôtel une vaste salle où le professeur continua quelque temps ses leçons. Toutefois il dut bientôt les suspendre. Un ami, très-haut placé dans l'administration, lui donna confidentiellement l'avis de garder le silence, et même de quitter, au moins pour quelque temps, la capitale de la monarchie autrichienne; en même temps, plusieurs de ceux qui prenaient le plus d'intérêt à ses travaux se trouvèrent saisis de maladies singulières: les bruits les plus extraordinaires, on peut dire les plus absurdes, coururent à ce sujet, et, ce qui est à noter, trouvèrent créance auprès de beaucoup de personnes. Ben-David alors quitta Vienne pour revenir dans sa ville natale. Il y passa le reste de ses jours, car à peine est-il besoin de parler du court voyage qu'il fit à Vienne quelques semaines après son retour à Berlin. S'il espérait se faire accorder le droit, soit d'enseigner, soit de rester dans la première de ces villes, il dut alors perdre ses illusions. Il se résigna. Les premiers temps de son nouveau séjour à Berlin furent consacrés à des travaux analogues à ceux qui avaient signalé sa présence à Vienne. Il y fit des lectures publiques et vit d'abord un auditoire assez nombreux se grouper autour de lui. Mais il n'était pas à Berlin comme à Vienne le seul à développer la doctrine de Kant; et l'université nouvellement érigée dans la capitale de la Prusse se plaignit que l'enseignement public de Ben-David empiétât sur ses droits. Il fut donc encore obligé de renoncer au professorat. Plus tard il dut en perdre jusqu'au désir: la doctrine de Kant commençait à être modifiée, dépassée. Ben-David, avec cette inflexibilité qui, en général, est le caractère des hommes qui ont tout dû à eux-mêmes et

qui n'ont eu ni guide ni maître, resta étranger à ces modifications; le novateur de Vienne fut sinon un rétrograde, au moins un retardataire à Berlin. Il échangea encore une fois de carrière, et, désertant une philosophie qui chaque jour devenait plus inintelligible et lui inspirait plus d'antipathie, il se voua aux recherches sur les antiquités hébraïques et sur l'exégèse de la Bible. Malgré le zèle et quelquefois l'érudition qu'il y déploya, on ne peut lui attribuer dans cette branche de philologie un mérite vraiment scientifique. Il n'a point eu tact sûr qui est essentiel à la critique; il part trop exclusivement d'idées préconçues qu'il eût fallu ou rectifier ou restreindre, et sur lesquelles il établit un édifice sujet à crouler; sa précision catégorique méconnaît trop les circonstances qui, dans l'application, doivent modifier les principes et adoucir les conclusions. A ces travaux littéraires de son choix, Ben-David en joignait d'autres dans les recueils périodiques de l'Allemagne et même de l'étranger. Le *Magasin de psychologie expérimentée* de Mozart, les *Mémoires d'anthropologie philosophique* de Wagner, le *Journal mensuel* de Berlin par Biester, le *Nouveau Journal mensuel* de Berlin, les *Heures* de Schiller, la *Bibliothèque orientale* d'Eiehorn, la *Sulamite* de Frœnkel, les *Propylées*, etc., etc., contiennent des morceaux de Ben-David. Mais c'est surtout à la *Revue mensuelle allemande* (*Deutsche Monatsschrift*) qu'il a donné une quantité considérable d'articles. Il occupa de plus la place de calculateur à la caisse royale des veuves. Directeur de l'école israélite libre de Berlin, il la gouverna pendant plusieurs années avec succès au milieu des circonstances les plus difficiles. Ses soins étaient gratuits, et quelquefois sa fortune et sa santé eurent à en souffrir; il ne les ralentit point pour cela. Quelque temps aussi la société philomathique de Berlin l'eut pour secrétaire. Ben-David mourut le 28 mars 1852. On peut dire qu'il avait survécu à sa réputation et surtout à sa capacité. C'était toujours un esprit ingénieux, profond, incisif, mais il était comme égaré au milieu de la génération qui venait de naître. La soif du savoir, la croyance aux réalités de la science s'étaient éteintes chez lui. Arrivé par ses propres forces et sans maître à un point élevé, mais là, voyant que les autres continuaient à marcher, à gravir, il s'était arrêté plein de découragement. Et si les autres montaient facilement, ce n'est pas qu'ils eussent été plus favorablement traités de la nature; c'est qu'ils étaient arrivés plus commodément au point où il était; ils s'étaient astreints à suivre les leçons d'un maître; c'est qu'ils s'avançaient appuyés en quelque sorte les uns sur les autres et de concert; c'est enfin que la plupart d'entre eux n'étaient pas embarrassés de ces préjugés qui ralentissent la marche ou même faussent les ressorts de l'intelligence. Au reste, lorsqu'il se mettait à parler des souvenirs de sa jeunesse et de sa vie à Vienne, il faisait éprouver à tous ceux qui l'entendaient un charme inexprimable. Il avait gardé à Kant une affection semblable à celle qu'on sent pour une première maîtresse: le portrait du philosophe gravé, son buste

étaient les seuls ornements de sa modeste habitation. Ayant connu un grand nombre de littérateurs et de savants de tout genre, et s'exprimant toujours avec une entière liberté sur leur compte, il offrait dans ses conversations comme un résumé piquant de l'histoire littéraire d'un demi-siècle. Du reste, on a deviné que sa position, sous le rapport des avantages sociaux, était inférieure à son mérite. Peut-être plusieurs verront-ils là quelque chose qui ressemble à du malheur. On pourrait tout aussi bien dire qu'il y eut de la faute de Ben-David. Le vrai, c'est qu'il n'était pas né pour plaire aux corps privilégiés, aux corps enseignants; qu'il se pliait difficilement à quelque exigence que ce fût, qu'il aimait par-dessus tout l'indépendance: il l'obtint. Parfois sans doute les conditions, les résultats de cette indépendance lui semblèrent amers: mais, tout bien examiné, il l'avait préférée à tout. Nous ne savons si plus tard, dans le secret de son cœur, il n'eût pas reporté son choix sur une dépendance opulente, mais il n'était plus temps. Il aimait passionnément la promenade, et vicieux il bravait les pluies, la neige, l'orage, pour aller silencieusement et à pas lents se livrer, soit dans les jardins publics, soit dans la campagne, à des méditations solitaires. Voici la liste des ouvrages de Ben-David, défalcation faite de ses nombreuses collaborations aux journaux et recueils scientifiques (tous sont en allemand): 1° *Sur les lignes parallèles*, Berlin, 1786. 2° *Discours sur l'amélioration civile des juifs*, traduit du français, Berlin, 1789. 3° *Essai d'une analyse logique de l'infini mathématique*, Berlin, 1789. 4° *Un Mot sur les traits caractéristiques des juifs*, Leipzig, 1792. 5° *Essai sur le plaisir*, Vienne, 1792, 2 vol. Cet ouvrage, écrit par Ben-David à l'époque qu'il a toujours regardée comme la plus heureuse de sa vie, celle de son séjour à Vienne comme professeur, se ressent de l'impression de bonheur qu'il éprouvait en le composant. Au reste, c'est moins sans doute à ses propres inspirations qu'aux conseils d'Alxinger et de Retzer qu'il obéissait lorsqu'il écrivait cet ouvrage et quelques-uns de ceux qui suivent. Un des traits essentiels de son caractère était une simplicité presque digne de Diogène, mais qui, comme celle de Diogène, tend à étouffer le sens du beau et à rendre insensible à tout ce que la nature offre d'élevé, de complexe et de riche. 6° *Leçons publiques sur la critique de la raison pure*, Vienne, 1795; seconde édition, Berlin, 1802. 7° *Leçons publiques sur la critique de la raison pratique*, Vienne, 1796. 8° *Leçons sur la critique du jugement*, Vienne, 1796. 9° *Discours sur le but de la philosophie critique*, Vienne, 1796. 10° *Notes sur la critique du goût*, Vienne, 1797. 11° *Leçons sur le fondement métaphysique de la science de la nature*, Vienne, 1798. 12° *Essai d'une théorie du goût*, Berlin, 1798. 13° *Mémoires sur diverses matières*, Berlin, 1800. 14° *Essai d'une théorie du droit*, Berlin, 1802. 15° *Sur l'Origine de la connaissance* (discours couronné par l'académie des sciences de Berlin), Berlin, 1802. 16° *Autobiographie*, Berlin, 1804. 17° *Sur la Religion des Hébreux avant*

*Moïse*, Berlin, 1812. 18° *Calcul et Histoire du calendrier des juifs*, Berlin, 1817. VAL. P.

**BENDELER** (SALOMON), basse-contre de la chambre et de la chapelle du duc de Brunswick, né à Quedlinbourg en 1685, mort en 1724. Il avait une voix de basse-taille si étendue, si belle et si forte, que, dans un concert à Londres, elle couvrit le son de cinquante instruments, et, dans l'église de St-Paul, domina sur celui de l'orgue. On raconte qu'à Dantzick, après avoir prélué quelque temps sur l'orgue, il déploya toute sa voix, et saisit tellement les auditeurs, qu'une femme accoucha tout à coup dans l'église même. Le mari de cette femme, ajouta-t-on, qui était sujet à la goutte, fut si frappé de cette nouvelle inattendue, que la goutte le quitta brusquement; charmé d'avoir ainsi, plutôt qu'il ne l'avait espéré, un fils de plus et la goutte de moins, il invita Bendeler à un grand repas, et mit 500 ducats sous sa serviette. Le duc de Brunswick voulut l'entendre chanter sur son théâtre; mais il ne put l'y engager qu'en lui donnant le droit de chasser dans la forêt voisine. G—r.

**BENDER** (BLAISE-COLOMBEAU, baron DE), général autrichien, naquit dans une petite ville du Brisgaw, en 1713, et dut le jour à un artisan. Il entra fort jeune au service, en qualité de eadet, et fit les campagnes de 1741 à 1756, contre les Prussiens; cependant, il n'était encore que capitaine d'infanterie, lorsqu'en 1763, il fit la connaissance d'une demoiselle de la maison souveraine d'Isembourg, qu'il épousa secrètement. Le comte d'Isembourg voulut en vain employer son autorité pour rompre ce mariage: Marie-Thérèse déclara qu'elle s'y intéressait, et, pour rapprocher un peu les distances, elle créa Bender baron du St-Empire, et lui envoya le brevet de major. La paix dont jouit la maison d'Autriche ne fournit à Bender aucune occasion de se signaler; néanmoins, il était parvenu au grade de général-major en 1789, et il exerçait les fonctions de commandant d'armes dans la forteresse de Luxembourg. Cette place étant pour lors menacée par les insurgés brabançons, il fallait y nommer un gouverneur, et le choix tomba sur Bender, qui ne tarda point à obtenir les grades de lieutenant général et feldzeugmeister. La mésintelligence qui régnait entre les généraux Latour, Beaulieu et Corty, fit donner le commandement en chef de l'armée au baron de Bender; mais il ne put assister à aucune des victoires remportées sur les insurgés, et il ne quitta Luxembourg que pour faire son entrée à Bruxelles, à la suite des troupes autrichiennes, en décembre 1790: il y reçut le bâton de feld-maréchal et le grand cordon de l'ordre de Marie-Thérèse. Son âge et ses infirmités ne lui permirent pas, en 1792, de prendre part à la guerre contre la France. Il retourna dans son gouvernement de Luxembourg, en 1795, y fut attaqué en août 1794, et, après un blocus de treize mois, fut obligé de capituler. Il se retira à Vienne, et, peu de temps après, l'empereur François II le nomma gouverneur général de la Bohême. Il mourut à Prague, le 29 novembre 1798, âgé de 83 ans. Sr—r.

**BENDISII** (BRIGITTE), petite-fille d'Olivier Cromwell, et fille du général Ireton, ressemblait autant à son grand-père par le caractère que par la figure. Elle joignait à des manières et à une contenance pleine de dignité un courage mâle et une persévérance infatigable dans ses résolutions. Accoutumée aux travaux les plus durs, passant la plus grande partie de la journée parmi des ouvriers, dont le plus misérable était mieux vêtu qu'elle, après avoir bu et mangé presque toujours avec excès des aliments les plus grossiers, elle dormait quelques heures, se levait, pour ainsi dire, avec une nouvelle vie et de nouvelles forces, se parait de ses plus riches vêtements, et, vers le soir, se rendait dans sa voiture à Yarmouth, pour y briller dans la société la plus choisie, rendre des visites, s'occuper d'actes de charité et de générosité, et expédier les affaires les plus importantes. Elle affectait une rigide piété, mais peut-être n'était-il point d'impiétés et de cruautés dont elle n'eût été capable, si les circonstances les lui eussent rendues nécessaires. Elle prétendait avoir des révélations, d'après lesquelles elle réglait invariablement sa conduite: c'était une ressource qu'elle se réservait pour les grandes occasions. Ces rapports singuliers avec le protecteur, dont les talents, le génie et les vices se retrouvaient en elle plus qu'en aucun autre des descendants de cet homme extraordinaire, ont seuls attiré l'attention sur sa vie, dont les événements n'eurent d'ailleurs rien de remarquable. S—d.

**BENEDETTE** (JEAN-BENOIT-CASTIGLIONE), dit en Italie IL GRECHETTO, et en France LE BÉNÉDETTE, peintre, naquit à Gênes, en 1616. Il commença par dessiner de lui-même à la plume, sur la marge des livres qu'on lui donnait à son école, des arbres, des animaux et de petites maisons. Son père, voyant ses dispositions, le fit étudier chez Paggi; après la mort de cet artiste, il passa dans l'atelier de Jean-Antoine de Ferrari, et, peu de temps après, reçut des leçons de van Dyck lui-même, qui voyageait en Italie. Il composa bientôt des ouvrages qui lui firent honneur. Ses sujets les plus favorisés étaient: *Dieu qui créa les animaux; Noé dans l'arche; Abraham prêt à sacrifier son fils; Jacob près de son père aveugle; Jésus-Christ qui chasse les vendeurs du Temple*; enfin, des *Marchés d'animaux, des Campagnes remplies d'ouvriers, des Vendanges, des Bergers et leurs troupeaux*. Il alla à Florence, où il fit pour le palais Pitti deux tableaux, dont l'un présentait *Circé entouré de différents animaux*, et l'autre un *Paysage accompagné de brebis et d'agneaux*. Il alla ensuite à Rome et à Naples, de là à Bologne et à Venise. Dans cette dernière ville, il étudia le Titien, Tintoret, Paul Véronèse, et mérita la protection du sénateur Sagredo, qui se déclara son Mécène. Il revint à Gênes, travailla à St-Luc, dans l'oratoire dédié à St-Jacques le Majeur, qui est près de l'église de Notre-Dame delle Grazie, aux dominicains di *Castello*, et à St-Martin. Le Benedette peignit le portrait avec goût; il eut encore le talent de graver à l'eau-forte, dans le genre de Rembrandt. Ses plus belles gravures sont un *Dio-*

gène qui cherche un homme; l'Entrée des animaux dans l'arche; St. Joseph dormant; la Fuite en Égypte; Circé, un flambeau à la main, cherchant les armes d'Achille; la Vierge dans l'étable (cette dernière gravure est très-rare; elle a été tirée sur papier très-fin); la Résurrection de Lazare; le Portrait d'Augustin Mascardi, littérateur, natif de Sarzane. Les originaux de ces gravures sont du Castiglione lui-même, et d'autres auteurs italiens. Ce maître, à son tour, a été gravé par Michel Lasne, Châtillon, Corneille Coëlmans, et Antoine-Marie Zanetti de Venise. On l'appela *il Grechetto*, à cause de son style élégant, noble, et de sa couleur vive et brillante. Il alla, sur la fin de sa vie, à Mantoue, et s'attacha au duc Charles I<sup>er</sup>, qui lui assigna une forte pension, et le fit travailler dans ses palais. Depuis longtemps Castiglione était tourmenté de violentes attaques de goutte. Il y succomba en 1670. — Il laissa deux élèves qui se firent quelque honneur : SALVATORE son frère, et FRANÇOIS son fils. Ce dernier se borna à imiter le style de son père. Le musée a deux tableaux du Benedette. Ce maître, dans beaucoup de ses compositions, a rappelé Jacques Bassan (voy. ce nom), qu'il a égalé quelquefois. Le Bassan était plus vrai et plus simple; Castiglione, plus savant et plus fleuri. Il faut prendre garde de confondre le Grechetto avec Antoine-Marie Vassallo, qui a aussi peint des paysages, des fleurs et des animaux, A—D.

BENEDETTI, ou BENEDICTI (ALEXANDRE), médecin du 15<sup>e</sup> siècle, qui ne se borna pas à commenter les Grecs et les Arabes, comme les médecins de son temps, mais qui préféra les premiers aux seconds, qui souvent n'en étaient que les copistes infidèles, et manifesta déjà quelque retour vers la méthode d'observation. Il naquit à Legnano, dans le territoire de Vérone, pratiqua son art dans la Grèce et l'île de Candie, le professa vers 1495 à Padoue, s'établit ensuite à Venise, et servit dans les armées de cette république. On ignore l'époque de sa mort, qui certainement est postérieure à 1511, puisqu'on trouve dans ses ouvrages des notions sur le tremblement de terre qui arriva cette année-là en Italie. Voici la liste de ses ouvrages : 1<sup>o</sup> *Traité général des maladies*, qu'on peut regarder comme un précis de la médecine grecque; car l'auteur, à quelques observations qui lui sont propres, ajoute tout ce qu'ont dit Galien, Paul d'Égine, Oribaze, Athénée, etc. 2<sup>o</sup> *De omnium a vertice ad plantam morborum Signis, Causis, Differentiis, Indicationibus, et Remediis, tam simplicibus, quam compositis, lib. 50*, Venise, 1500, 1555, in-fol., Bâle, 1559, in-4<sup>o</sup>; 1549, 1572, in-fol.; ouvrage de médecine pratique, où l'auteur rappelle plutôt les préceptes de la médecine grecque que ceux des Arabes. 3<sup>o</sup> *De Observatione in pestilentia*, Venise, 1495, in-4<sup>o</sup>; Pavie, 1516, in-fol.; Bâle, 1551, in-12; 1558, in-8<sup>o</sup>, avec les ouvrages d'autres médecins. 4<sup>o</sup> *Anatomia, sive de Historia corporis humani libri 5*, Venise, 1497, in-8<sup>o</sup>; 1502, in-4<sup>o</sup>; 1527, in-12, Paris, 1514, in-4<sup>o</sup>; Strasbourg, 1528, in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *De medici atque agrici Officio libellus*, Lyon, 1505, in-8<sup>o</sup>, avec le *de medicina claris Scriptoribus* de Champier. 6<sup>o</sup> *Des Aphorismes,*

réimprimés par Henri Estienne, en 1514. 7<sup>o</sup> *Opera omnia in unum collecta*, Venise, 1555, in-fol.; Bâle, 1559, in-4<sup>o</sup>; 1549, 1572, in-fol. On dit qu'il a aussi concouru à corriger le texte de Pline. — Les biographes citent un autre BENEDETTI (*Jules-César*) d'Aquila, médecin à Rome, auquel on doit : 1<sup>o</sup> *de Pepsimo seu coctione Quaestiones ad mentem Hippocratis*, Aquila, 1656, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *de Loco in pleuritide*, Rome, 1644, 1695, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Epistolarum medicinalium libri decem*, Rome, 1649, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Consultationum medicinalium Opus utile, jucundum, necessarium*, etc. Venise, 1650, in-4<sup>o</sup>. C. et A—N.

BENEDETTI (PIERRE DE'), poète italien, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, était Génois. Il habita plusieurs années à Anvers, et y publia une tragi-comédie pastorale intitulée : *il Magico tejado*, 1607, in-12, qui fut aussi imprimée à Venise, la même année. Il aida Otto van Veen à publier son travail sur Horace, où l'on trouve les odes traduites en différentes langues; huit de ces odes le sont en stances italiennes par notre Benedetti. Ce livre, dédié à l'archiduc Albert, est intitulé : *Quinti Horatii Flacci Emblemata*, etc., Anvers, 1612, in-4<sup>o</sup>. Van Veen avoue, dans son épître dédicatoire, les secours qu'il a reçus de Benedetti. G—É.

BENEDETTI (ANTOINE), jésuite italien, né le 9 mars 1715, d'une famille noble de Fermo, entra dans l'ordre en 1755, et fit ses vœux en 1749. Il professa, pendant plusieurs années, la rhétorique dans le collège romain. Le désir de faire entrer les meilleures comédies de Plaute dans l'éducation de la jeunesse l'engagea à en vouloir publier quatre, purgées de ce qui pouvait les rendre dangereuses pour les mœurs, et accompagnées de notes explicatives : la première des quatre parut sous ce titre : *Marei Plauti Aulularia emendatius edita et commentariis illustrata*, etc., Rome, 1754, in-8<sup>o</sup>; mais, soit que cet essai n'eût point réussi, soit pour tout autre motif, il ne publia point les trois autres. Après la suppression des jésuites, Benedetti se retira dans sa patrie. Il possédait un cabinet très-riche d'antiquités et de médailles; il choisit les plus belles médailles grecques encore inédites, y en ajouta plusieurs tirées des cabinets de quelques-uns de ses amis, les expliqua par de savantes notes, y joignit celles de l'abbé Oderic, noble génois qui avait, comme lui, été jésuite, et donna au public un volume estimé des antiquaires, intitulé : *Numismata graeca non ante vulgata, quae Antonius Benedictus e suo maxime et ex amicorum museis sclegit*, etc., Rome, 1777. Il mourut à Fermo, en 1788, âgé de 75 ans. G—É.

BENEDETTI (FRANÇOIS), poète dramatique, né vers 1792, à Cortone, annonça dès son enfance les dispositions les plus extraordinaires pour les lettres. De 1815 à 1818, il fit représenter deux tragédies, *Telegono* et *Druso*, qui promettaient un digne successeur à Alfieri qu'il avait choisi pour modèle; et dans le même temps il fit imprimer un discours très-remarquable sur le théâtre italien. Ce génie précoce mourut en 1821, à l'âge de moins de 50 ans. Il laissait en portefeuille onze tragédies en partie terminées, et parmi lesquelles on cite comme

les meilleures : *la Congiura di Milano*; *la Gismonda*; les *Eleusini* et *Niccolai di Rienzo*. Outre un si grand nombre d'ouvrages dramatiques, il a laissé les vies du même Rienzi, de Philippe Strozzi, de Pierre et de Nicolas Capponi et de Jean de Procida. On se flatte que les frères de Benedetti, possesseurs de ses manuscrits, feront enfin jouir le public d'ouvrages qui doivent encore augmenter la juste renommée de ce grand poëte en Italie. (*Voy. la Revue encyclopédique*, t. 15, p. 474.) W—s.

BENEDETTO, ou DE BENEDICTIS. Voyez JACOPONE.

BENEDETTO. Voyez MARCELLO.

BENEDETTO DA ROVEZZANO, nommé ainsi parce qu'il était né à Rovizzano, aux environs de Florence. On a peu de détails sur sa vie privée; on sait néanmoins qu'il existait en 1500, et qu'après avoir exécuté le tombeau en marbre du gonfalonier Pierre Soderini, dans l'église de Carmine de Florence, et celui de Oddo Altoviti, il concourut, avec le Sansovino et Baccio Bandinelli, aux ouvrages de sculpture de la cathédrale, et fut chargé de la statue de St. Jean. En 1515, il entreprit un superbe monument composé de statues et de bas-reliefs en marbre, que les religieux de Vallombrosa érigeaient à la mémoire de St. Jean Gualbert, leur fondateur. Cet ouvrage, auquel Benedetto travailla pendant dix ans, fut fini dans une maison située hors les portes de la ville, et qui servait ordinairement d'habitation au général de l'ordre. On négligea de faire transporter ces belles sculptures à leur destination; elles restèrent exposées, pendant la guerre de 1550, aux outrages de la soldatesque, et furent entièrement mutilées. Benedetto fut appelé au service du roi d'Angleterre (sans doute Henri VIII), et exécuta dans ce pays beaucoup de sculptures en marbre et en bronze, et particulièrement le tombeau du roi: il fut richement récompensé. Revenu dans sa patrie, il éprouva l'accident le plus affreux pour un artiste; il devint aveugle; mais il supporta cette infirmité avec résignation, remerciant même la Providence de ce qu'elle lui avait permis d'amasser par ses travaux assez de fortune pour être à l'abri du besoin dans sa vieillesse. Benedetto da Rovizzano mourut vers l'an 1550. C—N.

BENEDICTIS (JEAN-BAPTISTE DE'), jésuite célèbre dans les écoles de philosophie péripatéticienne, au 17<sup>e</sup> siècle, naquit à Ostuni, petite ville de la province de Lecce, terre d'Otrante, le 20 janvier 1622. Entré dans la compagnie en 1659, le jour anniversaire de sa naissance, il fit profession en 1677. Il enseigna la philosophie et la théologie, d'abord à Lupia, et ensuite à Naples. Son opiniâtreté à soutenir la philosophie péripatéticienne et la théologie scolastique contre les partisans de la naissante philosophie de Descartes, et contre ceux des nouvelles doctrines de Baius et de Jansénius, l'entraîna dans des querelles très-vives qui l'obligèrent à la fin de quitter Naples. Il fit quelque séjour en Sicile, et se rendit ensuite à Rome en 1705; de là, malgré son grand âge, il continua de combattre pour la même cause, et ne quitta, pour ainsi dire, la plume qu'a-

vec la vie. Il mourut subitement, en observant une éclipse, le 15 mai 1706. On doit à ce laborieux écrivain: 1<sup>o</sup> *Analecta poetica, ex iis quæ sparsim ab aliis alias in colleg. soc. Jesu Neapoli scripta sunt collecta et in quatuor tomis digesta*, ouvrage qui n'est point de lui, mais qu'il eut le mérite de rassembler, et dont il ne publia que les deux premiers volumes: le 1<sup>er</sup> contenant les poésies lyriques, Naples, 1686, in-12; et le 2<sup>o</sup> où sont les épigrammes, avec un petit traité de *Fontibus arguiarum et carum recto usu*, ibid., 1689, in-12. 2<sup>o</sup> *Philosophia peripatetica tomis quinque comprehensa*, Naples, 1687-92, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. A la fin du 4<sup>e</sup> volume, qui contient la métaphysique, il avertit que, pour de très-justes causes, il remet à un autre temps la publication du 5<sup>e</sup>; mais il ne l'a pas publié. Ces quatre volumes ont été réimprimés ensemble, Venise, 1725, in-12. 3<sup>o</sup> *Lettere apologetiche in difesa della teologia scolastica e della filosofia peripatetica di Benedetto Aletino*, Naples, 1694, in-12. Selon Mazzuchelli, *Aletino* ne signifie point ici, comme quelques-uns l'ont cru, la patrie de l'auteur, du mot *Aletium*, qui est le nom latin de Lecce, mais c'est le mot grec ἀληθινός (vrai, véridique); et par là, le P. de' Benedictis voulait indiquer son attachement intrépide à ce qu'il croyait la vérité. Ce furent surtout ces lettres, où quelques auteurs napolitains n'étaient pas ménagés, qui excitèrent à Naples de si violents orages contre l'auteur. 4<sup>o</sup> Une traduction italienne des *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe sur les Lettres provinciales*, écrits en français par le P. Daniel, Naples, 1695, in-8<sup>o</sup>. Il joignit à sa traduction une préface où il lançait de nouveaux traits sur ses adversaires: ce fut apparemment ce qui fit mettre ce livre à l'index. 5<sup>o</sup> Une autre traduction italienne du *Monde* de Descartes, ouvrage français du même jésuite, qu'il publia in-4<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> Des défenses et des apologies, Gènes, 1705, à Rome, en 1705 et 1705, pour soutenir ses premières lettres sur la philosophie péripatéticienne. G—É.

BENEDICTUS (JEAN), médecin allemand du 16<sup>e</sup> siècle, dont le nom véritable est inconnu, par suite de l'usage de ces temps de latiniser tous les noms propres, exerça sa profession à Rome, Venise, Bologne, et florissait vers 1548. Nous ne l'indiquons ici que pour conserver le souvenir d'une épidémie de suette qui affligea l'Allemagne vers 1550, et dont Benedictus a indiqué les moyens curatifs et préservatifs. On a de lui: 1<sup>o</sup> *Regimen de novo et prius Germaniæ inaudito morbo, quem passim Anglicum sudorem, alii gurgationem appellant, præservativum et curativum hujus et cujusvis epidemiæ utilissimum*, Cracovie, 1550, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Libellus novus de causis et curatione pestilentia*, Cracovie, 1521, in-4<sup>o</sup>; 1552, in-8<sup>o</sup>. C. et A—N.

BENELLI (ANTOINE PEREGRIMO), musicien, né à Forlì, le 5 septembre 1771, fut doué par la nature d'un talent tel, que, dès son début, il fit une grande sensation en Italie. En 1790, il s'engagea comme ténor à Naples, où il acquit une grande réputation. Appelé au théâtre de Londres en 1798, il y eut un très-brillant succès comme chanteur et

comme compositeur. En 1801, il fut attaché au théâtre de Dresde, où sa belle voix, son excellente méthode et son jeu spirituel lui méritèrent les éloges les plus flatteurs. Placé en 1823, comme professeur, à l'école de chant à Berlin, il y resta jusqu'en 1829. Dans cette dernière année il écrivit ses *Lettres sur la Musique*, qui furent publiées dans le journal musical de Leipsick. Spontini, qui y était fortement attaqué comme compositeur d'opéras, fit publier une analyse de son opéra d'*Olimpia*, composée par Benelli, et dans laquelle celui-ci louait beaucoup cet ouvrage que le public avait accueilli peu favorablement. Cette publication fit taire les lettres critiques, et Benelli promit de donner des éclaircissements. Mais dans la même année il perdit sa place et retourna à Dresde, où il jouissait d'une pension. Sa santé s'étant altérée, il entreprit un voyage dans les montagnes de la Saxe, et mourut à Boernichen, le 26 août 1830. On cite parmi ses compositions plusieurs messes, genre de musique dans lequel il excellait, un *Pater noster* à cinq voix, un *Salve regina*, un *Ave Maria*, un *Stabat mater*, quatre nocturnes à quatre voix, il *Giorno natalizio*, une *Cantata* à cinq voix, *con piano forte*, *Metodo per il canto* ; plusieurs ariettes, roudes et nocturnes, un ours de chant, un solfège pour la basse, etc., tous ouvrages remarquables par l'effet et le talent du compositeur. Z.

**BENETON DE MORANGE DE PEYRINS** (ÉTIENNE-CLAUDE), mort à Paris en 1732, après avoir été gendarme de la garde du roi, a laissé : 1° *Éloge historique de la chasse*, Paris, 1533, in-12 ; *Dissertation sur les tentes ou pavillons de guerre*, ibid., 1753, in-12 ; *Commentaires sur les enseignes de guerre*, ibid., 1742, in-8° ; 2° *Histoire de la guerre*, avec des réflexions sur l'origine et les progrès de cet art, ibid., 1741, in-12 ; 3° *Traité des marques nationales*, ibid., 1759, in-12. A. B.—T.

**BENETTI** (JEAN-DOMINIQUE), médecin, né à Ferrare, le 3 février 1638, reçu docteur en 1680, d'abord professeur à l'université de Ferrare, et médecin de l'hôpital de cette ville, puis médecin du duc de Mantoue, ne mérite le souvenir de la postérité que pour un ouvrage de médecine canonique, c'est-à-dire où sont rapportés tous les préceptes médicaux qui peuvent être appliqués aux cérémonies du culte : *Corpus medico-morale divisum in duas partes ; prima continet adnotationes in Joannis Bascariini, medici Ferrariensis, dispensationum medicomoralium canones duodecim, totidem explanationes de jejuniis quadragesimali ; secunda continet appendix de missa et de horis canonicis, additionem ad parochos, morientium confessorum et medicos, ubi de confessione, viatico ac extrema unctione, quantum ad medicos attinet. Corollaria, additiones et complementum de penitentiis ac de oratione*, Mantoue, 1718, in-4°. C. et A.—N.

**BENETTI** (JEAN), littérateur italien, naquit à Ferrare, en 1802, et se consacra dès sa plus tendre jeunesse à la profession d'avocat qu'il vint exercer à Naples, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la littérature avec un très-grand succès ; mais il fut bientôt

arrêté dans sa carrière par des atteintes de phthisie pulmonaire qui le conduisirent au tombeau le 23 janvier 1823, à peine âgé de 23 ans. Sa mort fut un jour d'affliction pour les amis des lettres. Une foule nombreuse assista à ses funérailles ; et son ami Petrucci prononça sur sa tombe un discours touchant. Benetti avait surtout une prédilection marquée pour les saintes Écritures, et il y puisait cet enthousiasme des prophètes, si rare parmi les poètes de notre temps. Quelques jours avant sa mort, il avait traduit le beau psaume *Super flumina Babylonis*, et il récitait cette traduction à ses amis, qui pleuraient avec lui sur le sort des Hébreux chassés de leur patrie. Il avait connu personnellement lord Byron, dont il admirait le génie, et il l'a imité surtout dans une de ses *Mélodies hébraïques*, adressée à la mémoire du Dante. On a imprimé, dans la même année, un choix de ses poésies, qui présentent de grandes beautés. Z.

**BÉNÉVENT** (JÉRÔME DE), conseiller du roi et trésorier de France, en la généralité de Berry, a traduit en vers héroïques le *Phénix* de Claudien. On a encore de cet auteur : 1° *Plaintes funèbres sur le décès de François de Bénévent, son père*, Paris, Cl. Morel, 1608, in-8°, de 29 pages. On apprend, dans cette pièce, que son père, à l'âge de soixante-sept ans, avait été écrasé par la chute d'une maison. 2° *Discours des faits héroïques de Henri le Grand, en forme de panegyrique*, Paris, 1611, in-8°. 3° *Discours sur la mort de madame de Lionne Isabeau de Servient*, Paris, 1612, in-4°. 4° *Oraison funèbre de François, cardinal de Joyeuse*, Paris, 1616, in-8°. 5° *Harangue funèbre de Pierre, cardinal de Gondî*, Paris, 1616, in-8°. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de France* distinguent Jérôme de Bénévent, trésorier de l'église de Bourges, de Jérôme, qu'ils nomment mal, de Benivent, trésorier de France ; mais c'est une erreur. W.—S.

**BENEVOLI** (ANTOINE), chirurgien italien distingué, né dans le duché de Spolète, en 1683, et mort le 7 mai 1756, à Florence, où il pratiqua son art avec de grands succès. Compagnon des Valsalva, des Morgagni, il concourut à porter dans la chirurgie et l'anatomie les grandes vues qui signalent l'époque où ils vécurent. On a de lui : 1° *Lettera sopra la cataratta glaucomatosa*, Florence, 1722, in-8°, adressée à Valsalva. 2° *Nuova Proposizione intorno alla caruncula dell' uretra detta carnosita ; Aggiunta sopra la cataratta glaucomatosa*, Florence, 1724, in-12. Dans cet ouvrage, Benevoli s'élève contre l'usage des bougies corrosives, dont la chirurgie de nos jours a reconnu le dangereux abus. 3° *Manifesto sopra alcune accuse contenute in uno certo parere del signor Pietro Paoli Lupi*, Florence, 1750, in-4°, ouvrage polémique sur le siège de la cataracte, qu'il soutient, contre Lupi, résider dans le cristallin. 4° *Giustificazione delle replicate accuse del signor Pietro Paoli Lupi*, Florence, 1754, in-4°, ouvrage du même genre. 5° *Dissertazioni sopra l'origine dell' ernia intestinale : intorno alla più frequente cagione dell' ischuria : sopra il leucoma . aggiuntevi quaranta osservazioni*, Florence, 1747,

in-4°, ouvrage pratique qui a le mérite de tous les bons recueils d'observations. C. et A—N.

BÉNEZECH (PIERRE), né à Montpellier, en 1775, était avant la révolution directeur d'un bureau de correspondance, ou d'agence d'affaires, et propriétaire des *Petites Affiches de Paris*. Sous le régime nouveau dont il adopta les principes, le comité de salut public le tira de son paisible bureau pour le nommer chef de la commission des armes, place qu'il conserva jusqu'au commencement de l'an 4 (1795). Il fut alors appelé au ministère de l'intérieur, lors de l'installation du directoire. Dans ce poste difficile, malgré son zèle, ses talents incontestables et sa probité, il se vit en butte aux attaques virulentes des journalistes ses anciens confrères. Il offrit plusieurs fois sa démission, qui ne fut point acceptée. Durant un voyage qu'il fit en Belgique, en 1797, pour organiser les parties de l'administration ressortissant de son département, il se trouva compromis par la saisie des papiers de Duverne de Presle, de Brothier et de la Villehurnoy, où il était désigné pour être continué dans ses fonctions, dans le cas où leur conspiration royaliste réussirait. Bénézech protesta, dans cette circonstance, de son attachement à la république, et pour détruire les fâcheuses impressions que cette circonstance avait fait naître sur son compte, il publia des instructions raisonnées sur la manière de célébrer les fêtes nationales. Cette démarche ne suffit point pour désarmer ses ennemis. Ses liaisons avec le parti clichéen achevèrent de le perdre, et la majorité du directoire, composée de Barras, Larévolière—Époux et Merlin, le destitua aux approches du 18 fructidor (2 septembre 1797), et le remplaça par François de Neufchâteau (*voy. ce nom*), etc. Après la révolution du 18 brumaire, Bénézech fut nommé conseiller d'État, et il eut l'inspection du palais des Tuileries. Cet emploi fort assujettissant et assez peu honorable avait fait de lui une espèce de maître d'hôtel et de cérémonies. L'avantage d'approcher le premier consul était compensé par des dégoûts de toute sorte. Bénézech comprit bientôt tout ce que sa position avait de précaire. Lors de l'expédition du général Leclerc à St-Domingue, il demanda la permission de l'accompagner avec le titre de préfet colonial. Il n'eut pas de peine à obtenir cette faveur. Parti avec sa famille dans l'espoir de faire valoir les droits qu'il avait, du chef de sa femme, sur de grandes propriétés situées dans cette colonie, il y mourut en 1802. Il était sorti du ministère sans aucune fortune. Le gouvernement consulaire accorda une pension de 900 livres à chacune de ses deux filles. On a de lui le *Compte rendu* de son administration, depuis le 15 brumaire an 4 jusqu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire suivant, Paris, impr. de la république, an 6 (1797), in-4°. D—R—R.

BENEZET (Saint) reçut, dit-on, ce nom, auquel on donne la signification de *petit Benoît*, à cause de sa petite taille. Né dans le 12<sup>e</sup> siècle, à Hermillion, près de St-Jean-de-Maurienne, il n'était qu'un simple berger, lorsque, touché du danger que présentait le passage du Rhône à Avignon, il forma le projet de faire construire un pont sur ce fleuve. Il en

obtint la permission de l'évêque, et on dit qu'il dirigea lui-même ce monument. Les écrivains qui affirment ce fait ne disent pas comment le saint acquit les connaissances nécessaires pour exécuter une telle entreprise; mais, selon eux, des miracles attestèrent que Dieu lui avait inspiré ce projet. Ils assurent même que ces miracles se prolongèrent jusqu'après sa mort, qui eut lieu en 1184. Le pont d'Avignon, commencé en 1177, ne fut achevé qu'en 1188, et on construisit sur ce pont une chapelle où le corps du saint fut déposé. Lorsqu'en 1669 une partie du pont s'écroula, ce corps fut retiré, et, après cinq cents ans de sépulture, ne parut avoir subi aucune altération; en 1674, il fut porté dans l'église des Célestins. L'Église honore St. Benezet le 14 avril. D—T.

BENEZET (ANTOINE), l'un des premiers défenseurs de la liberté des nègres, naquit en 1715, d'une bonne famille, à St-Quentin en Picardie. Son père, qui se trouvait au nombre des protestants que la révocation de l'édit de Nantes chassa de leur patrie, vint s'établir à Londres en 1715. Là, Antoine, après avoir fait de bonnes études, fut mis en apprentissage chez un riche marchand. Il abandonna bientôt de lui-même cette carrière, pour apprendre la profession de tonnelier; mais ayant, en 1751, suivi sa famille à Philadelphie, tandis que ses frères prospéraient dans le commerce, il résolut de consacrer sa vie à l'instruction d'un peuple encore plongé dans l'ignorance. Il adopta les principes religieux des quakers, et plus ardemment encore leur enthousiasme pour l'affranchissement des noirs. Il publia sur ce sujet plusieurs écrits, dont l'un a pour titre : *Avertissement à la Grande-Bretagne et à ses colonies, ou Tableau abrégé de l'état misérable des nègres esclaves dans les dominations anglaises, 1767, in-8°*. Sa *Relation historique de la Guinée, avec une recherche sur l'origine et les progrès de la traite des nègres, sur sa nature et ses déplorables effets*, parut pour la première fois en 1762, et a été réimprimée pour la quatrième fois à Londres, 1788, in-8° (1). Ses talents, son activité, la loyauté de ses intentions et sa bienfaisance lui procurèrent une grande popularité. Son extérieur était très-modeste; il ne portait que des habits de panne, parce qu'après les avoir usés pendant plusieurs années, ils pouvaient encore servir à vêtir des indigents. Il répétait souvent que l'acte de charité le plus difficile était de supporter la déraison des hommes. Vers la fin de sa vie, il disait à un jeune ami qu'il perdait peu à peu la mémoire : « Mais, ajoutait-il, cela me donne un grand avantage sur vous; car la lecture d'un bon livre ne vous donne du plaisir que la première fois, et moi, en le relisant, j'ai toujours le plaisir de la nouveauté. » Lorsque, vers 1756, un nombre considérable de familles françaises furent, sur quelques soupçons politiques, transportées de l'Acadie

(1) On a encore de lui : *Observations sur l'origine, les principes et l'établissement en Amérique de la société connue sous la dénomination de quakers*, extraites de divers auteurs et rédigées principalement en faveur des étrangers; dont une nouvelle édition a paru à Paris en 1822, in-12 de 24 pages. D—R—R.

dans la Pensylvanie, Benezet s'empessa de voler au secours de ses infortunés compatriotes, et provoqua, en leur faveur, une contribution volontaire dont il fut nommé l'agent. C'est à ses efforts surtout qu'on doit l'établissement d'une école à Philadelphie pour l'instruction des noirs; il y sacrifia sa fortune et sa santé, et continua de la diriger jusqu'à sa mort, arrivée en 1784. Il laissa, par son testament, le peu de bien qu'il possédait à cette école qu'il avait créée. Dans sa dernière maladie, il se leva de son lit pour aller tirer de son secrétaire six dollars destinés à assister une pauvre femme veuve, qu'il soutenait depuis longtemps; et ce fut la dernière action de sa vie. Son convoi funéraire fut suivi par une foule de personnes de tous les rangs, de tous les partis et par quelques centaines de nègres, dont il avait été le bienfaiteur particulier. On rapporte qu'un officier qui avait servi dans l'armée américaine pendant la guerre de l'indépendance dit publiquement en cette occasion « qu'il aimerait mieux « être Antoine Benezet dans ce cercueil, que George « Washington avec toute sa renommée. » Des écrivains anglais, qui ont beaucoup loué ce philanthrope, semblent avoir évité de dire qu'il était né français.

S—D.

**BENG** ou **BENGY** (**ANTOINE**), seigneur de Puy-Vallée, naquit à Bourges en 1569. Ses progrès dans le droit le mirent en état, lorsqu'il n'avait encore que vingt-six ans, de succéder au fameux Cujas, qui professait cette science dans l'université de cette ville. Il eut souvent jusqu'à 2,000 écoliers, et enseigna depuis 1595 jusqu'en 1616, époque où il mourut, âgé de 47 ans, laissant un fils qui exerça aussi plusieurs charges dans la magistrature, et une fille qui fut mariée à François Pinsson, professeur distingué dans la même université. Antoine Bengy avait composé un *Traité des Bénéfices*, qu'il ne put achever. Son petit-fils, François Pinsson, avocat au parlement de Paris, le termina et le publia en 1659, à Paris, 1654, in-fol. Un de ses descendants directs a figuré dans nos assemblées délibérantes. (*Voy. PUYVALLEE (Philippe-Jacques BENGY DE)*.)

K.

**BENGEL** (**JEAN-ALBERT**), théologien luthérien, naquit en 1687, à Winneden dans le Wurtemberg, d'un père ecclésiastique. Il fit ses études à Stuttgart et à Tubingen, fut ensuite pasteur et professeur à Denkendorf. La langue grecque était un des principaux objets de son enseignement, et il s'occupa surtout des Pères de l'Église et du Nouveau Testament. Ses connaissances et ses travaux le firent successivement élever à différentes dignités ecclésiastiques. En 1751, la faculté de théologie de Tubingen lui conféra le titre de docteur. Il mourut à la fin de l'année 1752. Bengel est le premier théologien luthérien qui ait traité en totalité la critique des écrits du Nouveau Testament avec la sagacité, la patience et la sagesse de jugement que requiert un pareil travail. La partie qui consiste à rectifier le texte est surtout celle où il s'est montré supérieur. On fait moins de cas de la partie des réflexions où l'auteur s'est quelquefois laissé égarer par son penchant au mysticisme. Son explication de l'*Apocalypse* l'a fait regarder

par quelques personnes comme un prophète inspiré, et, par le plus grand nombre, comme un enthousiaste. Il avait sur la fin du monde des idées particulières qu'il se plaisait à développer. On estimait ses mœurs et son caractère, et les gens même qui ne partageaient pas ses sentiments en matière de théologie ont toujours rendu justice à son érudition et à l'utilité de ses travaux critiques. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, et principalement : 1° *Novum Testamentum græcum, ita adornatum ut textus probatarum editionum medullam exhibeat*, etc., Tubingen, 1754, in-4°; réimprimé en 1790, in-8°, par les soins d'Ernest Bengel, fils de Jean Albert; 2° *Harmonie exacte des quatre Évangélistes*, etc., Tubingen, 1756, 1747, 1766, in-8°; 3° *Explication des révélations de St. Jean, ou plutôt de Jésus-Christ*, etc., Stuttgart, 1740, 1746, in-8°; 4° *Ordo temporum a principio per periodos œconomiae divinæ*, etc., Stuttgart, 1753; 5° *Cyclus, sive de anno magno solis*, etc., ad incrementum doctrinæ prophetiæ, Ulm, 1743, in-8°.

G—T.

**BENGER** (miss **ELISABETH-OGILVY**), Anglaise distinguée par ses talents littéraires, naquit dans la cité de Wells, au comté de Sommerset, en 1778. Sa mère, délaissée par son mari, et sans fortune, put au moins lui donner cette précieuse partie de l'éducation qui consiste dans l'exemple d'une conduite vertueuse; mais la fille joignait à d'heureuses qualités morales un goût très-vif pour l'étude, auquel son entourage ne pouvait guère répondre. Elle a raconté plus tard qu'à cette première époque de sa vie, n'ayant pas de livres à sa disposition, elle allait se placer chaque jour devant la boutique de l'unique libraire qu'il y eût dans sa petite ville, dévorant les pages ouvertes des brochures étalées, et y retournant le lendemain pour voir si elle y trouverait des pages retournées qu'elle pourrait encore lire. Sa mère, cédant à ses instances, la laissa entrer, à l'âge de douze ans, dans une école de garçons, où on lui enseigna le latin. Trois ans après, un petit poème de sa composition parut, et ne fut pas trouvé dénué de mérite. Mais son talent, qui se formait, ne pouvait pas être apprécié des gens simples et ignorants au milieu desquels elle vivait; et le talent ne se résigne pas longtemps à être méconnu. En 1802, mistress Benger, veuve depuis plusieurs années, fixa sa demeure à Londres, et bientôt elle fut introduite dans une société où elle reçut des encouragements et perfectionna son goût. George Gregory la mit en relation avec d'autres personnes recommandables, notamment mistress Hamilton, le poète Campbell, le médecin Aikin et sa sœur mistress Barbauld. A Londres, Elisabeth travailla d'abord pour le théâtre; mais elle ne tarda pas à reconnaître que, pour réussir dans ce genre, le plus difficile n'était pas de composer des pièces intéressantes. Elle écrivit quelques romans, et un poème sur l'abolition de la traite des noirs, qui a été imprimé avec ce qu'on écrit sur le même sujet Montgomery et Graham, 1809, in-4°. Mais la réputation de mistress Benger est surtout fondée sur les travaux historiques et biographiques auxquels elle s'est adonnée depuis. Elle avait commencé

des mémoires sur Henri IV, roi de France, lorsque, le 9 janvier 1827, la mort vint l'enlever aux souffrances d'une constitution malade et d'une vieillesse sans ressources, à ce que nous apprend Lucy Aikin, son amie pendant plus de vingt années, et qui a consacré à sa mémoire des pages touchantes qui ont été réimprimées dans l'*Obituary* de 1828. Voici la liste des principaux écrits de mistress Bengtson : 1° *Valsinore, ou le Cœur de l'imagination*, 1815, 2 vol. in-12 ; 2° *Mémoires sur mistress Elisabeth Hamilton*, accompagnés d'un choix de sa correspondance et d'autres écrits inédits, 1818, 2° édition, 2 vol. in-8°, avec portrait ; 3° *Mémoires sur J. Tobin* (voy. ce nom), 1820, 1 vol. in-8° ; 4° *Notices sur Klopstock et ses amis*, en tête de la traduction anglaise de leur correspondance ; 5° *Mémoires sur la vie d'Anne Boleyn*, 1821, 1 vol. in-8° ; 6° *Mémoires sur Marie, reine d'Écosse*, avec des anecdotes sur la cour de Henri II, pendant le séjour de cette princesse en France, 1822, 2 vol. in-8° ; 7° *Mémoires sur la reine de Bohême*.

L.

BEN GORION. Voyez GORIONIDES.

BENGTSON (JEAN), archevêque d'Upsal, né en Suède, en 1417. Christophe de Bavière, qui, en vertu du traité de Calmar, avait régné sur les trois peuples scandinaves, étant mort en 1448, plusieurs familles de Suède aspirèrent au trône de ce pays. Celle des Oxenstiern avait des partisans nombreux ; mais celle des Bonde l'emporta, et Charles Canutson Bonde fut proclamé roi sous le nom de Charles VIII. Les Danois élurent Christian d'Oldenbourg. L'archevêque d'Upsal, qui était de la maison des Oxenstiern, entra en négociation avec Christian, et entreprit de précipiter Charles du trône. Il protesta contre le serment prêté à ce roi, et rassembla des troupes. Charles se hâta de marcher contre lui, et lui livra bataille ; mais ayant été mis en fuite, et les habitants de Stockholm, où il se retira, se montrant irrésolus, il quitta le royaume pour chercher un asile à Dantzick. L'archevêque obtint une bulle du pape qui l'autorisait à diriger le gouvernement, parce que Charles s'était rendu coupable de plusieurs injustices, et qu'il avait empiété sur les droits de l'Église. Peu après, le roi de Danemark fut appelé, et obtint la couronne de Suède. Pendant le séjour qu'il fit dans la province de Finlande, il y eut, dans le diocèse d'Upsal, une insurrection de paysans, qui se plaignaient de l'augmentation des impôts. L'archevêque entra en négociation avec eux, et leur accorda une amnistie. Christian, de retour à Stockholm, accusa le prélat de trahison, et le fit arrêter. Le clergé présenta des réclamations, et la cour de Rome menaça des foudres ecclésiastiques ; mais le roi ne rendit point la liberté à l'archevêque, et le fit conduire prisonnier à Copenhague, où il était retourné lui-même après avoir pris des mesures pour l'administration du royaume de Suède. Cependant de nouveaux troubles éclatèrent. Kettel, évêque de Linkoping, et parent de Bengtson, se mit à la tête des paysans, et demanda que l'archevêque fût remis en liberté. Charles Canutson, instruit de ce qui se passait en Suède, retourna dans ce pays pour tirer parti des

circonstances. Les amis qu'il avait conservés parvinrent à lui faire rendre le pouvoir suprême, et il fut proclamé roi une seconde fois, en 1464. Christian, pour abattre ce rival, eut recours à l'archevêque, et lui rendit la liberté. Secondé par Kettel, Bengtson souleva les Suédois contre Charles, qui fut de nouveau réduit à renoncer au trône ; mais les deux prélats s'emparèrent eux-mêmes du gouvernement, et Kettel étant mort, Bengtson l'exerça seul sous le nom d'administrateur. Son orgueil et sa dureté diminuèrent cependant le nombre de ses partisans, et il était menacé d'une élute prochaine. Avant de succomber, il ralluma la guerre civile, et la nation fut partagée en factions que la haine et la vengeance entraînèrent aux plus affreux excès. Enfin on rappela Charles, qui, pour la troisième fois, remonta sur le trône, et s'y maintint jusqu'à sa mort. L'archevêque, abandonné de tous ses amis, prit la fuite, et se rendit à l'île d'OEland, où il mourut en 1467. C—AU.

BENI (PAUL), littérateur et critique célèbre aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, naquit vers l'an 1552, non pas à Gubbio, comme l'ont dit Tomasini, Laurent Crasso, Ghilini, etc., mais dans l'île de Candie, comme il le dit lui-même dans sa comparaison d'Homère, de Virgile et du Tasse ; mais transporté dès son enfance et élevé à Gubbio, il adopta en quelque sorte cette ville pour patrie, et prit dans son épitaphe, qu'il fit lui-même, le titre d'*Eugubinus*. C'est ce qui a trompé les auteurs qu'on vient de nommer. Beni entra dans la compagnie de Jésus, et y continua ses études avec beaucoup d'ardeur. Il écrivit un commentaire sur le *Banquet* de Platon ; mais la publication de cet ouvrage lui fut interdite, parce qu'il n'avait pas traité certaines questions avec assez de réserve. De dépit, il quitta l'ordre des jésuites, et fut successivement secrétaire du cardinal Madrucci et du duc d'Urbain, François-Marie II ; professeur de théologie à Pérouse, de philosophie au collège de la Sapience à Rome, et enfin de belles-lettres dans l'université de Padoue. Il y professa pendant vingt-trois ans, avec 600 florins d'honoraires, et, ayant obtenu sa retraite en 1625, il conserva la moitié de ce traitement. Il mourut à Padoue, le 12 février 1625, laissant pour héritiers de sa bibliothèque et du reste de son mobilier les théatins de cette ville. Il avait fait construire à ses frais, dès 1614, dans l'église des religieuses de Ste-Claire, et il avait doté d'une rente annuelle un tombeau pour lui et pour tous les professeurs étrangers de l'université de Padoue : il y fut en effet enterré le premier. C'était un homme d'un grand savoir, mais trop porté à ces combats littéraires qui se maintiennent rarement dans les bornes de la modération et de la décence. Tomasini a fort bien dit de lui, dans son éloge : « C'était plutôt un controversiste ou un soldat, qu'un philosophe et un orateur. » Il eut des querelles à Rome pour son livre sur la grâce efficace et sur le libre arbitre ; il en eut ensuite pour défendre le *Pastor fido*, du Guarini, contre les attaques d'un critique, et la *Jérusalem* du Tasse, contre les censures des académiciens de la Crusca. Il s'en fit de bien plus graves en attaquant, censurant et tâchant

de discréditer le vocabulaire de ces académiciens. Il ne respectait dans ses critiques ni les anciens, ni les modernes, ni Tite-Live, ni Dante, ni Boccace. Il en fallait moins pour lui faire beaucoup d'ennemis, et la plupart des opinions, littéraires ou autres, ne valent pas la peine d'être soutenues à ce prix. Les principaux ouvrages qu'il a laissés sont : 1° *In Timæum Platonis, sive in naturalem atque divinam Platonis et Aristotelis philosophiam decades tres, cum disputatione de affectibus movendis ab oratore*, Rome, 1594 et 1605, in-4°; Padoue, 1624. 2° *De ecclesiasticis Baronii Annalibus disputatio*, Rome, 1596, in-4° et in-12. C'est une apologie de ces annales et un panégyrique de l'auteur. 3° *Qua tandem ratione dirimi possit controversia que in præsens de efficaci Dei auxilio et libero arbitrio inter nonnullos catholicos agitur*, Padoue, 1605, in-4°. En cherchant des moyens de pacification, il s'attira par cet ouvrage une guerre des plus violentes; son livre fut mis à l'index et supprimé. 4° *Disputatio in qua ostenditur præstare comædiam atque tragædiam metrorum vinculis solvere*, etc., Padoue, 1600, in-4°. A cette dissertation latine, où il soutenait que les tragédies et les comédies devaient être écrites en prose, Faustino Summo, littérateur de Padoue, répondit avec force, en italien; il défendit la poésie et les vers, et Beni ne répliqua pas. 5° Deux écrits en faveur du *Pastor fido* de Guarini, publiés d'abord, l'un à Padoue et l'autre à Venise, 1600, in-4°, et que l'on trouve avec d'autres écrits sur le même sujet dans le tome 4 des œuvres du Guarini, imprimées à Vérone en 1759, in-4°. 6° *Comparazione di Omero, Virgilio, e Tasso*, etc., Padoue, 1607, 1612, in-4°. Cet ouvrage était d'abord divisé en sept discours; l'auteur y en ajouta ensuite trois autres: il ne s'y borne pas à défendre le Tasse, il examine à qui de ces trois poètes la palme de l'épopée est due, et il n'hésite pas à la donner à l'auteur de la *Jérusalem*. 7° *L'Anti-Crusca, ovvero il Paragone dell' italiana lingua*, etc., Padoue, 1612, in-4°. Il y soutient que l'ancienne langue italienne (celle du 14<sup>e</sup> siècle, prise et donnée pour modèle par les académiciens de la Crusca, dans leur vocabulaire) était grossière et inculte, et que la moderne (celle du 16<sup>e</sup> siècle) est seule noble et régulière. Orlando Pescetti répondit à l'*Anti-Crusca*; Beni répliqua sous le faux nom de *Michel Angelo Fonte*, Padoue, 1614, in-4°. Le grand-duc de Toscane, Cosme II, prit fait et cause pour l'académie, refusa la dédicace que Beni avait osé lui faire de l'*Anti-Crusca*, lui renvoya son exemplaire, et même écrivit à la république de Venise pour qu'elle défendit la publication de ce livre. La prohibition fut prononcée, et l'édition saisie. Beni voulut alors faire prohiber à son tour la réponse de Pescetti; mais il ne put l'obtenir: il ne se découragea point, et se mit à écrire un nouvel ouvrage, divisé en 3 parties, sur le même sujet. Il l'acheva, le mit en état d'être imprimé, et même en obtint la permission de l'inquisiteur de Padoue; mais il mourut avant cette publication, et l'ouvrage est resté manuscrit à Venise, dans une bibliothèque particulière. 8° *Rime diverse*, Padoue 1614, in-4°. 9° *Orationes*

*quinquaginta*, Padoue, 1613, in-4°. 10° *Commentarii in Aristotelis Poeticam*, Padoue, 1613, in-fol.; Venise, 1625, in-fol. Le P. Rapin parle avec estime de ces commentaires dans ses *Réflexions sur la Poétique*. 11° *De Historia conscribenda libri 4*, Venise, 1614, in-4°; 1618, in-4°; 1622, in-fol. C'est dans cet ouvrage qu'il critique vivement Tite-Live, qui, surtout à Padoue, ne pouvait pas manquer de défenseur. 12° *Il Goffredo, ovvero Gerusalemme liberata del Tasso, col commento di Paolo Beni*, Padoue, 1616, in-4°. Ce commentaire, volumineux et rempli de choses inutiles, ne s'étend que jusqu'au 10<sup>e</sup> chant. On cite encore de Beni un assez grand nombre d'autres ouvrages, mais dont les uns n'ont point été imprimés; les autres sont aussi peu connus que s'ils ne l'avaient jamais été. G—É.

BENIGNE (Saint), martyr et apôtre de Bourgogne. On croit qu'il fut disciple de St. Polycarpe, et qu'il vint dans les Gaules pour y prêcher la foi, avec St. Andoche et St. Thyrese. Après avoir obtenu des succès à Autun, St. Benigne passa à Langres et à Dijon, où son zèle lui coûta la vie. On raconte des particularités effrayantes de son martyre, et qu'entre autres supplices, on lui scella les pieds avec du plomb fondu, dans une pierre qu'on voyait encore du temps de St. Grégoire de Tours; qu'en cet état, on l'enferma avec des chiens furieux, on le battit sur le cou avec des barres de fer, et enfin on le perça d'une lance. St. Grégoire, évêque de Langres, fit bâtir sur son tombeau une église qui fut l'origine de l'abbaye de St-Benigne de Dijon. L'Église honore ce martyre le 4<sup>er</sup> novembre. D—T.

BENINCASA (BARTHÉLEMY, comte DE), né dans les États de Modène en 1745, à des connaissances diplomatiques vantées dans sa cour, joignait des prétentions littéraires, un dilettantisme passionné, le goût de la chasse, des voyages, de la bonne chère et des femmes. Après avoir terminé l'affaire qui l'avait appelé dans la capitale de l'Autriche, il vint se fixer à Venise, alors encore le rendez-vous de tout ce qui cherchait le plaisir, un beau ciel et de grands souvenirs. Une riche Anglaise, la comtesse de Rosenberg, lui fit oublier ses distractions ordinaires, en lui inspirant des sentiments qui prirent bientôt le caractère d'une vraie passion. Pour plaire à la comtesse, qui aimait la littérature, et qui avait tout, excepté le temps, pour devenir auteur, il mit en français, avec beaucoup de liberté, il est vrai, le *Viaggio in Dalmazia* de l'abbé Fortis, sous ce titre, *les Morlaques*, et en fit des lectures dans divers salons. On crut que la comtesse, renommée par la facilité avec laquelle elle maniait la langue française, était l'auteur de l'ouvrage; et la publication des *Morlaques*, Venise, 1788, in-8°, avec le nom de Benincasa, ne changea point l'opinion générale à cet égard. Peut-être, en effet, la comtesse avait-elle contribué à l'amplification du travail de Fortis par les encouragements qu'elle prodiguait à Benincasa, ou par la reconnaissance qu'elle lui témoigna de ce travail, entrepris à sa plus grande gloire. Vers le même temps aussi Benincasa se fit l'éditeur d'*Allichiero*, ou *Description d'une maison de campagne située au village de ce nom, près de*

*Padoue*, livre qui probablement fut composé à peu près de la même manière que *les Mortlaques*. Quoi que l'on en doive penser, après la petite ovation décernée par la haute société de Venise à la vanité féminine, l'auteur et sa belle collaboratrice allèrent ensemble visiter l'Angleterre. La comtesse y resta : c'était sa patrie ; Benincasa revint sur le continent. En se séparant de lui, la comtesse de Rosenberg lui avait assuré une pension de 24,000 francs. Paris eut d'abord des attrait pour lui ; Benincasa y fut introduit dans les premières sociétés ; mais, la révolution ayant éclaté, il quitta un pays d'où la frivolité brillante allait s'exiler pour longtemps, et retourna en Italie. Arrivé à Milan, il s'y arrêta, reprit sa vie ordinaire, et, utilisant en quelque sorte ses plaisirs, fournit au *Giornale italiano* des articles de littérature et de théâtre. Lorsque la république française, passant les monts et jetant toutes les régions européennes dans le même moule, eut improvisé une république cisalpine, Benincasa obtint une charge de directeur d'ordre dans les deux grands théâtres de Milan et dans les jeux publics de la capitale de la haute Italie. L'avènement de Napoléon au royaume d'Italie lui valut une mission en Dalmatie près du providéteur général Dandolo. Benincasa y fonda, sous les auspices du providéteur, un journal intitulé *Dalmata Veneta*. Les événements difficiles qui eurent lieu ensuite dans les provinces illyriennes le firent revenir dans des contrées plus tranquilles. Il résida quelque temps à Brescia, où il publia, traduit de l'anglais en italien, l'ouvrage de Walker qui a pour titre : *Mémoire historique sur la tragédie italienne* ; puis il repartit à Milan, où il fut nommé secrétaire de la commission d'instruction publique, destinée à l'examen des livres classiques, et sous-directeur des théâtres royaux. La révolution de 1814, en détruisant le royaume d'Italie, lui enleva ces deux places : cependant il était loin de l'enthousiasme pour le gouvernement de Bonaparte. Au texte du *Mémoire sur la tragédie italienne*, il ajoute, sous prétexte de compléter le tableau, un jugement flatteur sur les pièces de Monti, le poète en titre de Napoléon (*Galeotto Manfredi, Aristodemo*) ; mais bientôt on voit percer son véritable motif dans les louanges qu'il donne au poème du même auteur sur la mort de Bassville. Benincasa est mort vers 1825, dans un âge avancé.

VAL. P.

**BENINCORI (ANGE-MARIE)**, compositeur musicien, né à Brescia ou à Mantoue, au mois de mars 1779, était fils d'un secrétaire du duc de Parme. Dès l'âge de cinq ans il apprit la musique, reçut des leçons de violon de l'habile virtuose Rolla ; et ses progrès furent si rapides, qu'à sept ans il fut en état de jouer un concerto en public, devant le duc de Parme, qui, satisfait de son talent précoce, lui envoya le lendemain une montre à répétition. Benincori, ayant perdu son père quelque temps après, fut mis au collège par les soins du prince dont il avait mérité la bienveillance. Obligé de suspendre ses études de violon, parce qu'on ne lui laissait pas le temps de s'y livrer pendant le jour, il prit le parti d'y consacrer quelques heures toutes les nuits, et pour que

l'on ne l'entendit pas, il avait imaginé de graisser l'archet de son violon. Rolla ayant eu la curiosité de voir si son jeune élève avait conservé ses heureuses dispositions, fut étrangement surpris de ses progrès, et en apprit de lui la cause. Il en parla au prince, qui, ne voulant pas contrarier la vocation de cet enfant, lui fit donner les meilleurs maîtres, au nombre desquels fut le célèbre Cimarosa. A quatorze ans, Benincori, pour son coup d'essai, composa une messe, qui fut exécutée. Comblé des bontés du duc de Parme, il partit pour l'Espagne, avec son frère aîné, en 1797 ; mais la faillite de la maison où ils avaient placé leurs fonds les obligea de donner des concerts. Son frère étant mort de la fièvre jaune, et son protecteur n'existant plus, il se rendit en Allemagne, et s'y fit connaître par diverses compositions, entre autres un opéra de *Nitétis*, qui obtint autant de succès à Vienne qu'il en avait eu en Italie. Arrivé en France, vers 1805, il se fixa à Paris, où la fortune ne le traita pas aussi favorablement que plusieurs de ses compatriotes, quoiqu'il y donnât des leçons de chant, de violon, de piano, de composition et d'harmonie. Il fit représenter au théâtre Feydeau trois opéras-comiques : *les Parents d'un jour*, en un acte, paroles de M. Améd. de Beauplan, 1815 ; *la Promesse de mariage, ou le Retour au hameau*, paroles de Dieu-lafoy et Gersin, 1818 ; et *les Époux indiscrets, ou le Danger des confidences*, en un acte, paroles de St-Just, 1819. Ces ouvrages réussirent peu, en raison de la faiblesse des poèmes ; mais la musique en fut trouvée spirituelle et agréable, et fit juger Benincori capable de terminer la partition d'*Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, dont Nicolo n'avait pas achevé les deux premiers actes ; Benincori a composé seul la musique des trois derniers, la marche qui termine le premier, la fin du premier chœur, la 2<sup>e</sup>, la 4<sup>e</sup> scène et une partie du dernier chœur du second acte, l'ouverture et tous les airs de danse. La pièce fut jouée le 6 février 1822 avec le plus grand succès, et s'est maintenue au répertoire jusqu'à l'époque où le rossinisme a prévalu. Mais *Aladin* semblait destiné à être fatal aux deux compositeurs qui en avaient fait la musique. Benincori, atteint d'une affection au pyllore, demeurait à Belleville chez son beau-père, frère de Gersin, l'auteur dramatique ; il y mourut le 30 décembre 1821, âgé de 45 ans, six semaines avant son triomphe, et pendant les répétitions d'un opéra auquel il avait eu la meilleure part, et dont le succès devait assurer sa fortune et sa réputation. Membre de la société philharmonique de Bologne, il était d'un caractère froid, mais homme d'esprit, et surtout homme de bien. Outre les partitions dont nous avons parlé, on a de Benincori une *Symphonie, dédiée à Haydn* ; six œuvres de *Quatuor* pour deux violons, alto et basse, dont les deux premiers œuvres ont été gravés en Allemagne, et les quatre derniers à Paris ; un œuvre de *Trios* pour piano, violon et violoncelle, etc. Il a laissé trois quatuor manuscrits et deux opéras non représentés, mais lus au comité, savoir : *Galathée, ou le nouveau Pygmalion*, paroles de Portelance, 1804, et *Hésione*, en 3 actes, 1807.

BENING (FRANÇOIS), jésuite, prédicateur du 17<sup>e</sup> siècle, né à Avignon, devint recteur du collège de cette ville. Il est connu par un ouvrage dont la singularité aurait dû faire obtenir une place à l'auteur dans nos dictionnaires historiques. C'est le *Bouclier d'honneur où sont représentés les beaux faits de très-généreux et puissant seigneur feu messire Louis de Bertons, seigneur de Crillon*, Avignon, 1616, in-8°, et Lyon, 1616, in-4°. Cette oraison funèbre fut prononcée dans l'église cathédrale d'Avignon, au mois de décembre 1615. L'abbé d'Artigny est le premier qui ait rappelé l'attention du public sur cette production bizarre. Il en publia la plus grande partie dans le tome 5 des *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, p. 48-102 (1). » Ce discours, dit-il, est unique dans son « espèce (2). Le sérieux et le burlesque y marchent « d'un pas égal, et à l'exception de quelques endroits « trop languissants que j'ai supprimés, tout y est « original et récréatif, le tour, le style, la pensée, et « en particulier le fréquent usage des antithèses, « des équivoques et des jeux de mots. » L'abbé Gros de Besplas, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1767, in-12, p. 285-500, donne l'analyse du *Bouclier d'honneur*, qui avait été réimprimé en 1759, in-12, pour compléter le tome 2 de la vie du brave Crillon, par mademoiselle de Lussan. Mais on supprima ensuite cette oraison funèbre pour y substituer d'autres pièces que l'auteur jugea mal à propos plus intéressantes. L'imprimeur Desprez, mieux avisé, publia séparément le *Bouclier*, dont la pagination commence au chiffre 197 et finit à 524. Dans une longue dédicace à Louis XIII, Bening, entre autres gentillesces, dit que sa plume, n'osant prendre son vol vers le sceptre d'un roy, s'est perchée sur le baston d'un maître de camp. Il appelle les blessures, les oriflames du courage... Les vingt-deux que Crillon avoit reçues sont autant de bouehes pourprines qui préheeront sa valeur; ee sont vingt-deux présidents en robes rouges, prononçant arrest en faveur de sa générosité. L'orateur passe en revue la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur du courage de Crillon; il finit par examiner combien, à la mort du héros, cette hauteur de courage fut abaissée, cette longueur combien raccourcie, cette largeur combien rétrécie, cette profondeur combien aplaniée. Tout est écrit dans ce style et dans le même ordre d'idées, ou plutôt d'images et de comparaisons physiques. L—M—X.

BENINGA (EGGERIK), né d'une famille noble et ancienne de la Frise orientale, et seigneur de Grimersum, fut attaché dès sa jeunesse à la cour du comte Edzard, surnommé le *Grand*. Il devint conseiller des souverains de son pays et gouverneur de Leeroort. Son zèle pour les franchises de ses concitoyens, en même temps que sa fidélité à ses princes,

(1) Dans cette réimpression l'on n'a pas observé exactement l'orthographe de l'original.

(2) Il paraît que l'abbé d'Artigny n'a pas connu une pièce oratoire du même temps et du même genre, intitulée : *L'Oraison funèbre du R. P. Ange de Joyeuse, provincial des capucins*, par le P. Irénée, 1608, in-8°. (Voy. IRÉNÉE.)

son attachement à la religion réformée, ses lumières, la facilité de ses mœurs, l'avaient rendu extrêmement populaire. Il mourut le 19 octobre 1562, laissant en manuscrit une chronique où sa position lui a permis de faire entrer des détails qu'un autre n'aurait pu si bien connaître. Cette chronique parut d'abord en 1706, dans le tome 8<sup>e</sup> des *Analeeta* d'Antoine Mattheus, professeur à l'université de Leyde, qui l'avait imprimée sur une copie communiquée par le savant Menso Alting, bourgmestre de Groningue. Il en fut fait une seconde édition, à Emden, en 1725, vol. in-4° de 879 pages cliffrées, dont l'éditeur fut Eillard Folkard Hardenroht, prédicant, lequel y ajouta des notes marginales, des pièces officielles, etc. L'avis au lecteur contient quelques renseignements sur Beninga. R—G.

BENINGSSEN. Voyez BENNIGSEN.

BENINI (VINCENT), médecin, né à Bologne en 1715, finit ses études à Padoue, et y fut reçu docteur. En exerçant la médecine, il ne cessa point de cultiver les lettres, et surtout la poésie italienne. Il traduisit en vers libres (*sciolti*) la *Syphilis* de Fracastor. L'imprimeur Comino préféra cette traduction à plusieurs autres qui avaient été faites du même poème, et l'inséra à la fin du 2<sup>e</sup> volume de son édition des poésies latines de Fracastor, de Fumano, et du comte Nicolas d'Arco, 1759, 2 vol. in-4°. Une autre traduction italienne de la *Syphilis* parut à Bologne en même temps; l'auteur, nommé Sébastien degli Antonj, qui était aussi médecin, critiqua celle de son concurrent; mais l'avantage est resté à la traduction de Benini. Il a aussi publié des notes sur le poème de la *Coltivazione* de Louis Alamanni, Padoue, 1745, in-8°; et des notes latines sur les œuvres de Celse, insérées dans le 2<sup>e</sup> vol. de l'édition de cet auteur et de Sammonicus, Padoue, Comino, 1750, in-8°. G—É.

BENIOWSKI (MAURICE-AUGUSTE, comte DE), l'un des chefs de la confédération formée en Pologne vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, naquit en 1741, à Werbwna, en Hongrie, embrassa de bonne heure la profession des armes, servit dans l'armée impériale, et se trouva aux batailles de Prague et de Schweidnitz. Appelé en Pologne par un de ses oncles, staroste en Lithuanie, il quitta le service de l'Empire, et revint peu après en Hongrie, pour chasser à main armée ses beaux-frères, qui avaient envahi son patrimoine; mais la chancellerie de Vienne l'ayant considéré comme un sujet rebelle, il fut dépouillé par un décret, et se vit forcé de se retirer de nouveau en Pologne. Son activité naturelle le porta à voyager en Allemagne, en Hollande et enfin en Angleterre, où il s'instruisit dans l'art de la navigation. Les républicains polonais ayant formé différens partis pour s'opposer aux Russes, qui les menaçaient de leur joug, vers 1768, Beniowski se joignit aux confédérés de Cracovie, signa l'acte d'union, et fut nommé successivement colonel, commandant de la cavalerie, et quartier-maître général. Il défît à Kumenka un détachement de l'armée russe, s'empara de Landseroen; mais vaincu dans un combat, fait prisonnier et délivré presque aussi-

tôt, il retomba ensuite au pouvoir des Russes, qui le traitèrent avec beaucoup de rigueur. Échappé de ses fers en Russie même, il se cacha à St-Petersbourg, où il fut reconnu et arrêté. Ayant refusé de retourner parmi les confédérés pour y servir les intérêts de la Russie, on l'exila au Kamtschatka, en 1770, pour être employé, avec les plus vils malfaiteurs, à extraire du charbon de terre. Mais Beniowski était d'une audace peu commune; il sut inspirer une passion violente à l'une des filles du gouverneur, et les avis qu'il en reçut l'aiderent à former une conjuration. Une fois à la tête d'un certain nombre d'exilés, il escalada la forteresse russe, s'en empara, et fit prêter serment, par les habitants, à la confédération de Pologne. Malgré ce succès, voyant l'impossibilité de se soutenir dans une province russe, la lecture d'un vieux exemplaire des *Voyages d'Anson* lui donna l'idée de s'embarquer sur une corvette avec sa troupe; et, emportant avec lui les archives russes du Kamtschatka, il mit à la voile en 1774, découvrit quelques îles, aborda au Japon, à l'île Formose, à la Chine, parvint aux établissements européens dans les Indes, et, ramené en Europe sur un vaisseau français, fut accueilli par le ministère de France, auquel il remit les manuscrits et les archives du Kamtschatka. Il s'y trouvait un projet d'invasion de la Chine par les Russes, dont une copie fut envoyée par le cabinet de Versailles à l'empereur de la Chine. Le caractère entreprenant de Beniowski ne lui permettant pas de vivre paisible, il projeta de former à Madagascar un établissement, sous la protection de la France : il partit du port de Lorient avec quatre à cinq cents aventuriers, et arriva à Madagascar en 1774. Beniowski fit un établissement à la baie d'Anton-Gil, s'allia à quelques peuplades de l'île, entreprit des guerres, et, ayant réclamé l'assistance de l'équipage des bâtiments que de Kerguelen avait menés à la découverte des terres australes, il porta le fer et le feu sur cette terre hospitalière, incendia plusieurs villages, et rendit pour longtemps le nom français odieux sur cette côte. De Kerguelen ayant remis à la voile, les insulaires, revenus en plus grand nombre, chassèrent Beniowski de Madagascar, détruisirent son établissement, et le forcèrent à se réfugier dans la petite île Marosse, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion d'un bâtiment pour le ramener à l'île de France; mais, tourmenté par l'ardeur de son esprit, il revint en Europe, fit des propositions au cabinet de St-James, embrassa les intérêts de l'Angleterre, et, mettant une seconde fois à la voile pour Madagascar, il y arriva en juillet 1785, avec quelques aventuriers anglais, dans l'intention de se saisir du comptoir de Foulpointe, et de le livrer au gouvernement britannique; mais l'arrivée imprévue d'une frégate française l'empêcha de mettre ce projet à exécution. Attaqué lui-même, l'année suivante, par des troupes réglées venues de l'île de France, il fut tué d'une balle dans la poitrine, le 25 mai 1786, après s'être défendu avec beaucoup de courage, dans une redoute où il s'était retranché. Les *Voyages et Mémoires du comte de Beniowski sur la Pologne*, rédigés par J.-H. de Magellan,

ont été publiés par Noël, Paris, 1791, 2 vol. in-8°.

BENIT (ANNE-FRANÇOIS), né à Mirecourt, département des Vosges, entra d'abord au service; mais, bientôt dégoûté de l'état militaire, il y renonça brusquement, et se rendit à Paris pour y suivre les cours de la faculté de médecine. Ses progrès furent très-rapides, et Benit semblait appelé à parcourir avec honneur la nouvelle carrière qu'il s'était choisie, lorsqu'un événement malheureux vint empoisonner son existence et changer entièrement sa destinée. S'amusant à lancer des boulettes de mie de pain chez un traiteur où il dinait avec des camarades, il atteignit à la figure un des convives, avec lequel il fut obligé de se battre au pistolet. Son adversaire reçut une balle dans les reins : il se crut blessé mortellement, et, tout à fait hors de lui, tira sur le témoin de Benit, qui accourait à son secours; ce malheureux tomba roide mort, tandis que celui qui l'avait blessé guérit en quelques semaines. Benit, son adversaire et le témoin de ce dernier, traduits devant la cour d'assises de la Seine, sous la prévention de meurtre, furent acquittés par le jury. Cependant on remarqua dès lors un changement très-sensible dans la conduite et même dans le caractère du jeune étudiant. Au commencement de l'année 1825, il disparut subitement de Paris. On dit qu'il passa en Espagne avec quelques militaires affiliés au parti libéral, et qu'il fut tué à l'ouverture de la campagne en combattant sous les drapeaux des insurgés : cette dernière circonstance est trop grave pour qu'on doive l'admettre légèrement. Les *Annales de la Médecine physiologique* (t. 5, p. 1401-64) contiennent un article remarquable dans lequel Benit donne une analyse exacte du système de philosophie anatomique de M. Geoffroy-St-Hilaire, dont il était un des élèves les plus assidus. En quittant le service, il avait publié : *Idées d'un jeune officier sur l'état militaire*, brochure in-8° de 66 pages, dans laquelle il expose les motifs de sa détermination, et juge avec beaucoup trop de sévérité l'organisation des armées européennes. CH—S.

BENVIVENTI (DOMINIQUE), Florentin, aîné de trois frères qui se distinguèrent, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, dans les sciences, la philosophie et les belles-lettres, s'appliqua principalement à la philosophie, où il suivit à la fois les écoles d'Aristote et de Platon. Il était aussi très-savant en théologie, et y porta tant de subtilité, qu'on l'appelait *lo Scotino*, le petit Scot. Après avoir professé la dialectique dans l'université de Pise, il eut la direction de l'hôpital de Pescia; il obtint un canonicat à Florence, dans la basilique de St-Laurent. Il était intimement lié avec Marsilio Ficino, qui l'appelait son confrère en platonisme, *suo complatonico*; mais il le fut aussi avec le fameux dominicain Jérôme Savonarole. Il écrivit pour sa défense, et montra, dans ses écrits, plus de crédulité que de philosophie. Ce sont : 1<sup>o</sup> *Trattato in difesa e probazione della dottrina predicata da frate Ieronimo* (Savonarola), etc., Florence, 1496, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Dialogo della verità della dottrina predicata*, etc., Florence, in-4<sup>o</sup>, sans date. Ces deux ou-

vrages contiennent quelques particularités curieuses pour l'histoire de ce temps. L'auteur était très-pieux ; il publia un livre intitulé : *Trionfo della Croce*, etc., Florence, 1497, in-4°, mais il ne put se dispenser encore d'y mettre une préface en forme de lettre, qui contient une troisième défense de Savonarole. (Voy. ce nom.) G—É.

BENIVIENI (ANTOINE), le second de ces trois frères, cultiva les lettres, la langue grecque, la médecine, et fut médecin de profession. Il fut, comme son frère, très-lié avec Marsilio Ficino, Politien, et les autres savants qui florissaient alors dans sa patrie. Il mourut le 11 novembre 1502, et ne fut point par conséquent un des commissaires nommés par Cosme I<sup>er</sup> pour corriger le *Décameron* de Boccace, comme on le dit très-expressément dans un dictionnaire tant de fois cité pour de pareils traits, attendu que Cosme I<sup>er</sup>, qui ne fut mis à la tête des affaires de Florence qu'en 1537, et qui n'avait alors que dix-huit ans, ne naquit que seize ou dix-sept ans après la mort de Benivieni, et que le *Décameron* ne fut corrigé qu'en 1575. Une élogie latine de Politien, à la louange de la famille Benivieni, est adressée à Antoine ; il a laissé un traité de *Abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum Causis*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, Florence, 1506 et 1507, in-4°, réimprimé plusieurs fois à Paris, à Bâle et à Leyde, avec d'autres traités de médecine. G—É.

BENIVIENI (JÉRÔME), le dernier des trois, et le plus célèbre, naquit à Florence vers 1435. C'est comme poète italien qu'il s'est distingué ; il fut du petit nombre de ceux qui soutinrent, à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, la gloire de la langue italienne, entièrement obscurcie par les études grecques et latines. Il aida dans ce projet Laurent de Médicis, Politien, et les frères Pulci. Il joignait au goût pour la poésie celui de la philosophie de Platon, qui était alors à Florence dans la plus haute faveur, et il avait pour amis Marsilio Ficino, Politien, et surtout Pic de la Mirandole. Il reçut de ce dernier une marque honorable de confiance. Ce prince philosophe était très-pieux et très-charitable ; secourir les pauvres, doter de jeunes filles sages et sans fortune, était un des emplois qu'il faisait de ses richesses, et ce fut à notre Benivieni qu'il confia l'administration de ces aumônes. Il lui donna une preuve d'amitié d'un autre genre, dans le long commentaire qu'il écrivit sur une de ses odes, ou *canzoni*. On trouve aussi parmi ses œuvres latines une élogie italienne à la louange de notre poète. Benivieni l'aimait à son tour si tendrement qu'il voulut être enterré dans le même tombeau que lui. Lorsque Florence eut passé, en 1550, sous la puissance des Médicis, il eut seul le courage d'écrire au pape Clément VII en faveur de sa malheureuse patrie, se confiant, selon l'expression de Varchi (*Storia Fiorentina*, livre 9), ou dans sa vieillesse, ou dans la bonté de sa cause, ou dans l'amitié qui l'avait autrefois lié avec ce pape. Il y joignit une défense de ce fameux Savonarole, dont il n'était pas moins chaud partisan que son frère le chanoine, et qui venait d'être condamné à mort ;

mais il n'obtint rien ni pour le moine, ni pour Florence. Il mourut à près de 90 ans, en 1542, et fut enterré, comme il l'avait voulu, dans l'église de St-Marc, et dans le tombeau de Jean Pic de la Mirandole. Au-dessous de deux vers latins qu'il avait composés en l'honneur de son ami, il fit graver cette inscription : *Hieronymus Benivienus, ne disjunctus post mortem locus ossa teneret, quorum in vita animos conjunxit amor, hac humo supposita, P. C. (poni curavit)*. Ses ouvrages imprimés sont : 1<sup>o</sup> une traduction italienne du traité de Savonarole, de *Simplitate vitæ christianæ*, Florence, 1496, in-4° ; réimprimée à Venise, 1553, in-8°. 2<sup>o</sup> *Il Commento di Ieronimo Benivieni, cittadino Fiorentino, sopra a più sue canzone e sonetti de lo amore e della bellezza divina*, etc., Florence, 1500, in-fol. Toutes ces poésies sont sur des sujets de piété ; elles sont accompagnées d'un commentaire de l'auteur, divisé en 5 parties, où il se montre profondément versé dans la philosophie platonicienne et dans la théologie. Ce volume, qui n'a point été réimprimé, est fort rare. 3<sup>o</sup> *Opere di Ieronimo Benivieni*, Florence, 1519, in-8° ; Venise, 1522 et 1524, in-8°. Ce recueil, entièrement différent du précédent, contient la *Canzone dell' amore celeste e divino*, avec le commentaire de Pic de la Mirandole. Cette ode a été réimprimée à Lucques, 1752, gr. in-8°. Elle a été traduite en français, ainsi que le commentaire de Jean Pic de la Mirandole, par Gabriel Chappuis, et imprimée avec une traduction du *Discours de l'honnête amour*, de Marsilio Ficino, Paris, 1588, in-8°. 4<sup>o</sup> Des églogues, des chants ou *capitoli*, des *canzoni* ou odes, des sonnets, et autres poésies de différents genres. Elles sont justement estimées, et, quoiqu'elles tiennent un peu de la dureté et des autres vices des poésies de ce siècle, elles approchent souvent de l'élégance et de la force de celles des meilleurs temps. G—É.

BENJAMIN, le douzième et dernier des enfants de Jacob, naquit près de Bethléem, vers l'an 2297 avant J.-C. ; sa mère Rachel, dont sa naissance causa la mort, l'appela, en le mettant au monde, *Ben-Oni* (enfant de douleurs), nom que Jacob changea en celui de *Ben-Imin* (enfant des jours), pour marquer qu'il l'avait eu dans sa vieillesse. Lorsque les fils de Jacob allèrent acheter du blé en Egypte, Benjamin resta auprès de son père ; mais Joseph, en les renvoyant, exigea qu'à leur retour ils l'amenassent avec eux, et il retint Siméon en otage, promettant de lui rendre la liberté à l'arrivée de leur jeune frère. Jacob, affligé d'une pareille demande, alarmé par diverses circonstances propres à l'inquiéter sur le sort d'un fils qui faisait la consolation de ses vieux jours, ne se détermina à le laisser partir que lorsqu'il se sentit pressé par la famine qui désolait la terre de Canaan, et par les vives sollicitations de ses autres enfants, résolu à ne point se mettre en chemin sans leur jeune frère. A leur arrivée, Joseph, au comble de sa joie de le revoir, leur fit un grand festin, et l'on remarqua qu'en faisant passer à chacun d'eux des mets de sa table particulière, la portion de Benjamin était cinq fois

plus forte que celle des autres. A leur départ, Joseph fit mettre secrètement sa coupe d'argent dans le sac de Benjamin, et à peine furent-ils en route, que l'intendant de sa maison, étant accouru à eux, les accabla de reproches, fouilla dans leurs sacs, et trouva le vase dans celui de Benjamin, que Joseph feignit de vouloir retenir en esclavage. (*Voy. JOSEPH.*) Touché de leurs larmes, il laissa enfin échapper son secret, se découvrit à ses frères, se jeta au cou du plus jeune, et l'arrosa de ses pleurs; il les combla de présents pour leur père, et leur ordonna de revenir promptement en Égypte, avec Jacob. Depuis cet événement, l'Écriture ne nous apprend plus rien de particulier sur Benjamin, qui ne reparait qu'à la mort de Jacob, pour recevoir sa bénédiction. « Benjamin, lui dit ce patriarche en le bénissant, est un loup ravissant; le matin, il répandra le sang de ses ennemis; et le soir, il partagera leurs dépouilles. » On entend cette bénédiction prophétique de l'esprit belliqueux et de la valeur intrépide de ceux de la tribu de Benjamin, lors de l'insulte faite à la femme du lévite d'Éphraïm, dans la ville de Gabaa : elle soutint seule la guerre contre toutes les autres tribus armées pour venger cette insulte. Après avoir remporté des victoires éclatantes, elle finit par être taillée en pièces, ses villes furent détruites, les femmes, les vieillards et les enfants passés au fil de l'épée. Jamais elle ne put se relever de cette destruction presque complète, et ses restes finirent par se fondre dans celle de Juda. T—D.

BENJAMIN (Saint). Une persécution s'éleva en Perse contre les chrétiens, dans le 3<sup>e</sup> siècle, sous Varane V, par suite du zèle inconsidéré de l'évêque Abdas (*voy. ABDAS*), le diacre Benjamin fut un des martyrs. On le mit d'abord en prison; mais, après y avoir été détenu une année, il en sortit à la prière de l'ambassadeur romain. Cet envoyé, persuadé que Benjamin ne le dédirait pas, avait promis que le diacre ne chercherait à convertir au christianisme aucun sectateur de la religion des mages; mais Benjamin ne se crut pas lié par cette promesse; il prêcha, fut arrêté par ordre du prince, et, après avoir souffert de grands tourments, mourut empalé, l'an 424. L'Église l'honore le 31 mars. D—T.

BENJAMIN, ou RABBI BENJAMIN, naquit à Tudela, en Navarre, dans le 12<sup>e</sup> siècle. Les détails de sa vie sont peu connus. Il voyagea dans le dessein de visiter les synagogues de l'Europe. Si l'on en croyait le titre de son *Itinéraire* il aurait parcouru le midi de l'Europe, la Grèce, la Palestine, la Mésopotamie, les Indes, l'Éthiopie et l'Égypte; mais il n'écrit pas toujours comme témoin oculaire; il ne dit pas positivement qu'il ait visité tant de contrées diverses. Ce sont quelques-uns de ses anciens traducteurs qui lui font tenir ce langage. Pour lui, il cite souvent ses autorités. D'ailleurs, ses erreurs et ses bévues en géographie prouvent qu'en général il ne parle que d'après des ouï-dire. Benjamin écrivit la relation de ses voyages en 1160, selon Sprengel (*Histoire des principales découvertes géographiques*, en allem.). Bergeron prétend que, de retour en

Castille, il en fit le récit aux principaux de sa nation, en 1175. Quoi qu'il en soit, cet *Itinéraire* écrit en hébreu, ne fut imprimé à Constantinople qu'en 1543. Si l'on en croit Renaudot, cette première édition n'offre point les erreurs géographiques dont sont remplies les traductions qui en ont été faites, et qui défigurent la version latine d'Arias Montanus, imprimée à Anvers, en 1575. Cette version a été mise en mauvais français, et insérée, par Bergeron, en tête de son *Recueil de voyages*. C'est dans la seule traduction de Baratier (*voy. ce nom*) qu'on peut lire les voyages de Benjamin. Le commentaire du jeune et savant éditeur est plein d'érudition et de saine critique. Dans une des dissertations historiques qui l'accompagnent, Baratier cherche à établir que Benjamin ne voyagea point, et qu'il ne fit que compiler les relations de ses contemporains. L. R—E.

BEN-JOHNSON. *Voyez* JOHNSON (Benjamin).

BENKENDORF (ERNEST-LOUIS DE), général de cavalerie au service de Saxe, chef des gardes du corps, né à Anspach, le 5 juin 1711, servit avec distinction dans l'armée de l'électeur de Saxe, allié de Marie-Thérèse pendant la guerre de sept ans. Il était destiné à la carrière diplomatique, mais un penchant naturel lui fit préférer celle des armes, et il entra comme sous-lieutenant dans la garde du corps de l'électeur-roi de Pologne Auguste III. Après avoir fait la première guerre de Silésie, où la Saxe et la Prusse étaient alliées, il ne cessa de combattre contre le roi de Prusse Frédéric II, jusqu'à la paix de Hubertsbourg; il contribua au gain de la bataille de Kollin, en chargeant brusquement l'infanterie prussienne lorsque l'armée autrichienne commençait déjà à battre en retraite; il eut part à la prise de Schweidnitz, à l'affaire de Breslau, et à la plupart des batailles de cette guerre, où sa bravoure et la bonne tenue de son régiment lui acquirent l'estime de Daun et de Laudon, tandis que son affabilité et sa franchise lui valaient l'affection et le dévouement de ses soldats. Chargé plusieurs fois de solliciter à Vienne le payement des troupes saxonnes, il y reçut du prince de Kaunitz et de l'impératrice même d'honorables témoignages de considération. Après la guerre, son attachement à la maison de Saxe, et entre autres au prince Charles, depuis duc de Courlande, lui assura une existence agréable, et hâta son avancement. Ce prince était né le jour même où Benkendorf était arrivé à Dresde pour entrer au service (le 13 juillet 1755); le canon annonçait sa naissance: « Ou le prince est venu au monde pour moi, dit en riant Benkendorf, ou je suis venu à Dresde pour lui. » Et une tendre amitié les unit toute leur vie; celle de Benkendorf fut longue et heureuse, malgré quelques mécontentements passagers que lui donna sa cour, ou dont il crut du moins avoir à se plaindre. Après avoir servi pendant plus de soixante ans; après avoir eu des succès comme militaire et comme homme du monde; après avoir dépensé, selon son propre avis, 400,000 écus en vins, qu'il aimait beaucoup, et plus encore en chevaux et en plaisirs de tout genre, il mourut le 5 mai 1801, sans que

sa vieillesse se fût jamais ressentie des fatigues de la guerre.

G—T.

**BENKENDORFF** (CHARLES-FRÉDÉRIC DE), nabile économiste, passa la plus grande partie de sa vie dans sa terre de Blumenfeld, où il mourut en 1788. L'économie rurale, agricole et domestique doit beaucoup, en Allemagne, à ses recherches étendues, et au soin qu'il y a apporté : il a écrit en allemand un grand nombre d'ouvrages plus intéressants par les faits qu'ils contiennent que par le talent de l'auteur. Les principaux sont : 1° *Matériaux pour servir à l'économie rurale*, 7 vol. in-8°, Berlin, 1774-85. 2° *OEconomia forensis*, Berlin, in-4°, 1775-84. Le 1<sup>er</sup> volume de chacun de ces deux ouvrages a été réimprimé en 1761 et en 1789. 3° *Catéchisme universel d'agriculture pour les valets de ferme et les paysans*, Breslau, 1776, in 8° ; 2<sup>e</sup> vol., ibid., 1785. 4° *Petits Voyages économiques contenant les observations les plus propres à faire prospérer l'économie rurale, à détruire les préjugés, etc.*, Zullichau, 2 vol., 1785-86, in-8°. 5° *OEconomia controversa, ou Réponses aux questions les plus importantes de l'économie rurale*, Berlin, 2 vol., 1787-88, in-4°. Benkendorff passe aussi pour l'auteur du livre intitulé : *Traits de caractère du roi de Prusse Frédéric Guillaume 1<sup>er</sup>, avec diverses anecdotes sur les événements de son règne et les personnes de sa cour*, 6 parties, Berlin, 1787-89, in-8°. G—r.

**BENNATI** (FRANÇOIS), médecin italien, né en octobre 1798, à Mantoue, montra de bonne heure d'heureuses dispositions, qui lui méritèrent l'honneur de faire ses études universitaires aux frais du gouvernement autrichien. Ce fut à Pavie et à Padoue qu'il étudia la médecine et la chirurgie. Après y avoir reçu le titre de docteur, il passa dans la capitale de l'Autriche pour y perfectionner ses connaissances. Bientôt il se rendit à Londres, puis à Édimbourg, et vint enfin se fixer à Paris, où un accident fatal termina brusquement, le 10 mars 1854, une carrière qui s'annonçait comme devant être très-brillante. La veille il avait été renversé par un cheval et blessé mortellement à la tête. Né dans la terre classique des beaux-arts, a dit un de ses amis ; plein d'enthousiasme pour la musique, qu'il cultivait avec un succès remarquable, et doué d'une voix que plus d'une célébrité lyrique eût pu envier, il entreprit de rallier en lui cette double étude, en appliquant ses connaissances médicales à celle de la voix humaine pendant le chant. C'est dans cette vue qu'il publia ses *Recherches sur le mécanisme de la voix humaine*, Paris, 1852, in-8°, dont il résulte que ce ne sont pas les seuls muscles du larynx qui servent à moduler les sons, mais encore l'hyoïde, la langue et le voile du palais, sans lesquels on ne pourrait atteindre à tous les degrés de modulation nécessaires pour le chant. Mais ce n'était point assez d'apporter dans cette étude les lumières de la physiologie, Bennati sentit que, pour que ses travaux fussent revêtus du cachet de l'utilité, il fallait s'occuper en même temps des maladies de ces mêmes organes. De là ses *Recherches sur les maladies qui affectent les organes de la voix humaine*. Paris

1852, in-8°. Cet ouvrage, réimprimé avec le précédent sous le titre d'*Études physiologiques et pathologiques sur les organes de la voix humaine*, Paris, 1855, in-8°, lui valut une part dans les prix de médecine fondés par Montyon, distinction flatteuse qui ne fit que redoubler son zèle, car bientôt après il publia (Paris, 1854, in-8°) un *Mémoire sur un eas partielier d'anomalie de la voix humaine pendant le chant*, dont il avait puisé les faits chez M. Ivanhoff, Russe de nation, et l'un des chanteurs distingués du Théâtre-Italien. Au moment où la mort vint le frapper, il s'occupait d'un nouveau travail sur l'hygiène de la voix, et de recherches tant sur l'art du ventriloque que sur l'utilité de l'application de la musique à la médecine. J—D—N.

**BENNET** (HENRI), comte d'Arlington, né en 1618, d'une famille ancienne, à Arlington, dans le canton de Middlesex, reçut sa première éducation dans la maison paternelle, et vint achever ses études au collège de Christ-Church, à Oxford, où il se fit remarquer par quelque talent pour la poésie anglaise. Lorsqu'après le premier éclat de la guerre civile, Charles 1<sup>er</sup> se retira à Oxford, Henri Bennet s'engagea dans l'armée royale. Bientôt après, le secrétaire d'État George lord Digby l'ayant choisi pour son secrétaire, cette place eût pu le dispenser du service militaire ; mais, naturellement brave, il eût rougi de ne point partager les périls de son roi. Il se distingua en différentes rencontres, notamment à Andover, dans le comté de Hamp, où il reçut plusieurs blessures. Après la fin de la guerre civile, il passa en France et de là en Italie. En 1649, le duc d'York, alors en France, le nomma son secrétaire ; en 1658, Charles II le créa chevalier à Bruges, l'envoya comme ministre près la cour de Madrid, et, après son rétablissement sur le trône, le nomma son trésorier et premier secrétaire d'État en 1662. Créé baron d'Arlington l'année suivante, il était, en 1670, un des membres du conseil désigné en anglais par le nom de *Cabal*, mot formé des lettres initiales du nom des cinq membres qui composaient ce conseil, savoir : Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, Lauderdale. Il se vit élevé, en 1672, aux dignités de comte d'Arlington, de vicomte Thetford en Norfolk, et fait chevalier de l'ordre de la Jarretière. En 1675, il fut un des trois plénipotentiaires envoyés par la cour d'Angleterre à Utrecht, pour ménager une paix entre l'empereur d'Autriche et le roi de France ; cette négociation n'eut point le résultat qu'on en avait espéré, et la chambre des communes présenta contre les plénipotentiaires, regardés comme les promoteurs de la guerre, plusieurs articles d'accusation. Le comte d'Arlington, sur qui on avait voulu rejeter tout l'odieux de cette affaire, se défendit avec beaucoup d'habileté et fut absous. Ayant résigné sa place de secrétaire d'État, il fut fait, en 1674, lord-chambellan, « en considération de ses longs et fidèles services, particulièrement pendant les douze années « qu'il avait rempli les fonctions de premier secrétaire d'État ; » mais la faveur du roi avait cessé pour lui, et bientôt son crédit déclina au point

qu'en 1675, à son retour d'un inutile voyage en Hollande, dont il s'était promis les plus grands résultats, les courtisans s'étudiaient, pour amuser le roi, à contrefaire ses manières et ses habitudes. Il conserva néanmoins sa place de chambellan sous le règne du roi Jacques et jusqu'à sa mort, arrivée le 28 août 1685. Sa fille unique, Isabelle, avait épousé, en 1672, Henri, comte d'Euston, fils de Charles II par la duchesse de Clévaland, et qui fut ensuite créé duc de Grafton. Sans avoir des qualités brillantes, le comte d'Arlington possédait des talents solides et réels; ce fut à l'époque de sa plus grande faveur que les affaires de son maître furent sur le meilleur pied, et elles commencèrent à décliner en même temps que son influence dans le conseil; mais un orgueil insupportable lui avait suscité beaucoup d'ennemis puissants, et lui fit perdre ses meilleurs amis: c'est ainsi qu'il se brouilla avec le célèbre sir William Temple, dont il avait le premier fait connaître et produit les talents sur la scène politique. Son air superbe et son ton suffisant faisaient dire au duc d'Ormond: « Ce lord, qui voudrait « qu'on le traitât comme s'il était venu au monde « avec un cordon bleu, ne se souvient plus de Henri « Bennet, qui n'était qu'un très-petit gentilhomme. » En affectant de sévir contre les catholiques, tandis qu'il était regardé lui-même comme catholique dans le cœur, ayant autrefois professé cette religion, à laquelle, si l'on en croit l'évêque Burnet, il revint à l'heure de la mort, il se rendit également odieux aux catholiques et aux protestants. Cette conduite, tellement en contradiction avec ses sentiments connus ou généralement supposés, fut, dit-on, la principale cause du refroidissement du roi à son égard. Les lettres qu'il a écrites pendant la période de son ministère ont été publiées en 2 vol. in-8° en 1701. Nous ignorons si c'est la même chose que ses *Lettres à sir William Temple*, qui sont estimées, et dont on a publié une traduction française à Utrecht, 1701. X—s.

BENNET (THOMAS), théologien anglican, né en 1675, à Salisbury, dans le comté de Wilt, reçut sa première éducation dans une école de sa ville natale, d'où il passa, en 1688, à l'université de Cambridge. Il y prit le degré de maître ès-arts en 1694, n'ayant encore que vingt et un ans. Déjà connu par une pièce de vers hébreux, composée en 1695, sur la mort de la reine Marie, il publia, en 1699, un volume in-8° intitulé: *Réponse aux motifs de séparation allégués par les dissidents*, etc. Nommé, l'année suivante, recteur de l'église de St-Jacques, à Colchester, il se fit une grande réputation comme prédicateur, et plus encore par ses écrits de controverse, dirigés contre la doctrine catholique et contre les communions séparées de l'Église anglicane, les dissidents, quakers, etc. Il prit, en 1714, le degré de docteur en théologie, quitta, vers 1715, sa cure de Colchester pour la place de chapelain en second de l'hôpital de Chelsea, et obtint ensuite le riche vicariat de la paroisse de St-Gilles, à Londres. Il mourut dans cette ville en 1728, âgé d'environ 56 ans. C'était un homme d'un caractère violent et hautain

mais plein de droiture; ses antagonistes n'ont pu s'empêcher de rendre justice à ses talents et à ses excellentes qualités, et l'estime qu'avait pour lui l'évêque Hoadly, qui, bien qu'il professât des principes religieux différents des siens, contribua à son avancement dans l'Église, est une circonstance qui fait également honneur à l'un et à l'autre. Thomas Bennet était versé dans la littérature grecque et latine et dans la littérature orientale. Il passait, de son temps, pour un excellent controversiste; mais la plupart de ses ouvrages, écrits sur des matières négligées aujourd'hui, ne sont plus guère admirés que sur parole, même en Angleterre; les principaux sont: 1° *Réfutation du papisme*, Cambridge, in-8°, 1701; 2° *Traité du schisme*, suivi d'une réponse à un livre intitulé: *Thomas contre Bennet*, Cambridge, 1702, in-8°; 3° *Réfutation du quakerisme*, en réponse à l'*Apologie* de Barclay, Cambridge, 1705, in-8°; 4° *Paraphrase, avec des notes, sur le Livre des prières communes*, Londres, 1708, in-8°; 5° *Essai sur les trente-neuf articles de religion*, etc., arrêtés en 1562, et revus en 1571, Londres, 1713, in-8°; 6° *les Droits du clergé de l'Église chrétienne*, Londres, 1711, in-8°. Il a laissé une *Grammaire hébraïque*, qui a été publiée à Londres en 1726, in-8°, et qui est encore très-estimée. X—s.

BENNET (CHRISTOPHE), savant médecin anglais, né dans le comté de Sommerset, vers l'année 1617, étudia à Oxford, où il prit ses degrés; il exerça avec succès la médecine à Londres, et fut membre du collège des médecins de cette ville. Il y mourut, le 1<sup>er</sup> mai 1655, de consommation, maladie dont il s'était principalement occupé, et qui fait l'objet de son meilleur ouvrage. On a de lui: 1° *Theatri tabidorum Vestibulum*, etc., Londres, 1654, in-8°; 2° *Exercitationes diagnosticæ, cum historiis demonstrativis, quibus alimentorum et sanguinis vitia delectantur in plerisque morbis*. Il a aussi corrigé et augmenté un traité du docteur Moutet, intitulé: *l'Art d'améliorer la santé*, etc., Londres, 1655, in-4°. X—s.

BENNET (ROELOF-GABRIEL), colonel-capitaine de la marine des Pays-Bas, s'est fait connaître comme écrivain par une histoire des navigations néerlandaises au 16<sup>e</sup> et au 17<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au commencement du 18<sup>e</sup> (*Nederlandsche Zeereisen*), histoire annoncée dans le *Letterbode* de 1828, t. 2, p. 251, et dans laquelle il eut pour collaborateur M. J. van Wyk. Ce fut encore avec cet écrivain qu'en 1825 il reçut de la société provinciale d'Utrecht une médaille d'or pour un mémoire sur les découvertes des Néerlandais en Amérique, en Australie, aux Indes et aux terres polaires (*Over de Ned. Outdekkingen*), Utrecht, 1827, in-8° de 215 p., 7 tabl. et une carte. La plus ancienne de ces découvertes, du moins dans le mémoire cité, est celle des îles Flamanes, en 1445, par J. Vanden Berg, de Bruges. Parmi plusieurs articles de journaux qu'on doit à la plume de Bennet et à celle de son fidèle associé, nous signalerons celui qui a pour objet la découverte du *Gerritsland* ou *New-South-Sherland*, avec quelques observations sur un nou-

veau démenti que lui ont donné les Anglais (*Letter-bode*, 1826, t. 1<sup>er</sup>, p. 524-531), et un autre article qui traitait de l'île de *Karlskof* retrouvée. (Ibid., 1825, t. 2, p. 150-152.) La dissertation sur ces découvertes a fourni matière à de longues remarques de M. le baron van Derfelden van Hinderstein, insérées dans le même journal, 1850, t. 1<sup>er</sup>, p. 265, 382, 294, etc. Bennet était un officier expérimenté, et dont la perte a été vivement sentie; il mourut dans sa 55<sup>e</sup> année, au village d'Ede, près d'Arnhem, le 11 février 1829. R—G.

BENNETT (mistriss ELISA), romanière anglaise, morte le 12 février 1808, a laissé un grand nombre de romans qui ont eu du succès, et dont plusieurs ont été traduits en français. Le meilleur, sans contredit, est *Rosa, ou la Fille mendicante* (trad. en français par madame Brayer de St-Léon, Paris, an 6 (1797), 17 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édit., 1799, 10 vol. in-18), composition charmante, écrite avec autant de pureté que de grâce, et où l'intérêt ne languit pas un seul instant pendant dix volumes. Des autres ouvrages de mistriss Bennett, nous indiquerons : 1<sup>o</sup> *Anna, ou l'Héritière galloise*, 1784, trad. en français par Dubois-Fontanelle, ibid., 1788, 4 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édit., 1798, 4 vol. in-12; et par P.-F. Henry, ibid., 1800, 4 vol. in-18; 2<sup>o</sup> *les Imprudences de la jeunesse*, trad. par madame la baronne de Wasse (Paris, 1788, 4 vol. in-12), qui n'eût pas dû sur son titre donner l'ouvrage comme une production de l'auteur de *Cécilia*, c'est-à-dire de miss Burney; 3<sup>o</sup> *Agnès de Courcy*, roman domestique, trad. de l'anglais, ibid., 1789, 4 vol. in-12; 4<sup>o</sup> *Henry Bennett et Julie Johnson, ou les Esquisses du cœur*, trad. en français, ibid., 1794, 5 vol. in-18; 5<sup>o</sup> *la Malédiction paternelle, ou l'Ombre de mon père*, traduit par madame P.... (Périn), ibid., 1809, 5 vol. in-12; 6<sup>o</sup> *l'Orpheline du presbytère, ou Fiction et Vérité*, trad. par Defauconpret, ibid., 1816, 5 vol. in-12; 7<sup>o</sup> *Hélène, comtesse de Castle-Howel*, trad. par Defauconpret, Paris, 1822, 4 vol. in-12; 8<sup>o</sup> *Beauté et Laideur*, trad. par le même, ibid., 1820, 2 vol. in-12. Les productions de mistris Bennett se distinguent par l'invention et par la pureté de la morale; mais elle n'observe pas toujours bien les caractères, et n'écrit pas avec une correction continue. VAL. P.

BENNINGSEN (LEVIN-AUGUSTE-THÉOPHILE, comte DE), général russe, naquit le 10 février 1745, à Brunswick, où son père était colonel des gardes. En sa qualité de seigneur de la terre de Banteln qu'il possédait dans l'électorat de Hanovre, cet officier se trouvait le vassal du roi d'Angleterre. Il profita de cette position pour faire entrer son fils dans les pages; et le jeune Bennigsen, après avoir passé cinq ans à la cour de George II, fut nommé lieutenant, puis capitaine dans ses gardes à pied, et fit en cette qualité la dernière campagne de la guerre de sept ans en Allemagne. Mais il avait alors peu de goût pour la carrière des armes, et, se livrant sans réserve à son penchant excessif pour les femmes, il ne paraissait pas destiné à parvenir aux premiers rangs de l'armée. Il quitta même bientôt le service pour épouser la fille du baron de Steinberg,

ministre de Hanovre à la cour de Vienne, qui refusait de donner sa main à un simple officier; et il alla vivre avec elle dans la terre de Banteln dont il était devenu possesseur par la mort de son père. Tenant un grand train de maison, il dérangea sa fortune. Sa femme étant morte à cette époque, il résolut de rentrer dans la carrière militaire et partit pour la Russie, où il jugea qu'il lui serait plus facile de réussir. L'impératrice Catherine l'admit en effet, dès son arrivée, comme lieutenant-colonel dans un de ses régiments de Cosaques, et il fut envoyé contre les Turcs sous les ordres de Romanzoff, puis contre le rebelle Pugatscheff avec Souwarow. Revenu de cette dernière expédition, il épousa une demoiselle russe qui mourut en couches de son premier enfant. Bennigsen obtint alors un congé pour aller dans son pays, où il fut de nouveau captivé par la belle demoiselle de Schwichelt. Ne pouvant obtenir sa main, il prit le parti de l'enlever, et la conduisit en Russie, où le crédit de Romanzoff et de Potemkin lui fit donner le commandement du régiment de Kiow, puis celui des hussards d'Ium. Ce fut alors que commencèrent réellement sa réputation et sa fortune militaires. Il était au siège d'Otschakow en 1788, et fut chargé d'observer la garnison de Bender avec un corps de troupes légères, tandis que Potemkin se portait en avant pour s'emparer de Kilianova et d'Akkiermann. L'activité qu'il déploya dans cette circonstance le fit remarquer : il fut nommé brigadier, et reçut l'ordre d'aller dans la Russie Blanche pour combattre les Prussiens qui se réunissaient sur cette frontière. En 1795, il commandait également un corps de troupes légères, lorsqu'il attaqua à Iwa les Polonais Jasinski et Glewinski, qu'il mit en fuite. Après les affaires d'Oselmiani et de Solli, il fut nommé général; et ce fut à la tête de la cavalerie qu'au combat de Wilna il s'empara de quinze pièces d'artillerie, et qu'il décida la victoire en rompant le centre de l'ennemi. A Oliva il s'empara des ponts de bateaux sur le Niémen, et mit encore en fuite les Polonais; il enleva ensuite la place de Kowno, et mérita par ses exploits un sabre d'honneur en or garni de diamants que lui envoya l'impératrice avec un présent de 12,000 paysans et l'ordre de St-Wladimir. D'un tempérament nerveux et fort irritable, Bennigsen était alors véritablement un prodige d'activité et de valeur. Un jour, il monta soudainement à cheval dans un violent accès de fièvre, et, sans quitter ses vêtements de malade, il traversa un fleuve à la nage, conduisant ses hussards à l'ennemi qu'il surprit et battit complètement. Et pendant ce temps la fièvre avait disparu. Son triomphe était dans les surprises de jour, de nuit, et surtout dans la confiance et l'élan qu'il savait inspirer aux soldats. Après la campagne de Pologne, il obtint le commandement des troupes réunies sur les frontières de Prusse. Mais cette destination changea bientôt, et il fut envoyé à l'armée de Perse, où il commanda la cavalerie. Il reçut de l'impératrice, à cette occasion, des témoignages de confiance très-flatteurs. Cette princesse lui donna des pouvoirs illimités, et lui communiqua tous les secrets de l'en-

treprise. Après un bombardement de dix jours, il se rendit maître de Derbent sur la mer Caspienne : 12,000 prisonniers, une nombreuse artillerie et des magasins considérables furent le prix de cette victoire ; la croix de St-André de première classe en fut la récompense. Ce fut le dernier présent que Bennigsen reçut de Catherine : elle mourut peu de temps après, et l'empereur Paul, qui lui succéda, se hâta de faire la paix avec les Perses. Bennigsen fut aussitôt rappelé, et il parut tombé dans une disgrâce complète. Fort ambitieux, d'un caractère irascible, il en ressentit un profond chagrin et demanda sa retraite à plusieurs reprises. Cette demande lui avait été accordée, et il allait partir pour le Hanovre, lorsque le hasard le fit entrer dans un complot qui se tramait contre Paul I<sup>er</sup>. Renonçant dès lors à tout autre projet, il se montra l'un des agents les plus zélés et les plus actifs de cette conspiration. Il est même sûr que ce fut lui qui, dans le moment fatal, effrayé de l'hésitation des autres conjurés, leur fit comprendre qu'il n'y avait de salut pour eux que dans la mort du malheureux prince (1), et que ce fut lui qui porta sur la victime les premiers et les plus terribles coups. Cependant, seul des auteurs de ce meurtre, il n'en fut puni ni par l'exil ni par aucune disgrâce (*voy. ALEXANDRE*) : il paraît que son caractère audacieux et le besoin de ses talents militaires furent les seules causes de cette exception. Dès les premiers jours de son règne, le successeur de Paul nomma Bennigsen gouverneur de la Lithuanie. L'année suivante (1802) il lui donna le grade de général en chef ; et lorsque, en 1805, se forma une nouvelle coalition, il le mit à la tête d'une armée destinée à combattre les Français. Cette armée arriva trop tard pour prendre part à la bataille d'Austerlitz ; mais elle fut envoyée en Silésie aussitôt après, et mise à la disposition du roi de Prusse, qui ne jugea pas à propos d'en faire usage. Alexandre donna alors à Bennigsen l'ordre de se rendre sur les frontières de la Turquie, où une rupture semblait inévitable. Mais, dès le mois de septembre suivant, il fallut revenir au secours des Prussiens, et Bennigsen fut encore chargé d'y conduire 60,000 hommes. Il s'était à peine mis en marche, que l'issue funeste de la bataille d'Iéna et la marche rapide de Napoléon le forcèrent de rester sur la Vistule, où il concentra ses troupes, et prit son quartier général à Pultusk, sur la Narew. C'est dans cette position qu'il fut attaqué, le 26 décembre 1806, par les maréchaux Lannes et Davoust, et qu'il soutint pendant plusieurs jours, et par le temps le plus affreux, une lutte terrible. Si l'armée russe n'y fut pas complètement victorieuse, elle prouva du moins aux Français qu'après des succès si rapides, ils avaient enfin rencontré un ennemi plus difficile à vaincre. Bennigsen fit à son

souverain un rapport fort exagéré, et il se plaignit amèrement de la conduite de Kaminskoi et de Buxlowden, qui auraient dû le seconder, et qui l'avaient abandonné dans le péril. Alexandre éloigna de l'armée le premier de ces généraux ; il envoya le second contre les Turcs, et il décora de l'ordre de St-George Bennigsen, qui resta ainsi tout seul généralissime de toutes les forces de la Russie employées contre les Français. Ce fut alors qu'il conçut l'idée d'une entreprise véritablement grande, et qui pouvait changer la face des affaires, s'il n'avait pas eu devant lui un ennemi aussi actif, aussi redoutable que Napoléon. Il s'agissait de se porter rapidement sur la gauche de l'armée française, de pénétrer jusqu'aux bords de la Vistule, et d'aller dégager la place de Dantzick, où la garnison prussienne était réduite à la dernière extrémité. (*Voy. KALKREUTH.*) Les premiers mouvements de l'armée russe, exécutés avec beaucoup de secret et de célérité, eurent d'abord quelque succès ; elle surprit dans leurs cantonnements les corps de Ney et de Bernadotte ; mais Napoléon, bientôt accouru de Varsovie, où il avait transporté son quartier général après la bataille de Pultusk, fit marcher ses colonnes avec tant de promptitude et de vigueur, que Bennigsen se vit lui-même près d'être coupé dans sa retraite sur Königsberg, et forcé de recevoir cette terrible bataille d'Eylau (8 février 1806), l'une des plus meurtrières de ces sanglantes guerres. La position des Russes y était formidable, et ils soutinrent avec une admirable fermeté les attaques les plus vives et les plus habilement dirigées. Ce ne fut qu'après des pertes immenses, et surtout par le secours du Prussien Lestocq, qu'ils réussirent enfin à faire sans désordre une retraite honorable. Ainsi le champ de bataille resta aux Français, et ils purent, avec raison, s'attribuer les honneurs de la victoire. Selon son usage, Bennigsen les réclama également, et il envoya à sa cour un rapport emphatique, où il avoua cependant une perte de 12,000 hommes. Les deux partis chantèrent donc le *Te Deum*, et Bennigsen reçut de son souverain une lettre extrêmement flatteuse : « C'est à vous, lui écrivit Alexandre, qu'a été réservée la gloire de vaincre celui qui n'avait jamais été vaincu ; et il m'est fort agréable de pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance et celle de la patrie entière, etc. » A cette lettre était joint l'ordre de St-André et une pension de 12,000 roubles. Toute l'armée reçut une gratification. Mais Bennigsen ne pouvait se dissimuler les résultats de son audacieuse opération, et ces résultats très-réels étaient qu'il n'avait pu reprendre Thorn ni délivrer Graudentz et Dantzick ; qu'il avait fait des pertes immenses en hommes et en artillerie... Et il ne recevait aucun secours ni renfort, malgré ses demandes réitérées. Ce fut alors qu'Alexandre vint à son armée, et que ce prince essaya de l'encourager par ses promesses et les nombreuses récompenses qu'il distribua. Mais les forces de l'ennemi s'augmentaient chaque jour, et cet ennemi était aussi actif que redoutable. Dantzick fut obligé de capituler, et après avoir encore essuyé de grandes pertes à Heilsberg, il fallut abandonner Königs-

(1) C'est certainement par erreur que quelques biographes ont dit que Bennigsen ne fut pas présent à cette catastrophe ; tous les témoignages sont d'accord sur ce point. Le docteur O'Meara rapporte, d'après Napoléon, une conversation que celui-ci avait eue à Tilsitt avec l'empereur Alexandre, et dans laquelle ce prince dit positivement, en parlant de Bennigsen : « C'est lui qui a assassiné mon père ; la politique seule m'a obligé et m'oblige encore à l'employer. »

berg à ses propres forces, il fallut évacuer toute l'ancienne Prusse. On sait que dès lors Alexandre avait conçu le plan qu'il exécuta plus tard avec tant de succès, en attirant son ennemi dans la profondeur de ses vastes États. Il n'y renonça dans cette occasion qu'en cédant aux prières du roi de Prusse. Ce fut après le revers de Friedland qu'il se décida enfin à demander la paix. Napoléon, qui commençait à sentir les dangers d'une guerre si éloignée et si meurtrière, n'insista point, et le traité de Tilsitt fut conclu. (*Voy. ALEXANDRE.*) Après ce grand événement, Bennigsen se retira dans ses terres de la Lithuanie, et il y vécut au milieu des plaisirs de la société et de l'étude. Invité plusieurs fois, comme sujet hanovrien, à quitter le service étranger et à retourner dans sa patrie, sous peine de voir ses biens confisqués, il s'y refusa constamment; et lorsque la guerre recommença, en 1811, il saisit avec empressement, malgré son âge avancé, cette occasion de rentrer dans son ancienne carrière. Alexandre vint le voir dans sa terre de Zarest, près de Wilna, l'emmena avec lui, et voulut recevoir ses avis sur tous ses projets. Lorsque Alexandre retourna à Pétersbourg, il l'envoya auprès de Koutousoff, qu'il venait de charger du commandement général. Ainsi Bennigsen se trouva à la fameuse bataille de Borodino, et y commanda le centre. On sait combien il lui fallut de fermeté et d'énergie pour contenir pendant toute cette sanglante journée les plus grands efforts des Français. Dans le conseil qui précéda l'évacuation de Moscou, il fut un de ceux qui s'opposèrent le plus vivement à cette mesure. Il ne s'éloigna qu'à regret de cette capitale, et le 18 octobre, avec une partie de l'aile droite, il attaqua Murat près de Tarantino, et le battit complètement. Ce fut à cette occasion qu'Alexandre lui écrivit cette lettre si remarquable : « Vous avez donné de nouvelles preuves de vos talents. Par vos sages mesures et vos bonnes dispositions, vous avez battu avec nos braves troupes le corps d'armée du roi de Naples, fort de 50,000 hommes, et l'avez mis en fuite : 5,000 morts, 1,700 prisonniers, un étendard du 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers, trente-huit canons, quarante caissons, le camp et les équipages de l'ennemi sont les trophées de cette journée. Malgré la contusion que vous avez reçue, vous êtes constamment resté à votre poste pendant la poursuite. En considération de cette victoire, qui fait tant d'honneur à vos talents, et pour vous donner un témoignage public de notre satisfaction, nous vous envoyons les insignes de l'ordre de St-André en brillants, et nous y ajoutons un présent de 100,000 roubles. » Les suites de cette victoire furent l'évacuation immédiate de Moscou et la retraite de l'armée française. Bennigsen n'approuva point dans cette retraite la lenteur de Koutousoff; et, ne pouvant être d'accord avec lui, il quitta l'armée et se rendit auprès de l'empereur, qui lui permit de se retirer dans ses terres, afin d'y soigner sa santé. Après la mort de Koutousoff et les batailles de Bautzen et de Wurschen, Bennigsen reçut l'ordre de se rendre à Varsovie pour y pren-

dre le commandement d'une armée de réserve, à la tête de laquelle il se dirigea bientôt vers l'Allemagne, où de si grands événements allaient s'accomplir. Arrivé devant Dresde dès les premiers jours d'octobre, avec 60,000 hommes, il eut d'abord à combattre le maréchal Gouvion-St-Cyr, qu'il força de rentrer dans la place. Appelé ensuite à la grande armée, il arriva sous les murs de Leipsick le 17 octobre, et prit une part glorieuse à la grande bataille des nations. Ce fut à l'aile droite qu'il se trouva placé, et il y déploya une telle valeur sous les yeux de son souverain, qu'Alexandre le fit comte sur le champ de bataille, et que l'empereur d'Autriche lui envoya peu de jours après la croix de commandeur de Marie-Thérèse. Il reçut ensuite l'ordre de retourner sur l'Elbe pour empêcher les garnisons de Dresde, de Magdebourg et des autres petites places de se réunir à Davoust qui occupait Hambourg. Comme il n'avait guère que de la cavalerie, et qu'il manquait d'équipages de siège, il se contenta d'investir ces places. Ensuite il marcha sur Hambourg, y enferma le maréchal (*voy. DAVOUST*), et dirigea contre lui quelques attaques, qui furent sans résultats, jusqu'à ce que la nouvelle des événements de Paris (avril 1814) vint mettre fin aux hostilités. Bennigsen reçut alors la décoration de St-George de 1<sup>re</sup> classe, qui jusque-là n'avait été donnée qu'au roi de Suède et au duc de Wellington, et le roi de France lui envoya aussi le grand cordon de la Légion d'honneur. Alexandre le chargea dans le même temps du commandement de l'armée du Midi, en Bessarabie, et il conserva cet emploi jusqu'en 1818. Frappé d'une cécité presque complète, par suite d'une chute de cheval, il obtint la permission de se retirer dans ses terres du Hanovre, et il y mourut le 2 octobre 1826. Alexandre lui avait conservé son traitement de général en chef. Bennigsen a publié en allemand un ouvrage remarquable, sous ce titre : *Pensées sur quelques connaissances indispensables à un officier de cavalerie légère*, Riga, 1794, et Wilna, 1805. On sait qu'il avait composé des mémoires qui ne peuvent manquer d'être précieux pour l'histoire; mais le cabinet russe en a réclamé le manuscrit, et il est probable qu'ils ne verront jamais le jour. M—D j.

BENNING (JEAN BODECHER), né au village de Loosdrecht, en Hollande, vers l'année 1606, n'ayant encore que vingt-trois ans, fut professeur de philosophie dans l'académie de Leyde, et mourut en 1642, âgé de 56 ans. Ses opuscules, imprimés à Leyde, en 1651, petit in-12, contiennent, 1<sup>o</sup> une satire contre les mœurs des jeunes gens, où il se montre quelquefois trop libre dans ses peintures; 2<sup>o</sup> quelques discours en vers latins, adressés à des savants, ses compatriotes; 3<sup>o</sup> différentes pièces de poésies latines, réimprimées à Leyde, en 1657, petit in-12, sous le titre de *Joan. Bodecheri Benningii Poemata*; 4<sup>o</sup> un érit en prose intitulé : *Dissertatio epistolica de philosophia et poetices Studiis conjungendis*.—Un autre BENNING, ou BENNINGIUS (*Jean*), président de la cour provinciale de Luxembourg, dans le 16<sup>e</sup> siècle, mort le 30 janvier 1658, a com-

posé une histoire du duché de Luxembourg, qui n'a point été imprimée. K.

**BENNON** (Saint), évêque de Meissen, qui, au 11<sup>e</sup> siècle, prit part aux querelles de l'empereur Henri IV avec les papes. Il se réconcilia ensuite avec Grégoire VII, et assista au concile où Henri IV fut excommunié. Il passait, de son vivant, pour être maître de la pluie et du beau temps, et on avait coutume, en Allemagne, de dire d'un sol fertile : « L'évêque Bennon a passé par là. » Il mourut en 1107, âgé de 96 ans, et fut canonisé en 1525. Cette canonisation irrita tellement Luther, qu'il écrivit un traité *contre la nouvelle Idole qu'on va élever à Meissen*. Jérôme Emser, qui avait déjà écrit la vie de Bennon (Leipsick, 1512, in-fol., et 1728, in-fol.), défendit, contre Luther, la canonisation de l'évêque. G—T.

**BENNON**, ou **BENNO**, écrivain allemand du 11<sup>e</sup> siècle, fut créé cardinal par l'antipape Guibert, qui se fit nommer Clément III; zélé partisan de Guibert, il multiplia les attaques contre plusieurs papes, accusant Sylvestre II de magie, Grégoire VI de simonie, et publiant, sous le titre de *Vie de Grégoire VII*, une satire contre ce pontife. Ces écrits, dictés par l'animosité, lui ont valu les éloges des protestants. Bennon mourut dans les dernières années du 11<sup>e</sup> siècle. K.

**BENOIST** (**JEAN**), connu aussi sous le nom de **BENEDICTI**, naquit à Evreux, et entra dans l'ordre de St-Augustin. Après avoir professé la philosophie et la théologie, il fut nommé, en 1553, abbé du Val-des-Écoliers par Henri II, qui appréciait son mérite. Il eut aussi le titre de prieur commandataire de St-Paul au diocèse de Reims. Le cardinal de Guise, qui avait pour lui une affection particulière, l'employa dans plusieurs affaires importantes. Benoist n'était pas seulement un savant théologien, il était aussi un mathématicien distingué et un habile architecte. Charlet dit qu'il fut chargé de la construction du château d'Anet, l'un des édifices les plus remarquables de l'architecture du 16<sup>e</sup> siècle; mais, comme on pense généralement que ce fut Philibert Delorme qui donna les dessins de ce château qu'Henri II fit bâtir en 1552 pour Diane de Poitiers, il est probable que si Benoist concourut à la construction, ce ne fut que sous la direction de Philibert Delorme. Benoist visita les abbayes de l'ordre du Val-des-Écoliers, et rédigea des statuts très-remarquables pour l'administration religieuse et temporelle. Il se retira ensuite au couvent des jacobins de Langres, et y mourut le 4 octobre 1565. Il est auteur de commentaires sur l'Écriture sainte, imprimés en 1545, et d'un ouvrage intitulé *Introductiones dialecticæ*, imprimé en 1575, après sa mort. Il a aussi laissé plusieurs ouvrages de mathématiques et d'architecture. T.—P. F.

**BENOIST** (**PIERRE-VICTOR**). Voyez **BENOIT** (**PIERRE-VICTOR**).

**BENOIT** (Saint), chef de l'ordre nombreux qui a porté son nom pendant plus de 1,200 ans, est regardé comme le fondateur des ordres monastiques en Occident, ainsi que St. Antoine le fut en Orient, deux siècles auparavant. Il naquit l'an 480, au ter-

ritoire de Norcia, dans le duché de Spolète, d'une famille riche et illustrée. Il était frère jumeau de Ste. Scolastique. Ses parents l'envoyèrent de bonne heure à Rome, où il fit ses premières études : il s'y distingua par son esprit, ses succès et surtout sa bonne conduite, chose assez difficile dans la capitale de l'univers, qui, malgré l'éloignement de ses maîtres, avait conservé ses fêtes, ses spectacles, le goût des arts et celui des plaisirs. Dès l'âge de dix-sept ans, Benoît était dégoûté du monde et désabusé de ses plaisirs. Il avait néanmoins devant lui une magnifique perspective, et il pouvait croire qu'aucune place et aucun genre de gloire n'étaient au-dessus de sa naissance ou de son ambition. Rien ne put le tenter; il abandonna parents, amis, fortune, espérances, pour aller méditer des vérités éternelles, loin de Rome, dans une caverne affreuse, au milieu du désert de Subiaco, à 40 milles de Rome. Il y demeura pendant trois ans, seul, inconnu à l'univers entier, excepté à un moine des environs, nommé Romain, qui l'avait instruit des devoirs de la vie cénobitique, et qui lui apportait, tous les huit jours, la modique subsistance nécessaire au soutien de sa vie : il la lui descendait au moyen d'une corde à laquelle était attachée une sonnette pour l'avertir de son arrivée. Un secret si extraordinaire ne pouvait rester longtemps caché, et l'étrange vie que menait le jeune Benoît finit par exciter la curiosité et ensuite l'admiration de tous ceux qui entendirent parler de lui. On voulut voir et examiner de plus près ce prodige d'abstinence et d'humilité. La foule des curieux augmentait chaque jour; le désert de Subiaco devint un point de réunion et un objet de pèlerinage pour un grand nombre d'habitants des environs, qui, attirés, les uns par l'ascendant d'une grande vertu, les autres par un simple mouvement de curiosité, voulaient voir un saint et entendre un apôtre : l'apôtre leur prêchait les vérités de la religion avec une onction qui les touchait; et le saint achevait de les convertir par l'exemple de ses vertus. Ses auditeurs devinrent ses disciples, et voulurent rester et vivre avec lui; il y consentit, et il bâtit avec eux des cellules pour les loger; il enseigna des grains et des légumes pour les nourrir : la terre se vivifiait sous leurs mains; et la petite colonie s'augmentait tous les jours. Dans un temps où le paganisme n'était pas encore abattu, de si grands triomphes de la religion chrétienne devaient exciter et les sarcasmes des esprits forts, et le zèle envieux des esprits faibles : Benoît fut calomnié, persécuté, et menacé de périr par le poison. Il résista quelque temps à l'orage; mais s'apercevant que rien ne pouvait adoucir ni changer l'humeur de ses ennemis, il leur abandonna le champ de bataille, et conduisit sa petite colonie au Mont-Cassin : il y trouva d'autres idolâtres, mais non pas d'autres persécuteurs. Il eut peu de peine à les convertir par ses éloquents prédications. Leur temple était consacré au culte d'Apollon; il en fit un oratoire, consacré au culte du vrai Dieu. Ces mêmes idolâtres, devenus chrétiens, l'aiderent à construire un vaste monastère, qui est devenu depuis le chef-lieu et le berceau de presque tous les ordres religieux de l'Europe. Le nom du

fondateur devint célèbre en Italie. Totila, roi des Goths, ne fut point insensible au désir de voir un homme dont la renommée disait tant de bien ; mais, en même temps, il voulut s'amuser à tromper la pénétration miraculeuse dont on assurait qu'il était doué. Il se mit à la suite d'un de ses écuyers qu'il avait fait revêtir d'habits royaux : dans cet équipage il se présenta devant le modeste abbé du Mont-Cassin ; mais celui-ci eut peu de peine à démêler la supercherie ; l'habitude du commandement avait imprimé sans doute, dans les yeux et sur le front du conquérant, des caractères de fierté qui n'échappèrent point à la sagacité du religieux. Sans s'arrêter aux apparences, il alla droit au-devant de celui qui voulait le tromper, et il osa lui parler en homme que ses vertus mettaient au-dessus de tous les rangs ; il lui reprocha ses cruautés, ses injustices et ses conquêtes : il alla plus loin, il osa lui prédire sa fin prochaine, en l'invitant à profiter du peu de temps qui lui restait à vivre pour réparer une partie des maux qu'il avait faits au monde. Soit conviction, soit étonnement, le fier barbare ne s'offensa point de cette noble hardiesse ; et l'on dit même que, depuis ce moment, il fut plus humain. Benoît mourut un an après cette singulière entrevue, le 21 mars 545 ; son corps resta déposé au Mont-Cassin, jusqu'au temps où les Lombards ayant fait une irruption dans ce pays, ils pillèrent et détruisirent le monastère. On ignore si les restes du saint fondateur périrent dans l'incendie : mais ils devinrent par la suite un sujet de contestation entre les bénédictins d'Italie et ceux de France : ceux-ci prétendaient qu'ayant été découverts dans les débris du monastère, par Aigulfe, moine de Fleury-sur-Loire, ils avaient été transportés en France, en 660 ; et, en effet, les bénédictins de France célébraient cette translation par une fête solennelle ; mais ceux d'Italie ne reconnaissaient ni la fête, ni la cause qui l'avait fait instituer ; ils assuraient que le corps du saint avait été retrouvé intact dans son propre tombeau, et n'en était jamais sorti. Quoi qu'il en soit de cette contestation, aujourd'hui de peu d'importance, St. Benoît laissa à ses disciples, dans l'exemple de sa vie, une succession plus riche et plus précieuse que celle de ses dépouilles mortelles. Ce qu'il avait constamment pratiqué dans le cours de sa longue pénitence, il en fit la règle de leur conduite « Voulez-vous, disait St. Grégoire, avoir un « abrégé de la règle de St. Benoît ? lisez sa vie. Vou- « lez-vous avoir un abrégé de sa vie ? lisez sa règle. » Cette règle, adoptée par la plus grande partie des ordres religieux de l'Europe, est, suivant l'expression du même pontife, aussi remarquable par le style que par l'esprit de sagesse qui l'a dictée : *Discretione præcipua, sermone luculenta*. « St. Benoît, dit Lin- « guet, ne prétendait pas, comme St. Pacôme, l'a- « voir reçue des mains d'un ange ; mais il faut avouer « qu'elle était plus douce, plus humaine, et, s'il est « permis de le dire, plus raisonnable qu'aucune de « celles qui l'avaient précédée dans les autres parties « du monde. » Elle n'ordonnait rien qui surpassât les forces de l'homme ; elle n'exigeait ni macérations extraordinaires, ni efforts surnaturels ; elle renfer-

mais les principes de conduite les plus propres à contenir en paix une multitude d'hommes rassemblés et vivant en commun ; elle tendait surtout à les détourner de cette contemplation oisive et dangereuse qui avait produit tant de maux dans les monastères d'Orient. Le travail des mains, prescrit par ce saint législateur, fut à la fois un principe de santé pour ses disciples, la cause de la plus grande tranquillité dans son ordre qui était très-étendu, et les sources d'une véritable prospérité dans les États qui eurent le bon esprit de le recevoir et de le protéger. Ces religieux, qui passaient une partie de la journée à défricher les landes, à dessécher les marais, à fertiliser les terres, rentraient modestement dans leurs cellules pour se livrer à d'autres travaux non moins utiles et plus relevés : ils étudiaient les livres saints ; ils enseignaient le dogme et la morale ; ils copiaient les anciens manuscrits ; ils nous conservaient les trésors des sciences et des lettres que les Grecs et les Romains nous avaient légués, mais qui auraient péri avec leur puissance, si de pieux énéobites n'en avaient senti le prix et n'en avaient multiplié les copies, tandis que les Goths et les Vandales, les soldats, les barbares de toutes nations pillaient et ensanglantaient la terre. Pendant que ces barbares achevaient d'anéantir l'empire romain, ce fut au fond des monastères, que l'opinion rendait sacrés, que furent conservés les précieux restes de l'antiquité. Les guerres continuelles et la licence effrénée du soldat exposaient chaque jour au pillage le hameau du paysan et le château du baron ; mais l'église et les monastères furent respectés ; c'est là qu'Homère et Aristote se réfugièrent, poursuivis par l'ignorance des Goths et des Vandales ; c'est là que furent déposés les manuscrits de Virgile, d'Horace, de Tacite, d'Hérodote, de Tite-Live et de Platon. A la renaissance des lettres, on les retira de leur retraite. On découvrit, dans un monastère d'Amalfi, une copie des *Pandectes* de Justinien, ce monument des lois romaines, qui donna à l'Europe l'idée d'une jurisprudence plus parfaite. Les *Institutions* de Quintilien furent trouvées, en 1415, par le Pogge, dans une tour de l'abbaye de St-Gall ; on trouva de la même manière la plupart des auteurs classiques. Sans les monastères, que notre orgueil dédaigne aujourd'hui, nous aurions été forcés de recommencer tout ce qui avait été fait, et de créer une seconde fois les sciences, les lettres et les arts. Voltaire lui-même a rendu justice à ces utiles travaux : « Ce fut, dit-il en par- « lant de l'ordre de St-Benoît, une consolation qu'il « y eût de ces asiles ouverts à tous ceux qui vou- « laient fuir les oppressions du gouvernement goth « et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur « de château était esclave : on échappait, dans la « douceur des cloîtres, à la tyrannie et à la guerre... « Le peu de connaissances qui restait chez les bar- « bares fut perpétué dans les cloîtres ; les bénédic- « tins transcrivaient quelques livres ; peu à peu il « sortit des cloîtres quelques inventions utiles. D'ail- « leurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient « les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient « hospitaliers, et leurs exemples pouvaient servir à

« mitiger la férocité de ces temps de barbarie. » Il est encore une justice qu'il faut rendre aux bénédictins ; c'est que, dans tous les temps de troubles et de guerre civile, on ne vit aucun d'eux porter les armes contre sa patrie, ou prêcher la désobéissance aux lois. Ces titres à la reconnaissance des hommes valent mieux aux yeux de la saine raison, et même à ceux de la religion, que l'honneur singulier, réclamé par quelques biographes de cet ordre illustre, et consigné dans la *Chronique de St. Benoît*, d'avoir produit quarante papes, deux cents cardinaux, cinquante patriarches, 1,400 archevêques, 4,600 évêques, et 3,600 saints canonisés. L'ordre de St-Benoît, répandu dans tous les États catholiques, prospéra longtemps à l'abri des sages institutions qui entretenaient et garantissaient la pieuse ferveur de ses membres : il déclina, dès que l'esprit des institutions s'affaiblit ; les réformes devinrent nécessaires ; et celles qu'on y introduisit en différents temps ont détaché du tronc principal différentes branches, connues depuis sous le nom de congrégations, dont les plus célèbres sont celles de Cluny, qui doit sa naissance à St. Bernon, abbé de Cluny en 910 ; celle du Mont-Cassin, qui fut établie en 1408, et renouvelée en 1504 ; celle de St-Vannes et de St-Hidulphe, établie en Lorraine, dans le 17<sup>e</sup> siècle, par D. Didier de la Cour ; celle de St-Maur, fondée, en 1621, par les soins du même D. Didier, et qui s'est soutenue avec honneur dans l'Église et dans les sciences jusqu'à l'époque du grand bouleversement du trône et de l'autel. Dans les dernières années de leur existence, les religieux de cette congrégation s'étaient voués spécialement à l'éducation de la jeunesse. Louis XVI leur avait confié plusieurs écoles militaires qu'ils conduisaient avec succès. Leur vêtement consistait dans un habit long de couleur noire, un capuchon et un scapulaire ; l'habit de chœur était une ample robe, comme celle des avocats, surmontée d'un capuchon. Ils prononçaient trois vœux, savoir : de *chasteté*, de *stabilité* et de *conversion de mœurs*. Leur général faisait sa résidence à l'abbaye de St-Germain-des-Prés ; et, tous les trois ans, ils tenaient un chapitre dans celle de Marmoutier, près de Tours. La règle de St-Benoît a été imprimée plusieurs fois, et notamment en 1754, en 2 vol. in-4<sup>o</sup>, avec des commentaires de D. Calmet. La vie du même saint a été écrite et publiée par D. Mège, en 1690, 1 vol. in-4<sup>o</sup>. (Voy. les *Annales ord. S. Benedicti*, par D. Mabillon ; l'histoire de cet ordre, par Bulbeau, 1684, in-4<sup>o</sup> ; la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet-Dufresnoy, et la dissertation curieuse de Claude Lancetot sur *l'hémine de vin et la livre de pain de St. Benoît*, Paris, 1688, in-8<sup>o</sup>, où l'on trouve des recherches particulières sur le jour et l'heure de la mort du saint écnobite.) G—s.

BENOIT (Saint) Biscop, naquit en Angleterre, en 628, d'une famille anglo-saxonne. La noblesse de sa naissance lui fit obtenir une place distinguée parmi les officiers d'Oswin, roi de Northumberland, qui le combla de biens et d'honneurs. Benoit ne se laissa point éblouir par tant de faveurs. Il quitta la cour à l'âge de vingt-cinq ans, et se rendit à Rome

pour se perfectionner dans la science du salut. A son retour, il se livra entièrement à l'étude des saintes Écritures et aux exercices de piété. Dans un second voyage, il s'arrêta deux ans au célèbre monastère de Lérins, où il fit profession de la vie monastique, et revint ensuite de la capitale du monde chrétien avec St. Théodore, élu archevêque de Cantorbéry. Il fut fait abbé du monastère de St-Augustin, près de cette ville, qui portait alors le nom de St-Pierre et de St-Paul. Il se démit de son abbaye en 674, pour aller acquérir à Rome, et dans divers monastères d'Italie, des lumières sur la discipline de l'Église et sur les constitutions monastiques de cette contrée. A son retour, il fonda, des libéralités du roi Egfrid, les deux monastères de Wereremouth et de Jarrow, dans le diocèse de Durham, à six milles l'un de l'autre, dont il se réserva le gouvernement, quoiqu'il y eût un abbé à la tête de chacun. Il vécut, les trois dernières années de sa vie, dans un état d'infirmité continuelle, causée par une paralysie qui le mit au tombeau, le 12 janvier 690. Benoit était savant et s'occupait d'entretenir le goût des lettres parmi ses moines. Il rapporta de ses divers voyages une collection précieuse des meilleurs auteurs grecs et latins. Il s'appliqua à mettre de l'ordre et de la pompe dans la célébration de l'office divin dans les églises d'Angleterre. Il y introduisit le chant grégorien. Il amena de Rome, pour cela, l'abbé Jean, précenteur de St-Pierre de Rome, pour former ses moines à ce chant, et les instruire des cérémonies de l'Église romaine. Il avait composé lui-même un traité de la *Célébration des fêtes*, et quelques autres ouvrages liturgiques qui sont perdus. Avant lui, les bâtiments de pierre étaient extrêmement rares en Angleterre ; il fit venir de France des architectes et des maçons, pour construire une église de pierre à Wereremouth, dans le goût de celles qu'il avait vues à Rome. L'usage des vitres était absolument inconnu dans le pays. Il attira encore des vitriers de France, pour en placer aux églises et aux bâtiments de ses monastères. Le protestant Bale dit gravement que les arts utiles dont il enrichit son pays « font voir jusqu'à quel point ces saints pères avaient, dès leur origine, porté le luxe et la mollesse. » Bède, qui avait été le disciple de St. Benoît, a écrit sa vie dans l'*Histoire des premiers abbés de Wereremouth*, que Ware a publiée à Dublin, en 1664 (1). T—D.

BENOIT D'ANIANE (Saint), célèbre restaurateur de la discipline monastique en France, était fils d'Aigulfe, comte de Maguelone, et naquit en Languedoc. Il fut échanson de Pepin et de Charlemagne, qui le comblèrent de faveurs. A l'âge de vingt ans, il échappa au danger de se noyer dans le Tésin, en voulant sauver son frère. Il alla, en 774, prendre l'habit religieux à l'abbaye de St-Seine, en Bourgogne. Aux pratiques austères de la règle de St-Benoît, il ajouta ce que celles de St-Pacôme et de St-Basile avaient de plus rigoureux. Les moines lui proposèrent d'être leur abbé ; mais il refusa cette

(1) Le vénérable Bède a écrit une homélie pour le jour de la fête de St. Benoit Biscop.

offre, parce qu'il ne les voyait pas disposés à embrasser la réforme qu'il méditait, et il se retira, dès 780, dans une terre de sa famille en Languedoc, sur le bord du ruisseau d'Aniane. Plus de trois cents disciples vinrent en peu de temps se mettre sous sa direction, Reconnu ensuite par tous les monastères de Provence, de Languedoc et de Gascogne, comme leur père, il fit usage de cette confiance pour y rétablir la vie régulière. Louis le Débonnaire l'ayant, par la suite, chargé de l'inspection de toutes les abbayes de son empire, il profita de cette éminente dignité et de la haute considération dont il jouissait pour introduire la même réforme dans un grand nombre de monastères qu'il soumit à la règle de St-Benoît. Les exercices de piété qui formaient la principale occupation des moines ne l'empêchèrent pas de favoriser le goût des bonnes études. Il rassembla à Aniane une nombreuse bibliothèque et encouragea ses religieux à copier les bons livres. Beaucoup d'ecclésiastiques séculiers, attirés par le désir de s'instruire dans les devoirs de leur état, y trouvèrent d'excellents maîtres. C'est ainsi que ce monastère célèbre devint insensiblement le séminaire de divers diocèses. La vie ascétique à laquelle Benoît s'était voué ne l'empêcha pas de prendre intérêt aux affaires générales de l'Église. Charlemagne l'avait envoyé, en 779 et 780, avec Leydrade de Lyon, et Nefride de Narbonne, à Urgel, pour travailler à la conversion de Félix, évêque de cette ville, contre lequel ils tinrent plusieurs conciles. Benoît réfuta l'hérésie de ce prélat dans plusieurs traités remplis d'une saine théologie. Louis le Débonnaire, qui ne pouvait se passer de ses conseils, fit bâtir le monastère d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, afin de l'avoir toujours auprès de lui. Il présida, en 817, à une assemblée d'abbés, pour le rétablissement de la discipline monastique, et fut le principal auteur des canons du concile d'Aix-la-Chapelle sur le même objet. Il passa les dernières années de sa vie dans un état d'infirmité habituelle, et mourut dans son monastère d'Inde, le 41 février 821, à 71 ans. On a de St. Benoît d'Aniane : 1° *Codex regularum*, qu'il avait composé n'étant encore que simple moine de St-Seine, publié à Rome, en 1661, par les soins de Lucas Holstenius, et réimprimé à Paris, en 1665. 2° *Concordantia regularum*. C'est une suite du précédent, pour montrer que la règle de St-Benoît est parfaitement d'accord avec celle des anciens Pères de la vie monastique. D. Ménard la fit imprimer en 1658, à Paris, avec de savantes notes (1). 3° Quatre opuscules contre Félix d'Urgel, que Baluze a insérés dans le 5° vol. de ses *Miscellanea*. T—D.

**BENOIT I<sup>er</sup>**, surnommé **BOIXOSE**, élu pape en 574, plusieurs mois après la mort de Jean III. Cette époque est remarquable par les progrès que les Lombards commençaient à faire en Italie. Ils succédaient aux Goths, dont la puissance avait été détruite par Narsès. Mais ce grand homme était mort depuis six ans. L'empire d'Orient n'avait recouvré que depuis

peu de temps sa domination en Italie. Des barbares remplaçaient d'autres barbares, et les pontifes de Rome allaient se trouver de nouveau froissés entre deux puissances ennemies d'intérêts et de religion. A cette époque commence un gouvernement établi au nom de l'empire d'Orient, connu sous le nom d'*exarchat*, et dont le siège est à Ravenne. Il s'ensuivit pendant longtemps un partage de domination dans toute l'Italie, et même quelquefois dans Rome, entre les empereurs grecs et les roi des Lombards. Quoi qu'il en soit, ce furent les premières irruptions de ces derniers peuples du Nord, qui retardèrent l'élection de Benoît I<sup>er</sup>, et sa consécration fut différée jusqu'à l'arrivée du consentement de l'Empereur. On ne sait rien de ce pontife, sinon qu'il fut très-utile aux Romains dans des moments de famine et de peste. Il mourut le 50 juillet 578 (4). D—s.

**BENOIT II** (Saint), Romain de naissance, fils de Jean, fut élu pape le 26 juin 684, onze mois et quelques jours après la mort de son prédécesseur, Léon II. Benoît, élevé dans l'amour de la pauvreté, patient, doux, libéral, instruit des saintes Ecritures, dit Fleury, et du chant ecclésiastique, fut nommé et consacré aussitôt, parce que l'empereur Constantin Pogonat ordonna qu'on n'attendit point son consentement. Il est probable que ce fut l'exarque de Ravenne qui le donna au nom de l'empereur. Benoît s'occupa sur-le-champ d'ordonner la convocation du quatorzième concile de Tolède, pour y faire recevoir la décision du sixième concile œcuménique (2). Il tenta, mais inutilement, de convertir Macaire d'Antioche. Il répara les églises de St-Pierre, de St-Valentin et de Ste-Marie, et mourut le 7 mai 685. L'Église l'a mis au nombre des saints (5). D—s.

**BENOIT III**, né Romain, fils de Pierre, fut élu pape le 1<sup>er</sup> septembre 855. Sa nomination ne fut pas exempte de troubles. Anastase, cardinal-prêtre du titre de St-Marcel, protégé par les empereurs Lothaire et Louis, lui disputa la tiare. Ce cardinal avait été excommunié par le pape Léon IV, prédécesseur de Benoît, et déposé dans un concile. Benoît ayant été élu par le clergé, les grands et le peuple, aussitôt après la mort de Léon, des députés furent envoyés auprès des empereurs pour obtenir le consentement accoutumé; mais ils rencontrèrent en chemin Arsène, évêque d'Engubio, qui venait dans l'intention de protéger Anastase. Ces députés, intimidés ou séduits, rendirent le décret d'élection de Benoît. Ce pape envoya d'autres députés qu'Anastase fit lier et jeter en prison. Une troisième députation n'eut pas plus de succès. Les envoyés de l'Empereur, accompagnés d'Anastase, entrèrent dans Rome à main armée, et l'intrus s'assit sur le trône pontifical, après en avoir fait ôter Benoît avec violence. Benoît, dépourvu de ses habits, chargé d'injures et de coups,

(1) Le cardinal Norris assure qu'il condamna, de même que ses prédécesseurs immédiats, les doctrines de Mopsueste, d'Ibas et de Théodoret, dont l'exposé était alors connu sous le titre des *Trois Chapitres*. D—R—R.

(2) Ce concile, tenu à Constantinople en 680, avait eu pour objet de condamner l'hérésie du monothélisme. D—R—R.

(3) Sa fête se célèbre le 7 mai. Il n'avait occupé la chaire pontificale que 10 mois et 12 jours, et était le 80<sup>e</sup> pape. D—R—R.

(4) La vie de St. Benoît d'Aniane, écrite par X. Smaragdus, se trouve en tête de sa *Concorde des règles*.

fut donné en garde à deux prêtres déposés par le pape Léon pour leurs crimes. Ces violences jetèrent la consternation dans Rome. Le clergé, le sénat et le peuple s'assemblèrent dans l'église, et les députés de l'Empereur y vinrent aussi. Ils présentaient aux évêques la pointe de leurs dards et de leurs épées, en disant avec fureur : « Rendez-vous et reconnaissez Anastase. » Ces menaces n'intimidèrent point les évêques, qui refusèrent constamment et de reconnaître et de sacrer Anastase. Tant de fermeté étonna les gens de l'Empereur. Ils cédèrent à la résistance des évêques, aux vœux de tous les Romains ; Anastase fut chassé à son tour, et Benoît, tiré de l'église où on le gardait prisonnier, fut ramené en triomphe au palais de Latran, au milieu des larmes de joie universelle et des cantiques de bénédictions. Benoît III n'occupa le saint-siège que 2 ans et demi, et mourut le 10 mars 858, laissant des souvenirs respectables de ses vertus religieuses (1). C'est entre Benoît III et son prédécesseur, Léon IV, que d'anciens chroniqueurs, aussi simples que peu instruits, ont placé la fable de la prétendue papesse Jeanne. Ils ont cru ou voulu faire croire à l'existence d'une jeune fille, qui serait parvenue au siège pontifical sous le nom de Jean VIII, et qui serait accouchée au milieu d'une procession, révélant ainsi le mystère de son sexe et l'audace de son imposture. Ce conte ridicule, qu'il suffit d'indiquer seulement dans un ouvrage sérieux, est détaillé fort au long, soit dans un sens, soit dans un autre, dans des ouvrages que les curieux peuvent consulter, et dont voici les principaux : 1° *Éclaircissements de la question si une femme a été assise au siège de Rome entre Léon IV et Benoît III*, par David Blondel, ministre protestant, et traduit en latin par Courcelles, sous ce titre : *de Joanna Papissa*, 1657, in-8°. 2° *Amantitates litterariæ*, où l'on trouve, au t. 1<sup>er</sup>, une dissertation de Wagenseil, tendante à établir la vérité du fait. 3° *Confutatio fabulæ de Joanna Papissa, ex monumentis græcis*, ouvrage d'Allatius ou Allacci, imprimé à part en 1659, et inséré dans le *Symmichta* du même auteur, en 1655, in-8°. C'est la dix-neuvième pièce de ce recueil. 4° *Histoire de la papesse Jeanne*, 1694, par Lenfant, in-12 ; la seconde édition de 1720, en 2 vol. in-12, avec des additions que l'on prétend être de Desvignoles, réimp. en 1758. 5° Un ouvrage de Leibnitz intitulé : *Flores sparsi in tumultum Papissæ*, ouvrage manuscrit. 6° La dissertation de Joseph Garampi, Rome, 1749, in-4°, intitulée : *de Nummo argenteo Benedicti III*, où il est prouvé sans réplique qu'entre la mort de Léon IV et la nomination de Benoît III, il n'y a pas eu l'intervalle nécessaire pour placer le pontificat de cette papesse prétendue. Quoi qu'il en soit, cette absurdité scandaleuse, qui a servi longtemps la haine des ennemis du saint-siège, ne mérite plus aujourd'hui aucune

(1) La puissance pontificale s'accrut sous son règne par la piété d'Ethelulphe, roi d'Essex en Angleterre, qui vint à Rome, en 836, pour offrir à Benoît III une couronne du poids de quatre livres, et qui, à son retour dans ses États, établit, au profit de Rome, l'impôt connu sous le nom de denier de St. Pierre

érance, puisque les protestants eux-mêmes ont pris soin de la démentir.

D—s.

BENOÏT IV, Romain, fils de Mammole, d'une race noble, élu pape en 900, après la mort de Jean IX. Il fut consacré sans le consentement de l'Empereur. On regardait en ce moment l'Empire comme vacant, attendu qu'il était disputé par deux compétiteurs, Bérenger et Louis. Ce dernier l'emporta, et vint se faire reconnaître et couronner à Rome, en 901, où il tint un plaid solennel, assisté du pape et de tous les grands du royaume d'Italie. Benoît occupa le saint-siège pendant 4 ans et demi. Il mourut au mois d'août 904. Ce fut, dit Fleury, un grand pape; on loue son amour pour le bien public, et sa libéralité envers les pauvres (1).

D—s.

BENOÏT V, Romain, élu pape en mai 964, avec des circonstances qui ne peuvent être bien connues qu'en rappelant quelques faits antérieurs. Jean XII, son prédécesseur, protégé par l'empereur Othon le Grand, contre la tyrannie de Bérenger et de son fils Adalbert, s'était depuis montré ingrat envers son bienfaiteur, en se jetant dans le parti de ses ennemis. Othon, irrité contre Jean XII, avait convoqué à Rome un concile où ce pape avait été déposé, et où on lui avait donné pour son successeur Léon VIII. L'Empereur s'étant absenté de Rome, Jean XII y retourna, au moyen des intelligences qu'il avait conservées avec les Romains, et tint à son tour un concile, où il déposa Léon VIII ; mais bientôt après Jean XII mourut, et sa faction se hâta de lui donner Benoît V pour successeur. Othon revint alors sur ses pas, mit le siège devant Rome, qui fut pressée par la famine, et se rendit en recevant Léon et en abandonnant Benoît. Un nouveau concile remit Léon sur le siège pontifical, et Benoît y parut pour s'humilier et demander grâce à son rival victorieux. Il partit avec l'Empereur qui retournait en Allemagne, et le remit à la garde d'Adaldague, archevêque de Brême et de Hambourg. Benoît V mourut dans cette dernière ville, le 5 juillet 965. Mais Léon VIII était mort à Rome trois mois auparavant. L'élection de Jean XIII, successeur de ces deux concurrents, ne s'étant faite que le 2 octobre, il en résulte que l'on paraît avoir attendu le décès de Benoît pour faire une autre élection, et qu'en ce moment, on le regardait comme pape légitime. L'Empereur lui-même était prêt à le rendre aux Romains, qui le redemandaient après la mort de Léon VIII. Benoît était en effet savant, vertueux et digne d'être pape, si son élection eût été plus régulière. On n'en a point prononcé la nullité absolue, parce qu'il a paru très-difficile de décider si les différents conciles assemblés pour terminer ces querelles, presque entièrement politiques, avaient une autorité suffisante pour faire loi. De grandes dissertations ont été publiées sur ce point. On peut en voir le résumé assez exact dans l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'I-*

(1) Tous les historiens s'accordent à dire que, dans un temps où la corruption des mœurs s'était répandue à Rome dans toutes les classes, Benoît IV donna l'exemple de toutes les vertus. D—R—R.

*taie*, par St-Marc, t. 2, p. 781 et suiv. Il nous suffira de dire, ici que l'usage a prévalu de compter également Léon VIII et Benoît V dans la ligne des papes légitimes. D—s.

BENOIT VI, Romain de naissance, fils d'Hildebrand, élu pape, à ce qu'on croit, le 22 septembre 972, après la mort de Jean XIII. Il n'occupa le saint-siège que 18 mois. Son pontificat n'en fut pas moins marqué par des malheurs et des crimes. L'absence de l'empereur Othon en Allemagne, et sa mort arrivée vers cette époque, rallumèrent dans Rome des factions funestes. Benoît VI fut pris et enfermé au château St-Ange par Centius ou Crescentius, fils de la fameuse Théodora, et, suivant quelques écrivains, du pape Jean X. On élut aussitôt Francon, qui prit le nom de Boniface VII. Cependant Benoît fut étranglé, d'autres disent empoisonné, dans sa prison, en 974. L'antipape Francon fut chassé lui-même aussitôt après la mort de Benoît VI. Les troubles de ce temps semblent avoir jeté du désordre dans les écrits des historiens. Quelques-uns donnent pour successeur à Benoît VI Domus II ; d'autres le placent auparavant. Les dates des événements ne sont pas moins incertaines. La papauté, dans ce temps-là, est avilie et profanée au point de devenir une espèce d'emploi purement temporel et précaire, livré au caprice de la multitude, comme l'empire romain le fut à la vénalité des gardes prétoriennes. Ces souverains de quelques moments passent et tombent sans qu'on ait eu le temps de les connaître. L'histoire ne dit rien des qualités morales de l'infortuné Benoît VI. D—s.

BENOIT VII, élu pape le 28 décembre 975, succéda à Domus II. Il était parent d'Albéric, seigneur de Rome. Les dissensions qui régnaient encore dans cette ville, l'éloignement de l'empereur Othon II, occupé d'une guerre intestine en Allemagne, et contre Lothaire, roi de France, rendaient, comme nous l'avons déjà vu, la papauté le poste le plus dangereux à la fois et le plus insignifiant. Il paraît que le choix de Benoît VII déplaisait à l'empereur. Il offrit la tiare à St. Mayeul, abbé de Cluny, qui la refusa. On ne connaît aucun acte remarquable de Benoît VII, si ce n'est un concile, où l'on prétend que l'antipape Boniface VII fut de nouveau déclaré schismatique. Nous verrons cet intrus figurer encore sous le successeur de Benoît VII. L'histoire ecclésiastique, dans ces temps-là, n'est encore remplie que d'incertitudes et de discussions sur les dates, sur les faits et sur les individus. On est cependant d'accord sur l'époque de la mort de Benoît VII, que l'on place le 6 juillet 984, après 8 ans et demi de pontificat. D—s.

BENOIT VIII, nommé JEAN, évêque de Porto, fils de Grégoire, né, suivant Platina, à Tusculum, succéda à Sergius IV; il fut élu pape au mois de juillet 1012, en concurrence d'un autre Grégoire, dont la faction eut le dessous. Mais elle se releva bientôt, et Benoît, chassé de Rome, fut obligé de venir en Saxe implorer le secours de Henri, roi d'Italie, depuis Empereur et mis au nombre des saints. L'année suivante, le monarque passa en Italie, où

il reçut, le jour de Noël 1015, la couronne impériale des mains de Benoît VIII, qu'il avait rétabli dans sa dignité. Henri promit au pape d'être le protecteur et le défenseur de l'Église, et fidèle en tout à lui et à ses successeurs. Quelques écrivains disent qu'il ajouta cependant la réserve de ses droits sur la souveraineté de Rome. Il fit du moins cette réserve dans une circonstance ultérieure, c'est-à-dire lorsqu'il renouvela au pape la donation de Pepin, de Charlemagne et d'Othon I<sup>er</sup>. En 1016, les Sarrasins ayant fait une irruption en Toscane, s'emparèrent de la ville de Luce ou Luni, chassèrent l'évêque et se rendirent maîtres du pays. Benoît VIII assembla aussitôt les évêques et les défenseurs des églises, et leur ordonna de marcher avec lui contre les ennemis. En même temps il envoya une multitude de barques pour leur couper la retraite. Le succès répondit aux efforts de Benoît. Les Sarrasins furent taillés en pièces; leur roi se sauva avec peine, la reine fut prise et eut la tête coupée. Le pape partagea ses riches dépouilles avec l'empereur. Le monarque sarrasin, irrité, envoya au pape un sac rempli de châtaignes, en lui signifiant que l'année suivante il reviendrait avec autant de soldats. Benoît répondit à ce défi par une allégorie du même genre, en envoyant au Sarrasin un petit sac plein de grains de millet. La même année, l'Italie eut une autre guerre à soutenir contre les Grecs qui avaient subjugué une partie de la province de Bénévnt. Un seigneur normand, nommé Raoul, vint à Rome offrir le secours de son bras et de ses compagnons pour en chasser les ennemis. Benoît accepta cet appui, et le succès répondit aux espérances. C'est à cette époque qu'il faut rapporter les commencements de la gloire qui devait accompagner le nom des Normands dans cette partie de l'Italie. En 1020, le pape retourna encore en Allemagne, pour presser l'envoi de nouveaux secours contre les Grecs qui menaçaient Rome même. Henri y vint en personne avec son armée, et, appuyé par de nouveaux renforts de Normands, il obtint des victoires complètes. Le pape avait tenu précédemment un concile à Pavie, pour la réforme des mœurs des ecclésiastiques, à qui le mariage même fut défendu, suivant les décrétales de St. Sirice et de St. Léon. Le 10 juillet 1024, Benoît VIII mourut, au bout de 12 ans de pontificat. Il ne paraît pas qu'il ait laissé d'ouvrages. Les historiens n'ont point fait son éloge; mais, d'après les traits de sa vie, on peut juger qu'il eut des qualités et des vertus, et que sa mémoire est digne de quelque estime, comme politique, comme guerrier et comme ministre de la religion. D—s.

BENOIT IX, élu pape vers le mois de juin 1053, à l'âge de douze ans. Il se nommait THÉOPHYLACTE, était neveu du pape Jean XIX, à qui il succédait, et fils d'Albéric, comte de Tusculum. Cette famille, habituée à disposer de la tiare, l'acheta cette fois pour la placer sur la tête d'un enfant. Benoît IX la garda une première fois pendant douze ans; mais l'infamie de ses mœurs, ses rapines et ses cruautés le rendirent odieux aux Romains; ils le chassèrent en 1045, pour élever à sa place Sylvestre III, qui ne

tint le saint-siège que trois mois. Benoît IX réussit alors à rentrer dans Rome avec le secours puissant de sa famille. Mais les mêmes causes de haine s'étant de nouveau élevées contre lui, il fut obligé de céder : il se retira pour se livrer tranquillement à ses plaisirs, et les Romains lui donnèrent pour successeur Jean Gratiën, qui prit le nom de Grégoire VI, et fut installé pape le 8 avril 1045. Les désordres qui régnaient à Rome excitèrent le zèle du nouveau pontife ; mais les moyens de répression qu'il employa firent naître les clameurs du peuple, accoutumés à la licence. On prétendit que Grégoire VI n'était monté au siège pontifical que par des voies simoniaques. On élevait des doutes sur la légitimité de ses pouvoirs, attendu que Benoît IX et Sylvestre III existaient encore, et qu'ils n'avaient pas été légalement dépossédés. Enfin on implora l'assistance de Henri le Noir, roi de Germanie, pour remédier à ces désordres. Henri vint en Italie, et tint un concile à Sutri, près de Rome, où l'élection de Grégoire VI fut déclarée irrégulière. Grégoire obéit sur-le-champ à cette décision, se dépouilla de ses ornements, et remit le bâton pastoral à Suidger, qui fut installé à sa place le jour de Noël 1046, et prit le nom de Clément II. Ce nouveau pape étant mort au bout de neuf mois, c'est-à-dire le 9 octobre 1047, Benoît IX reentra pour la troisième fois dans Rome le 8 novembre 1047, et s'y maintint jusqu'au 10 juillet 1048. Enfin, touché de repentir, il fit appeler Barthélemy, abbé de Grotta-Ferrata, lui confessa ses péchés, et lui en demanda le remède. Le saint directeur ne lui dissimula point qu'il était indigne du sacerdoce, et qu'il devait se réconcilier avec Dieu par la pénitence. Benoît suivit ce conseil, et renonça aussitôt à sa dignité. Dès ce moment, l'histoire semble le perdre de vue, et la fin de sa vie politique contribua à jeter de l'obscurité sur sa fin naturelle. On croit cependant qu'il mourut en 1054, dans ce même monastère de Grotta-Ferrata, où il expiait la honte et les erreurs de sa vie licencieuse, auprès du consolateur que les remords de sa conscience lui avaient indiqué.

D—s.

**BENOÏT X**, antipape, nommé JEAN, évêque de Velletri, élevé au saint-siège par une faction tumultueuse (1), composée en grande partie de gens armés. Cette élection s'était faite nuitamment, au mois de mars 1058, au moment où le pape Étienne IX venait de fermer les yeux, et au mépris du conseil qu'il avait donné de ne rien terminer avant le retour d'Hildebrand, qu'il avait envoyé négocier en Allemagne. L'intrus qui avait été nommé était si ignorant, qu'il n'aurait pu expliquer un seul verset des psaumes. Les Italiens lui donnèrent le surnom de *Mincio* ou *Minchione*, qui signifie stupide. L'évêque d'Ostie se refusa à sacrer Benoît. On s'adressa à l'archiprêtre, qu'on amena de force et qu'on sut y contraindre. Hildebrand, revenu de son ambassade, fit procéder à une autre élection à Siennæ. On nomma, au commencement de 1059, Gérard, qui

prit le nom de Nicolas II. Benoît, ayant appris qu'il était question de le déposer dans un concile, fut touché de remords, vint se jeter aux pieds du pape, qui lui pardonna, et leva l'excommunication prononcée contre lui, à condition qu'il demeurerait à Ste-Marie-Majeure, déposé de l'épiscopat et de la prêtrise. Le schisme fut ainsi terminé. L'usurpateur mourut dans le cours de l'année 1059. Il est compté cependant, comme Benoît X, dans la liste des papes légitimes.

D—s.

**BENOÏT XI** (Saint), élu pape le 27 octobre 1503, après la mort de Boniface VIII. Il était fils d'un notaire ou greffier de Trévise, nommé *Boccasio Boccasini*; selon d'autres, son père était un pauvre berger. Il fut élevé à Venise, où, très-jeune encore, il gagnait sa vie à instruire des enfants. Il se retira ensuite chez les frères prêcheurs, où il se distingua tellement par sa science et sa vertu, qu'il passa rapidement par toutes les charges, et fut sous-prieur, prieur, provincial, et enfin neuvième général de l'ordre. Ce fut Boniface VIII qui le fit cardinal. Il était connu sous le nom de Nicolas de Trévise; il était en outre évêque d'Ostie au moment de son exaltation. Elle se fit en peu de moments, et d'une voix unanime. Pendant la durée de son pontificat, qui ne fut que de 8 mois, Benoît XI répara quelques-uns des maux que l'on reprochait à la mémoire de son prédécesseur. Il reçut les envoyés de Philippe le Bel, qu'il releva des censures lancées par Boniface VIII. Il est à remarquer cependant que le roi de France n'avait pas demandé cette absolution, mais avait permis simplement à ses envoyés de la recevoir en son nom. Philippe faisait la demande d'un concile, qui fut éludée, les avis s'étant trouvés partagés dans le sacré collège. Benoît XI, parmi toutes les excommunications prononcées par Boniface VIII (*voy. ce nom*), n'en laissa subsister que trois, entre autres celles de Nogaret et de Sciarra Colonne. Les autres membres de cette dernière famille furent rétablis dans leurs biens et dans leurs dignités. Benoît envoya à Florence le cardinal de Prato, pour tâcher de réconcilier les deux factions ennemies des Guelfes et des Gibelins. Cette négociation infructueuse fut encore troublée par un événement sinistre, la chute du pont sur l'Arno, qui était chargé d'une multitude de spectateurs. Benoît, porté par reconnaissance en faveur des frères prêcheurs, les autorisa, sous certaines restrictions, à exercer la prédication et la confession sans avoir recours à leur évêque. Il fit trois cardinaux, et tous furent pris dans cet ordre. Il mourut à Pérouse, le 6 juillet 1504, âgé de 65 ans. On fit courir le bruit qu'il avait été empoisonné dans des figues qu'un jeune garçon habillé en fille lui avait apportées, et dont il mangea beaucoup. On ne connaît aucun fondement raisonnable à un tel soupçon. Benoît XI n'était pas sans mérite. La courte histoire de sa vie prouve qu'il avait de la douceur dans le caractère, de la reconnaissance dans le cœur, et que sa politique était fondée sur l'amour de la paix. On a de lui des sermons, des commentaires sur l'Écriture sainte, et une lettre circulaire qu'il écrivit aux frères prêcheurs lorsqu'il

(1) Celle de la puissante famille des comtes de Toscanelli, qui déjà avait élevé à la tiare Benoît VI.

fut élu général de l'ordre : cette lettre se trouve dans le t. 4 du *Thesaurus novus anecdotorum* de D. Martène.

D—s.

BENOIT XII, élu pape à Avignon, le 20 décembre 1354. Il s'appelait JACQUES DE NOUVEAU, surnommé *Fournier*. Il était né à Saverdun, dans le comté de Foix ; son père était boulanger, c'est de là sans doute que lui venait le surnom de Fournier. Étant jeune, il avait embrassé la vie monastique dans l'abbaye de Boulbonne, de l'ordre de Cîteaux. Il vint étudier à Paris, où il était bachelier quand il fut élu abbé de Fontfroide du même ordre. Parvenu au doctorat, il fut fait évêque de Pamiers en 1317, puis évêque de Mirepoix ; enfin cardinal par le pape Jean XXII, auquel il succéda huit ans après. Benoît XII fut nommé au refus du cardinal de Comminge, à qui la faction française voulait imposer pour condition de ne point aller à Rome, ce qu'il rejeta, en disant qu'il renoncerait plutôt au cardinalat, parce qu'il croyait que la papauté était en danger. Tous les suffrages s'étant trouvés réunis, par une espèce de prodige, en faveur de Benoît, celui-ci dit aux électeurs : « Vous avez choisi un « âne. » Ce qui signifiait sans doute qu'il s'avouait très-ignorant dans le manège de cour ; car il était d'ailleurs habile jurisconsulte et savant théologien. A peine élevé au siège pontifical, il reçut une députation des Romains, qui le pressaient de revenir en Italie. Il n'était pas éloigné de se rendre à ce vœu, et songeait à établir sa résidence à Bologne. Mais l'esprit de faction et de révolte qui troublait cette ville le fit renoncer à son dessein. Il s'occupa donc de gouverner l'Église au lieu où la Providence l'avait placé. Son premier soin fut d'ordonner la résidence aux évêques, et de leur défendre de paraître à la cour sans y être appelés pour affaires. Il écrivit au clergé de Castille pour exhorter les ecclésiastiques à réformer leurs mœurs scandaleuses, afin de ne pas exposer la religion chrétienne aux mépris des musulmans. Il révoqua ensuite toutes les expectatives dont son prédécesseur avait surchargé les églises, abolit la pluralité des bénéfices, et tâcha de bannir la faveur et la simonie dans la dispense des emplois ecclésiastiques. Les hérésies qui infectaient alors plusieurs pays, telles que celles des Vandois en Lyonnais et en Dauphiné, celles des Fraticelles en Italie, et d'autres encore en Irlande et en Allemagne, fixèrent son attention et l'engagèrent à établir des inquisitions en plusieurs endroits, ou à invoquer le secours de la puissance séculière dans les États où l'inquisition n'était pas admise. Philippe de Valois, qui régnait alors en France, envoya proposer à Benoît XII de faire Jean, son fils aîné, roi de Vienne, de le faire lui-même vicaire de l'empire en Italie, de lui donner les décimes des dîmes pendant dix ans, et tout le trésor de l'Église pour le secours de la terre sainte. Le pape et les cardinaux, effrayés de ces prétentions, cherchèrent alors à négocier avec l'empereur Louis de Bavière, qu'il s'agissait de relever des censures dont l'avait frappé Jean XXII. Mais l'accommodement ne put avoir lieu. (Voy. l'*Hist. Ecclésiast.* de Fleury.) Les rois de France et de Naples, d'un côté,

le roi de Bohême et le duc de Bavière son gendre, de l'autre, s'y opposèrent par divers motifs ; et de plus, Philippe avait saisi, dans tous ses États, les revenus des cardinaux. Les dispositions favorables de Benoît XII pour l'empereur Louis se trouvant ainsi paralysées par la crainte du roi de France, l'Empereur convoqua une diète à Francfort, où il fut décrété en principe que la puissance impériale ne venait point du pape, et établi en fait que les procédures de Jean XXII étaient nulles, attendu qu'elles avaient été faites au préjudice de l'appel que l'Empereur avait interjeté au futur concile dans le cours de l'année 1357. Le roi Philippe de Valois vint visiter Benoît XII à Avignon, et lui faire part du dessein qu'il avait d'entreprendre une nouvelle croisade. Ce prétexte fournit ensuite à ce même monarque, ainsi qu'au roi d'Angleterre, un moyen pour lever sur le clergé de leurs États des décimes, dont ils employaient les deniers à la guerre qu'ils se faisaient l'un à l'autre. Benoît écrivit à Philippe pour se plaindre de cette infidélité. Cette lettre est du 4 avril 1357. Le pape articulait les mêmes griefs contre le roi de Portugal. Il formait encore d'autres plaintes contre le roi de France, au sujet de l'extension et de l'abus du droit de régale, à la faveur duquel les officiers royaux pillaient ou dégradaient les bénéficiers vacants, ou bien dépouillaient les bénéficiers titulaires, avant que leur dépossession eût été légalement prononcée. L'extension du droit de régale, résultant de l'ordonnance appelée *Philippine*, excita la réclamation du pape. « Mais le roi « y ayant persisté, Benoît ne crut pas, dit Bossuet, « qu'il fût de la prudence d'un pape de pousser les « choses à bout, ni qu'il fallût toujours, dans les « affaires ecclésiastiques, s'arrêter si scrupuleuse- « ment aux moindres minuties, et la *Philippine* sub- « sista dans toute sa vigueur. » Benoît XII s'occupa aussi de la situation du roi d'Arménie, qui avait été obligé de se soumettre au sultan d'Égypte, et de lui prêter serment de fidélité. Il lui écrivit pour lui représenter que ce serment, extorqué par la violence, était contraire à la volonté de Dieu, à la justice et à la dignité royale. En conséquence il l'en déchargea par l'autorité apostolique, dans sa lettre du 1<sup>er</sup> mai 1358. « Mais, après de telles dispenses, observe ju- « diciusement Fleury, quel fond pouvaient faire « les infidèles sur les serments des chrétiens ? » Vers ce même temps, Benoît XII reçut à Avignon une ambassade du grand kan des Tartares, et des lettres de quatre princes de la nation des Alains, qui demandaient à renouveler plus intimement leur alliance religieuse avec le pape. Benoît reçut avec honneur ces ouvertures, fit des présents aux députés, répondit d'une manière affectueuse à leurs princes, et envoya quatre frères mineurs, en qualité de nonces, en Tartarie. L'affaire de Sicile occupa également ses soins. Ce royaume, occupé par Pierre d'Aragon, lui était disputé par Robert, roi de Naples. Le pape se déclara pour celui-ci : 1<sup>o</sup> attendu son droit de disposer de la Sicile, comme fief de l'Église ; 2<sup>o</sup> à cause de l'injuste invasion de Pierre I<sup>er</sup> en 1282 ; et 3<sup>o</sup> enfin parce que Frédéric avait fait couronner de son vivant

Pierre II, son fils, au mépris du traité qu'il avait fait avec Charles le Boiteux; traité confirmé par Boniface VIII en 1505. Pour régler cette contestation, Benoît envoya deux nonces en Sicile, d'où ils furent écartés, et qui se virent forcés de borner tous leurs efforts à lancer des sentences d'excommunication contre Pierre et ses adhérents. Le clergé de Hongrie formait des plaintes contre les vexations des officiers du roi et des seigneurs. Ces plaintes supposaient au pape un droit sur le temporel des souverains, suivant les prétentions de Boniface VIII et la doctrine d'Augustin Triomfe. Benoît XII se contenta d'écrire au roi de Hongrie une lettre d'exhortation, en date du 20 septembre 1558. Au nord de l'Europe, d'autres affaires attirèrent aussi son attention. L'ordre teutonique avait envahi quelques domaines appartenant au roi de Pologne, entre autres Culm et la Poméranie. Benoît envoya deux nonces pour informer sur cette invasion qui intéressait l'Église, dont le roi de Pologne était regardé comme tributaire. L'ordre fut condamné par contumace à restitution, à une indemnité de 194,500 mares, et à 4,600 mares de dépens, avec excommunication contre les auteurs du délit. Le roi de Suède, Magnus, après l'expulsion de Christophe, roi de Danemark, s'était emparé de la Scanie, et demandait au pape de lui confirmer la possession de cette province. Benoît XII lui répondit qu'il ne pouvait faire ce qu'il désirait, attendu que l'usage de tous ses prédécesseurs était de ne faire aucune concession de ces sortes de biens temporels, sans avoir cité ceux qui peuvent y être intéressés. Les objets de discipline et de dogme occupèrent pareillement les soins de Benoît XII. Il réforma les moines noirs et les frères mineurs. Il fut question de son temps de la réunion des Églises grecque et latine; mais cette tentative n'eut point de succès. Le pontificat de Benoît XII, qui dura 7 ans et 4 mois, fut dénué de grands événements, mais remplis de travaux utiles à la religion. Benoît différerait de son prédécesseur et dans l'extérieur et dans la conduite morale. Jean XXII avait le visage pâle, la taille petite, la voix faible; Benoît était fort grand, avait le visage sanguin et la voix sonore. Jean s'appliqua à enrichir ses parents; Benoît disait au contraire: « A Dieu ne plaise que le roi de France m'asservisse tellement par mes parents, qu'il me porte à faire tout ce qu'il désire, comme mon prédécesseur. » Benoît XII mourut le 25 avril 1542, et fut inhumé à Avignon. La statue de ce pape, que l'on voit au Vatican, porte deux couronnes à la tiare. Quelques auteurs pensent que ce fut Clément V ou Jean XXII qui ajouta la seconde. Ce fut Boniface VIII (voy. ce nom), ainsi qu'il résulte du petit ouvrage de Jos. Garampi, intitulé: *Illustrazione di un antico Sigillo della Garfagnana*, Rome, 1762, in-4°. Benoît laissa plusieurs écrits qui ne sont pas imprimés; mais on conservait à Rome son traité de la *Vision béatifique*, qui paraît avoir été son principal ouvrage. D—s.

BENOÎT XIII, élu pape le 29 mai 1724, succéda à Innocent XIII. Il était de l'illustre famille des Ursins ou Orsini. Il naquit à Rome, le 2 février

1649 (1). Ses prénoms étaient *Pierre-François*: il prit ceux de *Vincent-Marie* en entrant dans l'ordre des dominicains de Venise, fut nommé cardinal en 1672, et fut successivement évêque de Manfredonia, de Césène, et enfin archevêque de Bénévent. Ce fut dans cette dernière ville que, le 5 juin 1688, un tremblement de terre pensa lui coûter la vie: la secousse renversa une partie du palais archiépiscopal. Un gentilhomme, qui était à ses côtés, fut écrasé. Le prélat fut précipité de l'appartement du second jusque sur la voûte de la cave, où quelques roseaux (ce sont les propres expressions de l'historien) se croisèrent en tombant et formèrent une espèce de cintre qui le mit à l'abri. Au bout d'une heure et demie, on parvint à le retirer des décombres, et le jour même il prêcha, le saint sacrement à la main. Bénévent fut réparé et embelli par ses soins. Benoît XIII porta sur le siège pontifical des vertus qui ont fait honorer sa mémoire. Il voulait sincèrement mettre fin aux troubles que la constitution avait causés. Par un bref du 6 novembre 1724, adressé à tous les professeurs de l'ordre de St-Dominique, où il approuvait hautement la doctrine des thomistes sur la grâce et la prédestination, il prend à cœur de justifier la bulle de Clément XI du reproche qu'on lui faisait, de donner atteinte à la doctrine de St. Thomas et de St. Augustin. Un an après, en 1725, il tint à Rome un concile, dans la cinquième section duquel on traita de la constitution *Unigenitus*. On en fit la lecture, et elle fut insérée dans les actes du concile. On forma un décret sur ce sujet. Depuis, Benoît XIII revint encore sur ces matières, et, tout en défendant la doctrine des dominicains sur la prédestination gratuite et sur la grâce efficace, dans sa bulle *Preliosus*, il en rendit une autre où il se déclare ouvertement pour la constitution. Cette dernière bulle occasionna par la suite, en France surtout, beaucoup de persécutions; et cependant rien n'était plus contraire à ses intentions pacifiques. Benoît XIII était lié avec le cardinal de Noailles, et lui avait promis un bref approbatif de douze articles expliqués dans une lettre de ce prélat, et qui devaient mettre fin à toutes les disputes; mais il paraît qu'une secrète opposition de la part des constitutionnaires empêcha l'effet de cette bonne intention. La conduite incertaine, énigmatique de Benoît XIII dans ces circonstances, ne tenait point à un défaut de sincérité, mais à une confiance aveugle en des gens qui ne la méritaient pas. Le cardinal Coscia en abusa d'une manière scandaleuse. A la mort de Benoît, le peuple voulait mettre en pièces cet indigne ministre. Clément XII lui fit faire son procès. Il fut enfermé au château St-Ange, et n'en sortit que sous Benoît XIV, qui l'exila à Naples, où il mourut gorgé d'or et couvert de mépris. Benoît XIII, en 1729, donna un bref pour autoriser la légende de Grégoire VII, dans laquelle les entreprises de ce pape sur les droits temporels des souverains étaient préconisées avec affectation. Ce bref, qui se trouve dans

(1) De Ferdinand Orsini, duc de Gravina, et de Jeanne Fran-  
spani. D—R—R.

la *Bullarium Romanum*, édition de Luxembourg, t. 10, éprouva de grandes contradictions, et fut rejeté par la plupart des églises de l'Europe. Benoît XIII, après avoir vécu en assez bonne intelligence avec la cour de Vienne, qui lui avait rendu Comacchio, se brouilla de nouveau avec elle, au sujet des duchés de Parme et de Plaisance, qu'il prétendait devoir relever du saint-siège, tandis que le cabinet de Vienne en disposait comme fiefs de l'Empire. Cette contestation, qui dura depuis longtemps, resta encore indécise pour le moment. Benoît XIII mourut le 21 février 1750, âgé de 81 ans, après un pontificat de 5 ans et 8 mois. On ne peut que louer sa piété, sa vertu, son zèle pour la religion et sa libéralité envers les pauvres. Il manqua d'un juste discernement dans le choix de ses ministres, et de fermeté dans l'exécution de ses desseins. Rien n'égalait sa douceur et son humilité. « J'aime, disait Benoît XIV, j'aime la bonhomie de « Benoît XIII, qui fit reculer son carrosse dans « Rome même, pour ne pas avoir d'affaire avec un « gentilhomme romain. » On a de Benoît XIII des homélies sur l'*Exode*, qu'il avait prononcées étant archevêque de Bénévent, 2 vol. in-4°, Rome, 1724. Le 3<sup>e</sup> vol., publié en 1725, est d'un dominicain, que le pape avait chargé de compléter l'ouvrage. Sa vie a été écrite en latin par Alexandre Borgia, archevêque de Fermo, et dédiée à Benoît XIV, Rome, 1741, in-4°. D—s.

BENOÎT XIV, élu pape le 17 août 1740, succéda à Clément XII. Il s'appelait PROSPER LAMBERTINI, et sortait d'une famille illustre de Bologne, où il naquit le 15 mars 1675. Son éducation fut remarquable par ses rapides progrès dans toutes les sciences, qui le firent bientôt distinguer parmi tous les élèves de son âge. Les études les plus sérieuses suffisaient à peine à son ardeur pour le travail, et n'étaient rien à la prodigieuse vivacité de son esprit. St. Thomas fut son auteur de prédilection pour la théologie. Il s'appliqua également au droit canonique et civil, devint clerc du fameux avocat Justiniani, et ne tarda pas à être fait lui-même avocat consistorial. On le nomma ensuite promoteur de la foi, ce qui lui donna lieu de s'appliquer aux procédures usitées pour la béatification, et de faire, par la suite, un excellent ouvrage sur cette matière. Passionné pour les sciences, pour les recherches historiques, pour les monuments des arts, Lambertini se lia avec tous les hommes célèbres de son temps. Il avait la plus haute estime pour le P. Montfaucon, qu'il connut à Rome. Ce savant bénédictin disait de Lambertini : « Tout jeune qu'il est, il a deux âmes, « l'une pour les sciences, l'autre pour la société. » Ses occupations sérieuses ne l'empêchaient pas d'orner sa mémoire de tout ce qu'il y avait de plus recherché dans la littérature : « On me gronde quel- « quefois, disait-il, de ce qu'il m'arrive d'avoir « quelque léger entretien avec le Tasse, le Dante et « l'Arioste ; mais j'ai souvent besoin de me les rap- « peler, pour avoir l'expression plus vive et la pen- « sée plus énergique. » On peut remarquer, dans sa lettre à Voltaire (en réponse à la dédicace de la

tragédie de *Mahomet*), qu'il fait plusieurs citations de Virgile, dont il n'avait pas lu un mot depuis douze ans. Clément XI le nomma chanoine de St-Pierre, et ensuite prélat. On le vit bientôt consultant du saint-office, associé à la congrégation des rites, et enfin Innocent XIII ajouta la place de canoniste de la pénitencierie. « On me suppose un « homme à trois têtes, écrivait-il à un de ses amis, « à raison des charges dont on m'accable ; il me « faudrait une âme pour chaque place, et la mienne « peut à peine me gouverner. » Bientôt il fut appelé aux emplois du premier ordre. Benoît XIII lui donna l'évêché d'Ancône en 1727. Ce fut là qu'il développa des talents supérieurs et de grandes vertus. Visites, synodes, prières, instructions, il ne négligea rien dans l'accomplissement de ses devoirs. Il fut l'ami de ses curés, et ne leur donna pour successeurs que leurs meilleurs vicaires. Sa conduite fut la même à l'archevêché de Bologne, dont il fut revêtu en 1752, et où ses compatriotes le virent arriver avec transport. Obligé de destituer un curé pour des motifs assez graves, il alla lui annoncer lui-même cette affligeante nouvelle, et lui donna un bénéfice simple, meilleur que sa cure. Il ne souffrait point les actes de fanatisme, et s'y opposait même au risque de sa propre sûreté. Un étranger ayant été arrêté pour avoir tourné en ridicule quelques pratiques religieuses, il le prit sous sa protection, et le fit évader secrètement. Il protégeait la faiblesse opprimée avec toute la fermeté de la puissance. Une jeune postulante éprouvait de la part des religieuses du convent une résistance, fondée sur des imputations injurieuses à ses mœurs. Elle s'adressa à Lambertini, qui accueillit ses plaintes, et écrivit du ton le plus sévère à la communauté pour ramener ces religieuses à des sentiments d'indulgence et de charité plus dignes de leur état. Lambertini ne mettait pas moins de chaleur et de courage à défendre la vertu persécutée ; surtout quand il était pénétré lui-même du sentiment de l'injustice. Un de ses grands vicaires fut accusé auprès de Clément XII. Lambertini écrivit au pape que Sa Sainteté était trompée, et que cet honnête ecclésiastique était victime d'une indigne calomnie. Il terminait ainsi sa lettre : « Je prie tous les jours notre « divin Sauveur, pour qu'il soit aussi content de son « vicaire que je le suis du mien. » Ce trait un peu malin ne déplut point à Clément XII, qui lui sut gré de sa franchise. Les plus hautes destinées attendaient Lambertini après la mort de ce pontife. Il les avait prévues, et ne faisait pas difficulté d'en convenir, lorsque l'occasion s'en présentait. Etant jeune avocat, il fit un voyage d'agrément à Gènes avec quelques-uns de ses confrères, qui voulurent retourner à Rome par mer. « Prenez cette route, « vous autres, leur dit-il, qui n'avez rien à risquer ; « mais moi qui dois être pape, il ne me convient « pas de mettre à la merci des flots César et sa fortune. » Le chapeau de cardinal que Lambertini avait reçu de Benoît XIII, en 1728, lui donnait entrée au conclave de 1740, où les intrigues du cardinal de Tencin surtout retardaient l'élection au

dela du terme acoutumé. Les cardinaux, excédés de fatigue, divisés par des factions à peu près égales, ne savaient à quel choix s'arrêter, lorsque Lambertini s'avisait de leur dire avec son enjouement ordinaire : « Si vous voulez un saint, nommez Gotti ; un politique, Aldovrandi ; un bonhomme, prenez-moi. » Ces mots, comme jetés au hasard, firent une illumination soudaine pour tout le conclave ; les projets de Tencin furent déjoués, et Laubertini fut élu. Il prit le nom de Benoît XIV ; mais on le désigne souvent sous celui de sa famille, qui a commencé sa célébrité. On connaît un souverain aux ministres, aux amis dont il s'environne. Les choix de Benoît XIV honorèrent tous son discernement. Il fit son principal ministre le cardinal Valenti, dont la perte lui causa ensuite les plus vifs regrets : c'était un homme du plus grand mérite, ainsi que les cardinaux Passionei et Quirini, que Benoît XIV admit également dans son intimité. On sait aussi qu'il faisait un cas particulier de l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*. L'état de l'Église et la position de la cour de Rome n'avaient pas échappé à la pénétration et à la prudence de Lambertini. Depuis la réforme, les foudres du Vatican ne faisaient plus trembler les souverains sur leurs trônes. Les pontifes avaient abdiqué de fait leurs prétentions à la suprématie temporelle. A ces grandes discussions avaient succédé des contestations quelquefois ridicules, des controverses polémiques sur des points de théologie indifférents dans leur essence aux articles essentiels de la foi. La cour de Rome y avait pris parti, plutôt par condescendance que par intérêt personnel. Le foyer de ces disputes était principalement en France, où deux partis acharnés s'étaient divisés pendant le 17<sup>e</sup> siècle sur la doctrine de Molina et de Jansénius, et se déchiraient dans le 18<sup>e</sup> sur les articles de la trop fameuse bulle *Unigenitus*. Le formulaire de cette bulle n'en avait pas moins compromis l'autorité des pontifes romains, en revêtant de leur sanction des excès qui se commettaient en leur nom. Les quatre articles de l'assemblée du clergé de 1682 dormaient dans un oubli apparent, et subsistaient toujours comme principe héréditaire dans le cœur des Français. Benoît XIV était digne de se mesurer avec toutes ces difficultés, qu'il avait su prévoir. Il ne lui convenait pas de briser avec éclat les constitutions de ses prédécesseurs, dont la plupart avaient laissé d'honorables souvenirs. Il savait que les institutions humaines, celles même qui ont paru les plus utiles s'altèrent à la longue, et finissent par n'être plus en harmonie avec les mœurs, les opinions, ni avec les lois des générations nouvelles ; que la main du temps opère en silence ces grands changements, et sauve les États de ces secousses violentes, qui les ébranlent jusque dans leurs bases. Enfin, à l'époque où vivait Benoît XIV, une main habile traçait cette maxime mémorable dans un ouvrage qui a immortalisé son auteur : « Il faut quelquefois bien des siècles pour prévenir les changements ; les événements mûrissent, et voilà les révolutions. » (*Esprit des Lois*, liv. 58, chap. 40.) Telle était la grande pensée de Montesquieu ; tel fut le système de conduite de Lambertini.

Ces deux hommes illustres s'étaient devinés, et le souverain mettait en pratique ce que le philosophe mettait en lumière pour le maintien et le bonheur de l'ordre social. Benoît XIV, dès ses premières années, avait annoncé ce plan de sagesse et de modération. Dans une discussion avec le P. Montfaucon, sur les droits des papes, il lui avait dit avec sa franchise et sa gaieté ordinaires : « Moins de libertés de l'Église gallicane de votre part, moins de prétentions ultramontaines de la nôtre, et nous mettrons les choses au niveau qu'elles doivent avoir. » Cet esprit pacifique et conciliateur lui suggérait toujours des mesures sages et adroites dans les circonstances les plus délicates. Il fut consulté par la cour de France, et invité à s'expliquer sur ces refus de sacrements qui tourmentaient des malheureux jusque sur leur lit de mort, et, presque toujours d'après des délations obscures, qui servaient souvent des haines et des vengeances privées, sous le voile imposteur d'un zèle religieux. Benoît XIV, par sa lettre encyclique de 1756, décida qu'on ne pouvait refuser les secours spirituels qu'à ceux qui seraient *notoirement* convaincus d'être réfractaires ou désobéissants à la bulle *Unigenitus*. On trouve ces expressions rapportées dans la *Vie de Benoît XIV*, par Cinque et Fabrino, Rome, 1787, in-fol. : « In ea autem epistola deerevit constitutionem *Unigenitus* tantum obsequium et tantam venerationem ubique sibi vindicare, ut nemo fidelium possit absque salutis æternæ descrimine eidem ullo modo refragari : quare sacro-sanctum Christi corpus iis morturis esse denegandum, qui publici ac noti sint adversus constitutionem contumaces, non autem iis qui incertis tantum rumoribus hujusmodi labe infecti conjiciebantur. » Louis XV remercia le pape dans les termes les plus affectueux, et fit enregistrer au parlement une déclaration absolument conforme à la pensée de Benoît XIV. En forçant les accusateurs à se montrer au grand jour, et à s'appuyer de preuves évidentes, on éteignit peu à peu les persécutions, et la constitution elle-même tomba bientôt dans l'oubli. Un seul événement politique, en contact avec les anciennes prétentions de la cour de Rome, signala le pontificat de Benoît XIV ; ce fut la guerre entreprise par la France et la Prusse coalisées, pour exclure la nouvelle maison d'Autriche de la dignité impériale. Trois siècles plus tôt, le pape eût pris une part active à cette querelle, et les censures de l'Église eussent été prodiguées pour soutenir le candidat favorisé par elle. La majorité des électeurs s'étant déclarée pour le duc de Bavière, Benoît XIV lui envoya seulement un nonce pour le complimenter ; mais la contestation une fois remise au sort des armes, le pape garda la plus stricte neutralité ; il se contenta, comme Moïse sur le mont Oreb, de tenir ses mains élevées au ciel, et de prier pour le parti le plus juste. Les troupes autrichiennes, espagnoles, napolitaines, s'établirent indistinctement dans les États ecclésiastiques. Les officiers qui passaient dans Rome se faisaient un devoir de respecter le trône de la religion et l'asile de la paix. Les armées de Charles et de Lobkowitz se battaient

aux portes de la ville, sans que le sommeil des Romains en fût troublé. Lorsque la tranquillité fut rétablie, le pape obtint de justes indemnités pour le séjour des troupes dans ses domaines, et les puissances de l'Europe, en s'acquittant de leurs obligations, s'empressèrent de fortifier leur alliance respective de ce lien sacré de la concorde universelle. Benoît XIV chercha à la maintenir par tous les moyens que les occasions pouvaient lui suggérer. Son attachement pour la France fut inaltérable. Il chercha également à obliger Marie-Thérèse, qui croyait, mais à tort, avoir à s'en plaindre, pour avoir marqué quelque prédilection à l'électeur de Bavière. Il accorda à cette princesse la suppression du patriarcat d'Aquilée, malgré l'opposition des Vénitiens; il lui permit de tolérer le culte des protestants dans ses États. « C'est un très-grand bien, » écrivait-il à cette princesse, de chercher à rapprocher les protestants du saint-siège. On ne les convertira jamais que par la persuasion et la douceur. » Frédéric, possesseur de la Silésie, devait pourvoir à des évêchés catholiques faisant partie de ses conquêtes. Il présentait, pour succéder au célèbre cardinal de Zinzendorf dans l'évêché de Breslau, un sujet dont Benoît XIV ne voulait pas, à cause de son inhabileté. Le roi insista, le pape déféra à sa volonté, et la suite prouva à Frédéric que Lambertini avait raison. L'impératrice de Russie le nommait *le sage par excellence*. Les souverains de la Sardaigne et du Portugal lui étaient particulièrement attachés. On l'estimait même à Constantinople. « Le bon Turc, écrivait-il à un de ses amis, m'a fait dire les choses du monde les plus agréables par le marquis Maïo, etc. » En recevant le roi de Naples qui venait lui rendre hommage, il lui dit : « Comme chef de la religion, je vous vois à mes pieds; comme particulier, je suis aux vôtres. » La margrave de Bareuth, sœur du roi de Prusse, princesse du mérite le plus distingué, vint à Rome visiter Benoît XIV; les étrangers de tous les pays, de toutes les sectes, se pressaient autour de lui. « Ce pape écrivait-il au cardinal de Tencin, ce pape que leur patriarche Luther regardait comme la bête à dix cornes, ce pape ne leur paraît plus si redoutable;... ils ne voyent plus en lui l'antéchrist, etc. » Benoît XIV aimait trop les sciences et les lettres pour ne pas en faire l'objet particulier de ses soins. (Voy. MURATORI et NORIS.) Il fonda des académies à Rome; il envoya des gratifications à celle de Bologne; il fit mesurer un degré du méridien (voy. BOSCOVICH); relever l'obélisque du champ de Mars; bâtir l'église de St-Marcellin, dont il traça lui-même le plan; exécuter en mosaïque les beaux tableaux de St-Pierre; traduire en italien les bons livres anglais et français; enfin, on avait commencé à imprimer, par son ordre, une notice des manuscrits presque innombrables qui enrichissaient la bibliothèque du Vatican, et dont il avait augmenté lui-même le nombre jusqu'à 5,500. Benoît XIV protégeait les savants et les récompensait. L'abbé Galiani, savant naturaliste, dit, en lui présentant une collection de laves : *Dic ut lapides isti panes*

*fiant*. Le pape entendit fort bien le sens de ces paroles, et les expliqua au gré de l'écrivain, en lui accordant une pension. Son administration intérieure ne fait pas moins d'honneur à sa sagesse; il sévit contre les usuriers et les faux nobles; il favorisa la liberté du commerce; il diminua le nombre des fêtes. La piété de Benoît XIV était sincère, mais éclairée et tolérante. Il s'appliqua à conserver le dogme et les bonnes mœurs, dont il donnait lui-même le plus louable exemple. Il réforma les jésuites en Portugal. Il confirma la bulle de Clément XI contre les cérémonies chinoises. Benoît XIV mourut le 5 mai 1758, après une maladie assez douloureuse, pendant laquelle il ne perdit pas un seul instant la sérénité de son âme, ni la vivacité de son esprit. Il avait chargé le cardinal Archinto du gouvernement de l'État. Ses derniers soins furent consacrés à consoler ceux qui pleuraient autour de lui, et à remplir avec ferveur les devoirs de la religion. La conversation de Lambertini était brillante; ses réparties étaient vives et remplies de finesse, de grâce, de sel et de gaieté. Son expression était originale, et souvent animée par des images neuves, hardies et piquantes. Caraccioli, qui a écrit une *Vie de Benoît XIV* (1784, in-12), a rapporté, sur la foi de quelques témoignages vagues et indirects, une foule de ces traits spirituels et légers qui échappent dans l'abandon d'une aimable familiarité; mais on sait que cet écrivain ne se piquait point d'exactitude ni de discernement. Quelques personnes, un peu sévères, ont reproché à Benoît XIV certaines saillies qui semblaient lui faire perdre quelque chose de sa dignité. Les idées que l'on se forme à cet égard sont relatives aux mœurs, aux habitudes, au langage. La dignité d'un Français n'est pas celle d'un Allemand, ni d'un Italien. Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais Benoît XIV ne s'oublia au point de se compromettre en aucune manière. « Il fallait que les mœurs de Lambertini fussent bien pures, disait le cardinal Spinelli, puisque la liberté qu'il mit dans ses propos ne jeta jamais le moindre nuage sur ses vertus. » On lui reprocherait peut-être, avec plus de justice, un peu d'ambition qu'il ne cherchait pas du moins à déguiser. Il avait une aversion décidée pour les affaires de détail, qu'il abandonnait à ses ministres. Les Romains disaient qu'il écrivait trop, et ne gouvernait pas assez. Benoît XIV avait la taille médiocre, le corps replet, l'œil enjoué, le sourire fin, et des yeux qui annonçaient toute la vivacité de son esprit. L'éloge de Benoît XIV se trouve partout; l'un des plus célèbres est ce distique si connu de Voltaire, qui lui avait dédié sa tragédie de *Mahomet* :

Lambertinus hic est, Romæ decus et pater orbis;  
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

Mais le plus flatteur de tous, peut-être, est le monument que le fils du ministre Walpole lui fit ériger en Angleterre, et où on lit, entre autres, ces mots déjà consacrés par les suffrages de la postérité : « Aimé des catholiques, estimé des protestants, humble, désintéressé; monarque sans favori, pape

« sans népotisme, et, malgré son esprit et son savoir, docteur sans orgueil, censeur sans sévérité, etc. » Cet éloge est très-beau, sans doute; mais il n'y en a peut-être pas qu'on puisse moins accuser de flatterie. L'édition la plus complète des œuvres de Benoît XIV est celle de Venise, en 16 volumes in-fol., précédée de la vie de l'auteur. Elle est composée : 1° du traité de la *Béatification et de la Canonisation*, dont Baudeau a donné une analyse en français (*voy. BAUDEAU*); 2° du *Sacrifice de la Messe*, écrit d'abord en italien, et traduit en latin par l'abbé Giacomelli, Bologne, 1740; 3° de *Festis in honorem Christi et beatæ Mariæ*, traduit par le même de l'italien en latin; 4° *Institutiones ecclesiasticæ*; 5° de *Synodo diœcesana*; 6° *Bullarium*, imprimé séparément à Venise, 1760, 4 vol. in-fol.; 6° *Quæstionum canonicar. et moralium in materiis ad sacram congregationem spectantibus ab ipso propositarum et discussarum*; 8° *Opera miscellanea*. Outre les ouvrages compris dans cette grande collection, et qui tous avaient paru d'abord séparément, on a encore de Benoît XIV une édition du *Martyrologium* de Grégoire XIII, Rome, 1748, et quelques autres pièces. De tous ces ouvrages, le plus remarquable est celui qui traite des synodes. On y aperçoit le grand canoniste, et c'est le meilleur que l'on connaisse pour former des ecclésiastiques et diriger des évêques.

D—s.

BENOIT, antipape, connu sous le nom de Benoît XIII. Il s'appelait Pierre de Lune et était né en Aragon d'une famille illustre. Il avait d'abord étudié la jurisprudence et le droit canonique. Il prit depuis le parti des armes, revint ensuite à ses premières études, et enseigna le droit dans l'université de Montpellier. Il paraît qu'il fit des progrès assez rapides dans la carrière ecclésiastique. Grégoire IX le fit cardinal en 1373. Un caractère ambitieux, l'esprit d'intrigue, de l'audace dans les desseins, de la ténacité dans l'exécution, donnaient à Pierre de Lune de grands avantages pour briller alors sur la scène politique. Le retour des papes à Rome avait commencé dans l'Église une dissension qui fut d'une trop longue durée, et qui est connue dans l'histoire sous le nom de *schisme d'Occident*. Le clergé s'était séparé en deux factions, dont l'une élisait le pape à Rome et l'autre dans Avignon. Urbain VI et Clément VII, nommés en même temps au siège pontifical, avaient déjà donné le spectacle d'une funeste division. Pierre de Lune s'était attaché au parti de Clément VII, siégeant à Avignon; il fut son légat en Espagne, où il le fit reconnaître dans le concile de Salamanque, en 1587. Après la mort de Clément VII, Pierre de Lune fut élu pour lui succéder, le 28 septembre 1594, par la faction avignonnaise des cardinaux. L'université de Paris, dont les opinions étaient une autorité dans ces sortes d'affaires, avait proposé, dès le vivant de Clément VII et d'Urbain VI, une réunion des deux pontifes, pour soumettre leur droit respectif à l'arbitrage d'un concile général. Clément VII avait rejeté cet acte conciliatoire. Ce refus avait mis la

France surtout en garde contre les intentions du nouveau pape; elle eût désiré retarder du moins l'élection; mais les cardinaux avignonnais assurèrent Charles VI que celui qu'ils allaient élire consentirait à l'union et même à la cession, si elle était jugée nécessaire. Pierre de Lune ratifia lui-même cette convention; mais il ne tarda pas à manifester le dessein de l'é luder. Les ambassadeurs de Charles VI, qui étaient les premiers princes de son sang, accompagnés de quelques membres de l'université, ne purent engager Benoît à exécuter fidèlement sa promesse, relative à l'union. Il ne restait plus à tenter que la voie de la cession. Tous les princes chrétiens s'y déterminèrent, à l'exception du roi d'Aragon; mais les tentatives qu'ils firent auprès de Benoît et de Boniface IX, qui siégeait à Rome, furent également inutiles. Benoît surtout fulminait contre l'université de Paris, qui interjetait appel de ce pape à un autre pape reconnu par l'Église universelle. Cet état de choses nécessita un concile national en France, où il fut résolu de se soustraire à l'obéissance de Benoît. Le roi ratifia la décision du concile, et l'édit de soustraction fut enregistré au parlement le 19 août 1598. Cet édit ordonne qu'il sera pourvu à la collation des bénéfices, suivant le droit commun, par l'élection des chapitres, ou par la collation des ordinaires. Cet exemple ayant été suivi dans toute l'Europe, dix-huit des cardinaux du parti de Benoît l'abandonnèrent; deux seuls lui restèrent fidèles. Il ne fut plus regardé partout que comme un schismatique dangereux et turbulent, et il fut résolu de s'emparer de sa personne. Le maréchal de Boucicault fut chargé de cette expédition. Il se rendit sans peine maître d'Avignon. Benoît ne fut point déconcerté par ces succès. Il se retira dans le château avec les troupes aragonaises que lui avait amenées son frère Rodrigue de Lune, et il y fut assiégé pendant tout l'hiver et pressé par les rigueurs de la famine. Le maréchal cependant reçut ordre de convertir le siège en blocus et de laisser entrer des provisions dans le château, sans néanmoins en rien laisser sortir. Benoît, ainsi resserré, ne perdit point courage. Il concerta, avec un gentilhomme normand, appelé Robinet ou Robert de Braquemont, les moyens de s'évader. Il y parvint, et une escorte de cinq cents hommes, qui l'attendait hors de la ville, lui aida à se réfugier à Château-Raynard, petite ville peu distante d'Avignon. Cet événement changea la fortune de Benoît. Les cardinaux qui l'avaient abandonné vinrent lui demander pardon en se jetant à ses pieds, et rentrèrent en grâce. La France, en proie aux factions des princes qui se disputaient et s'enlevaient tour à tour la tutelle du malheureux monarque, était en ce moment gouvernée par le duc d'Orléans, qui la remit sous l'obéissance de Benoît. Ce pontife vint aussi à bout de rengager le roi de Castille dans ses intérêts, et de faire donner à son neveu, Pierre de Lune, l'archevêché de Tolède, le plus riche de la chrétienté. Cependant il ne négligeait point de pourvoir à sa sûreté personnelle; une forte garde l'accompagnait à l'église et l'environnait même à

l'autel. Il témoignait en même temps le désir extrême d'accomplir l'acte d'union, et envoya pour cet effet des députés à Boniface IX, qui se refusa à ses propositions. Innocent VII, successeur de Boniface, fit les mêmes réponses aux mêmes instances; et enfin Grégoire XII, qui avait témoigné tant d'ardeur pour des mesures conciliatoires, rejeta toute espèce d'arrangement. Benoît n'était pas fâché au fond de ces résistances des papes romains, qui autorisaient ses propres refus; mais l'université ne se laissa point tromper par ces défaites astucieuses. Elle provoqua une seconde fois la soustraction à l'obédience de Benoît. Charles VI en fit suspendre pour un moment l'exécution, et envoya une ambassade solennelle aux deux papes. Benoît répondit à tous ces actes par une excommunication furieuse, et du monarque, et de l'université, et de tous ceux qui auraient gardé la neutralité. Cette bulle fut déchirée dans le conseil du roi, et ceux qui l'avaient apportée furent punis. Le pape de Rome, Grégoire XII, ne se conduisait pas mieux. Tant d'excès fatiguaient et révoltèrent enfin tous les esprits, et le malheur commun rapprocha toutes les opinions. Les cardinaux des deux obédiences, réunis à Livourne, s'adressèrent au roi de France pour le prier de concourir avec eux à l'extirpation du schisme. Le seul moyen raisonnable était l'assemblée d'un concile œcuménique. Une difficulté se présentait : c'était de savoir au nom de qui il serait convoqué. Il fut décidé que, dans le cas présent, les deux collèges de cardinaux étant réunis, ils avaient le droit de faire cette convocation, du consentement de la plupart des princes chrétiens, des prélats et des fidèles, qui, étant eux-mêmes l'Église ou l'assemblée des chrétiens, avaient le pouvoir d'*habiliter* les cardinaux à cet effet. Benoît et Grégoire refusèrent, chacun de leur côté, de comparaître au concile, qui fut indiqué à Pise, et s'ouvrit le 25 mars 1409. Après les procédures préliminaires, les deux contendants, Benoît et Grégoire firent déclarés schismatiques et remplacés par Alexandre V. (*Voy. ce nom.*) L'un et l'autre pontife méprisèrent le décret du concile. Benoît, qui conservait dans son obédience les royaumes d'Aragon, de Castille et d'Écosse, abandonna le séjour d'Avignon, et se retira d'abord à Collioure, et ensuite à Peniscola, petit château dans le royaume de Valence, où il conserva un fantôme de puissance. Le schisme n'étant pas entièrement éteint, il fallut recourir de nouveau à l'autorité d'un concile œcuménique, auquel consentirent enfin les puissances qui tenaient encore pour le parti de Benoît. Ce concile fut celui de Constance, qui eut lieu en 1414, et l'un de ses principaux actes fut d'élire pour pape Othon Colonne, qui prit le nom de Martin V. Il déclara ensuite Benoît hérétique, parjure, schismatique, et comme tel, déposé et dégradé de toutes ses dignités. L'obstiné vieillard n'obéit pas davantage à cet irrévocable décret. Il ne se rendit pas non plus aux instances d'une ambassade solennelle qui lui fut envoyée pour l'inviter à céder. Il comptait sur la versatilité d'Alphonse, roi d'Aragon, qui en effet revint à

son parti, après s'être brouillé avec Martin V. Ce nouveau retour de faveur endureit de plus en plus Benoît dans sa rébellion, jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Peniscola, le 17 novembre 1424, à l'âge de 90 ans, sans avoir cédé sur un seul point de ses prétentions; il prit même des précautions pour continuer le schisme après lui : il fit promettre avec serment aux deux cardinaux qui lui restaient d'élire un autre pape à sa place, ce qu'ils exécutèrent, ainsi qu'on le verra à l'article de Clément VIII, antipape.

D—s.

BENOÏT, auteur anglais du 12<sup>e</sup> siècle, étudia à Oxford, fut d'abord moine bénédictin, et ensuite prieur du monastère de Cantorbéry. Henri II, qui l'estimait beaucoup, lui fit obtenir, en 1177, l'abbaye de Peterborough; il assista au couronnement de Richard I<sup>er</sup>, en 1189, et fut élu garde du grand sceau en 1191; il mourut en 1195, ou, suivant l'évêque Nicholson, en l'an 1200. Il a écrit la *Vie de l'archevêque Thomas Becket*, dont il a été l'ami, et une *Histoire de Henri II et de Richard I<sup>er</sup>*, de 1170 à 1192, que les Anglais regardent comme une des meilleures relations historiques de cette époque, et dont Hearne a publié une belle édition en 2 volumes, imprimée à Oxford en 1755. X—s.

BENOÏT (RENÉ), curé de St-Eustache à Paris, né à Savenières, près d'Angers, en 1521, commença à faire du bruit dans le monde par une traduction française de la Bible, Paris, 1566, in-fol.; 1588, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Cette dernière, aussi belle que bien soignée, est augmentée de l'apologie de l'auteur. Les notes marginales étaient tirées, pour la plupart, de celles de Vatable. Benoît prétendait que les reproches qu'on lui faisait avaient leur source dans le préjugé généralement répandu alors, contre les traductions destinées à mettre l'Écriture sainte entre les mains des simples fidèles. « La langue française, » disait-il, « est-elle donc plus excommuniée, pour « parler chrétien, que la latine ou autre langue quel- « conque? » Mais Richard Simon lui reproche d'avoir annoncé sa traduction comme faite sur l'hébreu et le grec, quoique, de son aveu, il ne sût aucune de ces deux langues, et de s'être servi de la version de Genève, en y changeant seulement quelques mots. Aussi, quoiqu'elle fut revêtue de l'approbation des docteurs et du privilège du roi, quoiqu'il protestât d'un sincère attachement à la foi catholique, quoiqu'il donnât des preuves de son attention à contredire les hérétiques dans ses notes, on en revint toujours à lui opposer la conformité de sa version avec celle de Genève. Les docteurs firent de longues listes des endroits qu'il en avait empruntés ou imités, et ils le flétrirent par une censure du 15 juillet 1567. Il fut exclu de la faculté par un décret du 1<sup>er</sup> octobre 1572, et la censure fut ratifiée par Grégoire XIII. L'auteur, après plusieurs protestations successives contre sa condamnation, fut obligé de s'y soumettre en 1598, lorsqu'il voulut rentrer dans la faculté, pour y occuper la place de doyen. Benoît avait été confesseur de l'infortunée Marie Stuart, et l'avait accompagné en Écosse. Il fut nommé curé de St-Eustache en 1569, professeur royal en théo-

logie au collège de Navarre, en 1587. René Benoit fut surnommé *le pape des halles*, parce qu'il avait la plus grande influence sur ses paroissiens. Lorsque la faction des seize se fut rendue maîtresse de Paris, René Benoit alla, en 1591, chercher un asile contre ses fureurs, dans le camp de Henri IV, où ses exhortations et ses soins contribuèrent beaucoup à la conversion de ce prince, qui l'honora de toute sa confiance, le choisit ensuite pour son confesseur, et fit sous sa direction, en 1595, le premier pas qui le ramena décidément à l'Église. Il assista à l'assemblée de St-Denis, où il fut décidé que Henri avait donné des preuves suffisantes de catholicité pour être absous, sans attendre le consentement du pape. Ce prince le nomma l'année suivante à l'évêché de Troyes; les ligueurs lui firent refuser ses bulles. On mit en avant l'hétérodoxie de sa Bible; mais son vrai crime était le rôle qu'il avait joué dans la réconciliation du roi, et les maximes gallicanes répandues dans ses ouvrages. Le cardinal d'Ossat eut beau protester que les endroits répréhensibles venaient de l'infidélité de deux ouvriers d'imprimerie qui avaient altéré son manuscrit, le pape fut inexorable; de sorte qu'après avoir joui onze ans des revenus de son évêché, il fut obligé de s'en démettre, en 1604, et mourut à Paris le 7 mars 1608. Le docteur Cayet prononça son oraison funèbre, imprimée la même année. La Croix du Maine, son contemporain, dit que Benoit « fut estimé homme très-éloquent et « des plus célèbres entre tous ceux de sa profession, « tant pour les prédications ordinaires que pour les « livres en nombre infini, lesquels il a mis en lumière. » La plupart de ces livres, dont on trouve une longue liste dans la *Bibliothèque historique de la France*, et dans le tome 41 des *Mémoires de Nicéron*, roulent sur les matières du temps. Ils sont écrits d'un style sec, et la construction de ses phrases est toujours obscure et embrouillée. Le plus curieux est celui qu'il composa en faveur de son ami de Belloy, sous ce titre: *Examen paeifique de la doctrine des huguenots, où l'on montre, contre les catholiques rigides, que nous ne devons point condamner les huguenots comme des hérétiques avant que l'on l'ait prouvé de nouveau*, Caen, 1590. Il y prétendait que le concile de Trente ne suffisait pas pour les condamner, parce que ce concile n'était pas reçu en France. T—D.

BENOIT (le Père JEAN), historien des Albigeois, né en 1632, à Carcassonne, après avoir terminé ses études à Toulouse, y prit à dix-huit ans l'habit de St-Dominique. Dans ses loisirs il cultivait la littérature et faisait des vers latins et français avec facilité; mais s'étant attaché à la carrière évangélique, il acquit la réputation d'un bon prédicateur, et remplit successivement les chaires des principales villes du midi de la France. Il vint ensuite à Paris, où il demeura plusieurs années. Rappelé sur la fin de sa vie à Toulouse, il y mourut le 8 mai 1705, à 75 ans. Le P. Benoit a laissé quelques pièces de vers en l'honneur de Louis XIV, entre autres un poème intitulé: *Problème de la victoire et de la paix*, Paris, 1687, in-4°; mais il est principalement connu

par l'*Histoire des Albigeois et des Vaudois*, Paris, 1691, 2 vol. in-12; elle est intéressante, mais partielle, et cela ne pouvait guère être autrement: comme le dit J. Leclerc, un moine, et un moine dominicain, était l'homme du monde le moins propre pour un tel ouvrage. (*Voy. la Bibliothèque universelle*, t. 20, p. 197.) Il a fait usage des procédures instruites contre les Albigeois par les inquisiteurs au temps du cardinal de Clermont, dont le manuscrit original se trouvait dans le cabinet de Fr. Graverol. (*Voy. ce nom.*) Il donne les généalogies des principales familles dont il est parlé dans cette histoire; et, pour les faire mieux recevoir, il dit que d'Hozier a pris la peine de les revoir et de les rectifier; mais d'Hozier déclara qu'il ne lui avait pas rendu ce service. (*Voy. le Journal des Savants*, 1691, p. 255.) La carte géographique des vallées annoncée sur le frontispice manque dans beaucoup d'exemplaires. Sous le titre de *Continuation de l'Histoire des Albigeois*, le P. Benoit a donné la vie de St. Dominique, Toulouse, 1695, in-12. On trouve une notice sur cet écrivain dans les *Scriptores ordin. Prædicator.*, t. 2, p. 767. W—S.

BENOIT (ELIE), naquit à Paris, en 1640, d'un père calviniste, qui était concierge de l'hôtel de la Tremouille. Sa jeunesse offrit une alternative d'ardeur pour l'étude et de goût pour la dissipation; mais enfin, la première passion ayant pris le dessus, il fut choisi pour être ministre d'Alençon. Il eut, dans cette ville, une dispute avec le P. Larue, qui y prêchait le carême, sur des falsifications reprochées par celui-ci à la version de la Bible de Genève. Huet se mit de la partie, et il ne put s'empêcher de blâmer le jésuite d'y avoir mis trop d'aigreur. On en trouve les pièces dans le 1<sup>er</sup> volume du recueil de l'abbé de Tilladet. A la révocation de l'édit de Nantes, Benoit se réfugia à Delft, où il devint ministre de l'église wallonne. Ce fut là qu'il passa tout le reste de sa vie jusqu'en 1728, qu'il y mourut à près de 89 ans. Il avait eu le malheur d'épouser à Alençon une femme acariâtre qui ne cessa de lui causer des chagrins domestiques. Il eut des disputes très-vives avec Jacquelot, qu'on supposait partisan des projets de réunion entre les deux communions; avec le fameux Leclerc, sur l'interprétation du premier chapitre de l'*Évangile* de St. Jean; avec van den Honert, sur le style du Nouveau Testament. Toutes ces disputes produisirent divers écrits oubliés aujourd'hui. Ses principaux ouvrages sont: 1<sup>o</sup> *Histoire de l'édit de Nantes*, etc., Delft, 1695-95, in-4°; 5 vol. Cette histoire est écrite avec beaucoup d'aigreur; elle est souvent infidèle; mais, parmi les pièces justificatives, il y en a de fort intéressantes. 2<sup>o</sup> *Histoire et Apologie de la retraite des pasteurs à cause de la persécution*, Francfort, 1687, in-12. 3<sup>o</sup> *Défense* de cette apologie contre le ministre d'Artis, ibid., 1688, in-12. 4<sup>o</sup> *Mélanges de Remarques eritiques, historiques, philosophiques et théologiques* contre deux écrits de Toland (*l'Adeisidæmon* et les *Origines judaïcæ*), Delft, 1712, in-8°. 5<sup>o</sup> Des sermons et des lettres. T—D.

BENOIT (le Père), savant maronite, dont le

nom de famille était AMBARACH, naquit en 1665, à Gusta, dans la Phénicie, de parents nobles. Son père avait fondé le monastère de Riphon, où il se retira après la mort de sa femme, en devenant abbé, et y passa le reste de ses jours dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Deux de ses frères, moines de l'ordre de St-Antoine, furent, l'un après l'autre, archevêques du Mont-Liban. Benoît, envoyé à Rome à l'âge de neuf ans, y fit, pendant un séjour de treize ans, des progrès extraordinaires dans l'étude des belles-lettres, des langues orientales, de la théologie, et retourna en Orient pour prêcher la doctrine catholique. Le patriarche Adoensis le chargea de revoir et de corriger quelques ouvrages qu'il avait composés sur la liturgie et sur l'origine des maronites. Benoît s'en acquitta à la satisfaction d'Adoensis, et les traduisit même en latin. L'Église maronite d'Antioche le renvoya en députation à Rome pour y terminer quelques procès d'importance. Il remplit cette mission avec succès, et se disposait à retourner dans son pays, lorsque Côme III, duc de Florence, l'attira auprès de lui pour arranger les caractères que Ferdinand de Médicis avait fait fondre pour l'impression des livres écrits en langues orientales, et pour diriger l'impression de plusieurs livres inédits qui se trouvaient dans la bibliothèque Palatine et dans celle de Laurent de Médicis, écrits en ces langues. Tous ces travaux furent récompensés par une chaire d'hébreu dans l'université de Pise. Le désir de se faire jésuite lui étant venu à l'âge de quarante-quatre ans, il entra dans la société, et s'y concilia l'estime de ses nouveaux confrères, autant par la douceur de son caractère que par ses profondes connaissances. Clément XI le fit venir à Rome, et l'associa aux savants qui étaient chargés de revoir et de corriger le texte grec des livres sacrés. Le P. Benoît, quoique très-avancé en âge, entreprit, à la prière du cardinal Quirini, une édition de St. Ephrem, dont il fit paraître les deux premiers volumes en 1742. Il était à la moitié du second, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie grave qui le mit au tombeau le 22 septembre de la même année. Benoît avait traduit une partie du *Ménologe* des Grecs, qui a été imprimé à Urbin par les soins du cardinal Albani. Il est auteur de deux dissertations contre Kolh, le P. Lebrun et l'abbé Renaudot. Elles se trouvent dans le second volume de son édition de St. Ephrem.

T—D.

BENOÏT (MICHEL), jésuite français de la mission de Pékin, naquit à Autun, le 8 octobre 1715. Il fit ses études à Dijon, son cours de théologie au séminaire de St-Sulpice de Paris, et, déjà promu à l'ordre du sous-diaconat, il entra au noviciat des jésuites de Nancy, le 18 mars 1737. Il apporta dans cette société des dispositions heureuses pour les sciences, et elles y furent cultivées avec soin : les mathématiques, l'astronomie, et quelques parties de la physique, furent l'objet de ses principales études. Les missions de la Chine devaient en recueillir les fruits. La persécution y éclatait alors avec violence ; mais le P. Benoît n'en montra que plus d'ardeur pour solliciter la permission de s'y consacrer, et il

l'obtint après trois ans de prières et d'instances. Le jeune missionnaire se rendit à Paris, et y fit quelque séjour, pour se préparer à son départ. Delisle, de la Caille et Lemonnier se partagèrent entre eux le soin de perfectionner ses connaissances astronomiques ; et l'importance que ces savants académiciens attachaient à la correspondance future de leur élève annonça l'idée avantageuse qu'ils avaient conçue de ses talents. Le P. Benoît arriva en 1744 à Macao, et l'année suivante à Pékin, très-contrarié par cette destination flatteuse, à laquelle il eût préféré l'emploi de missionnaire obscur dans les provinces. Peu de jésuites, attachés à la cour, furent plus constamment occupés que le P. Benoît. L'empereur Khian-Loung, qu'il servit pendant trente ans, l'employait indistinctement à tout, souvent même à des travaux étrangers à ses anciennes études, et sur la théorie et la pratique desquels il n'avait que des aperçus superficiels. A peine fut-il arrivé à Pékin, que l'astronome se vit transformé en fontainier. L'empereur avait vu la représentation d'un jet d'eau dans une peinture, et en avait demandé l'explication. Il voulut que les Européens de son palais exécutassent une semblable pièce d'hydraulique. Les missionnaires, embarrassés, jetèrent les yeux sur le P. Benoît, à qui les procédés mécaniques de cette sorte d'ouvrage n'étaient pas plus familiers. Cependant l'essai réussit, et cette eau jaillissante, dont l'art n'était pas encore connu à la Chine, excita les applaudissements du monarque et de sa cour. Ce prince, quelque temps après, fit bâtir, dans l'immense enceinte de ses jardins de *Yuen-ming-yuen*, quelques palais et maisons à l'europpéenne. Il désira qu'on y prodiguât les décorations hydrauliques, et chargea le P. Benoît de leur direction. Ces travaux occupèrent le missionnaire français pendant plusieurs années, et il finit par déployer dans leur exécution les plus rares talents. Tout ce que l'hydraulique a de plus ingénieux dans ses combinaisons, de plus varié et de plus agréable dans ses formes, fut réuni pour l'embellissement de ces maisons européennes. Parmi les nombreuses scènes d'eaux jaillissantes qu'on y voit, on distingue celles de la *Guerre des animaux*, du *Cerf aux bois*, poursuivi par des éléphants, et l'*Horloge d'eau*. Les manchous caractérisent les douze heures du jour, qui, chez eux, sont doubles des nôtres, par douze animaux d'espèce différente. Le P. Benoît imagina de réunir ces douze animaux en face de la maison bâtie à l'italienne, sur les deux côtés d'un vaste bassin triangulaire, et d'en composer une horloge perpétuelle. Ces animaux marquent la division d'un jour entier, en lançant chacun par la gueule, successivement et pendant deux heures, des gerbes d'eau qui retombent paraboliquement au centre du bassin. Le plus grand ouvrage du P. Benoît fut la machine immense qu'il construisit pour former un château d'eau ou réservoir capable de fournir des eaux abondantes à toute cette partie des jardins de l'empereur. Toutes les conduites d'eau de cette machine sont en cuivre, et les principales sont de la grosseur du corps d'un homme. Ce magnifique ouvrage, au rapport de ceux qui l'ont vu, aurait

suffi en Europe pour procurer une réputation brillante à son auteur. Quelque continuel que fussent les travaux du P. Benoît, il trouvait encore le temps de s'occuper d'astronomie, de physique et de géographie. Il est le premier qui ait fait connaître à l'empereur Khian-Loung les usages du télescope à réflexion, et ceux de la machine pneumatique. Ce prince éclairé sentit tout le prix de ces deux instruments, et il avait si bien étudié le dernier, qu'il se plaisait à en répéter lui-même les nombreuses expériences, en présence de ses courtisans, auxquels il les expliquait. Le P. Benoît, pour mieux satisfaire la curiosité de ce prince, qui lui faisait un grand nombre de questions relatives à la géographie, entreprit de lui dessiner une mappemonde, qui avait douze pieds et demi de longueur sur six et demi de hauteur. Dans cette carte, il marqua les pays récemment découverts, retrancha ceux que nos modernes géographes ont retranchés, et rétablit la véritable position de beaucoup de lieux, d'après les nouvelles observations. Il joignit à ce dessin un mémoire, dans lequel, après avoir donné les explications nécessaires sur les globes terrestre et céleste, il exposait les systèmes modernes sur le mouvement de la terre, sur ceux des planètes, et en particulier sur celui des comètes, dont on espérait pouvoir un jour fixer le temps des révolutions; il y faisait mention de tout ce qui s'est exécuté en France pour perfectionner l'astronomie et la géographie, des observateurs envoyés dans tous les lieux du monde, des voyages faits au pôle et à l'équateur, pour la mesure d'un degré du méridien, etc. L'empereur, pour l'examen de cette carte, nomma une commission, composée de lettrés et des principaux membres du tribunal des mathématiques, commission où, pendant près de deux ans, elle fut l'objet de vives discussions. Lorsqu'elle eut enfin réuni les suffrages de ses juges, le monarque ordonna : 1° qu'on tracerait un second exemplaire de cette mappemonde; qu'un des deux exemplaires serait conservé dans son palais et l'autre mis au dépôt des cartes de l'empire; 2° que, sur les différents globes qui se trouvent dans les maisons impériales, on ajouterait les nouvelles découvertes, telles que l'auteur les avait tracées dans sa carte. D'autres travaux succédèrent bientôt. L'empereur venait de faire dresser une nouvelle carte générale de l'empire, où tous les pays qui lui sont limitrophes étaient tracés, et, quoique la gravure sur cuivre ne soit pas en usage à la Chine, il voulut que cette carte fût gravée sur des planches de ce métal, et chargea le P. Benoît de la direction de ce travail. Le missionnaire eut beau protester qu'il n'avait aucune connaissance de la pratique de cet art, l'empereur avait parlé, il fallut obéir. Il se vit réduit, comme il l'avoue lui-même, à recourir aux livres d'Europe, pour y étudier la manière de graver au burin et à l'eau-forte. Il lui fallut ensuite former des graveurs, les exercer à manier le burin et à couper le cuivre; imaginer des presses propres à la taille-douce, et accoutumer des imprimeurs en bois à en faire usage. La carte générale qu'il s'agissait de graver sur cuivre con-

tenait cent quatre feuilles, chacune de deux pieds deux pouces de large, sur la hauteur d'un pied deux pouces et demi, mesure chinoise. Le P. Benoît, après avoir choisi les plus habiles graveurs en bois et les avoir formés à ce nouveau genre de gravure, leur distribua cent quatre planches. Ce travail fut suivi sans interruption, et les planches furent gravées avec plus de succès, de netteté et de promptitude, que le missionnaire ne s'y était attendu. Les soins pour l'impression succédèrent à ceux de la gravure, et, après quelque temps d'exercice accordé aux ouvriers qu'on avait formés, on parvint à imprimer un exemplaire de cette carte générale, composée de cent quatre feuilles. Elle fut présentée à l'empereur, qui, après l'avoir soigneusement examinée, l'honora de son suffrage, et donna l'ordre d'en tirer cent exemplaires, pour lesquels il fallut obtenir 10,400 feuilles. A peine cette tâche fut-elle achevée, que le P. Benoît se vit chargé de donner ses soins à un autre tirage d'une bien plus difficile exécution. On sait que seize magnifiques dessins des batailles de l'empereur Khian-Loung avaient été envoyés en France, où ils furent gravés, aux frais de Louis XV, sous la direction de Cochin. Ces planches, accompagnées de leurs dessins originaux et de deux cents exemplaires tirés, repassèrent d'Europe à la Chine, en deux envois: les sept premières arrivèrent à Pékin au mois de décembre 1772; le reste y parvint un ou deux ans après. L'empereur admira la perfection de ces gravures, et la beauté des épreuves qu'on y avait jointes; mais il voulut que ses ouvriers, toujours dirigés par le P. Benoît, tirassent de nouveaux exemplaires de ces sept premières planches. Il ne s'agissait plus de l'impression d'une simple gravure au trait, comme était celle de la carte générale. Le travail fini et délicat des planches françaises exigeait des précautions particulières, sans lesquelles on pouvait s'exposer à les rompre ou à les altérer. Il fallut inventer une nouvelle presse, combiner des procédés nouveaux et plus perfectionnés, soit pour préparer et tremper le papier, soit pour composer l'encre, l'appliquer sur les planches et les essuyer, au moment où elles passent sous la presse. Les soins, l'activité, l'esprit fécond en ressources du P. Benoît suffirent à tout. Ce tirage fut exécuté avec succès, et donna des épreuves qui ne furent pas sans doute aussi belles que celles qui venaient de Paris, mais qui annonçaient du moins autant d'adresse que d'intelligence dans les ouvriers chinois. Ce premier essai de l'impression en taille-douce à la Chine fut le dernier des travaux du P. Benoît, qu'un coup de sang enleva subitement à la mission de Pékin le 23 octobre 1774. Nous n'avons fait connaître en lui que l'homme à talents: le récit de ses vertus religieuses et de ses travaux apostoliques demanderait un autre article beaucoup plus long. Il fut pleuré par tous les chrétiens de la capitale, et vivement regretté de l'empereur Khian-Loung, qui l'avait constamment honoré de la plus bienveillante familiarité. Ce prince, qui voulut contribuer aux frais de ses funérailles, ne put s'empêcher de dire devant toute

sa cour : « C'était un homme de bien et très-zélé « pour mon service. » « Paroles, observe un missionnaire, qui auraient illustré une longue suite « de générations, si elles fussent sorties de la bouche « de ce monarque en faveur d'un Tartare ou d'un « Chinois. » G—R.

BENOIT (VINCENT VERNIER), publiciste, naquit en 1769, à Dôle, et termina ses études à Paris, au séminaire de St-Lazare. La lecture des ouvrages philosophiques qui, malgré la surveillance des supérieurs, pénétraient jusque dans les séminaires, lui inspira la plus vive antipathie pour l'état ecclésiastique. Maître de choisir une carrière plus conforme à ses goûts, il se chargea d'abord d'une éducation, et fut ensuite employé dans diverses administrations. Admis en 1805 dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat, il obtint la confiance de Maret, depuis duc de Bassano, qu'il accompagna dans ses voyages et dans toutes les campagnes où ce ministre suivait Napoléon. Après la bataille de Waterloo, Benoit eut la direction des bureaux du gouvernement provisoire; et il eut la précaution de ne quitter les Tuileries qu'après avoir anéanti toutes les pièces dont la découverte aurait pu compromettre quelques personnes. Inquiété par la police royale à raison de ses anciennes liaisons, il se rendit à Genève, où il espérait trouver du repos; mais la police l'y suivit, et dans le temps qu'il se disposait à quitter cette ville, il fut remis dans les mains de la gendarmerie française et conduit dans les prisons de Bourg, où il subit une assez longue détention. Placé depuis en surveillance à Orléans, il n'eut qu'à se louer des autorités de cette ville; et ce fut sur leur demande qu'il reçut l'autorisation de revenir à Paris. En 1817, il fut un des collaborateurs de la *Bibliothèque historique*, où il inséra contre le clergé catholique un article très-violent et qui donna lieu à un procès. Préoccupé des idées qu'il avait puisées dans ses premières lectures, Benoit ne redoutait que le despotisme sacerdotal. Peu satisfait de voir les prêtres dépouillés de leurs biens, sans pouvoir et sans influence, il aurait voulu leur ravir les secours et la protection du gouvernement. Ce penseur morose et injuste, qui, par amour pour la tolérance, devenait intolérant à son insu, était au fond le meilleur des hommes. D'un caractère sensible, désintéressé, il avait de nombreux amis et méritait d'en avoir. Il mourut le 12 avril 1852, victime de la contagion qui désolait Paris. On a de lui : 1° *de la Liberté des cultes et des concordats*, Paris, 1818, in-8°; 2° *de la Liberté religieuse*, ibid., 1819; 1825, in-8°; trad. en espagnol par Marchena, Montpellier, 1820, in-8°. Dans le premier de ses ouvrages Benoit s'attache à prouver que, dans un pays où par la loi fondamentale de l'Etat tous les cultes ont droit à une égale protection, le prince ne peut faire un traité favorable à l'un de ces cultes sans être injuste envers les autres. De là, suivant lui, l'obligation d'abolir tous les concordats. Le second n'est qu'un développement des mêmes idées. N'envisageant la question religieuse que sous un seul point, l'auteur ne voit dans la religion que les prêtres et l'esprit de domi-

nation qu'ils avaient au moyen âge. Pour lui, depuis le 11<sup>e</sup> siècle, rien n'est changé; et maintenant comme autrefois la société n'a d'autre danger à craindre que l'ambition du clergé. W—s.

BENOIT ou BENOIST (PIERRE-VICTOR), naquit dans l'Anjou, en 1758, d'une famille de robe. Son père était lieutenant général de la sénéchaussée d'Angers, charge qui devait revenir à son fils. Elevé dans le cabinet de ce savant magistrat, et, pour nous servir de sa propre expression, *homme de papier marqué*, le jeune Benoit se familiarisa dès l'enfance avec les affaires tout en annonçant d'ailleurs un esprit brillant et propre à la littérature. Il se fit connaître à Paris, dans les premières années de la révolution, par quelques articles et mémoires sur l'économie politique, publiés dans les journaux et dans d'autres recueils. Il fut, sous ce rapport, l'élève de l'abbé Morellet. Assez partisan de la révolution, pourvu qu'il y fit son chemin, Benoit fut employé, en 1794, dans diverses négociations secrètes du comité de salut public, notamment à Bruxelles, avec le comte de Mercy d'Argenteau, au moment du siège de Toulon. La même année, lorsque les députés Bazire, Fabre d'Eglantine, Chabot et Delaunay d'Angers, furent prévenus d'avoir altéré un décret de la convention nationale sur les comptes à rendre par la compagnie des Indes, le député Amar, dans le rapport qu'il fit sur cette affaire au nom du comité de salut public, imputait à Benoit et au baron de Batz, ancien constituant, *habiles dans l'art de l'agiotage et de la corruption*, d'avoir été les entremetteurs d'une association qui jouait à la hausse et à la baisse. Selon lui, Benoit aurait répondu à Chabot, qui témoignait quelques scrupules sur les moyens peu délicats que l'association employait pour s'enrichir : « Je ne sais pas « comment en France on peut se refuser de faire « fortune. En Angleterre on achète publiquement « les membres du parlement. » Benoit crut alors prudent de quitter Paris, où il ne reparut plus qu'à l'époque de l'installation du directoire. Peu de temps après, il refusa la place de secrétaire général du ministère de l'intérieur que lui avait offerte le ministre Quinette. Le motif de ce refus parait avoir été le discrédit dans lequel était tombée l'administration directoriale. Peu de jours avant le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il porta chez un imprimeur un projet d'organisation d'un nouveau gouvernement, formé d'un triumvirat exécutif, composé de Carnot, Portalis et Brueys (*voy. ces noms*), et de deux chambres composées d'éléments différents. Il désignait Bonaparte pour généralissime des gardes nationales. Heureusement pour Benoit la journée du 18 fructidor devança l'impression de cet ouvrage, qu'il se hâta de retirer, et dont l'apparition n'aurait pas manqué d'attirer la persécution sur son auteur. Il sollicita, après le 18 brumaire, la place de secrétaire rédacteur du tribunal, qui lui fut refusée. Il parvint cependant à obtenir de Maret, depuis duc de Bassano, un emploi dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son travail facile et assidu. Bientôt, à la sollicitation de Scipion Mourgues, alors chef du secrétariat général du ministère

de l'intérieur, Chaptal le nomma chef de la direction administrative, de laquelle ressortissaient les préfectures, emploi que Benoit conserva sous les ministères successifs de Champagny, Crétet et Montalivet. Il y jouissait d'une haute influence; mais il ne put jamais s'élever au-dessus de sa place : l'inflexibilité de l'empereur, qui avait contre lui des préventions, fondées sur les bruits fâcheux auxquels avait donné lieu l'affaire des comptes falsifiés de la compagnie des Indes, l'environnaient d'un mur d'airain. Siége au conseil d'État, préfecture, Légion d'honneur, il vit les plus insignifiants de ses collègues obtenir tout, et n'obtint rien, si ce n'est, après d'opiniâtres supplications, le *ruban de la Réunion*. Fontanes l'appela au conseil de l'université impériale; l'empereur ne confirma pas sa nomination. La grande-duchesse de Toscane, Elisa, voulait se l'attacher pour le mettre à la tête de l'administration de son duché; mais Napoléon ne voulut ni le céder, ni le pousser. Enfin, nommé au mois de décembre 1813, à force de sollicitations, officier de la garde nationale, il alla, au 31 mars 1814, lors du siège de Paris, se rendre en cette qualité aux barrières, lorsqu'il en fut empêché par un message du gouvernement provisoire, qui le nomma commissaire à l'intérieur, jusqu'à l'arrivée de Beugnot, alors à Lille. Il reçut, bientôt après, le titre de conseiller d'État, après lequel il soupirait depuis si longtemps, et continua, sous l'abbé de Montesquiou, à diriger les principales opérations de l'intérieur sous le titre de directeur général de la correspondance et de la comptabilité des communes. Lors du retour de Bonaparte, en 1815, il s'éloigna de Paris, et perdit sa place, mais il la recouvra lorsque le roi fut de nouveau rétabli sur son trône. Nommé, au mois d'août, conseiller d'État au comité du contentieux, Benoit fut désigné peu de temps après pour être directeur général de l'administration des communes de France; et il fut nommé l'un des députés de la chambre, par le département de Maine-et-Loire, dans le mois de septembre 1815. Membre de la même députation que l'ardent royaliste Labourdonnaye (*voy. ce nom*), il abjura tous les principes libéraux qu'il avait dû professer sous des ministres tels que Chaptal, Crétet ou Montalivet, pour s'attacher à l'opinion exclusive que l'opinion publique qualifiait d'*ultra-royalisme*. « On ne sait pas bien, disait-on dans un pamphlet du temps, si une conviction inébranlable a attaché M. Benoit au parti dont il sert aujourd'hui les intérêts, ou si sa vocation est la suite de ce raisonnement : *les ultras sont des étrangers et des ignorants; ils auront besoin en arrivant à l'administration des affaires de quelques hommes habiles : or, je suis expérimenté et habile, donc il faut voter avec les ultras.* » Ce calcul ne devait pas, comme on le voit, lui réussir trop mal. Lors de la formation du bureau de la chambre, il obtint au premier tour de scrutin quinze voix pour la questure. Il vota en effet avec la majorité dans toutes les discussions, si ce n'est à la séance du 4 janvier 1816, où il fit un long discours en faveur de la loi d'amnistie proposée par les ministres, et contre le projet de la commission qui lui avait

été substitué. Après avoir rendu justice aux vues de cette commission, il ajoutait : « Loin de comprimer les esprits par des mesures extrêmes, il ne faut s'attacher qu'à les gagner. La terreur ne fait que des hypocrites; la douceur seule rallie des sujets fidèles. La douceur a fait bénir le règne de Marc-Aurèle et de Henri IV; la terreur a ensanglanté celui des Tibère et des Domitien. » Benoit, passant ensuite à l'examen des amendements de la commission, s'attacha à faire sentir tout ce qu'auraient d'odieux les catégories qu'elle avait proposées. Il les passa successivement en revue; et, pour prouver qu'il n'est rien de plus injuste que les accusations en masse, il fit l'énumération des coupables qui pourraient s'y trouver compromis. La première de ces catégories, celle qui comprenait les individus qui avaient correspondu avec les agents de l'île d'Elbe, aurait, d'après l'orateur, offert seule, par approximation, plus de 6,000 coupables. Cette dernière assertion fut accueillié par des murmures du côté droit. Benoit ne fut pas insensible au mécontentement de ses nouveaux amis, et se conduisit depuis de manière à ne plus l'exciter. Toutefois, le 24 février, dans la discussion sur les élections, il parla encore de manière à les choquer encore une fois. Après leur avoir proposé de renoncer à toute espèce de traitement, il fit solennellement le serment de repousser, pour son compte, toute indemnité qui pourrait lui être allouée comme député. Il vota ensuite pour le renouvellement intégral de la représentation, et pour que l'on pût être élu à trente ans. « Songez-y bien, dit-il : dans cinq ans, les jeunes gens qui ont vingt-cinq ans en auront trente. Aucun d'eux n'aura pris part aux événements désastreux qui depuis vingt-cinq ans couvrent notre malheureux pays de deuil et de calamités. Lorsqu'ils lèveront la main dans cette enceinte pour prêter le serment de fidélité, ils n'auront point à se reprocher d'en avoir prêté d'autres : lorsqu'ils se présenteront devant la fille auguste de nos rois, elle ne pourra pas lire, dans leurs yeux inquiets, leurs remords ni leurs regrets; ils auront des mains vierges, un cœur pur, des âmes sans reproche et sans honte. » Dans le comité secret du 28 février, Benoit déclara qu'il y avait possibilité de trouver dans les archives de l'hôtel Soubise l'original du testament de Louis XVI; et il demanda que le roi fût supplié d'ajouter le *fac-simile* de ce testament à celui de la reine, pour qu'il en fût adressé un exemplaire à chaque député. La majorité royaliste dont il soutenait les opinions le nomma membre des commissions les plus importantes. Dans la répartition des départements spéciaux que ce parti attribuait à chacun de ses orateurs, Benoit était chargé de discuter ce qui tenait à la science administrative, aux systèmes municipaux et communaux. Étranger aux formes oratoires, à toute méthode analytique, son babil à la tribune était une sorte de causerie familière et décousue que son débit lent et saccadé eût rendu insupportable, s'il n'y eût mêlé quelquefois des traits de finesse et d'ironie. Le ministère, après l'ordonnance du 5 septembre et la dissolution de la chambre, s'empressa de rayer Benoit de la liste des conseillers

d'État ; mais il y fut rappelé en 1819, alors que M. Decazes, qui l'avait éliminé, eut devoir revenir vers les royalistes. Benoit continua de voter avec le côté droit, non sans soutenir dans le détail quelques propositions ministérielles, entre autres la loi des élections présentée en 1820. Nommé une troisième fois à la chambre en 1824 par le collège électoral de Saumur, dont il était président, il soutint jusqu'en 1828 toutes les propositions du ministère de M. de Villèle. Lui, qui naguère avait parlé en faveur de la liberté de la presse, se montra désormais favorable aux lois de répression. Dans toutes les occasions il se prononça contre le mode d'élection établi par la loi du 5 février 1817, lequel avait fait affluer tant de libéraux à la chambre. En résumé, il résulte de toute la vie politique de Benoit qu'il fut l'ami du pouvoir non moins par principes que par intérêt personnel ; et s'il se mit parfois dans l'opposition, c'était uniquement pour arriver à en obtenir sa part. Le succès avait enfin couronné ses efforts ; car, depuis 1823, il avait été successivement nommé directeur général des contributions directes, commandeur de la Légion d'honneur, enfin, en 1828, lorsqu'on lui donna un successeur dans la direction générale, ministre d'État, membre du conseil privé. Il avait obtenu, en outre, des lettres de noblesse et le titre de comte. Il a disparu entièrement de la scène politique depuis 1828 jusqu'à 1853 qu'il est mort. Dans sa jeunesse, tandis que sa femme se distinguait à la fois comme peintre et comme femme d'esprit, Benoit se livrait à la littérature ; il n'a rien inventé : abrégiateur ou traducteur, il a exercé sa plume sur les ouvrages anglais les plus sérieux et les plus futiles. On a de lui : 1° *Cléopâtre, abrégé de la Calpurnède*, Paris, 1789, 5 vol. in-12 ; 2° (avec Lamare et Billecoq), *le Cultivateur anglais*, 1800-1, 18 vol. in-8° ; 3° *Voyages dans les parties du sud de l'Amérique septentrionale*, trad. de l'anglais de W. Bartram, 1798, 2 vol. in-8° avec carte ; 4° *Mémoires de mis Bellamy, célèbre actrice de Londres*, trad. de l'anglais, 1799, 2 vol. in-8° ; 5° (avec Lamare), *le Moine*, roman trad. de l'anglais de Lewis, 1797, 5 vol. in-18. « C'était lui, disaient les auteurs de la « *Biographie pittoresque des Députés* (1820, in-8°), « qui était spécialement chargé de faire passer dans « notre langue toutes les ballades sentimentales ; et « quand nous entendons chanter sur le pont Neuf :

« Il le faut, disait un guerrier

« A la belle et tendre Imogine, etc

« ce sont des vers de M. Benoit. » Il avait, sous la république et sous l'empire, inséré quelques pièces dans divers recueils.

D—R—R.

BENOIT ou BENOIST (madame ÉMILIE), née Delaville-Leroux, épouse du précédent, peintre d'histoire, née vers 1760, fut élève de David. Elle peignit d'abord quelques tableaux de genre dont les amateurs ont gardé le souvenir ; mais elle se livra plus spécialement au portrait ; et dans les temps malheureux de la révolution, tandis que son époux faisait ressource de sa plume, madame Benoit tirait parti de son pinceau. Elle exposa au Louvre, en 1802, plusieurs

portraits : une *Jeune Fille portant des pots, la Sorcière*, tête d'étude : ce tableau fut admis au Luxembourg ; en 1804, également plusieurs portraits, et une *Jeune Fille chantant pour distraire son père aveugle*. Cette année-là elle reçut une médaille de première classe ; en 1810, *deux Jeunes Enfants tenant un nid d'oiseaux* ; le *Sommeil de l'Enfance et celui de la Vieillesse* ; en 1810, *la Lecture de la Bible* ; un portrait de la princesse Éliisa Bonaparte ; en 1812, *la Discuse de bonne aventure* et le portrait en pied de l'impératrice Marie-Louise. On doit encore à son pinceau plusieurs portraits de Napoléon. On a même prétendu que, sous le gouvernement impérial, les préfets, pour faire leur cour au chef de division du ministère de l'intérieur, ne croyaient pas pouvoir se dispenser de faire souscrire les grandes communes de leurs départements aux portraits du grand homme exécutés par madame Benoit. Cette féconde industrie fut, dit-on, pour l'heureux couple une source de fortune. Les compositions de madame Benoit se distinguent par une touche gracieuse. Depuis 1812 aucun de ses ouvrages n'a paru aux expositions du Louvre : on lui a reproché, comme une sorte d'ingratitude envers les arts, d'avoir eue déroger en fournissant aux expositions depuis que son mari était conseiller d'État et homme politique influent. Elle n'était pas plus que lui étrangère à la littérature. Madame Benoit est cette *Émilie* tant célébrée par Demoustier, dans ses *Lettres sur la mythologie*. Elle a formé plusieurs élèves distinguées. Elle est morte vers 1850.

D—R—R.

BENOIT (ALEXANDRE). Voyez BENEDETTI.

BENOIT (JEAN). Voyez BENEDICTUS.

BENOIT (GENTEN). Voyez GENTEN.

BENOIT ou BENOIST (FRANÇOISE-ALBINE PUZIN DE LA MARTINIÈRE, femme), née à Lyon en 1724, morte vers 1809, a publié les ouvrages suivants : 1° *Journal en forme de lettres, mêlé de critiques et d'anecdotes*, 1757, in-12. « Pourvu, dit « madame Benoit en parlant des femmes de lettres, « pourvu que l'État ni leurs maris n'en souffrent « point, qu'elles donnent des citoyens à la patrie, « je erois qu'elles peuvent aussi se livrer à la gloire « de donner des enfants à la république des let- « tres. » 2° *Mes Principes, ou la Vertu raisonnée*, Amsterdam et Paris, 1759, 2 part. in-12. 3° *Elisabeth*, Amsterdam (Lyon), 1766, 4 part. in-12. 4° *Céline, ou les Amants séduits par leurs vertus*, Paris, 1766, in-12 (1). 5° *Lettres du colonel Talbert*, ibid., 1766, 4 part. in-12 : c'est, dit-on, le meilleur ouvrage de l'auteur. 6° *Agathe et Isidore*, Amsterdam, 1768, 2 part. in-12. 7° *L'Erreur des desirs*, Lyon, 1769, 2 vol. in-12. 8° *Sophronie, ou Leçons d'une mère à sa fille*, Londres et Paris, 1769, in-12 ; 1770, in-8°. 9° *Folie de la prudence humaine*, Amsterdam et Paris, 1771, in-12. 10° *Les Aveux d'une jolie femme*, 1782, in-12. 11° *Le Triomphe de*

(1) Grimm, dans sa *Correspondance*, traite assez mal madame Benoit au sujet des romans d'*Elisabeth* et de *Céline*, qu'il qualifie d'*transjudaïques*.

D—R—R.

la *probité*, comédie en 2 actes et en prose, imitée de l'*Avocat* de Goldoni, 1768, in-8°. 12° *La Supercherie réciproque*, comédie en 1 acte et en prose, 1768, in-8°. Ces comédies n'ont pas été représentées. Plusieurs personnes lui attribuent l'*Officieux*, sans expliquer si c'est un roman ou une comédie. Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage.

A. B—T.

BENOZZO GOZZOLI, peintre, né en 1409. Élève de Fra Giovanni da Fiesole, et imitateur de Masaccio, cet artiste s'éleva au dessus de tous les maîtres de son temps. Il excella dans la représentation de beaux et vastes édifices, du paysage, des animaux, et dans l'expression d'idées joyeuses, d'objets agréables et pittoresques. Il peignit dans la chapelle du palais Ricardi, à Florence, une *Gloire*, une *Nativité* et une *Epiphanie*, où l'or est employé avec profusion dans les vêtements des figures. L'artiste a mis une telle vérité dans ces compositions, qu'on croit voir revivre son siècle et ses contemporains, qu'il a représentés, ainsi que les objets les plus minutieux relatifs au costume et aux usages. Benozzo fit le voyage de Rome et laissa de ses tableaux à l'Ara-Cœli, à Ste-Marie-Majeure, etc. A son retour, il se fixa à Pise, où l'on voit ses meilleurs ouvrages. Son tableau, placé à la cathédrale, et représentant la *Dispute des docteurs*, est fort loué par Vasari et par Richardson; mais les immenses peintures à fresque qu'il exécuta au Campo-Santo sont bien plus remarquables : *Opera terribilissima*, dit Vasari, *e da mettere paura a una legione di pittori*. « Terrible ouvrage, propre à mettre en déroute une légion de peintres. » Benozzo termina entièrement ces peintures dans l'espace de deux ans; elles offrent la création du monde jour par jour : il y déploya un rare talent pour la composition et l'imitation vraie de la nature, une variété étonnante de têtes et d'attitudes, un coloris nourri et brillant, et une expression qui le met au-dessus de Masaccio. Lanzi a peine à croire qu'il ne se soit pas fait aider dans cette grande entreprise, et il y a remarqué des figures exécutées avec sécheresse et de pratique, qu'il est tenté d'attribuer à quelque élève. Quoiqu'il en soit, ces peintures, admirées au 13<sup>e</sup> siècle, ont été depuis l'objet des études des plus célèbres artistes; Raphaël lui-même n'a pas dédaigné d'y puiser l'idée de quelques figures. Benozzo Gozzoli termina sa carrière honorable à l'âge de 78 ans, estimé et regretté de ses compatriotes. La ville de Pise, reconnaissante, lui fit élever, aux frais du public, un tombeau dans ce même Campo-Santo qu'il avait orné de ses ouvrages. Ces tableaux ont été gravés par Lasinio, de 1805 à 1807. Plusieurs auteurs ont confondu Benozzo avec Melozzo, son contemporain, qui travailla aussi à Rome, et fut, dit-on, le premier qui imagina des figures en raccourci dans les plafonds. Vasari donne à Benozzo un seul élève, nommé Zanobi Machiavelli, dont on ne connaît point les ouvrages.

C—N.

BENSERADE (ISAAC DE), naquit, en 1612, à Lyons-la-Forêt, petite ville de Normandie. Suivant l'opinion commune, son père était maître

des eaux et forêts, et il abjura le carvinisme peu de temps après la naissance de son fils, qui fut confirmé à l'âge de sept ou huit ans. L'évêque qui lui conférait ce sacrement lui ayant proposé de changer son nom juif d'*Isaac* pour un nom du Nouveau Testament : « Volontiers, répondit-il, pourvu qu'on me « donne du retour. — Il faut le lui laisser, dit l'évêque : il a la mine de le faire bien valoir. » Observons en passant que ce nom qui, en hébreu, signifie *Ris*, convenait assez bien à un homme qui devait se rendre célèbre par l'enjouement de son esprit. Comme sa mère se nommait de la Porte, il se prétendit allié au cardinal Richelieu, qui, sans trop approfondir la chose, lui fit une pension assez considérable (1), et lui aurait peut-être fait faire un grand chemin dans l'Eglise, s'il n'eût trop souvent déserté la Sorbonne pour l'hôtel de Bourgogne, où il allait faire sa cour à la Bellerose, fameuse comédienne du temps. Ce fut par suite de cette liaison qu'il composa plusieurs pièces de théâtre : *Cléopâtre*, la *Mort d'Achille* et la *Dispute de ses armes*, *Iphis* et *Iante*, *Gustave*, ou l'*Heureuse ambition*, et *Mélagre* : ces pièces ont été imprimées à Paris, de 1656 à 1641, in-4°. Quelques personnes lui attribuent la *Pucelle d'Orléans*, que d'autres donnent à la Mesnardière. Après la mort du cardinal de Richelieu, un méchant quatrain sur cette mort (2) lui fit perdre sa pension que la famille était disposée à lui continuer. L'amiral de Brézé, autre allié maternel qu'il s'était donné, l'emmena avec lui sur sa flotte, et fut tué sous ses yeux. De retour à la cour, il obtint du cardinal de Mazarin plusieurs pensions sur des bénéfices ecclésiastiques, ce qui, joint aux bienfaits de la reine mère et de quelques dames riches et libérales, lui composa un revenu d'environ 42,000 livres, et le mit en état d'avoir un carrosse, sorte de luxe alors très-inusité parmi les poètes. La source de sa fortune et de sa réputation à la fois fut l'ingénieuse facilité avec laquelle il composait des vers pour le roi et les personnes distinguées qui figuraient dans les ballets de la cour. On aura une idée de l'adresse et de la grâce qu'il mettait dans ces petites compositions, en lisant celles où il parlait, devant toute la cour, des amours encore secrètes ou du moins non déclarées, de Louis XIV et de madame de la Vallière. Le monarque fut si sensible à ce genre de mérite, qu'il fit insérer dans le privilège des œuvres de Benserade, après sa mort, des éloges qu'on

(1) Pavillon, successeur de Benserade à l'Académie française, parle en termes assez vagues des ancêtres de Benserade. Tallemant des Réaux le fait descendre, du côté paternel, de neuf nobles seigneurs, dont l'un aurait été chambellan d'un de nos rois, et l'autre gouverneur du château de Milan; du côté maternel, il le fait allié aux Vignancourt et aux de la Porte, qui était le nom de la mère du cardinal de Richelieu. Ce généreux protecteur ne lui donna pas seulement une pension, mais deux, l'une sur un évêché, l'autre sur deux abbayes.

D—R—R.

(2) Voici ce quatrain, qui ne fait pas plus d'honneur à l'esprit qu'au cœur de Benserade :

Ci git, oui, git, par la morbleu !  
Le cardinal de Richelieu,  
Et, ce qui cause mon ennui,  
Ma pension avec lui.

D—R—R.

est tout étonné de trouver dans un acte de chancellerie. « La manière, y est-il dit, dont il confondait, « dans les vers qu'il faisait pour les ballets, au commencement de notre règne, le caractère des per- « sonnages qu'ils représentaient, était une espèce « de secret personnel qu'il n'avait imité de per- « sonne, et que personne n'imitera peut-être jamais « de lui, » Le même privilège parle encore, en termes magnifiques, de ses ouvrages de dévotion, de ses chansons et de son sonnet de *Job*; mais il garde prudemment le silence sur ses *Métamorphoses* en rondeaux. On sait que ce sonnet de *Job* et celui de *Voiture* à *Uranie* divisèrent la cour en deux partis, nommés *Jobelins* et *Uranistes*, et ayant à leur tête, l'un le prince de Conti, l'autre la duchesse de Longueville, sa sœur. Ce petit schisme littéraire enfanta beaucoup de pièces de vers. La plus raisonnable est celle qui finit ainsi :

Comme Roëbe du Maine a dit,  
Je me déclare pour Tobie (1).

Ce mot, que mademoiselle la Roche du Maine, l'une des filles d'honneur de la reine mère, avait dit par étourderie ou par bêtise, parut un jugement très-sensé sur deux publications qui ne méritaient pas de faire tant de bruit, et eut pendant longtemps les honneurs du proverbe. Il n'y eut point de débat pour les *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux, Paris, 1676, in-4°. Cet ouvrage, orné de figures, pour lequel le roi avait donné 10,000 livres, tomba aussitôt qu'il parut, et tout le monde fut de l'avis du rondeau si connu, dont voici les derniers vers :

Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,  
Papier, dorure, images, caractère,  
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire  
A la Fontaine.

Il était juste que la critique fût un rondeau; car tout est rondeau dans l'ouvrage, jusqu'à la préface, au privilège et à l'errata. Ce dernier est le meilleur de beaucoup; on ne peut rien de plus vrai que la fin :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,  
Je n'en connais que deux considérables,  
Et dont je fais ma déclaration,  
C'est l'entreprise et l'exécution;  
A mon avis fautes irréparables  
Dans ce volume

Cependant d'Olivet observe, avec raison, que l'exécution n'en était pas plus mauvaise que celle des autres ouvrages de l'auteur, mais que le règne des pointes était passé, lorsque les rondeaux parurent; et que, quant à l'entreprise, elle était folle en tout temps, puisqu'un livre entier de rondeaux, fussent-ils les meilleurs du monde, assommerait par son trop d'uniformité. Benserade commit encore la même

(1) Corneille lui-même hasarda sur ce sujet une épître qui se terminait ainsi :

L'un est sans doute mieux rêvé,  
Mieux conduit et mieux achevé;  
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

faute en mettant en quatrains environ deux cents fables, dont trente-neuf ont été gravées dans le labyrinthe de Versailles. Ce fut son dernier ouvrage; dégoûté du monde, où il commençait à plaire moins, il se retira à Gentilly, dans une maison qu'il orna d'inscriptions. On lisait celle-ci à l'entrée :

Adieu, fortune, honneurs, adieu, vous et les vôtres,  
Je viens ici vous oublier;  
Adieu toi-même, amour, bien plus que tous les autres  
Difficile à congédier.

Il en vint pourtant à bout; la religion remplaça l'amour, et ce fut à elle qu'il consacra ses derniers vers. Tourmenté de la pierre, il résolut de se faire tailler; mais un chirurgien, en voulant lui faire une saignée de précaution, lui piqua l'artère, et au lieu de travailler à arrêter le sang, prit la fuite. Benserade mourut quelques heures après, le 19 octobre 1691, âgé de près de 80 ans. Il était de l'Académie française depuis 1674. Sénece a fait de lui ce portrait assez ressemblant, quoique un peu flatté :

Ce bel esprit eut trois talents divers,  
Qui trouveront l'avenir peu érudé;  
De plaisanter les grands il ne fit point serupule,  
Sans qu'ils le prissent de travers;  
Il fut vieux et galant, sans être ridicule,  
Et s'enrichit à composer des vers.

Peu s'en fallut que ce talent pour les vers ne le conduisit aussi aux honneurs; on fut même à l'instant de l'envoyer en Suède comme résident et comme ambassadeur, pour complaire à la reine Christine qui était charmée de ses ouvrages; mais l'affaire manqua, ce qui donna lieu à Scarron de dater ainsi une de ses lettres :

L'an que le sieur de Benserade  
N'alla point en son ambassade.

Il était homme à bons mots, ou plutôt à jeux de mots et à turlupinades. On a cité avec éloge plusieurs de ses réparties qui sont de fort mauvais goût. En voici quelques-unes des plus ingénieuses. Un homme de la cour, soupçonné d'impuissance, et que Benserade avait souvent raillé à ce sujet, lui dit un jour d'un air triomphant : « Eh bien! monsieur, « malgré toutes vos mauvaises plaisanteries, voilà « ma femme accouchée. — Vous changez l'état de « la question, répondit-il; on n'a jamais rien repro- « ché à madame votre femme. » Une femme le pria de lui expliquer cette inscription qu'elle voyait au-dessus d'une porte : *In fundulo, sed avito*. « Ma- « dame, dit-il, cela signifie : Je suis gueux, mais « c'est de race. » Quelqu'un se disait auteur d'un ouvrage de Benserade; on demandait à ce dernier de qui il était réellement : « Je l'ai fait, répondit-il; « mais il est à son service. » Boileau, lorsque les rondeaux parurent, fut fâché d'avoir parlé de lui favorablement dans son *Art poétique*; et il se rétracta dans sa satire de *l'Équivoque*, où il lui reproche ses quolibets frivoles. Les œuvres de Benserade, comprenant ses vers pour les ballets, ses chansons, ses sonnets et un choix de ses rondeaux

trés d'Ovide, ont été réunies et imprimées en 2 vol. in-12, Paris, 1697.

A—G—R.

BENSI (BERNARD), né à Venise, le 16 juillet 1688, d'une famille originaire du Piémont, entra dans la compagnie de Jésus en 1705, professa longtemps la théologie morale dans son pays natal, et publia quelques ouvrages sur cette partie, rédigés sur les principes relâchés qu'on a souvent reprochés à la plupart des théologiens de sa société : 1° *Praxis tribunalis conscientiae*, Bologne, 1742; 2° *Dissertatio de casibus reservatis*, Venise, 1745. Il fut accusé d'avoir enseigné dans cette dissertation que certaines actions criminelles et contraires à la pudeur ne sont que des péchés véniels, et que le blasphème qui serait l'effet d'une forte habitude ne pourrait pas être mis au rang des péchés mortels, parce qu'il ne serait pas censé parfaitement libre. Ces deux propositions firent beaucoup de bruit en Italie. Le P. Concina, dominicain, les attaqua vivement dans deux lettres qui ont été traduites en français. Plusieurs jésuites prirent la défense de leur confrère; mais sa dissertation et les écrits de ses apologistes furent condamnés par un décret du saint-office. L'auteur fut obligé de donner une rétractation, que la congrégation, qui la trouvait insuffisante et équivoque, ne reçut que par l'ordre de Benoît XIV. Ses supérieurs l'envoyèrent à Padoue, où il mourut en 1760, après avoir composé d'autres ouvrages.

T—D.

BENSON (GEORGE), théologien anglais, non conformiste, né en 1699 à Great-Salkeld, montra de bonne heure une application si heureuse à l'étude, qu'à l'âge de onze ans il lisait, dit-on, le Nouveau Testament en grec. Après avoir reçu sa première instruction dans des écoles particulières, il passa à l'université de Glasgow, vint à Londres en 1721, prêcha quelque temps dans cette ville et à Chertsey, et fut ensuite nommé pasteur d'une congrégation de non conformistes à Abingdon, dans le comté de Berk, où il résida pendant sept années. Ce fut dans cet intervalle qu'il commença à se faire connaître par une *Défense de l'utilité de la prière*, avec la traduction d'un discours de Maxime de Tyr sur ce sujet. Cet ouvrage fut réimprimé en 1757, sous le titre de *Deux Lettres à un ami*. En 1729, Benson devint ministre d'une congrégation dans le faubourg de Londres. Il publia en 1751, in-4°, une paraphrase avec des notes, sur l'*Épître de St. Paul à Philémon*, avec un appendix, où l'on démontre que *St. Paul ne pouvait être ni un enthousiaste ni un imposteur, et que, par conséquent, la religion chrétienne est (ainsi qu'il l'a représentée) céleste et toute divine*. Lord Littleton a depuis traité ce sujet avec plus d'étendue. Le succès qu'obtint cet ouvrage de Benson l'encouragea à donner des paraphrases, également accompagnées de notes, sur les deux *Épîtres aux Thessaloniens*, sur la première et la seconde *Épître à Timothée*, et sur l'*Épître à Tite*, avec des dissertations sur divers sujets importants, particulièrement sur l'inspiration. En 1755 parut son *Histoire du premier établissement de la religion chrétienne, tirée des Actes et des Épîtres des apôtres, avec les événements remarqua-*

*bles que fournissent, relativement aux chrétiens, l'histoire des Juifs et l'histoire romaine de cette époque*, 2 vol. in-4°, réimprimée en 1756. Il fut choisi, en 1740, pour diriger une congrégation de non conformistes de Londres, où il eut pour collègue le docteur Gardner. Il publia, en 1743, in-8°, son *Traité de l'excellence de la religion chrétienne, telle qu'elle est exposée dans les saintes Écritures*, traité qui fut réimprimé en 1746, et pour la troisième fois en 1759, en 2 vol. in-8°. L'université d'Aberdeen lui conféra, en 1744, le degré de docteur en théologie. Il mourut, en 1762, âgé de 63 ans. On a de lui, outre les ouvrages cités, beaucoup d'autres écrits théologiques et un recueil de sermons. Il avait peu d'imagination et de vivacité dans l'esprit. Ses camarades de collège le regardaient comme un imbécile; mais il suppléa par le travail au défaut de dispositions naturelles; et il est un exemple de ce que peuvent l'amour de l'étude et une application constante à un même objet. Ses ouvrages sont très-estimés dans son pays, et plusieurs ont mérité d'être traduits en latin et en allemand. Non moins remarquable par son esprit de tolérance et ses qualités sociales, que par son savoir et sa piété, il eut pour amis les hommes les plus éminents, non-seulement de son parti, mais même du parti anglican.

X—S.

BENT (JEAN VAN DER), peintre, né à Amsterdam, en 1650, eut pour maîtres, d'abord Philippe Wouwermans, et ensuite van den Velde. On assure qu'il réussit à s'approprier la manière de composer, la touche et la couleur de ces deux artistes, ce qui est faire de lui un grand éloge, surtout s'il étudia de préférence van den Velde. Van der Bent passa toute sa vie dans le célibat. Cet artiste laborieux eut une mort malheureuse. L'hôte chez lequel il demeurait lui vola 4,000 florins. Avec tous les moyens de réparer cette perte, il n'eut pas assez de force d'âme pour y résister, et il mourut de douleur, en 1690, âgé seulement de 40 ans.

D—T.

BENTABOLLE (PIERRE), avocat et fils d'un homme qui avait été entrepreneur des vivres pendant la guerre de sept ans. Dès le commencement de la révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, et fut nommé d'abord procureur général du département du Bas-Rhin, puis député de ce même département à la convention nationale : il y vota la mort de Louis XVI et se prononça pour toutes les mesures violentes, et fut un des antagonistes les plus ardents des Girondins. Quand Dumouriez eut perdu la bataille de Nerwinde, il demanda l'établissement d'une commission pour juger les généraux. Lors des progrès des Vendéens, il proposa de former une armée de 40,000 hommes, de tirer le canon d'alarme dans Paris et dans tous les départements voisins. Après le 31 mai, il fit mettre hors de la loi Félix Wimpfen, commandant des troupes du Calvados, et fut ensuite envoyé à l'armée du Nord. Lorsque les Girondins furent décrétés d'accusation, il s'opposa à ce que Ducos, Boyer-Fonfrède et Végé parlissent à la tribune. Le 8 thermidor (juillet 1794), il se déclara contre Robespierre, et entra le

5 octobre suivant au comité de sûreté générale. Depuis cette époque, il parut flotter entre les divers partis : tantôt s'opposant à ce qu'on s'emparât du bien des parents d'émigrés, et dénonçant les jacobins ; tantôt combattant les mesures proposées pour le jugement des terroristes. Au 15 vendémiaire an 4 (10 octobre 1795), il fit décréter la permanence de la convention, et la nomination de Barras au commandement de la force armée. Membre du conseil des cinq-cents, il demanda l'exclusion de Job Aimé, et se permit contre le nouveau tiers des expressions offensantes. Lorsqu'au mois de mai 1796, le directoire annonça par un message la clôture des clubs et sociétés populaires, Bentabolle s'éleva contre cette mesure. En janvier 1797, il se battit avec son collègue, Goupilleau de Fontenai, et lui donna un coup d'épée. Il mourut, à Paris le 22 avril 1798. C'était un homme violent, qui, ayant une forte voix, faisait souvent retentir de ses cris les voûtes de la salle. Il était du club des cordeliers, et par conséquent partisan de Danton, et on explique ainsi sa haine contre Robespierre. Il paraît que son principal but était de se faire remarquer, et que la fougue de son caractère ne l'empêcha pas de composer, jusqu'à un certain point, avec les circonstances. K.

BENT-AICHAH, fille d'Ahmed, poète arabe de Cordoue, se rendit aussi célèbre par ses vertus que par ses vers. Les brillantes académies de Cordoue, fréquentées alors par les Arabes les plus célèbres de l'Espagne, retentirent souvent des acclamations qu'excitaient ses poésies gracieuses et ses éloquentes discours. Cette muse espagnole eut, dit-on, la chasteté des neuf sœurs qu'elle cultivait, et conserva sa virginité jusqu'à sa mort, arrivée en 400 de l'hégire (1009 de J.-C.). Elle laissa une riche bibliothèque. J—N.

BENTHAM (THOMAS), théologien anglais, né vers 1515, dans le comté d'York, fit ses études dans l'université d'Oxford. Quoique protestant au fond du cœur, il avait, sous le règne de Henri VIII, contenu son zèle et ses sentiments religieux ; mais il s'en repentit ensuite, leva le masque sous le règne d'Édouard VI, et renonça à toute modération sous le règne de la reine Marie. Déjà accusé de plusieurs actes de violence, notamment d'avoir arraché l'encensoir des mains des clercs pendant le service divin, il aggrava ses torts, aux yeux de la reine, par la conduite qu'il tint avec les commissaires envoyés par Sa Majesté pour visiter et réformer l'université d'Oxford. Un des commissaires lui ayant commandé de punir les écoliers qui n'allaient pas à la messe, il répondit qu'il regardait comme injuste de punir dans les autres ce qu'il ferait lui-même d'après sa conscience. Ayant été destitué de sa place, il se retira à Zurich, et ensuite à Bâle, où il se mit à prêcher parmi les Anglais réfugiés. Il revint à Londres sous le même règne, et y vécut caché, comme directeur d'une réunion de protestants, jusqu'à l'avènement d'Élisabeth. Dans la deuxième année de ce règne, en 1560, il fut élevé au siège épiscopal de Lichtfield et Coventry. Il mourut à Eccleshal, dans le comté de Stafford, en 1578, âgé de 65 ans. Il était regardé comme un bon théologien, versé dans toutes les

parties de la littérature, et particulièrement dans la connaissance des langues grecque, latine et hébraïque. Ses ouvrages sont : 1° *Exposition des Actes des Apôtres* (inédit) ; 2° *Sermon sur la tentation de Jésus-Christ*, Londres, in-8° ; 3° *Épître à M. Parker* (inédit) ; 4° *les Psaumes et les Livres d'Ézéchiel et Daniel*, traduits en anglais dans la Bible de la reine Élisabeth. X—s.

BENTHAM (JACQUES), antiquaire anglais, né à Ély, en 1708, étudia au collège de la Trinité à Cambridge. Après avoir occupé différentes cures dans les comtés de Cambridge et de Norfolk, il obtint, en 1779, une prébende dans le chapitre d'Ély. On a de lui l'*Histoire et les Antiquités de l'église cathédrale d'Ély, depuis la fondation du monastère, en 675, jusqu'à l'an 1771*, avec des planches, Cambridge, 1771, in-4°. Cet ouvrage est estimé des Anglais, et il est précédé d'une introduction qui renferme des vues neuves et ingénieuses sur les architectures saxonne, normande et gothique. Bentham avait formé le plan d'une histoire générale de l'architecture ancienne en Angleterre, mais il ne l'a point exécuté. Après une carrière remplie par des projets d'utilité publique, dont plusieurs ont été mis à exécution, il mourut en 1794, âgé de 86 ans. — Son frère (Édouard), professeur de théologie, a laissé quelques sermons et des ouvrages de théologie de peu d'importance. X—s.

BENTHAM (JÉRÉMIE), célèbre publiciste anglais, naquit à Londres, en 1748. Son père, qui comme lui s'appelait Jérémie, nom d'un de leurs ancêtres, banquier sous Charles II, était attorney : son aïeul paternel avait été chargé des mêmes fonctions, et de plus il était clerc de la compagnie des notaires. Sir Samuel Bentham, mort général au service de Russie, le 50 avril 1851, était son frère. En sa qualité de fils aîné, Jérémie fut destiné à suivre la même carrière que son père et son aïeul. Dès l'enfance il avait manifesté des dispositions rares. A trois ans, il lisait l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras ; à sept, il comprenait *Télémaque* en français ; à treize, après s'être distingué au collège de Westminster, il fut admis dans celui de la Reine, à Oxford, et y soutint une discussion publique, dans laquelle la finesse de ses remarques, la précision de son langage, excitèrent la surprise et les applaudissements de tout l'auditoire. Trois ans après, il fut reçu bachelier, et, à vingt ans, devenu maître ès-arts, il était cité comme le plus jeune gradué qu'eussent vu les universités. Il entra ensuite à Lincoln's Inn, et, en 1772, il débuta au barreau, où les souvenirs de son père lui promettaient des succès éclatants, et surtout des moyens de s'enrichir. Mais déjà sa vocation était bien plus d'observer que de mettre à profit les vices des lois et de l'organisation judiciaire. La vue de tout ce qui se passait dans l'enceinte de la justice lui inspira bientôt un profond dégoût, non pour la science judiciaire, puisqu'elle fut l'objet constant de ses travaux, mais pour l'exercice de la profession qui se joue si bien de l'insuffisance et des bizarreries de la loi par l'astuce de la chicane. De tout temps, il faut le dire, la jurisprudence anglaise

à été un chaos de lois faites pour désoler le légiste, non-seulement par les dispositions mesquines, stupides ou despotiques qu'elle consacra, mais par l'impossibilité où l'on est de les coordonner, de les soumettre à une méthode quelconque, sans doubles emplois et sans contradiction. On sait dans quel labyrinthe inextricable se trouvent engagés ceux qui doivent consulter à la fois les lois véritables ou rendues par le parlement, les statuts des rois, les simples ordonnances de police et les arrêts rendus par les cours. Ce n'est pas, au reste, que le continent ne l'ait longtemps disputé à l'Angleterre sous ce rapport, et même ne le lui dispute encore : la France surtout, avec ses nombreuses coutumes, les unes écrites, les autres traditionnelles, toutes limitées en certains points, a longtemps offert une arène non moins féconde à la mauvaise foi et à la chicane. Le spectacle de tant d'abus et de maux créés pour prévenir ou guérir un mal frappa Bentham ; et bientôt, renonçant à suivre une carrière dans laquelle, sous peine de perdre toutes les causes qu'il plaiderait, il fallait jeter un voile sur la vérité, user de ruses et de subterfuges, affecter du respect pour des formes et des lois qu'il trouvait ridicules ou funestes, il voua sa vie à une tâche bien autrement difficile, mais plus en harmonie avec sa puissance de méditation et son amour du vrai, celle de reconnaître et de démontrer au monde le vice de toutes les institutions législatives, et de provoquer par des convictions rationnelles les réformes que commandent le bien de l'humanité et le progrès des lumières. Ce plan sans doute ne se développa que graduellement dans sa tête ; mais dès sa jeunesse les germes en étaient en lui. Avant même de paraître à l'université d'Oxford, il avait dévoré pendant les vacances le fameux livre de *l'Esprit*, par Helvétius ; et cette doctrine de l'utile, si chétive en elle-même, si éloignée de toute idée de grandeur et même de devoir, quand nul autre principe ne vient la modifier, lui avait inspiré un enthousiasme qu'explique seule la propension de son esprit à saisir partout le point de vue utilitaire. Plus tard, à mesure qu'il avança dans ses études, appliquant à tout la mesure qu'il regardait comme universelle, il apercevait surtout les maux auxquels est en proie l'humanité ; mais dans cette masse il distinguait bien vite les maux nécessaires des maux accidentels, et il gémissait de voir que ces derniers sont presque toujours de la faute de ceux qui en sont victimes, parce qu'ils concourent eux-mêmes à les créer. Les lois surtout appartiennent trop souvent à cette catégorie. Ou mal éclairés, les hommes les font mauvaises ; ou, trop bien éclairés sur leurs intérêts personnels, des maîtres, dont la cause est différente de celle des masses, les font bonnes pour eux, mauvaises pour le public. Dès l'année 1776, Bentham s'était signalé par ses *Fragments sur le gouvernement*. Cette brochure anonyme, qu'il eut le plaisir de voir attribuer aux juriconsultes les plus célèbres, était surtout dirigée contre les principes de Blackstone, dont il louait l'exactitude à exposer les lois telles qu'elles sont, mais auquel il reprochait de ne jamais indiquer les lois telles qu'elles devraient être,

et dont la tendance enfin lui semblait trop absolutiste et théocratique. A la critique trop superficielle du gouvernement britannique, faite par Blackstone, il en substituait une autre bien plus lumineuse, mais plus amère ; et, du reste, il démontrait que les arguments qu'il a produits ne lui appartenaient pas : « Blackstone a écrit, Delolme a pensé, » disait Bentham dans ses *Fragments*. La couleur métaphysique et l'étonnante concision de ce petit livre, non moins que les observations toutes spéciales sur le mécanisme du gouvernement et de la justice, indiquaient assez un homme que des études profondes avaient familiarisé avec ces matières, et qui sans doute n'en resterait pas là. En effet, Bentham s'appliquait sans relâche à connaître le réel des lois, leurs vices, la cause de ces vices, ainsi que leur connexion, et à en chercher le remède. Toutes les parties de la législation, de l'administration judiciaire et de l'intervention gouvernementale dans les intérêts sociaux, l'occupèrent en même temps ; car, suivant son système, toutes se tenaient. Un tel plan exigeait, indépendamment du génie, des travaux immenses ; l'art d'économiser les minutes, la ferme résolution de vivre loin du monde le facilitèrent. Ce n'est pas que sa solitude le privât de relations ; au contraire, les hommes d'élite, les penseurs et quelques vrais amis trouvaient toujours ouverte la porte de son laboratoire philosophique. Ce n'est pas non plus qu'il méprisât les connaissances qui s'acquièrent au moyen des voyages. Dans le laps de temps qui s'écoula entre son début au barreau et la révolution française, il fit trois voyages sur le continent, principalement à Paris, où il forma une liaison intime avec Brissot, dont le caractère offrait quelques points de contact avec le sien, et qui alors conçut le projet de se fixer à Londres pour y diriger un écrit périodique, sous le titre de *Correspondance universelle sur les points intéressants le bien-être de l'homme et de la société*. Londres, effectivement, était à cette époque le lieu de l'Europe le mieux choisi pour y rassembler de toutes les parties du globe des documents de cette nature, et pour en répandre la connaissance par la voie de la presse. Cependant l'entreprise ne réussit point : Brissot fut même arrêté par suite des dettes contractées pour ce journal. L'intervention généreuse d'un ami qui payait tout lui rendit la liberté ; et l'on supposa généralement que cet ami était Bentham. De retour à Paris, Brissot, ayant acquis une grande influence par les événements, fit nommer son ami citoyen français et membre de la seconde assemblée nationale. De 1784 à 1788, Bentham avait accompli un grand voyage européen. Traversant la France par Montpellier et Marseille, il était parti de Gènes pour Florence, où il passa plusieurs jours. Là, ayant fait rencontre d'un de ses amis, propriétaire et capitaine d'un navire qui allait à Smyrne, il quitta la Toscane avec lui, et se dirigea vers l'Orient. Un coup de vent les mit en danger dans les parages de Mitylène : ils débarquèrent enfin sur la rive d'Asie, et Bentham passa trois semaines à Smyrne. De là un bâtiment turc le transporta dans la capitale des Ottomans, qu'il voulut

connaître en détail, ainsi que les mœurs du pays et le peu d'institutions qui, avec les coutumes, président aux destinées de cet empire si magnifiquement doté par la nature, si triste et si pauvre par l'œuvre des hommes. Son séjour à Constantinople fut de près de deux mois. Au bout de ce temps, il prit par mer la route de la Russie, et arriva au chef-lieu du gouvernement des Slobodes d'Ukraine, Kharkov, où son frère commandait un bataillon franc ; mais, parti récemment pour une expédition du côté de la Tauroïde et de Kherson, il était retenu par la nécessité de défendre le pays contre la soudaine irruption du capitain-païlia. Bentham mit cette absence à profit, en écrivant ses *Lettres sur les lois relatives à l'usure* et la première partie du *Panoptique*. Enfin il revint par la Pologne, l'Allemagne et les Provinces-Unies, à Londres, où il arriva en février 1788, ayant parcouru presque toute l'Europe. Quatre ans après, son père mourut, lui laissant une fortune plus que suffisante pour assurer son indépendance. C'est surtout à partir de ce temps que Bentham arrangea sa vie de manière à se livrer commodément et fructueusement à ses méditations sur les lois. Il n'avait encore publié que huit brochures et un grand ouvrage (le *Panoptique*, 2 vol. in-8°) : les trente années suivantes devaient le voir produire dix fois autant de volumes, plus féconds encore que les premiers en idées profondes autant qu'originales. Mais plus il avançait dans sa laborieuse carrière, plus il éprouvait d'antipathie pour la rédaction de ses idées. Penseur profond, mais écrivain inhabile, il ne voyait qu'avec effroi la nécessité, pour tout écrivain qui veut être lu, de décorer sa pensée de formes brillantes et faciles à saisir, de s'astreindre à un ordre qui gradue les idées et les échelonne, de transiger sans cesse avec les préjugés, l'ignorance, ou la légèreté des lecteurs, en n'omettant aucune idée intermédiaire. Toutes ces réflexions, à mesure qu'il les faisait, étaient jetées sur le papier, sans liaison, sans méthode, à moins qu'il ne s'agit d'un objet spécial et à l'ordre du jour, qui lui inspirait sur-le-champ un pamphlet. Probablement celles eussent été perdues pour la postérité, si le hasard n'eût mis sur son chemin le ministre genevois Dumont, qui, forcé de quitter sa patrie pour la France, et ensuite la France pour l'Angleterre, était devenu bibliothécaire du marquis de Lansdowne. Bentham et Dumont se virent à Bowood, résidence du marquis, et bientôt ils s'apprécièrent. Dumont consentit à mettre en ordre les feuilles volantes de Bentham ; et c'est à cette association, unique peut-être, qu'est due la promulgation des idées du savant anglais. Le premier fruit de cette union de travaux fut une critique du plan proposé par le comité de l'assemblée constituante pour l'organisation de la justice en France. (Voy. BERGASSE). Ce morceau, dont les principales idées entrèrent depuis, avec de larges développements, dans son grand *Traité de l'organisation judiciaire et de la codification*, parut alors en quatre lettres dans le *Courrier de Provence*, journal qu'avait commencé Mirabeau. Les idées du publiciste anglais ne portaient pas toutes à faux ; et les partisans qu'elles

eurent dès lors à Paris en ont vu plus tard réahiser quelques-unes. En 1802, Bentham profita de la paix que le traité d'Amiens donnait à l'Europe pour se rendre de nouveau à Paris ; et ce fut pendant son séjour dans cette ville que l'Institut, classe des sciences morales et politiques, le comprit parmi ses membres. En 1823, il revint encore en France, et il y fut reçu avec enthousiasme. Amené un jour par le hasard à la cour de cassation, il vit tout le corps des avocats se lever à son approche, et le tribunal lui donner une place d'honneur. Il était alors en correspondance avec les personnages politiques les plus influents : tandis que le comte de Torrénio lui demandait son avis sur le code pénal donné à l'Espagne par les cortès, le roi de Bavière, auquel il faisait hommage d'un projet de code, lui répondait qu'il avait communiqué cet ouvrage à une commission qui ne manquera pas de profiter de l'expérience d'un esprit aussi judicieux, etc. Ces expressions du roi témoignent d'une haute estime, lorsqu'on pense qu'elles s'adressaient à un homme qui, en Angleterre, passait pour le chef des radicaux. Placé d'un accord universel au premier rang parmi les publicistes utilitaires, chef d'école, et, quoiqu'il se fût toujours tenu loin des affaires, coryphée du parti le plus tranché de la Grande-Bretagne, oracle des philosophes et des juristes qui réduisent tout à l'utile, reconnu même par les penseurs des écoles contraires comme le théoricien le plus perspicace, le plus instruit des détails du mécanisme judiciaire, entouré d'amis, de disciples, d'admirateurs, enfin, ayant la conscience de conserver dans une vieillesse avancée ce dont il avait le plus redouté la perte, toute la vigueur et la lucidité de sa vue intellectuelle, il n'eut d'autres maux à déplorer que la disparition successive de quelques amis. Cherchant toujours dans le travail une diversion aux souffrances de quelque nature qu'elles fussent, Bentham ne s'en livrait qu'avec plus d'énergie à ses études favorites, et il venait de mettre la dernière main au 5<sup>e</sup> volume de ses *Principes fondamentaux d'un code constitutionnel*, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'enleva le 6 juin 1832. Quelques jours auparavant, il avait réuni trois de ses amis sur l'attachement et la fermeté desquels il pouvait le mieux compter, pour leur confier l'exécution d'une de ses dernières volontés, disait-il, volonté à laquelle le monde opposerait des reproches et peut-être une résistance matérielle : il leur demanda s'ils se sentaient capables de faire triompher son vœu de tous les obstacles, et s'ils voulaient lui promettre solennellement de le remplir. On devine qu'ils répondirent par l'affirmative la plus formelle. « Eh bien, leur dit le mourant, cette volonté, je l'ai consignée dans mon testament. Elle est relative à ce corps que la vie est sur le point d'abandonner. J'exige, qu'après sa mort, il soit transporté à l'amphithéâtre et soumis à la dissection. » Cette volonté de Bentham n'était pas un vain caprice d'imagination malade. Dès 1769, c'est-à-dire lorsqu'il comptait à peine vingt et un ans, il avait fait un premier testament dans lequel se lit la même disposition avec cette note de sa main : « Ce que j'ordonne ici ne

« tient point à une manie de singularité. Mon seul motif est d'être utile à l'humanité. Puisque just- qu'ici j'en ai eu si peu d'occasions, qu'au moins je ne laisse pas échapper celle-ci ! » Un *memorandum* annexé au document indique que plus tard il relut cette disposition et qu'il l'approuva de tout point. Ses amis ne crurent point devoir se montrer indociles à une volonté si positivement exprimée ; et, le 11 juin 1852, la dépouille funèbre de Bentham fut transférée à l'école d'anatomie et de médecine de Wobbsstreet, où cet événement inspira un discours éloquent au docteur Southwood-Smith, son médecin. L'éloge du philosophe remplit toute la séance, et la dissection n'eut lieu que le lendemain. Bentham laissa à M. Bowring, son dernier collaborateur, ses manuscrits, ses collections et ses livres relatifs à l'économie politique, à la réforme parlementaire, à l'émancipation des colonies, au panoptique ; à M. Edwin Chadwick, les livres de jurisprudence, les collections de législation, les pamphlets, sur, pour et contre ces *pauvres* lois anglaise. Sir George Bentham, son neveu, eut les manuscrits concernant la logique et la nomographie, et les collections relatives au langage. On espère que M. Bowring, à qui le testament de son illustre ami assigne en même temps les sommes nécessaires pour la publication de ses œuvres complètes et des suppléments dont il a les matériaux, accomplira scrupuleusement cette honorable tâche (1). Le caractère de Bentham était un mélange singulier de bonhomie, d'originalité, d'*humour* et de sarcastique finesse toutes les fois qu'il entamait l'examen des abus. La philanthropie était la base de ses actions. Cependant lui-même, dans une espèce de souvenir où il consignait ses pensées journalières, s'accuse formellement d'égoïsme : « Mais, ajoute-t-il, le mal qu'éprouvent les autres, je l'éprouve : « jamais on n'a souffert en ma présence que « je ne souffrisse ; jamais la joie de qui que ce « soit ne m'a laissé sans joie. Égoïste, mais avec « sympathie, j'ai toujours voulu donner au maximum de cette joie du genre humain le maximum « dont je jouis, le minimum de ces peines qui me « font mal. » Les personnalités lui étaient odieuses ; sa supériorité, sans qu'il l'ignorât, ne lui inspirait ni cet orgueil, ni ces manières hautaines qui rendent haïssable le génie même. Il aimait à causer un instant de choses frivoles et familières. En l'entendant on croyait voir un patriarche, moins l'antique et naïve ignorance, et non un savant voué par goût à la recherche des vérités les plus abstruses. Son désintéressement, son indépendance égalaient son génie : il n'eût tenu qu'à lui d'atteindre les hauts emplois dans le ministère, ou de se faire un pouvoir dans l'opposition ; il ne le voulut jamais, et il repoussa le fardeau des affaires politiques comme il avait rejeté celui des affaires contentieuses. L'empereur Alexan-

dre, en 1815, lui envoya, comme marque de son estime, un paquet contenant sans doute un diamant ou quelque autre présent de grand prix : Bentham refusa, et n'ouvrit pas même le paquet, ne voulant, dit-il, ni manquer d'indépendance, s'il se trouve quelque chose à louer dans le gouvernement ou la législation russe, ni manquer de reconnaissance si un jour il a quelques critiques à faire sur ce gouvernement. La sérénité de son âme se reflétait dans son goût pour la musique. A huit ans, il étudiait le violon ; et plus tard il se délassait, avec cet instrument, de ses graves occupations. D'ailleurs tous les objets de l'intelligence humaine avaient droit de l'intéresser. Il se plaisait à raconter que jeune il avait souvent pris le thé avec Hogarth, dont les productions lui plaisaient singulièrement. Il fut membre du club de Johnson, quoique ce critique ne lui inspirât aucune sympathie à cause de son caractère misanthrope. Il traduisit en anglais le petit roman de Voltaire intitulé *le Taureau blanc*. Il aimait la poésie, et les sciences exactes lui plaisaient également. A Oxford, il suivit avec un zèle marqué les leçons de chimie de Mansfield ; et il fit passer dans sa langue le morceau de Bergman sur l'utilité de la chimie. Enfin la botanique fut aussi l'objet de son attention, et les embellissements qu'il fit au jardin de sa maison de Queen's Square le rendirent un des plus beaux de la capitale. On aurait de la peine à croire qu'un seul homme ait pu suffire à tant de travaux, satisfaisant tant de goûts, si l'on ne savait ce que c'est que l'heureuse distribution des études. Bentham eut d'ailleurs, pendant la seconde moitié de sa vie, l'avantage d'une santé inaltérable. Faible et presque valétudinaire pendant l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, il acquit de la vigueur dans l'âge mûr, et chaque jour sembla lui en apporter davantage. On eût dit que pour lui le temps rétrogradait ou du moins se faisait stationnaire. A quatre-vingts ans, c'était le même homme qu'à soixante. Le portrait de Bentham se retrouve à la tête de plusieurs de ses ouvrages, et notamment de l'*Introduction aux principes*, seconde édition. Son séjour à Paris, en 1825, donna lieu à une artiste française, mademoiselle Aimée Pagès, de reproduire sur la toile les traits de ce grand homme. Ce portrait fort ressemblant a longtemps attiré le public à l'atelier du peintre. On connaît aussi le buste en marbre où M. David a rendu avec vérité la physiologie simple et noble du jurisconsulte modèle. Les ouvrages de Bentham sont nombreux ; et il est nécessaire pour les examiner avec fruit de les assujettir à un certain ordre, vulgairement on les divise en deux séries, l'une qui se compose des quatre traités publiés en français par Dumont sur les manuscrits de l'auteur (1° *Traité de législation civile et pénale*, 2° *Théorie des peines et des récompenses*, 3° *Tactique des assemblées politiques et des sophismes politiques*, 4° *Traité des preuves judiciaires*) ; l'autre qui comprend toutes les productions en anglais jetées dans la circulation, soit par Bentham lui-même, ce qui eut lieu presque toujours, soit par Bowring, ce qui n'arriva que deux fois. Pour nous, sans nier ce que cette division a de commode, aux

(1) Parmi les legs que Bentham fit à ses amis, on remarque des bagues portant son effigie, et renfermant une partie de ses cheveux, qu'il donna au général Lafayette, à J.-B. Say, à Félix Bodin, membre de la chambre des députés ; à van Weyer, ambassadeur belge à Londres ; à Jos. Delvalle, ancien président de la république de Guatemala, etc.

quatre grands ouvrages rédigés par Dumont, nous en joindrons six autres également remarquables tant par l'importance fondamentale des principes qu'y pose l'auteur, que par l'identité des sujets entre eux et les traités qui portent le nom de Dumont avec celui de Bentham. Les autres ouvrages, de jurisprudence, de science et de politique, formeront une seconde série que nous caractériserons plus brièvement. Ceci posé, voici dans quel ordre nous croyons devoir ranger les dix ouvrages qui forment la première série : 1° *Introduction aux principes de morale et de jurisprudence*, 1789, Londres, in-4° ; seconde édition, *ibid.*, 1825, 2 volumes in-8° ; ouvrage capital où tous les problèmes sont traités sous des formes analytiques et austères, mais qui exigent de la part du lecteur une métaphysique et une attention extraordinaires. Le duc de la Rochefoucauld chercha vainement un traducteur à ce livre, auquel il fallu trente-quatre ans pour arriver à une seconde édition. Du reste, il a été reproduit en partie dans le recueil suivant, mais sous des formes plus aptes à plaire au commun des lecteurs. 2° *Traité de la législation civile et pénale*, Paris, 1802, 3 vol. in-8° ; seconde édition, 1820. Cette collection renferme, outre les deux parties principales qui sont les principes du code civil et les principes du code pénal, cotés sous les numéros 2 et 3, des *Principes généraux de législation ou logique du législateur* ; un *Mémoire sur le panoptique* ou projet d'une maison de détention ; un *Traité de la promulgation des lois et des exposés de motifs* ; une *Dissertation sur l'influence des temps et des lieux en matière de législation* ; une *Vue générale d'un corps complet de lois*. Ce vaste ensemble a été traduit dans plusieurs langues : en espagnol, par don Ramon de Salas (le 5<sup>e</sup> volume de cette version, avec commentaires, a paru à Madrid en 1822) ; en allemand, par Frédéric-Edouard Benecke, Berlin, 1850, 2 forts vol. in-8°, avec des notices biographiques sur Bentham et sur Dumont, et avec une introduction où le traducteur, après avoir tracé le tableau des principes de Bentham et les avoir élevés à la hauteur d'une théorie scientifique, les apprécie selon son propre système, qu'il place en parallèle avec celui du publiciste anglais et qui s'en rapproche en plusieurs points. On eût aussi deux traductions russes des traités de Bentham. 3° *Théorie des peines et des récompenses*, Paris, 1812, 2 vol. in-8° ; troisième édit., 1826 ; trad. en espagnol, Paris, 1825 et 1826, 4 vol. in-18 ; trad. en anglais, 1825 et 1829, in-8°. (Le traducteur, qui s'intitule *A friend* (un ami), a profité de quelques parties écrites originaires en anglais, et qui en conséquence appartiennent à Bentham : l'ouvrage a été scindé en deux parties différentes ; l'une porte le titre de *Rationale of recompense*, 1829 ; celui-ci, en effet, ne traite que de la pénalité, celui-là que des récompenses). 4° *Pièces relatives à la codification et à l'instruction publique, comprenant une correspondance avec l'empereur de Russie et diverses autorités constituées des Etats-Unis d'Amérique*, Londres, 1817, 1 vol. in-8°. 5° *Traité des preuves judiciaires*,

Paris, 1825, in-8° ; trad. en espagnol, 1825, 4 vol. in-18. 6° *De l'Evidence judiciaire, spécialement appliquée à la pratique anglaise*, Londres, 1827, 5 forts vol. in-8°. 7° *Panoptique ou maison d'inspection*, Londres, 1794, 2 vol. in-12. 8° *Code proposé à toutes les nations qui professent des idées libérales*, Londres, 1822, 72 pages in-8°, trad. en français, la même année. (Voy. *Revue encycl.*, t. 14, p. 140.) 9° *Code constitutionnel*, Londres, 1850, 1<sup>er</sup> vol. (nous avons vu que les deux suivants avaient été terminés par l'auteur peu de temps avant sa mort). 10° *Essai sur la Tactique des assemblées politiques, suivi d'un traité des sophismes politiques*, Genève, 1816, et Paris, 1822, 2 vol. in-8° ; trad. en espagnol, 1824, 2 vol. in-18. Réunis, ces deux ouvrages, auxquels il faut ajouter la *Déontologie, ou Théorie des devoirs*, qui vient de paraître en anglais et en français (traduc. de M. Benj. Laroche), Paris, 1855, forment tout un corps de législation dans lequel, on a dû le pressentir, toutes les questions relatives au droit et à la philosophie du droit trouvent naturellement leur place : aucune n'a été omise par Bentham, et toutes, on peut le dire, même en ne partageant pas ses opinions, ou en partant d'un principe opposé, ont été envisagées d'une manière souvent nouvelle, toujours piquante et capable de provoquer les méditations. Ceux même qui, comme les spiritualistes ou les théocrates purs, en veulent le plus à Bentham, conviennent qu'il a jeté du jour sur toutes les questions qu'il traite successivement. Nul n'a promené plus minutieusement, plus consciencieusement l'analyse sur tous les détours des fallacieux labyrinthes des lois ; nul n'a mieux sondé, jugé la plaie secrète ; nul n'a mieux fait sonner le creux, le vide, nul n'a mieux tracé la carte du pays de la chicane, et nul n'a mieux caractérisé, classé, marqué au front les mystifications, les mensonges, les tours de force ou d'adresse qui s'exercent sur les tréteaux politiques. Non content de décrire le symptôme, il en scrute les causes et les montre les unes tenant à la nature des choses, les autres venant de nous ; les unes inévitables, les autres faciles à corriger. Ces énumérations de vices, de circonstances, de motifs ; ces définitions précises qui aspirent et à tout formuler et à tout resserrer dans un vaste casier ; ces classifications dont la métaphysique rigueur n'a rien à envier à celle des sciences exactes ; tout cet appareil de méthodes sévères et analysantes présente une analogie singulière avec l'école aristotélique. Ce que le péripatéticien de Stagyre fait lorsqu'il contemple successivement toutes les facettes d'un trope, d'un animal, d'un agent météorologique ou d'une faculté de l'âme humaine, c'est justement ce que fait Bentham en soumettant à ses investigations les phénomènes du monde légal. On dirait qu'il marche toujours le graphomètre, le scalpel et la loupe à la main. A cette exquise sagacité du précepteur d'Alexandre, il joint aussi ce qui le dépare et ce qui le caractérise, une sécheresse rebutante dans les formes ; il rétrécit d'une manière désolante l'idée fondamentale de tout le système ; et cette idée fondamentale existe chez l'un comme chez l'autre.

Aristote, cet homme qui, quatre siècles avant le christianisme, s'offre à nous avec la physiognomie d'un savant du 18<sup>e</sup> siècle; Aristote, au fond, est un utilitaire; sa morale, sa politique sont une variété de la morale d'Épicure; il matérialise la société, la justice, l'ordre, la législation. Tel est aussi le point de départ de Bentham. Augmenter le bien-être, diminuer le mal-être, voilà pour lui la morale, la science sociale, la législation, le droit des gens. Toute action utile est bonne, toute action funeste, mauvaise. Au reste, il faut distinguer dans l'utilité le bien présent et immédiat, le bien futur et plus ou moins éloigné. Toutes les vertus humaines reviennent à deux, prudence et bienveillance; tous les vices à deux, imprudence et malveillance. La prudence et l'imprudence appartiennent à l'homme en relation avec lui-même; la bienveillance et la malveillance à l'homme en relation avec autrui. Ces théories, qui au fond n'ont rien de moral, et qui, mal interprétées par les masses, pourraient devenir très-dangereuses, ont plu surtout en Angleterre et en Belgique où les benthamistes semblent appelés à jouer un grand rôle. Pour se faire une idée de la manière absolue, subtile et parfois aride de Bentham, jetons un coup d'œil sur deux de ses ouvrages qui ont fait sensation en France, quoique certainement ils soient fort loin d'être ce qu'il a produit de plus remarquable. L'un est son *Essai sur la Tactique des assemblées politiques*. Bentham déclare que, par ce titre, il n'a pas entendu parler des stratagèmes à l'aide desquels un homme d'État ferait triompher son parti dans les assemblées délibérantes. « La tactique des assemblées politiques, dit-il, est la science qui enseigne à les conduire vers le but de leur institution au moyen de l'ordre à observer dans leurs démarches. » Selon lui, la première condition de vitalité pour ces assemblées est la publicité. La division du corps législatif en deux chambres est bonne dans les temps paisibles, et lorsqu'il s'agit de conserver; funeste aux jours d'orages, d'urgence, et de crises impérieuses. Le président doit être unique, permanent, élu par la chambre seule, amovible par elle seule, et n'exerçant que ses fonctions de président. L'initiative ne peut être exclusivement le partage du pouvoir exécutif; elle appartient à chacun des membres de l'assemblée. Tout projet de loi doit être divisé par articles consacrés chacun à une proposition pure et simple. L'ordre fixe de priorité pour la parole est une des règles les plus nuisibles qu'on puisse inculquer à une assemblée délibérante: ordre apparent, désordre réel. Tout discours écrit doit être banni. De même jamais orateur ne doit faire mention des vœux du prince et du pouvoir exécutif. La votation doit, sauf en quelques cas, avoir lieu à découvert. La licence que prennent les membres de s'absenter sans raison suffisante devrait être réprimée: souvent sur six cent cinquante-huit membres dont se compose la chambre des communes, on a eu de la peine à en réunir quarante, nombre strictement nécessaire pour délibérer; et quelquefois on n'a pu y réussir. Bentham entre encore dans beaucoup de détails, et trace, chemin faisant, quelques

aperçus curieux. L'autre ouvrage est un volume qui fait suite à la *Tactique*, et qui a pour titre: *du Sophisme politique*. Il se lie assez bien, quoique par un nœud en quelque sorte fortuit, au volume des assemblées délibérantes: n'est-ce pas surtout dans ces assemblées que le sophisme se carre armé de toutes pièces, insultant à la bonhomie de son ennemi, le fascinant, le paralysant, jusqu'à ce que le château de cartes croule sous le bon sens d'un Phocion ou sous le sarcasme d'un Courier. Tel est encore ici le but de Bentham: bien différent de ces sophistes de l'antiquité, qui, lorsqu'ils avaient découvert un nouveau paralogisme, l'exploitaient avec orgueil, le publiciste anglais énumère, classe, caractérise tous ces raisonnements captieux, et par là même fournit les moyens de les réfuter. Divisés par Bentham en trois séries, selon qu'ils sont de nature à servir le ministère ou l'opposition ou les deux partis, ils ont été classés plus heureusement par Dumont en sophismes d'autorité ou préjudiciels, sophismes de fins de non-recevoir ou dilatoires, sophismes qui donnent le change ou fallacieux. Nous regrettons de ne pouvoir suivre le spirituel auteur dans sa rhétorique railleuse où il semble avoir prévu, avoir appris d'avance ce que nous entendons tous les jours dans les assemblées délibérantes. Les autres ouvrages de Bentham, tous écrits en anglais, sont: 1<sup>o</sup> *Fragment sur le gouvernement* (cité plus haut), Londres, 1776. 2<sup>o</sup> *Coup d'œil sur le bill relatif aux travaux forcés*, Londres, 1778. Le bill qui proposait des maisons pénitentiaires et des travaux forcés fut attaqué dans cet écrit avec une hauteur de vues qui présageait déjà que l'auteur planait au-dessus de toute la jurisprudence pénale, et ce bill fut rejeté. 3<sup>o</sup> *Défense de l'usure, ou Lettres sur l'inconvénient des lois qui fixent le taux de l'emprunt de l'argent*, Londres, 1787; trad. en français sur la 4<sup>e</sup> édit., in-8<sup>o</sup> de 19 feuilles, Paris, 1827; on y a joint les *Mémoires sur les prêts d'argent* par Turgot. Tout le monde sait aujourd'hui que la doctrine de Bentham sur le prêt est un aphorisme de l'économie politique, et n'a chance d'être détruite que par une autre doctrine, celle de l'immoralité de tout prêt à intérêt, même au taux le plus minime. 4<sup>o</sup> *Esquisse d'un Code pour l'organisation judiciaire de la France*, Londres, 1791. Il parut trop tard pour influer sur les déterminations de l'assemblée législative, et fut réparti ensuite dans quelques autres opuscules, puis modifié dans quelques points. 5<sup>o</sup> *Essais sur la tactique des corps politiques, contenant six règles principales que doit observer une assemblée pour former une décision motivée, avec application comparative des principes à ce qui se pratique dans la Grande-Bretagne et en France*, Londres, 1791, in-4<sup>o</sup>. Ce sont seulement dix chapitres sur les règles fondamentales des débats, avec l'esquisse d'un ouvrage plus considérable dont ces dix chapitres n'étaient qu'un fragment (réparti dans la *Tactique* rédigée par Dumont). 6<sup>o</sup> *Lettre à un membre de la convention nationale*, Londres, 1792. 7<sup>o</sup> *Émancipez vos colonies*, Londres, 1793 (adressé à l'assemblée législative qui, lors de la publication de la brochure,

avait cessé d'exister). 8° *Finances sans charges ou échues au lieu de taxes*, Londres, 1795 (écrit en 1795). L'auteur propose de donner à l'État par droit d'échute les biens de ceux qui meurent sans héritiers : toutefois un droit limité de tester mitigeait l'âpreté de la mesure. 9° *Protestations contre les taxes*, 1796 : chef-d'œuvre de méthode, d'argumentation et de style; trad. en français par Dumont, dans la *Biblioth. univ.* de Genève. 10° *Plan d'administration pour les pauvres*, 1797; trad. en français par Duquesnoy. L'ouvrage est une suite de lettres, où l'auteur propose de remplacer par une compagnie unique, qui se chargerait, à un prix fait, de tous les indigents du royaume, l'administration de chaque paroisse. 11° *Lettres à lord Pelham*, 1802 (sur Botany-Bay, dont il blâme beaucoup l'établissement). 12° *Plaidoyer pour la constitution*, 1805 (tousjours contre l'établissement de Botany-Bay qu'on ne peuple, dit l'auteur, que par de continuelles violations de la constitution). 13° *Réforme écossaise*, 1806 (lettres à lord Granville et amère critique des frais énormes, des interminables lenteurs de la justice en Écosse). 14° *Défense de l'économie contre Burke*, 1810-11. 15° *Éléments de l'art d'assortir un jury* (qui, bien entendu, condamne ceux qu'il plaie au pouvoir de trouver coupables), 1810-11. 16° *Sur la Loi relative à la conviction*, 1812. 17° *Ne jurez pas*, 1813 (contre le serment qu'il attaque comme inutile, abusif et antichrétien). 18° *Tableau des motifs et des sources des actions* (synoptique admirable), 1817. 19° *Chrestomathie*, 1817, 2 vol. in-8° : l'un traite de l'éducation d'après un système particulier à l'auteur, mais qui sur bien des points se rapproche des idées de Bell et de Lancaster; l'autre est relatif à la classification des connaissances humaines : Bentham y blâme celle de d'Alembert, placée à la tête de l'*Encyclopédie*, et porte contre elle sept chefs d'accusation principaux; tous sont très-justes. Sa classification fondée sur des bases très-larges et très-rigoureuses procède par dichotomie, ce qu'il appelle *mode bifurqué*. Le neveu de l'auteur, sir G. Bentham, a donné, sous le titre d'*Essai sur la nomenclature et la classification des principales branches d'art et de science*, Paris, 1823, in-8°, un extrait de cet ouvrage. 20° *Considérations sur l'Eglise d'Angleterre et son catéchisme*, 1817, énorme volume de 800 p., avec des notes, etc. 21° *Plan d'une réforme parlementaire*, 1817, in-8° de 400 p. Sous la forme d'un catéchisme, ce livre, dont le style n'a pas été retouché, a rendu Bentham l'idole et l'oracle des radicaux d'Angleterre. 22° *Bill de réforme radicale*, 1819, avec notes. 23° *Observations sur les restrictions et prohibitions apportées au commerce*, 1820 (avec de nombreux rapports au décret des cortès espagnoles de juillet 1820), rédigé par Bowring. 24° *Traité sur les affaires d'Espagne et de Portugal* (1° contre l'institution d'une chambre des pairs; 2° sur les délais apportés à l'instruction de l'affaire du massacre de Cadix; 3° conseils aux cortès portugaises sur quelques articles de la constitution espagnole à supprimer), 1821. 25° *Lettres au comte de Toreno sur le code pénal des Cortès* (Bentham le

critique amèrement), 1822. 26° *La Vérité contre Ashurt*, 1822, exhumée après trente ans d'oubli (16 pages, chef-d'œuvre de dialectique et d'accablante raillerie). 27° *Principes fondamentaux d'un code constitutionnel pour chaque Etat*, 1823. 28° *Traité des déceptions* (*The Book of fallacies*, etc.), 1824 (publié par un ami). 29° *Dénonciations qui concernent lord Eldon*, 1827 (encore contre les frais, les surséances, la rapacité des gens de loi, qu'il appelle escrocs, *windlers*, etc.). On peut joindre à ce pamphlet, qui ressemble un peu aux écrits de Selves contre les abus de la justice en France (*voy. SELVES*), le *Dispatchourt et l'Official aptitude maximised*, 1850. 30° *Pétitions en faveur de la justice et de la codification*, 1850. 31° *J. Bentham à ses concitoyens les Français, sur la peine de mort*. 32° *J. Bentham à la chambre des pairs de France*. 33° *Déclaration de principes des candidats parlementaires*. 34° *Du bill de banqueroute*, etc., 1832. La traduction allemande des traités de législation par Benecke contient une notice biographique sur Bentham. L'*Obituary* anglais de 1832, p. 529 et suiv., contient aussi un article néerologique. L'*Examiner* du 10 juin 1832 a rendu à ses mânes un hommage éloquent. Enfin on peut lire dans la préface des *Souvenirs de Mirabeau*, par Dumont, l'opinion de cet habile écrivain sur ses travaux et le génie du grand publiciste auquel il s'était associé (1).

VAL. P.

BENTINCK (GUILLAUME). *Voy. PORTLAND* (comte de).

BENTIUS (HUGUES), naquit à Sienne en Italie, vers 1470, il professa la médecine d'abord à Ferrare, ensuite à Parme. Il passait de son temps pour un des plus habiles de sa profession et pour un savant philosophe. Il mourut à Rome en 1448. On a de lui : 1° *Consilia ad omnes egritudines*, etc., 1518, in-fol.; 2° divers écrits sur Hippocrate, Galien, Avicenne, un traité de *Balneis*, etc. Tous ces ouvrages ont été imprimés d'abord séparément, à Venise, in-fol. Son premier ouvrage, sur les *Aphorismes* d'Hippocrate et les commentaires de Galien, imprimé dans cette même ville en 1498, a eu plusieurs éditions. — BENTIUS (Jean), né en 1547, mort en 1599, fut professeur à Strasbourg. On a de lui un *Thesaurus græcus*. Z—o.

BENTIVOGLIO (JEAN), premier des princes d'une famille souveraine de Bologne, qui prétendait descendre d'un fils naturel de Hensius, lui-même fils naturel de l'empereur Frédéric II. Hensius avait été fait prisonnier, en 1249, par les Bolognais, dans une bataille, et il mourut dans leur ville après vingt-deux ans de captivité; mais l'histoire de Bentivoglio son fils paraît apocryphe, et les premières chroni-

(1) Le spirituel Hazlitt a donné des détails curieux sur les habitudes de J. Bentham, dans un article qu'il lui a consacré, et qui se trouve traduit dans la *Revue britannique*, nov. 1826. Nous y avons noté les particularités suivantes : Ses manières et sa démarche n'avaient aucune élégance; il courait plutôt qu'il ne marchait. — Dans ses loisirs il s'amusa à tourner sur bois. — Lorsqu'on lui faisait visite, il vous conduisait dans son jardin, sur un emplacement où fut autrefois située la maison de Milton. Les visiteurs n'étaient admis chez lui que l'un après l'autre, attendu qu'il évitait, dit-on, de causer devant des témoins; en écoutant, il ne faisait attention qu'aux faits, etc.

ques de Bologne, loin de nous représenter cette famille comme noble, nous apprennent qu'elle était attachée à la corporation des bouchers. Cependant, à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, son illustration était déjà reconnue, et l'attachement qu'elle avait montré pour le parti de l'échiquier lui avait fait atteindre les premières places, et procuré une haute influence dans la république. Jean Bentivoglio, qui est l'objet de cet article, s'éleva, vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle, par son activité, ses talents, et surtout son ambition ; il se fit reconnaître comme chef par le parti de l'échiquier. Il supplanta Manne Gozzadini, qui lui disputait le premier rang dans l'État, et le 28 mars 1401, il se fit proclamer par le peuple seigneur de Bologne. Le règne de Jean Bentivoglio fut très-court ; attaqué par Jean Galéas Visconti, au mois de décembre de la même année, son armée fut défaite à Casalechio, le 26 juin 1402, et, le lendemain, il fut tué à Bologne par le peuple qui s'était révolté contre lui. Cependant cette première usurpation d'un Bentivoglio devint, pour tous ses descendants, un titre à la souveraineté ; et comme, dès cette époque, Bologne fut presque toujours en lutte avec l'Eglise pour défendre ou recouvrer son indépendance, le parti de Bentivoglio, par son opposition au parti des papes, se confondit enfin, aux yeux du peuple lui-même, avec le parti de la nationalité. S—S—1.

**BENTIVOGLIO (ANTOINE)**, fils du précédent, après avoir été retenu pendant quinze ans en exil loin de sa patrie, obtint enfin, en 1453, la permission d'y rentrer ; mais la faveur populaire dont il paraissait jouir excitait la défiance du pape Eugène IV, il fut arrêté, comme il sortait du palais, le 25 décembre de la même année, et, à l'heure même, il eut la tête tranchée sans jugement. Thomas Zambeccari, qui, après lui était l'homme le plus considéré de Bologne, fut en même temps pendu aux fenêtres du palais. S—S—1.

**BENTIVOGLIO (ANNIBAL 1<sup>er</sup>)**. Nicolas Piccinino, général duc de Milan, s'étant emparé de Bologne en 1458, il y rappela la famille Bentivoglio ; Annibal, fils d'Antoine, fut mis à la tête du gouvernement, et, pour s'assurer mieux la protection du duc de Milan, il épousa une de ses filles naturelles. Cependant, en 1462, il fut arrêté par ordre de Nicolas Piccinino, et enfermé dans la citadelle de Varrani. Ses amis réussirent l'année suivante à le faire évader de sa prison ; dès qu'il fut rentré à Bologne, le peuple prit les armes, chassa le gouverneur et la garnison du duc de Milan, et se remit en liberté ; mais Bentivoglio demeura à la tête du gouvernement sans titre ni dignité publique, quoiqu'il fût le vrai chef de l'État. Les Canedoli et les Ghislieri, gentilshommes de Bologne, qui ne pouvaient pardonner cette influence d'un simple citoyen sur la république, conjurèrent contre lui : ils le tuèrent le 24 juin 1463, comme il sortait de l'église de St-Jean-Baptiste. A cette nouvelle, le peuple, qu'ils avaient prétendu remettre en liberté, entra en fureur contre les conjurés ; il rasa leurs maisons, il fit confisquer leurs biens par un décret public ; plusieurs d'entre eux furent massacrés dans les rues, d'autres péri-

rent du dernier supplice ; d'autres, enfin, se réfugièrent dans l'armée du duc de Milan, qui avait eu part à la conjuration. S—S—1.

**BENTIVOGLIO (SANCHE, ou SANTI)**. Annibal Bentivoglio n'avait laissé à sa mort qu'un fils âgé de six ans, qui fut ensuite Jean II. Cette famille et le gouvernement de Bologne demeuraient donc sans chef, lorsqu'un comte de Poppi indiqua aux magistrats de Bologne un fils naturel d'Hercule Bentivoglio, nommé Santi, qui passait pour fils d'Ange Cascèse de Poppi : ce jeune homme, âgé de vingt-deux ans, était alors manufacturier en laine à Florence. Cosme de Médicis, à qui la seigneurie de Bologne s'adressa pour en prendre des informations, fit venir Santi auprès de lui ; il lui dit qu'appelé à choisir entre le repos et l'aisance d'une vie privée, ou la gloire et les dangers du gouvernement d'un grand peuple, il ferait voir, par sa détermination, s'il était fils de Cascèse ou de Bentivoglio. Santi accepta les offres des Bolognais ; il fut reçu avec pompe dans leur ville le 13 novembre 1466 ; et, dès lors, pendant seize ans, il continua de gouverner la république avec autant de vigueur que de modération, de prudence que de désintéressement. Il n'essaya jamais de s'attribuer plus d'autorité que le peuple ou le pape protecteur de Bologne n'avaient voulu lui en accorder ; il éleva Jean II, fils d'Annibal, qu'il destinait à lui succéder, avec la tendresse d'un père ; il mourut enfin en 1462, regretté de tous ses concitoyens. S—S—1.

**BENTIVOGLIO (JEAN II)**, fils d'Annibal, fut mis à la tête de la république de Bologne en 1462, après la mort de Santi. L'autorité qui lui était confiée était à peu près la même que celle dont Laurent de Médicis était alors revêtu à Florence ; il jouissait d'une considération presque égale dans toute l'Italie, et il alliait successivement sa famille, par des mariages, à toutes les maisons souveraines. Les Bolognais avaient perdu à cette époque l'énergie et l'esprit jaloux et indépendant qui maintient la liberté dans les républiques ; aussi pendant le long règne de Jean II, leurs relations ne sont-elles pleines que des particularités relatives à ce prince, comme s'il comprenait seul tout l'État. Cependant les Malvezzi, que leur richesse, leur crédit et l'antiquité de leur illustration appelaient à disputer aux Bentivoglio la première place dans Bologne, essayèrent, en 1488, de retirer leur patrie de l'espèce de servage où elle était réduite. Ils avaient intention de tuer Jean Bentivoglio ; mais leur complot fut découvert : quelques-uns d'entre eux réussirent à s'échapper ; tous les autres furent punis avec une sévérité excessive. Il y en eut plus de vingt qui périrent par la main du bourreau ; ceux mêmes qui portaient le nom de Malvezzi, sans avoir participé à la conjuration, furent exilés, et leurs biens furent confisqués. Comme Laurent de Médicis, Jean Bentivoglio était le protecteur des arts et des lettres. Il orna Bologne d'édifices somptueux ; il appela auprès de lui les peintres, les sculpteurs, et les poètes, les savants qui honoraient alors l'Italie, et il les récompensa magnifiquement ; il enrichit sa patrie des plus brillantes collections de statues, de ta-

bleaux, de manuscrits et de livres ; mais, en même temps, ennemi implacable et tyran soupçonneux, il tenait toujours des assassins à ses ordres, et il faisait poursuivre dans toute l'Italie ceux qui l'avaient une fois offensé, ainsi que leurs fils et leurs frères. Jean Bentivoglio avait déjà gouverné Bologne quarante-quatre ans, et il avait échappé, contre toute espérance, aux embûches de César Borgia, lorsque l'ambitieux et fougueux Jules II résolut de ramener à l'obéissance du saint-siège toutes les villes qui relevaient de lui. Ce pape conduisit, dans l'automne de 1506, une forte armée devant Bologne, et il somma Jean Bentivoglio de lui rendre cette ville. Celui-ci, voyant que les Français, dont il attendait des secours, s'étaient unis à ses adversaires, se retira le 2 novembre dans l'État de Milan, avec ses enfants et ses effets les plus précieux, tandis que les Bolognais ouvrirent leurs portes au pape. Jean Bentivoglio mourut en 1508, âgé de près de 70 ans. S—S—1.

BENTIVOGLIO (ANNIBAL II et HERMÈS), fils de Jean II. Ils furent rétablis le 21 mai 1511, dans la souveraineté de Bologne, par les mêmes Français qui les en avaient chassés cinq ans auparavant. L'année suivante, la bataille de Ravenne, gagnée par les Français sur les troupes pontificales, paraissait affermir leur autorité ; cependant, à peine avaient-ils remporté cette victoire, qu'ils furent contraints d'abandonner l'Italie. Bologne se rendit au pape par capitulation, le 10 juin 1512, et les Bentivoglio, réfugiés à Mantoue et Ferrare, renoncèrent pour jamais à leur souveraineté. S—S—1.

BENTIVOGLIO (HERCULE), fils d'Annibal II et l'un des meilleurs poètes italiens du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Bologne, en 1506, la même année où son père, son aïeul, Jean II, et son oncle Hermès, furent forcés par Jules II de quitter cette ville, et de se retirer à Milan. Sept ans après, Annibal II alla s'établir à Ferrare avec toute sa famille, sous la protection des princes de la maison d'Este, dont il était proche parent. Le jeune Bentivoglio, neveu du duc Alphonse I<sup>er</sup>, ne tarda pas à se faire distinguer dans cette cour savante et polie. Il avait fait de très-bonnes études ; il savait la musique, avait une voix charmante, jouait de plusieurs instruments, et excellait dans tous les exercices du corps : c'était enfin ce qu'on appelait alors un cavalier accompli. A ces qualités brillantes, il en joignait de solides, et fut plusieurs fois employé par les ducs de Ferrare dans des affaires et des négociations délicates. Il en traitait une de cette nature, lorsqu'il mourut, le 6 novembre 1575. Ses œuvres, d'abord publiées ou séparément ou dans divers recueils, l'ont été ensemble dans un seul volume, sous ce titre : *Opere poetiche del sig. Ercole Bentivoglio*, etc., Paris, Fr. Fournier, 1749, in-12. Cette édition, justement estimée, contient : 1<sup>o</sup> des sonnets, des stances, des éloges ; 2<sup>o</sup> six satires, mises, pour l'élégance et la facilité du style, immédiatement après celles de l'Arioste ; et cinq épîtres ou *capitoli*, dans le genre de ceux du Berni, souvent réimprimés avec ses satires ; 3<sup>o</sup> deux comédies, *il Geloso*, et *i Fantasmi*, en vers libres (*sciolti*) ; elles approchent aussi de

celles de l'Arioste, qu'il paraît en général s'être proposé pour modèle. Ces deux pièces ont été traduites en français par Jean Fabre, et imprimées à Oxford, 1751, in-8<sup>o</sup>. G—É.

BENTIVOGLIO. (GUI), célèbre dans l'Église, ou plutôt dans la politique romaine, comme cardinal, et dans les lettres comme historien, de la même famille que le précédent, naquit à Ferrare, en 1579. Après avoir fait d'excellentes études dans l'université de sa patrie, il les continuait dans celle de Padoue, lorsqu'il eut une occasion de donner déjà des preuves de prudence et d'adresse d'esprit. Quand le pape Clément VIII eut tout disposé pour usurper le domaine de Ferrare, sous prétexte que César d'Este, qui succédait au duc Alphonse mort sans enfants, était d'une branche illégitime, le marquis Hippolyte Bentivoglio, frère aîné de Gui, officier général au service d'Alphonse, et attaché de même à César, excita contre lui la colère du cardinal Aldobrandini, qui, sous le titre de général de la sainte Église, était chargé de cette expédition. Gui n'avait alors que dix-neuf ans ; il se rendit auprès du cardinal, négocia pour son frère, par l'entremise du cardinal Bandini, ami de leur famille, et contribua beaucoup à faire sa paix d'après celle qui fut conclue entre le pape et le duc, en janvier 1598, si l'on peut donner le nom de paix à un acte de spoliation arraché par la force et signé par la faiblesse. Le pape étant allé en personne prendre possession de Ferrare, se fit présenter le jeune Bentivoglio, et lui donna le titre de son camérier secret. Lorsqu'il eut passé quelques années à Rome, où il se fit beaucoup d'amis, Paul V le nomma son référendaire, et l'envoya, avec le titre d'archevêque de Rhodes, nonce apostolique en Flandre, où il arriva en 1607. Il y demeura neuf ans, et passa, vers le commencement de 1617, à la nonciature de France. Il sut si bien y concilier les intérêts de sa cour avec le talent de plaire à celle où il était employé, que, lorsqu'il fut nommé cardinal, le 11 janvier 1621, Louis XIII le choisit pour protecteur de la France à Rome. Bientôt il devint le confident le plus intime d'Urbain VIII, qui lui donna l'évêché de Palestrina en 1641. Ce pape étant mort en 1644, on crut assez généralement que le cardinal Bentivoglio serait son successeur ; mais, à peine entré au conclave, il mourut lui-même d'une fièvre causée, dit-on, par l'excès des chaleurs, le 7 septembre de cette même année. Il fut enterré, sans aucune pompe, dans l'église des théatins de St-Sylvestre : il avait lui-même prescrit cette simplicité pour ses funérailles, à cause du désordre où étaient ses affaires. Il mourait chargé de dettes, et, pour en acquitter une partie, il avait été forcé, peu de temps auparavant, de vendre à Rome son propre palais. La magnificence était alors un des moyens de parvenir à la papauté, et, il faut bien le dire, le cardinal Gui Bentivoglio n'avait négligé ni celui-là ni aucun des autres. C'était un ambitieux très-adroit ; et son esprit délié savait servir à la fois les intérêts les plus opposés, et se plier à toutes les formes. Les mémoires qu'il a laissés sur ses nonciatures sont curieux, non par la connaissance qu'ils donnent des ressorts

cachés des événements auxquels il eut part; mais plutôt parce qu'ils n'en donnent à peu près aucune, et qu'il se peint, lui et les autres, comme il était réellement, tout en superficie. Ses manières ouvertes et polies invitaient à la confiance; mais ses yeux et son teint, dont on peut juger par le beau portrait de van Dyck, que possède notre musée royal, devaient avertir de se tenir en garde. On lui reprochait des opinions ultramontaines : sa position lui commandait de les avoir et d'y conformer sa conduite; celle des cours à qui il avait affaire était de s'en défier; elles percent, ou plutôt elles sont à découvert dans ses ouvrages. Une fois de retour à Rome, il avait plus d'intérêt à les faire voir qu'à les cacher. Ses relations et son histoire sont de bons modèles du genre historique, à la profondeur près; il réfléchit cependant beaucoup, peut-être même trop; mais il eruse peu, plus par prudence sans doute, comme l'a observé Gravina (dans un écrit intitulé : *Regolamento degli studj di nobil donna*), et par réserve, que par ignorance. On a de lui : 1° *Relazioni del card. Bentivoglio in tempo delle sue nunziature di Fiandra e di Francia, date in luce da Ericio Puteano* (Henri Dupuy), Anvers, 1629, in-4°, Cologne, 1650, in-4°; Paris, 1651, in-4°; traduites en anglais par le duc de Monmouth, Londres, 1652, in-fol., et en français par le P. Pierre Gaffardi, Paris, 1642, in-4°. 2° *Della Guerra di Fiandra*, 1<sup>re</sup> partie, en 8 livres, Cologne, 1652, in-8°; la même en 10 livres, ibid., 1653, in-4°; 2° partie, en 6 livres, Cologne, 1656, in-4°; 3° partie en 8 livres, Cologne, 1659, in-4°. Cette édition, datée de Cologne, mais que l'on croit faite à Rome, est regardée comme la meilleure. Il en fut fait une autre sous la même date, en 3 vol. in-8°, 1653, 1656 et 1640; réimprimée ensuite plusieurs fois, traduite en anglais par le duc de Monmouth, Londres, 1654, in-fol.; en espagnol par le P. Basile Varen, Madrid, 1645, in-fol.; et en français par Antoine Oudin, Paris, 1654, in-4°, et par l'abbé Loiseau, chanoine d'Orléans, Paris, 1763, 4 vol. in-12. 5° *Raccolta di lettere scritte in tempo delle sue nunziature di Fiandra e di Francia*, Cologne, 1651, in-4°; Paris, 1653, et Venise, 1656, in-4°, etc.; traduites en français par Veneroni, et souvent réimprimées en France avec le texte italien. Biagioli a donné une bonne édition du texte seul, avec des notes grammaticales et philologiques en français, Paris. P. Didot aîné, 1807, in-12, réimpr. en 1819. 4° *Memorie, ovvero Diario del cardinal Bentivoglio*. Il écrivit ces mémoires en 1642, et seulement pour son plaisir, comme il le dit dans sa préface; il y raconte ce qu'il voulait que la postérité sût de sa vie : ils ne furent imprimés qu'après sa mort, Amsterdam, 1648, in-8°; Venise, même année, in-4°. Valdory en avait fait une traduction française qui n'a point été imprimée; l'abbé de Vayrac s'en servit pour faire la sienne, publiée à Paris, 1715, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages, à l'exception des *Mémoires*, ont été imprimés ensemble, Paris, 1645, in-fol., et réimprimés en apparence, ibid., 1648, in-fol.; mais ce n'est que la même édition, avec un nouveau frontispice : ils

l'ont été de nouveau, avec les mémoires, Venise, 1668, in-4°. G—É.

BENTIVOGLIO (HIPPOLYTE), d'Aragon, de cette même famille des Bentivoglio de Bologne, mais d'une branche collatérale à celle du cardinal, naquit à Ferrare, dans la deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle : il portait les titres de noble ferrarois, vénitien et bolognois, de marquis de Magliano et de comte d'Antignano. Après ses premières études, il vint faire à Paris ses exercices. Il entra ensuite au service, et était capitaine en Flandre en 1588. De retour en Italie, il en parcourut toutes les cours. Il était à celle de Modène quand le duc François alla assiéger Pavie. Bentivoglio l'y suivit avec le grade de colonel de cavalerie, et s'y distingua. Il joignait la culture des lettres et des arts à la science des armes; il savait le grec, le latin, et plusieurs langues vivantes, la musique, l'architecture civile, militaire et théâtrale; il passe même pour avoir inventé, dans ce dernier genre, de belles et ingénieuses machines. Il cultivait aussi la poésie italienne, particulièrement la poésie dramatique, et fut de plusieurs académies. Il mourut à Ferrare, le 1<sup>er</sup> février 1685. Il avait publié et fait représenter, sur le théâtre de Ferrare, les trois drames suivants : *l'Annibal in Capoa*; *la Filli di Tracia*; *l'Achille in Sciro*; ce dernier imprimé à Ferrare, 1665, in-12. Il fut aussi représenté et réimprimé à Venise, 1664, in-12. On a encore de lui : 1° *Il Tiridate*, représenté et imprimé à Venise, 1668, in-12; 2° une comédie en prose, intitulée : *Impegni per disgrazia*, qui ne fut imprimée qu'après sa mort, Modène, 1687, in-12. Ses poésies lyriques sont éparses dans divers recueils, et principalement dans les *Rime scelte dei poeti Ferraresi*. G—É.

BENTIVOGLIO (CORNELIO), d'Aragon, cardinal et poète, l'un des fils du précédent, né à Ferrare, le 27 mars 1668, se distingua de bonne heure par ses progrès dans les belles-lettres, la philosophie, la théologie et la science du droit. Il soutint ou ranima dans sa patrie tous les établissements favorables aux lettres. S'étant ensuite établi à Rome, il fut fait successivement, par Clément XI, prélat domestique, clerc de la chambre apostolique, et envoyé en 1712, avec le titre d'archevêque de Carthage, nonce apostolique à Paris. Il y montra beaucoup de zèle dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, ce qui lui valut à la cour de Louis XIV une faveur qu'il ne conserva pas après la mort de ce monarque. Le pape le retira de Paris, et il alla attendre à Ferrare la pourpre qui lui était promise. Il fut en effet nommé cardinal, le 29 novembre 1719. Alors il retourna s'établir à Rome, où il fut revêtu de plusieurs dignités; légat à latere dans la Romagne; ministre d'Espagne en cour de Rome, etc. Il y mourut le 30 décembre 1752. Il ne cessa jamais, parmi ces fonctions ecclésiastiques et politiques, de cultiver la poésie et les lettres. On a de lui, entre autres harangues ou discours composés pour différentes occasions, celui qu'il prononça à Rome, dans l'académie du dessin, et dans lequel il examine l'utilité, non-seulement extérieure, mais intérieure et morale de la peinture,

de la sculpture et de l'architecture. Ce discours est imprimé sous ce titre : *l'Utile delle belle arti riconsociuto per l'accedemia del disegno, orazione, etc.*, Rome, 1707, et réimprimé dans le t. 2 des *Prose degli Arcadi*. L'ouvrage auquel il doit un rang dans la poésie italienne est sa belle traduction de la *Thébaïde* de Stace : *la Tebaïde di Stazio tradotta in verso sciolto da Selvaggio Porpora* (nom sous lequel il se déguisa sans se cacher), Rome, 1729, grand in-4°, réimprimée à Milan, 1751, 2 vol. in-4°, qui sont les premiers de la collection intitulée : *Raccolta di tutti gli Antichi poeti latini con la loro versione, etc.* On trouve quelques sonnets de lui dans la collection du Gobbi, t. 3, et dans d'autres recueils. — Il eut un frère, *Louis BENTIVOGLIO*, qui fut grand d'Espagne, et de plus théologien, philosophe, orateur et poète. Il fut de plusieurs académies à Ferrare, sa patrie, et à Venise. On lit dans *l'Histoire de l'université de Ferrare*, par Borsetti, qu'il laissa : *Orazioni, Discorsi accademici, Lettere, Poesie liriche*, et d'autres ouvrages, mais qui n'ont point été imprimés. — Louis et Cornelle Bentivoglio avaient une sœur, nommée *Maitilde*, qui fut mariée avec le marquis Mario Calcagnini. Elle cultivait aussi la poésie, fut de l'académie que nous appelons fort mal *des Arcades*, et qu'il faut appeler *des Arcadiens de Rome*, et s'y fit souvent applaudir en récitant ses vers. Elle mourut en 1741. Creseimbeni en parle avec éloge dans l'histoire de cette académie.

G—É.

BENTLEY (RICHARD), le plus célèbre critique de l'Angleterre, et peut-être de son temps, naquit, en 1661, à Oulton, près de Wakefield, dans le comté d'York, d'un artisan, les uns disent d'un tanneur, d'autres d'un forgeron. Il fit ses premières études à l'école de Wakefield, et de là passa à l'université de Cambridge, où il prit ses degrés ; il en sortit en 1681, âgé de vingt et un ans, pour être maître d'école à Spalding, puis précepteur du fils du doyen de St-Paul, ensuite chapelain de l'évêque de Worcester. Il s'était fait remarquer de bonne heure par ses progrès dans les langues savantes, et par son goût et son talent pour l'érudition critique ; avant l'âge de vingt-quatre ans, il avait composé pour son usage une table alphabétique de tous les mots hébreux contenus dans la Bible, avec leurs diverses interprétations en chaldéen, en syriaque, en latin, etc., ainsi qu'un recueil des diverses leçons et corrections du texte hébreu. En 1691, il se fit connaître par une épître latine à John Mill, contenant des *Observations critiques sur la Chronique de Jean Malala*, auteur grec, publiées à la fin de l'édition de cet auteur, Oxford, 1691, in-8°. Robert Bayle, l'un des fils du comte de Cork, mort cette même année, 1691, ayant institué, par son testament, une fondation pour un certain nombre de sermons qui devaient être prêchés chaque année en défense de la religion naturelle et révélée, Bentley fut le premier choisi, en 1692, pour remplir les intentions du fondateur. Il prit pour sujet l'absurdité de l'athéisme, et composa à cette occasion huit sermons, où il s'appuie des idées philosophiques de Newton, et où il en adopte même quelques-unes de Locke. Ces sermons ont eu

plusieurs éditions en anglais, et ont été traduits en plusieurs langues. Cette même année, il fut nommé chanoine de Worcester, et, en 1697, bibliothécaire de St-James. En 1697, Grævius ayant publié une édition de Callimaque, Bentley lui envoya un recueil très-ample de fragments de cet auteur avec ses remarques ; et, la même année, à la suite des *Réflexions sur l'érudition ancienne et moderne*, de Wotton, il publia sa *Dissertation sur les Épîtres de Thémistocle, de Soerate, d'Euripide, de Phalaris, et sur les Fables d'Ésope*, où il prouve que ces ouvrages ne sont pas des auteurs dont ils portent le nom. Ce dernier écrit fut ou l'origine ou la suite d'une des querelles qu'attira au docteur Bentley son caractère, à ce qu'il paraît, peu obligeant et peu traitable. Boyle, comte d'Orrery, alors très-jeune, ayant publié, deux années auparavant, une édition des *Épîtres de Phalaris*, avait eu besoin du manuscrit de cet ouvrage, qui se trouvait à la bibliothèque de St-James. Après se l'être fait demander longtemps, Bentley avait refusé de le lui laisser le temps nécessaire, et s'était même expliqué à son égard d'une façon assez désobligeante. Boyle se plaignit dans sa préface. Bentley, pour se venger, attaqua l'authenticité des *Épîtres de Phalaris*, et l'érudition de son éditeur ; celui-ci se défendit en attaquant la science et même le caractère de Bentley. Les meilleurs esprits de l'Angleterre, Swift, Pope, Garth, Middleton, se soulevèrent en faveur de Boyle, et, soit que, dans une dispute de ce genre entre un docteur et un homme du monde, âgé de dix-neuf ans, on ne fût pas disposé à donner raison au docteur, soit que Bentley ne se fût pas fait aimer, l'opinion publique favorisa son jeune adversaire. Cependant, après beaucoup d'esprit, d'érudition et d'injures, prodigués des deux côtés, la victoire est, pour le fond de la question, demeurée au docteur Bentley, qui, outre sa réponse à Boyle (*Bentley contre Boyle*), publiée en 1699, a réimprimé à part sa *Dissertation sur les Épîtres de Phalaris*, avec plusieurs additions en réponse à Boyle : le tout a été imprimé à Londres, 1777, in-8°. En 1700, Bentley fut nommé maître du collège de la Trinité à Cambridge. Il résigna son canonicat de Worcester, et, l'année d'après, fut nommé archidiaque d'Ely. Ses nouvelles fonctions furent pour lui l'occasion de s'attirer de nouveaux ennemis. Comme Bentley s'était montré sévère dans la réforme des abus qui s'étaient introduits dans la disposition des fonds du collège, et qu'on l'accusait d'avoir fait tourner ces réformes à son profit, il s'éleva contre lui, dans cette société, un parti considérable, qui s'adressa à l'évêque d'Ely pour obtenir la déposition de l'archidiaque. Celui-ci refusa de reconnaître la juridiction de l'évêque, prétendant ne dépendre que de la couronne. Cette affaire dura plus de vingt ans, pendant lesquels les choses s'aggravèrent toujours, et Bentley ne craignant pas d'ajouter de nouveaux griefs à ceux qu'on avait déjà contre lui, une assemblée de l'université de Cambridge, à la requête du collège, le dépouilla, en 1718, de tous ses degrés : il n'y fut rétabli que dix ans après, par un jugement de la cour du banc du

roi, qui déclara les procédés de l'université arbitraires et illégaux. Quant au fond de l'affaire, il paraît qu'il ne fut jamais jugé. Pendant ce temps, Bentley n'avait pas interrompu ses travaux. En 1710, parurent à Amsterdam ses *Observations critiques sur les deux premières comédies d'Aristophane*. Il publia à Utrecht, la même année, sous le nom de *Phileleutherus Lipsiensis*, ses corrections des fragments de Ménandre et de Philémon, réimprimées à Cambridge, 1713, in-8°. Ce fut sous le même nom, mais en anglais, qu'il imprima, en 1715, quelques remarques très-estimées sur le discours de Collins, de la *Liberté de penser*. Ces remarques ont été traduites en français par un anonyme (Armand de la Chapelle), sous le titre singulier de la *Friponnerie laïque des prétendus esprits forts d'Angleterre, ou Remarques de Phileleuthère de Leipsick sur le discours de la liberté de penser*, Amsterdam, Wetstein, 1758, in-12. Bentley avait donné, en 1711, son édition d'Horace, avec des commentaires qui sont l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation; la meilleure édition est la troisième, Amsterdam, 1728, 2 vol. in-4°. Un sermon qu'il prononça en 1715 contre le papisme, des propositions de souscription qu'il fit en 1716 pour une nouvelle édition de la Bible en grec, lui attirèrent de nouvelles attaques de ses ennemis, et en particulier du docteur Middleton, et donnèrent lieu de sa part à plusieurs répliques qui ne purent empêcher que son projet d'édition, accueilli d'abord très-favorablement, ne fût tellement décrédité par les critiques qu'il fut obligé de l'abandonner. En 1726, il publia une édition de Térence et de Phèdre, réimprimée en 1727 : on préfère cette réimpression. En 1752, parut son édition du *Paradis perdu* de Milton. On lui doit enfin une édition du poème de Manilius, avec des notes estimées, 1759, in-4°. Il mourut en 1742, âgé de 81 ans. On a publié, après sa mort, une édition de Lucain avec ses notes, Stawberry-Hill, 1760, in-4°. Ce qu'on a pu savoir de la vie du docteur Bentley ne donne pas de son caractère une idée très-avantageuse, et ce caractère paraît avoir nui, parmi ses compatriotes et surtout ses contemporains, à l'opinion de ses talents. Les étrangers lui ont rendu plus de justice; les Anglais, d'ailleurs, ne lui ont que difficilement pardonné son édition de Milton, où, sous prétexte de corriger les fautes d'impression qui auront pu, dit-il, échapper à un poète aveugle, il relève, avec la crudité de style d'un commentateur, toutes les expressions impropres, incorrectes, de mauvais goût ou peu poétiques, et les corrige avec la liberté qu'il était accoutumé à prendre avec les auteurs anciens, et cette liberté allait fort loin. Aucun critique ne s'est montré plus hardi, aucun commentateur n'a plus suppléé, par l'esprit et par une sagacité rare, au défaut de preuves positives; c'est lui que Pope a eu en vue dans sa *Vie de Martin Scriblerus*. La plupart de ses corrections sur les auteurs anciens sont heureuses. On lui en reproche de hasardées, quoique toujours probables et spirituelles. On a prétendu que, dans ses commentaires sur les auteurs anciens, comme dans son édition de Milton, il avait quelquefois donné

la faute qui appartenait au poète pour une faute d'impression. Quoi qu'il en soit, la réputation de Bentley s'étendit promptement dans tout le monde savant. Il ne se fit en Europe, durant sa vie, presque aucune édition nouvelle d'auteurs anciens, que les éditeurs ne s'adressassent à lui; et il leur faisait part de ses recherches et de ses travaux avec une libéralité qui paraîtrait en contradiction avec son caractère connu, si l'on ne songeait que Bentley, qui pouvait être avide d'argent, parce qu'il n'en avait pas toujours eu beaucoup, était trop riche de science et d'esprit pour être avare. S—D.

BENTLEY (THOMAS), neveu du précédent, est auteur d'une comédie des *Souhaits*, représentée sur le théâtre de Drury-Lane en 1761, et remise au théâtre en 1782; mais cette pièce, qui n'était, dit-on, qu'une satire de parti, fut désapprouvée par le public, et l'auteur, après cette seconde apparition, la retira. On cite aussi de lui une tragédie intitulée *Philodamus*, 1767, et le *Patriotisme*, poème satirique inséré dans le *Repository* de Dilly. Th. Bentley mourut vers l'année 1782. X—s.

BENVENUTI (CHARLES), jésuite italien, physicien et mathématicien assez célèbre, naquit à Livourne, le 8 février 1716. Il entra au noviciat dès l'âge de seize ans, et ne fit que dix-huit ans après, c'est-à-dire en 1750, les quatre vœux prescrits par les statuts de l'ordre. Il avait déjà publié une *Oraison funèbre de Louis Ancajani*, évêque de Spolète, 1745, et une espèce d'oratorio, pour être mis en musique, intitulé : *Cristo presentato al tempio*; mais ce n'était ni au talent oratoire, ni à la carrière poétique qu'il était appelé. Il professait la philosophie à Ferrme, lorsque le P. Boscovich, qui remplissait la chaire de mathématiques dans le collège romain, ayant dû s'absenter de Rome pour des opérations relatives à la grande carte chorographique de l'État du pape, qu'il publia quelques années après, Benvenuti fut choisi pour le remplacer. Il reprit ensuite, dans ce même collège, ses leçons de philosophie. Son premier ouvrage scientifique avait été une traduction italienne de la *Géométrie* de Clairaut, Rome, 1751, in-8°; il publia ensuite, dans une seule année, deux ouvrages qui lui firent beaucoup d'honneur : 1° *Synopsis physica generalis*, thèse soutenue par un de ses disciples, le marquis de Castaganga, suivant ses principes, qui étaient ceux du newtonianisme, Rome, 1754, grand in-4°; 2° de *lumine Dissertatio physica*, autre thèse soutenue par le même disciple, ibid., 1754, in-4° e'étaient les principes de Newton sur la physique générale et sur la lumière, substitués, dans le collège romain, aux faux systèmes qu'on y avait professés si longtemps; mais il faut observer qu'une bonne partie de cette dernière dissertation est du P. Boscovich, Benvenuti étant tombé malade au moment où elle n'était pas finie, quoique l'impression en fût commencée. Mazzuchelli, qui nous apprend ce fait (*gli Scritt. d'Ital.*, t. 4), le tenait du savant P. Zaccarie, qui en avait été témoin. Après la destruction des jésuites, il parut contre eux, à Rome, un écrit intitulé : *Riflessioni sul Gesuitismo*, 1772 : Benvenuti y fit une réponse vive et piquante, sous

ce titre : *Irriflessioni sul Gesuitismo*. Le bruit que fit cette réponse l'obligea de quitter Rome, et de se retirer en Pologne. Il fut accueilli, comme il l'avait espéré, à Varsovie, par le roi Stanislas Poniatowski : il avait déjà obtenu, depuis quelques années, le titre de théologien ; il se fit généralement aimer dans cette cour, et mourut à Varsovie, en septembre 1789, âgé d'environ 74 ans. G—É.

BENVENUTI (JOSEPH), chirurgien italien, naquit dans l'État de Lucques, vers l'an 1728. Malgré ce titre de chirurgien que les auteurs lui donnent, ses études et sa pratique même furent celles d'un médecin ; il fut reçu docteur en médecine, à Sarzane, en 1755, associé comme tel, en 1756, à la société impériale des sciences en Allemagne, et en 1758 à la société royale de Goettingue ; il reçut cette dernière nomination lorsqu'il exerçait sa profession aux bains de Lucques. Se trouvant, en 1755, dans un endroit du territoire de cette république, appelé Brandeglio, où régnaient des fièvres épidémiques d'un caractère particulier, il avait employé avec succès, pour les combattre, un traitement extraordinaire. Il décrit les symptômes de ces fièvres, et soutint la vertu de son remède dans une dissertation latine, dont les journaux italiens de ce temps firent de grands éloges ; elle est intitulée : *Dissertatio historico-epistolaris..... qua epidemica febris in Lucensis domini quibusdam pagis grassantes describuntur, necnon mercurii atque corticis peruvianii usus in eorum curatione recto rationis examini subijcitur ; physicorum lentaminum ope, remedii, utriusque viribus exploratis, a Josepho Benvenuto Lucense..... conscripta*, etc., Lucques, 1754, in-8°. L'auteur y préfère le mercure au quinquina pour le traitement de ces fièvres, et défend le docteur Bertini, de qui il avait appris cette méthode, contre quelques écrits où on l'avait attaqué. (Voy. Joseph-Marie-Xavier BERTINI.) C'est à Benvenuti que l'on dut la publication du t. 4<sup>es</sup> des *Dissertationes et Quaestiones medicae magis celebres*, etc., Lucques, 1757, in-8° ; il y inséra, en forme d'appendice, une dissertation où il traite de l'hydrophobie et de l'usage du vinaigre pour la guérir. On lui doit de plus les ouvrages suivants : 1° de *Lucensium thermarum Sale tractatus*, Lucques, 1758, in-8°. Il traduisit lui-même ce traité en italien, et joignit à la traduction et au texte une lettre où il décrit les propriétés efficaces de ces eaux thermales. 2° *Riflessioni sopra gli effetti del moto a cavallo*, Lucques, 1760, in-4°. 3° *Dissertatio physica de lumine*, Vienne, 1761, in-4°. 4° *De rubiginis frumentum corruptentis Causa et Medela*, Lucques, 1762. 5° *Observationum medicarum quæ anatomia superstructa sunt Collectio prima*, Lucques, 1764, in-12. On voit, par les seuls titres de ses différents ouvrages, et par ce que nous avons pu recueillir des circonstances de sa vie, que c'était un médecin, plutôt qu'un chirurgien, et peut-être l'un des médecins les plus laborieux et les plus instruits de son temps. G—É.

BENVOGLIENTI (HUBERT), né à Vienne en 1668, passe en Italie pour un de ceux qui ont restauré les études historiques. Jouissant d'une fortune

considérable, il ouvrit sa maison aux savants et surtout à ceux qui cultivaient la philologie, l'archéologie et l'histoire. Il a fourni d'utiles observations à Apostolo Zeno, à Salvini, à Grandi, et particulièrement à Muratori, qui le cite souvent avec reconnaissance. Dans le second tome des *Delizie degli Eruditi Toscani*, on trouve l'opinion de Benvoqlienti sur l'origine de la langue italienne. Il mourut le 22 février 1735. A—D.

BENZEL-STERNAU (ANSELME-FRANÇOIS DE), conseiller intime de l'électeur de Mayence, né le 28 août 1738, avait déjà obtenu à dix-neuf ans la dignité de conseiller. Appelé à Vienne par l'Empereur, il refusa par patriotisme un honneur qui l'aurait éloigné de son pays, et resta à Mayence, où, parvenu au rang de chancelier d'État, il s'appliqua à réformer les écoles, à régler et à diminuer les couvents. Il fut un des principaux moteurs de l'union des évêques d'Allemagne contre la cour de Rome. La mort de l'électeur Emmerich Joseph le força de quitter les affaires en 1774 ; mais il ne tarda pas à y être rappelé, et, en 1782, on lui confia la haute curatelle des universités de l'électorat. Il continua à déployer dans cette place le zèle d'un ami de l'humanité et de grandes lumières. Il mourut le 7 mai 1784. La brochure remarquable intitulée : *Nouvelle Organisation de l'université de Mayence*, 1784, in-8°, est son ouvrage. G—T.

BENZEL-STERNAU (ERNEST-CHRÉTIEN, comte DE), fils du précédent, né le 9 avril 1767, à Mayence, fut d'abord conseiller de régence de l'électeur, assesseur de justice à Erfurth, et passa en 1804 à l'archichancellerie de Ratisbonne en qualité de conseiller d'État. En 1807 il devint conseiller secret au département de la police et directeur de la commission générale des études de Carlsruhe, puis conseiller aulique. Il prit ensuite du service dans le grand-duché de Bade, où lui fut confiée en 1806 la direction du ministère de l'intérieur ; enfin il fut nommé, en 1812, ministre d'État des finances par le grand-duc de Francfort. Lorsque ce grand-duché cessa d'exister en 1815, le comte Ernest Benzel prit sa retraite, et il se fixa dans une maison de campagne à Erlebenbach, près du lac de Zurich. Il mourut vers 1857, à Rippoltsau, près d'Offenburg. En 1827 il avait, ainsi que son frère cadet, le comte Godefroi, quitté l'Église catholique romaine pour entrer dans la communauté de l'Église évangélique protestante. On publia à ce sujet une relation *Geschliche Darstellung der Rücktritts*, etc. (Relation historique de S. E. le ministre d'État, comte Chr. E. de Benzel-Sternau, et de son frère, etc.), Francfort-sur-le-Mein, 1827, in-8° de 64 pages. A la fin de cette brochure se trouvent trois séries d'articles de l'ainé des deux frères, qui ont pour but d'établir la vérité des doctrines de l'Église évangélique. Déjà, en 1809, dans un journal littéraire publié sous le titre de *Joson*, il avait réclamé une réformation du catholicisme, tendant à se séparer de Rome, à protester contre l'infailibilité de l'Église, simplifier les rites, autoriser le mariage des prêtres, etc. Le comte de Benzel-Sternau figure parmi les écrivains humanistes les plus dis-

tingués de l'Allemagne, et nul n'offre plus d'affinité avec le ton et l'esprit de Jean-Paul Courier. Aussi varié que vif et spirituel, il abonde en saillies inattendues, en images frappantes, en comparaisons neuves. Ses peintures de mœurs, ses observations pleines de finesse sur les phénomènes de la société, ces mots légers qui fuient comme l'éclair et par lesquels il jette instantanément de larges lueurs sur les caractères, indiquent une profonde connaissance du monde; un mélange singulier de badinage et de mélancolie, dans lequel pourtant domine ce dernier sentiment, donne à tout ce qu'il a fait un aspect original et quelque chose de doux et d'amer en même temps. Au reste, la brusque légèreté avec laquelle il passe d'un sujet à un autre tient quelquefois du caprice; il n'est pas sans affectation; il court après l'esprit, et devient obscur à force d'être fin et de sous-entendre. Son style est sautillant, décousu; les formes de sa composition sont incorrectes. Toutefois peu de livres allemands présenteraient aux Français un attrait aussi piquant que la collection des ouvrages du comte de Benzel-Sternau. En voici les principaux : 1° *Recherches poétiques sur les objets de la philosophie critique*, Wurtzbourg, 1794. 2° *Camillo Alferra*, histoire, Erfurth, 1795. 3° *Nouvelles pour le cœur*, Hambourg, 1795. 4° *Contes au coin du feu*, 1<sup>re</sup> partie, Hambourg, 1797. 5° *Le Veau d'or*, Gotha, 1802-5, 4 vol. Cet ouvrage fonda sa réputation. 6° *La fête de Schiller*, Gotha et Ratisbonne, 1805. 7° *Dialcques dans le labyrinthe*, Gotha, 1805. 8° *Protée, ou l'Empire des images*, Ratisbonne, 1806. 9° *Titania, ou l'Empire des contes*, Ratisbonne, 1807. 10° *Morphée, ou l'Empire des rêves*, Ratisbonne, 1807. 11° *Le Convive de pierre*, Gotha, 1808. 12° *Le vieil Adam*, histoire de famille, Gotha, 1819. 13° *Blanc et Noir*, comédie, Zurich, 1826. Sa *Bibliothèque de l'étranger* (Francfort-sur-le-Mein, 1812-15, 2 vol.), ses *Sources et pièces officielles relatives au Congrès de Vienne* (1814), méritent encore d'être indiquées. On a encore de lui une traduction des *Nuits* d'Young très-estimée, et le *Théâtre de la cour de Barataria*, Leipsick, 1828, 4 vol. in-8°, recueil de proverbes dramatiques qui offrent des scènes spirituelles. — **Godefroi BENZEL-STERNAU** (comte DE), après avoir commandé un régiment dans l'armée russe, passa au service de France vers 1814 pour aller vivre auprès de son frère aîné. Il est mort le 2 septembre 1852. VAL. P. et Z.—O.

**BENZELIUS (ERIC)**, archevêque d'Upsal, né en Suède l'année 1642, de parents obscurs, dans un village nommé Benzey, d'où il prit son nom. Ayant fait de bonnes études à Upsal sous les auspices d'un de ses oncles, il fut chargé de l'éducation des enfants du comte de la Gardie, grand chancelier du royaume. Il entreprit ensuite un voyage en Allemagne, en France, en Angleterre, et, de retour dans son pays, il obtint une chaire d'histoire et de morale. S'étant appliqué aux études théologiques, il fut nommé professeur et docteur en théologie. En 1677, on lui conféra l'évêché de Strengnes, et, en 1700, il parvint à l'archevêché d'Upsal. Il mourut le 17 février

1709; marié deux fois, il avait eu de sa première femme treize enfants. Trois de ses fils devinrent archevêques d'Upsal. Benzelius instruisit Charles XII dans la théologie, et ce prince eut toujours pour lui une estime particulière. On a de ce savant archevêque un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, plusieurs dissertations sur des sujets de théologie et d'histoire ecclésiastique, et une traduction latine, avec des notes, de plusieurs homélies de St. Chrysostome, qu'il avait tirées des manuscrits de la bibliothèque d'Oxford. (Voy. *Journal des Savants*, 1708, suppl.) Ce fut lui qui dirigea l'édition de la Bible en suédois que Charles XII fit publier en 1703, avec des estampes, et qui porte encore en Suède le nom de ce roi. La traduction primitive faite au temps de l'établissement de la réforme fut peu changée, et l'on remit à un autre temps d'en faire une nouvelle, les théologiens du pays n'ayant pu s'accorder sur l'interprétation de plusieurs passages difficiles. La nouvelle traduction fut commencée sous le règne de Gustave III, qui nomma des théologiens et des hommes de lettres pour y travailler de concert. Ce qui en a paru jusqu'ici a répondu pleinement à l'attente du public. C—AU.

**BENZELIUS (ERIC)**, archevêque d'Upsal, fils du précédent, né en 1675 à Upsal. Lorsqu'il eut achevé ses études, son père le fit voyager dans les principaux pays de l'Europe; et, quand il fut de retour en Suède, il obtint la place de bibliothécaire de l'université d'Upsal. Il professa ensuite la théologie pendant plusieurs années avec un grand succès, et il devint successivement évêque de Gothenbourg, de Linköping, et archevêque d'Upsal, où il mourut en 1745. Benzelius était versé, non-seulement dans la théologie, mais dans les langues, les antiquités et l'histoire; il écrivit sur ces divers objets, avec autant d'érudition que de critique. Ses *Monumenta sueco-gothica*, son *Ulphilas illustratus*, son ouvrage sur l'histoire de Suède, les éditions qu'il donna de plusieurs chroniques du nord, et sa traduction latine du *Siclus judaicus* de Moïse Maimonide, lui méritèrent une grande réputation, et les savants les plus distingués de son temps entrèrent en correspondance avec lui. En 1720, étant bibliothécaire, il fonda, de concert avec quelques professeurs, la société des sciences d'Upsal, qui fut peu après confirmée par le gouvernement, et qui est la plus ancienne académie du nord. Lorsque d'autres savants de Suède eurent fondé, en 1759, l'académie de Stockholm, Benzelius fut un des premiers qu'ils associèrent à leurs travaux. C—AU.

**BENZELIUS (HENRI)**, archevêque d'Upsal, frère du précédent. Il était né à Strengnes, en 1689, et fit ses études à Upsal. Les voyages qu'il entreprit le conduisirent à Bender, où était alors Charles XII. Ce prince, qui avait plus de goût pour les sciences et les arts qu'on ne croit communément, s'occupait du projet de faire voyager des savants dans les contrées de l'Orient. Benzelius fut du nombre de ceux qu'il désigna, et il commença son voyage en 1714. Après avoir parcouru l'Archipel, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, il retourna en Suède par l'Italie,

l'Allemagne et la Hollande. Le journal qu'il avait rédigé est conservé à Upsal en manuscrit. Une grande partie des observations du voyageur se trouve cependant insérée dans un recueil de dissertations latines qu'il fit paraître sous le titre de *Syntagma dissertationum in academia Lundensi habitatum*, Leipzig, 1745, in-4°. Henri Benzelius, après son retour en Suède, devint successivement professeur en théologie, évêque de Lund et archevêque d'Upsal, où il mourut en 1758. Il avait remplacé, dans l'archevêché, son frère Jacob Benzelius, mort en 1747, et connu par un *Abrégé de théologie*; une *Description de la Palestine*, et quelques autres ouvrages, tous écrits en latin. — H. Jesper BENZELIUS, de la même famille, et mort vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, évêque de Strengnes, avait fait ses études sous le fameux Mosheim, et publia en 1744, à Helmstaedt, une dissertation latine sur Jean Duræus, Écossais, qui, dans le 17<sup>e</sup> siècle, parcourut une partie de l'Europe pour prêcher la réunion des luthériens et des calvinistes, mais qui échoua dans son entreprise, et fut même persécuté. C—AU.

BENZIO (TRYPHON), bon poète latin et italien, natif d'Assise, florissait vers l'an 1550, et vivait encore en 1571. Il fut, à Rome, secrétaire de plusieurs papes, et en particulier de Jules III. Il excellait dans l'art de chiffrer les dépêches; mais ce n'était pas son seul talent; et il montra dans plusieurs affaires beaucoup de capacité. Il fut envoyé, pour les affaires du saint-siège, à Cambrai en 1557, à Ratisbonne en 1541, à Trente en 1546. La nature lui avait refusé tous les avantages extérieurs; il était contrefait, velu, et avait de longues dents, qui le firent comparer aux loups et aux sangliers, par Marc-Antoine Flaminio, dans une pièce de vers, où il le nomme cependant les *délices des neuf sœurs et le favori d'Apollon* :

O dentatior et lupis et apris,  
O setosior hirco olente, et idem  
Tamen delicia novem deorum  
Quæ sylvam Aoniam colunt, et idem  
Amores boni Apollinis, etc.

Il joignait à cette difformité une malpropreté habituelle. La surprise qu'on témoignait en le voyant ne lui faisait aucune peine; même il aimait que son nom passât en proverbe pour exprimer quelque chose d'étrange et d'extraordinaire. On le souffrait, on le chérissait même, malgré toutes ses bizarreries: on était convenu de le regarder comme un ancien philosophe. On lui trouvait des rapports avec Socrate. Un poète latin, nommé Pompée Arnolfini lui disait même en vers hendécasyllabes, qu'il ne savait pas si Tryphon était émule de Socrate, ou si Socrate l'était de Tryphon :

An Tryphon mage Socratem æmuletur,  
Socrates magis an suum Tryphonem.

Du reste, il était bon vivant, bon convive, et d'une conversation enjouée, ce qui, joint à ses talents littéraires, lui procura beaucoup d'amis, et, parmi

eux, les littérateurs les plus distingués de son temps. On ignore l'année précise de sa mort; mais la preuve qu'il vivait encore, comme nous l'avons dit, en 1571, se trouve dans une de ses épigrammes latines sur la bataille de Lépante, remportée cette année-là par les chrétiens contre les Turcs. On dit qu'il avait composé beaucoup de poésies, tant latines qu'italiennes: elles n'ont point été rassemblées, et sont éparses dans différents recueils, entre autres dans celui des *Rime di diversi nobili poeti Toscani*, donné par Atanagi, et dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum* de Toscano. G—É.

BENZONI (VENTURINO), souverain de la ville de Crème, où sa famille exerçait, depuis l'an 1258, la plus grande influence, fut obligé, en 1510, par l'empereur Henri VII, d'abdiquer son pouvoir; il le recouvra peu après la mort de ce monarque; mais sa patrie, trop faible pour maintenir son indépendance, fut obligée, vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle, de se soumettre à un Visconti, seigneur de Milan. Les Benzoni ne perdirent point pour cela leur rang dans Crème; ils y furent considérés pendant le reste du siècle comme les lieutenants du souverain. — George BENZONI, de la même famille, profita des révolutions de la Lombardie pour recouvrer, en 1405, la souveraineté de Crème. Il chassa de la ville les restes du parti des Visconti, et conserva jusqu'en 1410 cette petite principauté, dont il fut alors dépouillé par le duc de Milan. Dès lors il s'engagea au service des Vénitiens pour faire la guerre au duc; et sa famille, qui ne recouvra plus la souveraineté de Crème, fut inscrite au livre d'or de la noblesse vénitienne. S—S—1.

BENZONI (JÉRÔME), Milanais, naquit vers l'an 1519. Son père, qui n'était pas riche, ayant été totalement ruiné par la guerre, l'envoya, dès qu'il fut en état de voyager, chercher fortune en plusieurs villes d'Italie, et ensuite en France, en Espagne et en Allemagne. Il n'y trouva point ce qu'il cherchait; mais les récits qu'il entendit faire des découvertes récentes dans le nouveau monde lui donnèrent le désir d'y passer. Il se rendit, en 1544, en Espagne, et s'embarqua pour l'Amérique, où il séjourna pendant quatorze ans. Il revint en 1556 dans sa patrie, à peu près dans le même état de fortune, et riche seulement de faits et d'observations. Il publia en italien et en trois livres l'*Histoire du nouveau monde, contenant la description des îles, des mers nouvellement découvertes et des nouvelles cités parcourues et visitées pendant l'espace de quatorze ans*, Venise, 1565, in-4°, avec le portrait de l'auteur. Il en fut fait une seconde édition, ibid., 1572, in-8°. Cette histoire fut traduite en latin, et parut avec des notes et avec un autre ouvrage intitulé: *Descriptio expeditionis Gallorum in Floridam*, Genève, 1578, 1581 et 1586, in-8°. Urbain Chauveton en publia une traduction française, Genève, 1579 et 1600, in-8°. Il y en a aussi une traduction allemande, Bâle, 1579 et 1585, in-fol.; Helmstaedt, 1590, in-4°, et une flamande, par Charles Vormander, Amsterdam, 1650, in-4°. G—É.

BEOLCO ou BIOLCO (ANGE), citoyen de Pa-

due, né vers l'an 1502, est plus connu dans la littérature italienne sous le nom de *Ruzzante*, dont on va voir plus bas la signification. S'étant senti, dès sa jeunesse, du talent pour la poésie, il reconstruit bientôt qu'il y prendrait difficilement sa place parmi les Bembo, les Speroni, et tant d'autres qui florissaient alors, et, pour fuir toute concurrence, il résolut de n'écrire que dans le patois de son pays ou dans le dialecte padouan. Il fit de longs séjours dans les campagnes des environs de Padoue, et y apprit si bien le langage des paysans, que, revêtu de leur costume, il était pris par eux-mêmes pour l'un d'entre eux. Il se mit alors à composer de petites pièces dans cette langue; et, lorsqu'il allait masqué les réciter dans les villages, il était suivi et entouré par le peuple, qui était ravi de l'entendre. Sa petite troupe était composée de jeunes gens bien nés, comme lui, dont l'un s'appelait, dans ses rôles, *il Menato*; l'autre, *il Vezzo*, etc.; son nom à lui était *il Ruzzante* (le badin, le folâtre): c'était dans toutes ses pièces le rôle principal, et il le jouait avec tant de naturel et de vérité, qu'identifié pour ainsi dire avec ce personnage, on ne l'appela et il ne s'appela plus lui-même, autrement que le *Ruzzante*. En composant pour le théâtre, il mit sur la scène les autres patois de la Lombardie, et Riccoboni, dans son *Histoire du Théâtre italien*, lui attribue l'introduction des rôles du Pantalon vénitien, du docteur bolonais, et de l'Arlequin de Bergame. Il mourut à 40 ans, le 17 mars 1542. Ses comédies et ses autres ouvrages, publiés d'abord séparément à Venise, depuis 1548 jusqu'en 1556, furent recueillis en un seul volume sous ce titre: *Tutte l'Opere del famosissimo Ruzzante, di nuovo e con somma diligenza rivedute e corrette*, etc., Vicence, 1584, in-12; réimprimé ibid., 1598, in-12, et 1617, in-8°. Ce recueil contient: 1° cinq comédies: *la Piovana*, *l'Anconitana*, *la Moschetta*, *la Fiorina*, *la Vaccaria*, et de plus *la Rodiana*, qu'on lui attribue, mais qui lui a été disputée avec vraisemblance par André Calmo, de Bergame (voy. CALMO); 2° deux dialogues en patois, ou langue rustique du padouan; 3° trois discours, ou *orazioni*, dans la même langue, et quelque autres morceaux, remplis de facéties et d'originalité. G—É.

BEQUET (ÉTIENNE), littérateur et critique, né à Paris, en 1800, fit avec éclat ses études au collège de Louis-le-Grand: son père, homme d'esprit, qui avait fait dans les affaires une fortune honorable, voulut que son fils suivît le barreau; mais un penchant irrésistible, justifié par la supériorité du talent, entraînait Bequet vers la littérature. MM. Bertin, du *Journal des Débats*, s'empressèrent de l'attacher à leur feuille, toujours demeurée littéraire, à travers tant de révolutions qui ont banni la littérature des autres journaux. Pendant quinze ans, il a fait avec un succès éminent un feuilleton hebdomadaire de critique signé de l'initiale R. « Son insouciant abandon, a dit un critique bien digne de l'apprécier, sa grâce parfaite, son tact exquis, ce merveilleux talent qu'il avait de tout dire sans offenser personne, ce besoin qu'il avait toujours de parler des morts plutôt que des vivants, ce profond

« sentiment des convenances qui ne l'abandonnait jamais, le mirent à l'abri des rudes épreuves de cette force nouvelle qu'on appelle journal. Il évita avec le même bonheur les questions de ce qu'on appelait alors l'école nouvelle; il se retira pour laisser passer ce nuage gros de rien, et quand ce nuage fut passé, il se mit à sourire doucement. Il avait horreur de ces éminences grammaticales, de ces conjurations contre Boileau, de ces exclamations furibondes contre Corneille ou Racine; toute nouveauté recherchée lui causait le plus profond dégoût... Plus d'une fois les novateurs, par mille flatteries intéressées, voulurent l'attirer tout au moins sur les limites de leur camp; mais il s'y laissait traîner avec une répugnance marquée, puis il revenait bien vite à son point de départ... Resté en arrière de toutes ces questions, il s'est retranché dans son mépris et dans son silence... » Toutefois Bequet, si peu ardent quand il fallait combattre, « était admirable, ajoute le même critique, quand il fallait servir.... Presque seul il a combattu pour M. Casimir de La vigne, quand le poète était abandonné de tous. Le premier, il a applaudi à la comédie de M. Scribe, qu'il trouvait ingénieuse, et, c'était son expression, « suffisamment écrite (1). » Ce fut Bequet qui rédigea le prospectus des *Œuvres* de ce fécond successeur de Marivaux et de Picard. Il abordait quelquefois la politique: il est l'auteur du fameux article qui parut au mois d'août 1829, dans le *Journal des Débats*, où il présageait la catastrophe qui allait abîmer la monarchie de Charles X, et qui se terminait par ces mots: *Malheureuse France! Malheureux roi!* Pour cet article, un procès fut intenté au journal, en la personne du rédacteur propriétaire Bertin l'aîné. Bequet, sans prévenir personne, alla se dénoncer au procureur du roi: une plainte fut aussi portée contre lui; mais on le mit bientôt hors de cause, Bertin ayant déclaré avoir fait des changements notables à l'article. On sait quel fut le résultat de ce procès. Le ministère public, après avoir obtenu en première instance une condamnation contre l'éditeur du journal, succomba en appel. Bientôt après, la prophétie de Bequet fut cruellement accomplie; mais s'il avait, comme on l'a dit, « formulé le dénier anathème de cette révolution qui s'avancait; » s'il a « trouvé le mot qui résume le mieux ce règne d'un moment dévoré de toutes parts; » s'il a « écrit la première ligne de la révolution de juillet.... » quand sa prophétie fut accomplie, il dédaigna de se mêler à la foule des vainqueurs. » Et tandis que la plupart des écrivains de la presse libérale devenaient préfets, conseillers d'État, directeurs, il voulut rester homme de lettres et journaliste. Livré à tous les goûts d'un épicurien, il faut bien le dire, avec une intempérance qui abrégéa ses jours, il a fort peu écrit, si ce n'est dans son journal. Cependant on lui doit quelques opuscules dont le mérite fait regretter son peu de fécondité, ou plutôt sa paresse. Il a publié dans la *Revue de Paris*: 1° *Marie, ou le Mouchoir bleu* (dans le n° d'octobre 1829), petit roman qui par

(1) M. Jules Janin, *Journal des Débats* du 4<sup>or</sup> octobre 1838.

le style et par le sentiment rappelle *Paul et Virginie* ; 2° *l'Abbaye de Maubuisson* (en 1851), qui n'eut pas moins de succès que *Marie*. Enfin il a traduit pour la *Collection des romans grecs* éditée par le libraire Merlin, *l'Histoire véritable* de Lucien, imprimée dans le 12<sup>e</sup> vol. de cette collection, à la suite de la *Luciade*, ou *l'Ane de Lucius de Patras*. En 1855, les infirmités d'une vieillesse précoce jetèrent Bequet dans un véritable état d'hypocondrie; abandonnant la littérature et le *Journal des Débats*, il se retira à la campagne, et finit par mourir le 28 août 1858, dans la maison de santé du docteur Blanchet. D—R—R.

BERAIN (JEAN), dessinateur ordinaire de la chambre et du cabinet de Louis XIV, né à St-Mihiel, en Lorraine, vers 1650, mort à l'âge de 77 ans dans les galeries du Louvre, où le roi lui avait donné un appartement, est demeuré presque inconnu jusqu'à présent. Cependant on a de lui un volume in-fol. atlantique, sans date, sans désignation d'imprimeur ni de lieu d'impression, et contenant les gravures de ses principaux dessins qui consistent surtout en arabesques. Ils indiquent beaucoup de facilité, un talent assez remarquable pour la perspective et une imagination tout à la fois riche et sage. On a aussi de lui des cahiers d'ornements inventés et gravés avec esprit par lui-même; des recueils pour la décoration des appartements, etc. — Son fils, Jean BERAIN, dessinateur comme lui, est aussi peu connu. Les cérémonies des pompes funèbres faites à Saint-Denis en l'honneur du Dauphin et de Louis XIV sont de Berain fils; c'était sur les dessins de son invention que l'on sculptait la poupe et la proue des galères et des vaisseaux de l'État; il donnait aussi les dessins des costumes de chaque carrousel. — Pierre-Martin BERAIN, frère de ce dernier, prévôt du chapitre de Hazclach, en Alsace, a publié un *Mémoire historique sur le règne des trois Dagobert*, etc., Strasbourg, 1717, in-8°. B—N.

BÉRARD (PIERRE), apothicaire à Grenoble vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, suivant Villars, son compatriote, a beaucoup travaillé sur les plantes du Dauphiné, et a laissé un manuscrit de 7 vol. in-fol. en très-bon état, que l'on voit à la bibliothèque de Grenoble, et dont cette ville fit l'acquisition en 1780. Il est intitulé: *Theatrum botanicum*, 1653, et distribué suivant la méthode du *Pinax* de Gaspard Bauhin, par ordres, par chapitres, par numéros, avec les tables, et contient non-seulement la description des 6,000 plantes du *Pinax*, mais encore un très-grand nombre d'autres, découvertes par Hernandez, Robin, Cornuti, J. Bauhin, et par des botanistes avec lesquels Bérard était en correspondance en Espagne, en France, en Italie et en Allemagne, dont il recevait des plantes, et auxquels il communiquait celles de sa patrie. Denis Jonquet, médecin de Paris, le cite souvent dans son ouvrage sur les plantes. Il est à regretter, pour l'intérêt de la science, que l'ouvrage de Bérard, qui était l'un des plus complets de ce temps-là, n'ait pas été imprimé. Villars a tiré son nom de l'oubli où on l'avait injustement laissé, et a consacré à sa mémoire, sous le nom de *Berardia*, un genre de plantes de la

famille des cinarocéphales, qui ne renferme qu'une seule espèce, indigène du Dauphiné. Cette plante, qui avait été désignée par Daléchamp et par d'autres botanistes, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, a été depuis confondue avec d'autres, oubliée ou mal connue jusqu'à ces derniers temps. D—P—s.

BÉRARD, né en Franche-Comté, d'une famille peu riche, entra au service dans les dragons de Conti, où il n'eut pas d'avancement. Ayant quitté ce corps, il fut employé comme régisseur dans une terre de l'Anjou, par un de ses anciens officiers, et vint joindre Cathelineau, d'Elbée et Stofflet dès les premiers jours de la prise d'armes en 1795. Il obtint aussitôt le commandement de la cavalerie de cette sorte d'armée improvisée. Chargé peu après de la direction d'une des quatre grandes divisions de l'armée d'Anjou, il la conduisit à l'affaire de Beaupréau. Bérard se trouva ensuite à l'occupation d'Angers, et signa la sommation adressée aux autorités de Nantes pour les engager à se soumettre. Lors de l'attaque de cette ville, il commandait un parti sur la route de Rennes, et les boulets pleuvant de ce côté, où Cathelineau fut tué, il fit retraite avec les siens, et contribua ainsi beaucoup à la défaite des royalistes. Au delà de la Loire il fut employé comme aide-major général sous Stofflet, devint membre du conseil militaire; et même, lorsque le prince de Talmont eut abandonné le commandement de la cavalerie, on le donna à Bérard, au lieu de le restituer à Forestier, qui s'en était démis en faveur du prince. Bérard survécut aux désastres de cette guerre, se joignit d'abord aux chouans, regagna ensuite la Vendée, où il concourut à la formation de la seconde armée du centre dont le commandement fut dévolu à Sapineau. Il attaqua bientôt le poste de St-Fulgent avec Prodhomme, et finit, comme lui, par se joindre à l'armée d'Anjou et haut Poitou. Impliqué dans le complot de celui-ci, il fut gardé à vue, mais il parvint à se justifier auprès de Stofflet. Suivant l'impulsion de Trottouin, Bérard signa la pacification de la Jannais avant son général, que dès lors il abandonna. Il s'attacha ensuite au général Canclaux, ne parut point dans l'insurrection de 1799, et se fit placer comme garde général des eaux et forêts à la résidence de Ste-Hermine, puis à celle de Bourbon-Vendée, où il est mort, quelques années avant la restauration. F—T—E.

BÉRARD (JOSEPH-FRÉDÉRIC), médecin philosophe, né à Montpellier, le 4 novembre 1780, mort dans la même ville, le 16 avril 1828. Issu d'une famille de robe, et qui avait compté parmi ses membres plusieurs médecins, élevé dans une ville de science et d'études médicales, Bérard fut destiné de très-bonne heure à cette carrière où il devait s'illustrer; mais il paraît qu'il songea d'abord à embrasser l'état ecclésiastique. En dépit du désordre des temps, en l'absence de toute organisation régulière de l'enseignement public, il reçut dès ses premières années, et par les soins d'une mère éclairée, une instruction très-solide et dont il recueillit les plus heureux fruits. Chose alors excessivement rare, et qui l'est encore même aujourd'hui, il apprit parfaitement le

grec ; et comme toujours, ces études classiques eurent sur le développement de son intelligence l'influence la plus décisive. Sans elles il n'aurait pu, comme il le fit plus tard, exposer et discuter d'une manière compétente les doctrines médicales de l'antiquité, et surtout celles d'Hippocrate, qui sont la source des doctrines mêmes de l'école de Montpellier. Entré à l'âge de treize ans à l'école centrale du département de l'Hérault, il en fut un des élèves les plus distingués. C'était du reste peu de temps avant la suppression de cette institution, que le premier consul remplaça par des lycées. A quinze ans, Bérard étudiait déjà la philosophie et les mathématiques. Cette précocité de travaux sérieux tenait-elle moins aux dispositions naturelles dont il était doué qu'aux traditions que l'éducation des temps antérieurs avait transmises à l'éducation même de ce temps, et qui ont aujourd'hui presque tout à fait disparu, au détriment ou à l'avantage de la jeunesse ? c'est ce qu'il serait difficile de dire. Bérard se faisait remarquer par une aptitude infatigable au travail, une ardeur qui stimulait vivement l'émulation, et par la gravité de son esprit, qui n'eut presque pas d'enfance ni de jeunesse. D'éclatants succès récompensèrent ses efforts, et ses maîtres prièrent avec joie que la grande école de Montpellier pourrait bientôt ajouter un nouveau nom à tous les noms illustres qu'elle comptait déjà. Il avait à peine vingt et un ans quand il fut reçu docteur, et sa thèse inaugurale portait l'empreinte à la fois des fortes études par lesquelles il avait passé, et d'un esprit profond et puissant. Le sujet y était vaste, audacieux même pour un homme de cet âge, et annonçait par le titre seul une vigueur d'intelligence et une originalité peu communes : « Plan d'une médecine naturelle, ou la nature considérée comme médecin, et le médecin considéré comme imitateur de la nature. » Divisée en deux parties, cette thèse traçait un plan tout nouveau de thérapeutique, et une classification non moins nouvelle en nosologie, fondée sur les crises. Sans doute on retrouve dans ce premier travail la trace des enseignements que Bérard avait reçus ; mais ce qui lui appartient en propre, c'est la tendance toute philosophique de son esprit ; il empruntait bien aussi à l'école de Montpellier, qui lui en donnait de remarquables exemples : mais dès lors on pouvait être sûr que le jeune médecin saurait poursuivre les travaux de ses devanciers, et se maintenir dans la même voie qu'eux. Il avait à peine soutenu sa thèse, qu'il se rendit à Paris, attiré dans cette ville, non pas seulement par cet attrait irrésistible auquel cèdent aveuglément tant de jeunes gens, mais encore par les besoins les plus impérieux et les plus légitimes de son esprit. Imbu des doctrines vitalistes qui régnaient à Montpellier, il voulait comparer par lui-même, après une étude sérieuse et sincère, les doctrines si opposées de l'école de Paris. Pinel et le solidisme y dominaient presque sans partage. Bérard se précipita plein d'ardeur dans le mouvement scientifique, et il y prit personnellement une part active. Frappé des travaux de

chaient aux théories les plus importantes sur le principe de vie, il refit toutes les expériences du docteur parisien, et interrogea la physiologie dans tout ce qu'elle a de plus obscur et de plus grave à la fois. Deux années d'études lui suffirent à peine pour mener à fin ce grand travail, et en 1813, il présenta un mémoire à la société de médecine. Le Gallois lui-même devait en être le rapporteur : mais la mort qui le frappa et les événements de ce temps empêchèrent que les travaux de Bérard acquissent dès lors la juste considération qu'ils méritaient. Du reste, les principes développés dans ce mémoire trouvèrent place plus tard dans l'ouvrage sur les rapports du physique et du moral. Dans les trois années qu'il resta encore à Paris, il continua ses recherches et participa, de concert avec les principaux médecins et savants de l'époque, à la rédaction du grand *Dictionnaire des sciences médicales*. Les articles suivants sont de lui : CONTEMPLATIF, CRANIOSCOPIE, ÉLÉMENT (partie pathologique), EXTASE et FORCE MUSCULAIRE. Dans ces divers articles, où l'on sent la main du jeune homme et l'indécision d'un esprit qui n'a point définitivement trouvé sa voie, on reconnaît cependant les traces parfaitement évidentes des principes qu'il avait déjà manifestés dans sa thèse et dans ses remarques sur les expériences de le Gallois. Dans ses articles CONTEMPLATIF et EXTASE, il se montra fort respectueux, quoique fort indépendant, pour les croyances religieuses, qui ont si souvent donné naissance à ces états singuliers de l'âme que la science n'a pu encore ni bien observer ni bien décrire, et que surtout elle ne prétend point expliquer quand elle veut se tenir dans de sages limites. Il attaqua, de concert avec un collaborateur (de Montègre), le système de Gall, qui, vers cette époque (1815), jouissait d'une grande faveur due à sa nouveauté au moins autant qu'à sa hardiesse. Aujourd'hui c'est presque un lieu commun que d'attaquer la phrénologie. Il n'y a point un physiologiste vraiment savant qui ne la traite avec un profond dédain et qui ne la mette parmi les pseudo-sciences, tout en rendant justice aux vastes travaux du fondateur. Mais en 1815, il y avait une sorte de courage à la combattre ; et bien que le jeune médecin de Montpellier n'ait peut-être point donné contre la crânioscopie tous les arguments qui la peuvent réfuter, toujours est-il qu'il lui porta des coups dont elle eut peine à se défendre. Ces articles, dont quelques-uns sont fort développés, présentent donc toutes les qualités qui distinguaient Bérard, amour passionné de la science, sagacité, hardiesse de vues, étendue des connaissances, facilité de style, netteté d'exposition ; et par-dessus tout cela, certaines croyances philosophiques, spiritualistes, méthode excellente, souvenirs d'études profondes et parfaitement dirigées d'après les principes de l'école à laquelle il s'est toujours fait gloire d'appartenir. Mais si le séjour de Paris lui fut profitable sous le rapport des lumières et de la science, il ne put aider en rien, à ce qu'il paraît, à la carrière de Bérard. Après cinq années de travaux assidus, nous le voyons quitter Paris pour retourner dans sa ville

natale. Nommé médecin de la Miséricorde, et dévoué tout entier à ces pénibles et peu lucratives fonctions, il trouva du temps encore pour faire des leçons particulières de pathologie. La facilité, l'élégance de son élocution dont il avait donné des preuves dès longtemps, la solidité de son enseignement, lui assurèrent d'abord une juste renommée auprès de ses nombreux élèves et lui préparèrent une clientèle qu'il ne recherchait point, et qui vint en quelque sorte le trouver. Une épidémie qui, vers ce temps, désola la contrée, réveilla tous les préjugés populaires contre la vaccine, qui, malgré ses incontestables bienfaits, n'a pas, même encore aujourd'hui, gagné sa cause auprès des classes inférieures. Bérard profita de l'ascendant qu'il exerçait pour combattre ces déplorables préventions, et c'est dans ce but qu'il publia son *Essai sur les anomalies de la variole et de la varicelle* (1818). Il travaillait en même temps à un ouvrage beaucoup plus grave et qui devait commencer sa réputation : c'est celui qu'il publia l'année suivante sur la *Doctrine médicale de l'école de Montpellier* comparée à celle des autres écoles de l'Europe. Il ne faut pas du reste confondre cet ouvrage avec une brochure contenant plusieurs de ses discours sur le génie de la médecine et son enseignement, et qui, précédée d'une notice par M. Pétiot, a pour titre : *Esprit des doctrines médicales de Montpellier* (Paris, 1830). Le sujet choisi par Bérard était magnifique et devait tenter un esprit aussi ardent que le sien. Exalter l'école qui l'avait formé et qui peut passer pour la première de toutes les écoles médicales de l'Europe, exalter surtout l'art admirable auquel il avait voué sa vie et auquel il la sacrifia, tel était le noble but qu'il se proposait. C'était une tâche qu'il aurait voulu voir accomplir par quelqu'un des professeurs illustres qui avaient porté si haut la gloire de Montpellier : mais à leur défaut, il se crut appelé à les suppléer. Il s'attacha surtout à montrer l'esprit philosophique qui a fait la force et l'unité de l'école, depuis Sauvages jusqu'au célèbre M. Lordat, digne héritier de ses prédécesseurs. Il prétend, non sans raison, que l'école de Montpellier a renouvelé le système médical de l'Europe; et, remontant aux origines mêmes de la médecine dans notre occident, il prouve que ces doctrines se rattachent de la façon la plus étroite et la plus évidente à celles de l'école de Cos, résumées dans les ouvrages du père de la médecine européenne. Comme à cette époque même on menaçait de détruire l'école de Montpellier au profit de celle de Paris, son ouvrage avait un objet tout actuel : la défense d'une grande institution qui, depuis plus de sept siècles, avait rendu de si rares services à la science et à l'humanité. L'appuyer sur les traditions les plus respectables, sur l'immense considération dont elle jouissait, sur la gloire même qu'elle s'était si justement acquise, c'était la défendre comme elle méritait d'être défendue. Le livre de Bérard n'était pas seulement le développement d'un vaste et important sujet : c'était presque l'accomplissement d'un devoir. L'ouvrage, dont le 4<sup>e</sup> volume seul a paru, se divise en deux sections : la

première traite de la philosophie de l'école et de sa méthode, de sa physiologie, de sa pathologie, de sa constitution, de son enseignement et de ses destinées; la seconde, qui est inachevée, devait traiter des doctrines des autres écoles anciennes et modernes, et les comparer avec celles de Montpellier. Dans cette dernière partie, qui n'était pas moins qu'une histoire de la médecine, Bérard n'a pas pu dépasser le temps de Galien. C'est là qu'il faut voir combien il connaissait à fond les doctrines de l'antiquité, et combien ses études littéraires lui servirent pour en apprécier les monuments. Quoiqu'il ne sût pas l'histoire de la philosophie aussi bien peut-être que l'exigeait son sujet, il a parfaitement démontré combien la philosophie avait de tout temps exercé d'influence sur les progrès et les révolutions de la médecine, depuis l'école d'Ionie jusqu'à Descartes et Leibnitz. Le parallèle fort étendu qu'il a établi des théories de l'école de Cos et de celles de Montpellier est le morceau le plus complet que possède sur ce point l'histoire de la médecine. Les études sur Hippocrate, sur la science médicale des philosophes grecs, Platon, Aristote, etc., sur Erasistrate, sur les empiriques, sur Galien, etc., sont très-remarquables. A cette époque, il était peut-être le seul médecin en France capable de traiter aussi pertinemment un pareil sujet que si peu de savants, même aujourd'hui, peuvent bien comprendre. Helléniste et médecin tout à la fois, il remplissait les conditions indispensables au succès. Bien que le grand sujet entrepris par Bérard n'ait point été traité dans toute son étendue, bien que le vigoureux talent qui l'essaye n'ait peut-être point encore toute la maturité nécessaire, l'histoire de la médecine n'a jamais été faite d'un point de vue plus élevé. Ce n'est malheureusement qu'un fragment. Mais cette esquisse devait donner les plus légitimes et les plus hautes espérances. Les croyances philosophiques de Bérard, incises et faibles dans ses précédents travaux, sont ici parfaitement nettes. Il combat avec vivacité le scepticisme qui a fait tant de mal à la philosophie et à la médecine; et il annonce dès lors (1819) la chute du matérialisme, qui, suivant sa prédiction, a bien disparu de la philosophie, mais qui occupe encore dans la science médicale des positions nombreuses et fortes. Dans ce livre de la *Doctrine médicale de l'école de Montpellier* se trouvent déjà tous les principes spiritualistes qui, quatre ans plus tard, devaient inspirer le principal ouvrage de Bérard, et lui attirer de si vives inimitiés. Avec de telles convictions, il devait être un des adversaires les plus dédaignés du système de Broussais, qui agitait alors la médecine, et il prit part à la discussion en fournissant des articles à la *Revue médicale*, fondée par les docteurs Rouzet et Dupau contre la doctrine physiologique. En 1820, trois chaires étant venues à vaquer dans l'école de Montpellier, Bérard se mit sur les rangs pour en obtenir une : il ne réussit pas, malgré les titres incontestables qui soutenaient ses prétentions. Froissé dans son amour-propre et dans son intérêt, ne voyant dans la nomination de ses concurrents qu'une injustice et une faveur, il ré-

clama vivement, et plaïda dans une brochure, qui eut alors quelque retentissement, pour l'institution du concours, adopté jadis et rétabli en effet quelques années plus tard. Il crut même devoir porter sa réclamation et presque ses plaintes jusqu'aux chambres, auxquelles il adressa une pétition. C'était montrer peut-être un peu trop de susceptibilité; et le silence aurait été certainement beaucoup plus noble, et sans doute tout aussi fructueux. En 1825, il revint à Paris, et il publia, de concert avec le docteur Rouzet, l'ouvrage posthume de Dumas sur les maladies chroniques. Il y joignit un supplément presque aussi long que l'ouvrage lui-même, et, reprenant la théorie des éléments qu'il avait ébauchée dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, il essaya de montrer comment l'analyse philosophique pourrait utilement s'appliquer à la médecine pratique. Ce fut dans cette même année qu'il publia l'ouvrage qui devait lui faire un nom, non pas seulement en médecine, mais aussi en philosophie : *Doctrines des rapports du physique et du moral*. Le livre produisit une vive sensation qu'augmentèrent encore les circonstances particulières au milieu desquelles il parut. De l'aveu même de ses amis (voy. la notice de M. Pétiot), Bérard s'était empressé de publier cet ouvrage pour plaire à l'évêque-ministre, M. de Frayssinous, qui dirigeait alors l'université. Il paraît qu'il avait réussi, car dans cette même année, nommé médecin de la Charité à Paris, il le fut bientôt après à une chaire d'hygiène dans l'école de Montpellier. Le spiritualisme très-prononcé de Bérard parut à ses ennemis, et même au public impartial, mais peu instruit, une sorte de concession dont la cause même qu'il venait défendre ne lui sut pas très-bon gré. (*Voy. l'Histoire de la philosophie en France au 19<sup>e</sup> siècle*, par M. Damiron, t. 1<sup>er</sup>, p. 92, et t. 2, p. 24.) On crut à une conversion intéressée; et comme le temps en offrait malheureusement plus d'un exemple, le scandale fut assez grand, et, il faut le dire, peu honorable pour celui qui le donnait. C'était une injustice. Mais Bérard lui-même semblait la prévoir et l'accepter dans sa préface : il y craignait que « ses inductions, comme il disait, loin « d'être reçues par la bienveillance ou examinées « par une critique impartiale, ne fussent attaquées « par la prévention ou travesties par la calomnie. » La médecine, qui jusque-là s'était peu inquiétée de sa polémique philosophique, s'émut quand elle se vit combattre par l'un des siens. Le matérialisme scientifique cria contre l'auteur à la trahison, comme si Bérard avait jamais été dans ce camp. Il faut dire que, par l'amertume de ses attaques, Bérard donnait ouverture à de justes représailles. L'aigreur de sa polémique, contre Cabanis surtout, lui donnait le ton et les allures d'un apostat. La lettre posthume du chef du matérialisme médical, qu'il publia l'année suivante (1824), et surtout les notes dont il l'accompagna, semblaient une sorte de dénonciation et de réquisitoire, tandis qu'un éditeur impartial aurait dû ne montrer que du respect pour la rétractation magnanime d'un philosophe désabusé. Bérard, qui réclamait de la bienveillance, n'en montra pas pour les

autres, même pour les morts; et on le lui rendit bien. Il n'était certainement pas le seul médecin spiritualiste de cette époque : mais aucun n'avait défendu les nouvelles doctrines avec autant de puissance ni d'éclat. Chose singulière, Bérard lui-même semble croire à un changement de sa part; il se trouve heureux que ses méditations l'aient amené à ces questions importantes de philosophie. Bien qu'il y ait quelque embarras à prendre la défense d'un homme contre lui-même, il est clair, par l'examen attentif des doctrines antérieures de Bérard, qu'il n'avait point à changer. Son esprit s'était développé, agrandi par le progrès de l'âge, par le travail, par l'expérience, par l'influence aussi de la philosophie nouvelle; mais il ne s'était pas modifié. L'homme de 1825 est bien celui de 1819 et même de 1815; c'est toujours l'élève de Montpellier, qui, avant de se faire médecin, s'était senti la vocation d'être prêtre. Spiritualiste très-décidé, et l'on peut dire très-conséquent, mais éclairé, raffermi par les démonstrations de l'école philosophique qui datait de Maine de Biran, Bérard attaqua de ce point de vue la physiologie régnante, et il prouva que n'ayant pas le droit pour elle-même d'être matérialiste, elle élevait une insupportable prétention en voulant l'être pour la métaphysique et la philosophie. Il essayait, d'ailleurs, de tracer à la physiologie les justes limites dans lesquelles, pour être sage, elle devait se renfermer; et ces limites que la physiologie trouvait si étroites sont certainement trop larges encore aux yeux d'une saine philosophie. Un point auquel il attache la plus haute importance, c'est l'union de la physiologie et de la psychologie, ou, comme il dit, de la métaphysique, pour arriver à constituer la science de l'homme tout entier. Il distingue avec autant de précision que le fit plus tard l'école spiritualiste, par les travaux de Jouffroy, les deux ordres d'observations intérieure et extérieure; et c'est en partant de cette distinction si nette et si solide, qu'il cherche à tracer les domaines respectifs des deux sciences rivales. Il s'appliqua fort longuement, et avec toutes les connaissances de détail que des expériences personnelles et de vastes études lui avaient acquises, à décrire et à examiner sous toutes les faces physiologiques la question de la sensation; et il démontre, comme l'avaient déjà fait Barthès, Cuvier, etc., que c'est un fait *sui generis*, irréductible à tout autre. C'est ici que trouvèrent place ses longues recherches sur le système nerveux, à l'occasion des expériences de le Gallois. Il a émis des vues très-nouvelles, sinon acceptables peut-être, sur l'action des nerfs, du cerveau, et sur le fait général de la sensibilité. Pour le bien comprendre, il ne se borne pas à l'étude de l'organisation humaine, et avec une science profonde de la physiologie comparée, il parcourt l'échelle entière du règne animal. Partout, et avec grande raison, il subordonne l'organisation à la vie, et il prouve qu'à tous les degrés les organes se multiplient, se fortifient et se compliquent avec les forces vitales. Puis, arrivant après ces longues digressions au sujet même qu'elles ont pour objet d'éclaircir, il démontre d'une manière irrécusable l'exi-

stence du moi, son activité spontanée, son unité immatérielle, sa simplicité; il en étudie les facultés diverses, après la sensation et l'idée, le jugement, la mémoire, l'imagination, les appétits, les passions, etc., et il termine par une théorie toute spiritualiste de l'âme. Le plan de cet ouvrage n'est certainement pas irréprochable: il y a dans plusieurs parties, et surtout vers la fin, des traces de désordre qui trahissent la précipitation du travail; le style en est inégal, et parfois un peu déclamatoire. Mais la médecine philosophique a certainement produit très-peu d'ouvrages aussi remarquables. Bérard sent bien lui-même ce qui lui manque, et comme s'il eût eu le pressentiment de sa carrière trop tôt terminée, il se hâte de publier un travail « qui a tant occupé les « premières années de son existence philosophique, « et d'aborder un sujet sur lequel il n'aura peut-être « ni le temps ni la volonté d'en dire jamais davantage. » Les nécessités d'une pratique de chaque jour l'entraînent et ne lui laissent pas tout le loisir nécessaire à de si graves méditations. On aurait pu espérer que, parvenu au but de son ambition, à une chaire de professeur à Montpellier, Bérard aurait repris des travaux incomplets, approfondi des théories inachevées; mais les fonctions même de l'enseignement, si pénibles par leur continuité, des travaux excessifs qu'une mère attentive ne pouvait plus empêcher, et l'altération de sa santé, lui ôtèrent sinon son ardeur, du moins sa puissance. Il n'a publié de son cours d'hygiène qu'un *Discours sur les améliorations progressives de la santé publique par l'influence de la civilisation*, et il a laissé sans avoir pu l'achever l'ouvrage considérable sur le système nerveux, qu'il annonçait dès 1825, et qui très-certainement eût fait avancer les questions les plus ardues de la physiologie. Il n'avait pas 59 ans quand il mourut. Après la perte de Bichat et celle de Buisson (voy. ces noms), la médecine n'a point éprouvé de nos jours de perte plus douloureuse. Bien qu'il n'ait fourni dans la science qu'une faible partie de la carrière qu'il pouvait se promettre, Bérard a fait assez cependant pour que son nom doive vivre dans l'histoire de la philosophie contemporaine. Il est venu prêter aux doctrines rationnelles et spiritualistes un appui considérable, bien qu'il eût pu le rendre plus utile encore par une modération et une mesure qu'il ne sut point avoir. L'école de Montpellier, dont il a soutenu et agrandi les doctrines, lui a conservé de bien vifs regrets, et elle l'eût compté, si sa carrière eût été moins courte, parmi les professeurs qui ont le plus fait pour sa gloire et sa puissance. Voici la liste de ses travaux: 1° en 1814, sa thèse intitulée: *Plan d'une médecine naturelle, ou la nature considérée comme médecin, et le médecin considéré comme imitateur de la nature*. 2° En 1815, son mémoire à la société de médecine sur les expériences de Gallois, qu'il avait reprises et dont il avait tiré d'autres conséquences. Ce mémoire n'a pas été publié, mais les idées principales s'en trouvent reproduites dans l'ouvrage de Bérard: *Doctrine des rapports du physique et du moral*. 3° En 1815-1816, il a fourni au *Dictionnaire des sciences médicales* les articles: CONTEMPLATIF, CRA-

NIOSCOPIE, ÉLÉMENT (partie pathologique), EXTASE, FORCE MUSCULAIRE. 4° *Essai sur les anomalies de la variole et de la varicelle, avec l'histoire analytique de l'épidémie éruptive qui régna à Montpellier en 1816*, Montpellier, 1818, in-8°. 5° *Doctrine médicale de Montpellier, et comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles de l'Europe*, 1819, in-8°. Le 1<sup>er</sup> volume seul a paru; quelques exemplaires portent au dernier feuillet le mot *Fin*; la plupart ont: *Fin du tome premier*, et l'examen de l'ouvrage prouve évidemment qu'il est inachevé. 6° En 1819 et années suivantes, mémoires divers sur les doctrines de l'école de Montpellier dans la *Revue médicale* des docteurs Rouzet et Dupau. 7° En 1820, mémoire sur les avantages du concours pour la collation des chaires dans les facultés de médecine; pétition aux chambres à ce sujet. 8° *Supplément au Traité des maladies chroniques de Dumas, traitant de l'application de l'analyse à la médecine pratique*. Ce supplément forme presque tout le 2<sup>e</sup> volume de l'ouvrage auquel il est joint, Paris, 1825, in-8°. 9° *Doctrine des rapports du physique et du moral, pour servir de fondement à la physiologie dite intellectuelle et à la métaphysique*, *ibid.*, 1825, in-8°. 10° Des notes à la lettre posthume de Cabanis sur les *Causes premières*. 11° *Discours sur les améliorations progressives de la santé publique par l'influence de la civilisation*, Montpellier, 1826. 12° *Discours sur le génie de la médecine et son mode d'enseignement*, prononcé à l'ouverture du cours d'hygiène de 1827, Paris, 1850, in-8°; ouvrage posthume publié par M. H. Pétiot. En 1825, Bérard faisait annoncer comme étant *sous presse* un ouvrage intitulé: *Détermination expérimentale des rapports du système nerveux en général et de ses parties, avec la vie animale et organique dans les animaux de toutes les classes, depuis les insectes jusqu'aux mammifères*. Cet ouvrage n'a jamais paru: il n'a pas été terminé par l'auteur. M. Amédée Dupau a publié une *Notice historique sur Bérard*, en 1828, Paris, in-8°, 16 p.; et M. H. Pétiot, en publiant ses deux discours posthumes sur le génie et l'enseignement de la médecine, a fait précéder cette publication d'une biographie de Bérard et d'une analyse de ses travaux, Paris, 1850, in-8°. B.—S.—H.

BERARDI (ANGELO), savant musicien, était né, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, à Sant-Agata, dans le royaume de Naples. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Viterbe, et consacra ses loisirs à la culture de son art. Consulté par les plus célèbres musiciens de l'Italie, il s'empressait de répondre à leurs questions et de résoudre les problèmes qu'ils lui proposaient. Selon Fayolle (*Dict. des musiciens*), il règne dans ses ouvrages un ton de pédanterie qui les dépare; mais on y trouve beaucoup de choses utiles; et les artistes les consulteront toujours avec fruit. Les principaux sont: 1° *Ragionamenti musicali*, Bologne, 1681. C'est, dit le même biographe, un livre excellent pour l'histoire de la musique. 2° *Documenti armonici*, *ibid.*, 1687. On y trouve les règles du contre-point double. 3° *Miscellane musicali*, *ibid.*,

1689. 4° *Arcani musicali*, *ibid.*, 1690. C'est un dialogue dans lequel l'auteur explique les finesses de son art. 5° *Il Perche musicale, ovvero Stafetta armonica*, *ibid.*, 1695. Berardi, dans ce volume, a réuni ses réponses aux principales questions que ses confrères lui avaient adressées. W—s.

BERARDIER DE BATAUT (FRANÇOIS-JOSEPH), ancien professeur d'éloquence, puis grand maître du collège Louis-le-Grand, était né à Paris, en 1720. Nommé député suppléant du clergé de Paris à l'assemblée constituante, il vint y siéger à la place de l'abbé Legros, décédé. Il mourut en 1794, à 74 ans; il s'était acquis une réputation honorable dans l'université, qu'il soutint parfaitement dans cette assemblée, où il signa la protestation du 12 septembre 1791. Camille Desmoulins, qui avait été son élève, l'avait célébré dans une pièce de vers intitulée : *Mes adieux au collège*. Par une bizarrerie assez singulière, ce révolutionnaire voulut recevoir de lui la bénédiction nuptiale, quoique Bérardier fût un prêtre insermenté. St-Just et Robespierre lui servirent de témoins. Camille Desmoulins mit le dernier sceau à sa reconnaissance, en le préservant des massacres du 2 septembre 1792. Les ouvrages de Bérardier sont : 1° *Précis de l'histoire universelle*, Paris, 1766, in-12, et réimprimé plusieurs fois depuis, excellente introduction à l'étude de l'histoire. 2° *Essai sur le récit, ou Entrécien sur la manière de raconter*, *ibid.*, 1776, in-12, qui eut un succès mérité, mais où l'on désirerait plus de précision. 3° *L'Anti-Lucrèce en vers français*, *ibid.*, 1786, 2 vol. in-12, *ibid.* (1). T—D.

BERARDO (JÉRÔME), noble Ferrarais, florissait en 1530 à la cour de Ferrare, et fut en faveur auprès des ducs Hercule et Alphonse 1<sup>er</sup>. Il publia deux traductions italiennes, en tercets ou *terza rima*, des deux comédies de Plaute, la *Casina* et la *Mostellaria*, toutes deux séparément, mais la même année 1530, à Venise, in-8°. Le Quadrio lui attribue aussi une traduction des *Menechmes*, imprimée dans la même ville et la même année; mais c'est sans aucun fondement. G—É.

BERAUD (LAURENT), né à Lyon, le 5 mars 1705, entra chez les jésuites, professa les humanités à Vienne et à Avignon, les mathématiques et la philosophie à Aix. Il fut appelé à Lyon, en 1740, pour y être en même temps professeur de mathématiques, directeur de l'observatoire et garde du médailler. L'académie de cette ville le reçut la même année en qualité d'astronome. Parmi le grand nombre d'observations qu'il a consignées dans les mémoires de cette académie, on distingue celle du passage de Mercure sur le soleil, le 6 mai 1753, pendant lequel Béraud

montra, autour de cette planète, l'anneau lumineux que tous les astronomes avaient cherché inutilement dix ans auparavant. Il détermina alors l'inclinaison de Mercure, son diamètre, et son nœud descendant. Il se trouva, dans tous ses résultats, parfaitement d'accord avec de Lalande, qui avait fait, à Paris, les mêmes observations; et avec le grand Cassini, qui avait suivi autrefois de semblables passages. La méridienne du collège de Lyon lui coûta dix ans de travail. Comme physicien, il a déposé, dans les mémoires de la même académie, des dissertations sur la végétation, sur l'évaporation des liquides et l'ascension des vapeurs, des recherches savantes sur la lumière, une théorie physique de la rotation de la terre, de l'inclinaison de son axe, etc. En s'occupant des observations météorologiques, il observa que la différence dans le calibre des tubes du thermomètre en apportait dans les effets de la dilatation. Il proposa, pour remédier à cet inconvénient, de construire les thermomètres de manière que les surfaces fussent en raison des masses. Ce fut le sujet de trois mémoires, lus en 1747 à l'académie de Lyon. Il voulut expliquer comment la plupart des matières métalliques, réduites sous une forme terreuse par la calcination, ont plus de poids que la matière dont cette espèce de poussière est formée. Il soutint d'abord, contre Boyle, que la matière du feu est incapable de produire cette augmentation de poids; il réfuta ceux qui avaient recours à l'air, et crut trouver cette cause dans les corps étrangers que l'air soutient, et que l'action du feu oblige de s'unir aux métaux en fusion. Son mémoire fut couronné à l'académie de Bordeaux, en 1747. La physique et la géométrie s'y prêtent un mutuel appui. En 1748, il obtint une nouvelle couronne à la même académie, sur la question, neuve alors, de savoir s'il y a quelque rapport entre le magnétisme et l'électricité. Il était pour l'affirmative, et assigna une même matière pour cause de l'un et de l'autre. En 1760, il remporta un troisième prix à la même académie, par une dissertation touchant les influences de la lune sur la végétation et sur l'économie animale. Celle d'Angers avait couronné, en 1749, un de ses mémoires sur cette question : « Pourquoi les corps électriques par eux-mêmes ne reçoivent pas l'électricité par communication. » Le P. Béraud était correspondant de l'académie des sciences de Paris; plusieurs de ses mémoires se trouvent dans la partie des *savants étrangers*. Comme antiquaire, il enrichit ceux de l'académie de Lyon de plusieurs dissertations savantes, qui, à la justesse de la critique, joignent des connaissances assez étendues. En 1764, il communiqua à la même académie un mémoire sur l'éclipse annulaire du 1<sup>er</sup> avril de cette année, dans lequel, en distinguant l'éclipse annulaire astronomique de l'éclipse annulaire optique, il donna une idée nette de la première, annonça dans quelles circonstances elle doit arriver, et prouva que l'anneau qu'on observe dans la seconde est uniquement produit par la matière fluide qui environne son globe, et non par la lumière zodiacale à laquelle Cassini avait eu recours en 1706. La destruction de sa société obligea le P. Béraud

(1) C'est par erreur que la première édition de la *Biographie universelle*, et tous les dictionnaires qui l'ont copiée, attribuent encore à Bérardier de Bataut : *Principes de la foi sur le gouvernement de l'Eglise, en opposition à la constitution civile du clergé, ou Réfutation de l'opinion de M. Camus*, Paris, 1791, in-8°. Ce livre, qui fut réimprimé quatorze fois en moins de six mois, est de l'abbé Louis de Bérardier, né à Quimper, et mort à Paris, en 1792. Quelques éditions portent le titre de : *Vrais Principes de la constitution du clergé*. On doit aussi à l'abbé Bérardier : *L'Eglise constitutionnelle confondue par elle-même*, Paris, 1792, in-8°, ouvrage fait en commun avec Blandin. CH—s.

de s'expatrier, parce que la délicatesse de sa conscience ne lui permit pas de prêter le serment qu'on exigeait. De retour dans sa patrie, il y mena une vie fort retirée. La profonde impression qu'avaient faite sur lui les événements par lesquels il s'était vu arraché à son état le portait à éloigner ses pas, à détourner ses regards du gymnase dans lequel il avait professé, et le détourna d'accepter les offres pressantes de celui qui l'y avait remplacé, pour y venir reprendre le cours de ses utiles travaux. Il persista dans cet état de douleur et de regrets jusqu'à sa mort, arrivée le 26 juin 1777. On estimait ses connaissances, on respectait sa vertu. Il était communicatif, d'un caractère doux et égal. Sa conduite comme ses discours exprimaient la candeur de son âme. Quoique la plupart des ouvrages du P. Béraud soient aujourd'hui peu consultés, et qu'ils aient médiocrement contribué au progrès des sciences, il mérite néanmoins de conserver une place parmi les savants les plus estimables. Montucla, Lalande et Bossu ont été ses disciples. Le P. Lefèvre de l'Oratoire, son successeur à l'observatoire de Lyon, prononça son éloge à l'académie de cette ville. Ce discours, bien écrit et plein de sentiment, a été imprimé à Lyon, 1780, in-12.

T—D.

BERAUD (PAUL-EMILIEN), magistrat et historien, né à Lyon, le 28 mai 1731, fit ses études chez les jésuites du collège de la Trinité, et fut un de leurs derniers disciples. Après avoir achevé ses cours de droit à Paris, il fut un des secrétaires de l'éloquent Gerbier. De retour à Lyon, il y exerça avec succès la profession d'avocat dès 1774. Lorsque la révolution éclata, il resta fidèle à la cause royale, et, pendant le procès de Louis XVI, il distribua, au péril de sa vie, avec de Nolhac aîné, un grand nombre d'exemplaires imprimés clandestinement à Lyon, du plaidoyer de Desèze. Pendant le siège de Lyon, il remplit les fonctions de procureur général de la commune. Il voulut fuir avec la petite armée qui accompagna de Précý; mais sa femme ayant été tuée à ses côtés par un boulet de canon dans le faubourg de Vaise, Béraud rentra à Lyon, où il fut bientôt arrêté et jeté en prison avec son jeune fils. Grâce à une erreur de nom, il fut mis en liberté, et se sauva en Suisse, où il publia, sous le voile de l'anonyme, une *Relation du siège de Lyon* (Neufchâtel, 1794, in-8°; réimprimée l'année suivante, Lausanne (Paris), même format). Quelques doutes se sont élevés sur la question de savoir si Béraud était réellement l'auteur de cette *Relation*; mais comme ceux à qui on pourrait l'attribuer n'en ont jamais réclamé la propriété, il serait injuste de l'en dépouiller. (*Voy. les Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon*, année 1794.) Après la chute de Robespierre, Béraud revint à Lyon, et fut nommé juge au district de la Campagne. En 1795, les électeurs du Rhône le choisirent pour un de leurs députés au conseil des cinq-cents, et il y plaida plusieurs fois avec énergie la cause des Lyonnais attaqués par les démagogues. Il était déjà juge au tribunal d'appel lors de l'organisation des cours royales, et doyen de sa compagnie, quand il lui fut enlevé,

après une courte maladie, le 9 avril 1856. Membre de l'académie de Lyon depuis sa restauration, en 1800, il la présida en 1813, et publia le *Compte rendu* de ses travaux pendant le premier semestre de cette année.—Son fils unique, qui avait été, en 1807, un des fondateurs de la société littéraire de Lyon, est mort à Nice, en 1855. P.

BERAUD (JEAN-JACQUES), physicien et naturaliste, naquit le 5 février 1735, à Allons, près de Castellane. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et remplit successivement les places de préfet et de professeur de mathématiques et de physique expérimentale, au collège de Marseille. En 1787, il remporta trois prix à l'académie de cette ville, qui s'empressa de se l'associer. A la révolution, il ne crut pas devoir s'éloigner de Marseille, où il jouissait de l'estime générale. Élu membre du bureau central des sections, il fut avec tous ses collègues mis hors la loi après la journée du 51 mai. Il se réfugia en Espagne, où il obtint la charge d'ingénieur hydraulique du port de Carthagène. Il y mourut le 1<sup>er</sup> février 1794, âgé seulement de 41 ans. On a du P. Béraud : 1<sup>o</sup> *Mémoire sur la culture du cédrier*. 2<sup>o</sup> *Sur l'Éducation des abeilles*. 3<sup>o</sup> *Sur une Machine propre à pêcher le corail*. Ces trois mémoires, couronnés par l'académie de Marseille, ont été imprimés, les deux premiers dans le recueil publié par Pons Joseph Bernard (*voy. ce nom*), sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Provence*; et le troisième dans le *Journal de Physique*, 1792, t. 2, p. 21, avec une pl. 4<sup>o</sup> *Mémoire sur cette question : Quelle est la manière la plus simple, la plus prompte et la plus exacte de reconnaître la présence de l'alun dans le vin?* inséré dans le *Journal de physique*, 1791, t. 2, p. 241, et dans l'*Esprit des journaux*. L'auteur partagea le prix double proposé par l'académie de Lyon. 5<sup>o</sup> *Mémoire sur la manière de resserrer le lit des torrents et des rivières*, Aix, 1791, in-8° de 416 pages. Cet excellent ouvrage fut publié par ordre de l'administration départementale des Bouches-du-Rhône. W—S.

BERAUDIÈRE (FRANÇOIS DE LA), évêque de Périgueux, né vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, à Poitiers, de l'ancienne famille de Rouet, fut, de 1587 à 1605, conseiller au parlement de Paris. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique; il devint, en 1612, grand doyen de Poitiers, abbé de Novailles, où il introduisit la réforme de St-Maur, et évêque de Périgueux en 1614. Il gouverna ce diocèse avec autant de zèle que d'édification, rétablit plusieurs églises qui avaient été dégradées ou détruites dans les guerres civiles, ramena un grand nombre d'hérétiques à la foi, fit plusieurs fondations utiles, entre autres celle d'un séminaire, et mourut saintement dans son diocèse, en 1646. Quoique ses opuscles soient tous en français, il les intitula *Opusculum episcopale*, Périgueux, 1653, in-4°. Ce sont des pièces de vers qui n'annoncent guère en lui le talent de la poésie; des discours où l'on trouve tout le mauvais goût du temps; des ouvrages de controverse qui supposent plus de zèle que de talent,

et où l'on trouve plus d'invectives que de raisonnement. Il fut bon magistrat, excellent évêque, et mauvais écrivain. T—D.

BÉRAULD (NICOLAS), naquit à Orléans, en 1475, et mourut en 1550. Selon l'usage du temps, il avait latinisé son nom, et s'appelait *Beraldus Aurelius*. C'est sous ce nom que son ami Nicolas Bourbon, poète latin, le désigne dans une pièce de vers. Bérauld, dit Moréri, fut précepteur d'Odet de Coligni, cardinal, de l'amiral de Coligni son frère, et de Châtillon. Érasme, en plusieurs endroits de ses ouvrages, reconnaît, par des éloges, l'hospitalité qu'il reçut de Bérauld lorsqu'il passa, en 1500, par Orléans, pour aller en Italie. Il vante l'agrément et l'abondance de son style, etc. En 1522, il lui dédia son ouvrage de *conscribendis Epistolis*. Bérauld publia plusieurs ouvrages en latin, dont les principaux sont : *Oratio de pace restituta et de fœdere sancito apud Cameracum*, Paris, 1528, in-8°; et : *Metaphrasis in OEconomicon Aristotelis*, Paris, in-4°, sans date. En 1516, il fit paraître une édition des œuvres de Guillaume, évêque de Paris, imprimée dans la même ville, in-fol. La même année il en publia une de l'*Histoire naturelle* de Pline, et fit au texte de nombreuses corrections; cependant Hardouin n'a point placé Bérauld au nombre des éditeurs de Pline. On a encore de lui ; 1° des notes sur le *Rusticus* de Politien ; 2° une édition d'un *Dictionnaire grec et latin*, Paris, 1521 (c'est le dictionnaire de Jean Crafton, avec des additions de différents auteurs, une préface et des notes de l'éditeur) ; 3° *Syderalis Abyssus*, Paris, 1514 ; 4° *Dialogus quo rationes explicantur quibus dicendi ex tempore facultas parari potest*, etc., Lyon, 1554 ; 5° de *Jurisprudentia veteri ac novitia oratio*, etc., Lyon, 1555 ; 6° *Enarratio in psalmos 70 et 150*, Paris, 1529, in-4°. Bérauld fut très-estimé d'Étienne Poncher, évêque de Paris, et depuis archevêque de Sens, grand ami des lettres et de ceux qui les cultivaient. — Son fils (François), né à Orléans, embrassa la religion calviniste. Il composa des poésies en grec et en latin. Très-versé dans la langue grecque, il l'enseigna successivement à Montbéliard, à Lausanne, à Genève, à Montargis, où il fut principal en 1571, et enfin à la Rochelle. Il fut choisi par Henri Estienne pour traduire les deux livres d'Appien, qui contiennent les guerres d'Annibal et celles d'Espagne. D—T.

BÉRAULT (MICHEL), pasteur et professeur de théologie à Montauban, vers le commencement du 17<sup>e</sup> siècle, fut choisi pour entrer en conférence à Mantes, en 1595, avec le cardinal Duperron, et écrivit contre lui, en 1598, une *Briève et claire Défense de la vocation des ministres de l'Évangile*, in-8°, etc. Son affection pour les intérêts du duc de Rohan, dans le temps des guerres civiles, le porta à publier plusieurs écrits qui, pendant quelque temps, le firent exclure du synode. — Un autre BÉRAULT (Claude) succéda à d'Herbelot dans la place de professeur en langue syriaque au collège royal de Paris ; il mourut en 1705 : on a de lui une édition de Stace, *ad usum Delphini*, Paris, 1683, 2 vol. in-4°.

— BÉRAULT (Christophe), avocat au parlement de Rouen, publia, en 1625, 4 vol. in-8°, sur les *Droits de tiers et danger*. — BÉRAULT (Josias), avocat au parlement de Rouen sous Henri III, né en 1565, mort vers 1640, a publié un *Commentaire sur la Coutume de Normandie*, 1630 et 1660, in-fol. Les libraires de Rouen ont réuni, en 1626, les *Commentaires* de Bérault, de Godefroi et d'Aviron en 2 vol. in-fol., qui ont été réimprimés en 1684 et 1776. — BÉRAULT (Jean) donna une traduction de l'*Euphormio* de Jean Barelay, avec des notes estimées, 1640, in-8°. K.

BÉRAULT-BERCASTEL (ANTOINE-HENRI), né au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, dans le pays Messin, fut d'abord jésuite, puis curé d'Omerville, au diocèse de Rouen ; enfin chanoine de Noyon. Il est mort pendant la révolution. Il débuta, en 1754, dans la république des lettres, par un petit poème sur le *Serin des Canaries*, qui fut suivi, en 1756, de la traduction d'un roman espagnol, intitulé : *Voyages récréatifs du chevalier de Quévédo*, et d'un recueil d'idylles. Il publia ensuite, en 2 vol. in-12, un poème en 12 chants sur la *Terre promise*, qui eut peu de succès, et essuya des critiques sous le rapport religieux. On fut choqué d'un mélange grotesque de la fable et de l'histoire sainte, d'y voir quelquefois disparaître le merveilleux de l'historien sacré sous l'invention de l'auteur profane. Le dieu des Israélites y est souvent calqué sur le Jupiter d'Homère ; les anges, sur le modèle des dieux du paganisme ; on y remarqua même quelques descriptions galantes, peu convenables à la profession du poète. Ses talents trouvèrent un sujet plus digne dans la composition d'une *Histoire ecclésiastique*, en 24 vol. in-12, 1778, et années suivantes. Elle n'a point la gravité de celle de Fleury, que l'auteur copie quelquefois sans le citer ; on n'y trouve point ce développement des faits, ces extraits instructifs sur lesquels la philosophie chrétienne de son prédécesseur a su répandre tant d'intérêt ; on lui reproche d'ailleurs des maximes contraires à celles de l'Église gallicane : mais comme le style en est rapide, qu'il y a du mouvement dans les tableaux, et surtout qu'elle renferme des opinions qui devaient plaire à un grand nombre de lecteurs, elle a eu du succès. On en a donné une seconde édition, Toulouse, 1814. L'auteur avait laissé en manuscrit un abrégé de son histoire, en 3 vol. in-8°. Il travailla aussi au *Journal étranger*. T—D.

BERBIGUIER DE TERRE-NEUVE-DU THYM (ALEXANDRE-VICTOR-CHARLES), né dans le comtat Venaissin vers 1765, a publié les *Farfadets, ou tous les Démons ne sont pas de l'autre monde*, 3 vol. in-8° ornés de plusieurs dessins lithographiés et du portrait de l'auteur, qui y est représenté avec la figure la plus burlesque. Cet ouvrage est la production d'un fou, dont la tête était farcie de toutes les superstitions du moyen âge ; mais ce fou avait des lubies quelquefois fort dangereuses ; et les médecins qui, à la sollicitation de sa famille, avaient essayé de traiter son aliénation mentale, sont nommés dans son livre, et traités de *farfa-*

*dets.* Quand cet ouvrage parut, il fut en butte aux railleries de tous les journaux. Berbiguier en cita plusieurs en police correctionnelle; mais n'ayant pu les faire condamner, on l'entendit, en pleine audience, qualifier aussi les juges de farfadets, et les menacer de les mettre en bouteille, à peu près comme le diable boiteux du roman de le Sage. Berbiguier vivait à Paris d'une pension que lui faisait sa famille; il y est mort vers 1856. Z—o.

**BERCEO.** Voyez GONZALEZ.

**BERCH** (CHARLES-REINHOLD), conseiller de la chancellerie en Suède, et chevalier de l'Etoile polaire, né au commencement du dernier siècle, mort en 1777. Il était versé dans l'histoire, dans la numismatique et dans l'économie politique. La reine Louise Ulrique estimait beaucoup ses talents et ses connaissances, et l'admettait souvent à sa cour. Il a publié divers ouvrages en suédois, parmi lesquels on distingue la *Description des médailles et des monnaies de la Suède*, et l'*Histoire des rois de Suède et des personages remarquables de ce pays, d'après les médailles*. — Un autre BERCH (André), professeur d'économie à Upsal, membre de l'académie de Stockholm, chevalier de l'ordre de Vasa, né en 1711, mort en 1774, a contribué aux progrès de diverses parties de l'économie rurale et domestique en Suède, et a donné en suédois : 1° *Economie rurale de l'Angermanie*, Upsal, 1747, in-8°; 2° *Observations sur la chasse en Jemtland*, Upsal, 1749, in-4°; 3° *Observations sur l'état économique de la Westmanie*, Upsal, 1750, in-4°; 4° *Traité sur la culture du lin*, 1753, Upsal, in-4°. C—A et D—P—s.

**BERCHEM.** Voyez BERGHEM.

**BERCHENY**, nom d'une famille originaire de Transylvanie. L'an 1653, elle s'établit en Hongrie, où elle fut connue sous le nom de Bercseny, et, dans la suite, passa en France. Le personnage le plus remarquable de cette famille fut Nicolas Bercheny, né en 1664. Son père, nommé aussi Nicolas, avait embrassé le parti du fameux comte Tékéli; mais il l'abandonna dans la suite, et recouvra les bonnes grâces de l'empereur Léopold. Ce prince accorda aussi de grandes faveurs à Bercheny, second du nom de Nicolas. Il les avait méritées par sa conduite brillante pendant la guerre contre les Turcs. Cependant, en 1700, Bercheny concerta le soulèvement de la Hongrie avec son parent, le prince Ragotzky. La cour impériale donna ordre de les arrêter, ainsi que leurs principaux partisans; mais Bercheny s'enfuit en Pologne, où il reçut du roi l'accueil le plus favorable. Ragotzky vint le rejoindre, et tous deux, ayant reçu un subside de la France, alors en guerre avec l'Autriche, rassemblèrent un corps de troupes à la tête duquel ils se présentèrent en 1703, sur les frontières de Hongrie. Un grand nombre de mécontents se joignirent à eux; Bercheny fut nommé grand général du royaume de Hongrie et des armées de la confédération. Il se vit alors à la tête d'une armée de 50 à 60,000 hommes, et fit des courses en Moravie, sur les frontières de la Silésie, en Autriche et jusqu'aux portes de Vienne. Pendant cette année et les deux suivantes il s'em-

para de plusieurs places. Plus fidèle au parti des confédérés que son père, il fut sourd aux offres brillantes que lui fit l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, et refusa, entre autres dignités, celle de prince de l'Empire. Les Hongrois, pour se l'attacher de plus en plus, en 1707, lui donnèrent le titre de lieutenant ducal, de sorte qu'en l'absence du prince, il était considéré comme leur chef. On le nomma ambassadeur en Pologne et en Russie; il y fut bien reçu, et le czar offrit à la cour de Vienne de se rendre médiateur dans les troubles de Hongrie; mais l'empereur d'Allemagne, dont les troupes venaient de battre les confédérés, se contenta de leur faire parvenir, par le ministre du czar, des conditions qu'ils refusèrent d'accepter, insistant toujours sur le rétablissement des privilèges de la nation, et surtout de celui d'élire le souverain. Cependant leurs revers se multiplièrent, et peu à peu la confédération se dissipa. Bercheny passa en Pologne dans l'hiver de 1711, et de là en Turquie, où il mourut, à Radosto, le 6 novembre 1725, âgé de 61 ans. Il avait été marié deux fois, et eut de sa première femme, Ladislas-Ignace Bercheny, né le 3 août 1689, à Eperjény, en Hongrie. Ce dernier servit en 1708, 1709 et 1710 dans la compagnie des gentilshommes hongrois qui faisaient partie de la maison du prince Ragotzky. En 1712, il vint en France, où il obtint de grandes dignités, et même le bâton de maréchal, et où un régiment de hussards porta son nom jusqu'en 1790. D—r.

**BERCHET** (TOUSSAINT), né à Langres, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, embrassa avec tant d'ardeur la doctrine de Calvin, qu'il fut forcé d'abandonner sa patrie en 1690. Il alla se réfugier à Sedan, et professa la grammaire au collège de cette ville. Il fit imprimer des réflexions sur les monitoires de Grégoire XIV, sous ce titre : *Conseil chrétien sur les monitoires, et menaces d'excommunication et interdiction du pape Sfrondate, dit Grégoire XIV, contre le roy, l'Eglise et le royaume de France, pris de l'exemple de nos prédécesseurs en chose semblable*, 1591, in-8°. Cet ouvrage fut imprimé la même année en latin, à Francfort, sous le titre de *Consilium latine conversum a Tussano Bercheto Lingonensi*. Berchet a aussi publié les ouvrages suivants : 1° *Institutiones et Meditationes in græcam linguam, Nicolao Clenardo auctore... postrema hac editione accesserunt perbreves in Clenardum annotationes. per Tussanum Berchetum, Parisiis, 1581, in-4°*. 2° *Versio et notæ ad Stephani Catechismum græcum, cum alio catechismo compendiosiori*. Cet ouvrage, qui eut un grand succès et servit pendant longtemps à l'étude de la langue grecque, fut imprimé d'abord en 1615, puis à Londres en 1646, et à Sedan en 1705. 3° Une élégie en vers latins adressée à la noblesse. T—P. F.

**BERCHEURE**, ou **BERCHOIRE** (PIERRE), nom qui a été défiguré en diverses manières par les copistes, et que l'auteur latinisa en celui de *Berchorius*, d'où lui est venu le nom de Berchoire, sous lequel il est connu aujourd'hui. Il était né à St-Pierre-du-Chemin, près de Maillezaix, en Poitou; il entra dans l'ordre de St-Benoît, et s'y rendit cé-

lèbre par son savoir. Il s'attacha au cardinal Duprat, archevêque d'Aix, dont les conseils lui furent très-utiles pour la composition de ses ouvrages. Berchoire avait fait une telle étude des livres saints, qu'il était en état d'en citer les textes sur toutes sortes de sujets, sans aucun secours étranger. Il mourut à Paris, en 1562, prieur du monastère de St-Eloy, occupé depuis par les barnabites, ce qui a fait croire à quelques biographes qu'il avait été de eet ordre, dont l'institution lui est postérieure de plus d'un siècle. Berchoire avait composé plusieurs ouvrages qui sont perdus; ceux qui nous restent de lui forment 5 vol. in-fol., sous le titre de *Reductorium, Repertorium et Dictionarium morale utriusque Testamenti*, etc., Strasbourg, 1474; Nuremberg, 1499; Cologne, 1651-1692. C'est une espèce d'encyclopédie qui suppose de vastes connaissances et une grande fécondité d'imagination. Il y est théologien, physicien, médecin, anatomiste, géographe, astronome. Le 45<sup>e</sup> chapitre du 14<sup>e</sup> livre contient des choses assez curieuses sur l'histoire naturelle du bas Poitou, quoique l'auteur y paraisse fort crédule. On trouve, en divers endroits de l'ouvrage, des satires fort vives sur les mœurs du temps; l'ordre dont il était membre n'y est pas plus épargné que les autres. On lit dans le titre de l'édition de 1474 que l'ouvrage a été composé à Avignon et corrigé à Paris. Il dit lui-même qu'il mit cinq ans à le composer, et plusieurs autres années à le revoir et à le corriger. Il y en a une traduction en français, par Richard-Leblanc, Paris, 1584, in-8°. Berchoire avait traduit en français, par ordre du roi Jean, l'histoire de Tite-Live, dont il y avait un superbe manuscrit dans la bibliothèque du collège de l'oratoire de Troyes. On remarquait, à la tête d'un autre exemplaire qui était chez les minimes de Tonnerre, une vignette où l'auteur était peint présentant son ouvrage au roi, vêtu de noir, avec la lettre T sur son habit. Il en existe aussi plusieurs beaux manuscrits à la bibliothèque royale de Paris. Cette traduction est imprimée sous ce titre : *les grandes Décades de Titus-Livius, traduites de latin en françois*, etc., Paris, Guill. Eustace, 1514, et F. Regnault, 1515, 5 vol. in-fol.

T—p.

BERCHOUX (JOSEPH), poète et journaliste, naquit, en 1763, à St-Symphorien-de-Lay, petite ville près de Lyon, où il fit ses études. Sa famille était de bonne bourgeoisie, et même les Berchoux cousins du poète prétendaient à la particule nobiliaire de; mais l'auteur de la *Gastronomie* eut du moins le bon esprit de ne pas l'affecter. Lors de l'institution des juges de paix, en 1790, il fut élu dans sa petite ville à ces honorables fonctions; mais, à l'époque de la terreur, ses opinions monarchiques bien connues l'exposèrent à la persécution, et, avec sa place, il eût sans doute perdu la vie, s'il n'avait, comme tant d'autres, cherché un asile sous nos drapeaux victorieux. Lui-même, dans un poème qui seul fera vivre son nom, nous rend compte de cette époque de sa vie :

Naguère, dans un temps de mémoire fatale,  
Où le crime planait sur ma ville natale,

Effrayé, menacé par un monstre cruel,  
Forcé d'abandonner le banquet paternel,  
Je cherchai mon salut dans ces rangs militaires,  
Formés par la terreur, et pourtant volontaires;  
Je m'armai tristement d'un fusil inhumain,  
Qui jamais, grâce au ciel! n'a fait feu dans ma main;  
Je me chargeai d'un sac, humble dépositaire  
De tout ce qui devait me rester sur la terre  
Ainsi, nouveau Bias, je sortis accablé  
Du poids de tout mon bien sur mon dos rassemblé, etc.

Lorsque des jours plus tranquilles permirent à Berchoux de revenir dans son pays, il put, grâce à la possession d'un modeste revenu, se livrer à ses goûts de poète et d'homme de loisir. Ce fut alors que, sous le voile de l'anonyme, il publia sa fanieuse boutade :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains, etc.

C'est une véritable épître satirique que le poète a, par ironie, intitulée *élegie*, et qui a toujours paru sous ce titre dans les différentes éditions de ses œuvres. En l'adressant à l'un des feuilles de la capitale, il n'avait point jugé à propos de la signer de son nom encore ignoré, et certains littérateurs en renom se la laissèrent d'abord complaisamment attribuer. La réussite de cet essai engagea les frères Michaud, compatriotes et amis de Berchoux, à le produire dans le monde littéraire, et, sans quitter sa province, il concourut, depuis 1797, à la rédaction de la *Quotidienne*, par des articles piquants, qui paraissaient sous le titre d'un *Habitant de Mâcon*. Il arriva à Paris en 1800 avec son poème de la *Gastronomie* (en 4 chants), « dont le premier jet, dit un « biographe (1), offrait, avec beaucoup de verve et « de gaieté, de nombreuses traces de mauvais goût « et d'affectation. Docile aux conseils de critiques « éclairés, et particulièrement de l'auteur du *Prin- « temps d'un proscrit*, il fit d'heureux changements « à cet ouvrage, qui, publié sans nom d'auteur, « obtint, par son seul mérite, trois éditions en « moins d'une année. Ce ne fut qu'à la troisième « édition que le modeste écrivain révéla sa paternité. » La *Gastronomie*, le premier, et l'on pourrait presque dire le seul titre littéraire de Berchoux, a, depuis quarante ans, joui d'un succès incontesté : déjà ce charmant badinage a obtenu, entre le *Lutrin* et *Vervet*, une place que la postérité ne lui contestera pas. Au mérite de la brièveté, ce poème joint l'agrément et l'intérêt. En s'adressant à toutes les classes de lecteurs, il a flatté tous les goûts et conquis tous les suffrages. Il n'est personne qui ne relise avec plaisir, ou qui n'ait dans sa mémoire, quelques passages aussi rians que *l'Etape du jeune soldat*, *le Turbot de Domitien*, *l'Yvesse du pauvre*, *le Dessert*, *le Café*, etc. L'épisode de *la Mort de Vatel* est heureusement reproduit d'après le charmant récit de madame de Sévigné. La *Gastronomie*, en un mot, est regardée comme le délicieux *vade-mecum* des amis de la table. Elle a obtenu les honneurs de la traduction, en allemand et en anglais, sous le titre de *Guide des bons vivants*. Enfin,

(1) Oury (voy. ce nom), *Dictionnaire de la conversation*.

comme le *Lutrin*, elle n'a pas fourni moins de vers devenus proverbes :

Souvenez-vous toujours, dans le cours de la vie,  
Qu'un dîner sans façon est une perfidie.  
(Chant 1<sup>er</sup>.)

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.  
(Chant 5.)

Sachez rire de tout, sans offenser personne.  
(Chant 4.)

Un poème jamais ne valut un dîner.  
(Ibid.)

On trouve, dans *la Gastronomie*, cette heureuse imitation de l'auteur du *Lutrin* :

Jouissez lentement, et que rien ne vous presse :  
Gardez qu'en votre bouche un morceau trop hâté  
Ne soit en son chemin par un autre heurté.  
(Chant 2.)

Mais Berchoux a été bien moins heureux dans ce trait :

Le ragoût le plus fin que l'on puisse produire,  
S'il est froid et glacé, ne saurait me séduire.  
(Chant 5.)

Il est certain qu'en composant son poème, il n'avait songé qu'à faire un léger badinage, car personne n'était moins gourmand que lui. Le public a pris son livre au sérieux : on a voulu voir un poème didactique dans ce qui n'était qu'une ingénieuse satire ; et cette erreur n'a pas nui au succès de son ouvrage. Cela est si vrai, qu'un auteur, aujourd'hui parfaitement inconnu (Croze-Magnan) (1), adressa à Berchoux une espèce de satire sans fiel, intitulée *le Gastronomes à Paris*, avec cette épigraphe :

C'est peu d'être poète, il faut être *gourmand*.

L'auteur reprochait, en vers beaucoup trop didactiques, à Berchoux d'avoir, dans son *ouvrage aimable*, trop négligé de faire connaître les recherches culinaires. Berchoux, non moins fidèle, au culte de la patrie qu'à celui des Muses, avait dit :

Voulez-vous réussir dans l'art que je professe ?  
Ayez un bon château dans l'Auvergne ou la Bresse.

C'est sur ce point surtout, que l'attaque son critique ou plutôt son parodiste :

Se serait-on (*dit-il*) jamais imaginé  
Que votre muse, en un château de Bresse,  
Finit par faire un si pauvre dîné ?  
Du dieu Comus infatigable apôtre,  
C'est à Paris que je prends mon repas :  
Vous y verrez tout ce qui manque au vôtre,  
Dont nul gourmet ne saurait faire cas.

Berchoux fut moins bien inspiré dans *la Danse, ou les Dieux de l'Opéra* (poème en 6 chants), qui parut en 1806. « Malgré plusieurs jolis détails, dit encore le biographe déjà cité (2), on y trouve de « la froideur, une gaieté trop affectée et des emprunts trop fréquents à la mythologie, à cette « littérature surannée, à laquelle il avait porté lui-même les premiers coups :

« Et toi, triste famille, à qui Dieu fasse paix,  
« Race d'Agamemnon, etc.

(1) Paris, an 11 (1805), petit vol. in-18.

(2) Oury, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

« C'était, d'ailleurs, une de ces productions beau-  
« coup trop empreintes du cachet de la circonstance ;  
« aussi est-elle tombée dans le même oubli que la  
« rivalité de Vestris et Dupont, *dieux de la danse*,  
« depuis longtemps détronés, qui en avaient fourni  
« le sujet. » En 1814, la muse de Berchoux se mon-  
tra encore plus faible et plus décolorée dans son  
poème de *Voltaire, ou le Triomphe de la philosophie  
moderne*, poème en 8 chants, avec un épilogue (1).  
L'auteur de *la Gastronomie* n'était pas de taille pour  
attaquer une si hante renommée. Grâce aux évé-  
nements politiques au milieu desquels parut cette  
longue et froide satire, on s'aperçut à peine de son  
apparition ; et ce fut ce que l'auteur pouvait espérer  
en pareil cas de plus favorable. Était-ce, en effet, à  
un poète qu'il convenait de reprendre en sous-œu-  
vre les injures des Nonnotte et des Clément contre  
l'auteur de *la Henriade*, et cela dans un style qui  
rappelle trop souvent la *Guerre civile de Genève*, une  
des plus mauvaises productions de Voltaire ? Et comme  
il est d'usage que les auteurs aient un faible pour  
les plus tristes enfants de leur Minerve, Berchoux ne  
renonça pas à réimprimer en 1829 ce poème dans le  
5<sup>e</sup> volume de ses œuvres, sous ce titre : *les Ence-  
lades modernes*, avec des changements qui ne l'ont  
pas rendu meilleur. Enfin, en 1819, il donna un  
quatrième poème, *l'Art politique*, en 4 chants, œu-  
vre satirique connue de bien peu de lecteurs de *la  
Gastronomie*. C'était de l'opposition arriérée, et  
comme un défenseur de la monarchie eût à peine  
pu en faire en 1789 ; aussi ce poème n'a-t-il pas  
même obtenu un succès de parti. Berchoux était,  
depuis 1814, l'un des rédacteurs du feuilleton de *la  
Quotidienne*, que la restauration venait de ressusciter.  
Ses articles parurent sous le nom de *M. Muzard*.  
Il a donné aussi plusieurs articles très-piquants à *la  
Gazette de France*, entre autres *l'Histoire merveilleuse  
et véritable d'un actionnaire de la banque La-  
farge, écrite par lui-même*. C'est une satire in-  
génieuse de cette spéculation ruineuse pour les  
actionnaires, que l'auteur représente comme ayant  
reçu un brevet d'immortalité par l'effet seul de la  
prise d'actions à cette tontine. Berchoux a publié  
quelques ouvrages en prose qu'on ne peut guère  
citer que pour mémoire, entre autres *le Philosophe  
de Charenton*, roman nouveau, Paris, an 11 (1805),  
in-18 ; nouvelle édition, 1804, in-18. Dans ce livre,  
quelques traits malins et fort bien ajustés contre la  
fausse philosophie ne peuvent triompher de l'obscu-  
rité du sujet et de la faiblesse de l'action. Que dire  
de *l'Enfant prodige, ou les Lumières vivantes, his-  
toire véritable écrite par l'enfant lui-même*, Paris,  
1817 ; et de *Six Chapitres de l'histoire du citoyen  
Benjamin Quichotte de la Manche*, traduits de l'es-  
pagnol et mis en lumière par M. B., Paris, 1821,  
tristes productions dans lesquelles l'esprit de Ber-  
choux semblait se survivre à lui-même. Ce fut ce-  
pendant de pareilles publications qui engagèrent  
M. de Villèle à appeler leur auteur aux fonctions de

(1) Suivi de pièces diverses en vers et en prose, Paris et Lyon, 1814. 4 vol. in-8°.

*censeur des journaux* ; mais en cela il est juste de reconnaître que ce ministre n'eut pas la main plus malheureuse que pour toute autre chose. Après les événements de 1850, Berchoux, retiré à Marceilly (Saône-et-Loire), avait fait ses adieux à la capitale et aux lettres. Il y est mort en 1859. Ses œuvres (poétiques seulement) ont été recueillies par M. Michaud, libraire, Paris, 1829, en 4 vol. in-18. Son poème de *la Gastronomie* a été réimprimé en 1844, dans la *Bibliothèque Charpentier*, à la suite de *la Physiologie du goût* par Brillat-Savarin. D—R—R.

BERCHTOLD (le comte LÉOPOLD DE), philanthrope allemand, né en 1758, d'une famille très-distinguée, fut chambellan de l'Empereur et chevalier de St-Etienne. Possesseur d'une fortune immense, il la consacra en entier au soulagement de l'humanité. Une partie de sa vie fut employée à de nombreux voyages qu'il entreprit dans le but de connaître le bonheur et le malheur des hommes dans leurs différents degrés de civilisation et d'abrutissement, et d'apprendre les moyens d'augmenter leur état prospère et de diminuer leur infortune. Pendant plus de quinze ans, il parcourut l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Il possédait huit langues différentes et savait écrire dans chacune d'elles : cette connaissance lui servit beaucoup pour utiliser ses voyages. Souvent, quand il était dans un pays, il y publiait et distribuait gratuitement de petits ouvrages propres à populariser ses vues de bienfaisance et d'utilité publique. C'est ce qu'il fit, en 1795, en Portugal, malgré les préjugés qui s'y opposaient. Afin que son expérience ne fût pas perdue pour ceux qui chercheraient à l'imiter, il fit paraître un livre contenant les précautions les plus sûres pour voyager, et l'écrivit en anglais sous ce titre : *An Essay to direct and extend the inquiries of patriotic travellers*, Londres, 1789 ; la 1<sup>re</sup> partie a été traduite en français, 1797, par le comte de Lasteyrie (1). La 2<sup>e</sup>, qui contient un tableau des voyages les plus importants entrepris depuis les temps anciens jusqu'en 1787, n'a pas été traduite. Le comte de Berchtold ne se contentait pas de publier des ouvrages pour populariser ses vues de bienfaisance. Quand ses connaissances ne suffisaient pas, il dépensait des sommes considérables pour ouvrir des concours sur des objets d'utilité publique. C'est ainsi qu'il proposa un prix de 4,000 florins pour le meilleur ouvrage sur les établissements d'humanité. Il fonda une société d'humanité en Moravie, et des établissements de secours à Brunn et à Prague. Il fut un des membres les plus actifs et les plus influents de la *société humaine* de Londres, et y appuya puissamment les mémoires que les docteurs Antoine Fothergill et Pope présentèrent au concours ouvert sur les moyens de sauver les noyés. Comme on s'occupait beaucoup en Allemagne du danger d'enterrer les personnes vivantes, il recueillit les faits les plus importants sur cette matière et publia en allemand :

(1) Voici le titre de cette traduction : *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie, avec des observations pour préserver la vie, la santé et ses effets*, etc. Paris, an 5 (1797), 2 vol. in-8°.

*Courte méthode pour rappeler à la vie toutes les personnes atteintes de mort apparente*, Vienne, 1791, in-8°. Il traduisit lui-même ce livre en plusieurs langues et le distribua partout gratuitement. Il en adressa une traduction française à l'assemblée constituante, qui lui décerna d'honorables éloges. Dans ses voyages en Turquie, en 1795-97, il s'occupa avec un zèle admirable des moyens de prévenir et de guérir la peste, et s'exposa pour cela à de grands dangers. Il fit imprimer, sur les moyens de guérison employés dans l'hôpital de St-Antoine à Smyrne, un rapport où il recommande les frictions d'huile d'olive sur tout le corps, comme un remède préservatif et curatif d'une efficacité certaine. Malheureusement les résultats obtenus depuis n'ont pas répondu à ses promesses. Les frictions d'huile d'olive ont été employées avec peu de succès dans la peste qui régna à Malte, en 1812. La vaccine, cette découverte si précieuse, ne pouvait manquer d'exciter le zèle philanthropique de Berchtold. Il usa de toute son influence pour en favoriser la propagation, et vaccina lui-même un grand nombre de personnes. En 1805, les habitants des montagnes des Géants ayant été affligés d'une famine, Berchtold ouvrit pour eux une souscription, à laquelle il contribua pour des sommes considérables. Il parcourut l'Autriche pour recevoir lui-même les offrandes, et fit venir des contrées éloignées du seigle et autres moyens de subsistance à l'effet de secourir ces infortunés. Sa principauté de Buchlau, en Moravie, était surtout le lieu où il répandait ses bienfaits à pleines mains sur l'humanité souffrante. En 1804, il institua dans son château de Buchlovitz une école d'instruction pour la jeunesse. Plus tard, lors de la sanglante bataille de Wagram, il convertit ce château en un hôpital pour les malades et les blessés des armées autrichiennes. Il y prodigua lui-même des soins à ces malheureux, avec un zèle dont il fut victime. Une fièvre typhoïde s'y étant développée, il crut pouvoir la braver comme la peste d'Orient ; mais il en fut atteint et mourut en 1809. Outre les ouvrages que nous avons cités, Berchtold a publié des tables dans lesquelles il donne aux artisans et aux gens de campagne des avertissements sur les dangers qui menacent leur santé et sur les moyens de s'y opposer, Vienne, 1806, in-fol. G—T—R.

BERCKEL (THÉODORE-VICTOR van), vit le jour à Bois-le-Duc, le 21 avril 1759. Sa famille, l'une des plus anciennes de cette ville, était catholique romaine, et avait été ruinée par les révolutions qui dépouillent si souvent le mérite et la vertu pour enrichir le vice et l'intrigue. Le jeune van Berckel montra, dès sa plus tendre enfance, un goût prononcé pour le dessin ; et après avoir fait dans cet art des progrès rapides et remarquables, il s'appliqua à la gravure en médaille chez un nommé Marne, graveur à l'hôtel de la monnaie, qui vivait à Clèves. Il se maria, alla s'établir à Rotterdam, s'initia, sans doute, à l'aide de son génie, dans les secrets de son art, et commença à établir sa réputation. Il avait trente-sept ans (en 1776), lorsqu'un prince, aimant et cultivant lui-même les beaux-arts,

s'étant formé un cabinet de médailles dont Ghesquières (*voy. ce nom*) a rédigé le catalogue, le duc Charles de Lorraine, si cher encore aux Belges, le fit venir à Bruxelles. Il voulait que la gravure en médailles atteignit chez les Belges la perfection où Hedlinger l'avait portée en Allemagne; et il choisit à cet effet van Berckel, qui s'était formé à l'école de cet artiste. On s'aperçut bientôt que la monnaie lui était confiée : le plus beau de ses ouvrages est la médaille portant l'effigie de son illustre Mécène. Mais, malgré la protection dont il jouissait à Bruxelles, van Berckel ne cessait de regretter la Hollande; car il paraît qu'il ne trouva point à cette cour la fortune dont il se croyait assuré dans son pays natal. Lorsque les Français firent la conquête des Pays-Bas en 1792, il accompagna dans leur retraite les autorités autrichiennes, fut pendant quelque temps attaché à l'hôtel des monnaies à Vienne, avec le titre de graveur en second, et obtint enfin une chétive pension. Découragé de voir ses talents si mal récompensés, il revint dans sa famille en 1803, et se fixa à Bois-le-Duc, où il mourut le 19 septembre 1808. Les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> livraisons du 6<sup>e</sup> volume du *Messager des sciences et des arts* de Gand, contiennent une notice sur van Berckel, ornée de son portrait, et suivie de la liste de ses médailles ainsi que de celles qu'on lui attribue. R—G.

BERCKHEIM (le baron SIGISMOND-FRÉDÉRIC DE), né à Ribeaupillé, près Colmar, le 9 mai 1775, d'une famille protestante, entra fort jeune dans la carrière des armes, devint en 1795 officier de cavalerie, et parvint en 1809 au grade de colonel du 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers. Il fit à la tête de cette belle troupe les campagnes de Prusse et de Pologne, et se distingua particulièrement aux batailles de Heilsberg et de Friedland, puis à celles d'Eckmühl et de Wagram. Nommé général de brigade après la paix de Vienne, il fut encore chargé de commander les cuirassiers dans la campagne de Russie, en 1812, et se signala de nouveau à Borodino, à Polotzk, et surtout aux rives de la Bérésina, où il exécuta fort à propos une charge brillante qui sauva Napoléon et les débris de son armée. Nommé lieutenant général, le 5 septembre de l'année suivante, il fit en cette qualité la campagne de Saxe, et commanda un corps de cavalerie à Dresde et à Leipsick. A l'époque de l'invasion de la France, en 1814, l'empereur lui confia le commandement des gardes d'honneur et la levée en masse du département du Haut-Rhin, opération dangereuse, et que les circonstances rendirent impossible. Après la chute de Napoléon, le baron de Berckheim se soumit au gouvernement royal et fut nommé en même temps chevalier de St-Louis et commandant du département du Haut-Rhin. Lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, Berckheim n'hésita pas à se ranger sous ses drapeaux; et il commanda, dans la courte campagne des cent jours, les divisions de réserve sur le Rhin. Après le second retour des Bourbons, il ne cessa pas d'être employé, et fut particulièrement accueilli du duc d'Angoulême, qui le fit nommer inspecteur général de la cavalerie. Il avait été

élu à la même époque, par le département du Haut-Rhin, membre de la chambre des députés, et il y vota constamment avec le parti de l'opposition, sans jamais paraître à la tribune. Berckheim est mort à Paris, le 28 décembre 1819. Le général Paultre de la Motte, son ami, prononça sur sa tombe un éloge qui fut inséré dans *le Moniteur*. M—D J.

BERCKMANS (HENRI), peintre, naquit à Klundert, près de Willemstadt, en 1629. Ayant commencé par recevoir les leçons de Philippe Wouwermans, de Thomas Willeborts, et de Jacques Jordans, il ne prit ensuite d'autre maître que la nature. Il avait déjà fait des progrès dans le genre de l'histoire, lorsqu'il peignit plusieurs portraits qui, dit Descamps, malheureusement lui réussirent, de sorte qu'il ne fit presque plus d'autres tableaux. Toutefois ce malheur n'empêcha point Berckmans d'acquérir une grande réputation et une fortune considérable, deux avantages que les plus grands artistes n'ont pas toujours obtenus. Il s'attacha au comte Henri de Nassau, gouverneur de Hulst, et, jusqu'à la mort de ce seigneur, ne travailla guère que pour lui. A cette époque, il alla résider à Middelbourg. Le portrait de Jean Eversten et celui du célèbre Ruyter accrurent la renommée de Berckmans. Il peignit entre autres les compagnies des archers et des arquebusiers de Middelbourg et de Flessingue. Cet artiste, qui sut se faire distinguer dans un temps où la Hollande possédait un grand nombre d'habiles peintres, dessinait bien, avait un bon coloris et le talent de saisir les ressemblances. On ignore l'année et le lieu de sa mort. D—T

BERCKRINGER (DANIEL), né, selon Vossius, dans le Palatinat, fit ses études à Groningue. Il était instituteur des enfants du roi de Bohême, lorsqu'il fut, sur la recommandation de la reine, nommé, en 1640, par l'académie d'Utrecht, professeur de philosophie; en 1648, il devint professeur d'éloquence. Il réussissait aussi en poésie, mais on l'accusa de néologisme et d'affectation dans son style. Il mourut le 24 juillet 1667, laissant quelques ouvrages, dont les principaux sont : 1<sup>o</sup> *Exercitationes ethicae, economicae, politicae*, Utrecht, 1664; 2<sup>o</sup> *Dissertatio de comitis, utrum sint signa, an causae, an utrumque, an neutrum*, Utrecht, 1665, in-12, etc. On assure qu'il avait fini, et qu'il devait publier contre Hobbes un ouvrage intitulé : *Examen elementorum philosophicorum de bono cive*; mais cet ouvrage n'a point paru. Berckringer craignit probablement d'entrer en lice avec un aussi redoutable adversaire. K.

BERCY ou BERSIL (HUGUES DE). *Voyez BERZE.*

BÈRE (OSWALD), médecin allemand, né en 1472, habita longtemps Francfort, et mourut à Bâle en 1567, à 95 ans. Il partageait les opinions des protestants, et écrivit dans ce sens des commentaires sur l'*Apocalypse*, un traité de *veteri et nova Fide*, un *Catéchisme pour la foi et pour les mœurs*, qu'il avait, dit-on, tiré des écrits de Cicéron, de Quintilien et de Plutarque, idée qui doit paraître simple pour ce qui concerne les mœurs, mais assez originale quant à la foi. — Un autre BÈRE (*Louis*) né à Bâle, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, fit ses études à Paris, et,

de retour dans sa patrie, y exerça plusieurs charges à l'université. En 1526, il fut un des quatre présidents dans les conférences de Bade sur la religion; et, lorsque la secte protestante eut le dessus à Bâle, il se retira à Fribourg, où il mourut, le 14 avril 1554. Il publia, en 1551, à Bâle : de *christiana Præparatione ad mortem, quorundam psalmodum Expositio*, et l'examen, en latin, de cette question : *Si un chrétien peut fuir en temps de peste?* K.

BERÉAU (JACQUES), poète français, né en Poitou dans le 16<sup>e</sup> siècle. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort. Il exerçait la profession d'avocat, mais sans succès; ce dont il s'est plaint dans ses poésies. Le recueil de ses œuvres a été imprimé à Poitiers en 1565, in-4<sup>o</sup>. Il contient dix éloges sur différents sujets, des odes, des sonnets, etc. Goujet, (*Bibliothèque française*, t. 12, p. 154), rapporte un sonnet de Bereau dans lequel il déplore sa mauvaise fortune. Cette petite pièce ne manque ni de naturel ni de facilité W—s.

BEREGANI (le comte NICOLAS), auteur italien dans le 17<sup>e</sup> siècle, naquit à Vicence, le 21 février 1627. Il reçut à dix-neuf ans, du roi de France Louis XIII, le cordon de St-Michel et le titre de chevalier. Sa famille fut agrégée en 1649 à la noblesse vénitienne. Il se livra dans cette république aux exercices du barreau, où il acquit une grande réputation, surtout lorsqu'il fut revenu à Venise, d'où il s'était éloigné en 1656, pour une faute que les auteurs du *Giornale de' letterati d'Italia* (t. 18) appellent faute de jeunesse, quoiqu'il eût alors près de trente ans, qu'il fût marié depuis 1647, et qu'il eût plusieurs enfants. Il joignait des travaux littéraires à ceux de son état, et cultivait surtout la poésie et l'histoire. Ses poésies, quoiqu'elles se ressentent trop du goût corrompu de son siècle, et qu'elles abondent, non pas en jeux de mots, mais en pensées peu naturelles, en figures outrées et en exagérations, ne manquent ni de facilité ni d'élégance. Il mourut à Venise, le 17 décembre 1715, et conserva jusqu'au dernier moment son ardeur pour l'étude et sa vivacité d'esprit. Il a laissé : 1<sup>o</sup> *Anibale in Capua*, drame représenté à Venise, avec la musique de Pierre-André Ziani, Vénitien, et imprimé, ibid., 1661, in-12; joué de nouveau à Bologne, et réimprimé de même, 1668. 2<sup>o</sup> *Tito*, mis en musique par Marc-Antoine Cesti d'Arezzo, Venise, 1666, in-12. 3<sup>o</sup> *Genserico*, musique du même et de Jean Dominique Partenio, Venise, 1669, in-12. 4<sup>o</sup> *Eractio*, musique de Ziani, Venise, 1671, in-12. 5<sup>o</sup> *Ottaviano Cesare Augusto*, musique de D. Jean Legrenzi de Bergame, Venise, 1682, in-12. 6<sup>o</sup> *Giustino*, musique de Legrenzi, Venise, 1685, in-12. C'est celui de tous ses drames qui eut le plus grand succès. Il fut remis au théâtre, et réimprimé à Gènes, à Brescia, à Bologne, à Vérone, et enfin à Bologne en 1711, avec une nouvelle musique de Thomas Albinoni. 7<sup>o</sup> *Istoria delle guerre d'Europa dalla comparsa delle armi Ottomane nell' Ungheria l'anno 1685*, Venise, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Ces deux parties devaient être suivies de quatre autres, dont on sait même que deux étaient sous presse en 1700; mais elles

n ont jamais paru. 8<sup>o</sup> *Composizioni poetiche consistenti in rime sacre, eroiche, morali ed amoroze*, Venise, 1702, in-12. 9<sup>o</sup> *Opere di Claudio Claudiano tradotte ed arricchite di erudite annotazioni*, Venise, 1716, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, qui ne parut que trois ans après la mort de l'auteur, est le plus estimé des siens. Il y avait plus d'un rapport entre Claudien et son traducteur, aussi trouve-t-on dans cette version beaucoup de fidélité et une facilité singulière à se plier aux formes du style et aux tours de l'original. Les notes, sans être aussi érudites que le titre l'annonce, prouvent cependant des connaissances, et sont utiles pour l'intelligence du texte. La traduction et les notes ont été insérées, en 1756, dans les vol. 11, 12 et 15 de la collection des traductions italiennes de tous les anciens poètes latins, imprimées avec le texte à Milan, in-4<sup>o</sup>. G—É.

BÉRENDIS (CHARLES-AUGUSTE-GUILLAUME), médecin, né à Anklam, petite ville du nord de la Prusse, en 1755, fit ses études à l'université de Francfort-sur-l'Oder, où il fut reçu docteur en 1780. Il obtint une place de professeur en 1788. L'université de Francfort ayant été transférée à Breslau en 1811, Bérendis y fut aussi professeur; et quelques années après il vint à Berlin occuper la chaire de clinique et de thérapeutique spéciale. Il y jouit d'une grande réputation; mais son état malade interrompit souvent le cours de ses leçons, pendant les dernières années de sa vie; et il mourut vers 1826. Le docteur Sundelin, son élève, qui le remplaçait comme professeur de clinique, a publié après sa mort ses leçons de médecine pratique. Elles sont intitulées : *Vorlesungen ueber praktische Arzneiwissenschaft, herausgegeben von Karl Sundelin*, Berlin, 1827-1829, 9 vol. in-8<sup>o</sup>. Ces leçons forment un des ouvrages les plus étendus qui aient été publiés en Allemagne sur la médecine pratique. Les trois premiers volumes traitent de la sémiologie, des fièvres et des inflammations. Les autres maladies sont classées d'une manière assez arbitraire dans les volumes suivants. Cet ouvrage ne provient point des manuscrits de l'auteur, mais des cahiers copiés à ses cours, par l'éditeur qui y a ajouté des notes. Le docteur Stosch a fait imprimer en latin les œuvres posthumes du professeur Bérendis, Berlin, 1829-1850, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Ces deux volumes contiennent un traité des maladies consomptives, et un commentaire sur les *Aphorismes* d'Hippocrate. Il n'avait publié pendant sa vie qu'un petit nombre de dissertations, savoir : 1<sup>o</sup> *Dissertatio inauguralis sistens vomitoriorum historie periculum*, Francfort-sur-l'Oder, 1780, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Sur l'instruction des jeunes médecins au lit du malade*, Berlin, 1789, in-8<sup>o</sup> (en allemand); 3<sup>o</sup> *Dissertatio de suffocationis signis*, Francfort, 1795, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *de Lethalitate vulnerum absoluta atque relativa*, Francfort, 1800, in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *de Dubio plicæ polonicæ inter morbos Loco*, Francfort, 1801, in-4<sup>o</sup>. Il existe encore quelques mémoires de cet auteur dans divers recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

BÉRENGER I<sup>er</sup>, roi d'Italie. Après la déposition de Charles le Gros, comme l'empire fondé par Charlemagne tombait de toutes parts en dissolution

et que chaque prince, chaque prélat, chaque ville prétendait rejeter le joug d'une autorité supérieure, Bérenger, fils d'Eberard, duc de Frioul, et de Gisèle, fille de Louis le Débonnaire, prétendit à la couronne, que la race avilie des Carolingiens ne pouvait plus porter. Une assemblée des états du royaume le reconnut pour roi d'Italie. Une autre assemblée lui donna pour compétiteur Guido, duc de Spolète, et tous les grands se déclarèrent alternativement pour l'un ou pour l'autre, afin de les contenir l'un par l'autre, et de leur arracher successivement, par la crainte ou l'espérance, de plus amples concessions. L'extrême brièveté des histoires barbares de cette époque n'a transmis à notre connaissance que ses guerres civiles, tandis que le caractère du monarque, les motifs de sa conduite et l'esprit de son administration sont à peine indiqués par eux. Guido mourut en 894, et son fils Lambert, qui portait comme lui le titre d'empereur, mourut en 898. Mais après eux de nouveaux rivaux disputèrent la couronne à Bérenger. Arnolphe, roi de Germanie, qui, dès l'an 895, l'avait secouru contre Guido, garda pour lui-même les conquêtes qu'il avait faites, et se fit couronner roi d'Italie et empereur. Il mourut en 899, d'une maladie contractée en Italie, et il délivra ainsi Bérenger de son troisième compétiteur. Les grands appelèrent ensuite Louis, fils de Boson, roi d'Arles ou de Provence; mais Louis se trouvant enveloppé en 899, par Bérenger et une armée considérable, s'engagea par serment à ne jamais rentrer en Italie, s'il lui était permis d'en sortir sain et sauf. Dès l'année suivante il viola cet engagement solennel; il profita de ce que les Hongrois avaient remporté sur Bérenger une grande victoire, pour se faire couronner en Italie, sous le nom de Louis III, comme roi et comme empereur; mais Bérenger, qui avait passé quelque temps pour mort, reparut tout à coup avec une armée. Il surprit son adversaire à Vérone; et, après lui avoir reproché son manque de foi, il lui fit arracher les yeux, en 904. Cependant il lui rendit ensuite la liberté, et le laissa retourner en Provence. Bérenger, appelé en 913 par le pape Jean X à réprimer les Sarrasins qui infestaient l'Italie méridionale, reçut de lui la couronne et le titre d'empereur. Il remporta divers avantages sur les infidèles arabes et hongrois qui avaient envahi ses États. Ses sujets paraissaient heureux; mais les grands, jaloux de son autorité croissante, lui suscitèrent un cinquième compétiteur: c'était Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane, qui, en 921, envahit l'Italie. Bérenger lui en disputa vaillamment la possession; il remporta même sur lui une grande victoire à Firenzuola, le 29 juillet 923; mais comme l'armée de Rodolphe était déjà en pleine déroute, le comte Boniface son beau-frère lui amena un puissant renfort, avec lequel il tomba sur les vainqueurs, les battit à leur tour, et força Bérenger à se réfugier à Vérone. C'est là qu'il fut poursuivi par la rage de ses ennemis, et assassiné, au mois de mars 924, par un nommé Flambert, dont il avait tenu le fils sur les fonts de baptême, et auquel il avait pardonné le complot même dont il fut victime; car il lui avait été révélé la veille de son

exécution. Les trente-six ans du règne de Bérenger 1<sup>er</sup> forment une époque désastreuse pour l'Italie; elle fut en proie à des guerres civiles toujours renaissantes, et aux dévastations des Hongrois et des Sarrasins. Cependant Bérenger réunissait presque toutes les qualités d'un grand roi. Dans les guerres les plus difficiles, il signala de mille manières et sa valeur et les ressources de son esprit; sa justice et sa générosité le rendaient cher à tous ceux qui pouvaient approcher de sa personne, et sa clémence, dont il finit par être victime, n'avait pas de bornes. Mais l'esprit des temps et les circonstances ont plus d'influence encore que le talent sur les événements, et le même homme qui aurait été un grand roi dans un siècle peut, dans un autre, n'être qu'un chef de parti malheureux. S—S—1.

BÉRÉNGER II, roi d'Italie, était fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée, et de Gisele, fille de Bérenger 1<sup>er</sup>. Sa belle-mère, Emmengarde, avait mis sur le trône d'Italie Hugues, comte de Provence, son frère, qui, pour affermir sa tyrannie, avait successivement dépouillé tous les grands feudataires. Bérenger, alors marquis d'Ivrée, fut le dernier que Hugues consentit à ménager. Il voulut enfin l'accabler à son tour, et il donna des ordres en 940 pour l'enlever avec son épouse, et lui arracher les yeux. Bérenger, averti à temps du danger qu'il courait, par Lothaire, propre fils de Hugues, s'échappa, malgré les rigueurs de l'hiver, par les passages du St-Bernard, et se réfugia en Allemagne auprès d'Othon le Grand. De là, il commença, en 943, à soulever les Italiens contre Hugues. Un gentilhomme lombard nommé Amédée parcourut, déguisé en pèlerin, les cours de tous les grands feudataires. Il leur promit les secours de Bérenger, et leur inspira la résolution de secouer un joug insupportable. Amédée osa même se présenter devant le roi, et observer les dispositions de ses courtisans. Il revint ensuite en Allemagne, et excita Bérenger à tout entreprendre. Celui-ci entra en Italie en 945, par l'évêché de Trente. Milon, comte de Vérone, se déclara pour lui; presque tous les prélats d'Italie en firent autant, et Bérenger, invité à venir à Milan, y fut accueilli avec enthousiasme par une diète des grands feudataires d'Italie. Hugues, désespérant de pouvoir se défendre, offrit de renoncer à la couronne en faveur de son fils Lothaire, qui n'avait point mérité comme lui la haine du peuple. Cette proposition fut acceptée, et Lothaire parut quelque temps régner, tandis qu'en réalité toute l'autorité était dévolue à Bérenger; mais ce n'était pas à un rang secondaire que le marquis d'Ivrée bornait son ambition. Lothaire mourut en 950, et l'on ne douta pas qu'il n'eût été empoisonné. Bérenger se fit couronner le 13 décembre de la même année, avec Adalbert son fils. Il voulut faire épouser à celui-ci Adélaïde, veuve de Lothaire (*voy.* ADÉLAÏDE, impératrice); mais en persécutant cette reine illustre, qui se mit sous la protection d'Othon le Grand, il s'attira un rival plus dangereux que celui qu'il avait vaincu. Othon entra en Italie en 951; il pénétra sans résistance jusqu'à Pavie, capitale de Bérenger, et il y épousa la reine

Adélaïde. Obligé cependant de retourner l'année suivante en Allemagne, il y fut bientôt suivi par Bérenger, qui, se coniant en la magnanimité de son vainqueur, venait lui demander son amitié et la restitution de sa couronne aux conditions que lui-même voudrait y mettre. Othon, en effet, rendit l'Italie à Bérenger, mais comme un fief qui relevait de l'Allemagne, et il se réserva la Marche de Vérone, qui lui ouvrait l'entrée de ce pays. Bérenger, en voulant punir les feudataires qui s'étaient déclarés contre lui, provoqua de nouveau la colère d'Othon. Un fils de celui-ci, nommé Ludolphe, conquît, en 956, presque toute la Lombardie, et il aurait dépouillé Bérenger de tous ses États, s'il n'avait été arrêté par la mort, en 957, au milieu de ses succès. Quatre ans après, Othon le Grand entra lui-même en Lombardie, et Bérenger, n'ayant point d'armée à lui opposer, s'enferma dans la forteresse de St-Léo, au comté de Montefeltro. Il y fut assiégé longtemps par les Allemands : enfin la famine le contraignit à se rendre en 964. Il fut envoyé avec sa femme Willa dans les prisons de Bamberg, où il mourut en 966. Son fils Adalbert continua quelque temps encore à inquiéter les Allemands. Il fut enfin forcé de se réfugier à la cour de Constantinople. S—S—I.

BÉRENGER, fameux archidiacre d'Angers, né à Tours au commencement du 11<sup>e</sup> siècle, d'une famille riche et distinguée, fut disciple du célèbre Fulbert de Chartres, sous lequel il fit de grands progrès dans la grammaire, l'éloquence, la dialectique et tous les arts libéraux. De retour dans sa patrie, en 1050, il y fut nommé scolastique, c'est-à-dire maître de l'école de St-Martin. Sa réputation s'étant répandue en peu de temps jusque dans les pays étrangers, il lui vint une foule d'écoliers, dont plusieurs furent par la suite des personnages éminents dans l'Église. La dignité d'archidiacre d'Angers, dont il fut revêtu en 1059, ne lui fit point abandonner son école. Piqué d'avoir été vaincu par Lanfranc, sur une question peu importante, outré de voir qu'on désertait son école pour se rendre à celle de son rival, il imagina de se distinguer par des opinions singulières; et, prenant Scot Erigène pour son guide, il attaqua le mystère de l'eucharistie. Brunon, évêque d'Angers, Hugues de Langres, Adelman de Bresse, cherchèrent inutilement à le ramener de ses erreurs. Ses écrits, portés à Rome, y furent condamnés dans deux conciles tenus par le pape Léon IX, en 1059, à Rome et à Verceil, et sa personne excommuniée. Il se retira à l'abbaye de Préaux en Normandie, espérant d'être soutenu par Guillaume le Bâtard; mais, ce jeune prince ayant convoqué à Brionne les évêques et les plus habiles théologiens de ses États, Bérenger y fut confondu et condamné de nouveau. Le concile de Paris, en octobre 1059, ne le traita pas mieux, et le priva même de ses bénéfices. Cette perte lui fut plus sensible que les peines spirituelles, et le disposa à donner la rétractation de ses erreurs dans celui de Tours, en 1055, qui le reçut à la communion de l'Église; mais il n'en continua pas moins de dogmatiser en secret. Cité au concile de Rome en 1059, par le pape

Nicolas II, il fut confondu par Abbon et par Lanfranc, abjura ses erreurs, brûla ses livres, et ne fut pas plutôt rentré en France, qu'il protesta contre sa rétractation, comme lui ayant été arrachée par la crainte, et recommença à dogmatiser. Mais enfin Grégoire VII ayant convoqué un nouveau concile à Rome, en 1078, Bérenger y condamna de bonne foi ses erreurs, revint en France, et alla passer les huit dernières années de sa vie dans la petite île de St-Côme, près de Tours, livré aux exercices de la plus rigoureuse pénitence, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 janvier 1088, à l'âge de 90 ans, mais après avoir rendu encore raison de sa foi dans le concile de Bordeaux, tenu par deux légats, en octobre 1087. Oudin, Cave, et d'autres auteurs protestants, ont révoqué en doute la conversion de Bérenger; mais ce doute est détruit par le témoignage de tous ses contemporains, par la tradition du chapitre de St-Martin de Tours qui, tant que l'église de St-Côme a subsisté, allait tous les ans, le jour de son anniversaire, chanter un *De profundis* sur son tombeau, et par celle de la cathédrale d'Angers, qui avait placé le nom de Bérenger dans son ménologe. Les mêmes auteurs exagèrent le nombre de ses disciples, que ses contemporains ne font pas monter au delà de trois cents, ce qui prouve qu'il n'était suivi que par des ignorants, et qu'il n'eut jamais une seule bourgade pour lui. Ils prétendent qu'il n'eut que des moines pour adversaires, et, sur cette liste, nous trouvons les plus grands évêques et les plus savants théologiens de son siècle. D. Mabillon a cru qu'il s'était borné à attaquer le dogme de la transsubstantiation, sans toucher à celui de la présence réelle; mais il nous semble que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* démontrent très-bien, par les écrits de Bérenger et par ceux de ses adversaires, qu'il ne respecta pas plus le dernier dogme que le premier. Du reste, tous les historiens témoignent que son opinion, quelle qu'elle pût être, fut regardée comme nouvelle dès qu'elle parut : nous l'avons vue effectivement condamnée par tous les conciles, tant d'Italie que de France. Bérenger fut entraîné dans des variations que ses disciples multiplièrent. Les uns enseignèrent que le corps de Jésus-Christ n'était qu'en figure dans l'eucharistie; les autres, qu'il y était confondu avec le pain; quelques-uns, que le pain et le vin étaient réellement changés, mais qu'ils reprenaient leur nature lorsqu'ils étaient reçus par des indignes. Ce fut le scandale causé par l'erreur de Bérenger qui donna lieu à la cérémonie de l'élévation de l'hostie et du calice, au moment de la consécration, afin de rendre un hommage plus éclatant à la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. La plupart de ses ouvrages sont perdus. Ceux qui nous restent, parmi les œuvres de Lanfranc, dans les collections des PP. d'Acchéri et Martène, ne justifient point la grande réputation qu'il eut de son vivant. Le style en est sec et dur, et ils offrent plus de sophismes que de raisonnements. Lessing a découvert à Wolfenbuttel, et publié à Brunswick, en 1770, sous le titre de *Berengarius Turonensis*, etc., sa réponse au traité de Lanfranc, de *Corpore et Sanguine Jesu Christi*. —

**BÉRENGER** (*Pierre*), de Poitiers, dit le scolastique, est auteur d'une *Apologie d'Abailard*, son maître, au sujet de la condamnation de ce dernier au concile de Sens, imprimée d'abord parmi les œuvres d'Abailard, puis par Rawlinson, dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres d'Héloïse et d'Abailard*. Cet écrit excita de vives réclamations, et on croit que l'auteur fut obligé de se retirer dans les Cévennes. C'était un homme d'une imagination fougueuse, et d'une littérature assez étendue. T—D.

**BÉRENGER** (*RAYMOND*), 54<sup>e</sup> grand maître de St-Jean de Jérusalem, en 1365, issu de l'ancienne maison de ce nom en Dauphiné, que quelques historiens font descendre des Bérenger, rois d'Italie ; et d'autres, des comtes qui avaient régné en Catalogne. Les corsaires égyptiens qui infestaient les mers des îles de Rhodes et de Chypre l'obligèrent de réunir ses forces à celles du roi de cette dernière île, pour aller détruire ces pirates dans leur propre repaire. Bérenger, à la tête de l'armée combinée, alla mettre le siège devant Alexandrie, s'en empara après deux assauts très-meurtriers, brûla tous les bâtiments qui étaient dans le port, pilla la ville, en rapporta un riche butin, et termina son expédition par le sac de Tripoli de Syrie. Urbain V l'envoya, en 1371, en Chypre pour pacifier les troubles de cette île, causés par la mort du roi Pierre, que ses frères avaient assassiné. Il tint deux chapitres généraux pour rétablir la discipline dans son ordre : dans l'un, il fut réglé que, pour l'élection du grand maître, on nommerait deux chevaliers de chaque langue ; et dans l'autre, que le chevalier ne pourrait posséder qu'une grande commanderie, ou deux petites. Auparavant beaucoup de chevaliers réunissaient sur leur tête plusieurs commanderies grandes et petites, négligeaient de payer leurs responsions à l'ordre, et en employaient les revenus à acheter la protection des princes pour se rendre indépendants, ou à enrichir leurs familles. Cette réforme éprouva de grandes difficultés, qui furent terminées dans une assemblée convoquée à Avignon par Urbain V, à laquelle Bérenger ne put assister, à cause de son grand âge. Ce chevalier, aussi recommandable par ses vertus que par sa valeur, mourut à Rhodes, en 1375. T—D.

**BÉRENGER DE LA TOUR**, poète français du 16<sup>e</sup> siècle, né à Albenas ou Aubenas, dans le Vivarais. On apprend, dans la préface d'un de ses ouvrages, qu'il avait étudié le droit, et qu'il était destiné par sa famille à remplir une place dans la magistrature ; mais qu'il avait trouvé assez de loisir dans ses études pour se livrer encore à la poésie. Il n'y réussissait pas mal ; ses vers sont faciles et naturels, la plupart sont adressés à des poètes de son temps aujourd'hui inconnus, ou à des personnes de distinction. On voit, par une de ses pièces, qu'il a vécu sous François 1<sup>er</sup> ; par une autre, qu'il vivait encore sous Henri II, et l'on peut conjecturer qu'il est mort vers 1559, dans un âge peu avancé. On a de cet auteur : 1<sup>o</sup> le *Siècle d'or et autres vers divers*, Lyon, J. de Tournes et Gazan, 1551, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Chorévide*, ou autrement *Louange du Bal aux Dames*, Lyon, J. de Tournes, 1556, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *L'Amie des*

*Amies*, imitation de l'Arioste, divisée en 4 livres, Lyon, Robert Granjon, 1558, in-8<sup>o</sup>. On trouve dans ce recueil le 4<sup>er</sup> livre de la *Moschéide*, imitée de la *Moschea*, ou : *Combat des Mouches et des Fourmis*, poème macaronique de Merlin Coccaie (Folengo). 4<sup>o</sup> *L'Amie rustique et autres vers divers*, Lyon, Robert Granjon, 1558, in-8<sup>o</sup>. *L'Amie rustique* est un poème divisé en cinq églogues. On trouve, à la suite, des chansons, des épitaphes, et la *Nazéide d'Alcofibras, indien, roi de Nazée, restituée en son entier*. Ce poème burlesque mérite d'être lu. Bérenger avait composé d'autres ouvrages, que la mort, vraisemblablement, l'a empêché de publier. C'est ce qu'on apprend par un passage de la préface déjà citée plus haut. Les deux derniers ouvrages de Bérenger sont imprimés en caractère dit vulgairement *civilité*, et on y trouve des abréviations qui en rendent la lecture difficile. Le dernier est si rare, qu'il n'a été vu par aucun bibliographe moderne. W—S.

**BÉRENGER** (*JACQUES*), médecin et anatomiste du 16<sup>e</sup> siècle, un de ceux qui ont commencé les grands progrès que l'anatomie fit à cette époque, entre les mains de Vesale, d'Eustachi et de Fallope. Il était de Carpi, dans le Modenais, ce qui le fait appeler de ce nom par beaucoup de biographes. Il fut reçu docteur en médecine à Bologne, enseigna d'abord l'anatomie et la chirurgie à Pavie, puis revint à Bologne, en 1520, se livrer de même à l'enseignement. On l'accusa d'avoir destiné à la dissection deux Espagnols atteints du mal vénérien, qui étaient tombés entre ses mains, et de vouloir les anatomiser tout vifs, autant par la haine qu'il portait à leur nation que pour son instruction particulière. Banni de Bologne, Bérenger se retira à Ferrare, où il mourut en 1550. Les principaux services qu'il a rendus à l'art de guérir sont surtout relatifs à l'anatomie et à la chirurgie. La première de ces sciences venait de naître, en quelque sorte, par les travaux de Mondini ; jusqu'alors, dans les écoles, on n'avait cherché des documents pour cette science que dans les écrits de Galien, qui, n'ayant particulièrement disséqué que des animaux, n'avait pu fournir que des notions incomplètes ; mais Mondini venait de rappeler les travaux d'Erasistrate et d'Hérophile, qui avaient cherché, dans des cadavres humains, des connaissances sur la structure intérieure de l'homme. Bérenger s'appliqua aux mêmes travaux, et prépara ainsi les grandes découvertes que, peu d'années après, devaient faire les trois plus grands anatomistes dont s'honore l'art de guérir, et contemporains l'un de l'autre, Vesale, Eustachi et Fallope. Il disséqua beaucoup de cadavres, et même le préjugé du temps lui fit adresser la même accusation qu'aux anatomistes grecs, d'avoir disséqué des hommes vivants. On conçoit qu'il commença à rectifier plusieurs des erreurs échappées à Galien ; on lui doit la découverte de l'appendice du cœcum, des cartilages aryténoïdes du larynx, des détails premiers sur la structure des reins ; de la moelle épinière ; l'observation que ce réseau admirable que forment les vaisseaux en arrivant au cerveau des animaux, et qu'on croit propre à amoindrir le choc du sang sur

ce viscère, n'existe pas chez l'homme, dont la station bipède suffit pour obtenir le même effet; celle que l'utérus dans l'espèce humaine n'a qu'une seule cavité, etc. Cependant, il est spécialement copiste de Mondini, et l'ouvrage d'anatomie qu'on lui doit n'en est qu'un commentaire: *Commentaria, cum amplissimis additionibus, super Anatomia Mundini*, Bologne, 1521, 1552, in-4°; Londres, 1664, in-12. *Isagoge breves in anatomiam corporis humani, eum aliquot figuris anatomicis*, Bologne, 1522, 1525, in-4°; Venise, 1525, 1555, in-4°; Cologne, 1529, in-8°; Strasbourg, 1550, in-8°. On conçoit que, d'après les grands progrès de l'anatomie, science presque parfaite de nos jours, ces livres ne peuvent avoir d'intérêt que pour l'histoire de l'art: Béranger est le troisième qui les enrichit de figures. Il rendit aussi des services à la chirurgie, et on dit qu'il opérât avec la plus grande dextérité; on a de lui, sous ce rapport: *de cranii fractura Tractatus*, Bologne, 1518, in-4°; Venise, 1535, in-4°; la Haye, 1629, 1651, 1745, in-8°; où il se montre, à la vérité, plus partisan des Arabes que des Grecs. A la gloire qu'eut Béranger d'être un fondateur de l'anatomie, il faut ajouter encore celle d'avoir, l'un des premiers, employé le mercure pour la guérison de la maladie vénérienne, maladie qui commençait alors à s'étendre en Europe, et qui, cédant plus facilement à cette substance que les chimistes eux-mêmes avaient négligée, assure à ce médecin l'honneur d'avoir trouvé le meilleur des spécifiques connus. C. et A—N.

BÉRENGER DE PALASOL, troubadour du 12<sup>e</sup> siècle, né dans le comté de Roussillon. Aussi distingué par la noblesse des manières que par ses talents comme poète, il fut également cher à la gloire et aux dames. Ermesine, femme d'Arnaud d'Avignon, fut particulièrement l'objet de ses vœux, et lui inspira plusieurs chansons pleines de sentiment et de naturel. Dans une pièce, semblable pour le fond à une de celles que l'on attribue à Pierre de Barjac, il exhale sa jalousie et fait le portrait de sa maîtresse, qu'il peint comme une franche coquette. Nostradamus, qui, à défaut de faits et de dates, invente souvent les uns et les autres, cite un Béranger de Palasol, de Sisteron en Provence, qu'il fait auteur de cinq tragédies sur la vie de la reine Jeanne. L'abbé Millot remarque que ce dernier n'a jamais existé, ou qu'il y avait deux Béranger de Palasol, puisque, dans 4,000 pièces provençales qu'il a rassemblées, il ne se trouve aucun indice de l'existence de ce genre de composition, ce qui prouve qu'à cette époque le théâtre n'existait pas. P—X.

BÉRENGER (JEAN-PIERRE), né à Genève, en 1740, abandonna la profession mécanique, à laquelle il avait été destiné par ses parents, pour des études auxquelles les troubles politiques de sa patrie donnaient alors beaucoup d'intérêt. Rangé, par sa naissance, dans la classe de ceux qu'on nommait à Genève *natifs*, qui, pour être issus de familles étrangères, n'acquerraient jamais le rang de citoyens, il réclama pour eux, dans quelques écrits, l'égalité des droits politiques. Cette querelle fut décidée par les armes; et Béranger, après la défaite de son parti.

fut exilé, avec plusieurs autres, par édit du conseil souverain, le 10 février 1770; il se retira à Lausanne, et s'y livra à des travaux littéraires, qu'il continua encore lorsqu'il revint à Genève: il y est mort en juin 1807. On a de lui: 1<sup>o</sup> une édition des œuvres d'Abanzit (*voy. ce nom*). 2<sup>o</sup> *Histoire de Genève, depuis son origine jusqu'à nos jours*, 1772-75, 6 vol. in-12. Béranger traite sommairement l'histoire des temps reculés, que Spon avait suffisamment éclaircie; mais il donne les plus grands détails sur les dissensions politiques du dernier siècle. On a dit qu'il avait cherché, par cet ouvrage, à se concilier le parti *représentant*, qui l'avait fait exiler; en effet, abandonnant la querelle des natifs, qui alors était décidée, il s'est étudié à faire valoir les droits des citoyens par opposition à ceux du gouvernement; aussi l'ouvrage fut-il brûlé à Genève. Cette histoire, au surplus, ne vient que jusqu'à l'année 1761. Le *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18<sup>e</sup> siècle*, par François d'Yvernois, 1782, in-12, fait suite à l'ouvrage de Béranger. 3<sup>o</sup> *Géographie de Busehing, abrégée dans les objets les moins intéressants, augmentée dans ceux qui ont paru l'être, retouchée partout, et ornée d'un précis de l'histoire de chaque État*, Lausanne, 1776-79, 12 vol. in-8°. 4<sup>o</sup> *Collection de tous les voyages faits autour du monde*, 1788-90, 9 vol. in-8°, réimprimée en 1795. 5<sup>o</sup> *Les Amants républicains, ou Lettres de Nicias et Cynire*, 1782, 2 vol. in-8°. C'est un roman politique relatif aux troubles de Genève. 6<sup>o</sup> Deux éditions du *Cours de géographie historique, ancienne et moderne* de feu Ostervald, 1803, 2 vol. in-12; 1805, 2 vol. in-12. 7<sup>o</sup> Une édition du *Dictionnaire géographique* de Vosgien (Ladvoeat), 1805, in-8°. 8<sup>o</sup> *Laure et Auguste*, trad. de l'anglais, 1798, 2 vol. in-12. 9<sup>o</sup> *Histoire des trois voyages autour du monde par Cook, mise à la portée de tout le monde*, 1795, 5 vol. in-8°. 10<sup>o</sup> *J.-J. Rousseau justifié envers sa patrie*. 11<sup>o</sup> Quelques opuscules sur lesquels on peut consulter la *France littéraire* de Ersch. M. Bourrit lui attribue la traduction de l'ouvrage de Howard, intitulé: *État des prisons de l'Europe*, 1788, 2 vol. in-8°; mais nous croyons que cette traduction est due à mademoiselle de Kéralio, la même à qui l'on attribue les *Crimes des Reines*. S—S—1.

BÉRENGER (RICHARD), littérateur anglais, né en 1720, avait le titre d'*esquire*, et, en effet, était intendant des écuries du roi George III. Ses occupations, ou, pour mieux dire, les occupations de ses subordonnés lui inspirèrent un traité intitulé *the History and art of Horsemanship* (Histoire et principes de l'art du palefrenier), 1771, 2 vol. in-8°, avec planches. L'historique de cet art, qui est pris par l'auteur dans son acception la plus large, et qui embrasse tous les soins à donner aux chevaux et tout le parti que le luxe peut tirer du cheval, occupe le 1<sup>er</sup> volume tout entier. Sir Richard y fait preuve d'une érudition variée, quoique ses citations ne soient pas toujours aussi nécessaires que savantes et aussi probantes que nombreuses. Le célèbre Johnson, qui ne prodiguait pas la louange, appelle sir Richard Béranger *le tige de la véritable élégance*.

C'est moins sans doute à son ouvrage sur l'art du palfrenier qu'à ses poésies qu'il dut cette qualification un peu emphatique : celles-ci se trouvent dans la collection de Dodsley. On y remarque, en effet, beaucoup d'élégance et de la simplicité. On a encore de Béranger trois bons articles dans *le Monde* (the World), nos 76, 156, 202. Il mourut le 9 septembre 1782.

VAL. P.

**BÉRENGER (LAURENT-PIERRE)** (1), littérateur médiocre, naquit, en 1749, à Riez, ville de Provence. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et professa la rhétorique dans divers collèges, notamment à celui d'Orléans. Durant le séjour assez court qu'il fit dans cette ville, il se lia d'une étroite amitié avec l'abbé de Reyrac, dont il publia depuis l'éloge ; avec Couret de Villeneuve, imprimeur connu par ses jolies éditions d'Horace et de classiques italiens ; et enfin avec M. Crignon, auteur de la traduction des *Vers à soie*, poème de Vida, que Béranger a insérée dans les *Soirées provençales*. Il remporta le prix de poésie en 1781, à l'académie de Rouen, par une *Épître à mes livres*, où l'on trouve des détails agréables et quelques vers bien tournés. Sorti de l'Oratoire avec une pension de 400 francs, il vint à Paris, fut placé comme instituteur chez le duc de Valentinois, et obtint la place de censeur royal. Il consacrait ses loisirs à faire des vers qu'il publiait dans les journaux et les almanachs. En 1786, il inséra dans le *Journal polytype* (2) un conte intitulé *la Poularde*, où il dévoilait la conduite scandaleuse de la nièce d'un chanoine d'Orléans. Sur la plainte des personnes offensées, un arrêt du conseil d'État, du 26 décembre, supprima cette pièce (5), et Béranger perdit sa pension (4). (*Voy. les Mémoires secrets*, t. 55, p. 267. et t. 54, p. 22.) Comme tant d'autres, il salua l'aurore d'une révolution qui promettait de réformer tous les abus. Au mois d'octobre 1789, il donna sa démission de censeur, et offrit à l'assemblée nationale un don patriotique. Il fut compris, en 1795, dans le nombre des gens de lettres auxquels la convention accorda des secours. A la création de l'Institut, il fut élu correspondant de la classe de littérature : il venait d'être nommé professeur de belles-lettres à l'école centrale de Lyon ; plus tard, il remplit la même chaire au lycée de cette ville, et fut fait ensuite inspecteur de l'académie, place qu'il jugeait fort au-dessous de son mérite ; mais toutes ses réclamations auprès de Fontanes, alors grand maître de l'université, furent sans effet. Il mourut à Lyon, le 26 septembre 1822, à l'âge de 75 ans. Son éloge, prononcé par Dumas, secrétaire perpétuel de l'a-

(1) On l'a confondu avec Béranger, dont le nom et les chansons sont si connus, dans la *Galerie historique des Contemporains*, Bruxelles, 1825, in-8°.

(2) Et non pas *politique*, comme tous les dictionnaires l'ont répété.

(3) Quant au journal dans lequel Béranger avait inséré cette pièce, il ne fut supprimé qu'en 1788, pour avoir publié des réflexions offensantes contre le ministère, pendant la durée de l'assemblée des notables.

(4) Dans le même temps il fut remercié comme instituteur, et tomba dans la disgrâce de la duchesse de Villeroy, qui l'avait choisi pour élever un grand seigneur.

V—VE.

cadémie, fait partie des mémoires de cette société pour l'année 1825. Béranger est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. On en trouve la liste complète dans la *Biographie des hommes vivants*, t. 1, p. 290. Il serait donc inutile d'en transcrire ici les titres ; mais on rappellera les plus importants : 1° *le Portefeuille d'un troubadour, ou Essais poétiques, suivis d'une lettre à Grosley sur les trouvères et les troubadours*, Marseille et Paris, 1782, in-8°. La lettre à Grosley est un plaidoyer en faveur des anciens poètes provençaux contre Legrand d'Aussy, qui, dans la préface de son édition des *Fabliaux*, avait essayé de diminuer le mérite réel des troubadours. (*Voy. LEGRAND D'AUSSY.*) Quoique cette lettre n'offre rien de piquant dans la forme ni de remarquable dans le fond, Béranger ne l'a pas moins reproduite dans les *Soirées provençales*. 2° *La Morale en action, ou Elite de faits mémorables et d'anecdotes instructives propres à faire aimer la vertu*, Paris, 1785, in-12. Cette compilation, adoptée par les collèges et les maisons d'éducation, a été souvent réimprimée. Elle a été traduite en espagnol, Paris, 1825, 2 vol. in-18. Le P. Guibaud (*voy. ce nom*), oratorien, a donné sous le même titre un nouveau recueil pour faire suite à celui de Béranger. 3° *Voyage en Provence*, Marseille et Orléans, 1785, in-8°. C'est un recueil de lettres mêlées de vers, adressées par Béranger à ses amis pendant un voyage qu'il fit dans sa patrie. Cet ouvrage a été réimprimé, avec les *Essais poétiques*, sous le titre d'*Oeuvres de Béranger*, Paris, 1785, 2 vol. in-18, qui font partie de la collection de Cazin ; et avec de nombreuses additions, sous celui de *Soirées provençales* (1), 1786, 5 vol. in-12, fig. Les *Soirées provençales* ont été traduites en allemand, Gotha, 1787, in-8°. 4° *Le Peuple instruit par ses propres vertus*, Paris, 1787, 2 vol. in-8° ; *ibid.*, 1805, 5 vol. in-12, traduit en allemand, Bamberg, 1789, in-8°. Béranger est, avec Couret de Villeneuve, l'éditeur de l'*Elite des poésies décentes et du Recueil amusant de voyages en vers et en prose* (2). (*Voy. COURET.*) W—S.

**BÉRENGÈRE**, fille de Raimond IV, comte de Barcelone, fut célèbre par son esprit et par sa beauté. Recherchée par plusieurs souverains, et notamment par Alphonse VIII, roi de Castille, elle épousa ce prince à Saldana, en 1128, avec beaucoup de pompe, fit l'ornement de sa cour, et donna plusieurs fois des preuves d'un mérite rare et d'une fermeté au-dessus de son sexe. S'étant enfermée dans Tolède, en 1159, pour défendre cette ville contre les Maures, elle parut sur les remparts, et traita de lâches des hommes qui venaient ainsi assiéger une femme, tandis que la gloire les appelait sous les murs d'Orreja, dont le roi de Castille, en personne, faisait le

(1) On en trouve aussi des extraits assez étendus dans la collection des *Voyages en France*, par la Mesangère, 1796, 4 vol. in-18, et dans celle des *Voyages en France et autres pays*, avec fig., Paris, 1818, 5 vol. in-18.

A—T.

(2) Un ouvrage de Béranger a été oublié dans les diverses listes qu'on en a publiées. Nous en rétablissons ici le titre. C'est la *Collection des voyages autour du monde par les différentes nations de l'Europe*, Genève (Paris), 1788, 9 vol. in-8°.

A—T.

siège. Les chevaliers maures, par un esprit de galanterie qui donne une idée des mœurs de ce temps-là, ordonnèrent la retraite, et l'armée musulmane défila devant la reine, en célébrant ses vertus et sa beauté. Les Castillans ayant ensuite décapité, par représailles, deux généraux mahométans, et placé leurs têtes sur le sommet du palais des rois à Tolède, la reine ne put souffrir ces odieux trophées; après les avoir fait enlever et déposer sur deux chars funèbres, elle les fit porter aux veuves des deux généraux maures. Cette princesse, aimée de ses sujets, estimée des ennemis même, ne fut pas toujours heureuse : elle eut la douleur de se voir préférer longtemps une indigne rivale, nommée *Gontrade*. Elle mourut le 3 février 1149, laissant deux fils, Sanche et Ferdinand, et une fille qui épousa le roi de Navarre.

B—P.

BÉRENGÈRE, fille aînée d'Alphonse III, roi de Castille, épousa, en 1201, Alphonse IX, roi de Léon. Répudiée en 1209, par les instigations du pape Innocent III, sous prétexte de parenté avec son époux, elle revint en Castille, dont elle fut déclarée régente en 1214, pendant la minorité de son frère Henri 1<sup>er</sup>. L'ambition des chefs de la maison de Lara ne leur permit pas de voir sans peine le pouvoir et la personne du roi entre les mains d'une femme; et ils intrigèrent pour lui ôter l'un et l'autre. Cette vertueuse princesse, qui ne désirait que la retraite, quoiqu'elle ne manquât ni de fermeté ni de talents pour gouverner, convoqua les états à Burgos, et, moins par faiblesse que par amour du bien public, elle abdiqua la régence en faveur du comte Alvar de Lara. Bientôt la tyrannie du nouveau régent fit regretter l'administration de la reine; la plupart des grands l'engagèrent à reprendre la régence; mais la crainte de causer une guerre civile arrêta Bérengère. Elle se contenta de rappeler à don Alvar qu'il avait juré solennellement de gouverner le royaume avec justice. Cet avis aigrit le régent; il osa accuser la reine d'avoir voulu empoisonner le roi son frère, confisqua ses biens, et la bannit du royaume. Quoique cette révoltante calomnie n'eût persuadé personne, Bérengère céda à l'orage, et se retira en 1217, au château d'Otella, place très-forte près de Palencia. Un grand nombre de seigneurs la suivirent, et se déclarèrent ses chevaliers; elle y fut jointe également par don Lopez de Haro, seigneur castillan, qui, à la tête de ses vassaux, venait se ranger du parti de la reine; mais le régent avait pour lui la présence et le nom du roi. Bérengère allait être assiégée dans son château, lorsqu'un événement imprévu vint la soustraire aux dangers qui la menaçaient pour la replacer sur le trône : ce fut la mort du jeune Henri, arrivée à Palencia, par la chute d'une tuile qui lui fracassa la tête. Bérengère, devenue reine sans contradiction, abdiqua sur-le-champ la couronne en faveur de son fils aîné Ferdinand, issu de son mariage avec le roi de Léon. Elle jouit à la cour de ce prince de toute la considération que lui méritait sa vertu, eut toujours la régence du royaume pendant les expéditions du jeune roi, et fut en Castille ce que sa sœur Blanche était en France.

III.

(*Voy. BLANCHE.*) Cette princesse mourut en 1244, vivement regrettée.

B—P.

BÉRÉNICE, petite-fille de Cassandre, frère d'Antipater, par Antigone sa mère, épousa en premières noces Philippe Macédonien, qui était sans doute l'un des officiers d'Alexandre, et en eut plusieurs enfants, entre autres Magas, roi de Cyrène, et Antigone, qu'elle maria à Pyrrhus, roi d'Épire. Elle suivit en Égypte Eurydice, fille d'Antipater, qui allait rejoindre Ptolémée, son époux, et elle sut inspirer une telle passion à ce prince, que, quoiqu'il eût des enfants d'Eurydice, il l'abandonna pour épouser Bérénice. Il lui érigea un temple de son vivant, la fit représenter sur ses médailles, et plaça sur le trône Ptolémée, son fils, au préjudice de ses autres enfants.

C—R.

BÉRÉNICE II était fille de Ptolémée Philadelphé et d'Arsinoé, fille de Lysimaque; elle suivit, à ce qu'il paraît, sa mère dans son exil, et se retira avec elle auprès de Magas, roi de Cyrène, qui épousa Arsinoé, et adopta Bérénice; ce qui explique comment Polybe et Justin disent qu'elle était fille de Magas, tandis que, suivant Callimaque, qui vivait à sa cour, elle était fille de Ptolémée Philadelphé et d'Arsinoé. Magas ayant fait la paix avec Ptolémée Philadelphé, on convint, pour la cimenter, d'un mariage entre Bérénice et Ptolémée, son frère de père et de mère, mais qui avait été adopté par Arsinoé, sœur et seconde épouse de son père. Magas étant mort sur ces entrefaites, Arsinoé, sa veuve, rompit ce mariage, qui lui déplaisait, et fit venir, de la Macédoine, Démétrius, fils de Démétrius Poliorcètes, pour lui faire épouser sa fille. Ce jeune homme étant arrivé, elle le prit elle-même pour amant, et, comme il se conduisait avec beaucoup d'insolence, il se forma contre lui une conspiration à la tête de laquelle était Bérénice, qui le fit tuer dans le lit même de sa mère, en recommandant qu'on ne fit aucun mal à celle-ci. C'est sans doute à cette action que Callimaque faisait allusion dans le vers ainsi traduit par Catulle :

Cognoram a parva virgine magnanimam.

Elle épousa ensuite Ptolémée Évergète, son frère. Elle était à peine mariée, que Ptolémée fut obligé de partir pour une expédition dans l'Assyrie; elle fit vœu de couper sa chevelure, et de la consacrer à Vénus, s'il revenait victorieux; et, à son retour, elle la déposa effectivement dans le temple de Vénus Arsinoé Zéphyritis. Ptolémée paraissant fâché qu'elle se fût privée d'un si bel ornement, Conon de Samos, célèbre astronome, annonça à Ptolémée qu'il avait découvert au ciel une nouvelle constellation, qui était la chevelure de Bérénice que les dieux avaient enlevée, et Callimaque fit, à ce sujet, un charmant petit poème, que nous avons perdu, mais dont il nous reste la traduction latine par Catulle. Bérénice fut tuée par les ordres de Ptolémée Philopator, son fils, l'an 216 avant J.-C.

C—R.

BÉRÉNICE III était aussi fille de Ptolémée Philadelphé, qui, pour sceller la paix qu'il venait de conclure avec Antiochus Théos, la lui donna en

88

mariage, avec une dot très-considérable, l'an 252 avant J.-C. Il l'aimait beaucoup, et eut soin, tant qu'il vécut, de lui envoyer de l'eau du Nil pour sa boisson; mais à peine fut-il mort (*voy.* ANTIOCHEUS II), qu'Antiochus la renvoya, et rappela Laodice, sa première épouse, qui, l'ayant empoisonné lui-même, chercha à faire périr Bérénice et son fils. Elle avait chargé de ce crime un certain Cænée, qui s'empara d'abord de l'enfant par surprise; Bérénice, courut à sa poursuite, le tua d'un coup de pierre, et, après avoir fait passer son char sur son corps, elle se rendit dans l'endroit où elle croyait qu'on gardait son fils. Ceux qui l'avaient tué firent paraître un enfant entouré de gardes, comme étant le fils de Bérénice, et offrirent à celle-ci de le lui rendre si elle voulait faire la paix avec eux; elle y consentit, et, au moment où elle ne se doutait de rien, ils se jetèrent sur elle et la massacrèrent, l'an 246 avant J.-C. Ses femmes cachèrent sa mort, ce qui contint le peuple dans le devoir, jusqu'à ce que Ptolémée son frère fût arrivé pour venger cet assassinat. (*Voy.* LAODICÉ.) C—R.

BÉRÉNICE, que quelques auteurs nomment CLÉOPATRE, était l'unique enfant légitime de Ptolémée Lathure; elle monta sur le trône après la mort de son père, l'an 81 avant J.-C. Sylla, qui était alors dictateur, l'obligea d'épouser et d'associer au trône Alexandre, son cousin, qui prit le nom de Ptolémée Alexandre. Il n'y avait pas plus de dix-neuf jours qu'ils étaient mariés, lorsque ce monstre la fit mourir pour régner seul. C—R.

BÉRÉNICE était fille de Ptolémée Aulètes. Le peuple d'Alexandrie s'étant révolté contre ce prince, l'an 58 avant J.-C., le chassa, et plaça sur le trône Tryphéna et Bérénice, ses deux filles. L'aînée mourut peu de temps après; on maria Bérénice avec Séleucus, surnommé *Cybiosactès*. La difformité de son corps, et son caractère vicieux, le rendirent bientôt si odieux à la reine, qu'elle le fit étrangler. Elle épousa ensuite Archélaüs; mais Ptolémée Aulètes ayant été rétabli dans ses États par Gabinus, le premier usage qu'il fit de son pouvoir fut de faire tuer sa fille, l'an 55 avant J.-C. C—R.

BÉRÉNICE, l'une des femmes de Mithridate. *Voyez* MITHRIDATE.

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa I<sup>er</sup>, roi de la Judée, et de Cypre son épouse, naquit l'an 28 de J.-C. Elle fut d'abord fiancée à Marc, fils d'Alexandre; mais ce jeune homme étant mort, Agrippa la donna en mariage à Hérode, son frère, roi de Chalcis, dont elle eut deux fils, Bérénicien et Hyrcan. Demeurée veuve à l'âge de vingt ans, elle alla demeurer avec Agrippa son frère, ce qui donna lieu à des bruits injurieux sur sa conduite et sur ses mœurs. Pour les faire cesser, elle fit proposer à Polémon, roi de la Cilicie, de se faire juif pour se marier avec

elle; il y consentit; mais elle le quitta bientôt, et retourna probablement avec son frère; car elle était avec lui lorsque St. Paul fut arrêté à Jérusalem, l'an 65 de J.-C.; leur commerce fut si public, qu'il fit du bruit jusqu'à Rome; et Juvénal en parle dans sa sixième satire. Après avoir fait de vains efforts pour engager Florus, gouverneur de la Judée, à employer les voies de la douceur pour contenir les Juifs, et pour empêcher ceux-ci de se révolter, elle suivit Agrippa lorsqu'il alla se joindre à Vespasien, que Néron avait chargé de faire rentrer les Juifs dans le devoir. Elle joua alors un grand rôle, si toutefois c'est d'elle qu'il faut entendre ce que les historiens romains racontent des amours de Titus et de Bérénice, qui sont devenus célèbres par la tragédie de Racine. Tacite dit que, lorsque Vespasien quitta la Judée pour aller prendre l'empire, Titus son fils, après s'être mis en marche pour le rejoindre, retourna sur ses pas. On supposa, ajoute Tacite, qu'il était rappelé dans la Judée par les charmes de la reine Bérénice, qui était alors, selon le même historien, florissante de jeunesse et de beauté. Lorsque Vespasien fut établi sur le trône, et que Titus fut de retour à Rome, après avoir terminé la guerre de Judée, elle s'y rendit avec Agrippa son frère, l'an 75 de J.-C., y vécut publiquement avec Titus, et logea dans le palais des empereurs; ce que nous apprend Xiphilin, qui dit également qu'elle était à la fleur de l'âge. Il paraît qu'on la traitait en reine; car Quintilien nous apprend qu'il plaïda devant elle. On la regardait effectivement comme l'épouse de Titus, qui lui avait promis de faire approuver son mariage; mais le peuple romain ayant trouvé mauvais qu'il épousât une femme barbare, il fut obligé de la renvoyer; ce qu'il fit malgré lui, suivant les expressions de Suétone, *Berenicen statim ab urbe dimisit, invitum invitam*. Il dit positivement que ce fut peu après son avènement au trône. Suétone est plus croyable que Xiphilin, qui prétend qu'il la renvoya sous le règne de Vespasien, et qu'elle revint à Rome lorsqu'il fut empereur, mais ne put rien obtenir. Il faut convenir que toute cette histoire est bien difficile à concilier avec l'âge de notre Bérénice, qui avait au moins quarante-deux ans lorsqu'elle put connaître Titus, et cinquante-un ans à l'époque de la célèbre scène qui est le sujet de la tragédie de Racine. Je crois donc que la Bérénice dont Titus fut amoureux était la fille de Marianne, sœur de notre Bérénice; elle avait environ vingt-cinq ans lorsque Titus vint dans la Judée, et pouvait donc fort bien inspirer une passion. Elle avait également un frère nommé Agrippinus ou Agrippa; et il est probable qu'Agrippa II leur oncle, qui n'avait jamais été marié, les avait adoptés tous deux: ce qui expliquerait comment on donna le titre de reine à Bérénice. C—R.

# SIGNATURES DES AUTEURS

DU TROISIEME VOLUME.

MM.

A. B—T.	A. BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—G—R.	AUGER.
A—L—E.	ALLONVILLE (D').
A—O (E.).	ARAGO (E.).
A. P.	A. PÉRICAUD.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
B—BE.	BALBE (DE).
B—D—E.	BADICHE.
B—I.	BERNARDI.
B—N.	BEGIN.
B—P.	BEAUCHAMP.
B—R j.	BARBIER jeune.
B.—S.—H.	BARTHÉLEMY ST-HILAIRE.
B—SS.	BOISSONADE.
B—T.	BIOT.
B—V—E.	BLOSSEVILLE (DE).
C. et A—N.	CHAUSSIER et ADELON.
C—AU.	CATTEAU.
C. D. L.	CREUSÉ DE LESSERT.
C—G.	CADET GASSICOURT.
CH—N.	CHÉRON.
CH—S.	CHÉSUROLLES (D.).
C—L.	CHOISEUL D'AILLECOURT (DE).
C. M. P.	PILLET.
C—N.	CASTELLAN.
C—R.	CLAVIER.
C—S—A.	CORRÉA DE SERRA.
C. T—Y.	COQUEBERT DE THAIZY.
D—B—S.	DUBOIS.
D—G.	DEPPING.
D—M—T.	DEMUSSET—PATHAY.
D. N—L.	DE NOUAL LA HOUSSAYE.
D—P—S.	DU PETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES.
D—T.	DURDENT.
E—D.	ESMÉNARD.
E—K—D.	ECKARD.

MM.

E—S.	EYRIÈS
F—E.	FIÉVÉE.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—T—E.	FONTANELLE (LA).
F—Z.	FELTZ (DE)
G—É.	GINGUENÉ.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G—S.	GALLAIS.
G—TH—R.	} GAUTHIER.
G—T—R.	
G—T.	GUIZOT.
G—Y.	GLEY.
H. D—Z.	H. DESPREZ.
J.—A. DE L	J.—A. DE LAFAGE.
J—D—N.	JOURDAN.
J—N.	JOURDAIN.
K.	ANONYME.
L.	LEFEBVRE—CAUCHY
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—E.	LÉPINE.
L—C—X.	LACROIX (J.—B.).
L. G.	LE GLAY.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE.
L. R—E.	LA RENAUDIÈRE.
L—S.	LANGLÈS.
L—S—E.	LA SALLE
L—T—L.	LALLY—TOLENDAL
L—X.	LACROIX.
M—A.	MELDOLA.
M—D.	MICHAUD.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—D—E	MADROLLE.
M—E.	MENTELLE.
M—N—S.	MONNAIS.
N—L.	NOEL.
P.	PÉRICAUD.

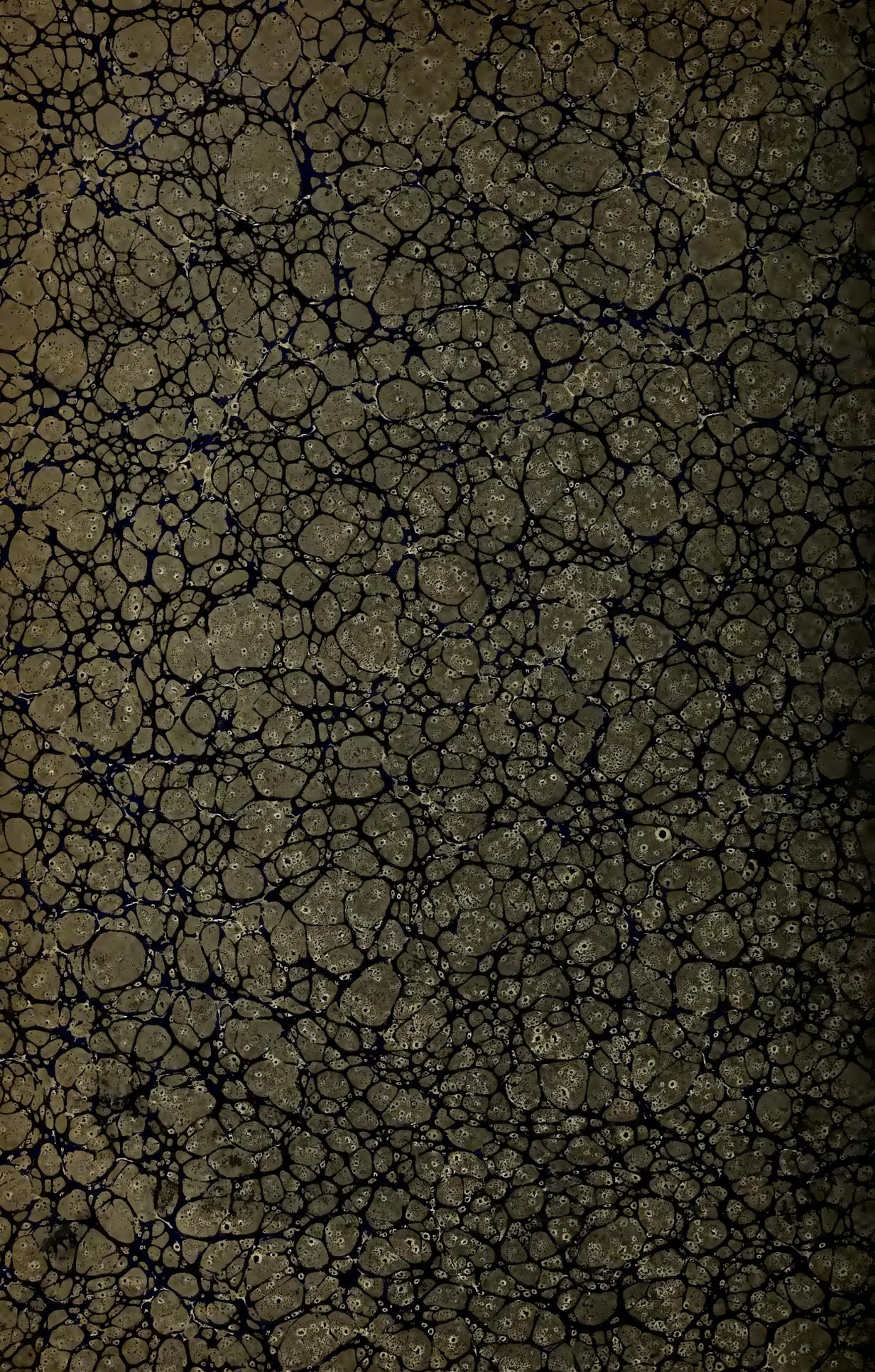
## SIGNATURES DES AUTEURS.

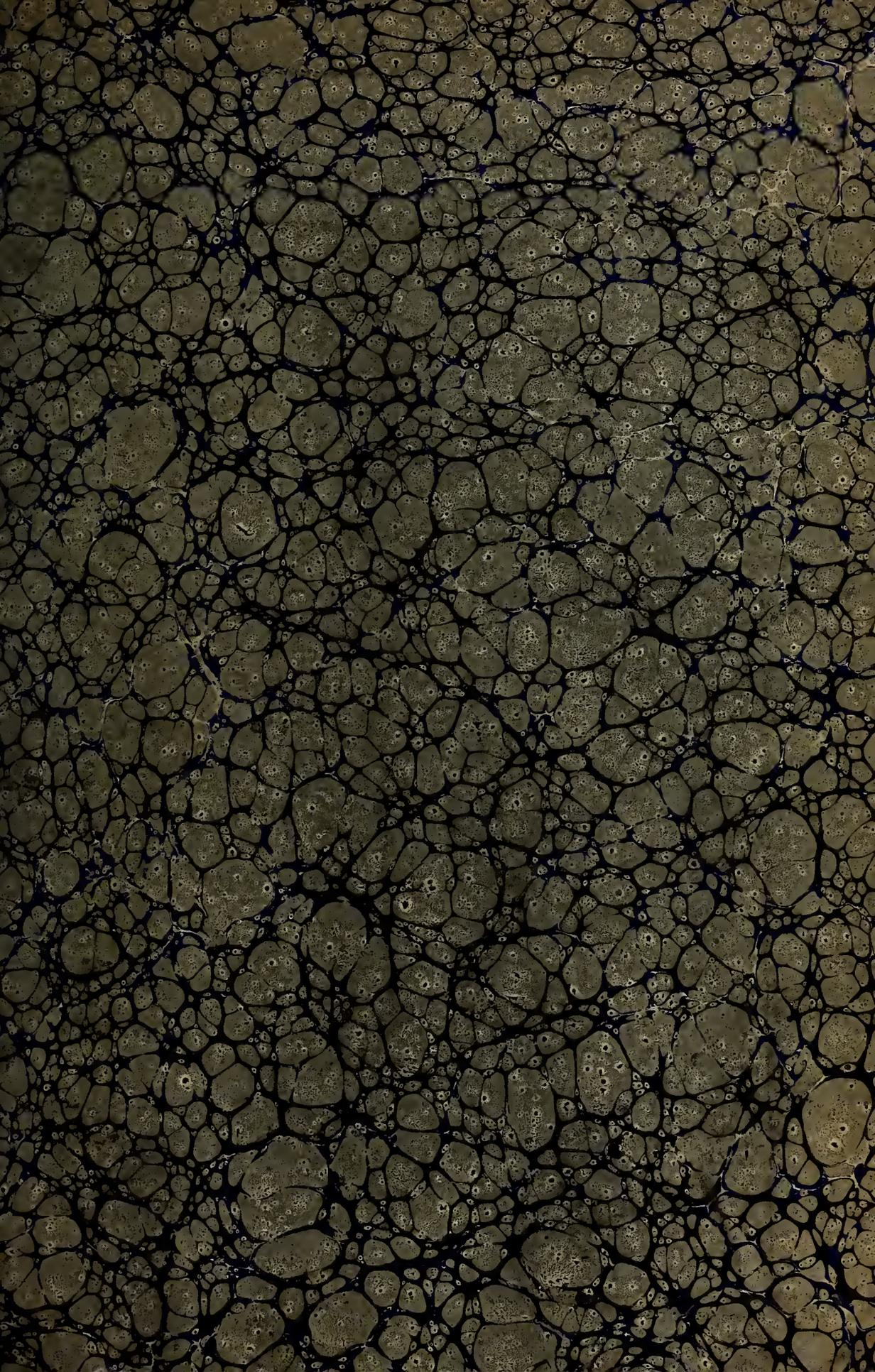
MM.		MM.	
P-C-T.	PICOT.	S-Y.	SALABÉRY.
P-E.	PONCE.	T-D.	TABARAUD.
P-I.	PAROLETH.	T-L.	TRENEUIL.
P-RT.	PHILBERT.	T.-P. F.	T.-P. DE ST-FERJEUX.
P-T.	PEIGNOT.	VAL. P.	VAL. PARISOT.
P-X.	PUJOULX.	V-S.	VILLERS.
R-D-N.	RENAULDIN.	V. S-L	VINCENS ST-LAURENT.
R-G.	ROIFFENBERG (DE).	V. S. M.	VIALART ST-MORYS.
R-L.	ROSSEL.	V-VE.	VILLENAVE.
R-T.	ROQUEFORT.	W-R.	WALCKENAER.
S-D.	SUARD.	W-S.	WEISS.
S-R.	STAPFER.	X-S.	Revu par SUARD.
S-S.	SENONES.	Z.	ANONYME.
S-S-I.	SIMONDE-SISMONDI.	Z-O.	Revu par DUROZOIR.
ST-T.	STASSART (DE).		

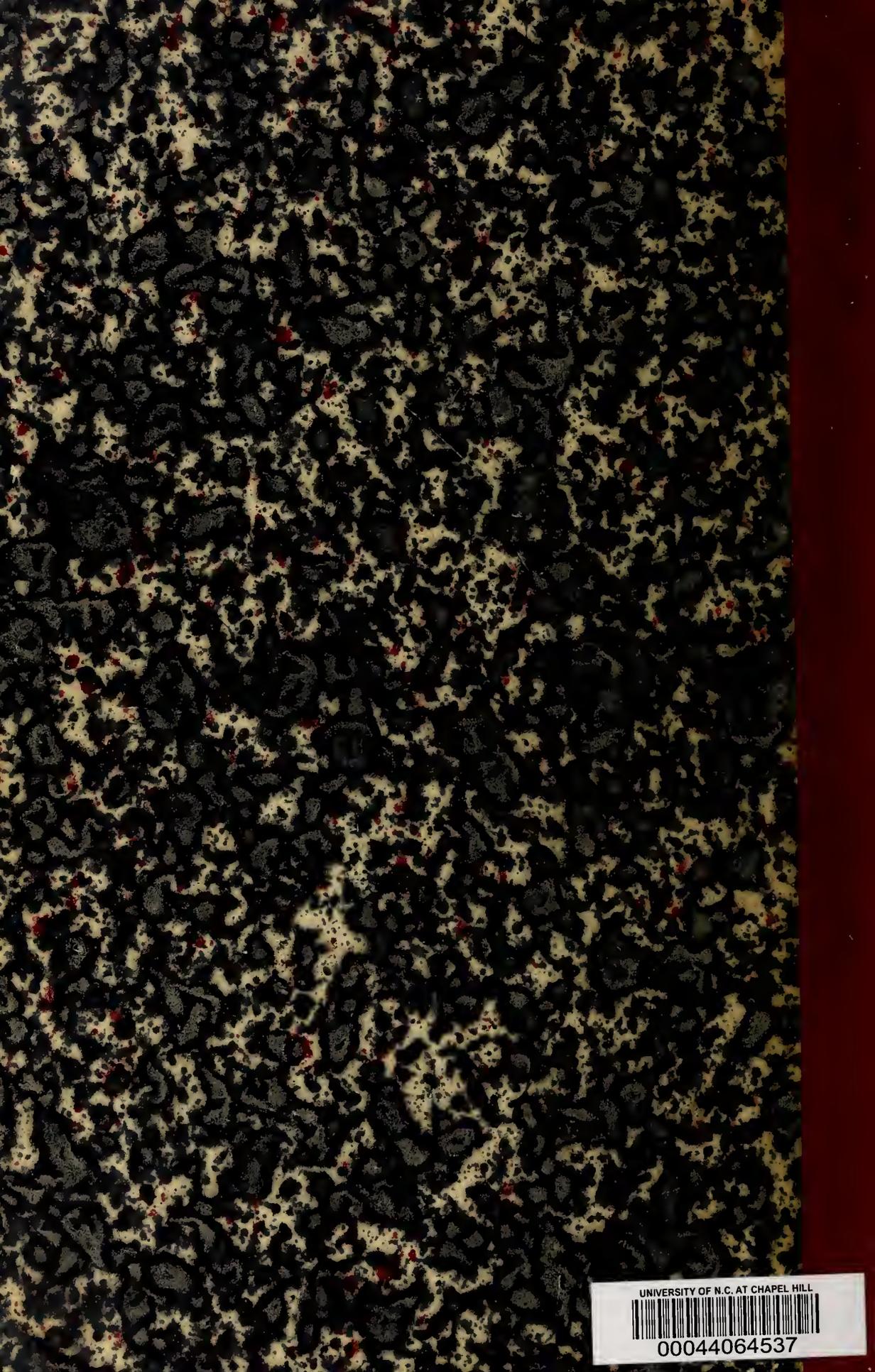












UNIVERSITY OF N. C. AT CHAPEL HILL



00044064537